Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti17pari

LA

REVUE POLITIQUE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

Fr. Lit.
R.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SÉRIE — TOME X

TOME XVII DE LA COLLECTION

5e ANNÉE — 2e SEMESTRE

JANVIER A JUILLET 1876

197156
9.7.25

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Ce
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17
1876

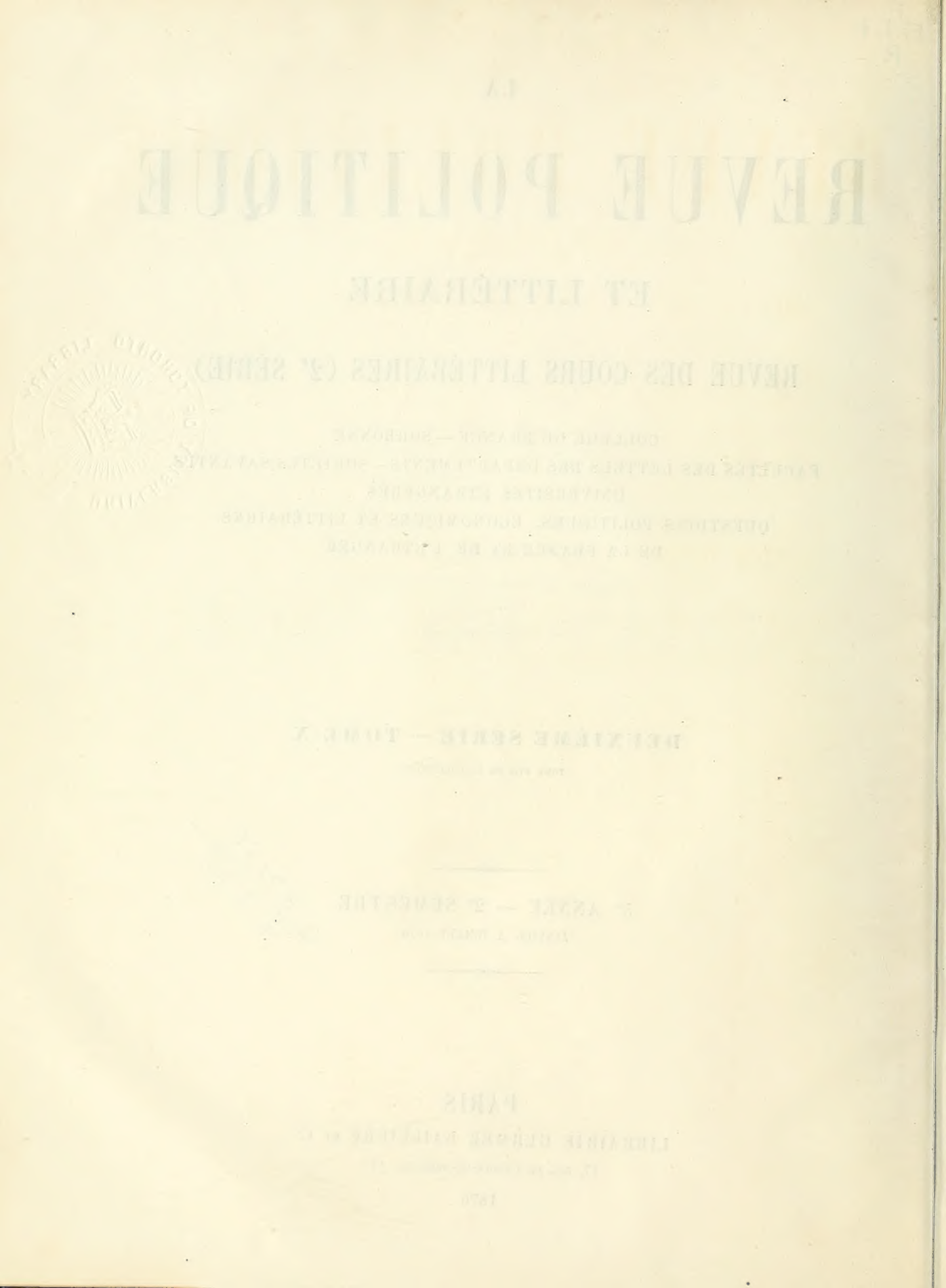

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 27 1er JANVIER 1876

COLLÉGE DE FRANCE

LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

COURS DE M. ANATOLE FEUGÈRE

Leçon d'ouverture — La Fronde et les Mémoires du temps

Messieurs,

Lorsque l'année dernière M. de Loménie voulut bien m'appeler à le remplacer quelques mois auprès de vous, le choix dont m'honorait un maître aussi éminent pouvait seul me défendre contre une trop juste défiance de moi-même. Aujourd'hui, bien que les mêmes sujets de crainte s'imposent à mon insuffisance, j'ai, grâce à vous, un second motif d'encouragement : car, en même temps que M. de Loménie me donne un nouveau témoignage de sa bienveillance, j'aime à me rappeler aussi l'heureuse épreuve que j'ai déjà faite de la vôtre. Ce souvenir, au moment où je remonte dans cette chaire, m'est doublement précieux, et parce qu'il me permet d'espérer de votre part la même attention sympathique, et parce qu'il m'excite à la mieux mériter.

S'il fallait établir un lien entre le sujet dont nous nous sommes entretenus l'hiver dernier et celui dont je dois vous entretenir cette année, entre la correspondance de Mme de Sévigné (1) et les mémoires relatifs à la Fronde, les transitions ne me manqueraient pas. Outre les affinités générales du genre épistolaire avec le genre des mémoires, je pourrais vous rappeler que Mme de Sévigné fut fort mêlée à la société de la Fronde, que son mari fut de ceux qui suivirent au commencement de 1649 M. de Longueville en Normandie pour y former un parti contre la cour ; que son oncle, Renaud de Sévigné, essuya, à la tête du célèbre régiment de Corinthe levé par le coadjuteur, cette défaite plaisamment appelée *la première aux Corinthiens* : que Bussy, par contre, se trouvait dans l'armée royale, et de là, sans craindre qu'on l'accusât d'intelligences avec l'ennemi, écrivait à sa cousine des lettres fort galantes où, prenant prétexte du siége de Paris pour se permettre toutes sortes de métaphores impertinentes, il se vantait témérairement d'emporter la place et se hâtait un peu trop de parler en vainqueur. Je vous ferais observer encore que beaucoup des écrivains dont nous aurons à étudier les œuvres, Retz, la grande Mademoiselle, la Rochefoucaud, Gourville, Lenet, furent au nombre des amis de Mme de Sévigné ; qu'on rencontre dans ses lettres, sur presque tous ces personnages de la Fronde qui en furent en même temps les historiens, bien des traits caractéristiques ; qu'elle-même enfin, cette amie courageuse de Fouquet, de Pomponne, des jansénistes, de tous les opprimés, conserva toute sa vie comme un petit levain d'humeur frondeuse dont nous goûtons dans maint passage de sa correspondance la saveur piquante, mais sans amertume. Je n'insiste pas sur ces rapprochements et je ne les mentionne que comme un signe qui permet de préjuger quelle part importante il convient de faire à la Fronde et aux mémoires dont elle est le sujet dans l'histoire de la société et de la littérature française au XVIIe siècle.

Aussi ne peut-on s'étonner que la Fronde et les nombreux documents qui nous la font connaître aient sollicité la curiosité de beaucoup d'historiens et de critiques : mais s'il est peu de périodes dans notre histoire qui aient fourni la matière de plus de travaux, il n'en est guère aussi qui aient été l'objet d'appréciations plus diverses. Ne remontons pas jusqu'à Voltaire : tout le monde admire la netteté brillante de ses récits et de ses tableaux ; mais nul aujourd'hui ne met plus en doute ni l'insuffisance de sa critique, ni le caractère superficiel et souvent contestable de ses jugements. Ne nous arrêtons pas davantage à d'autres écrits, tels que l'*Esprit de la Fronde*, qui ne sont guère que des compilations plus ou moins consciencieuses ou des recueils d'anecdotes. Le premier dans notre siècle, M. de Sainte-Aulaire, au plus fort de ce mémorable mouvement qui renouvela il y a cinquante ans les études historiques dans notre pays, s'occupa de reviser ce

(1) Voy. la *Revue* du 19 décembre 1874.

procès de la Fronde, trop légèrement jugé par l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. Il consacra à l'histoire de la Fronde un ouvrage exprès, qui a encouru et qui mérite sans doute bien des critiques, que les progrès de la science et les nombreuses publications postérieures permettent de compléter et de rectifier sur bien des points, mais qui n'en reste pas moins un travail utile et considérable. Se référant aux mémoires et aux documents authentiques, sans les contrôler toujours avec une impartialité assez rigoureuse, frappé surtout par les grandes vues politiques et l'esprit supérieur du cardinal de Retz, M. de Sainte-Aulaire essaye de faire prévaloir au sujet de la Fronde une impression fort différente de celle que laisse le récit de Voltaire. Pour lui, la Fronde fut une tentative avortée, mais sérieuse et honorable, de constitution politique, tentative qui aurait eu pour résultat, si elle avait réussi, d'épargner à notre pays les inconvénients du gouvernement absolu en obligeant la royauté à reconnaître les droits de la nation et en instituant par le moyen du parlement le contrôle régulier des actes du pouvoir. Dix ans après que M. de Sainte-Aulaire eût fait paraître cette histoire de la Fronde qui ressemblait à une réhabilitation, un historien consciencieux et distingué, dont l'originalité principale, je n'ose dire le mérite, consistait à cacher sous la froide apparence d'une narration toute simple et tout unie une causticité discrète, mais qui ne désarme presque jamais, M. Bazin, écrivait son *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin* où, par la seule manière de présenter les choses, de conduire et de disposer le récit, il accablait la Fronde des traits de son ironie systématique. Lisez les livres ou les chapitres consacrés à la Fronde par les autres historiens, depuis M. Michelet jusqu'à l'auteur de la récente *Histoire du règne de Louis XIV* qui vient d'obtenir de l'Académie française une récompense méritée (1), vous verrez qu'on n'est d'accord ni sur les véritables causes de la Fronde, ni sur son caractère, ni sur sa portée, ni sur ses conséquences. Pour les uns, la Fronde ne fut qu'un accident; pour les autres, c'était le résultat logique de causes antérieures et lointaines. Les uns la prennent au sérieux; les autres la tournent en ridicule. Selon quelques-uns, tout dans la Fronde est digne d'estime jusqu'à une certaine époque; tout devient blâmable ensuite. Ici, l'on est sévère pour la noblesse, mais indulgent pour les parlements; ailleurs, on est d'avis que la cour avait tous les droits, la Fronde tous les torts.

Cette diversité dans les jugements s'explique d'abord par l'extrême complexité de la cause. C'est le propre des époques troublées qu'on y trouve des *considérants* pour motiver les sentences les plus contraires. L'histoire de la Fronde est si embrouillée; tant d'intérêts généraux et particuliers y sont engagés; tant d'intrigues s'y entrecroisent; les motifs qui dirigent les principaux personnages sont si multiples, si inégaux; souvent si douteux; on y rencontre des combinaisons de partis si factices et si changeantes; on y remarque dans la conduite de tout le monde tant d'inconsistance, tant de contradictions apparentes ou réelles, qu'il est fort malaisé, au milieu de cette confusion, d'asseoir un jugement ferme et complet. Ajoutez à cela que parmi ceux qui ont écrit sur la Fronde, beaucoup se sont laissé dominer par des préoccupations toutes contemporaines. Même en écrivant l'histoire du temps passé, on n'échappe pas sans peine aux opinions qu'on professe dans le temps présent. La physionomie des événements change avec le point de vue, et les mêmes choses s'appellent d'autres noms. Ce qui est pour les uns l'autorité devient pour les autres le despotisme; là où celui-ci salue l'esprit de liberté, celui-là dénonce l'esprit de sédition. C'est ainsi que le livre de M. de Sainte-Aulaire porte bien le millésime de 1828 : l'auteur s'inspirait dans ses écrits des mêmes maximes qui dirigeaient sa vie publique. Quand il insistait complaisamment sur l'importance et l'utilité des garanties que la royauté avait dû accorder au parlement par la déclaration du 24 octobre 1648, c'était au fond la charte de 1814 qu'il défendait encore : l'indulgence de l'historien trahissait les opinions libérales du pair de France. D'autres depuis se sont montrés sévères par des motifs opposés, et de même qu'il a été de mode pendant quelques années de juger les Césars d'autrefois d'après l'opinion qu'on s'était faite de leurs modernes imitateurs, on a trop souvent apprécié le parlement et son rôle pendant la Fronde selon qu'on était à notre époque partisan ou ennemi des institutions parlementaires.

Évitons, s'il est possible, ces préventions qui ne reposent que sur de fausses analogies. Certes, il faut profiter des enseignements de l'histoire, que Bossuet appelait la conseillère des princes et qu'on peut appeler aussi l'expérience des peuples; mais n'allons pas, trop préoccupés des opinions, des tendances, des conditions particulières de notre époque, nous imaginer que nous devons les reconnaître dans les époques antérieures; car, à force de les y chercher, on les y suppose, et l'antique proverbe qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil doit être quelque peu tempéré par cette autre maxime que l'histoire ne se répète pas. Aussi, messieurs, je crois utile de faire dès aujourd'hui cette observation préliminaire : n'attendez pas de moi que je prenne occasion des désordres et des émotions publiques dont les écrivains qui vont nous occuper nous retraceront le tableau pour évoquer dans vos esprits de plus récents souvenirs; et si ces souvenirs se présentaient quelquefois à notre pensée, ce serait, vous pourrez en juger, par manière de contraste beaucoup plus souvent que par voie d'analogie. Nous étudierons les mémoires relatifs à la Fronde en eux-mêmes, travaillant à bien comprendre les caractères particuliers des différents auteurs qui les ont écrits, déterminant les divers points de vue où ils se sont placés, les comparant quelquefois entre eux, nous appliquant surtout à dégager de leurs récits ce qu'il faut toujours chercher dans la littérature, je veux dire l'esprit des temps passés, ne nous interdisant pas de joindre aux jugements littéraires les considérations historiques ou morales qui seront de notre sujet, mais sans apporter à cette étude aucune préférence systématique, sans complaisance exclusive pour aucun parti.

Cette neutralité nous sera facile, car aucun des partis qui s'agitent pendant la Fronde ne mérite qu'on y renonce en sa faveur. Que celui qui étudie l'histoire des dernières luttes de la république romaine se laisse fasciner par le grand génie d'un César au point d'excuser les attentats de son ambition sans scrupule, on peut le comprendre; ou qu'au contraire, se passionnant pour la noble cause de la liberté expirante, il pardonne trop aisément à ses défenseurs l'imprévoyance coupable de leur conduite et même le sang qu'ils ont versé, on le comprend peut-être mieux encore.

(1) M. Gustave Gautherin.

Mais dans l'histoire de la Fronde l'impartialité n'est pas soumise à de pareilles épreuves. Considérez, je ne dis pas les petites factions secondaires, les mille cabales de détail qui vont se multipliant et s'éparpillant sans fin; considérez seulement les trois principaux partis qui occupent la scène, celui de la cour, celui du parlement, celui des grands et des princes : aucun d'eux, pris dans son ensemble, n'est capable ni de s'imposer à l'admiration, ni d'entraîner la sympathie.

La cour, c'est-à-dire Anne d'Autriche et Mazarin, ont dans cette lutte un incontestable avantage : celui de savoir nettement ce qu'ils veulent. Ils veulent rester maîtres du terrain, user les résistances, venir à bout de l'opposition du parlement et de la révolte des grands et, sur la ruine des factions vaincues ou épuisées, rétablir plus fort et plus absolu qu'auparavant le pouvoir royal. Et ce but, ils ont le grand mérite de le poursuivre et de l'atteindre sans permettre que la France en souffre dans sa puissance militaire ou en soit compromise dans sa lutte contre l'étranger. Mais ni la régente ni son ministre n'ont ces grandes qualités du caractère ou ces dons séducteurs qui désarment pour des renommées bien plus compromises les sévérités de l'histoire. Anne, constamment dirigée par Mazarin, ne manquait pourtant par elle-même ni de mérite, ni de vertu; mais elle manquait de cet attrait par lequel les femmes mêlées aux affaires publiques ont quelquefois exercé sur les événements une douce et adroite influence. Elle était fière, courageuse, dévouée aux intérêts du royaume et au roi son fils, mais en même temps hautaine, aigre, vindicative, impérieuse et [illegible] Mazarin lui enseigna la ruse. Le fond en elle valait mieux que l'apparence, et les défauts de son caractère ont fait tort aux qualités de son cœur : elle fut [illegible] elle eut de la bonté et n'est point aimable. Quant à Mazarin, ce fut assurément un grand et habile ministre; mais il faut, pour lui rendre justice, vaincre la répugnance naturelle que son caractère inspire. Parmi les hommes célèbres de l'histoire, il est de ceux qu'on admire à contre-cœur. [illegible] grandeur de la France, a dit [illegible] il n'inspire pas le respect et moins encore l'enthousiasme; ceux qui [illegible] mais les services rendus par Mazarin n'ont pas suffi pour lui conquérir l'estime. [illegible] qualités qui font le moins d'honneur aux grands politiques et dont on aimerait quelquefois à les dépouiller : l'art de mentir, de faire des dupes, d'amuser par de [illegible]

dégoûtait les autres de le servir. Supérieur principalement dans la politique étrangère, continuateur de Richelieu dont il avait épousé les grands desseins, négociateur incomparable parce qu'il savait unir ces deux qualités en apparence incompatibles, la souplesse et la ténacité, il conclut au profit de la France deux traités glorieux; mais avare et cupide, il diminue le mérite de son dévouement à l'État par les profits scandaleux qu'il en tire. Il n'exerce ni vengeances ni représailles; mais on lui sait moins de gré d'avoir pardonné les injures quand on voit à quel point il y était insensible. Pour mieux tromper, il autorisait quelquefois la publication de libelles diffamatoires contre lui-même, courant au-devant de l'outrage quand il espérait acheter un succès à ce prix, et ne connaissant pas plus la honte que le scrupule. Enfin l'on peut dire qu'il usa mieux que personne d'un moyen de gouvernement aussi vieux que l'humanité, la ruse, et qu'il en inventa un nouveau, la bassesse.

Le parlement a trouvé, je l'ai dit, des apologistes. Je n'examine pas s'ils ne lui ont pas prêté des vues politiques fort supérieures à celles qu'il pouvait avoir, et si, en admettant qu'il les eût, il n'aspirait pas à jouer dans le gouvernement de l'État un rôle dont il était absolument incapable. Je cherche seulement à rendre en peu de mots l'impression, le sentiment qu'on éprouve en présence de chacun des principaux partis de la Fronde. Or ce sentiment, en ce qui concerne le parlement, est très-mêlé, et l'on doit distinguer dans le sein de cette célèbre compagnie bien des éléments divers, bien des tendances opposées et inégalement estimables. Il y a sans doute dans le parlement, et surtout parmi les vieux magistrats de la grand'chambre, des figures imposantes et dignes de tous les respects. Ces hommes vénérables, blanchis dans les augustes fonctions de la justice, fidèles au roi, mais persuadés que l'indépendance est une partie de la fidélité, également ennemis de l'oppression et de la révolte, exposés tout ensemble au ressentiment de la cour qu'ils avertissent avec une ferme franchise, et aux violences des factions qu'ils irritent en voulant les contenir, jetés enfin dans une guerre civile qu'ils détestent, me rappellent ces vieillards de Troie dont parle Homère, [illegible] qu'ils aient fait trop de sacrifices aux exigences tyranniques de l'esprit de corps; qu'ils se soient montrés tantôt trop opiniâtres et tantôt trop crédules; [illegible] conviens pas; mais leurs intentions, en général, étaient droites et leur honnêteté déjoua souvent les calculs des partis. [illegible] avec des remontrances et dompter l'émeute avec des arrêts. [illegible] traditionnelles qui sont [illegible]

1. M. [illegible]

un nom qui personnifie toutes leurs vertus, si vous voulez voir tous ces nobles traits rassemblés dans une seule figure avec plus de relief et d'expression que dans toute autre, contemplez, messieurs, la mâle et austère figure de l'intrépide Mathieu Molé.

Mais ces vertueux personnages ne sont pas seuls au parlement; il en est d'autres plus nombreux, j'en ai peur, et qui ne leur ressemblent guère. Inquiets, remuants, violents, enrôlés dans la domesticité de quelque grand seigneur qui leur donne ou leur promet la récompense de leurs services, le bien public n'est pour eux qu'un prétexte dont ils couvrent leurs menées séditieuses et souvent leur secrète cupidité. Ils saisissent toutes les occasions de brouiller les affaires, jettent leur compagnie dans les résolutions extrêmes, l'empêchent de rendre la justice aux particuliers, qui est son principal devoir, suscitent dans les délibérations des tempêtes attendues quelquefois comme un signal par les émeutiers du dehors, et portent sous la robe du juge le poignard du factieux. Partagés en cabales diverses et souvent contraires, ils sont heureusement en défiance les uns des autres; mais ils sont toujours prêts à s'unir contre les conseils de la modération et de la prudence. Les voyez-vous s'agiter autour de l'astucieux coadjuteur, qui leur suggère des résolutions et les dirige par l'ascendant de son merveilleux et redoutable esprit? Les entendez-vous, eux qui négocient avec le roi d'Espagne, accuser de trahison ceux qui parlent de négocier avec le roi de France? Entendez-vous, selon l'expression du coadjuteur lui-même, « les clameurs des Enquêtes » qui couvrent la voix de Mathieu Molé impassible, mais impuissant. Autant on doit d'estime aux vrais magistrats qui, au milieu des plus tristes violences, restent dignes de ce beau nom, autant il faut être sévère à l'égard de ces meneurs turbulents qui abusent, pour ruiner les lois, de l'autorité qu'ils tiennent d'elles, et qui, sous prétexte de défendre les droits de leur compagnie et l'intérêt public, sont les pires ennemis du parlement qu'ils discréditent et du peuple qu'ils exploitent.

Le parti des grands et des princes ne comporte même pas une distinction qui puisse relever et honorer quelques-uns d'entre eux. Ils ont tous les mêmes caractères : l'esprit de cabale sans but arrêté, sans aucun esprit politique, l'absence de scrupules dans les compromis et les alliances, l'ambition démesurée. Se jetant dans la Fronde par un mélange d'étourderie remuante, de rancune et de convoitise, ils se bornent à faire renaître plus nombreuse et plus funeste cette cabale des *Importants* que Mazarin avait, au commencement de la régence, si adroitement ruinée. Ils unissent aux lointains souvenirs de l'indépendance féodale la puérile recherche des vaines prorogatives de l'étiquette. On les voit, pendant la trêve agitée qui sépare les deux guerres civiles de la Fronde, former une assemblée de la noblesse qui devient périodique, délibère, inquiète le pouvoir, prononce même un bien grand mot : les états généraux. Vous croyez peut-être que quelque grand intérêt politique ou national les a réunis, qu'ils ont eu pour première pensée de remédier aux maux du royaume et de sauver l'État. Détrompez-vous; sans doute ils en viennent à de vagues et creuses déclamations sur l'antique prépondérance et les droits méconnus de la haute noblesse; mais le principe de tout ce bruit, c'était, messieurs, une compétition de tabourets. Dominés le plus souvent par des femmes qui ont parfois plus de cœur et plus de tête que leurs amants, ils entremêlent les galanteries et les combats et introduisent dans les camps le raffinement des plaisirs; ils envoient aux belles les clefs des places fortes, gagnent des batailles pour plaire aux beaux yeux de leurs maîtresses, et font payer à la France la rançon de leurs folles amours. Tandis que de l'autre côté du détroit, l'aristocratie devient de plus en plus l'arbitre des destinées de l'Angleterre, parce qu'elle est la fidèle gardienne et des libertés publiques et des traditions nationales, la noblesse française, qui n'a jamais su être une aristocratie, s'agite dans le vide entre la royauté qu'elle menace et la bourgeoisie qu'elle méprise, cherche ses appuis à la cour du roi d'Espagne et dans les bas-fonds de la populace, introduit les armées étrangères dans le sein de la patrie et soudoie l'émeute. Quoiqu'il y ait eu pendant la Fronde à Paris, à Bordeaux, bien des violences, et que la moindre des guerres civiles fasse encore trop de victimes, on ne rencontre, pendant la durée des troubles, qu'une seule de ces scènes de carnage, épisodes atroces et ordinaires des révolutions, et qui les rendent toujours détestables : ce fut le massacre de l'Hôtel de ville du 4 juillet 1652. Ce massacre, c'est le parti des princes qui l'autorisa ou qui le laissa faire; il couronna son rôle pendant la Fronde en se souillant de cette tache de sang. C'était, disait-on, pour exterminer les mazarins; mais ce qu'il faut ajouter, c'est que tous ces grands ennemis du Mazarin n'avaient presque pas cessé de négocier avec lui, et l'on soupçonne à bon droit beaucoup d'entre eux de n'avoir pas ardemment souhaité sa ruine parce qu'ils espéraient obtenir de lui plus que de tout autre. Satisfaire leurs prétentions était, à vrai dire, chose fort difficile; trois royaumes comme la France n'y eussent pas suffi. Quand, à la paix de Rueil, ils furent mis en demeure de les formuler par écrit, il n'était pas de simple gentilhomme qui n'en présentât d'exorbitantes, si bien qu'ils prêtèrent à rire au public et qu'eux-mêmes se moquèrent les uns des autres. Enfin, le jour arrive où il leur faut se contenter d'un pardon hautain. Ces fiers seigneurs qui exigeaient des provinces entières, trop heureux maintenant que le maître les tolère auprès de sa personne, se disputent le prix de la servilité; ces brouillons finissent en courtisans. Tel fut le parti des grands et des princes. Aussi personne, à ma connaissance, ne s'est encore avisé de les défendre; sur leur compte, au moins, on est unanime : tous reconnaissent à quel point leur conduite et les motifs qui la déterminèrent furent mesquins, intéressés, frivoles, misérables. Ce qui a le plus manqué à la Fronde, c'est la grandeur; mais ceux qui, dans la Fronde, ont le plus manqué de grandeur, ce sont les grands.

J'ai tort peut-être, messieurs, d'attirer ainsi votre attention sur les misères des différents partis au temps de la Fronde, et il serait sans doute plus adroit de voiler à vos regards tous ces aspects défavorables de l'époque où nos *Mémoires* vont nous introduire. Mais, vous le savez, les romans et les pièces de théâtre où tous les personnages sont bons et vertueux ne sont pas toujours les moins fades: il en est d'autres qui ne contiennent guère que d'assez vilains rôles et qui n'en offrent pas moins un vif intérêt; la Fronde est de cette sorte. D'abord, quoique les caractères y soient pour la plupart médiocrement sympathiques, ce sont pourtant des caractères; il peut s'en rencontrer même dans une comédie d'intrigue. Les personnages de la Fronde, je ne dis pas seulement les hommes supérieurs dont l'originalité expressive sollicite pour ainsi dire le pinceau, je dis même les plus éloignés d'inspirer l'admiration, ont cependant leur physionomie

propre qui se dégage des *Mémoires* distincte et vivante. C'est un caractère, par exemple, malgré toutes ses contradictions, ou plutôt à cause de ces contradictions mêmes, ce duc d'Orléans, aussi habile à parler qu'incapable d'agir; ambitieux et insouciant; irritable et poltron; se laissant toujours engager, mais ne s'engageant jamais lui-même; très-pénétrant pour découvrir les inconvénients de tout ce qu'on propose, mais se gardant bien de rien proposer à la place; opiniâtre dans l'irrésolution, et dépensant de merveilleuses ressources d'esprit et d'éloquence à dissimuler son parti pris de ne prendre aucun parti. C'est un caractère, ce duc de Beaufort, bizarre idole du peuple, roi des Halles, fanfaron et gauche, qui commet d'un air important et convaincu toutes les bévues dont la fortune lui offre l'occasion, qui oublie ce qu'il veut dire à mesure qu'il parle, qui s'embrouille dans ses discours à la seconde phrase, plaisant par ses quiproquos, vraiment comique enfin dans sa vaniteuse incapacité. C'étaient des caractères aussi, ces femmes célèbres de la Fronde : une duchesse de Chevreuse, active, entreprenante, sachant, à force de manéges, diviser des alliés et réconcilier des adversaires, ennemie redoutée de Richelieu et de Mazarin, capable de braver tous les périls pour ses amants, mais capable aussi de les sacrifier sans regret et sans combat à quelque nouveau caprice; une duchesse de Longueville, pleine d'artifice et de séduction, maîtresse dans l'art de gagner les cœurs et cachant sous un air de langueur, qui n'était pas le moins dangereux de ses attraits, une indomptable énergie ; une princesse Palatine, ferme et déliée, ouverte et adroite tout ensemble, considérée dans tous les partis, se dirigeant à l'aise dans le dédale des intrigues, nature fine et ardente, âme peu commune, se donnant tout à Dieu après avoir été tout au monde, digne enfin d'offrir à Bossuet son panégyriste la matière de grandes et sublimes leçons. Tous ces caractères se développent par la lutte, s'accusent par le contraste. Placés en regard les uns des autres et comme sur le même théâtre, ils s'offrent d'eux-mêmes aux comparaisons et aux parallèles. Si, pendant la Fronde, on voit avec curiosité un Turenne et un Condé se tenir en échec sur les champs de bataille, c'est aussi un plaisir de voir se jouer des parties où les cartes sont tenues par des joueurs tels que Retz et Mazarin.

Mais pour concevoir tout l'intérêt que présente la Fronde, il faut surtout en bien mesurer la portée, en distinguer nettement les conséquences, faire enfin à la Fronde toute la place qu'elle mérite dans l'économie de notre histoire. Plusieurs sont trop enclins à la considérer comme un épisode fortuit et factice, sans lien ni avec ce qui précède, ni avec ce qui suit, véritable hors-d'œuvre dans l'histoire du XVIIe siècle. Laissez-moi vous montrer qu'un examen attentif conduit à des conclusions fort différentes. Bien que la Fronde ne soit qu'une sédition réprimée, elle exerça pourtant par des voies diverses une influence considérable sur l'état politique et social, les mœurs, la littérature, le génie de la grande époque qu'elle prépare, elle forme entre le règne de Louis XIII et celui de Louis XIV comme un intermédiaire nécessaire : c'est un anneau qu'on ne peut supprimer sans briser la chaîne.

Comparez, en effet, l'état de l'esprit public sous Louis XIII et sous Louis XIV; comparez, pour ainsi dire, la physionomie de ces deux règnes. Le règne de Louis XIII, à l'intérieur, n'est qu'une suite de conspirations. Grands, princes, reines, tous conspirent; c'est une mode : il n'est pas jusqu'au roi qui ne conspire de temps à autre contre le premier dépositaire de son autorité. L'empire des lois est faible; les édits les plus exprès sont violés ouvertement. Richelieu dompte les résistances, mais par la force et par la terreur, en faisant tomber les têtes qui ne veulent pas plier. Vigilant et infatigable, il passe à travers tous les écueils et tient ferme contre les vents contraires; mais ces vents ne cessent pas de souffler et plus d'une fois sont près de lui arracher le gouvernail. Sous Louis XIV, au contraire, et dès le début, le vaisseau vogue majestueux et calme sur une mer sans orages. Tout se tait, tout se range, tout se soumet : autant l'obéissance était contrainte et frémissante sous Louis XIII, autant elle est maintenant volontaire et empressée. L'esprit des temps a changé à tel point que les projets séditieux de Fouquet, assez analogues pourtant à ceux de beaucoup de conspirateurs du règne précédent, semblent de la démence. D'où vient, messieurs, cette différence si frappante entre les temps qui précèdent et ceux qui suivent la régence d'Anne d'Autriche, et comment expliquer ce contraste, sinon par l'action qu'ont exercée les événements accomplis dans l'intervalle?

C'est qu'en effet la Fronde fut pour le XVIIe siècle une école d'où il sortit sensiblement changé. Je sais qu'il ne faut pas abuser des comparaisons entre les diverses périodes d'une société ou d'un siècle et les phases successives d'une vie d'homme; mais, quand il s'agit du XVIIe siècle, l'analogie n'est pas sans justesse. On peut dire que le XVIIe siècle, après ce rapide développement des premières années qui répond au règne d'Henri IV, eut sa première jeunesse remuante, indisciplinée, mal contenue par une autorité insuffisante et capricieuse : c'est le temps de la régence de Marie de Médicis et des premières années de Louis XIII. Puis il dut se soumettre à la règle inflexible, à la dure férule de ce maître terrible et détesté qui s'appelait Richelieu. Devenu tout à coup libre et trop libre, étonné lui-même de son élargissement, il en goûte d'abord la douceur avec une sorte de contentement tranquille : ce furent les heureux commencements de la régence d'Anne d'Autriche. Bientôt il abuse de sa liberté, il se jette dans les aventures; c'est son âge orageux, c'est la Fronde. Il sort enfin de cette période agitée, ayant acquis de l'expérience à ses dépens, guéri du goût des intrigues hasardeuses, mûri par l'épreuve, mais sans perdre cette force, cette fertilité de ressources, cette trempe particulière que donnent la pratique d'une vie aventureuse et l'exercice même fébrile et déréglé de nos facultés. La Fronde, en effet, chose rare dans l'histoire des guerres civiles, ne dépassa pas la mesure ni la durée d'une leçon qui profite. Tandis que d'autres révolutions laissent après elle une tradition et comme un ferment d'anarchie qui rend pour longtemps difficiles les rapports des gouvernements et des peuples, la Fronde ne laissa guère dans les esprits que le besoin de l'obéissance, le goût de la discipline, le sentiment des bienfaits de l'ordre et de l'autorité. Celui qui a payé cher quelques coups de tête et quelques entraînements passagers en garde un souvenir salutaire qui le prémunit contre de nouvelles fautes et le rend sage. Mais si le déréglement se prolonge et franchit toutes les bornes, il se change en habitude, presque en besoin, et le souvenir des premiers écarts, loin d'être une leçon et une sauvegarde, n'est plus qu'un engagement à de nouveaux désordres. La Fronde fut une expérience assez dure, un mal assez aigu pour corriger les imprudents qui s'y étaient exposés; elle ne

devint pas une de ces maladies profondes et chroniques qui attaquent les organes et pénètrent jusqu'aux sources de la vie.

Si la Fronde fut un enseignement pour l'esprit public, elle en fut un aussi pour la royauté. D'abord elle lui donna une conscience nouvelle, un sentiment plus complet de sa force. Pendant quatre ans, les partis avaient offert le spectacle de leur impuissance. Les parlements et les grands n'avaient pu parvenir à former un faisceau solide et résistant. Le pouvoir n'avait eu à certains moments qu'à les laisser faire; ils s'étaient divisés jusqu'au morcellement, incapables d'imprimer au mouvement une direction précise, incapables même d'exercer une action commune. La royauté, prise entre la guerre civile et la guerre étrangère, sortait de cette situation, qui en d'autres temps eût pu devenir si funeste, sans avoir été contrainte à faire avec l'Espagne une paix désavantageuse ou prématurée, sans subir à l'intérieur aucune transaction qui limitât ses droits ou affaiblît son prestige. Son triomphe était sans mélange. Les concessions qu'elle avait dû faire de temps à autre pour conjurer les plus pressants périls, elle les retirait. Mazarin, qui avait soulevé tant de fureurs, dont la personne avait été, en quelque sorte, le point de mire de la sédition, Mazarin, dont les biens avaient été vendus et la tête mise à prix, revenait, après deux courtes retraites, maître du gouvernement, du royaume et du roi, assez fort pour exiler quelques-uns de ses principaux ennemis, assez fort même pour en épargner un bien plus grand nombre. La Fronde capitulait à merci; elle n'était parvenue qu'à démontrer l'inanité de toutes les résistances à la volonté royale, la possibilité pour le souverain de tout entreprendre, la nécessité pour les peuples de tout subir. Ainsi elle laissa le champ libre à la royauté et la servit plus qu'elle ne la gêna. Les révolutions n'ont pas toujours les conséquences qu'on en pouvait espérer ou craindre, et, par contre, elles conduisent quelquefois à des résultats qu'on n'attendait guère. Qui oserait dire, à leur point de départ, quel sera leur point d'arrivée? Loin d'ébranler, en fin de compte, l'autorité royale, la Fronde précipita à sa manière l'achèvement de l'œuvre si laborieusement poursuivie par Richelieu au profit de cette autorité. Elle permit à Louis XIV de concentrer dans ses mains un pouvoir plus absolu, plus despotique et à la fois plus populaire que ne l'avait été celui d'aucun de ses prédécesseurs.

Ce n'est pas seulement par voie de réaction que la Fronde exerça une sensible influence sur le règne de Louis XIV et tourna au profit de son gouvernement. On n'a pas assez remarqué qu'après en être resté maître, Louis XIV donna satisfaction sur bien des points aux sentiments dont elle avait favorisé l'expression, je veux dire à ces sentiments généraux qui, dans les époques troublées, se dégagent en quelque sorte du conflit des opinions et des intérêts, dominant les questions secondaires et les contradictions des partis. Ainsi, une des causes les plus actives de la Fronde fut la haine qu'inspiraient, non pas seulement la personne de Mazarin, mais en général les premiers ministres. On avait subi tour à tour le maréchal d'Ancre, le connétable de Luynes, Richelieu. On voyait leur place occupée maintenant par un Italien méprisé qui parlait à peine le français. On ne distinguait pas entre ces dépositaires successifs de la puissance royale, si différents par la valeur personnelle et par les services rendus : tous étaient également odieux à des titres divers, ou plutôt au même titre; tous étaient de Concini, intéressés, pensait-on, à tromper le prince et à opprimer les sujets, haïssables parce qu'ils s'interposaient entre le peuple et son roi pour le plus grand mal de l'un et de l'autre. Tel était le sentiment ou, si vous l'aimez mieux, le préjugé général; et, bien loin que l'on conçût alors l'idée de cette forme savante de gouvernement où les ministres couvrent le monarque, on souhaitait ardemment le gouvernement personnel du prince s'occupant lui-même de ses affaires et faisant son métier de roi. « Vive le roi et point de Mazarin! » c'est le cri qui retentit le plus souvent pendant la Fronde, le cri vraiment populaire et presque unanime. Et ne croyez pas que ce cri fût hypocrite : ne croyez pas que cette prétention de chasser le ministre sans manquer de respect au roi fût seulement, comme à d'autres époques, une ruse de guerre, une tactique. Au temps de la Fronde, cette prétention était presque toujours sincère. Autant l'obéissance au seul vrai maître semblait facile et honorable, autant l'asservissement à un favori paraissait révoltant et honteux. Les mesures même les plus violentes contre le Mazarin étaient d'avance approuvées et populaires; les moindres démarches qui mettaient visiblement en cause l'autorité royale soulevaient des objections et des résistances. Tout contre le ministre, rien contre le roi. C'était une inconséquence, je le veux bien, et qui fut en un sens la faiblesse de la Fronde; mais ces deux sentiments contradictoires n'en existaient pas moins ensemble; l'histoire du Parlement en fournit des preuves innombrables. On poussait ferme contre le Mazarin; puis arrivait un moment où l'on se disait qu'aller plus loin, ce serait porter atteinte à la majesté souveraine; alors on s'arrêtait, tant il est vrai que le sentiment général, le vœu dominant était celui-ci : un roi, et plus de premier ministre. Or Louis XIV fit de ce désir public le premier principe de son gouvernement. Sans doute il n'ôta pas le ministère à Mazarin, parce que celui-ci gouvernait avec une habileté consommée, que lui-même se sentait trop jeune encore et que d'ailleurs le maintien et l'affermissement du ministre était, après la Fronde, la victoire de l'autorité royale elle-même. Mais il se promit que Mazarin, quand il viendrait à mourir, n'aurait pas de successeur. Vous savez, messieurs, s'il tint parole. Lorsque, dans la nuit du 8 au 9 mars 1661, Mazarin eut rendu de dernier soupir, le jeune roi, informé aussitôt, s'habilla à la hâte, manda d'urgence le chancelier Le Tellier, le surintendant Fouquet et Lyonne, et leur commanda de ne rien expédier sans lui en parler. Dès le lendemain, il convoqua au Louvre les grands du royaume, les officiers de la couronne, les ministres, et leur dit, selon Mme de Motteville, « qu'il voulait à l'avenir gouverner lui-même son royaume; qu'il espérait que Dieu lui ferait la grâce de s'en bien acquitter et de bénir les bonnes intentions qu'il avait d'agir selon la justice et la raison; que pour cet effet il ne voulait point de premier ministre; qu'il se servirait de ceux qui avaient des charges pour agir sous lui selon leurs fonctions, et que s'il arrivait qu'il eût besoin de leur conseil, il le leur demanderait (1) ». A ce langage, un sourire de doute effleura, j'imagine, les lèvres de Fouquet et de quelques autres gens de cour : ils y furent trompés. Louis XIV sentait que cette résolution de gouverner seul satisfaisait un besoin de l'esprit public qui s'était manifesté

(1) *Mém. de Madame de Motteville*, t. IV, p. 248.

pendant la Fronde avec une vivacité singulière, et qui, sur la tombe à peine fermée de Mazarin, s'exprimait encore par cette plaisante épitaphe que la malice populaire se plaisait à répéter :

Ci-gît l'Éminence deuxième ;
Dieu nous garde de la troisième !

C'était aussi profiter des leçons de la Fronde que d'introduire l'ordre dans l'administration et surtout dans les finances. Lorsque au régime des expédients ruineux Colbert substituait un régime de contrôle sévère et régulier, faisait rendre gorge aux financiers pour le passé, réduisait leurs bénéfices pour l'avenir et les soumettait à une exacte surveillance, diminuait les impôts les plus onéreux pour les classes pauvres, la taille, la gabelle, et s'efforçait de faire prévaloir l'esprit d'économie, il portait remède à ce malaise, à ces souffrances qui avaient provoqué l'irritation publique et les premiers mouvements de la Fronde. Je sais que Colbert fut impopulaire, et les raisons en sont nombreuses : il était ministre, il était à la tête des finances; c'était lui, après tout, qui levait les impôts; il avait, aux yeux du public, beaucoup moins l'honneur de les réduire que le tort de les exiger; il passait à bon droit pour dur et inexorable; il avait lésé beaucoup d'intérêts, mécontenté ceux qui profitaient du désordre : on s'expose quelquefois à l'impopularité en faisant la guerre aux abus, non moins qu'en les défendant. Mais si Colbert ne se ménageait pas la faveur publique pour lui-même, il l'assurait à Louis XIV. Un éminent écrivain a dit, sacrifiant peut-être un peu trop Mazarin à Colbert : « Le temps que Mazarin perdait à mal régner, Colbert l'employait à bien servir son roi [1]. » Il s'appliqua en effet à guérir les maux qui avaient rendu si odieux le gouvernement de la reine-mère et du cardinal, ces maux dont la Fronde avait montré toute la gravité. Digne auxiliaire de Louis XIV, il répondit parfaitement, en ce qui le concernait, aux besoins des temps, vaguement ressentis par tous, mais qui ne parviennent pas à se formuler nettement jusqu'au jour où un grand homme les démêle, les envisage avec fermeté, leur donne satisfaction par un ensemble de mesures pratiques et de réformes efficaces.

Enfin, un sentiment qui, en dépit de certaines apparences, s'affirme avec énergie pendant la Fronde, c'est le sentiment national. Le titre d'étranger fut une des principales raisons qui soulevèrent tant de haines contre Mazarin, et l'origine espagnole de la régente elle-même ne fut pas de lui aliéner les sympathies. Préventions mal fondées, sans doute; car cet Italien et cette Espagnole étaient devenus, il faut le reconnaître, parfaitement Français. Mais enfin ces prétentions existaient : elles compromirent Anne et Mazarin, comme elles avaient autrefois compromis Marie de Médicis et Concini. Il est étrange, direz-vous, de chercher la manifestation du sentiment national dans une sédition où l'on rencontre tant de connivences avec l'ennemi. Mais si vous regardez au fond des choses, vous verrez que ces connivences eurent précisément pour effet de ruiner les partis qui s'en rendirent coupables. Du jour où ces partis cédèrent à la tentation de demander à l'Espagne son dangereux appui, ils s'affaiblissent et se perdent, parce qu'aussitôt la conscience publique les abandonne et les condamne. Au Parlement de Bordeaux comme à celui de Paris, dès qu'il est question d'accepter le concours de l'étranger, dès que le bruit de semblables projets commence seulement à se répandre, les protestations s'élèvent, les murmures éclatent, la faction se désagrège; et si le parti de la cour a le dernier mot, si tout le monde finit par se soumettre à la reine et à son ministre, c'est qu'on est enfin persuadé qu'ils sont les seuls dont les intérêts ne se rencontrent jamais avec ceux de l'Espagne. Ainsi, soit que vous vous demandiez pourquoi la Fronde éclate ou pourquoi elle finit, vous verrez se manifester, en sens inverse il est vrai, le sentiment national, dont la vivacité s'accuse davantage encore par ces contradictions mêmes. Oui, messieurs, on ne peut le contester sans méconnaître le sens des événements et la logique de notre histoire : il est une grande cause qui domine tous les partis de la Fronde, qui détermine leurs destinées, qui fait leur force véritable ou leur secrète faiblesse, selon qu'ils paraissent la défendre ou qu'ils la trahissent, qui porte bonheur à Condé quand il la sert sur les champs de bataille de Rocroi et de Lens, qui lui porte malheur au faubourg Saint-Antoine et aux Dunes quand il la combat; une cause dont les grands semblaient souvent ignorer les droits supérieurs et la force invincible, mais à laquelle la masse de la nation, seule capable de donner la force aux gouvernements et aux partis, conservait un attachement instinctif et inviolable; une cause qui fut victorieuse avec la royauté et en quelque sorte plus victorieuse encore, car c'est à l'honneur de la représenter que la royauté dut sa victoire : cette cause, messieurs, vous l'avez nommée, c'est la cause de la patrie.

Comment Louis XIV réalisa l'idée d'une royauté complétement nationale et française, comment il comprit que son pouvoir à l'intérieur serait d'autant plus fort, d'autant plus respecté qu'il donnerait à la France plus de grandeur et d'éclat au dehors, c'est ce que nous apprend toute l'histoire de son règne. On pourra lui reprocher à bon droit bien des fautes, des guerres injustes, des excès de pouvoir, des prodigalités ruineuses, des scandales funestes aux mœurs publiques; mais quand on voit ce jeune roi, aussitôt qu'il a pris en main le gouvernement, imposer avec tant de hauteur à Londres, à Rome, à Madrid, dans l'Europe entière, le respect des prérogatives de sa couronne qui sont celles de la France; quand on observe combien ce gouvernement personnel, réformateur et national, répondait aux instincts profonds, aux aspirations persistantes qui se dégagent des troubles confus de la Fronde, on ne s'étonne pas que la nation ait aussitôt reconnu dans son nouveau roi celui qu'elle attendait. Aussi comme tous s'inclinent! comme on voit, selon le mot de Voltaire, l'esprit de faction se changer en émulation de servir le prince! comme l'admiration unanime efface en un instant jusqu'au souvenir des divisions passées! Les désordres de la Fronde, sitôt suivis de ce calme et majestueux début du grand règne, ressemblent, si vous me permettez cette comparaison, à ces instants d'attente agitée qui précèdent un magnifique concert, alors que le bruit désordonné des instruments qui s'essayent se mêle aux rumeurs de la foule; puis le chef d'orchestre paraît, impose le silence d'un geste, et la symphonie commence, harmonieuse et cadencée, au milieu de l'attention inquiète d'un auditoire avide d'admirer.

Je n'insiste pas davantage sur ces liens qui rattachent la Fronde à tout le développement politique de la société du XVIIe siècle. J'ai hâte de vous faire voir que la littérature en

1. Nisard, *Hist. de la littérature française*, t. II, p. 409.

a de diverses manières également ressenti le contre-coup.

Je pourrais observer d'abord que les grandes époques littéraires ont presque toujours commencé par des périodes de troubles, de guerres, de dissensions, d'émotions publiques suivies d'une période de paix ou de sécurité au moins relative. Le siècle d'Auguste offre, en ce point, une analogie remarquable avec le siècle de Louis XIV. Il semble que l'effervescence d'une crise favorise le développement des facultés créatrices de l'esprit humain, et que le calme soit ensuite nécessaire pour assurer aux lettres le bénéfice de ce développement. Mais ces considérations générales nous entraîneraient trop loin, et peut-être n'arriverions-nous pas à en tirer ni des lois bien précises, ni des conclusions bien instructives. Essayons plus modestement, et sans sortir de l'époque qui nous occupe, de déterminer comment la Fronde facilita, hâta le grand mouvement littéraire du XVIIe siècle, et contribua, dans une certaine mesure, à lui donner ses caractères distinctifs. Ce rôle de transition et de préparation que nous avons reconnu à la Fronde dans le domaine politique, elle l'eut aussi, nous allons le voir, dans la littérature.

Le trait saillant de notre histoire littéraire au temps de Louis XIII et au commencement de la régence d'Anne d'Autriche, c'est, messieurs, l'influence des salons. Mais ces salons, il est important de le remarquer, n'étaient pas nombreux, et il y en avait un, celui de l'hôtel de Rambouillet, qui effaçait tous les autres et qui, pour ainsi dire, faisait la loi. Si vous exceptez deux grands génies solitaires, plus capables de créer des courants nouveaux que de subir les impulsions étrangères, Descartes et Corneille, presque toute la vie littéraire, à l'époque dont je parle, se concentrait à l'hôtel de Rambouillet. Richelieu comprit que les lettres étaient une puissance, et, avec sa pénétration d'homme d'État, il devina que cette puissance devait avoir son rôle dans l'achèvement de la double entreprise qu'il avait commencée : assurer la suprématie, en Europe, à la France et, en France, au pouvoir royal. Il eut donc la pensée d'agir sur les lettres; il attira autour de lui des poëtes, des écrivains, les protégea, se mêla même un peu trop de les régenter. Il réussit à fonder une institution utile et nationale, l'Académie française; mais il ne réussit pas à devenir le centre du mouvement littéraire. De même qu'en politique l'esprit de parti et de faction fut sans doute comprimé par son inflexible énergie, mais n'abdiqua pas, de même la littérature continua de vivre en dehors de l'action du pouvoir. La place que Richelieu voulait prendre à l'égard des lettres était déjà prise; l'hôtel de Rambouillet resta en possession de son empire. Mais les troubles de la Fronde dispersèrent la société de l'hôtel de Rambouillet. Et alors il se fonda un très-grand nombre de salons, mais sans qu'aucun hérità du prestige que celui de la célèbre Arthénice avait exercé. Retz eut autour de lui son petit cercle de lettrés et d'écrivains; les princesses de Condé avaient le leur; il y eut aussi celui de Scarron, celui de Ninon de Lenclos, un peu plus tard ceux de la grande Mademoiselle et de Mme Duplessis-Guénégaud. Or, cette multiplicité des salons marque la transition entre le temps de l'hôtel de Rambouillet et celui de la cour de Louis XIV. Le morcellement de la société littéraire permet à Louis XIV de devenir le centre de la littérature, comme le morcellement des partis lui permet de faire du pouvoir royal l'unique autorité de l'État : on détourne plus aisément vingt petits ruisseaux qu'une grande rivière. En même temps donc que Louis XIV absorbe tous les partis dans un seul, le grand parti du roi et de la France, il substitue à tous les salons des particuliers l'unique salon national et français, la cour. Supposez un instant que l'hôtel de Rambouillet se fût trouvé, au début du règne, dans son plein éclat; Louis XIV aurait eu beaucoup plus de peine à réunir cette cour si brillante, à en faire le principal séjour et comme le lieu enchanté de l'esprit et des lettres. Fouquet voulut avoir aussi une cour qui réunît les écrivains, les poëtes, qui le disputât à celle du roi; c'est une des choses que le roi ne lui pardonna pas.

En se préoccupant ainsi des lettres, Louis XIV, comme Fouquet, se souvenait de la Fronde. Car la Fronde confirma ce que Richelieu avait senti, ce qu'autrefois déjà la Ligue avait révélé, quoique d'une manière fort différente : l'action qu'exercent les écrivains sur l'esprit public, l'importance qu'ils prennent ainsi dans l'État, et l'intérêt qu'a le pouvoir à les mettre de son côté. L'hôtel de Rambouillet leur avait donné place dans la haute société; la Fronde leur fit jouer un rôle très-actif dans les événements publics. Comme ils étaient d'ordinaire dans la domesticité des grands seigneurs, ceux-ci se servirent d'eux et de leur plume dans l'intérêt des factions. La Fronde ne produisit pas, il est vrai, de satire Ménippée; ne nous en étonnons pas : outre que tout dans la Fronde est plus petit que dans la Ligue, la satire Ménippée était l'œuvre indépendante et spontanée de quelques hommes dont le bon sens, le cœur, le patriotisme, étaient sincèrement révoltés par les ridicules et les folies coupables de la Ligue; dans la Fronde, on ne rencontre guère que des pamphlets de commande et des satires soudoyées. Mais ces écrits, pour la plupart misérables, n'en furent pas moins très-nombreux, très-lus, très-capables, nous en avons mille preuves, d'exercer une influence considérable. Il y avait là encore un enseignement qui, pas plus que toutes les autres leçons de la Fronde, ne fut perdu pour Louis XIV. Lorsque ce prince donna aux gens de lettres des pensions sur sa cassette, comme plus tard lorsqu'il accepta pour lui-même le titre de protecteur de l'Académie française conféré jusqu'alors à des princes ou à des grands seigneurs, il tourna au profit du prestige de son trône cette influence de la littérature qui, pendant la Fronde, s'était misérablement dépensée au profit de la guerre civile; il substitua à la domesticité des particuliers une domesticité plus générale, plus haute, moins humiliante; il ôta aux grands le privilége de compter les écrivains parmi leurs clients, la tentation et le moyen de s'en faire des auxiliaires. Ainsi, indépendamment des goûts personnels du roi, le seul spectacle de la Fronde suffisait à éveiller dans son esprit la pensée et le désir de se déclarer le protecteur suprême des lettres.

Ces conditions en quelque sorte extérieures où sont placés les écrivains, ce régime qui leur est fait, ont assurément de grandes conséquences. La Fronde, pourtant, exerça sur la littérature du XVIIe siècle, sur son esprit même, un autre genre d'influence plus intime, plus essentielle. Elle en favorisa la tendance principale et distinctive, l'observation de l'homme moral, l'étude sous toutes ses formes des inclinations, des passions, des contrastes, des misères de l'humaine nature. La Fronde fut en effet une de ces époques où, selon l'expression familière et spirituelle de M. Sainte-Beuve, « l'homme retourne son habit devant nous. » — « Il n'est rien de tel, ajoute-t-il, que de voir une Fronde pour se rafraîchir dans l'idée de la nature humaine. » Et l'éminent critique rapporte ce mot que lui disait Letronne en 1848 : « C'est

désagréable, mais que c'est curieux pour l'observateur! C'est comme si l'on voyait le corps humain après qu'on en aurait ôté la peau. » J'ajoute que le XVIIe siècle fut heureux, pour sa littérature comme pour tout le reste, d'avoir vu seulement « une Fronde » et non pas quelque chose de pis. La Fronde semble, si je l'ose dire, une guerre civile faite exprès pour un siècle qui devait être le siècle des moralistes. Ce qu'on y voit, en effet, ce n'est pas, comme en d'autres temps, le choc de doctrines philosophiques ou religieuses ou de systèmes politiques radicalement opposés, moins encore d'utopies et de convoitises sociales; ce sont des intérêts, des ambitions, des passions personnelles, qui se combinent de mille manières diverses, se liguent, se trahissent, se dupent, se neutralisent, se combattent. Remarquez ce trait significatif : au plus fort de la lutte, tout le monde, ouvertement ou en secret, négocie. Comme l'observation morale devient pénétrante et déliée dans ce milieu d'intrigues, de diplomatie sans cesse en éveil, où chacun s'habitue à étudier son voisin, à démêler les divers caractères des hommes, les motifs qui les font agir, les raisons qu'on peut avoir de compter sur eux ou de s'en défier! Nul frondeur, pour peu qu'il eût de finesse, n'est sorti de la Fronde sans avoir amassé aux dépens d'autrui et aux siens une riche provision d'observations morales, sans être désabusé sur les autres et quelquefois sur lui-même. N'apercevoir les traces de cette influence de la Fronde que dans les livres immédiatement inspirés par l'expérience de cette guerre civile, comme les *Maximes* de la Rochefoucauld, ce serait méconnaître le caractère subtil et latent de beaucoup d'influences, pourtant très-réelles, que subit la littérature. A un point de vue plus général et plus large sans être moins vrai, on peut dire non pas que la Fronde détermine, ce serait trop lui attribuer, mais qu'elle favorise un courant d'observation morale dont bénéficient, non-seulement ceux qui se sont trouvés mêlés aux factions, tels que Retz et la Rochefoucauld, mais le siècle dans son ensemble, mais Molière, Pascal, Bossuet, plus tard Bourdaloue, la Bruyère, même Saint-Simon, si célèbres par leurs portraits ou leurs *caractères*, et tant d'autres enfin dont la commune gloire est d'avoir dans mille cadres, sous mille formes différentes, étudié, analysé, approfondi, traversé en tous sens le cœur de l'homme.

A ces caractères de la Fronde, si bien faits pour aiguiser la pénétration, ajoutez, ce qui sollicite aussi les réflexions morales, d'étranges vicissitudes qui mettent le même personnage tour à tour aux prises avec les situations les plus opposées et réveillent, par des contrastes saisissants, l'idée de l'instabilité de la fortune et des caprices de la destinée. Un jeune roi, héritier de la plus ancienne monarchie de l'univers, et sa mère, petite-fille de Charles-Quint, s'échappant de leur capitale la nuit comme des voleurs; pendant ce temps, la fille de Henri IV chassée du trône des Stuarts, réfugiée au Louvre et forcée de faire garder le lit à sa fille en hiver parce qu'elle n'a pas un morceau de bois pour se chauffer; un ministre échangeant la souveraine puissance contre l'exil, tour à tour proscrit et triomphant; un premier prince du sang couvert de gloire, d'abord fidèle défenseur de la cour, puis jeté par elle en prison, arrosant des œillets à la Bastille quand il apprend que sa femme organise des armées, fait la guerre et soulève la France; puis tiré de prison par ce même Mazarin qui l'y avait fait enfermer, craignant bientôt après d'y rentrer et fuyant à bride abattue, lui, le plus intrépide des héros, devant un troupeau d'ânes qu'il prend pour des cavaliers lancés à sa poursuite; ce vainqueur de Rocroi et de Lens passant dans l'armée des Espagnols et faisant de vains efforts pour réparer les coups irréparables qu'il a lui-même portés à leur puissance militaire; puis enfin, rentré en grâce, affectant de servir à table ce roi dont il avait également illustré et troublé la minorité, et, après avoir été tour à tour le plus redoutable des hommes de guerre et le plus obstiné des rebelles, devenant le plus empressé des courtisans : quels spectacles, messieurs! quelle matière de réflexions pour tous ceux qui on vu ces choses et médité sur ce qu'ils ont vu! Et cependant, au milieu de toutes ces vicissitudes, nulle catastrophe tragique, nul bouleversement profond. Au point de vue politique, nous l'avons dit, la Fronde s'arrête à temps; il en est de même au point de vue de son influence morale et littéraire. La crise est assez forte sans l'être trop. C'est une tragi-comédie pleine d'incidents, de péripéties imprévues, de coups de théâtre; mais on n'y voit ni trône abattu, ni échafaud dressé. La Fronde eut des révolutions ce qui les rend curieuses; elle n'en eut pas ce qui les rend sinistres et terribles. C'est pourquoi elle favorise, elle affine la faculté d'observation pénétrante et profonde, sévère il est vrai et dénuée d'illusions, mais judicieuse et saine; elle n'engendre pas, comme d'autres révolutions plus subversives et plus formidables, le désarroi des doctrines, le malaise propre aux générations désorientées, le besoin des émotions violentes ou étranges, la mélancolie inquiète et maladive. La Fronde produit la Rochefoucauld et ses *Maximes*; il faut d'autres bouleversements sociaux et moraux pour enfanter *René* ou *Hernani*.

Un signe qui, parmi beaucoup d'autres, dénote ces affinités entre les caractères de la Fronde et ceux d'une littérature dont l'étude et la peinture morales devaient être le principal thème, c'est précisément le grand nombre de *Mémoires* dont la Fronde a été l'occasion. Car le genre des *Mémoires* n'est guère autre chose, surtout dans notre pays, que l'histoire contemporaine racontée par des moralistes. C'est là qu'on s'attache à dépeindre les personnages, à démêler les motifs des actes plus encore qu'à découvrir les causes lointaines et abstraites des événements; là qu'on peut semer les réflexions, multiplier les anecdotes, les traits de mœurs, dessiner des portraits et des parallèles. Ces caractères communs à tous les Mémoires s'accusent d'autant plus dans ceux de la Fronde que ceux qui les ont écrits, non-seulement ont vu les événements qu'ils racontent, mais y ont payé de leur personne : ce sont plus que des témoins, ce sont des acteurs. D'ailleurs, la variété de ces Mémoires en égale le nombre : ils nous placent successivement à tous les points de vue; car il en vient de tout lieu. Ceux de Retz, supérieurs sans comparaison à tous les autres, sont d'un agitateur dangereux, d'un ambitieux sans scrupules, d'un politique perspicace et d'un écrivain de génie. Ceux de la Rochefoucauld, de ce spéculatif jeté dans l'action, comme on l'a très-justement appelé, trahissent le caractère équivoque de son rôle. Ceux de Mme de Motteville, fidèle amie d'Anne d'Autriche et qui ne s'éloigne presque pas de la cour, nous font connaître tout ce qu'on y dit et tout ce qu'on y pense. Au Luxembourg, Gaston d'Orléans a auprès de lui sa fille, la grande Mademoiselle, dont les Mémoires font à son père assez peu d'honneur; Mme de Longueville a près d'elle sa belle-fille, la duchesse de Nemours, qui, dans les siens, ne ménage pas sa belle-mère. Les acteurs même-

des seconds rôles nous racontent la part qu'ils ont prise aux événements et sont à même de savoir bien des détails que les autres ignorent, mais qui ont leur prix : voici, par exemple, les hommes d'affaires, les Gourville, les Lenet, gens de ressources et d'expédients qui sont au second plan dans les partis, et dont les partis ne pourraient se passer ; voici Gui Joly, bizarre aventurier qu'on désignerait assez bien, comme certains personnages de nos anciennes comédies, par le titre d'homme d'intrigue ; voici le P. Berthod, agent secret de Mazarin, qui nous met au courant de toutes les menées qu'il dirige soit à Paris, soit à Bordeaux, pour hâter la victoire de la cour et le retour du ministre. J'en pourrais nommer bien d'autres encore, sans parler des correspondances et des biographies du temps, qui se rattachent naturellement aux Mémoires et qui les complètent. Vous le voyez, messieurs, le répertoire est riche ; les rôles sont bien distribués et ne se répètent pas.

Ce n'est pas sans appréhension, messieurs, que j'aborde un sujet si abondant. La plupart de ces nombreux Mémoires sont des ouvrages volumineux, et qu'il est pourtant nécessaire de bien connaître pour conserver à chacun sa physionomie propre, pour en dégager l'essentiel et en cueillir la fleur. Je n'ose espérer d'y réussir autant que je le souhaiterais. Permettez-moi, cependant, de vous inviter à cette étude avec confiance : peut-être ne se rend-on pas assez compte de l'intérêt qu'elle présente ; peut-être pratiquons-nous trop peu en général cette collection de nos Mémoires qui forment une branche si importante de notre littérature. J'aurais ma récompense si je pouvais montrer que ces Mémoires méritent d'être étudiés, non-seulement à titre de documents utiles pour l'historien et pour l'érudit, mais comme les productions d'un genre tout français, comme des monuments parfois admirables de l'art de conter, de l'art de peindre et de l'art d'écrire. Ces mérites familiers à notre génie national, nous les rencontrerons, messieurs, dans beaucoup de Mémoires relatifs à la Fronde ; car ce sont des écrits qui portent le cachet du XVIIe siècle et qui suffiraient à en révéler la supériorité littéraire, en même temps qu'ils nous en retracent une des périodes, je ne dis pas les plus belles ni les plus aimables, mais les plus curieuses et les plus animées.

ANATOLE FELGÈRE.

DE QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS SUR L'ANCIEN TESTAMENT

MM. G. d'Eichthal. Ed. Reuss. A. Kayser

L'année qui s'écoule a vu paraître plusieurs publications importantes sur la critique de l'Ancien Testament, dont les unes mettent au jour des solutions nouvelles et les autres résument sous une forme substantielle les résultats de l'exégèse allemande. A la première catégorie appartient l'étude de M. Gustave d'Eichthal sur le récit de la création, contenu dans le premier chapitre de la Genèse (1).

I

M. G. d'Eichthal s'est déjà fait connaître avantageusement du public savant par un travail considérable sur *les Evangiles*, qui contient un examen approfondi du texte comparé des trois premiers évangiles. Ce sont les livres de Moïse qui le préoccupent aujourd'hui, et il a détaché d'une œuvre d'ensemble, qui n'est pas encore prête à voir le jour, un fragment qui lui a semblé essentiel. D'après lui, le récit de la création, que nous lisons à la première page des livres sacrés, est le remaniement d'un texte antérieur ; dans ce texte, corrigé et retravaillé, il signale un certain nombre de défauts et de contradictions. Un examen attentif lui a fourni, pense-t-il, les moyens de retrouver sous cette enveloppe défectueuse la forme originale et primitive que l'auteur avait donnée à sa pensée. Il nous offre en conséquence un récit de la création restauré, qui conserve tous les mérites du texte actuel, sa grandiose simplicité, son rhythme solennel, en le dégageant des compléments fâcheux dont une époque postérieure l'avait chargé. Je veux lui dire de suite que, sans me prononcer absolument sur ses conclusions, elles me semblent fort plausibles et que, s'il avait su donner une explication plus complète des motifs qui doivent avoir détruit en plusieurs points l'ordonnance du récit, son hypothèse serait de celles qui approchent le plus de l'évidence du fait démontré.

Et d'abord, la supposition du remaniement d'un texte antérieur n'a rien que de fort légitime. Le Pentateuque actuel est, de l'aveu unanime des critiques, le produit d'une série de compilations et de rédactions, sur la date seule et la portée desquelles les opinions diffèrent. Rien d'étonnant si un récit datant du VIIe ou du VIe siècle avant l'ère chrétienne, comme c'est peut-être le cas du nôtre, a été, sous l'influence de préoccupations nouvelles, retravaillé et modifié un siècle plus tard.

Seulement, en l'absence de preuves de perturbation résultant de la confrontation de notre texte avec d'autres textes, ou d'indications provenant d'auteurs anciens — ce que la critique appelle les preuves *externes*, — nous ne pouvons avoir recours qu'aux preuves *internes*, c'est-à-dire à celles qui résultent de l'examen de notre texte *unique* pris en lui-même et des irrégularités que nous croyons y découvrir. C'est un moyen plus délicat, dont il nous faut absolument contenter à défaut de l'autre, qui malheureusement nous a été refusé, mais dont l'emploi a donné entre des mains exercées de si remarquables résultats qu'une méfiance exagérée serait hors de propos.

Les « anomalies » qui deparent aux yeux de M. d'Eichthal le récit de la création sont les suivantes : une contradiction entre le premier verset, stipulant dès le premier moment la création du *ciel*, tandis que, quelques lignes plus loin, elle est

(1) *Mémoire sur le texte primitif du premier récit de la création*, suivi du texte du deuxième récit, par M. Gustave d'Eichthal ; pages VIII-77. Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875.

donnée comme l'œuvre du second jour ; la réunion en une même journée de deux actes dont chacun semble mériter une œuvre à part, à savoir la séparation des continents et des mers, et l'apparition des végétaux. Un peu plus loin, remarque analogue sur la création, si solennellement annoncée, de l'homme et sur celle des animaux terrestres, tandis que le rhythme — comme l'esprit du morceau tout entier — exigerait un jour particulier pour les végétaux d'abord, et surtout pour l'apparition humaine. Comment, en se plaçant au point de vue de l'époque où cette composition doit être reportée, comprendre l'apparition des végétaux tant que le soleil n'existe point, puisque le quatrième jour seulement le verra surgir au firmament avec la lune et les étoiles? On comprend moins encore cette division en jours, avec mention explicite du soir et du matin, antérieurement à la création de l'astre qui détermine l'un et l'autre par son coucher et son lever. Pourquoi, enfin, entre le verset deuxième qui exprime l'état chaotique de la terre, et le débrouillement des éléments confondus opéré par la création du firmament (versets 6 à 8), la création de la lumière, qui rompt l'ordre naturel?

Or, un examen attentif du récit permet d'y retrouver une série de strophes composées sur un mode uniforme et énonçant la suite des *œuvres de la création* sous une forme rigoureusement correspondante, si l'on admet quelques légères transpositions et des suppressions sans importance que la version des Septante nous autorise à restituer. Si, d'autre part, nous écartons provisoirement la *strophe* relative à la création de la lumière, dont la forme est d'ailleurs légèrement différente des sept autres, et si nous plaçons la création des astres immédiatement après la création du firmament ou ciel et avant celle des continents, il nous restera sept strophes parfaitement régulières, aux six dernières desquelles nous joindrons les mentions six fois répétées de « soir et matin, tel jour ».

Cette solution écarte toutes les difficultés qui nous semblaient incompatibles avec le mouvement général du morceau. Désormais, à chaque jour son œuvre et à chaque œuvre son jour. La création du ciel, telle que la rapportent les versets 6-8, n'est que le développement naturel de la phrase initiale : D'abord, Dieu créa le ciel et la terre, — la mention du jour étant supprimée. Le premier jour, en effet, correspondra à la création du soleil, qui vient immédiatement après : les cinq jours suivants sont consacrés successivement à la séparation de la terre et des mers, à la création des végétaux, à celle des animaux aquatiques et aériens, à celle des animaux terrestres, enfin à celle de l'homme. Les végétaux, au lieu de précéder le soleil, ne sont appelés à l'existence que postérieurement à lui, et l'on échappera surtout à cette singulière proposition de la succession des jours antérieure à la création de l'astre sans lequel ils n'existeraient pas.

Le texte ainsi restitué offre en effet un ensemble très satisfaisant et très-bien ordonné. Mais qui nous autorise à renverser ainsi l'ordre du texte consacré et à en éliminer le *fiat lux?* M. d'Eichthal répond : les préoccupations dogmatiques de l'époque où l'ensemble des informations nous engage à reporter notre récit. Le second Isaïe (chap. xlv, v. 1) avait déjà protesté contre le dualisme mazdéen des vainqueurs des Mèdes en mettant dans la bouche de son dieu les paroles suivantes : « Je suis Iahveh et il n'en est pas d'autre. *Je forme la lumière* et je crée l'obscurité ; je fais le bien et je crée le mal. » Le rédacteur définitif de la Genèse, contemporain du prophète ou plus jeune que lui, a voulu à son tour protester contre la doctrine persane, qui faisait de la lumière un attribut d'Ahura Mazda et non sa création immédiate. La strophe du *fiat lux*, composée par lui d'après le patron général du récit, a été insérée dès le début du morceau sans égard pour la trame que l'on rompait violemment ; la répartition des œuvres entre les jours modifiée sans scrupule, de façon à faire rentrer les sept œuvres qui suivent en cinq jours ; la création du soleil rejetée après celle des végétaux.

C'est ici que l'explication proposée me paraît prêter le flanc à la critique. J'admets volontiers que le rédacteur définitif du morceau y ait introduit la création de la lumière dans l'intention qu'a fort ingénieusement — trop ingénieusement par place — exposée M. d'Eichthal. Mais qui l'empêchait de respecter la liaison naturelle des premiers versets? Qui l'empêchait aussi de placer la création des « luminaires » immédiatement après celle de la lumière et dans une même journée (1)? Il aurait, ce me semble, suffi à son dessein qu'il plaçât la création de la lumière dans le premier jour, avant celle du soleil, en respectant d'ailleurs l'ordre établi pour les cinq journées suivantes.

Cette contre-épreuve n'est pas aussi satisfaisante qu'il le faudrait et laisse planer de graves doutes sur une hypothèse très-séduisante et présentée avec talent et conviction. Je ferai remarquer enfin à M. d'Eichthal que, pour bien faire, il lui faudrait, après la suppression de « la lumière », *six* strophes seulement correspondant aux six jours créateurs et non *sept*, dont celle qui relate la formation du firmament est la première. Ceci nous porterait à croire, avec quelques critiques, que la division hebdomadaire présentée par le récit est postérieure à l'arrangement des œuvres en strophes et dénote déjà un remaniement. Celui dont M. d'Eichthal a voulu retrouver la trace et nous donner les raisons ne viendrait qu'après coup.

II

Avec le *Psautier* de M. Reuss, nous abordons un terrain quelque peu différent. Cependant toutes les parties de l'Ancien Testament se tiennent assez intimement pour qu'il fût aisé de rattacher à l'étude de la collection des hymnes sacrés celle du récit de la création. Plusieurs psaumes traitent, en effet, ce même grand sujet, et leur étude nous fournirait d'intéressants renseignements sur la connaissance que leurs auteurs ont du livre dit mosaïque. Notre dessein n'est pas d'entrer dans cette voie, qui nous mènerait un peu loin.

Le *Psautier* de M. Edouard Reuss, l'éminent professeur strasbourgeois, forme le premier volume d'une très-importante publication dont nous avons déjà signalé aux lecteurs

(1) [illegible]

de la *Revue* l'intérêt exceptionnel (1). L'auteur nous donne dès l'abord les raisons de son choix.

« Le livre dont nous allons nous occuper n'est pas, à beaucoup près, le plus ancien dans le code sacré des Israélites; mais il est de tous le plus connu et le plus populaire, le seul dont les peuples chrétiens n'aient pas été complétement privés dans les siècles les plus sombres du moyen âge. C'est là l'unique motif qui nous a engagé à commencer par lui une publication de longue haleine, dans l'ordonnance raisonnée de laquelle nous lui assignerons même l'une des dernières places. »

L'ouvrage débute par une étude sur la poésie hébraïque que suit une longue et des plus intéressantes introduction au livre. Les cent cinquante psaumes dont M. Reuss nous donne une nouvelle traduction, et dont chacun est accompagné d'un commentaire qui traite des questions de date, d'origine et résoud les difficultés spéciales au texte, forment le corps du volume. — L'introduction passe en revue les principaux problèmes soulevés, depuis la naissance des études critiques, sur la formation du recueil que le sous-titre désigne très-heureusement par le nom de *Livre de cantiques de la synagogue.*

Le Psautier est bien, en effet, un livre de cantiques. Quand même bon nombre de ceux-ci n'auraient eu, dans l'intention de leurs auteurs, aucune destination publique, il n'en reste pas moins qu'ils ont été appropriés ou adaptés aux besoins du culte et qu'ils ont su le satisfaire d'une façon admirable. Quel sort que celui d'une collection qui, passant de la religion ancienne dans une religion nouvelle, s'y fait d'emblée une place capitale, et, lors d'un changement aussi grave que la révolution religieuse du XVIe siècle, reprend une vie nouvelle, plus intense peut-être, plus nourrie, plus active qu'elle n'en eut jamais ! L'Église réformée de France, s'emparant du recueil consacré, y insuffle, dirai-je, ou en fait jaillir une âme nouvelle, et l'inspiration du psalmiste n'a jamais exprimé plus vivement les secrètes pensées d'une communauté religieuse qu'au jour où le protestantisme persécuté répétait les phrases sacrées dans ses assemblées au désert, dans les prisons et sur le bûcher.

Cette résurrection du Psautier tient à plusieurs raisons : la principale est sans doute que les circonstances qui donnèrent l'essor aux chants hébreux offraient une merveilleuse ressemblance avec la situation d'une Église opprimée, qui devint bientôt celle de l'Église réformée en notre pays. Cette époque ne saurait être les brillants débuts de la monarchie israélite. En effet, les meilleurs critiques — et nul n'est plus affirmatif que M. Reuss en cet endroit — refusent au roi David la paternité des Psaumes qu'une tradition postérieure a rangés pêle-mêle sous son nom, de même que toute la littérature proverbiale des Juifs a été placée sous le patronage de Salomon.

« De quelle époque date le Psautier? demande M. Reuss. — C'est par l'examen de cette question capitale que nous terminerons cette introduction. — Beaucoup de nos lecteurs seront étonnés de nous la voir seulement soulever. Pour eux, la réponse est donnée d'avance. C'est David, le roi d'Israël, qui est l'auteur des Psaumes. La tradition le veut ainsi : elle l'affirme avec une parfaite bonne foi et sans jamais varier dans ses affirmations. Elle remonte même bien haut, autant que nous pouvons le constater. Car déjà, au 1er siècle, nous voyons que les auteurs du Nouveau Testament citent les passages de divers psaumes sous le nom du roi David, et non-seulement les psaumes en tête desquels notre texte hébreu lui-même inscrit ce nom, mais encore d'autres qui nous sont parvenus sans noms d'auteurs ou avec un autre nom, et, ce qui plus est, le livre tout entier porte déjà le nom de David (dans un passage de l'épître aux Hébreux). Cette opinion a si bien prévalu, que des savants mêmes qui n'ont pu se refuser à reconnaître qu'elle est erronée n'ont pourtant pu se défaire de l'habitude de mettre en avant le nom du roi quand ils citaient n'importe quel texte du Psautier, et nos vieilles Bibles à gravure sur bois ne manquent pas de représenter ce prince en tête du livre, couvert de son manteau royal, portant la couronne et jouant de la harpe. »

M. Reuss expose, par la suite, les raisons péremptoires qui militent contre l'opinion vulgaire et l'ont décidé à reporter la composition de la plupart des Psaumes à une époque postérieure à l'exil, époque où le peuple hébreu, déchu de toute importance politique, se vit pour la première fois « persécuté pour sa foi », quand les dominateurs étrangers, avec la connivence d'une partie du peuple, voulurent substituer au culte national le syncrétisme païen. C'est à cette période d'humiliation et à la sombre tourmente dont sortit par l'effort d'une poignée de héros le royaume hasmonéen, qu'appartiendraient ceux-là des hymnes sacrés qui implorent en prières si ferventes et en accents parfois si violents et haineux l'assistance du Dieu d'Israël.

Tout d'abord, on remarquera l'existence de plusieurs collections partielles au sein du recueil de cantiques, ce qui exclut l'unité d'auteur. Nous renvoyons à l'ouvrage de M. Reuss pour le détail des preuves. Mais cette tradition elle-même, dont l'apparente unanimité semble rendre les résultats inattaquables, de quand date-t-elle?

« A une époque aujourd'hui inconnue, mais qui, en aucun cas, n'aura précédé de bien longtemps l'ère chrétienne et qui pourrait lui être postérieure, les docteurs de la synagogue se sont occupés de la question que nous étudions en ce moment. Ils ne partageaient pas du tout l'opinion que David fût l'auteur de tous les psaumes; et, comme cette opinion existait déjà de leur temps, il est évident que ces savants ne connaissaient aucune tradition digne de foi, aucun argument suffisamment plausible, qui eût pu les engager à y souscrire. Ils essayèrent un triage des psaumes, à l'effet de désigner les auteurs d'un certain nombre, sauf à renoncer à découvrir ceux des autres. Nos bibles hébraïques nous font connaître les résultats de ce travail, car outre les notes relatives à la musique..., les inscriptions de la plupart des psaumes contiennent aussi des renseignements historiques, soit, comme nous venons de le dire, les noms des auteurs présumés, soit des indications plus spéciales concernant les événements à propos desquels certaines pièces paraissaient avoir été composées. D'après ces notes un seul psaume serait antérieur au siècle de David, savoir le premier du quatrième livre (Ps. 90), qui est attribué à Moïse; soixante-treize portent le nom de David... Il y a ensuite deux psaumes de Salomon et vingt-huit dont les titres nomment différents personnages

(1) Voyez la *Revue* du 28 novembre 1874. — Le titre complet du présent volume est celui ci : *la Bible, traduction nouvelle avec introductions et commentaires*, par Édouard Reuss, professeur à l'université de Strasbourg. Ancien Testament, 5e partie. Poésie lyrique : *le Psautier, les Lamentations*, 1 vol. in-8° de 454 p. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875.

de l'entourage de David... Les quarante-six autres ne sont accompagnés d'aucun nom propre. »

Ces inscriptions, malheureusement, s'accordent si peu avec le contenu des psaumes qu'on est obligé de leur refuser toute valeur.

» Le cinquante et unième psaume doit avoir été composé par David à l'occasion des reproches que lui adressait le prophète Nathan au sujet de ses relations avec la femme d'Urie. En effet, le psaume commence par une confession des péchés et un acte de contrition. Mais, plus loin, l'auteur se représente comme ayant à craindre un meurtrier (tandis que c'était David lui-même qui avait fait périr le mari outragé), et à la fin il demande que Jéhovah rebâtisse les murs de Jérusalem. Cette dernière circonstance nous transporte nécessairement à une époque où ces murs avaient été renversés. — Le soixante-troisième psaume doit avoir été composé par David pendant qu'il errait à travers le désert de Juda, fuyant devant Saül. Mais il y est question d'un roi qui se réjouit en Dieu. Ce roi ne peut être celui qui persécutait le jeune héros, et celui-ci n'était pas encore roi à cette époque. — Le soixantième psaume a été écrit sous l'impression d'une défaite qui a mis la nation à deux doigts de sa ruine, et voilà que l'inscription dit : Lorsque David fit la guerre en Mésopotamie et en Syrie et que Joab tua douze mille hommes aux Édomites, c'est-à-dire à propos d'expéditions victorieuses, etc... »

Nous ne pousserons pas plus loin nos citations. Ce serait tâche ingrate que résumer une étude si compacte, si pleine de faits, où tout s'enchaîne sous une forme à la fois vive et limpide. Nous ne répéterons pas à nos lecteurs que M. Reuss est un maître en ces matières et que ce volume d'un accès si aisé, si attrayant par places, suppose un travail énorme dont l'auteur sait nous donner la substance en nous en épargnant la fatigue. C'est une bonne fortune pour le public français que de pouvoir enfin se renseigner auprès d'un pareil guide sur des sujets de premier ordre dont l'étude est déplorablement négligée dans notre pays et à l'endroit desquels règne une ignorance épaisse jusque dans les rangs les plus instruits de la société.

III

Les études de M. Kayser sur *le Pentateuque* nous rapprochent de M. d'Eichthal, mais ne nous éloignent pas de M. Reuss, dont le professeur extraordinaire à l'Université de Strasbourg est l'élève et auquel il a dédié son œuvre [1]. Cette œuvre est un travail d'érudition très-savant et très-méritoire qui apporte une contribution importante aux études que l'Allemagne a produites depuis dix ans sur l'une des plus grosses questions que soulève la critique de l'Ancien Testament. Nous ne reprocherons pas à M. Kayser d'avoir écrit en allemand : il aura de la sorte des lecteurs et des juges, qui il n'aurait pas trouvés chez nous. Le travail considérable dont son livre est le résumé va prendre sa place légitime dans la série des récents travaux de la critique ; ceux qui se consacrent à ces mêmes études le consulteront avant d'entreprendre une publication nouvelle. C'est ainsi que la science progresse, que les questions s'élucident. En France, les études de critique sacrée, malgré tant d'efforts dépensés depuis vingt ans, ne possèdent pas encore la seule condition d'un travail fructueux : un groupe d'hommes se contrôlant, tenant compte réciproquement de leurs travaux, connaissant l'état des questions qu'ils abordent, procédant avec ordre, prudence et méthode.

La critique du Pentateuque ou des *cinq livres de Moïse* a été renouvelée par le livre de Graf, élève, lui aussi, de M. Reuss, sur *les livres historiques de l'Ancien Testament*, paru en 1866. Graf y retrouvait, avec une sagacité et une sûreté admirables, les récits primitifs dont le texte actuel nous offre la combinaison. C'était une voie vraie et féconde, déjà pressentie par d'autres ; mais nul n'y fit de pas plus décisifs que ce savant, enlevé trop jeune à la science.

Il ne s'agit point de savoir si le Pentateuque est l'œuvre personnelle de Moïse. Cette question ne se pose plus : une époque postérieure a mis le nom de Moïse en tête du code hébreu, comme elle a mis celui de David en tête des psaumes. La grande question, la seule qui préoccupe la critique, est de déterminer avec précision les trois ou quatre documents principaux dont on a reconnu l'existence dans le Pentateuque, de fixer les morceaux qui appartiennent à chacun, puis de retrouver leur date de composition, le milieu dans lequel ils ont dû voir le jour, enfin d'établir par quel travail successif de remaniement et de compilation ils ont abouti à la constitution du texte que nous avons sous les yeux.

Le fil directeur dans cette œuvre ardue a été, dans les premiers temps, l'appellation différente donnée à Dieu dans une série de textes correspondants, dont les fragments, soigneusement extraits de la combinaison actuelle et mis au bout l'un de l'autre, se sont trouvés reformer deux récits complets, sauf quelques lacunes, de l'histoire primitive du peuple juif. Dans une série, Dieu est désigné par le nom d'*Elohim*, dans l'autre par celui de *Jéhovah* ou, plus exactement, *Jahweh*. Un de nos compatriote, Astruc, avait le premier mis cette distinction en évidence, au siècle dernier.

Tout récemment encore, on pensait s'être à peu près mis d'accord sur les points suivants. Une première histoire du peuple hébreu depuis ses origines jusqu'à la conquête définive de la Palestine a été écrite peu après l'établissement de la monarchie. Elle forme encore à l'heure qu'il est la portion la plus considérable du Pentateuque (et du livre de Josué, qu'il est nécessaire d'unir au premier dans cette étude). C'est le document dit *élohiste*.

Environ deux siècles plus tard, une nouvelle histoire du peuple hébreu a été écrite sous l'influence du prophétisme. C'est le document jéhoviste. Il est moins considérable que le précédent. Quelques critiques ont même contesté qu'il formât un tout complet.

A la fin du VIIe siècle, sous le roi Josias, a paru une réédition du code législatif qui renfermait les deux documents précédents (particulièrement le document élohiste), réédition accompagnée d'une introduction historique qui lui sert de cadre et ne remonte pas au delà du séjour dans le désert. C'est à peu près notre livre actuel du Deutéronome.

La combinaison de ces trois éléments essentiels se serait faite dans l'ordre suivant : L'écrivain jéhoviste lui-même ou un écrivain de peu postérieur aurait réuni en un seul corps les deux premiers documents ; le deutéronomiste, ou un

[1] Un voici le titre exact : *Die [illegible] der Bücher der [illegible] und [illegible] Deuteronomiums*, ein Beitrag zur Pentateuchkritik von Aug. Kayser, prot. extr. in Strasburg. — 1874.

écrivain postérieur, aurait à son tour refondu son œuvre avec celle de ses devanciers.

De la notre Pentateuque actuel, dont la confection aurait été achevée peu avant l'exil, à l'exception toutefois de quelques textes législatifs qui semblent ne pouvoir être assignés qu'à l'époque de l'exil ou même à celle du retour de la captivité.

La porte qu'on entrebâillait s'est ouverte toute grande depuis qu'on a examiné de plus près l'hypothèse que nous venons de rapporter et qui était à peu près celle de l'éminent professeur de Leyde, Kuenen, lors de la publication de son introduction à l'Ancien Testament, dont le premier volume, comprenant principalement la critique du Pentateuque, a été traduit en français. On la retrouvera également dans l'*Histoire littéraire de l'Ancien Testament*, de Nœldeke, récemment traduite par MM. Derenbourg et Soury.

Une étude plus approfondie de la législation des trois livres, Exode, Lévitique, Nombres, a en effet montré jusqu'à l'évidence que ce n'étaient pas seulement quelques morceaux secondaires, mais l'ensemble de la législation censée primitive, qui témoignait d'un état sensiblement postérieur à celui de la législation deutéronomique, elle-même de peu antérieure à l'exil. On a essayé de trancher le différend en enlevant au document élohiste, dont la priorité avait semblé, par un accord unanime, élevée au-dessus de toute attaque, sa partie *législative* et en ne lui laissant que sa partie *historique*. Ce procédé violent n'a pour effet que de désagréger ce document, dont les parties les plus strictement *historiques* offrent déjà un caractère théocratique et *législatif* incontestable.

Force est donc d'examiner s'il ne conviendrait pas de transporter le document élohiste tout entier, histoire et lois ensemble, du xe ou ixe siècle à l'époque qui suivit l'exil, c'est-à-dire au vi^e^, ou plutôt encore au ve siècle. C'est la thèse que soutient M. Kayser, dans un complet accord avec le mouvement général de la science critique en ces dernières années. Sans porter un jugement formel sur son travail, nous estimons qu'il est dans le vrai. Son œuvre, mûrement étudiée et pesée, entraînera beaucoup d'esprits que la contradiction dont quelques-uns s'étaient contentés ne pouvait satisfaire.

Il a fallu naturellement que M. Kayser établît plus fortement qu'on ne l'avait fait avant lui le caractère indépendant et complet du document jéhoviste, qui enlève au document *élohiste*, à celui que l'on s'était accoutumé à appeler le document fondamental (*Grundschrift*) du Pentateuque, la place d'honneur. Il a également montré, plus qu'on ne l'avait fait avant lui, que rien ne s'oppose à la « transportation » qu'il veut infliger à la partie historique du document élohiste.

Avec son travail, les choses reprennent une allure plus naturelle, parfaitement conforme aux principales lignes du développement religieux d'Israël, que nous commençons à si bien connaître à partir de la grande époque prophétique. A cette première floraison du génie juif correspond le document jéhoviste, imprégné de l'esprit de son temps, esprit plus libre, tout différent de celui de l'exil et de l'époque postérieure.

Le Deutéronome vient après. On remarquera que la date assignée à ces deux écrits n'a pas varié. Après l'exil, nouvel esprit, esprit théocratique. Le sacerdoce judaïque ne se borne pas à donner une recension toute nouvelle, singulièrement modifiée, de l'antique loi ; il refait à son point de vue toute l'histoire antique d'Israël. Le document élohiste, nous le répétons, respire en effet, d'un bout à l'autre, l'esprit d'une législation sacerdotale.

Un dernier collecteur a amalgamé à l'œuvre nouvelle, mise au niveau des besoins du jour, la combinaison plus ancienne des deux documents jéhoviste et deutéronomiste. Le Pentateuque en est sorti. Mais le compilateur a assez respecté, tout en les tronçonnant d'une façon parfois étrange, les documents sur lesquels il travaillait pour que nous soyons parvenus à les reconstituer chacun à part et à en reconstruire l'histoire.

C'est donc à Esdras et à ses contemporains, selon la vieille tradition que la critique avait d'abord si dédaigneusement écartée, que remonterait la plus grande part dans la formation du Pentateuque actuel. C'est lui qui en serait le véritable auteur, non parce qu'il aurait merveilleusement tiré de l'ombre un système complet de législation disparu depuis je ne sais combien de siècles, mais parce que le noyau de la *Thora* juive n'a pu être constitué par et pour nulle autre époque que la sienne (1).

MAURICE VERNES.

LES EXPLORATIONS EUROPÉENNES DANS L'EXTRÊME ORIENT

L'empire birman

Les complications survenues récemment entre l'Angleterre et la Birmanie ramènent naturellement l'intérêt sur cet empire barbare, où toutes les semences de civilisation jetées par l'Europe depuis trois siècles sont tombées dans le sable et ont misérablement péri. La mission de sir Douglas Forsyth peut se terminer par la guerre, et si la guerre éclate, elle se terminera peut-être par un nouveau démembrement de ce pays auquel l'Angleterre a déjà arraché l'Assam, l'Aracan, le Tenasserim et plusieurs autres provinces. L'empire britannique des Indes est si étendu, les complications auxquelles sa possession peut donner lieu dans l'avenir sont si redoutables, que l'Angleterre recule avec raison devant les agrandissements. Cependant le grand intérêt qu'ont les nations européennes à ouvrir à leur commerce la route de la Chine occidentale, et le mauvais vouloir qu'y opposeront toujours les souverains birmans, la contraindront tôt ou tard à faire pour le royaume d'Ava ce qu'elle a fait pour le royaume de Pégu. Ce n'est qu'une question de temps et d'opportunité, et cette

---

(1) Nous signalons à ceux qui intéressent les études critiques une remarquable dissertation de M. Kuenen, traduite en français par M. Carrière. *Les Origines du texte masorétique de l'Ancien Testament*, examen critique d'une récente hypothèse, par A. Kuenen, professeur à l'Université de Leyde, traduit du hollandais par A. Carrière, répétiteur à l'École des hautes études. — Paris, Leroux, 1875, in-8°, pages VIII-53. Ce travail a été offert par le traducteur à l'Université de Leyde, « à l'occasion du 300e et glorieux anniversaire de sa fondation », qui a été célébré le 8 février de cette année. L'étude de M. Kuenen est un modèle de recherche patiente et exacte.

perspective donne un intérêt toujours nouveau aux explorations successives qui ont été faites, par une autre voie, vers la frontière ouest de la Chine, pour le compte de notre gouvernement.

A l'heure qu'il est, l'Angleterre ne veut qu'essayer, pour la vingtième fois depuis un siècle, de lier des relations régulières et pacifiques avec le souverain qui réside à Mandalay. Les journaux de Calcutta rendaient compte, il y a quelque temps, de l'audience de réception qu'il venait d'accorder à sir Douglas. Mais les négociations, si elles sont entamées, n'ont encore donné aucun résultat que l'on sache, et, quand on se reporte aux précédentes, il est permis de craindre que ce résultat ne soit incomplet ou négatif. En Birmanie comme ailleurs, la barbarie se défend contre la civilisation par une habileté diplomatique qui confondrait des Talleyrand. Un sûr instinct de sauvages y avertit les princes que l'invasion des lumières serait la ruine de leur pouvoir, et chez eux le souci de la conservation revêt le caractère d'une sombre passion qui s'exerce par la ruse et fait parfois explosion par des trahisons effroyables. Un coup d'œil jeté sur l'histoire de l'empire birman nous montrera avec quelle suite la haine clairvoyante de ceux qui exploitent, sous prétexte de les gouverner, ces malheureuses populations asiatiques, a poursuivi les Européens.

I

Il y a peu d'histoires aussi courtes et aussi obscures que celle de la Birmanie. Les ruines dont le sol est semé, celles en particulier de l'ancienne ville de Pagan, qui s'étendent sur un espace de deux ou trois lieues le long du fleuve Irrawaddy, parlent bien à l'esprit de ces vieilles civilisations asiatiques dont le vague souvenir flotte au fond de la pensée de tous les peuples et dont quelques rayons sont venus jusqu'à nous dans leurs livres saints ; mais les monuments écrits font défaut, et la tradition orale, empreinte d'une exagération extravagante, ne peut constituer un élément historique. Nous ne savons rien de certain de la presqu'île au delà du Gange, que ce que nous en avons appris par nous-mêmes. Le premier Européen qui l'ait visitée est, comme toujours, ce merveilleux Marco Polo qui a tout vu avec tant d'esprit d'observation, tout rapporté avec tant de justesse, que les géographes modernes sont tous les jours frappés de l'exactitude relative de ses descriptions géographiques. Cependant il nous éclaire fort peu sur la Birmanie, et ce sont les premiers missionnaires et les premiers aventuriers portugais qui nous ont fait un récit circonstancié de la situation dans laquelle ils ont trouvé ce pays. Comme leurs efforts pour former des relations commerciales avec les Birmans ne datent que du commencement du XVIe siècle, nos informations, comme on voit, ne peuvent remonter bien haut. A cette époque, le pays était divisé en cinq ou six États indépendants qui portaient tous le nom de royaumes, et dont les plus puissants étaient ceux d'Ava et de Pégu. La guerre sévissait avec fureur entre les potentats barbares, « et les routes, écrivaient les jésuites, étaient jonchées de crânes et d'ossements humains ; l'Irrawaddy et ses affluents roulaient à tout moment une telle quantité de cadavres, que les vaisseaux européens y trouvaient un obstacle à leur passage ».

Ce récit est évidemment empreint de l'hyperbolisme de l'Asie. Mais la rareté de la population dans des contrées merveilleusement fertiles et dont le climat n'est insalubre que pour les étrangers, indique suffisamment que les fureurs de la guerre les ont longtemps ravagées. Le royaume d'Ava, grand comme le tiers de la France, n'a que trois millions d'habitants. Il a longtemps subi de la part des Pégouans toutes les rigueurs de la servitude ; plus tard, c'est-à-dire à partir de l'an 1613, le roi d'Ava, devenu victorieux à son tour, a dominé ses voisins et étendu ses conquêtes depuis la côte de Tenasserim jusqu'au pays des Shans. On raconte l'histoire d'un aventurier portugais qui fut mêlé à ces vicissitudes de la guerre. Il était parvenu à se faire proclamer roi de Pégu et se nommait Philippe de Brito. Son étrange destinée se termina sur les murs de la ville d'Ava, où son corps empalé fut laissé en pâture aux oiseaux de proie. A dater de cette époque il devient aisé de suivre les annales de la Birmanie, parce qu'elles se trouvent confondues avec l'histoire commerciale et militaire de la très-noble Compagnie des Indes.

Si noble que cette compagnie pût être dans ses entreprises et dans ses desseins, il faut convenir qu'elle ne l'était pas autant alors dans ses procédés et dans son langage qu'elle a pu le devenir de nos jours. On a durement reproché aux Portugais et aux Hollandais les bassesses mercantiles à l'aide desquelles ils parvenaient à maintenir leurs établissements dans l'extrême Orient ; mais il paraît que le ton affecté de la soumission ne blessait pas non plus la dignité des Anglais. On a conservé une très-curieuse lettre écrite en 1695 par un certain Nathaniel Higginson, gouverneur de Madras, lequel envoyait une mission auprès des *Pieds d'Or qui supportent mille Pagodes*, pour demander la permission de commercer avec ses États :

« A sa Majesté Impériale, celui qui répand sur la noble ville d'Ava le bienfait de sa présence, l'Empereur des Empereurs, qui surpasse tous les rois de l'Orient et de l'Occident en gloire et en honneur, le clair firmament de vertu, la fontaine de justice, le protecteur de la sagesse, le seigneur de bonté, la providence des malheureux, le puissant moteur de la sphère de grandeur ; sage dans les conseils ; victorieux à la guerre ; que le monde entier craint et qui, lui, ne craint rien ; maître des trésors de la terre et de la mer ; propriétaire de l'or, de l'argent, des rubis, de l'ambre et de tous les joyaux précieux ; favorisé du ciel ; honoré des hommes ; brillant dans l'univers comme la lumière du soleil, et dont le grand nom sera perpétué dans tous les siècles... »

On voit que Nathaniel avait acquis quelque teinture du style oriental ; mais ce n'était point par amour de l'art et de l'archéologie. Son intention était d'obtenir du *Firmament de vertu* la sûreté pour les factoreries dont la Compagnie avait jeté les premiers jalons le long de l'Irrawaddy, dès l'an 1599, et dont les malheureux résidents subissaient, de la part des souverains du pays, tous les mauvais traitements imaginables. De plus, ses envoyés étaient chargés de rapporter les présents dont il espérait bien que le roi d'Ava payerait sa flatteuse épître. En ce temps-là, l'échange des présents entre les potentats d'Asie et les représentants européens, échange dont l'usage s'est continué jusqu'à nos jours, étaient, pour ces derniers, très-avantageux. En retour d'objets sans valeur, ils recevaient des perles précieuses et des étoffes de soie qui avaient alors un grand prix.

II

Le Charlemagne de la Birmanie est un jeune chasseur qui se fit chef de bande, attaqua la capitale, expulsa la dynastie, se proclama roi et fonda l'empire birman en soumettant tous ses voisins. Son nom était Aloung Phrya. C'est lui que nous nommons Alompra. En 1757, il fit un traité avec la Compagnie des Indes, par lequel il lui cédait à perpétuité l'île de Migrais pour y établir ses entrepôts; mais deux années s'étaient à peine écoulées qu'il faisait massacrer traîtreusement tous les Européens qui se trouvaient dans ses États. La mort le déroba à une vengeance qu'il est fort incertain que les Anglais eussent obtenue, et que nous, Français, alors battus partout dans l'Inde, nous n'étions pas en état de demander. Le fils d'Alompra, qui lui succéda sur le trône et qui le surpassa en talents militaires et en audace, ne consentit pas davantage à accorder satisfaction, et la noble Compagnie dévora les outrages qui lui avaient été faits. Avec une ténacité mercantile, elle envoya mission sur mission, sans pouvoir arriver à obtenir la sûreté ou même la liberté pour ses nationaux. Bien plus, l'empereur de Birmanie attaqua sans cesse à main armée la frontière des pays sur lesquels les Anglais étendaient leur domination. Le titre d'empereur avait converti les souverains birmans en conquérants insatiables, et, au commencement du XIXe siècle, ils commençaient à rêver de franchir le Gange et de pénétrer dans l'Indostan.

En 1824, l'Angleterre, délivrée des guerres continentales en Europe, se décida à venger soixante années d'insultes et déclara la guerre à la Birmanie; mais la nature combat pour ses enfants et se range avec eux contre les nations civilisées. Le choléra sévit d'une façon cruelle dans l'armée anglaise, et la difficulté du terrain, tout couvert de jungles et de marécages, s'opposa d'abord à ses progrès. Avec la sage économie de moyens qui distingue la Compagnie des Indes, deux des trois corps qui composaient l'expédition étaient formés d'Asiatiques, commandés par des officiers anglais. Après beaucoup de pertes et beaucoup de prouesses de la part de ces officiers, qui furent presque tous tués ou moururent d'insolation et de maladie, l'expédition finit par détacher les anciens royaumes d'Assam et d'Aracan de l'empire birman. Pendant ce temps, une escadre portait un corps de troupes européennes à l'attaque de Rangoon, qui tomba devant un assaut si redoutable. Ce corps victorieux entra ensuite en rase campagne, et, quoique décimé par la fièvre, il réduisit l'empereur à demander la paix. Maha Bundoola, son général, en qui il mettait son espoir, Bundoola, qui jouissait d'une grande réputation militaire et qui faisait enchaîner les canonniers à leurs pièces, — un peu comme Frédéric le Grand mettait la valeur de ses soldats sous la garde des gendarmes, — l'invincible Bundoola était tué; il n'y avait donc plus qu'à se soumettre. C'est ce que fit l'*empereur des empereurs*, et, en 1826, il signa un traité par lequel il abandonnait tout le territoire conquis, s'engageait à recevoir un résident à Ava et à en entretenir un à Calcutta, à faire une convention commerciale avec la Compagnie et à payer une indemnité de guerre, dont la ville de Rangoon serait la garantie provisoire.

Qui le croirait! Après avoir subi un démembrement de ses États qui réduisait l'empire fondé par Alompra à n'être plus que le royaume d'Ava, comme il l'avait été auparavant et comme l'appellent les Anglais — plus justement que nous, qui nous obstinons à le nommer l'empire birman, — le roi Tharawaddy (ou son frère) ne vit pas plutôt les troupes anglaises éloignées de ses frontières, que son orgueil de barbare se releva et qu'il refusa de signer la convention commerciale qu'il s'était engagé à faire! Le résident anglais, M. Cranfurd, fut obligé, en 1830, d'abandonner Ava, où son intervention était devenue complétement inefficace pour les intérêts de son pays. En 1837, le major Burney, qui avait été appelé à le remplacer, revint à Calcutta, non moins découragé par ses inutiles tentatives. Son successeur, le colonel Benson, ne put pas même obtenir d'être admis; et, quelques mois après, le gouvernement anglais supprimait la résidence et abaissait le pavillon britannique dans la ville d'Ava.

La longue patience de l'Angleterre, cette patience qui a vaincu tant d'obstacles et tracé tant de sillons en évitant toujours les entreprises prématurées ou téméraires, cette patience qui avait duré, à l'égard de la Birmanie, de 1757 à 1824, se continua encore de 1826 à 1852. Pendant cette période, les soucis que lui donnaient, du côté de l'Afghanistan, la Russie et la Perse, la détournait de poursuivre, à l'est de son empire, des revendications nouvelles. Mais le 4 avril 1852, on vit arriver devant Rangoon une forte escadre de steamers anglais, montés par six mille hommes de troupes européennes et deux brigades d'artillerie. Quoique les Birmans eussent du canon et que Rangoon se défendît bien, la ville fut bombardée et prise d'assaut au bout de deux jours. Martaban eut le même sort, ainsi que Prome et que Pégu. Mais rien n'est jamais fini, avec la guerre, en pays barbares. La raison en est simple : on ne peut opérer qu'avec des corps peu nombreux à cause de la nature du terrain, qui empêche le déploiement d'une grande force, de la difficulté des communications et de la mortalité qui se met dans les grandes armées. D'un autre côté, les étendues qu'il faudrait occuper sont considérables, les indigènes ont l'avantage de la connaissance des lieux, et les surprises sont toujours la revanche des victoires. A peine les Anglais eurent-ils quitté Pégu, que les Birmans y revinrent et s'y fortifièrent. On accourut reprendre la ville; on y laissa cette fois une garnison de six cents hommes. Vaine précaution! La garnison fut cernée, affamée, et eut toutes les peines du monde à résister jusqu'au second retour de l'armée. Enfin, le gouverneur général des Indes proclama l'annexion de Pégu à l'empire britannique et, à partir de ce moment, les Anglais s'y retranchèrent et s'y établirent fortement.

Les scènes de 1824 et 1825 se renouvelèrent alors dans l'armée anglaise; le choléra éclata avec fureur. Les marches dans les terres détrempées, les détours qu'il fallait faire dans la saison des pluies pour circuler entre les marécages; les forêts de jungles qui enlaçaient leurs bras devant l'étranger comme pour lui faire barrière, les insolations et les fièvres, toutes ces difficultés, toutes ces souffrances, toutes ces influences morbides dévoraient officiers et soldats. Fort heureusement, le sauvage fils de Tharawaddy (qui avait succédé à son père et portait le même nom) demanda la paix. Comme il était pressant de terminer la campagne, les Anglais, après avoir opéré par la conquête du royaume de Pégu et la prise de Rangoon un nouveau démembrement de la monarchie birmane, se hâtèrent de se retirer.

III

Qui le croirait encore? A peine l'armée anglaise se fut-elle éloignée, qu'il devint impossible de faire un traité de paix! On envoya inutilement le major Phayre, dont le nom est très-connu en Europe, pour en régler les conditions. Tharawaddy le garda à sa cour pendant six semaines, le reçut en apparence avec une certaine courtoisie, lui demanda fort souvent des nouvelles de la reine Victoria, mais fit obstinément la sourde oreille toutes les fois qu'il voulut parler du traité. « A quoi bon un traité, disait-il, entre deux nations qui désormais étaient amies? Pour lui, il était l'allié fidèle de la reine d'Angleterre et il ne lui demandait rien, — qu'une petite plume ou quelque autre bagatelle. » Le major Phayre fut obligé de quitter la place, et ce n'est qu'en 1867 que le colonel Fytche (nom également très-connu en France) parvint à conclure le traité si longtemps désiré.

Il faut l'avouer, l'invincible répugnance de tous les peuples non civilisés à faire avec les grandes nations des conventions écrites, — répugnance que l'on a vue se produire chez les républicains de l'Amérique du Sud quand ils ont échappé au joug de l'Espagne, en 1822, aussi bien que chez les potentats de l'Orient, — est doublement instinctive. C'est d'abord la méfiance naturelle du paysan qui, ne sachant pas lire, hésite à signer un contrat chez son notaire; c'est aussi le sentiment et le souvenir de la hauteur avec laquelle les Anglais, comme les anciens Romains, affirment, en présence de la barbarie, les droits supérieurs de la civilisation. Ainsi il paraîtrait, dans le cas actuel, que le major Phayre aurait promis en 1855 à l'empereur de Birmanie que le traité lui laisserait le droit d'importer dans ses États des armes de guerre; or, ce droit, juste en lui-même, le traité du colonel Fytche n'en a pas fait mention, et les Anglais aujourd'hui le lui refusent, comme on refuse à un enfant l'usage d'instruments dangereux. On comprend jusqu'à un certain point que la défiance du potentat d'Asie soit devenue incurable, et que son mauvais vouloir ait sourdement éclaté dès 1868, année qui suivit la signature du fameux traité.

C'est à l'occasion de l'intéressante expédition scientifique du major Sladen sur l'Irrawaddy, expédition que nous avons racontée à cette même place (1), qu'éclata la haine inextinguible que portent aux nations européennes, et particulièrement à la nation anglaise, les derniers représentants d'une civilisation barbare qui, impuissante à se transformer, est fatalement condamnée à périr. On se souvient que deux ans après le départ de l'expédition française commandée par le capitaine Lagrée, et envoyée par notre gouvernement pour s'assurer de la prétendue navigabilité du fleuve Mékong, les Anglais, jaloux de nos lauriers, avaient formé une autre expédition sous la conduite du major Sladen pour chercher par la voie d'un autre fleuve, l'Irrawaddy, un chemin commercial vers la riche province chinoise de Yunan. Cette tentative échoua beaucoup plus encore que la nôtre; car, si nous n'avons pas trouvé ce que nous cherchions, — une voie fluviale, une route facile, — du moins nous avons vu ce que nous voulions voir, et notre brave petite légion de voyageurs et de géographes a non-seulement atteint la frontière chinoise, mais a traversé la Chine et est venue à travers l'intérieur rejoindre Shangaï, en rapportant le corps de son commandant; tandis que le major Sladen, assailli par mille obstacles imprévus, a trouvé impossible de pousser plus loin que Momien. Or, ces obstacles, le capitaine Brown, auquel nous empruntons une partie de ces détails, est convaincu qu'ils avaient été jetés sur sa route par la politique secrète et par l'hostilité du roi d'Ava. Cela semble d'autant plus probable que le *Maître des trésors de la terre et de la mer* est le premier commerçant de ses États, et qu'il devait voir avec inquiétude une expédition dont le but n'était autre que de rechercher les moyens de lui enlever le monopole du trafic avec la Chine sud-occidentale.

On sait que la recherche d'une route commerciale vers l'Yunan n'a été abandonnée ni par la France ni par l'Angleterre. Mais pour cette dernière, les mécomptes ont succédé aux mécomptes, et la récente expédition faite, il y a quelques mois, par le colonel Brown n'a pas eu un meilleur succès que les autres. Assaillis par des bandes nombreuses, le colonel et sa petite troupe ont dû faire des prodiges de valeur pour regagner Bandoon, après avoir vu massacrer le jeune officier Margary sur les marches du territoire chinois.

IV

Ainsi réduit par des démembrements successifs, l'empire birman, *la terre de l'Éléphant blanc*, comme on l'appelle, est avec la Chine la seule portion de l'Asie qui résiste encore au flot montant de la vie européenne. C'est un pays fertile dont les vallées, arrosées par les bras puissants de l'Irrawaddy, seraient splendides sans les jongles, ces ennemis de l'homme, qui l'enserrent de toutes parts et qui bornent ses horizons. Le roi d'Ava a depuis quelques années abandonné son ancienne capitale et fixé sa résidence à Mandalay, qui est son Saint-Cloud ou son Versailles. C'est une ville peu forte, bâtie sur un plan quadrangulaire et tout à fait symétrique. Une muraille, haute de vingt-cinq pieds, l'entoure sur les quatre côtés, et dans chaque face s'ouvrent trois portes parallèles. Au centre s'élève le palais, fortifié par une seconde muraille et par des portes bien défendues. C'est là que demeure l'héritier d'Alompra, en compagnie de l'Éléphant Blanc, qui est l'animal sacré de l'Empire. On prétend qu'il n'a de particulier que l'œil vairon, et que sa peau est rendue blanche par un procédé artificiel. — La salle d'audience de Sa Majesté est toute ruisselante d'or et dégoutante de saleté, cette dernière remarque s'appliquant, du reste, à tout le palais et à toute la ville. Celle-ci se ressent des deux influences dont une seule suffit à faire les villes régulières : le goût moderne, et le gouvernement despotique. Elle est coupée, par des rues à angles droits, en carrés de petites maisons qui ressemblent à des planches de choux dans un jardin potager. On aime beaucoup dans ces habitations les ornements en verrolerie et en porcelaine, car on se ressent dans toute la presqu'île au delà du Gange du voisinage de la Chine.

D'après le colonel Yule, dont l'ouvrage sur Ava est estimé,

(1) Voyez les *Routes du commerce vers la Chine occidentale*. — *Revue politique et littéraire* du 12 juillet 1873.

le revenu de la Birmanie s'élevait, en 1855, à 10 millions de francs. Il se paye, à l'ancienne manière orientale, à peu près tout entier en nature. Le roi reçoit des monceaux de riz, de poivre, d'oignons, de tabac, de sucre, dont il est forcé de faire le commerce. Ses steamers de guerre, construits en Angleterre, montent et descendent sans cesse l'Irrawaddy, chargés de son riz et de ses oignons. Il prélève aussi une dîme sur les pêcheries, afin qu'il ne soit pas dit que son titre de *Maître des trésors de la mer* soit plus vain que celui de *Maître des trésors de la terre*. Mais les richesses dont il est surtout fier, ce sont les nombreux joyaux de sa couronne. Dans tout l'ancien empire birman, le Laos, le Pégu, aussi bien que l'Ava, le goût pour les ornements d'or, d'argent et de pierres précieuses est une véritable fureur. Les mines de rubis qui se trouvent dans les montagnes dont est entourée la vallée du haut Irrawady, en ont nourri la passion chez les Birmans de temps immémorial. Leur pays possède aussi des mines d'or et d'argent, dont le produit s'accumulait dans les maisons et surtout sur la personne des princes, avant que le commerce avec la Chine et l'Europe ait établi un courant dérivatoire. Cependant le roi d'Ava ne connaît pas encore aujourd'hui de meilleur moyen d'affirmer sa souveraineté que de se charger aux yeux de ses sujets d'un poids écrasant de joyaux dans les cérémonies publiques.

Ce qui est le plus intéressant pour l'avenir de la Birmanie, c'est qu'elle possède des gisements houillers d'une immense richesse ; si lointaine que puisse être encore une semblable perspective, le voyageur qui contemple le grand fleuve, les riches vallées de ce pays, et qui sait que des dépôts de charbons sont sous ses pieds, voit flotter devant son esprit des visions de chargements et de convois européens, montant et descendant sur bateaux à vapeur et rails de chemins de fer la grande presqu'île au delà du Gange, pour aller attaquer par plusieurs points à la fois la masse inerte et résistante de la prétendue civilisation chinoise. Mais auparavant il faudra réduire à l'impuissance jusqu'au dernier de ces malfaisants souverains qui en gênent l'entrée, et la nation qui aura le plus contribué à cette œuvre sera celle qui en recueillera sans doute aussi la plus grande part de profit.

En attendant, le pauvre peuple birman est tenu dans la misère et l'abjection par un système honteux de gouvernement. Le monarque a droit de vie et de mort sur ses sujets et peut confisquer leurs biens sans procès et sans examen. Les gouverneurs et autres officiers qui exercent le pouvoir en son nom dans les provinces sont payés en émoluments casuels, ce qui donne lieu à des vexations et à des abus de toute sorte. Plus ils suscitent d'affaires et rendent de jugements, plus ils reçoivent d'argent, de façon que l'administration se complique de tout ce que peut inventer l'esprit rusé d'un peuple asiatique et barbare. Les populations sont obligées de payer et de nourrir les contingents militaires qu'elles fournissent. L'armée, comme dans tous les pays imparfaitement unifiés, est composée de corps provinciaux, et ces corps sont divisés en régiments de cinq cents hommes dont les chefs s'appellent *bo-ghis*. Réunis, ils peuvent former en temps de guerre de soixante à quatre-vingt mille hommes de troupes mal instruites et mal exercées. Aujourd'hui le général en chef et l'organisateur de l'armée birmane est un Français, M. de Facieu, qui jouit auprès du souverain d'une confiance proportionnée à l'impopularité des Anglais ; mais le premier élément d'une force militaire, la valeur morale de l'homme, faisant défaut aux Birmans, les leçons du manœuvrier européen peuvent être regardées d'avance comme perdues pour eux.

Toutefois, si l'on en croit le major anglais Allen, qui a écrit sur ce peuple, son caractère ne serait pas, malgré l'influence désastreuse d'un despotisme séculaire, aussi dégradé que celui de quelques autres nations asiatiques :

« Les Birmans, dit-il, ne sont pas une race douce et caressante ; leur nature est forte, vivante, élastique, bouillante même, et s'ils sont vite abattus par les désastres publics ou privés, ils reprennent non moins vite courage. Autant les souverains haïssent les Européens, autant le peuple est disposé à fraterniser avec eux. Ils n'ont point de fanatisme religieux et ne sont pas, comme dans l'Inde en deçà du Gange, asservis aux préjugés de castes. Quoiqu'ils soient ignorants, leur esprit est curieux. Indifférents à l'effusion du sang quand elle est commandée par les princes, ils ne sont point individuellement cruels, et en cela ils ressemblent aux Japonais, qui acceptent la mort avec un parfait stoïcisme. Sobres et hardis, mais paresseux et légers, ils n'ont ni suite ni persévérance. La discipline, le travail continu, l'application, leur sont antipathiques ; mais ils aiment les occupations variées, le petit commerce, et les habitants des villes forment une véritable population de brocanteurs. On ne peut dire que les Birmans soient ailleurs qu'en politique traîtres et menteurs ; mais leurs habitudes d'exagération immodérée aboutit à une perversion continuelle de la vérité. Comme particuliers, ils ne sont pas méprisables ; cependant, à peine sont-ils investis d'autorité qu'ils deviennent arrogants, vantards, corrompus, portés à l'oppression et à l'arbitraire. Bien qu'ils soient hardis, on ne peut dire qu'ils soient braves, et chez les officiers la ruse est regardée à la guerre comme plus honorable que la valeur. »

Les Birmans, ajoute le major Allen, sont de très-mauvais tireurs ; ce qui s'explique un peu par leur inexpérience, mais surtout par cette mobilité d'impressions, ce manque d'assiette et de possession de soi qui paraît être, d'après son jugement, le trait principal de leur caractère. A dire vrai, ce portrait nous semble un peu flatté ; et partant de ce principe que les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent, autrement dit que les gouvernants, sortis comme les autres des entrailles de la nation, sont l'incarnation éclatante de ses qualités et de ses défauts, nous ne pouvons guère avoir une opinion aussi favorable des sujets de ces princes sanguinaires dont la loi est la violence, et la politique la ruse. Nous ne pouvons non plus regarder comme un motif de louange cette absence de fanatisme religieux dont parle le major anglais. Tout en tenant compte de la douce influence exercée, en cette matière, par la religion de Bouddha, religion qui est celle des Birmans comme de toutes les races de l'Indo-Chine, nous n'oublions point que la tolérance religieuse est le privilége des peuples éclairés, et que chez des peuples ignorants elle ne peut dénoter qu'un esprit d'indifférence qui ne rend témoignage ni d'une forte intellectualité ni d'un grand développement des facultés morales et affectives. Or, quoique les Birmans sachent, dit-on, tous lire et écrire, grâce aux écoles de *phoonghees*, ou prêtres bouddhistes, établis dans tous les villages ; bien qu'ils aient même une espèce de littérature composée de pièces de théâtre et de chansons d'amour, ils sont profondément ignorants, puisque les vérités morales et scientifiques leur sont cachées et qu'en dehors d'une

vague croyance à l'âme universelle. Leur adoration se partage entre leur despote cruel et leur Eléphant blanc.

L. Q.

VARIÉTÉS

Le progymnase de Bischwiller, histoire d'une école libre par C. Engel, professeur au gymnase protestant de Strasbourg [1].

Le travail de M. Engel sera consulté avec un sympathique intérêt et un réel profit par tous ceux qui se préoccupent de la réforme de l'enseignement secondaire. Ils y trouveront mieux que des projets, à savoir un chapitre d'histoire. Ils y verront dans quelles conditions l'initiative privée peut satisfaire à des besoins auxquels les établissements existants ne répondent pas suffisamment.

Si la question administrative est difficile, la question pédagogique est plus grave encore à résoudre. Étant donnée la population d'une ville industrielle de médiocre grandeur, à quel système doit-on s'arrêter pour l'instruction de la jeunesse ? Faut-il renoncer au type d'enseignement dit classique, c'est-à-dire à celui qui laisse aux langues mortes la prépondérance et s'applique avant tout à former par une gymnastique sévère l'intelligence malléable de l'enfance ? Faut-il, d'après un sentiment que les manufacturiers et les différents producteurs, avouent la plupart du temps sans hésitation, amputer comme une routine dépassée, ces études théoriques, pour initier immédiatement l'élève aux connaissances pratiques que réclame de lui sa future carrière ? N'y aurait-il point un moyen terme entre ces deux extrêmes ? Voilà tout un ordre de questions qui pendant onze ans ont préoccupé les directeurs et fondateurs du *progymnase* de Bischwiller. Ce titre à lui seul, qui indique un établissement d'instruction secondaire donnant l'ensemble de l'enseignement classique à l'exception des classes supérieures, montre que l'école libre de la vaillante petite cité alsacienne n'était point, dans l'intention de ses promoteurs, une pure école professionnelle. Cependant des classes dites *pratiques* y furent instituées dès le début et y crées [illegible] Il est très intéressant de constater qu'elles finirent par être abolies, une expérience satisfaisante ayant montré que leurs avantages ne compensaient pas leurs graves inconvénients. Lorsque, après la retraite du pédagogue distingué qui avait assuré le succès de l'école par son intelligente activité, de M. K[illegible], si avantageusement connu par ses publications sur l'enseignement de l'allemand, la direction fut confiée à M. Engel qui nous en retrace l'histoire et qui est aujourd'hui attaché au gymnase protestant de Strasbourg, on décrétait que toute éducation serait supprimée.

M. Engel défend avec une bonne remarquable la mesure à laquelle il contribua, son opinion morale de cette suppression parce que son application donna d'excellents résultats et peut s'appuyer aussi, [illegible] pédagogiques pour la recommander, sur une importante expérience.

« Supprimer les classes *pratiques*, dit M. Engel, c'était rendre l'étude du latin obligatoire. Une pareille mesure prise dans un pareil moment en 1867 peut paraître étrange. Le latin n'était guère en honneur ; les journaux s'étaient souvent élevés contre une étude qu'ils appelaient un legs d'un autre âge, le ministre lui-même avait fondé des écoles spéciales dont le latin était banni. Comment le comité, en dépit des nombreux embarras qu'il prévoyait, pouvait-il imposer à tous les élèves une étude aussi impopulaire ?

» Ce n'était pas assurément la connaissance de cette langue morte qu'il ambitionnait pour les élèves du progymnase ; il n'ignorait pas que cette connaissance est toujours fort incomplète, que les meilleurs élèves seuls arrivent à lire couramment le latin et qu'ils l'écrivent toujours d'une manière plus ou moins barbare. Il mesurait, au contraire, les effets qu'auraient sur le développement intellectuel des enfants ces efforts de chaque instant que nécessite l'étude d'une langue aussi sévèrement logique que le latin ; il considérait les exercices de grammaire et de thèmes comme une gymnastique de l'esprit, d'autant plus profitable qu'ils nécessitaient un déploiement de forces plus grand. La mémoire et le jugement sont mis en activité chez l'enfant dès son début dans cette étude ; le raisonnement trouve un exercice vigoureux dans l'application des règles de la syntaxe : l'imagination et le goût se règlent et se fortifient par l'interprétation des auteurs et les essais de composition. Sans doute, ceux qui n'appliquent à l'enseignement d'autre mesure que l'utile auraient beau jeu contre le latin ; ses résultats ne peuvent pas être montrés du doigt ; ils ne s'évaluent ni à l'aune, ni au poids, et ne sauraient se traduire en chiffres ; ses avantages sont d'un ordre purement spirituel : ils consistent dans la souplesse de l'esprit, dans la vigueur du raisonnement, dans la délicatesse du goût.

» Mais ces avantages ne seront réels qu'à une condition : c'est que l'enseignement ne se tienne pas exclusivement dans les sphères idéales et que les réalités aient leur part dans l'ensemble du programme comme elles ont leur place dans la nature ; sinon, les esprits manquent de lest et risquent de s'égarer dans les régions de l'utopie et dans le culte de la forme. L'école moderne doit donner satisfaction à tous les besoins de l'homme moderne et faire participer la jeunesse aux bienfaits de l'instruction littéraire en même temps qu'elle leur donne l'enseignement scientifique le plus complet.

» Mais nous allons plus loin : nous pensons que l'instruction secondaire peut et doit être uniforme, et la même pour tous. La société moderne repose sur le principe d'une division de plus en plus complète du travail ; les grands progrès accomplis par les sciences et par l'industrie n'ont été réalisés qu'à ce prix. Mais cette division ne doit pas être commencée dans les classes. L'école ne peut donner un enseignement spécial pour chaque carrière particulière : elle ne doit pas davantage établir par avance des catégories distinctes. Si l'on ne veut pas que la légende de la tour de Babel se réalise, il faut que l'école se défende contre toute spécialisation. *Son rôle consiste à donner une instruction générale qui [illegible] à procurer en quelque sorte au [illegible] sur lequel ils pourront se [illegible] les [illegible] conséquence, [illegible] instruction uniforme, [illegible] intérêt scientifique.*

La conclusion, que nous avons [illegible], est conforme à l'opinion des meilleurs pédagogues [illegible] prévalu en particulier dans l'établissement du programme d'études de l'école Monge, fondée dans des conditions d'ailleurs tout autres que la modeste et cependant remarquable école libre de Bischwiller.

---

1. Paris, [illegible] 4 [illegible] 90 pages. Strasbourg, Treuttel et Wurtz, 1873.

Les principales difficultés que celle-ci rencontra dans sa brève carrière (1861-1872) furent des difficultés administratives. Tenter une institution *libre* sans le concours assuré de l'État ou d'une municipalité puissante sera toujours une grosse entreprise. Il me semble ressortir de l'intéressante et parfois dramatique histoire dont M. Engel nous a retracé avec précision les principales phases, que le comité d'initiative n'avait point assuré assez solidement dès ses débuts la base financière de l'œuvre. De là des péripéties, des changements, des incertitudes, qui sont peu favorables au développement normal d'une institution secondaire et viennent se jeter très-malheureusement à la traverse des problèmes de pédagogie pure.

L'école de Bischwiller avait cependant traversé victorieusement plusieurs années d'épreuves, et son avenir semblait définitivement assuré, quand la crise de 1870 vint tout remettre en question. Le progymnase, créé dans des circonstances données pour satisfaire à des besoins déterminés, vit se bouleverser le terrain sur lequel il avait été bâti. L'émigration d'une portion considérable de fabricants et d'habitants lui porta un coup auquel il ne pouvait résister. « Le rôle de l'école libre était fini, termine tristement M. Engel. Le champ sur lequel nous avions jeté la semence de l'instruction était étroit; mais nous pouvions espérer une moisson abondante ; l'orage est survenu, et la moisson a été hachée et dispersée ! »

Nous recommandons très-particulièrement aux pédagogues le travail de M. Engel. Sans parler de l'intérêt tout particulier qui s'attache à l'histoire d'une œuvre entreprise sur un sol qui ne nous appartient plus et dont la séparation d'avec la mère patrie a détruit les fondements, il est essentiel de s'éclairer des leçons du passé sur le domaine particulièrement délicat de l'enseignement secondaire. A cet égard, il était bon que le progymnase de Bischwiller trouvât un historien qui mît à la disposition des hommes d'école le trésor de ses expériences. Nul ne pouvait le faire avec plus d'autorité, avec un tact plus sûr, que son dernier directeur.

M. V.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

On a transféré les restes du général Lecomte et ceux du général Clément Thomas dans le monument définitif que la reconnaissance nationale leur a décerné. Le soldat de l'armée du Nord et le commandant des gardes nationales à Montretout reposent désormais côte à côte, dignes de la même piété, ayant lutté l'un et l'autre avec le même courage dans le désastre suprême légué par l'empire, et ayant été frappés par les vengeurs de l'empire dans la même heure de crime.

L'un de ces deux martyrs du devoir était républicain de conviction. Il aura montré une seconde fois aux assassins ce que le représentant Baudin avait déjà prouvé : le courage avec lequel les républicains se font tuer pour la loi et pour la patrie.

Les députés de la gauche étaient naturellement plus nombreux que les bonapartistes à ces funérailles triomphales.

II

On remet la statue de Napoléon Ier en empereur romain sur la colonne de la Grande-Armée. La restauration de l'homme de bronze s'est faite en silence, presque à la nuit. Ce n'est pas un dieu qu'on réinstalle sur l'autel; c'est simplement un ornement de Paris qu'on restaure, une balafre stupide de la Commune que l'on efface. L'Assemblée avait décrété une réparation. Il est juste qu'on l'accomplisse. Le passant ne lèvera plus la tête pour chercher l'emplacement vide ; et les gens qui, lassés de la vie, monteront désormais au sommet de la colonne Vendôme pour s'en précipiter, auront le dernier regard du grand immolateur pour les pousser vers l'abîme.

Puisque le bronze n'est pas rare et que les canons à fondre ne l'emploient pas tout entier, j'oserai demander pourquoi l'on n'exécute pas un décret du gouvernement de la Défense nationale, aussi respectable à coup sûr que le vote de l'Assemblée.

Sur la proposition de M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, il avait été décrété que la statue de la ville de Strasbourg placée sur la place de la Concorde serait coulée en bronze. Tout Paris, en attendant la France, avait applaudi à cet acte de piété. Pourquoi l'hommage est-il encore à rendre ? Quel motif politique peut en retarder l'exécution? De qui a-t-on peur? des Prussiens ou des Français? Faiblesse ou ingratitude, l'excuse est honteuse ; et je crois que la statue de Strasbourg est aussi légitimement due à la conscience du pays que la statue de l'homme fatal qui a donné l'exemple de deux invasions et de l'amoindrissement de notre territoire.

Lamartine, que j'aime à citer pour son horreur du bonapartisme, n'attendait rien de bon, dès l'année 1834 ou 1836, de cette fureur de statues impériales dont, il faut bien le dire, M. Thiers était à cette époque le complice. Lamartine, qui prévoyait les révolutions militaires et qui les redoutait par-dessus tout, disait à ce propos :

« Dans un pays où, pour donner au peuple l'éducation de la liberté, on n'élève devant les yeux que les symboles de la gloire et du despotisme, comme si la révolution de Juillet devait servir de piédestal à Napoléon et non à la liberté du peuple ; où un ministre de l'intérieur, M. Thiers, car c'est à lui que je m'adresse en ce moment, où un ministre de l'intérieur, chargé des travaux publics, n'a pas craint de laisser nos artistes représenter l'image de la France, de la patrie, agenouillée, humiliée sous la main de celui qui a dispersé les corps politiques et violé la liberté dans son temple... (*Mouvement et bruit en sens divers.*)

» M. Thiers : Où cela ?

» M. de Lamartine : Sur l'Arc de l'Étoile... Dans un pays où la liberté est bien plus dans nos désirs que dans nos habitudes, je dis que le despotisme du sabre passerait bientôt par la brèche que vous auriez laissée ouverte. »

Qui fut prophète ? et qui, dans ce cas, a trop flatté l'émotion populaire, l'admiration pour Napoléon ?

III

Il serait injuste d'insister aujourd'hui sur les reproches que Lamartine pouvait adresser à M. Thiers aussi bien qu'au libéralisme tout entier, et même aux républicains. M. Thiers a pour sa part noblement racheté cette erreur de son temps. Je ne veux pour preuve de son repentir que la haine sinistre et sans bornes des bonapartistes contre lui.

Je lisais hier dans un des journaux agréables au Comité de comptabilité l'aimable paragraphe que voici, à l'adresse de M. Thiers. C'est M. de Pène qui signe ces injures.

« Oui, tout est possible dans un pays... où M. Thiers passe pour un parangon de patriotisme, lui *qui voyagea en Europe, tandis que l'invasion ravageait son pays, moins pour lui recruter des sympathies que pour fomenter des haines contre l'empire tombé.* »

Parmi les brutalités peu spirituelles dont M. Thiers a été l'objet, je ne crois pas qu'on puisse en trouver une moins excusable, moins française que celle-là.

Ce n'est pas seulement la vérité flagrante, telle que toutes les publications faites en France ou à l'étranger la démontrent, qui est outragée, c'est le sens commun le plus banal, c'est le respect le plus usuel du talent et de la vieillesse.

S'il y a quelque chose, dans la vie de M. Thiers, de supérieur aux rancunes de tous les partis, c'est assurément ce voyage à travers l'Europe pour ameuter la pitié en faveur de la France; et personne jusqu'ici n'avait osé bafouer ce vieillard d'avoir entrepris ce douloureux et pénible pèlerinage. M. de Pène a le triste honneur d'inventer cette nouvelle forme de l'ingratitude.

IV

M. de Pène en veut d'ailleurs beaucoup aux hommes du 4 Septembre. Il attaque moins souvent les hommes de la Commune. Il est vrai qu'il avait fait pour ceux-ci, quand ils étaient en prison, le *Journal de Sainte-Pélagie*; et, quoi qu'on fasse, il reste un lien secret d'une collaboration concertée pendant les jours difficiles.

Mais les hommes du 4 Septembre, si vainement attaqués, dénoncés, ne paraissent pas se porter plus mal. Quand M. Jules Favre monte à la tribune, c'est pour écraser d'un de ces coups d'éloquence dont il a le secret les bonapartistes qui aboient sans mordre; et M. Jules Simon nommé, le même jour, sénateur par l'Assemblée, académicien par les membres de l'Académie, même bonapartistes, prouve que le talent et la conscience, en donnant la force d'attendre la justice, lui assurent le triomphe.

V

A propos de cette élection académique, je regrette que l'influence, détestable la comme ailleurs, de M. de Broglie et de ses amis ait entraîné M. de Bornier dans une intrigue dont l'auteur de la *Fille de Roland*, moins que tout autre, devait se faire l'instrument.

Je ne prétends pas que la gloire du poëte fût trop jeune pour aspirer déjà à l'immortalité. Sans doute le succès très-honorable qu'il a remporté était dû à l'excellence de ses intentions, à sa bonne volonté héroïque, plus qu'au mérite réel de l'écrivain.

Ceux qui l'ont loué le plus fortement, le plus hautement, ont vanté son caractère presque plus que son esprit.

C'était peut-être un titre pour une candidature future, lointaine, mais ce n'était certes pas une raison pour servir des rancunes politiques.

Cette candidature, clandestine pendant quelques jours, puis soudaine, apparaissant par explosion, était machinée pour une surprise et devait faire brèche. Elle a échoué; je crains qu'elle n'échoue plus tard encore. Quand on n'aura plus besoin du nom de M. de Bornier pour une manœuvre politique, on n'y songera peut-être pas autant pour une couronne littéraire.

Que M. de Bornier, surtout, ne s'avise pas de faire jouer une nouvelle pièce avant un nouvel essai de candidature; car, si par malheur la pièce ne valait pas la *Fille de Roland*, le candidat, en perdant le bénéfice des quelques voix obtenues par raison politique, n'en gagnerait pas d'autres parmi les écrivains et les poëtes qui se sont abtenus de voter pour lui.

Je regrette, pour ma part, qu'un homme estimable ait écouté assez les impatiences de son ambition pour paraître écouter les suggestions des rancunes de partis.

VI

On publie des lettres intimes de M. de Bismarck qui donnent une idée étrange et fort inattendue de ce grand politique. Il a voyagé en France à la façon de Sterne, en recueillant des impressions sentimentales, et voici le passage d'une lettre qui pourrait être intercalée dans la charmante édition que vient de mettre en vente M. Jouaust, avec d'adorables eaux fortes d'Edmond Hedouin.

M. de Bismark a visité Chambord. Pour tout mobilier on lui montre les jouets du duc de Bordeaux. Il dit à ce propos :

« La femme qui me servait de guide m'a pris pour un légitimiste français et a essuyé une larme en me montrant le petit canon de son maître. J'ai payé, conformément au tarif, 1 franc de plus pour cette goutte d'eau, bien que je ne me sente aucunement la vocation de subventionner le carlisme. »

Trouvera-t-on que ce paragraphe ait de la lourdeur? Quelles jolies variations on pourrait faire sur ce domaine de la royauté en exil, gardant pour toutes archives, pour tout arsenal, pour tout matériel politique, historique et guerrier, les canons de bois du comte de Chambord, les joujoux donnés par Charles X! On a peut-être, depuis cette visite, dressé des lits de camp dans les salles désertes pour les courtes apparitions que peut faire le prétendant de la légitimité, mais au fond ce sont encore les vieux joujoux qui meublent le château royal, comme ils symbolisent la royauté.

Je comparais ce passage de la lettre de M. de Bismark à des fragments de Sterne; voici maintenant une réflexion que Chateaubriand, parlant de la solitude et de la tristesse du château de Prague où il était allé rendre hommage à Charles X, n'eut certes pas désavouée.

« Les cours étaient aussi tranquilles que des cimetières

abandonnés... L'hirondelle est presque le seul être vivant du château, qui est *trop distant* pour *les moineaux*. »

Que l'on m'accuse, si l'on veut, de louer un ennemi ; mais je trouve ce dernier trait aussi fin et aussi profond que si le Français le plus Français l'avait inventé.

VII

Le parti conservateur vient d'obtenir près de la Cour de Paris une consécration éclatante. Un jugement lui reconnaît des vertus telles que la vie ne saurait s'amoindrir, s'affaiblir ou languir, quand la méthode des conservateurs est parfaite.

Ce n'est pas à propos du programme de M. Buffet que ce jugement a été rendu, mais à propos de pâtés ; et si les buffets sont intéressés dans la question, ce ne sont pas ceux qui s'honorent de la parenté de M. le vice-président du conseil.

Oui, la Cour de Paris a déclaré que la vente d'un pâté de venaison, celui-ci fût-il conservé depuis les dernières chasses, constitue la contravention relative à la vente du gibier en temps prohibé. Ni le hachis, cette coalition qui confond les principes, ni les truffes, cet avancement qui rehausse et sublime le gibier, rien ne peut enlever au perdreau, au lièvre, à la caille, à la bécasse, au faisan, ce caractère d'inviolabilité que la loi leur accorde dans l'intervalle des sessions cynégétiques.

Cette protection qui prolonge le mandat des bécasses au delà de tous les termes, cette affirmation solennelle des vertus conservatrices trouble notamment l'industrie des pâtissiers de Chartres. On espère que la cour de cassation maintiendra la distinction que l'usage avait établie ; qu'elle n'assimilera pas le gibier en daube au gibier fraîchement abattu, et qu'en reconnaissant que la farce (avec des truffes ou sans truffes) est l'âme des principes conservateurs, elle lui accordera ce privilége de rendre absolument innocents et inoffensifs les produits de la conservation.

VIII

La mort vient de frapper dans la même semaine quatre personnes qui pourraient sembler à un observateur la monnaie, non pas d'un grand homme, mais au moins d'un homme éminent.

Avec l'esprit du marquis de Saint-Georges, avec le style pompeux du vicomte de la Guéronnière, avec le goût artistique d'Achille Jubinal, avec les allures mondaines, élégantes de Charles Laffitte, on pouvait faire, non pas un héros, un grand orateur, un grand écrivain, un grand homme d'État, ni un grand financier, mais, en combinant tous ces petits mérites épars, un personnage influent dans son siècle.

Par malheur, la nature a voulu que ces avantages divers restassent personnels et isolés. Voilà pourquoi M. le marquis de Saint-Georges aura été un faiseur d'opéras, de comédies, de ballets, charmant, aimable, sans compter précisément dans la littérature. Voilà pourquoi M. de la Guéronnière aura écrit des pages de grand style et fait beaucoup de brochures, sans qu'une seule lui ait marqué sa place au premier rang. Voilà pourquoi Achille Jubinal fut un amateur d'archéologie et un commentateur de tapisseries, sans être devenu le plus petit savant. Voilà pourquoi M. Charles Laffitte fit courir toute sa vie et fonda le Jockey Club, sans avoir attaché son nom à une fondation qui le sauve de l'oubli.

Je n'ai rien à dire du marquis de Saint-Georges qui démente ou qui augmente les oraisons fleuries versées sur sa tombe.

Quant à M. de la Guéronnière, qu'on prétend avoir été l'élève de Lamartine, il n'emprunta à ce foyer d'électricité que les étincelles fugitives d'un style de reflet. Il fut un clair de lune de ce soleil et s'éclipsa dans la nuit de décembre.

Légitimiste de naissance, républicain enthousiaste en 1848, sénateur libéral de l'empire, M. de la Guéronnière a tout servi avec conviction, tout loué avec une sorte d'indépendance et tout quitté avec candeur. Esprit sans fiel, content de tout et de lui, il passa en parlant doucement, en écrivant à haute voix, en politiquant dans les nuages.

Il dut le commencement de sa fortune politique à des portraits et surtout au portrait de Louis Napoléon. Si j'avais le loisir d'étudier la question, je démontrerais que, de tous les genres littéraires, le portrait est le plus facile à aborder. Un Jacquot de Mirecourt y suffit. C'est aussi le genre le plus brillant, le plus avantageux. La curiosité du public vient en aide au talent de l'écrivain et l'indiscrétion est la plus grande saveur de ces friandises. Quand un homme n'a pas d'état, de nos jours, quand un peintre n'a pas de clients, il se fait volontiers photographe ; quand un écrivain ne sait que dire, il fait des portraits.

Lamartine fut très blessé du portrait de Louis Napoléon que M. de la Guéronnière avait publié dans le *Pays*. Ce fut l'occasion d'une rupture entre le grand poëte et son ami. J'en trouve la trace dans ce post-scriptum d'une lettre du portraitiste :

« Illustre ami,

» Au moment de fermer ma lettre, on me remet la lettre de votre secrétaire dans laquelle vous me faites donner l'*ordre* de suspendre d'une manière absolue mes portraits politiques.

» Votre désir avait suffi. Ma déférence avait devancé votre volonté. »

Malgré cette déférence exprimée avec tant d'humilité, Lamartine, qui voyait son collaborateur se tourner vers l'Élysée, le laissa seul en prendre le chemin. M. de la Guéronnière ne lui garda pas rancune.

M. Jubinal fut un des hommes les plus décorés de son temps. On raconte que, la pudeur le sollicitant, à un dîner de gens de lettres il mit des feuilles de vigne sur ses plaques et rit tout le premier de l'abondance de ses bijoux.

Je n'ai retenu de lui que cette définition de l'humanité, extraite d'une nouvelle *le Conducteur de carrosse* :

« Il en est de l'homme comme du légume : le haricot de Soissons n'est pas celui de Montreuil, et le pruneau de Tours vaut mieux que celui du Lyonnais. »

Mettra-t-on ce jugement du nouveau Labruyère sur son tombeau ?

Quant à M. Charles Laffitte, il courut, fit courir, joua au whist, eut des procès pour lui, pour les siens, pour ses

centries : il est mort le dernier des quatre : on dirait qu'il emporte au galop d'une ombre de cheval les trois ombres de Saint-Georges, de la Guéronnière, de Jubinal, et que ces quatre notoriétés devenues impalpables s'évaporent dans le crépuscule, douces, sans garder de lumière, laissant des regrets à leurs amis qu'ils ont bien aimés, ne laissant pas de haines, car ils furent sans méchanceté. Ils ont été légers à la terre qui les a supportés ; que la terre leur soit légère !

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

On a bien eu raison de dire qu'il n'y a peut-être pas de pays où la politique soit aussi amusante qu'en France. La tragédie, la comédie, s'y succèdent l'une à l'autre très-régulièrement ; notre histoire est un véritable drame où rien ne manque de ce qui peut provoquer l'intérêt. C'est tantôt le développement des faits dans un enchaînement logique et en quelque sorte fatal ; tantôt ce sont de grands coups de théâtre imprévus, soudains, amenés et conduits par cette autre logique supérieure qui s'appelle la justice. L'élection des sénateurs inamovibles a été l'un de ces coups de théâtre.

Celui-là eût été traité de fou, il y a cinq années, — il y a deux années surtout, — qui aurait osé promettre à notre cause, au sein même de l'Assemblée, un tel retour de la fortune. Dans nos heures d'angoisses et de dégoût, nous en avons appelé bien souvent au pays, confiants dans sa sagesse et sûrs que c'est de lui que nous viendrait la justification suprême. Nous ne pensions pas, il est bien permis de l'avouer, nous n'oserions jamais osé espérer qu'une victoire aussi éclatante récompenserait nos efforts sur ce champ de bataille du parlement où s'étaient livrés tant d'inutiles combats.

Nous étions trop modestes : la victoire nous est venue là même où nous ne l'attendions plus, éclatante, irrésistible ; la coalition factice et illusoire qui tenait en suspens le cours régulier de notre vie publique a été défaite et dispersée par une autre coalition plus puissante. Il n'y a pas eu seulement de la justice, il y a eu une certaine vengeance et comme un sourire d'ironie dans ce triomphe. Les trompeurs ont été trompés à leur tour, les accapareurs dépouillés. On réduisait notre part à zéro : pour obtenir ce qui nous revenait légitimement, nous avons été contraints de prendre tout.

Ce n'est pas nous qui avions créé cette alternative : elle nous était imposée par nos adversaires eux-mêmes, par nos anciens amis devenus subitement pour nous des ennemis acharnés. Nous n'avions pas le choix, nous nous trouvions acculés à la nécessité d'une victoire impitoyable.

Cette nécessité, nos amis en ont tempéré les rigueurs en choisissant parmi eux, pour les envoyer au sénat, les meilleurs, les plus modérés, les plus illustres aussi. La liste de nos soixante-quinze sénateurs a été dressée dans un large esprit d'équité et d'union avec les plus hautes [illegible]. On a compté et on a réservé à chacun [illegible]. Assurément tout [illegible] n'est pas [illegible] de cette représentation [illegible] qui allait [illegible] aux assemblées futures. Les partis [illegible] peut-être [illegible] dans leur [illegible] de perte, mais l'honneur de l'Assemblée est sauf, et dans tout ce qui a été fait il a été tenu grand compte de sa dignité.

Admettons un moment que la droite l'eût emporté dans cette lutte pour la vie future. Il est fort peu probable qu'elle eût réussi à faire passer plus de grands noms, honorables et considérés entre tous, et certainement elle n'aurait pas eu dans sa liste de candidats élus plus de variété dans les mérites, dans les aptitudes, dans les supériorités en tout genre. Illustrations militaires, jurisconsultes éminents, orateurs, philosophes, financiers, savants, personnalités politiques éminentes, hommes de théorie et hommes de pratique, tout cela s'est rencontré dès les premiers jours dans les choix qui ont été faits par la coalition que conduisait le centre gauche.

Les intérêts n'y sont pas moins représentés que les talents. Ce que l'on appelait autrefois les classes dirigeantes y a sa part à côté de la démocratie, avec le prestige des grands noms historiques et des grandes situations acquises. Le pays ne s'y est point trompé. En contemplant le défilé des élus du jour, il a bien vu que ce n'était pas la Révolution qui passait, mais la France elle-même qui entrait en possession de son pacifique triomphe sur les petites intrigues et les combinaisons artificielles de la politique de parti.

On rendra cette justice à nos amis qu'ils n'avaient point demandé ni appelé dès le début une si complète victoire ; ils se seraient contentés de leur part, si l'on eût consenti dans les rangs de la droite à leur concéder leur part. Nous mêmes, s'il nous en souvient bien, nous avions émis cette opinion que tous les groupes de l'Assemblée devaient concourir à l'élection des soixante-quinze sénateurs inamovibles, chacun au prorata de son influence numérique. Il nous avait paru que la solution arithmétique était encore la plus naturelle, la meilleure et surtout la moins brutale, malgré l'apparente grossièreté du procédé.

Notre proposition n'a trouvé aucun écho du côté droit de l'Assemblée ; on avait trop d'appétit de ce côté-là pour entendre raison, trop de confiance dans sa force, un trop absolu dédain de ses adversaires. « Les députés de la gauche au sénat, et sur des siéges inamovibles encore, y pensez-vous ! Que la gauche s'en aille siéger, si elle le veut et si les candidatures officielles le lui permettent, dans la future chambre des députés ; c'est là qu'est la place du tiers état. »

Le tiers état s'est piqué au jeu ; il a envahi le sénat. Mais qu'on se rassure, le tiers état a depuis longtemps justifié la prophétie de Sieyès. En devenant « tout », il a absorbé la France tout entière, et il n'y a aucune partie de l'opinion qui n'ait sa représentation dans les choix qu'il sait faire quand il est bien guidé. L'élection des soixante-quinze sénateurs inamovibles en a fourni une preuve nouvelle, et cela malgré les circonstances très-défavorables d'une période de lutte acharnée, presque de crise, où il était nécessaire pour les républicains de vaincre s'ils ne voulaient pas être eux-mêmes exterminés et chassés de la vie publique.

Le beau manifeste que vient de publier le centre gauche indique bien, de la part de ce groupe modérément [illegible] de la République, la volonté où l'on est de ne point perdre le bénéfice de la grande victoire qui vient [illegible]. On a [illegible] parmi nos adversaires [illegible] de son propre triomphe [illegible] autres groupes de gauche, et [illegible] pour les [illegible] ce pouvoir [illegible] à avoir été trop heureux.

C'est trop [illegible] vous avez poussé trop loin vos

succès ; vous voilà maintenant noyés et submergés ; vous êtes destinés à devenir la proie de la gauche modérée, laquelle sera bientôt la prisonnière de l'extrême gauche. Pauvres vainqueurs d'un jour! pauvre centre gauche! En groupe bien appris et convenablement stylé, le malheureux centre gauche faisait, disait-on, chorus à ces doléances et se frappait lamentablement la poitrine. Telle était l'ingénieuse fable imaginée par nos bons journaux conservateurs.

Le manifeste du centre gauche est une réponse sans réplique possible à ces puériles inventions. C'est la déclaration d'un grand parti qui se rend témoignage devant le pays après avoir jeté un fier regard sur son passé. Il ne se repend ni ne s'effraye de sa victoire sachant qu'il l'a méritée et se sentant à la hauteur des graves devoirs qu'elle lui impose. Il a conscience de sa haute mission et de son rôle de groupe conservateur au sein du grand parti national et constitutionnel. Il est seul, en effet, pour remplir cette tâche, ceux qu'on appelait jadis les conservateurs libéraux du centre droit ayant fait défection pour aller se perdre dans la coalition réactionnaire ; mais cette sorte d'isolement n'existe pour lui que dans l'Assemblée : dans le pays, il n'est point seul, dans le pays il y a de l'étoffe pour faire plusieurs centres gauches.

Comme le dit éloquemment M. Lanfrey, le rédacteur de ce remarquable rapport dont nous parlons, la grande majorité nationale et constitutionnelle est déjà là présente ; elle se presse à la porte des deux chambres. Elle y entrera demain. Ce sera la fin des misères et des arguties de cette politique lilliputienne qui voulait entraver avec ses liens fragiles le grand mouvement de l'opinion publique ; ce sera le triomphe de la légalité, du bon sens, du patriotisme. De la légalité, parce qu'une constitution républicaine doit être appliquée dans un sens républicain. Du bon sens, parce qu'on ne peut pas admettre qu'être républicain soit plus longtemps un motif d'être exclu du gouvernement de la république. Ce sera enfin le triomphe du patriotisme, parce qu'au regard de notre situation extérieure il nous faut un gouvernement fort et que ce gouvernement ne saurait exister s'il n'est soutenu par une majorité compacte, homogène et véritablement nationale.

HENRY ABON.

BULLETIN

Le drame musical, par EDOUARD SCHURÉ (1)

Le nouvel ouvrage de M. Schuré se compose de deux parties d'égale étendue, dont l'une n'est que l'introduction de l'autre. L'auteur a entrepris la tâche, difficile dans un pays où Richard Wagner n'est guère connu que par les plaisanteries déjà un peu vieilles que son nom provoque inévitablement, de donner aux lecteurs sans parti pris une idée plus exacte de ce que ce réformateur tant décrié a appelé lui-même, non pas comme le croient les plaisants mal informés, *la musique de l'avenir*, mais l'*œuvre d'art de l'avenir*. Cette œuvre, qui doit réaliser l'union intime de trois arts : la poésie, la musique et la danse, est le *drame musical*.

L'œuvre dont il s'agit n'a rien de commun avec l'opéra, pas même avec celui de l'Académie nationale de musique. Pour nous, que l'opéra moderne a depuis longtemps conduits au scepticisme en matière de musique dramatique, mais qui ne demanderions pas mieux que de croire et de sacrifier à de vrais dieux, c'est avec une curiosité pleine de sympathie que nous avons accueilli la profession de foi d'un croyant sincère, et nous la recommandons à tous ceux pour qui la musique est autre chose qu'un passe-temps agréable. Quelle que puisse être leur défiance vis-à-vis du nouveau culte, ils goûteront certainement une œuvre généreuse et élevée, où respire un amour aussi ardent qu'éclairé de cet art béni, le dernier des dons de la Muse réservé par elle, en ce siècle de prose, aux âmes éprises de l'idéal.

Le premier volume, intitulé *la Musique et la poésie dans leur développement historique*, nous montre ces deux arts et avec eux la danse, c'est-à-dire la mimique et généralement la représentation scénique, réunis en un ensemble harmonieux dans la tragédie antique. C'est ce qu'on pourrait appeler l'œuvre d'art du passé. Après cette première période d'union et de gloire, après la barbarie qui la suit, la musique et la poésie renaissent séparées l'une de l'autre et se développent isolément. C'est seulement quand elles arrivent l'une et l'autre à la dernière phase de leur développement, qu'elles sentent le besoin de se rapprocher et de s'unir, la poésie pour prendre une âme et la musique pour prendre un corps. M. Schuré croit entendre l'appel que les deux sœurs s'adressent mutuellement, la poésie au point culminant de l'œuvre de Shakespeare et de celle de Gœthe, la musique dans la quatrième partie de la neuvième symphonie. Beethoven, dans sa dernière œuvre, mariant la voix humaine à son orchestre, c'est la musique tendant la main à la poésie ; c'est l'union nouvelle de deux sœurs divines entrevue, à la fin de sa carrière, par le plus grand des musiciens.

Le second volume est consacré tout entier à Richard Wagner. L'auteur cherche, par une étude détaillée de ses différentes pièces, à faire comprendre en quoi consiste cette union intime des trois arts, cette conformité et cette harmonie parfaite du poëme, de la musique et de tous les détails de la représentation scénique qui est l'idéal du réformateur, et que M. Schuré croit avoir vue réalisée surtout dans *Lohengrin* et dans *Tristan et Isèult*. Il est difficile d'analyser cette partie de l'ouvrage ; mais elle ne peut manquer d'intéresser vivement le lecteur. M. Schuré nous paraît y avoir fait, pour initier à l'œuvre de Wagner et préparer à la prendre au sérieux, tout ce qui peut être fait avec la plume. La démonstration ne pourrait être achevée que par l'archet du chef d'orchestre de ce théâtre de Bayreuth que l'on construit tout exprès pour jouer les pièces de Richard Wagner. Si le lecteur ne se laisse pas séduire par la parole enthousiaste de M. Schuré, il lui saura gré de lui faire comprendre cette forme nouvelle de l'art que Richard Wagner a voulu révéler, et qu'on juge souvent chez nous sans l'avoir étudiée.

(1) Tome I, *La musique et la poésie dans leur développement historique*. — Tome II, *Richard Wagner, son œuvre et son idée*. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1875, in-8°.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 10 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 28 8 JANVIER 1876

LE PROTESTANTISME LIBÉRAL

Athanase Coquerel fils

Lorsqu'au mois de juillet dernier la nouvelle de la mort d'Athanase Coquerel se répandit à Paris, au moment même où ses amis le croyaient remis d'une longue maladie, au moment où il venait de rentrer dans cette chaire de la salle Saint-André, illustrée par lui, et d'y prononcer le beau discours sur *les Eglises et l'Esprit* que n'ont pas oublié les lecteurs de la *Revue* (1), l'émotion fut générale. Ce ne furent pas seulement les protestants libéraux que cette mort frappa d'une profonde douleur, ni les amis que cet homme éminent et cet homme de bien comptait en si grand nombre : Paris tout entier comprit qu'un vide venait de se faire, qu'une des personnalités dont il pouvait le plus légitimement être fier venait de disparaître. La presse salua Athanase Coquerel de son hommage respectueux, et si les funérailles eussent été célébrés à Paris, un concours pieux, venu de toutes parts, de toutes les classes de la société, eût montré quelle place occupait dans l'estime de ses concitoyens celui que la destinée ravissait avant l'âge.

C'est qu'en effet Athanase Coquerel n'appartenait pas seulement à ce protestantisme libéral dont il était la voix la plus haute et le représentant le plus en vue, dont son talent et son caractère l'avaient fait le chef. C'est à la grande famille parisienne et française qu'il appartenait d'abord. Personne ne vécut plus des idées grandes et généreuses de la France moderne; personne ne sut mieux lui parler le langage qu'elle était faite pour comprendre, personne ne fut plus véritablement un fils du siècle. L'œuvre de sa vie tout entière se résume dans cet effort : faire pénétrer l'esprit du siècle dans cette Église protestante où il était né, où ses fonctions de pasteur lui imposaient charge d'âmes; associer cette Église au mouvement libéral de la vie moderne; diriger ce mouvement autant qu'il était en lui dans les voies de la justice et de la liberté. Il fut bien réellement des nôtres; il combattit le bon combat, à son poste, comme chacun de nous, capitaine ou soldat, le combat au sien; et si la *Revue* tient à lui rendre un dernier hommage, ce n'est pas seulement parce qu'elle a eu l'honneur de le compter au nombre de ses collaborateurs.

I

Athanase Coquerel descendait, par son père, d'une famille écossaise; sa mère, née à Montauban, appartenait à ce Midi gascon qui a fourni tant d'orateurs et tant d'hommes de lutte; cette influence maternelle devait se manifester en lui comme elle s'est manifestée en tant d'autres hommes éminents. Il naquit en Hollande, où son père exerçait alors les fonctions de pasteur; mais ce fut bien Paris qui le forma. Il y vint enfant lorsque son père fut appelé par le consistoire à l'une des chaires de l'Église réformée; il y grandit, il y reçut l'instruction, il y devint homme. C'était l'esprit libéral qui soufflait dans la maison paternelle; l'intelligence du jeune Athanase, vive et ardente, était bien faite pour s'ouvrir à toutes les idées généreuses qui s'agitaient autour de lui. Il subit l'influence du Paris plein de nobles fermentations qu'avait fait la puissante génération de 1830. Il partagea les aspirations de ses contemporains. Il vibra à leurs émotions. Tandis qu'un trop grand nombre de protestants demeuraient enfermés dans leur étroite Église, s'occupant de débats qui, pour ainsi dire, ne dépassaient pas le sanctuaire, Athanase Coquerel ne fut pas exclusivement un protestant, il s'intéressa à tout ce qui intéressait la société française, il se passionna pour tout ce qui la passionnait. Ses lectures comme ses réflexions allaient en tous sens. Il prit parti pour la littérature romantique, comme il prit parti pour les droits des peuples, pour les souffrances des petits. Il eut la curiosité des arts; le culte de la beauté ne lui apparut pas

(1) Voy. le numéro du 3 juillet 1875.

moins comme une des formes du progrès, que la recherche de la vérité ou la poursuite de la sainteté morale. Il ne crut pas que, pour être agréable à Dieu, il fallût retrancher volontairement de soi-même toute une partie, et non la moins noble, de la nature humaine. L'histoire, si longtemps dédaignée, commençait alors à faire son œuvre : il s'intéressa à l'histoire, étudia celle de tous les pays tour à tour, ne séparant jamais de l'étude des événements celle du développement des arts et des transformations morales; il apprit à être juste pour tous; et le plus achevé de ses livres devait être plus tard une étude historique, ce travail sur *Calas* que Michelet appelait un chef-d'œuvre.

Ainsi grandissait et se développait dans l'atmosphère parisienne l'esprit libre du jeune Coquerel. Il avait sur la plupart de ses contemporains un avantage destiné à rendre plus complète encore cette liberté. Si Paris a ses lumières, Paris a ses préjugés, et les pires tiennent à l'ignorance où est la France de ce qui se fait autour d'elle. Le mouvement de la Restauration avait fait pénétrer en France les littératures étrangères; mais elles n'y pénétrèrent que par de médiocres traductions, et le mouvement ne dépassa pas la littérature et un peu la philosophie. Coquerel savait d'enfance l'anglais et le hollandais à l'égal du français; il entendait parfaitement l'allemand, comme il sut aussi l'italien; la société protestante où il vivait était mêlée d'étrangers, d'Anglais surtout et d'Américains. Il put ainsi tout lire et tout voir par lui-même; bien des idées vinrent à lui que les autres n'avaient guère chance de rencontrer. Il put ainsi être un esprit plus affranchi et plus libre encore que bien d'autres autour de lui, et s'il avait la curiosité, la vivacité, la passion généreuse de beaucoup de ses contemporains, il n'était ni aussi prompt qu'eux à la frivolité, ni disposé à se contenter de solutions sommaires, ni prompt à tourner les épaules à toute coutume différente des coutumes parisiennes, ou à béatement admirer toute tradition ayant force de loi autour de lui. Il était familier surtout avec les travaux de l'Angleterre et de l'Amérique. Le mouvement des unitaires de Boston, de Channing et de Parker, exerça sur son esprit une incontestable influence, bien plus encore que l'exégèse des théologiens allemands.

Sitôt que Coquerel, appelé comme suffragant par le respecté Martin-Paschoud, apparut dans la chaire de l'Oratoire, on vit bien les conséquences de cette éducation. Non-seulement ses idées étaient hardies, audacieuses parfois, mais le langage même et la forme différaient de ce que l'on était habitué à rencontrer chez les prédicateurs protestants. Il y avait là toute une révolution, non moins grosse en conséquences que bien d'autres. La chaire protestante avait été habituée jusque-là à un langage grave, austère, sacerdotal, plus encore peut-être que la chaire catholique. Le père d'Athanase lui-même, malgré la fermeté de son libéralisme doctrinaire, ne s'était jamais départi des formes solennelles et majestueuses. La parole du prédicateur était accoutumée à tomber de haut sur les auditeurs, les invitant plutôt à s'incliner qu'à contrôler. Athanase Coquerel prit le ton de la conversation, ne craignant pas à l'occasion de s'élever et d'émouvoir, mais le plus souvent, simple, familier, parlant comme un homme à des hommes, laissant de côté toute pompe et tout apparat. Il entretenait volontiers les auditeurs de choses qui semblent mal s'accorder avec la gravité de l'éloquence sacrée, — il citait les classiques anciens presque aussi volontiers que l'Écriture; le nom des auteurs modernes, contemporains même, ne l'effrayait pas. Il se livrait à des rapprochements historiques. Il citait les œuvres de l'art à côté des systèmes de philosophie. Renonçant à toutes formules théologiques ou scolastiques, il présentait les problèmes tels qu'ils s'offrent à la conscience moderne. C'était vraiment un contemporain s'adressant à des contemporains : le sermon devenait une leçon faite dans un cours public, mieux encore, une véritable conférence à la façon anglaise ou américaine. L'église pour Athanase Coquerel n'était plus un temple où l'on parle pour les initiés seulement, le sanctuaire clos et couvert; c'était la place publique, l'*agora* athénienne, où tous les citoyens sont convoqués, où il est parlé des affaires de tous dans la langue de tous.

L'étonnement fut grand comme aussi le succès; bon nombre de Parisiens autres que des protestants se pressaient aux discours de Coquerel, y prenaient plaisir et y trouvaient profit. Faut-il ajouter que le scandale fut grand aussi? Plusieurs estimaient que c'était là compromettre gravement la majesté de l'enseignement chrétien; les envieux ne manquaient pas non plus qui trouvaient les fidèles trop empressés à faire le vide autour de la chaire des autres pour courir auprès de la sienne.

II

Le protestantisme d'ailleurs traversait à ce moment une crise redoutable. Persécuté en France pendant un siècle entier à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, et l'on sait combien âprement persécuté, le protestantisme avait dû à la Révolution française la proclamation du principe de la liberté de conscience et reçu d'elle le droit d'exercer en plein soleil son culte et sa propagande. Il avait été libéral pendant de longues années. Subissant l'influence des idées de la philosophie française du XVIIIe siècle, il se montrait plus soucieux de propager des idées morales que d'éveiller dans les âmes les instincts mystiques; il semblait qu'il fût une philosophie pieuse plus qu'une religion. La génération de 1820 surgit, génération lyrique et poétique. Les âmes sentaient le besoin de se tourner vers le monde de l'inconnu et de l'invisible. Le romantisme marqua cette évolution dans l'art et dans la littérature : il se fit dans le catholicisme un retour vers la piété, la foi ardente du moyen âge : ce fut le temps du néo-catholicisme des Lamennais, des Lacordaire, des Montalembert, des Gerbet. Le contre-coup de ce mouvement ne pouvait pas ne pas se faire sentir dans le protestantisme. Ce fut la période qu'on a nommée celle du *Réveil*. L'impulsion était partie de l'Angleterre. Elle se fit sentir en Suisse; de Suisse elle se répandit en France par Genève, qui restait toujours comme le foyer central du calvinisme français. A la paix religieuse succéda un retour violent et passionné vers la prière, vers les effusions pieuses, vers l'extase mystique. Ce n'était plus le temps des raisonnements, mais de l'adoration, et en même temps que se réveillait le zèle de la dévotion, il était naturel que l'on vît apparaître le fanatisme et l'intolérance, s'accroître les scrupules, diminuer la liberté d'esprit. L'Église protestante se divisa. Un certain nombre de pasteurs et de fidèles persistèrent à réclamer la liberté d'examen, le droit d'interpréter et de s'instruire; un grand nombre s'atta-

chèrent avec plus de force que par le passé aux traditions de l'Église réformée du XVIe siècle, aux maximes acceptées par les premiers réformateurs, aux symboles reçus. La lutte entra dans le sanctuaire. Certains consistoires, comme celui de Nîmes, où se faisait sentir l'influence du docte Samuel Vincent, défendaient avec courage le protestantisme libéral et voyaient surtout en lui une méthode pour l'intelligence, la méthode du libre examen s'appliquant à l'interprétation des Écritures avec autant d'indépendance qu'à toute autre matière; d'autres craignaient que ce libre examen arrivant bientôt à ruiner l'autorité même de l'Écriture, n'en vînt à détruire jusqu'à la religion et à l'emporter dans le mouvement, impossible à diriger, de la libre pensée. Ils s'attachaient aux dogmes avec une ardeur inquiète : ce qu'ils demandaient aux fidèles, ce n'était pas d'examiner, c'était surtout de croire et surtout de pratiquer. Ainsi le mouvement mystique du *Réveil* aboutissait au formalisme dogmatique.

La lutte fut vive surtout dans l'Église réformée de Paris. Les libéraux y eurent quelque temps l'avantage. Chaque année cependant leur nombre y diminuait et leur influence. L'esprit étroit, mais vigoureux, le caractère dominateur, le talent oratoire d'Adolphe Monod se faisaient sentir : le formalisme et le dogmatisme, d'ailleurs, allaient bien à l'esprit dominant alors dans la bourgeoisie parisienne, prompte à s'effrayer des hardiesses, ennemie des nouveautés, apercevant dans chaque théorie qui ébranlait une idée reçue un péril pour la sécurité. Chaque élection nouvelle voyait alors diminuer le nombre des pasteurs libéraux, augmenter celui des pasteurs orthodoxes.

C'est à ce moment qu'apparut pour l'orthodoxie un ennemi nouveau, plus redoutable que la résistance libérale qu'elle rencontrait depuis vingt années. La *Revue de Strasbourg* venait d'être fondée (1850). Ce n'étaient plus seulement les idées libérales de la philosophie du XVIIIe siècle qui allaient faire obstacle à la doctrine de l'autorité; c'était la science, c'était l'exégèse, c'était la critique qui faisaient leur apparition sur le champ de bataille. La critique moderne, armée de ses puissants instruments de recherche, frappait à la porte du temple et voulait scruter l'arche sainte. L'étude des religions, l'examen et la comparaison des textes, l'analyse historique avaient fait depuis cinquante années leur travail lent et patient de l'autre côté du Rhin; on y avait soumis les livres saints aux mêmes règles de critique auxquelles on soumettait tous les autres documents de l'histoire : il semblait que l'Écriture ne fût plus qu'une collection de documents humains, remplis, comme tous les autres, de variantes, d'erreurs de copistes, de contradictions. A lire les textes en dehors de toute préoccupation de doctrine, on y découvrait des sens nouveaux, bien différents de ceux des théologiens; on y reconnaissait des traces de variations et de remaniements. On parvenait à assigner à chaque œuvre sa date et sa portée : il fallait bien reconnaître que durant des longs siècles on s'était abusé sur le sens et l'interprétation. Tels étaient les travaux désormais scientifiquement coordonnés, auxquels la *Revue de Strasbourg* venait initier la France, l'invitant à s'y associer, à les pousser plus loin encore. MM. Reuss, Colani, Scherer, Albert Réville se distinguaient au premier rang parmi les écrivains qui entreprenaient cette œuvre.

Le coup était rude et l'émotion fut grande, d'autant plus grande qu'aussitôt toute la partie libérale de l'Église protestante se jeta avec ardeur dans la voie où on l'appelait. Les travaux se multiplièrent de toutes parts, parmi lesquels je n'en veux citer qu'un seul, le *Christ et la conscience* de M. Pécant. On se souvient quel fut le scandale parmi les protestants. Deux choses avaient longtemps constitué le christianisme : l'autorité de l'Église, l'autorité des livres saints : la Réforme au XVIe siècle avait secoué et jeté bas l'autorité de l'Église; voici que maintenant on secouait à son tour l'autorité de l'Écriture. Que resterait-il désormais du christianisme? Il restera le Christ, répondaient les libéraux, ses préceptes moraux, l'exemple de sa vie, la doctrine morale qu'il a le premier formulée parmi les hommes, et où se reconnaît l'éternelle conscience de l'humanité. Sa physionomie, longtemps voilée par la tradition catholique d'abord, par l'ensemble confus des Écritures ensuite, se montre d'autant plus rayonnante que le vrai christianisme se dégage davantage de ce qui n'est pas lui. Mais le Christ seul et son enseignement, ce n'était pas assez pour les orthodoxes. Il leur fallait une révélation précédée de prophéties, escortée de miracles; il leur fallait un enseignement pour la conscience étayé de dogmes pour l'intelligence. Il n'y avait pas de religion sans tout cela.

Les orthodoxes étaient devenus la majorité de l'Église réformée; ils déclarèrent la guerre à leurs ennemis. Chaque élection fut une bataille dont le résultat devenait de moins en moins douteux. Quand il s'agit de nommer des professeurs à la Faculté de théologie de Montauban, M. Albert Réville fut exclu, puis M. Roy et M. Viguié. A Paris surtout, les orthodoxes étaient maîtres, et c'était Paris surtout, vu l'influence de la capitale, que l'on tenait à défendre contre l'invasion des libéraux. Paris avait en tout trois pasteurs libéraux, depuis longtemps élus : M. Martin-Paschoud, Athanase Coquerel père, M. Montandon. Mis en retrait d'emploi politique par la révolution de 1848, M. Guizot s'était consacré au service de l'orthodoxie protestante; il y employait son activité, son tempérament dominateur, l'autorité de son nom. Il s'était fait le Joad du temple d'Israël. Il servait de chef à une réaction plus âpre, plus résolue, plus intolérante que ne l'avait été précédemment la réaction du *Réveil*.

Tel était le moment où le jeune Athanase Coquerel venait de se montrer dans la chaire, où sa parole vive, élégante, passionnée, pleine de charme et de nouveauté, attirait en foule les auditeurs. Comme toute l'école libérale, Coquerel avait senti tout ce qu'il y avait de fécond dans les études de l'exégèse; lui aussi, il avait fait de sa chaire une tribune d'où il propageait les idées du christianisme nouveau. M. Guizot avait voulu déjà chasser de l'Église réformée le vénérable Martin-Paschoud, qui repoussait le dogmatisme orthodoxe; il était allé jusque auprès des ministres solliciter, au nom d'un prétendu synode, une destitution qu'il n'avait pu obtenir. Coquerel du moins n'était que suffragant; il s'agissait de fermer cette bouche importune qui propageait l'hérésie. On avait empêché Coquerel d'être élu pasteur titulaire; ce n'était pas assez, il fallait le faire taire. On y parvint : une lettre de Coquerel adressée à M. Renan, qui venait de publier la *Vie de Jésus* (1863), et où il l'appelait « son ami », fournit le prétexte. La chaire fut interdite au jeune pasteur. Ce fut comme l'an de l'hégire du protestantisme libéral.

III

C'est ici, en effet, que commence véritablement la vie active de Coquerel. C'est à partir de ce moment qu'il mit en œuvre et produisit dans une action féconde toutes les ressources qu'il portait en lui, toutes les connaissances que lui avait fait acquérir une laborieuse jeunesse. La même persécution qui abat les faibles assure l'œuvre des vaillants. C'est du jour où Coquerel fut jeté hors de l'Église officielle par un coup violent qu'il n'avait pas cherché, qu'il n'avait rien fait non plus pour éviter, qu'il prit toute la conscience de sa valeur, que son caractère mis à l'épreuve manifesta toute son énergie. Son talent grandit avec les difficultés : la situation que l'intolérance orthodoxe lui avait faite le trouva à sa hauteur, et plus d'un de ceux qui l'avaient forcé à sortir de l'Église se repentit plus d'une fois peut-être de l'avoir contraint, comme Luther, à brûler les bulles du consistoire orthodoxe.

C'est qu'Athanase Coquerel était avant tout fait pour la lutte. C'était la polémique surtout qui pouvait mettre en relief toutes ses facultés. Par son instinct de la lutte, par sa rapidité à se déterminer, par son ressort à supporter les insuccès, par sa promptitude à porter les coups, par la netteté, la décision, nous dirons même la gaieté de son esprit, il était bien réellement Français et Parisien. Il n'avait pas tort d'admirer Voltaire et de tenir à porter son obole pour l'érection de sa statue : il était bien réellement, lui aussi, par certains côtés, fils de Voltaire, et s'il devait finir par tomber mort sur le champ de bataille, il se jeta sans peur dans la mêlée ; on peut même dire que la mêlée, avec ses périls, ses émotions, ses vicissitudes, ne lui déplaisait pas. Il était fort instruit, et cependant il ne fut vraiment ni un philosophe ni un théologien ; le protestantisme libéral a compté de nos jours plus d'un esprit plus érudit, plus profond, plus hardi, et ce n'est que tard que Coquerel renonça entièrement à la doctrine du surnaturel. Ce fut la contradiction qui força sa pensée à s'affermir de plus en plus. Il avait un vif sentiment de l'art, et cependant il ne fut pas proprement un écrivain : la plume à la main ou lorsqu'il dictait, il se contentait de ces à peu près qui ne laissent entrevoir la pensée que derrière un voile. Mais il fut quelque chose de plus rare et de plus important peut-être, comme de plus éphémère, qu'un penseur ou un écrivain : il fut un homme d'action.

Il fut homme d'action par la parole d'abord : beaucoup diront par la parole surtout. Ce que Paris connaissait le plus de lui, c'était l'orateur, et il était assurément une des voix les plus hautes, les plus écoutées de ce temps. Ceux qui l'ont entendu ne l'oublieront pas. Il était passé maître dans l'art de se faire écouter, dans l'art d'attirer et de retenir l'attention. Tour à tour aimable et passionné, il savait reposer les esprits et les émouvoir, enchaîner dans une succession heureuse le raisonnement, la grâce, l'émotion ; il s'élevait sans effort, il descendait sans s'abaisser, et la forme de la conversation prenait tour à tour tous les tons avec lui. Il était devenu avec l'âge entièrement maître de son talent. Lorsqu'aux dernières années de l'empire les conférences libérales du théâtre du Prince-Impérial furent organisées, il fut un des orateurs (1), et son succès fut tel qu'il dut se dérober discrètement pour n'être pas porté en triomphe par les ouvriers venus à la séance et dont presque aucun ne connaissait auparavant le nom du pasteur protestant. Bien d'autres orateurs éminents avaient pris la parole dans ces conférences ; on y avait entendu M. Jules Favre, et M. Jules Simon, et M. Laboulaye, et Saint-Marc-Girardin, et M. Legouvé. Je sais pourtant un bon juge des choses de l'esprit, qui avait pris la principale part à l'organisation de ces conférences, et qui assure qu'entre tous, le succès de Coquerel fut le plus vif sur l'auditoire. C'est que pour Coquerel un discours à prononcer n'était pas surtout un succès d'artiste à remporter : c'était une action à exercer, c'était un résultat à obtenir, une vérité à faire pénétrer dans les esprits, une émotion à produire sur les assistants. L'approbation du public ne venait qu'après. Il n'était pas seulement un virtuose de la parole. Il écrivait d'avance son discours ; il en charpentait vigoureusement les lignes, il en élaborait le plan d'une main savante. Puis, en face de l'assistance, il oubliait les effets auxquels il avait pu songer d'avance, les mouvements qu'il avait pu préparer ; il ne songeait plus qu'à mettre sa pensée en communication avec la pensée de ses auditeurs, à rompre la première glace, et lorsqu'il sentait bientôt qu'il était compris, que les âmes ne demandaient plus qu'à battre à l'unisson de la sienne, alors, toujours maître de sa pensée, il s'abandonnait sans réserve à l'improvisation, insistant ici, et là glissant plutôt, tour à tour émouvant et ému, ne se préoccupant que d'une chose : faire passer dans les esprits la conviction qui était dans le sien. Tel était Coquerel dans les conférences publiques sur la philosophie sociale, l'art ou la morale, au théâtre du Prince-Impérial ou au Cirque des Champs-Élysées (2), où il recueillit tant d'applaudissements et éleva tant de cœurs vers les pensées généreuses, tel il était dans les sermons religieux de la salle Saint-André ; ce qui a été publié de ces divers discours ne donnera à ceux qui l'ont entendu qu'une bien faible idée de son talent ; les pensées s'y peuvent retrouver, mais non plus l'émotion communicative ni les vives saillies, ni le charme, ni l'accent de la voix, tout ce qui en faisait la vibration et la vie, tout ce qui en faisait l'action sur une assemblée.

L'action de Coquerel n'était pas seulement dans sa parole d'orateur ; elle était aussi, et plus grande peut-être encore, dans sa conversation. Qui dira la grâce, l'amabilité, la séduction de ces entretiens ? Fut-il en ce temps un plus aimable et plus fin causeur qu'Athanase ? J'en appelle à tous ceux qui l'ont connu et qui ne songent pas sans une profonde tristesse qu'ils ne l'entendront plus. Dans un salon plein de visiteurs, en présence d'un seul interlocuteur, il avait également tout ce qui charme et attire, l'affabilité, la malice, l'esprit, la délicatesse, le mordant et l'aménité ; il avait plus encore, il avait l'intimité. Cet homme de talent était en même temps une rare nature morale ; en vivant si souvent parmi les hommes, il avait trouvé le temps de vivre beaucoup avec lui-même ; il lui échappait toutes sortes de remarques, non pas seulement ingénieuses, mais délicates. Nul mieux que lui ne

(1) Conférence sur la *Guerre*, publiée dans la *Revue des cours littéraires* du 1er mai 1869.

(2) Voyez la conférence du Cirque des Champs-Élysées sur l'*Étroitesse d'esprit*, dans la *Revue des cours littéraires* du 5 mars 1870.

savait conquérir les âmes, les faire siennes, les appeler à l'action commune. J'ai bien souvent pensé que si tel de ces protestants orthodoxes devant qui son nom seul prononcé suffisait à exciter tant de colères, l'avait approché une heure seulement, bien des malentendus eussent été dissipés ; qui eût pu résister à ce charmeur, qui eût eu la force de lui refuser son concours ? Hospitalière maison du numéro 3 de la rue de Boulogne, que de merveilleuses causeries tes murs ont entendues : que de chers et douloureux souvenirs restent à ceux qui y ont été admis !

La plume n'était pas pour Coquerel un moindre moyen d'action que la parole. Il ne la prenait jamais que pour répandre une vérité ou pour repousser une erreur. La guerre déclarée par l'orthodoxie au libéralisme protestant devait faire de lui surtout un polémiste ; il fut un polémiste incisif, vaillant, toujours prêt à la riposte et prompt à l'attaque. Ces controverses intéressent surtout le monde protestant : ceux qui voudront voir combien Coquerel était redoutablement armé pour la lutte n'auront qu'à parcourir la collection du *Lien* et de la *Renaissance*. Coquerel écrivit beaucoup lui-même ; il fit écrire plus encore par les zélés partisans qui se rangeaient autour de lui. Il fut pour eux le chef et l'inspirateur. L'orthodoxie a senti plus d'une fois les effets terribles de cette polémique pleine de vigueur, où la logique s'alliait à la raillerie, où les coups allaient droit aux sophismes, souvent même aux personnes, où le bon sens faisait justice des préjugés et le sarcasme des hypocrisies.

Et pourtant cette polémique de toutes les semaines, cette parole de tous les jours ne représentent qu'une faible partie de la vie d'action de Coquerel ; il n'était pas seulement l'homme qui agit par les paroles ou les écrits, il était l'homme qui organise, qui fonde des œuvres durables. Ce fut là le côté le plus important peut-être, le plus précieux assurément de son action. Il fut un organisateur. Le jour où il fut chassé de l'Église reformée de Paris, ce ne fut pas seulement un pasteur qui sortit de l'Église, ce fut le lendemain une nouvelle Église qui se trouva fondée : Église qui ne recevait plus, ni des consistoires ni de l'État, aucun subside, qui pour vivre n'eut besoin du secours de personne. Il fallait un local, Coquerel sut le trouver ; il fallait de l'argent, Coquerel sut trouver de l'argent, également ; il fallait des fidèles, les fidèles ne manquèrent pas. La salle Saint-André fut bientôt trop petite. Un autre temple libéral fut ouvert à Paris. Il ne suffit pas à Coquerel que le protestantisme libéral eût des temples, il voulut qu'il eût des écoles, qu'il répandît le bienfait de l'instruction aux déshérités de la grande ville ; il voulut que non-seulement il trouvât de l'argent pour ses chaires et pour ses écoles, mais qu'il en trouvât aussi pour soulager les misères, distribuer des secours, répandre des dons aux pauvres. Coquerel sut mettre en œuvre toutes les bonnes volontés, tous les concours qui se trouvaient autour de lui ; il sut stimuler le zèle, provoquer la générosité de tous. Il avait été le grand agent de tout ce qui s'était fait, et lorsqu'en 1874, en réponse aux excommunications du synode protestant, il adressait aux protestants libéraux ce beau rapport où il racontait tout ce qu'avait fait depuis dix années l'Église libérale et libre de Paris, il eut pu avec un légitime orgueil y mettre pour épigraphe : *Quorum pars summa fui.*

Oui, Coquerel a été véritablement durant dix années l'âme du protestantisme libéral à Paris : on pourrait ajouter en France. D'autres ont été des écrivains plus profonds, des théologiens plus savants, des penseurs plus hardis, comme les Albert Réville ou les Colani ; d'autres ont été des orateurs plus impétueux, à la parole plus frémissante ou plus sonore, comme Pellissier, le prophète, comme M. Fontanès ; ce qui fut sa force propre, c'était l'initiative qui était en lui. Les Steeg, les Grotz, les Viguié, les Roy, les Pécaut, les Dide, bien d'autres encore, éminents eux-mêmes, le reconnaissaient et le proclamaient leur chef. Sa situation à Paris le mettait plus en vue que tout autre, au cœur même de la bataille. Il avait eu le bonheur d'être l'homme que la situation demandait. Il était né chef de parti. On le trouvait toujours prêt à payer de sa personne et en toute occasion grave il se mettait en avant. Il était de ceux qui donnent le mot d'ordre et qui ne l'attendent pas. Lorsqu'en 1871, après les terribles épreuves de la guerre et du siége, l'argent menaça de manquer, ce fut lui qui aussitôt se préoccupa de subvenir aux besoins. Il partit pour l'Amérique ; il alla y porter sa vive parole, y faire des conférences, y recueillir des dons : le désastreux incendie de Chicago vint interrompre une course qui n'eût pas été moins féconde en profits pour la cause qu'en succès pour le chef.

Il était naturellement dominateur sans être impérieux. Il avait au plus haut degré ce je ne sais quoi qui fait le chef d'école et qui ne tient pas moins au caractère qu'à l'intelligence. Il attirait et il retenait les disciples. Comme tous les grands polémistes, il avait avant tout la douceur de l'âme, la bienveillance, la bonté. Il n'était pas moins dévoué aux amis que redoutable aux adversaires. Il voyait se presser autour de lui les dévouements volontaires : il eût trouvé des fanatiques s'il eût eu moins de respect pour la dignité humaine de ceux qui l'approchaient. Il savait se servir des hommes, apprécier les qualités diverses, diriger chacun, par le conseil et insensiblement, vers le poste où il pouvait rendre le plus de services et se mieux mettre en évidence lui-même. Derrière son amabilité il y avait une force indomptable, une invincible persévérance. La vivacité et la souplesse de son esprit ouvert à toutes choses n'étouffaient pas en lui l'énergie.

D'où venait cette énergie, d'où venait cette initiative ? Elles venaient de l'ardeur de ses convictions. En défendant, en propageant la cause du protestantisme libéral, il soutenait les doctrines auxquelles il était attaché de toute son âme. Sa foi était ardente, entière, sans défaillance, dans la justice, dans la liberté, dans la tolérance. De là venait la supériorité de l'action de sa parole sur une assemblée. C'est que rien en lui n'était du rhéteur. Il employait selon l'heure et le lieu les arguments les plus capables de persuader : il ne voulait rien persuader qui ne fût sa propre pensée, sa conviction profonde, pour laquelle il avait souffert, pour laquelle il était prêt à souffrir encore. Les grandes idées morales de la justice, du droit, du devoir, étaient pour lui autre chose que de brillants lieux communs oratoires. Il pouvait répéter de lui-même la parole du Psalmiste : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. »

C'est par là surtout que Coquerel a été grand, que sa mémoire mérite le respect. Il a vécu pour quelque chose de plus considérable qu'une personnalité humaine, si éminente qu'elle soit : il a vécu pour une cause, et cette cause a été la plus grande pour laquelle on ait pu, en ce siècle, combattre et mourir, la cause de la liberté. Il aimait la liberté passionnément, ardemment. Le poste où il fut placé l'appela à de

fendre la plus noble part de cette liberté, la liberté de la pensée, la liberté de la conscience.

Ce fut cette liberté de la pensée qu'il soutint, qu'il revendiqua dans le christianisme. Par là il fut bien véritablement enfant de la France, enfant de Paris. Il n'était pas un mystique : c'est par l'intelligence surtout que vivait sa grande âme. Toutes les idées de la justice et du droit, de la tolérance, de la liberté que le XVIIIe siècle avait le premier formulées clairement, d'où étaient sorties la Révolution et qu'avait promulguées la Déclaration des droits de l'homme, il s'en était nourri depuis l'adolescence; il s'efforçait de les faire pénétrer dans son Église : il savait que ce n'était pas en séparant la société moderne et la religion que l'on peut réconcilier la religion et le siècle. Il n'entreprit pas de prêcher au monde la folie de la croix; il essayait au contraire de montrer à tous qu'il n'était pas une des généreuses idées dont vivait le monde moderne qui n'eût sa trace et comme sa racine dans l'Évangile. Il voulait rendre le christianisme vivace, moderne, le montrer en harmonie avec toutes les aspirations des générations nouvelles : il ne voulait pas que la piété et la sainteté pussent rien mutiler dans l'éternelle nature humaine. Il mettait les noms de Platon et de Cicéron, de Rousseau et de Voltaire, dans l'admiration et la reconnaissance de l'humanité, à côté de ceux de saint Paul, de Jean Huss, de Luther ou de Calvin. Il aimait les arts et s'efforçait d'en propager le goût, estimant qu'une symphonie de Beethoven ou un tableau de Rembrandt élèvent les âmes à l'égal d'un beau sermon ou d'une lecture de l'Évangile. S'il avait parlé dans l'aréopage, les Athéniens l'auraient reconnu pour un Athénien. La religion, pour lui, ne se séparait d'aucun acte de la vie civile; il voulait que le chrétien fût en même temps un bon citoyen. Il n'abandonnait pas à César le royaume de ce monde; il avait de vaillantes opinions politiques, il les proclamait hautement, il les défendait de sa parole. Lorsqu'éclata l'affreuse guerre de 1870, lorsque vint le siège de Paris, il tint à honneur de rester dans la ville assiégée; il y fit son devoir courageusement; on n'a pas oublié les discours qu'il prononça alors (1); nulle parole ne fut plus patriotique, plus vaillante; nulle n'aida davantage à réconforter les âmes. Quand une pieuse initiative entreprit ce mouvement d'une souscription nationale pour la libération du sol sitôt arrêté, Coquerel songea aussitôt à s'associer à cette souscription; il prononça au Cirque des Champs-Élysées ce discours qui fut sa dernière conférence publique, la plus éloquente de toutes peut-être (2).

Tel fut le christianisme de Coquerel, christianisme si vraiment français, qui le mettait si vite d'accord avec un auditoire français. Le synode vint contrister ses dernières années. Il eut la douleur d'y voir la majorité d'une assemblée protestante, se transformant en concile, créer à côté de l'ultramontanisme romain une nouvelle orthodoxie. Il se vit un jour refuser la parole par la majorité de ce synode, même pour répondre à un adversaire, à M. Guizot, qui l'avait manifestement désigné. On redoutait sa libre éloquence, on trouvait plus simple de lui fermer la bouche. Mais il était de ces natures que l'on ne décourage pas, et il reprenait son œuvre, plein de foi dans sa cause, plein d'espérance dans l'avenir.

C'est à ce moment que la mort l'a frappé. Si la lutte fait vivre, elle tue aussi. Depuis dix années Coquerel s'était dépensé de toutes façons, sans compter. Sa robuste constitution était vaincue, et lorsqu'après une rude et longue atteinte de la maladie on le crut rétabli, ce ne fut qu'une bien courte illusion.

IV

Le protestatisme libéral a fait en lui une perte qu'il ne réparera pas de longtemps. Qu'adviendra-t-il, après sa mort, de cette petite Église libre qui s'était constituée autour de lui, dont il était le centre et en partie le lien, qu'il animait de sa vie, qu'il dirigeait par son énergique influence? L'impulsion était-elle déjà assez forte, l'œuvre assez durablement fondée pour que le chef ait pu impunément disparaître sitôt? Que deviendra l'héritage d'Alexandre? L'avenir répondra à cette question.

Qu'adviendra-t-il du protestantisme libéral lui-même? Trouvera-t-il dans le principe moral chrétien débarrassé de tout dogme, ayant laissé en route la divinité de son fondateur, une force assez grande pour demeurer un culte, une foi groupant des fidèles, une religion enfin? ou le verrons-nous se fondre insensiblement dans le grand courant de la libre pensée, tandis que d'autre part le protestantisme orthodoxe ira de plus en plus resserrant ses dogmes, rétrécissant son principe du libre examen, se faisant semblable à cette Église catholique autoritaire contre laquelle il protesta jadis si énergiquement? Là encore, là surtout, l'avenir peut répondre seul. Quoi qu'il en soit de ces questions, Athanase Coquerel n'en restera pas moins un des hommes qui, durant les courtes années d'une génération, ont le plus honoré l'humanité par leur talent, leur caractère, leur âme généreuse : personne ne retracera le tableau de l'évolution du protestantisme libéral sans avoir à lui faire une large place; personne ne fera l'histoire intellectuelle et morale de notre temps sans avoir à écrire son nom.

CHARLES BIGOT.

(1) Voyez notamment *Les blessés* et *De la poudre et du pain!* dans la *Revue des cours littéraires* du 27 août et du 1er octobre 1870.

(2) La *Revue politique et littéraire* l'a publiée dans son numéro du 2 mars 1872.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. HALLBERG

La mythologie du Nord (1)

La mythologie du Nord est, à certains égards, commune à la France, à l'Angleterre et à l'Allemagne; et si l'on voulait la

(1) Voyez les récents travaux de Ch. Simrock (*Deutsche Mythologie*), de Lüning (*Die Edda*), et le traité, plus ancien, de Grimm sur la mythologie allemande.

comparer à d'autres groupes de légendes nées dans des pays très-différents et à des époques bien plus reculées, on n'aurait pas de peine à montrer que toutes ces mythologies, en apparence si diverses ont entre elles des ressemblances frappantes et, en réalité, un fonds commun qui permet de leur attribuer une même origine. En comparant ainsi les mythes du Nord à ceux de l'Inde, de la Grèce, de la Finlande, on arrive à retrouver, sous le voile de la fiction qui les défigure plus ou moins, les récits de l'histoire sainte, la simple et sublime narration de la Bible.

C'est là le rôle de la mythologie comparée, et notre tâche, à nous, est de prendre tout uniment les mythes du Nord, source de la poésie populaire, tels qu'ils nous sont exposés dans l'*Edda*.

Le mot *Edda*, dans la vieille langue scandinave, signifiait *bisaïeule* : on a donné ce nom, il y a bien des siècles, au recueil le plus ancien des chants mythologiques et héroïques du Nord. Reculant devant les progrès du christianisme et de la monarchie absolue, les vieux guerriers scandinaves avaient peu à peu abandonné le Danemark, la Suède, la Norwège, et s'étaient réfugiés en dernier lieu dans l'Islande, qui venait seulement d'être découverte. On était alors au IXe siècle de notre ère. Ces indomptables exilés emportaient avec eux, comme les Troyens d'Énée, leurs dieux, leurs traditions et leurs mœurs nationales, qui purent vivre et refleurir à l'aise sur ce sol éloigné de tout continent.

Deux siècles après, le christianisme pénétrait en Islande, mais il s'y montrait doux et indulgent aux vieilles traditions, qui, sans cette indulgence, n'ayant plus aucune issue pour s'échapper, auraient été infailliblement jetées à la mer. Au moment même où le christianisme prenait possession de la Thule des anciens, un prêtre de la nouvelle religion qui était en même temps un savant, Sœmund Sigfusson, surnommé le Sage recueillait un certain nombre de légendes et de vieux poëmes que les chanteurs populaires avaient conservés jusque-là dans la mémoire publique : c'est ainsi que fut rédigée l'ancienne *Edda*, et c'est ainsi que l'Islande nous a conservé le précieux dépôt des croyances et des premières épopées du monde germanique.

Elle augmenta encore ce dépôt au XIIe siècle : à ce moment les *sagas* ou chants populaires commençaient à perdre de leur sincérité primitive, et les *skaldes*, les poëtes relativement savants, protégés par les princes, ne chantaient plus guère que pour se faire un nom et obtenir de belles récompenses : un autre prêtre islandais, savant lui aussi entre tous et admirateur de l'antique poésie, Snorri Sturleson, écrivit alors à l'usage des jeunes poëtes un résumé de la mythologie du Nord et un recueil en prose des principales légendes scandinaves : c'est ce qu'on appelle la *nouvelle Edda* ; mais nous devons remarquer que la *nouveauté* de ce livre remonte au XIIe siècle de notre ère, et que, pour les récits qu'elle renferme, elle nous ramène à une époque bien plus reculée encore.

L'*ancienne Edda* se divise en *poëmes des dieux* et *poëmes des héros* ; mais ceux-ci comme ceux-là ne traitent jamais que des sujets mythologiques, et nous nous garderons bien de leur attribuer une entière confiance au point de vue de l'histoire. Quant à l'origine du monde et aux premiers pas de l'homme sur la terre, on les trouve racontés avec détail dans le premier des poëmes de l'*Edda*, intitulé *Vœluspa*, c'est-à-dire prédiction de la *vala*, ou devineresse.

I. *Création et vie première de la nature.* — A l'origine, le monde n'existait pas, et il n'y avait rien qu'un vide immense nommé *Ginnungagap*, c'est-à-dire le *bâillement du vide*. Mais comme l'imagination humaine se refuse toujours à admettre le vide parfait, le néant, les mythes scandinaves parlent en même temps de deux régions qui se trouvaient aux confins de *Ginnungagap* : l'une, au nord, était la patrie des frimas, des neiges et des vents ; on l'appelait *Niflheim*, c'est-à-dire pays de la neige ; l'autre, au sud de l'abîme, appelée *Muspelheim*, était la région du feu. Remarquons en passant que ce mythe, outre l'idée d'une matière quelconque évidemment contemporaine du néant, admet aussi l'idée d'une puissance divine, latente si l'on veut, mais antérieure et supérieure aux formes de la nature.

De la région du Nord, de *Niflheim*, sortaient de grands fleuves qui répandaient leurs eaux dans toutes les directions et qui nous font songer à ces premiers versets de la Bible où l'historien sacré nous montre « l'esprit de Dieu porté sur les eaux de l'abîme ». Ces fleuves, à peine sortis de leurs sources, se gelèrent au nord de *Ginnungagap* et accumulèrent dans toute cette région des montagnes de glace. Mais de la région du sud venaient en même temps d'innombrables étincelles, dont la chaleur vivifiante parvint à fondre les glaces du nord : celles-ci, en se fondant, s'animèrent et prirent peu à peu une forme gigantesque, qui fut appelée *Ymir* ou *Œrgelmir*.

Dans ce premier mythe, on le voit, l'eau est considérée, avec le feu, comme l'élément primordial : c'est l'eau qui, en s'échauffant, produit tout d'abord la matière et la vie.

La masse informe d'*Ymir* se mit à suer et donna ainsi naissance à des êtres organisés qui sont les géants. Mais, à côté d'*Ymir*, la glace, en se fondant, produisait encore un être animé, gigantesque comme lui : c'est la vache *Audhumla*, qui nourrissait *Ymir* de son lait et se nourrissait elle-même en léchant les blocs de glace salée. A force de lécher cette glace, elle fit apparaître des cheveux, puis, quelque temps après, une tête, et enfin le corps entier d'un homme, grand, beau et fort, qui fut nommé *Buri*, et dont le fils, *Bor*, épousant une fille des géants, donna naissance aux trois dieux *Odin*, *Wili* et *We*.

Remarquons ici que le géant de glace, *Ymir*, est un être malfaisant et maudit, comme le froid dont il est issu. Il a les deux sexes et offre ainsi une grande ressemblance avec le dieu *Tuisco*, que les Germains, d'après Tacite, regardaient comme l'auteur de leur race. On sait que *Tuisco* n'était qu'un surnom (le *double*), et tout nous porte à croire que ce surnom désignait un des attributs d'*Ymir* — attribut et surnom qui, du reste, pouvaient convenir aussi bien à *Buri*, le premier homme, découvert dans la glace par la vache *Audhumla*.

Celle-ci représente l'élément nourricier par excellence, la terre ; et les amateurs de grammaire comparée n'hésiteront pas à rapprocher le mot allemand *Kuh* du mot grec βοῦς, en faisant observer aux gens difficiles que le *k* et le *b* se mettent constamment l'un pour l'autre.

La trilogie divine des fils de *Bor*, nommés par les Scandinaves *Odin*, *Wili* et *We*, correspond à celle que Tacite mentionne comme ayant présidé à la religion des Germains sous les noms d'*Ingaevo*, *Istvo* et *Irmino* : il est à noter que l'allitération est analogue en tête de ces deux groupes de noms, dont l'un a des initiales en *i* et l'autre en *w*, si l'on a

soin de rétablir la première orthographe du nom d'Odin, qui était *Wodhin* ou *Wuotan*.

Revenons au mythe de la création, ou plutôt de l'organisation successive du monde. Les trois petit-fils de *Buri*, à savoir *Odin*, *Wili* et *Wé*, tuèrent le géant *Ymir* et jetèrent ses membres dispersés au milieu de l'abîme de *Ginnungagap* : le sang du monstre, après avoir inondé l'abîme et produit un déluge où périt toute sa descendance, sauf un seul couple, forma la mer et les fleuves de la terre ; celle-ci fut tirée de sa chair ; ses os devinrent les montagnes ; son crâne, élevé en l'air, fit le ciel, aux quatre coins duquel les jeunes dieux placèrent quatre nains chargés de donner la direction aux quatre vents cardinaux.

La terre eut la forme d'un disque complétement entouré par le monde des eaux, et, sur ses rivages circulaires, fut réléguée à tout jamais la race des géants, qui avait refleuri de plus belle après le déluge. La demeure des hommes, au centre de la terre, fut protégée contre les incursions des géants par la forteresse *Midgard* ou *Mittelgart*, bâtie avec les sourcils d'*Ymir*.

Ce qui doit nous frapper d'abord dans ce mythe, c'est la double appellation et le rôle donnés aux petits-fils de *Buri* : on les appelle tantôt *hommes*, tantôt *ases*, c'est-à-dire *dieux*, et leur premier acte est le meurtre d'*Ymir*. La divinité de ces êtres surnaturels ne saurait être mise en doute d'après les légendes de l'*Edda*; mais, en même temps, ils appartiennent à l'humanité par leur constitution, leurs actes, leur histoire entière. Ils se rattachent en partie à la matière par leur origine, puisqu'ils descendent, en ligne maternelle, du géant *Ymir*; du côté de *Buri*, leur aïeul, ils ont une origine pour ainsi dire immatérielle : car la légende considère *Buri* comme étant emprisonné primitivement dans la glace, dont il se dégage peu à peu par une force divine et créatrice; cette glace est salée, et le sel est aussi un emblème de l'esprit : c'est l'esprit ou l'âme du monde qui sort de ses langes et va bientôt amener la rénovation de la matière.

Cette tâche est dévolue aux petits-fils de *Buri*, qui tuent le géant *Ymir* et distribuent ses membres dans toute la nature, c'est-à-dire qui font cesser le chaos et organisent le monde.

Le déluge occasionné par l'effusion du sang d'*Ymir* nous rappelle évidemment la grande tradition du déluge universel, qui se retrouve dans toutes les histoires et dans toutes les littératures. Ici, comme dans l'histoire biblique, une seule famille échappe au déluge, celle du géant *Bergelmir*, et c'est aussi au moyen d'un bateau qu'elle y échappe. La principale différence est que ce déluge a lieu avant la naissance des hommes proprement dits, et que c'est un géant de glace, c'est-à-dire un être mauvais, qui parvient à se sauver. Il en est de même dans la mythologie grecque, où ce sont des Titans qui échappent au déluge.

Si l'on veut expliquer la partie du mythe d'après laquelle les sourcils du géant *Ymir* servirent à construire la forteresse centrale de *Midgard*, où les premiers hommes se retranchèrent contre les incursions des géants, c'est-à-dire contre les intempéries de l'air et les attaques des bêtes fauves, on n'aura pas de peine à voir qu'il s'agit des montagnes boisées où la jeune humanité trouvait à la fois un abri et un refuge. Ainsi toutes les parties de chaos se trouvaient distribuées et utilisées au profit de l'homme par une providence amie.

Les traditions relatives au ciel et aux astres sont moins nettes et moins faciles à expliquer. D'après une des légendes de l'*Edda*, les corps célestes, le soleil, la lune et les étoiles, n'étaient que des amas d'étincelles venues de *Muspelheim*, la région du sud, et fixés au ciel par Odin et ses frères. D'après une autre, le soleil et la lune sont deux êtres humains condamnés à mener leur char dans le ciel et sans cesse poursuivis par des loups qui menacent de les dévorer. Dans la langue norse, comme dans l'allemand qui en dérive, le mot *lune* (*der Mond*) est du masculin, et le mot *soleil* du féminin (*die Sonne*); la lune était donc le fils et le soleil était la fille d'un des premiers hommes, qui, trop vain de leur beauté, avait osé les comparer aux dieux mêmes; les dieux punirent ses enfants en les condamnant à cette course à perpétuité dans le ciel. Une tradition postérieure explique cette condamnation, qui peut d'abord sembler bizarre, en représentant le soleil et la lune comme deux endroits destinés, l'un pour sa chaleur excessive, l'autre pour son froid rigoureux, au supplice des coupables après leur mort. Et notons encore que cette explication permet d'accorder entre eux les deux mythes relatifs au soleil et à la lune, qui pourraient fort bien être considérés ainsi comme deux météores ayant chacun son char, son attelage, dont il est souvent question dans l'*Edda*, et son conducteur, attaché à cette fonction par un châtiment des dieux.

Quant au mythe des monstres qui, en voulant dévorer le soleil ou la lune, produisent les éclipses, on le retrouve dans toutes les mythologies. Qui ne connaît, par exemple, l'histoire des Corybantes et de leurs bruyantes cymbales?

« Chez les Germains, dit Tacite, la nuit passe pour précéder le jour, *Nox ducere diem videtur.* » Cette croyance des Germains s'explique sans peine par le mythe de leurs ancêtres les Scandinaves, d'après lequel la nuit a enfanté le jour, — en troisièmes noces seulement, il est vrai, — et le précède avec son char dans le ciel : allusion évidente à ce fait que les ténèbres, lors de la création du monde, ont précédé la lumière. Ce qui doit nous frapper davantage, c'est que le jour et la nuit, — ou plutôt la nuit et le jour, — ont chacun leur char indépendamment de celui de la lune et du soleil, — exactement comme dans nos livres saints il est question de la création de la lumière antérieurement à celle du soleil et des étoiles, dont elle est dictincte et indépendante (1).

J'ouvre ici une parenthèse sur une question principalement grammaticale, qu'il ne m'appartient peut-être pas d'aborder dans un cours surtout consacré à la littérature; mais je trouverai sans doute mon excuse en ce qu'elle a aussi son petit côté littéraire. On s'est demandé souvent pourquoi la langue allemande, à la suite de son aïeule, la langue norse, faisait le soleil du genre féminin et la lune du genre masculin, contrairement à ce qui se passe dans les autres langues et à ce que semble réclamer la logique des idées. Il a été répondu, entre autres choses, que, dans les froides contrées du nord, le soleil ne se faisait sentir que par une influence très-faible pendant une partie de l'année, douce et bienfaisante pendant le reste du temps, et que, par conséquent, l'idée de faiblesse, de douceur, de bonté, c'est-à-dire de qualités essentiellement féminines, qui s'était trouvée unie à son image dans l'esprit des habitants, lui avait fait donner

(1) Voyez à ce sujet, dans le dernier numéro, un article de M. Maurice Vernes intitulé : *De quelques travaux récents sur l'Ancien Testament*.

un nom du genre féminin. La lune, au contraire, dans ces rudes climats, se manifestait au milieu des belles nuits d'hiver avec une intensité de lumière qui semblait augmenter encore la rigueur du froid, la blancheur de la neige et la dureté de la glace : de là l'idée d'une mâle énergie et le nom masculin attribués à l'astre des nuits.

Cette explication est ingénieuse; mais elle l'est trop, selon moi, ou du moins elle pousse trop loin l'analyse. La mythologie scandinave nous apprend simplement que le char du soleil était conduit par une jeune fille, et celui de la lune par un jeune homme : cela suffit à expliquer pourquoi les genres sont ainsi répartis entre le mot *soleil* et le mot *lune*. Il est probable, peut-on ajouter, que le mythe lui-même a dû son origine à la faiblesse des rayons solaires et à la force de l'éclat lunaire. La vérité est donc que le phénomène grammatical est venu à la suite de la légende mythique, et c'est à celle-ci que l'on peut chercher et trouver autant d'explications que l'on voudra.

Je ne puis songer à passer en revue tous les éléments, toutes les forces de la nature qui se trouvent personnifiés dans la mythologie scandinave; notre année entière y passerait. Une remarque générale à faire, c'est que, dans cette cosmogonie, tous les éléments, en tant qu'hostiles à l'humanité, sont représentés comme des géants contre lesquels les dieux soutiennent une lutte continuelle et qu'ils finissent par dompter peu à peu. Et vous savez déjà qu'en parlant des *dieux*, l'*Edda* eut à parler aussi des hommes, avec lesquels ces poëmes primitifs paraissent confondre constamment les dieux; il semble qu'aux yeux de la foule croyante et des chantres inspirés des vieilles *sagas*, les habitants primitifs de notre fertile terre aient eu un pouvoir comme une taille surhumains, pour avoir les premiers lutté contre la nature et préparé à leurs descendants un héritage capable de les abriter et de les nourrir. Ce ne sont plus les dieux de l'Olympe qui descendent sur la terre pour garder les troupeaux des rois ou enseigner aux peuples à labourer leurs champs : ce sont les hommes eux-mêmes qui, à force de travail, de persévérance et de courage, deviennent les égaux des dieux et gagnent leur droit de cité dans l'Olympe!

Les géants, ces ennemis des hommes et des dieux, demeurent sur les glaciers et dans les forêts; ils sont horribles à voir, armés de mains et de têtes nombreuses; souvent, le plus souvent même, ils ont des formes de bêtes féroces ou d'oiseaux de proie monstrueux. C'est ainsi que les vents, fils de l'hiver *wind*, *vafter*, sont représentés tantôt comme des chiens, tantôt comme des aigles. Les philologues ont remarqué, à ce sujet, une frappante analogie avec les deux mots latins *aquila* et *aquilo*.

Si les géants sont horribles et malfaisants, il n'en est pas toujours de même des géantes, qui peuvent avoir de la beauté, parfois même du sentiment; mais il leur est impossible de supporter l'éclat du jour qui les change subitement en pierres, et plus d'une de ces infortunées, pour avoir voulu déserter son sombre domaine et vivre sur la terre des hommes, y est restée, roche éternellement immobile, à la lisière même de la forêt primitive.

D'après l'*Edda*, tous les géants ne sont pas en lutte avec les dieux : il y en a qui se soumettent à leur empire et leur prêtent le concours de leur puissance; ce sont principalement les géants de la mer et des eaux qui ont avec les hommes et les dieux des relations amicales et suivies. Mais alors, généralement, ils prennent un autre nom et des attributions différentes : ce sont les *vanes*, ou puissances de l'onde, en qui les dieux trouvent toujours des alliés fidèles et qui connaissent l'avenir comme le passé; ce sont les *elfes*, amis dévoués des hommes et des dieux, auxquels ils ressemblent par leur beauté; ou encore les *nains*, affligés d'une rare laideur, mais industrieux, agiles et habitant l'intérieur de la terre dont ils exploitent toutes les richesses minérales.

Les *elfes*, dont le vrai nom est *elbes* ou *alfes* (du latin *albus*), sont les génies de l'innocence et de la bonté; toujours actifs, ils rendaient autrefois de nombreux services aux hommes et ne dédaignaient pas de vivre dans leur société. Mais nos crimes les ont depuis longtemps éloignés de la terre.

Les nains, appelés aussi *hommes des montagnes* ou *hommes de la terre*, sont souvent considérés comme formant une classe d'elfes à part, les *elfes noirs*, c'est-à-dire ceux qui vivent sous terre et en qui se personnifient les forces du sol. L'*Edda* ne nous donne que des renseignements très-contradictoires sur leur origine; mais elle abonde en détails sur le rôle qu'ils jouent dans la nature. Leur existence devant être purement souterraine, ils ne peuvent affronter la lumière du jour qu'en se couvrant la tête et le corps entier d'un manteau qui les rend invisibles. Eux aussi ont été irrités contre la corruption croissante de l'humanité; mais, au lieu de s'éloigner des hommes, ainsi qu'ont fait les elfes, ils les tourmentent et les taquinent sans cesse. Les légendes du moyen âge sont remplies des mauvais tours que les nains s'amusent à nous jouer. Ajoutons que leur malice ne va jamais bien loin, et qu'il leur reste toujours quelque chose de leur bonté primitive.

Pour terminer cette nomenclature des êtres naturels ou surnaturels dont la mythologie scandinave peuplait le monde en dehors des dieux et de l'humanité, il nous reste à dire quelques mots des *Nornes*, puissances redoutables entre toutes, avec qui les dieux mêmes avaient à compter.

Les *Nornes* étaient des divinités analogues aux Parques de la mythologie grecque; leurs noms indiquent en partie leurs attributions, car elles s'appelaient *Urd*, *Verdandi*, *Skuld*, c'est-à-dire le *passé*, le *présent*, l'*avenir*. Fatidiques régulatrices des destinées de la terre, elles imposent leurs volontés aux hommes, et les dieux eux-mêmes ne peuvent connaître leurs lois à l'avance. C'est à la fontaine des *Nornes* que les dieux tiennent leurs assises et rendent leurs jugements.

Quelquefois il est question, dans l'*Edda*, de *Nornes* particulières, indifféremment bonnes ou mauvaises, qui président à la destinée de tel ou tel homme, surtout des héros, et dont le nombre est illimité. C'est là l'origine des fées, dont il est si souvent parlé dans toutes les légendes du moyen âge, et qui jouent déjà un rôle important, sous d'autres noms, dans les premières épopées germaniques.

Il ne nous reste plus, pour achever cette rapide esquisse du monde mythologique des Scandinaves pris en lui-même, qu'à montrer comment ils entendaient et figuraient son unité au milieu de la diversité des conceptions relatives à ses nombreuses parties. La terre n'était, pour eux comme pour nous, qu'un point dans l'espace; mais comment remplir cet espace avec le peu de connaissances astronomiques que l'on pouvait posséder dans ces froides régions, où l'observation du ciel n'était pas une distraction aussi facile ni aussi agréable que dans la Chaldée? L'imagination populaire sup-

posa que d'autres régions, inaccessibles à l'humanité, s'étendaient au-dessus et au-dessous de la terre. Celle-ci était divisée en trois vastes contrées dont la moins grande appartenait à l'homme, tandis que les deux autres formaient l'empire des géants et des *nains*. Au-dessus de la terre étaient trois régions réservées aux dieux et, au-dessous d'elles, trois autres régions qui constituaient le monde infernal. Cela faisait en tout neuf mondes qui s'étageaient les uns au-dessus des autres, depuis la base même de l'univers jusqu'au sommet de ce majestueux édifice.

Mais pour montrer comment toutes ces parties se reliaient entre elles et quelle admirable unité régnait dans cet ensemble, ce n'est pas à un édifice bâti par la main des hommes que l'*Edda* compare l'univers, mais à un arbre, à un frêne immense qui présente tous les caractères de la vie, de la mortalité, de la rénovation. Ce frêne, appelé *Ygdrasil*, repose sur trois racines gigantesques qui plongent dans les profondeurs de l'abîme; près de l'une de ces racines coule éternellement la source d'*Urdar*, où habitent les Nornes et où les dieux viennent rendre la justice. Les Nornes ne cessent de puiser de l'eau à cette source et d'en arroser les autres racines de l'arbre, qui, rongées du côté de *Hel*, ou de l'enfer, par des serpents, des vers monstrueux et d'autres animaux malfaisants, ne tarderaient pas à périr et à entraîner l'arbre entier dans l'abîme, sans le soin que les Nornes ont de les raviver. Aussi la source où elles puisent est-elle appelée, dans quelques légendes, la *source de vie;* son eau est d'une pureté parfaite et a le privilége de changer en or tout ce qu'on y plonge. D'après des poëmes plus modernes, cette eau est formée par une rosée de miel qui tombe des feuilles mêmes d'Ygdrasil.

Autour du tronc de cet arbre courent sans cesse des cerfs et une chèvre qui dévorent ses bourgeons, et dont le rôle semble être analogue à celui des monstres qui rongent ses racines; mais la chèvre, en échange de la nourriture qu'elle dérobe au grand arbre, donne des ruisseaux de lait qui abreuvent les dieux et les héros.

Dans les branches et au sommet du frêne Ygdrasil, perchent et voltigent de nombreux oiseaux presque tous prophétiques et divins, et ses rameaux les plus élevés se perdent dans le ciel, ou plutôt dans un espace où cesse la vie, où les dieux eux-mêmes ne peuvent atteindre.

On ne saurait se méprendre au caractère profondément symbolique de toute cette fiction : l'arbre lui-même est le symbole de l'espace et de la durée, et les animaux qui le rongent sans cesse indiquent le caractère passager des choses d'ici-bas, la mort qui détruit tout sans trêve ni repos. Mais à côté de la mort il y a la rénovation, et la même puissance qui a fait surgir la vie du sein du chaos la fait refleurir sans cesse du milieu même des tombeaux.

Cette fiction a un caractère plutôt philosophique que moral, et l'homme y disparaît complétement derrière la nature. Il n'en est pas de même dans certains mythes de l'Orient qui offrent quelque analogie avec celui-ci, et où le spectacle de la vie humaine tient la première place. En voici un, entre autres, qui présente de la façon la plus saisissante une vérité morale vieille comme le monde, mais dont nous pouvons toujours faire notre profit.

Un voyageur pressé par la soif se penche sur un puits pour essayer de se désaltérer : il perd l'équilibre, il tombe, il va disparaître; mais par bonheur ses mains peuvent saisir les branches d'un arbuste qui s'élève à l'entrée même du puits, pendant que ses pieds rencontrent au-dessous de lui une motte de gazon faisant saillie contre la paroi et qui leur sert de point d'appui. A peine a-t-il pu se féliciter de ce bonheur, qu'il voit deux souris occupées à ronger les racines de l'arbuste et quatre énormes vers creusant le peu de terre qui soutient la motte de gazon sous ses pieds. A l'orifice du puits, un éléphant brandit sa trompe et menace de saisir le malheureux; au fond, un autre monstre, un dragon, l'attend la gueule béante. Et dans cette position critique, menacé de tous côtés, incertain d'échapper encore un seul instant à son horrible destinée, que fait le voyageur? Il s'amuse à recueillir sur ses lèvres avides le miel qui dégoutte des feuilles de l'arbuste!

On peut trouver certains traits communs dans le mythe de l'Orient et dans celui du Nord : leur sens allégorique est à peu près le même. Mais la profonde différence entre les deux légendes, c'est que l'une a uniquement en vue la fragilité de la vie humaine, tandis que l'autre élève notre âme jusqu'au spectacle de la fragilité de l'univers. Ajoutons aussi que l'une se termine par une conclusion pratique, tandis que l'autre ne sort pas du domaine purement spéculatif. N'y a-t-il pas là, dans ce simple rapprochement de deux mythes, l'indication abrégée de toutes les différences qui distinguent l'imagination des peuples du Nord de celle des peuples de l'Orient? Toutes deux sont également contemplatives et panthéistes; mais l'une semble enfermer la nature dans la personnalité humaine, tandis que l'autre laisse absorber l'homme par la nature et finit par le confondre avec les forces qui l'entourent.

Il est, en outre, intéressant de rapprocher de cette cosmogonie scandinave le récit de la formation du monde tel qu'il se trouve dans une autre littérature septentrionale, peu connue encore aujourd'hui, malgré les remarquables travaux dont elle a été l'objet dans ces dernières années : je veux parler des vieux poëmes nationaux de la Finlande. Au dire de certains savants, la race finnoise aurait occupé l'Europe avant les Celtes et les Scandinaves : aujourd'hui, elle n'est plus représentée que par quelques populations groupées sur le rivage oriental de la Baltique et soumises à la domination de la Russie.

On a retrouvé parmi ces populations les fragments d'une vaste épopée qui ne le cédait en rien, paraît-il, aux plus grandes épopées de l'antiquité, du moins pour la longueur, puisque les fragments seuls qu'on a pu réunir constituent un total de vingt-trois mille vers. Ce poëme est appelé *Kalevala*, ou *Monde des héros*, et nous en avons une traduction française, due à la plume de M. Leouzon-le-Duc. Il n'est pas certain que toutes les parties de cette épopée aient la même antiquité, car plus d'un de ses chants a dû être altéré au contact des Germains ou des Slaves; mais on y trouve cependant quelques mythes évidemment originaux, rassemblés dans la première *runo* (c'est-à-dire le premier chant), et relatifs à l'origine du monde.

Dans les premiers temps, dit le poëme, la Vierge de l'air descendit sur les vagues; un cygne déposa ses œufs dans son giron; ces œufs, en se brisant, ont formé la terre, le ciel, le soleil, la lune, les étoiles et les premiers êtres qui peuplent la nature, les dieux ou les mages. La Vierge de l'air façonna toutes choses et finit par mettre au monde le *runoïa*, ou poëte éternel, nommé Wäinamöinen. Celui-ci prend pied

sur le cap inconnu d'une île déserte, et nous le voyons peu à peu défricher les antiques forêts, semer et récolter les moissons, et dompter les éléments : dans toutes ces créations et dans toutes ces luttes, il n'a guère qu'un moyen, qu'un instrument, la magie de ses paroles. Mais il rencontre des ennemis terribles dont il ne peut triompher qu'après de longs combats, et c'est le récit de ces combats, presque tous allégoriques, qui remplit tout le poëme. La lutte principale est celle que le dieu de la poésie et de la lumière est obligé de soutenir contre le génie du mal et des ténèbres. Elle rappelle un des principaux dogmes de la religion des Perses ; mais en même temps elle a quelque ressemblance avec cette lutte continuelle des dieux scandinaves contre les forces aveugles de la nature, lutte qui se terminera une première fois par le triomphe de la matière, par la désorganisation du monde.

Il est incontestable que toutes ces traditions proviennent d'un fonds commun, et que, dans tous les pays, il a dû y avoir primitivement un certain nombre de croyances pour ainsi dire contemporaines de l'homme, et qui se sont conservées pendant des siècles, à travers les générations qui se les transmettaient sans en altérer entièrement le sens. Ç'a été le rôle de la poésie de revêtir ces croyances de ses brillantes couleurs et de les fixer dans la mémoire des hommes par la magie de son langage. Nous savons que chez les peuples anciens, les poëtes étaient considérés comme des êtres sacrés et divins, ministres du ciel et chargés de maintenir sur la terre le précieux dépôt des mystères et des vérités de la religion. N'est-ce pas là le rôle qu'ils jouent encore aujourd'hui en recherchant dans la poussière des siècles les antiques monuments de la foi de nos pères, et le rôle du critique ne doit-il pas être de les suivre dans cette voie, [illegible] ces brillantes reliques et de reconstituer ainsi [illegible] un passé qui ne manque ni [illegible] ni d'enseignement [illegible] l'histoire intellectuelle de l'humanité ?

Cette tâche a été entreprise de tous côtés depuis le commencement de ce siècle : il n'y a pas longtemps encore, [illegible] prince français, transporté par la rapide fortune de sa famille sur un trône du Nord, l'avant-dernier roi de Suède, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] tier du souvenir [illegible] [illegible] [illegible] pour la faire mieux saisir dans les [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

Dussions-nous, de cette étude, ne retirer d'autre bénéfice que celui de la curiosité satisfaite, ce bénéfice n'est déjà pas à dédaigner lorsqu'il s'agit des choses de l'esprit; mais il y a plus, il y a mieux : au fond des mythes et des légendes poétiques, on retrouve les aspirations et l'histoire même de notre âme; et n'y a-t-il pas toujours profit à nous occuper des questions qui se rapportent à notre vie intellectuelle et morale, à notre origine, à nos luttes, à notre destinée?

HALLBERG.

LITTÉRATURE BYZANTINE

Les Exploits de Digénis-Akritas (1)

La littérature grecque est une des plus vieilles qu'il y ait au monde. Elle vit encore après avoir passé par les révolutions les plus diverses. C'est le plus long exemple de fécondité que l'on connaisse. Au moment où les Barbares inondent l'Europe, il semble qu'elle ait péri : c'est une erreur. Chassée d'Athènes, elle s'est transportée à Constantinople, et jusqu'à la fatale époque de 1453 elle ne cessa d'y produire des œuvres qu'on a trop longtemps méprisées. Quand le monde moderne se fait péniblement des idiomes nouveaux, les Grecs ont le bonheur et le privilége d'avoir conservé leur langue. Ils la parlent, ils l'écrivent, autant qu'ils peuvent, suivant les règles antiques. Après la conquête turque ils descendent fort bas dans l'ignorance ; ils ne vont jamais jusqu'à la barbarie. Même à cette misérable époque, ils ne cessent d'avoir des historiens, si l'on peut appeler de ce nom de pauvres chroniqueurs; ils ont des prêtres qui commentent les Écritures saintes, des poëtes qui chantent leurs regrets et leurs espérances. La perpétuité du langage a entretenu chez eux la perpétuité de la nationalité grecque ; ils n'ont jamais désespéré de l'avenir. Le retour de la faveur et de la bienveillance [illegible] vers eux a été sollicité par des fragments de chansons que nos voyageurs n'ont jamais manqué de recueillir dans les voyages qu'ils ont faits en Grèce et qu'ils ont publiés dans notre Occident.

Les Grecs eux-mêmes ont longtemps ignoré ou méconnu les productions populaires de leur esprit national. Ils n'avaient que du mépris pour des compositions vulgaires écrites dans une langue appauvrie et déformée. On pense bien, en effet, que la langue a dû subir de profonds changements au [illegible] de Démosthène, si souvent menacée de périr. Il a eu [illegible] les malheurs qu'une langue peut subir. Il a passé par [illegible] [illegible] byzantine, par les mutilations [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

(1) [illegible]

même aux plus beaux temps de la floraison grecque, un phénomène qu'on a remarqué dans Rome. A côté de la langue savante, il y avait un idiome du peuple. Cette langue a eu, elle aussi, sa littérature.

On a pu croire que le grec moderne était né dans l'esclavage turc; il existait bien avant. Des travaux récents l'ont découvert même au delà du XIIe siècle. Il y a là toute une littérature qui peu à peu reparaît au jour, et, depuis quinze ans, elle a été, tant en France qu'en Allemagne, l'objet de travaux intéressants. On ne s'en tient plus aujourd'hui à Fauriel, on n'a pas que des chansons de Klephte à produire, on a des romans, des espèces de poëmes épiques qui remontent haut dans la civilisation byzantine. J'ai étudié, le premier, dans un mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1864, plusieurs compositions de ce genre. M. Émile Legrand a continué ces recherches, il a publié toute une bibliothèque néo-hellénique. M. Constantin Sathas, un Hellène fort versé dans l'étude du moyen âge grec, a consacré ses travaux aux mêmes études. Il est remonté plus haut encore, et le hasard lui a fait découvrir ce qu'il appelle une épopée du Xe siècle.

Le terme d'épopée peut sembler ambitieux, et M. Sathas serait, j'imagine, le premier à le sacrifier. Mais il n'en est pas moins vrai que le poëme qu'il offre au public avec la collaboration de M. Legrand n'est pas seulement une chronique rimée; il y a un grand souffle d'esprit guerrier et poétique. C'est un tableau pittoresque des mœurs et de la bravoure des capitaines qui défendaient l'empire de Constantinople contre les invasions des Arabes.

Il était naturel que cette époque de guerres nationales eût son cycle et ses héros populaires. Les circonstances étaient des plus favorables pour enfanter une suite de poëmes militaires. La nécessité de combattre tous les jours, de vivre sous les armes en présence de peuples venus de l'Orient avec une civilisation étrange et à demi barbare, devait exalter toutes les forces de l'imagination. Il y avait à la même époque chez les Persans et chez les Turcs une sorte de fermentation épique. Il en est sorti le *Schanameh* pour les uns, le *Batthal* pour les autres. Les Grecs ont participé à cet élan poétique et les *Exploits de Digénis-Akritas* en sont la preuve.

Ceux qui lisent les chants populaires de la Grèce moderne ont rencontré dans le recueil de Passow, dans celui de M. E. Legrand, des chansons consacrées au récit des exploits d'un héros du nom de Digénis-Akritas. Ce n'est ni un Armatole ni un Klephte. Son existence remonte à des temps plus reculés. Sa force est surhumaine, ses actes ont quelque chose de prodigieusement héroïque, et la mort elle-même trouve en lui le plus redoutable des adversaires. On avait bien entrevu que ces chansons n'étaient que des légendes empruntées à des cycles plus étendus et plus antiques. On concevait qu'il avait dû exister dans les régions orientales de la Grèce des poëmes qui, sous une forme plus relevée, avaient d'abord occupé l'imagination du peuple; puis, peu à peu, il s'était détaché de ces épopées byzantines des fragments arrachés à l'oubli par la tradition; mais il fallait attendre quelque découverte heureuse pour donner plus de corps à ces soupçons. Il se produit parfois de ces rencontres inespérées. Il arrive que des bibliothèques laissent enfin échapper des manuscrits demeurés longtemps inconnus. M. Constantin Sathas a mis la main sur l'un d'entre eux, il l'a publié avec le concours de M. Émile Legrand. C'est ainsi que nous avons *les Exploits de Digénis-Akritas, épopée byzantine du Xe siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Trébizonde.*

Le doute n'existe plus aujourd'hui; les fragments de Passow, ceux de M. E. Legrand se rajustent avec le poëme nouveau. Ils s'expliquent maintenant sans peine. Nous n'avions qu'un souvenir très-affaibli, et dans une langue dégradée, du Digénis du Xe siècle; nous tenons maintenant, dans ses parties principales, le grand poëme dont les récits légendaires, cités plus haut, faisaient vivement désirer la découverte.

La bibliothèque publique de l'École grecque de Trébizonde possédait un manuscrit qui lui avait été offert par M. Sabbas Joannidis, professeur à cette École.

En 1870, cet ouvrage attira l'attention de M. Triantaphyllidis, professeur de l'École de Trébizonde. Il s'informa auprès de M. Constantin Sathas, alors à Constantinople, du personnage dont les exploits sont racontés dans ce poëme. Les renseignements incomplets et vagues fournis par M. Triantaphyllidis rendaient impossible toute réponse utile. M. C. Sathas demanda à voir le manuscrit, on ne put alors le lui envoyer. A peu de temps de là, M. Sathas, étant à Venise, reçut la *Statistique de Trébizonde*, ouvrage important de M. Sabbas Joannidis. Celui-ci donnait une analyse très-succincte du poëme en question et citait un passage du neuvième livre. M. Sathas comprit alors ce dont il s'agissait et écrivit à M. Joannidis pour lui demander une copie du manuscrit. L'excellent professeur en fit exécuter une par M. Pierre Michaëlidis, de Trébizonde.

Ce fut de cette copie, faite avec une exactitude poussée jusqu'au scrupule, que se servit M. Sathas pour écrire sur Basile Digénis une notice où il démontra l'analogie frappante du poëme avec certaines chansons grecques (particulièrement celles de Chypre et des bords du Pont-Euxin), qu'il partagea dès lors en deux grands cycles, le cycle akritique et le cycle apélatique. (Voyez le second volume de la *Bibliotheca Græca medii ævi*, de M. Sathas, Venise, 1873, p. 45-50 de la préface).

Dans le courant de l'année 1872, M. Sathas envoya le poëme à M. Émile Legrand, et il fut décidé que la publication s'en ferait en commun. Sur de nouvelles instances auprès de M. Joannidis, M. Legrand reçut le manuscrit à Paris; c'est sur ces quatre-vingt-dix feuillets de format in-12 qu'a été faite la publication de ce poëme. Malheureusement, il n'est pas complet. De grandes lacunes nous laissent dans l'ignorance de détails précieux pour l'histoire; ils nous laissent surtout ignorer le nom de l'auteur, qui devait se nommer à la fin de son œuvre. Ces regrets toutefois seraient à la veille de cesser, si la nouvelle donnée par M. Wagner à l'un des éditeurs venait à se confirmer. D'après lui, on aurait découvert en Italie un second manuscrit. Espérons qu'il complétera les lacunes du premier.

Le héros du poëme porte deux noms : Digénis et Akritas. Chacun d'eux a sa valeur et sa signification. Le premier désigne qu'il est fils d'un émir de Syrie, Mousour, et de la fille d'Andronic Ducas; le second, qu'il combattit aux frontières contre les Arabes. Dans quelles circonstances se fit l'union qui donna naissance à Digénis-Akritas? les conséquences qu'elle eut pour l'émir, on le voit dans le deuxième et le troisième livres. Au quatrième apparaît le véritable héros du poëme. A peine âgé de douze ans, il révèle un courage et une hardiesse surprenante. Les dangers de la chasse sont ses premières épreuves; il met en pièces une lionne qu'il

rencontre. Sa beauté égale sa bravoure. Il ne s'en tient pas à combattre les bêtes des forêts, il marche droit aux brigands apélates qui occupaient les défilés et commettaient toutes sortes de méfaits. Il leur fait sentir le poids de sa redoutable massue.

Ce singulier héros n'est pas insensible à l'amour, et la poésie lui sert à exprimer les sentiments de son âme. Exploits guerriers et galants se mêlent dans sa carrière. Quand il consent à déposer la massue c'est pour prendre la lyre. Eudoxie, fille de Ducas, général d'une province voisine, obtient ses hommages, partage sa tendresse et suit sa destinée. Digénis l'enlève et l'emmène chez son père.

Mais le héros ne pouvait rester longtemps aux frontières dont il était le gardien, sans obéir à son humeur aventureuse. Il laisse là ses Pallikares, il erre seul pour accomplir des actions d'éclat. Ses tentes néanmoins l'accompagnent partout, et celle qu'il habitait avec Eudoxie était merveilleusement belle. Ce fut alors que l'empereur de Constantinople, Romain Ier, qui dirigeait en Cappadoce une expédition contre les Arabes, conçut le désir de voir le célèbre protecteur des frontières de son empire. Il lui écrivit une lettre dans laquelle il l'invitait à se rendre auprès de lui.

Mais Digénis répond qu'il ne peut se présenter devant une si nombreuse société, et il prie l'empereur de vouloir bien venir lui-même à sa rencontre sur les bords de l'Euphrate. Romain accède au désir de Digénis. Accompagné seulement de cent soldats, il va à l'endroit indiqué. Il salue avec affection le jeune héros, il admire sa haute stature et son air martial. Il l'engage à demander tel présent qu'il lui plaira. Digénis répond que l'affection de l'empereur est tout ce qu'il ambitionne, et il donne au monarque d'utiles conseils pour le gouvernement de l'Etat. Romain, satisfait des réponses de Digénis, lui accorde la permission de parcourir en tous sens la Romanie, c'est-à-dire les provinces grecques de l'Asie Mineure : en d'autres termes, il le nomme, comme on disait alors à Byzance, *domesticus scholarum*.

C'était peu pour l'intrépide Digénis d'avoir à combattre des hommes, il lui fallut défendre sa femme coup sur coup contre un dragon à trois têtes et contre un lion. On dirait un héros de la Table ronde.

Trois cents Apélates surviennent ensuite; charmés de la beauté de la jeune femme, ils veulent la ravir. Digénis, armé de sa massue et de son bouclier, fond sur eux et n'a bientôt plus rien à craindre de leur audace.

Afin qu'il ne manque à sa destinée guerrière aucun incident merveilleux, il voit marcher contre lui une femme nommée Maximo, réputée pour sa valeur. Elle a été suscitée contre Digénis par les Apélates humiliés de leurs défaites. Maximo descend des antiques Amazones. A peine a-t-elle vu Digénis de l'autre côté de l'Euphrate, qu'elle s'élance pour l'attaquer. Digénis la prévient : c'est aux hommes, dit-il, qu'il appartient de se déranger pour les femmes. Il met son cheval à la nage et bientôt il atteint le bord où Maximo l'attend. On ne peut pas douter de l'issue de la lutte, l'Amazone est vaincue. Dans une nouvelle épreuve, elle est encore obligée de reconnaître la supériorité d'un adversaire à qui elle offre pour prix de sa victoire une dame qui l'emporte sur ce que peut refuser Digénis.

Cependant Digénis s'est fait bâtir une riche demeure sur les bords de l'Euphrate. Il est le plus redoutable des défenseurs de la Romanie. Tous les Apélates le reconnaissent pour leur maître. Après Romain Ier, l'empereur Nicéphore Phocas le confirme dans sa charge et lui fait, en récompense de sa fidélité et de son dévouement à l'empire, les plus riches présents.

C'est au comble de cette gloire que la mort vint atteindre Digénis. Eudoxie ne survécut pas à son noble époux.

Telle est l'esquisse de ce poëme. Il date, comme nous l'avons déjà dit, du xe siècle ; il n'est pas l'œuvre d'un écrivain sans talent. C'est une peinture fort éloquente et fort animée d'une période historique intéressante. Il s'agit des efforts de Byzance pour résister aux attaques des Arabes de plus en plus menaçants. On voit à travers les fictions de la poésie toute la vérité de l'histoire. Les empereurs, du centre de leur empire, envoient aux frontières des généraux capables de les couvrir. Mis aux postes les plus avancés, ces guerriers sont presque indépendants dans leur province. La Cappadoce, où se passent les faits principaux de la vie de Digénis, était le point le plus attaqué de tout l'Orient. Les combats y étaient perpétuels. Dans le voisinage des Arabes, les commandants des frontières contractaient un genre de valeur singulier. L'imagination des peuples en était vivement frappée. Il était naturel que dans des espèces d'annales comme celles que nous avons sous les yeux il se mêlât un peu d'imagination et des épisodes romanesques. Aucun de ceux pourtant qui animent le récit du poëte n'est en dehors de la vraisemblance. La beauté des femmes grecques dut souvent mettre aux prises des champions tirés des deux peuples. Les Romains durent plus d'une fois oublier leur vertu près des femmes arabes; la vie militaire réunissait dans ses contrastes avec la barbarie des Apélates la magnificence byzantine, qui était loin de s'être éclipsée dans ce siècle. Notre poëme rend bien ce mélange des scènes de férocité guerrière et d'élégance asiatique. Les palais et les jardins de Digénis sur les bords de l'Euphrate, ses tentes qu'il promène avec lui sont un reflet très-naïvement saisi des mœurs de cette époque. Notre voyageur, Pierre Belon, qui a visité ces contrées au commencement du xvie siècle, retrouvait des débris qui parlaient encore d'une grande magnificence de constructions dues autant aux Grecs qu'aux Arabes.

Les exploits de Digénis contre les lions ne sont pas une pure invention du poëte. Ces animaux étaient plus nombreux sur les bords de l'Euphrate qu'ils ne le sont aujourd'hui, où ils apparaissent encore, et mettaient plus souvent les Grecs à même de déployer contre eux leur hardiesse et leur vaillance. L'histoire confirme ici les récits du poëte. Nous lisons, en effet, dans la relation de Luitprand, que Romain Ier, celui-là même dont il est parlé dans notre poëme, eut à combattre contre un lion. D'abord il avait fait enflammer avec le feu de kallinicos les touffes de roseaux où il supposait que l'animal était caché. Une seule ne fut pas atteinte par les flammes, que le vent poussait en un seul endroit. Romain, persuadé que le lion s'y abrite, y marche hardiment avec un seul des hommes de sa garde. D'une main il a son épée et de l'autre son manteau. Le lion ne tarde pas à paraître, le compagnon de Romain tombe évanoui. Celui-ci jette son manteau à la bête, celle-ci se précipite dessus et le déchire. Romain profite de l'occasion, s'élance sur le lion et le tend en deux d'un coup d'épée. Luitprand nous le montre ensuite poussant du pied le malheureux soldat, qui ne revint à la vie que pour admirer la grande intrépidité de son chef.

Ce récit, fait par un contemporain qui se pique d'exactitude, rend absolument vraisemblables les exploits de Digénis.

D'ailleurs M. Sathas a nettement indiqué ce que ce personnage de Digénis a d'historique; il a établi sa descendance, son nom véritable, qui est Basile Digénis. « Ce n'est pas seulement, dit-il, un vainqueur des Arabes, comme il y en a tant dans les annales de Byzance, que la poésie populaire grecque a immortalisé; c'est aussi et surtout le dernier et illustre rejeton de deux familles puissantes et glorieuses, de deux familles qui brillèrent pendant des siècles entiers dans le monde byzantin, et qui seules représentèrent, à son agonie, cette grande réforme religieuse connue dans les chroniques ecclésiastiques sous le nom d'*Iconoclasie*. » On sait tout ce qu'il y a de hérissé et de confus dans l'histoire de l'empire byzantin à cette époque. Il fallait le grand savoir et la constante pratique de ces annales pour conduire à travers ces événements, un peu heurtés, le fil généalogique de Digénis-Akritas; M. Sathas l'a fait avec beaucoup d'adresse et d'autorité. Je donne ici les conclusions de ses recherches : « La femme de l'émir Mousour, mère de Basile Digénis, était fille d'Andronic Ducas et sœur de Constantin. Le nom d'Akritas, resté célèbre chez les Grecs, cité au XIIe siècle par Théodore Prodrome, par Michel Psellus sous le titre défiguré de *Pantherius*, dans les chansons populaires sous celui de *Porphyrius*, ne présente plus aucune difficulté d'interprétation; il prend sa place dans les annales de l'empire byzantin, et redevient historique. »

En publiant ce poëme, MM. Sathas et E. Legrand ont rendu un grand service à l'histoire de la littérature grecque du moyen âge. Ils ont fait voir une seconde fois, après mes travaux, que je prends la liberté de nommer ici, que la littérature grecque moderne n'a pas seulement commencé chez les Phanariotes ou dans la Morée après la conquête musulmane, comme le pense à tort M. Paparigopoulos. Elle remonte bien plus haut que cela. Le poëme de Basile Digénis en est la preuve. A côté de la poésie officielle, qui tâche de se conserver dans la tradition classique, déjà l'imagination populaire s'était fait une expression nouvelle, un vers et une langue tout neufs. Le poëme de Digénis est aujourd'hui au premier rang dans cette littérature; il le gardera tant qu'une autre découverte ne l'y aura pas remplacé. En effet, quand, avec les travaux publiés depuis dix ans en France et en Allemagne, on voudra écrire l'histoire de cette muse populaire dont M. Legrand rassemble avec zèle et talent les productions, il faudra commencer par ce poëme. De là on passera à ceux de *Belthandros* et de *Libystros* (voyez mes études sur la littérature grecque moderne); on s'arrêtera sur l'*Erotocritos*, tant lu encore aujourd'hui dans la Grèce.

Il y a dans ces quatre poëmes des ressemblances complètes. C'est le même esprit qui y respire : la valeur et l'amour. Le poëme de Digénis, moins romanesque que les autres, a aussi plus de feu, plus de grandeur épique. Il se sent du voisinage des lieux où se passent les exploits du héros, d'une impression directe reçue par le poète, qui sans doute fut le témoin d'une partie des faits qu'il raconte. Ce caractère à part, je crois devoir signaler l'analogie que ces composition ont entre elles. Elles montrent à travers le Xe siècle, à travers le XIIe, et même jusqu'au XVIe siècle, une singulière fécondité d'esprit, beaucoup d'éclat dans l'imagination, une sorte de faculté épique qui persévère chez les Grecs.

L'historien de cette littérature, qui se rencontrera, j'en suis sûr, n'oubliera pas de rapprocher ces poëmes, et surtout celui de Digénis, du poëme persan de *Firdousi le Shanameh*, traduit chez nous par M. Mohl. Il y rencontrera de curieux rapprochements à faire. Il ne négligera pas non plus de poursuivre la comparaison que M. Sathas esquisse entre Basile Digénis et notre Rainouart au Tinel, fils de Desrame, émir de Cordoue, frère de la belle Orable, mariée à Guillaume au Court-Nez, qui

(Grizois (grec) parole (parle), bien en fut doctrines.

Il sera possible de faire ressortir davantage, à l'aide de ces acquisitions nouvelles, les rapports que j'ai déjà essayé de faire voir entre notre littérature du moyen âge et celle de l'Orient grec.

La beauté de l'édition du livre de MM. Sathas et Legrand, la correction du texte si bien étudié et redressé par eux, le glossaire qui accompagne le poëme, les notes savantes qui l'éclaircissent, font de cet ouvrage une pièce capable de charmer le bibliophile et l'érudit. Il restera comme un témoignage estimable du séjour que M. Sathas a fait chez nous, et il étendra davantage la réputation des deux hellénistes qui l'ont mené à ce point de perfection.

CH. GIDEL.

VOYAGES

La nouvelle expédition anglaise au pôle Nord

Depuis les dernières expéditions à la recherche de Franklin, c'est-à-dire depuis un quart de siècle, les Anglais étaient restés en dehors des explorations arctiques. Quelques riches *yachtsmen* (marins amateurs), M. Lamont et M. Leigh Smith par exemple, faisaient des excursions au Spitzberg, mais, quoiqu'on leur doive quelques découvertes dédétail, c'était là plutôt un sport aventureux que des expéditions scientifiques. Les géographes anglais réclamaient depuis longtemps auprès de leur gouvernement et auprès de l'opinion publique. Il a fallu l'exemple et le succès des Suédois, des Américains, des Autrichiens, pour éveiller un sentiment de noble jalousie chez nos voisins d'Outre-Manche. Quand la Société géographique crut le moment favorable, de concert avec d'autres Sociétés savantes, elle s'adressa au gouvernement pour lui demander d'organiser une expédition arctique; à côté des résultats que les sciences géographiques, physiques, astronomiques, naturelles, etc, peuvent attendre de l'exploration du pôle Nord, elle faisait valoir l'honneur de l'Angleterre, l'intérêt qu'elle a à ne pas abandonner un champ où sa marine s'est tant distinguée autrefois. M. Gladstone était alors premier ministre : il répondit que le budget de l'Angleterre avait d'autres dépenses à supporter que celles d'une expédition arctique. M. Gladstone tomba. Quoique représentant au pouvoir le parti conservateur, M. Disraeli se

montra, en cette circonstance, plus libéral que son prédécesseur, et il décida l'envoi d'une expédition.

C'était au mois de novembre 1874. On ne perdit aucun moment pour équiper des navires, former les équipages, préparer les approvisionnements, les instruments, les instructions spéciales pour toutes les branches d'études, toutes les sciences dont l'expédition devait être chargée. Les deux navires choisis pour l'expédition, l'*Alerte* et la *Découverte*, furent fortifiées pour résister au choc des glaces. Le commandant de l'expédition est le capitaine Nares, qui, comme enseigne, a pris part à l'expédition arctique du *Résolu*, en 1852-54; les autres officiers de l'expédition ont été pris dans l'élite de la marine anglaise, et aucun matelot n'a été admis dans les équipages sans avoir subi un examen médical qui atteste de ses forces physiques et de sa bonne santé. On a aussi tenu compte, dans le recrutement des matelots, des arts d'agrément et de talent théâtral. L'expédition a ainsi dans son équipage orchestre et troupe de théâtre. Les deux navires emportent instruments de musique, décorations, costumes, et tout un appareil scénique avec lequel on cherchera à tromper la longue nuit de l'hiver polaire. Bien que l'expédition se fasse aux frais du budget de l'empire britannique tout entier, il est à remarquer qu'elle est presque entièrement formée d'Anglais (en prenant ce mot au sens étroit) : les deux médecins sont Irlandais et les trois « quartiers-maîtres de la glace » sont Écossais. Il fallait en effet pour ce dernier emploi, qui consiste à guider le navire au milieu des glaces, du haut d'une espèce de hune appelée *nid de pie*, des hommes expérimentés; on les a empruntés aux *steamers* baleiniers de Dundee (Écosse) qui vont tous les ans chasser la baleine dans la baie de Baffin. Un des officiers de l'expédition, le second du capitaine Nares, M. Markham, avait, il y a deux ans, pris part à la campagne d'un de ces baleiniers de Dundee pour se familiariser avec les manœuvres toutes particulières que réclame la navigation dans la glace. Le chapelain de l'*Alerte* est M. Pullen, auteur de la célèbre brochure : l'*École de madame Europe*, que la *Revue* a autrefois traduite.

La route choisie pour cette expédition est celle de la baie de Baffin et du détroit de Smith. C'est celle par laquelle Hayes et Hall atteignirent une très-haute latitude, par laquelle ils auraient pu pousser plus loin encore si leurs expéditions, entreprises particulières, avaient été convenablement équipées. Les expéditions allemande et autrichienne ont montré que par Novaïa-Zemlia, par le Spitzberg et par l'est du Groenland, on peut atteindre une latitude élevée. La route par le détroit de Smith présente de grands avantages à divers points de vue. C'est le seul point où une ligne de côtes se dirige vers le pôle, et dans les circonstances même les plus défavorables un navire peut par cette route atteindre une station d'hivernage sous une latitude très-élevée, et l'on peut de cette station espérer atteindre le pôle en traîneau. Le voisinage de la terre permet de faire des études géologiques, botaniques, zoologiques. On sait, par les précédents explorateurs, que la vie animale abonde dans le haut du détroit de Smith, que phoques, morses, ours, bœufs musqués, rennes, oiseaux y abondent; la chasse peut donc fournir des provisions de viande fraîche utile à la bonne santé de l'équipage. En outre, il sera aisé à l'expédition de maintenir ses communications avec le monde civilisé par l'intermédiaire des baleiniers qui vont chaque été chasser la baleine, le phoque et le morse dans la baie de Baffin. Au cas où une catastrophe détruirait leurs navires, les explorateurs ont la ressource de retomber sur la terre ferme et de diriger leur retraite dans la baie de Baffin, où ils seront recueillis par les baleiniers.

Les conditions scientifiques se trouvent par cette route réunies à une grande sécurité. L'expédition est approvisionnée pour trois ans. Aucune autre n'a jamais eu d'aussi grandes chances de succès.

L'*Alerte* et la *Découverte* quittèrent Portsmouth le 29 mai 1875 (1), jour anniversaire de la naissance de la reine Victoria, suivis du *Valeureux*, ce dernier navire était chargé d'un supplément de charbon et de provisions qu'on devait transborder à Godhavn dans les navires d'exploration. Ceux-ci n'en étaient pas moins déjà lourdement chargés, car ils emportaient trois mois de provisions et de charbon, et il y a moins de place libre dans les steamers, à cause de l'emplacement nécessaire à la machine. Le poids des provisions à bord de l'*Alerte* était de 134 tonnes (2), outre 178 tonnes de charbon. La *Découverte* en avait à peu près autant, les deux navires étant à peu près de même dimension.

La traversée de l'Atlantique se fit par un mauvais temps que leur lourd chargement rendit encore plus sensible aux navires. C'est le 11 juin que le vent du nord-ouest se mit à souffler avec violence, entrecoupé de furieuses rafales. La tempête, dès le début, sépara le *Valeureux* des autres navires. Le 13, la *Découverte* se sépara à son tour de l'*Alerte*. Enfin, le 27, après une succession de gros temps, l'*Alerte* se trouva à l'ouest du cap Farewell, se dirigeant sur le cap de la Désolation, sur la côte ouest du Groënland. C'est le 27 juin que l'*Alerte* vit pour la première fois la glace, spectacle nouveau pour une partie de l'équipage. Le 28, le *Valeureux* fut en vue, et les deux navires remontèrent la côte du Groënland. Le 29, l'*Alerte* traversa un courant de puissants glaçons, quelques-uns longs de 2 à 300 mètres, et il en reçut plusieurs chocs violents. Dans la nuit de ce jour, il eut à supporter un nouvel ouragan, la mer se troubla, et de hautes vagues perpendiculaires tombant sur le navire le firent rouler panne sur panne et lui firent embarquer des lames par l'arrière et par l'avant. Une lame terrible tomba dans la grande chambre, et plusieurs voies d'eau se déclarèrent au pont supérieur. Le 1er juillet, on aperçut la *Découverte*, qui avait eu le même temps. La longue succession des gros temps avait fortement éprouvé le gréement des deux navires et laissé de sérieuses traces. Deux baleinières de valeur avaient été défoncées et démolies, une sur chaque navire, et il y avait encore d'autres dégâts à bord des navires.

Après le 1er juillet, l'*Alerte* et la *Découverte* remontèrent la côte de conserve, dépassant Sukkerton, le 3; Holsteinborg et ses dangereux récifs, le 4; les *icebergs* échoués au large de Rifkoll, le 5. Le matin du 6, l'*Alerte* et la *Découverte* jetèrent l'ancre dans le port de Godhavn ou Leively, à l'extrémité sud-ouest de l'île de Disco, où le *Valeureux* était déjà arrivé le 4. Godhavn est le principal établissement danois du Groënland septentrional.

---

(1) Et non le 5 juin, comme le dit par erreur M. W. de Fonvielle dans un article, du reste complet et intéressant, sur l'expédition anglaise au pôle Nord, publié par la *Revue scientifique* du 27 novembre. Nous renvoyons à cet article le lecteur curieux des détails.

(2) La tonne vaut 1015 kilogrammes.

Un court séjour à Godhavn permit aux officiers et aux savants de l'expédition de se familiariser avec la géologie, la flore et la faune des régions arctiques. Ainsi les officiers recueillirent plus des deux tiers des 206 espèces qui forment la flore du Groënland arctique. Sur les hauteurs des environs de Godhavn, on trouva une grande quantité de cette curieuse poussière, d'origine encore obscure, qu'on appelle de la neige rouge (1). Plusieurs officiers s'occupèrent d'observations magnifiques : le capitaine Nares fixa la position de Godhavn. On employa surtout ce temps, du 6 au 15 juillet, à transborder sur les navires d'exploration les provisions et le charbon du *Valeureux*.

En outre, on embarqua des chiens à Godhavn et un Esquimau pour les conduire ; ces chiens doivent servir d'attelage aux traîneaux.

Le 15 juillet, l'expédition quitta Godhavn pour remonter la baie de Disco jusqu'à Ritenbenk et de là descendre le détroit de Waygat. A Ritenbenk on embarqua encore des chiens. Le Danois Neil Christian Petersen, qui a fait partie de l'exploration du docteur Hayes, en 1860-61, est à bord de l'expédition. On devait essayer d'enrôler à Proves, comme conducteur de chiens, l'Esquimau Hans, qui a fait partie des trois expéditions américaines dans le détroit de Smith. Le 17 juillet, à Ritenbenk, le *Valeureux* se sépara des deux navires d'exploration et revint en Angleterre. Il arrivait avec le premier rapport du capitaine Nares sur l'expédition, rapport qui fut lu dans la séance du 31 août de l'Association Britannique pour l'avancement des sciences.

Dix jours après, M. Nares laissait aux îles Carey, dans l'Eau du Nord de la baie de Baffin, sous un *cairn* ou pyramide artificielle de pierre (les cairns sont les boîtes aux lettres de la région polaire), son premier message. Le capitaine Allen Young, de la *Pandora*, a trouvé ce message et l'a apporté en Angleterre. Le capitaine Nares y annonçait qu'après avoir quitté Upernivik dans la soirée du 22 juillet, il était arrivé le 25 au cap York et le 27 aux îles Carey. Il laissait aux îles Carey un dépôt de provisions et un bateau (en vue du retour), et l'état de la mer lui faisait espérer d'atteindre une haute latitude. On a en effet remarqué que la mer polaire a été relativement libre de glaces cette année, par suite de grandes débâcles au printemps et à l'été.

On a pu croire un instant que, jalouse de l'amirauté anglaise, l'amirauté allemande allait faire flotter le drapeau allemand dans les mers arctiques. Les journaux annonçaient récemment qu'une commission avait été nommée à Berlin, pour étudier la question de savoir s'il ne serait pas utile pour l'empire de faire entreprendre à ses frais un voyage d'exploration au pôle Nord. Cette commission s'est prononcée pour la négative. Une semblable décision étonne chez le gouvernement d'un pays célèbre par sa science géographique, d'autant plus que la jeune marine de l'empire d'Allemagne avait là l'occasion de se faire connaître au monde par de pacifiques exploits. En regard de cette décision, il n'est pas inopportun de mettre quelques lignes écrites en 1867 par le célèbre géographe allemand, M. Petermann, qui devait, en 1868, organiser à ses propres risques une expédition arctique, celle de la *Germania*. M. Petermann écrivait au président de la Société géographique de Paris, à l'occasion du projet d'expédition polaire de Gustave Lambert : « En ma qualité d'Allemand, j'aurais été heureux que l'Allemagne, qui s'est vouée à l'étude des sciences géographiques avec une prédilection toute particulière, et qui prend aussi à cette entreprise (celle de Gustave Lambert) un intérêt des plus vifs, eût contribué pour quelque chose à la solution de ce grand problème..... Il est triste que, de nos jours, les gouvernements des nations les plus civilisées, qui possèdent en grande quantité les vaisseaux, les hommes et l'argent nécessaires pour les expéditions maritimes de ce genre, n'emploient toutes ces richesses que comme machines de guerre et moyens de destruction, et refusent leur participation à ces grandes œuvres de paix et de civilisation. » Nous ne saurions mieux juger la décision de l'amirauté allemande qu'avec ces paroles de la première autorité géographique de l'Allemagne.

Les deux navires sont aujourd'hui séparés. La *Découverte* devait s'arrêter avant le 82e degré de latitude et y rester en station, de façon à supprimer toute possibilité de danger pour la troupe qui s'avancera plus loin, au cas où par impossible son navire se perdrait. Au printemps, elle communiquera avec l'*Alerte* au moyen de traîneaux, et en transmettra des nouvelles aux baleiniers de la baie de Baffin par le même moyen. Quant à l'*Alerte*, il a poussé vers le nord aussi loin que possible et il hiverne par 83 ou 84 degrés, ou peut-être même encore plus près du pôle. De cette position, l'*Alerte* enverra au printemps des expéditions en traîneaux vers le pôle. En cas d'insuccès, la tentative sera renouvelée au printemps de 1877.

H. Gaidoz.

(1) On a déjà, en France, recueilli de la neige rouge, à Versailles, à Lille et plus particulièrement aux Pyrénées.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Le volume de mélanges posthumes de M. Philarète Chasles qui vient de paraître sous ce titre : *l'Antiquité* (1), avait été préparé par l'auteur lui-même. C'est une collection d'articles qui datent de longtemps. Quelques-uns méritaient d'être conservés ; d'autres fussent demeurés dans la nécropole des Revues ou journaux d'il y a trente ans que le malheur n'eût pas été bien grand. M. Chasles reconnaissait lui-même que telle appréciation manquait de justesse, puisqu'il la publiait dans son livre sous le titre de paradoxe. Alors pourquoi la publier? C'était une œuvre de jeunesse, dit-il, et l'inexpérience de la vie me rendait trop exigeant et trop sévère. A la bonne heure ; mais pourquoi remettre en lumière ces essais du début? Sans doute parce qu'ils ont certains mérites de vivacité et de verdeur ; vivacité d'enfant terrible, verdeur de ce qui n'est pas mûr.

M. Philarète Chasles, après tout, est toujours demeuré vif

(1) Philarète Chasles, *L'Antiquité*. — 1 vol. Paris, 1876. Charpentier et Cie.

et vert. C'était un peu son défaut, c'était aussi et surtout son charme. Il n'était pas de ces critiques solennels qui rendent des arrêts ou des oracles, ni de ces doctrinaires qui se cantonnent dans une période de l'histoire littéraire où ils trouvent réalisé leur idéal, et là, par dilettantisme, peut-être aussi un peu par paresse, demeurent prosternés devant les saints de leur Eglise, hors de laquelle, selon eux, il n'est point de salut. Il faut voir en lui, non un grand juge dont les décisions font loi, mais un initiateur et comme un excitateur dont la curiosité, toujours éveillée, provoque la nôtre. Loin d'être exclusif et intolérant, c'est l'esprit le plus ouvert, le plus hospitalier et le plus voyageur qui se puisse imaginer. Il est le contemporain de tous les siècles, l'hôte de toutes les contrées. Hier il admirait les délicates colonnades du Parthénon se découpant sur un ciel d'azur, aujourd'hui il admire les sombres et massifs monuments de la Scandinavie qu'enveloppent tristement les épais brouillards. Hier la poésie de soleil; aujourd'hui la poésie de la brume. Toutes deux il les sent et les aime. Demain il se mettra en route pour quelque autre contrée où l'attendent des impressions nouvelles. Voyant les choses dans leur vrai milieu, il se les expliquera mieux. Sur les bords du Tibre il comprendra mieux le Roméo italien, sur les bords de la Tamise le Roméo anglais.

Si la sensation est pour lui vive et nette, en retour il ne lui laisse pas le temps de devenir une impression profonde. Le loisir lui manque. C'est là le danger de cette curiosité voyageuse qui veut tout voir, tout embrasser, et par suite n'étreint pas assez, selon le proverbe. Cet initiateur est un agité. Il parle tout en courant, et sa voix est haletante. Parfois ses jugements vous semblent contestables, trop cassants et trop tranchants : c'est qu'il n'a pas le temps de les fortement motiver; au fond ils sont plus équitables qu'il ne vous semble d'abord. Parfois aussi le voyageur cède à la tentation du paradoxe par une petite vanité qui est précisément vanité de voyageur. Il ne veut pas qu'on le confonde avec les pédants qui n'ont pas quitté l'ombre de leur école. Il tient à montrer qu'il est bien dégagé des admirations de commande, des enthousiasmes de convention. De même, devant tel panorama qui nous transporte, certains Anglais, fiers d'avoir fait plusieurs fois le tour du monde, sourient d'un air de douce commisération qui semble dire : Bon pour vous qui n'avez rien vu ; mais moi !

Je ne puis qu'indiquer — en courant, moi aussi — les traits principaux de cette physionomie animée, mobile, qui passe rapidement d'une allure saccadée. S'il fallait motiver mon jugement, le présent volume ne m'offrirait que l'embarras du choix. Voyez d'abord cette esquisse d'une histoire générale des influences littéraires. En quatre-vingts pages vous avez parcouru le monde entier, jeté un coup d'œil sur toutes les littératures, entr'aperçu toutes les civilisations. Beaucoup d'idées, quelques-unes neuves et justes; mais quel défilé vertigineux ! On voudrait en arrêter au passage : elles nous échappent et sont déjà loin.

Voyez maintenant un parallèle entre l'Hippolyte d'Euripide et celui de Racine. Il est admis, sauf par Schlegel, qui faisait du héros antique un brave gentilhomme campagnard, que l'original est supérieur à la copie. Racine tout le premier avouait l'avoir affadi pour ne pas désobliger les petits-maîtres de son siècle. Cela est donc admis : aussi M. Chasles proteste-t-il. Pure convention, à l'entendre ! Et il essaye de prouver que l'Hippolyte de Racine est plus naturel que celui d'Euripide. Il est amoureux, dit-il, et cela est de son âge. A la bonne heure : mais précisément cela est banal, et le héros ne sort plus de la moyenne. Est-ce donc que M. Chasles n'a pas senti la beauté idéale de l'Hippolyte grec ? Je ne le puis croire : il est plus vraisemblable que, trouvant le chaste héros antique plus chrétien que le héros moderne, sa théorie sur l'influence des milieux, des temps et des climats, en aura reçu quelque atteinte ; de là une sorte de mauvaise humeur. L'Hippolyte grec n'a pas droit à la chasteté, c'est un anachronisme : voyez-vous ce païen qui se permet de n'être pas païen ?

Et si l'on veut à présent constater le goût du paradoxe, l'effort fait pour se distinguer des pédants, qu'on lise les pages irrévérencieuses sur les catégories d'Aristote et le réquisitoire amer contre Cicéron. Non, il est impossible de moins se traîner dans l'ornière de la routine ; mais il n'est guère possible, non plus, de se frayer une route plus périlleuse à travers les rochers et les précipices. Non, le critique alors ne se borne pas à être un écho, assurément ; c'est sa voix qu'on entend, sa voix à lui seul : mais quelle voix étrange, et comme on a envie de se boucher les oreilles !

Pourquoi rééditer ces fausses notes et assurer l'immortalité à ces *couacs?* J'en ai déjà marqué mon regret, et n'y reviens pas. Il faudrait faire un choix dans l'œuvre du critique, si l'on veut que le monument soit harmonieux d'aspect. Et encore, quelque soin que l'on prenne, il y aura toujours quelque partie qui ne rentrera pas dans le ton général, çà et là quelque pierre médiocrement taillée, quelque saillie qui rompra la ligne. M. Chasles a manié beaucoup de matériaux sans prendre le loisir de les disposer et de les polir pour en former une œuvre d'art. Il lui plaisait bien plus de se remettre en route pour en découvrir de nouveaux. En jugeant l'artiste, il serait injuste d'oublier qu'il a été, avant tout et par goût, un grand remueur d'idées, un chercheur, un *trouveur*. C'était là sa première préoccupation, c'est son premier mérite.

II

Je songeais précisément à cette théorie qu'il a formulée à plusieurs reprises, que, dans le midi, l'art a eu pour principal objet le beau, dans le nord le vrai, en lisant un certain nombre de scènes de Pouschkine que vient de traduire en vers français (1), une grande dame russe, Mme Sophie Engelhardt. Sans doute les drames de Pouschkine sont l'expression de la vérité, une vérité bien triste et bien sombre; mais est-ce dans le nord seul que le poète reproduit la vérité ? Je crois, pour ma part, que toujours et partout l'art s'est proposé pour objet principal le vrai. Il est moins créateur qu'imitateur. Seulement les différentes civilisations et les différents climats, qui font, comme disait Boileau, les diverses humeurs, ont proposé à son imitation des modèles diffé-

(1) *Œuvres de Pouschkine*, traduction du russe, par Mme Sophie Engelhardt. — Paris, 1 volume. Berger-Levrault et Cie.

rents, et, parmi ces modèles, chaque artiste a choisi les siens selon ses préférences et ses tendances propres. Ainsi, voyez *le Chevalier avare* de Pouschkine, et à côté l'Harpagon de Molière. La situation est la même : tous deux thésaurisent, tous deux ont un fils prodigue. L'or qu'entasse Harpagon a été amassé par une série de prêts au denier dix; l'or du chevalier russe, c'est la sueur, les larmes et le sang même de ses paysans. Harpagon n'est que haïssable; l'avare russe fait frissonner. Les deux poëtes ont peint ce qu'ils avaient sous les yeux. De même pour les fils : l'un et l'autre empruntent en s'engageant à rembourser à la mort de leur père; mais cette mort, Cléante n'y songe qu'un instant; le jeune seigneur russe y arrête cruellement sa pensée, et quand l'usurier lui objecte que son père peut vivre trente ans encore :

Trente ans!... mais j'en aurai cinquante, moi! tu ris!

Tout est rude et sombre dans la rude et sombre contrée; il y a dans les caractères je ne sais quelle énergie froide et farouche qui n'est point de nos mœurs ni de notre climat. Molière n'a pas vu dans la société élégante de son temps de semblables modèles.

Les vers de Mme Sophie Engelhardt donnent une idée plus exacte de l'original que n'ont pu faire jusqu'ici nos traductions en prose. Le génie de la langue russe n'est guère accessible aux étrangers, et bien des intentions, quelquefois même le sens précis de certains mots ou la valeur de certaines locutions leur échappent. Par contre, on trouvera dans la traduction de Mme Engelhardt quelques détails de style qui ont un parfum exotique; mais, en vérité, cela ne déplaît pas.

III

Autres climats, autres mœurs; est-ce assez dire? On peut aller plus loin : autres quartiers, autres mœurs. Le faubourg Montmartre, où habitent volontiers les romanciers et les auteurs dramatiques, est à deux cents lieues du faubourg Saint-Germain. Voilà pourquoi, quand ces messieurs prétendent nous peindre le grand monde, ils font une haute société de pure fantaisie. Bachaumont en rit de tout son cœur. Après avoir bien ri, Bachaumont a pitié d'eux; car, au fond, il a bon cœur et il leur tient à peu près ce langage (1) : Aimables romanciers, charmants dramaturges, vous avez beaucoup de talent et d'esprit; mais il ne suffit pas. Pour peindre le monde, ce n'est pas assez d'en soupçonner l'existence : or, vous le connaissez comme Dumanet connaissait les truffes, pour avoir été le brosseur d'un capitaine qui en avait mangé. Heureusement me voici, moi qui ai mes entrées dans tous les nobles salons du noble faubourg. Je ne vous introduirai pas avec moi; car n'oubliez pas que le jour où l'un de vous, plus au courant du demi-monde que du grand monde, demanda une invitation afin de connaître un salon du faubourg Saint-Germain, il fut répondu : « Mais le jour où ce monsieur serait là, ce ne serait plus un salon du faubourg Saint-Germain. » Non; mais montez dans ma voiture de grande remise, vous m'attendrez dans l'antichambre, vous jetterez un coup d'œil quand la porte s'entr'ouvrira; puis nous reviendrons ensemble et je vous montrerai mon carnet plein de notes toutes fraîches prises à votre intention.

N'est-ce pas que cela est d'un bon cœur? Suivez donc Bachaumont, manants et croquants. Vous en profiterez et l'art aussi. Car, enfin, il n'est que trop vrai, au théâtre notamment on nous montre de singuliers salons et ce sont, nous dit-on, les premiers du faubourg Saint-Germain. — Les premiers en arrivant par la barrière, j'imagine. — Si Bachaumont pouvait prendre également dans sa grande remise quelques acteurs? Il y a à l'Odéon un duc d'Aleria qui met trop volontiers ses mains dans ses poches; au Théâtre-Français, un duc de Rieux qui ressemble à un médecin de campagne; au Vaudeville il faut voir, dans les *Scandales d'hier*, une marquise de comédie comme on n'en voit pas sans doute au faubourg; au Gymnase, rien n'est original comme le bon Ravel voulant atteindre à la dignité des marquis ou des ducs. Comment faire, lui l'ancien Fadinard? Il met, les jours pairs à sa main droite, les jours impairs à sa main gauche, un gant de filoselle brune, et voilà. Bref, le grand air se perd au théâtre. Le dernier marquis, Lafont, n'est plus là, et rien ne manque aux pères nobles plus que la noblesse.

Et nunc erudimini! Instruisez-vous donc, romanciers, dramaturges et comédiens! Prêtez à Bachaumont une oreille attentive! Il vous apprendra comment on tient son chapeau, il vous dira la vraie toilette des baptêmes et des mariages. Écoutez-le également, vous tous qui regrettez de n'avoir pas vos entrées dans ces aristocratiques salons. Bachaumont vous les décrira et vous pourrez émailler votre conversation de certains détails qui vous donneront un air de gentilhomme. Vous répéterez après Bachaumont : Voilà comme on fait chez le duc d'en face, et vous passerez pour des talons rouges. Heureux Bachaumont d'avoir des relations si belles! Il est évident que ce grand monde l'a enveloppé et séduit. Il est trop content d'être témoin pour se constituer juge. Si quelque détail de la vie aristocratique semble le déconcerter au premier abord, il se remet bientôt et trouve ingénieusement des explications et des exemples. Par exemple, il s'étonne un instant que dans ces nobles salons les femmes viennent seules à une soirée; les maris et les fils arrivent de leur côté, ou même n'arrivent pas du tout. Pour nous, bourgeois, cela est en effet étrange. Écoutons Bachaumont, qui nous l'explique, et d'un mot décisif : « C'est admis. »

Ailleurs, il remarque que les couvents et les sacristies du faubourg font concurrence à l'industrie de M. de Foy. L'Église se plaît à rendre leur ancien lustre aux blasons dédorés, elle opère des rapprochements miraculeux entre les sacs et les parchemins. Ingérence logique et louable, nous dit Bachaumont; c'est bien là la fraternité de l'Évangile. Et il ajoute ce mot exquis : La religion n'est-elle pas l'art d'être heureux? — Entre nous, il ne serait pas impossible qu'il y eût un peu d'ironie là-dessous. Quoi qu'il en soit, ce volume n'est pas sans intérêt : des anecdotes piquantes, des traits ingénieux, de l'observation, de l'esprit, et un certain mérite de style.

(1) Bachaumont, *Les Femmes du monde*. — Paris, 1876, 1 vol. E. Dentu, éditeur.

IV

M. Adolphe Jullien continue la série de ses études sur la comédie de société au siècle dernier. Après nous avoir conduits au Théâtre des petits cabinets, puis à celui de Trianon, il nous mène aujourd'hui en plein monde galant, dans l'hôtel des demoiselles Verrières (1). Où s'arrêtera-t-il, dites-vous, et s'il faut visiter tous les salons où l'on a joué la comédie, allons-nous être présentés aux traitants et aux marchands enrichis? — Non sans doute, et si l'on vous conduit chez les demoiselles Verrières, c'est que ces demoiselles ont joué un grand rôle au siècle dernier. Le dossier volumineux de leurs amours contient les plus grands noms de France. Leur salon est des mieux fréquentés; vous y rencontrerez notamment Colardeau, La Harpe, le marquis d'Épinay et Francueil, le séduisant Francueil, qui épousera sur le tard la nièce de ces demoiselles. De cette union naîtra un fils qui lui-même aura pour fille George Sand. Ce qu'il y a de piquant dans l'histoire de ce petit théâtre de grandes petites dames, c'est qu'on n'y joue que ce qui est du genre distingué. Peu à recueillir d'ailleurs pour l'histoire du théâtre et de l'art. Cette étude, assez agréable à lire, contient moins de faits curieux que la précédente sur la comédie jouée à Trianon par Marie-Antoinette.

V

Rien à signaler au théâtre. Les nouveautés à sensation sont à la veille de se produire. En attendant sa grande pièce russe qui a eu maille à partir avec la censure, l'Odéon reprend le vieux répertoire et, entre-temps, *la Demoiselle à marier*, de Scribe. Aux matinées du Gymnase, Scribe également fait recette. Il semble que les esprits sages, irrités de certaines hardiesses des comédies sociales ou écœurés des hoquets de l'opérette, se reprennent d'affection pour un genre tempéré qui n'avait pas, comme le théâtre contemporain, le défaut de viser trop haut ou de tomber trop bas. Il serait fâcheux cependant que ce retour de vogue se prolongeât par trop. Outre que les esquisses légères de Scribe ne présentent que les apparences et les surfaces, soit de la société, soit du cœur humain, c'est une pauvre et triste morale que la sienne. Est-il bien utile qu'on flatte encore nos prosaïques instincts en nous prêchant l'intérêt bien entendu, en raillant tout ce qui est enthousiasme, rêve, idéal? Est-ce un spectacle qui nous fortifie ou nous aiguillonne vers le bien, celui qui ne nous montre que médiocres vices ou médiocres vertus, et rapetisse tout, hommes et choses? Nous étions tentés d'admirer certains héros : Des héros! nous dit Scribe, regardez l'histoire à travers mes verres d'eau, et vous reconnaîtrez qu'il n'y a que des pygmées là où vous vouliez des géants. Nous pensions que certains hommes ont influé par leur science de la politique sur les destinées de leur pays : Regardez mon diplomate, continue Scribe; il n'y a que des commis voyageurs bien servis par le hasard. Nous croyions à l'amitié, au dévouement : il n'y a que de la camaraderie; Pylade faisait la courte échelle à Oreste pour monter ensuite sur ses épaules et s'élever, grâce à lui. Nous croyions enfin à l'amour : Voyez mon *Mariage de raison*, *Être aimé ou mourir*, poursuit l'impitoyable amoindrisseur, et vous serez guéri de cette illusion dernière. De chacune de ses œuvres tombe une petite pluie fine et froide qui glace ce qu'il y a de bon dans nos cœurs. Nos enthousiasmes n'ont pas besoin d'être si mouillés que cela. Ce n'est pas, que je sache, par excès de chevalerie, par surabondance d'héroïsme, que la génération présente est mise en danger.

MAXIME GAUCHER.

(1) Adolphe Jullien. *[illegible]*. — Paris, 1875, A. Détaille.

CAUSERIE ARTISTIQUE

L'exposition de Barye. — Le « 1802 » de M. Meissonier. — Les peintures de M. Landelle à l'église Saint-Sulpice. — L'exposition au profit des inondés.

I

C'est une redoutable épreuve que celle à laquelle on soumet de notre temps la renommée des artistes. Ce n'est rien moins en son genre que l'épreuve à laquelle on soumettait, au dire de Bossuet, les rois de l'ancienne Égypte. A peine l'artiste mort, des amis s'efforcent de réunir l'ensemble de ses œuvres, et le public est invité à venir le juger. Ce n'est pas nous qui nous plaindrons de cet usage, qui tend à se généraliser de plus en plus; il est touchant et il est profitable. Nous avons eu, en 1875, deux expositions artistiques de cette sorte à l'École des beaux-arts : l'exposition de Corot au mois de juin; celle du sculpteur Barye aux mois de novembre et de décembre.

La réputation de Barye a supporté avec moins de succès cette épreuve que celle de Corot. Barye ne prendra pas place parmi les plus grands artistes de notre pays. Il n'a pas été de ceux qui ont exprimé avec puissance les mouvements de la figure humaine et fait sentir, en la reproduisant, ou la beauté des formes ou la puissance de la vie. Son groupe du *Lapithe et du Centaure*, malgré d'incontestables qualités, n'est qu'un ouvrage du second ordre; et quant aux statues équestres dont on pouvait voir les modèles au quai Malaquais, ces modèles ne dépassent pas le plus souvent la médiocrité. Nous n'avons pas à rappeler le bronze équestre de Napoléon III, celle au fronton du guichet des Saints-Pères aux Tuileries, qu'en a fait disparaître la révolution du 4 septembre, c'était l'erreur, pénible à voir, d'un artiste justement estimé : on a rendu service à sa mémoire en l'éloignant des yeux.

Il n'est que juste de distinguer dans l'œuvre de Barye la part du métier et celle de l'inspiration. Sa vie fut longue et rude; les commandes du public et la faveur officielle ne lui

furent pas prodiguées. Il eut besoin, pour vivre et soutenir sa famille, de travailler pour les marchands, les orfèvres, les fabricants de bronze. Il fit pour eux des sujets de pendules, des candélabres, des surtouts de table, des presse-papiers, des groupes destinés à être mis sur une cheminée ou sur une table de salon. Il produisit beaucoup en ce genre et enrichit plus ceux qui l'exploitaient que ceux-ci ne l'enrichissaient lui-même. Ses compositions d'art industriel se distinguent par un goût naturel, une élégance harmonieuse des lignes, une variété de composition, un fini dans l'exécution, qui permettraient de les reconnaître à première vue entre les œuvres des fournisseurs habituels des Susse, des Odiot, des Barbedienne ou des Christophle. Si l'on eût songé à les mettre sur le rang des ouvrages de ces fins artistes de la Renaissance qui appliquaient aux plus petits travaux de l'orfévrerie ou de l'ornementation la plus grande science et le plus souple génie de sculpteurs, comme un Benvenuto Cellini par exemple, le bon sens de Barye et sa conscience artistique eussent été sans doute les premiers à protester.

Lorsqu'il put suivre son goût personnel et s'abandonner à son véritable tempérament, Barye fut un sculpteur d'animaux, et même, à parler plus exactement, d'animaux féroces. De ce côté le portaient son inclination et sa curiosité. Il n'est besoin que de nommer son admirable lion qui garde la porte des Tuileries, et deux ou trois de ces groupes d'une moindre dimension, mais non pas d'un moindre mérite. C'est la vie, c'est la puissance, c'est la vérité même. Ces fauves de bronze ont gardé toute la souplesse de la chair. On sent qu'ils viennent de ramper, de bondir; qu'ils ont saisi leur proie et maintenant la déchirent. L'artiste avait passé de longues heures au Jardin des Plantes à les étudier, à suivre leurs mouvements, à les dessiner dans chacune de leurs attitudes. Il a saisi cette chose si difficile à exprimer, la souplesse intérieure, le ressort intime du corps qui, au moment où tout l'animal est concentré dans un mouvement, fait sentir qu'il était tout à l'heure dans un autre mouvement, qu'il sera tout à l'heure dans un mouvement différent encore. On se prend d'émotion, presque de terreur, à regarder ces lions et ces tigres; on se demande si tout à l'heure, après avoir dévoré leur proie, ils ne vont pas s'élancer sur le spectateur lui-même.

Une bien intéressante série à observer à cet égard, c'était la nombreuse collection des aquarelles de Barye, qui figurait à cette exposition. Le gros du public ne connaissait de Barye que le sculpteur; l'œuvre de l'aquarelliste était presque égale à la première. Il y aurait eu certes bien des choses à dire sur les procédés du peintre et du coloriste, sur les paysages où l'artiste avait essayé de rendre une nature qu'il n'avait jamais vue, replaçant ses tigres, ses lions, ses léopards, ses serpents, au milieu de leurs forêts, de leurs solitudes terribles, de leurs jungles. L'intéressant à observer, c'était de voir combien les terribles bêtes de proie avaient pris, pour ainsi dire, possession de l'intelligence de Barye, combien leurs assauts, leurs combats, leurs festins sanglants, leurs sommeils mêmes, avaient envahi son imagination. Il semble qu'il pensait à eux sans cesse, et c'est bien ainsi, en effet, que se font les véritables œuvres d'art, en pensant sans cesse à ce que l'on veut représenter, comme Newton, en y pensant sans cesse, avait conçu son système du monde. Dans son coin de l'art, qui ne fut ni le plus étendu ni le premier par le rang, Barye fut un maître, et il mérite de n'être pas entièrement oublié des générations qui suivront celle-ci.

II

Une autre exposition de la fin de l'année 1875 a été celle du « 1807 » de M. Meissonier. Le tableau avait déjà figuré à l'Exposition universelle de Vienne en 1873; il n'était alors qu'ébauché. Il est fini aujourd'hui et s'est montré quelques jours chez l'expert Petit, rue Saint-Georges, avant de nous quitter et de franchir l'Océan pour aller rejoindre son heureux acheteur, M. Stewart, l'Aristide Boucicault de New-York, qui l'a payé, dit-on, la modeste somme de 300 000 francs. Il a fait depuis une seconde station à l'Union artistique de la place Vendôme, et peut-être, en se pressant, l'y pourrait-on voir encore.

M. Meissonier serait peut-être trop exigeant s'il demandait à un tableau, qui arrondit si agréablement sa fortune, d'ajouter encore beaucoup à sa gloire. Cette gloire est grande d'ailleurs, et le nom de M. Meissonier est aussi estimé par les artistes que sa signature est haut cotée par les millionnaires atteints de la manie des arts. Si les amis de la peinture avaient fait moins de cas du talent de M. Meissonier, ils auraient probablement été plus indulgents pour ce dernier et important ouvrage qu'ils ne l'ont été en général. Il s'y trouve de grandes qualités, une composition savante, trop savante peut-être, une fermeté de main prodigieuse, une application, une volonté, une conscience artistique plus que jamais dignes d'éloges par ce temps d'à peu près et de facilité banale où nous vivons. Le tort ou le malheur de M. Meissonier a été d'entreprendre, à la fin d'une brillante carrière, de changer sa manière et de vouloir prouver à ses détracteurs que s'il avait peint jusqu'ici parfois de grands sujets dans de petits cadres, c'était volonté et non pas impuissance. « Et moi aussi, s'est-il dit, je ferai une fois un grand tableau, et l'on verra. » Et l'on a vu. M. Meissonier eût mieux fait de laisser dire ses détracteurs : une peinture n'est pas grande par ses dimensions, elle l'est par ce que l'artiste a su y concentrer de pensée et d'émotion. Tel tableau de M. Meissonier, le « 1814 », par exemple, que nous admirions l'an passé à l'exposition d'Alsace-Lorraine, et où l'on voyait l'empereur, déjà vaincu et le front incliné, à cheval parmi la neige et suivi de son état-major de maréchaux harassés, ce « 1814 » restera assurément, dans son petit cadre, comme l'une des pages héroïques de la peinture française en ce siècle.

Le « 1807 » représente Napoléon dans sa gloire resplendissante. Il a vaincu naguère les Russes à Eylau; nous sommes à l'heure de midi de la journée de Friedland, cette nouvelle et victorieuse boucherie qui va faire de Napoléon l'arbitre de l'Europe et décider Alexandre à signer la paix de Tilsitt. Au second plan, l'empereur sur un tertre, entouré de ses généraux et de ses maréchaux. Près de lui la garde. Derrière lui, massées de toutes parts, les divisions concentrées sur ce plateau et qui vont lui donner la victoire. Au premier plan, s'élançant de droite au galop, un régiment de cuirassiers. Tous les sabres sont levés en l'air, toutes les bouches crient : Vive l'empereur! Et César, calme et serein, levant le petit

chapeau de sa main droite, salue ces soldats enthousiastes qui tout à l'heure vont mourir pour sa gloire.

La pensée du tableau est nettement écrite, et c'est une pensée élevée. Oui, c'est bien pour César, pour lui seul, que tous ces hommes, pleins de force, de santé, de courage, vont tout à l'heure courir à la mort, tuer et être tués : tout à l'heure chevaux et cavaliers passeront, en massacrant, sur les compagnies et les régiments, comme ils passent en ce moment sur ce champ de blé qu'ils anéantissent. Laboureurs, c'est pour l'insatiable ambition de cet homme que vous avez ensemencé vos champs; mères, c'est pour lui que vous avez élevé vos fils! Il n'est pas de plus terrible réquisitoire contre le fatal empereur que ce tableau qui célèbre tout le rayonnement de sa gloire, qui étale le triomphe de son génie.

Pourquoi faut-il que l'exécution du tableau ne soit pas à la hauteur de la conception? La couleur d'abord en est déplaisante aux yeux. M. Meissonier n'a jamais été un grand coloriste, et les progrès accomplis par la jeune école ont depuis quelques années rendu nos yeux plus exigeants. M. Meissonier a cherché, dans certaines parties de son tableau, à peindre clair; il n'est arrivé qu'à certaines tonalités cendrées, dont l'effet est déplaisant : ailleurs, et particulièrement dans la peinture des chevaux, il a multiplié de malencontreux effets roussâtres. Ce qui frappe le plus, c'est la dureté du pinceau; les touches sèches se posent et se heurtent les unes contre les autres; toute la peinture manque de légèreté, de souplesse, par suite, d'air et de vie. On sent la peine, l'effort, le voulu et le cherché. On devine que M. Meissonier est surtout satisfait de ses chevaux, et ce sont ses chevaux précisément qui sont le plus rigides, durs et secs. « Tout est en fer dans ce tableau, a dit quelqu'un, excepté les cuirasses. » Un confrère seul a pu trouver ce mot implacable : il faut convenir pourtant que la critique ne manque pas de justesse.

Ce que ce tableau démontre, c'est ce qu'il y a de faux, de contraire à l'art dans le système du détail à outrance, de l'exactitude minutieuse des moindres accidents, adopté par M. Meissonier. On avait moins l'occasion de s'en apercevoir lorsque l'auteur peignait de ces tout mignons tableaux presque faits pour être regardés à la loupe, où le plus petit trait presque imperceptible marqué par l'artiste était encore obligé de s'arrêter à quelque chose d'important. Sur une grande toile, le vice du système éclate à tous les yeux. Vous ne me faites pas grâce d'un pli de la peau d'un cheval, d'un tendon de l'une de ses pattes; vous comptez les cordons des brandebourgs de vos guides et les grains des épaulettes de vos cavaliers; vous n'oubliez pas un coquelicot au milieu des tiges de blé du champ; fort bien, et cela fait honneur à votre fidélité de commissaire-priseur qui dresse un inventaire; mais ce n'est rien de tout cela qui importe à vous et à moi. Je n'ai souci ni des coquelicots, ni des épis, ni des grains des épaulettes des cavaliers, ni des tendons des pattes des chevaux; je suis venu pour voir Napoléon au milieu de la grande armée sur le champ de bataille de Friedland; vous m'y aviez convié : tout ce qui me distrait de ce spectacle et de cette pensée m'importune et vous nuit. Il n'y a de grand art, d'art véritable que celui qui sait choisir et ne montrer de détails que ceux qui concourent à la pensée unique de l'œuvre et à l'effet de l'ensemble.

II

Le public sera admis, dans quelques jours, à voir les peintures exécutées par M. Landelle dans la chapelle Saint-Joseph, en l'église Saint-Sulpice; en attendant, les curieux ont déjà pu les visiter. Ce n'est pas un sujet qui prête beaucoup à l'artiste que l'histoire de saint Joseph. S'il est un des saints considérables de l'Olympe chrétien, il n'en est pas précisément un des saints illustres. Il joue dans la théogonie catholique un rôle effacé. Quand on le voit figurer dans les tableaux des peintres chrétiens de la Renaissance, ce n'est guère qu'à titre de comparse. On trouverait bien dans tout l'Évangile jusqu'à trois lignes le concernant. Il était réservé aux Pères modernes de l'Église, qui possèdent en toutes choses des lumières que n'ont point connues leurs aînés, de pouvoir écrire un volume entier sur la vie de saint Joseph. Peu de tours de force, je l'avoue, me semblent plus merveilleux.

M. Landelle a représenté en deux vastes cadres, d'un côté saint Joseph, auquel un ange révèle le mystère de l'incarnation, de l'autre la mort de saint Joseph. Dans la première composition, Joseph est endormi; c'est le récit de l'Évangile, le peintre a dû l'adopter d'autant plus volontiers qu'il le dispensait de mettre une expression sur la tête du saint à cette nouvelle, qui dut le surprendre et même l'émouvoir un peu. Je préfère de beaucoup la seconde composition, la mort de saint Joseph : il y a de bonnes parties dans le saint étendu sur son lit de mort. La Vierge d'un côté, de l'autre le Christ et les deux femmes derrière lui forment un groupe heureusement arrangé. Mais la meilleure figure certainement est l'ange qui descend du ciel pour recueillir l'âme de saint Joseph. Le mouvement de cet ange est simple et vrai, et ce morceau fait honneur à M. Landelle.

IV

Je ne veux pas finir cette causerie sans signaler aux lecteurs une exposition qui vient de s'ouvrir au Cercle artistique de la rue de la Chaussée-d'Antin, l'exposition des œuvres données par les artistes au profit des inondés du Midi. C'est M. Falguière, l'éminent sculpteur de Toulouse, qui a pris l'initiative de cette souscription il y a quelques mois. Les artistes, toujours généreux, ont répondu de toutes parts à son appel. MM. Breton, Bonnat, Chapu, Clairin, Henner, Laurens, Lefebvre, Montchablon, je cite quelques noms au hasard, c'est presque tous les artistes qu'il faudrait nommer, ont envoyé leur offrande. Il y a là comme un salon en raccourci et dans de plus petits cadres. J'engage les lecteurs à l'aller visiter avant que la vente publique ait dispersé ces touchantes et délicates aumônes; chaque visite ajoutera quelque chose à la caisse de nos pauvres inondés, et quand les artistes donnent aux malheureux des tableaux qui valent des centaines, parfois des milliers de francs, les bourgeois peuvent bien y joindre leurs vingt sous pour avoir par dessus le marché le plaisir de voir ces tableaux.

C. B.

LA SEMAINE POLITIQUE

Au moment où commence la période électorale, c'est-à-dire la plus grande partie politique qui se soit jouée en France depuis de longues années, il importe de déterminer dans quel esprit les divers partis se préparent à cette lutte décisive dont l'issue ne nous inspire aucune inquiétude. Le parti légitimiste nous semble disposé à s'en désintéresser, au moins comme parti politique, car il ne renonce pas à faire passer aux Chambres quelques-uns de ses représentants comme des protestations vivantes contre tout ce qui se fera dans une société décapitée et désorganisée.

Il n'a plus qu'une formule, qu'il répète incessamment : « Si vous aviez pris mon roi, vous seriez sauvés ; mais comme vous ne l'avez pas pris, nous n'avons plus qu'à secouer la poussière de nos pieds sur un pays perdu. » Les légitimistes absolus nous rappellent aujourd'hui ces Juifs que nous avions vus à Jérusalem pleurant et gémissant sur un pan de murailles qui a appartenu à leur temple, et qui se croient assis sur les ruines du monde, parce que leur cité à eux a été détruite.

Il ne faut pourtant pas se fier sans réserve à cette désolation de nos preux chevaliers. Il en est qui ne seraient pas fâchés de s'y livrer sur un fauteuil de sénateur. Comme tout ce qui n'est pas eux est également mauvais à leurs yeux, ils ne font plus de distinction, et ils acceptent aussi facilement l'appui du bonapartisme que d'un parti honnête. L'absolu a ses immunités qui ne laissent pas que d'être commodes un jour d'élection. Pour notre part nous ne désirons pas voir ces intransigeants de droite reparaître dans la vie publique, dont ils faussent les conditions en jetant leurs votes dans l'urne selon le caprice de leurs colères ; il leur plairait de contribuer efficacement à faire une démonstration *ex absurdo* contre la république, en apportant un élément de trouble et de désorganisation. Aussi leur conseillerons-nous volontiers, comme on le faisait un jour injustement à Lamartine, de se présenter aux électeurs de Jéricho et de se livrer à leurs jérémiades partout ailleurs que dans le parlement.

La droite transigeante, celle qui, dans les débats de l'Assemblée nationale, a joué un rôle si prépondérant et si funeste, n'a pas lancé de manifeste collectif ; elle s'est cependant expliquée dans les programmes de plusieurs de ses chefs. Ils sont tous rédigés dans le même esprit. C'est toujours la même protestation de dévouement en faveur du maréchal, comme s'il personnifiait toutes nos institutions ; c'est toujours le même silence sur la république et la Constitution, c'est toujours le même serment de sauver la société et la religion, qui *doit être défendue vigoureusement*, selon la formule adoptée ; en un mot, c'est toujours la même politique cléricale, le même faux conservatisme qui ne sait pas se résigner aux nécessités les plus évidentes. Le succès de ce parti serait un malheur public, car, en s'attaquant, comme il le ferait certainement avec passion, à la liberté de conscience, il blesserait le sentiment public dans une de ses fibres les plus sensibles et porterait les coups les plus mortels à la religion qui ne peut pas courir de plus grand péril que d'être aussi vigoureusement défendue. Nous savons ce qu'on entend par cette vigoureuse défense ; à l'heure actuelle, la liberté religieuse est plus entravée en France qu'elle ne l'a jamais été depuis vingt ans : des réunions de culte, autorisées formellement, sont interdites sans motifs ; le colportage des saintes Écritures se heurte à des obstacles étranges, la controverse religieuse est interdite dans les écrits populaires, tandis qu'elle tonne à son aise dans les chaires ultramontaines et s'étale avec une violence inouïe dans les journaux cléricaux. Si les vigoureux défenseurs de la religion l'emportaient, le programme des comités catholiques serait réalisé point par point. Nous sommes rassurés à cet égard ; tout est possible, excepté que la France nomme des Chambres cléricales ; il a fallu les épouvantes de l'invasion pour fournir au parti ultramontain l'instrument politique avec lequel il a fait la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, celle de l'aumônerie militaire, et tant d'autres semblables. Cet instrument est brisé pour jamais, et c'est la religion qui doit le plus s'en applaudir.

Le centre droit, tout meurtri de l'échec mérité que lui ont infligé les élections sénatoriales, a passé son temps à exhaler sa mauvaise humeur et à reprocher aux gauches la politique de coalition qu'il avait pratiquée lui-même jusqu'au scandale. Il a oublié qu'il avait une poutre dans chaque œil, alors qu'il signalait avec amertume le brin de paille qu'il apercevait dans l'œil de son voisin. Toute cette indignation n'a pas jeté beaucoup de lumière sur son programme électoral ; les lettres par lesquelles le duc d'Aumale et le prince de Joinville déclinent toute candidature ne révèlent que le découragement d'un parti monarchique vaincu, mais ne contiennent aucune adhésion formelle à la Constitution. Les généraux du centre droit ne tiennent pas un langage plus net que par le passé. Ils vont à la bataille électorale avec des rancunes et des colères, sans drapeau reconnaissable. Sans doute, leurs candidats déclareront accepter la Constitution, mais ce sera du bout des lèvres, avec ce parfait dédain de ces grands docteurs politiques qui ne peuvent pardonner à la France de n'avoir pas accepté leur recette compliquée et d'avoir oublié qu'ils étaient seuls patentés pour la gouverner selon les règles. Cette situation est fort dangereuse au point de vue électoral ; mais à qui la faute ?

La jactance bonapartiste fait rage depuis quelques jours avec une violence extraordinaire. Elle ne sait plus même s'astreindre aux précautions les plus élémentaires ; on voit les journaux du parti insulter la Constitution comme si elle n'était plus qu'un chiffon de papier, au lendemain d'un coup d'État. Une circulaire électorale comme celle de M. Paul de Cassagnac est une insulte impudente aux institutions actuelles, en même temps qu'un acte de ridicule fortanterie.

On sent que les bonapartistes n'ont rien à craindre de l'état de siège, et qu'ils sont beaucoup moins téméraires qu'ils ne le paraissent. Pourtant ils ont commis une lourde faute en essayant d'opposer le maréchal Canrobert au maréchal de Mac-Mahon. Ce n'est pas la seule qu'ils commettront ; l'infatuation est une mauvaise conseillère, et, quand ils devront se résigner à un régime nettement défini et vigoureusement soutenu, on les verra baisser le ton.

En face de ces partis désorganisés, remplaçant la fermeté des vues par de stériles emportements, les gauches ont maintenu cette ligue du bien public qui a assuré leur victoire au sein du parlement. Le manifeste du centre gauche, le dis-

cours de M. Jules Simon, la lettre de M. Gambetta, respirent le même esprit de modération et d'union, la même confiance dans l'avenir, la même entente dans les moyens à employer pour rendre le triomphe de la république libérale inconstesté et définitif. L'intransigeance ridicule a bien essayé de rompre cet accord dans une réunion d'un certain nombre de conseillers municipaux de Paris et de la banlieue, où le parti ardent proposait de rédiger des mandats impératifs pour les délégués chargés d'élire les sénateurs en leur imposant le programme le mieux fait pour effrayer la bourgeoisie et servir la politique de M. Buffet. Cette proposition, portée devant une réunion triée avec soin, a été repoussée à une forte majorité. Il est certain que la modération libérale l'emporte de plus en plus dans le parti républicain. S'il y demeure fidèle, le succès est assuré dans les deux Chambres.

Si nous nous demandons quelle a été la conduite du gouvernement à l'ouverture de la période électorale, nous reconnaîtrons tout de suite dans ses premiers actes les deux politiques qui se partagent l'influence. Tandis que M. Dufaure écrivait aux juges de paix la circulaire la plus correcte pour le maintien en dehors de la lutte, M. Buffet, qui a la main aussi heureuse que légère, posait devant la France la candidature du maréchal Canrobert comme agréable au maréchal, n'hésitant pas à inaugurer avec éclat la candidature officielle au bénéfice d'un partisan aussi avoué de l'empire que le vice-amiral la Roncière-Le Noury. Il est vrai que le ministre a vu sa proposition refusée, non sans dédain. La circulaire qu'il vient d'adresser aux préfets, sur l'application de la loi de la presse, est un acte bien plus grave encore que sa lettre aux électeurs sénatoriaux du Lot. On savait à quel point M. Buffet avait été exaspéré du vote par lequel la Chambre lui enlevait le droit d'interdire aux journaux qui lui déplaisaient la vente sur la voie publique. On savait aussi qu'il avait parlé au rapporteur de la commission d'un moyen assuré de ressaisir l'arme qu'on avait cru briser dans ses mains. Sa récente circulaire, autant qu'on en peut juger par l'analyse succincte qui en est donné par l'agence Havas, semble indiquer que ce moyen a été en partie trouvé. En effet, les conditions faites aux distributeurs de journaux permettront de leur refuser ou de leur retirer l'autorisation avec une facilité singulière. En frappant le distributeur, on arriverait au même résultat qu'en frappant l'écrit à distribuer, et les intentions de l'Assemblée seraient complètement méconnues. Il nous semble qu'en entrant dans cette voie, M. le ministre de l'intérieur encourrait une responsabilité bien grave. En tout cas, quoi qu'il fasse, il n'empêchera pas l'opposition au régime de combattre, de circuler et de gronder. Pour l'arrêter, il faudrait qu'il empêchât le vent de souffler et la France de sentir et de penser. Elle lui montrera bientôt le jugement qu'elle porte sur lui, sur ses maximes et ses pratiques, et sa politique court grand risque de rejoindre, avec le trop fameux fantôme du péril social qui le suit comme son ombre, les oubliettes où sont reléguées les spectres démodés des vieilles féeries.

E. de P.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelle méthode d'enseignement géographique, d'après les résolutions du Congrès géographique de Paris, par M. Ludovic Drapeyron, ancien élève de l'École normale supérieure, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée Charlemagne, membre de la Société de géographie et du Congrès de Paris; suivie d'une *Étude sur la cartographie à l'exposition des Tuileries*, par M. Frédéric Hennequin, ancien graveur et dessinateur au Dépôt de la guerre, membre de la Société de géographie et du Congrès de Paris (1).

M. Drapeyron explique ainsi le but de cette brochure :

« La *Nouvelle méthode d'enseignement géographique*, que nous allons exposer, peut être légitimement appelée *la Méthode du Congrès de Paris*. Formulée et votée par les membres du sixième groupe (groupe didactique), rectifiée par le Congrès géographique tout entier, dans ses séances générales et publiques, nous la résumerons ainsi : « Pas d'histoire sérieuse sans géographie ; pas de géographie sérieuse sans topographie. »

» Nous ne doutons pas que la Société de géographie ne prenne à tâche de favoriser l'exécution des résolutions du Congrès, dont nous retraçons l'historique.

» Il est une réforme essentielle, urgente à opérer en France, celle de la cartographie. Nous devons nous féliciter d'avoir fait, au Congrès, la connaissance de M. Frédéric Hennequin, ancien graveur et dessinateur au Dépôt de la guerre, qui a bien voulu faire une étude minutieuse de l'exposition cartographique internationale. M. Hennequin a été encouragé dans la diffusion de la topographie, dont il s'est fait en quelque sorte le missionnaire, par M. le général de Cissey, ministre de la guerre, qui a rendu obligatoire cet enseignement pour les corps de troupes dans sa circulaire du 30 septembre 1874, et qui a abaissé, d'une façon notable, le prix de la carte de l'état-major.

» Pour la présente publication, nous nous sommes naturellement adressés à M. Dumaine, l'éditeur de la carte de France à 1/80 000e (report sur pierre).

» M. Vion (de Noisseville, près Metz), ancien professeur de l'Université et chef d'institution à Amiens, s'est joint à nous en vue d'une réforme orthographique importante au point de vue de la cartographie. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir proposé et fait adopter par le Congrès le projet d'une Revue internationale, dont la géographie serait l'objet principal. »

Les chapitres successifs de cette brochure répondent aux six propositions suivantes votées par le Congrès géographique de Paris :

« 1° L'étude de la géographie devra commencer dorénavant par la topographie, et non plus par la cosmographie ;

» 2° Dans les établissements secondaires, on établira l'accord le plus parfait possible entre les cours d'histoire et les cours de géographie ;

» 3° L'enseignement de la géographie sera confié à des professeurs spéciaux ;

» 4° A l'École normale supérieure, on organisera une sec-

(1) Paris, librairie militaire de L. Dumaine, 1876.

tion de géographie, avec de fortes études scientifiques pour base ; il y aura en outre une agrégation spéciale de géographie ;

» 5° Des musées pédagogiques, le plus nombreux possible, seront créés ;

» 6° Une Revue mensuelle perpetuera les relations inaugurées entre géographes de toute nation par les Congrès d'Anvers et de Paris »

L'*Intermediaire des chercheurs et curieux*, dans son numéro du 10 décembre, publie *in extenso* une lettre de Montalembert, qui n'avait pu paraître sous l'empire qu'avec des suppressions. Elle est assez intéressante et a assez d'opportunité pour que nous en reproduisions la principale partie :

A Monsieur le directeur de l'Intermédiaire des chercheurs et curieux

La Roche en Breny (Côte-d'Or), 29 novembre 1865

A mon retour d'un voyage à l'étranger, on me communique votre numéro du 10 octobre, dans lequel, sous le titre de : *Une déclaration qui ne manque pas de franchise*, un de vos correspondants m'attribue une proposition qui est précisément le contraire de la doctrine que j'ai professée et servie toute ma vie : « Quand nous sommes les plus faibles, nous » vous demandons la liberté, au nom de vos principes ; » quand nous sommes les plus forts, nous vous la refusons, » au nom des nôtres. » — Ces paroles se rencontrent, en effet, dans un écrit de moi, non pour exprimer mon opinion personnelle, mais, au contraire, pour résumer celle que j'ai combattue sans relâche. Voici le passage en question : il se trouve dans un travail sur « l'Appel comme d'abus et les Articles organiques du Concordat, » publié dans le *Correspondant* du 25 avril 1857, et reproduit dans mes *Discours et œuvres polémiques*, tome V, page 552, Paris, Lecoffre, 1860. Il s'adressait au clergé et aux journalistes catholiques, devenus, en 1852, les panégyristes de l'école absolutiste :

« Aujourd'hui vous êtes non-seulement désarmés, mais » vous êtes enchaînés d'avance par l'adhésion que vous avez » donnée, ou laissé donner, en votre nom, aux moyens qui » seront employés contre vous. Vous avez perdu et sacrifié » volontairement le terrain où vous avez applaudi à ceux qui » ont déclaré que *le bras séculier des gendarmes* était de beau- » coup le meilleur défenseur de la liberté de conscience » (*Univers*, 20 février 1856); à ceux qui, dans un accès d'in- » solent égoïsme, répondaient aux doléances des parlemen- » taires et des républicains. Quant à nous, nous sommes » suffisamment libres ! Vous avez applaudi à ceux qui ont » publiquement professé que la liberté de parler et d'écrire » devait être refusée *à ceux qui ne se confessent point*. Vous » avez laissé dire, par une assimilation sacrilége, que la lé- » gislation actuelle sur la presse était précisément celle de » l'Église : l'Avertissement et la Suppression (*Univers*, 22 dé- » cembre 1855).

» Vous savez maintenant ce que valent les libertés res- » treintes, à ceux qui se confessent, et déclarées suffisantes » par ceux qui comptent en faire le privilége de leur outre- » cuidance (1). Quand vous serez avertis et supprimés, qui » voulez-vous qui vous plaigne, qui vous défende ou même » qui vous comprenne? Personne ; car personne, en France, » n'admettra la légitimité de cette théorie cynique, pratiquée » et justifiée par vos oracles, et qui se réduit à dire : *Quand » je suis le plus faible, je vous demande la liberté, parce que tel » est votre principe ; mais quand je suis le plus fort, je vous » l'ôte, parce que tel est le mien*. Soutenir un pareil système, » même quand on n'a pas d'antécédents, cela semble déjà » passablement effronté. Mais le voir arboré par les mêmes » hommes qui, il y a dix ans, professaient, applaudissaient » et propageaient la doctrine contraire : Voilà qui soulève le » cœur ! »

(1) Nous croyons nous rappeler que l'*Univers* venait d'être paternellement châtié par l'Empire et suspendu. Mais La Fontain a dit : *Tout père frappe à côté*.

BULLETIN

Cours d'histoire et de littérature celtiques, par M. Henri Gaidoz, directeur de la *Revue celtique*

Le Cours se composera des douze leçons suivantes :

13 janvier 1876. — Histoire des études celtiques en France et à l'étranger.
20 janvier 1876. — Les monuments dits celtiques ou druidiques.
27 janvier 1876. — La langue gauloise.
3 février 1876. — La race gauloise.
10 février 1876. — La civilisation gauloise.
17 février 1876. — La mythologie gauloise.
24 février 1876. — Le pays de Galles et sa littérature au moyen âge.
2 mars 1876. — L'ancienne Irlande et sa conversion au christianisme.
9 mars 1876. — La littérature irlandaise au moyen âge.
16 mars 1876. — Ossian et la question ossianique.
23 mars 1876. — Le théâtre national en Basse-Bretagne.
30 mars 1876. — Les Celtes au XIXe siècle.

Le Cours aura lieu dans une des salles de l'École des sciences politiques. 16, rue Taranne, à 8 heures 1/2 du soir.

Salle Saint-André

29, cité d'Antin

Mardi prochain, 11 janvier, à huit heures du soir, M. Albert Réville fera, à la salle Saint-André, une conférence sur *Vauvenargues et ses œuvres*.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 10 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 29 15 JANVIER 1876

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. LENIENT

Quinault. — L'homme et l'écrivain. — L' « Astrate », la « Mère coquette ».

..... Quinault est un de ces esprits faciles et charmants, prêts et prompts à tout, associant les fantaisies du poëte romanesque aux instincts positifs du financier. Fils d'un boulanger, il parle le langage de la galanterie et du beau monde aussi aisément que s'il avait été élevé à l'hôtel de Rambouillet. Bonhomme placide et calme, toujours maître de lui-même, il exprime les délires de la passion, sans en avoir jamais senti beaucoup l'atteinte. De la même plume dont il écrit l'*Armide*, il rédige en prose et en chiffres ses rapports d'auditeur à la Cour des comptes. Parmi nous, Scribe, conservant au milieu de sa prodigieuse fécondité dramatique ses habitudes régulières de clerc d'avoué, écrivant une comédie ou un opéra aussi tranquillement qu'un acte notarié, offre plus d'une analogie avec Quinault, sans l'égaler pourtant ni par l'imagination, ni par le style.

Tout réussit à l'habile et heureux poëte, les affaires comme le théâtre, l'amour comme le mariage, dont Molière et Lafontaine avaient si peu à se louer. Ce bonheur, il le doit à sa bonne mine, à sa belle humeur, à son art de plaire en tout et partout. Somaize, qui le jalouse et le dépeint dans son *Dictionnaire des précieuses* sous le nom de *Quirinus*, avoue qu'il avait une belle encolure. Les contemporains, Perrault et autres, nous ont laissé de lui le plus aimable portrait. « Il était grand et bien fait ; il avait les yeux bleus, languissants et à fleur de tête, les sourcils clairs, le front élevé, large et uni, le visage long, l'air noble, le nez bien fait et la bouche agréable..... Pour l'esprit, il l'avait adroit et insinuant, tendre et passionné. Il était complaisant sans bassesse, disant du bien de tout le monde, ce qui lui avait fait beaucoup d'amis, jamais ne disant de mal de personne, surtout des absents..... Il aimait la satire, mais fine et délicate. »

Tout jeune encore, sa famille ne pouvant suffire aux frais d'une éducation prolongée, il avait été recueilli par le vieux poëte Tristan, l'auteur de *Marianne*. Il devint son élève et non son valet, comme le prétendirent plus tard les ennemis et les envieux en jouant sur le mot de *domestique*, qui dans la langue d'alors voulait dire familier, habitué de la maison. Quand Tristan eut perdu son fils unique, il adopta Quinault et lui légua son humble fortune : celui-ci la refusa, dit-on, pour la rendre aux parents de son vieux maître. Dès l'âge de quinze ans, l'apprenti poëte s'était mis à l'œuvre, rimant et bâtissant déjà des ébauches de comédies et de tragédies. A dix-huit ans, il donnait sa comédie des *Rivales*, en 1653, au moment où Molière faisait représenter à Lyon son *Etourdi*. Tristan était venu lire aux acteurs la pièce de son élève en leur laissant croire d'abord qu'il en était lui-même l'auteur : la pièce fût accueillie d'une commune voix par de grands éloges, et les comédiens convinrent d'en donner cent écus : un beau chiffre pour le temps. Mais quand Tristan leur eut appris qu'elle était l'œuvre d'un jeune homme inconnu, ils se récrièrent et n'offrirent plus que la moitié de la somme convenue. Tristan tint bon, et proposa un arrangement d'après lequel l'auteur toucherait le neuvième de la recette. Telle fut l'origine au théâtre du droit d'auteur, encore pratiqué aujourd'hui. La pièce réussit et fit couler un peu d'argent dans la poche de Quinault et dans le ménage de Tristan.

Sans se laisser étourdir par ce premier succès et d'après les conseils de son maître, Quinault, esprit positif et prévoyant, entrait chez un avocat pour s'initier à la vie plus lucrative et plus sûre des affaires. Il menait de front alors son apprentissage de procureur et la composition de nouvelles comédies. Perrault, dans ses *Vies des hommes illustres*, nous raconte à ce sujet une histoire assez plaisante : celle d'un gentilhomme de province, client de l'étude, auquel Quinault offre de le conduire au spectacle, et qui se trouve tout étonné en arrivant de voir le jeune clerc de procureur accueilli et

fêté par les acteurs et le public, et plus stupéfait encore d'apprendre que la pièce représentée était son œuvre.

Après avoir enterré Tristan et s'être acquitté envers lui, par un dévouement filial, des soins qu'il en avait reçus, Quinault se marie en 1660 avec la veuve d'un riche marchand, son ami, dont il avait si bien servi les intérêts, que la dame ne crut pouvoir mieux faire que de confier à l'habile gérant sa personne et sa fortune. Lui-même nous a raconté dans une nouvelle l'histoire de cet amour et de son heureux dénouement. Pour se donner plus d'assiette et d'aplomb, il achète alors une charge d'auditeur à la Cour des comptes. La Compagnie souleva bien quelque opposition contre l'écrivain de théâtre ; mais la voix publique réclama en faveur du poëte. Un anonyme lança le quatrain suivant partout répété :

Quinault, le plus grand des auteurs,
Dans votre corps, messieurs, a dessein de paraître.
Puisqu'il a fait tant d'auditeurs,
Pourquoi l'empêchez-vous de l'être ?

La Compagnie eut peur des sifflets, et céda. En 1670, Quinault, âgé de trente-cinq ans, entrait à l'Académie, alors que Lafontaine, son aîné, attendait et devait attendre longtemps encore à cette porte qui ne s'ouvrit jamais pour Molière. Une seule chose déparait aux yeux de bien des gens, et surtout des envieux, la fortune de Quinault : c'était la bassesse de son origine. Aussi l'abbé d'Olivet, dans son *Histoire de l'Académie*, entreprend-il de réparer à cet égard les torts de sa naissance : il nie d'ailleurs qu'il soit fils d'un boulanger, et ne voit là qu'une invention de Furetière. L'acte de naissance découvert depuis par l'infatigable M. Beffara, établit positivement que le poëte a vu le jour entre le four et le pétrin. Quinault avait trop d'esprit pour ne pas s'en consoler, et trop de franchise et de cœur pour renier jamais ses parents. Furetière s'en amuse fort, et (trait honorable pour Quinault) ne trouve guère autre chose à lui reprocher.

« Le sieur Quinault, dit-il, a quelque mérite personnel : c'est la meilleure *pâte d'homme* que Dieu ait jamais faite..... Il oublie généreusement les outrages des ennemis et il ne lui en reste aucun *levain* sur le cœur. Il ne s'ensuit pas pour cela qu'il ait grande autorité dans la littérature. Il a eu quatre ou cinq cents mots de la langue pour son partage, qu'il *blutte*, qu'il *ressasse*, et qu'il *pétrit* le mieux qu'il peut. »

On voit ici que Furetière tient absolument à faire de Quinault un garçon boulanger de la république des lettres.

Un autre envieux du poëte, l'académicien Charpentier, lui disait un jour brutalement qu'on devait s'étonner qu'avec si peu de mérite et une si basse naissance il eût fait une si grande fortune. L'illustre et savant M. Charpentier se regardait sans doute comme très-supérieur littérairement à l'aimable et heureux parvenu du théâtre : la postérité n'a pas été de son avis. Quinault laissait dire et jouissait de ces faciles triomphes au grand désespoir des jaloux. Il partageait avec Lulli les libéralités royales, et devenait l'âme des fêtes de Versailles après la mort de Molière. S'il avait des ennemis comme Furetière, des envieux comme Charpentier, des censeurs amers comme Boileau, il trouvait aussi des admirateurs et des prôneurs enthousiastes comme Perrault, qui l'élevaient aux nues. Sa bonne fortune le suivit même après sa mort. Voltaire, parfois si injuste et si dur envers Lafontaine, prend feu pour Quinault. En sa faveur, il s'est fâché un jour avec ce terrible Nicolas (Despréaux) dont il est, selon lui, si dangereux de médire.

Zoïle de Quinault et flatteur de Louis,

est un de ces vers de représailles qui semblent plutôt une vengeance qu'un jugement. Depuis Voltaire, la critique s'est rangée du côté de Quinault contre son rigide censeur. Schlegel, qui comprend si peu Molière et lui conteste le génie comique, rend à l'auteur d'*Armide* largement justice.

Quelle place lui ferons-nous ici ? Quinault appartient à deux périodes littéraires du XVIIe siècle : à l'âge de Mazarin, comme poëte tragique et comique ; au plein midi et même au déclin du règne de Louis XIV, comme créateur de *l'opéra français*. Il est vrai que l'opéra lui-même est un héritage de Mazarin. C'est l'écrivain de la première période que nous étudierons aujourd'hui.

I

Par la précocité et la rapidité de ses publications et de ses succès, Quinault, né en 1635, un an avant Boileau et quatre ans avant Racine, les a de beaucoup devancés l'un et l'autre dans la carrière. Il a déjà produit onze tragédies ou comédies en 1660, à l'époque où Boileau publie sa première satire, où Racine n'a encore donné, comme prémices, que son ode intitulée *la Nymphe de la Seine*. Son premier grand triomphe dramatique fut la tragédie d'*Astrate* en 1664. L'histoire de cette représentation, de son succès prodigieux, des critiques et des controverses qu'elle souleva dans le monde des lettres, est peut-être plus intéressante que la pièce elle-même. L'engouement du public fut tel qu'il ne se lassa point de la voir sur l'affiche durant trois mois : honneur que n'obtinrent ni *Britannicus*, ni le *Misanthrope*. Le prix des places fût doublé, et, s'il faut en croire le naïf et bavard Loret, les comédiens, grâce à cette pièce, étaient devenus de petits Crésus. L'auteur avait aussi puisé sa part dans ce Pactole. Il y eut bien quelques protestations, quelques notes discordantes au milieu de cet immense triomphe. Boileau, que son amitié pour Racine rendait volontiers sévère à l'égard d'un rival gâté du public, fêté, applaudi outre mesure, malgré ses défauts, avait déjà lancé un premier trait dans sa deuxième satire :

Si je pense exprimer un auteur sans défaut,
La raison dit Virgile et la rime Quinault.

Cette maudite rime tombant sur une renommée si brillante et si heureuse jusque-là, fut un sujet de surprise pour le public comme pour l'auteur. L'étonnement fut plus grand encore lorsqu'au lendemain de l'*Astrate*, à travers ce concert d'éloges, on entendit une voix moqueuse s'écriant dans la satire du *Festin ridicule* :

*Avez-vous vu l'*Astrate !

C'est un campagnard, un bel esprit de province qui trouve le Corneille *joli* quelquefois, et qui s'est amouraché de l'*Astrate*. Il en raffolle, et répète à tout venant, comme Lafontaine après avoir lu *Baruch* :

Avez-vous vu l'*Astrate* ?

cet Astrate, la merveille des merveilles, qui fait courir tout Paris !

Si je vous demandais à mon tour, messieurs,

Avez-vous *lu* l'Astrate ?

Bien peu d'entre vous sans doute pourraient me repondre oui. Et pourtant la pièce est imprimée; mais on ne la lit guère plus qu'on ne la joue. Il en est ainsi de certains succès dramatiques étourdissants et lucratifs, qui ne laissent souvent qu'un nom dans la mémoire de la postérité. Que reste-t-il aujourd'hui de l'*Astrate?* Le souvenir de la flèche empoisonnée que lui a décochée Boileau :

Avez-vous vu l' Astrate ?
C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé ;
Surtout l'*anneau royal* me semble bien trouvé.
Son sujet est conduit d'une belle manière,
Et chaque acte en sa piece est une pièce entière.

Boileau revint à la charge dans son *Dialogue* sur les héros de roman. Astrate, descendu chez les morts, demande à voir la Reine. Pluton l'accueille assez mal comme un grand benêt, et lui demande : « Qu'es-tu, toi? as-tu jamais été? »

Astrate : — « Oui dà, j'ai été, et il y a un historien latin qui dit de moi en propres termes, *Astratus vixit*, Astrate a vécu. » Pointe dirigée en passant contre un héros purement imaginaire, sans vraisemblance ni réalité.

Les amis et les admirateurs de Quinault ripostèrent à l'attaque. Boursault, l'un des chefs de l'école romanesque, prenait la défense de l'*Astrate* dans une comédie intitulée *la Satire des satires*, faible imitation de la *Critique de l'école des femmes*. Une marquise qui vient de voir la pièce en est enchantée, ravie, déclare l'auteur un grand maître, mais elle en ignore le nom. C'est Quinault, lui dit-on :

Quoi ! le même Quinault que Despréaux déchire,

reprend Orthodoxe (c'est le nom de la dame), habituée à ne jurer que par Despréaux. L'*Astrate* alors ne vaut plus rien !

Je suis au desespoir de l'avoir trouvé beau.
Il me paraît charmant, j'en admire le tendre ;
Mais si jamais j'y vais, j'en dirai pis que pendre,
Il ne doit rien valoir, car Despréaux le dit.

Bien des gens ont fait comme Orthodoxe, et s'en sont tenus au jugement de Boileau, sans pousser plus avant la recherche, ni l'examen. Ma tâche de critique m'imposait d'autres devoirs. J'ai donc lu l'*Astrate*, et ne le regrette point. Si l'œuvre n'est pas sans défaut, elle n'est pas non plus sans mérite, ni sans intérêt. Le talent de Quinault s'y révèle déjà par certains côtés brillants. Voltaire y trouvait des scènes excellentes, des vers d'amour charmants, tendres et délicats comme ceux ci :

Mais un cœur pour parler n'a-t-il qu'un interprète ?
Ne dit-on rien des yeux, quand la bouche est muette ?
L'amant qui craint le plus de rien faire éclater
N'en dit toujours que trop à qui veut l'écouter !
En vain pour se contraindre on prend un soin extrême;
Tout parle dans l'amour, jusqu'au silence même (1).

Jamais ce langage silencieux de l'amour qui n'ose s'avouer lui-même n'a été plus finement exprimé. Est-ce assez pour faire une tragédie? Non sans doute. L'*Artrate* est un de ces imbroglios dramatiques mis à la mode par la lecture des romans, et que Corneille lui-même finit par adopter sous le nom de *tragédies embarrassées*, en les mêlant même à l'histoire : *Rodogune* et *Héraclius* en sont restés les plus parfaits modèles. Quinault a tiré toute sa pièce, sujet et personnages, de son imagination : il s'est lancé en pleine chimère sans s'appuyer ni sur l'histoire, ni sur la légende. Il n'y a de vrai, de réel dans son œuvre, que l'étude et l'analyse assez fidèle d'une passion qui est et restera l'unique ressort de son théâtre, l'amour.

Élise, reine de Tyr par usurpation, a reçu de son père avec le trône un héritage de crimes qu'elle a continué. Elle a fait périr le monarque détrôné et deux de ses fils. Un troisième fils, Astrate, sauvé par un vieux serviteur de la famille, un prince tyrien Sychée qu'il croit son père, est devenu plus tard le lieutenant glorieux et dévoué de cette reine qu'il devrait détester, s'il connaissait son origine. Loin de là, il en tombe amoureux. Élise de son côté, toute reine qu'elle est et fiancée à son parent Agénor, s'est éprise d'une violente passion pour son lieutenant et se prépare à l'épouser. A l'heure où les deux amants nagent dans la joie et l'ivresse d'un bonheur prochain, le vieux Sychée révèle à son prétendu fils le secret de sa naissance, lui rappelle son devoir et son père à venger. Astrate reste jusqu'au bout l'amant fidèle, sous le charme et l'ascendant d'une passion qu'il ne peut vaincre, même en face de ses amis indignés et frémissants et d'un peuple entier soulevé contre l'usurpatrice. Élise, en s'immolant elle-même, met fin par le poison à une situation impossible, et Astrate est proclamé roi.

Vous retrouvez dans la trame de cette pièce si compliquée les caractères distinctifs du genre romanesque : la recherche des difficultés, le mépris de la vraisemblance, un soin extrême à embrouiller l'écheveau dramatique pour avoir le plaisir de le dévider. On ne saurait dire absolument avec Boileau *que chaque acte en sa pièce est une pièce entière*; mais chaque acte est rempli de scènes épisodiques qu'on pourrait détacher ou transporter comme les morceaux d'un jeu de patience. Il n'y a pas là d'action fortement nouée, de lien logique donnant à l'œuvre son unité. L'oracle d'Ammon, qui semble devoir ici remplir le même office que le songe de Pauline dans *Polyeucte*, n'arrive qu'au second acte et prolonge ainsi sans fin l'exposition. *L'anneau royal*, dont se moque si fort Boileau, est une assez mince invention, qui ne vaut ni le mouchoir de Desdémone dans *Otrello*, ni même la lettre de *Zaïre*. Cet anneau voyageant de main en main comme au jeu du fin passant d'Agénor à Astrate, est tout au plus le symbole de la faveur royale, capricieuse et fugitive sous le règne du bon plaisir, surtout avec une femme. La France en avait fait la preuve sous Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Les personnages n'ont guère plus de consistance que l'action elle-même. Êtres fantastiques plutôt que réels, ils se détachent sur le fond mobile du drame comme des pastels esquissés d'une main rapide et légère. En somme, on comprend que ces pastels dans leur jeunesse et leur fraîcheur aient pu séduire et tromper les yeux. La postérité plus difficile trouve les couleurs fanées et flétries.

Élise est au début [illegible] la Cléopâtre de *Rodogune* bien entendu [illegible] ambitieuse, souillée de sang et de crimes, sur les [illegible] son trône est établi. Elle ne s'en repent point et s'apprête à [illegible]

(1) Acte II, scène III.

l'œuvre commencée par son père en immolant l'ennemi invisible qui la menace, le troisième fils de l'ancien roi.

Le crime en ma famille a mis le diadème ;
L'ayant ainsi reçu, je l'ai gardé de même.
. . . . . .
J'ai trop fait pour laisser ma fortune douteuse :
L'injustice imparfaite est la plus périlleuse.
C'est erreur de tenter des crimes superflus
Et de n'en pas jouir pour un crime de plus.

A qui fait-elle ces confidences ? A l'honnête Sychée, le père supposé d'Astrate et le futur vengeur de ses rois. Quand sa suivante Corisbe lui parle de l'oracle annonçant pour elle l'approche de l'heure fatale, et s'écrie épouvantée :

Quoi! vous ne tremblez pas ?

Élise lui répond fièrement :

Que sert-il de trembler?

Pourtant ce cœur de roche que l'ambition seule paraît remplir, va se trouver entamé par une autre passion plus tendre et plus dévorante encore. Élise en fait l'aveu :

Crois-tu pour être fier qu'un cœur soit insensible,
Et quelque fermeté qu'on ait pu mettre au jour,
Qu'auprès d'un grand mérite on échappe à l'amour ?

Corisbe s'en étonne à bon droit, et se demande comment l'amour a pu trouver place dans l'âme de la reine :

Cet amour me surprend, et je croyais, madame,
Que l'ambition seule avait toute votre âme.

La Cléopâtre de Corneille s'en contente. Élise a le cœur assez vaste pour loger deux grandes passions à la fois. Mais, quoi qu'elle fasse, l'une aura bientôt effacé l'autre. L'amour règnera sans partage ; il lui fait oublier tout d'abord les pudeurs de la femme et l'orgueil de la reine. C'est elle qui va hâter, provoquer l'aveu timide qu'Astrate n'ose laisser échapper :

Les inégalités ne sont rien quand on aime,
Et quelque rang divers où deux cœurs soient placés.
Quand l'amour les unit, il les égale assez.

Aux scrupules, aux hésitations d'Astrate effrayé de son bonheur et rappelant les droits d'Agénor, elle répond impatientée :

Sied-il bien à l'amour d'être si raisonnable ?

En devenant amante, elle devient coquette, comme le sont toujours les héroïnes de roman, et use de ses droits de reine pour mettre à l'épreuve ses deux soupirants, en offrant de se dédoubler, de donner à l'un sa main, à l'autre son cœur, genre de partage mis à la mode par l'*Astrée* et le *grand Cyrus*. Elle dupe le pauvre Agénor avec cet anneau royal qui ressemble fort au billet de Ninon à La Châtre.

Jusqu'alors cette novice de l'amour n'en a connu que les douceurs, les caprices et les joies : elle en ressentira toutes les angoisses et les désespoirs, quand elle entendra de la bouche même d'Astrate cette fatale révélation :

Ce dernier fils d'un roi par votre ordre égorgé,
Ce fils, par son devoir, à vous perdre engagé,
. . . . . .
Qui l'eût pu croire? hélas, madame, c'est moi-même.

A partir de ce moment la reine a disparu, l'amante seule survit en elle et s'offre comme victime expiatoire de ses forfaits passés. Elle conjure en vain Astrate de l'immoler. Cependant on entend le bruit de l'émeute populaire qui gronde et assiége le palais. Élise ne songe point à se défendre. Qu'elle perde le pouvoir et la vie, qu'elle soit honnie, maudite par le peuple, déshonorée dans l'histoire, qu'importe, si Astrate l'aime encore :

Astrate, s'il se peut, ne me haïssez pas !

Elle aura du moins la consolation de voir son amant lui rester fidèle et s'armer du fer contre ses propres amis pour défendre sa maîtresse. Elle peut mourir maintenant sans regret. Au moment où Astrate s'efforce encore de la sauver, elle reparaît pour lui dire adieu et l'avertir qu'elle porte la mort dans son sein.

Adieu, j'ai trop de peine à mourir à vos yeux,
. . . . . .
Qu'on m'emporte!

Cette scène de mort sur le théâtre avait déjà produit son effet dans la *Sophonisbe* de Mairet, et plus tard dans la *Rodogune* de Corneille, où Cléopâtre s'écrie en dérobant, comme Élise, la vue de son dernier soupir aux spectateurs :

Sauve-moi de l'affront de tomber à leurs pieds !

Le XVIIe siècle en général use discrètement de ces moyens, et les atténue ou les efface autant qu'il peut. De nos jours au contraire, on les prolonge à dessein, et une agonie bien conduite fait la fortune d'une pièce, d'une actrice et parfois d'un auteur.

Le rôle d'Élise est sans contredit le plus tragique et le plus intéressant de la pièce. Astrate est moins un héros qu'un amoureux ; plus proche parent de Céladon que du Cid. Nous croyons à son héroïsme sur parole, sans en avoir aucune preuve. Sa plus grande audace est d'aimer une reine, et il l'avoue ingénument au futur époux d'Élise, à cet Agénor dont il va devenir le rival :

J'aime, je le confesse, avec témérité :
J'aime en dépit du sort, dont l'aveugle puissance
De moi jusqu'à la reine a mis trop de distance.
. . . . . .

Aujourd'hui que le théâtre s'est démocratisé comme tout le reste, nous avons vu Ruy Blas, un valet, devenir l'amant d'une reine, et ne pas trop s'en étonner. Mais au temps de Quinault, un héros même n'osait guère prétendre à une pareille fortune. Malgré sa gloire, ses services et les lauriers qui couvrent son front, Astrate reste confus, balbutiant devant la reine qui l'honore de ses faveurs. Bientôt il revient, fou de joie, raconter à son père le bonheur qui l'attend :

Qu'est-il plus glorieux que l'hymen d'une reine ?

Sychée, grave et triste, lui rappelle en vain d'abord que la main de cette reine est tachée de sang. Mais,

L'éclat de deux beaux yeux adoucit bien un crime;
Aux regards des amants, tout paraît légitime.

Avec une étourderie digne du Lélie de Molière, Astrate va compromettre la vie de son père adoptif et de ses amis en dénonçant le complot qui doit lui rendre le trône. Il nous offre ici la contre-partie du Cid. Rodrigue oublie ou s'efforce d'oublier un instant Chimène pour venger l'honneur de son père outragé :

A qui venge son père, il n'est rien d'impossible !

Astrate oublie son père, son devoir, son honneur, pour ne songer qu'à sa maîtresse :

Tout mon devoir s'oublie aux yeux de ce que j'aime.

En face de ce caractère faible et impuissant, se dresse la mâle figure de Sychée, un de ces vieux et fidèles serviteurs des causes perdues ou proscrites que rien ne décourage, et qui poursuivent lentement, obstinément leur œuvre de vengeance et de revendication. Il essaye de rallumer peu à peu dans l'âme d'Astrate la haine de l'injustice et de l'usurpation. Enfin, déchirant le voile tout à coup, dans une scène qui devait être d'un grand effet sur le théâtre, il lui apprend sa naissance et son devoir, et lui dit avec un accent qui semble être un écho lointain de don Diègue et du vieil Horace :

La vengeance d'un père à vous seul était due;
Je vous l'ai réservée, et l'heure en est venue.
L'objet vous en fût-il cent fois plus précieux,
Levez le bras, seigneur, et détournez les yeux.

Aux résistances, au désespoir d'Astrate qui s'emporte et veut à tout prix sauver sa maîtresse, il oppose l'inflexible rigueur de ses principes :

Je ferai mon devoir, dussiez-vous m'en punir!

Ce n'est là, si l'on veut, qu'un pastiche cornélien, mais qui a bien son relief et sa grandeur : disons mieux, c'est le seul caractère vraiment héroïque de la pièce.

Parlerons-nous d'Agénor, le cousin et le fiancé d'Élise, personnage piteux s'il en fut, le plus triste et le plus ridicule des amants malheureux, qui joint à toutes ses mésaventures celle d'être massacré par le peuple à la fin du quatrième acte?

En somme, l'*Astrate* est une pièce médiocre, impossible à reprendre aujourd'hui, mais qui n'en a pas moins eu son heure et sa vogue. Elle a charmé, ravi un moment les contemporains. Comment et pourquoi? par ses qualités comme par ses défauts. Par l'alliance du romanesque et du galant qui plaisait tant alors; par la bizarrerie des situations, par l'effet dramatique de certaines scènes, par la souplesse et l'élégance d'un style coulant et facile; enfin et surtout par le triomphe de cette passion, à laquelle les plus sages, comme Turenne, les plus sceptiques, comme La Rochefoucauld, n'avaient pas su résister, et qui, de nos jours encore, fait pardonner tant de choses aux créatures les plus déchues, les moins dignes de nos sympathies et de nos larmes. L'amour fatal et invincible, plus fort que la volonté, que la vertu, que le devoir, voilà ce qu'a exprimé Quinault en face de Corneille, le poëte du sacrifice et de l'héroïsme. Il a sur ce terrain devancé Racine, qui devait bientôt l'éclipser.

III

La comédie partage avec la tragédie la première période de la vie dramatique de Quinault. Le succès de l'*Astrate* a pour pendant celui de *la Mère coquette*, l'année suivante, 1665. Cette pièce avait déjà fait grand bruit avant sa représentation. Deux auteurs s'en disputaient d'avance la paternité : Quinault et de Visé. Robinet, dans sa gazette, nous a conservé le souvenir de cette querelle, qui mettait en émoi la cour et la ville :

On se plaint du vol d'un ouvrage
Sur lequel chacun d'eux fait rage,
Et partout crie en sa douleur
Sur l'autre : Au voleur! au voleur!
Quinault, si fameux au théâtre,
Où le beau sexe l'idolâtre,
Est l'un de ces deux mécontents :
L'autre est un auteur de vingt ans.

Et c'est l'auteur de vingt ans qui se plaint ici d'avoir été volé par son aîné. Cela s'est vu quelquefois au théâtre comme ailleurs, où les gros poissons mangent les petits. De Visé, dans sa préface, rappelle qu'il a fait part à Quinault de sa pièce chez une personne de qualité. Robinet s'efforce de rester impartial :

Attendons, lecteur, qu'on la joue.

Les deux pièces furent représentées en même temps et sous le même titre : *la Mère coquette ou les Amants brouillés*, l'une à l'hôtel de Bourgogne, l'autre au théâtre du Palais-Royal. La pièce de Quinault disparut la première de l'affiche pour faire place à l'*Alexandre* de Racine. Elle n'en est pas moins restée comme l'une des meilleures comédies du temps, même à côté de celles de Molière, tandis que la pièce de de Visé, très-inférieure pour l'exécution et pour le style, est rentrée dans l'oubli. Voltaire, grand admirateur de Quinault, nous semble pourtant avoir un peu surfait la valeur de *la Mère coquette* en l'offrant comme un modèle de la comédie de caractères et d'intrigue, alors que Molière a déjà donné au public *l'École des maris* et *l'École des femmes*. Il ne se trompe pas moins quand il prétend que cette pièce fut la première où l'on vit paraître les marquis. Avait-il donc oublié le Mascarille des *Précieuses* (1659), le marquis de la *Critique de l'École des femmes* et de *l'Impromptu de Versailles* (1663). Mais ce qu'on ne saurait contester à l'auteur, c'est la vivacité, l'aisance, la gaieté, un style alerte, et surtout des scènes charmantes et d'un vrai comique.

L'amour est ici, comme dans l'*Astrate*, le grand ressort de l'action : tout le monde est atteint de la même maladie, maîtres et valets, jeunes gens et vieillards. Deux amants fâchés sans motif sérieux, une mère coquette qui essaye de voler à sa fille son futur époux, un père ridicule qui prétend se substituer à son fils dans ses droits à la main d'une jeune fille, une soubrette friponne brouillant les cartes et les amants au profit de sa maîtresse, dont elle flatte la vanité; un valet étourdi et bavard divulguant tous les secrets qu'on lui confie; un marquis grotesque, tranchant du brave et du galant, et n'étant, en somme, qu'un sot, un fat et un poltron : tels sont les personnages de ce plaisant imbroglio. Quoi qu'en dise Voltaire, les caractères n'ont rien de bien creusé ni de bien profond : c'est toujours le dessin au pastel rapide et léger, sur un canevas flottant. Ce qu'il y a peut-être de plus nouveau dans la pièce est le personnage de la mère, ainsi livrée aux rires de la comédie.

Le rôle de la mère, si pathétique, si touchant et parfois si tragique chez les anciens sous les traits d'Alceste, de Médée, de Clytemnestre, n'a pour ainsi dire jamais été traité à fond par Molière ni par Corneille. Tous deux nous ont présenté des pères tantôt austères et héroïques, comme don Diègue et le vieil Horace; tantôt pusillanimes et lâches, comme Prusias et Félix; crédules et dupes, comme Argan et Géronte; avares, comme Harpagon; naïvement égoïstes, comme Sganarelle;

entêtés, comme Orgon; faibles et bons, comme Chrysale. La galerie est des plus complètes. Il n'en est point ainsi des mères. Peut-être Corneille regardait-il ce rôle comme trop tendre, trop faible ou trop délicat pour l'associer aux grandes passions et aux sombres terreurs de la tragédie. Sa Médée n'est qu'une amante furieuse qui se venge, et n'éprouve pas ce combat de l'amour maternel si poignant dans Euripide. Sa Cléopâtre est un monstre d'ambition prêt à sacrifier ses fils comme son époux, jouant la tendresse maternelle sans l'éprouver. Peut-être aux yeux de Molière le caractère de la *mère* était-il trop respectable, trop voisin des larmes et de l'attendrissement pour le mêler aux rires et aux profanations de la comédie. Il avait pu dans Géronte peindre l'humeur grondeuse du vieux Poquelin, son père; mais l'image de Marie Cressé, cette mère délicate et distinguée, qu'il avait à peine eu le temps de connaître (il avait dix ans quand elle mourut), était restée sans doute dans sa mémoire comme une douce et chère vision de son enfance qu'il eût craint de déflorer. Quoi qu'il en soit, le rôle de la mère est chez lui toujours très-effacé. Mme Jourdain aime bien sa fille et son futur gendre : mais c'est avant tout une femme de tête dans son ménage, une bourgeoise armée de son bon sens pour résister aux sottises de son mari. La Philaminte des *Femmes savantes* planant dans son empyrée songe à la grammaire et à l'astronomie plus qu'à l'amour maternel. Mme de Sottenville, comme Mme d'Escarbagnas, sont des caricatures plutôt que des mères. C'est à Racine et à Voltaire que reviendra plus tard l'honneur d'avoir mis en relief le caractère maternel dans *Andromaque* et *Iphigénie* comme dans *Mérope* et *Sémiramis*.

Quinault n'y touche qu'en passant. Ismène n'est point une marâtre, mais une femme vaniteuse et coquette qui ne peut se résigner à vieillir : bonne au fond, aimable, avenante pour tout le monde, excepté pour sa fille, à qui elle ne peut pardonner le grave tort d'avoir déjà seize ans :

Une fille à seize ans défait bien une mère.
J'ai beau, par mille soins, tâcher de rétablir
Ce que de mes appas l'âge peut affaiblir,
Et d'arrêter par art la beauté naturelle
Qui vient de la jeunesse et qui passe avec elle,
Ma fille détruit tout dès qu'elle est près de moi;
Je me sens enlaidir sitôt que je la voi (1).

Mariée à un époux vieux, grondeur, désagréable, qui a disparu depuis cinq ans, enlevé, dit-on, par les pirates, elle se croit veuve, et ce veuvage a réveillé chez elle des ardeurs et des prétentions qui ne sont plus de son âge. Elle voudrait prendre sa revanche du bonheur qu'elle n'a pu trouver dans un premier hymen, et qu'un second pourrait lui donner. Si l'on en croit le médisant et indiscret Champagne, elle appelle à son aide le pot aux roses et aux lys pour se refaire une nouvelle jeunesse. Du reste, elle ne demande qu'à être trompée et croit volontiers Laurette lui disant à propos de sa fille :

Elle ne vous fait pas tant de tort qu'il vous semble;
On vous prend pour deux sœurs quand vous êtes ensemble.

ISMENE.

Sans mentir ?

LAURETTE.

Je vous parle avec sincérité.

ISMENE (*se regardant avec un miroir de poche*).

Comment suis-je aujourd'hui ? Mais dis la vérité.

LAURETTE.

Vous ne futes jamais plus jeune ni plus belle;
Surtout votre beauté paraît fort naturelle.

ISMÈNE.

Est-il bien vrai, Laurette ?

LAURETTE.

Il n'est rien plus certain.

ISMÈNE.

Tu peux prendre pour toi cette jupe demain :
Je viens d'apercevoir que la tienne se passe (1).

Le vieux Crémante, de son côté, n'est pas moins ridicule avec sa toux, ses rhumatismes et ses prétentions à la galanterie :

Courbé sur son bâton, le bon petit vieillard
Tousse, crache, se mouche et fait le gognenard;
Des contes du vieux temps étourdit Isabelle :
C'est tout ce que je crois qu'il peut faire auprès d'elle.

Les bons parents sont convenus de troquer entre eux leurs enfants, pour assurer leur bonheur à eux-mêmes : Ismène aura le fils et Crémante la fille en mariage, et tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes qu'aient jamais rêvé l'égoïsme et la sottise. Acante et Isabelle sont les deux victimes destinées au sacrifice : amants naïfs, crédules et sincères, ayant toutes les grâces de la jeunesse et aussi son inexpérience, séparés par une brouille passagère qui risque de les faire tomber dans le piége tendu autour d'eux. Mais l'amour triomphe de tout : comme un aimant invincible, il les attire et les rapproche au moment où ils jurent de ne plus se revoir.

Le rôle principal appartient ici à la servante Laurette : c'est elle qui dirige, noue et dénoue l'intrigue. La soubrette de Quinault n'a pas le désintéressement loyal des Toinette et des Dorine de Molière. Celles-ci tancent, rabrouent, sermonnent vigoureusement leurs maîtres, et les trompent quelquefois, mais par sympathie pour les jeunes gens, par dévouement à la famille, qu'il faut débarrasser d'un hôte incommode, d'un Tartufe, d'un Diafoirus ou d'un Trissotin. Laurette songe à faire d'abord ses affaires plus encore que celles de sa maîtresse : elle a déserté la cause des jeunes gens qui ne rapporte guère, pour se ranger du côté des vieillards et des écus :

La fourbe qui nous sert est notre vrai partage :
Elle est pour nous sans honte, et jusqu'ici jamais
La probité ne fut la vertu des valets.
Les gens d'esprit surtout ont leur profit en tête (2).

L'esprit positif du financier se révèle ici comme il se révèlera bientôt chez les valets et les soubrettes de Regnard et de Lesage avec les Crispin et les Frontin. Les compliments et les cajoleries dont elle comble sa maîtresse; la douleur comique avec laquelle elle lui apporte l'heureuse nouvelle de

(1) Acte II, scène II.

(1) Acte II, scène II.
(2) Acte II, scène III.

son veuvage désormais facile à constater; les raisons politiques par lesquelles elle invite Champagne à se mettre de moitié dans sa fourberie, au risque de trahir son maître; l'adresse infernale qu'elle emploie à brouiller les deux amants; les faux rendez-vous où elle engage le marquis, dont elle se sert comme d'un comparse en flattant sa vanité; tous ces agissements et ces allures font de Laurette un type à part et nouveau dans la comédie. Champagne, son acolyte et son instrument, a la malice et la niaiserie du paysan champenois, songeant au solide comme Laurette. C'est lui qui s'est chargé de trouver un bonhomme vieux et cassé, venu du Levant, qui, pour deux mille écus, attestera par serment que l'époux d'Ismène est bien mort. En recevant un diamant pour prix de son zèle, il demande à Laurette si c'est bien là un vrai diamant :

> Enfin, s'il n'est pas bon, le défunt n'est pas mort.

Tout ce monde n'est, il faut le dire, ni très-moral, ni très-scrupuleux, et ressemble déjà fort à celui de Regnard : son excuse, c'est qu'il n'a guère plus de réalité. Le marquis lui-même est moins un vrai marquis qu'un pasquin auquel on pourrait crier déjà :

> Allons, saute marquis!

Ses familiarités avec Champagne, qui lui répond presque sur le pied d'égalité, ses plaisanteries de mauvais goût à propos du soin qu'Acante semble prendre de la santé de son père :

> Le bonhomme pour toi ne vivra que trop tard.
> . . . . . .
> Nous savons ce que c'est que la perte d'un père :
> Jamais de ce malheur fils ne se désespère, etc.

Toutes ces pointes sans cœur ni délicatesse sont du monde de la farce plutôt que de la comédie. L'histoire des deux cents écus perdus chez une dame dont il se vante à faux d'avoir obtenu un dédommagement; le soufflet qu'il s'est fait donner par un marquis d'occasion pour avoir l'air de croiser le fer et de se poser en brave, sont des charges, et non des saillies vraiment comiques. Certains traits, je le sais, se retrouvent dans le *Misanthrope*, mais bien autrement exprimés. Tels sont les reproches qu'Acante adresse au marquis, son cousin, sur ses bruyantes protestations d'amitié et tout ce fatras de politesses et de civilités intempérantes dont on abusait alors :

> Estimez-vous beaucoup l'air dont vous affectez
> D'estropier les gens par vos civilités,
> Ces compliments de mains, ces rudes embrassades,
> Ces saluts qui font peur, ces bonjours à gourmades;
> Ne reviendrez-vous point de toutes ces façons (1)?

Alceste dira de même à Philinte :

> Non, je ne puis souffrir cette lâche méthode
> Qu'affectent la plupart de nos gens à la mode,
> Et je ne trouve rien tant que les contorsions
> De tous ces grands faiseurs de protestations;
> Ces affables honneurs d'embrassades frivoles,
> Ces obligeants diseurs d'inutiles paroles (2).

(1) Acte I, scène III.
(2) Acte I, scène I.

Il y a là évidemment chez les deux poëtes une pensée commune de critique et de parodie. Mais sans parler du style, quelle distance entre l'infatuation des Oronte, des Acaste et des Clitandre, ces véritables marquis du bel air, et le pasquin grotesque de Quinault!

Si nous voulons trouver la vraie comédie délicate et fine, il faut la chercher ici dans quelques scènes très-habilement conduites : celle où Ismène, attendant une déclaration d'Acante, ne l'entend parler que d'Isabelle; celle où Crémante essaye vainement d'attirer sur lui les regards et l'attention de la belle, qui se portent toujours vers Acante; enfin cette jolie scène des explications et du raccommodement, si souvent reprise par Molière depuis *le Dépit amoureux*, et dont Quinault sait encore tirer un si heureux parti.

Acante, attiré dans le piége par Laurette, se trouve en face d'Ismène et débute par une déclaration dont les premiers mots doivent chatouiller agréablement l'oreille de la coquette :

> Madame, il est certain : jamais, je le confesse,
> L'amour n'a fait aimer avec tant de tendresse,
> N'a jamais inspiré dans le cœur d'un amant
> Rien qui fût comparable à mon empressement.
> Rien d'égal à l'ardeur pure, vive, fidèle,
> Dont mon âme charmée adorait..... Isabelle.

Chute fatale, qui gâte l'effet de ce bel exorde. Cependant Ismène ne renonce pas encore à l'espoir de recueillir ce cœur affligé : elle lui offre un refuge dans la maturité de son âge et de son affection. Sa fille n'est qu'une pensionnaire qui n'entend rien à l'amour :

> La jeunesse, monsieur, n'est que légèreté.
> Au sortir de l'enfance une âme est peu capable
> De la solidité d'un amour raisonnable :
> Un cœur n'est pas encore assez fait à seize ans,
> Et le grand art d'aimer veut un peu plus de temps.
> C'est après les erreurs où la jeunesse engage,
> Vers trente ans, c'est-à-dire environ à mon âge,
> Lorsqu'on est de retour des vains amusements
> Qui détournent l'esprit des vrais attachements,
> C'est alors qu'on peut faire un choix en assurance,
> Et c'est là proprement l'âge de la constance (1).

Mais elle a beau faire : Acante ne songe qu'à Isabelle, ne voit qu'Isabelle, ne parle que d'Isabelle :

> Isabelle inconstante! Isabelle infidèle!
> Isabelle perfide! . . . . . .
> Madame, obligez-moi, ne me parlez plus d'elle.

ISMÈNE.

> C'est vous qui m'en parliez.

Mot de dépit et de colère, qui échappe à la coquette trompée dans son attente.

La scène où Isabelle se trouve entre Crémante qui la cajole et Acante qui la boude, aboutit à la même conclusion. Crémante rappelle son fils au respect de sa future belle mère :

> . . . . . J'entends qu'il considère
> Sa belle mère en vous.

ACANTE.

> Fi, ma belle-mère!

(1) Acte IV, scène VIII.

CRÉMANTE.

Vous voyez à ce nom comme il est irrité.

ISABELLE.

Je ne l'aurais pas eu, s'il l'avait souhaité ;
Il sait bien à quel point il avait su me plaire (1).

Et l'amour mal dissimulé perce encore à travers les reproches. Aussi, quand le vieux Crémante, appelé subitement par Champagne, a disparu, les deux amants restés seuls ont beau dire qu'ils s'en vont, ils demeurent ou reviennent sur leurs pas :

ISABELLE.

Vous n'êtes pas sorti ?

ACANTE.

Vous n'êtes pas rentrée.
Qui peut vous retenir ?

ISABELLE.

Qui vous fait demeurer ?

Ils le savent bien tous deux sans vouloir se l'avouer. On se rapproche tout en ayant l'air de se fuir, on se rappelle le passé, on songe à l'avenir. Enfin tout s'explique : les deux amants s'aperçoivent qu'ils n'ont jamais cessé de s'adorer et qu'ils ont été dupes d'une intrigue de Laurette.

Au moment où l'on s'indigne contre elle, la soubrette reparaît, toujours enjouée et maligne comme un lutin, tenant en main le dernier fil de la trame si bien ourdie. En fille prudente, elle réclame d'abord son pardon et celui de Champagne pour la bonne nouvelle qu'elle apporte en annonçant que le mari d'Ismène, le père d'Isabelle, est revenu. C'est lui précisément le pauvre diable que Champagne croyait avoir suborné comme faux témoin. Ce retour est un coup de foudre comique qui met fin à toutes les prétentions ridicules des grands parents. L'auteur s'est bien gardé de mettre en scène le mari, qui reste comme un *Deus ex machinâ* invisible ; et aussi de faire reparaître la coquette Ismène, assez punie par le retour de son époux ; et le vieux Crémante, honteux et raillé sans doute par son ami. Père et mère vont rentrer dans leur rôle naturel et ne s'opposeront plus au bonheur de leurs enfants. Le dénoûment est aussi vif et aussi gai que la pièce elle-même.

Après le double succès de l'*Astrate* et de *la Mère coquette*, on comprend que Molière ait eu l'idée de s'associer Quinault en même temps que Corneille et Lulli pour la composition de *Psyché*. Ce fut là d'ailleurs un apprentissage et comme un acheminement vers cette carrière inexplorée où Quinault allait trouver une gloire et une fortune nouvelles : nous voulons parler de l'*opéra*.

C. LENIENT.

(1) Acte V, scène v.

ÉTUDES MILITAIRES

La réorganisation de l'armée anglaise (2)

L'opinion publique, en Angleterre, s'occupe avec zèle de l'état et du progrès de nos forces militaires. Nous avons ici même, à plusieurs reprises, fait connaître les études sérieuses que les principaux organes de la presse britannique ont consacrées à l'armée française (2) ; ni les critiques ni les leçons ne nous sont épargnées. Eh bien ! cet intérêt, que nous tenons pour bienveillant et cordial, est réciproque. Si les Anglais estiment qu'il leur importe d'observer avec soin les phases de notre réorganisation, nous avons, en France, absolumen les mêmes raisons pour nous rendre compte des efforts que nos voisins s'imposent depuis quelques années, soit afin de défendre leur territoire contre une invasion, soit afin d'intervenir dans une guerre continentale. A ce titre, les projets de réorganisation et les plans de mobilisation que le *Times*, dans une série d'articles, vient d'exposer comme déjà adoptés par le gouvernement et sur le point d'être exécutés, méritent la plus sérieuse attention. Il n'échappera à personne que cette grande ardeur militaire coïncide avec une grosse affaire extérieure, celle du canal de Suez. Une telle conjoncture donne beau jeu aux esprits romanesques : ne voyez-vous pas que l'Angleterre se prépare pour le printemps ? La question d'Orient éclate ; conflagration générale et apothéose finale..... Laissons toutes ces hypothèses pour ce qu'elles valent. Le plus sûr et le plus utile, c'est d'étudier simplement en eux-mêmes les plans de réforme, de montrer quelles lacunes ils doivent combler dans l'organisation antérieure, et, par suite, d'en apprécier la valeur réelle en cas de guerre.

I

Que l'on n'ait crainte, nous ne remonterons pas au déluge ; mais, pour comprendre la question, il faut tout au moins examiner dans son ensemble le mouvement de transformation qui se manifeste dans l'armée anglaise depuis notre grande guerre de 1870. Certes le ministère de M. Gladstone représentait une politique essentiellement pacifique, exclusivement économique ; cependant c'est durant le règne de l'école de Manchester que M. Cardwell, chef du *War-office*, a commencé la réorganisation de l'armée anglaise selon les principes modernes.

Tout le monde connaît l'abolition du *Purchase system ;* jusqu'alors les grades de l'armée étaient des charges vénales ; on achetait une commission de capitaine ou de colonel à peu près comme chez nous encore on achète un office de notaire ou d'agent de change. Le même système pécuniaire s'étendait aux officiers et aux soldats, mais en sens inverse : les premiers payaient l'honneur de commander ; les seconds sont payés pour servir ; ils s'enrôlent à beaux deniers comptants, moyennant tels avantages formellement stipulés de solde et de pension. Le régiment était si bien une propriété pour le simple soldat lui-même, que ce dernier ne pouvait être transféré de son corps dans un autre, qu'il avait droit à servir vingt et un ans sauf le cas d'indignité, et, au bout de ce terme, à jouir de sa retraite.

M. Cardwell a supprimé l'achat des grades ; ce n'a pas été sans soulever de vives protestations de la part des intéressés ; ceux-ci ont longuement résisté devant la commission parlementaire chargée de liquider les indemnités. Si nous rappelons cette résistance, c'est que nous retrouverons par la

(2) Voy. le *Times*, novembre et décembre, *passim*. — *Revue militaire de l'étranger*, *passim*.

(2) Voy. la *Revue* du 21 août et 20 novembre 1875.

suite une opposition non moins vive contre toutes les réformes qui froissent les intérêts privés. Toutefois, pour les grades mêmes, la question est désormais résolue.

Là ne se sont point arrêtées les réformes de M. Cardwell; elles ont pénétré par plusieurs côtés à la fois dans le vieil édifice de l'armée britannique, toujours cependant en respectant les bases fondamentales, en conservant les assises séculaires. La durée du service militaire pour les simples soldats, l'organisation des réserves, l'administration du recrutement, le fonctionnement de l'état-major, toutes ces parties très-importantes ont été l'objet de modifications sérieuses. Et le mouvement n'a point été arrêté par la retraite de M. Cardwell avec le ministère Gladstone, au commencement de 1875. Le nouveau ministre de la guerre, M. Gathorne Hardy, a continué dans la même voie, ainsi que le démontrent les plans publiés par le *Times*. Bien que le cabinet de M. Disraeli, en raison de son programme conservateur, s'abstienne de toute innovation, cependant il est bien forcé, pour l'armée du moins, d'emboîter le pas au précédent gouvernement; car, à la différence de M. Gladstone, il prétend que l'Angleterre participe activement à la politique générale de l'Europe. Comme en ce monde, et surtout en ce moment, une nation n'a d'influence que par le poids de l'épée qu'elle peut jeter dans la balance, il suit que, malgré l'opposition des principes, le ministère actuel a pris purement et simplement la succession militaire de ses adversaires et qu'il travaille même à l'augmenter.

Du reste, le mécanisme de la direction supérieure dans l'armée, chez nos voisins, permet les longues entreprises et la continuité des réformes, malgré la mobilité des événements parlementaires. On sait que le commandement est séparé de l'administration. Celle-ci est entre les mains d'un membre du cabinet responsable devant le parlement; le secrétaire d'État du *War-office* est un personnage politique parfois étranger aux affaires militaires proprement dites; c'est le cas de M. Hardy, qui n'appartient pas à l'armée. De même chez nous on a vu des ministres de la marine qui ne sortaient point des cadres, et l'on a même remarqué (il suffit de rappeler M. de Chasseloup-Laubat) que sous leur administration notre marine avait accompli les progrès les plus sérieux. La direction technique de l'armée anglaise est confiée aux bureaux des *horse-guards*, sous les ordres d'un chef permanent, qui est actuellement le duc de Cambridge, fils de la reine Victoria. Les deux sous-secrétaires d'État de la guerre ont le même caractère : l'un, attaché au *War-office*, est pris dans le parlement et suit les destinées du cabinet; l'autre, qui fait partie de l'armée, occupe un poste permanent.

Sans doute l'armée n'échappe point, par ce double mécanisme, au contrôle des Chambres. Celles-ci votent chaque année le budget militaire, qui n'est point fixé d'avance, comme chez nous depuis les dernières lois, par des cadres et des effectifs établis une fois pour toutes. Et le ministre lui-même, par la disposition des crédits, par le droit de contrôle, a toujours la haute main et peut provoquer toutes les réformes qui concordent avec la politique générale du cabinet.

Toutefois on comprend que ces mêmes réformes, une fois mises en train par un ministère, ne succombent pas nécessairement avec ce ministère, que l'action permanente des *horse-guards* peut les soutenir et les conduire à terme. Mais il ne faudrait pas s'exagérer cet avantage : en Angleterre comme partout, les bureaux spéciaux ne brillent point précisément par l'esprit de progrès. Les critiques anglais ont fort justement accusé notre administration militaire et ses habitudes de routine; il est permis de leur renvoyer le compliment. Ce n'est que sous la pression énergique de l'opinion publique, se faisant jour au parlement et se transmettant par le *War-office*, que les *horse-guards* se décident à « reviser » la constitution de l'armée, surtout en ce qui les regarde eux-mêmes. Voici ce que nous lisons dans un numéro du *Times* d'octobre 1875; c'est un correspondant militaire qui parle : « On m'a demandé par qui était fait, en Angleterre, le travail de l'état-major général. J'ai été obligé de répondre que plusieurs questions, peu nombreuses il est vrai, sont traitées par notre Département des renseignements (*Intelligence department*); d'autres laissées aux employés du département de la guerre; d'autres confiées aux officiers des *horse-guards*, qui sont d'ailleurs débordés par leur travail de bureau; d'autres restaient en souffrance, et, enfin, un grand nombre sont remises à des commissions irresponsables, dont les membres, complétement ignorants des sujets à traiter, prennent des décisions, bonnes ou mauvaises, qu'on fourre d'ailleurs dans un carton, qu'on oublie ou qu'on dédaigne carrément. » Ce n'est pas le cas de répéter : Vérité au delà de la Manche, erreur en deçà. Sur ce sujet du moins la vérité malheureusement est, des deux côtés, à peu près la même.

II

L'armée anglaise se compose de trois éléments : les forces régulières, les milices, les volontaires.

Jusqu'à ces dernières années, ces trois éléments étaient complétement isolés les uns des autres; ils avaient chacun leur organisation spéciale.

En 1868, au début des réformes, l'armée régulière proprement dite comptait un effectif de 87 000 soldats, avec une réserve insignifiante de quelques milliers d'hommes. Ce qui frappe tout d'abord, c'est la disproportion de ce chiffre de 87 000 hommes avec le chiffre de la population anglaise, qui s'élève, pour le Royaume-Uni seulement, à près de 32 millions d'habitants. Il est vrai que M. Hardy a dit fièrement au Parlement que les flottes de l'Angleterre valent une armée de 300 000 hommes. Pourtant l'accident du *Vanguard* permet-il de prendre tout à fait à la lettre cette déclaration? Cette catastrophe a provoqué en Angleterre même les plus graves réflexions sur la fragilité des grands armements maritimes. En second lieu, on constate que ces 87 000 réguliers, recrutés par voie d'enrôlements volontaires, revenaient au prix relativement énorme de 345 millions par an. Le soldat s'engageait pour vingt et un ans; il avait droit à des avantages pécuniaires, de plus en plus considérables à mesure que le prix de la main-d'œuvre augmentait dans l'industrie. Car le métier de soldat est réellement, chez nos voisins, une industrie salariée qui fait de la concurrence aux grandes usines et qui, à son tour, subit leur concurrence.

L'extension du commerce britannique, les *Trades-unions*, sans compter l'émigration croissante de l'Irlande, ont fait monter le taux des salaires pour les mercenaires militaires aussi bien que pour les mercenaires civils.

En même temps, la qualité des sujets baissait en raison même de la quantité disponible. Déjà Wellington répondant

dans le Parlement à ceux qui voulaient supprimer, à l'exemple de la France, les châtiments corporels dans l'armée anglaise : « On ne peut comparer ; en France, l'armée est la fleur de la population, et en Angleterre le rebut. » Tout dernièrement, le duc de Cambridge, dans une réunion de notables commerçants, a prononcé ces paroles significatives : « Le bon sens doit nous faire comprendre que si nous ne payons point un article ce qu'il vaut, on ne nous le donnera pas. Voyez ce qui se passe dans vos établissements commerciaux. Est-ce que toutes vos dépenses n'ont pas sensiblement augmenté ? Est-ce que le prix de toutes choses n'est pas devenu de plus en plus élevé ? Pourquoi ne voudriez-vous pas qu'il en fût de même pour tout ce qui touche aux affaires militaires ? Les hommes ne viendront à nous qu'à la condition d'être mieux payés. On dit que nous ne nous procurons pas des hommes qui présentent de réelles aptitudes au service ; donnez-nous davantage de l'argent, et nous nous appliquerons à les trouver, et nous les trouverons. »

Nous rendons pleine justice aux qualités sérieuses, solides, dont l'armée anglaise a fait preuve depuis Waterloo jusqu'à la guerre de Crimée ; mais il est bien évident que le recrutement à prix d'argent ne s'accorde guère avec les vertus militaires proprement dites, que les sergents raccoleurs ne peuvent tenter que les plus pauvres et les plus ignorants, les pauvres diables, placés au bas de l'échelle sociale. Au point de vue de la valeur morale, quelle condition d'infériorité en regard de la plupart des armées européennes, qui se recrutent par le service obligatoire dans tous les rangs de la nation, qui en représentent la moyenne !

Mais, comme toujours, c'est le point de vue matériel qui a frappé tout d'abord les hommes d'Etat anglais. Alors que les armées étrangères avaient déjà de puissantes réserves qui leur permettent, en cas de guerre, de doubler et même parfois de quadrupler leurs effectifs, celle de l'Angleterre, déjà si restreinte par elle-même, n'avait aucun moyen d'accroître sa force. Et elle ne pouvait dire comme la Médée de Corneille :

Moi seul, — et c'est assez.

On commença donc, en 1868, à chercher comment il serait possible de constituer la réserve des troupes régulières.

Les volontaires étaient en dehors de la question ; car ils sont recrutés exclusivement par l'initiative privée. La seule condition pour qu'une compagnie et un bataillon aient une existence légale, est de réunir un effectif *minimum* déterminé d'*efficients*. On appelle de ce nom les volontaires qui ont reçu le certificat d'aptitude, délivré par les officiers inspecteurs. Les *efficients* reçoivent une subvention annuelle de 37 fr. 50. De plus, la Société nationale de tir, fondée en 1860, un an après la réorganisation des volontaires, placée sous le patronage du général en chef de l'armée, a pour objet de servir de lien entre les corps de volontaires, d'en assurer la permanence, de les exercer à l'usage des armes à feu. Les prix de tir, quelquefois d'une valeur considérable, jouent un grand rôle en Angleterre. Chez nos voisins, l'honneur et l'argent ne sont pas une antithèse : tous deux s'accordent parfaitement et font bon ménage. Ainsi les prix de la Société nationale, en 1873, ont été de 310 000 francs ; cette année même, il en a été distribué pour 16 750 francs aux artilleurs volontaires réunis dans le camp de Schœburyness.

Toutefois, par le principe même de l'institution, qui échappe à tout contrôle, à toute prévision, les volontaires ne peuvent prendre qu'une place très-secondaire, tout à fait au dernier plan, dans l'organisation générale de l'armée. Il n'en est pas de même pour la *milice*.

En principe, la milice est gouvernée par la loi de 1752, qui établit la conscription, le *ballot ;* mais l'effet de cette loi est suspendu chaque année par le Parlement. Aussi la milice se recrute, comme l'armée régulière, au moyen d'engagements volontaires ; ceux-ci se contractent pour six années, avec faculté de réengagement. La milice est territoriale, en ce sens que les régiments correspondent aux circonscriptions administratives des comtés. Les régiments sont au nombre de 130 pour l'infanterie et de 30 pour l'artillerie. La cavalerie, la *yeomanry*, a une organisation spéciale ; en cas de guerre, elle doit servir, soit auprès des états-majors, soit pour les reconnaissances.

Les régiments présentent dans leurs effectifs de grandes inégalités ; les uns ont 12 et 14 compagnies, les autres n'en ont que 4 ou 6, selon l'importance des comtés.

Les engagés reçoivent une instruction préliminaire de six mois ; de plus, chaque année, ils sont astreints à des exercices dont la durée varie de 21 à 28 jours. D'ordinaire ils sont appelés aux manœuvres d'automne dans les camps d'instruction, à Aldershot par exemple.

La milice a un état-major permanent de 5000 hommes, qui comprend depuis les colonels jusqu'aux sergents. Les grades sont recherchés par les plus grands personnages ; ainsi sir Richard Wallace est colonel du régiment d'artillerie d'Antrim.

L'effectif total, voté par le Parlement, doit être de 130 000 hommes ; mais il n'est pas atteint. En 1873, la milice comptait seulement 104 000 hommes, 100 500 hommes en 1874, 102 500 hommes en 1875. La décroissance est sensible. Le nombre des absents sans permission aux réunions d'exercices est considérable ; — 10 500 en 1874. La même année, on a rayé des cadres 9159 déserteurs. D'ailleurs, la désertion aussi bien que les engagements frauduleux sont une maladie endémique de l'armée anglaise, la suite presque fatale du mode de recrutement. Selon le rapport du major général Taylor, inspecteur général du recrutement, on compte dans les corps réguliers, pour 1874, plus de six mille déserteurs ; deux mille environ ont, de gré ou de force, rejoint les drapeaux.

III

Jusque-là les réformes n'ont porté que sur des points secondaires ; mais voici où elles prennent une importance essentielle : on a voulu faire de la milice la réserve de l'armée régulière. Pour atteindre ce but, M. Cardwell a dû toucher tout à la fois à la constitution des troupes régulières et à celles de la milice. Les deux forces étaient complétement indépendantes, isolées ; elles ont été rattachées l'une à l'autre.

Le service de l'armée régulière était uniformément fini à vingt et un ans. Une décision de 1870 a établi deux catégories, l'une dite du *service long*, l'autre dite du *service court*.

Le service long ne comprend plus que douze années ; après cette première période, l'engagé, s'il a témoigné de sa bonne conduite et de ses aptitudes, peut contracter un nouvel engagement de neuf années ; total : vingt et un ans,

comme avec l'ancienne loi ; alors l'engagé a droit à la pension de retraite.

Le service court comprend également douze années, mais six seulement dans l'activité et six dans la réserve. Même, après trois années, le gouvernement peut renvoyer l'engagé, avec son consentement, dans la réserve, moyennant une solde de 40 centimes par jour.

Voilà un premier ban de réserve. Le second est fourni par les hommes de la milice, qui, toujours en retour d'avantages pécuniaires, s'obligent, en cas de besoin, à faire partie de l'armée active.

Sur ces deux catégories de la réserve, une seulement, la dernière, a pu produire déjà quelque effet. La milice compte environ 28 000 réservistes. La seconde, celle qui doit sortir de l'armée régulière, ne produira que cette année même, en 1876, ses premières conséquences. Quant à la faculté de passer dans la réserve après trois ans de service actif, 7000 hommes seulement en ont profité.

Comme, d'un autre côté, la plupart des hommes stipulent pour le service court, il faudra, pour maintenir les effectifs de l'armée active, pour combler les vides faits par les départs, que les engagements puissent augmenter désormais dans une proportion très-haute, à peu près 30 000 recrues par an. Or le rapport du major général Taylor ne donne pour 1874 qu'un total d'engagements qui n'atteint pas vingt mille. De là des inquiétudes assez vives sur le résultat des nouvelles lois de recrutement. De là l'appel du duc de Cambridge à la bourse des contribuables : augmentons les avantages pécuniaires de l'engagement. On ne peut porter d'avance aucun présage certain ; mais l'aléa est grand. Il se peut fort bien que la préoccupation de constituer une réserve abaisse les effectifs de l'armée régulière ; et si d'autre part cette dernière n'a pas de réserve suffisante, comment remédier à l'insuffisance croissante de ses effectifs permanents ? C'est un cercle vicieux.

En tout cas, pour le moment, M. Hardy bénéficie de l'acquit du passé et des espérances de l'avenir. Le rapport du major général Taylor produit, pour le 1er janvier 1875, un effectif de plus de 178 000 réguliers, sans augmentation notable du budget de la guerre. Mais cet effectif se soutiendra-t-il ? *That is the question.*

Une seconde mesure, celle-ci, à notre avis, très-pratique, très-efficace, a consisté à réunir dans le même système de recrutement les trois éléments, jusqu'ici séparés et autonomes, de l'armée anglaise : les troupes régulières, les milices et les volontaires.

A partir de mars 1872, le territoire a été divisé en soixante-dix districts de brigade. Chaque district est placé sous une autorité unique ; il représente le dépôt, le centre d'incorporation, d'habillement, d'équipement, de mobilisation, pour tous les hommes qui, dans le territoire du district, font partie à un titre quelconque de l'armée nationale. Les circonscriptions de l'artillerie sont moins étendues; et même la garde, le génie, les chasseurs et la cavalerie continuent à se recruter sur l'ensemble du territoire. Mais, en dehors des corps spéciaux, tous les engagés volontaires de l'armée et de la milice sont concentrés pour leur instruction dans les dépôts de brigade.

Ainsi la milice a perdu son caractère local ; elle n'est plus placée sous la direction des lords lieutenants de comtés ; elle se trouve directement sous la main du ministre de la guerre.

La création des districts de brigade a entraîné de grosses dépenses, évaluées, surtout pour le casernement, à près de 88 millions. Mais on ne saurait nier que ce ne soit là un grand progrès; l'organisation des forces nationales se trouve très-simplifiée.

Il faut également tenir compte des progrès matériels. L'industrie anglaise, qui dispose d'un outillage si perfectionné, qui tient le premier rang dans le monde, ne pouvait manquer de s'associer à ce grand mouvement de réforme; pour sa part, elle a remis à neuf tout l'armement des arsenaux. L'infanterie a reçu un fusil de nouveau modèle, dit le fusil Henry-Martini; on en dit merveille : c'est, paraît-il, le dernier mot de l'art. On connaît, tout au moins de réputation, le magnifique établissement de Woolwich, quartier général de l'artillerie, tout à la fois usine, arsenal et centre scientifique d'instruction. Ces ateliers ont enlevé à l'usine Krupp l'honneur d'avoir fondu le plus gros canon des temps anciens et modernes, canon-monstre de 81 tonnes. Les « enfants de Woolwich » sont légendaires ; on appelle ainsi les pièces de 35 tonnes. Pour l'armée de terre, les calibres adoptés sont doubles : la pièce rayée de seize livres, et celle de neuf. Ces pièces, contrairement au système universellement en faveur, se chargent par la bouche. En présence des résultats incontestables réalisés au moyen du chargement par la culasse, n'est-il pas permis de douter de l'efficacité des expériences déjà anciennes qui ont fait maintenir le chargement par l'âme? Aux objections récemment formulées dans le Parlement, M. Hardy et lord Cecil, directeur général du matériel, ont répliqué que la dépense engagée monte déjà à 105 millions : comment une artillerie qui coûte si cher pourrait-elle être défectueuse?

Quoi qu'il en soit, les cadres comprennent 720 pièces de campagne, servies par un effectif nominal de 35 000 hommes et de 13 500 chevaux ; mais il s'en faut que toutes les batteries soient en état ; au mois d'août dernier, lord Elcho a démontré au Parlement qu'en Angleterre même, en laissant de côté les Indes, l'artillerie, avec les moyens réels dont elle dispose, ne pourrait mettre en batterie 120 pièces.

La réforme, gagnant de proche en proche, a fini par s'étendre jusqu'à la tête même de l'armée, à l'état-major. Nous savons par expérience que c'est là le point difficile par excellence.

L'école d'état-major de Sandhurst, *Staff-college*, a été réorganisée à deux reprises différentes, en 1870 et en 1874 ; bien que l'école soit ouverte indistinctement à tous les officiers ayant cinq ans de grade, il semble que la durée des études, fixée à deux années, aussi bien que les conditions du stage encore plus écourté, ne sont point suffisantes pour former une forte élite. Mais les résultats ne sont pas encore appréciables ; et l'on comprend que le système approuvé par des généraux aussi capables, aussi expérimentés que sir Garnet-Wolseley, le chef de l'expédition contre les Ashantees, inspire quelque confiance en Angleterre.

En fait d'innovations déjà acquises, il en est une très-importante : c'est la création aux *horse guards* du service dit de renseignement, *Intelligence department*. A mesure que l'on se préoccupait davantage de réorganiser l'armée, on a mieux compris la nécessité de concentrer dans un travail d'ensemble les études comme les efforts, autrement dit d'instituer un état-major général. On a pris celui de Berlin pour modèle, mais de bien loin : « Notre département des ren-

seignements, disait le *Times* en octobre 1875, constitue l'embryon d'un état-major constitué dans des conditions complètes; comme tout le reste de notre armée, il se réduit à tout ce qui est indispensable pendant la paix. »

Le nouveau service se heurta d'abord à de grandes difficultés : quelles étaient au juste ses attributions, ses fonctions? Les partisans de l'état-major bureaucratique et paperassier voulaient confiner l'*Intelligence department* dans la simple confection des cartes et dans un travail de traductions. Il y eut des tiraillements et des lenteurs; pour conjurer la mauvaise volonté des bureaux, qui partout sont à peu près les mêmes, on essaya de rattacher le service des renseignements au *War office*. Mais le *War office* est plutôt administratif que militaire; M. Hardy a donc restitué ce service aux *horse-guards*, sous la direction immédiate du *quarter master general*, lequel est chargé de la surveillance générale et de la distribution des troupes sur le territoire. Peu à peu le rôle véritable de l'*Intelligence department* fut défini; il consiste à préparer le plan de mobilisation des forces nationales, pour toutes les éventualités, soit en cas d'invasion, soit dans l'hypothèse d'une guerre extérieure, d'une expédition sur le Nil, par exemple.

Jusque-là, un des plus grands défauts de la réorganisation entreprise consistait précisément dans l'absence de toutes prévisions pratiques de la guerre; on constituait exclusivement pour la paix : excellent moyen de se faire surprendre et battre, presque sans coup férir.

Le *Times* relève très-justement ce défaut : « Jusqu'en 1873, les soins et les dépenses prodigués dans les détails, même en supposant que chaque réforme fût heureuse, n'aboutissaient qu'à mettre le pays dans la situation d'un homme qui, voulant accumuler force matériaux pour un grand édifice, vérifie soigneusement la qualité des pierres et du bois, entre dans des détails minutieux, mais oublie de confier à un architecte la préparation du plan destiné à construire l'édifice qu'il veut habiter. En somme, bien que nous possédions une armée régulière, des volontaires de chaque arme et même des réserves de chaque catégorie, s'il avait subitement fallu faire face à une menace d'invasion, personne, dans ces diverses parties de nos forces nationales, n'aurait su ce qu'il avait à faire. Le premier acheminement vers une vraie défense nationale, par ce temps d'avertissements à bref délai et de coups de foudre, est de savoir exactement ce qu'on peut faire avec les forces défensives dont dispose la nation. »

C'est ce travail qui clôt, jusqu'ici du moins, la série des réformes de l'armée anglaise.

V

La Revue militaire officielle, l'*Army List*, a publié dans son numéro de décembre le plan de mobilisation élaboré par l'*Intelligence department*. Il se compose de deux tableaux : le premier se rapporte à l'armée active, et le second aux troupes de garnison; un dernier chapitre récapitule, armes par armes, la distribution des troupes régulières, soit dans les garnisons, soit dans les formations nouvelles de corps d'armée.

La création de corps d'armée est même la partie essentielle du plan de mobilisation. Nous avons mentionné les districts de brigade; c'était un premier essai de fusion, pour le recrutement du moins, entre l'armée active et la milice. Le corps d'armée complète cette fusion en cas de guerre; car il comprend, en proportions diverses, et sauf une seule exception, les réguliers et les miliciens des mêmes circonscriptions territoriales.

Le *Times* a étudié de près la question; il s'est chargé de l'annoncer, de l'expliquer non-seulement aux Anglais, mais encore au monde entier. Ses articles peuvent donc être considérés comme tenant lieu du Rapport qui chez nous accompagne les projets de loi. Nous ne pouvons mieux faire que de résumer ces commentaires, pour donner aux lecteurs français la complète intelligence du plan de mobilisation.

En principe, dit le *Times*, l'armée doit recevoir une grande proportion de milice; autrement ses effectifs seraient complétement insuffisants. Sur les huit corps d'armée, dont la formation est décidée, cinq sont organisés par un véritable amalgame, qui rappelle, chez nous, dans une certaine mesure celui des armées de la première République. Le premier corps seul ne se compose que de réguliers; le second comprend déjà un tiers de miliciens. Ainsi, un corps d'armée, telle est la force unique dont l'Angleterre dispose en permanence, soit pour répondre aux périls urgents, soit pour intervenir à bref délai au delà de ses frontières, dans une guerre continentale. Car en principe, suivant la loi de 1875, la milice ne peut être appelée à servir en dehors du royaume.

Le corps d'armée, tous services compris, doit compter un effectif de 36 008 hommes, 10 500 chevaux, 90 canons et 1400 voitures: nous donnons les chiffres ronds. Il se partage en trois divisions, chacune de deux brigades. Le *Times* explique longuement par des raisons techniques comment les trois divisions sont supérieures au système des deux divisions, adopté par la Prusse et par la plupart des armées européennes. Nous croyons qu'ici toutes les considérations tactiques sont primées en réalité par ce fait que deux divisions ne cadreraient pas avec la proportion des miliciens et des réguliers, qui constitue le corps d'armée anglais.

Le corps d'armée étant adopté comme unité fixe de mobilisation, rien de plus simple que d'assigner à la milice ses centres de rendez-vous. Mais l'armée régulière change fréquemment de garnisons; comment, malgré ces mutations, maintenir l'intégrité du corps d'armée? Les Anglais ont tout de suite renoncé à l'idée de faire rallier les troupes à grande distance; notre propre expérience de 1870, à cet égard, leur a servi de leçon. Aussi on a décidé que les ordres de mobilisation ne seraient pas, en quelque sorte, personnels à tel régiment, mais qu'ils s'adresseraient à la garnison elle-même occupée par le régiment : celui-ci peut changer; le remplaçant prend la consigne.

Sans doute, l'expédient paraît ingénieux; mais il a ses inconvénients. Comment les chefs de corps pourront-ils poursuivre l'instruction des troupes? La responsabilité du commandement supérieur n'est-elle pas diminuée par ce va-et-vient entre toutes les garnisons du royaume? De plus, il ne sera pas très-facile de conserver dans les corps d'armée l'effectif de troupes régulières déterminé par le plan primitif; ces changements perpétuels peuvent produire de graves mécomptes.

On remarque dans les tableaux de l'*Army-List* des lacunes assez nombreuses; les troupes actuellement organisées ne remplissent pas le cadre des huit corps d'armée. Le plan remplace les unités absentes par des astérisques; mais la réa-

lité ne comporte pas d'astérisques, et l'on se demande comment il sera possible de boucher ces trous, puisque les ressources du recrutement vont sans cesse diminuant.

Il y a encore d'autres lacunes que le *Times*, malgré tout son enthousiasme, reconnaît tout le premier. Ainsi il est évident que les sept cent vingt canons nécessaires pour armer les huit corps d'armée n'existent en grande partie que dans les arsenaux. Pour les amener tout attelés, tout équipés, pourvus du nombre indispensable de servants, il faudra encore beaucoup d'efforts, d'argent et de temps. L'artillerie est peut-être ce qu'il est le moins possible d'improviser, même en Angleterre, où les moyens matériels abondent.

Et les 1400 voitures de l'intendance? Voilà encore un gros embarras, en admettant qu'elles soient vraiment au complet. Une file de 1400 voitures occupe sur une route 16 kilomètres de longueur. L'armée mobilisée sera-t-elle condamnée à traîner avec elle des convois d'une si prodigieuse dimension? Mais alors il devient impossible de faire la moindre concentration tant soit peu importante. La difficulté, c'est que le soldat anglais est habitué à un bien-être relativement supérieur: ce bien-être est un attrait, une condition de son engagement. Qu'on le supprime; il faut s'attendre à ce que le nombre des enrôlements diminue encore. Et comment conserver ce *confort* relatif sans fournir à l'intendance les moyens si onéreux de ravitaillement qu'elle réclame? D'ailleurs ce n'est point dans les expéditions coloniales, soit aux Indes, soit en Afrique, que l'armée anglaise a pu s'habituer au mode de vivre expéditif, le *Selbstbewirthschaftung*, que les Allemands ont inauguré en temps de guerre, et que toutes les autres nations s'appliquent forcément à imiter.

Ajoutons, pour compléter cette étude du plan de mobilisation, quelques mots sur l'armée de garnison. Elle comprend des commandements distincts pour toute l'étendue des côtes, notamment pour les Cinq Ports. On a accumulé les moyens de défense autour de Londres, non-seulement à cause de la capitale, mais encore pour défendre les grands établissements militaires concentrés à l'entour : l'arsenal de Woowich, l'unique poudrerie de Waltham-Abbey, l'entrepôt général des poudres de Pirbright. Aussi l'artillerie de place est distincte de l'artillerie de campagne; elle est affectée à la défense permanente des nombreux et grands ouvrages de fortification que l'Angleterre a construits, surtout depuis quelques années, aux embouchures de la Tamise et de la Mersey.

Indépendamment d'un certain nombre de bataillons de réguliers et de milice, l'armée de garnison se compose en majorité de volontaires. Le *Times* croit que l'on peut compter sur les deux tiers des *effectifs*, c'est-à-dire cinquante mille hommes environ. Le règlement, en cas de mobilisation, n'impose la présence au corps que du quart des effectifs inscrits.

Dieu nous garde de mettre en doute le patriotisme anglais; toutefois il semble que ces prévisions sans base certaine sont peu en rapport avec la gravité du rôle dévolu aux volontaires. Ici le plan de mobilisation pèche un peu trop manifestement contre la première règle en pareille matière, qui consiste à n'admettre que des chiffres certains, à ne se fier qu'à des effectifs bien déterminés d'avance.

V

Si nous nous permettons de critiquer en détail les réformes que nous venons de présenter dans leur ordre successif, ce n'est nullement de parti-pris; nous reconnaissons toute leur importance, toute leur utilité. Évidemment l'Angleterre a appris et compris, si ce n'est à ses dépens, du moins par l'expérience d'autrui, la vérité de l'adage : *Si vis pacem para bellum*. En présentant d'ensemble, dans un seul tableau, tous les changements accomplis depuis cinq années, nous avons voulu montrer plus clairement la constance et partant la valeur de l'effort que l'Angleterre s'est imposé.

Mais, d'autre part, en lisant attentivement les commentaires que le grand organe de l'opinion publique chez nos voisins, le *Times*, accumule depuis quelque temps sur les mêmes réformes, il nous semble découvrir à travers les lignes un sentiment analogue à celui du voyageur qui se croit arrivé au terme de ses fatigantes pérégrinations et qui pousse un ah! de satisfaction.

Le *Times* se montre rempli de confiance et même d'enthousiasme pour le plan de mobilisation conçu par l'*intelligence department*. Il donne à croire que la réorganisation de l'armée anglaise est bel et bien terminée, que l'œuvre est achevée et que l'on peut se reposer en toute sécurité. Les publicistes qui étudient la question dans le grand journal anglais sont trop intelligents pour contester que l'édifice présente des fautes et des lacunes. Mais, selon eux, les assises principales sont fondées : il n'y a plus qu'à corriger des détails.

Cette disposition d'esprit se traduit par l'acerbité des ripostes contre ceux-là mêmes qui, en Angleterre, ne partagent point tout à fait la même confiance. Ainsi lord Grey, dans une lettre publique, s'est permis, tout en approuvant le projet de mobilisation, de déclarer que l'illusion serait grande de croire que ce projet doit fournir à l'Angleterre des forces défensives suffisantes; de compter sur un bon service de campagne, de la part des troupes non régulières. Sur ce, le *Times* crie au paradoxe : s'il en était ainsi, ajoute-t-il, le plan de mobilisation ne vaudrait pas le papier sur lequel il est écrit.

Cette réponse n'est guère topique. Le projet de l'*intelligence department* n'est pas en cause; il a sa valeur incontestable, d'autant plus évidente qu'en somme il ne fait que reproduire l'organisation générale adoptée dans la plupart des armées européennes. Ce n'est pas une invention précisément neuve de composer d'avance des corps d'armée en vue de la guerre, et d'assigner dans ces corps d'armée la place de toutes les forces disponibles.

Que l'armée anglaise comprenne cent mille soldats ou un million d'hommes, il serait toujours également utile, également indispensable de fixer le mode de mobilisation.

Tout autre est la véritable question, telle qu'elle est posée par l'ensemble des réformes. Si l'Angleterre s'est décidée à modifier son ancien état militaire, c'est apparemment qu'elle veut le mettre en rapport avec les éventualités de guerre défensive ou offensive qu'elle peut être appelée à soutenir dans le monde pour la défense de ses intérêts. Dès lors, comme les éléments du problème sont relatifs, ne faut-il pas nécessairement tenir compte des facteurs imposés par

la puissance militaire des autres nations? Sans doute, la perfection du matériel, l'instruction des officiers, ont plus que jamais de l'importance; mais le premier de tous les facteurs n'est-il pas le nombre? Le raisonnement ne peut rien contre le fait brutal; la Prusse, la Russie, l'Autriche, la France, sont ou seront, dans un avenir déterminé, en mesure de mettre sur pied chacune plus d'un million d'hommes. Il suit que si l'Angleterre songe réellement à jouer un rôle influent, ou même seulement à garantir sa liberté d'action, elle est bien forcée, de son côté, d'opposer le nombre au nombre.

Sans doute encore sa situation géographique exceptionnelle et ses flottes nombreuses lui laissent une certaine marge; il lui est permis d'espérer en sa fortune légendaire sur mer. Cependant, que de légendes ce siècle n'a-t-il pas vues sombrer!

M. Hardy a lui-même estimé que les flottes représentaient pour l'Angleterre un équivalent de 300 000 soldats. Ne chicanons pas sur le chiffre; admettons-le comme premier fonds.

A ces 300 000 hommes, il faut joindre les huit corps d'armée, dont la création est d'ores et déjà arrêtée. Chaque corps se composant de 36 200 hommes; c'est un nouveau chiffre de 290 000 hommes. Joignons l'armée de garnison, dans laquelle les volontaires sont comptés pour 50 000 hommes; additionnons les effectifs réguliers et l'artillerie de place pour 50 000 autres soldats. Total pour l'armée complète, toutes réserves comprises: 390 000 hommes. Ces 390 000 soldats, réunis à l'estimation de 300 000 hommes pour la flotte, ne donnent qu'un total définitif de 690 000 hommes. Ce chiffre est-il en proportion valable avec celui de l'une quelconque des quatre grandes armées européennes? L'infériorité est flagrante, d'autant plus que la grande majorité de ces 690 000 hommes ne représentent pas une valeur réelle de campagne.

La moitié environ consiste dans le matériel et dans les équipages maritimes, dont l'importance est hypothétique. Sur l'autre moitié, nous ne trouvons qu'un tiers de soldats exercés; les volontaires, les milices mêmes, n'ont qu'une éducation très-imparfaite. Les réserves ne sont rien moins que sérieuses; notons un fait significatif: lord Sandhurst, en Irlande, invita les hommes du premier ban de la réserve, « ceux du moins qui n'avaient rien de mieux à faire », à assister aux manœuvres d'automne; l'appel ne fut pas entendu. Quant aux troupes régulières, leur recrutement devient de plus en plus incertain; le rapport du major général Taylor, pourtant très-optimiste, constate la pénurie d'hommes suffisamment grands et forts pour les corps spéciaux. M. Hardy lui-même a avoué que 30 pour 100 des recrues de l'infanterie sont médiocres. En somme, pour marcher au premier choc, l'Angleterre ne dispose que d'un seul corps d'armée, de deux à la rigueur; mettons 50 000 hommes, et ce sera tout. Et après? Des miliciens exercés durant six mois, des volontaires *efficients*, constituent-ils une armée de campagne?

« Admettons, dit à un journal allemand, la *Nationale Zeitung*, que toutes les formations exigées par le plan soient sur le pied de guerre, avec leurs effectifs complets, la force disponible pour l'extérieur sera, vis-à-vis des nations du continent, dans un état de disproportion infime, à peine l'équivalent de l'armée belge ou de l'armée hollandaise. »

Nous n'allons point jusque-là. Nous reconnaissons que l'Angleterre dispose, pour la guerre, de ressources incomparables, tant par son génie propre que par sa richesse de tout genre. Mais nous regrettons précisément que, dans les hautes régions, on ne semble pas mieux disposé à préparer d'avance le bon usage de ces ressources.

Le *Times* parle « de la réserve d'énergie individuelle qui ne manquerait pas de se déployer en cas de péril ». Nous croyons volontiers à cette énergie individuelle; mais des significatifs exemples ne prouvent-ils pas combien il est difficile, justement sous le coup du péril, de les employer avec succès?

VI

Quelle serait donc la solution? Elle est aisée à apercevoir. L'Angleterre vient d'emprunter à l'Europe la plupart de ses institutions militaires; mais elle recule devant la principale, celle qui sert de base à toutes les autres, elle ne veut point du service obligatoire.

C'est, dans le gouvernement, dans le monde officiel, comme un véritable mot d'ordre, pour repousser l'obligation du service personnel. La conscription est régulièrement la loi de la milice; mais, chaque année, le Parlement lui substitue le mode beaucoup plus commode du raccolement à prix d'argent.

Pour l'armée active, la question est venue au Parlement dans le cours de l'année dernière. Le colonel North a mis en évidence tous les défauts du mode actuel de recrutement: un grand nombre de membres ont aussitôt fait le procès du service obligatoire: ce serait une calamité nationale, etc. M. Hardy a sommairement repoussé l'idée même du service obligatoire comme ne soutenant pas la discussion.

Plus récemment encore, le duc de Cambridge, dans une réunion de notables commerçants dont nous avons déjà parlé, s'exprimait en ces termes: « Je dois vous dire, messieurs, qu'après avoir considéré l'organisation colossale des autres pays, je ne songe pas un instant à vous demander rien de pareil; je ne le vous demande pas, par la raison que vous ne pourriez le faire; vous n'en avez pas les moyens: nous ne sommes pas un peuple assez nombreux; nous n'avons pas une étendue suffisante de pays pour en tirer un grand nombre d'hommes. Il y a encore à cela une raison bien plus sérieuse; vous n'avez pas la conscription; pensez-vous qu'il soit possible d'établir chez nous cette institution? A mon avis, il serait absurde de penser que notre pays doive être jamais soumis à la conscription. »

Voilà qui est bientôt dit. Et pourquoi, s'il vous plaît, serait-il absurde d'appliquer à l'Angleterre le principe du service obligatoire? Est-ce parce que celle-ci est exceptionnellement riche, qu'elle est vouée aux travaux industriels? Mais le service obligatoire, introduit en France, a-t-il tari les sources de l'activité nationale? Le bilan économique de l'année 1875 prouve, au contraire, chez nous un prodigieux accroissement de prospérité. Et plus une nation est riche, plus, il nous semble, elle a intérêt à fortifier sa sécurité extérieure; la prime d'assurance doit être logiquement en raison de la valeur de l'objet garanti.

Mais que dire de la fin de non-recevoir tirée de l'insuffisance de la population? La statistique répond que les îles Britanniques comptaient, en 1871, 31 817 000 habitants. Sans doute ce chiffre est inférieur à celui des quatre principales

nations du continent, mais la disproportion n'est pas énorme. Comment prétendre que la conscription opérant sur plus de 31 millions d'Anglais ne donnerait pas une force de beaucoup supérieure à l'effectif actuel de l'armée?

Invoquera-t-on les institutions politiques? Mais n'est-il pas évident que le service obligatoire s'accorde mieux avec le régime libéral de l'Angleterre que le système des mercenaires à gages? Plus le patrimoine moral et matériel de chaque citoyen est grand, plus il est intéressé à le défendre lui-même? Ce sont là des vérités rebattues.

Du reste, ce n'est pas nous qui, de notre autorité privée, proposons d'introduire le service obligatoire en Angleterre. L'idée a germé d'elle-même, spontanément, chez nos voisins; si elle rencontre encore la plus vive opposition dans la plupart des cercles officiels, cependant elle fait son chemin dans l'armée même. Voici à cet égard un témoignage bien caractéristique. La *Royal united service institution* est le grand cercle militaire de l'Angleterre; elle réunit tous les officiers studieux de terre et de mer. Or, en 1874, elle avait à décerner un prix à la meilleure étude sur le recrutement. Elle l'a accordé au capitaine Hime, pour un travail dans lequel celui-ci soutient précisément le service obligatoire.

Le capitaine Hime prétend que la conscription est inévitable, qu'elle s'impose à l'Angleterre comme une conséquence forcée de l'industrie moderne. Suivant son système, le service militaire durerait cinq années, une dans l'armée active proprement dite, deux dans la première réserve, et deux dans la seconde, avec exercices périodiques.

Nous ne discutons pas ces propositions; il nous suffit de constater le succès considérable que le principe même du service obligatoire a obtenu avec le capitaine Hime. On ne saurait dire que ce soit une hérésie, même en Angleterre. On voit que, malgré le dédain apparent des personnages officiels, la question est sérieusement controversée.

Pour nous, c'est parce que l'Angleterre représente en Europe, à un si haut degré, la paix laborieuse et la sage liberté, que nous voudrions voir ces grandes idées solidement garanties contre toutes les surprises de la force brutale. La plupart des nations n'ont compris qu'après la plus dure expérience la patriotique nécessité du service obligatoire.

Nous voudrions que l'Angleterre n'eût pas besoin d'une bataille de Dorking (*Dii omen avertant!* pour arriver au même résultat, qu'elle ne se fît pas de dangereuses illusions sur l'efficacité de demi-mesures et de palliatifs insuffisants, et que, par le seul effort de sa prévoyance, elle réussît à adapter son état militaire aux conditions réelles de la guerre. Sa puissance, bien établie, bien démontrée, nous semblerait un gage précieux de sécurité pour tous les pays qui, eux aussi, ne demandent qu'à vivre par le travail et par la liberté.

LOUIS JEZIERSKI.

CAUSERIE ARTISTIQUE

Ce n'est pas d'ouvrages d'art que je voudrais entretenir aujourd'hui les lecteurs de la *Revue*; nous parlerons de quelques récentes publications consacrées aux arts. Il est juste de s'occuper de temps en temps de ces critiques qui passent leur vie à s'occuper des autres.

I

La première de ces publications, pour l'intérêt et l'importance, est celle que vient de faire la *Gazette des beaux-arts*. Tandis que l'Italie, justement fière de ses grands hommes, — c'est un exemple que nous voudrions voir suivre par tous les pays, — célébrait l'an dernier, avec la pompe que l'on sait et qui a été racontée ici (1), le quatrième centenaire de la naissance de Michel-Ange, l'intelligente direction de la *Gazette* s'occupait de fêter à sa manière la mémoire du grand artiste florentin de la Renaissance. Elle songeait à lui élever son durable monument en ce pays de France où les grands hommes de toute nation ont toujours été considérés comme des compatriotes. Elle conviait les plus éminents d'entre les écrivains s'intéressant aux arts et d'entre les dessinateurs à concourir à une œuvre destinée à célébrer la gloire de Michel-Ange. L'ouvrage vient de paraître. Il forme un beau volume que la *Gazette* a offert à ses abonnés en guise d'étrennes, comme livraison du 1er janvier. La livraison ne se vend pas; mais le prochain mois un nouveau tirage sera fait et mis en librairie à la disposition du public.

Peu de génies ont eu autant de langues diverses que Michel-Ange pour exprimer au monde leurs pensées et manifester leurs sentiments. Il a été dessinateur, il a été sculpteur, il a été peintre, il a été architecte, il a été poète. M. Charles Blanc a consacré une étude à Michel-Ange dessinateur; M. Eugène Guillaume a parlé du sculpteur; M. Paul Mantz, du peintre; M. Garnier, de l'architecte; M. Mézières, du poète. On n'eut guère pu, on le voit, s'adresser à des juges plus compétents. M. de Montaiglon a joint à ces études une biographie pleine de renseignements précis. Une bibliographie fort soignée termine le volume, et je sais grand gré, pour ma part, aux éditeurs d'y avoir songé. Me sera-t-il permis de signaler une lacune dans cette publication? Puisque l'on s'efforçait, en quelque sorte, de montrer Michel-Ange sous ses aspects multiples, j'aurais aimé trouver ici une rapide étude historique et morale sur l'Italie du XVI siècle qui nous aidât à voir l'artiste et le citoyen dans le milieu où il a vécu. J'aurais aimé également une étude sur Michel-Ange ingénieur. Ne fut-il pas ingénieur aussi, comme l'avait été Léonard? N'est-ce pas lui qui organisa la défense de Florence durant le terrible siège de 1529? Il n'était point de ceux qui assistent indifférents aux épreuves de leur patrie, et c'est son immortel honneur d'avoir été un grand patriote aussi bien qu'un grand artiste.

On connaît depuis longtemps le goût de M. Charles Blanc pour les études artistiques, on sait avec quel succès il aborde ces questions; on connaît l'abondance et l'érudition de M. Paul Mantz; on sait l'exactitude de M. Mézières. On savait moins ce que pouvait être, la plume à la main, M. Guillaume, le directeur de l'École des beaux-arts, le sculpteur plein de force et d'élégance auquel on doit les *Gracques* et, sans énumérer plusieurs autres œuvres d'un goût si pur, le beau buste de Mgr Darboy, dont le marbre figurait à la dernière exposition. Les artistes les plus excellents sont parfois de bien médiocres critiques, et c'était, dans ce volume, à M. Guil-

(1) Voir, la *Revue* des 25 septembre et 2 octobre 1875.

laume précisément qu'était échue la part principale et la plus difficile, celle de parler du sculpteur.

Disons tout de suite que M. Guillaume en est sorti à son honneur : sans faire tort aux autres études, la sienne, qui est la plus étendue, est aussi la plus réussie. Il est impossible de traiter un plus beau sujet avec plus de justesse, plus de précision et dans un meilleur style. Pas une fois M. Guillaume n'éprouve le besoin de s'écrier : « Et moi aussi je suis sculpteur ! » Il n'a pas une phrase où il s'efforce de se mettre en scène, et cependant, du commencement à la fin, on sent combien il connaît à fond, combien il aime, combien il sent l'art dont il parle. Il n'est aucun morceau de l'œuvre de Michel-Ange qu'il n'ait été regarder de près, étudier de nouveau avant d'en écrire, dans ce voyage où il a représenté la France l'automne dernier. Mais ce n'est pas seulement Michel-Ange qu'il connaît à fond. Dans chaque passage où il est amené à toucher incidemment, et par échappées, ou le moyen âge ou l'antiquité, on est frappé de la finesse, de la pénétration de ses aperçus; on sent qu'il porte en lui un grand fonds de réflexions personnelles accumulées par de longues et consciencieuses études. Ce n'est pas l'art seulement, c'est l'histoire, c'est la littérature, c'est la transformation morale de l'humanité aux âges divers et dans les civilisations différentes qu'il sait apercevoir dans les productions de l'art. Il n'y a pas chez lui seulement, comme en tant d'autres artistes, un œil et une main capables de bien voir et de bien exprimer la physionomie du modèle présent : il y a un esprit cultivé et curieux; il y a un homme. Tout son article abonde en remarques délicates, ingénieuses, et si la subtilité se mêle quelquefois à l'ingéniosité, on aurait mauvaise grâce à ne pas le lui pardonner. Critiques d'art, mes frères, je vous le dis en vérité, M. Guillaume est notre maître.

Je félicite de tout mon cœur l'École des beaux-arts d'avoir à sa tête une intelligence si libre et si ouverte. En revanche, depuis que j'ai lu cette étude sur Michel-Ange, j'en veux un peu plus à l'Académie des beaux-arts du nouveau secrétaire perpétuel qu'elle s'est donné en remplacement de M. Beulé. Comment! M. Guillaume était sur les rangs; l'Académie pouvait choisir, pour écrire ses éloges annuels ou ses rapports, cette plume si discrète, si élégante, si maîtresse d'elle-même, si capable de plaire, et c'est M. Henri Delaborde qu'elle s'est avisée de choisir! En vérité, elle est inexcusable.

Le plus grand reproche que l'on puisse adresser à M. Guillaume, c'est peut-être de rendre le lecteur trop exigeant pour ceux qui écrivent à côté de lui. J'avoue qu'en passant de son étude à celle de M. Garnier, la différence m'a paru grande. Je commence par dire que M. Garnier est un architecte d'un fort grand talent, et qu'il y a d'admirables parties dans son Opéra : je me faisais un régal de l'entendre à son tour sur l'architecture. A vrai dire, ce n'est point une étude sur Michel-Ange architecte qu'a écrite M. Garnier, c'est une causerie où il est parlé de tout : de l'esprit en art, du nouvel Opéra, du plaisir de la critique, qui nous ôte celui de l'admiration, et même aussi de Michel-Ange. M. Garnier n'aime point les façons solennelles; il prend le ton familier : il se met à l'aise avec le lecteur, j'ajouterai qu'il se met à l'aise avec son sujet. Fort à l'aise même, car il le prend avec Michel-Ange de pair à compagnon, et même un peu plus. Il dit son fait sans barguigner à son illustre devancier, et sa thèse est très-carrément que la renommée de Michel-Ange comme architecte n'est guère qu'un préjugé historique. La chose se peut après tout, et je n'en veux pas à M. Garnier de l'avoir dit, puisqu'il le pense : le lieu seulement n'était peut-être pas le mieux choisi du monde pour proclamer cette vérité nouvelle; et dans un livre consacré à célébrer Michel-Ange, M. Garnier, puisqu'il pensait que l'auteur du dôme de Saint-Pierre n'était qu'un maçon, eût peut-être mieux fait de passer la plume à un autre écrivain moins revenu des préjugés séculaires. La béate admiration des grands hommes a ses dangers sans doute et surtout sa monotonie; il ne faut point abuser pourtant même de l'irrévérence. L'architecte de l'Opéra peut doter son pays d'autres monuments non moins réussis : si les éditeurs sont sages, ils feront bien, je pense, une autre fois, de le laisser à l'architecture.

J'ai déjà dit que les écrivains seuls n'avaient pas été conviés à la publication de la *Gazette*. La part des dessinateurs et des graveurs y est considérable. Toutes les œuvres importantes de Michel-Ange et même bon nombre de ses œuvres secondaires, ornent le texte, soit comme gravures tirées à part, soit comme dessins intercalés dans le texte. Cette partie de l'ouvrage est soignée comme on avait le droit de l'attendre de la première publication artistique de l'Europe actuelle. La gravure au burin de M. Gaillard, d'après le *Crépuscule* du *Tombeau des Médicis* est l'une des plus excellentes gravures publiées depuis longtemps. M. Gaillard a donné en outre un certain nombre de dessins à la plume, tous d'une main ferme, savante, sûre d'elle-même. Pourquoi seulement M. Gaillard s'est-il plu à affliger ses dessins, dont le contour est si vigoureux, de taches et de hachures bizarres qui les maculent et y font comme une manière de lèpre? C'est là un système chez l'artiste, car on retrouve partout ces mêmes maculatures désagréables. C'est là de sa part une véritable signature, mais j'avoue que j'en aimerais mieux une autre.

De fort beaux dessins, avec ceux de M. Gaillard, sont ceux de M. Tiburce de Mare. Ils ont de la finesse, de l'élégance, de la distinction. Ceux qui représentent la *Pieta* de l'Église Saint Pierre, des personnages et fragments d'architecture de la chapelle Sixtine, sont particulièrement réussis. Je préfère encore cependant le dessin qui représente l'*Ève* accroupie. Celui-ci a la fermeté, la souplesse, la vigueur; c'est un véritable dessin de maître. Si M. Tiburce de Mare veut s'occuper de l'illustration d'ouvrages artistiques, je ne doute pas qu'il ne prenne bientôt place parmi nos dessinateurs les plus recherchés.

M. Dubouchet a un joli dessin de la *Barque de Caron*, d'après le *Jugement dernier*; M. Achille Jacquet une agréable gravure de la *Sainte famille* des *Uffizzi*. D'autres artistes ont été moins heureux. M. Jules Jacquemart, qui a publié dans la *Gazette* tant de charmantes gravures d'après des meubles, des vases, des armures, ne se montre pas au public cette fois à son avantage. Est-ce que la figure humaine lui est moins familière que le dessin d'ornement? Est-ce qu'ici l'habileté de main tient moins de place et ne suffit pas? Je crois plus volontiers que M. Jules Jacquemart, trop confiant en des succès répétés, a voulu faire trop vite et n'a pas donné tout son effort. C'est un vaillant artiste et capable de prendre sa revanche — aussi bien que M. Leopold Flameng.

En résumé, c'est véritablement un très-intéressant et très-aimable volume que ce livre sur Michel-Ange, et il s'est fait grand tort en attendant pour s'offrir au public que le moment

pour donner et recevoir des étrennes fût passé. Des médailles fort joliment reproduites introduisent ici et là dans le texte les images des plus célèbres personnages de l'Italie florentine, Cosme Ier, Laurent de Médicis, Savonarole, la belle et attachante Vittoria Colonna. On aime à regarder les traits de ces personnages dont les écrivains ont eu tant de fois à écrire le nom, et leur vue aide à se reporter à cette époque si vive et si glorieuse où le livre nous invite à le suivre.

II

Le second livre dont je veux dire quelques mots a des prétentions beaucoup plus modestes. C'est un petit volume intitulé : *L'art et la critique en France depuis* 1822, et son auteur est M. Pierre Pétroz, le critique bien connu des lecteurs de la *Philosophie positive*. Dans un récit tracé à grands traits, M. Pétroz a entrepris de raconter les luttes artistiques des différentes écoles qui dans notre siècle se sont partagé tour à tour le succès et la faveur du public. La cause pour laquelle combat M. Pétroz est celle de l'école naturaliste, celle qui en peinture a eu pour représentants les plus fidèles nos modernes paysagistes : Corot, Millet, Rousseau, Courbet, Chintreuil, les artistes qui ont cherché l'art, non pas dans les imitations des écoles du passé, mais dans la vérité même, telle que leur patrie la leur offrait. M. Pétroz a montré cette évolution sortant de cette école romantique de Delacroix qui le premier véritablement, après Géricault et le plus en vue, osa protester contre ce que l'on appelait l'école classique, laquelle n'était en réalité que l'école académique. Plusieurs des études que M. Pétroz a réunies dans ce volume avaient déjà paru depuis quelques années, et dans ces quelques années l'évolution artistique a fait de grands progrès. Le lecteur aujourd'hui est bien souvent de l'avis de l'auteur avant même d'avoir ouvert son volume. Nul aujourd'hui ne songe plus à contester le talent de ces paysagistes qu'autrefois les jurys de nos expositions excluaient sans pitié; leurs toiles sont disputées à l'hôtel Drouot presque aussi chèrement que si elles étaient signées des noms de Hobbéma, de Ruysdael ou de Constable. Les jeunes gens qui ouvriront le volume de M. Pétroz se demanderont peut-être pourquoi ces lances rompues en faveur de talents que nul ne met plus en doute, contre des systèmes que nul ne songe plus à défendre ; qu'ils lisent jusqu'au bout le livre de M. Pétroz, ils y apprendront combien ont été vives et disputées ces batailles artistiques dont à peine un écho affaibli est arrivé jusqu'à eux.

Ce dont les lecteurs plus âgés sauront gré à M. Pétroz, ce n'est pas seulement de leur avoir offert un résumé fidèle de l'histoire de la peinture durant les cinquante dernières années ; c'est en le traçant de l'avoir écrit avec une remarquable impartialité. Assurément M. Pétroz a ses préférences pour les personnes, qu'il ne dissimule pas, ses doctrines en fait d'école, qu'il ne perd aucune occasion de défendre ; mais il n'a point de parti pris injuste et systématique. Il sait voir les mérites des adversaires eux-mêmes ; il a parlé d'Ingres, sinon avec enthousiasme, du moins avec équité. Il n'est sans pitié que pour cette école du bon sens que notre siècle a vue dans l'art comme il l'a vue dans la littérature et dans la politique ; école bâtarde qui, en voulant tout concilier, arrive à tout détruire, dont le triomphe est la désespérante médiocrité, et qui, partout où elle a régné un temps plus ou moins long, n'a fait à la France que du mal.

L'un des phénomènes curieux de cette histoire artistique des cinquante dernières années, c'est le rôle qu'y a joué la critique d'art et l'influence qu'elle y a exercé. On a souvent médit de la critique, et il faut avouer que l'on n'a pas eu tout à fait tort. Elle ne brille pas toujours ni par le discernement, ni par l'équité. Il faut convenir pourtant qu'en notre siècle et par ses représentants les plus autorisés elle a le plus souvent combattu le bon combat. Elle a devancé et dirigé du bon côté l'opinion publique, et si le goût général est allé à la recherche du naturel et de la vérité, elle peut se rendre cette justice d'avoir grandement contribué à ce progrès. Gustave Planche en son temps et avec la brutalité qui était la sienne a vigoureusement battu en brèche l'école de la solennité vide et maniérée ; est-il besoin, quand on parle de nos paysagistes, de rappeler même les noms de Thoré ou de Gautier? Il y aurait une intéressante étude à faire sur ces critiques, et les raisons diverses qui leur firent rendre justice à ces artistes pour lesquels autour d'eux la foule ne montrait alors que dédain, ces raisons, qui sont nombreuses, seraient intéressantes à développer. Ce n'est pas ici le lieu, et nous nous bornons à signaler ce sujet aux réflexions des lecteurs.

III

M. William Reymond, professeur d'esthétique à l'université de Genève, a entrepris un travail utile, dont la pensée est louable alors même que certains détails offriraient matière à discussion. Il a essayé en une courte étude de deux cents pages, où les gravures occupent une assez grande place, d'offrir le tableau résumé de l'histoire de l'art aux différentes époques et sous les différentes civilisations. Il serait à souhaiter qu'un manuel de cette sorte pût être mis entre les mains de la jeunesse de nos écoles, et que l'on ne sortît pas de nos colléges ou lycées, comme il arrive trop souvent, sans savoir ce qu'est un chapiteau corinthien et quelle est la différence entre l'école romaine et l'école vénitienne. Les renseignements de M. William Reymond sur la peinture, la sculpture ou l'architecture, sont nécessairement bien sommaires ; ils sont du moins précis et bien choisis. Le grand mérite du livre est de ne jamais prétendre séparer l'art de la société au milieu duquel il apparaît, et de montrer partout les formes artistiques en rapport avec l'énergie, l'instruction, la moralité de la race qui les produit. L'auteur n'est pas sans inquiétudes sur l'avenir artistique, non pas seulement de la France, mais de l'Europe entière. Dans sa conclusion, il indique après d'autres le remède. « Voulez-vous relever l'art? relevez les âmes, » dit-il, tout en convenant que le remède est plus aisé à indiquer qu'à appliquer, et il répète encore que « l'art ne peut grandir qu'avec la société régénérée ». Ce n'est pas tout à fait la théorie du poète :

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.

Mais c'est une théorie plus conforme à la vérité des faits historiques, plus conforme aussi à la dignité de la nature humaine. Il est bon, il est moral, que des pensions distribuées ici ou là, selon le caprice d'un maître, que des aumônes jetées du haut d'un trône, ne suffisent pas à faire éclore des

chefs-d'œuvre, et que l'humanité ait besoin, pour produire les ouvrages qui l'honorent le plus, dans le domaine de l'art comme dans tous les autres, de l'initiative et de la liberté.

CHARLES BIGOT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Théâtre de l'Odéon : les Danicheff

Le théâtre de l'Odéon vient de remporter un très-brillant, très-légitime, et — hâtons-nous de l'ajouter — très-littéraire succès avec *les Danicheff*, la « pièce russe », comme on l'appelle déjà. Est-elle si russe que cela? n'est-elle pas tout autant française? Son état civil présente une lacune : Père inconnu. M. Alexandre Dumas est son parrain; et qui dira jamais où finit le père, où commence le parrain? Admettons qu'il s'est borné à nouer artistement les cheveux de sa filleule et à coudre des dentelles de prix le long de sa robe, qu'il a allégée en retranchant çà et là quelques fourrures. Il eût bien fait peut-être de l'alléger encore davantage, car la jeune Franco-Russe trahit, vers la fin de sa course, un peu de fatigue; mais elle a jusqu'alors si complétement conquis les cœurs qu'on ne le voit pas ou qu'on ne veut pas le voir. Nous le marquerons cependant tout à l'heure en cherchant le comment et le pourquoi, puisque c'est notre métier; mais il n'est que juste de louer d'abord pleinement l'exquisse délicatesse de main, la sobriété de touche, enfin l'art à la fois très-savant et très-discret du père ou du parrain, du père et du parrain, si mieux l'on aime.

En effet, supposez un sujet dont l'action se passe en Russie traité par tel de nos auteurs à la mode que je sais bien. Quel déploiement de couleur locale! quel luxe de *donc déjà!* Et des patins, et des traîneaux, et des rennes! Ici, au contraire, l'accessoire demeure modestement à sa place; la couleur locale, les particularités même de mœurs ou de caractères ne sont qu'indiqués et dans la mesure indispensable. Si l'on nous rappelle que nous sommes en Russie, c'est qu'en effet il ne faut pas que nous l'oubliions, car l'action repose sur une donnée qui n'est possible qu'en Russie et avant 1851, avant l'abolition du servage. Chez nous de tout temps, en Russie depuis 1852, une Villemer ou une Danicheff, craignant que l'héritier d'un grand nom et d'un grand titre ne se mésallie avec une roturière, n'aurait pas la ressource de marier de force la pauvre fille au cocher de l'hôtel.

C'est là, en effet, le point de départ de ce drame, qui s'engage et se noue vivement, je vous assure. Ni lenteurs, ni préparations inutiles. Quelques traits fortement marqués nous font en peu d'instants comprendre que nous sommes dans un pays et à une époque où la volonté d'un seigneur ne souffre ni opposition, ni résistance. Cette douairière impérieuse, hautaine, devant qui tout plie et s'humilie, qui traite deux vieilles filles nobles et pauvres réduites à être ses parasites avec le même dédain que son épagneul et moins d'attention que son perroquet, que fera-t-elle lorsque le comte Vladimir, son fils, songera à épouser une jeune serve qu'elle a recueillie et fait élever? Cet obstacle imprévu, elle le brisera sans pitié comme sans remords. Elle lui a fait du bien à cette fille, par caprice, en manière de distraction; aujourd'hui il lui plaît qu'elle devienne la femme du cocher Osip. Pourquoi, après tout, s'est-elle fait aimer de l'héritier du nom de Danicheff? Mais lui, il mourra de douleur peut-être? Non, se dit la mère, dont l'orgueil n'admet pas la possibilité d'une passion sérieuse quand il y a une telle distance de naissance et de condition. Elle l'envoie donc à Saint-Pétersbourg en lui promettant que si dans un an, jour pour jour, il persiste dans son désir d'épouser la jeune Anna, elle sera en effet sa femme. A peine a-t-on cessé d'entendre le bruit de la voiture qui emporte Vladimir, que le pope est appelé. Il va sur-le-champ unir Anna au cocher Osip. En vain le pope balbutie quelques objections; en vain la malheureuse victime se traîne aux genoux de la comtesse : celle-ci, froide et inflexible, n'écoute même pas. Ce qui ajoute à l'horreur de la situation d'Anna c'est qu'Osip l'aime éperdument. Si du moins on lui épargnait cette complication et ce raffinement de torture! Mais Osip lui fait entendre en quelques mots qu'un autre sera plus brutal et moins délicat tout en étant moins épris. On pressent ainsi que cette union fraternelle laissera pour l'avenir accès à quelque espoir. Le pope entraîne à la chapelle les deux victimes de la comtesse, qui leur donne la liberté et les envoie dans un domaine lointain.

Ce premier acte est admirablement composé et conduit. Déjà le drame est fortement noué; les circonstances particulières de milieu et de temps, qui rendent admissible tant de soumission d'un côté, une tyrannie si froide et si implacable de l'autre, nous ont été présentées sous des images sensibles dont l'impression ne s'effacera plus; enfin et surtout les différents personnages qui vont se heurter violemment ont été dessinés de main de maître en quelques traits rapides. Si la comtesse, aveuglée par l'orgueil, a pu supposer que son fils oublierait le serment fait par lui à la jeune fille, nous avons fait assez ample connaissance avec ce jeune homme loyal, sérieux, d'une austérité un peu sombre, pour comprendre qu'elle s'abuse; quand il saura la cruelle vérité, l'explosion sera terrible.

Nous le retrouvons à Saint-Pétersbourg, dans les salons du prince Valanof, près de la fille du prince, faisant l'essai loyal des distractions qu'on lui a imposées. Il vient là pour accomplir l'engagement pris. Triste et préoccupé, son âme est au loin. Ici encore, comme au premier acte, peinture sobre et discrète des mœurs russes. Après la Russie arriérée des provinces extrêmes, où les vieilles mœurs subsistent dans leur intégrité, la Russie plus moderne, où se sont infiltrées les idées nouvelles et où la révolution que doit opérer Alexandre II en suprimant le servage ne causera ni étonnement ni scandale. On se croirait presque en France. L'auteur a-t-il cherché seulement un effet de contraste? Non; ce tableau d'une société très-voisine de la nôtre nous fait nous intéresser davantage à l'infortune des deux victimes. Le despotisme qui broie leur cœur et qui semble presque naturel dans une province lointaine, serait un anachronisme à Saint-Pétersbourg; demain il va cesser d'être possible dans tout l'empire. Un jour plus tard, les infortunés échappaient à sa cruelle étreinte; leur malheur nous en semble d'autant plus navrant. Ce n'est pas tout. Dans ce milieu brillant Vladimir est un gentilhomme accompli, presque un héros. Il sauve des griffes d'un ours un aimable attaché d'ambassade, un Français, et force les plus sceptiques à rendre hommage à sa modestie autant qu'à sa valeur. Son succès auprès des dames russes n'est pas moindre; la jeune princesse lui laisse en-

tendre assez clairement qu'elle irait volontiers avec lui à l'autel. Ce n'est donc ni un gentilhomme campagnard voulant vivre dans sa province parce qu'il ne brillerait pas ailleurs, ni un amant fidèle par necessité. Son premier amour résiste à toutes les séductions, parce que c'est un sentiment profond et puissant qui a rempli tout son cœur et pris possession de sa vie.

On ne saurait trop louer la conception de ce caractère, mélange très-heureux de qualités opposées, gentilhomme accompli conservant je ne sais quel parfum un peu sauvage de ses forêts lointaines, une sorte d'Hippolyte moins farouche que l'Hippolyte grec, moins fade que celui de Racine. Et il fallait nous le faire aimer, en effet, afin que notre sympathie hésitât à se prononcer ensuite entre sa passion impetueuse et l'héroïque abnégation d'Osip. Il fallait que quel que fût celui des deux qui fît place à l'autre, il y eût des larmes pour lui dans tous les yeux comme dans les yeux d'Anna. Voilà l'objet essentiel de ce second acte. Il servira aussi à préparer des ressorts pour le dénoûment, où interviendra tel personnage secondaire qui apparaît à présent. La combinaison est assez ingenieuse, en effet; mais j'y attache moins de prix, car ces ressorts habilement huilés, le dénoûment pouvait s'en passer à la rigueur. Mais n'anticipons pas, comme disent les romans-feuilletons.

Dans les salons du prince Valanof, ou Vladimir est le lion, tombe tout à coup la comtesse, d'une façon un peu trop inattendue, ce me semble. On ne voit pas bien pourquoi elle vient de traverser toutela Russie. Ce n'est pas, j'imagine, pour faire un cent de piquet avec le prince, bien qu'elle prenne immédiatement les cartes. Supposons qu'elle vient négocier le mariage de son fils avec la princesse, et qu'elle veut lui révéler elle-même, afin de prevenir les effets possibles d'une colère légitime, ce qu'elle a fait d'Anna. Ce n'est pas elle qui l'en instruit cependant, mais l'attaché d'ambassade, dont l'intervention empressée est elle-même motivée d'une façon insuffisante. Cette revelation soudaine amène d'ailleurs une scène tres-dramatique. Le jeune homme, contenant dans les bornes du respect l'expression de sa douleur indignée, declare à la jeune princesse qu'il ne l'a jamais aimée et que les projets formés par une autre volonté que la sienne ne se réaliseront jamais; il part sur l'heure et ira d'une traite à la demeure d'Osip et d'Anna, qu'il veut tuer tous deux de sa main. La comtesse arrivera cependant avant lui, car il ignore en quel domaine lointain elle les a envoyés.

Le rideau se relève sur l'interieur paisible des nouveaux époux — ou, pour mieux dire, du frere et de la sœur. Tous deux sont tristes, car Osip fait de vains efforts pour effacer du cœur de celle qu'il aime éperdument le souvenir et l'image du comte; Anna, de son côte, voudrait les écarter, car elle est profondement touchée des soins delicats et de la tendresse respectueuse de l'homme auquel sa destinée est liée. Elle l'estime, elle l'admire; mais l'estime et l'admiration, ce n'est pas l'amour. Arrive la comtesse, qui en chemin a imaginé un expedient qu'elle croit triomphant. Elle enverra Osip sur un autre domaine; Anna, ainsi libre, ne repoussera pas le comte, elle sera sa maîtresse. Cette combinaison, comme on pense, révolte Anna tout autant qu'Osip. La comtesse en est pour ses frais d'invention. Elle n'a plus devant elle Osip le cocher, Osip le serf, mais un homme libre, qui ne cache pas son indignation; Anna mourrait plutôt que d'accepter une telle infamie. C'est alors qu'apparaît, impetueux et terrible, le jeune comte. Il marche la cravache levée sur Osip, Osip qui l'a trahi, Osip qui a payé par cette ingratitude les bienfaits de son maître. Frappez, dit simplement Osip. Et alors, avec une singulière noblesse de langage, il declare au comte qu'il a tout fait pour gagner le cœur d'Anna depuis qu'on les a unis. S'il l'avait conquis, ce cœur, il ne le céderait pas aujourd'hui; mais puisque ses efforts ont été vains, que le temps, l'éloignement, son dévouement et son respect n'ont rien pu contre la force d'un premier amour, il va s'éloigner et assurer par un sacrifice suprême le bonheur de celle qui lui est pourtant si chère. Par un divorce, Anna reconquiert sa liberté perdue. Ce divorce, il le provoquera en se sacrifiant. La loi russe le permet quand l'un des deux époux est reconnu coupable de torts graves; Osip, de lui-même, se reconnaîtra coupable. Abnégation touchante, dévouement héroïque qui font presque tomber à ses pieds ceux pour qui il s'immole.

Le drame nous a amenés ainsi au plus haut point de l'admiration et de la pitié. Que ne s'arrête-t-il, alors? N'est-il pas, en effet, dénoué par la volonté du grand cœur qui se sacrifie? A quoi bon retarder l'accomplissement de ce sacrifice? Encore, si l'obstacle venait des hésitations ou des scrupules de ceux pour qui Osip se dévoue si noblement! Mais non; il n'y a plus que des obstacles matériels, en quelque sorte. On attendait la permission du tzar; elle est refusée, grâce aux manœuvres de la princesse Valanof, qui se venge ainsi des dédains du comte. La seule question est alors de trouver dans la loi russe un autre expedient. Elle en offre un autre, en effet : c'est qu'Osip entre dans un couvent. Il s'y réfugie. L'immolation est plus complète encore et c'est une gradation, je le veux bien : mais j'aurais mieux aimé qu'on nous épargnât ces lenteurs et ce refroidissement du drame. Il est terminé, de fait, dès le troisième acte; et tout ce qui vient ensuite est superflu et languissant. Il semble que l'auteur ait prolongé l'action pour fournir à Osip l'occasion de nous parler du ciel, des joies de la vie contemplative, et nous donner ainsi une idée du mysticisme russe. Malheureusement, cela nous importe peu au théâtre. D'ailleurs, si le sentiment religieux et la consolation qu'espère trouver Osip dans la méditation et la prière cicatrisent la plaie qui saignait tout à l'heure, l'héroïsme de son sacrifice n'en est-il pas diminué d'autant? Combien il eût été plus dramatique de nous laisser sur cette émotion suprême produite par l'immolation douloureuse d'un cœur qui saigne et qui pleure!

Je ne vois pas d'autre réserve à faire contre une œuvre vraiment remarquable dont l'effet est considérable, et qui révèle chez l'auteur des aptitudes dramatiques de premier ordre. Il y a longtemps que nous avions vu au théâtre un ouvrage d'une telle valeur et en même temps d'une inspiration morale aussi haute.

L'interprétation est digne également de tous éloges. Un jeune debutant, Marais, qui joue Vladimir, a du premier coup gagné les épaulettes. Dans un rôle difficile, qui demande à la fois de l'agrement et de la force et où cette force même doit tantôt se concentrer, tantôt éclater impetueusement au dehors, il a observé et rendu toutes ces nuances avec un singulier bonheur. C'est un tempérament, comme l'on dit aujourd'hui, et, avec cela, il sait déjà se discipliner. Mlle Hélène Petit est très-touchante et très-sympathique dans le rôle d'Anna; elle a trouvé des accents du cœur qui ont fait tressaillir la salle. Masset s'est surpassé dans Osip, un

ôle difficile, plein de nuances qu'il a toutes rendues avec beaucoup d'art. Porel est amusant, à son ordinaire : c'est un spirituel attaché d'ambassade, trop spirituel peut-être, ou du moins trop narquois et railleur. Sa gaieté n'est pas toujours d'excellente compagnie, et il y a en lui, dans ses gestes, dans son attitude, dans les inflexions de sa voix gouailleuse, je ne sais quoi qui sent quelque peut le rapin et même le gavroche. Il fait plaisir néanmoins, et peut-être a-t-il raison de ne pas modifier sa manière ou ses manières, puisqu'il est goûté du public. Mlle Picard supportait le poids d'un rôle antipathique et même odieux, celui de la comtesse Danicheff. Il est rare, en pareil cas, que l'odieux du personnage ne rejaillisse pas en défaveur sur l'artiste. Toujours est-il que le succès a été médiocre. Il semble, d'ailleurs, que le rôle eût pu être interprété d'une autre façon et plus saisissante. Cette comtesse, habituée à tout voir plier sous sa volonté, n'a pas besoin de se roidir comme une petite bourgeoise pour faire exécuter ses ordres. Elle est sûre d'être obéie. Si elle les jetait d'une voix dolente et indolente, ces ordres implacables, elle marquerait mieux ce qu'il y a d'inconscient dans sa cruauté. L'effet de ce despotisme nonchalant et dédaigneux serait plus grand. Il faut croire que les auteurs n'ont pas été de cet avis; sans cela leurs conseils eussent été écoutés de l'artiste.

Les rôles secondaires ont été tenus d'une façon remarquable, et, en somme, l'ensemble est excellent.

MAXIME GAUCHER.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

Deux conversions. — Santeuil et le cardinal de Retz

THÈSES DE M. A. GAZIER

Ce qu'il y a de plus vivant dans les œuvres latines du XVIIe siècle, c'est ce qui avait un but pratique : le chant d'église; une étude sur ce sujet a tenté M. Gazier, le nouveau docteur; de là sa thèse sur les *Poésies latines de Santeuil*, ou pour mieux dire sur les hymnes sacrées de Santeuil, thèse remplie de laborieuses recherches, où se rencontrent la latinité la plus pure et l'érudition la plus patiente, et qui fait le plus grand honneur au jeune et savant professeur.

On y trouve peu de détails sur la vie de Santeuil, intéressante pourtant et peu connue; aucun rapprochement entre la personne du poëte et son œuvre; l'auteur a trop dédaigné le recueil des *Santoliana*, qui, au milieu de récits d'une exactitude plus ou moins douteuse, en contiennent de précieux. La conversion de Santeuil, sur laquelle insiste l'auteur, a été plutôt une conversion poétique et littéraire qu'une conversion religieuse : Santeuil n'eut toute sa vie, croyons-nous, qu'une religion, celle du dieu de la vigne.

M. Gazier regrette l'espèce de proscription qui a frappé les hymnes sacrées de Santeuil et les a bannies de la liturgie; il se plaint de ce qu'on ait écarté le bréviaire gallican pour adopter le bréviaire romain : nous nous associons à ses regrets, bien inutiles, hélas! mais nous ne partageons pas au même degré son opinion sur Santeuil et sur l'importance de ses œuvres.

Ses jugements nous semblent exagérés. Comme l'a dit Sainte-Beuve, Santeuil est un poëte qui a « mordu le laurier », un poëte distingué, mais un peu surfait. Les contemporains, et après eux M. Gazier, l'appelaient le prince des poëtes latins en France, soit; nous ne dépouillerons pas Santeuil de sa couronne; mais qu'il ait exercé une influence appréciable sur les grands écrivains français du XVIIe siècle; que Pascal, Corneille, Racine, Labruyère, n'aient écrit en bonne langue française leurs immortels chefs-d'œuvre que parce que Santeuil avait fait avant eux des vers latins passables..... A l'heure qu'il est, M. Gazier lui-même ne serait plus de cet avis.

Après nous avoir montré Santeuil, le chanoine rabelaisien et joyeux vivant, composant des psaumes à la fin de sa vie, M. Gazier, dans sa thèse française, nous montre le cardinal de Retz après sa sortie de France, l'ex-abbé galant et duelliste, l'ambitieux effréné, le frondeur incorrigible, qui tente d'entrer à la Trappe et qui, refusé, devient le pénitent austère de Commercy. Mais de même que nous avons dit que la conversion de Santeuil n'avait été qu'une conversion poétique, de même notre doute demeure entier sur la sincérité de la conversion du cardinal de Retz : Sainte-Beuve s'est tenu là-dessus dans une extrême réserve, à laquelle M. Gazier oppose le témoignage de dom Robert Degabet et de dom Henri Hennizon, les directeurs de conscience de Retz, qui, nous dit-on, fut subjugué par eux : c'est peut-être vrai, mais la thèse de M. Gazier le prouve-t-elle? Ce qu'il y a de certain, c'est que de Retz, comme gage de sa conversion, avait promis de faire disparaître ses *Mémoires;* or, Dieu merci, pour notre plaisir et pour sa gloire, nous les avons encore.

Le cardinal de Retz a toujours été jugé, au point de vue littéraire, d'après ses *Mémoires:* malgré les documents de toute sorte, lettres, mandements, pamphlets, découverts par M. Gazier, nous pensons qu'il faut s'en tenir là; en effet, tout ce qui fait l'originalité des *Mémoires* disparaît dans ces pièces froides et officielles : c'est un archevêque qui se plaint, attaque et se défend, comme le ferait tout archevêque en lutte avec le pouvoir royal; aussi regardons-nous comme imprudente la comparaison essayée par l'auteur entre quelques-uns de ces documents et les *Lettres provinciales*.

M. Gazier nous a montré de Retz tel qu'il le voyait dans une histoire manuscrite d'un contemporain, le chanoine Godefroy Hermann, qui raconte les démêlés religieux du cardinal; c'était là une heureuse trouvaille. Le titre de la thèse aurait dû être : *Les dernières années du cardinal de Retz en ce qui regarde ses luttes religieuses;* car, pour le reste, on n'y trouve que des indications très-succinctes : l'auteur a laissé de côté les lettres de Mme de Sévigné et de Guy-Patin et les travaux de Champollion-Figeac et de Cousin. La lutte de l'archevêque contre le premier ministre, voilà le sujet dans lequel il s'est renfermé.

Et même à ce point de vue M. Gazier fait la part trop belle au cardinal de Retz et trop bon marché du cardinal de Mazarin : Mazarin pilla quelque peu nos finances, c'est vrai, mais il laissa la France riche de quelque province de plus, et il pouvait à bon droit dire qu'il avait le cœur français, s'il n'en avait pas le langage; de Retz n'a été qu'un frondeur et un brouillon. C'est un personnage très-curieux à étudier, très-intéressant, très-dramatique, mais c'est tout. Entre les deux adversaires, l'histoire a déjà prononcé. Le cardinal de Retz ne sera jamais pour nous que l'élégant et satirique écrivain

des *Mémoires*. Mais nous ne serons que juste en nous unissant de tout cœur aux vifs applaudissements qui ont accueilli la décision de la Faculté des lettres, quand elle a décerné au brillant avocat de cette cause difficile à soutenir le grade de docteur.

Le cours de M. Fustel de Coulanges

M. Fustel de Coulanges a commencé vendredi dernier son cours sur la constitution romaine sous la république. Un début en Sorbonne attire toujours beaucoup de monde. En temps ordinaire, un professeur expérimenté mène l'auditoire à sa guise; il lui communique l'impression que lui-même ressent. Quand le professeur et l'auditoire sont inconnus l'un à l'autre, l'auditoire n'applaudit pas d'abord; il n'est pas hostile, il attend. Il faut que le professeur réchauffe, anime cette foule en apparence indifférente; il faut qu'il s'impose à elle, pour ainsi dire; mais la conquête une fois faite, il est payé de sa peine par les applaudissements répétés : l'orateur est devenu le maître de son auditoire.

La communication n'a pas été aussi lente à s'établir entre M. Fustel de Coulanges et le nombreux et brillant auditoire qui se pressait vendredi sur les gradins de l'amphithéâtre de la Faculté des lettres. Quelques mots ont suffi pour conquérir à la personne du professeur la sympathie générale : M. de Coulanges a professé dix ans à la Faculté de Strasbourg; il l'a rappelé, et l'invocation émue de ce nom auquel sont attachés tant de regrets amers a rompu la glace aussitôt.

M. Fustel de Coulanges a l'exposition claire et nette, le geste aisé et digne; malgré l'aridité du sujet, il a su charmer après avoir ému; il a terminé son cours sous un tonnerre d'applaudissements.

TOUSSAINT MALASPINA.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

De toutes les étrennes que l'usage, l'amitié ou l'hypocrisie sociale m'imposent, je n'en regrette qu'une : celle que mon facteur est venu me réclamer.

Ce n'est pas que j'aie particulièrement à me plaindre de la distribution de mes lettres; et j'avoue même que le distributeur m'est inconnu. Mais ce fonctionnaire assermenté, membre d'une administration énorme et considérée, me paraît faire un tort énorme à sa dignité, à la mienne et à celle du budget, quand sous prétexte de venir m'offrir un petit calendrier de deux sols, il vient en réalité solliciter un don gratuit et me prier d'ajouter à l'insuffisance de ses appointements.

A Paris, cette mendicité des facteurs est non-seulement tolérée de l'administration supérieure, mais encore réglementée, disciplinée. Le quêteur a un petit livre sur lequel il inscrit ses recettes; il doit des comptes; il est détaché du service ordinaire pour ce service extraordinaire; et quand toutes les rues, toutes les maisons, tous les étages ont été visités, sollicités, on répartit à l'Hôtel général des postes cette collecte considérable qui entre dans les prévisions, dans les calculs légitimes des facteurs parisiens.

L'administration des télégraphes, qui n'a pas de raison pour être plus fière que l'administration des postes, semble devoir tolérer de son côté une mendicité pareille.

Sans compter que la visite du facteur armé de l'almanach n'est pas la seule que l'on doive attendre! La quête générale est faite au nom des distributeurs de lettres; mais les distributeurs de journaux, j'entends ceux qui appartiennent aussi à la poste, viennent à leur tour et semblent faire bande à part. Il est fort heureux que le service ne se spécialise pas davantage, et que nous n'ayons pas à rémunérer les distributeurs des lettres à 15 centimes, et après, ceux des lettres à 25 centimes.

Il y a dans cet usage un scandale qu'un directeur général des postes, jaloux de la fierté de ses petits employés, devrait faire disparaître. Il suffirait de porter au budget un chiffre équivalent à la somme totale que produisent les étrennes et d'augmenter le traitement des facteurs dans la proportion de l'aumône qu'ils vont quêter à domicile.

A aucun degré de la hiérarchie administrative ces quêtes ne devraient être tolérées. Si les facteurs ne sont pas assez payés pour leurs peines, qu'on améliore leur sort; mais ils ne nous rendent que les services qu'ils ne peuvent se dispenser de nous rendre. Nous ne leur devons rien et nous ne leur demandons pas de reconnaissance.

II

Nous entrons dans le tumulte électoral, et les photographes commencent à solliciter la préférence des candidats.

Cette application de la photographie à la politique semble annoncer l'heure prochaine où les femmes seront admises à voter; car ce n'est pas pour séduire les hommes que M. Darblay jeune, par exemple, inonde le département de Seine-et-Oise de son image. La physionomie souriante d'un homme aimable qui garde l'épithète de *jeune* après tant d'hivers, en appelle évidemment aux suffrages féminins, pour agir ensuite sur les suffrages masculins.

III

Je ne sais si M. Emile Ollivier répand son image pour susciter la dévotion du *cœur léger;* mais il supplée en tout cas à la photographie par le soin extrême qu'il prend de se peindre en pied, de face, de profil, debout, assis, à genoux, dans ses livres et dans ses lettres.

Un jour il s'agissait d'illustrer, c'est-à-dire d'orner de vignettes la très-intéressante *Histoire de la révolution de 1848*, de Daniel Stern. Emile Ollivier, comme parent de l'auteur, s'entretint plusieurs fois des gravures avec l'éditeur. Il eut bien soin d'indiquer comme le sujet qui intéressait le

plus la curiosité publique sa visite à Abd-el-Kader et sa conversation avec l'émir. Le dessinateur exécuta le dessin en question; mais il fut bien difficile d'obtenir l'approbation de M. Ollivier, et quand on crut avoir atteint le but : — Je me souviens, dit tout à coup l'homme d'Etat, que je n'avais pas un pantalon de cette forme lors de ma visite; ne pourriez-vous modifier le pantalon?

Je signale cette susceptibilité aux peintres et aux dessinateurs de l'avenir. Quand ils auront à représenter M. E. Ollivier, qu'ils fassent bien attention à la forme de son pantalon et à la couleur de son habit; il change si souvent de costume!

C'est dans le simple appareil d'un saint Sébastien percé de flèches que M. Émile Ollivier pose aujourd'hui. Et si les souvenirs qui s'attachent à son ministère n'étaient pas sanglants autant que honteux, on rirait bien de cette innocence hardie qui relève la tête.

Dans une lettre dont tout le Var retentit, M. Émile Ollivier affirme que les *menées des irréconciliables ont traversé les plans des généraux et livré à l'ennemi les secrets de leurs mouvements;*

Que l'empereur, *poussé par la volonté de la nation sur le champ de bataille, a été trahi*; que sans le 4 septembre, Bazaine eût délivré Metz, et que lui, Ollivier, n'a jamais parlé de son *cœur léger*, n'a jamais inventé de dépêches, ni sans doute la poudre; qu'une heure de discussion à la tribune serait pour lui l'occasion d'un triomphe sans pareil.

Ces drôleries cyniques et sinistres ne valent pas qu'on les réfute. Elles se terminent par cet argument singulier en faveur de sa candidature : — Lorsqu'un homme abreuvé d'outrages, comme lui, demande la parole, il faut la lui donner pour qu'il se défende. — Bazaine pourrait en dire autant. Les électeurs transformés en champions; les parlements servant d'arènes pour les condamnés qui veulent se réhabiliter; la représentation nationale ne représentant plus que les vaincus : c'est là une singulière vision de cet orgueil fourvoyé.

Les bonapartistes ne paraissent pas disposés à écouter M. Ollivier, et le journal *le Pays* lui dit crûment qu'il devrait chercher l'oubli, car l'oubli est le voisin du pardon.

Mais M. Ollivier est aussi impardonnable qu'il est incorrigible. Pendant les négociations entamées pour la paix, l'homme au cœur léger eut l'audace d'écrire à M. de Bismarck pour le supplier d'épargner la France. C'était à lui-même, à l'heure de son impudente fatuité, que M. Émile Ollivier aurait dû faire cette prière. Notre ennemi lui répondit. :

« Vous croyez en Dieu, monsieur : eh bien! passez votre vie au pied des autels, et demandez lui de vous pardonner tout le mal que vous avez fait. »

Il paraît que malgré sa piété M. Ollivier n'a pas suivi le conseil de M. de Bismarck.

IV

A propos d'un passage de la pièce récemment jouée à l'Odéon, le public français a manifesté tout coup pour la Russie une sympathie fort imprévue, et passablement imprévoyante.

Je n'ai pas à raconter cette remarquable comédie des *Danicheff*. C'est un tableau exact, paraît-il, de la haute société russe. Je crois que nous avons lieu d'être fiers de nos vices français, quand nous les comparons aux vices moscovites. Une douairière implacable et féroce dans ses préjugés, une Célimène imprudente et hautaine, qui proscrit la musique de Chopin parce qu'elle est d'un Polonais; des parvenus coquins et avides; de vieux gentilshommes gâteux; voilà pour les principaux personnages de la pièce. L'être le meilleur est un cocher mystique, qui conduit ses chevaux en cherchant sa route dans le ciel et qui se fait moine pour faire sa femme veuve.

La censure, probablement, ou le respect de la censure dans l'esprit des auteurs, nous a privés de l'élément essentiel et fondamental de la société russe, l'homme à épaulettes, le militaire, le général. On n'en voit pas un seul dans un salon princier où ils devraient être le plus nombreux.

Quoi qu'il en soit, ce monde, très-barbare et très-civilisé, n'est pas fait pour éveiller l'émulation d'un Français; et c'est pourtant sans autre cause d'admiration qu'un jeune attaché d'ambassade, redevable de la vie au coup de fusil du comte Danicheff, proclame tout haut sa reconnaissance en ajoutant qu'un pacte d'amitié sera toujours facilement conclu entre un Français et un Russe, devant une bête fauve.

A peine la phrase était-elle détachée par l'accent net et incisif de l'acteur, que le parterre éclatait en applaudissements et que la salle vibrait bientôt d'un enthousiasme indicible.

Je regrette cette manifestation. Les auteurs ont montré assez d'esprit pour n'avoir pas besoin d'outrer leurs succès par des effets d'un goût douteux.

Je voudrais aussi qu'un parterre français résistât à des tentations d'ivresse si grossières, et mît plus d'empressement à chercher sa force future en lui-même que dans ses alliés. Ce n'est pas ainsi que les revanches morales s'obtiennent et que les autres se préparent. Sommes-nous descendus si bas qu'il nous faille à tout prix un secours pour nous protéger contre les fauves, et ne pouvons-nous pas attendre au moins que nos futurs alliés nous donnent des preuves meilleures de leur amitié, de leur constance?

Si demain l'ambassadeur d'Allemagne, offusqué de cette plaisanterie, élevait la voix pour demander qu'on l'effaçât, les auteurs et le gouvernement oseraient-ils résister et s'entêter dans cette allusion provocatrice?

D'un autre côté, croit on que les Russes, qui souriaient hier de nos applaudissements, ne se souviennent pas des cris de : « Vive la Pologne! » que nous leur faisions entendre il y a si peu d'années, et se sentent bien fiers d'avoir si brusquement conquis nos sympathies?

Quant à la censure, qui n'a pas prévu ce pétard, qui ne l'a pas senti, elle a démontré une fois de plus, je ne dis pas son inutilité, mais son danger; car elle rend le gouvernement qui la paye complice de toutes les sottises qu'elle estampille, en les laissant passer.

V

Voici une nouvelle singulière que tous les journaux ont reproduite. Un ancien chambellan de Charles X, le comte de Bony, vient de mourir à Sanghaï, où il exerçait le commerce des chinoiseries.

Il est probable que le chevau-léger intransigeant, resté fidèle aux magots de sa jeunesse, croyait travailler à une restauration en vendant ses potiches, ses poussahs, ses amulettes.

VI

Les bonapartistes n'en sont pas encore à ce culte symbolique. Ils continuent de prier pour le repos de l'âme de Napoléon III, et une messe a été dite à cet effet dans l'église Saint-Augustin. L'assistance était composée des dévots habituels; ceux qui manquaient s'étaient fait excuser par les directeurs de Sainte-Pélagie, de Poissy ou d'autres lieux de retraite.

La Comédie-Française était représentée par Bressant, Got, Febvre, Delaunay, car je crois bien que ce n'était pas en observateurs que les comédiens étaient venus à la cérémonie. De la part de M. Febvre, dont on se rappelle les protestations d'une belle fierté lors des fêtes de Compiègne, cet acte de piété envers la mémoire de Napoléon III avait une saveur toute particulière.

Cette fidélité à l'empire est d'ailleurs une tradition classique. Talma avait été l'ami de Napoléon Ier, et, quand celui-ci se mit en route pour ne s'arrêter qu'à Sainte-Hélène, il ne voulut dire adieu qu'à un seul homme digne de lui, qu'au plus grand comédien de son temps. Napoléon III n'était pas même une pièce de la monnaie de Napoléon Ier; mais Bressant, Febvre, Got et Delaunay sont plus que la monnaie de Talma.

VII

A Mons, le prince de Caraman Chimay, gouverneur du Hainaut, a rayé de la liste de ses invités à un grand bal les personnes qui, mariées civilement, n'ont pas cru devoir se marier à l'église.

Certes le prince est bien libre de ses préférences quand il invite, et il peut, si c'est sa fantaisie, exiger de chaque danseur un billet de confession; mais le prince est aussi un fonctionnaire civil, et ne fait-il pas tort à ce caractère quand il affecte une intolérance d'autant plus scandaleuse que les ultramontains organisent en ce moment en Belgique et ailleurs une campagne en règle contre le mariage civil?

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

La France, en se réveillant le 13 janvier, a pu s'écrier à la lecture du manifeste du Président de la république :

Nous l'avons, en dormant..., échappé belle.

Rien ne la préparait à ce langage solennel, quoique d'ailleurs très-correct; rien dans le manifeste ne lui expliquait le motif d'un appel aussi ému à son patriotisme. Elle savait bien par des renseignements vagues que le ministère composite qui assiste plus qu'il ne préside à ses destinées avait traversé une crise assez grave, et qu'il avait été menacé d'une dislocation complète. Le manifeste, ne faisant aucune allusion à cette crise, demeurait pour elle un mystère qu'elle acceptait avec un religieux respect. Elle n'y trouvait d'ailleurs rien à redire, car il ne dépassait pas cette généralité un peu grandiose qui est toujours sans danger, parce qu'elle plane au-dessus des doctrines politiques précises. L'hérésie suppose toujours la particularité originale de la pensée.

Et cependant le manifeste du Président de la république n'est rien moins qu'un acte banal ou une parole sonore retentissant dans le vide. Il a, en réalité, dénoué non sans habileté une crise qui en se prolongeant devenait dangereuse à la veille des élections générales. Les dissentiments profonds des ministres venaient d'éclater à la suite d'un incident très-caractéristique; il n'était plus possible de les dissimuler, bien qu'il fallût à tout prix éviter une modification profonde du cabinet qui eût transformé la lutte électorale en une mêlée confuse et acharnée.

Les ministres, ne pouvant plus s'entendre sur le terrain de la pratique, ont été transportés par le manifeste présidentiel sur les hauteurs des principes incontestables, et la réconciliation, qui ne pouvait s'opérer sur les questions précises du jour, a paru se réaliser dans l'empyrée. Il y a là un moyen commode d'échapper aux dissentiments qu'on a intérêt à dissimuler. Ne pouvant s'accorder sur la terre, on part pour la région des nuages, région commode où, comme Polonius, chacun voit ce qui lui convient. C'est ainsi que, tandis que M. Buffet voit dans le gros nuage des passions antisociales qui ne pouvaient manquer de figurer dans le manifeste tout ce qui de près ou de loin se rattache au parti républicain, MM. Dufaure et Léon Say y voient avant tout l'esprit factieux des partis anticonstitutionnels, qu'ils soient bonapartistes ou démagogiques. La déclaration du manifeste est acceptée de part et d'autre dans un sens entièrement différent; qu'importe! l'union apparente est refaite pour les deux mois pendant lesquels elle est utile à tout le monde.

Il est pourtant permis de penser qu'il y a un grave inconvénient à mettre ainsi en mouvement l'autorité respectée du Président de la république, pour se garer de ses propres fautes et se tirer d'un mauvais cas où l'on s'est mis volontairement. Se faire abriter par la loy de épée du maréchal parce qu'on a fait un coup de tête inconsidéré n'est ni habile ni généreux. Il est certain que le Président de la république

n'aurait point songé à intervenir directement dans la lutte électorale, si M. Buffet n'avait créé une situation aiguë d'où il fallait sortir à tout prix, sous peine de jeter au pays un défi à la Polignac.

Il a fallu couvrir le péril ministériel par une dénonciation plus solennelle que de coutume du péril social, et il a été nécessaire que le chef du pouvoir exécutif s'adressât solennellement à la nation pour réparer la maladresse de son ministre. C'est un fâcheux précédent, peu propre à préparer le jeu normal des rouages délicats et fragiles de notre constitution, qui a autant besoin de sages tempéraments pour fonctionner qu'elle a eu besoin de l'esprit de concession pour être menée à bonne fin.

Nous le répétons du reste avec satisfaction, le manifeste présidentiel n'est pas une œuvre de parti. On y retrouve bien quelques-unes des formules de l'Union conservatrice, mais elles sont diminuées par l'importante déclaration sur le droit de révision, qui ne peut plus être considéré comme la proie des partis, mais dont l'exercice possible est formellement ajournée à l'expiration de la législature prochaine. Rien n'est plus propre à pacifier l'élection en lui enlevant tout caractère constituant. Messieurs de l'Appel au peuple se voient contraints d'endiguer leur éloquence factieuse et de garder sous clef pour cinq ans leurs discours impudents sur les bienfaits d'un troisième empire. Ils ne peuvent plus figurer dans la lutte électorale que comme de plats réactionnaires et de non moins plats démagogues.

La dernière partie du manifeste sur l'accord nécessaire des bons citoyens contre les programmes révolutionnaires eût pu revêtir une signification inquisitoriale, si elle n'avait pour commentaire le maintien de M. Léon Say au pouvoir. En effet, si sa démission n'eût pas été reprise, elle eût impliqué que le gouvernement du maréchal rangeait parmi les révolutionnaires que les gens de bien doivent s'accorder à combattre aux prochaines élections des hommes tels que M. Féray, le premier initiateur de la politique du centre gauche, entouré de l'estime universelle et bien connu pour avoir donné sa cordiale adhésion au Président de la république. On savait qu'invité à présider, à Versailles, le banquet annuel en mémoire de Hoche, il n'avait accepté la présidence qu'à la condition de porter un toast au chef du pouvoir exécutif. C'est pourtant le nom de cet homme considérable et excellent qui avait paru incompatible, sur une liste sénatoriale, avec celui d'un ministre du maréchal !

La crise ministérielle de ces derniers jours n'a pas eu d'autre cause que cette prétendue incompatibilité. Les moyens par lesquels elle a été amenée sont vraiment honteux. C'est un opprobre pour la France que de voir le rôle qu'a joué dans la crise le plus répandu des journaux de boulevard. Il est avéré que c'est dans les bureaux du *Figaro* qu'a été montée la batterie qui devait porter le coup décisif à M. Léon Say. C'est le journal des petites correspondances, l'entremetteur décrié des rendez-vous du dimanche, le coureur de toutes les coulisses, et le marchand de tous les scandales, qui a été choisi pour recevoir au milieu de la nuit, de la main d'un scribe officieux, le fameux article contre le ministre des finances. Quand les meneurs de l'intrigue eurent produit l'effet voulu sur l'esprit du seul lecteur qui leur tînt à cœur, ils s'imaginèrent qu'ils avaient cause gagnée et que M. Léon Say sortirait seul du ministère. Ils désiraient fort ne pas faire d'autre victime par leurs machinations, car ils comprenaient que si la crise menaçait de s'étendre à toute la fraction sincèrement constitutionnelle du ministère, elle devenait impossible en s'aggravant. Ils avaient compté sans l'honnêteté politique de M. Dufaure et de plusieurs de ses collègues. C'est en vain que M. Buffet intervint après le *Figaro*; il ne put ni rompre le faisceau des ministres républicains, ni pousser le chef du pouvoir exécutif à un remaniement ministériel complet. Le Président de la république comprit qu'on l'avait un moment trompé, et il reconnut avec une parfaite bonne grâce que le nom de son ministre était parfaitement placé à côté de celui des « hommes d'honneur » — ce sont ses propres expressions — dont on avait voulu faire un épouvantail à ses yeux.

L'orateur de Dompaire se voyait encore une fois battu par l'orateur de Stors; il ne lui était plus possible de faire du centre gauche l'avant-garde de la démagogie. Le manifeste du Président, avec le maintien de M. Léon Say pour épilogue et pour commentaire, n'était plus qu'un appel à tous les constitutionnels. L'Union conservatrice, telle que la comprend M. Buffet, est en réalité hautement désavouée; c'est lui qui est le vaincu et le coup de parti qu'il a tenté a misérablement avorté; et ce n'est pas assez, pour le consoler, de retrouver dans le manifeste présidentiel une ou deux réminiscences de sa prose, car elles n'ont plus le sens étroit de ses paroles, depuis qu'il est entendu que le parti républicain rentre aussi dans le parti conservateur.

Il est inutile d'insister sur l'importance de ces derniers événements au point de vue des prochaines élections. La candidature officielle est absolument impossible à un ministère à ce point divisé : tout ce qui tient à la magistrature, aux finances et à l'instruction publique, sera maintenu strictement en dehors de l'action électorale. Quant à l'administration proprement dite, elle est entièrement désarmée. Les préfets ne savent plus à quel saint se vouer, par la raison très-simple qu'ils savent fort bien que le saint du jour peut ne pas être celui du lendemain. La prévoyance est la mère de leur sûreté. Ils pourront, du reste, tenir le langage qu'ils voudront, la France ne s'en souciera pas. On sent courir sur la nation le souffle d'une résolution énergique et calme, et ce souffle, comme le vent du matin, aura bientôt balayé de notre ciel les brumes malsaines de l'équivoque. Les hommes d'État qui n'ont su que diffamer le pays ont lancé contre lui leurs dernières calomnies ; il ne leur répondra qu'en les écartant du pouvoir avec un fier dédain et en leur infligeant le supplice de voir la République conservatrice et libérale démentir leurs lugubres prophéties et se passer d'eux.

E. DE P.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 30 22 JANVIER 1876

LA FRANCE DEVANT L'EUROPE

L'établissement de la République et la situation extérieure de la France

Longtemps nos gouvernements ont considéré la politique extérieure comme une dépendance ou une parure de la politique intérieure, on pourrait presque dire comme une distraction, un divertissement, dont la grande utilité était de détourner ou d'occuper l'attention du pays. Nos désastres ont désormais changé cette manière de voir et, pour une ou deux générations au moins, interverti les rôles. Dans les assemblées politiques ou les administrations publiques se place en temps ordinaires le buste ou le portrait du souverain, en sorte que l'on délibère, l'on vote, l'on travaille sous l'œil du chef de l'État. Aujourd'hui les hommes qui doivent sans cesse s'offrir aux yeux et à la pensée de la France ne sont plus ses souverains ou ses chefs nationaux. Dans nos assemblées délibérantes ou dans les bureaux de nos journaux, partout où l'on parle, partout où l'on écrit, les images qui doivent nous demeurer présentes sont celles de nos vainqueurs. M. de Moltke au regard froid, à la lèvre sévère, le général impassible qui dans la paix même semble épier silencieusement les mouvements de l'ennemi; M. de Bismarck à l'œil hautain, à la bouche ironique, au geste nerveux, le ministre irascible qui semble toujours attendre le moment de surprendre une proie, l'homme de guerre et l'homme d'État de l'Allemagne, voilà les figures devant lesquelles il convient à la France mutilée de traiter aujourd'hui ses propres affaires. C'est sous l'œil toujours ouvert du feldmaréchal et du grand chancelier que nous devons scruter l'horizon politique de la France et peser les conditions d'existence offertes à notre pays par sa constitution républicaine.

Quel accueil une république française peut-elle attendre de l'Europe monarchique? C'est naturellement une situation délicate que celle d'une république entourée de monarchies et obligée d'entretenir avec elles d'étroites relations. Il y aurait mauvaise foi ou ignorance à le contester, et royalistes ou impérialistes n'ont pas de peine à le prouver; ils se trompent seulement sur les symptômes du mal et sur le remède qu'ils nous offrent. Dans l'état de choses actuel, la condition d'une monarchie française, d'une royauté ou d'un empire serait-elle beaucoup plus facile? La république, dit-on, c'est l'isolement au moment où notre pays a le plus besoin d'appuis extérieurs. Cela peut être vrai en principe, cela l'est moins en fait. Est-on bien certain que pour retrouver des alliances ou des sympathies en Europe il suffirait à la France de reprendre un souverain? Il est permis d'en douter. Pour qu'elles fussent assurées de nous tirer de l'isolement dans l'avenir, il faudrait du reste que nos différentes monarchies nous en aient pu faire sortir dans le passé. Ce qu'elles n'ont pu jadis, alors que le prestige de leur autorité était encore intact, comment le pourraient-elles aujourd'hui, affaiblies et déconsidérées par de nouvelles révolutions et de nouvelles chutes?

Depuis la grande révolution, nos monarchies se sont trouvées au milieu des monarchies étrangères dans une situation fausse, ambiguë, dont le malaise perçait au milieu même de leurs plus beaux succès. Toutes, à leur début, ont été plus ou moins tenues à l'écart, et alors même qu'à force d'habileté et de sagesse, comme la monarchie de juillet, ou à force de guerres heureuses comme le premier et le second empire, la France tenant le plus de place en Europe, les souverains français demeuraient dans une position équivoque, mal définie, semblables à des intrus ou à des parvenus dans l'exclusive famille des rois. Le vice de cette situation tenait à deux causes, à deux défauts dont ne souffriront pas moins toute monarchie future : au peu de foi de l'Europe dans la stabilité du trône de France, et à l'origine à demi révolutionnaire des rois ou des empereurs français. Il est bien une dynastie exempte de cette tache originelle, une monarchie qui par son principe semble faite du bon accueil des dynasties étrangères; mais le malheur veut que cette monarchie légitime soit de toutes celle qui aujourd'hui inspirerait le moins de

confiance à l'étranger comme au pays, celle qui dans les conditions politiques et religieuses de l'Europe serait le plus sûrement vouée à l'isolement et à la faiblesse. Nous sommes loin du temps où l'Europe contribuait de ses armes à ramener chez nous les fleurs de lis et la cocarde blanche. Au lieu de nous donner des appuis, une troisième restauration nous eût menacé d'un nouveau danger, et si la monarchie eût été rétablie dans l'automne de 1873, nous n'aurions peut-être pas échappé dans le printemps de 1874 ou de 1875 au péril d'une nouvelle guerre et d'un nouveau démembrement.

Il faut savoir ne pas se leurrer de vides illusions et envisager virilement la vérité : la France, depuis la Révolution, de 1792 à 1815 et de 1830 à nos jours, est demeurée moralement isolée de l'Europe monarchique. Cet isolement n'est point accidentel et passager : c'est le fait d'un siècle entier de notre histoire, ce n'est pas la suite de l'établissement de la république, et pour le faire cesser il ne suffirait point de ramener un monarque aux Tuileries. C'est un mal déjà chronique, envenimé par les fautes politiques de nos gouvernements et de nos partis, aggravé tour à tour par d'inutiles victoires et d'irréparables désastres ; c'est un mal avec lequel il faut nous habituer à vivre, comme avec une des mauvaises conditions d'une mauvaise situation. Ce mal, il nous faut savoir le supporter avec dignité, en nous ingéniant à y remédier, sans risquer de fausses démarches qui le découvrent en le voulant cacher, sans rien faire surtout pour l'empirer, sans jamais, par notre faute, ajouter l'isolement matériel à l'isolement moral, comme nous y conviaient à leur insu tous ceux qui dans les questions politiques ou économiques, dans l'affaire de l'Union postale, ou dans l'affaire des tribunaux d'Egypte, nous proposaient de nous tenir à l'écart des autres puissances et de nous mettre de nous-mêmes hors du concert européen.

Cet isolement moral nous condamne-t-il à ne jamais retrouver d'amis dans les cours de l'Europe ? Je ne le crois point. A cet égard le passé répond de l'avenir. Malgré le vice de leur origine, malgré toutes leurs erreurs politiques, nos gouvernements éphémères ont rencontré des alliances chaque fois qu'entre la France et l'étranger il s'est rencontré une analogie d'intérêt ou une communauté de points de vue. Il en sera de même encore si nous sommes sages, si nous savons attendre, si en accroissant nos ressources nous savons rendre notre amitié utile et profitable. Pourvu qu'il présente des garanties de solidité, personne ne regardera à l'étiquette de notre gouvernement. On a souvent en France, avant et depuis la dernière guerre, prononcé ce mot d'alliance, on en a rarement compris le sens ou les conditions. Ce n'est pas dans les sympathies de cour ou la similitude des institutions, c'est dans des intérêts communs et des besoins réciproques, c'est dans la nature et la géographie même qu'est le principe de sérieuses alliances ; les meilleures, les seules durables, sont pour ainsi dire inscrites sur la carte, et la forme ou l'inclination des gouvernements y font peu de chose.

Ici encore nous avons à nous garder des illusions, des chimères. Si pour être en république nous n'avons pas besoin de renoncer à tout appui extérieur, il ne faut pas croire que de longtemps nous devions trouver un appui effectif. Aux jours de notre puissance nous avons blessé trop d'intérêts, trop d'amours-propres, nous nous sommes immiscés en trop de questions pour n'avoir point laissé de ressentiments et de défiances. Aux jours des revers notre défaite a été trop complète pour qu'on ose beaucoup compter sur nos forces. Tant qu'ils ne seront pas réparés, les désastres qui nous ont le plus fait sentir le besoin d'alliances nous rendront toute alliance difficile. On a dans ces quatre dernières années imaginé toutes les combinaisons politiques possibles, et dans aucune la France n'avait de place. Il y a eu l'alliance des trois empereurs ; il y a eu des bruits d'entente italo-prussienne et austro-italienne, d'entente austro-russe ou anglo-russe. D'ici à quelques années les cinq principales puissances de l'Europe pourront se grouper de différentes façons, et toutes ces combinaisons sérieuses ou éventuelles pourront nous laisser de côté sans que nous ayons à nous étonner ou à nous plaindre. Ces alliances dans lesquelles nulle place ne nous est offerte se font dans un intérêt qui au fond est le nôtre, dans l'intérêt de la paix. S'il survient des menaces contre nous, l'Europe ou ce qui reste encore de la vieille Europe intervient moralement en notre faveur en intervenant en faveur de cette paix qui est notre premier besoin et notre premier vœu. La France n'a point encore oublié les services récents de la Russie et de l'Angleterre dans un péril dont l'imminence n'était pas exagérée, et qui peut se reproduire au printemps prochain. C'était au lendemain du jour où l'Assemblée nationale avait voté notre constitution républicaine, et l'on ne voit pas que le nom de république ait fait obstacle aux bons offices des deux plus vastes monarchies du monde.

Il est pour un pays deux sortes de grandeur, deux sortes de puissance extérieure, l'une matérielle et militaire, l'autre morale et pacifique. Ces deux grandeurs, la France les a plusieurs fois connues toutes deux et, par un phénomène assez rare dans l'histoire, elle les a plutôt connues successivement que conjointement, comme si la possession de l'une la devait dédommager de la perte de l'autre. Il est remarquable, en effet, que les époques où l'esprit français a eu le plus d'empire sur l'Europe n'ont pas toujours été celles du triomphe des armes ou de la politique de la France. Il y a trois périodes de l'histoire moderne où notre pays a joui d'une domination intellectuelle incontestée ; une seule, le XVIIe siècle, a joint les succès militaires à l'éclat des lettres. Des deux autres époques, celles où l'influence de l'esprit français a réellement été la plus active et la plus féconde, l'une, le règne de Louis XV, est un âge d'abaissement politique, l'autre, la Restauration et la monarchie de Juillet, est une ère de recueillement et de réparation fort analogue à l'ère où nous semblons entrer. Or cette gloire, cette puissance morale qui, pour un esprit élevé, est la plus noble comme la plus durable, la république, loin de nous l'enlever, peut contribuer à nous la rendre. Au milieu de l'affaissement et en présence du deuil de la France, il semble que ce soit une fanfaronnade ou une ironie de parler du prestige d'une république française, et cependant, avec un peu de sagesse, cette apparente présomption serait bientôt justifiée.

Si l'on y réfléchit, en effet, on voit qu'une bonne partie de l'intérêt que la France excite à l'étranger, une partie de cette ardente curiosité de l'Europe pour tout ce qui se passe aux bords de la Seine, tient à cet isolement moral dont nous parlions tout à l'heure, à cette série d'épreuves et d'expériences auxquelles notre pays semble condamné depuis la Révolution, sans que personne en puisse marquer le terme. Par là on pourrait dire que ce qui fait notre faiblesse poli-

tique a fait notre influence morale, et que ce qui nous a tenus à l'écart des gouvernements nous a valu l'attention passionnée des peuples. Or à cet isolement qu'elle n'a pas créé, à cette situation toute particulière d'où il ne dépend plus de nous de sortir, la république donne une forme, un nom et en même temps un intérêt, un lustre nouveau : l'intérêt d'une grande expérience, le lustre de l'originalité.

La monarchie ne peut plus assurer à la France qu'un rôle secondaire. Un empire français ne serait plus que le troisième ou quatrième empire d'Europe ; un royaume de France ne nous ferait rentrer dans la famille monarchique que pour nous y laisser à un des derniers rangs. Nous n'avons plus de lauriers militaires, plus de gloire des armes à chercher en Europe, et une monarchie constitutionnelle ne pourrait plus, comme en 1830, nous rendre l'honneur d'être les initiateurs du continent à la liberté politique et au régime parlementaire. Ce rôle que nous n'avons pas su conserver est passé à d'autres ; il est passé à l'Italie et aux petits Etats, et nous aurions peine à les y égaler. Il n'y a pour le nom français de prestige et d'influence que dans des voies non encore frayées. La France ne peut plus être la première monarchie de l'Europe, elle en sera aisément la première république. En déposant une couronne toujours chancelante sur son front, en dépouillant des robes royales souillées par les révolutions, la France a peu de chose à perdre et peut-être en paraîtrait-elle plus vite renouvelée et rajeunie. A ce titre, on a pu dire que la république serait une revanche morale, une revanche pacifique, la meilleure et la plus sûre de toutes, parce qu'elle ne dépend que de nous.

Certes ce n'est point une république de quelques mois ou de quelques années, une république issue de la défaite ou de l'émeute et encore novice et à l'essai qui nous rendra l'éclat, l'influence morale que nous avons encore le droit de revendiquer. Déjà cependant ce nom de république exerce à l'étranger sur beaucoup d'esprits une fascination qui surprend le voyageur français. Depuis l'année 1871 j'ai fait trois fois le tour de l'Europe, et je puis dire que partout, sur les bords du Volga comme sur les bords du Tibre ou du Danube, sur les côtes de la Scandinavie comme dans les golfes de la Grèce, j'ai rencontré la même curiosité, la même sympathie pour notre tentative républicaine. La France saura-t-elle se constituer en république ? c'est là la grande question que l'étranger pose partout aux Français. On sent que partout on se demande si sur ce vieux continent monarchique, dans nos grands Etats militaires, il est possible d'établir une république durable. L'expérience que nous faisons semble d'un intérêt universel, et nos voisins la suivent et l'encouragent d'autant mieux que l'essai ne leur en coûte rien et que c'est d'un rivage tranquille qu'ils nous regardent lutter avec les flots.

On comprend que nous touchons ici un point délicat, un point sur lequel il serait peu convenable d'insister. L'établissement de la république en France, par les sympathies mêmes qu'il excite chez elles, n'éveillerait-il pas les inquiétudes des monarchies voisines ? Une telle question, avec le peu de confiance qu'a l'Europe en la stabilité de nos institutions, est pour le moins prématurée. Nous ferons seulement à ce sujet une remarque que ne manqueront pas de faire les étrangers. Quand la forme républicaine s'acclimaterait en France, ce ne serait pas une raison pour que le même régime convînt à des peuples qui n'ont pas traversé les mêmes épreuves. Une chose semble aujourd'hui certaine : c'est que toutes les nations européennes sont entraînées vers la démocratie. Une chose, au contraire, est douteuse : c'est que toute l'Europe s'arrête à des formes politiques identiques, que tous les gouvernements soient coulés dans le même moule et vêtus du même uniforme. Les peuples qui ont gardé la tradition et le sentiment dynastiques renonceront-ils, sans que rien les y contraigne, à un régime auquel ils doivent souvent la liberté non moins que la force et la sécurité ? Les peuples encore appuyés sur cette ancre de la monarchie iront-ils en couper les cables pour se jeter à l'aventure au milieu des tempêtes du large ? Dans beaucoup d'États grands et petits de l'Europe actuelle, la monarchie n'est pas seulement un mode de gouvernement ; pour les uns la dynastie est encore le symbole vivant et comme la condition première de l'indépendance nationale ; pour d'autres elle est le centre de l'unité, le lien visible et permanent de provinces ou de peuples divers, et, ce lien une fois rompu, l'existence ou l'unité de l'Etat serait en danger. Il est, du reste, des expériences qu'on ne peut faire pour autrui, et les formes de gouvernement sont de ce nombre. Le succès de la république en France, où les différents partis monarchiques se tiennent en échec, ne prouverait point pour des peuples qui ne connaissent qu'une dynastie et qu'un souverain. Les monarchies voisines n'ont pas beaucoup à s'inquiéter d'une république encore précaire qui ne s'établit en grande partie que par l'impuissance de faire autre chose. A force de nous voir en révolution, l'Europe s'est en outre habituée à nous considérer comme un État révolutionnaire, et pour les sujets des empereurs ou des rois une république tranquille et ordonnée ne peut être d'un beaucoup plus mauvais exemple que nos perpétuelles insurrections, les trônes de nos souverains sans cesse renversés et nos dynasties errantes en exil.

Il y a deux choses que l'Europe ne pourrait souffrir : l'une, c'est que sous le couvert de la république la France devînt un foyer d'agitation révolutionnaire, un foyer de socialisme ou de jacobinisme cosmopolite ; l'autre, c'est que sous prétexte de faire goûter à ses voisins un bonheur dont elle même n'est point encore assurée, la France se livrât dans les États étrangers à une propagande républicaine. A ce double égard la constitution de Février, les idées et les hommes qui ont présidé chez nous à l'établissement de la république donnent à l'Europe de pleines garanties.

On raconte qu'en apprenant la proclamation de l'éphémère république espagnole, M. Thiers s'écria : « Voilà une sœur cadette qui ne facilitera pas l'établissement de son aînée ». Et, en effet, toute nouvelle république étrangère ne peut de longtemps que compromettre la France à l'étranger, et par ses excès ou sa fin prématurée, compromettre la république en France.

La lutte, en Europe, n'est pas aujourd'hui entre la république et la monarchie : la lutte, s'il y a en ce moment un combat cosmopolite, est entre la curie romaine et le pouvoir civil, entre l'autorité laïque et ce qu'à tort ou à raison on appelle l'ultramontanisme. Pour apprécier l'avenir que nous peut offrir notre nouvelle constitution il ne faut point perdre de vue cette situation nouvelle, qui modifie profondément toutes les anciennes conceptions politiques. Les sympathies des États dont l'amitié nous importe le plus dépendent moins du nom de notre gouvernement que de notre attitude dans ce conflit auquel nous devons bien nous préparer à

prendre part. C'est à la fois la fortune et le malheur de la France d'avoir pu être regardée successivement, souvent même simultanément, comme le centre du libéralisme laïque et comme le quartier général de l'ultramontanisme clérical, comme la tête de la révolution et comme le bras de la réaction. Il y a dans cette opinion en partie justifiée, dans cette double et contradictoire vocation de notre pays et de notre histoire, une des causes de notre importance, de notre influence dans le monde, et en même temps une des causes de notre faiblesse et de notre isolement. Or, depuis notre longue occupation de Rome, depuis le dernier concile et la dernière guerre, depuis la dernière Assemblée nationale surtout, les peuples et les cabinets sont, en dépit même du masque républicain, enclins à ne voir de notre double visage que la face qui, à cette heure, leur est la plus désagréable : la face ultramontaine et cléricale. Aux yeux de la plus grande partie de l'Europe, la France est bien moins la mère de la Révolution que la fille aînée de l'Eglise. De tous les grands États, notre pays est le seul qu'on suppose encore capable de mettre un jour son influence et ses armes au service du Vatican. C'est là une erreur singulière et fâcheuse, erreur malheureusement provoquée par trop d'inconséquences dans notre passé, et entretenue par trop d'imprudences et d'ignorants calculs dans le présent.

Les partis monarchiques passant pour avoir plus ou moins lié leur cause aux prétentions cléricales, il y a là pour la monarchie un motif d'impopularité, pour la république une cause de succès chez les nations et jusque dans les cours étrangères. L'Europe est bien loin, aujourd'hui, de 1815. Une troisième restauration n'aboutirait qu'à faire mettre la France dans une sorte de quarantaine ou d'interdit, et l'isolement où nous a conduits la Révolution ne serait rien auprès de l'isolement où nous pourrait plonger une réaction. Il est déjà une chose trop facile à constater : le parti qui nous reproche le plus notre isolement et qui a le plus à la bouche le mot d'alliances, le parti royaliste, est celui qui nous rend le plus difficiles les alliances les plus naturelles, celui qui travaille le mieux à nous faire perdre les sympathies des États à l'amitié desquels nous avons le plus de titres.

La république a en ce moment, vis-à-vis de l'Europe, un autre avantage sur la monarchie. Bien qu'en France tous les partis soient également éloignés de songer à la guerre, l'Europe croit généralement la paix plus assurée avec une république. C'est sur les champs de bataille, dit l'étranger, que les couronnes se gagnent ou s'affermissent; un souverain a plus qu'un Président besoin de prestige militaire, besoin de diversions extérieures. Ces appréhensions sont d'autant plus vives, que l'héritier de la royauté française se présente comme le champion d'une cause qui ne peut triompher que par les armes, et que l'héritier de l'empire aurait peine à longtemps résister au désir de cicatriser par des victoires les blessures encore saignantes de l'aigle impériale. De telles perspectives font comprendre les inquiétudes qu'exciterait une restauration. En montrant leurs préférences pour une république française, nos voisins d'outre-Rhin ne font guère que partager les sentiments des autres peuples. Il ne faut pas voir seulement dans cette prédilection germanique de machiavéliques calculs sur les discordes et la faiblesse républicaines. En Allemagne comme ailleurs, la faveur témoignée au parti républicain a deux causes principales : la curiosité publique pour notre expérience républicaine, et l'amour de la paix, non moins vivant au fond de la nation allemande que dans la nation française.

Nous savons qu'à certains de nos compatriotes cette prédilection des Allemands pour la république sert d'argument en faveur de la monarchie. On cite la correspondance de M. de Bismarck avec M. d'Arnim. On demande si le meilleur gouvernement pour la France est celui que lui souhaite le chancelier d'Allemagne. On oublie que beaucoup de nos amis font pour nous le même vœu, et que faire un tel cas des appréciations de notre vainqueur, c'est l'ériger en juge des destinées et des convenances de la France. Le grand chancelier peut se tromper sur la république, comme dans la même correspondance il s'est trompé sur les résultats du renversement de M. Thiers. Si c'est le désordre et les luttes sociales, si c'est le désarmement et l'énervement des pouvoirs publics que le ministre prussien nous souhaite sous le nom de république, ce n'est point là la république qu'acceptera la France et ce n'est point celle que nous a donnée la constitution. C'est à notre sagesse de lui montrer sa méprise, de montrer à nos voisins qu'ils ont trop compté sur nos divisions et notre légèreté. Si la France se donne une constitution républicaine, ce ne doit pas être pour jouer le rôle de l'ilote ivre et par ses excès dégoûter les autres peuples de l'ivresse démocratique. Certes, rien de semblable ne se peut reprocher à la constitution nouvelle, et ce n'en est pas le moindre mérite. Veut-on connaître l'opinion qu'ont de notre gouvernement actuel et de notre prochain avenir les plus clairvoyants de nos voisins d'Allemagne? Ce n'est point dans des paroles ou des correspondances plus ou moins sincères qu'il la faut chercher, c'est dans les faits et dans les actes, dans les tracasseries et les sourdes menaces dont nous avons récemment été fatigués. Il est permis de douter que la politique allemande nous eût ainsi inquiétés et rappelés à nous-mêmes, si elle eût été aussi convaincue que la république, alors ébauchée par notre parlement, suffirait à faire chez nous les affaires de l'Allemagne.

L'examen de notre situation en Europe conduit aux mêmes conclusions que l'étude de nos révolutions et la revue de nos partis politiques. Au dehors et au dedans, on trouve à la France des intérêts identiques, des besoins connexes, et, aux uns comme aux autres, notre récente constitution républicaine peut donner une juste satisfaction. Ce que réclame notre grandeur et notre sécurité, à l'intérieur comme à l'étranger, c'est un régime stable et fort, libre de tout engagement avec les partis, un régime pacifique et tempéré, également éloigné des extrêmes et ne servant d'instrument ni à la révolution ni à la réaction. Ce régime, la constitution de février nous le peut donner, elle ne peut nous l'assurer, nous le garantir. Pour raffermir un pays ébranlé comme le nôtre, il ne suffit pas d'une radiation ou d'une inscription nouvelle au fronton de l'édifice gouvernemental : la politique n'a ni panacées ni recettes infaillibles pour les nations malades, et les formes de gouvernement ne valent que ce que valent les peuples. Pas plus que la monarchie, la république ne peut par sa seule vertu rétablir les forces et la grandeur de la France, et ce serait une injustice ou une naïveté que d'exiger d'elle des miracles que ne feraient point ses rivales. C'est sans illusion comme sans pusillanimité, c'est avec le sentiment des difficultés de son nouveau mode d'existence, que notre pays doit chercher dans une constitution républicaine la paix et la stabilité qu'il a

vainement demandées à des monarchies de toutes sortes.

Nous ne pouvons l'oublier, la sagesse, la patriotique modération du plus grand nombre des républicains, n'ont point été du goût de tous. Les monarchistes n'ont malheureusement pas eu le monopole des téméraires et coupables manifestations; il s'en est produit aux deux pôles opposés de notre monde politique. Nous ne voulons pas insister ici sur les scandales ou les erreurs du passé. Il nous suffira de rappeler à ceux qui sont tentés de l'oublier que les imprudences du dedans risqueraient d'aggraver les périls du dehors. Pour la république, à l'étranger comme à l'intérieur, le vrai danger est dans les manifestations, dans les provocations, quel qu'en soit le prétexte. C'est au gouvernement et au parti républicain, c'est à la pratique loyale de la constitution de montrer à l'Europe, comme au pays lui-même, qu'une république française peut être un gouvernement d'ordre et de progrès, accordant à tous les intérêts, à toutes les classes, à toutes les Églises, une entière et égale liberté, sans permettre à personne d'user des forces nationales dans l'intérêt d'un parti religieux ou politique.

Dans la constitution de février, la France peut trouver toutes les « libertés nécessaires », selon le beau mot de M. Thiers sous l'empire; elle y peut trouver ce qui n'importe pas moins à un bon gouvernement et à la grandeur d'un pays, toute l'autorité, tout le pouvoir nécessaire. Il y a là, en effet, un intérêt que le patriotisme ne saurait négliger : le premier besoin d'un pays continental comme la France, le premier besoin de notre patrie récemment amoindrie, est un pouvoir national fortement constitué, un pouvoir ayant assez de durée et assez d'autorité pour inspirer confiance à l'Europe aussi bien qu'à la France. A ce titre, certaines des lois constitutionnelles qui, envisagées au simple point de vue des théories républicaines, peuvent sembler peu conformes aux mœurs démocratiques, les hautes prérogatives du pouvoir exécutif, la longue durée des fonctions présidentielles et la rééligibilité indéfinie du Président, s'expliquent et se justifient aisément dès qu'on lève les yeux au dehors, et qu'au lieu de l'étroite arène de la politique intérieure, le regard embrasse l'horizon de la politique générale. Il y a là, pour la sécurité, pour la continuité de nos relations avec les puissances étrangères, des garanties de force et de stabilité que les monarchistes auraient mauvaise grâce à méconnaître, et dont les républicains seraient mal inspirés de contester l'opportunité. A ce point de vue si important, au point de vue de la dignité et de l'autorité nationale, ce que l'on reproche souvent au pacte constitutionnel est ce qui en fait le mérite et la valeur pratique. Une constitution de ce genre, une constitution mixte à certains égards, maintenant au pouvoir présidentiel certaines des prérogatives habituelles de la monarchie, est la seule propre à adapter la forme républicaine aux besoins d'un peuple entouré de grandes monarchies militaires. Dans un pays aussi menacé que le nôtre, la république ne peut s'établir qu'à la condition de ne pas affaiblir, de ne point débiliter le gouvernement national. A cet égard, la constitution du 25 février doit rassurer le patriotisme le plus scrupuleux : cet édifice élevé à la hâte, avec le concours des ouvriers les plus divers, offre à la France, fatiguée de tant de secousses, un asile où elle peut s'abriter sans crainte et une demeure où elle peut habiter sans se rapetisser. En faisant l'expérience de la république, notre pays a le droit d'avoir conscience de tenter une épreuve dont les nobles difficultés lui valent l'intérêt de l'Europe, et dont le succès lui assurera le respect et l'admiration des peuples.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. LENIENT

Quinault (1). — L'Opéra : son origine, son histoire, ses destinées nouvelles

Quinault avait atteint dans l'*Astrate* et la *Mère Coquette* l'apogée de son talent tragique et comique. Tout ce qu'il fit depuis dans ce double genre resta au-dessous. La gloire naissante de Racine menaçait de l'éclipser : assez habile, assez prévoyant pour savoir s'arrêter et se retirer à temps, chose si difficile aux auteurs et aux acteurs usés, il songeait à tourner ses voiles d'un autre côté. Les sifflets qui avaient accueilli sa tragédie de *Bellérophon* et le succès médiocre de son *Pausanias* étaient pour lui un avertissement. En même temps, sa femme, tourmentée par des scrupules dévots, le pressait de quitter le théâtre. L'Opéra s'ouvrit à lui fort à propos comme un refuge, avant de devenir le champ d'une nouvelle et brillante fortune. Quinault, homme d'expédients et de combinaisons en toutes choses, dans son ménage comme au théâtre, démontra à sa femme que l'*opéra* n'était point, à vrai dire, une comédie; que ces pièces, d'un genre particulier, lui étaient commandées par le Roi, et que travailler pour le Roi ne saurait être un péché; enfin que le venin de sa poésie galante et profane se trouvait noyé et perdu dans la musique. Il trouvait moyen de contenter ainsi tout le monde, le Roi, sa femme, lui-même, et le public par-dessus le marché; sans compter les profits qu'il en tirait, une pension de 2000 livres et 4000 livres pour chaque opéra nouveau. C'était là les conditions d'un marché tel que ni Corneille ni Racine n'en obtinrent jamais de si avantageux.

Avant de parler des opéras de Quinault, il nous faut rappeler en peu de mots ce qu'avait été jusqu'alors le genre auquel il allait, avec Lulli, attacher son nom. L'opéra n'est point une création française, mais une importation italienne, qui eut d'abord assez de peine à s'acclimater dans notre pays. Bien des obstacles s'y opposaient. Notons d'abord les préventions contre un spectacle originaire de ce pays d'où étaient venus les Concini, les Mazarin, tous ces aventuriers de fortune, ces ministres et ces financiers odieux ou suspects à la nation. Puis, l'instinct musical peu développé en France. Est-il vrai que nous soyons encore aujourd'hui des *Chinois en musique* (1), comme le prétendent certains raffinés ? Le succès des Concerts populaires, où l'on joue non des opérettes, mais de grands morceaux de Beethoven, de Mendelssohn et de Mozart, prouve du moins que notre éducation a fait des progrès sous

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.
(1) *Histoire de l'Académie de musique*, par Castil-Blaze.

ce rapport. Au XVIIIe siècle, J.-J. Rousseau disait encore : « Les Français n'auront jamais de musique, et, s'ils en ont une, ce sera tant pis pour eux. » Rameau, Méhul, Boïeldieu, Hérold, Auber et bien d'autres se sont chargés de lui répondre. Enfin, dernier obstacle, la langue française avec ses syllabes sourdes, ses voyelles muettes ou à demi éteintes, n'avait pas la sonorité musicale de l'italien, de l'espagnol ou de notre vieille langue d'*oc*. Nouvelle raison pour douter de l'avenir de l'opéra dans notre pays.

Pourtant, dès le XVIe siècle, on connaissait en France les ballets mêlés de chants, de récits et de dialogues. L'influence italienne s'était fait sentir à la cour des Médicis et des Valois réunis. Les fêtes mythologiques données au château de Meudon par le cardinal de Lorraine, les bergeries et mascarades de Ronsard, Remy Belleau, Jodelle, etc., étaient déjà presque des ébauches d'opérettes. Aux noces du duc de Joyeuse, en 1577, on admira fort le ballet comique de *Circé*, dont le libretto (canevas et vers) avait été composé par d'Aubigné, et la musique par Beaujoyeux, chef des violons de la cour. Ce ballet n'a pu être retrouvé par les derniers éditeurs de d'Aubigné, MM. Réaume et de Caussade : il n'ajouterait rien, du reste, à la gloire du vieux chef huguenot un peu compromis dans ce monde de courtisans. Ces fêtes coûtèrent 1 200 000 livres, plus de 3 millions de notre monnaie. L'opéra était déjà un plaisir coûteux, même à l'état d'embryon : il n'a guère cessé de l'être. On ne saurait lui reprocher d'avoir dérogé en se mettant à la portée de toutes les bourses : aussi n'a-t-il jamais été un divertissement populaire et national.

Antoine de Baïf, qui avait vu des opéras à Venise, voulut en doter la France. Dans cette intention, il composa des drames en vers métriques à l'imitation des anciens, et les mit en musique pour les faire entendre dans les concerts qu'il donnait à sa maison du faubourg Saint-Marceau, où venaient parfois Charles IX et Henri III. Par réminiscence italienne, il intitula ses concerts *Académie de musique*, titre qui figure encore aujourd'hui au frontispice de notre Opéra. En 1640, un sieur Chappotau faisait représenter le *Mariage d'Orphée et d'Eurydice* ou la *Grande journée des machines*, tragédie en vers alexandrins, mêlés de chants et de danses. Mais ce n'était point là encore l'opéra. En 1647, Mazarin, pour égayer le jeune roi, fit venir une troupe italienne, qui joua une comédie lyrique, sorte d'opéra bouffe, intitulée la *Finta Pazza*. Le premier acte finissait par un ballet de singes et d'ours, le second par un ballet d'autruches, le troisième par un ballet de perroquets. Bientôt on y ajouta la tragi-comédie d'*Orfeo et Euridice*. Toujours ce sujet d'Orphée qui revient tenter le génie des musiciens et des poëtes depuis Jodelle jusqu'à Gluck, et qui a subi de nos jours une dernière et grotesque métamorphose. La *Gazette de France*, journal officiel d'alors, complaisante et véridique comme les journaux officiels de tous les temps, fait le plus magnifique éloge de cette représentation. Les *Mémoires* de Monglat sont moins enthousiastes et expriment assez franchement l'ennui public. « Cette fête qui coûta beaucoup d'argent, dit Voltaire, fut sifflée, et bientôt après, les plaisants de ce temps-là firent le grand ballet et le branle de la fuite de Mazarin dansé sur le théâtre de la France par lui-même et ses adhérents. Voilà toute la récompense qu'il eut d'avoir voulu plaire à la nation (1). » Après la Fronde, Mazarin, chargé encore une fois de faire le bonheur du roi et du royaume, tenta une nouvelle épreuve en offrant au public parisien les *Nozze di Peleo e di Tetide*, sujet repris plus tard par Fontenelle. Louis XIV y dansa. « La nation, dit Voltaire, fut charmée de voir son roi jeune, d'une taille majestueuse et d'une figure aussi aimable que noble, danser dans sa capitale après en avoir été chassé; mais l'opéra du cardinal n'ennuya pas moins Paris pour la seconde fois. » Mazarin, entêté dans son entreprise, profita du mariage du roi pour ramener une nouvelle troupe italienne à Paris. Il fit dresser aux Tuileries un magnifique théâtre avec grand luxe de décors et de machines, et l'on y joua l'*Ercole amante* du signor Cavalli. Le public français bâilla encore une fois et se crut délivré de l'opéra par la mort de Mazarin, arrivée en 1661. Mais le jeune monarque, ami du faste et de la pompe, recueillit l'héritage de son ministre. Il suffit de la faveur royale pour donner bientôt à l'opéra un succès extraordinaire.

Le goût des pièces à machines avait gagné Corneille lui-même. Dès 1650, il donnait *Andromède* sur le théâtre du Petit-Bourbon. Dix ans plus tard, la *Toison d'or* était représentée au château de Neubourg en Normandie par les soins et aux frais du marquis de Sourdéac, grand machiniste et grand dépensier, qui finit par se ruiner au service du théâtre. Louis XIV, par lettres patentes de 1661, avait fondé une *Académie de danse*, à laquelle il accordait les mêmes droits et priviléges qu'à l'Académie de peinture et de sculpture. N'oublions pas que le maître à danser du jeune roi touchait 2000 livres, et son maître d'écriture 300 : ce qui explique la haute estime attachée au corps de ballet. En 1669, un certain abbé Perrin, fanatique de l'opéra, obtenait du roi des lettres patentes avec permission d'établir par tout le royaume des *Académies d'opéra ou représentations de musique en langue française sur le pied de celles d'Italie*. L'opéra se trouva ennobli dès sa naissance par une faveur spéciale du roi : « Voulons et nous plaît que tous gentilshommes, demoiselles et autres personnes puissent chanter auxdits opéras, sans que pour ce ils dérogent au titre de noblesse ni à leurs priviléges. » Servir aux plaisirs du monarque, n'était-ce pas en effet le plus grand honneur auquel on pût prétendre? C'est ainsi que nous verrons Lulli devenir gentilhomme et conseiller du roi.

L'abbé Perrin, poëte d'occasion et de pacotille, comme l'ont été souvent les librettistes ou *paroliers* d'opéra, s'associa à Cambert, maître de chapelle et intendant des douze violons de la reine-mère, pour la musique; au marquis de Sourdéac pour les machines, et au financier Champeron pour les fonds, élément indispensable à l'opéra. *Pomone* fut le premier opéra français représenté le 8 octobre 1671, dans l'ancien jeu de paume *de la Bouteille*, rue Mazarine. Pour recruter une troupe suffisante, Perrin et Cambert avaient fait une sorte de levée en masse sur les choristes de cathédrale, hommes et femmes. Aujourd'hui, c'est le théâtre qui prête à l'Église ses chanteurs. Quant aux danseuses, jusqu'en 1681, elles furent représentées par de jeunes garçons habillés en femmes. Le contraire se passe également aujourd'hui; ce sont les femmes qui s'habillent en garçons. Ces premières représentations excitèrent plus de curiosité que d'enthousiasme. « On vit, dit Saint-Evremond, les machines avec surprise, les danses avec plaisir; on entendit le chant avec agrément, les paroles avec dégoût. » Dans ce siècle où l'art de bien dire était si goûté, le public se montrait à cet égard plus

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

difficile que de nos jours. Si l'abbé Perrin recueillit peu de gloire poétique de son entreprise, il gagna au moins pour sa part 30 000 livres bientôt dissipées. Mais l'appât du gain lui suscita des concurrents : il se vit un matin supplanté par un rival plus habile et plus entreprenant que lui. Un de ces étrangers insinuants et intrigants, comme la France en a nourris et choyés à toutes les époques, Lulli, chef de la musique de la cour, avec l'appui de madame de Montespan, obtint du roi un privilége qui mit bientôt entre ses mains le monopole de l'opéra. Cambert se retira désolé en Angleterre; l'abbé Perrin et le marquis de Sourdéac achevèrent de se ruiner. Lulli resta seul debout, triomphant et souverain. On ne chanta bientôt plus en France qu'avec sa permission. L'adroit Florentin s'était mis en quête non plus seulement d'un librettiste vulgaire, d'un gâcheur de vers comme l'abbé Perrin, mais d'un vrai poëte, à l'imagination gracieuse et féconde, au talent souple, élégant, facile, qu'il pût associer à ses conceptions musicales sans avoir à craindre de lui les résistances ou les caprices d'un génie supérieur et indépendant. Un moment il crut avoir trouvé son homme dans La Fontaine : nous savons comment ils s'étaient trompés tous deux. Quinault avec son humeur accommodante, sa prodigieuse fécondité de ressources et d'expédients, son aisance à rimer, à prendre toutes les mesures, tous les rhythmes et tous les tons, était bien l'auxiliaire dont il avait besoin. Aussi prit-il soin de se l'attacher et de le garder pour lui seul, en s'assurant d'avance tous les opéras qu'il pourrait faire.

Dans ce travail de collaboration, quelle part revient à chacun? Il est difficile de le préciser pour l'invention. Quinault composait-il ses vers, comme on l'a dit, sur les airs de Lulli? J'en doute un peu. Apportait il au musicien son canevas et son premier jet poétique, laissant ensuite Lulli tailler, rogner, supprimer les vers qui ne lui plaisaient point, marquer ceux qui devaient être allongés ou raccourcis pour répondre aux besoins de la mélodie? Je le croirais volontiers. Nous n'essayerons point ici d'apprécier la valeur musicale de Lulli : un tel sujet n'est point de notre compétence. Il nous suffira de prendre dans cette association ce qui nous revient de droit, la partie littéraire.

Quinault mérite-t-il le titre de créateur? L'opéra forme-t-il un genre nouveau et à part en littérature? Voltaire n'en doute pas un instant et déclare la poésie de Quinault fort supérieure à la musique de Lulli. De tous les opéras du XVIIe siècle, il ne reste, selon lui, qu'une chose qui mérite de vivre : les vers de Quinault.

Il ne craint pas de le comparer aux poëtes grecs, à Pindare, à Sophocle, à Euripide. D'autres critiques vous diront, avec M. Castil-Blaze (1), que les paroles ne sont rien et ne doivent rien être dans un opéra. Rameau, très-dédaigneux pour les écrivains et très-fier de son art, se vantait de pouvoir mettre en musique la *Gazette de Hollande*. L'opéra est en somme un plaisir complexe, qui ne saurait offrir l'unité et la simplicité d'une jouissance purement littéraire. Les uns y vont pour les machines, qui tout déjà fureur au XVIIe siècle; les autres, pour le chant et les belles voix qu'on y entend; quelques-uns pour les vers galants et les passions tendres qui s'y trouvent exprimés; les ballets ont aussi leurs fanatiques partisans. La Fontaine, bien qu'il se soit lui-même aventuré sur ce terrain, sans grand succès il est vrai, pense et dit beaucoup de mal de l'opéra. Il y voit un genre hybride et faux dont la complexité l'embarrasse et le fatigue. L'épître à M. de Niort est une protestation contre la vogue de cette nouveauté, dont raffolent la cour et la ville :

> On ne va plus au bal, on ne va plus au cours;
> Hiver, été, printemps, bref, opéra toujours.

Si grand ami qu'il soit des fictions, les merveilles de l'opéra obtenues par le jeu des machines provoquent son rire et son incrédulité :

> Souvent au plus beau char le contrepoids résiste,
> Un dieu pend à la corde et crie au machiniste,
> Un reste de forêt demeure dans la mer,
> Ou la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

La Fontaine aime les plaisirs, comme les accords, simples et naturels. Les notes douces et moyennes du théorbe, de la viole, de la flûte ou du hautbois lui semblent bien préférables à ce branle-bas musical où l'on court risque d'être étourdi par les tambours et les trompettes :

> La voix veut le théorbe et non pas la trompette,
> Et la viole, propre aux plus tendres amours,
> N'a jamais jusqu'ici pu se joindre aux tambours.
> . . . . . .
> Ce n'est plus la saison de Raymond ni d'Hilaire;
> Il faut vingt clavecins, cent violons pour plaire;
> On ne va plus chercher au fond de quelque bois
> Des amoureux bergers la flûte et le hautbois.

Pour lui, un seul clavecin touché par une main habile et charmante, comme celle de Mlle Certain, vaut mieux que tout le vacarme d'*Isis*, cet opéra si vanté. Qu'eût dit La Fontaine s'il eût vécu de nos jours et entendu ces tempêtes de sons et d'instruments déchaînés par le génie puissant et tumultueux d'un Meyerbeer ou d'un Verdi? Tout au plus Mozart l'eût-il fléchi et charmé aux accords de sa *Flûte enchantée*.

La Bruyère a traité, lui aussi, cette question de l'opéra et semble hésiter dans son jugement. « L'on voit bien, dit-il, que l'opéra est l'ébauche d'un grand spectacle : il en donne l'idée. » Puis il ajoute : « Je ne sais pas comment l'opéra, avec une musique si parfaite et une dépense toute royale, a réussi à m'ennuyer. » Ce qui manque, selon lui, c'est l'action, l'intérêt. « L'opéra, jusqu'à ce jour, n'est pas un poëme, ce sont des vers..., c'est un concert. »

Au chapitre des *Jugements*, parlant de Quinault, il l'appelle le *phénix de la poésie chantante*, qui a vu sa gloire mourir et renaître dans un même jour. « Celui qui penserait, dit-il, que Quinault, en un certain genre, est un mauvais poëte, parlerait presque aussi mal que s'il avait dit, il y a quelque temps : il est bon poëte. » On voit par là que cette gloire était déjà très-débattue et très-contestée aux yeux des contemporains.

Furetière dépouille Quinault au profit de Lulli : « Il a fait des opéras fort agréables quand on les met en musique, de même que le drognet est éclatant quand il est couvert de broderies. » N'oublions pas que Furetière était l'ami de Boileau, et l'on sera moins étonné de retrouver la même opinion dans ces vers si connus et si injustes sur

> ... Tous ces lieux communs de morale lubrique,
> Que Lulli rechauffa des feux de sa musique.

(1) *Histoire de l'Académie de musique.*

Voltaire se fâche et crie : « C'est, au contraire, Quinault qui réchauffait Lulli ! »

Boileau attaque l'opéra, au point de vue littéraire, comme une œuvre fausse et bâtarde, et, au point de vue moral, comme une œuvre dangereuse. Il l'associe aux malédictions chagrines de sa dernière satire contre les femmes :

> Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra,
> De quel air penses-tu que ta Sainte verra
> D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
> Ces danses, ces héros à voix luxurieuse ;
> Entendre ces discours sur l'amour seul roulants,
> Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands,
> Saura d'eux qu'à l'amour, comme au seul Dieu suprême,
> On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même.

Quand plus tard il s'est réconcilié avec Quinault, il garde encore une partie de ses préventions et s'exprime ainsi dans ses *Réflexions critiques* : « Quinault avait beaucoup d'esprit et un talent tout particulier pour faire des vers bons à être mis en chant ; mais ces vers n'étaient pas d'une grande force ni d'une grande élévation. C'était leur faiblesse même qui les rendait d'autant plus propres pour le musicien, auquel ils doivent leur principale gloire. » Voltaire, de son côté, renvoie, cette fois encore, la balle à Boileau : « Il manquait à Boileau d'avoir sacrifié aux Grâces : il chercha en vain toute sa vie à humilier un homme qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un poëte, c'est qu'on retienne ses vers. On sait par cœur des scènes entières de Quinault : c'est un avantage qu'aucun opéra d'Italie ne pourrait obtenir. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poëme comme *Armide* ou comme *Atys*, avec quelle idolâtrie il serait reçu ! Mais Quinault était moderne » (1).

La Harpe s'efforce de tenir la balance égale entre les deux extrêmes. Quinault, à ses yeux, n'est pas du nombre de ces écrivains qui ont ajouté à la richesse et à l'énergie de la langue ; il est de ceux qui ont le mieux fait voir combien on pouvait la rendre souple et flexible. Enfin ses opéras lui semblent répandre autour d'eux un parfum analogue à cette odeur d'ambroisie qui s'exhale de la chevelure de Vénus dans Virgile :

> Ambrosiæque comæ divinum vertice odorem
> Spiravere.

C'est bien quelque chose, après tout, de pouvoir dire au poëte, comme La Fontaine aux beaux orangers de Versailles :

> Vos fleurs ont embaumé tout l'air que l'on respire,

même quand ces fleurs sont venues en serre.

Une pièce inédite d'André Chénier, récemment publiée (2), est venue s'ajouter aux sévérités de Boileau et protester contre l'engouement de Voltaire pour ce poëte heureux, si gâté du roi, des femmes, du public et de la postérité :

> La couronne toujours ne fait pas la victoire.
> Que Voltaire partout, à l'encens immortel
> Aille de son Quinault recommander l'autel ;
> A juger des bons vers les oreilles bien nées,
> De ces hymnes pompeux justement étonnées,
> Ne trouvent, quoi qu'ait dit un si grand défenseur,
> Dans cet amas d'écrits humbles, nus, sans couleur,
> Se traînant sur leur molle et rampante harmonie,
> Rien qu'un rimeur glacé sans verve et sans génie,
> Que trente vers charmants, dans un recueil épars,
> N'auraient point dû si fort grandir à nos regards.

On comprend qu'André Chénier, avec son goût exquis de l'art sobre, pur et discret, avec son amour de la ciselure littéraire et du fini dans l'expression, n'ait vu en Quinault qu'un représentant du genre facile et négligé, un *impresario* hâtif plutôt qu'un véritable écrivain.

Il faut avouer que l'auteur d'*Armide* a joui de son vivant, et même après sa mort, d'une fortune supérieure à son talent, si on le compare aux grands écrivains qui l'entourent. Mais on ne saurait non plus lui refuser sa place et sa part dans les splendeurs et les enchantements du XVIIe siècle. Voltaire va trop loin sans doute en le plaçant à côté de Corneille, de Molière et de Racine. Les vrais ancêtres de Quinault sont Desportes et Bertaut, nos *pétrarquisants* français, tous deux auteurs de mascarades et de ballets. L'un, dans l'*Hymne à la nuit* :

> O nuit, jalouse nuit !

repris plus tard par Quinault dans son *Roland* ; l'autre, dans la charmante chanson de *Rosette* :

> Rosette, pour un peu d'absence,
> Votre cœur vous avez changé ;

nous offrent de vrais motifs d'opéra. Joignez-y toute l'école italienne, qui part de l'*Amante* du Tasse et du *Pastor fido* de Guarini, puis se prolonge à travers les fadeurs galantes, voluptueuses et sensuelles du cavalier Marin. Quinault, esprit positif et pratique dans sa conduite, excelle à distiller dans ses vers cette subtile quintessence de l'*Elisire d'Amore*. De là s'épanche tout un courant de poésie imagée, brillantée, étincelante de paillettes et de clinquant, plus riche de sons et de couleurs, de soupirs et de molles tendresses que d'idées fortes ou de sentiments vrais, parlant aux sens et à l'imagination plus qu'à la raison, faite pour s'associer aux mélodies vagues et ondoyantes de la musique. Aussi Quinault a-t-il trouvé le style et le mètre le mieux appropriés à l'opéra.

Cette perfection relative, il ne l'a pas atteinte du premier coup. Il s'avance, d'abord en tâtonnant, sur les pas des Italiens. Son premier essai commun avec Lulli fut une pastorale intitulée : *Fêtes de l'Amour et de Bacchus* (1672). Bacchus et l'Amour sont restés les deux divinités favorites de l'opéra et occupent encore aujourd'hui une place d'honneur dans les peintures du foyer. Cette première œuvre, assez médiocre, offrait un mélange de fadeur et de bouffonnerie. Suivant l'exemple des Italiens, Quinault avait d'abord uni le sérieux et le comique, malgré la distinction des genres proclamée partout ailleurs. Peu à peu, cédant au goût du temps, il rentra dans la règle la plus conforme au titre de *tragédie lyrique*, que conservèrent longtemps les opéras. Dans *Alceste*, son premier grand succès en ce genre, Strabon et Lycas sont encore des personnages comiques. Quinault pouvait invoquer l'exemple du poëte grec, qui, même dans une tragédie sérieuse et légendaire, n'avait pas craint de mêler les deux éléments du rire et du pathétique. Mais il avait fait subir à la pièce comme aux personnages d'Euripide une complète transformation.

(1) *Siècle de Louis XIV.*

(2) *Œuvres poétiques* d'André de Chénier, publiés par M. Gabriel de Chénier. — A. Lemerre, éditeur.

Vous vous rappelez, messieurs, cet admirable type de l'époux et de la mère sous les traits d'Alceste; cet Hercule buveur, héroïque et généreux, qui tout à coup, revenu de l'ivresse, s'impose l'obligation de lutter contre la Mort en personne pour sauver la femme de son hôte Admète. Tout ici a bien changé. Alceste est une coquette comme Astrée, qui supplie Alcide de ne point s'éloigner si vite : Alcide est un Céladon qui conjure Alceste de ne point le retenir, tant il craint le pouvoir de ses beaux yeux :

Gardez-vous bien de m'arrêter ;
Laissez, laissez-moi fuir un charme qui m'enchante ;
Non, toute ma vertu n'est pas assez puissante
Pour répondre d'y résister.

Voltaire ne connaît rien de plus sublime que le chœur des suivants de Pluton dansant, volant et chantant.

Tout mortel doit ici paraître :
On ne peut naître
Que pour mourir.
De cent maux le trépas délivre :
Qui cherche à vivre
Cherche à souffrir.

Peut-on dire que ces vers soient vraiment sublimes? C'est aller trop loin. Sans doute il y a là un beau thème musical; le contraste de ces chants lugubres avec le cœur joyeux des bergers est d'un heureux et dramatique effet. Mais dans une pièce où l'amour conjugal remporte un si éclatant triomphe, on est étonné d'entendre cette vieille calomnie contre le mariage :

L'hymen détruit la tendresse,
Il rend l'amour sans attraits ;
Voulez-vous aimer sans cesse,
Amants, n'épousez jamais.

Si Mme Quinault était là pour entendre ces étranges maximes, elle devait douter un peu de l'innocence de l'opéra, qui faisait ainsi parler le plus tendre et le plus régulier des époux. Les nécessités du genre et du temps justifiaient sans doute ces lieux communs de morale lubrique dénoncés par Boileau et qui reviennent à chaque instant, comme cet autre de l'opéra d'*Atys* :

Il faut souvent pour devenir heureux
Qu'il en coûte un peu d'innocence.

Le merveilleux étant le fond et le principe même de l'opéra, c'est dans l'immense et antique répertoire des *Métamorphoses d'Ovide* que l'auteur ira puiser ses sujets : c'est de là qu'il tire successivement *Atys*, *Isis*, *Proserpine*, *Persée*, *Phaëton*. La mise en action n'était pas toujours facile, il est vrai. La métamorphose d'Atys en pin pouvait s'opérer encore par un de ces coups de théâtre devenus bien vite familiers aux machinistes. Les aventures d'Io, changée en vache et poursuivie par un taon, étaient plus difficiles à rendre; aussi l'auteur s'en est-il abstenu. Il s'est contenté de nous peindre les longues promenades d'Io à travers le monde. Nous avons là un opéra géographique, où les descriptions et les décors tiennent une grande place.

Le premier tableau représente d'agréables prairies, à travers lesquelles serpente le fleuve Inachus.

Le deuxième, Io transportée dans les nuages, où elle rencontre Jupiter.

Le troisième, une solitude habitée par Argus.

Le quatrième, une vue de la Scythie avec ses neiges, ses frimas et ses populations grelotantes, qui chantent pour s'échauffer sans y réussir :

L'hiver qui nous tourmente
S'obstine à nous geler ;
Nous ne saurions parler
Que d'une voix tremblante.

Tout près de là, les forges des Chalybes battant le fer en cadence.

Au cinquième acte, les rivages du Nil où aborde Io, mourante, épuisée, implorant le secours de Jupiter, qui l'élève au rang des dieux sous le nom d'Isis.

Ce vieux fonds mythologique, exploité et rebattu depuis si longtemps, finit par s'user comme tout le reste. Quinault, toujours entreprenant et fécond en ressources, a recours alors au merveilleux moderne, au monde de la chevalerie, des fées et des sorciers. L'Arioste, le Tasse et les Espagnols vont remplacer Ovide : il leur emprunte ses trois derniers opéras, *Amadis*, *Roland*, *Armide*. Il s'abstient de sujets historiques, l'opéra étant à ses yeux le pays des enchantements et des fictions. La Harpe l'en félicite. Sans doute le sérieux, la dignité, la gravité de l'histoire conviennent moins que la fable à ce genre de représentation plein de prestiges et de surprises où La Bruyère lui-même regarde l'emploi des machines comme naturel et nécessaire. Cependant *les Huguenots*, *Guillaume Tell*, *Charles VI* et *le Prophète* ont prouvé depuis que les époques et les personnages historiques n'étaient pas interdits non plus à l'opéra.

S'il est une chose que nous puissions demander ici au poète obligé de compter avec le musicien, ce n'est ni une action fortement nouée, ni une étude de caractères approfondie et creusée, mais à travers des négligences, des longueurs et des redites inévitables, sur un canevas mobile et flottant, des élans et des éclats de passion, des cris de joie, de colère ou de douleur, des peintures vives et pittoresques, un style à la fois coloré et harmonieux, où se reflètent la pompe des décors et les accents de la musique, style à part, dont Quinault a eu le secret mieux que personne. Écoutez ces plaintes d'un amant trahi dans l'opéra d'*Isis* :

Ce fut dans ce vallon où par maille de détours
Inachus prend plaisir à prolonger son cours,
Ce fut sur son charmant rivage
Que si fidèle voyage
Me promit de m'aimer toujours.
Le zéphyr fut témoin, l'onde fut attentive,
Quand la nymphe jura de ne changer jamais ;
Mais le zéphyr léger et l'onde fugitive
Ont bientôt emporté les serments que de traits.

C'est par l'opéra surtout que la nature extérieure se trouve associée aux émotions de l'âme dans notre poésie. Il y a là du moins une porte ouverte et une source nouvelle de sentiments trop négligée au XVIe siècle.

La grâce et la tendresse sont les traits saillants et ordinaires du style de Quinault. Aimable et gentil babil, qui rappelle le ramage des oiseaux sous la feuillée : refrains gracieux, dont le retour nous charme et nous berce, comme ce chant des bergers de Roland :

Quand on vient en ce bocage,
Peut-on s'empêcher d'aimer ?
Que l'amour sous cet ombrage
Sait bientôt nous désarmer !

Sans effort il nous engage
Dans les nœuds qu'il sait former.
Quand on vient dans ce bocage,
Peut-on s'empêcher d'aimer ?

Au sein de cette douce mélodie énervante et voluptueuse on est tenté de s'endormir comme Roland. D'ailleurs les contrastes ne manquent pas non plus. Au doux, au tendre, au gracieux, viennent s'ajouter parfois les notes graves, les couleurs sombres du grandiose, du sublime. Tel est ce couplet de Proserpine que Voltaire ne craint pas d'opposer aux plus belles odes de Pindare, qu'il avait peu lues :

Ces superbes géants armés contre les dieux
Ne nous donnent plus d'épouvante :
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.
Nous avons vu tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brûlante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage mourante :
Jupiter est victorieux,
Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.

Le cliquetis sonore des épithètes tombant en rime à la fin des vers ajoute ici à l'harmonie, loin d'être une cause de faiblesse, comme il arrive le plus souvent. Tel est encore ce monologue de Méduse où le peintre lutte avec le musicien :

Je porte l'épouvante et la mort en tous lieux ;
Tout se change en rocher à mon aspect horrible
Les traits que Jupiter lance du haut des cieux
N'ont rien de si terrible
Qu'un regard de mes yeux.

Comme Racine, Quinault eut la bonne fortune de terminer sa carrière dramatique par son œuvre la plus parfaite, *Armide*. Il a trouvé là non plus seulement l'harmonie, la grâce, la variété du rhythme des couleurs et des tons, ce style diapré et brillant que nous avons déjà signalé, mais des éclats de passion admirables. Qui ne connaît encore, même aujourd'hui, ces beaux vers d'Armide que tout le monde chantait au XVIIe et au XVIIIe siècle ? Armide a rencontré Renaud endormi et se prépare à le frapper comme son ennemi :

Enfin il est en ma puissance
Ce fatal ennemi, ce superbe vainqueur ;
Le charme du sommeil le livre à ma vengeance ;
Je vais percer son invincible cœur.
. . . . . .
Quel trouble me saisit ! Qui me fait hésiter ?
Qu'est-ce qu'en sa faveur la pitié me veut dire ?
Frappons. — Ciel ! qui peut m'arrêter ?
Achevons. — Je frémis ! — Vengeons-nous. — Je soupire.

Ces coupes, ces suspensions, ces brisures soudaines du vers sont déjà une partie de la musique.

Plus tard, quand Renaud se prépare à la quitter, Armide fait entendre des adieux menaçants qui rappellent, sans les égaler il est vrai, les beaux vers de Virgile, les dernières paroles de Didon à Énée :

Ingrat ! sans toi je ne puis vivre ;
Mais après mon trépas, ne crois pas éviter
Mon ombre obstinée à te suivre.
Tu la verras s'armer contre ton cœur sans foi,
Tu la trouveras inflexible
Comme tu l'as été pour moi ;
Et sa fureur, s'il est possible,
Égalera l'amour dont j'ai brûlé pour toi.

Sans doute, je préfère encore les paroles de Didon :

. . . . . Sequar atris ignibus absens,
Et cum frigida mors anima seduxerit artus,
Omnibus umbra locis adero : dabis, improbe, pœnas.

Mais n'est-ce pas beaucoup déjà de les avoir fait revivre ainsi? Hermione et Phèdre nous feront entendre des cris encore plus déchirants et plus terribles; Armide n'en tient pas moins sa place auprès d'Ariane, entre ces illustres victimes de l'amour dont e nom ne s'oubliera plus à travers les siècles.

Quinault a été, lui aussi, un de ces grands enchanteurs qui émeuvent, séduisent et passionnent : c'est assez pour faire vivre sa mémoire. Trop rabaissé par Boileau, trop exalté par Voltaire, il tient le second rang dans un siècle où le premier appartient à des génies tels que Corneille, Molière, Racine et La Fontaine. Créateur d'un genre nouveau, il en a fait son domaine, sa province ; il a donné à l'opéra la forme littéraire la plus parfaite qu'il ait jamais atteinte, alors que le génie musical de l'avenir sommeillait encore. Les successeurs de Lulli l'ont effacé et fait oublier depuis longtemps : les héritiers de Quinault n'ont pu se vanter d'avoir fait mieux que lui.

C. LENIENT.

SCULPTEURS ANGLAIS CONTEMPORAINS

John Gibson

Dans le temps où Thorwaldsen et Canova, après avoir rouvert la tradition un moment obscurcie de l'art grec, remplissaient Rome de leur puissant talent, un jeune homme arrivait des régions brumeuses de l'Angleterre pour venir s'asseoir à côté d'eux au banquet de la gloire et de la renommée. C'était un enfant du pays de Galles, le fils d'un jardinier du village de Conway, qui, poussé par une inspiration irrésistible, s'arrachait à sa patrie, à sa famille, à ses protecteurs et à ses amis, pour venir chercher seul, en Italie, l'idéal de la beauté classique dont son esprit était obsédé. Canova, Thorwaldsen, Gibson, ces trois noms associés dans l'histoire de l'art le sont aussi dans les annales de Rome moderne. Les trois maîtres sont entrés dans les murs de la ville éternelle à un quart de siècle de distance; mais ils s'y sont rencontrés, le premier arrivé faisant accueil aux survenants et formant avec eux une société à laquelle le sentiment d'une confraternité affectueuse n'avait pas moins de part que l'accord des idées en matière d'esthétique et d'art. Nous avons raconté, à cette même place, les traits

principaux de la vie du Danois Thorwaldsen (1); le souvenir de Gibson est lié au sien de toutes les manières : d'abord, parce que John Gibson a été l'élève et l'ami de Thorwaldsen; ensuite, parce que leurs carrières, les circonstances qui ont présidé à leur éducation, leur origine et jusqu'à la manière dont les a frappés la mort, tout a, chez ces deux hommes, une parité singulière. Et, comme pour rendre le rapprochement plus agréable, on voit en eux le développement, dans un milieu semblable, de deux natures très-différentes.

Par une bonne fortune très-commune pour les hommes de lettres, mais très-rare pour les artistes, nous possédons une autobiographie complète de Gibson. Rien de plus naturel que de voir des littérateurs, des poëtes, des gens accoutumés à se traduire par la parole, écrire l'histoire de leur vie; mais rien de plus contraire aux habitudes intellectuelles d'un artiste dont le mode d'expresion ordinaire est l'harmonie des sons ou des formes, que de se raconter soi-même dans une autre langue. Ce qui rendait le fait plus invraisemblable encore de la part de Gibson, c'était l'extrême simplicité, l'entier oubli de lui-même qui dominaient dans son caractère. Gibson le contemplatif, dont l'esprit toujours en quête de l'idéal plastique ne se tournait jamais sur les réalités de la vie, Gibson le distrait, qui n'avait jamais su dans quelle maison il devait aller dîner, prenant la plume pour raconter son histoire, c'est là un phénomène qui a besoin d'être expliqué.

Lady Eastlake qui a édité l'autobiographie de Gibson et y a joint les souvenirs qu'elle avait recueillis dans une longue amitié avec l'honnête sculpteur, nous a donné cette explication en la prenant dans la bonté et dans la simplicité même de son âme. C'est à l'affectueuse admiration de mistress Sandbach et à la docilité de Gibson envers elle, que nous devons ce récit plein de candeur et de naturel qui nous fait vivre avec lui aussi véritablement que si nous avions partagé sa vie.

Mistress Sandbach, de Liverpool, était la petite-fille de son premier protecteur, sa compatriote et, sous tous les rapports, esprit, beauté, talent, la femme qu'il eût aimée si l'artiste eût été capable d'aimer autre chose que son art. Elle le pria avec instance d'écrire ses mémoires, jugeant bien que l'ouvrage ferait aimer l'auteur en le faisant mieux connaître et contribuerait en même temps à donner au public une plus complète intelligence de son talent. Il s'en défendit pendant dix ans : « Je n'ai rien fait, disait-il, qui puisse m'autoriser à occuper le public de ma personne »; mais un jour qu'il était chez Mme Sandbach à la campagne, elle prit elle-même la plume et le força de lui dicter le commencement de ses mémoires. C'était en 1851. A peine avait-elle fini sa tâche, qu'elle ressentit les premières atteintes d'un mal grave. Son état empira rapidement et, en 1852, après une année de souffrances épouvantables, la bonne et charmante amie de Gibson, celle qui avait été à la fois sa protectrice, sa muse et sa sœur, mourut en lui recommandant de continuer son autobiographie. Sa conscience et son respect pour une telle mémoire lui firent une loi d'obéir.

(1) Voyez la *Revue politique et littéraire* du 2 octobre 1875.

I

John Gibson n'eut point en ouvrant les yeux, comme l'avait eu Thorwaldsen, le spectacle attristant de l'ivrognerie et de la grossièreté d'un père. La pieuse et simple famille de paysans gallois dont il était sorti offrait le modèle de la *homely life* anglaise, telle qu'on peut la pratiquer dans les pauvres foyers de la plus pauvre province d'Angleterre. La mère, femme forte et décidée, élevait laborieurement ses nombreux enfants. Le père cultivait ses légumes et les portait au marché de la ville voisine. Quand il rentrait le soir, sa femme lui disait en secret les fautes enfantines commises dans la journée, et à l'heure de la prière il en faisait une récapitulation sévère sur le ton le plus propre à impressionner de jeunes esprits. Les paysans du pays de Galles fournissaient le contingent le plus considérable à l'émigration anglaise, parce qu'ils sont à la fois pauvres et courageux. Ce sont eux surtout qui s'entassent par miliers sur ces grands navires que l'impitoyable avidité des armateurs livre, avariés, aux hasards de la mer, avec leurs chargements humains. Le père Gibson conduisit un jour toute sa famille à Liverpool pour émigrer, comme ses concitoyens, en Amérique; mais mistress Gibson n'eut pas plutôt vu l'Océan, qu'elle déclara que ses enfants ne seraient point exposés à ses dangers, et qu'il fallait que son mari et elle trouvassent du travail à Liverpool. C'était en 1799; le petit John, qui avait alors neuf ans, fut envoyé à l'école des pauvres, et Liverpool devint sa patrie.

« La chose qui attira le plus mon attention en arrivant dans une grande ville, dit Gibson, ce furent les belles gravures étalées aux vitrines des marchands d'estampes, et je me détournais tous les jours de ma route en allant à l'école pour les regarder avec admiration. Je commençai bientôt à les copier de mémoire, car je n'aurais osé le faire dans la rue. Voici comment je m'y prenais : je me fixais sur une figure, et, quand je l'avais bien imprimée dans mon esprit, je courais la dessiner chez mes parents; puis, je revenais, me fixais sur une autre, et ainsi de suite. Ceci a beaucoup contribué à me donner la mémoire des formes. Tout mouvement, toute attitude qui a une fois frappé ma vue, reste devant mes yeux d'une façon si distincte que je puis les reproduire un mois après.

» Mon père et ma mère me donnèrent les premières feuilles de papier dont j'eus besoin; puis, je vendis mes dessins à des camarades d'école pour d'autres feuilles de papier blanc, pour des crayons et des couleurs. Un jour, un d'entre eux ayant reçu de son père un beau livre de prières accompagné d'une belle pièce de douze sous pour prix de sa bonne conduite, il m'offrit les douze sous si je voulais lui faire une image coloriée pour décorer son livre. Je lui fis une copie réduite de la gravure d'après David qui représente le passage des Alpes par Napoléon. Mon patron trouva le sujet bien choisi pour servir de frontispice à un livre de prière, et je reçus la plus grosse somme que j'eusse encore obtenue pour un ouvrage d'art. »

Ainsi mis en fonds par la munificence de son camarade, John faisait de fréquentes visites à la boutique du papetier voisin. Un jour, ce brave homme qui s'appelait M. Tournemain, lui témoigna de l'intérêt et lui offrit de lui montrer quelques vues. Il l'encouragea, lui prêta des modèles, lui donna

quelques conseils, car il était un peu artiste lui-même. Le nom de M. Tourmeau est resté associé par la reconnaissance de Gibson à la gloire du plus exquis des sculpteurs anglais.

Quand l'enfant eut atteint l'âge de quatorze ans, on le mit en apprentissage, et, comme par une espèce de compromis entre sa vocation pour les arts plastiques et les nécessités de sa condition servile, on le plaça chez un maître tourneur. Il fut enchanté d'abord de façonner le bois; mais bientôt, obéissant déjà à ce besoin de monter l'échelle de l'art qui lui a inspiré plus tard la devise de sa vie : *Plus haut, plus haut encore!* il persuada à son maître de l'employer à la sculpture ornementale des meubles. Un an après, il fit la connaissance d'un ouvrier qui le conduisit dans les ateliers de MM. Francis, grands marbriers de Liverpool.

« Aucun mot ne peut rendre, dit Gibson, l'impression que je ressentis à la vue des ouvrages et des modèles dont ces ateliers étaient remplis. Je me procurai de l'argile et me mis à modeler. Je pris mon métier de sculpteur sur bois en aversion, et je devins profondément triste de me trouver lié par un contrat d'apprentissage. Dans les heures de loisir que me donnait mon maître, je m'essayai pour la première fois sur le marbre par une copie d'une petite tête de Mercure, et ayant reçu pour ce travail un mot de louange de M. Francis, je tâchai d'obtenir qu'il rachetât du tourneur mon contrat d'apprentissage, lui promettant de m'employer à son service. Mais quoique M. Francis lui offrît quinze cents francs d'indemnité pour les cinq ans de mon engagement encore à faire, celui-ci refusa absolument de me laisser partir, disant que j'étais le meilleur et le plus laborieux de ses ouvriers. Voyant cela, je résolus de m'émanciper moi-même. Je cessai de travailler. Je fus battu, gronde, menacé de la prison; on m'appela ingrat, coquin, rien ne m'ébranla. J'étais décidé! Je serais statuaire, je ne serais pas tourneur! Mon maître perdit patience : — Je suis prêt à aller en prison, lui dis-je, et à y rester tout le temps de mon apprentissage. — Comme il vit bien que je ne céderais pas, ce fut lui qui céda, et il accepta les quinze cents francs que M. Francis lui proposait pour ma libération. »

Certes, si jamais homme fit sa carrière lui-même, cet homme est John Gibson. Depuis ses premiers crayons, ses premiers modèles jusqu'à sa première admission dans un atelier de sculpture, il a tout conquis par son travail, par son courage, par sa résolution. Nous verrons ce plan de la destinée se marquer davantage à mesure qu'il avancera dans la carrière, et qu'il devra se tracer sa voie en dépit des contradictions des hommes, choisir et former son style malgré l'opposition des critiques. La nature l'avait doué pour le rôle auquel il était réservé. Calme, doux, pacifique, d'un caractère complaisant et flexible dans tous les rapports de la vie, il devenait dur comme ses marbres et tranchant comme son ciseau, quand la dignité de l'art et ses convictions artistiques étaient mis en cause. Le plus facile de tous les hommes en toute autre matière, il n'a jamais cédé dans une question d'esthétique à d'autres qu'à ceux qui étaient ses égaux et qu'il considérait modestement comme ses supérieurs dans l'art. Dès ses premiers pas dans la vie, nous avons un échantillon, chez le doux et timide apprenti, de cette espèce particulière d'inflexibilité qu'il montra plus tard dans toutes les occasions où il s'agissait pour lui de poursuivre et de proclamer son idéal.

Le voilà donc chez un sculpteur sur marbre et « vraiment heureux », nous dit-il dans ses mémoires. Il y travaillait depuis quelques mois quand, un jour, un homme de grande taille, avec des cheveux blancs, un nez aquilin, des sourcils épais, un air distingué et bienveillant, entra dans l'atelier. C'était William Roscoe, l'écrivain, le banquier, le libéral, l'ami de la France et de la Révolution française, l'abolitionniste, le protecteur des arts, le fondateur de l'École de peinture et de sculpture de Liverpool, le grand-père du poëte Roscoe, l'homme doué de toutes les manières, dont les revers, la ruine, la faillite même n'ont pas entamé la considération. Il venait commander une cheminée artistique pour sa bibliothèque d'Allerton, et en apportait le sujet. C'était une gravure représentant Alexandre donnant l'ordre d'enfermer l'*Iliade* d'Homère dans le coffre précieux enlevé à Darius. On lui présenta Gibson comme étant l'ouvrier le plus capable de bien exécuter le travail. La gravure, d'après Raphaël, était belle; le bas-relief fait en terre cuite par l'apprenti donna toute satisfaction, et on peut le voir aujourd'hui à l'Institut de Liverpool, où il est conservé entre un portrait de l'artiste et une image de son Mécène.

A partir de ce jour, Gibson avait un guide, un protecteur, presque un ami. M. Roscoe l'invita à sa maison de campagne d'Allerton; il lui ouvrit ses portefeuilles remplis de gravures des vieux maîtres et de dessins originaux d'un grand prix. Il lui permit de les copier, et, comme c'était un homme d'un goût sûr, il lui donna d'utiles conseils. « Je ne fis plus rien, dit Gibson, sans le consulter; je lui portais toutes mes compositions et j'observais sur quelles règles il les jugeait. La première chose qu'il considérait dans un dessin, c'était si l'idée était exprimée clairement et simplement, si les attitudes et les mouvements étaient justes et naturels. Il avait aussi un grand discernement dans le choix des sujets. Avec lui, je vivais dans la familiarité de Michel-Ange et de Raphaël. Il m'engagea à faire, comme le premier de ces maîtres, une étude sérieuse de l'anatomie. Le docteur Vose voulut bien m'admettre gratuitement dans son école, et, grâce à mon assiduité dans la salle de dissection, je pus bientôt découvrir les moindres fautes anatomiques dans une œuvre d'art. »

Le jeune Gibson devait à la sévère éducation morale qu'il avait reçue de son père une grande décence extérieure de manières; il avait, de plus, un maintien calme et digne, un beau visage, et M. Roscoe ne craignit pas de présenter l'artisan, avant qu'il fût devenu un artiste, dans les meilleures familles de Liverpool. A vingt ans, il était déjà complétement sorti de la classe où il était né. La famille du général Aguilar l'avait, pour ainsi dire, adopté, et les deux filles du général s'étaient chargées de lui donner cette dernière façon que la société des femmes du monde peut seule donner à un jeune homme. L'une d'elles, mistress Robinson, qui avait le goût des lettres, s'en occupait d'une façon particulière, le conduisant elle-même aux cours publics et lui faisant lire les grandes œuvres d'imagination, surtout les grands poëtes.

Par un soin délicat de sa dignité, égal au soin qu'ils avaient de ses progrès, ces intelligents amis ne lui firent jamais d'autres dons que ceux de leurs exemples et de leurs conseils. Il vivait, comme un bon ouvrier, du travail de ses mains et recevait seulement parfois des gratifications pour ses ouvrages. Un jour, sir John Gladstone, père du ministre, fut si content d'une cheminée sculptée que lui avait fournie MM. Francis, qu'il donna dix guinées pour Gibson, qui l'avait exécutée. Le moment arriva enfin où le jeune artiste, ayant

achevé les années de son contrat d'apprentissage, put travailler pour lui-même. Il modela une *Psyché* de grandeur naturelle qu'il présenta à l'exposition de Liverpool, où elle fut grandement admirée. Quand John Kemble vint dans cette ville, la famille Aguilar le pria de poser devant Gibson : la popularité du grand acteur aidant au succès de l'ouvrage, le buste fut vendu en nombreux *réplicas*, et la renommée de l'artiste dramatique porta sur ses ailes la renommée naissante du sculpteur.

II

Cependant, du jour où il avait été initié à l'histoire de l'art par les collections de M. Roscoe, Gibson ne pensait plus qu'à Rome, et le désir d'aller contempler les œuvres grecques hantait ses jours et ses nuits. « Ma mère, dit-il à la brave paysanne galloise qui lui avait donné le jour (elle se flattait d'interpréter les songes), j'ai rêvé cette nuit que je me promenais dans une méditation solitaire, quand un grand aigle fondit sur moi et m'enleva dans les airs. Il s'élevait, s'élevait toujours, m'emportant par dessus les villes et les rivières, jusqu'à ce que je ne visse plus rien que les nuages et les étoiles. J'étais saisi de crainte et en même temps de plaisir; ensuite l'aigle descendit et me déposa au milieu d'une grande ville, et je me dis à moi-même dans mon songe : Ceci est Rome. — Jack, répondit la bonne femme après une méditation profonde, aussi sûr que vous êtes là devant moi, votre sort vous conduira à Rome en dépit de tous les obstacles. »

Encouragé par son superstitieux espoir, Gibson se mit à travailler avec une ardeur nouvelle. Il osa envoyer un bas-relief à l'Académie royale de Londres. Flaxman, qui était professeur de sculpture à cette Académie, ne vit pas plutôt l'ouvrage que, sans s'informer du nom de l'auteur, il lui fit donner une des premières places. Dans le même temps, Gibson apprit que son protecteur William Roscoe, qui au milieu de ses désastres personnels (car sa maison venait de faillir) continuait à veiller sur lui, avait pris des mesures, avec ses amis, pour lui faciliter les moyens d'aller étudier à Londres. Ce n'était pas là l'ambition de Gibson. Cependant il partit en 1817, muni d'une petite somme d'argent et de lettres de recommandation pour lord Brougham et pour un M. Christie, que sa profession de commissaire priseur pour la vente des objets d'art mettait en rapport avec tous les artistes, et dont un goût exquis, des connaissances critiques étendues faisaient une autorité respectable. M. Christie présenta le jeune sculpteur aux Mécènes de Londres, et l'un d'eux lui fit une commande, « la plus douce, dit-il, que j'aie reçue de ma vie, car il s'agissait d'un buste de M. Roscoe, mon bienfaiteur. Je ne pus m'empêcher d'en faire deux, ajoute-t-il, l'un pour M. Watson Taylor, qui me l'avait commandé, et l'autre pour moi-même. C'est ce même buste dont dix ans plus tard j'ai fait présent à l'Institut royal de Liverpool, comme un tribut de ma double gratitude. »

Gibson ne tarda pas à connaître tous les meilleurs sculpteurs de Londres, et il reçut des leçons de sir Francis Chantrey; mais ce milieu n'était point adapté à son génie, et il commençait à s'y attrister comme il s'était attristé dix ans auparavant dans l'atelier du tourneur. *Plus haut, plus haut encore!* était l'aiguillon qui le poursuivait sans cesse. Son idéal unique était la Grèce et l'Italie. Il en parlait timidement à ses maîtres, mais rencontrait chez eux une opposition déclarée. Chantrey surtout prétendait qu'un artiste pouvait trouver en Angleterre toutes les ressources nécessaires et que la seule ardeur du changement le poussait aux voyages. M. Watson Taylor lui promettait de l'avancer dans le monde et de lui procurer du travail lucratif. C'est alors que Gibson retrouva cette résolution énergique qui l'avait tant servi au début de sa carrière. « Il me restait cent cinquante livres, dit-il, de l'argent que mes amis de Liverpool m'avaient donné pour venir à Londres. Cette somme pouvait suffire à mon voyage, et pour longtemps encore à mes besoins; mais eussé-je dû aller à pied, je serais parti de même. J'arrivai à Paris au mois de septembre 1817. Là, je trouvai par hasard un *vetturino* romain qui s'en retournait avec un jeune gentilhomme écossais. Je partageai la dépense et la voiture. Une autre *vettura*, occupée par Mme Pasta, avec sa mère et son mari, fit route avec nous jusqu'à Milan, et la dame charma notre voyage par de fréquents éclats de sa belle voix. Soit qu'elle grondât son mari, ce qu'elle faisait avec une verve italienne, soit qu'elle jetât aux échos quelques phrases d'opéras quand elle mettait pied à terre pour se promener sur la route, les notes magnifiques des deux octaves et demie que renfermait sa poitrine, sa beauté juive, sa gaieté, ses dix-huit ans, formaient un ensemble enchanteur. Après un mois de voyage, le 20 octobre, j'entrai dans Rome, et mon rêve était accompli! »

Cette seconde entrée de Gibson dans la carrière mérite d'être racontée par lui-même; car la dignité personnelle des artistes ajoute à la valeur de leur art, et cette dignité simple se montre dans le récit où Gibson nous introduit auprès de Canova.

« J'avais des lettres de recommadation pour l'abbé Hamilton, et celui-ci m'offrit de me conduire chez Canova. Quand l'heure fixée pour cette visite approcha, je me sentis ému jusqu'au fond de l'âme. Nous traversâmes de vastes salles remplies d'élèves, et je me trouvai en présence du grand homme. Il prit les dessins que j'avais apportés et les examina avec une grande attention. Puis, sans observation, il me dit : « Revenez dimanche matin, je veux causer avec » vous. » Il se tourna ensuite vers l'abbé et s'entretint d'autre chose.

» Quand le dimanche arriva, je trouvai Canova entouré comme un général. C'étaient des artistes de toutes les nations qui lui montraient leurs dessins. Il répondait à tout le monde avec une exquise politesse et donnait des conseils à qui lui en demandait. Quand la foule fut partie, il me fit signe de le suivre dans une autre chambre. Là, il me dit en mauvais anglais que les jeunes artistes venaient à Rome avec peu de ressources et qu'il pensait bien que j'étais dans ce cas; qu'il était riche, qu'il avait le désir de m'être utile et voulait être mon ami aussi longtemps que je ne serais point arrivé à la fortune. Je fus pris par surprise et ne sus d'abord que répondre; mais enfin je lui dis que je n'étais pas aussi dénué qu'il le croyait; que mon excellent protecteur, M. Watson Taylor, m'avait fait des commandes, que ces commandes me seraient payées, et, prenant peu à peu courage, j'osai ajouter que, puisqu'il voulait bien être mon appui, je lui demandais, comme le plus haut objet de mon ambition, de m'admettre dans son atelier. Il me répondit avec la plus grande bonté et me recommanda de m'adresser à lui pour tout ce dont je pourrais avoir besoin. Cette entrevue a laissé dans ma mémoire un souvenir ineffaçable. Cher généreux maître, après quarante ans, je vous vois encore! je vois vos beaux traits, vos nobles manières : j'entends votre doux par-

ler vénitien, votre voix profonde et sonore! Oui, mon cœur se gonfle de reconnaissance quand je pense à vous!

» Canova me dit ensuite de consacrer quelques jours à voir Rome et puis de venir travailler chez lui; mais je lui répondis que je viendrais dès le lendemain; — et de grand matin j'étais à sa porte. Je me mis à modeler d'abord d'après le marbre et ensuite d'après nature. Combien je me sentais faible et petit! Il me semblait que tous les autres élèves faisaient mieux que moi. Je commençai à m'affliger et à me souvenir avec tristesse de mes amis de Liverpool, des heureuses soirées passées auprès de mistress Robinson et des livres qu'elle me lisait, et de la table à thé, et des fleurs, et des dessins que je faisais chez elle à la lumière! Mais bientôt ce moment de découragement fit place à tous les enchantements artistiques de Rome. Thorwaldsen venait fréquemment à l'atelier; j'entendais ses conversations avec Canova sur des matières d'art, et j'écoutais avec ravissement ces deux maîtres dire sur l'art grec, avec autorité, tout ce que j'avais timidement pensé moi-même. »

III

La vie de Rome est le soleil de l'âme pour les artistes. Ils y vivent, ou du moins ils y vivaient alors sous le sceptre paisible de Canova, dans une espèce de communauté confraternelle. Tous les ateliers sont ouverts les uns aux autres; tous les sculpteurs se donnent mutuellement leurs avis sur leurs ouvrages, comme s'il s'agissait d'un intérêt public, d'un intérêt commun. De plus, l'art et ses productions y sont, dans toute la vérité du mot, le patrimoine du peuple entier. Tout le monde est plus ou moins connaisseur en Italie, et quiconque a fait œuvre d'intelligence sait que le plus puissant stimulant de la pensée humaine est la certitude d'être compris. Puis, comme le dit Gibson, les rues de Rome sont à elles seules une académie. On y voit à tout moment des figures, des attitudes, des groupes qui, pour le regard alerte du sculpteur, sont autant de reproductions typiques de la beauté grecque. Canova disait à son élève : « Travaillez avec » moi, mais ne me copiez pas; étudiez les Grecs, ils seront » toujours nos maîtres à tous; allez souvent chez Thorwaldsen, » c'est un grand artiste; et puis créez, créez toujours, choi- » sissez vos modèles et travaillez d'après nature. Gardez-vous » d'imiter personne, personne, surtout moi! Ne commencez » point par des sujets composés de plusieurs figures. N'en » prenez qu'une à la fois et faites-la toujours de grandeur » naturelle. »

Ces excellents conseils étaient religieusement suivis. Après quelques sujets simples dont plusieurs, comme le *Berger endormi*, sont précieusement conservés dans son œuvre, Gibson modela, en 1819, un groupe peu compliqué de Mars et Cupidon d'après de beaux modèles vivants. Il avait, avec un juste discernement, choisi pour le dieu de la guerre la stature héroïque, il lui donnait sept pieds de haut. « Comme j'étais à mon travail, dit-il, le duc de Devonshire entra : — « Canova » m'a envoyé voir ce que vous faites, » dit le duc. — Puis, après avoir examiné le groupe, il me demanda quel en serait le prix en marbre. Je répondis que je manquais là-dessus d'expérience et ne pouvais le dire.— « Réfléchissez, » reprit-il. Je réfléchis, et le fruit de mes réflexions fut que je dis au hasard cinq cents guinées. — « Mais peut-être est-ce trop, ajoutai-je aussitôt. — Non, non, ce n'est pas trop, » dit le duc. La vérité est qu'il n'en savait rien lui-même et qu'il était disposé à souscrire à toute demande, quelle qu'elle fût. Il me donna donc commission d'exécuter le groupe en marbre au prix convenu. Quand il fut sorti, je courus chez Canova et lui contai ma bonne fortune; mais il me gronda doucement de ne l'avoir pas consulté, me disant que la main-d'œuvre du praticien et le marbre me coûterait au moins les cinq cents livres. En effet, le groupe achevé me revint à cinq cent vingt guinées, sans rien prélever pour mon temps et ma peine; mais le duc n'en sut rien, car je ne voulus pas que personne prît sur lui de le lui dire. »

Ce groupe de *Mars et Cupidon* est à Chatworth, et c'est une des œuvres excellentes de John Gibson.

Deux ans après, comme il exécutait son beau groupe de *Psyché soutenue par les Zéphyrs*, sir George Beaumont, le grand amateur, vint à Rome et lui en demanda le prix en marbre. « J'avais alors de l'expérience, dit Gibson dans son autobiographie avec une évidente satisfaction de lui-même, et je demandai sept cents livres. » Ce trait peint l'homme. Sept cents livres pour un groupe de trois figures, quand le marbre des deux figures du groupe précédent lui avait coûté cinq cent vingt livres! Cependant, comme cette fois le prix de revient ne dépassa pas le prix de vente, il fut parfaitement satisfait.

La commande de sir George Beaumont, lequel était, en matière de goût, la première autorité chez les Anglais, lui en procura beaucoup d'autres. Canova mourut vers ce temps, et Gibson, grâce au soin qu'il avait pris de préserver son originalité, ne fut point regardé comme son élève et son héritier, mais comme un nouveau maître de la statuaire qui s'était élevé à Rome et qui ferait bientôt école lui-même. Cependant, avec la modestie personnelle et les hautes aspirations esthétiques qui étaient le fond de sa nature, il voulut travailler encore sous la direction de Thorwaldsen. Ces deux hommes, si dissemblables de caractère et pourtant si bien frères par la destinée et par la nature de leur talent, se lièrent d'une amitié à laquelle la différence d'âge donnait seulement, du côté de Gibson, une teinte de respect. C'est certainement un édifiant et doux spectacle que cette largeur de sentiments, cette absence de toute jalousie professionnelle qui, sous les auspices de Canova, avait fait de tous les sculpteurs de Rome une seule famille et qui se continuait après sa mort. Quand au bout de quelques années Gibson, qui depuis longtemps était un maître — comme on peut s'en convaincre en comparant les ouvrages qu'il produisit de 1819 à 1825 aux morceaux qu'il donna plus tard — ouvrit enfin un atelier, il fit régner parmi les artistes anglais à Rome l'esprit de fraternité dont Canova avait fait une règle pour les artistes du monde entier. Il y en avait un surtout, Richard Wyatt, dont le talent et la renommée eussent pu lui porter ombrage. Ce fut, au contraire, son meilleur ami : ils logeaient porte à porte et s'étaient mutuellement promis de se dire avec franchise les défauts de leurs ouvrages.

« Nous ne nous faisions jamais de compliments, dit Gibson avec bonhomie dans son autobiographie; nous nous critiquions toujours l'un l'autre; mais, outre notre rivalité artistique, il y avait un point sur lequel Wyatt me battait toujours : c'était la diligence pour se lever. J'avais beau arriver au *Caffè Greco* avant le soleil pour déjeuner, il y était toujours avant moi, et je le trouvais une chandelle à la main, lisant les journaux de la veille au-dessus de sa tasse à café

vide. Quand le jour était venu, nous allions nous promener ensemble sur le mont Pincio, et, après une demi-heure d'exercice, nous entrions dans nos ateliers respectifs *via Fontanella Babuino.*

» C'était, continue Gibson dans un retour enthousiaste sur sa jeunesse, le plus beau temps de ma vie! Je ressentais l'influence vivifiante du séjour de Rome. Chaque matin je me levais avec le soleil, l'âme joyeuse d'une journée nouvelle à consacrer aux études et aux problèmes de mon art. Heureuse et délicieuse tâche, qui ne s'achève jamais et qui est immense comme l'homme lui-même! Chaque matin, je regardais avec bonheur le soleil monter à l'horizon et dorer le sommet des églises. Je sentais ma jeunesse renouvelée, mon enthousiasme ranimé, et je retournais gaiement au salutaire combat du travail. Jamais l'envie n'est entrée dans mon cœur, et, quand je voyais une belle pensée rendue avec bonheur par mes rivaux, j'en triomphais pour eux comme j'en aurais triomphé pour moi-même. »

Le jeune maître commençait à ne plus suffire aux demandes qu'on lui faisait de ses ouvrages, et sa main ne suffisait pas non plus à exécuter les idées qui s'offraient en foule à son imagination. Soit qu'il se promenât dans les rues de Rome, soit que sa pensée rentrât en elle-même, tout prenait dans son esprit une forme plastique. Un jour, il voyait un beau jeune garçon romain qui se lavait les pieds en se mirant dans une fontaine, et il rentrait en hâte chez lui pour ébaucher son *Narcisse.* Une autre fois, un enfant tenant un chien en laisse lui suggérait le sujet du *Chasseur et du chien;* une autre fois encore, une jeune femme relevant légèrement sa jupe et regardant en arrière imprimait sa gracieuse image dans sa mémoire, et il en faisait aussitôt l'*Amazone blessée* que possède aujourd'hui le marquis de Westminster dans son château d'Eaton-Hall. Mais c'était surtout les mythes de la Grèce qui visitaient habituellement sa pensée. Cet enfant du pays de Galles n'était, par un bizarre caprice de la nature, ni un Anglais, ni un homme moderne, ni même un Romain; c'était un antique Hellène; il en avait le génie, la finesse ingénieuse, le goût pour l'expression plastique des idées abstraites. Les leçons de William Roscoe et de mistress Robinson l'avaient encore développé de ce côté. Par une circonstance singulière, un autre fils du jardinier de Conway était un très-grand amateur de la littérature grecque. Benjamin Gibson, qui était venu rejoindre son frère, étudiait avec passion les textes qui servaient de thème à ce dernier. Les deux frères se livraient, autour d'un bloc d'argile, à des discussions critiques d'hellénistes, et tous les jours *monsieur Ben*, comme l'appelle Gibson dans ses mémoires, découvrait dans quelque poëte une signification nouvelle à un mythe jusqu'alors trop superficiellement compris. Tout cela faisait travailler singulièrement l'esprit inventif du statuaire. Il vint un temps où il vivait vraiment avec les anciens Grecs, et quand on l'invita, après la mort de Flaxman et la retraite de Chantrey, à aller remplir leur place à l'Académie royale de Londres, il repoussa cette offre comme s'il se fût agi d'être parjure à sa patrie et à ses dieux.

La période de 1825 à 1833 fut celle de la plus grande exubérance de son enthousiasme et de son génie. Il était alors dans toute la force et dans toute la chaleur de l'âge. Il avait le succès dans le présent et l'espérance dans l'avenir. Parfois il éclatait en un ravissement poétique dans quelqu'une de ses lettres à Mme Sandbach, son amie :

« La sculpture est le délice de mon âme! elle élève plus l'homme que tous les autres arts, parce que son objet direct est le sublime et la pure beauté. Pour monter à ces hauteurs, il n'y a qu'une route, et les Grecs nous l'ont tracée. La nature était leur école, la nature avec toutes ses émotions et dans tous ses phénomènes. Qui est-ce qui a pu prétendre que les modèles grecs étaient conventionnels? Ils sont tous l'expression fidèle de la vie! Ne nous lassons jamais de contempler ces productions immortelles. Ce sont les règles d'or qui doivent nous guider..... Votre mari désire vous faire présent d'une statue dont le sujet s'accorde avec vos poétiques instincts. J'y songe profondément, et, suivant ma coutume, je suis allé méditer dans les ombrages de la ville Borghèse. L'idée de l'Aurore a lui sur moi. Voyez! la messsagère du jour, Aurore, déesse du matin, mère des étoiles et des vents, s'élève du sein de l'Océan, l'étoile brillante de Lucifer au front, un pied sur les vagues et, de l'autre, touchant légèrement la terre! Aurore la gaie, Aurore la jeune, fraîche comme la rose entr'ouverte, légère comme la rosée, rapide comme le soleil, son frère! Un manteau transparent et riche flotte autour d'elle; ses membres délicats jouent librement au milieu des plis légers que le vent agite et soulève; elle a rempli d'une pure rosée les deux vases que ses douces mains tiennent et d'où tombent, au mouvement ondoyant de ses ailes, des perles liquides sur les fleurs qui s'ouvrent pour les recueillir! »

C'est ainsi que Gibson, dans son juvénile enthousiasme, se composait un poëme avant d'aborder un ouvrage : *plus haut, plus haut encore*, était la loi de sa pensée, et il ne contemplait les modèles, et il ne faisait compulser les auteurs par son frère, que pour faire des créations poétiques des autres la source de sa propre inspiration.

IV

Le temps vint pour Gibson où, après avoir vécu dans l'Olympe, fait des Pandores et des Narcisses, des Psychés et des Aurores, il fallut redescendre sur la terre et exécuter des commandes officielles et de simples portraits en marbre. Cette phase de sa carrière commença, en 1833, par la statue d'Huskisson. Mais là encore il sut, comme les nobles natures, élever tous les sujets qu'il touchait. Robert Peel lui disait un jour : « Certainement, Huskisson est ressemblant; mais vous lui avez donné un air de grandeur qu'il n'a jamais possédé. — La sculpture, répondit Gibson, doit être toujours dans ce caractère. Dans deux cents ans d'ici on ne s'en plaindra pas. » Sortant du domaine exclusif de la statuaire et parlant des portraits en général, il disait encore : « L'erreur du public, à présent, est de vouloir que les portraits soient souriants et agréables. Les vieux maîtres représentaient les hommes pensifs, et les femmes au repos. Les Grecs faisaient de même. Il en résulte que les portraits du temps passé paraissent être ceux d'une race supérieure. » Quand il fit la statue de Stephenson, on voulait qu'il lui donnât l'expression de l'énergie : « Non, dit-il, je tâcherai de représenter un homme capable d'énergie, mais il doit être calme, simple et grave; l'activité et l'énergie sont transitoires : on doit dans un portrait perpétuer ce qui est, chez l'homme, normal et durable. » Un autre jour qu'il modelait les beaux traits de la duchesse de Wellington, quelqu'un lui demandait de donner à son modèle l'air aimable que prenait la duchesse en recevant ses amis. « L'air aimable, répondit Gibson avec un accent de fierté blessée qui n'était pas dans son caractère, l'air

aimable est au-dessous de la dignité de la sculpture, oui, monsieur, de la dignité de la sculpture. »

Quand il s'agissait de cet intérêt précieux, la dignité de la sculpture, Gibson eût tenu tête aux rois de la terre. Aussi, lorsqu'il fut mandé en Angleterre, en 1846, pour faire la statue de la reine, il soumit modestement au prince Albert un doute préalable : la reine consentirait-elle à être vêtue à la grecque? Le prince l'assura qu'elle n'y ferait aucune objection; il fit alors la statue charmante qu'on voit au palais de Buckingham. La reine Victoria y est représentée sans aucun des attributs vulgaires de la royauté, manteau royal, globe, sceptre et couronne; elle tient d'une main le livre des lois et, de l'autre, une couronne de lauriers. Les coins du manteau sont ornés des emblèmes des trois royaumes; le diadème grec porte en relief deux dauphins se jouant sur la mer, et le grand artiste a trouvé moyen d'imprimer à cette figure, qui ne dépasse pas la grandeur naturelle — ce qui est toujours petit en marbre — un air de grandeur et de majesté.

Ce fut à cette occasion que John Gibson introduisit une nouveauté dans l'art qui rencontra beaucoup de contradictions. Il était convaincu que les Grecs avaient toujours coloré les statues, non pas, comme on le prétend, dans la décadence de l'art, mais à toutes les époques de leur histoire. Il colora légèrement celle de la reine, et ce fut un *tollé* général chez les critiques d'Angleterre. A partir de ce moment, sans s'arrêter à écouter aucune clameur, il teinta à peu près tous ses ouvrages. Quand le duc de Wellington lui commanda la *Pandore*, qu'on a si justement admirée, il fut tout étonné de la trouver peinte, malgré ses recommandations expresses. « Que Votre Grâce la laisse », dit Gibson, et le *duc de fer* la laissa. — Quand il fit la statue de lady Beauchamp, elle le priait de ne pas l'exposer et de ne pas s'exposer avec elle à la critique. « Combattez avec moi », répondit-il, et il la teinta. — Lorsqu'il envoya sa *Vénus* à l'Exposition de Londres, en 1862, cette Vénus incomparable que les Anglais placent dans leur estime au-dessus de toutes celles des maîtres modernes, elle était teintée. « Je donne cet os à ronger aux salonniers », aurait-il dit. Sa *Vénus* était l'objet de tous ses amours. Quatre ans après qu'elle était terminée, il la contemplait encore dans son atelier, et les plaintes répétées de la personne qui l'avait commandée ne pouvaient le décider à s'en séparer. Il en était devenu fou : « J'ai oublié que c'est moi qui l'ai faite, écrivait-il, et elle m'est aussi chère qu'une femme peut l'être à son mari. »

V

Après avoir produit plus de cent importants ouvrages, dont environ cinquante bas-reliefs dans lesquels il passe pour avoir égalé Thorwaldsen et surpassé Canova, John Gibson mourut à Rome le 27 janvier 1866 (1), entouré des témoignages d'amitié de toute la colonie anglaise et des marques d'intérêt de la reine, qui demandait de ses nouvelles par le télégraphe. Il n'avait plus de parents, ses frères étant morts, et il léguait, comme Thorwaldsen, sa collection de modèles en terre et en plâtre, ses marbres non vendus et la plus grande partie de sa fortune à l'Académie des beaux-arts de son pays; mais cette fortune était petite; car Gibson était le plus simple et le plus désintéressé des hommes. N'ayant aucun besoin lui-même, toujours austère et sobre comme un pauvre habitant du pays de Galles, l'argent qui était venu à lui sans qu'il le recherchât, il l'avait employé à donner de l'aisance à ses parents et à ses frères, ou à aider les jeunes artistes. Rien n'était comparable à la candeur de ce caractère, et la pureté de son talent était comme l'expression de la pureté de sa nature. La jeune Américaine, miss Harriet Hosmer, son élève, devenue son amie, s'était installée dans sa vie avec une piété filiale et le conduisait comme une fille tendre conduit un père affaibli par l'âge. Elle disait : « Il est un dieu dans son atelier, mais hors de l'atelier que Dieu lui soit en aide ! » Jamais Gibson n'a pu, comme expérience des voyages, dépasser la diligence et la *vettura* italienne. Les mystères des chemins de fer sont restés impénétrables pour lui, et quand il voyageait sans miss Hosmer, on le recommandait, à cinquante ans, au conducteur du train, comme on recommandait Thorwaldsen, à vingt-six, au capitaine du navire. Son intimité avec les femmes les mieux douées et les plus aimables était sans péril pour elles et pour lui-même. Il était étranger à l'amour terrestre comme à toute autre passion. Si l'idée du mariage traversa quelquefois son esprit, ce fut d'une façon vague et passagère, et le souvenir d'aucune femme vivante ne le hanta aussi longtemps que l'image de Vénus et d'Aurore.

> S'il est vrai que Rousseau n'aima rien que Julie,
> Gœthe que Marguerite, et Schiller qu'Amélie,
> Ne les plaignez point, ils ont aimé !

On peut le dire aussi de John Gibson. Ses créations étaient ses amours; amours heureuses, comme il le dit lui-même, qui ne connaissaient point la satiété, et qui tendaient toujours *plus haut, plus haut encore!*

Les œuvres de Gibson passent chez les connaisseurs pour être plus pures que celles de Canova, plus gracieuses que celles de Thorwaldsen. S'il fallait faire un parallèle entre ces trois éminents continuateurs de la tradition grecque, on pourrait dire que le Vénitien y a puisé surtout la grâce, le Danois la force, et l'Anglais la pureté. Il y a aussi dans l'œuvre de Gibson une souplesse et un moelleux qui s'accordent bien avec le goût artistique général de son pays. Le peuple qui possède le moins ces qualités est peut-être celui qui les goûte le plus. Il n'a point été créateur dans le sens strict du mot, parce qu'il n'a point voulu l'être. Ainsi qu'il l'écrivait lui-même à Mme Sandbach, son amie, il était convaincu qu'il n'y avait qu'une route pour conduire au beau et au vrai. Les contempteurs de cette doctrine ne glorieront pas Gibson; mais ses œuvres combattent pour sa défense par leur perfection exquise; et, comme l'a dit lord Lytton Bulwer dans l'inscription funéraire qu'il a tracée sur sa tombe, *son talent était à l'unisson de son caractère, beau et simple, original et vrai, naturel et élevé.*

LÉO QUESNEL.

(1) Gibson fut frappé d'apoplexie dans son atelier, comme Thorwaldsen l'avait été dans sa stalle au théâtre.

PHILOLOGIE COMPARÉE

Les mythes des vents.

Si le soleil joue un rôle considérable dans les mythes de l'Inde et de la Grèce, le vent est son rival dans les contrées du Nord. Assis durant de longues nuits sous les voûtes de leurs forêts primitives ou sur le rivage de leurs mers tourmentées, nos ancêtres septentrionaux ont dû être souvent inspirés par le souffle du vent; le vent chez eux doit avoir donné naissance à bien des mythes curieux.

Odin lui-même, le souverain dieu du panthéon septentrional, possède maints attributs d'un dieu des vents. Son nom vient du verbe *vadha*, *aller* ou, comme le latin *vadere*, plus spécialement *aller vite*, *courir*. Un des surnoms favoris d'Odin est *Gangleri*, ou « celui qui va », car c'est un de ses caractères d'être toujours en course à travers le monde et d'avoir des aventures avec les mortels. Ses trois symboles sont l'épée, le manteau, son cheval Sleipnir. De son épée nous n'avons rien à dire ici. Le manteau répond au bonnet de déguisement du *Niebelungen Not* et des contes populaires, comme au heaume de Pluton, au *petasos* de Mercure : c'est sans aucun doute l'obscurité de la nuit, ce que Macbeth appelle « le voile des ténèbres ». Saxo, dans son *Historia danica*, nous dit comment un certain Hadding, favori d'Odin, ayant été blessé dans la bataille, Odin vint à son secours, l'enveloppa de son manteau et l'enleva à travers les airs; et l'un des commentateurs de Saxo examine si Odin le fit avec l'aide du diable ou si Odin était lui-même le prince des ténèbres.

Nous savons que cette façon de chevaucher à travers les airs était un des attributs des sorcières, et que les compagnes d'Odin, les walkyries, étaient les ancêtres des sorcières du moyen âge. Dans les contes populaires ce manteau figure comme « le vêtement magique » si familier à tous les lecteurs des histoires de fées, qui a d'abord la propriété mystérieuse de transporter son propriétaire partout où il le désire, et plus tard celle de lui procurer tout ce qu'il souhaite.

Nous en avons un exemple intéressant dans un des contes populaires du Nord. Le héros va trouver le Vent du nord pour rattraper de la farine que le vent a dérobée.

« Il se mit en route; mais le chemin était long, et il allait, et il allait : enfin il arriva à la demeure du Vent du nord.

» — Bonjour, dit le jeune homme, et merci d'être venu nous voir.

» — Bonjour, répondit le Vent du nord — sa voix était retentissante, — et merci d'être venu me voir. Que me veux-tu?

» — Oh! répondit le jeune homme, je voulais seulement vous prier d'avoir la bonté de me laisser reprendre la farine que vous m'avez prise, car nous n'en avons pas beaucoup pour vivre, et si vous nous enlevez encore ce que nous en avons, il ne nous restera qu'à mourir.

» — Je n'ai pas pris votre farine, répondit le Vent du nord, mais si vous êtes dans le besoin, je vais vous donner un vêtement qui vous procurera tout ce qu'il vous faudra. Vous n'aurez qu'à dire : « Vêtement, étends-toi et sers-nous toutes sortes de » bonnes choses. »

Le présent lui est malheureusement enlevé par le maître de l'auberge où il couche en retournant chez lui, et un nouveau cadeau du Vent du nord éprouve le même sort — c'était une tourterelle qui pondait des œufs d'or — mais ils sont tous deux recouvrés grâce à une baguette qui, sur ces mots : « Baguette, frappe », se met à frapper jusqu'à ce que l'on dise : « Baguette, arrête-toi », et avec laquelle le héros rosse l'aubergiste jusqu'à ce qu'il ait rendu les objets volés.

L'intérêt particulier de cette histoire réside en ceci, que le rôle d'Odin y est joué par le Vent du nord.

Sleipnir, le coursier à huit jambes d'Odin, « le meilleur de tous les chevaux », est purement et simplement le vent. L'histoire de sa naissance, qui nous est contée dans la seconde *Edda*, est sans contredit l'origine des nombreuses histoires « de maîtres maçons » ou du « diable devenu architecte », dont la légende de la cathédrale de Cologne est l'exemple le plus connu.

Il y a un conte populaire grec moderne de la dame Aphrodite à laquelle deux rois du voisinage font la cour. Elle n'ose les repousser ni l'un ni l'autre, mais les met à l'épreuve. A l'un, celui qu'elle aime, elle ordonne de lui trouver de l'eau sur l'Acrocorinthe, où elle bâtit un château; à l'autre, elle ordonne de lui bâtir le château sur ce sommet escarpé. Mais, hélas! la construction avance vite, et celui qu'elle aime ne réussit point à lui trouver de l'eau. Le palais va être achevé; alors Aphrodite s'avise d'une idée. Elle appelle l'architecte : « Viens, lui dit-elle, assieds-toi à mes côtés; ta tâche n'est-elle point faite? n'es-tu pas sûr de ta récompense? » Dans sa folie, l'amant se laisse arracher à son travail; il oublie, dans son ivresse, que son œuvre n'est pas achevée. Cependant son rival redouble d'efforts, le roc finit par être percé, et l'architecte trompé découvre trop tard le tour qu'on lui a joué. Ce personnage, c'est l'Hiver arrêtant les cours d'eau et entassant la glace et la neige; Aphrodite, c'est évidemment Freyja, la déesse du printemps et de l'amour; l'amant préféré, c'est l'Été. M. Georges Perrot a reproduit ce conte dans la *Revue archéologique* de 1860. Nous sommes portés à lui attribuer une origine septentrionale.

Monté sur Sleipnir et armé du glaive et du javelot, Odin, dans les légendes du Nord, va souvent à la chasse ou à la bataille : il est toujours accompagné de ses walkyries (1), qui, comme les houris de Mahomet, choisissent sur le champ de carnage ceux qui sont dignes de vivre avec elles dans le Valhalla, la demeure des héros. La description de ces walkyries, telle que la fait un des poèmes de l'*Edda*, ne laisse point de doute sur leur origine.

« Ce sont trois troupes de vierges; — une vierge chevauchait en tête, — leurs chevaux s'agitaient, — et de leurs crinières tombaient — la rosée dans les vallées profondes — et la grêle sur les grands arbres. »

Nous pouvons conclure de là que ces walkyries étaient les nuages montés sur leurs crinières, les vents.

De l'histoire d'Urvasi et de Pururavas, dans le *Yaçna Veda*, sont sortis sans doute le conte d'Apulée, si connu sous le nom de *Cupidon et Psyché*, et celui, plus connu encore, de la *Belle et la Bête*. On y voit comment une immortelle s'éprit d'un humain, mais lui imposa comme condition de leur union qu'il ne la verrait jamais malgré elle et sans ses vête-

(1) « Celles qui choisissent les élus », de *val* = *vrinin*, *valdi* = choisir, d'où *valr*, héros (le mot qui figure dans *valhalla*), et *valr*, « choisir ».

ments royaux. Il viole cette condition, comme Psyché désobéit à Cupidon, et le voilà pour longtemps séparé de son amante. Un jour, il se promène sur les bords d'un lac où Urvasi et ses compagnes prenaient leurs ébats sous la forme d'oiseaux.

Et Urvasi dit : « Voilà l'homme auprès duquel j'ai demeuré si longtemps. » Alors les oiseaux dirent : « Montrons-nous à lui. » Elle y consentit, et ils se montrèrent à lui, et Urvasi s'est enfin unie de nouveau à Pururavas.

M. Max Müller nous fournit d'excellentes raisons pour admettre que c'est là un « mythe d'aurore », où est représentée la séparation de l'aube et du soleil (qui est féminin ici), et leur réunion à la fin du jour. Je pense que les oiseaux du lac représentent les nuages qui nous dérobent souvent le soleil à son coucher.

D'autre part, un des poëmes de l'*Edda* raconte comment un certain Völund, un forgeron puissant (c'est l'origine du Wayland Smith des Anglais), et ses frères trouvèrent trois walkyries qui se baignaient dans un lac après avoir déposé sur la rive leur plumage de cygne. Völund et ses frères s'emparent de ces plumes et forcent par là les walkyries à devenir leurs femmes. Mais après quelque temps les « filles au cygne » reprennent leurs plumes, s'envolent et ne reparaissent plus.

Cette histoire est reproduite dans un conte populaire moderne de la Suède (1). Le héros est de garde en un endroit, et immédiatement avant le lever du soleil trois colombes descendent et se changent aussitôt en trois belles filles. Dans l'histoire des six cygnes de Grimm, la métamorphose a lieu au coucher du soleil; mais ces deux contes sont évidemment une réminiscence du vieux « mythe de l'aurore ».

Dans une légende irlandaise, au lieu d'oiseaux, nous trouvons des sirènes métamorphosées en phoques, ce qui nous montre comment le caractère d'un conte s'altère plus ou moins, suivant que le peuple auquel il appartient s'est détaché plus ou moins tard de l'antique demeure aryane. Dans un conte populaire persan, un marchand fait violence à une péri en s'emparant de ses vêtements pendant qu'elle se baigne.

Le christianisme transforma ce mythe; il a fait d'Odin le sauvage chasseur qui est ou le diable ou une âme damnée, ou le Juif-Errant, et des walkyries il a fait des sorcières. Dans le conte de Baldur et Hother (ou Hodur) chez Saxo Grammaticus, on voit paraître des filles des bois qui, bien que ressemblant aux walkyries, sont évidemment dans une période de transition. Il y a une scène particulièrement où Hother les rencontre dans une caverne, et elles lui montrent comment il pourra tuer Baldur avec un breuvage fait du venin des serpents : cette scène nous rappelle étrangement la chaudière des sorcières de Macbeth. Il est curieux de voir la métamorphose qui a changé de belles guerrières, répandant de la crinière de leurs coursiers « la rosée dans les vallées profondes et la grêle sur les grands arbres », en vieilles mégères chevauchant vers le sabbat des sorcières, sur des manches à balai. Telle la transformation qui a fait sortir l'*ogre* hideux de nos contes d'enfants de cette métaphore du *rapax Orcus* que nous trouvons dans ces vers d'Horace :

Nulla tamen certior
Rapacis Orci fine destinata
Aula divitem manet
Hærem.

Dans les *Eddas* un oiseau représente ordinairement le vent. Les habitants du Nord se figuraient que le vent était causé par un géant appelé Hrœsvelgr (*mangeur de cadavres*) qui est assis à l'extrémité du ciel, couvert du plumage de l'aigle. On peut rapprocher de cette conception la ressemblance qui règne entre les mots d'*aquila* et d'*aquilo*, le vent du nord. Le nom du géant montre la triste expérience que ces peuples navigateurs avaient fait des effets du vent, et les sirènes ont vraisemblablement un sens analogue : leurs accents séducteurs représentent le soupir du vent qui est si souvent le prélude de la tempête.

Cet Hrœsvelgr semble reparaître sous un autre nom dans le mythe d'Idun et de Thiassi. Thiassi enlève Idun avec l'aide de Loki. Loki est menacé de mort par les dieux s'il ne la ramène. Il emprunte à Freyja son plumage de faucon et s'envole vers Thrymheim (demeure du tonnerre), où habite Thiassi. Thassi n'y est point, mais Idun n'est point sortie. Alors il change Idun en noix et s'envole avec elle, poursuivi de près par Thiassi. Mais lorsque le géant approche d'Asgard, les dieux allument un grand feu où il tombe et se consume. Idun, dont le nom vient de la racine *id* — de nouveau — avec une terminaison féminine, représente le retour du printemps, le renouveau. Thiassi, c'est l'hiver, ou plus particulièrement le vent d'automne, qui est le plus chargé d'orages, et Loki doit être le chaud vent du sud qui se ligue d'abord avec l'automne pour sécher l'herbe, mais qui finit par ramener le vert printemps.

Ce sont là les principaux mythes des vents dans le système mythique du Nord. Dans l'autre grand système mythique des Aryas, le système grec, ils tiennent moins de place et méritent moins d'attention. Toutefois nous devons nous arrêter sur le caractère d'Hermès. La signification étymologique de son nom est équivalente à celle du nom d'Odin (1), et j'estime qu'on peut y voir un dieu du vent. Il vole le char d'Apollon — les nuages évidemment, — il invente la lyre, en voilà les preuves les plus frappantes, et les mythologues ont déjà fourni là-dessus les explications nécessaires. Le titre d'*Argeïphontes*, mot qui, d'après Welcker (2), signifie non-seulement le meurtrier d'Argus (la nuit), mais aussi « le brillant », le signale comme l'introducteur du jour. Il n'en est pas moins un vent ou un dieu de l'air, comme le prouve à l'évidence le rapport étroit qu'il y a entre ἠώς et ἄηρ, entre *aurora* et *aura*. Hermès, c'est la brise qui annonce le jour, et, par extension, il peut être aussi la brise qui accompagne le coucher du soleil (3). C'est là le lien qui l'unit au monde d'en bas, aux enfers ou monde des esprits, et ce lien est marqué avec plus de force encore dans le rapport qu'éta-

(1) *Thanpas* [illegible] *Storas*. « Le palais à l'est du soleil et au nord de la terre. »

(1) Hermès, de ἐρμᾶν, se mouvoir violemment. — Odin, de *vadha* (pret. *vodh* ou *odh*), aller rapidement.

(2) *Mythologie grecque*, vol. I, p. 336.

(3) Les vents de la mer Égée sont remarquables par leur régularité. Chaque matin la brise s'élève des côtes de Thrace et souffle vers le sud. Le soir elle s'abat, la mer est calme jusqu'à ce que peu à peu une brise douce s'élève du sud. (Voyez l'*Histoire* de Curtius.)

blissent nos ancêtres entre l'âme et le souffle, rapport dont témoignent toutes les langues.

Les trois attributs d'Hermès, le Mercure des Latins, sont l'exacte contre-partie des attributs d'Odin. Car Odin et ses représentants, dans les contes populaires, voyagent souvent avec un bâton doué de propriétés magiques comme celles du bâton d'Hermès : le chapeau, ou *petasos*, rappelle le manteau d'Odin, et les ailes ou sandales du dieu grec répondent au cheval Sleipnir, et plus étroitement encore aux bottes de sept lieues des contes populaires. Ce sont là les attributs caractéristiques d'un dieu qui est le vent, c'est-à-dire l'air en mouvement, une sorte de dieu panthéiste.

C.-F. KEARY.

(Résumé et traduit de la *Contemporary Review*.)

VARIÉTÉS

Un récent voyage au Monténégro (1)

Le Monténégro n'a pas de chance auprès de nos publicistes : l'*Annuaire diplomatique*, qui enregistre pieusement toutes les principautés de Reuss, de Lippe, de Sigmaringen et autres États non moins *indépendants*, refuse obstinément au prince de la Montagne Noire une place parmi les souverains européens : dans sa *Géographie* si justement populaire, M. Élisée Reclus est plus sévère que bienveillant pour ce pays que ses montagnes retiennent, à ce qu'il assure, dans sa barbarie primitive ; dans ses jugements sommaires et empruntés à des publications peu récentes, on chercherait en vain un sentiment ou une parole de sympathie. De la part d'un écrivain aussi largement libéral que M. Reclus, le fait nous a un peu surpris. Évidemment il aura été mal renseigné. Beaucoup de voyageurs se montrent dans leurs récits plus favorables aux habitants de la Montagne Noire : le dernier en date est un Allemand, M. Gustave Rasch. Deux fois en trois ans, en 1872 et en 1874, M. Rasch a visité le Monténégro, et les impressions qu'il en a rapportées confirment pleinement ce que nous savions déjà par les récits des écrivains slaves les plus au courant des choses monténégrines. En politique, M. Rasch se rapproche fort des opinions de M. Reclus : c'est un Allemand radical, un Prussien libéré comme son compatriote Henri Heine ; il est resté l'ami de toutes les libertés, le défenseur de toutes les revendications légitimes. L'an dernier, il flétrissait avec une courageuse éloquence (2) le principe et les procédés de la conquête prussienne en Alsace-Lorraine. Aujourd'hui, il plaide devant l'Europe la cause du Monténégro, non pas en publiciste de cabinet, uniquement préoccupé de soutenir une thèse politique, mais en touriste convaincu, heureux de raconter ses aventures de voyage et tout fier de pouvoir rendre hommage à la vérité en dissipant des préjugés immérités.

« En Europe, dit M. Rasch, le nom de la Montagne Noire n'est guère connu que depuis le commencement du siècle dernier. Pour la plus grande partie des Européens, c'est encore une contrée fabuleuse sur laquelle planent les récits les plus bizarres de brigandages et de combats sanglants. Les nez coupés des Turcs jouent un grand rôle dans son histoire. Du reste, le pays a l'air vraiment sauvage quand on arrive de Cattaro et qu'on passe la frontière monténégrine. » Les voitures ne peuvent pas encore circuler entre Cattaro et Cettinié ; la route que le prince Nicolas et le gouvernement autrichien ont fait creuser dans les roches n'était pas encore terminée lors du dernier voyage de M. Rasch. Il nous décrit avec beaucoup de bonne humeur et de résignation les désagréments d'un voyage équestre dans les sentiers de la Montagne Noire :

« Entre Niégoch et Cettinié, dit-il, s'élève une longue série de rochers calcaires, sans végétation, un vrai désert de rochers. Les trous entre ces rochers sont remplis de torrents : partout où l'œil regarde, rien que des rochers ! Comme un serpent de pierre, le petit sentier grimpe et descend autour des murs escarpés ; on dirait parfois un escalier. En maint endroit, mes guides me tiennent sur mon cheval qu'un seul faux pas suffirait à précipiter dans l'abîme. En maint endroit je suis obligé de mettre pied à terre et de ramper sur la pente, tandis que le cheval est maintenu à la tête et à la croupe. Trois heures passent ainsi. La pente devient de plus en plus rapide : impossible de rester à cheval. Enfin j'aperçois une plaine verdoyante au-dessous de moi ; une traînée blanche court dans la plaine : *Evo la strada perfetta*, me dit en riant mon guide. — La traînée blanche, c'est la partie récemment achevée de la nouvelle route ; les maisons blanches auxquelles elle aboutit sont celles de la capitale. Je vois d'abord apparaître sur un rocher escarpé un édifice de pierre, une sorte de mausolée à l'épreuve de la bombe. C'est la poudrière de Cettinié. Je remonte à cheval : nous descendons au petit trot. La plaine s'élargit ; à droite le Lovtchen, le plus haut sommet de la Montagne Noire, élève sa cime qui domine tous les rochers d'alentour ; puis apparaissent la poudrière, la cartoucherie et la fonderie de balles de Cettinié. A l'entrée de la plaine s'élève le célèbre cloître où vécut le grand *vladika* du Monténégro. Il est surmonté d'une tour à créneaux d'où le veilleur a bien souvent épié les attaques des Turcs. Le voyageur anglais, sir Gardner Wilkinson, qui en 1840 visita la Montagne Noire, vit les créneaux couverts de têtes de Turcs piquées sur des pieux... Il y a longtemps que ces têtes ont disparu. »

Entrons avec M. Gustave Rasch dans la principale rue de Cettinié ; nous aurions beau jeu à flâner avec lui le long du boulevard, comme il se plaît à appeler la grande rue de Cettinié, et à examiner en détail les costumes pittoresques dont il nous fait complaisamment la description. Mais le pittoresque ne prouve rien contre la barbarie ; au contraire : l'aisance complète ou l'extrême raffinement du costume sont pour le publiciste moderne les deux indices d'une civilisation inférieure. Les rues et les bâtiments sont des témoins beaucoup plus sûrs du progrès que les blanches à la ceinture ou les sequins d'or dans les cheveux. M. Rasch ne nous fera pas grâce du moindre édifice : pour faire juger des progrès accomplis, il a toujours soin d'opposer les souvenirs du passé aux descriptions du présent.

Cyprien Robert, dans son livre sur les *Slaves de l'Europe*, décrivait ainsi la ville et la cour du Monténégro vers 1840 :

« La cour siège au nouveau monastère que le vladika ac-

(1) Voir Schwarzen Berge, *Montenegrinische Skizzen, Reisebilder und Geschichten aus Montenegro*. Dresde, Libraire Rasch. 1 vol. in-18.

(2) *Die Provinzen in Europa und Amerika*. Brunswick, 1874. Ce volume très curieux mériterait d'être plus connu en France. Un journal quotidien de Paris en avait commencé la traduction, qu'il a brusquement arrêtée, de peur de se voir interdit en Alsace-Lorraine. Cette traduction paraîtra prochainement en librairie.

tuel a fait lui-même bâtir... Quatre canons enlevés aux Turcs défendent l'entrée de cette demeure à la fois guerrière et monastique ; la poudrière s'élève près du clocher ; l'imprimerie avoisine la salle des armures... La vaste chambre consacrée aux délibérations n'a d'autres meubles qu'une rangée de tapis et un long banc de pierre qui s'étend autour d'un âtre creusé dans la terre où l'on fait du feu pendant l'hiver ; c'est là que les chefs, après avoir suspendu leurs armes à la muraille, s'asseoient, le *tchibouk* aux lèvres..... Le résultat des débats est constaté sur place par le secrétaire du conseil, qui écrit à la turque, sur les genoux.....

» Le soir, après souper, les capitaines venus de la frontière pour rendre leurs comptes, les *serdars*, les vieux *knezes* et même les poëtes aveugles vont se ranger autour de l'*hospodar*, qui s'entretient avec eux, adresse des compliments aux plus dignes, ou fait chanter devant lui quelques rapsodies héroïques ; les plus beaux de ces chants sont ensuite publiés dans la *Grlitsa*. Telles sont les veillées du château des Tsernogortses. »

M. Rasch, après avoir évoqué ces souvenirs du passé, esquisse à grands traits la physionomie actuelle de la ville de Cettinié :

« Le plus bel édifice de la capitale, dit le publiciste allemand, est le nouveau palais qu'habitent le prince et sa famille. Il est d'assez grandes dimensions et situé sur la grande rue. — Le rez-de-chaussée comprend les pièces d'habitation et de réception, les salles où le sénat tient ses séances et administre les affaires de l'État. La salle du sénat est meublée avec goût et confort et ornée d'une vaste cheminée. L'étage supérieur comprend une longue série de chambres et de salles fort bien décorées. A la vue des tapisseries et des tableaux qui décorent les murailles, des tapis moelleux qui recouvrent les planchers, on ne se douterait guère que l'on se trouve chez « un peuple de brigands », comme se plaisent à le dire certains journaux allemands. Les salles les plus belles de ce palais sont la grande salle de bal et la salle d'audience.....

» Deux grandes rues qui se coupent sur la Grand'Place traversent la ville du nord au sud et de l'est à l'ouest. Une foule de rues transversales débouchent sur le boulevard. Les maisons sont en général à deux étages, bâties en pierre et couvertes de tuiles. Je n'en ai pas trouvé une seule couverte en chaume..... Parmi les édifices publics les plus remarquables sont le nouvel hôpital et l'école des filles..... Dans l'ancien palais est l'imprimerie de l'Etat, où s'impriment le journal du pays, *Glas tsernogortsa* (la Voix du Monténégro) et un certain nombre de livres pédagogiques..... »

Ailleurs, M. Rasch raconte sa visite à la direction des postes et des télégraphes :

« Depuis le 14 mai 1874, le Monténégro est entré en relations postales et télégraphiques avec l'ancien et le nouveau monde : depuis cette époque M. Pierre Subbotitch a ouvert des bureaux de poste dans seize localités différentes et établi des communications directes avec la capitale de Cattaro. Il a créé des timbres-poste admis à circuler dans toute l'union austro-allemande. Un télégramme coûte trente kreuzers. Je trouvai M. Subbotitch fort occupé à introduire les cartes de correspondances et à conclure des traités avec les États européens. Quand je le visitai pour la première fois, il me montra d'un air de triomphe la première lettre officielle qu'il venait de recevoir de Paris ; elle venait du ministère de l'intérieur et portait l'adresse suivante : A Monsieur le Directeur général des postes monténégrines. Cettinié.

» Près de la poste s'élevait un grand édifice que je n'avais pas vu à mon premier voyage. C'est là que depuis un an est établi l'Institut supérieur des filles sous la direction de Mlle Nadejda Patzevitch. »

L'attention de M. Gustave Rasch a été naturellement appelée sur cet établissement : l'instruction supérieure des femmes ne cadre guère avec l'état de barbarie où l'on se plaît à laisser le Monténégro. Il y a même des pays très-civilisés où cette instruction est systématiquemnet dédaignée par les gouvernants et où les ministres qui tentent quelque chose en sa faveur sont certains de se briser contre des résistances aussi opiniâtres qu'intéressées. Le prince de Monténégro a voulu arracher ses sujettes à l'état d'infériorité où les maintenaient les mœurs orientales, et il s'est bravement mis à l'œuvre. Il ne paraît pas qu'il ait rencontré d'opposition chez le clergé monténégrin.

Donc, après avoir créé une quarantaine d'écoles pour les garçons, y compris une école normale, le prince Nicolas a ouvert en 1869 l'*Institut des jeunes filles*, qui coûte à son budget environ 20 000 francs par an. Le personnel enseignant se compose d'une directrice (russe d'origine), de deux maîtresses, d'un professeur de religion, d'un maître de chant et d'un ecclésiastique qui remplit les fonctions d'administrateur.

L'établissement a place pour trente élèves ; sur ces trente jeunes filles, vingt sont élevées aux frais de l'État ; dix sont pensionnaires et payent chacune deux cents florins (environ 500 francs par an). Les pensionnaires sont reçues à l'âge de douze ans ; elles doivent savoir lire, écrire et compter jusqu'à cent. L'ensemble des cours dure six ans et comprend trois classes, embrassant chacune deux années. Ne sont admises dans la troisième que les jeunes filles les plus distinguées ou celles qui se destinent à la profession d'institutrices. Les élèves de la troisième classe s'occupent, sous la direction des maîtresses, de l'instruction des deux classes inférieures. On leur enseigne également les soins du ménage et les travaux à l'aiguille.

— La directrice est, dit M. Rasch, « une directrice supérieure comme il faut ». Elle parle le français sans accent, le russe et le serbe... A l'heure du thé, je trouvais généralement chez elle les deux institutrices serbes, Mlles Milena Stanojevitch et Miloslava Spanitch. La conversation en français roulait sur l'organisation de l'Institut. — Les personnes qu'intéressent les détails pédagogiques trouveront au chapitre VII de M. Rasch tous les renseignements qui peuvent satisfaire leur curiosité. Il donne de grands éloges aux écoles de garçons, notamment à l'école normale qui fournit des instituteurs à la principauté. « J'ai visité plus d'une école de village et je puis assurer qu'elles peuvent servir de modèles aux établissements prussiens et autrichiens. En ce qui concerne les élèves de l'École normale, ils reçoivent une éducation tout ensemble scientifique et militaire. Les matinées sont occupées par des leçons de logique, d'histoire, de religion, d'histoire naturelle, de géographie ; les après-midi sont consacrées aux travaux écrits, aux exercices du corps. Le dimanche est réservé aux exercices militaires : la lutte contre les Ottomans reste jusqu'à nouvel ordre l'élément essentiel de la vie monténégrine. Au-dessus du lit de chaque élève sont suspendues ses armes : un fusil se chargeant par la culasse, un yatagan, une paire de revolvers.... Tous les frais d'instruction et d'entretien des élèves de l'École normale sont supportés par l'État. Depuis le jour de leur entrée ils

sont ses pensionnaires, jusqu'au moment où ils prennent définitivement du service comme instituteurs. »

M. Rasch a eu plus d'une fois l'occasion d'être reçu par le prince de Monténégro — qui, soit dit en passant, ainsi que son collègue le prince Milan, a été élevé à Paris, — et ce républicain farouche pour qui MM. de Bismarck et de Moltke n'ont aucune séduction, se plaît à rendre un hommage affectueux et désintéressé au jeune réformateur de la Montagne Noire.

« Un haut personnage que j'ai rencontré à Vienne, disait un jour le prince Nicolas à M. Rasch, me demandait par quel hasard un républicain comme vous manifestait tant de sympathie à un prince comme moi.

— Et qu'avez-vous répondu, mon prince ?

— Que sans doute M. Rasch regardait ma principauté comme la meilleure des républiques.

— Sans doute ; mais vous auriez pu ajouter, prince, que c'est vous qui avez fait de la principauté non-seulement une république, mais encore un État européen et civilisé. »

Et M. Rasch, qui flatte peu les souverains, énumère avec enthousiasme les services que le prince de Monténégro a rendus à son pays et à la civilisation. Nos informations spéciales, les nombreuses relations que nous avons eu l'occasion de lire confirment pleinement les appréciations de M. Rasch. Son enthousiasme même sera pour ceux dont il contrarie les préjugés une garantie de sa bonne foi. Nous lui laissons volontiers la parole :

« Le prince de Monténégro a reçu à Trieste et plus tard à Paris une sérieuse éducation scientifique et militaire. Outre le serbe, sa langue maternelle, il parle avec beaucoup d'aisance et sans accent le français et l'italien. A ma dernière visite, je découvris qu'il parlait aussi l'allemand. Il est le meilleur tireur et le meilleur cavalier de la Montagne Noire.

» Pendant ses quatorze ans de règne, le prince Nicolas est devenu le civilisateur de son peuple. A son avénement, il trouva dans le pays trois ou quatre écoles. Il y a trois ans, lors de mon premier voyage, il avait porté ce nombre à vingt-sept. Lors de mon dernier séjour à Cettinié, le total était de soixante-sept écoles, normales, primaires, pour les garçons et les filles. Dans toutes ces écoles l'enseignement était gratuit ; les écoliers recevaient de l'État tout le matériel scolaire ; des prix, des bourses, étaient distribués. Les instituteurs, convenablement rétribués, avaient une retraite assurée. L'imprimerie de l'État imprimait, outre le journal officiel, des livres d'enseignement. Les parents commençaient dans la société de leurs enfants à développer leur esprit et à étudier dans les livres que les enfants apportaient à la maison.

» L'organisation actuelle des postes et des télégraphes est également due au prince régnant. Des routes ont été bâties depuis deux ans pour relier le pays à la mer Adriatique et à l'Albanie. L'organisation et l'armement de l'armée sont aussi dus à l'activité du prince. J'ai trouvé les deux tiers des soldats pourvus de fusils se chargeant par la culasse et de revolvers ; on était en train de transformer les anciennes armes. Cartoucherie, fonderies de balles, fabriques de fusils et de poudre, rien ne manque. L'artillerie de montagne consiste en canons rayés.

» Le Monténégro a aussi reçu un code de lois. Il a pour auteur le professeur Bogisich, d'Odessa (1). Ce code sera prochainement publié.

» Écoles normales, écoles primaires, écoles de filles, enseignement gratuit, postes et télégraphes, code civil, tout cela au Monténégro ! Qu'en pensent les diffamateurs de ce pays, ceux qui, par suite d'une complète ignorance des choses ou d'une haine injustifiable pour les Slaves, se plaisent à représenter le Monténégro comme un pays de brigands, de voleurs et de coupeurs de têtes ? Toutes les idées que l'on se fait en Allemagne sur les dangers que courent ici la vie et la propriété sont absolument fausses. J'ai visité la prison centrale de Cettinié et j'y ai trouvé soixante-sept prisonniers ; pas un seul n'était condamné pour délit contre la propriété. Le vol est regardé au Monténégro comme le crime le plus honteux, et il est puni par le châtiment le plus infamant, par la bastonnade, la plus redoutable peine pour le fier Monténégrin.

» Ainsi, ce pays si calomnié est devenu sous le régime du prince Nicolas non-seulement un des plus libres de l'Europe, mais encore un État vraiment civilisé et européen. »

Nous avons tenu à laisser autant que possible la parole à M. Gustave Rasch ; un publiciste allemand, voire même Prussien d'origine, ne saurait être suspecté de *slavomanie* : son témoignage arrive à propos au moment où le nom du Monténégro est souvent prononcé dans la presse, et où les plus grandes puissances se demandent, non sans inquiétude, si ce petit État voudra maintenir ou interrompre la paix européenne. Pour nous, il nous semble que si l'opinion publique s'égare si aisément dans la question d'Orient, c'est parce qu'elle est mal renseignée et qu'elle partage volontiers, sans y résister, les préjugés que signale notre confrère d'outre-Rhin. En ce moment-ci, il n'y a point, à proprement parler, de question d'Orient : il y a une question de Bosnie et d'Herzégovine ; on peut aisément combattre l'incendie que l'on redoute en le localisant : l'Europe se demande toujours si elle interviendra ; il serait beaucoup plus simple de laisser intervenir les deux États que l'histoire et l'ethnographie désignent également pour recevoir l'héritage des provinces aujourd'hui soulevées, le Monténégro et la Serbie.

LOUIS LEGER.

(1) Voy. dans la *Revue* du 15 juin 1870 [illegible] sur le *Droit slavo-[illegible]* de M. B[illegible].

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Aimez-vous les problèmes psychologiques et les problèmes littéraires? Il faut lire *le Bleuet*, par Gustave Haller (1). Problème psychologique : l'amitié pure, où, comme disait Labruyère, ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres, est-elle possible, dans toute sa pureté, entre personnes de différent sexe? Problème littéraire : qui est donc ce Gustave Haller? Quel est, à lui même, son sexe? Pour un homme, n'est-il pas un peu femme? Pour une femme, n'est-elle pas un peu homme? George Sand, appelée en consultation, hésite quelques instants et ne répond pas d'un ton très-décidé. Elle incline à croire pourtant que le pseudonyme de Gustave Haller est un masque qui cache le visage d'une femme. Je pencherai volontiers en ce sens, pourquoi, nous l'allons montrer tout à l'heure; mais procédons par ordre. D'abord au premier problème.

Évidemment M. ou Mme Haller a voulu démontrer que pour certaines natures délicates l'amitié peut créer entre les deux sexes un lien plus étroit, et plus cher en même temps, que l'amour même. Pour que nulle méprise ne fût possible et qu'on ne soupçonnât pas cette amitié d'être un amour qui s'ignore lui-même, ou encore un pseudonyme prudent derrière lequel un amour qui ne s'ignore pas s'abriterait, il ou

(1) *Le Bleuet*, par Gustave Haller, préface de George Sand. Paris, Michel Lévy frères.

elle a mis au cœur de son héros et de son héroïne une passion qui les préserve. A côté de cette amitié il y a place pour un amour. Naturellement leur amitié est fondée sur la ressemblance des caractères, la conformité des goûts et des humeurs, tandis que leur amour naît des contrastes. Tous deux aiment un objet peu digne d'eux, à vrai dire; et ils feraient bien mieux de s'aimer l'un l'autre. Mais le cœur humain est ainsi fait.

Il ne s'agit donc pas d'amour platonique : c'est l'amitié pure qui est en cause. On pourrait dire à l'auteur : Mais ne rendez-vous pas votre thèse facile en donnant à vos deux héros cet amour qui les préserve? Supposez que l'une n'aime pas son Polonais, l'autre son Augusta; qu'arrivera-t-il? Leur amitié va-t-elle rester dans cette sphère idéale où planent ses blanches ailes? Vous voyez du moins que de votre propre aveu cette amitié ne suffit pas à remplir le cœur et la vie. C'est un accessoire distingué, une joie délicate de plus, mais qui vient en surcroît. C'est une friandise que l'on grignote volontiers, mais elle plaît à la condition qu'on ait dîné. Pour que votre thèse fût triomphante, il fallait me montrer deux êtres jeunes et beaux, libres de toute passion et de toute attache, n'ayant ni dérivatif ni préservatif, et auxquels eût suffi la joie paisible d'une poignée de mains fraternelle, le tranquille échange d'idées et de sentiments conformes. — Mais cela eût paru invraisemblable! — Peut-être, et même j'en suis persuadé : toujours est-il que la thèse eût présenté quelque nouveauté. Autrement, que démontrez-vous? que l'amitié pure peut être un lien cher et précieux entre un homme et une femme dont le cœur ne donne pas accès à l'amour parce que la place de l'amour est déjà prise? En vérité cela n'a rien de bien incroyable, et il ne valait pas la peine de l'annoncer comme un paradoxe.

De ce que ce problème n'est pas posé dans les termes qui auraient rendu la démonstration très-neuve en même temps que très-concluante, n'en inférez pas, de grâce, que l'œuvre de M. ou Mme Haller manque d'originalité. C'est au contraire une étude fort délicate et parfois un peu subtile sur une nature exceptionnellement distinguée. L'auteur a-t-il rencontré souvent des modèles du genre de son héros Franz Tilmann? Non sans doute. S'il en a rencontré d'approchants, il les a idéalisés comme c'était son droit; il a peint ce qu'il avait rêvé autant que ce qu'il avait vu. Et nous avons ainsi quelque lumière pour résoudre le second problème. Le héros du récit étant premièrement un homme, et secondement un homme épuré, dégagé de la matière, raréfié en quelque sorte, l'auteur du récit est une femme. Les deux cousines qui influent sur sa vie, l'une par l'amour, l'autre par l'amitié, sont deux figures bien moins idéales. La première est toute terrestre; elle s'étonne que l'archange Tilmann plane si volontiers dans l'azur du ciel; la seconde, heureuse par l'amour, ne mourra pas, comme Tilmann, le jour où le lien de l'amitié sera brisé : les femmes étant sacrifiées à l'homme dans ce récit, l'auteur du récit est une femme. Ajoutons que si l'angélique et archangélique Tilmann est un type surhumain tel que le peut rêver une imagination féminine, il a une sorte de vertu à la Scipion ou à la Joseph dont les hommes sont tentés de sourire. Un romancier n'eût pas volontiers dessiné cet idéal de sagesse contenue, dans la crainte qu'on ne le soupçonnât de s'être pris lui-même pour modèle. Notre sexe a bien plus que cela la pudeur de la vertu. L'auteur est une femme et une femme qui a plus d'imagination que d'expérience.

Singulier héros, à tout prendre, que son héros! L'amour pourrait le rendre heureux; son Augusta, malgré la distance de rang et de naissance, consentirait à devenir sa femme : il lui impose une foule d'exigences qui la rebutent. Il faut qu'elle se résigne à vivre aux champs, à devenir une simple fermière. Et notez que si elle s'y résignait, il ne l'y condamnerait pas, en fin de compte. Mais il veut l'éprouver. Il semble qu'il ait peur d'être heureux. Il imagine des raffinements de délicatesse et de susceptibilité, comme pour mettre obstacle à la réalisation de ses vœux. Il trace un tableau de la vie conjugale fait pour effrayer les plus courageuses. On lui offre une fleur; il veut absolument une étoile. Très-vraie, au contraire, très-vivante, cette Augusta qui l'aime malgré elle, mais qui ne l'aime pas plus, après tout, qu'elle ne s'aime elle-même. Quand un autre mariage a fait leur malheur à tous deux, elle lui offre des compensations et des consolations que le héros de vertu repousse avec mépris. Nous l'approuvons alors; mais jusque-là n'a-t-il pas été trop l'ennemi de son bonheur? n'y a-t-il pas en lui autant d'indécision que de délicatesse? De même qu'Hamlet, impuissant à agir et cherchant mille raisons pour retarder l'instant de la vengeance, n'est-il pas trop ingénieux à retarder son mariage? Ce rapprochement peut sembler étrange; je le crois juste cependant. Comme Hamlet, Tilmann est un rêveur, un mélancolique, né pour la contemplation, non pour l'action. Il n'est pas de notre temps. Encore une fois, l'auteur l'a vu dans son imagination, non dans la vie réelle. C'est l'idéal caressé par une âme tendre et novice. En peignant les femmes telles qu'elles sont et les hommes tels qu'il les rêve, Gustave Haller trahit à moitié son incognito; une partie du masque est soulevée et nous reconnaissons un visage de femme.

M. Arsène Houssaye a dit en son cœur : Eh quoi! parce qu'autrefois, il y a de cela... non, ne précisons pas la date... j'ai débuté dans le genre Watteau, serai-je toujours classé au nombre des Nemorins? Ai-je été condamné à perpétuité à l'emploi de fidèle berger? Me ramènera-t-on sans cesse à mes pâturages de fantaisie et à mes moutons mauvais teint? Mes moutons! Il semblerait que je n'aie gardé que cela! On oublie apparemment que j'ai dompté des fauves? Vainement donc j'aurai enchaîné de guirlandes de roses les tigresses de la chaussée d'Antin et fait manger dans ma main des sucreries aux panthères blondes du boulevard Malesherbes? Eh bien donc, nous ferons plus encore pour convaincre les obstinés et les rabâcheurs. Ah! l'on s'entête à me donner pour armes parlantes une houlette enrubannée et le carquois de Cupidon en sautoir! Montrons qu'il faut y ajouter une lyre. Élançons-nous, comme Horace, vers les hautes demeures; *sublimi feriam sidera vertice*. Ainsi se parla à lui-même M. Arsène Houssaye, et, après avoir rajusté une boucle de cheveux qui s'échappait, assujetti son binocle, boutonné ses gants paille, il s'élança en effet dans l'espace. Un léger nuage de poudre de riz à l'opoponax parfuma l'air.

Voici comment et pourquoi des célestes demeures est venue à l'oreille des mortels la puissante et sévère harmonie des *Cent et un sonnets* (1) de M. Arsène Houssaye. Il s'était promis d'étonner la terre par la gravité de ses enseignements, et, de temps à autre, il a essayé de se tenir parole. Ah! alors il est d'un sérieux effrayant. Que voulez-vous? Lorsque les esprits aimables et gracieux veulent se donner un air sévère, ils sont d'une austérité qui dépasse les bornes. C'est comme quand un avare se met en dépense. Qui l'eût cru que M. Houssaye ferait un jour entendre aux humains étonnés les enseignements du Très-Haut? Oui, il est devenu l'interprète du ciel et tonne du haut du mont Sinaï. D'autres ont mis l'histoire romaine en madrigaux; lui, il met l'Évangile en sonnets. Écoutez, Parisiens et Parisiennes, écoutez et tremblez :

Je suis plus radical en prêchant la concorde,
Je veux la dictature avec la liberté;
Le travail attractif; Dieu dans sa majesté.
Et l'on n'entendra plus crier miséricorde!
Arme de l'Évangile on dictera les lois.
L'aveugle capital frappé par nos vengeances
Ne sera qu'un outil pour les intelligences.
Le pauvre aura sa place au banquet, cette fois :

(1) Arsène Houssaye. *Les cent et un sonnets*. — Paris, 1875. E. Dentu, éditeur.

Ce sera le banquet vivant de Véronese
Où l'eau se change en vin, comme dans la Genèse.

Voilà les enseignements que l'ancien berger donne au monde. Il est devenu pasteur des peuples. Il ne fait plus pleuvoir sur la terre des flacons d'eau de Lubin, mais la manne céleste. J'ai bien peur que cette manne ne soit pas du goût de tous et que l'*aveugle capital* frappé par les vengeances de M. Houssaye ne proteste. Oui, il réclamera : « Ce n'est pas sur les hauteurs du Sinaï, dira-t-il, mais sur les hauteurs de Belleville que gronde ce tonnerre. Cette nouvelle incarnation du poëte en radical coïncide étrangement avec la dernière incarnation de l'Appel au peuple. — Ne t'effraye pas tant, capital, mon ami, que M. Houssaye appelle aveugle et qu'un peu plus il appellerait infâme : ton ennemi inattendu n'est pas un vengeur si convaincu que cela. Au fond, il n'est pas tant à craindre. Ce sont exagérations poétiques, entraînements du vers, nécessités de la rime : Sonnet, c'est un sonnet, comme disait Oronte. Regarde plutôt la guillerette gravure qui sert de frontispice à ces menaces : un monsieur et une dame couchés dans les blés et si peu vêtus que rien. Tu vois, cela est anacréontique et rassurant. Autre motif de reprendre confiance : remarque que M. Houssaye n'a pas eu le temps encore d'être dans la confidence du Très-Haut, et qu'il est mal au courant des choses sacrées. C'est ainsi que, rappelant le miracle de l'eau changée en vin, il le place dans la *Genèse*. Et pourquoi ? Il fallait une rime à Véronese. Sonnet, c'est un sonnet.

M. Arsène Houssaye s'est donc un peu égaré en s'aventurant sur ces hautes cimes. Heureusement il n'y demeure pas toujours. Sans doute il se dit, comme se disait le bon La Fontaine :

Que si je ne suis né pour de si grands sujets.....

et aussitôt il revient modestement à ses moutons et à ses premières amours, à Psyché ou à mademoiselle Saule-Pleureur.

Elle était fort jolie. Un galant photographe
L'a gravée au soleil avec ses airs charmants ;
Mais qui peindra son corps en ses serpentements ?
Je serais éloquent si j'étais géographe.

A la bonne heure! Le voilà à la hauteur voulue et nous le retrouvons aimable, capricieux et séduisant. Il n'enfle plus les deux joues pour lancer des accents redoutables, il cause et babille *mezza voce* et non sans un certain charme. Dans ce genre tempéré certains sonnets, par exemple celui des *Vingt ans retrouvés*, sont tout simplement de petits bijoux :

Au bas de la montagne, à l'ombre d'un pommier,
Jaillit à flots pressés une source bruyante
Qui s'en va caressant la prairie verdoyante
Après avoir baigné les canards du fermier.

Au matin, le soleil est toujours le premier
A plonger dans l'étang sa lèvre flamboyante.
Les filles du pays, en troupe chatoyante,
Vont danser sur la rive aux chansons du ramier.

Lorsque je vois revoir la fontaine qui coule,
Le bois et le ravin, le ramier qui roucoule,
L'herbe drue et fleurie où dansent les amants,

La pervenche, œil des bois, que le buisson protége,
Le soleil qui sur l'eau sème les diamants,
Je revois mes vingt ans et leur divin cortége.

Oui, de vrais bijoux.

Et cependant à ces bijoux même je reprocherais encore d'être trop savamment taillés. Si au fond il y a d'aventure un sentiment vrai, il faut bien noter dans la forme et le vêtement trop de luxe, trop de couleurs chatoyantes, un arrangement trop voulu. Alceste disait que « ce n'est pas ainsi que parle la nature », et il avait raison. Après tout, il fallait s'y attendre. M. Houssaye est avant tout un artiste, et il serait injuste de se plaindre quand cet art raffiné se joue en de si brillantes fantaisies. C'est merveille de le voir jongler avec les mots, faire rebondir les rimes que sa raquette attrape prestement au passage. S'il était plus ému, aurait-il le sang-froid que demande cette prestidigitation agile? En le voyant calme et souriant au milieu de ces étincelles, de ces chatoyements et de ces miroitements qui lui font une auréole, on songe aux Japonais qui, immobiles, font voltiger autour de leur tête des papillons en papier; mais, au lieu d'un Japonais ventru, nous avons un Parisien svelte, élégant, tout rayonnant de l'éclat des vingt ans qu'il a toujours eus et qu'il aura toujours.

Le hasard amène quelquefois de singuliers contrastes. Après ces ciselures, je lis un volume de poésies de M. Achille Millien (1), où se trouvent précisément les qualités et les défauts tout opposés : une inspiration très-saine, très-franche, un sentiment très-sincère; pas assez d'artifice ni de calcul. M. Millien vit aux champs : il aime les vallons de son Nivernais, les sillons fécondés par la charrue, la charrue elle-même, le moulin dont les ailes se découpent sur le ciel bleu, l'église rustique et même la modeste école et l'humble magister du village. Ses affections s'étendent néanmoins au delà de cet horizon : il a des pleurs pour la patrie mutilée et saignante, son cœur est avec nos soldats trahis par la fortune, sa pensée suit les émigrants qui abandonnent la Lorraine et leur souhaite la bienvenue. Les grandes voix de la nature, il les a aussi écoutées avec respect et il les traduit en un langage ému. On aime la sincérité de ces émotions et la franchise de ces accents. Ce que l'on regrette, c'est que le poëte n'ait pas plus assoupli et travaillé une voix naturellement sympathique. On voudrait aussi qu'un goût plus scrupuleux élaguât ce qu'il y a de moins distingué dans une œuvre trop touffue. Il faudrait plus de choix, moins de complaisance, enfin un sentiment plus clairvoyant des difficultés de l'art.

C'était le 15 de ce mois l'anniversaire de Molière. Le théâtre de l'Odéon l'a fêté par une petite pièce de circonstance : *Molière à Auteuil*. L'idée en est ingénieuse, les vers agréables, et il serait à souhaiter que cette petite comédie anecdotique ne fût pas enterrée après avoir vu une seule fois les feux de la rampe. Au Théâtre-Français, Coquelin a débité une pièce de vers de M. Lucien Pâte qui a été chaudement accueillie. On pourra la lire (1) et elle en vaut assurément la peine. Le jeune poète a surtout montré ce qu'il y avait de pleurs dans le rire de Molière et rappelé les souffrances et les déchirements auxquels nous devons les plus beaux de ses chefs-d'œuvre. Il a trouvé quelques accents émus comme ceux-ci :

Il ne savait qu'aimer ; c'est le mot de son âme.
C'est le cliché des tourments dont son cœur fut meurtri.
Il eut la cicatrice et n'eut point le diadème ;
Le pain qu'il nous servait de pleurs était pétri.

Je lui reprocherais peut-être d'avoir forcé quelque peu la note et de nous avoir donné un Molière par trop larmoyant, par trop attendri. C'est un point de vue juste, mais il ne faut rien forcer. Il ne me semble pas non plus que Molière ait été si attriste par le spectacle de notre faiblesse et de nos misères, je crois, au contraire, qu'il est avec Corneille celui de tous les poètes qui a cru le plus aux forces de l'humanité, aux lumières de sa raison et aux inspirations généreuses de son cœur.

M. [illegible]

(1) Achille Millien, [illegible]. — Paris, 1876. 1 volume. Alphonse Lemerre.

(2) *Molière à Auteuil*, par Lucien Pâte. — Paris, 187[illegible]. Librairie des bibliophiles, Lemerre et C.

LA SEMAINE POLITIQUE

Toute cette semaine a été consacrée à supputer les chances probables des candidats républicains et des..... autres pour les élections sénatoriales. La question demeurera en suspens jusqu'au dernier jour. Alors même que nous connaîtrions par leur nom chacun des délégués des 36 000 communes de France, il nous serait assez difficile de déterminer nettement et d'une manière certaine la catégorie de l'opinion politique à laquelle appartient la majorité d'entre eux. Le gouvernement lui-même, malgré tous ses moyens d'information, n'en sait pas là-dessus beaucoup plus que nous-mêmes. Il affirme que la victoire appartient aux conservateurs ; nous le pensons comme lui. Mais qui sont les conservateurs? Et que faut-il entendre cette fois par cette désignation très-vague et très-compréhensive? c'est là le point de la question qui demanderait avant tous les autres à être résolu.

Nous sommes d'avis, quant à nous, qu'un certain instinct général de la situation est ici un meilleur guide que ne pourrait l'être une étude, très-difficile et même impossible à faire, des opinions des 36 000 délégués de nos 36 000 communes urbaines ou rurales de France. Il est visible pour tout observateur impartial de la situation, que la véritable notion de la politique conservatrice fait de jour en jour de plus grands progrès dans ce pays. Ce n'est pas après cinq années d'une tranquillité qui pourrait faire envie à toutes les monarchies passées et présentes qu'on pourra venir diriger avec quelque chance de succès contre le gouvernement républicain cette éternelle et ridicule imputation d'être plus impropre qu'un autre à protéger la paix publique et les grands intérêts sociaux. Tout conspire en ce moment pour nous et pour la république : le patriotisme, le bon sens, même l'inertie et la lassitude. Ce pauvre bon pays, fatigué de tant de coûteuses et cruelles expériences, désabusé des innovations, content de son repos présent, c'est en vain qu'on s'efforcera de le stimuler par la menace de périls imaginaires, — sociaux, moraux ou autres; il se refusera très-vraisemblablement à être ce que ces messieurs de l'ordre moral et du danger social voudraient qu'il fût : une sorte de Juif errant de la politique auquel il serait interdit de s'arrêter jamais, jusqu'à ce qu'il tombe enfin épuisé entre les bras de quelque sauveur d'aventure. La France a fait halte sous la république, c'est sa manière d'entendre la politique conservatrice ; les coups de fouet de l'ordre moral n'y feront rien; elle trouve que la constitution est un bon et suffisant abri. Plus on la menacera de l'orage révolutionnaire, plus elle se réfugiera dans le respect des lois constitutionnelles républicaines. Les paysans en sont là aujourd'hui ; ils sont venus à nous, lentement, selon leur allure, de leur pas prudent et mesuré; mais, plus lents à avancer que les autres, ils sont moins prompts aussi à reculer. Quels que puissent être leurs choix et les choix de leurs délégués, soyez sûrs qu'ils ne donneront mandat à personne de provoquer par une intempestive agitation le renversement de l'ordre établi.

Les candidats au sénat, voire les plus conservateurs dans tous les sens bons et mauvais du mot, le savent bien. Ils sont rares ceux d'entre eux qui continuent dans leurs circulaires les petites guerres et les petites chicanes du parlement. Elles sont rares les professions de foi où l'on se borne à faire l'apologie du gouvernement anonyme et de la politique purement septennaliste. La plupart de ces messieurs de la droite ont fort bien compris, quoique trop tardivement pour eux-mêmes, que le pays avait besoin qu'on lui parlât de son présent et de son avenir en termes simples et clairs, et qu'il était nécessaire d'appeler enfin la république par son nom, cette république dont on disait que le nom seul était un épouvantail. Assertion bien vaine, bien mensongère, puisqu'ils n'ont rien eu de plus pressé, parlant à la nation, que de faire enfin usage de ce mot qui paraissait ne devoir jamais sortir de leurs lèvres. Les amis particuliers de M. Buffet ont les premiers donné l'exemple. On se souvient de l'obstination mise par M. Buffet, dans ses derniers discours de l'Assemblée, à ne jamais donner au chef de l'État d'autre titre que celui de maréchal : or, dans la première circulaire où s'est trouvée posée la candidature de M. Buffet pour le sénat, le maréchal de Mac-Mahon se trouve désigné très-correctement sous son nom constitutionnel de Président de la république française. Il y a donc deux langages, selon les temps et selon l'auditoire : un langage pour le parlement, langage de mystère et de réticence ; un autre pour le pays, qui est précisément le langage constitutionnel et républicain. N'y a-t-il pas dans cette seule différence l'aveu implicite que cela ne fait pas peur du tout au pays qu'on lui parle de la république, et qu'il est même nécessaire de lui en parler si l'on veut se réserver quelques chances d'être entendu de lui?

Seuls peut-être les bonapartistes militants peuvent s'abstenir d'adhérer à la république. Ils ont, en effet, un but où ils mènent le pays, ils le lui montrent, ils indiquent la route ; avec eux, à défaut d'un présent ayant la forme d'un gouvernement viable, il y a un avenir qui a un nom. Il est vrai que ce nom est abhorré de tous bons Français; il est vrai aussi que, pour arriver à ce but dont ils nous parlent, il faut traverser une route coupée brusquement par une révolution et par un coup d'État ; il est vrai, enfin, que ce but lui-même a cette fois, par un excès contraire, le tort d'être trop apparent, trop connu.

Les « conservateurs » ne disent pas assez ce qu'ils veulent ; les bonapartistes militants le disent trop. Je ne pense pas que leur jactance les mène bien loin. Eux-mêmes d'ailleurs ont conscience de la difficulté de leur rôle. Aussi voyons-nous seulement les plus engagés, les plus compromis d'entre eux, les chefs et les coryphées, avoir le courage de cette franchise dangereuse. Ils sont rares aussi les bonapartistes militants, ceux qui osent prononcer tout haut, ou fût-ce simplement par prétérition, comme les y invite la prudence, le nom suspect et menaçant de l'empire. La « grande armée » s'est singulièrement éclaircie, et cela aussi est un irrécusable signe de la force de notre situation républicaine.

Que si nous voulons continuer jusqu'au bout l'examen de cette même situation, il nous resterait à faire le dénombrement de toutes les recrues considérables qui chaque jour viennent grossir notre parti et se placer dans nos rangs sur le terrain du centre gauche. Nous n'en sommes plus à compter les grands noms historiques, les noms de la haute finance, de la haute industrie, du haut commerce dont s'enrichit chaque jour la liste de nos candidats républicains ; il nous en vient de la diplomatie, de l'administration, et même (qui l'eût cru jamais?) du conseil des ministres ! C'est une inondation, un dégel, une débâcle contre laquelle toutes les dépêches de l'agence Havas ne pourront rien; on n'arrête pas un torrent avec des feuilles de papier.

Il nous reste fort peu d'espace pour parler des événements de la semaine. Le discours prononcé par M. Gambetta est l'un de ces événements, et non le moins considérable. Tant de modération venant du chef de l'ancien parti radical et dans un discours prononcé dans le département des Bouches-du-Rhône (c'est tout dire), n'est-ce donc rien, cela? Quant à nous, nous n'hésitons pas à le dire, il y a plus de véritable esprit conservateur dans une seule phrase, prise au hasard, de ce grand discours républicain que dans tous les programmes et dans toutes les harangues de M. Buffet à Versailles ou à Dompaire.

HENRY ARON.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 31 29 JANVIER 1876

FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

PHILOSOPHIE

COURS DE M. EMILE BOUTROUX

La philosophie allemande

Messieurs,

Vous vous rappelez la scène de *Faust* où un étudiant vient consulter le vieux docteur sur celui des cours qu'il doit suivre. Méphistophélès — car c'est lui-même qui, dans la robe de Faust, répond à l'innocent jeune homme — expose tour à tour les avantages et les inconvénients de chaque science. Quand il en vient à la philosophie, lui qui sans doute a principalement étudié la philosophie allemande, il s'exprime en ces termes :

« Croyez-moi : suivez d'abord un *Collegium logicum*. C'est là qu'on vous dressera au raisonnement. On vous chaussera l'esprit de larges bottes à l'espagnole, pour qu'il marche plus sûrement dans la carrière de la routine et qu'il ne s'égare point à droite et à gauche dans des chemins de traverse. Vous étudierez longtemps; mais aussi, ce que vous saviez faire d'instinct, comme on sait manger et boire, vous apprendrez à ne le faire qu'en trois temps et trois mouvements. Il en est du travail de la pensée comme de l'ouvrage d'un tisserand : une seule impulsion met tout en mouvement : les navettes vont et viennent, les fils coulent invisibles, et mille nœuds se forment d'un coup... Voici que le philosophe monte en chaire : il vous démontre qu'il devait nécessairement en être ainsi. « A et B sont dans tel rapport, » n'est-il pas vrai? — *Concedo.* — Donc C et D sont dans tel » autre rapport; et si les deux premiers termes n'existaient » pas, les deux derniers n'existeraient pas davantage. » Les écoliers de tous les pays applaudissent à cette savante démonstration; mais aucun d'eux ne sait faire de la toile. Voulez-vous comprendre et décrire un corps vivant? Commencez par le briser pour en chasser la vie. Renouvelez ensuite soigneusement tous les morceaux : il ne vous manquera rien, rien, hélas! que le lien immatériel qui unissait toutes les parties. La chimie appelle cela *encheirèsin naturæ* (s'emparer de la nature) : pauvre science, elle se raille d'elle-même, et elle ne s'en doute même pas! — Je dois avouer, répond l'étudiant, que moi-même je ne réussis pas à vous comprendre parfaitement. — Cela viendra, quand vous aurez appris à pratiquer selon les règles la déduction et la classification. — Votre raisonnement m'a tout étourdi; il me semble qu'une roue de moulin me tourne dans la tête. — Ensuite, avant toute autre étude, il vous faut aborder la métaphysique. Vous verrez alors comme vous réussirez à saisir ce qui est en dehors de l'intelligence humaine; vous verrez comme, pour désigner ce qui s'entend et ce qui ne s'entend pas, on a toujours un grand mot à son service... — Fort bien, conclut l'étudiant, j'écrirai consciencieusement ce que dictera le maître; car, la science couchée en noir sur du papier blanc peut s'emporter chez soi sans crainte de la perdre. »

Tel est, messieurs, l'avertissement que vous donne Gœthe lui-même par la bouche de Méphistophélès. Que si cet avertissement ne suffit pas pour triompher d'une curiosité scientifique, bien naturelle d'ailleurs; si le spectacle de l'esprit humain aux prises avec les plus redoutables problèmes de la philosophie exerce sur vous un attrait insurmontable; si vous avez assez de foi dans les facultés de l'intelligence, notre pilote naturel, pour croire qu'elles n'ont pu explorer avec obstination l'océan des choses sans y découvrir quelques terres nouvelles, ou tout au moins quelques écueils à éviter; si donc, en dépit des mille critiques dont Gœthe a bien voulu se faire l'écho, vous persistez à fréquenter cette année le cours de philosophie, — ne vous étonnez pas de vous trouver parfois embarrassés dans les réseaux d'une dialectique aux fils innombrables; de voir, entre les mains de l'analyste, la vivante unité des choses se dissoudre en froides abstractions, d'être entraînés dans l'immensité jusqu'à des régions inexplorées où il semble que l'air et la lumière doivent nous faire défaut. Vous interrogez en ce moment des hommes qui ont voulu lire

Ce que le nuit des temps enferme dans ses voiles

Ne vous étonnez pas si leurs réponses sont pleines de mots inconnus, si leurs doctrines sont parfois comme un sanctuaire souterrain où les mystères ne se laissent voir qu'aux yeux familiarisés avec les ténèbres.

Nos habitudes françaises, messieurs, nous rendent particulièrement difficile l'intelligence de la philosophie allemande. C'est pour nous, par exemple, une sorte de croyance innée que ce qui n'est pas clair ne peut être vrai. Est-ce de Descartes que nous tenons cette maxime? Ou plutôt Descartes ne l'a-t-il pas puisée dans le fonds très-français de son génie? Quoi qu'il en soit, nous prisons tellement la clarté, que nous en avons fait jusqu'à la mesure du beau. C'est un maître français qui, après avoir lié la vérité de la conception à la clarté de l'énonciation, ajoutait :

Rien n'est beau que le vrai.

Nos livres d'enseignement, nos œuvres de vulgarisation, nos démonstrations, le soin opiniâtre avec lequel nous limons notre langue : tout chez nous tend à la clarté, sûre garante, croyons-nous, de la conformité des idées aux choses; et c'est de notre langue que Gœthe a pu dire qu'elle était le moule où il lui fallait d'abord couler ses pensées, pour leur donner la précision des formes et la netteté des contours.

Or, messieurs, cette méthode de discerner le vrai — dont il nous semble superflu de chercher la justification — est loin d'obtenir en Allemagne le même crédit. Les facultés intellectuelles, dans ce pays, sont plus tournées que chez nous vers l'infini, l'absolu, l'être total et complet, foyer de lumière rayonnant en tous sens, dont un esprit individuel comme l'esprit humain ne peut être qu'une parcelle infiniment petite. Pour le philosophe qui se place à ce point de vue, l'erreur serait égale de se contenter de cette lumière partielle, la prenant pour le foyer lui-même, ou de prétendre voir clairement les objets qui ne sont pas dans notre champ de vision. L'esprit allemand n'a donc pas, sur la marque de la vérité, le même sentiment que l'esprit français : telle assertion qui s'impose immédiatement à nous, parce qu'elle est claire, laisse des doutes au philosophe allemand, qui se demande si la pensée individuelle est conforme à la pensée absolue. Réciproquement, telle démonstration que le philosophe allemand juge nécessaire pour établir un principe et où son esprit trouve une entière satisfaction, est pour nous comme un nuage qui nous cache le soleil, ou comme ces lueurs nocturnes qui n'éblouissent un moment les yeux que pour s'éteindre aussitôt et faire paraître ensuite l'obscurité plus profonde.

De même que nous aimons la clarté, de même nous avons peu de goût pour les déductions compliquées et laborieuses. La lumière réfléchie nous paraît faible en comparaison de la lumière directe. Nous souhaiterions que chaque proposition brillât par elle-même, et sans le secours d'aucune autre, de cette évidence qui nous donne un plein contentement. Il nous est pénible, ouvrant un livre au hasard, de voir que nous n'entendions point le passage sur lequel nous sommes tombés, faute d'avoir lu les pages qui précèdent. Nous hésitons à nous engager dans des chemins étroits, sinueux et obscurs, persuadés qu'une route large et facile peut seule mener aux sommets lumineux. Et comme on peut toujours entendre plus clairement les raisonnements qu'on se fait soi-même que ceux qui nous sont enseignés par autrui, chacun de nous travaille, selon l'exemple apparent de Descartes, à se bâtir soi-même, de toutes pièces, un édifice à sa convenance, sur un terrain qui lui soit propre. Nous voyons dans ce qu'on appelle la continuité historique une sorte de fatalité brutale, contre laquelle proteste notre foi au mérite individuel, attaché, selon nous, à la libre initiative (1). Nos logiciens ont substitué l'art de penser et de juger à la science du raisonnement.

Or l'Allemagne est essentiellement le pays des systèmes. C'est là que se poursuivent ces créations aux mille phases qui présenteront leur complexité harmonieuse comme la preuve de leur vérité. Émule de la nature, le philosophe allemand tend à reproduire jusqu'au bout, dans ses œuvres, l'histoire d'un développement organique; et peut-être n'est-il pas sans charme pour son esprit rêveur de voir les idées, comme les plantes, après avoir grandi, fleuri et porté des fruits, subir l'assaut d'idées contraires, céder peu à peu à leur effort envahissant, et finalement se dessécher en apparence, pour reparaître en réalité, pleines de séve et de jeunesse, au sein de formes nouvelles auxquelles elles apportent la vie et l'avenir. Et ce ne sont pas seulement les individus qui poursuivent ainsi avec patience et unité de vues le développement complet de l'arbre qu'ils ont une fois fait surgir de terre : il semble que, dans la patrie des *Nibelungen*, les individus disparaissent pour faire place à une pensée impersonnelle qui cherche çà et là ses interprètes, et qui, par des incarnations successives, révèle au monde les divers moments de son évolution. Être l'instrument de cette puissance supérieure et mystérieuse; parler, non en son propre nom, mais au nom de ce génie invisible qui ne se réalise que dans des individus et qui pourtant dépasse infiniment les individus; ne faire usage de son libre arbitre que pour entrer dans le torrent de la fatalité providentielle : tel est, selon la conception allemande, le principe du génie et de la vertu, telle est la condition du mérite intellectuel et moral. C'est pourquoi les principaux systèmes de la philosophie allemande apparaissent à l'observateur qui les domine comme le cours majestueux d'un seul et même fleuve, où mille rivières diverses, quelle que soit d'ailleurs leur direction primitive, viennent tour à tour verser leurs eaux, et qui, à l'heure marquée par la loi des choses, finit par s'abîmer dans l'Océan.

Tel est, messieurs, l'enchaînement des doctrines philosophiques de l'Allemagne; et ainsi, prétendre les saisir et les apprécier sans en faire une étude méthodique, c'est croire qu'on peut commencer par le milieu la lecture d'un traité de géométrie.

Si donc l'intelligence de la philosophie allemande présente pour tout le monde, et en particulier pour nous, de grandes difficultés, le premier soin à prendre, c'est de chercher le point de vue qui domine toutes ces spéculations et où elles apparaissent sous leur vrai jour. Nous devons pénétrer par la pensée au fond de l'esprit allemand, pour y découvrir ces inclinations premières et instinctives qui dirigent à son insu la réflexion du philosophe. Nous devons chercher à définir les

(1) Voyez le profond et très-français ouvrage de M. F. Bouillier, intitulé *Morale et Progrès* (Paris, 1873, Didier).

principes qui préexistent, dans l'esprit allemand, à l'effort conscient et calculé de la pensée individuelle. Et, comme il est malaisé de bien juger d'une chose sans la comparer aux choses du même ordre déjà connues, nous ferons sagement d'analyser le génie philosophique de l'Allemagne en le rapprochant de celui de la France.

I

Une chose frappe en ce moment tous ceux qui examinent les caractères de la philosophie française : c'est qu'elle n'a pas maintenu cette intime union de la philosophie et des sciences, qui avait existé dans l'antiquité classique. Certes, Descartes était savant autant que philosophe ; et pourtant sa philosophie proprement dite nous apparaît déjà comme tendant à s'isoler des sciences. L'absolue opposition qu'il établissait entre l'esprit et la matière pouvait-elle ne pas se refléchir dans l'étude de ces deux objets ? Aussi le voyons-nous refuser toute existence propre aux sciences intermédiaires entre la philosophie et les mathématiques, comme la physiologie et la physique proprement dite. Métaphysique et mécanique : tout se ramène à ces deux termes. L'une procède par réflexion, l'autre par déduction ; l'une a pour règle de certitude l'évidence intuitive, l'autre l'enchaînement des idées entre elles, selon le principe de la permanence d'une même quantité de mouvement. Cette séparation de la philosophie et des sciences, qui, à coup sûr, n'était pas voulue par Descartes, puisqu'il prétendait déduire des perfections divines elles-mêmes les grandes lois du monde, s'est accrue peu à peu chez ses successeurs et a fini par devenir complète et systématique. Déjà Malebranche n'admettait plus qu'un parallélisme fortuit entre la succession des idées et celle des mouvements ; Bossuet faisait de l'abîme naturel qui sépare les corps des esprits la preuve même de l'existence de Dieu, auteur de leur union. Fénelon, comme Bossuet, ne voyait dans les propriétés esthétiques de la création, comme l'ordre et la convenance, que des effets d'une raison toute distincte des créatures. Enfin, si Condillac prétend faire de la sensation la source unique de nos connaissances, la séparation qui existe pour lui entre la philosophie et les sciences physiques se traduit par l'évolution toute psychologique au moyen de laquelle il anime son homme-statue. Au XVIIIe siècle, il est vrai, sous l'influence du développement des sciences, des systèmes se forment qui prétendent fonder la philosophie sur la physique et l'histoire naturelle, la mécanique et les mathématiques ; ce ne sera plus, comme l'avait rêvé Descartes, la philosophie qui donnera des lois aux sciences : ce seront les sciences qui imposeront leurs principes et leurs procédés à la philosophie. De cette méthode est née une philosophie matérialiste qui a fleuri quelque temps en France, mais pour succomber bientôt, au commencement du XIXe siècle, sous les coups de Maine de Biran, qui la trouvait contraire aux données de l'expérience interne, et de Victor Cousin, qui la déclarait antifrançaise. En même temps s'exerçait sur nous l'influence écossaise, qui nous induisait à nous renfermer dans la psychologie, à constituer à celle-ci un domaine à part, et ainsi à voir dans la philosophie, non plus cette mère commune de toutes les sciences que célébrait Aristote, mais une étude spéciale, parallèle aux autres études. L'ingénieux et patient Jouffroy a prouvé par raisonnement et par exemple la légitimité des recherches philosophiques ainsi entendues. Avec lui et ses disciples s'est développé l'art d'analyser avec finesse les opérations de l'esprit, comme le romancier sonde les replis du cœur. Aujourd'hui, sans abandonner la psychologie écossaise, mais aussi sans y voir autre chose qu'une science particulière à peu près aussi distincte de la philosophie proprement dite que la physiologie ou la physique, nous revenons au point de vue antique ; et nous aimons à espérer pour notre philosophie — désormais avide des lumières que peuvent lui fournir les sciences, autant que jalouse du droit d'interroger l'univers au nom de la conscience morale — des destinées nouvelles qui attestent une fois de plus la fécondité de notre pays.

Cette union de la philosophie et des sciences, dont nous a longtemps détournés le dualisme cartésien, paraît être, au contraire, un caractère constant de la philosophie allemande. Et là, cette union n'est pas une simple conciliation, résultant d'un compromis : les deux ordres d'études se pénètrent réciproquement et tendent à ne faire qu'un. Aujourd'hui encore, dans les universités allemandes, la Faculté de philosophie comprend, non-seulement la philosophie proprement dite, mais encore l'ensemble des sciences théoriques ; en sorte que tout ce qui n'est pas théologie, droit ou médecine, rentre dans la philosophie. De même qu'au dualisme cartésien les Allemands aiment à opposer le monisme leibnizien, de même que, dans l'esprit et la matière, ils ne voient volontiers que les deux termes, aussi abstraits l'un que l'autre, de l'échelle infinie des êtres ; de même aussi la philosophie leur semblerait sans vie si elle se séparait des sciences, et celles-ci sans règle si elles se séparaient de la philosophie.

Leibniz n'était pas seulement, comme Descartes, savant et philosophe : il était scientifiquement philosophe et philosophiquement savant. Ainsi sa métaphysique est dominée par le principe de continuité, qu'il tient des mathématiques, et sa physique par le principe de raison suffisante, qu'il tient de la métaphysique. Kant doit peut-être à l'examen attentif de la méthode suivie par un Galilée, un Torricelli ou un Stahl (1), l'idée première de sa *Critique de la raison pure*, c'est-à-dire de ce subjectivisme théorique qui devait s'imposer désormais, comme un point de départ ou une objection inévitable, à tous les penseurs de l'Allemagne. Ce n'était pas seulement la philosophie de l'esprit, c'était encore celle de la nature que construisaient, à l'aide de furtifs emprunts faits aux sciences, les Schelling et les Hegel. Herbart voyait dans les données positives des sciences le seul fondement légitime de la philosophie, et il écrivait un traité sur la possibilité et la nécessité d'appliquer les mathématiques à la psychologie. Schopenhauer prouve que la volonté est le principe de tout, en analysant la manière dont se forment, d'un bout à l'autre de la création, les organes, les instincts et les facultés. Le physiologiste Lotze fait concourir à l'établissement d'un leibnizianisme nouveau toutes les ressources que peuvent lui offrir les connaissances scientifiques les plus étendues, et il applique des principes métaphysiques à

(1) Voyez Kuhlk, *Die [illegible]*, préface de la seconde édition. *Critique de la raison pure*, trad. Barni, chez Germer-Baillière, vol. I, p. 24.

l'histoire de la nature et de l'humanité. Enfin, de nos jours, c'est sur les résultats des sciences naturelles que s'appuie Eduard von Hartmann pour expliquer le monde, non plus seulement par la volonté pure et simple, comme faisait Schopenhauer, mais par la volonté unie à une intelligence inconsciente, principe de finalité en même temps que de création.

Ainsi, tour à tour plus impérieuse et plus docile, tantôt dictant des lois, tantôt en recevant, mais ne se désintéressant jamais des questions qu'agitent les sciences positives, tendant au contraire à se confondre avec elles, comme Leibniz identifiait au fond les causes finales et les causes efficientes, la philosophie allemande nous offre, en ce qui concerne son rapport avec les sciences, un premier caractère par où elle se distingue de notre philosophie.

I

Il en est de même en ce qui concerne le rapport de la philosophie avec la religion.

A la suite des discussions approfondies auxquelles se livrèrent les scolastiques sur les rapports de la raison et de la foi, saint Thomas, avec sa précision habituelle, détermina les limites des deux domaines, ou du moins de l'un des deux, celui de la raison. Celle-ci eut pour mission de démontrer les préambules de la foi, comme l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme et la liberté de l'homme, et de donner à l'esprit, dans la mesure des forces humaines, l'intelligence des dogmes révélés. Le champ de la raison était ainsi resserré; mais en même temps la raison était maîtresse chez elle. Puisqu'elle devait conduire à la foi, elle ne pouvait, sans tourner dans un cercle vicieux, s'appuyer sur elle; il lui fallait prendre en soi le principe et la pierre de touche de ses démonstrations. Par là était proclamée la légitimité d'une philosophie naturelle, en même temps que des bornes infranchissables étaient imposées à cette philosophie. On vit donc se créer à Paris, en 1270, l'année même de la mort de saint Louis, une Faculté philosophique proprement dite. L'année suivante, un décret fut rendu qui interdisait aux maîtres de la Faculté de philosophie d'aborder les questions théologiques proprement dites. Ainsi fut constituée en France une philosophie séparée de la religion, traitant toutes les questions qui lui étaient dévolues, même celles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, selon les seules lumières de la raison. Ce caractère s'est conservé jusqu'à nos jours.

Certes, Descartes resta sincèrement et profondément attaché à la religion, et nul n'a le droit de voir une feinte diplomatique dans les protestations de respect de celui qui fit et accomplit le vœu d'un pèlerinage à Notre-Dame de Lorette pour célébrer la découverte de sa *méthode*. Il n'en reste pas moins que Descartes a mis les vérités de la religion dans une arche sainte et que, fidèle à la méthode thomiste, il a cru à la possibilité d'une démonstration purement rationnelle de l'existence de Dieu, de la spiritualité de l'âme et de la liberté humaine. Il a même dégagé et mis en lumière le principe même de cette méthode, suivant laquelle les sciences naturelles sont les colonnes d'un temple dont la religion est le dôme, de telle sorte que, les sciences abolies, la religion serait en l'air, sans support et sans point d'appui (1). Descartes, élevé dans ces idées, a sans doute hautement reconnu l'imperfection de la nature humaine : bien plus, il a fondé sur cette imperfection même, sur le doute auquel nous sommes sujets, ses deux grands principes du *Cogito ergo sum* et de l'existence de Dieu; mais en même temps il a professé que cette raison, condition de la foi, peut acquérir par elle-même la certitude sur certains points, et qu'il existe un critérium *naturel* de la vérité. Chose remarquable : Descartes, qui se renferme dans la philosophie, reproduit, au sein même de son système, le rapport que le thomisme établissait entre la lumière naturelle et la lumière surnaturelle; car si la raison, selon Descartes, peut, avant même de connaître Dieu, se satisfaire elle-même, obtenir une certitude subjective, ce n'est qu'en reconnaissant l'existence de Dieu et en se fondant sur l'idée de ses perfections qu'elle peut savoir qu'il existe un monde réel conforme à ses pensées, et acquérir ainsi ce qu'on appelle une certitude objective. La croyance en Dieu est le couronnement indispensable de la croyance à la raison. — Il n'en reste pas moins que toute cette philosophie nous est donnée comme étrangère à la révélation, et que, si les doctrines qu'elle renferme trahissent l'influence de la scolastique, elle prétend, quant à elle, à un caractère purement rationnel.

Après Descartes, Malebranche, Bossuet et Fénelon ont développé la philosophie et en particulier la théologie naturelles, jusqu'à ce que le XVIIIe siècle, ne retenant des deux principes de Descartes, la raison et Dieu, que celui qui manifestait le plus clairement la distinction de la philosophie et de la théologie, arbora ce rationalisme séparé qui consomma la révolution commencée au XIIIe siècle.

Dès lors l'évidence de la raison, considérée indépendamment de l'existence de Dieu, ne fut pas seulement le point de départ subjectif de la connaissance : elle devint la marque de la vérité absolue, et ainsi la raison n'eut plus à chercher en dehors d'elle l'objet de ses démonstrations : elle reçut le droit de le déterminer elle-même; elle posa les questions comme elle donna les réponses. Le pilote ne fut plus le ministre d'une autorité supérieure : il marqua lui-même le but vers lequel il devait diriger le navire.

L'époque du scepticisme railleur et des négations brutales une fois passée, la religion reparut comme un refuge pour les esprits inquiets, ou comme le couronnement de l'édifice scientifique et moral élevé par la raison. Les deux domaines restèrent d'ailleurs séparés. Un Maine de Biran, construisant sa philosophie, comme sa vie même, étage par étage, superposait au matérialisme le stoïcisme, au stoïcisme le christianisme. D'autre part, Victor Cousin et Émile Saisset voyaient dans la raison et la foi deux rayons parallèles qui se joignent à l'infini.

Le dualisme de la raison et de la foi semble donc avoir jusqu'ici dominé dans notre pays, comme, en ce qui con-

(1) Mgr Freppel : Discours prononcé au Panthéon à l'ouverture des cours de la Faculté de théologie de Paris, novembre 1867. Voyez *Revue des cours littéraires*, numéro du 7 décembre 1867, p. 1.

cerne le rapport de la philosophie et des sciences positives, le dualisme des sens et de la conscience.

L'Allemagne, au contraire, semble n'avoir jamais connu de philosophie purement naturelle, non plus que de théologie purement révélée.

Déjà, à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, le thomiste Eckhart, poussant à l'extrême l'intellectualisme de son maître, veut que la vérité religieuse soit complétement accessible à la raison; et, sans s'en apercevoir, il traite la vérité religieuse comme une expression symbolique de la vérité rationnelle.

Le rapport de la Nature et de la Grâce domine la philosophie de Leibniz, comme le marquent plus d'une fois les titres mêmes de ses ouvrages philosophiques (1). Lorsqu'il est dit dans la *Monadologie* (§ 89) que « Dieu, comme architecte, contente en tout Dieu comme législateur, et qu'ainsi les péchés doivent porter leur peine avec eux par l'ordre de la nature et en vertu même de la structure mécanique des choses, » il est par là rendu manifeste que, pour Leibniz, le naturel et le surnaturel ne sont pas simplement juxtaposés ou superposés l'un à l'autre, mais que, dans le fond, ils ne sont que deux aspects, deux degrés d'une seule et même chose.

Lessing voit dans l'Ancien et le Nouveau Testament, lesquels promettent à l'homme vertueux, l'un une récompense immédiate, l'autre une récompense future, les deux premières parties du plan divin pour l'éducation des hommes, la loi morale comme réfléchie et rendue sensible dans un double miroir et, par là même, appropriée à des intelligences et à des volontés encore faibles; et il attend un troisième Évangile qui nous révèlera, non plus en figure, mais en esprit et en vérité, la doctrine de la vertu parfaite, absolument désintéressée et trouvant en elle-même sa récompense.

Il est sans doute arrivé à Kant (2) de parler rudement des maximes évangéliques les plus respectées, et l'on ne peut nier que, dans son horreur pour ce qu'il appelle le fanatisme et la superstition, il ne subisse quelque peu l'influence française. Toutefois il entend ces mots dans des sens tout autrement raffinés (3) que ceux qui ont cours en France. Il est loin de nier la valeur suprême de la sainteté comparée à la simple vertu : il nous en refuse simplement l'accès ici-bas; il ne rejette même pas le côté historique de la religion : il y voit un symbole nécessaire pour faire pénétrer la vérité dans des esprits unis à des sens, et, en quelque sorte, l'image mobile de l'être éternel. Il ne veut pas que la religion disparaisse, car elle est le véhicule indispensable de la morale. Il n'y a pas jusqu'au dogme de la chute originelle que, bien contrairement aux idées de son temps, il n'admette dans sa philosophie. Mais c'est surtout son « sérieux moral », comme dirait un Allemand (*sein sittlicher Ernst*), la manière dont il entend le respect dû à la loi, le ton absolu et solennel dont il annonce les commandements de la raison pratique, et jusqu'à ce mot de « foi », le plus juste et le plus beau, selon lui, pour désigner l'espèce d'adhésion qui convient à ces vérités supérieures, les plus certaines de toutes (1); ce sont ces traits remarquables qui trahissent des croyances plus fortes que les convictions purement philosophiques, révèlent la pente naturellement religieuse de l'âme et les traces profondes laissées dans cette âme par une éducation piétiste, et manifestent, en un mot, d'une manière certaine, l'intime alliance de l'esprit philosophique et du sentiment religieux.

Après Kant et sous son influence, la critique allemande a sapé de toutes parts, avec une persistance implacable, les édifices religieux élevés par l'orthodoxie. Une idée pourtant a dominé cette critique et l'a constamment distinguée du rationalisme voltairien. Les Allemands ont vu dans les religions, dont ils niaient parfois l'origine surnaturelle, une expression de l'esprit humain analogue, sinon peut-être supérieure aux autres phénomènes par lesquels il s'est manifesté, tels que l'art, les sciences ou les institutions politiques. Ils ont donc professé pour la religion le même respect que pour les autres réalisations de la pensée; jamais ils ne se sont tenus à une critique purement négative, et leurs philosophes les plus hardis n'ont pas laissé de rechercher, au fond des religions qui se développent dans le temps, la religion éternelle.

C'est ainsi que Schleiermacher — que l'Allemagne considère comme le grand réformateur de sa théologie protestante, comme son premier théologien depuis Luther, — tout en n'accordant aux dogmes positifs aucune valeur scientifique, rapporte la religion à une tendance spéciale, aussi noble qu'impérieuse, de la nature humaine, à savoir : le pieux sentiment de notre dépendance à l'égard de l'infini et de l'éternel; — et il estime que les religions sont profondément respectables à titre d'expressions plus ou moins fidèles du sentiment religieux.

Schelling voit dans la science, l'art et la religion, les degrés successifs de la révélation de l'absolu. Selon lui, l'objet de la religion est déjà celui de la science et de l'art; mais, dans ces deux formes inférieures de la pensée, cet objet n'est que pressenti à l'aide de symboles plus ou moins imparfaits, tandis que dans la religion il est saisi en lui-même.

Pour Hegel, la religion oppose l'une à l'autre la nature et la pensée que l'art avait confondues; elle enferme Dieu tout entier dans les limites d'une nature personnelle et elle ne laisse au monde que le péché et la corruption : il appartient à la philosophie de réconcilier ces deux principes nécessaires de la réalité.

Si la gauche hégélienne, notamment le docteur Strauss, a poussé la critique à l'extrême sur le terrain historique, elle n'en a pas moins conservé la croyance à l'absolu, et attribué aux phénomènes religieux la valeur inhérente à toute manifestation d'un sentiment naturel.

Enfin, les esprits les plus hostiles à la religion, comme Feuerbach, n'arrivent pas à dépouiller cet enthousiasme con-

(1) Voyez l'excellente notice que M. H. Marion a mise en tête de son édition des *Essais de Théodicée*, de Leibniz. — E. Belin, 1875, p. XLVII.

(2) *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*, II^et Abschn. (Rosenkr., p. 58. — Trad. Barni, p. 72).

(3) *Kritik der praktischen Vernunft*. Beschluss (trad. Barni, p. 391).

(1) *Crit. d. prakt. Vern.*, II, 8 (trad. Barni, p. 367).

fiant, cette foi dans l'avenement d'un règne de paix et de charité, ou bien encore cette âpreté tragique dans la révolte, dernières traces des croyances religieuses. Le discours prononcé sur la tombe de ce matérialiste par un homme de son école, glorifiant le maître d'avoir, par la négation résolue de Dieu et de l'immortalité, préparé sur notre terre elle-même l'avénement de ce royaume idéal qui, jusqu'ici, était réservé pour une autre vie, célébrant dans Feuerbach le continuateur du Christ et le consommateur de la foi, était, en définitive, plus semblable à une homélie qu'à une allocution profane et ne froissait le sentiment religieux qu'en lui empruntant son langage.

L'enseignement public, en Allemagne, répond à cet état des esprits; et aujourd'hui encore, dans les universités allemandes, la théologie et la philosophie sont unies par d'étroits rapports. Si le professeur de théologie demande à la philosophie l'intelligence des mystères sacrés, l'expression rationnelle des vérités que la foi reçoit de l'imagination, le professeur de philosophie, de son côté, ne se croit pas en droit de traiter de la théodicée ou science de Dieu, appelée en Allemagne « philosophie de la religion » (*Religions-Philosophie*), sans recueillir sur cette matière les enseignements fournis par les religions positives, sans recourir à cette source naturelle d'informations qui, selon lui, est la plus directe, la plus riche et la plus pure. Il croit, en effet, que la réflexion individuelle peut bien analyser et réduire en idées abstraites, mais non suppléer les créations de la pensée impersonnelle.

Ainsi il y a, au fond même de l'esprit allemand, un je ne sais quoi de mystique, un instinct de l'infini, de l'absolu et de l'insondable, qui pénètre toutes les œuvres de l'intelligence et mêle à la plus grande hardiesse philosophique la gravité et le mystère propres à la religion. En quoi consiste précisément cet élément religieux qui circule à travers tous les systèmes de la philosophie allemande? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Qu'est-ce que Dieu? dit le Faust de Gœthe : « Est-» ce que tout ne sollicite pas ton intelligence et ton cœur? » Est-ce que, dans un éternel mystère, l'invisible ne s'agite » pas visible autour de toi? Emplis de cet invisible ton cœur, » si vaste qu'il soit; et, quand il débordera d'une joie » infinie, alors dis les mots qui te viendront à l'esprit : ap-» pelle ce qui est en toi bonheur! cœur! amour! Dieu! Pour » moi, je ne sais pas de nom qui convienne! Le sentiment » est tout; le nom n'est que bruit et fumée, un nuage qui » nous cache la splendeur des cieux. »

III

Si la philosophie française et la philosophie allemande diffèrent quant à leurs rapports avec les sciences et la religion, c'est que, considérées en elles-mêmes, elles diffèrent déjà quant à leurs principes. Les rapports, a dit avec raison Montesquieu, dérivent de la nature des choses.

Or il semble qu'au fond de la philosophie française se trouve effectivement cette tendance au dualisme que fait pressentir son attitude à l'égard des sciences et de la religion. Pour elle, esprit et matière sont deux substances radicalement distinctes et susceptibles d'exister séparément. De même, Dieu et le monde ont chacun une existence propre. Sans doute le monde n'existe pas par lui-même; et ainsi le dualisme dont il s'agit est fort distinct du dualisme antique et du manichéisme, c'est néanmoins une réalité distincte de la sienne propre que Dieu a donnée à ses créatures. Le monde est à Dieu ce que l'œuvre est à l'ouvrier, ce que la parole est à l'homme. Et, au sein même du monde, les êtres sont réellement distincts les uns des autres. L'individualité n'est pas une apparence, un accident, une limitation, une chute; c'est une réalité irréductible, le fond même de l'être; c'est aussi un progrès, un signe d'excellence. La liberté individuelle, que révèle à chacun de nous sa conscience particulière, est, aux yeux du philosophe français, un fait ultime, au delà duquel il ne faut pas remonter. Car l'inconscient et l'impersonnel, où s'abîmerait alors la réflexion, n'est pas au delà, mais en deçà de la volonté consciente d'elle-même.

De plus, si le dualisme français, à la différence du dualisme manichéen, ne met pas sur le même plan les êtres qu'il distingue, mais tend au contraire à établir entre eux une subordination radicale; si, par exemple, il pose nettement l'esprit avant la matière, le monde après Dieu, il s'arrête d'ordinaire sur la pente qui mènerait à l'absolue opposition des deux termes, et par conséquent à la négation de l'un considérée comme impliquée par l'affirmation de l'autre. Le dualisme est contenu et protégé par une tendance réaliste, sans laquelle il dégénérerait bientôt en monisme spiritualiste ou matérialiste. Et, comme pour manifester plus clairement ce fonds de réalisme, lorsque le philosophe français veut à tout prix parvenir à l'unité, le plus souvent ce n'est pas la matière qu'il sacrifie à l'esprit, c'est l'esprit qu'il sacrifie à la matière : celle-ci du moins, en effet, ramenée à ses propriétés essentielles, ne renferme rien d'analogue à ces états de conscience qui s'interposent entre la pensée et les objets et donnent un prétexte à l'idéalisme.

Ce fonds de dualisme réaliste constitue en quelque sorte la matière première que les philosophes français élaborent selon leur tour d'esprit particulier — ou bien encore le sol naturel qui nourrit et développe les germes nés de leur réflexion.

Descartes ouvre sa philosophie par des définitions qui creusent d'abord un abîme entre l'homme et Dieu d'une part, entre l'esprit et la matière d'autre part. Je suis, dit-il, un être sujet au doute, et Dieu est l'être parfait. L'esprit est la pensée, et la matière l'étendue.

Dès lors Malebranche ne pouvait plus expliquer que par une perpétuelle assistance de Dieu les rapports qui existent entre nous et les choses, entre notre âme et notre corps; et il jugeait nécessaire que l'homme sortît de lui-même et que Dieu se montrât à lui, pour qu'un rapport pût s'établir entre ces deux êtres.

Les définitions de l'âme et du corps, de l'homme et de Dieu, ont pu être dans la suite plus ou moins modifiées : l'existence réelle et séparée des êtres n'en a pas moins été maintenue. Voici, dit Émile Saisset, les deux pôles de toute science humaine : « la personne-moi, d'où tout part, la personne-Dieu, où tout aboutit. » Il y a, dit Maine de Biran, dans le rapport des deux éléments de l'effort voulu, la volonté et la résistance, la marque assurée d'une invincible distinction entre

l'esprit et la matière, comme de l'égale réalité de ces deux natures.

Enfin la doctrine du libre arbitre, énergiquement défendue par Descartes, qui, pour bien montrer à quel point il donnait à ces mots toute leur force, alla jusqu'à faire dépendre de la libre volonté de Dieu les vérités éternelles, mathématiques et morales, se retrouve chez Bossuet, chez Fénelon, chez les spiritualistes modernes et chez nos publicistes, entendue, avec une persistance infatigable, dans le sens de l'initiative réelle de l'individu, signe de son excellence et source de son mérite.

Le spiritualisme cartésien a rencontré, il est vrai, en France même, de nombreux adversaires. Mais il semble que le point de vue de Descartes se trahit jusque chez ceux qui repoussent le plus les doctrines du maître.

Malgré quelques tentatives destinées à vivifier et animer la matière — comme celle de Cabanis ou de nos jours celle de l'historien amant de la nature, Michelet, — la définition cartésienne de la matière, qui n'attribue à cette forme de l'être que des propriétés mathématiques, a dominé dans les écoles matérialiste et positiviste. La Mettrie écrivait un livre sur l'*Homme-machine*, et d'Holbach n'admettait, comme premiers principes, que la *matière* et le *mouvement*. Or, cette réduction des propriétés plus ou moins voisines de la pensée aux propriétés mathématiques est le fait de philosophes dont l'esprit reste dominé par le dualisme cartésien, alors même qu'ils suppriment l'un des deux termes.

On en peut dire autant des opinions dissidentes par rapport à Dieu. Quand elles ne s'arrêtent pas au déisme, lequel est l'exagération même de la distinction, elles suppriment Dieu purement et simplement et avec lui tout élément divin dans la nature. Dès lors le monde n'est plus qu'un enchaînement de causes et d'effets sans tendance vers une fin, sans instinct du meilleur, sans mélange de causes finales. En d'autres termes, c'est le monde de Descartes, abstraction faite de l'assistance divine.

Encore l'esprit français, dans ce côté de son développement, ne s'est-il pas tenu au matérialisme. Il a continué sa marche jusqu'au positivisme, et s'y est établi comme dans une position solide. Or le positivisme n'est qu'au pas le plus dans le même sens, puisque destituer la nature de *causes* aussi bien que de *fins*, c'est achever d'en éliminer ce qui, selon le langage positiviste lui-même, rappelle la théologie ; c'est rendre aussi grande que possible la distance qui sépare le monde de Dieu, c'est faire un suprême effort pour trancher tout lien entre ces deux essences. Mais voici qu'en même temps se réveille et redresse la tête, au sein même des esprits positivistes, appelée en quelque sorte par le vide que cette conception du monde a fait dans leur âme, l'idée de l'infini, de l'immense, de l'être, de l'Éternel, de Dieu enfin, que leur critique impitoyable pensait avoir ensevelie dans le passé ou reléguée dans la région des chimères.

« Inaccessible, dit M. Littré, ne veut pas dire nul ou non existant. L'immensité est un océan qui vient battre notre rive, et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable..... L'immensité, ajoute-t-il, nous apparaît sous un double caractère : la réalité et l'inaccessibilité. »

Considérer ainsi l'ordre des faits et l'ordre des causes, c'est-à-dire le monde et Dieu, comme absolument incommensurables, ce n'est pas renier la tendance cartésienne vers le dualisme, c'est la pousser à sa dernière limite.

Si ces diverses doctrines révèlent une commune disposition d'esprit, elles tendent, en vertu de cette disposition même, à s'opposer les unes aux autres de la manière la plus décidée et la plus précise. Aussi la France est-elle le pays des luttes intellectuelles où chacun pousse à l'extrême son opinion, de manière à la mieux distinguer de l'opinion adverse ; et les discussions consistent d'ordinaire en efforts respectifs pour éliminer de la doctrine que l'on soutient tout élément admis par le contradicteur, pour ne laisser à l'ennemi, dût-on soi-même perdre du terrain, aucune position chez soi, pour constituer un ordre d'idées restreint peut-être, mais nettement défini et parfaitement homogène. Spiritualisme et matérialisme, théisme et athéisme sont en français des mots dont le sens est exactement circonscrit, et qui impliquent des affirmations et des négations absolues.

Si maintenant l'on cherche la raison de ces tendances philosophiques, on la trouvera, semble-t-il, dans ce caractère de l'esprit français dont la conscience claire a été pour Descartes un sujet d'enthousiasme, dans la croyance que l'entendement, ou raison gouvernée par le principe de contradiction, est, pour l'homme, la mesure suprême de la vérité. Nous façonnons instinctivement toutes nos idées suivant les exigences du principe de contradiction. Nous les taillons, nous en arrêtons les contours, nous les faisons claires en elles-mêmes, c'est-à-dire homogènes, et distinctes par rapport aux autres idées du même genre, c'est-à-dire composées d'éléments qui soient aux éléments des autres idées comme l'affirmation est à la négation. Puis, un principe étant admis, nous nous en servons comme d'une unité de mesure pour évaluer les propositions qui nous sont soumises, admettant, à l'égal du principe lui-même, tout ce qui en découle, et rejetant tout ce qui s'en écarte. De là vient notre goût et notre aptitude pour les mathématiques, cette science de l'exact et du conséquent. De là vient, en littérature, notre goût pour l'unité de composition et pour la distinction des genres, notre aversion pour les genres mixtes comme la prose poétique ou le drame philosophique ; en politique, notre ardeur à soutenir les principes nettement définis et à faire table rase de tout ce qui gêne l'application de ces principes. La faculté de démêler les principes simples et de marquer en traits précis leurs signes distinctifs, d'opposer les idées entre elles en les dégageant de plus en plus de tout élément commun, en un mot la *raison analytique* : telle est la racine de notre nature intellectuelle.

Tout autres sont les principes qui dominent le développement de la philosophie allemande considérée en elle-même. Et déjà la manière dont y sont entendus les rapports des sens et de la conscience, de la raison et de la foi, laisse entrevoir la différence. Dans le domaine qui lui est propre, comme dans ses rapports avec les autres parties de la vie intellectuelle, elle tend à rapprocher, à réunir, à identifier. L'esprit et la matière, Dieu et le monde ne sont plus des substances distinctes et séparables ; ce sont des aspects ou des degrés divers d'une seule et même substance, d'une seule et même nature. Dès lors l'individualité, le libre arbitre ne sont plus des réalités substantielles, des perfections

ce sont au contraire les marques d'une nature bornée, enfermée dans un cercle étroit, n'exprimant qu'une faible portion de l'essence infinie. Le libre arbitre individuel, s'il ne se réduit pas à l'insuffisance de la conscience pour connaître dans leur totalité les causes de nos actes, n'est tout au plus que le hasard, venant déranger l'harmonie du tout, introduisant des lacunes, des vides et des désordres dans le tissu où la pensée ne voudrait voir que suite continue, enchaînement et unité.

La perfection est tout l'opposé de la nature individuelle : elle consiste à faire tomber les barrières du *moi*, à absorber et fondre en son âme une infinité de natures, à être tout ce qu'on peut être, à tout comprendre par la pensée, à tout éprouver par le cœur, à tout réaliser par la volonté. Car le tout est l'infini et l'infini est Dieu. Chaque partie d'ailleurs peut prétendre à être le tout. Grâce, en effet, aux rapports mêmes d'action et de réaction qu'elle soutient avec les autres et qui garantissent l'unité de l'ensemble, chaque partie a en elle quelque rudiment du tout ; chacune est Dieu lui-même à l'état virtuel, en même temps qu'une portion de Dieu réalisée. Le Dieu qui sommeille en elle tend à s'éveiller et à se déployer ; et il apparaîtra dans sa grandeur infinie si l'âme individuelle développe tous les germes qu'elle tient de ses rapports avec l'univers. D'ailleurs, dans cet immense effort pour tout posséder, il n'est pas question de choisir entre le beau et le laid, le noble et le bas, le bien et le mal. Tout ce qui peut être a droit à être ; le Dieu suprême ne laisse rien au néant : « Tu m'entends, dit Faust à Méphistophélès, ce n'est pas de joie qu'il s'agit. Je me voue aux orages, aux plus douloureuses jouissances, à la haine délicieuse, au désespoir qui rafraîchit l'âme. Mon cœur... ne se fermera à aucune douleur ; toutes les sortes d'émotions qui ont été départies au genre humain, je veux les concentrer et en jouir en moi-même ; je veux, avec mon esprit, saisir ce qu'il y a pour l'humanité de plus haut et de plus bas ; je veux entasser dans mon sein tous ses biens et tous ses maux : je veux agrandir mon cœur au point de l'embrasser tout entière, et, à la fin, sombrer avec elle dans l'abîme infini de l'être. »

En même temps que la philosophie allemande professe cette identité du fini et de l'infini qui constitue le panthéisme elle présente dans une grande partie de son développement un caractère idéaliste. Elle s'y trouve portée par sa tendance même à l'unification, lorsque, comme il était naturel, elle y ajoute l'idée que l'élément offert à l'esprit par le monde extérieur est le multiple lui-même à son dernier degré d'éparpillement. Dans ces conditions, toute unité vient de l'esprit, et, puisque l'unité est la perfection, l'esprit apparaît comme étant lui-même cette forme supérieure de l'être qui domine les individus, qui les affranchit de leurs entraves et les élève à l'impersonnalité, qui prépare l'avénement de Dieu, qui réalise Dieu. L'esprit est le Dieu éternel qui engendre le Dieu vivant. Ainsi se forme, dans la pensée allemande, cette doctrine que l'esprit est la règle et le principe des choses, qu'elles tiennent de lui leur être comme leur nature et ne sont en définitive que ses idées elles-mêmes, qu'il projette en dehors de lui et auxquelles il prête une ombre de réalité pour en prendre conscience et se révéler à lui-même.

Le panthéisme plus ou moins mélangé d'idéalisme, tel est le point de vue qui se manifeste dans tous les grands systèmes de la philosophie allemande.

Déjà Spinoza (car le spinozisme appartient à l'Allemagne, tant il s'y trouve chez lui) ne conserve les définitions cartésiennes de l'âme et du corps que pour faire de ces deux natures deux rayons émanant d'un seul et même foyer. Et s'il met l'infini entre le Créateur, seul être libre, et la créature, absolument esclave, il ne craint pas de dire qu'en rentrant au plus profond de nous-mêmes, nous sentons, nous éprouvons que nous sommes éternels (1). En outre, si près qu'il soit encore de la théorie cartésienne des idées claires (2), il admet déjà, sous le nom de connaissance du troisième genre (3), une science qui, tout en étant purement intellectuelle, est à elle-même, d'une manière absolue, son propre critérium et enveloppe l'existence de son objet (4).

Leibniz, tout en admettant l'existence d'une infinité de monades dont chacune est fermée aux autres, et s'approchant par là du réalisme, fait descendre l'espace au rang de pur phénomène et abaisse ainsi la première barrière qui empêchait les êtres de se confondre. Ensuite il veut que les développements respectifs de toutes les monades soient harmoniques entre eux et réglés sur l'essence divine ; et par cette doctrine il supprime toute initiative individuelle et fait de Dieu l'unique acteur du monde.

Kant n'a travaillé obstinément à créer des distinctions et à creuser des abîmes que pour réconcilier enfin la nature et la liberté par l'idée de cause finale, et donner même de la volonté libre, de l'âme et de l'être en soi, des définitions qui excluent leur multiplicité et ne laissent debout, en définitive, que Dieu et les phénomènes. Est-il possible de s'arrêter là et de ne point arriver à cette formule : Dieu et *ses* phénomènes?

C'est ce dernier pas que firent les successeurs de Kant ; et, soit qu'ils trouvassent le divin dans le Moi infini, ou dans l'Absolu, ou dans l'Idée indifférente entre l'être et le non-être, ils ne distinguèrent pas substantiellement le monde et Dieu, non plus que l'esprit et la matière ; et ils imposèrent au monde les lois de l'esprit telles qu'elles leur apparurent.

L'Allemagne moderne a fait des tentatives pour substituer à l'idéalisme le réalisme. Mais un Herbart, en plaçant la substance dans la qualité simple et en niant absolument le changement, un Schopenhauer et un Hartmann, en faisant de la volonté aveugle ou de l'instinct la forme première de l'être, non-seulement restent fidèles au point de vue panthéistique de l'identité universelle, mais encore trahissent un reste de tendance idéaliste à imposer aux choses des conceptions *à priori*.

Si le dualisme français trouve son explication dans la prédominance du jugement, du discernement, de la logique, des facultés analytiques, le panthéisme idéaliste de l'Allemagne a sa source dans une disposition d'esprit exactement inverse. Tandis que nous sommes surtout frappés des côtés par où les choses diffèrent les unes des autres, tandis que nos

(1) *Ethique*, V, 23, Sch.
(2) *De la réforme de l'entendement*, trad. Saisset, éd. 1861, vol. III, p. 345.
(3) *Eth.* II, 40, Sch. 2.
(4) Descartes avait besoin de recourir à la Providence divine pour s'assurer de la *conformité* des idées claires aux choses qu'elles représentent.

efforts tendent naturellement à découvrir les différences qui échappent aux yeux inattentifs ; les Allemands, au contraire, voient les choses du côté par où elles se ressemblent ; et la réflexion, chez eux, tend à pousser plus loin que la nature le rapprochement et la synthèse des éléments contraires. Penser, pour nous, c'est distinguer ; pour les Allemands, c'est unir.

A nos yeux, le monde, tel que nous l'offre la nature intelligente, est encore plein de confusion et de désordre : il appartient à notre raison de le réduire à ses éléments simples. Pour les Allemands, le monde donné est sans doute imparfait, mais c'est dans la multiplicité même et l'individualité de ses parties que consiste son imperfection ; et c'est en formant de ces membres épars un organisme où tout se tienne que la raison élèvera le monde jusqu'à elle.

Dès lors, pour les Allemands, le plus haut emploi de la pensée, la métaphysique, ne peut consister qu'à trouver ou plutôt à créer les lois suivant lesquelles pourront être unies et identifiées les natures les plus distinctes en apparence et, pour tout dire d'un mot, les contradictoires. L'identité des contradictoires est le principe de l'esprit allemand ; et, quand Hegel l'a énoncée, il n'a fait que mettre en lumière ce qui se cachait dans les ténèbres de la pensée instinctive. Or, pour un esprit ainsi constitué, il ne peut y avoir entre le bien et le mal, le beau et le laid, le vrai et le faux, que des différences de degré ou de point de vue. Le mal n'est autre chose que le bien absolument individuel, le laid est la forme d'où l'idée est aussi absente que possible, le faux est le vrai considéré par une intelligence entièrement dominée par les sens. Il y a plus : chacun des deux termes, pris en lui-même, n'est qu'une vaine abstraction ; ils sont inséparables, et c'est leur union même qui constitue la réalité. Quant au nom qui convient à une chose, il est déterminé, non par la présence exclusive, mais par la simple prédominance de l'un des contraires. Ainsi rien n'est absolument vrai, rien absolument faux ; car toute connaissance réelle renferme à la fois des éléments sensibles et des éléments intelligibles, ceux-ci ayant dans ceux-là leur expression, leur symbole. Or, les symboles les plus matériels ont déjà une part de vérité, puisqu'ils contiennent l'idée, puisqu'ils sont l'idée elle-même dans une phase nécessaire de son développement. Ce caractère symbolique de l'intuition sensible une fois aperçu, l'esprit tend à une intelligence aussi complète que possible de la matière ; et il donne le nom de *vérité* aux transformations de plus en plus intellectuelles qu'il fait subir aux choses sensibles. Mais il doit renoncer à obtenir une connaissance purement intellectuelle : l'idée s'évanouirait au moment où, pour devenir l'absolue vérité, elle se dégagerait de tout voile matériel. L'idée pure se suffit aussi peu à elle-même que la forme pure ; il faut que chacune d'elles participe de l'autre : le réel est à ce prix.

C'est donc, en dernière analyse, la *raison synthétique* qui est la faculté maîtresse de l'esprit allemand et qui détermine la marche générale de ses réflexions philosophiques.

IV

Tels sont, messieurs, les traits principaux par lesquels la philosophie allemande se distingue de la philosophie française. Tandis que chez nous la philosophie s'est jusqu'à nos jours isolée des sciences pour se renfermer, soit dans l'étude de l'existence de Dieu et de la spiritualité de l'âme, soit dans l'analyse de nos états de conscience ; en Allemagne elle n'a cessé d'aborder les grandes questions de la physique, et elle a pénétré les sciences de son esprit ou elle a subi leur influence. Tandis que chez nous la philosophie s'est tenue à l'écart des questions théologiques proprement dites et a traité les questions de théologie naturelle dans le sens d'un rationalisme tour à tour discret et intempérant, en Allemagne la philosophie a été, jusque dans les esprits les plus hardis, pénétrée d'un souffle religieux. Enfin, tandis que chez nous la philosophie a cherché à se faire de l'esprit, de la matière et de Dieu des idées claires et distinctes, et a substantiellement séparé, en l'homme, l'âme du corps, dans l'univers, Dieu du monde ; tandis qu'elle a reconnu l'existence propre des choses matérielles en même temps que celle de l'esprit qui les contemple, et considéré l'individualité et le libre arbitre comme les priviléges d'une nature supérieure, — obéissant dans toutes ces conceptions au secret penchant du génie français vers l'analyse et les distinctions ; — en Allemagne, au contraire, la philosophie a toujours plus ou moins identifié Dieu et le monde, l'âme et le corps, non en sacrifiant l'un à l'autre, mais en faisant de ces termes des limites idéales entre lesquelles se meut la réalité ; et en même temps elle a vu dans l'esprit impersonnel, à la fois pensée et nature, la suprême perfection, — obéissant en cela à la tendance vers la synthèse et la fusion des contradictoires, qui forme le fond du génie philosophique de l'Allemagne.

Et maintenant, messieurs, quelle est, de ces deux philosophies, celle qui est le plus propre à trouver accès dans la société et à exercer une influence sur la vie pratique ?

Si nous nous en tenons aux apparences, la philosophie française a, sur ce point, dépassé de beaucoup la philosophie allemande. Ne retrouvons-nous pas, dans les grands faits de notre histoire, la trace des systèmes philosophiques ? N'est-ce pas le rationalisme cartésien qui, en 1789, fait table rase de la tradition et cherche dans des propositions évidentes par elles-mêmes le principe d'une organisation nouvelle ? N'est-ce pas l'amour des idées claires et distinctes qui nous fait préférer aux gouvernements mixtes les gouvernements fondés sur un seul principe ? N'est-ce pas notre croyance à la dignité du libre arbitre et à la valeur de l'individu qui est l'origine de notre doctrine du suffrage universel ? N'est-ce pas notre antipathie pour la continuité historique qui nous induit à vouloir qu'en tout instant le peuple soit maître de ses destinées ? Nul doute qu'en France les idées ne tendent énergiquement à passer dans les faits, et que la forme même dont le revêt l'esprit analytique des philosophes ne les rende immédiatement accessibles à la nation tout entière. Le souci de la chose publique est d'ailleurs très-vif chez les penseurs de notre pays. Il semblait à Descartes que [illegible] rien valoir que [illegible]

au midi et les plus hardies négations, a donné pour fin à toutes ses théories le bonheur de l'humanité. De nos jours, le spiritualisme s'est fait le promoteur des institutions libérales. Ainsi, d'elle-même ou d'une manière réfléchie, la philosophie française s'adresse directement à la société tout entière, à l'exemple de Descartes, qui écrivit en français son *Discours de la méthode*, parce qu'il préférait le jugement de ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure au jugement des érudits et des savants.

Si l'effort de la philosophie allemande pour se mêler à la vie pratique, si son influence sur les choses de ce monde est moins manifeste au premier abord, il serait téméraire, sur ce point, de s'en tenir aux apparences. Et d'abord il n'est pas de grand philosophe allemand qui ne se soit vivement intéressé à la vie publique. On sait l'histoire du professeur Kant, qui avait une fois pour toutes réglé l'emploi de sa journée et ne s'était jamais départi de son programme : il avait compté sans la Révolution française, dont il s'éprit si passionnément qu'il oubliait l'heure de son travail pour aller sur les routes au-devant des courriers. Et pourtant quelle suite infinie de retards ne devait pas entraîner, pour le méthodique professeur, cette prolongation du temps destiné à la promenade! Le fameux discours de Fichte à la nation allemande est dans toutes les mémoires; et les théories de Hegel sur la victoire, signe de la supériorité intellectuelle, et sur l'essence morale de la guerre, montrent à quel point l'idée métaphysique allemande sait, au besoin, se mettre à la portée des simples mortels.

Mais, en général, ce n'est pas par une communication directe du philosophe avec la nation que s'exerce en Allemagne cette influence des idées. De même que pour passer de l'âme du peuple dans la métaphysique, l'idée a dû subir une longue série de métamorphoses, dépouillant peu à peu son enveloppe grossière pour ne conserver qu'une forme diaphane toute rayonnante de lumière céleste; de même elle ne peut se rendre visible aux yeux du commun des hommes qu'en atténuant de nouveau son éclat supra-sensible sous des voiles de plus en plus épais, teints des couleurs de la lumière terrestre. Il faut que l'idée redescende l'échelle de l'être, redevienne raisonnement, image, sentiment, instinct, force aveugle, sans toutefois s'oublier elle-même à travers toutes ces transformations, pour qu'elle puisse enfin retentir jusqu'aux dernières couches de la société. L'action du philosophe sur la nation suppose une série infinie d'intermédiaires.

Or, cette série d'intermédiaires est effectivement suscitée en Allemagne par le patient travail de la pensée impersonnelle. Peu à peu et comme d'elle-même, l'idée passe de la métaphysique dans la religion, dans la science, dans l'art, la morale et la littérature; elle pénètre insensiblement toutes les manifestations de l'esprit; elle se répand dans toute l'atmosphère intellectuelle, s'adapte à toutes les intelligences et s'insinue d'autant plus sûrement dans les âmes qu'elle circule dans des régions où n'atteint pas l'œil de la conscience instinctive.

Et n'est-ce pas, en effet, le panthéisme des métaphysiciens allemands, qui est, pour ainsi dire, devenu visible et palpable dans cette nation où les individus ne sont plus que les instruments d'une idée et mettent leur gloire à abdiquer toute initiative personnelle et jusqu'à l'indépendance de leur patrie particulière entre les mains de ce qu'ils appellent la grande patrie? L'unité allemande est l'œuvre des universités allemandes, et la philosophie a dominé dans ces universités au point d'imposer ses querelles à toutes les sciences. On a vu des duels entre les tenants des mathématiques kantiennes et les tenants des mathématiques hégéliennes.

Ce n'est donc pas seulement un chapitre de l'histoire de la philosophie, c'est encore un chapitre de l'histoire de l'Allemagne que nous devons étudier. Puissions-nous retirer de ce travail, avec des connaissances nouvelles, ce sentiment plus vif de notre génie propre, cette conscience plus nette de notre mission dans le monde, que donne seule la comparaison de l'histoire nationale avec l'histoire étrangère! Puisse notre esprit en devenir plus large et notre cœur plus français!

ÉM. BOUTROUX.

ÉTUDES SUR LE MIDI DE LA FRANCE

Les villes mortes du golfe de Lyon, par M. CHARLES LENTHÉRIC (1).

Nous souhaitons la bienvenue à un livre des plus attrayants et des plus instructifs, et qui réveille en nous des impressions d'enfance et de clocher. Sa forme scientifique ne nous effraye pas : de belles et nombreuses cartes, qui portent le reflet bleu et ont la limpidité du ciel du Midi, nous aident à nous reconnaître dans cette pérégrination autour du golfe de Lyon. Notre savant guide, M. Charles Lenthéric, est notre compatriote et notre ami; il a été notre condisciple au lycée de Montpellier : il perdit bien jeune, en 1850, son père, un des meilleurs maîtres de mathématiques spéciales que possédât alors l'Université et l'un des hommes les plus recommandables qui eût jamais été regretté par une cité entière. M. Charles Lenthéric, en s'adonnant dès sa jeunesse aux mathématiques, n'a donc pas fait mentir le proverbe qui veut que noblesse oblige. Il a tout simplement chassé de race en marchant sur les traces de son père; il est ancien élève de l'École polytechnique et n'a point déserté le Midi. Il est ingénieur des ponts et chaussées à Nîmes.

C'est un bon centre d'études pour la nature d'observations auxquelles il s'est livré et qui ont donné naissance à ce beau livre que nous présentons aujourd'hui au public. L'auteur ne pouvait être mieux placé pour le composer que dans le chef-lieu du département maritime qui possède sur son littoral la vieille et célèbre cité d'Aigues-Mortes.

C'est un chapitre de l'histoire de France que M. Lenthéric consacre à la ville de saint Louis dans ce volume en apparence local et méridional : et tout d'abord il réfute cette opinion accréditée que la mer battait les remparts de la ville au temps de Louis IX, et que c'est à Aigues-Mortes même que le saint roi s'embarqua deux fois pour la croisade. Il est au contraire parfaitement démontré aujourd'hui qu'au XIIIe siècle la mer était à la même distance d'Aigues-Mortes que de nos

(1) Un volume grand in-18, chez Plon, imprimeur-éditeur.

jours, et qu'un canal, traversant les étangs, reliait alors, comme à présent, la Méditerranée à la ville. Les noms modernes des mêmes étangs et leur situation topographique sont exactement désignés dans différents actes des XIVe, XVe et XVIe siècles. « Aigues-Mortes, comme Narbonne et Fréjus, était donc un port reculé dans l'intérieur des terres ; et, depuis un temps immémorial, aucun mouvement rétrograde de la mer n'a été constaté sur cette partie du littoral de la Méditerranée. » — Quant à saint Louis, il s'embarqua au lieu appelé le *Grau-Louis*. « Notons, dit M. Lentheric, avec un soin tout particulier et une fidèle exactitude l'emplacement de ce point spécial de notre rivage, qui a été deux fois le théâtre de l'embarquement des croisés pour la terre sainte. Le Grau-Louis est à égale distance du grau du Roi et du grau de Melgueil, *Maguio*, aujourd'hui comblé, c'est-à-dire à 7 kilomètres de l'un et de l'autre de ces deux graus (1). C'est l'embouchure aujourd'hui fermée et déserte de l'ancien chenal, le canal *Viel*, qui serpentait à travers la lagune d'Aigues-Mortes, dont les remparts crenelés et la massive tour de Constance se détachent à l'horizon. »

A la fin du XVIIe siècle et pendant le XVIIIe, cette horrible tour de Constance, privée de jour et d'air à l'intérieur, a servi de prison d'État à des réformés de tout âge et des deux sexes qui refusaient de se convertir. Il faut lire, à ce sujet, dans l'*Éloge* du prince de Beauvau, prononcé à l'Académie française, en 1805, par le chevalier de Boufflers, le récit d'une visite qu'ils avaient faite tous les deux, en 1767, à la tour de Constance, pour voir les *prisonnières*. Le passage est cité tout au long par M. Charles Martins dans une remarquable *Étude* sur Aigues-Mortes (1875). « Quatorze femmes, dit le chevalier de Boufflers, languissaient dans la misère, l'infection et les larmes. Le commandant (prince de Beauvau) eut peine à contenir son émotion..... Hélas! tout leur crime était d'avoir été élevées dans la même religion que Henri IV. La plus jeune de ces martyres était âgée de plus de quarante-cinq ans ; elle en avait huit lorsqu'on l'avait arrêtée allant au prêche avec sa mère, et la punition durait encore ! »

Un beau passage dans l'ouvrage de M. Lentheric est celui où il nous retrace le paysage d'Aigues-Mortes et de son quadrilatère de remparts. Nous ne pouvons faire mieux connaître ce livre qu'en le citant : nous avons à la vérité l'embarras du choix dans ces pages si variées et si pleines d'observations de toute nature. Citons donc au hasard :

« Sans la production du sel, que l'on récolte en abondance à la surface de tous les marais du littoral et qui dépasse annuellement 60 000 tonnes, la vie semblerait absolument éteinte autour de la vieille cité de saint Louis.

» Mais cette solitude et cet abandon sont en parfaite harmonie avec la paisible majesté de cette enceinte fortifiée, intacte depuis six siècles, et que la main de l'homme a jusqu'à présent respectée. Aigues-Mortes a eu, en effet, cette double fortune d'échapper à la fois au vandalisme des démolisseurs et au zèle des restaurateurs. Il n'existe certainement aucune enceinte en Europe, et peut-être au monde, qui ait été conservée dans une aussi parfaite intégrité.....

» On a répété à satiété que les fortifications d'Aigues-Mortes présentaient en plan la même disposition que Damiette : c'est se méprendre un peu sur la signification de ce mot *plan*. Le tracé d'une ville fortifiée est, en général, commandé par la forme de la ville elle-même ; et, si Aigues-Mortes a une figure quadrangulaire si géométrique, c'est que l'enceinte avait été disposée en prévision d'un développement qui ne s'est jamais produit. Le tiers environ de la surface enveloppée par les remparts est occupé par des terrains vagues et des jardins à peine cultivés. La population, qui était au XVIe siècle de 15 000 âmes, est descendue à 3500, et paraît devoir rester tout au plus stationnaire.....

» La solitude et le désert qui environnent Aigues-Mortes font ressortir, d'une manière saisissante, les grandes lignes de son enceinte. Le pays est plat ; les arbres y sont rares ; quelques tamaris, très-peu de figuiers, des pins d'Alep et des ailantes sur les dunes, et au fond un rideau de pins-parasols qui se perd dans la forêt de Sylve-Réal, aujourd'hui en voie de dépérissement.....

» La campagne d'Aigues-Mortes est d'une incomparable tristesse ; les marais qui couvrent le sol à perte de vue frangent l'horizon, dont les lignes sont brouillées par des effets de mirage assez confus. Le sol, pénétré de sel marin, ne donne naissance qu'à des plantes ternes, aux feuilles grasses, aux fleurs incolores, des joncs, des soudes, des salicornes, émaillés çà et là de quelques lis marins. La terre végétale n'existe pas encore, et il faudra peut-être des siècles pour que la culture prenne possession des bas fonds de ces étangs saumâtres, dernières lagunes d'une mer disparue. Les bécasses mouettes et les flamants roses, si nombreux en Égypte, animent seuls la surface de ces immenses flaques d'eau, sur les rives desquelles on voit errer silencieusement des troupeaux nomades de taureaux noirs et de chevaux camargues, qui ont conservé l'allure sarrazine de leurs ancêtres, [illegible] par les croisés..... »

Force est de nous arrêter, car la place nous manquerait pour ce que nous avons encore à signaler dans ce volume. Voici une page à laquelle M. Victor Hugo donnerait son apostille :

« Tout le monde sait qu'à Narbonne [illegible] une ville romaine, plusieurs temples, un amphithéâtre, un nombre considérable d'édifices publics de toute nature ont été mis à l'état de véritables carrières, et que François Ier, le restaurateur des arts et des lettres, en a utilisé les matériaux pour la construction d'une enceinte continue autour de la ville, qui est d'ailleurs sur plusieurs points aujourd'hui en [illegible] de démolition. Ces fortifications du XVIe siècle forment [illegible] sorte de musée épigraphique en plein air [illegible] et l'artiste ne peuvent encore parcourir [illegible] en songeant à tout ce que ce développement de quelques bas-reliefs, de cornières et d'architraves [illegible] représente de monuments détruits.

L'élément [illegible] ce volume [illegible] il en est même [illegible]

(1) On donne le nom de *grau* (probablement du latin *gradus*, passage) à ces nombreux canaux qui coupent la plage sur le littoral languedocien et qui mettent les étangs en communication avec la mer. Le plus célèbre actuellement, à cause de la station balnéaire qui s'est étendue sur ses deux rives, est le grau de Palavas, à l'embouchure du Lez. Palavas est une des plus jolies communes maritimes de France : c'est l'Arcachon du sud-est, plus éloigné, n'est vrai, de Paris que son heureux rival de Bordeaux, mais qui attire la *faubourg* de tous les grands centres plus rapprochés de la Méditerranée que de l'Océan. En quelques années, Palavas est devenu une ville florissante et bien vivante, — tout le contraire d'une ville *morte* sur cette plage de Maguelone, — grâce surtout au chemin de fer qui y mène aujourd'hui de Montpellier en un quart d'heure. C'est même un de plus grands attraits de cette dernière ville, à laquelle Mérimée reprochait, dans ses lettres, de manquer de promenades dans ses environs. Depuis que Montpellier ne se contente plus de son horizon bleu, et qu'un chemin de fer le met en communication rapide avec la mer, c'est une vraie ville d'Alcanie ou espagnole de la côte, par son *faubourg* de Palavas.

présenté de la façon la plus attrayante; M. Lenthéric trouve les effets dramatiques sans les chercher, par la simple exposition des faits. Quand on lit dans son livre la marche croissante des atterrissements de la mer par les alluvions que déposent les fleuves à leur embouchure, on est effrayé pour l'avenir de la Méditerranée.

« Les embouchures avancent naturellement dans la mer en proportion de la quantité des matières charriées (le Rhône apporte annuellement à son embouchure 17 millions de mètres cubes de sable et de vase). La grande bouche de ce fleuve progresse annuellement de 50 mètres; celle du Pô de près de 80 mètres; le Mississipi s'allonge environ de 350 mètres dans le golfe du Mexique; et si les embouchures du Nil n'accusent une marche annuelle que de 3 à 4 mètres environ, cela tient à ce que le fleuve, dépourvu de digues, se répand librement pendant les crues sur toute la surface de la basse Égypte, y dépose la plus grande partie de ses limons et produit, au lieu d'un avancement en mer, un exhaussement général de tout le Delta, que les recherches de Dolomieu ont évalué à 60 millimètres par siècle. »

Voici la conclusion que tire M. Martins, dans sa brochure déjà citée sur *Aigues-Mortes*, de ce *travail* des fleuves (on désigne sous le nom de *fleuves travailleurs* les grands fleuves à delta) :

« Si l'on porte les yeux sur l'avenir géologique de la terre, on peut prévoir et même déterminer approximativement le siècle où le delta du Rhône, traversant la Méditerranée, rejoindra l'île de Minorque et plus tard la côte d'Afrique, tandis que le delta du Nil atteindra l'île de Chypre et les rivages de l'Asie Mineure. »

Comme à l'appui de cette prédiction, basée sur des calculs scientifiques, nous trouvons dans l'*Almanach et calendrier météorologique pour l'année* 1876, par F.-V. Raspail, un curieux article intitulé *Avenir de la géographie*. Nous en extrayons ce qui suit :

« L'avenir doit s'attendre à ce que, dans quelques siècles, toutes ces dentelures géographiques s'effaceront tout le long de cette vaste côte, pour s'étendre en terres labourables et resserrer la Méditerranée dans le lit d'un grand fleuve. — Car la Méditerranée n'est pas une mer, mais l'étang d'un fleuve dont la source est celle du Dnieper et l'embouchure le detroit de Gibraltar; et voilà pourquoi cette prétendue mer n'a point de marée. »

Sans me faire juge de cette dernière théorie, que j'accepte toutefois d'une bouche autorisée, je m'étais bien toujours douté que toutes ces découpures gracieuses et pittoresques de nos côtes maritimes n'avaient pas été disposées par la nature uniquement pour le plaisir des yeux. En attendant ce refoulement de la Méditerranée, prévu par les savants, nous sommes à la merci de l'eau : c'est encore pour le moment l'élément le plus fort, car il est le plus *nombreux* (s'il est permis de s'exprimer ainsi).

« D'après M. de Humboldt, dit M. Lenthéric, dans l'état actuel de notre planète, la superficie de la terre ferme est à celle de l'élément liquide dans le rapport de 1 à 2 4/5; ce qui revient à dire que la mer couvre environ les trois quarts de la surface du globe. »

Nous aurions voulu pouvoir donner une idée plus étendue de ce livre intéressant à tant d'égards, mais il faudrait s'arrêter à chaque page et faire le tour entier du golfe de Lyon avec l'auteur. Tout ce qu'on sait, tout ce que la science peut admettre, il l'a analysé, discuté et rendu avec ce talent d'expression qui est aujourd'hui le propre des savants vulgarisateurs :

« Il nous faut en prendre décidément notre parti, écrivains et gens de lettres, disait il y a quelques années Sainte-Beuve(1) : tout homme d'esprit qui est d'une profession, s'il a à s'en expliquer devant le public, surpasse d'emblée les lettrés, même par l'expression; il a des termes plus propres et tirés des entrailles même du sujet... »

M. Lenthéric a, en effet, de ces mots techniques qui frappent, « qui instruisent, qui enrichissent le vocabulaire et la langue ». Pour la connaissance approfondie de tout ce qui concerne le littoral de la Méditerranée — non-seulement au point de vue pratique et scientifique de l'ingénieur-géologue, appelé peut-être d'un jour à l'autre à tracer de nouveaux et nombreux chemins de fer, sillonnant en tous sens ces rives aujourd'hui endormies et riches en souvenirs, mais aussi au point de vue même de l'archéologie et de l'histoire, dont le naturaliste ne se croit pas dispensé,— nul livre ne peut être un meilleur guide, plus sûr, plus instruit, plus varié, que celui de M. Lenthéric. Il a fait revivre le Midi de l'antiquité et du moyen âge : à chaque pas, ce sont des villes mortes et qui surgissent sur ces plages désertes comme des fantômes évoqués; d'antiques civilisations, dont les vestiges attestent la grande puissance, sortent de la poussière des tombeaux gallo-romains et, postérieurement, de ceux des évêques, comme on en voit encore dans la vieille église de Maguelone.

Cette cité de Maguelone, aujourd'hui détruite et dont il ne reste plus qu'une église sur une langue de terre étroite resserrée entre la mer et les étangs qui longent partout la côte en ces parages, fut visitée à diverses reprises par les papes au moyen âge. Urbain II s'y arrêta cinq jours pour y prêcher la croisade quand il se rendit au concile de Clermont, en 1095, « pour encourager de sa présence et de sa parole, en deçà des monts, les prédications de Pierre l'Ermite ». Mais, vingt-trois ans après (1118), les choses changent : il ne s'agit plus seulement, pour la papauté, d'aller conquérir le tombeau du Christ; le patrimoine lui-même de saint Pierre est serré de près et menacé. Le successeur d'Urbain II, Gélase II, se voit déposé par l'empereur Henri V et remplacé par un antipape, l'archevêque Bourdin, qui avait consenti à sacrer l'empereur d'Allemagne malgré la défense de Gélase II. Celui-ci, chassé de ses États, vint chercher un refuge en France, et « il est reçu honorablement à Maguelone par le très-humble seigneur Guillem V, qui l'accompagne ensuite à Melgueil et à Saint-Gilles. Guillem VI ne se montre ni moins soumis ni moins respectueux en 1130 envers Innocent II », déposé à son tour par un nouvel antipape, Anaclet II, et qui vint chercher également un refuge en France, où il débarqua sur la plage de Maguelone. Ce voyage d'Innocent II est resté célèbre dans l'histoire de France par le concile d'Étampes, en 1130, où saint Bernard entraîna dans une même ligue en faveur du pape la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Mais les premiers protecteurs d'Innocent II avaient été un évêque de Maguelone, Raymond Ier, et le seigneur de Montpellier, Guillem VI (2).

On voit combien l'histoire de ces *villes mortes* (je parle de

(1) *Nouveaux Lundis*, tome IX, article Deschanel.

(2) Un autre pape, Alexandre III, vint aussi débarquer à Maguelone en 1162, « contraint par l'empereur Frédéric Barberousse et

Maguelone), entreprise et menée à bonne fin par M. Charles Lenthéric, se rattache de près à l'histoire nationale de notre pays. Je ne puis le suivre malheureusement dans toute la contrée, et je me contenterai de renvoyer le lecteur à son livre, tout en faisant mes réserves sur un point essentiel. Tant que la tradition chrétienne est d'accord avec la vérité historique, je n'aurais garde de la contester; mais ce n'est nullement le cas pour la légende des Saintes-Maries et celle de la Sainte-Baume, qui ont donné naissance, comme on sait, à deux pèlerinages célèbres en Provence. Nous avons là-dessus aussi l'autorité de la critique, plusieurs fois invoquée par M. Lenthéric, contre certaines données historiques ou scientifiques un peu incertaines qu'il s'est attaché à combattre. Nous nous étonnons qu'il ait tant ajouté foi à celles-là, qui rentrent tout à fait dans le domaine de l'imagination et de la fantaisie, en dépit du P. Lacordaire et de Mistral. Ce dernier du moins a pour excuse qu'il est poëte, et, comme artiste, il prend son bien où il le trouve; mais les vers cités dans le livre de M. Lenthéric ne prouvent rien en faveur de la croyance locale.

« Il n'est admissible à aucun degré, même au moindre, que Marie de Magdala soit venue en Provence. D'abord, Marie de Magdala n'a rien de commun avec Marie de Béthanie, sœur de Marthe et de Lazare. En outre, la venue de l'une de ces Maries en Provence ne repose que sur des rapprochements puerils faits à une fort basse époque. »

Voilà, dit Sainte-Beuve, à qui cette lettre était adressée, le dernier mot de la critique impartiale. Le nom de l'auteur manque dans les *Nouveaux lundis* où elle a été publiée (1), et nous l'y ajoutons en demandant pardon de notre indiscrétion à M. Ernest Renan; mais nous avons besoin de nous abriter derrière l'autorité d'un grand nom.

JULES TROUBAT.

QUESTIONS MORALES

Les vivisections

Nous allons aborder un sujet modeste, dont l'opinion publique s'est fort ému depuis un an chez nos voisins. Il est peu de grandes Revues anglaises qui ne se soient occupées de l'abus des vivisections. Nous disons de l'abus et non pas de l'usage; mais, en toutes choses, c'est quand l'usage est légitime que l'abus est plus à craindre. Deux raisons le rendent ici très-redoutable : la première, c'est que le but qu'on se propose dans les dissections d'animaux vivants est grand et utile; la seconde, c'est que, dans les conditions où ces dissections sont faites, il y a nécessairement absence totale de contrôle, non-seulement de la part de la police, mais, ce qui est plus important, de la part de l'opinion. Tous les jours des animaux vivants sont torturés dans les laboratoires sans que leurs cris soient entendus, sans même que leur douleur puisse s'exhaler par des cris. Tous les jours des victimes sont offertes à la science sans que personne ait droit de lui demander compte de leur martyre inutile. Le *médicastre*, comme disait Schopenhauer, ou l'élève inexpérimenté, qui a payé cinquante sols pour un lapin ou pour un chien, est maître de lui infliger, dans le secret de sa maison, des tortures atroces aussi bien que le savant capable de faire surgir de ses expériences la solution d'un grand problème physiologique. Si un charretier grossier roue son cheval de coups dans la rue, il est passible de l'amende et de la prison; car la loi Grammont interdit les sévices contre les animaux dans les endroits publics; mais si un jeune homme bien élevé, instruit, cultivé, veut, dans son zèle pour l'étude, convertir sa chambre en un charnier où de pauvres êtres sans défense meurent dans une lente agonie, il est à l'abri de toute répression; car son domicile est inviolable, et ni la loi ni la censure publique n'y sauraient pénétrer. Dans ces conditions, l'intérêt de justice, de compassion, d'humanité engagé dans la cause, n'a d'autre garantie que l'attention de l'homme sur lui-même, que la justesse de ses appréciations à l'égard de ses propres actes, — et tout nous a montré dans le passé, tout nous montre encore chaque jour à quel point cette garantie est fragile.

Il n'est donc pas inutile, à défaut d'une surveillance directe qui pourrait devenir, elle aussi, abusive et vexatoire envers des savants respectables qui se livrent à l'étude de la physiologie, que cette attention soit réveillée, que ces appréciations soient redressées chez les hommes spéciaux par des gens qui sont naturellement moins exposés qu'eux-mêmes à l'entraînement fascinatoire de la recherche scientifique. Et comme la conscience humaine — et particulièrement la conscience délicate des hommes d'étude — n'a besoin pour faire le bien et fuir le mal que d'être mise en éveil, nous espérons que les avertissements de la presse anglaise n'auront pas été tout à fait sans fruit.

I

Les temps s'éloignent, heureusement, où le préjugé populaire poursuivait les physiologistes d'une prévention ridicule, et où l'étude de la nature était un brevet d'athéisme. D'autres temps approchent, au contraire, où les hommes, adorant ce qu'ils ont maudit, accorderont à la science positive, dont la biologie est la partie la plus intéressante, la direction des intérêts sociaux. La science, de proscrite, devient souveraine; longtemps traitée d'impiété, elle se transforme en une religion; mais c'est précisément parce qu'elle est sur la voie triomphale qu'elle a besoin d'humbles avertissements. Toute puissance a sa tyrannie, toute religion son fanatisme, et tout conquérant fait des victimes. C'est auprès des triomphateurs qu'il est besoin de réclamer en faveur des faibles, au nom de ces sentiments de compassion, de justice, de respect pour le droit et pour la vie des autres, qui sont encore pour l'homme de science lui-même une des meilleures lumières qui puissent l'éclairer.

Tâchons donc de poser la question dans ses véritables

---

par l'antipape (*encore un antipape!*), Victor III, de quitter l'Italie. Après avoir consacré en l'honneur des saints apôtres, Pierre et Paul, le principal autel de la cathédrale, il se dirigea vers Montpellier ». — J'ai pris surtout pour guide, en ce qui concerne Maguelone, M. A. Germain et l'introduction de sa belle *Histoire de la commune de Montpellier*.

(1) Articles sur le P. Lacordaire, *Nouveaux lundis*, tome IV.

termes; tâchons de bien délimiter sur le sujet qui nous occupe ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas. En matière de lois non écrites, cette délimitation est difficile, car la mesure du juste est toujours délicate. Dans cette cause, en apparence humble et petite — la cause des animaux inférieurs, — il y a beaucoup de principes engagés. La religion catholique l'a volontairement tenue dans l'ombre, et tous les peuples que cette religion a façonnés ont suivi son exemple; mais la philosophie est, par nature, plus indiscrète et plus curieuse. Il n'est donc pas étonnant qu'elle se demande ce qui est permis et ce qui ne l'est pas envers l'animal sans défense.

Ecartons d'abord le sophisme funeste que la fin justifie le moyen. Il a coûté déjà trop de sang et de larmes. Non, la fin ne justifie pas tout d'une façon absolue. Mais voyons comment et dans quelle mesure il est permis de faire un mal moindre pour arriver à un plus grand bien. L'ordre naturel est sur ce point riche en exemples. La moitié des animaux se nourrissent les uns des autres, et toujours l'espèce supérieure s'assimile l'espèce inférieure : il est donc permis de tuer pour sa nourriture et pour sa conservation personnelle. Mais la conservation de l'homme n'est pas attachée seulement à la nourriture ; elle l'est aussi à la guérison de ses maladies, à la connaissance de leurs causes et de leurs progrès : il est donc tout aussi légitime de tuer des animaux pour apprendre que de les tuer pour manger. Là-dessus tout le monde est d'accord, et toutes les réclamations se bornent à demander qu'on cherche les moyens d'abréger et de diminuer autant que possible les souffrances attachées à la mort. Cependant manger, guérir, vivre, tout cela n'est pas le premier des intérêts humains. Il en est un autre plus grand : c'est celui de connaître; et pour le satisfaire, on ne peut pas toujours tuer sans douleur. La souffrance est un élément biologique qu'il importe de voir à l'œuvre. Ne sera-t-il donc point permis de torturer l'animal, « non pas pour le voir souffrir, mais comme disait Socrate, mais pour la chose en vue de laquelle on veut le voir souffrir » ? Il faut bien le reconnaître : la loi qui sacrifie les intérêts des êtres inférieurs à ceux des êtres supérieurs s'étend jusque-là ; cependant, c'est ici qu'il faut nous arrêter et réfléchir ; car si nous suivons l'enchaînement logique, rien ne nous arrêtera sur cette pente et nous irons, de déduction en déduction, jusqu'à sacrifier le nègre au blanc, l'homme sauvage à l'homme civilisé, l'idiot au savant, le peuple à l'aristocratie, la femme à l'homme, et en toutes choses le faible au fort. Ce sera la lutte pour l'existence dans toute sa brutale horreur.

Heureusement, la logique n'est pas la reine du monde et la conscience de l'homme, une fois formée, garde ses droits. Quand la conscience d'une société qui n'est ni dégradée par l'état barbare, ni surexcitée par une sensibilité morbide, éprouve devant un fait une répugnance persistante, on peut juger *a priori* que cette répugnance est fondée en justice et en raison. Que n'a-t-on pas dit en faveur des pénalités barbares? que ne dit-on pas encore en faveur de la peine de mort? Le sentiment public proteste, et il triomphera de la logique. C'est dans ce sentiment, qui n'est pas, comme on le prétend, la somme des habitudes d'un peuple, mais bien plutôt la résultante de toutes les facultés humaines, que réside la garantie du faible et la dignité du fort. C'est dans ce sentiment que se trouve aussi la protection de l'animal, non point contre la mort, qui est la loi suprême, mais contre la souffrance arbitrairement infligée.

Nous ne prétendons point, comme M. Richard Congreve (1), qu'on puisse dire à la science expérimentale : *Tu n'iras pas plus loin*, ni que « les questions de gouvernement, d'organisation sociale, d'éducation et de religion soient pour la biologie d'une plus haute importance que l'étude de la nature. » Ce raisonnement nous paraît, au contraire, de la part du grand dissident de l'école positiviste, une véritable hérésie scientifique; mais nous croyons avec Schopenhauer, dont nous citions l'année dernière l'opinion à cette même place (2), qu'il y a des bornes à toutes choses, aux procédés employés par l'étude physiologique comme au reste. Ce même Schopenhauer les a indiquées avec justesse quand il a dit que les vivisections devraient toujours être faites en public et au milieu d'un nombreux concours de professeurs et d'élèves. Quelle raison invoquer pour sacrifier dix, vingt, cinquante sujets, quand un ou deux peuvent suffire au même objet? la commodité sans doute? mais la commodité ne légitime rien, pas plus que le plaisir. L'unique excuse de la vivisection, c'est une utilité bien démontrée et rendue aussi large que possible. Schopenhauer demandait encore que les maîtres de la science eussent seuls le droit de disséquer des corps vivants, et il avait certainement raison.

La médecine n'est pas seulement une science théorique et pratique, elle est aussi une grande faculté morale, une puissance de sympathie, un exercice de compassion et de bonté. L'homme insensible ne sera jamais bon qu'à soutenir des thèses ou à faire des livres, et toutes les fois que vous rencontrerez un véritable médecin, un savant habile à guérir, soyez certain que c'est une organisation d'élite chez laquelle la sensibilité morale a survécu aux rudes atteintes que lui ont portées les études professionnelles. Des jeunes gens qui prennent l'habitude de se faire la main sur des animaux vivants, émoussent en eux une des facultés les plus indispensables à l'exercice de leur art.

Mais laissons-là l'intérêt indirect de l'étudiant, et songeons à la victime. Se rend-on compte de ce qu'implique de tortures un conseil comme celui-ci, qui se trouve, avec beaucoup d'autres semblables, dans un *Manuel de physiologie à l'usage des commençants* :

« Comme exercice utile, l'élève peut s'habituer à mettre à nu les racines des septième, huitième, neuvième et dixième nerfs, etc... » Et ailleurs : « Quand on a des expériences de respiration artificielle à faire, on peut se servir de sujets ayant déjà été employés pour d'autres expériences. C'est une économie très-facile (3). »

Se figure-t-on l'horreur qu'éprouve un animal intelligent et nerveux, comme le chien, lorsqu'il est jeté sur la table de dissection, où son odorat délicat perçoit en un instant toutes les agonies qui ont précédé la sienne? Il ne peut croire à l'insensibilité de ses bourreaux; il les implore du regard et lèche leurs mains jusqu'au moment où la muselière fatale lui enlève ce dernier moyen de défense. Comprend-on ce qu'est pour un être placé sous l'influence du

(1) *Fortnightly Review*, 1er mars 1875.
(2) *Revue politique et littéraire* du 20 février 1875.
(3) *Handbook for the Physiological Laboratory*. Londres, 1873.

curare la paralysie des nerfs moteurs combinée avec l'irritabilité des nerfs sensitifs? Comprend-on enfin que de pareilles angoisses ne peuvent pas être infligées à la légère, et que, si distingués que puissent être le caractère et la moralité des hommes de science, il faut une garantie contre leurs entraînements et un contrôle sur leurs actes?

II

C'est de l'Angleterre qu'est venue la première protestation publique contre des abus qui s'accroissent tous les jours par une progression rapide. Au commencement de 1875, un mémoire rédigé par des hommes très-honorablement connus pour leur bon sens et pour leur philanthropie, et signé par six cents personnes appartenant aux classes les plus éclairées, a été présenté à la *Société protectrice des animaux*, à Londres, pour la prier d'employer à la prévention du mal les moyens dont elle dispose :

« La pratique de la vivisection, dit ce mémoire, a pris depuis quelques années une énorme extension. Au lieu d'une expérience faite exceptionnellement par des maîtres dans le but de déterminer quelque important problème de physiologie ou d'essayer quelque nouvelle opération chirurgicale, elle est devenue l'exercice journalier de centaines de physiologistes et de jeunes étudiants, tant en Europe qu'en Amérique. Le désir des soussignés est que la Société fasse toute diligence pour obtenir du Parlement un acte dans les débats contradictoires duquel les physiologistes auront tout le loisir de justifier leurs procédés aux yeux de la nation et de réclamer toutes les libertés dont ils croiront avoir besoin. »

Ce mémoire est le point de départ des revendications de la conscience publique dans la question des vivisections. Malheureusement, il trahit une préoccupation si exclusive qu'il n'a reçu la signature que de soixante-dix médecins. On ne s'en étonnera pas, quand on saura que les auteurs du mémoire proposent de faire de toute expérience cruelle un sujet de poursuites contre l'expérimentateur. Or, quiconque sait que toutes les découvertes importantes de la physiologie sont dues à des expériences de ce genre, et quiconque sent que la science ignore encore plus de choses qu'elle n'en connaît, ne pouvait souscrire à cet article. Aussi, le mémoire présenté au mois d'avril ne peut-il être regardé que comme une manifestation de sentiment et d'opinion, et non comme une œuvre sérieusement étudiée. Cependant la Société protectrice, répondant au vœu des pétitionnaires, s'est adressée à toutes les Écoles de médecine et aux Sociétés scientifiques de Londres pour demander que son secrétaire, accompagné de deux de ses membres, soit autorisé à assister aux opérations pratiquées sur les animaux vivants. Il est permis de craindre que le résultat de cette intervention ne soit à peu près négatif. Outre que cette entrée toute de faveur n'a pas toujours été libéralement accordée, il arrivera une de ces deux choses : ou les membres de la Société seront dépourvus de connaissances spéciales, et, en ce cas, ils ne pourront se rendre un compte exact des choses ; ou ils seront des spécialistes eux-mêmes, et alors il est certain que leurs confrères ne se livreront pas en leur présence aux pratiques accoutumées. La seule garantie possible contre la cruauté à laquelle les meilleurs se laissent entraîner sous l'empire de l'habitude et d'une pensée qui les dominent, est dans une loi analogue à celle qui règle les conditions des études anatomiques. De même que les dissections de cadavres humains sont faites dans des endroits déterminés, où s'exerce une surveillance spéciale ; de même, la dissection des animaux vivants ne devrait avoir lieu que dans des établissements publics et sous l'œil de l'autorité. Sans doute il serait facile d'éluder la loi ; mais le point important, c'est qu'elle existe. A la longue elle formera la conscience publique, qui est la force souveraine. Quand le principe est posé, les conséquences suivent peu à peu. Or, ce principe, au triomphe duquel est attaché tout le progrès moral de l'humanité, c'est que le droit du faible est inviolable et placé sous la sanction de la société.

III

Il faut bien le reconnaître : en matière de protection des animaux, comme dans toutes les questions de philanthropie, de justice et d'humanité, l'initiative est toujours venue de l'Angleterre. Cette fois encore, c'est elle qui nous a donné l'alarme et qui va nous donner l'exemple ; car le mouvement commencé contre la pratique abusive de la vivisection n'est pas près de finir. Dans ce libre pays, toutes les réformes suivent la même marche : une pensée juste et généreuse se fait jour dans quelques esprits ; puis un petit nombre se l'assimilent, et l'on rédige des mémoires. Bientôt l'opinion s'en empare, rédige des pétitions et vient, comme une mer montante, battre les portes du Parlement. Ces portes s'ouvrent et la mêlée s'engage ; la presse est aux premiers rangs ; tout le monde combat, tout le monde discute ; la lumière jaillit du choc des armes ; on vote ; la réforme est repoussée, et tout rentre dans le silence. Mais un an après, un nouveau flot de l'opinion ramène la question avec une force nouvelle ; repoussée encore, elle revient dans les sessions suivantes, deux fois, trois fois, vingt fois peut-être, jusqu'à ce qu'ayant acquis une puissance irrésistible, le désir de la réforme, éprouvé par la discussion et par l'étude, soit transformé en une immuable loi.

Puisque chez nous l'opinion publique, si généreuse en certaines matières, est si timide en quelques autres, réjouissons-nous du moins qu'il y ait un peuple dans le monde à qui rien n'est indifférent de ce qui touche au droit, à la justice et à la morale. C'est ce peuple, si épris de la science expérimentale, dont la méthode est née chez lui, qui saura trouver le point où la liberté de l'étude s'accorde avec les droits de la conscience sociale, que le physiologiste lui-même ne peut transgresser sans ternir l'honneur attaché à ses travaux. Ce point ne peut être marqué ni par un règlement de police qui serait entaché d'incompétence, ni par des prohibitions, dont le moindre inconvénient serait d'être illusoires — sans la garantie de la publicité. C'est par l'application d'un principe de droit commun, compréhensif et fécond comme tout principe, qu'on pourra parvenir à le déterminer. Ce principe, dont l'extension et le triomphe est la mesure même du progrès social, c'est la responsabilité de l'individu vis-à-vis de la société. Nul n'a le droit de s'y soustraire, ni le magistrat, ni le père de famille, ni le maître d'ouvriers, ni le propriétaire lui-même, dont la souveraineté sur sa propriété n'est pas

sans limites. Combien plus la société a-t-elle le pouvoir d'intervenir entre le maître et l'animal, cet animal qui est à la fois — qu'on nous passe cette expression — un individu et une chose et envers qui l'homme a le triple devoir de propriétaire, de maître et de père de famille! Le physiologiste, quelle que soit l'importance de ses études et la valeur de ses travaux, ne peut demander à être soustrait à la loi commune. Tout homme doit compte à la société de ses actes, toutes les fois qu'ils se rapportent à un autre objet que lui-même. Si la société entend mettre les intérêts vrais ou faux de la science au-dessus de tout autre intérêt, elle peut errer dans son jugement; mais à défaut d'un autre tribunal, il faut s'incliner devant elle. Un désordre immense — la souffrance attachée à certaines transformations de la matière — règne dans la nature; et le mal que nous voudrions restreindre rentrera dans l'océan de douleur. Mais, en attendant, c'est le droit et le devoir de la société de faire que rien ne se passe en dehors de son contrôle et de sa sanction, comme c'est aussi l'intérêt des hommes d'étude qu'aucune ombre ne reste sur la légitimité de leurs actes.

LÉO QUESNEL.

ÉTRANGER

Deux brochures politiques

I

LA RUSSIE ACTUELLE

Une brochure intitulée *la Russie actuelle* a paru à la fois à Paris (chez Dentu), à Londres et à Bruxelles. Sans nom d'auteur, à la fois dirigée contre les socialistes russes et les classes gouvernementales, riche de tous les luxes typographiques et mise à un prix qui semble dédaigner la vente, elle donne l'impression du cri de douleur et d'indignation d'un opulent proscrit, quelques-uns disent d'une proscrite. C'est bien un cri, en effet, qui retentit dans cet opuscule. Nul apprêt, nulle méthode, nul souci du lecteur. Les allégations, les accusations, les prières sont jetées çà et là, dans un style perpétuellement étranger, en dépit de son enveloppe française, violent, sincère et souvent éloquent.

La Russie est un lieu de ténèbres et de mystère, et l'auteur de la brochure cherche à percer pour le monde occidental cette nuit répandue sur l'histoire contemporaine d'un grand peuple. Dans l'ouvrage que nous étudions, la nation russe nous apparaît partagée entre quatre éléments sociaux, non-seulement distincts, mais ennemis. La plèbe rurale, sorte de matière première humaine, attend l'événement qui doit lui donner l'âme et la figure. Il y a là toute une masse inculte, toute une population en friche, séparée du reste de l'Europe non-seulement par des fleuves, des steppes et des montagnes, mais par des siècles de retard. Rien de stupéfiant comme le type plutôt bestial qu'humain de certaines de ces peuplades. Au-dessus, et loin de ces classes sauvages, s'agite ce qu'on pourrait appeler les classes *administrantes*. Celles-ci, profondément aristocratiques et habituées à toutes les délicatesses de la civilisation, ne sont, selon l'auteur, qu'une immense police toujours au guet. Vous êtes noble? Dénoncez. Vous êtes riche? Dénoncez. Vous voulez vivre, nourrir vos enfants, faire votre commerce, gagner votre pain, fonder votre fortune? Dénoncez! Sinon, on vous imputera à crime de n'être point un espion, et vous apprendrez peut-être comment on n'est pas impunément un Russe honnête en Russie.

Voilà ce que prétend la brochure.

Si, d'après l'auteur, le pouvoir rabaisse ainsi l'élite sociale de l'empire, que pense et que fait la jeunesse? Elle se sacrifie héroïquement à des théories insensées. Elle conspire, il est vrai, contre la sérénité des grands pour la consolation des petits. La propagande des jeunes filles s'ajoute à celle des jeunes hommes. Mais on ne sait quel vent de fièvre souffle sur la Russie. On contracte des mariages fictifs dans lesquels les deux époux se jurent de ne jamais vivre ensemble. La noce faite, chacun va, de son côté, éveiller dans les profondeurs sauvages du peuple les instincts de liberté et de fierté humaines. La femme, désormais épouse et capable, selon la loi, d'établir des maisons de commerce, crée des ateliers, ouvre des boutiques et noue ainsi des relations politiques avec les paysans. L'homme, lui, fonde des usines, des forges que, peu à peu, mystérieusement, il transforme en clubs. Malheureusement, les révolutionnaires russes mêlent aux idées les plus nobles les utopies les plus follement grotesques. Leurs doctrines tiennent du délire. Certes il semblera étrange que des hommes bâtissent des maisons pour y prêcher l'incendie, et que des jeunes filles se marient pour revendiquer la communauté des femmes.

Tel est, placé entre l'aristocratie et les paysans, le parti *nihiliste*, monstrueux produit du progrès européen et de la barbarie tartare. Mais il y a, en Russie, un autre parti, au nom duquel s'exprime l'auteur de la présente brochure : il s'appelle la société. Élite d'esprits honnêtes et libéraux, accessibles à toutes les séductions de l'idée, mais prudents dans la mise en œuvre, la société est cette classe pensante, lettrée, délicate, érudite, pleine de sens critique, qui répugne aux soubresauts politiques et qui, prompte dans la conception, mais lente dans l'application, désire plutôt réformer que transformer. Elle assiste, attristée, des hauteurs de sa modération, à la guerre, qui s'éternise en Russie, entre une jeunesse ardemment révolutionnaire et une aristocratie gouvernementale gardienne irritée du vieil état social. « Le nombre des jeunes gens traduits devant les tribunaux exceptionnels, dit l'auteur, ne s'élève pas à moins de sept cents au milieu de la présente année. »

En réalité, la brochure que nous venons d'analyser est plutôt un symptôme qu'une révélation. Elle dénote un état social prodigieux par ses anomalies et ses contrastes. Malheureusement, elle s'arrête là. L'auteur accuse plus qu'il ne raisonne; et les faits qu'il signale sont pour lui si flagrants, qu'il semble en dédaigner la preuve. Cette absence complète de documents est un défaut grave auprès des lecteurs français, qui goûtent fort les pièces justificatives.

Mais la Russie est fermée aux historiens. Cette grande nation n'a point d'annales. Ce pays est si énorme que tout s'y noie et s'y perd. L'immensité même de son territoire n'est-elle pas la cause de la barbarie opiniâtre des paysans? Si ces êtres humains ne deviennent pas des hommes, n'est-ce point parce qu'ils sont séparés par des déserts? L'éparpillement de la population ne fait-il pas la servitude du peuple? Ce corps

gigantesque manque de proportions. L'extrême civilisation côtoie, en Russie, l'extrême barbarie. Les paysans, perdus dans les profondeurs du territoire, vivent hors de la portée du jour, tandis que la société, la jeunesse et l'aristocratie en reçoivent largement les rayons. Et le gouvernement, sentant une élite civilisée mêlée à des tribus sauvages, hésite et, de peur de traiter en hommes civilisés les barbares, traite en barbares les hommes civilisés.

Tel est l'état de choses que nous laisse entrevoir, sans l'éclairer suffisamment, la brochure sur la *Russie actuelle*.

Pour nous, la Russie est une nation amie. Que les Russes appartiennent à l'aristocratie, à la société, au nihilisme ou au peuple, nous sympathisons avec eux. D'ailleurs, comment absoudre, exalter ou condamner ceux-ci plutôt que ceux-là? Presque tout pourrait, à la rigueur, s'expliquer en Russie : le despotisme par la barbarie, et le délire par le despotisme. L'auteur de la brochure espère que les czars guideront, malgré tout, leurs peuples vers la lumière.

MAURICE TALMEYR.

II

LA BROCHURE *Pro Nihilo*. — LES ANTÉCÉDENTS DU PROCÈS D'ARNIM (1)

Ce n'est pas, à coup sûr, un modèle d'exposition historique que l'apologie anonyme du comte d'Arnim publiée à Zurich, et dont la librairie Plon vient d'offrir la traduction au public français. La composition en est singulièrement confuse, et l'argumentation s'égare parfois dans des digressions et des redites qui obscurcissent encore des faits assez embrouillés déjà par eux-mêmes. Telle qu'elle est néanmoins, on comprend les colères qu'elle a excitées à Berlin. Une chose, en effet, y éclate à toutes les pages avec une clarté qui ne laisse rien à désirer : c'est la haine profonde de l'auteur pour le chancelier de l'empire. M. de Bismarck y est jugé par un compatriote avec une sévérité contre laquelle je n'ai nulle envie de protester, mais qui montre bien que les rancunes germaniques sont faites d'une forte et solide étoffe. Je doute que l'ex-ambassadeur à Paris ait mis lui-même la main à cette œuvre de combat. Probablement, s'il eût rédigé ce document de sa plume diplomatique, il y aurait apporté un peu plus de réserve; il aurait attaqué son adversaire d'une façon moins brutale, il se serait loué lui-même avec plus de discrétion. Mais si, par l'incohérence de certaines parties, par la crudité de quelques autres, la brochure *Pro nihilo* semble l'œuvre d'un secrétaire plus zélé qu'habile, elle n'en est pas moins bonne à lire et moins instructive, particulièrement pour les Français, malgré les réfutations de la presse officielle de Berlin.

L'auteur de la brochure attribue la disgrâce de l'ex-représentant de l'empire d'Allemagne à deux fautes ou à deux imprudences de ce diplomate, d'ailleurs infaillible et irréprochable. Premièrement, se trouvant à Ems, en septembre 1872, avec le comte d'Eulenburg, il laissa voir qu'il n'approuvait pas la politique religieuse du prince de Bismarck et les mesures violentes prises par le chancelier contre le clergé catholique. En second lieu, il souffrit qu'on le désignât dans les cercles ordinairement bien informés comme le futur successeur de M. de Bismarck. De là viendrait la colère de l'illustre homme d'État, qui ne permet pas qu'on discute ses idées et ses vues, et qui permet moins encore que l'on convoite sa place. Du jour où le chancelier eut été informé par le secrétaire de la légation allemande à Paris, M. de Holstein, des visées ambitieuses attribuées à M. d'Arnim, la perte de celui en qui il voyait un adversaire aurait été décidée. Depuis cette époque jusqu'au procès et à la condamnation qui firent tant de bruit en Europe, M. de Bismarck ne négligea rien pour ruiner son rival : accusations auprès de l'empereur, procédés discourtois et blessants, attaques injurieuses de la presse soudoyée, tous les moyens lui furent bons pour préparer et pour assurer sa vengeance. Il serait allé jusqu'à contrecarrer M. d'Arnim dans les négociations qu'il le chargeait officiellement de poursuivre, jusqu'à lui refuser les instructions les plus nécessaires, jusqu'à faire inviter par-dessous main le gouvernement français, auprès duquel il était accrédité, à se défier de lui. Quand, fatigué de ces tiraillements et de ces difficultés sans cesse renaissantes, M. d'Arnim supplia l'empereur d'ordonner qu'une commission d'enquête fût chargée d'examiner sa conduite et de prononcer entre le chancelier et lui, le prince de Bismarck ne permit pas que cette satisfaction lui fût accordée. Vinrent alors son rappel, son arrestation, son procès. M. de Bismarck avait réussi à ravir à l'Allemagne « un homme capable et appelé à rendre à son pays les plus grands services ».

Il y aurait bien des faits intéressants à recueillir dans ce récit diffus, bien des détails à noter dans les portraits de M. de Bismarck ébauchés à plusieurs reprises, au cours du récit, par un écrivain que la haine inspire parfois heureusement. Mais je ne veux pas me charger de trancher le débat pendant entre le chancelier de l'empire et son ancien subordonné. Il me suffit d'indiquer quelques-unes des particularités les plus curieuses révélées par l'auteur du *Pro nihilo*. On sait que M. d'Arnim fut accusé d'avoir, en plusieurs occasions, substitué sa propre politique à la politique du chancelier. Accusation calomnieuse, dit la brochure apologétique. Il n'est pas vrai que l'ambassadeur allemand à Paris ait, contrairement à la volonté de M. de Bismarck, contribué à la chute du gouvernement de M. Thiers; il n'est pas vrai qu'il ait malicieusement retardé la conclusion de la convention du 15 mai 1873, réglant l'évacuation anticipée du territoire français; il n'est pas vrai qu'il ait insuffisamment sauvegardé les droits de son pays et la dignité de son souverain, lors de l'affaire des mandements épiscopaux injurieux pour l'empire et pour l'empereur. Sur chacun de ces griefs, sur d'autres moins importants, qui ont pourtant pesé dans la balance, le défenseur de M. d'Arnim donne, en son nom, des explications qu'il croit triomphantes, et que je ne veux pas apprécier. Peu nous importe, au fond, que l'ambassadeur ait bien ou mal servi le chancelier. Ce qui nous touche davantage, c'est le rôle qu'a pu jouer le représentant de l'Allemagne dans nos affaires intérieures, la part qu'il a pu prendre à certaines crises qui nous ont si terriblement secoués, les rapports entretenus avec lui par les chefs des différents partis qui se disputent la France, et les jugements qu'il porte, au point de vue allemand, sur les hommes et les gouvernements qu'il a vus à l'œuvre.

Les ennemis de M. d'Arnim ont prétendu, par exemple, qu'il avait encouragé la coalition sous les efforts de laquelle

(1) Paris, Plon et Cᵉ, 1876.

M. Thiers finit par succomber, et qu'il avait facilité la révolution parlementaire du 24 mai, en dépit des instructions formelles de M. de Bismarck, qui lui interdisaient de rien faire qui pût favoriser une restauration monarchique. La brochure affirme, en réponse à cette accusation, que l'ambassadeur ne fut pas consulté par les coalisés et qu'il n'avait, en mai 1873, aucun sentiment d'hostilité contre M. Thiers. On se souvient que les meneurs de l'intrigue soi-disant conservatrice ont tenu, de leur côté, le même langage et qu'ils ont hautement démenti le bruit, alors fort répandu, qu'ils avaient, avant d'entrer en campagne contre le Président de la république, sollicité et obtenu l'approbation de nos amis les ennemis. Il faut croire que M. d'Arnim et ceux dont on avait voulu faire ses alliés et ses protégés disent la vérité. J'ajoute que c'est tant mieux pour l'honneur national. Mais si les royalistes de 1873, plus scrupuleux que ceux de 1815, n'ont pas essayé de ramener leur roi dans les fourgons prussiens, il n'est pas moins vrai qu'ils ont, en renversant M. Thiers, affaibli notre pays et retardé d'une façon notable son rétablissement merveilleusement commencé. Les aveux de M. d'Arnim et de son défenseur, sur ce point si grave, sont précis et catégoriques.

En mai 1873, M. d'Arnim ne faisait pas au gouvernement de M. Thiers l'honneur de le croire dangereux pour l'Allemagne. Mais il n'en était pas de même, huit mois auparavant, pendant l'automne de 1872, au moment où le Président de la république revenait de Trouville.

A cette époque, l'ambassadeur d'Allemagne ne laissait pas d'être alarmé et de faire part à M. de Bismarck de ses inquiétudes. Il trouvait notre convalescence trop rapide. M. Thiers avait, en moins de deux ans, restauré nos finances et réorganisé notre armée. A l'intérieur, il était accepté de tous les partis. Au dehors, il représentait fort dignement les intérêts français et l'idée française ; il était en bons termes avec la Russie ; il avait rassuré l'Italie ; il travaillait à établir l'entente entre les puissances isolées. Maître de toutes les forces de la France, il était à craindre qu'une fois le territoire évacué, il ne les employât à la préparation de la revanche. Il était à craindre aussi que, grâce à lui, la république, définitivement établie en France, ne finît par passer les Alpes et les Pyrénées et par tenir en échec les vieilles monarchies. Pour ces diverses raisons, M. d'Arnim pensait que l'Allemagne n'avait pas à souhaiter la prolongation de ce qu'il appelait la dictature de M. Thiers. Il pensait que, sans se charger de nous imposer une restauration monarchique, elle ne devait pas se croire intéressée à maintenir le pouvoir aux mains du vieil homme d'État. En un mot, il pensait, comme tous ses compatrioles, que l'Allemagne a tout intérêt à nous voir mal gouvernés, et M. Thiers avait, à ses yeux, le tort de nous gouverner trop bien.

Au printemps de 1873, la situation était bien changée. La crise qui avait suivi le message du mois de novembre avait fort affaibli le gouvernement. Les prétendus conservateurs de l'Assemblée n'avaient pas réussi à renverser le Président de la république; mais ils l'avaient assez ébranlé pour rassurer tout à fait ses ennemis et les nôtres. M. d'Arnim n'avait plus rien à craindre, ni rien à souhaiter. Il lui suffisait que la levée de boucliers des royalistes eût brisé dans les mains de cet habile politique le pouvoir qui naguère lui avait paru inquiétant. Il put donc assister, en témoin presque indifférent, à l'assaut du 24 mai. L'issue de ce dernier engagement n'intéressait plus que les Français. Le gouvernement qui tomba ce jour-là n'était pas celui qui alarmait M. d'Arnim quelques mois plus tôt. Ce n'en était plus que l'ombre. Il aurait vu, sans regret, que l'on épargnât cette ombre désormais impuissante.

C'est ainsi du moins que la brochure *Pro nihilo* répond à ceux qui ont voulu faire de l'ambassadeur d'Allemagne à Paris le complice des auteurs du 24 mai. Je ne vois pas de raison pour ne pas l'en croire. Le 24 mai ne fut que le terme suprême d'une crise qui durait depuis le mois de novembre. Peu importait, au fond, aux ennemis de la France le dénoûment de cette longue maladie. Six mois d'agitation et de fièvre nous avaient fait perdre le bénéfice de deux années de sagesse et de santé. Nos pires ennemis n'en demandaient pas davantage. Il n'est donc pas étonnant qu'ils n'aient pas cru devoir intervenir dans cette déplorable guerre entre Français. C'était assez, pour eux, que les monarchistes l'eussent provoquée. Quel que fût le vainqueur, la France devait sortir de là épuisée. Ils ne faisaient pas d'autre souhait.

E. R.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Alma parens, ave, te morituram saluto : telle est l'épigraphe placée par M. Charles Desmaze en tête d'un intéressant volume qu'il publie sur l'Université de Paris (1). Il n'en retrace pas l'histoire complète et dans tous ses détails; il a voulu seulement esquisser les grandes lignes pour conserver un souvenir de la mourante. Elle lui est chère, cette *alma parens* dont l'influence a été considérable sur le mouvement littéraire et scientifique des sociétés modernes. Il aime en elle le foyer de lumière et de flamme qui a rayonné sur le monde entier. Ce flambeau qu'éteignent des mains qui ne se croient pas impies, il veut le saluer une fois encore avant qu'il disparaisse dans les ténèbres.

A supposer que l'Université ne fût pas morte et enterrée, comme le croit M. Desmaze, elle remercierait M. Desmaze de ses pieuses intentions. Eh bien, elle le remercie. Elle vit encore, en effet; car, comme disait Thémistocle — c'est le cas, je pense, d'user des souvenirs classiques, — ce qui constitue une ville, ce ne sont pas des murs, des pavés et des moellons, c'est la communauté d'un même esprit, le culte des mêmes traditions, la poursuite des mêmes espérances. Athènes va être réduite en cendres ; Athènes vivra toujours. De même l'Université. Elle n'est pas atteinte au cœur. On ne la frappera pas à mort tant qu'on n'entamera pas le faisceau de ses doctrines, tant qu'on n'aura pas arrêté son généreux élan vers tout ce qui est lumière et progrès, tant qu'on n'aura point tari dans sa source l'esprit qui l'anime. On bat ses murailles d'un lourd bélier ; on n'est pas au cœur de la place. Ceux-là me semblent l'avoir mal défendue, qui disaient aux assiégeants : Mais au lieu de l'attaquer, que ne vous mêlez-vous à elle ? faites-en partie et transformez-la ! C'eût été le vrai danger. Il vaut bien mieux qu'ils demeurent à côté, et de toute façon ; l'Université leur dit alors, comme

(1) *L'Université de Paris*, par Charles Desmaze. — 1 volume (Paris, 1876, Charpentier et Cie).

Platon disait aux poëtes : Si vous enseignez de meilleures choses que nous, les philosophes, ce sera un grand bonheur pour les citoyens et nous nous tairons pour aller vous écouter nous-mêmes. Seulement elle n'ajoute pas comme Platon : Dans le cas contraire, nous vous reconduirons poliment hors de la cité. Nullement. Dans le cas contraire, dit-elle, nous vous verrons avec satisfaction à côté de nous, d'abord parce que nous voulons pour les autres la liberté que nous demandons pour nous-mêmes, puis parce qu'il ne nous déplaît pas que la comparaison soit faite. On commence à la faire, cette comparaison : à l'avantage de qui tournera-t-elle? c'est ce que l'avenir dira. Toujours est-il que l'attention publique est plus éveillée que jamais. Il se produit quelque chose comme une fièvre de curiosité qui, en somme, par le mouvement qu'elle imprime aux esprits, profitera à la littérature et à la science.

Heureux symptômes d'une agitation pacifique et féconde! Quand la jeunesse, dans ses préférences et ses enthousiasmes, se passionnerait un peu plus que de raison, le mal serait il bien grand? Le temps reviendrait où, comme sous la Restauration, telle leçon en Sorbonne ou au Collége de France prendrait les proportions d'un événement; faudrait-il tant s'en plaindre? Il me semble que depuis longtemps les doctes amphithéâtres n'avaient réuni un auditoire plus nombreux et plus attentif. La parole du professeur est recueillie avec respect; puis, dans la cour, même dans les rues avoisinantes, on voit des groupes qui discutent. Tout cela est d'un bon signe. L'écho de ces leçons retentit même au delà du quartier latin : c'est un sujet de réflexions ou de controverses pour ceux qui ne les ont point entendues. Un des *événements* de la présente année scolaire, ça été le très-remarquable début de M. Fustel de Coulanges en Sorbonne. La *Revue* a constaté déjà l'éclat de son succès. Chose rare, un succès très-brillant et qui n'a été cherché par aucun artifice, aucune complaisance! Il est impossible, en effet, d'être plus digne, plus sévère même que le nouveau professeur, et la théorie qu'il a exposée sur l'histoire est une théorie austère. Je sais même des gens qui s'en sont un peu effrayés en la recueillant après qu'elle avait déjà passé de bouche en bouche. Qu'on me permette d'en dire quelques mots. Je voudrais surtout en fixer nettement l'intention et en marquer avec exactitude les contours, en faisant appel à des souvenirs qui me sont demeurés très-précis :

Et j'y étais, j'en sais bien mieux le conte

comme dit le vieux poète.

L'histoire est-elle à la fois une science et un art, est-elle une science ou un art? telle est la double question posée par M. Fustel de Coulanges. Elle est une science et non un art, telle est sa réponse. Cette solution sévère n'a pas surpris ceux qui ont lu les ouvrages de l'éminent professeur. Non qu'il n'y ait point d'art dans ces livres où tout est si habilement disposé pour mettre en pleine lumière l'idée nouvelle et en quelque sorte la thèse; non que le style n'en soit d'une rare valeur, à la fois transparent et solide. — Un auteur sans art ne commettrait pas l'imprudence de parler de l'art avec un certain dédain. — Mais on sent que cet art est un moyen et non le but suprême; l'historien s'en est servi comme d'un instrument nécessaire; l'objet unique de sa pensée, sa grande préoccupation, sa passion, c'est la vérité.

Vous rappelez-vous la belle préface de Tite-Live, l'historien artiste par excellence? Tite-Live déclare que les légendes qui environnent le berceau de Rome sont trop belles, trop grandioses pour que l'histoire ne les enregistre pas; d'ailleurs le peuple romain a bien le droit de se donner, s'il lui plaît, Mars pour fondateur. Il les enregistrera en effet; et au delà même du berceau de Rome, quand deux traditions se présenteront à lui, il lui arrivera de raconter longuement celle qu'il doit déclarer fausse ensuite : et pourquoi? elle offrait matière à un récit dramatique. La tradition vraie, moins favorable au talent de l'artiste, il l'exposera après en quelques mots. Dans cette même préface, il se félicite de placer dans son histoire, comme en un éclatant monument, de grands exemples qui deviennent de grandes leçons. Le passé instruit le présent et peut préparer l'avenir. Nous trouvons donc dans Tite-Live, à côté de l'historien, l'artiste et le moraliste. Cette double préoccupation de l'art et de la morale, nous verrons ce qu'en pense M. Fustel de Coulanges. Mais voici Vico, Herder, Bossuet, qui reconnaissent dans la marche des choses humaines, soit la main toute-puissante de Dieu, soit l'action de notre liberté, soit l'influence aveugle du hasard. Pour eux l'histoire n'est que la confirmation d'une théorie préconçue. Ils voient dans les faits ce qu'ils veulent voir, et les faits eux-mêmes, ils les voient comme ils les veulent voir. Nous pouvons pressentir que M. Fustel de Coulanges ne leur ménagera pas ses sévérités.

Contre l'historien poëte, orateur, ami du pittoresque, cherchant les grandes scènes et les beaux tableaux, négligeant ce qui n'est pas matière à descriptions, il a si facilement raison qu'il ne veut pas insister. Il est trop évident que l'histoire est mise en danger par l'éloquence et la poésie. L'historien peut bien avoir de l'imagination, et même il faut qu'il en ait, car il est nécessaire qu'il y ait dans son esprit une image exacte, complète, concrète, vivante, des sociétés d'autrefois; mais l'histoire n'est ni une œuvre d'art, ni une œuvre d'imagination.

Voici maintenant à sa barre l'historien moraliste, celui qui tire du passé des enseignements soit pour les individus, soit pour les sociétés. Celui-là est également, aux yeux de M. Fustel de Coulanges, un artiste, car il apporte à son œuvre une autre préoccupation que celle de la vérité. Quelle est d'ailleurs sa prétention? L'histoire, à l'entendre, serait la conscience du genre humain et l'éducation de la vie; elle nous enseignerait à aimer le bien, à haïr le mal; elle serait la récompense posthume de la vertu, le châtiment tardif du vice et du crime. — Eh bien non, si respectable que soit cette illusion, c'est une illusion. Nul ne conteste à l'historien le droit de porter sur les hommes et les choses un jugement dicté par sa conscience; mais, au moment où il juge, il cesse d'être historien pour être simplement un honnête homme. La morale et l'histoire se peuvent accorder, elles ne se confondent pas. Vouloir les confondre, ce serait exposer à de graves périls et l'histoire et la morale même. La préoccupation du moraliste pourra troubler la clairvoyance de l'historien; il aimera et haïra, et ainsi ne conservera pas le sang-froid nécessaire à son analyse. Qu'il se dise plutôt que l'histoire est une pure science comme la physique ou la géologie, qu'elle vise uniquement à constater les faits et à reconstituer ainsi le passé. Elle étudie l'être humain dans ses innombrables diversités et ses incessantes modifications comme, la géologie constate et compte les révolutions du globe. Elle est aussi impartiale,

aussi désintéressée, aussi impersonnelle que toutes les autres sciences.

Mais du moins le passé nous servira à comprendre le présent, à deviner l'avenir? il donnera à l'homme d'État d'utiles leçons? — Je ne le nie pas absolument, répond M. Fustel de Coulanges; mais cependant voyez le danger. Si l'homme politique qui demande à l'histoire ses inspirations a, par malheur, mal étudié l'histoire; s'il a pris les apparences pour des réalités, s'il a des convictions historiques d'autant plus obstinées qu'elles sont plus hâtives, le voilà, cet homme politique, n'ayant plus d'autre souci que de mettre en pratique ce qu'il croit être la leçon de l'histoire, impatient d'appliquer ce qu'il suppose qu'appliquaient les générations anciennes : quel n'est pas son étonnement ensuite, quand il constate que ses efforts n'aboutissent pas, qu'aucune de ses espérances ne se réalise? Et il s'en prend enfin de son échec à tout le monde, excepté à lui-même, excepté à son erreur, excepté à cette histoire qu'il ne cesse pas d'invoquer malgré les fautes qu'elle lui a fait commettre.

Peut-être l'histoire deviendra-t-elle un jour une science applicable, et encore cela est-il douteux; quant à présent, qu'elle s'étudie à être une science exacte. Celui qui l'étudie fera sagement de procéder dans ses recherches comme s'il n'avait à espérer aucune application possible. Il perdrait la netteté de sa vue et la sûreté de son jugement s'il songeait aux conséquences qu'on tirera peut-être un jour de son travail. Quelle gêne et quelle angoisse que de se dire : « Si je trouve telle vérité, ce sera au profit de tel parti! Suivant que le passé m'apparaîtra sous tel ou tel aspect, l'avenir pourra suivre un cours différent! » Qu'il s'épargne bien plutôt cette torture; qu'il détourne ses yeux de la pratique, qu'il ignore si ses recherches produiront jamais quelque fruit, qu'il considère enfin l'histoire comme une science inutile; — inutile, et d'autant plus belle, car c'est alors qu'elle sera vraiment au-dessus de nos passions et de nos intérêts, au-dessus des partis pris et des préjugés, au-dessus de tout ce qui arrête et trouble le regard.

Loin de songer au présent, que l'historien s'en détache absolument. On ne peut exiger de lui qu'il n'ait au fond de son cœur ni opinions personnelles, ni préférences d'aucune sorte, ni croyance, ni patriotisme; mais il faut, au moment de son travail, qu'il oublie tout cela. Il le faut pour qu'il soit capable de pénétrer dans les pensées des vieux âges, de comprendre les institutions des sociétés diverses, de se rendre compte des croyances qui ont passionné l'humanité, enfin d'être équitable pour les peuples, même pour ceux qui ont fait le plus de mal à son pays.

Mais, a-t-on dit, le spectacle de la vie politique telle qu'elle s'agite autour de nous depuis quatre-vingts ans nous aide à comprendre l'existence des anciennes cités; grâce aux révolutions dont nous avons été témoins, nous commençons à mieux juger les révolutions d'autrefois. — N'en croyez rien, répond impitoyablement M. Fustel de Coulanges. Loin que le spectacle de la vie présente soit un secours pour l'historien, c'est plutôt un péril. Cette incessante comparaison qu'on est tenté de faire entre les anciennes institutions et les nôtres est presque toujours inexacte. L'idée préconçue que les révolutions d'autrefois ont dû ressembler à celles d'aujourd'hui est une source de nombreuses erreurs. Voyez Niebuhr, cet érudit, ce puissant esprit. Il aborde l'histoire romaine avec cette opinion *a priori* que les luttes des patriciens et des plébéiens avaient dû être de même nature que celles de la noblesse et de la démocratie modernes : les récits des historiens anciens ne répondant pas à cette prévision, il les refait, il donne aux choses d'autrefois l'aspect des choses d'aujourd'hui. Quel est le résultat d'un si considérable et trop ingénieux travail? Une histoire romaine qu'un Romain n'aurait certainement pas comprise. Voyez encore M. Mommsen, qui a réuni dans son œuvre tout ce qu'on peut accumuler de connaissances. On peut dire qu'il s'est fait ancien par l'érudition; mais en même temps il est resté tout moderne par la manière de penser et par les sentiments. Il veut raconter le passé, et c'est le présent qui manifestement l'occupe. En parlant de Rome, c'est à l'Allemagne qu'il pense et trop souvent à la France. Sous chacune de ses lignes on sent une opinion ou une haine qui est de l'époque actuelle. Qu'est-il arrivé? c'est que dans ce vaste ouvrage, où presque tous les détails sont d'une exactitude incontestable, l'ensemble est profondément inexact. Il s'en faut de beaucoup qu'on y trouve une image vraie de l'ancienne société romaine. Un sentiment trop personnel, une idée préconçue, la préoccupation du présent, la passion politique, le patriotisme même, voilà ce qui a troublé cette érudition si complète et cette sagacité si pénétrante.

Quant à la philosophie de l'histoire, qui plane sur les hauteurs, courant de sommets en sommets, dédaignant les faits, élaguant les détails, dissertant sur les principes et ce qu'elle appelle les grandes lois, on pressent déjà qu'elle ne trouve pas grâce devant M. Fustel de Coulanges. C'est pour lui une ombre, une apparence de science, trompeuse le plus souvent, superficielle toujours. Il lui semble même que cette philosophie de l'histoire ne soit qu'une façon d'ignorer l'histoire et un prétexte commode pour ne pas l'apprendre. Elle a été un des plus grands obstacles au progrès des études historiques, car elle a introduit dans l'histoire une série d'abstractions creuses et de formules vides contre lesquelles il faut lutter aujourd'hui et non sans peine. Loin de se plaire dans les généralités, l'histoire sérieuse les repousse, car elle a horreur du vague et de l'incertain. Elle néglige les apparences et les surfaces pour pénétrer le plus qu'elle peut au fond des choses. Pourquoi dédaignerait-elle les menus faits? Ce sont ces menus faits qui composent la vie des individus et des peuples et qui forment le fond de l'être humain, c'est-à-dire cela même qu'il s'agit de connaître.

Telle est, en substance, la théorie exposée par le nouveau professeur de la Sorbonne, théorie sévère, un peu absolue, et qui peut effrayer certains esprits chez qui l'imagination et la passion dominent. Ils se plaindront que l'histoire ainsi limitée devienne bien aride. Ils diront que l'étude minutieuse qu'elle leur imposerait alors ne leur ouvrirait ni horizons ni perspectives, et qu'elle perdrait son attrait généreux en cessant d'être une arme dont on se sert pour défendre les causes les plus nobles et les intérêts les plus sacrés. M. Fustel leur répond que la vérité doit être leur seul but et doit être leur seule récompense; que trouver le vrai, en quelque science que ce soit, peut bien être l'ambition suprême d'une vie bien employée; enfin que, rien qu'à le chercher, on goûte de vives jouissances et l'on a déjà le prix de son travail.

Après avoir exposé, en rapporteur fidèle, cette théorie austère, je ne puis que rendre hommage à une telle hauteur de vues et une si rare sévérité de principes. J'ajouterai que, mise en pratique par des esprits de premier ordre comme

M. Fustel de Coulanges, elle ne peut manquer d'être féconde. Pour les imitateurs, les esprits moins puissants, je craindrais qu'ils ne fussent aveuglés par ce tourbillon de menus détails dont il leur faut soulever la poussière; je craindrais surtout qu'ils ne tinssent pas assez compte de ce qui, sans rentrer dans les faits précis, ne doit pas être négligé cependant : je veux dire le courant d'idées et de sentiments qui a traversé une époque sans se matérialiser en quelque chose de palpable et de concret. Je craindrais, par exemple, qu'en faisant l'histoire du second empire, ils ne s'absorbassent dans l'étude des documents positifs, que la cote officielle de la Bourse, la mercuriale des halles et marchés, le rendement de l'impôt, leur faisant toucher du doigt la prospérité matérielle, ils ne répondissent à qui leur parlerait de l'affaissement des caractères et de l'abaissement du niveau moral : « Rien de précis que tout cela ; phrases creuses, lieux communs en l'air. » Enfin, tout en désirant que M. Fustel de Coulanges fasse école et que, grâce aux chercheurs impassibles, l'histoire devienne une science de plus en plus exacte, je désire que notre siècle et les siècles suivants voient naître encore des historiens moins exacts, emportés même parfois par l'imagination ou la passion, comme Tite-Live, Tacite, Saint-Simon et Michelet, pour n'en pas citer d'autres.

Cette question intéressante nous a retenu longtemps. A huitaine les nouveautés littéraires. Rien de bien intéressant au théâtre. A Cluny, un drame médiocre, médiocrement interprété. L'Ambigu-Comique a repris l'*Affaire Coverley*, où le principal rôle est joué par une locomotive providentielle qui punit le vice et récompense la vertu. Dans le drame de Cluny il y a également un grand effet tiré d'un pressoir rémunérateur-vengeur. Heureuse application de la mécanique à l'art dramatique et à l'enseignement moral des masses! Jusqu'ici c'était un homme ou une femme, généralement en blouse ou en bonnet, qui était l'instrument de la Providence ; mais qui ne voit que la part de l'homme était trop considérable, et que sa volonté ou son caprice pesait d'un trop grand poids? On pouvait douter qu'il fût conduit par Dieu. Quand c'est une locomotive ou un pressoir qui fait tomber le châtiment sur les coupables, c'est bien évidemment la main de Dieu qui les dirige. Il ne faut pas s'arrêter dans cette voie : les locomotives ne sont pas seules pour écraser. Nous aurons quelque jour le tramway vengeur et l'omnibus providentiel. Ce qui est un attrait encore du drame de l'Ambigu, c'est un double rôle de deux personnages qui se ressemblent comme dans les *Menechmes* ou le *Courrier de Lyon*. Cela ne serait donc pas nouveau ; mais ici l'effet est inédit. Les deux rôles sont remplis par le même artiste. Il jure de se venger de lui-même et de ne périr que de sa main ; il se met à sa propre poursuite, il se fuit ; il s'épie, il se dissimule ; il se traque, il s'échappe ; il s'atteint enfin, se tue et se survit : « Je me résistais, je me suis assassiné ! »

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

La semaine a été tout entière agitée, mais non secouée, par les élections sénatoriales. Comme le scrutin sera bien près de s'ouvrir au moment où paraîtront ces *Notes*, je ne crains pas de troubler les consciences et je n'essayerai pas de faire une propagande inutile en discutant des candidatures.

Est-ce l'esprit de conciliation qui triomphera à Paris et ailleurs? Je le souhaite.

Je me permettrai seulement, en passant, à un point de vue d'observation philosophique, une simple réflexion à propos de la candidature de M. Tolain. Nommé pour représenter les ouvriers à l'Assemblée en 1871, il les représenta si bien dans leurs aspirations les plus larges, dans leur habileté la plus honnête, dans leur langage le plus simple et le plus élevé, qu'il fut rangé parmi les orateurs politiques les plus sagaces. Mais il semble que cette gloire acquise porte ombrage; et, quand il s'est agi de choisir un sénateur pour représenter les ouvriers, on a discuté la candidature de M. Tolain, au point de vue de son métier primitif, en faisant trop bon marché de son mandat de législateur, en lui faisant presque un reproche de l'avoir bien rempli.

— Est-ce comme ouvrier que vous vous présentez? a-t-on demandé à l'orateur, qui ne va plus à l'atelier depuis cinq ans.

Et comme M. Tolain répond qu'il tient toujours par mille liens à ses anciens compagnons de labeur, on ricane en le regardant, on affecte de croire qu'il est un renégat, un faux travailleur, un aristocrate.

Il y a dans cette sévérité plus qu'une injustice et une ingratitude. La reconnaissance ne compte pas et ne doit guère compter en politique ; mais la tendance me paraît funeste ; et, si à tous les renouvellements de mandat il faut exclure les ouvriers qui auront donné trop de preuves de savoir et de sagesse, s'il faut leur préférer les candidats à peine ébauchés, tout neufs, tout flambants d'assurance et d'ignorance, le travail n'aura jamais dans les Assemblées une représentation de taille à lutter contre toutes les ressources, tous les prestiges acquis du capital.

Rêver le progrès à la condition d'exclure comme ses représentants ceux qui le réalisent par eux-mêmes et en eux-mêmes, cela me paraît une contradiction qui peut nuire à l'influence des ouvriers dans les élections.

II

Le Théâtre-Français vient d'adresser à chaque critique dramatique en particulier, avec une dédicace signée de M. Perrin, administrateur en chef, et de M. Got, doyen des sociétaires, un exemplaire du *Registre de La Grange*, ces archives de la Comédie-Française dont tous les historiens de théâtre ont parlé, mais que peu de privilégiés avaient eu le plaisir de feuilleter.

L'envoi est galant et la critique reçoit là un cadeau qui l'oblige. L'ouvrage, magnifiquement imprimé dans un grand format par les soins de M. Claye, est mis également dans le commerce au prix de cinquante francs l'exemplaire. J'espère bien que quand le premier succès aura été épuisé, quand les bibliothèques et les bibliophiles auront ce spécimen exact copié sur le livre authentique, on fera une édition à bon marché qui popularise ces annales de l'âge héroïque de la comédie.

En attendant, je veux citer bien vite quelques-unes des richesses, des trouvailles mises à la portée des historiens par ce registre célèbre. On sait qu'il est le journal des représen-

tations données à Paris de 1659 à 1673 par la troupe de Molière. La Grange, charmant comédien, était aussi un homme d'ordre. Associé à la direction de Molière, il confondit sa vie avec celle du théâtre; et dans ce livre de comptes, à chaque ligne on sent palpiter l'âme du comédien.

Que de choses j'aurais à dire! C'est l'histoire d'un grand art qui se déroule devant moi. C'est le répertoire complet des chefs-d'œuvre de cet inimitable *Contemplateur* qui venge la France de n'avoir pas eu Shakespeare. Je suis obligé de citer bien vite.

Le 26 octobre 1660, La Grange constate que l'on joua l'*Étourdi* et les *Précieuses*, au Louvre, chez son Éminence M. le cardinal Mazarin qui était malade dans sa chaise. Le roi vit la comédie, debout, *incognito*, appuyé sur le dossier de la chaise de Son Éminence. Cette attitude de Louis XIV, respectueusement et presque filialement posté derrière le cardinal, intrigue La Grange. Les bons comédiens sont de profonds observateurs. En marge, dans une note, l'excellent comptable revient sur cet incident et répète que *le Roy vit la comédie incognito et qu'il rentroit de temps en temps dans un grand cabinet.*

En novembre 1662, on joue une pièce nouvelle de M. Boyer, *Tonnaxare*. Je n'ose affirmer que *Tonnaxare* soit un chef-d'œuvre, ni que M. Boyer soit un émule de Molière ou de Racine; mais je sais que les comédiens s'ingénient pour offrir à l'illustre M. Boyer ses droits d'auteur d'une façon tout à fait royale.

La Grange note le fait en ces termes :

La troupe a donné à M. Boyer cent demi-louis d'or, dans une bourse brodée d'or et d'argent, pour la pièce de Tonnaxare, ci : — 550 livres.

L'agence des théâtres ne prend pas actuellement tant de précautions pour prier les auteurs en vogue de passer à la caisse. Le lendemain de ce don magnifique, la troupe en recevait un. Molière donnait la première représentation de l'*École des femmes*. La pièce était jouée consécutivement jusqu'au mois de mars 1663, et déterminait Louis XIV à un acte de libéralité envers Molière.

La Grange relate ainsi l'événement : « *En ce même temps, M. de Molière a reçu pension du roi en qualité de bel esprit, et a été couché sur l'État pour la somme de 1000 livres. Sur quoi, il fit un remerciement en vers pour Sa Majesté.* »

Et l'heureux camarade se hâte de peindre en marge l'anneau teinté en bleu qui lui sert à désigner les événements particulièrement heureux.

Je trouve dans l'année 1665 une indication qui prouve que les petites pièces dont les personnages sont mêlés au public et se donnent la réplique dans la salle ne sont pas précisément une invention moderne. On en a bien usé dans les revues, on s'est servi de ce moyen dans plusieurs vaudevilles du Palais-Royal. Molière avait exploité cet effet comique avant les auteurs du *Bourreau des crânes*. La Grange le prouve.

« *Le vendredi 12 juin, écrit-il, la troupe est allée à Versailles par ordre du Roi ; on a joué le Favori, dans le jardin, sur un théâtre tout garni d'orangers. M. de Molière fit un prologue, en marquis ridicule qui voulait être sur le théâtre malgré les gardes, et eut une conversation risible avec une actrice qui fit la marquise ridicule, placée au milieu de l'assemblée.* »

Quand on pense que l'assemblée était celle de la cour de Louis XIV, on trouve qu'une comédienne *placée* dans cette foule en grande parure triomphait presque d'un préjugé.

Saluons en passant une grande date, celle du vendredi 4 juin 1666. Ce jour-là on donna la première représentation du *Misanthrope*, et pour cette représentation extraordinaire la troupe fait la recette fabuleuse de 1447 livres 10 sols!

Quelquefois on payait d'avance des pièces commandées aux auteurs. D'autres fois on leur achetait leurs comédies ou leurs tragédies à forfait. C'est ainsi que l'*Attila* de Corneille lui fut payé deux mille livres, *prix fait*. Certaine épigramme dit que ce fut trop payé.

Le vendredi 5 août 1667 est orné, sur le registre, de toutes sortes de dessins hiéroglyphiques : c'est la première représentation de *Tartufe*; la recette produit dix-huit cent quatre-vingt-dix livres.

Mais, raconte La Grange, *le lendemain, 6, un huissier de la cour du parlement est venu de la part du premier président, M. de Lamoignon, défendre la pièce. Le 8, le sieur de la Torillière et moi sommes partis de Paris, en poste, pour aller trouver le roi au sujet de ladite défense. Sa Majesté était au siége de Lille, en Flandre, où nous fûmes très-bien reçus. Monsieur nous protégea, à son ordinaire, et Sa Majesté nous fit dire qu'à son retour à Paris il ferait examiner la pièce de Tartufe et que nous la jouerions. Après quoi, nous sommes revenus. Le voyage a coûté mille livres à la troupe.*

Il faut aller jusqu'au mardi 5 février 1669 pour retrouver une autre représentation de *Tartufe*. La recette atteste l'immense curiosité du public, puisqu'elle monte à la somme de deux mille huit cent soixante livres.

La représentation de *Psyché*, en 1671, ne fut pas seulement une tentative de féerie; elle inaugura plusieurs améliorations sensibles. A dater de cette soirée-là, le théâtre posséda un orchestre quotidien de douze violons, et les chanteurs, qui s'obstinaient à ne pas paraître en public dans les comédies, mais à chanter dans des loges *grillées* et *treillissées*, consentirent à monter sur les planches et à se montrer à visage découvert, habillés comme les comédiens.

Veut-on savoir ce que coûtait alors une féerie faite par Molière et Corneille? La Grange donne le total; il énumère : « La charpente, la menuiserie, le bois, la serrurerie, les peintures, toiles, cordages, contrepoids, machines, ustensiles, *bas de soie* pour les danseurs et les musiciens, *vins des répétitions*, plaques de fer blanc, ouvriers, fils de fer et laiton, et généralement toutes choses se sont montées à la somme de quatre mille trois cent cinquante-neuf livres un sol.

Dans la liste des frais ordinaires, je vois que les deux petites *Graces* qui figurent sont cotées à 3 livres dix sols; les *Zéphirs* coûtent moins cher : pour six on paye neuf livres. L'éclairage des chandelles figure pour trente livres; on donne au concierge, qui garde le théâtre à cause du feu, 3 francs de supplément; et c'est tout.

Nous arrivons à la première représentation de la dernière pièce de Molière. On joue *le Malade imaginaire*, pour la première fois, le vendredi 10 février. On le joue le dimanche, 12, le mardi, 14; mais le vendredi, 17, Molière meurt en le jouant.

La Grange annonce sans phrases ce grand malheur, qui lui a coûté des larmes sincères; puis la nécessité refoule les pleurs; le théâtre r'ouvre ses portes, et, le 3 mars suivant, La Torillière reprend, sans peur, le rôle d'Argan. *Le Malade imaginaire* reparaît sur l'affiche, avec le nom de Molière seulement comme auteur.

En 1674, La Grange mentionne une ordonnance qui de-

lend aux officiers d'*entrer sans payer*. Les gentilshommes de la maison du roi croyaient jusque-là qu'il était de bon ton d'honorer le théâtre de leur présence sans s'astreindre à l'humiliante condition de payer leur billet; l'ordonnance réforma brusquement cet abus.

Je remarque à la fin du registre, en décembre 1685, la mention d'une pièce nouvelle de M. Boursaut, *Marie Stuart*. Le titre m'étonne.

On sait comment Racine s'excusa d'avoir emprunté dans *Bajazet* un sujet à l'histoire moderne. Voltaire devait plus tard, à propos d'*Adélaïde Du Guesclin*, exprimer le vœu que les auteurs essayassent quelquefois de mettre en scène des personnages de l'histoire de France, des héros différents des éternels Grecs et des sempiternels Romains. Cette *Marie Stuart* semble comme un essai de théâtre historique, et j'oserai presque dire moderne, avant Voltaire. A ce titre, quelle qu'elle soit, elle mérite d'être remarquée.

Je n'ai fait que feuilleter rapidement ce registre de La Grange. Mais on voit par les faits que je souligne combien de documents il peut fournir à l'histoire du théâtre, à l'histoire de la pensée humaine. Je ne veux pas oublier l'excellente et complète notice écrite, mais non signée, par M. E. Thierry. La publication du livre a été commencée sous sa direction; il serait juste déjà de l'associer à M. Perrin dans nos témoignages de reconnaissance, s'il n'avait ajouté encore une œuvre excellente de critique et d'histoire littéraire à la bonne œuvre de cette entreprise.

III

Je parlais plus haut des essais de théâtre historique tentés par Voltaire.

Dimanche, à la matinée Ballande, nous avons eu la primeur d'un drame en vers et en cinq actes, écrit à une autre époque, et que la pudeur de la censure tenait éloigné de la scène sous le prétexte que Hugues Capet révélait les fourberies de la royauté et que le secret de régner perdait par là de son prestige.

Pauvre censure! si ce drame de M. Crémieux, qui contient des parties remarquables, qui a des tirades fort bien faites, avait été joué dans son temps, à son heure, sur un grand théâtre, avec des artistes supérieurs, je crois bien qu'il eût obtenu plus facilement le succès destiné à toute œuvre consciencieuse et littéraire; mais la monarchie n'eût pas été atteinte dans sa considération plus qu'elle ne l'a été par les événements, et l'auteur, encouragé, eût pu nous donner une pièce d'un intérêt plus humain, d'une intrigue plus simple, qui s'occupât moins exclusivement de questions de politique et d'histoire.

On dit que le rôle joué par Mlle Karolt était, dans la pensée de l'auteur, destiné à Rachel. Je ne sais ce qu'en eût fait l'illustre tragédienne; mais il est impossible d'imaginer plus de brutalité sans force, plus de déclamation sans effet, plus de tonnerre dans la voix et moins d'éclairs dans le jeu de l'interprète actuelle.

Les autres rôles sont convenablement tenus; mais si M. Crémieux a gardé pendant plus de vingt ans des illusions sur sa pièce, il doit y renoncer maintenant et rester convaincu que la science historique, que l'art d'écrire et le sentiment du drame ne suffisent pas pour réussir au théâtre. Il faut encore cette habileté toute spéciale, ce don qui ne suppléé pas au talent, mais sans lequel le talent doit échouer.

IV

Le ministre des beaux-arts vient d'acheter pour le musée du Louvre cette porte de Crémone transportée d'Italie en France, et qui a occupé pendant plusieurs mois les journaux en France et en Italie. L'œuvre a une double importance au point de vue de l'art et de l'histoire. Le ministre a dignement inauguré les fonds mis à sa disposition par le dernier budget des beaux-arts.

V

Je signale aux artistes, aux écrivains, aux critiques de toutes les écoles, aux simples lecteurs des belles choses, les pages éloquentes que M. Eugène Fromentin vient de consacrer, dans les deux dernières livraisons de la *Revue des deux mondes*, aux maîtres d'autrefois et notamment à Rubens.

C'est là un petit livre qui est bien près d'être un chef-d'œuvre. La justesse des aperçus, la subtilité de l'analyse, le sentiment exquis du sentiment, l'intelligence des formes, la science du métier qui se mêle aux observations du philosophe, la chaleur d'un enthousiasme qui émeut en badinant et qui admire en critiquant, tout dans ces notes de voyage trouble, éclaire et pénètre le lecteur. Il semble qu'on devienne peintre en comprenant bien le dessous, le fonds, l'infini de la peinture expliqué par un écrivain sans rival.

On ne peut plus écrire sur Rubens après avoir lu cette étude qui dit tout et qui fait rêver au delà de ce qu'elle dit.

VI

Le plus grand comédien français depuis Talma, l'acteur de génie que la jeune génération n'a pas connu et qui se survivait depuis quelques années, Frédéric Lemaître, vient de mourir.

Je parlerai de lui dans quinze jours, s'il n'est pas trop tard pour parler d'une gloire immortelle, par ce temps d'éternel oubli.

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Parmi les différents chapitres du livre publié par M. Dupont White sous le titre de *Politique actuelle* (1), il en est qui ont plusieurs années de date et ont été écrits en 1871, au lendemain de la guerre et de l'insurrection du 18 mars. D'autres sont plus récents; le dernier en date, la *Préface*, est d'hier, c'est-à-dire de l'année qui vient de s'achever. Les uns et les autres sont des plaidoyers en faveur du gouvernement républicain. Ce n'est pas que l'auteur soit un partisan fanatique du gouvernement populaire. Je lui reprocherais plutôt d'exagérer les inconvénients et les périls du régime démocratique et de nourrir contre lui des préventions et des défiances excessives. Esprit éclairé et libéral, M. Dupont White redoute l'ignorance et la brutalité du nombre. Il demande qu'on ne néglige rien pour mettre à l'abri de toute

(1) Paris, Guillaumin et Cie, 1875.

atteinte les intérêts sacrés de la propriété et de la famille. En un mot, il est résolûment conservateur, pour employer l'expression à la mode, et il veut trouver, avant tout, dans le gouvernement assistance et protection contre les entreprises des hommes de désordre et des ennemis de la société. C'est justement en qualité de conservateur qu'il réclame l'établissement définitif de la république. Nulle autre forme de gouvernement ne lui paraît aussi capable que celle-là de nous donner la sécurité au dedans et au dehors, de prévenir les tentatives anarchiques, de les réprimer au besoin. A ce titre, il lui donne son adhésion motivée. Rien ne ressemble moins, comme on voit, que cette conviction raisonnée à ce qu'on appelle communément le jacobinisme ou le radicalisme. M. Dupont-White est un républicain de raison et qui donne ses raisons. Aussi son livre me paraît-il tout à fait digne d'être recommandé en ce temps de crise électorale où tant d'électeurs encore indécis et de bonne foi vont avoir à se prononcer d'une façon indirecte sur le gouvernement de la France et à choisir leurs représentants parmi les partisans ou parmi les adversaires de la constitution républicaine du 25 février.

Quel est notre premier besoin? Être bien gouvernés, c'est-à-dire être gouvernés par le plus capable. Est-ce donc la monarchie héréditaire, avec ses minorités, ses régences, sans parler de ces hasards de la naissance qui donnent si souvent à un grand homme un héritier indigne de son nom et de sa fortune, est-ce la monarchie héréditaire qui nous assurera, dans le présent et dans l'avenir, les bienfaits d'un bon gouvernement? Pour triompher des difficultés de l'heure présente et de celles que peut réserver l'avenir, il faut que la France ait à sa tête un politique d'une valeur éprouvée, d'un mérite personnel supérieur. M. Thiers fut, en février 1871, cet homme nécessaire. Quel prétendant au trône, quel représentant des dynasties déchues aurait mieux que ce simple citoyen, que ce bourgeois de Paris, porté à cette époque le fardeau écrasant du pouvoir et de la responsabilité? Ce n'est pas aux princes que nous avons eu recours dans les moments d'extrême péril; pourquoi serions-nous moins sages, la crise passée?

Ce mot de monarchie, qui exerce sur certains esprits une sorte de fascination, n'est pas un mot magique qui ait par lui-même la vertu de guérir et de sauver les nations. Quelles garanties d'ordre et de paix trouverions-nous donc dans la royauté ou dans l'empire que ne puisse aussi bien nous donner la république? Les relations extérieures seraient-elles plus faciles et plus sûres, si nous avions un souverain? Il faudrait, pour le croire, avoir oublié ce que fut la politique étrangère de l'empire; il faudrait ignorer que les alliances ne sont pas affaires de sentiment, mais d'intérêt, et que les princes les plus absolus chez eux n'hésitent pas à contracter amitié avec les républiques les plus démocratiques, quand ils y trouvent leur profit. La société serait-elle mieux défendue contre ses ennemis intérieurs par un monarque trônant aux Tuileries restaurées, qu'elle ne le fut, en 1871, par le modeste président d'une république qui semblait alors bien faible et bien précaire? M. Dupont-White ne le pense pas. Il croit, au contraire, qu'un roi ou un empereur, en ce pays d'égalité et de suffrage universel, ne résisterait pas longtemps à la tentation de s'unir au parti le plus fort, au parti populaire. Peuple et roi auraient, dit-il, les mêmes ennemis : les grands. Ils finiraient par faire alliance; ce serait l'affaire d'un plébiscite. Seul, le suffrage universel ne dépossédera pas les classes supérieures, qui resteront, par la force des choses, les classes dirigeantes. Mais il en aurait bien vite raison, grâce à la complicité d'un démagogue couronné.

M. Dupont-White est très-frappé de ce péril, qui est, en effet, plus réel que le « péril social » dont on fait si grand bruit dans les journaux du soi-disant parti conservateur. Certains actes de Napoléon III et certaines démarches des avocats attitrés du bonapartisme en ces dernières années prouvent que, de ce côté au moins, M. Dupont-White ne s'exagère pas le danger. Il y a une affinité incontestable entre l'impérialisme et la pire démagogie, et l'alliance que redoute M. Dupont-White est tout à fait dans la tradition napoléonienne. L'auteur de la *Politique actuelle* préfère à la monarchie démagogique et socialiste la république conservatrice. On le comprend aisément, Mais est-il possible que la république soit conservatrice? Oui, répond M. Dupont-White; puis, l'histoire en main, il fait justice des préjugés et des déclamations calomnieuses qui tiennent une si grande place dans les discours et dans les écrits des adversaires de la république.

La France, disent les uns, est essentiellement révolutionnaire. Elle a besoin d'être tenue en respect; il lui faut un gouvernement à poigne. — La vérité est que ce pays a supporté patiemment, pendant des siècles, des gouvernements indignes; il a fini par les rejeter; mais ce n'est pas à lui qu'il faut imputer les révolutions violentes qui l'ont délivré : la responsabilité en retombe tout entière sur les gouvernements qui les ont rendus nécessaires par leurs fautes et par leurs crimes. La très-grande majorité des Français travaille, épargne, possède; nous ne sommes pas une nation de malfaiteurs; les crimes ne sont pas plus nombreux aujourd'hui, en France, que dans les monarchies voisines, ou qu'ils ne l'étaient chez nous quand nous avions des rois. Si nous étions les incendiaires et les pillards que l'on prétend, nous n'attendrions pas, pour suivre nos penchants malfaisants, l'occasion d'une révolution politique. Nous nous mettrions à l'aise dans la vie courante et privée, et nous commettrions à qui mieux mieux délits et crimes de droit commun. En est-il ainsi, et le gibier de cour d'assises est-il plus nombreux chez nous qu'au delà de la Manche ou du Rhin?

La France, reprend-on de l'autre côté, est un pays monarchique. Voyez son histoire. La monarchie l'a formée et façonnée à sa manière. Ni ses mœurs ni ses traditions ne la préparent à la pratique du gouvernement républicain. — Il est vrai que nous avons été longtemps gouvernés par des rois; mais il ne faut pas que ces mots de royauté séculaire et traditionnelle nous abusent. L'histoire de la monarchie française n'est au fond que l'histoire des transformations du pouvoir royal. Féodale d'abord, la royauté est devenue administrative. Elle n'a pas su devenir libérale et plus tard constitutionnelle : c'est tant pis pour elle, et peut-être pour nous. Mais aujourd'hui le mal est fait. Il serait bien plus difficile d'établir en France, à l'heure où nous sommes, une monarchie à la façon anglaise que d'y établir la république. Nos rois sont trop vieux. On ne fait pas un roi constitutionnel d'un Bourbon. Quant à restaurer le pouvoir absolu de Louis XIV, qui peut y songer? Où est le Louis XIV, et qui nous garantirait, après lui, du Louis XV?

N'est-il pas plus sage de nous arranger de la République? C'est la conclusion à laquelle arrive M. Dupont-White. Il veut que cette république soit très-conservatrice, c'est-à-dire qu'elle respecte la propriété et la famille; je le veux avec lui. Sa seule crainte, c'est que le suffrage universel n'abuse un jour de sa force, et que la majorité, qui est pauvre, ne dépouille tôt ou tard les riches, qui forment la minorité. M. Dupont-White sait pourtant, et il le reconnaît en plusieurs endroits de son livre, que cette majorité de pauvres n'est pas une majorité de voleurs. Il s'alarme donc à tort. La république, telle que l'a organisée la constitution du 25 février, ne menace assurément aucun intérêt. Quant à la république spoliatrice que peuvent rêver les socialistes internationaux, ce n'est pas lorsqu'on rend, comme M. Dupont-White, pleine justice à la solide probité de la nation française, qu'on peut redouter son avénement dans notre pays.

Y.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 32 5 FÉVRIER 1876

PORTRAITS UNIVERSITAIRES

I

M. Gaston Boissier

Voici un aimable portrait à faire : on peut ajouter un portrait facile. En ce temps où la vie est si volontiers complexe, où le même homme fait si souvent tant de choses diverses et semble porter en lui tant d'hommes différents, la vie de M. Boissier a été une et sa physionomie n'offre point de traits qui déconcertent. Il n'a été mordu par aucune ambition politique, il ne s'est mêlé à aucune de nos luttes religieuses ou sociales; il a été simplement un homme d'études littéraires, il a été l'universitaire modèle, l'universitaire au bon sens du mot, celui qui est de son temps, suit le progrès de la science et s'applique à la répandre en y ajoutant lui-même. Son succès au lycée Charlemagne l'a désigné aux postes les plus éminents de l'enseignement, à la chaire romaine du College de France, à la conférence latine de l'École normale supérieure. Quand il a pris la plume, c'a été pour enseigner encore et agrandir le cercle de ses auditeurs.

L'Université de France a bien des ennemis au temps où nous vivons; elle en avait hier de passionnés qui ne lui pardonnaient pas de vouloir faire des hommes au lieu de former des fanatiques; elle a en plus, aujourd'hui, des ennemis intéressés, qui, ayant acquis le droit d'ouvrir, eux aussi, des Universités, ont besoin de lui arracher ses élèves pour s'en enrichir. Mais les élèves ne se montrent point aussi empressés qu'on l'avait espéré à quitter les anciens maîtres pour courir aux nouveaux, et l'insuccès redouble la rage. On accumule donc les violences et les injures, on jette Pélion sur Ossa. Peu s'en faut que l'on ne rende responsable de tous les désastres de la patrie cette Université qui, seule précisément, peut se rendre cette justice de les avoir prévus et de n'avoir rien négligé de ce qui était en son pouvoir pour les empêcher. Il faudrait bien du malheur si l'on n'arrivait à persuader à quelques-uns de ceux que le poëte a si justement appelés les « niais fougueux », que l'Université est au-dessous de sa tâche et que ses maîtres sont aussi incapables, comme intelligence, qu'indignes comme moralité. Le moment est donc opportun de présenter au public quelques-uns de ces universitaires qui honorent notre pays autant qu'ils le servent bien. Plusieurs ont déjà trouvé leur place dans cette *Revue*, d'autres suivront à leur tour; nous voulons parler aujourd'hui de M. Gaston Boissier.

I

Si j'avais à définir M. Boissier, il me semble que je ne serais pas embarrassé de le faire en un mot : il est Nîmois. Enfant de Nîmes, il était après avoir été un brillant élève de l'École normale, bientôt revenu dans sa ville natale; il y avait pendant d'assez longues années professé la rhétorique au lycée. Lorsque j'ai eu l'honneur d'être appelé, moi aussi, à ce même enseignement, j'y ai trouvé son souvenir resté cher et vivant.

C'est une ville curieuse que Nîmes et qui a sa physionomie bien à part, même entre toutes les villes du midi de la France. Puisque l'on s'est enfin avisé que la France méritait d'être connue des Français et qu'après le *Tour du monde* un éditeur intelligent vient d'imaginer de nous faire le *Tour de la France*, je voudrais bien que Nîmes trouvât pour la décrire un bon peintre. Le touriste qui va passer l'hiver en Italie, ou l'Anglais qui explore la Provence, y fait parfois escale une couple de jours. Il fait le tour des boulevards, il visite les Arènes et s'arrête quelques moments devant la Maison Carrée, cette merveille antique à laquelle l'Italie et la Grèce n'ont rien que soit supérieur. Il prend une voiture et se fait conduire au pont du Gard; il va se reposer au merveilleux jardin de la Fontaine et dans un coin d'ombre aux bains de Diane avant de monter jusqu'à la tour Magne.

Peu de villes ont un pareil programme à offrir au voyageur : et cependant ce n'est pas la connaître Nîmes : ce qu'il y a de plus curieux à Nîmes, ce sont ses habitants. Il est vrai que ce n'est pas le voyageur de passage qui les peut connaître. Le méridional, si facile en apparence et si aisé de relations, est en réalité l'homme qui se livre le moins, et c'est après une longue fréquentation seulement, je ne dirai pas qu'il s'abandonne, mais qu'il se laisse deviner.

Ville aimable, ville charmante à habiter entre beaucoup, si le mistral y soufflait moins fréquemment et si les passions religieuses y étaient moins violentes. Je ne sais pas de ville, pas même Paris, où les façons soient plus agréables, où l'on possède mieux l'art de plaire et de charmer; je n'en sais pas où l'esprit coure plus les rues, où chacun pour s'exprimer trouve mieux l'expression vive, heureuse, pittoresque. Il n'est pour ainsi dire aucun Nîmois, quelle que soit son éducation, qui n'ait à son service une langue facile, vraiment française et spirituelle. Tout le monde y semble né, non pas avocat, mais causeur. Je me souviens combien ce talent de la causerie me frappa, même en revenant de vivre trois années parmi ces Grecs modernes qui ont tant de finesse dans l'esprit et de souplesse. Le Nîmois a peu de goût pour les grandes périodes, les phrases sonores, pour ce que l'on appelle l'éloquence d'oraison funèbre : son esprit clair, pénétrant, plein de malice, fait avec une raillerie justice des déclamations : d'un coup d'épingle il dégonfle les plus gros ballons. Il aime les choses de l'esprit, il s'intéresse aux lettres, il lit volontiers. La jeunesse nîmoise s'est de tout temps distinguée dans les concours littéraires de nos écoles. Nîmes a une jolie liste à produire de poëtes et d'écrivains, de Reboul à M. Alphonse Daudet; il y a encore des salons à Nîmes où l'on aime les vers et où l'on en récite. Fin et souple, soucieux avant tout de l'élégance, de la mesure, de la justesse, l'esprit nîmois s'est distingué dans les arts plus encore que dans les lettres ; Nîmes a été la patrie de Pradier et de Sigalon. M. Questel, M. Jalabert, M. Charles Jourdan, M. Joseph Blanc et M. Ferrier, les artistes dont la réputation est faite, les jeunes dont la réputation se fera, sont, avec bien d'autres ses enfants. Explique qui pourra cette finesse et ce charme de l'esprit général dans une ville qui renferme de si déplaisantes coteries de fanatiques, où l'on a vu à l'œuvre le sinistre Trestaillon, où M. Plantier était naguère évêque, où M. l'abbé d'Alzon instruit chaque année une partie de la jeunesse !

L'esprit nîmois n'a pas seulement la finesse : il a aussi la curiosité. Tout inconnu l'attire, tout problème le sollicite. Il est né fureteur et chercheur ; il aime les nouvelles et ne dédaigne pas les cancans. Il va en tout de préférence à ce qui est obscur, mal défini. Il ne se contente pas aisément des solutions toutes faites. Il a un faible pour l'histoire comme pour la philosophie. La curiosité ne va guère sans un peu de scepticisme, et le scepticisme n'est pas non plus ce qui manque à l'esprit nîmois. Il cherche pour le plaisir de chercher peut-être presque autant que pour celui de trouver. Le Nîmois aime à regarder après autrui, à s'inquiéter, à contrôler ; il faudra bien du malheur s'il revient bredouille de sa chasse. — M. Gaston Boissier est bien de sa ville : il est un esprit littéraire et il est un esprit curieux.

II

Il ne se pressa pas d'arriver, et ce fut tard que l'ambition lui vint. Il s'attardait à Nîmes, laissant passer devant lui et les contemporains et même les plus jeunes, et par là encore il était bien de sa ville. Je pourrais citer d'autres Nîmois fort capables d'être aux premiers rangs à Paris et à qui il a suffi d'être les premiers parmi leurs compatriotes. M. Boissier finit cependant par se décider ; mais pour cela il ne fallut rien moins qu'un accident de sa vie, qui lui fut cruel, mais utile pourtant. Il publiait récemment dans la *Revue des deux mondes* une étude sur le président de Brosses où il s'efforçait de démontrer qu'une chose avait manqué à cet esprit distingué : à savoir d'habiter Paris et de s'y trouver lancé dans le plein courant du siècle. Me trompé-je ? Il me semble qu'en écrivant cet article M. Boissier a dû faire plus d'un retour sur lui-même et se demander ce qui fût advenu si toute sa vie se fût écoulée à Nîmes. Certes il peut dire, de lui aussi, que beaucoup lui eût manqué que Paris lui a donné.

Il n'est point vrai toutefois qu'il perdit son temps dans cette ville où il se laissait si volontiers oublier. On ne perd pas son temps dans une ville lettrée et curieuse. M. Boissier avait, comme tout bon enfant du Midi, payé ce que la province appelle encore « le tribut aux muses » : il avait publié un volume de poésies que les curieux, je les en avertis, ne trouveront plus aujourd'hui sans peine ; mais il avait l'esprit trop fin pour ne pas sentir bientôt qu'il était plus ami de la poésie que poëte. Il quitta la littérature militante pour l'étude de la littérature. Il s'enfonça dans les lettres latines. Il avait appris le latin ; il en vint bientôt à le savoir. Quel charme ne prend pas la littérature romaine, dans cette contrée toute pleine encore de noms romains, où les patois harmonieux ont tant gardé de la langue latine, où tant de monuments parlent des Romains, attestent leur puissance et font pour ainsi dire à chaque pas surgir devant le promeneur la majesté romaine ! Cicéron devint bientôt son auteur favori ; non pas tant le Cicéron des *Harangues* dont la phrase se balance en si merveilleuses cadences, admiration et désespoir de tous les professeurs de rhétorique, de tous les curieux de beau langage, mais aussi, mais surtout le Cicéron de la *Correspondance*, l'auteur de ces lettres sans nombre, si renommées et si peu connues, si variées de ton, si multiples de sujets, dictées en courant, tantôt pour Atticus, tantôt pour son frère, tantôt pour ses nombreux familiers. Quel esprit plus vif, plus charmant, plus pur et plus celtique ! Quel charme dans la causerie ! Quel merveilleux talent à parler de toute chose selon son importance, sans forcer la voix, sans s'abaisser ! Ici plus rien d'officiel, de guindé, de solennel, plus rien de l'apparat du Forum ou des précautions oratoires du tribunal. Une langue pour ainsi dire nouvelle, pleine d'abandon, de familiarité, de ce que les grammairiens appellent des solécismes et les rhéteurs des négligences ; mais combien vivante, combien souple, combien abondante en saillies, chatoyante de grâce, étincelante de traits ! N'était-ce pas là la meilleure et la plus vraie littérature ?

Et, pour un curieux, quelle bonne fortune que cette *Correspondance !* Dans les lettres familières de l'auteur du *Pro Marcello* et des *Philippiques*, c'est une antiquité aussi bien qu'une

latinité toute nouvelle qui apparaît. Plus rien ici de la majesté convenue, de ces attitudes prises pour le public et pour la postérité ; voici la véritable vie, et combien plus naturelle, combien plus humaine ! Voici l'histoire, non pas déshabillée, mais sans costumes scéniques. Nous sommes dans la coulisse du théâtre ; nous voyons tour à tour les acteurs mettant et posant leur masque ; nous les entendons qui entlent leur voix ou qui prennent des poses pour produire sur la salle leurs effets favoris. Et quels acteurs ! C'est Pompée, c'est César, c'est Crassus, c'est Antoine ou Octave, c'est Brutus ou Cassius, c'est Caton, c'est Cicéron lui-même. Rome marche vers l'inévitable asservissement ; elle n'échappe à Sylla que pour servir de proie aux convoitises de César et de Pompée ; elle n'est un moment arrachée à César que pour tomber bientôt sous la servitude définitive d'Auguste. Quel moment plus capital du drame de l'histoire et sur un plus grand théâtre !

A côté de l'histoire politique, c'est l'histoire morale et intime, la peinture de cette vie romaine si dédaignée à l'ordinaire des écrivains et des historiens. Nous ne sommes pas toujours sur le forum ou dans la curie ; nous pénétrons dans la maison privée ; par de là l'atrium nous entrons dans la *domus interior*. Nous suivons l'habitant de Rome dans tous les actes de sa vie, nous l'accompagnons au temple le jour des cérémonies religieuses ; nous le suivons au bain ou sous le portique, où il converse avec les grammairiens ou les philosophes ; nous assistons au banquet où, réuni avec ses amis, il prend part tour à tour aux conversations platoniciennes ou aux rumeurs de la grande ville. Avec sa confession, et plus encore que sa confession, il nous fait celle de ses contemporains ; il n'est petit détail de la vie quotidienne où quelque incident, quelque anecdote ne nous fasse pénétrer. Quel monde différent du monde officiel ; combien moins majestueux, mais combien plus vivant, rappelant par tant de côtés le monde où nous vivons nous-mêmes ; combien attrayant et intéressant à regarder quand celui qui le montre a la plume et l'esprit de Cicéron ! Les *Lettres* de Cicéron furent, dit-on, pendant plusieurs années, comme le livre de chevet de M. Boissier. On le conçoit sans peine et beaucoup ont moins bien choisi. Pour un lettré, pour un curieux, quel régal plus exquis !

III

Ce ne fut pas à Cicéron cependant qu'il demanda de lui inspirer son premier ouvrage. Il semble qu'avant d'aborder ce grand sujet, il voulut d'abord essayer ses forces suivant le précepte d'Horace. Il présenta en 1857, à la Faculté des lettres, une thèse sur le poète Attius, — le Corneille du théâtre latin, le poète fier et tant soit peu rude encore, — qui le fit remarquer. Deux ans après, l'Académie des inscriptions couronnait un mémoire de lui sur Varron, où il essayait de reconstituer la physionomie de cet étrange écrivain tout à la fois historien, poète, grammairien, mythographe, celui de tous les Latins qui, avec Pline l'Ancien, fait le plus songer aux [illegible] alexandrins et aux critiques des temps modernes. A vrai dire, ni l'un ni l'autre de ces travaux ne le éloignait de Cicéron ; il avait rencontré [illegible] la correspondance de Cicéron, le nom de Varron [illegible] dans [illegible] l'Académie ? [illegible] des fragments d'Attius qui nous soient parvenus. Après ce double succès seulement, M. Boissier s'en prit à Cicéron lui-même. Ses deux premiers travaux s'étaient adressés aux seuls amis de l'érudition : l'étude qu'il entreprenait cette fois s'adressait au public tout entier.

Je n'ai pas à dire quel fut le succès des études de M. Boissier sur *Cicéron et son temps*. Tout le monde le connaît, et la *Revue des deux mondes* a rarement publié série d'articles plus universellement appréciés. Ils firent d'emblée prendre sa place à leur auteur. Après quinze années, le souvenir de ces portraits du grand orateur latin, de César, d'Atticus, de Quintus Cicéron, de Brutus, d'Antoine, est resté vif et net dans toutes les mémoires. M. Boissier avait su ranimer en lui-même toutes ces physionomies ; il avait su les faire revivre et les dessiner pour tous les yeux d'un trait net, sobre, élégant. Si j'avais à indiquer une préférence personnelle, je dirais que, dans toute cette galerie, le plus excellent portrait, à mon goût, est celui de Cœlius, le jeune Romain élégant et sceptique, sorte de Borgia ou de Médicis d'il y a dix-huit cents ans, à la fois blasé et ardent en ses passions, unissant à la finesse de l'esprit et à l'agrément des manières la plus complète dépravation de la conscience ; capable d'audace et incapable de foi ; personnage étrange qu'on ne peut s'empêcher en quelque sorte ni d'admirer ni de mépriser, destiné à vivre et à finir en aventurier dans ce siècle qui était par excellence celui des aventuriers. En lisant ce portrait antique, un nom moderne revenait sans cesse à l'esprit. Je suis pourtant reconnaissant à M. Boissier de n'avoir prononcé ni celui-là ni bien d'autres. Il eût pu ajouter par des allusions faciles et transparentes à la vogue momentanée de ses articles : les allusions étaient fort à la mode il y a quinze ans et fort recherchées en particulier dans le monde des lecteurs de la *Revue des deux mondes* : Beulé, pour ne parler que des morts, leur a dû une bonne partie de la fortune de ses portraits des Césars (1). M. Boissier a mieux aimé s'enfermer lui-même et maintenir ses lecteurs dans l'étude du passé dont il parlait ; je lui sais gré, pour ma part, de ce respect pour la science. Son livre s'en trouve bien aujourd'hui. Il n'interdit pas les applications du passé à tel ou tel incident contemporain, mais il ne les impose pas, et, quand ces incidents sont passés, il peut encore rester actuel.

J'ajoute que M. Boissier a eu quelque mérite à ne point glisser sur cette pente des allusions faciles. On a dit plus d'une fois que l'histoire aime à se répéter, et il y a certes plus d'une ressemblance entre l'époque que nous traversons et celle par laquelle a passé le monde romain, soit à la fin de la république, soit au commencement de l'empire. Pour un homme qui a de l'esprit, — et M. Boissier, qui en a beaucoup quand il cause, en a encore à la plume à la main, — la tentation doit être grande de viser d'un trait malin tel ou tel contemporain. Mais M. Boissier, heureusement pour lui, était ne cul-eux et non pas polémiste, et a su résister à la tentation de dire son fait à celui-ci ou à celui-là. Il vivait en paix avec tous les vivants. Il n'est guère douteux que [illegible] tel ou tel incident de la vie contemporaine qui lui a fait pénétrer et comprendre tel ou tel [illegible] antique, et l'at-

(1) [illegible]

trait le plus grand de son livre est précisément de nous montrer en des hommes morts il y a dix-huit cents ans des personnages semblables à nous, vivant de passions analogues, se déterminant par des motifs semblables, jouant sur d'autres planches la même tragi-comédie que nous jouons à notre tour; mais là s'est arrêté M. Boissier. Il est de ceux, — et c'est à cet égard un avantage comme à d'autres c'est une infériorité, — il est de ceux qui ne demandent guère au présent que de leur expliquer le passé; il n'a guère traversé nos luttes que pour en vivre, à deux mille ans en arrière, dans la personne des morts dûment enterrés qu'il ressuscite un instant. S'il s'avise quelquefois, par mégarde, d'une appréciation sur les choses modernes, méfiez-vous de son appréciation, vous ferez sagement : ne lui demandez pas d'être un homme politique; demandez-lui tout juste d'être un citoyen : c'est un curieux, c'est un lettré, et je ne répondrais pas qu'au milieu de Byzance en flammes il n'eût pas été, lui aussi, capable de disserter à sa façon sur les trois hypostases.

IV

Sa curiosité avait porté M. Boissier au milieu du monde romain. Il y est resté, à part de rares et courtes échappées, et ce champ est assez vaste. Nul n'a plus fait que lui, depuis dix années, pour faire connaître au public français cette époque impériale si longtemps mal connue et mal jugée parmi nous. Pendant longtemps l'histoire romaine finissait pour ainsi dire à Pharsale et à Philippes, et du reste on ne connaissait guère que les crimes des empereurs et les tragédies racontées par Tacite ou par Suétone. On s'étonnait que l'empire eût pu durer quatre cents ans au milieu d'une société pourrie jusqu'aux moelles; on s'étonnait que les Barbares se fussent faits si longtemps attendre. Ce sera l'une des grandes œuvres historiques de notre siècle d'avoir porté la lumière sur l'empire romain, et, sans atténuer l'horreur des forfaits des Césars, forfaits qui étaient la faute des institutions impériales autant que la leur, d'avoir montré quelle vie complexe, intéressante, si féconde, si élevée même par tant de côtés, fut cette civilisation antique des premiers siècles de l'ère chrétienne : civilisation où chaque race avait apporté ses idées morales ou religieuses, comme chaque contrée apportait sa richesse. C'est à l'étude de cette civilisation dans le cercle latin que M. Boissier semble avoir résolu de consacrer sa vie : de longtemps la matière ne lui manquera pas. Il s'est constitué là comme un domaine, une *province*, selon l'expression romaine, où il y a place pour d'autres à côté de lui, mais où de longtemps, sans doute, la première place ne lui sera pas disputée. Il y a deux années, il publiait ses deux volumes sur *la Religion romaine d'Auguste aux Antonins*; il y a quelques mois, un autre volume suivait, auquel il a donné le titre : *l'Opposition sous les Césars* (1).

Est-ce proprement un érudit que M. Boissier? Ce serait aller loin de l'affirmer et peut-être fâcher les érudits : peut-être ne serait-ce point lui être agréable à lui-même. Il a été couronné par l'Académie des inscriptions; mais il n'a jamais frappé à sa porte, et ses ambitions sont du côté de l'Académie française. M. Gaston Boissier sait beaucoup et apprend chaque jour : il n'est point de ceux qui accumulent et entassent des faits. Il est ami de l'érudition plutôt qu'érudit. Il a touché à l'épigraphie, il a touché à l'archéologie, à la numismatique, à l'étude des textes ou des manuscrits; il n'est ni un épigraphiste, ni un archéologue, ni un paléographe. Il va aux problèmes qui le tentent, il s'y attache, il recherche à droite et à gauche ce qui peut lui être utile pour éclaircir ce qu'il poursuit. Rien ne lui est indifférent, et vous le rencontrerez dans les musées aussi bien que dans les bibliothèques; mais il s'y promène bien plus qu'il n'y vit : ici et là il n'est que de passage, et si vous le trouvez un recueil d'inscriptions à la main; ne doutez pas qu'il sait déjà ce qu'il y vient chercher. Il n'est pas de ces travailleurs patients qui ont surtout pour préoccupation de colliger des documents qui serviront à d'autres plus encore qu'à eux-mêmes, qui seront utilisés au point de vue de thèses dont eux-mêmes ne se doutent pas. Il ne publiera jamais, soyez-en sûrs, ni dictionnaire ni *Corpus inscriptionum* quelconque. Il se sert des recueils savants, il n'en fait pas. Je me souviens de l'avoir rencontré à Naples au *Museo Borbonico* : il n'allait y faire de catalogue d'aucune sorte de camées ou de statues; il allait y regarder l'art antique et la vie romaine. Il est allé à Pompéi surprendre chez elle cette société au milieu de laquelle il avait tant vécu, voir si l'aspect des rues, la disposition ou l'ornementation des maisons ne lui révéleraient pas quelque secret dont il était depuis longtemps préoccupé. Encore une fois, M. Boissier n'est pas un érudit; c'est un curieux.

Il est curieux des choses de la littérature surtout. Il aime les problèmes délicats, difficiles à résoudre, et presque toujours ces problèmes ont à leur origine une question littéraire ou un objet littéraire. C'est dans cet ordre de recherches qu'il excelle tout particulièrement, et que sa sagacité et sa finesse se manifestent. Il rencontre des fragments du poëte Attius : deux cents, trois cents vers à peine : est-il possible, d'après ces fragments, de rétablir la physionomie du vieux poëte latin, de donner aux modernes une idée de son génie? Est-il possible d'aller plus loin, de reconstituer le plan d'une de ses pièces? Il l'essayera. Varron l'attire à son tour par un intérêt et des difficultés du même genre. Puis Cicéron l'intéresse et il veut ranimer et Cicéron et ses correspondants. Vient maintenant le temps d'Auguste, et l'auteur rencontre la disgrâce d'Ovide. Difficile problème, où nous sommes réduits aux hypothèses, qui a déjà tenté plus d'un curieux. M. Boissier sera tenté à son tour, et s'il ne trouve pas le dernier mot, c'est que peut-être l'entreprise est impossible. En revanche, je crois bien qu'il a dit le dernier mot sur Pétrone et sur le *Satyricon*; la démonstration me semble si évidente que je me rends. Le *Satyricon*, bien loin d'être une œuvre d'opposition, était l'œuvre d'un courtisan; il eût été à regretter que ce monument de la dépravation de l'esprit romain eût été composé pour railler Néron et non pas pour lui plaire. Après Pétrone, M. Boissier s'est occupé de Lucain, après Lucain de Juvénal, pour lequel je le trouve bien dur (1).

(1) Voy. un des principaux chapitres de ce livre dans la *Revue* du 23 octobre dernier.

(1) Voy. une leçon de M. Gaston Boissier sur *Juvénal et son temps* dans la *Revue des cours littéraires* du 18 mars 1866.

J'ai peine à croire que tant de si beaux vers aient pu être faits sans qu'il se mêlât quelque sincérité à la déclamation. Apulée à son tour a sollicité M. Boissier. Il a cherché le sens caché de son livre des *Métamorphoses*, et je crois bien qu'il ne s'est pas trompé en y démêlant sous le libertinage de la forme une pensée mystique. Il n'y a pas jusqu'au grand ouvrage de M. Boissier sur la *Religion romaine* qui ne soit sorti d'une étude littéraire. Après avoir trouvé chez Cicéron et ses contemporains un scepticisme religieux si peu dissimulé, il a été frappé du changement de ton en ouvrant des livres postérieurs de deux siècles à peine, comme la *Correspondance* de Pline le Jeune. Il lui a semblé qu'il s'était fait dans l'intervalle comme une restauration de la foi païenne. Il a recherché le travail d'Auguste en faveur de la religion; il a montré Virgile théologien aussi bien que poëte, à la façon du Dante. Je ne suis pas bien sûr que la thèse historique de M. Boissier soit absolument incontestable, et je crois qu'il y a eu beaucoup plus au siècle d'Auguste et au siècle suivant recrudescence officielle de dévotion que retour sincère de la foi. Le mouvement religieux n'était plus alors avec le paganisme : il était avec les cultes de toute sorte venus de l'Égypte, de la Syrie ou de la Perse, cultes bizarres, souvent impurs, et qui faisaient horreur aux Romains du beau monde, qui répondaient pourtant aux besoins mystiques des milliers d'esclaves, de vagabonds venus de toutes parts, que la Rome d'alors enfermait dans son sein; cultes au milieu desquels se propageait et progressait peu à peu le christianisme naissant, qui devait les absorber tous quelque jour. Mais laissons ce sujet et revenons à M. Boissier.

C'est toujours en suivant pas à pas les historiens, les poëtes, les orateurs et les rhéteurs, qu'il poursuit ses études sur le monde romain. C'est la littérature qui le guide. Mais il ne lit pas les écrivains latins en simple professeur de rhétorique. Il les lit en homme qui a étudié l'histoire, qui a regardé les œuvres d'art, qui est familier avec les inscriptions, qui s'est promené parmi les ruines et a vu se réveiller autour de lui la vie antique avec ses aspects multiples. Il s'arrête où bien d'autres avaient glissé; il fait mille rapprochements nouveaux; il explique un texte par un monument ou l'éclaire par une inscription; il fait profiter les lettres latines des progrès de l'érudition contemporaine.

La est la véritable originalité de M. Boissier, là son agrément. C'est à ce mélange de la littérature et de l'érudition qu'il a dû son vif succès. Il est venu à un moment du siècle où l'on commençait en France à sentir le vide de la pure critique littéraire, telle que l'avaient comprise durant un demi-siècle les Saint-Marc Girardin ou les Nisard. Il a été un des premiers à montrer une voie redevenue nouvelle, la voie où l'Allemagne était résolûment engagée depuis le temps où la France l'avait quittée, la voie de l'érudition sérieuse. Il avait le bonheur, que tous ceux de sa génération étaient loin de posséder, d'avoir appris l'allemand et de ne l'avoir pas oublié. Il s'est bien souvent aidé des travaux d'outre-Rhin, donnant une méthode et une forme françaises aux patientes recherches de l'érudition germanique.

V

Il est bien difficile à un Français d'aimer beaucoup les lettres sans avoir lui-même un sens vif de la littérature. Il y a tant de rapports entre le génie de notre race et celui de l'Italie et de la Grèce, qu'on peut presque toujours mesurer la valeur d'un critique qui parle des Grecs et des Latins à la façon dont lui-même manie sa propre langue. Ce sentiment profond de la poésie de Virgile ou de la prose de Cicéron qui était chez M. Boissier ne venait pas moins de l'élégance naturelle de son propre esprit que de son application ou de sa curiosité. Le jour où il a commencé à écrire, il est venu à ses concitoyens comme leur apportant le parfum de la société exquise où il avait vécu. Il n'a pas été capable seulement d'écrire pour quelques étudiants laborieux, et que rien ne rebute : il s'est révélé aussitôt écrivain distingué, facile, agréable. Il parle une langue nette et sobre; sa plume dit ce qu'elle veut et le dit heureusement. Il n'est pas de ceux auxquels il suffit d'exprimer leur pensée; il tient encore à présenter la sienne sous son aspect le plus aimable : je dirais qu'il soigne sa toilette avant de se présenter dans le monde. Il ne dédaigne ni le nombre ni la cadence; il n'a pas cette période asiatique, à la robe traînante, dont a parlé Cicéron, et qui se promène plus d'une fois dans les harangues de l'orateur romain; il imite volontiers le Cicéron de la correspondance, plus simple et plus familier, mais dont la familiarité même ne va pas sans coquetterie. Les livres de M. Boissier sont sérieux, et les érudits même trouvent intérêt à les lire; pourtant, quel que soit le sujet dont ils traitent, les gens du monde n'ont pas à craindre d'en être jamais rebutés. L'auteur sait le degré d'attention qu'il peut leur demander, il ne le dépassera pas; tous, après avoir lu un de ses articles ou entendu une de ses leçons, même après avoir appris quelque chose, s'en iront surtout disant que le maître est charmant.

Il ne faut pas demander à M. Boissier d'amples généralités ni de vastes développements : il n'est pas l'homme de ces vues profondes qui renouvellent une partie des études humaines; d'autres seront plus savants ou verront de plus loin les enchaînements et les causes. Il est l'homme des problèmes de détail, des recherches circonscrites qui lui agréent, qui piquent son esprit et l'attirent par quelque côté élégant. Il est plutôt l'homme des leçons que des cours, et des articles que des livres. Ce qu'il a vraiment, c'est de la finesse, une ingéniosité qui va rarement à la subtilité ou au bel esprit. Il est tout plein de remarques délicates, bien à lui, et dont tout lettré lui sait bon gré. J'en prends une au hasard pour montrer la manière, que j'emprunte à son mémoire sur Varron. Varron et Cicéron, venus tous deux au camp de Pompée, peu avant Pharsale, y avaient été assez mal accueillis, et Cicéron écrivait plus tard à son ami : « Nous étions suspects tous les deux, et l'on ne pouvait pas plus souffrir vos sentiments que mes discours. » — « Remarquez la nuance, ajoute M. Boissier : le prudent Varron s'engage moins que Cicéron, qui ne peut se retenir de parler. » On ne saurait mieux dire ni voir plus finement. Il y a de ces traits à chaque page dans les livres de M. Boissier. Mais M. Boissier a mieux que de jolis traits, il a souvent de pages où sa pensée ingénieuse s'expose et s'analyse avec une grande facilité. Il en a même d'élevées. J'en veux citer une seule et je l'emprunte de préférence encore au mémoire sur Varron, parce que ce volume est moins connu. L'auteur parle de la religion romaine et de la foi particulière qu'elle pouvait inspirer :

« Il y avait, dit-il, quelque chose de vivant au fond de la religion romaine, quoiqu'elle fût réglée par la loi, imposée par le pouvoir, et moins intime et spontanée qu'extérieure et officielle. Il faut bien le croire pour comprendre qu'elle se soit maintenue si longtemps, et que, malgré les redoutables ennemis qu'elle avait rencontrés, je veux dire les cultes étrangers et le scepticisme philosophique, elle ait pu durer encore au temps de Varron et de Denys d'Halicarnasse. Qui sait même si sa longue et persistante durée ne doit pas être en partie attribuée à ces causes qui devaient apparemment la détruire? Un des caractères de ces religions où les pratiques extérieures dominent, c'est qu'une fois enracinées chez un peuple, elles ont plus de chances de s'y maintenir. Quand on laisse plus de place à l'initiative des individus, à leurs réflexions personnelles, la religion est certainement plus vivante, mais par là même plus exposée à ces crises qui signalent sa vie et la compromettent. La foi librement acceptée réunit souvent les peuples et les entraîne dans un admirable élan; mais aussi que de divisions et de défaillances n'amène pas la libre recherche! C'est un péril qu'évitent les religions qui sont plus soucieuses des pratiques que des croyances. Comme on y réfléchit peu, et que la foi s'est accoutumée à se traduire par des actes extérieurs plutôt que par des discussions avec les autres ou des méditations avec soi-même, le doute a plus de peine à y pénétrer. En même temps les pratiques, étant fort nombreuses et rigoureusement imposées, pénètrent profondément dans la vie de tous les jours; elles y font une large place et prennent les gens par habitude. L'habitude est le dernier lien, et un des plus forts, qui rattache un peuple à un culte qui s'éteint. Elle survit chez lui aux croyances perdues et peut le rendre capable de fanatisme, alors même qu'il n'est plus capable de foi. »

Savez-vous bien qu'il n'a pas été écrit en ce temps beaucoup de pages mieux tournées ni même plus fortes que celle-ci? En la transcrivant, bien des réflexions me sont venues. Je me demandais si M. Boissier, le jour où il l'écrivait, opposant les mots de fanatisme et de foi, ne songeait pas peut-être à ce qu'il avait eu bien souvent sous les yeux dans le parti catholique de sa ville natale, et si le présent, ici encore, ne l'avait pas aidé à comprendre le passé?...

VI

Mais laissons-là Nîmes, les Nîmois et même M. Boissier. On le connaît bien maintenant. Je voudrais seulement joindre à cette étude une conclusion qui me semble utile. M. Boissier est maître de conférences à l'École normale, il est parmi les universitaires les plus en lumière; il est de ceux que plus d'un doit se proposer pour modèle. Je voudrais bien que son exemple enseignât à la jeunesse studieuse de nos écoles une double leçon.

La première, c'est qu'il n'est pas besoin de trop se presser d'arriver aux premières portes. C'est souvent un maladroit calcul de vouloir trop vite parvenir trop haut, et le plus sûr moyen sera toujours de travailler patiemment d'abord en quelque coin, fût-ce un coin un peu solitaire. M. Boissier n'est arrivé que tard à Paris; il ne lui a pas fallu longtemps pour prendre la place qui était la sienne et dépasser à son tour tel autre qui avait cru le distancer. Ce qui fait la supériorité de l'homme, c'est ce qu'il a appris de vingt-cinq à quarante ans, et non le point où il est parvenu jusque-là.

La seconde leçon est plus importante au moment où nous vivons. La France a compris aujourd'hui le tort qu'elle s'est fait pendant cinquante années en dédaignant l'érudition, en remplaçant les recherches patientes par la phraséologie. La jeune Université se lance avec ardeur vers l'érudition et cherche à faire rattraper au pays le temps perdu. Ce mouvement produira des effets d'autant plus heureux qu'il sera plus sagement conduit. Il faut devenir peu à peu un érudit, il ne faut pas se hâter d'être un érudit. Il ne faut pas se remplir la cervelle ou chercher à remplir ses livres d'un fatras indigeste; le vrai savant est celui qui comprend et coordonne, non pas celui qui compile. Il faut d'abord, aux heures de la jeunesse, fortifier en soi l'intelligence générale, et celle-là, c'est l'étude des lettres et des arts, de l'histoire de la philosophie, tout ce qu'on appelle l'éducation littéraire, sagement mêlée de sciences positives, qui la développe. C'est par la méthode que l'érudition française en ses périodes glorieuses s'est surtout distinguée; elle s'est distinguée aussi par une bonne langue, nette, simple, forte, agréable, qui propage sans pédantisme les découvertes de la science et sait plaire même aux ignorants. Conservons pieusement cet héritage de nos pères, ce fond d'observations générales, de réflexions humaines, ce goût pour les choses de l'esprit, ce souci de l'élégance, ce besoin de la clarté et même de l'agrément dans le style qui sont une bonne part du patrimoine français. — Jeunes gens, soyez des curieux, devenez des érudits, devenez des savants, rien de mieux; mais ayez toujours à cœur de rester des lettrés.

CHARLES BIGOT.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

LITTÉRATURE ANCIENNE

COURS DE M. P. DECHARME

Des principaux systèmes d'interprétation de la mythologie grecque

I

Le problème de la mythologie hellénique n'est pas nouveau. Il s'était posé pour les Grecs dès le premier éveil de la pensée philosophique. Depuis le jour où Xénophane avait déclaré que « Dieu est un, le plus grand de tous les êtres, ne ressemblant aux hommes ni dans la forme, ni dans la pensée », les croyances naïves des premiers âges avaient été ébranlées dans quelques esprits. Ce n'était pas seulement Platon qui bannissait Homère de sa république pour avoir mal parlé des dieux. Les poëtes eux-mêmes, qui trouvaient dans les aventures des dieux et des héros la plus riche matière de leurs chants, étaient souvent embarrassés de ce que les mythes contenaient d'absurde ou d'immoral. Pindare n'hésitait pas à faire un choix entre les traditions mythologiques et à rejeter celles qui pouvaient déshonorer la majesté divine. Euripide traitait ces traditions de « misérables histoires de poëtes », et il affirmait que « si les dieux font quelque chose de mal, ce ne sont pas des dieux ». Le bon sens naturel des Grecs se

refusait à reconnaître dans les objets de leur adoration des dieux ivrognes, assassins ou adultères. Ils étaient donc amenés à révoquer en doute la véracité de quelques-unes des histoires divines dont une antiquité reculée leur avait légué l'héritage : ils devaient se demander quels avaient été les inventeurs de pareilles fables, et à quelle intention elles avaient été créées. De là à nier la réalité de la mythologie tout entière et à la considérer comme l'œuvre réfléchie et préméditée de certains esprits, il n'y avait pas loin. C'est, en effet, dans cette idée étroite que s'est enfermée, chez les Grecs, la critique de la mythologie.

Pour les uns, les mythes ne sont qu'une enveloppe qui recèle les trésors d'une science mystérieuse et où les premiers philosophes ont caché leurs observations sur les phénomènes du monde physique, leur connaissance des grandes lois de la nature, leurs spéculations sur l'origine des choses. Le langage allégorique dont ils s'étaient servis jadis pour transmettre à leurs disciples le dépôt sacré de leur science, cessant d'être interprété avec le temps, avait cessé d'être entendu : on l'avait pris à la lettre. De là cette phraséologie mythologique dont on croyait trouver la clef en disant, soit avec Épicharme, que les dieux n'étaient en réalité que les vents, l'eau, la terre, le soleil, le feu et les astres ; soit avec le philosophe Métrodore, que les aventures divines représentaient les différentes combinaisons des éléments au sein de la nature. D'autres, considérant que la religion est le frein le plus puissant des passions humaines, s'imaginèrent que les fables qui parlaient de l'omnipotence des dieux et de la surveillance qu'ils exercent sur l'humanité avaient été forgées par les anciens sages dans le dessein d'imprimer au vulgaire une terreur salutaire et de lui imposer une morale qui le rendît meilleur. Quant aux fables qui racontaient les faiblesses et les vices des dieux, elles étaient les inventions coupables de poëtes pervers. Un troisième système d'interprétation mythologique est celui qui porte le nom d'Évhémère. Ce philosophe, chargé, dit-on, par Cassandre d'un voyage d'exploration dans la mer Rouge et sur les côtes méridionales d'Asie, racontait que dans sa navigation à travers l'océan Indien il avait abordé à l'île de Panchæa, où il avait découvert un grand nombre d'inscriptions qui contenaient une véritable révélation sur les dieux helléniques. D'après ces inscriptions, les êtres merveilleux que les Grecs adoraient n'étaient point des dieux, mais des princes, des guerriers ou des philosophes illustres qui, après leur mort, avaient reçu de leurs semblables les honneurs divins. La mythologie ne devenait ainsi que le premier chapitre de l'histoire réelle de la Grèce.

II

Le système d'Évhémère, interprété à Rome par Ennius, et dont les apologistes chrétiens se firent une arme facile contre les croyances païennes, a trouvé, malgré sa fausseté évidente, des partisans jusque dans les temps modernes. Un ouvrage de mythologie composé par l'abbé Banier au siècle dernier, et qui a joui longtemps d'un grand crédit, est tout entier consacré, comme l'indique son titre (1), à rechercher sous les ornements de la fable l'histoire des temps primitifs de la Grèce. C'est également à ce point de vue que se sont placés, un peu plus tard, des érudits distingués de l'école française, Clavier, Sainte-Croix, Raoul-Rochette. Aujourd'hui même, en dépit des récentes conquêtes de la science mythologique, l'évhémérisme n'est pas mort ; et ceux-là même qui ne croient plus que Jupiter a régné sur la Crète ne peuvent se résigner à renoncer à l'existence historique d'Achille, fils de Thétis, ou d'Hélène, sœur des Dioscures. Toutes les fausses théories inventées par les Grecs pour expliquer l'origine de leur mythologie se sont d'ailleurs renouvelées chez les modernes. A l'époque de la Renaissance, Boccace dans sa *Généalogie des dieux*, Giraldi dans son *Histoire des dieux païens*, Noël Conti dans sa *Mythologie*, partent tous de ce principe que les dieux de la Grèce sont de simples personnifications des forces de la nature, et leurs aventures des phénomènes physiques dont l'expression a été dérobée à dessein sous le voile de l'allégorie. Thèse reprise ensuite par Bacon dans son traité *de Sapientia veterum*, et qu'à la fin du siècle dernier Dupuis, dans son livre sur l'*Origine des cultes*, devait pousser jusqu'à l'absurde en prétendant retrouver sous la mythologie du paganisme toute une science astronomique.

A ces erreurs antiques devait s'ajouter une erreur nouvelle, née de l'étude de la Bible. L'orientaliste Bochart, qui dérivait les mots grecs de racines hébraïques, était conséquent avec lui-même quand il apercevait des rapports entre la mythologie homérique et les traditions de l'Ancien Testament, et quand il arrivait à cette découverte que Noé se cache sous les traits de Saturne, tandis que les trois fils du patriarche ont pris, chez les Grecs, la figure de Jupiter, de Neptune et de Pluton. L'auteur de la *Théologie païenne* et de la *Physiologie chrétienne*, Vossius, établissait entre les dieux d'Homère et les personnages bibliques des rapprochements non moins surprenants. Huet, le savant évêque d'Avranches, essayant de prouver, dans sa *Demonstratio evangelica*, que la théologie païenne, dans ce qu'elle a de bon, est empruntée à Moïse, affirmait sérieusement que le législateur hébreu était le prototype de la plupart des dieux du monde ancien : personnage aux mille formes et aux mille noms qui, en Grèce, s'identifiait indifféremment avec Apollon ou avec Vulcain, avec Adonis ou avec Priape ; de même que les déesses de l'Olympe dérivaient toutes de Miriam, sœur de Moïse, ou de Zippora, son épouse. Ces imaginations du pieux évêque, qui nous font sourire aujourd'hui, trouvèrent en leur temps une certaine créance. Parmi les érudits voués alors à l'étude de l'antiquité, quelques-uns, dominés par leurs préoccupations de théologie chrétienne, ne pouvaient consentir à faire honneur aux forces naturelles de l'esprit humain de ce que la morale des Grecs contient de bon et leur religion de raisonnable. Comme, à leurs yeux, toute la race des gentils avait été condamnée à l'erreur et à l'aveuglement, si l'on découvrait chez eux quelque étincelle de bon sens et de raison, il fallait qu'elle fût empruntée à ce foyer de vérité religieuse qui avait brûlé pour la seule Judée ; ou bien encore, le monument de la sagesse païenne se composait des débris mutilés, mais facilement reconnaissables, d'une révélation primitive.

Cette dernière hypothèse a séduit de nos jours l'imagination d'un des hommes d'État les plus éminents de l'Angleterre, qui est en même temps un de ses écrivains les plus distingués, M. Gladstone. Dans son livre sur *Homère et l'âge homé-*

(1) *La mythologie et les fables expliquées par l'histoire.*

rique, comme dans l'ouvrage plus récent qui a pour titre *Juventus mundi*, M. Gladstone soutient cette thèse que la mythologie grecque n'est qu'une corruption de hautes et mystérieuses doctrines jadis révélées par Dieu à l'humanité et dont les vestiges s'aperçoivent encore sous l'altération qui les recouvre. Cette religion première, dont les éléments se seraient conservés dans les traditions théistiques et messianiques des Juifs, avait pour dogmes principaux : l'existence d'un Dieu un et suprême; d'une trinité qui se combine avec cette unité; d'une sagesse divine qui conserve le monde qu'elle a créé; l'espérance d'un rédempteur qui, sous la forme humaine, devait descendre sur la terre pour y établir le royaume définitif de Dieu; la croyance en une puissance du mal qui conduit les anges rebelles et qui ne cesse de tenter les hommes. — Telles étaient, d'après M. Gladstone, les grandes vérités religieuses qui furent le partage de l'humanité naissante. Mais l'esprit de l'homme, révolté contre Dieu, ne tarda pas à altérer ce précieux dépôt et à mêler d'impuretés cette pure doctrine. Parti de la lumière, il marcha vers les ténèbres. Le dogme de la trinité conduisit les Grecs au polythéisme; celui de l'incarnation, à l'anthropomorphisme. Cependant la trace de ces vérités ne s'est pas complétement effacée. La tradition de la trinité se retrouve dans les trois fils de Cronos; celle du rédempteur est représentée par Apollon; celle de la femme d'où le rédempteur doit naître, par Latone, mère d'Apollon. La sagesse divine a pris un corps dans Athéné. Les Titans et les Géants révoltés contre les dieux rappellent le chef des anges rebelles, dont le pouvoir tentateur s'exprime dans l'Atè homérique. Toutes les autres fables qui composent la mythologie grecque ne sont que des inventions capricieuses qui sont venues se grouper autour de cette altération des dogmes primitifs. Il serait superflu de s'arrêter à démontrer l'inanité d'un pareil système. Est-il besoin de dire que, dès son apparition, il a soulevé des réclamations unanimes (1), et que le rêve théologique de M. Gladstone, malgré l'éloquence dont il a fait preuve en nous le racontant, n'a séduit ni convaincu personne?

L'idée de rechercher sous les fables de la mythologie païenne les vestiges d'une antique et mystérieuse sagesse avait été déjà l'inspiration dominante du grand ouvrage qui, au début de ce siècle, a servi de point de départ à la rénovation de l'étude historique des religions : je veux parler de la *Symbolique et mythologie des peuples anciens* du docteur Creuzer. Sans gravir les hauteurs surnaturelles où, de notre temps, M. Gladstone devait perdre pied, Creuzer croyait à l'existence d'un vaste système religieux qui aurait dominé en Asie à une époque très-ancienne, et dont les doctrines, singulièrement pures et d'une remarquable élévation, auraient été communiquées aux hommes par les prêtres dans un langage figuré et sous une forme symbolique. Avec le temps, les symboles s'étaient peu à peu substitués aux idées, dont ils n'étaient à l'origine que les images; les signes avaient pris la place des choses signifiées, et les mythes avaient envahi la religion jusqu'à l'étouffer. Dans cette hypothèse, la mythologie n'était qu'une série d'énigmes symboliques dont Creuzer, avec la richesse de son érudition et la profondeur de son sentiment religieux, cherchait à pénétrer le sens et dont il lui semblait que les néo-platoniciens d'Alexandrie avaient souvent trouvé le mot. Ce système, bientôt battu en brèche par Voss d'abord, qui y voyait une apologie du sacerdoce et qui dénonçait chez Creuzer de dangereuses tendances au mysticisme, par Lobeck ensuite, dont le scepticisme radical ne voulait accorder aux religions antiques aucune part de bon sens, par Otfried Müller, qui revendiquait l'originalité de la mythologie grecque et son indépendance vis-à-vis de l'Orient, devait succomber sous tant d'attaques. Il est aujourd'hui généralement abandonné, et le traducteur français de la *Symbolique*, le savant qui a été l'initiateur et le promoteur des études mythologiques en notre pays, M. Guigniaut, s'est vu dans la nécessité d'entourer l'œuvre qu'il interprétait de notes et d'éclaircissements qui ne laissent subsister que peu de chose des théories jadis conçues par le docteur Creuzer.

C'est à Otfried Müller que revient l'honneur d'avoir le premier posé nettement le problème de la mythologie grecque et d'avoir indiqué la voie à suivre pour le résoudre. Par ses *Prolégomènes à une mythologie scientifique*, qui parurent en 1825, Otfried Müller jetait les fondements d'une méthode applicable à l'interprétation des mythes : méthode encore solide dans ses parties essentielles et qui a rendu possibles en Allemagne les remarquables travaux des Welcker, des Preller et des Gerhard. Doué à la fois de la rigueur scientifique et de ce génie d'intuition dont la vue pénètre l'état d'esprit des peuples primitifs, il sut le premier comprendre et définir le véritable caractère des mythes religieux de l'antiquité. Là où ses prédécesseurs n'avaient vu que les dogmes mystérieux d'une caste sacerdotale ou les inventions artificielles des poëtes, il aperçut l'œuvre naïve de l'humanité à son enfance. Le mythe lui apparut comme un acte inconscient et nécessaire par lequel l'esprit de l'homme, encore incapable d'abstraction, envisageait toutes choses sous une forme concrète et vivante. Altérés par les caprices de la tradition orale, embellis surtou et défigurés à plaisir par les poëtes, les mythes ont subi dans le cours du temps de nombreuses transformations. Le premier devoir de la critique, d'après Otfried Müller, est donc de les dépouiller de leurs éléments accessoires et de remonter jusqu'à leur forme la plus ancienne, afin de les saisir dans leur origine et d'assister, pour ainsi dire, à leur éclosion dans l'imagination humaine. Si pour les mythes d'origine historique la tâche est facile, si dans les mythes théogoniques on distingue assez clairement l'élément de réflexion qui s'y mêle et sert quelquefois à les interpréter, il est beaucoup moins aisé de pénétrer le sens des mythes vraiment primitifs, devenus aussi complexes dans leurs développements ultérieurs qu'ils étaient simples au jour de leur naissance. Pour arriver à les comprendre, le mythologue doit appeler à son aide les secours les plus divers : la langue d'abord, « cette mère féconde des dieux et des héros », comme l'avait déjà dit Creuzer; l'étude des cérémonies du culte et des institutions religieuses, qui étant en correspondance intime avec les croyances, en éclairent quelquefois la signification; la contemplation des paysages au sein desquels quelques-unes des traditions mythiques ont pris naissance; l'observation des phénomènes de la nature et des effets qu'ils produisent sur la tendresse d'imaginations enfantines; l'intuition par laquelle on essaye de reproduire en soi l'acte d'esprit qui a créé le mythe; la comparaison surtout, qui rapproche toutes les fables contenant des éléments communs et de ce rapprochement peut faire jaillir une lumière inattendue sur leur origine. Otfried Müller

(1) Voyez surtout William Cox, *Mythology of the Aryan nations*, p. 10 et suiv.

voulait enfin que l'historien de la mythologie hellénique ne bornât pas ses regards aux horizons de la Grèce; il voulait qu'il se fût abreuvé aux sources sacrées de l'Inde et de la Perse, qu'il fût devenu familier avec les dieux du Nord, qu'il eût promené sa curiosité à travers les légendes chevaleresques du moyen âge, pour rapporter de ces excursions en pays divers une intelligence plus large de la tradition populaire et un sentiment plus vrai de cette faculté créatrice des mythes dont les procédés instinctifs sont partout les mêmes, des glaces de l'Islande aux rives du Gange.

Le vœu qu'exprimait alors Otfried Müller s'est réalisé de nos jours, autrement, il est vrai, que ne l'entendait l'éminent critique de l'hellénisme. Aujourd'hui, si le mythologue compare les traditions des poëmes homériques avec celles de l'*Edda* scandinave ou des épopées indiennes, les dieux de l'Olympe avec ceux du panthéon védique ou de la mythologie teutonique, les contes populaires « que des bandes d'enfants écoutent à l'ombre des grands figuiers de l'Inde avec ceux que les nourrices racontent sous les chênes de la forêt de Thuringe et sous le toit des paysans norvégiens » (1), ce n'est plus seulement pour ouvrir à son esprit les perspectives variées de nombreux horizons, ni pour mieux pénétrer par la double vue d'une imagination et d'un sentiment cultivés dans le mystère des fables antiques. S'il institue de telles comparaisons, c'est qu'il croit apercevoir entre les traditions de ces peuples divers de frappantes analogies; c'est que les dieux de l'Inde, de la Perse, de la Grèce, de l'Italie, du nord de l'Europe, lui paraissent avoir des traits communs et des airs de parenté. Les ressemblances qu'il surprend en eux ne pouvant être purement fortuites, il suppose que tous ces dieux ont eu les mêmes ancêtres, qu'ils dérivent tous des mêmes types. C'est à ces types primitifs qu'il entreprend de remonter; ce qu'il poursuit, ce n'est rien moins que l'explication de la mythologie tout entière et la science des origines religieuses de notre race. Une si haute prétention ne laisse pas que d'inspirer d'abord quelque étonnement; mais comme ceux qui l'expriment sont des hommes graves et des savants éminents, elle mérite d'être prise en sérieuse considération. Il nous faut donc examiner sur quels fondements repose la mythologie comparée, quels résultats elle a déjà atteints, et de quelle lumière elle peut éclairer l'objet propre de nos études.

III

La science de la mythologie comparée dont Adalbert Kuhn et Max Müller ont posé les principes, il y a vingt-cinq ans à peine, n'est, à proprement parler et dans la pensée même de ses fondateurs, qu'une branche de la philologie comparée : science un peu plus ancienne, dont les premiers développements remontent à la découverte, faite à la fin du siècle dernier, de l'antique langue de l'Inde, le sanscrit.

Personne n'ignore quelle révolution cette découverte a opérée dans l'étude du langage. Grâce aux travaux des Schlegel, des Humboldt, des Bopp, des Eugène Burnouf et de leurs disciples, l'étroite parenté qui unit le sanscrit aux idiomes des principaux peuples de l'Europe est un fait établi jusqu'à l'évidence, et nul n'oserait contester aujourd'hui que le grec et le latin, la langue des brahmanes, celle des Perses, celles que parlent les peuples des races latine, celtique, teutonique et slave, doivent être considérées comme des langues sœurs et ne sont en réalité que les variétés d'un même type. Les éléments radicaux qui leur sont communs font en effet supposer nécessairement l'existence d'une langue plus ancienne dont elles dérivent toutes — celle dont se servaient les ancêtres de la race indo-européenne avant qu'aucun d'eux se fût établi sur les rives du Gange, que nul n'eût posé le pied sur le sol d'Europe. Mais si chacune de ces langues sœurs a retenu quelques-uns des traits de leur mère commune, parmi elles le sanscrit occupe cependant la première place. Les monuments de cette langue étant les plus anciens qui nous aient été conservés, elle est encore assez rapprochée de sa source pour qu'on puisse étudier chez elle mieux que partout ailleurs la structure de ce langage primitif qui a subi tant d'altérations en se divisant en tant de branches diverses. De là vient que c'est au sanscrit qu'il faut surtout avoir recours s l'on veut expliquer un grand nombre d'étymologies et de phénomènes grammaticaux dont l'étude comparative des autres langues, plus éloignées de leur origine, ne suffit pas à donner la clef.

Or, ce qui est vrai pour le langage est vrai aussi, dans une certaine mesure, pour la religion. Les peuples aryens, en quittant successivement leur berceau, emportaient évidemment avec eux le même fonds de traditions religieuses que chacun d'eux devait séparément modifier et transformer à son gré, mais sans pouvoir le détruire complétement, sans que les indices des premières pensées et des premières émotions de nos ancêtres en face du spectacle des choses se soient absolument effacés des mythologies antiques. La comparaison de ces mythologies, en dégageant les éléments religieux communs à toute la race aryenne, peut donc nous mettre sur la trace des croyances primitives de nos pères et nous faire remonter, à travers une longue série de siècles, jusqu'aux jours où s'éveillait dans leur âme et se traduisait dans la poésie de leur langage le sentiment du divin. Mais, de même que le sanscrit nous offre les traits les plus fidèles de la langue qui fut la source commune des différents idiomes des peuples aryens, de même ce sont les *Vedas*, c'est-à-dire leur plus ancien monument religieux, qui devront nous présenter l'image la moins altérée de leurs croyances premières. Or, l'étude du *Rig-Véda*, ce recueil des hymnes sacrés des Aryas, ne peut laisser aucun doute sur le véritable caractère de leur religion. Là, nulle trace de symbole réfléchi ni d'allégorie préméditée. Ces hymnes ne sont que l'expression naïve et le fidèle reflet des impressions produites sur l'âme de l'homme par le spectacle de la nature. Partout autour de lui l'Arya sent la présence d'une puissance mystérieuse dont il est dominé : ne sachant comment la nommer, il la glorifie dans chacun des phénomènes par où elle manifeste son action. Il l'adore dans la production du feu, dans le retour régulier de la lumière du jour, dans les nuées qui versent la pluie, dans le souffle du vent qui rafraîchit ou qui dessèche, dans la fureur des tempêtes célestes. Tous ces phénomènes, il les désigne par mille épithètes dont la variété correspond à son inépuisable étonnement. Ces épithètes, transformées par la magie de son sentiment poétique, acquièrent quelquefois pour lui une existence substantielle; elles deviennent, dans son ima-

(1) Dasent, *Popular tales from the Norse*.

gination, des êtres merveilleux auxquels il rend un culte de reconnaissance ou de respect, d'amour ou de crainte. Ces noms deviennent des dieux (1) : dieux vagues et fugitifs que, d'un hymne à l'autre du *Véda*, on voit tour à tour naître et s'évanouir. En effet, ce qui ici est un dieu, ailleurs est un simple nom appellatif : Agni est une des grandes divinités adorées par les Aryas; mais Agni, en même temps, est le nom ordinaire du feu. Les auteurs des hymnes n'ont pas encore oublié la signification des noms de leurs dieux, et à certains moments ils semblent se rappeler que ces dieux n'ont d'existence et de réalité que dans le langage de leurs adorateurs. La nature des divinités védiques est donc souvent assez transparente pour qu'on voie clairement leur origine, pour qu'on assiste à leur naissance, à leur lente et graduelle formation, et c'est seulement dans le *Véda* qu'on peut étudier et observer les germes de cette végétation mythologique dont les puissants rameaux devaient s'épanouir plus tard, avec un éclat luxuriant, sur le sol de la Grèce.

L'axiome célèbre « *Nomina numina* », qu'Eugène Burnouf aimait déjà à répéter, est donc devenu le principe fondamental de la mythologie comparée; et c'est sur ce principe que cette science a édifié les théories par où elle essaye d'expliquer l'origine de tous les mythes indo-européens. Si, comme le veut Max Müller, les dieux n'ont été d'abord que des noms, de simples épithètes appliquées par les Aryas aux phénomènes qui frappaient leurs regards, il est évident que la nature de ces dieux doit s'éclairer d'elle-même si l'on parvient à pénétrer la signification des épithètes qui leur avaient été données par leurs premiers adorateurs. Les mythes, c'est-à-dire les actions attribuées aux divinités, souvent inexplicables à qui se renferme dans les limites de la Grèce, prendront un sens si, grâce aux *Védas*, on découvre à quel ordre de phénomènes naturels ils se rapportaient primitivement. Sait-on, par exemple, que le mot *Zeus* est identique au mot sanscrit *Dyaus*, qui désignait le ciel brillant; que le nom de la déesse grecque *Athenè* correspond au védique *Ahâna*, et que ce dernier mot était une épithète de l'Aurore, on comprendra comment les Grecs pouvaient dire qu'Athènè était née de la tête de Zeus : chaque matin, en effet, l'observateur peut voir la brillante déesse sortir de la tête du ciel, ou, en langage ordinaire, l'aurore apparaître à l'horizon qu'elle illumine.

La mythologie comparée, en faisant ressortir par de frappants exemples l'importance de l'étude des noms divins, a rendu un service important à la mythologie grecque. Quelquefois, en effet, il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'au sanscrit, et la langue hellénique toute seule suffit à expliquer certains mythes. Chacun connaît la fable du bel Endymion aimé de la déesse Sélènè. Or, *Endymion* (son nom l'indique), c'est le soleil qui disparaît à l'horizon terrestre ou qui se plonge dans les flots de la mer à l'heure même où la lune s'avance dans le ciel. Un gracieux sentiment poétique avait donc inspiré la fable grecque qui représentait Sélènè venant embrasser son bien-aimé étendu dans la caverne de Latmos, ou, autrement, la lune caressant de ses pâles rayons la couche mystérieuse du beau soleil endormi.

Peu de mythes, il est vrai, sont aussi clairs que celui-là, et il s'en faut de beaucoup que la philologie comparée ait découvert la signification de tous les noms des divinités grecques. Déterminer le sens exact de ces épithètes primitives qui devinrent des dieux, sera toujours une tâche d'une extrême difficulté. A l'âge où s'élaboraient les mythes et où le langage créait, sans le vouloir, les personnes divines, âge d'impressions sensibles et de vie poétique qui ne connaissait pas les abstractions, chaque objet, chaque phénomène frappait l'homme par des qualités variées qui se traduisaient pour lui en autant d'épithètes diverses. Comment un mot unique eût-il suffi à exprimer toutes les impressions qu'éveillait dans ces âmes jeunes le spectacle du soleil, observé dans sa courte et brillante carrière? Pour elles, le soleil était celui qui vivifie et qui féconde, mais il était en même temps celui qui brûle et qui tue; c'était l'être étincelant qui chaque matin inonde de joie le cœur de l'homme serré par les angoisses de la nuit; c'était l'archer céleste qui lance ses traits d'or dans tout l'espace éthéré; c'était le vainqueur des puissances ténébreuses, celui qui ouvre et qui perce les sombres nuées; c'était le héros à la vie éphémère, qui naît le matin pour mourir le soir, consumé dans le vaste embrasement du bûcher qu'il allume. Le soleil pouvait donc être désigné par plusieurs noms différents, selon qu'on le considérait sous l'un ou sous l'autre de ces aspects. Plus tard, quand un nom fixe lui eût été donné, ces anciennes épithètes, devenues inutiles et sorties de l'usage courant, continuèrent à vivre, mais elles tombèrent dans le domaine mythologique. Ces attributs divers d'un même objet, cessant d'être compris comme tels, se transformèrent en autant d'êtres divins, enfants de l'illusion produite sur l'esprit de l'homme par son propre langage. Les Grecs se souvenaient encore que Phœbus et Apollon, Hélios et Hypérion, n'étaient que les noms divers d'un même dieu; mais ils ne savaient déjà plus qu'Héraclès, Persée, Œdipe, d'autres héros encore, n'avaient été d'abord que des épithètes appliquées également au divin soleil. Grâce à l'exubérance poétique de l'imagination des premiers Aryas, le même spectacle naturel avait donc donné naissance à plusieurs dieux distincts, dont la science cherche aujourd'hui, non sans peine, à retrouver la commune origine.

La *polyonymie* primitive de la langue aryenne n'est pas la seule cause de cette maladie mythologique dont Max Müller a décrit et analysé les efforts avec une si pénétrante sagacité. Les mots dont se servaient les Aryas pour exprimer leurs impressions en face des phénomènes de la nature ne pouvaient être, en raison même de leur variété, ni assez précis, ni assez caractéristiques pour rester toujours exclusivement attachés aux mêmes objets. La même qualité, en effet, peut être commune à plusieurs objets à la fois; et, si ces objets divers sont désignés dans le langage par cette qualité unique, ils tendront nécessairement à se confondre. « Supposons, par exemple, dit Max Müller, une racine qui signifiait *briller*, *ranimer*, *réjouir*; cette racine pouvait être appliquée successivement à l'aurore qui apparaît brillante après la sombre nuit, à une source qui jaillit du rocher et réjouit le cœur du voyageur, au printemps qui réveille la terre après le sommeil de l'hiver. L'aurore, la source, le printemps, portaient ainsi le même nom et devenaient homonymes ». — Il faut convenir que cette *homonymie*, si elle fut une cause fréquente d'illusions et de méprises pour nos premiers pères, est aujourd'hui une cause presque inévitable d'erreurs pour ceux qui veulent savoir quels objets précis étaient désignés

(1) Nous ne faisons, bien entendu, que rapporter ici les théories de Max Müller, sans entreprendre de les discuter pour le moment.

par ces mots vagues, et qui essayent de débrouiller cet écheveau confus du langage mythologique.

Une autre source de difficultés est dans la fréquence et dans la hardiesse des métaphores dont ce langage était émaillé. Au moment du premier épanouissement de la poésie instinctive de la nature, chaque phrase, chaque mot, pour ainsi dire, n'était qu'une vive et brillante image. En lisant les *Védas*, on comprend assez facilement comment les nuées chargées de pluie sont appelées les vaches célestes aux pesantes mamelles, comment l'éclair est une flèche ou un serpent, comment le jour qui naît le matin est le frère jumeau de la nuit, à laquelle il succède avec une régulière alternance. En Grèce, il n'est pas difficile de voir non plus que les doigts de rose de l'Aurore sont les premiers rayons du soleil levant, et que le berger Argus, au corps tout couvert d'yeux, est la voûte étoilée : nos poëtes ne nous disent-ils pas encore aujourd'hui, après Eschyle, que les étoiles sont les yeux innombrables de la nuit? Mais combien de ces métaphores, dont le sens s'est de bonne heure perdu, ne se laissent pas saisir d'une première vue! La science toute seule ne suffit pas à leur interprétation; il faut y apporter encore un sentiment profond de la nature et une sorte de divination poétique. Mais qui ne voit qu'un tel procédé peut devenir un instrument dangereux, même entre les mains les plus délicates, et que l'imagination, une fois entrée dans le domaine scientifique, doit, par ses brillants mirages, entraîner les plus fermes esprits à de séduisantes erreurs? La mythologie comparée, quand elle entreprend d'expliquer les métaphores du langage poétique des Aryas, est souvent forcée de se départir de cette rigueur scientifique qui fait la force et la sécurité des études de pure philologie. Il ne s'agit plus seulement, en effet, de déterminer le sens premier d'une racine et d'étudier les altérations que cette racine a pu subir, d'après des règles fixes dont plusieurs sont aussi sûres que les lois les mieux établies des sciences physiques. La sagacité du mythologue doit s'exercer, non plus sur des mots isolés, mais sur des expressions développées, sur des phrases tout entières, où s'est joué jadis le caprice d'imaginations neuves et vives, élevées par la nature à un degré de sentiment et d'exaltation poétiques que nous ne connaissons plus. Qui pourrait se flatter aujourd'hui de renouveler exactement en soi l'état d'esprit des créateurs inconscients de la mythologie et de reconstruire d'une main sûre la trame subtile et compliquée des rêves de l'enfance de l'humanité?

Rien ne saurait mieux démontrer la difficulté et la délicatesse infinie de pareilles études que la divergence de quelques-uns des résultats auxquels sont arrivés, sur ces questions, des savants d'une égale autorité. Quand il s'agit d'identifier, en suivant les règles de la philologie, le nom d'une divinité grecque à celui d'une divinité védique, il leur est facile de tomber d'accord; mais faut-il déterminer le sens primitif de cette divinité védique et expliquer les mythes où elle intervient, ces mêmes savants ne s'entendent plus. Pour ne citer qu'un exemple entre plusieurs, M. Müller et M. Kuhn considèrent tous les deux le mot grec *Ἐρινύς* comme identique au mot sanscrit *Saranyû*. Mais quelle était la signification de ce dernier mot? D'après M. Müller, *Saranyû* désignait « la lumière qui court dans le ciel, c'est-à-dire l'Aurore »; d'après M. Kuhn, suivi par le docteur Schwartz et le docteur Roth, *Saranyû* était « la sombre nuée d'orage qui, au commencement de toutes choses, planait dans l'espace infini ». Le sens de *Saranyû* est donc assez vague, assez flottant, pour pouvoir se prêter à deux interprétations diamétralement opposées. Il en est de même de plusieurs autres divinités védiques. En réalité, le texte du *Véda* étant rempli de difficultés souvent impénétrables, les deux écoles qui se partagent aujourd'hui le domaine de la mythologie comparée font dépendre les interprétations qu'elles en donnent des théories qu'elles se sont faites sur le caractère de la religion première des Aryas.

Or, ces deux théories diffèrent entre elles comme le jour diffère de la nuit. En effet, M. Max Müller considère, dit-il, le retour régulier des phénomènes comme ayant été une condition presque indispensable pour qu'ils fussent élevés par la magie de la phraséologie mythologique au rang des immortels; et il attribue « une importance proportionnellement faible aux phénomènes météorologiques tels que les nuées, le tonnerre et l'éclair, lesquels, tout en causant pour un temps une violente commotion dans la nature et dans le cœur de l'homme, ne devaient pas être rangés à côté des êtres brillants et immortels, mais devaient plutôt être considérés soit comme leurs sujets, soit comme leurs ennemis » (1). Pour M. Max Müller, la mythologie aryenne presque tout entière ne sera donc que le brillant et poétique développement des impressions inépuisables qu'éveillait jadis dans l'âme de l'homme le spectacle du soleil et de la divine lumière. A cette théorie solaire s'oppose la théorie météorologique, dont M. Adalbert Kuhn et ses principaux collaborateurs se sont faits les défenseurs dans le *Journal de philologie comparée* (2). A leurs yeux, ce ne sont point les phénomènes réguliers de la nature, mais au contraire ses convulsions irrégulières et ses capricieuses fureurs qui ont dû ébranler le plus fortement l'esprit des observateurs primitifs et laisser dans leur imagination l'impression la plus durable. Ils croient donc pouvoir affirmer que les mouvements ordinaires et journaliers des corps célestes cessèrent de bonne heure d'être pour l'homme un sujet d'étonnement, et que, devenu indifférent à un spectacle qui lui était trop familier, il dut sentir surtout la présence divine dans l'apparition inattendue et toujours merveilleuse des orages, de la foudre et des tempêtes.

Il est possible que les nuances de la vérité, ou de ce qui avoisine la vérité, se rencontrent entre ces affirmations extrêmes. Mais, en présence de systèmes aussi opposés, le rôle des profanes, qui ne sont point initiés à la langue des *Védas*, n'est pas de juger, mais d'attendre. Ce ne sont point les théories qui doivent servir à expliquer les faits, ce sont les faits qui doivent aider à construire les théories. Or, que de faits mythologiques encore inexpliqués dans ce premier mouvement religieux de notre race, dont l'étude, qui commence à peine, ne sera pas de longtemps épuisée! Et si, de l'aveu même des indianistes, nous ne possédons pas encore aujourd'hui une traduction intelligible du *Véda*, qui pourrait douter que deux ou trois générations de savants ne suffiront pas à

(1) [illegible] t. II, p. 272 de la traduction de MM. [illegible]

(2) [illegible] Kuhn, [illegible] en 1851 par MM. Aufrecht et A. Kuhn, avec la coopération d'érudits tels que Jacob Grimm, Pott, Schleicher, G. [illegible], est un précieux répertoire pour les études de mythologie comparée.

en éclaircir toutes les difficultés et à en résoudre tous les problèmes? L'incertitude à laquelle la mythologie comparée semble encore condamnée dans quelques-unes des applications de sa méthode, ne peut évidemment infirmer en rien la valeur de pareilles études, qui comptent parmi les plus nobles que notre siècle ait vues naître; mais elle doit inspirer à ceux qui traitent les mêmes questions, dans les limites plus restreintes de la Grèce, un sage esprit de réserve et une défiance vraiment scientifique qui les empêche d'accepter comme définitifs des résultats provisoires dont un avenir prochain démentira peut-être l'exactitude.

Parmi les principes sur lesquels repose cette science nouvelle, quelques-uns d'ailleurs sont sujets à contestation. L'analogie qu'elle suppose, par exemple, entre le développement ou l'altération du langage et le développement ou l'altération de la mythologie, ne peut être acceptée que sous certaines réserves. Si les racines premières des mots se sont quelquefois usées et oblitérées au point de devenir méconnaissables, qui pourrait prouver que l'altération des mythes, dont ces mots n'ont été que les germes, n'a pas été beaucoup plus forte? Et, s'il faut tenir compte de la puissance de tradition qui conserve les idées religieuses, comment ne serait-on pas encore plus frappé du caractère mobile et variable des croyances antiques, qui n'étaient enchaînées par aucun texte sacré ni par la volonté d'aucune caste sacerdotale; matière ondoyante et fluide, dont les transformations incessantes semblent échapper à toute règle fixe et à toute loi rigoureuse? — Le langage, nous dit-on, a traversé, à une époque très-reculée, une phase à laquelle on donne le nom de *phase mythique*, où les mythes naissaient en foule, avec une sorte de nécessité, et, en s'accumulant, composèrent le trésor commun de toutes les traditions et de toutes les superstitions religieuses de l'Inde, de la Perse et de l'Europe. Mais cette période créatrice des mythes n'a-t-elle donc pu se prolonger bien au delà de la séparation des peuples aryens, et chacun de ces peuples, tout en conservant une part plus ou moins grande de l'héritage antique, n'a-t-il pas dû y ajouter bien des richesses nouvelles tirées de son propre fonds?

S'il est des mythes grecs auxquels on peut assigner une date historique, combien d'autres ont dû prendre naissance dans cette période obscure et indéterminée qui a précédé en Grèce les temps homériques! Qui ne voit, en outre, que les religions aryennes n'étant que le reflet des impressions de la nature, ces religions ont dû emprunter à chaque sol et à chaque climat des caractères divers! Des dieux inconnus aux premiers Aryas ont pu éclore sous le ciel de Grèce, et ces dieux n'étaient point les mêmes que ceux qu'enveloppaient les brouillards de la Germanie. Les Aryas, avant leur dispersion, n'avaient pas vu la mer : les divinités de la mer auront donc en Grèce un caractère original qui ne peut leur être contesté. La mythologie des Grecs nous paraît ainsi renfermer beaucoup moins d'éléments primitifs que leur langage, et nous sommes disposés à faire aux créations, relativement récentes, de leur imagination religieuse une part plus large que la mythologie comparée ne veut l'accorder. Cette science contient sans doute plus d'un enseignement dont nous devons profiter, et, dans l'interprétation des fables helléniques, nous n'oublierons jamais cette poésie de la nature qui en fait le fonds et dont elles furent à l'origine la brillante expression; mais la mythologie comparée ne peut prétendre à nous expliquer cette forme particulière du polythéisme qui fut celle de la Grèce, et c'est surtout à cette terre privilégiée qu'il faudra toujours demander le secret de ses dieux.

La mythologie grecque, qui, sur les questions d'origine, doit accepter de la mythologie comparée le petit nombre de résultats qui paraissent définitivement acquis à la science, conserve donc en tout le reste ses lois propres et sa méthode particulière, qui est encore à exposer et à définir.

P. Decharme.

L'ANGLETERRE ET LA RUSSIE EN ORIENT

D'après sir Henry Rawlinson (1)

On lisait, il y a quelques mois, dans tous les journaux de l'Europe, cette nouvelle reproduite de l'*Invalide russe :*

« Le colonel Skobelew, aide de camp de S. M. l'empereur de Russie, vient d'adresser à son souverain la dépêche suivante, datée du 25 août :

» Le 22 août, les troupes cosaques, que j'ai l'honneur de commander, ont remporté une victoire complète et décisive sur les bandes khokandes, fortes de 30 000 hommes. J'attendrai les transports qui doivent m'être envoyés de Khodjent, et, quand ils seront arrivés, je marcherai sur la ville de Khokand. »

En d'autres temps, pareille nouvelle eût fait grand bruit en Angleterre; car Khiva, Boukhara et Khokand, ces trois khanats du Turkestan indépendant, ont été autrefois regardés comme trois positions avancées vers l'Inde anglaise, dont il importait à la sécurité future de cet empire d'éloigner à jamais la puissance russe. Mais les temps sont changés en Asie comme en Europe; et le prétexte invoqué, comme toujours, par la Russie de ne vouloir, en envahissant les khanats, que châtier les incursions des Usbegs et assurer ses propres frontières, ne paraît avoir rencontré chez le public anglais ni incrédulité ni protestations. En présence de ce tranquille sommeil de l'Angleterre, qui « repose sûre de sa force », a dit un jour M. Gladstone, il est intéressant de lire ce qu'en pense l'homme le plus compétent pour juger la situation respective des deux grandes nations européennes dans l'Asie centrale, sir Henry Rawlinson, longtemps représentant de son pays auprès du shah de Perse (qu'il accompagnait dans son voyage en Angleterre), président de la Société géographique de Londres et membre du conseil des Indes. A tous ces titres, sir Henry doit connaître pertinemment son sujet; et si l'on ajoute qu'il a servi, depuis l'année 1827, dans l'armée des Indes et, depuis 1833, dans la diplomatie orientale, en commençant par l'école pratique des consulats, on ne pourra lui refuser une autorité que d'ailleurs son caractère, comme homme et comme savant, lui donne à tous égards. Il sera donc curieux de voir

(1) *Études sur la condition géographique et politique de l'Asie centrale*, par le major général sir Henry Rawlinson, ancien ministre plenipotentiaire d'Angleterre en Perse. Londres, 1875.

ce vétéran de la politique ancienne de son pays aux prises aujourd'hui avec l'opinion transformée et la politique nouvelle.

Sir Henry Rawlinson nous avertit d'abord, dans la préface de la première édition, qu'il se présente seul devant le public et qu'il parle en son nom personnel. « Il est bien entendu, dit-il, que mon livre n'a point un caractère officiel, et que je ne m'y servirai pas d'autres documents publics que ceux qui ont été publiés. J'oublierai les communications que j'ai pu recevoir comme ministre, et je parlerai comme un simple particulier, instruit par ses voyages, par la presse et par ses amis. » Et dans la seconde préface (car le livre, publié en 1875, a déjà eu deux éditions), sir Henry ajoute : « J'ai été violemment attaqué au sujet de la publication de cet ouvrage. On m'a accusé de compromettre mon gouvernement. Je répète que je suis seul auteur et seul responsable des opinions que j'énonce. »

C'est précisément parce qu'elles sont dépouillées de tout caractère officiel, que les opinions exprimées dans ce livre ont une valeur plus certaine. La vérité n'a pas coutume de se promener sans voile dans les chancelleries plus que dans les palais, et ce n'est point de ce côté qu'il faut la chercher. Cependant les *gens du métier* sont naturellement les mieux informés ; et quand ils peuvent se garantir de la passion qu'on est toujours disposé à apporter dans les affaires auxquelles on est activement mêlé, ils sont certainement les meilleurs juges.

L'ouvrage de sir Henry a, dans tous les cas, le mérite d'offrir aux diplomates de l'avenir des renseignements mis en ordre et liés par une grande fixité de points de vue. Il témoigne par des dates de la suite parfaite des opinions de l'auteur. Le premier chapitre se compose de la reproduction d'un article publié par la *Revue de Calcutta*, en 1849, contenant l'historique des relations diplomatiques de l'Angleterre avec la Perse ; et sir Henry n'a eu qu'à continuer dans le chapitre II cet historique jusqu'à nos jours, pour lui prêter la valeur d'une justification complète de ses jugements sur le sujet. Le chapitre III est une étude donnée en 1865 par la *Quarterly Review* de Londres, au moment où les armées russes venaient de traverser la steppe des Kirghiz et de s'établir à Tashkend, position qui est restée depuis lors leur quartier général dans l'Asie centrale. « Cette étude, dit sir Henry Rawlinson, a été violemment attaquée par la presse de Saint-Pétersbourg ; mais je peux me flatter d'avoir, dès ce moment, indiqué la route que suivrait et qu'a suivie la Russie en Asie, et d'avoir conseillé, comme je le conseille encore aujourd'hui à mon pays, de renforcer à la première alarme les garnisons des places fortes, notamment celles de Hérat et de Candahar, qui sont les ouvrages avancés de notre domination dans l'Inde. » Le chapitre IV, qui traite principalement de la géographie de l'Asie centrale, a paru également dans la *Quarterly Review*, en 1866 ; il raconte la prise de Khodjent, cette même ville du Turkestan indépendant qui sert aujourd'hui au colonel de cosaques Skobelew de base d'opérations contre la capitale du Khokand. Le chapitre V est, nous apprend l'auteur, un discours préparé en 1868, pour la chambre des Communes, qu'un accident tout personnel l'a empêché de prononcer. Enfin, le sixième et dernier chapitre, en amenant le récit des événements jusqu'à l'année 1875, ne fait que corroborer l'argumentation qui ressort de tous les autres et rappeler à l'Angleterre, par des preuves et par des exemples, la nécessité et la sagesse de la politique traditionnelle.

« Le trait essentiel de tout l'ouvrage, dit sir Henry Rawlinson, c'est la mise en lumière de ce principe que si la Russie dépasse certaines limites, nous avons le devoir de l'arrêter par une résistance armée, même au risque d'amener la guerre entre les deux puissances. Hérat, qu'on a appelé avec raison la *clef de l'Inde*, doit, dans mon opinion, être à jamais garanti contre l'occupation étrangère, dussions-nous envoyer une armée à son secours. Il ne faut pas croire que cette résolution, si hardie qu'elle puisse paraître dans ces temps heureux de paix générale, soit, plus qu'une autre, guerrière. Au contraire, elle est de nature à garantir le maintien de la paix. Rappelons-nous que nous avons été entraînés dans la guerre de Crimée parce que l'opinion publique a rendu, en Angleterre, je ne sais quel *son incertain* quand elle fut interrogée en faveur de la Turquie, et que cette incertitude a contribué à égarer la politique de la Russie. Qu'aujourd'hui la voix publique se prononce clairement, nettement, pour la protection d'Hérat, et la Russie *y pensera sept fois*, comme elle dit, avant de poursuivre ses entreprises contre les Turcomans de Merv ».

I

C'est à la fin du siècle dernier, sous l'administration du marquis de Wellesley, frère aîné du duc de Wellington, que l'Angleterre a ouvert ses premières relations diplomatiques avec la cour de Téhéran. A cette époque, la *gallophobie* régnait aux Indes, plus encore que dans la mère patrie ; le premier traité fait avec la Perse et conclu par sir John Malcolm, en 1801, en portait l'empreinte d'une façon si inique et si choquante, que ce document a été exclu de la collection des papiers d'État relatifs aux affaires des Indes, présentée au parlement anglais en 1839. Le style extra-diplomatique du capitaine sir John Malcolm a quelque chose de très-caractéristique et d'assez original. Le traité stipule *que si une armée française, conduite par l'esprit de conquête et de fraude, s'efforçait de s'établir sur un point quelconque des rivages persiques, les deux hautes parties contractantes uniraient leurs forces pour l'en chasser et pour mettre fin à ses desseins de trahison ; et que si quelque personnage français demandait la permission de vivre sur le territoire persan, cette permission lui serait refusée.* Le capitaine Malcolm avait ensuite persuadé au shah d'envoyer un firman aux gouverneurs de province, dans lequel il était dit : *Vous chasserez et extirperez de votre juridiction la nation française, et vous avez toute liberté d'emprisonner et faire périr ceux de ses nationaux qui voudraient s'établir dans votre gouvernement.*

« Nous sommes d'avis, dit ici M. Rawlinson, que ce traité est une honte pour notre pays ; mais nous pensons, de plus, qu'il était inutile, et gros de conséquences funestes ; — inutile, parce qu'il était destiné à parer à un danger imaginaire ; absurde, parce que les termes en étaient trop violents pour pouvoir être efficaces ; funeste, parce que nous indiquions nous-mêmes le point vulnérable de notre empire des Indes. Ce malheureux traité a influé sur toutes nos relations subséquentes avec la Perse. Nous avions montré la route par laquelle on pouvait nous atteindre, et l'opinion s'est tellement formée sur ce point, que l'on écrivait plus tard de la cour de Perse à Dost Mahomet, khan d'Afghanistan : *Soyez certain que nous avons gardé une des barrières de la route.* Si nous avons eu tant à nous plaindre, depuis, de la duplicité

du Persan, de son desir de profiter de la rivalité des puissances européennes et de battre monnaie avec la position géographique de ses États, nous devons nous en prendre à l'imprudence que nous avons eue de lui en révéler l'importance et de lui prodiguer notre or. Le capitaine Malcolm n'avait rien vu de mieux à faire que de semer l'or à pleines mains. Quand, en 1808, son traité fut battu en brèche par la paix de Tilsitt et les succès de Napoléon, il offrait encore à son gouvernement d'acheter des ministres et du souverain de la Perse l'expulsion du dernier Français. Or, l'argent est pour le moral ce que l'opium est pour le physique. L'estomac, une fois accoutumé au remède, devient insensible à des stimulants plus doux. Depuis le jour où nous avons administré au Persan la fatale dose, nous l'avons convaincu de la valeur de son alliance, et nous avons été forcés de suivre le pernicieux traitement, sans en obtenir autre chose que des effets temporaires sur le malade, au grand détriment de notre trésor des Indes. »

Passant sur les années qui suivirent le traité Malcolm et qui furent remplies par des alternatives de prépondérance et d'infériorité, tantôt pour la France et tantôt pour l'Angleterre, à la cour de Téhéran, nous arrivons à la fin de la formidable guerre que la Russie, pendant ce temps, conduisait contre la Perse, et qui se termina par le fameux traité de Gulistan, signé en 1813. Les Russes avaient pris un meilleur chemin que les Anglais. Tandis que les Anglais employaient, selon l'expression de sir H. Rawlinson, l'*opium funeste de l'or*, les Russes étaient entrés dans la voie du stimulant énergique et salutaire de la peur. Ils en recueillaient les fruits : le traité leur confirmait la possession de tous les territoires qu'ils avaient conquis au sud du Caucase et leur garantissait le monopole de la navigation dans la mer Caspienne. Par une disposition semblable à celle que contenait l'article secret du traité d'Unkiar Skelessi, — lequel interdisait l'entrée des Dardanelles aux vaisseaux des nations en guerre avec la Russie, — le traité de Gulistan stipulait que les seuls navires russes auraient droit de naviguer dans la mer Caspienne, condition imposée en apparence à la Perse, mais qui visait directement l'Angleterre. La scène avait changé. Les passions gallophobiques étaient éteintes, sinon en Europe, du moins aux Indes, et le véritable adversaire de la puissance anglaise était descendu dans l'arène. Aussitôt, l'Angleterre envoya MM. Morier et Ellis pour conclure également un traité avec la Perse sur des bases précédemment posées par sir Gore Ouseley. Par cet arrangement, les deux puissances s'engageaient à agir de concert contre les futurs empiétements de la Russie, l'Angleterre garantissant à la Perse le maintien de l'intégrité du territoire persan, et la Perse garantissant à l'Angleterre le maintien de l'indépendance des trois khanats de Khiva, Boukhara, et Kokand, dans le cas où une armée russe tenterait de s'approcher par ce chemin des possessions anglaises dans l'Inde. Sir Henry Rawlinson observe, à propos de cette dernière clause, qu'il fallait qu'on fût bien ignorant alors de la géographie de l'Asie centrale, pour supposer que la Perse serait en état de s'opposer au passage des forces russes par Kokand et par Boukhara; quoi qu'il en soit, ce traité fut signé le 25 novembre 1814, à grand renfort d'opium, et comme il stipulait une subvention annuelle à la Perse, en cas de guerre, de 60 000 tomans (que le ministère éleva libéralement à 200 000, au moment de l'échange des ratifications), on ajouta que, *vu qu'il était d'usage, en Perse, de payer les troupes six mois d'avance*, l'Angleterre payerait également la subvention six mois avant les échéances : rédaction qui touchait au burlesque dans un pays où la solde de l'armée avait toujours été arriérée de quatre ou cinq ans.

Les choses restèrent en cet état jusqu'en 1826. Les Anglais avaient pris un pied, non-seulement à la cour de Téhéran, mais dans toute la Perse. On ne voyait qu'officiers anglais occupés à instruire et à discipliner les troupes du shah. Les envoyés de l'Angleterre jouissaient d'une grande influence et remplissaient le rôle de protecteurs et de conseillers. Pour qui voyait seulement la surface des choses, leur situation était tout à fait enviable; mais la réalité ne répondait pas aux apparences.

« Pendant que nous nous efforcions, dit sir H. Rawlinson, de rehausser la valeur militaire et morale de la Perse, la Russie affectait de tenir avec elle une conduite irritante et dédaigneuse. Sans condescendre à nous disputer la faveur et l'amitié du shah, elle ne cherchait à contrebalancer notre influence que par la crainte qu'elle lui inspirait. Elle affectait avec lui de mépriser non-seulement les formes de l'étiquette internationale, mais les droits les plus reconnus, et le prenait sur un ton qui avait pour objet de lui faire voir que l'égide de l'Angleterre ne le couvrirait pas. Elle avait toujours refusé de régler des questions de frontières laissées indécises par le traité de 1813; et, sollicitée sur ce point, elle avait fini par cesser de répondre. Elle gardait Talish, qui ne lui appartenait point; et pendant la mission du prince Menchikoff à Téhéran en 1826, elle commença enfin, par l'occupation violente et inattendue de Gokchah, ce système de démonstrations hostiles qui nous a tant embarrassés depuis.

» A ce moment, ajoute sir Henry, la conduite de notre gouvernement fut plus prudente que généreuse. Comme le traité de 1814 avait stipulé que nous ne serions tenus de payer la subvention de 200 000 tomans à la Perse que dans le cas où son territoire aurait été envahi *sans provocation de sa part*, nous nous mîmes à discuter le *casus belli* et à ergoter de telle sorte que nous ne payâmes point ou ne payâmes qu'en partie, et qu'au printemps de 1828, la Perse, qui s'était jetée dans la guerre en comptant sur notre appui, se trouva battue et affaiblie de telle sorte qu'elle dut subir les conditions du vainqueur. Paskewitch marchait sur Téhéran; les classes élevées avaient déjà fui de cette ville; les troupes que le Prince royal avait fait instruire avec tant de soin par des officiers anglais étaient dispersées; il était clair que nous avions bâti sur le sable, et à partir de ce moment notre intérêt se retira de la Perse pour se porter sur l'Afghanistan. »

II

L'Angleterre, comme on le voit, avait fait un pas en arrière. Elle resserrait sa ligne de défense et la portait au sud de la Perse, chez le khan Dost-Mahomed. Mais c'est là justement que l'attendaient ses plus grandes tribulations. On sait comment la Russie, demeurée maîtresse du champ de bataille à Téhéran, poussa la Perse contre l'Afghanistan, « comme si elle eût voulu en faire son propre pionnier vers l'Inde. » Nous ne nous arrêterons pas à raconter avec sir Henry la première expédition contre Herat en 1833, conduite par le fils du shah, Abbas Mirza, ni la campagne de l'Angleterre en 1838, ni le massacre de l'armée anglaise en 1842, dont il ne resta qu'un seul homme pour en porter la nouvelle à Jellalabad. Il est certain que la ligne politique suivie par la Russie dans toute cette affaire fut d'entretenir la division entre l'Angleterre et la Perse, de créer un antagonisme d'intérêts

entre les deux pays et de réduire le plus faible à se jeter dans ses bras. Quelquefois, il est vrai, elle exerçait sur son allié une pression si dure qu'elle manquait son but. C'est ainsi que sir Henry croit devoir attribuer à la rigueur offensante avec laquelle elle avait exigé la destitution d'un gouverneur de province, la concession que la Perse fit à l'Angleterre, en 1851, du droit pour ses croiseurs de poursuivre jusque dans la mer Caspienne les navires soupçonnés de faire la traite des nègres. Mais la Russie n'en suivit pas moins son plan avec tant de force et de constance, qu'en 1856 les armées persanes entraient dans Herat. Ce pas si important contraignit les Anglais de déclarer la guerre à la Perse et de se mettre à la tête de la résistance des Afghans. Un traité d'alliance conclu avec eux à Peshawer, en 1857, leur assura des garanties et des secours plus efficaces que les garanties et les secours qu'on avait accordés aux Persans en 1814, et la guerre se termina à leur avantage, comme cela devait arriver. Mais en 1863, une nouvelle difficulté s'éleva entre la Perse et l'Afghanistan, au sujet du territoire contesté de la province de Seistan; et l'Angleterre ayant refusé d'intervenir comme médiatrice, une nouvelle irritation contre elle se produisit dans l'esprit des deux peuples. Ce ne fut qu'en 1870 que, voyant la guerre prête à éclater de nouveau, elle offrit enfin sa médiation, « qui, trop tardive, fut complétement inutile; la province disputée fut adjugée tout entière au client de la Russie ».

Le grand-vizir du shah Nassir-ed-din était, paraît-il, entièrement dévoué à cette dernière puissance. Celle-ci ne fut pas plutôt établie à Krasnovodsk qu'elle commença à exercer son autorité sur toutes les populations au nord de l'Atrek et à se substituer aux autorités persanes. Alors le shah demanda aide et protection à l'Angleterre, mais inutilement, et l'Atrek fut indiqué, à partir de cette époque, sur toutes les cartes officielles de l'empire, comme la frontière nationale.

« Un des résultats inévitables de cette acquisition illégale, dit sir H. Rawlinson, c'est que la Russie descendra certainement dans la belle vallée de Monah, située dans le voisinage immédiat de Boojnoord. De plus, elle pourra, quand il lui plaira, trouver un prétexte pour porter ses conquêtes chez les Turcomans, car elle n'a pour cela qu'à envoyer dans le désert deux ou trois caravanes, avec la certitude qu'elles seront pillées. »

La situation de l'Angleterre à la cour de Téhéran s'était fort améliorée, en 1872, grâce aux sentiments personnels du nouveau grand-visir, Mirza Hussein Khan, lequel a, comme on sait, encouragé le voyage de son souverain en Occident. Mais on se souvient aussi que Nassir-ad-Din pensa payer cher son absence de ses États. A son retour, le parti russe, grossi de la sultane, des princes du sang et du grand ulémi, indignés du projet d'européaniser la Perse, avait mis le trône en péril, et le shah fut obligé de sacrifier le grand-visir Mirza Hussein Khan. Ainsi le bénéfice du voyage du shah en Europe se trouva en partie perdu pour l'Angleterre.

III

C'est assurément, comme le fait remarquer sir H. Rawlinson, un exemple singulier de la mobilité des nations, que le contraste entre la russophobie qui s'était emparée des Anglais en 1836, et la placidité avec laquelle l'esprit public envisage aujourd'hui les progrès de la Russie. « A cette époque, dit-il, le Caucase n'était point subjugué et tenait constamment occupée une armée de 100 000 hommes; la mer Caspienne n'avait encore vu que deux steamers timides, qui exploraient modestement la côte de Ghilan; Ashur-Ada, qui est destiné à devenir peut-être un jour, entre les mains de la grande puissance du Nord, l'Aden de cette mer intérieure, n'était qu'un banc de sable nu; la ligne frontière suivait le fleuve Oural, au nord de la mer Caspienne, et s'arrêtait devant la grande steppe des Kirghiz-Kassaks, longue de sept cents lieues de l'est à l'ouest, et large de trois cents du nord au sud. Les deux empires anglais et russe étaient séparés par de gigantesques obstacles. Aujourd'hui la gravité réelle de la situation s'est certainement beaucoup accrue pour nous. En premier lieu, nous avons avancé notre ligne frontière, puisque nous avons absorbé le Sinde et le Punjab; en second lieu, la Russie, par son développement naturel, est devenue à notre égard une puissance presque limitrophe; le Caucase est à peu près pacifié; les progrès du siècle ont contribué à relier et fortifier toutes les parties du vaste empire russe. Une voie ferrée unit Saint-Pétersbourg et Nijni-Novogorod; elle est même continuée jusqu'à Saritzin; une autre s'étend de Moscou à Tiflis; une troisième rattache Tiflis à la mer Noire et doit se prolonger bientôt jusqu'à Bakis, sur la mer Caspienne; il y a une ligne en construction, de Tiflis à la frontière persane, et l'on a déjà concédé celle qui doit aller de Samara, sur le Volga, à Orenburg et à Tashkend; la mer Caspienne est sillonnée par de nombreux vaisseaux de guerre, et la mer d'Aral enferme une flottille subsidiaire; 300 steamers parcourent le Volga entre Nijni-Novogorod et la mer Caspienne; les terres que les tribus nomades se disputaient autrefois sont incorporées à la Russie; elle a absorbé la steppe des Kirghiz et porté sa frontière, de la ligne de postes cosaques qui s'étendait au sud de la Sibérie, jusqu'au fleuve Iaxarte; enfin, entre les possessions britanniques de l'Inde et les provinces asiatiques de la Russie, il devrait y avoir la moitié d'un continent, et il n'y a plus que l'étroite bande de territoire qu'on appelle le Turkestan indépendant, divisé en faibles khanats, dont les principaux sont Khiva, Khokand et Boukhara, habités par des nationalités arrivées au dernier degré de la décrépitude et traversés par des routes militaires dans toutes les directions. »

Sir Henry Rawlinson n'a pas de peine à démontrer qu'en vertu de la loi qui veut que la barbarie disparaisse devant la civilisation, les Uzbegs du Turkestan doivent être latalement absorbés par la Russie. Les Khanats sont là comme des îlots du moyen âge et de l'antique Asie que le flot montant du monde moderne assiége et dévore tous les jours. Quand le Turkestan ne sera plus qu'une expression géographique sur la carte d'Asie, le seul tampon entre les empires anglais et russe sera l'Afghanistan, qui, trop faible pour un pareil rôle, devra être entièrement occupé par l'armée des Indes. A ce moment, qui ne saurait être éloigné, l'Angleterre et la Russie se trouveront face à face en Asie.

Ce n'est certainement pas à nous, Français, qui appartiennent de déplorer les agrandissements de la Russie, du moment qu'ils doivent avoir pour résultat de faire cadrer dans le courant de la vie moderne les restes décrépits des vieilles sociétés asiatiques. Nous comprenons donc que les différentes cours de l'Europe aient trouvé suffisantes les explications que la Russie leur a données à plusieurs époques [illegible] dans l'Asie centrale. Elle leur a exposé qu'un

État civilisé qui se trouve en contact avec des tribus nomades est contraint d'avancer sans cesse; que des territoires ainsi occupés forment une frontière flottante impossible à accepter pour un gouvernement régulier; que celui-ci n'a d'autres ressources que de porter sa ligne-frontière en avant, jusqu'à ce qu'il rencontre des sociétés suffisamment organisées pour qu'il soit possible de négocier avec elles sur des bases fixes..... Nous trouvons de pareilles raisons très-suffisantes aux yeux des nations qui sont désintéressées dans la question; mais nous ne comprenons guère que l'opinion publique, en Angleterre, s'en contente aujourd'hui que la situation devient tous les jours d'une plus imminente gravité. Nous ne comprenons guère que la *Revue d'Édimbourg* ait pris envers l'auteur de l'*Angleterre et la Russie en Orient* une attitude tout à fait hostile, et qu'en présence des faits le public anglais, si chatouilleux il y a trente ans sur tout ce qui touchait à la sécurité de l'empire des Indes, soit devenu si profondément indifférent.

IV

Sir Henry Rawlinson trace d'avance la conduite que tiendra la Russie et celle qu'il conseille à son pays de tenir le jour où, par la chute des khanats de Kokkand et de Boukhara, les deux puissances ne seront plus séparées que par le territoire de Afghans. Si ce territoire formait un pays tranquille et régulièrement gouverné, son interposition pourrait être rassurante; mais la guerre civile et les compétitions entre des prétendants de différentes familles sévissent en permanence dans l'Afghanistan. Il faut prévoir que la Russie aura ses protégés parmi ces derniers, et qu'il lui sera toujours aisé de dominer en divisant. Lord Mayo n'a-t-il pas été déjà forcé, en 1869, de se faire le patron du khan Shir-Alî, par la seule raison que la Russie s'était faite la protectrice de ses rivaux Azim-Khan et Abdur-Rhaman? La politique d'indifférentisme suivie dans l'Afghanistan par sir John Lawrence n'avait-elle point été vaincue par la nécessité et un peu par le ridicule?

« Une circonstance que l'on ignore généralement en Angleterre et qui mériterait d'être connue, dit Sir H. Rawlinson, c'est qu'il existe depuis longtemps un étroit rapport entre Boukhara et Caboul. C'est là un fait qui nous mettra inévitablement en contact avec la Russie. Les khanats usbegs une fois absorbés, nous sentirons aussitôt les effets de ce rapport. D'abord, les villes de Balkh, de Khulum et de Kunduz, qui sont depuis trente ans soumises aux Afghans, appartiennent en réalité au khanat de Boukhara, et, si la revendication n'en est point faite par un État faible contre un État relativement fort, elle le sera par une grande puissance contre un Etat relativement faible. Plusieurs autres districts, Mymench, Sir-i-Pul, Andkhoï, etc., sont encore disputés entre les deux pays. Quand la Russie sera maîtresse de Boukhara, elle héritera de tous ses griefs contre l'Afghanistan, et l'on peut compter qu'elle saura les faire valoir. Ensuite, les relations entre les deux États limitrophes sont encore plus sociales et politiques que géographiques. Boukhara a depuis longtemps considérablement influé sur les destinées de Caboul. Pendant nos guerres de 1839 et 1842 avec l'Afghanistan, celui-ci tirait du Boukhara une partie de ses ressources, et c'est de là que le fils de Dost-Mahomed est parti pour venir détruire notre armée. La proximité, les relations commerciales et l'habitude aidant, on peut affirmer que la puissance qui règne matériellement à Boukhara règne moralement à Caboul. »

Sir H. Rawlinson cite ensuite une appréciation tirée d'un rapport de sir Richard Temple, aujourd'hui gouverneur du Bengale et vétéran du service des Indes, qui contient des aveux étendus sur la situation morale dans laquelle se trouvent les Anglais dans leur empire asiatique. Sir Richard Temple déclare qu'il existe quatre classes, chez les populations indigènes, qui sont leurs irréconciliables ennemies : 1° la classe sacerdotale indoue et mahométane ; 2° les classes politiques et militaires; 3° les princes du pays, qui, avec leurs familles, composent une légion; 4° le bas peuple et la partie viciée de la société, qui est naturellement hostile à un gouvernement régulier, à un gouvernement qui pacifie par force des peuples accoutumés à vivre du pillage et de la guerre. Mais cette hostilité est surtout profonde dans le clergé mahométan; or, c'est sur lui que peut agir le plus aisément la propagande des Afghans poussés par les Russes. « D'après ce qu'on a vu à Delhi et à Hyderabad en 1857 et 1858, on peut dire que le tigre n'est pas plus altéré du sang de sa victime que ne l'est le fanatisme musulman de celui des blancs infidèles. » Le parti que la Russie pourra tirer de cette situation par l'action intermédiaire de l'Afghanistan mahométan s'explique suffisamment. Il y a longtemps qu'on soupçonnait cette vérité, mais elle n'avait jamais été si hautement avouée par des autorités si compétentes.

V

Il est temps d'arriver aux conclusions de Sir H. Rawlinson; car ce sont toujours les conclusions qui présentent le plus d'intérêt, d'abord parce qu'elles demandent de la netteté et du courage, ensuite parce qu'elles sont plus difficiles à prendre que les faits ne le sont à établir. Après avoir passé en revue la situation présente de la Russie et de l'Angleterre dans les contrées semi-barbares qui les séparent encore (1), Sir H. Rawlinson nous cite une communication envoyée par lui à la Société géographique de Londres, au mois de mars 1873, dans laquelle il annonçait les conséquences de l'expédition faite par la Russie et consentie par le gouvernement anglais contre les nomades de Khiva. Ces conséquences n'ont pas été l'absorption matérielle du khanat par le vainqueur, mais son absorption politique. Le Khiva a virtuellement cessé d'exister comme État indépendant. Le khan se déclare, par le traité, *obéissant serviteur de l'empereur de Russie, et s'interdit de faire aucune convention ou d'entretenir des relations directes avec ses voisins autrement que sous la sanction des autorités russes dans l'Asie centrale.*

« Le fait est accompli, dit Sir Henry Rawlinson; il est le fruit de notre facilité dans l'affaire de l'expédition de Khiva, et il faut le prendre comme il est. Mais nous avons un point vulnérable sur lequel il est de notre devoir de porter la plus

(1) Cette situation est déterminée par le traité conclu entre le général russe Kaufmann et le khan de Khiva, le 25 août 1873; celui qu'a fait la Russie avec l'amir de Boukhara au mois de septembre de la même année; le traité de commerce entre le gouvernement britannique et le khan de Kasghar en 1874, et les conventions existantes entre cette puissance et l'Afghanistan.

grande attention. Quand nous avons délimité en 1871 le territoire afghan, le gouvernement de Saint-Pétersbourg a recommandé à ses agents de n'y point faire entrer *la vieille ville de Merv et les districts turcomans adjacents, qui pourraient, disait-il, devenir un jour d'une grande importance comme route de commerce*. Or, une pareille réserve n'a point été faite sans dessein, et elle est tout à fait significative. »

Merv est en effet situé de façon à pouvoir devenir la route commerciale de l'Inde, mais elle en est plus encore la route stratégique pour une puissance dont la base d'opération serait sur la mer Caspienne. C'est une vieille erreur de croire que les passes de l'Hindo-Khoosh à Caboul sont la meilleure voie que puisse suivre une armée pour arriver aux Indes à travers l'Afghanistan; la vraie route militaire pour une expédition venue d'Europe est Merv, Hérat et Candahar. La ville de Merv, située dans le sud du khanat de Khiva, doit être dès à présent l'objet de la surveillance active de l'Angleterre, et comme elle est habitée par les tribus nomades des Turcomans, qui se livrent au brigandage, il faut s'attendre à ce que la Russie, qui a contre elles un prétexte toujours prêt, l'occupera au premier jour. Cela peut tarder un an, deux ans, trois ans peut-être; mais Sir Henry estime que cela arrivera d'une façon aussi certaine que sont arrivés tous les autres progrès qu'il avait prévus.

« Si l'on me demande, dit Sir H. Rawlinson, quel intérêt si grand a l'Angleterre à ce que la Russie ne s'établisse pas à Merv, je répondrai que le jour où elle y entrera, son objectif sera plus loin. Elle ne s'embarquerait pas dans une affaire aussi suspecte pour un pur intérêt de commerce ou de police. Elle aura son dessein, et ce dessein ne pourra être que la prise d'Hérat. Cette place serait à la merci d'une puissance européenne qui occuperait Merv; et, tombée au pouvoir d'une nation militaire, elle serait une grave menace pour l'Inde anglaise. Hérat possède des avantages naturels d'une importance exceptionnelle. C'est la ville-frontière entre la Perse et l'Inde. Elle est reliée par des grandes routes avec toutes les capitales environnantes : Caboul, Balkh, Boukhara, Khiva, Meshed, Yezd, Ispahan et Candahar; elle jouit d'un climat délicieux et est située au milieu des vallées les plus fertiles et les plus populeuses de l'Asie. Bien plus, elle est fortifiée par des ouvrages en terre qui datent des temps préhistoriques et qui peuvent défier toute autre nation que les nations européennes. Ces fortifications gigantesques mesurent deux cent cinquante pieds de large à la base, s'élèvent à soixante pieds de haut, et sont couronnées par une muraille de neuf à quatorze pieds d'épaisseur. Elles sont entourées d'un fossé plein d'eau, de quarante-cinq pieds de large sur seize pieds de profondeur, et soutenues par une très-forte citadelle. La Russie à Hérat nous tiendrait le pied sur la gorge; nous serions obligés de fortifier nos lignes et d'augmenter l'effectif de notre armée des Indes de 20 000 soldats européens. A ne considérer la situation qu'au point de vue financier, nous aurions fait le plus mauvais calcul en laissant les choses en venir là. Je conseille donc à mon pays, le jour où l'expédition projetée contre les Turcomans aura amené les Russes à Merv, de ne point s'attarder à la marche diplomatique stéréotypée, à des demandes d'explications, à des protestations inutiles, mais de répondre à l'occupation de Merv par l'occupation d'Hérat. C'est là un de ces moments décisifs où il faut savoir ce qu'on veut et le faire sans s'arrêter à consulter personne.

» Il y a toujours eu, et il y a encore, je le sais, bien des gens en Angleterre qui pensent que les possessions britanniques doivent être défendues sur l'Indus. La raison qu'ils en donnent est que plus la Russie s'éloignera de sa base d'opération et rendra difficile le ravitaillement de ses armées, plus elle éveillera l'hostilité des populations qu'elle foulera sur son passage; tandis que nous, demeurés près de nos arsenaux, de nos entrepôts, de nos ports de mer, nous serons en état d'offrir une résistance toujours nouvelle. Mais ils oublient que notre domination dans l'Inde est plus fondée encore sur notre prestige que sur notre force. Ils oublient que notre inaction porterait à ce prestige un coup mortel dans l'esprit des peuples indiens; qu'à leurs yeux celui qui avancerait serait le vainqueur, et qu'il serait trop tard pour corriger la première impression quand elle aurait eu pour effet de soulever l'Inde; enfin, ils oublient qu'à la suite des armées russes, des hordes barbares descendraient dans l'Indoustan, qui ravageraient nos belles provinces. Nous ne devons jamais, au contraire, souffrir qu'on nous attaque, parce que ce serait multiplier nos dangers. Il faut former d'avance une résolution et nous demander à quel moment nous dirons à la Russie : *Tu n'iras pas plus loin*. La Russie a elle-même tracé une ligne qu'elle s'est engagée à ne pas franchir: c'est celle de l'Oxus; mais l'Oxus ne borde que la frontière nord-est de l'Afghanistan, et il laisse découverte sa frontière nord-ouest. Il faudrait ignorer la géographie pour ne pas voir qu'une large route reste ouverte à la Russie de Khodja au Mirghab. C'est aux approches de cette frontière que nous devons nous résoudre à arrêter ses progrès. Sans doute, si la mauvaise humeur actuelle de l'amir d'Afghanistan devait se continuer à notre égard et s'il voulait tenter de s'opposer à notre marche, il serait nécessaire de préparer notre expédition contre Hérat sur une plus grande échelle; mais dix mille hommes (j'entends de troupes d'Europe), dont cinq mille destinés à occuper Hérat, trois mille à tenir garnison à Candahar, et deux mille à assurer les communications et garder les routes, suffiraient à mettre la partie ouest du territoire afghan à l'abri d'un coup de main. Si notre pays a cru, en 1838, qu'il devait à son honneur de chasser d'Hérat les Persans, qui n'étaient que les éclaireurs de la Russie, nous devons aujourd'hui à notre sûreté d'empêcher les Russes d'y entrer.

» Notre situation dans l'Inde est florissante. La condition des populations s'y améliore rapidement. Le revenu s'accroît; l'industrie se développe; l'instruction se répand; les intérêts des classes laborieuses commencent à se mêler et à se confondre; nous voudrions la paix! Et bien peu de temps s'écoulera avant que nous ne soyons forcés de nous embarquer sur les eaux troublées d'une lutte politique avec la Russie. »

VI

La lecture de l'ouvrage de sir Henry Rawlinson, intéressant surtout par la précision des détails géographiques, la netteté des vues et l'abondance des renseignements, nous a inspiré le désir d'entendre ses adversaires à leur tour. La *Revue d'Édimbourg* a consacré une étude de quarante pages, à la réfutation car nous ne pouvons dire à la critique de l'*Angleterre et la Russie en Orient*. Nous faisons cette distinction parce que les dénégations de la *Revue d'Édimbourg* ne portent pas sur les faits, mais uniquement sur les déductions. Ses observations reposent aussi sur des considérations de prudence et d'opportunité. Mais nous l'avouons : dans ce long article, qui paraît avoir été écrit sous une inspiration officielle, il nous a semblé qu'on était plus résigné à subir une situation inévitable qu'incrédule quant aux résultats.

« La politique aventureuse qu'on nous conseille, dit la *Revue*, est condamnée par les lois de la courtoisie internationale

tionale, par le respect dû aux traités, par des considérations d'économie, et par cette raison que la Grande-Bretagne saura toujours se défendre aux heures du véritable péril. Ce n'est pas dix mille hommes, c'est trente mille hommes au moins qu'il nous faudrait pour marcher sur Herat. Les progrès de la Russie en Asie sont dans la nature des choses, et, à certains égards, ils sont justes et heureux. Nous ne sommes point ici ses apologistes; mais il est évident que dans cette longue et persévérante marche à travers les steppes, d'abord de l'ouest au nord, ensuite dans les trois khanats de Khiva, Boukhara et Kokand, elle a subi une nécessité et montré, eu égard aux développements réels de sa puissance, une modération véritable. Nous nous réjouissons volontiers de ses efforts pour substituer dans l'Asie centrale la civilisation à un barbare islamisme; et pour ce qui touche à nos rapports avec l'Afghanistan, nous croyons la politique d'honnêteté plus sûre que la politique de violence. Enfin, les deux gouvernements de Russie et d'Angleterre sont aujourd'hui dans une étroite alliance. Leur entente cordiale est une garantie pour la paix du monde et pour l'existence des États secondaires du continent européen. L'Angleterre et la Russie sont neutres dans la grande querelle politique et religieuse qui menace de bouleverser la société européenne; mais leur neutralité est celle de deux puissances assez fortes pour empêcher la guerre, aussi longtemps qu'elles agiront de concert. De récents événements en fournissent la preuve. Ce serait plus qu'une folie, ce serait un crime de compromettre une amitié qui est d'une si haute importance politique pour l'humanité, à propos d'un danger imaginaire qui serait au fond de l'Asie centrale. Tout en absolvant donc sir Henry Rawlinson du reproche de russophobie, passion bien naturelle chez un homme qui a passé sa vie à lutter contre la politique d'une puissance rivale, nous regrettons qu'il ait prêté aux alarmistes de notre pays l'appui de son grand nom. »

Nous applaudissons de tout cœur aux sentiments élevés qu'exprime la *Revue d'Édimbourg*; mais nous y applaudissons parce que, comme Français, nous sommes désintéressés dans la question. Si nous étions Anglais, nous penserions peut-être autrement.

LÉO QUESNEL.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Histoire de la littérature contemporaine en Espagne, par M. Gustave Hubbard. 1 vol. in-18. Charpentier.

La perspective est la première condition de la peinture; l'artiste a soin de placer au premier plan les figures sur lesquelles doit se porter notre attention, tandis qu'il relègue dans l'ombre les détails accessoires et les personnages secondaires. Ce que le peintre fait pour ses tableaux, le temps le fait pour les hommes et pour les événements. Il dégage peu à peu la scène des simples comparses que les hasards de la fortune ont poussés au premier plan, et met tout à sa véritable place. Il est donc toujours aussi périlleux que malaisé d'écrire l'histoire contemporaine; il faut faire d'avance, et sans autre secours que ses propres lumières, l'œuvre de la postérité, et ce travail de discernement est peut-être plus difficile quand, au lieu d'hommes politiques, ce sont des écrivains qu'il s'agit de juger et d'apprécier à leur véritable valeur. En histoire, les événements, surtout dans notre siècle où la vie est si rapide, portent leur enseignement avec eux, et quelques années suffisent pour en montrer la signification. Quand il s'agit de littérature, nous ne pouvons que consulter notre goût personnel! Et à combien d'erreurs ne sommes-nous pas exposés; éducation, habitudes d'esprit, engoûment du public, caprice de la mode, tout sert à nous tromper. Les rivalités d'école opposent souvent l'un à l'autre des écrivains d'un mérite bien inégal. J'ai connu un homme de goût et d'esprit qui mettait son ancien camarade de collége, Casimir Delavigne, au-dessus de Victor Hugo, et qui préférait la *Fille du Cid* à *Ruy-Blas*. Au XVIIe siècle, n'a-t-on pas vu la renommée de Fléchier, après l'oraison funèbre de Turenne, balancer celle de Bossuet, et Mme de Sévigné accorder à Bourdaloue une admiration qu'elle refusait à l'évêque de Meaux? Mais c'est surtout quand il s'agit d'écrivains étrangers que nous sommes exposés à nous tromper. Nous en serions avertis, au besoin, par les singulières méprises dont la littérature française a souvent été l'objet en Angleterre, en Allemagne et ailleurs. En Russie, le roman français a longtemps été représenté par Charles de Bernard, et l'on sait de quelle réputation a joui Paul de Kock jusqu'auprès de souverains qui ne nous paraissaient pas appelés à connaître aussi intimement ce joyeux conteur et détestable écrivain. C'est que pour apprécier la littérature d'un peuple il ne suffit pas d'en connaître la langue et même le génie; certains détails indispensables à qui veut la juger exactement ne peuvent être compris que par un commerce familier avec les hommes et les choses; il faut respirer longtemps l'air même du pays, s'en laisser pénétrer par une action lente et continue, et surtout éprouver pour lui une certaine sympathie; en général, on ne connaît bien que ce qu'on aime.

A tous ces points de vue, M. Hubbard était placé dans des conditions exceptionnellement heureuses. Fils d'une Sévillanne, étant retourné en Espagne après de brillantes études au lycée Saint-Louis, il n'a pas seulement vécu longtemps à Madrid, à Séville, dans les divers centres où s'est développée de nos jours la littérature espagnole; il a consacré de nombreuses études à l'histoire de ce pays, et nous a déjà donné sur le triste règne de Ferdinand VII deux volumes d'un véritable mérite. Aussi son *Histoire de la littérature contemporaine* échappe-t-elle à tous les inconvénients que nous avons signalés. Tous les écrivains que l'Espagne a produits depuis un siècle y sont appréciés avec le soin consciencieux d'un érudit et la délicatesse d'un lettré. Dans cette rapide galerie, romanciers, auteurs dramatiques, poëtes lyriques, économistes, historiens, philosophes et journalistes, depuis Gallego, qui a écrit l'*Ode au 2 mai*, jusqu'à Frontaura, le spirituel rédacteur du *Cascabel*, tous sont dessinés en traits rapides, mais sûrs, souvent accompagnés de quelques citations. Exactes et élégantes, les traductions reproduisent dans un excellent style la majesté de la prose espagnole et les délicatesses souvent un peu raffinées de la poésie.

C'est donc un livre précieux pour les détails. Mais la méthode de l'auteur mérite surtout d'être louée. Par ce temps de critique indifférente et terre-à-terre qui se pique de n'avoir pas de principes et de relever avant tout de la physiologie, M. Hubbard tranche nettement avec la plupart de nos contemporains. Il ne se livre pas à des recherches indiscrètes sur la vie des écrivains, il ne va fouiller, pour les apprécier, ni dans leur secrétaire, ni dans leur alcôve; encore moins s'informe-t-il de leur tempérament, de leur régime, même

de leur cuisine ; il a des visées plus hautes, et sa curiosité s'inspire de pensées plus généreuses. Pour apprécier un écrivain, il cherche à savoir ce qu'il a senti et ce qu'il a voulu, à quel parti politique il appartient, ce que le gouvernement de son pays ou l'état des esprits a pu faire pour arrêter ou développer son génie. Sans doute la biographie d'un écrivain est quelque chose ; l'analyse de ses livres fournit des renseignements précieux, mais « il faut à l'analyse raisonnée de toutes les biographies, de tous les chefs-d'œuvre, de toutes les formes littéraires, ajouter encore un autre élément. Il faut qu'une synthèse hardie les embrasse d'un seul et même coup d'œil ; il faut qu'elle nous fasse pénétrer dans la vie morale d'une société ».

C'est ainsi que dans une courte introduction il nous montre le génie espagnol abreuvé d'abord aux sources latines, nourri des traditions nationales, se développant au contact de l'Orient par les Arabes et les Juifs, se laissant un moment gagner aux molles élégances de l'Italie, mais se plaisant surtout, quand il a toute sa force, aux aventures avec Ercilla, ou se jetant avec sainte Thérèse dans les abîmes du mysticisme. L'héroïsme chevaleresque et la foi chrétienne, telles sont les deux grandes sources d'inspiration du XVIe et du XVIIe siècle. Ces deux sentiments sont ceux de Lope de Vega, de Calderon, du siècle tout entier ; et celui qui démontrera le mieux la vanité de la littérature chevaleresque, Cervantes lui-même, ce sublime railleur, combattra toute sa vie en véritable don Quichotte pour une croisade contre les Turcs et réclamera sans cesse la conquête d'Alger ; enfin, comme Lope de Vega, comme Calderon et la plupart des écrivains contemporains, il mourra sous l'habit ecclésiastique.

Seulement, cette Espagne si héroïque et si somptueuse, qui domine l'Europe et à qui Christophe Colomb vient de donner un monde, est dès le XVIIe siècle dévorée par une incurable pauvreté. Au-dessous de cette cour qui engloutit les mines du Mexique et du Pérou se traîne une nation affamée, un monde d'aventuriers et de mendiants, sales, déguenillés, couverts de vermine, n'ayant pour vivre que l'aumône, les hasards du jeu ou du vol. De là un contraste frappant, qui se trouve si bien exprimé dans les tableaux de Murillo : une Vierge resplendissante de beauté, véritable reine dont la tête entourée d'une couronne d'anges se perd déjà dans les cieux ; près d'elle, assis sur les marches de l'église, un pauvre enfant couvert de haillons et mangé par les poux. Ainsi s'est formée, à côté de la littérature des saints et des héros, celle des aventuriers et des voleurs, la littérature picaresque qui célèbre les exploits de Lazarille de Tormès et de Guzman d'Alfarache.

C'est un trait qu'il ne faut pas oublier, mais il n'altère pas la physionomie de l'Espagne, qui reste jusqu'à notre époque profondément monarchique et religieuse en littérature comme en politique. Notre XVIIIe siècle, malgré l'influence de Charles III et de ses ministres, n'a pu l'entamer et n'a fait qu'en effleurer la surface ; aujourd'hui même le sentiment religieux au moins vit au fond de bien des cœurs ; j'ai vu moi-même à Séville une dame élégante se traîner à genoux depuis l'entrée de l'église jusqu'au chœur, et à Grenade de pauvres femmes rester en prières auprès des portes fermées de la cathédrale, sans que la foule des passants parût s'en étonner. Les écrivains qui se flattent d'être le plus dégagés de tout préjugé gardent sur certains points les habitudes des siècles passés. C'est ainsi, par exemple, que M. La Fuente, qui est pourtant d'un esprit très-libéral, tout en regrettant l'expulsion des Maures qui ruina l'industrie et l'agriculture de l'Espagne, ajoute que cette mesure eut pourtant un résultat heureux : elle rétablit dans son pays l'unité de la foi.

Cependant l'esprit de la révolution française, la guerre de l'indépendance, les tentatives d'un gouvernement constitutionnel avec la régence de Christine, et quelques années du règne d'Isabelle ont peu à peu modifié le génie de l'Espagne et l'ont mis en communication avec l'esprit moderne ; la révolution de 1868 et la constitution votée à cette époque lui ont donné ou plutôt lui ont appris la liberté religieuse, qu'elle n'avait jamais connue ; enfin, les révolutions politiques qui ont envoyé tour à tour sur la terre étrangère à peu près tous ses hommes d'État et tous ses littérateurs, n'ont pas peu servi à introduire en Espagne des idées depuis longtemps familières à la France et à l'Angleterre. Les théories républicaines de la Suisse et des États-Unis, la philosophie allemande elle-même, y ont trouvé de fervents disciples et d'éloquents interprètes.

Il en résulte dans la littérature espagnole contemporaine une lutte des plus animées entre l'esprit ancien et l'esprit nouveau, entre les traditions catholiques et monarchiques de la vieille Espagne et les tendances libérales et philosophiques de notre siècle. Constamment aux prises, ces deux écoles ont eu des alternatives de succès et de défaillances qui s'expliquent naturellement par les péripéties de la politique. Aussi M. Hubbard a-t-il pu emprunter à l'histoire même les divisions de son livre. La guerre de l'indépendance produit Gallego, qui chante l'insurrection du 2 mai, et Quintania, qui arme l'Espagne contre ses oppresseurs ; à Cadix se révèlent Angel Saavedra, plus connu sous le nom du duc de Rivas, l'historien Toreno, et Argüelles, à qui son éloquence valut le surnom de *divin*. Là commencent aussi à se faire connaître Galiano, Gallardo et Martinez de la Rosa. Le retour de Ferdinand VII ramène partout la terreur et le silence ; c'est seulement dans le court intervalle de 1820 à 1823 que le collége de San Mateo peut préparer, sous la direction du sage Lista, des écrivains comme Espronceda, Escosura, Ventura de la Vega ; mais aussitôt après le rétablissement de Ferdinand, la censure reprend son cours, et le P. Carillo n'autorise guère que des traductions. C'est ainsi que pour le théâtre l'Espagne est alors mise au régime de la tragédie classique.

Il n'y eut un sérieux réveil de la littérature nationale qu'après la révolution de 1830. Christine avait pris le pouvoir et donné à l'opinion libérale moins des gages que des espérances, mais c'était assez. Ici commence une brillante période où abondent les œuvres remarquables. A côté d'Espronceda, revenu de l'exil, un jeune homme destiné à une mort prématurée, Larra, rédige le *Pasquin bataillard* et mérite le nom de Figaro, qu'il sait garder pur de toute corruption. Escosura imite Walter Scott, Gilzorate et Breton de los Herreros renouvellent en honneur la comédie et la tragédie.

Depuis ce moment jusqu'à la chute d'Isabelle, l'Espagne peut citer avec orgueil des noms célèbres à juste titre dans tous les genres. Galiano, Olozaga, Lopez, Mendizabal et, dans une école bien opposée, Donoso Cortes, Donat Berbier dont [illegible] Pidal, Le Duente, Amador de los Rios [illegible] les pièces d'Hartzenbusch, les contes de Fernand Caballero, d'Hesrich et de Trueba, les poésies de Zorrilla, les écrits de Edmes, de La

checo, de Canovas del Castillo — *j'en passe et des meilleurs* — attestent qu'avec la vie politique la fécondité a été rendue à cette terre si longtemps frappée de stérilité par un despotisme aussi cruel qu'imbécile.

A ces noms déjà consacrés par le succès s'ajoute aujourd'hui une nouvelle génération d'écrivains, de philosophes et d'orateurs qu'a mis en lumière la révolution de 1868. Rivero, Martos, Salmeron, Figueras, Pi y Margal, pour la politique duquel M. Hubbard est trop indulgent, étaient d'habiles écrivains et de savants économistes avant de briller à la tribune à côté de Castelar, poëte, historien, mais surtout orateur éminent, le Lamartine de l'Espagne.

Ces tableaux successifs sont présentés par M. Hubbard sous des couleurs animées, et avec une remarquable exactitude. Sa méthode lui permet de montrer comment chacun de ces écrivains a joué un rôle plus ou moins considérable, selon qu'il s'est inspiré du vieil esprit de l'Espagne ou de l'esprit nouveau, ce qu'il a su faire quand il a obéi aux inspirations de son génie, et ce qu'il lui en a coûté d'avoir sacrifié soit aux caprices de la mode, soit au rôle d'ambitieux et de courtisan. C'est ainsi qu'en jugeant les écrivains espagnols, il trouve moyen d'exprimer très-nettement son opinion sur les partis qui divisent aujourd'hui non-seulement l'Espagne, mais l'Europe, et de se prononcer énergiquement en faveur de la liberté et du progrès.

Je ne ferai à l'auteur de ce livre qu'un seul reproche. Pourquoi n'a-t-il pas au moins indiqué (il était mieux placé que tout autre pour le faire) la part considérable qui dans les productions actuelles de l'Espagne revient à la littérature française? A Madrid, nos auteurs s'étalent aux vitrines de toutes les librairies; au théâtre, j'ai vu jouer des vaudevilles français; dans les meilleurs journaux, *l'Epoca* par exemple, ou l'*Iberia*, je n'ai lu que des feuilletons français. Alexandre Dumas, Balzac, Ponson du Terrail lui-même sont traduits en espagnol et donnés en pâture à tous ceux qui éprouvent le besoin de lire. Je ne crois pas qu'il y ait là sujet de trop nous enorgueillir, car ce sont souvent nos auteurs les moins remarquables qui jouissent de la plus grande vogue. Mais encore est-ce un fait assez important pour être signalé.

HERMILE REYNALD.

VARIÉTÉS

L'enseignement des langues vivantes. — La méthode de M. Kuhff (1)

Quelque nombreuses que soient en France les méthodes d'enseignement des langues vivantes, l'étude de ces langues était malheureusement peu suivie. Depuis la guerre, l'attention s'est portée sur ce point trop négligé des études classiques. La méthode de M. Kuhff se recommande par le zèle ardent de l'auteur pour tout ce qui se rapporte à l'harmonieux développement des facultés de l'homme chez l'enfant.

L'idée-mère en est assez originale. Elle repose sur une expérience vieille comme le monde : il n'en faut pas plus pour lui donner le caractère de la nouveauté. Chacun sait que la poésie a été de tout temps la grande éducatrice des peuples. Notre ingratitude est la meilleure preuve de ses bienfaits. L'idée de l'auteur des *Humanités modernes* est de reprendre cette bonne et sage institutrice délaissée, et, puisque les grands ne veulent plus se laisser charmer par elle, de la charger d'enseigner les petits. Seulement, pour qu'elle soit à la portée des jeunes intelligences, ce n'est point telle que l'ont faite nos civilisations avancées, c'est telle qu'elle apparaissait à l'imagination des peuples jeunes, qu'il faudra la leur présenter. Elle ne devra donc effrayer les enfants ni par des songes de tragédie, ni même par des récits d'épopée. Elle devra se borner, comme une vieille, mais aimable nourrice, à de petites légendes, à de courtes ballades, à de naïves chansons. Il lui sera permis d'émouvoir, mais point d'ennuyer, de bercer, mais pas d'endormir. Puis, l'éducation une fois reçue, on sera libre d'être ingrat.

En homme qui connaît son temps, M. Kuhff a senti ce qu'il y avait d'inquiétant pour le public à ce rôle attribué à la poésie. La rime a des ennemis, le rhythme des incrédules. Le vers n'est-il pas cependant le meilleur ami de la mémoire et peut-on s'adresser mieux qu'à lui pour l'embellir et la peupler? L'auteur a donc soin de prévenir que chaque petit poëme sera accompagné d'un exercice, thème ou version. Le voilà donc en règle avec la pédagogie. De plus, ainsi qu'il vient d'être dit, on ne s'adressera qu'à la poésie populaire, c'est-à-dire à celle qui ne porte pas d'empreinte individuelle, qui nage dans l'air qu'on respire, qui appartient à tous, dont tous peuvent s'imprégner, sans qu'il y ait à craindre de voir une nation de poëtes surgir autour de nous.

C'est donc, en même temps que la langue, la poésie intime d'un peuple qu'on apprendrait à connaître. Aussi cette grammaire d'un genre nouveau pourrait-elle être lue par quiconque voudrait étudier aussi bien la littérature et les mœurs que le langage d'une nation. Où l'enfant ne trouvera que de petits récits ingénus ou d'attrayants tableaux, l'homme découvrira sous les voiles de la ballade le véritable caractère d'une race et le genre d'émotion qui lui est familier.

Je voudrais bien ne pas finir sans citer quelqu'une de ces ballades. Dans les *Rhythmes et Rimes* de langue anglaise, je prends au hasard *la Ronde des fées :*

« Dansons et chantons! Dansant une ronde joyeuse, nous serons les fées sur la pelouse, jouant autour de la reine des fées.

» Comme les saisons de l'année, nous tournons dans un cercle; je serai l'été, vous serez le printemps; dansons la ronde des fées.

» Le printemps et l'été glissent et disparaissent; l'automne arrive avec des guirlandes aux mille couleurs; l'hiver vient la main dans la main avec le printemps, dansant la ronde des fées.

» Vite, plus vite, nous tournons, tandis qu'à nos joues monte le rouge ardent des roses. Libres comme des oiseaux qui volent, dansons la ronde des fées. »

Si l'on voulait, à côté de cette ronde gracieuse, quelque drame poignant, quelque touchante élégie, je prendrais l'histoire de la pauvre vieille femme qui se refuse à croire à la mort de son fils, ou de Marie, la jeune fille, tombée dans les flots de la Dee en rappelant le bétail, par un temps de brouillard.

Certes, M. Kuhff a mis la main sur de véritables trésors.

---

(1) *Les Humanités modernes; Rhythmes et Rimes de la langue anglaise*, par MM. Kuhff et Eisen. — Paris, Hachette, 1873.

Ce n'était point là chose facile. La poésie populaire n'est point une mine où l'on n'a qu'à suivre le filon une fois découvert : ce sont mille parcelles disséminées qu'il faut chercher en tout lieu et rassembler de toute part. Il est probable qu'ayant fait de telles recherches pour l'Angleterre et pour l'Allemagne, l'auteur ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Le livre qu'il nous annonce sous ce titre : *la France populaire*, est sans doute l'application de sa méthode à notre propre langue : en ce cas, nous osons lui prédire que ceux qui savent le français n'y trouveront pas moins de charme que ceux qui l'apprennent.

LUCIEN PATÉ.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. de Marnay entreprend une œuvre utile. Il prépare un recueil aussi complet que possible de documents, de mémoires, de témoignages authentiques sur les diverses phases de notre histoire contemporaine depuis 1789 jusqu'à nos jours. Il vient déjà de publier un très-intéressant volume (1) où mémoires inédits, correspondances, témoignages portent sur les dix-huit années qui ont séparé la révolution de 1830 de la révolution de 1848. En étudiant et en classant ces documents émanés de témoins désintéressés qui ne savaient pas travailler pour l'histoire, M. de Mornay a vu se changer peu à peu en conviction absolue ce qui était chez lui à l'état d'intuition : c'est que les gouvernements qui meurent ne sont jamais assassinés ; ils se suicident. Longtemps ils s'entêtent à marcher vers l'abîme ; une fois au bord, il semble que le vertige les prenne, qu'une force mystérieuse les attire, et ils font un dernier pas qui les précipite. C'était l'opinion de Gœthe, qui voulait que la responsabilité de toute grande révolution retombât, non sur les peuples, mais sur les gouvernements. C'est le sentiment qu'on verra, dans ce volume, exprimé par les amis et les serviteurs les plus dévoués des deux monarchies qui ont succombé en 1830 et en 1848.

Le 24 février 1848, le roi Louis-Philippe, après avoir gagné Trianon, dut attendre que deux berlines arrivassent de Versailles pour pousser en toute hâte la fuite vers Dreux. Durant cette pénible attente, un de ses serviteurs, dont le témoignage a été recueilli depuis par feu Émile Deschamps, le vit appuyé contre un arbre, se serrant le front de ses mains crispées, et l'entendit murmurer avec angoisse : « Pire... pire que Charles X !... cent fois pire que Charles X ! » Vingt ans plus tard, quand Napoléon III succomba sous le poids de désastres inouïs qui ne le frappaient pas seul, hélas ! mais aussi la France, il se dit sans doute à son tour : « Pire que Charles X, pire que Louis-Philippe, oui, mille fois pire ! » Mais en pleurant sur leur infortune, les souverains détrônés s'en accusaient-ils ? Comprenaient-ils enfin qu'ils auraient pu éviter l'abîme ? Qui le dira ? Toujours est-il que les défenseurs officieux ne manquent pas, qui rejettent la responsabilité sur la perfidie des opposants, la violence aveugle des masses. C'est pour cela qu'il n'est pas sans intérêt de montrer que ces souverains ont, selon le mot de M. de Vaulabelle « préparé de leurs propres mains les éléments de la tempête au milieu de laquelle leur dynastie a disparu ». Et comment le montre-t-on ? par le témoignage même de ceux qui ont essayé vainement de leur ouvrir les yeux quand il en était temps encore. Ce n'est pas à distance, pour les besoins d'une cause, que les témoignages sont rendus : non, nous les recueillons comme par surprise à l'heure même, sous l'impression frémissante des événements. C'est un cri de douleur qui échappe, une parole d'amertume qu'on n'a pu retenir. Et cette parole, ce cri, on croit qu'ils n'ont pas été entendus et qu'ils ne le seront pas : ces désespoirs ou ces colères, on les a confiés à un journal discret, tout au plus à une lettre qui aura dû être brûlée aussitôt lue. Mais non : journal et lettre seront produits au grand jour et deviendront des témoins qu'interrogera l'histoire. Ici, c'est un ministre qui, à l'issue du conseil, le 30 mars 1830, écrit sur son carnet : « En vérité, nous sommes frappés d'aveuglement ! » et quatre jours plus tard, en sortant d'un autre conseil : « Cet état de choses ne peut durer. » Là, c'est un prince du sang qui, en novembre 1847, écrit à son frère et, après avoir tracé un tableau lamentable de la situation intérieure et de la situation extérieure, conclut avec douleur : « Tout cela est l'œuvre du roi seul, le résultat de la vieillesse d'un roi qui veut gouverner, mais à qui les forces manquent pour prendre une résolution virile. » Et plus loin, il ajoute que finances délabrées au dedans, humiliations subies au dehors, tout est rapporté au roi, au roi seul, « *qui a faussé nos institutions constitutionnelles* ».

J'en ai dit assez pour montrer le sens et l'intérêt de la publication qu'entreprend M. de Marnay. Parmi les documents contenus dans ce premier volume, on remarquera surtout les lettres familières d'un magistrat, écrites de juillet 1830 à février 1848. Sans même parler de ce qu'on en peut tirer pour l'histoire, elles sont charmantes ; si charmantes que M. de Marnay n'a pas eu le courage de retrancher ce qui n'a aucun rapport avec l'intention de son œuvre. Et il a bien fait. Que de piquantes dissertations de morale ! que de ravissantes causeries littéraires ! quels jolis feuilletons dramatiques ! Les gens du métier n'en faisaient certes pas beaucoup de semblables. Avec quelle légèreté et quelle sûreté il lance de petites flèches aiguës dans les outres gonflées des romantiques ! En même temps, comme il place bien à la hauteur voulue le buste bourgeois de Delavigne ! Classique, il l'est assurément, mais sans entêtement ni parti pris d'accepter tout quand même. Ce qu'il y a de convenu et de factice choque son bon sens délicat ; la violence des mœurs tragiques lui inspire quelque effroi. Très-plaisamment il se félicite de vivre en un temps où la jeune fille dont on demande la main n'exige pas dans la corbeille une tête d'homme par vous fraîchement coupée, comme faisaient Hermione et Émilie. Il se dit qu'à la place du malheureux Oreste, après s'être acquitté de la commission, se voyant poursuivi d'injures et d'imprécations, sa pauvre cervelle lui serait partie également. Il constate avec bonheur que le système des appartements modernes s'oppose tout à fait à ces développements de passions furieuses. Une dame à qui un galant hurlerait à pleins poumons une déclaration d'amour le ferait vite jeter à la porte comme un épileptique, de crainte de mettre tout le voisinage dans la confidence. Deux rivales qui se disputeraient un cœur en grinçant si fort des dents ameuteraient la maison, et les locataires réclameraient. Sous ces fantaisies, qui ont un air de paradoxe, toujours un grand fonds de bon sens. Cette gaieté, cet imat-

(1) A.-J. de Marnay. — *Mémoires inédits et témoignages authentiques*. — 1 vol. Lib. aux des bibliophiles.

tendu, donnent du piquant à des idées toujours justes. Il y a donc dans ce volume et d'utiles documents pour l'histoire politique et de piquants chapitres d'histoire littéraire.

Qu'eût pensé notre magistrat moraliste et critique de la pièce nouvelle d'Émile Augier, *Madame Caverlet?* J'imagine qu'il en eût été scandalisé, presque épouvanté. Sa toque se fût soulevée d'horreur en entendant ce plaidoyer en faveur du divorce. Et quel plaidoyer! Nullement attendri ou cherchant à provoquer la commisération pour son client; mais si violent, si âpre, si agressif, qu'il devient un vrai réquisitoire contre le Code civil! Oui, c'est le Code qui s'assied sur la sellette entre les gendarmes étonnés; et il entend demander contre lui le maximum de la peine. Où est donc l'Augier de *Gabrielle*, gratifié d'un prix de vertu par l'Académie française? Que les temps sont changés! Poésie du devoir accompli, de la résignation aux petites nécessités de la vie bourgeoise; poésie de la prose honnête, que fait ton chantre aujourd'hui? Lui qui célébrait les convenances et les conventions sociales, voici qu'il glorifie les irréguliers, voici qu'il couronne d'une brillante auréole les faux ménages! Écoute-le entonner le chant de la révolte, la *Marseillaise* de l'amour sans maire!

Il fallait tout le talent de M. Augier pour faire — je ne dirai pas accepter — mais entendre une semblable thèse. Le public des premières représentations, toujours un peu sceptique, est assez accommodant sur le chapitre des principes; la question d'art le préoccupe avant tout. Par instants, cependant, il a été sur le point de se cabrer; si l'auteur ne l'avait pas étreint d'une main si puissante, que serait-il arrivé? Je me demande si le public des autres représentations se laissera également maîtriser. Les sourdes inquiétudes que nous sentions au fond de nos consciences, d'autres ne les laisseront-ils pas éclater en protestations? C'est ce que l'avenir dira. Sans discuter avec l'auteur sur le divorce, voyons la fable imaginée par lui pour présenter et faire valoir sa thèse.

Nous sommes dans un élégant chalet, en face d'un lac de Suisse. Dans ce chalet vit depuis quinze ans, d'une vie patriarcale, une famille d'étrangers; M. et Mme Caverlet sont venus s'établir près de Lausanne après leur mariage. Ils amenaient avec eux deux jeunes enfants dont M. Caverlet n'est pas le père. Mme Caverlet, en effet, l'a épousé après avoir obtenu le divorce contre son premier mari, sir J. Merson. Elle a profité de la liberté que lui rendait la loi anglaise pour chercher le bonheur que ne lui avait pas donné sa première union. Son fils et sa fille ont trouvé dans M. Caverlet le plus vigilant des précepteurs, le plus dévoué des amis : il a fait pour eux ce qu'assurément n'eût jamais fait leur père. De celui-ci on leur a appris à parler avec respect; cependant ils s'étonnent qu'il ne s'inquiète nullement d'eux; ils ont perdu jusqu'au souvenir de ses traits. De l'Angleterre même, leur patrie, de la langue anglaise, leur première langue, c'est à peine s'il reste quelques traces confuses en leur mémoire. Dans cet intérieur honnête et paisible, les bruits du dehors ne parviennent pas. Aucune relation n'a été formée. Personne ne franchit le chalet. Il n'a été fait d'exception que pour un excellent homme, un juge de paix de Lausanne, et son fils, qui, ayant grandi avec les jeunes Merson, est depuis longtemps pour eux un frère; son vœu le plus cher est cependant de ne pas toujours demeurer un frère pour la jeune étrangère. Elle, de son côté, est dès des dispositions toutes semblables à son égard. Ils n'ont pas, du reste, échangé un seul mot à ce sujet; mais leurs cœurs se sont compris, et ils ont foi l'un dans l'autre.

Voilà donc un coin de la terre où le bonheur est l'hôte de tous les jours, un bonheur calme, constant, fait d'affections honnêtes et de paisibles vertus. Depuis quinze ans un ciel sans nuages sur ces heureux époux. L'orage va éclater. Le fils du juge de paix a déclaré à son ami ses intentions à l'égard de sa sœur, intention que celui-ci révèle immédiatement à la partie intéressée. Tous les trois se réjouissent, car ils ne doutent pas que dans les deux familles le consentement ne soit égal au leur. Dans quelques instants le juge de paix va venir en habit noir et en gants blancs faire la demande officielle. Il vient, en effet; mais, avant qu'il ait ouvert la bouche, M. Caverlet lui révèle sa situation véritable. Mme Caverlet n'est pas sa femme; il n'a pu l'épouser, car elle n'est pas Anglaise et divorcée. M. Merson n'est pas Anglais; c'est un Parisien très-célèbre, même à Paris, par ses folies et ses scandales. La loi française n'a offert d'autre ressource à l'infortunée, trahie, insultée, ruinée par lui, qu'une séparation de corps. Elle s'était retirée alors avec ses enfants auprès d'une tante millionnaire, à Avranches. C'est près de là, sur la plage de Saint-Enogat, qu'elle s'est rencontrée avec M. Caverlet. Tous deux, de l'amitié et de l'estime, ont passé à l'amour; mais il n'eût rien obtenu d'elle si la tante d'Avranches, accueillant des commérages de province, n'eût fermé la porte à sa nièce calomniée. Ainsi abandonnée, sans ressources d'ailleurs, redoutant pour ses deux enfants les souffrances de la misère, elle a suivi celui qui, sans le soupçonner même, l'avait compromise et perdue. Ils sont venus en Suisse, et là, s'isolant du monde entier, ils ont vécu la vie des patriarches. Pour n'être pas Mme Caverlet de par la loi, cette femme si austère, si dévouée à ceux qui l'entourent, cette sainte, en est-elle moins digne de tous les respects? — Sans doute, balbutie le juge de paix, une sainte!... un ange!... femme admirable!... et il se retire sans avoir formulé la demande qu'il venait faire. C'est l'expiation qui commence. La fausse Mme Caverlet va être punie par les sévérités de l'opinion, par le malheur de ses enfants et surtout par leur jugement; il lui faudra rougir sous leur regard.

Cette expiation était tellement inévitable, dirai-je à l'héroïne, que vous auriez dû la prévoir, madame. Vous auriez dû vous dire que vos enfants n'auraient pas toujours cinq ans. — Mais je projetais, répondez-vous, de quitter un jour le foyer d'autrui pour rentrer en France; mes amis de Paris me croyaient à Avranches, ceux d'Avranches me croyaient à Paris : personne n'eût rien connu de ces quinze années, et l'opinion ou le préjugé n'eût atteint ni moi ni mes enfants. — Soit, si vous le voulez, bien que vous ayez là d'étranges amis tant à Paris qu'à Avranches; mais enfin, au jour de la séparation, quand vos enfants auraient dit adieu à M. Caverlet, comment leur expliquer cette séparation même? La vérité leur fut apparue alors. Cette diminution de leur estime que vous redoutez tant, et avec raison, vous vous y étiez donc condamnée par avance? Voilà votre faute, votre très-grande faute, madame; voilà en quoi l'expiation est méritée. M. Augier, en vous la faisant subir, proteste contre elle et la déclare inique; à l'entendre, ce n'est pas vous qui êtes coupable : c'est la loi, c'est l'opinion publique. Admettons un instant que la loi et l'opinion méritent qu'on leur fasse ce procès; cependant vous connaissiez leur rigueur. Pourquoi

avoir fait si bon marché d'un tel péril? Et maintenant, quant à cette excuse de la pauvreté redoutée, même pour vos enfants, permettez-moi de ne pas l'admettre. Elle introduit je ne sais quel esprit de calcul dans une détermination que l'entraînement aveugle de la passion eût peut-être justifiée. Singulière façon de comprendre l'intérêt de votre fils et de votre fille que de leur assurer la vie heureuse et large pendant quelques années, pour les condamner ensuite à vous voir méprisée par le monde et peut-être à vous mépriser eux-mêmes! Demandez-leur aujourd'hui ce qu'ils en pensent; et vous-même, s'il était possible de revenir au moment où vous êtes partie pour la Suisse au bras de M. Caverlet, ce bras, le prendriez-vous encore?

Très-méritée donc, cette expiation, et — voyez ma cruauté — je la voudrais plus rigoureuse encore, non-seulement parce que le dénoûment arrange les choses à votre satisfaction, mais parce que vous ne souffrez pas assez longtemps. Par une répartition très-peu équitable, il se trouve que M. Caverlet subit les chocs les plus violents. C'est lui, vous l'avouez, qui dans votre maison, — j'allais dire votre association, — a tout apporté. Et, en effet, il a sacrifié pour vous sa jeunesse, sa carrière, son avenir, ses amitiés; il s'est condamné à l'isolement, à l'exil: il a employé ses plus nobles facultés à élever les enfants du sieur Merson; et vous, quelle a été votre part? Eh bien! dans l'impossibilité où est M. Augier de vous placer longtemps en face de votre fils, — car, la révélation faite, il tombe à genoux en se voilant la figure; vous, vous cachez votre visage dans vos mains et c'est tout, — que fait-il? Il lance le jeune homme furieux, éperdu, contre M. Caverlet. C'est M. Caverlet qui est le lâche, le menteur, le faussaire, le voleur d'estime et d'affection, et il faut qu'il se défende. Il s'en acquitte, du reste, à merveille; et cette scène, la plus belle du drame, est remarquablement traitée. Il n'en est pas moins vrai que la répartition est inégale et que, au point de vue de l'art, il y a manque de proportion. Mme Caverlet est l'héroïne, et c'est M. Caverlet que nous voyons au premier plan; c'est elle qu'il s'agit de justifier, et le poëte sent si bien que sa cause est mauvaise qu'il plaide surtout pour M. Caverlet, que personne ne condamnerait sévèrement, en somme.

Comment la vérité est-elle connue du jeune Henri Merson? Par l'arrivée inattendue de son père. Cet abominable drôle, ayant appris que la tante d'Avranches vient de mourir en laissant un million à sa nièce, fond comme un épervier sur sa proie. Il ne parle pas de ce million, par prudence. Il vient, dit il, parce qu'il a des regrets, des remords; il a soudain enfin à l'avenir de ses enfants: il faut, dans leur intérêt, que Mme Merson réintègre le domicile conjugal. Si elle refuse, il emmènera son fils et sa fille, car la justice sera pour lui maintenant: il lui suffira de dire que leur mère les retient dans le domicile de son amant. Mot foudroyant. La lutte est impossible contre cet homme, à moins que M. Caverlet ne s'éloigne. En instant les deux victimes songent à échapper à tant de douleurs par le suicide. C'est encore M. Caverlet qui a le beau rôle; c'est lui qui rappelle à la mère ce qu'elle doit à ses enfants. Il le faut: qu'elle demeure avec eux, lui, il partira. Cependant, si le fils connaît l'affreuse vérité, la jeune Fanny l'ignore. Que faire pour qu'elle s'explique le départ de M. Caverlet? La mère se résout à le faire elle-même; mais au moment de tout dire, le courage lui manque. Elle raconte son histoire [illegible] qu'il [illegible] d'une [illegible] dénoûment suprême, c'est ce simple mot de la jeune fille: « Mais cette femme n'avait donc pas d'enfants! » L'effet produit par le cri d'une conscience naïve a été considérable; il semblait que les spectateurs fussent heureux d'entendre enfin condamner Mme Caverlet et non plus la loi.

Que les âmes sensibles se rassurent; tout finit bien. Le juge de paix avait raconté au premier acte qu'il suffit d'acheter un arpent de terre en Suisse pour être naturalisé; les habiles comme moi s'étaient dit: Voilà la poulie par laquelle descendra le dénoûment. En effet, M. Merson, persuadé par la moitié du million d'Avranches, qui lui est comptée comme salaire, achète un arpent, se fait naturaliser Suisse et consent à divorcer à la faveur de la loi helvétique. Dénoûment commode, mais logique en ce qu'il exprime bien la pensée de M. Augier: notre loi faisait le malheur de ces nobles cœurs; la loi qui permet le divorce va les rendre tous heureux.

La thèse est donc présentée avec énergie, audace même, et l'œuvre entière a quelque chose de militant. M. Augier s'en est allé en guerre: trop peut-être au point de vue de l'art. Il me semble, en effet, que parfois son drame sent le réquisitoire violent. Il en résulte que le spectateur se préoccupe plus des théories exprimées qu'il ne s'intéresse aux personnages. Ceux-ci deviennent des symboles, des allégories en quelque sorte, ou comme les porte-drapeaux d'une idée. Pour tout dire, enfin, on est frappé çà et là par quelque grand coup, bien donné d'ailleurs: on n'est pas remué et entraîné d'une impulsion continue. C'est néanmoins une œuvre forte, une œuvre puissante, où l'énergie va même parfois jusqu'à la brutalité. Avec cela beaucoup d'esprit, des mots à l'emporte-pièce, des traits qui portent loin, des éclairs qui jettent une lueur effrayante sur certains recoins du cœur humain. On s'arrêtera, on protestera peut-être; mais si l'on n'éprouve pas un vif plaisir en écoutant ce drame, on ne regrettera pas de l'avoir entendu.

L'interprétation est plus que suffisante. Lafontaine au premier rang: puis Parade, à la fois comique et attendri dans le rôle du juge de paix: Dieudonné amusant à son ordinaire: Berton ni meilleur ni pire; Saint-Germain faisant ce qu'il est possible de faire d'un rôle antipathique et médiocre. Mlle Bartet est une fort agréable ingénue. Mlle Rousseil est convenable dans le rôle de Mme Caverlet, je ne puis dire rien de plus.

MAXIME GAUCHERET.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le résultat des élections de dimanche ne peut laisser de doute à personne: les pointages fantastiques ne sont plus possibles; l'impudence bonapartiste elle-même a dû s'incliner devant l'indiscutable autorité du fait accompli. Le comité Champarnier s'est chargé de rédiger en bonne forme l'acte de décès du grand parti conservateur... de l'opinion [illegible] du gachis. « Nous sommes trop sincères, lisons-nous dans la circulaire du comité central, pour nous dire absolument satisfaits des élections [illegible] » Quand le petit [illegible] sonne la fanfare de la victoire [illegible] la lutte [illegible] cette mélancolie sur les élections sénatoriales, on peut dire en toute sûreté qu'il se sent [illegible] et bien battu. La presse étrangère, qui, [illegible], est [illegible] susceptible de s'abuser quand [illegible] qui la [illegible] n'est en jeu, [illegible] que la [illegible] a remporté [illegible] sur le terrain que ses adversaires [illegible] choisi et préparé avec soin pour [illegible] au [illegible]. Le [illegible]

neral en chef de la politique de réaction a été au nombre des premiers vaincus, et l'on a vu le premier ministre condamné sans merci dans son propre département; la juste impopularité qu'il s'est attirée par son opiniâtre résistance à la consolidation de la constitution républicaine n'a pu être conjurée par le prestige du pouvoir et l'ardente propagande de son administration. Le fait le plus important de ces dernières élections est la cruelle déception qu'elles ont infligées au bonapartisme, qui n'a pu tenir campagne que là où il a été remorqué par l'administration ou aidé par les complicités légitimistes ou orléanistes. Ces complicités ont été vraiment scandaleuses dans certains départements, et la honte qui en rejaillit sur les candidats qui s'y sont prêtés leur fait payer bien cher un succès qui est une défaite de leur conscience d'hommes publics.

Le spectacle qu'a donné Paris a été très-remarquable. On comptait sur lui pour faire une folie ; il a été admirablement maître de lui. Il est arrivé, cette fois encore, ce qui s'est si souvent produit dans ce milieu ardent : le premier mouvement appartient à la passion. On dirait, au premier abord, que Paris va se charger d'exprimer violemment les justes griefs de la nation en portant son choix sur des noms qui seraient des défis. Dans les premières réunions électorales du collége sénatorial de la Seine, qui avaient été triées, il est vrai, avec soin, l'intransigeance semblait régner sans contestation, et la liste qu'elle présentait avait un air de drapeau rouge. Il a bien fallu en rabattre quand le collége sénatorial s'est trouvé réuni tout entier. En effet, les réunions électorales formées sous l'influence des partis extrêmes oublient constamment ce principe essentiellement républicain que la fraction ne doit pas se mettre au-dessus de la totalité. Elles se donnent volontiers comme la représentation complète des citoyens. Qui n'a entendu dans les réunions publiques des voix isolées acclamer telle ou telle proposition insensée en s'écriant : *Tous! tous!* Ceux qui se posaient comme parlant au nom de tous n'étaient en réalité que quelques-uns, et l'on s'en apercevait bien si le vote était régulier. Les électeurs sénatoriaux intransigeants, eux aussi, ont crié : *Tous! tous!* dans leurs premières réunions, et cependant ils ont été battus ; leur fureur du lendemain l'a suffisamment prouvé. Le caractère général de la liste qui a triomphé a été la fermeté et la modération sans esprit d'étroitesse. La majorité des électeurs a bien eu un moment la tentation de suivre le conseil de Platon en reconduisant en dehors de l'enceinte politique avec des fleurs et des hommages, le grand poëte qui avait entonné un dithyrambe démocratique, alors que la bonne prose constitutionnelle était seule de saison. Mais elle s'est contentée d'une simple velléité, et elle a bien fait, car on peut pardonner beaucoup de métaphores enflammées au chantre des *Châtiments*, et puisqu'il a envie du Sénat, autant ce trépied qu'un autre, d'autant plus que l'atmosphère y sera calmante et que les ivresses de l'ovation y seront rares. Victor Hugo se sentira plus loin que jamais de ces barricades dont il a évoqué le souvenir d'une manière assez inopportune dans une des réunions préparatoires de l'élection. Ce n'est pas de barricades dont la constitution actuelle a besoin, mais simplement d'un rempart d'une légalité incontestable, rendu inaccessible par l'esprit de modération, de largesse et de concorde de ses partisans. L'espèce de plébiscite que l'on a essayé de faire au profit du nom de M. Louis Blanc n'est que l'effet d'une bourrasque de mauvaise humeur ; il sera bientôt casé dans une circonscription quelconque comme un simple mortel, et personne ne s'étonnera de voir son nom sortir de l'urne ; sa place est marquée à la chambre des députés, et il l'occupera sans péril, car l'intransigeance sera aussi démodée que le péril social dans les prochaines assemblées.

Le succès des élections sénatoriales, pour être incontestable, n'est pas cependant tellement éclatant qu'il ne rende la prudence et la bonne entente encore bien nécessaires au parti républicain. Nous ne doutons pas qu'il ne le comprenne.

Partir toutes voiles dehors pour le pays des chimères et des utopies serait le sûr moyen de tout compromettre. Or, c'est ce que certains coryphées du radicalisme extrême paraissent disposés à faire dans les premières réunions électorales tenues à Paris cette semaine. Les programmes qu'ils élaborent pour les imposer à leurs candidats comprennent toutes les réformes imaginables, de quoi défrayer deux ou trois Constituantes ; ils taillent en plein drap dans le doctrinarisme démagogique ; non contents de stipuler l'amnistie sans distinction, ils veulent l'impôt progressif, la démocratisation de l'enseignement supérieur — sans dire ce qu'ils peuvent bien entendre par là, — le bannissement des Ordres religieux. Voilà, certes, une méthode ingénieuse d'acclimater la république en France ! Par bonheur, nous n'avons là que les rêveries de quelques énergumènes qui cherchent avant tout à rédiger un programme qu'eux seuls puissent signer, afin d'être au premier rang des *purs*, seuls éligibles à leur sens. Cette course au clocher de l'absurde est au fond la poursuite effrénée d'un siége législatif, et ces songes-creux sont gens très-positifs. Il n'y a pas à s'inquiéter de cette première effervescence ; le grand flot électoral commence toujours par cette écume, qui retombe aussi promptement qu'elle s'est élevée.

Sans nous arrêter à ces insanités, nous regrettons que le programme le plus habituellement proposé aux candidats soit encore trop chargé. La majorité des électeurs sénatoriaux en avait fait prompte et bonne justice en l'écartant sans discussion. Il vient de reparaître dans les élections législatives. Comment ne voit-on pas que ce qui importe, c'est de rallier à la constitution républicaine le plus d'adhérents possibles et surtout de maintenir l'union des partis qui l'ont votée ? C'est se bercer d'une vaine illusion que de s'imaginer que la république ne court plus de risques sérieux. Elle a encore contre elle bien des préjugés et bien des rancunes. Il ne faut pas donner prise à ses ennemis en multipliant les causes de division ou d'opposition. En outre, le parti républicain doit se comporter comme touchant au pouvoir. La question de gouvernement ne doit pas être compliquée de questions multiples, mal élaborées, et dont la solution est en tout cas lointaine.

Quand on vise à gouverner son pays, il faut un programme net, simple, qui puisse être réalisé sans délai. Nous sommes assurés que les chefs de parti comprennent cette nécessité et que tout ce vain parlage ne les émeut pas. Il s'agit aujourd'hui de faire affirmer la république par la France et d'enlever le pouvoir à M. Buffet. Il ne faut pas d'autre *plate-forme*, comme on dit en Amérique.

Plus tard, on posera des questions multiples au pays, ou plutôt c'est lui qui les posera, suivant les circonstances. Pour l'instant, il n'a pas le loisir de faire une consultation de droit politique et social. La république sera-t-elle définitivement consolidée ? la politique de réaction sera-t-elle remplacée par la politique d'apaisement et de liberté ? Voilà ce dont il se soucie.

Un homme d'esprit, parlant un jour d'une politique insensée qui créait les difficultés au lieu de les résoudre, disait qu'il comprenait que parfois on se cassât la tête contre un mur, mais que ce qui le dépassait entièrement, c'était que l'on bâtît un mur exprès pour se casser tête. C'est pourtant ce que font les inventeurs de programmes surchargés. Laissons-les se livrer seuls à ce jeu dangereux, et ne doutons pas un instant que les élections prochaines seront une preuve nouvelle de la sagesse et de la prudence du parti républicain.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 33 12 FÉVRIER 1876

DU SCEPTICISME POLITIQUE ET DE LA DÉCADENCE DE L'ESPRIT MONARCHIQUE EN FRANCE

Après tant de révolutions, après 1830 et 1848, à vingt-cinq ans, à cinquante ans de distance, la France s'est retrouvée en face des mêmes partis, en face des mêmes solutions : elle s'est rencontrée au même carrefour politique, à l'entrecroisement des quatre routes où elle s'était en vain successivement engagée. Aujourd'hui encore, en ce temps d'élections, chaque parti est là, sur le seuil de la porte, conviant du geste ou de la voix le pays à le suivre dans l'un ou l'autre de ces quatre chemins déjà plusieurs fois battus ; — les uns, comme les républicains et les plus déterminés des bonapartistes ou des légitimistes, montrant franchement de la main la voie à prendre ; — les autres, comme la foule des monarchistes, procédant par insinuation, donnant à entendre que la république n'est qu'une impasse, un cul-de-sac sans issue, bon tout au plus à attendre que l'entrée de la monarchie soit aplanie. Le pays, étonné, à demi étourdi et ahuri, a parfois l'air de ne savoir à quels conseils prêter l'oreille ; tantôt il se divise et se jette en même temps dans les directions les plus contraires, tantôt il se porte tout entier d'un côté au risque de revenir le lendemain sur ses pas. On se demande comment un peuple a pu si longtemps résister à cet étrange supplice, à cette sorte d'écartellement moral auquel le condamnent depuis près d'un siècle les partis qui ne cessent de se l'arracher, le tirant sans trêve en sens opposé, sans qu'aucun d'eux veuille lâcher prise.

Si la France a résisté, vivant, prospérant même souvent au milieu de ces luttes intestines, c'est qu'en réalité elle ne s'est point jusqu'ici livrée tout entière aux partis, c'est que les politiques se sont agités à la surface du pays sans en atteindre le fond. On a bien discuté depuis 1789 si la France était monarchique ou républicaine ; plusieurs fois la question a paru définitivement tranchée par l'événement, et chaque fois la solution tirée des faits de la veille a reçu un démenti des faits du lendemain. La raison en est simple. La France du XIXe siècle n'a été jusqu'à présent ni républicaine, ni monarchique, ou, ce qui revient au même, elle a été l'un et l'autre tour à tour, parfois presque en même temps. De là l'extrême facilité, de là la déplorable promptitude avec laquelle les partis ont pu la réclamer et la gagner à tour de rôle. L'illusion sur ce point n'est possible que pour les hommes habitués à tout voir à travers eux-mêmes ou à travers leur entourage, pour les hommes qui prennent les vœux d'un salon, d'un club ou d'un atelier, pour les vœux ou l'esprit de la nation. En réalité, la France a des préjugés républicains et des préjugés monarchiques, et elle a en même temps des préjugés contre la monarchie et contre la république. C'est là l'embarrassant héritage des contradictions et des bouleversements de notre histoire. Si à certaines heures, au début des révolutions passées, la nation s'est montrée pleine d'enthousiasme et pleine de foi, elle a été trop souvent déçue pour demeurer croyante et garder une religion politique.

Le pays se soucie peu des théories, des systèmes et des dogmes ; il se soucie peu des noms et des formules. Si l'on nous permet une comparaison vulgaire, la France ressemble à ces enfants à peine sortis du berceau qui, lorsqu'on leur demande lequel ils aiment le mieux de leur mère ou de leur père, répondent ingénûment : J'aime mieux mes joujoux.. A pareille question posée entre la république et la monarchie, le pays, s'il eût été sincère, eût longtemps pu répondre : J'aime mieux mes affaires.

La masse de la nation ne demande au gouvernement que de l'ordre, de la sécurité, de la prospérité matérielle ; le reste, — les formes, les personnes, l'étiquette, — lui est aussi indifférent qu'à l'enfant la main qui le nourrit. Cette sorte de scepticisme, d'athéisme politique, est le grand péril, la grande difficulté de tous nos gouvernements, et en même temps c'en est le principal point d'appui : c'est à la fois le mal et le remède du mal. Comme la lance d'Achille, ce scepticisme a plus d'une fois guéri et cicatrisé les blessures qu'il avait faites. C'est ce sentiment d'indifférence qui rendait les révolutions possibles, et c'est lui qui y mettait fin ; grâce à

lui, nos gouvernements s'élevaient et se fondaient avec la même facilité qu'ils s'écroulaient. Ainsi s'expliquent tant de métamorphoses subites et de changements à vue, ainsi tous les entraînements et tous les caprices d'un pays ingénûment infidèle à tous ceux auxquels il s'était donné, et la candide versatilité d'une nation qui se jetait successivement dans les bras de tous les sauveurs et s'abritait indifféremment sous les édifices politiques les plus divers.

Ce manque de stabilité, ce manque de base qui trouvait, pour ainsi dire, son équilibre dans l'instabilité même, cette situation ambiguë et équivoque ne saurait cesser que lorsque la France sera enfin enchaînée, enfin rivée à l'une ou l'autre des formes de gouvernement, à la république ou à la monarchie, par l'instinct général et la conscience publique. Alors seulement s'arrêteront les énervantes oscillations qui depuis plus de quatre-vingts ans nous font monter et redescendre en de stériles balancements, sans nous faire faire de chemin et sans nous laisser reposer. Cet avenir meilleur, nous est-il permis de l'espérer? ou bien la lassitude, l'incrédulité politique des masses nous condamne-t-elle à demeurer la proie des partis et le jouet de révolutions et de réactions s'appelant réciproquement les unes les autres? Il est facile d'attribuer toutes les vicissitudes de notre histoire contemporaine à un vice de notre caractère national, à une versatilité naturelle au sang gaulois. Ce défaut, s'il existe, ne nous a pas empêchés de fournir la plus longue carrière monarchique dont l'histoire de l'Europe fasse mention, et la France n'a pas dans les siècles passés éprouvé plus de révolutions que les nations voisines. A nos changements répétés on peut trouver une cause plus simple, une raison plus en rapport avec les faits et avec cette indifférence politique du pays qui, mieux que l'inconstance française, explique la facilité de tant de révolutions et de restaurations successives.

Toutes ces alternatives, toutes ces incertitudes et ces inconséquences ne sont peut-être au fond que la suite naturelle et l'indice significatif d'un âge de transition politique, de passage d'un mode d'existence à un autre. Un peuple ne saurait sauter d'un coup et comme de plain pied, sans luttes et sans rechutes, d'une monarchie séculaire à une république incontestée. La France ayant été monarchique et semblant cesser de l'être, n'y a-t-il pas dans ce fait seul une présomption contre la monarchie, une présomption pour la république? Ne doit-on pas se demander si la première étant le passé, la seconde ne serait pas l'avenir? Il faut être un monarchiste bien convaincu, bien confiant en son sens propre ou dans les doctrines traditionnelles, pour n'être point ébranlé d'un tel spectacle. Un proverbe russe dit : « J'ai quitté un bord et n'ai point atteint l'autre. » N'est-ce point là la position de la France? Quand il serait dans les destinées de notre pays de devenir une république après être pendant treize ou quatorze siècles demeuré une monarchie, les choses ne se passeraient point autrement qu'elles ne se passent. Entre l'ère ancienne et l'ère nouvelle, il y aurait un intervalle indécis, une période d'alternatives pareilles aux vicissitudes dont nous souffrons depuis 1789.

La France, avons-nous dit, n'a ni les vertus ni les croyances de l'un ou l'autre régime; elle a peut-être les défauts et les préventions des deux. L'esprit français a cessé d'être monarchique, car il lui manque ce qui fait la force de la monarchie, ce qui en est le principe et pour ainsi dire l'âme, le sentiment dynastique. Le sentiment, cette sorte d'instinct qui lie un peuple à une famille et met la base du pouvoir royal dans le cœur des sujets, ce sentiment si puissant aux siècles passés, et encore vivant en Angleterre et dans tous les pays réellement monarchiques, fait visiblement défaut à la France moderne, et nulle convention légale, nul article de constitution n'y saurait suppléer. C'est là le grand obstacle à la durée de toute souveraineté héréditaire, ou mieux, c'est le plus clair symptôme de l'affaiblissement de l'esprit monarchique. La monarchie implique une sorte de foi, une sorte de culte. C'est au fond une religion qui exige des croyants, qui a besoin d'être au-dessus de la discussion et à laquelle une certaine superstition n'est pas inutile. Or, cette foi, une grande partie de la nation y est devenue incrédule ; ce culte de nos pères, beaucoup d'entre nous le bafouent sans le comprendre, beaucoup d'autres ne le comprennent que par un effort de réflexion, comme les religions de l'antiquité ou les institutions du moyen âge. Cette pieuse et aveugle dévotion pour une personne ou pour une famille, ce grand et admirable sentiment qui réunit toute une nation autour d'un centre vivant, cet attachement héréditaire qui donne à la stabilité des gouvernements la force et l'autorité du préjugé, ne semble à la plupart des Français, à la plupart même de ceux qui souhaitent le retour de la monarchie, qu'une puérile ou ridicule superstition dont ils sont fiers de se sentir dégagés. De là vient que la France accepte successivement les dynasties les plus hostiles et leur prête serment de fidélité avec le même engouement ou la même incrédule indifférence. Dans les masses de la nation le sentiment dynastique a disparu; privée de ce fondement naturel, toute monarchie héréditaire, royauté ou empire, manque de base et reste comme en l'air à la merci d'un accident, à la merci du premier souffle. Sous des noms pompeux et un majestueux appareil qui n'a plus même le mérite de faire illusion, la monarchie en France n'est plus qu'un pouvoir intérimaire et fragile dont la durée égale rarement la vie du prince qui en est revêtu, une sorte de présidence ou de dictature à terme indéterminé avec une révolution pour échéance.

La France a perdu le sentiment qui fait la force de la monarchie ; elle a perdu du même coup la croyance qui en fait la principale utilité, la foi dans la perpétuité indéfinie du pouvoir. Et comment en serait-il autrement? Comment après six ou sept royautés ou empires successivement renversés en moins de quatre-vingts ans, après être resté un siècle entier sans avoir vu un fils succéder à son père, comment croire encore à cette transmission héréditaire, à cette perpétuité qui devrait défier les âges et qui est le grand bienfait, la grande raison d'être de la monarchie? L'expérience a été répétée tant de fois avec des souverains si divers, avec des constitutions si différentes, et chaque fois l'issue a été tellement la même, que les convictions les plus robustes et les affections les plus aveugles ont peine à se défendre du doute. La monarchie chez nous vieillit vite, elle arrive rapidement à un âge critique qu'elle semble ne pouvoir franchir, et l'opinion qu'on a de sa fin prochaine en hâte et précipite la fin. Pour nous servir d'une image familière, un souverain en France ressemble au mari d'une femme qui aurait déjà perdu quatre ou cinq maris, tous au bout d'un délai presque pareil; on comprend les inquiétudes du dernier venu, et l'on est surpris qu'une telle veuve trouve encore des prétendants. De combien, depuis la mort de Louis XV, a été la durée moyenne d'un règne, ou mieux

d'une dynastie? D'une quinzaine d'années, c'est-à-dire la durée d'une double présidence septennale intercalée entre deux révolutions. L'habitude en est si bien prise, qu'en réclamant une restauration impériale ou royale, nombre de gens ont soin de dire qu'ils n'en attendent que douze ou quinze ans de tranquillité. C'est là toute l'ambition de la masse des conservateurs; en réalité, sous le nom de royauté ou d'empire, ils se contentent d'une sorte de quindécennat couronné par une émeute.

Le manque de foi dans la durée de la monarchie en diminue et en altère l'efficacité longtemps avant l'heure de la chute. A mesure que les années s'écoulent, l'opinion s'inquiète, les esprits s'agitent, le pouvoir lui-même se trouble et se déconcerte, comme un homme atteint d'un mal héréditaire et approchant de l'âge auquel ont succombé ses parents ou ses frères. A la fin, gouvernants et gouvernés se sentent pris d'une sorte de superstition de malheur, on voit partout de funestes présages; en pleine paix, en plein gouvernement régulier, le pays est en proie à un vague malaise. Le dénouement semble si facile à prévoir qu'on ne compte plus les prophètes, et que les prédictions les plus claires n'ont plus de valeur. Qu'on se rappelle ce qui se passait à la fin du règne de Louis-Philippe, ce qui se passait à la fin de l'empire, alors même qu'à peine deux ou trois esprits isolés entrevoyaient au delà des frontières le côté d'où lui devait venir le coup fatal. Que serait-ce aujourd'hui après une expérience de plus, après que la guerre nous a révélé dans la défaite une cause nouvelle de révolution et de renversement?

La monarchie est ainsi privée en France de ce qui en fait ailleurs la véritable supériorité, privée de la stabilité du pouvoir et de la foi du peuple. En renonçant à ce précieux avantage, nous ne renonçons qu'à ce que nous semblons avoir irrévocablement perdu. Est-il de l'intérêt de la France de chercher encore à se faire illusion et de s'entêter à courir après ce fantôme de l'hérédité que ses bras ne peuvent saisir? Ou bien, acceptant virilement la situation et ses périls, ne vaut-il pas mieux chercher dans des combinaisons nouvelles, dans des formes plus souples et plus élastiques l'assiette et l'équilibre, que n'a pu nous assurer ce cadre trop peu flexible de la monarchie qui casse et rompt toujours en nos mains?

La France n'a plus de sentiments dynastiques, elle n'a plus de foi dans l'hérédité; cette indifférence et cette incrédulité sont à la fois la cause et l'effet de l'existence simultanée de trois partis monarchiques. Il y a chez nous en présence trois monarchies, trois dynasties, ou mieux il y a trois systèmes monarchiques, chacun ayant ses traditions et son esprit, car c'est rapetisser, c'est défigurer nos luttes intestines, que de n'y voir que des compétitions de familles ou de personnes. Ces manières diverses de concevoir la souveraineté dans l'hérédité sont un des signes les moins équivoques de cet état de crise, de cette période de transition que traverse la France du XIXe siècle. Rien ne marque mieux la décadence, le déclin de la foi monarchique. Qu'est-ce en effet que ces différentes formes concurrentes de royauté et d'empire, sinon des schismes et des hérésies dans une religion qui naturellement ne peut vivre que d'unité et d'autorité?

Je ne veux ici ni analyser les principes, ni peser les chances des différentes monarchies qui successivement, avec une égale confiance et un égal insuccès, ont tenté de clore chez nous l'ère des révolutions. Chacune d'elles, à son jour, a eu sa raison d'être, chacune a eu ses mérites aussi bien que ses défauts, et toutes trois n'en ont pas moins laissé dans leurs chutes des préventions persistantes qui en rendraient aujourd'hui le succès plus problématique encore que dans le passé. De ces trois partis, celui auquel la situation politique et l'instinct aveugle des masses semblent faire le plus de promesses de restauration est celui sur lequel nos récents désastres laissent peser les plus lourds souvenirs. Du vivant même de l'empereur Napoléon III, j'ai, dans un autre recueil, avec une impartialité à laquelle l'apaisement de ces dernières années ne saurait guère ajouter, étudié dans son principe et dans son application, dans son idéal et dans ses échecs, la politique impériale; j'ai montré devant quelle contradiction, devant quel désaccord entre les exigences de la tradition napoléonienne et les besoins de l'Europe moderne avait succombé le second empire (1). Nul ne contestera que pour un nouvel empereur le double problème de grandeur au dehors et de prospérité au dedans, imposé par le nom et les souvenirs de Napoléon, ne soit devenu singulièrement plus compliqué et malaisé à résoudre.

Si les craintes sociales et les luttes de classe devaient dans un avenir prochain relever un trône, ce serait probablement au profit de la dynastie qui réveille les haines les plus ardentes. Comment expliquer cette apparente anomalie? On en donne d'ordinaire des raisons partielles et incomplètes, les souvenirs de prospérité matérielle, l'organisation d'un parti récemment tombé du pouvoir et tout prêt à y remonter; on oublie la première, la grande raison, la perte de la tradition et du sens monarchique. L'empire plébiscitaire, à la fois héréditaire et électif, le césarisme, comme se plaisent à l'appeler ses adversaires, a plus de chances d'avenir que la royauté légitime ou la royauté constitutionnelle, parce qu'il est plus éloigné du véritable esprit monarchique, parce qu'au sentiment dynastique qui nous fait défaut il substitue l'appel au peuple et le suffrage universel, fondant la transmission du pouvoir moins sur l'hérédité que sur la volonté nationale. Cette sorte de délégation populaire, conférée ou renouvelée à un homme ou à une famille, ce régime équivoque et ambigu n'est qu'une forme mixte, intermédiaire entre l'ancien système héréditaire et le régime nouveau de l'élection: — en un sens on a pu dire avec raison que l'empire n'était qu'une autre face de la démocratie, et la dictature césarienne une république autoritaire.

Il est bien une autre forme de souveraineté intermédiaire conciliant l'hérédité monarchique avec les droits de la nation, une forme tempérée, à l'aide de laquelle plusieurs peuples voisins jouissent déjà d'une sécurité et d'une liberté que nous aurons peut-être longtemps à leur envier. De tous les systèmes de gouvernement, cette monarchie moderne, cette royauté parlementaire semble précisément l'un des moins populaires, l'un des plus difficiles à acclimater en France. La monarchie constitutionnelle a contre elle des préventions de tempérament et des préjugés d'éducation: la France paraît avoir une difficulté particulière à en comprendre le jeu et les besoins, elle se montre surtout maladroite à en ménager les rouages délicats. Il semble que ces formes com-

(1) Voy. dans la *Revue des deux mondes* du 1er avril 1872: *La politique du second empire*.

pliquées ne soient ni assez simples, ni assez nettes pour le caractère français; il semble que notre esprit enclin aux solutions logiques et rigoureuses, notre caractère impatient de compromis et de demi-mesures, ait une secrète antipathie pour un régime fait de nuances et de réticences, un régime où les fictions légales tiennent forcément une grande place. A nos souverains nous sommes toujours disposés à reprocher deux choses contraires, trop gouverner ou ne pas gouverner. La difficulté est telle que beaucoup d'hommes justement attachés au régime parlementaire en viennent à se demander s'ils n'auraient pas plus de chances de le voir s'implanter chez nous sous la forme républicaine que sous la forme monarchique.

La monarchie a théoriquement deux grands avantages : l'un est la transmission incontestée du pouvoir, l'autre l'impartialité présumée du chef de l'État, élevé par son droit même au-dessus des luttes de partis. Or, la périodicité de nos révolutions enlève à toute monarchie française le premier de ces mérites, la compétition de nos dynasties la dépouille du second. Le principal rôle que l'esprit politique et la tradition assignent au souverain dans un État absolu aussi bien que dans un État constitutionnel, le rôle de père ou de juge, d'arbitre ou de modérateur entre les partis, un roi ou un empereur ne saurait plus guère le remplir aujourd'hui en France. Comment pourrait-il rester l'homme de la nation et non d'une faction, le chef neutre et impartial montrant à tous ses sujets un visage également bienveillant, quand en face de lui il verrait se dresser, toujours hostiles et menaçantes, deux ou trois factions épiant le moment de sa chute? Pour se maintenir dans ces régions élevées, sereines et impassibles, il faut qu'une dynastie se sente placée au-dessus de toute attaque, au-dessus de toute atteinte; il faut que le trône soit si solidement assis qu'aucune convulsion intérieure ne le puisse ébranler. Tout autre serait chez nous la position d'un souverain; en dépit même de sa volonté, après comme avant une restauration, l'empereur ou le roi ne serait que le chef d'un parti, gouvernant malgré et contre d'autres partis. Une fois contrainte de veiller à son propre salut, une dynastie ne saurait se défendre de toute préoccupation personnelle, de tout intérêt de famille; rendue soupçonneuse par les intrigues de ses adversaires, elle ne saurait elle-même demeurer à l'abri de la suspicion et s'entendrait toujours accuser de sacrifier la politique nationale à la politique dynastique. La situation d'un tel souverain serait ainsi en opposition avec la haute vocation, en contradiction avec la conception traditionnelle de la monarchie. S'il est un côté par lequel la république est théoriquement inférieure à la royauté, c'est qu'en république le chef de l'État risque d'être un homme de parti, gouvernant dans les vues et dans l'intérêt d'un parti. Ce danger, une monarchie française n'y serait guère moins exposée. A cet égard comme à bien d'autres, le monarque ne serait qu'un président couronné, avec cette différence que, revêtu d'une dignité héréditaire, il ne laisserait à ses adversaires d'autre chance qu'une révolution.

Dans un pays divisé comme la France, la haute mission théoriquement dévolue à la royauté, cette fonction d'arbitre neutre et indépendant, serait peut-être plus aisément remplie par un président temporaire. Pour cela, il suffirait de choisir habituellement le premier magistrat de la république en dehors des hommes politiques, et de lui remettre la garde de l'ordre matériel sans l'obliger à descendre dans les luttes des partis. Par là même, le libre jeu des institutions parlementaires, la responsabilité ministérielle et toutes les garanties constitutionnelles seraient plus aisément assurés avec un président libre de se maintenir dans la neutralité, qu'avec un souverain toujours obligé de soutenir ses propres partisans et d'étayer un trône chancelant. La monarchie, par le fait même de nos divisions, a ainsi tellement perdu de son efficacité, que sur son propre terrain, pour les qualités et les avantages qui font sa supériorité théorique, pour l'impartialité comme pour la paisible transmission du pouvoir, la république pourrait en réalité lui être supérieure. A ce titre, renversant le mot faussement prêté à Lafayette en 1830, on pourrait dire aux monarchistes en leur montrant notre république constitutionnelle : Voilà pour la France la meilleure monarchie, la plus capable de lui donner la paix intérieure, de lui donner la liberté politique avec la stabilité du pouvoir.

Certes, en songeant à nos révolutions accumulées et à tant de constitutions déchirées, il semble singulièrement optimiste d'espérer toucher au terme de la longue et décevante odyssée de la France moderne. Le mal dont nous souffrons est si invétéré qu'il y a chez nous quelque chose d'ingénu à parler de gouvernement définitif, et que, lorsqu'ils sont inscrits dans une constitution, de tels mots ont l'air d'une fiction légale qui ne fait même plus illusion. A en augurer par le passé, le définitif dans l'avenir semble une menteuse chimère; c'est un mot dont on pourrait dire qu'il n'est plu français, tant la chose paraît hors des habitudes, hors de la légitime ambition de la France. Notre patriotisme ne doit cependant pas s'abandonner au scepticisme dans lequel s'est affaissée une grande partie de la nation. En vain le pays semble-t-il, depuis la Révolution, condamné à tourner dans un cercle sans issue, pareil aux cycles décrits par Platon ou Vico, avec cette différence que le tour fatal s'accomplit non plus en des siècles, mais en quelques années. Pour sortir de ce cercle funeste, il faut essayer d'une route nouvelle, essayer au moins de la voie la moins souvent et la moins patiemment tentée. L'issue que nous n'avons pu trouver par la monarchie, nous la pouvons découvrir par la république. C'est au pays de montrer s'il est las d'être une sorte de Sisyphe politique, roulant péniblement au sommet d'une montagne un rocher qui en retombe sans cesse et recommençant toujours une tâche qu'il se sait incapable d'accomplir.

ANATOLE LEROY BEAULIEU.

COLLÉGE DE FRANCE

ÉCONOMIE POLITIQUE

COURS DE M. LEVASSEUR

de l'Institut

La population de la France dans ses rapports avec la topographie

L'observation la plus vulgaire a révélé depuis longtemps l'existence de relations entre la nature, ou la puissance pro-

ductive du sol, et la distribution de la population ; mais la notion vague et générale à laquelle on arrive ainsi n'est propre qu'à satisfaire une curiosité stérile. Une étude détaillée de la répartition des habitants sur notre sol nous conduit à des résultats plus précis, plus scientifiques et non moins intéressants.

Si nous recherchons d'abord quelle a été dans notre pays l'influence de l'accroissement de la population sur la production agricole, nous arrivons à conclure que *sur le sol de la France les denrées nécessaires à la subsistance de l'homme se sont accrues dans une proportion plus rapide que la population.*

Comparons à cet effet la population moyenne de la France, pendant diverses périodes décennales, aux chiffres relatifs à la production agricole, en prenant comme types les céréales de toute nature et la pomme de terre; les résultats auxquels nour arrivons se résument dans le tableau suivant :

Périodes décennales.	Nombre moyen d'habitants, non compris les colonies.	Production de la France en céréales, en millions d'hectolitres.	Production de la France en pommes de terre, en millions d'hectolitres.
1801—1810	27 900 000	»	»
1811—1820	29 600 000	160	35
1821—1830	31 800 000	180	48
1831—1840	30 600 000	200	80
1841—1850	35 200 000	230	90
1851—1860	36 500 000	250	80
1861—1870	38 100 000	265	110
Année 1872	36 100 000	292	113

Avant 1811, les statistiques officielles font défaut et les études faites par Chaptal et Lavoisier sur cette question n'ont pu les conduire qu'à des résultats grossièrement approximatifs par suite de l'insuffisance des moyens d'information.

On voit que la population s'est accrue d'une manière continue jusqu'en 1870; la décroissance que nous observons de 1870 à 1872 est due en grande partie, mais non pas en totalité comme on pourrait le croire, à la perte de deux de nos provinces; il y a eu, en outre, décroissance spontanée dans le chiffre de la population.

Mais il y a eu croissance continue dans le chiffre de la production, et le tableau nous montre qu'à un accroissement de 25 pour 100 environ dans la population pour la période antérieure à la guerre, répond un accroissement de 160 à 265, c'est-à-dire de 65 pour 100 dans la production des céréales de toute nature, d'où il résulte que pour le seul froment, la croissance serait plus rapide encore, attendu que le seigle tend à décroître. Et de fait, la production du froment, qui était de 40 millions d'hectolitres en 1815, s'élevait à 120 millions d'hectolitres en 1872.

Il y a là une loi générale qui se dégage de l'étude de la production de la richesse, et sans nous étendre plus longuement sur la vérification de cette loi, nous constaterons qu'à cet égard la France ne constitue pas une exception.

La conséquence est qu'il a dû se produire un accroissement de bien-être et, par suite, une diminution de la mortalité.

Nous empruntons en effet aux études de M. le docteur Bertillon les résultats suivants :

Périodes décennales.	Nombre annuel de décès sur 1000 vivants.
1801—1810	28
1811—1820	26
1821—1830	24,8
1831—1840	24,6
1841—1850	23,1
1351—1860	23,7 (1)
1861—1870	22

Il y a lieu toutefois de faire une réserve sur les conséquences de ce tableau. La diminution de la mortalité n'est pas la mesure exacte de l'accroissement du bien-être. Il faut remarquer que la mort attaque surtout l'enfance et qu'une nation qui a beaucoup de jeunes enfants aura relativement plus de décès. Or, en France, il est douloureux, mais nécessaire de le constater, le nombre annuel des naissances tend à diminuer; il était de 33 pour 1000 habitants de 1801 à 1010 ; il n'est plus que de 26,4 pour mille habitants en 1872.

Telles ont été les variations de la population dans le temps; il n'est pas moins intéressant de rechercher ce qu'elles ont été dans l'espace, c'est-à-dire quelles sont les lois qui président à la distribution des habitants sur le sol français.

L'homme se fixe là où il lui est possible de créer la richesse. Il préférera donc généralement la plaine à la montagne. Le climat dans la plaine est plus égal, la température plus élevée et plus propice à la végétation; la corrosion lente et continue des eaux sur les pentes des montagnes a dénudé les rochers au profit des plaines, que l'homme a trouvées couvertes d'un limon fertile dès l'époque de son apparition sur la terre.

Considérons une carte de France placée horizontalement. Elevons sur chacun des cantons une verticale à laquelle nous donnerons une longueur proportionnelle à la *population spécifique* du canton, c'est-à-dire au chiffre de la *population rapporté à l'unité de surface.* Réunissons par une nappe continue les sommets de toutes ces verticales, nous aurons une sorte de carte-relief de la France dont les saillies indiqueront le degré de condensation des habitants en chaque point du pays.

D'après ce qui vient d'être dit, le relief de cette carte sera plus accusé dans les parties où le relief topographique sera le plus faible, et réciproquement.

On est ainsi amené à rechercher si le *relief de la carte-population n'est pas précisément en proportion inverse du relief topographique.* On s'assure aisément qu'il n'en est rien, mais nous pouvons considérer cet énoncé comme un premier et grossier degré d'approximation, et c'est en étudiant les exceptions qu'il comporte que nous arriverons à une conception exacte de la distribution de la population.

On voit, par exemple, que sur les six départements de la France qui ont la moindre population spécifique, savoir : Basses-Alpes, 20 habitants par kilomètre carré; Hautes-Alpes, 21; Lozère, 26; Corse, 29; Landes, 32; Cantal, 40, cinq seulement sont montagneux ; tandis que le sixième comprend une vaste plaine, mais une plaine stérile avant la découverte de Brémontier, et produisant aujourd'hui des résineux dont l'exploitation n'exige qu'un petit nombre de bras.

La population spécifique de la France est, d'après le recen-

(1) Accroissement accidentel dû au choléra et à la guerre.

sement de 1872, un peu supérieure à 68 habitants par kilomètre carré. Nous nous proposons de parcourir les régions où la population dépasse la moyenne, et de rechercher les causes de cet excédant.

I

Le département des Alpes-Maritimes figure dans la statistique de la France comme ayant une population spécifique inférieure à la moyenne, soit 51 habitants par kilomètre carré; mais nous reconnaissons dans ce département deux régions distinctes : la partie montagneuse, dénudée et stérile, où la population spécifique varie, selon les cantons, de 20 à 40 habitants, et la côte, étroite il est vrai, mais où la nature se montre prodigue de chaleur et de lumière, où mûrissent l'oranger, le citronnier, le palmier même par exception, où la vigne couvre les derniers côteaux, où les fleurs ont plus de parfums et alimentent une industrie renommée. La population y est supérieure à la moyenne de la France et atteint 150 habitants par kilomètre carré dans certains cantons.

Le même phénomène se reproduit à un moindre degré dans le Var et dans l'Isère. Le massif du Pelvoux, où la nature ingrate n'offre à l'homme qu'un climat sévère et un sol aride, n'a que 10 à 20 habitants par kilomètre carré, tandis que la vallée du Grésivaudan, couverte d'alluvions fertiles depuis Saint-Pierre d'Albigny jusqu'à la plaine, nourrit 100 habitants par kilomètre carré.

L'influence du relief topographique est ici manifeste. Nous retrouvons encore dans la vallée du Rhône une population supérieure à la moyenne, sauf toutefois dans les plaines pierreuses de la Crau ou dans les marécages de la Camargue, parties plates et basses, mais stériles, où se trouve la plus grande commune de France.

Les montagnes du Vivarais nous offrent une exception d'ordre inverse. Frappées par un soleil ardent, bien exposées, constituées par des débris volcaniques, elles sont fertiles malgré l'aspérité du sol, et par suite elles sont peuplées. Le paysan y a refait la terre en la relevant et la soutenant par des murettes en pierres sèches, et la fertilité du terroir a eu pour conséquence le développement de la population.

Portons actuellement nos regards sur une exception d'un autre ordre, constituée par le groupe lyonnais, dont le département du Rhône est le centre.

Ce département lui même occupe le troisième rang sous le rapport de la population spécifique, qui atteint 240 habitants par kilomètre carré. Le département de la Loire, limitrophe du Rhône, dépasse également la moyenne, et nous offre à l'est du fleuve qui le traverse, une population spécifique qui varie de 75 à 100 habitants, selon les cantons. Nous atteignons même 150 habitants dans les vallées industrielles du Furens et du Gier, cette dernière formant une route naturelle de Lyon à Saint-Étienne.

Le groupe lyonnais s'étend encore dans la direction du Grésivaudan, où nous trouvons un large massif de population dépassant 75 habitants par kilomètre carré; au nord, ce groupe s'étend sur la plaine de la Saône, dans la Bresse châlonnaise, et même à travers les terrains plus ingrats du Morvan, jusqu'au nord-ouest de Saône-et-Loire, où il est limité par les bassins d'Épinac et d'Autun.

Ce n'est pas la richesse agricole qui a déterminé cette agglomération puissante. Sur une grande partie de sa surface, le sol du groupe lyonnais est montagneux et par suite médiocrement fertile : la cause est ici l'industrie, source première de richesses laissant chaque année un excédant qui reste sur le sol où il est né, s'y accumule sous forme de capital, provoque la création d'industries nouvelles et appelle le bras de l'homme, dont la multiplication, par voie d'immigration ou autrement, se produit autant que l'exige la multiplication de la richesse.

D'autre part, le développement de la population industrielle entraîne, dans une moindre proportion, il est vrai, celui de la population agricole, car le terroir ne pouvant suffire à la subsistance d'une agglomération aussi considérable, le marché alimentaire doit s'approvisionner au loin et à des prix rémunérateurs des frais de transport; et il y a là un stimulant pour les cultivateurs du pays qui n'ont pas à supporter ces frais de transport et peuvent engager une somme plus élevée dans la culture du sol.

C'est ce qui est arrivé pour le groupe lyonnais. De 1811 à 1866, la population du département du Rhône a plus que doublé, s'élevant de 340 000 à 678 000 habitants, alors que la population totale de la France augmentait seulement de 26 pour 100.

Mais l'industrie, cause de cet accroissement de population et de richesse, n'est elle-même qu'un effet dont nous devons retrouver la cause primitive dans la situation topographique, la nature et la configuration du sol.

Nous remarquons que deux cours d'eau importants viennent se réunir au centre du groupe lyonnais, où leur confluent est l'origine d'une grande route navigable conduisant à la Méditerranée. Lyon est, en outre, le point où viennent converger toutes les routes conduisant par terre de la haute Italie dans le nord de l'Europe occidentale, et cette convergence est l'œuvre de la nature, car les cols du mont Cenis, du mont Genèvre, du grand et du petit Saint-Bernard constituaient, suivant l'expression technique, *des points obligés* pour les routes de terre qui devaient traverser les Alpes. Il y avait donc là une place marquée par la nature avant que l'homme eût construit une seule maison.

Les Romains ont les premiers utilisé cette situation importante au point de vue politique, stratégique et commercial. Ils ont créé Lyon, qui pendant la plus grande partie de l'empire romain a été la métropole des Gaules.

Au moyen âge, l'Italie était encore le grand centre commercial de l'Europe par ses florissantes républiques de Gênes et de Venise, qui avaient le commerce de l'Orient, et tantôt par Marseille, tantôt par les Alpes, elle portait ses marchandises en France. Lyon était l'entrepôt de ce grand trafic international.

A la suite des dissensions civiles des Guelfes et des Gibelins, aux XIVe et XVe siècles, des marchands génois et florentins s'expatrient, transplantent la culture du mûrier dans la vallée du Rhône, et à Lyon même l'industrie de la fabrication des soieries.

Cependant, à une époque où Lyon brillait parmi les cités commerçantes les plus prospères, Saint-Étienne n'était encore qu'une bourgade de 6000 habitants. Le Creusot n'existait même pas au milieu du XVIIIe siècle. Vers cette époque, une force nouvelle apparaît dans l'industrie, la houille commence à être employée en quantité notable. C'est elle qui donne la vie à ces contrées montagneuses. Depuis que l'emploi de la

vapeur comme force motrice a pris de l'importance, la prospérité du bassin de la Loire (Saint-Étienne et Rive-de-Gier) n'a pas cessé de s'accroître. Saint-Étienne, simple sous-préfecture à la fin du dernier siècle, a dû par la force des choses être élevée au rang de préfecture, et accusait au recensement de 1872 plus de 100 000 habitants. C'est la seule ville de cette importance qui ne trouve aucune raison d'être dans la topographie locale.

L'avénement de la houille a créé un lien industriel très-étroit entre Lyon et Saint-Étienne; le bassin houiller de la Loire a sauvé Lyon d'une décadence inévitable, que le Creusot eût seulement palliée; c'est de Lyon que Saint-Étienne reçoit la soie qu'elle utilise par ses industries mécaniques (rubans, etc.).

Non loin de cette région si favorisée, le groupe du massif central nous offre un spectacle bien différent; le relief du sol s'accuse fortement et la population spécifique descend à 45 habitants par kilomètre carré, sauf dans les cantons chefs-lieux de départements, où elle dépasse encore la moyenne. Ici, pas de grande industrie, agriculture pauvre, à l'exception de quelques vallées couvertes d'un limon riche en phosphate, telles que la Limagne.

A côté de la Limagne, dont elle est séparée par les monts du Velay, s'étend la vaste plaine du Forez, dépourvue d'accidents de terrain, mais néanmoins peu habitée, parce qu'elle est marécageuse.

Enfin, sur les deux derniers coteaux des pentes méridiodionales du massif central, nous retrouvons une ligne continue de population dense dans les départements du Lot et de la Dordogne, où l'altitude est assez faible pour que la vigne puisse venir, et la vigne exige un grand nombre de bras. La population est également serrée dans la vallée de la Garonne, fertile en céréales.

Remontons actuellement vers le nord, et jetons un coup d'œil sur la région des plaines centrales de la France, nous y trouvons une population au-dessous de la moyenne générale, nous descendons à 45 habitants par kilomètre carré comme dans le massif central. Peu d'industrie, culture s'appliquant à des terrains ingrats; c'est la Sologne, ce sont les landes du Bourbonnais, la Brenne, la Champagne, le Bois-chaud où règne la jachère. De tous les départements de la France, l'Allier est celui où l'on trouve le plus de jachères. Aussi le mouton prospère-t-il dans ces régions, et presque partout où le mouton domine, l'homme est rare parce que les pâturages exigent une grande étendue de terrain.

Remarquons toutefois que la Gâtine et le Bocage vendéen également consacrés à l'élève du bétail, sont plus fréquentés; mais leurs pâturages, humectés par le voisinage de la mer, sont plus riches et peuvent nourrir le gros bétail. Il en est de même du Poitou.

L'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge présentent une population un peu inférieure à la moyenne (65 habitants par kilomètre carré), nous en dirons plus loin la raison.

Mais nous dépasserons la moyenne générale dans la région de la basse Loire et de la Touraine. Le climat y est très égal, la terre y est composée d'alluvions épaisses et fertiles. Ces conditions ont facilité la production de la richesse agricole, des céréales, des plantes industrielles, en particulier du chanvre si répandu dans le Maine et l'Anjou; enfin le petit bassin houiller de la basse Loire aide quelque peu l'industrie. Angers, Nantes, Cholet, Saumur, sont des villes d'industrie et de commerce. La moyenne de cette région dépasse 100 habitants par kilomètre carré.

Passons la Loire et pénétrons en Bretagne, nous trouvons un pays très-différent de ce jardin de la France dont nous venons de parler. Ici le paysage est sévère, souvent triste sans être grandiose comme celui des Alpes; l'altitude ne dépasse pas 391 mètres au-dessus du niveau de la mer, le sol est loin d'être partout fertile, la côte rocheuse semble repousser l'homme au lieu de l'attirer; et cependant la Bretagne, pays de peu d'industrie, présente une population relativement considérable, car la moyenne des cinq départements qui composent cette province atteint 72 habitants par kilomètre carré, et celui de ces départements qui a le sol le plus granitique, les côtes les plus découpées, le Finistère, est précisément le plus peuplé; il atteint le chiffre de 95 habitants par kilomètre carré. Du reste, le centre de la Bretagne est moins peuplé et, sauf l'arrondissement de Pontivy, reste au-dessous de la moyenne générale. Il est vrai que le centre est plus montueux, mais la véritable cause de cette inégalité est la lande qui couvre tout l'intérieur du pays. Les îles de Groix, Belle-Ile, etc., bien cultivées, ont également une population supérieure à la moyenne.

La richesse de la Bretagne en habitants doit être attribuée au voisinage de la mer, qui apporte et renouvelle sans cesse des dépôts d'engrais énergiques, le varech, la tangue, les sables coquilliers; et comme ces engrais sont lourds et d'un transport difficile, c'est sur le bord de la mer qu'il faut les employer. Aussi trouve-t-on sur les côtes de Bretagne une abondance exceptionnelle de légumes, et le petit village de Roscoff, où les terres se louent jusqu'à 300 francs l'hectare, envoie tous les jours des quantités de légumes considérables sur les marchés de Londres et de Paris.

Enfin la mer alimente une nombreuse population de pêcheurs, et le rôle économique qu'elle joue comme grande route de commerce explique la présence d'une autre portion de la population côtière.

Mais comment expliquer que le littoral entre la Loire et l'Adour, où l'on a également le voisinage de la mer, soit au-dessous de la moyenne générale? C'est qu'ici nous trouvons une côte unie, sans bords, sans mouillages, sans autre abri que le bassin d'Arcachon; c'est surtout que la terre végétale nous manque et que nous rencontrons la dune, la dune jadis entièrement improductive et aujourd'hui fixée par le sapin, dont l'exploitation n'appelle pas une population nombreuse. Au sud de l'Adour où la dune cesse, la densité de la population s'élève immédiatement.

Continuant à remonter vers le nord, nous trouvons, après la Bretagne, la Normandie, qui a les mêmes priviléges et le même caractère : terrains riches, voisinage de la mer, abris naturels; la Manche a 93 habitants par kilomètre carré, et là où nous trouvons ce qui manque à la Bretagne, la puissance industrielle, nous voyons s'accroître encore le chiffre de la population spécifique. C'est ainsi que la Seine-Inférieure atteint 126 habitants par kilomètre carré.

Le chiffre s'abaisse beaucoup dans les parties du département consacrées aux herbages, telles que la vallée d'Auge, le pays de Bray; l'herbage y acquiert une telle valeur que la céréale disparaît et l'homme avec elle, car le pâturage n'appelle pas une population nombreuse.

Les effets que nous attribuons au voisinage de la côte se retrouvent dans la région du nord proprement dite, mais

ici le phénomène est masqué par l'effet de la puissance industrielle qui agit dans le même sens, mais avec une intensité bien supérieure. Aussi trouvons-nous : Dans la Somme, 90 habitants par kilomètre carré ; dans le Pas-de-Calais, 115 ; dans le Nord, 254.

Le Nord est le département le plus peuplé relativement, après la Seine ; deux communes seulement y sont au-dessous de la moyenne : ce sont les parties montueuses et le canton où l'on trouve les *moëres* et les *watringues*, canton dans lequel on a créé de riches prairies artificielles ; mais on sait que les prairies n'appellent pas le bras de l'homme.

Presque toutes les formes de la richesse agricole, sauf le raisin et le maïs, se retrouvent dans le département du Nord. Presque partout des plaines de formation quaternaire ; pas de roches ni de landes ; un pays plat où de nombreuses routes ont pu être facilement tracées, où le creusement des canaux a été facile, car il n'exige que peu d'écluses. Le lin y vient en abondance, l'élève du mouton y a pris un grand développement, et si le mouton ne suffit pas pour appeler la population, il a été une des sources de l'industrie locale.

Les guerres du XVIIe et de la première motié du XVIIIe siècle ont nui à cette riche contrée, parce que sa richesse y a attiré les armées. Il en a été de même pendant la Révolution française ; mais les Flandres ont eu cette bonne fortune industrielle, au moment où la vapeur transformait le système général de la production, de découvrir le riche bassin houiller qui les a soutenues et leur a permis de prendre un nouvel essor. Aussi le département du Nord a-t-il fourni aux recensements successifs de 1811, 839 000 habitants ; de 1870, 1 032 000 ; de 1872, 1 433 000.

Ce département a donc gagné 600 000 habitants, chiffre que la plupart des autres départements n'atteignent pas encore aujourd'hui ; et telle est la force d'expansion qu'il présente, que le Nord est un des treize départements dont la population n'a pas diminué de 1866 à 1872.

Signalons, à ce propos, un résultat curieux de l'établissement du réseau des chemins de fer. Quelques départements montagneux et mal desservis ont moins d'habitants aujourd'hui qu'en 1811. De ce nombre est le Cantal, qui comptait, en 1811, 251 000 habitants ; en 1872, 231 000.

Cette diminution dans les régions montagneuses est le résultat de l'attraction qu'exercent les salaires élevés, et dont l'effet se fait d'autant plus sentir que les communications deviennent plus faciles.

Arrivons au département de la Seine, où la population spécifique atteint 4669 habitants par kilomètre carré. Aucun département, sans excepter le Nord et le Rhône, n'a présenté, dans le cours de ce siècle, un accroissement aussi rapide. Le département de la Seine comptait en 1801, 630 000 habitants ; en 1872, 2 167 000.

Nous n'avons pas à rappeler ici les raisons, connues de tout le monde, qui ont déterminé la formation de Paris : la situation spéciale du bassin de la Seine, centre naturel des communications entre l'Europe septentrionale et l'Europe méridionale ; la douceur relative de son climat, qui participe des avantages du Nord et de ceux du Midi ; l'utilité qu'ont pu trouver les premiers habitants à s'enfermer dans une île afin d'avoir dans le fleuve une protection naturelle contre les surprises et les incursions étrangères ; enfin, la présence dans le voisinage de cette île des gisements de pierre de taille de Bagneux et d'Arcueil, aujourd'hui épuisés, mais alors si abondants, et des gisements de plâtre du bassin de Montmartre, qui fournissent encore actuellement les produits les plus estimés du monde entier. Outre les raisons politiques qui, même antérieurement à la formation de la France actuelle, déterminaient les empereurs romains à préférer le séjour de Lutèce à celui de toute autre ville de la Gaule, on voit que les conditions les plus favorables à la formation d'une grande capitale se trouvaient ici réunies.

Plus important encore comme foyer de consommation que comme centre de production, Paris possède une force de rayonnement naturelle et communique, pour ainsi dire, aux régions qui l'avoisinent la puissance d'attraction dont il est doué. Aussi le groupe de population dense dont Paris est le centre s'étend-il, mais à des distances inégales, sur les départements voisins, notamment sur le nord et l'ouest du département de Seine-et-Oise. Tandis que sur ces deux directions la zone de population dense pénètre à travers l'Oise et l'Eure, de manière à rejoindre les groupes flamand et normand, elle est limitée, au sud et à l'est, par le plateau de la Brie, qui s'étend sur les territoires de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, et où la population reste au-dessous de la moyenne générale. C'est que la Brie est soumise à la grande culture, qui, nous l'avons déjà vu, ne se prête pas au développement d'une population agglomérée. Les habitants se pressent, au contraire, sur les flancs du plateau de la Brie, dans les vallées de la Seine et de la basse Marne, où la facilité des communications par eau attire l'industrie.

On voit que l'*intensité du rayonnement des grands foyers de consommation ne dépend pas uniquement de la distance, mais qu'elle croît en raison directe de la facilité des communications et de l'abaissement du prix des transports.*

La Champagne nous fournira une confirmation nouvelle de cette loi.

Il nous suffit, en effet, nous dirigeant de Paris vers l'est, de franchir le plateau de la Brie pour rencontrer, entre les côteaux de l'Argonne et de la Brie champenoise, une vaste plaine crayeuse, sèche et infertile, livrée aux moutons et depuis quarante ans au pin. C'est la région de France où il pleut le moins, la Champagne pouilleuse ; et pendant que la population, attirée par le travail, se presse au pied de la montagne de Reims couverte de vignobles, autour de cette ville où le mouton vient se faire tondre, et sur les bords de la Marne, le grand plateau dont nous parlons et dont la superficie s'étend sur les départements de l'Aube et de la Marne ne dépasse pas 35 habitants par kilomètre carré. C'est le chiffre de la Sologne, du Bois-Chaud, de la Brenne, et il faudrait aller dans les Basses-Alpes, dans les Landes, dans la Corse, pour trouver une moindre population spécifique.

Nous sommes cependant près de Paris ; mais la nature a été rebelle aux efforts de l'homme, et l'infertilité du sol a compensé les effets du rayonnement du groupe parisien.

Continuant à nous diriger vers l'est, nous allons découvrir une des exceptions les plus remarquables à la loi du relief topographique, que nous avions énoncée comme un premier et grossier degré d'approximation.

Nous rencontrons d'abord, contre les plateaux jurassiques, ce cordon de hauteurs qui enveloppent en demi-cercle le bassin de la Seine. C'est une région forestière dont l'exploitation exige peu de bras, et, en dehors de quelques centres administratifs, nous n'y rencontrons qu'une population clairsemée. La Meuse y passe, mais étroitement encaissée et

impropre au commerce. Elle n'est navigable qu'en aval de Verdun. C'est seulement à l'extrémité où le fleuve quitte la France que nous rencontrons un petit groupe de population dense. Cette exception isolée s'explique par le voisinage du groupe flamand, par la présence de minerais de fer (Charleville, Mouzon) et par l'industrie des draps (Sedan).

Sortant de ces plateaux et pénétrant dans la zone des terrains triasiques, franchissant les vallées de la Moselle et de la Meurthe, plus larges, plus couvertes d'alluvions et, par suite, plus peuplées que celles de la Meuse, nous retrouvons sur les deux versants des Vosges une population spécifique de 90 habitants par kilomètre carré.

Quelle est la raison de cette agglomération? Nous ne pouvons la chercher ni dans la situation topographique, puisque le sol est montagneux, ni dans la présence de la houille, qu'il faut aller quérir dans la vallée de la Sarre, — les bassins de Rouchamp et de Gouhenaus (Haute-Saône), qui sont les plus rapprochés, étant insignifiants.

Mais, là comme ailleurs, la cause déterminante de la présence de l'homme a été l'existence d'une source de richesse. Les torrents des Vosges offraient une force motrice naturelle considérable et facile à utiliser. Profondément refouillées à l'époque glaciaire, les vallées secondaires des Vosges présentent d'étroits couloirs que l'on parcourt en montant peu, ou, par suite, le tracé des routes est économique et facile, et à l'extrémité desquels on rencontre des chutes puissantes en raison de l'inégale répartition de la pente des eaux. Les coteaux sont couverts de vignobles et la profondeur des couloirs a facilité le dépôt des limons. La puissance des chutes, la pureté, la limpidité des eaux éminemment propres à la teinturerie et à la blanchisserie, ont fixé l'industrie d'une manière plus rigoureuse que n'eût pu le faire la houille, car on transporte la houille et l'on ne déplace pas les chutes (1).

Cet effet s'est produit, mais dans une moindre mesure, sur le versant lorrain des Vosges. Plus tard, et par suite du développement de l'industrie de la toile et du coton, la force hydraulique est devenue insuffisante, et la houille est venue prendre dans les Vosges la place considérable qu'elle occupe dans tous les pays de civilisation avancée.

Descendant enfin au sud des Vosges vers le Jura, nous trouvons un vaste plateau incliné vers la Saône et consacré au pâcage du gros bétail, que l'humidité de la région rend possible en favorisant la croissance des herbages. La population, livrée à la culture et à une industrie spéciale d'un caractère agricole, la fabrication du fromage de gruyère, est peu serrée. C'est au pied de ces hauteurs, là où l'on trouve quelques chutes, que s'est placée l'industrie; c'est également au pied de ces hauteurs qu'habitent ceux qui cultivent les coteaux couverts de vignes; Besançon, Lons-le-Saulnier, Arbois, Poligny, sont les centres principaux de cette zone, où le chiffre de la population spécifique est supérieur à la moyenne générale.

(1) Les procédés industriels les plus parfaits que nous possédons actuellement ne permettent pas de transmettre l'action d'une chute hydraulique à plus de quelques milliers de mètres de distance.

II

Telles sont les lois qui président à la distribution de la population en France, mais il convient de remarquer que ces lois ont un caractère plus général, qu'elles se vérifient dans toute l'Europe et probablement dans le monde entier. Constatons-le sommairement pour l'Europe.

Nous avons dit plus haut que la population spécifique moyenne de la France est de soixante-huit habitants par kilomètre carré.

L'Europe orientale ne contient aucun district d'une étendue analogue à celle de nos départements, où la population atteigne le chiffre de soixante-huit. Les parties les plus fertiles et où la population est la plus dense sont la région de Moscou à Kazan en Russie, la Podolie et la Volhynie en Pologne, ainsi que la vallée de la Vistule, mais aucune de ces régions n'atteint la population spécifique de la France. — Cette infériorité se retrouve en Hongrie, en Valachie, en Turquie, et au nord dans la Scandinavie et le Danemark, dont le climat est beaucoup plus rigoureux que le nôtre. La moyenne de ces derniers pays est dépassée dans les îles de l'archipel grec, commerçantes, industrielles et favorisées par un beau climat.

En Espagne, on ne dépasse la moyenne de la France que dans le pays basque, où existe l'industrie du fer; sur les bords du Douro, où le Portugal possède un port important, et dans la Gallice, dont les pâturages sont célèbres.

L'Italie, vieille terre, centre de la civilisation dans l'antiquité, est plus peuplée que la France; elle nous offre une population spécifique de 90 habitants par kilomètre carré. Cette population, très-inégalement répartie, s'est groupée au pied du Vésuve et de l'Etna, au milieu des vignobles, sur des terres fertilisées depuis longtemps par les débris volcaniques; nous retrouvons encore une population dense dans la vallée de l'Arno, dans la rivière de Gênes et dans la vallée du Pô, par des raisons tirées de la fertilité de ces régions. La plaine du Pô, entièrement constituée par des alluvions géologiquement modernes, est la plus riche de l'Europe; elle est arrosée en abondance par les eaux provenant du massif des Alpes, et que l'homme a depuis longtemps appris à diriger. Presque tous les perfectionnements apportés à la science hydraulique et à l'art des irrigations sont dus à des ingénieurs italiens, Torricelli, Tadini, Venturi, etc., etc.

L'Europe centrale nous présente deux groupes où la population spécifique dépasse la moyenne de la France.

Le premier est formé par la Silésie, la Bohême et la Saxe. Le sol est montagneux, mais riche en produits minéraux, et l'action de la richesse industrielle l'emporte toujours sur les difficultés que la nature agricole du terroir oppose à l'agglomération des hommes. C'est le zinc en Silésie, la houille en Silésie et en Saxe, la force motrice hydraulique des torrents du Herzengebirge, qui ont déterminé la formation de ce groupe de population dense qui se prolonge jusqu'à la frontière de Pologne. En Bohême, ce groupe comprend deux races d'origine distincte et qui ne se sont point confondues : sur les plateaux, le Tchèque, attaché à la culture; dans les vallées, l'Allemand, adonné à l'industrie.

Le second des groupes dont nous parlons occupe la vallée

du Rhin, depuis le point où ce fleuve quitte la Suisse jusqu'à son embouchure, et comprend les vallées secondaires du Neckar et de la Rühr, la plaine de Hohenlohe, ainsi que la Belgique et la Hollande, formées par les alluvions anciennes du fleuve. Le bassin houiller qui s'étend de Liége à Mons, et qui alimente une région considérable, puisque Paris lui emprunte les neuf dixièmes de la houille qu'il consomme, a déterminé en Belgique un développement industriel facilité par les avantages que l'Escaut offre à la navigation et en particulier aux communications avec l'Angleterre. Aussi la population de la Belgique atteint-elle 164 habitants par kilomètre carré et s'élève-t-elle à 267 habitants dans la Flandre orientale. Ces provinces sont, avec la vallée de la Rühr, les plus peuplées de l'Europe continentale.

Mais ces chiffres sont encore dépassés dans la Grande-Bretagne. La côte profondément découpée, l'accès de la mer facilité par des rades exceptionnelles, les rivières profondes et accessibles aux navires de fort tonnage, la richesse des mines de houille, la présence du minerai de fer d'excellente qualité et, il faut le dire, l'énergie qui a valu à la race une puissance commerciale sans égale en Europe, ont favorisé l'accroissement de la population, notamment dans le Lancashire, le Straffordshire, autour de Londres, Newcastle, Manchester, Édimbourg, Glasgow. Le comté de Lancastre, où la population spécifique atteint 493 habitants, est, en mettant à part les capitales, la région la plus peuplée de toute l'Europe.

— Rédigé par L. P. —

LITTÉRATURE DANOISE

Hans Christian Andersen

C'est surtout à propos de la littérature danoise qu'on peut faire aux Français le reproche d'être moins informés des choses de l'étranger que ne devrait l'être un peuple dont les sympathies embrassent l'humanité tout entière. Cela tient à deux causes : d'abord, nous connaissons peu les langues scandinaves; ensuite, si le Danemark a produit plus de poëtes que tout le reste de l'Europe, relativement à sa faible étendue, il en a peu d'une originalité profonde. Nous avons parlé d'Henrick Ibsen (1) comme du plus puissant de ceux qui vivent encore; nous allons parler d'Andersen, comme du plus aimable de ceux qui ne sont plus.

I

Un seul volume d'Andersen est aujourd'hui dans les mains françaises; c'est une petite collection de *Contes d'enfants* traduite et publiée par la maison Hachette. Mais malgré le succès obtenu par ce petit ouvrage, on n'en a pas traduit ni publié d'autres du charmant auteur. Qui ne sait pas la langue danoise ne peut apprendre à les connaître que dans les traductions allemandes et anglaises qui ont été données de ses œuvres, en trente-cinq gros volumes, dont une nouvelle édition va être faite; qui ne sait pas l'anglais ou l'allemand ne connaîtra jamais l'incomparable conteur que la mort vient d'enlever aux enfants, qui l'adoraient, et aux gens de goût, qui ne se lassaient pas de l'entendre.

« Ma vie, a écrit Andersen, est une agréable histoire, remplie d'heureux incidents. Si une bonne fée m'était apparue quand j'étais un pauvre enfant abandonné, et qu'elle m'eût dit : *Choisis ta destinée, et je te conduirai au but de tes désirs*, je n'aurais pu mieux faire que n'a fait pour moi la fortune. L'histoire de ma vie doit dire à tous ce qu'elle me dit à moi-même : Il y a un Dieu qui nous aime, et qui dirige tout pour le mieux. »

Ces aimables et simples paroles suffiraient à nous révéler le caractère d'Andersen, le charmeur. Il n'enchantait les autres que parce qu'il s'enchantait lui-même. Pour lui, la vie était une féerie perpétuelle. Son imagination la peuplait d'images charmantes, et rien ne lui semblait plus naturel que le merveilleux. Il avait, à l'égard des personnes, le même optimisme qu'à l'égard des choses. Quand il voyait quelqu'un pour la première fois, il lui demandait naïvement : « Avez-vous lu mes ouvrâges? » On répondait toujours *oui*. « Oh! bien, disait-il, nous serons amis; car si vous aimez mes récits, vous m'aimerez aussi; mes récits, c'est moi-même. Je vous donnerai mon portrait. Oui, oui, nous serons amis. » Il croyait à la bienveillance de tous parce qu'il éprouvait pour tous de la bienveillance. Sa confiance était sans bornes; à tout moment on le surprenait à dire : « Tout le monde m'aimait. » Cette heureuse croyance n'était pas, toutefois, une pure illusion. Il avait une rare puissance de sympathie, et dès son enfance, la bonne paysanne qui était sa mère disait de lui : « C'est étonnant comme tout le monde aime mon petit Hans. »

Mais aussi, le moindre soupçon de malveillance le frappait au cœur comme la plus noire des trahisons. C'était l'organisation la plus sensitive et la plus délicate qu'on pût voir. Ce grand corps mince et frêle était le théâtre des plus étranges phénomènes. Andersen était sujet à la peur comme un enfant; comme un enfant aussi, il passait en un clin d'œil du rire aux larmes. Il se mettait au lit à la moindre contrariété; la critique la plus douce le rendait malade; un coup de sifflet le faisait mourir. La souffrance physique ne le trouvait pas plus fort que l'épreuve; il s'évanouissait aussitôt qu'il avait chaud; une piqûre d'épingle lui donnait la fièvre. Il ressemblait à ces bouleaux élancés dont les feuilles légères tremblent au plus petit vent. Cette sensibilité lui prêtait un grand charme, et sa laideur était plus séduisante que la beauté.

C'est cette nature si fine et si nerveuse que la destinée allait jeter dans le monde, sans fortune et sans appui. Le père de Hans Christian Andersen était un pauvre cordonnier d'Odensée, chez qui se trouvait déjà le germe de cette imagination vive qui devait faire à la fois le tourment et le bonheur de son fils. Il aimait le théâtre et la lecture avec une véritable passion, et bien souvent on le voyait, triste et pensif sur son ouvrage, s'arrêter et dire en soupirant : « Ah! que n'ai-je pu étudier, que n'ai-je pu apprendre! » La gloire de Napoléon lui faisait tourner la tête. Un jour, il quitta tout pour aller se faire tuer comme volontaire sous ses drapeaux.

(1) *Revue politique et littéraire* du 25 juillet 1874. Nous attribuons Henrick Ibsen au Danemark, bien qu'il soit Norwégien d'origine, parce qu'il a fait de Copenhague sa patrie littéraire.

Quand il revint, une misère profonde était au logis; sa femme l'attendait en larmes. Il l'adorait pourtant, et elle le lui rendait bien. Par amour pour elle, il avait embrassé l'état de cordonnier et s'était mis en ménage. Sa pauvreté était si grande, qu'il n'avait pu acheter un lit nuptial, et s'en était fait un lui-même avec les débris d'un sarcophage. Par amour pour lui, elle faisait des prodiges de propreté, d'économie. Tout était clair et bien rangé dans la maisonnette. C'était un de ces petits intérieurs danois, plus soignés que ceux de la Hollande, où les cuivres brillants, les poteries vernissées sont étalés avec coquetterie. C'est là qu'elle mit au monde, au mois d'avril 1805, l'enfant unique et merveilleux dont la vie devait être un rêve éveillé, une suite de visions fantastiques. Il y avait dans la famille un héritage bizarre : le grand-père était fou; son aimable et douce folie consistait à tailler dans le bois de petites figures chimériques qu'il allait, de ferme en ferme, offrir aux enfants. La grand-mère racontait qu'ils avaient connu l'aisance; puis, elle avait une histoire qui remontait à plusieurs générations, d'une grande dame de Cassel qui s'était enfuie de chez son père avec un comédien ambulant, et avait fait avec lui souche de famille. C'était, disait la bonne femme, pour cette faute originelle que toute sa postérité devait faire pénitence dans la folie et dans le malheur. Il est certain qu'il y avait chez Andersen et chez son père un mélange d'exaltation et de noblesse qui semblait être la vibration lointaine d'une orageuse destinée. Ils avaient le goût de l'élégance, de la musique et de la poésie. Pour le petit Hans, les jours de fête étaient ceux où sa grand-mère, jardinière à la maison des aliénés, apportait les fleurs dont on lui permettait de faire chaque samedi une petite cueillette. Il les arrangeait dans un verre d'eau, et en ornait le buffet de la famille avec cet art merveilleux qu'on admirait encore chez lui dans sa vieillesse. Il causait avec elles, leur donnait des noms, et faisait sur chacune une histoire. Déjà il prêtait un langage à la nature, déjà tout prenait vie dans sa mobile imagination.

Un jour vint où le vieux bois du sarcophage qui avait porté successivement le cercueil drapé de velours noir du comte de Trampe, le couple amoureux des Andersen et le souriant enfant qui chantait et rêvait toujours, porta le corps glacé du pauvre cordonnier, mort avant l'âge. C'est à cette époque que se place une anecdote bien connue. Un jour que le jeune Hans accompagnait sa mère, glanant comme Ruth dans les riches champs de Boz, le bailli du village, homme dur et cruel, courut sur eux, un grand fouet à la main. Tous les glaneurs s'enfuirent; mais lui, s'arrêtant et le regardant en face : « Comment osez-vous me frapper, quand Dieu peut vous voir? » L'homme s'arrêta, caressa l'enfant et lui donna même quelque argent. Il avait le don de toucher les cœurs. — Sa mère l'envoya dans une manufacture pour qu'il commençât à gagner son pain. Là, au lieu de travailler comme les autres, il allait de salle en salle récitant des vers et chantant des chansons dont il improvisait les paroles et la musique. Les ouvriers lui donnaient tous quelque chose, et sa vocation commençait. Toute sa vie, en effet, Andersen a été devant lui, comme Homère, aveugle sur les choses de ce monde, et répétant ses chants. Son auditoire, formé d'abord des travailleurs de la manufacture, se composa plus tard des gens du monde, des princes et des rois, jusqu'au temps où il embrassa l'Europe entière. Il a été ce barde moderne qu'il a peint dans le roman célèbre du *Ménétrier*, à la fois son chef-d'œuvre et son autobiographie.

La mère d'Andersen, poussée par la misère, se maria de nouveau, et l'enfant lui annonça qu'il voulait aller à Copenhague. « Oh! mon cher petit Hans, qu'irez-vous y faire? — J'y deviendrai célèbre, » répondit-il avec enthousiasme. La pauvre femme était superstitieuse, et pour elle son fils était un prodige qu'elle n'essayait pas de comprendre. Elle le conduisit chez une diseuse de bonne aventure, attendant de cette femme l'indication du parti qu'elle devait suivre. Celle-ci lui prédit qu'un jour l'enfant rentrerait en triomphe à Odensée, qu'on y célébrerait son retour par des réjouissances publiques, et qu'il y recevrait des couronnes. Elle ne résista plus, lui donna son meilleur linge, fit recouper pour lui l'habit de noces de son père, et le bénit au milieu des larmes.

Nous passons sur les premiers mécomptes et les premières souffrances qui l'attendaient; c'est l'histoire de tous les pauvres enfants qui vont tenter la fortune; mais un jour que mourant de faim et de misère, il assiégeait les portes du théâtre pour y entrer comme figurant ou comme choriste, il lui vint une idée bizarre et qui peint la naïveté de son caractère.

« Je n'avais rien dans ma poche, dit-il, et je rôdais autour du théâtre, quand un marchand de billets me demanda si je désirais une place. Dans mon ignorance, je pensai qu'il voulait m'en donner une, et je me confondis en remerciments. L'homme crut que je me moquais de lui, et me répondit en colère. J'eus peur, et je m'enfuis. Ah! que j'étais loin de penser qu'un jour on représenterait là mes pièces, et qu'on me demanderait des billets! Le lendemain, je mis l'habit de noces de mon père, et je me présentai à la porte de la première danseuse, Mme Schall, que j'avais vue sur le théâtre d'Odensée, et qui me paraissait une déesse. Il me semblait que si je pouvais arriver jusqu'à elle, tous les obstacles seraient aplanis devant moi. Je voyais Mme Schall dans une auréole de gloire et de puissance qui devait être aussi, pensai-je, une auréole de bonté. Avant de tirer le cordon de la sonnette, je me jetai à genoux et j'implorai Dieu de me la rendre propice. Pendant que je faisais ma prière, oubliant tout et savourant l'espérance, une servante vint à passer. En voyant un enfant décemment mis dans cette humble posture, elle me donna un schelling et passa. Cela me tira de ma rêverie. Fort étonné, je courus après elle : Non, non, dit-elle, gardez-le, et elle disparut.

» Je fus enfin admis en la présence de Mme Schall. Elle me regarda tout ébahie, et parut me trouver étrange. Je lui dis que j'avais la passion du théâtre, et que j'avais déjà joué sur des scènes de village, ce qui était la vérité. Elle me demanda quel était mon répertoire. Je nommai *Cinderella*. J'avais vu jouer cette pièce à Odensée, et elle m'avait plu tellement, qu'après une audition je la savais presque par cœur. En même temps, je lui demandai la permission d'ôter mes bottes, parce que je ne serais pas sans cela assez léger pour représenter ce personnage. Alors, me servant de mon chapeau comme de tambourin, je me mis à danser devant elle en chantant :

Ici-bas, le pauvre ne les trouve
Ni nous procurent du meilleur

Ma gesticulation étrange, mon animation, effrayèrent la dame : elle me crut fou et se hâta de me faire sortir. Je me trouvai encore une fois dans la rue, sans direction et sans pain. »

Il semble que le pauvre enfant n'eut d'autre ressource

que de chercher quelque bateau de transport pour retourner à Odensée. Mais il était aussi orgueilleux qu'enthousiaste, et aussi timide que téméraire. Il eut mieux aimé mourir que de revenir dans son pays avec l'humiliation de la défaite. D'ailleurs il croyait à son étoile, et il y eût cru toujours, jusque dans les bras de la mort.

» Je marchais en rêvant, dit-il, quand un souvenir frappa mon esprit. Je me rappelai qu'étant à Odensée j'avais lu dans les journaux qu'un Italien, nommé Siboni, était directeur de l'Académie royale de musique à Copenhague. Ce fut pour moi comme un trait de lumière, et je fus droit à sa maison. Précisément il y avait ce jour-là grand dîner chez lui, et parmi ses commensaux se trouvaient le compositeur Weyse et le poëte Baggesen. Ce fut la femme de charge qui vint m'ouvrir la porte. Je lui dis que je venais pour m'engager comme chanteur, et je lui racontai mon histoire. Cette femme m'écouta avec beaucoup de sympathie et me laissa dans l'antichambre; puis, elle s'en fut répéter dans le salon ce qu'elle venait d'entendre, et tout le monde sortit pour me voir. On me dit de chanter. J'avais une très-belle voix, et Siboni parut satisfait. On m'ordonna de réciter; je déclamai des scènes d'Holberg; puis tout à coup le sentiment de ma misère fondit sur moi comme un orage, j'éclatai en sanglots, et les hôtes de Siboni croyant que je continuais à jouer le rôle, un tonnerre d'applaudissements couvrit ma voix.

» Ce fut Baggesen qui prit la parole : *Je prophétise*, dit-il, *que cet enfant deviendra quelque chose;* puis, se tournant vers moi : *Ne sois pas vain, mon enfant, quand tu recevras un jour les applaudissements du public entier.*

» Le professeur et compositeur Weyse me promit d'être mon maître. Lui aussi s'était élevé de la pauvreté. Il sympathisait avec les abandonnés, et, après m'avoir aidé de ses leçons, il me soutint dans la vie de ses sages conseils et de son honorable amitié. »

Malheureusement, un an après, Andersen, qui avait alors quinze ans et arrivait à l'âge où les organes vocaux subissent des transformations décisives, perdit la voix magnifique sur laquelle il fondait ses espérances de fortune. Mais il n'était pas de ces chanteurs vulgaires qui n'ont qu'un langage. Il aimait la musique comme une forme de la pensée; mais la pensée prenait chez lui toutes les formes, et la langue littéraire était en réalité seule assez riche et assez puissante pour sa vaste fantaisie. Il avait connu à Odensée un colonel Guldberg qui lui avait montré de la bienveillance, et, croyant à la bonté de tous les hommes, il fut trouver son frère, le poëte, qui jouissait alors d'une grande faveur dans le public. Guldberg vivait dans un faubourg auprès d'un cimetière, dans une modeste maisonnette; comme il n'avait pas de besoins, il était toujours riche et pouvait être généreux; fuyant le monde, il avait le loisir d'être bon. Le poëte reçut l'enfant à bras ouverts, lui promit des leçons, et salua sa bienvenue en lui abandonnant les bénéfices de son dernier ouvrage. L'excellent Weyse ne l'avait pas non plus laissé partir sans le pourvoir de quelques ressources. Il avait fait pour lui une petite collecte, à laquelle (tant était grande la sympathie que l'enfant faisait naître) les servantes de la maison avaient voulu contribuer aussi.

L'objectif d'Andersen continuait d'être le théâtre. Seulement il pensait désormais à y entrer comme poëte, au lieu d'y paraître comme chanteur. Depuis sa tendre enfance, il composait des comédies. Il en faisait tous les jours de nouvelles, sans parvenir à les faire lire. La petite somme offerte par Guldberg, Weyse et les autres allait s'épuisant rapidement. Aucune lueur ne paraissait à l'horizon.

« Ce furent là, dit-il lui-même, les plus sombres jours de ma vie. Je logeais chez une pauvre femme, et je sortais toujours aux heures des repas. Elle supposait que j'allais dîner en ville; mais tous mes repas se composaient d'un peu de pain que je mangeais sur un banc dans le Jardin du roi. J'étais vraiment bien seul et bien dénué à cette époque; mais je ne le sentais pas. Tous les passants me semblaient des amis. Dieu, d'ailleurs, était avec moi. Je le priais comme un enfant, et je lui disais chaque soir : *Quand commencerai-je à réussir?* J'étais persuadé que ce qui m'arriverait au premier jour de l'an serait la marque de ce qui m'arriverait dans le courant de la prochaine année. J'avais été bercé dans les superstitions par ma bonne mère. Le premier janvier arriva. Le théâtre était fermé ce jour là, et un vieux portier presque aveugle était assis à l'entrée de la scène, où il n'y avait pas une âme. Je me glissai le cœur battant, et je m'introduisis, sans qu'il me vît, dans les coulisses. De là je m'avançai vers la rampe dans l'intention de déclamer quelque chose. Mais mon émotion était telle, que ma mémoire ne me présenta rien. Alors je me jetai à genoux et je récitai à voix haute l'oraison dominicale. Quand je me relevai, j'étais plein de confiance, car j'avais parlé sur la scène, et j'y voyais un gage d'admission au théâtre pendant l'année qui commençait. »

Les gens qui ne connaissaient pas encore ce singulier enfant l'accusaient volontiers d'exagérer la nature : « Ne jouez pas la comédie », lui disait quelquefois sévèrement Guldberg. « Je ne crois pas, dit Andersen, que le criminel soit plus accablé par son arrêt de mort que je ne l'étais en entendant ces paroles. Je me sentais humilié, meurtri, blessé. J'étais atteint dans ma foi et dans mon espérance; tous les ressorts de ma vie se détendaient. » C'est que jamais enfant ne fut plus d'Andersen naïvement sincère, et cette sincérité, cette spontanéité pure, il l'a gardée toute sa vie. Mais il fallait en effet le connaître pour excuser sa sensibilité, plus étendue peut-être que profonde. Il rougissait, pleurait, priait, se sauvait, se cachait, avec la mobilité d'un jeune enfant. A dix-huit ans et de taille d'homme, il était plus simple et plus impressionnable qu'on ne l'est à sept ans. A sa naïve inexpérience se joignaient maintenant les fortes émotions de la jeunesse. Il nous a raconté avec beaucoup de naturel une scène qui se rapporte à cette phase critique de sa vie :

« Depuis que j'étais venu à Copenhague, dit-il, je n'avais plus vu la campagne. Une fois seulement j'avais été me promener dans le parc, sans me distraire de mes études. Mais au printemps de la troisième année, je sortis pour la première fois par une matinée splendide pour me plonger dans la verdure renaissante. C'était dans le jardin de Fredericksberg, la résidence d'été de Frédéric VI. Tout à coup je m'arrêtai sous un grand hêtre : le soleil paraissait à travers le feuillage transparent; l'air était frais et parfumé; les oiseaux chantaient; l'impression de ce doux triomphe de la vie fut la plus forte; je me mis à sangloter et, jetant mes deux bras autour de l'arbre, je l'embrassai avec passion. Quelqu'un vint à passer qui dit : Pauvre garçon! il est fou! Je fus frappé de terreur. Mon grand-père me revint à la mémoire, et je m'enfuis comme un condamné. »

Cependant la misère allait continuant son œuvre. L'habit de noces du cordonnier ne tenait plus sur les épaules de son fils; le pain manquait de plus en plus. Le jeune Hans reçut une lettre qui lui annonçait que le professeur Weyse ne lui donnerait plus de leçons. Il fallait qu'il réussît, pour vivre, à

faire recevoir une de ses pièces. Il écrivit alors une tragédie qu'il intitula *Alfsol*, et la porta chez l'amiral Wulff, traducteur des œuvres de Shakespeare. L'amiral, devenu plus tard un de ses meilleurs amis, aimait à raconter qu'Andersen, en entrant pour la première fois dans son cabinet, lui avait dit résolument : « Vous avez traduit Shakespeare ; je l'admire beaucoup ; mais moi aussi j'écris des tragédies ; voulez-vous que je vous les lise ? » L'amiral avait consenti. Puis il avait invité l'auteur à déjeuner à sa table ; mais lui, il n'avait pas voulu manger, et continuait indéfiniment à lire. Il était tout à l'objet de sa visite, et ne s'interrompait que pour demander avec ardeur : « Réussirai-je ? Croyez-vous que je réussirai ? » Et sans attendre la réponse, il remit le manuscrit dans sa poche et se leva. Mais déjà il avait conquis les sympathies de l'amiral et de sa famille, car il avait le don de plaire. On l'engagea à revenir. « Je reviendrai, dit-il, quand je pourrai vous lire une autre tragédie, c'est-à-dire dans quinze jours au plus. »

On peut dire qu'Andersen, au début de sa carrière, a moins dû ses succès au mérite de ses ouvrages qu'aux sentiments que sa personne inspirait. De proche en proche, il arrivait à se répandre dans la société danoise ; mais c'était là que l'attendaient toutes les souffrances de l'orgueil. La pauvreté, l'humilité, la dépendance de sa condition, blessaient souvent le fier enfant, qui se sentait supérieur au vulgaire. Comme son père, il déplorait de n'avoir pas reçu l'instruction classique ; porté par son goût pour le raffinement et l'élégance vers la société choisie, il s'y trouvait cependant mal à l'aise. De là les contradictions que l'on trouve dans ses mémoires, et les plaintes qu'il fait parfois entendre comme des notes discordantes dans l'harmonieux concert de ses louanges et de ses amours.

II

Le moment vint enfin où le jeune homme prédestiné rencontra l'homme providentiel de sa vie. C'était le conseiller Collin, directeur à cette époque du Théâtre-Royal de Copenhague, un de ces hommes austères et graves qui sentent beaucoup et montrent peu. Il écoutait les affligés avec une apparente froideur, mais il ne les oubliait plus. Sa nature virile se fondit vite avec la nature enfantine d'Andersen, et dans son cœur il l'adopta secrètement pour son fils. Ce fut lui qui le recommanda aux bontés du roi de Danemark, lui qui le fit entrer au collége, qui se porta son protecteur déclaré, son correspondant, son père ; lui à qui le recteur de Slagelsé rendait compte des progrès de son élève. Plus tard il demeura son appui dans la vie, son conseiller, son guide, et quand, un jour, Andersen reçut des honneurs publics, le nom de Collin fut acclamé en même temps que le sien comme en étant inséparable.

Comme Andersen était entré au collége de Slagelse à l'âge où les autres jeunes gens en sortent, il y tenait une place à part. Le recteur l'admettait à sa table, et cette minime circonstance modifia le cours de ses idées. Ce recteur était un homme dur et bizarre qui regardait comme ridicule et morbide la sensibilité nerveuse de son élève. En manière de boutade, il lui appliquait le ridicule à tout propos. C'était avec ce fer brûlant qu'il prétendait le cautériser tous les jours. Il est inutile de dire que rien ne put changer sa nature ; mais le brutal recteur réussit mieux qu'il n'eût mérité de le faire. La source qui s'épanchait trop aisément, comprimée, devint plus puissante. Andersen réprima ses larmes, et le tour élégiaque fut remplacé dans ses futurs ouvrages par le trait plus profond et plus ferme de l'écrivain humoristique. Ainsi qu'il le dit lui-même, la plante arrachée fut repiquée et dut pousser de nouvelles racines.

Le premier poëme qu'il écrivit dans ce nouveau caractère fut *le Voyage à pied du canal de Holm à la pointe d'Amack*, ouvrage semi-burlesque et semi-romantique, que son auteur appelle une arabesque fantastique, une broderie aux mille couleurs. Il y déploie son imagination tout entière. Cette improvisation poétique eut un brillant succès, et parvint en peu de mois à sa troisième édition. Il produisait avec fougue à cette époque, tout en suivant assidûment ses études. Pensionné par le roi, il se fût fait un scrupule de n'être pas au premier rang des élèves. D'ailleurs, il était richement doué pour les mathématiques, cette poésie suprême de l'esprit que tant de grands penseurs ont adorée. Il étudiait avec succès la physique sous le grand professeur Œrsted, qui, lui aussi, subit le charme et devint, après Collin, le meilleur de ses amis. Cela ne l'empêchait nullement de faire des vers et de la prose esthétique. Il écrivait des *libretti* d'opéras pour son premier protecteur Weyse, des vaudevilles humoristiques, comme l'*Amour sur la Tour Saint-Nicolas*, et il publia le très-riche cycle poétique intitulé *les Douze mois de l'année*. L'excellent Collin lui obtint une audience de Frédéric VI, dans laquelle le jeune homme devait présenter au roi son ouvrage, et il lui dit en même temps : « Voici une pétition ; mettez-la dans votre poche, et quand le roi vous demandera ce que vous désirez, répondez que vous désirez faire les hautes études. Le roi dira alors : C'est fort bien, adressez-moi votre pétition, et aussitôt vous lui présenterez celle-là. — Quoi ! — s'écria Andersen en reculant — j'offrirai mes vers au roi, et aussitôt je lui demanderai quelque chose ! Jamais je ne pourrai m'y résoudre ! — Imaginez-vous donc, enfant, que le roi attende et veuille d'un poëte de votre âge un hommage désintéressé ? C'est une partie des fonctions royales d'encourager et seconder les jeunes talents ; Frédéric ne vous reçoit que pour cela. » — « Malgré tout, raconte Andersen, quand il fallut donner au roi ma pétition je ne pus m'empêcher de dire : Je vous la donne, sire, parce qu'on m'a dit de le faire ; mais cela ne me ressemble pas ; croyez, croyez-le bien, — et, fondant en larmes, je me sauvai comme si j'avais commis une action honteuse, sans attendre d'être congédié. »

Il y avait beaucoup de jeunes poëtes parmi les étudiants danois de cette année : les journaux de Copenhague en firent la remarque, et, les rangeant, comme les prophètes, en douze *petits* et quatre *grands*, ils comptèrent comme grands poëtes, c'est-à-dire ceux de grande espérance, Arnesen, Hansen, Hollard Nielsen, et finalement celui qui devait les dépasser tous, le pauvre pensionnaire du roi, Hans Christian Andersen.

Cette notoriété naissante ne tarda pas à attirer sur lui les orages de la critique. Ce fut alors que commencèrent pour l'impressionnable poëte les plus cruelles épreuves de sa vie. Les lourdes vagues de l'opinion roulaient sur sa tête et le submergeaient à tout moment. Il croyait périr, il surnageait pourtant, et fut sauvé par son aimable caractère. Un recueil de petits poëmes qu'il fit paraître alors, intitulé : *Vignettes de poëtes*, fléchit un peu ceux qui l'écrasaient. C'étaient des portraits délicats des poëtes danois morts et vivants, qu'il n'avait

peints que du côté favorable. Aucun calcul n'avait guidé son pinceau; mais il voyait tout en beau dans la vie, chez les personnes et dans les choses. Il n'y eut guère qu'Heiberg, le poëte et le critique le plus en crédit alors, qui lui demeura tout à fait hostile. Le pauvre Andersen courut chez lui pour lui offrir l'olivier de paix. Mais il se formait, paraît-il, à cette époque une école ou, pour mieux dire, une cabale de critique, en Danemark, semblable à celle qu'ont illustrée le *Spectator* et d'autres Revues en Angleterre. Il lui fallait des victimes, et Heiberg tenait à en demeurer le chef. Aussi, quand Andersen lui reprocha de n'avoir pas lu ses ouvrages : « Cela peut être, répondit-il avec cynisme, mais je savais d'avance ce que je devais en penser. »

Cependant, comme c'est le poëte lui-même qui nous raconte cette anecdote que lui seul a pu connaître, il n'est que juste envers Heiberg de tenir compte ici de l'irritabilité morbide et de l'imagination fantastique d'Andersen. Heureusement, vers cette époque, le roi Frédéric VI, ayant appris qu'il avait terminé avec succès les hautes études, lui accorda une subvention de voyage, ce qui vint à propos changer le cours de ses idées. C'était une règle en Danemark de faire voyager aux frais du roi tous les jeunes gens qui promettaient de faire un jour honneur à leur pays. Nul n'était plus qu'Andersen en état d'en recueillir le bénéfice. Chez lui, l'instrument était tout prêt. Au clavier étendu, sonore, il ne fallait plus que le choc. Si Andersen eût continué de vivre au milieu de contrariétés mesquines, il se fût consumé dans des agitations stériles; mais quand il vit le vaste monde, il s'oublia, autant qu'un poëte peut s'oublier lui-même. La vue de l'Orient et de l'Italie est la révélation d'un monde pour les hommes du Nord. Thorwaldsen disait qu'il avait senti, en entrant dans Rome, fondre la glace de son cerveau. Il n'y avait point de glace dans le cerveau d'Andersen; mais c'était, au contraire, un trop ardent foyer qui risquait de manquer d'aliments. Toute sa vie il a eu le besoin des voyages, non qu'il aimât le mouvement pour lui même, mais parce que son imagination voulait dévorer tous les objets. Quand il revint de Constantinople, Andersen put présenter au roi ce vaste recueil d'idées poétiques qu'il a appelé *le Bazar d'un poëte*, et dans lequel on voit avec quelle force les images s'imprimaient dans son cerveau.

Mais le théâtre était toujours la passion de sa jeunesse, et la forme dramatique était la plus séduisante pour cette nature vive et mobile. Du bout de l'Europe, il envoyait des pièces au théâtre de Copenhague. On y avait monté son drame *le Mulâtre*; la représentation était prête, et le public dans la salle, quand le directeur vint annoncer sur la scène que Frédéric VI se mourait. Deux mois après, Christian VIII honorait de sa présence la première représentation, et confirmait le suffrage du public en saluant de sa loge l'auteur au parterre. C'est à partir de ce moment que commença pour Andersen la carrière de ses triomphes. Invité à la cour, il y lisait tous ses ouvrages; mais il semblait que sa gêne pécuniaire s'accrût avec ses succès. Le fier descendant de la noble dame de Cassel ne pouvait se résoudre à faire connaître sa misère, et les auteurs dramatiques étaient à cette époque très-peu payés à Copenhague. Un singulier usage présidait à leur rétribution. Comme ils ne jouissaient point de droits d'auteur et qu'on trouvait difficile d'évaluer justement leurs ouvrages, on avait imaginé de les payer à l'heure, à la façon des manœuvres. Le jour de la première représentation d'une pièce, le directeur, tenant sa montre en main, comptait scrupuleusement les quarts d'heure. Si le dernier quart d'heure n'était pas entièrement rempli par l'ouvrage, c'était au bénéfice du théâtre. Aussi les acteurs, ce jour-là, avaient ordre de mener rondement les choses, les machinistes étaient expéditifs, et les figurants marchaient au galop. Le pauvre Andersen, dont les besoins croissaient à mesure qu'il se répandait dans le monde, souffrait beaucoup de ce système. Cependant il se taisait et continuait de paraître à la cour, dans les cercles intimes du roi et de la reine. Les jeunes princes l'adoraient et lui donnaient des fleurs : « Cher, cher Andersen, raconte-nous quelque chose. » Ce furent les enfants eux-mêmes qui firent du poëte un conteur. Ce furent eux qui découvrirent chez lui le filon rare de la fantaisie naïve. C'est à eux, à leurs caresses, à leurs prières, qu'il faut rapporter la direction nouvelle que prit dès lors sa pensée fraîche et fleurie.

III

Si Andersen fût demeuré poëte lyrique et dramatique, son nom, très-cher sans doute à ses concitoyens, nous serait peut-être inconnu. Mais ces poëmes pleins de grâce et de vie qu'il a intitulés *Histoires merveilleuses pour les enfants*, ont porté partout sa renommée. Nous ignorons en France à quel point son talent est populaire dans ces régions du Nord où les imaginations restent toujours naïves. Toute la génération présente a été bercée avec *la Petite Syrène, la Fille de glace, le Jardin du Paradis, Une mère, le Chanvre, le Papillon, le Sapin, la Petite marchande d'allumettes, le Collier de fausses perles, l'Aiguille à repriser, le Vilain canard* et cent autres fantaisies charmantes qu'il a placées sous le patronage des enfants, comme pour apprendre aux hommes que la poésie se trouve surtout dans les esprits et dans les cœurs de cet âge. Que de joies innocentes Andersen a fait naître! C'est surtout en parlant de ses contes que l'*Athenæum* appelait son œuvre *un heureux rêve éveillé*. Tout vit, tout est radieux et vêtu de lumière dans ces créations fantastiques, et l'esprit, une fois frappé de ces vives images, n'en peut plus perdre l'empreinte.

Aussi les voyages d'Andersen étaient semés d'ovations charmantes. Il parcourut plusieurs fois l'Allemagne et l'Angleterre au milieu de vrais enchantements. Il allait de salon en salon, de château en château, de cour en cour, contant partout et partout applaudi. Toutes les familles régnantes l'admettaient dans leurs réunions intimes. Le roi et la reine de Prusse, le roi de Saxe, les princes de Bavière, le faisaient tous les jours manger à leur table, au milieu de leurs enfants. La reine de Saxe écrivit à sa sœur l'archiduchesse Sophie, à Vienne, pour qu'elle le patronnât de sa haute faveur. Les jeunes princes montaient sur ses genoux et décoraient de fleurs sa boutonnière, comme pour indiquer à leurs pères d'y mettre un ornement moins fragile. Il reçut plusieurs ordres sur sa route. Mais ce qui le charmait le plus, c'étaient les naïfs hommages. Un jour qu'il traversait une rue de Weimar, un père de famille le fit entrer de force dans sa maison pour le faire voir à ses enfants. Un autre jour qu'il allait, en Écosse, rendre visite à lord Jeffrey, directeur de la *Revue d'Édimbourg*, le vieux portier le reconnut et appela toute sa famille. En Angleterre, on l'arrêtait sur les places

publiques ; car son portrait était aux étalages, et sa longue, maigre personne était facile à reconnaître. A Leipsick, les libraires se cotisèrent pour lui offrir de l'argent et des couronnes. Andersen, quoi qu'on ait prétendu, jouissait de ces triomphes par le cœur beaucoup plus que par l'orgueil. « Quand je me voyais accueilli, fêté, dit-il, je pensais : C'est bien peu de chose que la célébrité ; et combien de temps cela durera-t-il ? Mais il n'en est pas moins vrai que cela me donne un moment de bonheur. J'étais très-reconnaissant à Dieu et aux hommes. Cependant je sentais un peu d'anxiété en me voyant élevé si au-dessus de moi-même, et il me semblait que je ne pourrais pas garder ma place. » Les journaux anglais publièrent que la reine l'avait reçu à Windsor-Castle. Comme le fait était inexact, conçut de cette fausse nouvelle tant de honte et d'inquiétude, qu'il tomba malade et dut garder le lit plusieurs jours. Ses peurs bizarres et fantastiques n'avaient point disparu devant la bonne fortune, et il n'osait plus passer dans la rue, croyant toujours entendre à ses côtés des rires moqueurs.

Il est peu de poëtes et d'écrivains dont la personnalité ait, en dehors de leurs ouvrages, autant attiré l'attention que celle du sensitif Andersen. Il était comme le commentaire vivant de ses œuvres, et l'intérêt de cœur ou de curiosité se prenait toujours à lui. Lui-même se mettait volontiers en scène ; non point, comme quelques-uns l'ont dit, par une vanité ridicule, mais de même que les enfants, par le besoin de sympathie. Il était, comme eux, toujours en peine de l'effet qu'il produisait sur les autres. C'est que dans sa jeunesse il dépendait de leurs suffrages, et que dans sa vieillesse ces suffrages l'avaient gâté. La virilité manquait à son caractère, et s'il avait à dix-huit ans moins d'expérience que d'autres à sept, il n'en avait guère plus dans sa vieillesse. Le rêveur Andersen, confiant et candide, irritable, exigeant et pourtant plein d'attrait, parlant sans cesse de lui-même et cependant aimant les autres, admirant volontiers, ne cachant rien et croyant tout, ne pouvait être et n'a jamais été que le plus aimable des enfants.

Toutefois, s'il manquait du genre de force dont surabonde le vulgaire, il avait le fond de courage qui sied à la vraie dignité. Pendant de longues années il avait souffert la faim, le froid et le dénûment sans se plaindre. Quand il eut la faveur royale, il n'en profita point pour augmenter sa fortune. Une fort petite pension lui fut donnée, comme à des poëtes d'un bien moindre talent. Quand le roi lui demanda s'il ne retournerait pas en Angleterre : « Je veux, ajouta-t-il, que vous me permettiez de faire les frais de ce voyage. — Sire, je n'en ai pas besoin ; j'ai maintenant huit cents dollars que m'a rapportés l'édition allemande de mes œuvres, et je dépenserai cet argent. — Mais, mon cher Andersen, vous représenterez la littérature danoise en Angleterre ; il faut bien que vous viviez un peu confortablement. — C'est ce que je compte faire, sire ; et quand je n'aurai plus d'argent, je reviendrai dans mon pays. — Écrivez-moi donc si vous avez besoin de quelque chose. — Que Votre Majesté me permette de le faire, non pas, j'espère, pour lui rien demander, mais pour me conserver une place dans la mémoire de mon bienfaiteur et de mon roi. » Jamais, depuis le jour où il fut homme, il ne recourut à la générosité des princes ; il vécut modestement, jusqu'à soixante-dix ans, du produit de ses travaux.

IV

Les plus estimés d'entre les nombreux ouvrages d'Andersen sont, après les contes qui l'ont rendu si populaire, son *Improvisatore*, la plus brillante peinture de la vie d'Italie qu'on ait faite depuis *Corinne*, et bien plus près de la nature ; *le Simple ménétrier*, récit touchant qu'on ne peut lire sans en aimer l'auteur qui s'y est peint lui-même ; le roman intitulé *O. T.*, qui renferme la délicieuse peinture de la vie du foyer dans les pays du Nord ; *les Pélicans*, contes de fées ; *les Collines de sable du Jutland*, idylles douces et gracieuses comme la campagne du Jutland elle-même. Le talent d'Andersen possède une rare souplesse, et sa lyre a toutes les cordes ; mais la meilleure est celle de l'émotion tendre et pathétique qui appartient surtout aux enfants. C'est par là qu'il prend tous les cœurs. Parfois aussi il s'élève au vrai lyrisme sans y songer et sans y prétendre. Je n'en veux pour exemple que ce passage qu'on trouve dans le moins travaillé de ses récits, l'histoire de sa propre vie :

« Nous étions à Naples sur le quai de Sainte-Lucie : la mer semblait vouloir caresser nos pieds. Oh ! la nuit glorieuse ! La voûte du ciel paraissait plus haute et les étoiles s'étaient élevées encore dans les airs ! La lune du Nord sème les eaux de paillettes argentées ; ici, c'est l'or qu'elle répand sur la terre. Les feux des phares venaient avec un mouvement rhythmique se jouer dans ce tableau de vie profonde et sereine. Les torches des bateaux pêcheurs jetaient dans l'eau des pyramides de feu que dérobaient parfois des ombres noires : on eût cru voir au fond de la mer tout un monde fantastique ; sur les quais, des milliers de lampes éclairaient des boutiques remplies de fruits, comme des cornes d'abondance ; de longues files de fidèles portant des cierges marchaient en procession vers les églises ; c'était comme des colliers de perles lumineuses qui s'enroulaient aux édifices ; et, dominant la scène, le Vésuve, d'un rouge de sang, sous son dais de fumée rose, était debout, comme le héros de ce grand drame de lumière. »

Cependant la note faible et tendre est plutôt celle d'Andersen. S'il voit un petit enfant mourir après sa jeune mère : « C'était, dit-il, comme si elle eût prié Dieu de lui permettre d'en emmener un, le plus petit, qui ne pouvait se passer d'elle. » S'il regarde un jeune homme endormi dans la mort : « L'expression de son visage n'était déjà plus la même ; en un instant il était parvenu à la maturité, car la mort lui avait appris la vie. » Tout prenait sous sa plume une forme séduisante ; pour lui, la nature n'avait de larmes que mêlées à des sourires, et l'on peut dire de son œuvre tout entière ce qu'Œhlenschläger disait d'une de ses pièces : « C'est un beau rêve et une heureuse fête. »

Ce qui a manqué peut-être à Andersen pour qu'il fût au rang des plus grands poëtes du monde, c'est la profondeur de la pensée. Quelques-uns de ses contes, comme *l'Homme de neige* et *Ce qui fait l'homme bon est toujours bon*, ont, il est vrai, un sens philosophique que le professeur Rasmus Nielsen a déroulé dans ses conférences ; mais il est permis de croire qu'Andersen, sous ce rapport, n'avait pas conscience de lui-même. Sa nature toute sensitive n'admettait guère la réflexion, et, s'il trouve souvent la vérité intime des choses, c'est qu'elle se révèle aux enfants plutôt qu'aux hommes.

Une dame a raconté dans une Revue anglaise (1) que, « dans sa vieillesse, Andersen se promenait silencieux fouillant avec sa canne dans les moindres recoins, touchant chaque objet étrange qui attirait son attention : c'était tantôt un petit morceau de verre, tantôt une fleur fanée, ou le cadavre d'un insecte. Il penchait vers lui son grand corps affaibli et courbé, le ramassait, le touchait avec tendresse et se mettait à raconter son histoire. C'était un tissu de joies et de douleurs, une suite d'événements prodigieux qui l'avaient amené à cette place. « Il parlait avec chaleur en caressant, comme pour le plaindre et pour le consoler, le malheureux débris qui avait tant vécu et tant souffert. Et moi, regardant avec surprise ce vieillard au front rêveur qui oubliait tout et moi-même pour vivre ainsi dans une communion de poésie avec la nature entière, je me demandais s'il était bien un homme comme les autres, et si cette flamme s'éteindrait. »

V

Six mois après, Hans Christian Andersen était mort. Il n'avait que soixante-dix ans; mais avoir tant aimé, tant senti, tant souffert, avait triplé la durée de ses jours. Longtemps avant cet âge il était un vieillard, et sa fantaisie souriante, son cœur simple comme le cœur d'un petit enfant s'abritaient sous des cheveux blancs. On éprouvait auprès de lui un sentiment bizarre de protection respectueuse ; on l'aimait avec sollicitude, comme un être à la fois précieux et fragile. Sa santé délicate ajoutait à la tendre compassion qu'on ressentait pour cette âme toujours émue, et ses prévenances enfantines ajoutaient encore à sa séduction. Tantôt les dames trouvaient auprès de leur assiette de petites fleurs qu'il y avait mises; tantôt il découpait dans du papier des paysages qu'il signait de son nom et leur présentait avec grâce. Quand personne n'était au salon, il s'en allait dans la cuisine enchanter de ses récits la cuisinière à ses fourneaux. Il fallait qu'on s'occupât de lui et qu'il s'occupât des autres. Aucun homme n'a connu plus de monde en Europe dans tous les rangs de la société. Tous les princes qui règnent aujourd'hui l'ont jadis caressé de leurs mains enfantines. Tous les littérateurs, tous les poëtes, tous les artistes l'ont entouré de leur amitié. Charles Dickens l'aimait comme un frère. Le froid Thorwaldsen lui-même lui disait souvent : « Cher Andersen, nous conterez-vous une histoire ce soir, à nous grands enfants que nous sommes? » Il ne se faisait pas prier, car son bonheur était de conter. Il disait naïvement : « J'aime qu'on écoute mes récits, comme un musicien sa musique. » Mais la personne qui l'a le mieux compris est Jenny Lind. Le charme de la grande artiste suédoise était dans la candeur et l'innocence, comme celui du poëte danois. Ces deux enfants du Nord se sont beaucoup aimés, mais aimés comme des enfants. Le naïf Andersen n'était guère capable d'un sentiment différent. Il raconte dans ses mémoires qu'un jour il avait, en Allemagne, passé solitairement la nuit de Noël, regardant les étoiles et disant au Christ, comme les petits enfants : *Que me donneras-tu?* — que Jenny Lind l'avait su et lui avait préparé une petite fête. C'était un bel arbre de Noël planté pour lui seul, lumineux et chargé de présents. Toute la compagnie se composait d'elle-même et d'une servante fidèle. « Nous étions là, dit-il, nous trois, enfants du Nord, autour de l'arbre de l'espérance, avec des cœurs de frères. » C'est en parlant de Jenny Lind qu'il se montre un enthousiaste dans la plus belle acception de ce mot.

Vingt ans avant sa mort, Andersen avait recueilli des couronnes et triomphé dans sa ville natale, comme l'avait prédit à sa mère la devineresse d'Odensee. Une grande fête publique avait été célébrée en son honneur, et le diplôme de *citoyen* lui avait été solennellement présenté. Les étudiants n'avaient pas attendu la cérémonie officielle pour montrer à leur compatriote cette chaleur d'admiration qui fait honneur aux peuples du Nord. Partout on lui donnait des sérénades; partout on lui apportait de modestes présents accompagnés de branches de laurier. Le roi Frédéric VII lui avait écrit : « Merci, mon cher Andersen, du plaisir et du bien que vous faites à moi, à mon peuple, à mes enfants; je suis heureux que le Danemark possède un poëte tel que vous. » Depuis bien des années sa vie n'était plus qu'une ovation continuelle. La France est le pays où il a été le moins connu et peut-être le moins goûté. La simplicité n'est pas, en général, notre partage, et chez nous Andersen n'est que le poëte des enfants; mais, dans le Nord, il est le poëte des hommes de tout âge; et, quoique ses productions les plus exquises soient justement de l'espèce fragile, il restera au premier rang de cette nombreuse phalange littéraire que le Danemark a vue depuis cent ans.

LÉO QUESNEL.

(1) *Temple-Bar Magazine*, 1er février 1875.

LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE

Jean Bart

Les historiens ont pendant si longtemps fait du roman avec l'histoire, que c'est maintenant au tour des romanciers de faire de l'histoire avec le roman. Une fois, en effet, que l'imagination populaire a été frappée d'une impression fausse, il n'y a plus guère d'autre moyen d'y faire entrer une notion vraie, que de la présenter sous une forme familière. C'est un *repeint* un peu pâteux peut-être, qui gâte bien quelquefois le tableau, mais sans lequel l'accroc fait à la vérité resterait irréparable. Qui, hors les gens studieux, va relire l'histoire à nouveau quand bien même on serait assuré de la trouver plus véridique? Qui, hors les érudits, va, en l'absence d'une histoire refaite, chercher la vérité sous la poussière des bibliothèques? L'indolence est la complice ordinaire de tout mensonge, et la tradition populaire — cette chose insaisissable et pourtant si tenace — est faite de mensonge et d'indolence. Aussi est-ce un véritable service rendu au public qu'un roman comme celui que M. de La Landelle a publié sur Jean Bart. Le nom de roman convient mal à cet ouvrage. L'auteur s'est fait une loi de puiser aux sources, de réviser les documents, et il a été, de plus, favorisé d'une amitié personnelle avec le dernier descendant de la famille Bart. Son but a moins été de plaire que de rendre palpable la vérité historique en ce qui touche le héros légendaire de la marine française, et son livre est présenté par lui comme de l'his-

toire mise en action et embellie par quelques ornements de genre.

A n'en juger que par les règles du sens commun et de l'expérience, la vraisemblance est toute en faveur du portrait que nous fait M. de La Landelle du grand homme de mer. S'il est vrai que le génie soit le suprême bon sens, le sentiment lumineux du vrai — ce qui revient un peu à la définition fameuse qui identifie le génie et l'attention — comment pourrait-on concilier cette divination qui a fait Jean Bart invincible avec les excentricités grossières qui travestissent le héros en bouffon? Quiconque a obtenu dans le monde, sous une forme ou sous une autre, de grands et durables succès, ne pouvait qu'être doué d'une réflexion profonde et d'un tact exquis. Il en doit être ainsi d'un homme qui s'est élevé d'une condition modeste à une position éminente et qui a — dans un temps où c'en était le signe — conquis ses lettres de noblesse. Il serait aisé de prouver qu'un extravagant grotesque ne saurait être l'artisan de grandes choses; car un tel homme incline vers le faux, et les grandes choses sont les choses vraies. Donc, *a priori*, la figure que la légende prête à Jean Bart renferme une contradiction. S'il a été cet homme au tact délicat, au coup d'œil sûr, au sens pratique développé qui font les victorieux à la guerre, il n'a pu être le personnage ridicule qu'une bande de musiciens à gages suivait dans les rues de Dunkerque et qui faisait doubler ses habits en drap d'argent. S'il a été le *Renard de la mer*, dont la prudence décuplait la force, il n'a pu être le téméraire qui se faisait un jeu de braver la mort et d'y exposer les autres. Cependant tel est l'empire de la tradition et de l'habitude, qu'involontairement on se représente toujours Jean Bart amusant la cour de ses incartades, fumant sa pipe sur un tonneau de poudre et répondant à Seignelay, qui le mandait auprès de Louis XIV : « Le roi peut attendre. »

Toutefois, comme le remarque l'auteur, toute erreur historique doit avoir sa raison d'être. Ce n'est pas sans quelque cause qu'on a fait du brave marin un brutal, un prodigue, un bravache et un boxeur de places publiques. Si l'on en croit M. de la Landelle, ce serait Jean Bart qui aurait lui-même trompé ses contemporains sur son véritable caractère et joué sciemment un rôle fait pour piquer la curiosité des grands et pour fixer l'intérêt populaire. Voici à peu près dans quelles circonstances.

L'amitié de Jean Bart et de Charles Keyser est de l'histoire. Tous deux étaient nés à Dunkerque et ils s'étaient choisis pour *matelots* dès l'âge le plus tendre. Dans ces beaux temps de la marine française, l'héroïsme individuel se doublait de ces dévouements chevaleresques qui se retrouvent à toutes les grandes époques militaires. Le sentiment qui présidait à ces unions fraternelles empruntait, chez les gens de mer, une force extraordinaire à l'isolement de la vie de bord et à la continuelle présence du danger. Le *matelot* d'un marin n'était pas seulement un ami, un compagnon, un frère : c'était un autre lui-même. L'honneur — le plus personnel de tous les biens — semblait être commun entre ces deux moitiés d'une même âme. Les amitiés antiques elles-mêmes n'étaient que l'ombre de ces associations chrétiennes dans lesquelles deux hommes épousaient tous les sentiments, tous les intérêts l'un de l'autre, combattaient, vivaient et mouraient ensemble.

Or il paraît que Keyser, fort mal vu à la cour pour ses hardiesses plébéiennes, avait un jour eu grand besoin de l'appui de son ami; que le vaillant corsaire avait trouvé fermées toutes les avenues de Versailles et que dès lors il avait pris un nouveau rôle. Le discret officier s'était affublé, à dessein, d'un manteau d'extravagance, et c'était à la faveur de la surprise et de la curiosité qu'il était parvenu à inspirer qu'il avait pu arriver jusqu'au roi. Jean Bart aurait été le premier de ces originaux de convention, de ces *lions*, comme on dit en Angleterre dans un sens plus étendu que chez nous, qui trafiquent de leur extravagance et spéculent sur la simplicité publique pour acquérir une éphémère célébrité qui les conduit au pouvoir et à la fortune. S'il en a été ainsi, il faut reconnaître que cette ruse de guerre s'accorde assez avec le surnom de *Renard* que les marins ont donné à Jean Bart; mais il faut avouer aussi que ce n'est pas trop de l'excellence de ces motifs pour nous faire supporter chez un héros un travestissement si peu conforme à nos idées sur la sincérité et sur la dignité des caractères. Cependant tel est l'art du romancier, qu'il nous fait entrer dans les sentiments du personnage et nous fait, pour ainsi dire, jouer avec lui son rôle. Du moment où nous comprenons Jean Bart et où nous sentons l'homme sous la rude enveloppe du corsaire, sa cause est gagnée et nos respects lui sont acquis.

La première erreur que notre auteur relève au sujet de l'histoire de Jean Bart est relative à sa naissance. Les biographes ont répété qu'il était fils d'un pêcheur de Dunkerque. Il paraît, au contraire, que sa famille jouissait avant lui d'une véritable illustration. Sa grand'mère paternelle, Agnès Jacobsen, était la fille de ce Michel Jacobsen, surnommé le *Renard de la mer*, qui de corsaire était devenu, sous la domination espagnole, vice-amiral et grand d'Espagne. Son père, Cornil Bart, et son oncle Herman, étaient tous deux capitaines capres et commandants de deux navires, *la Dune* et *le Clocher*, célèbres par des exploits maritimes. Quant à sa mère, c'était une Janssen, et les Janssen avaient parmi les gens de mer une grande renommée d'héroïsme. La piété, la bravoure et l'honnêteté — telle qu'on pouvait l'entendre et la pratiquer alors dans les guerres maritimes, encore plus barbares que les guerres territoriales — étaient héréditaires dans les deux familles. Une belle et grande maison à cour intérieure et à colonnade, comme on en a construit partout en Espagne et dans les provinces soumises à l'Espagne, avait vu naître, dans une période d'un demi-siècle, *quatre-vingt-quinze* Bart du sexe masculin, presque tous marins et corsaires. Mais ce qui fait pour nous le grand mérite de cette famille, c'est que, Dunkerque n'ayant encore, à cette époque, été que pendant peu d'années annexé à notre pays, elle était aussi décidément française que pas une famille de l'Ile-de-France. On n'a pas assez tenu compte à Jean Bart de ce patriotisme français, d'autant plus remarquable que ses ancêtres s'étaient fort distingués au service du roi d'Espagne. Il est probable que nous le devions à la haine invétérée des habitants des côtes septentrionales pour le pavillon anglais. Quoi qu'il en soit, cette haine *dunkerquoise* avait été telle dans la famille Bart, que, pendant la période où l'Angleterre avait enlevé Dunkerque à Louis XIV, c'est-à-dire de 1658 à 1661, les hommes s'y étaient faits pêcheurs et les femmes poissonnières, pour échapper à la nécessité de naviguer sous ces couleurs détestées.

L'héroïque petit-fils du grand amiral Michel Jacobsen entra donc au service de sa nouvelle patrie avec la double ardeur que lui inspiraient cette antipathie que les peuples ont pour leurs voisins, d'autant plus forte qu'ils sont plus

près, et l'attrait de cette grandeur épique qu'avait alors le nom de la France. A peine la guerre eût-elle éclaté entre Louis XIV et la Hollande, qu'il s'enfuit, au péril de ses jours, du vaisseau hollandais où il servait sous les ordres de Ruyter, pour venir prendre le commandement d'un corsaire dunkerquois. C'est en cette qualité qu'il fit ce nombre incalculable de prises (que l'on a porté pour une seule campagne à soixante-dix-sept), en récompense desquelles le roi lui envoya la fameuse chaîne d'or qui était le seul ruban qu'on crût alors permis de mettre au cou d'un capitaine capre. Plus tard, il l'admit dans la marine royale, et Jean Bart y rendit d'incomparables services. Sa force herculéenne charmait les matelots; sa générosité imposait le respect aux officiers; son patriotisme était compris par la France et le lui rendait cher à jamais. M. de la Landelle a débarrassé cette ouverte et blonde figure flamande des oripeaux ridicules dont les historiens l'avaient chargée, et nous avons aujourd'hui un Jean Bart naturel, vraisemblable, dont les traits sont bien en harmonie, dont la vie est d'accord avec les convenances historiques et les mœurs de son temps.

Désormais, au lieu d'un bouffon terrible qui assommait les bœufs à coups de poing pour étonner la foule comme un bateleur de foire, d'un buveur de bière brutal et débauché, nous pourrons, grâce aux études d'un romancier plus consciencieux que les historiens, nous représenter le *Renard blond de Dunkerque* tel qu'il a dû-être pour avoir vaincu toujours, si inférieur qu'il ait souvent été en force et en nombre. C'était, paraît-il, un de ces hommes doux et tranquilles qui exercent autour d'eux le double ascendant du sang-froid et de la bonté. Une foi religieuse simple et forte le mettait, plus encore que sa volonté puissante, au-dessus du trouble et de la crainte. Sa patience était inébranlable; il en avait donné des preuves précoces quand son père l'ayant mis à l'âge de douze ans sous les ordres d'un commandant brutal et barbare, il avait supporté sans plainte et sans murmure des violences qui révoltaient tout l'équipage. A seize ans, il avait montré son courage en s'opposant, seul à son bord, à l'exécution injuste de Lanoix, meurtrier involontaire. Ce fut la plus belle action de sa vie; et rien n'est si admirable, parmi les exploits qui l'ont rendu célèbre, que la protestation calme que cet enfant fit entendre à maître Valbué en faveur de l'infortuné Lanoix. Cette intrépidité seyait bien à sa face fleurie et à ses yeux bleus. Tremblant devant sa mère, respectueux avec ses chefs, tendre avec ses amis, il était de fer dans les fatigues et de marbre dans le danger. On a répété que Bart, devenu vieux, avait terni l'éclat de son caractère par la dissolution grossière de ses mœurs, et l'on n'a point pris garde qu'il a fait dans sa longue vie deux mariages d'amour qui en ont embrassé la durée presque entière. Le second de ces deux mariages peut lui servir de garant à cet égard. Marie-Jacqueline Tugghé appartenait à l'une des premières familles de Dunkerque; elle était réputée pour ses vertus, pour son amour des bienséances; elle connaissait Jean Bart depuis son enfance et avait presque vieilli à côté de Nicole Guttieré, sa première femme, quand elle consentit à l'épouser en deuxièmes noces. Ce fait répond à l'accusation de mauvaises mœurs portée contre lui, comme la grandeur de son courage réfute celle de brutalité, et comme la supériorité de ses talents écarte l'imputation d'extravagance. Le héros de M. de la Landelle est un homme tel qu'en fait la nature pour l'accomplissement des grands desseins, doux et fort, sérieux et recueilli, religieux et aimant, aimant surtout, car l'amour, au sens large du mot, est le premier moteur de l'activité humaine. C'est à la fois un homme de silence et un homme d'action, un esprit finement observateur, et un caractère profondément réfléchi. S'il a été si constamment supérieur à ses adversaires, ce n'est pas qu'il n'y en eût parmi eux d'aussi braves et d'aussi résolus que lui, c'est qu'il les surpassait tous par la connaissance des sites maritimes, des fonds, des récifs, et par l'habileté de manœuvres. Brave comme un Français et flegmatique comme un Flamand, il a dû ses victoires surtout à son flegme, et sa popularité surtout à sa bravoure. Mais son titre durable à la sympathie, c'est son patriotisme, son humanité, cet intelligent mélange de respect pour le roi — en qui à cette époque se personnifiait la patrie — et de confiance dans la démocratie. Le livre de M. de la Landelle n'a pour objet que de mettre en relief les traits véritables du grand marin auquel nous avions jusqu'ici rendu un hommage instinctif, et auquel nous pourrons désormais rendre un hommage raisonné. A ce point de vue, le modeste roman devient une œuvre vraiment patriotique.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Sous ce titre : *Pensées de liberté* (1), on vient de publier un certain nombre de maximes morales, de réflexions politiques, de remarques sur les questions sociales ou religieuses qu'on a trouvées dans des notes sur divers sujets laissées par le comte Agénor de Gasparin. Ces pensées ne sont pas toutes d'égale valeur; il y en a de très-distinguées, il y en a de bien ordinaires : quelques diamants, un solde de strass; mais n'est-ce pas déjà beaucoup qu'il y ait çà et là un diamant? Ce qui donne, en outre, un prix particulier à ce recueil, c'est la sincérité et l'accent convaincu de l'auteur. Il arrive assez souvent, en effet, qu'en destinant au public des pensées à la Labruyère on cherche surtout l'effet, l'inattendu, l'air paradoxal. On prend une idée qui depuis longtemps court les rues et on l'habille de telle façon qu'elle va paraître une étrangère débarquée d'aujourd'hui. Cela est vrai même de Labruyère. Déshabillez les plus originales de ses maximes; assez souvent l'idée toute nue n'a rien que de bien ordinaire. Mais M. de Gasparin ne semble pas avoir eu en vue le public. Je croirais volontiers que les pensées que l'on vient de recueillir dans ses notes étaient jetées sur le papier d'une main rapide. On éprouve ainsi quelquefois le besoin de fixer pour soi-même telle idée qui vous est chère en lui trouvant une formule nette et vive. C'est sans doute ce que faisait le publiciste. Peut-être se réservait-il à l'occasion de mettre en circulation ces médailles frappées à la hâte; alors, sans doute, il leur eût donné un dernier poli et un plus saillant relief. I eût enlevé çà et là une paille. J'imagine, par exemple, qu'il n'eût pas laissé telle locution comme « des négations angoissées ».

---

(1) Le comte Agénor de Gasparin, *Pensées de liberté*. Paris, 1876. 1 vol. Michel Lévy frères.

Ces pensées sincères, non déguisées par une toilette trop avantageuse, nous montrent le comte de Gasparin préoccupé par dessus toutes choses de la liberté de l'individu. En religion, il prêche le respect pour quiconque cherche, doute et souffre; il admet le prosélytisme, mais à la condition que l'on ne fasse pas avancer brutalement les faibles; il estime que c'est tuer l'être moral que de le contraindre à fermer les yeux pour croire. De là son admiration passionnée pour la Réforme, qui lui semble avoir remis en la main de l'homme la clef de sa conscience. Et parmi les réformateurs il distingue : Knox et Calvin, si durs, si impitoyables, n'ont pas sa sympathie, tant s'en faut. En morale, en politique, même préoccupation de l'individu. Il proteste contre les jansénistes, qui suppriment le libre arbitre; contre Platon, les communistes et les jésuites, qui font de l'homme une unité, un rouage ou un cadavre. Les droits de l'individu ont en lui un avocat si décidé qu'il en vient à prendre parti pour l'animal contre la science qui le mutile et le transforme. Il y a donc çà et là un peu d'exagération; toutes ces pensées ne sont pas des axiomes, ni même des oracles; mais elles partent toutes d'un cœur généreux et un souffle de liberté les anime.

II

Un professeur de l'Université, M. Berlioux, dans un curieux livre publié en 1870 : *La traite orientale, histoire des chasses à l'homme organisées en Afrique depuis quinze ans pour les marchés de l'Orient*, avait démontré combien les efforts tentés par les puissances chrétiennes pour supprimer la traite avaient été stériles. Les voyages de Livingstone ont également mis à nu cette horrible plaie qui désole l'Afrique et l'épuise *en dégradant l'Europe et en affligeant l'humanité*. — Telles sont les expressions dont a été flétrie la traite au congrès de Vérone. M. J. Cooper, un philanthrope anglais, un de ces quakers qui ont pris au sérieux la morale de l'Évangile et ne veulent se reposer que lorsqu'il n'y aura plus sur la terre que des hommes libres, a publié un mémoire très-concluant sur cette triste question (1). Il montre que les tentatives faites devaient fatalement demeurer vaines. C'est la source du mal qu'il faut atteindre. Tant qu'il y aura des acheteurs d'esclaves, il y aura des vendeurs; la demande est trop forte et le prix trop avantageux pour ne pas perpétuer la chasse à l'homme. Depuis quelques années la traite s'est étendue. Chaque année, de l'intérieur de l'Afrique, un million d'hommes sont enlevés à leur famille et à leur tribu. Les quatre cinquièmes meurent en route; mais il en reste deux cent mille qui vont user le reste de leur vie au service de la paresse et de la débauche orientales. Il dénonce également la servitude des *coolies* chinois et la traite des sauvages d'Australie au profit des colons. Il faut lire cette protestation généreuse, appuyée sur des faits et des chiffres malheureusement trop certains. M. Éd. Laboulaye y a ajouté une élogieuse préface où il adjure les gouvernements de prendre en main la cause de l'humanité outragée.

(1) *Un quakeresse parle. Les Noirs et la traite en Afrique*, par Joseph Cooper. — Traduit de l'anglais. — 1 vol., Paris, 1876. Hachette et Cᵉ.

III

M. Edmond Robert est l'avocat non des esclaves, mais des domestiques. Il a entrepris de retracer l'histoire du service à gages (1) depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Sa conclusion, c'est que la domesticité doit disparaître. A l'en croire, le médecin qui la tuera, c'est l'amour. L'amour de l'humanité, s'entend. J'ai bien peur qu'il n'y ait là une trop sentimentale illusion. Les clients de M. Robert m'apitoyent moins, je l'avoue. Signalons pourtant dans son volume quelques pages intéressantes sur les serviteurs d'avant la Révolution, sur le valet de comédie révolutionnaire, et quelques aperçus ingénieux sur les valets au théâtre, une race perdue. M. Robert a réuni, en somme, un assez grand nombre de documents; mais il n'a pas eu la patience de les classer avec assez de méthode. A chaque instant on passe du moyen âge à l'époque actuelle, pour revenir ensuite à l'antiquité, que l'on abandonne pour les temps modernes. De même, trop de disparates dans le style. Des métaphores ambitieuses pour exprimer une petite idée bien modeste; des néologismes étranges comme *inhumanitaire*; enfin trop d'imagination : par exemple, quand au quatrième acte de *Figaro* le village marche sur les pas du chapelain, c'est la Vendée « qui vaguement s'estompe dans une fabuleuse Espagne ». Trop d'imagination, trop de liberté d'allures, trop de sensibilité, voilà, en vérité, d'heureux défauts.

IV

M. Coppée avait à se faire pardonner son *Cahier rouge*, couvert de bonshommes crayonnés à la hâte comme par la main d'un écolier novice. Le public n'aime pas à ce qu'on le traite avec tant de sans-façon, et il avait dit au poëte, comme je ne sais quel empereur romain à l'hôte qui lui avait offert à dîner son petit menu de tous les jours : « Je ne savais pas que nous fussions si intimes. » Cette fois, l'hôte s'est mis en dépense. Nous retrouvons dans *Olivier* (2) le Coppée des débuts, celui de nos premières amours, et parfois aussi, il faut bien le dire, le Coppée d'ensuite, le Coppée qui, assuré de plaire, s'est un peu négligé et a trop compté qu'on lui passerait ses petits défauts. Eh bien! non, on ne les lui passera pas! Nous réclamerons contre cette mollesse qui laisse les contours et le dessin de l'œuvre comme noyés dans une sorte de brume flottante; nous réclamerons contre l'abus du détail bourgeois, contre la peinture obstinée des côtés mesquins de la vie banale, contre cette fantaisie étrange de mêler la prose à la poésie, pour tout dire enfin, contre la tendance au réalisme. Et notez-le, ce n'est pas même un réalisme décidé, s'emparant bien franchement du laid, de l'ignoble, de l'horrible, qui peuvent avoir leur poésie; non, c'est un réalisme atténué, tatillon, commissaire-priseur, faisant l'inventaire minutieux de tout ce qu'il rencontre d'insignifiant, de plat, de mes-

(1) *Les domestiques*, étude de mœurs et d'histoire, par Edmond Robert. — 1 vol., Germer Baillière.

(2) François Coppée, *Olivier*, poème. — Paris, 1876. Alphonse Lemerre.

quin, de médiocre. De là, dans *Olivier*, la nouvelle œuvre, deux parts distinctes : celle du poëte, qui me charme et me touche ; celle du commissaire-priseur, qui m'irrite et m'énerve.

Ah! si M. Coppée avait le courage de trier et d'élaguer, il eût tiré un petit chef-d'œuvre de ce poëme touffu et encombré. — Mais élaguer, c'est chose pénible. — Je le sais; voilà pourquoi je voudrais que le poëte traçât d'abord le contour et les lignes principales de son œuvre. S'il faisait ce que les auteurs dramatiques appellent un *scenario*, il s'interdirait plus facilement ensuite les détails parasites ; il aurait comme un préservatif contre sa maladie ordinaire, la *descriptivité*. Mais non, cette mollesse, cette complaisance pour les défauts dont je parlais tout à l'heure lui font envisager avec horreur ce frein salutaire. Il aime mieux laisser aller sa plume à l'aventure. Et celle-ci décrit, décrit encore, décrit toujours.

« De bonne casse est bonne », dit le malade imaginaire ; une description bien faite est bonne également ; mais encore faut-il que, comme de la casse, on en use à propos. Or, quelle est la donnée du poëme et quelles descriptions peut-elle comporter? Olivier est un artiste, un rêveur, un poëte bien accueilli du public, non moins bien accueilli des dames, et qui, fatigué un jour du poids de ses lauriers et de ses myrtes, comme disaient nos grands-pères, fuit Paris pour aller à son pays natal goûter. l'air pur, le lait pur, les pures affections. Reçu à bras ouverts par un fermier de sa famille, il demeure à la ferme bien au delà du temps qu'il s'était fixé. C'est que le fermier a une fille, et le poëte s'est épris d'elle. Il voudrait s'arracher au charme, mais le courage lui manque. Peu à peu la fantaisie est devenue une belle et bonne passion. Il aime dans la naïve enfant cette fraîcheur limpide, cette candeur virginale de cristal qu'il n'a jamais rencontrées dans ses affections parisiennes. Mais, hélas! voici qu'un geste de la jeune fille rappelle à Olivier une comtesse du noble faubourg qui ne lui a pas été cruelle. Quelques jours après, c'est une question qui l'effraye : il lui semble entendre et voir une actrice qu'il a aimée. Amertume et désenchantement! le passé lui flétrit le présent. Olivier a connu les amours coupables, Olivier ne connaîtra pas les amours honnêtes. Olivier a moissonné les camélias, il n'effeuillera pas la fleur de l'oranger! Rentre dans ta fournaise, Satan ; retourne aux impures, impur! Et il revient en effet à Paris, où il vivra morne et triste, murmurant ce vers de Théophile Gautier :

Virginité du cœur, hélas! sitôt ravie!

Telle est la donnée. Peut-être trouvera-t-on qu'Olivier a des scrupules bien raffinés, et que son imagination se plaît à s'épouvanter de vaines chimères. Assurément, et si ces scrupules se généralisaient, sainte Catherine serait abusivement coiffée ; mais ce n'est pas là la question. Quelles sont, avec une telle donnée, les descriptions possibles? La mansarde du poëte, puis, après le succès, son hôtel, puis le salon de la comtesse, le boudoir de l'actrice; comme contre-partie, le clocher du pays natal, la place du village, la maison paternelle, le cimetière où dorment les parents, la ferme, les sites agrestes, les halliers, les prés et les bois. Voilà du moins la double voie qui s'ouvre devant le poëte; il y fera des stations plus ou moins nombreuses; toujours est-il qu'il lui faut marcher dans cette direction. Oui; mais il ne suffit pas à M. Coppée. Il tient à nous décrire le Luxembourg un dimanche, par un gai soleil d'avril, l'avenue de l'Observatoire, le boulevard Montparnasse. Puis il songe qu'il ne faut pas tout faire pour son arrondissement, et alors il promène son héros le même jour par tous les quartiers de Paris, comme autrefois le bœuf gras. Voici Notre-Dame, voici le Marais plus désert, où, dans les squares :

..... la bonne et le sapeur
Commencent sur les bancs l'idylle habituelle.

Voici les quartiers élégants, la place de la Concorde, l'Arc de Triomphe, etc., etc. Demandez l'itinéraire du poëte Olivier! A quoi sert tout cela, bon Dieu! A nous montrer Olivier si triste, si triste, que ni la bonne, ni le sapeur, ni l'obélisque ne l'égayent. En vérité, cela est bien nécessaire! Et plus tard, quand, désenchanté, le cœur brisé, il rentrera du pays natal dans la fournaise, M. Coppée le repromènera dans Paris. Il nous décrira alors Paris à l'heure du dîner :

C'est l'heure redoutable où tout ce peuple a faim.
Sur le seuil des traiteurs et des marchands de vin,
L'écaillère, en rubans joyeux, ouvre les huîtres ;
Et chez les charcutiers, sous leurs remparts de vitres,
Les poulardes du Mans gonflent leurs dos truffés.
L'odeur d'absinthe sort des portes des cafés.

J'ai beau faire effort pour admirer ces tableaux, je ne puis me persuader que ce soit là de la poésie. Ces odeurs de Paris m'écœurent ; et quand bien même, au lieu des senteurs de l'absinthe, le poëte ferait respirer à son héros et à moi le parfum de l'ambroisie, je protesterais encore, en demandant : A quoi bon ? quel rapport cela a-t-il avec la situation ? Car c'est là mon grand grief. Tout en reprochant à M. Coppée de choisir complaisamment les détails vulgaires, de peindre de préférence ce qui est médiocre et banal, petites choses et petites gens, je me plains surtout que ce soit hors de propos. Ce n'est pas chez moi dédain aristocratique : que ces petites gens et ces petites choses jouent un rôle utile, nous les accueillerons volontiers. Ainsi, quand le poëte va nous transporter au pays natal d'Olivier, nous n'y trouverons ni les grands paysages ni les figures distinguées du manoir héréditaire de Jocelyn : nous en prendrons notre parti cependant. C'est qu'en effet alors chacun de ces objets banals, chacun de ces personnages bien vulgaires éveillera dans l'âme du héros un souvenir attendrissant. La poésie qui leur manque essentiellement, ce souvenir la leur communiquera un instant. Bien prosaïque pour nous, qui débarquons pour la première fois dans cette gare, la vieille diligence à la caisse jaune qui fait la correspondance : mais pour Olivier, non pas. C'est une vieille amie qu'il salue. Les trois chevaux étiques, il les connaît par leur nom, et ce gros postillon rougeaud qui rit toujours, il est heureux de le retrouver lui aussi. Rien n'a donc changé au pays, ni choses, ni bêtes, ni gens ; et il semble au poëte qu'il rentre dans sa jeunesse, dans ses joies naïves, dans ses illusions d'autrefois. Tout cet épisode du retour au pays est exquis ; les choses les plus banales y ont en effet leur petit parfum de poésie. Dans les scènes qui suivent, il y a encore bien des tableaux délicats, ingénieux, et qui ne peuvent manquer de charmer tous les lecteurs. Oui, tous, car nulle part, sauf à l'instant des scrupules qui font le dénoûment, n'est dépassé le niveau des sentiments qu'éprouve la moyenne de l'humanité. Je parlais

tout à l'heure de Jocelyn ; eh bien ! Jocelyn monte de temps à autre sur des cimes où tout le monde n'atteint pas, et ainsi beaucoup l'abandonnent à mi-côte. Olivier, au contraire, comme tous les personnages de M. Coppée, ne gravit que les modestes hauteurs. C'est une garantie de succès ; et, en effet, le public escorte en foule Olivier sur sa petite colline. Je joins mes applaudissements à ceux de la foule, mais avec les réserves indiquées et en signalant au poëte la maladie dont il est atteint, la *descriptivité*. En guérira-t-il jamais ? j'en doute, car il me semble arrivé à aimer son mal.

V

Il y a deux mois s'était répandue une nouvelle qui avait paru d'abord invraisemblable. M. Augier, disait-on, écrit un grand vaudeville pour le Palais-Royal ; l'Académie va avoir Lassouche pour interprète. Après avoir contesté, il avait fallu se rendre à l'évidence. Il n'était que trop vrai, les lions de l'Institut — effet de leur douleur ou de la température, ne vomissaient plus qu'un mince filet d'eau triste ; M. Pingard fils avait l'air assez résigné, car il est un peu dans le mouvement ; mais M. Pingard père semblait navré. Dans le public les avis se partageaient. Quelques-uns parlaient de déchéance ; d'autres rappelaient que Molière a fait *Scapin* et *Pourceaugnac ;* certains, qui ont l'opérette en horreur, approuvaient M. Augier de prêter son concours à une scène qui n'a jamais sacrifié à Hervé ni à Lecoq, et souhaitaient que M. Sandeau, à son tour, fît un drame pour l'Ambigu, pur également de toute souillure. Pour moi — si vous voulez mon sentiment, — j'étais d'avance tout consolé, certaines folies du Palais-Royal étant bien plus près de la vraie comédie que certaines grandes pièces du Théâtre-Français ; le *Panache* de Gondinet, par exemple, comparé à *Oscar* de Scribe. D'ailleurs M. Labiche, qui allait être le collaborateur d'Émile Augier, n'est pas un amuseur vulgaire, comme il l'a prouvé en écrivant le *Voyage de M. Perrichon.*

On pouvait donc concevoir de justes espérances. Elles ont été malheureusement déçues. M. Labiche se sera dit : N'oublions pas que nous abordons la grand'comédie ! Creusons dans le cœur humain ! et il a beaucoup trop creusé, lui, l'homme de la bonne grosse observation superficielle. Il a sondé des replis qu'on n'avait pas encore explorés et a cru que ce serait une étude neuve que celle de la soif d'une vengeance terrible chez un Othello bourgeois, se décidant à assassiner l'ami qui l'a trahi. Il a imaginé de placer auprès de lui un Iago grotesque qui attise sa colère, lui cornant aux oreilles non pas : Tue-la ! mais : Tue-le ! A la fin, Othello manque d'énergie ; il embrasse Cassio tandis que Desdémone part pour l'Amérique avec Iago. Cette tentative d'assassinat qui n'aboutit pas, car le laudanum à haute dose qui est versé dans un bol se trouve remplacé par du bouillon, est à la fois sinistre et grotesque, mais en aucune façon comique. Quant à M. Augier, il se disait : N'oublions pas que nous devons être folâtre, et il a cru être énormement gai en faisant dire à ses personnages : Chic funeste ! quelle scie, quelle scie ! et autres locutions qui ne sont pas académiques, mais qui n'ont que ce bien modeste mérite. Cette gaieté vulgaire sur un fond prétentieux et triste est d'un effet maussade. Le public a fait un froid accueil à cette malheureuse tentative. Le désappointement était général. Le directeur des *Délassements comiques*, qui était venu avec l'intention de faire des propositions à M. Augier, n'y a pas donné suite. Le malheur n'est pas grand, en somme, que l'auteur des *Effrontés* et de *M. Poirier* ne soit pas encouragé dans cette voie nouvelle.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Si la calomnie était exilée de la terre, elle aurait au moins une amnistie pour revenir pendant les périodes électorales.

Ce qui se débite de mensonges entre rivaux, ce qui se conçoit de méchancetés, ce qui se combine de roueries dépasse toute imagination.

On est bien heureux de pouvoir sourire de cette imbécillité militante qui saisit les moins bêtes et qui tente les plus généreux pendant cette bataille acharnée. A quoi bon s'indigner ? La violence a son correctif dans l'impuissance, et de toute la boue échangée il ne reste rien, quand les esprits sont calmes, quand les ambitions sont repues ou résignées.

Il en est des candidats comme de certains avocats à l'audience ; ils échangent les plus gros mots ; ils se jettent volontiers leurs bonnets à la tête ; mais, l'audience finie, ils se retrouvent au vestiaire, épongent ensemble ou réciproquement la sueur provoquée par la gesticulation de la plaidoirie, et vont déjeuner ou dîner bras dessus, bras dessous.

Parmi les bonnes niaiseries qui se débitent, il faut réserver la première place à cette assertion de *Paris-Journal* qui ressasse une méchanceté de tous les journaux bonapartistes, à savoir « que les élections républicaines sont faites pour plaire à la Prusse ».

Je voudrais bien qu'une fois pour toutes, on prît au mot ces maladroits calomniateurs et qu'on leur répondît : Aimeriez-vous mieux que la Prusse vît un danger de guerre et s'armât après les élections républicaines ? Si le suffrage universel rassure l'étranger par ses manifestations, c'est qu'il promet de consolider la paix ; c'est que la guerre ne convient pas plus à l'Allemagne qu'à la France, et que des élections constitutionnelles garantissent absolument la tranquillité.

Il n'est pas douteux que si les élections, par impossible, donnaient une assemblée réactionnaire et surtout bonapartiste, l'opinion étrangère ne dût s'alarmer et que la Prusse ne devînt menaçante. Acceptons donc comme un éloge ce reproche saugrenu.

II

Je ne crois pas qu'il faille prendre à la lettre une autre divagation échappée à un groupe de conservateurs ultras qui, mécontents de M. Buffet, l'accusent d'être un agent de la république radicale.

C'est là bien certainement plus qu'une exagération. Il est hors de doute que M. Buffet sert les intransigeants, les rend excusables et pousse au triomphe du radicalisme ; mais il fait cette besogne sans en avoir conscience.

Ne disait-on pas que Robespierre, parce qu'il avait aidé au triomphe des doctrines de la Révolution et voté la mort de Louis XVI, était un agent de Louis XVIII, lequel le subventionnait pour qu'il poussât à la mort du roi, à l'extravagance des idées jacobines, et pour qu'il rendît ainsi une restauration royale plus facile ?

III

Un candidat qu'il est impossible de calomnier et dont il est difficile de médire, c'est ce survivant des décembriseurs de 1851, ce M. de Maupas qui tente toujours de rompre la prescription de l'oubli à chaque campagne électorale.

Il a l'audace de se présenter dans l'Aube, dans l'arrondissement de Bar-sur-Seine, et de rappeler ses complicités qu'on n'a pas fini de maudire. J'espère bien que le département patriote qui s'est guéri de son bonapartisme devant le tableau de la troisième invasion, provoquée par le second empire, renverra cet ambitieux à ses loisirs.

M. de Maupas, grand, autrefois bel homme, baryton estimé des dames dans sa jeunesse, nullité soufflée par l'empire, représente admirablement dans son audacieuse sérénité ce règne de la galanterie, de la suffisance et des incapacités, qui nous a conduits des féeries impériales à la réalité de Sedan.

Fils d'un brave homme qui s'appelait Maupas tout court, et qui s'empressait de protester contre l'emploi de la particule le jour où, sous Louis-Philippe, un M. *de* Maupas était compromis pour avoir frappé d'un coup de couteau un ouvrier en goguette, M. Charles Maupas ne s'adjugea le *de* qu'à l'occasion de son mariage ; et l'on raconte à ce propos dans son pays natal, Bar-sur-Aube, qu'un officier de l'état-civil aurait fait sur les registres de l'État une mention inexacte, dont on a tiré plus tard une preuve décisive en faveur de la noblesse de Charles Maupas.

Quoi qu'il en soit, si la particule ne tenait pas forcément au nom du particulier, le particulier tenait à la particule. Quand il fit son droit à Paris (car il a fait son droit, ce violateur du droit), il donnait dans le quartier latin des fêtes à ses camarades sous la condition que ceux-ci seraient annoncés avec des noms aristocratiques, et le portier, promu aux fonctions de maître d'hôtel ou de majordome, n'annonçait personne sans mettre un *de* devant son nom.

M. *Choufleuri* est la légende universelle des hommes de l'empire. Sous-préfet, grâce à la protection du député de Bar-sur-Aube, M. Armand, dans les salons duquel il barytonait, Maupas, dit de Maupas, serait resté jusqu'à l'âge vénérable qu'il va atteindre dans les sphères inférieures de la politique sans le coup d'État, et surtout sans la disgrâce qu'il avait encourue à ce moment-là.

Suspect pour des actes de violence administrative, il eut l'idée (ce fut la seule de sa vie, mais elle était bonne) d'aller se plaindre de son ministre au Président. Celui-ci, qui dressait le plan du Deux-Décembre, fut enchanté de voir venir à lui un fonctionnaire peu scrupuleux, accusé d'arrestations illégales et de complot fabriqué pour le besoin de la cause de l'ordre. Le prince crut avoir trouvé l'homme de police qui lui convenait, le bâton pour frapper la populace.

On sait comment M. de Morny traitait ce complice effrayé qui croyait Henri V dans les faubourgs et le duc d'Aumale dans les casernes.

Mais le coup d'État accompli et réussi, Maupas, n'ayant plus qu'à proscrire, s'en donna à cœur-joie. Tout homme qui, dans son pays, avait fait opposition à lui ou aux siens, fut envoyé devant les commission smixtes et déporté.

J'ai connu un vieillard, père de dix enfants, dont le seul crime consistait dans des plaisanteries incessantes sur cette particule ajoutée au nom de Maupas. Le pauvre homme fut arrêté, déporté en Algérie où il serait mort sans l'intervention d'Horace Vernet, et d'où il est revenu pour mourir fou à Paris.

Ambassadeur à Naples insuffisant, sénateur solennel et prétentieux, exclu par l'empire, qui pourtant n'était pas difficile, de toutes les fonctions qu'il a excercées, M. de Maupas prétend se faire donner un brevet de capacité par ses victimes, par les fils qu'il a faits orphelins.

IV

Un peu blasé sur la littérature électorale, je viens de feuilleter une petite brochure intitulée *Bulletin de l'association catholique de saint François de Sales, pour la défense et la conservation de la foi.*

A la bonne heure ! Voilà des paroles de paix, d'innocence ! L'œuvre est engageante. Un avis imprimé, au-dessous d'un sacré-cœur qui flamboie, invite les directeurs (de conscience), les zélateurs et les zélatrices à mettre en circulation, le plus tôt possible, le précieux bulletin, afin de faire toucher du doigt l'opportunité et l'excellence de la sainte œuvre.

Le premier chapitre traite de l'*Union des prières*, c'est-à-dire des prières que tous les adhérents ou les abonnés doivent faire à certains jours, à la même heure, pour le besoin de la même cause.

Le dimanche 6 février était consacré à l'archiconfrérie du sacré cœur.

Le bulletin raconte comment le curé de Notre-Dame-des-Victoires, M. l'abbé Desgenettes, reçut, pendant l'office, par une voix claire et forte qui parlait en français, l'injonction de consacrer son église au cœur de Marie.

Le curé, surpris d'entendre cette voix, se retourna et ne vit personne, si ce n'est *son petit servant de messe qui jouait avec ses pouces.*

Ce détail est là pour prouver sans doute que la voix *claire* et *forte* s'arrangeait pour être entendue seulement de l'officiant.

On ne s'explique pas toutefois que le servant de la messe eût le loisir de jouer avec ses pouces.

Le samedi 11, c'est-à-dire au moment même où paraîtra ce numéro, on célèbre, dit le *Bulletin*, dans plusieurs diocèses de France, la fête de saint Séverin moine et thaumaturge.

Saint Séverin guérit un jour Clovis en l'affublant de son propre manteau. C'est donc à lui qu'il faut spécialement s'adresser pour redemander un roi, et un roi en bonne santé.

« Prions-le, dit le *Bulletin*, de guérir les nombreuses ma-
» ladies mortelles de notre chère patrie : les idées et les *in-*
» *stitutions révolutionnaires*, les *fausses libertés*, les *lois im-*
» *pies*, les *préjugés libéraux*, la *protection* légale de l'hérésie,

» du mensonge, de l'immoralité, la *politique anticatho-* » *lique*, etc. » On voit que saint Séverin a fort à faire, surtout à la veille des élections.

A propos du dimanche de la *Quinquagésime*, 29 courant, vulgairement appelé *dimanche gras*, le bal de l'Opéra est prévu, et les fidèles sont exhortés à prier pour les masques.

« Ceux... qui, oubliant les malheurs de l'Église et du Saint-» Siége, oubliant le vicaire de Dieu toujours captif dans son » propre palais, la liberté ecclésiastique menacée dans le » monde entier, les sociétés secrètes et la Révolution triom-» phant de toutes parts, ont le triste courage *de danser, de* » *s'amuser comme des fous*, — prions pour eux, prions à leur » place! »

V

Je ne reviendrai pas sur l'excellente comédie d'Émile Augier, *Madame Caverlet*. Mais, après le compte rendu judicieux publié dans cette *Revue*, je demande pourtant à dire seulement deux mots.

Le premier est pour rendre hommage à l'intention de l'auteur, qui a abordé avec une franchise complète et une vaillance de premier ordre les situations les plus douloureuses de la vie de famille, quand le père absent, infidèle ou séparé, est remplacé par un consolateur sans mandat.

Tout le drame d'Augier est là. Il n'est pas dans la question du divorce. Qu'importent le père et la mère! Mais les enfants, qui donc y songe assez en arrangeant sa vie pour se soustraire à ses obligations conjugales?

Les enfants, ces justiciers implacables, qu'on ne peut séduire ni désarmer, qu'il faut convaincre, et dont on dédaigne trop souvent la conscience; voilà l'idée vraie, puissante, moderne et régénératrice, abordée, traitée par Émile Augier; c'est elle qui fait la valeur morale et le succès de cette pièce nouvelle.

Ma seconde observation s'applique à la rigueur de la Comédie-Française, qui, ayant eu connaissance de cette comédie forte et éloquente, n'a pas osé la monter, n'en a pas senti la portée, et l'a laissée partir pour un autre théâtre.

N'est-ce pas là un nouvel argument en faveur du suffrage universel, qui a applaudi avec son sens habituel, au Vaudeville, ce que le suffrage restreint avait condamné à la Comédie-Française?

VI

Au moment où l'on jure dans toutes les réunions de reviser ou de ne pas reviser la constitution qui nous régit, je trouve qu'il n'est pas inutile de citer ce passage d'une brochure du comte d'Entraigues, publiée en 1788 sous ce titre : « *Mémoire sur les États généraux, leurs droits et la manière de les convoquer.* »

« Ce fut sans doute, dit l'auteur, pour donner aux peuples hé-» roïques vertus une patrie digne d'elles que le ciel voulut » qu'il existât des républiques, et peut-être pour punir l'am-» bition des hommes qu'il permit qu'il s'élevât de grands » conquérants, des rois et des maîtres. »

M. Guizot avait indiqué cette citation pour la fin de son *Histoire de France*, se réservant peut-être de la commenter. Elle se trouve dans les dernières pages écrites par la fille de l'historien, mais sans commentaires.

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

On fait grand bruit de certains programmes immodérés qui sont présentés en ce moment dans les réunions publiques de Paris par les candidats radicaux. Et de fait, nous entendons tous les soirs dans ces réunions bien des extravagances et des folies. Comment en pourrait-il être autrement dans un pays où la liberté de parler n'est rendue aux citoyens qu'à certains intervalles périodiques? On se grise de mots alors, de cris, de vociférations, de bruit; il n'y a rien là qui ne soit très-naturel, surtout dans une cité de deux millions d'âmes, où tant d'ambitieux impatients attendent leur heure de paraître, où tant de pauvres souffrent qui ont à cœur de faire entendre leurs réclamations, où enfin tant d'erreurs d'opinion, résultats d'une éducation incomplète, tant de revendications chimériques et aussi de griefs légitimes se manifestent et éclatent tout à coup pour nous avertir qu'il nous reste encore de graves devoirs à remplir.

En ce moment donc, Paris a la parole et fait entendre sa grande et redoutable voix. Est-ce bien effrayant cependant, tout ce que nous entendons? Pour moi, je suis frappé au contraire d'une chose : c'est de voir combien ce peuple est facile à dominer pour ceux qui savent l'aimer, lui parler sa langue et qui ont mérité sa confiance. Les intransigeants, les candidats poussés en une nuit, les violents qui surenchérissent sur tout ce qui se dit et tout ce qui se fait, sont vaincus, dans ce tournoi où le peuple est juge, par les républicains non moins résolus, mais plus sages, qui préconisent la politique de patience et de modération.

Il se passe, en effet, actuellement dans les réunions publiques ce fait considérable : à ces auditoires fiévreux, impatients et qui paraissent demander tout en un jour, il est permis de faire l'éloge des transactions nécessaires, de dire que les progrès durables sont l'œuvre du temps, qu'il faudra laisser quelque chose à faire aux générations qui viendront après nous, que l'idéal sans cesse et indéfiniment poursuivi ne sera jamais atteint. Le peuple comprend cela quand on sait le lui dire et quand on a qualité pour être cru de lui : loin de protester, il applaudit, et il renvoie les intransigeants à leur intransigeance puérile et intéressée.

Tel est le grand spectacle qui nous est offert en ce moment. M. Spuller, dans le IIIe arrondissement, développe en toute franchise le programme de la *République française*. Aux fous qui prétendent conquérir en une séance et en trois phrases la république des chimères, il répond qu'il est républicain comme eux, plus qu'eux peut-être, mais enfin, ajoute-t-il, « nous sommes des hommes, nous ne sommes pas des enfants, et nous savons la distance qu'il y a entre réclamer et obtenir; il y a plus d'avenir et plus de sûreté dans la longue route que doit parcourir la démocratie française ».

A ces petits commerçants, à ces demi-bourgeois trop souvent aigris par le sentiment d'une situation fausse et précaire, à ces ouvriers si prompts jadis à remuer et amonceler en barricades les pavés du faubourg, M. Spuller répond qu'en ce moment le grand objet et le grand but, c'est de gagner « les paysans » et de les amener à la république, ce qui revient à dire qu'il ne faut fournir aucun prétexte aux terreurs simulées et aux comédies de spectre rouge.

A Lille, M. Gambetta ne tient point un langage différent, et il fait de plus l'éloge du sénat. Dans le XVIe arrondissement de Paris, — aux Carrières d'Amérique, — tout en élevant un peu la voix, selon les convenances et les nécessités acoustiques du lieu, M. Allain-Targé parle comme MM. Gambetta et Spuller, et nous en pourrions citer bien d'autres encore qui imitent ce courageux exemple. N'avions-nous pas raison de dire tout à l'heure que c'était là un fait vraiment considérable dans l'histoire des progrès de la démocratie française?

Ce qui se voit en ce moment ne s'est jamais vu, ce qui s'entend dans ces régions réputées révolutionnaires ne s'était jamais entendu, tout au moins avec un tel succès. On professe la modération, on la prêche, on l'acclame. Il n'y a point jusqu'à la badauderie elle-même et jusqu'à la mode, sans le concours desquelles il n'est point de véritable succès en France, qui ne s'en mêlent: les révolutionnaires deviennent des « politiques », et ils s'en vantent, et on les admire. Je dis que c'est là un progrès immense et qu'il faut être aveugle, et aveugle d'une cécité malhonnête et volontaire, pour le nier.

Je ne prétendrai pas assurément que cette politique de modération dont on tient école aujourd'hui dans nos réunions publiques les plus tumultueuses et les plus populaires, soit exclusive de la fermeté dans les principes, de l'énergie dans l'action. Mais il se trouve, par la faute de nos adversaires, que plus d'une d'entre les réformes qu'on revendique aujourd'hui au nom du peuple n'est pas autre chose qu'un salutaire retour à ce qui était autrefois admis, défendu et pratiqué par les « classes dirigeantes ».

Il y a un terrain commun aujourd'hui pour tous les groupes de l'opinion républicaine et libérale, c'est la lutte contre « le cléricalisme ». Dans toutes les circulaires, dans tous les programmes, on parle de la nécessité de lutter contre « les envahissements du parti clérical ». La presse légère s'est déjà emparée de cette expression, de ce *cliché*, comme elle l'appelle, et elle ne se fait point faute d'en rire. On peut rire de tout; mais ce dont on rit ici n'en est pas moins une réalité très-manifeste, très-vivante, très-redoutable.

D'autres fois la presse réactionnaire, légère et non légère, le prend sur un autre ton; elle ne rit plus, elle s'indigne, elle simule de ridicules terreurs. Elle crie aux « otages! » Les grands catholiques du *Paris-Journal* et de la *Patrie* font leurs malles précipitamment; *Figaro*, cet illustre chrétien, tout confit en bonne doctrine, boucle sa valise et se prépare à « filer sur Belgique, » après s'être muni d'une bénédiction apostolique. Il paraît que des jours affreux se préparent. On va encore assassiner des archevêques! Ah! rassurez-vous, bonnes gens; ce qui vous paraît si radical, si révolutionnaire aujourd'hui, n'est pas autre chose que la politique libérale et laïque des doctrinaires et de tous les grands parlementaires d'il y a trente années à peine.

Car nous en sommes là, en l'an de grâce 1876, d'avoir à réclamer comme une conquête de la démocratie le retour de la France à la saine et vigoureuse conception de l'État laïque tel qu'on le comprenait sous le roi Louis-Philippe! Ceux qui s'effrayent de ces revendications ne prouvent que leur ignorance de l'histoire ou leur mauvaise foi; mais ils ne réussiront pas à donner le change à la France libérale. Dans la lutte contre les envahissements du cléricalisme, il n'y a rien qui menace ni les intérêts conservateurs ni ceux de la liberté.

La politique anticléricale, outre les grands services qu'elle nous rendra à l'intérieur, nous apportera encore ce grand avantage et ce grand bienfait d'établir notre politique étrangère sur un meilleur terrain et de replacer la France républicaine dans le grand et véritable courant du siècle. Partout autour de nous on lutte contre les envahissements du « parti clérical », et l'on renvoie les ultramontains à Rome.

Les catholiques entiers de l'*Univers* et les demi-catholiques du *Français* lèvent les bras au ciel et poussent des cris de désolation. Que dis-je? leur patriotisme s'indigne. Est-ce que la France va s'engager, elle aussi, dans les voies du « *Culturkampf?* » C'est une apostasie, c'est un crime; le patriotisme et la dignité nous commandent de faire en toute chose le contraire de ce que fait M. de Bismarck. Plus M. de Bismarck abaisse l'Église, plus nous devons l'exalter. Rome est en ce moment exilée de Rome même; il appartient à la France de l'accueillir, il est de notre devoir d'offrir un refuge à tous les vaincus du siècle, à tous les combattants du passé, à toutes les réactions. Pour un peu, ces cléricaux exaspérés infligeraient à leurs contradicteurs l'épithète de « Prussiens ».

Il suffit de faire connaître de telles folies pour qu'elles soient jugées et en même temps pour montrer à quel point la victoire des candidats républicains importe à la sécurité extérieure de la France et à sa bonne situation parmi les nations européennes.

HENRY ARON.

BULLETIN

Un journal donne la liste des membres de l'Académie française par rang d'âge.

Deux octogénaires : MM. Patin et Mignet.

Quinze septuagénaires : MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, Dufaure, de Viel-Castel, Dumas, Littré, de Sacy, Dupanloup, de Noailles, Cuvillier-Fleury, Hugo, de Carné, Barbier, Nisard, de Champagny.

Treize sexagénaires : Legouvé, Jules Favre, d'Haussonville, Marmier, Sandeau, de Falloux, de Laprade, Doucet, Feuillet, Autran, Claude Bernard, Jules Simon, John Lemoinne.

Ont de cinquante-cinq à cinquante-neuf ans : MM. Saint-René Taillandier, de Loménie, Augier, Camille Rousset, de Broglie.

Les plus jeunes sont le duc d'Aumale, cinquante-quatre ans; Alexandre Dumas, cinquante-deux; Émile Ollivier, cinquante et un; Caro et Mézières, cinquante ans.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 34 19 FÉVRIER 1876

UN DISCOURS DE M. MAX MULLER

L'éducation nationale considérée comme un devoir national

Tel est le titre d'un discours prononcé à Manchester par M. Max Müller et publié par la *Contemporary Review*. Il a fait grand bruit en Angleterre ; nous croyons faire œuvre agréable à nos lecteurs en en traduisant ici les principaux passages. Il n'intéresse pas moins, on le verra, la France que l'Angleterre elle-même.

Après un exorde de circonstance :

« Vous savez, a dit M. Max Müller, que l'éducation a été depuis bien des années le seul luxe qu'un pays aussi pauvre que l'Allemagne pouvait se permettre... »

Et l'orateur a ajouté, non sans une légitime fierté :

« Mon propre aïeul s'appelait Basedow (1723-1790), un nom que peut-être beaucoup d'entre vous ne connaissent pas ; c'est pourtant un nom bien connu en Allemagne comme celui d'un réformateur de notre éducation nationale. Il fut le prédécesseur de Pestalozzi, le premier qui, au siècle dernier, remua la conscience du peuple allemand et de ceux qui le gouvernaient, et qui leur enseigna cette grande leçon, qu'après la loi de la conservation de soi-même, il n'y a pas de devoir plus élevé, plus sacré pour une nation, que celui de l'éducation nationale. »

Jetant alors un rapide regard sur le passé pour montrer le progrès accompli, M. Max Müller a repris :

« Une telle maxime nous semble aujourd'hui presque un *truisme* ; il n'en était pas ainsi il y a cent ans. Cette idée que la nation en masse, que chaque homme, chaque femme en particulier sont responsables de l'éducation de chaque enfant, est une idée toute moderne, qui n'est pas, en réalité, de beaucoup antérieure aux chemins de fer et au télégraphe. De grands hommes comme Alfred et Charlemagne en conçurent une première lueur ; mais les temps étaient encore trop noirs et trop durs pour que le jour se fît. Pendant le moyen âge, nous ne voyons que des écoles monastiques érigées surtout pour l'éducation du clergé ; en certains endroits seulement elles étaient accessibles aux laïques. D'écoles pour la nation en général et soutenues par la nation, il n'y en avait pas.

» Puis vint la Réforme, qui ouvrit la Bible aux laïques. Tout pasteur protestant devint *ipso facto* maître d'école. Il lui fallait s'assurer que les enfants de sa paroisse sussent au moins lire la Bible et réciter le catéchisme. Telle est l'explication historique de ce fait que, dans les pays protestants, l'école est restée si longtemps une dépendance de l'Église.

» Après un certain temps néanmoins, le pasteur, ayant beaucoup d'occupations, s'adjoignit le sacristain ; celui-ci, outre ses devoirs de sonneur, d'organiste, d'assistant aux mariages et aux baptêmes, de fossoyeur, se trouva obligé de faire aussi le maître d'école et d'enseigner aux enfants la lecture, l'écriture et le calcul. Tel fut le commencement de nos écoles. En Allemagne, ces humbles commencements furent arrêtés par la guerre de Trente ans.

» Quand, durant le XVIIIe siècle, le peuple put enfin respirer, l'état où se trouvaient les classes moyennes et inférieures, en ce qui concernait l'éducation, était déplorable. Par-ci par-là il y avait des écoles religieuses, des écoles communales, des écoles privées, quelques-unes bonnes, un certain nombre passables, la plupart mauvaises ; mais, quant à un système vraiment efficace, qui eût garanti une éducation solide à chaque enfant dans le pays tout entier, on n'y songeait même pas.

» Ce fut mon aïeul, ce fut le vieux Basedow qui, il y a à peu près cent ans, éleva la voix pour réclamer à grands cris l'éducation nationale en Allemagne. Il établit ce principe, qui est resté fixé dans l'esprit allemand depuis lors, que l'éducation nationale est un devoir national, et qu'abandonner cette éducation nationale au hasard, à l'Église, à la charité, était un crime national. Cette conviction est restée empreinte dans l'esprit allemand, même pendant les jours de dégradation politique, et c'est grâce à cette conviction, aux effets qui en sont résultés, que l'Allemagne a maintenu son existence parmi les nations de l'Europe.

» Par voie de conséquence, ce principe en entraîna un autre, qui est celui-ci : dans les écoles nationales on ne peut

enseigner que des choses admises par tous; à des enfants appartenant à différentes sectes on ne peut enseigner la théologie. »

Après avoir raconté les persécutions que les idées libérales de Basedow lui suscitèrent de la part de l'orthodoxie de son temps, M. Max Müller reprend :

« Beaucoup des théories de Basedow durent être abandonnées; mais les deux principes fondamentaux de l'éducation nationale restèrent établis et ne furent jamais ébranlés. Ils se propagèrent dans l'Allemagne entière, furent adoptés en Danemark, en Suède, en Russie; ils se sont frayé leur chemin dernièrement jusqu'en Italie, un pays qui fait en ce moment de grands efforts pour s'assurer une éducation nationale, comprenant bien que son existence même en dépend.

» Deux pays seuls, la France et l'Angleterre, se tiennent encore à l'écart. Cependant, quand on entend dire à un ministre de l'instruction en France (M. Jules Simon) : « Oui, nous » avons des écoles, beaucoup d'écoles, mais il y a une chose » qui nous manque toujours; c'est pour cela que je ne » veux pas mourir encore : il nous manque l'éducation gra- » tuite et obligatoire; » quand, en Angleterre, on voit M. Forster aimant mieux rompre avec ses amis qu'abandonner ses fortes et généreuses convictions sur l'éducation nationale; M. Tross se montrant sur ce point plus libéral encore, plus hardi même que M. Forster; quand on considère qu'un des ministres les plus distingués de l'Église d'Angleterre, dont le pays déplore aujourd'hui la perte, déclarait que dans la séparation de l'Église et de l'instruction seule on trouverait la solution du problème de l'éducation; — vous pouvez être bien persuadés que le temps est venu où l'Angleterre aussi reconnaîtra ces deux principes fondamentaux, l'éducation par la nation et pour la nation, et la séparation absolue de l'école et de l'Eglise. Et, croyez-m'en, ces deux principes admis, une fois la plupart des difficultés qui se rattachent à cette question, soit théologique, soit financières, disparaîtront aussitôt.

» Le clergé sortira de sa position fausse. Les prêtres et pasteurs, qu'ils soient protestants, non conformistes, ou catholiques, enseigneront à certaines heures, pendant la semaine et le dimanche, ce qu'il est de leur droit et de leur devoir d'enseigner. Ceux qui enseigneront la religion ne seront gênés par aucune entrave. Nous aurons aussi un enseignement religieux sérieux et libre dans toutes les écoles.

» Alors, sans doute, les dépenses de l'éducation nationale retomberaient à la charge de la nation, comme celles qui ont trait à l'armée, à la marine et au service civil.

» Quand je dis cela, voici la réponse que je reçois : « Vous » parlez en étranger; votre idée est anti-anglaise; aucun » Anglais en possession de son bon sens ne l'admettrait un » seul instant. »

» Cette réponse ne me déplaît nullement, car personne, s'il avait de bons arguments en réserve, ne se servirait de celui-là.

» Je serais le dernier à conseiller de transplanter en Angleterre le système d'éducation allemand. Un homme qui a passé la moitié de sa vie en Allemagne, l'autre moitié en Angleterre, ne peut s'imaginer qu'il soit possible d'introduire les institutions anglaises en Allemagne, ou les institutions allemandes en Angleterre. Une éducation nationale en Angleterre n'aurait aucune chance de réussir, si elle n'était qu'une imitation du système allemand ou du système français. Ce qu'il vous faut, ce n'est pas un ministre de l'instruction publique qui, regardant la pendule, puisse dire comme ce ministre français : « En ce moment, chaque enfant, dans » toutes les classes de quatrième, est occupé à lire : *Gallia* » *est omnis divisa in partes tres.* » Mais si vous aviez un président du conseil qui, regardant la pendule, pût dire : « En » ce moment, aucun enfant ayant plus de six ans, ou moins » de treize, n'est à vagabonder dans les rues, » serait-ce donc une chose à déplorer?

» Quel pouvoir laisserait-on aux comités et aux autorités locales dans la direction des écoles? Quelles sciences y enseignerait-on? quels livres seraient choisis, quelles seraient les heures adoptées, quel serait le taux de la rétribution scolaire? — toutes ces choses ne sont que des détails qu'on pourrait régler avec une grande liberté, une fois le principe admis que l'école appartient à l'État et que l'État est responsable de ce qui s'y enseigne, comme il est responsable de ce qui se passe dans l'armée, dans la marine, et même dans le service des postes. Il est défendu d'envoyer une lettre autrement que par la poste. Vendre du poison est un crime. Le Parlement pousserait-il ce principe trop loin, s'il défendait d'ouvrir une école privée jusqu'à ce que le gouvernement fût bien convaincu de la bonne qualité des aliments moraux et intellectuels qui y seraient offerts aux enfants? Le mot de gouvernement paternel, je le sais, sonne désagréablement aux oreilles anglaises; mais assurément, s'il y a des êtres ayant droit à un gouvernement paternel, ce sont bien les enfants.

» Ces questions ne sont pas des questions politiques, ce sont des questions qui touchent de près tout homme, qu'il soit Anglais, Français ou Allemand. Ce sont des questions religieuses dans le sens le plus vrai du mot.

» Afin d'avoir une bonne éducation, il faut avoir de bons maîtres. Il est vrai, nous n'employons plus le sacristain, joignant à ses fonctions de sonneur, d'organiste, de fossoyeur, celle d'instituteur. Mais le maître d'école est encore, en beaucoup d'endroits, le domestique, pour ainsi dire, du pasteur; il travaille dur et gagne peu. Que pouvez-vous attendre dans de pareilles conditions?

» Un jeune professeur pourrait commencer, en gagnant peu, une carrière, à la condition qu'un brillant avenir s'ouvrît devant lui. Dans l'armée, un homme commence par être lieutenant et peut finir par être général. Est-il moins noble d'enseigner que de faire faire l'exercice? Dans chaque branche des fonctions civiles, on commence avec un faible salaire, mais on a de l'avancement. La position de professeur est-elle indigne d'un *gentleman?* Laissez-moi vous lire ce que Niebuhr dit à ce sujet — et souvenez-vous qu'il l'a dit après avoir été ambassadeur de Prusse à Rome : « La posi- » tion de professeur, en particulier, est une des plus hono- » rables; et malgré ce qui vient de temps à autre nuire à » sa beauté idéale, c'est pour un noble cœur le plus bel em- » ploi de la vie. C'est celui que j'avais choisi autrefois pour » moi-même, et que je regrette bien de n'avoir pu suivre! » L'enseignement est-il donc si rébarbatif, même l'enseignement de l'A B C? Les hommes bien nés qui se sont faits médecins se dérobent-ils aux parties de leur profession qui ne sont pas agréables? Un maître d'école a-t-il moins d'occasions de faire du bien qu'un ministre de la religion? Si des messieurs consentent à être inspecteurs des écoles, pourquoi ne peuvent-ils pas aussi bien en être les maîtres?

» Il y aurait au commencement des dépenses très-fortes; seulement, il faut se servir du mot juste : ce n'est pas dépenses qu'il faut dire; c'est un placement, le placement le plus sûr et le plus lucratif du monde. C'est ce que je répète sur tous les tons aux parents qui se plaignent que l'éducation de leurs enfants est très-coûteuse. Il vaut bien mieux dépenser son argent à procurer à ses enfants la meilleure éducation possible que de leur laisser à chacun mille livres sterling de plus. On devrait prêcher cela à la nation entière — qui, après tout, consiste en une réunion de beaucoup de parents — jusqu'à ce qu'elle comprenne bien que l'intérêt du capital dépensé pour l'éducation dépasserait de beaucoup l'intérêt que donnent les fonds anglais, voire même les fonds turcs. Les parents imprévoyants sont bien forcés de payer les dettes

de leurs enfants; les nations imprévoyantes sont forcées, elles aussi, de dépenser en prisons et asiles, en maisons de fous, ce qui aurait pu être dépensé pour l'éducation du peuple.

» Mais il y a encore autre chose. Chaque pays, en ce moment, fait de son mieux pour développer l'instruction; et dans le conflit, pacifique il est vrai, mais aussi grave que tout autre, des intérêts commerciaux, dans le grand *struggle for life* qui se produit partout, croyez-le bien, ce sera le pays où il y a le moins d'éducation qui sera écrasé par les autres. De nos jours, un homme qui ne sait pas lire est de fait un aveugle; un homme qui ne sait pas écrire, un sourd-muet. Ce ne sont pas, assurément, de ceux-là dont l'Angleterre a besoin!

» Montrez bien, une fois pour toutes, à l'Angleterre ce qu'elle doit faire, et elle le fera. L'Angleterre est-elle plus pauvre que l'Allemagne, que le Danemarck, que la Suède, la Russie ou l'Italie? Si tous ces pays supportent des impôts énormes pour avoir l'éducation gratuite et obligatoire, l'Angleterre a-t-elle le droit de dire : « Mes moyens ne me permettent pas cette dépense! »

Quand il fut question d'abolir l'esclavage, l'Angleterre n'hésita pas. Quand, plus récemment, il fallut délivrer l'armée de l'achat des grades, le Parlement paya la note, sans dire mot. Quel que soit le prix, il faudra bien que tôt ou tard la question des écoles soit réglée. En temps de guerre, l'Angleterre accepte des impôts extraordinaires; les devoirs des temps de paix sont aussi sacrés que les devoirs des temps de guerre; et si une fois les Anglais comprennent que l'éducation nationale est un devoir national, ils ne penseront pas plus à répudier ce devoir national, qu'à répudier la dette nationale.

» J'entends souvent dire que l'Angleterre devrait faire pour son éducation nationale ce que l'Allemagne a fait, ce que l'Italie fait en ce moment. Non, ce ne serait pas assez. Nous avons fait de notre mieux en Allemagne, mais notre mieux n'est que très-insuffisant. Les terres en l'Allemagne sont généralement pauvres, et pour cette raison le pays ne sera jamais riche. Outre cela, nous avons beau faire, nous serons toujours entre deux écueils, deux Simplegades — entre la France d'un côté et la Russie de l'autre; — et il nous faudra toujours dépenser le meilleur de notre énergie pour notre défense. Nos hommes d'État sont convaincus de la nécessité des plus grands efforts pour améliorer l'éducation nationale; seulement, ce qu'il nous faudrait et ce que nous n'aurons pas de si tôt, ce serait une longue paix et un ministre de l'instruction publique qui réunît les qualités d'un Bismarck et celles d'un de Moltke. En Angleterre, tout vous favorise, et il n'y a point de raisons pour que votre éducation nationale ne soit aussi supérieure à celle de l'Allemagne, que l'éducation allemande est supérieure à celle de la Chine. Vous avez de l'argent, vous avez la paix, vous avez un esprit public libéral, et, ce qui vaut mieux que tout le reste, vous avez une religion pratique — c'est-à-dire que vous feriez une chose, même une chose qu'il vous répugnerait de faire, si vous étiez bien persuadés que telle est la volonté de Dieu. Eh bien! placez ainsi votre argent, utilisez la paix, excitez en vous-même le patriotisme, et montrez au monde entier que la moitié, les trois quarts, les neuf dixièmes d'une religion vraiment pratique, c'est l'éducation, l'éducation nationale, obligatoire et, si c'est possible, gratuite. »

Nous avons tenu à donner cette seconde partie du discours de M. Max Müller sans en rien retrancher, même cet étalage de la pauvreté allemande peu fait aujourd'hui pour toucher des lecteurs français; même cette déclaration, au moins étrange, que l'infortunée Allemagne vit sans cesse entre deux écueils, la France et la Russie, et qu'elle est obligée à dépenser, pour se défendre seulement, le meilleur de ses ressources et de son énergie. M. Max Müller aura peut-être plus de peine à persuader les autres à cet égard qu'à se persuader lui-même. La seule chose que nos lecteurs retiendront de ce discours, la seule que nous en voulons retenir, c'est la fermeté avec laquelle M. Max Müller pose en principe que l'instruction du peuple est le premier des devoirs publics. Nous n'allons pas, comme M. Max Müller, jusqu'à vouloir que l'État, réservant pour lui seul le droit de donner l'instruction, prétende forcer les parents à envoyer leurs enfants à ses écoles publiques; nous ne demandons pas la suppression des écoles confessionnelles; mais nous demandons ce que tant de voix courageuses réclament vainement chez nous depuis quinze années, qu'aucun enfant ne puisse plus être maintenu dans l'ignorance par le fait de l'incurie, de l'avarice ou de la mauvaise volonté de ses parents. C'est à l'État d'intervenir quand il s'agit de protéger un être sans défense, incapable de se protéger lui-même.

Pour les écoles publiques, nous réclamons, comme M. Max Müller, un enseignement moral, débarrassé de toute doctrine religieuse particulière. L'État n'a pas à intervenir dans les questions de conscience. Que dans chaque école le prêtre, le rabbin ou le pasteur ait accès à certains jours et à certaines heures pour donner aux enfants, selon le culte dans lequel les familles désirent qu'ils soient élevés, l'enseignement religieux catholique, protestant ou israélite, rien de mieux, rien de plus légitime; mais l'instituteur n'a point qualité pour enseigner le catéchisme ou la théologie. Il faut que, dans les écoles publiques, tous les enfants d'un même pays, à quelque confession qu'ils appartiennent, puissent trouver place côte à côte, grandir ensemble, s'estimer, apprendre à s'aimer; il faut que l'instituteur, payé par le budget, représentant de la nation, n'ait rien à leur dire qu'il ne puisse également dire à tous. C'est la religion surtout, la véritable et sincère religion, celle qui a pour domaine la conscience, qui a le plus à gagner à une franche séparation de la foi et de la politique.

Lorsque cette séparation sera enfin venue, la religion sera en France ce qu'elle est aux États-Unis : la forme libre, respectée de tous, de la vie mystique intérieure de chacun. Les rapports de l'instruction publique avec la religion sont marqués avec une admirable netteté dans deux phrases de M. Max Müller que nous voulons encore, en finissant, emprunter à ce discours, que nous voudrions pouvoir graver dans toutes les mémoires, parce qu'elles résument ce grave débat sur lequel ont été écrites tant de sottises : « S'il était possible d'imaginer une religion ou une secte s'opposant à l'éducation du peuple, ou cherchant à la retarder, je dirais qu'une telle religion ne pourrait pas posséder la vérité, et que plus tôt on pourrait la faire disparaître, mieux cela vaudrait. Je dirai la même chose pour l'éducation nationale. S'il y avait, s'il pouvait y avoir un système d'éducation nationale excluant l'éducation religieuse, ce système ne saurait être bon, et plus vite il disparaîtrait, mieux cela vaudrait. »

C. B.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. PAUL STAPFER

Les tragédies romaines de Shakespeare (1)

Aucune des trois tragédies romaines de Shakespeare ne paraît avoir été imprimée avant le célèbre in-folio de 1623, qui contenait la première édition complète des œuvres du poëte. On a d'assez fortes raisons de penser que la tragédie de *Jules César* fut écrite au plus tard en 1601. Cette date est celle que porte un poëme oublié de ce temps-là, récemment découvert par M. Halliwell, où se trouvent les vers suivants, qui ont tout l'air d'une allusion à la scène la plus connue de la pièce de Shakespeare :

La multitude aux mille têtes fut persuadée
Par le discours de Brutus que César était un ambitieux ;
Mais quand l'éloquence de Marc-Antoine eut montré
Ses vertus, il n'y eut plus pour elle d'autre méchant que Brutus.

Et cette découverte est venue confirmer une induction que M. Payne Collier avait déjà tirée de la présence dans un autre poëme contemporain d'un passage vraisemblablement inspiré par les derniers vers de *Jules César*. Quant aux deux autres tragédies romaines, les érudits assignent à la composition de *Coriolan*, comme à celle d'*Antoine et Cléopâtre*, une date de huit ou neuf ans plus récente.

Si l'on n'avait pas de preuves externes à l'appui de cette chronologie, la seule comparaison des trois pièces suffirait pour démontrer que *Jules César* a dû avoir sur les deux autres une antériorité notable. La langue de Shakespeare est devenue de plus en plus riche, abrupte et concise ; l'excès des métaphores et des ellipses caractérise ses derniers ouvrages, et c'est à cette manière d'écrire qu'appartiennent *Antoine et Cleopâtre* et *Coriolan*, dont la lecture est difficile par endroits. Au contraire, le style de *Jules César* est large et simple ; la phrase est claire, aisée et coulante ; c'est encore le vers de *Roméo et Juliette*, moins les restes de rimes et les *concetti*. Aucun ouvrage de Shakespeare n'est plus pur, aucun ne se lit plus couramment ; il appartient à ce qu'on peut appeler la première manière du poëte, qui est la plus parfaite.

Ces questions de date ont leur intérêt. Il n'est point indifférent de savoir que la tragédie de *Jules César* est immédiatement antérieure à la dernière rédaction d'*Hamlet*. L'imagination de l'auteur d'*Hamlet* se montre encore tout occupée de César. Dès la première scène, quand le spectre vient d'apparaître aux soldats en faction la nuit sur la plate-forme du château d'Elseneur : « Voilà un phénomène, dit Horatio, qui trouble l'œil de l'esprit. A l'époque la plus glorieuse et la plus florissante de Rome, un peu avant que tombât le tout-puissant Jules César, les tombeaux laissèrent échapper leurs hôtes, et les morts en linceul allèrent, poussant des cris rauques, dans les rues de Rome. On vit aussi des astres à queues de flammes ; des pluies de sang, des signes désastreux dans le soleil ; et l'astre humide sous l'influence duquel est l'empire de Neptune s'évanouit dans une éclipse, à croire que c'était le jour du jugement. » — Plus loin, Polonius se vante d'avoir joué avec succès la tragédie quand il était à l'Université : « J'ai joué Jules César. Je fus tué au Capitole. Brutus me tua. » Enfin Hamlet, au cinquième acte, philosophant dans un cimetière au milieu des ossements et des crânes vides, moralise sur la poussière de César comme sur celle d'Alexandre : « Qui empêche l'imagination de suivre la noble poussière d'Alexandre jusqu'à la trouver bouchant la bonde d'une barrique ?... Alexandre est mort, Alexandre a été enterré, Alexandre est retourné en poussière. La poussière, c'est de la terre. Avec la terre nous faisons de la glaise, et avec cette glaise, en laquelle Alexandre s'est enfin changé, qui empêche de boucher une barrique de bière ? L'impérial César, mort et changé en boue, pourrait boucher un trou et arrêter le vent. Oh ! dire que cette argile qui a tenu le monde en respect servirait à rapiécer un vieux mur et à repousser la rafale d'hiver ! »

Ce n'est pas seulement pour quelques souvenirs de détail qu'on retrouve *Jules César* dans *Hamlet*. Ces deux tragédies appartiennent l'une et l'autre à un même courant d'idées et d'études, à une même direction de la pensée du poëte. Dans la première, Shakespeare a voulu peindre une noble nature aux prises avec un devoir qui n'a pas le caractère d'une obligation catégorique, mais qui, moralement discutable et douteux, jette un trouble profond dans la conscience du héros qui le retourne, le considère et le pèse ; Brutus est affamé de justice, mais il est induit en erreur par les exigences mêmes d'une âme trop élevée et trop délicate. Dans la tragédie suivante, le même thème est repris, avec cette variante considérable que le devoir d'Hamlet est plus impérieux et que néanmoins son incertitude est plus grande ; il a soif d'idéal aussi, mais chez lui les élégances, les superbes dégoûts d'un esprit raffiné à l'excès, se mêlent aux généreuses aspirations du cœur ; une rapide décadence morale est la suite de ses hésitations. Brutus, après avoir délibéré, agit résolûment, se trompe, et garde toute notre respectueuse sympathie ; Hamlet, délibérant toujours, se trompe d'une façon bien plus grave en n'agissant pas, et perd notre estime. L'un et l'autre sont des hommes de méditation et d'étude appelés par les circonstances à un genre d'activité qui répugne à leur nature. Tel est le lien profond qui unit *Hamlet* à *Jules César*. Mais *Antoine et Cléopâtre*, non plus que *Coriolan*, n'a pas avec la première tragédie romaine le moindre rapport psychologique ; ces deux dernières pièces, contemporaines l'une de l'autre, procèdent d'un nouvel ordre de préoccupations et sont des peintures de l'égoïsme, là aimable, expansif, séduisant, ici orgueilleux et concentré. Toutes les trois sont des études morales avant tout et non point historiques.

Le sujet des tragédies romaines étant assez connu, notre plan pour l'étude de ces pièces consistera simplement à prendre chaque personnage l'un après l'autre et à le suivre dans tout le développement de son rôle. L'examen des caractères doit faire le fond de tout travail esthétique sur Shakespeare, puisque les caractères sont la partie excellente et unique de l'art de ce poëte. Il a en ce point une supériorité que la critique ne lui a jamais contestée, lors même qu'elle était

(1) Voyez une leçon de M. Paul Stapfer sur *Shakespeare et l'antiquité* dans la *Revue* du 4 décembre 1875.

le plus sévère pour toutes les autres parties de son talent dramatique. Le XVIIIe siècle, à cet égard, ne pensait pas autrement que le XIXe, et personne n'a mieux parlé de Shakespeare, considéré comme peintre de caractères, que Pope dans la préface de l'édition qu'il a donnée de ses œuvres : « Les personnages des autres poëtes, dit Pope, se ressemblent entre eux ; on sent qu'ils n'ont pas été empruntés à la nature, mais à une sorte de tradition littéraire. Ce sont des répétitions de la même image, et chaque peinture est le reflet d'un reflet. Mais chacun des caractères de Shakespeare est aussi individuel que ceux qu'on rencontre dans la vie ; il n'est pas moins impossible d'en trouver deux qui se ressemblent dans son théâtre que dans la réalité. Vous pouvez, au premier abord, croire que vous avez sous les yeux des parents, des frères, des jumeaux : examinez, comparez, vous découvrirez sous d'apparentes ressemblances des traits profondément distincts. Et la consistance des caractères n'est pas moins remarquable dans Shakespeare que leur vie et que leur variété ; si l'on imprimait les discours en omettant les noms des personnages, le lecteur les attribuerait sans peine et avec certitude à ceux qui les ont prononcés. » Macaulay donne à cette idée de Pope une expression plus vive et plus frappante encore, lorsqu'il observe à son tour que, pour définir le caractère de Hotspur et celui de Falconbridge, la critique serait obligée d'employer presque les mêmes termes, et que cependant ces deux individus se ressemblent si peu qu'il n'y a peut-être pas une parole de Hotspur qui ne fût déplacée dans la bouche de Falconbridge. Le critique le plus hostile que Shakespeare ait eu de notre temps, M. Gustave Rümelin, reproche au poëte l'invraisemblance ou la futilité des motifs qui font parfois agir ses personnages ; il le blâme de n'avoir pas toujours assez mûri la composition ni assez serré la trame de ses pièces; mais il ne lui refuse pas le don créateur.

Or, ce don, ce talent est le sommet de l'art dramatique, et le poëte qui le possède au plus haut degré est celui qui mérite entre tous ses rivaux de recevoir la couronne. Créer *un* caractère est beaucoup : qu'est-ce donc de les semer à travers le monde idéal avec la prodigalité de la nature elle-même ? Combien comptons-nous de caractères dans toute la littérature, et, dans ce nombre, pour quelle part devons-nous faire entrer Shakespeare ? Quand nous lisions les romans signés des noms les plus illustres, les drames, les tragédies, les comédies des maîtres, combien avons-nous rencontré de personnages si vrais, si originaux, si vivants, qu'ils ont pris et garde dans notre imagination un corps et une physionomie, que leurs traits, leur démarche, leur accent, leurs gestes, nous sont plus familiers que ceux de nos amis, qu'ils ont existé, nous en sommes sûrs, et qu'il nous semble les avoir vus quelque part ? Il est beau d'ourdir avec goût, richesse et fantaisie, le tissu d'une intrigue savante; il est beau d'entremêler des situations multiples et variées qui, sans fatiguer l'imagination du lecteur ni choquer sa raison, tiennent son attention en éveil et le promènent ou l'entraînent, à travers une suite de surprises, jusqu'à un dénoûment imprévu et pourtant naturel. Il est beau, plus beau encore, d'incarner une passion dans chaque personnage, et dans l'œuvre une idée philosophique ; d'élever le roman ou le drame à la hauteur d'un enseignement et, sans rien ôter à l'action de son intérêt dramatique, d'y ajouter l'intérêt supérieur d'une leçon de morale ou d'une étude de psychologie. Mais créer des caractères ! peupler le monde idéal d'individus qui vivent à jamais ! donner à ces fantômes une telle réalité, qu'à côté d'eux les individus que nous appelons réels par cette raison spécieuse qu'ils ont un corps, nous apparaissent comme les véritables ombres ! leur donner une telle personnalité, que chacun d'eux possède, sous des ressemblances générales, un cachet particulier qui le distingue, et que ce nombre petit, mais indéfini, de types immortels représente à la fois le cercle très-restreint des passions humaines et l'inépuisable variété de la nature ! Voilà la merveille de l'art et la partie divine du génie ; c'est par là que la poésie est une création et que les poëtes méritent d'être nommés des dieux.

I

CÉSAR

Le caractère de César, par lequel nous allons commencer nos études psychologiques sur les tragédies romaines, nous offre, pour notre entrée en matière, un sujet relativement ingrat; non pas qu'il manque d'intérêt lorsqu'on a su approfondir l'intention du poëte, mais il est bizarre, inattendu, peu conforme à l'idée que nous nous faisons du personnage; l'impression que l'esprit en reçoit d'abord est une impression d'étonnement et de mécompte.

César entre en scène sans aucune grandeur, et les premières paroles qu'il prononce révèlent un esprit pusillanime et superstitieux. Il ne dit rien d'important; il passe.

Alors Cassius raconte à Brutus une anecdote de la folle témérité du grand homme et de sa faiblesse physique :

Dans un jour de tourmente,
Où du Tibre le vent fouettait l'onde écumante,
Après avoir lancé disques et javelots,
Poudreux, César et moi, nous regardions les flots.
César me dit : « Du champ de Mars à l'autre rive,
Veux-tu voir de nous deux qui le premier arrive? »
Dans le Tibre aussitôt m'élançant tout vêtu,
Je crie : « Et toi, César, suis-moi donc. Oses-tu ? »
Fatigué, haletant, sans même qu'il balance,
Derrière moi César dans le gouffre s'élance...
Peut-être on t'a conté ce défi hasardeux
Où nous devions cent fois trouver la mort tous deux !
Le fleuve, qui battait ses ponts, — de leurs arcades
S'échappait, bondissant, en bruyantes cascades ;
Mais nageant côte à côte au plus fort du torrent,
Nous, d'un courage égal, nous fendions le courant,
Lorsque, près d'un écueil ou le sable bouillonne,
César, entraîné, cède au flot qui tourbillonne,
Et je l'entends crier, sous la vague éperdu :
« Cassius ! Cassius ! à moi... je suis perdu ! »
Mais comment le sauver ? j'allais périr moi-même !
Enfin, dans un effort désespéré, suprême,
Je regagnai la rive... Alors je vis César
Emporté, chose inerte, et roulant au hasard
Comme un saule arraché qu'avec sa jaune écume
Le Tibre pousse et jette à la mer de Tyrrhène !
Par bonheur, se risquant dans un frêle bateau,
Un pêcheur court à lui, le prend par son manteau
Et le ramène au bord. — Brutus, celui qu'on nomme
Le dieu, le Jupiter !.. il était moins qu'un homme
Livide comme un front que la tombe touche,
Un peu plus il mourait sur la terre couché,

Ainsi qu'un marinier du port, couvert de bure,
Ainsi qu'un mendiant du quartier de Suburre (1) !

J'achève en prose la citation : « Il eut une fièvre quand il était en Espagne, et, quand l'accès le prenait, j'ai remarqué comme il tremblait; c'est vrai, ce dieu tremblait! Ses lèvres couardes étaient sans couleur, et cet œil, dont un mouvement intimide l'univers, avait perdu son lustre. Je l'ai entendu gémir, oui, et cette langue qui commande aux Romains de l'écouter et d'inscrire ses discours dans leurs annales, hélas! elle criait : *Donne-moi à boire, Titinius!* comme une fillette malade. »

Quand César reparaît, c'est pour faire voir de nouvelles infirmités dans sa personne : il est sourd d'une oreille; il se montre inquiet, craintif, tout en affirmant qu'il n'a peur de rien : « Ce Cassius là-bas a l'air maigre et famélique; il pense trop. De tels hommes sont dangereux... Je voudrais qu'il fût plus gras, mais je ne le crains point. Pourtant, si l'on pouvait, quadd on se nomme César, être accessible à la crainte, je ne sais pas quel homme j'éviterais aussi volontiers que ce sec Cassius... Passe à ma droite, Antoine, car je suis sourd de cette oreille, et dis-moi sincèrement ce que tu penses de lui. »

César sort avec son cortége; Casca, seul, reste avec Brutus et Cassius, et nous apprenons alors par la conversation de ces trois hommes que le héros est sujet à des évanouissements, que, dans une récente assemblée populaire, il est tombé du haut mal en pleine place du marché, l'écume à la bouche et sans voix.

Le matin des ides de Mars, tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait manque de suite, de franchise et de décision. Il est évidemment alarmé du songe de Calphurnia; car il fait ordonner aux prêtres par un de ses serviteurs d'offrir sur-le-champ un sacrifice, afin de savoir la volonté des dieux. Le serviteur part, revient et rapporte l'avis le plus positif : « Les augures voudraient que vous ne sortissiez pas aujourd'hui; en enlevant les entrailles d'une victime, ils n'ont pu trouver le cœur de l'animal. » Aveuglé par l'esprit d'imprudence, avant-coureur de sa chute, César repousse le conseil des augures; il affecte une assurance qu'au fond il n'a point; la preuve de cette affectation, c'est le langage outré et emphatique qu'il emploie, parlant de lui-même à la troisième personne, comme d'un dieu, et prodiguant les plus choquantes hyperboles : « César serait un animal sans cœur si par peur il restait aujourd'hui chez lui. Non, César ne restera pas... Le danger sait fort bien que César est plus dangereux que lui; nous sommes deux lions mis bas le même jour; mais, moi, je suis l'aîné et le plus terrible. Et César sortira. » Cependant Calphurnia insiste, se jette à ses genoux, et le voilà qui cède aux supplications de sa femme : « Soit! Antoine dira que je ne suis pas bien, et, pour te complaire, je resterai chez moi. » C'est alors que Decius Brutus, l'un des conjurés, arrive pour chercher la victime et, par une diplomatie très-simple, change sans peine sa résolution : « Que vos frayeurs semblent folles maintenant, Calphurnia! Je suis honteux d'y avoir cédé... Qu'on me donne ma robe, j'irai. » Dans le sénat, au moment suprême, César retrouve une certaine majesté, mais c'est la majesté d'un despote oriental qu'enivre le pouvoir absolu; il n'y a point de vraie grandeur dans les airs olympiens qu'il affecte, ni dans l'inflexible refus qu'il oppose aux sollicitations des conjurés en faveur de Publius Cimber. — Il meurt assassiné au commencement du troisième acte et n'ayant paru que dans trois scènes. Voilà le héros de la tragédie, ou du moins voilà le personnage qui a donné son nom à la pièce.

Assurément cela est étrange, et l'on conçoit que les critiques n'aient pas manqué ici à notre poëte. On lui a reproché d'avoir fait tort à César en le montrant sous ses côtés les plus mesquins et en plaçant dans sa bouche un langage ampoulé et ridicule, contraire au style de ces admirables *Commentaires*, écrits d'un bout à l'autre, comme dit Montesquieu, avec cette simplicité qui est le propre des grands capitaines quand ils racontent leurs actions, parce qu'ils sont plus glorieux de ce qu'ils ont fait que de ce qu'ils ont dit. « Il ne saurait y avoir une preuve plus forte des lacunes de l'instruction classique de Shakespeare, déclare un critique anglais du XVIIIe siècle, Boswell, que le langage plein d'ostentation qu'il a mis dans la bouche de l'homme le plus accompli de toute l'antiquité, non moins admirable pour ses exploits militaires que pour la simplicité digne avec laquelle il les a rapportés. » — « Le reproche, dit M. Villemain, que Fénelon faisait à notre théâtre d'avoir donné de l'emphase aux Romains s'applique bien plus au *Jules César* du poëte anglais. » M. Rümelin se moque du procédé habituel aux dramaturges vulgaires, et que Shakespeare n'a pas su, dit-il, éviter, de caractériser les grands hommes en leur remplissant la bouche de grands mots. M. Mézières écrit : « Shakespeare conçoit un César de convention bien différent de celui de Plutarque, un César arrogant dont le langage emphatique contraste avec la simplicité des *Commentaires* qu'a respectée l'écrivain grec. Il ne nous parle pas des hautes pensées qui occupent jusqu'à sa dernière heure le maître du monde; il ne nous dit pas que son génie prépare de nouvelles conquêtes au moment où le poignard des conspirateurs va le frapper. Surtout il ne met pas assez en lumière sa générosité, sa clémence et cette liberté d'une grande âme qui estime assez ses ennemis pour ne prendre aucune précaution contre eux. On justifie mal cette conception de Shakespeare lorsqu'on prétend, comme l'ont fait quelques critiques, qu'ayant pris pour sujet la vie de Brutus et non celle de César, il a le droit de ne montrer que les côtés faibles de celui-ci, sa vanité, son ambition de régner et son insolence, afin de motiver la conduite des conjurés. Le parti pris de ne dire qu'une partie de la vérité n'excuse pas celui qui le prend. Rien n'obligeait le poëte à suivre le plan qu'il a adopté, et l'on ne met pas son œuvre à l'abri de toute objection en invoquant un choix qu'il a dépendu de lui de ne pas faire. En tout cas, il faut reconnaître qu'ici, contre son habitude, il a manqué d'impartialité. Je sais bien qu'il redevient impartial dans l'admirable discours qu'il fait prononcer par Antoine devant le peuple. Mais il ne suffit pas, pour être juste, de louer César mort; il ne suffit même pas de donner son nom à la pièce pour attester sa grandeur. Celle-ci eût dû paraître davantage dans le rôle de César vivant. »

Voilà la critique dans toute sa force. — Je ne crois pas qu'elle soit sans réplique.

Remarquons d'abord que Shakespeare a donné dans son théâtre la preuve, et la preuve maintes fois répétée, qu'il

(1) Jules Lacroix, *Le testament de César*.

n'ignorait point les *Commentaires* de César, et surtout qu'il ne méconnaissait pas la grandeur historique du personnage.

Dans la *Seconde partie de Henry VI* (1), il cite, en nommant sa source, une phrase des *Commentaires*. Dans *Richard III*, nous rencontrons ce dialogue significatif entre Edouard, prince de Galles, et son terrible oncle :

LE PRINCE.

Dites donc, oncle Glocester, si notre frère arrive, où logerons-nous jusqu'au jour de notre couronnement?

RICHARD.

Dans le lieu qui semblera le plus convenable à votre royale personne. Si je puis vous donner un conseil, Votre Altesse fera bien de se reposer un jour ou deux à la Tour; là elle choisira le séjour qui lui plaira et qui sera jugé le plus favorable à sa santé et à ses amusements.

LE PRINCE.

Je n'aime pas la Tour du tout. Milord, est-ce bien Jules César qui l'a bâtie?

RICHARD.

C'est lui, mon gracieux lord, qui en a jeté les fondements. Mais elle a été reconstruite par les âges suivants.

LE PRINCE.

Est-ce un fait constaté par les archives ou seulement par la tradition successive des âges, que c'est César qui l'a bâtie?

BUCKINGHAM.

Par les archives, mon gracieux lord.

LE PRINCE.

Mais, supposons, milord, que la vérité ne fût pas enregistrée. Il suffirait, ce me semble, qu'elle fût racontée par toutes les générations pour vivre d'âge en âge jusqu'au dernier jour du monde.

RICHARD, *à part*.

Si sage, si jeune, jamais, dit-on, on ne vit longtemps...

LE PRINCE.

Ce Jules César était un fameux homme. Les trésors que sa valeur a légués à son esprit, son esprit les a consignés pour faire vivre sa valeur. La mort n'a pas vaincu ce vainqueur, car maintenant il vit dans la gloire...

Nous venons de lire dans *Hamlet* le passage où Horatio rappelle les prodiges qui annoncèrent au monde la mort du « tout-puissant Jules César ». Dans *Antoine et Cléopâtre*, il est appelé « César au large front ». Enfin, dans la tragédie même que nous étudions, s'il est vrai que le grand Jules, toutes les fois qu'il se produit en scène personnellement, ne paraît point à son avantage, cependant les événements qui précédèrent et qui suivirent sa mort, le bouleversement de la nature, la guerre civile déchaînée, montrent assez que, dans la pensée du poète, ce n'était pas un homme insignifiant qui tombait.

Pourquoi donc Shakespeare a-t-il, de propos délibéré, amoindri son héros? Car il est évident qu'il y a eu de sa part un calcul juste ou faux, et qu'on ne peut pas expliquer par la simple négligence une disproportion si manifeste entre le personnage dans les courtes et rapides scènes où il fait son apparition, et la grande idée que le poète a de lui et qu'il entend bien que nous aurons nous-mêmes et garderons en dépit de tout.

On peut donner de cette singularité une première explication tirée de l'histoire même. Le César de Shakespeare ne contredit pas autant qu'on l'a prétendu le témoignage des historiens. Plutarque donne à entendre que peu de jours avant sa fin, c'est-à-dire au moment même où commence notre tragédie, une grave altération s'était produite dans le caractère de César. Il avait conçu un désir immodéré de se faire déclarer roi... Roi? ce n'est pas assez dire; tout le monde sait que César ne prétendait à rien de moindre que la divinité même. Et cette prétention remontait aux premières années de sa vie publique, ainsi qu'en témoigne l'éloge funèbre de Julie, qu'il prononça tout jeune encore : « La famille de ma tante Julie, d'un côté remonte aux rois, de l'autre aux dieux immortels. Ancus Marcius est la tige des rois Marcius, et tel fut le nom de ma mère. C'est de Vénus que descendent les Jules, et notre famille est de leur race. Ainsi notre maison réunit à la sainteté des rois, qui sont les maîtres des hommes, la majesté des dieux, qui sont les maîtres des rois.» Suétone raconte qu'il monta un soir au Capitole à la lueur des flambeaux que portaient dans des lustres quarante éléphants rangés à droite et à gauche. Il lui arriva, écrit le même historien, de « s'emporter jusqu'à dire qu'il marcherait sur les têtes de ses concitoyens, et, comme on lui eut répondu que *cela était difficile à une femme*, il se contenta de répliquer à cette injure que Sémiramis avait régné dans l'Assyrie et les Amazones dans une grande partie de l'Asie. » C'est vers la fin de sa vie qu'il prononçait des paroles comme celles-ci : « La république n'est qu'un nom sans réalité... Il faut désormais que l'on me parle avec plus de retenue et que l'on regarde mes paroles comme des lois. » Je continue à citer Suétone : « Non content d'accepter des honneurs excessifs, comme le consulat prolongé, la dictature perpétuelle, les fonctions de censeur, les noms d'empereur et de père de la patrie, une statue parmi celles des rois, une chaire dans l'orchestre, il alla jusqu'à excéder les bornes des grandeurs humaines; il eut une chaire d'or dans le sénat et dans son tribunal; sa statue fut portée dans le Cirque avec la même pompe que celle des dieux; il eut des temples, des autels, des prêtres, il donna son nom à un des mois de l'année... Un jour il reçut assis devant le temple de Vénus Genitrix le sénat, qui venait en corps lui présenter les décrets les plus honorifiques. » Mais ici, lisons de préférence Plutarque, qui raconte la même chose : « Comme on lui eut décerné au sénat des honneurs transcendant toute hautesse humaine, les consuls et préteurs, suivis de toute l'assemblée des sénateurs, l'allèrent trouver en la place où il était assis sur la tribune aux harangues, pour lui notifier et déclarer ce qui avait été en son absence décerné à sa gloire : mais lui ne se daigna oncques lever au-devant d'eux, à leur arrivée. »

Voilà le Jupiter que Shakespeare a trouvé dans l'histoire et qu'il a représenté dans sa tragédie. Il lui a plu d'accentuer chez ce dieu les faiblesses physiques, les infirmités humaines dont il trouvait aussi l'indication chez Plutarque. D'accord avec Plutarque, Suétone raconte que « vers la fin de sa vie, César était sujet à des défaillances subites et à un sommeil si troublé, qu'il se réveillait souvent avec terreur. Il eut deux attaques d'épilepsie, qui le surprirent dans une audience publique. » On comprend dans quelle intention morale Shakespeare a eu soin de conserver ce trait, y ajoutant

(1) Acte IV, scène VII.

d'autres maladies encore, la fièvre, la surdité, afin de bien mettre en évidence cette argile, cette poussière, cette boue, sur laquelle Hamlet devait philosopher un jour. Tu n'es qu'un dieu mortel, ô César! et déjà tu tombes en poudre.

Mais je crois qu'on peut pénétrer encore plus profondément dans la pensée du poëte. Ce n'est pas seulement le corps qui est faible chez César, c'est l'esprit, au moment extrême de son existence où nous sommes parvenus : il est superstitieux, il a peur, il manque de prévoyance et de fermeté, il s'exprime dans un langage plein de jactance et de mauvais goût ; sa décadence intellectuelle est évidente. Et pourtant, quand les conjurés auront violemment éteint ce génie expirant qui mourait de lui-même, la république n'aura absolument rien gagné. L'empereur ne sera plus, mais l'empire est fait ; César est mort, vive César !

Shakespeare a voulu montrer par là, avec une profondeur d'observation qui confond la pensée, que les temps de la liberté de Rome étaient irrévocablement finis, et que désormais sa servilité avait pour cause non plus le génie d'un maître, mais le changement intime de l'esprit public et des mœurs. Oh ! quelle dut être l'amertume de l'âme de Brutus, lorsqu'en réponse à la proclamation de liberté qu'il faisait sur le forum, il entendit le peuple stupide crier dans son enthousiasme : « Faisons-le César ! » Si l'empire n'avait tenu qu'au génie d'un homme, Brutus aurait pu, en tuant César, sauver la république : mais l'empire avait ses racines dans la force des choses. L'erreur profonde de Brutus est de ne l'avoir pas compris ; de là le néant de son entreprise. Le génie, non point d'un individu, mais d'un âge nouveau qui commence, le génie du *césarisme*, voilà ce qui remplit la pièce de Shakespeare, voilà ce qui en fait l'unité, la conclusion, le sens moral, et voilà pourquoi cette tragédie où César ne paraît que dans trois scènes, ne dit rien d'important, ne fait rien d'important, et meurt au troisième acte, s'appelle *Jules César* et non *Marcus Brutus*.

Dès la première scène, on sent l'ombre du césarisme peser de tout son poids sur Rome asservie. Le peuple est dans les rues, chômant comme en un jour de fête, vêtu de ses plus beaux habits et parant d'ornements sacrés les statues de César. Deux tribuns s'indignent à ce spectacle, ils tancent rudement leurs concitoyens . Mais est-ce l'esprit de la république qui parle par leur bouche? Non pas; ces tribuns sont de vieux pompéiens, et c'est le grand nom de Pompée qu'ils jettent à la face des partisans de César : « Pourquoi vous réjouir ? quelles conquêtes nous rapporte-t-il? Quels sont les tributaires qui le suivent à Rome pour orner, captifs enchaînés, les roues de son chariot? Bûches que vous êtes ! têtes de pierre, pires que des êtres insensibles ! O cœurs endurcis ! cruels fils de Rome, est-ce que vous n'avez pas connu Pompée ? Bien des fois vous avez grimpé aux murailles, aux créneaux, aux tours, aux fenêtres jusqu'aux faîtes des cheminées, vos enfants dans vos bras, et, ainsi juchés, vous avez attendu patiemment toute une longue journée, pour voir le grand Pompée traverser les rues de Rome ! Et dès que seulement vous voyiez apparaître son chariot, vous poussiez d'une voix unanime une telle acclamation, que le Tibre tremblait au fond de son lit à entendre l'écho de vos cris répété par les cavernes de ses rives ! Et aujourd'hui vous vous couvrez de vos plus beaux habits ! Et aujourd'hui vous vous mettez en fête ! Et aujourd'hui vous jetez des fleurs sur le passage de celui qui marche triomphant dans le sang de Pompée ! Allez-vous-en. Courez à vos maisons! tombez à genoux ! Priez les dieux de suspendre le fléau qui doit s'abattre sur une telle ingratitude. »

Il y a dans Plutarque une scène qui aurait pu tromper un autre poëte que Shakespeare, parce qu'il semble résulter du récit de l'historien que le peuple était encore capable de choisir entre la liberté et la servitude, et de préférer la liberté : « Antonius s'en alla présenter à César un bandeau royal, qu'on appelle diadème, entortillé d'un délié rameau de laurier ; à laquelle présentation il se fit un battement de mains, non guère grand, de quelques gens qu'on avait expressément apostés pour ce faire : mais, au contraire, quand César le refusa, tout le peuple unanimement frappa des mains ; et comme derechef Antonius le lui représentait, il y eut derechef peu de gens qui déclarassent en être contents par leurs battements de mains : mais quand il le rebuta pour la seconde fois, tout le peuple universel fit encore derechef un grand bruit à force de battre des mains. »

Voilà ce que j'appelle un piége tendu par l'histoire à la poésie. Voltaire, avec tout son esprit, y est tombé en plein. Il a renchéri encore sur Plutarque. Écoutez ces vers de *la Mort de César* :

Du peuple qui l'entoure Antoine fend la presse ;
Il entre, ô honte ! ô crime indigne d'un Romain !
Il entre, la couronne et le sceptre à la main.
On se tait, on frémit. Lui, sans que rien l'étonne,
Sur le front de César attache la couronne,
Et soudain, devant lui se mettant à genoux :
« César, règne, dit-il, sur la terre et sur nous. »
Des Romains, à ces mots, les visages pâlissent,
De leurs cris douloureux les voûtes retentissent ;
J'ai vu des citoyens s'enfuir avec horreur,
D'autres rougir de honte et pleurer de douleur.
César, qui cependant lisait sur leur visage
De l'indignation l'éclatant témoignage,
Feignant des sentiments longtemps étudiés,
Jette et sceptre et couronne, et les foule à ses pieds.
Alors tout se croit libre, alors tout est en proie
Au fol enivrement d'une indiscrète joie.

Eh quoi ! le peuple romain, à l'heure où nous sommes, avait-il donc tant d'amour de la liberté ? Shakespeare ne l'a pas cru, et sa traduction de Plutarque, en cet endroit, est un admirable exemple de l'autorité souveraine avec laquelle *la poésie corrige l'histoire*, selon la superbe expression de Bacon, non pour en fausser l'esprit, mais, au contraire, afin de la rendre plus conforme à la vérité idéale :

CASCA.

Vous m'avez tiré par mon manteau, Brutus; voudriez-vous me parler ?

BRUTUS.

Oui, Casca ; dites-nous, qu'est-il arrivé aujourd'hui, que César a l'air si morose ?..

CASCA.

Eh bien, on lui a offert une couronne ; et, au moment où on la lui offrait, il l'a repoussée avec le revers de sa main, comme ceci ; et alors le peuple a poussé une acclamation.

BRUTUS.

Et pourquoi le second cri ?

CASCA.

Eh ! pour la même raison.

CASSIUS.

Ils ont vociféré trois fois... Pourquoi la dernière?

CASCA.

Eh! pour la même raison.

BRUTUS.

Est-ce que la couronne lui a été offerte trois fois?

CASCA.

Oui, morbleu; et il l'a repoussée trois fois, mais chaque fois plus mollement; et à chaque refus mes honnêtes voisins acclamaient.

CASSIUS.

Qui lui a offert la couronne?

CASCA.

Eh! Antoine.

BRUTUS.

Dites-nous de quelle manière, aimable Casca.

CASCA.

Je pourrais aussi bien m'aller pendre que vous le dire. C'était une pure bouffonnerie; je n'y ai pas fait attention. J'ai vu Marc-Antoine lui offrir une couronne; encore n'était-ce pas une couronne, c'était une de ces guirlandes, vous savez; et, comme je vous l'ai dit, il l'a repoussée une fois; mais, malgré tout, à mon idée, il avait grande envie de la prendre. Alors, l'autre la lui a offerte de nouveau; alors, il l'a repoussée de nouveau; mais, à mon idée, il avait beaucoup de peine à en écarter les doigts. Et alors l'autre la lui a offerte pour la troisième fois; pour la troisième fois il l'a repoussée; et toujours, à chaque refus, les badauds vociféraient et claquaient des mains, et faisaient voler leurs bonnets de nuit crasseux, et, parce que César refusait la couronne, exhalaient une telle quantité d'haleines infectes que César en a été presque suffoqué; car il s'est évanoui, et il est tombé. Et pour ma part je n'osais pas rire, de peur d'ouvrir les lèvres et de recevoir le mauvais air.

Comme on sent bien, à ce tableau si vrai, que les acclamations de la populace n'avaient rien de sérieux, rien même d'intelligent, et que si César avait été assez hardi pour mettre la couronne sur sa tête, les mêmes badauds peut-être qui applaudissaient son respect de la loi, auraient applaudi son usurpation!

César mort, l'unique souci du peuple est de ne pas voir un pire que César lui succéder; qu'un autre doive nécessairement prendre sa place, cela ne fait plus un doute pour personne: voilà l'esprit du *césarisme*, voilà ce que Brutus ne pouvait pas tuer. Il semble même qu'après la mort violente du chétif individu qui le portait dans son sein, l'esprit de César grandit démesurément et couvre de son ombre l'action tout entière. Dans les trois derniers actes de la tragédie, où César n'est plus du nombre des vivants, il est plus puissant et plus actif que dans les deux premiers. « Malheur, s'écrie Antoine, à la main qui a répandu ce sang précieux! Ici, sur les blessures qui, comme autant de bouches muettes, entr'ouvrent leurs lèvres de rubis pour invoquer le secours de ma voix, voici ce que je prophétise: la malédiction va s'abattre sur la tête des hommes; la furie domestique et l'atroce guerre civile bouleverseront toutes les parties de l'Italie... L'esprit de César, acharné à la vengeance, ayant près de lui Até sortie toute brûlante de l'enfer, ira dans ces contrées, criant d'une voix souveraine: *Carnage! dévastation!* et déchaînera les chiens de la guerre. » — « O Jules César! dit Brutus lui-même devant le cadavre de Cassius, tu es encore puissant! Ton esprit erre par le monde et tourne nos épées contre nos propres entrailles. » Le spectre immortel de sa victime lui apparaît une nuit dans sa tente... « Qui es-tu »? crie Brutus épouvanté. — « Je suis ton mauvais génie, et tu me verras à Philippes. »

PAUL STAPFER.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

La Kabylie — Le pays Berbère (1)

I

Les touristes qui n'ont vu la Kabylie que de la terrasse de Fort-National ont eu sous les yeux un des plus beaux paysages du monde, mais ne savent rien des villages kabyles. On leur a montré des groupes de maisons grises couvertes de tuiles rouges sur toutes les pointes environnantes, et ils sont revenus satisfaits. A Alger même, on se vante d'avoir visité Fort-National.

Imaginez un pâté de petites masures en pierre, brutes et inégales, semblables à celles de nos paysans du Dauphiné, soudées les unes aux autres et s'ouvrant seulement par une porte sur des ruelles intérieures caillouteuses, peu ou point de fenêtres sans vitres, et rarement un petit minaret s'élevant du milieu de cette masse, vous aurez conçu le type constant des villages kabyles. Ajoutez dans l'intérieur, non loin de l'entrée, une sorte de halle longue et couverte dans laquelle passe une petite rue. Des deux côtés sont des bancs de pierre dallés. C'est le lieu de délibération où siége l'assemblée dans les circonstances graves. Comme il y a toujours au moins deux çof (partis) dans les villages kabyles, un çof s'asseoit d'un côté, l'autre lui fait face, et l'on est ainsi bien à l'aise pour se dire des injures.

Quand nous sommes allé pour la première fois au village des Bou-Chaïb, en longeant les pentes du Djerdjera qui limitent au sud le cours du Sebaou, la beauté des cultures, la verdure des frênes entrelacés de vignes géantes, les sources qui ruisselaient sous les pas de nos mulets, avaient évoqué dans nos souvenirs les riantes campagnes de Suisse. Nous allions, promenant nos regards sur les villages qui nous entouraient. La montée était douce, l'air limpide, le soleil tiède. Nos guides, lestes comme des chats, se retournaient vers nos mulets en criant: « Heurré », *marche, marche!* Au devant de nous s'avançait dans un chemin encaissé, plein d'ombre, une longue procession d'hommes vêtus de burnous blancs. C'était l'*amin* et les principaux du village qui venaient nous recevoir. Au loin un groupe considérable, en avant du village, élevait les mains avec des cris de joie.

(1) Avant de publier une ligne de ces notes de voyage, nous tenons à remercier M. le général Bressolles, commandant à Fort-National, de son excellent accueil, et M. le capitaine Ravez, chef du bureau arabe, de la bonne grâce avec laquelle il a facilité nos excursions dans les villages kabyles.

Aujourd'hui que nous venons de tout voir en détail, ce n'est plus la Suisse ou le Dauphiné, c'est la Corse du moyen âge qui se dresse devant nos yeux, avec ses villages également fermés et bâtis sur des pointes, ses guerres intestines et ses vendettes inexpiables. Tous ces villages kabyles si coquets de loin au milieu de leurs bouquets de frênes peuvent brusquement se changer en forteresses. Il suffit pour cela qu'on pousse la porte de la rue principale et qu'on l'assujettisse en arrière avec des poutres qui sont toujours prêtes. L'enceinte du village est inabordable; les maisons agglomérées forment une muraille circulaire facile à créneler, d'où les femmes même combattent et, si vous pouvez forcer l'entrée, osez pénétrer dans ces ruelles tortueuses où l'on élève en un instant une barricade, enfoncez des maisons sans fenêtres dont les portes étroites sont assujetties comme la porte même du village. Nos zouaves et nos tirailleurs se souviennent de l'assaut d'Icheriden, pendant la dernière révolte, près de Fort-National.

Les hommes, les femmes, les bestiaux sont rassemblés tous les soirs à l'abri d'un coup de main dans ce bloc de pierre, et chaque famille se replie dans sa maison. On a toujours des ennemis; il est rare qu'il n'y ait pas de sang entre des familles voisines, et le sang n'est lavé que par du sang. On dit bien que, si la famille du mort y consent, le meurtrier paye une somme d'argent et satisfait ainsi à la vengeance; il n'en est rien. L'argent est conservé dans une corne de bœuf jusqu'à ce que la vengeance par le meurtre soit accomplie sur le meurtrier lui-même ou sur son père, son fils, son frère, ses cousins, par vengeance directe ou transversale. On dit en kabyle : « Ces gens-là n'ont pas de cœur; ils ont encore leur corne pleine. » Les voleurs aussi sont nombreux, et en pays kabyle comme dans les douars arabes, quand un voleur est surpris, il fait feu sur le propriétaire.

Entrez, s'il vous plaît, avec nous dans une maison kabyle. Voici d'abord une grande pièce semi-obscure où la lumière se glisse par une petite ouverture du côté de la rue et par les fentes du toit. Presque au milieu est un trou entouré de pierres plates. Ce trou est sacré, pour ainsi dire : c'est le foyer, *kanoun*. Des hommes et des enfants accroupis dans leurs burnous y tisonnent, et la fumée bleuâtre vous prend à la gorge. L'ameublement se compose d'une natte mince étendue par terre le long d'une muraille et de deux ou trois clous enfoncés au-dessus à hauteur d'homme. Cela suffit au Kabyle, qui porte son lit sur ses épaules et tous ses ustensiles dans sa sacoche. En contre-bas de cette pièce, qui est le salon, est l'écurie, *addaïnin*, creusée en partie dans le sol. Les mulets allongent vers nous leurs têtes paisibles par dessus un rebord en planches. Enfin, au-dessus de l'écurie est un plancher de bois sur lequel sont entassés des sacs de fèves, des bottes de paille, des femmes jeunes et vieilles et des enfants : c'est la chambre à coucher ou plutôt la pièce des femmes, car le maître dort le plus souvent dans son burnous près du kanoun. Fermez la porte, vous avez tout sous la main, la famille, les bestiaux, les provisions d'hiver. Personne ne peut toucher à quoi que ce soit sans que le maître le sente, et si vous venez l'attaquer, il vous faut de lourdes haches et de fortes pinces pour briser sa porte ou défoncer sa muraille. La maison kabyle est méfiante comme le village tout entier.

Le plus souvent une *kharouba* (groupe de familles parentes) loge dans un même pâté de masures; chaque çof a son quartier, chaque village occupe son piton de montagne, et chaque tribu a sa montagne bien déterminée. De là un autre genre de protection en cas de dispute ou de guerre : la responsabilité collective. Si vous lésez un Kabyle, sa kharouba intervient, qui met en mouvement le çof, qui anime la djemaat. Il est vrai qu'en retour les décisions de la djemaat engagent le çof, la kharouba et tous les individus sous les peines les plus sévères, et que tout village vaincu est massacré en entier, depuis les anciens du conseil jusqu'aux petits enfants.

Nous nous sommes promenés dans ce village de guerre des Bou-Chaïb, sous la protection de l'amin, aussi tranquilles que dans une ville de France. Nous avons visité des pressoirs, des celliers qui regorgeaient d'huile; nous avons vu faire des souliers, tisser des burnous. Une petite troupe d'hommes de tout âge nous faisait escorte; ils se tenaient toujours en arrière et s'empressaient de nous répondre, sans jamais parler les premiers. Nous sommes revenus enfin lentement vers la maison des hôtes.

A ce moment, sur une place inégale, un enfant d'environ huit ans, couvert d'un petit burnous au capuchon pointu, se présenta devant nous et se mit à nous parler kabyle avec une certaine cadence poétique. Immédiatement tous les assistants firent cercle et écoutèrent sans étonnement. A Souama des Bou-Chaïb, la poésie est un état de l'âme que tout le monde respecte et dont le poëte n'est pas fier. Quand sa tête « a besoin d'expliquer », il élève la voix; autrement il fait des souliers, presse des olives ou mendie. Cet enfant était tout simplement un jeune poëte de guerre. Il nous salua d'abord :

« Soyez les bienvenus, ô lions qui habitez le plateau de Meknea, — ô lumières qu'on allume le soir en l'honneur des hôtes. — Moi, je suis l'orphelin. »

Il continua : « Les Kabyles sont partis quand ils ont eu le ventre plein de figues. — Arrivés aux portes du bureau arabe, ils criaient comme des singes. — Ils ont tué beaucoup d'enfants du capitaine. — Les enfants du capitaine étaient tous gras. — Puis les Kabyles sont allés au marché de Sebt-Oufella. — Le capitaine est venu avec ses soldats. — Les Kabyles lui ont dit : Soyez le bienvenu. — Mais le capitaine les a tous chassés comme un chien chasse les moutons. »

Le souvenir de l'attaque de Fort-National fit passer une lueur rapide dans les yeux de nos compagnons, qui détournèrent légèrement la tête. Nous, immobiles, nous ne donnions pas même signe de surprise. Les femmes avaient quitté leur travail à l'intérieur des maisons et se tenaient par petits groupes sur les portes, avançant leurs têtes rondes et brunes chargées de bijoux de corail, d'émail et d'argent.

Notre poëte en savait bien d'autres. Nous le fîmes entrer dans la maison des hôtes. On s'accroupit sur la grande natte près du kanoun; ceux qui ne trouvèrent pas de place à terre s'assirent à la française sur le rebord de l'addaïnin. Le hasard avait placé côte à côte un savant au visage long et olivâtre, qui tenait un livre arabe et montrait qu'il savait lire, un chasseur roux à peu près nu, et trois ou quatre têtes extrêmement fines, cheveux tondus, dents éclatantes. Nous étions tous plus ou moins bien drapés dans le burnous égalitaire.

Bou-Yamina (c'est le nom du jeune poëte) releva son burnous d'un petit mouvement d'épaule, et regarda son monde avec une aisance imperturbable. Il dit une chanson satirique, puis il fit l'éloge de Rabah, frère de l'amin, grand chasseur de sangliers; il eut aussi quelques vers tristes pour une

femme parente de l'amin, dont « les yeux pleurent comme les nuages » depuis que son fils s'est engagé tirailleur.

Ainsi est née la poésie d'Homère dans les chaumières enfumées des premiers Hellènes, qui ressemblaient fort à nos Kabyles. Le poëte, nourri par les grands, chantait leur gloire sans bassesse parce que son cœur lui commandait de parler. Nous étions tombés dans une société primitive dont dix siècles d'histoire nous séparent aujourd'hui, et nous redevenions capables en peu de temps de jouir, comme les barbares, de leur poésie facile. Notre gravité du premier moment s'était détendue ; les rires, les éloges, les commentaires, se croisaient joyeusement à travers la fumée. Nous interrogeâmes le petit poëte. Il répondit gravement, comme un homme, qu'il voudrait bien apprendre le français et entrer dans l'école où vont les neveux de l'amin. Un de nous lui donna une petite pièce blanche. Il la prit tout étonné et courut vers sa masure.

Nous demandâmes alors un autre poëte, un homme, s'il y en avait. On nous répondit en hésitant qu'il y en avait un, mais un révolté. Il s'était battu, comme tant d'autres, contre la France. L'objection ne nous déplut pas, et nous le fîmes appeler.

Il ne voulait pas nous voir. Il vint enfin, salua rapidement, et sourit en s'asseyant sur le rebord de l'addamin. C'était un homme d'environ trente ans, aux mouvements brusques. Quand il parlait, il contractait les sourcils comme s'il eût fait un grand effort. Sa physionomie était mobile, sa voix cassante. Cet homme-là doit manier le sabre comme la parole.

Au moment de commencer, il s'arrêta et dit rapidement quelques mots à l'amin. Ce dernier nous expliqua qu'il voulait depuis longtemps partir pour Tunis ; mais un passeport lui était nécessaire, et l'amin, qui est en même temps chef de sa kharouba, le lui a toujours refusé, par ordre du bureau arabe. Un officier du bureau étant là, il priait l'amin de lui parler de l'affaire. L'officier lui fit répondre qu'il avait tort et qu'il ne gagnerait pas plus à Tunis que chez les Bou-Chaib. L'homme répliqua : « Je veux partir parce que nous sommes écrasés d'impôts et que je ne peux plus vivre sous le commandement des Roumis. » Puis il se leva, et sortit. Il fallut insister pour qu'on nous traduisît ces dernières paroles ; mais nous étions plus obstinés que lui, et nous ne voulions pas qu'il affectât de nous fuir. Nous le fîmes ramener. Chose curieuse et qui peint bien la mobilité kabyle, il revint en riant.

Alors il chanta. Ses vers étaient rimés trois par trois, courts, fortement cadencés, et terminés presque tous par des sifflantes. Il les disait le cou tendu, les veines le gonflant, gouttes, et chaque strophe tombait comme un coup de fouet. La chanson était un mélange de plaintes, de prières, de souvenirs de la dernière guerre. Une sourde colère entraînait le tout dans un mouvement uniforme dont l'effet se communiquait à nous-mêmes malgré notre apparente froideur. La voici tout entière :

« Nous commençons à prier. — Je prie intimement le Prophète — qui prolongera le monde à la résurrection. — O Prophète, je vous [illegible] gardien pendant la guerre sainte. — Chacun pense [illegible] vend et part de son côté. — Mais nous sommes [illegible] pour la religion.

» Les Kabyles voient les Français peu nombreux : ils espèrent la victoire. — Nous sommes rassurés et nous ne savons pas ce que nous faisons. — Nous avons entouré rapidement toutes les villes. — Nous avons creusé des tranchées sans chefs pour nous conduire. — Nous avons commis de grands malheurs et tué les enfants de la femme. — Nous nous rappellerons ce jour.

» Tous les jours les Français regardent les noms des révoltés sur les registres, — et nous y sommes nombreux comme les sauterelles.

» Un jour, la colonne est venue occuper Bou Douaon. — C'étaient les juifs qui formaient cette troupe. — Quand les Français ont voulu commencer la guerre, ils ont envoyé de vrais soldats. — Les sabres des Flissa commencent à couper des têtes. — Les Djemnad sont des misérables. — Ils ont donné la main aux Français et les ont conduits vers les Kabyles. — Ils ont détruit la maison de l'agha, qui était sans défenseurs. — Les fils d'Ali sont devenus serviteurs, et les serviteurs sont devenus maîtres. — Les Français ont coupé sans pitié les arbres de Taboukirt, et nous en portons le deuil.

» Dès l'aube de ce jour, j'ai compris que c'était un jour de malheur. — La fumée de leur poudre a fait la nuit. — On voit qu'ils marchent vers le fort pour délivrer leurs frères. — Ils les ont délivrés sans même invoquer leur Dieu. — Les Ait Fraoucen commencent à tomber. — Chacun se sauve de son côté comme les petits d'une poule quand ils voient un chat sauvage. — Chaque homme a perdu son honneur, et ils sont serviteurs des Français.

» Tous ceux qui étaient là n'avaient point d'amour-propre. — Les Français ont fait du mal aux Kabyles ; mais il leur en sera tenu compte au dernier jugement. — La religion musulmane a faibli parce que Dieu n'était pas avec nous. — Les chefs français cherchent à connaître les insurgés, et toutes leurs paroles sont dites avec ruse. — Ils écrivent partout pour confisquer les armes. — Ceux qui ont de l'honneur ont été en deuil ce jour-là. — Maintenant, nous sommes sans fusils, comme des femmes.

» Les Français chassent les Kabyles dans chaque tribu ; ils sont le lion. — Dans les villages, ils les chassent ; ils ne manquent aucun homme. — Ils leur ont imposé cent, cent trente francs par tête. — Le monde s'est étonné ; c'est Dieu qui le veut. — Le riche, on l'a frappé d'un impôt double et rendu pauvre comme les autres. — Moi, j'ai pitié de ce riche qui a vendu ses biens. — Je tremble comme si la fièvre m'avait pris. — Heureux ceux qui sont en fuite, comme le Prophète, chez les autres puissances ! — Ils sont loin du malheur et partent pour le paradis. — Dieu pardonne à tous ceux qui sont présents ! »

II

Quelques heures après, nous quittions les Fort-Nadal. Les poignées de mains et les salutations sans nombre de nos hôtes devenus nos amis dissipèrent à peine l'impression qu'avait produite en nous cette triste et virile chanson du vaincu en face [illegible] vainqueur, mais bientôt la sérénité du paysage et la magnificence du ciel nous remplirent d'autres pensées. Nous dînâmes chez le Mokaddem, traversant une région couverte d'olivers et de figuiers. De loin, nous apercevions sur un pitons la [illegible] du Fort-Napoléon.

Des petites gens dégueillés, la cartouche aux lèvres, vinrent au devant de nous et [illegible] nos montures par la bride ; car on ne monte pas facilement chez les Mokaddem. L'amin nous a conduits à la porte du [illegible] les principaux de la djemaa. On [illegible] [illegible] dans le [illegible] qu'on appelle la maison des hôtes.

On nous avait parlé des joueurs de flûte des Menguellat. Nous ne tardâmes pas à remarquer, tout en causant allongés sur les nattes, un homme qui demeurait silencieux, à la façon des poëtes et des artistes. Il tenait un enfant sur ses genoux, et, près de lui, nous distinguions dans l'ombre un roseau long, sculpté et percé de quelques trous. C'était une flûte kabyle. Rien n'est plus misérable en apparence, et cependant les Ath Yenni racontent qu'un joueur de flûte, sur le point d'être dévoré par une panthère, obtint sa grâce. L'animal l'écouta comme les lions et les ours écoutaient Orphée. Il est vrai que les Kabyles ont encore d'autres moyens de se débarrasser de la panthère. Si on lui parle français, elle a peur; car tous les animaux kabyles fuient l'approche du Français, l'homme aux vêtements noirs. On peut aussi lui chanter une chanson kabyle ; elle vous laisse alors passer comme un frère déshérité, un ami de ses ravins et de ses broussailles.

Or, le lieutenant de bureau arabe, M. de Méritens, qui dirigeait notre excursion, avait comme par hasard apporté sa flûte française. Il se la fit donner par son cavalier, et, après quelques jolis airs qui excitèrent des bravos, il joua la fin de la *Traviata*. La plainte mélodieuse de la mourante fixa tous les visages. Un vieux Kabyle dont le bras gauche portait deux cicatrices et dont le front était défoncé près de la tempe, demeurait contre la porte la bouche béante, absolument immobile. La flûte française passa ensuite de main en main, usqu'au coin où se tenait l'artiste de la tribu. Il la prit, appliqua ses doigts sur les touches et essaya d'en tirer un son au milieu des éclats de rire. Sans mot dire, il tendit son roseau à son adversaire, qui ne put faire mieux que lui.

La partie était engagée. Le Kabyle se leva et s'assit, comme veut la coutume, en face du *kanoun*, le dos tourné à l'*addaïnin*. Un enfant, le fils de l'amin, prit dans ses mains un tambour aussi grand que ceux dont se servent les Aissaouas, et nous vîmes entrer une vingtaine de Kabyles appelés du dehors pour assister à la fête.

Un souffle puissant, à peine varié par quelques notes, emplit subitement la pièce fumeuse et nous entraîna dans une sorte de vertige. Le son du tambour s'y mêla, grave ou clair, suivant les intonations du joueur de flûte, et l'assemblée tout entière battit des mains en mesure. Nul ne fumait; tous prenaient part à la musique, comme font les danseurs quand ils tournent en cercle en se tenant par la main. Ils s'inclinaient les uns vers les autres, se touchant légèrement à chaque reprise, et le chant continuait, toujours plus puissant, à mesure que la passion des assistants lui donnait plus d'énergie. C'était une marche de guerre que les Kabyles jouaient autrefois quand ils recevaient leurs sultans.

La flûte arabe ou maure est loin de produire un tel effet. Tantôt elle module, le soir, dans la campagne, un air plaintif; tantôt elle accompagne une danse joyeuse et grossière, ou tout à coup, prolongeant un son aigu soutenu par le tambour, elle trouble violemment pour un instant les sens et la pensée. Les buveurs de chanvre comprennent seuls la musique arabe. Le Kabyle, au contraire, robuste et sobre, aime un chant mâle et monotone analogue à ses cris de guerre répétés dans les jours de péril. La sonnerie de la charge française est seule comparable à cette musique étrange, quand les cris de la trompette, accompagnés des battements saccadés du tambour, tendent les nerfs du soldat et l'irritent comme des mouches furieuses.

Le joueur de flûte passait, sans s'interrompre, par tous les tons et toutes les mesures. Après le chant de guerre, ce fut un air de danse, et toujours le même souffle violent s'échappait du roseau comme un vent d'orage. D'ailleurs, la danse kabyle est grave et n'a rien non plus de commun avec les pas arabes. Un enfant se leva devant nous, fit face au tambour, et s'avança lentement, enveloppé dans son burnous, sans un mouvement de corps. On eût dit qu'il marchait; la cadence de ses pas était presque insensible. Son seul geste fut d'ouvrir son burnous et d'en tenir les deux pans écartés, quand il tourna sur lui-même pour revenir sur la ligne qu'il avait suivie; et cependant son attitude, si légèrement variée au son de la flûte, était singulièrement attrayante. L'œil s'arrêtait sur lui et ne s'en détachait plus.

Nous fûmes heureusement dispensés des danses de femmes. Elles sont extrêmement rares chez les Kabyles, et ils ne les permettent qu'aux femmes veuves.

Quand le joueur de flûte s'arrêta, il nous sembla que nous venions de subir une suite d'impressions tout à fait extraordinaires. Il est certain qu'alors une chanson française nous aurait déplu; la flûte kabyle, qui fascine même les panthères, n'avait pas eu de peine à nous charmer. Nous remerciâmes vivement l'artiste, qui d'ailleurs était assez fier d'avoir fait valoir son roseau contre notre belle flûte noire ornée d'argent.

III

Pendant le silence qui suivit, quelques mots dits à voix basse nous firent prévoir une scène nouvelle. Nous vîmes entrer, accompagnée de deux hommes, une femme d'âge moyen, qui s'assit en face de l'officier. C'était la mère de l'amin. Personne ne se leva devant elle, pas même son fils. Cependant elle parla politique sans la moindre gêne, exposa les affaires du village, défendit la conduite des siens accusés par un parti, et tous les assistants approuvaient du geste chacune de ses paroles. Elle était vêtue d'un péplum bleu retenu par des agrafes d'argent, et ne portait que des bracelets fort simples. Quand elle eut parlé, elle écouta, non sans interrompre, le discours de l'officier, puis répliqua en accentuant dans le dialogue de sourdes haines. A la fin, elle salua et sortit, toujours escortée; car les rues d'un village kabyle ne sont jamais bien sûres pour un Kabyle.

Dans les pays barbares, la femme qui porte le bois et l'eau, arrache les herbes dans les champs et reçoit sans répondre les ordres de son maître, élève quelquefois la voix comme un être d'un ordre inférieur qui rend un oracle. Les Germains de Tacite croyaient que les femmes avaient en elles quelque chose de divin. Le barbare, en effet, s'étonne lorsqu'il entend sa femme parler mieux que les anciens et lui révéler le salut qu'il implore de son Dieu. Une femme de bon conseil est pour lui une puissance occulte qu'il révère comme les Espagnols se prosternent devant leurs madones. Il y a des saintes en Kabylie. La plus haute cîme du Djerdjera est consacrée à Lalla Khredidja.

La femme kabyle semble d'ailleurs destinée à ce rôle de prophétesse et d'inspiratrice. Nous en avons vu beaucoup aux abords des villages, les pieds nus, portant de lourdes amphores sur la tête. Quelques-unes, dont les traits sont allongés, le nez légèrement courbé, les yeux longs et com-

plétement sauvages, réalisent l'idéal de la beauté violente qui domine les âmes fanatiques et mobiles. Leurs têtes, quand elles sont parées, sont entourées d'un diadème d'argent, très-large, émaillé de vert et de bleu. Leur cou est enveloppé d'un collier large de deux doigts, composé de sachets carrés, émaillés et reliés par des cordons de corail ou des tubes d'argent. Leurs oreilles sont chargées de boucles d'argent d'où pendent de petites chaînes terminées encore par des grains de corail. Une plaque ronde, entourée de gouttelettes d'argent, émaillée et ornée de quatre gros grains de corail, s'applique sur la poitrine des jeunes filles et sur la tête des femmes. Des agrafes de même style s'attachent près des épaules et sont reliées par une chaîne d'argent. Le contraste de toutes ces pièces d'argent, de corail et d'émail fait valoir leur visage presque toujours grave. Leurs bras sont chargés de bracelets et leur vêtement tout entier est bleu foncé, serré autour des reins par une ceinture rouge. La plupart sont tatouées; toutes ont les ongles rougis par le henné et les paupières bordées d'une teinte bleue. Les Kabyles les achètent quelques centaines de francs, les gardent avec une jalousie incroyable et les tuent sur un soupçon. Quand ils combattent, ils les rangent derrière eux sur des rochers à pic, parées de leurs présents de noces, qui sont souvent toute la fortune de la maison.

Nous avons vu, chez les Yenni, une table couverte de bijoux de femmes, anciens et authentiques s'il en fut. Des Kabyles besoigneux nous apportaient des colliers, des plaques, des agrafes, des pendants d'oreilles. Tous ces ornements barbares amoncelés frappaient vivement les yeux dans une pièce absolument nue. L'amin-el-oumena les examinait avec soin pour que nous ne fussions pas trompés. Quelques-unes étaient en melchior, nommé par les Kabyles *public*, mais tous sur le même modèle.

D'où leur vient cet usage des bijoux émaillés, ornés de corail? Est-ce là de l'art berbère véritable? Doit-on y voir un souvenir de la bijouterie romaine, grecque ou byzantine? Nous signalons cette question aux archéologues. Il est certain que ces ornements étranges et invariables sont un signe, un souvenir d'une époque reculée. Qui peut dire si les femmes de Juba II ou de Massinissa ne portaient pas, comme les femmes kabyles, leurs descendantes, le large diadème d'argent sur le front et la plaque ronde sur la poitrine? Tout en maniant les chères reliques des malheureux qui nous entouraient, nous remarquions des monnaies consulaires de Rome mêlées à des sous de Louis XIV et à des boutons de la République; mais tout change, et déjà cette féerie d'un monde ancien commence à s'évanouir. De jeunes Kabyles viennent déjà nous offrir des articles de Paris et de petites boucles d'oreilles faites pour les Anglaises. Londres n'est plus en effet qu'à quatre jours de Fort-National.

Je ne vous raconterai pas un repas kabyle. On ne vous sert pas souvent en Kabylie des moutons rôtis tout entiers, comme en pays arabe; on les remplace par des poulets et des œufs. A part cela, les soupes à la viande y sont tout aussi pimentées que sous les tentes du Sud; on vous offre également des gâteaux à l'huile et au miel, et le festin se termine toujours par un sekson (kouskous) monumental surmonté de morceaux de viande bouillie; après quoi, l'on se prépare à dormir. Notre hôte vint nous envelopper soigneusement dans nos burnous et nous couvrir de bonnes couvertures. Nos compagnons kabyles s'étendirent à côté de nous, et, en vérité, le lendemain matin, nous avions passé une bonne nuit chez les Menguellat.

IV

Nous l'avouerons en toute sincérité : après plusieurs jours de course à dos de mulet, nous nous étions rapprochés peu à peu de Fort-National pour prendre part à une chasse organisée longtemps d'avance par M. le commandant Saint-Marc et nos bons amis du 1er régiment de zouaves. On ne résiste pas à l'attrait d'une telle partie quand on sait que dans toute la Kabylie les sangliers déboulent comme des lièvres dans un parc. Cependant une discussion qui survint avant notre départ du *thaddarth* (village) des Menguellat faillit tout compromettre.

Un petit homme d'aspect colérique, couvert d'un burnous affreusement taché, vint nous trouver à notre réveil et nous débita des phrases obscures avec une violence incroyable. L'officier se fit expliquer tant bien que mal ce qu'il voulait dire : on comprit qu'il s'agissait d'une revendication contre la commune. Le village des Menguellat s'était, disait-il, approprié une source qui lui appartenait, et il voulait en jouir seul. Au fond, ce petit homme était un ennemi de l'amin, et il représentait tout un çof. Il fallut aller à la source. Là, une quarantaine de Kabyles, divisés en deux parts, crièrent de tous leurs poumons, malgré les efforts du cavalier de bureau, qui les prenait à la gorge pour les faire taire. L'officier conclut au renvoi de l'affaire devant la djemaat. Le petit homme, un peu battu, nous accompagna quand nous remontâmes vers le village, criant sans cesse et gesticulant du haut d'un tertre. On lui lançait des pierres; rien n'y faisait. Il répétait qu'on allait bien voir tout à l'heure dans la djemaat. Étrangers, nous ne pouvions prendre part à l'assemblée; mais, à peine rentrés dans le village, nous entendîmes de loin un grand vacarme et des cris. Le bruit cessa brusquement, et une députation vint nous dire que la djemaat avait donné raison à l'amin; seulement le petit homme avait dit à haute voix qu'il le tuerait. L'officier, pour maintenir l'autorité française qui investit les amins, ordonna qu'il fût conduit à Fort-National; mais il fit des excuses, la djemaat intercéda en sa faveur : on le relâcha.

La chasse au sanglier est plus attrayante en Kabylie que partout ailleurs. Les sangliers y pullulent, surtout depuis que les Kabyles sont désarmés. Aux portes des villages, on voit de beaux champs d'orge affreusement bouleversés par des troupeaux entiers qui vaguent sans crainte. Les entours des sources sont tout à fait piétinés. Le bureau arabe permet rarement l'usage du fusil à quelques hommes bien connus, et l'on sait le nombre de leurs grains de poudre. Aussi quelle joie pour les chasseurs, quand, le matin, couronnant une crête, ils voient, après les premiers aboiements des chiens, dix ou douze sangliers, grands et petits, s'élever en un clin d'œil vers eux! Les rudes bêtes portent vaillamment la balle et, le flanc percé, trottent toujours un peu. Les vieux peuvent faire tête : les plus braves chasseurs vont alors les servir. C'est là la chasse française; mais les Kabyles en connaissent d'autres. Ils se rassemblent au nombre d'environ deux cents, plus ou moins armés : un petit groupe se poste à l'ouverture d'un ravin; les autres prennent le ravin d'en haut et descendent en poussant de grands « hou! »; les sangliers affolés

partent dans toutes les directions, et les balles se croisent en avant, en arrière, sur les côtés; souvent des chasseurs roulent avec les bêtes, tués par leurs camarades. Ou bien encore un seul Kabyle, accompagné d'un bon marcheur français, va, suivi de son chien, battre les buissons dans la forte chaleur du jour. A ce moment, les sangliers sont dispersés et dorment chacun à l'ombre de son lentisque. Le petit chien kabyle les flaire et aboie sèchement deux ou trois coups. Le sanglier se réveille et se montre : on le fusille alors au déboulé. Ce dernier procédé exige des jarrets d'acier; car les pentes des ravins sont effroyables, toutes les terres cultivées et meubles; les chaussures s'y tordent, on perd le souffle, et l'on voit alors avec stupeur le chasseur kabyle, dont les pieds sont enveloppés de linges, vous précéder sans gêne en chantonnant.

On revient avant la nuit à Fort-National. Si la chasse a été bonne, les mulets montent lentement, portant les victimes. On rencontre des groupes de femmes, conduites par un vieillard, qui viennent de sarcler les champs, ou des fractions de Kabyles qui ont payé leur prestation en travaillant à la route. Les aigles aussi, qui ont tourbillonné pendant le jour autour du Fort, regagnent leurs hautes cimes, à la file, en planant. Le cou ondulant de droite et de gauche comme un serpent, les ailes recourbées par le bout et frissonnantes, ils tournent l'un après l'autre autour d'un angle de la forteresse. On en compte jusqu'à vingt, trente; on les salue de quelques balles et ils ont l'air de plonger comme s'ils étaient touchés; mais ils se relèvent et continuent leur vol sans changer d'allure.

V

Les réceptions sont si cordiales à Fort-National, qu'on s'y laisse facilement retenir. J'y passai quelques jours, tout en préparant une nouvelle course, et je n'eus pas à m'en repentir : j'eus occasion d'assister plusieurs fois à la *ch'kaïa*.

On appelle *ch'kaïa*, en arabe, une séance dans laquelle, à tour de rôle, tous peuvent venir porter plainte au bureau arabe. Chaque tribu a son jour. Ce jour-là, malgré la distance et quelquefois le mauvais temps, tous les amins de la tribu désignée viennent s'asseoir en rond autour de la grande salle. Le chef de bureau est là à sa barre, devant une petite table, ayant à ses côtés ses officiers et ses interprètes. On demande successivement à chaque amin s'il n'a rien à dire. La plupart répondent : « Il n'y a que du bien et pas de mal; Dieu soit loué! » Si l'un d'eux veut parler, il se lève quand on le nomme, s'avance en s'inclinant et s'accroupit au milieu de la salle, à la mode arabe : là, il expose simplement son dire sans être interrompu, et un interprète traduit ses paroles à mesure. Je ne connais rien de plus instructif. C'est d'ailleurs une noble coutume que celle de voir ainsi les gens au moins une fois par mois et de les interroger franchement sur leurs desirs; et nous nous attachons par là plus qu'on ne saurait croire, malgré les guerres passées et les contributions présentes, toutes ces populations à la fois naïves et méfiantes, surtout soucieuses de leurs intérêts locaux.

Dans la ch'kaïa de Fort-National, nous nous sommes expliqué la scène que nous avions vue chez les Menguellat et mille autres analogues. L'officier, qui pouvait d'un seul mot faire enlever un homme dans son village, n'avait pas pris sur lui de trancher une si mince question que celle de la possession d'une source, bien que les deux partis l'en suppliassent. Il avait renvoyé l'affaire à la djemaat. Nul n'ignore aujourd'hui que chaque village kabyle a sa coutume, son *kanoun* d'origine ancienne, soigneusement observé en dépit de la loi musulmane. La nécessité a produit en pays kabyle le même résultat que dans l'ancienne Germanie. De même qu'au 1er siècle de l'ère chrétienne des guerres incessantes rendaient la vie incertaine en Saxe ou sur les bords du Mein, et contraignaient tous les petits groupes de population à s'isoler dans des lieux fortifiés par la nature où l'on eût sous la main les premières nécessités de la vie sans recourir aux groupes voisins, de même au moyen âge les Kabyles ont été forcés de s'établir sur des pitons de montagne indépendants et faciles à défendre. Si Tacite voyait la Kabylie actuelle, il dirait sans doute, avec ce tour poétique qu'il affecte dans sa *Germanie*, que les Kabyles *aiment* à bâtir sur les sommets des montagnes : il n'en est rien. La montagne est pénible et c'est la guerre qui les a chassés des plaines. De cet état social proviennent des centaines de lois particulières, fort simples et presque toutes sur le même modèle. Nous ne savons si l'on peut appliquer nos expressions modernes d'égalité et de constitution démocratique à ces codes toujours menaçants qui agglomèrent ensemble, dans l'intérêt commun, tous les hommes d'un village comme les grains d'un bloc de granit; ce qui nous frappe surtout, c'est l'intervention perpétuelle de la djemaat, interprète de la loi, dans la vie de l'individu. S'il a volé, par exemple, ou insulté un Kabyle de son village, non-seulement il paye une certaine somme à l'homme qu'il a lésé, mais encore une autre somme à la djemaat; dans certains cas, la djemaat se charge elle-même de casser les tuiles de sa maison. Le Kabyle n'a même pas le droit de payer aux parents de la jeune fille qu'il épouse la somme qu'il lui convient : la djemaat a établi un maximum. Une sourde révolte gronde sans cesse dans chaque village contre les décisions sans appel de ce pouvoir suprême; mais il est impossible que les choses soient autrement dans une société divisée à l'infini et sans cesse sur le pied de guerre. Comme chaque groupe est responsable des fautes des individus qui le constituent, il faut que l'assemblée soit armée de lois expresses; le Kabyle a dû faire le sacrifice de sa liberté individuelle, sous peine de mort.

Or ces lois des villages kabyles, bien loin de nous être contraires, aident singulièrement notre politique, parce qu'elles diffèrent de la loi musulmane; et certes, si nous avons un devoir en Algérie, c'est de combattre sous toutes les formes l'islamisme, notre éternel ennemi. Notre cause se confond ici avec celle des Berbères, que nous gouvernons et que nous sommes peut-être appelés à relever de leur abaissement. Ils ont souffert plus que nous de la religion des Arabes; c'est au nom de cette religion que les hordes des Hilal se sont précipitées sur l'Algérie au xie siècle, et de cette invasion date le refoulement de nos Kabyles dans ces massifs montagneux dont leur énergie a fait un jardin planté de frênes, mais où toute autre race moins résistante se serait anéantie dans la misère. Une loi kabyle est pour nous un instrument infiniment précieux : plus nous en usons, plus le fossé se creuse entre les musulmans arabes et leurs vaincus d'hier. En écartant le *kâdi* musulman et la *mahakmat* (tribunal)

musulmane, nous réduisons l'islamisme à l'état de religion pure et, par suite, inoffensive. Les mœurs et les institutions berbères revivent : elles sont notre œuvre, et peu à peu les deux tiers de la population qui couvre le sol de l'Algérie s'habituent à nous regarder comme des libérateurs (1).

E. Masqueray.

— La fin très-prochainement. —

FÉLIBRES ET FÉLIBRIGE

M. Frédéric Mistral. — Lis Iscle d'Or (les Iles d'Or) (2)

> Un soulèias que despanpello
> Intren déjà dins l'Archipelo
> Dis Iscle d'or. . . . . .
> (Un soleil qui éclaire! — Ils entrent déjà dans l'archipel — Des Iles d'or).

Ces vers de *Calendàu* pourraient servir d'épigraphe au nouveau volume de Mistral. Cette fois ce n'est pas une grande composition pastorale comme *Miréio*, ni épique comme *Calendau* que nous donne le *Capoulié* (chef) des félibres : c'est un recueil de poëmes de tous genres, de toutes mesures, par lesquels il s'est délassé de grandes entreprises littéraires ou philologiques. Car ce poëte est en même temps un linguiste consommé : il n'a pas seulement fait de beaux vers, il a recréé, comme langue, le grand dialecte roman du midi, qui s'avilissait véritablement en patois sous l'influence du français.

I

Mistral, dans la courte autobiographie qui précède son volume, répond préventivement au reproche d'ambition que l'on pourrait faire à son titre : *lis Iscle d'or*. — Les Iles d'or sont un « petit groupe d'îlots arides et rocheux qui *doroie* au soleil sur la plage d'Hyères ». Et ces rares moments, enchantés par l'émotion poëtique, ne sont-ils pas aussi, au milieu de la vie vulgaire, de lumineuses oasis, de véritables îles dorées?...

Il y a dans ce volume vingt ans de la vie d'un poëte. Il se divise en dix parties : les chansons, les sirventes, les rêves, les plaintes, les contes, les sonnets, les chants nuptiaux, les saluts, les toasts, les cantiques. Ajoutons deux poëmes qui comptent parmi les chefs-d'œuvre du volume : *La Fin du moissonneur* et le *Tambour d'Arcole*.

Outre sa valeur poëtique, les *Iscle d'or* sont à la fois l'histoire psychologique de Mistral, et en quelque sorte l'histoire officielle du félibrige même. Toutes les *félibrejado* (on appelle ainsi les fêtes des félibres) qui, depuis vingt-deux ans, marquent, comme autant de jalons, le progrès du mouvement félibresque, ont eu, en effet, pour officiant le grand « Troubaire » que tous les félibres, ceux du midi de la France comme ceux du nord de l'Espagne, acclament unanimement comme leur chef, leur *majoural*.

On a ici, dans ces poésies « de circonstance », un Mistral tout à fait personnel, tel que nous le faisaient pressentir déjà *Miréio* et *Calendau*. On surprend ici Mistral en pleine confession de ses sentiments et de ses idées. Point de volume moins monotone, moins uniforme. Le poëte ne s'y montre pas divers seulement par son talent de versificateur, qui à lui seul mériterait une étude approfondie, mais par la fécondité de ses inspirations et la variété de ses sujets. Et cependant, dans tous ces vers, si différents de tons, de couleurs et de mesures, court la séve d'un même esprit; l'énergie d'une passion maîtresse leur communique à tous un mouvement lyrique d'une admirable puissance. Cette passion, c'est l'amour de la Provence, c'est ce patriotisme local signalé et combattu comme un péril par certains écrivains et publicistes qui, faute, je crois, de l'avoir étudié à fond et sans parti pris, ont méconnu et même un peu calomnié ce que les félibres appellent avec orgueil la *Renaissance romane*.

Mistral est dans la pleine force de l'âge et du talent : il nous apprend lui-même qu'il est né en 1830. Ceux qui ne jugent de la fécondité d'un poëte que par le nombre de ses livres trouveront qu'il a peu travaillé. *Lis Iscle d'or* ne sont que le troisième ouvrage de Mistral. Mais ceux qui songeront à cet énorme labeur de recréer le provençal littéraire, ne s'étonneront point que, de son aveu, il ait mis sept ans à écrire *Miréio* et autant à écrire *Calendau* : ils s'émerveilleront que ce prodigieux travail de linguiste et d'artiste n'ait point ralenti ni refroidi l'inspiration qui emporte ces poëmes avec un souffle si puissant, si fougueux, si largement maintenu ; et ils s'émerveilleront encore plus quand ils sauront que toute l'érudition du poëte ne se trouve pas seulement dans ses poëmes, mais qu'après avoir reconstitué sa langue poëtiquement, il la reconstitue aussi scientifiquement. Mistral, en effet, a presque mené à terme un grand *Dictionnaire de la langue parlée dans tout le Midi* (1) de la France, *un gros prefa*, dit-il lui-même, *une grosse tâche*, mais une œuvre d'une importance majeure, d'une nécessité pressante. Comme dans le poëte se montre l'érudit, ici l'érudit attestera le poëte. Mais n'est-ce point une chose curieuse et digne de respect que cet amour du pays natal qui cumule en un seul homme Victor Hugo et Littré?

Eh bien! ce n'est pas tout. Il sera sans doute réservé à Mistral de créer la tragédie provençale. Des amis indiscrets parlent déjà avec admiration d'un drame sur *Jeanne de Naples*. Quel sera l'esprit de ce poëme, nous pouvons le prévoir par une des pièces les plus gracieuses des *Iles d'or*, intitulée la *reine Jeanne*, fantaisie jeune et claire où le poëte, et quelle meilleure condition pour faire un chef-d'œuvre! se montre si naïvement amoureux de son héroïne?...

Enfin, il y a encore dans Mistral ne lui déplaise! un écrivain français; il a traduit lui-même ses poëmes, et ces traductions prouvent, par d'heureux archaïsmes et l'allure franche de la phrase, une connaissance très précise et

(1) L'éminent ouvrage de MM. Hanoteau et Letourneux : *La Kabylie et les coutumes kabyles*; le livre si concis et si plein de M. le capitaine Dessaux : *Les Kabyles du Djerdjera*; enfin, la vive étude de M. Clamageran publiée ici même, nous dispensent d'insister davantage sur les *kanoun* kabyles.

(2) Roumanille, Avignon. — Paris, Thorin et Lemerre.

(1) Ce grand travail va bientôt être publié chez Roumanille, à Avignon.

très-personnelle de la langue française. J'y blâmerai cependant une littéralité parfois un peu lâche et un peu timide. Mistral traduit par des périphrases des mots qui ont leurs équivalents en français, ou qui pourraient très-facilement et très-intelligiblement se franciser.

II

Nous avons donné plus haut la subdivision des *Isclo d'or*. On ne peut rendre compte d'un aussi gros volume de vers en analysant, l'une après l'autre, chacune des pièces qui le composent; et par l'effet même de la variété des matières, il est impossible de résumer en une sensation unique toutes les sensations qu'on reçoit de tant de poëmes. Ce qui est un plaisir exquis pour le lecteur est une grande difficulté pour le critique; puis, on ne raconte pas des poëmes lyriques qui valent surtout par la viguenr continue du souffle, par le mouvement de l'idée, par la couleur et le relief des images, par l'originalité abondante et pittoresque de la langue, par le nombre de la phrase ample, précise, vivante, par l'art du rhythme et de la prosodie, enfin par les doubles qualités de l'invention et de l'exécution. Toutes ces « *vertus* » coexistent dans Mistral à une grande puissance. La France peut être fière de son grand poëte provençal à plus juste titre que l'Angleterre de l'Écossais Robert Burns, auquel on l'a comparé très-superficiellement.

Les personnes qui prennent au sérieux l'art poétique et qui ont le goût délicat des charmes de la prosodie, étudieront avec intérêt le livre de Mistral. Il y a là presque toutes les mesures, maniées avec une suprême habileté. La critique aurait tort de dédaigner comme inférieur (aucuns vont jusqu'à le dire indifférent) ce talent de versificateur qui, contrairement aux préjugés ordinaires, ne s'acquiert pas plus que la faculté de la vision poétique. On ne trouvera donc pas puéril ni singulier que je recommande, même aux poëtes français, l'étude de certains rhythmes de Mistral. Je signalerai à ce point de vue particulier *la Tour de Barbentane* et la seconde partie du *Tambour d'Arcole*. J'ai parlé de l'habileté de Mistral comme versificateur : je ferai cependant quelques restrictions pour les deux grands poëmes en rimes plates qui figurent dans ce recueil : *le Rocher de Sisyphe*, dont l'idée banale est indigne de son talent,— un lieu-commun déclamatoire contre le progrès ! — et *Romanin*, où il y a, avec quelques très-beaux vers, de grandes qualités de langue. La versification en est lourde, monotone, pénible et laborieuse. La force lyrique, si remarquable chez Mistral, manque ici absolument. Les vers se traînent à terre, tressaillant parfois d'un élan brisé, comme des oiseaux blessés qui traînent de l'aile.

Il y a des choses exquises dans les *chansons* : d'abord *lou Bastimen* (*le Bâtiment*); cette sorte de barcarolle est écrite avec une verve toute locale, dans un rhythme qui berce véritablement :

Lou bastimen sènt bon qu'embaumo,
Tout flamo nòu calafata ;
Coume un grand pèis vesti d'escaumo,
Es trelusènt de tout cousta ;
Es ben pinta
E sènt qu'embaumo
De tout cousta !

(Le bâtiment sent bon, qu'il embaume ; — tout flambant neuf calfaté ; — comme un grand poisson vêtu d'écaille, — il est reluisant de tout côté ; — il est bien peint — et sent, qu'il embaume — de tout côté !)

Je citerai aussi la chanson de *l'Arlatenco* (*l'Arlésienne*), qui « était une reine, car vous saurez qu'elle avait vingt ans et qu'elle était d'Arles » ; la légende d'un *fena* (sacripant) qui, prisonnier chez les Turcs, a renié sa religion. Un jour une fille de roi lui donne rendez-vous, sur un banc de marbre, dans une verte allée. Mais voilà que, près de la rive, un navire appareille ; il va lever l'ancre ; le renégat entend l'équipage chanter marseillais : « Le *dépatrié* pense à la patrie », et sans demander ce qu'il en coûte, il laisse « la belle à son banc de marbre, avec le turban, le sabre et tout le *bahut* » :

Car nosto Prouvènço es talamen bello
Que se la rapello
Taun que noun lou crèi ;

(Car notre Provence est tellement belle — que se la rappelle — tel qui ne le croit ;) et

Sus la mountagno
Manja de castagno
Vau mai que l'amour sènso liberta !

(Sur la montagne — manger des châtaignes — vaut mieux que l'amour sans liberté.)

Après les *sirventes*, superbes et fraternels, consacrés pour la plupart à l'alliance poétique des Catalans et des Provençaux, viennent les *Pantai* (*les Rêves*) : le poëte nous raconte quelques légendes mystiques ou les visions vagues qui le hantent, à ces heures incertaines où la pensée se balance, assoupie, « entre la veille et le sommeil ». — Tantôt, dans *Romanin*, il évoque l'antique vie féodale de la Provence, avec ses belles dames, souveraines des cours d'amour, et leurs troubadours passionnés ; — tantôt devant *lou prègo-Dieu* (le prie-Dieu) — cette étrange bestiole qui semble la réduction de quelque animal apocalyptique — le poëte, « faisant sa méridienne, la tête sur le sol, à l'aise », se rémembre la superstition populaire, qui accorde au prie-Dieu l'instinct d'indiquer, de sa patte tendue, le droit chemin à l'enfant qui l'interroge.

Ici l'étrange alternance d'un double refrain, d'une insaisissable impression, noie dans des vapeurs toutes lunaires les silhouettes fugitives des deux *fadourlin* (jeunes fous) qui, marchant entrelacés à lumière grêle des *lusettes* (lucioles), cueillent dans la brune des coquelicots et du *blé de la lune* « à pleins corbillons. »

Et maintenant le poëte nous emporte dans des strophes impétueuses dédiées au mistral et où le mistral, en effet, *bouffe* à pleine gorge :

Lou mistrau boufo : dàu, ô muso !
De la boudenflo carlamuso
Fai restounti li flabutet !...

(Le mistal bouffe : allons, ô muse ! — de la cornemuse gonflée, — fais retentir les pipeaux.)

Les autres parties du volume ne sont pas d'une inspiration

aussi large ni aussi intéressante; j'en excepterai quelques-unes parmi les *Plaintes*. La plainte sur la *félibresse* Antoinette de Beaucaire est d'une très-belle ampleur d'idée et d'une grande majesté de forme. Le poëte y parle avec une gravité superbe des choses mystérieuses de la mort; aucune banalité n'y refroidit l'impression vraiment religieuse que l'on reçoit de ces vers profonds qui sonnent plein et qui vibrent solennellement. Ce large panthéisme ne fait guère pressentir les mysticités conventionnelles et attristantes qui terminent si mal ce beau volume. Je n'hésite pas à mettre au-dessus de tous les cantiques composés par Mistral son élégie sur la *Mort de la tourterelle* d'Adolphe Dumas, où se révèlent toutes les ressources sonores de la langue néo-romane, et d'une harmonie si ingénieuse et si roucoulante :

Alors es morto, la tourtouro
Qu'aimaves tant, ò paure ami!
La tourtourello qu'à touto ouro
A toun entour venié gemi!

(Alors elle est morte, la tourterelle, — que tu aimais tant, ô pauvre ami! — la tourterelle qui à toute heure, — autour de toi, venait gémir.)

La plainte sur la mort de Lamartine est belle; malheureusement le poëte y distribue des injures et des invectives contre « les jeunes poëtes » et contre certaines gens qu'il qualifie de « chiens enragés ». Il serait difficile de parler avec le sang-froid de l'impartialité d'une pièce qui montre Mistral si peu au courant de la poésie « francimande » et de la marche des idées modernes. J'aime mieux voir dans les deux pièces dédiées « au chantre d'Elvire » l'acte honorable de sa gratitude envers un homme illustre qui fut un des patrons de *Miréio*. Je constaterai seulement que Mistral, qui est pris quelquefois d'accès fanatiques, catholiques et royalistes, malmène ici assez agréablement ceux qu'il appelle « des pharisiens dévots » et « des badauds du royalisme. »

Dans les six autres parties des *Iles d'or* je signalerai les *Contes*, d'une langue nette, sobre et rapide, très-amusants, et surtout un sonnet intitulé : *A la fille de Réattu*, peintre arlésien :

As personnifica toun Arle grand e mut;
Toun Arle, aquelo veuso Artemiso, que gardo
La glori de si rèire enclaus dins l'atabut,
Que porto lis Areno en courouno, e regardo
Sus lou Rose cifalin s'enana li labut!

(Tu as personnifié ton Arles grande et muette; — ton Arles, cette veuve Artémise qui garde — la gloire des ancêtres enclos dans le sépulcre, — qui porte les Arènes en couronne et regarde — sur le Rhône, là-bas, s'en aller les tartanes!)

III

J'ai réservé pour la fin la mention de plusieurs poëmes qui sont incontestablement les chefs-d'œuvre des *Iles d'or*. L'admiration seule a la parole ici. Le *sirvente* qu'il adresse aux *troubaires catalans*, qui « font revivre au loin et resplendir un des rameaux de la langue romane », est irreprochablement beau. Un souffle tout-puissant le maintient continûment dans les mêmes altitudes : il y a là la fougue, l'ampleur, le chatoiement des belles *Orientales* de Victor Hugo. Il y a de plus, peut-être, un accent de sincérité patriotique qu'on ne retrouverait, selon moi, avec la même ivresse que dans ce poëme superbe et trop peu connu de Napoléon le Pyrénéen (1) : *Roland*. Mistral, qui plus loin et souvent célébrera le catholicisme et la royauté, — qui s'associèrent dans le massacre et la ruine du Midi, — se souvient là des espérances de liberté qui, avant la croisade de Simon de Montfort, faisaient surgir de la terre romane de magnifiques essais de république :

Li troubaire, — e degun lis a vinceu despiei —
A la barbo di clergue, à l'auriho di rèi
Aussant la lengo poupulàri
Cantavon, amourous, cantavon libramen
D'un mounde nòu l'avenimen

E lou mesprès di vièis esglàri.

. . . . . .

La Republico d'Arle, au founs de si palun,
Arresounavo l'emperaire,
Aquèlo de Marsiho, en plen age feudau,
Moustravo escri sus soun lindau :

Tòuti lis ome soun di fraire!

. . . . . .

Alor, avian de Conse e de grand Cièutadin
Que, quand sentièn lou dret dedin,
Sabien léissa lou rèi deforo!

(Les troubaires, et nul ne les a vaincus depuis, — à la barbe des clercs, à l'oreille des rois, — élevant la langue populaire, — chantaient, amoureux, chantaient librement, — d'un monde nouveau l'avénement — et le *mépris des vieilles peurs*..... La République d'Arles, au fond de ses marais, — affrontait l'empereur; — celle de Marseille, en plein âge féodal, — montrait écrit sur son seuil : — Tous les hommes sont des frères!... — Alors nous avions des consuls et de grands citoyens — qui, quand ils sentaient le droit dedans, — savaient laisser le roi dehors!)

On se demande comment l'âpre républicain qui a écrit ces belles strophes peut être le même que le catholique qui veut ranimer contre l'homme moderne la fatalité des vieilles peurs; qui reproche à la Révolution son immense espérance de fraternité nationale, et qui enfin semble proposer de mettre le droit dehors pour faire rentrer le roi!...

La nature l'inspire mieux que le catholicisme : *La fin du moissonneur* est un chef-d'œuvre de grandeur simple et patriarcale que je n'hésite pas à placer à côté de cet autre chef-d'œuvre, *Le Booz endormi* de Victor Hugo. Même gravité de gestes, même vigueur de lignes, même amplitude d'horizon.

Un d'avans l'autre agrouméla,
Li meissounié, lou cou brula,
Van a grand cop chaplant lou blad;
Dirias qu'un touleoun fai lampa li voulame :
La terro devèstido à l'ardèn préfachie
Mostro soun pitre nus, e lou vièi capouliè
Trancant dins lou blad rous e marchant lou prounié
Duerb un camin à tout l'eissame!

(1) C'était le pseudonyme romantique de Napoléon Peyrat, auquel le Midi doit tant d'ouvrages de premier ordre, sur ses idées et ses révolutions religieuses (*l'Histoire des Albigeois*), l'*Histoire des pasteurs du désert*, etc.).

(L'un devant l'autre accroupis, — les moissonneurs, le cou brûlé, — vont à grands coups, hachant le blé; — vous diriez qu'un tourbillon fait briller les faucilles; — la terre dévêtue à l'ardent tâcheron — montre sa poitrine nue, et le vieux chef — trouant dans le blé roux, et marchant le premier, — ouvre un chemin à tout l'essaim.)

Ces moissonneurs peinant sous la chaleur d'un messidor torride, ne saillissent-ils pas, dans cet éblouissement de soleil et de blé roux, comme les rudes héros de la fatigue et du labeur rustiques? C'est une épopée que cette mort du vieux moissonneur qui, trahi par sa force usée, et fauché par la faucille qui le suit, tombe avec les blés, « tout pâle et tout ensanglanté; » là, entouré des lieuses et des glaneurs, il leur ordonne « de ne pas prendre garde à lui, de continuer la moisson, de ne pas abandonner aux oiseaux et aux fourmis le blé de Dieu; » et, regrettant de ne plus entendre, « quand le soir viendra, la chanson forte et claire de la belle jeunesse, — entre les arbres s'élever! — Enfants, dit-il, quand vous ferez les gerbes,

Sur la carretto
Empourtas voste baile emai lou garbeiroun!

(Sur la charrette — emportez votre chef avec le gerbier!)

Les sentiments généreux portent aussi bonheur à Mistral. Il leur doit les meilleures pièces des *Isclo d'or*, et parmi celles-là le poëme qui certainement sera le plus remarqué et le plus admiré, le *Tambour d'Arcole;* les chamades du petit Etienne (de Cadenet) qui, frétillant d'amour pour la République, » entraîne à travers « le tonnerre et les éclairs » du pont d'Arcole les « fils de l'héroïque France. »

Ti fieu, o Republico,
Espaime di tiran!

(Tes fils, ô république, — épouvante des tyrans!)

Sa tristesse lorsque vieux, errant dans Paris, les cheveux gris, perclus de cicatrices, il songe amèrement à sa vieillesse délaissée et oubliée; et la joie qui le foudroie quand, sur le Panthéon, il se reconnaît, « le tambour en bandouillère, » battant la charge à côté de Napoléon; tout ce poëme d'une inspiration si large et si franche, d'une langue si emportée, si lyrique, si martiale, si impétueuse, si résonnante; ce poëme qui roule et qui gronde comme le tambour même, « parlant de liberté, d'honneur; parlant de la patrie, faisant dresser les cheveux, » trouvera « dans chaque poitrine un cœur qui lui réponde!... »

LOUIS-XAVIER DE RICARD.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Alexandre Dumas, autrefois lié par un traité avec le Gymnase, a brisé ces liens incommodes; voici qu'il aborde avec un drame nouveau les planches plus augustes de la Comédie-Française. Son *Etrangère* a trouvé rue Richelieu des interprètes tels qu'elle n'en eût pas eu sur le boulevard Bonne-Nouvelle, et cela fort heureusement, car elle avait bien besoin d'être défendue. S'ils ne l'ont pas fait monter sur un char triomphal, du moins l'ont-ils préservée d'une chute fâcheuse. Grâce à eux, grâce aussi à l'immense talent de l'auteur, grâce à l'esprit par lui prodigué à pleines mains, grâce enfin au quatrième et au cinquième acte où l'Étrangère ne joue aucun rôle, le drame a été sauvé. Ce n'a pas été sans résistance cependant; je parle, bien entendu, d'une résistance intérieure, d'un mécontentement et comme d'un malaise secret que chacun éprouvait malgré soi.

Le sujet, sans être très-neuf — car tout le monde disait : Mais c'est *le Gendre de M. Poirier* teint en noir! — donnait matière à trois actes; et il les fallait courts, pressés, haletants, comme dans *le Supplice d'une femme :* nous eussions eu alors un drame nerveux, saisissant et dont le succès eût sans doute été considérable. Mais alors il n'y avait ni dissertation de physique, de chimie, de biologie, ni thèse sociale, ni théories manichéennes; et c'était à tout cela que M. Dumas tenait essentiellement. Marier Mme de Septmonts, que l'on faisait devenir veuve, avec l'ingénieur Gérard, la belle affaire en vérité! C'est là le canevas, la carcasse du drame; mais ce qui importe, c'est de faire toucher du doigt à notre société qui se décompose la profondeur de sa gangrène, c'est de faire comprendre à notre vieux monde qu'il va périr si on ne lui infuse pas un sang nouveau; c'est enfin de nous montrer la lutte entre les deux principes qui se disputent l'empire de la terre, l'esprit du bien et l'esprit du mal. Voilà la grande, la seule affaire. Et si au dénoûment l'esprit du mal, qui est la haine, est terrassé par l'esprit du bien, qui est l'amour, si l'Étrangère, la vierge fatale, après avoir dit avec amertume : Dieu est plus fort que moi, s'éloigne vaincue et frémissante, de même que dans les féeries le mauvais génie disparaît au dernier tableau dans une trappe pendant que le bon génie triomphe avec apothéose, pétards et feux de Bengale, dites-vous, mesdames et messieurs, que ce dénoûment est un dénoûment de théâtre; dans la vie réelle, il n'en sera pas toujours ainsi; songez à l'esprit du mal et tremblez!

Telles sont les hautes et multiples intentions de M. Dumas fils, qui me semble retomber dans la prédication et le mysticisme d'où il paraissait avoir heureusement émergé. J'ai grand'peur qu'il ne revienne à sa troisième manière. Car il en a eu quatre, vous ne l'ignorez pas. Oui, en comptant bien, nous trouvons quatre Dumas fils, comme il y a eu au moyen âge quatre fils Aymon. Les quatre fils Aymon n'avaient qu'un seul dada; les quatre Dumas fils en ont eu plusieurs : ils ont cavalcadé sur des paradoxes variés et ont fait sur des fantaisies diverses des exercices d'équilibre et de haute école, voilà la différence.

Le premier Dumas a été un esprit ardent, mal discipliné, transportant naïvement dans le livre ou sur la scène ce qu'il avait vu dans le monde où il se trouvait jeté. C'est le Dumas de *la Dame aux camélias*. Il ne visait point alors à réformer la société, et personne ne l'en accusait, en effet. Ce ne fut que plus tard, quand on l'eut vu soutenir des thèses sur la scène, qu'on voulut trouver une thèse également dans ce qui n'était qu'un tableau tracé d'un pinceau sincère et en même temps ému.

Le second Dumas a été un esprit plus réfléchi, moins naïf, moins désintéressé. Se sentant observé, il s'est préoccupé de l'effet produit sur la galerie. Il s'est lancé alors dans les paradoxes à sensation; par exemple, il a conseillé aux jeunes gens d'épouser des filles-mères et de refaire une virginité aux anges déchus. Guerre à la loi! guerre à l'usage! guerre aux

formalités, aux formules, aux conventions sociales, aux hypocrisies de l'opinion reçue, telle a été la devise de sa bannière sainte. Oui, sainte, du moins à ses yeux, car c'était au nom du Christ qu'il prêchait cette croisade. On l'appelait *frère Dumas*.

Le troisième était devenu de prêcheur apôtre, et apôtre mystique, inspiré, illuminé, consultant Jehovah et les somnambules, entendant Moïse au fond d'un chapeau, prenant des bains dans le baquet de Mesmer, faisant tourner des guéridons révélateurs. Et les guéridons lui disaient : Tue-la! Et il la tuait, en effet, la pauvre femme de Claude. Vainement M. Cuvillier-Fleury lui criait : Je vous défends de tuer les femmes! — Ah! vous me le défendez, monsieur, ripostait le moderne prophète ; eh bien, saint Mathieu me l'ordonne, monsieur! Jésus-Christ me l'ordonne, monsieur! Et si vos législateurs le trouvent mauvais, tant pis pour vos législateurs! Vous me dites : Portalis ; moi, je vous réponds : Saint Mathieu! Vous me dites : Tronchet ; moi, je vous réponds : Moïse! En même temps, il se passionnait pour les sciences médicales, suivant des cours d'anatomie, disséquant des cadavres de femmes, et pour lui l'histologie n'avait plus de mystères. Et ainsi ses drames étaient un étrange pêle-mêle des éléments les plus hétérogènes : rêveries vagues, mysticisme flottant, aspirations vers l'idéal, et en même temps réalisme brutal, quelquefois même grossier : une main décrochant les étoiles, l'autre remuant de la vase.

C'était une crise, et il semblait que M. Dumas fût guéri. Du moins, s'il ne se soumettait pas au fond du cœur, entendant les protestations du public qui accueillait mal ses femmes de la rue et ses femmes du peuple, ses guenons de la tribu de Nad et ses anges de la tribu d'Éphraïm, il avait capitulé. Nous avons eu alors un quatrième Dumas, celui de *Monsieur Alphonse* et de *la Princesse Georges*, un Dumas plus sceptique en apparence, souriant de ses grandes colères d'autrefois, et se contentant d'étudier et de mettre sur la scène les passions du cœur humain sans y mêler ni théories scientifiques ni mystiques rêveries.

Guérison apparente, hélas! Voici aujourd'hui une quasi rechute, et nous retrouvons presque le troisième Dumas. Il ne crie plus : Tue-la! il crie : Tue-le! Il ne se baigne plus dans le baquet de Mesmer; mais il se plonge dans la physique et dans la chimie. Il ne court plus sus à la bête de l'Apocalypse qui tient dans ses mains de femme un vase d'or plein des abominations et des impuretés de Babylone, de Sodome et de Lesbos; il court sus au *vibrion*. Et qu'est-ce que le *vibrion?* C'est un animalcule ou même un simple végétal qui apparaît dans les liquides en fermentation ou les corps en putréfaction; il en hâte la décomposition en dissociant les éléments organiques. Quand il a fait son œuvre de mort, il disparaît sans bruit, sans que le microscope même saisisse autre chose que le déplacement d'un globule d'air. Voilà ce qu'est le vibrion dans le monde physique. Dans la société, qu'est-ce donc? C'est la victime de la bête de l'Apocalypse, c'est l'ancienne proie de la courtisane, c'est le noble ou le riche corrompu, vicieux, épuisé, oisif, qui a perdu dans le jeu, dans les débauches, toute énergie vitale, et qui n'a plus qu'une force, celle de corrompre, de décomposer et de tuer à son tour. Agrégez-le à une jeune fille pure et honnête, il n'en fera même pas une mère, il en fera ou une infortunée qui vivra dans les larmes, ou surtout une courtisane du grand monde. Il aura bientôt flétri ce qu'il y avait de bon en elle, décomposé ses principes, désorganisé sa pudeur, gangrené son âme. Voilà l'ennemi de la société moderne; il faut le tuer de peur qu'il ne la tue. Sus au vibrion! mort au vibrion!

Et qui le tuera, ce vibrion? Y a-t-il dans notre société, qui s'est décomposée déjà sous son action funeste, des forces suffisantes pour l'anéantir? Eh bien, non. M. Dumas ne nous laisse même pas cet espoir. Il y a bien parmi nous des hommes honnêtes, de pauvres diables qui ont été forcés de travailler et d'avoir du mérite, l'ingénieur Gérard par exemple, Mais est-ce lui qui tuera le duc de Septmonts? Dans ce duel il succomberait sans doute, car telle est chez nous la marche des choses que le pauvre qui travaille pour enrichir la société n'a pas eu le loisir ni les ressources d'apprendre à se défendre. Il faut qu'un enfant du nouveau monde, un travailleur américain, chez qui l'énergie n'est pas concentrée dans le cerveau comme chez nos travailleurs, mais est aussi dans le bras, fasse disparaître en l'écrasant le termite destructeur. Contre notre sang appauvri le vibrion est trop fort. Infusons donc dans nos veines un sang plus jeune et plus riche. Telle est la théorie qui ressort de l'œuvre. Ce n'est pas la seule.

Il y a encore la théorie manichéenne, la lutte des deux principes, le duel, non plus entre le *vibrion* et l'homme utile, mais entre le génie du bien et le génie du mal, le génie de l'amour et le génie de la haine. Il y a encore la théorie physico-chimique de l'amour : la physique soumet les corps à la loi d'attraction ; ils tendent les uns vers les autres, mais cependant demeurent inertes ; la chimie intervient : par un contact, voilà cette inertie réveillée, et la fusion ou la combinaison s'opère. Cela n'est-il pas assez clair? Prenons un exemple. La duchesse de Septmonts a de l'attraction pour l'ingénieur Gérard, rien que de l'attraction. C'est de la physique seule. Elle croit Gérard épris d'une autre femme : la jalousie est le choc qui réveille son inertie ; aussitôt l'amour latent éclate au jour : l'attraction ne suffit plus, voilà la chimie qui opère.

Théorie du *vibrion*, théorie manichéenne, théorie de la femme-amour et de la femme-haine, théorie de l'amour-attraction et de l'amour-fusion, théorie enfin du sang appauvri des vieilles sociétés, que voulez-vous à ce drame? Pourquoi l'étouffer, le ronger, le *vibrionner*, en un mot? Et entre vous-mêmes quel conflit! Comme vous vous nuisez réciproquement! On ne sait à laquelle entendre! Dites-moi du moins laquelle d'entre vous est la théorie-mère. Il me semble que je la reconnais quand je vois le titre du drame : *l'Étrangère*, puisque cette étrangère est la femme-haine, la vierge du mal. Ensuite je songe au drame lui-même et me voilà perplexe : ne serait-ce pas plutôt la théorie du *vibrion?* Je croirais volontiers que la première était le point de départ ; puis, pendant l'exécution, il lui sera arrivé ce qui arrive à de certains rôles qui devaient tenir le premier plan : ils ne viennent pas si bien que l'on croyait — c'est l'expression du métier, — on les rejette alors au second. Il eût donc alors fallu changer le titre et appeler le drame : *le Vibrion*, ou : *Tacons !!*

Le lecteur doit se plaindre que je lui fasse partager mes souffrances ; et, de fait, tout cela n'est pas fort amusant. « Arrivez donc au drame! » murmure-t-il sans doute. Que voulez-vous, ami lecteur, je fais comme M. Dumas, j'y arrive tard. Il faut bien que je me préoccupe de ce qui l'a préoccupé plus que le drame lui-même. D'ailleurs, j'aurais bien-

tôt fait de vous raconter les événements, car je suppose que vous connaissez *le Gendre de M. Poirier*. C'est une donnée analogue. M. Poirier s'appelle M. Moriceau; le duc de Presles s'appelle le duc de Septmonts; Verdelet, l'ami et le raisonneur, a nom Rémonin. De celui-ci d'ailleurs, nous pourrons ne pas parler, car il est complétement étranger à l'action. Au besoin même, nous pourrions ne rien dire de l'Étrangère, mistress Clarckson; mais nous aurions l'air de chercher le paradoxe. Toujours est-il que l'auteur l'eût sans grand inconvénient laissée à la cantonnade : le drame eût marché de même et mieux peut-être. Pour aller plus vite, supposons qu'au lieu de trois actes d'exposition il n'y en ait qu'un. Il suffirait pour nous apprendre que Mlle Mauriceau a été plus tristement mariée que Mlle Poirier; car elle a refoulé, par l'ordre de son père, un amour aussi profond que pur pour un jeune homme sans naissance et sans fortune. Ce n'est pas tout : afin de décrasser ses millions, ce père aveugle a uni sa fille à un *vibrion*. Perdu de dettes, épuisé de débauches, le duc de Septmonts s'est mésallié afin de payer ses créanciers et de continuer sa vie de plaisirs. Il n'inspire à sa jeune femme que mépris et dégoût. Une circonstance fortuite amène Gérard dans l'hôtel; la duchesse sent sa passion se réveiller; elle lui écrit une lettre, au fond, innocente, mais dont certains termes ambigus peuvent la compromettre. Cette lettre est interceptée par le duc qui va s'en faire une arme.

Je coupe, j'élague, je taille sans ôter rien d'essentiel pour le drame, qui va s'engager enfin au quatrième acte. C'est tard; mais une fois engagé, il va marcher d'une allure décidée, sans interruptions, sans que rien fasse languir l'intérêt puissamment excité. La duchesse est dans son salon, faisant avec Gérard des rêves d'amour pur et éthéré, quand survient le duc. Mécontent de ce tête-à-tête qu'il dérange, il humilie le jeune ingénieur par des questions blessantes et le congédie presque. Demeuré seul avec la duchesse, il lui représente qu'armé de cette lettre qui est entre ses mains, il obtiendrait une séparation contre elle; mais il aime mieux lui offrir et lui demander à son tour pardon et oubli. Que le passé ne soit plus qu'un mauvais rêve. Une vie nouvelle peut commencer pour eux. La duchesse lui répond en l'accablant de tout son mépris. Jamais, je crois, on n'a entendu au théâtre une plus éloquente explosion de colère, d'indignation et de dégoût. Cette scène violente, brutale même par instants, est traitée avec une rare puissance. Et c'est un tel enchanteur, M. Dumas, qu'on oublie presque que la morale est un peu atteinte. Oui; car enfin si dans cette énergique résistance il entre beaucoup de haine pour le *vibrion*, il entre aussi beaucoup d'amour pour Gérard. Il nous fait de même accepter que M. Mauriceau serve de témoin à l'adversaire de son gendre. En effet, un duel va avoir lieu. Gérard est venu demander raison des mots à double entente prononcés par le duc, et comme celui-ci nie l'avoir insulté, — C'est donc moi qui vous insulterai alors, réplique le jeune homme avec un geste menaçant. C'est ce que voulait le duc. Offensé, il a le choix des armes; il est sûr, à l'épée, de tuer son homme. Si par impossible c'était lui qui fût tué, la loi interdit à la veuve d'épouser le meurtrier de son mari.

Il faut des témoins au duc. Il a rencontré précisément un Américain de passage à Paris : ce demi-sauvage ne s'inquiétera guère du comment et du pourquoi. Un autre s'étonnerait de voir le beau-père témoin contre son gendre, M. Clarckson n'y fera point d'attention. Cependant il faut bien donner quelques détails. Le duc est donc forcé de dévoiler sa vie, au moins en partie. Quand le robuste enfant du monde nouveau apprend que le *vibrion* du vieux monde a vendu son nom pour payer ses dettes, qu'il a intercepté la lettre adressée par la duchesse à Gérard, qu'il veut user de cette arme contre celle qu'il sait au fond innocente, d'un ton calme il lui dit : « Ce que vous venez de me raconter là, cher monsieur, est l'histoire d'un drôle; et, en effet, vous êtes un drôle. » Le duc lui déclare qu'il lui rendra raison après Gérard; mais l'Américain n'a pas le temps d'attendre. Ils vont sur-le-champ se battre dans des terrains vagues qui avoisinent l'hôtel. Le *vibrion* est tué dès la première passe. Morte la bête, mort le venin. La duchesse épousera Gérard et tout le monde sera heureux.

Tel est le drame, du moins depuis le quatrième acte, puisque j'ai résumé les trois autres en un seul que je supposais. Qu'y a-t-il donc dans ces trois actes? l'exposition des faits, les nombreuses théories dont j'ai parlé, et enfin l'Étrangère, le génie de la haine, la vierge du mal. Singulière conception! Pourquoi imaginer cette figure étrange? Née esclave, l'étrangère a été vendue par son propre père, qui était son maître et celui de sa mère. Elle a juré de se venger sur l'humanité entière. Partout sur son passage des ruines et du sang. Sa beauté fatale a mené les uns à l'assassinat, les autres au suicide, d'autres à la honte, en la menant, elle, à la richesse; et cela sans qu'elle ait cessé de mériter son nom de vierge du mal. Pourquoi évoquer cette furie pour un drame qui se fût fort bien passé d'une intervention si infernale? Une baronne d'Ange suffisait, et à peine même s'il en eût été besoin. Je vois les efforts que fait M. Dumas pour donner à sa Furie une part dans l'action : c'est elle qui s'est entremise pour le mariage du *vibrion*, c'est elle qui éveille l'amour de la duchesse pour Gérard par la jalousie; c'est elle qui avertit le duc de la passion de sa femme; c'est elle qui l'envoie vers elle lui imposer son amour et ses droits; c'est elle enfin qui vient dire à la fin : « Je suis vaincue, Dieu est plus fort que le génie du mal ». Oui, je vois tout cela; mais ces efforts mêmes ont je ne sais quoi de peu naturel. Le soin que prend le poëte de me rappeler que l'intervention de la vierge, fatale est effective, me montre que cette intervention n'était pas indispensable. Enfin, cette femme ne serait ni étrangère ni vierge; elle serait de Chatou et eût été la maîtresse du *vibrion*, que l'action n'en eût pas souffert.

Il y a donc dans cette pièce un drame qui commence bien tard, mais qui, une fois commencé, est attachant, vigoureusement conduit, et contient des scènes remarquables. La première moitié est gâtée par cette surcharge de philosophie, de mysticisme, de physique et de chimie. Quelques situations au milieu de ces longueurs et de ces hors-d'œuvre, mais qui ne font pas l'effet attendu parce qu'elles sont artificiellement amenées. Beaucoup d'esprit, comme j'ai dit, un immense talent mal employé, un style étincelant, mais taché çà et là de singulières vulgarités. Ce mélange de qualités et de défauts n'est pas sans charmes pour les lettrés, les connaisseurs, ceux qui aiment à juger et à se rendre compte de leurs impressions : je doute que le gros du public soit bien satisfait. La pièce aura un succès de curiosité et aussi d'étonnement; ce ne sont pas là les succès durables.

L'interprétation est excellente. Mlle Croizette, dont le jeu est un peu trop saccadé et violent pour une duchesse, a de

beaux instants et de beaux accents; Mlle Bernhardt a l'air suffisamment fatal; Thiron et Febvre rendent avec un singulier bonheur deux rôles francs et bien dessinés; Got sauve de son mieux un rôle détestable; Coquelin, heureux de jouer un duc, lui donne un peu trop de dignité : c'est un duc, soit, mais c'est un *vibrion!*

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN DES COURS

Cours de M. Oppert

LA VERSION ASSYRIENNE DU DÉLUGE

On se rappelle le bruit que fit, il y a trois ans, cette *Version nouvelle du déluge*, publiée par M. Smith, du British museum, d'après une inscription cunéiforme (1). M. Oppert, professeur d'archéologie assyrienne au Collége de France, vient de consacrer une série de leçons à ce curieux document.

Istubar, le héros du poëme, après mille travaux glorieux, redoute sa fin prochaine. Pour échapper à la mort il se met à la recherche du patriarche Atraaxès, que par une heureuse inversion M. Smith appelle Xisusthros, le Xisusthros de Bérose : d'après les croyances populaires, ce patriarche était entré dans l'immortalité sans passer par la mort. Istubar va lui demander son secret, et dans sa réponse Atraaxès (le sempiternel) raconte longuement le déluge.

Disons tout de suite que selon M. Oppert, Istubar n'est pas Nemrod, comme l'a supposé M. Smith. Istubar est le génie du feu, tandis que Nemrod n'est qu'une personnification, géographique et ethnographique. Le récit assyrien offre quelque conformité avec celui de la Bible : c'est toujours le péché des hommes que punit la colère céleste, c'est toujours le pardon accordé au juste; mais là s'arrête la ressemblance : Xisusthros n'est pas, comme Noé, le père d'une nouvelle humanité; aussitôt après le déluge il est enlevé au ciel; la donnée est moins humaine que celle de la Bible. Ce Xisusthros n'est pas Noé : qui donc peut-il être? l'avenir nous l'apprendra probablement.

On ne peut pas déterminer la date de composition du poëme assyrien : les tablettes appartiennent au règne de Sardanapale; mais, comme l'a fait remarquer sir Henry Rawlinson, chacune d'elles porte à sa base un *colophon* constatant qu'elle est la copie d'un écrit plus ancien. M. Smith pense que ce poëme ne peut pas être postérieur au XVIIe siècle avant J.-C.; et sir Henry Rawlinson a ajouté que la légende doit appartenir à l'époque mythologique assyrienne et remonter par conséquent au Le ou LXe siècle avant J.-C.

M. Smith avait déjà exprimé l'opinion que ce poëme n'était peut-être qu'une compilation de deux légendes plus anciennes. Ainsi s'explique, selon nous, le double caractère que l'on y remarque. Oui, ce poëme assyrien pourrait très-bien n'être qu'une compilation de deux traditions plus anciennes : l'une *continentale*, celle d'un peuple qui ne connaît pas la mer; l'autre *maritime* et venant probablement de l'Orient; l'une sémitique, l'autre touranienne. En disant cela, nous ne préjugeons pas la question de priorité entre le récit biblique et le récit assyrien : notre avis est qu'une partie du moins de la tradition assyrienne est de beaucoup plus ancienne que la tradition mosaïque; mais nous ne nous croyons pas pour ce motif obligés de dire, comme on l'a fait, que le récit biblique n'est qu'un décalque du récit assyrien. Ce sont, au contraire, deux légendes entièrement distinctes, deux traditions de deux peuples différents; on pourrait affirmer que sur la partie sémitique de la légende, probablement identique avec la légende judaïque, l'auteur du poëme a greffé une légende orientale beaucoup plus ancienne et appartenant à un peuple plus civilisé. « Alors Sisit habita en un lieu écarté à l'embouchure des fleuves. » Cela est dans le texte (1); M. Smith avait bien raison de dire que les traditions les plus reculées des premiers Babyloniens se concentrent autour du golfe Persique.

M. Oppert a maintes fois signalé, dans son explication du texte assyrien, des mots appartenant, non pas aux langues acadiennes, mais bien aux langues touraniennes; et cela s'explique facilement : les Assyriens, peuple de race sémitique, conquirent sur un peuple de race touranienne, plus avancé, plus civilisé qu'eux, les pays de l'Euphrate et du Tigre; et comme il arrive toujours, les vainqueurs finirent par se confondre avec les vaincus; en effet, c'est deux ou trois siècles avant l'époque à laquelle M. Smith fait remonter la composition de ce poëme que la conquête eut lieu. De là entre le récit biblique et le récit assyrien ces ressemblances frappantes et ces oppositions formelles.

Dans les deux récits, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, le déluge est considéré comme un châtiment; mais dans le récit biblique Dieu n'épargne que la *maison* du juste, de Noé; dans le récit assyrien, il préserve tout le peuple de Xisusthros, « les fils de l'armée, tous (2). » Xisusthros ne reste que quatorze jours dans son navire; l'arche de Noé ne s'arrête sur le mont Ararat qu'au bout de cent cinquante jours. Enfin dans le récit de la Bible nous ne voyons ni pilote, ni lancement, ni voies d'eau, ni bitume, ni surtout la mer; dans le récit assyrien les dieux font bien pleuvoir lourdement pendant sept jours, mais le déluge est dû plutôt à une *invasion de la mer*.

Il y a aussi dans le récit assyrien une particularité qui nous a frappé : les dieux, qui ont déchaîné la tempête, finissent par en avoir peur : « Les dieux redoutèrent la tempête et cherchèrent un refuge, ils montèrent jusqu'au ciel d'Anu (3), et, comme des chiens cachant leurs queues, ils se blottirent (4). » Nous ne voyons rien de pareil dans la Bible : nous disions que la donne biblique était plus humaine que la donnée assyrienne; ajoutons qu'elle inspire une idée plus pure et plus grande de la divinité.

Somme toute, cette inscription cunéiforme nous semble plus intéressante qu'instructive : elle contient pourtant comme la révélation d'une tradition antérieure : c'est à ce point de vue qu'elle est digne d'attention. Il y a peut-être aussi un autre caractère que l'on a négligé de signaler : c'est que le récit assyrien est probablement une œuvre personnelle; c'est un poëte d'un peuple civilisé qui écrit une espèce d'*Odyssée*; nous souhaitons que des trouvailles nouvelles viennent étendre sur cette matière le champ de nos connaissances; la légende d'Istubar nous semble un peu trop poétique; On s'en est servi en Allemagne et en Angleterre pour infirmer le récit biblique; il a fallu pour cela montrer beaucoup de bonne volonté et faire de bien grandes concessions à l'esprit de parti; nous pensons que le récit biblique n'a rien à redouter de la légende assyrienne, du moins sous sa forme

---

(1) Voy. la *Revue politique et littéraire* du 22 février 1873.

(1) Voy. la *Revue* du 22 février 1873. — 11e tablette, verset 184.
(2) *Revue* du 22 février 1873, verset 81.
(3) *Anu* (anos), le dieu du ciel ....
(4) Voy. la *Revue* du 22 février, versets 107, 108 et 109.

actuelle. Il est certain que l'avenir et les tertres de la Babylone nous réservent bien des surprises; nous aurons probablement dans quelques années le mot de bien des énigmes: ce que signifie, par exemple, cette croix que l'on rencontre parfois sur la poitrine des rois (monument du fils de Sardanapale) et que M. Oppert regarde comme le signe chaldéen de la durée, comme un symbole royal; nous retrouverons peut-être aussi ce récit de la chute de l'homme dont on vient de découvrir quelques tablettes; et alors une comparaison sérieuse pourra être établie entre les deux traditions. En attendant, la science doit montrer la plus grande réserve. Si l'on n'est pas prophète dans son pays, on ne l'est pas davantage ailleurs. Nous recommandons ce vieux proverbe aux méditations des assyriologues trop pressés d'au delà de la Manche et du Rhin.

TOUSSAINT MALASPINA

LA SEMAINE POLITIQUE

Il est à remarquer que dans toutes les circulaires et professions de foi des candidats « conservateurs » — vous savez ce que ce mot veut dire chez nous — on chercherait vainement l'ombre d'une promesse quelconque de réforme en quelque matière que ce soit. Il y a là un signe bien curieux, bien manifeste de cette sorte d'esprit de négation stérile qui continue à être en France le fond de l'opinion conservatrice. Et notez bien que lesdits « conservateurs » n'ont pas même l'excuse d'être absorbés en ce moment par la question gouvernementale, dont je serais bien loin d'ailleurs de nier la gravité. Tout au contraire, la plupart d'entre eux esquivent cette question comme toutes les autres; à toutes les négations dont se compose leur bagage politique, ils ajoutent cette négation suprême; ces conservateurs-bornes dans l'ordre social, ne sont pas autre chose, dans l'ordre politique, que des conservateurs du néant.

Mais je ferme cette parenthèse et je reviens à mon premier point de vue. N'est-il pas merveilleux que dans un grand pays comme celui-ci, il y ait un parti — le même qui considère comme sa chose le gouvernement de l'État et la direction des affaires publiques — dont tout le programme consiste à se taire, à dire non à tous les projets de réforme, à dénoncer sans cesse la Révolution et ses périls, sans indiquer en compensation aucune mesure de progrès réalisable et utile, sans donner pour l'avenir aucune espérance, fût-ce aux revendications les plus sages, les plus patientes et les plus légitimes?

Serait-ce donc que dans la pensée de ces conservateurs parfaits tout est dès aujourd'hui pour le mieux en France dans la meilleure des sociétés possibles? Estimeraient-ils que dans les questions d'instruction publique, de réorganisation militaire, de justice, de finances, de répartition de l'impôt, il n'y a rien de nouveau à tenter, aucun perfectionnement à apporter, et que nous devons demeurer éternellement dans la satisfaction inerte et béate de ce *statu quo* dont on a dit si souvent avec une ridicule infatuation qu'il était un objet d'envie pour tous les peuples de l'Europe?

Je comprends ceux d'entre les conservateurs qui ont le courage, la folie audacieuse, si vous aimez mieux, de vouloir faire remonter à ce pays le courant des siècles, qui abominent l'œuvre de la Révolution, qui prétendent enfin nous ramener de l'autre côté de 1789. J'admettrais (à titre d'hypothèse s'entend) le rétablissement des jurandes et maîtrises, la corvée, la dîme, les trois ordres; j'admets aussi, — toujours à titre d'hypothèse, — la doctrine du *Syllabus*. M. le comte de Chambord ne me déplaît point lorsqu'il résume son programme, avec une crânerie paradoxale, dans cette formule pleine de provocation : le roi légitime, le pape infaillible! On me proposerait de remonter jusqu'aux Mérovingiens que je dirais encore : Voilà un programme! Reculer est, après tout, une manière de marcher, et il faut que le monde marche; les conservateurs-bornes, ceux qui ne reculent pas, ceux qui n'avancent pas, ceux qui se contentent de vouloir barrer le fleuve en disant : « Restons-en là, c'est assez avancer comme cela, nous ne bougerons plus, » ces conservateurs-là vraiment me paraissent être les plus chimériques des hommes.

Leur excuse, si c'en est une, est de ne pas avoir nettement conscience de ce qu'ils veulent. Ce sont simplement des hommes timorés qui n'osent envisager face à face aucun problème; ils ferment les yeux pour ne point voir. Ou, du moins, ils ne voient qu'une chose, ce qu'ils appellent le péril social. C'est l'ennemi! Quand ils l'auront terrassé, exterminé, anéanti, alors ils s'aviseront peut-être qu'on ne gouverne pas simplement avec des négations, avec des terreurs, avec des résistances, mais que le propre du bon gouvernement est, au contraire, l'action, l'action effective et énergique en vue d'un but à atteindre, d'un idéal à poursuivre, à réaliser progressivement, quotidiennement en quelque sorte, idéal qui nous appelle à lui du fond de l'avenir infini et vers lequel il faut marcher avec une infatigable espérance.

C'est ce que savent et ce que sentent tous les hommes sensés, ceux qui sont des politiques et des hommes d'État. Ils ont sans cesse présente à la mémoire cette grande parole de M. Royer-Collard : « Les constitutions ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil. » Ni les constitutions, ni les gouvernements, ni, d'une manière générale, les sociétés humaines ne sont des tentes dressées pour le sommeil. Quand donc les conservateurs comprendront-ils, en France, cette vérité, comme ils la comprennent dans tout pays? Nulle part, nous le répétons, sauf en ce pays-ci, on ne voit les candidats conservateurs se présenter devant le corps électoral sans apporter avec eux un programme de réformes. Réformes limitées, réformes partielles, réformes timorées, soit, mais réformes quand même. Voyez les conservateurs italiens, voyez en Angleterre les torys, voyez l'Autriche, allez dans tous les pays d'Europe, — un ou deux peut-être exceptés, dont nous sommes, pour notre grand malheur; — partout vous verrez les conservateurs dignes de ce nom s'efforcer de rendre la révolution impossible en lui retirant ses prétextes par des concessions opportunes à l'esprit de progrès. En France, au contraire, la devise du conservateur paraît être celle-ci : *Je résiste*, je dis *non*, je n'ai d'avis sur rien, je ne pense pas, je ne marche pas; donc je suis! Et ils disent cela d'un ton triomphant, et ils se croient des hommes d'État! Tristes hommes d'État, en vérité, que ceux qui ne savent rien entendre, rien voir, rien oser, rien résoudre, et qui confondent la conservation avec l'immobilité.

Nous n'avions pas besoin de cette expérience des professions de foi et des circulaires prétendues conservatrices pour nous confirmer dans notre opinion sur les *politiciens* de cette école. Il y a bien longtemps que nous savions qu'il n'y a plus aucun fond à faire sur ces représentants dégénérés des

anciennes « classes dirigeantes » et que nous sommes édifiés sur la nécessité de chercher dans d'autres régions de l'opinion les véritables conservateurs de notre société libérale et démocratique, telle qu'elle est issue de la révolution de 1789. Nous les avons cherchés, en effet; nous les avons trouvés dans ce centre gauche dont la fonction est précisement de représenter en France les vrais intérêts conservateurs en présence des défaillances et de l'évanouissement de ce qui fut autrefois le parti du gouvernement dans ce pays.

Place donc au centre gauche, place aux conservateurs clairvoyants et courageux auxquels leur siècle ne fait pas peur et qui savent que ce n'est pas en méprisant la démocratie qu'on parvient à se faire aimer d'elle et à la diriger. J'entends dire que dans une réunion publique ou privée (je ne sais), tenue dans l'arrondissement de Corbeil, M. Léon Renault n'a point hésité à dire que sur le terrain de la république définitivement acceptée il n'y avait plus désormais que deux partis, non ennemis, mais destinés, au contraire, à s'équilibrer l'un l'autre : le parti des conservateurs et celui des progressistes, les conservateurs n'étant eux-mêmes, dans cette saine et bonne langue politique, que des progressistes moins impatients, plus prudents, plus préoccupés des difficultés de la route. M. Léon Renault a-t-il, en effet, prononcé cette parole pour laquelle il a été, comme on devait s'y attendre, très-vivement blâmé par quelques-uns de ses anciens amis ? Je n'oserais l'affirmer, mais il n'y aurait rien là que de très-vraisemblable, d'absolument conforme au bon sens et à la situation. La France est lasse des réactionnaires, ces révolutionnaires à rebours, des conservateurs-bornes, des hommes qui ne savent que résister toujours, au risque de tout briser et de tout perdre. Elle veut des conservateurs dans les conseils et les assemblées où elle est représentée, mais elle les veut intelligents, amis de leur temps, de leur pays, capables de conciliation et de ménagement et ne laissant à aucun parti le privilége de voter les lois de progrès et de prendre, après mûr examen et quand le moment est venu, les grandes et libérales initiatives. Que les conservateurs vrais, les conservateurs pratiques s'inspirent de cette pensée dans les élections de dimanche ; qu'ils n'oublient pas surtout que la réaction n'est qu'une autre forme et un autre nom de la Révolution, et que le devoir des bons citoyens est de procurer par leurs votes les éléments d'une politique de sagesse et de modération sur le terrain de la république, et non pas d'une politique de combat.

HENRY ARON.

BIBLIOGRAPHIE

Précis de droit féodal et coutumier, par MM. MALÉCOT et BLIN. — Paris, Cotillon, 1876.

L'histoire du droit est la base même des études juridiques. Les institutions ne se créent point d'un seul coup ; expression fidèle des mœurs et des idées de chaque époque, elles sont, comme ces mœurs et ces idées, un héritage reçu des ancêtres et lentement accru par chaque génération. Les matières du droit privé, plus que toutes autres, ont ce caractère : rien ne se modifie plus difficilement que les lois qui touchent à l'organisation de la famille, au régime des biens ou à leur transmission ; tandis que notre siècle a vu passer une quinzaine de constitutions politiques, il n'est pas encore parvenu à faire brèche, même sur les points les plus attaqués, au vaste édifice de notre Code civil.

Ce qui est vrai de notre temps l'était plus encore autrefois. Le législateur de 1803 n'a sur bien des points fait qu'enregistrer les coutumes de Paris et d'Orléans, et il n'est point d'étudiant qui n'aille chercher dans Pothier le commentaire de la plupart des articles du Code. De là, pour tous ceux qui s'occupent de droit, la nécessité impérieuse d'étudier la législation française d'avant 89, et surtout la législation coutumière. Malheureusement l'enseignement de nos Facultés ne répond qu'à peine à ce besoin. Il existe bien à Paris un cours d'histoire du droit et un cours de droit coutumier : mais l'un se borne à des généralités ; l'autre, étant au contraire chargé de détails minutieux et subtils, ne peut traiter chaque année qu'une partie très-limitée du droit civil ; aucun ne donne, en une année, une vue d'ensemble, claire et complète, de la législation des XVIe-XVIIIe siècles. En outre, appartenant spécialement aux années du doctorat, ces cours sont inconnus de l'immense majorité des étudiants, et ceux qui les suivent le font simplement en vue de l'examen, s'attachant à savoir *ce qu'on demandera* et rien de plus.

Le livre de MM. Malécot et Blin sera, nous le pensons, bien accueilli. C'est cette vue d'ensemble, qui manque à l'École, qu'ils se sont proposé de nous donner. La tâche était difficile à plusieurs égards. La variété des coutumes rend souvent impossible la définition d'un véritable « droit commun ». En matière de contrat de mariage, notamment, on sait les divergences profondes qui ont subsisté jusqu'au Code entre nos diverses provinces. Pour le douaire, les droits de garde et d'usufruit, les modes d'établissement des servitudes foncières, etc., il en était de même. Comment rendre, dans un ouvrage élémentaire, l'aspect véritable de cette sorte de chaos ? En outre, sur bien des points les commentateurs d'une même coutume affirmaient des opinions opposées : auquel entendre ? Enfin quel choix faire entre mille institutions de détail dont beaucoup n'existent plus, mais qui presque toutes ont laissé des traces dans notre législation présente ?

Ces difficultés fort graves, MM. Malécot et Blin nous paraissent les avoir assez généralement vaincues. Le plan de leur ouvrage est excellent ; ils ont adopté, dans la mesure possible, l'ordre du Code civil : pour les étudiants, familiers avec cette distribution des matières juridiques, ce sera, pensons-nous, l'ordre le meilleur. Le premier livre, en conséquence, traite *des personnes* : la distinction des ordres, la condition des serfs et des étrangers, celles des femmes et des mineurs y sont d'abord étudiées ; puis, après les titres peu importants de l'absence et du domicile, vient l'important chapitre du mariage, s'ouvrant par l'examen des conditions requises pour le contracter et la délicate matière des empêchements, traitant ensuite des formalités de la célébration et des causes de nullité, pour finir par l'analyse de la puissance du mari. — Les *biens*, qui forment le livre II, offrent à l'étude un grand nombre d'importantes questions que la suppression des droits féodaux et de famille a fait disparaître de notre pratique moderne, mais qui donnent l'explication de bien des dispositions encore en vigueur ; les auteurs du *Précis* les ont donc, très-justement, traitées dans leur livre : citons notamment les exposés de la distinction des propres et acquêts, des droits régaliens, des droits de justice, de la garde noble et bourgeoise, et surtout la théorie très-complète des anciens démembrements de la propriété : fief, censive, alleu, bail à vente, emphytéose, etc. — Le livre III est consacré aux successions et au contrat de mariage ; sur ce dernier point peut-être aurions-nous préféré, malgré le titre restreint du livre, que MM. Malécot et Blin nous donnassent à la suite de la théorie de la communauté coutumière, un aperçu du régime matrimonial des pays de droit écrit : le

maintien du régime dotal, dans le Code civil, rend fort utile sur ce point la connaissance de notre ancien droit du Midi. C'est là une lacune facile à combler dans une édition nouvelle.

On a pu voir par ce rapide résumé du volume que le but proposé avait été atteint par les auteurs. La théorie des contrats manque complétement; mais purement et simplement empruntée au droit romain, qui reste encore le modèle en cette matière, elle eût offert peu d'intérêt historique et peu d'utilité. Nous aurions toutefois demandé qu'un appendice nous fît connaître l'état des priviléges et hypothèques, et notamment les conséquences du système de non-publicité maintenu jusqu'à la Révolution.

En somme, ce *Précis de droit féodal et coutumier* mérite une sérieuse attention. Les auteurs tentaient là une entreprise très-nouvelle. Laferrière a bien donné une histoire remarquable du droit français; mais, conçu dans une toute autre vue, d'ailleurs ouvert à bien des généralisations hasardées, son livre n'a pas réussi à donner au grand nombre des élèves de nos Facultés la connaissance élémentaire, mais exacte des principes de notre vieux droit. Le savant M. Giraud, qui, mieux que personne, eût pu mener à bien ce travail, s'est borné à en esquisser les grandes lignes. MM. Malécot et Blin n'ont donc eu à compter que sur leurs propres forces. Nous croyons, et nous espérons que le public des écoles croira avec nous qu'ils ont fait une œuvre sérieuse, utile et digne de succès.

B.

Il Divorzio considerato nella teoria e nella pratica, da Dominico di Bernardo (1).

Le divorce considéré dans la théorie et dans la pratique, tel est le titre de l'ouvrage important qu'un philosophe juriste italien, M. Dominico di Bernardo vient de publier à Palerme.

Après un rapide exposé historique de la question, l'auteur définit la nature du lien matrimonial. Selon lui, le mariage ne doit pas être un institution de la force; toute union humaine doit être regardée comme un résultat de la liberté personnelle. Par le mariage les époux n'acquièrent point des droits réciproques de propriété l'un sur l'autre. La société elle-même n'a pas le droit de ravir à l'individu sa liberté : elle a, au contraire, l'obligation de la lui confirmer et de la lui garantir.

Si le mariage devait avoir lieu entre deux *idéalités*, entre deux abstractions, entre deux mythes, rien de plus facile que d'en soutenir l'absolue indissolubilité; mais il a lieu entre deux réalités, entre deux êtres concrets, entre deux créatures vivantes auxquelles on ne peut imposer l'héroïsme. Les institutions humaines ne sont pas faites pour des êtres immatériels, et, par conséquent, qu'elles le veuillent on non, elles doivent se plier à la nature humaine : non pas que la loi civile ait à seconder les instincts brutaux et les mauvaises passions de l'homme, mais elle ne peut pas non plus oublier qu'elle est en présence de l'inexorable réalité,

Quand des événements de la plus grande gravité sont malheureusement venus mettre un abîme entre deux époux, quand deux êtres ont été mortellement frappés dans toute leur existence morale, l'auteur demande par quelle raison supérieure la société les condamnerait à un désespoir éternel. Et pourtant la loi intervient, comment? pour leur infliger un veuvage éternel. Qu'est-ce, en effet, que la séparation de corps? Le mécanisme en est vraiment ingénieux : l'homme n'a plus de femme, et la femme n'a plus de mari; ils sont séparés, mais ils restent indissolublement unis : c'est le veuvage sans la mort.

L'auteur voudrait que, dans tous les cas, la moitié du patrimoine du père et de la mère divorcés fût scrupuleusement réservé à leurs enfants, comme si la succession des parents était légalement ouverte, et qu'un contrôle sévère fût exercé sur la conduite des divorcés relativement à la moitié de la fortune qui leur est restée et qui, suivant les circonstances, appartiendrait aux enfants du premier mariage ou à ceux du second. La loi donnerait, en outre, aux enfants déjà parvenus à un âge déterminé, la faculté de porter à leur gré le nom de leur père ou celui de leur mère. Ce seraient là des obstacles assez sérieux; mais la mission du législateur consisterait à entourer le divorce de beaucoup de difficultés. Le divorce est une mesure extrême dont on ne devrait user qu'en d'extrêmes conjonctures.

L'auteur n'admet pas, pour le divorce, le simple consentement des deux époux; car le mariage ne doit pas ressembler à ces unions passagères et fugitives formées par le plaisir et que le plaisir fait cesser.

Les délits commis par les époux et autorisant le divorce devraient être punis de peines plus fortes que s'ils étaient commis par des célibataires. Les peines pécuniaires auraient le triple avantage d'être susceptibles de gradation efficace pour réprimer le délit, et propres à payer le dommage. L'époux coupable payerait une pension à l'époux innocent et une amende au Trésor public.

M. de Bernardo fait remarquer que la loi qui a aboli le divorce est contradictoire avec la liberté des cultes. Le législateur ne doit pas plier les lois civiles aux préceptes de la religion la plus rigide et la plus austère; à ce compte, comme l'a dit Portalis, les lois ecclésiastiques deviendraient les seules lois de l'État, puisqu'il n'y a rien que la morale religieuse ne règle par ses préceptes. Le mariage a toujours été une des matières du droit civil; toujours la loi civile en a déterminé les empêchements dirimants et les cas de dissolution. Il y a des cultes qui autorisent le divorce et il y en a d'autres qui le prohibent; la oi devrait donc l'admettre, afin que ceux qui y sont autorisés par leurs croyances pussent en user. La loi, à parler exactement, ne permet ni n'autorise le divorce : elle se contenterait d'en prévenir l'abus. S'il n'y avait pas de loi, la volonté individuelle serait la seule règle en cette matière; la loi intervient justement pour éviter le désordre; elle s'arrête là et abandonnerait à la conscience l'usage du divorce. Il n'y a donc pas de dissonance entre la loi civile et les lois religieuses.

(1) Palermo, tipographia Antonino Natale, piazzetta Porta Sant'-Agata, n° 6, 1875.

BULLETIN

Salle Saint-André

(29, rue d'Antin)

Mercredi 23 février, à huit heures du soir, M. Emile Deschanel fera une conférence sur *les Mémoires de Mademoiselle Delaunay*.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE | NUMÉRO 35 | 25 FÉVRIER 1876

ÉTUDES POLITIQUES

Du caractère et de la mise en pratique de la constitution de 1875

Après cinq ans de luttes et d'incertitudes, la constitution républicaine de 1875, déjà vieille d'une année, va enfin entrer dans la période d'application. L'originalité de l'acte politique du 25 février est autant dans la manière dont il s'est accompli que dans les stipulations, dans l'économie même des lois constitutionnelles. Pour la première fois peut-être la France possède une constitution qui n'est ni l'œuvre d'un parti, ni le produit de l'esprit de système. Pour la première fois un gouvernement se fonde en France non sur des droits théoriques ou des principes d'école, non sur des sympathies ou des passions, mais sur des compromis et des concessions réciproques, c'est-à-dire sur le patriotisme et la bonne volonté du plus grand nombre, sur les besoins et les intérêts du pays. Comme Minerve, cette constitution est sortie toute faite, tout armée, du cerveau d'un homme, et cet homme n'était ni un Jupiter assembleur de nuages, ni un Sieyès à la tête remplie de machines politiques. N'appartenant à aucun parti et se tenant entre tous, ce premier père de la constitution a seulement eu le rare mérite de découvrir le point où les partis se pouvaient rencontrer et donner la main.

La constitution de 1875 est avant tout une œuvre de transaction, une œuvre de conciliation. C'est là ce qui lui attire les railleries et les attaques des partis extrêmes, et c'est ce qui lui mérite l'attachement des esprits politiques et la confiance de la France. Ce que beaucoup reprochent au pacte constitutionnel est ce qui en fait la valeur pratique aussi bien que l'originalité. C'est un régime ambigu et contradictoire, entend-on souvent dire à droite ou à gauche, un régime mi-républicain, mi-monarchique, une sorte de métis bâtard, radicalement vicieux et incapable de vivre. Or, ces prétendus défauts de conformation, ces incohérences ou ces contradictions apparentes ne sont que des mesures d'adaptation à un milieu ambigu et incohérent lui-même, et au lieu de menaces de mort ils contiennent une promesse de vie. Si la constitution a un caractère mixte, intermédiaire et en quelque sorte hybride, c'est par là précisément qu'elle est en harmonie avec la France moderne, avec un pays divisé et incertain, longtemps ballotté par les révolutions d'un régime à un autre sans s'être attaché à aucun, un pays en état de transition qui, ainsi que nous le montrions ici même, a perdu les croyances et les sentiments monarchiques sans avoir encore acquis les convictions et les vertus républicaines (1). Par là ce gouvernement né d'un compromis est mieux que tout autre approprié à notre état de société, approprié à nos habitudes, à nos besoins, à nos défauts, et si la république se doit acclimater en France ou dans toute autre nation demeurée longtemps en monarchie, c'est à l'abri d'une constitution de ce genre.

L'origine de la constitution nouvelle en explique toutes les particularités, toutes les singularités. Si elle établit la république, c'est en dehors des formes jadis préconisées du plus grand nombre des républicains ; c'est en l'entourant d'institutions aussi conservatrices, les monarchistes disent volontiers d'institutions aussi monarchiques que possible. A en croire certains censeurs, ce serait une sorte de royauté élective à laquelle il ne manquerait que l'inamovibilité et l'hérédité royale. Ce gouvernement à deux chambres, à ministres responsables, à président indéfiniment rééligible, est cependant moins bien accueilli des partisans de la monarchie, dont il semble emprunter les organes essentiels, que des censeurs de la république, dont il a l'air de répudier les traditions. Cet apparent renversement des rôles n'est pas sans logique : les partis qu'on est tenté d'accuser d'inconstance sont moins qu'ils ne le semblent en désaccord avec eux-mêmes. Le fait qui domine tout dans la nouvelle constitution, c'est l'établissement de la république. Ce n'est [illegible]

(1) Voyez dans la *R*[illegible] du 12 [illegible] 187[illegible] [illegible] *et la décadence de l'esprit* [illegible]

république nominale, une république verbale; quand cela serait, le fait n'en serait pas moins considérable. Les noms ne sont pas toujours pour les gouvernements de frivoles enseignes, de menteuses étiquettes. Certes, en politique comme partout, l'important est la chose et non le mot; mais à la longue, choses et mots tendent à se mettre d'accord, les uns habituent aux autres, et avoir pour soi les dénominations, les titres officiels, c'est avoir l'autorité du droit et le bénéfice de la légalité. D'ici à plusieurs années, ce sont moins les conditions, les clauses spéciales, l'économie de la constitution, que le principe et le titre du gouvernement qui doivent être mis en question et alimenter les querelles des partis. Le nouvel ordre de choses admet un droit de révision illimité : avant d'examiner quelles sont les lois constitutionnelles susceptibles d'être révisées, les politiques et le pays se demanderont si ce n'est point sur la forme gouvernementale que devra d'abord porter la révision. C'est sur ce droit de révision qu'un jour s'engagera la lutte suprême des partis, c'est sur lui que viennent déjà de se faire les dernières élections.

La constitution du 25 février peut-elle être le point de départ d'une ère nouvelle de gouvernement, ou n'est-elle qu'une nouvelle phase du provisoire, une transaction éphémère destinée à disparaître avec les circonstances d'où elle est sortie? En d'autres termes, est-ce sérieusement, avec la pensée de nous y installer définitivement, que nous avons franchi les étroites limites du septennat pour nous établir en république? Ou bien la monarchie, empire ou royauté, reste-t-elle le port de salut où tôt ou tard la France sera contrainte de chercher un refuge? Si le régime consacré par la constitution de février n'est point définitif, ce n'est certes pas qu'il ait été adopté à la légère, sans examen et sans discussion; ce n'est pas que le pays ou ses représentants se soient jetés avec précipitation dans le premier chemin ouvert devant eux. On chercherait probablement en vain dans l'histoire des deux mondes un peuple qui ait si longtemps ignoré le nom légal de son gouvernement, ou une assemblée qui, après s'être montrée aussi jalouse du titre de constituante, ait montré si peu de hâte de rien constituer. A cet égard comme à tant d'autres, la troisième république française diffère d'une manière curieuse des deux premières, si rapidement, si bruyamment, si inutilement proclamées et acclamées par les élus de la nation. Cette fois, si la république a triomphé, elle ne le doit ni à l'entraînement passager d'un naïf et frêle enthousiasme, ni à un moment de terreur et de désarroi de ses adversaires.

En dépit d'une certaine mesquinerie de moyens, les luttes paisibles des dernières années n'ont pas été sans noblesse, et le calme du pays, disputé entre tant de solutions contraires, a eu sa grandeur. C'était pour le monde un spectacle nouveau que celui d'un peuple divisé en quatre ou cinq partis subdivisés chacun en plusieurs fractions, discutant sans hâte le principe de son gouvernement, laissant à tous les partis, à tous les prétendants la libre parole, et, au milieu de ces irritantes questions, refaisant sa fortune et réorganisant son armée. Certes il y a eu là quelque chose qui fait honneur au sang-froid de la nation française, quelque chose qui, en montrant le progrès de nos mœurs et de notre esprit politiques, permet de mieux augurer de l'avenir de la France. A force de se prolonger, une telle situation n'en risquait pas moins de devenir dangereuse et ridicule. Cet interregne précaire, ce *statu quo* immobile par impuissance ou incapacité de se décider pour un des régimes rivaux, eût à la fin rappelé l'histoire de l'âne de Buridan mort entre deux bottes de foin pour n'avoir pas su choisir entre elles.

Le moment devait arriver où, las de rester comme suspendu dans le vide entre la république et la monarchie, le pays voudrait rendre à son gouvernement une figure et un nom. L'heure est venue, et le gouvernement institué par l'Assemblée nationale a été celui contre lequel l'Assemblée n'avait cessé de témoigner des répugnances. La nécessité l'a emporté sur les sympathies : d'une Chambre en majorité monarchique est sortie une constitution républicaine. C'est là une situation nouvelle, et pour la république une situation excellente. Ce fait seul montre la force et pour ainsi dire la fatalité de la solution adoptée. Tout ce qui se pouvait imaginer pour s'y dérober, l'Assemblée l'a tenté. C'est un phénomène des plus remarquables, et dont plusieurs exemples se pourraient retrouver dans l'histoire, que toutes les mesures dirigées contre la solution qui a triomphé n'ont fait qu'en préparer, qu'en assurer la victoire. Les combinaisons inventées pour faire échouer la république ont abouti à l'établissement de la république dans les conditions les plus favorables chez nous au succès d'un gouvernement républicain.

Les principaux actes de la dernière Assemblée nationale, la revendication du pouvoir constituant qu'elle s'était attribué pour restaurer la monarchie, le septennat imaginé pour éviter la proclamation de la république, tout, jusqu'à la tentative royaliste de l'automne 1873, jusqu'au choix des soixante-quinze sénateurs dont la Chambre s'était réservé l'élection, tout a tourné au profit du régime qu'on voulait écarter. L'histoire politique de l'Assemblée nationale rappelle continuellement le *sic vos non vobis* du poëte, ou encore ces contes orientaux où tous les efforts du héros pour échapper à la destinée annoncée n'ont d'autre effet que d'en préparer l'accomplissement.

L'événement le plus justement déploré des républicains, le 24 mai lui-même, a grandement servi la cause de la république. Après le vote de la constitution, après les récentes élections surtout, il semble que le 24 mai soit effacé, que nous en soyons revenus au même point que si nous avions toujours été gouvernés par M. Thiers. C'est là une erreur. Le 24 mai n'a été perdu ni pour les conservateurs qui l'ont fait, ni pour les républicains qui l'ont subi. A de certains moments, rien n'est plus utile, pour élucider une situation, que la défaite passagère du seul parti qui puisse instituer quelque chose, et le triomphe transitoire des partis impuissants à rien édifier. Les zélateurs de la monarchie se sont eux-mêmes chargés d'en prouver l'actuelle impossibilité. La droite ne pouvait avoir de chefs plus abondants en ressources, plus féconds en expédients, plus rompus aux luttes parlementaires. Si de tels hommes ont échoué, c'est que la tâche était irréalisable. En permettant aux monarchistes de tenter inutilement la restauration de la royauté, le 24 mai a forcé les plus sages d'entre eux à y renoncer au moins pour une période indéfinie. En contraignant la gauche à délaisser les théories absolues et la tradition révolutionnaire, en la ramenant à une intelligence plus nette et plus pratique de l'esprit et des besoins du pays, le 24 mai a enseigné aux républicains à devenir un parti politique, un parti de gouvernement. A ce double égard, le triomphe éphémère des monarchistes a bien mérité de la république et de la France.

Une fois dans l'opposition, les républicains avaient tous les

avantages : la simplicité, la netteté, la franchise du but et des moyens ; les monarchistes, une fois au pouvoir, avaient tous les désavantages : la diversité, la complexité, l'obscurité des vues et des voies. Sans monarque actuellement acceptable pour instituer une monarchie, la fausseté de leur situation les condamnait aux subtilités, aux réticences, aux expédients bizarres ou recherchés. La politique de la droite devenait un labyrinthe de petits sentiers mal tracés où le pays ne se pouvait reconnaître, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus antipathique au peuple et au suffrage universel, naturellement épris des voies droites et des routes larges. Il fallait tenir, sans l'occuper, la place laissée vide par le manque de monarque, jusqu'à ce que le trône pût être offert à un prince dont ne s'effrayât pas le pays. Ne pouvant faire aborder la France à la royauté, les royalistes étaient obligés de l'empêcher d'aborder à la république, de peur qu'elle ne s'y installât définitivement, et, en attendant, ils étaient contraints de la laisser se débattre en pleine eau. Ils ressemblaient à des gens qui diraient à un homme tombé dans une rivière : « Surtout gardez-vous de prendre terre à l'autre bord où l'on vous tend la perche ; ce sont de pauvres et mauvaises gens. Vous ne serez bien que chez nous ; par malheur, nous ne pouvons vous héberger en ce moment ; nous allons vous jeter une planche sur laquelle vous pourrez attendre en sûreté que nous vous ayons préparé un logement. » C'est là, au fond, le langage que tenaient à la France, en termes polis et couverts, les monarchistes sans monarque. Incapables de lui rouvrir le palais où ils se proposaient de l'établir à demeure, ils n'avaient à lui offrir qu'un abri provisoire. On inventa ainsi un gouvernement ambigu, cachant toutes les équivoques sous un masque qu'il était défendu de lever, un gouvernement innommé et inconnu de l'histoire, pour lequel il fallut créer un mot nouveau et dont les parrains se brouillèrent dès qu'il s'agit d'en organiser les pouvoirs. Cette combinaison, la plus ingénieuse qui se pût inventer dans la circonstance, n'avait quelque chance de vie qu'en prenant un caractère déterminé, en devenant franchement une lieutenance générale du roi ou une république septennale, une république révisable. Réserver indéfiniment l'avenir sous prétexte de donner aux esprits le temps de la réflexion, placer pendant sept années la France entre des partis hostiles, entre deux thèses également légales, sans lui reconnaître le droit de faire un choix entre les deux, c'était beaucoup présumer du sang-froid et du flegme d'un peuple réputé entre tous pour sa vivacité. Il me souvient d'avoir lu dans je ne sais quelle légende que l'âme d'un homme mort sans avoir eu le temps de sortir du péché était demeurée pendant des mois entre le ciel et l'enfer, tirée en sens contraire par les démons et les anges qui se la disputaient, jusqu'à ce que l'intervention d'un saint soit venue la délivrer. N'est-ce point là une image de la position de la France entre la république et la monarchie selon la conception première du septennat, une juste figure de ce pénible équilibre décoré du nom de trêve des partis ?

Ce point de vue devait, à la longue, devenir insoutenable ; en dépit de tous les palliatifs et de toute l'adresse des équilibristes, le gouvernement devait un jour tomber d'un côté ou de l'autre. Les peuples, comme les enfants, aiment les choses claires, les solutions simples, [illegible]

qu'aux oreilles des politiques de profession. S'il y fallait faire un stage indéfini, pourquoi refuser à ce provisoire, à cet interrègne inévitable, le nom que lui donnaient l'usage et la vérité : le nom de république ? La république, disait un jour à l'Assemblée un des plus ardents républicains (1), la république est le provisoire perpétuel. C'est là, sous une apparence légère, un de ces paradoxes où l'on peut découvrir un sens profond.

De sa nature, la forme républicaine est variable et modifiable à l'infini ; elle est d'une souplesse qui peut admettre tous les changements, toutes les transformations nécessaires, sans l'intervention de coups d'État ou de révolutions. Cette élasticité constituait pour la république un avantage qui, dans l'indécision du pays ou de la Chambre, lui devait assurer la victoire, sans même que les monarchistes auxquels on laissait le droit de révision fussent réellement fondés à se plaindre.

C'est une république nouvelle, en effet, que celle qui est instituée aujourd'hui en France, une république fort différente de toutes ses aînées et par-là même ayant de tout autres chances de vie. Pour s'établir elle n'a eu à renverser aucun ordre stable et régulier ; elle n'a fait qu'occuper une place vide que personne n'était en état de remplir. Au lieu d'être sortie d'un soulèvement aveugle et des confuses agitations d'une grande ville, elle a vu le jour dans la calme atmosphère de Versailles. La constitution du 25 février, à l'enfantement régulier, à la gestation normale, n'a rien de commun avec ces républiques nées avant terme et mises violemment au jour, que les conditions même de leur venue à la vie condamnaient à une mort presque certaine. Pour la première fois peut-être, nous avons une république née viable et pourvue, dès son berceau, des organes nécessaires de gouvernement.

La France, à vrai dire, n'a jamais encore eu de république ; sous ce nom, elle n'a connu que des révolutions et des périodes révolutionnaires : ce sont les interruptions, les ruptures ou les lacunes, ce sont les crises et, en quelque sorte, les fièvres de son histoire qui ont été décorées de ce titre ; et de là le mauvais renom qu'il a conservé dans certaines parties de la nation. On pourrait dire encore que les républiques précédentes n'ont été pour notre pays que les maîtresses des jours d'emportement et d'effervescence, des maîtresses turbulentes dont les caprices ou les exigences lui ont bien vite inspiré la lassitude. Il en est tout autrement de la république présentée par M. Wallon. Celle-là est une femme sage et honnête, aux allures discrètes, au maintien grave. Ce n'est point, du reste, un entraînement subit ou une passion aveugle qui pousse le pays à une nouvelle forme de gouvernement : l'union qu'il contracte avec la république est un mariage de raison, et, en politique plus encore que dans la vie privée, cette sorte de mariage n'est souvent ni la moins sûre ni la moins heureuse.

L'union de la France avec le système républicain est une union légitime, [illegible]

(1) M. Naquet.

droit de se séparer : le cas est prévu, la procédure indiquée. Est-ce une raison pour qu'au sortir même des noces, l'un des conjoints ait toujours à la bouche ce vilain mot de divorce? Que penserait-on d'un mari encore dans la lune de miel, qui chaque matin dirait à sa femme : « Nous vivons dans un pays où le divorce est permis et j'entends bien garder le droit d'en user à l'occasion ». En vérité, ce ne serait pas là le moyen d'assurer la tranquillité du ménage. Voilà pourtant ce que font chez nous, ou ce que prétendent faire faire au pays les anciens partis, qui, tout haut ou tout bas, répètent sans cesse le mot de révision. Une des choses qui dans le mariage facilitent le plus la vie commune et la paix domestique, c'est partout la difficulté, en certains États l'impossibilité de rompre le lien conjugal. Avec un divorce à la portée de tous les caprices et de tous les entraînements, le bonheur des époux les mieux assortis risquerait souvent d'être bien fragile. Il en est de même en politique. Pour faire bon ménage avec son gouvernement, un pays s'y doit sentir solidement attaché. Là aussi, au lieu d'être une porte toujours entr'ouverte ou cédant au premier effort, le divorce ne doit être qu'une ressource suprême à laquelle un peuple ne saurait recourir qu'après avoir épuisé tous les moyens d'acommodement. Si les gens qui parlent de révision lui semblaient en état d'y procéder, la France vivrait dans des transes perpétuelles, et la constitution destinée à lui donner une assiette stable aurait entièrement manqué son but. A ce point de vue, la première chose à réviser dans nos lois constitutionnelles, ce serait peut-être le droit de révision. Tout en le maintenant dans son intégrité, l'application en devrait être limitée à certaines périodes, à certaines échéances déterminées, au terme de chaque présidence septennale, par exemple.

Que va faire la France avec la constitution du 25 février? Elle va simplement faire l'essai de la république, le véritable « essai loyal », avec la faculté et la liberté de réussir. A vrai dire, dans ce siècle-ci, nos divers gouvernements — royauté et empire, aussi bien que république — n'ont été que des essais, — et tous, des essais infructueux.

Depuis 1789, la France a successivement fait cinq fois l'épreuve de la monarchie contre deux fois l'épreuve de la république. Qui pourrait nier que les expériences monarchiques dirigées par les souverains eux-mêmes, et continuées pendant des quinze ou dix-huit ans, n'aient été conduites avec autrement d'ampleur, avec autrement de patience que les expériences républicaines, toujours écourtées, toujours violemment tronquées, et souvent confiées à des mains ayant intérêt à les faire avorter? On peut dire hardiment qu'en France le système républicain attend encore d'être sérieusement mis à l'épreuve, et que l'application de la nouvelle constitution lui accordera pour la première fois les moyens et le droit de triompher.

C'est une chose sérieuse qu'une tentative intéressant à si haut point les siècles, c'est une chose qui demande du recueillement et qui a droit au respect, sinon aux sympathies de tous.

Quelles que soient la forme et l'étiquette d'un gouvernement, c'est toujours une lourde responsabilité que de repousser, d'excommunier *à priori*, au nom de convictions personnelles ou de principes absolus, le régime légal de son pays. Qu'est-ce donc chez un peuple comme le nôtre, alors que les dangers extérieurs font de l'union, de la concorde nationale, le plus impérieux besoin et comme une condition d'existence? A de telles époques, les irréconciliables ou les intransigeants ne sont ni des patriotes ni des politiques. Et quand l'opposition systématique, quand la révolte ouverte ou latente serait-elle moins excusable que vis-à-vis d'une constitution qui réclame uniquement d'être loyalement mise à l'essai? Chaque nouvelle expérience gouvernementale coûte assez cher, et la France en a fait d'assez nombreuses, d'assez dispendieuses, pour qu'on lui permette de tenter sérieusement l'épreuve du gouvernement que lui ont donné les circonstances.

Que les esprits invinciblement attachés à la monarchie se rassurent : si la république ne convient pas à la France, la république ne s'y établira pas. Un peuple ne réussit pas à faire violence à son génie ou à ses besoins; un peuple n'échappe pas arbitrairement à sa vocation et à sa destinée. En attendant, bien coupables vis-à-vis de la France et de la civilisation seraient les partis qui par calcul personnel, par dépit ou par rancune, feraient manquer une tentative réclamée par un siècle de révolutions; bien coupables les politiques qui, après avoir sanctionné de leur vote une constitution républicaine, s'en retourneraient immédiatement aux sous-entendus et aux réticences, aux coalitions stériles et aux combinaisons équivoques!

Qu'y a-t-il à faire, non point pour assurer le succès de la république, mais seulement pour rendre l'expérience concluante? En politique comme en toutes choses, la première condition d'une expérience digne de ce nom, c'est la sincérité, la bonne foi et la bonne volonté. Que dirait-on d'une académie ou d'un gouvernement remettant la découverte d'un passage et d'une route nouvelle à un capitaine convaincu d'avance que le passage est impraticable et résolu à ne point aller au bout de la route? Quelquefois, il est vrai, une expérience peut réussir en dépit des souhaits ou de l'incrédulité des hommes chargés d'y présider; cela s'est vu en politique aussi bien qu'en chimie ou en physique. L'épreuve n'en est alors que plus claire, plus catégorique; mais ce n'est point là une méthode à conseiller, et le plus sage est de recourir à des hommes n'ayant contre le succès de la tentative qu'ils dirigent ni parti pris, ni intérêts ou engagements d'amour-propre. A cette condition si simple s'en doit ajouter une autre, que par malheur il n'est pas toujours aisé d'y réunir. Il faut des mains habiles et prudentes en même temps que des mains sincères et ambitieuses du succès, il faut de la circonspection et de la patience, non moins que des convictions et de la bonne foi. Confier l'établissement de la république à d'anciens monarchistes, qui pour la forme républicaine ont peu de goût et d'estime, ce n'est peut-être pas le plus sûr moyen de la voir prendre racine, et, d'un autre côté, l'abandonner à des républicains trop croyants et trop fervents, trop ardents et trop pressés, c'est peut-être mettre l'entreprise en péril d'une autre façon. Il y a dans les affaires difficiles deux manières d'échouer : l'une par l'incrédulité, la méfiance, le manque de foi ou de zèle; l'autre par l'intempérance, la précipitation, l'excès de zèle et le manque de mesure. La France a ainsi un double écueil à éviter : ce qu'il lui faudrait, ce seraient des guides ni trop confiants, ni trop sceptiques, des esprits pondérés et conciliants, modérés envers tous, jaloux de gouverner plutôt en unissant qu'en divisant, redoutant tout ce qui pourrait compromettre l'œuvre imposée à leur patriotisme sans rien négliger pour la faire aboutir.

Pour trouver un terrain commun, les partis qui ont voté la constitution du 25 février ont dû faire de mutuels sacrifices; ni les uns ni les autres n'ont à s'en repentir. Libéraux et démocrates seraient mal venus à chercher à se reprendre sous main les concessions qu'ils se sont laissé arracher en un jour de patriotique entraînement, car sur ces concessions repose l'état légal de la France, et si le sol constitutionnel venait à s'effondrer, il est douteux que ce fût au profit des monarchistes ou des républicains qui l'auraient laissé miner. Dans un pays aussi divisé, aussi prompt que le nôtre aux réactions soudaines, tout excès d'un parti risque de tourner à l'avantage de ses adversaires, si ce n'est à l'avantage des adversaires de la liberté elle-même. Les imprudences des conservateurs peuvent compromettre l'ordre, et les témérités des républicains la république. Il n'est pas besoin d'être prophète pour le prédire. Si la constitution et la France viennent à verser à droite et à tomber dans une monarchie quelconque, la faute en sera probablement aux intransigeants du radicalisme, à leurs impatiences, à leur ardeur intempestive, à leurs folles exigences; et si la constitution et la France versent à gauche et tombent dans l'anarchie révolutionnaire, la faute en sera aux conservateurs, à leurs tergiversations, à leurs ambiguïtés, à leurs aveugles calculs, et, dans un cas comme dans l'autre, ce sera la juste et naturelle récompense de l'entêtement et de l'infatuation, de l'esprit d'intolérance et de l'esprit d'exclusion.

Après un an d'attente, la constitution du 25 février 1875 va enfin être mise en pratique. Il faut que l'application en soit franche, nette, sans arrière-pensée, en même temps que patiente et prudente; il faut avant tout qu'elle soit confiée à des hommes n'ayant ni dégoût ni honte du régime qu'ils ont la mission d'implanter chez nous. Le pays est las de l'équivoque aussi bien que du provisoire; il n'a pas si longtemps demandé d'en sortir pour se voir toujours menacé d'y choir de nouveau. L'équivoque a, pendant ces dernières années, été le vrai roi de la France; il est temps que son règne cesse. Le pays a voulu en finir avec les réticences calculées et les sous-entendus, avec les formes ambiguës et les disputes de mots donnés et repris. Il veut renvoyer au passé le temps où le nom de république pouvait être employé au génitif et non au nominatif, où l'adjectif était préféré au substantif comme étant moins catégorique, où au lieu de la *constitution* on disait les lois *constitutionnelles*, ou aux intérêts demandant un gouvernement *définitif* on n'accordait qu'un régime *défini*. Il faut renoncer à ces ingénieuses distinctions, à cette subtile étude des synonymes plus digne de grammairiens que d'hommes d'État, et ne plus faire de ces tours de parole, de ce perpétuel escamotage de mots l'art suprême du politique. Le 25 février, la France a été légalement érigée en république : alors qu'on lui accordait la chose, elle n'a pas pu admettre qu'on lui contestât le nom. Les réticences et les ambiguïtés s'expliquaient au temps de la souveraineté d'une Chambre que les événements avaient pu contraindre à voter une constitution républicaine, mais non à l'accepter de bon cœur. L'Assemblée nationale ne cachait pas son peu de sympathie pour son œuvre et était plus disposée à en rougir ou à s'en excuser qu'à en être fière. C'était une mère honteuse de son enfant, comme s'il eût été vicieux ou contrefait; elle n'aimait point à en entendre prononcer le nom, et l'on peut croire sans la calomnier qu'au fond de son cœur elle ne lui souhaitait pas longue existence. L'enfant, il est vrai, ne ressemble guère à sa mère, et ce n'était point là l'héritier qu'elle avait rêvé. Tout autres seront envers la constitution et la république les sentiments des deux Chambres nouvelles, et ces sentiments seront plus en harmonie avec les instincts de la France moderne.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. PAUL STAPFER

Les tragédies romaines de Shakespeare. — Jules César

Le personnage de César, que nous avons étudié dans notre dernière leçon (1), ne nous a pas offert un ensemble de qualités et de défauts constituant un caractère, à proprement parler. Au contraire, César nous a paru effacé, amoindri presque jusqu'à la nullité. Cette étrange diminution d'un grand homme a généralement choqué la critique, et l'on n'a pas hésité à condamner, comme superficielle et comme fausse, la conception de notre poëte.

Je ne fais aucune difficulté d'admettre que Shakespeare a pu quelquefois se tromper par négligence ou par erreur; je ne le tiens pas pour infaillible; il n'y a peut-être aucune de ses pièces qui me semble parfaite de tout point, et s'il est une faiblesse dont j'aie à cœur de me garder, c'est de cet enthousiasme banal qui consiste à tout admirer et à tout justifier dans l'écrivain qu'on a choisi pour le sujet de ses études. Rien ne contribue davantage à ôter à la critique toute saveur en même temps que toute autorité. Les pièces de Shakespeare, comme celles de Molière et bien plus encore que celles de Molière, sont remplies de scènes qui ont dû être conçues et écrites trop rapidement pour n'être pas défectueuses par quelque endroit. Ces hommes, mêlés à la vie active et dévorante du théâtre, n'avaient pas toujours le loisir d'élaborer patiemment leurs œuvres dans le silence du cabinet; ils les *écrivaient* moins, ils les fixaient moins avec la plume, qu'ils ne les jetaient, pour ainsi dire, toutes bouillantes et en fusion sur la scène comme dans le moule où elles devaient recevoir leur forme : il y a donc eu dans leur activité créatrice une part évidente d'improvisation et de hâte qu'il serait vain de méconnaître et que la critique systématiquement admirative a grand tort d'oublier.

Seulement il faut y regarder à trois fois avant de condamner les conceptions d'un poëte tel que Molière ou que Shakespeare. C'est un fait bien remarquable et d'où la critique doit tirer une grande leçon de modestie et de prudence, qu'entre deux jugements sur un auteur de génie, dont l'un blâme cet auteur d'avoir eu telle ou telle idée, [illegible] prétend le louer précisément de la même chose [illegible]

(1) Voyez le numéro précédent. — Dans cette leçon, [illegible] ligne 34, au lieu de [illegible] lire : « Elle appartient, ce qu'on peut appeler la [illegible] du poëte, qui est la plus parfaite. »

l'éloge. Le jugement d'approbation nous paraît toujours plus intéressant et plus profond. Je ne dis pas qu'il soit nécessairement plus vrai; mais il se présente à nous avec je ne sais quel air plus distingué, plus exquis, plus original, qui nous prévient en sa faveur. La raison de cette préférence est simple : tous les jugements de blâme en poésie sont négatifs de leur nature, et la plupart sont superficiels, parce que le mauvais n'est qu'un pur néant et parce que les défauts, étant presque toujours à la surface, ne sont que trop faciles à voir. Mais il n'en est pas de même des beautés. Elles sont quelque chose de positif, et souvent elles sont cachées. Celui qui nous les montre nous instruit; il nous procure ainsi un bien solide, et nous sentons qu'il a dû pénétrer à une certaine profondeur pour trouver ces perles de grand prix.

En ce qui touche le personnage de César, cette découverte n'a pas exigé un regard extraordinairement perçant. Un peu d'attention a suffi pour justifier à nos yeux la conception du poëte et pour nous révéler la beauté cachée, l'intention poétique et morale de cet effacement du grand homme qu'une critique trop pressée lui avait reproché. Il est clair que Shakespeare a voulu montrer dans la faiblesse même de César la force du césarisme, et dans la décadence de l'individu les invincibles progrès du système.

Mais ici entendons-nous bien. Cette clarté dont je parle existait-elle dans l'intelligence de Shakespeare concevant le personnage de César, au même degré que dans les explications et les commentaires de notre critique? Il n'est pas nécessaire de le supposer. J'insiste volontiers, il est vrai, sur la clairvoyance et la lucidité de l'esprit de Shakespeare, parce qu'on s'est fait en France une idée singulièrement exagérée et fausse de cette « imagination passionnée délivrée des entraves de la raison et de la morale », à laquelle encore M. Taine, avec sa logique puissante et son éclatante rhétorique, prétend ramener et réduire tout le génie de notre poëte. Mais ce serait tomber dans une erreur contraire et non moins grave, que d'attribuer à Shakespeare une conscience de ses propres beautés claire, complète et égale à ces beautés elles-mêmes. Le génie ne se connaît pas tout entier, et c'est dans cette ignorance heureuse que réside en partie le secret de sa force. Il n'est pas bon pour lui d'y voir trop clair; la réflexion, à un certain degré, tue l'inspiration. « Le poëte, dit Gœthe, doit considérer tout ce qui est aperçu important, invention, grande pensée, comme des présents inespérés d'en haut, comme de purs enfants de Dieu qu'il faut recevoir avec une joie respectueuse et vénérer. Il y a là comme une puissance démoniaque qui mène l'homme comme elle le veut, pendant qu'il croit agir par lui-même... Quand Shakespeare eut la première pensée de son *Hamlet*, quand l'idée de l'ensemble entra dans son esprit comme une impression inattendue, et que, dans un instant d'émotion sublime, il aperçut les diverses situations, les divers caractères et le dénoûment général, ce fut là pour lui un pur présent d'en haut, sur lequel il n'avait eu aucune influence immédiate, quoique cependant, pour qu'une telle vue soit possible, il faille toujours supposer l'existence d'un esprit comme le sien (1). »

La plus belle tâche que puisse se proposer la critique, c'est de repenser avec clarté ce que le génie a conçu plus ou moins confusément, et, semblable à Mercure, de se faire près des hommes l'interprète des dieux. Voilà pourquoi je ne me laisse point arrêter ni troubler par l'objection commune : « Vous prêtez aux poëtes des intentions qu'ils n'ont pas eues. » Qu'importe qu'ils ne les aient pas eues, si elles sont dans leurs œuvres? Tout ce que l'étude peut y découvrir, la critique a le droit de le développer avec une abondance, une largeur d'analyse absolument sans limites; elle ne risquera guère de s'égarer si elle est sympathique et respectueuse, et elle ne doit craindre en aucun cas d'épuiser le sujet. On peut très-bien comparer son travail à celui d'un acteur intelligent. Ne pensez-vous pas que si Shakespeare et Racine avaient vu leurs pièces interprétées par Garrick, Talma, Rachel ou par ce grand artiste italien que tout Paris vient d'entendre, ils auraient été un peu étonnés eux-mêmes d'y avoir mis tant de choses? Mais j'imagine qu'ils n'auraient eu garde de réclamer ni de se plaindre. Telle est exactement l'idée que je me fais des commentaires de la critique : je ne lui connais pas d'ambition plus haute et plus légitime à la fois que celle de faire admirer aux poëtes eux-mêmes leurs propres créations.

II

BRUTUS

Si le personnage de César n'a pas, et pour cause, de physionomie fortement accentuée, il n'en est pas de même de Brutus, auquel nous arrivons maintenant. Celui-là est un caractère, et l'un des plus beaux du théâtre de Shakespeare.

Pour comprendre Brutus, il est bon de ne pas perdre de vue sa relation chronologique et morale avec Hamlet. De même qu'Hamlet, Brutus, on l'a dit, est « un homme d'étude devenu, malgré ses répugnances, un homme d'action et jeté par les événements hors de sa nature ». Mais qui a dit cela? ce n'est pas un commentateur de Shakespeare, c'est un historien de Brutus. Chose curieuse, cette définition par laquelle M. Gaston Boissier (1) résume tout son jugement sur le Brutus de l'histoire est en même temps la meilleure que l'on puisse donner du Brutus de la poésie. Il n'y a aucune différence essentielle entre les deux. Shakespeare s'est borné à supprimer quelques traits qui auraient pu rompre ou altérer l'unité morale du héros, mais il n'a rien eu à ajouter à son caractère, et tout ce que nous allons dire de Brutus, personnage dramatique, se trouvera vrai, au fond, du Brutus de la réalité : les deux portraits n'en font qu'un.

Les livres, la lecture, étaient la passion de Brutus; mais il y a plusieurs manières très-différentes d'aimer la lecture et les livres : on peut y chercher l'amusement d'une imagination contemplative, comme Hamlet et sa postérité jusqu'à Werther, René et Obermann; ou l'ornement de l'esprit, comme Cicéron et les littérateurs; ou la satisfaction d'une curiosité avide de tout savoir, comme Terentius Varron et les grands savants de toutes les époques. Ce n'était pas ainsi que lisait Brutus. Il demandait aux livres la matière d'une méditation morale, et il voulait par leur moyen se perfectionner dans

(1) *Conversations avec Eckermann.*

(1) *Cicéron et ses amis, étude sur la société romaine du temps de César.*

la vertu. Les écrits des philosophes avaient sa préférence, et parmi eux Platon était son favori.

Il se repliait sur lui-même, s'observait, s'examinait, s'étudiait. On peut dire que la grande et unique préoccupation de Brutus en ce monde était de faire de Brutus une plus noble créature. Être noble, c'est-à-dire juste, sage, bon, courageux et le reste, cela implique, il est vrai, en un mot, l'accomplissement de tous les devoirs; mais, ne nous y trompons pas, il y a dans cette habitude de partir de sa personnalité comme centre et de tout rapporter à soi, une sorte d'égoïsme moral et le principe d'un très-grave défaut. A force de regarder en lui-même, Brutus ne voyait plus les choses; il avait perdu le sens de la réalité. Son idéalisme commettait de lourdes bévues dès qu'il se trouvait en contact avec les exigences de la vie pratique; il observait mal les faits, son jugement n'était pas bon, et personne n'a jamais été plus mauvais connaisseur en hommes. Il s'enthousiasma, par exemple, pour le fils de Cicéron sur quelques brillantes espérances que celui-ci donna d'abord, et il ne sut pas reconnaître sous ces apparences trompeuses la médiocrité foncière du jeune homme.

Ses habitudes de contemplation intime l'isolaient du monde extérieur au point de lui faire oublier ses devoirs envers ses amis. « Brutus, lui dit un jour Cassius, je vous observe depuis quelque temps; je ne trouve plus dans vos yeux cette affabilité, cet air de tendresse que j'y trouvais naguère. Vous traitez avec trop de froideur et de réserve votre ami qui vous aime. » — « Cassius, répond Brutus, ne vous y trompez pas. Si j'ai le front voilé, c'est que mon regard troublé se tourne sur moi-même. Je suis agité depuis peu par des sentiments contradictoires, par des préoccupations toutes personnelles, et peut-être cela a-t-il altéré mes manières; mais que mes bons amis (et vous êtes du nombre, Cassius) n'en soient pas affligés; qu'ils ne voient dans ma négligence qu'une inadvertance du pauvre Brutus qui, en guerre avec lui-même, oublie de témoigner aux autres son affection. »

Brutus lisait et méditait sans cesse. Bien différent du roi Henry V qui, la veille de la bataille d'Azincourt, parcourait les rangs de ses soldats pour leur communiquer l'ardeur dont il était animé, nous le voyons dans Shakespeare, la veille de la bataille de Philippes, s'enfermer dans sa tente, prendre un livre et prier un serviteur de tirer quelques accords de son instrument de musique pour charmer et endormir les soucis de son âme. Plutarque nous le montre de même, la veille de la bataille de Pharsale, pendant que chacun songeait à la grande lutte qui allait décider du sort de la république et du monde, parvenant à s'abstraire de la réalité au point d'écrire jusqu'au soir un abrégé de Polybe.

Les hommes de cette humeur ne sont pas prédestinés à devenir des chefs de parti. Aussi Brutus, de lui-même et par la seule impulsion de sa nature, ne serait-il jamais devenu le chef de la conjuration contre César. Il aurait laissé les choses suivre leur cours, souffrant silencieusement en lui-même de la direction qu'elles prenaient, mais ne faisant rien pour l'empêcher. A l'ouïe des acclamations du peuple, il dit sans s'émouvoir : « Je crains que le peuple ne choisisse César pour son roi. » — « Ah! vous le craignez! s'écrie le bouillant Cassius, je dois donc croire que vous ne le voudriez pas. » — « Je ne le voudrais pas, reprend Brutus avec douceur, et pourtant j'aime bien César. » C'est dans ce regret mélancolique, dans cette tristesse rêveuse que Brutus se serait renfermé, s'il avait été laissé à lui-même.

Mais la conjuration avait besoin de lui pour son chef. « Comme Cassius, raconte Plutarque traduit par Amyot, alloit sondant et sollicitant ses amis à l'encontre de César, tous unanimement lui promettoient d'entrer dans cette conjuration, moyennant que Brutus en fût le chef, disans qu'une telle entreprise avoit besoin, non tant de hardiesse, ne de gens qui missent la main à l'espée, que d'un personnage de telle réputation comme estoit Brutus, pour commencer à faire chacun penser asseurément par sa seule présence que l'acte seroit sainct et juste : autrement, que à le faire ils auroient moins de cœur et, après l'avoir faict, en seroyent plus soupçonnez, pour ce que chacun estimeroit que jamais ce personnage n'aurait refusé à être participant d'une telle exécution, si la cause en eût été bonne. »

Telle était, en effet, l'autorité morale de Brutus. Il inspirait le respect à tout le monde. « Oh! il est placé bien haut dans le cœur du peuple, dit un des conjurés dans Shakespeare; ce qui en nous paraîtrait un crime, son prestige, comme la plus riche alchimie, le transformera en vertu et en mérite. » Je ne puis citer ici de meilleur commentaire de l'œuvre de Shakespeare que l'étude historique de M. Boissier : « Tous les yeux étaient fixés sur ce grave jeune homme à la physionomie pâle et sérieuse, qui ressemblait si peu aux autres. En l'abordant, on ne pouvait se défendre d'un sentiment qui semblait mal convenir à son âge : il inspirait le respect. Ceux mêmes qui étaient ses aînés et ses supérieurs, Cicéron et César, malgré leur gloire, Antoine, qui lui ressemblait si peu, ses adversaires, ses ennemis, ne pouvaient, en sa présence, échapper à cette impression. »

Ce qu'Antoine, malgré toute sa corruption, ne pouvait se défendre de respecter et de louer en Brutus, c'était son désintéressement; voici le bel hommage qu'il lui rend dans Plutarque, hommage d'autant plus significatif qu'il venait d'un ennemi et d'un homme vicieux : « Antonius déclara par plusieurs fois publiquement qu'il estimoit que de tous ceux qui avoyent mis la main sur César, il n'y avoit eu que Brutus seul qui eust été mu à ce faire par avoir seulement estimé l'acte en soi louable et vertueux, ains (mais) que tous les autres conspirerent sa mort ou par haine particulière ou par envie qu'ils lui portoyent. » Shakespeare a magnifiquement traduit ce passage; c'est devant le cadavre de Brutus qu'Antoine dit à la fin de la tragédie : « De tous les Romains, ce fut là le plus noble. Tous les conspirateurs, excepté lui, n'agirent que par envie contre le grand César. Lui seul pensait loyalement à l'intérêt général et au bien public en se joignant à eux. »

Dans la guerre entre César et Pompée, Brutus avait donné une preuve de désintéressement qu'on peut appeler héroïque. Il aimait César et détestait Pompée, auquel il ne pardonnait pas la mort de son père tué par l'ordre de ce général pendant les guerres civiles de Sylla. Mais il eut la force de sacrifier à la patrie ses préférences et ses haines, et, trouvant la cause de Pompée plus juste, il se rendit dans son camp. Ce sont des actes comme celui-là qui lui avaient surtout conquis le respect et l'admiration des Romains. Aussi, lorsque après le meurtre de César les conjurés voulurent parler au peuple, Brutus fut le seul que la foule consentit à écouter en silence; un autre ayant essayé de prendre la parole, sa voix fut aussitôt couverte par des cris et par des huées.

Cette noblesse morale qui faisait respecter Brutus et qui le

désignait aux conjurés comme le chef nécessaire de la conspiration afin que l'entreprise parût juste et sainte, pourrait faire sur l'esprit une impression un peu fausse si l'on ne se hâtait pas de donner à ce trait de caractère son correctif et son complément.

Les hommes qui impriment un très-grand respect sont rarement aimables. La perfection morale, il faut bien le dire, n'est pas précisément ce qui attire les cœurs; on l'admire, mais froidement; on la vénère, mais à distance. Notre pauvre humanité se sent trop humiliée par la comparaison pour s'intéresser beaucoup au spectacle d'une irréprochable vertu. Et cela est si vrai qu'Aristote défend au poëte tragique de mettre sur la scène des héros parfaits de tout point, de peur que ces justes n'ennuient le public. Shakespeare n'a pas eu besoin de rien changer au Brutus de l'histoire pour le rendre propre à exciter l'intérêt dramatique conformément à l'excellente règle d'Aristote : il n'a eu qu'à donner l'accent de la poésie aux traits indiqués par Plutarque.

Brutus, au fond, est une sensitive. Il a le cœur tendre et faible comme celui d'une femme. S'il nous paraît avoir un grand empire sur lui-même, c'est que la raison du philosophe a vaincu sa nature par l'effort d'une volonté héroïque; mais cet homme de fer n'était qu'un roseau, et le roseau n'est pas devenu si rigide qu'on ne le sente encore frissonner par instants. Rien ne ressemble moins au véritable Brutus que ce roide stoïcien de l'école de Sénèque que la rhétorique superficielle de Voltaire a sèchement esquissé. Il était aimé du peuple et chéri de ses amis, nous dit Plutarque, à cause de *son extrême douceur*, ou, comme traduit Amyot, « à cause qu'il était homme de douce et bénigne nature à merveilles. » Il avait horreur de la violence et du sang. La vue des souffrances et de la destruction lui faisait mal. L'histoire raconte que les nécessités de la guerre lui ayant fait mettre le siége devant une ville de l'Asie Mineure, les assiégés y allumèrent eux-mêmes l'incendie afin de s'ensevelir sous ses décombres. Ce fut une scène d'horreur indicible. On vit des hommes, des femmes, des petits enfants, se jeter au milieu des flammes; on vit une femme ayant à son cou un enfant mort, qui mettait avec une torche le feu à sa maison et se pendait. Brutus, fou de douleur à ce navrant spectacle, courait à cheval le long des murs, tendant les mains vers ces malheureux et les suppliant avec larmes d'avoir pitié d'eux-mêmes.

Rien n'égale peut-être, dans aucune poésie, la tendresse que Shakespeare a donnée à Brutus, cette tendresse des forts que le contraste rend si touchante et si belle. Il faut entendre de quel ton bienveillant il parle à ses esclaves, poussant l'affabilité et la douceur jusqu'à leur demander pardon d'avoir été distrait : « Tiens, Lucius, voici le livre que j'ai tant cherché; je l'avais mis dans la poche de ma robe. — J'étais bien sûr que votre seigneurie ne me l'avait pas donné. — Excuse-moi, cher enfant; je suis si oublieux! » On appréciera ce court passage si l'on songe à quel moment Brutus priait ainsi son serviteur de lui pardonner une distraction : c'était à la veille de la bataille de Philippes et au lendemain de la mort de Portia. Il demande à Lucius de lui faire un peu de musique; car Brutus aimait la musique, et ce détail ne paraîtra pas sans intérêt si on le rapproche d'une brève remarque sur Cassius que Shakespeare a placée dans la bouche de César : « Il n'aime pas la musique. » Notre poëte avait bien mauvaise opinion des natures antimusicales, il les croyait capables de tous les crimes : « L'homme qui n'a pas de musique en lui-même, dit-il dans le *Marchand de Venise* (1), et qui n'est pas ému par le doux accord des sons, est propre aux trahisons, aux perfidies et aux rapines. Les mouvements de son âme sont aussi sombres que la nuit, ses penchants sont aussi noirs que l'Érèbe; ne vous fiez pas à un tel homme! »

« Peux-tu, demande Brutus à son esclave, tenir ouverts un instant tes yeux appesantis et toucher un accord ou deux de ton instrument? — Oui, monseigneur, si cela vous fait plaisir. Cela m'en fait, mon enfant; je te donne trop de peine, mais tu as bon vouloir. — C'est mon devoir, seigneur. — Je ne devrais pas étendre tes devoirs au delà de tes forces, je sais que les jeunes têtes doivent avoir leur temps de sommeil. — J'ai déjà dormi, monseigneur. »

Lucius chante et s'endort peu à peu. Alors Brutus, avec une tendresse maternelle, attentif à ne pas réveiller le jeune esclave, se lève, retire doucement l'instrument de ses mains de peur qu'il ne le brise dans son sommeil, se rassied, prend un de ses chers livres et poursuit une lecture commencée.

Cette douce et bénigne nature à merveilles, comme parle Amyot, prédisposait Brutus à une excessive complaisance. « Il était, dit M. Boissier, faible pour ceux qu'il aimait. Sa mère et ses sœurs avaient sur lui beaucoup d'influence et lui ont fait commettre plus d'une faute. Il avait beaucoup d'amis, dont Cicéron lui reprochait de trop écouter les conseils : c'étaient d'honnêtes gens qui n'entendaient rien aux affaires; mais Brutus leur était si tendrement attaché qu'il ne savait pas se défendre d'eux. » Cassius connaissait bien cette disposition de son ami : « Oui, Brutus, tu es noble, » dit-il dans un monologue du drame où il songe aux moyens de gagner cette grande âme à la conjuration; « mais je sais que ta trempe généreuse est capable de subir des influences qui la modifient. »

Le plan de Cassius, qui se connaissait en hommes, fut de séduire Brutus par le sentiment de l'honneur et du devoir. S'il avait fait appel à d'autres mobiles, Brutus ne l'aurait pas écouté; mais, parlant à la conscience de ce juste, il était sûr d'obtenir audience pour le moins. Dans le drame de Shakespeare, Cassius est donné comme l'inventeur unique d'un ingénieux complot contre la tranquillité d'âme de Brutus, complot moins individuel dans Plutarque, et que l'historien raconte ainsi : « Brutus était sans cesse excité et par les exhortations de ses amis, et par les bruits qui couraient dans la ville, et par certains écrits qui l'appelaient, qui le pressaient vivement... Au pied de la statue de l'ancien Brutus, celui de ses ancêtres qui avait aboli la royauté, on trouva deux écriteaux, dont l'un portait ces mots : « Plût à Dieu que » tu fusses encore en vie, Brutus! » et l'autre : « Pourquoi as-tu » cessé de vivre, Brutus? » Le tribunal même où Brutus rendait la justice était semé chaque matin de billets sur lesquels on avait écrit : « Tu dors, Brutus. — Non, tu n'es pas véritablement Brutus! »

Cassius commence par dire au grave et pensif jeune homme que tout ce qu'il y a de bons citoyens dans la noblesse e dans le peuple a les yeux sur lui, compte sur lui; mais telle est la modestie de Brutus, telle est son habitude de vivre en

(1) Acte V, scène I.

lui-même, qu'il ne savait rien de cette attention générale dont il était l'objet. Peu à peu Cassius devient plus direct et plus pressant. « Oh! s'écrie-t-il enfin, nous avons ouï dire à nos pères, vous et moi, qu'il fut jadis un Brutus qui eût laissé dominer Rome par l'éternel démon aussi volontiers que par un roi! »

M. Jules Lacroix, dans sa belle imitation de Shakespeare intitulée : *Le testament de César*, a supérieurement paraphrasé ici la sérieuse réponse de Brutus aux paroles enflammées de son ami :

Cassius,
Que pour moi vous ayez une amitié de frère,
Je n'en veux point douter, j'en suis sûr, au contraire.
Qu'en ce triste moment vous me parliez au nom
De votre conscience, en douterai-je? Non.
Si nos aïeux, ouvrant leur pesante paupière,
Pouvaient se réveiller dans leurs couches de pierre,
Ces hommes du passé que la tombe engourdit
Me diraient, je le crois, ce que vous m'avez dit.
Mais par cette amitié, compagne fraternelle,
Qui nous a vus grandir à l'ombre de son aile,
Par nos aïeux dormant dans leur sacré linceul,
N'insiste plus, ami : je veux réfléchir seul.
Tes paroles, au fond de mon cœur je les grave
Dans un recueillement silencieux et grave
J'en développerai chaque mot, pour savoir
Si leur sens véritable est conforme au devoir.
Avec ma conscience il faut que je discute;
Puis, l'arrêt une fois prononcé, j'exécute!
Mais, pris dans mon devoir comme dans un réseau,
Va, j'aimerais mieux être un berger d'Arezzo,
Un simple villageois d'Arpinum, peu m'importe,
Que d'avoir ce grand nom, lourd fardeau que je porte!
Avant de renouer un si grave entretien,
Je vais creuser mon cœur... Ami, creuse le tien;
Vois si toute vengeance impure en est bannie,
Si véritablement tu hais la tyrannie,
Et demande-toi bien, en homme de ton rang,
Si tu n'abhorres pas encor plus le tyran.
La haine et le devoir ne peuvent se confondre...
Adieu : mon premier mot sera pour te répondre.

Ici commence la tragédie de l'âme de Brutus. Il haïssait la tyrannie, mais il aimait César. Shakespeare a passé sous silence une suggestion des historiens, d'après laquelle Brutus aurait été le propre fils du dictateur. Il n'a pas jugé ce surcroît d'émotion nécessaire à l'intérêt dramatique, et il a voulu maintenir la tragédie dans une sphère plus pure et plus idéale en écartant de la conscience de son héros les sollicitations trop impératives d'un amour rendu obligatoire par la nature.

« Quand il était hors de sa maison, raconte Amyot, il tâchait à se contenir et à composer de sorte sa contenance et son visage, qu'on ne connût point qu'il eût aucune chose qui le travaillât en son entendement; mais la nuit et en sa maison il ne le pouvait ainsi faire; car ou son souci l'éveillait malgré lui et le gardait de dormir, ou de lui-même il se mettait le plus souvent à penser si profondément en ses affaires, et s'arrêtait à discourir en son esprit toutes les difficultés qui étaient en son entreprise, si fort que sa femme, étant couchée auprès de lui, s'aperçut bien qu'il était plein d'agonie et de tristesse d'entendement qu'il n'avait point accoutumé, et qu'il remuait à part lui en son esprit quelque déliberation qui lui pesait beaucoup et lui était bien malaisée à résoudre et développer. »

Je dois sincèrement avouer que je ne comprends pas le monologue où Shakespeare a représenté Brutus délibérant avec lui-même et prenant sa résolution. Ce vengeur de la république n'y fait paraître aucun sentiment républicain. La seule question qu'il se pose est celle-ci : « Si César est couronné, cela changera-t-il sa nature? » Et comme c'est une nécessité fatale à ses yeux que la royauté servira d'échelon suprême à l'ambition de César pour s'élancer dans les nues, Brutus décide qu'il faut l'empêcher de gravir ce dernier degré du pouvoir. Une autre métaphore, tirée du soleil qui fait éclore les œufs de vipère, s'ajoute à celle de l'échelle, et la conclusion de tout le discours est : « En conséquence, regardons César comme l'embryon d'un serpent, qui éclos deviendrait malfaisant par la loi de son espèce, et tuons-le dans l'œuf. » L'intention du poëte est obscure. Pourquoi Brutus ne se place-t-il pas plus simplement au point de vue de la chose publique? Pourquoi cette singulière méditation morale sur les effets dangereux de la royauté *pour l'âme de César?* Est-ce un trait de caractère que Shakespeare a voulu peindre, la tournure subjective de l'esprit de Brutus, trop porté à scruter l'intérieur des choses? Je n'oserais pas l'affirmer, et je livre ce texte aux discussions de la critique.

Quoi qu'il en soit de la nature de sa délibération, Brutus, une fois résolu, reste inébranlable. Ici est sa profonde différence avec Hamlet. Il a le cœur navré; il éprouve par moments un frisson d'horreur à la pensée de ce qu'il va faire, mais la chose est décidée : il ne faiblira point. « Sérieux et lent, écrit M. Boissier, il s'avançait en toutes choses par degrés; mais une fois qu'il était résolu, il s'enfermait dans son idée sans que rien pût l'en distraire; il s'isolait et se concentrait en elle; il s'animait, il s'enflammait pour elle par la réflexion et finissait par n'écouter plus que cette logique inflexible qui le poussait à la réaliser. Il était de ces esprits dont Saint-Simon a dit qu'ils ont une suite enragée. César disait de lui : Tout ce qu'il veut, il le veut fortement. »

Un beau trait caractéristique de Brutus, que Shakespeare n'a pas trouvé dans Plutarque, c'est que, devenu chef de la conspiration, il ne permet pas aux conjurés de prêter serment, jugeant que la conscience de chacun et la justice de l'entreprise doivent suffire pour assurer l'accomplissement de l'acte et pour donner une sanction à la solidarité qui les unit tous. Une question grave surgit : que fera-t-on d'Antoine? Cassius, âme peu magnanime, mais esprit prévoyant et sûr, est d'avis, sans détour et sans phrase, de le tuer aussi, et l'événement a prouvé combien Cassius avait raison. Mais c'est ici que nous allons voir paraître, avec toute la grandeur d'âme de Brutus, le premier signe d'aveuglement de cet esprit claquemuré dans ses généreuses chimères :

« Notre conduite paraîtra trop sanguinaire, Caïus Cassius, si, après avoir abattu la tête, nous mettons les membres en pièces; car Antoine n'est qu'un membre de César. Soyons des sacrificateurs, mais non des bouchers, Cassius. C'est contre l'esprit de César que nous nous élevons tous, et dans l'esprit de l'homme il n'y a point de sang. Oh! si nous pouvions atteindre l'esprit de César sans déchirer César! Mais, hélas! pour cela il faut que le sang de César coule. C'est pourquoi, mes amis, tuons-le avec fermeté, mais non avec rage; découpons la victime comme un mets digne des dieux, mais ne la mettons pas en lambeaux comme une carcasse bonne pour les chiens.

Frappons, mais sans colère, avec tranquillité,
Comme ferait la main de la Nécessité!
Alors, devant le monde et l'avenir immense,
Car l'immortalité pour nous déja commence,
Nous serons, remettant nos glaives aux fourreaux,
Des sacrificateurs et non pas des bourreaux!
Antoine, c'est le bras de César ; mais qu'importe ?
Le bras ne peut plus rien lorsque la tête est morte » (1).

Tels sont les beaux rêves de cet idéaliste ; il voudrait faire la guerre aux idées sans faire la guerre aux hommes.

Il méprise Antoine parce qu'Antoine est dissolu et, à cause de cela, sans valeur à son regard austère ; mais c'est là un jugement de moraliste, ce n'est point un jugement d'homme politique : les mauvaises mœurs d'Antoine n'étaient nullement une garantie de médiocrité intellectuelle.

« Il n'y a rien de si rare au monde, a dit le duc de Broglie, il n'y a rien de si difficile que de vouloir ce que l'on veut : j'appelle vouloir ce que l'on veut, le vouloir avec toutes ses conséquences bonnes ou mauvaises, agréables ou fâcheuses ; j'appelle être de son avis, accepter sans murmurer les inconvénients du parti qu'on a préféré. »

Brutus, quoi qu'en ait dit César, ne possédait pas réellement cette vertu si rare de vouloir ce qu'il voulait, au sens où l'entend le duc de Broglie et qui est le vrai sens. Il avait, j'en conviens, une admirable fermeté de résolution ; rien n'est beau comme son attitude au sénat, le matin des ides de Mars, quand les conjurés, sur un mot que dit un sénateur, se croient trahis. Cassius, l'homme habile, perd alors la tête et parle de se tuer ; Brutus reste calme, envisage la situation de sang-froid, et, reconnaissant que l'alarme est fausse, maintient la cohésion du parti, qui allait se dissoudre affolé de peur. Mais vouloir ce que l'on veut, ce n'est pas seulement être ferme, c'est aussi être prévoyant et logique. En ce point, Cassius était supérieur à Brutus ; il avait de la suite dans les idées, ou, pour parler plus exactement, il avait une notion juste et nette des conséquences nécessaires de son acte. Il était le terroriste et le jacobin d'une entreprise que l'âme honnête et timorée de son ami aurait voulu borner au *nec plus ultra* de la Gironde. Le plan de Brutus, s'il en avait un, équivalait à l'absence de plan par son caractère abstrait et chimérique ; il était fondé sur une méconnaissance complète des exigences de la réalité. C'était le plan d'un idéaliste qui se croyait dans la république platonicienne et non au milieu du tumulte d'une ville en révolution.

On le vit bien après le meurtre de César. Il commit l'imprudence énorme de permettre à Antoine de célébrer ses funérailles et de prononcer l'oraison funèbre. Cassius mesura d'un coup d'œil les conséquences d'une telle faute et il dit à Brutus : « Vous ne savez pas ce que vous faites. » Certes, c'est une belle chose que le libéralisme, et rien n'honore plus un homme que de respecter la liberté au point de la laisser pleine et entière à ses ennemis ; mais les libéraux qui ne veulent pas comprendre qu'il y a des cas de force majeure où l'application de ce grand principe est impossible, feront bien de ne pas mettre la main aux affaires et de se renfermer dans la vie privée et la speculation pure. Ils auront de quoi se consoler en répétant après M. Guizot, qui s'y connaissait : « La politique n'est pas une œuvre de saints ; » ou en disant avec Socrate : « Il est impossible de vaquer aux choses publiques en honnête homme. » O candeur angélique de Brutus ! il se fie à Antoine parce qu'il ne connaît que son propre cœur, et qu'il sait bien qu'on peut se fier à Brutus. Il ne peut pas même concevoir la fraude ; cette grande âme n'a point d'instrument pour mesurer ce qui est petit.

Antoine pourra donc parler au peuple. Brutus lui impose une seule condition : c'est de ne pas dire de mal des conjurés, tout en disant de César autant de bien qu'il voudra. Quant à lui, il se flatte de prévenir le danger que redoute Cassius en montant le premier à la tribune et en exposant au peuple..... quoi? ce mot le peint tout entier : « les raisons de la mort de notre César! » Les raisons! parler *raison* à une foule! Brutus pousse l'illusion jusque-là. Nous savions qu'il ne connaissait pas le cœur humain et qu'il ne voyait pas la réalité ; mais il n'avait pas encore prouvé à ce point son défaut absolu de tout sens pratique. Telle est son ignorance des hommes, qu'en s'adressant à la multitude il croit parler à des philosophes comme lui ; il s'interdit sévèrement l'éloquence populaire, les gestes, les mouvements pathétiques, parce que lui, Brutus, méprise tout appel à l'imagination et aux passions et ne fait cas que de ce qui est rationnel. Son discours est un modèle achevé de concision avare et de froideur étudiée :

« Romains, compatriotes et amis, entendez-moi dans ma cause, et faites silence afin de pouvoir m'entendre. Croyez-moi pour mon honneur, et ayez foi en mon honneur, afin de pouvoir me croire. Censurez-moi dans votre sagesse et faites appel à votre raison, afin de pouvoir mieux me juger. S'il est dans cette assemblée quelque ami cher de César, à lui je dirai que Brutus n'avait pas pour César moins d'amour que lui. Si alors cet ami demande pourquoi Brutus s'est levé contre César, voici ma réponse : Ce n'est pas que j'aimasse moins César, mais j'aimais Rome davantage. Eussiez-vous préféré voir César vivant et mourir tous esclaves, plutôt que de voir César mort et de vivre tous libres? César m'aimait et je le pleure ; il fut fortuné et je m'en réjouis ; il fut vaillant et je l'en admire ; mais il fut ambitieux et je l'ai tué. Ainsi, pour son amitié, des larmes ; pour sa fortune, de la joie ; pour sa vaillance, de l'admiration, et, pour son ambition, la mort. Quel est ici l'homme assez bas pour vouloir être esclave? S'il en est un, qu'il parle ; car c'est lui que j'ai offensé. Quel est ici l'homme assez grossier pour ne vouloir pas être Romain? S'il en est un, qu'il parle ; car c'est lui que j'ai offensé. Quel est ici l'homme assez vil pour ne pas vouloir aimer sa patrie? S'il en est un, qu'il parle ; car c'est lui que j'ai offensé..... »

Il advint à l'auteur de ce singulier discours la plus piquante mésaventure par laquelle jamais orateur public ait vu son eloquence humiliée. Il fut accueilli par de grandes acclamations, c'est vrai ; mais le silence eût mieux valu. Brutus parlait d'une chose, le peuple en entendit une autre ; il parlait de liberté, de désintéressement, de justice : le peuple comprit qu'il demandait du pouvoir et des honneurs ; il parlait de la gloire d'avoir abattu la tyrannie : le peuple crut lui faire plaisir en lui offrant de remplacer César!

Il n'est pas sans intérêt de noter, en passant, que le caractère laconique et sentencieux du style de Brutus dans son discours a été suggéré à Shakespeare par ce qu'en rapporte Plutarque. Je ne puis guère citer ici la traduction d'Amyot parce qu'il n'est jamais possible à ce bon Amyot d'être bref, la même où il est tout à fait indispensable de l'être. « Brutus,

(1) Jules Lacroix, *Le testament de César*.

raconte Plutarque, affectait dans ses lettres une brièveté sentencieuse et laconienne. Ainsi il écrit aux Pergaméniens : J'apprends que vous avez donné de l'argent à Dolabella ; si c'est volontairement, vous confessez m'avoir offensé ; si c'est malgré vous, prouvez-le en m'en donnant volontairement. » — Et, dans une autre lettre : « Les Xanthiens, dédaignant ma clémence, ont fait de leur patrie le tombeau de leur désespoir; les Patariéens, en se livrant à ma bonne foi, ont conservé leur liberté avec tous leurs priviléges : vous pouvez choisir, ou du bon sens des Patariéens, ou du sort des Xanthiens. » Ce n'est pas seulement dans le discours de Brutus au peuple que Shakespeare a conservé cette particularité de style; on la rencontre dans d'autres parties de son rôle, par exemple, dans la réponse qu'il fait à Cassius au premier acte : « Que vous m'aimiez, c'est ce dont je ne doute point. Où vous voudriez m'amener, je l'entrevois. Ce que je pense de ceci et de cette époque, je le révélerai plus tard..... Ce que vous avez dit, je l'examinerai ; ce que vous avez à dire, je l'écouterai avec patience. »

Brutus connut, quand il en fut puni, la faute qu'il avait commise en laissant Antoine prononcer l'oraison funèbre de César. Ce rêveur apprenait peu à peu, par une expérience amère, à connaître la réalité et perdait l'une après l'autre toutes ses illusions. Sa grande âme l'entraînait toujours ; il en suivait les impulsions généreuses ; puis il reconnaissait, mais trop tard, que l'esprit terre-à-terre de Cassius était dans la vérité.

Telle fut son histoire jusqu'au dernier jour de sa vie, lorsque, par un dernier aveuglement, il résolut, contre l'avis de Cassius, de livrer bataille à Philippes.

La mort de Brutus ne punissait pas seulement une série plus ou moins longue d'imprudences et de fautes : elle expiait un grand crime. Lorsque Dante et Virgile, après avoir parcouru les huit cercles de l'enfer, arrivent au plus profond de l'abîme, ils voient le monstre qui est la clef de voûte du système tout entier, broyant dans ses mâchoires trois grands criminels :

« De chaque gueule, avec les dents, comme une machine broie le lin, un pécheur il broyait, de sorte qu'ainsi il en tourmentait trois.

» A celui de devant la morsure n'était rien, comparée aux blessures des griffes, l'échine parfois restant tout entière dépouillée de la peau.

» — Cette âme qui, là-haut, souffre la plus grande peine, dit le maître, est Judas Iscariote, qui a la tête dedans, et dehors agite les jambes.

» Des deux autres qui ont la tête en bas, celui de qui pend la noire chevelure est Brutus ; vois comme il se tord sans rien dire.

» L'autre, qui paraît si membru, est Cassius. Mais la nuit revient et il est temps de partir, car nous avons tout vu. »

Dante n'est-il pas bien sévère pour notre pauvre Brutus ? Certes on peut plaider en sa faveur les circonstances atténuantes, et il n'y a point de tribunal humain qui ne le renvoyât absous, pour ne rien dire de ceux qui lui décerneraient des couronnes et des statues. Mais au point de vue d'une justice idéale, abstraction faite des circonstances de lieu, de temps et de personnes, le régicide est un crime qui mérite aux enfers une place d'honneur, car il n'y en a point de plus grand. C'est un crime de lèse-majesté divine. Celui qui le commet prétend être plus sage que Dieu et se substituer au Très-Haut dans le gouvernement du monde. Il veut, en supprimant un mal présent, assurer le bien de l'avenir..... Qu'en sait-il ? quelle certitude peut-il avoir de ne pas se tromper? A-t-il donc le secret de l'univers ? Qui a connu la pensée de l'Éternel, ou qui a été son conseiller ?

PAUL STAPFER.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

La Kabylie. — Le pays berbère (1)

VI

Le but de notre seconde excursion était Kouko et Djemaat Sahridj. Lorsqu'on part de Fort-National pour aller à Kouko, on sait que ce village était autrefois une ville, résidence d'un sultan, et que ce sultan avait des canons. Les uns soutiennent que ces canons sont encore sur les ruines de la forteresse berbère, les autres affirment qu'ils ont été portés à Fort-National, et ce sont ces derniers qui ont raison. On entend dire aussi qu'il y a là de grosses murailles, une citerne antique et une école célèbre. Aussi est-ce avec joie qu'on se hisse sur son mulet et qu'on franchit le pont-levis sonore de la porte septentrionale du fort en disant « au revoir » à ses bons amis.

Tout alla bien pour nous pendant quatre ou cinq heures. Nous remontions le cours du Sebaou, suivant une belle plaine encaissée, moins cultivée que la montagne et dépourvue d'habitations, dans laquelle les moissons alternaient avec les champs en friche couverts d'asphodèles et d'oignons de chacal. La rivière se rétrécissait et prenait l'aspect d'un torrent; nous approchions des montagnes boisées qui forment la ligne de faîte entre Alger et Bougie, et nous distinguions déjà sur un contrefort élevé les villages dont la vieille capitale berbère fait maintenant partie. Tout à coup nous voyons bien loin dans l'ouest s'étendre un voile de brume qui joint le ciel à la terre ; un souffle passe sur nos têtes comme un avertissement, et voilà que le rideau remonte le cours du Sebaou derrière nous, mais plus vite, avec une régularité effrayante. Nos guides serrent les plis de leurs burnous, nous assurons nos manteaux sur nos épaules, et en un clin d'œil nous sommes pris, enveloppés, sous des avalanches de nuages, de vent et de pluie. Les tempêtes sont d'une violence extraordinaire en Kabylie. Le premier assaut dura plus d'une heure ; puis une éclaircie fugitive nous montra devant nous, de l'autre côté du Sebaou qui grossissait, le piton escarpé qu'il nous fallait gravir.

Un avantage précieux en pays kabyle, c'est que le voyageur est monté sur une bête voyageuse, c'est-à-dire entêtée, par excellence. Rien n'égale à ce point de vue les mulets kabyles. Les nôtres tournèrent bravement la tête vers l'obstacle, franchirent la rivière et, s'accrochant aux aspérités du roc avec leurs petits sabots solides comme des pincs

(1) Voy. le numéro précédent.

d'acier, nous enlevèrent presque droits l'un derrière l'autre. Si le premier avait trébuché, nous aurions tous roulé, comme des pierres, jusqu'en bas. La nuit se faisait noire comme la poix, et le chemin tournait en zigzags brusques sur des abîmes; les rafales nous reprenaient à chaque coude, si violentes que les mulets s'arrêtaient, écartant les quatre pieds et tout tremblants. Nous ne nous reconnaissions qu'à des exclamations brèves, intraduisibles. A la fin, après trois heures de montée, nous entendîmes une voix claire et lointaine; nos Kabyles répondirent : c'était un homme de Kouko qui venait au devant de nous. Nous entrâmes dans un chaos de petites masures ruinées et détrempées par une pluie battante, allant je ne sais où, portés par nos mulets à travers des ruelles tortueuses et des escaliers; enfin nous pûmes nous laisser tomber, engourdis et complètement mouillés, sur une mauvaise natte, dans une pièce sans feu.

L'amin de ce village en ruines est, dit-on, descendant des anciens rois de Kouko. C'est un homme de grande taille, mince et doux : il fit ce qu'il put pour nous venir en aide, alluma des morceaux de bois sur le sol, prépara le café, nous débarrassa de nos vêtements et nous enveloppa dans ses burnous; puis il nous quitta en nous promettant un mouton pour le lendemain.

Quand il fit jour, la tempête cessait. Des masses énormes de nuages se déchiraient encore contre les frênes; mais de larges trouées bleues nous laissaient voir en bas des paysages lumineux et riches dans lesquels serpentaient les quatre petites rivières qui forment le Sebaou. Au milieu d'un cirque de montagnes admirablement cultivées, le village de Kouko dominait tous les alentours, comme une place de guerre naturelle. On y trouve les restes d'une forte enceinte; la citerne date, dit-on, du temps des Romains. Les femmes que nous voyions revenir de la fontaine et que notre qualité d'étrangers nous permettait de regarder passer, étaient beaucoup plus fines que les autres femmes kabyles (1); la forme allongée de leur visage, la pureté de leurs lignes, faisaient pressentir en elles je ne sais quelle supériorité de race. Dans la mosquée à demi ruinée s'élevaient de gracieuses colonnes. Il est vrai que les *tolba* (étudiants) mendiants qui s'y trouvaient rassemblés des tribus voisines paraissaient aussi misérables qu'abrutis; mais pourquoi cette mosquée et ces *tolba*, pourquoi cette allure aristocratique chez les femmes, dans ce pauvre village? Les ruines étaient muettes et ne pouvaient rien nous apprendre.

L'histoire de Kouko est brièvement consignée dans Marmol, et elle éclaire d'une vive lueur une des plus importantes migrations dont soit résultée notre Kabylie. Les Berbers du Djerdjera, dont les mœurs, les lois, les parures, la langue même, altérée par l'arabe, nous présentent un mélange si curieux de civilisation antique et de barbarie moderne, sont tous venus de loin à diverses époques, poussés les uns derrière les autres sur leur massif comme des épaves. Les uns ont été vus par Hérodote près de la Grande-Syrte; les autres sont partis du fond du Sah'ra et des bords mêmes du Sénégal, auquel ils ont laissé leur nom; on est allé jusqu'à trouver des soldats de Saint-Louis, des Français, chez les Aït Fraoucen (1). Tous ces noms étranges de tribus, les Ath Yeuni, les Ath Frah, les Sedka, les Illoulen, et mille autres, qui ne font d'abord qu'étonner l'oreille, acquièrent une valeur inappréciable quand l'histoire en dévoile les origines et nous explique pourquoi certaines tribus sont toujours alliées, d'autres toujours ennemies, pourquoi telle fraction est méprisée tandis que telle autre jouit sur les marchés d'une autorité incontestable. L'influence religieuse et l'autorité de la coutume ne sont pas tout en Kabylie : le souvenir inconscient des temps passés y est encore puissant, et l'ignorance de cette question a dû nous faire commettre plus d'une faute ou négliger plus d'un avantage.

Kouko était la capitale des Azuagues du XVIe siècle, qui sont les Zouar'a et Zouaoua des Arabes, les Zauèques (Ζαυηκες), d'Hérodote, les Zouaoua (Zouaves) d'aujourd'hui. Ils étaient cantonnés dans le Blad el Djerid tunisien, entre les Ziban et le golfe de Gabès, et leurs villes étaient Tozer, Nefta, Gafsa, qui subsistent encore au milieu de leurs forêts de palmiers. Quand Carthage fonda en Afrique son empire territorial et prit à son service des contingents berbères, comme les Anglais usent aujourd'hui des Seïks de l'Inde, les Zauèques suivirent avec empressement la fortune de ses ambitieux généraux, furent soldats d'Amilcar en Sicile, d'Asdrubal en Espagne, d'Annibal en Italie, puis retombèrent sous le joug odieux des marchands après la bataille de Zama, dans laquelle ils combattirent plus pour eux-mêmes que pour la république phénicienne. Rome les administra pendant cinq cents ans, et les convertit au christianisme; puis Byzance les abandonna dans l'anarchie, au moment où les musulmans, partant d'Égypte, s'engageaient dans la longue avenue désertique qui devait les conduire à l'Océan.

Leurs frères de l'Aurès leur donnèrent l'exemple de la résistance; mais les têtes coupées et les impôts énormes leur firent embrasser enfin l'islamisme, quitte à lutter encore et toujours sous d'autres formes contre l'odieuse domination arabe. Une partie émigra vers la fin du VIIIe siècle, et alla fonder la ville de Tagdempt, non loin de Miliana; vingt-sept ans après, ils fournirent encore un contingent considérable à la dynastie nouvelle des Edricites, qui bâtirent dans le Maroc la ville de Fez. Ainsi partagés en trois groupes, ils prirent part à toutes les aventures éclatantes des grandes tribus berbères du moyen âge : ils virent les Sanhadja fonder le puissant royaume de Bougie, les Lemtouna (Almoravides) dominer brusquement des bords du Niger aux bords de l'Ebre, les Masmouda (Almohades) établir enfin sur les ruines de l'empire des Sanhadja et des Lemtouna une domination prodigieuse, presque illimitée dans le sud, qui comprenait la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la moitié de l'Espagne, époques glorieuses où la race berbère, enfin affranchie, tentait de s'organiser comme nous-mêmes au moyen âge.

Tout à coup survint la seconde invasion arabe du XIe siècle, c'est-à-dire une confusion abominable sous la pression de deux millions d'étrangers nomades. Les Zouaoua de Fez et de Tagdempt suivirent la fortune du Maroc et de l'Algérie actuelle; mais ceux du Blad el Djerid ne purent supporter jusqu'au bout dans leurs oasis l'existence misérable que leur faisaient les pillards arabes, et, en 1500, ils prirent le parti

(1) Des lois expresses interdisent aux hommes, en Kabylie, de se trouver sur le passage des femmes. C'est par pure politesse qu'ils oublièrent notre ignorance de leurs coutumes.

(1) Les Fraoucen seraient bien plutôt les Pharasii de Ptolémée, au sud du Maroc.

d'émigrer en masse. Ils montèrent lentement avec femmes et enfants vers les montagnes du Nord, abandonnant leurs cultures. Le gouverneur de Constantine essaya de leur barrer la route ; il fut défait, et cette masse de travailleurs sédentaires pénétra jusqu'au bord de la mer, dans la Kabylie actuelle, où elle se divisa en deux groupes distincts : les Zouar'a des environs de Kollo, agglomération aristocratique, et la confédération démocratique des Zouaoua, dont nous avons fait nos zouaves, et dont la langue est la première que nous ayons étudiée parmi les idiomes berbères (1).

En somme, l'histoire de la race berbère est loin d'être inextricable, et il s'en dégage un sentiment de pitié. Il est peu de peuples qui aient tendu plus rapidement vers la civilisation moderne et qui se soient vus arrêtés par des coups plus inattendus. La date de 1048, à laquelle le kalife fatimite d'Égypte, El Mestamer, lança, dans un jour de colère, près de deux millions d'Arabes sur le Magreb, et la date de 1572, qui est celle de l'établissement des Turcs à Tunis, sont exécrables. Ce que nous tentons de faire en Afrique, — créer des centres de population, ouvrir des routes, commercer avec le Soudan, — les Berbères l'avaient fait. Fez, Maroc, Mequinez, Tlemcen, Tagdempt, Bougie, Sabra, Mohdia, étaient leur œuvre, grandes villes où nos ancêtres allaient s'instruire au moyen âge, et nul gouvernement n'était plus libéral que celui de leurs souverains, qui s'entouraient de gardes chrétiennes. Aujourd'hui, sous le nom de Kabyles, de Chaouïa, de Chleuh, de Zenata, leurs descendants, réduits à la misère et presque à la barbarie, ne sont pour beaucoup d'entre nous qu'un objet de curiosité comme les tribus peintes de l'Amérique du Nord ; et cependant ils sont encore industrieux autant que braves ; mobiles, il est vrai, mais faciles à gouverner comme des enfants.

Or la France a une mission. Eussions-nous subi dix défaites comme celle de 1870, nous serons toujours, jusqu'à notre dernier soupir, un peuple le plus généreux. Nous tenons sous notre genou les descendants des Almoravides et des Almohades, auxquels nous avons presque dû nos grandes écoles du moyen âge. Qu'en ferons-nous ? Pouvons-nous les exploiter comme les Turcs ou les refouler comme les Arabes, s'il est possible ? N'est-il pas de notre rôle de les relever de leur décadence, puisque la fortune des armes nous a remis le soin de leur destinée ?

VII

Le choix des moyens est difficile assurément. Considérons bien que nos Berbères de Kabylie, que nous prenons comme type en ce moment, sont musulmans depuis le VIIIe siècle, fanatisés par des prédicateurs, travaillés par des confréries, réduits aux dernières limites de l'ignorance, irrités enfin par des défaites récentes et une compression nécessaire dont ils ne voient que l'horreur. Dans ce cas, tout en professant le plus grand respect pour une telle tentative, nous déclarons franchement que la conversion des Kabyles à la religion chrétienne est impossible, et que tout le zèle de nos missionnaires échouera contre une invincible résistance. Le crucifix respecté par les Kabyles dans les établissements ecclésiastiques en pleine Kabylie ne saurait faire illusion : on sait la déférence que les peuples religieux ont pour les religions quelles qu'elles soient, et que même en pays arabe les curés catholiques sont amis des marabouts ; d'ailleurs, Mgr l'archevêque d'Alger recommande lui-même à son clergé de ne point engager de controverses avec les Kabyles et de se contenter de pratiques médicales, de conseils moraux et de leçons d'agriculture. D'autre part, l'assimilation telle qu'on l'entend souvent, c'est-à-dire l'introduction pure et simple de ces hommes si étrangers dans notre société française, est une véritable utopie. Le Kabyle est séparé de nous par sept ou huit siècles d'histoire ; il est dans l'état où nous avaient laissés les invasions germaniques après la chute de l'empire romain, et il a fallu plus qu'un trait de plume pour transformer les vassaux de Robert Ier en courtisans de Louis XIV.

Reste l'instruction habilement distribuée, mais répandue à profusion et sans cesse, — l'école, en un mot, à laquelle nul ne résiste d'abord, et qui, à la longue, est toute-puissante. Le maître d'école « qui a vaincu à Sadowa » nous conquerra vraiment la Kabylie. On l'y attend, car le pays est pacifié, et ce ne sont pas les terres qu'il y faut défricher, mais les hommes. C'est lui qui, lentement et à coup sûr, peut apprendre aux Kabyles que nous ne sommes pas venus chez eux pour leur faire du mal, mais pour leur enseigner nos arts et leur communiquer l'esprit qui nous a faits si puissants ; il leur montrera comment nous tirons parti de notre sol et les avantages de notre commerce ; il leur enseignera l'arithmétique et le français, qui leur permettront de vivre partout à l'étranger ; surtout il leur rappellera l'histoire de leurs ancêtres en la comparant à la nôtre, et certes il trouvera de simples et nobles paroles quand il leur dira que nous venons leur payer, à longue date, une dette de reconnaissance. La seule présence du maître d'école, en Kabylie, est déjà un bienfait inestimable. Les Kabyles ne nous voient guère dans leur pays que sous trois formes : soldats, touristes ou missionnaires ; or, ces formes sont exceptionnelles. Le maître d'école peut leur faire connaître la France sous son véritable aspect, notre France industrielle, agricole, qui ne demande que des bras pour la servir et sait récompenser ceux qui la servent. Le maître d'école, en Kabylie, c'est vous ou moi, le premier venu, qui vient rendre service sans rien exiger. Est-il une population qui puisse repousser cet homme, l'empêcher de s'asseoir près du foyer et d'apprendre à lire aux petits enfants ? Non, et, bien au contraire, — voilà le point sur lequel nous voulons insister, — les Kabyles demandent ardemment notre instruction primaire et sont prêts à faire de grands sacrifices pour l'obtenir.

Nous avons terminé, à Kouko, notre tournée générale dans le cercle du Fort-National, qui comprend en nombres ronds 150 000 Kabyles, répartis sur une surface d'environ 170 000 hectares et distribués en trente-cinq tribus. Nous avons visité les plus intelligentes et les plus industrieuses de ces tribus. Nous nous sommes informés sur les lieux, en conversant avec des hommes de tout rang et de tout âge ; nous avons pénétré leurs sentiments en nous associant à leurs mœurs et à leurs idées ; nous sommes entrés dans les écoles musulmanes, nous avons interrogé les *chouch* (maîtres) et les *tolba* (étudiants) ; nous sommes restés plusieurs heures dans

(1) Général Hanoteau : *Essai de grammaire kabyle*, renfermant les principes du langage parlé par les populations du versant nord du Djurjura, et spécialement par les Igaouaouen ou Zouaoua. — Voy. sur l'ouvrage de MM. Hanoteau et Letourneux la *Revue scientifique* des 9 octobre et 4 décembre 1875, et 15 janvier 1876.

les écoles nouvellement fondées par les Pères jésuites, et nous avons visité l'école laïque de Tamazirt. Or, de tous les faits que nous avons constatés, de toutes les paroles que nous avons entendues, il ressort clairement, pour nous que tous les Kabyles sont éminemment favorables à l'enseignement primaire français. Le respect dont tous environnent le *cheich* (professeur), l'insistance avec laquelle ils s'efforcent d'apprendre quelques mots de notre langue et de connaître nos institutions, enfin leurs propres déclarations provoquent une action immédiate de notre part. Il n'est pas d'*amin* qui n'offre une maison et un terrain pour l'établissement d'une école française, il n'est pas d'enfant qui ne soit disposé à venir à nous.

L'empressement et l'attitude des enfants kabyles est vraiment chose surprenante. A Djemaat-Sahridj, chez les Ath-Fraoucen, l'école des Pères jésuites compte déjà plus de cent élèves, et les bâtiments de cette école viennent à peine de s'élever. Nous avons assisté à la vingtième leçon de M. Léautier, directeur de l'école laïque de Tamazirt : ses élèves groupaient des syllabes et lisaient des mots au tableau, appliqués, dociles, autant et plus peut-être que les jeunes Français de leur âge.

Les Kabyles viennent à nous, d'abord parce que, doués d'une intelligence supérieure à celle des Arabes, ils sentent plus vivement qu'eux les avantages de notre civilisation; ensuite parce que, désarmés depuis la dernière guerre et dépouillés de presque tous leurs biens, ils comprennent mieux que jamais que leur salut est dans le commerce et l'industrie. Déjà beaucoup d'entre eux circulaient au dehors pendant une partie de l'année : cette nécessité de communiquer avec l'étranger s'impose aujourd'hui à un plus grand nombre encore. La langue française s'introduit chez eux en vertu de la loi même qui leur a fait adopter l'usage de la langue arabe, quand les Arabes dominaient dans les plaines fertiles qui entourent le Djerdjera.

La chute rapide de l'enseignement islamique nous fait place nette. Avant notre conquête il existait, en Kabylie, beaucoup d'écoles primaires et secondaires arabes. Les écoles primaires se tenaient dans les mosquées. L'iman y enseignait la lecture et l'écriture arabe et faisait apprendre par cœur à ses élèves les principaux versets du koran. Les écoles secondaires (mâmerats), fondées par de saints personnages, entretenues par des dotations, et dont les *tolba* vivaient comme nos étudiants du moyen âge, étaient établies dans des centres importants. Chacune d'elles avait son organisation et était dirigée par un *cheich* qui en était ordinairement propriétaire. On les distinguait en deux classes. Les unes étaient mâmerats du koran. On y enseignait la grammaire en prose du cheich Mohammed ben Daoud el Sanhadji, la grammaire en vers de Ibn-Malek, le Tauhid, traité de théologie, l'arithmétique, l'astronomie, la versification et les sept versions de la lecture du koran. Les autres étaient mâmerats de droit : on y joignait aux études citées plus haut celle du traité de jurisprudence de Sidi Khelil. Un tel enseignement était d'ailleurs fort pauvre : il consistait principalement en exercices de mémoire, et ne profitait guère qu'aux enfants de marabouts, de race arabe pour la plupart.

Aujourd'hui les mamerats les plus célèbres comptent à peine quelques rares élèves, et les petites écoles de village n'existent pour ainsi dire plus. Ici, l'iman est en fuite; là, les élèves désertent l'école musulmane pour se porter vers l'école française. Mais la cause principale de la chute de ces institutions est la détresse dans laquelle les dernières guerres ont plongé les Kabyles. Dans toutes leurs luttes contre nous, l'argent destiné à l'enseignement a été consacré à l'achat des armes, et les amendes, comme les biens *habbous* (dotations consistant en terres, figuiers, oliviers), qui servaient principalement à l'entretien des *chiouch* et des *tolba*, sont aujourd'hui employées à d'autres usages.

VIII

Des conquérants peuvent se réjouir d'assister à cette fin d'un enseignement hostile d'où sont parties tant de provocations à la guerre sainte; car les mâmerats kabyles étaient, comme les zaouiats, des foyers de haine contre la France; mais leur disparition laisse un vide qu'il est de notre devoir de combler.

C'est ce qu'ont parfaitement compris et ce que réalisent déjà les Pères jésuites et les Pères des missions, qui viennent de fonder au cœur de la grande Kabylie des établissements dont le type est à cette heure celui de Djemaat-Sahridj.

Grâce à la complaisance du Père qui dirige cette école, nous avons pu la visiter en détail. La rapidité des succès obtenus dans un espace de temps relativement très-court est merveilleuse. Les Pères étaient établis à Djemaat-Sahridj depuis une douzaine de mois; déjà leur installation matérielle était complète, et l'instruction de leurs élèves tout à fait satisfaisante. Les bâtiments de l'école s'ouvrent sur la grande place du village, près de la Maison des hôtes; ils forment un carré au milieu duquel est une cour de récréation; à côté s'étend un jardin potager, le long d'une ancienne fortification romaine. Dans ce jardin, les jeunes Kabyles apprennent la culture des plantes d'Europe, la greffe et mille autres détails utiles qu'ils communiquent ensuite à leurs tribus. L'école comprenait une centaine d'élèves. La plupart répondaient facilement aux questions que nous leur adressions en français; plusieurs lisaient le français et appliquaient les quatre règles de l'arithmétique; un d'entre eux traduisit devant nous, en kabyle, une page d'un livre sur lequel il s'exerçait. Assurément les Kabyles d'âge mûr ne sont pas sans regretter l'ancien enseignement musulman : l'amin, complétement rallié à la France, me disait avec amertume en frappant de la main une colonne de la mosquée : « Et c'est ici qu'autrefois nous lisions les commentaires de Sidi Khelil! » Ajoutons que la robe noire du marabout français éveille d'abord une certaine défiance chez les indigènes; mais les Pères jésuites ont triomphé sans peine de toutes les résistances parce que, nous le répétons, la société kabyle désire vivement s'instruire de nos mœurs et s'assimiler à nous dans une certaine mesure. Ils développent ce désir avec un soin qui mérite les plus grands éloges. D'abord eux et leurs aides parlent le dialecte kabyle, avantage immense; ensuite, revêtus de burnous, familiers avec tous, ils savent vivre à la kabyle. Dans notre promenade à Djemaat-Sahridj, le Père était suivi par une dizaine d'enfants, leur parlait français et kabyle, jouait avec eux. Cette règle universelle de la Société, de partir des petits détails de la vie privée pour s'élever aux notions les plus hautes de l'enseignement, trouve son application surtout chez un peuple semi-barbare, où l'enfant doit être gagné avant d'être instruit.

Dans le village des Ath-Yenni, non loin de Fort-National, la maison des Pères frappe d'abord les yeux. Quand nous l'avons visitée, elle contenait une vingtaine d'élèves. Peut-être les Pères rencontrent-ils chez les Yenni plus d'hostilité que chez les Fraoucen. « Nous ne faisons en ce moment, nous dit le directeur, que nous rendre supportables. Nous réussissons par degrés. Déjà les femmes, qui fuyaient à notre approche comme devant vous, nous laissent passer au milieu d'elles sans plus nous remarquer que *les autres Kabyles.* » Mon guide à travers les fabriques de bijoux, qui sont la fortune de ce petit village, était le Frère de l'école, vêtu du burnous, parlant kabyle, aimant à s'asseoir au milieu des indigènes et à converser avec eux.

Les Pères des missions ont adopté, plus encore que les jésuites, le costume et les mœurs kabyles. Leurs succès sont moins éclatants parce que leur œuvre est plus récente; mais l'avenir leur réserve peut-être une moisson plus abondante. On voit de la terrasse de Fort-National la maison qu'ils habitent aux Sedka-Ouadhia. Ils commencent à s'établir à Adrar-Amellal; ils ont acheté à Ouarzen, chez les Ath Menguellat, des terrains destinés à la construction d'une école et d'une maison de plaisance; ils sont aussi propriétaires dans les environs de Tizi-Ouzzou.

L'Université peut se glorifier d'avoir devancé, en Kabylie, les jésuites et les missionnaires; car, sans parler de l'École des arts et métiers que M. le général Hanoteau avait organisée et que les révoltes ont malheureusement détruite en 1871, l'École arabe-française de Tizi-Ouzzou était florissante bien avant 1870. Plusieurs de ses élèves, devenus des hommes, ont témoigné de leur dévouement à la France. Néanmoins nous devons dire que depuis la guerre notre action, restreinte à la tribu des Iraten, est loin d'être comparable à celle des instituteurs ecclésiastiques. Il est regrettable que l'école de Tamazirt soit encore à ses débuts, lorsque l'établissement de Djemaat-Sahridj est en pleine prospérité. Il est encore plus surprenant que l'État ne soit pas en pourparlers ailleurs que chez les Iraten, quand, malgré les préventions qu'éveille chez les indigènes leur caractère de missionnaires, les ecclésiastiques possèdent déjà une suite de stations dans toute la Kabylie, depuis Tizi-Ouzzou jusqu'au col de Tirourda.

Ce rapprochement doit éveiller une émulation légitime. Ce n'est point le lieu de réveiller des rivalités anciennes; il s'agit ici de l'intérêt de la France et non de la vieille querelle des jésuites et de l'Université; mais sachons-le bien, les amin nous offrent des terrains et des maisons pour établir des écoles. C'est à nous d'aller vers eux, chez eux et d'y rester à tout jamais. Ils le désirent.

L'étrangeté de quelques coutumes, le ressentiment que les Kabyles ont gardé de leurs défaites, leurs chants de guerre, leurs villages de guerre, leurs flûtes et leurs bijoux, aussi bien que leurs mosquées et leurs fanatiques marabouts, rien de tout cela ne doit nous faire hésiter; l'œuvre est prête, et si nous le voulons, dans l'espace de deux générations, la Kabylie tout entière sera transformée et française. Il suffirait, pour cela d'établir un instituteur français dans chaque tribu ou au moins d'abord dans les trente-cinq tribus du cercle de Fort-National. Mais qui sait si cette petite révolution s'accomplira? En attendant, nous pouvons nous rappeler dans notre histoire le temps où, plus barbares que les Kabyles, nous avons été si bien transformés par les Romains, qu'au bout d'un siècle des rhéteurs gaulois allaient dans Rome même enseigner la langue latine. Aujourd'hui, de l'autre côté du globe, dans un pays que nous ne voyions, il y a vingt ans, qu'effroyable ou ridicule — le Japon — des marchands, des industriels, des militaires, des légistes européens n'ont-ils pas tout changé en un clin d'œil, habillé comme nos chasseurs à pied des hommes revêtus hier encore des cuirasses du moyen âge, importé le télégraphe, réformé les lois, malgré la terreur des assassinats et l'opposition formidable des nobles? Le souverain même du Japon, c'est-à-dire le gardien des traditions nationales, ouvrait cette année son parlement en habit noir. Que dire des îles Sandwich, où Cook fut assassiné, et qui maintenant nous envoient des cartes et des livres? ou de la Nouvelle-Zélande, dont les marins, vêtus à l'européenne, se proclament les fidèles sujets de la reine d'Angleterre? — Le lycée d'Alger renferme un bon nombre d'élèves kabyles qui vivent sans cesse avec des Français; l'éducation qu'ils y reçoivent, bien que peu appropriée à leurs besoins, a déjà donné d'excellents résultats : que serait-ce si le lycée, disons mieux, l'école — car c'est l'école primaire qu'il leur faut — était transportée au milieu d'eux, de sorte qu'ils la trouvassent dans tous leurs villages largement ouverte, attrayante et d'une utilité immédiate?

On objecte que les Kabyles instruits sont plus dangereux qu'ignorants. Nous avouons que nous n'entendons rien au gouvernement par l'abrutissement; le souverain qui le pratique se dégrade. Nous savons seulement que nous aurons encore des soulèvements en Kabylie, comme les Romains en ont eu dans la Gaule quand ils la civilisèrent; mais les Kabyles ne mutileront plus les corps de nos soldats, ils ne tueront plus leurs prisonniers : ils feront la guerre comme nous-mêmes, et si nous devons cette amélioration au maître d'école, nous n'aurons qu'à lui en rendre grâces. En outre, quel est donc l'homme de paix par excellence, sinon le maître d'école, qui ne fait qu'apprendre aux hommes à s'entr'aider et à s'aimer, loin des débats politiques et des querelles religieuses? Et croyez-vous aussi que les Kabyles, pour lesquels la défaite en cas de guerre est la ruine complète, car toutes leurs richesses restent sur ou dans le sol, cherchent plus que nous l'occasion de perdre en un seul coup leurs biens et la vie? Il faudra de grandes fautes de notre part pour que la Kabylie se soulève encore. Il est vrai que nous en commettons une grave en ce moment par négligence. Un Kabyle instruit me disait : « Nous vous faisons des avances, et vous ne savez pas les comprendre. » Il est des temps où l'inertie est un crime véritable, et malheureusement d'autant plus facile que ceux qui le commettent ne sont pas ceux qui l'expient. Le châtiment tombe sur leurs descendants, qui ont la bonté de s'accuser eux-mêmes. Nous négligeons l'instruction en Kabylie précisément au moment où nous prodiguons les villages isolés autour du massif kabyle. Les colons y prospèrent parce que la terre y est fertile : l'eau y ruisselle, l'air y est pur, les enfants y grandissent roses et robustes; mais si tout à coup ce bloc formidable qui les domine s'écroulait, si, toujours sauvages comme en 1830, les deux cent mille Kabyles du Djerdjera roulaient sur eux comme des torrents, que dirions-nous en France? Contre qui crierions-nous vengeance? Contre nous-mêmes, si nous étions justes, car nous sommes avertis et ce que nous souffririons alors, nous l'aurions voulu.

E. Masqueray.

BEAUX-ARTS

Isidore Pils

Isidore Pils, dont l'exposition est en ce moment ouverte à l'École des beaux-arts, était un peintre plus apprécié des artistes qu'il n'était connu de ce qu'on appelle le public. A l'exposition de 1849, un tableau *Rouget de l'Isle chantant le Marseillaise chez Dietrich, le bourgmestre de Strasbourg*, avait pour la première fois attiré l'attention sur lui. Sa *Mort de la sœur de charité*, en 1850, sa *Prière à l'hospice*, en 1853, ses *Zouaves défilant dans la tranchée de Sébastopol* en 1855, son *Débarquement en Crimée*, en 1857, avaient été remarqués. Il n'avait obtenu qu'un grand et populaire succès, sa *Bataille de l'Alma*, exposée en 1861 et qui avait remporté la médaille d'honneur. A partir de ce jour-là il avait pris rang parmi ceux dont on croyait pouvoir beaucoup espérer. Mais la suite n'avait pas réalisé ces promesses. Son tableau de la *Réception des chefs arabes par l'empereur et l'impératrice*, exposé en 1867 sans être achevé, n'avait rien ajouté à sa réputation; il l'avait plutôt ébranlée. Depuis cette époque on rencontrait rarement Pils aux expositions, et la dernière fois qu'il y avait figuré, en 1874, avec son tableau du *Jeudi-saint en Italie dans un couvent de dominicains*, avec ses moines lavant les pieds des enfants, l'accueil du public avait été plus que froid. On savait que Pils avait été chargé par M. Garnier de décorer l'escalier du Grand-Opéra refusé par M. Cabanel. Lorsque le monument fut ouvert et que l'on put voir ces peintures, elles non plus ne répondirent pas à l'attente des spectateurs. On n'y trouva qu'une masse de figures sans caractère comme sans beauté; la couleur même n'avait rien d'agréable aux yeux; elle avait cherché l'éclat sans atteindre à autre chose qu'à la dureté. Tout le succès dans ces décorations fut pour M. Baudry, pour M. Lenepveu, pour M. Élie Delaunay; on se borna à mettre Pils à côté de M. Barrias, un peu au-dessus de M. Boulanger. Quelques mois seulement s'étaient écoulés après l'ouverture de l'Opéra, et Pils, le 3 septembre 1875, s'éteignait à Douarnenez sans que, on peut le dire, sa mort causât dans l'opinion publique une grande émotion. Pils était resté pour la foule le peintre de l'*Alma*, qui, depuis quinze années, se survivait à lui-même. L'attention de la foule aux œuvres de l'intelligence est une attention distraite, et ceux-là seuls la retiennent qui sont capables, par une série d'œuvres magistrales, de la rappeler sans cesse à leur nom.

L'exposition de l'École des beaux-arts ne fera pas une place à Pils parmi les artistes éminents de notre siècle. Et pourtant cette exposition est bien l'une des plus intéressantes auxquelles il nous ait encore été donné d'assister. A voir la série à peu près complète des travaux du peintre, ses études, ses esquisses, ses œuvres, on entre dans l'intimité de son intelligence et de son âme, et peu d'âmes furent plus sincères, plus désireuses de bien faire, plus éprises de l'art que celle de Pils. Et puis, à cette exposition, les œuvres ne se présentent pas seules. A cette occasion, un ami, qui fut en même temps, chose rare, son propriétaire dans cette maison de la place Pigalle où Pils habita de longues années, a tenu à retracer la vie du peintre (1). On suit ainsi les incidents de son existence : on voit dans quelles circonstances chaque ouvrage fut conçu et exécuté, et l'intérêt du spectateur s'accroît. On comprend mieux les œuvres, on leur rend plus de justice grâce à ce commentaire historique. On apprécie davantage les qualités, on devient plus indulgent pour les défaillances. Nous n'avons pas à retracer ici cette vie qui fut particulièrement laborieuse et pénible autant qu'elle fut honorable; elle se résume tout entière en ces deux traits : dans la première moitié, une longue lutte contre la maladie et la pauvreté; une longue lutte contre la maladie, quand la pauvreté eut enfin disparu.

Le père d'Isidore Pils avait été un vaillant soldat des guerres de la République et du premier Empire. Le maréchal Oudinot l'avait attaché à sa personne. Sans grande éducation artistique, il avait le goût des arts, l'instinct du pittoresque, le sentiment du dessin : « Le peintre, c'était mon père », disait plus tard Isidore, et tous ceux, en effet, qui ont vu les nombreux croquis esquissés sur les albums du soldat, dans les intervalles des batailles, sont unanimes à y célébrer la vigueur du crayon, la justesse des mouvements, l'observation vive et pittoresque de la vie militaire dans ses détails de tous les jours. 1814 arriva : ce qui restait de la grande armée n'avait plus qu'à se reposer. Pils se maria et, le 27 novembre 1815, Isidore Pils venait au monde. Quelques années après, sa mère mourait, laissant, hélas! à ses quatre enfants le germe de la maladie de poitrine qui l'emportait elle-même. La vocation artistique du jeune Pils se manifestait; il était entré en 1830 à l'atelier de Lathière, puis en 1832 à celui de Picot; il se préparait à concourir pour le prix de Rome lorsque, à la fin de 1836, la maladie le prit pour la première fois. Le père était pauvre, le jeune homme sans ressources. Il lui fallut demander asile à l'hôpital Saint-Louis. En 1838, il obtenait le grand prix de Rome, il partait pour la villa Médicis.

Le climat de l'Italie est souvent plus funeste que secourable aux poitrinaires. Pils en fut éprouvé. Durant cinq années il ne fit guère que souffrir, réduit à fréquenter les stations thermales, ne pouvant travailler avec suite. Ses envois s'en ressentirent. L'Institut les jugea sévèrement, et le soin qu'ont pris les amis de ne pas les faire figurer à l'exposition des beaux-arts semble prouver que cette sévérité n'était que justice. L'Italie d'ailleurs paraît avoir exercé sur le jeune peintre une influence relativement peu considérable. Ni la nature, ni les costumes, ni les types, ne paraissent avoir frappé ses yeux : le seul tableau dont il a emprunté le sujet à l'Italie, ce *Lavement des pieds dans un couvent de dominicains*, exécuté trente-cinq ans après, n'est qu'une de ses plus médiocres œuvres.

Il revint d'Italie et la maladie le reprit encore. Il lui fallut de nouveau et à deux reprises frapper à la porte de l'hôpital; ce furent des scènes dont il avait été témoin qui lui inspirèrent deux des meilleurs tableaux de sa première manière : la *Prière à l'hospice* et la *Mort d'une sœur de charité*.

Il est bien difficile que la main et même l'intelligence ne se ressentent pas des infirmités de la santé. Il y eut pendant

(1) *Isidore-Alexandre-Auguste Pils, sa vie et ses œuvres*, par M. Becq de Fouquières. 1 brochure in-4°. Charpentier, éditeur.

toute la vie de Pils des intervalles entre les crises où le tempérament robuste de son père semblait en lui prendre le dessus sur le tempérament maladif de sa mère. Il travaillait alors avec ardeur, avec acharnement ; il accumulait les études et les travaux; mais ce beau zèle ne pouvait durer. Bientôt venait l'affaiblissement, la langueur; à la fièvre du travail succédait l'abattement. Il ne put rien faire de bien suivi; il ne put fournir cette carrière régulière et continue qui seule permet à l'artiste d'ajouter à un premier progrès, de se rendre de plus en plus maître de son art, d'avancer toujours sans reculer jamais. Il n'eut jamais en son pinceau un instrument docile et qui lui obéît : il ne fut jamais en possession de tous les secrets de ce métier de peintre où il y a tant de secrets. La couleur de ses premiers tableaux est grise et triste : la lumière et la chaleur y manquent. Le sentiment de la figure de la religieuse, dans la *Prière à l'hospice*, est noble et élevée : c'est vraiment une belle âme qui se peint sur ce visage pâle; mais les petits enfants réunis autour de la religieuse font vraiment peine à voir, ce sont de pauvres enfants, sans jeunesse, sans gaieté; ils sont tous hâves, malades, presque mourants. Rien dans les mouvements de l'espièglerie ni de la vivacité de leur âge, rien dans le coloris de la fraîche carnation de l'enfance. Le dessin n'est pas toujours plus satisfaisant que la peinture.

Pils était dans une période de santé relative et qui se prolongeait depuis plusieurs années lorsqu'il exécuta sa *Bataille de l'Alma*. Il avait pu faire des progrès considérables. Il y a de l'air dans sa peinture, il y a même du plein air; la scène est bien éclairée, le panorama de la vallée de l'Alma se déploie aux yeux du spectateur avec sa ligne de hauteurs dépareillées qui bordent la rivière; et cependant, ici même, l'insuffisance de la main se trahit encore : il y a de la lourdeur dans les personnages du premier plan, comme il y a bien de l'indécision dans les plans éloignés. L'artiste est réduit à esquiver des difficultés qu'il ne se sent pas en état d'aborder en face.

Il semble que le voyage en Algérie que fit Pils durant deux années pour y préparer sa *Réception des Arabes* vienne soudain déranger ses idées, arrêter le progrès qui était en train de se faire dans sa façon de peindre. Il est vrai que sa santé fut une fois encore gravement éprouvée. Il manqua mourir au fort Napoléon. Il trouva sur la terre d'Afrique une lumière nouvelle, une apparence de la nature et des hommes toute nouvelle; il paraît comme désorienté. Ses études des types d'hommes, de femmes et d'enfants kabyles ne manquent à coup sûr ni de vigueur, ni de caractère; quelque chose y manque pourtant. Pils ne retrouve plus sous cet éclatant soleil ni les ombres ni les couleurs auxquelles il est habitué; quand il essaye de prendre quelques scènes d'Algérie, un *Marché kabyle*, une *Femme kabyle et enfants devant une porte et préparant le couscousson*, il est impuissant à rendre le caractère de la scène qu'il a sous les yeux : sa palette n'a ni la légèreté ni l'intensité suffisantes; la lumière d'Afrique prend avec lui je ne sais quelles apparences voilées et mélancoliques.

Il revient d'Afrique, et il semble au retour aussi incapable de reprendre sa première manière qu'il l'avait été durant ce voyage d'en prendre une nouvelle. Je ne parle pas de son grand tableau qu'il n'acheva jamais, et qui n'a pas été exposé à l'École des beaux-arts : la *Réception des chefs arabes* — les tableaux où il faut mettre en scène les souverains inspirent souvent peu les artistes; — mais tout ce qu'il produit alors durant plusieurs années est assurément ce qu'il a signé de plus médiocre. C'est une véritable souffrance de voir le nom d'un artiste digne d'estime au bas d'œuvres aussi pitoyables que la *Bénédiction de l'église de Montfort*, ou le *Retour d'une battue de chasse*. Je ne crois pas que peintre d'enseignes ou barbouilleur de devants de cheminée ait jamais assemblé côte à côte des couleurs plus criardes. Ce n'était pourtant pas un artiste auquel manquât le sentiment de la couleur que Pils, et à cette exposition même figurent quelques esquisses du coloris le plus vif et le plus harmonieux — comme celle de la *Réception des chefs arabes*, comme celle d'un *Saint Sébastien* qu'il n'exécuta jamais, comme certain portrait ébauché d'enfant coiffée d'un chapeau de paille et daté de 1875. Ce qui manquait en lui, ce n'étaient ni le sens ni la vision artistiques; — mais lorsqu'il essayait d'achever, son œuvre, pour ainsi dire, se gâtait entre ses mains; il n'arrivait pas à exprimer ce qu'il voyait, et dans sa lutte contre les difficultés du métier l'artiste demeurait le plus souvent vaincu : sa faiblesse physique ne lui permettait pas cette continuité dans l'effort qui seule dompte les résistances matérielles de l'exécution. L'huile même semblait un instrument trop difficile à manier pour ses mains; l'huile est par excellence, dans les arts du dessin, l'instrument des forts. Sa nature délicate et souffrante était plus à l'aise avec un instrument plus délicat, comme le crayon et surtout l'aquarelle, et en tirait de meilleurs effets.

Pas plus qu'il n'avait la vigueur dans l'exécution, il ne l'avait dans la composition. Composer un tableau était pour lui un grand effort; il avait besoin de s'y reprendre à plusieurs fois et n'arrivait pas sans grand travail à se satisfaire à peu près. Ici encore c'était le tempérament qui manquait. Il retournait son sujet de différents côtés, et ce n'est qu'après ce long travail, en remaniant, en corrigeant, en reprenant qu'il arrivait à découvrir le meilleur aspect. C'est une bien intéressante étude à faire, à cet égard, que celle des esquisses des différents tableaux de Pils qui, à cette exposition, figurent à côté des tableaux eux-mêmes. On y voit son effort et les diverses transformations de sa pensée. Aucune de ces esquisses à laquelle, avant l'exécution, il n'ait apporté de profondes modifications. Il n'était pas de ces esprits nets et maîtres des choses auxquelles tout de suite apparaissent les grandes masses dans leurs valeurs relatives, et qui n'ont plus qu'à étudier et perfectionner le détail. Il tâtonnait d'abord et longtemps. Je ne veux citer qu'un seul exemple, celui de sa grande toile la *Bataille de l'Alma*. D'abord nous sommes au milieu du champ de bataille; l'état-major est devant nous; l'armée française est rangée par divisions profondes. Dans le fond on aperçoit la mer où débouche la rivière. Si cette esquisse, aujourd'hui la propriété de son élève Clairin, eût été exécutée, le tableau de la *Bataille de l'Alma* n'eût guère différé d'un défilé au Champ de Mars un jour de revue. C'est plus tard seulement que Pils songe heureusement à changer son point de vue. Il choisit, au lieu de la bataille elle-même, le mouvement tournant du général Bosquet, qui va décider du sort de la journée en occupant avec son artillerie les hauteurs qui de l'autre côté bordent le fleuve. Mais cette seconde conception elle-même n'apparaît pas complète d'abord. Il n'a pas encore imaginé ce zouave qui se penche à droite pour boire; les personnages du pre-

mier plan manquent encore d'importance; la place d'honneur est occupée dans le tableau par un attelage de six chevaux; c'est peu à peu seulement que tout s'arrange et prend sa place; la double colonne du défilé s'espace davantage : Bosquet devient le personnage principal autour duquel se concentre l'intérêt. La composition est trouvée.

Faut-il bien dire que la composition après tant d'efforts était trouvée? La composition même après tant d'efforts reste en général le côté faible des tableaux de Pils. La composition est précisément ce qui se doit le moins faire par le détail. Je reviens à cette *Bataille de l'Alma*, puisque c'est l'exemple que j'ai déjà choisi et aussi bien la page la plus considérable de Pils. Que signifie le geste du général Bosquet? A quel propos ce geste? Que dit il à son aide-de-camp? habile qui pourrait le dire. On ne voit point quels ordres il peut avoir à donner, et je suis convaincu qu'il n'en donne point. Bosquet se tourne vers son aide-de-camp et semble causer avec lui, comme deux figurants sur la scène font mine de causer l'un avec l'autre pour se donner une contenance. Tous les personnages de ce tableau sont conçus isolément, pour eux-mêmes, non pour une action commune. Le mal après tout n'est pas grand; nous assistons à un défilé et non pas à une action. Il faut regarder les personnages, ou isolés, ou pris par petits groupes, formant comme une série de tableaux de genre se suivant les uns les autres. Tableau de genre, le zouave qui boit; tableau de genre, celui qui relève son pantalon dans la rivière; tableau de genre, les artilleurs qui poussent à la roue d'un canon et l'aident à gravir la berge labourée par les affûts qui ont déjà passé. Outre le grand panorama, ne demandez pas à cette toile autre chose que l'intérêt de détail des épisodes.

J'ai lâché le mot et je ne le retire pas. La peinture de genre, voilà surtout la peinture de Pils. La critique n'est pas grande en soi : il y a plus encore de bons et de mauvais peintres qu'il n'y a de grande ou de petite peinture. Pils n'avait ni cette intensité de passion, ni cette puissance de concentration qu'il faut pour traiter en maître les vastes sujets. Il s'y haussait au besoin par la volonté plus qu'il n'y entrait de plain pied. Ce qui était bien son affaire, ce qui l'intéressait surtout, c'étaient les petits sujets pris dans la vie réelle et courante, ces sujets humbles en apparence et modestes, mais qui ont bien aussi leur pittoresque et leur poésie. L'imagination en lui ne jouait qu'un faible rôle, et cette imagination ne se plaisait à évoquer ni les grandes scènes historiques, ni les grands sujets de la peinture religieuse. Il ouvrait les yeux et regardait. Peintre de soldats, au lieu de batailles ce qui l'attirait surtout, c'était la figure d'un clairon prêt à sonner la fanfare, c'était le barbier du régiment en train de raser ses camarades, c'étaient les cuirassiers menant ferrer leurs chevaux, tandis qu'un autre, accroupi, raccommode les attaches de sa cuirasse; c'étaient des artilleurs poussant leurs pièces, un soldat assis à l'arrière sur la berge, tandis que le écouvillon est en train de manier l'écouvillon. S'il voyageait en Algérie, c'étaient les types d'hommes ou de femmes qui l'occupaient beaucoup plus que le tableau qui l'avait amené en Algérie : c'étaient les scènes de la vie intime kabyle qu'il esquissait en se proposant de les développer plus tard.

Il n'y avait point chez Pils cette originalité puissante qui d'abord choisit sa voie et, une fois la route choisie, y persévère. Il n'était point de ces hommes qui, comme Véronèse, se révèlent d'abord décorateurs, comme Vernet vont d'abord à la peinture de batailles et, quoiqu'ils fassent dans les intervalles, reviendront toujours aux batailles. Pils se chercha longtemps, et je croirais volontiers qu'il se chercha toujours. Sa peinture allait où le poussait la vie, bien loin que sa vie allât où la peinture le poussait. Selon qu'un accident l'entraîne, selon qu'une commande l'appelle, selon qu'un événement politique survient, il va ici ou là, sans conscience réfléchie, sans vocation résolue et arrêtée. On lit son histoire et celle de son temps dans la succession de ses œuvres qu'aucun fil logique ne relie les unes aux autres, dont presque aucune n'annonce et ne promet la suivante. Au moment où on le croit le mieux lancé d'un côté, il tourne et se montre d'un autre : un caillou qu'il a rencontré l'a fait dérailler. Il a été à l'hôpital, il peint des sœurs de charité et des enfants; 1848 éclate, et il fait la *Marseillaise;* voici la guerre de Crimée, et il peint des zouaves dans la tranchée; on lui commande la *Bataille de l'Alma*, et il produit maint sujet sur la vie des soldats qu'il a été étudier à Vincennes auprès du camp; on lui commande un tableau arabe, et le voilà Kabyle pour deux années; 1870 survient, il peint dans une série de superbes aquarelles mobiles et soldats durant le siége. Après le siége vient la Commune. Le médecin l'envoie prendre les Eaux-Bonnes, et nous avons des attelages basques, des fillettes allant à la promenade sur leurs ânes. On lui a demandé des peintures pour l'escalier de l'Opéra; le voilà lancé dans la peinture officielle, dans les allégories académiques, dans les compositions mythologiques. Il fait dans l'intervalle des panneaux décoratifs, de mauvais jardins italiens éclairés du soleil couchant, des bénédictions d'église et des retours de chasse, des moines lavant les pieds des enfants. Que ne fait-il pas?

C'est là le côté faible de Pils, c'est là peut-être aussi son plus grand mérite. L'originalité puissante lui manque, et il se prête à toutes les inspirations que la vie lui apporte ou auxquelles les commandes le convient; mais aussi, en se portant de côté et d'autre, en battant de toutes parts les buissons, il lui arrive plus d'une fois de rapporter un gibier qui a son prix. Il aime son art, il est sincère, et ce qu'il doit faire il s'efforce de le faire de son mieux : il n'y épargne ni les recherches ni les études. Souvent, le plus souvent même peut-être, le tableau qu'il a entrepris, le tableau qui lui a été commandé et qu'il a composé avec grand effort, ne satisfait qu'à moitié le spectateur; mais, pour le faire, il s'est livré d'abord à un nombre considérable d'études consciencieuses qui, elles, sont vraiment originales et réussies. Il lui arrive, comme au fils de Kiss, d'être parti à la recherche des ânesses de son père et de revenir rapportant un royaume. Il n'a pas la variété grande de l'inspiration; comme tous ceux dont la santé est faible, sa pensée aime à reparcourir les sentiers déjà parcourus : quand il a trouvé un sujet qui l'attire, il le prend et le reprend; il le tente sous diverses formes, avec le pinceau, avec l'aquarelle; il y modifie quelques légers détails; il atteint, un jour, pour ainsi dire à la perfection. Il faudrait faire une distinction, chez Pils, entre les tableaux commandés et les tableaux qu'il rencontrait chemin faisant. Je ne sais trop si la postérité fera grand cas des premiers; il en est de bien charmants parmi les autres, il en est d'exquis. Il n'y avait point ici de préoccupation ni d'effort; c'est l'inspiration elle-même qui était venue prendre l'artiste par la main. La voix intérieure avait parlé. Pils décorateur

de l'Opéra n'est qu'un élève de l'école, comparable à bien d'autres. Pils observateur des scènes de camp à Vincennes, des scènes de siège à Paris, est un maître original. Qu'importe que le verre où il a bu fût grand ou petit? C'est dans son verre qu'il buvait, selon l'expression du poëte.

Le Pils que connaissait le public était surtout le peintre officiel — le moins intéressant; c'est à l'exposition du quai Malaquais que se révèle à tous le Pils véritablement digne qu'on ne l'oublie pas. Les amis de la peinture s'arrêtaient souvent aux vitrines de quelques marchands, surtout à celle d'un marchand de la rue du Bac, pour regarder quelque fine aquarelle, claire et lumineuse, représentant à l'ordinaire un cavalier sur son cheval, quelques soldats groupés sous des arbres, une scène familière de la vie des camps. C'est en grand nombre que ces aquarelles figurent à l'exposition des beaux-arts; elles sont parmi les plus belles que puisse admirer cette génération à laquelle est revenu le goût de l'aquarelle. Celles-ci ne sont pas des dessins coloriés ainsi que l'on en voit tant; c'est l'œuvre d'un véritable peintre, et plusieurs ne sont rien moins que de superbes tableaux dans des cadres étroits.

L'aquarelle a été véritablement le genre où Pils a excellé. Si la peinture à l'huile eut pour lui, jusqu'au dernier jour, des résistances non vaincues, il restera, comme aquarelliste, l'égale des plus grands. L'aquarelle convenait mieux à sa nature maladive; elle avait cet avantage de se faire plus rapidement et de mieux fixer pour lui l'impression de l'heure mobile et fugitive, de n'exiger ni l'effort persistant ni l'application soutenue. C'est dans ces aquarelles que se révèle Pils comme peintre, comme coloriste. Non pas coloriste ainsi que d'autres plus jeunes se sont montrés, comme Fortuny ou Regnault, cherchant à éblouir, à aveugler le spectateur par l'emportement des tons, l'éclat prodigieux des rouges ou des ors, mais coloriste vrai et juste, donnant à chaque note sa valeur sans chercher à forcer le ton général, laissant toujours la première place à la nature humaine dans les scènes qu'il représente, au lieu de la donner aux étoffes et aux accessoires. De bien charmantes aquarelles sont celles que Pils a rapportées de ce séjour aux Eaux Bonnes où, chaque mois d'août, il allait demander, sinon la guérison, au moins la prolongation de la vie. Mais ses aquarelles militaires resteront son meilleur titre. S'il y avait chez Pils un goût vif pour certain ordre de sujets, une vocation artistique, cette vocation était du côté des sujets militaires. On n'est pas impunément fils d'un brave officier de la grande armée. C'était au milieu des souvenirs de camps et de batailles qu'il avait grandi. Pourtant le soldat qu'il aime à peindre n'est pas le soldat épique de Géricault; ce n'est pas davantage le troupier vif, alerte, toujours gai et plein d'entrain des campagnes d'Afrique, tel que l'avait vu Horace Vernet. Le soldat de Pils est, comme le peintre lui-même, grave, recueilli, volontiers pensif. Ce n'est pas dans ces jeux bruyants, dans ses hardies aventures, dans ses élans pleins de fougue que Pils a représenté le troupier français. Il l'a vu surtout dans ses différents travaux de la vie du camp, dans les corvées que lui impose la discipline et qu'il accomplit correctement et sérieusement. On peut trouver que Pils a parfois forcé le côté sérieux, quoiqu'il n'aide pas, comme M. Protais, jusqu'au soldat mélancolique qui paraît sortir d'une lecture de *René* ou d'*Obermann*; il était fils du Nord et il était souvent malade : deux mauvaises conditions pour comprendre ou l'insouciance ou la gaieté. Mais il y a tant de vérité dans ses croquis militaires, les mouvements sont si justes, les poses si simples et si naturelles, la couleur si appropriée aux sujets, une impression si vive et si personnelle s'en dégage qu'on ne se lasse pas de les regarder. Aucun artiste ne fait pénétrer davantage peut-être dans l'intimité de la vie du soldat.

A deux reprises surtout Pils se livra à ses aquarelles militaires : une première fois à Vincennes, alors qu'il se préparait à son grand tableau de l'*Alma*; la seconde durant le siége de Paris. Cette seconde série surtout est admirable. On trouve dans les premières un faire encore un peu sec, un peu dur : arrivé à la fin de sa vie, Pils était tout à fait maître de l'art de l'aquarelle; son coloris est plus souple, sa manière plus large; il laisse volontiers ce quelque chose d'inachevé dans certains détails qui sied au genre moins sévère de l'aquarelle. A la première nouvelle du siége, Pils était venu s'enfermer dans Paris. Il n'était pas assez fort pour manier le fusil; il consacra ses jours à retracer les luttes de ces compagnons dont il ne pouvait partager que les privations et les dangers. Les cavaliers campés dans les Champs-Élysées, les mobiles installés sur les grands boulevards, les soldats lavant leur linge dans la fontaine de la place Pigalle, les artilleurs de la batterie d'Auteuil, telles furent, et bien d'autres, les scènes qu'il retraça. Le rude hiver ne l'arrêta pas un seul jour et bien souvent, dit son biographe, ce fut l'onglée aux mains qu'il peignit, son petit baquet d'eau posé sur une brique chaude, afin qu'elle ne se congelât point. Aux scènes du premier siége succédèrent celles du second, puis celles non moins tristes, hélas! qu'offrit Paris reconquis et incendié; les artilleurs avec leurs canons campés devant la Bourse, les Tuileries incendiées avec leurs galeries béantes et leurs murailles noircies. On ne regarde pas sans une émotion profonde cette longue série d'aquarelles, témoins de tant de catastrophes, histoire si fidèlement écrite au jour le jour d'une des plus tragiques périodes qu'ait traversées la patrie. Que de poignantes émotions auxquelles peut-être l'artiste essayait de se soustraire par le travail, et qui se réveillent pour tous en regardant son œuvre! Pils n'avait pas voulu que, de son vivant, ces aquarelles pussent être séparées; il est triste de penser qu'un de ces jours peut-être le marteau du commissaire-priseur les dispersera aux quatre coins du monde. S'il était permis d'exprimer un vœu, on souhaiterait de voir cette collection unique au monde, si précieuse pour les âges qui viendront et que ces souvenirs ne laisseront pas indifférents, on souhaiterait de voir cette collection achetée par l'État et placée dans nos musées. C'est bien à la France qu'elle appartient, et Pils y a mis le meilleur de son talent comme le plus profond de son âme.

Pils n'était pas de la race des forts, et la curiosité comme l'admiration du grand nombre dans l'humanité ne vont qu'aux forts et aux puissants. En ce siècle surtout, où la vie intime tient peu de place, malheur à qui a [illegible] plus délicate et sensible que vigoureuse, à qui est plus capable de percevoir les sentiments [illegible] qui de parler fortement aux yeux, de frapper fort, de montrer surtout le relief ou le coloris brillant des objets extérieurs. Il existe pourtant quelques esprits [illegible] encore des choses de la vie intérieure, accessibles aux [illegible] discrètes, qui ne se détournent ni de la maladie, ni de la souffrance, ces esprits

pour lesquels, selon l'expression du poëte qui en était lui-même,

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

C'est à ceux-ci qu'en finissant je veux recommander l'exposition de Pils; elle est faite pour eux surtout. Ils feront vite la part des œuvres faibles, théâtrales, médiocres. Ils iront droit aux œuvres véritables, animées d'un sentiment sincère; ils pénétreront dans l'âme de l'artiste, qui leur deviendra une amie; ils reconnaîtront en elle une âme semblable à la leur; ils ne sortiront pas de l'exposition du quai Malaquais sans emporter un pieux souvenir. Je ne sais quelle tristesse se mêle ici à la sympathie. Il y a quelque chose de particulièrement touchant dans l'œuvre des artistes qui, aimant leur art d'abord, lui ayant consacré leur vie, n'ayant rien désiré en dehors, n'ont cependant jamais pu conquérir le rang auquel leurs dons naturels les élevaient, qui ont lutté toujours sans jamais vaincre entièrement, qui, contraints par le sort, entravés par les circonstances, arrêtés sans cesse par leur santé, n'ont jamais pu accomplir leur destinée, ni se manifester tout entiers. Leur bonne volonté a été impuissante à triompher d'obstacles qui ne venaient pas d'eux, et ils emportent ailleurs une âme qui n'a pu ici-bas se révéler qu'à demi.

Sunt lacrymæ rerum et mentem mortalia tangunt.

CHARLES BIGOT.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Que les élections soient républicaines sous la république, voilà ce que les soi-disant conservateurs ne peuvent admettre. Ils les voulaient monarchiques, c'est-à-dire anarchiques. Ce matin un journal de l'Appel au peuple fait un appel aux coups d'État et somme le Président de la république de sortir de la république, parce qu'il s'y trouve en compagnie de trop de républicains.

Mais il y a quelqu'un qui a plus de patriotisme que les partis, et plus d'esprit politique que les politiqueurs de profession : c'est tout le monde. La France vient de parler, malgré les fonctionnaires de l'empire, maintenus et cajolés par M. Buffet, et elle a parlé si haut que M. Buffet a été renversé du souffle. Sa chute comptera parmi les plus mémorables de l'histoire moderne. Moins désastreuse que celle de M. Émile Ollivier pour le pays, elle est aussi profonde pour la vanité de l'homme d'État. On ne se relève pas d'une pareille défaite.

II

M. Guilloutet nous est rendu.

J'ai raconté comment, sous l'empire, abrité derrière le mur de la candidature officielle, le député des Landes écrivait des dénonciations contre les magistrats et les fonctionnaires suspects de peu de complaisance à son égard.

Il sera curieux de vérifier, lors de l'installation de la nouvelle Assemblée, si des changements et des destitutions ont précédé l'élection de ce quinteux candidat.

III

Voici les paroles textuelles de M. Rouher, quand il a appris la consolidation de la république; je les garantis.

« Je ne croyais pas la république prochainement possible. » Elle ne m'apparaissait que comme une conséquence lointaine » et lente à se développer du *principe de la souveraineté du* » *peuple*. Les principales conquêtes dont l'urgence me sem- » blait évidente étaient : la réforme électorale et parlemen- » taire, *la restauration de la probité politique*, cette vertu » dont l'absence a causé la ruine *du régime constitutionnel*, » la réduction d'impôts écrasants pour le pauvre et le culti- » vateur.

» L'horizon des idées et des faits a pris tout à coup des » proportions immenses. *Le gouvernement républicain, quoi-* » *que imprévu, est franchement accepté*. La France, *désaffec-* » *tionnée de la monarchie* par les fréquentes péripéties du » passé, demande par-dessus tout des garanties d'ordre et de » sécurité. — Une *république régulière, vraiment démocratique,* » *peut promptement devenir forte, grande, nationale...*

» Républicains éprouvés par la lutte, républicains du len- » demain qui n'ont autorisé personne à douter de la *sincé-* » *rité* de leur langage, tous ont le droit et le devoir de con- » courir à cet édifice gigantesque, destiné à devenir, s'il est » bien construit, *l'arche sainte des générations futures!...* »

J'aurais encore six pages à copier; car M. Rouher est verbeux quand il s'épanche.

Ai-je besoin d'ajouter que les lignes qui précèdent, parfaitement authentiques, ne datent pas d'hier? Elles sont datées du 26 mars 1848. Elles sont empruntées à la profession de foi adressée aux électeurs de Riom, et non aux mémoires du docteur Véron. M. Rouher, s'il veut les renier, n'aura donc pas la ressource de M. Maupas, qui s'avise maintenant de révoquer en doute les fameuses dépêches de M. de Morny dont depuis quinze ans on s'est tant amusé, sous le prétexte que ces dépêches sont une invention du *Bourgeois de Paris*.

Nier quand les contradicteurs sont morts; nier après quinze ans de silence; nier pendant la période électorale; nier après avoir subi si longtemps l'échec provoqué par ces sentiments *télégraphiques*, c'est montrer une susceptibilité bien tardive.

Mais M. Maupas n'a pas l'esprit primesautier. Ce qu'il y a de piquant et de significatif dans le procès qu'il intente aux journaux de l'Aube, c'est qu'il ne s'est jamais avisé de faire un procès, d'adresser une réclamation à l'auteur des *Mémoires*, quand celui-ci vivait; à son éditeur, depuis sa mort; il a fallu que la révélation (médisance ou calomnie) fût reproduite par un journal.

Je ne sais encore ce que le tribunal de Troyes décidera. Mais je sais bien qu'on ne déchirera pas les pages des *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, reproduites même par les historiens du second empire favorables au crime du Deux-Décembre.

IV

Il paraît que M. Belmontet ne se console pas de l'échec de M. Buffet; il est persuadé que si, au lieu de se *donner* au

grand ministre, il s'était réservé pour sa propre muse, il eût été acclamé par les électeurs de Castelsarrazin, qui aiment la poésie.

Il vient d'envoyer à l'ancien ministre de l'intérieur le quatrain suivant, dont cependant nous ne garantissons pas l'authenticité :

> Bullet, vide ou vide, mal fait pour la conserve,
> Je te fus trop commode et je m'en suis voulu !
> Ton astre en s'éteignant éteint aussi ma verve :
> Le vrai feu d'artifice, hélas ! c'est d'être élu !

Les vers sont médiocres; c'est ce qui les rend vraisemblables.

V

Au moment où la politque de M. de Broglie, continuée par M. Buffet, porte ses fruits, il est bon de rappeler ce que disait, le 2 mars 1819, à la tribune de la Chambre des pairs, l'ancien duc de Broglie au sujet de la loi des électeurs et des craintes que le *péril social* inspirait aux conservateurs effarés.

Libéraux étaient les bêtes noires que les *radicaux* ont remplacées.

« Quoi! s'écriait le duc de Broglie, vous vous effarouchez du moindre mouvement civique, et vous croyez vouloir de la liberté?

» N'êtes-vous pas un peu semblables à cet anatomiste apprenti qui n'osait pas, dans les premiers temps, remuer de son siége, de crainte de voir se briser les ressorts de sa frêle machine, dont il venait de connaître pour la première fois la délicatesse et le jeu? Un peuple libre est un être vivant, dont le corps et l'âme sont transparents. Toute l'activité des organes de la vie et de la pensée s'y produit au dehors. Vous diriez souvent que tout va se rompre. Ne craignez rien; laissez le développement s'opérer naturellement et sans contrainte. Pour qu'il vive, pour qu'il subsiste, pour qu'il grandisse et se fortifie, ne prétendez pas lui imposer tous ses mouvements !..... »

Ne pourrait-on pas dire que les élèves en anatomie politique ont un peu trop peur de voir se briser les ressorts de la république parce qu'ils vont fonctionner après qu'on en a étudié la structure? A ceux qui regrettent la candidature officielle et qui s'imaginent que tout est compromis parce que les fonctionnaires n'ont pas gardé la haute-main que l'Empire leur garantissait, il faut rappeler cet autre passage du même discours :

« Malheur à la France, si elle n'était plus représentée que par l'homme de loi le plus occupé, l'homme d'affaires le plus diligent, ou le procureur du roi de chaque sous-préfecture: ce serait un symptôme que tout principe de vie politique serait éteint en elle. »

VI

Une querelle singulière vient de s'engager entre le *Moniteur* et le *Journal officiel*, à propos du compte rendu des souscriptions recueillies au profit des inondés du Midi.

Il paraît que la bienfaisance subit à l'*Officiel* la loi du tarif, comme si elle était une spéculation, et que la vertu pour faire le bien doit passer au bureau des annonces.

75 255 francs 75 centimes ont été dépensés pour obtenir l'insertion des listes dans les colonnes de l'*Officiel*, souvent moins bien remplies.

Ce chiffre est un scandale. Le gouvernement accorde à l'*Officiel* des immunités considérables qui lui permettent de faire à tous les autres journaux une concurrence parfois écrasante; mais il n'est pas un journal, à quelque opinion qu'il appartienne, qui osât, devant une grande catastrophe, devant un malheur public, exiger le prix d'une insertion pareille. Bénéficier de la charité, spéculer sur l'élan que l'on donne à la compassion, augmenter le produit de ses annonces par la publicité accordée au cri de la douleur universelle, se faire des années productives avec des années de fléaux; répartir entre ses actionnaires la douceur des larmes qu'on a exploitées : c'est là pour le *Journal officiel* un triomphe honteux.

VII

La physiologie est une excellente chose; mais parmi les gens qui n'en font pas leur métier quelques-uns ont une tendance à s'en servir pour gâter le métier qu'ils font.

C'est ainsi que nous avons de la mauvaise peinture physiologique, de la mauvaise musique physiologique, de la mauvaise littérature de roman, de drame, de comédie et de critique qui prétend relever surtout de la physiologie.

A propos de l'*Étrangère* et des fantaisies que se permet le libre talent d'Alexandre Dumas, quelques réalistes se sont pâmés d'aise en criant que le véritable théâtre physiologique allait être fondé et que le drame des sensations allait inaugurer son règne.

Que l'observation morale se double de l'observation physique; que la science serve à résoudre des problèmes de sentiment; que le romancier sache autant d'anatomie qu'il en faut à un sculpteur, à un peintre, pour traduire le corps humain, rien de mieux; mais prétendre substituer la physiologie à la psychologie, réduire le drame, la comédie, les passions à des phénomènes nerveux ou sanguins; décrire ceux-ci en les dépouillant de l'illusion qu'ils suggèrent, c'est supprimer l'esprit et nous ramener aux bêtes.

VIII

Voici un dialogue qu'un de mes amis a recueilli hier dans un omnibus.

Deux dames, deux mères de famille qui venaient de visiter leurs deux enfants placés dans la même institution ecclésiastique, causaient des tracas maternels, échangeaient leurs espérances et s'interrogeaient réciproquement sur les avantages qu'elles trouvaient dans l'éducation cléricale.

Je dois confesser que l'une d'elles n'y tenait guère : un surveillant tonsuré avait souffleté son fils; elle avait vu la trace du soufflet sur la joue qu'elle venait de baiser, et, sans cette considération majeure qu'elle avait payé un semestre d'avance et qu'on ne lui rendrait sans doute pas son argent en lui rendant son fils, elle n'eût pas hésité à ramener celui-ci le jour même.

Il fallait bien patienter un peu par économie. A Pâques, on verrait !

Une fois la conversation posée sur le porte-monnaie, une mère dit à l'autre

— Combien donnez-vous d'argent à votre fils par semaine ?

— Un franc.

— C'est comme moi ; mais lui remettez-vous, à lui, cette somme dont il peut librement disposer ?

— Sans doute.

— Oh ! vous avez bien tort..... Les enfants ont tant d'occasions de se perdre, même au collège, quand ils ont de l'argent !

— Quand il achèterait pour un franc de sucre d'orge ou de chocolat à la fois !

— Moi, je m'y prends autrement : je remets toutes les semaines ou toutes les quinzaines un franc ou deux francs à l'abbé X***, qui devient le caissier de mon fils sans que celui-ci ait jamais à se priver. Voulez-vous savoir, par exemple, l'emploi de l'argent que j'avais remis, il y a quinze jours, pour deux semaines ? Eh bien ! mon fils m'a raconté que son scapulaire n'étant plus neuf, l'abbé lui en a fourni un nouveau moyennant cinquante centimes, et, pour le franc cinquante qui restait, mon fils a été le parrain, en Chine, de trois petits Chinois que l'on a baptisés à cinquante centimes par tête !

— Ah ! c'est comme cela que vous ajoutez des douceurs à son goûter ?

— Ah ! si vous l'aviez vu, comme il est content d'avoir un scapulaire neuf et d'être parrain de trois petits Chinois qui prieront pour lui là-bas ! Voilà des joies pures et qui ne leur font pas de mal.

— Croyez-vous qu'elles ne donnent jamais d'indigestion ?

. . . . . .

Ce dialogue est absolument historique ; le commenter serait l'affaiblir.

IX

Si encore l'écolier dont les rêves pieux s'envolent vers la Chine apprenait le chemin de ses rêves !

Au lendemain de la guerre, il semblait que la géographie dût être le souci dévorant, incessant de la génération. On voulait reconquérir sur la mappemonde dix fois, cent fois, le territoire perdu sur la carte de France. Les réunions, les congrès géographiques, les encouragements se multiplièrent et l'on commença à voir apparaître aux vitres de certaines librairies des globes fascinateurs invitant les passants à s'arrêter pour l'amour de la géographie.

Je ne crois pas que ce beau zèle ait duré. Les globes de toutes dimensions, ceux surtout qui portent la double signature de MM. Bonnefond et Larochette, sont toujours exposés ; mais ils sont aussi bien exposés à l'oubli qu'à l'attention ; et si je révélais le chiffre dérisoire des acquisitions faites par le ministère de l'instruction publique, je ferais bien rire nos ennemis.

Pourtant les savants, les professeurs, les croyants de la géographie, ne se lassent pas. Avec un zèle qui double le patriotisme d'une forte dose de désintéressement, ils tentent de séduire et de fixer une bonne fois la légèreté française.

C'est ainsi que M. Larochette, dessinateur au Dépôt de la guerre, l'auteur d'un de ces magnifiques globes terrestres dont je parlais plus haut, vient d'éditer une carte d'Europe qui est une merveille. L'azur profond de la mer met en saillie les terres, et la gradation savante des ombres, en donnant un relief saisissant aux montagnes, établit leur véritable échelle, permet de les mesurer comme si on les gravissait en réalité.

C'est toute une révolution dans la cartographie que cette carte d'Europe ; et s'il est vrai que le ministre en ait ordonné l'envoi dans les principales écoles de France, M. Larochette aura commencé à recueillir la juste récompense due aux efforts généreux, au savoir patient et modeste, au dévouement scientifique.

Voltaire, qui a pensé à tout et sur tout, réclamait de son temps des études géographiques approfondies. Il voulait que tous les souverains s'entendissent et se prêtassent un mutuel secours pour dresser une carte complète de la terre. « Mais, ajoutait-il, ils se sont presque toujours plus appliqués à ravager le monde qu'à le mesurer. »

Voltaire voyait dans la géographie une alliée naturelle de l'esprit libre et de la pensée affranchie. Je veux citer ce qu'il dit si bien à ce propos :

« Un des plus grands avantages de la géographie est, à » mon gré, celui-ci. Votre sotte voisine et votre voisin encore » plus sot vous reprochent sans cesse de ne pas penser » comme on pense dans la rue Saint-Jacques. Voyez-vous, » disent-ils, quelle foule de grands hommes a été de notre » avis, depuis Pierre Lombard jusqu'à l'abbé Petitpied. Tout » l'univers a reçu nos vérités : elles regnent dans le faubourg » Saint-Honoré, à Chaillot et à Étampes, à Rome et chez les » Uscoques. Prenez alors une mappemonde. Montrez-leur » l'Afrique entière, les empires du Japon, de la Chine, de la » Turquie, de la Perse, celui de la Russie, plus vaste que ne » le fut l'empire romain ; faites-leur parcourir du bout du » doigt toute la Scandinavie, tout le nord de l'Allemagne, les » trois royaumes de la Grande-Bretagne, la meilleure partie » des Pays-Bas, la meilleure de l'Helvétie ; enfin vous leur » ferez remarquer dans les quatre parties du globe et dans » la cinquième, qui est encore aussi inconnue qu'immense, » ce prodigieux nombre de générations qui n'entendirent » jamais parler de ces opinions, ou qui les ont combattues, » ou qui les ont en horreur : vous opposerez l'univers à la » rue Saint-Jacques.....

» Peut-être auront-ils quelque honte d'avoir cru que les » orgues de la paroisse de Saint-Severin donnaient le ton au » reste du monde. »

Les conseils de Voltaire sont d'une actualité éternelle. Ils ont un intérêt tout particulier aujourd'hui.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Depuis le jour de notre dernière chronique un grand événement s'est accompli en France : les élections générales pour la seconde chambre ont eu lieu, et elles ont incontestablement donné la majorité au parti républicain. Nous n'avons aucune raison de penser que les élections de ballottage, qui sont renvoyées au 5 mars prochain, puissent modifier sensiblement ce résultat. Il nous est donc permis de dire dès aujourd'hui que la cause défendue par nous depuis cinq années est triomphante. La république, définitivement fondée, va se faire respecter, comme c'est son droit ; la dangereuse chimère de la trêve des partis a fait son temps, le gouvernement aura le devoir d'y substituer le règne de la constitution.

La politique de combat a également cessé d'exister; la retraite de M. Buffet, suivie de celle de M. de Meaux, est le prélude d'un changement de régime qui devra prochainement s'effectuer. Les ministres du maréchal de Mac-Mahon, président de la république, ne sauraient être à l'avenir choisis parmi les ennemis des républicains; ce sont ces derniers, au contraire, qui sont appelés à prendre possession du pouvoir, en vertu de cette fondamentale loi du régime constitutionnel qui veut que le gouvernement appartienne à la majorité.

Cette évolution dans notre politique intérieure est à ce point inévitable, que personne, à part quelques exaspérés de la faction de l'Appel au peuple, n'en conteste la nécessité. Les réactionnaires se sentent bien vaincus, et ils ne le nient pas. Ils affectent, au contraire, avec une certaine perfidie, de se faire plus vaincus encore qu'ils ne le sont et de représenter le régime qui va naître comme celui d'une innovation sans frein et sans mesure, régime menaçant pour les intérêts conservateurs, et destiné à bouleverser de fond en comble, du jour au lendemain, toute l'organisation sociale.

Il fallait s'attendre à voir nos adversaires recourir à une semblable tactique; il y a bien longtemps que la modération du parti républicain leur est importune et qu'elle déconcerte tous leurs plans. Le spectre rouge n'est plus que ridicule; cette vieille défroque du péril social n'est plus bonne qu'à être reléguée au vestiaire des métaphores usées; la nation n'a plus peur! C'est ce que ces messieurs ne sauraient souffrir plus longtemps. Ils accusent les républicains de cacher sous les dehors d'une feinte modération les projets les plus subversifs. Ne pouvant pas dire que la république, c'est la révolution, ils ont inventé pour la désigner un vocable nouveau; ils l'affublent du nom de « radicalisme légal ». Nous allons donc assister, selon eux, à l'avénement du radicalisme légal! Les républicains se sont modérés tant qu'ils ont eu à conquérir le pouvoir; maintenant que les voilà, enfin, passés gouvernement, rien ne les arrêtera plus, rien ne les contraindra désormais à dissimuler. *Væ victis!* Malheur aux intérêts conservateurs! La propriété, la famille, la religion, courent les plus grands dangers.

Pour donner quelque créance à ces billevesées, les publicistes de la droite se sont livrés, sur les résultats des élections générales, aux supputations les plus fantaisistes. Ils se sont complus à montrer que le centre gauche proprement dit n'avait que sa modeste part de candidats élus; ils ont affirmé que tout le reste appartenait au parti républicain avancé. Ce sont là des classifications bien hâtives, bien vaines. De quel critérium s'est-on servi pour les établir? On a, dit-on, examiné les circulaires; eh bien, il n'y en a pas trente, parmi celles des candidats élus, où l'on ne rencontre pas un éloge de la modération, une affirmation très-franche de la nécessité de compter avec le temps et de conquérir peu à peu l'opinion publique, comme on l'a fait depuis cinq années, plutôt que de la violenter.

Il est vrai que la plupart de ces circulaires contiennent aussi des indications de réformes à réaliser quand le temps sera venu, au fur et à mesure de l'opportunité. Il est vrai aussi que ces indications de réformes sont libérales et même démocratiques. Mais quel est donc le pays d'Europe, quelle est la monarchie constitutionnelle où un parti, en se présentant aux élections ou en arrivant aux affaires, n'apporte pas avec lui son programme de réformes et d'amélioration utiles? Est-ce qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, partout enfin, les questions relatives à l'instruction publique, à l'impôt, aux rapports à changer ou à maintenir entre l'Église et l'Etat ne sont pas constamment à l'ordre du jour? Est-ce qu'en France même, à Versailles même, nous n'avons pas vu une Assemblée réactionnaire, celle qui va disparaître, sur le point de voter un impôt sur le revenu? Est-ce que cette même Assemblée n'a point laissé à l'étude un projet de révision cadastrale et de péréquation de l'impôt financier? Personne n'a trouvé que de tels projets fussent menaçants pour l'ordre social.

On en pourrait dire autant de tous les autres. Qu'aurait donc, par exemple, de subversif la proposition, non pas de supprimer la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, mais de l'étendre, de n'en pas réserver le bénéfice aux cléricaux seulement, et surtout de restituer à l'État la collation des grades? L'instruction obligatoire ne serait pas davantage, que je sache, une anomalie dans l'organisation publique de l'Europe. Ce qui est une anomalie, au contraire, c'est de n'avoir pas encore inscrit dans nos lois cette même obligation, qui est établie aujourd'hui dans la plupart des pays civilisés. Nous n'aurions que faire, en vérité, de devenir des révolutionnaires; nous avons simplement à devenir des libéraux, afin de nous mettre au niveau des peuples qui nous entourent.

Nous croyons que telles sont, en effet, les dispositions très-modérées, très-sages du parti républicain à la veille de son arrivée au pouvoir. Nous ignorons encore, cela est vrai, la proportion relative des divers groupes de la gauche; mais ce que nous savons, c'est que la prudence, la patience, est partout à l'ordre du jour chez les républicains. S'il est difficile actuellement de distinguer dans l'ensemble de ce grand parti (sauf le groupe tout à fait extrême) les nuances qui s'y révéleront plus tard, à l'expérience, nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre; il convient, au contraire, de s'en féliciter comme d'une preuve de ce persistant esprit de concorde et d'union auquel le parti républicain a dû ses victoires dans la dernière Assemblée et, devant le pays, ce dernier et définitif triomphe d'où il sort rajeuni, agrandi, avec le prestige d'un véritable parti national.

Que les conservateurs sincères se rassurent donc, si tant est que quelques-uns d'entre eux soient effrayés, accoutumés qu'ils sont à considérer les oscillations folles des valeurs de Bourse comme une indication infaillible de la situation politique. En ce moment, la Bourse s'agite, nous ne savons pas qui la mène; mais ce qui est sûr, c'est que la grande masse du pays est calme, très-calme. Le peuple, cette fois, se sent bien chez lui dans la république, laquelle n'est plus la conquête, la chose d'une minorité, mais de la nation tout entière.

Et la nation est très-convenablement, très-véridiquement représentée dans les deux assemblées nouvelles. Le sénat et la chambre des députés sont issus du même mouvement de l'opinion publique. Le sénat est aussi constitutionnel que la chambre sera républicaine; dans les questions de réformes, — et les parlements sont faits pour accomplir des réformes, — il y aura plus d'hésitation peut-être dans le sénat, plus d'initiative dans la chambre des députés. Il y aura entre les deux chambres des différences de tempérament, mais pas d'antagonisme foncier. Il résultera de ces dispositions réciproques ce juste équilibre précisément voulu et prévu par

la constitution. Telle est la situation, exacte et vraie, et il n'y a rien là que de très-rassurant pour tous les intérêts.

HENRY ARON.

NÉCROLOGIE

M. Patin

Nous consacrerons prochainement une étude approfondie à la vie et aux œuvres de l'éminent secrétaire-perpétuel de l'Académie française, du savant doyen de la Faculté des lettres de Paris. Les journaux ont publié les discours prononcés sur sa tombe par MM. Legouvé et Egger, qui ont su peindre dans un langage ému, et par des traits bien choisis, le caractère de l'homme, et la carrière du professeur et de l'écrivain. Après eux, M. Havet a parlé au nom de l'Association des anciens élèves de l'École normale. Voici ce discours, qui montre M. Patin dans ses habitudes de bienfaisance active, qui n'étaient pas la moindre des qualités pour lesquelles il était entouré de tant de respectueuse affection :

Messieurs,

Après les représentants de l'Académie française et de la Faculté des Lettres, je ne prends la parole que comme l'organe d'une institution beaucoup plus modeste, l'Association des anciens élèves de l'École normale, dont M. Patin était le président. Ces fonctions sans éclat sont de celles pourtant qui font grand honneur à celui qui les exerce. Avant M. Patin, elles avaient été remplies par M. Dubois, et cet homme, eminent à tant de titres, n'a pourtant rien qui assure plus de respect et plus de sympathie à sa mémoire que le bien qu'il a fait à notre Association et les souvenirs qu'il lui a laissés. Quand la maladie l'eut condamné à une retraite absolue, M. Patin lui a succédé dans sa présidence, et il l'a gardée jusqu'à sa mort. Ce vieillard de quatre-vingts ans, chargé d'ailleurs de tant de devoirs, s'est acquitté jusqu'au bout de celui-là avec l'exactitude qu'il portait dans tout ce qu'il avait à faire, et qui semblait ne lui rien coûter. Non-seulement il présidait constamment les séances du conseil d'administration, mais il était toujours prêt à prendre la plume et à payer de sa personne pour faire auprès des ministres ou des chefs des services publics les démarches qui pouvaient venir en aide, soit à des membres de l'Association, soit à des veuves, des enfants, des ascendants que la mort du chef de famille laissait dans des situations difficiles.

Enfin, aux séances annuelles de l'Association, M. Patin avait trouvé établi par son prédécesseur l'usage de rassembler dans un discours les services et les mérites de ceux de ses membres qu'elle avait perdus dans l'année, et aussi les titres de ceux qui l'avaient honorée en obtenant les prix des Académies de l'Institut, ou même en devenant membres de ces Académies. M. Patin, malgré le peu de loisirs que lui laissaient tant de hautes occupations, a continué pieusement de remplir cette tâche, et il l'a fait comme on pouvait l'attendre du secrétaire perpétuel de l'Académie française. Ses discours, également pleins d'autorité et d'attrait, vont être réunis et se trouveront heureusement conservés dans un volume qui se prépare, et qui doit former une espèce de mémorial de l'École normale. Voilà ce que je devais rappeler aujourd'hui : notre Association, sans vous occuper longtemps d'elle dans cette triste solennité, ni developper un témoignage qui vient à la suite d'aussi eminents témoignages, avait pourtant l'obligation de dire ce qu'elle doit à ce président si vénéré et si aimé.

II

M. Firmin Didot

La mort va-t-elle bientôt se lasser de frapper les sommités sociales ? M. Ambroise-Fimin Didot vient de s'éteindre dans sa quatre-vingt-sixième année,—il était né le 21 octobre 1790.

Son nom était européen, son zèle pour la science sans égal. Ce n'était pas seulement le chef d'une des premières libriraies du monde, c'était un érudit, un amant de l'antiquité, un amateur passionné, un helléniste, un philhellène : il est du nombre de ceux qui, par leurs chaudes sympathies et le concours le plus actif, ont contribué à l'affranchissement de la Grèce. Sans M. Didot, et c'est là un beau titre, la nouvelle édition du *Trésor de la langue grecque* n'existerait pas ; sans lui les savants de tous les pays n'auraient pas sous la main cette admirable *Bibliothèque des auteurs grecs*, si riche, si correcte, si digne de son titre. Ce sont là des services que l'on ne saurait trop louer et récompenser : or, l'Académie des inscriptions a fini par s'en apercevoir, car en 1872 elle a reçu M. Didot dans son sein.

Typographe, et non-seulement typographe, mais historien de la typographie et de la gravure, libraire, directeur de magnifiques papeteries, M. Didot, dans ce milieu affairé, est resté avant tout homme de lettres. Amoureux de produire, il a beaucoup publié. Embrassant dans ses recherches les sujets les plus divers, passant d'Anacréon à Thucydide, de Joinville à Jean Cousin, d'Alde Manuce aux Drevet, rien n'a pu fatiguer cette verte, cette merveilleuse vieillesse. Doué de la mémoire la plus heureuse, d'un esprit prodigieusement actif, n'oubliant rien, s'intéressant à tout, il a travaillé jusqu'au dernier moment avec une ardeur presque fiévreuse, et dans la pleine possesion de toutes ses facultés. La haute industrie, la librairie française, perdent en lui un de leurs chefs, et cette ancienne famille Didot, qui remonte au XVIIe siècle, un membrè qui a singulièrement accru sa célébrité.

ERNEST VINET.

Société Franklin

Cette Société instituée, comme on sait, pour la propagation des Bibliothèques populaires donnera une séance publique, le dimanche, 27 février, à une heure et demie très-précise, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, sous la présidence de M. Ad. d'Eichthal,

Voici le programme de cette séance :

Première partie. — Conférence sur *Lamartine*, par M. LEGOUVÉ, de l'Academie française.

Le petit Didier, recit en prose, tiré des *Souvenirs et Portraits*, de Lamartine, dit par Mlle DELAFORTE, du théâtre du Gymnase.

Deuxième partie. — *Un jeune homme qui ne fait rien*, comédie en un acte et en vers, par M. Legouvé, jouée par M. PIERRE BERTON, du théâtre du Vaudeville, Mlle REICHENBERG, MM. BARRÉ et BAILLET, de la Comédie-Française.

La musique de la garde républicaine exécutera l'ouverture de *Zampa* et une fantaisie tirée du *Domino noir*.

Le propriétaire-gerant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE | NUMÉRO 36 | 4 MARS 1876

L'INSTRUCTION PRIMAIRE A PARIS

Le rapport de M. Gréard

Il y a un genre de publications qu'on ne goûte pas encore assez en France et dont on est avide en d'autres pays : ce sont les documents officiels propres à éclairer la société sur la partie la plus délicate peut-être et la moins connue de sa vie publique, l'instruction de la jeunesse. Nous avons aujourd'hui la bonne fortune de pouvoir signaler aux lecteurs de la *Revue* une œuvre de cette nature, bien faite pour leur révéler tout l'intérêt que peuvent offrir de telles publications et comparable à tous égards aux plus beaux travaux du même ordre publiés à l'étranger en ces dernières années.

Si nous ajoutons que ce document, source de renseignements authentiques du plus haut intérêt, est par surcroît un fort beau livre où l'on se repose des tableaux de chiffres sur des pages admirables de sentiment, de style et de pensée, et qu'enfin c'est l'exposé sans déclamation de ce qu'ont fait pour la première ville du continent un conseil municipal unique par sa générosité comme par ses ressources et un administrateur qui n'a pas cru déroger en mettant au service de l'instruction primaire une intelligence d'élite, on comprendra que nous entreprenions de faire connaître avec quelque détail le *Mémoire sur l'enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine*, adressé à M. le préfet par M. Gréard, inspecteur général de l'instruction publique, directeur depuis bientôt dix ans de l'enseignement primaire de la Seine.

A vrai dire, il est difficile d'analyser ce volume. De tout ce qu'il contient, le meilleur échappe à l'analyse. Ce qui en fait l'originalité, cette manière à la fois [illegible] et [illegible] philosophique de traiter le sujet, ces aperçus si justes sur l'éducation dans le présent et dans le passé, cette sagacité dans la recherche des meilleures méthodes, cette mesure [illegible] ment discrète dans l'éloge et dans la critique [illegible] qualités d'esprit national et de celles de l'étranger, voilà ce qui ne se traduit ni ne se résume, et voilà ce qui fait de ce rapport administratif un livre à lire et à méditer.

Pour ne pas nous perdre dans l'ample [illegible] d'études qu'il nous offrirait, nous nous bornerons à deux questions, qui n'épuisent pas le sujet et que nous n'épuiserons ni l'une ni l'autre. La première a trait à l'état matériel des écoles, la seconde à leur état intellectuel et moral. Nous toucherons par l'une à la statistique scolaire et par l'autre à la pédagogie. Nous tâcherons de savoir où en [illegible] l'instruction du peuple à Paris, d'abord quant au nombre des enfants instruits, ensuite quant à la manière [illegible]. Chercher à cette double question une r[illegible], celle même que M. Gréard doit nous [illegible], ce n'est pas seulement satisfaire une légitime curiosité [illegible] quérir du sort qui attend les jeunes [illegible] du présent des leçons pour l'avenir.

I

Une œuvre de haute et sereine impartialité [illegible] *Mémoire*, veut être abordée avec le même [illegible] qui l'a inspirée. Allons donc droit à la [illegible] qu'on se pose en l'ouvrant : [illegible] en progrès à Paris, et dans quelle mesure.

Plusieurs de nos lecteurs croiront [illegible] une question toute simple, un point de [illegible] cider à l'aide de quelques chiffres. [illegible] dre, il faut leur dire la vérité, qu'il [illegible] un paradoxe. Jusqu'à présent [illegible] France, pas même pour Paris, [illegible] l'instruction [illegible] est le premier [illegible] et, quelque conscience [illegible] lacunes. Tout ce qui [illegible]

sant, mais défectueux et absolument dénué de certitude. Un seul grand effort à été tenté : c'est la statistique publiée par M. Duruy de 1865 à 1868. Mais cet ordre de travaux n'est pas de ceux où des coups d'essai peuvent être des coups de maître, et peut-être faudra-t-il encore huit ou dix tentatives semblables, se corrigeant l'une l'autre, pour nous faire atteindre sinon la vérité absolue, du moins une approximation suffisante.

Voilà certes un de ces petits faits qu'il vaut la peine de remarquer, ne fût-ce que pour nous pénétrer d'une certaine modestie, quand nous sommes tentés d'admirer outre mesure notre temps et ses œuvres. La société contemporaine, qui se croit et qui est fort civilisée, ne sait guère mieux qu'il y a cent ans ou deux cents ans combien de ses enfants reçoivent le minimum de culture indispensable, combien restent ignorants ou, ce qui est presque pire, n'ont qu'un semblant d'éducation. Une nouvelle génération grandit, c'est celle qui tient dans ses mains les destinées du pays : que sait-elle, que croit-elle, de quoi est-elle capable, à quoi est-elle préparée et par combien de milliers faut-il encore y compter les non-valeurs, les prédestinés de la misère, du désordre et du vice? Nous ne le savons pas, et, chose étrange, nous nous sommes jusqu'ici fort peu préoccupés de le savoir. Dans cent ans, dans cinquante et même plus tôt, espérons-le, une pareille insouciance paraîtra aussi énorme que nous le semble aujourd'hui tel ou tel trait de l'ancien régime, l'absence d'état civil, par exemple.

Ce n'est pas seulement en France, hâtons-nous de le dire, que la statistique de l'instruction publique en est encore à l'état rudimentaire. On peut aisément compter en Europe les pays ou les villes qui savent mieux que nous à quoi s'en tenir sur ce genre de questions. L'Amérique nous a tous devancés dans cette voie : c'est aux États-Unis qu'on a jeté les bases d'une statistique comparée de l'instruction; et, grâce aux quelques années d'avance qu'ils ont sur l'Europe, grâce à l'énergique direction que donne à ces recherches le *Bureau central d'éducation* de Washington, il n'est pas impossible que les États-Unis en sachent bientôt sur l'instruction en Europe autant, sinon plus, que les Européens eux-mêmes.

Il faut s'être rendu compte de la situation que nous venons d'exposer pour apprécier à sa juste valeur et par comparaison le travail de M. Gréard.

La première condition d'une statistique scolaire est évidemment de connaître avec précision le nombre des enfants à instruire. Or, le recensement de 1872 est le premier où l'on ait songé à introduire ce renseignement. Pour les époques antérieures, on est réduit à calculer le chiffre probable de la population enfantine d'après des moyennes qui sont elles-mêmes assez variables, puisqu'elles correspondent dans une certaine mesure à l'accroissement plus ou moins rapide de la population générale. On compte habituellement 16 pour 100 comme rapport entre la population en âge d'école (de 3 à [illegible]) et la population totale; c'est du reste la proportion que confirme [illegible] recensement.

[illegible] d'appliquer cette proportion aux trois derniers [illegible]ements du département de la Seine. Nous trouverons, [illegible] rond, les résultats ci-dessous :

Années du recensement	Nombre d'enfants au dessous de quatorze ans	Nombre d'enfants inscrits dans les écoles et les asiles	Proportion pour 100 enfants	Proportion pour 100 habit.
1851	312000	150000	48	7.67
1866	344000	193000	56	8.90
1872-1875	352000	240000	68	10.81

Ainsi, il y a quinze ans, dans Paris et dans le département, la *moitié* des enfants à peine fréquentait les écoles; plus des *deux tiers* y sont inscrits aujourd'hui. Ce premier coup d'œil est assez satisfaisant. Mais si nous y voulons voir plus clair, il faut décomposer ces chiffres et les discuter.

Et pour y parvenir, il faut commencer par distinguer les enfants au-dessous de six ans, qui doivent fréquenter les salles d'asile, et ceux de six à quatorze ans, les seuls qui appartiennent à l'école proprement dite. L'expérience a prouvé que le nombre des enfants de deux à six ans environ correspond moyennement à un vingtième de la population totale, et le nombre de ceux entre six et quatorze ans au dixième de la population. Opérons ce dédoublement dans les chiffres de la statistique actuelle, car pour les statistiques antérieures les éléments nous manqueraient. Et pour entrer ici avec précision dans le détail de ces chiffres intéressants, négligeons la partie rurale du département pour ne nous occuper que de la ville de Paris.

	Enfants de 2 à 6 ans	Proportion pour 100 enfants de 2 à 6 ans	Enfants de 6 à 13-14 ans	Proportion pour 100 enfants de 6-14 ans
Population totale d'enfants de Paris	105300	»	186700	»
Inscrits dans les asiles publics et [illegible]	27300	25	»	»
Inscrits dans les écoles publiques et libres	»	»	157000	84
Élèves des lycées et pensions	»	»	11500	5
Élèves à domicile	»	»	3500(?)	2
Total [illegible]	27300	25	172000	91

On s'est souvent contenté en d'autres pays de faire l'enquête dans les conditions que nous venons d'indiquer. M. Gréard, jaloux d'arriver à un plus haut degré de vérité, n'a pas reculé devant le contrôle direct et minutieux de ces chiffres. Il a fait relever dans les écoles publiques, dans les asiles et aussi dans les lycées de Paris, l'âge de tous les en-

fants de toutes les classes. Il a fait rechercher également dans les écoles libres la moyenne ordinaire des enfants de chaque âge, et il est arrivé ainsi au résultat ci-dessous, certainement un des plus exacts qu'on ait jamais atteints dans cet ordre de recherches :

	Enfants de 2 à 6 ans		Enfants de 6 à 1[illegible] ans	
Population totale des enfants de Paris		105300		186700
Enfants dans les salles d'asile	25000		2000	
Enfants dans les écoles	15500 (1)		132000	
Enfants [illegible]			11500	
[illegible]	42000 (1)		3500 (1)	
Total	82500	82500	[illegible]	[illegible]
Enfants restant sans instruction		22800		37700
	Soit 20 pour cent.		Soit 2[illegible] pour cent.	

(1) Nous sommes obligés de renvoyer au *Mémoire* de M. Gréard pour la justification de ces chiffres obtenus par le calcul des moyennes ; les autres sont obtenus par voie de recensement direct dans les écoles.

Que faut il penser de ce résultat? *Un cinquième* environ des enfants de Paris ne reçoit pas d'instruction, ou du moins leur instruction n'est pas assurée. Ne parlons pas des enfants au-dessous de six ou sept ans, nous n'en avons fait le compte à part que pour décharger d'autant la statistique totale. Mais de sept à quatorze ans, nous retrouvons le même déficit de 20 pour 100, qui, cette fois, représente, suivant toutes les vraisemblances, une lacune définitive dans l'instruction de la jeunesse : un cinquième d'illettrés, plus de 35 000 enfants sur moins de 200 000 !

Est-ce peu, est-ce beaucoup ? Est-ce un grand progrès sur le passé ? Il est presque impossible de répondre, car on n'a jamais fait précédemment avec le même soin le relevé de la population scolaire parisienne, depuis la salle d'asile jusqu'au collège. A défaut de commune mesure avec notre propre passé, cherchons un terme de comparaison dans les autres grandes villes qui possèdent depuis quelques années des statistiques analogues. Elles sont encore bien peu nombreuses. En Europe, les deux capitales numériquement les plus considérables avec Paris, Londres et Constantinople, ne se prêtent pas à ce rapprochement, Londres parce que l'enseignement n'y est pas organisé par l'État (1), Constantinople parce qu'il n'y est pas organisé du tout. Nous n'avons pu nous procurer non plus les statistiques complètes de Berlin et de Saint-Pétersbourg pour ces dernières années.

Voici les chiffres que nous avons pu recueillir, c'est-à-dire ceux de quelques villes où la statistique scolaire est régulièrement installée. Mais avant de les transcrire, rappelons encore une fois combien ils sont hypothétiques ; et pourquoi ? c'est que d'abord les documents officiels d'où ils sont extraits ne sont pas rédigés d'une manière uniforme, et que pour en confronter les résultats il faut les grouper par masses, ce qui leur ôte une partie de leur valeur ; ensuite, l'enseignement secondaire dans quelques-unes de ces statistiques, l'enseignement professionnel dans plusieurs autres, l'enseignement libre dans presque toutes, ne sont ni bien délimités ni exactement recensés ; puis, la division entre les enfants au-dessus et au-dessous de six ans n'est pas généralement observée ; enfin, les statistiques scolaires ne coïncidant pas toujours avec les années de dénombrement de la population, il peut se produire, dans les grandes villes surtout, où la population mobile est considérable, des écarts assez graves pour altérer gravement l'exactitude des proportions. Ces raisons et d'autres encore expliquent pourquoi l'on ne peut donner que sous toutes réserves les résultats même empruntés aux sources les plus authentiques. Ces précautions prises contre toute interprétation abusive des chiffres, voici dans quel ordre se classeraient, par rapport à l'instruction élémentaire, les villes dont les noms suivent :

[illegible]	Population de la ville	[illegible]	[illegible] 100 [illegible]	[illegible] d'habit.
[illegible]	290000	29000	[illegible]	2[illegible]
Saint-Louis ([illegible] Unis)...	[illegible]	[illegible]	[illegible]	11
[illegible]	177[illegible]	17[illegible]	10	10
[illegible]	17[illegible]	1[illegible]	10	10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	10	10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	9
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	11.7	8
[illegible]	[illegible]	[illegible]	12	8
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7
[illegible]	1230000	[illegible]	11	7

Si l'on peut tirer quelque conclusion de ce [illegible] sommaire, ce serait que Paris [illegible] dernier rang quant au chiffre [illegible]. Mais n'insistons pas [illegible] de faire [illegible] pour tous les pays civilisés [illegible] de leur [illegible] publique.

[illegible]

[illegible]

(1) D'après [illegible] que nous trouvons dans [illegible] quelques [illegible] de [illegible] [illegible] pour une population de [illegible] 651 107 [illegible] 100 000 [illegible]

[illegible]

les écoles privées. Dans les chiffres que nous avons transcrits jusqu'ici, nous avons réuni ces deux enseignements et groupé indistinctement les élèves des écoles communales et ceux des institutions libres, externats, pensionnats, cours, etc. Il n'est pas sans intérêt de les séparer maintenant et de rechercher dans quelle proportion concourent à l'instruction générale le budget de la Ville et l'initiative des particuliers.

Au premier abord on va rencontrer une surprise, presque une déception. Nous tenons à la signaler, car rien ne peut mieux montrer à quel point était nécessaire l'enquête entreprise par M. Gréard et à quel point aussi elle est une œuvre de bonne foi.

Au début de ses fonctions, M. Gréard remettait chaque année à l'administration préfectorale une note pour la préparation du budget. Il y insérait une statistique sommaire. Il n'avait pas à en contrôler les éléments : ils lui étaient fournis par des bureaux alors indépendants du sien et qui n'ont été que plus tard rattachés à son service. Si nous prenons le dernier de ces comptes rendus, celui de 1869, et le mettons, colonne par colonne, en regard de la statistique actuelle, voici les résultats que nous trouvons pour l'ensemble du département de la Seine :

		ÉCOLES			SALLES D'ASILE			TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS		
		PUBLIQUES	LIBRES	TOTAL	PUBLIQUES	LIBRES	TOTAL	PUBLICS	LIBRES	TOTAL GÉNÉR.
Nombre des établissements d'instruction	en 1869 ...	382	1993	2375	148	57	205	530	2050	2580
	en 1875. . .	445	1346	1791	174	40	214	619	1386	2005
Nombre des élèves inscrits	en 1869 . .	?	?	238085			29454			267500
	en 1875.	116042	84921	200963	34632	3058	37690	150674	87979	238653

Ainsi, d'après ce tableau, le département de la Seine, bien que sa population n'ait pas diminué, aurait aujourd'hui 30 000 élèves et 575 écoles de *moins* qu'en 1869.

On pourrait être tenté de ne voir là qu'une preuve de plus de l'inanité des anciennes statistiques, des exagérations inconscientes, mais inévitables, dont elles étaient remplies. On pourrait se borner à dire : il y a toujours eu dans les tableaux de statistique scolaire une colonne absolument chimérique, celle des écoles libres; tout chef d'institution a le droit de déclarer à l'inspecteur en tournée les chiffres que bon lui semble ; il peut, sans violer aucun règlement, pour peu que l'intérêt, l'amour propre ou tout simplement une douce illusion l'y porte, faire enregistrer un effectif double ou triple de celui qui fréquente ses classes (1). De là sans doute les chiffres ultra-optimistes qu'accusaient la colonne des écoles libres et probablement aussi celle des écoles publiques dans les dernières années de l'empire ; il a suffi d'une méthode un peu plus rigoureuse, d'un certain esprit de critique et de sincérité de la part des fonctionnaires et des administrés pour faire évanouir ces nombres fantastiques.

Qu'il y ait dans cette explication une large part de vérité, c'est ce que nous admettrons avec tout le monde. Faisons donc abstraction de la valeur absolue des chiffres. Mais, même en ne considérant que leur valeur relative, il reste un fait général aussi certain que grave : c'est que depuis quelques années l'enseignement communal a grandi dans une proportion considérable, et l'enseignement libre, au contraire, a diminué. Cette diminution, il est vrai, ne porte presque pas sur les bonnes, grandes et solides maisons d'éducation, qui ne sont guère moins prospères aujourd'hui qu'autrefois, mais presque exclusivement sur cette foule de petits externats à une seule classe qui n'avaient jamais eu qu'une existence précaire et qui faisaient plus de figure dans les états des inspecteurs que dans la réalité. Quoi qu'il en soit, voici, en chiffres bruts, le double fait que la statistique nous révèle : D'une part, les écoles communales ont accru le nombre de leurs classes dans la proportion de 55 pour 100 (1620 classes aujourd'hui au lieu de 1044 il y a sept ans), et le nombre de leurs élèves dans la proportion de 56 pour 100 (116 000 au lieu de 65 000). Encore ne comptons-nous pas les salles d'asile. Mais d'autre part, depuis 1869, plus d'un quart des écoles libres, 550 sur 2000 environ, ont disparu ; et parmi celles qui subsistent, beaucoup semblent en souffrance, puisque dans l'ensemble elles déclarent avoir perdu juste la moitié de leurs élèves (85 000 sur 170 000 environ en 1867).

Ne pressons pas ces déclarations de plus près qu'il ne convient. Le résultat d'ensemble n'en est pas moins frappant. Bien des causes ont contribué à le produire ; la plus grave de toutes se présente aussitôt à la pensée, c'est la guerre de 1870-71, avec les souffrances des deux sièges, avec les déplacements forcés et la ruine matérielle d'une foule de petites institutions de la banlieue et des quartiers pauvres. D'ailleurs, la misère au moins momentanée qu'ont engendrée ces événements dans une grande partie de la population ouvrière a fait passer de l'école payante à l'école gratuite plusieurs milliers d'élèves. On les y avait mis provisoirement peut-être, on les y laisse, non-seulement par économie, mais parce qu'ils y sont bien. Il faut se rendre compte de la séduction légitime qu'exercent bientôt sur les familles cette grande organisation des écoles publiques, cet ordre, cette discipline, cette sévérité, cet es-

(1) Une autre cause de l'exagération des chiffres, autrefois très-fréquente, c'est que les petites institutions, changeant de résidence dans le courant de l'année, étaient portées en double dans leur ancien et leur nouveau domicile. Les inspecteurs primaires, étant du reste aussi fois en trop petit nombre pour pouvoir visiter une fois par an tous les établissements de leur circonscription, devaient se borner dans bien des cas à reproduire pendant deux ou trois ans de suite les chiffres de leur premier recensement, chiffres qui pouvaient avoir perdu toute exactitude.

prit de suite, ce je ne sais quoi de populaire et de national qui est l'orgueil des pauvres, enfin toutes ces garanties d'instruction, de surveillance et de direction méthodique, opposées souvent à la chétive apparence des petites écoles privées.

Il n'est donc pas étonnant qu'ayant à lutter contre de telles difficultés, l'école primaire libre ait bien de la peine à vivre, surtout quand elle est laïque et laissée à ses seules ressources. Une telle situation est bien de nature à inquiéter les amis de l'enseignement libre. Quelques-uns s'en sont pris tout d'abord, comme il est d'usage en France, à l'administration. C'était elle, assurait-on, qui tuait l'enseignement libre, moins par jalousie que par manie de centralisation.

Griefs bien peu fondés, car si quelqu'un doit avoir à cœur la prospérité des écoles libres, c'est précisément l'administration municipale. Elle sait mieux que personne combien est indispensable à l'école publique la concurrence des écoles libres. Elle sait de quel poids pourrait être allégé le budget de la Ville si l'enseignement libre attirait, retenait, comme c'est le cas dans d'autres pays, la moitié de la population scolaire. Elle sait enfin, et elle ne s'est pas fait faute de le dire, que « l'enseignement libre est une des manifesta- » tions les plus élevées de l'énergie intellectuelle et morale » d'un peuple et que c'est un devoir pour l'État, non-seule- » ment d'en respecter la légitime indépendance, mais d'en » seconder le développement régulier (1). »

Aussi la ville de Paris ne s'est-elle pas bornée à de stériles témoignages de sympathie pour les écoles libres. Depuis que leur malaise est devenu manifeste, elle s'est ingéniée à leur venir en aide. On avait d'abord imaginé de répartir entre les écoles libres de chaque quartier un certain nombre d'enfants pauvres pour qui la mairie payait une rétribution. Mais ce remède s'est trouvé pire que le mal. Le mélange de ces élèves communaux, c'est-à-dire indigents, avec les élèves payants, ne tarda pas à déplaire aux familles ; il gênait l'indépendance des petites institutions, révélait leur détresse et ne pouvait que l'aggraver. Il fallut donc chercher d'autres modes d'encouragement, les subventions ou allocations, par exemple. Mais, si on les donnait par voie de concours aux plus méritants, on se condamnait d'avance à discréditer les plus faibles, à accélérer la ruine des maisons chancelantes. Si l'on faisait ces distributions sous forme de secours à ceux qui en avaient le plus besoin, c'était une aumône déguisée, venant en aide à la personne et non à la chose, n'ayant pas enfin le caractère fécond et libéral d'une institution. On chercha donc autre chose encore.

En 1871, au lendemain de nos désastres, il y eut un moment où l'on put croire que les questions d'instruction populaire allaient s'emparer de l'esprit public. On s'attendait à un général et patriotique effort dans ce sens, on parlait du « salut par l'éducation », comme en Prusse après Iéna. M. Gréard saisit ce moment pour proposer au conseil municipal de faire appel à l'initiative des particuliers en faveur de l'enseignement libre. Il obtint du conseil une subvention de 250 000 francs destinée à être remise aux Sociétés d'enseignement libre qui sans doute allaient se fonder. Toutes indistinctement, sous la réserve expresse, mais unique, de l'observation des lois, pourraient participer aux libéralités municipales et en faire à leur gré la répartition aux différents groupes d'établissements placés sous leur patronage. L'idée n'était pas sans grandeur : elle conciliait heureusement la générosité de la Ville et l'indépendance, la dignité des diverses écoles libres appelées à en profiter. Si l'exécution de ce projet n'a pas répondu à tout ce qu'on en devait attendre, la faute n'en est pas à l'administration. L'essor que semblaient devoir prendre les Sociétés et les œuvres nationales d'éducation fut, comme on le sait, bien vite entravé ou ralenti par les circonstances politiques, et les questions d'école furent une fois de plus ajournées. Le conseil municipal de Paris n'en a pas moins persisté dans ses vues et dans ses espérances, puisque le budget de 1875 consacre encore 359 000 francs aux subventions à l'enseignement libre.

Ces faits et ces chiffres disent assez combien il serait injuste d'imputer à l'autorité municipale la ruine de l'enseignement libre. Toujours est-il que, sans l'avoir voulu assurément, la ville de Paris se trouve aujourd'hui chargée d'une tâche qui s'alourdit de jour en jour. A l'heure qu'il est, elle instruit à elle seule plus de la moitié de sa population. Sur 200 000 enfants environ qui reçoivent actuellement l'instruction, elle en élève gratuitement dans ses établissements de divers degrés à peu près 120 000, c'est-à-dire les trois cinquièmes. Quelle responsabilité ! quelle magistrature des mœurs ! Et de quel poids pèse sur l'avenir de la société une administration publique qui tient en ses mains l'éducation de la plus grande partie de la jeunesse, de presque tous les enfants de la classe ouvrière ! Que nous sommes loin du temps où les écoles municipales, rares et maigres établissements, étaient presque exclusivement des écoles de charité ouvertes aux indigents, dédaignées du reste de la population ! Nous nous éloignons de plus en plus de l'idéal rêvé par une certaine école libérale, qui voudrait voir l'action de l'État se réduire graduellement jusqu'à n'être plus que le cadre extérieur de la vie publique, librement rempli par l'initiative privée. Nous nous rapprochons plutôt de l'idéal des républiques anciennes ou de certains cantons suisses : presque toute la jeunesse élevée sous une discipline uniforme, aux frais de l'État, sous ses auspices et sous son inspiration.

Et si l'on s'arrête, non sans quelque émotion, devant ce grand fait, ce n'est pas seulement à cause des conséquences matérielles qu'il entraîne. Le budget scolaire municipal, bien que grossi depuis quelques années par d'heureuses et nécessaires accroissements (1), n'arrive encore qu'à un chiffre qui n'a rien d'excessif, puisque les dépenses de la Ville pour toutes ses écoles absorbent à peine 2,50 ou 2,75 pour 100 du montant total de ses ressources.

C'est une autre face de la situation qui [illegible]. Quelle éducation donne-t-on à toute [illegible] ? Pourquoi

(1) *Note sur les besoins de l'enseignement primaire*, rapport de M. Gréard à M. le préfet (1871), page 30.

(1) Pour ne pas étendre [illegible] à traiter [illegible] exposition [illegible] examinée sans un certain développement [illegible] de M. Gréard un tableau [illegible] année par année, les accroissements du budget scolaire de 1816 à 1874.

la cité elle-même a dû se faire la grande dispensatrice de l'instruction populaire, quelles mesures prend-elle pour suffire à cette énorme tâche? Comment façonne-t-elle ce monde nouveau qui sera son œuvre? Que fait-elle, enfin, de ces âmes dont elle a charge?

C'est le second ordre de choses que nous nous sommes promis d'étudier dans le rapport de M. Gréard.

II

Jusqu'au moment où il fut appelé à la direction des écoles de Paris, M. Gréard avait pratiqué l'enseignement universitaire. Il en avait connu, comme professeur, puis comme inspecteur, les mérites et les défauts. Cette expérience ne lui fut pas inutile. Il y puisa peut-être la première idée des réformes qu'il devait introduire dans l'organisation de l'enseignement primaire, de celles même auxquelles son nom restera attaché.

Sans calomnier le passé, tentation à laquelle nous cédons trop souvent, il faut convenir que l'enseignement primaire, il y a dix ou douze ans, à Paris comme dans le reste de la France, manquait presque absolument d'organisation. Des circonstances particulières augmentaient alors la confusion des idées et le désarroi des institutions. L'enseignement *mutuel*, après avoir fourni une carrière de près d'un demi siècle, était en pleine décadence et n'était pas encore remplacé. Les écoles laïques, qui ne le suivaient plus qu'à demi, s'appelaient encore *écoles mutuelles* par opposition à l'*école chrétienne* ou congréganiste; mais elles étaient impuissantes à entretenir l'inépuisable pépinière de moniteurs bien préparés qu'exige le mode mutuel. Les congrégations enseignantes, qui ne l'avaient jamais adopté, avaient leurs procédés, leurs règles, leurs usages différents d'ordre à ordre, d'école à école.

C'est dans ce pêle-mêle qu'arrivait le nouveau directeur de l'enseignement départemental. Son premier mérite assurément et, au point de vue des idées, le premier service qu'il ait rendu, c'est d'avoir eu foi dans l'école du peuple. C'est d'avoir repoussé le préjugé, régnant encore aujourd'hui chez beaucoup de nos concitoyens, savoir que l'instruction primaire est d'essence moins noble que l'instruction secondaire et demande des attentions moins délicates. C'était d'un principe alors nouveau en France que M. Gréard s'inspirait. Le premier peut-être dans notre administration, il avait compris et il a eu le bonheur de persuader aux autres que l'enseignement primaire peut et doit être un enseignement; que, s'il reste inférieur à celui des lycées par le niveau des études, il ne doit pas l'être par la qualité même des études; et qu'enfin, entre l'école du peuple et le collége, la seule différence doit être dans l'étendue des cadres et des programmes, non dans la valeur des méthodes ou dans l'efficacité de l'éducation. L'enfant de l'ouvrier doit être autrement, mais aussi soigneusement, aussi méthodiquement instruit que l'enfant de famille aisée.

Partant de là, M. Gréard se proposa, dès 1867, de coordonner les éléments épars que le passé lui léguait pour en faire un tout organique. L'organisation qu'il voulait leur donner avait un caractère saillant : elle empruntait à celle des lycées les deux grands avantages qui avaient établi jusqu'alors un abîme entre l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire.

D'abord, au lycée, chaque classe a son programme : elle correspond à un degré d'études bien déterminé et dans lequel elle doit s'enfermer pour faire suite aux travaux de la classe immédiatement inférieure et pour livrer à la classe suivante des élèves bien préparés. Transporter cette hiérarchie méthodique des lycées dans l'école primaire, c'était la première réforme à y introduire. La seconde était plus difficile. Au lycée, une classe est tout entière directement instruite par le professeur. Leçons, devoirs, corrections, questions, tout le cours enfin s'adresse à chacun et à tous : en profite qui peut, c'est-à-dire qui veut. Si faible ou si nombreuse que soit leur classe, nos professeurs de collége n'ont jamais eu l'idée de partager leurs élèves en cinq ou six subdivisions pour les faire travailler séparément. C'était, au contraire, un usage et une nécessité dans les écoles primaires, vu le grand nombre d'élèves entassés dans chaque classe et leur extrême diversité d'instruction, de fractionner chaque classe en plusieurs groupes travaillant presque toujours à part à des devoirs différents, avec ou sans moniteur; le maître partageait de son mieux, entre ces diverses sections, son temps, ses soins, ses leçons, sa surveillance. C'est cette dissémination des forces du maître, ce gaspillage de temps et de travail que M. Gréard entreprit de faire cesser.

Cette double et profonde transformation dans le régime de l'école publique fut entamée par l'*organisation pédagogique* de 1868, actuellement en pleine vigueur. Il est permis de le dire, aujourd'hui qu'on commence à en pouvoir juger les fruits : il y avait autant de hardiesse dans cette conception qu'il y eut de prudence et d'habileté dans l'exécution.

L'*organisation pédagogique* a commencé par constituer trois grands degrés dans l'enseignement primaire : le *cours élémentaire*, qui prend les enfants au sortir de l'asile et les garde jusqu'à ce qu'ils puissent assez lire et écrire pour comprendre les explications au tableau noir et faire de petites dictées en commun; le *cours moyen*, qui les exerce dans toutes les branches obligatoires du programme primaire de huit à onze ans en moyenne; enfin le *cours supérieur*, qui représente, dans la plupart des cas, la dernière année d'études, la révision raisonnée et approfondie des connaissances acquises et par là même la préparation aux diverses écoles professionnelles.

Ces trois cours, d'abord créés sur le papier, ne se sont réalisés que peu à peu. La première condition, pour qu'ils existassent, était que toute école eût au moins trois classes distinctes et trois maîtres. C'est aujourd'hui un fait accompli. Sauf cinq écoles protestantes insuffisamment alimentées par leur quartier, il n'y a plus une seule des deux cent soixante-douze écoles de Paris pour les filles ou pour les garçons qui n'ait au moins ses trois salles, ses trois maîtres. Ce n'est pas assez. Il est extrêmement avantageux pour l'école et pour les écoliers que le cours élémentaire et le cours moyen se subdivisent en plusieurs classes; car alors chaque enfant trouve sa place dans un milieu où tous sont à peu près de même force que lui, et ses progrès y peuvent être beaucoup plus rapides. Aussi ne s'en est-on pas tenu longtemps au

chiffre de trois classes. Ce chiffre ne se trouve déjà plus que dans une trentaine d'écoles. Deux cent vingt écoles, sur deux cent soixante-douze, ont de quatre à sept classes; les vingt autres en comptent de huit à douze. C'est aujourd'hui un principe admis que l'école primaire, dans des conditions normales, exige au moins cinq classes correspondant à un minimum de cinq années : deux dans chacun des cours inférieurs, une pour le cours supérieur.

Cette rapide multiplication, non pas d'écoles distinctes, mais du nombre de classes systématiquement rattachées les unes aux autres, a permis de remplacer l'enseignement mutuel par l'enseignement collectif et simultané, c'est-à-dire par l'enseignement direct et méthodique du maître. Chaque classe est devenue une unité vivante. C'était naguère une agglomération confuse d'enfants occupés tant bien que mal, les uns à lire, les autres à compter; c'est aujourd'hui un groupe homogène, résultant d'une première sélection et ne comptant que des élèves capables de suivre ensemble avec profit les mêmes exercices. C'est dans ces conditions qu'on a pu demander au plus modeste maître d'école d'imiter pour la tenue de sa classe le professeur de lycée, « de faire circuler » la vie dans toute la classe, de faire participer chaque élève » aux explications suivant ses facultés et ses besoins, de sol- » liciter successivement les diverses intelligences, de les con- » tenir et de les entraîner tour à tour les unes par les autres, » de porter à travers tous les rangs l'intérêt et l'éveil d'esprit.

» Dans la classe primaire, comme dans celle du collège, » ajoutait M. Gréard, point de ces subdivisions qui, forçant le » maître à se partager, doublent sa tâche et diminuent le » profit pour la masse des élèves; point de ces *groupes* dis- » tincts qui, isolant les enfants, empêchent de se former ces » grands courants d'émulation si utiles au progrès. »

Le plus difficile n'était pas de faire comprendre au personnel enseignant la justesse de ces prescriptions; c'était d'en obtenir l'exécution pratique. Il y fallait un sérieux et énergique effort de la part de tous, une dépense continuelle de soi-même, des leçons préparées avec soin, faites avec suite, professées avec une certaine sûreté de pensée et de parole, sans le secours de la routine pour le maître, de la répétition machinale pour l'élève. Il y fallait, de plus, des améliorations matérielles assez considérables, et d'abord la suppression de ces classes de 150 à 200 élèves, où il ne pouvait être raisonnablement question d'enseignement oral et simultané. Dès son arrivée, M. Gréard avait annoncé l'intention de réduire l'effectif des classes; encore ne disait-il pas tout de suite son dernier mot : il acceptait alors le maximum de 120 élèves pour le cours élémentaire. Aujourd'hui, grâce à la libéralité du conseil municipal, il n'y a plus de classe qui en soit là : 50 élèves dans le cours supérieur, 60 dans le cours moyen, 80 dans le cours élémentaire sont le maximum actuel. Ajoutons que le matériel, — livres, cahiers, bancs, tables, bibliothèques, installation, ventilation, distribution des locaux scolaires, — a subi pendant le même temps une série correspondante de modifications et de perfectionnements rendus possibles par la création d'un grand *Magasin scolaire*, où se centralise toute cette importante partie des services municipaux. Dans ces conditions, ce qui eût été chimérique il y a dix ans peut être exigé aujourd'hui : l'enseignement primaire est devenu un enseignement.

Ainsi : établissement de programmes uniformes, détaillés, obligatoires; division de chaque école en autant de classes qu'il y a de degrés principaux dans l'instruction des enfants; suppression dans chaque classe des subdivisions ou *groupes* séparés; substitution de l'enseignement collectif et direct au mode mutuel, qui était une sorte d'enseignement à deux degrés; enfin et comme couronnement de ce nouvel édifice, création d'un grand examen annuel pour décerner aux élèves qui quittent l'école suffisamment instruits un *certificat d'études primaires* : tels étaient les traits principaux du régime inauguré par M. Gréard.

A combien de critiques toutes ces innovations ne pouvaient-elles pas donner lieu, et à combien de fausses interprétations! L'écueil était facile à voir, et plusieurs se hâtèrent de prédire que nos écoles y échoueraient. Vous allez, disait-on, introduire dans les écoles primaires tous les inconvénients de l'organisation des lycées sans ses avantages : d'abord l'abus de la réglementation; tout Paris fera la même dictée, comme au beau temps de M. Fortoul toute la France faisait la même version à la même heure; et puis cette discipline militaire qui tuera le peu d'initiative qui reste aux maîtres; et puis un danger bien plus grave. Dans les lycées, le professeur parle pour tous sans doute, mais tous n'en profitent pas; il se forme bien vite une tête de classe dont les progrès même soutiennent et stimulent le professeur, mais le reste des élèves, c'est-à-dire trop souvent les deux tiers de la classe, que deviennent-ils? Ils suivent machinalement; le maître est obligé de choisir, ou s'occuper des faibles, et alors le niveau supérieur, celui de l'élite, ne tarde pas à baisser; ou s'occuper des forts qui soutiendront l'honneur de la classe, et alors les autres, moins pressés par l'aiguillon, se relâchent, comprennent moins, puis ne comprennent plus du tout et en prennent l'habitude. Que sera-ce donc dans l'enseignement primaire, quand chaque maître verra son avancement, son crédit, sa réputation de pédagogue dépendre du succès de ses élèves! Lui aussi, lui surtout, il se consacrera aux sujets d'élite et laissera les autres dormir, sauf à les secouer, pour la forme, de temps à autre. Ces examens du certificat d'études ajoutés à tous les concours déjà existants pour l'entrée aux écoles Turgot, Chaptal et autres, pousseront, forceront les maîtres les plus paresseux à former des sujets propres à leur gagner des couronnes : ce sera, toute proportion gardée, la fièvre du concours général descendant du lycée à l'école primaire et y exerçant les mêmes ravages, faisant sacrifier cent élèves médiocres à un lauréat, la masse à l'élite.

Tout cela pouvait être dit, il y a quelques années, mais ne peut plus l'être aujourd'hui.

Oui, les écoles sont soumises désormais à des programmes rigoureux, minutieux. Mais ce qui pouvait être tâchons, appliqué aux lycées, est une stricte nécessité quand il s'agit des écoles primaires et d'une ville comme Paris. La population [illegible] de Paris, on le sait, a assez représenté dans un temps [illegible] une population [illegible] elle est [illegible] du déménagement. Dans les cinq ou six ans qui [illegible] leur éducation, [illegible] enfants [illegible] successivement dans cinq ou six écoles! Supposez qu'à chaque fois ils soient [illegible] dans une classe ayant son programme propre ou même [illegible] en avant pas du tout, comme il était trop souvent le cas autrefois : quelles lacunes, quelle incohérence dans une éducation [illegible]

autant de fois à nouveau ! Et tous ceux qui ne vont guère à l'école que trois ou quatre ans en tout, ceux qui en sortent de onze à douze ans, c'est-à-dire près de la moitié des garçons et plus de la moitié des filles, pense-t-on qu'il y ait du temps à perdre pour leur donner le strict minimum de l'instruction? et est-ce trop de toutes les garanties pour leur assurer au moins, pendant ce court passage à l'école, un enseignement méthodique, un emploi bien entendu de toutes les heures et de toutes les minutes? Aujourd'hui, qu'un enfant change de quartier et partant d'école, qu'il passe d'une école congréganiste à une école laïque ou *vice versâ*, d'une école de dix classes à une de cinq, peu importe, il trouvera une classe correspondante à son niveau, il se mêlera à des élèves qui ont suivi le même programme que lui, et il le reprendra avec eux sans perte de temps, à peu près au même point où il en était resté. Est-il obligé enfin de quitter l'école pour entrer prématurément en apprentissage? Il aura vu dans le cours moyen toutes les matières essentielles; si son éducation n'est pas finie, elle est du moins complète à son degré. Il lui manque le temps de tout revoir et de tout approfondir dans le cours supérieur, mais ce qu'il sait, il le sait bien, c'est un tout bien digéré; son acquis ne se compose pas de fragments d'instruction épars et tronqués, c'est une culture générale de l'esprit qui est tout ce qu'elle pouvait être dans le temps donné. Et ce résultat seul suffirait à justifier l'uniformité imposée par la nouvelle *organisation pédagogique*.

Et quant à l'autre crainte, oui, dirons-nous encore, l'institution du certificat d'études primaires, mal comprise, mal appliquée, pouvait être pernicieuse. Mais on n'a rien négligé pour qu'il n'en fût pas ainsi. « Il s'agit ici pour l'instituteur, » disait la première instruction de M. Gréard, d'amener le » plus grand nombre possible d'élèves à ce niveau de con- » naissances générales qui doit être le patrimoine égal de » tous les enfants ayant fréquenté régulièrement l'école. Point » de préparation spéciale. » En d'autres termes, il s'agit d'encourager le plus grand nombre possible de familles à laisser leurs enfants pousser leurs études jusqu'à treize ou quatorze ans, de faire entrer dans les habitudes publiques l'idée d'une sanction finale, d'une constatation officielle d'études primaires menées à bonne fin. Dans les deux ou trois premières années, une bien faible partie de l'effectif scolaire se présenta à ces examens; mais aujourd'hui que les trois cours sont constitués partout, on peut commencer à voir ce que sera l'institution d'un examen de sortie du cours supérieur. Dès cette année, les deux tiers des élèves du cours supérieur s'y sont présentés; 4600 élèves sur 6900; encore quelques années, et le but sera atteint : le certificat d'études sera indispensable, les familles l'exigeront de leurs enfants, les patrons de leurs apprentis, et, bien loin d'avoir poussé à préparer spécialement quelques élèves, l'institution aura servi à élever le niveau général des études.

Avoir inauguré un usage propre à accroître la quantité aussi bien que la qualité de l'enseignement; avoir non-seulement obtenu de ses subordonnés l'envoi d'un nombre croissant d'élèves à ces examens, mais décidé, sans autre appât que celui d'un si modeste diplôme, de nombreuses écoles libres à prendre part à ces concours qu'elles pouvaient redouter pour plusieurs motifs; enfin, avoir fait si bien comprendre l'esprit de l'institution au personnel enseignant, qui devait tendre à placer le but trop haut, aux comités d'examen, qui pouvaient être tentés de le placer trop bas, aux familles, à qui l'on demandait un supplément de sacrifice, et avoir su intéresser tout le monde à une pratique scolaire qui peut faire le plus grand bien sans éclat et sans bruit, c'est vraiment un des plus beaux succès qu'il puisse être donné à un administrateur d'atteindre en quelques années.

Force est donc de le reconnaître aujourd'hui : la nouvelle organisation pédagogique, œuvre de M. Gréard, a fait faire un progrès décisif à l'enseignement primaire à Paris : elle reposait sur une idée juste qui, soutenue par une volonté ferme, appliquée avec tact et circonspection, a pu graduellement se traduire en faits.

Encore n'avons-nous parlé que des cadres mêmes de cette organisation, de la distribution des élèves et de l'emploi du temps. Ce n'est là, pour ainsi dire, que l'enveloppe extérieure de la méthode; pour en apprécier l'esprit, il faudrait transcrire ici les pages où le directeur de l'enseignement explique aux maîtres comment ils doivent enseigner, proscrit les procédés mécaniques et mnémoniques, leur montre en détail pour chaque branche d'études le moyen de la traiter de façon à provoquer l'esprit des enfants, à lui donner par l'exercice du raisonnement l'ouverture, l'aplomb, la rectitude. Il faudrait suivre chapitre par chapitre cet admirable exposé pour voir dans le vif détail comment peut se traduire en excellents règlements d'école la pensée de Montaigne : « Je veux que » mon élève ait la teste bien faicte plus tost encore que bien » pleine. » Et l'on conviendrait que, sans s'être mis à la remorque de la pédagogie allemande ou américaine, l'enseignement primaire à Paris est en train de s'assimiler ce qu'il y a de meilleur dans les méthodes étrangères, dans Pestalozzi, dans Frœbel, dans le Père Gérard, tout en gardant son originalité d'allures, et que, s'il continue dans cette voie, il pourra bientôt prendre pour devise le mot de Diesterweg : » Les seules méthodes qui conviennent à l'école populaire » sont les méthodes excitatrices de l'intelligence. »

Mais nous ne pouvons songer même à effleurer ce thème. Et nous arrêterons là, si écourtée qu'elle soit, notre analyse de ce *Mémoire*, ou plutôt de sa première moitié. Il en contient une seconde qui est peut-être la plus intéressante. Nous nous bornerons à en indiquer le sujet, bien qu'il y ait là encore matière à de graves réflexions. Il s'agit de tous les établissements complémentaires de l'école primaire proprement dite. Ce sont d'abord les cours du soir à l'usage des apprentis et des ouvriers, création de M. Duruy: ils coûtent encore à la Ville 300 000 francs par an, mais donnent peu de résultats, et ils exigent aujourd'hui une réorganisation totale dont M. Gréard esquisse les traits principaux. Au contraire, les cours des écoles de dessin continuent à être « la » riche pépinière où toutes les industries parisiennes trou- » vent leurs sujets les plus distingués »; les derniers concours, aussi bien que les envois de ces écoles aux expositions de Vienne et de Londres, ont prouvé qu'elles contribuent puissamment à perpétuer cette sûreté de goût, ce natif sentiment de l'art qui fait la supériorité traditionnelle de l'ouvrier de Paris dans l'industrie artistique. Une autre et récente école, qui présente un intérêt tout spécial, occupe un des plus attrayants chapitres du *Mémoire* : c'est l'école d'apprentis créée par la Ville en 1872. Elle compte aujourd'hui plus de cent vingt élèves qui, tout en affermissant leurs

études primaires, se préparent à l'apprentissage spécial par une année consacrée au travail du bois et du fer ; ils ont déjà fabriqué eux-mêmes, et avec quelle satisfaction, une grande partie du mobilier de leur école : tables, bancs, chevalets, outils, modèles géométriques, etc.

Mais de tous ces établissements faisant suite à l'école primaire, les plus importants sont les *Écoles primaires supérieures*, dites à Paris *Écoles Turgot*. « Tous les chefs-lieux de département et toutes les communes de plus de 6000 âmes, » disait la loi de 1833, devront avoir, outre l'*École primaire* » *élémentaire*, une *École primaire supérieure*. » On sait ce qu'il est advenu de cette prescription, si sage et si juste pourtant. La loi de 1850 a purement et simplement supprimé l'enseignement primaire supérieur. M. Duruy essaya, et ce n'est pas son moindre mérite, de le rétablir ; mais ce qu'il créa en 1865, sous le nom d'*enseignement secondaire spécial*, était en réalité autre chose et répondait à d'autres besoins. De sorte que la ville de Paris seule, ou presque seule en France jusqu'à ce jour, a des *Écoles primaires supérieures*. La première fut l'École Turgot, fondée en 1839, établissement remarquable, également éloigné de l'enseignement classique et de l'apprentissage professionnel, tendant et parvenant en fait, avec un grand succès, à préparer les enfants de la classe moyenne, par un cours d'études générales bien choisies, à la pratique intelligente et raisonnée des professions qui touchent au commerce et à l'industrie. Outre l'École Turgot, et sans parler du collège Chaptal, qui a des visées un peu plus hautes, trois nouvelles Écoles primaires supérieures ont été organisées, toutes trois depuis l'entrée en fonctions de M. Gréard : l'École Colbert en 1868, l'École Lavoisier en 1872, l'École d'Auteuil en 1873 ; trois autres vont être prochainement, établies et le *Mémoire* laisse entrevoir le moment où chaque arrondissement de Paris aura son École Turgot.

Pour bien apprécier l'opportunité de ces créations, il ne faut pas reculer devant un aveu qui coûte à notre amour-propre : c'est que nous risquons d'être bientôt le seul pays d'Europe, avec l'Espagne et la Turquie peut-être, où l'enseignement primaire supérieur n'existe pas, où l'on s'imagine avoir assez fait pour l'instruction des enfants du peuple quand on leur a, tant bien que mal, appris à lire et à écrire. Qu'on prenne pour terme de comparaison les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse, le Danemark, les plus petits ou, au contraire, les plus grands, comme l'Allemagne, l'Autriche, la Russie même ; qu'on prenne les pays de race germanique ou ceux de langue néolatine, comme l'Italie et la Suisse française, partout le même fait éclate aux yeux. Il n'y a pas de capitale, il n'y a pas de ville de quelque importance qui n'ait au-dessus et à la suite de ses écoles élémentaires un ou plusieurs établissements primaires et populaires encore, mais permettant aux familles qui le peuvent et qui le veulent de pousser jusqu'à quinze ou seize ans l'éducation de leurs enfants, sans perdre de vue le but pratique, la préparation à une profession modeste. La Belgique a une soixantaine de ces *écoles moyennes*, la Hollande en a organisé d'admirables pour les jeunes gens des deux sexes ; le Danemark en a créé jusqu'au fond des campagnes, sous le nom de *haute école des paysans* ; en Suisse, il n'y a pas de ville de 10 000 âmes qui n'ait au-dessus de ses écoles primaires, et indépendamment du collège proprement dit, une *école industrielle* ou *école secondaire* et, de plus, toujours une *école supérieure pour les jeunes filles*. En Allemagne, on ne comprendrait plus nulle part l'école primaire sans ce complément indispensable qui forme le trait d'union entre l'instruction élémentaire et les études complètes, comme le contre-maître entre le manœuvre et l'ingénieur, ou comme l'élite de la classe ouvrière entre le prolétariat et la bourgeoisie. On connaît surtout chez nous la *Realschule* des Allemands, et on la cite souvent comme l'analogue de notre enseignement secondaire spécial (1). Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est qu'entre l'école primaire et la Realschule, les Allemands d'abord, puis les Suisses, puis les Autrichiens, et depuis peu, mais avec une grande ardeur, les Italiens ont créé toute une série d'écoles intermédiaires généralement nommées *écoles bourgeoises* (Bürgerschulen), ou littéralement, comme en français, écoles primaires supérieures. Voilà ce qui nous manque, et il était grand temps que la ville de Paris songeât à combler une si énorme lacune. Encore est-ce un symptôme de tiédeur bien fâcheux de voir qu'à côté de ces quelques Écoles Turgot pour les garçons, il n'est pas encore question d'organiser des écoles supérieures pour les filles. C'est pourtant de tous les genres d'établissements nouveaux celui dont le succès a été le plus rapide et le plus éclatant chez tous nos voisins sans exception.

Nous venons de parcourir, bien que très-superficiellement, la série des établissements scolaires de la ville de Paris. Une dernière question : où et comment trouve-t-elle un personnel assez nombreux et assez instruit pour les diriger ? Le *Mémoire* de M. Gréard ne nous donne pas, à ce sujet, d'amples renseignements. A dessein sans doute, il omet de faire la statistique comparée du personnel enseignant congréganiste et laïque, du nombre de maîtres et de maîtresses brevetés et non brevetés. En revanche, il offre des détails bien intéressants sur le recrutement du personnel à venir, sur les deux Écoles normales, l'une d'instituteurs, l'autre d'institutrices, dont le département de la Seine a dû attendre la création jusqu'en 1872 ! Ces établissements tout récents, dont nous voudrions pouvoir parler ici à loisir, nous permettent déjà de constater un fait qui se produit dans tous les pays : c'est qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des instituteurs, et qu'au contraire la position d'institutrice est très-recherchée. Croirait-on qu'au dernier concours, il ne s'est pas présenté assez de candidats à l'École normale de garçons pour qu'il fût possible d'attribuer toutes les bourses offertes par la municipalité, tandis que plus de deux cent cinquante jeunes filles se présentaient comme aspirantes à l'École normale. Quel dommage donc que nous ne puissions pas, comme en Amérique, confier à des institutrices la plupart des classes élémentaires des deux sexes !

(1) L'exposé le plus complet (en français) de la question de l'enseignement primaire supérieur est encore aujourd'hui, croyons-nous, le remarquable *Rapport sur l'état de l'enseignement primaire et spécial en Belgique, en Allemagne et en Suisse*, présenté par M. Baudouin, inspecteur général de l'instruction publique, à M. Duruy, alors ministre, à la suite d'une mission, en 1865.

III

Chercherons-nous maintenant à donner une conclusion à cette longue et pourtant si incomplète étude? Nous la tirerons non du texte de l'ouvrage que nous venons de résumer, mais plutôt de son silence même.

Ne semblera-t-il pas étonnant à plus d'un lecteur qu'on ait pu écrire tout un livre et un livre original sur l'enseignement primaire sans y dire un seul mot des questions qui sont pour le gros du public les grandes questions de ce domaine, sans y toucher, par exemple, aux formules fameuses : instruction obligatoire, instruction gratuite, instruction laïque. Beaucoup de gens croient de bonne foi que c'est en cela même que consiste le problème de l'enseignement du peuple. Eh bien, c'est précisément à ceux qui l'ont toujours cru qu'il faudrait pouvoir faire lire en entier le *Mémoire* de M. Gréard. Ils y apprendraient à envisager la question à un autre point de vue que celui de la politique, et, n'y apprissent-ils rien autre, cela seul en vaudrait la peine.

Sans doute l'organisation de l'enseignement public touche par bien des points aux idées politiques et religieuses, qu'on chercherait en vain à écarter du débat comme des complications étrangères. Sans doute ce serait pure utopie de demander aux différents partis de considérer l'école comme un terrain neutre, ce sera peut-être longtemps encore leur champ de bataille. Mais ce qu'on peut souhaiter, ce qui ne paraît pas absolument impossible, c'est de faire entendre au grand public que les intérêts essentiels de l'éducation nationale ne sont pas tout entiers dans les quelques points litigieux dont la passion s'est emparée, et que, même quand on aura résolu ces questions brûlantes dans quelque sens que ce soit, on n'aura pas tout fait.

L'obligation légale, par exemple, serait proclamée aujourd'hui, que demain les choses n'en seraient guère changées. Nous sommes de ceux qui souhaiteraient que l'instruction fût rendue obligatoire, mais à la condition qu'elle le fût par un élan général et, pour ainsi dire, unanime. Car alors ce serait une sorte d'engagement que prendrait la nation envers elle-même, ce serait l'indice de résolutions sérieuses et d'une sorte de vœu national dont l'accomplissement, voulu par tous, serait par là même immanquable. Mais s'imaginer qu'il suffirait d'une loi votée, par exemple, à quelques voix de majorité pour tout changer en France; s'imaginer que l'instruction serait sauvée parce qu'elle aurait pour elle un texte légal de plus, c'est une illusion. Les exemples ne manquent pas de pays qui ont sur le papier l'instruction obligatoire et qui n'en sont pas plus avancés; chez ceux mêmes qui l'ont le plus rigoureusement appliquée, l'efficacité des lois scolaires a des limites qu'elle ne dépasse pas. Il y aurait à cet égard une bien curieuse étude à faire sur la statistique scolaire des divers pays : on serait probablement bien surpris de voir, en prenant les chiffres réels et non les textes de loi, combien le déficit de la fréquentation scolaire effective se ressemble d'un pays à l'autre. Quand un Etat, quand une grande ville surtout est arrivée, comme c'est le cas à Paris, à assurer l'éducation des quatre cinquièmes de sa population enfantine, il faut bien se persuader que l'obligation scolaire ne va pas comme par enchantement faire accourir aux écoles le dernier cinquième. C'est peut-être celui-là même qu'elle aura le plus de peine à atteindre, car il se recrute, selon toute apparence, dans l'arrière-ban de la misère, dans la dernière couche sociale, et pour sauver les enfants de cette classe-là, le gendarme et le percepteur feront moins que la caisse des écoles, la société de patronage et l'œuvre de secours aux familles.

Voilà ce dont il faudrait convaincre le public; il ne s'en passionnerait pas moins peut-être pour ou contre l'instruction obligatoire, mais il se passionnerait peut-être un peu plus pour la caisse des écoles et pour toutes les œuvres propres à seconder pratiquement l'instruction. Dès que le public aurait le sens des difficultés réelles que présente ce problème à la fois politique et économique, moral et social, il se persuaderait que c'est par les mœurs et non pas seulement par les lois qu'on doit espérer de le résoudre.

Même observation quand il s'agit de la laïcité de l'école publique. Ceux qui parlent de supprimer d'un trait de plume l'enseignement congréganiste ne se doutent pas des embarras qu'ils rencontreraient le lendemain de leur triomphe. Pour n'en citer qu'un seul et le moindre peut-être, ils oublient que l'enseignement populaire n'a jamais été une carrière lucrative, que d'un bout à l'autre de l'Europe on se plaint amèrement de la difficulté croissante de trouver des maîtres, même dans les pays où ils sont relativement bien payés, que l'Amérique y a renoncé et n'a presque plus comme corps enseignant que des femmes, ce qui n'est peut-être pas un mal, mais des femmes qui, la plupart, sont institutrices en attendant mieux, ce qui n'est sûrement pas un bien. Qu'on demande, comme une mesure d'équité urgente, que laïques et congréganistes soient soumis aux mêmes conditions, aux mêmes programmes, aux mêmes brevets, qu'on exige d'eux toutes les mêmes garanties de capacité sans qu'aucun privilége soit attaché à aucun habit, sans qu'aucune minorité religieuse soit exclue ou opprimée dans l'école publique : à la bonne heure, voilà ce que la loi peut faire, mais rien de plus.

Le livre de M. Gréard contribuera-t-il à redresser ou plutôt à former en ce sens les idées de la foule en matière d'éducation? Il faut le souhaiter. Assurément il ne satisfera les fanatiques ni de l'un ni de l'autre parti. Nous-même, qui ne croyons pas l'être, — l'avouerons-nous? — ce n'est pas sans une certaine tristesse que nous constatons dans une œuvre si sympathique, cette réserve forcée sur tout ce qui touche à la vie publique du pays. Comme on sent bien là la différence entre nos institutions républicaines nées d'hier et celles qui ont leurs racines dans un passé plusieurs fois séculaire! Nous n'avons pas encore, ni dans nos programmes ni dans le ton général de nos écoles, ce que les Américains et les Suisses pratiquent si bien et prisent si haut sous le nom d'*instruction civique*. Mais ne soyons pas impatients : le temps est indispensable ici, comme en toute œuvre faite pour durer. Et jusqu'à ce que nous fussions sortis des époques de crise et d'hésitation, de tâtonnement et d'essai loyal ou non, une attitude froide et neutre, un certain effort pour contenir ses meilleures aspirations patriotiques était non-seulement une nécessité, mais un devoir pour un fonctionnaire chargé

par la force des choses de ménager la transition entre l'ancien et le nouveau régime. Peut-être d'ailleurs cette réserve a-t-elle, à tout prendre, mieux servi la cause des écoles et partant celle de la république que n'eussent pu faire les plus correctes déclarations des principes.

Et fût-elle même excessive, elle montre du moins au public sérieux la différence d'allures, de ton et de point de vue, entre ceux qui aiment l'école pour elle-même et ceux qui n'y voient qu'un thème politique. C'est au public de voir si en une question à la fois si complexe et si capitale, il lui convient de suivre de préférence ceux qui ne lui promettent que des améliorations pratiques, des réformes graduelles et un lent perfectionnement des hommes et des choses, ou bien ceux qui, abrégeant ces longs délais, s'engagent, pourvu qu'on se jette avec eux dans l'inconnu, à trouver du premier coup la solution idéale.

F. Buisson.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. PAUL STAPFER

Les tragédies romaines de Shakespeare. — Jules César (1)

III

CASSIUS

Cassius n'avait pas les nobles qualités de son ami (2), son âme n'était point grande, son cœur était loin d'être aussi bon. « Homme violent, écrit Plutarque, il portait à César une haine personnelle bien plus encore qu'il ne haïssait la tyrannie comme citoyen : aussi disait-on que Brutus détestait la tyrannie, et Cassius le tyran. » Cette humeur se fait jour dans les scènes où Cassius, premier et véritable instigateur de la conjuration contre César, essaye de gagner à son entreprise Brutus d'abord, puis Casca; l'accent de l'envie vibre dans toutes ses paroles :

Est-il donc plus que nous,
Cet homme, pour vouloir qu'on le serve à genoux ?

Lorsqu'il raconte comment il sauva la vie à César, qui, l'ayant imprudemment défié à la nage, allait se noyer dans le Tibre, on entend la note jalouse du *moi* gronder dans chaque mot de son récit : « Moi, dit il à Brutus, comme Enée, notre grand ancêtre, prit sur ses épaules le vieil Anchise et le sauva des flammes de Troie, moi, dis-je, je sauvai des eaux du Tibre le César épouse. Et cet homme est maintenant devenu un dieu, et Cassius est une misérable créature qui doit courber son corps, si César lui fait nonchalamment un signe de tête... O mon ami ! il enjambe ce monde étroit comme un colosse, et nous autres pauvres nains, nous courons çà et là sous les jambes du géant, à la recherche d'un lieu de sépulture pour nous y reposer sans gloire ! » Un peu plus loin, s'adressant à Casca : « César, lui dit Cassius, n'est pas plus puissant que toi ou moi par la force personnelle... et pourquoi donc cet homme serait-il un tyran, alors ? » Voilà bien le langage, non de la conscience indignée, ni même de la raison mal satisfaite, mais simplement de l'amour-propre déçu et impatient de toute supériorité. Ce n'est pas un fanatique qui parle ainsi, ce n'est qu'un mécontent.

Intéressé dans sa haine et dans son désir de vengeance, Cassius était en outre dépourvu de tout scrupule d'humanité. « Ne touchera-t-on qu'à César ? » demande un des conjurés : à cette question, Cassius répond sans hésiter qu'il faut qu'Antoine tombe avec César ; non point qu'il eût contre cet homme aucune aversion personnelle, mais la dure et froide logique lui faisait envisager sans passion l'assassinat d'Antoine comme un corollaire indispensable de celui du dictateur. Brutus, avec plus de charité humaine que de clairvoyance politique, combat généreusement l'opinion de son ami et sauve la vie d'Antoine. Si, dans cette circonstance comme dans toutes les autres, son ascendant ne l'avait pas emporté, on peut se demander où se serait arrêté Cassius. Il était sur une pente où l'on court risque d'aller loin. Ce premier personnage dangereux sacrifié à la sûreté de l'entreprise, n'y aurait-il pas eu d'autres victimes encore à immoler pour la même cause ? Après Antoine, Octave ; après les amis du dictateur, les membres de sa famille, aussi redoutables pour le moins. Ce qui produit le régime de la terreur en temps de révolution, c'est un composé de l'idéalisme de Brutus et de l'indifférence de Cassius pour la vie humaine. Brutus avait ce fanatisme étroit qui pousse à bouleverser le monde pour le triomphe d'un principe, mais ses sentiments d'humanité le retenaient au bord du système de la destruction en grand, dont il se détournait avec horreur ; jamais il ne serait devenu le Saint-Just d'un tribunal révolutionnaire. Il était, au fond, de la race des hommes, non qui tuent, mais qui meurent pour une idée. Cassius, simple mécontent politique et, à cause de cela, bien moins à craindre en principe que son fanatique compagnon, se rendait dans la pratique beaucoup plus terrible que lui, parce qu'il n'était pas arrêté par les scrupules qui, en faisant honneur au caractère de Brutus, paralysaient son activité.

Si l'on se place au point de vue politique, fort différent du point de vue moral, Cassius, habile homme d'action, au coup d'œil sûr, à la main prompte, avait donc sans contredit l'avantage sur Brutus, qui n'était qu'un magnanime rêveur. César le jugeait bien : « C'est un grand observateur, disait-il, et il voit clairement à travers les actions des hommes. Il n'a pas, comme toi, le goût des jeux, Antoine ; il n'écoute pas la musique. Rarement il sourit, et il sourit de telle sorte qu'il a l'air de se moquer de lui-même et de mépriser son humeur pour avoir eu la faiblesse de sourire à quelque chose. Des hommes tels que lui n'ont jamais le cœur à l'aise tant qu'ils en voient un plus grand qu'eux-mêmes, et voilà pourquoi ils sont très dangereux. » Les qualités de grand observateur et de bon connaisseur en hommes qui distinguaient Cassius, nous les avons déjà vues paraître dans la manière dont il fait le siège de Brutus pour se l'attacher et gagner cette grande âme à la conjuration. Il n'a garde de faire entendre à son noble ami la voix de l'intérêt personnel : les seuls sentiments auxquels il fait appel en lui sont ceux de l'honneur et du devoir, c'est

---

(1) Voir les deux numéros précédents.
(2) Brutus.

à sa conscience qu'il s'adresse tout droit. Bien différente est sa façon d'agir avec Antoine. La question de la vie ou de la mort de ce personnage ayant été résolue dans le sens de l'humanité, les conjurés tâchèrent de s'en faire un ami. Brutus, toujours crédule aux bons sentiments des autres parce que ces sentiments sont dans son cœur et qu'il ne connaît pas d'autre cœur que le sien, plaide ingénument auprès d'Antoine les circonstances atténuantes du meurtre de César : « Certes nous devons vous paraître bien sanguinaires et bien cruels, Marc-Antoine, avec de pareilles mains, après une telle action; mais vous ne voyez que nos mains et leur œuvre encore saignante : vous ne voyez pas nos cœurs, ils sont pleins de pitié. C'est la pitié pour les douleurs publiques de Rome qui a commis cet attentat sur César. Mais pour vous, Marc-Antoine, pour vous, nos glaives ont des pointes de plomb. Nos bras, forts pour donner la bienvenue, nos cœurs, frères par l'affection, vous accueillent avec l'empressement de la plus bienveillante sympathie... Prenez seulement patience jusqu'à ce que nous ayons apaisé la mutitude, que la frayeur a mise hors d'elle-même, et alors nous vous expliquerons pourquoi moi, qui aimais César au moment même où je le frappais, je me suis décidé à agir ainsi... Nos raisons sont si pleines de justesse que, fussiez-vous le fils de César, elles vous satisferaient. » Tel est le plaidoyer de Brutus; il oublie toujours que les hommes n'ont pas généralement la façon noble de sentir et de penser des philosophes comme lui, et qu'ils sont de leur nature plus intéressés que justes et plus passionnés que raisonnables. Cassius ne dit à Antoine qu'un mot, mais c'est le mot approprié à la circonstance et à l'homme; il le flatte et fait briller à ses yeux le motif le plus adroitement choisi pour séduire sa vanité : « Nulle voix, lui dit-il, ne sera plus puissante que la vôtre dans la distribution des dignités nouvelles. » Voilà le trait qui distingue profondément Cassius de Brutus, à l'avantage de celui-là : il avait la connaissance des hommes et l'intelligence de la réalité; moralement il valait beaucoup moins que son ami, mais il était incontestablement plus habile.

Est-ce là tout le cararactère de Cassius? Non. Il reste encore quelque chose à dire, et ce sera l'occasion d'une remarque générale qui a une importance de premier ordre dans l'étude du génie dramatique de notre poëte.

Si Cassius n'avait été qu'un homme envieux et jaloux, jeté par un simple mécontentement personnel dans l'opposition politique la plus violente ; s'il avait eu un cœur absolument desséché par l'égoïsme et glacé par l'absence de tous sentiments humains, ce ne sont pas ses grands talents de diplomate qui auraient pu lui concilier notre sympathie, et, en dépit de toute son habileté, il ne nous eût inspiré aucun intérêt moral. Or, faisons-y attention, c'est bien un intérêt moral qu'il nous inspire, et notre sympathie ne lui est pas aussi complétement étrangère qu'on pourrait se l'imaginer d'avance. Sans doute nous ne lui accordons rien de cet affectueux et profond respect que Brutus nous impose ; mais il mérite cependant et il obtient de notre part une certaine dose d'estime. Si maintenant nous cherchons comment Shakespeare a donné au personnage cet aspect nouveau et inattendu, nous reconnaîtrons que c'est au moyen de certaines touches très-délicates qui, sans détruire l'unité fondamentale de son caractère, semblent la contredire légèrement.

Par exemple, Cassius nourrit contre César une animosité personnelle, et il se distingue par là de Brutus, qui, sans aucune aversion pour l'homme et plein au contraire d'une tendre affection à son égard, porte à la tyrannie la haine la plus pure et la plus désintéressée : toutefois, Cassius n'est point sans avoir aussi quelque chose de cette humeur plus généreuse de son ami, et ce n'est pas seulement le tyran qu'il déteste, c'est la tyrannie. Shakespeare, en ce point, a suivi l'histoire et Plutarque, qui, dans le charmant babil d'Amyot, contait au poëte ce qui suit : « On disait que Brutus portait mal patiemment la seigneurie, mais que Cassius haïssait le seigneur, se plaignant de plusieurs torts qu'il lui avait faits, et entre autres qu'il lui avait ôté des lions. Cassius en avait fait provision pour ses jeux quand il serait édile, et furent trouvés en la ville de Mégare lorsqu'elle fut prise par Calenus, et César les retint... Voilà ce qu'aucuns disent avoir été cause principale de faire conspirer Cassius à l'encontre de César : mais ils ne disent pas la vérité. Car Cassius avait dès sa naissance une nature impatiente de toutes sortes de tyrans, comme il montra étant encore jeune enfant, allant à une même école que Faustus, fils de Sylla ; car, comme ce Faustus, soi glorifiant entre les autres enfants, louait hautement la monarchie de son père, Cassius se dressant en pieds lui donna une couple de soufflets : de quoi les tuteurs de Faustus voulurent avoir réparation et poursuivre cette injure en justice. Mais Pompéius les en garda, et fit venir les deux enfants devant lui, auxquels il demanda comment la chose était allée, et là Cassius, ainsi qu'on trouve par écrit, dit à l'autre : Or sus, Faustus, prends encore la hardiesse de redire une autre fois en la présence de ce personnage ici les mêmes paroles qui m'irritèrent contre toi, à celle fin que derechef je te rompe la tête à coups de poing. Tel était le naturel de Cassius. »

Voilà une vivacité qui fait plus de plaisir à voir que les froids calculs et les tristes ressentiments de l'égoïsme. Shakespeare a eu soin de conserver tout cet avantage au héros secondaire de sa tragédie, bouillant et passionné comme un autre Achille, et c'est plus qu'un agréable emportement, c'est une ardeur noble et digne de Brutus qui respire dans quelques-unes de ses paroles : « On dit que demain les sénateurs comptent établir César comme roi, et qu'il portera la couronne sur terre et sur mer, partout, excepté en Italie. » A Casca qui parle ainsi, Cassius répond comme un Romain de Corneille : « Je sais où je porterai ce poignard alors. Cassius délivrera Cassius de la servitude. C'est par là, dieux, que vous rendez si forts les faibles ; c'est par là, dieux, que vous déjouez les tyrans. Ni tour de pierre, ni murs de bronze battu, ni cachot privé d'air, ni massives chaînes de fer ne sauraient entraver la force de l'âme. Une existence fatiguée de ses barrières terrestres a toujours le pouvoir de s'affranchir. Si je sais cela, le monde entier saura que cette part de tyrannie que je supporte, je puis la secouer à ma guise. »

Plusieurs traits du caractère de Brutus appartiennent aussi à Cassius ; ce n'est pas du premier de ces deux hommes, c'est du second que César dit : « Il lit beaucoup... il pense trop ; de tels hommes sont dangereux, » et le portrait physique et moral que César continue à faire de Cassius dans son contraste avec Antoine nous montre un homme presque aussi respectable par l'austérité de sa vie privée que pouvait l'être Brutus lui-même. Si Cassius est loin de la riche humanité de Brutus, s'il ressemble à une sorte de machine logique vivante et formidable, lorsqu'au nom de la doctrine du salut

public il inaugure la série des crimes révolutionnaires en votant froidement pour la mort d'Antoine, cependant l'intelligence chez lui n'a pas complétement tué le cœur. Il aime Brutus d'un amour véritable et profond, d'un amour de frère; quoiqu'il soit son aîné, il subit l'ascendant moral du jeune homme avec une humilité qui l'honore; en toutes choses il lui cède sans longue résistance, même quand la raison est de son côté, et il prend une part si vive à tout ce qui touche son ami, que la chaleur et la sincérité de ses sympathies nous fait presque oublier la faute impardonnable qu'il a commise en entraînant Brutus dans une aventure qui répugnait à ses instincts.

Chose bien remarquable : en même temps que notre héros fait ainsi quelques pas dans le sens d'une ressemblance morale avec Brutus, celui-ci, de son côté, ne laisse pas que de se rapprocher aussi par instants du caractère de Cassius. Il lui arrive d'être violent, de s'emporter et de commettre une injustice. Oui, Brutus, le juste et le saint, entre momentanément dans une colère peu digne de lui, et commet une injustice. Et à qui fait-il ce tort? à son meilleur ami, à Cassius, qui le chérit comme un frère. Cassius, frémissant, se courbe sous l'orage, et c'est lui qui a le beau rôle jusqu'au moment où Brutus, se repentant de sa colère, est rentré dans sa vraie nature et a prononcé une parole de paix. Cette scène de la querelle et de la réconciliation des deux chefs est l'une des plus belles et des plus mémorables de tout le théâtre de Shakespeare; il n'y en a point qui soit aussi pleine d'instruction sur l'art magistral et vraiment divin de ce premier de tous les peintres de caractères, et sur un secret qui n'appartient qu'à lui entre les poëtes dramatiques. Elle inspirait à Cobridge une admiration sans bornes : « Je ne connais rien dans Shakespeare, écrit ce poëte, qui me laisse davantage sous l'impression que son génie avait quelque chose de surhumain, que cette scène entre Brutus et Cassius. Dans l'hérésie gnostique, l'idée aurait pu s'accréditer, idée moins absurde que la plupart des croyances de cette secte, que Shakespeare, avant de devenir peintre de caractères, avait été employé comme créateur d'âmes par la divinité suprême. »

Voici le canevas de la scène en question, tel que notre poëte le trouvait dans Plutarque :

« Environ ce temps, Brutus envoya prier Cassius de se trouver en la ville de Sardes : ce qu'il fit, et Brutus étant averti de sa venue, lui alla au-devant avec tous ses amis, et le tout leur exercite étant en armes, les appela tous deux empereurs; et comme il advient ordinairement en grandes affaires entre deux personnages qui ont l'un et l'autre beaucoup d'amis et tant de capitaines sous eux, ils avaient quelques plaintes et quelques mécontentements l'un de l'autre. Parquoi, devant que faire autre chose, incontinent qu'ils furent arrivés au logis, ils se retirèrent à part en une petite chambre, firent sortir tout le monde, et fermèrent les portes sur eux, et alors commencèrent à se plaindre réciproquement chacun de son compagnon; et finalement vinrent jusqu'à s'entrechanger et accuser, en se disant haut et clair leurs vérités l'un à l'autre, avec une grande véhémence, et puis à la fin se prirent tous deux à pleurer.

» Leurs amis, qui étaient au dehors de la chambre, les ayant tancer ainsi hautement et se courroucer si aigrement, en furent ébahis, et eurent peur qu'ils ne tirassent outre, mais ils avaient défendu que personne n'allât parler à eux. Toutefois un nommé Marcus Faonius... voulut entrer dedans, quoique les serviteurs lui empêchassent l'entrée; mais il était trop malaisé de retenir ce Faonius à quoi que ce fût que sa passion l'incitât; car il était homme véhément et soudain en toutes choses, qui n'estimait rien la dignité d'être sénateur romain, et combien qu'il usât de cette franchise de parler audacieusement de laquelle faisaient profession les philosophes qu'on appelait anciennement cyniques, comme qui dirait chiens, si est-ce que le plus souvent on ne trouvait point son audace fâcheuse ni importune, pour ce qu'on ne faisait que rire de ce qu'il disait. Ce Faonius donc alors, malgré les huissiers, poussa la porte au dedans, et entra en la chambre, prononçant avec une grosse voix et avec un accent grave, qu'il contrefaisait expressément, les vers que dit le vieux Nestor en Homère :

> Écoutez-moi, et mon conseil suivez.
> J'ai plus vécu que tous deux vous n'avez.

» Cassius s'en prit à rire; mais Brutus le jeta dehors, l'appelant chien de mauvaise grâce, et chien contrefait à fausses enseignes. Toutefois ils mirent en cet endroit fin à leur conversation et se départirent incontinent d'ensemble...

» Le lendemain, Brutus condamna judiciellement en public et nota d'infamie Lucius Pella, homme qui avait été préteur des Romains et à qui Brutus avait donné charge, à la poursuite de ceux de Sardis, qui l'accusèrent et convainquirent de pilleries, concussions et malversations en son état. Ce jugement déplut merveilleusement à Cassius, à cause que peu de jours auparavant lui-même avait seulement admonesté de paroles en privé deux de ses amis atteints et convaincus des mêmes crimes, et en public les avait absous et ne laissait point de les employer et de s'en servir comme devant. A l'occasion de quoi il reprenait Brutus, comme voulant être trop juste et garder trop sévèrement la rigueur des lois, en un temps auquel il était plutôt besoin de dissimuler un petit et de ne pas prendre les choses au pied levé. Brutus, au contraire, lui répondit qu'il se devait souvenir des ides de mars, auquel jour ils avaient tué César, lequel ne pillait ni ne travaillait pas lui-même tout le monde, mais seulement était le support et l'appui de ceux qui le faisaient sous son autorité et sous lui, et que, s'il y a aucune occasion pour laquelle on puisse honnêtement mettre à nonchaloir la justice et le droit, il eût mieux valu laisser dérober et faire toutes choses iniques et contre la raison aux amis de César que de le souffrir aux leurs; car lors on ne nous eût pu, disait-il, imputer que lâcheté de cœur seulement, et maintenant on nous accusera d'injustice, outre la peine que nous supportons et les dangers auxquels nous nous exposons. »

Nous sommes au quatrième acte de la tragédie. Nous connaissons par conséquent les caractères de Brutus et de Cassius dans leur originalité propre et leurs différences essentielles. Nous savons que Brutus est un idéaliste, d'une humeur calme et douce, aimant aveuglément la justice, ferme et étroit dans l'accomplissement de ce qu'il croit être son devoir; nous savons que Cassius est un politique, violent de sa nature, intéressé, habile et, pourvu qu'il atteigne son but, peu scrupuleux sur le choix des moyens. Voici une occasion offerte par Plutarque d'accentuer encore davantage ces différences, nul doute que n'importe quel autre poëte que Shakespeare n'en eût profité, retranchant du récit de l'historien tout ce qui pouvait paraître contredire tant soit peu la donnée fondamentale de chaque caractère, et y ajoutant au besoin quelques traits nouveaux propres à la mettre en évidence. Car le premier souci, la grande préoccupation de la plupart des poëtes dramatiques dans la peinture de caractères, c'est l'unité et la clarté. Lorsqu'ils ont conçu un

type, ils veulent d'abord l'élever à l'idéal, et pour cela ils le simplifient, ils le généralisent, ils le dépouillent avec soin de toutes ses singularités individuelles, proscrivant très-rigoureusement ces petites contradictions, ces inconséquences légères qui sont les traits fugitifs de la vie et les nuances délicates de la réalité. Ils peignent tous leurs portraits de profil, parce que c'est le profil qui donne le vrai caractère, l'élément fondamental et constant de la figure humaine.

Telle n'est point la méthode de Shakespeare. Il est tellement sûr de son pinceau, qu'il ne craint jamais de peindre ses portraits de face, dans la mobilité de leur physionomie. Ce qu'il cherche avant tout, ce n'est pas la clarté et l'unité, c'est la vérité et la vie. Une vérité, a-t-on dit, n'est vraie que lorsqu'on y a fait entrer son contraire; en d'autres termes, tout ce qui est tranché et absolu est faux; la vérité complète ne se trouve que dans les tempéraments et dans les nuances: Shakespeare porte la vérité de ses caractères jusqu'à ce degré de perfection, de richesse et de plénitude, où ils renferment en eux-mêmes leur propre contradiction.

Il sait que, dans la vie, les hommes ne sont pas toujours logiques et conséquents avec eux-mêmes; il connaît la fragilité des plus forts et des meilleurs d'entre eux : il va donc nous montrer Brutus momentanément infidèle à sa nature, infidèle à ses principes, beaucoup moins raisonnable qu'un homme qui lui est moralement très-inférieur, et, dans sa querelle avec Cassius, c'est au juste qu'il donnera hardiment tous les torts.

Brutus a tort, au fond comme dans la forme. Il n'a pas le droit d'exiger de ses lieutenants, au milieu de l'horrible confusion d'une guerre civile allumée par sa faute, une rectitude de conduite qu'il n'a pas eue lui-même. Le premier, il a donné l'exemple de la licence en sortant violemment de la légalité par un crime : appartient-il au meurtrier de César de dire à la violence et au désordre : *Jusqu'ici, mais pas plus loin?* Il reproche à Cassius de s'être procuré l'argent nécessaire aux frais de la campagne par des moyens malhonnêtes : je ne voudrais pas atténuer la culpabilité de Cassius; mais, au fond, le vrai coupable, c'était la guerre. Qui veut rester les mains pures ne doit point faire la guerre, et qui ose la commencer une fois, doit prendre franchement son parti de commettre plus d'une action qui fera gémir l'honnêteté. La guerre commencée, il fallait absolument de l'argent; il en fallait n'importe par quels moyens. Brutus lui-même en sentait si bien la nécessité, que ses griefs contre Cassius tombant, par une chute soudaine, de la sphère sublime et pure des principes dans des considérations prosaïques et personnelles, il reproche amèrement à son collègue de lui avoir refusé l'argent qu'il demandait.

Étonné de tant d'injustice, Cassius se modère et se contient. Ses ripostes, d'abord vives, s'amortissent peu à peu; il se calme et essaye de calmer son ami. On dirait qu'il a le sentiment de l'état maladif du pauvre Brutus; il a compris que c'est là une excitation anomale et passagère, qui finira par tomber d'elle-même et dont la cause morale lui sera expliquée.

L'explication arrive en effet. Brutus, revenu à lui-même, tend la main à son frère; et alors seulement, quand la paix est faite, celui-ci l'entend prononcer d'une voix sourde trois mots, auxquels sa grande et silencieuse douleur n'ajoute rien, mais qui rendent suffisamment compte du trouble profond de son âme : « Portia est morte. » A cette triste nouvelle, Cassius comprend tout, excuse tout, oublie tout, et s'écrie avec une abnégation sublime : « Comment ne m'avez-pas tué quand je vous contrariais ainsi! » C'est lui, l'offensé, qui demande pardon à Brutus. Le deuil de son ami lui cause une vive peine, et la réconciliation de ces deux grands hommes est scellée par les larmes qu'ils donnent l'un et l'autre à Portia. Telle est, dans ses traits principaux, cette grande scène du quatrième acte, digne d'une admiration éternelle et dont aucun commentaire n'atteindra jamais le fond.

CASSIUS, *entrant dans le camp près de Sardes et s'adressant à Brutus.*

Très-noble frère, vous m'avez fait tort.

BRUTUS.

Dieux que j'atteste, jugez-moi! Ai-je jamais eu des torts envers mes ennemis? Comment donc puis-je avoir fait tort à un frère?

CASSIUS.

Brutus, cet air sévère qui est dans vos habitudes dissimule des torts, et quand vous en avez...

BRUTUS.

Cassius, modérez-vous; exposez avec calme vos griefs... je vous connais bien. Ne nous querellons pas sous les yeux de nos deux armées, qui ne doivent voir que de l'amitié entre nous. Faites retirer vos soldats; puis, dans ma tente, Cassius, vous expliquerez vos griefs, et je vous écouterai.

CASSIUS *à son serviteur.*

Pindarus, dites à nos commandants de replier leurs troupes à quelque distance.

BRUTUS *à son serviteur.*

Faites de même, Lucius. Et que personne n'approche de notre tente avant que notre conférence soit terminée. Que Lucilius et Titinius gardent notre porte.

(*Dans la tente de Brutus. Lucilius et Titinius sont en faction à l'entrée de la tente.*)

CASSIUS.

Que vous m'avez fait tort, voici ce qui le prouve : vous avez condamné et flétri Lucius Pella pour avoir accepté des présents des Sardiens; et cela, au mépris de la lettre par laquelle j'intercédais pour cet homme qui m'était connu.

BRUTUS.

Vous vous êtes fait tort à vous-même en écrivant pour une pareille affaire.

CASSIUS.

Dans un temps comme le nôtre, il ne convient pas que la plus légère infraction soit si scrupuleusement pesée.

BRUTUS.

Permettez-moi de vous le dire, Cassius, on vous reproche à vous-même d'avoir des démangeaisons aux mains, de trafiquer de vos offices et de les vendre pour de l'or à des indignes.

CASSIUS.

Moi, des démangeaisons aux mains! En parlant ainsi, vous savez bien que vous êtes Brutus; sans quoi, ce serait, par les dieux, votre dernière parole.

BRUTUS.

Le nom de Cassius couvre cette corruption, et voilà pourquoi le châtiment voile sa face.

CASSIUS.

Le châtiment!

BRUTUS.

Souvenez-vous de Mars, souvenez-vous des ides de mars! N'est-ce pas au nom de la justice qu'a coulé le sang du grand Jules? Entre ceux qui l'ont poignardé, quel est le scélérat qui a touché son corps pour autre chose que pour la justice?

Quoi! nous qui avons frappé le premier homme de l'univers pour avoir soutenu des brigands, nous irons maintenant souiller nos doigts de concussions infâmes et vendre la magnifique carrière de notre gloire immense pour le vil metal qui peut tenir dans une main crispée! J'aimerais mieux être un chien aboyant à la lune que d'être un pareil Romain.

CASSIUS.

Brutus, ne me poussez pas à bout; je ne l'endurerai point. Vous vous oubliez, en prétendant me tracer mon devoir. Je suis un soldat, moi, plus ancien que vous au service, plus capable que vous de faire des choix.

BRUTUS.

Allons donc, vous ne l'êtes point, Cassius.

CASSIUS.

Je le suis.

BRUTUS.

Je dis que vous ne l'êtes point.

CASSIUS.

Ne me poussez pas davantage, je m'oublierais. Songez à votre sûreté; ne me provoquez pas plus longtemps.

BRUTUS.

Arrière, homme de rien!

CASSIUS.

Est-il possible?...

BRUTUS.

Écoutez-moi, car je veux parler. Est-ce à moi de céder à votre colère étourdie? Est-ce que je vais m'effrayer des grands yeux d'un forcené?

CASSIUS.

O dieux! ô dieux! faut-il que j'endure tout ceci?

BRUTUS.

Tout ceci, oui, et plus encore. Enragez jusqu'à ce qu'éclate votre cœur superbe; allez montrer à vos esclaves combien vous êtes colère, et faites trembler vos subalternes! Faut-il que je me dérange pour vous? Faut-il que je me taise et que je rampe sous votre mauvaise humeur? Faut-il, par hasard, que je vous fasse patte de velours? Par les dieux! vous digérerez le venin de votre bile, dussiez-vous en crever; car, de ce jour, je veux m'amuser, je veux rire de vous chaque fois que vous vous mettrez dans ces fureurs de guêpe.

CASSIUS.

En est-ce donc venu là?

BRUTUS.

Vous vous dites meilleur soldat que moi : prouvez-le; justifiez votre bravade, cela me fera grand plaisir. Pour ma part, je prendrai volontiers leçon d'un galant homme.

CASSIUS.

Vous me faites tort, vous me faites tort en tout, Brutus. J'ai dit plus ancien soldat et non meilleur. Ai-je dit meilleur?

BRUTUS.

Quand vous l'auriez dit, peu m'importe.

CASSIUS.

Quand César vivait, il n'aurait pas osé me traiter ainsi.

BRUTUS.

Paix, paix! Vous n'auriez pas osé le provoquer ainsi.

CASSIUS.

Je n'aurais pas osé!

BRUTUS.

Non.

CASSIUS.

Quoi! pas osé le provoquer?

BRUTUS.

Sur votre vie, vous ne l'auriez pas osé.

CASSIUS.

Ne présumez pas trop de mon affection; je pourrais faire ce que je serais fâché d'avoir fait.

BRUTUS.

Vous avez fait ce que vous devriez être fâché d'avoir fait. Vos menaces ne me terrifient point, Cassius; car je suis si fortement armé d'honnêteté, qu'elles passent près de moi comme un vain souffle que je ne remarque pas. Je vous ai envoyé demander certaines sommes d'or que vous m'avez refusées; car, moi, je ne sais pas me procurer de l'argent par de vils moyens. Par le ciel! j'aimerais mieux monnayer mon cœur et couler mon sang en drachmes que d'extorquer de la main durcie des paysans leur misérable obole par des voies iniques. Je vous ai envoyé demander de l'or pour payer mes légions, et vous me l'avez refusé : était-ce un acte digne de Cassius? Lorsque Marcus Brutus deviendra assez sordide pour refuser à ses amis ces vils jetons, dieux, soyez prêts à le broyer de vos foudres!

CASSIUS.

Je ne vous ai pas refusé.

BRUTUS.

Si fait.

CASSIUS.

Non; il n'était qu'un imbécile, celui qui a rapporté ma réponse..... Brutus m'a brisé le cœur. Un ami devrait supporter les faiblesses de son ami; mais Brutus fait les miennes plus grandes qu'elles ne sont.

BRUTUS.

Je ne les dénonce que quand vous m'en rendez victime.

CASSIUS.

Les yeux d'un ami ne devraient pas voir ces fautes là.

BRUTUS.

Ceux d'un flatteur ne les verraient pas, parussent-elles aussi énormes que le haut Olympe.

CASSIUS.

Viens, Antoine; et toi, jeune Octave, viens. Vengez-vous sur Cassius seul; car Cassius est las du monde. Haï de celui qu'il aime, bravé par son frère, tancé comme un esclave, toutes ses fautes observées, enregistrées, apprises et retenues par cœur pour lui être jetées à la face! O je pourrais pleurer de mes yeux toute mon âme!... Voici mon poignard et voici ma poitrine nue, et, dedans, un cœur plus précieux que les mines de Plutus, plus riche que l'or. Si tu es un Romain, prends-le. Moi, qui t'ai refusé de l'or, je te donne mon cœur. Frappe comme tu frappas César; car, je le sais, au moment même où tu le haïssais le plus, tu l'aimais mieux que tu n'as jamais aimé Cassius.

BRUTUS.

Rengainez votre poignard..... O Cassius! vous avez pour camarade un agneau. La colère est en lui comme le feu dans le caillou qui, sous un effort violent, jette une étincelle rapide et se refroidit aussitôt.

CASSIUS.

Cassius n'a-t-il donc vécu que pour amuser et faire rire son Brutus, chaque fois qu'un ennui ou une mauvaise humeur le tourmente!

BRUTUS.

Quand j'ai dit cela, j'étais de mauvaise humeur moi-même.

CASSIUS.

Vous le confessez? Donnez-moi votre main.

BRUTUS.

Et mon cœur aussi.

CASSIUS.

O Brutus!...

BRUTUS.

Qu'avez-vous à dire?

CASSIUS.

Est-ce que vous ne m'aimez pas assez pour me supporter avec patience quand cette nature vive que je tiens de ma mère est cause que je m'oublie?

BRUTUS.

Oui, Cassius; et désormais, quand vous vous emporterez contre votre Brutus, il s'imaginera que c'est votre mère qui gronde et vous laissera faire.

VOIX DERRIÈRE LE THÉATRE.

Laissez-moi entrer pour voir les généraux! Il y a désaccord entre eux; il n'est pas bon qu'ils soient seuls. — Vous n'entrerez pas. — Il n'y a que la mort qui puisse m'arrêter.

ENTRE UN POËTE.

Honte à vous, généraux! Fi! que prétendez-vous?
Soyez amis, ainsi qu'il sied à deux tels hommes;
Car j'ai vu, j'en suis sûr, bien plus de jours que vous.

CASSIUS.

Ah! ah! que ce cynique rime misérablement!

BRUTUS.

Hors d'ici! drôle, impertinent! hors d'ici!

CASSIUS.

Excusez-le, Brutus, c'est sa manière.
(*Le poëte sort.*)

BRUTUS.

Je prendrai mieux sa manière quand il prendra mieux son temps. Qu'est-il besoin à l'armée de ces baladins stupides? Compagnon, hors d'ici!... Lucius, une coupe de vin.

CASSIUS.

Je n'aurais pas cru que vous puissiez vous irriter ainsi.

BRUTUS.

O Cassius, je souffre de tant de douleurs!

CASSIUS.

Vous ne faites pas usage de votre philosophie, si vous êtes accessible aux maux accidentels.

BRUTUS.

Nul homme ne supporte mieux le chagrin. Portia est morte.

CASSIUS.

Quoi, Portia?

BRUTUS.

Elle est morte.

CASSIUS.

Comment ne m'avez-vous pas tué quand je vous contrariais ainsi!... O perte insupportable et accablante!... De quelle maladie?

BRUTUS.

Du désespoir causé par mon absence et de la douleur de voir le jeune Octave et Marc-Antoine grossir leurs forces; car j'ai appris cela en même temps que sa mort. Elle en a perdu la raison, et en l'absence de ses familiers elle a avalé du feu.

CASSIUS.

Et elle est morte ainsi!

BRUTUS.

Oui, ainsi.

CASSIUS.

dieux immortels!
(*Entre Lucius avec du vin et des flambeaux.*)

BRUTUS.

Ne parlez plus d'elle. — Donne-moi une coupe de vin. — Je noie dans cette coupe tout ressentiment, Cassius.

CASSIUS.

Portia, tu nous as donc quittés!

BRUTUS.

Plus un mot sur elle, je vous prie.

Lorsqu'on cherche où réside proprement la supériorité incontestable et incontestée de Shakespeare sur tous les autres poëtes dramatiques dans la peinture des caractères, on la trouve, en dernière analyse, dans la largeur de son coup de pinceau. Lui seul ne craint pas d'introduire dans ses portraits ces légers contrastes qui effrayent une logique ordinaire, parce qu'ils semblent en désaccord avec le trait fondamental, mais qui, au fond, renforcent la ressemblance en serrant la réalité de plus près. On admire la consistance des caractères de Shakespeare, et on a raison de l'admirer; elle est frappante, tandis que les contradictions dont je parle sont presque imperceptibles; mais c'est parce qu'elles sont imperceptibles que la critique doit prendre un soin particulier de les mettre en lumière; à mon avis, ces touches légères et délicates qui, sans détruire l'unité intérieure des caractères, en rompent l'harmonie superficielle, révèlent un art plus profond encore que tout ce qu'on admire.

Qui eût jamais pensé d'avance (pour ne relever que le moindre détail de l'incomparable scène que nous venons de lire) qu'à l'entrée indiscrète de ce sot médiateur, qui vient prêcher aux généraux la concorde quand la concorde est rétablie, le doux et patient Brutus se montrerait le plus exaspéré, et qu'au contraire Cassius, l'homme violent et colère, couvrant l'importun de sa bonté protectrice, dirait: « Excusez-le »? Mais qui peut s'étonner de cette anomalie, eu égard aux circonstances particulières où elle s'est produite? Plutarque a dit le fait, Shakespeare l'a motivé.

Voilà la vérité complète, la vérité vivante. Elle ne s'attache pas à suivre aveuglément, avec la rigueur d'une logique abstraite, un type général et convenu; elle a les yeux ouverts à toutes les modifications que ce type peut subir dans telle ou telle condition donnée. La libéralité de la poésie de Shakespeare pour un personnage en apparence aussi ingrat que Cassius est vraiment merveilleuse; il a réussi à rendre intéressant et presque sympathique cet égoïste insensible et dur C'est qu'en dépit de sa dureté et de son égoïsme, Cassius est homme aussi, et que rien d'humain ne saurait être tout à fait étranger aux créations morales du plus grand des poëtes dramatiques, du seul dont on ait osé comparer l'œuvre à celle de la divinité.

La poésie est, de sa nature, plus concise et plus profonde, moins diffuse et moins variée que l'histoire. Dans sa manière de traduire Plutarque, Shakespeare a naturellement suivi cette grande loi de la tragédie historique d'être un résumé, une synthèse des faits. Pour tirer du récit de l'historien la matière de ses drames, il a dû procéder par élimination surtout, et en somme il a plus retranché qu'ajouté. Cependant, par suite de cette largeur de touche dans la peinture des caractères que nous avons signalée comme le trait dominant de son génie, la poésie de Shakespeare a pu être plus hospitalière à l'histoire que celle d'aucun autre poëte.

Cassius était, en philosophie, de la secte d'Épicure; il ne

croyait ni à l'autre vie, ni à la providence divine. Cela ne l'a pas empêché, comme Plutarque le raconte, d'adresser une prière mentale à la statue de Pompée en entrant dans le sénat le jour des ides de mars, « ni plus ni moins que si elle eût eu sens et entendement. » Et, aux approches de la bataille de Philippes, le même historien rapporte que des présages sinistres troublèrent l'âme de cet incrédule. Shakespeare n'a eu garde de supprimer une contradiction si naturelle. « O dieux immortels! » s'écrie Cassius bouleversé par la nouvelle de la mort de Portia, et portant instinctivement ses regards en haut. « Messala, » dit-il à un de ses officiers sur les champs de Philippes, avant l'action, « c'est aujourd'hui l'anniversaire de ma naissance; à pareil jour Cassius est né. Donne-moi ta main, Messala... Tu sais combien j'étais fermement attaché à Épicure et à sa doctrine; maintenant je change de sentiment, et j'incline à croire aux présages. Quand nous venions de Sardes, sur notre première enseigne deux aigles se sont abattus; ils s'y sont perchés et, prenant leur pâture des mains de nos soldats, ils nous ont escortés jusqu'ici à Philippes. Ce matin, ils se sont envolés et ont disparu, et à leur place des corbeaux, des corneilles et des milans planent au-dessus de nos têtes, abaissant leurs regards sur nous comme sur des victimes agonisantes. Leur ombre semble un dais fatal sous lequel s'étend notre armée. »

Un désaccord semblable se manifeste entre les doctrines et les sentiments de Brutus, lorsqu'au moment même où il vient de blâmer le suicide il annonce la résolution de se donner la mort s'il perd la bataille à Philippes.

PAUL STAPFER.

PORTRAITS UNIVERITAIRES (1)

II

M. Patin

Vivre vieux est chose qui a certainement son prix. Suivant l'expression d'Auber — fort compétent en cette matière, — c'est le seul moyen que l'on ait trouvé de vivre longtemps. Vivre vieux a pourtant aussi ses inconvénients. Il arrive à l'homme de mérite dont le talent a été moins robuste que sa santé, de se survivre à lui-même en quelque sorte; il arrive à l'homme dont le talent n'a pas disparu, mais a ignoré l'art de se renouveler et de suivre les mouvements du siècle, de rester, au milieu d'une génération nouvelle, le représentant d'une génération qui n'est plus. Il s'intéresse à des choses auxquelles, autour de lui, on ne s'intéresse plus; des questions nouvelles ont surgi auxquelles il ne peut se mêler; des progrès ont été accomplis, et souvent grâce à lui, mais dont lui-même est hors d'état de profiter; la mode littéraire a changé, les méthodes scientifiques ont été renouvelées : il demeure parmi les vivants comme le débris d'un âge antérieur auquel, par une inévitable réaction, l'âge suivant ne rend pas toujours justice. On est disposé à oublier ce qu'il a fait pour ne voir que ce qu'il ne sait pas faire. Après avoir servi la cause de l'avenir, il lui est devenu un obstacle, et, le jour où il vient à mourir, ceux pour lesquels il n'est pas un indifférent sont pour ainsi dire obligés d'abord à oublier le présent et à faire une enquête rétrospective et historique pour parler de lui équitablement.

M. Patin a eu les avantages et les inconvénients d'une longue vie. Né en 1793, c'est dans sa quatre-vingt-troisième année qu'il s'est éteint. Il restait, avec M. Guigniaunt, le dernier survivant de ces premières générations de l'École normale qui comptèrent parmi leurs professeurs les Villemain, les Jean-Louis Burnouf; parmi leurs membres, les Cousin, les Augustin Thierry et tant d'autres illustrations. Il était arrivé, lui aussi, aussi haut que puisse s'élever une ambition universitaire. Il était professeur à la Sorbonne et doyen de la Faculté des lettres; il était membre de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'illustre compagnie. Il n'en était pas moins comme un inconnu, non-seulement pour la majorité du public, mais même pour le grand nombre de la nouvelle Université. Si ses livres avaient eu autrefois des lecteurs, ils n'en avaient plus depuis de longues années. Il arrivait parfois qu'un candidat à l'agrégation, ayant une leçon à préparer sur les *Perses* ou l'*Antigone*, allât consulter les volumes des *Tragiques grecs* pour y chercher quelques renseignements; les élèves de l'École normale eux-mêmes, depuis maintes générations, ne les feuilletaient plus guère que pour y découvrir quelques phrases bien enchevêtrées de *qui* et de *que*, que l'on se montrait les uns aux autres, et que l'on s'exerçait à réciter d'une haleine : elles servaient à égayer les heures parfois longues des études de l'internat. Une surtout était demeurée célèbre, et la phrase « du chapeau » restera sans doute longtemps encore populaire parmi les grands écoliers de la rue d'Ulm.

Les habitués des séances de l'Académie française surtout, avec ceux des séances du doctorat ès lettres à la Sorbonne, avaient l'occasion de voir et d'entendre encore M. Patin. Secrétaire de l'Académie française, il faisait avec ponctualité son métier de rapporteur aux séances annuelles, et la maladie même, comme l'année dernière, n'arrivait pas à le prendre au dépourvu. Ses rapports étaient honnêtes, sérieux, consciencieux; il avait lu les livres dont il rendait compte; il distribuait d'une main délicate l'éloge comme le blâme; la petite étincelle d'esprit, cette étincelle française que M. Villemain avait gardée jusqu'au dernier jour de la vieillesse, n'apparaissait jamais; point d'éclats, point de traits, pas d'élévation et encore moins d'éloquence : la politesse académique elle-même ne trouvait guère à applaudir que le point final, qui ne se hâtait jamais d'arriver.

Doyen de la Sorbonne, M. Patin ne pouvait guère inspirer que le sentiment qu'il éprouvait lui-même : la bienveillance. Il succédait à ce savant et redoutable V. Le Clerc qui avait de longues années présidé les séances du doctorat ès lettres et contribué, plus que personne, à les illustrer. Ceux qui ont vu à ce poste M. Le Clerc ne l'oublieront pas de longtemps. Il prenait d'abord la parole et la gardait souvent plus d'une grande heure, allant et venant, parlant de choses et d'autres, mêlant les plus graves discussions de la philosophie ou de l'histoire aux plus petits détails de la condition, brutal au candidat, brutal au besoin à ses collègues eux-mêmes, passionné, tour à tour logique, véhément ou gouailleur, donc

(1) Voy. pour cette série M. *Gaston Boissier*, dans la *Revue* du 5 février.

d'un franc parler qu'il ne permettait pas toujours aux autres, pédant et familier, ayant avec tout cela une autorité qui venait en même temps et de la supériorité de son savoir et de l'énergie d'un caractère que les années n'avaient pas affaibli. M. Patin fut un président du jury de doctorat tout différent de M. Le Clerc. Il se montra pour tous, pour le candidat surtout, plein d'urbanité, d'aménité même. On le vit s'effacer pour donner d'abord la parole au professeur le plus autorisé pour apprécier la thèse. Il faisait lui-même ses observations posées et sensées, qui témoignaient de patientes études; il n'avait, il faut le dire, ni cette universalité d'érudition, ni cette ouverture générale d'esprit, ni cette hauteur de pensées par où son prédécesseur s'était distingué. Le sort des candidats devint plus agréable, l'éclat de la Sorbonne y perdit. M. Patin avait succédé à M. Le Clerc sans le remplacer.

Tel fut M. Patin dans le dernières années. A ces traits divers il en faut joindre un encore. Lorsque M. Jules Simon fut tombé en 1873, le plus acharné contre les réformes tentées par l'ancien ministre de l'instruction publique — réformes dont le plus clair s'était borné à l'envoi d'une circulaire, — le plus acharné au conseil de l'instruction supérieure, ce fut M. Patin. M. Cuvillier-Fleury lui-même avait pris moins chaudement la défense de la vieille Université. A en croire M. Patin, tout allait être perdu si le vers latin cessait de fleurir, si l'on donnait moins d'importance à la mémoire dans l'éducation et un peu plus à l'intelligence, si les grands thèmes latins, qu'on appelle les discours latins, cessaient de tenir la grande place parmi les exercices de rhétorique. M. Patin a pu mourir en paix : le vers latin fleurit toujours, et s'il a contre lui le sentiment de la jeunesse et celui de presque tous les maîtres, il a toujours pour lui la redoutable protection des règlements et la paternelle surveillance des inspecteurs généraux.

Et pourtant c'avait été un esprit curieux et ouvert que M. Patin avant que l'âge l'eût « amolli », suivant l'expression académique dont un de ses confrères se servait l'autre année à son égard. Il avait eu durant la jeunesse son mouvement d'intelligence libre et même fécond. En 1814, à vingt et un ans, il choisissait pour sujet de sa thèse cette question : *Du rôle des harangues dans les historiens anciens*, si bien éclaircie aujourd'hui, mais qui alors était nouvelle. Il fit partie, sous la Restauration, de ce groupe universitaire indépendant et libéral qui collaborait au *Globe* sous la direction de Dubois. En 1830, c'est lui que M. Villemain choisissait comme suppléant; en 1833, à la mort de Lemaire, il était nommé professeur de poésie latine à la Sorbonne, à cette chaire qu'il devait posséder plus de quarante années et occuper plus de trente. Il donnait en même temps des articles à la jeune *Revue des deux mondes*.

Ce fut en 1841 qu'il commença la publication de son grand ouvrage, ces *Études sur les tragiques grecs* que j'ai déjà nommées. Le succès fut grand parmi les lecteurs sérieux, sinon pour le style apparemment, du moins pour les idées et les recherches. Il suffit de voir le cas que font encore de cet ouvrage ceux qui en reçurent alors la première impression. L'antiquité était peu connue, l'antiquité grecque surtout. L'Université vivait encore sur la vieille rhétorique du XVIIIe siècle, qui, en jugeant les œuvres de l'esprit, ne tenait compte ni des temps ni des lieux. Les choses ont, Dieu merci, changé depuis lors, et quelque soin qu'ait pris M. Patin pour maintenir son travail au niveau des progrès de la science, il suffit de comparer, par exemple, l'*Étude sur Eschyle* au volume publié par M. Jules Girard *sur la Fatalité* pour voir tout le chemin qu'a parcouru depuis 1840 l'étude du génie grec. En 1840, M. Patin était un novateur; il avait lu les travaux des érudits allemands : il connaissait au moins la question s'il ne l'abordait pas encore en face; il était loin assurément de donner aux questions d'histoire, de politique, de mythologie, la part qui leur revient dans les œuvres de la littérature grecque; il ne songeait pas assez souvent à rapprocher les conceptions des poëtes des créations des artistes : il faisait un effort cependant pour ne plus voir dans la littérature seulement la littérature; il avait des échappées sur l'art comme sur l'histoire, il voyait en Sophocle un contemporain de Phidias. Il est de ceux qui ont donné le branle au mouvement qui depuis ne s'est plus arrêté, comme Lebrun et Casimir Delavigne, dans la littérature dramatique, avaient donné le branle au drame romantique. C'est une destinée ingrate souvent que celle des hommes de transition : placés entre deux époques et deux méthodes, n'appartenant absolument ni à l'une ni à l'autre, ce sont eux surtout qui aident au triomphe de la méthode nouvelle, et lorsque celle-ci a triomphé, ses partisans ne voient plus en eux que ce qu'ils gardaient encore de la méthode dont ils ont amené la chute.

L'antiquité grecque n'avait occupé qu'en passant M. Patin. C'est à l'étude de l'antiquité latine qu'il consacra le principal de sa vie. Chaque année, il faisait imprimer comme conclusion de son cours une leçon qui était comme le résumé de ses travaux, et je me souviens que M. Berger, bon juge en cette matière, ne parlait qu'avec une vive admiration de ces résumés. En entendant louer M. Patin, la jeunesse irrévérencieuse regardait en dessous M. Berger, se demandant s'il n'y avait point quelque malice cachée sous cet éloge. Il n'y en avait aucune. C'était en effet un professeur grave et consciencieux que M. Patin; il ne prenait point les opinions toutes faites, il allait volontiers au fond des choses. Ce que peut découvrir à l'aide du travail un esprit droit et juste ne lui échappait guère. Ces mêmes qualités distinguent les *Études sur les poëtes latins* qui ont paru dans le *Journal des savants* et qui depuis ont été recueillies en volumes. Certes M. Patin n'était point pour le *Journal des savants* un éclatant collaborateur comme M. Victor Cousin ou M. Mignet, mais il était un collaborateur honorable, incapable de compromettre la dignité et la bonne renommée de la maison. N'oublions pas, enfin, le zèle académique de M. Patin. Il en avait beaucoup et du meilleur, du plus disposé à toutes les besognes plus utiles que brillantes ou agréables. Des gens bien informés assurent qu'il était à lui seul presque le comité du Dictionnaire tout entier. Une demi-douzaine de secrétaires perpétuels aussi appliqués que M. Patin, et le XXe siècle, prétend-on, pourrait sérieusement espérer de voir enfin éclore le fameux *Dictionnaire historique*, depuis si longtemps promis à nos arrières-petits-neveux.

Pourquoi donc le professeur instruit, consciencieux, cet académicien laborieux, qui était en même temps dans la vie privée l'homme le plus honorable, le plus bienveillant, le plus serviable même, ne put-il cependant échapper à de petites railleries que ceux-là même qui convenaient le plus volontiers de son mérite ne lui épargnaient point? C'est que

M. Patin avait eu ce malheur fort envié d'arriver plus haut que son mérite. Doyen de la Sorbonne, cela eût pu n'être que justice; membre de l'Académie française, cela était vraiment trop. Si l'Académie française doit réunir à chaque génération les quarante écrivains les plus habiles à manier la langue française, il faut convenir que M. Patin ne méritait point d'en être. Il avait reçu, disait l'autre jour un critique en guise d'oraison funèbre, de merveilleuses dispositions à mal écrire; il les avait merveilleusement cultivées. C'était parler durement; il n'est pourtant guère contestable que M. Patin écrivait remarquablement mal. Jamais écrivain n'eut plus de peine à dégager sa pensée et à la formuler nettement; jamais auteur ne s'embarqua plus souvent en des périodes dont il ne savait comment sortir, et ne se perdit davantage dans les phrases incidentes. Ce ne sont chez lui qu'incises nouvelles venant sans cesse se greffer sur d'autres incises. Je ne crois pas qu'il soit pour un homme de bonne volonté lecture plus difficile, plus pénible, où il soit plus malaisé d'aller au bout, alors même que l'on sent que l'on profite à cette lecture. Il avait la maladie de vouloir dire sur chaque sujet tout ce qu'il savait, de ne consentir à sacrifier aucun détail, de faire entrer de force dans le texte toutes sortes de choses qui n'eussent été à leur place que dans des notes. Il en résulte un amas indigeste; chacun de ses livres ressemble à une route tout embarrassée de voitures et de bagages sur laquelle le corps d'armée utile, celui qui pourrait gagner la bataille, est hors d'état d'avancer. Depuis Voltaire, il n'est plus permis en France d'écrire de ce style. Je me souviens encore du jour où M. Patin, directeur de l'Académie, y reçut M. Dufaure. Les avocats ont volontiers la phrase longue, et M. Dufaure en avait écrit une qui comptait plus de trente lignes. On se disait que cette fois M. Patin allait être vaincu; et tout autre l'eût été; mais lui, point : il releva le défi, il riposta par une phrase qui atteignait à quarante lignes bien comptées. Je ne sais comment, le jour de la séance, il trouva le souffle pour aller jusqu'au bout.

Ce n'est pas pour le plaisir de lancer quelques épigrammes peu neuves au style de M. Patin que je relève ces détails. Il s'en faut que M. Patin ait été le seul méchant écrivain que l'Académie française ait compté dans notre siècle, et lui, du moins, à défaut de talent d'écrivain, apportait comme titre un véritable savoir. Si inconnu que doive être M. Patin à la prochaine génération, il aura grand'peine à l'être autant que l'est à la nôtre le poète comique Roger, auquel il succéda en 1843, et qui depuis 1816 occupait ce fauteuil malchanceux. L'observation que je voudrais faire en terminant porte plus haut que la personne de M. Patin; elle ne vise rien moins que l'éducation telle que la donnait l'Université au commencement de ce siècle, telle qu'elle la donnerait encore au siècle prochain si les amis du vers latin et du discours latin devaient triompher pour le malheur de notre pays.

C'était un remarquable travailleur que M. Patin, un esprit ouvert, curieux, ne reculant point devant l'effort. Il possédait une mémoire sûre et un jugement sain. Si l'érudition de son temps avait été en honneur, il eût fait un excellent érudit, il eût publié des textes, fait des éditions savantes, des recherches précises; il eût tenu dignement sa place à l'Académie des inscriptions. Mais l'érudition était méprisée de la jeune École normale; il fallait la laisser aux grammairiens, aux esprits étroits et bornés incapables de mieux faire. C'était du côté des études dites littéraires que devaient se tourner les jeunes gens brillants et bien doués. Leur rôle était de relever et de montrer les beautés des maîtres, d'en parler dans un langage sonore et magnifique, d'échauffer un auditoire au nom d'Homère ou de Pindare, de Cicéron ou de Virgile. Heureux qui avait la fanfare, qui pouvait être un brillant professeur, un émule de Villemain ou de Guizot, de Royer-Collard ou de Cousin! M. Patin n'avait pas la fanfare dans la parole : il ne fut jamais à la Sorbonne parmi les maîtres qui attiraient la foule; il avait fini même par n'avoir plus que quelques rares auditeurs. Il s'essaya du moins à avoir la fanfare dans le style. Au lieu d'appliquer ses forces à des sujets véritablement faits pour lui, il voulut imiter ceux qu'il voyait briller autour de lui. Il se fit le zélé concurrent des prix de l'Académie française. Chaque année il y envoyait son morceau d'éloquence. Une fois, c'était l'éloge de Bernardin de Saint-Pierre, une autre fois l'éloge de Lesage, une autre celui de Bossuet, une autre celui du président de Thou. Il soufflait, lui aussi, dans la trompette de l'éloquence; il s'exerçait aux périodes, il visait le nombre oratoire. L'objet de son ambition, c'était l'Académie française, la seule à laquelle il n'eût jamais dû songer. Que de rhétorique, que de mauvaise rhétorique dans ces *Tragiques grecs* qui lui acquirent enfin la récompense tant désirée! car non-seulement M. Patin écrit mal, mais il s'applique à mal écrire. Que de formules admiratives banales et inutiles pour forcer une admiration qui naîtrait d'elle-même! Quel travail à souligner des beautés que tout le monde voit fort bien! C'était l'heure où florissait le rapprochement littéraire. M. Saint-Marc Girardin venait d'élever le procédé à la hauteur d'un système de littérature. Je ne crois pas qu'il y ait un seul rapprochement qui, de près ou de loin, puisse être fait à propos d'une pièce de Sophocle ou d'Euripide, dont M. Patin ait fait grâce au lecteur, une seule imitation qu'il n'ait rapprochée de l'original pour montrer la supériorité de celui-ci. C'est l'Académie française qui est cause de tout le mal, ou plutôt la manie universitaire d'alors de faire de la littérature. Certes gardons-nous de dédaigner ces illustres professeurs que l'admiration saisit et dont la voix éloquente sait donner aux œuvres des maîtres comme une vie nouvelle en pénétrant dans leurs conceptions, en soulevant les âmes à la façon de ces rhapsodes dont Platon parle dans l'*Ion*. Mais que de dons il faut pour être ce rhapsode inspiré! Quelle vive émotion intérieure, quel sentiment de l'art il faut posséder, quelle puissance communicative de la parole! Rien n'est plus médiocre que les parleurs de second ordre : l'érudit qui travaille, creuse un point obscur, celui-là, même privé du sentiment de l'art, est toujours un maître utile.

Entre l'érudition et la littérature, M. Patin, malheureusement pour lui, ne sut jamais faire son choix. Même quand il allait du côté de l'érudition, qui était sa vraie voie, il ne savait pas renoncer à ses malencontreuses prétentions littéraires. Quelle admirable édition savante d'Horace il eût pu nous donner, le connaissant, l'aimant, l'ayant étudié comme il l'avait fait! Cette tâche lui a paru trop modeste, peut-être indigne de lui, et nous attendons toujours une édition d'Horace qui puisse être mise à côté des travaux de l'Allemagne en ce pays de France qui aime tant Horace, qui le lit si volontiers et qui le comprend si bien. M. Patin a mieux aimé ajouter à bien d'autres un morceau médiocre de critique littéraire. Il a fait pis, il a imaginé de traduire Horace en français, de lui prêter son style, de faire parler en longues

phrases — le malheureux ! — ce poëte si leste, si vif, si élégant d'allures, si étincelant de saillies.

En vérité, c'est grand dommage que M. Patin soit né soixante années trop tôt. Je me le figure malgré moi, avec son zèle et son puissant labeur, sorti de l'École normale il y a quelques années seulement, aujourd'hui élève de l'École d'Athènes ou de notre jeune École de Rome, relevant les inscriptions, étudiant les monuments figurés. Il n'eût point concouru à l'Académie française pour un éloge de Lesage ou de Bossuet, mais il eût envoyé de solides mémoires à l'Académie des inscriptions; il en fût devenu membre, et s'il avait produit des travaux sur Sophocle ou sur Horace, ces travaux, d'allure plus modeste, auraient été plus durables. Mais chacun apparaît dans la vie, non pas au moment opportun et au moment qu'il eût choisi lui-même; il apparaît sur la scène du monde quand l'y pousse cette force inconnue qui s'appelle la nature. Que de fois, hélas ! c'est presque exclusivement de l'instant où il est né et de la direction où le jettent des forces indépendantes de sa volonté ,que dépend notre destinée, médiocre ou glorieuse !

CHARLES BIGOT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Eugène Despois vient de publier, dans l'importante *Collection des grands écrivains de la France*, le tome troisième de *Molière* (1). Déjà nous avons dit, à propos des deux premiers, tout ce que vaut ce beau travail de science, de critique et de goût. L'érudition, très-profonde, très-sérieuse, n'y a ni air pédant ni allures triomphantes ; le style, rapide et décisif, est celui qui convient en ce genre d'études. Ce nouveau volume est tout à fait digne des précédents. Il présente même un intérêt particulier; car on y voit Molière déjà violemment attaqué à propos du succès de l'*Ecole des femmes*, et ripostant avec énergie aux pamphlets furieux dont il se voit assailli. L'histoire de cette lutte, qui se prolongea encore longtemps, est complète : aucun détail important n'a été omis; quelques faits mal connus ont été replacés dans leur véritable jour; justice est faite, et bien faite, des accusations de plagiat ou d'immoralité qu'on n'avait pas épargnées au poëte déjà en faveur auprès de Louis XIV. Quand on voit ce déchaînement de colères contre le génie, l'admiration n'en est que plus vive pour le courage de Molière, qui tient vaillamment tête à ses adversaires puissants et riposte en sachant qu'il les irritera plus encore; on ne peut en même temps s'empêcher de rendre hommage à la clairvoyance de Boileau qui salue le premier poëte du siècle, au bon sens élevé du roi, qui le récompense et le protége.

J'ai cherché avec soin dans cette étude si quelque tradition autorisait l'interprétation un peu larmoyante du rôle d'Arnolphe telle que l'avait conçue le vieux Provost, et telle que l'a depuis renouvelée, en appuyant plus fortement encore, Got il y a quelque temps. Je n'ai rien vu de tel. Auger raconte que Lekain avait vu assez de tragédie dans ce rôle pour avoir envie de se l'approprier. M. Despois répond que Lekain en eût altéré le sens véritable. En effet, et l'on insiste trop depuis quelques années sur la tristesse de Molière ; on cherche trop à en faire un mélancolique. Peut-être, en écrivant le rôle d'Arnolphe, fit-il sur lui-même un amer retour et raviva-t-il la plaie secrète de son cœur; toujours est-il qu'en le jouant il fit rire et ne songea pas un instant à faire pleurer.

J'ai lu avec un vif intérêt le nouveau volume de M. Caro : *Problèmes de morale sociale* (1). Je regrette de n'avoir pas qualité pour me prononcer sur la doctrine. Quand je lui dirais que je me range avec lui contre les déterministes et les partisans de la morale indépendante; que, comme lui, je ne comprends pas bien la philosophie géométrique et de précision, mon suffrage tournerait contre lui et on lui dirait, en le raillant, qu'il a dans son camp les professeurs de rhétorique, ce qui est grave, comme chacun sait. Ne parlons donc que de la rhétorique, et il y en a bien un peu, en effet, dans sa philosophie. Ce style ample, abondant, onduleux et brillant, pêche parfois par excès d'ampleur et d'éclat. Trop de pierreries sur cette étoffe moelleuse dont les plis flottants ne dessinent pas toujours bien exactement les contours. Trop de métaphores, trop de « frissons de l'infini », de « palpitations du sens intérieur du divin ». Je m'accommode assez, pour ma part, de ce luxe quelque peu académique; car c'est, à tout prendre, un luxe naturel : on sent que l'auteur ne fait pas d'effort et que les images naissent d'elles-mêmes sous sa plume féconde : ceux qu'il combat ne seront pas sans doute de mon avis et lui diront que la science ne comporte pas ces fleurs : De la philosophie sans phrases !

La souscription ouverte pour le monument de Lamartine n'est pas encore fermée. Dans la jeunesse des Écoles un généreux mouvement se produit et se progage ; j'apprends que même dans certains lycées le quartier des philosophes et des rhétoriciens tient à honneur d'envoyer son offrande à M. Legouvé, qui, de son côté, renvoie, avec une dédicace de sa main, la conférence qu'il a faite à deux reprises sur Lamartine. Ce m'est une occasion de parler de cette conférence, que je n'ai pu avoir le plaisir d'entendre, mais que j'ai eu du moins la consolation de lire. Consolation insuffisante, je dois le dire ; car, si charmantes que soient encore sur le papier ces brillantes conférences, il leur manque la vie plus intense et le surcroît de charme que leur donnent la voix, le geste, le regard du si spirituel, si aimable et, pourquoi ne le dirais-je pas, si habile conférencier. Oui, très-habile en effet, très-artiste, calculant les effets, faisant sentir les plus délicates nuances, ayant à son service tout un clavier d'intonations, jouant ce qu'il dit et le mettant presque en musique. Un degré d'art de plus et l'on croirait entendre un sociétaire du Théâtre-Français. Cependant la limite n'est jamais franchie et l'on a toujours devant soi l'académicien et l'homme du monde. C'est proprement un charme, comme dit la Fontaine. Il est rare que chacune de ses conférences ne soit pas redemandée ; mais enfin tous ne peuvent y assister,

(1) Eugène Despois, tome III de *Molière*. — Paris, 1876, Hachette et Cᵉ.

(1) E. Caro, de l'Académie française : *Problèmes de morale sociale*, 1 volume. — Paris, Hachette et Cᵉ.

et comme ce que dit le conférencier a toujours un prix singulier, il rend un vrai service à tous ceux qui aiment les lettres en leur donnant l'occasion de lire ce qu'ils n'ont pas pu écouter. Dans le cas présent, puisqu'il s'agit d'honorer la France en élevant un monument à Lamartine, c'était un devoir de se faire entendre, non-seulement du public du 27 février, mais du pays entier (1).

Quand la jeunesse répond, ainsi que je le disais, à l'appel qui lui est fait, la joie est grande sans doute pour le cœur de M. Legouvé. Il voit dans ce mouvement l'indice d'un retour d'admiration vers un astre dont l'éclat — il l'avoue lui-même — a quelque peu pâli. S'il est heureux qu'on élève un monument au chantre d'Elvire sur une place publique, il voudrait surtout que la statue vénérée eût un sanctuaire dans le cœur de la jeunesse et trouvât place à côté de la statue du chantre de Rolla. Elle la détrônerait même, ou la reléguerait dans un coin plus obscur, qu'il s'en consolerait aisément. Après mille précautions, mille concessions — car il sent bien qu'il ne peut porter une main hardie sur l'idole de ses auditeurs, — il dit à l'*Enfant du siècle* tout ce qu'il a sur le cœur. Il lui reproche d'avoir pleuré sur des Belcolor ou des Namouna, d'avoir eu Manon Lescaut pour Elvire; d'avoir poétisé la passion par les côtés où elle touche au vice; d'avoir peint dans l'amour ce qu'il a de maladif et de fatal; de nous avoir donné la fièvre au lieu de nous purifier et de nous apaiser; d'avoir supprimé l'idéal; d'avoir remplacé le bleu par le noir; d'avoir peint, enfin, des paysages sans ciel. Ce grand poëte n'est ni simple ni sain; il fait au cœur des blessures incurables; dans nos plaies il verse des sucs vénéneux; ses embrassements sont mortels.

Pour nous tous qui avons bu, il y a longtemps déjà, à la coupe fatale, plus d'espoir; M. Legouvé nous crie, comme Lucrèce aux invités de la Negroni : « Vous êtes tous empoisonnés, messeigneurs ! » Mais la jeunesse actuelle du moins, qu'elle ne se flétrisse pas en son printemps ! Qu'elle écoute un instant le poëte qui rabaisse et désespère, mais qu'elle prenne pour ami et pour guide celui qui console et conduit dans les sentiers qui montent ! Qu'elle jette un regard sur les abîmes sombres ouverts par le premier, mais qu'elle relève les yeux aussitôt vers le ciel où l'autre la conduit ! Celui-ci la rendra digne de la terre en l'élevant au-dessus de la terre.

C'est la grâce que je lui souhaite, et je joins mes vœux à ceux de M. Legouvé ! Serons-nous exaucés, j'en doute. Il est à craindre qu'entre les deux poëtes les préférences de la jeunesse n'aillent pas au plus sain et au plus pur. Et pourquoi ? c'est que l'un a mis dans son œuvre plus de son cœur et plus de sa vie que l'autre. M. Legouvé le confesse lui-même : ce sont de vraies larmes qui coulent des yeux de Musset, ce sont de vrais cris de douleur qui s'échappent de sa bouche, ce sont de véritables sanglots qui soulèvent sa poitrine. Sombre et infernal abîme, dites-vous; oui, mais c'est un abîme réel où le poëte est réellement torturé. En dirons-nous autant du ciel bleu de Lamartine ? y plane-t-il autrement que par l'imagination ? Eh bien non, pour parler franchement. Nous ne le savons que trop par ses *Confidences*, par sa *Correspondance* surtout, qui nous a révélé combien dans la vie réelle il était loin des espaces où s'élevait sa muse. Il la regardait monter sans quitter terre lui-même. A propos d'Elvire bien supérieure sans doute à Belcolor, il y aurait à se poser la même question : quelle était la sincérité de la passion ? Mais je ne veux pas insister. Plus de sentimentalité que de sentiment, en somme, de cette sentimentalité qui n'est plus de mise aujourd'hui et à laquelle même on ne croit plus guère. Il y a quarante ans, on se tenait moins sur la défensive. On croyait plus naïvement à Chateaubriand, apôtre du trône et de l'autel, à Lamartine, chantre de l'infini. On a su depuis, et par leurs propres aveux, combien l'un tenait peu à ses religions, comment l'autre faisait de la poésie un jeu d'imagination : cela nous a mis en défiance. Entre l'idéalisme nuageux où plane Lamartine et le réalisme marécageux où pataugé l'école actuelle, Musset représente la réalité poétisée par le génie et animée par une passion sincère : de là son action profonde et son empire sur notre génération. On ne gravit plus si volontiers les cimes neigeuses où monte l'école idéaliste, on ne suit qu'avec une certaine répugnance les poëtes de l'autre école sur la montagne de Sannois, couronnée par le Moulin à la galette; on va de meilleure volonté sur des cimes plus accessibles qui tiennent à la terre par la racine et dont le sommet est couronné de vrais nuages, foudroyée par un vrai tonnerre.

Il faut en prendre son parti : l'astre de Lamartine poëte a en effet pâli. Grâce à Dieu, il ne s'éclipsera jamais. Toujours il sera salué et béni par les âmes qui ont des ailes et qui aiment à monter aux régions supérieures où n'arrive point la poussière soulevée par les orages voisins de la terre. Cela suffit à sa gloire. Je ne sais même, pour ma part, si la popularité est en effet la consécration la plus authentique du génie divin des poëtes. Musset sera toujours plus populaire par cela même qu'il est moins divin; Béranger, à une certaine heure, a été bien plus populaire encore que Musset.

L'astre du poëte a donc quelque peu pâli. M. Legouvé s'en console en songeant que la gloire de l'orateur, de l'historien, de l'homme d'État, et enfin l'auréole qui couronne l'homme lui-même brillent d'un éclat de plus en plus vif. Cet éclat augmentera encore à mesure qu'avec le temps se dissiperont les masses amoncelés par l'envie et les mille petites passions qui s'agitent autour des premiers rôles. Dans l'orateur, dans l'historien, dans l'homme d'État, nous retrouvons encore le poëte : en peut-il être autrement ? Mais le poëte, c'est l'élu du ciel qui a le *mens divinior* dont parle Horace, une clairvoyance plus pénétrante et comme un sens divinatoire. Quand on lui demande en 1832, lorsqu'il arrive à la Chambre : Où siégerez-vous ? Il n'y a place pour vous sur aucun banc. — Eh bien ! je siégerai au plafond. — Il redescend cependant sur terre et traite avec un sens très-pratique certaines questions positives; mais en même temps sa prescience éclate en mots prophétiques. Quand la Chambre veut voter le retour des restes de Napoléon Ier, Lamartine proteste et, enfin, se sentant vaincu, jette pour dernière parole cette adjuration qui nous fait tressaillir aujourd'hui comme les prophéties de la Cassandre antique : « Eh bien, soit donc ! Ramenez ses restes... Donnez pour piédestal à sa statue la colonne !... Mais au moins écrivez sur le socle : A Napoléon lui-seul ! » C'est ce même sens divinatoire qui lui dictait ces mots que l'histoire a enregistrés : « La France s'ennuie. » Il sentait venir l'orage « comme les grands oiseaux de mer, dit M. Legouvé, et volait vers un but lointain vaguement entrevu ». La tempête éclata; il prit le gouvernail. Pendant trois mois, sans une illégalité,

(1) *Lamartine*, conférence par E. Legouvé, de l'Académie française. — Paris, L. Hachette et C.

sans une violence, sans qu'une goutte de sang fût versée, il domina et maîtrisa les passions agitées en n'employant qu'une seule arme, sa parole. Nouvel Orphée, il calmait les appétits déchaînés et faisait taire les rugissements. On n'a pas oublié le jour du drapeau rouge, le jour du Manifeste. Mais les plus belles dates sont encore celle du 16 avril, où il conspira avec l'émeute comme le paratonnerre avec la foudre, et celle du 3 mai, où il sacrifia au salut de la cité plus que sa vie, sa popularité. Il faut lire dans M. Legouvé le récit de ces belles journées, récit où l'orateur précise tous les faits en s'appuyant sur des souvenirs personnels.

Il faut lire encore les pages éloquentes où il rappelle avec émotion les sombres et dernières années de cette glorieuse existence attristée désormais par le souci du lendemain et l'esclavage de la dette ; il faut lire enfin le portrait si délicatement touché de l'homme vu et étudié dans l'intimité. Je ne veux pas en donner une esquisse affaiblie. Je craindrais d'altérer ou de mutiler l'image tracée si heureusement, et dont devra s'inspirer le statuaire.

M. Taxile Delord a jugé sévèrement dans l'*Histoire du second empire* le comte Raousset-Boulbon ; M. Henry de La Madelène proteste contre cette rigueur dans une nouvelle édition de la vie et des aventures du célèbre flibustier. Je ne prétends pas trancher le différend. Ce qui rend cette troisième édition infiniment curieuse, c'est — outre que le récit en lui-même est très-animé, très-dramatique — un appendice où il est question de la seconde. En 1856, une première édition avait été rapidement enlevée. La seconde, publiée en 1869, s'écoulait lentement, lorsque tout à coup, en 1861, le livre disparut de la circulation et demeura introuvable en librairie. Qu'était-il devenu ? Le Suisse Jecker, le trop fameux créancier du gouvernement mexicain, avait acheté tous les exemplaires en bloc et les avait distribués à l'entourage de Napoléon III. Et pourquoi ? On savait dans cet entourage que son cerveau était hanté de longue date par une conception vague de fédération des races latines et catholiques contre les races slaves et germaniques, protestantes et orthodoxes. En lui faisant entrevoir un Mexique régénéré, devenant comme une barrière latine qui arrêterait l'invasion incessante des Anglo-Saxons des États-Unis d'Amérique, on flattait ses désirs secrets. L'impératrice faisait briller à ses yeux la gloire de restaurer une monarchie puissante aux portes mêmes de la république américaine et de rendre à la religion sa splendeur d'autrefois. C'était, comme on disait, *la pensée du règne*.

Et cependant le taciturne empereur hésitait. A ce moment même, Jecker cherchait à intéresser à sa cause des cupidités que séduisait l'énormité du bénéfice à partager. Il fournit des arguments à ses auxiliaires en leur mettant entre les mains le récit de M. de la Madelène (1). Antérieur de plusieurs années, le livre n'était pas suspect ; on ne pouvait dire qu'il eût été écrit pour les besoins de la cause. N'était-ce pas un arsenal de preuves concluantes ? Ne répondait-il pas à tout ? Des hommes, de l'argent ?... Mais voyez, sire, ce qu'a fait M. de Raousset, simple aventurier, isolé, sans ressources, n'ayant que son audace !... Mais lisez le récit de cette bataille d'Hermosillo où trois cent quarante-trois hommes ont mis en déroute une armée de Mexicains au cri de : Vive la France ! Mais n'est-il pas avéré que, sans la maladie qui le terrassa, le comte restait maître de la Sonore ? La conquête du Mexique ! mais c'est une promenade militaire ! Trois mille hommes suffiront. — On en fit partir six mille. On sait qu'il fallut bientôt en envoyer cinquante mille de renfort ; on sait ce qu'engloutit ce gouffre qui se rouvrait toujours quand on le croyait comblé ; on sait où aboutit *la pensée du règne*, et il est inutile de le raconter. Mais voilà comment un récit où l'auteur ne voulait qu'arracher à l'oubli le nom d'un compatriote et d'un ami, a pesé d'un poids si lourd dans les destinées du pays. Qu'on aille après cela protester contre le *Verre d'eau* de Scribe et sa théorie des grands effets amenés par de petites causes !

La librairie Charpentier réédite en même temps les romans de MM. Edmond et Jules de Goncourt (1), deux réalistes entachés de préciosité. Supposez des ouvriers travaillant à des choses salissantes avec des gants beurre-frais. Ils ont la prétention de faire vrai et de peindre les mœurs du trottoir tout aussi bien que celles des salons élégants. A la bonne heure. Sans doute ils ont connu Germinie Lacerteux, car je crois volontiers qu'on n'invente pas de telles monstruosités. Ils l'auraient laissée sans inconvénient au ruisseau, mais ils ont cru devoir l'y ramasser, c'est leur affaire ; tout ce que je demande en pareil cas aux réalistes, c'est de ne pas dire qu'ils exercent un sacerdoce. J'aime infiniment mieux leur *Renée Mauperin ;* et encore, pour des amis de la vérité pure, ils exagèrent quelque peu quand ils nous montrent certain jeune homme aussi desséché et racorni qu'ils le font par le régime parlementaire. Il y a, en somme, une dépense incontestable de talent dans ces romans-études ; mais à force de se passionner pour l'analyse et l'anatomie, les deux auteurs ne se préoccupent pas assez de l'intrigue. Quand leur héros a posé assez longtemps devant leur appareil photographique, ils le tuent sans façon et s'en vont à d'autres sujets.

Mme Claire de Chandeneux continue la série de ses études sur la vie militaire. Les *Filles du colonel* (2) nous font assister aux tourments des fonctionnaires mal payés, quand la Providence leur a envoyé beaucoup de filles et que l'heure est venue de les pourvoir. Secrètes angoisses, difficultés vaincues pour tenir son rang en province, artifices innocents des mères, manœuvres stratégiques, hameçons habilement amorcés, tout cela est vrai et exactement rendu. L'auteur ne se dissimule pas sans doute que cette vérité là est un peu banale et n'exige pas de l'observateur des dons particuliers d'intuition. Le style manque également de relief et d'originalité. Livre moral, recommandé à la Maison de Saint-Denis.

Signalons aux amateurs une nouvelle édition charmante de Musset (3). Petit format élégant et commode, impression très-nette, eaux-fortes, toutes les séductions en un mot.

MAXIME GAUCHER.

(1) Henry de la Madelène, *La vie et les aventures de Raousset-Boulbon*, Paris, 1876, 1 volume. — Charpentier et Cie.

(1) *Germinie Lacerteux*, Mlle *Gervaisais*, *Renée Mauperin*. Paris, 1876. — Charpentier.

(2) 1 volume, 1876. — E. Plon.

(3) *Premières poésies*, 1 vol. — *La [illegible]*, 1875. — Charpentier.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. John Lemoinne

On a souvent dit du *Journal de Débats* que c'était comme l'antichambre de l'Académie; de fait, s'il y a un fleuve qui les sépare, il y a aussi un pont qui les réunit, et plus d'un l'a franchi. Pour certains, comme pour cet aimable Jules Janin dont on célébrait la souriante mémoire jeudi dernier, il y a fallu quelque effort, et ce court voyage ne s'est pas fait sans difficulté; quant aux autres, comme Prévost-Paradol et M. John Lemoinne, ils n'ont pas eu besoin de s'arrêter en route; ils se sont présentés hardiment et la porte du salon s'est ouverte à deux battants : l'Académie les attendait. Ils sont donc entrés comme dans une maison amie, la démarche assurée et le sourire sur les lèvres, et toutes les mains se sont tendues vers eux. Mais peut-être jamais réception officielle n'avait eu un caractère aussi intime que celle d'avant-hier. On s'y sentait en famille, et c'est ce qui en faisait le charme. Noble et illustre famille, et combien aimable! Toutes les aristocraties s'étaient donné rendez-vous à l'Institut. Pour ne parler que de celle de l'intelligence, c'était M. Cuvillier-Fleury qui présidait la cérémonie, et MM. Mignet et de Sacy qui étaient les parrains du récipiendaire.

J'imagine que lorsque M. John Lemoinne vint au monde, toutes les fées bienfaisantes se pressèrent autour de son berceau : l'une lui donna l'éloquence, l'autre l'esprit et la verve, celle-ci le courage et celle-là le style; mais la fée rageuse, mécontente de n'avoir pas été invitée, se pencha sur le futur académicien, et lui dit : Attire tant que tu voudras et charme tes lecteurs, soutiens ou attaque les gouvernements, verse sur tous les sujets les trésors de ton ironie ou de ton émotion, fais-toi goûter, fais-toi aimer — à ta guise; mais ne t'avise jamais de lire un de tes articles, même ton discours à l'Académie : tu ne seras jamais un orateur!

A dire le vrai, il a été difficile d'entendre le discours de M. John Lemoinne et nous y avons tous perdu; car, pour être plus longue que ses articles ordinaires, sa harangue en avait cependant conservé toutes les qualités heureuses et primesautières, la brillante facture, l'abandon prémédité, l'esprit et le mouvement.

L'honorable récipiendaire avait à faire l'éloge de Jules Janin, qu'il remplaçait; en quelques traits de plume il a fait le portrait de l'homme, et tout le monde s'est incliné devant la ressemblance.

M. John Lemoinne n'a pas été moins heureux lorsqu'il a parlé de l'écrivain. Les débuts de M. Jules Janin dans le feuilleton dramatique, qui furent « comme un coup de tonnerre éclatant dans les régions jusqu'alors paisibles, uniformes et un peu monotones de la critique », ses succès retentissants, les luttes héroïques de cette période de notre histoire littéraire, tout cela a été dit avec une rare bonheur d'expression, et de nombreux applaudissements ont souligné les principaux passages de cette étude tour à tour spirituelle et éloquente.

M. Cuvillier-Fleury a répondu à M. John Lemoinne. M. Cuvillier-Fleury a de l'esprit, beaucoup d'esprit et, ce qui n'est point donné à tous, l'art de le faire valoir : il dit juste, la voix, encore qu'un peu solennelle, est toujours mordante. Il a l'autorité et la pleine possession du public d'élite qui vient l'écouter; parfois tout à coup une sorte de solennité s'y complète : cela suffit pour expliquer son succès, qui a été très vif et très mérité.

[illegible] pour M. Cuvillier-Fleury que de [illegible] un homme comme M. John Lemoinne. La presse a [illegible] révolutions [illegible] pays, la part que le journaliste y a prise, soit pour les précipiter, soit pour les arrêter, tout cela — sans compter un parallèle, fort ingénieusement amené d'ailleurs, entre le récipiendaire et son prédécesseur — prêtait à des développements qui trouvaient leur place naturelle dans un discours académique.

Cette bonne fortune avait cependant ses périls : on courait risque de sombrer dans le lieu commun. Heureusement un danger semblable est toujours écarté lorsque c'est un maître tel que le directeur de l'Académie qui est appelé à prendre la parole. Dès le début, on était rassuré.

Mais j'ai hâte d'arriver au court parallèle entre M. Jules Janin et M. John Lemoinne, qui a soulevé un long murmure d'approbation, et dont M. Cuvillier-Fleury s'est habilement servi pour aborder un sujet qui ne trouve jamais d'indifférents à l'Académie. Il avait dit, en parlant de Jules Janin : « Où il n'a que des effusions, vous avez des opinions. Où il hésite, vous êtes décidé. » De là à parler de la noble et courageuse attitude de M. John Lemoinne pendant les jours néfastes de la Commune, il n'y avait qu'un pas, et M. Cuvillier-Fleury l'a bientôt franchi. M. John Lemoinne ne put jamais prendre au sérieux le comité d'insurgés qui s'appelait le gouvernement; il ne cachait pas d'ailleurs les sentiments de mépris et de colère qu'il éprouvait, et chaque jour, dans le *Journal des Débats*, il se faisait l'interprète de l'indignation des honnêtes gens. A cela il y avait quelque courage. Le Comité n'aimait pas qu'on le bravât en face. Il envoya des avertissements à M. John Lemoinne, et plus tard il lui fit des menaces. « Le Comité de l'Hôtel-de-Ville, répondit M. Lemoinne, nous menace de sa justice. Le Comité n'est pas plus un tribunal, qu'un fusil ou un couteau ne sont une raison. » Quelques jours après, les ateliers du *Journal des Débats* étaient envahis et ses presses brisées.

M. Cuvillier-Fleury a rappelé avec beaucoup d'énergie la conduite de l'éminent publiciste : faut-il ajouter de quels applaudissements l'assemblée a salué cet hommage public rendu au caractère de M. John Lemoinne?

EDMOND HUGUES.

LA SEMAINE POLITIQUE

Plus on étudie le scrutin du 20 février, plus on lui trouve le caractère d'un grand verdict national, calme, résolu, décisif. Ce n'est ni un scrutin de colère ni un scrutin d'indécision; c'est la volonté arrêtée de la France se manifestant sans hésitation possible sur son sens véritable.

Enfin, c'est la délivrance de nos équivoques énervantes, c'est la République libérale affirmée, proclamée par le seul plébiscite qui ait quelque valeur, parce qu'il laisse à l'élection sa pleine liberté et sa netteté. Il importe extrêmement que le 5 mars soit une confirmation éclatante du 20 février et qu'il n'y ait ni rature ni atténuation dans l'arrêt solennel que le pays vient de rendre sur la misérable politique qui n'a eu d'autre avantage que de lui apprendre l'effort patient et contenu — grande science ou plutôt grand art — qui achève son éducation politique et le rendra capable de conserver les institutions qu'il n'avait su jusqu'ici que conquérir ou improviser dans ses généreuses initiatives.

Les [illegible] de victoire [illegible] que la période d'incertitude [illegible] jusqu'ici [illegible] pas fait [illegible] On dirait qu'ils ont pris [illegible] leur modération, en [illegible] ils [illegible] que ce surprenant [illegible] de nos luttes, ils sauveront

définitivement la France, ils la sauveront d'elle-même, de *sa furia*, de son enivrement périlleux au jour du succès, sitôt suivi des mortelles lassitudes qui facilitent toutes les mauvaises réactions. Qu'on lise, je ne dis pas les journaux du centre gauche, mais les organes du parti républicain avancé, sauf une ou deux feuilles fantaisistes qui tiennent à honneur de conserver les traditions tapageuses de l'école révolutionnaire, et qui font plutôt du romantisme que de la politique sérieuse. Si elles se plaisent aux opinions vives, c'est par goût de coloriste, elles s'en parent comme d'un pourpoint rouge faisant bon effet au théâtre. Ces dévots surannés des métaphores éclatantes se croient toujours à une première représentation d'*Hernani*. Par malheur, quand leur dieu leur paraît méconnu, ils sont tout disposés à lui offrir en sacrifice les noms les plus illustres auxquels ils préfèrent de médiocres thuriféraires. C'est ce qu'on a vu dans les élections de Paris qui, grâce au ciel, n'ont pas été telles que le désiraient les vengeurs de M. Victor Hugo. Ils eussent bien voulu nous faire expier le ballottage du grand homme par quelques élections forcenées telles que celle de M. Accolas, vainement prôné par eux. Ils ont dû se contenter à moins, grâce au bon sens du pays qui n'a point voulu se donner des distractions aussi violentes et aussi dangereuses.

Qui n'a été frappé du contraste que présente l'attitude des vainqueurs et celle des vaincus de notre dernière lutte électorale? Est-il possible de tenir un langage plus sage, plus modéré que celui de M. Gambetta à Lyon? Le fameux programme qui a fait la joie délirante des trois ou quatre réunions publiques livrées à la démagogie est réduit à un minimum que les représentants les plus prudents de la république conservatrice ne sauraient décliner sans se démentir eux-mêmes. Le grand orateur de l'extrême gauche ne demande pas qu'on fasse maison nette dans l'administration; il veut simplement que la république congédie ses adversaires déclarés, en y mettant toutes les formes. Le rapport de la loi des maires, la suppression de l'état de siège, paraîtront des réclamations bien raisonnables à tous ceux qui n'ont cessé depuis deux ans de les porter à la tribune.

M. Gambetta ouvre toutes grandes les portes de la république aux hommes de bonne volonté; il pousse résolûment à la formation d'un grand parti constitutionnel républicain, où les passeports ne porteront pas le point de départ du voyage, mais seulement le point d'arrivée et la destination. S'il assigne aux chambres nouvelles la mission de rompre avec la politique cléricale, il ne les engage pas pour cela à surcharger immédiatement leur programme de la refonte totale des institutions qui président aux relations des deux pouvoirs. Il se borne à indiquer l'une des satisfactions que réclame le plus impérieusement l'opinion publique froissée dans ses fibres les plus sensibles par le cléricalisme à outrance de la dernière Assemblée. Tout ce discours est un modèle de sagesse politique, de vrai libéralisme, et rien n'est plus significatif que de le voir applaudi dans l'un des centres les plus ardents de la démocratie française.

Quelle pitoyable figure fait le parti réactionnaire en opposition à cette modération patriotique? On sait avec quelle impudence il a joué la comédie de l'épouvante. Tant qu'il la joue sur un théâtre de société, on se contente de hausser les épaules. Sans doute les coteries de salons nous ont fait un grand mal; mais leur protestation n'est plus que ridicule quand elles se trouvent en face d'une grande consultation nationale; leurs épigrammes n'effleurent pas cet immense Léviathan qui s'appelle le suffrage universel. Il ne sent pas même leurs points, quelque soin qu'on ait mis à les aiguiser, et ce qui pâme les grandes dames est ignoré de la nation. Seulement, ces jeux de société deviennent moins innocents quand ils tendent à répandre la panique dans le monde des affaires et à diffamer la France en Europe. Cette petite conspiration gantée et parfumée a misérablement avorté. La baisse, qui était factice, n'a duré que quelques jours, et la presse étrangère a porté le jugement le plus juste et le plus favorable sur les élections générales. Il faut être, en effet, un survivant aigri de l'ordre moral ou une femmelettede la fusion manquée pour présenter comme une catastrophe la fin d'un régime d'incertitude et de tiraillement qui empêchait le pays de songer à aucune réforme sérieuse au lendemain de ses désastres.

Au reste, la comédie de salon à laquelle nous avons assisté a été plus comique que ne pensaient ses inspirateurs. Un groupe se faisait surtout remarquer par ses clameurs d'épouvante. Par malheur, la voix qui criait le plus fort : *Au loup!* avait des sons étrangement rauques. En vain l'alarmiste disait-il sur tous les tons :

Je suis Guillot, berger de ce troupeau.

En regardant bien, on a reconnu que le prétendu berger n'était que le pire des loups, et que cet illustre champion du parti conservateur n'était autre que ce grand faiseur de mauvais coups qui s'appelle le bonapartisme. Une fois sa défroque tombée à terre, on l'a renvoyé aux bois. Du coup, le fameux comité national conservateur a dû plier bagage; il a disparu avec le carnaval, et les objurgations des hommes de Décembre en faveur de la société, de la famille et de la religion s'éteignent dans le ridicule. Ils n'ont qu'à se bien tenir; le loisir ne manquera plus aux ministres de l'intérieur pour suivre leurs complots ni l'énergie pour les frapper dès qu'ils s'éloigneront de la légalité.

Le ministère actuel n'est évidemment qu'une transition au ministère définitif, dont la direction appartiendra sans contestation à M. Dufaure. Nous ne doutons pas que le Président de la république, dont l'autorité est entourée d'un respect universel, n'attende le dernier résultat des élections pour établir l'unité politique dans son administration. Les élus du 20 février n'élèvent aucune prétention exagérée; ils arrivent avec la ferme décision d'éviter tous les conflits et de maintenir la bonne harmonie entre les pouvoirs. Il est bien évident que la première condition de ce bon accord, c'est que le nouveau ministère soit pris dans la majorité, en s'en tenant à ses fractions les plus modérées. Un simple replâtrage serait tout à fait insuffisant; il ne tiendrait pas deux semaines. Il y aurait là ce que Lamartine appelait avec esprit un péril conservateur. Au contraire, un ministère franchement centre gauche et gauche modérée donnerait l'apaisement et la sécurité, et aurait aussi pour lui la durée sans laquelle on ne peut tenter aucune réforme sérieuse. Nous avons toute confiance dans le patriotisme du Président de la république, et dans la haute sagesse de M. Dufaure qui sait bien que le grand régulateur d'une politique raisonnable est dans les manifestations de la volonté nationale. E. DE P.

Nous apprenons qu'une société pour l'instruction populaire vient de se fonder, sous le nom d'*Union française de la jeunesse*, entre des jeunes gens des Écoles, qui consacreront leurs efforts à répandre, par des publications et des cours, les notions élémentaires des sciences les plus usuelles. Nous ne pouvons qu'applaudir à leur généreuse initiative et leur souhaiter le succès.

Les cours s'ouvriront lundi prochain, 6 mars, à la mairie du Ve arrondissement.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 37 11 MARS 1876

LES PROBLÈMES DE MORALE SOCIALE

D'après M. Caro (1)

Problèmes de *morale sociale!* Ces trois mots ne sont pas pris au hasard. Le développement des sociétés, leur direction, l'amélioration progressive du sort de ceux qui la composent, de quoi tout cela dépend-il? De lois fatales comme celles qui président au jeu des forces mécaniques, ou comme celles qui par la concurrence et la sélection règlent, à ce qu'on assure, les transformations successives du monde de la vie? Il ne manque pas de savants ni de philosophes pour l'affirmer. Peut-on se flatter de tempérer ou de compléter ces doctrines quand on fait à l'intelligence sa part dans l'œuvre collective des nations? Est-ce même assez que de lui promettre le rôle décisif, que de lui prédire la victoire et finalement de lui offrir la domination dans les travaux et dans les luttes de l'humanité? Non, ce n'est pas assez, si l'on ne dit pas sur quoi doit se gouverner cette intelligence. N'a-t-elle rien à faire que d'améliorer la condition physique de la race, conformément aux seules lois de l'animalité? Ne doit-elle que suivre et qu'imiter la nature physique? Ou doit-elle transfigurer cette nature même par un art et par une charité qui cherchent au delà de l'expérience les types du bien et du beau? Voilà la question. La science des sociétés se rattache donc étroitement à la science de la justice. Qu'il y ait un mécanisme social, qu'il y ait lieu de travailler à une physiologie sociale, à une physique sociale, soit! Mais il y a aussi une morale sociale. Si l'expression a été banale, il est à souhaiter qu'elle le redevienne. Rien de plus opportun, dans tous les cas, que de rajeunir et de fortifier les grandes vérités qu'elle rappelle; et c'est à quoi est consacré le beau livre que vient de publier M. Caro.

Mais de la morale sociale et politique, et à plus juste titre encore, on peut dire ce que M. Caro dit de la morale proprement dite. « Éternelle par ses principes, elle est contingente par ses applications, humaine par ses interprètes. » Elle soulève donc à chaque instant des *problèmes* nouveaux. Distinguer parmi ces problèmes ceux qui méritent de s'imposer à l'attention durable des intelligences sérieuses, c'est déjà beaucoup. En résoudre quelques-uns, c'est plus encore. Mais montrer les rapports qui les unissent tous les uns aux autres, démêler les erreurs et les vérités qu'ils mettent en conflit, déterminer la méthode avec laquelle ils doivent être approfondis, tenir ainsi l'esprit public en éveil et le contraindre à réfléchir sur des périls qu'il ignore, cela est mieux que tout; car la solution des problèmes sociaux ne dépend pas, comme celle d'une question de physique ou de géométrie, du hasard heureux d'une expérience individuelle ou d'un éclair de génie; il y faut la bonne volonté passionnée d'un grand nombre; et plus nous irons, plus il y faudra non-seulement la résignation ou l'obéissance, mais l'adhésion volontaire et la sagesse éclairée de la majorité de la nation.

A ces foules, déjà si curieuses et si avides de discuter, différentes écoles viennent offrir leurs solutions. L'embarras du choix n'est cependant pas aussi grand qu'on le pourrait croire. Au fond, c'est une seule et même doctrine que M. Caro combat sous toutes les fausses solutions qu'il nous dénonce. « C'est ce qu'on appelle, soit en raison de l'unité de son objet, le *naturalisme*, soit en raison de la détermination de tous les phénomènes qu'il embrasse, le *déterminisme*, soit en raison de la méthode qu'il emploie, la même dans les différents ordres de sciences, le *positivisme*. Toutes ces écoles iront se perdre bientôt dans la doctrine de l'*Évolution*, issue de M. Darwin, développée, systématisée par M. Herbert Spencer... Sous quelque nom qu'on les désigne, c'est au fond la même tendance, tendance à présenter le monde moral comme la dernière forme et le plus haut degré du monde physique... » On voit déjà par ces quelques paroles l'impor-

(1) *Problèmes de morale sociale*, par E. Caro, de l'Institut. 1 vol. in-8. Hachette et C.

tance du nouveau livre. On en jugera mieux encore en passant en revue les différents problèmes qu'il agite, et en s'appliquant à démêler l'unité qui fait de cette série d'études et de polémiques un tout vivant.

I

Voici d'abord la morale qui se dit *indépendante*, indépendante non pas seulement des théologies (ce serait trop peu neuf et trop peu difficile à établir), mais de toute espèce de doctrine ou d'idée métaphysique. C'est le positivisme en morale. M. Caro démontre que les prétentions de cette école sont insoutenables, qu'on ne peut fonder une morale sans s'être assuré tout d'abord de la solidité de certaines idées, telles que l'idée du libre arbitre, l'idée d'obligation, l'idée de fin. Or, ces idées ne sont pas de pures abstractions comme les notions géométriques de la figure et de l'étendue, comme les concepts du nombre et du mouvement. Qui touche aux idées morales touche à la réalité par excellence et à la plus complexe de toutes, à la vie humaine considérée dans sa règle, dans son idéal, dans la variété indéfinie de ses développements et de ses progrès. Celui qui veut trouver la loi de la vie n'est pas obligé, sans doute, d'adopter un système complet de métaphysique, de se prononcer sur les monades de Leibniz et sur l'harmonie préétablie ; mais il doit savoir à quoi s'en tenir sur cette métaphysique spontanée qui, de génération en génération, aborde les questions inévitables de la destinée humaine, du droit, du devoir, de la liberté. Poser cette liberté comme un fait et s'en tenir là, est-ce possible ? Mais il faut se prononcer sur les théories qui nient cette liberté, soit parce qu'elles nient l'âme, soit parce qu'elles croient à un déterminisme universel et unique. Puis il faut démontrer que cette liberté est inviolable ; puis il faut se demander enfin si elle n'est tenue qu'à se respecter et à se faire respecter elle-même, ou si elle ne se sent pas astreinte à des devoirs plus hauts, etc.

En rappelant ainsi le rôle de la métaphysique dans la morale, la philosophie spiritualiste impose-t-elle à la pensée humaine un joug bien pesant ? Volontiers on reproche à cette philosophie l'intolérance de son dogmatisme et son goût exagéré pour l'autorité. Par un des efforts les plus hardis et les plus heureux de sa polémique, M. Caro retourne contre ses adversaires cette double accusation. Dans les diverses études qui composent le livre, ce trait reparaîtra bien souvent, toujours plus vif et plus sûr. Qu'on juge d'abord comment il frappe ici les partisans du positivisme en morale ou de la morale dite indépendante.

Ces derniers veulent faire de la morale une science exacte. Ils aspirent à être les géomètres de la justice. Mais dans l'ordre des sciences exactes, les vérités démontrées ont trois caractères qu'elles tiennent précisément de l'indépendance où les notions abstraites qu'elles développent sont à l'égard de toute réalité concrète et vivante : l'évidence indiscutable, l'unité absolue d'interprétation, l'immuable fixité. Ces caractères se retrouvent-ils dans la morale ? M. Caro maintient que non. Il prouve que la certitude de la conscience n'est pas de même nature que la certitude géométrique, que le progrès dans la morale ne ressemble en rien au progrès dans les sciences positives, enfin que toute tentative pour établir dans les questions relatives à nos droits et à nos devoirs une unité d'interprétation absolue échouerait inévitablement devant ce fait que la rectitude de la volonté, la pureté des sentiments, la loyauté des intentions individuelles seront toujours, en morale, le critérium le plus sûr, dans bien des cas le seul possible. Rarement on tranchera avec un théorème les angoisses d'une âme sincère trouvant plus difficile en certaines circonstances de connaître son devoir que de le faire. Si la morale était aussi indépendante qu'on le dit, elle serait bien autrement facile à interpréter dans les cas douteux. Il serait donc bien aisé de tirer de quelques principes tout abstraits des conclusions rigoureuses. Mais alors comment souffrir les dissidences ? « O géomètres de la justice, s'écrie M. Caro, prenez garde de devenir un jour les grands inquisiteurs de la raison, les prêtres intolérants de la liberté ! »

C'est à ces mêmes théories que se rattache certain paradoxe philosophique de M. Émile de Girardin. La justice en soi, proclama un jour l'audacieux journaliste, n'est qu'une fiction insaisissable. Il n'y a ni droits ni devoirs supérieurs aux intérêts ; mais il y a des intérêts sur lesquels on peut raisonner. Qu'on habitue les hommes à raisonner, qu'on leur en reconnaisse le droit au nom de l'intérêt, et que ce droit soit inviolable, ils ne tarderont pas à calculer avec précision les risques que tout attentat contre les personnes ou les propriétés fait courir à son auteur. La force restera ce qu'elle est, le seul droit réel et indiscutable ; mais chacun voudra s'assurer contre les risques que les excès de la force font courir et, chacun ayant également intérêt à s'assurer, la paix sociale s'établira par la réciprocité des intérêts : nul ne voulant être tué, nul ne s'y exposera plus en tuant les autres, et ainsi de suite... — On peut trouver qu'en discutant cette théorie improvisée dans les hasards d'une polémique qui tendait surtout à se prolonger et à se diversifier elle-même au jour le jour, M. Caro lui fait beaucoup d'honneur. Elle lui permet du moins de renouveler certaines protestations motivées contre les tendances despotiques de ces prétendus émancipateurs de la raison. Comme les partisans de la morale indépendante, M. Emile de Girardin paraît croire que les sciences sociales peuvent être assimilées aux sciences positives. Or, dans ces dernières, l'autorité de la démonstration règne sans limites. Le plus fort intellectuellement y est le plus fort absolument : lui résister serait absurde et inutile. Si donc il était possible de raisonner et de démontrer dans le domaine de la politique comme dans celui de la géométrie, il ne faudrait plus parler de *questions sociales*, mais bien de théorèmes sociaux dont les conclusions devraient immédialement et irrésistiblement passer dans les faits. M. de Girardin ne le conteste pas, loin de là ! Après avoir nié toute espèce de droits, il finit par en proclamer un, « le droit individuel du plus fort intellectuellement, scientifiquement, individuellement, commercialement. » Ainsi, comme le remarque fort bien M. Caro, « le droit divin du génie à la dictature, avec la civilisation comme but exclusif et justification suprême de ses usages et de ses actes, voilà la conséquence inévitable de cette glorification sans mesure de la force intellectuelle. » Cette dictature-là, est-il besoin de le dire, M. Caro la repousse à l'égal de toutes les autres. Mais M. de Girardin s'abuse s'il s'imagine que sa théorie ne nous expose qu'à celle-là. Ce meilleur raisonneur qui aspire à gouverner la société chiffrera exactement, nous dit-on, tous les risques contre lesquels doit nous garantir notre obéissance. Mais là où les forces seront inégales, est-ce que les risques ne de-

viendront pas inégaux? Celui qui pourra se flatter de courir un moindre risque aura donc le droit de payer une moindre prime d'assurance? En d'autres termes, « la théorie de M. de Girardin, en matérialisant le mal dans le risque et la garantie contre le risque dans la réciprocité, arrive à légitimer l'oppression, la violence, là où sera supprimée toute chance possible de risque réciproque ».

II

Ces tentatives pour dénaturer l'idée du droit sont, dira-t-on, des tentatives isolées; mais peut-on imputer à des écoles régulières et véritablement scientifiques de compromettre ainsi le droit individuel et de nous acheminer au despotisme? Que les chefs de ces écoles poursuivent un tel but, ce n'est pas ce que prétend M. Caro. Il reconnaît que ces savants font pour maintenir l'idée du droit et de la justice des efforts souvent incroyables et toujours honnêtes, mais il démontre à merveille que ces efforts sont aussi infructueux qu'ils sont pénibles. Les matérialistes, comme MM. Büchner et Moleschott, ne voient dans l'homme qu'un organisme agité par des besoins individuels et mû par des instincts plus ou moins bien raisonnés. Les positivistes, comme M. Littré, veulent que toute science se borne à systématiser les résultats de l'expérience, et ils excluent par conséquent toute idée d'une justice primordiale. Les théoriciens de l'évolution, comme Darwin, font de l'homme un animal issu des autres animaux, et dont les idées se forment lentement par l'accumulation d'opinions partielles qui ne doivent elles-mêmes leur éphémère autorité qu'à l'imitation, à l'hérédité, à la tradition, à l'habitude. Enfin les utilitaires, comme Stuart Mill, ne croient pas que la justice soit autre chose que la partie la plus importante et la plus impérative de l'utilité. Comment, avec de pareils éléments, construire un véritable droit qui s'impose à la conscience de tous? « Le devoir ainsi expliqué n'est plus le devoir; c'est une règle de conduite relative et conditionnelle, qui ne peut avoir en sa faveur que l'autorité toujours contestable du temps ou la sanction précaire de l'intérêt public. » Toutes ces écoles cependant ne sont pas de tout point comparables entre elles. La morale utilitaire, « après avoir tout détruit, essaye de tout reconstruire sur l'ancien modèle, et par un subtil effort prétend nous persuader qu'elle aboutit aux mêmes résultats pratiques que la morale ordinaire. » Avec la théorie de l'évolution, nous sommes en présence d'une théorie entièrement nouvelle sur le rapport des hommes entre eux, sur la loi du progrès qui règle le développement des sociétés, le but qu'elles doivent parcourir, l'avenir qui les attend.

Dans la morale déjà taxée d'ancienne et de vulgaire, le droit est égal chez tous. Pour la philosophie de l'évolution, le progrès dans la nature universelle ne reconnaît qu'un seul facteur : la formation de caractères individuels nouveaux, constituant des inégalités, mais parvenant bientôt à s'accroître et à se fixer assez pour se perpétuer aux dépens des formes antérieures et finalement pour les supplanter toutes. Or, l'homme est une partie de la nature : ce qui se passe dans l'univers doit se passer dans l'espèce humaine : cela est fatal et par conséquent cela seul est légitime. Qu'on laisse donc faire, qu'on laisse s'épanouir ces inégalités croissantes : elles portent en elles les germes de perfections inconnues. Qu'on se garde bien surtout d'entraver l'action salutaire de la concurrence et de la sélection. Qu'une générosité inconsidérée n'aille pas entretenir les obstacles et les multiplier en conservant les imbéciles, les criminels, les paresseux, les incapables et les infirmes. Le jeu des lois naturelles doit en débarrasser tôt ou tard la société. Encore une fois, qu'on n'entrave pas l'action de ces lois, qu'on la favorise bien plutôt en arrêtant par des mesures répressives la triste fécondité de ces malheureux. Ainsi la dictature nécessaire de la science et de ceux qui la représentent fera peu à peu disparaître, pour le plus grand bien de l'espèce humaine, « la multitude des *faibles de corps*, des *insouciants* et des *sots* ».

Que de semblables conclusions puissent sourire à une fraction de la démocratie française, M. Caro s'en étonne, et certes il y a lieu de s'en étonner. Cette fraction est-elle nombreuse? est-elle importante? Parmi ceux qui la composent, n'en est-il pas qui usent simplement du droit de choisir parmi les écoles les plus diverses ce qui peut s'y rencontrer de bon et d'utile? Puis, ne faut-il pas faire la part d'une vogue destinée sans doute à passer d'autant plus vite qu'elle est plus inconsciente? Ce sont là des questions de fait qui ne seraient à leur place ni dans un livre ni dans un article de philosophie. Ce qui est certain, c'est que parmi ceux qui se donnent comme les représentants et comme les chefs de la démocratie avancée, il en est qui ont fait à ces théories un accueil très-enthousiaste. Or, entre les principes de la Révolution française et ceux de la nouvelle école, il y a antipathie sur tous les points. Il faut donc choisir. Voulez-vous entrer dans l'école de l'évolution? Répudiez tous les enseignements de 89, ne parlez plus ni de droits absolus, ni de droits égaux; apprenez à considérer l'Etat comme un organisme dont on ne saurait assez consolider l'unité; prenez pour modèle la nature, qui n'a aucun souci de l'individu et qui sacrifie tout à l'espèce : et en dépit d'une charité inintelligente et surannée, sachez que tout l'art social se réduit à opérer par une sélection à outrance le perfectionnement de l'animal humain.

Après un fort beau chapitre où il restaure, pour ainsi dire, l'idée du droit en faisant voir dans la personnalité humaine les vraies origines du droit naturel, M. Caro revient à la critique des théories contemporaines, dont il veut montrer une fois de plus le caractère autoritaire et inhumain. Il s'agit cette fois du droit de punir, question qui met encore en présence les droits de l'individu et ceux de l'espèce. Les personnes qui n'entretiennent avec les nouvelles écoles qu'un commerce superficiel doivent être assez tentées de se dire : Mais ces hommes suppriment le libre arbitre, ils nous soulagent tous par conséquent du fardeau de la responsabilité et ils mettent les prétendus coupables à l'abri de la vindicte sociale. Eh bien, non! cette interprétation ne serait pas exacte. De ces deux doctrines entre lesquelles il faut choisir, de celle qui affirme la responsabilité morale et de celle qui la nie, la plus libérale, la plus douce, la plus [illegible] en même temps que la plus respectueuse de la dignité humaine, c'est la première. La plus impitoyable et la plus dure en même temps [illegible] la plus [illegible], c'est la seconde. Celle-là frappe le coupable [illegible] qu'il puisse librement se rédimer et elle [illegible] de lui en faciliter les moyens. Celle-ci considère simplement que le crime est un obstacle au fonctionnement du mécanisme social, et elle le

supprime sans phrases. Coupable ou malade, peu lui importe, car à ses yeux l'un vaut l'autre. Elle poursuit ainsi ses exécutions avec une parfaite sérénité, tant qu'elle a la force...; mais c'est ici le point délicat. Car, ainsi que M. Caro l'observe très-profondément, elle ne fait régner sa justice à elle qu'en ébranlant l'idée de la responsabilité dans les consciences. Si les foules s'habituent à ne voir dans la pénalité qu'un artifice légal inventé par les représentants aristocratiques du type actuel de l'espèce pour protéger plus sûrement leurs intérêts, tarderont-elles beaucoup à imaginer, elles aussi, des moyens de développer quelques variations plus profitables pour elles? Dans la lutte pour l'existence, si elles ont, ne fût-ce qu'un moment, la force pour elles, qui les empêchera de supprimer à leur tour tout ce qui leur semblera s'opposer au développement d'un état nouveau et à une sélection plus décisive entre leurs amis et leurs ennemis?

Contre ces craintes qu'elle qualifiait, trop volontiers peut-être, de chimériques, la démocratie française aimait jusqu'à présent à opposer sa foi dans le progrès. Or, sur ce point lui-même, les nouvelles écoles lui font assez durement la leçon et la mettent en demeure de renoncer à ce qu'elles considèrent comme des illusions.

On ne peut nier que la philosophie évolutionniste nous ait rendu sur ce point un service; car elle a contribué « à nous délivrer de cette idolâtrie d'un progrès rectiligne, continu, illimité, dont l'apothéose insensée a égaré tant d'intelligences depuis un siècle ». Elle a combattu encore une autre erreur, d'un genre opposé : le mépris systématique des formes vieillies; car elle nous a appris à voir dans ces formes des transitions nécessaires. Mais ne fait-elle pas payer un peu cher de tels services? Si elle ne condamne rien dans le passé, n'est-ce point parce qu'elle enveloppe à peu près toutes les formes de la civilisation dans la même indifférence ou dans le même dédain? A ses yeux, tous les faits sont également des faits et rien de plus. L'évolution de l'humanité n'est donc plus composée d'une série d'efforts conscients et méritants vers un mieux moral nettement conçu, librement voulu; c'est un développement de tout point comparable à celui des mondes et à celui des corps organisés. Des lois nécessaires en déterminent les oscillations, en règlent le rhythme avec ses alternances de combinaisons et de décombinaisons, de luttes et d'équilibre, de croissance et de mort. Le problème historique s'est changé en un probleme de dynamique. Mais rien ne dit que le terme de ces ondulations, s'il en est un, ne soit pas la suspension définitive de tout mouvement, c'est-à-dire la mort absolue. Si donc aucun autre terme ne peut être prévu avec la moindre certitude, il est bien clair que nulle direction ne peut être considérée en soi comme meilleure qu'une autre. C'est là ce qu'on appelle chasser le mysticisme de la science de l'histoire et de celle de la vie.

Sans reconstituer toute une théorie du progrès qui, à elle seule, demanderait un ouvrage à part et considérable, M. Caro s'applique à résumer les données les plus essentielles sur le progrès. Il le définit d'abord tel que la philosophie spiritualiste doit persister à l'entendre, c'est-à-dire comme l'expansion de plus en plus facile et féconde de la spontanéité libre de l'homme dans toutes les sphères de la vie. Puis il le retrace à grands traits, tel qu'il lui apparaît dans la science, dans l'industrie, dans les institutions, dans la morale et dans l'art; il en détermine, autant qu'il est possible de le faire, les lois et les limites. Buckle prétend, dans un ouvrage des plus célèbres, que la moralité n'est pour rien dans les améliorations réalisées par les peuples, et que le seul agent du progrès, c'est l'intelligence; M. Caro prend à partie cette thèse déjà combattue par M. F. Bouillier. Allant plus loin encore que ce dernier philosophe, il s'efforce d'établir que la moralité, agent toujours nécessaire, toujours bienfaisant du progrès, peut réaliser elle-même des progrès précieux par l'épanouissement de vertus nouvelles. Seuls, l'art et le génie sont indépendants de toutes les conditions des autres progrès.

Après avoir ainsi poursuivi de théorie en théorie les prétentions des nouvelles écoles, M. Caro termine son ouvrage en nous faisant toucher du doigt l'action de leurs enseignements sur le plus profond de l'âme humaine. S'il est vrai, comme il a pris soin de le démontrer, que la morale ne soit pas une science d'abstractions, mais qu'elle ait pour objet la complexité de la vie tout entière, il a, certes, bien le droit d'en appeler aussi au sentiment et de reconnaître à la poésie son autorité, après avoir invoqué celle de la science. M. Caro cherche-t-il donc à nous émouvoir par les couleurs et les traits de ses propres peintures ou par l'accent de son émotion personnelle? Non. Ce sont les plaintes douloureuses, c'est la colère et la tristesse pathétiques d'un poëte positiviste sincère qu'il écoute et qu'il nous fait méditer avec lui. A force de se révolter contre la dure loi de l'épreuve, contre la souffrance, contre la mort, contre les désenchantements de l'amour et contre Dieu, l'âme humaine en vient à demander à la négation la fin de ses tourments. Cette négation, qu'elle croit consolatrice, elle l'embrasse donc de toutes ses forces; mais, loin d'y trouver la paix, elle ne fait qu'y goûter une amertume inconnue. Elle croyait toucher à l'affranchissement, et elle retombe sous le poids de colères et d'angoisses plus intolérables encore. « Plus triste que jamais », voilà enfin son dernier mot. Oui, « c'est bien l'impression qui règne dans ces chants d'une inspiration si sombre où l'on célèbre l'avénement des doctrines nouvelles. On pourrait presque dire que c'est là l'inspiration unique de cette poésie. Pourquoi donc si peu de joie et si peu d'amour? Est-ce que le signe sensible de la vérité n'est pas la joie de l'avoir trouvée, le bonheur de la posséder? La vérité est donc triste? »

III

Nous venons d'esquisser la suite et le plan des *Problèmes de morale sociale*. Force nous a été de passer sous silence plus d'un développement original, plus d'une vue historique intéressante, plus d'une théorie neuve et féconde. Nous voudrions surtout marquer en quelques mots la position que prend M. Caro dans ces débats, qui mettent aux prises non-seulement tant d'idées, mais tant d'intérêts et tant de passions dans la société comme dans la science.

M. Caro estime que la nouvelle philosophie, dans sa doctrine de l'évolution substituée à l'ancienne conception du progrès, dans sa théorie du déterminisme universel, dans ses vues sur la pénalité, sacrifie l'individu à l'espèce; et il revendique contre elle les droits de l'individu : la personnalité libre de l'homme reste pour lui la base de toute justice et le fondement de tout ordre social.

La morale indépendante assimile la science de la morale aux sciences exactes. Elle tend ainsi à emprisonner les consciences et à leur imposer un code uniforme beaucoup plus que ne le fait la morale spiritualiste. En effet, croire à l'absolu et se reconnaître obligé de le chercher, est-ce donc être prêt à l'appliquer immédiatement bon gré mal gré? En aucune façon. Celui qui croit à l'absolu sait que notre intelligence en est singulièrement éloignée. Il comprend donc les hésitations et les doutes et la diversité des efforts. Mais comme il pense que là est le but commun de toute pensée et de toute volonté humaines, il a confiance dans la sincérité des consciences et dans la bonne volonté du plus grand nombre. Puis, comme il croit que ce rapport des intelligences et des cœurs avec un idéal plus haut que l'humanité communique à l'humanité même une dignité incomparable, il tient à respecter ce caractère, non-seulement dans les faibles, mais jusque dans les coupables qu'il punit. Enfin, il croit à un progrès véritable parce qu'il croit à la réalité d'un but commun à tous, et dont le pressentiment et le désir ne peuvent être arrachés du cœur des nations. Ces espérances là, les promoteurs et les défenseurs de la Révolution française les éprouvaient, ils les propageaient; car cette révolution s'est faite au nom de la justice pure et du droit absolu. Toutes les idées de tolérance, de progrès, de droit et de liberté qu'elle avait rendues si populaires, M. Caro les défend donc; il les défend contre la philosophie de l'évolution, qui, à n'en pas douter, les compromet, les défigure ou les nie. Là est certainement l'originalité et la puissance du livre.

Est-il vrai cependant que la démocratie contemporaine accepte partout avec un enthousiasme irréfléchi ces enseignements qui lui demandent de renier ses plus nobles origines? La question est délicate. Si pour renoncer à l'utopie et à l'*intransigeance*, si pour introduire dans la politique plus de calme, plus de mesure et plus d'esprit conservateur, il fallait accepter toutes ces conséquences que M. Caro combat avec tant de vigueur et de raison, s'il fallait se faire le disciple des disciples de Darwin ou de Spencer et se mettre à l'école de Mlle Royer, certes la rançon de nos anciennes folies serait forte : c'est du moins ce que nous nous permettons de penser avec l'éloquent et savant auteur. Mais en laissant là les hommes, qui passeront et dont nous n'avons pas à nous occuper ici, l'alternative se présente-t-elle aussi pressante et aussi impitoyable dans le domaine des idées? En d'autres termes, sommes-nous obligés de choisir entre la révolution et l'évolution, entre les soudaines illuminations d'une générosité utopique, impatiente, inconsidérée, rebelle aux concessions, et la fatalité d'un déterminisme aveugle ne laissant aucune place à la spontanéité, fermant toute ouverture du côté de l'idéal et de l'infini? Dieu nous garde de le croire! Et certes M. Caro ne le croit pas. M. Caro met aux prises les partisans des deux systèmes et il demande aux uns s'ils peuvent fraterniser avec les autres : c'est de bonne guerre! Mais enfin il ne se croit pas force pour son propre compte d'opter entre le camp des uns et celui des autres. Il a trouvé sans nul doute un milieu ferme sur lequel il s'est établi. Qu'il travaille donc à l'ouvrir, large et aplani, pour cette démocratie coulant à pleins bords qu'il est utile d'endiguer, mais qu'il est bon aussi de diriger et de conduire à ses fins légitimes. M. Caro qui, dans son livre d'aujourd'hui, sait rendre justice non-seulement à MM. Darwin et Spencer, les puissances du jour, mais à Fourier et à Saint-Simon, ces idoles renversées, M. Caro, nous l'espérons, entreprendra bientôt cette nouvelle tâche : elle est digne de sa philosophie et de son talent.

HENRI JOLY.

FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

LITTÉRATURE ANCIENNE

COURS DE M. BOUCHÉ-LECLERCQ

Des origines de la comédie antique

Messieurs,

Le cours de cette année est le complément nécessaire des études qui, depuis deux ans, nous ont permis de suivre à travers la littérature grecque et de rattacher à des causes connues la transformation des genres successivement créés et délaissés par le génie fécond et mobile de l'Hellade (1).

Sans prétendre introduire dans l'enseignement de la littérature ancienne une méthode rigoureuse qui, nous poussant d'année en année dans une direction rectiligne, nous interdirait de revenir parfois sur nos pas, je puis dire qu'en traitant, il y a deux ans, de l'*Epopée religieuse en Grèce*, j'avais l'intention de vous mettre sous les yeux la forme primitive de la poésie grecque, de vous faire entrevoir, dans les récits d'une mythologie naïve, l'aurore lointaine de la brillante carrière que va fournir l'imagination hellénique; — je voulais vous ramener au temps où cette imagination divinisait les forces de la nature, où elle cachait des traditions historiques et la solution provisoire des grands problèmes philosophiques sous des légendes religieuses incessamment rajeunies par la foi populaire, et où le poëte était avant tout un théologien enseignant aux foules recueillies les choses cachées qui lui avaient été révélées par les Muses. Cette poésie qui, — chargée de calmer la curiosité déjà éveillée de l'esprit grec en donnant à l'histoire ce qui lui manquera peut-être toujours, un commencement, et tout occupée de dérouler la chaîne des êtres depuis les mystérieuses profondeurs du chaos jusqu'au monde actuel, — n'avait pas d'expression pour les sentiments personnels du poëte; cette poésie, dis-je, forme le plus parfait contraste avec l'inspiration plus libre, plus spontanée, plus indépendante et pour ainsi dire tout individuelle de l'âge suivant.

Moins de deux siècles après qu'Hésiode eut fixé dans sa *Théogonie* les contours vagues et changeants de la religion grecque, et que, sur l'autre rivage de la mer Egée, dans la Grèce asiatique, Homère eut chanté, en s'oubliant lui-même, les exploits des colons achéens venus d'Europe pour arracher cette belle plage aux Phrygiens et aux Lydiens, dans un si court intervalle, voici que tout a changé. Les poëtes, si préoccupés naguère des dieux et des héros, les poëtes, qui avaient donné pour mère aux Muses la *Mémoire* (*Mnémosyne*) et ne parlaient à leurs auditeurs que du passé,

(1) Voyez une leçon de M. Bouché-Leclercq intitulée *Poésie personnelle dans l'antiquité* dans la *Revue* du 20 mai 1870.

les voilà descendus des hauteurs de ce monde idéal où ils planaient; les voilà aux prises avec la réalité actuelle et vivante, rencontrant, au contact des hommes et des choses, tantôt de douces émotions et tantôt de cruelles blessures, effleurés par l'amour, meurtris par la haine, et nous parlant de tout ce qui les émeut, nous transmettant à travers les âges les vibrations de leur être, qui eût paru autrefois si chétif et si peu digne d'occuper l'attention tournée vers les grandes figures du passé. Homère n'avait pas songé même à signer son œuvre; à plus forte raison avait-il laissé à ses biographes le soin de chercher par eux-mêmes ou de demander aux oracles s'il était de Smyrne ou de Chio. Hésiode s'était montré un peu moins désintéressé; mais, quand il s'apprête à chanter les générations divines, il ne se met en scène un instant que pour justifier sa mission en se donnant comme un révélateur envoyé par les Muses. — Archiloque, au contraire, voudrait apprendre au monde entier que Lycambe est le dernier des misérables; il tient à nous dire que Paros, son pays, est un séjour exécrable, et que Thasos, où il est allé, ne vaut guère mieux. Théognis, un grand seigneur ruiné par une révolution, regrette le temps où la canaille tremblait devant les gens de bien et se répand en imprécations contre la démocratie, qui l'a expulsé de Mégare. Mimnerme compte ses années avec tristesse et se dit que les jeunes filles ont bien peu de pitié pour les galants de son âge; Sapho, passionnée jusque dans l'amitié, confie à la lyre ces « ardeurs qui brûlent encore ». Toutes ces fières et brillantes intelligences ont décidément rompu avec les habitudes de l'âge précédent. Les moins éprises d'elles-mêmes se font l'écho des passions contemporaines; il n'y en a plus qui consente à s'absorber dans la contemplation des types légendaires.

L'élégie, l'ïambe, la poésie lyrique, ont remplacé l'épopée. Le changement est complet; mais comme, suivant un principe qui devint de plus en plus cher aux sciences d'observation, « la nature ne fait pas de saut », j'ai cherché à vous expliquer par quelles causes graduellement agissantes s'était produite cette transformation du goût littéraire, et comment les vicissitudes politiques, combinées avec la diversité de tempérament que nous avons constatée chez les différentes tribus helléniques, ont suffi à renouveler incessamment la provision intellectuelle de cette race qui se sentait si pressée de vivre et de créer. L'étude de la poésie personnelle, sous la forme de l'*élégie* et de l'*ïambe*, succédant à l'étude de la poésie impersonnelle ou objective excellemment représentée par l'*épopée*, nous a conduit au seuil du troisième âge de création, l'âge *dramatique*, et je ne crains pas de me répéter en disant que ce dernier fruit du sol de la Grèce en est peut-être le plus savoureux.

I

Le *drame*, c'est-à-dire l'action, la lutte au bout de laquelle est le triomphe ou la défaite, voilà ce qui convenait particulièrement à la nature remuante et vigoureuse de l'Hellène. D'autres peuples auraient pu le disputer à la Grèce pour l'étendue et la fécondité de l'imagination, ou l'emporter sur elle pour l'ardeur et l'intensité de la passion : j'ai ouï dire que les poëtes extatiques et somnolents qui rêvaient jadis sur les bords du Gange ont fait sortir de leurs cerveaux surchauffés une prodigieuse végétation de légendes et de mythes, et que parfois un frémissement soudain de la nature se traduit chez eux en effusions brûlantes; mais ces âmes panthéistiques et confuses, amollies et résignées, ne sauraient donner à leurs créations intellectuelles le ressort et l'énergie qu'elles n'ont pas elles-mêmes. Les interminables épopées de l'Inde semblent n'avoir ni commencement ni fin; les héros s'agitent démesurément sans avancer, entassent sans but défini des exploits chimériques et traversent deux cent cinquante mille vers sans parvenir à se faire une physionomie reconnaissable : à plus forte raison ce génie ondoyant et nuageux ne pouvait-il créer des personnages dramatiques, qui doivent sans cesse passer de la parole à l'acte et qui ne peuvent prendre une âme, un caractère, une personnalité enfin, que grâce à l'unité imprimée à tous leurs actes par une volonté arrêtée et identique avec elle-même jusque dans ses contradictions.

Aussi le drame hindou, qui paraît du reste postérieur au drame grec, n'a-t-il jamais pu sortir de l'atmosphère vaporeuse où était restée avant lui l'épopée mythologique : il met sur la scène des influences occultes, des anneaux magiques, des êtres qui voyagent entre ciel et terre, qui sont visibles pour tel de leurs interlocuteurs et invisibles pour les autres; des allégories métaphysiques; bref, tout ce qui entrave, arrête, éteint l'action et l'initiative.

Agir, poursuivre un but nettement marqué, par des moyens humains, compter sur son énergie pour y atteindre, mettre l'intelligence, comme une arme de combat, au service de la volonté et transformer ainsi en forces vives toutes les facultés de l'âme humaine, telle est l'habitude dominante et le plaisir suprême de la race hellénique. Son histoire en témoigne à chaque page, et les preuves se présenteraient en foule si je voulais, même dans un examen superficiel, dénombrer cette multitude d'expériences politiques et sociales, poursuivies au sein des cités pour arriver de haute lutte à la réalisation d'un idéal théorique, les collisions produites par ces volontés toujours tendues, et les issues ouvertes à ce trop-plein d'énergie par l'esprit d'aventure, par une colonisation qui, d'étapes en étapes, finit par faire à la Méditerranée comme une ceinture de villes grecques. Mais je n'ai pas besoin de sortir de l'histoire littéraire pour vous faire toucher du doigt ce caractère frappant du génie hellénique. Partout où deux Grecs se rencontrent, il y a aussitôt effort de chacun d'eux pour prévaloir sur l'autre, non pas pour le dominer, mais pour le précéder dans l'estime publique; il y a une lutte, un concours où les émules ne cherchent que le plaisir de vaincre et d'affirmer leur supériorité. La poésie grecque, comme la musique et l'adresse corporelle, est née et a grandi au milieu des concours (ἀγῶνες). Fêtes religieuses, mariages, funérailles, festins, tout, en Grèce, était prétexte à concours, et, longtemps avant que les athlètes n'allassent se rouler dans la glorieuse poussière olympique, les aèdes, les rhapsodes se défiaient aux jeux de la pensée, aux assauts de l'imagination, s'enivraient de leurs triomphes et parfois mouraient de leur défaite. C'est l'émulation, c'est-à-dire l'action sous sa forme la plus fiévreuse et la plus intense, qui a surexcité la veine poétique d'un bout à l'autre de l'Hellade; c'est elle qui, tenant sans cesse l'intelligence en haleine et l'empêchant de s'endormir dans une tradition complaisamment acceptée, l'a forcée de créer et de produire jusqu'à ce que le chœur des

neuf Muses fût complet et que le génie grec eût achevé son monument.

N'est-ce pas dire que le *drame* ou la poésie d'action, qui peut imiter autant qu'il lui plaît la vie réelle, qui peut pousser jusqu'à l'illusion la peinture des passions et ajouter même à leur énergie, a dû être et a été l'épanouissement final de l'imagination hellénique, l'idéal qu'elle cherchait à travers ses créations antérieures, dont elle avait approché dans la vivacité de ses dialogues épiques comme dans la spontanéité capricieuse de ses monologues lyriques, mais qu'elle n'atteignit qu'en combinant tous les résultats de ses expériences passées et en faisant converger vers le même point les récits légendaires, les libres expressions du sentiment personnel, les séductions de la musique et de la danse, et jusqu'aux ressources des arts plastiques qui pourvoyaient au plaisir des yeux?

Le drame devait naître en Grèce, et il y est né à son heure, c'est-à-dire lorsque tous les éléments dont il se compose eurent été élaborés et qu'il y eut un peuple choisi entre tous, capable de jeter à la fois sur les gradins d'un théâtre des milliers de têtes inflammables et d'oreilles délicates: lorsqu'Archiloque eut créé l'ïambe, le vers né pour le dialogue et l'action, *natum rebus agendis*, comme dit Horace; lorsque Stésichore eut réglé les évolutions savantes des chœurs et que Solon eut fait des Athéniens le peuple le plus policé du monde.

II

Mais, messieurs, le drame s'est manifesté en Grèce sous deux formes distinctes qui, réunies, embrassent l'infinie diversité des combinaisons dramatiques — et que cependant les habitudes des Grecs, plus encore que la sévérité de leur goût, ont maintenues séparées : — je veux dire la tragédie et la comédie.

Vous verrez tout à l'heure comment cette séparation persistante de la tragédie et de la comédie tenait aux habitudes grecques et non à une théorie littéraire; mais je tiens à le constater dès à présent, pour ne pas me confondre dans les rangs trop pressés de ces pédants doctrinaires et législateurs qui ont si longtemps tyrannisé la scène française, qui ont imposé au génie impatient de Corneille de si humbles apologies, et à l'art savant de Racine une si méticuleuse bienséance ; qui ont défendu au rire d'épanouir le visage tout à l'heure baigné par les larmes, et à la douleur de surprendre la gaieté dans son expansion et son imprévoyance — comme si la tragédie et la comédie devaient à jamais s'interdire de reproduire la changeante variété de la vie réelle et les inconstances du cœur humain, qui, au moral comme au physique, se tend et se détend tour à tour! Shakespeare a osé rapprocher et confondre dans un libre mélange ces deux formes du drame, et ce que Shakespeare a fait, ce que d'autres ont fait avant et après lui, aurait trouvé grâce devant le génie large et synthétique de la Grèce. En Grèce aussi la tragédie et la comédie sont deux sœurs jumelles, nourries du même lait et gardant le souvenir de leur commune origine; mais l'une quitta de bonne heure le berceau grossier de l'orgie bachique pour se purifier et s'ennoblir dans les concours où Athènes convoquait les esprits délicats, nourris de légendes épiques et curieux de voir face à face les grandes figures légendaires du passé; — l'autre, au contraire, resta longtemps dans les vignobles qui l'avaient vue naître, renaissant chaque année avec les vendanges, et sans autre ambition que de défrayer la grosse joie populaire mise en fermentation par le trop-plein des cuves. Sous l'égide de cette religion complaisante qui avait fait du vin un dieu et qui voulait bien à certains jours reconnaître à l'ivresse le caractère de l'enthousiasme divin, la tragédie et la comédie faisaient également partie du culte de Bacchus. C'est que, comme une pointe de mélancolie peut servir d'assaisonnement et de repos aux vives expansions de la gaieté, la légende de Bacchus avait aussi son côté triste. — Ces pampres verdoyants et les grappes savoureuses qu'ils abritent, le printemps les a fait surgir en jets vigoureux et gonflés de sève, l'été a rehaussé leur couleur et exalté leur parfum ; mais voici l'automne, voici l'hiver : les pampres rougissent et tombent ; la grappe sacrifiée s'ensevelit dans les tonneaux et les amphores ; bientôt la serpe du vigneron va dépouiller le cep des pousses qu'il a fait jaillir de sa substance et le laisser, comme un cadavre abandonné, dans le sillon que domine sa tête chenue. Ainsi Bacchus naît, grandit et meurt prématurément, victime de la jalousie des Titans; ses fidèles (tout en sachant qu'il sera bientôt rappelé d'entre les morts par la toute-puissance de Zeus) pleurent les souffrances du dieu ami des hommes et rappellent, pour confondre la noire malice des Titans, ses exploits et ses bienfaits. Cette note funèbre et mystique qui se mêle dans les concerts bachiques aux éclats de la gaieté est celle que garda la tragédie, d'abord dithyrambe orgiastique, puis drame émancipé et cherchant librement dans l'histoire mythologique, pour rajeunir le thème épuisé des malheurs de Bacchus, des héros poursuivis comme lui par la fatalité et victimes tantôt de leurs erreurs, tantôt de leurs vertus. Prométhée, Hercule, Œdipe, Agamemnon, remplacèrent Bacchus; mais la tragédie resta partie intégrante du culte bachique, et le spectateur qui s'écriait d'un ton de mauvaise humeur : *Il n'y a rien là pour Bacchus*, avait tort : les légendes de tous ces héros se rattachaient à celle du dieu par un fil invisible, mais puissant, qui retint la tragédie dans la série des cérémonies religieuses officielles.

La comédie, qui représentait l'autre aspect du culte bachique, y fut inscrite à son tour, mais elle trouva sa rivale installée dans la faveur publique à un si haut rang, et si différente de ce qu'elle était elle-même, qu'elle ne put prétendre qu'à prendre place au dessous; et c'est ainsi que, rapprochées par la communauté de leur origine et plus tard par l'alternance de leurs représentations dans les mêmes fêtes et le même théâtre, elles furent maintenues à une certaine distance l'une de l'autre par les priviléges acquis, par des usages séculaires et par cet esprit de résistance aux innovations qui caractérise les liturgies les plus anciennes. C'est ainsi que les trilogies tragiques, qui ne dédaignaient pas de se compléter par les drames burlesques où dansaient des satyres avinés, repoussèrent toujours toute fusion avec la comédie, et qu'il y eut en Grèce des drames de toute espèce, mais jamais le drame tout court, embrassant dans sa large synthèse la légende et l'histoire, le présent et le passé, la joie et les pleurs, les mœurs souriantes de la fantaisie et le déploiement méthodique des situations et des caractères.

La tragédie et la comédie auraient donc pu se mêler et

déteindre l'une sur l'autre sans contrevenir à une théorie littéraire ou esthétique ; mais le fait est que, sans renier leur parenté originelle, elles sont restées séparées ; et cette séparation a eu pour résultat de donner ou de conserver à chacune d'elles une physionomie distincte, qui reste reconnaissable jusque dans ces temps où la tragédie philosophique, issue d'Euripide, et la comédie de caractère, aux mains de Philémon et de Ménandre, semblaient marcher l'une vers l'autre et chercher à se rejoindre. La tragédie se tient d'ordinaire sur le terrain qu'occupait jadis l'épopée, dans le lointain majestueux du passé ; sur son cothurne se haussent et se grandissent les ombres des générations disparues, et son masque attristé reproduit des traits qui hantent depuis longtemps l'imagination populaire ; la comédie, au contraire, est toute au présent : elle se mêle à la vie actuelle de la société et des individus ; elle parle aux spectateurs de choses qu'ils reconnaissent et de gens qu'ils ont vus quelque part. Lorsque sa liberté était entière et que la crainte du bâton n'avait pas modéré sa hardiesse indiscrète, elle tenait lieu aux Athéniens de nos chroniques et de nos pamphlets ; elle flagellait le favori du jour et désignait celui du lendemain, donnait son avis sur la paix, la guerre, l'armée, les finances ; et même lorsque les gouvernements, sans cesse harcelés par tant d'incorrigibles railleurs, eurent enfermé l'indiscrète et vagabonde muse comique dans les barrières d'un code pénal, c'est encore dans la société du temps, dans le spectacle mouvant de la rue qu'elle prend ses caractères ; elle dessine d'après nature et ne transforme ses portraits qu'autant qu'il le faut pour satisfaire aux recommandations de la loi et aux exigences de l'art.

Il ne m'est pas difficile maintenant de vous expliquer pourquoi, ayant à étudier le drame antique, après l'épopée et la poésie personnelle, j'ai préféré m'adresser à cette forme du drame qui contient le plus de spontanéité, de vie et d'action, qui tient de plus près au monde réel et qui, reflétant plus fidèlement les préoccupations et les idées du temps, nous permet de mieux connaître ce que je ne puis m'empêcher de chercher toujours sous les œuvres littéraires — je veux dire la nature, le caractère, le tempérament et l'histoire du peuple qui les a produites.

Mais, en attendant que les comédies d'Aristophane et les fragments des poëtes qui, avant et après lui, ont conduit la comédie, par trois phases successives, à la forme durable qu'elle a gardée depuis dans toutes les littératures européennes, nous transportent au siècle de Périclès et au siècle d'Alexandre, la naissance même de la comédie et les premières transformations qu'elle subit pour passer de la rue au théâtre, de l'orgie lascive et abandonnée dans le domaine de l'art, forment un chapitre curieux de l'histoire intellectuelle de la Grèce.

III

Reportons-nous un instant par la pensée en Grèce, au commencement du vi^e siècle avant notre ère. Peu ou point de guerres, mais beaucoup d'agitation sociale et de révolutions : çà et là une oligarchie s'écroule et une démocratie encore ignorante remet le pouvoir récemment conquis aux mains d'un tyran qui s'appelle Périandre à Corinthe, Clisthène, à Sicyone, Théagène à Mégare : Athènes, tiraillée par les partis, investit Solon d'une sorte de dictature, sans pouvoir échapper aux Pisistratides, qui guettent l'occasion de régner ; mais, somme toute, la Grèce est prospère, sa population surabonde, ses colonies se multiplient..., et, du reste, les temps fussent-ils tristes, est-ce qu'on ne rit pas sous tous les régimes ?

Voyez ces robustes Doriens de Sicyone et de Mégare : les Athéniens, leurs voisins, les traitent de lourdauds ; mais ces lourdauds sont des Grecs, et, viennent les vendanges, les voilà qui petillent d'esprit. Seulement, cet esprit conserve toujours son âpreté native. Leurs ancêtres étaient encore des montagnards grossiers cantonnés dans les gorges du Pinde, alors que les Ioniens étaient déjà des raffinés, et l'hérédité explique que le sel de leurs plaisanteries soit encore du très-gros sel. Ils aiment les quolibets obscènes, les apostrophes gaillardes, les farces plaisantes ; ils se délectent à mimer et à contrefaire les gens qui prêtent à rire, et cette aptitude satirique leur fait rencontrer souvent l'à-propos et découvrir le côté faible de leur victime, car les Athéniens eux-mêmes avouaient qu'ils ne faisait pas bon être mordu par un Mégarien. Quand les fumées du vin déchaînent ces fortes natures, que la fête de Bacchus érige le tapage en devoir et fait du désordre un acte de piété, alors s'organisent des processions invraisemblables précédées par un emblème effronté qui personnifie la puissante fécondité de la nature, les dévots de Bacchus, groupés en confréries égrillardes, vont de *côme* en *côme*, c'est-à-dire de bourgade en bourgade, les uns à pied, les autres dans des charrettes, les uns barbouillés de lie, les autres masqués, tous dans des costumes étranges, chantant à tue-tête, en l'honneur du dieu, des refrains débraillés, échangeant avec les curieux des provocations et des agaceries burlesques et se livrant aux danses les plus échevelées. C'est le *comos*, le « chant des villages », c'est la comédie qui passe ! Dans cette foule bruyante, gesticulant sur les tombereaux enguirlandés, se trouvent des improvisateurs, moitié poëtes et moitié baladins, appelés ici *autokabdales*, là *dicélistes*, là *orchestes* ou *phlyakes*, plus généralement *ïambistes*, qui enferment le jet spontané de leur inspiration dans le mètre facile inventé par Archiloque. C'est par là que l'art, que la poésie commence à se glisser dans cette compagnie au visage enluminé, qui semble bien faite pour effaroucher les chastes oreilles des Muses.

Les Doriens n'ont demandé à cette comédie rustique, ébauche informe de la comédie future, que l'amusement d'un instant. Les ïambistes jetaient aux quatre vents leurs couplets et leurs grimaces ; leur verve satirique s'épanchait librement sans souci des critiques futurs, et quand le *comos* se dispersait, que ces religieux buveurs regagnaient leur logis, alourdis et enroués, ils ne laissaient pas derrière eux une tradition littéraire, un art constitué, ayant ses règles et soucieux de les perfectionner : tout au plus restait-il quelques calembours qui pouvaient resservir et le souvenir de quelques attitudes grotesques qui feraient rire encore.

Nous verrons ensemble ce que devint la comédie dorienne, comment, stérile sur son propre sol, elle développa le goût de la caricature et de la parodie chez les populations de la Sicile et de la Grande-Grèce et faillit même devenir sérieuse à la cour d'Hiéron de Syracuse où l'introduisit un moraliste pythagoricien, Épicharme. Mais il est temps de mettre le pied sur le sol attique, qui est bien réellement, à l'exclusion de tout autre, la patrie du drame.

IV

Là aussi, Bacchus compte des adorateurs convaincus. Il y a même, dans la plaine de Marathon, un village, nommé Icaria, dont les habitants s'imaginent que leurs pères ont été les premiers à recevoir, des mains de Bacchus lui-même, le premier plant de vigne. Peut-être savent-ils que cinquante autres localités et, en Attique même, les vignerons d'Eleuthère, qui récoltent sur les pentes méridionales du Cithéron un assez bon vin, leur contestent ce glorieux privilège ; mais ils n'en ont qu'une foi plus robuste dans la légende qui justifie leurs prétentions. Au temps où Pandion régnait à Athènes, disent-ils, Bacchus, qui errait par le monde, vint en Attique et fut cordialement accueilli par Icaros, l'ancêtre de tous les habitants du bourg. Le dieu, satisfait de son hôte, lui fit cadeau d'un cep, plante inconnue au pauvre homme, et qui, bien que destinée à enrichir et à égayer ses descendants, devait attirer sur lui bien des malheurs. Le Noé athénien plante donc sa vigne, qui vient à merveille et dont il trouve le jus fort à son goût. Peut-être avait-il été embarrassé à sa première vendange pour enfermer en vase clos la précieuse liqueur; mais le hasard, exploité par une heureuse inspiration, vint à son aide. Voyant un jour un bouc ravager ses treilles, il le tua dans un mouvement de colère, puis l'écorcha pour en tirer parti, et, en soupesant cette peau fraîchement retournée, il eut une idée lumineuse. Il avait trouvé pour son vin le récipient qu'il cherchait, vase qu'une cordelette suffisait à fermer, portatif et défiant tous les chocs. Il en fut si aise que, gonflant son outre, il se mit à danser et à bondir de toute la force de son jarret sur le ballon élastique et roulant, dont cet exercice lui permit par surcroît de constater la solidité. Jusque-là tout allait bien ; mais Icaros ne voulut pas continuer à être heureux tout seul, et ses malheurs commencèrent le jour où il voulut faire de la philanthropie — ou peut-être du commerce. Sa vendange faite, il entassa dans une charrette une bonne provision d'outres et se mit à parcourir le pays, faisant goûter à tout venant la généreuse liqueur. Mais lui, qui pourtant avait dû faire des expériences concluantes, oublia d'avertir les bergers et paysans qu'il gorgeait de vin des effets du divin breuvage. Voilà les rustres qui se grisent à l'envi, et qui, conservant sans doute assez de bon sens encore pour s'apercevoir qu'ils ne sont pas dans leur état normal, se croient empoisonnés. Ils s'en prennent à Icaros, le tuent et se débarrassent de son cadavre, les uns disent en le jetant dans un puits, les autres, en l'enterrant sous un arbre. Mais l'histoire ne s'arrête pas là et le martyrologe de la viticulture n'est pas complet. Icaros avait laissé à la maison sa fille Érigone, qui, ne voyant pas revenir son père, se met à sa recherche, aidée de son fidèle chien Mœra. L'infortunée trouve la sépulture de son père et dans son désespoir se pend à une branche de l'arbre sous lequel il a été hâtivement enseveli.

Jusqu'ici l'innocence est victime de l'ignorance et de la brutalité, mais il faut que le crime soit expié, et c'est Bacchus qui se charge de venger ses fidèles serviteurs. Il répand sur l'Attique une contagion étrange qui attaque les jeunes filles de l'âge d'Érigone et les jette dans un délire se terminant invariablement par une pendaison volontaire. Dans cette inexplicable épidémie de suicide on reconnaît un prodige, l'influence secrète de quelque divinité outragée. L'oracle de Delphes, consulté, déclara qu'il fallait, pour faire cesser le fléau, faire des funérailles aux victimes et leur offrir des sacrifices expiatoires. Seulement, comme on ne trouva pas les cadavres, transportés par Bacchus dans les constellations célestes, on fonda en l'honneur d'Érigone la fête de la Balançoire αἰώρα, qui se célébrait depuis lors à Icaria. Dans cette solennité curieuse, on pendait aux arbres, en souvenir de la malheureuse jeune fille, des figures de toutes sortes, statuettes, poupées, masques, et on les faisait osciller en chantant des complaintes où étaient retracées les infortunes d'Icaros et d'Érigone et où il était question aussi des grandes bontés de Bacchus pour la bourgade qu'il avait honorée de sa présence. En même temps, on offrait des sacrifices expiatoires, et l'on pouvait ensuite se livrer à la joie qui ne saurait manquer aux fêtes bachiques. C'était le moment des festins succulents et largement arrosés, car cette fête de l'αἰώρα s'appelait aussi εὐδεῖπνος « le jour des bons dîners ». A mesure que la victuaille et le vin épanouissaient les visages, les complaintes faisaient place aux couplets grivois, auxquels les légendes de Bacchus lui-même et de Démêter fournissaient ample matière. Ces dieux-là n'étaient pas prudes : on racontait bien à Éleusis, dans les cérémonies sacrées des mystères, que Démêter, désolée de la perte de sa fille, rit, pour la première fois depuis des années, en voyant une vieille femme à l'envers! De même on riait à Icaria des bons tours de Bacchus et de l'humeur complaisante de cette Érigone qu'on pleurait tout à l'heure, et avec les joyeux propos allaient leur train les danses, les assauts comiques des jeunes gens, qui, comme autrefois le bonhomme Icaros, sautaient sur des outres et cherchaient à se tenir en équilibre sur leur surface huilée et fuyante. Puis les chœurs cycliques, dansant à la ronde et chantant d'une mine demi-dévote et demi-avinée les aventures tantôt plaisantes, tantôt sentimentales de Bacchus, au son des flûtes et des cithares, rappelaient à tous ces paysans en liesse que la religion elle-même encourageait et sanctifiait leurs plaisirs. Le culte de Bacchus était ainsi fêté dans toute l'Attique, mais nulle part avec autant d'entrain, de conviction et de pompe que dans Icaria.

C'est dans ce village qu'attiré par le bruit et l'espoir de plaire à de si joyeux compagnons, un improvisateur dorien de Tripodiscos en Mégaride, Susarion, vint, en l'an 578 avant notre ère, importer le *comos* dorien, la comédie rustique que nous connaissons, c'est-à-dire la procession débraillée et hurlante, avec ses charrettes cahotantes et chargées de figures grimées, ses invectives et ses ripostes, ses masques et ses caricatures, enfin le tumulte spirituel et plaisant dont le carnaval du moyen âge peut nous donner une idée.

Susarion n'était pas un baladin vulgaire : il maniait l'iambe à merveille, et le temps, qui a détruit tant de choses, a laissé arriver jusqu'à nous cinq vers qui ont peut-être retenti dans les rues d'Icaria :

« Entendez-vous, bonnes gens? voilà ce que dit Susarion, » fils de Philinos, de Tripodiscos en Mégaride : c'est une » peste que les femmes; et pourtant, mes amis, on ne peut » pas monter une maison sans cette peste. Se marier est un » malheur et ne pas se marier ne vaut pas mieux. »

Nous sommes un peu blasés sur ce lieu commun qui se retrouve chez tous les moralistes dramatiques et qu'Aulu-Gelle met dans la bouche d'un grave Romain; mais les gens

d'Icaria n'étaient pas aussi difficiles que nous et riaient de bon cœur en songeant que le Mégarien parlait ainsi pour avoir été trompé et délaissé par sa femme; ils riaient d'autant plus que les commères du village, ainsi provoquées, devaient riposter au bateleur dorien par d'amusantes invectives. C'est ainsi que du haut de ce tombereau où la critique peu exacte d'Horace et de Boileau a remplacé Susarion par Thespis, pleuvaient les plaisanteries salées et les allusions mordantes, premières semences et premiers produits de la comédie naissante. Cette petite bourgade d'Icaria mérite une place à part dans l'histoire de la littérature grecque, car le drame y est, pour ainsi dire, né tout entier. C'est là en effet que la comédie dorienne s'est implantée sur le sol attique; c'est là qu'est né, là qu'a grandi le fondateur de la tragédie, Thespis, qui a peut-être senti s'éveiller en lui l'instinct dramatique en regardant passer Susarion et sa bande grotesque.

V

Mais ce n'est pas une troupe de villageois qui pouvaient doter la littérature d'une forme aussi complexe, aussi délicate et aussi harmonieuse que la comédie d'Aristophane et de Ménandre; et nous n'aurons rien fait tant que nous n'aurons pas conduit les improvisateurs qui amusent les vignerons d'Icaria sur le théâtre d'Athènes.

Je n'ai pas besoin de vous dire, messieurs, que les Athéniens ont montré de tout temps l'esprit le plus ouvert et le plus curieux des choses du dehors. Ils ne fermaient leur ville à aucune idée nouvelle : au rebours des Spartiates, qui cloîtraient les citoyens et écartaient les étrangers, ils allaient par le monde, observant, jugeant, comparant les hommes et les choses, toujours prêts à accepter les innovations utiles et incapables d'être routiniers autrement que par amour-propre. C'est assez dire qu'ils furent enchantés d'essayer d'un amusement nouveau, le jour où ils entendirent parler des distractions bouffonnes d'Icaria. L'embarras n'était pas de trouver une place à la procession comique. Les fêtes de Bacchus y étaient nombreuses : les *petites Dionysies*, en décembre, les *Lénéennes*, ou fêtes des pressoirs, en janvier, les *grandes Dionysies*, en mars, multipliaient les occasions d'introduire cet élément nouveau dans les réjouissances publiques. Aux grandes Dionysies surtout affluaient à Athènes les étrangers et les curieux. On se pressait dans les rues pour voir passer la grande procession qui transportait solennellement du quartier du Marais au quartier de l'Académie une vieille statue en bois de Bacchus, apportée jadis d'Éleuthère à Athènes. Autour de la statue dansaient des satyres, et des chœurs de jeunes garçons chantaient des dithyrambes, composés par les meilleurs poëtes et les musiciens les plus renommés du temps. C'était avec ces chœurs et leurs coryphées que Thespis allait créer la tragédie : la comédie à la mode d'Icaria aurait pu venir derrière, distinguée de sa rivale en ce que, au lieu d'exécuter des compositions savantes et bien ordonnées, ses chœurs auraient chanté à l'aventure et apostrophé les passants. Mais vous savez que les premiers essais de Thespis déplurent au vieux Solon, qui, après avoir fait tant de réformes, croyait sans doute avoir fermé l'ère des innovations. « Lorsque Thespis, dit Plutarque, eut changé la tra-
» gédie (c'est-à-dire eut transformé le dithyrambe en drame
» en faisant représenter un personnage héroïque par le
» coryphée), Solon appela Thespis et lui demanda s'il n'avait
» pas honte de faire publiquement de si énormes men-
» songes. Thespis répondit qu'il n'y avait point de mal à ses
» paroles ni à sa conduite, puisque ce n'était qu'un jeu.
» — Oui, dit Solon en frappant la terre de son bâton, mais
» si nous souffrons, si nous approuvons le jeu, nous trouve-
» rons la réalité dans nos contrats. » Solon avait été scandalisé de voir un homme se dépouiller en quelque sorte de sa personnalité pour revêtir des caractères d'emprunt et croyait que l'art de se grimer pourrait servir à protester des signatures. Le danger qu'il craignait était imaginaire; mais la comédie, par un excès contraire, par l'habitude de dire en face les vérités les plus crues, était bien autrement redoutable pour les gens en place, pour les puissants, pour ces tyrans doucereux qui s'appelaient alors les Pisistratides. Tant que Pisistrate et ses fils, Hipparque et Hippias, gouvernèrent Athènes, le cortège médisant et malicieux du *comos* ne put pénétrer dans le culte de la cité; au lieu que la tragédie, favorisée par la politique du gouvernement, qui trouvait son compte à occuper les Athéniens des héros légendaires, s'implanta fortement dans les mœurs et parvint en un clin d'œil à son apogée.

La comédie, la comédie militante et audacieuse, satirique et pamphlétaire, telle que l'ont comprise les prédécesseurs d'Aristophane et Aristophane lui-même, n'a pu grandir que sous le régime démocratique : elle est inconciliable avec l'existence d'un gouvernement personnel ou de privilége, qui est obligé de masquer sous les rigueurs de la répression la fragilité de son principe et ne saurait se laisser discuter sans être immédiatement entraîné par la terrible logique populaire sur le penchant de sa ruine. Seule, la démocratie, qui contient en elle-même sa raison suffisante et qui ne saurait succomber que par un suicide volontaire, pouvait laisser introduire dans la société cette liberté de tout dire et applaudir les caricatures les plus osées. Sous les masques, les guirlandes et le fonds grossier de la comédie rustique, on pouvait deviner déjà une machine de guerre, une arme politique des mieux trempées. Ce qui avait été inoffensif à Icaria allait faire des hommes d'État athéniens autant de souffre-douleurs; ce qui avait tout au plus humilié quelques importants de village allait troubler le sommeil de Périclès.

La chute des Pisistratides, survenue en 510, marque le moment précis où Athènes dut s'ouvrir à la comédie. Pour la transformer en drame, pour substituer à l'improvisation aventureuse et aux dialogues de hasard créés par les rencontres de la rue un cadre régulier, un lien qui, sans être aussi serré que ce que nous appelons une intrigue, fût pourtant assez apparent pour donner aux pièces comiques une certaine unité, tout était encore à faire. Mais nous sommes à Athènes où tout se fait vite, et d'ailleurs — n'exagérons pas la difficulté — la tragédie n'était-elle pas là, réorganisée à nouveau par Eschyle et pouvant servir de modèle aux auteurs en quête de procédés pratiques? C'est, en effet, sur le modèle de la tragédie que s'est réglée l'exécution du drame comique. Il eut, comme elle, un chœur parmi ses personnages; seulement ce chœur dansait la cordace au lieu d'évoluer gravement, comme dans l'*emmeleia* tragique; il garda, comme la tragédie, ses masques et ses tuniques flottantes; seulement, au lieu de représenter des types mythiques, il se permit de faire des portraits reconnus et salués par des éclats de rire. Il n'y eut qu'une différence capitale et qui disparut

au bout d'un siècle, c'est qu'à certain moment, l'action s'interrompait, et le poëte adressait en son propre nom aux spectateurs une véritable harangue où il parlait de tout, et même de sa pièce, avec la même liberté qu'avait eue jadis Susarion sur son tombereau.

VI

Voilà donc, messieurs, la comédie installée à Athènes, d'abord humble suivante de la tragédie, mais destinée à un rapide essor et à une brillante fortune.

Cette carrière fournie par la comédie à Athènes est l'objet même que nous devons étudier ensemble pendant ce semestre. La route à parcourir est longue, car il y a déjà des poëtes comiques qui nous ont légué au moins leur nom, — Chionide, un Icarien de naissance, Myllos, Ecphantide, — au temps des guerres médiques ; puis s'ouvre l'ère de la démocratie pure, maîtrisée et doucement conduite par Périclès, âge d'or de la comédie politique, représentée excellemment par Cratinus et Aristophane. Mais Athènes perd cette grande partie qu'on appelle la guerre du Péloponèse : elle est vaincue, démantelée, bâillonnée ; l'influence des vainqueurs y installe des gouvernements qui ne tolèrent pas la raillerie, et l'aigreur des passions politiques y rendrait dangereuses même les haines privées ; alors la comédie, après avoir cherché quelque temps sa voie pendant cette période de transformation qu'on appelle la comédie moyenne, crée la comédie de caractère ou comédie nouvelle, dont peut s'accommoder même le protectorat ombrageux des rois de Macédoine. Cette comédie, qui a été proprement le modèle de la nôtre, nous ne la connaissons guère que par les imitations latines, et c'est elle qui, sous cette forme d'emprunt, fera l'objet du cours pendant le second semestre.

Nous verrons alors Nævius et Plaute représenter la période d'imitation libre et d'originalité relative ; Cæcilius et Térence, l'asservissement progressif du traducteur au modèle ; puis l'excès de cette tendance amener une réaction contre la comédie à la grecque ou à manteau, qui restera toujours à Rome le plaisir des seuls lettrés. On essaye d'abord de l'accommoder à la romaine en créant la *comédie à toge* ; puis on lui substitue les deux vieilles formes de la comédie populaire, l'*atellane* et le *mime*. La plupart des productions de cette comédie triviale et vulgaire sont restées, sans dommage, ignorées de l'histoire littéraire. L'empire leur ôta ce qu'elles pouvaient avoir de spontanéité et d'esprit, et en fit un spectacle pour les yeux. Des érudits, des dramaturges de cabinet purent encore faire lire à leurs amis des imitations de Ménandre, mais au théâtre la littérature avait fait place à la chorégraphie.

Ainsi, l'histoire de la comédie antique nous conduit à travers l'histoire politique de deux peuples de tempérament bien différent. La loi inexorable des choses a voulu que le plus intelligent des deux fût dominé par l'autre, et que cet autre abritât sa décadence sous le despotisme militaire, et nous pouvons regretter que la comédie, succombant sous tant de coups, n'ait pu continuer à marcher à côté de l'histoire pour rendre à notre curiosité les détails intimes de la vie antique ; mais, chez les Grecs comme chez les Romains, nous constatons déjà — et c'est là un enseignement qui n'est pas déplacé même dans une étude littéraire — que la fécondité de l'intelligence est intimement liée à la dignité du caractère et au plein exercice de la volonté, et que les fruits que fait naître le rayonnement généreux de la liberté ne peuvent mûrir sous un autre soleil.

A. Bouché-Leclercq.

JOURNALISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

M. John Lemoinne

Voilà donc un journaliste à l'Académie française. Entendons-nous : il ne manquait pas, auparavant déjà, à l'Académie, d'hommes ayant écrit dans les journaux. On eût pu même croire, à voir la séance de l'autre jeudi, qu'il ne s'y trouve que de tels hommes. Rédacteur du *Journal des Débats*, Jules Janin, le mort dont on prononçait l'éloge ; rédacteurs du *Journal des Débats*, les parrains du récipiendaire, MM. de Sacy et Mignet ; rédacteur du *Journal des Débats*, le directeur de l'Académie, M. Cuvillier-Fleury. Et autour d'eux, combien d'autres qui ont été plus ou moins mêlés aux luttes de la presse ! Qui, en effet, tenant une plume, a pu résister jusqu'au bout, au siècle où nous vivons, à cette incessante tentation du journal, à l'envie de se sentir imprimé tout vif, de dire son mot sur les événements de la matinée ou du soir ? Qui n'a voulu manier ce redoutable instrument, profiter de cette force ?

Et pourtant, la plupart de ces auteurs d'articles n'ont point été proprement des journalistes. Ils ont écrit dans les journaux ou les Revues, les uns des feuilletons au bas de la première page, les autres des *Variétés* à la troisième. Ils y ont abordé les questions de la philosophie, de la morale ou de la littérature ; ils prenaient le journal comme un mode de publicité plus commode, plus rapide, plus lucratif même que le livre ; mais c'est au livre qu'ils pensaient, même en travaillant pour le journal. Après quelques années, feuilletons ou Variétés se réunissaient en volumes, et s'ajoutaient chez le libraire aux volumes tout d'une haleine qu'ils écrivaient en même temps, dans le loisir du cabinet. C'étaient leurs livres que recevait l'Académie ; elle semblait oublier où avaient d'abord paru ces pages délicieuses.

Le vrai journalisme, c'est le journalisme politique, le journalisme de la première page ; c'est celui qui a le plus de lecteurs, celui aussi qui exerce sur les destinées d'un pays la grande et visible influence. A ce journalisme même plusieurs membres de l'Académie avaient eu part : ils y étaient mêlés, ils y avaient brillé à leur heure. Mais cette heure n'avait été d'ordinaire que fugitive. Ils y avaient paru, ils n'y avaient pas vécu. Ils avaient, les uns et les autres, pris le journalisme politique pour atteindre le but poursuivi par leurs ambitions. Ils l'avaient pris comme on prend un cheval de fiacre, pour les conduire quelque part, tantôt à l'hospice, tantôt à la course. Les uns s'étaient servis du journal politique pour conquérir le pouvoir, les autres, après cette chute du pouvoir, lui avaient demandé une consolation pour leurs espérances déçues, un emploi pour leur activité inoccupée.

M. John Lemoinne a été un journaliste, rien qu'un journaliste. Avec lui, c'est véritablement la première page du jour-

nal qui est entrée à l'Académie : la vieille grande dame lui a ouvert les portes de son salon, et l'on peut dire que c'est là un signe des temps. Voilà trente-cinq années que M. John Lemoinne écrit à cette première page. Il n'a eu d'autre ambition que d'y écrire, et ce n'est pas sans quelque noble fierté qu'il disait l'autre jour qu'il n'aurait jamais d'autre ambition et qu'il voulait jusqu'à la dernière heure rester à son poste de combat. Le journal ne l'a fait ni homme politique, ni député, ni sénateur, ni ministre, ni conseiller d'État, ni ambassadeur, ni même faiseur de livres: il ne l'aura fait qu'académicien.

A vrai dire, il est bien arrivé à M. John Lemoinne de publier un volume, un petit et modeste volume. Il avait écrit ici ou là quelques articles qui lui ont semblé un peu moins éphémères que les autres, quelques Variétés piquantes sur des sujets particuliers; il les a rassemblés et y a fait mettre une couverture. Ça été un péché mignon auquel il n'est plus revenu. M. Cuvillier-Fleury, en bon académicien qui ne veut pas encourager les mauvais exemples, n'a pas manqué à parler longuement de ce petit volume, il en a généreusement extrait quelques charmants passages; mais personne, en l'écoutant, ne se faisait illusion. Non, ce n'est pas l'auteur des *Études critiques et biographiques* que l'Académie a reçu : elle recevait l'auteur de tant d'articles qui n'ont jamais été et ne seront jamais recueillis, le représentant du « quatrième pouvoir », comme avait dit le récipiendaire, quatrième pouvoir dont le directeur de l'Académie a justement ajouté qu'il était véritablement le premier désormais. On a parlé longuement de la presse dans les deux discours, et ce n'était que justice : elle était la reine de la journée. Ombres de Richelieu et de Louis XIV, Bossuet, Fénelon, qu'avez-vous dit en voyant s'asseoir sous cette coupole de l'Institut l'héritier de ces gazetiers, de ces folliculaires pour lesquels vous vous sentiez tant de dédains! La porte est grande ouverte maintenant, et où M. John Lemoinne a passé, bien d'autres passeront à leur tour.

Dans son discours, M. Cuvillier-Fleury — il y a longtemps que Sainte-Beuve a remarqué qu'il était particulièrement redoutable à ses amis — a montré le journaliste comme tantôt tout-puissant, tantôt impuissant, selon que son opposition est ou non conforme à la vérité. Sa force ne vient pas de lui; elle vient du dehors, de l'opinion publique. Ainsi M. Cuvillier-Fleury a montré les attaques de Chateaubriand terribles contre la Restauration parce qu'elles étaient fondées, et tout le talent de Carrel échouant contre le gouvernement de Juillet parce que ses attaques étaient injustes. Le bout de l'oreille orléaniste perçait ici quelque peu ; il ne semble pas, à lire l'histoire, que le gouvernement de Juillet trouvât si peu gênante que cela l'opposition d'Armand Carrel. Mais laissons ce point. La thèse de M. Cuvillier-Fleury n'est pas neuve d'ailleurs : c'est la thèse même de l'impuissance de la presse, abondamment développée il y a quelques années par le plus infatigable comme le plus paradoxal de nos polémistes. Elle renferme assurément une part de vérité, une part même d'une vérité trop vraie : ce n'est pas seulement le journaliste, c'est l'écrivain en général, c'est l'homme politique, c'est l'artiste même et le poëte qui n'exercent d'influence sérieuse sur leur temps qu'à la condition d'en partager les sentiments et d'en représenter les aspirations. Aller plus loin, c'est faire trop petite la part de cette personnalité qui est, en somme, le premier trait d'un homme de valeur.

Il était tout spécialement malheureux de faire bon marché de la personnalité du journaliste alors que l'on avait en face de soi M. John Lemoinne. C'est par la personnalité que vaut M. John Lemoinne ; c'est par elle qu'il s'est imposé, c'est par elle qu'il a mérité l'honneur que lui a fait l'Académie. Même dans le travail de la production quotidienne, il a su ne pas user sa personnalité, n'en pas effacer les angles, ne pas devenir banal. Qualités et défauts, il est bien lui-même. Quand on tombe sur un article de lui, on n'a pas besoin d'en lire vingt lignes pour avoir reconnu l'auteur, et la signature pourrait disparaître sans que ces articles cessassent d'être signés.

J'en demande pardon à M. le directeur de l'Académie, mais c'est à M. John Lemoinne précisément qu'il ne faut pas demander ni d'avoir toujours raison, ni de penser toujours comme l'opinion publique, même comme l'élite de l'opinion publique. Il n'est nullement né mouton de Panurge; il ne lui déplaît pas d'être seul, je crois même qu'il recherche volontiers la solitude. Il n'est pas de ceux qui ont besoin de sentir toujours une foule derrière eux et qui se retournent à chaque instant pour voir s'ils sont suivis. Je ne serais pas surpris qu'il eût le dédain de la foule et que, si on l'applaudissait trop, il ne s'arrêtât volontiers court, répétant, lui aussi : « Ai-je donc dit une sottise ? » Je doute qu'en écrivant il se propose d'exercer une action considérable sur les hommes ni sur les choses; il écrit pour lui-même, parce que quelque chose s'agite en lui, dont il a besoin de s'affranchir en l'exprimant : il expose ses pensées et point du tout celles d'autrui. Il y a quelqu'un en lui, et par ce temps d'effacement où nous vivons, je ne sache guère de plus grand éloge.

Le quelqu'un de M. Lemoinne est un quelqu'un très-particulier. Quand vous rencontrez dans la rue ce petit homme aux yeux vifs, au chapeau légèrement appuyé en arrière, à la démarche leste et résolue, il est impossible de ne pas être frappé de sa physionomie originale. Quand on regardait l'autre jour à l'Académie — tandis qu'il lisait, fort mal du reste, son discours de réception — son profil énergique et singulier, toute sa personne maigre, sèche et nerveuse, on pensait en soi-même que le nouvel académicien ne ressemblait à aucun des autres groupés autour de lui sur les bancs. J'ai quelque peine à me figurer M. John Lemoinne écrivant longtemps de suite dans un de ces journaux qui sont surtout des instruments de parti, et qui précisément trouvent leur force dans l'opinion qu'ils servent. Il ne me paraît pas fait pour subir les jougs, ni les contraintes, pour suivre une discipline et obéir à un mot d'ordre. Il fait la guerre de tirailleur plus que la grande guerre ; il est à la fois son chef et son soldat, et le parti auquel il appartient est surtout et d'abord le parti John Lemoinne. Il a eu la chance d'entrer tout de suite dans le journal vraiment fait pour lui, un journal qui ne demande pas mieux que de laisser à chacun de ses collaborateurs la liberté de ses allures, ne leur demandant que le talent, qui ne se préoccupe pas trop de mettre toujours d'accord la première colonne avec la seconde, et qui volontiers dit à ses lecteurs : « Vous êtes gens d'esprit : voilà le pour et le contre, choisissez. »

Non-seulement M. Lemoinne n'est pas toujours d'accord avec ses voisins ; mais il n'est pas toujours d'accord avec lui-même. Il ne se pique point de suivre les mêmes pensées et de poursuivre les mêmes desseins; il est tout l'inverse d'un philosophe ou d'un homme d'État. Il se lasse d'une doctrine

qu'il a trop longtemps soutenue, et, à défaut de contradicteur, il s'en prend volontiers à lui-même. On ferait souvent de bien jolies réfutations à ses articles d'hier en prenant ceux d'il y a quelques années, d'il y a quelques mois. Toujours sincère, toujours passionné au moment où il écrit, il change aisément de passion, et sa sincérité change de place. Il écrit sous l'impression de l'heure, sous la poussée du tempérament, irritable, fantasque, nerveux, je dirais même rageur à l'occasion, si je ne craignais de l'offenser. Il a porté d'aussi rudes coups à ses amis qu'à ses adversaires. Les premiers temps qu'on le lit, au moment même où l'on croit le mieux connaître, on tombe sur une boutade : on est soudain étonné, décontenancé, déconcerté. Plus tard, on est averti, et lorsque survient quelque incartade nouvelle, on dit : « Ce n'est rien, c'est M. John Lemoinne qui a ses nerfs ce matin. » J'imagine que l'on dit cela surtout dans le bureau du *Journal des Débats*. C'est un ciel pittoresque, mais où il y a des bourrasques. Il plaît en dépit de ses nerfs, comme les marins aiment la mer malgré ses coups de vent.

M. Cuvillier-Fleury a raconté le courage montré par M. John Lemoinne aux jours de la Commune, et certes ce courage lui fait le plus grand honneur.

Mais j'aurais eu plaisir, je l'avoue, à entendre M. Cuvillier-Fleury raconter certaine autre scène de 1872. Il s'en est gardé. Ç'a pourtant été le grand acte politique de la vie de M. John Lemoinne. C'était le moment où M. Thiers venait manifestement à la république ; le *Journal des Débats* hésitait encore. Les chefs du centre droit avaient fait auprès de M. Thiers une démarche pour l'arrêter dans son mouvement vers la gauche. M. John Lemoinne prit sa meilleure plume et compara la démarche des chefs du centre droit à la manifestation « des bonnets à poil de 1848 ». L'article était si vif, si bien venu, la comparaison si juste, que l'effet fut immense. L'histoire conservera le souvenir de cette page. Toute une petite révolution s'ensuivit dans le journal où écrivait l'auteur, car l'un des quatre « bonnets à poil » du centre droit était précisément M. Saint-Marc Girardin. M. Saint-Marc Girardin, quittant les *Débats*, où il avait écrit plus de quarante années, s'en alla fièrement, suivi de ses aides de camp, porter sa haute personnalité au *Journal de Paris*. La cause républicaine pouvait être fière de la conquête qu'elle avait faite dans la personne de M. John Lemoinne ; mais M. John Lemoinne, bientôt après, ne trouvait pas assez à son gré le nouveau service où il venait d'entrer ; la république, indocile à ses avis, lui semblait une maîtresse trop exigeante, et il lui rendait son tablier. Il est retourné à la politique étrangère, objet de ses premières amours, et ne semble guère disposé à en sortir pour revenir aux luttes de ces partis intérieurs qui ne provoquent guère en lui que de l'irritation, et entre lesquels son journal a fait son choix définitif.

C'est par des travaux sur la politique étrangère que M. John Lemoinne débutait au *Journal des Débats*, il y a maintenant plus de trente-cinq années, en 1840 ; il est resté le plus compétent sur ces matières dans le seul journal de notre pays où la politique étrangère ait véritablement une part sérieuse. Il a eu un mérite rare, il a fait lire les questions étrangères à ce public français qui croit volontiers indigne de lui de s'intéresser à rien de ce qui n'est pas la France. On eût volontiers laissé de côté le sujet, on ne pouvait s'empêcher d'aller au bout de l'article. Et c'est là la grande, la précieuse qualité de M. Lemoinne : il se fait lire. Il est parfois injuste, agressif, passionné, mais il saisit le lecteur ; il irrite, mais il intéresse. Il peut dire, lui aussi : Qu'ils se fâchent, mais qu'ils écoutent ! Qu'il parle de l'Angleterre ou de l'Allemagne, du trône d'Espagne ou du canal de Suez, qu'il aborde une question internationale de droit ou de finances, il retient toujours l'attention ; comme il n'écrit jamais sans avoir pris son parti, il a toute la force de l'homme convaincu. Volontiers dédaigneux, toujours patriote, jugeant de haut les querelles de l'étranger, il plaît par cette hauteur même à ses compatriotes, eux aussi disposés à juger l'étranger de haut, à signaler ses fautes, à railler ses petitesses. C'est une charité que tous les pays s'accordent de se prodiguer volontiers les uns aux autres les bonnes vérités et les avis profitables ; on en a usé, on en use assez largement à notre égard pour qu'il ne nous déplaise pas de la voir rendue aux autres. L'écrivain, dans la politique étrangère, a beau jeu à s'abandonner à ses boutades : nous sommes toujours prêts à applaudir à des coups qui ne tombent sur aucun de nous, à quelque trait mordant qui rabat la superbe des vainqueurs.

Ce qui surtout a fait le prix des articles de M. John Lemoinne, ce qui leur a donné le droit d'entrée à l'Académie, c'est le style. Ce style, lui aussi, est bien l'homme, il a son tour, sa manière, ses qualités bien personnelles. Il n'a pas seulement la pureté de la langue, il a la virilité, la franchise, la force nerveuse. M. John Lemoinne a eu le bonheur rare de ne pas posséder cette qualité, si redoutable au journaliste, la facilité. On sent en lui toujours un peu la tension, l'effort, on n'y sent jamais la mollesse. Même dans la production de la littérature quotidienne, il ne s'est jamais laissé aller à la tentation de l'à peu près. Il est demeuré sévère à lui-même. Il n'a écrit que des pages, comme il le disait lui-même ; mais ces pages, il les a écrites. Il n'a jamais fait « de la copie » ; il n'a jamais eu à sa disposition grand ouvert le « robinet d'eau tiède » si connu dans la presse. Il n'a jamais pratiqué ce que les professeurs de rhétorique appellent le développement, et leurs élèves, plus irrespectueux, la *tartine*. Chose rare ! Il a su jusque dans l'improvisation se retenir, se contenir, se relire et effacer. Il aime à être court, il en a presque la coquetterie, préférant la sécheresse même à la prolixité.

Cette sévérité ne va pas jusqu'à s'interdire l'agrément. Il veut être agréable et il l'est. J'ai dit qu'il ne tenait peut être pas toujours outre mesure à convaincre ; mais assurément il tient à être lu. Il sait quel mauvais lecteur est le lecteur de journaux, distrait, paresseux, qui ne demande qu'à quitter l'article commencé, à laisser glisser ses yeux à la colonne suivante. Ce sans-gêne avec l'auteur, John Lemoinne ne le lui permettra pas. Il sait comment tenir en haleine son attention, la réveiller si elle s'endort. Non seulement il trouve, pour exprimer ses idées, des formules nettes et qui frappent ; mais il connaît le goût du lecteur français pour le trait malicieux, pour l'anecdote agréable. Il en tiendra chaque fois quelqu'une en réserve. Elle commencera l'article ou le finira ; il se donnera parfois le plaisir de la faire attendre, car il sait qu'on l'attend, mais il ne trompera pas l'attente ; on ne le quittera pas désappointé et se disant qu'il a été bien pâle aujourd'hui. Quelquefois le trait vient d'un peu loin, quelquefois l'anecdote est un peu cherchée, on sent un peu d'effort, mais un effort qui ne vient que de l'intention de plaire et qui, le plus souvent, est un effort heureux.

Est-ce bien là toutes les qualités du style de M. John Lemoinne ? Il y faut joindre je ne sais quelle saveur exotique,

assez légère pour n'être qu'un agrément de plus. Ce n'est pas dans les détails du style seulement qu'elle se retrouve. Nul Français ne manie mieux sa langue, et pourtant sa façon de la manier n'est pas tout à fait celle d'un Français. Il lui manque l'abandon, cette qualité française entre toutes. Il y a dans sa phrase je ne sais quoi de tenu, de roide et qui s'observe, comme il y a dans son allure et sa personne quelque chose qui ne se néglige jamais. Chaque article de lui est toujours, je ne dirai pas guindé, mais brossé, soigné, tiré à quatre épingles. Il porte un prénom anglais et un nom français, et de fait il est né à Londres, de parents français. Il a reçu en Angleterre la première éducation : il y paraît et il y paraîtra toujours. Il y a en lui de l'Anglais autant que du Français, et ses amis disent que les deux langues ne lui sont pas moins familières l'une que l'autre. Il a lu Voltaire et Beaumarchais; mais il n'a pas moins lu Swift et Junius. Il a de l'esprit français et du meilleur, mais il a au moins autant ce que les Anglais appellent l'*humour*, je ne sais quelle façon narquoise de considérer les choses et d'en voir le grotesque beaucoup plus que le ridicule. Une qualité lui manque absolument : la gaieté. Son discours sur Jules Janin, tout plein qu'il fût de détails heureux, a été le plus long, mais non pas peut-être le meilleur de ses articles. Était-ce seulement que l'auteur fût gêné ou que la littérature ne soit pas son fait? Non sans doute ; c'est qu'il y avait entre Jules Janin et M. John Lemoinne une véritable antipathie d'esprit. M. Lemoinne me semble peu admirateur de sa nature, peu porté aux enthousiasmes : je me figure qu'il devait lui être particulièrement difficile d'éprouver, quelque bonne volonté qu'il y mît, une grande attraction littéraire pour son collaborateur de feuilleton. Si Jules Janin était surtout un gros et bon enfant, M. John Lemoinne est un redoutable pince-sans-rire.

L'Anglais et le Français qui sont en M. Lemoinne n'ont jamais pu tout à fait venir à bout de vivre en parfaite intelligence ni de s'accorder. Il juge volontiers la France en Anglais et l'Angleterre en Français ; comme les choses ne vont ni ici ni là tout à fait à son gré, il ne se prive pas pour dire ce qu'il en pense, et, ici comme là se considérant comme de la maison, il n'estime pas devoir se gêner pour dire franchement ce qu'il en pense. Ici comme là, on le trouve parfois importun. Mais c'est chose qui ne le touche guère, et il n'en continue pas moins son chemin.

Je ne sais si je me trompe, mais je mettrais volontiers sur le compte de l'éducation anglaise cette disposition à la boutade, à l'humeur fantasque, qui est certainement un des traits distinctifs de l'esprit de M. John Lemoinne. On se figure volontiers en France l'Anglo-Saxon comme un être calme et froid, toujours maître de lui, que la raison seule conduit, majestueux et sévère, qui ne se passionne jamais et jamais ne se déjuge. Rien ne ressemble moins au véritable Anglais que cet Anglais de convention que nous voyons à travers la gravité de Gibbon, de Hume et de Macaulay. L'Anglais, le journaliste anglais surtout, n'a point cette sérénité et cette égalité d'esprit. Il a volontiers ses nerfs, et des nerfs très-irritables. Il est très-ferme sur les libertés nationales, très-convaincu de la supériorité de sa race, très-sincèrement et noblement patriote; il n'en est pas moins souvent en fort déplaisantes dispositions d'esprit, mécontent de ses amis et quelquefois de lui-même, très-prompt à dire les vérités et surtout les vérités désagréables à entendre. Le Français est gai, leste, léger, prenant bien des choses avec un sourire, trop de choses peut-être. Il ne connaît guère les boutades et ne donne guère de coups de boutoir. Je crois décidément qu'il y a passablement de l'Anglais en M. John Lemoinne.

Anglais ou Français, Anglais et Français, très-mordant dans ses traits, très-ferme et fier dans son caractère, M. John Lemoinne est assurément une des physionomies qui frappent dans notre journalisme contemporain, comme il est un des hommes qui l'honorent. Faut-il ajouter qu'il a peu de goût pour les questions générales, que le souffle lui manque quelque peu? On s'en doutait : il lui a suffi de faire des articles, il n'a jamais songé à produire un livre, il n'a jamais abordé que par des points particuliers et sous des angles assez aigus toutes les grosses questions qui se sont agitées de notre temps. Faut-il dire que l'imagination lui fait défaut? On s'en doutait encore, même avant qu'un journal se fût avisé, au lendemain de sa réception à l'Académie, de rééditer une nouvelle échappée de sa jeunesse et qui est peu remarquable. Il n'a été ni un historien, ni un philosophe, ni un moraliste, il n'a mis le pied sur aucun des sommets de l'art ni de la littérature. Il n'a jamais connu les ambitions politiques. Il n'a même jamais cherché à exercer par son talent une puissante influence sur les hommes de sa génération. Il n'a jamais écrit que pour un petit nombre de délicats, d'hommes jugeant par eux-mêmes, comparant, réfléchissant, sensibles aux choses bien tournées, prêts à pardonner beaucoup à quiconque leur a montré de fortes qualités, estimant avant tout l'individualité, l'indépendance des jugements, la sincérité de la passion. Sa renommée n'a pas beaucoup dépassé le petit groupe de ces délicats; il s'est trouvé, heureusement pour lui, que ces délicats étaient ceux qui font les élections de l'Académie, et mieux encore ceux qui font les bonnes et durables réputations.

CHARLES BIGOT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Voici un volume bien curieux (1) que je prends la liberté de recommander à M. Boissier et à M. Fustel de Coulanges, qui ont donné le signal des protestations contre les calomnies de Tacite, les commérages de Suétone et les déclamations de Juvénal. Ce volume réhabilite non plus l'empire romain en général, mais un empereur en particulier. Et quel empereur? Claude. L'auteur, M. Lucien Double, a été pris d'une immense pitié pour ce prince qui fut toujours malheureux, maltraité par ses parents, plus maltraité, comme on sait, par Messaline, plus maltraité encore par Agrippine, qui l'empoisonna, calomnié par l'histoire, et dont le nom enfin n'a échappé à aucun de ceux qui ont voulu représenter l'imbécillité sous la pourpre impériale. Son nouvel historien est, comme Caton, pour les causes vaincues. Il est heureux de se faire l'avocat du malheur.

(1) *L'empereur Claude*, par Lucien Double. 1 volume. Paris, 1876, Sandoz et Fischbacher.

Oui, l'avocat, et trop avocat, hélas! car c'est bel et bien un plaidoyer, avec les exagérations que comporte le genre, le parti-pris de faire tourner toutes choses au profit de la thèse soutenue, les dédains et les invectives prodigués à l'adverse partie ou aux témoins à charge. Qui êtes-vous donc, vous qu'on oppose à mon client comme les modèles de la vertu sur le trône, Titus et Trajan? De tristes personnages si l'on vous compare à mon excellent Claude. Et vous dont le témoignage est hostile, Tacite et Sénèque, qui êtes-vous donc vous-mêmes? L'un, un vieux républicain de la vieille Rome, pour qui tout César est un ennemi; l'autre, un vil courtisan, un être lâche et méprisable déversant sur le cadavre d'une victime empoisonnée tout le fiel et tout le venin de son âme pour faire sourire l'empoisonneur Néron. Tacite est-il, en effet, un si vieux républicain, Sénèque un reptile si venimeux? Il y aurait bien à dire. Mais chacun sait que les avocats ont toute faculté de draper les témoins à leur guise, et M. Double est ici avocat. Laissons-le dire avec un ton d'ironie indéfinissable : Qui donc mon client a-t-il contre lui? un Tacite! un Sénèque!! un Beulé!!! Ne défendons pas plus contre lui M. Beulé que Sénèque. Pourquoi d'ailleurs l'ancien ministre a-t-il osé prétendre que Claude était camus? — Camus! riposte M. Double avec indignation; Claude, camus! Et il démontre que le nez de Claude était d'une dimension respectable; et il est heureux de rencontrer cette appréciation de M. Ampère : « La tête de Claude est noble, intelligente et triste. » C'était une noble tête de vieillard, comme dans la *Tour de Nesle*. Le front est plissé : traces des travaux de l'esprit; l'oreille large : signe de bienveillance.

Eh bien! soit, Claude n'était pas camus; admettons encore que ce ne fût pas un méchant homme : mais, en vérité, nous ne pouvons rien accorder au delà à M. Double, et nous préférons à son client Titus et Trajan. Cela dit, nous reconnaîtrons que l'avocat n'a rien négligé pour faire triompher sa cause; qu'il a compulsé tous les documents et en a tiré tout le parti possible; qu'il a enfin déployé beaucoup d'habileté, trop peut-être. Que d'esprit dépensé pour interpréter les textes dans le sens qu'on préfère! Que d'art pour tordre une phrase ou un mot et en exprimer plus qu'ils ne contiennent! Que de sensibilité à tout propos et hors de propos! Par exemple, Claude était célèbre comme gros mangeur : de même le bon et infortuné Louis XVI, dit M. Double attendri. Un jour, sur le Forum, occupé d'affaires sérieuses, Claude sent de loin le fumet d'un bon repas que donnaient les prêtres saliens; il laisse là les affaires et court s'attabler avec les prêtres. Ne riez pas! C'était, dit son avocat, le meilleur moyen de rendre à la vieille religion son prestige. Mangeant trop, il souffrait de l'estomac, et la conséquence était un tremblement nerveux qui agitait sa tête et ses mains. C'est même un des reproches que lui fait Sénèque. Ce tremblement produit par la douleur eût fait plaindre tout autre homme, riposte M. Double : « Du moment que c'est un César, Sénèque et Beulé peuvent en rire. »

Il me serait facile de multiplier les exemples; ces quelques traits suffisent.

Que M. Double me permette de lui dire qu'il peut trouver un meilleur emploi de son esprit, de sa sensibilité, de son style, de son talent en un mot, car il y en a assurément dans ce plaidoyer qui ne convaincra personne. Quand je vois sa sympathie pour ceux qu'il appelle « les victimes de l'histoire », j'ai peur, en vérité, qu'il ne tente d'autres réhabilitations, qu'il ne se prenne de tendresse pour Néron méconnu ou Domitien incompris.

II

Les discours de M. John Lemoinne et de M. Cuvillier-Fleury ont remis Jules Janin à l'ordre du jour; l'instant est donc propice pour parler d'une édition de ses œuvres choisies que vient d'inaugurer un premier volume. L'éditeur, M. de la Fizelière, est un admirateur convaincu; cependant il ne se dissimule pas que bien des pages écloses hâtivement ne méritent pas de vivre toujours. Pendant quarante ans, cette plume alerte a couru sur le papier. Dans ce mouvement incessant de production, tout ne saurait être d'égale valeur. Il ne faut donc conserver que ce qui a été œuvre d'élection : douze volumes y suffiront.

Oui, sans doute, et amplement. Voici déjà, dans le premier (1), la fameuse fantaisie de l'*Âne mort et la Femme guillotinée*, qui n'intéressera guère que les curieux ou les raffinés; ceux-là mêmes ne la liront pas sans quelque fatigue. Pour en comprendre l'intention, il faut être suffisamment versé dans l'histoire littéraire de la période du romantisme où il a paru; et encore se demande-t-on avec quelque inquiétude si l'on a bien compris en effet. M. Lemoinne donnait l'autre jour son interprétation. C'est, selon lui, une parodie des excès de la naissante école. Au bonnet rouge révolutionnaire, Jules Janin opposait son paisible bonnet de coton blanc; quand on chantait *la Marseillaise*, il fredonnait : *J'ai du bon tabac!* Est-ce bien l'explication vraie? Est-il bien exact que Janin haussât ainsi les épaules devant les cadavres verdâtres qu'amoncelait le romantisme? N'oublions pas qu'il a trempé lui-même quelque peu dans *la Tour de Nesle*, et que c'est à lui qu'on doit la fameuse tirade : C'étaient de grandes dames... c'étaient de grandes dames, vous dis-je! N'oublions pas qu'il mettait son orgueil à avoir été un des premiers à saper la littérature de l'empire, qui tenait, lorsqu'il débuta dans les lettres, le théâtre et la place publique, l'Académie et le journal. Il l'avait enfin vue tomber de son trône, cette reine froide, solennelle, jalouse et médiocre, et il était fier d'avoir contribué à la renverser. Il avait fait de l'accomplissement de cette révolution la grande ambition de sa vie. Il se comparait au rat de la fable, qui a rompu de ses dents le réseau dans lequel était enfermé le lion. Laissez-moi, s'écriait il, laissez-moi le voir bondir, mon jeune lion délivré. Comme ses bonds sont impétueux, comme son allure est vive! qu'il est joyeux d'être libre enfin! Est-ce bien lui, si heureux de voir les vives et impétueuses saillies du captif libéré, qui l'eût raillé si cruellement de certains excès? Il me semble que l'ironie et la parodie ne portent pas sur les chefs de l'école, mais sur les maladroits imitateurs. L'horrible, le monstrueux, l'amoncellement des cadavres, la putréfaction, le gothique, le moyen âge, les lames de Tolède, les donjons crénelés, les grosses terreurs et les grosses couleurs tombaient déjà dans le domaine banal. Les lions avaient bondi, une fois en liberté; et voici que les singes voulaient faire comme eux. C'est contre les singes que Jules Janin s'irrite.

(1) Jules Janin. *Œuvres diverses*, publiées sous la direction de M. A. de la Fizelière. — Premier volume. Paris, 1876. — Librairie des bibliophiles.

Des cadavres partout! des mâchicoulis partout! C'était vraiment trop : les imitations devenaient, sans le vouloir, les plus cruelles critiques de leurs modèles; car grâce à eux, ce qui avait semblé neuf et même sublime tournait au banal et au grotesque. Le décor et les accessoires romantiques, bien placés dans la demeure des héros, faisaient un effet singulier transportés dans la maison des petits bourgeois. Les castels moyen âge que les architectes plagiaires élevaient en moellons dans le bois de Romainville faisaient tort aux grands châteaux moyen âge construits par les grands maîtres sur les hautes montagnes du Rhin, en blocs de granit. Un pont-levis au donjon du vieux duc de Silva, soit; mais à la villa d'un bonnetier retiré, non! Lors donc que J. Janin protestait, c'était, à mon sens, non contre le romantisme même, mais contre l'*embourgeoisement* du romantisme. Il parodiait, non les demi-dieux, mais les faibles mortels qui en voulait imiter les Titans les parodiaient eux-mêmes sans en avoir conscience. C'était la parodie d'une parodie involontaire. Voyez en effet l'un de ses deux héros : c'est l'âne, la bonne, pacifique et ridicule monture de Sancho. La mort de l'âne, le cadavre de l'âne, voilà sur quoi les plagiaires du romantisme veulent que nous pleurions! Qu'ils prennent du moins le cheval, fût-ce Rossinante! Si poussive, si efflanquée qu'elle soit, elle a été la monture d'un chevalier, et Don Quichotte lui a communiqué un peu de sa poésie.

Telle serait mon interprétation, un peu différente de celle de M. John Lemoinne. Peut-être a-t-il raison et me trompé-je; peut-être ne voyons-nous pas bien, l'un et l'autre, ce qu'a voulu dire Janin; peut-être encore J. Janin ne le savait-il pas bien lui-même. Il n'y aurait à cela rien de bien étonnant, car il s'est toujours moins préoccupé de ce qu'il devait dire que de la façon de dire. Toute question lui a été prétexte à cavatines, ariettes, récitatifs, morceaux brillants, airs à effet, le tout entremêlé de citations. Il ne raisonnait pas, il chantait. On s'est étonné souvent qu'il fût si décousu. Qui sait s'il ne brisait pas parfois à dessein la trame de sa pensée, afin que le lecteur, découragé de la chercher, ne fît plus d'attention qu'à l'éclat de la forme. Certains ténors préfèrent chanter en italien, non pas seulement parce que la langue est plus harmonieuse, mais parce que l'auditeur ne cherche pas à comprendre; il est ainsi tout entier et sans distraction au ténor. Moi, dis-je, et c'est assez. Jules Janin a toujours été un virtuose heureux d'être écouté et s'écoutant lui-même avec bonheur. A la fin de sa carrière, quand il n'avait plus l'oreille du public, la sienne lui restait.

Et voilà pourquoi je disais que les douze volumes annoncés suffiraient amplement. Tel feuilleton un peu vide de choses, mais très-brillant de forme, peut nous charmer par ses étincelantes vocalises. Mais si, au lieu d'un, on nous en présente vingt, trente, cent de suite, nous nous lassons bientôt de ce plaisir qui finit par sembler creux. Lisez, par exemple, les quatre volumes d'une autre édition où sont déjà réunis les feuilletons du lundi : vous vous demandez en finissant quelles sont les doctrines littéraires du brillant critique, ce que vous avez appris sur le théâtre et ses règles, et vous êtes étonné du peu qui vous reste. Je conseille donc à l'éditeur nouveau de donner à une assez longue distance l'un de autre chacun des douze volumes qu'il promet. J. Janin demande à être pris à intervalles, en même temps qu'à petites doses.

III

On éprouvera l'impression toute contraire en lisant le nouveau volume de fortes et sérieuses études de M. Schérer (1). Pas de feux d'artifices, pas de faux brillants, point de grands airs de bravoure, mais une logique serrée, un sens pénétrant et tout un corps de doctrine. On voudrait parfois que cette critique, très-nette, très-incisive, perçant, comme une pointe aiguë, jusqu'au fond des choses, se détendît un peu plus. Elle pourra sembler sévère et triste; on pourra regretter qu'elle se soucie trop peu de la grâce ou de la beauté de la forme dans les œuvres qu'elle étudie, par exemple, dans le présent volume, qu'elle fasse si bon marché de l'éloquence de Bossuet et de ses draperies majestueuses; oui, sans doute, elle n'a pas assez d'émotion, de tendresse, d'indulgence, de complaisance même pour certains noms; oui, à force de redouter l'admiration de commande et les enthousiasmes de convention, elle devient un peu sèche et insensible; mais combien de substance dans ces études et que de fruits à recueillir dont on regrette seulement de n'avoir pas vu la fleur!

IV

M. Maxime Du Camp nous retrace, dans un volume sans prétention, j'imagine, ses souvenirs de l'année 1848 (2). C'est l'histoire vue par un petit coin de la lorgnette et d'un poste unique d'observation. M. Du Camp raconte la révolution d'alors comme tel conscrit d'Erckmann-Chatrian raconte telle bataille de l'empire dont il n'a vu que quelques incidents autour de lui. C'est une façon comme une autre de rapetisser les choses. Notez vos impressions personnelles, à la bonne heure; mais ne concluez pas sur l'ensemble. C'est précisément le tort de M. Maxime Du Camp, là comme dans son grand ouvrage sur Paris. C'est un *reporter* aussi exact que possible : il tenait à la main son carnet et son crayon et a noté tout ce qu'il voyait. Tant qu'il nous transcrit ses notes, rien de mieux; quand, de là, il se hasarde à philosopher sur l'ensemble, je l'arrête. Un statisticien constate le nombre d'omnibus qui passe dans la journée sur le Pont-Neuf; cela peut avoir son intérêt. S'il veut disserter ensuite au sujet de l'influence des omnibus sur le développement moral de la bourgeoisie, je ne l'écoute qu'avec défiance. Notez, d'ailleurs, que M. Du Camp n'était pas, en 1848, un observateur désintéressé. Il subissait sans nul doute l'influence de mille petites passions qui s'agitaient autour de lui. Il voyait d'un œil prévenu certaines choses et certains hommes. C'est ainsi, par exemple, qu'il plaisante d'un air dégagé sur Lamartine-paratonnerre. Nous voyions l'autre semaine, avec M. Legouvé, ce qu'a fait ce jour-là le poëte homme d'État : si M. Du Camp eût été mieux instruit et ne se fût pas contenté de noter sur son carnet les bons mots qu'il entendait autour de lui sur le boulevard, peut-être n'eût-il pas transcrit ces pauvres petites railleries. N'insistons pas plus longtemps, car sans doute

(1) Michel Lévy frères, 1 volume. — Paris, 1876.

(2) Maxime Du Camp, *Souvenirs de l'année* 1848, 1 volume. — Paris, 1876, Hachette et Cᵉ.

l'histoire ne puisera pas comme à une source sacrée dans ce *reportage*.

V

Une bonne fortune, par J. Yed (1), est un roman qui n'est pas sans quelque prétention, lui aussi, à la philosophie. Il essaye de développer ce mot de Chamfort : « Notre raison nous rend quelquefois aussi malheureux que nos passions, et l'on peut dire de l'homme, quand il est dans ce cas, que c'est un malade empoisonné par son médecin. » Je ne vois pas bien clairement dans cette nouvelle peinture de l'adultère en province quel est le personnage si tristement victime de sa raison. Est-ce la femme ? elle est complétement déraisonnable et le prouve surabondamment. Est-ce le séducteur ? c'est un cœur déjà blessé dont la plaie s'est aigrie et qui ne trouve plus dans une passion nouvelle le bonheur qu'il a cru un instant rencontrer. Voilà donc sans doute l'homme de Chamfort : mais ce désenchantement, cette tristesse, ce dégoût, est-ce en vérité de la sagesse ? Admettons-le, je le veux bien. En tout cas l'intention n'est pas suffisamment marquée. Si l'auteur y eût appuyé davantage, il eût donné un air plus original à une histoire qui ne l'est pas. Certains tableaux sont bien hardis pour un livre qui veut être moral. L'auteur se sera rassuré en se disant que le dénoûment fatal et tragique de cette passion purifierait la passion même. C'est, en effet, une idée assez commune qu'il suffit que les coupables expient cruellement leur faute à la dernière page, et que tout est bien qui finit mal. A tout prendre l'intention est bonne, et il est plus honnête de faire mourir tragiquement la femme que le mari. La leçon ne suffit pas sans doute puisqu'il faut la redonner si souvent :

« Hélas ! que j'en ai vu mourir !... »

comme dit le poëte.

VI

A qui veut trouver de salutaires enseignements et une morale vivifiante, je conseillerai plutôt le volume de vers intitulé *Amour et patrie* (2), par M. Léon Séché. Que le mot amour n'effraye point ; il s'agit ici de l'amour conjugal et de l'amour paternel. Le poëte s'agenouille devant un lit nuptial et un berceau. D'une main délicate et discrète il soulève le rideau de la vie de famille pour nous montrer — non pas, comme Pradier, la beauté plastique — mais la beauté morale de celle qui est l'ange de sa demeure. Très-édifiant assurément, ce tableau d'un intérieur modèle ; j'ai peur que le public ne préfère les peintures d'un autre genre. Il a tort sans doute ; mais c'est ainsi. Il y a dans les joies intimes d'une vie tranquille et pure un parfum délicieux pour les intéressés ; mais ce parfum ne va pas au delà du foyer ; les indifférents ne le sentent point.

(1) 1 vol. Paris, 1876. Ghio.

(2) *Amour et patrie*, par M. Léon Séché. — Paris, 1876, 1 vol. Alphonse Lemerre.

VI

MM. Édouard Noël et Edmond Stoullig tentent de faire pour le théâtre et la musique ce que d'autres font pour la politique ou la littérature. Ils publient une sorte d'année dramatique (1) comme on publie l'année géographique, l'année politique, l'année littéraire. Leur volume, très-exact, très-complet, contient l'histoire du mouvement dramatique et musical tant en province qu'à Paris. C'est plus qu'une nomenclature : les ouvrages sont analysés et appréciés selon leur importance ; à la fin même on trouve une conclusion philosophique et morale. M. Sarcey a présenté l'ouvrage et les auteurs au public dans une très-agréable préface.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Un grand écrivain vient de mourir, qui était en même temps une des femmes du meilleur monde et du meilleur esprit de ce temps-ci. Mme d'Agoult (Daniel Stern) a mérité la gloire ; c'est tout au plus si elle a eu la notoriété. Elle a écrit assez de choses belles et profondes pour avoir conquis sa place tout près de Mme de Staël, fort loin et fort au-dessus de toutes les muses de la génération.

Je ne dis pas au-dessus, ni à côté, ni au-dessous de Mme Sand, car celle-là n'est dans aucun rang et s'est fait une place sur un sommet isolé qu'on ne peut gravir après elle.

Mme d'Agoult, dans son volume d'*Esquisses morales*, a défini elle-même, sans s'en douter, le caractère de son talent, l'expression du moins de son style.

« Il y a, dit-elle, une façon de dire les choses qui n'est pas précisément la correction grammaticale, qui n'est pas non plus l'art proprement dit, mais qui tient de l'un et de l'autre. C'est un je ne sais quoi qu'on ne peut ni définir ni enseigner, qui se prend, sans qu'on s'en doute, dans le commerce intime des grands écrivains ; c'est ce qu'on pourrait appeler le *bon air* de la littérature. »

Mme d'Agoult, dans ses romans, qui sont ses œuvres les moins importantes, aussi bien que dans son *Essai sur la liberté*, dans son *Histoire de 1848*, dans ses entretiens de *Gœthe*, dans le premier volume le seul paru de la *Fondation des provinces unies*, a toujours, quoi qu'elle exprime, ce *bon air* qui lui vient d'une excellente éducation et d'une intimité fière avec les grands esprits de tous les temps.

Ce mot dont on a abusé pour les écrivains d'autrefois, et dont on n'use guère pour les écrivains d'aujourd'hui, revient fréquemment à la bouche quand on parle du style de Daniel Stern : c'est un style *magistral*. Il a l'ampleur et en même

(1) Edouard Noël et Edmond Stoullig, *les Annales du théâtre*. — Paris, 1 vol., 1876. Charpentier et Cie.

temps la rigidité, la ligne sévère et aussi la grâce. Il est viril par la force concrète ; il est féminin par les lueurs qui le font ondoyer. Il ne ressemble a rien de ce que les autres femmes écrivent, et je souhaite à beaucoup d'hommes tenant la plume d'écrire de manière à lui ressembler.

Mme d'Agoult a debuté assez tard dans la vie littéraire : c'est que le goût d'écrire ne fut pas pour elle la coquetterie de l'esprit, la revanche des déceptions de la coquetterie féminine. Elle ne prétendit jamais au métier d'auteur. Elle continuait dans la solitude, sur le papier, les épanchements d'une conversation entre intimes; et ses paroles étaient si naturellement graves, correctes, décisives sur toute chose, qu'elles se trouvèrent forcément dignes d'être publiées.

L'être double qu'on finit toujours par surprendre dans l'écrivain de profession n'existait pas en Mme d'Agoult. Son style était le reflet de son attitude dans son salon, l'accent de sa voix, l'ombre de son geste, la lueur de son sourire. On ne s'avisait jamais de chercher à quelles heures elle écrivait, par quel procédé elle se mettait en disposition d'écrire ; on sentait que l'éventail alternait naturellement avec la plume, moins souvent toutefois que les admirateurs de ce grand esprit l'eussent souhaité.

Le salon de Mme d'Agoult était aussi un livre où des penseurs, des savants, des hommes d'État, improvisaient leur page. Il avait été un album en des années déjà lointaines; mais les poëtes, les artistes, s'en étaient allés, les uns vers la gloire, d'autres vers l'oubli, d'autres vers la mort. Laissant avec mélancolie se rétrécir sous le souffle du temps ce cercle d'amis, jusqu'à la fin, jusqu'à l'heure où elle fut avertie du repos prochain, Mme d'Agoult tint son salon ouvert et y présida aux entretiens doux et graves dont la liberté était toujours le principe et la fin.

On n'effacera pas du souvenir de ceux qui l'ont connue cette belle tête aux cheveux blancs, étalés sur le front et les joues comme des bandelettes, ce regard accueillant, cette bouche sérieuse, même dans son sourire, toute cette dignité sans hauteur d'une vraie grande dame de la démocratie.

De même qu'elle a défini son style, Mme d'Agoult a défini sa philosophie sans le savoir. Écoutez-la :

« En avoir fini avec toutes les passions, toutes les illusions, toutes les fatigues de la vie, se reposer dans la plénitude d'un sentiment essentiellement grand et vrai, n'est-ce pas là un sort enviable ? Sourire, sans jalousie, à des joies dont on a connu le néant ; compatir sans déchirement à des souffrances que l'on sait aussi éphémères que les joies ; pouvoir tout comprendre, tout dire ; vivre réconcilié avec soi-même par la connaissance d'autrui, avec autrui par la connaissance de soi-même ; créer autour de soi une atmosphère de paix et de sérénité où viennent se retremper les âmes blessées au choc des passions, c'est là une noble, une sainte tâche ; c'est un bonheur calme et auguste fait pour les esprits élevés et les grands cœurs.

» Ne craignons donc pas de vieillir; car la souveraine bonté n'est possible qu'à la vieillesse, et la souveraine bonté, c'est le souverain bonheur des nobles âmes. »

II

Cette mort récente ravive dans le cœur de quelques amis de Mme d'Agoult une plaie qui date de plusieurs semaines.

Une autre femme d'un prodigieux esprit, d'une aimable vivacité d'intelligence, d'une âme admirable, qui pouvait écrire des livres, se dépensant en correspondance, par respect pour la gloire dans laquelle elle vivait, une des nièces de Lamartine, Mme la comtesse de Pierreclos, sera longtemps pleurée par ceux qui l'ont connue.

Il y a quinze jours que je me défends d'écrire rien à propos d'elle ; il y a quinze jours que je me refuse l'amertume délicieuse de rouvrir ses lettres et de révéler à la génération qui l'a ignorée un grand écrivain naturel dans la plus expansive et la plus dévouée des amies.

Mais à quoi bon? Le monde a bien autre chose à faire qu'à s'incliner devant une Sévigné morte! Il y en a tant qui vivent. Qu'est-ce que cette nièce du poëte? qu'est-ce que le poëte lui-même ? Qui songe à Lamartine ?

Hélas! de cette belle famille, l'honneur, la splendeur du Maconnais, de cette race superbe dont le poëte était le chef, j'allais dire le chêne, et qu'il abritait à Saint-Point, à Monceaux, il reste des membres épars pleurant leur deuil ici, là-bas, un peu partout; mais le lien est rompu, le faisceau est brisé. La famille de Lamartine, c'est aujourd'hui l'immortelle légion de ceux qui souffrent, qui espèrent, qui croient, qui cherchent des vers sublimes pour exhaler leur douleur, leur espérance et leur foi, et qui se perpétueront d'âge en âge.

Mais autour du grand foyer désert, vendu, il n'y a plus à chaque saison, pour accueillir les pèlerins, que Mme de Leniat Lamartine, la sœur de Mme de Pierreclos, accablée aujourd'hui d'une nouvelle douleur et plus isolée encore dans sa solitude!

III

Mme Louise Collet vient aussi de mourir. C'était un esprit vaillant, un tête facile à l'enthousiasme; mais elle ne varia jamais dans ses admirations. Ce n'est pas sa faute si les mitrailleurs du Deux-Décembre ne mêlèrent pas son sang à celui des passants inoffensifs tués sur le boulevard Montmartre : elle les avait défiés.

Il y a quelques années, à Naples, la populace cléricale voulut l'assassiner parce qu'elle se promenait en Italie sans croire au miracle de saint Janvier.

Poëte, elle a fait sur l'Acropole des vers qu'André Chénier eût applaudis. Les prix reçus par elle à l'Académie, au lieu de servir sa gloire, l'ont un peu desservie. Elle valait mieux que la réputation d'une émule de feu Bignan. Parmi ses œuvres en prose, il en est une qui mérite de rester, c'est son *Histoire d'un soldat*. Quant au roman qu'elle jeta dans l'imprudente bataille engagée entre Mme Sand et M. Paul de Musset, quant à ce livre intitulé *Lui*, les plus sincères amis de Mme Louise Collet le regrettent : il fut une révélation bien inutile, une prétention bien exagérée de la coquetterie du poëte-femme et de la femme s'immolant au poëte.

On peut dire, à ce propos, que Mme Collet manquait de mesure. Elle avait fréquenté les philosophes sans acquérir assez de philosophie pour assister impassible au duel des vanités littéraires; mais ses témérités, ses erreurs, ne peuvent faire calomnier le fond de son caractère, qui était la bonté, la générosité, et la fierté de l'esprit poussée jusqu'à l'orgueil.

IV

J'aurais besoin d'une transition pour passer des deuils que j'ai suivis aux menus événements de la vie politique et littéraire ; mais une ombre funèbre m'accoste encore.

Un musicien d'un très-grand talent, qui allait se révéler bientôt par un opéra dont on disait le plus grand bien, Alfred Holmès, est mort.

Il y a dix ans, il jouait du violon avec son frère, et rien n'était touchant, séduisant, comme le parfait accord de ces deux virtuoses qui exécutaient de mémoire les chefs-d'œuvre de Beethoven en semblant n'avoir qu'une âme pour les comprendre et les interpréter. Un jour, les frères se séparèrent.

L'un alla en Suède, en Norvége, où son archet solitaire faisait vibrer les échos des salons aristocratiques. L'autre, Alfred Holmès, resta en France, ensevelit son violon, se mit au piano et composa des mélodies, des symphonies, en attendant cette pauvre *Inès de Castro*, son opéra, qui ne sera peut-être couronnée, comme la fiancée de don Pèdre, qu'après la mort.

Holmès était d'une nature physique nerveuse, délicate. Malgré l'énergie et le dévouement de sa femme, qui l'admirait sincèrement, d'une admiration qu'elle rendait communicative, il s'effrayait souvent de la lutte. Faut-il dire qu'il a succombé au découragement ? Non. On donne trop d'excuses à la cruauté de la mort, et l'on calomnie trop facilement la vie. Alfred Holmès avait l'espoir d'inaugurer par son œuvre le nouvel Opéra de Londres, et peut-être bien que M. Halanzier eût envié et disputé ensuite à l'Angleterre le triomphe qu'il n'avait pas su prévoir.

Quoi qu'il en soit, Alfred Holmès meurt en pleine jeunesse, en plein talent, à la veille de la gloire. Peut-être que, s'il pouvait revenir dans un an, dans quelques mois, il entendrait plus de bruit autour de sa mémoire qu'il n'en recueillit autour de lui quand il travaillait, quand il luttait pour conquérir la place que son ombre va prendre.

V

Revenons aux vivants.

Nos deux Assemblées sont installées. Les divers présidents, les ministres, ont fait un appel sincère à la concorde, à l'union. Ils n'ont pas eu besoin d'un grand effort : l'union s'impose d'elle-même, l'apaisement est forcé.

J'ouvre ce matin un journal de la minorité. J'espère y trouver au moins de la résignation ; voici ce que j'y lis :

« Conservateurs, serrons nos rangs! des combats redoutables se préparent, les jours d'épreuves sont arrivés ; les revenants de la démagogie sortent de leur tombe, et leurs continuateurs n'épargneront rien pour se débarrasser de tout ce qui les gêne. »

Ces lignes, qui feignent une épouvante séditieuse et antipatriotique ou qui trahissent une peur bien naïve, sont pourtant signées d'un homme qui faisait profession d'esprit autrefois. Mais M. de Pène s'est trop corrigé de cette qualité-là, en se faisant bonapartiste.

Il perd même la notion des plus vulgaires convenances. Parce que M. Raspail, dans une allocution très-modérée, que tout le monde a approuvée, a salué les quatre-vingt-deux ans qui lui ont valu l'honneur de présider l'Assemblée républicaine, M. de Pène s'écrie :

« Qu'une telle *mâchoire* puisse encore s'ouvrir dans une assemblée française, c'est là le phénomène, le scandale, la leçon ! »

M. de Pène n'a donc dans sa famille, dans ses amis, dans son parti, aucune mâchoire à respecter?

VI

J'ai reçu des lettres du département de l'Aube, dans lesquelles on se réjouit absolument de l'échec de M. Maupas, *dit* de Maupas.

Que quelques-uns des hommes d'affaires et des hommes d'intrigue du parti bonapartiste aient été nommés, cela se conçoit et cela se tolère ; mais qu'un des instruments du Deux-Décembre revendique et obtienne sa place dans une assemblée qui confirme et consacre la déchéance de Napoléon III; que l'on puisse voir la main sanglante d'un des exécuteurs de Bonaparte agiter son bulletin devant les anciens collègues de Baudin, voilà ce qui est impossible ; voilà ce qui eût empêché cette concorde, cet apaisement dont tout le monde reconnaît la nécessité et que la France ordonne à ses représentants.

Dieu merci ! M Maupas n'a que l'avantage de faire condamner en police correctionnelle ceux qui, ayant sa vie publique à flétrir, commettent l'imprudence de chercher des arguments dans sa vie privée.

VII

Un préfet bien embarrassé pendant les dernières élections, ce fut le préfet du Morbihan.

Il avait à soutenir, au nom du péril social, de l'ordre moral, de toutes les vertus théologales de M. Buffet, un candidat résolûment clérical, M. de Mun, l'officier-apôtre ; mais il avait en même temps à combattre un bonapartiste fieffé, l'abbé Cadoret.

Or, soutenir un clérical au nom de la religion, et combattre un abbé authentique, c'était là le point délicat, c'était le cas de conscience le plus douloureux qu'on pût imaginer.

M. le préfet, après bien des hésitations, s'est tiré d'affaire par un coup de maître. A propos de quelques cris de : Vive Napoléon IV ! proférés dans les cabarets transformés en sacristies électorales par l'abbé bonapartiste, ce fonctionnaire, dans une lettre, a rappelé le vote de déchéance de l'Assem-

blée ; il s'est couvert de cette façon vis-à-vis l'abbé Cadoret, sans avoir à combattre un ministre de Dieu.

On a applaudi à ce trait d'habileté, et de bonnes âmes vont même jusqu'à souhaiter que M. le préfet du Morbihan soit récompensé par de l'avancement.

Je souhaite, pour ma part, qu'on l'attende à une preuve plus décisive, et je signale ce dernier paragraphe de sa lettre à ceux qui souhaitent un ministère résolûment républicain et, par conséquent, des préfets sincèrement dévoués à la constitution.

« Vous n'oublierez pas, messieurs, dit M. le préfet, les obligations que ce vote de déchéance impose à tout fonctionnaire *et à tout agent du gouvernement de M. le Maréchal, président de la république.* »

Pourquoi M. le préfet n'a-t-il pas dit tout simplement : le gouvernement de la république ? Si respectable qu'il soit et si respecté qu'il doive être, le maréchal Mac-Mahon n'est pas une institution ; il n'est que le premier fonctionnaire, que le premier agent du gouvernement de la république française. Voilà ce que les préfets, qui sont lents à comprendre, doivent finir cependant par reconnaître et accepter.

VIII

Un autre préfet a reçu don Carlos avec les égards qu'il n'aurait certes pas pour des évadés de la Nouvelle-Calédonie.

Au lieu de faire conduire de brigade en brigade ce malfaiteur européen, on l'a salué, on lui a accordé un train express, et à son arrivée à Boulogne, ce port fatidique des aventuriers, il a trouvé des *reporters* qui sont venus galamment lui demander de poser pour les journaux d'exhibition.

Si, au lieu de piller toutes les caisses, d'incendier des villes, de bombarder des chaumières, de laisser derrière lui des ruines, des tombes et de la misère, Carlos eût simplement fait sauter la serrure d'un coffre-fort de banquier, ce banquier fût-il Rothschild, c'est-à-dire le plus invulnérable des hommes d'argent, aussitôt tous les télégraphes fonctionneraient, toutes les gendarmeries seraient sur pied, toutes les lois d'extradition seraient invoquées, et le nommé Carlos aurait toutes les chances d'aller au bagne.

Mais l'énormité même de ses crimes en assure l'impunité. Assassiner un homme est une vilenie punissable ; en faire massacrer des centaines et des milliers est un exploit.

« On est grand, disait Paul-Louis Courrier, en raison du mal que l'on peut faire. »

Don Carlos garde donc des chances de grandeur. Toutefois il ne servira plus d'exemple aux feuilles légitimistes qui regrettaient que le comte de Chambord ne voulût pas monter à cheval, à l'exemple de son cousin.

Encore un fanfaron qui avait juré de mourir dans les plis de son drapeau, et qui se contente d'en faire des draps de lit pour garder ses rêves dans l'exil.

L'école de Sedan est décidément l'école des *conservateurs* dynastiques.

IX

C'est nous qui fessons,
Et qui refessons
Les jolis petits, les jolis garçons.

Ce refrain national et gaillard, passé de mode en France, où les petits garçons se refusent au châtiment en question, devient une actualité en Belgique.

L'évêque de Gand, à propos du carême, recommande avec passion aux pères de famille, dans un mandement, d'administrer des corrections manuelles à leurs enfants. Voilà le dernier et le premier mot de l'éducation cléricale ; je cite textuellement :

« ..... Il arrive que l'inconduite d'un enfant vient affliger le cœur des parents. Il ne leur suffit pas d'en gémir ; l'apôtre leur dit *de les corriger* et de les punir *selon le Seigneur.*

» De nos jours le pouvoir des parents est bien amoindri par de déplorables coutumes et même par les lois civiles, mais *ni la loi des hommes ni les coutumes ne peuvent abolir la loi du Ciel.* Or, c'est de Dieu même, chers parents, que découle votre devoir de *corriger vos enfants.* Avertissez donc votre enfant prévaricateur avec autant de fermeté que de bonté. Le Saint-Esprit l'a dit : *Un père qui n'emploie pas la verge,* c'est-à-dire qui n'inflige pas les punitions d'après l'âge et les conditions de son enfant, le hait. »

Il s'agit dans ce mandement d'obliger les parents à retirer leurs fils (et leurs filles aussi sans doute) de la voie de perdition dans laquelle l'esprit nouveau les engage. Tout est bon pour le salut des âmes et pour combattre le progrès. Ecoutez encore :

« Si votre enfant n'écoute pas, reprenez-le sévèrement, comme l'ange reprit autrefois Loth, qui tardait de quitter l'infâme Sodome. Il lui prit la main, dit l'historien sacré, et le poussa hors de la maudite cité. Si votre enfant résiste encore et continue à pécher, *punissez-le ;* c'est un strict devoir, dont l'omission ne reste pas sans châtiment, comme la triste histoire du Juge d'Israël Héli le démontre. Ce malheureux père, après avoir réprimandé ses deux fils, *s'en tint là,* et en reçut de Dieu même le châtiment. Apprenant la mort de ses fils dans un combat, il tomba de son siége à la renverse, se brisa la tête et mourut. »

Je ne sais pas si les juges de Belgique auront peur de se casser la tête en épargnant le fouet à leurs enfants ; mais je sais que le mandement de l'évêque de Gand est bien dans le sentiment ecclésiastique, puisqu'au dernier meeting catholique belge tout a fini par des coups.

Un apôtre de cette œuvre nouvelle, de la propagation du *fouet,* qui est d'humeur plaisante, disait ces jours-ci à un journaliste de Bruxelles en riant :

— Avec une pareille doctrine et une pareille menace, nous sommes bien sûrs que nos élèves ne nous tourneront plus le dos !

N***.

I

La transmission des pouvoirs d'une Assemblée à l'autre a eu lieu dans le salon d'Hercule, à Versailles, avec un certain appareil. Les membres de la commission, vêtus de noir et cravatés de blanc, portaient leurs insignes à la boutonnière, comme les jours d'enterrement.

L'Assemblée défunte a remis à l'Assemblée nouvelle tous ses pouvoirs, hormis le pouvoir constituant, qui n'appartiendra qu'à l'Assemblée de 1880. Que devient le pouvoir constituant dans cette période de transmigration d'une Assemblée à l'autre? Est-il à l'état de tourbillon, de monade ou de cellule? Forme-t-il un fluide ou un solide, un gaz ou un métal? Mystère. Comment l'Assemblée s'y est-elle prise pour se dépouiller de son pouvoir constituant, et sous quelle forme l'a-t-elle transmis aux personnes chargées de veiller sur lui pendant quatre ans, M. Baze garde sur tout cela un profond silence. Mais il a déposé, assure-t-on, le pouvoir constituant dans une armoire de fer, en un lieu que lui, le serrurier qui l'a construite, et le chef des huissiers, Bescherelle, connaissent et qu'ils ont juré de ne pas révéler. Bescherelle maigrit et pâlit. Il craint d'être empoisonné.

II

La nouvelle Assemblée porte le nom de Chambre législative. C'est une grande hardiesse de la part du pouvoir exécutif que de s'être permis de choisir ce titre. Chambre, — aurait pu lui répondre le nouveau pouvoir législatif — cela vous plaît à dire; quant à moi, Assemblée je veux être et Assemblée je suis. Le pouvoir exécutif se serait bien vu obligé de mettre les pouces devant la volonté de l'Assemblée. Le pouvoir législatif n'a fort heureusement soulevé aucune objection contre le nom qu'on lui a imposé. Chambre, soit, a-t-il dit, donnant ainsi une première preuve de bon sens, et Chambre il est resté.

Bon sens, modération, modestie, voilà les trois qualités dont la Chambre législative doit surtout chercher à faire preuve. Qu'elle évite surtout les réunions tumultueuses, les déclarations prétentieuses et bruyantes comme celles de mardi. On voulait amener les divers groupes républicains à délibérer en commun; il n'y a pas grand mal à cela; mais on eût dit que nous étions en 89 et qu'il s'agissait de la réunion des trois Ordres.

Méfions-nous des réminiscences de la Révolution : elles n'ont jamais été bien utiles à la république.

III

Cinq cent trente-trois députés garnissent les bancs de cette Chambre; cinq cent trente-trois hommes entre les mains desquels repose l'avenir de la France. Ces hommes, qui sont-ils? Des républicains en majorité. Nous savons donc au juste ce qu'il est parfois si difficile de savoir quand il s'agit d'une Chambre : nous connaissons la volonté de la nôtre; ce serait bien quelque chose, s'il n'y avait pas tant de façons différentes de vouloir la république!

Qu'appelez-vous tant de façons? Je n'en vois que quatre : la république à la façon des intransigeants, la république selon l'*Union républicaine*, la république selon la *Gauche républicaine*, la république selon le *Centre gauche*. Je ne parle pas de la république de ceux qui veulent que la république soit la monarchie : tant de membres dans le premier groupe, tant dans le second, tant dans le troisième, tant dans le quatrième. On peut savoir, à une voix près, la façon de république qui compte le plus de partisans dans la Chambre.

Ces classifications, qui ont eu leur utilité dans certains moments, n'existent plus aujourd'hui; elles se reformeront sans doute, mais pour le quart d'heure, jetez la drague dans notre mer législative, qui peut dire ce qu'elle amènera? Sur quel fond repose cette Chambre? Il n'y a pas d'inconnu plus inconnu.

Singulière chambre que celle-ci, composée en majorité d'hommes nouveaux et ne comptant que quelques hommes jeunes qui sont les plus vieux de la Chambre. Nos jeunes intransigeants, d'où datent-ils? De 1848 et même de 1832. Ils sont morts au cloître Saint-Merri ou sur la grande barricade du clos Saint-Laurent; ils ont pris des leçons de haute politique de Barbès et de Blanqui. Que sortira-t-il de cette Chambre? M. Gambetta lui-même, ne pourrait pas nous le dire, quoique ce soit à lui que revienne le soin de triompher du Protée parlementaire déchaîné par l'élection du 20 janvier. Il est homme à le forcer à prendre et à garder la forme de sagesse et de modération à laquelle il a su, dans ces derniers temps, façonner le parti républicain lui-même.

Cela dépendra quelque peu, à vrai dire, de l'attitude du parti conservateur : il peut par ses taquineries et par ses violences irriter les républicains et les empêcher de se corriger de leurs défauts; mais il faut bien qu'il se rende compte d'une chose, c'est que tous les coups qu'il porte à la république blessent la France au cœur. Si la nouvelle tentative de fonder un gouvernement libre, que nous faisons en ce moment, ne réussit pas, il faudra bien reconnaître qu'une fatalité de race nous rend incapables de liberté.

IV

Le président de la Chambre est naturellement M. Jules Grévy. M. Gambetta mettait, disait-on, en avant M. Lepère. Dieu sait les fantaisies qu'on va prêter tous les jours à M. Gambetta! Quant à M. Lepère, c'est sans doute un homme de talent, connaissant fort bien son règlement, très au courant des formes de la procédure parlementaire, et fort capable de faire un excellent président de l'assemblée de 1880; mais le fauteuil, pour le moment, appartient à l'homme qui le premier dirigea les délibérations de la défunte Assemblée.

Président républicain d'une chambre monarchique enflammée de toutes les passions de la réaction, quelle rude tâche M. Grévy n'eut-il pas à remplir! Assis dans un fauteuil à la romaine, mais lui même plus franc-comtois que romain, que de ruses, que d'efforts il déployait pour se dispenser de sévir à chaque instant contre les membres de la Chambre la plus introuvable qu'on ait trouvée depuis 1815! Quel art

de ne pas entendre, de se créer des alibis par la rêverie, par le regard jeté au plafond ou à la mouche qui vole, par les pouces tournés et enfin par une complaisante somnolence! La fureur de la droite était-elle calmée, M. Grévy revenait sur la terre, et si le bruit recommençait, on savait d'où il venait, rien qu'à entendre sa sonnette : rude et cassante, c'est à la gauche qu'elle s'adressait; douce et attendrie, c'était à la droite; son couteau de bois lui-même prenait un autre air, selon qu'il servait d'avertissement à la minorité ou à la majorité : brusque et saccadé devant l'une, en présence de l'autre il retombait sur le rebord de son bureau avec une inerte mollesse.

M. Grévy aura-t-il à subir des tempêtes semblables? c'est bien possible. En tout cas, son apprentissage est fait, et il aura recours aux mêmes procédés pour calmer les mêmes orages.

V

Les regards se portent sur certains députés, fleurs éphémères du parlementarisme, que le scrutin du 20 février vit éclore et qui bientôt se faneront sous l'âpre souffle de la vérification des pouvoirs. Voici d'abord M. du Demaine, comte par la grâce du pape, maire et — député — d'Avignon par la grâce de M. Doncieux, préfet de Vaucluse. Ses amis l'ont reconnu le lendemain même de son élection, et ils l'ont publié dans leur gazette avec tous les remerciments possibles, comme s'ils avaient besoin de recourir à l'énergie préfectorale dans un arrondissement peuplé d'enchanteurs complaisants, sans cesse occupés à méditer de nouveaux tours de force en faveur des candidats officiels. Cavaillon est le séjour favori de ces magiciens. C'est là qu'on les voit à chaque élection, qu'il s'agisse du conseil général ou de la Chambre des députés, changer les bulletins républicains en bulletins de l'ordre moral, à la barbe des autorités et des membres du barreau. M. le procureur de la république a vainement fait enquêtes sur enquêtes : comment se débrouiller au milieu des mystères de la magie blanche, et comment, d'ailleurs, mettre la main sur des gens qui ont toujours un dragon sellé et bridé à leur disposition pour les soustraire d'un coup d'aile à toutes les enquêtes?

Les bureaux de l'Assemblée y verront probablement plus clair que le procureur de la république d'Avignon. Les enchanteurs de cette ville n'ont pas moins fait rage en faveur de M. le comte du Demaine que ceux de Cavaillon, et il aura à s'expliquer sur plus d'un de leurs tours. Le dossier des enchanteurs vauclusiens est, paraît-il, très-instructif et très-volumineux. Les amis de M. le maire d'Avignon, munis d'un dossier bien plus mince, contestèrent l'élection des représentants républicains de Vaucluse, nommés le 8 février 1871. Ces derniers, obéissant à un scrupule des plus honorables, donnèrent leur démission. Le département de Vaucluse les réélut à une majorité plus considérable que la première fois.

Ce serait un exemple à suivre ; M. du Demaine n'est pas de cet avis. Il ne donnera ni sa démission de député, ni sa démission de maire. Il ne suivra pas M. Doncieux dans sa retraite, il sourira à un autre préfet ; noble et chevaleresque nature, il tournera le dos au vaincu, et il restera le serviteur d'un gouvernement qui frappe ses bienfaiteurs et ses amis.

M. le comte du Demaine s'est présenté comme « candidat provençal ». Cela donne un très-vif intérêt de curiosité à la discussion à laquelle la vérification de son élection doit donner lieu, le député contesté ayant écrit au président de l'Assemblée pour lui demander si rien dans le règlement ni dans les précédents de l'Assemblée ne s'opposait à ce qu'il se défendît en patois. Tous les Félibres, arrivés d'Avignon par un train spécial, assisteront à la séance.

VI

M. Ménier n'attire guère moins les regards que M. du Demaine. M. Ménier n'est pas un comte romain, mais un chocolatier français. Mettre le chocolat à la portée des nouvelles couches sociales, démocratiser le cacao, cette idée fit sa fortune et sa célébrité. Ménier devint un nom, comme Victor Hugo, comme Fumade, comme Alexandre Dumas, comme Véfour; mais Ménier était une gloire industrielle et non un homme politique. Il voulut le devenir. Rien de plus facile, il n'avait qu'à suivre la voie ouverte par M. Devinck, député de Paris sous le second empire.

Le chocolat, jusqu'à M. Devinck, n'était pas sorti de sa sphère modeste : tablette, bonbon, papillote pralinée ou non pralinée, à la vanille ou à la cannelle, il paraissait content de sa position sociale. M. Devinck parut, prit le chocolat par la main, le fit asseoir avec lui sur les bancs du conseil municipal de Paris et du Corps législatif : voilà donc le chocolat émancipé, libre, comme tous les autres produits industriels, de se livrer au maniement des affaires publiques, et capable de porter un homme au ministère des finances.

Le chocolat-Devinck bornait, il est vrai, son ambition aux classes bourgeoises de la société, tandis que le chocolat-Menier s'adressait hardiment aux nouvelles couches sociales : il fournissait un aliment au suffrage universel. On connaît le succès de cette tentative. Quelle influence ce chocolat populaire ne pouvait-il exercer sur le développement moral et matériel de notre pays! Le chocolat pur de toute substance socialiste est essentiellement moralisateur, mais il n'est plus permis de se faire illusion sur les matières qui entrent dans la confection actuelle du chocolat-Ménier, ni sur les dangers qu'il fait courir à la santé morale de la population.

Le chocolat-Ménier prêchant l'impôt sur le revenu, fréquentant les démagogues les plus notoires de Paris, subventionnant les feuilles intransigeantes, rappelle un peu le duc d'Orléans renonçant à son titre pour se faire appeler Philippe-Égalité. Un chocolat qui a des millions, qui habite un palais princier, a beau passer la carmagnole et coiffer le bonnet rouge, le peuple se défie de lui. Le suffrage universel n'aurait eu aucune raison de repousser un chocolat bon garçon, sincère, n'affectant aucune allure suspecte ; mais en se faisant jacobin, le chocolat-Ménier a compris qu'il ne triompherait pas d'un candidat comme M. Jozon par les moyens ordinaires : il s'est jeté, dit-on, dans la propagande la plus

échevelée, et s'est mis à promener sur tout un arrondissement sa corne d'abondance.

Mais il se fait tard, le jour baisse, la séance va finir. Je reprendrai une autre fois cette revue.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

C'est une grande satisfaction pour l'esprit quand les choses humaines se déroulent conformément aux lois de la raison, et une bien plus grande satisfaction encore quand le patriotisme y trouve son compte. Les élections sénatoriales, celles de la Chambre des députés, le dénouement de la crise ministérielle, voilà une action politique bien conçue, bien menée, conduite à sa solution normale sans brusques incidents. Rien ne prouve mieux que ce pauvre et cher pays, si cruellement éprouvé, a profité des rudes leçons du malheur et aussi de la longue épreuve de ses incertitudes ! Il a su contenir ses impatiences, manifester ses volontés avec une énergie calme et indomptable. Enfin il s'est relevé et sauve lui-même pour que nul n'ignore que le régime des *sauveurs* est fini pour jamais.

Le succès de la république, pour être grand et incontestable, ne laisse pas d'être tempéré par quelques échecs partiels qui sont d'utiles avertissements. C'est ainsi que le scrutin complémentaire du 5 mars, tout en accroissant la majorité du 20 février, a ouvert les portes de la Chambre à une bonne partie de l'état-major bonapartiste, grâce à l'appoint d'un certain nombre de voix conservatrices. Nous n'avons aucune espèce d'inquiétude sur l'influence de cet état-major au sein des Assemblées nouvelles. Il n'a pour lui ni le talent ni la considération politique ; il ne fera, par ses violences, que fortifier les résolutions de la majorité républicaine, et il recevra, à coup sûr, le châtiment de ses insolences, à moins qu'il ne se régénère du jour au lendemain, à moins que le Maure ne change de couleur et que le léopard ne perde ses taches, ce que l'Ecriture déclare plus qu'improbable. Les élections de dimanche n'ont d'importance que comme un indice sur les éventualités ou les possibilités de l'avenir, au cas où la république cesserait d'être raisonnable. Il est certain que l'ancien parti conservateur, dans sa masse inerte, soucieux avant tout des intérêts matériels, se jetterait dans ce cas du côté du bonapartisme : il faut toujours avoir devant les yeux ces gros bataillons obscurs de la petite propriété dans un pays laborieux, qui a besoin de tranquillité, d'ordre, de sécurité. Ils sont l'espoir des faiseurs de plébiscites. Nous sommes convaincus qu'avec quelques années de paix publique, enracinant nos institutions dans ce sol de France qu'elles ne rendront pas moins fertile, ce péril n'existera plus, surtout si une bonne loi d'instruction primaire répand et impose les lumières jusque dans la dernière bourgade. Le gouvernement républicain paraîtra à tous la meilleure garantie conservatrice, et les instincts d'ordre et de sécurité l'adopteront et l'enserreront comme le lierre entoure le chêne vigoureux et protecteur. Mais n'oublions pas que ces quelques années tranquilles sont absolument nécessaires à la consolidation de ce qui a été fondé avec tant de peine et d'on vent prendre ses précautions contre ces brusques revirements trop fréquents dans notre histoire nationale.

Nous voudrions donc que la grande et forte majorité républicaine qui siége à la Chambre rapprît tous les jours la sagesse, en voyant si près d'elle les débris de l'impérialisme, et qu'elle se dît, non pas : *Memento mori*, mais : Rappelle-toi que tu peux ne pas mourir ; rappelle-toi que tu peux conserver la république à la France si, toutes les fois que tu es tentée à l'imprudence et à la précipitation, tu regardes devant toi, sur les derniers bancs de droite, ces représentants du plus funeste des régimes. Ils te sont utiles comme spectres, et il dépend de ta sagesse de ne jamais donner corps à cette ombre d'un passé détesté.

Un autre avertissement a été donné aux gauches par la nomination des présidents des bureaux du Sénat. Nous savons très-bien que le hasard des répartitions dans les bureaux ôte beaucoup d'importance aux résultats de leurs choix. Néanmoins, on n'a qu'à comparer ces choix, à la Chambre des députés et au Sénat, pour constater que, si la majorité républicaine est souveraine dans la première Assemblée, elle elle est assez faible dans la seconde pour que cinq bureaux sur quatre aient nommé des présidents de droite pure. Il n'en demeure pas moins que la majorité républicaine subsiste dans la haute Chambre, mais dans des proportions si minimes qu'il est très-nécessaire de la ménager pour éviter ce conflit des deux Assemblées qui est le plus cher espoir de nos prétendus trembleurs. Ces bons citoyens, qui déclarent qu'ils ont besoin à tout prix d'être rassurés, ne désirent surtout que de ne pas l'être et de voir leurs sottes terreurs justifiées. Boileau a peint en beaux vers la pâleur des rentiers à qui on a retranché un quartier. Nous en avons connu récemment d'autres qui auraient pâli de colère si le cas contraire leur était arrivé, et qui applaudissaient aux baisses alarmistes le lendemain du succès de la république. Ils sont encore tout disposés à les provoquer, d'autant plus qu'ils s'arrangent pour n'en pas faire les frais ; leur joie ne connaîtrait plus de bornes s'ils pouvaient annoncer que la machine se détraque et que le Sénat entre en lutte avec la Chambre des députés.

Cette satisfaction leur sera refusée ; d'autant plus que le triomphe de la République est la victoire de la raison publique et d'un patriotisme éclairé qui sent clairement les difficultés subsistantes. La manière digne et calme dont les Chambres ont été ouvertes est un excellent symptôme. On n'a pas vu les nouveaux élus acclamer dix-sept fois la République et les monarchistes invétérés s'enrouer à cette proclamation, plus bruyante que sincère, quitte à se guérir le lendemain avec ce que la satire Ménippée appelait le *catholicon* d'Espagne, et qui n'était pas autre chose que le cléricalisme réactionnaire de l'époque. Nul hommage hypocrite n'a été rendu aux nouvelles institutions. Elles ont été reconnues comme la loi du pays, dans un langage ferme et simple, et la sagesse politique a eu des organes qu'elle ne se connaissait pas. M. Raspail père, comme président d'âge de la Chambre des députés, n'a pas fait la plus lointaine allusion au jésuitisme. Il n'a prononcé que des paroles d'apaisement et de concorde. La constitution du nouveau ministère a mûri de la manière la plus heureuse la nouvelle session en ramenant l'unité dans la direction de la politique.

Il est juste de rendre hommage à l'attitude si correctement constitutionnelle de M. le Président de la république, dans

la dernière crise ministérielle. Il n'a point consulté ses préférences; il n'a cherché qu'à faire son devoir, simplement et complétement, en se conformant au vœu du pays. Il a confié le soin de composer le cabinet à l'illustre homme d'État qui avait représenté la politique normale constitutionnelle dans l'administration précédente. L'honorable M. Dufaure a parfaitement réussi dans cette tâche difficile. Le nouveau ministère est homogène; il représente le centre gauche authentique, celui qui a pris la part la plus active à la fondation de la république. Nous ne mettons pas en doute qu'il ne soit soutenu par toutes les gauches, sauf les fantaisistes de l'intransigeance. C'est avec une grande satisfaction que nous voyons figurer dans le cabinet l'honorable M. Christophle, dont M. Buffet déclarait l'été dernier que jamais il ne l'aurait pour allié. Il ne se trompait pas, il l'a pour successeur. C'est le juste châtiment de sa politique étroite et mesquine. On peut être assuré que M. Ricard, dont la modération est si connue, sera sans faiblesse dans l'épuration de la haute administration que réclament la conscience publique et la légitime défense de nos institutions. Sans rien céder aux chimères, il saura être en tête de l'opinion raisonnable, ce qui est le sûr moyen de la diriger et de la contenir. Nous nous félicitons cordialement de voir le ministère de l'instruction publique confié à un homme aussi éclairé, aussi libéral que M. Waddington. Le savant illustre, au courant de toute la haute culture européenne et de ses méthodes, ne nuira pas au ministre compétent qui aura sans doute l'honneur de faire consacrer le principe de l'obligation pour l'instruction primaire, et de rendre ce qui revient à l'État pour l'instruction supérieure, sans rien enlever de ce qui revient à la liberté.

E. DE P.

BULLETIN

Le cercle Franklin (1)

En l'année 1868, un jeune négociant, M. Jules Siegfried, présentait à la Société industrielle de Mulhouse un rapport remarquable sur l'organisation des Cercles d'ouvriers en Angleterre, et concluait en offrant à la Société une somme de 100 000 francs pour fonder un établissement destiné à améliorer la condition des classes ouvrières en leur procurant des moyens de s'instruire et de se distraire.

Deux ans plus tard, le *Cercle mulhousien* était fondé. Quelques mois après, il comptait déjà près de 1000 membres. Depuis, son succès n'a fait que grandir et aujourd'hui le nombre de ses adhérents dépasse 2000. Ce qui fait la valeur du Cercle mulhousien, c'est la liberté absolue dont jouissent ceux qui en sont membres. On sait que les ouvriers qui ne partagent pas les opinions religieuses des fondateurs des Cercles catholiques en font difficilement partie. On a pensé qu'un pareil caractère ne pouvait être donné au Cercle mulhousien et que, dans une œuvre semblable, tout ce qui concernait la religion devait être réservé à la famille. De même pour la politique; le Cercle de Mulhouse n'est jamais devenu un club, mais les opinions politiques y sont parfaitement libres.

Le succès de l'œuvre entreprise à Mulhouse décida M. Jules Siegfried à créer un Cercle semblable au Havre. A la fin de l'année 1874, à la suite d'une conférence où il exposa son projet, une Société civile fut constituée au capital de 200 000 francs; M. Siegfried montra au Havre la même générosité qu'à Mulhouse et s'inscrivit pour une somme de 90 000 francs. Une année plus tard, le Cercle fut ouvert sous l'égide de Franklin, le grand citoyen américain.

Le cercle Franklin est des plus beaux parmi ceux qui existent. L'*Arbeiterverein* de Berlin, malgré ses dimensions et sa remarquable organisation, est loin de valoir le cercle du Havre. Placé dans un des quartiers les plus populeux de la ville, au milieu d'un square, le cercle Franklin est un vaste édifice, dont la construction fait le plus grand honneur à son habile architecte. Au centre se trouve une salle très-grande, pouvant contenir plus de deux mille personnes, où se donnent les concerts et les conférences. Sur la gauche, une belle gymnastique montée avec les derniers perfectionnement par M. Paz; sur la droite, un bouloir très-bien aménagé, une vaste salle d'escrime, une buvette. A l'entrée, la bibliothèque, composée d'ouvrages sérieux, de publications savantes. Plus loin, la salle de lecture, où se trouvent de nombreux journaux, des publications illustrées.

Au premier étage, salle de billards et de jeux. Grand amphithéâtre de cours; au second, salle de dessin et de lecture.

Rien n'est plus intéressant que de visiter le cercle, le soir, alors que de nombreux jeunes gens suivent les leçons du professeur de gymnastique; là quelques amis font une partie de billard; dans la salle de lecture, les hommes âgés lisent tranquillement leurs journaux.

Partout la vie, partout l'animation; ici les membres d'une société chorale préparent un concert, là une jeune société dramatique fait la répétition d'une pièce qui sera jouée devant les membres du cercle. Si vous vous dirigez du côté de la salle d'armes, vous êtes les témoins d'un brillant assaut.

Dans le grand amphithéâtre des cours, un professeur donne une leçon de géographie commerciale. Mais pourquoi insister plus? cette œuvre nouvelle, d'origine alsacienne, puisqu'elle nous vient de Mulhouse, a droit à toutes nos sympathies. Il faut à l'heure actuelle s'occuper des classes ouvrières en leur montrant d'une manière évidente que l'antagonisme doit cesser entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas; il faut venir à eux non pas avec un drapeau politique ou religieux, en leur demandant de suivre une bannière, mais en leur manifestant ouvertement le désir de rendre leur vie plus heureuse et leur instruction plus sérieuse.

Les conférences d'histoire et de littérature celtiques, par M. Henri Gaidoz, directeur de la *Revue celtique*, forment plusieurs séries traitant successivement de la Gaule, de l'Irlande, de l'Écosse, du Pays de Galles et de la Basse-Bretagne.

La première série se compose des six conférences suivantes:

Le jeudi 9 mars. — I. Introduction: Les Celtes dans l'histoire et dans la littérature.

Le 16. — II. Les monuments dits celtiques ou druidiques.

Le 23. — III. La langue gauloise.

Le 30. — IV. La race gauloise.

Le 6 avril. — V. La civilisation gauloise.

Le mardi 11. — VI. La mythologie gauloise.

Ces conférences ont lieu dans une des salles de l'École des sciences politiques, 16, rue Taranne, à huit heures et demie du soir.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

(1) Les *Cercles d'ouvriers*, à propos des *Working men's clubs* d'Angleterre, Mémoire présenté à la Société industrielle de Mulhouse (28 octobre 1868) par M. Jules Siegfried. — Les *Cercles d'ouvriers*, conférence faite au Havre par le même, 1874. — Cercle mulhousien, statuts, 1870. — Le Cercle Franklin, journaux du Havre, 1876.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 38 18 MARS 1876

HISTOIRE DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE (1)

I

Le registre de La Grange (2)

Il n'est pas absolument vrai, malgré l'axiome consacré, que la littérature soit l'expression de la société. On pourrait citer telle œuvre éminente, écho du passé ou pressentiment de l'avenir, laquelle a très-peu exprimé les passions contemporaines. Un poëme comme le *Paradis perdu*, composé dans la solitude, peut très-bien, quand il paraît, être tout à la fois en retard et en avance sur les idées du jour. Il n'en est pas de même de la littérature dramatique. Il y a là action, réaction du public sur l'auteur, et de l'auteur sur le public, ou plutôt collaboration immédiate et inévitable de l'un et de l'autre. Au théâtre, toute œuvre trop étrangère aux sentiments des spectateurs, ou n'arriverait pas à la scène, ou ne s'y soutiendrait pas. A cet égard, les échecs même subis par des œuvres remarquables sont instructifs et nous renseignent sur ce que l'intelligence et la moralité du jour pouvaient porter.

Dans notre pays surtout, jusqu'à la Révolution, la littérature dramatique a été la vraie littérature, la littérature vivante, celle en qui se résumait à peu près toute la poésie française ; La Fontaine ne voulait-il pas y faire rentrer la fable, quand il entendait en faire « une ample comédie à cent actes divers » ? Le théâtre fut aussi la littérature des gens qui ne lisaient point, de ceux qui n'en connaissaient pas d'autre. Enfin, c'est au théâtre que l'opinion a toujours été plus ou moins souveraine, triomphant des répugnances les plus naturelles de l'ancien régime, réussissant à faire jouer *Tartufe* sous Louis XIV et le *Mariage de Figaro* à la veille de 89, communiquant parfois à des œuvres médiocres un sens et une valeur inexplicables pour qui ne tient pas compte des idées, des passions, des préjugés contemporains. L'influence appartient aujourd'hui à la presse quotidienne et, parmi les livres, aux romans. Elle appartenait jadis à la scène, restée toujours libre, en dépit de toutes les prévoyances de la censure, tant que le public s'intéressa vraiment aux choses du théâtre, et leur communiqua une signification inattendue et une puissance irrésistible. Aussi une histoire intelligente de notre littérature dramatique jusqu'à la Révolution serait-elle celle même de l'esprit public : c'est au parterre seul que jusqu'en 89 cet esprit s'est librement et sincèrement manifesté.

Eh bien ! pour écrire cette même histoire, on aurait ce qu'on ne trouverait pour aucune autre : un recueil de documents presque ininterrompu pendant plus de deux siècles, documents sincères, car ils étaient étrangers à toute pensée de publicité future, documents impassibles, car ce sont des dates et des chiffres. Ce recueil est celui que possèdent les archives de la Comédie-Française, la série de ses *registres* depuis Molière jusqu'à nous. Il y a cependant une distinction à faire entre la rédaction de ces registres avant et depuis la Révolution : depuis cette époque, chaque page de ces registres ne contient que le spectacle du jour et la distribution des pièces, ne nous apprenant par conséquent que ce que nous trouverions aussi bien dans les journaux de théâtres. Avant la Révolution, chaque feuillet contenait, outre le spectacle du jour, le nombre et l'indication des places délivrées au public, le chiffre des recettes, et quelquefois, mais seulement quand il s'agissait des représentations à la cour, la liste des acteurs. Les recettes, et souvent la liste des billets pris

1 Voyez un article de M. Despois, dans la *Revue* du 24 novembre 1874, sur les ouvrages suivants :

M. Jules Bonnassies : *La Comédie-Française, histoire administrative* ; — *Les auteurs dramatiques et la Comédie-Française au XVIIe et XVIIIe siècles* ; — *Les spectacles forains et la Comédie-Française*.

M. Jules Claretie : *Molière, sa vie et ses œuvres*.

Voyez aussi une conférence de M. Edouard Fournier sur *la Famille et l'enfance de Molière* dans la *Revue* du 24 mai 1873.

2) Paris, Plon, rue Garancière.

par le public, permettent d'évaluer exactement pour chaque jour, non-seulement la dose, mais aussi le caractère du succès qu'une pièce pouvait obtenir, la prédominance des billets de loges ou de parterre indiquant la composition plus ou moins aristocratique ou populaire de la salle. C'est donc le thermomètre exact, marquant la température du jour. Il ne laisse pas que d'infliger plus d'un démenti aux histoires convenues, souvent induites en erreur par le témoignage intéressé des auteurs, toujours disposés à surfaire leur propre succès ou à déprécier celui de leurs rivaux. Quelquefois aussi elles confirment en les rectifiant les assertions des contemporains.

On a dit, par exemple, que Voltaire, quand il se croyait trop menacé par la cabale, ne négligeait pas, lors des premières représentations, de s'assurer des champions au parterre. En feuilletant ces registres surtout aux pages des grandes luttes, je n'ai pas trouvé trace à cet égard d'un système suivi; toutefois, à la date du 23 septembre 1754, première représentation du *Triumvirat*, très-menacé d'avance par les amis de Crébillon, j'ai relevé la note suivante : « Parts d'auteur (1) et suppléments, 300 livres : 30 billets de parterre à retenir. » Ces trente billets pris par l'auteur et destinés évidemment à des amis ont tout l'air de représenter trente claqueurs. Mais trente claqueurs, comme c'est pauvre, et que ce chiffre ferait pitié aux illustres modernes qui *font* ou *faisaient leur salle entière*, les jours de première représentation! trente admirateurs, noyés dans un parterre qui contenait, non pas 150 places, comme le parterre actuel, mais plus de 700 spectateurs, formant au moins la moitié du public total, fort susceptibles d'ailleurs et peu endurants! Comme, de plus, c'était l'auteur qui payait lui-même les billets, un tel luxe ne pouvait guère être permis alors qu'à un auteur riche comme Voltaire. Mais ce qui est plus important à remarquer ici, ce que les registres nous rappellent à chaque page, c'est combien cette prédominance d'un parterre si nombreux et fort remuant devait donner au public un caractère différent du caractère moutonnier qu'il a pris de nos jours : de sorte qu'il se pourrait bien que depuis 1789 il se soit fait dans la composition et l'esprit du public, au Théâtre-Français au moins, une révolution en sens inverse de celle qui s'opérait dans la société. C'est pour bien apprécier le rôle, aujourd'hui méconnu, de Voltaire au théâtre, que l'étude de ces registres serait essentielle. Ils témoignent par de bien petits détails, mais qui ont leur signification, combien même de bonne heure et avant son grand éclat, Voltaire était déjà — ce dont gémit Saint-Simon — « une manière de personnage. » Quand la Comédie a besoin de lui parler, on lui députe un comédien qui se rend solennellement chez le poëte « en carrosse » (2). On ne mettait pas sans doute tant de façons avec le vieux Crébillon, quand il s'agissait de le relancer au milieu de ses chiens et de ses chats, dans son grenier. Le rôle militant de Voltaire pendant la seconde moitié de sa carrière, son influence toute-puissante, son action de réformateur, bien autrement importante en effet, nous fait trop oublier la grande situation dramatique qu'il conquit si rapidement; et très-certainement celle-ci a dû faciliter et préparer sa propagande philosophique, quand même elle ne l'eût pas déjà commencée et servie directement par les idées nouvelles, et hardies alors, qu'il semait dans ses tragédies.

Ce journal en vaut un autre : c'est celui de l'esprit français sous sa forme la plus populaire et la plus retentissante alors, soit en France, soit à l'étranger. C'est l'histoire littéraire, philosophique, politique enfin, que l'on suit à travers ces sèches mentions de recettes et de notes en apparence purement administatives; c'est le mouvement des esprits qu'on peut y observer, celui du dehors, dont le théâtre est le principal organe. Il est à regretter que les registres ne nous aient pas été conservés précisément pour l'époque où ils seraient le plus précieux pour l'histoire politique. Ils manquent pour une partie de la Révolution. Il est vrai qu'à partir de 1789, les journaux politiques et aussi les journaux spéciaux de théâtre, comme il y en eut même aux époques les plus agitées, suffisent en général pour combler cette lacune. On sait qu'au début de la Révolution, la Comédie-Française se sépara en deux compagnies : l'une à l'Odéon, le *Théâtre de la Nation*; l'autre, rue de la Loi (rue de Richelieu), le *Théâtre de la République*. On a les registres du premier jusqu'à sa fermeture en septembre 1793. On n'a pas ceux du *Théâtre de la République*, de beaucoup le plus populaire des deux, le plus conforme aux idées du jour; il est probable que plus tard les acteurs de ce théâtre, qui s'étaient prononcés dans un sens révolutionnaire plus ou moins exalté, Talma, Dugazon, Monvel, se sont médiocrement souciés de conserver le souvenir de cette période; et sans accuser aucun d'eux d'avoir fait disparaître des documents devenus désagréables, on peut croire que, lors de la reconstitution de la Comédie-Française, on a mis au moins peu de zèle à retrouver ces archives, qui étaient pour plusieurs le témoignage d'un passé compromettant. C'est là, du reste, avec une année sous Louis XV (1), la seule lacune qui se trouve dans cette série des registres depuis la mort de Molière, c'est-à-dire depuis 1673.

On voit qu'en datant ainsi ces registres de la mort de Molière, nous n'y comprenons pas le plus précieux de tous, celui de La Grange. En effet, ce n'était pas un registre de la troupe, c'était le mémento particulier de ce consciencieux comédien. C'est, jour par jour, l'histoire de la troupe de Molière, puis du théâtre français jusqu'en 1686, histoire d'autant plus véridique, on peut le croire, qu'outre l'honnêteté de La Grange, on a pour garantie de véracité absolue le caractère purement privé de ce registre, écrit par La Grange seul et pour lui seul. Il est bien évident, par exemple,

(1) La recette, exceptionnelle pour le temps, fut de 4939 livres.

(2) En 1754, on trouve deux fois en quelques jours la mention d'un carrosse « payé à M. Le Grand pour aller chez M. de Voltaire. » Le Grand est l'auteur du *Roi de Cocagne*, tant admiré de Schlegel et si peu admirable.

(1) Cette lacune (l'année théâtrale 1739-1740) existait déjà en 1780 : le chevalier de Mouhy la constate, tome III, p. 342, de son *Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français*. En revanche, Mouhy signale, sous la Régence, un *déficit de registres* qui n'existe plus. Tout se suit à cette époque, et il y a même alors, et plus tard au XVIIIe siècle, des registres en double. Ceux dont Mouhy signale l'absence ont été retrouvés. Les archives de la Comédie-Française sont aujourd'hui entre les mains d'un dépositaire trop soigneux et trop intelligent, celles de M. Guillart, pour que ces accidents, probablement fort communs jadis, et qui ont dû faire perdre bien des pièces curieuses, soient possibles aujourd'hui.

qu'après avoir raconté que Molière à ses débuts reçut de Monsieur, frère du roi, la promesse de sa protection et celle d'une pension de 300 francs pour chaque comédien, le registre spécial de la troupe n'aurait pas eu la témérité d'ajouter en marge, comme fait La Grange, cette note destinée à réduire à sa juste valeur la munificence de Monsieur : « Nota que les 300 livres n'ont jamais été payées. » C'est probablement même le caractère purement privé de ce registre, resté la propriété particulière de La Grange et de ses héritiers, qui en aura fait perdre la trace pendant le XVIIIe siècle et les premières années du XIXe. Personne ne le mentionne, ni les frères Parfaict, si consciencieux d'ailleurs, qui citent volontiers leurs sources, et constatent ainsi l'existence des trois registres de la troupe de Molière, registres officiels, ceux-là, et qui existent, tenus par ses camarades La Thorillière et Hubert; ni le chevalier de Mouhy, qui, se piquant cette fois de plus de précision qu'il n'en montre d'ordinaire, donne dans son *Histoire du théâtre* « un état des registres de la Comédie-française vérifiés avec la plus scrupuleuse exactitude », et il entre en effet sur chacun de ces registres dans des détails très-circonstanciés, sans laisser soupçonner nulle part qu'il ait eu connaissance du registre de La Grange. Même silence de la part de Lemazurier, qui écrivait sous le premier empire, et qui, consacrant dans sa *Galerie historique du Théâtre-Français* un article assez développé à chacun des anciens comédiens « dont le souvenir est cher, soit à Melpomène, soit à Thalie, » en consacre un en effet à « Charles Varlet, sieur de La Grange »; et, comme il ne fait que répéter sur lui ce qu'on trouvait déjà partout, nous aimons à croire que, si peu soucieux qu'on fût alors de toute précision historique, il eût écrit une notice beaucoup moins banale, si le précieux registre lui eût été alors connu. Il l'a connu au moins plus tard cependant, comme le remarque M. Édouard Thierry, dans l'excellente notice qui précède la publication nouvelle, puisqu'il en a tiré une histoire, restée manuscrite, de la troupe de Molière, histoire que son frère a donnée à la Comédie-Française.

Il y a cependant une preuve imprimée qu'à un certain moment au moins, en 1790, la Comédie-française s'est sue en possession du registre de La Grange : cette preuve est celle que M. Édouard Thierry, en habile chercheur qu'il est, a trouvée dans une brochure adressée, en 1790, à l'Assemblée nationale par les comédiens français pour défendre leurs droits, et où ils citent plusieurs faits curieux empruntés à un de leurs registres, faits qui ne sont que dans le registre de La Grange.

Quel était l'auteur de ce *Livre?* car c'est le titre qu'il avait donné à ce registre. M. Édouard Thierry, en quelques lignes excellentes, nous dit ce qu'il fut et ses droits à notre confiance :

« Il y eut un homme qui fut l'élève et l'acteur préféré de Molière, son camarade pendant quatorze ans, l'orateur, par son choix, et le chef en second de sa troupe, le premier éditeur autorisé de son *Théâtre* complet, inséparable ainsi de sa mémoire, et qui mérita tous ces bonheurs par son talent, par son caractère, par l'attachement le plus dévoué : cet homme fut Charles Varlet de La Grange.

« En relevant, de 1659 à 1685, le programme de tous les spectacles donnés dans les trois salles du Petit-Bourbon, du Palais Royal et de Guénégaud, avec le chiffre de la recette et celui du partage, en ajoutant çà et là une courte mention des principaux incidents qui intéressaient la compagnie, La Grange, sans y prendre garde, s'est trouvé faire une histoire inappréciable des origines du Théâtre-Français, ce *Registre* ou ce *Livre de La Grange*, que la Comédie-Française présente au public, et dont la première partie n'est rien moins que le journal de la troupe de Molière. »

Cette publication est un service rendu au public : c'est en même temps pour la Comédie-Française un livre qui rappelle ses temps héroïques; ce sont ses papiers de famille, et s'il est impossible de trouver un nom plus grand que celui qu'inscrit ou sous-entend chaque page de ce registre, le nom de Molière, il serait difficile de trouver un plus honnête homme que La Grange. De procédés rigoureusement exacts en matière de probité, ayant un sentiment scrupuleux de la justice dans les grandes comme dans les petites choses, aimant à faire régner autour de lui la paix et la concorde et à réconcilier ses camarades quand il survient entre eux quelque mésintelligence, il a de plus, à nos yeux, un titre, c'est d'avoir apprécié, avant la grande gloire, « le mérite et la capacité extraordinaire du sieur de Molière », aussi bien que son honnêteté et sa manière engageante (1) », et de lui avoir voué une affection pleine de déférence et qui ne s'est jamais démentie. C'est, d'ailleurs, l'homme d'ordre par excellence : il a pour son registre même une foule de minutieux procédés, une sorte de « dictionnaire hiéroglyphique », dit M. Thierry, qu'il a imaginé pour son usage et qui se compose de signes coloriés : l'anneau teinté de bleu pour annoncer les événements heureux, le losange noir pour les deuils, la croix pour les naissances, etc. Seulement il finit, dans les dernières années, par négliger de colorier ces divers signes. La magnifique édition publiée par la Comédie-Française, véritable *fac-simile* du manuscrit, reproduit ces divers signes avec leurs couleurs, et l'habile imprimeur (2) a, en outre, trouvé moyen d'indiquer très-nettement, par une légère différence dans les caractères, une correction ou une addition faite par La Grange postérieurement à la rédaction première, et qui se trouve datée ainsi, rien que par le caractère de l'impression. Peut-être quelques notes eussent-elles été nécessaires, soit pour indiquer les auteurs des pièces représentées, soit pour expliquer certains incidents dont un lecteur intruit peut très-bien n'avoir pas la clef. La Grange est le type de la discrétion et de la réserve, même quand il n'écrit que pour lui seul; il se gardera bien de mettre un mot de plus qu'il ne faut, sachant très-bien qu'en relisant ce memento à son usage, il retrouvera dans ses souvenirs le commentaire qui l'explique. En voici un exemple : « Le jeudi 14 juillet 1661), M. le marquis de Richelieu arrêta la troupe pour jouer l'*École des maris* devant les filles de la reine, entre lesquelles était Mlle de La Motte d'Argencourt. Il donna à la troupe 80 pistoles d'or. » Si vous faites attention à ce passage, vous vous demanderez pourquoi, entre les filles de la reine, La Grange en nomme une seule. La nommer toi seule, au premier abord, aussi peu nécessaire que la précaution que prend M. Jourdain quand, demandant à son maître à danser quelle révérence il doit faire pour saluer une marquise, il croit devoir ajouter : « Une marquise qui [illegible]

(1) [illegible] Petit-Bourbon (1661).

(2) M. Claye.

Dorimène! » Ce n'est pas pourtant sans intention que La Grange a mis Mlle La Motte d'Argencourt; c'est une petite épigramme qu'il fait là pour sa consommation particulière; ceux qui ont lu les mémoires de *Mademoiselle*, ou simplement les *Alleluia* attribués à Bussy, comprendront comment le nom de Mlle La Motte intervient à propos de celui de Richelieu.

Du reste, chez la Grange, jamais un mot de plainte personnelle contre personne. Ainsi, après la mort de Molière, il donne la liste des diverses sommes qu'il a reçues du roi pour les habits des pièces destinées à la cour; le total se monte à 2000 livres; il ajoute simplement : « Comme ce que le roi donnait n'était pas suffisant pour la dépense qu'il fallait faire, lesdits habits m'ont coûté plus de deux autres mille livres. » C'est impassible comme un livre de comptes. Il a quelquefois une délicatesse extrême dans les termes à laquelle on ne s'attendrait pas à cette époque, surtout quand on songe à certaines pièces de Molière où jouait La Grange; il constate que les dépenses pour le *Malade imaginaire* ont été grandes, à cause des frais qu'ont nécessité les intermèdes « remplis de danse, de musique et d'*ustensiles* ». Il va sans dire que nous ne citons pas ces traits-là comme ceux qui nous révèlent dans La Grange le parfait honnête homme; il aurait nommé les *ustensiles* de la cérémonie du *Malade imaginaire*, qu'il n'en paraîtrait à personne moins estimable. Mais on conviendra qu'on s'attendrait à un autre ton et à d'autres manières de la part d'un comédien d'alors. C'est là, du reste, un préjugé; je suis très-convaincu qu'au temps de Molière, plus mêlés au monde et mieux accueillis qu'ils ne le furent trente ans plus tard, ils s'occupaient un peu plus aussi de mériter l'estime. Chappuzeau, parlant en 1674 des séjours que les comédiens sont obligés de faire à la cour pour le service du roi, dit qu'ils y ont une table à eux comme « commensaux »; mais, de plus, « il n'y a guère de gens de qualité qui ne soient bien aises de régaler les comédiens qui leur ont donné quelque lieu d'estime; ils tirent du plaisir de leur conversation, et savent qu'en cela ils plairont au roi qui souhaite que l'on les traite favorablement. » Ce qui est certain, c'est qu'on est frappé, au moins en ce qui concerne La Grange, de la politesse avec laquelle l'intendant des Menus lui écrit pour le service de la cour (1). A cette politesse succéderont, sous Louis XV, les tracasseries et les insolences des gentilshommes de la cour, les Richelieu et les Duras.

Il y a longtemps qu'on a songé à publier et les mémoires de Dangeau et ceux du marquis de Sourches, et bien d'autres journaux du même genre, fort intéressants, à coup sûr, par leur défaut même, c'est-à-dire par la minutie courtisanesque et l'insignifiance des petits faits. C'est précisément par là qu'ils sont précieux, et qu'ils peignent et leur monde et leur temps. Toutefois il est permis de penser que le journal de La Grange mérite tout autant d'intéresser les esprits sérieux. Ce ne sont que des chiffres, dira-t-on, des listes de représentations et de recettes. — Oui, plus un certain nombre de notes très-curieuses et très-précises; mais ces chiffres représentent toute l'histoire du théâtre de Molière à Paris, ce qui a bien sa valeur. De plus, il se pourrait bien que cette histoire du théâtre de Molière, ainsi racontée, fût ce que nous savons de plus sûr, de plus clair, de plus suivi, sur son compte à lui, et qu'en dehors de quelques faits bien constatés, mais en assez petit nombre, l'histoire de ses pièces fût de beaucoup la partie la plus authentique et la plus considérable de sa biographie. Le reste, ce sera presque toujours le roman, la légende de Molière, douteuse le plus souvent, même quand elle peut être vraie; car comment s'en assurer?

Prenons, par exemple, un point sur lequel M. Éd. Thierry a insisté dans sa très-instructive notice : il est bien avéré pour tous, n'est-ce pas, que Mlle Molière s'est toujours fort mal conduite, et c'est jusqu'à présent un des endroits de la biographie du poëte qui a éveillé le moins de doutes; cela prête périodiquement à un déluge de tirades pathétiques dont il serait vraiment douloureux de tarir la source; — mais on n'est pas menacé de ce malheur : le roman historique a la vie dure, et la critique ne peut rien contre lui. M. Édouard Thierry, toutefois, doute très-fort ici de la légende convenue; il fait remarquer avec grande raison qu'on n'a, après tout, contre Mlle Molière d'autres témoignages qu'un pamphlet immonde (1) et aussi un mémoire d'avocat « œuvre de folie furieuse et de rhétorique assortie ». C'est avec cela qu'on a composé sa biographie. Or, le ton seul de ces deux rapsodies, la trop évidente intention de nuire à tout prix, qui s'y marque partout, suffirait pour les réfuter; et ce qu'aurait pu ajouter le savant biographe de La Grange, c'est que, par une étrange inconséquence, on n'a gardé de ces deux pièces que l'impression défavorable à Mlle Molière, tandis qu'en réalité si le pamphlet, la *Fameuse comédienne*, méritait autre chose qu'un mépris absolu, il nuirait encore plus à Molière qu'à sa femme. On y trouve contre Molière une calomnie monstrueuse, qui ne se trouve que là et que, très-certainement on ne lui eût pas épargnée de son vivant, si elle eût eu ombre de vraisemblance. Mais ce que fait observer avec grande raison M. Thierry, c'est que, si la femme de Molière eût eu envers lui ou envers sa mémoire tous les torts qu'on lui prêta, le bon, l'irréprochable La Grange, si dévoué à Molière, si fidèle à son souvenir, ne fût pas resté constamment l'ami très-désintéressé de sa femme. C'est ainsi que si elle eût eu de son vivant la réputation qu'on lui a faite, surtout depuis sa mort, elle n'aurait certainement pas réussi à faire condamner le président Lescot, calomniateur involontaire, après tout, et fort excusable de s'être cru beaucoup plus heureux qu'il ne l'était. On connaît cette affaire, où une coquine avait joué avec le président, sous le nom de Mlle Molière, exactement le rôle que la comtesse de La Motte jouera plus tard dans l'affaire du collier avec le cardinal de Rohan (2) le pauvre président semblait déjà assez puni peut-être d'a-; voir été si cruellement mystifié, et pour qu'on ait fait droit contre lui à la requête de Mlle Molière, il faut croire qu'elle n'était pas si déconsidérée qu'on le prétend. Car enfin, dit

(1) Lettres reproduites par M. Thierry à la suite de sa *Notice* dans un tirage à part.

(1) Bazin a depuis longtemps montré que dans ce pamphlet de la *Fameuse comédienne* les erreurs de fait les plus grossières abondent. Ainsi il serait censé, et l'on a répété souvent, qu'au temps de la *Princesse d'Élide*, Mlle Molière aurait eu en très-peu de temps trois amants qu'on nomme. Or, il se trouve que l'un d'entre eux était alors en Hongrie, un autre en Pologne, « ce qui nous dispense sans doute, dit Bazin, de chercher s'il n'y aurait pas aussi un *alibi* pour le troisième ».

(2) Dans sa notice, en tête de la réimpression de la *Fameuse comédienne*, M. Jules Bonnassies avait déjà fait ce rapprochement.

très-bien M. Thierry, « la magistrature du XVIIe siècle n'eût-elle pas alors été suffisamment autorisée à ne pas s'humilier dans un des siens, aux pieds d'une femme indigne »? De tout ceci il ne faudrait pas conclure que M. Thierry ait entrepris une apologie absolue de Mlle Molière, encore moins tenté de prétendre que le mariage de Molière ait été heureux. Mais il aura du moins réussi à prouver que la légende n'en sait pas si long qu'elle le prétend sur Mlle Molière, que les faits authentiques, aussi bien que des objections du sens commun, ne sont pas favorables à cette légende, et qu'il lui faudrait rabattre de ses assertions et être modeste; mais la légende peut-elle jamais l'être?

A propos de cette tradition si bien établie et que le scepticisme le plus raisonné, le plus sage, n'ébranlera guère, on ne peut se défendre d'une réflexion bien banale sans doute, mais à laquelle une expérience quotidienne n'ôte rien de sa valeur : c'est que quand il s'agit de croire le mal, je ne dis pas dans le présent, où tout se croit, mais dans le passé, là où aucun attrait de méchanceté contemporaine ne sollicite notre crédulité, les esprits cultivés même ne sont pas toujours difficiles en fait de preuves. Sainte-Beuve cite quelque part ce mot d'un écrivain de son temps : « Toutes les fois que je vois un tas d'ordures, j'y vais ! » Ne disputons pas des goûts ; il paraît que celui-ci est assez répandu, puisque nous avons vu d'ineptes biographies et des journaux malpropres à tous égards compter beaucoup de lecteurs. Ce qui est, non plus une affaire de goût, mais une affaire de sens commun, c'est de ne pas donner une valeur quasi-historique à de pareilles rhapsodies. Qu'on s'en régale, passe ; mais qu'on y croie, c'est trop fort.

Un goût plus innocent est celui que la légende professe pour certaines anecdotes relatives aux ouvrages perdus des auteurs illustres. Ces anecdotes, on les retrouve partout, aussi bien dans la légende d'André Chénier, qui aurait laissé, dit-on, trois recueils de poésies (1), — et naturellement nous ne posséderions que le plus imparfait des trois, — que pour Molière, qui aurait laissé aussi des pièces entières... perdues par la faute de qui ? c'est ce que discute M. Thierry. Ce qui rend à première vue fort suspectes ces histoires d'ouvrages égarés, c'est qu'elles sont précisément trop intéressantes ; ce qui leur ôte de leur vraisemblance, c'est qu'elles semblent imaginées tout expres pour eveiller dans l'esprit du lecteur, avec le regret d'un trésor perdu, le vague espoir de le retrouver peut être un jour. En ce qui concerne Molière, M. Thierry prouve très bien qu'en effet il avait laissé des *papiers* et que ces papiers existaient encore après la mort de La Grange, en 1699, puisque le fils de la veuve remariée de Molière, Guérin fils, dans la préface de *Myrtil et Mélicerte*, où il parle avec une véritable vénération du premier mari de sa mère, dit avoir cherché dans les *papiers* de Molière quelque indication relative au troisième acte de *Mélicerte* et n'avait rien trouvé. Mais des *papiers* sont un terme bien vague et qui ne dit pas grand'chose, surtout si celui qui l'emploie se borne à affirmer qu'il n'a pas trouvé ce qu'il cherchait. S'ensuivrait-il que dans ces papiers se rencontrassent à une date quelconque, soit des fragments de pièce, soit même des pièces entières? Et ici M. Thierry prend à partie Bruzen de la Martinière, qui, dans la notice de son édition de Molière (Amsterdam, 1725), attribue cette perte à la veuve de La Grange et dit : « Molière avait laissé quelques fragments de pièces qu'il devait achever; il en avait aussi quelques-unes entières, qui n'ont jamais paru. Mais sa femme, peu curieuse des ouvrages de son mari, les donna tous, quelque temps après sa mort, au sieur de La Grange, comédien, qui, connaissant tout le mérite de ce travail, le conserva avec grand soin jusqu'à sa mort. La femme de celui-ci ne fut pas plus soigneuse de ces ouvrages que la Molière : elle vendit toute la bibliothèque de son mari, où apparemment se trouvèrent les manuscrits qui étaient restés après la mort de Molière. »

Ici nous avons plusieurs objections ou plusieurs doutes à soumettre au savant critique.

Ce passage que cite M. Thierry se trouve bien, en effet, dans la notice de La Martinière ; mais il est plus ancien de vingt ans, et il n'est pas de La Martinière : il est de Grimarest. On sait que la notice de La Martinière n'est que la reproduction de celle-ci, avec des coupures et des additions que d'ordinaire il indique en note ; ce qui explique très-bien l'attribution de ce passage par M. Thierry à La Martinière, c'est qu'en cet endroit celui-ci reproduit Grimarest sans en avertir le lecteur ; et il le reproduit en l'altérant. Le même passage, dans Grimarest, est beaucoup plus significatif ; il débute par quelques mots dont il faut bien tenir compte ; les voici :

« *J'avais fort à cœur de recouvrer les ouvrages de Molière qui n'ont jamais vu le jour. Je savais* qu'il avait laissé quelques fragments de pièces qu'il devait achever; *je savais* aussi qu'il en avait quelques-unes entières, etc. le reste comme dans La Martinière) (1).

Il était tout naturel que Grimarest, le premier biographe un peu ample de Molière, en écrivant cette *Vie* qui devait figurer en tête d'une nouvelle édition des comédies, se préoccupât de retrouver quelque chose d'inédit qui donnât de l'attrait à l'édition nouvelle, et, en 1705, cet espoir était plus permis qu'à la date où La Martinière publiait son édition (1725) : de plus, à cette date et dans la bouche de Grimarest, cette assertion si positive : *Je savais...* a une valeur particulière. Grimarest est un assez pauvre écrivain ; la critique lui reproche des erreurs de fait en ce qui concerne la vie même de Molière, quoique après tout son tort principal semble être d'avoir trop fidèlement suivi les indications du comédien Baron, témoin précieux sans doute et très-bien informé, mais naturellement suspect de tout voir à son point de vue particulier. Ici il ne s'agit pas d'un fait antérieur de plus de trente ans, et que Grimarest n'eût pu savoir que par tradition. Il a fait des recherches pour son édition au sujet des pièces inédites ou inachevées de Molière, et il nous dit ce qu'il a appris. Remarquez de plus qu'il le dit, non pas, comme La Martinière, à Amsterdam en 1725, mais à Paris en 1705, c'est-à-dire à une date où bien des gens eussent pu le démentir, à commencer par Mlle La Grange, qui ne mourut que vingt-deux ans plus tard. Il met en cause aussi Mme Molière, contre laquelle il ne montre pas ailleurs de malveillance ; elle était morte alors, mais son fils Guérin, mais son second mari vi-

(1) Voy. un article de M. Despois sur *Une nouvelle édition d'André Chénier* dans la *Revue* du 28 novembre 1874.

(1) Ce passage est à la fin de la notice de Grimarest, 1705.

vaient encore. Très-probablement, dans une des nombreuses éditions de cette *Vie de Molière*, Grimarest ne se fût pas refusé à une rectification, si on lui eût prouvé ici son erreur, et il eût d'ailleurs été aisé de l'y contraindre. On notera enfin que le passage de Grimarest porte le caractère de la bonne foi : il rend justice à La Grange, qui a conservé avec soin les papiers de son ancien chef et ami, il ne se plaint que de la négligence de Mlle Molière et de Mlle La Grange, qui ont laissé perdre ces reliques précieuses; et encore, au sujet de la façon dont ces papiers se sont perdus, ne hasarde-t-il qu'une simple conjecture : *apparemment* ils ont été vendus avec la bibliothèque de La Grange. Ce qu'il y a de sûr, c'est que sa veuve s'était hâtée de vendre sa bibliothèque, et qu'elle vendit au moins des livres avec des annotations de son mari, comme nous l'apprend Bordelon, qui acheta à cette vente un *Corneille* portant quelques lignes de l'écriture de La Grange (1).

J'avoue que M. Édouard Thierry me paraît trop sûr de son fait quand il dit que « ce conte ne se soutient pas » devant le passage de Guérin fils cité plus haut. En somme, Guérin fils ne dit qu'une chose, c'est que avant 1699, date de la représentation de sa pièce, il avait eu à sa disposition les papiers de Molière, ce qui ne veut pas dire du tout qu'ils ne fussent pas restés en la possession de la veuve de La Grange, et très-légitimement si, comme le dit Grimarest, Mlle Molière les avait donnés à La Grange. Guérin fils ne fait donc que confirmer le fond même de l'assertion de Grimarest, savoir qu'il restait des papiers de Molière. Maintenant, en quoi consistaient-ils ? Nous admettons très-bien qu'il puisse y avoir ici, dans les assertions de Grimarest, l'exagération et l'amertume d'un éditeur désappointé. Quoi qu'il en dise, nous croyons peu à l'existence de ces pièces achevées que la négligence de Mlle La Grange aurait laissé vendre. On conçoit très-bien que la fille du pâtissier Ragueneau, qui, après avoir été une comédienne tardive et médiocre, survécut trente-cinq ans à son mari, vieille et retirée du théâtre, ait pu (si en effet elle resta en possession des *papiers* de Molière) ne pas beaucoup apprécier l'inestimable valeur de fragments inachevés, de notes et de brouillons informes pour elle, et les laisser s'égarer. Mais s'il s'agissait de pièces entières, ce serait autre chose : à l'époque dont il s'agit, Molière était plus apprécié que jamais, et Mlle La Grange ou tout autre détenteur de ses papiers, si peu lettré qu'on le suppose, savait très-bien que des pièces inédites du grand poëte, des pièces entières, auraient eu une valeur très-appréciable pour les plus ignorants.

Il y a plus, la veuve de Molière, pour l'édition de 1682, avait vendu au libraire Thierry, au prix de 1 500 francs, sept pièces de son premier mari qui avaient été jouées, mais non recueillies dans ses œuvres : eût-elle négligé de tirer le même parti de pièces absolument inédites, qui auraient piqué bien autrement la curiosité publique ? c'est peu probable. Mais ce qui l'est encore moins, c'est que Molière, ayan une troupe, un théâtre à lui, toutes les facilités possibles pour jouer ses pièces, en eût gardé plusieurs en portefeuille, surtout quand on sait que, n'ayant guère à jouer que ses propres pièces, et presque toujours forcé de se hâter pour alimenter son théâtre, il eût négligé de faire usage de pièces toutes prêtes et qui eussent été pour lui une précieuse ressource. A la rigueur, on pourrait supposer que les pièces indiquées par Grimarest sont ces petites farces dont Molière avait *régalé* les provinces, qu'il avait jouées aussi à Paris, et dont Boileau regrettait la perte. Ce ne seraient toujours pas là ce qu'on peut appeler « des pièces entières » : si nous en jugeons par les deux qui nous restent, c'étaient, en partie au moins, des canevas laissant une grande place à l'improvisation. On peut regretter sans doute que La Grange n'ait pas jugé à propos de les recueillir ; peut-être en s'abstenant de le faire, a-t-il cru se conformer aux intentions de Molière, qui avait peu à peu cessé de jouer ces petites farces et semblait les avoir condamnées à l'oubli, après en avoir, selon toute vraisemblance, tiré les meilleurs traits pour les employer dans ses pièces pour Paris. Mais tout en regrettant qu'il n'ait pas trouvé quelque moyen de mettre en sûreté ces intéressantes ébauches, reconnaissons qu'alors et plus tard on était bien loin d'en apprécier l'intérêt.

J.-B. Rousseau n'écrivait-il pas en 1731 à Brossette, à propos de la *Jalousie du Barbouillé* et du *Médecin volant*, qu'il avait lues en manuscrit : « Les plus grands hommes n'ont pas été grands en tout... et loin qu'on doive regarder comme précieux tout ce qui est sorti de leur plume, on devrait, au contraire, si on le pouvait, *supprimer avec discrétion* tout ce qui n'aurait pas dû en sortir. » Ces beaux principes, assez généralement adoptés alors, ont dû causer la perte de plus d'une œuvre intéressante, « *supprimée avec discrétion* » par les gens de goût chargés de prononcer sur son sort. Nous sommes bien loin de soupçonner La Grange d'avoir commis des méfaits de ce genre; sa pieuse admiration pour tout ce qui restait de son maître et de son ami est constatée par Grimarest; nous sommes de plus très-convaincu que, s'il s'était trouvé dans les papiers de Molière des « pièces entières », ou même presque entières, La Grange, qui publiait le premier une pièce inachevée, *Mélicerte*, n'eût pas manqué de les comprendre dans son édition.

Pour nous résumer au sujet de cette question si émouvante pour les amis de Molière, et sur laquelle Grimarest est si affirmatif, nous ne croyons pas du tout à l'existence de pièces achevées qui auraient été perdues; mais il restait tout au moins des fragments, des papiers, qui seraient d'un prix inestimable pour nous : or, il est clair que trente ans après la mort de Molière on ne savait plus ou l'on ne voulait plus dire ce qu'ils étaient devenus, et ce que raconte à ce sujet Grimarest est au moins très-vraisemblable.

On pourrait bien, çà et là, dans l'excellente notice de M. Édouard Thierry, contester quelque jugements, entre autres cette dénomination : le *poëte de la femme*, appliquée à Molière. Je comprends à la rigueur qu'on désigne ainsi Racine, un génie *femmelin*, comme disait Proud'hon, et qui, en effet, a été supérieur dans la peinture des caractères de femme. Mais en quoi Molière est-il plus le poëte de la femme que celui de l'homme? Je doute fort en tout cas que ce soit là l'opinion des femmes; on pourrait s'en rapporter à leur dé-

(1) C'était une « pensée » de Saint-Evremont, que La Grange avait écrite à la fin de plusieurs pièces de Corneille (Voy. *Diversités curieuses*, t. I, p. 220, le privilége est de 1694); mais ceci rend plus que douteuse la conjecture de Grimarest au sujet des papiers de Molière qui auraient été compris dans cette vente. Bordelon, qui y assistait, y acheta un autre ouvrage, n'aurait pas manqué de nous parler d'une circonstance à laquelle un curieux comme lui n'aurait pas été indifférent.

cision. Ce qui paraît plus hasardé, c'est l'assimilation que fait l'auteur du nom latin de la femme et de celui du poëte : « Sans rechercher inutilement pourquoi le jeune Poquelin a voulu s'appeler Molière, on peut remarquer, comme simple rapprochement, que le nom choisi par le poëte de la femme est le nom de la femme elle-même : *Mulier*. — *Mulier, mollis aer*, a dit un autre grand poëte de la femme (Shakespeare, *Cymbeline*). » Et M. Thierry ajoute : « Nous sommes encore plus près de Molière. » Bien au contraire, vous en seriez plus loin, s'il était vrai, comme l'écrivait récemment M. Ch. Livet, que le nom de Molière se prononçât *Moulière* (par conséquent comme *Mulier*). Toutefois, malgré la juste autorité que s'est acquise M. Livet, nous doutons fort de cette prononciation, et en voici la raison : la négligence avec laquelle les noms propres sont orthographiés au XVIIe siècle, dans les manuscrits et dans les imprimés, a un côté utile : c'est que tantôt on donne l'orthographe vraie, tantôt on écrit le nom comme il se prononce : c'est ainsi que nous savons que *Retz* et *Soyecourt* se prononçaient *Raes* et *Sacourt*, parce que nous les trouvons souvent écrits ou imprimés de cette façon. Quant au nom de Molière, il se trouve tout naturellement figurer assez souvent sur le *Registre de la compagnie des libraires*, qui donne à son nom les orthographes les plus variées, mais toujours conformes après tout à la prononciation actuelle; l'une d'elles (1) est celle-ci : le *sieur Maulière*. Il est bien évident que si l'*o* dans Molière s'était prononcé *ou*, ce ne serait pas de cette façon qu'on eût altéré son nom. Je ne crois donc pas plus à l'identité de prononciation qu'à celle de signification entre *Moliere* et *Mulier*. Il est évident d'ailleurs que M. Thierry n'attache pas grande importance à ce rapprochement.

Cet article est déjà bien long, et cependant je n'ai touché que quelques-uns des points mis en lumière ou tout au moins en discussion par le savant et ingénieux critique. Le point de vue particulier auquel est écrite cette notice renouvelle pour nous-même les détails qui nous sont le plus familiers et en ajoute beaucoup de nouveaux. M. Edouard Thierry, si je ne me trompe, prépare une histoire de la troupe de Molière : la notice qu'il vient d'écrire en est déjà un chapitre des plus intéressants ; il était difficile de commencer par une figure plus sympathique et plus honnête. L'impression que ce portrait laisse dans l'esprit du lecteur est la même que l'on éprouve en lisant soit les notes écrites par La Grange lui-même, soit les témoignages unanimement favorables qu'ont portés de lui ses contemporains : en le faisant connaître, cette notice le fait estimer et elle le fait aimer : c'est évidemment ce qu'a voulu M. Thierry; il était impossible de mieux atteindre son but.

EUGÈNE DESPOIS.

(1) A propos du privilège de l'*École des femmes*, 17 mars 1664. On peut voir ce précieux manuscrit à la Bibliothèque nationale.

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL EN ITALIE

La Rivista Europea. — M. Maurice Schiff. — L'enseignement supérieur. — M. Tullo Massarani.

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié la *Rivista europea*, que nous leur avons présentée comme une des publications périodiques les plus complètes et les plus sérieuses de l'Italie (1). Disons d'elle quelques mots au moment où elle vient d'entrer dans sa septième année et fait de louables efforts pour rivaliser avec sa sœur aînée, florentine comme elle, la *Nuova antologia*.

La lutte pour l'existence produit ses effets sur les Revues comme sur les espèces animales : elle les fortifie quand elle ne les tue pas. Or, la *Rivista europea* paraît fort bien portante. Aussi pour elle la concurrence vitale est-elle rude. Si l'on préfère en France les journaux illustrés aux publications solides, si l'on croit qu'il suffit de recevoir et de feuilleter chaque quinzaine quelque brochure in-octavo pour mériter un brevet d'homme de goût et de lettré, c'est bien autre chose en Italie, et les lecteurs de Revues y sont beaucoup plus rares encore.

Loin de se décourager, M. de Gubernatis, qui ne croit pas que le mieux soit l'ennemi du bien, a, nous dit-on, des projets hardis. Il veut renouveler une tentative déjà faite chez nous et donner à sa publication un caractère largement international. Le mot, quelque défaveur qu'on y ait attachée, ne l'effraye pas. Sa Revue paraîtrait en français sur les bords de la Seine, en italien sur les rives de l'Arno. Ce serait la *Revue européenne* chez nous, la *Rivista europea* là-bas. Un lien nouveau s'établirait ainsi entre Florence et Paris, ou plutôt entre la France et l'Italie, et l'on travaillerait de concert à établir sur le terrain des lettres et des sciences une entente cordiale entre deux pays faits pour se comprendre.

M. de Gubernatis travaille à s'assurer chez nous des auxiliaires précieux. Ce sont des publicistes qui ont mis dans nos journaux un talent sérieux et reconnu au service d'idées libérales aussi fermes que modérées, qui se sont voués avec une ardeur persévérante à la défense de l'esprit moderne et en poursuivent le triomphe dans la science comme dans la politique. Pour eux, la méthode d'observation et la méthode historique — qui n'est que l'observation appliquée aux faits sociaux — doivent présider à la conduite des affaires comme à la recherche de la vérité. A la place de l'imagination, jadis reine du monde, ils veulent établir l'expérience.

L'entreprise, si j'ai bien compris l'esprit qui doit y présider, est grande et belle; et nul n'est mieux que M. de Gubernatis en état de la faire réussir. Est-il besoin de dire que nous souhaitons à notre confrère italien un succès complet ?

Il semble qu'il ait voulu, dans la livraison par laquelle il a inauguré une nouvelle série de volumes, remonter jusqu'à la source de nos connaissances et chercher le fondement le plus solide de nos opinions; car les questions d'enseignement et de méthode scientifique y tiennent une place considérable : ce n'est assurément pas par un effet du hasard que

(1) Voyez le numéro du 5 décembre 1873.

trois articles d'un même numéro ont été consacrés à des matières si sérieuses.

Ils abordent, il est vrai, ce sujet si vaste et si complexe par des côtés et sur des tons bien différents. C'est d'abord un discours sur *la Physique dans la philosophie*, prononcé par le professeur Maurice Schiff pour l'ouverture des cours de l'Institut d'études pratiques et de perfectionnement de Florence. Jamais discours ne chercha moins que celui-ci à déguiser sous les grâces oratoires l'austérité du sujet. L'auteur cherche quelles sont aujourd'hui les tendances, les besoins de la science et, par suite, quelle direction il faut donner aux études de ceux qui doivent plus tard l'appliquer ou l'enseigner. Or la philosophie — et ce nom ne désigne guère que l'ensemble méthodique de nos connaissances — est obligée de faire une place de plus en plus large à l'étude des lois et des phénomènes du monde physique.

C'est ce dont nous trouvons chaque jour la preuve, même en France, dans les travaux où nos propres philosophes se rencontrent sur un terrain commun avec les physiologistes et les naturalistes. L'Église elle-même, qui redoute, et avec raison, ces nouveautés, se voit contrainte de les étudier, ne fût-ce que pour les combattre mieux, et commence à trouver que, pour les condamner avec plus d'autorité, il n'est pas inutile de les comprendre. Mille faits témoignent de cette tendance à asseoir désormais sur l'observation les théories qui en paraissaient autrefois tout à fait indépendantes. En voici un qui est bien significatif : deux universités, l'une suisse, l'autre allemande, viennent de confier la chaire de philosophie théorique à des professeurs de physiologie. L'Allemagne elle-même, la mère féconde des systèmes *à priori*, étonne le monde par sa stérilité métaphysique.

C'est qu'on a reconnu, suivant M. Schiff, que toutes les déductions *à priori* ne conduisent à aucune vérité objective. Voilà, selon lui, ce que déclarent d'un commun accord tous les philosophes ou, pour mieux dire, tous les hommes de science, si nous exceptons ceux dont les opinions, pétrifiées dans le dogmatisme d'un autre âge, n'ont plus qu'une valeur historique ou politique.

Pour le prouver, il ramène à trois grandes écoles et groupe sous trois noms seulement toutes les opinions philosophiques de notre temps. La première, à laquelle on a donné le nom de *monisme*, professe qu'il n'y a dans le monde qu'une substance unique; elle reconnaît que les lois de la nature et celles de l'esprit sont au fond les mêmes, à des degrés divers de complication, et par conséquent elle les étudie ensemble et à l'aide des mêmes méthodes.

Le *dualisme* affirme que le monde de l'esprit et celui de la matière sont complétement distincts. Mais comment marquera-t-il la limite exacte qui les sépare? Comment distinguera-t-il les phénomènes psychologiques perpétuellement mélangés chez nous aux phénomènes physiologiques, s'il ne connaît pas avec la même précision la nature et les caractères des uns et des autres?

Reste le *scepticisme*, qui doute que l'étude de la nature, malgré les progrès immenses qu'elle fait chaque jour, malgré la délicatesse et la puissance des instruments dont elle dispose, puisse jamais nous conduire à une connaissance suffisante de l'esprit. Mais le sceptique même, s'il veut savoir jusqu'où conduit cette route des études naturelles, doit d'abord la connaître et la suivre jusqu'au terme où elle s'arrête.

Ainsi, dans toutes les discussions philosophiques approfondies, les sciences naturelles interviennent aujourd'hui d'une manière inévitable. On ne pourra donc jamais se prononcer en connaissance de cause sans avoir pratiqué ces sciences personnellement. Autrement, on sera obligé de prendre toutes faites, dans les traités et les manuels scientifiques, des notions indispensables à la discussion des sujets les plus importants; on les adoptera ou bien on les repoussera de confiance, sans être en état de les contrôler. Dans l'un et dans l'autre cas, on portera son jugement sans être suffisamment éclairé; c'est-à-dire qu'on se soumettra, non pas à la raison, mais à une autorité aveuglément acceptée.

C'est le danger que craint M. Schiff : il ne veut pas que les jeunes gens *deviennent dogmatiques relativement aux notions fondamentales*. Il propose donc de resserrer, dans l'Institut où il enseigne, les liens qui unissent la section de philosophie et celle des sciences naturelles ; ou plutôt il demande que ces sciences deviennent la base commune des études, le tronc commun qui constituera l'unité de l'enseignement, tandis que les rameaux pourront se développer librement dans toutes les directions.

Que ces idées prêtent à plus d'une objection, la chose est certaine. Mais beaucoup de bons esprits les partagent ailleurs qu'en Italie. A Florence, elles s'expriment librement dans un établissement d'instruction secondaire et supérieure qu'elles gouverneront peut-être bientôt. Cela était intéressant à signaler.

Le langage scientifique de l'auteur ôte d'ailleurs à son discours tout caractère agressif. On n'en peut dire autant d'un article anonyme sur la réorganisation des études universitaires en Italie. Les vérités piquantes, les reproches, les épigrammes, y sont jetés à pleines mains. Si nous voulions avoir meilleure opinion de notre propre enseignement, il nous suffirait de lire ces considérations bilieuses d'un ancien universitaire italien sur l'enseignement qui se donne de l'autre côté des Alpes. Mais s'il mêle à ses satires contre ses compatriotes quelques compliments à l'adresse de nos Facultés, peut-être ne prend-il bien au sérieux ni les compliments ni les satires.

Que devons-nous donc penser de ces reproches si violents, qui débutent par ce coup de massue ? « Si jamais l'Italie, et le ciel nous en préserve ! devait retomber dans la confusion d'autrefois, la responsabilité, la faute, en seraient surtout au ministère de l'instruction publique ! »

En tout cas, voici le résumé virulent par lequel l'accusateur termine son réquisitoire :

« C'est aux universités qu'appartient l'influence dans un gouvernement libre ; elles sont fréquentées surtout par cette bourgeoisie qui, dans les monarchies constitutionnelles, occupe la plupart des grands emplois au parlement et au gouvernement. Il en devrait sortir des savants, des hommes instruits, des Italiens.

» Elles produisent au contraire les mêmes fruits qu'autrefois, gâtés par l'indiscipline moderne.

» Les professeurs sont pour la plupart en proie à la gêne et au découragement.

» Les fonds sacrés des universités, qui appartiennent à la science, sont en grande partie absorbés par la bureaucratie et servent à entretenir une nuée d'employés secondaires, de superfétations inutiles, sinon dangereuses.

» Les produits scientifiques de vingt-deux universités, chez un peuple de 27 millions d'âmes, sont dérisoires.

» La servilité, la servitude intellectuelle vis-à-vis de l'étranger va toujours croissant.

» Et la nation satisfaite paye ! »

Est-ce pour chercher le remède à des maux si pressants que la *Rivista* étudie ensuite l'éducation et l'enseignement dans les écoles des jésuites? L'auteur de cette étude, M. Paulovitch, un Russe pour qui la langue italienne ne semble guère avoir de secrets, a lui-même dirigé en Russie un grand établissement d'instruction. Il devait donc s'intéresser aux procédés et aux méthodes de ces maîtres en fait d'éducation, qui ont si bien proportionné les moyens employés au but à atteindre. Malheureusement ce but, on le sait trop, n'était pas celui que se propose l'enseignement moderne. Nos maîtres doivent aujourd'hui former des caractères vigoureux et modérés, hardis et patients, dans lesquels le respect de la loi s'unisse à l'amour de la liberté ; ils doivent former des esprits justes, laborieux, cherchant par-dessus tout la vérité, armés pour la conquérir des méthodes les plus sûres et les plus efficaces.

La Société de Jésus n'a jamais cherché qu'à façonner des esprits cultivés, mais dociles, aveuglément dévoués aux ministres impérieux d'une puissance dont les ordres sont au-dessus de toute discussion. L'élève idéal, l'homme parfait qu'elle veut voir sortir de ses écoles, c'est, pour modifier et travestir la définition antique de l'orateur, *vir catholicus dicendi peritus*. A quoi bon chercher la vérité? Rome ne la possède-t-elle pas tout entière sur toutes les grandes questions qui intéressent l'humanité? Il ne reste plus aux docteurs qu'à la démontrer, aux écrivains en prose ou en vers qu'à l'orner, à la rendre séduisante, aimable, éloquente. Ils n'ont besoin de se préoccuper que de la forme, puisqu'ils trouvent le fond tout préparé :

Rem tibi romanæ poterunt ostendere chartæ.

Ce système d'éducation et d'instruction est parfaitement logique ; il est la conséquence inévitable du dogme catholique, et de notre temps plus que jamais. Si quelque chose doit nous surprendre, c'est l'étonnement des personnes qui se scandalisent en voyant de pareilles doctrines s'étaler dans les journaux orthodoxes ou dans les brochures des évêques, lesquels voudraient faire du ministre de l'instruction publique un des familiers de leur inquisition au petit pied. Les jésuites n'ont jamais affiché la prétention de fortifier ni de développer la raison humaine ; ils ont toujours été, dans l'enseignement comme ailleurs, les chevaliers de Jésus et de Marie, ou plutôt les janissaires du saint-siége.

Ainsi s'expliquent fort naturellement ces prescriptions que renferment leurs statuts : « Il faut appeler à l'enseignement des hommes attachés à notre Société, dévoués à nos intérêts et capables d'inspirer à la jeunesse tout ce qui tend à notre bien. » De là vient ce mélange habile d'une fermeté poussée jusqu'à d'étranges rigueurs, et d'une douceur qui descendait à des singulières complaisances : ne fallait-il pas conquérir et séduire ? De là cette merveilleuse uniformité de l'enseignement, cette exacte discipline, ou plutôt cette régularité automatique que les jésuites avaient fait régner dans leurs écoles longtemps avant que Fourcroy eut transformé l'Université en une immense horloge dont les mille cadrans obéissaient à un même ressort.

Voilà pourquoi les jésuites enseignaient avant tout le latin, langue de l'Église et instrument de domination ; voilà pourquoi ils l'enseignent encore, en Chine comme en Turquie, tandis qu'ils dédaignent le français, se défient du grec, craignent les sciences, ennemies du miracle.

Pour les mêmes raisons, ils encourageaient et développaient le système dangereux de l'internat, ne voulaient pas que leur élève éprouvât pour ses parents une affection excessive, lui rendaient aussi agréable que possible le séjour de l'école, lui donnaient toutes sortes de divertissements dans l'enceinte du collége, tandis qu'ils lui défendaient de fréquenter les spectacles et les lieux publics et d'assister aux exécutions capitales, à moins toutefois qu'il ne s'agît du supplice d'un hérétique.

Ces règles étaient préconisées par le général des jésuites, Rootaan, en 1832 : « Tout ce qui a été considéré comme important et comme efficace dans la pédagogie de nos prédécesseurs doit encore aujourd'hui demeurer intact. Notre système a prouvé sa valeur par une pratique de deux cents ans. »

Et cependant, ce système tant vanté, à quoi a-t-il remédié? qu'a-t-il empêché? Imaginé pour combattre la Réforme, il n'a pu lui arracher les pays dont elle s'était d'abord emparée. De quelles écoles sont sortis les philosophes du siècle dernier? quels furent les professeurs de Voltaire, sinon des jésuites? quelle éducation avaient reçue les hommes qui firent la révolution de 89?

Il n'y a donc pas à s'inquiéter outre mesure des efforts désespérés que fait, pour redevenir maître des esprits par l'enseignement, un catholicisme de moins en moins national et de plus en plus soumis au saint-siége. Ces méthodes, vieilles de deux cents ans, sont des armes rouillées et hors de service. Elles seront, dans cette grande bataille où l'on se dispute les intelligences des peuples, des armes aussi impuissantes que le furent, contre la poudre et le canon, les lances et les cuirasses de la vieille féodalité.

Il n'y a qu'une arme irrésistible de notre temps, ou plutôt une puissance invincible, à laquelle appartiennent l'avenir et déjà même le présent : c'est la science, la science des choses et non des mots, qui permet aux hommes de gouverner les faits dont ils connaissent les lois. Or, le catholicisme dont nous parlons se prive de cet auxiliaire : voyez quelle place il lui fait dans ses nouvelles Facultés; et que seraient d'ailleurs des savants qui prendraient dans le *Syllabus* le critérium de leurs expériences et de leurs raisonnements? La science ne reconnaît que l'autorité de la raison ; les Facultés nouvelles ont juré de donner toujours raison à l'autorité. Si, par impossible, ces Facultés enseignent les sciences sérieusement, elles ne feront pas des catholiques tels qu'elles en veulent faire. Si, ce qui paraît inévitable, elles sacrifient la science à la religion, leur enseignement est condamné d'avance. Il ne sera qu'une discipline inculquée à notre jeunesse par des officiers instructeurs qui tous ont juré, sans nulle réserve, une fidélité inviolable et une soumission absolue au souverain despotique de l'Église de Rome.

La domination grandissante, envahissante même de la science, se fait sentir aujourd'hui chez tous les écrivains qui ne se contentent pas d'être des rhéteurs ou des rhétoriciens. On en retrouverait la trace dans les écrits du très sympathique personnage à qui M. de Gubernatis a consacré l'article biographique qui fait, comme d'ordinaire, le morceau de ré-

sistance de la *Revue*. M. Tullo Massarani n'est pas connu du public hors de l'Italie, et, parmi ses compatriotes, [illegible] exception [illegible] sa ville adoptive, il ne jouit pas de toute la réputation qu'il mérite.

C'est qu'il a toujours mieux aimé être que paraître, rendre des services que de faire parler des services qu'il rendait. Peut-être aussi cela tient-il justement à l'universalité de ses études et de ses occupations. Poète ingénieux et délicat, peintre savant et gracieux à la fois, critique et historien remarquable d'art et de littérature, homme politique, administrateur et économiste distingué, il a conquis moins de réputation qu'il s'il avait concentré sur un seul objet ses merveilleuses facultés.

Il est de ceux qui ont préparé par la littérature la renaissance politique de l'Italie, et qui, par leur plume, ont conquis pour leur patrie les sympathies de l'Europe. De tels services n'étaient pas sans danger sous la domination autrichienne; aussi fut-il obligé, comme tant d'autres, de chercher sa sûreté dans l'exil.

Envoyé comme député au premier parlement que l'Italie ait possédé, il y arriva, chose rare, avec l'approbation et même avec l'appui des journaux de toutes nuances. C'est qu'il avait toujours, et nul ne l'ignorait, employé pour le bien sa fortune et ses talents. Modeste dans ses succès, il se retira des grandes assemblées après avoir [illegible] la vie politique; car il ne cessa pas de faire partie du conseil municipal et provincial de Milan, d'y apporter les mesures les plus sages et les plus patriotiques, de [illegible] de défendre [illegible] même le feu, de [illegible] les institutions les plus libérales, les plus bienfaisantes. C'est à sa plume qu'on avait recours lorsqu'il fallait, au nom de la justice municipale, s'adresser à la population de Milan, aux autres populations italiennes, aux grands pouvoirs de l'État; et dans les nombreuses proclamations qui lui sont dues, la délicatesse du goût artistique et l'éloquence d'un esprit élevé s'unissent toujours à la clarté et à la précision qui conviennent à l'orateur d'un corps administratif et politique.

C'est un plaisir de voir, dans ses *Études de politique et d'histoire* comme dans ses *Études de littérature et d'art*, par quels travaux cet homme à l'esprit fin et vigoureux se préparait, même sous la domination étrangère, à devenir l'un des plus utiles citoyens d'une grande nation indépendante; avec quelle attention il surveillait l'opinion publique dans l'Europe entière, pour dissiper ses préventions contre l'Italie, pour l'éclairer, pour la disposer favorablement, pour encourager ses compatriotes en leur montrant l'estime et la sympathie qu'ils inspiraient; avec quelle conscience il étudiait tous les chefs-d'œuvre étrangers pour enrichir et [illegible] le génie italien, pour le rendre plus digne de la liberté souhaitée, plus capable de défendre la liberté [illegible].

Et ce qui frappe plus encore que le talent de l'auteur, c'est l'unité de pensée, de sentiment, disons mieux l'unité d'âme qui relie tous ces articles publiés à des époques et dans des circonstances si différentes. Dans le critique on sent le poète et l'artiste, dans le poète on retrouve le critique et l'historien; mais surtout on admire partout un [illegible] et délicate, un patriotisme ardent et sincère, mais éclairé, à qui les droits de la patrie ne font jamais oublier ceux de l'humanité.

Il n'est pas rare de trouver en Italie cet esprit largement humain de M. Tullo Massarani, esprit qui identifie chez tous les peuples ce qui les unit et non ce qui les divise, les services qu'ils se sont rendus et non le mal qu'ils ont pu se faire. Si cet esprit anime les écrivains de la future Revue italo-française, elle réussira dans la tâche difficile de faire vivre en bonne intelligence des patriotismes toujours un peu jaloux : elle saura les concilier dans un culte commun pour la justice, la vérité et la liberté.

RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES

M. Paul Gaffarel. — M. Hermile Reynald. — M. Frédéric Loch. — M. Ernest Daudet.

I

M. Paul Gaffarel (1) est un de ceux qui croient à l'avenir d'une France colonisatrice; il estime que l'affaiblissement de la puissance française « tient en grande partie à la ruine de notre empire colonial ». Il pense même que le seul moyen de rétablir l'équilibre détruit, c'est de « recommencer tout de suite la grande œuvre de la colonisation, de semer autour de la France des Frances nouvelles, qui resteraient unies à la métropole par la communauté du langage, des mœurs, des traditions et des intérêts ». Il nous engage même à « profiter de l'occasion inespérée que nous présente en ce moment la fortune pour *écouler* en Algérie, en Cochinchine, les déshérités et les déclassés ».

Il me semble qu'il y a bien un peu d'utopie dans ces vues d'avenir. Si la France a perdu son empire des Indes et d'Amérique, cela doit tenir à des causes profondes, non pas uniquement à certains défauts du caractère national, mais surtout à la situation périlleuse que la France a toujours occupée à l'occident de l'Europe, entre les jalousies britanniques et les menaces de l'Allemagne. Pour fonder un grand empire maritime, il faudrait pouvoir assurer d'abord la métropole contre ses ennemis, avoir, comme l'Angleterre, l'Océan pour ceinture, ou comme la Hollande, l'Espagne et le Portugal, un territoire peu facile à envahir, surtout ne pas jouir de ces deux redoutables voisins qu'on appelle l'Allemagne et l'Angleterre.

Mais passons sur les théories de M. Gaffarel, pourvu qu'on ne mette pas trop de zèle à *écouler* les gens vers l'Algérie, la Nouvelle-Calédonie, etc. Ce sont peut-être ces théories qui nous valent son *Histoire de la Floride française*, livre intéressant sur un épisode curieux de nos fastes maritimes au XVIe siècle.

C'est à l'amiral de Coligny que remonte l'honneur d'avoir tenté le premier établissement français au delà de l'Océan. L'un des premiers il avait saisi le secret de la faiblesse réelle de l'Espagne, malgré la vaste étendue de ses possessions, « sur lesquelles le soleil ne se couchait pas ». Il comptait l'attaquer plus sûrement en Amérique qu'en Europe, couper ainsi cette source d'or et d'argent qui alimentait les guerres civiles et

(1) *Histoire de la Floride française*, par Paul Gaffarel, professeur à la Faculté des lettres de Dijon. Paris, Dalod.

toutes les intrigues politiques et religieuses de l'ancien monde. Puis, sentant que le siècle de la tolérance n'était pas encore venu, il eût voulu assurer aux protestants persécutés un asile au delà des mers, créer une sorte de Massachusets français, où les opinions proscrites sur le vieux continent auraient trouvé le repos. C'est ainsi qu'au début de ce siècle quelques hardis soldats de l'empire essayèrent de créer en Amérique un « champ d'asile » pour les débris malheureux des légions napoléoniennes.

Coligny éprouva plus d'une déception : obligé de combattre en France pour la liberté de conscience, il ne put suivre d'aussi près qu'il l'eût fallu sa tentative de colonisation. C'est l'image de la France elle-même, sans cesse distraite de ses créations maritimes par les brutales attaques de ses voisins. Et puis, les ressources qu'offrait alors la marine royale n'étaient pas très-considérables. C'est avec deux *ramberges* ou gros bateaux assez lourds que Jean Ribaut partit pour créer une France nouvelle. Il découvrit la Floride et ses magnifiques cours d'eau qu'il décora de noms français : Seine, Somme, Loire, Charente, Garonne, Gironde, etc. De cette géographie, pas plus que de nos établissements eux-mêmes, n'aile trace aujourd'hui. On discute pour savoir sur quel point précis Ribaut jeta les fondements de *Charlesfort*.

Quand il eut établi parmi les sauvages indiennes sa petite colonie, Ribaut repartit pour la métropole chercher encore des hommes et de nouvelles ressources. Dans la métropole il trouva la guerre civile déchaînée. Quant à ses soldats du *fort Charles*, ils furent bientôt pris de la nostalgie, ce mal si français, et l'impatience de revoir le pays natal fut la cause principale de leur négligence à s'approvisionner, de leur révoltes contre leurs chefs, et finalement de leur imprudente tentative pour repasser l'Océan sur une mauvaise barque et sans vivres. Presque toute la colonie y périt.

René de Laudonnière fut le commandant d'une seconde expédition et s'établit dans une région qu'il appela, du nom de Charles IX, la *Caroline*, et qu'il ne faut pas confondre avec les Carolines américaines du XV.e siècle. L'essai de colonisation fut cette fois plus sérieux : on embarqua non seulement des soldats, de vaillants gentilshommes, mais des artisans, des charpentiers, un artificier, même un artiste de mérite, le peintre Lemoyne de Morgues qui se chargea de dessiner les types curieux et les paysages étranges qu'on rencontrait. Ses croquis nous ont été conservés, et ce ne sont pas les monuments les moins précieux de cette expédition. On y voit revivre les vieilles [illegible] les tatouages en costume de guerre, les [illegible] d'armes et de plumes, les scènes de leur [illegible] religieuses.

Avec M. Gaffarel, nous faisons la connaissance du cacique Saturiona, qui fut le premier allié des Français, du cacique Outina, et de son redoutable rival Potanou. Nos [illegible] gentilshommes français nouent à leurs luttes intérieures, et chacun des auxiliaires européens accorde à une [illegible] grandes colères. On chassait le pays, on remontait les rivières, on approchait de ces forêts [illegible] que nous [illegible] et montant sur les arbres de la rive, on ne pouvait [illegible] l'autre rive » [illegible] on pouvait trouver [illegible] indigènes et dont la [illegible] à nos [illegible]. Sur cette côte [illegible] de l'Océan, point de [illegible] et les tribus sauvages [illegible] à souffrir de la [illegible], des attaques des indigènes, surtout des diverses infections. Nos hardis aventuriers, comme ceux de l'Espagne, ne brillaient point par l'esprit de discipline. Et puis, on ne s'habituait pas à l'idée d'être si loin de la patrie.

Cette colonie naissante périt dans la plus tragique des catastrophes. Les Espagnols furent aussi inquiets qu'irrités en apprenant cette création d'un établissement français si voisin de leurs colonies de Cuba et du Mexique. La fameuse *démarcation* établie par le pape Alexandre Borgia était méconnue !

Parmi les Espagnols les plus braves et les plus fanatiques de l'époque était Pedro Menendez. C'était un admirable type du Castillan perfectionné par la spécialité [illegible] des *[illegible]* et des [illegible] guerres d'Italie, c'était un merveilleux produit de la [illegible] militaire de la péninsule. Sur lui tomba le choix de Philippe II qui l'envoya en Floride. On ne lui dit pas clairement dans quel but : le roi catholique ne voulait pas se compromettre. Mais Pedro Menendez entendit à demi-mot. La présence de cette poignée de calvinistes en Floride lui paraissait une souillure qui déshonorait le nouveau monde tout entier.

M. Gaffarel a consacré plusieurs chapitres fort intéressants au massacre de la Caroline. Menendez réussit à surprendre les Français. Les [illegible] prisonniers furent massacrés [illegible] des [illegible] jours de barbarie. Le cadavre de Ribaut fut écorché, et sa peau envoyée en Espagne. Menendez fit dresser au dessus de la [illegible] cette inscription : « Pendu non comme Français, mais comme hérétique. »

Bien que la plupart des victimes fussent en effet des hérétiques, le gouvernement de Charles IX et Catherine de Médicis prit bien à cœur ce lâche attentat. Sur [illegible] à la cour de Madrid, l'ambassadeur reçut ordre de demander satisfaction. Philippe II traita la négociation en bonneur : au dire d'une dépêche de Menendez, le roi avait écrit de sa propre main : « Dites-lui qu'il a bien agi. »

Bientôt, suivant l'expression d'un écrivain du temps, « il survint d'autres affaires et une forte pluye, qui lava la place et en osta le sang, la mémoire duquel s'effaça bientôt de la tête des [illegible] ».

L'affront que les grands coupables, que le roi de France ne pouvait ou ne voulait punir, un simple gentilhomme français le prit à son compte.

De Gourgues [illegible] des plus [illegible] hérétiques de ce temps. Il avait jadis été prisonnier des Espagnols, avait ramé [illegible] quel contrat [illegible].

[illegible] n'était point lui-même [illegible] aujourd'hui bien établi. La passion, le fanatisme de [illegible]

[illegible] Il entreprit d'abord [illegible] Les [illegible] Il arrive en Floride.

[illegible] Les [illegible] de [illegible] des indigènes.

La marche [illegible] les [illegible] et les [illegible]

la surprise des forts avancés, l'enlèvement de la Caroline et la destruction de l'armée espagnole tout entière forment le récit le plus dramatique du livre de M. Gaffarel.

Une centaine de prisonniers étaient les seuls survivants du massacre. Gourgues les fit comparaître, leur rappela la façon dont ils avaient traité les Français et les condamna au même supplice. Tous furent pendus aux arbres de la forêt, et de Gourgues, retournant l'écriteau de Menendez, écrivit : « Je ne fais cecy comme à Espagnols ny comme à Marannes, mais comme à traistres, voleurs et meurtriers. »

Le livre de M. Gaffarel contient un appendice fort étendu de récits originaux et de pièces diplomatiques. Ce n'est pas la partie la moins intéressante de sa publication. Dans ces récits, ce sont les héros de la conquête floridienne qui racontent eux-mêmes leurs exploits. Voici l'*Histoire notable de la Floride* sous le capitaine Landonnière, par un certain Basanier, « gentilhomme mathématicien » ; voici de larges extraits de l'ouvrage de Landonnière, où il parle à la première personne ; voici l'*Histoire mémorable du dernier voyage en Floride*, par Nicolas Le Challeux, charpentier dieppois qui accompagna Jean Ribaut ; enfin la *Reprise de la Floride*, qui est probablement de l'intrépide Gourgues, et qui rappelle les *Commentaires* de Blaise de Montluc : elle semble un chapitre de ce livre guerrier qu'Henri IV appelait « la Bible du soldat ».

Il y a un charme particulier à lire dans notre langue du XVIe siècle, si vive et si libre, l'histoire de ces courses aventureuses dans les forêts de l'Amérique. Il y a une harmonie singulière entre cette langue aux qualités juvéniles, ces natures neuves et héroïques de nos aventuriers et cette terre presque vierge qu'ils venaient conquérir. *Novitas tum florida mundi.*

II

M. Reynald (1), qui a déjà publié dans la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* une *Histoire de l'Espagne depuis la mort de Charles III*, raconte aujourd'hui celle de l'Angleterre depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours.

L'Angleterre diffère si profondément de notre pays qu'on ne la connaîtra jamais bien complètement. Malgré deux siècles d'échanges singulièrement actifs, échanges d'idées non moins que de produits manufactures, l'Angleterre semble ne nous avoir rien donné et rien pris, tant elle est restée originale dans son développement particulier.

La période circonscrite par M. Reynald est encore bien étendue : elle ne comprend pas moins de cent soixante ans (1715-1875). A l'intérieur, c'est l'établissement de la maison de Hanovre, l'affermissement de la constitution britannique, les grandes luttes oratoires des Walpole, des Pitt, des Fox, des Canning, des Robert Peel, le tumulte des réunions électorales et des *meetings* monstres, le développement prodigieux de l'industrie, de la banque et du commerce et, ce qui vaut mieux encore, le progrès de la civilisation et de l'humanité, les réformes dans toutes les directions : rachat de droits féodaux qui pesaient sur l'agriculture, libre échange, émancipation des catholiques, abaissement du cens électoral, abolition de la traite et de l'esclavage, établissements philosophiques, diffusion de toutes les idées généreuses.

Pour l'extérieur, ce sont les grandes guerres européennes, où l'Angleterre fut presque toujours contre la France, où elle soutint contre nous tantôt Marie-Thérèse, comme dans la succession d'Autriche, et tantôt Frédéric II, comme dans la guerre de sept ans. Le couronnement de cette rivalité séculaire est le duel colossal de vingt-trois ans contre la Révolution et l'Empire, l'Europe six fois coalisée et six fois lancée à l'assaut de la France.

Hors d'Europe, nous voyons l'Angleterre perdre l'Amérique affranchie, fonder dans les Indes le plus vaste empire du monde, guerroyer avec la Chine et l'Abyssinie, créer en Australie un groupe nouveau de nations, disputer l'Asie à la Russie, lutter contre l'empire des tsars en Crimée, dans l'Afghanistan et sur le fleuve Amour, étendre sur le monde entier le réseau de sa diplomatie et de son activité commerciale, armer de ses coutelleries, vêtir de ses cotonnades, empoisonner de son opium des continents entiers.

Dans cette masse prodigieuse de faits, lorsqu'on doit se tailler un petit livre de moins de quatre cents pages, la difficulté est de bien choisir, d'autant plus que les annales d'Angleterre, mêlées à celles de tant de peuples, deviennent facilement une histoire universelle.

Pour un tel livre, il est nécessaire de supposer connus les faits généraux, d'autant mieux qu'il s'adresse à un public qui sait déjà de l'histoire. Il faut procéder par allusions rapides, indiquer en une ligne ce que tout le monde sait, négliger beaucoup de batailles de la guerre de Sept ans ou de la guerre de Succession, laisser là le cardinal Alberoni et les prétentions pontificales, Belle-Isle et sa glorieuse retraite de Prague, Soubise et la mémorable affaire de Kirck-Denkern, Frédéric II et les soixante-dix canons qu'il prit sur Daun à la bataille de Burkersdorf ; il faut se réserver pour les faits vraiment intéressants, caractéristiques de l'histoire anglaise, ceux qu'on vient chercher tout exprès dans un livre comme celui-ci. Il n'en reste pas moins utile, et peut-être en devient-il d'une lecture plus facile.

Il est difficile, en touchant à tant de choses, de ne pas commettre quelques erreurs matérielles, comme de supposer un empereur de Russie en 1754 (page 124), de donner le titre de reine à l'impératrice Élisabeth (page 142), ou le numéro IV à l'empereur Paul Ier (pages 227 et 234), etc.

M. Reynald est beaucoup plus intéressant lorsqu'il revient à l'histoire intérieure de l'Angleterre. Il est plein de traits piquants, de ces détails de mœurs qui éclairent toute une époque comme d'un trait lumineux et qui réveillent l'attention du lecteur. Il est inépuisable en anecdotes sur la vie politique, les manœuvres parlementaires, la corruption électorale, l'ardente lutte des partis.

Il explique à merveille la différence essentielle entre les deux noblesses : celle de France, qui a trouvé moyen d'être à la fois si nuisible et si inutile, que tout le développement du pays s'est fait sans elle et contre elle ; — et celle d'Angleterre, qui est à la fois l'auteur et la garantie de la constitution et de la liberté. L'aristocratie britannique est restée vivante parce que ses rangs sont toujours restés ouverts. « Quiconque, dit un auteur anglais, étudie les lois du royaume, suit les cours de l'université, exerce une profession libérale, en

(1) *Histoire de l'Angleterre depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours*, par H. Reynald, professeur à la Faculté des lettres d'Aix. Paris, Germer Baillière.

un mot quiconque peut vivre sans travail manuel et qui a l'attitude et la tournure d'un gentleman, celui-là sera appelé *master* et tenu pour gentleman ; s'il en a besoin, un héraut d'armes lui donnera pour de l'argent des armes récentes et de vieux titres. »

On se plaint chez nous de l'acharnement des partis et des roueries parlementaires; mais quel tableau nous offre l'Angleterre de Walpole! A des séances importantes, « c'était le plus choquant spectacle que de voir les malades et les morts apportés là des deux côtés, des gens sur des béquilles, et sir William Gordon sortant de son lit avec un vésicatoire sur la tête et un morceau de flanelle qui pendait de dessous sa perruque ». Quelques-uns de ces invalides n'auraient pas pu faire le grand tour pour entrer dans Westminster Hall ; ils passaient habituellement par une petite porte ; mais ce jour-là ceux qui redoutaient leur vote avaient eu soin de mettre du sable dans le trou de la serrure afin que la clef n'y pût tourner. Les moralistes qui déplorent chez nous l'affaiblissement des sentiments de respect n'ont qu'à relire les pamphlets anglais de ce temps. Lord Carteret ayant un goût marqué pour le vin de Bordeaux, on donnait à son ministère l'épithète de *Drunkard administration*, ministère d'ivrognes. Wilkes écrivait un livre licencieux, l'*Essai sur la femme*, parodie de l'*Essai sur l'homme* de Pope, et il trouvait plaisant de l'attribuer au pieux et savant évêque de Glocester, Warburton.

On croirait n'avoir plus rien à apprendre sur la corruption électorale, les *bourgs-pourris*, le trafic des voix. « Mais, dit M. Reynald, on trouvait mille moyens ingénieux pour échapper à l'accusation de corruption : l'objet le plus commun prenait dans la boutique d'un électeur une valeur inattendue. En 1790, un groseiller fut payé huit cents livres sterling. Quand je fus appelé pour la première fois à prendre part à une élection, dit un personnage d'une comédie de Foote, je ne pus obtenir que trente guinées pour une paire de bottes à l'écuyère, tandis que mon voisin d'en face avait déjà eu la chance de recevoir un billet de cinquante livres sterling pour une culotte de peau. »

Pour la période la plus rapprochée de nous, M. Reynald a groupé la vie politique de l'Angleterre autour de deux noms surtout : la politique extérieure autour de lord Palmerston, les réformes intérieures autour de M. Gladstone, et il termine en signalant les questions dont leur rival, M. Disraeli, aura à chercher la solution : la question économique et la question religieuse, qui trouble aujourd'hui le monde entier et que le protestantisme officiel semble impuissant à dominer.

De l'histoire anglaise de ces derniers temps, je ne rappellerai qu'un fait, parce qu'il contient une leçon. Quand M. Gladstone fut renversé par le vote d'un parlement nouveau, on lui demandait s'il ne regrettait pas d'avoir dissous la chambre et préparé ainsi sa propre chute. « Je n'ai qu'un regret, répondit-il, c'est de ne l'avoir pas dissoute plus tôt, parce que je me suis exposé à garder quelque temps le pouvoir contrairement aux vœux du pays. » *Et nunc erudimini...*

III

On peut être bachelier sans savoir un mot des événements qui se sont passés depuis la chute du ministère Guizot. Mais plus la tentation d'ignorer l'histoire contemporaine peut être grande dans notre jeunesse, qu'on occupe de choses beaucoup moins utiles, mieux on doit accueillir de bons livres, bien faits, qui lui donneront au contraire la tentation de la savoir.

A ce compte, il faut remercier M. Frédéric Lock (1), qui a entrepris de donner une suite à l'*Histoire des Français* de Théophile Lavallée, et de mener ainsi nos annales de la chute de Napoléon Ier au temps présent. En se faisant le continuateur d'un ouvrage aimé du public et en complétant cette œuvre avec une fixité encore plus grande de doctrines, M. Lock était assuré de greffer un succès sur un succès.

Le deuxième volume de cette publication va de 1848 à 1874. Il y a plaisir à retrouver résumée, racontée avec une chaleur communicative, cette histoire qui est si proche de nous, qui, sans que nous soyons bien vieux, est la nôtre propre, dont nous pouvons dire que nous l'avons vécue. Souvent nous l'avons oubliée, et il faut la rapprendre. Souvent nous l'avons mal comprise, et, du point où nous sommes parvenus, nous pouvons la juger plus sainement. Ce n'est donc pas seulement aux jeunes gens que ce livre sera utile.

Le livre de M. Lock est complet pour sa petite taille, plein de choses ; mais il est plein sans encombrement : avec sa charge indispensable de dates et de faits, il marche allègrement ; il court de 1848, qui vit l'avénement de la seconde république, à l'année 1875, qui vit l'affermissement de la troisième.

De ses opinions l'auteur ne fait point mystère. Certains le lui reprocheront peut-être et diront que l'historien doit être impartial. Ceux-là, je les prierai de me montrer, pour l'époque contemporaine, l'historien impartial de leurs rêves. Quand on raconte les faits d'aujourd'hui, il est impossible de n'avoir pas sur eux une opinion ; quand on ne la dirait pas bien haut, elle n'en éclaterait pas moins par l'arrangement même et la disposition du récit.

Ce livre est républicain, et j'imagine que cela contribuera à son succès. Il y eut une époque où l'histoire contemporaine était faite dans un tout autre esprit, où nos livres de classe sur cette période portaient l'empreinte d'autres préoccupations ; la jeunesse s'empressera sans doute, si ce n'est fait déjà, de les oublier pour courir à M. Lock. Il y a là un renouvellement de bibliothèque à opérer.

Que si les mêmes critiques objectent qu'il ne faut pas faire pénétrer dans l'école le bruit de nos luttes politiques et que *maximum debetur puero reverentia*, je dirai qu'on ne respecte jamais plus l'enfance et l'adolescence qu'en lui disant la vérité sur ce qu'elle a le plus d'intérêt à savoir. Le pays y gagnera, car le meilleur fondement d'une république, c'est l'éducation républicaine. Du reste, l'auteur ne se perd pas en

(1) *Histoire de [illegible]*, par Théophile Lavallée, [illegible] de 1814 à 1848 [illegible] 1874. Paris, Charpentier.

longues réflexions : son appréciation se manifeste souvent par un simple trait, et le récit reprend aussitôt sa vive allure.

Le volume de M. Lock s'arrête à l'année 1875 et à la loi sur l'enseignement supérieur.

On y trouvera donc le récit de la dernière guerre, ce drame aux cent actes sanglants, Reischoffen, Sedan, Metz, Paris, Coulmiers, le Mans, Saint-Quentin, l'armée de Metz, le procès de l'ex-maréchal Bazaine.

Après l'exposé des événements de chaque année, on trouve une note sur le mouvement littéraire, artistique et scientifique de l'année, les œuvres qui ont fait sensation, les polémiques auxquelles elles ont donné lieu, les hommes célèbres qui ont cette année-là terminé leur carrière, les hommes nouveaux qui sont venus occuper la place par eux laissée vide sur le champ de bataille.

IV

M. Ernest Daudet (1) entreprend de tracer, d'après des papiers inédits, le portrait de M. de Martignac. L'auteur ne dissimule pas ses sympathies pour la Restauration. Il croit que « l'heure de la justice a sonné pour elle » ; comme son livre paraît avec le millésime de 1875, c'est-à-dire deux ans après l'échec définitif de toute tentative de rétablissement monarchique, on doit croire que ce n'est point une œuvre de circonstance.

Peut-être ne tient-il pas à paraître absolument impartial. Indulgent pour la Restauration, il est bien sévère pour ses adversaires. Pourtant, si le devoir de l'historien est de chercher à comprendre les hommes de la Restauration, à se rendre compte de ce que devaient forcément penser et sentir des royalistes comme les Villèle et les de Serre, à expliquer par leur éducation les fautes commises, à mettre au jour, s'il se peut, la sincérité de leurs intentions parmi toutes leurs erreurs, n'a-t-il pas le même devoir vis-à-vis des hommes de l'opposition? Leur conduite n'était-elle pas également dictée par leurs idées, leurs convictions, leur attachement au droit populaire et aux conquêtes de la Révolution? Leur bonne foi n'était-elle pas égale à celle des ministres qu'ils combattaient? A ce compte il ne serait pas juste de dire, en parlant de leurs combats contre la Restauration, qu'il n'y a jamais eu un gouvernement « dont les bonnes intentions aient été plus outrageusement travesties ».

On croirait que M. Daudet vient à la rescousse de M. Nettement, dont l'*Histoire de la Restauration* restera comme le plus remarquable essai de réhabilitation de ce gouvernement, essai auquel la postérité équitable doit s'associer dans une certaine mesure.

Pourtant notre auteur ne marche pas absolument sur les traces de M. Nettement. Le héros de celui-ci est M. de Villèle, le héros de celui-là est M. de Martignac. Ils n'ont pas même client; chacun à l'appui de sa thèse apporte des documents inédits, mais ils les interprètent différemment. Comme il en résulte que M. de Villèle a contribué pour beaucoup à l'échec de M. de Martignac, M. Daudet réserve pour lui une bonne partie de ses sévérités.

Il nous montre M. de Villèle gardant sa situation particulière auprès du roi, exerçant sur les affaires une influence occulte, contrecarrant sourdement son successeur, épiant ses fautes pour en aggraver les conséquences et en faire son profit en vue d'un retour de fortune. M. de Villèle appartiendrait à cette catégorie de ministres tenaces qui ferment obstinément l'oreille à toutes les manifestations de l'opinion, se font un jeu et un honneur de leur impopularité, ne descendent du pouvoir que lorsqu'ils sont usés jusqu'à la corde, et qui, si on les laissait faire, sont hommes à tuer sous eux une monarchie ou une constitution.

Aussi M. Daudet trouve-t-il parfois que M. Nettement est bien indulgent pour M. de Villèle, et « que l'admiration du bienveillant historien est allée un peu trop loin ».

M. Daudet, à son tour, ne va-t-il pas un peu loin dans son admiration pour M. de Martignac? On ne peut faire un crime à l'historien de se passionner peu à peu pour son héros, de se laisser gagner par cette sorte d'intimité qui s'établit dans le silence du cabinet entre l'homme d'État défunt et l'homme d'étude qui dépouille son testament politique. Pour bien comprendre un personnage historique, il faut l'aimer un peu. Mais toute intimité a son écueil : il faut se tenir en garde contre son meilleur ami — parfois dans l'intérêt même de celui-ci.

M. Daudet n'admet aucune des accusations portées contre son client. M. de Martignac, en 1815, a célébré en vers le roi d'Angleterre, de cette Angleterre dont la haine acharnée voyait enfin, après vingt-deux ans de lutte, la France sous ses pieds. M. Daudet pense que ce grief « n'a pas plus de gravité que les vers eux-mêmes n'avaient de prétention ». Si les vers eussent été bons, la faute eût donc été plus grande!

Il y a cependant bien des appréciations de M. Daudet auxquelles je suis prêt à souscrire.

Si M. de Martignac a réellement été en 1815 un furieux royaliste, il n'y en a que plus de mérite à lui d'être devenu le ministre modéré et libéral de 1828. Son administration a été la meilleure qu'on pût espérer dans la situation désastreuse que faisait au ministère l'antagonisme du pays, obstiné dans sa défiance, et du roi, follement décidé à courir aux aventures, à « scier du bois plutôt que de régner à la façon du roi d'Angleterre ». Toute son intelligence, toute son éloquence, qui le faisait traiter de *sirène* par ses adversaires, ne purent lutter contre la fatalité de la situation. Il eût sauvé la royauté, si la royauté eût pu, eût voulu être sauvée.

On peut se demander si nous avons fait beaucoup de progrès depuis cette époque quand on voit un Martignac se préoccuper des empiètements des Pères de la Compagnie parce qu'il y a des professeurs jésuites dans sept petits séminaires, et un Charles X signer les ordonnances qui donnent force à la loi.

Un autre trait a l'honneur de Martignac. A la fin du dernier siècle, Louis XVI s'était perdu pour n'avoir pas voulu écouter les conseils de Malesherbes : plus tard, dans les mauvais jours, le conseiller évincé reparut comme avocat et, n'ayant pu sauver la royauté, essaya de sauver la tête du roi. Martignac fut le Malesherbes de la révolution de 1830. Il se chargea de plaider devant la cour des pairs pour Polignac, pour l'homme qui l'avait chassé du ministère et qui avait anéanti le fruit de ses efforts.

(1) *Le ministère de M. de Martignac, sa vie politique et les dernières années de la Restauration*. Paris, Dentu.

Martignac est donc un homme d'État qui mérite un historien. Il n'a pas trop à se plaindre de M. Daudet : ce livre est souvent intéressant et neuf. Il est à regretter seulement que l'auteur ait parfois trop cédé à son enthousiasme. Dans plus d'un passage on saisit dans le style des ambitions oratoires et presque lyriques ; l'historien tend à devenir un panégyriste ; c'est aspirer à déchoir :

« Ainsi lorsque emporté par son zèle monarchique, il s'élançait par-dessus les âges, pour évoquer ces traditions de fidélité, de dévouement et d'honneur qui passionnaient l'ancienne France, et qu'abîmé lui-même dans ces sentiments, il laissait, sous l'effet de l'émotion, flotter les harmonies de sa voix au gré des mouvements qui agitaient son cœur..., » etc.

C'est peut-être du Bossuet amalgamé de Lamartine ; mais est-ce de l'histoire ?

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

L'œuvre poétique de Théophile Gautier n'avait jamais été réunie en un monument complet et définitif. Depuis 1831 jusqu'à 1872, nombre de pièces étaient restées éparses dans les Revues et les journaux sans que le poëte prît le soin de les recueillir ; beaucoup d'autres étaient demeurées dans ses papiers ; enfin, dans les diverses réimpressions de ses œuvres, bien des fragments et des morceaux entiers même avaient disparu. Le nouvel éditeur est assuré qu'il y a encore dans bien des mains des pièces de vers manuscrites, envois gracieux de l'aimable poëte, et il fait appel à ces favorisés, les conjurant de ne point garder pour eux seuls leur trésor. Espérons que l'appel sera entendu. Toujours est-il que rien de bien important ne manque ; on peut dire que nous avons aujourd'hui l'œuvre poétique entière (1).

Les curieux, les délicats, les artistes salueront ce monument : quelques fanatiques de l'harmonie, quelques dévots de la couleur, s'agenouilleront même : la foule passera indifférente. Pourquoi ? D'où vient que cet artiste qui a porté à son plus haut point le fini de la forme, l'achevé de la cadence, l'éclat et la variété des nuances, la délicatesse de la ciselure, est demeuré sans action sur le public ? La question a été posée plus d'une fois déjà et cependant j'y voudrais revenir quelques instants.

[illegible] Heine s'étonnait de l'indifférence du public pour l'auteur de tant de pièces d'un fini si rare, d'une forme si achevée. Il en cherchait les raisons et en trouvait plusieurs. [illegible] ne fut pas assez connu de tous, à titre de poëte, son [illegible] et son renom mérite, c'était d'abord parce qu'il avait [illegible] à la fondation de la prose. Heureux ceux dont les doigts ne touchent que les cordes d'or de la lyre divine ! dans les nécessités de la vie, [illegible] *[illegible]*. Le dessin même pour quelques-uns d'une action sur le public plus directe et immédiatement sentie, forcent à parler au lieu de chanter seulement. La foule néglige alors vos chants pour votre parole plus facilement comprise. Un autre motif, c'est que l'admiration se concentrait sur d'autres chantres, celui d'Elvire et celui de Rolla ; or le public français ne peut guère porter tant de poëtes à la fois. En poésie comme en religion il ne faut pas trop exiger de lui. Son enthousiasme disponible est bientôt épuisé. M. de Narbonne, causant avec Napoléon, qui, dans une heure de mécontentement, avait parlé d'établir une Église nationale, lui disait : « Il n'y a pas assez de religion en France pour en faire deux. » De même aussi il n'y a pas assez de poésie pour en admettre deux et trois et plusieurs. Explications ingénieuses, quelque peu intéressées peut être, venant de Sainte-Beuve, anciennement Joseph Delorme. Il en indiquait enfin une dernière, qui est la vraie, c'est que Théophile Gautier avait toujours négligé et dédaigné ce qui parle le plus au public français ; il avait affecté même de le contredire en toute rencontre et de ne s'adresser dédaigneusement qu'à quelques-uns. Son ironie et son art pur n'étaient point faits pour les bourgeois. Les bourgeois se vengèrent en le prenant au mot. Ils regardèrent d'un œil étonné et en même temps indifférent cette chapelle gothique si curieusement ornementée, si artistement ciselée, avec ses dentelles de marbre, ses cassolettes exalant d'étranges parfums : ils n'y entrèrent pas. On n'y vit guère pénétrer que les adeptes, les initiés.

Et ils avaient raison, les bourgeois. Examinez avec soin, comme je viens de le faire, toutes ces ciselures, ces dentelles, ce marbre fouillé, ces ornements délicats, ces richesses, ces splendeurs de forme, ce travail rare d'une plume qui est un ciseau et un pinceau tour à tour, et vous vous convaincrez que s'il y a là une matière artistement travaillée, il n'y a en somme que de la matière. L'âme est absente, et, avec l'âme, le sentiment et la vie. Étrange prétention ou, pour mieux dire, singulier amoindrissement de l'art de ne voir rien au delà du son et de la couleur, de ne parler qu'aux yeux et aux oreilles ! Comment s'étonner qu'il n'ait pas eu d'action sur ses contemporains, est-il impossible qu'il n'ait senti aucune des passions qui faisaient battre le cœur de ses contemporains ? De quelles nobles émotions, de quelles généreuses passions s'est-il fait l'inspirateur ou tout au moins l'écho ? Quel est le sentiment qu'il n'ait pas raillé ? Quelle est la grande cause dont il ne se soit pas désintéressé ? Victor Hugo est profondément uni aux passions du siècle ; Lamartine chante ce qui fait le tourment des grandes âmes ; pour finir, en désignant les émotions que nous avons ressenties, ne fût-ce qu'un instant ; Musset, d'une voix entrecoupée de sanglots, est l'interprète de nos douleurs, de nos inquiétudes, de nos tourments ; Gautier seul est comme un [illegible] étranger de nous. Il n'est pas assez de ne point partager nos émotions, il en rit. Sa muse, ce n'est ni l'amour ni même la haine ; c'est l'ironie, l'ironie froide, de [illegible]. Voilà comment il nous a découverts et [illegible] voilà pourquoi nous ne l'avons pas fait [illegible]. Il est [illegible] seul dans les régions [illegible] on le comprenait son impassibilité. On a dédaigné ce dédain, on [illegible] justice.

Irai-je plus loin encore et dirai-je toute ma pensée ? Ce dédain [illegible], cette ironie impassible auraient peut-être quelque action sur le peuple, [illegible]. Pour cela, il faudrait [illegible] qu'elle fût [illegible] sincère. Elles ne l'étaient pas. Lui

(1) Théophile Gautier. *[illegible]*. Paris, 1876. 2 volumes. [illegible]

beau faire effort pour trouver là autre chose qu'un rôle pris d'abord par affectation d'originalité, puis soutenu par une sorte d'orgueil mal placé : je vois toujours l'attitude voulue, le masque, le parti pris. Ce n'est pas impunément que l'on devient chef d'école. Si peu nombreuse que soit l'école, on a ses admirateurs, ses thuriféraires, on passe à l'état de demi-dieu pour ces quelques fidèles. Ils vous décernent une statue : une fois la statue sur le piédestal, dans la pose, avec l'arrangement et les draperies adoptés, vous voici contraint de ne plus changer. Vous voudriez redevenir vous-même : Non! Vous ne ressembleriez plus à l'image consacrée; force vous est de vous immobiliser. Chaque matin, en quelque sorte, il vous faut contempler votre marbre afin d'y rester ressemblant la journée entière. C'est ainsi que vous devenez marmoréen.

Voilà comment, à mon sens, ce qu'il y a de plus vrai, de plus humain dans l'œuvre poétique de Théophile Gautier, ce sont les premiers essais, publiés de 1830 à 1838. L'attitude n'est pas encore prise, la pose n'est pas consacrée. Il y a là plus de libre allure et des gestes plus naturels ; le poëte met dans ses vers quelque chose de son âme, on y sent mieux palpiter la vie. Moins d'originalité sans doute ; quelques tâtonnements et des réminiscences: mais cette première floraison spontanée n'est pas sans charme. J'aime certains petits intérieurs d'un effet doux et calme, certains passages tranquilles, à la flamande, dont la couleur un peu étouffée repose les yeux ; puis ce sont des silhouettes de monuments gothiques dans la poussière du soleil couchant, puis un profil de jeune fille, quelques mots d'amour, un désir, une larme et ce qu'il appelle lui-même l'aube de l'adolescence. Cette aube dure peu. Voici bientôt le besoin de sensations plus fortes, avec les légendes diaboliques, comme celle d'*Albertus*. On sent percer l'ennui, le dégoût de la vie ; l'ironie va poindre, et le découragement : c'en est fait de l'adolescent, de ses joies vraies et de ses doux rêves. La *Comédie de la mort*, plus sombre, plus lugubre encore, accuse plus fortement la tristesse croissante et la désespérance. Déjà le poëte ne vit plus avec nous ; il vit dans le moyen âge, il hante le cimetière d'*Hamlet*, il évoque la mort et trouve une sorte d'amère volupté à repaître ses yeux de la danse macabre, tandis que son âme se complaît dans l'idée du néant. Le siècle ne le suivra pas dans cette sombre voie.

C'était chez le jeune poëte caprice d'esprit, fantaisie, débauche d'imagination. Ses disciples — il en avait déjà — le prirent au sérieux, et lui-même se vit forcé, sous peine de déchoir à leurs yeux, d'être désormais un désespéré, un homme revenu de tout, sans illusions comme sans espérances. Ceux qui ne le comprenaient pas ou ne voulaient pas s'abîmer dans l'idée du néant furent pour lui des bourgeois, des philistins. Il prit en pitié leurs mesquines ambitions, leurs petites croyances, leurs joies misérables; il les plaignit de se passionner pour les questions religieuses ou les questions politiques; il haussa les épaules en leur voyant, pour ceci ou pour cela, quelque enthousiasme ou quelque conviction; il accabla de son ironie dédaigneuse quiconque avait une foi quelconque. Pour lui, il n'y eut qu'une chose sainte, le culte de la forme ; qu'une chose vraie, la matière avec ses harmonies et ses couleurs. Il dit à son âme : Repose! et à son cœur : Tais-toi ! C'est ainsi que nous eûmes cette poésie toute de matière, avec ses prodiges de couleur et de son, enfin cette orfévrerie curieusement ciselée qui, dans les derniers temps, hélas ! tournait à la ferblanterie, par exemple quand il envoyait aux Tuileries des strophes de ce genre :

Sans que votre cœur ne l'entende,
Il ne saurait tomber un pleur;
Quelle est la main qui ne se tende
Vers vous du fond de son malheur ?

Et derrière l'Impératrice
A la couronne de rayons,
Apparaît la consolatrice
De toutes les afflictions.

Déjà dans sa jeunesse, quand il chantait ses rêves, son indolence native ne connaissait ni hautes aspirations, ni bien noble idéal. Ce qu'il souhaitait, c'était une almée au sein nu agitant son écharpe de cachemire au-dessus de son front éclatant de rubis ; mais enfin il formait aussi d'autres vœux :

Et je voudrais surtout un cœur fait pour le mien,
Qui le sentît, l'aimât, et qui le comprît bien,
Un cœur naïf de jeune fille.

Sur le tard, désabusé, marmoréen, impassible, il demandait des beautés faciles qui fumassent la pipe :

Nonchalant entr'acte à la volupté,
Nous fumions tous deux en prenant le thé.

Quand on lit d'une haleine ces deux volumes, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse. Voilà donc un artiste merveilleusement doué, maniant la langue avec un talent incomparable, peignant avec la plume, faisant jaillir des mots d'harmonieux concerts : de tous ces dons, de tous ces talents, quel usage a-t-il fait? Quelle trace a-t-il laissée dans le champ des idées? Quelle influence a-t-il exercée sur son siècle? Le compterâ-t-on jamais parmi les poëtes qui ont pesé de quelque poids dans les destinées d'un peuple? Tout cela a été stérilement dépensé sans profit pour nous, sans gloire durable pour lui, non que ces poésies ne doivent pas vivre; mais elles feront l'étonnement de quelques dilettantis ou flatteront le palais blasé de quelques raffinés. Voilà donc où devait aboutir cette prétention orgueilleuse à se tenir en dehors de l'humanité! Le poëte ne doit pas, en effet, se confondre avec elle; mais c'est à la condition de se tenir au-dessus d'elle, non au-dessous.

II

Le nouveau roman de mœurs que vient de donner M. Alphonse Daudet, *Jack* (1), obtient un très-vif succès qu'il doit en partie à *Fromont jeune et Risler aîné*. Ce souvenir le protége, très-heureusement, car il est de valeur moindre. La fable ne présente pas grand intérêt dramatique ; les développements accessoires, qui l'enveloppent presque à l'étouffer, sont bien monotones.

(1) Alphonse Daudet, *Jack*, mœurs contemporaines (Paris, 1876, 2 volumes, E. Dentu).

L'histoire de Jack est celle d'un pauvre enfant dont le père est inconnu et de lui et peut-être aussi de la comtesse Ida, sa mère. Cette comtesse de contrebande l'élève avec la tendresse capricieuse et peu éclairée qu'ont ses pareilles pour les enfants que leur donnent les jeux de l'amour et du hasard. Le jour venu où sa clairvoyance serait dangereuse dans la maison maternelle, il est relégué dans un pensionnat interlope. Là, tous les maîtres sont des génies sans emploi, poëtes incompris, peintres trop forts pour leur siècle, musiciens de l'avenir que le présent méconnaît : toute une ménagerie complète de déclassés, de martyrs de leur art, de fruits secs, de *ratés*, comme les appelle l'auteur. L'un d'eux, le poëte, devient maître du cœur et arbitre de la destinée de la trop sensible comtesse. Du pensionnat l'enfant passe à la vie oisive de la campagne, puis devient ouvrier dans une usine, victime de l'oubli de sa mère. Trop faible pour résister à tant d'épreuves, vaincu dans cette lutte constante contre les hommes et les choses, il finit par mourir épuisé sur un lit d'hôpital.

La figure de la victime est mollement dessinée ; celle de la mère est mieux venue, et quelques traits même sont d'une observation très-pénétrante. Cependant c'est principalement sur le poëte incompris et les fruits secs, fruits secs parmi les artistes, fruits secs même parmi les ouvriers, qu'a porté l'effort de M. Daudet. Je ne trouve pas qu'il soit trop dur pour eux ; mais je me demande s'il n'insiste pas trop longtemps. Toutes ces figures ont entre elles une inévitable ressemblance ; de là cette monotonie que je signalais. Nous avions tous remarqué son Delobelle dans *Fromont et Risler* ; il a cru bien faire en nous donnant cette fois un nombre considérable de Delobelle : il nous en a donné trop. — Pour nous reposer les yeux, il a dessiné avec bonheur la bonne et sympathique figure d'un médecin de campagne, véritable providence de son pays : c'est le mérite utile et modeste opposé à l'ignorance bruyante et à la prétentieuse nullité des *ratés*. — Lecture assez agréable en somme, mais rien de plus. Le style est moins soigné que dans l'œuvre précédente : quelques crudités de ton, et avec cela de l'affectation trop souvent et de la manière.

III

MM. Delacour et Hennequin ont donné au Palais-Royal *Poste restante*, une farce qui manque de vraie gaieté. Les situations abondent, mais mal amenées, mal reliées surtout. Il faut, même dans les folies, une certaine logique, un degré suffisant de vraisemblance.

Deux jours après ils faisaient représenter au théâtre du Gymnase une œuvre visant plus haut sans doute, une comédie de caractères : *l'Oncle aux espérances*. Vous est-il arrivé en voyage de tomber, après avoir passé par des hôtels grand genre, dans quelque bonne petite auberge patriarcale ou l'on est demeuré fidèle à la simplicité d'il y a quarante ans ? C'est le même effet qu'on éprouve en voyant l'*Oncle aux espérances* sur la scène où l'on a joué *Frou-Frou* et la *Princesse George*. Oh la bonne petite comédie, vieillote et du temps jadis ! comme tout y est simple et naïf ! comme on jurerait qu'elle a été exhumée de quelque carton où elle sommeillait depuis un demi-siècle ! Elle a été écrite hier cependant, cette pièce sans méchanceté ; c'est à n'y pas croire. On devrait la jouer avec les costumes de 1810 pour compléter l'illusion. Comme le dialogue lui-même est honnête ! Pas un mot, pas un trait un peu saillant. La prose de Scribe est petillante à côté de celle-là. Tout le monde était surpris que les auteurs y eussent mis tant de bonhomie. Pour ma part, je leur sait gré de ne pas nous traiter en spectateurs blasés, auxquels il faut du piment. Je suis charmé qu'ils nous supposent si naïfs : n'ont-ils pas, en effet, une excellente opinion de nous, quand ils supposent que nous allons nous intéresser à cette petite action toute simplette ? Aussi ne cherchent-ils pas à nous surprendre ; tout est prévu et arrive à point nommé. On voit d'avance s'avancer à petits pas la récompense réservée au vertueux Fridolin, le bon neveu, et le châtiment mérité par le méchant Thierry, le filleul indélicat. Si le public est demeuré insensible aux charmes honnêtes de cette œuvre qui n'a rien de troublant, tant pis pour le public ! il n'a pas justifié le fonds que MM. Delacour et Hennequin faisaient de sa candeur, voilà tout. C'est lui qui n'est pas assez vertueux et non les auteurs qui le sont trop.

Pour éprouver notre vertu jusqu'au bout, le Gymnase a joué la pièce comme elle avait été écrite, sans malice et *à la papa*. Sauf Landrol qui a fait quelques efforts, les autres artistes ont donné avec bonheur une nouvelle preuve de cette médiocrité sereine et tranquille dont on est justement fier à ce théâtre depuis quelques années.

MAXIME GAUCHER.

SORBONNE

DU JOURNAL DE LA LITTÉRATURE

Thèses de M. Désiré Nolen

Les études philosophiques avaient été un peu négligées en France sous l'empire, et cela pour maintes raisons que chacun trouvera aisément. Elles reprennent faveur parmi nous. Le public éclairé montre heureusement un goût de plus en plus prononcé pour les travaux qui se rattachent de près ou de loin à la philosophie des sciences et à la discussion de ces grands problèmes de logique, de psychologie, de morale, de métaphysique, qui de siècle en siècle ont divisé et passionné les esprits. Ce mouvement, auquel nous sommes heureux d'applaudir, se traduit de mille manières. Il suscite tous les jours de nouveaux livres, de nouvelles publications qui n'ont pas besoin d'être frivoles et oratoires pour trouver de nombreux lecteurs : on les discute parfois avec ardeur jusque dans les salons les plus mondains, et la presse politique elle-même leur consacre des articles qui sont souvent dus à la plume des maîtres les plus distingués.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas que toute soutenance de thèses de philosophie soit une sorte de petit événement à la Sorbonne. On y court avec d'autant plus d'empressement que c'est une occasion, en somme assez rare, de faire connaissance avec un des futurs maîtres de l'enseignement supérieur, un profond penseur peut-être, un homme

savant à coup sûr. Car ce n'est qu'à bon escient et après un mûr examen que la Faculté délivre au candidat docteur l'autorisation d'imprimer ses thèses et de venir les soutenir devant elle. Ajoutons que la Faculté elle-même excite quelque curiosité dans ces séances qui viennent couper la régularité un peu monotone des cours ordinaires, et où chaque professeur est plus ou moins amené à prendre parti, avec une liberté d'allure inaccoutumée, dans les questions du jour. En un mot, ce sont là de véritables « premières ». Aussi la salle est-elle toujours pleine : il faut dire qu'elle est bien vite remplie; elle ne peut contenir, tout bien compté, que quarante-quatre personnes d'un embonpoint moyen. On se presse, on s'étouffe dans le corridor d'entrée : il faut attendre des heures entières pour arriver à trouver une petite place où l'on a plus de chance de se faire écraser que d'entendre distinctement le candidat et les examinateurs. Et tout à côté il y a l'amphithéâtre des lettres, il y a le grand amphithéâtre, qui sont inoccupés et où il serait si facile de se transporter! On nous permettra d'attacher quelque importance à cette question de local. Il nous paraît peu digne de la Sorbonne d'inviter les amis des lettres et de la philosophie à des examens « publics » dans une salle si étroite et si incommode. Si les honorables professeurs de la Faculté des lettres poussent la modestie jusqu'à croire que leurs doctes discussions dans les séances de ce genre ne sauraient intéresser un nombreux auditoire, l'expérience devrait les convaincre du contraire. Si c'est un autre motif qui les guide, nous ne parvenons pas à le comprendre.

Donc, on se pressait dernièrement à la soutenance des thèses de M. Nolen. Que nous sommes loin de l'époque où, pour obtenir de la Sorbonne le diplôme de docteur, il suffisait de lui présenter une étude de vingt à trente pages sur quelque point de rhétorique ou d'histoire! La Faculté des lettres se montre maintenant plus exigeante, et les candidats se contentent à moins de frais. Les thèses inaugurales du doctorat sont ordinairement aujourd'hui des ouvrages très-étendus, très-importants, pleins d'érudition, et qui n'en sont pas moins accessibles à tout le grand public lettré et éclairé. Il ne faudrait certainement pas juger de la valeur d'un travail philosophique d'après le poids du volume. Même en Sorbonne l'esprit de précision et d'exactitude a été plus d'une fois sacrifié au goût des généralités vagues et ambitieuses. Mais il y a certains sujets qui, par leur nature, exigent de nombreuses recherches qu'on ne peut résumer avec clarté en quelques formules mathématiques. Tel est celui que M. Nolen a traité dans sa thèse française : *La critique de Kant et la métaphysique de Leibniz* (1).

Nous ne parlerons pas de la thèse latine, dans laquelle l'auteur a mis en lumière les emprunts faits par Leibniz à la philosophie d'Aristote (*Quid Leibnizius Aristoteli debuerit*). Ce n'est pas que le problème n'ait son importance au point de vue de la filiation des systèmes. Il est très-curieux de voir, et surtout de voir de près, au moyen de textes et de documents précis, combien les ouvrages de Leibniz sont pénétrés de l'esprit d'Aristote et comment, séparés par tant de siècles, les deux génies les plus ouverts et les plus compréhensifs de la Grèce et de l'Allemagne ont été si complétement d'accord sur un si grand nombre de questions capitales dans les diverses branches de la philosophie. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur qui n'a pas tout à fait oublié son latin à l'opuscule d'ailleurs fort bien fait de M. Nolen : il y trouvera méthodiquement groupés les principaux éléments de la question. Mais le sujet est de ceux qui ne s'adressent qu'à un public restreint et spécial.

La thèse française, qui a une tout autre envergure, nous offre en même temps un intérêt plus direct. Nul n'ignore que le mouvement philosophique du XIXe siècle est dominé par les œuvres maîtresses de Kant. L'illustre philosophe de Kœnigsberg a opéré une véritable révolution dans l'ordre spéculatif : on ne saurait en exagérer la portée et les conséquences, et cependant, il faut bien le reconnaître, en dehors de la petite, mais vaillante école de M. Charles Renouvier, Kant est resté jusqu'à ces derniers temps tout à fait inconnu ou méconnu en France. Il y a dix ans, on s'en tenait encore à l'appréciation si singulièrement superficielle que Victor Cousin avait portée sur la philosophie critique. Aujourd'hui même, quel est le livre un peu clair, un peu exact et un peu complet, qui puisse donner, non pas aux métaphysiciens de profession, mais à la moyenne des gens instruits ou désireux de s'instruire, une idée suffisamment juste des théories kantiennes? Il n'y en a pas, ou plutôt il n'y en avait pas avant la publication de la thèse de M. Nolen. Cette savante et consciencieuse étude a un mérite que nous prisons fort : c'est de suivre pas à pas le travail de la pensée de Kant, depuis ses premiers tâtonnements jusqu'à son plein et entier développement, et en même temps de la rattacher aux divers systèmes dont elle s'est inspirée ou qui plus tard se sont inspirés d'elle.

Un tel livre fait grand honneur aux études philosophiques de l'Université. Il est de mode aujourd'hui de poursuivre les professeurs de l'État d'accusations ou tout à fait injustes, ou tout au moins excessives. On leur reproche notamment de rester dans l'ornière d'une philosophie officielle qui éteindrait en eux tout esprit de recherche; on assure qu'ils ne connaissent rien de ce qui s'est produit à l'étranger et qu'ils ne craignent rien tant que d'être tirés du profond sommeil dogmatique dans lequel ils seraient plongés. Cela peut être vrai de quelques-uns, non de tous. M. Nolen en est la preuve, et M. Janet aussi. M. Janet, qui, par ses savantes leçons, a tant contribué à mettre en honneur l'étude de la philosophie de Kant, a fort bien signalé les côtés faibles que présentait la thèse du candidat. Il faut avouer, en effet, que l'œuvre de M. Nolen renferme plus d'une vue contestable. Mais ce n'est pas ici le lieu d'indiquer les divers points sur lesquels ont porté les judicieuses objections de M. Janet. Une telle discussion ne serait à sa place que dans une Revue spéciale. Nous devons dire tout au moins que les rapprochements entre Kant et Leibniz sont quelquefois forcés : en s'attachant trop à concilier les idées de ces deux philosophes, ne s'expose-t-on pas à perdre de vue leur originalité propre? Cet amour de la conciliation conduit aussi M. Nolen à donner comme des développements de la pensée kantienne des systèmes qui, à notre avis, en sont plutôt l'altération.

Ces réserves faites, nous serons d'autant plus à notre aise

(1) Cette thèse, ainsi que la latine, a été éditée chez Germer Baillière et Cie.

pour louer le solide et substantiel travail où sont condensées tant de recherches et tant de lectures. Nous ne nous demanderons pas quelles sont au fond les tendances métaphysiques de l'auteur. C'est une question que lui a posée M. Caro : n'était-ce pas jusqu'à un certain point transformer l'examen de la thèse en un examen de conscience ? L'ouvrage de M. Nolen est avant tout un ouvrage historique qui ne comporte pas de conclusions dogmatiques tranchées. C'est comme un livre d'histoire que nous le recommandons aux amis de la philosophie. Il est d'autant plus intéressant que Kant n'est pas de ces génies qui se sont fait leur système dès le premier jour : il a procédé lentement, en passant par de nombreux doutes et de nombreuses hésitations. L'évolution de ce puissant génie a été remarquablement décrite par M. Nolen dans la deuxième partie de son travail : c'est la partie la plus neuve et la plus attachante de l'ouvrage. Mais tout le livre est à lire. Des thèses semblables sont une bonne fortune pour la Sorbonne et nous les signalons avec d'autant plus de plaisir qu'elles montrent que l'Université tient à cœur de maintenir sa haute réputation de savoir.

BECHIER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

M. Ricard a joué ces jours derniers une saynète à un seul personnage, le *ministre qui ne l'est pas*, à laquelle n'ont manqué ni le comique ni la gaîté.

Le décret nommant M. Ricard ministre de l'intérieur avait paru depuis plusieurs jours au *Journal officiel* ; la feuille du gouvernement avait également mentionné le décret adjoignant un sous-secrétaire d'État au ministre ; elle nous avait également annoncé le choix que le ministre faisait d'un auditeur au conseil d'État pour lui servir de chef de cabinet. M. Ricard avait, de plus, pris possession de l'hôtel Beauvau : il y dormait, il y mangeait, il y travaillait avec ses chefs de division, et cependant vous l'auriez blessé profondément en l'appelant : Monsieur le ministre.

Il était sévèrement interdit de lui donner ce titre. Ce n'est pas que M. Ricard niât le décret qui l'en investissait ; loin de là. Il est même probable que ses appointements de ministre courraient à partir de la date du décret ; mais il n'était qu'une sorte de ministre au bois dormant qui attendait que le Sénat, en le plaçant parmi ses membres, mît fin à l'enchantement que de méchants magiciens faisaient peser sur lui, pour se lever avec son portefeuille couleur du temps sous le bras, et pour prendre place au banc des ministres. Jusque-là il n'était qu'une fiction, un mythe, un symbole, un conte fantastique en chair et en os : il existait sans vivre, il vivait sans exister : il était ministre et toute fonction ministérielle lui était interdite. C'était un phénomène de double conscience assez semblable à celui dont l'Académie de médecine s'est occupée dernièrement.

Le Sénat a enfin fait cesser l'enchantement qui tenait la faculté ministérielle comme paralysée chez M. Ricard ; mais la gauche, avant de le remettre en possession de lui-même, demandait certaines garanties : combien de préfets destituerez-vous si nous vous nommons sénateur ? — Tant, répond M. Ricard. — Ce n'est pas assez, il nous en faut tant — Allons, boutez là.

Tout s'est conclu entre M. Ricard et la gauche dans la journée de mardi. Nommé sénateur le lendemain, M. Ricard a pris le soir même le titre de ministre et a autorisé ses amis à le lui donner.

II

Je n'ai rien à dire sur la formation des bureaux des deux Chambres, sinon que je ne vois pas pourquoi le Sénat, qui est de moitié moins nombreux que la Chambre législative, s'est donné le luxe de trois questeurs et de quatre secrétaires, tandis que le précédent Sénat se contentait d'un grand référendaire, de deux secrétaires et de deux vice-secrétaires. Il est vrai que son premier vice-président recevait un traitement et un logement de l'État ; il en était de même, croyons-nous, du sénateur-secrétaire, poste mal défini, longtemps occupé par M. le baron Lacrosse, mais d'autant mieux rétribué sans doute qu'il manquait de définition.

La Chambre législative n'a rien changé aux habitudes de l'Assemblée nationale au point de vue de la vice-présidence. C'est toujours le même nombre de vice-présidents ; celui des secrétaires a été porté de six à huit. Nous avons été fort surpris de ne pas voir M. Jules Ferry figurer parmi les premiers, et la cause de son exclusion nous a bien plus surpris encore.

Le *Figaro* a longtemps reproché au préfet de la Seine du gouvernement de la Défense nationale la qualité du bois et du pain mis à la disposition de la population de Paris dans les derniers jours du siége. Ce bois fraîchement coupé au bois de Boulogne et ailleurs répandait une fumée âcre et pénétrante, nuisible au sens de l'odorat et de la vue, et ce pain dans lequel la pomme de terre se trouvait mêlée en proportion assez forte au froment et au seigle n'était point sans présenter quelque difficulté à la digestion. La réaction n'a jamais pu pardonner ces griefs à M. Jules Ferry. Il ne paraît pas cependant qu'aucun des députés chargés de désigner les candidats à la vice-présidence les ait invoqués pour l'exclure du fauteuil. Leur motif est bien plus grave : M. Jules Ferry s'est marié civilement.

Ne bondissez pas d'indignation sur votre chaise, et n'ébranlez pas mon bureau de vos coups de poing réitérés : vous avez beau être furieux, c'est comme j'ai l'honneur de vous le dire.

L'*Univers* et ses amis professent que le mariage purement civil n'est qu'un scandale ; c'est leur droit jusqu'à un certain point ; je comprends fort bien en tout cas qu'une assemblée composée des abonnés de ce journal exclue de son bureau et même de ses rangs tout citoyen ayant négligé de faire bénir son union par le curé ou par le vicaire de sa paroisse ; mais une assemblée qui se pique d'être composée en majorité de partisans de la liberté des cultes, de la liberté de conscience, de la liberté d'examen, enfin de toutes les libertés imaginables, à quel mobile obéit-elle en disant à un de ses membres : Mariez-vous à l'église, ou vous ne me vice-

présiderez jamais? Nous ne nous chargeons pas de l'approfondir. Est-ce un cas de cette fâcheuse maladie qu'on appelle le respect humain? Il serait difficile d'en trouver un plus singulier.

III

« Monsieur et ami,

» L'âge vient; je sens que la vie administrative ne serait pas pour moi sans charme. Un mot de vous à Ricard suffira pour qu'il me réserve une préfecture dans le remaniement qui se prépare.

» Votre dévoué,

» X***. »

Post-scriptum. « Il me faut un poste sur la ligne de Paris à Lyon. Je ne veux pas trop m'éloigner de la Bourgogne, où ma belle-mère a ses vignes. »

« Mon cher ami,

» La république existe. Je vois bien qu'il faut que tout le monde mette la main à la pâte.

» Je me décide donc à prendre une préfecture. Veuillez en prévenir de Marcère. Je ne voudrais pas d'un chef-lieu de troisième ni même de seconde classe situé dans le Nord. Il me faut le climat du Midi.

» Agréez, etc.,

» Y***. »

« Monsieur,

» J'avais formé le dessein de ne plus me mêler à aucune action politique; mais j'apprends que vous appuyez le nouveau cabinet, c'est donc un devoir pour moi de rentrer dans la vie publique.

» Veuillez dire à M. le ministre de l'intérieur que mon concours lui est assuré et que je n'attends, pour me rendre à ma préfecture, que l'insertion de ma nomination au *Journal officiel*.

» Quant à la préfecture elle-même, je vous laisse maître de la choisir. Je puis tout prendre de votre main.

» Recevez, monsieur, l'assurance, etc,

» Z***. »

Les lettres de ce genre s'élevaient à plus d'une centaine dès le premier jour de la formation du cabinet, sur le bureau d'un homme politique de notre connaissance. Le tas n'a fait que s'accroître depuis, et l'on ne peut dire où il s'arrêtera. Cette soif de préfectures est d'autant plus grave que les calculs les plus optimistes, datant du premier moment de la nomination de M. Ricard, n'ont jamais porté au-dessus de vingt-cinq le nombre des préfets à destituer; le lendemain il est descendu à vingt, le surlendemain à quinze, les jours suivants à dix et à cinq. Dernièrement on parlait de réduire les destitutions à deux, afin de les rendre plus éclatantes.

Une seule atteindrait bien mieux encore le but, surtout si l'on dédommageait le préfet destitué par quelque place de président de cour d'appel ou de receveur général.

On croit dependant qu'on reviendra au chiffre de vingt-cinq destitutions.

IV

Au nom du ciel! disent une foule de braves gens en parlant des préfets à destituer, pas d'hécatombe, pas de curée, Eh! messieurs, où prendre une hécatombe dans un pays où il n'y a que quatre-vingt-six préfets? Même en les sacrifiant tous, on n'atteindrait pas au chiffre voulu. Quant à la curée! quelle curée voulez-vous que nous fassions de vingt ou vingt-cinq maigres places qu'on nous aura données à coure?

Des destitutions, nous n'en demandons, d'ailleurs, que par force et faute de voir surgir la moindre démission au *Journal officiel*. Pas un seul de ces préfets mâtinés de bonapartisme, de légitimité et d'orléanisme, que M. de Broglie a découverts, qui proteste contre l'abominable gouvernement de la république et qui s'indigne à la pensée de le servir. C'est, nous n'hésitons pas à le dire, une véritable honte pour l'administration française qu'on n'ait pas trouvé dans ses rangs un seul homme capable de jeter sa démission à la tête du gouvernement républicain, et qu'il faille pour ainsi dire prendre brutalement les Pascal, les Doncieux, les Tracy, les Fournès, les Guigues, etc., au collet pour les mettre à la porte de leurs préfectures.

Les pays comme l'Angleterre et l'Amérique, où tous les fonctionnaires suivent les ministres dans la retraite, ne sont peut-être pas aussi singuliers qu'on veut bien le dire. La mesure est brutale sans doute, mais elle a l'avantage de sauvegarder la dignité humaine et de l'empêcher de s'abaisser.

V

Le 21 février de l'année prochaine, il y aura deux siècles que Spinoza est mort, La Hollande a choisi cet anniversaire pour élever une statue au philosophe, au sage dont la vie fut si pure et l'intelligence si haute. Cette statue sera placée devant la maison où Spinoza rendit le dernier soupir. Un comité central recueille à la Haye les souscriptions, et correspond avec des comités nationaux fondés dans les autres pays. Le comité français se compose de MM. Claude Bernard, Littré, Renan, Berthelot, Jules Simon, Franck, Janet, Taine et Kœnigswarter.

Ces messieurs font preuve d'un certain courage en s'associant, par le temps qui court, à une manifestation en l'honneur du grand philosophe panthéiste. Deux d'entre eux font partie du Sénat; les autres ne sont membres d'aucune des deux Chambres, mais ils sont susceptibles de le devenir un jour. Si ce jour-là un groupe voulait porter l'un d'eux aux honneurs de la vice-présidence, on pourrait fort bien lui repondre : « Faire siéger le panthéisme au bureau, fi donc! vous n'y songez pas. »

VI

Une chose me console, disait l'autre jour M. Wallon à un de ses amis en quittant l'hôtel de la rue de Grenelle, c'est que du moins l'Opéra-Comique ne mourra pas entre mes mains.

On sait en effet que dernièrement, au moment de se mettre au lit, M. Wallon, prévenu que l'Opéra-Comique venait de tomber en syncope, prit à peine le temps de se rhabiller, courut chez M. Perrin, médecin-consultant, fort connu pour

les conseils qu'il donne aux théâtres affaiblis, se pendit à sa sonnette de nuit et, après bien des pourparlers, obtint du célèbre docteur qu'il se rendrait le lendemain matin chez le malade et qu'il tâcherait de le sauver.

Les remèdes de M. Perrin n'ont, paraît-il, produit jusqu'ici aucun effet. L'Opéra-Comique s'approche chaque jour de la crise suprême.

M. Waddington, le nouveau ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, comprend la responsabilité qui pèserait sur lui et sur le ministère tout entier si la France venait à perdre l'Opéra-Comique. L'avenir du centre gauche en serait compromis; M. Waddington veut à tout prix conjurer le péril. Cela n'est point facile. La maladie de l'Opéra-Comique date de loin; les subventions qu'on lui a appliquées n'ont fait que l'empirer; il lui faudrait des poëmes réconfortants, des partitions généreuses, pour combattre les effets désastreux de l'anémie dont il est atteint; mais ces remèdes là ne se trouvent plus dans aucune pharmacie. L'Académie française, si fertile autrefois en librettistes, n'en compte plus un seul; tous les musiciens d'opéras-comiques font des opérettes. Voudrait-on faire respirer au malade l'air natal de l'ancien répertoire qu'on ne le pourrait pas, attendu qu'il n'y a plus personne pour le chanter. Restent les remèdes de M. Perrin; mais il n'en offre qu'un seul, qui consiste à faire donner des représentations à l'ancien théâtre Feydeau par la troupe de la Comédie-Française, c'est-à-dire, que pour ranimer l'Opéra-Comique, il propose de le supprimer.

M. Waddington a exposé la situation au dernier conseil des ministres, en ajoutant qu'il ne consentirait jamais à accepter tout seul la responsabilité de la mort de l'Opéra-Comique. La solidarité et l'homogénéité du cabinet doivent, selon lui, être complètes à ce sujet. M. Dufaure n'a pas fait d'objection, et l'on était convenu d'insérer dans le programme du cabinet une phrase pour préparer la France à la perte douloureuse qu'elle est à la veille de faire dans la personne de l'Opéra-Comique. Nous avons lu le programme attentivement; la phrase annoncée ne s'y trouve pas cela : me donne quelque espoir que M. Perrin aura trouvé un moyen de rendre le moribond à la santé.

VII

Pauvre Lolo! son sort me touche. Elle était sur le point de s'embarquer pour les États-Unis avec ses neuf malles, sa femme de chambre, et son amant, lorsque les constables ont mis la main sur elle, sur sa femme de chambre, sur son amant, sans oublier les neuf malles.

Quel crime a donc commis Lolo? Aucun. Sa vie s'est écoulée jusqu'ici dans la pratique de la vertu; elle édifiait Bruxelles par l'éclat de ses diamants, par le faste de ses toilettes, par le luxe de ses équipages. Si par hasard elle mettait pied à terre, tous les passants accouraient pour lui voir traverser la rue ou le boulevard : «C'est Lolo, notre Lolo, disaient les bons bourgeois de Bruxelles en Brabant. Paris n'est pas fichu d'avoir une pareille Lolo! »

Celui qui donnait à Lolo ses diamants, ses toilettes, ses équipages, était un bon jeune homme, caissier de la Banque de Belgique, à quatre mille cinq cents francs par an, et qui a trouvé moyen de lui voler huit millions. Qu'innocente et naïve comme elle l'est, Lolo se soit laissé tromper par le bon jeune homme en question, cela se comprend; mais qu'une vieille rouée comme la Banque de Belgique ait été dupe à ce point, voilà ce qui m'étonne, et si j'étais son actionnaire, je traduirais bien certainement les directeurs devant le tribunal civil pour s'entendre condamner à me payer de forts dommages et intérêts pour compenser les pertes causées par la baisse des actions, due à leur incurie. Un caissier faire un trou de huit millions à la lune sans que les surveillants entendent seulement grincer la vrille, c'est un peu fort!

Quant à Lolo, de quoi paraît-elle coupable jusqu'ici? de trop de fidélité au malheur. Les jurés bruxellois l'acquitteront, et nous la verrons à Paris. *Figaro* lui prépare une chaleureuse réception.

VIII

Il est visible, au langage de certains journaux, qu'il y a un coup monté dans une partie de la presse parisienne pour nous infliger en 1879 ou 1880 une exposition universelle de l'industrie sous prétexte que douze ans se sont écoulés entre la dernière exposition universelle et celle qu'on est en train de manigancer.

Douze ans ne forment pas, semble-t-il, une période d'une longueur suffisante pour que des progrès bien notables aient été accomplis dans l'industrie. Les expositions, en tout cas, ne nous ont pas manqué pour les vérifier. Vienne nous a offert pour cela une exposition il y a deux ou trois ans, Philadelphie nous en prépare une autre pour le printemps prochain. A quoi bon une nouvelle exposition en 1880 à Paris? Que nous révélera-t-elle que ne nous aient révélé les expositions de Vienne et de Philadelphie?

On prétend, pour justifier la prochaine exposition universelle, que de pareilles fêtes donnent énormément à gagner aux marchands de Paris, qu'elles resserrent les liens entre les peuples et qu'elles préparent le règne de la fraternité universelle. Oui, les marchands font de fort beaux bénéfices pendant l'année de l'exposition, et ils les reperdent dans les années suivantes, où, pour avoir trop acheté, personne n'achète plus rien. Il faut entendre alors les susdits marchands maudire les expositions. Je ne parle pas des marchands en fraternité universelle. S'il y a encore des gens qui croient à l'existence de ce produit, je leur en fais mon compliment bien sincère.

Que vous importe, me dira-t-on, après tout, qu'il y ait ou n'y ait pas une exposition universelle des produits de l'industrie en 1880 à Paris? Il m'importe beaucoup, je vous prie de le croire : non pas que je redoute pour l'époque où s'effectuera le retour du pouvoir constituant en France la concurrence d'une exposition de l'industrie; non pas non plus que je craigne que le progrès des machines ne nuise le moins du monde à la révision de la constitution : ce qui m'effraye, c'est le progrès du luxe d'abord, ensuite la jalousie des départements pour Paris, et enfin le mépris des étrangers.

On a, en effet, beau faire et beau dire, les expositions générales de l'industrie n'enseignent que l'admiration et l'amour

du luxe; tout ce qui chez elles attire le regard parle du luxe et de ses jouissances. La fréquence des expositions est une des causes qui ont le plus contribué à amollir la race française et à arrêter son développement. Croyez-vous que la dernière Assemblée eût osé décapitaliser Paris, si le Paris brillant, joyeux, paré, attifé des expositions n'avait inspiré à nos départements malingres et souffreteux une involontaire envie? La noblesse venait autrefois à la cour manger en une saison le revenu de plusieurs années; la bourgeoisie en fait autant aujourd'hui. Elle se ruine non pas à la cour, mais à l'exposition. Un mois de séjour à Paris au milieu des plaisirs et des jouissances condamne le bourgeois à la plus sordide économie pendant un laps de temps qui varie, mais qui est toujours fort long; il s'inflige dans l'ombre et le silence de son chef-lieu les plus dures privations. On s'étonne quelquefois de l'âpre mélancolie de certains bourgeois départementaux et du teint jaune et bilieux de leurs femmes. C'est le cancer de l'exposition qui les ronge. Quant aux étrangers, en nous voyant si fertiles en inventions concernant les arts du luxe et du plaisir, quelle idée croyez-vous qu'ils emportent de nous dans leur patrie? Une idée d'admiration? Oui, si vous donnez le nom d'admiration à ce sentiment de satisfaction particulière que vous fait éprouver le talent d'un parfait cuisinier, d'un délicieux coiffeur, d'un exquis pâtissier, satisfaction toujours mêlée d'un certain mépris. Que Paris soit par excellence la ville des raffinements et de la civilisation, qu'on y mange, qu'on y boive, qu'on s'y amuse mieux qu'en aucune autre ville du monde, que ses vaudevillistes soient les meilleurs vaudevillistes et ses opérettistes les plus graves opérettistes de l'univers, nous en convenons; que depuis l'exposition de 1867 Paris ait encore fait des progrès dans ces arts du plaisir dont nous parlions tout à l'heure, nous n'en serons ni surpris ni fiers. Les étrangers ne se plaindront pas de ces progrès, d'abord parce qu'ils en jouiront, et ensuite parce qu'il ne saurait leur déplaire que si peu d'années après la guerre, Paris ait trouvé moyen de surpasser comme ville de plaisir le Paris de l'Empire. On ne craint pas beaucoup un peuple qui répare chaque défaite par une aptitude plus grande à satisfaire aux besoins de luxe et de plaisir des autres peuples et aux siens.

On prendra peut-être ceci pour un paradoxe; quant à moi, je le tiens pour vrai, et je vote contre l'exposition.

X***.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'élection de M. Ricard au sénat et la déclaration ministérielle ont eu pour effet d'asseoir d'une manière assez définitive une situation qui avait paru, dès l'origine, très-ébranlée. L'élection de M. Ricard était la condition *sine qua non* de l'existence du ministère; en effet, jusqu'au jour où il a été nommé sénateur, M. Ricard ne s'est considéré lui-même que comme une sorte de ministre *in partibus... non electorum*; sa démission était toute prête dans son portefeuille entr'ouvert, pour le cas où il aurait échoué. Il a triomphé, au contraire, très-brillamment; voilà la première difficulté résolue. La seconde sera maintenant d'interpréter et d'appliquer avec la plus grande énergie possible, et dans son sens le plus républicain, le programme contenu dans la déclaration ministérielle.

Il est arrivé à cette déclaration cette heureuse fortune, tout exceptionnelle, d'être jugée bonne le premier jour, meilleure le second, presque excellente le troisième. Cette appréciation du troisième jour a subsisté, et je crois bien qu'elle demeurera et qu'elle paraîtra de jour en jour plus justifiée. Sauf sur la question du personnel, dont j'aurai à reparler tout à l'heure, on cherche vainement ce qu'aurait pu dire de plus net, de plus explicite, tel ou tel autre ministère républicain qui aurait pris son point d'appui plus largement du côté de la gauche. A coup sûr, ce ministère désiré et non obtenu n'aurait point reconnu et salué avec plus de confiance l'ère nouvelle qui s'ouvre devant nous.

On n'aurait point rencontré dans ses déclarations une répudiation plus énergique des funestes tendances de la politique de MM. Buffet et de Broglie, un oubli plus complet et plus dédaigneux des chimériques terreurs de l'ordre moral, une affirmation plus fière, plus aisée, plus digne des titres du gouvernement républicain. Ce changement de point de vue est à lui seul toute une révolution; révolution pacifique, qui ne fera peur à personne, ce qui est un grand point, dans le plus timoré des pays. Ce n'est pas une invasion, même légale, une revendication violente du droit méconnu. Non, on a simplement écarté les gens qui voyaient trouble et qui s'obstinaient à communiquer leur cécité aux autres, et l'on a en quelque sorte laissé la situation elle-même prendre la parole et dire ce qu'elle est.

De là cet accent de simplicité, de dignité. La vérité rentre chez elle, bonnement, tranquillement, sans fanfare ni fracas de victoire, et elle reprend possession de la politique française. C'est ce que la déclaration ministérielle fait savoir à la France et à l'Europe. A ce point de vue général, aucun ministère de gauche, quel qu'il fût, n'aurait pu tenir un meilleur langage que le ministère Ricard; peut-être même un ministère plus accentué aurait-il apporté dans l'expression d'idées absolument identiques une certaine âpreté qui eût été de trop dans les circonstances présentes.

Mais si nous entrons dans le détail du programme, nous rencontrons immédiatement un point faible, un point vulnérable : la question de la réforme du personnel administratif! On reproche à la déclaration de s'être montrée, sur ce point, trop évasive. Il y a du vrai dans cette critique : la déclaration dit beaucoup en principe, car elle annonce que le gouvernement ne consentira pas plus longtemps à être desservi par les agents qu'il paye; en fait, elle dit peu, ou du moins elle ne promet rien de précis, puisqu'elle laisse volontairement dans le vague la question de savoir dans quelle mesure et par quels moyens le personnel des fonctionnaires de l'ordre administratif sera remanié. Procédera-t-on par voie de destitutions, ou par voie de simples déplacements? Fera-t-on voyager les préfets récalcitrants, ou bien les chassera-t-on, ou bien encore les invitera-t-on paternellement à refaire leur éducation sur place et à devenir des hommes nouveaux au service d'une politique nouvelle? Chacune de ses trois interprétations a sa part de vraisemblance, et il est probable que chacune d'elles sera réalisée en patrie dans la pratique. Comment? dans quelles proportions? dans quels délais? C'est ce que le ministère nous a laissé ignorer et ce qu'il ne pouvait point dire quel que fût d'ailleurs son bon vouloir.

Ce n'est, en effet, un secret pour personne que M. Casimir Périer n'a pu constituer son ministère, parce qu'il en subordonnait la constitution à l'acceptation de certaines conditions qu'il voulait imposer au Président de la république. Ce n'est également un secret pour personne que M. Ricard s'est montré beaucoup plus coulant sur l'article des conditions, du moins en ce qui regarde le personnel. Ce n'est pas que M. Ricard ne soit point, autant que qui que ce soit, désireux de voir un personnel républicain définitivement installé à tous les degrés de la hiérarchie administrative. On peut avoir toute confiance dans ses intentions et dans le zèle de son sous-secrétaire d'État, M. de Marcère. Ils réaliseront le mieux dans le possible, voilà tout leur programme dans la question du personnel.

Ce serait faire fausse route que d'annoncer dès aujourd'hui qu'ils ne réussiront pas, ayant les mains liées, et que mieux vaut les renverser tout de suite. Ils ne réussiront pas; qu'en savez-vous? Savez-vous même s'il ne vaut pas mieux, tout bien considéré, avoir un ministère disposé à procéder patiemment et expérimentalement, au fur et à mesure des leçons reçues et des possibilités de chaque jour?

Les ministres disent : « Nous ne souffrirons pas que notre gouvernement soit desservi par ses agents. »

Tel est le programme, la formule qu'il faut appliquer. La première application doit être de destituer sans retard ni merci tous les zélés, tous les compromis de la politique de combat et de la dernière campagne électorale; cela, le maréchal l'accorde. Pour les autres, il accorde qu'ils doivent être déplacés en très-grand nombre. Cette simple mesure du déplacement avec un nouveau mot d'ordre résolûment républicain suffira-t-elle? Aurons-nous un personnel gouvernemental capable de guider l'opinion et qui puisse inspirer confiance? C'est ici que l'expérience commencera; c'est alors qu'il s'agira de savoir si tel ou tel fonctionnaire maintenu a profité de la leçon des destitutions voisines, s'il est parvenu à se transformer, s'il n'est pas sourdement hostile, ou douteux, ou même simplement trop passif, si en un mot il ne dessert pas, soit par trahison, soit par mollesse, le gouvernement auquel il doit obéissance et concours énergique.

Si l'expérience conclut contre le fonctionnaire maintenu, MM. Ricard et de Marcère sauront faire leur devoir. Si la tâche est difficile, non par leur fait, mais à raison de telles autres influences qui paralyseraient leurs efforts, ce sera à l'opinion publique de leur venir en aide, comme elle le fait déjà en ce moment. Si la tâche est au-dessus de leurs forces, s'ils ne sont pas suffisamment accrédités auprès du chef de l'État pour obtenir et réaliser ce que demandera l'opinion publique représentée par la majorité des Chambres, alors incontestablement l'heure de la crise ministérielle sera venue, et il sera visible que le cabinet aura besoin d'être changé ou bien renforcé. En attendant, MM. Ricard et ses collègues de la gauche ont agi courageusement en tentant l'entreprise où les voilà maintenant engagés; l'appui des républicains pour lesquels la « politique de sagesse » n'est pas une vaine parole ne leur fera pas défaut.

— Henry Allon.

NÉCROLOGIE

M. Guigniaut

Les deuils se succèdent dans l'Université. Après M. Patin, M. Guigniaut. Nous consacrerons à sa vie et à ses travaux une étude approfondie; en attendant, voici le discours que M. Ernest Havet a prononcé, au nom de l'École normale, sur cette tombe qu'entouraient tant d'amis, de collègues et d'élèves, rapprochés dans un commun et douloureux regret pour le savant éminent et l'homme de bien :

Messieurs,

Avant d'appartenir à l'Institut et à la Faculté, M. Guigniaut appartenait à l'École normale. J'y ai été son élève il y a plus de quarante ans, et c'est ce qui m'a fait appeler dans cette triste journée à l'honneur de lui adresser un dernier adieu. Il avait été lui-même élève de l'École avec Augustin Thierry, Cousin, Dubois, Patin, au moment presque où elle commençait d'exister : dès l'âge de vingt-quatre ans, il y était maître de conférences. Il sortit de l'Université lorsque l'École fut fermée dans les plus mauvais jours de la Restauration; il y rentra lorsqu'elle se rouvrit, et joignit bientôt aux fonctions de maître de conférences celles de directeur. J'appartiens à l'avant-dernière génération de ceux qui reçurent ses leçons dans l'École même : des leçons qui laissaient une trace profonde, non-seulement parce qu'elles étaient très-savantes et très-riches d'idées, et qu'étant à la fois le disciple de Boissonade et celui de la critique allemande, encore si peu répandue en France alors, il nous ouvrait dans l'étude de l'antiquité des horizons très-nouveaux et très-vastes; mais aussi parce qu'il portait dans son enseignement une ardeur incomparable, par laquelle on était entraîné. Son esprit toujours plein se répandait dans des conférences qui plus d'une fois dépassaient du double la durée réglementaire, et qui suffisaient à peine à son zèle. Il n'avait jamais à son gré amassé assez de travail, ni fait assez comprendre et sentir ce qu'il admirait. Cette abondance pouvait paraître intempérante par rapport aux exigences du programme du cours, si étendu et si impossible à remplir; il ne nous conduisait pas bien avant dans ce programme; mais ce qu'il nous avait appris nous laissait tout échauffés du désir d'apprendre le reste, et il nous avait donné l'exemple de la passion dans l'étude qui fait la puissance du travail. Nous voyions d'ailleurs que pendant qu'il enseignait ainsi, il poursuivait, sur un sujet tout autre que celui de son enseignement, une œuvre immense, qui semblait devoir l'occuper tout entier, et qui pourtant ne le distrayait jamais de ses devoirs de professeur, tant il était insatiable d'étude. J'ai retrouvé plus tard, et quand je n'étais plus écolier, le spectacle de l'excitation puissante que la parole de M. Guigniaut portait avec elle. Je l'ai vu faire dans l'École normale, à laquelle la Faculté l'avait enlevé, l'examen de fin d'année des élèves de la conférence de littérature grecque : cet examen était de sa part une suite de leçons, qui remplissaient une journée, et qui étaient faites avec tant de plénitude et de verve, que je me demandais en l'écoutant si M. Guigniaut ne faisait pas plus en quelques heures, pour inspirer l'amour de cette grande littérature et l'ambition de la connaître, que le maître de conférences (c'était moi alors) n'avait pu faire pendant tout un cours.

Quant à la direction de l'École, c'est sans doute une tâche difficile autant qu'élevée et intéressante, de gouverner cette vive et impatiente jeunesse, emprisonnée dans le cloître d'un

internat. M. Guigniaut avait le don de l'autorité. Aussi a-t-il porté avec aisance le poids des doubles fonctions de professeur et de directeur, assez lourdes pour qu'on les ait plus tard séparées. Il n'était pas encore alors de l'Institut ni de la Sorbonne, mais simple maître de conférences, *primus inter pares*, et pourtant les directeurs qui sont venus depuis, académiciens, députés, membres de cet ancien conseil de l'Université qui constituait une magistrature si imposante, placés enfin comme dans une région plus haute, n'ont pas été mieux obéis ni plus respectés. M. Guigniaut aimait la jeunesse; il s'intéressait, au delà de l'École, aux travaux de ses élèves et à leurs succès, et quand l'École d'Athènes fut créée, comme une espèce d'épanouissement de l'École normale, il s'en trouva tout de suite le patron naturel et s'employa tout entier à en assurer et à en développer l'existence.

Quoiqu'il ait quitté l'École en 1835, elle n'a cessé de tenir une grande place, la meilleure peut-être, dans ses affections. Aussi bien n'a-t-il jamais été séparé d'elle : les examens de la licence et du doctorat à la Sorbonne, ces examens intérieurs dont je parlais tout à l'heure, Athènes enfin, tout le rapprochait de l'École normale. Il a eu à l'École un neveu, qui portait son nom avec honneur, et qui est mort, hélas! tout jeune encore. L'un de ses gendres enfin, qui devait un jour siéger à côté de lui à l'Institut, était un élève de l'École; il y a été maître de conférences; il y a donné le même enseignement qu'avait donné M. Guigniaut, enseignement qu'il continue aujourd'hui à la Sorbonne avec un talent qu'il ne doit à aucune école, mais qui porte cependant à la fois la marque de celle de Paris et de celle d'Athènes. M. Guigniaut était depuis longues années, par l'élection, membre du Conseil de l'association des anciens élèves de l'École; il devint membre honoraire quand l'affaiblissement de l'âge, j'entends l'affaiblissement du corps, lui rendit l'assiduité difficile. Doyen des membres honoraires, il était à côté de MM. Dubois et Patin comme un troisième président, un président d'honneur. L'École normale a eu ainsi sa part dans toute sa vie, mais sa jeunesse lui a appartenu tout entière, et c'est pourquoi la voix de ses élèves d'autrefois devait être entendue parmi celles qui répandent aujourd'hui sur ce tombeau leurs hommages et leurs regrets.

BULLETIN

Une statue à Spinoza.

Le 21 février 1877, à l'occasion du 200e anniversaire de la mort de Spinoza, la Hollande doit élever une statue à ce philosophe. Elle sera placée sur le Paviljoens gracht, en vue de cette maison paisible où Spinoza a vécu dix ans et où il est mort.

Pour réaliser ce projet, un comité central s'est formé à La Haye; mais comme « ce n'est pas à la Hollande seule que Spinoza appartient et que le monde entier doit vénérer sa mémoire avec reconnaissance », les membres de ce comité adressent un appel à tous les pays. Nous attendons le concours, disent-ils, non-seulement des philosophes, mais de tous ceux qui respectent le courage de Spinoza dans la recherche du vrai et sa fermeté comme penseur indépendant.

Plusieurs hommes éminents ont déjà répondu à cet appel. Citons en Angleterre MM. Bain, Huxley, Herbert Spencer, Max Müller, Lewes, Tyndall; en Allemagne, Kuno Fischer, Zeller, etc.

MM. Claude Bernard, Berthelot, Franck, Janet, Kœnigswarter, Littré, Renan, Jules Simon et Taine ont accepté de faire partie du comité français.

Les souscriptions à la statue de Spinoza sont reçues à Paris chez M. Leopold J. Kœnigswarter, rue de la Chaussée-d'Antin, 30, et à la librairie Germer Baillière, 17, rue de l'École-de-Médecine.

La *Société des études historiques* avait mis au concours, pour l'année 1876 (prix Raymond), la question suivante : *Historique des institutions de prévoyance dans les divers pays, et spécialement en France.* Aucun des mémoires reçus n'ayant rempli les conditions réglementaires du concours, la même question est continuée pour 1877.

Deux prix, l'un de 1500 francs et l'autre de 500 francs, seront accordés aux auteurs des deux meilleurs mémoires. Il pourra, en outre, être décerné des médailles.

Les manuscrits devront être déposés avant le 1er janvier 1877 (dernier délai), à l'administrateur, M. le comte de Bussy, rue Gay-Lussac, 40. Il répondra aux demandes qui lui seront adressées sur les conditions réglementaires du concours.

La *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, dirigée par M. Th. Ribot, est arrivée à sa troisième livraison. Voici le sommaire des trois premiers numéros :

Numéro de janvier :

De l'acquisition du langage chez les enfants et les peuples primitifs, par M. H. Taine.

Les causes finales, par M. Paul Janet.

Esquisse d'une psychologie comparée de l'homme, par M. Herbert Spencer.

Analyses et comptes rendus. — Revue des périodiques étrangers. — Bibliographie et renseignements.

Numéro de février :

M. W. Wundt. Mission de la philosophie dans le temps présent.

M. Ch. Bénard. — L'esthétique allemande contemporaine.

M. G. H. Lewes. — L'hypothèse de l'énergie spécifique des nerfs.

Analyses et comptes rendus. — Revue des périodiques étrangers. — Notes et renseignements. — Livres nouveaux.

Numéro de mars :

Stuart Mill. — La philosophie de Berkeley.

M. Vacherot. — Les antécédents de la philosophie critique.

M. Th. Ribot. — La durée des actes psychiques.

Observations et documents. — Les éléments et la formation de l'idée du moi, par M. H. Taine.

Analyses et comptes rendus. — Schultze : Kant et Darwin. — Stadler : Téléologie de Kant. — Grote : Personal life.

Périodiques étrangers. — La Filosofia delle scuole italiane.

Livres nouveaux.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DES F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 39 25 MARS 1876

PORTRAITS D'ACADÉMICIENS

I

M. Alexandre Dumas fils

Il y a bien des choses à dire de M. Alexandre Dumas : tant de choses que je me garderai bien d'essayer de tout dire. Je ne connais pas d'homme plus complexe, ni dont il soit plus difficile de parler quand on veut en parler équitablement. Il a ses fanatiques qui admirent tout de lui; il a ses détracteurs qui n'en peuvent rien souffrir, et peut-être le dernier mot sur son compte serait-il qu'il mérite également et tout le bien et tout le mal qu'on a pu dire de lui. Il plaît et il irrite; il attire et il repousse; il arrive même souvent qu'à le lire ou l'entendre on se sent tout à la fois entraîné et révolté. Il a tant de talent qu'on est tenté de tout lui pardonner; il en fait parfois un tel usage qu'on se prend à regretter qu'il ait ce talent. Est-ce un bien pour le siècle, est-ce un mal qu'il y soit apparu? On peut soutenir l'un comme l'autre. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il a forcé ses contemporains à s'occuper de lui, l'Académie française à le recevoir, qu'il forcera peut-être la postérité à le lire, et qu'en tout cas les historiens qui parleront de notre âge n'auront pas le droit de le négliger.

L'auteur dramatique mériterait une longue étude. C'est au théâtre que M. Dumas a dû sa popularité; c'est à lui qu'il doit le plus solide de sa renommée. Fils du romancier et de l'auteur dramatique le plus fécond de la génération de 1830, il a débuté par des romans. Il n'a pas tardé à s'apercevoir que sa voie n'était pas de ce côté. Ceux qui veulent savoir [illegible] que peut être la [illegible] d'un homme de talent combien de temps il peut se chercher lui-même, et d'où l'on peut remonter, n'ont qu'à ouvrir les volumes intitulés : *Trois hommes forts*, *Tristan le Roux*, *Le docteur Servans*, *Les aventures de quatre femmes et d'un perroquet*, *Sophie Printemps*, d'autres encore : rien de plus médiocre n'a été peut-être écrit dans ce genre où l'on a tant abusé de la médiocrité. La renommée même de l'auteur n'a pas suffi plus tard à tirer ces livres de l'oubli où ils étaient descendus dès le premier jour. M. Dumas a expliqué qu'il avait composé ces livres surtout pour acquitter des dettes de jeunesse; même pour de la copie faite à la ligne par un homme de lettres à la tâche, c'est de la prose de bien humble catégorie. Un roman de M. Dumas sortit de cette pénombre : ce fut *la Dame aux camélias*; mais *la Dame aux camélias*, même sous la forme du livre, était déjà plus un drame qu'un roman. On le vit bien sitôt que l'auteur eut l'heureuse pensée de la transformer en pièce de théâtre. Il n'eut, pour ainsi dire, qu'à la découper en scènes pour en faire sortir une action vivante, émue, palpitante. Sa voie était trouvée, son coup d'essai avait été un coup de maître. Quand il est revenu au roman, à de rares occasions, comme dans l'*Affaire Clémenceau*, dans le romancier, on retrouve à chaque page l'auteur dramatique; on le reconnaît à la concentration de l'action, à la rapidité du récit, au soin à mettre en scène chaque incident, à introduire sans cesse le dialogue, à opposer les caractères. C'est le théâtre qui a donné à M. Dumas la conscience de sa force, c'est le théâtre qui lui a appris à écrire. Il ne l'a mis en garde ni contre les écarts du goût, ni contre la déclamation; ni l'un de ces défauts ni l'autre ne sont, en effet, de ceux que le théâtre peut corriger; mais il lui a appris à parler une langue ferme, forte et colorée; il l'a guéri de la mollesse, de la banalité, de l'à peu près. Le bon auteur dramatique s'interdit sévèrement les développements inutiles; au théâtre surtout ce qui abonde vicie; c'est en quelques phrases, en quelques minutes qu'il faut savoir concentrer une exposition, manifester un caractère, résumer un long débat. Que l'on compare, si l'on veut, le style du *Docteur Servans* ou même de *la Dame aux camélias* avec la langue si vivide, si [illegible] de l'*Affaire Clémenceau* : on jugera du progrès accompli.

M. Dumas, auteur dramatique, possède d'incontestables qualités et des qualités de premier ordre. Son succès le prouve et ses adversaires eux-mêmes sont forcés d'en convenir. Parmi les écrivains de sa génération, un seul lui peut être comparé, M. Émile Augier, et M. Émile Augier, en dépit de mérites plus multiples et d'ordre supérieur peut-être, n'a point eu au théâtre la constante fortune de M. Dumas. S'il a eu des succès éclatants, il a eu des chutes retentissantes; M. Dumas, dans ses journées les moins heureuses, n'a pas été au-dessous des demi-succès. Il a ces deux qualités essentielles à la scène : la vie et la force. Je doute que ses personnages soient toujours aussi vrais que quelques-uns l'ont dit et qu'il le croit lui-même; mais, vrais ou faux, ils vivent, ils se meuvent, ils agissent; ils existent, au moins à la lueur de la rampe. Ils saisissent l'attention, ils appellent l'intérêt. La main de l'auteur est une main vigoureuse; il sait tenir en maître son public, soulever ses passions, captiver sa curiosité; celui-là même qui se débat d'abord est bientôt dompté. Les protestations se réveilleront peut-être demain, tout à l'heure, quand l'auditeur, ayant repris son chapeau et son pardessus, s'en ira le long du boulevard ou par les rues, ruminant ce qui vient de lui être montré; tant qu'il reste assis dans sa stalle, il ne songe guère à se défendre.

Plus qu'aucun autre peut-être de nos auteurs, son père excepté, M. Dumas a reçu ce don — le véritable don dramatique, celui qui ne s'acquiert ni ne s'apprend — de composer une action, d'indiquer tout de suite par quels points des caractères mis aux prises les uns avec les autres vont se saisir, de pousser les personnages les uns et les autres vers cette crise essentielle, vers cette scène capitale qui est le drame tout entier, ce que la critique d'autrefois appelait le « nœud » d'une intrigue. On peut dire qu'il a ajouté sous ce rapport à ce qu'était le théâtre avant lui; il a fait une révolution dans l'art dramatique français. Que l'on compare ses œuvres à celles des hommes qui l'ont précédé, on sera frappé de voir combien, en général, l'action est plus rapide, comme elle marche droit devant elle, comme les incidents secondaires sont élagués, comme le mouvement des scènes est pressé; on sera étonné de ce que renferme parfois un seul acte. Nos pères étaient gens patients et qui toléraient bien des lenteurs : on s'en aperçoit quand on retourne à quelque pièce d'il y a cinquante années seulement, au lendemain d'un jour où l'on a vu jouer un drame de M. Dumas. Assurément l'analyse psychologique des sentiments, la sérénité même et le calme harmonieux de la langue perdent souvent quelque chose à cette rapidité de l'allure; c'est pourtant une rare force que cette rapidité même, et le spectateur d'aujourd'hui, accoutumé aux chemins de fer, est pressé d'arriver, quelque genre de voyage qu'il entreprenne.

M. Dumas n'a pas seulement le don de la nature. Il y a joint toutes les ressources de l'art. Il s'est montré habile dès le premier jour; il est aujourd'hui d'une habileté consommée. Je ne crois pas qu'un auteur dramatique ait jamais, aussi bien que lui, su son métier, autant étudié ce qui fait réussir ou tomber une pièce, autant analysé ce qui séduit ou irrite cet être bizarre et nerveux qu'on appelle un public. Il est un dompteur tellement exercé qu'il semble parfois se plaire à exciter la bête féroce pour se donner l'âpre orgueil de l'apaiser et de l'amener docile à ses pieds. Il craint surtout son indifférence passive : il l'agace, il l'exaspère, il va être dévoré; rassurez-vous, il ne cesse pas de la regarder dans les yeux, ses coups de verge sont calculés, et il sait à partir de quel moment l'exercice tournerait au tragique. Il y a dans une foule bien des éléments, depuis la femme qui est venue pour pleurer jusqu'au Parisien du boulevard qui est rétif à l'émotion et qui vient digérer agréablement le dîner du soir; depuis le bourgeois, disciple de Prudhomme, qui veut quelque lieu commun de noble morale, jusqu'au sceptique blasé et libertin qui a besoin de paradoxes brillants et de gaudrioles frisant la gravelure. Tout le monde aura son compte, s'en ira content et recommandera l'ouvrage à ses amis.

La difficulté d'une pièce de théâtre, d'une pièce en cinq actes surtout, c'est de nuancer, de graduer, de varier l'intérêt. Il faut que chaque acte ait sa physiononomie, son attrait différent; on ne peut impunément frapper toujours sur le même sentiment, comme on ne peut, dans un orchestre, donner sans cesse le premier rôle au même instrument. Nul n'a su plus que M. Dumas apporter la variété sans nuire à l'action, reposer l'esprit tout en le charmant, faire passer le spectateur, sans qu'il ait conscience du dessein poursuivi, par une série d'émotions mieux calculées et plus diverses.

Une autre difficulté, c'est de préparer une scène, de l'amener, de l'annoncer, de mettre le spectateur dans la disposition la plus favorable pour en recevoir le coup, de la faire attendre sans qu'elle soit prévue, de façon qu'elle produise tout son effet, sans que pourtant cet effet manque à saisir l'auditeur. C'est en cet art surtout, le plus difficile peut-être et le plus essentiel au théâtre, que M. Alexandre Dumas est passé maître. Regardez les deux scènes capitales du *Demi-Monde*, par exemple, — la scène entre Olivier de Jalin et Suzanne, entre Olivier de Jalin et M. de Nanjac, — comme elles sont préparées, comme on les sent venir! Avec quel art l'auteur sait les retarder plusieurs fois au moment même où on les désire le plus! Comme on est sûr pourtant qu'elles viendront, et quel silence religieux se fait aussitôt, dès que l'on sent qu'enfin chacune d'elles est bien arrivée et que les personnages vont se prendre corps à corps dans la lutte décisive!

Il est un art plus étonnant encore chez M. Alexandre Dumas, art inférieur à coup sûr, mais sans lequel il n'y a guère de véritable auteur dramatique : celui d'escamoter les difficultés, de faire accepter les invraisemblances, de masquer ce que, en terme de métier, on appelle les « trous » de la pièce. Aucun prestidigitateur n'a surpassé M. Dumas dans l'art de faire disparaître la muscade, de mettre en main la carte forcée, ou de tirer d'un chapeau une omelette cuite à point. Nul n'en avait plus besoin, d'ailleurs. Le théâtre, qui grossit la réalité pour la rendre plus sensible, qui concentre en quelques heures le développement de passions qui souvent, pour naître et agir, ont besoin de mois et d'années, est contraint fréquemment à employer des moyens qui choquent, non pas seulement la vérité vraie, mais aussi la vraisemblance. Le théâtre de M. Dumas abuse plus encore que tout autre de l'invraisemblance. Il abonde en personnages forcés, en situations impossibles, en dénouements que l'on peut appeler de l'autre monde. Eh bien! l'auteur sait faire accepter ces personnages, il sait imposer ces situations, il sait faire tolérer ces dénouements. Il accumule les raisons médiocres et mauvaises qui triomphent peu à peu des résistances du spectateur; il groupe quantité de petites circonstances, dont aucune n'est choisie au hasard, et qui peu à peu mettent l'esprit dans l'état où il a besoin qu'il soit; il prépare de longue main le coup qui

doit venir à la fin, il revient à la charge, il insiste. Je me souviens de ce pauvre M. de Fontette de la *Princesse Georges*, ce jeune attaché d'ambassade bien indifférent, bien fade, bien inutile à la pièce : lorsqu'on le vit paraître à la première représentation, tous les gens un peu habitués aux ouvrages de M. Dumas se dirent aussitôt : « Tu ne m'intéresses pas, tu ne sers ici à rien ; je sais bien qui tu es : tu t'appelles le dénouement. » Et, de fait, ce pauvre M. de Fontette n'était rien autre chose.

Il y aurait à ce point de vue toute une étude — et bien curieuse, — à faire sur la pièce, si mal venue dans son ensemble, qui s'appelle *l'Étrangère* et qui a été critiquée ici avec tant d'esprit. Je ne sais si M. Dumas lui-même a jamais fait une pièce plus bizarre, plus insoutenable ; il n'en a certes fait aucune aussi extraordinaire comme personnages, aussi mal charpentée comme action, aussi lente, aussi peu remplie, sinon d'invraisemblances. Mais ce que l'on peut dire, c'est que jamais son art n'a été plus prodigieux. Il n'était certes pas capable de faire de sa pièce une bonne pièce, mais lui seul était capable de la faire entendre jusqu'au bout. On y voit un père servant de témoin contre son gendre; un salon particulier de femme du monde qui sert de rendez-vous à tous les témoins d'un duel, y compris les témoins de l'amant (vertueux) de la femme ; une femme qui, dans ce salon, échange des serments avec l'amant (toujours vertueux) au moment même où celui-ci va se battre avec le mari; le mari enfin provoqué et tué par son propre témoin. Eh bien! M. Dumas a explication à tout, arrangement pour tout : mauvaises explications et arrangements plus que médiocres, dont le spectateur, qui a une clef dans sa poche, est pourtant amené à se contenter sur le moment. Et ce duc, ce pauvre vibrion, qui doit disparaître au cinquième acte pour permettre à la femme et à l'amant de plus en plus vertueux de se réunir, comme on sent bien dès le premier acte qu'il doit disparaître! Comme, dès le premier moment qu'on l'a vu, on s'est familiarisé avec l'idée qu'il doit mourir! Comme il est condamné avant même qu'il ait paru! Dès le second acte, nous savons qu'il n'a même pas d'âme, qu'il a l'air de vivre, mais qu'il ne vit pas : puis, nous apprenons que le mal ne triomphe jamais et ne paraît triompher que quand on ne regarde pas assez longtemps; d'acte en acte, de scène en scène, nous nous disposons de plus en plus à être débarrassés de lui : la note de rappel revient sans cesse. Nous savons seulement qu'il ne mourra pas de la main de Gérard, parce qu'il faut que Gérard essentiellement vertueux puisse épouser la veuve : en revanche, nous nous méfions singulièrement pour lui de ce Yankee du *Far-West* qui le salue de ce léger : « Bonjour, monsieur ! » et qui « tue un homme comme un petit lapin ». Il meurt enfin, tué comme un « petit lapin », et sa mort ne nous émeut pas un moment ; cette mort n'est pas même tragique : nul ne songe qu'il y a un cadavre et du sang versé, et quand le commissaire demande que la mort soit officiellement constatée, nous répondons pour toute oraison funèbre avec le docteur Remonin : « Avec plaisir. »

Il serait assurément curieux d'étudier en quoi consiste l'art de M. Alexandre Dumas pour faire accepter par le spectateur les « ficelles dramatiques » auxquelles il a recours, ficelles qui parfois sont des câbles. C'est une étude à laquelle [illegible] de se livrer [illegible] qui ont beaucoup à apprendre de M. Dumas. L'un de ses procédés les plus habituels consiste à se faire à lui-même tout haut les objections que le spectateur se fait tout bas et d'y répondre bien ou mal, ou même de n'y pas répondre. Le dénouement des *Idées de Madame Aubray* est fait pour étonner le public : « C'est égal, c'est roide », dit le philosophe de la pièce, et le dénouement est sauvé. Le public se fâcherait peut-être de voir un beau-père qui sert de témoin à l'amant de sa fille contre son gendre : vite l'auteur constate le premier tout haut ce qu'il y a là d'insolite, et voilà l'incident accepté : le spectateur conclut naturellement que l'auteur a eu de bonnes raisons pour passer outre, puisqu'il a vu la difficulté et ne s'y est pas arrêté. Ah! l'habile homme que M. Dumas, et quelles merveilleuses pièces il ferait si l'habileté surtout faisait les bonnes pièces!

Il n'a pas seulement l'habileté et le don de l'action dramatique; il a aussi le style. J'ai déjà dit tout ce que le théâtre lui a enseigné, mais cela, le théâtre ne l'a pas enseigné à tous. Il était né avec l'instinct de la langue française, il ne lui manquait que l'occasion de l'apprendre. Les Scribe et les Sardou ont eu cette occasion comme lui et n'en ont guère plus profité que les d'Ennery ou même les Dumas père. Il lui arrive bien de prendre la sentimentalité pour le sentiment, ou encore, à certains endroits de ses pièces — ses endroits favoris, où il développe des thèses philosophiques, — de tomber dans un galimatias prétentieux; il cultive alors l'ithos et le pathos. Ailleurs sa langue est franche, nette, simple sans être lâchée. Il n'est pas de ceux qui ne peuvent finir une phrase et écrire trois mots sans les faire suivre de plusieurs points, pour remplacer les mots qui manquent. Il a de l'énergie et de la vigueur dans le dialogue. Il atteint même parfois à la véritable éloquence comme à la véritable passion. Il a lui-même exposé quelque part son procédé, qui est le bon : écrire d'abord avec toute la vigueur, toute l'énergie possible, au risque d'aller jusqu'à la brutalité, « en pleine pâte », selon son expression : il revient ensuite, retouche, adoucit, met des nuances et des demi-teintes ; c'est le travail des répétitions. Telle doit bien être la vraie langue du théâtre, et de l'énergie du premier jet, du premier cri de la nature, il reste toujours une note plus juste que celle qu'aideraient à trouver toutes les rhétoriques.

Une partie de son succès est due à son esprit. Sa réputation est faite à cet égard, et assez bien faite pour qu'il ne soit pas besoin d'insister. Il a semé dans toutes ses pièces l'esprit à profusion, en homme qui a les mains pleines de mots et qui ne compte pas. Ceux d'aujourd'hui ne feront pas de tort à ceux de demain ; il est sûr de renouveler sa provision : il dépense l'esprit comme son père dépensait l'argent. A vrai dire, ses mots ne sont pas tous de même valeur ; il en est de bons, de passables et un certain nombre de médiocres ; il y a dans sa poche de l'or, de l'argent et du cuivre. [illegible] de sa propre renommée [illegible]. Mais on sait que ce sont surtout les grandes dames qui ont beaucoup de diamants vrais qui se permettent d'y mêler du strass.

Je lui ferai un plus grave reproche. Il prête également son esprit à tous ses personnages. Tous parlent du même style, tous ont la même façon de lancer le paradoxe et d'en aiguiser la pointe. [illegible] de l'un à l'autre, comme le volant [illegible]

ses enfants de huit ans et au-dessous qui ne s'en mêlent, au grand péril de leur santé :

Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu.

Ce n'est pas tout à fait ainsi que procédait Molière, dont M. Dumas parle sans cesse et à côté duquel il se met souvent. Le grand soin de Molière était, au contraire, de ne point faire parler ses acteurs au hasard, et surtout de ne point les faire tous parler comme l'auteur lui-même. Il laissait cette méthode à La Calprenède. Ce n'est pas lui qui eût mis le français de Philaminte dans la bouche de Martine ou fait lancer par la sincère Éliante les bons mots de Célimène. Boileau, assez bon juge des choses de son temps, disait que c'était par là précisément, par cette observation vraie des caractères, que Molière avait « illustré ses écrits ».

L'esprit de M. Dumas n'est pas seulement de l'esprit français, c'est de l'esprit parisien ; ce n'est pas seulement de l'esprit parisien, c'est de l'esprit du boulevard; c'est de l'esprit tel qu'il court les cafés et les petits journaux, l'esprit habillé à la dernière mode. Celui-là a ses allures, il a même ses procédés ; M. Dumas a les siens, auxquels il est fidèle et qui rentrent, eux aussi, dans son système dramatique. Il a soin dans chacune de ses pièces de placer quelque part un couplet à effet ingénieusement ciselé. Ce sont les « pêches à quinze sous » du *Demi-Monde*, c'est la théorie de « la ligne » des *Idées de madame Aubray*, c'est la « chasse à l'ours » des *Danicheff*, c'est le « vibrion » de l'*Étrangère*. Le lendemain de la première représentation, la phrase court tout Paris ; les petits journaux, où l'auteur n'a jamais manqué d'avoir de bons amis, la citent et la recommandent ; il se trouve des gens qui vont voir la pièce rien que pour l'entendre ; la phrase devient à la mode, elle fait un de ces proverbes destinés à donner pendant six semaines de l'esprit aux sots, qu'on répète à propos de tout et de rien, ainsi que Paris les aime. Il n'en faut guère plus pour déterminer un succès. D'autres auteurs ont depuis emprunté sa recette à M. Dumas ; c'est encore lui qui en tire les plus sûrs effets. A vrai dire il pourrait renoncer à ces petits moyens ; il en a tant d'autres de bon aloi ! Il a vraiment tant d'esprit et du bon, quand il en veut prendre la peine ! Je ne sais s'il y a, par exemple, sur aucune scène, depuis le *Mariage de Figaro*, une conversation plus éblouissante, plus étincelante de verve que tout le début du second acte du *Père prodigue*, cette comédie presque tout entière charmante, qui serait plus charmante encore si vers la fin elle ne tournait inopinément au drame.

Voilà certes bien des qualités. Et pourtant, oui pourtant, il manque bien des choses à M. Alexandre Dumas pour être un auteur dramatique complet, si le véritable auteur dramatique est celui qui reflète dans son œuvre l'image de la vie qui s'agite autour de lui, et de l'ensemble de ses ouvrages fait comme une épopée contemporaine. Il n'a point fait de *Comédie humaine*, et sans même rappeler les noms éminents d'un Molière ou d'un Balzac, c'est là sa grande infériorité, si on le compare à un autre auteur dramatique dont j'ai déjà prononcé le nom, à M. Augier. M. Augier a fait *Maître Guérin* à côté du *Fils de Giboyer* ; il a fait *Madame Caverlet* à côté du *Gendre de monsieur Poirier*, l'*Aventurière* à côté de *Philiberte*. L'inspiration de M. Dumas manque de variété. Pour lui Paris seul existe, et de Paris même il ne connaît qu'un fort petit coin. Si l'étranger se fait de la société française une si singulière idée, c'est à M. Dumas plus qu'à tout autre que nous le devons. Sa lyre n'a qu'une corde. De toutes les passions qui agitent le monde il n'a étudié et représenté qu'une seule, et cette passion même, il ne l'a peinte que dans certaines conditions très-particulières et très-spéciales. Il en est de même des personnages de M. Dumas : tous sont des types vivant dans un certain milieu et façonnés par la vie d'une certaine façon. On peut dire, par exemple, qu'il est fort gauche à représenter les jeunes filles, et l'on doit ajouter qu'il a la sagesse d'éviter de le faire autant qu'il le peut. Le jour où l'on me montrera une jeune fille honnête ressemblant à l'Élisa de la *Question d'argent*, je consens à l'aller dire plus loin que Rome. Je ne connais rien de moins touchant que le petit roman de la Nichette de la *Dame aux Camélias* avec son benêt de stagiaire, roman que l'auteur a voulu nous représenter pourtant comme l'idylle la plus tendre et la plus chaste. Il n'est guère plus à son aise avec les hommes honnêtes, ou jeunes ou âgés, ceux qu'il veut nous montrer comme les types accomplis de l'humanité, ses héros vertueux, ses travailleurs, ses Gérard, ses Claude, ses Daniel, jusqu'à ses de Nanjac et ses Camille Aubray. La vie y manque terriblement : ce sont des mannequins et rien de plus. Les hommes avec lesquels il est à l'aise, ce sont ses viveurs, ses coureurs de coulisse et de club, depuis les oisifs aimables comme Valmoreau de *Madame Aubray* ou Roger de Taldé, jusqu'aux oisifs débauchés comme le père du *Fils naturel*, comme M. Alphonse ou M. le duc de Septmonts, le pauvre vibrion. La femme qu'il sait représenter sur la scène, c'est la femme de trente ans, de plus de trente ans même souvent, celle qui connaît la vie et qui a été éprouvée par elle, en qui les sens mêmes sont éveillés, celle qui a souffert par les hommes ou qui sait les faire souffrir. C'est surtout l'intrigante, la courtisane ; c'est, autour d'elle, toute la compagnie interlope d'amies ou de rivales, d'acolytes douteux et louches, soubrettes, domestiques, laquais, les Suzanne et les Sylvanie de Terremonde ; ce sont là les personnages qu'il excelle à mettre en scène et à faire mouvoir.

Dans ce cercle étroit, dans ce monde restreint, qui n'est ni la grande humanité, Dieu merci ! ni même la plus intéressante, nul n'a su créer des personnages ayant une physionomie plus vivante, plus accentuée ; nul n'a produit des types plus vigoureux. Le *Demi-monde*, en dépit de ses audaces, en dépit de quelques violences inutiles de l'action, a déjà pris place parmi les classiques et pourrait bien y demeurer. *Monsieur Alphonse*, malgré le dégoût répugnant du sujet, est une des plus fortes comédies de ce temps. Deux œuvres doivent être mises à part dans tout le théâtre de M. Dumas : l'une, *la Dame aux camélias*, œuvre étrange et malsaine à plus d'un titre, mais qu'anime du commencement à la fin un souffle brûlant ; — l'auteur a tenu à dire lui-même qu'un incident de sa vie l'avait inspirée, et cette flamme de la passion ne s'est plus rallumée. L'autre œuvre, c'est *la Princesse Georges*. A celle-ci, entre toutes les productions de l'auteur, je donnerais volontiers le premier rang — moins encore pour l'art admirable avec lequel elle est conduite, pour la simplicité de l'action, pour l'intérêt dramatique, que pour la superbe et originale conception de cette princesse Georges elle-même, fière et douce, calme et violente, chaste et voluptueuse, si aimante à la fois et si honnête, si vraiment femme, qui rayonne entre toutes les créations de M. Dumas. Il a fait ce jour-là œuvre de grand artiste, et je lui en veux beaucoup, je l'avoue, d'avoir souillé cette belle œuvre par

certaine conversation féminine du second acte, qui ne sert en rien à l'action et n'est faite que pour offenser les oreilles des femmes honnêtes.

II

Est-ce bien là tout ce qu'il faut dire du théâtre de M. Dumas, et quand on a parlé du style, de l'action, des caractères, quand on a montré la prodigieuse dextérité du praticien, a-t-on vraiment jugé l'auteur dramatique? Non certes, car il y a en M. Dumas autre chose qu'un artiste. Il y a en lui — pour employer le mot par lequel il aime surtout à se qualifier — un moraliste. Il n'estime pas moins en lui-même le moraliste que l'artiste; il affecte même d'en faire beaucoup plus de cas. Il n'est pas de ceux qui se bornent à emprunter des tableaux à la réalité pour les transporter sur la scène, à offrir à l'humanité sa propre image. Il s'est posé d'abord en réformateur des mœurs, et plus il a avancé dans la carrière, plus il s'est affirmé dans ce rôle. Il a considéré la scène comme une tribune d'où il devait haranguer la foule, comme une chaire d'où il devait prêcher. Il s'est attribué une mission humanitaire, il s'est donné charge d'âmes. Il a été durant vingt ans l'évêque *in partibus* du Gymnase ; le voilà qui s'est transféré à l'archevêché de la rue Richelieu. Il n'en continue que de plus belle à lancer des mandements et à fabriquer des homélies. Depuis quelques années, la prédication de l'autre côté de la rampe ne lui suffit plus ; il a trouvé que ce n'était pas assez d'avoir porté dans chacune de ses pièces une thèse au théâtre : il a voulu que la thèse fût plus explicite encore; il a ajouté des préfaces à ses pièces pour les commenter et les expliquer ; il a fait, comme dans *l'Homme-femme*, des préfaces par avance pour les pièces qu'il se proposait d'écrire.

Développer des théories, prôner des réformes, faire des prêches, est devenu pour lui un véritable besoin. Un mari ne tue pas sa femme, un père ne donne pas un coup de couteau à l'amant de sa fille, sans qu'aussitôt il intervienne et promulgue quelque épître aux Parisiens, quelque encyclique adressée *urbi et orbi*. S'il n'était qu'un auteur dramatique, il se bornerait à faire des pièces de théâtre ; s'il n'était qu'un moraliste, il se bornerait à faire des livres : réformateur des mœurs et artiste, il fait à la fois des comédies et des préfaces, et chacune de ses pièces est grosse d'une théorie.

Je ne sais trop si l'art gagne beaucoup à ce mélange de la prédication. Mon humble avis est qu'il y perd, au contraire. A supposer que les théories de M. Dumas fussent toutes de la plus édifiante moralité — et il se trouve beaucoup de gens pour en douter, — c'est une chose fort contestable que la scène ait été inventée pour faire concurrence à la chaire de vérité. La véritable et saine influence de l'art consiste beaucoup moins à répandre la morale directement en propageant des doctrines ou en guerroyant contre les préjugés, qu'à élever les âmes par l'admiration du beau et à les disposer à la vertu par la même. C'est ainsi que les plus grands artistes de tous les temps ont compris la mission sociale de l'art, et je m'en tiens à leur avis comme à leurs exemples. M. Dumas a procédé autrement, et c'est même, je le crois, à sa façon de procéder qu'il a du une bonne partie du bruit qui s'est fait autour de son nom. Sa façon d'arriver à la renommée a été la plus rapide, l'avenir dira si elle a été la plus durable. Il se pourrait bien qu'un retour tragique lui fût réservé et qu'il subît la peine de ses succès mêmes. Il a porté à la scène toutes vives, il a jeté toutes brûlantes aux spectateurs les questions qui agitaient son temps : mais les questions brûlantes d'un temps ne sont pas celles d'un autre ; la curiosité humaine change d'objet, des problèmes succèdent à d'autres problèmes. Je ne répondrais pas que nos petits-neveux s'occupassent aussi volontiers des enfants naturels ou des filles repenties que nos frères aînés l'ont pu faire. Plus d'une pièce de M. Alexandre Dumas a déjà vieilli en quinze années, et je ne serais pas surpris si beaucoup d'entre elles étaient écrites à l'adresse des archéologues bien plus que des spectateurs de l'avenir.

Les théories de M. Dumas ont été nombreuses, toujours bruyantes, énoncées avec véhémence, selon sa façon de procéder en toutes choses. Sa main n'est pas une de ces mains légères qui glissent légèrement et passent; partout il appuie, et n'a guère d'autre visée que de frapper fort. Sa façon de mener une action tambour battant lui laisse des loisirs, dans une pièce en cinq actes et même en trois. Ces intervalles du drame, au lieu de les consacrer à analyser des sentiments et à montrer l'âme des personnages, il les emploie à discuter des opinions et à opposer des doctrines. Il n'est guère de pièces de lui qui n'ait ainsi sa petite conférence, tournée parfois, j'en conviens, avec beaucoup d'art. Entre deux émotions le spectateur se renfonce dans son fauteuil et, bien assis, prête l'oreille à la leçon du professeur. C'est l'intermède de la grande pièce.

C'est toute une histoire que la série des théories de M. Alexandre Dumas. Il en a changé souvent et n'a pas craint au besoin de se contredire. Il a ses grandes théories et ses petites théories ; nous n'avons pas ici le loisir de nous arrêter à ces dernières. La première grande théorie a été la réhabilitation par l'amour de la femme tombée. Madeleine purifiée montait au ciel au cinquième acte dans une apothéose de satin blanc, parmi les mouchoirs trempés de larmes des spectatrices. Marguerite n'était plus seulement la fille repentie et pardonnée : elle était l'ange même du sacrifice, la madone de l'abnégation. Elle se retournait vers les femmes honnêtes, s'il en était d'égarées dans la salle, et pouvait leur dire : « Qui de vous oserait prétendre qu'elle vaut autant que moi? » Tout le quartier Breda se mit à rêver d'être Marguerite Gautier, en compagnie d'Armand Duval et jusqu'à la phthisie exclusivement. Pendant de longues années, l'auteur vécut sur la réputation de cette première théorie, la théorie du pardon ; les belles pécheresses étaient ses clientes, le sexe faible ne connaissait pas de confesseur plus indulgent ni de patron plus efficace. Il tenait ouvertes les portes du paradis et adressait à toutes les infortunées le plus encourageant des *Compelle intrare*, un coupon de première loge à la [illegible] pour la salle de la gloire éternelle.

Pourtant, au moment même où M. Alexandre Dumas était le plus en possession de cette renommée d'apôtre du pardon, il avait déjà passé à une doctrine opposée. Il devait bien lui arriver, sans doute, de revenir parfois à la [illegible] offrir à la belle Jeanine, la plus pare de [illegible] vertueux des époux, pour faire bénir la [illegible] par le pers[illegible] et le pl[illegible] mais le temps de ces complaisances pour [illegible] était généralement passé. Dès le *Demi-Monde*, la [illegible] avait en lui désormais un juge sévère [illegible], un justicier. Le moraliste s'était effrayé du rôle terrible, du rôle dissolvant

joué par la courtisane dans la société. Il était résolu à lui dire son fait, à lui barrer le passage, à la montrer dans toute son horreur, cette bête hideuse de l'Apocalypse. Contre elle tous les moyens étaient bons, toutes les armes de droit. Olivier de Jalin, ancien amant de la femme du demi-monde, la voyant près d'épouser un homme loyal dont elle a surpris la bonne foi, n'hésitait pas : il remettait à l'amoureux les lettres de sa maîtresse, et, pour cette action, l'auteur le proclamait « le plus honnête homme qui fût au monde ». Il a poussé, depuis, la rigueur plus loin encore ; il ne lui a plus suffi de l'humiliation de la femme perverse ; il lui a fallu sa mort pour être satisfait. Le sculpteur Clémenceau, ayant eu le malheur d'épouser une drôlesse, charmante, mais profondément vicieuse, après l'avoir quittée et avoir fait de vains efforts pour l'oublier, prend le parti tragique : il revient une heure près d'elle et, tandis qu'elle doute, lui enfonce dans la poitrine un joli couteau à papier à manche de jade. Après quoi, la conscience satisfaite et persuadé que c'est un sacerdoce qu'il vient d'accomplir en supprimant Mme Iza, il va tranquillement, un mémoire à la main, s'offrir aux juges de la cour d'assises. Claude, lui, n'est pas un artiste et ne se sert pas de couteaux à manche de jade ; mais il est un inventeur et a fabriqué un fusil perfectionné. Bien convaincu que Césarine, qu'il a pris le temps d'observer, ne peut plus être ramenée au bien, à la fin du troisième acte il l'ajuste tranquillement, comme il ferait un chien enragé, et la tue roide ; après quoi, calme et sérieux, il se retourne vers son élève et lui dit : « Allons travailler. » La femme perverse est le mal qui n'a pas de droit à exister, qu'il est du devoir de l'homme d'écraser quand il le rencontre ; elle est la bête malfaisante contre laquelle la chasse est ouverte en tout temps. « Si tu as épousé la guenon de Nod, tue-la ! » Telle est la seconde doctrine de M. Dumas. Il paraît y tenir aujourd'hui beaucoup plus qu'à la première.

Il en est une troisième pourtant qui semble à l'heure présente en train de faire grand tort aux deux premières. C'est la nouvelle manière de M. Dumas, et il se pourrait bien que ce fût la dernière. On a eu quelque peine à bien saisir cette théorie ; elle est quelque peu étrange, sinon en elle-même, au moins par la façon dont l'auteur s'est plu à l'exprimer. M. Dumas aime, en effet, quand il expose des idées, à s'entourer de formules à lui ; il a ses mots, sa langue, et qui ne sont pas les plus simples du monde. Il n'a pas appris à écrire dans Voltaire ou dans Montesquieu. Il a cependant, depuis quelques années, tant de fois répété sa théorie ; il y a si bien insisté, qu'avec un peu de bonne volonté, et au travers de mainte image, on a fini par l'entrevoir.

Voici cette théorie. Elle apparut pour la première fois dans l'*Ami des femmes* et mit alors en désarroi tout le monde, spectateurs et critiques. Elle n'est pas neuve, après tout : c'est la doctrine des Orientaux, et le Philippe Brideau, de Balzac, la résumait par avance le jour où il s'écriait dans son brutal langage : « Les femmes, c'est des bêtes inférieures à l'homme ». La femme n'est nullement l'égale de l'homme, comme le veulent certains rêveurs modernes. Elle n'est capable ni d'avoir une idée ni d'inventer quoi que ce soit. Toute société où son influence devient prépondérante est une société perdue. Elle n'est capable ni de conduire les autres ni de se conduire elle-même. On a essayé, pendant un temps et dans certains pays, d'avoir raison d'elle en la tenant enfermée dans les harems : il n'est pas sûr que ce moyen ne fût pas le meilleur. Là où il n'est pas praticable, il en faut trouver un autre qui aboutisse au même résultat : empêcher la femme d'envahir la société. L'homme est le roi de la nature ; il a l'intelligence comme le caractère ; il peut lever la tête et regarder Dieu en face. La femme, non pas. L'homme, pour parler la langue de M. Dumas, est « le moyen de Dieu », la femme est « le moyen de l'homme ». Elle ne peut aller jusqu'à la divinité que par l'intermédiaire de l'homme. Il n'est pas bien sûr que la femme, par elle-même, ait une âme ; ce qui est vraisemblable, c'est que, par l'influence de l'homme, elle en peut acquérir une. Au moral comme au physique, elle a besoin de l'homme pour être fécondée. Mais pour que la femme s'élève dans l'échelle des êtres, il faut qu'elle-même reconnaisse son infériorité ; il faut qu'elle s'humilie et s'incline devant l'homme, qu'elle lui demande humblement, résignée et soumise, sa protection et son assistance ; si, au lieu d'abaisser la tête, elle veut la relever, elle n'est plus alors qu'une révoltée que le premier devoir est de remettre à la raison. *Illa sub, ille super*. Quand la femme obéit, la création « rentre dans le plan divin », la femme « est mise en fonction ». C'est toujours M. Dumas qui parle. Quand la femme prétend commander, la fin des temps est proche, l'abomination de la désolation commence. Il est vrai que tout homme n'est pas propre à exercer cet empire sur la femme : de là le malheur des temps ; l'homme capable de diriger la femme est « l'homme qui sait », et « l'homme qui sait » est toujours rare, très-rare même. Qu'est-ce que « l'homme qui sait » ? Celui qui a su s'affranchir de l'empire de la femme, celui qui est maître souverain de lui-même et ne se laisse prendre à aucune séduction. Celui-là attire la femme comme l'aimant attire le fer : il connaît ses besoins, il comprend ses faiblesses ; il est pour elle bon et patient, il la protége contre ses égarements mêmes ; il sait tour à tour la caresser, la calmer, l'endormir doucement : la nourrice ne veille pas sur l'enfant avec plus de sollicitude qu'il ne veille sur elle. Celui-là est vraiment l'*ami des femmes*. C'est M. de Ryons qui dirige doucement Mlle Hackendorff et sauve Jane de Simerose ; c'est M. de Montaiglin qui relève Raymonde ; c'est Claude qui protége la blanche Rébecca. Le premier devoir de la femme, quand elle a trouvé « l'homme qui sait », est d'aller à lui, comme la duchesse des Septmonts va à Gérard, de se jeter à sa tête, de se précipiter dans ses bras : elle lui appartient de droit, fût-elle mariée à quelque vibrion ; elle n'a rien à craindre de lui, car il est l'homme vertueux, au-dessus des faiblesses, et s'il la reçoit sur son cœur, c'est pour l'y assoupir. « L'homme qui sait » ne connaît que l'union des âmes et ne pratique que l'adultère moral.

M. Dumas s'est mis depuis quelques années en humeur de dévotion. Il est des amis de M. l'évêque d'Orléans et fait dans ses préfaces une effrayante consommation de catholicisme. Le catholicisme a bien l'air un peu surpris de se trouver là, comme jadis le doge à Versailles : mais là n'est pas la question. Il est une seule chose dans la dévotion catholique à laquelle M. Dumas ne se peut résigner : c'est la dévotion à la Vierge ; il ne veut pas consentir à s'incliner devant une femme : « Quand je vais au fils de Marie, a-t-il écrit, je passe devant elle et je la salue ; mais je n'ai rien à lui dire, je passe et je vais droit à Jésus. » Il y a dans l'Évangile une parole de Jésus à sa mère qui a souvent paru dure et que plus d'un commentateur s'est efforcé d'adoucir ; c'est la parole de Jésus, à Cana, répondant à Marie qui l'interroge :

« Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? » Cette parole, au contraire, est pour M. Dumas la plus belle parole de l'Évangile. Elle le transporte en un enthousiasme lyrique, elle l'émeut jusqu'aux entrailles et le ravit de joie. « Et maintenant, s'écrie-t-il du ton d'un Bossuet, que ceux qui ont des oreilles entendent! Que ceux qui ont des yeux voient! Il n'y a plus à arguer de son ignorance ni à se rejeter les uns sur les autres la responsabilité après le coup d'État divin de la naissance du Christ! La vérité est imposée! La loi est connue! L'univers a un roi, l'humanité a une âme! »

Je n'oserais pas dire que la théorie de M. Dumas est du dernier galant. Je ne lui conseillerai pas de faire le voyage d'Amérique s'il ne veut se faire arracher les yeux par quelque Bostonienne *strong-minded*. Orphée en avait moins fait pour se faire écharper par les ménades. Ce qui est incontestable, c'est que cette théorie est comme le dernier mot de la philosophie de M. Dumas. Il a tenu à ce qu'elle entrât avec lui à l'Académie, il a tenu à montrer comment ce qu'un grand politique comme Richelieu avait dû surtout combattre dans le *Cid*, c'était la glorification de l'amour, la doctrine de la femme exerçant son empire sur un héros et le poussant aux grandes choses. M. Dumas consent à partir en guerre pour son Dieu, mais il ne veut pas s'abaisser à ajouter sur son écusson, comme les chevaliers du moyen âge : « Et pour ma dame ». S'il a jamais eu quelque faible pour la passion, il en est joliment revenu.

Après tout, il y a peut-être moins loin qu'il ne semble entre les diverses théories de M. Dumas. J'imagine que quelque esthéticien allemand prendra un jour plaisir à les concilier. Le pardon de la femme coupable, c'est la thèse ; le châtiment, c'est l'antithèse ; la supériorité du sexe fort, c'est la synthèse. L'homme, placé au-dessus de la femme par la nature et par Dieu, tantôt pardonne et tantôt châtie, selon que, dans sa sagesse « d'homme qui sait », la justice lui semble demander le pardon ou le châtiment. C'est ce que font les personnages de M. Dumas : Claude tue, et M. de Montaiglin pardonne. Mais que les femmes y prennent garde. Le conseil de guerre devant lequel M. Dumas fait comparaître les révoltées est une cour martiale sévère et, pour tous les délits, il n'a guère, lui aussi, qu'une peine : la mort.

III

Je n'ai nulle envie d'entrer en discussion avec M. Dumas au sujet de ses théories; c'est bien assez de les avoir exposées. Elles sont son affaire et non la mienne. Je me bornerais, si j'avais l'honneur d'être de ses amis, à l'avertir d'un péril qui me semble de jour en jour plus menaçant. Il a commencé par faire des théories pour ses pièces, il est en train de faire des pièces pour ses théories. Le *préfacier* envahit chaque jour en lui de plus en plus sur l'auteur dramatique. Les pièces faites à froid pour développer une idée ne sont jamais de bons ouvrages : il a eu beau remanier l'*Ami des femmes*, il n'a pas abouti à en sortir à son honneur ; quand à la *Femme de Claude*, sur laquelle il avait encore des illusions le jour où il a écrit la préface, je pense que lui même en est venu aujourd'hui à être de l'avis du public. Dans l'*Étrangère*, trois bons actes sur cinq appartiennent au genre de la conférence : c'est trop, même avec des conférenciers comme M. Got et Mme Madeleine Brohan.

Au lieu de rechercher ce que valent les théories de M. Dumas, il est plus intéressant d'examiner ce qu'elles nous apprennent de l'état de son intelligence. Après tout, arriver à se rendre compte de la personnalité de l'auteur, tel est le principal but comme le grand attrait de la critique littéraire. Avec M. Dumas, ce compte n'est pas toujours facile à faire. Au moment où l'on croit le mieux tenir, il échappe et déconcerte, et je doute que ce fin observateur des autres se soit jamais bien observé lui même. Peu d'esprits sont plus singuliers, plus étranges, moins ordonnés et rangés; ce serait à coup sûr une grande curiosité de se promener quelques heures dans cette intelligence et d'en faire le tour. L'impression ressemblerait probablement, je le crains, à celle d'une bibliothèque dont tous les volumes seraient jetés pêle-mêle sur le parquet.

Le premier trait qui frappe, quand au travers de ce désordre on essaye d'arriver jusqu'au vrai fond et à la personnalité de l'auteur (en laissant de côté ce qui n'est plus la question, l'auteur dramatique), c'est la bonne opinion où est l'écrivain de lui-même, c'est le besoin perpétuel qu'il éprouve de mettre en avant sa personne. A tout prix il faut qu'il parle de lui, qu'il se mette en scène, non pas seulement dans ses préfaces, mais jusque dans ses pièces de théâtre. Personne n'a abusé du *Je* au degré où il en a abusé. Nul critique indiscret ne parlera jamais autant de sa vie privée qu'il a cru devoir en parler lui-même au public. Même à l'Académie française, il n'a pu renoncer à cette habitude. Le récipiendaire se mettait sans cesse en scène, étalait ses opinions. S'il parlait de Napoléon : « Si j'avais été Napoléon, » disait-il; s'il parlait de Louis XVIII : « Si j'avais été Louis XVIII, » disait-il; il a fini par prêter un discours à Richelieu. Rien n'est étranger à M. Alexandre Dumas; il parle de tout, donne des leçons sur tout. Il ne semblait pas, en parlant histoire à l'Académie française, se douter qu'il y avait autour de lui sur les bancs quantité d'hommes dont la vie tout entière avait été consacrée précisément à l'étude de l'histoire et devant lesquels le silence était le premier devoir d'un profane. Avec la même assurance avec laquelle il parle histoire, il parlera philosophie, science, religion, morale; il se mêlera à l'occasion de politique comme de tout le reste; il écrira des lettres sur les choses du jour; si une guerre surgit, il fera des lettres sur la guerre : le pseudonyme illustre de *Junius* ne fera pas plus peur à sa modestie ce jour-là que l'ombre de Molière ne l'empêche de dormir habituellement comme auteur dramatique.

Cette bonne opinion de lui-même a plus d'une excuse, après tout. Il est bien difficile de remporter tout jeune de si bruyants triomphes sans que la sérénité de l'esprit ne soit un peu ébranlée. Tant de réputation étourdit celui qui en est l'objet; il en vient bien vite à croire, non-seulement qu'il a reçu de la nature d'éminentes facultés, mais encore que le génie, le génie universel habite en lui. Ce sont là de périlleuses ivresses que bien peu de têtes peuvent porter. Il y a d'ailleurs, en M. Alexandre Dumas, une autre excuse à invoquer : il peut dire que cette bonne opinion de soi même, il l'a reçue de son père; son père, en effet, aimait sans cesse à parler de sa personnalité, à la mettre en scène, à l'étaler au long et au large. Le monde entier n'était pas trop grand pour lui, et ce monde semblait n'avoir à faire que de s'occuper de lui.

Il y a pourtant une différence entre la bonne opinion de soi

de Dumas père et celle de M. Dumas fils. La jactance de Dumas père avait je ne sais quoi qui se pardonnait, alors même qu'elle gênait un peu : il était si bon enfant, si gai, si heureux de vivre, si insouciant ! Le moi de M. Dumas fils est de moins bonne composition. La prétention de M. Dumas fils n'est pas seulement de sourire aux hommes comme à la vie, de jeter aux quatre vents du ciel son imagination, sa verve, sa gaieté : sa prétention est d'être un homme profond, l'homme qui le prend de haut avec ses semblables, qui a des avis et des leçons à leur donner, qui est en droit de s'imposer à eux, qui a médité profondément sur toutes choses, dont l'humanité attendait la venue pour que d'importantes vérités lui fussent dévoilées. Il a de la morgue plus encore que de la vanité; il a la prétention doctorale; il ne dit jamais rien à demi; il professe, il enseigne, il prêche.

Il est une science surtout où il a des lumières spéciales : cette science est la science de la femme; il est « l'homme qui sait », l'homme qui la connaît dans les moindres replis de son cœur ou de son corps, l'homme devant lequel le reste de l'humanité n'est qu'ignorance et poussière. Partout, dans les pièces de M. Dumas, se retrouve ce même personnage qui possède la science de la femme, qui l'a réduite en vingt-cinq leçons à l'usage des gens du monde. C'est Gaston de Rieux, c'est Olivier de Jalin, c'est M. de Ryons, c'est Roger de Taldé, c'est Rémonin. Il est l'homme fort qui peut jouer impunément avec le feu; il sème les paradoxes, il prodigue les traits d'esprit; c'est lui qui mène les intrigues, tient les fils, guide les personnages. Il a la première place dans les comédies, il remplit toutes les préfaces; l'œuvre entière de M. Dumas n'est qu'un vaste monument élevé à sa gloire. Cette prétention est particulièrement agaçante à la longue pour le lecteur. Tout homme, à tort ou à raison, a la petite vanité personnelle de connaître les femmes; il lui déplaît de voir un auteur si convaincu de son savoir et de l'ignorance d'autrui, et il finit par se demander où sont les titres qui justifient cette prodigieuse supériorité, si peu ménagère des amours-propres.

Le lecteur a d'autant plus le droit de se poser cette question qu'à lire M. Dumas, il ne trouve pas toujours de réponse satisfaisante. Et sur le chapitre des femmes et sur bien d'autres chapitres, l'importance des révélations faites n'est pas toujours en proportion avec le fracas par lequel elles sont couronnées. La montagne est en travail, et c'est souvent d'un rat qu'elle accouche. Quand on a dépouillé une page de M. Dumas d'une certaine phraséologie solennelle et amphigourique qui est volontiers la sienne, quand on l'a débarrassée de ces formules venant du trépied de Delphes ou de la grotte d'Endor — disons le vrai mot, quand on l'a traduite en bon français — on est tout étonné de se trouver en présence d'un lieu commun, parfois même d'une vérité de La Palisse. Rien n'égale la simplicité du résultat, sinon l'énormité de l'appareil. C'est là, du reste, un fait dont il ne faut pas s'étonner. L'auteur dramatique est rarement un profond et original penseur; son rôle, précisément, est d'exprimer les idées les plus générales comme les sentiments les plus généraux; l'humanité admet seulement à la scène ce qu'elle sait et comprend déjà; mais pourquoi M. Dumas, dans ses préfaces, ne veut-il pas consentir à donner ses lieux communs pour des lieux communs? « Acis, disait La Bruyère, vous voulez me dire : Il fait froid, que ne me dites-vous : Il fait froid? » Le conseil est bon dans tous les temps et pour tous les genres.

Toutes les idées de M. Dumas ne sont pas des lieux communs; il en a qui sont bien à lui : celles-ci ont en ce cas, à l'ordinaire, un autre caractère : elles sont étranges. Étranges est trop peu dire : elles sont baroques. Je ne vois pas d'autre expression pour les qualifier. Banal ou baroque, il n'y a pas de milieu pour M. Dumas. Ce sera certainement un des étonnements de l'avenir que M. Dumas préfacier ait été pris au sérieux par ses contemporains; que M. d'Ideville, par exemple, et vingt autres aient pris gravement la plume pour répondre à l'*Homme-femme*. Et pourtant ces braves gens étaient excusables; car, au moment où ils s'occupaient de l'*Homme-femme*, la moitié de Paris s'en occupait. Ce sera un signe des temps, pour montrer à quel état intellectuel la France en était venue à un certain moment, que l'importance qu'ont pu prendre les brochures de M. Alexandre Dumas et le bruit qui s'est fait autour de ses paradoxes.

Une des choses les plus humiliantes quand on lit M. Dumas en ses œuvres soi-disant didactiques, c'est le degré où il prend son lecteur pour un imbécile et se moque gravement de lui, car il est impossible que souvent M. Dumas ne se moque pas. On ne se fait pas idée, avant d'avoir ouvert ses préfaces, du peu de ménagement qu'il prend avec le public, des bourdes énormes qu'il ose lui faire avaler, des choses de l'autre monde qu'il est capable de lui offrir. Je citerai, par exemple, une bonne moitié de la préface de *l'Ami des femmes*, et dans *l'Homme-femme* toute la série des classifications des hommes et des femmes; je citerai surtout tout le développement consacré à prouver, de par la Bible, l'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme, l'origine des femmes perverses sortant de la guenon de Nod. Personne avant M. Dumas n'avait usé avec le lecteur d'un aussi prodigieux sans-gêne.

Si j'osais dire toute ma pensée, je dirais que M. Alexandre Dumas en prend trop à son aise avec le public. Le lecteur assurément ne saurait prétendre au titre d'homme de génie; il y a pourtant quelque chose qui l'offense quand il voit un écrivain le traiter par trop en niais dont il s'amuse. Certes le nombre des sots est grand sur la terre, moins peut-être que ne le croit M. Dumas. Il y a encore ici-bas, je l'en assure, même au XIXe siècle, un certain nombre de gens capables d'entendre ce qu'on leur dit et de réfléchir quelque peu par eux-mêmes. La façon dont un certain nombre de nigauds se pâment devant lui, quelques énormités qu'il lui plaise de dire, lui fait illusion sur la véritable humanité. Dans son propre intérêt, il y devrait prendre garde. Au théâtre, je le veux bien, c'est l'imbécile qui fait la loi. Il fait foule, il remplit la galerie au moins autant que le parterre. Il est le nombre, et du moment qu'il applaudit, peu importe que quelque juge plus difficile, trop bien élevé pour siffler, proteste tout bas. Mais quand on écrit un livre, quand on se fait imprimer pour être lu, on doit prendre plus de précautions. Le lecteur est d'ordinaire plus instruit : il a le temps de s'arrêter, de méditer, de revenir une seconde fois sur ce qu'il n'a pas compris d'abord. C'est ici le sentiment individuel qui domine. L'opinion des gens sérieux prend plus d'importance. Le sot même qui lit est moins sot que le sot qui écoute. Vous me direz que M. Dumas ne se soucie pas de ce que pensent les délicats, les difficiles, les gens sérieux, si l'on veut, qu'il n'écrit pas pour les *happy few*, comme feu Stendhal; que les protestations isolées de quelques-uns lui importent peu; qu'il écrit avant tout pour le grand et véritable public, comme il travaille pour ce pubic au théâtre. M. Dumas a tort. Il se peut que les sots depuis Adam

soient en majorité dans l'espèce humaine ; mais jamais depuis Adam ce ne sont les sots qui ont fait les réputations durables. Malheur à qui n'a pas pour soi les bons juges !

Eh bien ! passe encore si M. Alexandre Dumas se moquait toujours de son public ; passe, s'il était toujours indifférent à ce que peuvent penser les gens sérieux. Notre amour-propre en souffrirait bien un peu, mais il n'y aurait là rien qui lui fît tort ; ce serait à nous à bien prendre nos précautions pour n'être pas ses dupes quand il lui plaît d'abuser de notre simplicité. Malheureusement, tel n'est pas le cas. Quand il fait une théorie, ce n'est pas toujours l'homme qui dire un coup de pistolet pour assembler le public. Le plus souvent il y croit lui-même. — Pas toujours, assurément. Quand, par exemple, il nous décrit, sans rien omettre, ce que doit être du haut en bas la jeune fille à passions — elle aura tel front, tels sourcils, l'oreille ainsi plantée, les petits cheveux frisant ainsi sur la nuque, telle forme des épaules ou de la gorge, le coude ainsi articulé, tel signe à telle phalange de tel doigt, non à un autre doigt et à une autre phalange, et ainsi de suite pendant deux pages et demie, — oh ! alors, je crois bien, en effet, que M. Dumas n'est pas la dupe de lui-même, qu'il écrit exclusivement pour les badauds, qui s'écrieront en chœur : « Voyez donc ce Dumas, quelle prodigieuse science de la femme !.. » Mais le plus souvent — il faut se résigner à le confesser — M. Dumas est parfaitement sincère. Il est parfaitement sérieux quand il écrit telles et telles énormités. Il ne se moque ni des autres ni de lui-même : c'est de la meilleure foi du monde qu'il vous parle des femmes de rue, des femmes de temple, des femmes de foyer, des hommes qui savent et autres sornettes. M. Dumas est assurément un grand malin ; il excelle à se moquer de ses adversaires quand ils lui prêtent le flanc : voyez sa préface de *la Princesse Georges*, de *la Femme de Claude* surtout ; voyez comme il est adroit à donner le change au lecteur, à plaider pour lui-même les circonstances atténuantes, à faire son éloge en paraissant s'adresser des reproches, à prendre avantage contre M. Cuvillier d'une légère inadvertance de critique. Croyez-vous qu'il donnerait si volontiers à rire de lui-même s'il se doutait combien il est parfois ridicule ? Car, il n'y a pas à dire, ses théories ne sont pas seulement baroques, souvent elles sont ridicules. L'homme d'esprit qui développe un paradoxe le défend d'une certaine façon qui laisse deviner qu'il défend un paradoxe ; il a quelque part un sourire, une réserve, un sous-entendu, un demi-mot qui laisse entendre qu'au fond il sait fort bien à quoi s'en tenir lui-même. M. Dumas, non pas. Est-ce qu'il eût écrit, par exemple, sa lettre sur la guerre pour donner à rire à la Prusse, s'il n'eût été absolument ingénu ? Est-ce qu'il tiendrait à charger sa conscience de tant de doctrines compromettantes, si réellement elles n'étaient les siennes ? Il n'a garde ni de rire ni de sourire quand il est lancé dans quelqu'un de ses systèmes. Il est sérieux à lui seul comme toutes les académies ensemble. Il est plus sérieux qu'un savant, il est sérieux comme un prêtre. Il a toujours l'air de revenir de Patmos, et ne doutez pas qu'il en revient en effet.

Il est curieux de voir ce qui se trouve au fond de cette assurance. Il s'y trouve d'abord beaucoup d'ignorance. M. Dumas n'est pas sans prétentions à l'érudition. Il émaille volontiers ses livres de citations de Platon et de Cicéron : il serait prudent d'aller les vérifier, et je doute, pour ma part, qu'il ait jamais lu Cicéron ni Platon. Il a fort peu lu et, comme le disait un jour très-justement M. Sarcey, il est de ceux qui découvrent l'Amérique tous les trois mois. Il a l'amour des questions sociales, et il est fort contestable qu'il ait jamais ouvert seulement un traité d'économie politique. Il a recueilli ici et là, de source sérieuse ou non, tel ou tel détail qui lui revient ensuite et qu'il place dans ses livres sans le moindre scrupule. Il vous parle sans rire des Ameypures et des Battahs, qui vivent en mangeant de la terre.

Une fois il s'avise d'ouvrir la Bible : que de choses il y découvre aussitôt, sans parler de Caïn qui s'accouple avec une guenon ! Chargez-le de faire une classification des sciences : il y mettra très-volontiers la graphologie et la chiromancie, tout juste à côté du calcul différentiel, de la physique et de la chimie. Lui aussi s'écrierait volontiers, à la façon de l'ouvrier candidat au sénat du mois de janvier dernier : « J'ai étudié le spiritisme comme j'ai étudié toutes les autres *sciences*. » Il a de grandes prétentions en matière de physiologie ; il parle de l'époque où il était livré aux études physiologiques, et, de fait, la physiologie joue un grand rôle dans ses ouvrages, ses derniers surtout. C'est une physiologie à lui, qui raisonne sur quelques hypothèses nullement démontrées, les prend pour les conclusions de la science, et puis va bravement de l'avant. Il a quelques mots sur le physique et le moral dont il joue et qui font illusion aux naïfs. Je me souviens de la première représentation de la *Princesse Georges*, où la princesse, pour expliquer son tempérament, disait qu'elle avait du « sang abyssin » dans les veines. Ce « sang abyssin » mit la salle en belle humeur. Je crois que l'auteur l'a sacrifié depuis, et que la princesse Georges a renoncé à avoir rien de commun avec les compatriotes de Théodoros.

Ce n'est pas dans les ouvrages des savants que M. Dumas a appris le peu qu'il croit savoir des sciences, c'est ici et là, dans quelques comptes rendus à la portée des gens du monde : pas même dans les articles de vulgarisation de la *Revue des deux mondes* ou dans les livres de M. Louis Figuier ; sa science a l'air toute fraîche sortie des feuilletons scientifiques du *Figaro*. Le premier caractère de l'esprit des sciences, c'est la méthode, le contrôle sévère, la réserve, la crainte de l'aventure ; il n'y a pas d'esprit moins scientifique que celui de M. Dumas. L'ingénieur et le savant sont à la mode depuis quelques années : il faut voir quels singuliers savants et quels singuliers ingénieurs M. Dumas exhibe sur la scène. En vîtes-vous jamais de ressemblants à ce Claude qui perfectionne les fusils, à ce Daniel qui va au centre de l'Asie rechercher les traces des anciens Israélites, à ce Gérard qui fait des mémoires sur le lavage de l'or ? Et que vous semble aussi du docteur Rémonin, professeur de paradoxes en chambre, qu'on trouve partout, excepté dans son laboratoire ? Oh ! le singulier professeur du Collége de France ! oh ! le singulier membre de l'Institut que ce bon docteur Rémonin !

Si M. Dumas permet qu'on lui signale une différence entre Molière et lui, c'est celle-ci que j'ose lui indiquer. Molière n'était pas seulement un admirable auteur dramatique, il était aussi un des hommes les plus instruits de sa génération. Il connaissait à merveille ses Grecs et ses Romains : il avait le plus solide fond d'instruction classique. Il savait assez de latin pour avoir entrepris une traduction de Lucrèce ; il avait fait sa nourriture du français de Rabelais, de Rabelais, de tous les vieux gaulois ; il avait l'horreur de la préciosité et de tous les maniérismes. Il s'était formé, et il s'en vantait, dans la lecture de Corneille et de Pascal ; il se plaisait dans la so-

ciété de Boileau, de Chapelle, de La Fontaine, et son docteur Favre avait nom Gassendi !

Il n'y a pas seulement dans le cas de M. Dumas de l'insuffisance d'instruction; il y a aussi du manque d'équilibre dans l'esprit. Il a recueilli le peu qu'il sait de droite et de gauche, sans ordre, sans direction, sans méthode; certaines cases de son esprit sont presque vides, tandis que d'autres sont bourrées à se rompre. Chez cet homme qui parle sans cesse de ses pensées, la faculté que l'on appelle la raison est d'une faiblesse étrange. Entre une idée juste et une autre qui ne soutient pas l'examen, il est le plus souvent hors d'état de faire la différence. Il est incapable de suivre une pensée, de la dégager des pensées avoisinantes, de la conduire jusqu'au bout et d'en faire sortir les conséquences. Nul n'a plus que lui la manie d'enseigner, et nul n'est plus médiocre professeur. Quelquefois la passion l'emporte, l'instinct le pousse : alors sa nature vigoureuse va droit devant elle, l'inspiration lui sert de guide et le guide bien. Il atteint jusqu'à l'éloquence. C'est le torrent qui passe, roulant de l'or parmi le limon, les blocs détachés du rocher, les arbres déracinés. Il a ainsi tout un passage superbe à la fin de la préface de la *Dame aux Camélias* et d'un souffle vraiment élevé. Quand l'inspiration l'abandonne, adieu la suite des idées! Il quitte un sujet, le reprend, le quitte encore pour le reprendre et le quitter toujours. Il va où la fantaisie l'emporte, selon le caprice du moment. Je mets au défi qui que ce soit d'analyser *l'Homme-femme*, par exemple. On peut affirmer que pour les ouvrages de cette sorte il ne songe jamais à faire un plan avant d'écrire : fît-il un plan, il serait incapable de le suivre. Il prend une plume et du papier blanc, puis il écrit jusqu'à ce que le tonneau soit vide. Que de sophismes, que de digressions, que de divagations ! Et si de la façon d'écrire on remonte aux pensées elles-mêmes, quel spectacle plus singulier encore ! C'est une macédoine, c'est un méli-mélo sans nom. Il y avait plus d'harmonie et plus d'unité dans ce chaos dont parlent les anciens. La philosophie, l'esthétique, la morale de M. Dumas, sont l'*olla podrida* la plus fantastique qui ait été imaginée par un cuisinier. Il y pêche au hasard de la fourchette, et Dieu sait ce qu'il en retirera selon ce hasard. Le catholicisme, le paganisme, le spiritualisme et le matérialisme dansent dans sa tête le carnaval le plus échevelé. Au moment même où il vient de s'extasier devant le Christ qui pardonnait à la femme adultère, il s'écriera : « Tue-la ! » Au moment où il vient de développer la théorie la plus éthérée, il vous jettera à la face le mot le plus cru ou le double sens le plus licencieux. Il balance d'une main un encensoir rempli d'encens, de l'autre il apporte une cassolette ou brûlent toutes les pastilles du sérail. Ces contradictions ne l'étonnent pas, il ne semble même pas s'en apercevoir ; il ne s'en aperçoit pas. Il est des moments chez lui plus singuliers encore. Il ne choque plus, il épouvante. On en croit à peine ses yeux à voir ce qu'il nous montre. Il est tout près de l'hallucination, de la folie. Ce n'est plus la critique, le discernement, c'est le simple bon sens, le plus habituel, qui fait défaut. Quand le mysticisme le prend, il ne sait plus où il va, il a quitté la terre ; rien n'est si absurde, rien n'est si insensé qu'il ne l'accepte. Il y a des heures certainement où la direction de soi-même ne lui appartient plus, et ces heures deviennent par malheur de plus en plus fréquentes. On ne songe même plus à railler, on est inquiet et l'on a pitié.

Voilà où un esprit vigoureux et distingué en peut venir quand il n'a pas appris à se diriger lui-même, lorsque l'équilibre entre ses facultés n'a pu s'établir. Quelqu'un a dit de M. Dumas un mot qui le résume assez exactement : « Il s'est avisé sur le tard de faire son catéchisme, on ne sait trop à quelle paroisse; et c'est un grand malheur qu'il n'ait jamais fait sa philosophie. »

IV

Je me garderai bien, en finissant, de la prétention de juger M. Alexandre Dumas; je voudrais présenter brièvement deux considérations qui, je l'espère, aideront à le mieux comprendre et, en l'expliquant, rendront les lecteurs plus équitables envers lui.

Il ne faut pas parler de M. Dumas comme l'on ferait de quelqu'un de notre race. Il ne lui appartient pas. Il est Parisien, il n'est pas Français. Il a reçu cet affinement que Paris donne également à tous les hommes, de quelque pays qu'ils viennent, à quelque branche de l'humanité qu'ils appartiennent; mais, pas plus que son père, il n'est véritablement notre semblable, notre compatriote. Il n'a le type français ni sur le visage ni au dedans. Plus l'âge exerce sur lui son influence, plus son caractère vrai se marque et s'accentue. Il y a en lui beaucoup de cette race noire si étrange, si curieuse, si mal connue encore. Regardez son dédain pour la femme, sa personnalité exubérante et qui s'étale; comparez à cette richesse d'imagination cette absence des facultés logiques, cette répugnance aux conceptions scientifiques, tant de fécondité dans l'invention unie à si peu de vigueur dans la raison, cette dureté naturelle de l'esprit, ce faible pour les solutions brutales, volontiers sanglantes, tout, jusqu'à ce mysticisme bizarre qui vient soudain comme une ivresse: vous n'aurez pas de peine à voir combien M. Alexandre Dumas est différent de la plupart d'entre nous. C'est un nègre trempé tout jeune dans le Styx parisien.

C'est du Styx parisien qu'il faut, en second lieu, tenir grand compte. Le moment n'est pas venu de traiter cette question avec toute franchise, et il ne serait pas séant d'user de ses confidences, même réitérées, pour prendre avec lui toutes les libertés qu'il a cru devoir prendre lui-même. Il est entré dans la société par la porte qui fait aisément des natures vigoureuses les révoltés, et il a été pendant un temps ce révolté. Il y a bien de la colère et même de la haine dans des œuvres comme le *Fils naturel* ou la première partie de l'*Affaire Clémenceau*. Il ne sera pas indiscret de rappeler du moins qu'il n'a reçu ni les premiers exemples que reçoivent la plupart d'entre nous, ni les mêmes impressions premières de la vie, ni l'instruction solide et suivie du collége et des écoles. Il a grandi sans beaucoup de direction, il s'est développé presque au hasard, il s'est fait en partie lui-même, il a été en partie fait par ce qui l'entourait. Ce serait une grave question et digne à elle seule d'une longue étude que celle de l'influence qu'il a exercée sur son temps; on ne pourrait pas la séparer de cette autre question : l'influence que son temps a exercée sur lui.

Lui aussi aurait pu écrire en tête de ses ouvrages la phrase de Labruyère : « Je rends à mon siècle ce qu'il m'a prêté. » Il a été jeté tout jeune, comme il l'a dit quelque part, « dans le monde, dans tous les mondes » — dans tous les mondes surtout. Un seul lui est resté fermé, que nulle clef n'ouvre à celui

qui n'a pas eu le bonheur d'y naître : le monde de cette moyenne bourgeoisie qui a gardé les traditions et le culte des vertus de famille, et qui est la force vraie de la France. Il a vécu au milieu d'hommes et de femmes flottant eux-mêmes la plupart selon les hasards de la destinée, sans boussole morale, roulés par les vagues tantôt clémentes, tantôt orageuses, se gouvernant avec l'instinct tantôt bon, tantôt mauvais. Il a touché du doigt, très-jeune encore, plus d'une plaie sociale ; il a été vivement ému de ce spectacle ; il n'a vu qu'elles, et l'ensemble complexe de l'ordre social ne lui est jamais apparu. Le monde où il vivait n'était ni un monde d'études, ni un monde de principes sérieux ; toutes sortes d'idées vraies ou fausses, de fantaisies spécieuses ou folles, de doctrines généreuses ou égoïstes s'y agitaient pêle-mêle : pêle-mêle l'écho en est entré dans son intelligence. Il a assisté à des cataclysmes qui bouleversaient la société, confondaient toutes les notions de la morale officielle, troublaient toutes les têtes qui n'étaient pas bien affermies. Il a vu le crime triompher, le vice s'étaler au grand jour, la corruption prendre le haut du pavé. Il n'a pas assisté à tous ces spectacles sans de grandes perturbations intérieures.

Toutes sortes de mélanges de bien et de mal, de vrai et de faux se sont faits en lui. Hommes et femmes, ceux parmi lesquels il vivait, goûtaient également le libertinage d'esprit, les propos de garçon ; il a porté sur la scène et dans ses livres ces propos de garçon et ce libertinage d'esprit, raffinant sur celui même du XVIIIe siècle. Hommes et femmes pratiquaient également le savoir-faire, l'art de la réclame, la recherche de l'originalité par la bizarrerie, le goût de l'excentricité ; il a, lui aussi, procédé comme on procédait autour de lui. C'est une étrange morale que celle qu'il a souvent transportée à la scène : même en cet état, il faut lui savoir gré de ses velléités du moins : si l'âme n'eût point eu quelque élévation, ses œuvres auraient un tout autre caractère. C'est une pauvre et triste poésie que celle de *la Dame aux camélias ;* mais chaque âme prend le rayon de soleil où elle peut le trouver, et peut-être ces mêmes livres de M. Dumas qui, dans certaines sphères, ont pu dépraver plus d'une âme, ont-ils ailleurs apporté à quelque esprit dégradé un éclair de la vie morale. Enfin, il est une vertu du moins, une grande vertu, qui, en dépit de toutes les influences ambiantes, a sauvé M. Dumas, à laquelle il est resté et reste fidèle : l'amour de son art, l'amour du travail. Il a ressenti de bonne heure la haine de l'oisif et de l'inutile ; il n'a point voulu être lui-même un inutile et un oisif. Sa robuste nature a dédaigné le plaisir pour aller au travail. C'est ce choix qu'avait fait Hercule à l'entrée du double chemin. M. Dumas avait reçu en partage de la nature d'admirables facultés d'auteur dramatique : quelles œuvres il eût produites, sans égales peut-être en notre siècle, si une autre destinée eût été la sienne, si une forte et puissante raison lui eût été donnée aussi pour assurer l'équilibre de son intelligence, pour diriger ses conceptions, pour lui faire voir de plus haut l'humanité !

CHARLES BIGOT.

LES CHANSONS ÉPIQUES DE LA RUSSIE

D'après M. Alfred Rambaud (1)

L'histoire et l'érudition puisent volontiers de nos jours à de certaines sources qu'une extrême délicatesse de goût a longtemps et très-injustement dédaignées. C'est ainsi que, dans ces chants populaires qui passent d'âge en âge — berçant pour ainsi dire les générations, témoignages naïfs d'une inspiration qui s'ignore — l'histoire a de notre temps appris à ressaisir ce qu'il y a de plus précieux, mais aussi de plus difficile à ressaisir dans le passé : l'impression directe, immédiate, toute vive, que les événements et les hommes ont faite sur leurs contemporains. C'est ainsi que l'érudition, jusque dans ces contes bleus transmis de nourrice en nourrice, sait découvrir pour l'ethnographie, pour la mythologie comparée, pour la science des religions et des races, autant de matériaux d'une inestimable valeur. Il n'est pas jusqu'à la littérature et la critique enfin qui n'y trouvent leur compte, y surprenant comme sur le fait le procédé de la création poétique. En voilà sans doute plus qu'il ne faut pour qu'on estime à sa valeur le livre que vient de publier M. Alfred Rambaud sur *les Chansons héroïques de la Russie*, et si j'ajoute l'intérêt de circonstance qui s'attache à tout ce qui touche la Russie à l'intérêt de curiosité qu'excite naturellement un sujet encore inexploré, on pensera qu'il y a là de quoi compenser amplement ce qu'il manque peut-être à l'ouvrage d'ordre et de rigueur didactique — ceci soit dit en passant et, cette réserve faite, pour n'avoir plus désormais qu'à louer.

I

Comme l'indique le titre, il ne s'agit ici que des chansons épiques ou *Bylines;* c'est le nom russe, dont l'étymologie probable : « ce qui a existé », rappellerait d'assez près notre mot français de *Geste* : « ce qui a été fait ». Pour le reste — cantiques spirituels que les *kalicki* vont psalmodiant de foire en foire, à la façon des mendiants, il est vrai, plutôt que des aèdes homériques ou des jongleurs du moyen âge, — chansons de mariage et de danse, — lamentations funéraires qu'encore aujourd'hui les *vocératrices* improvisent sur le cercueil, — M. Rambaud s'est contenté d'en mentionner l'existence. Aussi bien on va voir que de son fonds le sujet était assez riche ; nulle autre littérature sans doute ne nous offrirait pareille abondance de matériaux épiques à l'état primitif. Tandis en effet que, partout ou presque partout ailleurs, subissant l'exigence d'un art plus ou moins avancé qui les réduit de proche en proche à la forme de l'épopée proprement dite, ces matériaux sont devenus en quelque sorte méconnaissables, il semblerait qu'en Russie, par exception, ils se fussent conservés comme autant de monuments intacts de ce que peut la poésie populaire laissée à ses seules ressources, franche de toute entrave, libre de toute discipline littéraire. Nous

(1) *La Russie épique*, par M. Alfred Rambaud. Un vol. in-8°. — Paris, Maisonneuve.

aurions donc là l'épopée d'avant le poëte, une *Iliade* d'avant Homère, une *Chanson de Roland* d'avant Theroulde, si tant est — bien entendu — qu'on se puisse autrement servir des noms de Theroulde et d'Homère que comme d'une expression pour abréger le discours. Ainsi se trouverait confirmée par un nouvel exemple la théorie généralement admise aujourd'hui sur la formation lente des grandes épopées. Les témoignages directs, les preuves matérielles de l'existence de ces chants lyriques, hymnes narratifs ou cantilènes, comme on les appelle, qui partout auraient fourni la matière et l'étoffe commune des épopées, des poëmes homériques aussi bien que de nos chansons de geste, on pourrait les tirer désormais des bylines. La chanson russe comblerait cette lacune qui sépare l'histoire de la poésie, la réalité toute nue de l'invention littéraire, la brève indication du texte d'Eginhard : *In quo prœlio Rolandus, limitis Britannici prœfectus, interficitur*, du développement épique de la *Chanson de Roland*, ou bien encore cet admirable poëme du *Cid* de la mention si sèche de la chronique : *In Hispania apud Valentiam Rodericus comes defunctus est, de quo maximus luctus christianis fuit et gaudium inimicis paganis.* Nous mettons le doigt sur l'anneau qui manquait à la chaîne.

C'est vers 1860, au nord de la Russie, sur le rivage oriental de l'Onéga, dans le gouvernement d'Olonetz, qu'un employé des usines impériales de Pétrozavodsk, M. Rybnikof, découvrit le trésor ignoré de ces vieilles chansons. La mine était si riche et, pour ainsi parler, dès le premier sondage, récompensa si généreusement la divination du chercheur — il faut dire aussi son dévouement à la science et sa persévérance obstinée, — qu'on fut d'abord tenté de croire à quelque supercherie et de renvoyer sans autre forme de procès les bylines russes où sont allés depuis longtemps les poëmes gaëliques d'Ossian. Et ce n'était certes pas la moindre singularité de la trouvaille que jusqu'à ces dernières années elle fût restée bornée géographiquement à la région de l'Onéga. Toutefois les doutes ne tardèrent pas à disparaître : M. Rybnikof donna le récit détaillé de ses explorations et fit connaître ses autorités; puis on remarqua « que le paysan de l'Onéga chantait les *chênes robustes*, et la *stipe de la prairie*, et la *plantureuse campagne*, bien que ces traits de la nature kiévienne ne répondent en rien à la nature qu'il a sous les yeux et que de sa vie il n'ait vu un chêne », d'où cette conclusion qu'évidemment ces chants n'étaient pas nés sur les rives des lacs du Nord, et qu'ils y avaient été apportés de quelque patrie primitive; enfin, tout récemment on a retrouvé sur tous les points de la Grande Russie, et même jusqu'en Sibérie, des bylines identiques dans leurs traits essentiels avec celles du recueil de M. Rybnikof : la démonstration d'authenticité était faite. Du même coup — en dépit d'anachronismes parfois singuliers, comme dans telle byline dont le héros, sur le point d'attaquer un dragon, braque sur lui sa lunette d'approche, — l'antiquité d'un bon nombre au moins de ces chansons se trouvait établie.

Je dis un bon nombre, non pas toutes, car voici précisément le trait caractéristique, original, et sur lequel M. Rambaud n'a pas cru pouvoir trop fortement appuyer, Favorisée par l'ignorance populaire, cette poésie s'est développée parallèlement à l'histoire, s'enrichissant des faits, n'altérant qu'à peine la réalité, dans la mesure indispensable pour satisfaire ce goût du merveilleux — de toutes les exigences des imaginations enfantines la plus impérieuse. Il en résulte que les bylines russes, à côté de l'histoire critique, nous offrent une histoire à demi légendaire; conservées par la mémoire du peuple à l'abri de toute adaptation, de tout remaniement littéraire, elles ont une valeur certaine comme témoignage historique. On a remarqué que « l'épopée française était née sur un sol tout historique (1) », et la remarque est vraie en ce sens qu'il y a nombre de documents pour contrôler l'exactitude de nos trouvères, et en ce sens encore « qu'il n'y a pas à rechercher de passé mystérieux derrière les personnages de nos chansons de geste » : cependant on serait fort empêché de restituer même les grandes lignes de notre histoire nationale avec le secours unique de nos chansons de geste. A l'aide, au contraire, des bylines russes, il ne paraît pas exagéré de dire — vérification faite — qu'on pourrait retracer, au moins dans son ordonnance générale, l'histoire de Russie presque jusqu'à la fin du XVIIIe siècle : il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la table des matières du livre de M. Rambaud.

Voici d'abord l'*Épopée légendaire;* on y distingue trois cycles principaux, le *cycle des héros primitifs*, le *cycle de Vladimir*, le *cycle de Novogorod la Grande.* En admettant le caractère incontestablement mythique du premier, et tout en reconnaissant dans le second une perpétuelle confusion de l'élément historique et de l'élément mythique, on y peut déjà signaler, mais on trouve surtout dans le troisième un fond considérable de réalité historique. « Dans toutes les chansons dont elle forme le centre, Novogorod nous apparaît presque uniquement sous le double aspect que nous connaissons par les chroniques : une cité de hardis marchands, d'audacieux explorateurs que n'effrayèrent ni les mers orageuses, ni les fleuves inconnus, ni les déserts... une turbulente république où l'amour de la liberté individuelle aboutissait, comme dans la république de Pologne, à la négation de l'État. » Il reste assez surprenant toutefois que dans les bylines du cycle de Vladimir, dont le principal personnage résume les traits de l'un et l'autre Vladimir de l'histoire, *le Baptiseur* et *le Monomaque*, on ne rencontre pas une allusion même lointaine à l'introduction du christianisme en Russie, et qu'on y cherche vainement le rude convertisseur qui, dans son zèle de néophyte, ordonnait à ses sujets de descendre en masse à la rivière, sous peine de mort, pour y laver leur paganisme dans une eau salutaire.

A l'*Épopée légendaire* succède l'*Épopée historique* : entre elles, comme pour marquer la transition, se place la *Chanson d'Igor*, l'unique monument de l'ancienne poésie russe où l'on puisse reconnaître une œuvre personnelle et signaler une intention littéraire. Fidèle d'ailleurs au caractère indiqué, le poëme suit pas à pas la chronique; si éloigné de viser au merveilleux que non-seulement il n'invente rien, mais encore, ce sont les paroles de M. Rambaud, « la chronique est parfois plus que le poëme à la louange du héros ». C'est à peine si l'auteur, d'ailleurs inconnu, s'est donné licence d'entremêler à son chant historique les souvenirs affaiblis d'un naturalisme païen que l'excellent moine de la chronique a scrupuleusement écartés de son récit. On en cite comme exemple cette belle complainte de la Jaroslavna pleurant le désastre de son époux Igor :

(1) Gaston Paris, *Histoire poétique de Charlemagne.*

La Jaroslavna, au matin, se lamente sur la muraille de Poutivle.

« O vent! vent terrible! Pourquoi, seigneur, souffler si fort? Pourquoi sur tes ailes légères porter les flèches du khan sur les guerriers de mon héros? N'est-ce pas assez pour toi de souffler là-haut dans les nuées, de bercer les vaisseaux sur la mer bleue? Pourquoi, seigneur, renverser ma joie sur l'herbe de la steppe? »

La Jaroslavna, au matin, se lamente sur la muraille de Poutivle.

« O Dniéper glorieux! tu te frayes un chemin parmi les montagnes de pierre de la terre polovtse! Tu as bercé sur tes flots les barques de Sviatoslaf qui cinglaient contre les guerriers de Kobak! Conduis, seigneur, mon époux vers moi! Je ne lui enverrai plus le matin mes larmes par la mer! »

La Jaroslavna se lamente au matin sur la muraille de Poutivle.

« Soleil brillant! trois fois brillant! tu nous réchauffes tous! tu luis pour tous! Pourquoi, seigneur, darder tes rayons brûlants sur les guerriers de mon époux? Pourquoi dans le désert sans eau dessécher leurs arcs dans leurs mains? Pourquoi appesantir par les tourments de la soif leurs carquois sur leurs épaules? »

On nous pardonnera d'avoir cité le morceau tout entier : c'est qu'indépendamment de sa valeur « pour l'historien des mythes slaves » (on veut y voir une formule de conjuration), il est évidemment d'une facture littéraire ingénieuse, animé d'un sentiment poétique et pénétré d'une émotion touchante qui persiste, si je ne me trompe, à travers la traduction. Aussi bien, si nous avions à faire un reproche à M. Rambaud, ce serait qu'exclusivement préoccupé de l'histoire, il a trop négligé de nous renseigner sur la valeur littéraire des nombreux fragments qu'il traduit, analyse et commente. Je sais qu'on fait aujourd'hui bon marché de ces sortes de renseignements, et je ne demande pas au bas de chaque page, à la suite de chaque chanson, une litanie d'exclamations admiratives : encore cependant vaut-il la peine de guider quelquefois le jugement du lecteur.

Quant à la division des bylines historiques, elle est des plus simples. Elle suit l'ordre chronologique, et les chansons se groupent naturellement autour des événements de l'histoire nationale, plus ou moins nombreuses et d'une couleur plus ou moins originale selon que les événements eux-mêmes ont agi plus ou moins fortement sur les imaginations populaires. Le règne d'Ivan le Terrible, l'épisode romanesque des faux Démétrius, l'avénement des Romanof, la naissance, les exploits, la mort de Pierre le Grand, tels pourraient être les cycles successifs de cette épopée toute recente, et ce sont, comme on le voit, des événements dont chacun a dans l'histoire de la Russie moderne une importance capitale. Ivan le Terrible et la prise de Khazan, c'est la Russie secouant le joug quatre fois séculaire des Tatars et, par un héroïque effort, chassant du territoire de la patrie la barbarie musulmane.

« O vous, hôtes, hôtes invités, hôtes invités, hôtes guerriers! Faut-il vous dire, hôtes, une merveille, une merveille non petite? comment le tsar Ivan prit Khazan?

» Il ouvrit la sape dans la rivière Kazanka; il poussa la mine sous la ville de Khazan; il entassa des tonneaux, des tonneaux de chêne; avec la poudre à canon noire, violente, il alluma la mèche de cire vierge. Les Tatars de Khazan étaient debout sur leurs murs; ils lui montraient leurs derrières. « Tiens, seigneur tsar, voilà comme tu prendras Khazan! » Le cœur du tsar s'irrita...

» Le tsar n'eut pas le temps de prononcer un mot, que la ville de Khazan commença à crouler, à crouler, à tomber, à sauter de tous côtés, à jeter dans la rivière tous les Tatars de Khazan. »

Les faux Démétrius, la période des guerres civiles, rappellent une dernière et vaine tentative de la Pologne pour s'emparer de l'hégémonie des peuples slaves.

« Quand ils brisèrent les portes saintes, nos braves soldats, et qu'ils pénétrèrent dans le Kremlin aux murs de pierre blanche, ils commencèrent à piller, à tailler, à piquer, à tailler, à tuer les Polonais par monceaux; Sigismond lui-même, ils le firent prisonnier, lui lièrent les pieds et les mains, et coupèrent sa tête rebelle. »

Ici l'exagération patriotique entraîne cependant le poëte au delà des bornes de la vérité, Sigismond, fort heureusement pour lui, n'ayant jamais mis le pied à Moscou.

Pierre le Grand enfin, c'est la Russie naissant au grand jour de l'histoire européenne et conquérant sur la Suède de Charles XII la prépondérance du Nord.

» J'ai vu, mère, en songe une montagne abrupte, sur la montagne abrupte un rocher d'une blancheur éclatante; sur le rocher croissait un épais buisson de cytise, sur le buisson s'est posé un oiseau, un aigle gorge de pigeon; dans ses serres il tenait une corneille noire. Et que dit la mère à son fils? — Mon enfant, je vais t'expliquer le songe : La montagne abrupte, c'est la sainte Moscou; le rocher blanc, c'est notre palais du Kremlin; le buisson de cytise, c'est le palais du tsar; l'aigle gorge de pigeon, c'est notre père le tsar orthodoxe; la corneille noire, c'est le roi de Suède; et notre souverain vaincra la terre de Suède; le roi lui-même sera son prisonnier. »

Quels thèmes plus riches et mieux faits pour inspirer une poésie populaire dont la veine était si féconde qu'elle ne devait pas tarir, même dans les temps pleinement historiques, et qu'il nous reste, par exemple, des bylines presque sur toutes les batailles du règne de Catherine II!

A quoi maintenant a-t-il tenu que de cette masse accumulée de traditions historiques et légendaires se dégageât une véritable épopée? une épopée qui soutînt la comparaison d'une *Chanson de Roland*, sinon d'une *Iliade?* car enfin des chansons populaires, si nombreuses soient-elles et d'une originalité si particulière, quelque franchise et quelque hauteur d'inspiration qu'on y puisse remarquer, quelque mélange de merveilleux et de réalité, sans doute il ne suffit pas de les mettre bout à bout pour qu'elles forment une épopée. Quant à la *Chanson d'Igor*, unique en son genre, je le veux bien, et pour cette raison « plus précieuse pour les Russes que n'est pour nous la *Chanson de Roland* », il ne semble guère qu'elle mérite le nom d'épopée, — suivant pas à pas l'histoire avec la fidélité d'une chronique, — portant profondément empreinte la marque de la personnalité du poëte, — et d'ailleurs, quoique ayant sans doute été chantée, s'imprimant en Russie comme une véritable prose. Résoudre la question, ce serait exposer la théorie tout entière des épopées primitives : nous ne l'entreprendrons pas, mais du moins nous pouvons essayer d'indiquer en courant quelques-unes des causes qui semblent avoir arrêté le développement épique de la poésie russe. La langue sans doute, et d'abord, y doit être de quelque chose : par malheur, sur ce point M. Rambaud ne nous a

pas donné le moindre renseignement, et s'il est dans son livre une lacune regrettable, assurément c'est celle-là. Même, en effet, quand on rejetterait dans l'ombre la question que nous signalons, il semble qu'il manque quelque chose à un livre sur la littérature russe où il n'est soufflé mot des qualités ou des défauts de la langue. Il eût certainement intéressé le lecteur d'apprendre si la langue russe est riche ou pauvre, souple ou cassante, harmonieuse ou rauque, habile à l'expression lyrique du cri plutôt qu'à la majestueuse lenteur de l'épopée, faite pour la prose ou pour la poésie; surtout quand on sait, comme aujourd'hui, que de telle chanson de geste aux poëmes homériques la distance est mesurée par une simple comparaison de la langue encore naissante des trouvères à la langue déjà formée des Homérides.

Une autre cause est qu'il ne paraît pas qu'à aucune époque de l'histoire le génie héroïque et guerrier ait bien violemment remué les imaginations russes. Conquis par les Varègues, asservis par les Tatars, et depuis les deux Ivan rompus à la servitude sous le despotisme religieux et politique des tsars orthodoxes, les Russes n'ont jamais été emportés à ces grands courants d'enthousiasme militaire, jamais soulevés par cette fièvre belliqueuse qui travaille au moyen âge les civilisations occidentales. On n'ignore pas que c'est là cependant une des conditions essentielles de la naissance des grandes époques. Au contraire, il y a toute une littérature formée de *Chants de lamentation sur le service*, où ce refrain evient sans cesse :

« Tous les soldats s'en vont en pleurs, — ils sont pleurant et sanglotant; — pas un qui s'en aille gaiement, — qui s'en aille gaiement sans s'affliger. »

L'aversion de l'esprit militaire est un trait caractéristique du Grand-Russe.

On conçoit aisément, par suite, que le sentiment national n'ait jamais atteint jusqu'à cette exaltation sous l'influence de laquelle les chants héroïques épars se soudent, pour ainsi dire, et se rattachent en forme d'épopée. Quand il y atteignit, au siècle dernier, la poésie populaire depuis quelques années allait de jour en jour s'appauvrissant; elle était morte quand, en 1812, l'invasion française vint donner conscience à la Russie de son unité nationale. Ce n'était plus alors le temps des épopées.

Après cela il reste une dernière ressource, et l'on peut prétendre qu'il n'a manqué à la Russie que cette bonne fortune de rencontrer son Homère : ce ne sera pas la meilleure explication; elle est du moins sans réplique.

II

Si intéressantes que soient les bylines historiques de la vieille Russie, je ne sais si les chansons mythiques rassemblées sous le nom commun d'*Epopée légendaire* n'offrent pas à la curiosité plus d'intérêt encore. L'horizon s'élargit, et du monde barbare de l'histoire de Russie nous sommes transportés dans le monde mouvant et si vaste de la mythologie comparée des races indo-européennes. Nous allons y retrouver les titres généalogiques d'un grand peuple qu'on a quelquefois essayé d'expulser de la famille, mais dont il sera désormais permis de dire que les traditions certifient l'origine aussi sûrement et plus éloquemment peut-être que ne font celles d'aucune autre race de même descendance. Les textes et les analyses de M. Rambaud viennent achever une démonstration qu'avait pour la première fois essayée M. de Gubernatis, dans son livre sur la *Mythologie zoologique*. Il s'en faut qu'on ait reconstitué le panthéon des peuples slaves; on y a du moins déterminé dès à présent d'assez nombreuses et frappantes analogies pour qu'il n'y ait pas excès de témérité, semble-t-il, à conclure qu'il est œuvre d'imaginations aryennes.

Citons quelques-unes de ces analogies. Voici Volga Vseslavitch, fils du serpent, qui tient de son père « la connaissance de toutes les ruses et de tous les artifices de la magie divine », qui revêt à volonté toutes les formes, tour à tour homme, loup, faucon, brochet, fourmi, le Loki de la tradition scandinave, le Protée du panthéon hellénique. Voici Mikoula, Sviatogor, Samson, les Titans de la mythologie grecque, ensevelis comme eux sous la montagne : Voici Diouck-Stépanovitch, l'Apollon du Nord, l'archer céleste « qui lance ses flèches le jour et qui attend la nuit pour les ramasser, car là où elles tombent, elles continuent de flamber », tant d'autres encore qui, si nous en croyons M. de Gubernatis, ne seraient qu'autant de variantes plus ou moins heureuses d'un prototype héroïque et mythique, Ivan, personnification du Soleil. Nous n'insisterons pas, puisque aussi bien M. Rambaud s'est contenté d'indications rapides et données comme en passant. Au surplus, il y a peut-être lieu de craindre qu'on n'abuse aujourd'hui de ces assimilations séduisantes et que de ces rapprochements spécieux on ne tire trop souvent des conclusions singulièrement hardies. Ainsi, parmi les poëmes qu'analyse M. Rambaud, s'il en est dont l'origine aryenne soit avérée, cependant il s'en rencontre aussi qui ne sont, comme le *poëme de Samson*, qu'une pure transcription du récit biblique, et dans le cycle de Novogord la Grande il est assuré que le poëme de *Satzko, le riche marchand* ressemble de plus près au conte arabe de *Sindbad le marin* qu'à tout autre poëme sanscrit ou tout autre conte grec, Qu'est-ce à dire ? et tant de ressemblances, d'ailleurs incontestables, qu'on explique par une filiation qui les reporterait à une origine commune, n'est-on pas tenté de croire qu'elles viennent tout simplement de ce qu'à une époque donnée de leur civilisation toutes les grandes races ont traversé les mêmes expériences, éprouvé les mêmes besoins, redouté les mêmes dangers, ressenti les mêmes émotions ? Il ne faut pas, comme dit un proverbe, « que les arbres nous cachent le soleil », et si grandes, si profondément creusées que soient les différences entre les races, les races ne laissent pas que d'appartenir à l'humanité. Aussi, plutôt que d'appuyer sur des analogies de détail, vaut-il mieux considérer les choses d'ensemble et d'un peu haut. Il se peut que des ressemblances, après tout, soient fortuites : de ce qu'on a remarqué que les Natchez, comme les Perses, adoraient le soleil, on ne s'est pas, que je sache, avisé de prétendre que les doctrines de Zoroastre eussent fait des prosélytes jusqu'aux bords du Mississipi. Mais une même manière de concevoir l'homme et d'interpréter l'univers, une même tendance à diviniser sous les mêmes symboles les énergies de la nature, voilà des signes auxquels on peut reconnaître la descendance d'une seule et même race. Or, précisément sur ce point les témoignages concordent. « La mythologie zoologique, dit M. de Gubernatis, est identique, dans la tradition slave encore existante, avec ce qu'elle était dans l'Inde antique », et M. Ram-

baud : « Un trait bien caractéristique de la poésie slave, c'est une tendance à rester dans le naturalisme... Par là, les Slaves sont restés en communion plus intime que tous les autres Européens avec l'Indoustan germanique ». C'est donc à la mythologie slave qu'on empruntera désormais sur la mythologie primitive de notre race les renseignements, sinon les plus complets, du moins demeurés les plus voisins de la source première : on l'admettra d'autant plus volontiers que la situation géographique des peuples de race slave nous montrait en eux les derniers des Aryens qui se fussent détachés de la souche.

Toutefois il est bien entendu que l'analogie ne va pas jusqu'à l'identité : leur domaine privé, dans la vaste étendue du domaine indo-européen, les Slaves ont su le circonscrire ; l'influence du temps, du lieu, des circonstances, ils l'ont subie comme tous les peuples ; à ces légendes, qui sont l'héritage commun de la race, ils ont apposé la marque de leur originalité.

Aussi l'épopée légendaire des Slaves a-t-elle des caractères qui la séparent nettement de l'épopée germanique ou scandinave. Et d'abord, c'est une épopée populaire. Le héros des bylines du cycle antivladimirien, Mikoula Sélianinovitch, *le Fils du villageois*, est un robuste laboureur, sorte d'Hercule ou plutôt de Triptolème rustique « qui défriche les sombres forêts primitives et qui fait germer sur le sillon nouveau le seigle, ce maigre froment du Nord ». En présence de Volga, le héros d'aventures, personnification de la conquête extérieure, c'est invariablement au *Fils du villageois* que les chansons donnent l'avantage, et la jument rustique de Mikoula, participant de la popularité de son maître, dépasse à la course les plus fameux coursiers de guerre. De même, le héros du cycle de Vladimir, Ilia de Mourom, qu'on s'accorde à regarder comme la plus complète incarnation du génie slave, est le fils d'un paysan. Dans le district de Mourom, où la tradition a placé sa naissance, il y a des paysans qui, sous le nom d'*Iliouchni*, se vantent encore aujourd'hui de descendre directement de lui. Comme Mikoula, « le premier usage qu'Ilia fasse de sa force est de défricher le sol russe, » et quand il enfourche son cheval héroïque, s'il va courir, lui aussi, les aventures, c'est pour la défense du sol russe. Il s'assied aux festins de Vladimir, mais « c'est pour forcer les grands à céder la place aux mougiks dans les banquets royaux ». A travers toutes ces chansons, il circule un courant de sympathie pour les petites gens, les faibles et les déshérités. Rien de pareil dans l'épopée germanique, rien de pareil dans l'épopée française, l'une et l'autre essentiellement aristocratiques, sans être d'ailleurs pour cela moins grossières. « Par les côtés moraux de sa physionomie, dit quelque part M. Rambaud, il faut donner l'avantage à Ilia de Mourom sur la plupart des héros grecs ou germains », et il ajoute « qu'il supporte assez bien la comparaison avec les plus nobles paladins de nos chansons de geste ». Ici je distingue : les paladins de nos chansons de geste ne sont guère que fieffés mécréants ; l'idéal du chevalier n'appartient pas à la tradition de l'épopée française proprement dite : « La chanson de geste, dit un excellent juge, ne présente qu'un récit continu de combats, de trahisons et de réparations féodales (1) ; le seul crime qu'on y flétrisse est la spoliation de l'orphelin, encore peut-être faut-il que l'orphelin soit de race (1). Ce n'est que plus tard, quand apparaissent les Romans de la Table-Ronde, qu'on entrevoit un idéal plus pur, qui commence à se dégager, et cette croyance féconde, inspiratrice de la chevalerie, « que le plus noble emploi de la force est de venger la faiblesse (2) », s'affirmer dans les mœurs et pénétrer dans la poésie ; mais cette croyance est celtique et cet idéal est breton.

D'ailleurs, à mesure qu'on examine la question de plus près, il semble qu'on découvre de plus nombreuses ressemblances et comme des affinités électives entre le génie celtique et le génie slave. Si j'étais politicien de profession, je pourrais faire un rapprochement de circonstance entre la Bretagne obstinément légitimiste et la Russie courbée sous la parole du tsar orthodoxe. Si je faisais métier de linguiste, j'aimerais à rechercher s'il y a plus qu'une analogie superficielle entre ces finales « *en*, *off* » et quelques autres encore communes à tant de noms propres russes et bretons. Si je moralisais, je noterais la tendance à l'ivresse également caractéristique de l'une et l'autre race. En pareille matière toutefois, j'aime mieux m'abriter derrière l'autorité de plus compétents ; j'aime mieux confronter le témoignage de M. Rambaud, insistant sur les héros « défricheurs du sol », avec celui de M. de la Villemarqué, par exemple, nous parlant du laboureur « pilier de l'existence sociale chez les anciens Bretons (3) », ou bien encore ces paroles de M. Rambaud : « Bien que la faculté accordée aux dieux et aux héros de revêtir différentes formes se retrouve dans toutes les mythologies, on peut dire que ce mythe est presque autochthone dans les régions occupées par les Slaves russes », et cette phrase de M. Renan : « Ce qui frappe surtout dans ces étranges récits, c'est la place qu'y tiennent les animaux. Aucune race ne conversa aussi intimement que la race celtique avec les animaux inférieurs ». Et précisément pour expliquer le fait, c'est au même principe qu'il faut remonter chez l'une et l'autre race, à savoir la persistance d'un naturalisme primitif à peine dégagé de la matière, obsédé comme d'une poétique hallucination d'un vague souvenir de la parenté de l'homme et de l'animal, et contre lequel, aux deux extrémités du monde indo-européen, le christianisme n'a prévalu qu'en s'y accommodant.

On pourrait aisément signaler d'autres analogies : croyance instinctive au merveilleux, fidélité au sol, aux antiques coutumes, aux héros du passé, ténacité d'intelligence qu'on a prise quelquefois pour de l'étroitesse d'esprit, etc. Je m'arrête et je donne ces rapprochements pour ce qu'ils valent. Ce sont de

(1) Paulin Paris, *Histoire littéraire de la France*, t. XXII.

(1) Voici, pour donner une idée de la brutalité des mœurs dans nos chansons de geste, la façon dont les rois y traitent les reines. J'emprunte ces vers à la *Geste des L[illegible]* :

> Li rois l'entent, à pou n'enrage vif.
> Hance le gant, sor le nez la fiert
> Que quatre gotes de sang en fist issir.
> « A vos que tient, ce li a dit Pepins
> » Se ne li faites venir parler a mi ? »
> Et dist la dame : « La vostre grant merci !
> » Quant vos plaira, si porés [illegible].
> » Car je sui vostre [illegible] pur deporter » *).

*) *Histoire [illegible] de l'[illegible]*, t. XXII, p. 648.

(2) E. Renan, *De la poésie [illegible] de l'après*.

(3) H. de la Villemarqué, *Barzaz-Breiz, chants populaires Bretagne*.

pures hypothèses que j'avoue qu'il ne m'appartient pas de vérifier. Je crois que le livre de M. Rambaud les suggère, et je m'y suis laissé doucement aller, comme sans le vouloir : je souhaite qu'elles aient intéressé le lecteur, mais surtout qu'elles lui inspirent le désir de lire un livre curieux, plein de choses, et dont quelques critiques ou, si l'on veut, quelques chicanes de détail ne font que relever la valeur, si je puis dire, d'une pointe de contradiction.

F. Brunetière.

ÉTUDES NOUVELLES SUR CORNEILLE

Le vrai Corneille (1)

L'admiration que nous inspirent les grands écrivains de notre pays est quelque peu routinière. Par les chemins, toujours les mêmes, que lui ont frayés les auteurs d'*anthologies*, elle va droit à des beautés consacrées et s'en délecte, ce qui est bien; mais elle finit par s'imaginer que ces beautés sont les seules, ce qui est une erreur. Contents de ce peu que nous ont signalé et commenté nos professeurs, nous allons relisant, — quand nous les relisons, — une douzaine de fragments des classiques et répétant toute notre vie une centaine de vers qui ne sont plus inconnus aujourd'hui de personne.

Ces habitudes paresseuses diminuent les jouissances de l'esprit, appauvrissent le goût et rétrécissent le champ de la critique littéraire. Ne serait-ce pas rendre service aux amis de nos classiques français que de les entraîner un peu en dehors des voies battues, vers des sites charmants quoique peu fréquentés? C'est ce qu'a pensé, touchant les œuvres de Pierre Corneille, un esprit fin et distingué, un juge exercé et délicat, M. Jules Levallois. Et c'est de cette pensée qu'est né le piquant ouvrage intitulé : *Corneille inconnu*. Il faut bien comprendre ce titre, qui ne veut nullement promettre au lecteur cette chose très-précieuse sans doute, mais de nos jours recherchée à l'excès, qui s'appelle l'inédit. Du Corneille inédit, il en existe peut-être : celui-là, on est excusable de l'ignorer. N'ignore-t-on pas une grande part du Corneille publié, et chez celui-ci n'y a-t-il pas des morceaux très-agréables ou très-nobles, très-judicieux ou très-audacieux? Pourquoi n'y pas mener le lecteur qui, de lui-même, n'irait pas les chercher?

Le récent critique de Pierre Corneille était trop instruit des particularités de son sujet pour recommencer le travail biographique déjà accompli par MM. Taschereau, Marty-Laveaux, Édouard Fournier. Après Voltaire, M. Guizot, M. Désiré Nisard, il n'avait garde de toucher aux chefs-d'œuvre, si ce n'est en passant, voyant bien que sur ce point il n'y avait rien de nouveau ou d'important à dire. Quant à couper avec des ciseaux des tirades dans les pièces que le public ne lit plus, la méthode eût été grossière et le succès probablement nul. L'auteur a préféré s'en tenir à l'interprétation littéraire des œuvres méconnues, ou du moins délaissées, Toutefois, en sortant d'une ornière il n'est pas tombé dans une autre, dans cette autre où, sous prétexte de faire ressortir des beautés, on se borne à des exclamations. Il a essayé, dit-il, ce qu'on pourrait appeler une psychologie de Pierre Corneille, et cela en poussant l'analyse plus loin que n'avaient pu le faire ses prédécesseurs. Il a employé ce procédé avec la dextérité de ceux qui en connaissent par expérience les difficultés et les avantages. Il n'y a cependant, dans ces pages aimables et spirituelles, ni thèse, ni dissertation, ni maniement laborieux du mécanisme des climats, des milieux, des influences et des descendances. Il y a un critique et un psychologue rouennais, qui connaît naturellement et qui, de plus, s'est appliqué à étudier le caractère de ses compatriotes, — puis, qui a tiré de là des lumières sur le plus illustre des Rouennais. Il y a aussi un ancien secrétaire de Sainte-Beuve qui a profité des conversations de ce maître, mais en homme avisé et indépendant, qui sait qu'on ne gagne rien à singer l'auteur des *Causeries du lundi;* il y a enfin un des esprits les plus sincères et les plus élevés de ce temps-ci.

Ainsi doué et préparé, il a cherché dans les œuvres ordinairement négligées de Pierre Corneille les passages qui expliquent le mieux le caractère et le génie du poëte, et les fragments que le génie et le caractère du poëte éclairent le plus vivement. Cette façon de choisir était la bonne, puisqu'il en est résulté une série remarquable de citations reliées par le fil même de l'existence de Corneille. Elles sont intéressantes à double titre : d'abord, parce qu'elles expriment des idées et des sentiments vrais; ensuite, parce que ces idées et ces sentiments sont ceux-là mêmes de l'auteur et le font connaître. Quelquefois le fragment cité indique seulement quel était le degré et la qualité du talent à telle date; mais c'est encore là un renseignement précieux, qui sert, par exemple, à démontrer qu'à tel âge l'auteur avait du génie et que le temps de sa maturité puissante ne fut pas un éclair rapide entre deux obscurités. Bref, afin de retrouver, je dirais volontiers afin de reconstituer le vrai Corneille, M. Jules Levallois envisage Corneille tout entier, ne dédaignant certes pas ce que l'on en savait, mais remettant au jour ce qui peu à peu, par l'effet du temps, avait glissé dans l'ombre.

On s'assurera en lisant le livre que cette méthode, cependant fort simple, a renouvelé une question qui pouvait sembler, sinon épuisée, — quelle question le sera jamais? — du moins un peu rebattue et usée. Certains réparateurs de tableaux, rien qu'en enlevant avec précaution la couche de poussière que les années y ont épaissie, ont l'art de faire briller une œuvre de peinture dans sa fraîcheur première. Le prudent et judicieux interprète de Pierre Corneille, en se bornant à écarter les nuages de la légende, les témoignages hasardés et les assertions légèrement répandues et acceptées, fait reparaître dans la personne du grand tragique, tantôt le poëte comique plein de séve et le maître immédiat de Molière, tantôt l'homme passionné et capable d'amour jusqu'à l'entrée de la vieillesse, tantôt le penseur qui défend le libre arbitre contre la fatalité, tantôt le chrétien capable de comprendre la grâce souriante des créations mythologiques. Et je ne cite là que quelques-uns des traits de cette grande figure que M. Jules Levallois a su remettre au jour. Mais ce sont ceux-là qui m'ont semblé recouvrer dans ce livre une plus fraîche nouveauté.

A l'appui de ces indications, je vais reproduire, d'après

(1) *Corneille inconnu*, par Jules Levallois, in-8°. Didier, 1876.

l'ouvrage de M. Jules Levallois, quelques fragments qui m'étaient inconnus et qui exciteront peut-être le désir de lire et de goûter les autres.

Il est impossible que Molière n'ait pas eu entre les mains d'assez bonne heure les éditions des premières comédies de Corneille. Sans doute, quand il écrivit *le Misanthrope*, il ne pensait plus à *la Veuve*; mais comment ne pas signaler dans cette pièce de Corneille deux personnages et un dialogue où déjà l'on reconnaît Alceste et Philinte et leur célèbre entretien? Un homme mécontent et morose, nommé Philiste (notez la ressemblance des noms), rencontre son ami et l'interroge :

..... Que fais-tu, si triste au milieu d'une rue?
Quelque penser fâcheux te servait d'entretien.

ALCIDON.

Je rêvais que le monde en l'âme ne vaut rien,
Du moins pour la plupart; que le siècle où nous sommes
A bien dissimuler met la vertu des hommes;
Qu'à peine quatre mots ne peuvent échapper
Sans quelque double sens afin de nous tromper;
Et que souvent de bouche un dessein se propose,
Cependant que l'esprit songe à toute autre chose.

PHILISTE.

Et cela t'affligeait? Laissons courir le temps,
Et, malgré ses abus, vivons toujours contents.
Le monde est un chaos, et son désordre excède
Tout ce qu'on y voudrait apporter de remède.
N'ayons l'œil, cher ami, que sur nos actions;
Aussi bien, s'offenser de ces corruptions,
A des gens comme nous ce n'est qu'une folie.

M. Jules Levallois n'abuse de ces vers ni en faveur de Corneille ni contre Molière; mais il a le droit de demander si nous n'avons pas là en germe et même, comme il le dit, en herbe les deux personnages du *Misanthrope*. N'oublions pas, ajoute-t-il, que cela s'écrivait en 1633, et rendons justice à la netteté et à la fermeté du langage.

Le chapitre relatif aux amours du poëte a été traité avec une prédilection évidente. L'auteur y a donné tous ses soins; il y a apporté cette mesure, cette réserve discrète, cette délicatesse de style, en un mot ce qu'il appelle lui-même le tact moral, qu'il ne se vante certes pas de posséder, mais qui est le caractère de son talent. Il a raconté les dernières amours de Corneille — des amours de quinquagénaire — en termes si contenus que pas un seul instant on n'est tenté de trouver ridicule cette passion pour Mme du Parc, dont pourtant le tragique vieillissant sourit un peu lui-même. La lutte de Corneille tantôt contre son propre cœur, tantôt contre la belle actrice froide et indifférente, s'est traduite en vers habilement rassemblés par M. Jules Levallois. On sentira l'étrange beauté de ce passage extrait de la pièce : *Sur le départ de la Marquise* (1).

J'aime, mais en aimant je n'ai point la bassesse
D'aimer jusqu'au mépris de l'objet qui me blesse
. . . . . .
Je connais mes défauts; mais après tout, je pense
Être pour vous encore un captif d'importance :
Car vous aimez la gloire et vous savez qu'un roi
Ne vous en peut jamais assurer tant que moi.
Il est plus en ma main qu'en celle d'un monarque
De vous faire égaler l'amante de Pétrarque,
Et mieux que tous les rois je puis faire douter
De sa Laure ou de vous qui le doit emporter.

Quelle fierté souveraine, quel superbe langage! Il n'y a que le génie pour revêtir de cette forme éclatante le dépit amoureux d'un bourgeois normand qui a passé la cinquantaine. La passion violente, enflammée, quoique toute platonique, c'est là certainement un aspect peu connu de Corneille.

On sait mieux que l'auteur du *Cid* était un penseur, je ne dis pas comme son contemporain Descartes, du moins à la façon de Poussin. Encore une de ces intelligences dont il ne faut pas dire, malgré leurs boutades et leurs entraînements, qu'elles ont la spontanéité de l'instinct. Aux enseignements qu'il avait reçus, il avait ajouté les fruits de l'expérience, ceux de l'étude et de la méditation. Les querelles embrouillées, les disputes subtiles entre jésuites et jansénistes, dont le bruit vint jusqu'à lui, ne troublèrent pas sa raison. Sa nature énergique présentait sans cesse à sa conscience le spectacle intérieur de la volonté libre dans son effort. Il lui en coûta peu de se ranger parmi ceux qui tenaient pour le libre arbitre. Plus il y croyait, plus il se révolta contre tout ce qui ressemblait à la fatalité antique. La puissance de ce sentiment lui fournit une de ses plus magnifiques inspirations et une tirade sublime dans sa tragédie d'*Œdipe*, où l'on ne va pas chercher d'aussi grandes beautés. C'est Thésée qui parle :

Quoi! la nécessité des vertus et des vices
D'un astre impérieux doit suivre les caprices,
Et Delphes, malgré nous, conduit nos actions
Au plus bizarre effet de ses prédictions?
L'âme est donc bien esclave. Une loi souveraine
Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne,
Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté qui n'a rien à choisir.
Attachés sans relâche à cet ordre sublime,
Vertueux sans mérite et vicieux sans crime,
Qu'on massacre les rois, qu'on brise les autels,
C'est la faute des dieux et non pas des mortels.
De toute la vertu sur la terre épandue
Tout le prix à ces dieux, toute la gloire est due;
Ils agissent en nous quand nous pensons agir;
Alors qu'on délibère on ne fait qu'obéir,
Et notre volonté n'aime, haït, cherche, évite,
Que suivant que d'en haut leur bras la précipite.
D'un tel aveuglement daignez me dispenser :
Le ciel, juste à punir, juste à récompenser,
Pour rendre aux actions leur peine ou leur salaire,
Doit nous offrir son aide, et puis nous laisser faire.

Après avoir lu ces vers, on juge, comme M. J. Levallois, que Corneille est un philosophe au meilleur sens du mot. On est heureux de recueillir cette protestation contre ce qui devait se nommer plus tard le déterminisme, et d'écouter avec admiration la voix éloquente que le poëte a prêtée aux secrets témoignages du sens intime.

Il nous serait très-agréable de continuer, sous la conduite de M. Jules Levallois, l'excursion cornélienne à laquelle il nous a conviés. Nous aimerions à étudier avec lui la traduction en vers de l'*Imitation de Jésus-Christ*, le ménage et les finances — quel grand mot! — du poëte, à rechercher les

(1) Surnom de Mme du Parc.

causes de la pauvreté de ce chrétien, à comparer ce que rapportaient alors des chefs-d'œuvre avec ce que récoltent les auteurs dramatiques de notre temps. Mais nous n'avons pas le dessein d'écrire une étude sur cet attrayant et substantiel volume ; nous n'avons voulu que l'annoncer. On nous demandera probablement quelles sont nos réserves. Elles se réduiraient à une chicane au sujet du droit que M. Jules Levallois accorde aux écrivains de modifier la langue. Ce droit n'est pas contestable; il doit cependant être limité, sans quoi chaque auteur aurait non-seulement son style, mais son idiome à lui, j'allais dire son patois personnel, et la langue, selon un mot un peu hardi de M. Villemain contre les audacieux, la langue serait bientôt *deconstruite*. Où donc sera la digue aux flots de la nouveauté en ce genre? Est-ce trop d'exiger le respect du bon sens et de la logique? Est-ce trop de prier que chaque mot n'ait qu'une signification, ou, si l'usage lui en a donné plus d'une, qu'on ne les multiplie pas indéfiniment? Je conviens que la question est vaste et difficile. Peut-être eût-il fallu ou ne pas la soulever, ou la traiter plus à fond.

N'insistons pas sur un point auquel une nouvelle édition accordera sans doute de justes développements. D'ailleurs, l'auteur de *Corneille inconnu* use fort peu de la licence qu'il concède aux autres. Il n'éprouve guère en écrivant le besoin de sacrifier à la mode : sa langue est saine, ferme et nuancée, comme sa critique est calme, juste et mesurée. Entre l'école de l'érudition pure et l'école du sentiment il tient un sage milieu, ou plutôt il est de ceux par qui elles seront de plus en plus conciliées. Il a le respect des maîtres sans en avoir l'idolâtrie : son indépendance ne se croit pas obligée de tomber dans cette brusquerie, dans cette rudesse attristante et inutile qui nous a frappé chez certains critiques contemporains dont nous voulons oublier les noms. Être classique et moderne, savant et point pédant ; avoir le secret de raviver et de compléter l'admiration due aux chefs-d'œuvre de notre grand siècle, voilà en somme, dans ce livre, les mérites de M. Jules Levallois. On ne dira pas que ces mérites soient communs.

Ch. Lévêque.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Ceux qui, comme Royer-Collard, ne lisent plus, mais relisent, doivent être contents. Jamais, autant que depuis quelques années, on n'a vu se multiplier les éditions exactes, critiques, savantes, des chefs-d'œuvre consacrés de notre littérature. La maison Hachette, en publiant sa belle collection des *Grands écrivains de France*, avait donné un bon exemple qui a été suivi. J'imagine que les éditeurs qui se sont engagés dans cette voie ont vu leurs espérances couronnées de succès puisqu'ils y persévèrent, et je m'en réjouis. N'est-ce pas, en effet, un heureux symptôme que les œuvres classiques n'effraient plus le public, qu'elles trouvent des acheteurs tout autant que les livres frivoles? Si, par exemple, une édition nouvelle de Nicole devenait une bonne affaire de librairie, n'y aurait-il pas lieu de s'en réjouir? Mais nous n'en sommes pas encore là. Nicole, que Mme de Sévigné lisait en manière de distraction comme on lirait aujourd'hui Alexandre Dumas, — Alexandre Dumas père, — est encore un peu sévère pour nous.

Voici une nouvelle édition de La Bruyère (1), si consciencieusement et savamment faite, où la critique est si exacte, le commentaire si judicieux, l'historique du texte si complet, l'étude de la langue de La Bruyère si détaillée et si précise à la fois, qu'elle me paraît devoir être l'édition vraiment définitive. Je me demande ce que l'on pourrait ajouter à ce beau travail, en quoi on pourrait même le modifier. Le nouvel éditeur, M. Chassang, a réuni tous les documents, tous les résultats acquis, après les avoir soumis à une critique sévère. Il nous donne l'historique du texte avec tous les accroissements et les remaniements successifs ; un commentaire sur le texte définitif où sont contrôlées toutes les indications fournies, soit par les *clefs* du XVIIe et du XVIIIe siècle, soit par les commentateurs ou les auteurs d'études spéciales. Aucun des rapprochements propres à faire ressortir la pensée du moraliste par la ressemblance ou le contraste n'a été omis, et, en même temps, on ne trouve pas de ces notes admiratives, si insupportables, qui avertissent à l'instant où nous devons nous enthousiasmer. Un lexique très complet nous fait faire une étude de langue, de même que le commentaire une étude de littérature et d'histoire. Enfin il faut signaler, à propos de la traduction de Théophraste, un travail critique tout nouveau. Les libertés nombreuses prises par le traducteur y sont signalées, et, en comparant l'original à l'interprétation souvent infidèle, on constate l'effort fait par La Bruyère pour s'essayer à ces tours ingénieux et variés qui donnent tant de relief aux *Caractères*.

C'est donc une difficile et lourde tâche qu'avait entreprise M. Chassang. Mais tout paraît léger quand on a fait un dictionnaire grec; sans doute, pour lui, ç'a été un jeu. Et, puisque je parle du *Dictionnaire grec*, j'ajouterai que cet immense travail a donné à son auteur des habitudes d'ordre, de méthode, de classification dont se ressent l'édition de La Bruyère.

Ce n'est pas, en effet, un petit avantage que la disposition, très-facile à saisir, de tant de materiaux. Elle donne comme de l'air et du jour à toute cette érudition. Le lecteur se reconnaît aisément, sait où trouver chaque chose et ne perd point de temps. Aussi n'ai-je point le courage de reprocher à M. Chassang de nous donner deux études ou trois sur La Bruyère; d'abord la biographie, puis une appréciation du peintre de l'époque et du moraliste. En thèse générale, il me semble assurément préférable de ne pas couper un homme en deux. Eh bien! ici, dans ces divisions et ces subdivisions on voit si clair, les jugements se détachent avec tant de netteté, que l'homme semble se recomposer tout seul ; chaque trait reprend sa place ; il se trouve en fin de compte que l'image est une, et qu'elle a même du relief. Par exemple, quand je vois La Bruyère fronder la cour et les grands, réclamer pour les humbles, les faibles, les misérables, s'indigner des souffrances du paysan, quand je l'entends s'écrier: « Faut-il opter? Je suis peuple ! » il me revient aussitôt à la pensée qu'il avait eu un aïeul et un bisaïeul ligueurs ;

(1) *Œuvres complètes de La Bruyère*, nouvelle édition par A. Chassang, 2 volumes. — Paris, 1876, Garnier frères.

je me rappelle que je l'avais vu tout à l'heure souffrant lui-même et humilié dans cette demi-servitude que lui faisait son emploi de précepteur dans la maison de Condé. Quand on me dit encore, et avec raison, que son style n'est pas exempt d'affectation ni de manière, que la pensée, souvent très-ordinaire, fait illusion grâce au tour qui lui est donné, et que dans ce tour même on sent parfois l'effort, immédiatement il me revient qu'on me l'a montré dans le monde un peu lourd et gauche, se travaillant pour être aimable et se donnant laborieusement un air dégagé. Je n'ai pas encore oublié le mot de Boileau : « C'est un fort honnête homme à qui il ne manquerait rien si la nature l'avait fait aussi agréable qu'il a envie de l'être. » C'est ainsi que le portrait se recompose et se fond. Le souvenir de l'homme que nous avons vu d'abord nous est demeuré si vif, qu'au moment où comparaît l'écrivain les deux ne semblent n'en plus faire qu'un ; nous embrassons l'ensemble d'un même coup d'œil.

Le lexique, qui ajoute un grand prix à l'édition nouvelle, n'est pas et ne saurait être une liste de tous les mots ou de tous les tours de phrase qui se trouvent dans La Bruyère. On y trouve toutes les expressions et les locutions qui semblent plus propres à l'écrivain et à son époque, une époque de transition. On peut étudier ainsi dans ce qu'elle a de particulier cette langue qui n'est ni celle de Descartes ni celle de Voltaire. Combien de tours qui vont bientôt vieillir et disparaître! combien de mots dont la signification doit se modifier! Par exemple : *aumônier*, qui fait l'aumône ; dire des *futilités*, pour des futilités ; *imprimer*, pour faire de l'impression, ou plutôt peut-être pour marquer d'une empreinte : « Les choses dont nous nous sommes vus le plus fortement imprimer. » Je ne puis qu'indiquer l'intérêt de cette étude très-exacte et très-attentive ; tous ceux qui aiment à suivre les variations de la langue y trouveront un singulier profit.

M. Chassang a donc fait œuvre d'érudit en même temps que de lettré ; son édition mérite le nom d'édition modèle.

La Librairie des bibliophiles, qui a offert tant de petits chefs-d'œuvre d'art et de typographie aux riches amateurs, songe maintenant aux bourses modestes. Elle veut populariser les grands écrivains par des éditions à bon marché qui n'en seront pas moins très-élégantes. En même temps, pour l'authenticité et la correction du texte, elles ne laisseront rien à désirer si j'en juge par les deux spécimens que j'ai sous les yeux, une édition de Mathurin Régnier (1) et une édition de la *Grandeur et décadence des Romains* de Montesquieu (2).

Si j'exprimais un regret, ce serait que les introductions ou préfaces ne soient pas assez complètes et ne donnent pas sur l'auteur le dernier mot de la critique. Pourquoi n'empruntera-t-on pas à M. Nisard et à Sainte-Beuve une de ces études qui font si bien connaître, avec l'un l'écrivain, avec l'autre l'homme? Le temps n'est plus, ce me semble, où pour honorer l'auteur qu'il publie était sacré, *noster*. Aujourd'hui on ne croit plus faire acte d'impiété à montrer le côté faible en même temps que les grands aspects. Avant tout, la vérité. Voici, par exemple, M. Lacour qui ne veut pas, dans sa préface, confesser que Régnier est immoral. En son apologie dithyrambique il dépense beaucoup d'esprit et fait de grandes phrases; il croit indispensable, par exemple, pour juger un homme de génie, « de prendre un point d'appui au-dessus des siècles ; » ce qui n'est pas, ce me semble, très-commode et serait ici peu nécessaire. Quand il nous persuaderait, comme il le veut, que Régnier est un poëte d'une haute moralité, la belle avance! A quoi bon propager une idée fausse? Il la croit vraie, assurément; mais c'est ce que je regrette. De même, est-il bien utile à la gloire de Régnier de pourfendre Boileau? Ne disons pas du mal de Nicolas, cela porte malheur, conseillait Voltaire. M. Lacour en dit beaucoup de mal. Boileau lui-même proclamait Régnier son maître. J'allai, dit-il,

Assez près de Régnier m'asseoir sur le Parnasse.

Laissez-lui, dirai-je à M. Lacour, cette seconde place qu'il se donne si modestement. Enfin j'estime que le style simple convient aux introductions : quand une préface veut dire simplement qu'après la mort de l'auteur son texte fut altéré par des changements ou des interpolations, qu'elle ne dise pas, en enflant la bouche, qu'une nuée de voraces et de licencieux fondit sur les restes à peine refroidis du poëte. De même aussi, qu'elle ne fasse pas d'esprit hors de propos : elle veut nous faire savoir que Régnier mourut victime de ses excès, excès de table venant après des excès d'une autre sorte; qu'elle ne dise pas qu'il fut victime « de la chair et de la bonne chère ». Voilà la punition d'avoir dit du mal de Nicolas, et Voltaire donnait un sage conseil.

L'introduction de M. Franceschi vise moins à l'effet : mais est-elle complète? Nous dit-elle assez sur Montesquieu, son esprit, son style, l'insuffisance de sa critique historique, le manque absolu d'idées générales, la froideur du savant qui fait, comme Polybe, la mécanique de l'histoire sans être jamais ému, et voit dans les vicissitudes des choses humaines une sorte de fatalité de la force? Sur tout cela, nous présente-t-elle ce qui a été constaté et expliqué par la critique, ce qui est en quelque sorte dans le courant? Il y a là un certain nombre de résultats acquis qu'il ne faudrait pas négliger, ce me semble. Que l'on résume, que l'on condense, puisque l'espace sans doute est mesuré ; mais que l'on ne passe pas à côté de ce qui caractérise la figure qu'il s'agit d'étudier.

M. de Besancenet présente au public une très-intéressante monographie sur le général de Dommartin (1). Cette noble figure méritait bien, en effet, un cadre spécial. On ne lira pas sans émotion le récit d'une vie si courte, mais si pleine, toute d'activité, d'énergie virile, de dévouement à un drapeau dont la couleur n'était pas sans doute celle que le gentilhomme eut préférée, mais qui lui était pas moins sacré, étant le drapeau de la patrie. Pendant que tant de nobles émigraient, le jeune officier, sorti à seize ans de l'École d'artillerie, demeura à son poste de combat. Il passe en quinze années par tous les grades, et meurt général de division à trente et un ans, frappé sur le champ de bataille. Les lettres

1. *Œuvres de Mathurin Régnier*, publiées par Louis Lacour. Paris, 1876, 1 vol. Librairie des bibliophiles.

2. Franceschi, Paris, 1876, 1 vol. Librairie des bibliophiles.

1. Alfred de Besancenet, *[illegible] de la République* 1789 à 1799, 1 vol. Paris, 1846. Librairie générale.

qu'il écrivit pendant ces quinze années à sa mère — et il en dictait une encore pour elle sur son lit de mort en même temps que le bulletin du combat où il avait été mortellement blessé — ont été conservées pieusement par la famille, et c'est d'après elles que M. de Besancenet a écrit cet émouvant récit.

Toutes simples et toutes familières, ces lettres tracées à la hâte, quelquefois sur un tambour; mais on y sent battre un cœur de soldat. Que de souffrances héroïquement supportées! que d'inquiétudes au sujet des absents! que de vœux formés pour revoir le village natal et y demeurer laboureur tranquille! Puis tout cela est oublié

> Sitôt que la trompette sonne,
> Sitôt qu'on entend le tambour.

Puis, quelle satisfaction d'avoir servi son pays et d'avoir porté au loin l'honneur des armes françaises! Comme il le dit lui-même, « il n'attrape que des coups et de la gloire »; mais s'il ne peut, quand il rentrera à Dommartin, acquitter même les dettes que la famille a dû contracter, comme il se consolera lorsque, rencontrant ses frères d'armes, il leur entendra dire : « Dommartin commandait le centre à Dégo et Cochevia, la droite à l'attaque des hauteurs de Céva; il enfonça le centre ennemi à Mondovi et assura par son dernier combat d'artillerie la bataille de Lodi. Il commanda les canonniers à cheval à Borghetto, à Castiglione, à l'affaire de l'Adige, sans compter la bataille de Loano sous Schérer, dont il a pris sa part. Dites, maman, cela ne vaut-il pas mieux que de l'argent? » On sent là comme un souffle héroïque, et quand on vient de lire certaines lettres de ce genre, on se dit qu'on accueillerait assez mal toute raillerie contre le chauvinisme. Grande époque, et dont on oublie peut-être trop aujourd'hui les mâles vertus. La mère était digne du fils. Jamais elle ne se consola de sa mort. Bien que réduite à de médiocres ressources, comme on l'a vu, quand le Directoire lui offrit une pension, elle fit cette réponse digne et triste : « Je remercie les représentants de la nation, mais je ne puis vivre du sang de mon fils. »

Descendons de ces hauteurs pour retomber dans la triste réalité, que représente opiniâtrément l'inexorable pinceau de M. Émile Zola. Du général Dommartin à *Son Excellence Rougon* (1) la distance est grande. Il s'en faut de beaucoup que le roman atteigne l'idéal où s'est élevée l'histoire. Reconnaissons toutefois que la réalité peinte actuellement par M. Zola est moins plate et moins triviale que celle où précédemment il se complaisait. Nous ne sommes plus, grâce à Dieu, dans les miasmes de la Halle et les émanations de la charcuterie. De l'observation, du talent, comme toujours, mais dont on souhaiterait de voir un meilleur emploi. Il semble que le romancier prenne maintenant Balzac pour modèle. Dans certaines scènes on retrouve quelque chose de la touche du maître. Néanmoins on voudrait bien en avoir fini avec la dynastie des Rougon-Macquart.

Si j'avais une fille à marier, nous dit M. Alexandre Weill, voici les conseils que je lui adresserais (1). Et là-dessus il écrit la physiologie et la psychologie du mariage. Trop de physiologie, à mon sens, et j'aime à croire qu'en effet M. Weill n'a pas de fille, ou que cette fille est un garçon. Dans cette dernière hypothèse on peut lui laisser la parole; autrement il y aurait quelque danger. Ces nouveaux *Conseils à ma fille* sont moins inoffensifs que ceux de Bouilly. Est-il prudent de tenir aux jeunes élèves des Oiseaux ou du Sacré-Cœur le langage du docteur Debay? Faut-il leur expliquer pour quelles raisons elles doivent se défier des jeunes hommes chauves et leur faire entrevoir certains cas réservés aux médecins spécialistes? Est-il nécessaire de constater avec elles l'*illimitation de la nature concupiscente de la femme*, tandis que la concupiscence masculine est sévèrement limitée? Faut-il leur dire avec M. Dumas fils qu'elles ont le droit de tuer le jeune homme qui aurait volé leur capital? Il est vrai que M. Weill, après leur avoir reconnu ce droit à l'homicide, leur conseille la clémence. Non, M. Weill n'a pas de fille nubile, ou, s'il en avait une, il ne lui dirait pas tout cela. Il attendrait au moins qu'elle fût mariée, et encore! Quelques vérités utiles cependant dans ces deux petits volumes, que les hommes pourront lire non sans profit; les hommes seuls, entendez bien. J'attends toujours avec impatience les nouveaux fascicules promis par M. Weill pour l'enrichissement du dictionnaire : aurait-il renoncé à ses tentatives contre la langue française?

Je ne recommanderai pas davantage aux jeunes filles les poésies de M. Buffenoir (2). Il chante l'amour, non pas l'amour de Platon, mais celui d'Horace ou d'Anacréon, Cupidon, Eros avec son flambeau et son carquois. Il y a quelque franchise d'accent — trop de franchise parfois — dans ces vers de la vingtième année; la sève et le sang de la jeunesse y circulent abondamment. Sa muse trouvera sans doute par la suite de plus hautes inspirations. Des femmes m'ont souri, dit-il, et leurs yeux m'ont parlé : c'est là la source de toute poésie. Le temps viendra où il voudra puiser à des sources plus pures. En attendant, je constate des promesses de talent dans ces strophes trop épicuriennes.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Quand Victor Hugo était jeune, Napoléon Ier l'obsédait, comme l'a plus tard obsédé Napoléon III. On se rappelle ces vers des *Orientales* :

> Toujours lui! lui partout! Ou brûlante ou glacée,
> Son image sans cesse ébranle ma pensée.

(1) Émile Zola, *les Rougon-Macquart*, VIe série : *Son Excellence Eugène Rougon*. 1 volume, Paris, 1876, Charpentier et Ce.

(1) Alexandre Weill, *Si j'avais une fille à marier*. 2 volumes, Paris, 1876, E. Dentu.

(2) *Poésies* d'Hippolyte Buffenoir. Paris 1876, 1 volume. Librairie des bibliophiles.

L'empire, qui n'est plus qu'un fantôme et qui voudrait bien être un revenant, joue en ce moment-ci, dans le monde parlementaire, ce rôle obstiné de cauchemar, rôle bienfaisant et très-propre à simplifier les questions.

S'agit-il de corruption électorale? de pressions administratives? Vite, on évoque les préfets de l'empire, les candidats officiels de l'empire, et l'on ne peut trouver de formule pour juger les scandales qu'en recourant au vocabulaire de l'opposition sous l'empire !

Un maladroit fait-il allusion aux efforts impuissants du gouvernement de la Défense nationale pour terminer la guerre par une victoire, que tout aussitôt M. d'Audiffret-Pasquier fronce le sourcil, agite son terrible rapport et rappelle les arsenaux vides de l'empire, les présomptions folles des généraux de l'empire, ces paroles du maréchal Lebœuf : « Nous sommes prêts! » et ces autres paroles aussi graves, aussi téméraires de l'impératrice : — Cette guerre, c'est ma guerre à moi!

Quelqu'un veut-il chicaner le scrutin qui nous a dotés de la constitution Wallon, et se permet-il de dire en ricanant : — La République a été faite à une voix de majorité! — On lui répond : — L'empire a été fait par un crime!

Parle-t-on des meurtres de la Commune, et les bonapartistes essayent-ils de prétendre que les républicains sont des assassins, qu'aussitôt on leur jette à la face le sang du Deux-Décembre et qu'on les interroge sur cette singularité bizarre qui a fait disparaître tous les comptes de l'empire dans l'incendie de la Commune.

Si l'on passe de la probité politique à la politique privée, on ne peut remuer le dossier d'un escroc, d'un faiseur maladroit, d'un banquier en fuite, sans penser à ces étourdis bonapartistes, Huguet, Duvernoy, Latruffe, et tant d'autres qui expient ou qui ont expié le tort d'avoir cru que l'empire ajournerait éternellement la morale.

Le romancier veut-il toucher aux scandales intimes? On lui reproche instantanément de faire du roman politique et de viser l'empire.

Le procès en séparation, en bigamie, en adultère, le plus retentissant, le plus attristant, celui qui a aidé au succès de *Madame Caverlet*, est l'histoire d'un mariage contracté dans les hautes régions du monde impérial, sous les auspices de l'impératrice.

Enfin, quand un livre est obscène, il y a de grandes probabilités pour qu'il soit signé d'un ami de l'empire. Tant il est vrai que ce régime a tout pénétré et laissé dans les mœurs publiques et dans les mœurs privées son germe malsain. La crise est passée; mais la convalescence sera longue. Seulement je ne crois pas qu'une rechute soit à craindre.

Les impérialistes, quand on les oublie, ou quand on les dédaigne trop, ont l'instinct que la nature donne à certains animaux malfaisants : ils coassent, pour avertir de leur présence et pour éloigner de la bonne eau ceux qui la croient définitivement sèche.

II

M. Haussmann, par exemple, a commis tout dernièrement l'imprudence de faire un appel à la reconnaissance des Parisiens. Auteuil, Bercy, Alfort, sont en train de lui répondre et de lui refaire une impopularité.

Si, au lieu de bâtir tant de belles casernes, M. Haussmann avait cédé aux vœux incessants des communes annexées et garni de quais solides les rives de la Seine, en amont et en aval, si, au lieu de laisser des dettes, il avait laissé de l'argent à ses liquidateurs, mais n'importe pas ergo? Ami tant de raisons à déplorer.

Ces inondations sont donc un dernier désastre de l'empire. La nature elle-même semble honteuse de cette solidarité, et, pour la première fois, l'arbre du 20 mars a boudé.

III

Un homme qui fut avec candeur, pendant quelque temps, et avant l'attentat du Deux-Décembre, l'agent de la conspiration bonapartiste, Odilon Barrot, raconte dans le second volume de ses *Mémoires*, qui vient de paraître, le curieux épisode de la démission de M. Léon de Malleville en décembre 1848, sans s'apercevoir que ce récit donne une singulière idée de sa faiblesse, à lui.

Le prince-président, à peine installé, tranche de l'empereur; il exige insolemment du ministre de l'intérieur la remise du dossier de l'affaire de Boulogne pour l'anéantir; il veut que Léon de Malleville se fasse le complice d'un vol, d'un attentat.

L'honnête homme que M. Odilon Barrot avait entraîné au ministère se révolte à cette exigence; il envoie sa démission et il l'accompagne d'un commentaire superbe, tout palpitant d'indignation. Voici cette lettre, qui était inconnue jusqu'ici, et que l'histoire doit à la bonhommie vaniteuse d'Odilon Barrot.

Paris, le 27 décembre.

» Mon cher Barrot,

» En rentrant chez moi, je trouve l'insolente lettre dont je vous envoie copie : je ne me dessaisirai pas de l'original... On cherche un prétexte, on le trouvera, car je vous prie de présenter ma démission immédiatement au Président de la république. Il a besoin d'une leçon et je me charge de la lui donner. Je ne consentirai jamais à violer un dépôt public confié à ma garde pour satisfaire à ses caprices, et les cartons demandés ne sortiront pas du ministère tant que j'y serai. Je le crois fou après avoir lu sa lettre, et aucune puissance humaine ne me contraindra à le servir après l'impertinence qu'il s'est permise envers moi. N'essayez donc pas de me faire revenir sur ma détermination... ou je monte à la tribune pour tout dire à la face de mon pays. Remplacez-moi au plus vite, et je consens à me taire... C'est presque un excès de dévouement auquel ma conscience me condamne. Croyez que je ne cède à aucun mouvement désordonné de colère; il y a une heure que cette lettre est sous mes yeux et chaque minute ajoute à l'énergie de ma résolution. Votre devoir et celui de vos collègues est de rester, car aucun de vous n'a subi l'humiliation que j'étais si loin d'attendre et que toute ma vie passée semblait devoir écarter loin de moi.

» Adieu, mon ami, je souffre déjà de la douleur que vous allez éprouver; je vous aime depuis que je vous connais; ma démission vous place dans une situation déplorable... mais il est un bien qui m'a toujours soutenu dans toutes les épreuves que j'ai traversées : c'est le sentiment profond de ma dignité. Je ne le sacrifierai pas, car je ne serais plus bon à rien.

Tout à vous,

LÉON DE MALLEVILLE. »

En recevant cette belle lettre, Odilon Barrot ne s'est ému que pour supplier M. Léon de Malleville de rester, mais celui-ci est impatient de quitter le ministère, dont le parquet lui brûle les pieds. S'il était resté, il serait parti dans [illegible] répétait obstinément à Odilon Barrot.

On sait le dénouement : Bixio suivit son ami Léon de Malleville dans la retraite. M. Odilon Barrot s'adjoignit Léon Faucher et plus tard M. Buffet, qui ne voyait rien de contraire à l'ordre moral dans cette prétention du Président.

Quant à celui-ci, peureux comme tous les hypocrites, il essaya de racheter sa lettre insolente par une lettre de platitude. On peut lire ces excuses dans les *Mémoires* d'Odilon Barrot. Le ministre de l'intérieur démissionnaire se sentit autant offensé par ces obséquieuses avances qu'il l'avait été par l'injonction soldatesque ; il ne s'arrêta pas une minute à délibérer. Seulement, à l'Assemblée, interpellé par Dupont de Bussac, il couvrit d'un silence généreux et dédaigneux cette turpitude du Président.

Il fallait cette révélation pour donner un peu d'attrait aux insipides *Mémoires* d'Odilon Barrot.

IV

Un article de M. Frédéric Lock, dans le *Musée des deux mondes*, soulève une question que nous recommandons vivement à l'attention, au zèle de M. l'administrateur de la Comédie-Française et à la reconnaissance de M. Legouvé, ainsi qu'à la presse.

Adrienne Lecouvreur fut une des gloires de la scène. Sa mort est restée un mystère qui ne sera pas éclairci; mais ses funérailles furent l'occasion d'un scandale contre lequel Voltaire a protesté.

Le clergé ne voulut pas lui accorder les prières de l'Église, et cette grande artiste fut ignominieusement enterrée, la nuit, dans la cour d'un chantier à l'angle des rues de Bourgogne et de Grenelle. Plus tard, un simulacre de tombeau et une inscription signalèrent l'endroit de cet enfouissement sacrilége.

Les ossements d'Adrienne Lecouvreur sont toujours à la même place; on a bâti dans le chantier. Les restes de l'illustre tragédienne sont aujourd'hui dans une remise de l'hôtel qui porte le noméro 115 de la rue de Grenelle. M. le comte de Vogué est propriétaire de l'hôtel, et il a gardé la plaque commémorative enlevée au tombeau.

Ne serait-il pas digne de la Comédie française de réclamer ce qui peut subsister d'Adrienne Lecouvreur et d'élever à celle-ci un mausolée au Père-Lachaise ?

Une représentation dans laquelle Mlle Favart reprendrait le rôle qu'elle a joué, une conférence de M. Legouvé sur l'héroïne de son drame, aideraient et suffiraient sans doute aux frais de la cérémonie et du monument; si les journaux veulent bien nous prêter leur écho, cette tardive justice sera rendue à la mémoire de celle dont Voltaire disait :

> Ils privent de la sépulture
> Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels !

J'ajoute, sans en faire un argument de plus, qu'il serait à propos de prendre ces jours-ci l'initiative de cette souscription et de ces démarches, pour les rapprocher autant que possible de la date de la mort d'Adrienne Lecouvreur.

Elle est morte le 20 mars 1730.

V

J'ai un autre devoir analogue à signaler à M. le ministre de l'instruction publique ; et je ne doute pas que l'idée n'en soit favorablement accueillie.

Guy Labrosse, médecin de Louis XIII, fondateur du Jardin des Plantes de Paris, attend, comme Adrienne Lecouvreur, qu'on veuille bien lui donner un tombeau digne de lui.

Il est mort en 1641. Il fut enterré dans la chapelle du Jardin des Plantes. Cette chapelle fut démolie vers 1806, pour augmenter les galeries du cabinet d'histoire naturelle. Le cercueil de Labrosse fut alors exhumé et déposé dans *un des magasins du Muséum*. Il y est encore ; il attend depuis ce moment-là. Le premier, l'unique établissement que nous possédions pour l'étude de l'histoire naturelle a un budget tel, qu'il n'a pu trouver encore la somme nécessaire au tombeau de son fondateur. Celui de Daubenton dans le labyrinthe a coûté un peu plus de 700 francs.

En 1869, MM. de Kératry et Eugène Pelletan, députés, avaient obtenu de la Commission du budget une allocation de 1500 francs pour la sépulture de Labrosse. La somme fut votée par le Corps législatif; mais la guerre de 1870 survint et ne permit pas de réaliser le projet.

La République doit acquitter cette dette de l'Empire, et le ministre de l'instruction publique inaugurerait dignement son administration en faisant auprès des Chambres une démarche qui ne rencontrerait aucune opposition. Le même magasin doit contenir également les sépultures et les ossements de plusieurs grands personnages, trouvés dans l'église des Célestins lorsque cet édifice fut démoli en 1847 ou 1848, pour faire place à la caserne de la garde municipale. On pourrait par la même occasion donner un asile définitif à ces débris historiques, parmi lesquels sont les restes de Jeanne de Bourgogne, fille de Jean-Sans-Peur et femme du duc de Bedfort, régent de France sous la domination anglaise.

VI

On vient de vendre, pour y bâtir, ce qui restait de ce jardin de notre jeunesse qu'on appelait la *grande Chaumière*. Ce Trianon des étudiants et des étudiantes valait mieux que les casinos, les alcazars et autres établissements où l'on consomme plus qu'on ne danse et où l'on chante encore plus qu'on ne consomme.

Comme on dansait à la Chaumière ! avec quel cœur ! quel entrain ! et quelle bonne foi ! Les arbres étaient vrais, le gaz ne troubla que très-tard ce frais sanctuaire.

Le père Lahire, ce patriarche aimable et vigoureux qui souriait à la danse et proscrivait le *cancan*, remplira quelque jour, dans un monument symbolique, le rôle que Carpeaux a donné à un coryphée sans sexe, dans son groupe de l'Opéra. On le verra dominant les dames, interpellant par leurs noms les danseurs trop familiers, ou rappelant aux convenances les danseuses émancipées. Quand l'ordre moral était sérieusement menacé, le père Lahire n'avait qu'un geste à faire : le ferment de discorde était enlevé, souvent par lui-même, à bras tendu, et une exclusion temporaire du jardin était un châtiment qui suffisait pour rendre sages les futurs magistrats et les médecins en herbe qui composaient la fine fleur du public.

VII

Notre confrère Francisque Sarcey me paraît avoir quelque chose du père Lahire. Dans sa façon à la fois aimable, familière et ferme d'exercer la critique théâtrale, de parler à ces dames et à ces demoiselles qui ont toutes les yeux fixes sur lui, je trouve comme une vague ressemblance avec les procédés de ce père des étudiants et des étudiantes si indulgent aux personnes, si sévère pour les principes.

Notre confrère Sarcey est pour le théâtre ce constable volontaire, cet amateur passionné et rigide, qui *empoigne* les récalcitrants, les *récalcitrantes*, les *fourre* au poste de son feuilleton et les relâche ensuite sans rancune, quand ils promettent d'être plus sages à l'avenir. Il est impossible d'exercer le mandat qu'il s'est adjugé avec plus de zèle, plus de bonne humeur, plus d'habitude et moins d'excentricité. Il s'y complaît, il s'y prelasse, il s'y carre; il frappe dur, et pourtant personne ne lui en veut. Au fond ce bourru est bourré de friandises qu'il distribue en éclatant, et si l'on veut avoir le fond de son caractère, de sa bienveillance, il faut lire les notices biographiques qu'il écrit pour accompagner des petits portraits à l'eau forte gravés par Gaucherel et publiés par la Librairie des bibliophiles. Quel sucre! quel miel! et quel abandon!

Dans la quatrième livraison, il peint Mlle Croizette et vous allez voir avec quelle touche de critique :

« Nos pères admiraient plus volontiers l'artiste, il me semble que nous cherchons plutôt la femme.....

» Chez Mlle Croizette, l'artiste laisse parfois à désirer; la femme est un *irrésistible* composé de séductions dont il est très-difficile de ne pas subir le charme. On assure que dans la vie privée ce parfum voltige autour d'elle, et qu'un air de tête, un sourire a toujours eu raison des mauvaises humeurs les plus hérissées.

» Elle a, dit-on, comme Mme Sarah Bernhardt, une cour d'attentifs très-empressés autour d'elle, mais sa vie est bien plus secrète que celle de sa rivale et la chronique n'a jamais eu à s'occuper de ses faits et gestes. »

Si Mlle Croizette se plaint, elle aura tort.

Quant à Mlle Sarah Bernhardt, M. Sarcey déclare que c'est une bohème de génie, mais une bohème doublée d'une princesse! N'est-ce pas là un éloge flatteur pour la bohème, pour les princesses et pour la Comédie-Française?

Ayant à donner les raisons *didactiques* de son admiration, M. F. Sarcey ajoute :

« J'ai peut être tort, mais je vous avouerai que je me sens un faible *plus tendre* pour ces talents spontanés, qui naissent sans qu'on sache comment, pareils à ces *truffes parfumées qui croissent mystérieusement* au pied d'un arbre, et qui n'ont jamais été ni semées, ni perfectionnées par la culture. »

Mlle Sarah Bernhardt une truffe! Il n'y a que Sarcey pour trouver cela.

Cette admiration, ce faible *plus tendre* n'est pas exempt de jalousie. Racontant l'intérieur de le princesse, le critique ajoute en finissant :

« ... La maison est comme une arche de Noé, où tous les animaux de la création, sans en excepter les singes, de charmants et insupportables ouistitis, sans en excepter non plus *les arrière-petits-fils du singe, ces bipèdes à deux pieds et sans plumes, grands porteurs de bouquets*, se sont toujours donné rendez-vous. »

Au-dessous de cette déclaration de guerre aux singes de Mlle Sarah Bernhardt, le graveur a mis une couronne de roses, dans laquelle s'entrelacent une torche embrasée et un carquois avec des flèches.

La couronne de rose, c'est l'artiste; la torche, c'est le génie qu'elle possède et qu'elle inspire, et le carquois aux belles plumes, c'est la critique; mais pourquoi n'avoir pas mis une truffe ou deux dans ce dessin emblématique?

VIII

Il vient de paraître à la librairie Lemerre un petit volume intéressant, intitulé les *Cahiers de Sainte-Beuve*. Je voulais en parler aujourd'hui, citer les fragments que j'ai notés, montrer l'envers, le dessous, le secret du critique. Je m'aperçois que la place me manque. Ce petit livre vaut la peine qu'on s'y arrête un peu longuement; je me réserve et me promets ce plaisir pour la quinzaine.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le ministère s'est enfin fait connaître par un premier acte. Il a révoqué un certain nombre de préfets, il en a déplacé d'autres; il a fait des choix nouveaux qui pour la plupart sont irréprochables. Ce n'est qu'un commencement. Les sous-préfectures ne sauraient demeurer à l'abri d'un remaniement; leur tour viendra. Enfin il reste bien des préfets encore pour lesquels il n'y a plus de place dans une administration républicaine.

La presse libérale, dans la crainte sans doute d'endormir le bon vouloir du cabinet par des félicitations trop empressées, s'est montrée généralement d'une réserve extrême dans ses appréciations sur cette première réforme. Elle a craint d'applaudir trop tôt, et elle n'a point osé non plus se déclarer mécontente; l'opinion publique n'aurait point approuvé cette mauvaise humeur de parti pris. On ne peut nier, en effet, — et pourquoi ne le reconnaîtrions-nous pas ici avec franchise? — que M. Ricard nous a plus donné que nous n'attendions et que nous ne croyions pouvoir espérer après les incertitudes un peu anxieuses où il nous avait laissés dans les premiers jours. Il n'a point seulement révoqué les six ou sept préfets (sauf un seul) dont le maintien eût été un véritable scandale; il en a frappé d'autres dont la mauvaise volonté ne s'étendait guère au delà des départements qu'ils tyrannisaient. En résumé, l'effet a été bon. L'opinion républicaine se réserve, et elle fait bien, elle veut, elle exige davantage, c'est son droit, et il faudra bien que ses vœux soient à la fin pleinement satisfaits. Mais dès aujourd'hui il est visible, il est prouvé que le ministère Ricard est animé de bon vouloir. Il aura besoin plus d'une fois d'être, je ne dirai pas stimulé, mais

aidé, et vigoureusement; mais il n'y a plus aucune raison de le traiter avec méfiance ni de le considérer comme un cabinet imposé qu'on tolère plutôt qu'on ne l'accepte.

Telle paraît, d'ailleurs, devoir être vis-à-vis du ministère Ricard l'attitude du centre gauche et même de la gauche républicaine. Sera-ce aussi celle de l'Union républicaine? Et tout d'abord, existe-t-il encore un groupe de ce nom, une gauche extrême? Question délicate, agitée depuis les débuts de la session, résolue en apparence négativement depuis quelques jours, mais question très-vivace, sur laquelle le dernier mot n'est point dit et de laquelle nous aurons sans doute encore plus d'une fois à nous occuper. Actuellement, l'Union républicaine refuse de se constituer, elle déclare qu'elle demeurera dans l'état inorganisé où elle est et qu'elle attendra les événements. La raison qu'elle donne de cette résolution, c'est qu'à son avis la division des gauches en trois groupes procède d'un principe de classification très-artificiel, et ne serait bonne qu'à empêcher une forte et durable constitution de la majorité républicaine. Argument fort discutable; on ne voit pas, en effet, que cette division en trois groupes, qui existait dans la précédente Assemblée, ait apporté le moindre obstacle à l'union des gauches dans toutes les questions où l'accord a été nécessaire. Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui?

Les membres de l'Union républicaine (non constituée) auraient d'ailleurs un excellent moyen de prévenir, autant qu'il est en eux, le mauvais effet (à ce qu'ils croient du moins) de la division en trois groupes: ce serait simplement de réduire le nombre des groupes à deux en se faisant inscrire eux-mêmes sur la liste des membres de la gauche républicaine. Il est vrai qu'un certain nombre d'entre eux ne s'y résigneraient à aucun prix, et qu'il y aurait danger de les voir se constituer isolément en petits groupes distincts, — Montagne (une montagne minuscule!), groupe des intransigeants, que sais-je encore? M. Gambetta se trouverait ainsi brusquement séparé de ce qu'on a appelé sa queue; ce serait une évolution très-curieuse du radicalisme dans le parlement.

Nous comprenons cependant que M. Gambetta ait peu de penchant à provoquer un semblable mouvement. La force de M. Gambetta est précisément d'avoir été, dans la dernière Assemblée, non pas seulement le chef de l'Union républicaine, mais encore et surtout le modérateur de ce groupe, parfois même de toutes les gauches. M. Gambetta éprouverait une répugnance bien naturelle à échanger ce grand rôle contre la situation médiocre où il se trouverait relégué s'il se trouvait confiné dans ce groupe considérablement amoindri de la gauche extrême. Nous entrons sans aucune difficulté, en ce qui le concerne personnellement, dans les motifs de son ennui; mais nous sommes sans crainte. Il n'y a là, comme on dit, qu'une mauvaise passe qui sera bien vite franchie. M. Gambetta est homme à se tirer tout seul d'affaire. Avec ou sans Union républicaine, il aura bientôt fait, les circonstances aidant, de reconquérir le rôle important qui lui appartient dans une Assemblée française.

Une autre question très-grave a été débattue ces derniers jours, mais celle-là dans le parlement : nous voulons parler de la question de l'amnistie. Les premiers débats ont montré, avec un éclat presque inattendu, ce qu'il y avait de vide, d'illusoire, dans ces déclarations de programme par lesquelles on se grise et l'on grise les autres, dans ces mandats impératifs qu'on subit, qu'on paraît même rechercher pour se faire élire, et auxquels on est dans l'impossibilité absolue d'obéir dès qu'on aborde les discussions pratiques.

Que sont devenues toutes ces belles promesses d'une amnistie large, immédiate, totale?

Où sont les orateurs des réunions publiques électorales qui affirmaient que, si on les nommait, c'était chose faite et que l'amnistie allait être triomphalement proclamée? Qu'ils viennent donc soutenir à la tribune de l'Assemblée ces assurances de leurs professions de foi! Tous, à l'exception peut-être de MM. Victor Hugo et Raspail, ils se garderont bien de tenter cette inutile et compromettante aventure. Alors, à quoi auront servi ces déclarations retentissantes? Il se trouve que ce sont précisément les plus modérés, j'allais dire les plus modestes, qui auront rendu le meilleur office aux égarés de la Commune en se bornant à demander en leur faveur seulement le possible et le réalisable. Ce sera, par exemple, l'honorable M. de Pressensé, qui n'a pas même été réélu, faute sans doute de n'avoir pas voulu promettre ce qu'il savait bien ne pouvoir pas tenir; ce sera un membre, non pas même de la gauche républicaine ou de l'Union, mais du centre gauche qui aura eu l'honneur d'avoir présenté (il y a de cela déjà trois années) la proposition la plus efficace, la plus utile, la plus digne d'être tirée de l'oubli pour servir de modèle maintenant que le jour d'agir est venu. Quelle leçon! et comme il serait temps que la nation électorale apprît à en faire son profit!

HENRY ARON.

Statue de Spinoza

Première liste de souscription

	La *Revue philosophique*	20 fr.
MM.	Léon Dumont	25
	Gabriel Monod	5
	Taine	10
	Ribot	10
	Salomon Reinach	10
	Dubrunfaut	100
	Littré	200
	Rabeau	20
	Renan	20
	Mme Rozier	10
	Désiré Nolen	5
	E. Vacherot	10
	Paul Janet	10
	Ad. Franck	10
	Berthelot	20
	Jules Simon	20
	Louis J. Kœnigswarter	100
	Des Arts du Buet	10
	Léop. Jules Kœnigswarter	40
	Gustave Berly	40
	Antoine Kœnigswarter	20
	Dorvault	20
	Mme Marjolin, née Ary Scheffer	100
	D'Almiéda	10
	Total de la première liste	845 fr.

Les souscriptions sont reçues chez M. Léopold J. Kœnigswarter, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, et à la librairie Germer Baillière, 17, rue de l'École-de-Médecine.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE | NUMÉRO 40 | 1er AVRIL 1876

HISTOIRE DU THÉATRE-FRANÇAIS

II (1)

M. Victor Fournel — M. Paul Lacroix — M. Émile Picot — M. Jules Levallois

I

M. Victor Fournel vient de publier le troisième volume de son intéressant et curieux ouvrage, *les Contemporains de Molière* (2). Faire connaître, ou par de longs extraits ou par une reproduction intégrale, des œuvres souvent assez faibles, mais où l'histoire des mœurs et des usages trouvera plus d'un détail instructif et dont l'histoire littéraire doit tenir compte comme symptôme des goûts du temps, tel est le but que s'est proposé M. Fournel. Ce recueil est d'autant plus utile que plusieurs de ces pièces, quoique citées partout, sont devenues à peu près introuvables. Voici, par exemple, le *Nouveau festin de Pierre* ou l'*Athée foudroyé*, tragi-comédie en cinq actes et en vers. L'auteur était Rosimond, comédien du Marais, « l'idole de la rue au Fer », dit Palaprat, celui qui, après la mort de Molière, passa dans l'ancienne troupe du Palais-Royal réfugiée à l'hôtel Guénegaud, et y joua avec succès les rôles laissés par Molière, entre autres celui du *Malade imaginaire*. La pièce de Rosimond avait été jouée sur le théâtre du Marais quatre ans après celle de Molière sur le théâtre du Palais-Royal; on sait du reste que chacun des théâtres du temps avait voulu traiter ce sujet qui faisait fureur, espèce de légende pieuse, de mystère, ressuscitée d'abord chez nous par les comédiens italiens et que les autres troupes s'empressèrent d'exploiter. Une remarque piquante que fait à ce propos M. Fournel, c'est que, traité sur quatre scènes françaises différentes (1), ce sujet religieux ne l'a été que par des comédiens. Ce qui suffirait pour prouver le caractère populaire de cette légende dramatique, c'est que la pièce de Molière, au lieu d'être jouée pour la première fois le vendredi, jour ordinaire des premières représentations, le fut le dimanche par une exception que je crois unique pour son théâtre. Ce caractère de pièce populaire se marque encore mieux dans la pièce jouée sur le théâtre du Marais, lequel avait la spécialité des pièces à machines; aussi Rosimond n'eut-il garde de se priver de ce sûr moyen d'effet et d'une mise en scène impossible sur tout autre théâtre. Ce n'est pas qu'il n'y eût quelque chose comme cela, même dans la pièce de Molière. Quelques lecteurs du *Registre de La Grange* remarqueront peut-être avec surprise, et sans se l'expliquer, la mention répétée sur ce registre, presque à chaque représentation du *Festin de Pierre* de Molière, d'une part sur la recette, relativement assez forte, faite *aux capucins*. C'est que les capucins étaient les pompiers d'alors (2) et que l'abîme enflammé où don Juan disparaît au ve acte nécessitait sans doute un surcroît de capucins. Les mêmes précautions étaient évidemment indispensables pour la pièce de Rosimond, car à la dernière scène *le théâtre paraît en feu*. Il y a de plus un naufrage, « une mer agitée »; c'était un luxe qu'un autre théâtre aurait pu se permettre bien difficilement.

Ce qui est plus intéressant, c'est le caractère particulier donné par Rosimond à don Juan. M. Victor Fournel l'a très-bien indiqué, tout en surfaisant peut-être un peu le mérite de cette conception : « Je n'hésite pas à déclarer, dit-il, que le caractère de don Juan (chez Rosimond) est plus complètement et plus hardiment tracé dans son ensemble que celui de

(1) Voyez un premier article sur *le Registre de La Grange* dans l'avant-dernier numéro.

(2) Firmin Didot, rue Jacob, 56.

(1) Par le comédien de Villiers pour l'hôtel de Bourgogne, par le comédien Dorimond pour le théâtre de Mademoiselle, et enfin par Molière et par Rosimond pour les théâtres du Palais-Royal et du Marais.

(2) Les pompiers *laïques* datent de la Régence.

notre grand poëte comique, quoique plus difficile à admettre sur la scène par son cynisme et l'absence de toutes nuances. Libertin et impie, fanfaron de vice, large et audacieux dans ses conceptions criminelles, ambitieux de célébrité, voulant qu'on parle de lui et de ses exploits, aimant le vice non-seulement pour les jouissances qu'il procure, mais pour le vice lui-même, raisonnant ses crimes et philosophant la corruption, le don Juan de Rosimond est un héros du XIXe siècle, frère de ceux de Schiller et de Byron, d'Alfred de Musset et de George Sand, moins toutefois le lyrisme du style. » Ce sont là peut-être des rapprochements un peu hasardés; mais ce qui est certain, c'est que le don Juan de Rosimond raisonne son athéisme et son immoralité d'une façon, il est vrai, assez peu dramatique, mais très-crue au moins et beaucoup plus choquante que tout ce qui avait blessé les dévots dans Molière. De plus, celui-ci avait eu soin de bien marquer son intention de rendre don Juan odieux à tout le monde en lui donnant, outre ses vices séduisants, le vice lâche, le vice ignoble, celui que Molière avait particulièrement en horreur, l'hypocrisie; mais précisément, derrière cet hypocrite on en sentait venir un autre : le *Festin de Pierre* faisait pressentir ce *Tartufe* déjà composé, joué même en partie chez le roi et chez Monsieur, joué en entier chez le prince de Conde, et lu partout déjà dans les sociétés : c'était *Tartufe* qu'on attaquait dans le *Festin de Pierre* avec un acharnement que rien ne motiverait dans cette dernière pièce, beaucoup plus réservée en réalité que celle de Rosimond.

Ce n'est pas que l'innocence des intentions de celui-ci soit douteuse; il paraît avoir été très-sincèrement dévot, car à quelques années de là, étant encore comédien, il composait une *Vie des saints pour tous les jours de l'année* et la publiait sous un pseudonyme, garantie de sa sincérité; et il avait si bien gardé le secret au sujet de cette œuvre édifiante que, quand il mourut, l'Église refusa de l'enterrer : elle se fût certainement montré moins sévère, comme le remarque le peu tolérant Baillet, si elle eût su que le pseudonyme de Du Mesnil cachait le comédien Rosimond.

Quant à son *Nouveau festin de Pierre*, malgré la témérité de la donnée, qui eût fort scandalisé sans doute si elle eût été traitée même avec plus de prudence par l'auteur de *Tartufe*, il ne paraît pas avoir été inquiété. La seule précaution dont Rosimond s'était avisé, et il faut avouer qu'elle suppose en lui une forte dose de candeur, c'est de faire parler ses personnages comme des païens, quoique la scène se passe à Séville dans les temps modernes. *Doutez-vous du pouvoir de nos dieux?* dit don Gaspard à don Juan, et, comme celui-ci fait plus que d'en douter, don Gaspard s'épuise à lui démontrer l'existence *de nos dieux* dans des vers qui n'auraient pu avoir qu'un mérite, celui d'être édifiants, et qui le perdent du moment qu'il s'agit d'une apologie du polytheisme. Rosimond avait été induit à cette naïveté, d'abord par la pièce italienne, où il est question de Jupiter, mais de Jupiter seul et non pas des dieux, et surtout par l'usage où l'on était d'éviter pieusement au théâtre l'emploi de certains mots : il était établi, par exemple, qu'il n'y avait pas d'églises; il y avait seulement des temples, et très-certainement une des témérités de Molière dans *Tartufe* a été de le montrer à l'église, et non au temple, ce qui eût été plus toléré.

Les pièces reproduites dans le troisième volume des *Contemporains de Molière* [illegible] ne sont pas toutes la même importance; mais toutes offrent au moins un intérêt de curiosité, et quelquefois l'occasion de rapprochements instructifs avec les chefs-d'œuvre du temps; par exemple, l'*Académie des femmes* de Chappuzeau suggère quelques rapprochements curieux avec des pièces de Molière jouées ultérieurement. Le présent volume de M. Fournel est consacré pour la plus grande partie au théâtre du Marais, qui ne pouvait lui fournir beaucoup de pièces remarquables : ce théâtre, n'ayant jamais eu une prospérité bien solide, n'a pas toujours été voué aux chefs-d'œuvre. Il avait connu cependant des jours brillants au temps de Corneille et eu l'honneur de jouer le premier le *Cid;* plus tard il semblait s'être acquis une sorte de spécialité, celle des pièces à grand spectacle, *à machines*, comme on disait; mais à la même date il était resté plus fidèle à la « farce » que l'hôtel de Bourgogne, consacré au genre noble. Ces farces étaient souvent des à-propos, qui nous renseignent sur les usages et les travers du temps; par exemple, on y mettait sur la scène les hautes prétentions et la fatuité de Champagne, coiffeur célèbre ou, comme on dirait aujourd'hui, « artiste capillaire », connu par des succès de plus d'un genre.

M. Victor Fournel a mis en tête du volume une notice aussi complète et aussi claire que possible sur le théâtre du *Marais :* il n'est pas, en effet, très-aisé de se reconnaître au milieu de toutes les obscurités qui entourent surtout les premières années de ce théâtre. La notice sur le théâtre du *Palais-Royal* (théâtre de Molière), comme les notices particulières de chacun des auteurs reproduits dans ce volume, offrent ce caractère d'érudition spirituelle et animée qui se retrouve dans les diverses publications de M. Victor Fournel.

II

Ce qui n'est assurément pas aisé, c'est de porter ces qualités-là dans la rédaction d'un catalogue de bibliographie. Mais le *Catalogue Soleinne*, resté si précieux pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire du théâtre, nous a montré depuis bien longtemps que M. Paul Lacroix savait rendre la bibliographie amusante sans lui ôter son premier mérite, celui d'être précise et instructive. La seconde édition de la *Bibliographie molièresque* qu'il vient de publier (1), est très-supérieure à la première, dont M. Lacroix explique et signale avec une rare bonne foi les imperfections, trop concevables si l'on songe au temps où l'ouvrage fût d'abord rédigé, l'année 1870-71. Toutefois cette première édition, reconnue utile et rapidement enlevée, a bientôt rendu nécessaire une seconde édition, et possible une refonte du livre. Tel qu'il est aujourd'hui, et il est évident que, comme tous les livres de ce genre, il s'améliorera encore, il est devenu un ouvrage indispensable à tous ceux à qui M. Paul Lacroix le destine et pour lesquels il a cru devoir inventer un mot nouveau, *les molièristes*. J'avoue, pour le dire en passant, que ce néologisme ne me paraît ni indispensable, ni heureux; car il semble indiquer ou un métier ou une secte; or, ce serait commencer par mal comprendre Molière que de faire de l'admiration de ses œu-

(1) *Bibliographie molièresque*, par Paul Lacroix (bibliophile Jacob). Paris, Aug. Fontaine, 35, passages des Panoramas.

vres une profession spéciale et exclusive ou une dévotion intolérante, deux travers dont la lecture de Molière devrait nous préserver, quoiqu'ils ne soient pas absolument sans exemple, même chez des gens qui se piquent de *molièrisme*. Les vrais amis de Molière le sont aussi de beaucoup d'autres belles choses, témoin M. Paul Lacroix, l'esprit le plus ouvert aux curiosités les plus diverses, comme à toutes les admirations légitimes. C'est même cette variété de goûts et d'études qui lui permet de rendre attrayantes ces simples notes accompagnant la mention d'une édition rare ou d'un opuscule oublié. Cette bibliographie, déjà si complète, a sans doute encore quelques lacunes; qui peut se flatter de connaître toutes les éditions et traductions de Molière dans toutes les langues? Voici une traduction très-bien faite, au dire des gens compétents, que je signalerai à M. Paul Lacroix; c'est une traduction anglaise : elle ne compte encore que trois volumes, trois magnifiques volumes avec gravures; la pièce qui termine le dernier volume publié est le *Médecin malgré lui*. Cette traduction, dédiée à M. Taine, est de M. Henri van Laun (1).

On a reproché au savant bibliophile d'abuser des conjectures. Rien de plus permis pourtant que les conjectures là où les documents positifs font défaut : la seule obligation est de les donner comme telles; à cet égard, M. P. Lacroix est tout à fait dans la bonne tradition, celle de la critique, — j'allais dire de la politesse française. Il n'impose pas avec arrogance de simples hypothèses comme les axiomes d'une science ou les dogmes d'une religion dont il est interdit de douter. Il est arrivé trop souvent de notre temps que l'hypothèse insolente, outrageuse pour les incrédules, suppléait par le tapage des affirmations à l'insuffisance des preuves : c'est une importation, ou une invasion. Chez M. Paul Lacroix, la conjecture la plus hardie n'est donnée que pour ce qu'elle est : croyez, ne croyez pas, vous êtes libres; M. P. Lacroix n'a pas excommunié d'avance les mécréants. Et, en attendant, ces perspectives ouvertes par son ingénieuse érudition vous auront fait entrevoir bien des vérités de détail dont vous ferez votre profit; fussiez-vous rebelle à la conclusion définitive, ce sera autant de gagné pour votre instruction.

III

En même temps que M. Paul Lacroix publie cette seconde édition de la *Bibliographie molièresque*, M. Émile Picot, à la même librairie (2), nous donne la première de la *Bibliographie cornélienne*. C'est le complément indispensable de toutes les éditions de Corneille. Ce volume représente un travail énorme que peu de gens sauront apprécier. Comme le remarque l'auteur, la bibliographie de Corneille a suscité beaucoup moins de travaux que celle de Molière. L'engouement ne s'est pas encore porté de ce côté. Le sujet est donc neuf : attrait périlleux, mais qui cesse de l'être quand on apporte à ce travail autant d'érudition, de sagacité et de persévérance que M. Picot : le danger élimine par le mérite du travailleur, il ne reste plus que l'avantage de traiter un sujet non épuisé. Beaucoup des notes qui accompagnent la mention des éditions de Corneille sont de véritables notices historiques, et l'auteur y sait relever au besoin les erreurs plus ou moins permises qu'on s'est plu à répéter dans un intérêt ou dans un autre. En voici un exemple : « On a dit souvent, écrit M. Picot, que le gouvernement révolutionnaire avait interdit la représentation de *Polyeucte*; M. Hallays-Dabot, désireux sans doute de justifier par un précédent semblable les trop fréquentes erreurs de l'administration à laquelle il préside (1), n'a pas manqué de le répéter en attribuant au Consulat l'honneur d'avoir permis la reprise de la pièce (2). » Il lui aurait suffit cependant de jeter un coup d'œil sur l'article *Théâtre*, à la fin des journaux du temps, pour voir qu'il se trompait et qu'à l'époque la plus terrible de la Révolution *Polyeucte* était représenté comme par le passé; mais quand il s'agit d'une anecdote hostile à la Révolution, l'usage n'est pas de vérifier.

Corneille inconnu : c'est sous ce titre que M. Jules Levallois vient de publier sur Corneille un volume rempli d'appréciations délicates, animé partout d'une fervente admiration pour le grand poëte et, ce qui n'est pas un mérite médiocre en pareil cas, d'une admiration qui n'a rien d'exclusif et qui ne se croit pas tenue d'immoler toutes les autres gloires aux pieds du maître préféré (1). Seulement, les trois quarts de ce volume sont consacrés, soit à d'intéressantes recherches biographiques, soit à des jugements fort sages et fort bien exprimés, mais ne répondant guère au titre : *Corneille inconnu*. La partie même de l'ouvrage destinée à nous révéler ce Corneille que nous sommes censés ne pas connaître ne nous révèle guère que ce que nous savons déjà. Le titre est paradoxal, le livre le semble beaucoup trop peu. Entendons-nous toutefois : je suppose que c'est à des lettrés que s'adresse M. Levallois. Qu'il y ait trop de gens, bacheliers manqués ou réussis, qui ne connaissent du grand Corneille que ce qu'on leur en a fait apprendre par cœur dans les classes et l'ont parfaitement oublié, c'est un fait incontestable; mais il est bien sûr que Corneille ne leur est pas plus inconnu que Racine ou tout autre de nos poëtes. Ce ne sont point sans doute ces philistins que M. Levallois se propose de convertir au sentiment de la haute poésie; car, malgré l'intérêt de son livre, ce public-là ne le lira certainement pas. Il s'adresse donc vraisemblablement aux gens qui lisent. Or, on croirait vraiment que ce public auquel M. Levallois entend révéler un Corneille inconnu, c'est tout le monde parmi les lettrés, car il pousse la politesse jusqu'à en dire *nous*, et à se mettre de moitié dans l'opinion qu'il leur prête, comme si c'était l'opinion générale. « En restreignant, dit-il, nos applaudissements à quatre ou cinq tragédies dont personne n'ose plus contester la beauté, nous nous regardons comme suffisamment justes à l'égard du grand poëte. » Ainsi, selon M. Levallois, *nous* applaudissons quatre ou cinq tragédies de Corneille parce que *nous* n'osons pas faire autrement. En ce cas, il est à croire que nous n'admirons pas même bien sincèrement ces quatre ou cinq pièces; il serait singulier, en effet, que, comprenant la beauté de ces chefs-d'œuvre, nous n'eussions pas eu de nous-mêmes la curiosité de connaître les autres. Ce n'est donc pas

(1) Édimbourg, chez William Paterson.
(2) Paris, Auguste Fontaine, 37, passage des Panoramas.

(1) [illegible]
(2) Dans son [illegible], 1862, p. 215.
(1) [illegible] de M. Charles Levêque [illegible]

Nicomède ou *Sertorius* que M. Levallois aurait à nous faire apprécier, ce seraient le *Cid* et *Polyeucte* qui seraient pour nous le Corneille inconnu; car, en fait de chefs-d'œuvre, on ne connaît que ce qu'on admire. En vérité, M. Levallois se donne trop beau jeu en se supposant de tels contradicteurs.

En revanche, il y a des gens, très-sincères admirateurs de Corneille, qui trouvent en lui des pièces complétement belles, puis d'autres qui ne le sont qu'en partie, et enfin quelques-unes où on ne retrouve que rarement le grand Corneille. Ce n'est pas en citant quelques vers heureux de ces dernières pièces qu'on leur répondra; car des vers heureux ne constituent pas une tragédie, et par combien de citations toutes différentes ils pourraient riposter s'il n'y avait quelque chose de pénible à avoir raison en pareil cas! Ce qu'il y a du reste ici de singulier, c'est que M. Levallois commence par déclarer qu'il vient « réclamer pour l'œuvre du poëte, *dans son intégrité*, la justice qu'on lui a si longtemps refusée » (1). Dans son intégrité! Ceci semblerait, au premier abord, l'annonce de revendications assez inquiétantes, telles que celles d'*Agésilas*, de *Suréna*, etc.; et il se trouve, en somme, qu'il se borne à signaler des beautés très-réelles dans *Attila* ou ailleurs, ce qu'on avait déjà fait, ce me semble, avant lui. Tout au plus pourait-on trouver çà et là qu'il exagère le mérite de certains vers assez peu remarquables : par exemple, il cite une pièce sur la *Défense des fables dans la poésie*; elle se termine par l'engagement que prend Corneille, s'il peint jamais Versailles ou Saint-Germain, d'en peupler les bosquets de personnages mythologiques :

> Et si je fais ballet pour l'un de ces beaux lieux,
> J'y ferai, malgré vous, trépigner tous les dieux.

« Ce dernier vers est d'une ampleur toute homérique, dit M. Levallois. *André Chénier n'en a pas fait de plus beaux.* » Laissons Homère et André Chénier, qui les font en tout cas fort différents. Est-ce que le mot *trépigner* ne présente pas une image toute différente de l'image gracieuse que voulait tracer Corneille et de celle qui convenait particulièrement à ces fêtes de Versailles,

> A tous ces grands ballets de forme singulière,
> Où la cour de Phœbus et celle du dieu Pan
> Du nom d'Amaryllis enivraient Montespan!

Chacun en jugera d'après son sentiment. Mais peu importent ces détails; en somme, l'auteur ne surfait nullement le Corneille *inconnu* qu'il croit nous révéler : nous nous bornerons à soupçonner que ce Corneille-là était moins inconnu et l'autre moins méconnu que M. Levallois ne le suppose.

Ce n'est pas, en effet, par un dédain exagéré pour les œuvres inférieures et oubliées du passé que pèche notre siècle fureteur et paradoxal. On peut trouver, au contraire, que notre défaut, c'est de ne plus savoir savourer dans toute sa plénitude la jouissance des œuvres achevées; ce sentiment de l'art nous quitte, et je ne sais trop si nous comprenons bien encore ce mot dont on abusait jadis : *un chef-d'œuvre*. Pour nous, simples curieux, tout se vaut comme intérêt. Ajoutons à cela le besoin d'introduire un peu de nouveauté dans une étude mille fois reprise, et vous comprendrez que si la réhabilitation d'*Agésilas* était possible, il y a longtemps qu'elle serait faite. Nous sommes loin en tout cas de l'excès contraire, c'est-à-dire de la critique méticuleuse de Voltaire, et si M. Levallois n'avait eu besoin de motiver son travail en se donnant un antagoniste, il aurait pu s'épargner la peine de rappeler perpétuellement le *Commentaire* de Voltaire, qui, aujourd'hui du moins, ne jouit pas d'un trop dangereux crédit. Quand on a dit une fois pour toutes que Voltaire, par cela seul qu'il était Voltaire, ne pouvait pas aussi bien commenter Corneille que l'eût fait un esprit fort inférieur au sien; qu'en littérature, la plus fausse des maximes, c'est qu'on n'est bien jugé que par ses pairs; qu'il suffit au contraire d'être Corneille pour comprendre peu Racine; que le même génie qui vous fait supérieur en un genre vous rend trop souvent insensible au mérite déployé dans un genre différent; quand on a une fois fait cette déclaration, il me semble qu'on se trouve dispensé de revenir continuellement sur ce *Commentaire* de Voltaire au sujet duquel M. Levallois cite le jugement si juste de M. Havet : « Si l'on entrait profondément dans le génie de Corneille, comment serait-on Voltaire? » Ce qui ne veut pas dire toutefois que le travail critique de Voltaire mérite tout le mal qu'on en pense ou du moins qu'on affecte d'en dire. M. Levallois le prend de très-haut avec Voltaire : selon lui, le critique n'aurait absolument rien compris à l'idéal de Corneille. « Ce qui sape par la base le *Commentaire* de Voltaire, ce qui le mine de fond en comble, c'est l'inintelligence où demeure le critique dès qu'il s'agit d'apprécier l'esprit de l'œuvre qu'il analyse et qu'il discute. » Dès qu'il ne s'agit plus, au contraire, des détails, où Voltaire est trop souvent en faute, mais de son *inintelligence* à l'égard de l'*esprit* même de l'œuvre, on peut opposer à cet arrêt un peu sévère de M. Levallois ces deux lignes de Voltaire qui en disent plus que bien des pages :

> « Corneille, ancien Romain parmi les Français, a établi une école de grandeur d'âme; Molière a fondé celle de la vie civile. »

Ceci était écrit par Voltaire longtemps avant qu'il entreprît son commentaire; mais quand on a une fois senti de cette façon le caractère du grand Corneille, il ne semble pas qu'on soit précisément affligé de cette complète incapacité, de cette cécité intellectuelle qui lui est ici attribuée. Ailleurs M. Levallois relève avec raison quelques mots assez déplacés de Voltaire au sujet des louanges que Corneille s'accordait avec candeur; mais il ajoute : « Voltaire se sentait moins confit en modestie, lorsqu'à la première représentation de son *Œdipe* édulcoré et enjolivé, il criait aux spectateurs : Applaudissez, c'est du Sophocle! » M. Levallois éprouve ici le besoin de comprendre ce mot de Voltaire (à propos de son *Oreste*, et non de son *Œdipe*) tout autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Il semble que Voltaire dans cette pièce, ayant traduit Sophocle — bien ou mal, ce n'est pas la question, — pouvait bien à un certain endroit crier au parterre qu'il trouvait trop froid : « Applaudissez, Athéniens; c'est du Sophocle! » sans se montrer coupable de tant de vanité. C'était simplement se mettre sous le couvert du poëte antique, et je ne vois rien là de si révoltant.

Ce nom de Voltaire porte malheur au critique. C'est ainsi qu'à propos de la rapidité avec laquelle Corneille composa son *Œdipe* et d'une opinion exprimée par Voltaire à ce sujet, M. Levallois commet coup sur coup un peu plus d'une demi-

(1) Page 23.

douzaine d'erreurs de fait en quatre ou cinq lignes. Il s'agit de prouver que ce n'est pas, comme l'a prétendu Voltaire, par suite de sa situation besoigneuse que Corneille s'est tant hâté de terminer son *Œdipe;* c'est plutôt, M. Levallois « incline à le penser », parce qu'il tenait à faire jouer le rôle de Jocaste par Mlle Du Parc, dont il était amoureux, et à profiter du passage de cette actrice au théâtre du Marais, où elle serait entrée par l'influence de Corneille, après avoir quitté, toujours par son influence, la troupe de Molière. (Je ne fais que reproduire en ce moment le petit récit peu historique donné par M. Levallois.) Corneille craignait, selon lui, qu'elle ne se repentît de son escapade et ne retournât auprès de ses anciens camarades : ce qui arriva en 1659, s'il faut en croire M. Levallois, qui lui voit créer à cette date, au théâtre de Molière, le rôle de Cathos dans les *Précieuses ridicules.* Elle n'avait donc fait que, dit-il, « passer sur le théâtre du Marais, et, malgré tout son empressement, Corneille cette fois encore manqua le coche. Il fut un instant embarrassé. Molière, auquel il avait *enlevé* Mlle Du Parc, Brécourt, Jodelet, l'Espy, Hubert et Mlle Marotte Beaupré, devait être mécontent du procédé et peu disposé à représenter la nouvelle pièce »...

Respirons un peu : il y a ici une cascade d'erreurs d'autant plus inexplicables que l'auteur prétend en toute occasion défendre Corneille et qu'ici il se trouve l'accuser à l'égard de Molière d'une suite de mauvais procédés, d'ailleurs parfaitement imaginaires.

La première représentation d'*Œdipe* eut lieu le 24 janvier 1659. Or, la troupe de Molière, qui depuis deux à trois mois seulement jouait à Paris, au Petit-Bourbon, n'avait à cette date perdu aucun des acteurs ou actrices que Corneille est censé lui avoir *enlevés*, et cela pour plusieurs raisons également sans réplique : les uns, comme Du Parc et sa femme, parce qu'au mois de janvier 1659, ils faisaient encore partie de la troupe de Molière; les autres, c'est-à-dire Brécourt, Jodelet, L'Espy, Hubert, parce qu'ils n'en faisaient pas encore partie. De plus, Mlle Du Parc n'a pas *créé* le rôle de Cathos au théâtre de Molière, parce qu'elle n'y était plus au moment où l'on joua les *Précieuses;* ce fut alors seulement qu'elle quitta la troupe de Molière pour entrer au Marais : ainsi M. Levallois la voit au théâtre du Marais quand elle n'y est pas; il ne l'y voit plus quand elle y est.

Personne assurément n'est obligé de savoir ces minces détails, mais encore faut-il les vérifier ; quand on les cite et qu'on prétend en tirer cette conséquence, que ce ne furent pas des libéralités de Fouquet, comme le dit Voltaire et (M. Levallois l'oublie) comme Corneille lui-même le proclame bien haut (1), mais que ce fut la prétendue passion du vieux poëte pour Mlle du Parc qui l'anima au travail et le détermina à rentrer au théâtre après six ans d'absence. Sans affirmer que l'influence de Fouquet l'ait seule ramené dans la carrière, est-ce que le regret de ces glorieux applaudissements auxquels on ne renonce guère quand on en a goûté si longtemps, ne suffirait pas pour expliquer cette rentrée au théâtre? Il est vrai que ces légendes amoureuses qu'il est de mode aujourd'hui de construire pour tous les grands poëtes, le tout sans documents, ou même contre les documents, sont, à ce qu'il semble, d'un attrait irrésistible, même quand il s'agit d'un père de famille déjà vieux. Il est fort possible que Corneille ait fait plus ou moins le galant avec Mlle Du Parc, puisqu'il paraît bien que les admirables vers : *Marquise, si mon visage...* sont adressés à cette actrice. Mais de là à une véritable passion sur laquelle on puisse écrire un long chapitre intitulé : *Amours du poëte*, il y a loin. M. Levallois remarque avec beaucoup de justesse que Corneille, dans ses dernières pièces, donne parfois un accent pénétrant au langage de l'amour chez les vieillards : pour cela il suffit, ce semble, de regretter l'amour sans être encore amoureux. Mais non, M. Levallois veut voir jusque dans *Pulchérie* « la peinture frappante de ce qu'éprouvait Corneille chez Mlle Du Parc, en présence et au milieu de ses jeunes rivaux... Vous croiriez lire une page des mémoires poétiques de Corneille ». Il est assez étrange, quand il s'agit d'une puissance dramatique comme celle de Corneille, de ne pas reconnaître au poëte la faculté d'exprimer un sentiment vrai sans que l'homme l'éprouve personnellement. Est-ce qu'en 1830, Victor Hugo, pour tracer le type du vieillard amoureux, le Don Ruy Gomez d'*Hernani*, avait besoin d'en chercher les traits dans ses émotions de vingt-huit ans? Était-ce son âge qui lui inspirait ceci, par exemple :

> Hélas ! quand un vieillard aime, il faut l'épargner :
> Le cœur est toujours jeune et peut toujours saigner.

Cette persistance de préoccupations amoureuses contrasterait un peu d'ailleurs, il faut en convenir, avec des habitudes de dévotion très-sincères chez Corneille : par exemple, celle de lire régulièrement tous les jours le bréviaire romain, ce qu'il fit pendant les trente dernières années de sa vie, selon son frère Thomas. Décidément le tableau charmant que le bonhomme Ducis avait tracé du ménage bourgeois des deux Corneille nous semble plus conforme à la vraisemblance morale que cette passion surannée dont M. Levallois veut retrouver les traces jusque dans *Pulchérie* (1672). Il faudrait opter d'ailleurs et ne pas attribuer simultanément à Corneille deux rôles assez contradictoires. Si l'on sent véritablement dans *Pulchérie* une passion personnelle, « le cœur du vieillard encore ému et grondant comme à l'époque où une douleur quotidienne le venait aiguillonner », comment concilier l'expression de cette passion sénile avec le rôle un peu exagéré qu'il aurait pris volontairement alors à l'égard du jeune roi, c'est-à-dire cette « tutelle morale » que, dans ses dernières pièces, il aurait essayé d'exercer à l'égard de Louis XIV (1) ? Il est vrai que rien n'est moins prouvé que ce prétendu rôle de Mentor. Comme preuve des efforts de Corneille pour combattre les faiblesses du roi et de « sa croisade contre les séductions et les amollissements de l'amour », M. Levallois cite quelques vers de *Sophonisbe* adressés par le Romain Lélius à Massinissa amoureux de Sophonisbe, sa prisonnière :

> ..... Je sais bien que souvent il arrive
> Qu'un vainqueur s'adoucit auprès de sa captive :

(1) *Vers à M. Fouquet*, en tête d'*Œdipe*.

(1) « Cette résolution nettement exprimée et s'affirmant en toute occasion d'exercer auprès du roi, dans la mesure de son art, ce qu'on pourrait presque appeler une tutelle morale » (p. 223).

Les droits de la victoire ont quelque liberté
Qui ne saurait déplaire à notre âge indompté;
Mais quand à cette ardeur un monarque défère,
Il s'en fait un plaisir et non pas une affaire.

Le conseil de ne prendre jamais l'amour au sérieux peut être un conseil fort prudent; il est, de plus, fort à sa place dans la bouche d'un soldat et d'un Romain habitué à traiter l'amour — surtout avec ses captives — comme « un plaisir »; mais il serait aisé de trouver dans Corneille, à toute date, des maximes d'une nature plus élevée et plus appropriée à cette « tutelle morale » dont il se trouve investi à l'égard du roi.

A ce propos, M. Levallois se donne beaucoup de mal pour prouver que Corneille était royaliste; ce dont je ne doute guère, si l'on veut dire qu'il n'a jamais songé, pour la France de son temps, à un autre gouvernement que le gouvernement monarchique. Mais quand il ne s'agit, par exemple, que de ce républicanisme rétrospectif, théorique ou historique, qui faisait dire à Guy Patin, chez M. de Lamoignon, que, s'il avait assisté au meurtre de César, il aurait frappé un vingt-troisième coup (et M. de Lamoignon, « qui était grand Pompéien », l'approuvait fort); quand il s'agit, dis-je, de ce point de vue, qui ne s'étend nullement à la pratique, il n'est pas si étrange de dire, comme l'a fait M. Edmond Douai, vivement critiqué à ce sujet par M. Levallois, que Corneille avait l'*âme républicaine*. Voyons-le dans ses œuvres : les rois, en général, n'y jouent pas un rôle brillant; en revanche, personne ne s'est plus appliqué à légitimer l'orgueil du citoyen romain, à le mettre en contraste avec ces rois auxquels il le montre si supérieur, — supériorité insignifiante, d'ailleurs, supériorité misérable, dira Émilie creusant encore, avec un sourire d'amer dédain, dans ce mépris républicain de la royauté :

Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose?

Corneille a-t-il, oui ou non, exprimé ces sentiments avec prédilection? Voilà en quel sens, ce me semble, on a pu dire avec raison qu'il avait l'âme républicaine. « Où irons-nous, s'écrie M. Levallois éperdu, si nous nous mettons ainsi à établir des catégories d'âmes selon les opinions politiques? » Poser ainsi la question, c'est ne pas la comprendre. Encore une fois, il ne s'agit pas des opinions pratiques de Corneille, qui très-certainement, en son temps, n'avait pas autre chose à faire que d'être royaliste; il s'agit de l'idéal que son âme caressait le plus volontiers en théorie ou dans l'histoire. Est-ce là une distinction si subtile? C'était celle que faisait Montaigne à propos de son ami La Boétie, en affirmant que celui-ci aurait mieux aimé être né dans une république que dans une monarchie, « et avec raison, » ajoute Montaigne parlant pour son propre compte; ce qui n'empêchait ni La Boétie ni Montaigne, nés en France, d'être des sujets très-obéissants. Il est tout simple qu'à toute époque il y ait des âmes qui ont, plus que d'autres, le sentiment des deux principes qui sont la base du système républicain, c'est-à-dire de la liberté et de l'égalité, indépendamment de toute application générale aux choses contemporaines, lesquelles souventn e s'y prêtent pas. Il y a, au contraire, des esprits plus particulièrement frappés des avantages de l'autorité, plus disposés à s'y soumettre et à y soumettre les autres, — Bossuet, par exemple. Quel abus y a-t-il à dire que ces âmes-ci sont des âmes monarchiques, comme les autres des âmes républicaines?

Si, sur ce point, nous ne pouvons être de l'avis de l'honorable critique, il en est un où nous trouvons qu'il a grandement raison, et plus même qu'il ne le croit. C'est au sujet de la situation gênée de Corneille, vieux, chargé de famille et privé, au moment où il en avait le plus besoin, de la pension de 2000 livres qu'il recevait du roi. M. Levallois croit que cette gêne, qu'on a voulu révoquer en doute, n'était nullement exagérée; et au sujet de sa pension il dit que « vers 1679 on cessa de la lui payer. » C'est en 1673 qu'il fallait dire, et c'est ce dont il est facile de s'assurer en consultant le cinquième volume de la *Correspondance de Colbert* publié par M. Pierre Clément (1). Corneille devant mourir en 1684, il n'est pas indifférent de savoir si le noble vieillard subit cette notable diminution dans ses revenus en 1673 ou en 1679.

Nous devons signaler en terminant, dans l'ouvrage de M. Levallois, un chapitre intéressant et judicieux intitulé : *Les adversaires du théâtre. — Influence protectrice de Corneille, etc.* M. Levallois entend par là que le caractère grave et élevé donné par Corneille à la muse tragique a dû contribuer à réconcilier les gens sévères avec le théâtre; c'est, en effet, ce qui aurait dû être. Il rappelle, d'après Mme de Motteville, que la reine Anne d'Autriche avait toujours beaucoup aimé la comédie au point de « se cacher, pour l'entendre, l'année de son grand deuil »; plus tard, elle s'abandonna publiquement à son goût pour la comédie française et la comédie italienne. Elle reçut une fois du curé de Saint-Germain des remontrances à ce sujet, et surtout au sujet de la comédie italienne, qu'il blâmait comme beaucoup plus libre que la comédie française. La reine, un peu alarmée, consulta plusieurs évêques, qui lui dirent que « les comédies qui ne représentaient que des histoires sérieuses ne pouvaient être un mal; ils l'assurèrent que les courtisans avaient besoin de ces sortes d'occupations pour en éviter de plus mauvaises... Ainsi la comédie italienne fut approuvée, et l'enjouement de l'italienne se sauva sous la protection des pièces sérieuses (2). » Mais le curé ne se tint pas pour battu; il apporta à la reine une consultation de sept docteurs de Sorbonne déclarant que ce divertissement était un péché mortel. De son côté, l'abbé de Beaumont, précepteur du roi, lui opposa une déclaration de dix ou douze autres docteurs de Sorbonne soutenant l'opinion contraire, ce qui tranquillisa la reine. Aurait-on trouvé aussi facilement, parmi les docteurs, cette majorité en faveur des théâtres si la reine eût été personnellement désintéressée dans la question?

M. Levallois dit que Corneille est « le seul écrivain sérieux auquel la critique moderne puisse attribuer l'honneur d'avoir, par ses nobles productions, gagné en grande partie la cause du théâtre auprès d'une reine sincèrement pieuse et d'un clergé qui comptait plus d'un homme éminent. » Auprès du clergé gallican cette cause, même en ce qui concerne Corneille, n'était gagnée que provisoirement; car, aussitôt que la polémique contre le théâtre eut commencé, Corneille fut des moins épargnés, soit par Nicole, soit par le prince de

(1) Il contient la liste des pensions depuis l'origine.
(2) *Mémoires* de Mme de Motteville, année 1647,

Conti, soit plus tard, enfin, par Bossuet. Le vrai, c'est que jusque-là le clergé s'était montré toujours fort indulgent pour le théâtre et ne paraissait guère y songer, surtout quand le théâtre français était protégé par le cardinal de Richelieu, et la comédie italienne ou l'opéra naissant par le cardinal Mazarin. Les grandes préoccupations du clergé à l'égard du théâtre ne datent que de *Tartufe*. Plus tard, à la fin du siècle, la comédie, généralement condamnée, ne trouve d'indulgence que chez les jésuites : indulgence naturelle aux ultramontains, car jamais, ni en Italie ni en Espagne, le théâtre n'a été, de la part du clergé, l'objet des mêmes sévérités qu'en France. En 1664, en France, nous voyons le légat du pape assister à la cour à une représentation de l'*Othon* de Corneille jouée par l'hôtel de Bourgogne ; Molière et Racine ont aussi leur tour, et le registre de La Grange constate qu'à Fontainebleau la troupe du Palais-Royal « a joué quatre fois la *Princesse d'Élide* devant Monsieur le légat et une fois la *Thébaïde* ». En voilà un qui très-certainement n'eût pas parlé de Molière comme le fit plus tard Bossuet ; l'auteur du *Tartufe* se vante même, dans un de ses placets au roi, d'avoir lu sa pièce à M. le légat et obtenu son approbation.

En Espagne, la reine-mère n'avait pas trouvé autour d'elle, dans son enfance, plus de préjugés à l'égard du théâtre. Le clergé, du reste, eût été mal venu à se marquer trop sévère dans un pays où il était obligé de se montrer tolérant pour les combats de taureaux ; or, les textes des Pères de l'Église contre les jeux sanglants du cirque romain, invoqués si singulièrement en France contre Corneille et Molière, eussent trouvé en Espagne leur application contre une institution populaire qu'il ne fallait pas même songer à interdire. Nous voyons, d'ailleurs, qu'un grand nombre de poëtes dramatiques espagnols étaient ou membres du clergé ou protégés par lui. Lope de Vega était même familier du saint-office, et ce fut à ce titre qu'il présida, en 1624, à un autodafé. Comment aurait-on eu des préjugés bien sérieux contre le théâtre dans un pays où les auteurs dramatiques donnaient des exemples si édifiants ?

Je crois donc que c'était aux traditions de son pays natal et aussi à son père, Philippe IV, très passionné pour le théâtre et auteur dramatique lui-même, que la reine Anne d'Autriche devait et son goût si vif pour le théâtre et l'absence de ces préjugés que, selon M. Levallois, Corneille aurait réussi à dissiper et chez elle et chez nos gallicans. Qu'on le remarque bien, d'ailleurs : ce n'était pas Corneille seul que goûtait Anne d'Autriche, c'était aussi la comédie italienne, comme le dit Mme de Motteville, c'était aussi Scarron, c'est-à-dire ce qui ressemblait le moins à l'inspiration cornélienne ; son penchant pour la comédie, qui a une dévotion de plus en plus fervente, lui dura pendant ses dernières années : seize ans après cette première tentative d'intolérance à l'égard du théâtre, il se présenta une circonstance où les ennemis de Molière s'essayaient déjà contre lui à des accusations qu'on tâchait de rendre graves ; ce fut lors de la polémique suscitée par l'*École des Femmes* : or, au moment où elle se déchaînait le plus contre la pièce et la *Critique* qui en était l'apologie, la reine-mère acceptait la dédicace de la *Critique*. « Je me réjouis, disait Molière, de pouvoir obtenir l'honneur de divertir Votre Majesté. — Elle, Madame, qui prouve si bien que la véritable dévotion n'est point contraire aux honnêtes divertissements ; qui, de ses hautes pensées et de ses hautes occupations, descend si humainement dans le plaisir de nos spectacles et ne dédaigne pas de rire de cette même bouche dont elle prie si bien Dieu. » Il se pourrait donc que ce goût d'Anne d'Autriche pour le théâtre, goût sincère et sans arrière-pensée, sans calcul, plus désintéressé et moins bruyant que celui de Richelieu, ait contribué à introduire au moins à la cour l'habitude et la mode des représentations dramatiques, de façon à en faire comme une institution régulière désormais difficile à supprimer ; il se pourrait qu'il y ait eu là pour le théâtre une protection tranquille, continue, non tracassière, aussi efficace, en réalité, que toutes celles dont on parle tant ; si cela était vrai, l'Espagne, en donnant à l'Infante qui devait être reine et régente de France le besoin des représentations dramatiques, se trouverait avoir eu sur notre littérature une influence de plus et qu'on a oublié de signaler.

Les divers ouvrages dont nous venons de rendre compte se rapportent tous, directement ou indirectement, aux deux noms de Corneille et de Molière. Comme toujours, Molière est le mieux partagé : à lui la vogue, les minutieuses études, les superstitions des bibliophiles. Il va sans dire que nous n'avons garde de nous en plaindre ; seulement nous souhaiterions une vogue égale au grand nom de Corneille, et nous y verrions mieux qu'un progrès littéraire. Ce qui a le plus manqué peut-être à la littérature depuis vingt-cinq ans, c'est tout ce que résument ces mots : le sentiment cornélien. Elle n'avait d'ailleurs, de ce côté, aucune prétention, se piquant d'être vraie, sincère, tout ce qu'on voudra ; mais l'idéal était ce dont elle se souciait le moins. Loin de là, il semblait qu'elle prît plaisir à rabaisser l'homme, soit dans l'humanité en général, soit dans les individus illustres : ce fut pendant quelque temps comme une épidémie de dénigrement universel ; ce qui est tout à la fois une disposition sociale assez malsaine et un moyen sûr de ne rien comprendre à Corneille, toujours et sincèrement convaincu de ce que Sainte-Beuve appelait dédaigneusement « le décorum de l'humanité ». La première condition pour s'émouvoir devant les héros de Corneille, ce n'est certes pas de s'imaginer qu'on est de leur famille et de se dire qu'il s'en faut de peu qu'on ne leur ressemble ; mais c'est au moins de ne pas les croire invraisemblables et impossibles. Non, sans doute, Corneille n'est aujourd'hui ni inconnu ni méconnu des lettres : je le crois, au contraire, aussi lu, aussi étudié et surtout étudié sous plus d'aspects divers qu'il ne l'a jamais été ; le livre de M. Levallois suffirait pour le prouver. Mais ce qui manque peut-être davantage à cette grande mémoire, c'est ce que Corneille a souvent obtenu jadis à diverses époques, je veux dire cette espèce d'émotion morale, d'influence élevée et fortifiante qui se faisait souvent sentir même à des gens lettrés et en dehors du monde littéraire ; c'était comme un *Sursum corda* dont on était parfois surpris d'entendre l'écho lointain. Il serait bon qu'aujourd'hui cet écho se réveillât : le patriotisme aurait à s'en féliciter encore plus que le goût.

EUGÈNE DESPOIS.

PUBLICATIONS NOUVELLES SUR LA RÉVOLUTION

Michelet — M. Taine

I

On ne peut, sans un sentiment de respect et de regret profond, ouvrir ces premiers volumes de l'*Histoire du* XIXe *siècle*, qui en sont en même temps les derniers (1). La mort a surpris Michelet lorsqu'après avoir remercié le ciel dans son testament de tant d'amitiés précieuses et de tant de belles œuvres, il se préparait à recommencer une série nouvelle de labeurs. Cinquante-deux ans d'études, de productions, de créations, plus de cinquante volumes dans lesquels il avait touché à tout, à l'histoire, au droit, à la philosophie, à la nature, ne lui suffisaient pas. L'âge semblait n'avoir pas de prise sur lui; l'audace lui croissait avec les années : son testament fait, il osait entreprendre une œuvre colossale qui eût demandé une seconde vie d'homme.

« L'âge me presse », écrivait-il dans une de ses préfaces, et il voulait gagner de vitesse l'âge et le temps. Il ne nous reste aujourd'hui du vaste édifice entrepris par lui que des épaves, ces trois volumes sur l'origine des Bonaparte, le 18 brumaire, l'Empire.

Ce qui en reste a bien le caractère d'une œuvre interrompue. Le récit ne s'astreint pas à la suite rigoureuse des événements : telle partie de l'histoire est développée, traitée avec amour; sur telle autre, l'auteur passe rapidement. On dirait des notes qui auraient été mises en ordre par une main amie ; de précieuses esquisses dans lesquelles un grand artiste manifeste toute sa vigueur et son originalité, mais auxquelles la dernière touche a fait défaut. C'est ce qui explique certaines répétitions qui se reproduisent obstinément, presque dans les mêmes termes, par exemple sur le rôle de la machine de Watt ou le mot des vétérans de la Grande-Armée aux jeunes recrues trop disposées à piller : « Avant de combattre avec nous, videz vos sacs. »

Cette histoire est conçue d'une façon toute particulière, qui explique par les circonstances au milieu desquelles elle a été faite. Toute sa vie Michelet avait amassé des notes en vue d'un travail possible ; « Mais alors combien j'espérais peu mener mon histoire jusqu'au XIXe siècle »! Ces notes ont été prises moins sur des livres, ces muets témoins, que dans la conversation des hommes. L'auteur cite quelques-uns des survivants de la grande époque auprès desquels il a pu non-seulement s'instruire des faits, mais recevoir l'impression laissée par les événements, recueillir une vivante tradition, toute chaude encore des passions et des émotions d'autrefois. De ces hommes il en retrouvait parmi ses collègues de l'Académie des sciences politiques : en 1838, « la Convention s'y voyait encore en Lakanal, l'âge du Directoire en Reinhart; l'Empire y était dans la personne du duc de Bassano ». De même aux Archives, où il fut chef de la section historique : « Là, dit-il, je connus Lagarde, le spirituel secrétaire du Directoire, et tel des fournisseurs qui, bien plus que le Directoire, commanditèrent le jeune Corse et le lancèrent à leurs dépens dans la grande affaire d'Italie ».

Ces livres sont donc faits de souvenirs, plus encore que de lectures. L'auteur ne s'est pas cru obligé de rappeler tous les documents écrits, tous les mémoires, tous les livres sur la Révolution, pas plus que d'en reparcourir d'un pas égal et méthodique toutes les vicissitudes.

Il raconte non-seulement ce qu'il a entendu raconter, mais ce qu'il a vu lui même, les impressions qui lui sont restées de son enfance. Il a encore dans l'oreille les rumeurs du grand Paris, non pas celui de la Révolution, mais le Paris encore vivant du Consulat; à l'imprimerie de son père, les événements si récents de la Convention, du Directoire, les victoires des armées, étaient le sujet habituel des conversations. Michelet est né, a grandi au milieu d'hommes qui avaient assisté aux premiers débuts de Bonaparte, qui ne se laissèrent point éblouir par l'essor inouï de sa fortune et qui restaient attachés de cœur à d'autres gloires.

« Mon père, raconte-t-il, d'abord employé à l'imprimerie des Sourds-Muets, était devenu imprimeur lui-même après Thermidor. Il commençait à publier des journaux et il était bien placé pour écouter, apprécier l'opinion de Paris. Je tiens de lui tout ce que je viens de raconter sur Vendémiaire. Il assista bientôt à l'étonnant *crescendo* d'un certain bruit qui était dans l'air, bruit très-faible, mais tout à coup retentissant, éclatant, foudroyant plus que le tonnerre. »

Ce certain bruit, c'était la réputation grandissante de *Buonaparté*, qui était en train de devenir Bonaparte et s'acheminait au Napoléon.

Faits de souvenirs, ces livres de Michelet sont donc une œuvre très-personnelle. Ils ont jusqu'à un certain point le caractère de mémoires, pleins de faits inédits, oubliés et qui, s'il ne les avait pas recueillis, se seraient perdus.

De là vient cette inégalité d'allure, ces développements complaisants, ces lacunes volontaires. Michelet ne raconte que lorsqu'il a quelque chose de nouveau à dire. Ce nouveau, ce sera tantôt quelque souvenir qui remonte des profondeurs de sa mémoire, à cet âge où les vieillards aiment à se replier sur eux-mêmes, à revivre leur vie d'autrefois, à recommencer le roman de leur enfance et de leur jeunesse. Ce nouveau est quelquefois aussi une conception toute personnelle d'un fait mal compris ou mal apprécié des historiens. Toute sa vie, Michelet a médité sur le grand mystère de 89 et de 93 : son *Histoire de la Révolution*, les *Femmes de la Révolution* avaient longtemps retenu sa pensée sur cette époque tragique. Ses livres lancés dans le monde, courant de main en main, façonnant l'esprit des générations nouvelles, l'auteur n'était cependant point délivré de son sujet. Ses méditations l'y ramenaient constamment et, causant, se souvenant, analysant, il voyait plus clair en beaucoup de faits. L'obscurité s'illuminait pour lui : il devinait les ténébreuses intrigues qui préparèrent l'avortement de la Révolution; au travers de leurs masques, il voyait à plein les traîtres.

Il s'étend principalement sur « l'aveugle réaction de pitié » qui suivit Thermidor et qui faillit emporter la république dans le procès fait à la Terreur; sur les sourdes menées des spéculateurs, agioteurs, trafiquants des biens nationaux;

(1) *Histoire du* XIXe *siècle*, 3 vol. in-8° : I. *Directoire, Origine des Bonaparte.* II. *Jusqu'au* 18 *brumaire.* — III. *Jusqu'à Waterloo*, par J. Michelet. — Paris, Michel Lévy.

sur le bruit terrible qu'on affecta de faire autour de la peu dangereuse conspiration de Babœuf; sur les déguisements divers que revêtirent les royalistes lorsqu'ils essayèrent de relever la tête; sur les variations infinies de Bonaparte, tour à tour royaliste, maratiste, robespierriste, thermidorien, et sur sa sanglante comedie de la campagne d'Italie; sur la lassitude qui s'empare tout à coup de cette génération surmenée et dont l'auteur voit l'expression dans la théorie décourageante de Malthus et dans le *Poème du dernier homme*, de Grainville.

Ses chapitres sur la conquête et l'exploitation de l'Inde par les Anglais, sur l'alliance du tsar Paul Ier avec Bonaparte, sont à fois éloquents et curieux. Voilà deux points qu'on ne pourra plus traiter sans tenir compte des vues de Michelet. En étendant ses recherches à l'Inde, à la Russie, à l'Amérique, aux races jaunes et brunes de l'Orient, à la république noire de Saint-Domingue, il a rendu à l'histoire de la Révolution le caracère qu'elle doit avoir et conserver : celui d'une histoire universelle.

Il passe plus légèrement sur les batailles, les victoires, s'arrêtant, ici pour signaler l'état moral de la Grande-Armée, riche encore des vertus républicaines et humanitaires, et les maladies particulières dont les guerres continuelles affectaient son tempérament; là pour glorifier la chirurgie militaire, ce legs de la grande époque scientifique qui eut son apogée en pleine Révolution.

Michelet, au moment de nous quitter, ne jette pas sur le siècle un regard bien indulgent. Cette âme de brahmane et de sage, pleine de compassion et d'amour pour tout ce qui vit, cette exquise sensibilité qui s'étend sur les animaux, sur les oiseaux, sur les insectes et sur les monstres de la mer, a dû être cruellement froissée de ses dernières épreuves. Lui qui aimait les nations et se sentait pour l'Allemagne de Luther, de Beethoven, du bon Frœbel et des *Jardins d'enfants*, un cœur fraternel, vit avant de s'éteindre l'égorgement de 1870-71, le crime de l'Allemagne contre la France. Lui, l'homme du peuple, qui toute sa vie avait combattu pour lui, a vu les gens de la Commune mettre le feu à sa maison.

De là un sentiment d'amertume et presque de désespérance qui se retrouve dans ses préfaces et dans maint endroit de son livre. Férocité et aplatissement, tel lui paraît le double caractère de notre époque. Lui qui se sent si jeune, il accuse ce siècle de décrépitude.

« Ce siècle de grand travail et de notable invention eut mérité de se soutenir davantage. Pour moi, né avec lui, j'ai d'autant plus de regret de le voir languir avant le temps. » Michelet se sent mourir et il comprend aussi qu'il emporte avec lui quelque chose de la jeunesse de ce temps. « Mon Dieu! comme, en comparaison, le XVIIIe siècle est vif et franc marcheur, a le jarret nerveux! Tout cela peut se dire d'un mot : l'escalade vers la liberté. Le XIXe siècle, riche et vaste, mais lourd, regarde vers la fatalité. Les nôtres, que font-ils de leurs passions? Pas grand'chose. Ils regardent toujours sombrement en bas. »

Et il fait la physiologie de ce siècle, il dit les influences diverses et secrètes qu'ont sur lui la médecine, le régime alimentaire, la confession, le roman, l'alcool.

Surtout si notre siècle a l'air si lourd, si sombre, c'est qu'il est « ne métis et bâtard », déchiré à l'intérieur par le combat religieux, à l'extérieur par la lutte contre l'Europe; c'est que ses premiers débuts ont été déshonorés de trop de palinodies, souillés de trop de meurtres militaires; c'est qu'il s'ouvre par ces fatales années de 1800 à 1815, « années sanglantes qui énervèrent le siècle dès l'origine, qui commencèrent les haines séculaires et firent que la France, entraînée à des entreprises qu'en majorité elle repoussait, devint l'objet d'une défiance générale. »

De ce sang et de cet énervement un homme est coupable : c'est Bonaparte. Michelet ne se soucie point de dissimuler la haine que ce nom lui inspire. L'homme fatal, il le prend à sa naissance; bien plus, il le poursuit chez ses ancêtres les plus reculés. Ce *Buonaparté*, ce n'est pas un Italien, ce n'est pas même un Corse, c'est un Carthaginois : il descend sûrement de cette race punique dont on trouve les tombeaux près d'Ajaccio. Il comprend l'Italie aussi mal que la France, que l'Allemagne, que l'Espagne, que la Russie, que les nations en général. C'est au génie européen qu'il est étranger.

Michelet le suit ensuite au milieu de ses farces de comédien, de ses parades de tragédien, le décrit souple, rampant même autant que sauvage et altier, restant jusqu'au bout le « Jupiter-Scapin ». Il prend plaisir à le montrer organisant la réaction dès sa campagne d'Italie, sauvant le pape à Tolentino, sauvant l'Autriche à Léoben, intrigant avec les émigrés, vendant Venise républicaine. Ses victoires, à peine si elles sont siennes : Lodi est à Masséna; Castiglione à Augereau. Il refuse de faire l'expédition sérieuse d'Angleterre, préfère courir l'aventure d'Égypte; tellement ignorant de la géographie, qu'il croyait les Indes tout près de là.

Pourtant la conduite de Bonaparte en Égypte, sa douceur envers les vaincus, sa tolérance pour les religions nationales, son zèle pour la science, arrachent à l'auteur de la *Bible de l'humanité* quelques éloges. C'est qu'en Égypte Bonaparte fut le représentant, quoique indigne, du bon et puissant génie de la France, du XVIIIe siècle, de la Révolution. Hélas! que n'est-il resté en Égypte! car voilà la série des funestes victoires d'Europe qui recommence; et où nous mènent-elles? à Moscou, à Leipzig, à Waterloo. Les derniers chapitres visent à l'écrasement complet de l'aventurier maudit; ils nous montrent l'homme abandonnant son armée dans les neiges de la Russie, fuyant à Paris, se raillant de ces 400 000 hommes morts pour lui, assurant que, en ce qui le regarde, « il ne s'est jamais mieux porté ».

Homme d'airain sans doute, d'un orgueil féroce, mais par cela même indomptable à la mauvaise fortune, inaccessible à toute émotion? Non! Et l'auteur, pour dernière vengeance, nous montre Bonaparte en route pour l'île d'Elbe, sous l'escorte de quatre commissaires alliés, tremblant, pâlissant aux cris de mort de la populace, tour à tour pleurant ou faisant « le Gilles » pour flatter ses geôliers, se déguisant sous l'uniforme russe, arborant la cocarde blanche. De l'île d'Elbe il revient cependant; et Michelet lui assène le mot qu'on a dit de Robespierre : « Qu'un tyran est dur à abattre! »

En résumé, ces livres de Michelet, ce ne sont pas des livres d'histoire dans le sens rigoureux du mot, pas même des livres, si l'on entend par un livre quelque chose d'harmonieux et de complet. Comme presque toutes les œuvres de Michelet, ceci constitue un genre à part. L'analyse n'en est point facile. Comment suivre cette intelligence si vive dans tous ses ébats, dans ses élans magnifiques, dans ses analyses subtiles, dans ses attendrissements inattendus?

Livres utiles à coup sûr : riches en faits nouveaux comme des mémoires inédits, pleins de considérations profondes comme une philosophie de l'histoire, ils étendent jusqu'aux limites du monde le champ des événements qui procèdent de notre Révolution, débrouillent les intrigues et les obscurités épaissies à loisir, font pénétrer une lumière inattendue dans les antres les plus noirs. Celui qui ne sait pas l'histoire de la Révolution ne l'apprendra pas dans cet ouvrage; mais celui qui la sait trouvera beaucoup à apprendre ici.

II

Le livre de M. Taine (1) a tout autre caractère. Ce ne sont plus des notes, des souvenirs, des impressions, reliés par le lien assez lâche d'un titre; c'est une œuvre profondément étudiée en toutes ses parties, construite avec un art consommé, déduite avec une rigueur scientifique et aboutissant à des conclusions qui doivent être inattaquables si les faits sur lesquels elles reposent ont été complétement recueillis et exactement interprétés.

L'auteur débute par des réflexions empreintes d'une nuance d'ironie. Il rappelle qu'en 1849, appelé à voter pour la première fois, il se trouva fort embarrassé, ayant à nommer quinze ou vingt députés : « Et de plus, suivant l'usage français, je devais non-seulement choisir entre des hommes, mais opter entre des théories ». Remarquons en passant que l'*usage français* indique des habitudes d'esprit assez élevées dans la nation; je doute qu'on puisse chez nous, comme en d'autres pays, émouvoir le corps électoral pour de pures questions de personnes; quand on n'a plus à se préoccuper de théories ou de principes, mais seulement à opter entre des hommes, les considérations de relations et de sympathie, même d'intérêt personnel, prennent un développement peu enviable, et la corruption électorale peut fleurir à son aise.

M. Taine « ne pouvait comprendre qu'en politique on pût décider d'après ses préférences pour tel ou tel système ». Est-on moins sujet à se tromper quand la préférence porte sur des hommes? Il vaut mieux pour la santé morale d'un peuple se laisser séduire par des théories plus ou moins spécieuses que corrompre par des avantages matériels et des promesses d'argent.

Sans doute il serait désirable que les électeurs pussent étudier scientifiquement les questions politiques, analyser exactement les idées de République ou de Monarchie, chercher dans l'histoire les lois véritables du développement national; il serait désirable que chacun d'eux fût capable de concevoir et d'écrire un livre comme celui que M. Taine vient de présenter au public. Mais un corps composé de tels électeurs n'a jamais existé, n'existera jamais. Ce n'est pas seulement le suffrage universel qui ne répond pas à ces conditions; ni le pays légal de la monarchie de 1815 et de 1830, ni le corps électoral de l'Angleterre ne réalisent l'idéal de M. Taine : les Taine ont été et resteront rares partout et dans tous les temps. Faut-il donc renoncer à voter tant qu'on n'aura pas achevé son éducation supérieure? Faut-il remettre l'élection de nos sénateurs, de nos députés, suspendre le jeu des institutions, en attendant que chaque membre du corps politique soit en état d'appliquer aux choses publiques la méthode expérimentale?

Le sens historique est un don précieux. Il sert à expliquer les causes de ce qui existe, à entrer dans les idées et les préjugés les plus étroits des générations qui nous ont précédés, à saisir les côtés utiles et la raison d'être des institutions anciennes, à expliquer les mobiles qui ont poussé en avant, qu'ils en aient eu conscience ou non, les agents historiques, à trouver la légitimité de leurs préjugés et de leurs actions les plus étranges, à nous bien persuader enfin que des gens qui pensaient tout au rebours de nous avaient cependant leurs raisons pour penser ainsi. Mais les hommes qui ont ce grand sens historique sont rarement des hommes d'action. Ils expliquent admirablement ce qui a été fait, mais par cela même sont peu propres à faire eux-mêmes. Ce respect du passé est louable, mais ce n'est pas avec le respect du passé que l'on opère les destructions nécessaires. Ceux qui ont fait avancer le monde étaient rarement des hommes de sens historique; mais ils avaient, ce qui vaut mieux peut-être, le sûr instinct qui avertit de ne rien ménager et d'être saintement vandales : voilà pourquoi les premiers chrétiens n'ont point respecté l'ancienne religion, qui offre pourtant un si curieux sujet d'étude à nos savants; voilà pourquoi les protestants du XVIe siècle n'ont épargné ni l'admirable hiérarchie romaine, ni les statues gothiques, qui inspirent cependant de si vives sympathies aux archéologues. Si les hommes de 89 avait eu ces scrupules d'érudits et de philosophes, l'ancien régime serait encore debout avec tous ses abus.

Suave mari magno. C'est un beau rôle que celui du philosophe qui assiste en contemplateur aux grands bouleversements de l'histoire. Mais il n'est point à mépriser, le rôle de ceux qui au plus fort de la bataille donnent et reçoivent de terribles horions, dont la hache laisse dans le passé vermoulu des traces profondes, et dont le philosophe dira un jour, en mesurant leur effort, ce que dit l'empereur Barberousse au sortir de la caverne de Kiffhaüser, lorsqu'il voit abattu à ses pieds le corbeau noir : « C'est un bon archer que celui qui a fait ce coup-là ».

M. Taine veut être le philosophe qui siége là-haut sur la roche, en sûreté, juge entre les combattants. Son livre, il en a le vif désir, ne sera point une œuvre de parti, mais une œuvre de science. Il applique aux choses de l'histoire et de la politique la méthode baconienne. Il a assemblé le plus de faits possible, il les a groupés suivant leurs affinités naturelles, il a cherché à en dégager les lois. Ce n'est pas de la politique qu'il prétend faire, c'est de l'histoire naturelle, c'est de l'entomologie. Il étudie la France comme on étudierait un insecte qui a ses organes, ses instincts, ses transformations, ses mues. Sa grande mue, crise terrible, qui a failli lui coûter la vie, c'est la révolution de 1789. Son existence, comme celle du papillon, a trois phases. M. Taine divise son livre en trois parties : l'Ancien régime, la Révolution, le Nouveau régime.

M. Taine a rempli d'ailleurs avec un zèle admirable son programme scientifique. La masse de matériaux, de papiers inédits, de documents d'archives par lui dépouillés est considérable. Son travail préparatoire ferait honneur à un bénédictin; son travail philosophique est un des plus remarquables du siècle.

(1) *Les Origines de la France contemporaine*, t. Ier, l'*Ancien régime*. Paris, Hachette, 1876.

Le volume sur l'*Ancien régime* comprend quatre grandes divisions : 1° La *Structure de la société* ; 2° les *Mœurs et les caractères* ; 3° l'*Esprit* et la *Doctrine* ; 4° la *Propagation de la doctrine*.

La structure de la société, c'est sa constitution générale, fondée sur trois assises colossales, qui ont été posées successivement à trois époques de l'histoire : l'Église, qui la première a donné une organisation au monde antique réduit en poudre à la chute de l'empire romain ; qui, dans le vide, dans la dissolution universelle, en l'absence du cosmopolitisme brisé, des nationalités encore à naître, a trouvé le seul lien qui pût relier les membres épars de l'humanité, *la religion*, et qui de cette poussière d'hommes a fait un organisme ; — puis l'aristocratie, qui a constitué la force militaire du pays, créé contre les brigands la première force armée, élevé contre l'invasion et la piraterie les premières barrières et les premiers châteaux ; — enfin la royauté, qui est venue former le lien suprême des petites sociétés locales reconstituées, qui a supprimé les frontières intérieures, rassemblé les diverses parties de la France, agrandi l'horizon politique, créé la nation ou plutôt l'État.

Au XVIIIe siècle, l'Église, la noblesse et la royauté sont les trois grands privilégiés. Leurs priviléges n'ont été à l'origine que la récompense des services rendus. Les immunités et les distinctions contre lesquelles s'élevait le tiers état avait leur légitimité, leur raison d'être — dans le passé. Le roi en particulier, ayant fait l'État, le considérait comme sa création, comme sa propriété. Les affaires publiques étaient les affaires du roi. Personne ne songeait à s'en mêler : un particulier n'avait pas à se soucier de politique.

Dans toute cette première partie, on trouve des aperçus nouveaux sur le moyen âge et la logique de notre développement national. Peut-être M. Taine exagère-t-il singulièrement les services rendus par les barons féodaux. « Grâce à ces braves, dit-il, le paysan est à l'abri ; on ne le tuera plus, on ne l'emmènera plus captif avec sa famille, par troupeaux, la fourche au cou. Il ose labourer, semer, espérer en sa récolte... » La féodalité apparaît à M. Taine comme « une gendarmerie à demeure, où de père en fils on est gendarme. » — Mais gendarme contre qui ? Qui donc brûlait les chaumières, volait les troupeaux, massacrait le colon ? Une fois l'invasion normande arrêtée, je ne vois plus d'autre auteur de ces méfaits que le noble lui-même. Dans son village peut-être, il était le gendarme ; mais pour le village voisin, c'est lui qui était le brigand. Pendant la durée des XIe et XIIe siècles, les campagnes de France ne sont plus ensanglantées que par les fureurs de ces nobles. Il faut presque aussitôt, contre cette marechaussée de brigands, un autre gendarme : le roi, qui, comme Louis VI, fait, la lance au poing, la police de ses domaines. Ce sont les barons féodaux qui appellent l'Anglais en France ; ce sont eux qui la défendent si mal à Crecy et Poitiers ; ce sont eux qui commandent les bandes de routiers et d'écorcheurs. La balance des services bons et mauvais rendus par l'aristocratie féodale est renversée presque au début de notre histoire. Dès les guerres anglaises, l'institution apparaît détestable. Il en est de même pour les services rendus par l'Église : pendant plusieurs siècles elle est surtout protectrice, elle est l'asile de la pensée et des lettres. Mais dès le bon roi Robert elle commence à brûler ceux qui ne pensent pas comme elle ; nous lui devons l'affreuse guerre des Albigeois, les hames religieuses au XVIe siècle, les dragonnades au XVIIe, et les enlèvements d'enfants au XVIIIe. A partir de la Renaissance, c'est malgré elle, c'est contre elle que se fait le développement de l'esprit humain.

Dans le livre deuxième (*Les mœurs et les caractères*), on trouvera la meilleure description qui ait encore été faite de la cour royale, de Versailles et de ses splendeurs symboliques, de la mangerie colossale de cette armée de valets dont s'entourait le grand roi. Jamais on n'a dépeint avec de plus vives couleurs cette cour du monarque très-chrétien, où tous les moments du souverain sont absorbés par la représentation, où depuis son petit lever à son coucher, de l'instant où il prend médecine à celui où il préside la table de jeu, il officie pontificalement. Il y a là des pages qui échappent à l'analyse ; elle ne pourrait rendre ni la multiplicité infinie des piquants détails, ni le brillant du style. L'érudit, le philosophe, le sévère penseur devient tout à coup un merveilleux artiste. Encore désespère-t-il des ressources de son talent, écrasé qu'il est devant ces splendeurs pharaonesques de Versailles : « Avec des mots sur le papier, on ne rend point l'impression physique de l'énormité physique. » — C'est « avec les yeux de la tête » qu'il voudrait pouvoir nous montrer tout cela.

Le faux et le convenu qui pèsent sur tous les instants de la vie du roi, qui lui rendent toute application et tout travail impossible, qui l'empêchent de plus rien faire, lui qui s'est chargé de tout, qui domptent l'énergie laborieuse de Louis XIV et justifient la langueur paresseuse de Louis XV, s'étendent sur toute la France. Dans le moindre château on copie Versailles. En France, il n'y a ni vie politique, ni activité provinciale ; il n'y a plus ni États, ni municipalités ; il n'y a que des salons. Le savoir-vivre y arrive à une perfection inimaginable. On ne saura plus jamais ni causer, ni tourner des compliments, ni faire la révérence, comme on l'a su en ce siècle. Les jeunes générations sont élevées à cette école ; le petit noble et sa petite sœur sont d'admirables poupées, de jolies petites mécaniques à saluer.

M. Taine ne décrit pas pour le plaisir de décrire. De ces faits, il faut tirer la loi. C'est la vie de salon poussée à l'excès qui a énervé la société française, comme la représentation perpétuelle de Versailles a énervé la royauté. L'auteur insiste sur l'insuffisance des caractères ainsi formés. Enfermée dans ses châteaux et dans ses hôtels, la noblesse ne sait rien de la France, rien du peuple. Elle ne connaît le paysan que par les idylles attendrissantes, par des berquinades. Elle ne sait plus marcher ailleurs que sur le parquet luisant, ni même combattre que dans un duel courtois. Elle est morte pour l'action. « Il faut agir cependant, car le danger est là qui les prend à la gorge ; mais c'est un danger d'espèce *ignoble*, et contre ses prises l'éducation ne leur fournit pas les armes appropriées. Ils ont appris l'escrime et non la *savate*... L'éducation toute-puissante a réprimé, adouci, exténué l'instinct lui-même. Devant la mort présente, ils n'ont pas le soubresaut de sang et de colère, le redressement universel et subit de toutes les puissances, l'accès meurtrier, le besoin irrésistible et aveugle de frapper qui les frappe. Jamais on ne verra un gentilhomme arrêté casser la tête au Jacobin qui l'arrête. »

Dans la troisième partie, voici des chapitres de chimie politique sur « la composition de l'esprit révolutionnaire. »

M. Taine y distingue deux éléments : l'acquis scientifique et l'esprit classique. A propos du premier, l'auteur trace le magnifique tableau du développement des sciences naturelles, des progrès de la science historique et sociologique, des transformations des écoles philosophiques (1). A propos du second, il donne la définition de l'esprit classique, tel que l'ont formé le « grand siècle » et le XVIIIe siècle ; il fait ressortir les qualités de clarté, de limpidité, de convenance, qui ont fait alors l'universel succès de la langue française, mais en même temps son appauvrissement, son impuissance à exprimer les idées nouvelles, impuissance qui aboutit pour toutes les têtes françaises à une « conception écourtée de l'homme et de la vie humaine ».

Il expose la lutte de la raison contre l'autorité et la tradition; il nous montre les philosophes montant à l'assaut du vieux monde par gros bataillons qui se succèdent, d'abord Voltaire et Montesquieu, puis Diderot, d'Holbach et toute l'armée des matérialistes, puis Rousseau et les théoriciens de la souveraineté populaire. Il y a là surtout un fort joli portrait de Voltaire. Mais pour tout ceci, analyser est impossible et critiquer nous mènerait loin.

Une fois les nouvelles théories politiques créées de toutes pièces, commence *la propagation de la doctrine* dans toutes les couches de la société. L'auteur applique la même rigueur d'analyse, la même souplesse et richesse de style, à l'étude des diverses classes de la société au point de vue de l'action que la doctrine philosophique et révolutionnaire peut exercer sur elles. Il nous montre l'aristocratie, devenue frondeuse et libertine, se joignant aux assaillants de cette même constitution sociale où elle joue le rôle de privilégiée. Et il explique pourquoi : l'aristocratie, éloignée par la royauté de toutes les affaires locales et générales, se trouve forcément dans l'opposition. L'aristocratie anglaise, à la même époque, n'a garde de fronder : elle a part au gouvernement, part à l'administration. Nul danger qu'on la trouve parmi les assaillants.

Parmi les gens du tiers-état, qui donc se serait avisé, au commencement de ce siècle, de se mêler « des affaires du roi » ? Et cependant, vers la fin du siècle, les voilà tous, magistrats, avocats, bourgeois, marchands, petits rentiers, enfiévrés de politique. Pas de petit procureur qui n'ait sa constitution et ne propose des réformes.

Avant M. Taine on avait bien remarqué cette transformation; mais je crois qu'on n'en avait point indiqué les causes. M. Taine insiste sur une des plus importantes : le tiers état s'est enrichi, il prête au roi; dans son sein s'est formé tout un peuple de rentiers. Ceux-là ne sauraient être indifférents aux affaires publiques, car toutes les vicissitudes de la politique ont leur retentissement dans leur petit budget. Qu'on leur retranche un *quartier*, ils courent d'emblée à la cause de leur ruine : si l'Etat ne paye pas ses dettes, c'est qu'il succombe sous le poids des abus. Et ces abus, qui donc en profite? les privilégiés, la noblesse, le clergé, le roi lui-même. Une banqueroute royale donnait au *Contrat social* un monde d'adhérents.

On a souvent parlé des misères du peuple sous l'ancien régime; M. Taine renforce ce noir tableau de touches plus sombres encore. Le peuple souffre tant, qu'il en est malade, à demi fou, halluciné, dit l'auteur. Les idées que les philosophes ont élaborées dans les *temples sereins* de la raison n'arrivent dans ces cerveaux obscurs qu'à l'état de légendes. C'est une grande multitude effarée et affolée qu'on mènera où l'on voudra avec des contes et de grands mots. Toute une jacquerie est là à l'état latent; l'avant-garde de l'immense armée, ce sont les braconniers, les fraudeurs, les faux-sauniers, les contrebandiers, tous ceux qui sont à la fois les victimes et les parasites des abus financiers.

Le portrait que nous présente M. Taine de cette sauvagerie du peuple des campagnes n'est-il pas un peu forcé? Passe pour certaines provinces, où le paysan devait être terriblement arriéré. Mais il aura peine à nous persuader que ces fameux cahiers de paroisses rurales, où les griefs contre la féodalité sont relevés avec tant de précision et d'insistance, soient l'œuvre d'un peuple d'abrutis; que d'une génération de rustres fanéliques et idiots soient sortis les soldats, les officiers, les généraux même de la Révolution. Le paysan français, alors comme aujourd'hui, aimait à se donner l'air plus sot qu'il ne l'est. Qu'il ait médiocrement saisi les idées philosophiques, qu'il ait été mal renseigné sur les événements, qu'il ait été souvent dupe de faux bruits et de rumeurs fantastiques, qu'il ait cru que le roi prenait des bains de sang et que les nobles faisaient jeter les blés à la rivière, peu importe. Mais ce qu'il voulait, il le savait parfaitement : c'était l'anéantissement total, absolu, sans rachat et sans indemnité, des droits féodaux. Et il le voulait avec cette ténacité de volonté qui est une des vertus du paysan français. M. Taine voit les masses rurales se ruant à l'aveugle, comme un troupeau de bœufs exaspérés par un chiffon rouge : qu'il regarde bien où elles se ruent ! Dans toute cette folie, réelle ou apparente, il y a un point certainement très-lucide. Ils incendient les châteaux, ils brûlent très-soigneusement les chartes ou les parchemins maudits au nom desquels on les a si longtemps tourmentés. Cette prétendue bête brute a un instinct très-sûr. On ne nie plus aujourd'hui que ce commencement de jacquerie n'ait eu son effet salutaire (1); les gens des *paroisses* forcèrent la main à la Constituante, qui, composée en grande partie de députés des villes, gens de basoche ou de seigneurie, avait pour les droits féodaux des ménagements singuliers. Devant l'insurrection des campagnes, la Constituante prit son courage à deux mains et, non sans soupirs, porta les premiers coups de hache dans la vénéneuse forêt des abus. La Législative compléta son œuvre et par l'abolition de la féodalité constitua cette puissante démocratie des paysans propriétaires, la mieux assise et la plus solidement constituée de l'Europe entière. Les furieux de juillet 1789 n'étaient donc pas si fous que le croit M. Taine. L'auteur lui-même rapporte qu'à Brignolles ils pillaient les caisses royales aux cris de : *Vive le roi !* Ce n'est point déjà si sot !

« Un peu plus tard, continue-t-il, en Auvergne, les paysans qui brûlent les châteaux montreront *beaucoup de répugnance* à maltraiter d'*aussi bons seigneurs*, mais ils allègueront que l'ordre *est impératif; ils ont des avis que Sa Majesté le veut ainsi.* » J'aurais voulu voir de quel air ils disaient cela, et je voudrais savoir à quel point ils le croyaient. Bien fin celui qui saura les pensées qu'un paysan français a dans la tête, et surtout ses pensées de derrière la tête. Les préfets de

(1) Voyez ce chapitre dans la *Revue* du 11 décembre 1875.

(1) Voy. M. Doniol, *La Révolution française et la féodalité.*

M. Buffet s'y sont tous laissé prendre, télégraphiant à leur ministre que l'immense majorité des délégués ruraux étaient *conservateurs*. Conservateurs, ils l'étaient plus et mieux que le ministre; mais comme ils devaient rire dans leur barbe ! A plus forte raison, un philosophe peut être très-bien la dupe de ces rusés bonshommes.

M. Taine appelle le peuple de 1789 une *brute lâchée*. *Lâchée*, peut-être, mais *brute*, que non pas!

« Plusieurs millions de sauvages, dit ailleurs M. Taine, sont ainsi lancés par quelques milleurs de parleurs, et la politique de café a pour interprète et ministre l'attroupement de la rue. La force brutale se met au service du dogme radical. »

« Politique de café, dogme radical, force brutale » ou brutalité du nombre... M. Taine se laisse aller à parler ici le langage des feuilles réactionnaires — d'aujourd'hui. Qu'il y prenne garde : son second volume pourrait s'en ressentir. Qu'il revienne à son beau et noble langage philosophique, et qu'il remonte aux *templa serena*. Qu'il se méfie aussi de ceux qui ont en horreur « la politique de café » : ce sont les mêmes gens dont il trace un portrait si piquant (p. 215), les gens qui ne savent ni marcher « sur la terre du bon Dieu », ni avoir les idées, ni parler le langage de la nation. Et ce ne sont pas seulement les politiques de café qui, en 1789 ou 1876, les ont repoussés : c'est la nation.

PUBLICISTES CONTEMPORAINS

Madame la comtesse d'Agoult (Daniel Stern)

Parmi les femmes qui ont tenu une plume en ce siècle et défendu les nobles causes, l'écrivain si universellement estimé sous le pseudonyme de Daniel Stern occupait une place à part et, à certains égards, hors de pair. Tour à tour publiciste, historien politique et littéraire, moraliste et penseur, mais avant tout et toujours âme passionnée pour le progrès, esprit ardent à la poursuite du vrai, Mme d'Agoult était sur le point d'achever sa tâche en publiant ses œuvres complètes, quand une mort subite l'a enlevée à la littérature et à ses amis. Elle laisse un vide aussi grand parmi ceux-ci que dans celle-là.

Si la disparition d'un esprit d'élite est toujours une perte irréparable, elle nous paraît plus sensible encore quand cet esprit était une femme qui avait formé un centre exceptionnel dans le monde des lettres. Qu'ils sont rares ceux qui savent se créer eux-mêmes leur milieu en dehors du préjugé social, de l'étroitesse de parti, par le simple rayonnement d'une belle et noble nature! Mme d'Agoult fut de ce nombre. On sait que son salon a été pendant de longues années le rendez-vous d'une société nombreuse où abondaient les noms illustres non-seulement de la France, mais encore de l'Italie, de l'Angleterre, voire de l'Amérique. L'art, la science, la politique, s'y trouvaient également à l'aise. Elle savait grouper et rapprocher ces éléments variés avec cette facilité et ce naturel qui n'appartiennent qu'à la grande éducation jointe à la sympathie vraie. Ennemie de tout ce qui est frivole, vulgaire ou médiocre, elle accueillait avec la même bienveillance des esprits fort divers pourvu qu'ils fussent sérieux et loyaux. Toute pensée sincère était sûre de trouver en elle un écho, toute aspiration généreuse une attache. Grâce à cette largeur de vue, à cet art de gouverner les conversations les plus variées en les maintenant toujours à une grande hauteur, grâce aussi à ses relations étendues et à sa supériorité d'esprit, Mme d'Agoult avait fait de son salon un centre vraiment européen.

Ce n'est pas le moment d'apprécier dans leur ensemble les ouvrages de Daniel Stern, ni de fixer à loisir les traits nobles et fermes de cette forte personnalité qui restera l'une des premières figures de ce temps-ci. Rappelons seulement en deux mots les principaux événements de sa carrière littéraire et les hautes idées qui dominèrent sa vie. C'est un faible, mais sincère hommage que doivent à sa mémoire ceux qui ont connu la distinction de son esprit et le prix de son amitié.

Marie-Catherine-Sophie de Flavigny naquit en 1805 à Francfort-sur-le-Mein, de Marie-Élisabeth de Bethmann et d'Alexandre-Victor-François, comte de Flavigny, qui fut page de Marie-Antoinette, puis officier de l'armée des princes et chevalier de Saint-Louis (1). Elle fut élevée d'abord sous les yeux de sa mère à Paris et en Touraine, où son père acheta une terre au retour de l'émigration. Dans cette première éducation il y eut un mélange particulier d'impressions et d'influences qui, s'ajoutant au mélange de sang germanique et de sang français, donnèrent un tour particulier, un cachet original à l'esprit de l'enfant sérieuse, fière, méditative. Par sa mère, qui était Allemande et d'une famille distinguée, elle respira en quelque sorte au berceau la fleur de la culture germanique du XVIIIe siècle, sans en toucher les côtés bourgeois et un peu mesquins. Elle reçut de bonne heure des notions d'histoire naturelle et de philosophie qui prêtèrent un fond solide à ses premières réflexions. Par son père, d'autre part, qu'elle aimait passionnément, et par ses amis, elle vécut dans une atmosphère vendéenne, s'initia aux émotions de nos guerres civiles et s'enthousiasma pour le côté chevaleresque du caractère français. Jeune fille, elle passa quelques années dans l'aristocratique couvent de la rue de Varennes, où se trouvaient alors les jeunes filles des premières maisons de France, comme Mlles de Larochejaquelein et de Larochefoucauld. A cette piété ardente qui marque souvent l'adolescence des âmes poétiques, elle joignait déjà un esprit de libre examen qui secouait le joug des dogmes et déconcertait ses guides spirituels.

Mariée en 1827 à M. le comte Charles d'Agoult, elle fit son entrée dans le monde et connut la cour d'alors. Il faut croire que dès cette époque, au milieu d'une vie brillante de fêtes et de représentations, sa pensée commençait à se retirer au fond d'elle-même. Elle était de ces natures qui ne peuvent trouver leur plein développement dans un mode d'existence unie et régulière, qui n'acceptent point les lois du monde imposées par les nécessités ou les conventions sociales, mais qui cherchent leur propre loi à travers les passions de l'âme, les tourments de l'intelligence et les épreuves de la vie. On se souvient que Mme Sand, qui la rencontra à cette époque en

(1) Nous empruntons ces faits biographiques à l'étude de M. Armand Pommier dans ses *Profils contemporains*. — Dentu, 1865.

Suisse, a laissé d'elle un portrait célèbre sous la figure à la fois séduisante et imposante d'Arabella, qu'elle nomme « une âme insatiable, impérieuse envers Dieu et les hommes ».

Les années qu'elle passa à l'étranger et surtout en Italie, à partir de 1835, peuvent compter dans son développement intellectuel comme les années de voyage et d'apprentissage. Le séjour de Rome dut fortifier en elle le goût naturel pour l'antique, l'instinct inné de la grandeur. L'Italie n'est pas seulement la patrie d'élection des poëtes et des artistes; elle est aussi, elle sera toujours le pays préféré de ceux qui se cherchent eux-mêmes. On ne séjourne pas en vain dans la ville que Byron a si merveilleusement baptisée du nom mystérieux de « cité de l'âme ». Le sens de la vue intérieure s'y développe, semble-t-il, avec celui des yeux, sous ce ciel éclatant et foncé, dans ce vaste horizon du Latium qui semble deux fois plus large que tous les autres. Les ridicules, les misères, les petitesses de la société présente, qui ailleurs nous écrasent, disparaissent ici devant la puissance du passé parlant par mille chefs-d'œuvre ou entassé en ruines colossales, et l'esprit convaincu de la grandeur et du néant de l'histoire est forcé de chercher au plus profond de sa conscience les vérités durables qui ne trompent pas.

Le spectacle de Rome exerça certainement sur la femme qui devait être un penseur et un écrivain une profonde influence. On retrouvera plus tard dans sa pensée et dans son style quelque chose de l'austère sérénité de la Ville éternelle. Lorsque en 1840 la comtesse d'Agoult revint s'établir à Paris, la brillante époque artistique et littéraire qu'on désigne habituellement sous le nom de période de 1830 était encore en pleine floraison. Lamartine et Hugo étaient à leur apogée. La poésie, la critique, le roman, le théâtre, se disputaient l'attention publique. Deux ou trois écoles de peinture rivalisaient au *Salon*. Les luttes de la tribune offraient un intérêt journalier. Libérale, patriote, passionnée pour toutes les gloires françaises en même temps que nourrie des beaux génies de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, Mme d'Agoult devait prendre une part active à ce mouvement. Sortie du monde de l'aristocratie proprement dite, elle ouvrit son salon à l'élite des artistes, des hommes de lettres, et surtout aux chefs de l'opposition. Quoiqu'elle comprît mieux que personne l'insuffisance de la culture et de la poésie du XVIIe siècle au point de vue des besoins actuels, elle ne donna jamais dans le romantisme. Son esprit était trop classique, dans le sens le plus large du mot, trop ami des grandes lignes et du style sobre pour ne pas voir les défauts et les excès du genre. Son tempérament intellectuel et moral la portait d'ailleurs vers les travaux sérieux, vers la spéculation philosophique plus que vers les œuvres d'imagination. C'est alors qu'elle débuta sous le nom de Daniel Stern par un article publié dans la *Presse* sur l'*Hémicycle* de Paul Delaroche. En 1845 parurent deux études sur *Bettina d'Arnim* et *Henri Heine* dans la *Revue des deux mondes*, peu de temps après son roman *Nélida*, et enfin son *Essai sur la liberté* (1846), qui fonda sa réputation.

Voici ce que l'auteur disait plus tard dans la préface à la seconde édition de l'*Essai sur la liberté* :

« Je savais bien, ou plutôt je sentais qu'ils se trompent, les docteurs qui nous disent que le bonheur est la fin de l'homme, et qu'ils nous trompent, les théologiens, lorsqu'ils nous montrent ce bonheur égoïste dans la perpétuité sans progrès d'une inactive possession de Dieu, dont une moitié du genre humain resterait éternellement déshéritée. Insensible à l'appât d'une récompense contraire à ma nature, contraire à l'idéal de justice et d'amour que Dieu a mis en moi, j'éprouvais le besoin de me donner à moi-même une autre raison de souffrir et d'agir, une autre raison de vivre. Je cherchai donc ; je cherchai longuement dans un inexprimable abandon de tout ce qui fait la joie ou l'espoir de la plupart des hommes; et de cette recherche passionnée deux livres sortirent simultanément : une étude psychologique, un roman, qui fut l'apaisement de mon cœur; un essai de philosophie morale, qui fut l'apaisement de mon esprit. »

Ce livre est conçu avec une logique dont bien peu de femmes seraient capables. Mais dans ces déductions serrées on sent vibrer un enthousiasme contenu; de beaux cris de révolte et de sympathie y éclatent. L'auteur y cherche la solution du problème de la vie dans la liberté « considérée comme principe et comme fin de l'activité humaine ». Cette liberté, il la trouve dans la connaissance de la loi qui ressort des conditions de chaque être. Sachez la découvrir, identifiez votre volonté avec votre intelligence et vous serez libre. L'esclavage est la soumission forcée à une loi du dehors ; la liberté, l'obéissance volontaire, à une loi du dedans. Ainsi comprise, elle n'est que la résultante du développement complet et harmonique de nos facultés. Daniel Stern y voit à la fois le plus puissant des agents moraux et le plus noble des buts à poursuivre. Dans son application variée l'auteur aperçoit l'accomplissement des tâches difficiles qui s'imposent aujourd'hui à l'individu, à l'État, à la famille, à la société. — Ce livre n'était pas une théorie proposée aux philosophes, un conseil donné aux politiques; c'était plutôt la protestation solitaire d'une âme lassée du présent, mais pleine de foi en ses propres forces et de confiance dans la perfectibilité humaine.

Cette protestation ne resta pas sans écho. Elle valut à l'auteur de vives critiques de la part des philosophes officiels, mais aussi un grand nombre d'amis nouveaux. C'est alors que Mme d'Agoult se lia avec Lamennais, Lamartine, Mickiewicz, l'Américain Emerson et l'illustre défenseur de Venise, Daniel Manin. L'époque qui suivit fut la plus remplie, la plus fiévreuse et aussi la plus active dans la vie de la femme du monde, qui formait un centre si brillant, de l'écrivain, qui mûrissait en s'apprêtant à ses tâches capitales. La révolution de 1848, d'ailleurs, se préparait lentement dans les esprits. Mme d'Agoult la vit, pour ainsi dire, naître sous ses yeux, dans les conversations de ses amis, qui pour la plupart y jouèrent un rôle important. Aussi, quand la révolution éclata, la femme supérieure qui possédait la confiance des principaux acteurs, sans appartenir proprement à un parti, était-elle placée mieux que personne pour retracer toutes les péripéties du drame.

« Souvent, dit-elle, je prenais la plume au sortir d'une séance parlementaire où d'orageux débats avaient jeté le trouble dans ma pensée; d'autres fois j'écrivais pendant que l'émeute grondait dans la rue ; à plus d'une reprise, mon travail a été suspendu par le bruit des armes, par les angoisses, par les cruels déchirements de nos guerres civiles. Écho vivant d'un temps qui n'est plus, ce livre en garde l'accent passionné. ».

L'*Histoire de la Révolution de* 1848 restera comme le récit vivant d'un témoin ému et véridique qui a tout vu et n'a

rien caché. Les autres histoires de ce temps sont des justifications de parti ou des plaidoyers d'inculpés; celle-ci est l'œuvre d'un esprit chaleureux, mais impartial, attentif à observer les hommes et les événements sous tous leurs aspects, passionné pour le relèvement des classes pauvres, et qui, entraîné dans le mouvement, en raconte toutes les phases avec l'accent du jour. Quand le livre parut en 1851, on lui reconnut « l'héroïsme de l'impartialité.» Cette louange, qui dans la bouche des amis ou des ennemis sonnait alors comme un blâme ou comme une ironie, est devenue aujourd'hui son titre de gloire et de durée. Livre non moins vécu et souffert que pensé. C'est pour cela qu'il nous fait respirer et palpiter de sa vie.

On conçoit que la réaction violente qui suivit le coup d'État plongea l'auteur dans un abattement profond. S'il dut reconnaître les fautes, l'irréflexion, les contradictions du parti républicain, il ne pouvait abandonner aucun de ses sentiments et de ses principes. Il avait aperçu le mal de la société française dans le manque d'éducation du peuple, comme dans l'indifférence et le matérialisme de la bourgeoisie. Il ne cessa de voir le remède dans leur rapprochement et de rêver pour la France une république où l'aristocratie de l'intelligence, recrutée dans toutes les classes de la société, s'instituerait son guide. La démocratie avancée, qui est souvent la démocratie à courte vue, a parfois reproché à Daniel Stern d'avoir voulu « la république athénienne ». Certes, ce rêve et ce nom sont peut-être bien hardis pour un temps comme le nôtre; mais ils renferment une part de vérité. La valeur d'une société ne se mesure pas à sa prospérité matérielle, mais à sa fécondité intellectuelle dans le domaine des arts et de la pensée, à l'idéal qu'elle poursuit. Une république fondée sur le vulgaire bien-être, sur le nivellement de toutes les classes, tomberait infailliblement dans le césarisme.

Les travaux de Daniel Stern devaient désormais la ramener aux grandeurs consolantes du passé ou aux sommets de la poésie, qu'avait hantés sa jeunesse.

« Un jour, dit-elle, que j'étais retombée dans les plus sombres pensées, mes yeux se portèrent par hasard sur un rayon de livres oubliés. J'y vis à la place même où je l'avais prise, il y avait de cela quinze ans, la *Divine comédie*. Il me sembla qu'une voix en sortait, sévère et douce à la fois. Je regardai en haut, *guardai in alto*. Mon espoir se ranima, et, comme aux jours de ma jeunesse, à travers la forêt obscure, je suivis mon guide et mon maître. »

De ces études sortirent les *Dialogues sur Dante et Gœthe*. Ce parallèle que Daniel Stern a établi entre ces deux poëtes-types, dont l'un résume le moyen âge et l'autre le génie actif, émancipateur des temps modernes, a quelque chose de surprenant au premier abord. Il serait même facile de retourner la thèse et de noter les dissemblances, là où l'auteur s'est complu à voir les analogies. Mais il vaut mieux s'attacher à la grande pensée qui domine le livre : c'est qu'il y a une hauteur où ces deux esprits se rencontrent, où le spiritualisme du grand Florentin et le panthéisme du patriarche de Weimar se confondent en une même aspiration vers l'idéal. Ces *Dialogues* sont un double voyage à la suite du grand pèlerin du moyen âge et du grand lutteur moderne (Faust), qui, partis de points opposés, aboutissent à la même cité idéale, dans ce lieu élevé, *in luogo aperto, luminoso ed alto*, que Dante lui-même assigne aux grands du passé. C'est assez dire que ce n'est point là un ouvrage pour la foule des lecteurs. Mais l'élite qui se plaît aux sommets y trouvera toujours un guide gracieux et sûr.

Nous n'avons pas parlé jusqu'ici des *Esquisses morales*, qui parurent pour la première fois en 1849 et qui sont peut-être le chef-d'œuvre littéraire de Daniel Stern. Ce petit livre est l'écrin choisi qui renferme les joyaux de son cœur et de sa pensée. Par l'élégance et la perfection du style, Mme d'Agoult s'y montre disciple et émule des La Rochefoucauld, des La Bruyère et des Vauvenargues. La finesse de l'observation morale y rappelle le XVIIe siècle, mais la hauteur de vue, le coup d'œil philosophique, l'inspiration humanitaire, sont bien du nôtre. Quel mélange de douceur et de force en des pensées comme celles-ci : « Les nobles cœurs ont d'orgueilleux chagrins et d'humbles joies »! Ou bien encore : « C'est bien peu du mérite de la sincérité si l'on n'en possède le charme »! L'auteur a caractérisé sans le savoir son tour d'esprit et l'atmosphère qu'on respire dans tous ses ouvrages, quand il dit :

« Il est des âmes si bien nées que, sans avoir eu peut-être occasion de faire de grandes choses, elles vivent naturellement, simplement, et comme par droit de naissance, dans un commerce familier avec la grandeur. »

Ailleurs, Daniel Stern a indiqué la règle de sa vie intérieure :

« La suprême vertu, en même temps que la suprême sagesse, consiste à ne considérer les événements du dehors que dans leur rapport avec notre être intime et à ne les estimer qu'en raison de leur influence sur notre progrès moral. » — « Les moralistes ont dit à l'homme : Abaisse, réprime, étouffe en toi l'orgueil. Moi, je lui dis : *Justifie-le*. C'est le secret de toutes les grandes vies. »

C'est certainement une grande vie que celle de Daniel Stern. Car elle lègue aux lettres françaises une belle œuvre attachée à une figure fière et sympathique. Quand paraîtront ses *Mémoires*, on la connaîtra mieux encore; mais dès à présent elle tient son rang. Une femme sortie des rangs élevés de la noblesse, s'affranchissant de bonne heure du joug des préjugés, des autorités traditionnelles, vouant sa vie aux idées de liberté et de progrès, cherchant l'apaisement, après les souffrances de la jeunesse et les déceptions de l'âge mûr, dans les plus hautes occupations de l'esprit, dans la vérité prise en elle-même, trouvant enfin le calme dans son âme et sachant répandre autour d'elle jusqu'à ses derniers moments une atmosphère de sérénité et d'espérance; c'est là un beau spectacle. Quoiqu'elle ait fait moins parler d'elle que ses émules, sa place est entre Mme de Staël et Mme Sand.

Nature moins abondante, moins souple que la première, moins féconde, moins créatrice que la seconde, elle les surpasse par la droiture de l'esprit et la fermeté du caractère. Elle fut sincère avec charme, généreuse avec persévérance, noble de tout point. Ce qui fait sa grande originalité, c'est d'avoir connu toutes les révoltes et les hardiesses de la pensée moderne en conservant les grâces et la suprême distinction de l'ancienne aristocratie, d'être devenue écrivain, penseur, esprit politique, sans jamais cesser d'être femme. Une telle nature, une telle vie sont trop exceptionnelles, trop hautes pour être proposées comme exemple, mais elles font honneur à notre siècle comme à la France, elles font espérer et croire; car elles nous permettent de prévoir le rôle supérieur et fé-

cond qui reviendra un jour à la femme dans une société d'éducation plus large et plus véritablement affranchie.

ÉDOUARD SCHURÉ.

LA SCIENCE DES RELIGIONS

Mythes et chants polynésiens

L'archipel de Cook est resté jusqu'à une époque très-récente à l'abri des influences étrangères, et les naturels y sont demeurés plus longtemps qu'ailleurs fidèles aux vieilles idolâtries. On pouvait, il y a vingt ans, y étudier encore subsistant l'état intellectuel et moral de la Polynésie avant l'introduction du christianisme. Aussi comprend-on l'intérêt qui doit s'attacher à la publication de traditions et de mythes recueillis dans ces îles par un témoin intelligent et consciencieux (1).

M. Wyath Gill a été chargé, vers 1854, d'évangéliser Mangeria, une des îles de l'archipel de Cook. Il eut ainsi le privilége de vivre en pleine période mythologique. Il se trouva en contact journalier avec des hommes qui croyaient fermement aux dieux, aux héros et aux mânes, qui offraient des sacrifices humains, qui brûlaient des victimes sur un autel et se figuraient de bonne foi que l'odeur de la chair grillée était agréable à la divinité; des hommes, enfin, qui pensaient et parlaient encore *mythologiquement*, et dont le développement religieux correspondait à peu près à celui des Aryas orientaux avant les *Védas*, ou des Grecs longtemps avant Homère. C'était pour lui une bonne fortune comparable à ce que serait pour un zoologiste un séjour au milieu de mastodontes et de mégathères vivants, ou pour un botaniste une promenade à l'ombre des fougères géantes dont les empreintes se retrouvent dans les mines de houille.

M. Gill comprit la valeur des documents vivants qu'il avait sous les yeux, et obligé d'une part, par sa profession, de combattre l'idolâtrie, il s'attacha, de l'autre, à enregistrer et à ramener de l'oubli tout ce qui avait rapport au culte antique dont il concourait à préparer la destruction. C'est le fruit de ces vingt années d'observations et de patientes recherches qu'il nous donne aujourd'hui sous la forme d'un volume de légendes et de chants sacrés en langue polynésienne, accompagnés d'une traduction littérale. Le livre est précédé d'une préface de M. Max Müller dont nous allons essayer de reproduire les principales conclusions.

Il n'est personne, soit dans le monde savant, soit même parmi le public éclairé, qui songe à révoquer en doute l'importance des antiquités en général pour la solution des problèmes scientifiques qui préoccupent le monde moderne. Qu'elles soient l'ouvrage de la nature ou le produit de l'industrie humaine, qu'il s'agisse d'une pétrification bizarre ou d'une arme de silex, elles obtiendront la même attention et seront étudiées avec la même curiosité patiente.

Ce qu'une hache de pierre, ce qu'un fossile est pour l'archéologue ou le géologue, les vieux mythes, les légendes séculaires, le sont pour qui cherche à retracer l'histoire de l'esprit humain. Une vieille chanson est à sa façon une antiquité, plus instructive pour l'historien et le psychologue que toutes les pierres taillées autrefois par la main de l'homme. Un hymne parvenu jusqu'à nous à travers des centaines, parfois des milliers d'années, en apprend plus au théologien qu'une idole de pierre.

Quelques personnes semblent cependant disposées à méconnaître l'importance des monuments primitifs de l'esprit humain et à leur refuser une attention qu'elles accordent volontiers aux essais les plus informes de l'art à son berceau. On a tant écrit depuis cinquante ans sur l'archéologie humaine, sur le développement de l'intelligence, la naissance des institutions sociales; on a formulé à ce propos tant de théories, hasardé tant de généralisations, qu'on se figure volontiers posséder tous les documents propres à éclairer ces questions et avoir épuisé toutes les sources d'informations. C'est pourtant le contraire qui est la vérité. Quelque bizarre que cela puisse paraître, pendant que le zoologiste et le botaniste ne se risquent à émettre une opinion sur quelque détail de la vie d'un infusoire que pièces en mains, après avoir soumis les faits au contrôle d'expériences vingt fois répétées, celui qui entreprend de raconter l'histoire de l'humanité négligera le plus souvent des groupes entiers de faits; il dédaignera de vérifier ses assertions et n'hésitera pas à établir les lois des transformations sociales d'après un examen quelquefois superficiel, toujours incomplet, des phénomènes sur lesquels elles reposent.

Il en est, à cet égard, de l'origine de la religion comme du développement de l'intelligence ou de la naissance des institutions. Nous possédons quelques détails épars; mais de vastes régions sont encore à explorer, et il reste des myriades de faits à examiner. L'insuffisance des témoignages recueillis n'empêche pourtant pas les deux écoles rivales, qu'on pourrait appeler « l'école du progrès » et celle « de la décadence » de la race humaine, d'avoir sur ces questions des doctrines arrêtées qu'elles défendent avec une sorte de ferveur pieuse. Chacun sait que, d'après la première, l'homme est parti d'un état de pureté et d'innocence pour tomber graduellement dans la corruption, la perversité et la sauvagerie. La seconde, au contraire, affirme avec non moins de confiance que les premiers hommes vivaient immédiatement au-dessus des animaux dans l'échelle des êtres, et que toute leur histoire n'est qu'un progrès continu vers un état plus parfait. L'une croit que la religion a commencé par une révélation et s'est altérée à travers les siècles; l'autre prend l'homme presque au niveau de la brute et nous montre comment la répétition des impressions extérieures l'a conduit au fétichisme, puis au culte des ancêtres, à celui des phénomènes et des forces de la nature et enfin, grâce à ce qu'elle nomme une « erreur naturelle, » à l'adoration d'un Être unique habitant dans le ciel.

Aucune de ces théories n'est entièrement fausse et aucune n'est entièrement vraie. Elles contiennent chacune une part de vérité qui devient erreur quand on veut la généraliser. Le grand obstacle ici, celui qui s'opposera toujours à ce qu'on arrive à un véritable commencement, c'est que, lorsque nous remontons dans l'histoire du développement religieux de l'humanité, ce que nous trouvons présuppose invariablement,

(1) *Myths and Songs from the South Pacific*, par le révérend W. Wyat Gill, précédés d'une préface de Max Muller.

à quelque hauteur que nous soyons parvenus, de longues périodes de développement antérieur.

Prenons pour exemple la forme de culte la plus grossière. Bien des gens s'imaginent que le fétichisme du moins ne présuppose rien. Admettons que ce mot de fétichisme, qui, soit dit en passant, est dénué de toute précision scientifique, signifie une sorte de culte temporaire rendu à un objet matériel quelconque dont le choix est dû au pur caprice : pourra-t-on appeler cela une forme primitive de religion ?

En premier lieu, autre chose est la religion, autre chose le culte ; il n'existe pas entre ces deux termes de rapport nécessaire. Admettons pourtant que l'un implique forcément l'autre : qu'est-ce que le culte offert à une pierre, sinon le signe extérieur d'une croyance préexistante d'après laquelle cette pierre est plus qu'une pierre et possède quelque chose de surnaturel, de divin peut-être? D'où il suit que, loin de donner naissance aux idées de surnaturel et de divinité, le fétichisme les présuppose généralement, sinon toujours. De même, le culte rendu aux mânes des ancêtres présuppose, non-seulement la conception de l'immortalité, mais encore, dans la plupart des cas, l'idée que l'âme du mort est digne de partager les honneurs rendus aux êtres supérieurs.

Il n'est, en outre, nullement prouvé que toutes les religions aient débuté par le fétichisme. Bien loin de pouvoir être ramenées à une origine commune, elles semblent, au contraire, quand on les étudie à leur berceau, avoir eu les commencements les plus divers. Chacune de ces formes primitives doit être l'objet d'un examen attentif. Il faut d'abord la distinguer soigneusement des autres formes de même famille, puis accompagner le jeune culte à travers les phases successives de sa croissance et de sa décadence, le suivre dans les différentes couches de la société, et surtout l'étudier autant que possible dans sa propre langue. Mais ce vaste travail terminé, gardons-nous de croire que nous touchions enfin aux « commencements ». « Le culte de la nature, dit M. Max Müller, celui des serpents, des arbres, des héros, des mânes et des dieux, le fétichisme, sont tous des parties de la religion ; mais aucun d'eux pris en soi ne peut expliquer l'origine et le développement de la religion, qui comprend, aux phases diverses de sa croissance, tous ces éléments avec une infinité d'autres. »

On ne saurait d'ailleurs aborder avec trop de défiance et de précaution les recherches relatives aux questions mythologiques et religieuses. Peu d'études offrent autant de piéges à l'observateur. Tantôt il est exposé à prendre pour indigènes des légendes d'importation étrangère, que le peuple s'est assimilées en les adaptant aux besoins de son imagination et à son degré de culture ; tantôt il se laisse égarer par des ressemblances apparentes ou fortuites, et croit saisir des coïncidences entre des mythologies en réalité complétement étrangères l'une à l'autre.

M. Gill s'est soigneusement tenu en garde contre ces diverses sources d'erreurs. Aussi son livre est-il appelé à rendre de véritables services, dont le moindre ne sera pas de prouver l'impossibilité d'ériger dès à présent une théorie complète de la mythologie ou de la religion. M. Max Müller engage tous ceux qui voient dans le fétichisme la religion primitive universelle à faire rentrer dans leur système le cycle des croyances et des traditions de la petite île Mangaia. S'ils échouent dans cette tentative, peut-être hésiteront-ils à tracer d'une main présomptueuse les règles d'après lesquelles l'homme a parlé, cru et adoré pendant qu'il s'élevait lentement vers la perfection ou pendant qu'il s'enfonçait progressivement dans les profondeurs du mal.

C. V.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Les cahiers de Sainte-Beuve (1), recueil de notes, de pensées, de boutades, d'indiscrétions, de méchancetés, font quelque bruit dans le monde littéraire. M. Jules Troubat, qui les publie, tire son épingle du jeu. Il y a tel jugement du maître qui contrarie vivement ses impressions ou ses convictions personnelles ; mais qu'y faire ? Force lui a été de conserver dans toute leur intégrité, dans toute leur vigueur, ces pages très-vives et très-vertes. Êtes-vous si affligé que cela, Monsieur Troubat ? Pour moi, il me semble que je n'aurais pu vivre dans l'intimité de Sainte-Beuve, entendre ses doléances, ses chagrins, ses jalousies et ses rancunes sans m'y associer quelque peu. Quand les pétards par lui préparés éclatent dans les jambes auxquelles il les destinait, j'aurais chanté comme le soldat de Scribe : « Mon colonel, tu dois être content », et j'aurais été heureux moi-même de la joie de mon colonel.

Après tout, il est poli de paraître désolé. Sainte-Beuve lui-même n'eût pas manqué d'exprimer mille regrets si les pétards avaient éclaté de son vivant, comme il le voulait d'abord. Il eût protesté contre l'indiscrétion d'un secrétaire. Quoi ! ces impressions tout intimes ! quoi ! ces jugements que je voulais garder pour moi seul ! Il est vrai que j'ai pensé et dit tout cela dans l'intimité ; mais le faire entendre du public ! En vérité, c'est une trahison ! Moi qui refusais précisément d'écrire mes mémoires, tenant trop à ne pas diminuer les choses que j'ai vues et les hommes auxquels je m'honore d'avoir été mêlé ! Enfin le mal est sans remède, Monsieur Saint-Marc Girardin, Monsieur Guizot, Monsieur Villemain, Monsieur Victor Hugo, et vous tous, messieurs, je suis désolé qu'un indiscret vous ait raconté tout cela ! — De même le médecin malgré lui, après avoir battu Géronte : « Désolé, monsieur, des coups de bâton que je vous ai donnés ! »

Les coups eussent été donnés, ce qui était la grande affaire. Quel soulagement pour Sainte-Beuve de dire ainsi ce qu'il avait sur le cœur ! J'imagine qu'il devait gronder parfois entre ses dents : Quoi ! je mourrai donc, ou bien X. et Z. mourront sans qu'ils aient jamais su ce que je pensais d'eux ! On croira donc que j'ai été dupe ! Dans cette comédie du monde, de la politique, de la littérature, les grands premiers rôles s'imagineront que leur maquillage m'a fait illusion ! J'ai la main pleine de vérités, et je ne l'ouvrirais pas ! — Et fatigué de la contrainte que lui imposaient ses relations et les convenances, il se promettait de faire entendre sa vraie pensée en termes crus, populaires, ceux mêmes du faubourg de Paris. Je

(1) *Les cahiers de Sainte-Beuve, suivis de quelques pages de critique et de littérature intimes.* — Paris, 1876. 1 volume. Alphonse Lemerre.

dirai à Villemain qu'il *fouine ;* à Victor Hugo qu'il a un *pompon* et *se donne des gants.*

Le besoin d'y voir clair et la prétention de n'être pas dupe, voilà ce qui a empêché de se livrer jamais tout entier ce petit bourgeois frondeur qui avait, en même temps que l'accent, le tempérament de l'enfant des faubourgs. Romantique, il ne l'a jamais été qu'à demi ; sa conversion à l'école classique comporta mille restrictions, soit mentales, soit avouées ; en politique, il n'eut jamais qu'un pied dans le camp ; tout en écrivant au *Journal officiel*, il taillait sa plume pour le *Temps.* Il y avait en lui comme un vieux levain d'opposition qui fermentait, et surtout il y voyait trop clair pour s'enthousiasmer ou subir un charme.

Ces *Cahiers*, qui sont publiés aujourd'hui, jettent encore de la lumière sur cette originale figure. Je laisse de côté les méchancetés qu'il décoche aux hommes ou aux choses, ses boutades, ses injustices — mes lecteurs les connaissent déjà ou les connaîtront bientôt, — pour étudier de plus près l'homme lui-même, et d'abord le critique. Tout a concouru à le faire ce qu'il a été, c'est-à-dire le plus pénétrant, le plus ingénieux des observateurs, et en même temps le plus large, le plus ouvert des juges. Ce besoin d'y voir clair, cette passion de la vérité quand même que nous signalions, voilà le fond de nature. Les circonstances le servent admirablement. Elles l'amènent à faire des excursions et des tentatives dans divers domaines littéraires.

Il y réussit assez pour ne pas en conserver un aigre souvenir, pas assez pour se donner tout entier. Quand il commencera son œuvre de critique, ce sera donc après avoir poussé une pointe dans presque toutes les directions et opéré en quelque sorte une reconnaissance ; il sera ouvert à tout sans être conquis par rien. Toutes ses facultés auront eu leur excitation, sans que l'une d'elles se soit développée en étouffant les voisines. De là cet équilibre si nécessaire au critique. De là aussi ce désintéressement de soi qui fait qu'il jugera les autres sans se juger dans les autres. Il n'aura d'autre gêne que quelques liens d'amitié littéraire, quelques attaches d'école ; et encore s'en affranchira-t-il. S'il lui faut plus d'un effort, plus d'un élan pour se dégager, il s'y reprendra après quelque intervalle. C'est ainsi qu'il reviendra trois et quatre fois sur une même figure, l'examinant chaque fois avec plus d'indépendance. Et lorsque malgré tout il n'aura pas pu tout dire, il réservera la vérité définitive pour quelque brochure comme *les Cahiers.* Au besoin, il feindra d'avoir été trahi par un indiscret. Mais, ce qui est important, la vérité aura été dite. Dans son commerce avec certains esprits entiers, tout d'une pièce, il aura appris à se défier des théories absolues et tyranniques. Il aura vu par l'épreuve d'autrui que l'esprit de système entraîne souvent hors du vrai. Par exemple, il ne méconnaîtra pas les influences de race, de climat, de famille ; mais il s'arrêtera à temps. Faites des théories, dira-t-il ; elles n'empêcheront pas un Pindare de naître dans l'air épais de la Béotie. Les règles même sacro-saintes, il n'en tiendra compte que dans une juste mesure ; il reconnaîtra au génie le droit de s'en affranchir, et il demandera au critique un sens délicat, vif et mobile, qui, à chaque point, remette tout en question. Mêlé aux hommes éminents de son époque, se trouvant avec eux sur la scène, ou près d'eux dans la coulisse, il a pu surprendre l'artifice, l'attitude et la pose ; il ne croit pas à la divinité des dieux et des demi-dieux de théâtre, il a vu le visage sous le masque ; le héros s'est évanoui, l'homme est resté. C'est à ce fonds humain, qui l'intéresse surtout, que tentera toujours d'arriver son observation pénétrante ; là sera la grande originalité de sa critique.

Nous touchons au point délicat. Après avoir dit comment Sainte-Beuve a renouvelé la critique en étudiant l'homme dans l'écrivain, il faut bien reconnaître aussi que sa clairvoyance est parfois malveillante, sa pénétration trop curieuse du mal, trop contente de trouver les petits côtés, les humaines misères, les taches, les pailles. Tant qu'il juge le poëte ou l'artiste, il s'oublie lui-même et ses goûts personnels et ses préférences : il a pris pour règle ce mot de Mme d'Arbouville : « Qu'il y a de choses bonnes à côté de celles que nous aimons ! Il faut faire place en nous pour un certain contraire. » Il se répète, de peur de l'oublier, ce sage conseil, qui est à ses yeux la devise du critique étendu et intelligent. Quand il juge l'homme ou, du moins, certains hommes, il n'a plus la même largeur, le même désintéressement. Il semble qu'il fasse un retour sur lui-même et qu'il lui en coûte de reconnaître certains mérites qui lui ont manqué. Volontiers il ramène à la mesure commune ceux qui, dans l'opinion générale, ont été au-dessus de l'humanité. Ces natures ailées qui semblaient planer, il aime à nous les montrer touchant par les pieds à la terre. Faut-il le dire enfin ? Il est peu bienveillant pour ceux qui ont eu une grande popularité, comme Béranger, pour ceux surtout qui ont séduit l'imagination et fait battre le cœur des femmes, comme Chateaubriand. Il s'étonne de leurs succès comme Sganarelle des triomphes de don Juan. Il n'en parle qu'avec une certaine amertume où l'on sent percer une sorte de jalousie. Il regarde de travers ces preux, ces paladins, ces Amadis, lui, le bourgeois d'enveloppe rude et lourde, l'homme à la calotte de velours et au parapluie vert.

Cette sourde irritation, cette plaie secrète, j'en trouve les symptômes et l'explication dans ces notes publiées aujourd'hui. J'y surprends comme la trace de souvenirs pénibles dans ce qu'il écrit assez librement sur l'amour. Il est question de certains rêves qui ne se réalisent pas, de désirs qui demeurent inassouvis, d'amitiés qui à un moment donné semblent aboutir à l'amour ; mais cet amour n'est qu'un épisode qui n'a pas de lendemain, une surprise des sens, une fièvre d'un instant et sans rechutes. C'est ce qu'il appelle « planter le clou d'or de l'amitié ». Ce clou est-il bien d'or pur ? En tout cas, ce n'est qu'un clou, un seul clou. Il avait cru partir pour faire le tour du monde, et il s'arrête à Asnières. Réfléchissez sur cette autre note, et voyez ce qu'elle contient d'amertume : « Une des plus vraies satisfactions de l'homme, c'est quand la femme qu'il a passionnément désirée et qui s'est refusée opiniâtrement à lui cesse d'être belle. » Cela n'explique-t-il pas bien des choses ? *Inde iræ.*

Je ne puis qu'indiquer sans appuyer. Cependant je signalerai encore deux notes dont le rapprochement, auquel il ne songeait pas sans doute, est assez significatif. Dans l'une, écrite en 1848, il parle de l'arrêt forcé des affaires, de la misère des petits ouvriers des deux sexes, et cite ces vers de Bachaumont à propos de la Fronde :

O Dieu ! le beau temps que c'était
A Paris, durant la famine !
La plus belle se contentait
D'un demi-boisseau de farine.

La seconde est de la même époque, et d'apparence philologique. Il s'agit du sens, amoindri avec le temps, du mot *s'ennuyer*. Il raconte avoir entendu une ouvrière, qui n'avait pas mangé depuis deux jours, s'écrier à plusieurs reprises : Que je m'ennuie! que je m'ennuie! Où et comment avait-il reçu les confidences de cette Jenny à jeun? Portait-il donc des bons de pain à domicile? Nous voilà loin même de la Lisette de Béranger. Sainte-Beuve n'avait jamais dit comme tel personnage de Scribe : Être aimé ou mourir! Il n'en est donc pas mort; mais il a pris en grippe les Réné, les Werther, tous ceux qui avaient fait battre les cœurs. Quand il voyait des femmes sentimentales aller en pèlerinage cueillir une fleur sur la tombe de Chateaubriand, il se disait avec amertume que sa tombe à lui ne serait jamais l'objet d'aucun culte, et que, ni vivant ni mort, il ne passerait à l'état de demi-dieu. Assurément il avait fini par en prendre son parti; mais ce n'était pas sans quelque effort. Du moins il avait besoin de se consoler en ramenant les demi-dieux aux proportions humaines. Il lui était agréable de renverser ou de diminuer les piédestaux qui l'offusquaient. De là cette sévérité de l'homme pour l'homme, tandis que le critique demeurait impartial pour le poëte ou l'écrivain. De là cette tendance à dissiper les nuages d'or et de pourpre où apparaissaient dans une lumière trop favorable certaines figures chères à l'imagination de la foule. C'est, ce me semble, le point vulnérable de son œuvre. A force de vouloir y voir clair, Sainte-Beuve s'est trop prémuni contre certains enthousiasmes; il a trop ignoré aussi certaines aspirations, ou même, si l'on veut, certaines illusions. Voilà comment il n'a jamais plu qu'à moitié à certains esprits généreux qui ont accusé sa critique d'être dénigrante et desséchante. On a dit de lui, comme de La Rochefoucauld, qu'il fallait avoir le cœur bien pauvre pour nier les trésors que renferment les cœurs d'élite. Cela est injuste et exagéré sans doute, mais non tout à fait sans apparence. Ce qui est vrai, et ce qui explique ces reproches, c'est qu'il a trop bien vu certaines choses que ne voyaient pas ou ne voulaient pas voir des yeux séduits et charmés, et qu'en même temps il n'a vu parfois qu'à moitié certaines autres très-haut placées et au delà de son horizon.

M. Troubat nous promet la correspondance du maître et d'autres œuvres posthumes; le public lettré attend avec impatience : nous y chercherons avec soin tout ce qui pourrait jeter une lumière nouvelle sur cette physionomie si originale, si accentuée, curieux objet d'étude.

II

M. Eugène Asse vient de donner une excellente édition des *Lettres de Mlle de Lespinasse* (1), ces lettres si enflammées, a-t-on dit, qu'elles brûlent le papier. M. Asse passe comme la salamandre à travers cette flamme. On ne peut imaginer une enquête plus consciencieuse, plus impartiale que celle à laquelle il s'est livré sur cette femme de feu. Rapporteur dans une question délicate, il ne se laisse pas un instant séduire et conserve tout son sang-froid. Ses conclusions sont plutôt sévères. Il constate que l'ardeur du cœur était en même temps l'ardeur des sens; il nous apitoie presque sur d'Alembert qui eut, de son vivant, tant de successeurs et constata bien tard ses malheurs en lisant les lettres du chevalier Mora et de Guibert, ces lettres qu'il avait souvent apportées lui-même. Mlle de Lespinasse semble avoir pris pour devise ce mot qu'elle disait d'elle-même : J'aime pour vivre, et je vis pour aimer. Le XVIIIe siècle, le siècle de la sensibilité, ne s'effaroucha pas de ces ardeurs d'une âme trop sensible. C'était le temps où, à propos précisément de M. Guibert, on agitait toute une soirée dans un cercle cette question : Lequel est le plus à désirer, d'être sa sœur, sa mère ou sa maîtresse? Nous sommes moins indulgents aujourd'hui,

> Amis de la vertu plutôt que vertueux,

comme disait Boileau. On lira avec grand intérêt toute l'enquête de M. Eugène Asse. Il a renouvelé un sujet qui semblait épuisé en relevant de tous côtés des documents et des témoignages qui jettent une vive lumière sur la vie de salon au XVIIIe siècle. Quant aux lettres elles-mêmes, il les juge avec une équité parfaite, accordant, ce que n'accordait pas Sainte-Beuve, qu'on y trouve quelques notes déclamatoires mais cette déclamation vient de l'exaltation de l'âme.

III

Des lettres de Mlle Lespinasse à celles de la *Religieuse portugaise*, la transition est aisée. La Librairie des bibliophiles vient de donner de ces lettres (1), également pleines de passion, mais d'une passion plus tendre, et en même temps pleines de larmes sincères, une édition très-élégante qui va enrichir sa charmante collection de *Petits chefs-d'œuvre*.

IV

Voici un agréable roman de M. André Theuriet, *la Fortune d'Angèle* (2). Il s'agit d'une jeune fille pauvre qui préfère à l'amour d'un clerc de notaire de sa province celui d'un poëte parisien. Naturellement, elle en meurt après mille déceptions et mille tortures. La morale n'est pas absolument nouvelle; il y a longtemps que l'on dit sur tous les tons aux jeunes Charlotte : N'écoutez pas Werther et mariez-vous bourgeoisement à l'honnête Albert. Apparemment, c'est une leçon qu'il faut leur répéter encore. M. Theuriet croit-il en effet que les artistes ou les poëtes soient si dangereux que cela à notre époque? Ne serait-il pas plus généreux et plus équitable de prendre en main leur cause? Quoi qu'il en soit, son récit plaît, grâce à quelques scènes bien dessinées, surtout celles de la vie de province, grâce surtout au style, qui a de l'originalité, du trait et de la distinction.

(1) *Lettres de Mlle de Lespinasse*, nouvelle édition, par M. Eugène Asse. — Paris, 1876. 1 volume, Charpentier et Cie.

(1) *Lettres portugaises*, publiées sur l'édition originale, par A. Piedagnel. — Paris, 1876. Librairie des bibliophiles.

(2) André Theuriet, *la Fortune d'Angèle*. — 1 volume, Paris, 1876. Charpentier et Cie.

V

M. Ernest Billaudel nous transporte aussi dans la vie de province avec son *Reliquaire des Hautecloche* (3). Le sire de Hautecloche est un jeune gentilhomme de grande extraction, qui a passé sa blonde enfance à dénicher des merles et à décharger les voitures de foin de ses fermiers, quand la Révolution le dépouille de tous ses biens, déclarés biens nationaux. Il suit les soldats de Houchard, dont l'uniforme le séduit, change son nom contre celui de Cassius, fait toutes les campagnes d'Italie, puis est distingué par Bonaparte, qui le nomme, dans l'expédition d'Égypte, brigadier des dromadaires. Après maints coups donnés et reçus à Saint-Jean-d'Acre, il s'empare, dans un couvent en flammes, d'une boîte d'argent massif, portant une inscription en caractères inconnus. Il revient en France avec sa boîte et est rétabli dans la possession de tous ses domaines par le Premier consul, dont il se fait reconnaître. Voilà donc l'ancien *dromadairien*, l'ex-Cassius redevenu noble et haut seigneur de Hautecloche. Vous jugez si avec ses habitudes de soldat, son laisser-aller, son culte pour Bonaparte, il fait scandale parmi l'aristocratie de sa province. Il y avait même là toute une étude à faire; mais M. Billaudel n'y insiste pas. Le héros de son livre, ou l'héroïne, pour mieux dire, c'est la boîte rapportée de Saint-Jean-d'Acre. Un missionnaire, qui a déchiffré l'inscription, annonce que le coffret contient la robe de sainte Anne. Grand émoi dans la province entière. Toutes les communautés, toutes les congrégations travaillent, et pendant de longues années, à obtenir de Cassius, puis, quand il est mort, de sa fille, le don du fameux reliquaire. C'est le récit de ces manœuvres, de ces intrigues, de cette diplomatie savante qui remplit le volume. A la fin, quand tant d'efforts sont couronnés de succès, on ouvre devant les âmes pieuses de la ville et des environs la boîte longtemps convoitée. Qu'y trouve-t-on? la généalogie du dromadaire qu'avait monté en Égypte feu le seigneur de Hautecloche. Tout cela est décousu; mais il y a de la gaieté et une peinture assez réussie de tous les efforts de haute tragédie tentés autour de la boîte pour aboutir à une si cruelle déception. M. Billaudel proteste qu'il n'a pas voulu se railler de choses infiniment respectables — dont acte.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Une Chambre partagée en deux grands camps : les bancs de l'opposition d'un côté, les bancs ministériels de l'autre; un chef unique de chaque côté, prenant la parole au nom de l'opposition ou au nom du gouvernement; des orateurs désignés pour le seconder au besoin, — c'est là ce que l'on voit en Angleterre. Pourquoi n'essayerait-on pas de l'introduire en France ?

Je n'y trouve, pour ma part, aucun inconvénient : plus de groupes, rien que deux partis dans la Chambre législative : côté gauche, et côté droit, républicains et monarchistes, un *leader* de gauche un *leader* de droite, et marchons. Oui; mais sommes-nous habitués, en France, à nous classer en ministériels et en non-ministériels ? Cette classification, en Angleterre même, n'est-elle pas d'ailleurs beaucoup plus apparente que réelle ? Regardez attentivement, à Londres, ces bancs de l'opposition si bien garnis et si compactes, vous finirez par y démêler bien des groupes à l'état latent. Il y a dans l'opposition, en Angleterre, autant de nuances pour le moins que dans l'opposition en France, et autant de groupes, par conséquent. Que ces groupes ne croient pas devoir prendre un titre particulier, qu'ils n'aient ni président, ni vice-président, ni questeur, ni membres du comité de direction, tout cela n'empêche point tel ou tel d'entre eux de faire bande à part dans telle ou telle circonstance, de se séparer sur telle ou telle question du gros de l'opposition, et de pousser parfois les choses jusqu'à déterminer le renversement du cabinet.

Les groupes existent donc en Angleterre, mais ils se dissimulent; ils existent en France également, mais ils s'étalent au grand jour. L'Anglais ne met à son chapeau que le ticket général de l'opposition; le Français y arbore volontiers celui de son groupe; il aime à être soit de la gauche, soit de l'extrême gauche, soit du centre gauche. Voilà les trois groupes primordiaux; ils suffisent parfaitement à tous les besoins de la politique. S'ils ne font pas de bien, on ne peut pas dire qu'ils fassent du mal : laissons-les donc subsister. La fusion des groupes, comme la fusion des éléments divers qui composent une armée, se fait d'ailleurs sur le champ de bataille, et, quel que soit le point où le général en chef juge convenable de se placer, c'est toujours lui qui dirige la bataille. De même pour le *leader* : c'est pendant la délibération que s'exerce son autorité et son influence; qu'il suggère à la majorité son vote, il aura vraiment réuni tous les groupes dans la seule occasion où il soit utile de les réunir.

II

M. Pascal, du temps qu'il était sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, adressa aux préfets une circulaire tellement immorale au point de vue administratif et politique, qu'il fallut le mettre à la porte immédiatement, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Les honnêtes gens, enchantés de la satisfaction qu'on venait de leur donner, en goûtaient paisiblement le charme lorsque, le lendemain, ils lurent dans tous les journaux de l'ordre moral qu'il fallait une compensation à M. Pascal, que le gouvernement lui en cherchait une et qu'il la trouverait aisément dans les trois ou quatre grandes préfectures de France, parmi lesquelles il était très-facile de faire une vacance.

On la fit en effet, et M. Pascal, impossible comme sous-secrétaire d'État, devint possible comme préfet : les principes de sa circulaire cessaient d'être immoraux du moment qu'il se chargeait de les mettre lui-même en pratique. Je vois le même fait se produire à propos de quelques fonctionnaires à destituer ou déjà destitués, auxquels le gouvernement serait,

(3) *Le reliquaire des Hautecloche*, par Ernest Billaudel. — Paris, 1876. 1 volume. Charpentier et Cᵉ.

disent certains journaux, en train de chercher des compensations pour la perte de leur place. Tel préfet renvoyé pour faits de violence et d'illégalité serait nommé à un poste important dans la magistrature; tel autre irait oublier ses fatigues électorales dans le fauteuil moelleux et capitonné de référendaire à la cour des comptes. On dirait à celui-ci : « Vous avez été partial, brutal, injuste envers vos administrés, vos passions et vos haines vous ont fait méconnaître la justice comme préfet : eh bien! nous vous chargeons de la rendre comme juge »; à celui-là : « Comme préfet, vous avez été l'homme d'un parti et non celui de l'État, c'est pourquoi l'État est obligé de se séparer de vous; mais, comme il vous doit une récompense pour tout le mal que vous avez fait, il il vous offre cette légère sinécure de quinze à vingt mille francs par an. »

Nous ne croyons guère à ces compensations suggérées au gouvernement par les journaux réactionnaires. Nous ne sommes plus au temps de M. Beulé.

III

M. Victor Hugo, grand partisan, comme on sait, de l'amnistie pleinière, est convaincu que la société française éprouve le plus vif désir de se réconcilier avec les condamnés de l'île des Pins. M. Victor Hugo se trompe; il prête à la société des sentiments qu'elle n'a jamais éprouvés et qu'elle n'éprouvera jamais. Rien de moins enclin au sentiment que cette collection d'intérêts qui s'appelle une société; rien de plus égoïste et de plus brutal. Savez-vous, si la société prenait la parole, ce qu'elle dirait à M. Victor Hugo? « Cher maître, j'ai besoin, avant tout, de vivre, de travailler, d'économiser. La république m'a paru jusqu'ici une forme de gouvernement peu propre à m'assurer la satisfaction de ces instincts. Je vois que je me suis trompée et que je puis fort bien vivre, travailler, économiser sous la république, mais à une condition, c'est que les gens de l'île des Pins ne se mêleront pas de nos affaires. Je suis extrêmement nerveuse; Paris a les nerfs passablement irritables de son côté, et, une fois l'amnistie faite, il ne résisterait pas au plaisir de me taquiner, d'autant plus qu'il est un peu poseur, le cher Paris, et qu'entre le plaisir d'étonner la France et l'Europe et la crainte de compromettre la république, il n'hésitera pas un seul instant. Je me connais : l'élection, ne fût-ce qu'au conseil municipal de Paris, du ministre des finances de la Commune suffirait pour me donner la chair de poule et pour me rendre très-méfiante à l'endroit du gouvernement républicain. Aussi sûr que j'existe, je m'en dégoûterais, j'en aurais peur, si je voyais monter à la tribune M. Félix Pyat. M. Raoul Rigault est mort; mais, s'il était vivant, je n'aimerais pas qu'une amnistie rendît à l'asphalte l'homme qui a donné l'ordre de fusiller les otages. J'ai peut-être tort d'être ainsi, cher maître, mais vous ne me changerez pas, et, comme le maintien de la république dépend de moi, c'est à vous de savoir s'il vous convient de sacrifier le gouvernement républicain au désir d'être agréable aux hommes de l'île des Pins. Entre eux et la république, il faut choisir. »

Voilà en quoi se résume la question de l'amnistie.

IV

Non, Monseigneur Félix, évêque d'Orléans, vous n'êtes pas dans le vrai lorsque vous prétendez que M. le ministre de l'instruction publique vous offre « en holocauste » à la gauche parce qu'il dépose un projet de loi pour retirer aux universités libres la part que la précédente Assemblée leur avait accordée dans la collation des grades. Ce mot d'holocauste est bien vieux pour servir encore dans la polémique.

Vous déclarez, Monseigneur, que si toute participation à l'examen de leurs élèves et à la collation des grades est retirée aux professeurs des universités libres, ils ne feront rien de plus que ce qu'il leur était loisible de faire avant la loi. Il y avait, dites-vous, avant la loi, des répétiteurs, des préparateurs qui présentaient leurs élèves aux examens et aux grades des Facultés. Les professeurs des universités libres n'auront pas un droit de plus, ils ne feront pas une autre besogne.—Mais si, Monseigneur, ils feront des cours publics, ce qu'il leur était interdit de faire avant la dernière loi sur l'enseignement supérieur.

Comptez-vous donc pour rien, Monseigneur, le droit d'enseigner la médecine au point de vue du miracle, la science et l'histoire au point de vue de la Congrégation de l'index? Quoi! vous pouvez librement attaquer les principes du Code civil, demander le rétablissement du droit d'aînesse, exiger la suppression du mariage civil, réclamer l'application des principes du *Syllabus* à nos lois, et vous n'êtes pas content, et c'est pour cela que vous refusez de faire avec nous l'essai loyal de la république, c'est pour cela que vous criez : « On demande la liberté illimitée des cabarets et des clubs, l'enseignement obligatoire et laïque, l'exclusion des prêtres des divers conseils de l'instruction publique ; c'est la guerre à l'Église qu'on déclare, tenons-nous prêts ! »

L'enseignement laïque et obligatoire n'est pas, il est vrai, sans présenter certains avantages aux yeux de bien des gens. D'autres, non moins nombreux, trouvent en effet que les évêques ne sont plus à leur place dans les conseils de l'Université, à laquelle ils sont appelés désormais à faire une concurrence acharnée; mais des gens demandant la liberté illimitée des clubs et des cabarets, nous n'en connaissons guère. Rétablir la tribune des clubs, qui y songe, grand Dieu? N'avons-nous pas assez des dangereuses folies qui se débitent dans la chaire?

Quant aux cabarets, Monseigneur, loin d'en augmenter le nombre, nous voudrions au contraire le diminuer et le réduire, si c'est possible, à zéro; mais il nous semble que le moyen d'obtenir ce résultat ne consiste pas précisément à laisser au préfet la faculté illimitée d'ouvrir et de fermer autant de cabarets qu'il lui plaira dans son département, le droit absolu d'enlever la licence à celui-ci et de l'accorder à celui-là. Cela donne lieu, en temps d'élection surtout, à des abus qu'il est bon de supprimer en attendant qu'on puisse supprimer le cabaret lui-même. Il faut, pour y parvenir, le remplacer par quelque chose de mieux; c'est à quoi travaillent avec ardeur plusieurs Sociétés laïques et religieuses qui luttent d'émulation pour doter chaque bourg, chaque village, d'un cercle où l'ouvrier et le paysan puissent trouver une honnête distraction. Les Sociétés religieuses l'emporteront-elles sur les sociétés laïques dans cette lutte? nous l'igno-

rons, mais ce qui est bien certain, c'est que laisser le cabaretier à la merci du préfet, ce n'est en aucune façon contribuer à diminuer le nombre des cabarets, au contraire. Cette diminution dépend entièrement, en France, d'un mouvement de l'opinion publique semblable à celui qui s'est produit en Angleterre et aux États-Unis contre les débits de boissons alcooliques.

Sur ce, Monseigneur, continuez à vous préparer et attendez la persécution. Rien n'est plus doux aujourd'hui que l'état d'évêque persécuté; il n'en était pas de même autrefois, quand l'évêque se faisait persécuteur; mais les temps ont changé.

V

« J'ai passé toute ma vie, me disait hier un journaliste bien connu, dans les rangs de l'opposition, et me voilà devenu tout à coup homme de gouvernement, publiciste de la majorité ; tranchons le mot, ministériel !

» Quel changement dans ma psychologie et dans mon protoplasme ! Mes facultés morales et matérielles s'approprieront-elles au milieu nouveau dans lequel elles sont appelées à se développer? Réaliserai-je la transformation que les circonstances m'imposent? A quel régime hygiénique devrai-je me soumettre pour me faire un nouvel organisme, pour m'assimiler l'élément conservateur et pour expulser de mon sang les bactéries opposantes? Grave question que tous les membres de l'Académie ès sciences, que j'ai consultés, n'ont pu résoudre.

» Étrange nécessité, pour un homme qui a déjà dépassé le milieu de sa carrière, que celle de se transformer immédiatement, sans délai, des pieds à la tête! Voilà pourtant où j'en suis réduit : il faut que du jour au lendemain je devienne d'opposant conservateur. J'y suis décidé, déterminé, résolu, mais cela ne suffit pas : il faut chasser le vieil homme, qui reparaît à chaque instant; il faut par l'habitude se faire une seconde nature. Quand je vois M. Dufaure voter pour la validation de l'élection de M. de Mun ; quand j'entends M. Ricard faire l'éloge de M. Durangel, mon vieil instinct d'homme d'opposition se réveille; je saisis ma plume, je m'apprête à fondre sur les coupables... Tout à coup une main invisible me retient, et une voix inconnue me crie: Malheureux, que vas-tu faire? Tu veux donc déterminer une crise ministérielle? Si M. Dufaure commet une faute, ton devoir est de la dérober aux yeux du public; si M. Ricard tombe en quelque erreur, garde-toi bien de la fairere marquer : tu es conservateur et, comme tel, obligé de veiller à ce que rien ne vienne ternir le prestige du pouvoir; songe que non-seulement M. Dufaure et M. Ricard ont droit à ton culte, mais encore que M. Christophle doit l'être sacré !

» Le métier de journeliste me devient de plus en plus difficile. Lorsque je voyais se lever l'aurore, du temps que j'étais homme d'opposition, un seul regard jeté sur la situation politique me montrait une moisson de sujets d'articles ; depuis le chef de l'Etat jusqu'à l'humble sous-préfet, ma critique trouvait largement à qui s'adresser à tous les degrés de l'échelle administrative; je pouvais tonner contre les ministres, pourfendre la majorité. Aujourd'hui j'interroge vainement les quatre coins de l'horizon, je n'y vois pas apparaître l'ombre d'un sujet d'article ; l'idée seule de prononcer un mot irrévérencieux à l'endroit du Président de la république me donne la chair de poule ; ma mission est de défendre le ministère et non de le pourfendre ; quant à la majorité, comment l'attaquerai-je puisque j'en fais partie? Dure position ! comme républicain, me voilà enchanté ; mais comme journaliste.... »

Il est certain que pour bien des journalistes et même pour bien des journaux l'épreuve est délicate. Passer sans transition de l'opposition au gouvernement, c'est un saut qui ne se fait pas sans difficulté ; les journalistes et les journaux s'en tireront cependant, car avec de l'esprit et du patriotisme, on se tire de tout.

VI

La guerre civile est finie en Espagne, Madrid fête le retour des troupes victorieuses. Chaque place a son arc de triomphe, chaque maison est pavoisée, chaque fenêtre est garnie de spectateurs et de spectatrices ; on crie : Vive l'armée ! Les belles Madrilènes envoient des baisers aux officiers : je ne l'ai pas vu, mais je n'en serais pas surpris, tant est grand l'enthousiasme; baisers, fleurs, cigares, tombent en pluie incessante sur les soldats, et, faut-il le dire, des pièces de monnaie aussi, des maravedis, des réaux, des pezetas, des onces, des couronnes, du cuivre, de l'argent, de l'or.

Les journaux font le compte des sommes recueillies par chaque corps sur son passage. Cela vaut gros pour quelques-uns. La popularité des chefs se reconnaît à la recette des troupiers. Les Espagnols sont de bons soldats, mais ont-ils jamais été une nation militaire ? Cet usage de jeter ainsi de la monnaie aux troupes nous en ferait douter. Il nous étonne chez un peuple aussi chevaleresque. Qu'eût dit le Cid au retour d'une campagne contre les Maures, si pour le récompenser, ainsi que ses guerriers, de leur vaillance, les dames et les messieurs de Tolède ou de Burgos les avaient couverts de bezans et de florins sur leur passage? Chimène jetant un écu à Rodrigue : quel spectacle !

VII

Il n'est pas de jour où on ne lise dans une feuille quelconque des railleries et même des grossièretés à l'adresse des Américains qui achètent des tableaux : les Américains, dit celui-ci, évaluent un tableau, ils n'en jouissent pas; les Américains, reprend celui-ci, ne comprennent rien à la peinture, mais ils aiment les couleurs, — et vingt autres définitions toutes plus ou moins blessantes pour ces pauvres Yankees.

Qu'arriverait-il si, las de s'entendre railler par ceux-là mêmes dont ils font la fortune, les Américains se disaient un beau matin : Les Français nous trouvent ridicules d'aimer la peinture et de payer des tableaux très-généreusement; ils ont peut-être raison ; nous ne nous soucions guère plus de la peinture qu'eux-mêmes; à quoi bon payer les œuvres de leurs peintres plus cher qu'ils ne les estiment et qu'ils ne les payeraient? Renonçons à un goût qui ne sert qu'à nous rendre ridicules à leurs yeux : s'il nous faut à toute force des tableaux pour orner nos résidences de Philadelphie, de New-York, de la Nouvelle-Orléans, de Boston, de San Francisco, etc., les peintres anglais, allemands, italiens, espa-

gnols, hollandais, belges, nous en vendront tant que nous voudrons, qui nous coûteront infiniment moins cher que les tableaux français et qui les vaudront bien, sans compter qu'en nous vendant leurs œuvres ils ne se moqueront pas de nous par-dessus le marché. Mon Dieu! nous le savons bien, payer un Meissonnier trois cent mille francs, c'est une véritable excentricité américaine. Mais est-ce aux compatriotes de cet artiste à nous la reprocher? On se moque de nous en France, parce que nous achetons des tableaux : eh bien, n'en achetons plus.

Si les Américains le prenaient sur ce ton, que deviendraient nos peintres réduits à la portion congrue du public français? Ils seraient bien vite obligés de déguerpir de ces hôtels magnifiques, de ces ateliers splendides dont les journaux se plaisent à décrire les merveilles, et de regrimper à l'antique mansarde des artistes, pendant que l'amateur français reviendrait aux prix doux de 1825 à 1830.

VIII

L'idée de sauver l'Opéra Comique en remplaçant la musique par des représentations vives et animées de l'ancien répertoire du Théâtre-Français ne semble pas devoir produire les heureux résultats qu'on en attendait. Il paraît même prouvé que le théâtre fait de meilleures recettes avec la *Dame blanche* qu'avec le *Philosophe sans le savoir* et le *Misanthrope*, même précédés des *Rendez-Vous bourgeois ;* mais on ne peut pas jouer tous les soirs la *Dame blanche;* aussi la question de l'Opéra-Comique est elle plus que jamais à l'ordre du jour au ministère des beaux-arts, et M. Waddington ne se sentira un peu rassuré sur le jugement que la postérité portera de son passage au ministère que lorsqu'elle sera complétement résolue.

IX

Il n'y a qu'un moyen de la résoudre, disait l'autre jour un de nos amis, et de mettre M. Waddington en repos du côté de la postérité. Le voici : La commission des théâtres commence par déclarer que la salle actuelle de l'Opéra-Comique est insuffisante. Le ministre demande à la Chambre un crédit de cinq ou six millions pour en construire une autre. Le crédit voté, un concours est ouvert entre tous les architectes de France. Le lauréat choisi, on met son projet en exécution. Au bout de trois mois, première demande de crédit supplémentaire de cinq ou six millions. De session en session, les demandes de crédits supplémentaires se succèdent et elles finissent par s'élever à la somme d'une vingtaine de millions. Les journaux, pendant ce temps-là, ne cessent de parler de l'activité qu'on déploie dans l'exécution des travaux, du luxe de la décoration intérieure, de la beauté du grand escalier (un grand escalier est de rigueur), des peintures de celui-ci, des sculptures de celui-là, de la lampisterie, des calorifères, que sais-je? La réclame fonctionne de telle façon qu'il n'est pas un provincial, pas un étranger qui n'éprouve d'avance le besoin impérieux, lorsqu'il sera de passage à Paris, d'assister à une représentation de l'Opéra Comique. La salle, reluisante d'or, d'argent, de cuivre, de marbre, de jaspe, de porphyre, est inaugurée en présence des grands corps de l'État. Elle ne se désemplit plus à partir de ce jour-là. Qu'y joue-t-on? *Iphigénie en Aulide* ou *Cinna*, la *Dame blanche* ou *Britannicus*, peu importe. La recette est de 8000 francs tous les soirs et l'Opéra-Comique est sauvé — comme l'a été l'Opéra.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le gouvernement républicain a décidément le vent dans ses voiles. Voici que le hasard lui-même se mêle de le protéger et qu'il vient de tirer un bon billet à la loterie. Il a vu sortir en majorité de l'urne, pour le premier renouvellement partiel du Sénat dans trois ans, les noms de ses adversaires. Les protégés de M. Buffet ont maudit cette chance fatale dans laquelle l'un d'eux disait hautement, au sortir de la séance, qu'il voyait un tour du démon. Il est certain que les survivants de l'ordre moral, ennemis jurés tout ensemble implacables et artificieux de la constitution qui donne le repos au pays, ont lieu de redouter une échéance aussi prochaine, alors qu'ils n'auront plus à compter sur une administration complice, et qu'ils auront à lutter contre un régime établi et contre l'irrésistible flot de l'opinion publique. Il ne faut pas oublier non plus que, parmi les sacrifiés, on compte des indécis ou plutôt des politiques bien plus décidés à suivre la fortune qu'à la combattre, et qui ne sont pas du goût des dieux de Caton. Ils auront vite pris un parti, et l'on peut espérer que la petite majorité réactionnaire, qui a donné sa mesure dans la validation des élections de la Corse, a déjà vécu. Rien n'est plus comique que la manière dont le *Français* cherche à se consoler de cette cruelle malice du destin. Il s'est hâté de faire un funèbre calcul de probabilité. Il compte que, chaque année, quatre sénateurs inamovibles passeront dans un monde meilleur ; il espère, en outre, que quelques coups de la faux fatale, bien placés, porteront sur la gauche, et c'est ainsi que, le trépas aidant et surtout fonctionnant avec intelligence, la majorité conservatrice pourra faire encore quelque figure dans trois ans. Laissons-lui ces sinistres consolations et faisons comme si le hasard ne nous avait pas souri, en redoublant de sagesse et de fermeté politique.

Le spectacle que donne la Chambre des députés est de plus en plus encourageant. Il est maintenant incontestable que sa majorité appartient à la modération. Elle est sans doute parfaitement décidée à consolider la république et à suivre une politique libérale qui mette fin à toutes les lois d'exception, à tout ce qui subsiste du régime de combat qui s'est retourné contre lui-même en développant l'esprit de discipline et de sagesse dans le parti qu'il espérait exaspérer par ses provocations. Nous ne savons pas quelle faute on peut reprocher à la nouvelle majorité. Nous entendons bien les anciens souteneurs de candidatures officielles pousser des cris d'indignation pour les quatre ou cinq élections qui ont été cassées jusqu'ici. Rien n'était plus juste et plus nécessaire. Qu'on n'oublie pas que le pays était appelé, pour la première fois depuis l'empire, à faire des élections uninominales, que les vieilles et détestables habitudes du régime précédent subsistaient encore, que l'administration impériale avait été partout replacée, retrouvant ses anciens cadres, appliquant ses procédés bien connus, ouvertement protégée par le chef du cabinet, qui voulait écraser le parti républicain, surtout dans sa fraction modérée. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner d'avoir vu

refleurir les anciennes pratiques. Le premier devoir de la Chambre était, non-seulement de les flétrir, mais de les châtier et de s'élever au-dessus de cette jurisprudence immorale d'après laquelle toute enquête devait s'arrêter devant une majorité un peu forte, acquise n'importe par quels moyens, fût-ce par les mensonges flagrants ou les placards de cet impudent bonapartisme révolutionnaire qui traite de sacrilége le vote de l'Assemblée nationale sur la déchéance.

Les justes sévérités de l'Assemblée purifieront l'avenir tout en punissant le passé ; elles serviront d'utile avertissement aux candidats futurs. Une opération faite d'une main ferme était nécessaire pour extirper du corps social cette gangrène des élections véreuses qui est un péril tout autant qu'une honte. Laissons crier le patient sans trop nous en inquiéter, car ici le patient, c'est le vrai coupable, c'est le candidat de l'empire qui en a été le trop fidèle disciple. Ses lamentations nous laissent indifférents, et quand il en vient à l'indignation et parle de sa pudeur offensée, il ne fait que répandre autour de lui une franche gaieté. La pudeur électorale d'un bonapartiste! est-il rien de plus plaisant! Le vote d'enquête sur l'élection de M. de Mun a été particulièrement contesté ; il est pourtant très-correct, bien qu'il porte sur un homme de conviction et d'honneur que nous ne confondons d'aucune façon avec les députés de la Corse bonapartiste ou dignes d'en être. Il fallait à tout prix renvoyer le clergé ultramontain au service des autels, lui rappeler qu'il ne lui est pas permis de frapper d'un fer sacré ses adversaires politiques, qu'il existe quelque chose comme le concordat, et que, pour être un évêque ou un cardinal, on n'en est pas moins un fonctionnaire de l'État tenu de ne pas abuser de sa dignité dans les comices. Les *non possumus* sont parfois sublimes : seulement il s'agit de les bien placer et de ne pas en faire des actes de révolte contre les lois les plus justes et les plus équitables, comme celles qui écartent des élections toute pression capable de fausser leur verdict.

Le parti clérical a trouvé un second motif qui n'est pas plus plausible que le premier, pour crier à la persécution, dans le projet de loi présenté par le nouveau ministre de l'Instruction publique pour rendre à l'État la collation des grades. La discussion préliminaire dans les bureaux de la Chambre des députés assure à ce projet une majorité qui se contente avec raison de la réforme proposée sans vouloir se livrer à des représailles dont souffriraient les libertés publiques. Il est bien entendu que l'Université ne ressaisira pas son monopole, que les Facultés libres conserveront le droit de préparer les jeunes gens aux épreuves définitives, à celles qui, ouvrant les carrières publiques, rendent le contrôle de l'État nécessaire. Et néanmoins, l'évêque d'Orléans et toute la presse cléricale font entendre les plus véhémentes protestations au nom de la liberté religieuse outragée! Nous nous contenterons de dire à ces défenseurs ardents de la plus sainte des libertés que, s'ils en ont un souci si scrupuleux, ils feraient bien de porter leurs réclamations à Rome au lieu de les prodiguer à Paris, où elles n'ont que faire, et de déclarer honnêtement au saint-père qu'il rend leur position très-difficile et presque ridicule, en fulminant ses anathèmes contre la simple tolérance religieuse en Espagne, et en demandant, du haut de son siége infaillible, qu'on rétablisse au delà des Pyrénées le beau régime qui envoyait aux galères ceux qui avaient commis le crime de lire les saintes Ecritures en langue vulgaire. En Prusse et en Suisse, l'inconvénient est autrement grave. Que le clergé ultramontain enlève de son œil cette grosse poutre de l'intolérance systématique, et alors il pourra chercher nos brins de paille et récriminer sur les attentats de l'État moderne à ses libertés, attentats qui d'ailleurs n'existent à aucun degré dans le projet de M. Waddington. Nous félicitons sincèrement le nouveau ministre d'avoir pris l'initiative de ce projet de loi, et nous nous permettons de souhaiter que ses collègues marchent d'un pas plus rapide dans la même voie. Leur lenteur à réaliser le programme annoncé par eux ne se comprend plus que difficilement; le moyen d'empêcher le mouvement des esprits d'aller trop rapidement dans la Chambre des députés, c'est de prendre résolûment la tête pour tout ce qui est raisonnable et incontestable.

Certes, une Chambre qui, dans la question de l'amnistie, se montre d'emblée si sage et si prudente n'est pas difficile à satisfaire. Les bruyantes et fallacieuses promesses faites par quelques candidats dans les réunions publiques, qui n'allaient à non moins qu'à une amnistie totale et immédiate, n'ont pas trouvé vingt députés pour en réclamer l'exécution. La Chambre a compris que c'est le gouvernement républicain qui est surtout intéressé à maintenir le règne souverain de la loi et à montrer ce qu'il en coûte de la renverser. Rien ne serait plus funeste que de laisser croire au peuple, par une indulgence funeste, qu'il peut à son aise renverser deux ou trois fois par génération les pouvoirs fondés sur sa propre souveraineté, sans parler des crimes abominables qui ont souillé l'insurrection du 18 mars.

L'indulgence plénière d'aujourd'hui serait en réalité cruelle pour la population de nos grandes villes, car elle les encouragerait à se précipiter, à la première occasion, dans une de ces insurrections qui ont si souvent attiré sur elles des maux effroyables. Nous louons donc sans hésitation le ministère et les Chambres de se refuser à une amnistie générale. Nous ne les louons pas moins de vouloir la plus large extension des mesures de clémence pour tous les égarés pris individuellement. Ceux-ci ont assez souffert, il faut qu'on trouve le moyen de les faire rentrer au foyer en élargissant la proposition très-modérée dont nous avions pris l'initiative avec quelques collègues en décembre 1871 et qui, grâce à la prise en considération de l'Assemblée nationale, a été en grande partie appliquée de leur propre aveu par les conseils de guerre aux catégories indiquées. Nous souhaitons aussi qu'on mette définitivement un terme aux poursuites pour tout ce qui n'est pas un crime de droit commun.

Du reste, cette grave question de l'amnistie donnera lieu à un grand débat public qui la ramènera devant la presse. Il est certain dès aujourd'hui que sur ce point comme pour les autres réclamations du programme de l'extrême gauche, la Chambre des députés ne subira pas l'influence des clubs intransigeants. En réalité, ceux qui font aujourd'hui des propositions semblables s'acquittent pour la forme de leurs engagements imprudents. C'est un gâteau de miel qu'ils jettent au Cerbère des réunions publiques pour qu'il leur laisse franchir le seuil de l'Élysée politique. Ils espèrent bien qu'il s'endormira tout de bon. Il serait juste qu'il s'en souvînt au bon moment, quand il s'agira de les juger.

E. DE PRESSENSÉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 41 8 AVRIL 1876

L'EUROPE POLITIQUE

Application de la géographie physique à l'étude de l'histoire et de la politique (1)

S'il est une question historique qui ait le privilége de s'imposer à l'attention du public, non moins qu'à celle des érudits, c'est bien, sans aucun doute, la formation des États, d'importance très-inégale, qui se partagent actuellement l'Europe (2). Pourquoi des limites presque infranchissables semblent-elles imposées aux dominations? Pourquoi à telle province, plus favorisée, appartient-il d'entraîner dans son orbite tant d'autres provinces qui lui sont subordonnées? Pourquoi, enfin, au sein d'une puissance prépondérante, la *ville maîtresse*, la capitale, s'est-elle formée en cet endroit, et non ailleurs? Il n'est personne qui, à l'occasion, n'agite un problème de cette sorte. C'est qu'on voudrait découvrir la loi du groupement des territoires. On se préoccupe non moins vivement de ce que nous appellerons, si on nous le permet, la *localisation* de la puissance dans chaque État. Ces questions ont été posées et résolues bien des fois sans doute, mais, chose étrange! dans un sujet si éminemment géographique, la géographie a été rarement invoquée. On s'est, d'ordinaire, contenté d'approfondir les combinaisons politiques des hommes d'État. On a pensé volontiers que c'est au génie d'un ministre ou d'un souverain qu'est due la prédominance d'une ville, d'une province, d'une nation. Si, par exemple, Saint-Pétersbourg est la capitale actuelle de la Russie au lieu de Moscou, c'est que Pierre le Grand l'a voulu. Si l'Ile-de-France est le centre d'un grand État, c'est qu'elle a possédé une dynastie dont la durée et les prospérités ont été sans égales; si enfin l'Angleterre est la dominatrice des mers, c'est que Henri VII, Élisabeth, Cromwell, les deux Pitt, ont présidé à ses destinées.

On comprend que nous ne venons pas réfuter, mais seulement compléter des vues qui, sans être fausses, sont néanmoins bien exclusives, et qui ont le tort de donner le pas à des causes accidentelles sur d'autres causes permanentes et indestructibles. Nous admettons toutes les causes, de quelque ordre qu'elles soient, — matérielles, intellectuelles ou morales. Toutefois, c'est à la géographie que nous aurons principalement recours. A l'aide de considérations touchant la position, la structure, la configuration, la qualité des territoires, nous espérons parvenir à une solution satisfaisante des questions énoncées plus haut. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'Europe, nous examinerons successivement les diverses puissances qui s'y trouvent plus ou moins au large, plus ou moins à l'étroit. L'ordre que nous suivrons nous est, en quelque sorte, imposé par le sujet même.

Un examen rapide de la carte d'Europe suffit pour constater l'opposition formelle de la moitié orientale et de la moitié occidentale de cette partie du monde, qui ont chacune une étendue à peu près égale (1). Autant l'Europe orientale est longue, large, massive, autant l'Europe occidentale est resserrée, irrégulière et découpée. A ce contraste il y a une explication géologique. La science nous apprend que, tandis que l'une est un ancien fond de mer — dont subsistent quelques vestiges imposants : mer d'Aral, mer Caspienne, mer d'Azow, mer Noire, — l'autre est constituée par le soulèvement de chaînes, telles que les Carpathes, le Balkan, l'Apennin, les Pyrénées, le Jura, les Vosges, toutes distribuées autour

(1) Voyez Karl Ritter : *Die Erdkunde im Verhältnisse zur Natur und zur Geschichte des Menschen* ; — Peschel : *Vergleichende Völkerkunde* ; — Kohl : *Lage der Hauptstädte Europas* ; — Élie de Beaumont et Dufrénoy : *Introduction à la carte géologique de France* ; — Élisée Reclus : *La Terre ; nouvelle géographie universelle* ; Onésime Reclus : *Géographie*.

(2) Dans la séance du 4 juin 1875, nous avons proposé au Congrès géographique de Paris d'établir « la concordance des cours d'histoire et de géographie ». Le Congrès s'est empressé d'adopter cette réforme, que nous cherchons à justifier par un exemple frappant.

(1) 5 500 000 kilomètres carrés — 4 500 000

des Alpes, ce haut bastion de l'Europe. Ainsi, l'Orient est une immense plaine, sans limites du côté de l'Asie, et définie seulement, du côté de l'Europe, par les dernières ramifications du Balkan et des Carpathes. L'Occident est une série de presqu'îles, au dessin plus ou moins capricieux, et se rattachant avec plus ou moins de solidité au continent.

De cette structure générale ne résulte-t-il pas que la plus grande moitié de l'Europe est destinée à former un État unique, la Russie? Ne résulte-t-il pas également que la plus petite moitié doit se fractionner en autant d'États que l'on compte de grandes péninsules, de grandes îles? Nommons d'abord la Grande-Bretagne; puis la péninsule Hispanique, entre l'Océan et la Méditerranée; la péninsule Italique, entre la mer Tyrrhénienne et les mers Adriatique et Ionienne; la péninsule Hellénique, entre les mers Adriatique et Ionienne et la mer Noire et l'Archipel; les péninsules Scandinave et Danoise, entre la mer Baltique et la mer du Nord. Toutes ces régions sont parfaitement délimitées. N'était l'isthme des Pyrénées, la France serait elle-même une péninsule. L'Allemagne, si on la considère avec ses dépendances et celles de l'Autriche, est également resserrée, d'abord entre la mer du Nord et l'Adriatique, puis entre les mers Noire et Baltique. Si l'on ajoute que, par leur élévation ou leur dépression, d'autres contrées forment, au cœur ou à côté des grandes péninsules, comme des îles sans étroite corrélation avec elles, on aura la raison fondamentale de l'indépendance plus ou moins complète, plus ou moins éphémère, de la Norwége, des Pays-Bas, du Portugal, de la Suisse, de la Bavière, de la Serbie, de la Roumanie et du Monténégro. D'ailleurs, nous reviendrons sur ce point capital.

La Grèce, l'Italie, la Turquie, se présenteront d'abord, en souvenir des grands noms d'Athènes, de l'empire romain et de l'empire byzantin, dont nous devrons justifier *géographiquement* la haute fortune politique. Puis viendra l'immense domination russe, qui est si redevable à Byzance, sa voisine. L'empire austro-hongrois, l'empire allemand, suivront, avec leur cortége de petits États, Suède, Norwége, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Suisse. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande s'opposera, de plus d'une façon, à l'Espagne et au Portugal. Nous réserverons pour la fin la France, si bien étudiée, à ce point de vue, par les auteurs de l'*Introduction à la carte géologique de France*.

I

LES PAYS MÉDITERRANÉENS

Les péninsules Hellénique et Italique présentent l'une et l'autre un côté lumineux et un côté obscur. Ici, Athènes et Rome; là, l'Épire et l'Apulie. Dans l'antiquité, les deux rives de l'Adriatique sont réputées barbares : elles sont, pour ainsi dire, à l'unisson. — Rome appartient au versant de la mer Tyrrhénienne, Athènes à celui de l'Archipel : c'est par un long détour que la civilisation grecque vient effleurer le rude Latium. Tarente, Syracuse, Agrigente, Palerme, Messine, Pœstum, Naples, sont les étapes de cette lente et pacifique invasion, suivie, comme on sait, d'une série de guerres qui conduisirent les Romains jusque dans Athènes.

Pourquoi cette opposition en apparence singulière? Pourquoi, en Grèce, tant de lumière à l'Orient, tant de ténèbres à l'Occident? Pourquoi, en Italie, le phénomène inverse? En ce qui concerne la Grèce, on pourrait, à la rigueur, se contenter de dire que c'est de l'Asie Mineure, par Milet et Smyrne, qu'elle recevait tant de rayons vivifiants. Explication plausible, mais insuffisante, et qui, pour l'Italie, aurait elle-même besoin d'un commentaire. On ajouterait, sans doute, que le côté obscur de la Grèce n'a pu illuminer le côté de l'Italie qui lui correspond. La raison sérieuse, scientifique, est ailleurs. La géographie constate que le Pinde et surtout l'Apennin offrent, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, une pente ménagée. La ligne de faîte du premier se tient constamment rapprochée des mers Adriatique et Ionienne; celle du second range le littoral des mêmes mers. Aussi, abstraction faite des grands bassins du Pô et du Danube, qui sont essentiellement continentaux, les mers Adriatique et Ionienne n'ont que des tributaires insignifiants. Et ce ne sont pas seulement les fleuves qui font ici défaut; c'est encore l'espace. Sous ce double rapport, la mer Tyrrhénienne et l'Archipel sont beaucoup plus favorisés. Sur leur littoral se rencontrent, par exemple, la Thessalie et la Campanie.

La Grèce, qui est toute en îles, en péninsules, en vallées bien délimitées, n'a jamais formé un État, du moins à l'époque où elle jouait un rôle prépondérant. On chercherait donc vainement, chez elle, une province ou une ville directrice. Toutefois, l'Attique et Athènes ont été quelque chose de mieux qu'un État ou qu'une capitale ordinaires. Elles ont dû beaucoup à leur position géographique. Elles étaient prédestinées à la domination de l'Archipel. L'Attique est placée entre l'île d'Eubée et la péninsule d'Argolide. Trois langues de terre s'avancent dans la mer Égée à la rencontre des Cyclades d'Europe et d'Asie. Or, l'Attique est une de ces trois langues, la *centrale*, en corrélation avec la capitale de la Grèce asiatique, Smyrne. A une époque où la navigation ne disposait pas de la boussole, il y avait là une facilité que nous risquons de ne pas apprécier à sa valeur. Entre la côte de l'Argolide et celle de l'Attique est une petite mer intérieure que surveille l'île d'Égine, et dont Athènes fut maîtresse avant d'envahir la grande mer des Hellènes, l'Archipel et ses dépendances, de la Crète au Bosphore. Lourde fut la méprise de cette puissance, lorsque, sans disposer de l'isthme et du golfe de Corinthe, elle entreprit de soumettre à sa domination la Sicile et la grande Grèce. Elle sortit alors de la sphère d'activité que lui traçaient non-seulement la géographie, mais l'organisation sociale et politique des Hellènes. Aujourd'hui il y a une Grèce unitaire et parlementaire, qui, bien qu'ayant son prix, est loin de valoir l'ancienne Grèce, divisée en cités rivales. Athènes, elle aussi, est en train de refleurir, mais elle n'a pas recouvré l'empire de l'Archipel. Au delà des Cyclades sont les Ioniens, placés sous le joug des Turcs, et néanmoins riches et prospères. L'ionienne Smyrne, plus commerçante, plus peuplée qu'Athènes, est présentement la première des villes grecques.

Rome, plus ambitieuse et aussi mieux inspirée qu'Athènes, a créé l'empire le plus vaste et le plus durable de l'antiquité; c'est que, à bien d'autres avantages que l'histoire constate, elle a joint celui d'une situation géographique dont, pas plus qu'Athènes, elle ne pourrait présentement bénéficier autant que par le passé. La terre habitable (οἰκουμένη) semblait à peu près limitée aux versants européen, asiatique et africain de la Méditerranée. L'Italie, le Latium, Rome, étaient donc vrai-

ment privilégiés. En effet, Rome est au beau milieu du littoral de la péninsule Italique, à égale distance de Palerme et de Milan, de Carthage et de Marseille, du Danube et de l'Atlas, des colonnes d'Hercule et du Bosphore, plus rapprochée toutefois des peuples guerriers et barbares de l'Occident que des nations civilisées et efféminées de l'Orient, surveillant de près, par conséquent, ceux qui exerçaient et entretenaient sa valeur. Aujourd'hui qu'au monde méditerranéen sont venus s'ajouter le monde de l'Atlantique et le monde du Pacifique, Rome n'est plus *temporellement* que la capitale du plus jeune des Etats européens, le royaume d'Italie. Moins peuplée que Naples, au niveau de Venise, de Milan, de Gênes, de Florence et de Palerme, elle entreprend, pour justifier son titre de métropole politique, le desséchement des marécages, séjour de la *malaria*, qui, en empêchant le développement de sa population, l'isole des autres parties de l'Italie.

Rome était délaissée par les Européens, et les barbares Germains approchaient. Ils allaient se partager tout l'Occident, quand, à l'Orient, surgit Constantinople, la *Rome hellénique*. Par une coïncidence qui est à noter, ces deux villes sont placées sous le même degré de latitude (1), dans deux péninsules consécutives. C'est donc le même climat, les mêmes produits. La Thrace, devenue la *Romanie*, héritait du rôle du Latium. Par une double presqu'île, elle unissait la partie européenne et la partie asiatique de l'administration orientale. L'une de ces presqu'îles, celle précisément qui, à son extrémité, portait la ville de Constantin, était le chemin inévitable qui, du Danube, conduisait par Singidunum (Belgrade), Sardique (Sophia), Philippopolis et Andrinople, aux régions moins accessibles de l'Euphrate et du Tigre. Constantinople était si bien fortifiée par la nature que, lorsqu'elle cessa, après des démembrements successifs (395-1204), d'être la capitale d'un empire, elle resta longtemps encore une cité indépendante, bien que les Turcs fussent déjà les maîtres, du Danube à la Maritza.

Aujourd'hui l'empire turc semble devoir terminer son existence de la même façon que l'empire byzantin. Constatons d'abord qu'il a vécu d'une vie semblable. Pour nous servir du langage géométrique, il y a eu *superposition*. En un demi-siècle (1453-1520), les sultans Mahomet II, Bajazet II, Selim le *Féroce*, Soliman le *Magnifique*, ont rendu à l'empire d'Orient, affublé du nom de Turquie, toutes les provinces sur lesquelles avaient régné Arcadius et ses successeurs. De nos jours, cette domination s'en va pièce à pièce. *Légalement* très-étendue, elle est *en fait* reléguée sur les deux rives du Bosphore, séjour de la dynastie d'Othman et des Turcs tels que la conquête les a faits. Tout le périmètre du Tchar-Dagh, ce haut observatoire de l'empire, est occupé par les Bosniens, les Monténégrins, les Serbes, tous Slaves du Sud, qui rejettent de plus en plus les Turcs vers l'Asie, d'où ils vinrent, il y a quatre siècles, avec une physionomie et des mœurs bien différentes.

On sait que présentement l'empire d'Orient est non à l'enchère, mais au concours. Qui relèvera encore une fois, après les Romains et les Turcs, un empire d'Orient? Outre les Ottomans, qui, hâtons-nous de le reconnaître, n'ont pas plus la

(1) Rome, par 41° 54′ 54″ latitude nord, et Constantinople, par 41° 0′ 16″ de latitude nord.

gage, voici les Grecs, les Slaves, les Roumains, les Russes, qui se présentent. Nous verrons tout à l'heure que les Russes, qui doivent beaucoup à l'empire byzantin, voudraient en donner une édition singulièrement augmentée. Quant aux Grecs, que peuvent-ils prétendre? L'ethnographie de l'Orient, qui s'est bien modifiée depuis Théodose, Justinien et Héraclius, les force à se contenter du bassin de l'Archipel : ce n'est point la part du lion, sans doute; mais elle ne laisse pas d'être séduisante. Les Slaves sont plus nombreux et plus aguerris; mais il ne peut être question ici que des Slaves méridionaux, séparés de la masse de leurs congénères par celle des Roumains, des Magyars et des Allemands. Il n'y a là, effectivement, qu'une *coulée* de Slaves prise entre les peuples que nous venons d'énumérer et les Hellènes. Toutefois, ils possèdent les points stratégiques et rien ne peut aboutir sans eux. Que dire des prétentions des Roumains habitant la Transylvanie, la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie au delà du Danube? Ils sont bien moins recevables que les Grecs et que les Slaves. Les ennemis déclarés de la domination turque sont tous chrétiens grecs : voilà ce qui pourrait momentanément les réunir; mais les races reprendraient leurs droits et leurs exigences aussitôt après la victoire. La solution la plus simple du problème consisterait en une confédération grecque, slave et roumaine, ayant pour capitale Constantinople. La priorité resterait aux Grecs, moins nombreux, mais plus instruits et plus riches que les Roumains et les Slaves.

II

LA RUSSIE

Continuant notre course, nous pénétrons dans la Russie, création incontestable de l'empire byzantin. La Russie rapporte, il est vrai, son origine à la bande d'aventuriers norwégiens que commandait le *roi de mer* Rurik; mais ce n'est pas à Novogorod, c'est à Kiew, que les destinées de ce puissant État se sont préparées. Assez éloignée de Constantinople pour n'avoir pas à redouter d'agression, assez rapprochée cependant pour être en relation permanente avec elle, Kiew vit les Russes, instruits par les missionnaires, par les négociants, par les artistes qui remontaient le Dnieper, adopter le christianisme grec, la politique, les mœurs et les arts byzantins. Quand les Mongols se ruèrent sur l'Europe, la Russie fut *coupée* de Byzance, en quelque sorte, par les hordes qui occupèrent les steppes voisines de la mer Noire. Elle se replia, se concentra sur Moscou; humiliée jusqu'à payer tribut, elle reprit néanmoins et accrut ses forces. Moscou est resté, malgré Pierre le Grand, la véritable capitale russe, avec Kiew pour utile complément. Si Kiew, situé dans la *Terre Noire* — Tchernozième — est depuis longtemps le centre de l'exploitation agricole, écoulant ses produits au nord par Riga, au midi par Odessa, — Moscou est devenu dans ce siècle le centre de l'industrie nationale. Saint-Pétersbourg a aussi un grand rôle à remplir, nous le verrons dès l'abord. Il est sur la Neva, dérivation des lacs Ilmen, Onega, Sacha et Ladoga, au débouché d'une grande route qui, à l'aide de quelques canaux artificiels, conduit aux extrémités de l'empire. Il faut ajouter que cette voie aboutit à la mer Baltique, qui mène d'une

façon lente, intermittente, précaire, aux contrées de l'Europe occidentale.

Nous venons de faire pressentir le grand mérite et le grand défaut de la structure de la Russie. Cette plaine sans limites offre, après les bassins du Mississipi et de l'Amazone, le plus magnifique et le plus commode réseau fluvial que l'on puisse rencontrer. Point d'obstacles, d'ailleurs, pour compléter ce réseau là où la nature l'a laissé inachevé. C'est le Volga qui, grâce à un cours de 4000 kilomètres, relie tant d'affluents, tant de fleuves. Néanmoins le Volga, — qu'on l'observe bien, — le plus puissant des fleuves européens, aboutit à la plus solitaire, à la moins utile des mers. Le Volga conduit commodément et rapidement à une impasse. En cela, diffère-t-il beaucoup du Don, qui s'écoule dans une mer basse et putride, la mer d'Azow, et du Dnieper, qui, moins déshérité, tombe dans la mer Noire? La mer Noire, comme la mer Baltique, ne mène ceux qui se confient à elle aux régions plus civilisées de l'occident que par une série de détroits (Bosphore, Dardanelles, canal de Crète; — ailleurs Sund, Belt, Cattégat, Skager-Rack), que d'autres puissances ferment, ouvrent ou *tournent* à volonté. Enfin, plus que la mer Baltique, la mer Blanche, débouché de la Russie sur le pôle nord, est prise une partie de l'année par les glaces. Où la Russie est liée au reste de l'Europe par une puissante attache, on ne trouve guère que des marécages qui l'isolent, d'une façon insuffisante toutefois, de sa vieille ennemie la Pologne.

La conclusion qui ressort de cet exposé, c'est que ce pays immense a pourtant de tous les côtés des limites : en Europe, des marais et des mers intérieures; en Asie, des glaces éternelles et des chaînes puissantes. Les politiques qui prétendent faire de l'histoire sans le secours de la géographie nous représentent la Russie comme devant absorber le reste de l'Europe ou le reste de l'Asie. Il y a là une étrange méprise, qui est, croyons-nous, suffisamment réfutée par les lignes qui précèdent. Cette conception devient même ridicule quand on songe que la Russie, avec ses 80 millions d'habitants, devrait conquérir ou absorber, soit 200 millions d'Européens, soit 750 millions d'Asiatiques! Seul, l'empire chinois, malgré sa faiblesse militaire, mais avec ses 500 millions de sujets, dissiperait un dessein aussi fantastique.

Il est une façon de considérer la Russie dont il ne faudrait pas se départir. Que du plateau de Waldaï on voie se dérouler, dans toutes les directions, les cours d'eau qui prennent naissance dans son pourtour; qu'on les suive du regard jusqu'à Petrozawodsk, Kazan, Voronej, Kharkov, Mohilew, Smolensk et Vitepsk : on embrasse le domaine propre de la Russie, celui des Slaves orthodoxes, qui ont reçu volontairement une règle commune de Kiew et de Moscou. Ce noyau résistant est enclavé dans un cercle de Polonais catholiques, qui sont pour les Russes des frères ennemis; de Finnois plus ou moins mêlés d'Allemands, luthériens à l'ouest, idolâtres au nord, et enfin de Tartares nomades et musulmans. Il y a bien 52 millions de Slaves orthodoxes. C'est par l'adjonction de 28 millions d'hommes de toute religion, de toute race, que « la sainte Russie » se trouve avoir pour voisins la Suède, la Prusse, l'Austro-Hongrie, les Turquies d'Europe et d'Asie, la Perse, l'Afghanistan, la Chine et le Japon. Elle tire peu de forces et peu de profit de cette extension démesurée, surtout du côté de l'Asie. Elle semble l'avoir elle-même reconnu lorsqu'elle abandonna, il y a peu d'années, les vastes solitudes au delà du détroit de Behring. Mais si elle a cédé, d'une façon parfois puérile, à une passion étrange, celle du désert, on ne saurait dire que de graves périls en doivent résulter pour elle. Les races et les religions étrangères sont en minorité; elle n'a d'ennemis résolus que les Polonais, et ces ennemis ne peuvent plus rien contre la Russie; les Allemands des provinces baltiques ne feront pas appel au roi de Prusse, qui ne peut lui-même songer à les prendre; les Finlandais sont gouvernés avec douceur, récompense d'une docilité exemplaire; les Tartares, qui durant tant de siècles ont bouleversé l'Europe, ne comptent que peu de millions : c'est la gloire de la Russie d'avoir *épuisé* la barbarie asiatique. Si donc la Russie a trop dispersé ses efforts, elle a plutôt conjuré les dangers qui la menaçaient qu'elle n'en a fait naître de nouveaux.

Ni menaçante, ni menacée, telle serait notre conclusion, si nous ne songions à la question d'Orient. Ici encore la géographie nous semble avoir été négligée au grand détriment de la politique, Aller à Constantinople est chose désormais très-aisée pour les Russes; mais elle n'est guère souhaitable. Certes, il leur serait utile d'ajouter aux 52 millions de Slaves assimilés les 7 millions de Slaves méridionaux qui dépendent actuellement de l'empire turc; mais il leur serait dangereux d'ajouter aux 28 millions d'étrangers un nombre au moins équivalent de Roumains, de Grecs, d'Arméniens, de Musulmans de toute race. Trancher d'une façon radicale la question d'Orient serait pour la Russie changer de nature. Entre ses mains, Constantinople ne saurait être une capitale slave, mais je ne sais quelle tour de Babel. Au point de vue commercial, cette puissance n'est pas suffisamment outillée pour transformer des pays que la Turquie laisse sans routes, sans chemins de fer, sans industrie. L'Angleterre seule pourrait actuellement accomplir ce tour de force.

C'est le point de vue national qui, à défaut du point de vue commercial, s'impose à la Russie. Obligée, par prévoyance politique, de renoncer à Constantinople, elle pourrait se rejeter du côté du panslavisme. Là encore la géographie des races est un garde-fou, et pour les hommes d'État russes, et pour tous ceux qui veulent conjecturer le probable et le possible. Ce n'est pas après les luttes sanglantes de la Pologne, au moment où l'étude de la réalité se substitue de plus en plus aux chimères dans les conseils politiques, que l'on verra un tsar parcourir l'Europe pour faire çà et là la *presse des Slaves*. De toutes les données géographiques et ethnographiques, il résulte que la Russie se contentera d'être, et de beaucoup, la première puissance slave, d'exercer par les Slaves du dehors une forte pression sur l'Autriche-Hongrie et la Turquie, condamnées, par rapport à elle, au rôle de vassales. Pour que ces déductions scientifiques pussent être infirmées, il ne faudrait rien moins qu'un autre Nicolas, attardé dans le XXe siècle. Or, la science tient compte de tout, sauf de la folie, qu'elle constate sans la faire entrer dans ses calculs. Elle sait d'ailleurs que la folie ne saurait triompher longtemps de la nature des choses.

III

L'ALLEMAGNE — AUTRICHE ET PRUSSE

Dans ces considérations historiques et géographiques, il serait malaisé de distinguer formellement l'Empire d'Allemagne et l'Empire d'Autriche. Ce n'est pas par hasard que la maison d'Autriche a gardé si longtemps le sceptre de l'Allemagne. La géographie le voulait ainsi. Examinons successivement leur position et leur structure, et nous serons sur la voie de bien des solutions politiques. Ici, contrairement à ce que nous avons vu et verrons ailleurs, tout est complexe et même, en apparence, confus. Ce ne sont plus les formes grandioses, mais simples de la Russie, ni les formes si harmonieuses, dans leur infinie variété, de la péninsule Grecque. La région austro-allemande présente trois parties distinctes : la haute région des Alpes, le plateau danubien, et la plaine du Nord, qui se suivent « comme l'ode, l'idylle et la prose ». La plaine, indéfinie, court entre la Belgique et la Russie ; c'est la conquête des siècles, et parfois de l'homme, sur l'Océan. Les Alpes allemandes, dont la géologie contraste avec celle des Alpes italiennes et helvétiques, projettent leurs ramifications calcaires et atteignent une épaisseur inusitée. Ce sont elles qui, au temps de l'Empire romain, constituaient la forte barrière de la civilisation et de la barbarie. Ce contraste d'une plaine presque fangeuse et de chaînes couvertes de frimas ne doit pas nous occuper longtemps. Le géographe qui à la poésie la plus attrayante préfère la moindre parcelle de science, se transporte plus volontiers sur les sommets modestes et néanmoins pittoresques des monts Métalliques ou des monts des Géants. De là, il embrasse d'abord le quadrilatère de Bohême, le coin dans la chair de l'Allemagne — *Der Keil im Deutschlands Fleische*, — ou plutôt le centre de structure de toute la région intermédiaire entre l'orient et l'occident de la terre ferme européenne. C'est à ce quadrilatère de Bohême que viennent s'adosser les systèmes hercynien, franconien et carpathien. Une dépression assez profonde, mais d'une faible largeur, le sépare du système alpestre, comme pour permettre l'écoulement du Danube. Il livre lui même passage, entre deux murailles, à l'Elbe, tandis qu'au sud, le plateau peu accusé de Moravie le met en communication facile avec la plaine hongroise qui s'annonce.

Le plateau bavarois est un des traits caractéristiques de l'Allemagne. Par lui s'achève l'intime et nécessaire corrélation du midi et du septentrion. Les grands affluents du Danube, le Lech, l'Isar, l'Inn, issus des Alpes, après avoir couru à l'état torrentiel, au fond de longs et sombres couloirs, viennent déboucher et s'apaiser sur ce plateau, — le plus considérable de l'Europe, les plateaux suisse et castillan exceptés. Le Fichtelbgebirge, à la jonction des monts Métalliques et des monts de Bohême, envoie le Main, très-sinueux, et dont la direction est parallèle à celle du Danube.

Le Main rejoint le Rhin. Il a donc été facile, dans un pays d'ailleurs peu accidenté, d'établir un canal *le canal Louis*, qui rend possible une navigation continue, des bouches du Rhin aux bouches du Danube. Boileau, qui s'étonnait de voir « unis au pied des Pyrénées » les flots de l'Atlantique et ceux de la Méditerranée, aurait admiré à plus juste titre cette jonction de la mer Noire et de la mer du Nord, dont la nature a fait presque tous les frais. Les fleuves septentrionaux, le Rhin, le Weser, l'Elbe, l'Oder, la Vistule, passent de la montagne à la plaine, qui se partagent d'une façon très-inégale leurs bassins. Le Rhin, fleuve international comme le Danube, — les Allemands méconnaissent trop souvent ce fait (*Der Vater Rhein und die Mutter Donau*), — commence dans les hautes régions de l'Europe, aux Alpes centrales. Il ne se dégage complétement qu'aux abords des Pays-Bas, après Cologne. Au contraire, le Weser après la porte westphalienne, l'Elbe après le défilé de Schandau, l'Oder et la Vistule presque à leur naissance, appartiennent à la plaine du Nord. On remarque que ceux d'entre eux qui se jettent dans la mer Germanique inclinent vers l'ouest, au lieu que les tributaires de la Baltique subissent une déviation finale vers l'est. Donc, malgré les apparences, rien n'entrave sérieusement les communications intérieures. Il est vrai qu'ils ne mènent pas au but d'une façon rapide. Il est vrai également que, comme en Russie, ils mènent à des mers secondaires, sur un rivage que des flèches de sable obstruent. — Tel est, d'ailleurs, le développement du Danube que ce puissant fleuve finit dans la mer Noire, bien loin de l'Autriche-Hongrie, bien plus loin de l'Allemagne ! L'Allemagne a également abdiqué au point où le Rhin forme les nombreux embranchements qui aboutissent au Zuyderzée et à la mer du Nord. Mais voici qui est plus grave. Pour aller de la mer du Nord à la mer Baltique, il faut doubler la longue péninsule du Jutland et suivre la courbe des détroits du Skager-Rack, du Cattégat et du Sund. C'est très-récemment que la canalisation de l'Eyder a raccourci ce pénible trajet. L'Adriatique, qui, avec la Baltique, resserre en un point, d'une façon si remarquable, *le corps germanique*, offre moins de facilités encore. Elle est située au delà des Alpes calcaires ; aucun fleuve allemand n'y tombe.

L'impression géographique générale qui se dégage de notre examen, c'est, à côté d'une corrélation évidente des parties, je ne sais quoi d'inachevé. L'Allemagne semble à la fois indéfinie et contrainte. C'est une ébauche originale et puissante, mais une ébauche. Tout en elle donne l'idée d'un pays condamné, faute de frontières, faute d'ouvertures suffisantes sur le reste du monde, à se frayer une voie sanglante vers les pays voisins.

Telle qu'elle est, on peut la réduire aux éléments primordiaux qui suivent : 1° la *Bohême* (le quadrilatère) ; 2° l'*Autriche* (entre la Bohême et les Alpes) ; 3° la *Bavière* (le plateau danubien) ; 4° la *Souabe* (région du Rauh Alp) ; 5° la *Franconie* (bassin du Main) ; 6° la *Thuringe* et ses dépendances (cours supérieur du Weser et de la Saale) ; 7° l'*ancienne Saxe*, où nous trouvons les divisions actuelles de la Westphalie, du Hanovre, du Brandebourg (cours inférieur des fleuves septentrionaux).

Rendons-nous un compte exact du rôle assigné par la géographie à chacune de ces contrées.

A l'origine de l'Allemagne civilisée et chrétienne, la Franconie tient le premier rang. C'est qu'elle est située au centre de l'Allemagne proprement dite, de cette Allemagne *étroite*, primitive, dont les bornes étaient le Rhin, l'Elbe, la mer [illegible] et le versant septentrional des Alpes. L'évangélisation [illegible] lisation de l'Allemagne avaient été préparées en Austrasie, c'est-à-dire dans le bassin de la Moselle. Le contact s'opéra à Mayence, à l'endroit où le Main tombe dans le Rhin. Mayence fut le siège primatial de la Germanie. La [illegible]

Francfort (le passage des Francs) eut dans l'ordre politique l'importance dévolue, dans l'ordre religieux, à Mayence. Au delà encore, Wurtzbourg fut, avec Nuremberg, le trait d'union de la Franconie et de la Bavière; Aschaffenbourg, avec Schweinfurt, le trait d'union de la Franconie et de la Thuringe. Au nord et au sud de Mayence, sur le Rhin, grandirent Spire, Worms, Cologne, qui, avec Trêves et Aix-la-Chapelle, furent les villes saintes de l'Empire allemand. La Souabe et la Saxe, l'une en plein moyen âge, l'autre au début des temps modernes, protestèrent contre les tendances ecclésiastiques des pays rhénans. De la première sont sortis les Hohenstaufen et les Hohenzollern ; de la seconde, Luther. La Bavière, au contraire, subit, même après l'expulsion des Guelfes, la direction religieuse de Mayence.

Or, la Saxe et la Bavière ont eu chacune l'heur de s'épancher, de se prolonger, en quelque sorte, au dehors. La Bavière et la Saxe ont créé à leur image l'Autriche et le Brandebourg, qui devaient hériter de leur rôle prépondérant. L'Autriche et le Brandebourg furent d'abord des margraviats dépendants des deux grands duchés. A la longue, Vienne et beaucoup plus tard Berlin, éclipsèrent Munich et Magdebourg. Ce qu'il importe de savoir, c'est que l'Autriche eut les vertus et les défauts de la Bavière, le Brandebourg les vertus et les défauts de la Saxe.

Par le Brandebourg et par l'Autriche, la race germanique s'étendit, au nord, jusqu'au golfe de Finlande ; au sud, jusqu'au cœur de la Hongrie. Les Slaves furent refoulés ou subordonnés. La Bohême, prise entre ces deux margraviats, se germanisa dans une large mesure, tout en conservant une forte majorité slave. C'est l'influence intellectuelle de la Saxe qui s'est exercée sur elle avec le plus d'intensité ; mais, plus ouverte au midi, elle dépendit politiquement de l'Autriche. — Limitée à l'Occident par la mouvance française, l'Allemagne jetait, un peu au hasard, dans tous les autres sens, de puissants rameaux. Au delà du Niémen et de la Leitha, l'expansion allemande a donné naissance à des villes, à des colonies agricoles, mais non à des provinces ou à des États allemands.

IV

AUTRICHE ET PRUSSE (SUITE).

Berlin et Vienne représentaient, en définitive, la marche vers l'Orient, *Drang nach Osten*, qui, après la chute des Hohenstaufen, devint la préoccupation dominante de l'Allemagne. C'est la maison de Luxembourg et son héritière, celle de Habsbourg, qui étaient le plus en situation de satisfaire ce désir. Le groupe des États bohémiens et celui des États hongrois furent, malgré l'antipathie des races, subordonnés à l'archiduché d'Autriche, déjà pourvu d'une vaste mouvance dans la région alpestre. Il est probable que, sans l'invasion turque, les armées austro-allemandes auraient étendu leur domination sur tous les pays roumains. Elles combattirent du moins avec vigueur les Turcs, qui, après avoir assiégé Vienne, en 1529 et en 1683, se virent rejetés jusqu'à Belgrade. Les espérances et les craintes de l'Allemagne, du côté de l'Orient, suffirent pour maintenir la couronne impériale à cette maison d'Autriche, si détestée depuis la Réforme.

Ce sont d'autres espérances et d'autres craintes, celles que le schisme de Luther avait fait naître, qui assurèrent à l'électorat de Brandebourg, placé hors de l'atteinte de l'Autriche, au delà de la Bohême et de la Saxe, en plein protestantisme, un rôle de premier ordre. Aussi bien, c'est d'abord aux dépens des Slaves que cet électorat s'agrandit. Ce n'est que dans le présent siècle qu'il songea à unifier l'Allemagne. Il y a tout juste dix ans que Berlin est devenu la capitale du *Deutschland*, au lieu et place de Vienne, qui avait abdiqué après Austerlitz.

On peut, à ce propos, soulever des questions que la géographie a, plus que toute autre science, le pouvoir de résoudre. L'Autriche, si elle subsiste, poursuivra-t-elle sa marche vers l'Orient, interrompue, il y a quatre siècles, par les victoires des Turcs? La Prusse réduira-t-elle à l'unité l'Allemagne, si morcelée aujourd'hui encore?

On a répété tant de fois que l'Autriche est « une expression géographique », qu'il a été facile de persuader aux ignorants que cette puissance était condamnée à une dissolution prochaine. Le mépris qu'on éprouvait pour la géographie rejaillissait nécessairement sur l'Autriche. A présent que l'on se persuade de plus en plus que la géographie est peut-être le fondement le moins fragile des édifices politiques, cette singulière prévention s'en va. Il n'est pas douteux que des conditions ethnographiques de cet Empire résultent, pour lui, bien des difficultés et bien des dangers. Toutefois la Prusse ne peut, raisonnablement, vouloir prendre à son compte et ces difficultés et ces dangers. Lui prête-t-on par hasard l'intention de se saisir un jour de l'archiduché d'Autriche et de ses annexes allemandes, pour abandonner à leur destinée et à leur dynastie actuelle les peuples slaves, magyars, roumains ? On suppose alors que l'Allemagne, sous l'hégémonie prussienne, renoncerait à « la marche vers l'Orient », dont nous avons parlé plus haut. — Le péril sérieux, imminent, ne vient pas de l'Allemagne, mais des Slaves, qui, partagés entre le groupe des États autrichiens et celui des États hongrois, n'ont encore obtenu aucune satisfaction. Néanmoins, si la dissémination des Slaves rend difficile la constitution d'un groupe d'États appartenant à cette race, on pourrait aisément rétablir l'autonomie de la couronne de Wenceslas et du royaume triunitaire, avec deux parlements, l'un siégeant à Prague et l'autre à Zagreb. La Bohême conserverait son caractère mixte, en partie allemand, mais à la tête de la civilisation slave, dont Prague est précisément la plus haute expression. Au contraire, la Croatie serait purement slave. Avec le temps, Zagreb deviendrait un exemple pour la Serbie, la Bosnie et la Bulgarie.

On ne peut raisonnablement prétendre détruire ce que la géographie, c'est-à-dire la nature, a fait. Qu'on daigne observer la carte. Le bassin du Danube, qui a une superficie de 750 000 kilomètre carrés, se divise en quatre régions bien distinctes : 1° de la source du Brogen à Passau (50 000 kilomètres carrés); 2° de Passau à Gran (100 000 kilomètres carrés); 3° de Gran à Orsova (400 000 kilomètres carrés); d'Orsova à la mer (200 000 kilomètres carrés). Aux points que nous avons marqués, le fleuve est resserré par de puissants contreforts. De ces régions, la première est celle du plateau bavarois, la quatrième est celle des États tributaires de l'empire ottoman. La seconde et la troisième constituent l'empire austro-hongrois. Aussi bien elles sont, physiquement, inséparables. En effet, c'est des Alpes, c'est-à-dire du domaine

autrichien, que descendent les grands affluents occidentaux qui viennent rejoindre le Danube dans le domaine hongrois. Ce fleuve emprunte successivement les vallées de la Drave, de la Theiss et de la Save. En outre, la Hongrie reçoit de l'Autriche les sciences et les arts. Cela étant, on comprend que Pesth, la capitale, soit située au nord-ouest sur le fleuve, en rapport immédiat avec Vienne, qui est, à proprement parler, la dominatrice du Danube.

L'Autriche achèvera-t-elle son œuvre? Doit-elle présider à l'organisation de tous les Jougo-Slaves et de tous les Roumains? Nous déclarons la chose possible, probable même, si elle complète enfin les cadres de son empire fédératif. Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'Autriche seule, par la situation qu'elle occupe sur la longue rue danubienne, peut étendre la civilisation et l'influence allemandes jusqu'aux rivages de la mer Noire.

Tandis que l'empire autrichien semble de plus en plus voué au régime fédératif, l'empire allemand accuse une tendance invincible à l'unité politique. C'est moins sa configuration géographique que l'homogénéité de ses peuples qui l'engage dans cette voie. Par rapport à la plaine qui s'étend des rives du Rhin à celles du Niémen, Berlin, située sur la Sprée, un des sous-affluents de l'Elbe, est une capitale tout indiquée. Par rapport à l'ensemble du territoire allemand, Berlin est excentrique. Il a du moins l'avantage de commander le vaste réseau des fleuves de la mer du Nord et de la Baltique, comme Vienne commande le réseau du Danube. En réalité, la Prusse et l'Autriche se complètent l'une l'autre. La première prend presque tout le réseau septentrional; la seconde presque tout le versant méridional de l'Allemagne.

Les États de l'empire allemand encore non annexés à la Prusse forment trois bandes de territoire. A l'extrémité sud sont les États destinés à une longue existence, parce qu'ils sont situés hors de la sphère d'activité immédiate de la Prusse. Là se trouve la Bavière, qui compte peu dans l'ordre intellectuel, mais qui, puissance catholique, est solidement assise sur le plateau danubien; adossée aux grandes Alpes, elle domine le bassin du Main, c'est-à-dire la vénérable, sceptique et spirituelle Franconie. Par le Palatinat, elle est limitrophe de l'Alsace-Lorraine. La se rencontrent aussi le Wurtemberg et le grand-duché de Bade, fragments importants de la poétique et généreuse Souabe (1).

Sur le littoral, les duchés de Mecklembourg et d'Oldenbourg, et, entre ces duchés, les villes libres de Brême, de Hambourg et de Lubeck, ont également quelque chance de conserver longtemps leur autonomie. C'est qu'il y a là des ménagements dynastiques à garder, des intérêts commerciaux à préserver. Il n'en sera pas de même — nous le craignons — de la Save déjà démembrée au profit de la Prusse et gouvernée, quoique protestante, par une dynastie catholique. Que dire de tant d'îlots imperceptibles au sein de la première puissance de l'Allemagne? Leur position n'est plus tenable; ils sont submergés.

Nous croyons avoir prouvé que l'empire d'Allemagne et l'empire d'Autriche sont solidaires l'un de l'autre. L'Autriche, qui se fédéralise, subira de plus en plus l'influence de l'Allemagne, qui s'unifie; mais elle ne sera ni absorbée ni démembrée. Transformée par l'action politique et scientifique de sa voisine, elle répandra au loin les bienfaits de la civilisation. Le rôle d'initiateur ne saurait, géographiquement, revenir à l'empire de Russie. Cette puissance ne touche aux peuples de l'Orient européen que par des provinces sans culture intellectuelle. On pourrait appeler le Danube la rue des Quatre-Empereurs; mais l'empereur d'Allemagne ne possède sur ce fleuve que le berceau de sa famille, le Hohenzollern; l'empereur de Turquie n'y a que des vassaux ou des sujets insoumis; l'empereur de Russie ne l'aperçoit que des marécages de la Bessarabie. L'empereur d'Autriche, possesseur du Danube entre Passau et Belgrade, est seul domicilié sur ses bords. Il serait difficile de l'en déloger, plus difficile encore de le remplacer.

LUDOVIC DRAPEYRON.

— La fin très-prochainement. —

(1) La Franconie est la patrie de Gœthe; la Souabe, celle de Schiller.

LA MUSIQUE DE L'AVENIR

Richard Wagner

La musique, en tant que langue nouvelle, n'a guère été donnée à l'homme que depuis cent ans. Chez les Grecs, elle n'était que l'accompagnement de la danse, cet art plastique par excellence, si cher au peuple amoureux de la forme. Dans la période guerrière de l'histoire, elle ne servait, chez tous les peuples barbares, qu'à stimuler l'ardeur des combats. Ce ne fut pas sans luttes que l'Église en consacra l'usage dans la liturgie chrétienne : les dévots austères y voyaient un souvenir du paganisme, un retour aux temps où elle accompagnait les danses religieuses de la Grèce. Ce furent les papes qui, contrairement au sentiment du plus grand nombre, donnèrent droit de cité à la musique dans la république chrétienne, comme ils avaient sauvé la peinture et la sculpture en maintenant le culte des images. A partir de ce moment, la musique, qui n'avait encore exprimé que deux choses, la volupté et la fureur, devint l'expression agrandie de la pensée religieuse. Plus tard, elle fut consacrée à l'amour épuré des poëtes, et son domaine s'élargit encore. Enfin l'on arriva peu à peu à l'idée que la musique est une langue universelle, qu'elle peut traduire tous les mouvements de l'âme humaine avec plus d'éloquence, plus de force, plus de passion que la parole. Dès lors, la musique moderne était trouvée : il ne restait plus qu'à créer cette langue, qui devait dépasser la poésie et mériter plus qu'elle le vieux nom de *langue des dieux*.

I

Cette période de création est marquée par l'apparition de Gluck, et la France peut en revendiquer la gloire. Quoique né en Allemagne, Gluck est à nous, parce que c'est nous qui les premiers l'avons compris et l'avons révélé, même à son propre pays. Anglais, Italiens, Allemands, tous avaient été

sourds à ce génie jusqu'au jour où l'*Iphigénie en Aulide* parut sur la scène française. Que de peines Gluck n'eut-il pas à faire comprendre à ses contemporains l'idée nouvelle dont il était animé! Haendel, le grand Haendel lui-même, avait déclaré sa musique détestable. Il fallut un Français pour la deviner, et une scène française pour la répandre. Cette idée, c'était celle de l'universalité de la langue musicale et, ce qui en est la conséquence, la conception d'une forme nouvelle du drame lyrique, forme dans laquelle on subordonnerait la musique aux situations, et on lui ferait exprimer tout ce que peuvent exprimer les paroles prononcées sur la scène. Avant Gluck, l'opéra était un genre, non pas seulement bâtard — ce qui est inévitable, — mais extrêmement faux et conventionnel, un entassement d'airs, de couplets, de refrains, de finales, de formules toutes faites, de ritournelles gaies ou langoureuses, avec accompagnement banal d'un corps d'instruments. L'orchestre était rabaissé au rôle d'une guitare monstre accompagnant des chansons. Rien de maigre, de vide, de frivole comme une partition de Lulli et même de Rameau, malgré d'incontestables beautés. Gluck fut le premier, non pas à proclamer, mais à sentir que la musique n'est pas un simple amusement, que tout art est une des grandes formes de la pensée humaine, et que la musique peut en être une expression aussi large et aussi puissante que les autres. Il est le père de la musique passionnée, de la musique véritablement sœur et compagne de la poésie, avec laquelle elle peut s'unir dans une action dramatique commune.

Peu d'années après Gluck, une nouvelle révolution s'opéra dans l'art musical. Mozart l'avait pressentie, et ce fut Beethoven qui la réalisa. En ne nommant que ce grand homme, nous voulons indiquer son œuvre comme le point culminant de cette phase de la musique; mais il est le représentant de toute une époque, celle de la musique instrumentale et de la grande orchestration. La voix humaine, autrefois seule chargée de traduire les passions de l'âme, fut, à partir de ce moment, centuplée par d'autres voix. Toutes ses puissances furent dédoublées, divisées, multipliées à l'infini; et il se fit là une révolution comparable en ses effets à celle que la vapeur introduisit dans la mécanique. Ce fut l'accroissement des forces de l'homme, l'extension de ses moyens d'action, aux dépens peut-être de la délicatesse et de la personnalité de ses œuvres. Ce fut la substitution de vastes combinaisons à l'expression simple, naïve et spontanée de la pensée.

Rien de plus grandiose d'abord que le développement de cette invention féconde. Les symphonies de Beethoven sont à la musique ce que l'œuvre de Shakespeare est à la poésie et les grandes cathédrales gothiques à l'architecture : quelque chose de touffu, de puissant, où se trouve, comme dans la nature elle-même, la variété infinie dans l'unité. Vers le même temps, on perfectionna un instrument commode, le piano, de façon à en faire comme un petit orchestre capable de rendre à lui seul tous les effets des autres instruments. Beethoven écrivit des sonates, qui sont des abrégés de symphonies; et c'est alors que parut ce grand nombre de pianistes célèbres dont Listz a été le plus caractéristique représentant, et dont le règne, un moment obscurci, n'est pas près de finir. Il y eut là certainement une très-grande manifestation de l'énergie et du sentiment humain. Jamais la musique n'avait brillé dans le monde d'un si grand éclat, et jamais l'art ne s'était emparé avec tant de force de l'éducation des classes moyennes. De 1775, année où Gluck parut à Paris, jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe, c'est-à-dire pendant une période de trois quarts de siècle, il y eut en France et dans le monde entier une fécondité créatrice chez les maîtres, une intelligence d'assimilation dans le public, qui fut probablement l'avénement de l'ère musicale nouvelle entrevue et prédite par Mozart mourant.

Mais comme toute chose en ce monde a son revers de médaille, ou, pour parler plus philosophiquement, comme l'équilibre absolu serait la cessation de ce mouvement qui est indispensable au progrès, on était, pendant ce temps, tombé dans un extrême opposé à celui des vieux compositeurs. De spontanée et d'exclusivement mélodique, la musique était devenue une science compliquée comme la mécanique, à laquelle elle empruntait ses effets. Tout ce qui en faisait le charme, la partie vraiment humaine, commençait à disparaître dans les secrets de l'orchestration. Les Italiens seuls résistaient au mouvement, maintenaient les droits de la mélodie et s'opposaient au torrent envahissant de la musique instrumentale. Le goût français, qui possède dans sa finesse la mesure de toutes choses, tenait la balance entre les deux écoles, admirant Meyerbeer, chérissant Bellini, et leur partageait l'argent et les couronnes sur ses deux grandes scènes lyriques. Mais en Allemagne, on avait complétement perdu l'intelligence de l'art simple, qui est probablement l'art par essence, l'art suprême, parce qu'il est le plus près de la nature. En musique comme en philosophie, on répudiait le sentiment naïf et spontané, sans songer que si le sentiment n'est pas toute la philosophie, il est du moins toute la musique, et que vouloir faire de celle-ci une langue abstraite est une tentative contraire à la nature des choses. A la suite de la science véritable, le pédantisme avait envahi l'art musical comme plusieurs autres domaines, et les compositeurs allemands étaient devenus inintelligibles à tout autre qu'à eux-mêmes.

II

C'est à ce moment que parut sur la scène le compositeur Wagner, qu'on appelle dans son pays *le prophète de la musique de l'avenir*. Richard Wagner est né à Leipsick en 1813, et il a été connu de bonne heure comme directeur du Théâtre-Royal de Dresde. Mais bien qu'il ait produit là ses opéras de *Rienzi*, *Tannhauser*, *Lohengrin*, etc., ce n'est guère qu'après ses tribulations politiques en 1848 qu'il a acquis une grande célébrité européenne. En 1855, il a été appelé en Angleterre en qualité de directeur de la Société philharmonique de Londres; mais il n'y a fait qu'un très-court séjour. En réalité, c'est la protection du roi Louis II de Bavière qui lui a permis de prendre dans le monde musical une situation à part, de se séparer du public, et de se faire non pas tant une école qu'une armée d'admirateurs. Il a fallu qu'une cassette royale fît les frais des représentations extraordinairement coûteuses de ses pièces; car si Wagner eût dû attendre d'être compris et goûté pour payer son orchestre, il est probable que sa pensée n'eût pu se traduire que par des théories musicales philosophiques. Aujourd'hui le prophète a sa tribune toute prête et que nul ne peut lui ravir. Il s'est construit à Baireuth un théâtre où l'on ne jouera que ses pièces, et où tout est

combiné pour en favoriser l'effet. Baireuth, très-petite ville d'Allemagne, ne connaît plus d'autre roi que Wagner. Au mois d'août prochain, elle sera le théâtre d'une fête nationale comparable aux grands festivals patriotiques de la Grèce. Ce sera encore Wagner qui en sera le héros et le pontife; on y viendra des quatre coins du monde, car il s'agit de la première représentation d'une œuvre musicale immense, composée de quatre opéras ordinaires mêlés et combinés ensemble, que le maître appelle sa *Tétralogie*, et que le public connaît déjà sous le titre de l'*Anneau des Niebelungen*.

Le moment n'est donc pas mal choisi pour essayer de nous rendre compte de ce qu'il peut y avoir de fécond et de nouveau dans les révélations du prophète. On est en droit de demander beaucoup à Wagner parce qu'il a beaucoup promis, et parce que ses partisans, qui ne sont pas des adeptes ordinaires, mais des croyants enthousiastes, promettent beaucoup en son nom. Selon eux, il ne s'agit de rien moins que de réaliser dans l'art cette synthèse philosophique qui est le *desideratum* de la pensée allemande, de supprimer la mélodie, autrement dit le chant et le rhythme, comme un reste de l'enfance des peuples, et de rendre l'expression musicale exactement adéquate à la parole et à la pensée humaine. Nous nous servons à dessein de mots qui sont impropres et barbares en un tel sujet, parce qu'ils suffisent à rendre mieux que tous les raisonnements ce qu'il y a de barbare et d'impropre dans cette théorie de la musique. Nous allons examiner d'abord comment Wagner ou son école établit sa doctrine; puis, comment elle en prouve l'excellence par les œuvres qu'elle produit.

III

Le premier caractère de la doctrine musicale des wagnéristes, c'est d'être extraordinairement emphatique. Selon eux, la musique n'est pas seulement quelque chose de supérieur à un délassement vulgaire, c'est « un moyen de comprendre et d'adorer ce qu'il y a de plus grand et de plus beau offert à l'adoration humaine ». Toutes les formules wagneriennes affectent ce langage obscur et pédantesque. Mais ce n'est là qu'un détail secondaire. Ce qui importe, c'est de savoir comment les wagnéristes réalisent « le moyen d'adoration ». Or, selon eux, la mélodie est un élément accidentel qu'on ne s'est accoutumé à regarder comme partie essentielle ou même principale de la musique, que parce que les Grecs avaient, dans l'origine, appliqué la musique au mouvement rhythmique de la danse. Et comme l'objet de la musique n'est pas de bercer des enfants, mais de faire penser des hommes, du jour où les nations passent de l'enfance à la maturité, elles se défont naturellement du chant et du rhythme comme d'une puérilité vieillie. Ce n'est pas que Wagner fasse profession de retrancher la mélodie de la musique. Au contraire, il déclare que toute musique est mélodie et qu'il ne saurait y en avoir d'autre; mais les mots ne sont rien et le tout est de s'entendre. Ici, M. Richard Wagner joue sur les mots; car ce qu'il appelle mélodie, nous l'appelons, nous, des effets d'harmonie; et ce que l'on entend communément par mélodie, c'est justement ce qu'il proscrit comme étant la recherche d'une sensation puérile. « Que demandent, dit-il, les amateurs superficiels quand ils exigent que la musique soit mélodique? Des airs de danse, des chants étroits tels que leur oreilles ont été accoutumées à les entendre. La véritable mélodie se trouve dans la combinaison de toutes les voix de la nature. Écoutez les bruits de la forêt pendant une nuit d'été. Que de sons divers! Voilà une des grandes mélodies de l'univers! C'est un des grands exemples que la nature fournit au musicien. Là, il entend un concert dont toutes les parties sont si bien liées et fondues ensemble qu'il n'en saurait détacher aucune. Il ne pourra pas le chanter dans sa maison, et, pour l'entendre de nouveau, il faudra qu'il retourne dans la forêt pendant une autre nuit d'été. Prendra-t-il un oiseau des bois pour le mettre en cage et lui faire répéter sa chanson? Et, s'il le fait, ce fragment de la mélodie sylvestre lui dira-t-il quelque chose? »

On le voit, les wagnéristes emploient le mot de mélodie dans un sens poétique, et non pas avec sa signification technique. De là le malentendu. La vérité est que, chez eux, une œuvre musicale est un poëme — car ils ne séparent point la musique des paroles — dans lequel les acteurs récitent leur rôle sur des notes plus ou moins harmoniques et sont accompagnés par un orchestre dont les effets se combinent avec leur récit, comme les chœurs de la tragédie grecque se combinaient avec les récits des personnages dramatiques. Ils ont — selon une autre expression ambitieuse du maître — « détourné vers le drame tout le torrent de la musique beethovanienne ». En d'autres termes, ils sont revenus à l'idée première de Gluck — l'union étroite des vers et de la musique — avec cette différence qu'ils substituent au rhythme mélodique qui fait le fond, la partie essentielle des opéras de celui-ci, de vastes et vagues harmonies dont les parties les plus saillantes sont des effets purement imitatifs ou figuratifs des faits naturels. Sans doute, l'imitation a une part légitime dans la musique, comme l'onomatopée dans le langage. Les grands maîtres, et surtout Beethoven dans sa *Symphonie pastorale*, ont imité le tonnerre et la foudre, le murmure du ruisseau, le gazouillement des oiseaux, le bruissement de la feuillée, le grondement de la mer et, dans la mesure du possible, tous les bruits de la nature; mais tout effort pour aller plus loin confine nécessairement au puéril et au grotesque. Cependant, c'est pour les wagnéristes le sublime de la langue musicale que de présenter des images au moyen des sons. Ainsi, dans un opéra de Wagner, il y a un personnage qui subit différentes métamorphoses et devient tour à tour grenouille et serpent. Il semblerait que cette fantaisie fut uniquement l'affaire du machiniste et du décorateur; mais rien n'est étranger à la musique wagnérienne: quand Alberic est grenouille, l'orchestre s'évertue à figurer ses sauts, et, quand il est serpent, l'harmonie rampe avec lui. Pour les wagnéristes, c'est un dogme que la musique doit pouvoir apporter à l'esprit autant d'idées que la parole, autant d'images que la poésie.

Ainsi, cette partie imitative et pour ainsi dire matérielle de l'art que l'on a jusqu'ici considérée comme accessoire, et qui avait le privilége de charmer le vulgaire beaucoup plus que le véritable musicien, l'école allemande nouvelle la regarde comme la musique tout entière. Si elle admire Beethoven, c'est moins pour avoir développé la science de l'orchestration, moins pour avoir donné à l'idée musicale le secours d'un corps immense d'harmonie, que pour avoir parfois produit des effets d'imitation aussi faciles, aussi puérils que le son de la cloche ou que le chant du rossignol.

« Beethoven est le premier, disent-ils, — ce qui n'est point exact, — Beethoven est le premier qui ait appris à condenser le sentimentalisme vague dont on faisait toute la musique en idées claires et intelligibles. Il nous fait entendre les oiseaux, la cascade et le tonnerre pour éveiller en nous les sentiments que ces objets ont accoutumé d'y faire naître..... Cependant, au milieu de cette splendeur de la perfection artistique, nous sentions le besoin de quelque chose qui restait encore indéfini; et quand Beethoven, répondant à ce besoin, introduisit dans ses dernières symphonies la parole humaine, comme une ferme base donnée à la pensée musicale, on peut dire qu'il inaugura par ce fait toute une nouvelle période de l'art..... Il y a dans les derniers ouvrages de Beethoven, mêlés aux parties instrumentales, de longs récitatifs, dont on ne peut expliquer la présence que par quelque idée occulte qui s'efforce de se faire jour. Cette idée étant antérieure à toute conception musicale, les formes de la musique *pure* doivent se subordonner à son harmonieuse expansion, et le charme sous lequel ces formes la tenaient captive doit être rompu pour toujours. C'est Beethoven qui a rétabli les vraies relations entre la musique et la poésie, sœurs désormais inséparables. »

On le voit, les wagnéristes transportent volontiers dans le langage l'obscurité qu'ils se proposent de bannir de la musique. Mais si nous voulons traduire leur théorie en termes clairs, elle se réduit à ceci : La musique *pure*, c'est-à-dire la musique pour la musique, appartient à l'enfance des peuples; la musique *imitative* lui succède et marque une phase de leur développement; puis vient la musique *parlée*, la musique qui est une parole sonore, une intonation large de la forme audible de la pensée humaine, intonation que le compositeur place dans la partie instrumentale de son œuvre autant que sur les lèvres du chanteur.

V

D'après cette théorie, qui ne s'écarte de l'idée de Gluck que par le ton absolu et dogmatique qu'elle affecte, le genre de composition qu'on appelle *opéra* et qui comprend paroles et musique, est la forme supérieure et complète de l'art. Aussi, toutes les œuvres de Wagner sont des drames lyriques. Et comme, selon lui, « tout art, quand il arrive à sa période de maturité, aspire à s'unir à un autre art », et qu'il n'y a point de raison pour que cette tendance ait des bornes, ce n'est pas seulement la musique et la poésie qui font les frais de ses opéras, c'est encore et surtout l'art de la décoration, lequel est chargé de représenter la peinture. Il y a aussi la gymnastique et tous les trucs du machiniste, qui tiennent la place de la danse. Que de chevaux et de guerriers, que de figurants et de décors, que de foudres et que de bruit! La naïveté germanique se pâme à cet étalage. Et à l'orchestre, quelles armées de musiciens! Nous voilà loin du sobre et beau principe de l'art, qui reconnaît la perfection à la grandeur de l'effet dans la simplicité des procédés. Ce n'est point par l'économie de moyens que brille la musique wagnérienne; et, sans vouloir jouer sur les mots, ce n'est point une musique économique non plus. Une œuvre musicale du maître coûte aussi cher à monter qu'une campagne à entreprendre: et cette mise en scène monstre a lieu pour des œuvres qui sont « comme la mélodie de la forêt, dont on ne peut détacher ni retenir aucune partie », et dont on ne rapporte chez soi qu'un souvenir vague et confus.

On ne peut disconvenir qu'au point de vue de cette mise en scène, les opéras de Wagner ne soient conduits avec beaucoup d'imagination et d'éclat. Ces féeries gigantesques, si elles étaient données pour telles, seraient fort bien réussies. Ce qui leur fait tort, c'est la prétention qu'elles ont d'être une forme de l'art nouvelle et plus vraie. Ainsi, quand, dans *Tristan und Isolde*, le rideau se lève sur un pont de navire où les cris de manœuvre interrompent le premier dialogue des futurs amants; quand, ayant bu tous deux à la coupe enchantée, ils se regardent comme s'ils se voyaient pour la première fois et se jettent involontairement dans les bras l'un de l'autre; quand, à l'acte suivant, on nous montre ces deux victimes d'une fureur amoureuse endormis à côté l'un de l'autre dans un sommeil qui ne devrait pas finir; quand ils s'éveillent pour maudire la lumière du jour, pour appeler la mort, pour demander que tout leur être anéanti rentre dans l'océan d'amour, il y a là des situations qui, accentuées par un *crescendo* et un *decrescendo* de l'orchestre passant d'un récit froid à un tourbillon de vie et de là à une rêverie douloureuse, sont de nature à produire chez le spectateur un certain enivrement. Quand, dans un autre de ses ouvrages, *Rheingold*, la scène ouvre sur le fleuve, où trois jeunes nageuses se poursuivent de roche en roche comme des sirènes, il y a quelque chose de très-gracieux et de très-séduisant dans cette fantaisie. Quand nous allons voir bientôt, dans les *Niebelungen*, toutes les opérations de l'anneau magique s'accomplissant au milieu des châteaux gothiques, des chevaliers et des dames, des nains et des dragons, jamais sujet de féerie n'aura été à la fois plus vaste et plus amplement traité. Mais un grand spectacle n'est pas l'accessoire nécessaire ni même favorable de la grande musique; à plus forte raison n'en saurait-il tenir la place; et si Wagner, debout au milieu de son vaste orchestre, se borne, comme il s'est borné jusqu'ici, à faire sa partie dans la féerie, à répéter en musique ce que l'acteur dit en vers et le décorateur en peinture, ce sera le cas de méditer ce qu'écrivait dans le siècle dernier un de ses compatriotes, Sülzer, à propos de l'opéra : « Il semble que ce genre de spectacle doive être le plus puissant de tous, parce que la poésie et les beaux-arts s'y rencontrent et s'y unissent; mais c'est une marque de la superficialité des modernes, qu'ils ne les aient ainsi rassemblés que pour les abaisser et les exposer tous ensemble au mépris. »

Du consentement général des Allemands eux-mêmes, Richard Wagner, qui est son propre librettiste, s'il donne dans les paroles « une base ferme à l'harmonie », ne lui donne pas du moins une base très-élevée. Il semble cependant que d'après sa théorie, il ne devrait pas y avoir de grande musique sans grande poésie, puisque la musique ne doit être qu'une parole augmentée d'une intonation musicale. Cependant, au dire même de ses admirateurs, il n'est pas beaucoup plus poëte que la plupart des librettistes ordinaires; ce qu'il cherche surtout, ce sont des situations et non pas des pensées, ni plus ni moins que les autres compositeurs. Quand on est dans le faux, on est forcément inconséquent. Si la théorie wagnérienne était vraie, tant vaudrait le poëte, tant vaudrait le musicien; et ce ne serait pas trop que de mettre

en musique les vers de Racine. Mais tandis qu'elle repudie, comme indigne de l'art moderne, des données comme celles de la *Sonnambula*, de la *Gazza ladra*, de la *Cenerentola*, et les traits de balivernes italiennes, parce qu'elles ne sont que des prétextes à thèmes musicaux, elle s'accommode, elle aussi, de situations dont on ne pourrait faire un drame en vers ni en prose tant soit peu supportable. Au reste, Wagner, en s'effaçant comme poëte, subit une nécessité inévitable, et l'auteur de l'excellente *Histoire de la musique moderne* (1) l'a fort bien remarqué : « Le système de Wagner, dit-il, n'est pas seulement irréalisable ; il est faux par la base. Que les anciens Grecs, ou même que Caccini et Péri n'aient traité la musique que comme un accessoire de la poésie, cela se comprend, car ils ne pouvaient pas faire autrement. A ces deux époques, l'art musical disposait de trop peu de ressources pour avoir une vie propre ; aujourd'hui, tout est bien changé : grâce aux progrès immenses qu'a fait la musique et aux ressources qu'elle puise dans ses deux riches éléments, la mélodie et l'harmonie, elle a acquis une puissance d'expression à laquelle la poésie ne saurait atteindre, en sorte que c'est maintenant à celle-ci de céder le pas à sa rivale. Et c'est là une vérité si incontestable, que l'exemple de Wagner lui-même peut être invoqué en témoignage. Malgré toutes les peines qu'il a du se donner pour faire oublier le musicien il n'y est point parvenu, et c'est bien toujours le musicien que l'on admire dans ses opéras, et non pas le poëte. »

Il en est de même de la prétention qu'a Wagner d'affranchir la musique du rhythme, invente, selon lui, pour favoriser la danse. Il a beau faire en musique ce que Victor Hugo fait en poésie, multiplier les enjambements, briser la césure, décomposer le distique, hacher le vers en cent manières, il faut bien, en fin de compte, écrire et jouer en mesure. Aussi, que de points d'orgues, que d'emphases, que de pertes, pour éviter cette honteuse nécessité ! Quoi qu'il fasse, ce malheureux mouvement rhythmique revient toujours, et, à vrai dire, non seulement n'est-il la condition *sine qua non* de l'exécution d'une œuvre musicale, mais il en est la force et le charme.

Lohengrin est, paraît-il, celui de ses ouvrages où jusqu'ici Wagner a poussé le plus loin l'application de ses doctrines. Cette pièce, encore méconnue en France, a été jouée l'hiver dernier en Angleterre, où elle a eu le sort de beaucoup d'attention et de controverse. Il est probable que les directeurs des théâtres de Londres eussent été peu jaloux de courir l'aventure, s'ils n'avaient réfléchi que le roi Wagner était assez riche pour en faire les frais. Ils offrirent donc leur scène à l'opéra au compositeur, à la condition qu'il les prévoyant indemnisé. Comme il s'agit pour lui d'une mission et d'un apostolat bien beaucoup plus que d'une affaire, il consentit, et les critiques anglais rendent compte de l'impression qu'il a produite dans leur pays.

« En dépit de toutes ses théories, M. Wagner était jusqu'à un certain point dans son opéra de *Lohengrin*, demeuré fidèle aux traditions de l'école de Weber, mais dans *Tannhaüser* et surtout dans le *Chant des nonnes*, qui doit toute nécessité devant être un hymne métrique, il n'y a pas une seule phrase musicale qui rappelle le rythme cadencé de la mélodie. A peine trouverait-on dans les cris de joie d'Elsa, au moment du triomphe de son libérateur, quelque chose qui ressemblât à une note mélodique ; et pourtant, aucune situation n'eût fourni aux vieux maîtres un meilleur sujet pour un grand air de *prima donna*. L'orchestration réalise beaucoup plus que celle de *Tannhaüser* l'idéal wagnérien d'un coloris musical vague, large, insaisissable ; et quant au prélude instrumental de la pièce, on n'oserait lui donner le nom d'*ouverture*, tant il s'éloigne des règles reçues pour ce genre d'ouvrage. Dans plusieurs parties de la composition, la cacophonie tient le rang de beautés. Cependant, comme il y a une combinaison de sons dont l'oreille a besoin, quoi qu'on en dise, le maître finit toujours par se soumettre à cette despotique loi. Ainsi, vers la fin de *Lohengrin*, le chœur ferme sur une dissonance pour marquer sa détresse au moment où le héros de la pièce disparaît. Pour être conséquent avec soi-même, l'auteur devrait en rester là, puisque le poëme se termine sur cette situation, et que l'angoisse des personnages ne doit pas cesser. Mais la loi physique de l'harmonie est inflexible, et le compositeur est obligé d'y revenir avant qu'on baisse le rideau, sans quoi l'auditoire resterait en suspens et continuerait d'attendre quelque chose (1). »

V

On a bâti en Allemagne toute une philosophie sur le *Lohengrin* de Wagner ; et c'est un trait caractéristique du génie moderne allemand de ne pouvoir toucher à un point d'esthétique sans soulever aussitôt des questions de morale et de psychologie. Wagner n'a pas d'élèves, mais des séides ; c'est de la passion qu'il inspire à ses fidèles ; on dogmatise à son sujet avec autant d'enthousiasme et de ferveur qu'il dogmatise lui-même ; on fait de sa musique un intérêt national, et le plus aimable des arts, le plus fait « pour adoucir les mœurs des hommes », comme parlaient nos pères, suscite des *haines théologiques* chez le naïf peuple germain. Des questions que le bon sens français, ce bon sens simple qui vient du bon goût, eût résolu en un mot, moins que cela, en un sourire, sont discutées, de l'autre côté du Rhin, avec une gravité digne des plus hauts sujets de morale. Richard Wagner n'est pas un musicien comme un autre, vivant de son travail et cherchant à mettre dans ses œuvres les émotions de son âme. C'est un apôtre, c'est un professeur de *philosophie musicale*, s'il est permis d'associer ces deux mots, et de philosophie musicale allemande, obscure, ambitieuse, ennemie de l'expérience de sentiment, et confiante dans la vertu de l'abstraction. Beaucoup de musiciens (sans compter le maître de M. Jourdain) ont philosophé sur leur art ; mais on n'en avait point vu encore qui méprisassent la musique en tant que musique, et qui ne la voulussent qu'à d'autres titres. On n'en a point connu non plus qui aient mis au dessus de l'expression directe des affections et des passions humaines la représentation des objets ou des choses qui peuvent produire ces affections ou ces passions. Ce procédé pourtant, très-logique, nous semble tout d'une théorie matérialiste de l'art, et cette façon de nous émouvoir, en frappant nos oreilles par la sensation directe des objets, n'est pas moins étrange et, qu'on nous passe le mot, moins brutale

(1) *Histoire de la musique moderne et des musiciens célèbres*, par L. Marcillac (1 vol. in-8°), Sandoz et Fischbacher, Paris, 1876.

(1) *Revue de Deux Mondes*, 15 janvier 1876.

que ne le serait le procédé du peintre qui, pour nous procurer la sensation de la lumière, frapperait un coup sur le nerf optique de notre œil. Si ennuyeux que nous aient toujours paru les spécimens de *la musique de l'avenir* qu'il nous a été donné d'entendre, nous ne reprocherions à celle-ci aucun de ses défauts ; mais nous lui reprochons la théorie sur laquelle elle repose, et qui nous paraît contraire à la vraie nature de l'art.

Nous savons que bien des gens, quand ils entendent une symphonie ou une sonate, se demandent à eux-mêmes, s'ils n'osent pas le demander à leur voisin : *Qu'est-ce que tout cela veut dire? Quel est le sens précis et défini de toute cette combinaison de sons?* Mais c'est là précisément ce qui distingue l'homme qui est musicien de celui qui ne l'est pas, que l'un — trouvant sa jouissance dans l'harmonie — ne lui demande pas autre chose, et que l'autre — parce qu'il n'y trouve que peu ou point de jouissance — voudrait lui substituer un plaisir d'imagination ou d'esprit. Il est certain que sans le secours des paroles, la grande musique, surtout les symphonies instrumentales, n'ont pas de signification déterminée pour la plupart des auditeurs. Nous en faisions nous-mêmes la remarque à propos des plus belles œuvres de Beethoven (1). Mais cela n'est point du tout nécessaire au véritable amateur. Ce qu'il lui faut, c'est l'expression générale d'un sentiment auquel son âme est prompte à s'unir. Pour lui, la mélodie et les combinaisons harmoniques sont la musique par essence; le *pourquoi* n'existe pas, et tout est dans le *comment*. Le connaisseur est ému, touché, charmé par une phrase mélodique; cela suffit, et s'il fait tant que l'analyser, c'est dans ses procédés, et non pas dans son essence. La vraie, la seule raison d'être de la musique, c'est qu'elle excite le sentiment au moyen de la sensation, comme la peinture et les autres arts, mais avec plus de force qu'eux tous. Nous accordons que cette excitation est irraisonnée et qu'elle ne s'élève pas à la hauteur de la pensée pure; mais qui donc peut vouloir confondre l'art avec la philosophie? Il n'y a que des Allemands pour cela.

IV

Confondre l'art avec la philosophie, c'est là toute l'origine et toute la raison d'être de la musique wagnérienne ; — nous disons la philosophie et non pas la métaphysique, car nous sommes volontiers d'accord avec M. Édouard Schuré (2) comme avec Schopenhauer, quand il dit que la musique « exprime l'essence métaphysique du monde ». Mais quel est l'art dont on n'en puisse dire autant? Et quelle est la portée de cette définition, sinon que plus la musique est simple et spontanée, plus elle est dans la nature? Si la musique est la voix de la métaphysique, « l'expression de la chose en soi (3) », elle se refuse dans tous les cas à ces longues démonstrations de principes et de but auxquelles se livrent les wagnéristes d'Allemagne, et dont le livre si instructif et si intéressant à plusieurs égards de M. Schuré nous donne dans notre langue un brillant échantillon.

Expérience passe science, a dit la sagesse de nos pères. Or, c'est un fait d'expérience que l'artiste le mieux doué n'est pas toujours celui qui s'élève à la conception idéale de son art; c'est aussi un fait d'expérience que l'homme épris de la musique est un voluptueux, et que l'homme voluptueux est rarement un penseur. Si les Grecs ont exprimé dans l'art l'idée abstraite de la beauté pure, cela s'est fait sans doute non en vertu d'un dessein théorique, mais par la voie naturelle, qui est la recherche de l'agréable. Il est probable qu'ils n'ont pas tant raisonné que senti devant la Vénus de Milo; car l'art se sent et ne se raisonne point. C'est en vertu d'une énergie spontanée de notre nature que nous donnons une forme à ce qui est en nous, et trouvons dans cet acte créateur une exquise jouissance. Les manifestations de la faculté artistique sortent de notre cerveau avant même que nous en ayons conscience. Le plaisir qu'elles nous procurent, loin d'être, comme le prétendent les wagnériens, le côté puéril de l'art, en est une partie essentielle et nous servira toujours dans l'avenir, comme il nous a toujours servi dans le passé, de critérium pour juger de la valeur de ses productions.

Sans doute il faut se défier, en présence d'une idée nouvelle, de la résistance inconsciente que lui oppose en nous la force de l'habitude. Tout ce que nous disons aujourd'hui contre la théorie wagnérienne, les *piccinistes* l'ont dit, en d'autres termes, contre les *gluckistes*, et les Allemands eux-mêmes l'ont jadis opposé à Beethoven. Cependant Gluck et Beethoven ont fait faire au grand art d'incontestables progrès. Sans doute le plaisir, la sensation agréable, admis comme critérium de l'art, est une mesure incertaine et variable. Les airs de Lulli qui charmaient tant nos pères « qu'il ne devait pas, selon madame de Sévigné, y avoir d'autre musique dans le ciel », et la chanson gauloise, et la romance langoureuse qu'on a trouvées si agréables, nous paraissent aujourd'hui extrêmement ennuyeux. Puis, outre la différence de goût qui existe entre les temps, il y a celle que crée entre les hommes l'inégalité d'aptitude et de culture. Aussi, nous n'aurions pas la témérité de trouver mauvaise la musique de Wagner par la seule raison qu'elle nous ennuie. En présence de l'admiration qu'elle excite chez un peuple merveilleusement doué sous le rapport musical, nous n'accuserions de cet ennui que nous-mêmes. Mais quand nous entendons les wagnéristes proclamer que le chant n'est pas la musique, que les divines mélodies de l'école italienne ne sont pas de la grande inspiration, et que les symphonies de Beethoven sont incomplètes sans un acteur qui les traduise en paroles et un machiniste qui les illustre de ses féeries, nous sentons clairement que le maître est infidèle au véritable esprit de l'art.

V

Cependant il est probable que Wagner n'aura pas prophétisé tout à fait en vain. Les idées et la discussion laissent toujours derrière elles quelque chose d'utile définitivement acquis à l'humanité. Si le compositeur manque de naturel dans ses ouvrages et contrevient à la nature dans ses théories, il nous aura du moins familiarisés avec la force dans

(1) Voy. une étude sur *Beethoven*, dans la *Revue* du 7 février 1874.
(2) *Le drame musical* (2 vol. in-8°. Paris, 1875, Sandoz et Fischbacher).
(3) Schuré, tome Ier, page 210.

l'instrumentation; il nous aura accoutumés à parler plus sérieusement de la musique; il aura accru notre indifférence pour l'*ariette* et toute cette musique de fabrique et de facture qui n'a ni le sentiment italien, ni l'esprit français. Il nous aura rendu plus intelligents en matière de coloris instrumental, partie de l'art où il excelle. Si l'avenir n'appartient pas à la musique wagnérienne, comme le proclament le maître et ses adeptes, la musique wagnérienne fait du moins quelque chose pour l'avenir, ne serait-ce que de nous ramener par un détour à l'enthousiasme de ces grandes mélodies rhythmiques par lesquelles se traduit spontanément tout le côté indéfinissable de la nature humaine.

Malheureusement, la théorie de l'art la plus saine, l'admiration la mieux fondée pour les maîtres, ne ramènent point l'inspiration d'où naissent ces grandes mélodies; et l'on serait tenté de redire, à propos de la musique, ce qui a été dit en un plus grave sujet : « L'esprit souffle où il veut ». Les inspirés sont rarement des raisonneurs, et nous sommes d'accord avec la *Revue d'Édimbourg* quand elle déplore que l'école de Wagner soit une école de dogmatistes, et qu'on y voie plus de docteurs que de simples musiciens. En effet, la grande période d'un art est la période de création; celle de la réflexion et de l'analyse marque ordinairement son déclin. Quand on se livre à la critique, à la définition du principe et du but, c'est qu'on n'est pas sous la puissance du « dieu ». Nous avons cité ailleurs les paroles de Mendelssohn au retour d'une conférence de Hegel (1); nous allons les répéter encore parce qu'elles sont celles du véritable musicien.

« Hegel, disait-il, prétend que nous n'avons pas de musique et que tous nos progrès ne sont que des bégayements. Il veut nous prouver cela en philosophie; c'est comme s'il voulait nous prouver en musique que sa philosophie est vraie. Ce sont là d'absurdes jeux d'esprit. Et nous, pendant ce temps, nous allons de l'avant, guidés par le Dieu que nous servons. Nous ignorons ce qu'il faut lui demander, car nos désirs sont infinis, et nos besoins plus grands encore que nos désirs. Il en sera de même pour ceux qui nous suivront jusqu'à la fin des siècles; nous obéirons simplement. »

Ignorer! obéir! c'est là le mot de l'artiste; c'est le secret de sa condition. Mendelssohn s'amusait beaucoup — dit son fils dans la biographie qu'il lui a consacrée — des dissertations interminables des philosophes sur la musique. Qu'eût-il dit s'il eût vu ses confrères dans l'art se mettre eux-mêmes à disserter? Il eût reconnu sans doute, à ce signe, que l'inspiration musicale était pour un moment tarie dans le monde et que le règne des littérateurs succédait à celui des musiciens. C'est, en effet, ce qui se produit aujourd'hui en Allemagne : on verse des torrents d'encre pour et contre la musique wagnérienne. Nous saurons au mois d'août prochain, par les étrangers qui iront à Baireuth entendre *Der Ring des Nibelungen*, si le puissant génie musical du peuple allemand ne souffre pas de cet excès de dogmatisme.

LÉO QUESNEL.

(1) Voy. une étude sur *Mendelssohn* dans la *Revue* du 7 mars 1874.

CAUSERIE ARTISTIQUE

L'exposition des Mirlitons. — L'exposition des « Intransigeants »

Le printemps est à Paris la saison de la peinture. En attendant l'exposition des Champs-Élysées, qui doit ouvrir le premier mai, deux groupes d'artistes ont déjà fait la leur. C'est le cercle des Mirlitons de la place Vendôme qui a commencé la campagne, selon son habitude. Son exposition est terminée depuis le 15 mars. On retrouvera au Salon bon nombre des œuvres qui y ont figuré; il serait bien tard d'ailleurs pour en parler longuement.

L'exposition de cette année n'a rien offert de bien particulier. Deux sortes de peintures fleurissent surtout aux Mirlitons : le tableau de genre et le portrait. Le tableau de genre n'est pas en progrès depuis quelques années. L'école de M. Gérôme penche visiblement vers son déclin. Le morceau le plus remarquable de la peinture de genre aux Mirlitons était certainement une femme d'Orient de M. Leloir, ornée d'une magnifique ceinture rouge. La couleur en était bien fraîche, bien harmonieuse dans son éclat, bien agréable à l'œil. Gare à M. Vibert, à M. Worms, à M. Berne-Bellecourt, à M. Firmin-Girard : ils n'ont qu'à se bien tenir, et M. Leloir est un rival qui menace de les dépasser tous.

On regardait encore beaucoup un aimable paysage italien de M. Nittis représentant les environs de Pompéi. Le dessin y manquait un peu de netteté et de force; mais l'atmosphère était si gaie, si lumineuse, qu'on ne songeait guère, en regardant, à formuler une critique. Certains curieux faisaient aussi grand bruit autour d'un nouveau-venu, M. Eguzquiza, un jeune Espagnol que les lauriers de Fortuny et de M. Rico semblent empêcher de dormir. Ceux qui aiment la couleur si vive qu'elle blesse les yeux peuvent fonder de réelles espérances sur l'avenir de M. Eguzquiza.

Le portrait était représenté place Vendôme par de nombreux échantillons : on y trouvait presque tous nos portraitistes à la mode, depuis M. Carolus Duran, que l'on connaît beaucoup, jusqu'à M. Dubufe, que l'on connaît trop, en passant par M. Jalabert, par M. Landelle, M. Clairin et autres. M. Blanchard avait un grand portrait de femme, un peu dur mais chaudement et vigoureusement peint. Je crois bien qu'entre toutes ces toiles, les deux que je préférais étaient deux petits portraits de M. de Gironde, d'une gamme sombre et nullement tapageuse : l'un d'une femme enveloppée de son manteau, glissant le long d'une muraille; l'autre, plus ébauché que fini, mais singulièrement ressemblant et ferme, de Bosch, l'incomparable guitariste.

L'exposition des Mirlitons est l'exposition des peintres à la mode. Ces messieurs sont les mieux rentés de nos artistes et les amateurs se disputent leurs œuvres à prix d'or. La fortune leur sourit et M. Goupil les protége. Les artistes dont l'exposition est ouverte depuis le 30 mars dans les magasins de M. Durand Ruel, rue Lepelletier, n'ont pas à compter sur la protection de M. Goupil et je ne garantis pas que la fortune leur sourie de longtemps encore. Le public, à en juger par les exclamations qu'il pousse ou les mines qu'il

fait en regardant leurs œuvres, semble avoir toutes les envies hormis celle d'acheter leurs tableaux. Là-bas c'était l'école officielle, ici c'est l'école révolutionnaire, et la France, qu'on accuse bien à tort d'aimer les révolutionnaires, me semble les aimer aujourd'hui moins que jamais en art comme en politique. Ils ont pourtant quelques rares fanatiques, et j'apprends par le catalogue que M. Faure, l'illustre chanteur, est l'heureux possesseur de plusieurs des toiles exposées rue Lepelletier. Naguère il collectionnait les œuvres de M. Manet : il a quitté M. Manet pour les disciples qui l'ont dépassé. M. Faure, qui est, comme chanteur, le plus correct des classiques, se dédommage comme amateur de peinture. Le cœur humain est fait de contrastes, et il paraît que l'œil peut trouver sa joie dans la peinture de M. Claude Monet au moment même où l'oreille se délecte le plus de la musique de *Don Juan*. Lorsque M. Faure se défera de sa nouvelle galerie, je lui souhaite d'y trouver aussi bien son compte que le jour où il s'est défait de ses Rousseau et de ses Delacroix.

En attendant, la nouvelle école a voulu s'affirmer par une exposition que certes le jury administratif n'eût pas autorisée au palais de l'Industrie. Ce jury vient de refuser — et je ne saurais lui en faire mon compliment — les deux tableaux envoyés par M. Manet : ce n'eût pas été pour laisser entrer M. Claude Monet, M. Degas, M. Renoir ou Mlle Berthe Morizot. Ceux-ci et leurs amis ont été sages en ne demandant qu'à eux seuls la permission de se montrer au public. C'est la seconde exposition qu'ils tentent. La première avait eu lieu, il y a tout juste deux ans, au boulevard des Italiens, dans les anciens ateliers Nadar. Le scandale tout au moins fut grand et il ne paraît pas qu'il doive être moindre aujourd'hui.

J'avoue que le scandale n'est pas ce qui me paraît devoir effrayer les artistes de la rue Le Peletier. On est prompt à se scandaliser en France, et Delacroix, Decamps, Corot, Rousseau et Millet ont scandalisé aussi le bourgeois d'il n'y a pas bien longtemps. Mais la question est toujours de savoir si, parce qu'on scandalise les bourgeois, on est Théodore Rousseau, Millet, Corot ou Delacroix.

La prétention des nouveaux venus n'est rien moins que d'être la peinture de l'avenir. Des amis les ont appelés les *impressionnistes*, parce que leur effort est surtout de rendre l'impression de la nature; de mauvaises langues les ont appelés les *intentionnistes*, voulant insinuer que leur talent est surtout fait de ces bonnes intentions qui servent à paver l'enfer; et après réflexion, eux-mêmes paraissent désirer s'appeler les *intransigeants*, c'est-à-dire quelque chose en art comme le radicalisme Naquet en politique. Comme il ne faut jamais chicaner sur les mots, va pour « intransigeants », et cherchons à voir sans parti pris ce que vaut la nouvelle école, d'où elle vient et où elle va.

Elle vient surtout d'une réaction : réaction contre la peinture noire faite dans l'atelier, réaction contre la peinture lechée, polie et finie jusqu'à être astiquée, dans laquelle l'œil peut se mirer. J'ai exposé trop longuement ces idées l'an dernier à l'occasion du Salon [illegible], pour avoir besoin d'y revenir. Le mouvement a été conduit surtout par nos paysagistes modernes, Rousseau, Corot, Chintreuil. Mais voici qu'à leur tour ces novateurs ont paru des réactionnaires, et la nouvelle école part du point même où ces maîtres se sont arrêtés. Systématiquement, elle exclut toute espèce d'ombre, et bien loin d'adoucir les contours, de fondre les couleurs les unes avec les autres, elle ne procède que par teintes plates juxtaposées les unes contre les autres. Elle veut que l'on puisse compter les touches du pinceau ou, mieux encore, du couteau à palette, car le pinceau est lui-même un instrument trop doux, trop délicat, trop mou pour arriver à rendre la vérité brutale. Exprimer les objets tels qu'ils apparaissent à distance, en exprimer seulement la note essentielle, caractéristique, tel est le programme de nos nouveaux réalistes.

Ces messieurs forment pour l'instant une petite église composée de moins d'une douzaine de fidèles, ou plutôt de grands prêtres. Chacun a un tempérament à lui, et tous ont un système commun. Il faudrait, pour être complet, examiner et ce que vaut le système et ce que vaut chacun de ceux qui prétendent l'appliquer. Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans un examen détaillé, et beaucoup trouveraient que c'est prendre bien de la peine. Le critique peut-il espérer d'ailleurs avoir sur messieurs les intransigeants une influence quelconque? Il est permis d'en douter. Quand on est assez hardi pour faire certaines choses en public, il est certain que ce n'est pas ce que dira le public qui peut émouvoir. On s'est attendu à ce que le public crierait; peut-être même serait-on désappointé qu'il ne criât pas. Donner des avis aux gens dont la devise est précisément de n'en faire qu'à leur tête, c'est recommencer la tentative de Jean-Baptiste, qui s'en allait prêcher dans le désert.

Il est certain que quelques-uns de ces messieurs ne sont pas nés sans talent. M. Claude Monet a de la vigueur dans la main et l'œil d'un véritable paysagiste. Il a deux toiles ici, nullement indignes d'être regardées : l'une intitulée le *Printemps*, et l'autre la *Prairie*. Le *Printemps* est une allée de jardin, toute herbeuse, qui s'enfonce entre des pommiers en fleurs et des arbustes qui poussent leurs premières feuilles; il y a là beaucoup de fraîcheur, une impression du mois de mai qui réjouit les yeux. La *Prairie* est un grand pré d'herbes jaunissantes et mûres, au delà duquel s'étend une plaine derrière laquelle on aperçoit au loin une rangée de collines bleuâtres. Le regard plonge jusqu'à ces lointains, dans une atmosphère limpide; on éprouve quelque chose de ce qui domine la nature elle-même. Mais que ce même M. Monet est donc agaçant dans un bon nombre des autres toiles! Il a un malheureux goût pour les bleus et les roses dont il serait bien heureux pour lui qu'il consentît à se défier. Nombre de ses paysages sont criards, papillotants. Cela ne est-il rien observé de pareil, même aux heures du soleil couchant, même aux bords de l'eau? Je ne parle pas de certaine femme drapée bizarrement dans un costume rouge, en train de s'éventer et encadrée dans une trentaine d'éventails japonais. C'est un coup de pistolet qu'il a voulu tirer sans doute et rien de plus. On ne regarde pas cette grande machine écarlate sans qu'elle fasse mal aux yeux, et le mieux est de ne pas la regarder. M. Monet s'est bien gardé de modeler le visage de la femme, car il est [illegible] : il la même gratifie des teintes les plus cadavéreuses. En revanche, il se trouve sur la robe une manière de monstre japonais tirant de l'épée et brodé. M. Monet s'est si bien appliqué à donner à la broderie du modèle et au relief qu'au premier abord on la prend pour un second personnage. Il est trop

[1] Voir la *Revue* des 7 et 15 mai 1875.

aise d'apercevoir là le contraire cherché de ce que l'on fait d'ordinaire.

M. Sisley a, lui aussi, un beau paysage, une *Inondation à Port-Marly*. Peut-être est-ce là le meilleur morceau de l'exposition des intransigeants. Le cabaret qui fait le coin à gauche, les barques, les arbres qui s'élèvent au milieu de l'eau, l'eau elle-même, tout cela fait grand plaisir à voir.

Mlle Berthe Morizot est née avec un réel talent de peintre. Il faudrait bien peu de chose pour que sa couleur fût vraiment agréable. On peut dire qu'elle surtout est victime du système auquel elle s'est attachée.

M. Degas est un artiste curieux. Il cherche à voir des choses nouvelles. Il est né à la Nouvelle-Orléans et l'a quittée pour venir habiter Paris. On sent qu'il observe la vie parisienne en observateur qui n'a pas été dès l'enfance habitué à ses spectacles. C'est grand dommage que son exécution soit toujours si insuffisante, et que son goût le porte toujours à rechercher plutôt le bizarre ou le laid que le gracieux. Il a un faible malheureux pour les danseuses en jupes roses et les blanchisseuses qui bâillent. Il y a d'incontestables qualités dans un tableau qu'il intitule : *Un magasin de coton à la Nouvelle-Orléans*. Le personnage assis au premier plan et qui examine du coton est d'une merveilleuse justesse de mouvement, tout absorbé dans ce qu'il fait, aussi bien que le personnage du second plan, plongé dans la lecture d'un grand journal. Le malheur est que M. Degas n'a pas l'œil d'un coloriste et qu'il n'a pas toujours la main d'un dessinateur.

La plus grande politesse à faire à M. Lepic, à M. Renoir, à M. Béliard, c'est de ne pas s'occuper d'eux, en dépit du nombre et de la grandeur des toiles qu'ils ont envoyées. Il ne tiendrait qu'à M. Caillebotte de se faire parmi nos artistes une place honorable. C'est du système lui-même et de son avenir que je voudrais, en finissant, dire quelques mots.

Certes ce n'est pas la faute du système si quelques-uns, en le mettant en pratique, font de la détestable peinture; on fait de la mauvaise peinture dans toutes les écoles. Personne ne s'en prive. Ce n'est pas la faute du système « intransigeant » si M. Pissarro voit violet et si M. Rouart voit marron. Ce n'est pas sa faute si M. Caillebotte fait des bras longs comme des jambes, si M. Renoir peint avec une sorte de crème dans laquelle il délaye tour à tour du rose, du jaune, du bleu, du violet. Ce qui est grave, c'est que l'on ne voit pas trop quel principe fécond le système nouveau apporte à l'art, et quel progrès en peut sortir.

Il ne faut pas trop décourager les gens qui font des tentatives, même hardies, même ridicules : d'abord parce qu'ils les font à leurs risques et périls et que, s'ils se trompent, c'est eux seulement qui en portent la peine; ensuite parce [illegible] qui peut sortir d'une tentative avant qu'elle ait été faite. Lorsque la première exposition des intransigeants a eu lieu en 1874, je ne l'ai pas regardée avec grand plaisir, je l'ai regardée en nous avec sérieuse. Je me disais : « Voilà des tendances assurément, et s'ils nous donnent cet essai pour leur dernier mot, le dernier mot n'est pas encourageant. Mais laissons les faire et suivre leur évolution. Un papillon sortira peut-être de la chenille. »

Eh bien, le papillon ne semble pas en train de sortir. Ils ne sont pas encore même à la chrysalide. Ils piétinent sur place; je crois même que plusieurs d'entre eux, comme M. Pissarro ou M. Rouart, ont reculé. Ils cherchent à pousser chaque jour leur principe plus avant, et c'est là qu'ils se heurtent contre l'impossible. On abusait des ombres, ils les ont supprimées; on abusait des couleurs fondues les unes dans les autres, ils suppriment tout lien entre les touches. Et après? Ces après-là est bien vite venu, et ils se trouvent fort empêchés. « Bien coupé, mon fils, disait Catherine de Médicis à son fils; mais maintenant il faut recoudre. » Recoudre est la difficulté pour les intransigeants. Ils arrivent bien à rendre l'apparence, l'aspect lointain et vague des objets; mais l'art ne se compose pas des apparences et des lointains seulement. L'art consiste à aller jusqu'au bout dans la lutte contre la réalité. Une toile de l'exposition de la rue Le Peletier fait parfois certaine figure quand on la regarde du bout de la salle; dès qu'on s'approche seulement à quelques pas, toute illusion cesse, on ne voit plus qu'un chaos miroitant de touches brutales. Il faudrait que l'œuvre fût reprise, adoucie, retouchée, *poussée* en un mot, pour parler la langue des ateliers, et c'est là précisément ce que n'admet pas la nouvelle école. Adieu la teinte plate et le principe de l'intransigeance dès que l'on s'occupe de modeler ou de fondre le contour! On en revient à la peinture telle que les autres artistes la pratiquent.

C'est là, en effet, le dernier mot de la question, et ce dernier mot est à lui seul la condamnation du système. La peinture n'est pas à découvrir, elle est découverte depuis plusieurs siècles; on peut se garder de telle ou telle manière, renoncer à telle ou telle mode, éviter les défauts de telle école. Il n'y a pas à refaire l'invention de la peinture, pas plus qu'à se délivrer de la gamme en musique. Chaque art a ses lois inhérentes à sa nature et en dépit desquelles on ne saurait rien faire qui vaille. Jupiter lui-même, le plus puissant des dieux, avait la sagesse de se soumettre de bon gré à la force des choses.

La révolution même que l'on a si brusquement annoncée n'est pas au fond une révolution. Ces novateurs n'innovent pas. Qu'est-ce, à parler franc, que ces tableaux « intransigeants? » Il y a longtemps qu'on en fait : tout le monde en fait et en fera. Ce sont des esquisses, des ébauches. Il n'y aurait guère que des intransigeants au monde, s'il plaisait aux artistes d'exposer les esquisses. Mais une esquisse pour un artiste n'est pas un tableau; c'est la première impression des choses, où les plans principaux sont indiqués par quelques touches vives, heurtées, brutales souvent. C'est alors vraiment, pour l'artiste, que le travail de la main et de l'œil commence. Il s'agit de rendre chaque détail dans sa justesse et son relief plastique, sans que l'intonation générale s'affaiblisse, sans que l'unité d'effet disparaisse. L'école nouvelle supprime le tableau, se dispense du travail et offre l'ébauche à l'admiration publique. C'est s'épargner beaucoup de besogne et de fatigues; c'est aussi supprimer du coup tout ce qui jusqu'ici était considéré comme le principal, tout ce qui avait été lentement conquis par le travail des siècles, tout ce qui s'était appelé l'art. C'est revenir d'où l'humanité était partie. Il est bien tard, en vérité, et nous n'avons plus ce qu'il faut de naïveté pour goûter les primitifs des primitifs eux-mêmes, des gens pour qui Giotto et Van Eyck eux-mêmes doivent représenter déjà la décadence. Le premier paysan qui a pris un pot de couleurs pour colorier une enseigne a inventé, sans y prétendre, l'école intransigeante.

Il y a quelques unes des esquisses de la rue Lepelletier avec lesquelles on ferait d'agréables tableaux : celles de

Mlle Berthe Morizot sont du nombre; quel dommage que jamais le tableau ne soit fait! Il y a encore plus de méchantes esquisses qui ont bien fait de rester en chemin.

L'esquisse dans le genre du paysage, alors même qu'elle est un peu vague, vient encore à bout de plaire quelquefois; nous ne regardons jamais tous les détails dans la nature; il suffit que certaines lignes attirent notre attention, que certains points lumineux brillent ici où là. La figure humaine supporte moins ce genre d'à peu près, et c'est ici qu'apparaît le vice incurable du système. Tout le monde sait qu'il y a dans un visage une bouche, un nez et des yeux; tout le monde sait comment s'attachent les bras et les jambes dans un corps : il y a là toute une orthographe du dessin et du modelé avec laquelle le spectateur n'admet pas qu'on en prenne trop à son aise.

Je voudrais bien que messieurs les intransigeants, sans sortir des salles de Durand-Ruel, prissent la peine de regarder les envois d'un peintre qui a exposé avec eux et qui pourtant n'est pas des leurs, M. Marcellin Desboutin. Il y aurait plus d'une critique à adresser à la peinture de M. Desboutin; elle brille pourtant d'un singulier éclat au milieu de cette collection d'ébauches tapageuses. Voilà une peinture qui s'efforce d'être claire et simple, qui vise, elle aussi, à la sensation du plein air; mais cette peinture, du moins, a essayé d'aborder les difficultés de l'art. L'auteur ne s'est pas contenté, à bon marché, de quelques touches jetées ici et là. On peut regretter qu'il ait préféré tel ou tel sujet; on ne peut contester un effort sincère à reproduire la réalité. C'est un peintre. Deux petits morceaux surtout me paraissent excellents : le *Portrait de M. L*** jouant du violoncelle*, la petite *Tête d'enfant* placée au-dessus. — Je recommande aux amis de la gravure une collection de portraits exécutés à la pointe sèche par le même Marcellin Desboutin. Ces portraits sont certainement ce qu'il y a de plus remarquable à cette exposition. Ils ont le dessin, la précision, la vie, la couleur. C'est grand dommage pour les intransigeants que M. Desboutin ne soit que leur ami.

A vrai dire, je crois que c'est surtout à leurs amis que les intransigeants sont destinés à être utiles. Ils ont la vigueur, la franchise, la brutalité même de l'esquisse, qualités qui allaient se perdant dans la miévrerie de l'école française contemporaine. Il y a, pour un artiste, à profiter d'eux — à condition de ne pas s'embrigader dans le régiment.

CHARLES BIGOT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Après les *Cahiers de Sainte-Beuve*, voici les *Chroniques parisiennes* (1) de Sainte-Beuve, c'est-à-dire de nouveaux pétards. Cette fois même le tapage est plus grand encore, et M. Jules Troubat est de plus en plus affligé. Aussi en a-t-il supprimé quelques-uns, et mêlé un peu de son à la poudre de certains autres.

Ce m'est une occasion de revenir sur Sainte-Beuve. C'est faire comme lui, qui s'y reprenait à plusieurs fois pour la même figure, la considérant tantôt de profil, tantôt de trois quarts, tantôt du côté qui n'avait pas la verrue, tantôt du côté de la verrue. Peut-être, dans ma causerie précédente, me suis-je trop constamment placé de ce dernier côté. M. Troubat, mieux posté que moi pour voir et savoir, m'écrit une très-spirituelle lettre où il réclame en faveur de Joseph Delorme. Comme nous ne cherchons que la vérité, écoutons-le, car enfin qui peut mieux sur Enée nous renseigner qu'Achate? Tout au plus sera-t-il suspect d'un peu de complaisance.

J'avais parlé de l'extérieur un peu massif de Sainte-Beuve : « Il était petit et replet, m'écrit M. Troubat; mais son ventre (il disait lui-même qu'il avait un ventre) ne l'empêchait pas de disparaître dans la foule. » — Eh bien! mais nous sommes à peu près du même avis! et c'était peut-être un de ses regrets de disparaître ainsi dans la foule. J'avais rappelé le parapluie vert; c'est une légende, selon M. Troubat, qu'il faut remiser une fois pour toutes. « J'ai conservé le dernier, ajoute-t-il; c'est presque un parapluie de femme. » — Oui, assurément, légende; mais précisément la chose n'en est que plus grave. Pourquoi l'imagination des hommes, qui se représentait Mercure avec un caducée, Orphée avec un cortége de lions et de tigres, et Lamartine avec une lyre, a-t-elle voulu opiniâtrément se figurer Sainte-Beuve avec un parapluie verdâtre? Pourquoi l'a-t-elle rivé à cet attribut bourgeois? Je suppose qu'il devait s'irriter lui-même de cette légende persistante, qui l'empêchait à tout jamais de devenir sujet de pendule. Or, pour le poëte, pour l'artiste, devenir sujet de pendule, voilà le rêve; car est-il une plus éclatante consécration? C'est comme l'image d'Épinal dans les chaumières, qui immortalise les grands amoureux, les grands conquérants et les grands criminels. N'en doutez pas, ce ventre et ce parapluie, l'un réel, l'autre fictif, ont chagriné Sainte-Beuve, classé de par l'un et l'autre dans la catégorie des bourgeois. Et ne voyez-vous pas une double preuve de cette double préoccupation? D'abord ce détachement affecté avec lequel il dit : « J'ai un ventre, » comme quelqu'un qui aime mieux le constater de bonne grâce tout le premier et, ainsi que ce ventre lui-même, prendre les devants; puis ce soin de se munir d'un parapluie presque de femme, celui que conserve M. Troubat afin de l'opposer victorieusement à la légende. Et qui sait si ce parapluie féminin n'était pas lui-même un tendre souvenir que Sainte-Beuve emportait au Sénat pour réveiller en lui des idées riantes et ne se point tant ennuyer?

J'avais parlé d'une certaine jalousie sourde contre les Werther, les René, contre les héros mélancoliques et pâles qui ont eu le privilége de faire rêver les femmes. Jalousie, pas autre chose, et encore se traduisant par une disposition malveillante pour l'homme seul, jamais pour l'artiste ou l'écrivain. M. Troubat m'écrit que rien ne respirait l'envie en Sainte-Beuve. Je le crois, en effet; entre cette jalousie à l'œil railleur dont je parlais et l'envie aux yeux louches, grand est l'intervalle.

Reste la question de l'ouvrière au demi-boisseau de farine. M. Troubat m'écrit : « A l'égard des succès féminins, il les

(1) Sainte-Beuve, *Chroniques parisiennes*. 1 volume. Paris, 1876. Michel Lévy frères.

avait eus tous. Je n'ai pas plus à le louer qu'à l'en blâmer ; mais il est inexact de dire qu'il avait, sous ce rapport-là, rien à envier aux René, aux Werther. Il avait été Amaury. Je n'insiste pas sur cette partie délicate et dans laquelle je serais plus qu'indiscret si j'en disais davantage. » Nous n'aurions garde nous-même d'insister pour en demander plus. Admettons tous ses succès ; ne nous étonnons même pas qu'il écoutât en même temps les cris de l'estomac de la Jenny qui *s'ennuyait ;* il n'en est pas moins vrai qu'il avait encore beaucoup à envier aux Werther et aux René. Si l'on eût comparé le chiffre des conquêtes, à lui peut-être l'avantage : mais en pareil cas la qualité prime la quantité. Puis il y a quelque chose de plus précieux, pour l'artiste et le poëte, que ces conquêtes réelles ; il y a celles qu'on a faites sur les imaginations. Ce qu'il s'agit de chercher, c'est moins combien de cœurs on a sentis battre que combien de cœurs on a fait battre. Les succès que l'on a eus flattent moins l'orgueil que ceux que l'on aurait pu avoir ; enfin on se préoccupe de ceux que l'opinion vous attribue ou vous refuse. Quand le carnet de Sainte-Beuve aurait été aussi rempli que celui de don Juan, il n'en serait pas moins vrai que pour les contemporains le grand troubleur des imaginations, le grand séducteur des âmes, celui dont la tête mélancolique et pâle apparaissait dans les rêves féminins, ce n'était pas lui. Dans le volume publié aujourd'hui, je trouve un mot significatif de Mme de Girardin. Il est question de la réception de Sainte-Beuve à l'Académie, en 1845. Il y aura là, dit le vicomte de Launay, toutes les admiratrices de M. Victor Hugo, il y aura là toutes les protectrices de M. Sainte-Beuve. Admiratrices, protectrices, on sent la différence. Victor Hugo, Lamartine, Chateaubriand, voilà les vainqueurs, les dominateurs ; on les admire, on les redoute, on subit leur empire ; Sainte-Beuve, on le protége. De là un certain ennui ; de là ce mécontentement et cette humeur denigrante qui ont été si souvent constatés, qui indisposent même certains esprits contre le très ou trop clarvoyant critique, et que je cherchais à expliquer l'autre semaine. Tout en persistant dans l'ensemble de mes conclusions, je tiendrais volontiers compte du témoignage de M. Jules Troubat, et je reconnaîtrais avec lui que, grâce à un certain nombre de consolations très-effectives, la plaie de la jalousie n'était ni très-profonde ni très-irritée. Mais il est temps d'arriver à ces *Chroniques* que vient de publier M. Jules Troubat. Elles nous montrent Sainte-Beuve sous le même aspect que nous le faisaient voir les *Cahiers*. Elles procèdent du même besoin de se dégager de tous liens, de reprendre un instant son indépendance et son franc parler. La différence, c'est que dans les *Cahiers* la mine était chargée pour éclater plus tard ; ici elle l'était pour éclater au loin, en Suisse et anonymement. Tout à l'heure Sainte-Beuve creusait un trou dans la terre pour lui confier que Midas a des oreilles d'âne ; cette fois il imite Panurge qui, irrité par le philosophe Trouillogan et à bout de patience, mais force de garder le decorum, donne son bonnet à son page en lui enjoignant d'aller en la basse cour jurer une demi-heure pour lui, ce qui le soulagera. Pendant qu'il est force d'observer à Paris mille bienséances et de ne dire que la moitié de ce qu'il pense, il envoie sa chronique en Suisse jurer et pester à sa place. C'est donc toujours la même démangeaison de plume ; il ne peut la retenir et la laisse se satisfaire aux dépens de qui il lui plaira. Sa critique, en habit noir et en cravate blanche, est mal à l'aise ; il la met en manches de chemise, le cou à l'air.

C'est en 1843, 1844 et 1845, qu'il se soulagea ainsi dans la *Revue suisse*. Le directeur de cette Revue, M. Juste Olivier, lui avait offert cette soupape de sûreté qui empêchait l'explosion en France. Sainte-Beuve accueillit avec joie ce dérivatif. Il allait donc enfin parler sans contraite ! Il allait dire ce qu'il avait sur le cœur, et cela sans être ni reconnu ni soupçonné ! Il s'en donna à cœur-joie. Cependant, se défiant de l'impétuosité de ses mouvements, des exubérances de la liberté reconquise, il demandait le premier à son correspondant d'atténuer ce que sa plume laisserait échapper de trop vif. C'est le manuscrit même, avant les retouches et dans sa crudité que publie M. Troubat ; on conçoit, en effet, que la *Revue* se crût obligée à quelques retouches.

Les ennemis de Sainte-Beuve pourront apprécier sévèrement cette façon d'agir. Très-habile et très-ingénieux, diront-ils, ce procédé qui permet de tout dire sans inconvénient, sinon sans inconvenance. On joue ainsi commodément le rôle de Janus à double visage, et c'est un expédient pour faire sans danger la grimace à ceux auxquels on sourit. Oui, très-ingénieux ; mais est-ce bien chevaleresque ? Très-piquantes, ces méchancetés anonymes ; mais ce rôle de critique masqué convient-il à un gentilhomme ? Et l'on pourrait encore ajouter : grâce à cette liberté entière, conquise d'une façon douteuse, grâce à ce droit de tout dire sans ménagements, sans sous-entendus, la critique ne perd-elle pas de sa finesse et de sa délicatesse ? Au nom de l'art comme au nom de la morale, pouvons-nous applaudir ?

On fera sans doute ces objections qui se présentent d'elles-mêmes ; cependant il ne faut pas oublier les circonstances atténuantes. Sainte-Beuve, en plusieurs endroits de ces chroniques, les rappelle, non pour se défendre puisque le nom du chroniqueur est inconnu, mais en quelque sorte pour se rassurer lui-même. Il revient volontiers sur cette idée qu'en France la critique ne compte plus parmi ses justiciables un certain nombre d'auteurs dont la position est *assise*. Ils n'ont plus de juges, mais des amis qui les célèbrent sur tous les tons ou des ennemis qui les injurient. Il fait à plusieurs reprises le tableau assez triste des petites passions, des petites misères, des coteries, des servitudes, des jalousies, des colères, du parti pris en toute question, enfin de tout ce qui est obstacle à la sincérité dans le monde des Revues et des journaux. On sent que tout cela l'irrite et l'écœure.

Voici, par exemple, la *Lucrèce* de Ponsard, dont le succès éclatant a jeté en grand émoi le camp des romantiques. Pourra-t-on en parler avec quelque admiration sans froisser Dumas, qui a dit l'autre jour : « Je connais un notaire enthousiaste qui s'est écrié : « Quelle pièce ! Pas un des clercs » de mon étude n'en ferait autant » ; sans froisser Hugo, qui a dit : « C'est une version de Tite-Live », et qui n'en parle qu'en ces termes : « La chose que l'on joue à l'Odéon » ; sans blesser Vigny, qui a jugé ce style « vieilli et digne d'un accessit » ? Gautier, chargé du feuilleton dans le journal de Mme de Girardin, dont la *Judith* a peu de succès rue de Richelieu, a fait cet aveu à quelques intimes : « C'est étonnant, je ne me suis pas trop ennuyé à *Lucrèce* et j'avais dormi à la *Judith* de ma bourgeoise » ; mais ce que Gautier a dit dans un petit cercle, croyez-vous qu'il l'écrive dans son feuilleton ? A la *Revue des deux mondes*, on est en train de *serrer* Magnin pour l'article qu'il fera à loisir sur *Lucrèce* ; en attendant, Molènes en fait un plus court « sous l'œil jaloux de Buloz ». Partout la gêne, la servitude ; partout les petits motifs, les petites passions, les raisons de se prononcer toujours en dehors ou

à côté de la vérité. Si telle était la situation de la critique littéraire il y a trente ans, on conçoit que Sainte-Beuve ait été heureux de l'occasion qui s'offrait de s'affranchir de ces mille tyrannies pour reconquérir son indépendance. Il trouvait enfin

. . . . . un coin écarté
Où d'être *un franc critique* on *coût* la liberté.

Il n'a pas hésité à y chercher un refuge, et vraiment on ne peut le condamner bien sévèrement.

Qu'il ait abusé du masque pour asséner des vérités cruelles et aussi lancer de grosses méchancetés, cela est incontestable. C'est ainsi qu'il dira de Lamennais qu'il a l'injure *crasseuse*, et que lui, qui parle de cadavres, n'est pas une rose; de la polémique entre les *Débats* et l'*Univers* au sujet de la liberté de l'enseignement, que c'est une querelle de cuistres et de bedeaux. Le mot cru, populaire, faubourien, que nous signalions l'autre jour dans les *Cahiers* retentit brutalement plus d'une fois dans les *Chroniques*. Mais à côté de cela, que de détails charmants, que de traits acérés qui frappent juste! Ce style, qui se déboutonne quand il s'agit de juger les personnes, reprend de la tenue quand il faut juger l'écrivain et l'artiste, ou même une personne non ennemie. Par exemple, sur la prose de M. Patin, n'est-ce pas à la fois juste et exquis? Il remarque que le professeur distingué, charmant et fluide improvisateur, porte trop ces habitudes d'improvisation molle dans ce qu'il écrit : « Ses phrases, ajoute-t-il, à force de longueurs et d'incidences, ne présente plus aucun courant. La parole et l'accent sont là pour déterminer le sens quand on a affaire à l'orateur; mais un écrivain, c'est autre chose, et je cours risque de me noyer dans ces grandes flaques d'eau douce qui ne portent plus en aucun sens. » C'est là de l'excellente critique et qui n'avait pas besoin, ce me semble, de passer à l'étranger sous le voile de l'anonyme.

Je n'en finirais pas si je voulais signaler tout ce qu'il y a de vigoureusement touché ou de délicatement marqué dans ces *Chroniques*. Je recommande cependant d'une façon spéciale les pages très-sévères, mais non moins justes, sur Eugène Sue et le succès de mauvais aloi des *Mystères de Paris*. Il faut lire encore la petite comédie intitulée *le Génie et la Ficelle*. Le Génie, c'est Chateaubriand; la Ficelle, c'est un vicaire de Saint-Thomas-d'Aquin, qui le tire dans toutes les directions qu'il veut, et notamment dans la direction de « notre Henri ». Il suffit pour cela d'un mécanisme assez simplement combiné. Il suffit pour tenir René en laisse — ce sont les mots du vicaire — de quelques billets du prince, de petits cadeaux qu'apporte si bien Mme la duchesse de Lévis, enfin de quelques conseils de Mme de Chateaubriand, qui se persuade qu'elle est le génie du Génie. Rien n'est plaisant et fidèle, hélas! comme ce tableau dessiné de main de maître. On sent que Sainte-Beuve le trace avec bonheur. Quelle joie pour lui de nous montrer le grand homme, le Génie, le triomphateur, qui se drape dans son manteau de pourpre, manœuvrant au gré de la corde que tire un doigt obscur!

Ces satires, ces méchancetés, ces boutades à l'emporte-pièce sur Dumas ou Janin, sur Victor Cousin et Mme Louise Collet, enfin le tableau des faiblesses, des jalousies, des rancunes, des petitesses du monde intelligent de ce temps-là, font de ce volume un bien curieux chapitre d'histoire littéraire. C'est l'envers de la toile, l'intérieur des coulisses, où ne pénètre pas l'histoire officielle; c'est le dessous des cartes montré, le sac à la malice ouvert par un compère qui ne demande qu'à faire des révélations. On peut blâmer son indiscrétion; mais à tout prendre on lui sait gré de nous faire assister à ce piquant spectacle. C'est pourquoi nous concluons aujourd'hui, de même que l'autre semaine, en disant à M. Troubat, comme les enfants qui s'amusent : Encore! encore!

III

M. Gustave Merlet nous transporte dans des régions plus sereines et plus graves avec ses *Etudes littéraires sur les chefs-d'œuvre des classiques français du XVIIe et du XVIIIe siècle* (1). Il ne flatte pas notre penchant à la malignité; loin de là, il réveille et rafraîchit nos anciennes et nos meilleures admirations. Il pense avec raison que les œuvres excellentes ne vieillissent pas, qu'en y revenant même sur le tard de la vie nous y trouvons un nouveau charme et un nouveau profit, car elles nous semblent d'autant plus belles que l'expérience nous a rendu plus sensibles les vérités morales dont elles sont les interprètes. Il adresse donc son livre aux gens du monde en même temps qu'à la jeunesse des écoles. L'enthousiasme de M. Merlet pour nos grandes œuvres classiques n'a rien d'officiel ni de convenu; il en parle en admirateur à la fois clairvoyant et profondément pénétré. Ce n'est pas une petite difficulté de rajeunir de semblables questions sur lesquelles il semble que le dernier mot ait été dit. M. Merlet y arrive cependant. Sans dédaigner ce que l'on pourrait appeler les résultats acquis, en profitant tout au contraire, il sait donner à sa critique sa note propre et son accent personnel.

II

Le volume de poésies de M. Charles Burdin (2) n'est pas sans valeur comme objet d'art. M. Burdin est un artiste, en effet. Il cisèle le vers, le fait chatoyer et se joue avec aisance des difficultés des rhythmes les plus compliqués. Il a le mécanisme; l'inspiration viendra sans doute. *Amours de tête*, dit-il de ses amours, qu'il nous raconte. C'est bien cela, en effet : il chante de la tête, pas assez de la poitrine. Chacune de ses pièces est un jeu d'esprit ou un caprice d'imagination. Ici, il s'inspire de Villon; là, de Baudelaire; ailleurs, de Coppée; ailleurs, d'une estampe ou d'un tableau. Il semble qu'il faille qu'on lui donne le motif et, en quelque sorte, qu'on le mette en train. Aussi, ce qui manque à ces vers si bien ciselés, c'est l'accent et la sincérité.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Études littéraires sur les chefs-d'œuvre des classiques français*, par Gustave Merlet. — 1 vol. (Paris, 1876, Hachette et Cie).

(2) *Poésies de Charles Burdin*. 1 vol. (Paris, 1876, librairie des Bibliophiles).

NOTES ET IMPRESSIONS

I

L'ex-général Crémer, que la commission dite *de la révision des grades* a voulu réduire aux proportions d'un commandant, vient d'être enterré avec un concours d'amis qui prouve bien que la folie patriotique de la défense nationale trouve encore des admirateurs.

Dans un pays moins entiché de l'orthodoxie des galons, on n'eût pas même songé à reviser les grades conquis sur le champ de bataille ; et les vieux militaires, plus pénétrés de l'amour de la patrie que de l'amour de l'épaulette, eussent accueilli en souriant ces généraux improvisés par la plus effroyable nécessité.

Dans ce pays-là (qu'on trouverait peut-être en Amérique), un général destitué en temps de paix, après avoir noblement fait son devoir en temps de guerre, se fût consolé très-vite de la mesquinerie d'une persécution qui ne déchirait que son uniforme ; et n'eût pas pris tant à cœur l'ingratitude de ses concitoyens.

C'est que dans les pays véritablement démocratiques, un grade est une responsabilité et n'est pas une gloriole, un encouragement à la vanité. On pardonne aux injustices qui fortifient la conscience en la frappant ; on ne pardonne pas les piqûres faites à la vanité, quand la vanité est plus forte que la conscience.

Je ne prétends pas que l'ex-général Crémer soit mort du chagrin d'être devenu commandant ; mais quand on se rappelle avec quelle fureur, avec quels cris de Prométhée Napoléon Ier s'irritait et se déchirait, toutes les fois que Hudson Lowe l'appelait général au lieu de le traiter d'empereur, on comprend l'importance que le militarisme moderne dont Napoléon fut le créateur attache au titre, au plumet.

Quoi qu'il en soit, l'ex-général Crémer fut un vaillant, à l'heure du péril de la France. Les fonctionnaires du gouvernement actuel et même ceux de l'ordre moral eussent présidé à l'inauguration d'un monument commémoratif en son honneur, s'il avait eu la chance d'être tué après la bataille de Nuits. Parce qu'il survécut, pour tenter de la vie de citoyen, après celle de soldat, il est mort suspect aux fonctionnaires ; et peu s'en faut que certains journaux ne dénoncent ses funérailles comme factieuses, parce qu'elles furent simples et menées par six mille personnes !

II

On a enterré avec moins de monde pour lui faire cortège un homme de lettres, Xavier Eyma. Journaliste incessant, toujours au labeur, d'opinion assez indécise, ayant collaboré avec tous les partis, sans s'être passionné jusqu'au sacrifice pour aucun d'eux, Xavier Eyma n'avait pas gardé d'ennemis, mais s'était fait des amitiés un peu flottantes comme ses convictions. Il était bon, et il faisait de son mieux tout ce qu'il faisait. Ce n'est pas sa faute s'il ne laisse pas une œuvre pour abriter quelque temps sa mémoire.

III

La Comédie-Française perd une excellente comédienne, qui pouvait pendant longtemps encore rendre des services et maintenir cette science du bien dire, un peu compromise, il faut l'avouer, par quelques-unes de nos actrices à la mode.

Mme Nathalie prend sa retraite avant l'heure. Est-ce sagesse ? prudence ? A-t-elle craint d'avoir moins de courage pour dire adieu au public, quand l'heure du repos serait devenue nécessaire ? L'exemple d'un zèle obstiné qui fatigue la sympathie jusqu'à la pitié et à la gêne, donné fréquemment par de vieux comédiens, l'a-t-il avertie trop tôt ? ou bien faut-il attribuer à un mouvement de fierté cette démission d'une artiste dont on n'utilisait plus assez le talent, l'art et la connaissance parfaite des grandes traditions ?

Je ne me charge pas de répondre à ces questions, qu'on se posait à la Comédie-Française, samedi dernier. Ce que je sais, c'est que personne ne jouera plus le *Village* comme elle le jouait ; c'est qu'après mesdames Allan et Nathalie, il est périlleux de jouer la *Joie fait peur*, et il le sera de reprendre *Par droit de conquête*.

La représentation d'adieu a été superbe de toute façon. La salle était comble ; l'affiche était variée. Le nom de Molière s'y trouvait deux fois, pour attester que celle qui partait était une comédienne de la grande race, familière avec le génie du grand comique. Une vive émotion a circulé dans la salle, quand Mme Nathalie, après avoir interprété — avec une énergie de douleur qui s'augmentait ce soir-là du deuil de la séparation — ce rôle plaintif de la *Joie fait peur*, a salué pour la dernière fois le public avec les yeux remplis de larmes.

La pièce de madame de Girardin était reprise, après une assez longue interruption, avec Got dans le rôle si parfaitement créé par Régnier. Le mot *créé* est strictement exact, car on sait bien que l'acteur avait, au moins pour ce personnage, collaboré avec l'auteur. Aussi croyait-on qu'il serait difficile, même à un comédien de la science de Got, de remplacer jamais Régnier. Ce n'était pas seulement un émulation d'artiste qui était en jeu ; c'était la dépossession de la figure, du caractère même de Régnier.

Got s'est tiré avec éclat de cette épreuve redoutable. Par respect pour son aîné, il avait adopté la tête quasi-chauve du vieux Noël ; il avait le même costume ; il s'était gardé de rien changer à l'aspect extérieur du personnage ; peut-être (mais c'est là une simple fatalité de visage) n'avait-il pas la physionomie aussi nette, aussi anguleuse, aussi accentuée.

Quant à l'artiste lui-même, pour dire toute ma pensée, j'oserai trouver Got plus humain, plus simple dans ses effets, moins prodigue de détails, plus émouvant par l'ensemble. Il ne frotte pas aussi souvent les meubles pour se donner une contenance ; il ne fait pas voltiger une petite peluche ramassée sur un fauteuil pour dissimuler son émotion ; il ne s'évanouit pas en trois mouvements précis ; on sent moins la démonstration d'un professeur ; on sent peut-être davantage le jeu large d'un maître.

Ce n'est pas pour être ingrat envers un artiste d'un très-grand mérite que je dis cela. Mais la justice due à Régnier, créateur d'un rôle qu'il a taillé, fait, cousu sur lui-même, ne peut m'empêcher de trouver Got, excellent, en dépit d'obstacles que l'on croyait presque insurmontables.

La pièce, toujours un peu longue, dans son unité menue, reste toujours un chef-d'œuvre de cruauté. Il faut avoir été femme jusqu'au bout des ongles, et n'avoir été mère dans aucune de ses fibres pour avoir composé ces variations savantes sur la plus atroce douleur qu'une mère puisse ressentir.

IV

Le cas de M. de Gontaut-Biron, notre ambassadeur à Berlin, pourrait être le sujet d'un excellent drame intime, ou tout au moins d'une comédie piquante.

C'est déjà un premier supplice que d'avoir une famille nombreuse à marier, sans posséder de grands biens pour faciliter l'union de quelques-uns de ses enfants, moins faciles à caser que les autres.

Ajoutez à ce premier souci la contrainte d'être placé à un poste où le public voit et regarde tout ce qui se passe dans l'intérieur et prétend imposer des conditions et des restrictions à la volonté paternelle.

Un jour, un mariage avantageux se présente ; quelques-uns affirment qu'à cause des apports réciproques il était inespéré ; mais il s'agit de donner la main d'une Montagu au fils des Capulets ; et Montagu, ambassadeur, a-t-il le droit de faire ce mariage en prenant pour gendre un ancien ennemi de son pays ?

Je sais bien que la paix est conclue, qu'on se marie dans d'autres rangs entre les deux races, et qu'il était même de tradition autrefois qu'une alliance politique fût cimentée après la guerre par un mariage.

Mais ce qui complique la situation, c'est que l'ancien ennemi est un plus ancien compatriote et qu'il agrandit les obstacles par l'éloignement qu'inspire un homme qui a combattu contre le berceau des siens !

Je sais bien qu'il a donné sa démission de soldat. Mais a-t-il effacé le sang de son épée ? et n'est-ce pas maintenant au beau-père qui l'accepte à donner lui-même sa démission d'ambassadeur ?

Oui ! mais la démission donnée, qui satisfait les uns, ne peut-elle pas paraître une injure aux autres ? Qu'est-ce donc qu'une paix conclue, jurée, qui n'efface pas davantage les traces de la guerre et qui laisse un pareil ferment ? Quoi ! l'ambassadeur de France, qui témoigne tous les jours de la sincérité de la paix, sera forcé de résigner ses fonctions s'il se prend au mot, et s'il croit à la paix qu'il veut propager ?

Il y a là un imbroglio politique et intime qui pourrait fournir des péripéties dramatiques et touchantes. Qu'un ambassadeur est donc malheureux d'être père, et qu'un père est donc malheureux d'être ambassadeur !

En résumé, je trouve que les journaux qui réclament le rappel de M. Gontaut-Biron et que ceux qui l'excitent à donner sa démission ont un tort égal.

Puisqu'il est à Berlin pour bien savoir ce qui s'y passe, ne devrait-on pas le récompenser de ce qu'il a poussé l'interprétation de son mandat jusqu'à choisir pour gendre un uhlan prussien qui le tienne au courant, et un uhlan ancien Français, pour s'entendre avec lui sans être forcé d'apprendre l'allemand ?

V

On discute beaucoup l'amnistie. C'est là une préoccupation fort généreuse. Mais quand on s'évertue pour savoir dans quelle forme la meilleure et la plus complète on pardonnera aux égarés, il me semble qu'on oublie de chercher dans quelle mesure ces égarés eux-mêmes nous amnistieront.

Tous les jours, il nous arrive de par delà la frontière des déclamations plus ou moins imprudentes. Ceux qui ne connaissent que les douleurs relatives d'un exil tempéré, en Suisse ou ailleurs, semblent prendre à tâche d'empêcher l'opinion publique de s'émouvoir sur le compte des malheureux déportés.

Les plus grands adversaires de l'amnistie, ce ne sont pas les réactionnaires ; ce sont ces réfractaires du bon sens, qui injurient aujourd'hui le gouvernement de la France, comme s'il était une tyrannie, sans comprendre que le gouvernement maintenant, c'est la France elle-même, puisque c'est la république.

Si l'on veut que le Sénat et la Chambre des députés entendent et écoutent la plainte qui vient de cette île lointaine, il faut que les hurleurs de la frontière cessent leur vacarme, par égoïsme au moins, s'ils ne conçoivent pas la dignité du silence et s'ils doivent toujours ignorer la fierté des proscrits.

VI

Un crime épouvantable a été commis à Pontoise. L'assassin est si jeune qu'on doute de sa raison.

Un journal qui fait de la politique maintenant au point de vue physiologique, a trouvé un singulier argument pour combattre l'hypothèse de la folie. Voici ce qu'il dit à ce sujet.

« Il est néanmoins difficile d'admettre la folie, quand on » pense que le meurtrier est resté *deux jours* durant à côté » du cadavre dont il *suivait des yeux la rapide décomposi-* » *tion.* »

Voilà, on en conviendra, une étrange preuve de bon sens.

Rester deux jours à côté d'un cadavre et s'intéresser à sa décomposition, c'est ce que des physiologistes du *Bien public* donnent comme une preuve éclatante de lucidité. Que ferait donc de plus fou un véritable fou ?

VII

M. Gambetta est président de la commission du budget.

C'est là un fait politique important et rassurant. Je me garde bien de le critiquer. Mais à propos de cette nomination, M. Gambetta a prononcé un petit discours, excellent d'ailleurs, et les journaux le reproduisent.

N'est-ce pas pousser un peu loin le goût oratoire et l'exercice parlementaire ? Si tous les présidents de commissions prononçaient des discours, on verrait bientôt les présidents des sous-commissions en prononcer à leur tour. Cette multiplication infinie de la tribune discréditerait promptement l'é-

loquence. C'est surtout en république qu'il faut agir bien et parler peu.

Je sais que la commission du budget est la plus importante de toutes; je sais que M. Gambetta n'a pas achevé de convaincre certaines gens de son ferme désir de modération, de *transigeance*, et que l'occasion lui a paru bonne. Il est d'ailleurs bien difficile de se taire quand la parole vous monte si facilement aux lèvres. Ce sont là d'excellentes excuses; mais ce sont des excuses. J'aimerais mieux que maintenant M. Gambetta n'eût plus besoin d'en trouver.

VIII

M. Manet a eu, dit-on, deux tableaux refusés par le jury de l'exposition, et refusés à l'unanimité.

M. Manet trouve sans doute que le jury a dépassé son droit, et déjà quelques journaux s'offusquent de cette sévérité. Il me semble que l'institution d'un jury légitime cette exclusion. On n'a pas choisi comme juges les plus éminents parmi les peintres contemporains pour qu'ils ne rendent aucun jugement. C'est sous leur responsabilité qu'ils admettent et qu'ils excluent; et puisqu'on leur soumet des œuvres à apprécier, ils mentiraient à leur goût, à leur conscience, à tous les principes qu'ils servent par leurs tableaux, s'ils s'abstenaient de se prononcer en toute franchise.

Sous quel prétexte d'ailleurs M. Manet serait-il inviolable? Parce qu'il se prétend chef d'école?

Ce serait un motif de plus pour combattre en lui des théories funestes.

Parce que, malgré tout, il a du talent?

Tant pis pour son talent. Le parterre qui siffle une pièce ne se préoccupe ni des intentions actuelles, ni même des succès antérieurs d'un acteur. Il siffle ce qu'il trouve mauvais. Il avertit ainsi l'écrivain fourvoyé.

A toutes les expositions, les excentricités de M. Manet ont fait rire les visiteurs et ont affligé les gens de goût. La sévérité était en quelque sorte recommandée au jury.

Il ne s'agit pas de laisser voir tout ce que produit chaque année l'école française, mais de choisir, pour honorer l'école, tout ce qu'elle produit de mieux, de plus correct, tout ce qui aide à l'éducation artistique du pays.

Supprimez le jury; n'ayez qu'un agent de police du bureau des mœurs pour écarter les obscénités, et ouvrez la porte aux insanités qui plaisent peut-être mieux que les chefs-d'œuvre, vous verrez alors dans cette inondation ce que deviendront le sentiment et l'émulation des artistes.

Les refusés se sont donné plusieurs fois la joie d'une exhibition. Quelle injustice vraiment criante a-t-on constatée? Quelle vocation sérieuse a été refoulée? Je ne discute pas les règlements; il se peut que la formation du jury ne soit pas encore irréprochable; mais tel qu'il est composé, il offre aux artistes des garanties déjà très-sérieuses. Être jugé par ses pairs, c'est tout ce que peut réclamer un artiste.

Supposons qu'en vue d'une exposition de librairie on institue un jury pour choisir les romans dignes de représenter l'effort le meilleur des romanciers contemporains. Trouverait-on étonnant que ce jury, composé des écrivains en renom, se montrât sévère pour les œuvres de décadence, pour les spéculations de scandale, pour tout ce qui abaisse le niveau du style et de l'observation?

IX

Je viens précisément de lire dans le douzième volume de Diderot, mis en vente ces jours-ci par MM. Garnier frères, les derniers *Salons* de ce grand critique et ses réflexions à propos de la *peinture* et de la *sculpture*. J'engage M. Manet à parcourir ces pages, il y verra ce que c'est que le goût, et il y trouvera une définition du beau qui s'ajoute à la nomenclature déjà donnée par les philosophes, mais qui, venant d'un réaliste comme Diderot, est de nature à faire réfléchir nos réalistes contemporains :

« Le beau, dit-il, n'est que le *vrai*, relevé par des circonstances *possibles*, mais *rares* et *merveilleuses*. »

Il faut le rare et le merveilleux, entendez-vous, monsieur Manet, pour que le beau se dégage.

Diderot ajoute :

« L'art est de mêler des circonstances communes dans les choses les plus merveilleuses pour les rendre possibles, et des circonstances merveilleuses dans les sujets les plus communs. »

Ce douzième volume contient le Salon de 1781. Il est curieux d'y lire le jugement de Diderot sur David, à propos du *Bélisaire*, actuellement au musée de Lille. Je crois que ce jugement est encore, sur bien des points, celui que porterait aujourd'hui la critique :

« Ce jeune homme montre de la grande manière dans la conduite de son ouvrage...; il dessine; il sait jeter une draperie et faire de beaux plis; sa couleur est belle, sans être brillante. Je désirerais qu'il y eût moins de roideur dans ses chairs; ses muscles n'ont pas assez de flexibilité dans quelques endroits. Rendez par la pensée son architecture plus sourde, et peut-être que cela fera mieux..... »

Je le répète, maintenant que nous n'avons plus l'intolérance romantique, n'est-ce pas ce qu'il serait juste d'écrire sur David?

Diderot parle aussi de la statue de Voltaire, par Houdon, qui décore le foyer de la Comédie-Française et qui figurait à l'exposition de 1781. Il ne montre pas pour cette belle œuvre l'enthousiasme professé depuis; mais ce qu'il dit est juste et mérite d'être reproduit :

« Cette statue a du caractère. On n'en trouve pas l'attitude heureuse. C'est qu'on n'est pas assez touché de sa simplicité. On lui aimerait mieux une robe de chambre que cette volumineuse draperie; mais aurait-elle été aussi propre à dissimuler les maigreurs d'un vieillard de quatre-vingt-quatre ans? Pourquoi les souliers sont-ils carrés? Quand on accuse les rides du visage et leurs formes d'être peu vraies, on oublie que c'est un portrait. On voudrait plus de finesse encore dans le dessin; une ride, grande ou petite, devient imperceptible à son extrémité; on serait porté à croire que toutes celles de ce visage sont un peu de pratique. Les mains sont très-bien. »

Dans ses pensées détachées, Diderot raconte, à propos de la Vierge de Raphaël qui est au Musée, une anecdote amusante :

« Avez-vous vu la sublime composition où Raphaël lève avec la main de la Vierge le voile qui couvre l'enfant Jésus.

et l'expose à l'adoration du petit saint Jean, qui est agenouillé à côté d'elle?

» Je disais à une femme du peuple :

» — Comment trouvez-vous cela?

» — Fort mal.

— Comment? fort mal? Mais c'est un Raphaël.

— Eh bien! votre Raphaël n'est qu'un âne.

— Et pourquoi, s'il vous plaît?

— C'est la Vierge que cette femme la?

— Oui; voilà l'enfant Jésus.

— Cela est clair. Et celui-là?

— C'est saint Jean.

— Cela l'est encore. Quel âge donnez-vous à cet enfant Jésus?

— Mais quinze à dix-huit mois.

— Et à ce saint Jean?

— Au moins quatre à cinq ans.

Eh bien! ajouta cette femme, les mères étaient grosses en même temps.

» Je n'invente point un conte, je dis un fait. Un autre fait, c'est que la composition n'en fut pas moins belle pour moi. »

Cette question de la vérité dans l'art préoccupe Diderot. Il y revient, et, à propos de la logique des attitudes, il émet des réflexions très-longues à citer; mais je veux reproduire une anecdocte caractéristique à ce sujet.

« Vous connaissez, dit-il, ou vous ne connaissez pas la statue de Louis XV placée dans une des cours de l'École militaire : elle est de Le Moyne. Cet artiste faisait un jour mon portrait. L'ouvrage était avancé. Il était debout, immobile, entre son ouvrage et moi, la jambe droite pliée et la main gauche appuyée sur la hanche; moi du même côté, du côté gauche :

« — Mais, lui dis-je, monsieur Le Moyne, êtes-vous bien?

» — Fort bien, me répondit-il.

» — Et pourquoi votre main n'est-elle pas sur la hanche de votre jambe pliée?

» — C'est que par sa pression je risquerais de me renverser; il faut que l'appui soit du côté qui porte toute ma personne.

» — A votre avis, le contraire serait absurde?

» — Très-absurde.

» — Pourquoi donc l'avez-vous fait à votre Louis XV de l'École militaire? »

» A ce mot, Le Moyne resta stupéfait et muet. J'ajoutai :

» — Avez-vous eu le modèle pour cette figure?

» — Assurément.

» — Avez-vous ordonné cette position à votre modèle?

» — Sans doute.

» — Et comment s'est-il placé? Est-ce comme vous l'êtes à présent, ou comme votre statue?

» — Comme je suis.

» — C'est donc vous qui l'avez arrangé autrement?

» — Oui, c'est-moi; j'en conviens.

» — Et pourquoi?

» — C'est que j'y ai trouvé plus de grâce... »

» J'aurais pu ajouter : « Et vous croyez que la grâce est » compatible avec l'absurdité? » Mais je me tus par pitié. »

Ce volume est plein de choses intéressantes pour les artistes. Si Diderot veut la vérité anatomique, philosophique, il redoute l'abus, et je crois qu'il eût trouvé des reproches à faire au fameux *Christ* de M. Bonnat.

Il dit, en effet :

« L'étude profonde de l'anatomie a plus gâté d'artistes qu'elle n'en a perfectionné. En peinture comme en morale, il est bien dangereux de voir sous la peau. »

Je trouve ailleurs cette remarque ingénieuse :

« Si vous en exceptez quelques-unes, presque toutes les figures antiques ont la tête un peu surbaissée. C'est le caractère de la réflexion ou de la qualité propre à l'homme. L'homme est l'animal réfléchissant. »

Voici pour les réalistes à outrance :

« Tout ce qui est commun est simple; mais tout ce qui est simple n'est pas commun. La simplicité est un des principaux caractères de la beauté; elle est essentielle au sublime. »

Je n'en finirais pas si je voulais noter tout ce qui me ravit ou tout ce qui me paraît digne de remarque dans ce volume.

Je termine par ce passage à propos des *formes bizarres* que les sculpteurs donnaient à leurs statues :

« Quand je vois que presque tous les peuples de la terre ont passé par l'esclavage, pourquoi serais-je rebuté des cariatides? Mon semblable me choque moins, la tête courbée sous le poids d'un entablement, que baisant la poussière sous les pas d'un tyran. »

La remarque est peut-être un peu solennelle. Elle a le geste emphatique de l'époque; mais elle a surtout l'accent de Diderot.

Je recommande la lecture de ce volume de *Salons* aux futurs *saloniers* (le mot est fait) de 1876, et à M. Manet, s'il a besoin de philosophie.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

On se plaint beaucoup du temps que met la Chambre des députés à la vérification des pouvoirs. La semaine dernière a été tout entière consacrée à cette pénible besogne, qui demandera encore quelques jours. Nous convenons que ce serait long en temps normal. Dans les circonstances données nulle tâche politique n'était plus importante pour l'avenir du pays et pour la moralisation de nos mœurs électorales. Qu'on n'oublie pas que ces mœurs ont été formées par l'Empire, du moins pour les hommes de notre génération, et que pendant plus de vingt ans il a tout fait pour empoisonner la source des pouvoirs politiques. Chaque élection dirigée par lui était alors un scandaleux marché, une effrayante leçon publique de démoralisation. Les votes étaient vraiment à l'encan; le cesarisme tenait tous les six ans la foire des consciences vénales; ses préfets et ses maires s'y entendaient en larrons et en compères pour frelater l'élection.

Il est impossible d'apprecier toute la corruption morale qui a été ainsi propagée dans nos campagnes, s'infiltrant jusque dans les dernières communes. Voilà ce que nous pouvons le moins pardonner à ce régime detestable. Partout où avaient passé ses influences, la flétrissure marquait sa trace

dans les cœurs; ce qui ne l'empêchait pas de se donner comme le défenseur de la morale et de la religion. Nous lui avons entendu faire la détestable plaisanterie d'invoquer les mœurs publiques contre ses adversaires. On sait dans quel état il les a laissées partout où il a fait directement la campagne électorale. Ce n'est pas la faute de la Chambre si les étables d'Augias sont difficiles à purifier; nous trouvons donc absurde qu'on s'en prenne à ceux qui tiennent le balai d'une main rigoureuse, et qu'on s'apitoye sur les grands citoyens qui ont rendu ce pénible nettoyage nécessaire. Napoléon Ier voulait qu'on lavât son linge sale en famille; Napoléon III était de cet avis, pourvu que la famille chargée de ce soin fût réduite à la domesticité d'un Corps législatif muet et docile, tel qu'on l'a vu dans ses beaux, jours entre 1851 et 1860. On était bien sûr alors qu'il ne mettrait pas trop de temps à relever les faits de corruption. En s'attaquant à la candidature officielle, il eût commis un vrai parricide; aussi votait-il les validations plus rapidement encore que les crédits. C'est précisément cette longue période de l'indulgence plénière en matière électorale qui a fait un devoir rigoureux à la nouvelle Chambre de passer au crible les élections douteuses.

La tâche est rude, longue, rarement relevée par une discussion piquante. On la trouve monotone; les ennemis de la nouvelle majorité ont pour eux sinon les rieurs, au moins ceux qui baillent, le grand parti des ennuyés, toujours formidable en France, si l'on tient compte de cette déplorable habitude, si répandue, de demander à la politique de doubler l'opérette et d'amuser la galerie. Les journaux qui donnent pâture à ces tristes dispositions sont pour la plupart au service du bonapartisme, qui leur a fourni leurs inspirations et leur public; ils n'ont garde d'oublier qu'ils ont été ses amuseurs à gages, et ils payent leur dette en le défendant. Ils obéissent à un véritable instinct de conservation en prenant sous leur protection les pratiques et les mœurs de l'Empire, et ils profitent de la mauvaise humeur des survivants de l'ordre moral pour provoquer le haro public contre la partie la plus ingrate de l'œuvre parlementaire.

Il n'est pas possible de méconnaître la gravité de certains faits électoraux qui ont été produits à la lumière du débat public. Nous ne nous arrêterons pas longtemps à la Corse, dont les affaires sont encore plus particulières que celles d'Espagne. On dirait un roman politique dû à la collaboration de MM. de Persigny et Mérimée, rajeunissant par le banditisme les vieux procédés de la corruption électorale. Ces souvenirs de *Colomba* ajoutent le pittoresque à l'odieux. L'escamotage des bulletins avait besoin d'être relevé par la carabine d'un héros de *vendetta* pour agir sur l'imagination. La Chambre saura châtier de pareils scandales, sous quelque drapeau qu'ils se soient produits.

Si nous en venons aux élections invalidées dans des conditions plus prosaïques, trouve-t-on qu'elle a été trop sévère quand elle a frappé la candidature outrageusement factieuse, fondée sur le mépris le plus insolent de la constitution, ou bien celle qui a réussi grâce au mensonge éhonté et à la calomnie cynique, annonçant par affiches la guerre civile, le pillage des églises et la condamnation de nouveaux otages au lendemain du scrutin du 20 février? De toutes les manœuvres dénoncées et condamnées, la pire a été la distribution faite en temps utile de secours aux inondés, de telle sorte que les calamités nationales elles-mêmes ont été embrigadées au service des candidatures agréables.

On ne saurait trop flétrir de pareils calculs, qui ne peuvent être excusés même en abusant de la théorie commode des « coïncidences ». Il résultait de ces menées que la liberté électorale n'existait, dans les régions ravagées, que sur les hauteurs préservées de l'inondation, et qu'on pouvait mesurer l'étendue de cette liberté exactement à l'étiage des eaux. Il est vrai qu'on avait parfois la chance de se rattraper sur la grêle, qui permettait de répartir les indemnités au moment favorable. Ces opérations aussi coupables qu'habiles deviendront plus difficiles à l'avenir. MM. les sous-préfets surveilleront davantage l'expression de leurs sympathies, et la crainte des enquêtes empêchera le renouvellement des croisades cléricales. On n'entendra plus les prêtres dire en chaire : *Dieu le veut!* à l'occasion du candidat préféré. La longueur des discussions actuelles abrégera les discussions futures en leur ôtant tout motif sérieux. Quand on songe à l'importance des élections sincères dans un régime démocratique, qui ne donne pas d'autre source au gouvernement du pays que le suffrage universel, on n'est point disposé à se plaindre d'une vérification des pouvoirs aussi laborieuse. Nulle leçon de morale n'était plus nécessaire au pays, nul châtiment n'était plus mérité pour le parti qui a voulu reprendre son vieux jeu, et la révélation de toutes les connivences et de toutes les complicités de l'administration précédente achèvera de le déconsidérer. Ses préfets révoqués peuvent se faire donner des témoignages de reconnaissance par les pires ennemis de la république; il ne leur sied pas de secouer fièrement la poussière de leurs pieds, comme des Aristides méconnus. Quand on a débuté comme M. Pascal par la circulaire que l'on sait, et fini par les manœuvres électorales qu'on n'oubliera pas, on ne se donne pas les airs de la vertu outragée. On se contente de présider un banquet bonapartiste ; c'est le seul dédommagement moral auquel on ait droit.

L'attitude des députés de l'appel au peuple à la Chambre répond parfaitement à leurs exploits pendant la période électorale. On voit ces grands sauveurs de l'ordre social chercher à dépasser l'extrême gauche intransigeante par la folie de leurs propositions. Ils ne vont à rien moins qu'à demander le retrait des impôts nécessaires et la nomination des maires par le suffrage universel; tout leur est bon pour se faire une popularité de mauvais aloi. S'agit-il de l'amnistie, Un de leurs coryphées se déclare prêt à voter dans les bureaux pour le candidat intransigeant, bien qu'il exprime à grand fracas son indignation contre toute mesure de clémence.

Que voilà bien ce parti à double face, prodiguant ses flatteries en haut et en bas, sans autre souci que de troubler nos institutions !

Qu'il joue ce rôle misérable, cela nous paraît rationnel et logique; mais que les débris du centre droit au Sénat et à la Chambre se laissent traîner à sa remorque, voilà ce qui nous confond.

Le *Français* fait-il autre chose que favoriser la politique bonapartiste en montrant une malveillance persistante pour la nouvelle majorité et le ministère, même après les excellentes et libérales déclarations de M. Ricard sur la loi municipale, si justement applaudies par la Chambre. Le *Français* accuse le ministère de biffer toutes les fois qu'il fait un pas dans la ligne de la politique républicaine libérale. Il le déclare prisonnier des gauches et il met en parallèle la noble résistance de l'administration précédente. Il oublie que cette résistance n'était fière que devant les plus légitimes [illegible]

mations du pays et qu'elle se transformait en docilité et en souplesse, toutes les fois qu'elle était en face des pires adversaires de la constitution, comme l'ont prouvé avec éclat les dernières discussions sur la vérification des pouvoirs. Il faut nous épargner les apologies de ce faux conservatisme qui n'était sévère que pour ce qui méritait son appui, et qui n'encourageait de ses complaisances que la plus dangereuse des factions. Si le pays eut été moins sage, les élections récentes eussent été des élections de colère et non de raison et de patriotisme.

E. DE PRESSENSÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Nouvelles pièces sur Molière

M. Émile Campardon, sous-chef de la section judiciaire aux Archives nationales, à qui l'on doit de si intéressantes publications sur le XVIIIe siècle et la Révolution (1), semble se consacrer plus particulièrement depuis quelques années à l'histoire du théâtre. En 1871, il mettait au jour un volume intitulé : *Documents inédits sur J.-B. Poquelin Molière* (2). Le livre qu'il publie aujourd'hui (3) peut être regardé, en plusieurs points, comme le complément de cet ouvrage. Il se compose de pièces sur Molière et sur quelques comédiens de sa troupe, recueillies aux Archives nationales. Ces pièces peuvent se répartir en deux séries. Dans l'une se trouvent un certain nombre d'arrêts du Conseil relatifs à des éditions falsifiées de quelques comédies de Molière, et dont celui-ci poursuivit les auteurs avec vivacité. Dans l'autre sont des états de dépenses concernant des représentations données par Molière en présence de Louis XIV.

Le plus curieux des arrêts du Conseil dont on vient de parler regarde la pièce intitulée *Sganarelle* ou *le Cocu imaginaire*. Un certain Neufvilaine, ayant assisté à plusieurs représentations de cette comédie, était parvenu, soit au moyen de sa mémoire, soit à l'aide de notes, à établir un texte à peu près complet de la pièce et en avait fait tirer plus de douze cents exemplaires, quand Molière en eut avis et obtint une sentence contre l'imprimeur. Un autre arrêt, qui mérite également d'être noté, concerne une édition furtive du *Tartufe*. Les états de dépense relatifs aux représentations données devant Louis XIV offrent un vif intérêt par les renseignements de diverse nature qu'ils contiennent. Les pièces mentionnées dans ces états sont : la *Pastorale comique*, la *Princesse d'Élide*, les *Amants magnifiques* et *Monsieur de Pourceaugnac*. Elles furent jouées soit à Versailles, soit à Saint-Germain, soit au château de Chambord. Pour la représentation de *Monsieur de Pourceaugnac*, qui eut lieu à Chambord en 1669, Molière et sa troupe reçurent une somme de six mille livres. Une égale somme fut concédée à Molière pour la représentation des *Amants magnifiques*, à Saint-Germain, en 1670. D'après M. Taschereau (*Histoire de Molière*, p. 19), on croyait que Louis XIV avait accordé une pension annuelle de sept mille livres à notre grand auteur comique : les pièces recueillies par M. Campardon permettent d'en fixer le chiffre à six mille.

Au nombre des documents que M. Campardon a fait entrer dans son recueil, nous citerons une donation faite en 1649 par Jeanne Poquelin à Jean Poquelin, père de Molière, et un acte de tutelle de la fille de Molière, du mois de mars 1673. On rencontre aussi des pièces fort curieuses sur plusieurs comédiens de la troupe de Molière. Nous mentionnerons en particulier le contrat de mariage du comédien Baron, parmi les témoins duquel figurent « noble homme, Jean Racine, conseiller du roi, trésorier de France », et « Pierre Corneille, écuyer ». Ce contrat fut dressé en 1675. Racine venait de donner son *Iphigénie*, et Corneille affaibli par l'âge renonçait au théâtre.

Par ce peu de mots on voit combien de détails curieux renferme le livre de M. Campardon. Paru en même temps que le *Registre de Lagrange* (1), il offre, comme celui-ci, des secours précieux à une complète édition des œuvres de Molière. M. Eugène Despois, qui consacre tous ses soins à une édition de ce genre et qui vient d'en publier le troisième tome, ne manquera pas de mettre à contribution les renseignements semés dans cet ouvrage. L'imprimeur, M. Berger-Levrault, n'a rien négligé pour rendre ce livre agréable aux bibliophiles. Les fleurons, les culs-de-lampe, les lettres ornées, donnent à ce volume un aspect des plus gracieux. En ce moment, M. Berger-Levrault imprime avec luxe un autre ouvrage de M. Campardon sur les *Spectacles de la foire*, du XVIe siècle à 1789. Le premier volume va paraître prochainement. On aura dès lors des notions complètes et authentiques sur un genre de théâtre que jusqu'ici l'on ne connaissait guère que par la légende.

(1) Nous citerons, parmi ces publications, le *Journal de Buvat*, les *Mémoires de Frédéric II*, *Madame de Pompadour et la cour de Louis XV*, le *Procès du Collier*, *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, et enfin l'*Histoire du tribunal révolutionnaire*, qui est l'ouvrage le plus important de l'auteur.

(2) Un vol. in-12, chez Plon.

(3) *Nouvelles pièces sur Molière et sur quelques comédiens de ses troupes*, in 12. Paris, Berger-Levrault, 1876.

(1) Voyez dans la *Revue* du 18 mars dernier un article de M. Despois sur ce registre.

Statue de Spinoza

Deuxième liste de souscription

MM.	Claude Bernard	20 fr.
	Hereld	5
	Henri Deguilhen	5
	J. de Berset	10
	Alexis Collas	10
	Schaenffele	10
	Clamageran	10
	Ludovic Halévy	10
	Louis Viardot	20
	Anonyme	10
	Charpentier	20
	Total de la première liste	845
	Total des deux premières listes	975 fr.

Les souscriptions sont reçues chez M. Léopold J. Kœnigswarter, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, et à la librairie Germer Baillière, 17, rue de l'École-de-Médecine.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 42 15 AVRIL 1876

ROMANCIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

III (1)

M. Victor Cherbuliez

Il faudrait beaucoup d'esprit pour bien parler de M. Victor Cherbuliez, et du plus délié, et du plus délicat. L'esprit même, si souple qu'on l'imagine, suffirait-il? Je me permets d'en douter. Il faudrait encore de l'imagination, et de l'abandon, et un peu de poésie, et passablement de ce diable au corps qu'on appelle la fantaisie. Avec M. Cherbuliez, le bon sens, si fin qu'il soit, est bien vite à court. Essayez donc de réduire en formules ce talent si alerte, si divers, qui échappe au moment même où on croit le mieux tenir? Il est fait pour glisser à travers toutes les mailles de la critique. Si quelqu'un trouve un filet assez serré pour l'enfermer, l'auteur passera ce jour-là, je l'en avertis, un mauvais quart d'heure. Ce sera l'histoire du papillon fait pour voler à droite et à gauche suivant le caprice et l'instinct, et qui ne peut être froissé entre les doigts sans que la poussière aux mille nuances de ses ailes s'éparpille et disparaisse. Malheur à qui entreprendra de l'analyser, de le disséquer! J'ai peur que celui-là ne soit fort sévère et en même temps fort injuste.

L'homme de lettres qui fera un portrait ressemblant de M. Victor Cherbuliez aura besoin d'avoir lui-même passablement du tour d'esprit de son modèle. Il s'occupera beaucoup plus de la physionomie que du détail des traits, et mettra la ressemblance beaucoup plus dans l'expression que dans la forme. Il sera plus coloriste que dessinateur; il ne visera pas à être méthodique et correct. Il faudra que le critique porte en lui la sensation très-vive des qualités littéraires de l'écrivain, qu'il l'ait beaucoup lu en amateur et non pas en critique, se laissant aller aux impressions et se gardant de prendre des notes. Il ne s'avisera pas de construire un beau plan didactique, et, si quelque plan s'offre à lui, il s'empressera de le chasser bien loin. Il laissera courir sa plume au hasard, sans crainte des distractions, et prenant plus volontiers les petits sentiers que les grands chemins, battant les buissons et se disant que, somme toute, en ce bas monde on arrive toujours. Il se méfiera de théories générales, et s'il lui échappe d'en faire, ce sera sans y trop tenir. Il prendra la langue la plus simple, le ton de la causerie la plus facile, et s'il a la chance d'être protégé par quelque bonne fée, s'il est en quelqu'un de ces jours heureux où l'esprit est joyeux, le caractère en belle humeur, où la verve abonde, s'il sait se perdre sans s'égarer, si la journée est une de ces belles après-midi du premier printemps où le soleil sourit, où les bourgeons verdissent, où l'air est léger, où les nouvelles hirondelles rasent la terre avec de petits cris — il aura quelque chance peut-être de dire à peu près ce qu'il faut dire. Sinon, qu'il jette au feu sa prose et qu'il recommence.

Ou je me trompe fort, ou c'est à peu près ainsi que procède M. Cherbuliez lui-même. Il ne me paraît pas de ceux qui, avant de prendre la plume et de commencer à écrire leurs romans, se sont fait à eux-mêmes une belle maquette et ont couché sur le papier le scénario de leur livre. Ici une scène d'amour, là une description, là un portrait, là un récit, là une discussion d'affaires. Tout cela est réglé d'avance, comme page par page, *ne varietur*. Ils pourraient déposer leur plan chez un notaire pour démontrer aux sceptiques combien ils sont constants avec eux-mêmes. Ils pourraient mourir au beau milieu d'un travail, qu'un secrétaire suffirait à mener à bien l'exécution. On ne s'apercevrait qu'au détail que la main de l'ouvrier principal est absente. Je crois bien sans doute que M. Cherbuliez a d'abord vu son œuvre en gros, et qu'il sait dans quelle direction il marche; mais s'il garde la boussole pour s'orienter, je ne crois pas qu'il se serve des cartes de l'état-major pour préparer son plan de campagne. Il ne s'est jamais dit à l'avance, en montrant le village de Marengo :

(1) Voyez pour cette série *M. Alphonse Daudet*, par M. L. R..., dans la *Revue* du 11 septembre 1875, et *M. Octave Feuillet*, par M. Charles Bigot, dans la *Revue* du 20 novembre.

« C'est là que je battrai ce pauvre M. de Mélas. » Il le battra quelque part, c'est là tout ce qu'il sait et au fond tout ce qui importe.

Il y a les romanciers stratégistes qui ne s'aventurent que toutes leurs précautions prises et après avoir assuré leurs derrières. Tout le monde en citera aussitôt sans que je m'en mêle, et peut-être après tout sont-ils les véritables maîtres. Chez eux aucun détail n'est livré au hasard, et il n'y a pas besoin de lire plus que l'exposition de leurs livres pour voir où ils en vont venir. Ils préparent tous leurs effets, ils annoncent toutes leurs scènes; ils dissimulent leurs artifices, ils savent graduer l'intérêt, ils réservent leurs forces pour les endroits essentiels; ils introduisent dans leur œuvre une habile variété. On admire la belle ordonnance de leurs architectures, et tandis que les hommes du métier célèbrent l'art savant de leur composition, la masse des lecteurs subit docilement l'action de leur art consommé. Si M. Dumas fils, dont je parlais l'autre jour (1), faisait encore des romans, c'est ainsi qu'il procéderait.

M. Cherbuliez me paraît d'un tempérament plus aventureux. Dès qu'il a vu ses premières scènes, esquissé ses principaux acteurs, je crois volontiers qu'il se met en marche. Il entre en campagne dès que ses premières divisions sont prêtes, au risque que l'ennemi surprenne parfois son armée en voie de formation. Mme Sand, qui procède ainsi, raconte que souvent au plus beau de sa route il lui arrive — c'est son expression — de se trouver quelque soir en face d'une grande montagne qui lui barre le passage. Souvent elle reste plusieurs jours ainsi sans pouvoir avancer; un beau jour, elle franchit la montagne, ou la tourne; il lui arrive même parfois de la sauter. M. Cherbuliez connaît, lui aussi, ces grandes montagnes. Mais il est né dans un pays où les montagnes n'effrayent pas, au pays des tunnels et des cols ardus. Au besoin il aurait recours au fameux vinaigre d'Annibal. Il va droit devant lui, sans peur, sans émotion, jusqu'à l'obstacle. Une fois là, il examinera, cherchera, s'ingéniera, prêt à tout, sauf à reculer en arrière. Il finit toujours par passer bien ou mal. Je confesserai bien qu'il a le pied montagnard et qu'il vous fait passer souvent par de vrais sentiers de chasseurs. Il faut faire de pic en pic de vrais bonds d'isard, il faut cheminer au bord de précipices qui donnent le vertige. On se jure bien, une fois là, qu'on n'y reviendrait pas pour un empire; mais le guide est si déterminé, si confiant, qu'on ne peut que s'abandonner à lui les yeux fermés, ce qui est le plus sage en effet. Il vous enlève d'un bras vigoureux, et le moment d'après on se trouve déposé en plaine, ayant de nouveau un grand espace devant soi, plein d'eaux vives et d'arbres en feuilles. On se tâte, on s'aperçoit que l'on n'a rien de cassé. Tout est si gai alentour qu'on garde au plus le souvenir d'un rêve effrayant — en attendant la prochaine escalade.

Il y a beaucoup de montagnes au pays de M. Cherbuliez, un peu trop peut-être. Je sais plus d'un lecteur que cet imprévu finit par déconcerter. Ses intrigues ne perdraient rien à un peu plus de suite et de vraisemblance. On va, on vient, on se rencontre dans ses livres, on se sépare, on ne sait trop où ni comment. L'esprit est plus tranquille avec les auteurs méthodiques dont je parlais. Ce genre inattendu a ses mérites pourtant. Ce n'est pas une histoire que l'auteur sait trop bien qu'il raconte au lecteur, son intérêt ne s'est pas refroidi. Ce n'est pas une pièce qu'il joue pour la centième fois. Chacun de ses livres a l'intérêt d'une première représentation; la pièce est nouvelle pour tout le monde, à commencer par lui. Il se conte son histoire en même temps qu'il vous la raconte. Il y prend plaisir, il s'y passionne, il y est de tout cœur et de tout esprit; il fait en même temps que vous connaissance avec les personnages, il les voit jour par jour se développer et grandir devant lui; il entre avec vous dans leur familiarité : il ne sait pas plus que vous, au moment où il commence, en quelle contrée il vous entraîne : c'est un voyage à la découverte où il vous emmène. Il a aussi bien que vous toutes les émotions de l'imprévu, il vous donne les siennes, toutes vives, toutes vibrantes. N'est-ce rien que cela? Ce charme de l'improvisation n'est-il pas, lui aussi, un charme qui en vaut un autre? Eh! oui, l'intrigue cloche plus d'une fois, mais quel attrait que cette vivacité des impressions premières que vous apporte chaque page! Le cicerone saurait mieux son métier s'il avait cent fois déjà fait à de nobles étrangers l'honneur de la galerie; il ne les ramènerait pas en arrière; ayant oublié quelque chose d'essentiel, il ne les arrêterait pas quelquefois devant un méchant tableau au lieu de leur montrer seulement les chefs-d'œuvre; mais il n'a pas du moins ces phrases toutes faites et cet enthousiasme de convention du cicérone qui montre un musée pour la cent et unième fois, ou du romancier qui a si bien médité tous les détails de son œuvre que maintenant il bâille en l'écrivant.

Après tout, a-t-on bien le droit de se plaindre des invraisemblances, des incohérences même des histoires que raconte M. Cherbuliez? Il me semble qu'au moins il ne prend pas son lecteur en traître. Il n'a pas la prétention de lui faire voir des lanternes en plein midi. Il ne vous dit nullement : « Voici ce que j'ai trouvé dans la vie réelle et ce que vous y trouverez si vous voulez bien la regarder. » Au rebours des auteurs à la mode, il ne se pique nullement d'être un sévère réaliste. Dès la première page il a, au contraire, toutes sortes de façons de vous dire : « Prenez-y garde, l'histoire que je vais vous conter n'est jamais arrivée, il est même fort vraisemblable qu'elle n'arrivera jamais. Mais après tout enfin et avec beaucoup de bonne volonté rien ne prouve qu'elle ne pût arriver. Il m'a plu d'écrire un conte bleu : asseyez-vous-là si vous êtes en humeur de l'entendre. S'il est de votre goût, vous l'écouterez jusqu'au bout. »

M. Cherbuliez n'est pas un Parisien de Paris, c'est un provincial, c'est même un provincial de Genève, et il y paraît. Les faiseurs de contes bleus ne sont pas en vogue aujourd'hui, et si M. Cherbuliez était né et avait grandi à côté de M. Zola ou entre les frères de Goncourt, il est probable qu'il n'eût point écrit les siens. Il se fût dit que l'imagination avait fait son temps et que l'on n'aimait plus en France, depuis *Madame Bovary*, que la réalité bien exacte et bien prosaïque. Il eût écrit comme l'on écrivait autour de lui, ou plutôt il n'eût point écrit, car jamais il ne fût venu à bout de ployer sa nature au genre florissant, et le plus sûr eût été de ne point essayer. Heureusement pour lui et pour nous, il n'était pas né très-loin de ce Jura poétique et rêveur d'où était sorti Charles Nodier. Jeune il lisait les poëtes anglais ou allemands, il prenait pour ses maîtres de littérature française ces

(1) Voyez cette étude dans le numéro du 25 mars.

écrivains romantiques que maintenant en France on dédaigne pour les avoir trop admirés vingt ans auparavant. Il s'est formé lui-même, selon son propre tempérament. Il ne s'est jeté dans la grande fournaise parisienne qu'au moment où il n'avait plus grand'chose à subir ni à redouter d'elle. Il a persisté à écrire des romans comme il les imaginait, comme d'autres en avaient fait en un autre temps où l'imagination n'avait pas peur de se montrer, où la fantaisie réclamait sa part et la prenait au besoin. Les vieux châteaux, pleins de souterrains et de corridors sombres, ne l'effrayent pas; les aventures romantiques et romanesques sont de son goût. Ses héros se jettent volontiers dans une fosse aux loups pour ramasser un éventail, ou s'abattent le poignet d'un coup de serpe pour tenir un serment, et, si quelque grande scélérate aux blonds cheveux triomphe tout le long du roman, ce ne sera pas trop au dénoûment, pour la noyer, de l'eau d'un beau lac. Il laisse les autres discuter les questions d'héritage ou de mur mitoyen ; il lui faut, pour l'intéresser, des actions plus mémorables, fussent-elles bizarres et même étranges.

Pour avoir fait trop de folies au temps passé, l'imagination est présentement mise en pénitence : mais la pénitence ne sera pas éternelle. J'ai bien peur que le jour où elle rentrera en grâce ne marque une date fatale pour bien des écrivains aujourd'hui en renom. On trouvera la petite réalité bien prosaïque, bien terre-à-terre, et c'est elle à son tour qu'on reléguera dans l'antichambre. L'humanité ne vit pas seulement de pain et de faits positifs ; elle vit de quelque autre chose encore. Elle ne renoncera pas de sitôt à étendre la main, comme la Sybille de M. Feuillet, pour saisir les étoiles, et voilà trop de siècles qu'elle prend plaisir à entendre conter *Peau-d'Âne* pour ne plus vouloir qu'on le lui conte. La vie quotidienne est souvent bien triste ; le monde, à certains moments, paraît froid et mauvais : il est des heures où l'on a besoin de se distraire, d'oublier, de monter quelque part où l'on ait plus de lumière, où l'on respire plus largement. Essayez donc à ces heures-là d'ouvrir un roman de M. Zola ou même de M. Hector Malot! Ah! qu'il est bon, de temps en temps, d'aller prendre un volume sur les rayons où sont les conteurs poétiques et, quand on connaît trop son George Sand, de s'adresser à M. Cherbuliez! Ne sont-ce pas, après tout, au vrai sens du mot, les romanciers? Appelez les autres des historiens, des peintres de l'humanité, tout ce qu'il vous plaira. Qu'est-ce qu'un roman qui n'est pas un peu romanesque ?

J'en demande pardon à nos auteurs à la mode, mais la vérité de tous les jours n'est pas toute la vérité. Ils ne sont même pas réalistes autant qu'ils ont la prétention de l'être. Le rêve, lui aussi, est bel et bien une réalité, et nous rêvons tous ici-bas — les sages autant que les fous, a dit quelqu'un qui connaissait bien l'humanité. A côté du monde des faits précis, il en est un autre où nous nous promenons tous plusieurs bonnes heures tous les jours, et ces heures-là ne sont pas les moins précieuses. Dans ce monde-là les choses n'arrivent pas à la façon ordinaire ; on y voit mille spectacles plus riants et plus aimables ; on y triomphe de mille obstacles qui ailleurs nous arrêtent invinciblement, et quand un auteur me propose d'aller faire un tour vers ce monde idéal, fût-ce en ballon, j'ai grand'peine, pour ma part, à ne pas lui dire aussitôt : « Je suis du voyage ! » même en sachant que la descente est toujours un peu périlleuse, et que dans la région des nuages on s'expose à plus d'un désappointement.

On en a parfois avec M. Victor Cherbuliez. Quand il lui arrive de manquer un roman, ce n'est pas à demi. J'ai gardé un terrible souvenir de son volume intitulé *le Grand œuvre, entretiens sous un châtaignier*. Souvent l'inspiration l'abandonne au beau milieu de son travail, et tant pis alors pour le lecteur et pour lui. Il ne sait pas appeler à son secours les ressources de l'art. Il a des débuts charmants qui ne tiennent pas ce qu'ils avaient promis. C'a été le cas de *Prosper Randoce*, de *Mademoiselle de Saint-Maur* et même de cette délicieuse *Miss Rovel* qui s'était annoncée comme devant être un pur chef-d'œuvre. Tous les lecteurs de la *Revue des deux mondes* s'en souviennent encore. Quelle déception ce fut et quel chagrin quand on vit tout à coup se gâter et languir, vers la troisième ou quatrième livraison, ce récit jusqu'alors éblouissant d'invention et de gaieté! La fin, chez M. Cherbuliez, est presque toujours embarrassée et laborieuse : c'est la descente du ballon. Mais qu'importe après tout ce court moment pénible à passer quand le voyage a été charmant? On l'a vite oublié pour ne se souvenir que du plaisir qui a précédé : et qui peut oublier après les avoir lus le *Comte Kostia* ou l'*Aventure de Ladislas Bolski*, *Meta Holdenis* ou *Miss Rovel?*

Les personnages de M. Cherbuliez sont bien faits pour les histoires au milieu desquelles ils se meuvent. Ils ont, eux aussi, beaucoup d'imprévu. Il n'en est guère qui ne soit étrange par quelque côté. Ils excellent à déconcerter le lecteur; au moment où l'on croit le mieux les connaître, ils échappent soudain; on ne les connaît jamais tout à fait, et peut-être ne se connaissent-ils pas bien eux-mêmes. Ils sont brusques de mouvements, indépendants d'allures, et ne se piquent guère de logique dans leurs actions. Avec tout cela, ils vivent, ils se font remarquer, ils intéressent; après qu'on les a vus, on se souvient d'eux. Au fond de chacun d'eux se trouve quelque contraste mystérieux; et l'auteur se plaît à les faire agir tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, sans trop prendre la peine de nous expliquer leurs contradictions. Ces personnages sont tout à la fois et très-faux et très-vrais. Il y a toujours en eux de l'invraisemblable, de l'impossible, et pourtant, quand ils ne rappellent pas des gens que l'on a vus, après les avoir vus on les retrouve dans la vie. C'est que l'imagination, même la plus fantaisiste, ne travaille que sur des éléments empruntés à la réalité. C'est avec des fragments de réalité que se combinent toutes les chimères. Sainte-Beuve disait que dans toute composition artistique on retrouve toujours l'épaule d'ivoire de Pélops; les personnages de M. Cherbuliez ont plus que l'épaule d'ivoire. L'imagination de l'auteur leur a refait au moins la moitié du corps, mais c'est à l'observation qu'il a emprunté l'autre moitié. C'est une observation très particulière, très intéressante à étudier, que celle de M. Cherbuliez. Ce qu'il a observé dans l'humanité, ce n'est ni les caractères, ni les passions que l'on observe le plus ordinairement. Il laisse de côté les types généraux et qui se rencontrent tous les jours. Il a l'horreur du banal; il en a même trop l'horreur. Hommes et femmes, chez lui, s'efforcent de différer des gens que nous coudoyons. Il a certes une grande et légitime ambition, il en aurait une plus grande encore si les peintures étaient plus générales. L'humanité est ainsi faite qu'elle s'intéresse surtout à ce qu'elle connaît et à ce qu'elle voit souvent. C'est par là que M. Cherbuliez est ne aussi peu que possible auteur dramatique. Au

théâtre surtout le public ne veut voir que ces caractères généraux. Une seule fois on a essayé de transporter à la scène un roman de M. Cherbuliez, et ce roman était l'un des plus dramatiques, l'un des plus émouvants; la tentative n'a abouti qu'à un échec manifeste, et il n'en pouvait être autrement. Les romans de M. Cherbuliez charment les délicats; ils n'ont jamais pu devenir populaires; le gros public leur reste étranger. On est surpris en voyant que des ouvrages si appréciés du public lettré n'ont pas dépassé quelques éditions, alors qu'une méchante nouvelle de M. Feuillet, comme *le Mariage dans le monde*, par exemple, s'est en quelques mois vendue à plus de trente mille exemplaires. Et pourtant les sujets traités par M. Cherbuliez sont de ceux qui trouvent le plus de lecteurs; ses histoires sont toujours des histoires d'amour; elles sont traitées avec grâce, avec délicatesse, toutes les femmes en devraient être charmées; les femmes cependant ne connaissent guère M. Cherbuliez ou ne le goûtent qu'à demi. C'est que l'histoire racontée n'est point leur histoire, ni une histoire dont elles aient rêvé pour leur compte; elles ne peuvent se reconnaître dans l'héroïne et prendre sa place par la pensée. Ce sont des créatures bien intéressantes, bien neuves, bien pittoresques que miss Rovel ou Stéphane du *Comte Kostia*, ou la dame russe de *Ladislas Bolski*; trop pittoresques précisément et trop neuves; ce sont des créations étranges, et la plupart des lectrices se disent tout bas : « L'humanité n'est point ainsi, car ce n'est pas ainsi que je suis. »

Ce qui fait tort à M. Cherbuliez auprès du grand nombre est justement ce qui constitue son plus grand mérite aux yeux de quelques-uns. Son talent est très-personnel et bien à lui. Il est aisé, après tout, de répéter avec plus ou moins de bonheur des observations que beaucoup ont faites avant nous et nous ont montré à faire; il est plus difficile de découvrir à son tour quelque chose de nouveau dans le champ, si vaste qu'il soit, de la curiosité humaine. M. Cherbuliez a fait de ces trouvailles et plus d'une fois. Ce fantaisiste est, n'en déplaise aux esprits méthodiques, un très-fin observateur; je n'en voudrais pour preuve que les deux livres qu'il a écrits sur l'Allemagne et sur l'Espagne; il me suffirait, pour en être convaincu, de certaine peinture de la société puritaine génevoise dans *Paule Méré*, qui n'a pas dû, ou je me trompe fort, lui faire beaucoup d'amis parmi ses compatriotes. Mais l'observation de M. Victor Cherbuliez ne s'arrête guère qu'aux choses nouvelles qu'il découvre ou croit découvrir le premier. Il va dans l'humanité aux accidents particuliers, aux caractères bizarres. Il n'a jamais pu s'astreindre à la peinture d'une race, d'une société particulière, en prenant l'un après l'autre les traits essentiels. Il vole de droite et de gauche à la façon du papillon, s'approchant de la fleur qui l'attire. Il porte la fantaisie jusque dans la curiosité.

Il faut avouer qu'à cet égard la nature l'avait bien servi. L'observatoire où elle l'a placé tout jeune était bien fait pour lui offrir ce qui l'intéressait. Genève occupe dans le monde une situation exceptionnelle. Placée au point de rencontre de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, elle est un de ces lieux de passage où le monde entier défile sous les yeux. Toutes les civilisations s'y heurtent, toutes les races s'y rencontrent. Du nord et du midi, de l'est et de l'ouest, depuis les boyards russes jusqu'aux lords anglais et aux *porc-packers* américains, les millionnaires des deux mondes se donnent rendez-vous de Genève à Vevey et à Montreux, attirés par la splendeur du lac, la magnificence des montagnes, la salubrité du climat. On y rencontre à la fois les baronnes allemandes et les grandes dames françaises et russes, les ladies anglaises et les élégantes *misses* américaines, sans parler des créoles des Antilles ou des brunes filles du Brésil, du Pérou ou du Chili. Tout ce que le monde enfante de caractères et de visages divers, toute la colonie opulente des touristes ne demandant qu'à dépenser son argent et à vivre heureuse, vient là s'ébattre; colonie d'autant plus curieuse à observer que la richesse même a plus affranchi chaque individu des contraintes sociales et lui a mieux permis de développer en liberté ses vertus comme ses vices, et que l'éloignement du pays natal ajoute encore à l'affranchissement. Qu'importe le qu'en dira-t-on à qui mène la vie de l'oiseau sur la branche, et qui demain sera bien loin, oublieux et oublié, sans plus de souci de la trace qu'il laissera de son passage que le vaisseau du sillage qu'il trace sur l'Océan?

Dans de telles conditions, il n'y a plus d'humanité générale, il n'y a plus que des individus. Le spectacle était intéressant et M. Cherbuliez a su en profiter. C'est là qu'il a vu tour à tour et les grands seigneurs russes, élégants et corrompus, en qui reparaît le Cosaque sitôt que le vernis s'écaille, et les Anglaises qui ont jeté leur bonnet par-dessus les moulins et courent gaillardement les aventures; et les pasteurs méthodistes qui se disposent à évangéliser le Soudan; et les Péruviennes vieillies et toujours coquettes; et les jeunes Anglaises innocentes à la fois et hardies; et les princes italiens en quête de grosses dots; et les blondes Allemandes dans les yeux bleus desquelles on lit tant de choses; et les grandes dames polonaises ou moscovites affranchies de tous préjugés, courant après les émotions qui les fuient, prêtes à tant de besognes; et les jeunes Polonais enthousiastes, ardents, mais sans volonté et sans caractère, faits pour servir de jouets à celles dont les yeux ont su les prendre, capables de tous les héroïsmes et de toutes les lâchetés; et les médecins sceptiques; et les grands seigneurs blasés; et les gandins ridicules; et tout ce monde des petits, humbles ou révoltés, complaisants ou haineux, qui se pressent autour des grands pour les exploiter en attendant l'heure de se venger de leurs mépris. Il s'est plu à se promener tour à tour, l'imagination aidant, au milieu de toutes ces races diverses. Il a examiné tour à tour chacun de ces types étranges qui lui apparaissait comme une énigme, et lui a demandé son secret.

Ce monde des caravanes européennes sera toujours le véritable monde de M. Cherbuliez. Je voudrais qu'il s'y attachât de plus en plus. Il doit y avoir vu bien des choses qu'il ne nous nous a pas dites encore, et des tentatives comme celles de cette année — en dépit de tout le talent que l'on trouve jusque dans *Mademoiselle de Saint-Maur* — doivent lui prouver que sa véritable voie n'est pas la peinture des types français. Nos compatriotes sont pour lui trop raisonnables et trop raisonnants. Ah! que je l'aime mieux quand il nous peint ces Allemandes comme Mlle Meta Holdenis, escortée de son vénérable père et de sa pieuse famille, ou lady Rovel et sa capricieuse fille endiablée et charmante, ou encore et surtout ce monde russe qui d'abord l'a séduit, et auquel il doit ses plus curieuses peintures, depuis le comte Kostia avec sa violente Stéphane, l'enfant nerveuse et maladive qui ne sait que haïr ou aimer avec passion, avec son pope Alexis, avec son moujik Ivan, jusqu'à l'effroyable Mme de Liéwitz de *Ladislas*

Bolski. C'est avec ces personnages qu'il est à son aise. Il ne faut pas qu'il en change.

Oui, en vérité, ce serait grand dommage que M. Cherbuliez cherchât par trop de devenir Parisien. Il est Français et bon Français par le patriotisme, par la langue et le talent. C'est bien assez. Je serais bien fâché, je l'avoue, s'il cessait d'être ce qu'il est; car il ne pourrait qu'y perdre. Le séjour de Paris lui serait bien funeste, s'il devait le changer; mais il est venu tard et le pli définitif est bien pris : Paris le laissera lui-même et sera le premier à s'en féliciter. Son style, c'est le sien; sa façon de voir les choses et de les dire est bien à lui, et ce style vaut mieux que le style habituel de la grande ville, qui, à force de servir à tout le monde, finit par n'être plus à personne. Que de pages on pourrait prendre entre ce qui s'écrit de nos jours, sans que, la signature ôtée, personne pût deviner quel en est l'auteur ! Je défie bien, par exemple, que l'on puisse jouer ce tour à M. Cherbuliez : tout ce qu'il écrit porte sa marque, et même quand il se cache sous un pseudonyme dans la *Revue des deux mondes*, on n'a pas lu trois phrases que le véritable auteur s'est déjà trahi. Il a sa langue et ses mots, comme il a, suivant l'expression latine que nulle expression moderne n'a remplacée, son *nombre* littéraire. On le reconnaît à la cadence de la phrase, comme à l'emploi de certaines locutions, à certaines tournures en dehors de l'usage, toujours vives cependant et pittoresques. Il a un goût de terroir, de ce terroir génevois dont on a plus d'une fois parlé et qui n'est pas déplaisant, qu'on apprécie chez Topffer et chez Alexandre Vinet, qu'on retrouve jusque chez Rousseau en y regardant de près. Il a toutes sortes de proverbes et de façons de dire les choses qui ne sont pas venues dans la langue parisienne ou qui en sont sorties. Il a ces deux qualités du tempérament génevois non puritain : l'amour du style poétique et l'amour de la bonne humeur. Il a beaucoup étudié ses aînés, beaucoup appris de Rousseau : il l'a suivi jusque dans son glorieux disciple, George Sand; il doit beaucoup à Topffer aussi. C'est de lui qu'il a pris cette gaieté piquante et fantaisiste qui n'est pas l'esprit parisien, qui n'est pas l'*humour* anglaise, qui en son genre est quelque chose de très-vif et de très-agréable.

C'est à ce style assurément qu'il doit une bonne partie de son succès, à ce mélange heureux de demi-émotion poétique, de fantaisie, de raillerie, tantôt sérieuse, tantôt enjouée, toujours aimable et sans méchanceté. Il s'est composé de tout cela une sorte de gamme tempérée, toute pleine d'agrément. Ses livres sont tous écrits dans le ton de la causerie, qui tour à tour monte et descend sans efforts, gardant, même en ses plus éloquents éclats, je ne sais quelle sourdine qui vous avertit qu'elle va bientôt redescendre, conservant jusque dans ses familiarités je ne sais quelle réserve qui vous dit qu'elle va bientôt remonter. Point de solennité ni d'apparat, point de trivialité non plus. C'est le ton d'un aimable et délicat conteur qui met dans toutes les parties de son récit, tristes ou joyeuses, sérieuses ou légères, beaucoup de son propre tempérament et ne s'efface jamais tout à fait devant l'histoire qu'il raconte. Les personnages de M. Cherbuliez parlent tous à peu près du même style, et c'est assurément le plus grand reproche qu'on lui puisse faire au point de vue de la vérité artistique. Heureusement leur style à tous est le sien, auquel il est difficile de ne point passer bien des choses. Tous ont également de la gaieté, de la fantaisie, une certaine fougue abondante et pleine de verve. La verve, voilà proprement la qualité dominante et propre de M. Cherbuliez. Toutes sortes de formes diverses pour exprimer un sentiment ou une pensée se présentent aussitôt à lui et se pressent pour ainsi dire sous la plume, se bousculant pour s'échapper. Il n'a pas le délayage d'un avocat qui a trop fait de rhétorique et trop appris à développer. C'est la pétulance naturelle d'une imagination qui est sans cesse en travail, assaillie d'images diverses. Il serait assurément un fort brillant causeur, s'il ne lui plaisait mieux d'écouter que de parler. Son style est tout plein de mouvement et de petillement : il fait penser à ces belles cascades de sa patrie dont l'eau vive tombe des rochers en pluie brillante avec un bruit tout à la fois joyeux et poétique. Il aime la nature et la décrit avec amour. Il est un bien habile paysagiste la plume à la main. Qui ne se souvient de ses descriptions de la vallée du Rhin et du vieux château dans le *Comte Kostia*, de la promenade au lac Paladru dans *Meta Holdenis?* Dans un autre genre, quelle peinture agréable et heureuse que celle d'un intérieur de bourgeoisie génevoise au commencement de la *Revanche de Joseph Noirel!* — Quand il disserte, c'est sans pédantisme, sans allures doctorales. Il ne se pique pas de suivre rigoureusement une idée, il la prend, la quitte, faisant l'école buissonnière avec son sujet : chemin faisant, il rencontre toutes sortes de jolies pensées de détail, de remarques fines et ingénieuses. On ferait un bouquet bien délicat et bien charmant à réunir toutes les jolies fleurs qui se trouvent çà et là dans ses livres. Ce sont là des bonnes fortunes qui n'arrivent guère aux gens trop pressés d'arriver et qui ne s'attardent jamais à battre les buissons. Il a prodigieusement lu et retenu : personne assurément ne sait mieux ses trois littératures anglaise, française, allemande; personne ne se rappelle plus souvent une anecdote spirituelle, un beau vers ou une heureuse maxime; personne ne sait tirer plus d'effet d'une citation choisie avec art.

Pour dire toute ma pensée, M. Cherbuliez se souvient un peu trop; il abuse parfois de la citation et tous ses personnages ont trop de mémoire. Tous aussi font un peu trop souvent des apostrophes, entendant trop souvent leur conscience ou leur raison qui leur fait une prosopopée : tous, à force d'écouter leur fantaisie, font un peu trop de zigzags. J'ai bien peur qu'ils ne s'en corrigent pas et je ne sais trop s'il faut leur souhaiter de s'en corriger. Laissons-les comme ils sont. Souhaitons plutôt que d'année en année ils continuent longtemps encore à se multiplier. Les fantaisistes ont besoin de faire beaucoup d'œuvres parce qu'ils ne sauraient réussir à tous coups. Ils ont besoin de s'y reprendre à plusieurs fois avant de toucher juste. Leur tir a de grands écarts, mais de temps en temps ils font mouche, au lieu de se borner à mettre régulièrement à côté de la mouche à la façon des gens corrects. « Tuez tout, disait certain légat d'horrible mémoire, durant le massacre des Albigeois : Dieu saura bien reconnaître les siens. » Écrivez tous vos romans, monsieur Cherbuliez; la postérité saura bien choisir ceux qui feront son affaire.

Charles E[illegible]

L'EUROPE POLITIQUE

Application de la géographie physique à l'étude de l'histoire et de la politique (1)

V

LES PETITS ÉTATS DU NORD

Les petits États que nous réunirons ici semblent, au premier abord, mais au premier abord seulement, de simples annexes de l'Allemagne. Ainsi, la Suisse, les Pays-Bas, sont compris dans le bassin du Rhin. A celle-là appartiennent les sources, à ceux-ci les embouchures du « Rhin allemand ». Le Danemark nous apparaît comme un appendice de l'ancienne Saxe, et son adhérence à la Scandinavie — dans les temps préhistoriques — a été constatée. Dans tous ces pays prédominent des dialectes germaniques (allemand, flamand, hollandais, danois, norwégien, suédois). Néanmoins, il y a là cinq ou six organismes bien distincts, disons mieux, cinq à six âmes vigoureuses chevillées dans un corps mutilé, mais sain. Quelques-unes de ces existences politiques sont placées sous la protection de traités internationaux qui leur imposent la neutralité et leur garantissent, en retour, l'inviolabilité : preuve manifeste qu'on les a jugées non-seulement viables, mais nécessaires au libre développement de la civilisation européenne.

Qu'elles soient viables, nous le démontrerons sans tarder. Nulle ne l'est plus que la Suisse, cette confédération trilingue de communes et de cantons si inégaux sous le rapport de l'étendue, de la population et de la richesse. La Suisse, elle aussi, a l'heureuse chance d'être une expression géographique, mais une expression autrement achevée que l'Austro-Hongrie. Pour se rendre bien compte de la perfection de sa structure, qu'on gravisse les Alpes centrales et qu'on examine sur toutes ses faces le massif du Saint-Gothard. C'est au Saint-Gothard ou dans son périmètre (Finster-Aar-horn, Maloia, Tödi) que prennent naissance les vallées dont l'ensemble constitue l'Helvétie : celle du Rhin, encaissée entre le Crispalt et l'Algau; celle de la Reuss, entre le Crispalt et le Titlis; celle de l'Aar, entre le Titlis et les Alpes bernoises; celle du Rhône, entre les Alpes bernoises et pennines; celle du Tessin, entre les Alpes pennines et centrales; celle de l'Inn, entre les Alpes centrales et rhétiques. On sait que la chaîne des Alpes, qui s'abaisse en pente douce vers le grand-duché de Bade, tombe presque à pic du côté de l'Italie : il en résulte que c'est sur le versant septentrional que la Suisse se développe le plus librement. D'ailleurs, pour avoir une idée exacte de cette région, il faut voir, par delà les Alpes granitiques, par delà le plateau de l'Aar, le Jura calcaire dessiner ses *combes* et ses *cluses* : c'est ainsi qu'on appelle les vallées longitudinales superposées et les défilés profonds et abruptes à travers lesquels serpentent les rivières. En Suisse comme en Allemagne, l'ode, l'idylle et la prose se succèdent, mais dans un ordre différent. Dans la zone jurassique comme dans la zone alpestre, comment n'être pas frappé de l'orientation générale des lacs creusés au pied des hautes chaînes, dans le voisinage du plateau, et remplis par les cours d'eau qui s'écoulent des glaciers? Presque tous sont situés dans l'axe des Alpes. C'est à l'issue de ces lacs que se trouvent la plupart des grandes villes : Constance, Zurich, Lucerne, Genève. Nous avons déjà nommé l'Aar et le plateau entre le Jura et les Alpes, qu'il traverse. Cette belle rivière, cette haute plaine, sont le centre et comme la raison d'être de la confédération helvétique. On remarquera que le Rhin, quand il acquiert une certaine importance, n'est plus guère que tangent à la Suisse. Il l'enveloppe d'un arc de cercle. L'Aar est la rivière suisse par excellence. Issu des hauts glaciers de l'Oberland, emmagasiné ensuite dans les lacs profonds de Brienz et de Thun, il vient, près de Soleure, ranger les pentes du Noirmont. Il tombe dans le Rhin à Waldshut, à peu près à égale distance de Bâle et de Schaffhouse. Une fois ces éléments connus, est-il difficile de conjecturer l'emplacement de la capitale fédérale de la Suisse? On a ici un exemple de la puissance, je dirais volontiers de la tyrannie de la géographie.

Tout le monde sait que c'est autour du lac des Quatre-Cantons, au bizarre et puissant relief — on dirait une croix tordue, — que la Suisse primitive, imposant fragment de la Souabe, s'est constituée. Toutefois, le centre politique a dû se déplacer. De Schwytz il passa bien vite à Lucerne, à Zurich, et finalement à Berne, où il semble à jamais fixé. Quels sont donc les priviléges de la position de Berne? Berne est presque au milieu du cours de l'Aar, un peu avant que cette rivière fasse sa pointe vers le Jura, dans une plaine fertile, où il recueille les deux tiers des eaux helvétiques, pour les déverser ensuite dans le Rhin. Le canton de Berne, qui est comme la réduction de la Suisse, possède une portion des Alpes, du plateau et du Jura. Centrale par rapport au canton le plus vaste, le plus fertile, le plus populeux, la ville est moins éloignée des cantons français et protestants, appartenant au Jura, que des cantons alpestres, allemands et catholiques, par la raison bien simple que ces derniers sont presque déserts.

Les Pays-Bas se divisent en deux parties distinctes. La Belgique s'élève lentement, de la mer du Nord aux collines qui portent son nom. Au delà se dessine la partie septentrionale du plateau des Ardennes. On remarquera l'inégale fertilité des bassins de l'Escaut et de la Meuse. Si la Meuse a ses immenses houillères, l'Escaut possède les plus magnifiques cultures. La Flandre et le Brabant sont les pays de l'Europe où la population agricole est le plus dense. Le Brabant, province centrale, est le lien de toutes les autres. Là est la capitale du royaume, sur un des nombreux canaux naturels qui se développent parallèlement, avant de devenir perpendiculaires à eux-mêmes et de tracer la belle voie fluviale qui, par l'Escaut, le Rupel, la Dyle et la Dender, rejoint aisément la Meuse. Enfin, Bruxelles est à la rencontre du dialecte wallon et du dialecte flamand. La plupart des Belges parlent le flamand, c'est-à-dire un idiome germanique; mais le français est la langue des villes, de la civilisation, de la justice, de la politique.

La Hollande qui, avec ses dépendances, forme les Pays-

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

Bas proprement dits, a peu de choses communes avec la Belgique. Ce n'est pas seulement par la langue et la religion, c'est bien plus encore par la conformation géographique qu'elles diffèrent. Le littoral belge, d'une désespérante uniformité, ne permet pas l'établissement d'une marine puissante ; la Hollande possède beaucoup d'îles et de golfes, et, par conséquent, beaucoup de vaisseaux. Elle est un don de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, qui, se subdivisant en branches infinies, font communiquer entre elles toutes les parties de la contrée. En Belgique, les grandes villes sont surtout à la jonction des grands cours d'eau (Gand, Namur, Liége ; en Hollande, elles se rapprochent du rivage (Rotterdam, la Haye, Amsterdam). Anvers, sur l'Escaut, aux abords d'un vaste archipel, est le lien des deux royaumes, qui sont séparés de la Prusse, le premier par de vastes forêts, le second par une ligne continue de marécages.

La Prusse est bien plus menaçante pour le Danemark que pour la Belgique et pour la Hollande. — Le Danemark, lorsque ses destinées étaient associées à celles du Sleswig, du Holstein et du Lauenbourg, avait, par le Sund et par l'Eyder, la garde et la domination de la Baltique. Il régnait, en outre, dans sa péninsule. Aujourd'hui il est à la discrétion de ses voisins. Aussi bien, depuis longtemps, la puissance de cet État s'était *ramassée* dans les deux grandes îles que sépare le Grand Belt : Fionie et Seeland. Copenhague, *le port des marchands*, défendue par Elsenneur, s'éleva à l'endroit le plus large du Sund. A cette époque, la possession de la Scanie, que dominaient les forts d'Helsingborg et de Malmoe, l'union *personnelle* avec la Norwége le mettaient en valeur. Au début de la civilisation danoise, la capitale avait été Aarhuus. On remarquera que cette ville, ainsi que toutes les cités populeuses du Jutland, du Sleswig, du Holstein, et même de Fionie et de Seeland, est située sur la mer Baltique et non sur la mer du Nord. C'est que les terres orientales sont moins inondées et plus voisines de la Norwége, de la Suède et des grands États de l'Allemagne.

L'examen de la grande péninsule Scandinave justifie la séparation des couronnes de Norwége et de Suède au moyen âge.

Le versant occidental des Dofrines, c'est-à-dire la Norwége, est très-haut, très-abrupt, dentelé par des milliers de fiords, auprès desquels s'élèvent de vastes fermes ou *garten*, oasis arctiques, où le bienfaisant Gulf-stream permet encore la culture des arbres fruitiers. Le versant oriental, qui est la Suède, s'abaisse d'une façon continue vers la Baltique. Les *Elfs* (rivières) courent généralement du nord-est au sud-est. Ils sortent presque tous de lacs très-longs, très-étroits et placés à une altitude considérable, et les entraînent péniblement. — La Norwége, patrie des pirates normands, installa d'abord sa capitale au fond des *fiords* les mieux dessinés, au milieu des *garten* les plus fertiles, à Throndhjem, à Bergen, la rapprochant du midi, c'est-à-dire du Danemark, à mesure qu'elle se civilisait. Elle finit par associer son sort à celui de la première des nations scandinaves. Ses pouvoirs publics résidèrent alors à Christiania, ainsi nommée du Danois Christian IV, son fondateur. Lorsque la Sainte-Alliance commit à l'égard du Danemark la première, mais non la plus criante des iniquités qui l'ont accablé en ce siècle, la Norwége fut unie *personnellement* à la Suède ; toutefois ses colonies boréales restèrent à son vieil associé. Plus rapprochée encore de la Suède que du Danemark, Christiania pouvait servir à deux fins : elle est restée capitale. — La Suède a son centre politique à Stockholm, héritière de la ville sainte, de la ville littéraire, Upsal. La *Venise du Nord* est presque au milieu du littoral qui, du cap de Falsterbo, s'avance jusqu'à l'embouchure de la Tornéa. Elle a vue sur la mer Baltique et sur les golfes de Bothnie, de Finlande et de Riga, qui en dépendent. Elle fait face à Saint-Pétersbourg. Autre avantage : elle est placée au débouché des grands lacs qui, à l'aide du canal de Gothie, percent de part en part la Suède. Grâce à ce canal et à ces lacs, les Suédois communiquent directement avec la Norwége ; ils évitent facilement les fourches danoises du Sund et du Belt, et ont une issue sur le Skager-Rack.

La Scandinavie forme une série de fields ou plateaux, dominés au midi par de hautes montagnes, et qui s'abaissent d'une façon notable vers le cercle arctique ; c'est grâce à cette circonstance que les contrées boréales sont habitées par les Lapons.

VI

L'ANGLETERRE. — L'ESPAGNE

Le royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande est admirablement situé, au milieu du rivage occidental de l'Europe, à l'endroit où cette partie du monde est le plus rapprochée de l'Amérique, sous un climat que tempère le Gulf-stream. Comme la Norwége, l'Angleterre et l'Écosse semblent avoir été façonnées à l'emporte-pièce. De tous les côtés, mais surtout à l'ouest et au midi, elles présentent de profondes découpures.

Sur un espace fort restreint, l'Angleterre compte presque autant de ports excellents que tout le reste de l'Europe. Comparez le littoral anglais de la Manche et le littoral français de la même mer, et vous verrez la supériorité de notre voisine. Boulogne, le Havre, Cherbourg, Saint-Malo et Brest n'équivalent pas à Douvres, Portsmouth, Southampton, Weymouth et Plymouth. Les ports, grands ou petits, qui se comptent ici par milliers, sont-ils le résultat de l'action dissolvante du courant d'eau chaude sous-marin? L'explication nous a toujours semblé un peu téméraire. Il en est une autre plus plausible. C'est, croyons-nous, de la structure même du pays que proviennent les anfractuosités de la côte. Or, dans la Grande-Bretagne comme dans la Scandinavie, la ligne de faîte se tient constamment à l'ouest et envoie dans le même sens d'innombrables rameaux. Ce qu'on ne rencontre ni en Scandinavie ni ailleurs, ce sont ces nombreuses, ces larges et profondes échancrures qui se correspondent d'une mer à l'autre : de sorte que rien n'est plus aisé que d'éviter les longs périples. Voyez les isthmes entre le golfe de la Tamise et le canal de Bristol, entre le Wash et l'embouchure de la Mersey, entre les golfes de la Clyde et du Forth, entre ceux de Murray et de Lynn. Dans ces isthmes mêmes, des dépressions de terrain, des *glen*, où coulent des rivières et des canaux artificiels. C'est sur le trajet de ces *glen*, de ces rivières, de ces canaux, que sont les villes les plus importantes : Londres et Bristol; Hull, Leeds, Manchester et Liverpool; Édimbourg et Glasgow.

Si le Gulf Stream n'a pas formé les incomparables ports de mer de la Grande Bretagne, elle lui doit sans aucun doute ses belles rivières aux eaux abondantes et réglées. Les brouillards dont il couvre la contrée se résolvent en pluie

tous les matins, grâce au phénomène de la condensation. C'est pourquoi il n'y a jamais de sécheresse. La même cause qui entretient l'admirable verdure des prairies, l'old-grass, permet la plus active et la plus rapide des navigations intérieures. A tous ces avantages, joignez la nature du sol. Si sa fertilité, qui est grande, est surtout l'œuvre des habitants, cette abondance sans égale de minerai de fer et de houille, que l'industrie anglaise sait utiliser sur place, est un bienfait tout gratuit de la Providence. — Tant de dons naturels ou acquis ont été méconnus durant bien des siècles. C'est au roi Henri VII Tudor et à sa petite fille la reine Elisabeth que revient l'honneur de les avoir constatés et, en partie du moins, mis à profit. Avant eux, les hommes d'État semblaient ignorer que l'Angleterre était toute maritime, admirablement dotée de ports et placée aux avant-postes de l'Amérique. Le Portugal, l'Espagne, la Hollande, moins bien traitées, avaient pris les devants. Avec le XVIIe siècle, le commerce et la colonisation anglaise se sont tellement accrus que Tyr, Carthage, Athènes et Venise, ne sauraient soutenir la comparaison. Toutefois, on doit se garder d'attribuer tout le mérite de cette prodigieuse expansion aux seuls hommes d'État. Constatation faite, ils ont permis à leurs administrés, aussi intelligents qu'actifs, d'utiliser les dons et les forces de la nature.

La *localisation* de la puissance, dans un État dont tous les autres États dépendent au point de vue matériel, est une étude pleine d'attrait. Londres, capitale politique du Royaume-Uni, capitale commerciale du globe, est sur un fleuve que remontent les plus gros vaisseaux : circonstance très-favorable, mais qui se retrouve ailleurs. Il faut donc ajouter que Londres, située dans le Middlesex, c'est-à-dire au centre des anciens royaumes saxons, à proximité du continent, en corrélation avec Paris, la seconde ville de l'Europe, et avec Amsterdam, qui fut longtemps le premier marché du globe, à égale distance des points extrêmes du Danemark et de notre Bretagne, Londres, disons-nous, n'est à aucun degré une œuvre artificielle. L'Angleterre et Londres tiennent sous leurs lois l'Écosse et l'Irlande. C'est à Londres que réside le parlement, vivante expression de l'union des Trois-Royaumes. C'est l'Angleterre qui envoie au Parlement les trois quarts des députés ; elle seule possède des pairs héréditaires. Dans le système politique que nous énonçons, dans cette *trinité politique*, le second rang appartient à l'Écosse, le dernier à l'Irlande. — L'Écosse, d'une altitude supérieure à celle de l'Angleterre, se divise en Highlands et en Lowlands. C'est par les Lowlands que l'Écosse se rattache à l'Angleterre. Son chef-lieu, Édimbourg, se baigne dans le golfe à Pesth, à quelques lieues du *border* (frontière). — L'Irlande offre, dans sa partie centrale, beaucoup de *bogs* ou marais, qui s'écouleut par le Shannon et par mainte autre rivière, en contournant des hauteurs arrondies et isolées qui n'offrent aucun système orographique défini. Dublin s'élève sur la mer d'Irlande, les yeux fixés sur l'Angleterre, dans cette partie de la verte Érin où dominent la race anglaise et la religion anglicane. Il est à noter que la langue anglaise est usitée dans la plus grande partie de l'Écosse et du pays de Galles, et que l'Irlande a presque oublié son idiome national. N'est-ce pas là une preuve suffisante de l'action exercée par l'Angleterre sur ses deux vassales de race et de langue celtique ?

Si d'Angleterre on passe en Espagne, on est frappé de cent contrastes. Au lieu d'une île déliée, dentelée, partout accessible, saturée d'humidité, on trouve une péninsule large, massive, d'abord souvent difficile, dévorée par la sécheresse. Ici les fleuves ont un long parcours; mais, quand ils ne sont pas à l'état de torrents, l'eau leur manque complétement. La structure est d'une grande simplicité. Un plateau, le plus considérable de l'Occident, embrassant une superficie de 200 000 kilomètres carrés, au centre de la Péninsule, se tient à une hauteur moyenne de 700 mètres, et va généralement s'inclinant du nord au sud et de l'est à l'ouest. On le subdivise en vieille et en nouvelle Castille. La vieille Castille appartient tout entière au bassin du Duero. Les bassins du Tage et du Guadiana se divisent la nouvelle Castille. Le Duero embrasse plus de territoire ; le Tage fournit une course plus longue. C'est la Castille qui, à l'issue de la croisade perpétuelle contre les Musulmans, a créé le royaume d'Espagne ; c'est elle aussi qui, avec des difficultés et au prix de sacrifices inouïs, l'a, ou peu s'en faut, maintenu jusqu'ici. Il est toutefois plusieurs régions qui ont, avec plus ou moins de succès, lutté contre la prépondérance et la centralisation castillanes. Deux hautes chaînes dominent, à une assez grande distance, le plateau : les Pyrénées et la Sierra Nevada. Dans la Sierra Nevada, avec les secours incessants de l'Afrique les Maures de Grenade résistèrent aux royaumes chrétiens jusque vers la fin du XVe siècle. De nos jours, presque toute la zone pyrénéenne, et principalement les provinces où l'élément ibérique s'est préservé de tout alliage, ont par deux fois secoué le joug des dominateurs castillans. L'ancien royaume d'Aragon, qui, surtout dans sa partie septentrionale, a tant d'affinités avec la Navarre et les provinces basques, n'a pas toujours été un subordonné docile. On n'a point oublié les révoltes et les répressions périodiques de Barcelone et de Valence. On sait également le rôle du Maeztrasgo dans les guerres carlistes.— Le Portugal est redevenu libre depuis deux siècles et rien ne menace son indépendance. Cette indépendance, il la doit à sa structure et à sa situation géographique. A mesure que les fleuves castillans s'éloignent du plateau, il se forme des étranglements, de longs couloirs, des *cañones*. Ce sont ces défilés qui marquent le passage du royaume d'Espagne à celui de Portugal. En outre, le Portugal a une grande étendue de côtes. Il n'est pas, comme l'Aragon, baigné par la Méditerranée, mais par l'Atlantique. Or, dans les conditions actuelles de la navigation et du commerce, la Méditerranée, c'est la dépendance ; l'Atlantique, c'est la liberté. Ne nous hâtons pas trop cependant de prononcer le mot de liberté, à propos du Portugal. Ce royaume n'a échappé à la domination politique de la Castille que pour tomber sous la domination commerciale de l'Angleterre, maîtresse de l'Atlantique.

Bien factice est l'œuvre de la Castille, parce qu'elle n'a pour fondement ni l'économie politique ni l'activité intellectuelle. Elle en est restée à l'âge des *hidalgos* et des *matamoros*. Elle a voulu imposer aux provinces vassales son idéal politique et religieux.— A une domination factice, un centre factice. Pampelune, Saragosse, Burgos et Tolède avaient tenu très-honorablement leur rang de capitales *partielles*, à la tête de la Navarre, à l'Aragon et des deux Castilles. Quand le roi de Castille s'imposa à toute la Péninsule, sans lui donner aucune compensation matérielle ou morale, il créa une nouvelle capitale, où il pût jouer le rôle de Providence invisible à tous et redoutée de tous. Depuis lors, le souverain est devenu

moins sombre et moins sévère, mais sans se légitimer autrement que par la prétention hautement proclamée *d'user et d'abuser*. — Le Portugal a reçu de sa dynastie nationale une direction meilleure. Sa capitale, Lisbonne, à l'embouchure du Tage, sur un golfe vaste et magnifique, est la province privilégiée de la péninsule Hispanique.

C'est une loi presque constante que les États qui valent surtout par leurs rapports avec l'extérieur aient leurs capitales dans le voisinage de la mer. Saint-Pétersbourg, Stockholm, Copenhague, La Haye, Londres, Lisbonne, Rome, Athènes, Constantinople, confirment cette règle. Il est rare alors que l'on trouve l'action permanente d'une province directrice. Il en est autrement des capitales *intérieures*, telles que Madrid, Vienne, Berlin, Paris, qui ont représenté jadis ou qui, aujourd'hui encore, représentent la prédominance d'une région sur un certain nombre d'autres régions voisines et moins favorisées. Paris a conquis autrefois la France, mais la France n'en sait rien ; c'est que la France est faite. La condition actuelle de l'Autriche, de la Prusse et de l'Espagne est bien différente. Naguère Munich, Dresde, et généralement toutes les petites capitales allemandes étaient aussi *incontestées* que Paris ; mais l'orgueil germanique leur a reproché de n'avoir pas su « faire grand ». Nous signalerons les cas particuliers de la Russie et de l'Italie. Le transfert du gouvernement de Moscou à Saint-Pétersbourg a été une nécessité de premier ordre : la civilisation était à ce prix. Quant à l'Italie, on a vu cet État, dont le Piémont était le créateur, s'acheminer, en moins de dix ans, par Turin et Florence, jusqu'à sa capitale actuelle, Rome : c'est que les souvenirs de Rome avaient, plus que le Piémont lui-même, préparé son unité. Pour la la Belgique, les administrations espagnole et autrichienne avaient déjà désigné Bruxelles à l'attention des hommes d'État. En Suisse, Berne, chef lieu fédéral, ne s'est pas imposé; il a été choisi.

VII

LA FRANCE

La situation de la France apparaît très-nettement, entre l'Espagne, qui naguère combattait pour le maintien de son unité factice; l'Italie, qui vient de se constituer; l'Allemagne, qui se centralise au point de vue militaire, politique et intellectuel; l'Angleterre, à laquelle la centralisation commerciale suffit; — frontière complétée par la Belgique et la partie française de la Suisse, gagnées à nos mœurs et à notre langue. Elle touche à deux mers, la Méditerranée et l'océan Atlantique, et se trouve ainsi en rapport facile avec l'ancien et le nouveau monde. Sous quelque aspect qu'on la considère, elle occupe, dans la moitié d'Europe que ne possède point la Russie, une position centrale. Elle a de formidables défenses naturelles, — le Jura, les Alpes, les Pyrénées, — qui sont aujourd'hui un luxe, tandis que, du côté de l'Allemagne, elle offre une large ouverture. Cette condition, qui n'est pas nouvelle, mais qui s'est aggravée récemment, est une des causes du grand rôle de Paris. De Paris on atteignait facilement Rouen, la principale cité normande, et Metz, la grande ville austrasienne.

Les auteurs de la *Carte géologique de France* ont présenté sur la structure de notre pays des considérations d'une admirable justesse. Pour eux, il y a en France deux pôles, l'un en creux et attractif, l'autre en saillie et répulsif : l'Ile-de-France, dont le centre est Paris, et le massif central, que couronne le Plomb du Cantal. Du haut massif arverne, auquel MM. Élie de Beaumont et Dufrénoy, dans leur Introduction, donnent à tort le nom de plateau, s'élancent, pour gagner des contrées plus fertiles, les rivières et les hommes. Vers l'Ile-de-France convergent, en suivant des lignes de circonvallation que la nature a tracées, les principaux affluents de la Seine : l'Yonne, la Marne et l'Oise. Une pente presque insensible mène de tous les côtés à Paris, qui est ainsi protégé sans être isolé. Disons, en outre, qu'il est situé sur le seul fleuve de France qui, par la régularité de ses eaux, rappelle les beaux fleuves de l'Angleterre. Il est donc incontestable que la géologie, comme la géographie, assigne à Paris un rang exceptionnel (1).

L'unité de la France, dont les historiens font honneur uniquement à nos rois et à leurs ministres les plus illustres, est surtout l'œuvre du climat. C'est en vain, par exemple, que l'Angleterre prétendrait s'identifier avec l'Écosse : la latitude et l'altitude de ces deux pays conspirent ensemble pour maintenir entre eux une profonde démarcation. Au contraire, la France du Nord compense par son peu d'élévation au dessus du niveau de la mer sa situation septentrionale. « La Gascogne et le littoral de la Méditerranée, disent nos géologues, sont les deux exceptions les plus notables qu'on puisse citer aux observations générales qui viennent d'être présentées; aussi remarque-t-on que les noms de Gascons et de Méridionaux désignent les distinctions les plus tranchées qu'on puisse signaler parmi les Français. »

En ce qui concerne l'hydrographie, nous signalerons la direction uniforme des trois grands fleuves qui rejoignent la Manche, l'Atlantique et le golfe de Gascogne. Dans la première partie de leur cours, ils marchent vers le nord; dans la seconde partie, vers l'occident. Leurs affluents décrivent de longues courbes. Au contraire, le grand fleuve, tributaire de la Méditerranée coule en droite ligne et s'ajuste à la Saône, dont il semblerait être la continuation, n'étaient son caractère torrentiel et l'allure tranquille de l'affluent. La Meuse, que nous ne possédons qu'en partie et qui prend naissance dans le voisinage de la Saône pour couler dans un sens opposé, affecte aussi la ligne droite. Tout ce côté de la France actuelle était compris dans la mouvance de l'empire germanique; de sorte qu'au moyen âge notre sphère d'activité était bornée à l'Atlantique. Le royaume a eu d'abord pour domaine propre l'espace compris entre Paris et Orléans, où la Loire et la Seine semblent vouloir aller à la rencontre l'une de l'autre. Le duché de France, doublé du comté d'Orléans, eut, dès son organisation sous les premiers Capétiens, l'heureuse chance de posséder par une branche de sa dynastie la Bourgogne. L'alliance de la Champagne lui permit de lutter contre les Plantagenets, et quand la Normandie eut été confisquée sur Jean-sans-Terre, tout le bassin de la Seine fut rangé sous les mêmes lois. Le prince qui régnait à Paris, et qui allait prendre à Saint-Denis l'oriflamme, put librement se faire sacrer à Reims, et il eut à Rouen la clef de son royaume.

(1) Voir aussi l'*Introduction à l'histoire de France* de M. Duruy (Hachette), et *la France avant les colonies*, de M. Levasseur (Delagrave).

A la fin de la guerre des Albigeois, Toulouse devint un autre centre de formation, symétrique au premier, dont la clef, Bordeaux (appelé à jouer un rôle semblable à celui de Rouen, dut, lui aussi, être arraché aux Anglais. Les parlements de Paris et de Toulouse furent d'abord comme deux royaumes séparés, que des conquêtes et des *assimilations* intermédiaires cimentèrent peu à peu. — La belle et grande question de la formation territoriale de la France, traitée historiquement par M. Mignet, pourrait être reprise au point de vue géographique, et l'accord, parfois surprenant, de la nature des choses et des actions humaines ressortirait de lui-même.

La question de droit entre la France et l'Allemagne devrait aussi être traitée géographiquement, et on arriverait à des résultats qui surprendraient peut-être Allemands et Français. Nous nous réservons de les indiquer plus tard. Contentons-nous aujourd'hui de dire que, *géographiquement* (nous pourrions ajouter historiquement), les Allemands n'étaient pas plus fondés à nous enlever l'Alsace que nous ne le serions à prendre la Belgique. Si les Vosges, l'Hundsrück et le plateau des Ardennes semblent être symétriquement agencés avec la Forêt Noire, le Taunus et le Westerwald ; si, en un mot, le Rhin allemand devait *géographiquement* nous échapper, comment nous refuser, *géographiquement aussi*, la plaine de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin néerlandais? Mais il ne faut pas pousser à l'absurde ces inductions géographiques. Étant donnée l'absence de frontières naturelles, il eût été sage de se contenter de la cote mal taillée, œuvre des traités de Westphalie et de Vienne (1648-1815), l'un si glorieux pour la France, l'autre pour la Prusse. Le traité de Westphalie nous avait donné l'Alsace, le traité de Vienne avait donné à nos rivaux la province du Rhin. La géographie, parfois tolérante, ne réclamait pas.

D'ailleurs l'Allemagne contemporaine, pour être fidèle au prétendu droit historique, aurait dû restituer l'Alsace..... à l'Autriche.

Nous ne saurions avoir la prétention d'avoir jeté les bases d'une science nouvelle. Mais nous serions satisfait d'avoir montré qu'il y a effectivement une nouvelle science, une science capitale, à laquelle nous donnerions volontiers le nom de *géographie appliquée* ; science qui devrait avoir ses chaires à l'École normale, au Collège de France, dans nos principales Facultés et dans nos grands lycées, et qui serait la pierre angulaire de la politique. C'est la *géographie appliquée* qui se chargerait de montrer que « certaines questions que l'on prend au sérieux, dans la politique, n'existent point, tandis que d'autres, que l'on ne soupçonne même pas, ont une importance considérable » (1).

Pacifier les questions historiques et politiques avant de les résoudre, tel serait le premier bienfait de la *géographie appliquée*.

Pour les résoudre, il lui faudrait procéder méthodiquement et *minutieusement*. Aussi avons-nous aujourd'hui soulevé et *classé* beaucoup de questions politiques sans en avoir résolu aucune. L'Asie, l'Afrique, l'Océanie, l'Amérique réclament un travail préparatoire du même genre. Le mémoire que nous écrivons en ce moment même (*Transformation de la méthode historique par les études géographiques*) et que nous communiquerons aux Sociétés savantes réunies en Sorbonne précisera le but auquel nous tendons. Dans ce mémoire, nous demanderons qu'on institue à l'Académie des sciences morales et politiques une section de *géographie appliquée à l'histoire*, et une section de géographie dans le comité des travaux historiques et des sociétés savantes. En outre, nous émettrons le vœu que la Société de géographie, non contente d'encourager les explorations lointaines, se préoccupe de constituer la science géographique sur les bases que nous venons d'indiquer.

LUDOVIC DRAPEYRON.

(1) Voyez notre *Nouvelle méthode d'enseignement géographique, d'après les résolutions du Congrès de Paris*, suivie d'une *Revue cartographique* par M. Hennequin. — Dunnine, 1876.

LA LITTÉRATURE HOLLANDAISE AU XIXe SIÈCLE

Bilderdyck. — Isaac Da Costa. — Van der Palm. — Van Lennep. — Madame Bosboom Toussaint, etc.

Si la littérature d'un pays sortait du sol comme un produit spontané de la terre, la Hollande aurait vu naître un genre idyllique plein de grandeur et de charme. Rien de plus doux que ses paysages; rien de plus imprégné de paix et de bonheur que ses océans de verdure, où les grands troupeaux paissent dans un repos digne de l'Éden. L'été, de blondes filles aux yeux bleux, chaussées de sabots blancs et couronnées de bandeaux d'or, se répandent le soir dans les prairies, portant dans leurs bras des mantes de laine dont elles couvrent pour la nuit les paisibles génisses. L'hiver, les heureuses bêtes habitent des palais de porcelaine et de marbre, où l'on n'entend d'autre bruit que celui du vent qui passe mollement et alourdi par les vapeurs de la terre. Les longues rangées de peupliers qui traversent la campagne font rêver aux processions dont les peintres couvrent les murs de nos églises pour figurer la suite des générations humaines. Les voiles blanches, glissant silencieusement sur les canaux profonds, comme des ailes d'oiseaux aquatiques; les chariots germains, se découpant sur le ciel gris, et, pardessus toutes choses, ces horizons sans bornes qui donnent le sentiment de l'infini et de l'éternité, tout est fait, en Hollande, pour produire une poésie originale, grandiose et sereine.

Mais la nature physique d'un pays n'est que pour une part dans la direction que prend sa littérature. Il y a les causes historiques, qui, elles aussi, façonnent le caractère d'un peuple et déterminent chez lui la forme de l'art. Il y a les conditions géographiques, les circonstances de voisinage, qui modifient son génie; il y a, enfin, la religion nationale qui exerce sur lui sa haute influence. On n'en finirait point à rechercher toutes les causes diverses qui concourent à cette manifestation collective de la vie d'un peuple : sa littérature en vers et en prose.

I

Plus un pays est restreint, plus les circonstances extérieures, accidentelles, doivent influer sur son génie. C'est ce

qui a lieu pour la Hollande. Les Hollandais ont eu beau s'entourer d'une muraille de la Chine et s'armer de tous les préjugés qui préservent les mœurs et l'esprit national, ils ont subi, — surtout dans leur littérature, — la force irrésistible de l'imitation. Le père de la poésie hollandaise, le vieux Jacob Cats, dont la popularité est immortelle dans son pays et qu'on appelle encore le *père Cats*, n'est pas, — bien qu'il ait peint exclusivement la vie rurale hollandaise, — entièrement original. Il en est de même de Joost van den Vondel, son contemporain, quoiqu'il faille se souvenir que ce Milton de la Hollande a donné son *Lucifer* plusieurs années avant l'apparition du *Paradis perdu*. Cependant ces deux poëtes, nés à la fin du XVIe siècle, sont reconnus pour les plus grands de leur pays. Après eux vient le règne des *didactiques*, ces imitateurs par excellence. Rhynvis Feith a excellé dans ce genre par lequel Pope et Voltaire, s'ils ont assoupli leurs langues au point d'en faire le meilleur instrument de la pensée humaine, ont détruit pour un temps, dans le monde, le sentiment de la vraie poésie. Le peuple qui a fourni un si riche contingent à la philosophie, qui a vu naître Érasme, Donsa, Grotius, Spinosa, Huygens et tant d'autres, n'est pas un peuple poëte. En dehors du genre conventionnel, il n'a produit en littérature que des miniaturistes, des réalistes terre-à-terre, de simples photographes de la vie domestique. Le plus populaire de ses interprètes, le plus hollandais de ses poëtes, Hendrik Tollens, confine à tout moment au puéril et au ridicule. Ses sujets descriptifs paraissent empruntés à l'école de peinture de son pays : les objets les plus insignifiants, les détails les plus minuscules, lui semblent volontiers les plus agréables ; il se complaît à peindre les infiniment petits et y apporte ce genre de talent qui séduit toujours le vulgaire. Mais la grande inspiration, l'enthousiasme des grandes choses, lui font défaut, comme à la plupart de ses compatriotes. Sans les événements politiques qui ont fait vibrer chez lui des cordes plus profondes, il fût resté plutôt un versificateur qu'il ne fût devenu un poëte, et la popularité dont il jouit dans son pays est peut-être la meilleure preuve que les vrais Hollandais ne devraient parler qu'en prose.

Mais ce peuple déificateur du bon sens et du repos, adorateur de tous les préjugés qui concourent à la stabilité des institutions, ce peuple dont le cœur est sans chaleur et l'esprit sans hardiesse, a pourtant un côté vraiment vivant et vraiment fort. Il l'a prouvé à toutes les époques de son histoire : le patriotisme est chez lui profond, sincère, capable de tous les dévouements. C'est là la vertu hollandaise par excellence ; vertu étroite si l'on veut, mais réelle du moment où elle enfante le sacrifice. A son flambeau s'est allumée la flamme poétique de la Hollande. La nation était plongée dans l'abondance des joies domestiques et la douceur de l'étude paisible, quand l'invasion française vint la tirer de son sommeil. Frappée au cœur, elle sentit que, elle aussi, elle pouvait être poëte. C'est de cette époque que datent en même temps la transformation et la fécondité de sa littérature. Un chœur de lyrtées s'éleva tout à coup des marais de la Hollande ; de nouveaux poëtes surgirent de toutes parts, et tous les anciens poëtes devinrent lyriques ; tous chantèrent les gloires et les maux de la patrie, tous appelèrent sa délivrance. Ce ce ne fut qu'un cri, d'un bord à l'autre, aux rives de l'Ems, pour célébrer les exploits antiques des pères et prédire les triomphes futurs des fils. Sans doute ces bardes patriotes dépassèrent bien souvent le but : Jean Helmers, qui a écrit en 1812 son poëme de *la Nation hollandaise*, nous fait aujourd'hui sourire. Il fallait être Hollandais soi-même et passionné dans la cause pour n'en point voir d'abord les hyperboles ridicules ; mais enfin il y eut là un élan vers la vraie poésie.

Rhynvis Feith, que nous venons de citer déjà, a pris part à la levée de boucliers. Né en 1753, mort en 1824, il a traversé la Révolution, et, renonçant au genre didactique dans lequel il avait produit des poëmes ennuyeux, comme *le Tombeau*, *la Vieillesse*, etc., il s'est rangé parmi les combattants. Ses *Odes* patriotiques sont les meilleurs de ses ouvrages ; ce bon bourguestre de Zwolle devint un poëte véritable sous l'influence du sentiment qui l'animait. Hendrik Tollens, transformé par les circonstances, s'éleva beaucoup à son tour, et le mérite de ses nouvelles œuvres servit à consacrer la réputation des anciennes. Ses deux poëmes les plus considérables sont : *Wien neerlandsch Bloed* (*Le sang néerlandais*), et l'*Hivernage des Hollandais dans la Nouvelle-Zemble*. Tous les deux ont pour sujet les grandeurs de la patrie. Le dernier est le récit de l'expédition entreprise par Heemskerk pour découvrir, à travers les glaces du pôle nord, une nouvelle route vers l'Orient. Il y a là de la grandeur dans les images, du pathétique dans les sentiments, de la nouveauté dans le sujet. Tollens a raconté aussi, dans un style sémi-héroïque, les guerres que les Pays-Bas ont soutenues contre l'Espagne ; son poëme lyrique d'*Egmont et Hoorn* a obtenu les honneurs académiques, et l'opinion publique met volontiers l'auteur au premier rang parmi les successeurs de Cats et de Vondel. Si vous demandez aux Hollandais de vous citer les meilleurs poëtes de leur pays, ils vous répondent ordinairement par les trois noms de Vondel, Cats et Tollens. Ce jugement se sent du goût national, goût très contraire au nôtre. Ce que les Hollandais aiment surtout dans Tollens, c'est le fini de ses tableaux, le poli de ses ouvrages : mais pour un peuple artiste ce lauréat serait d'une fadeur insupportable.

Le vrai poëte que les événements politiques du siècle ont suscité en Hollande est Willem Bilderdyck. C'est là ce penseur, ce rêveur, ce passionné qui, seul, mérite le nom de poëte. Mais, comme il était naturel, Bilderdyck n'a été ni compris ni goûté par ses concitoyens. Toute sa vie n'a été qu'orages au dedans, délaissement au dehors, persécutions quelquefois. C'est que Bilderdyck n'a jamais pu se faire Hollandais, ni par l'esprit ni par le cœur. Étranger, par sa nature morale, au pays où le hasard l'avait naître, il ne l'était pas moins à son siècle, et toute sa personnalité a été un perpétuel anachronisme. Pour achever son malheur, il portait deux hommes en lui : d'un côté, il avait, dans toute leur violence, les passions calvinistes du XVIe siècle, il chérissait tous les souvenirs du passé, il plaçait le salut de l'âme et du corps dans les institutions du moyen âge tempérées par les effets de la Réforme ; de l'autre, il pressentait le règne de l'esprit nouveau, et lui-même, rompant avec les traditions classiques, inaugurait dans ses ouvrages cette poésie *subjective* qui est un des grands produits de notre siècle. Bilderdyck est le Byron de la Hollande. Il s'est avisé le premier de cette vérité simple que, puisque la source de toute poésie est l'homme lui-même, mieux vaut puiser du côté qui a la source. Il avait une âme forte et douloureuse, propre à toucher tous les sens de l'humanité nature. Il avait [illegible] d'égoïsme, cette attention à toutes ses impressions personnelles, qu'on pardonne aux poëtes parce qu'elle est pour eux la condition du

génie. L'œuvre entière de Bilderdyck est le cri prolongé de sa personnalité. Il ne ressemblait à personne autour de lui, personne ne lui ressemblait, et, se voyant solitaire, il ne regardait qu'au dedans de lui-même. De là sa véritable originalité; de là aussi le peu de sympathie qu'il a trouvé chez ses compatriotes pendant sa vie, et la difficulté qu'éprouvent encore à le comprendre ces esprits aveuglés par l'habitude de l'*objectivité*.

II

Wilhem Bilderdyck est né le 8 septembre 1756. Son père, qui était médecin et poëte lui-même de quelque mérite, appartenait à une vieille famille de respectable bourgeoisie. Il croyait même tirer son origine de la plus antique noblesse néerlandaise et prétendait descendre des comtes de Clèves et de Testerbant. Cette circonstance, qui n'a rien que de naturel et de probable, puisque, ainsi que le disait Socrate, « le sang des rois et des esclaves est toujours mêlé dans nos veines », influa peut-être sur le caractère de son fils et lui inspira cette passion guerrière pour les mœurs surannées et les institutions aristocratiques, qui se traduisit plus tard dans toute sa conduite et dans tous ses écrits. L'étranger qui visite Amsterdam et se dirige vers le Westerkerk ou le Joden Amstel foule les mêmes sentiers et suit les mêmes canaux qu'a foulés et qu'a suivis Bilderdyck dans sa jeunesse. Les mœurs qui règnent encore derrière les stores blancs de ces maisons de briques à pignons sur rue ont été les mœurs de ce sévère calviniste. Son âme ardente s'est allumée dans la tiède atmosphère de ces placides Hollandais que nous voyons, groupés autour de leur bouilloire, prendre silencieusement leurs interminables repas. Dès ses premières années (car Bilderdyck a eu une précocité extraordinaire), il lisait Cats avec amour; dès ses premières années, il cherchait aux objets qui s'offraient à ses yeux un sens symbolique et caché. Sa pensée perçait l'enveloppe des choses et voulait, sous les apparences, découvrir les réalités. Bien avant qu'il n'eût fait un seul vers ou formulé seulement une idée, le signe du poëte était sur lui, s'il est vrai, comme l'a dit un grand maître, que la poésie soit « ce qu'il y a d'intime dans tout ».

Sa constitution physique était, comme son esprit, bizarre, extraordinaire. A l'âge de six ans, un de ses camarades d'enfance lui marcha sur le pied ; et ce petit accident, indifférent pour tout autre, devint la cause d'un mal qui le retint dans sa chambre jusqu'à sa dix-huitième année. Cette circonstance accentua encore son caractère. Solitaire et privé des plaisirs de la jeunesse, il vécut en lui-même. Atteint, à la suite de cette longue maladie, d'une infirmité incurable, son premier désir, qui avait été d'être soldat, changea d'objet. Il se fit avocat, profession dans laquelle il trouvait d'autres champs de bataille; plus tard, forcé d'abandonner cette carrière, il devint exclusivement littérateur et poëte ; mais dans toutes les situations de la vie, le tempérament de Bilderdyck lui assignait d'avance une place au premier rang des combattants.

Quand il débuta dans le monde littéraire, ce fut pour rencontrer et commencer lui-même la plus véhémente opposition. A cette époque — 1775 à 1795 — un ferment libéral agitait la Hollande comme le reste du monde. Le stathouder Guillaume V était impopulaire, et avec lui tout le parti anglais. La France était à ce moment, non-seulement l'espoir des adversaires de la maison d'Orange, mais la nation amie, prédestinée, aux yeux d'un très-grand nombre de jeunes Hollandais. Les opinions et les sympathies ont tant changé depuis, qu'on a peine à se reporter aux sentiments qui régnaient alors. Mais enfin, il est certain qu'en 1794, même après les excès de la Révolution, Pichegru fut accueilli en Hollande par un parti français. Bilderdyck, lui, s'était mis tout d'abord en contradiction sur ce point avec ses jeunes compatriotes. Il haïssait les idées nouvelles dont notre drapeau était l'emblème, il se défiait de la patrie des Encyclopédistes, il se hâta de déployer contre elle la bannière de Clèves et de Testerbant. Quand la république Batave fut fondée malgré ses efforts, ce fut en Angleterre qu'il fut cacher sa douleur, comme l'avait fait le prince d'Orange. Il ne revint en Hollande que quand celle-ci eut recouvré au moins partiellement son indépendance sous le gouvernement du roi Louis. Quand Louis dut payer de sa couronne sa fidélité à l'honneur, la coupe d'amertume déborda pour Bilderdyck. La vue de son pays à la merci de l'étranger, et d'un étranger détesté, déchira son âme et lui fit rendre les sons magnifiques de la douleur. Ce fut à ce moment surtout que le grand poëte se dévoila; mais son talent fut méconnu : le vulgaire des patriotes préférait aux ballades de Bilderdyck les cris d'énergumène de Jan Helmers, et le parti des résignés lui savait mauvais gré de troubler son repos. De 1810 à 1814, tous les maux accablèrent le pauvre poëte : les douleurs patriotiques, le délaissement, la misère et la faim. Le retour de ses princes soulagea son cœur, mais non sa pauvreté. A peine reçut-il le pain du jour de leur libéralité, et sa vie continua à être une lutte incessante contre tous les genres de peine.

Par une contradiction qui résultait naturellement des contrastes que Bilderdyck portait en lui-même, pendant que ses opinions, hautement calvinistes et conservatrices, l'exposaient à l'impopularité auprès d'une partie des politiques de son pays, ses allures novatrices en littérature le mettaient en défaveur auprès des gens de lettres et des critiques. D'abord, il s'efforça d'être conséquent avec ses principes et de rester dans le giron de l'école classique. Ses premiers poëmes, écrits sous l'inspiration des Sociétés littéraires qui en avaient indiqué les sujets, sont des modèles de fidélité au genre orthodoxe, tel que l'avait fixé les grands maîtres de l'époque de Louis XIV. Les Grecs et les Romains, l'histoire et la mythologie de l'antiquité y jouent le principal rôle. Sans le vouloir, il subissait aussi l'influence du siècle de Louis XV. Ses poésies critiques, ses imitations d'Anacréon, de Catulle et de Tibulle en sont la preuve. Il y a certainement quelque chose de comique à voir les filles de Leyde transformées en Saphos, et les ménagères rurales de Groningue en autant de Chloés. Cependant ce furent ces platitudes qui lui valurent quelque succès. Tant qu'il fut médiocre, il reçut des médailles et des encouragements académiques ; mais le jour où il déchira le vêtement trop étroit qui l'étouffait, il fut renié, abandonné par ceux qui lui avaient tendu la main dans ses premiers pas, et il dut marcher solitaire dans la grande voie que sa pensée s'était ouverte.

Cette voie, il la suivit surtout en écrivant les *Ballades*, dans lesquelles, s'il n'a point égalé Schiller et Goethe, il n'est pas demeuré inférieur à Uhland, dont il se rapproche par le genre. La ballade est surtout allemande, et elle convenait au génie de Bilderdyck, épris d'un ordre de choses que les com-

bats et les amours de chevalerie représentent du beau côté. Le romantisme était alors une grande nouveauté littéraire, et ce qui eût fait le succès de l'auteur en d'autres pays accrut dans le sien sa défaveur. *Nouveautés* et *hérésies* sont volontiers synonymes pour des oreilles hollandaises. Les gens instruits les repoussent par système, et les masses par défaut d'intelligence. Les sujets choisis par Bilderdyck étaient généralement au-dessus de la compréhension du vulgaire ; et d'ailleurs, le peuple illettré pût-il saisir ces tableaux de mœurs du moyen âge, aurait-on le droit de lui demander de les goûter ? Cependant la ballade, pour être dans son véritable caractère, doit être un chant populaire ; c'est sa condition de vie, et il n'est pas surprenant que les beaux chants du poëte n'aient vécu qu'un jour.

Ce n'était pas assez que Bilderdyck fût un aristocrate, un royaliste, qu'il calomniât le peuple et anathématisât le siècle, il fallait encore qu'il fût, en religion, un fanatique d'un autre âge. Il y avait, comme on l'a dit, trop du théologien en lui pour qu'il y eût beaucoup du chrétien. Ses poëmes religieux se sentent des disputes de l'école, et dans un temps où l'humanité commençait à délaisser la lettre pour l'esprit, à briser les symboles, comme un reste d'idolatrie, pour mettre à nu leur sens caché, et où le seul moyen de répondre aux besoins religieux des hommes était de leur montrer ce sens dans une auréole d'amour, Bilderdyck ne savait parler de Dieu que comme d'un despote arbitraire, et de la vie future que comme d'une réunion aristocratique d'élus. Lui qui, dans certaines choses, dans les choses de la vie pratique surtout, savait si bien regarder sous la surface — ce qui eût suffi, par parenthèse, à faire de lui le plus malheureux des hommes, — s'attachait avec passion au dogme calviniste et voyait dans la théologie la seule voie du salut des nations. Il a prêché dans le désert. C'est peut-être sa solitude même qui rend compte de la grande impression que produit sa voix sur celui qui vient l'écouter. Il y a tant de force et tant de profondeur dans Bilderdyck, que, si nul n'est tenté de le suivre, du moins on l'entend avec admiration et surprise. C'est le ton des prophètes hébreux, avec cette différence qu'il n'a pas, comme eux, l'intuition de l'avenir. Quand il prédit, du fond de l'exil, la ruine et l'asservissement de son pays, quand il trace un hardi et paradoxal parallèle entre Napoléon et Luther, on est charmé par la grandeur de ses sentiments, bien qu'on reste en défiance contre la justesse de sa pensée. Son *Ode à Napoléon*, son poëme de l'*Adieu*, sont du plus haut pathétique, et ses chants de triomphe après la chute du conquérant sonnent comme la trompette d'Israël.

Ce qui prouve que Bilderdyck était un trop grand poëte pour ses compatriotes et que là est la cause de son impopularité, c'est que le seul de ses ouvrages qu'ils aient généralement goûté est le poëme bizarre, et vraiment hollandais, qu'il a intitulé *Ziekte der Geleerden* — *Les maladies des savants*. — C'est une étrange idée que de rimer un traité de pathologie et un extrait du *Codex* pharmaceutique. On eût dit que Bilderdyck portait un défi au génie de son pays, tant il décrit avec fidélité le côté prosaïque de notre pauvre nature. Sa muse est un docteur de la Faculté, et les charlatans n'ont pas beau jeu avec elle. Cependant cet ouvrage, dont le sujet n'a pas même le mérite d'être amusant, est resté le plus célèbre de tous ceux de l'auteur et celui dont on associe le plus communément le titre à son nom ; de sorte que si vous demandez en Hollande quelle est l'œuvre principale de Bilderdyck, il est probable qu'on vous répondra par *Ziekte der Geleerden*.

Le plus important de ses ouvrages est, au contraire, d'un caractère bien différent. Celui-ci porte le titre large et ambitieux de *la Destruction du vieux monde*. Il ne faudrait pas croire que par *le vieux monde*, Bilderdyck entend le vieil ordre de choses, comme on pourrait s'y attendre de la part d'un homme qui a passé sa vie à gémir sur la transformation sociale. Le monde dont il est question, c'est le monde antédiluvien. C'est la Bible et la théologie mises en vers. Il y avait là de quoi inspirer le fanatique calviniste, et son inspiration ne s'était, en effet, jamais élevée plus haut. Malheureusement, la grande épopée de Bilderdyck n'a point été achevée. Des malheurs publics et privés ont fait tomber la plume de ses mains au moment où il allait mériter le nom qu'on lui a donné quelquefois après sa mort de *Goethe hollandais*.

Il est inutile de dire que Bilderdyck est de tous les écrivains de la Hollande celui qui en a le mieux manié la langue, riche, mais un peu vague. Il a su en tirer de beaux effets imitatifs, et en faire résonner les sourdes syllabes. Dire qu'il est un grand poëte par la force et par la profondeur des sentiments, c'est dire qu'il est aussi un grand maître par le style, car l'un ne saurait guère aller sans l'autre. Depuis quarante ans on commence à rendre pleine justice à Bilderdyck. C'est qu'il est mort, c'est que la lutte est finie et qu'on ne voit plus en lui que l'artiste. Sa vie rendue triplement douloureuse par les contradictions, par la pauvreté et par les afflictions domestiques, s'est achevée en 1831. Il avait vu encore une fois, avant de mourir, renaître dans le monde l'esprit révolutionnaire qu'il détestait. Sa seconde femme, Catherine Schweickhardt, qui l'avait consolé des chagrins d'un premier mariage, était morte un an auparavant. Il ne put supporter ce coup, et il mourut penché sur la Bible, à laquelle il demandait une dernière fois les secrets de la vie.

I

Bilderdyck a laissé un élève et un héritier dans Isaac da Costa. C'était un de ces Juifs dont les familles proscrites en Espagne sont venues chercher refuge aux Pays-Bas. La Hollande doit au privilége qu'elle a eu d'être la première nation libre de l'Europe, d'avoir servi d'asile aux persécutés des autres pays; elle possède aujourd'hui deux races distinctes, l'une germaine et l'autre sémite. Toutes les nations du Nord renferment un très-grand nombre de Juifs dans leur sein ; mais chez aucune ils ne forment, comme en Hollande, le dixième de la population. Cet élément se concilie avec l'élément indigène. Quoique les Juifs hollandais ne mêlent pas beaucoup leur sang à celui des chrétiens, les rapports continuels des deux races entre elles sont favorables à ces derniers. Les Juifs n'ont pas moins d'esprit pratique, de suite, de ténacité que les Hollandais, et ils leur prêtent parfois ce qui fait complétement défaut à ceux-ci : une imagination ardente et colorée. Entre Bilderdyck et Da Costa il existait un lien de plus que ce rapport ordinaire. Du côté de sa mère, Bilderdyck tenait, paraît-il, lui aussi, à la race orientale, et à peine eut-il entendu le jeune poëte qu'il reconnut un frère et l'invita dans sa maison. Da Costa, de son côté, trouva

dans Bilderdyck une nature plus mûre, plus ferme que la sienne, mais au fond analogue, et il s'attacha à lui de toute son âme. Tous deux ont partagé les mêmes sentiments, les mêmes douleurs, le même délaissement. Leur destinée a été en tout semblable, avec la différence que met dans la souffrance l'inégalité de force et de profondeur. Comme le dit élégamment un critique anglais, M. Schwartz : « Da Costa trouvait dans son maître un homme semblable aux prophètes de sa nation, un homme qui avait confiance dans son inspiration intérieure, qui ne connaissait ni le doute ni l'incertitude, un caractère plein de force et d'unité, régi par des principes fondamentaux dont toute la vie de Bilderdyck n'a été qu'une application sévère, et soutenu par un indomptable courage; un esprit oriental par son absolutisme, européen par sa tendance à la subjectivité. Est-il étonnant que ce jeune homme, encore incertain et vacillant entre les idées contraires qui se livraient à cette époque la grande bataille, ait été irrésistiblement entraîné par l'homme qui ne vacillait jamais? A dater de leur rencontre, l'ardeur du jeune Juif ne devait plus servir qu'à traîner le char de l'ultra-conservatisme sous le fouet et l'éperon du calvinisme orthodoxe. »

Bilderdyck s'empara de Da Costa tout entier; il en fit un baptisé, un protestant, un théologien. Le zèle du néophyte dépassa, comme toujours, celui du maître. Pendant plusieurs années, il cessa de produire et demeura plongé dans les études théologiques. Quand il sortit de son silence, ce fut pour déclarer guerre à outrance à la société moderne. Son premier ouvrage fut un pamphlet intitulé : *Objections contre l'esprit du siècle*, qui fit beaucoup de sensation. Après cet éclair, il s'ensevelit de nouveau dans la controverse religieuse et ne reparut que dans son grand poëme de *Vyfen en twintijg jaren — Vingt-cinq ans* — qui contient l'histoire des années écoulées depuis le jour de la bataille de Waterloo jusqu'à 1839. A cette dernière date, Bilderdyck était mort; mais sa voix tonnait encore contre la Révolution et contre l'*impiété* par la bouche de son disciple. Le tableau est sombre, le monde est menacé du châtiment. A mesure que le récit avance, l'abîme se creuse davantage, le ciel s'obscurcit de plus en plus, le vers devient plus grave et plus sourd, jusqu'au moment où le solennel alexandrin fait place au chant lyrique et où éclate le son bruyant de l'enthousiasme et de la joie : « Le Seigneur viendra sur les nuées et les ténèbres se dissiperont. »

La révolution de 1848 donna occasion à Da Costa d'écrire un nouveau poëme d'un caractère analogue, intitulé : *Le Chaos et la Lumière*. Il en publia d'autres sur des sujets exclusivement religieux, comme *Agar*, *David*, *Élisabeth*, et une foule de petites pièces; car sa longue méditation silencieuse portait ses fruits et était suivie d'une période de création fougueuse. Sa voix se perdit d'abord, comme s'était perdue celle de son maître, dans le tumulte des événements. A ce moment, *la parole était aux faits*, et les prophètes n'étaient guère écoutés. D'ailleurs, Da Costa ne pouvait avoir d'auditoire que dans son pays, car la seulement ses idées pouvaient encore être comprises; or, son tempérament ne plaisait pas aux Hollandais. Ce petit homme au front haut et aux yeux de feu, qui faisait résonner malgré elle la langue hollandaise en accents passionnés, était un étranger parmi les calmes enfants de Japhet, et la destinée qui l'avait fait naître trois siècles trop tard l'avait aussi transporté trop loin de son pays d'origine.

Le dernier ouvrage de Da Costa est la *Bataille de Newport*, où il resta fidèle à toutes ses opinions politiques, sociales et religieuses. Peu de temps après, il fut rejoindre son ami et son maître, en se rendant à lui-même, dans son aveuglement sincère, le témoignage de la bonne conscience. Il avait continué, dans une œuvre relativement considérable, l'œuvre immense de Bilderdyck, laquelle ne comprend pas, dit-on, moins de trois cents mille vers et n'a d'égale, sous le rapport de l'abondance, que celle de Calderon.

IV

Un autre ami et disciple de Bilderdyck est Van der Palm. Mais celui-ci est plutôt un faible imitateur qu'un continuateur véritable, et d'ailleurs il n'a guère écrit qu'en prose. Il a vécu à peu près dans le même temps que le grand poëte hollandais. Né à Rotterdam en 1763, il est mort en 1841. Van der Palm était doué comme il faut l'être pour réussir dans le monde, être heureux et charmer le vulgaire. Beaucoup de modération, de calme, de douceur, de superficialité. Joignez à cela l'apparence de l'audace et de l'excentricité. Bilderdyck sentit bientôt de l'éloignement pour ce caractère aimablement égoïste, pour ce génie sans profondeur. Ils se brouillèrent, et Van der Palm devint d'autant plus populaire que Bilderdyck l'était moins.

Destiné d'abord à la chaire et au ministère apostolique, Van der Palm était, comme Bilderdyck et Da Costa, un calviniste fervent. Les sujets qu'il choisit en font foi. Sans parler de ses *Commentaires sur l'Ecclesiaste*, ouvrage qui commença sa réputation, puis sur *Isaïe*, les *Proverbes de Salomon*, la *Bible des enfants*, un grand nombre de sermons et, en dehors de ses écrits théologiques, les *Monuments de la Restauration en Hollande*, toute son œuvre littéraire est fondée sur les livres judaïques et sur la révélation chrétienne. Cependant son agréable caractère le détourne habituellement de la controverse. Van der Palm a traversé d'une âme sereine les orages de la Révolution. Sous la domination française, il a continué de servir son pays dans le poste d'inspecteur de l'instruction publique ; au retour de la maison d'Orange, il a salué ses princes avec enthousiasme et avec joie. Toujours heureux, toujours utile, toujours aimé, il a joui et jouit encore en Hollande de la réputation de savant orientaliste, de grand exégète et d'excellent littérateur. La perfection, le poli du style a chez lui, comme chez Tollens, charmé le peuple à qui ces qualités paraissent plus précieuses que la grandeur et que la passion.

Nicolas Beets, le gendre de Van der Palm, est estimé à la fois comme un grand orateur de la chaire et comme un poëte de mérite. Chose inattendue, il a produit un livre amusant. C'est un roman humoristique intitulé *la Chambre obscure*, qui contient une suite de tableaux de mœurs et de peintures de la vie hollandaise. Ses ouvrages en vers sont d'un tout autre caractère. Il y a dans son *José*, dans son *Guy le Flamand*, une sombre mélancolie. Plus tard il guérit, paraît-il, de cette humeur noire et publia des poésies bucoliques charmantes, dans lesquelles il allie la grâce profane à la profondeur du sentiment religieux.

Quand nous aurons nommé Jan Pieter Heye, le poëte des enfants, et les écrivains politiques, comme Kemper, Bosscha,

Groen van Prinsterer et le baron de Thorbecke, l'éminent président du conseil des ministres, il ne nous restera plus à parcourir, parmi les écrivains modernes de la Hollande, que la liste des romanciers. MM. Van Prinsterer et Bosscha sont des conservateurs éclairés ; MM. Kemper et de Thorbecke, des progressistes plus éclairés encore. Une brochure écrite par M. Prinsterer au lendemain de Sadowa, et traduite immédiatement dans plusieurs langues, mériterait de demeurer gravée dans les mémoires françaises. Le même écrivain a publié deux ouvrages importants, l'*Histoire de la patrie* et *les Archives de la maison d'Orange-Nassau*, qui sont des travaux estimés. Mais il y a trop du Hollandais dans M. Van Prinsterer pour qu'il y ait beaucoup de l'enfant de lumière. A ses yeux, la nation hollandaise est le peuple élu, le peuple de Dieu, le peuple modèle. La Hollande, avec ses institutions, ses préjugés et ses mœurs, est l'arche sainte qui surnage dans la submersion de la terre.

Van Lennep, le plus connu des romanciers hollandais, est un homme nouveau par les sentiments et par les idées. Sa famille et lui-même sont étrangers aux préventions antifrançaises et antilibérales de son peuple. Né au commencement du siècle, il vivait encore à l'époque où nous habitions la Hollande. Chez lui et autour de lui circulait comme un courant d'air libre où, au sortir des maisons par trop patriarcales d'Amsterdam, l'étranger respirait à l'aise. Il en est de même de son talent. Rompant avec l'école des Van Ostade et des Téniers de la littérature, il a donné carrière à sa libre fantaisie dans le roman historique, imité du grand maître anglais. Van Lennep est le Walter Scott de la Hollande. Il a sa fraîcheur et son imagination. Soit qu'il écrive en vers ou en prose, son style est large, coulant et facile. C'est un peintre d'histoire et de paysage, mais de paysage à la manière de Ruysdaël. Il y a de la vie dans ses tableaux, de bruyantes cascades, une végétation luxuriante. Jacob Van Lennep a été traduit en plusieurs langues, comme il arrive aux écrivains qui sont vraiment hommes et vraiment artistes. Ses *Légendes hollandaises* sont des poëmes aussi gracieux par le sujet que par le style. Sa longue série de romans intitulée *Nos ancêtres* nous fait parcourir toute l'histoire du pays batave depuis deux mille ans. Nous vivons là dans les temps héroïques de la conquête romaine et les temps chevaleresques du moyen âge, car on vit, c'est le mot, dans la compagnie de Van Lennep.

Viennent ensuite des scènes plus modernes, *la Rose de Decama* et *Ferdinand Huyck*, son chef-d'œuvre. Rien de plus intéressant que l'histoire de ce jeune homme, victime de son excès d'honnêteté. C'est l'épopée de l'homme probe. Malheureusement pour sa popularité, l'auteur, qui n'était déjà plus un pur enfant de la Hollande et qui appartenait par son esprit et son talent à l'Europe tout entière, donna en 1866 le *Kaatje Zevenster*, histoire dramatique d'un enfant trouvé dont les détails scandalisèrent profondément la haute société hollandaise. Il s'agit d'une jeune fille adoptée par une société d'étudiants et poussée par les machinations d'une femme jalouse dans une maison de débauche. Ce qui offensa principalement le monde orthodoxe, ce ne fut pas tant le tableau de la dépravation à laquelle échappe l'enfant trouvé, tableau bien compensé, après tout, par la digne conduite de ces étudiants qui la protègent, que la révélation des misères et des désordres qui se cachent, plus peut-être encore en Hollande qu'ailleurs, sous les dehors d'une régularité édifiante. On sentit, dès les premiers symptômes, que Van Lennep ne se contenterait plus d'être le Walter Scott des Pays-Bas et que cet esprit trop ouvert tendait à en devenir le Charles Dickens. Aussitôt la faveur publique se retira de lui, et s'il ne fût pas mort deux ans après (1868), il est probable qu'il eût eu à soutenir dans des conditions analogues, mais pour la cause contraire, la lutte qu'avait, un demi-siècle auparavant, soutenue Wilhem Bilderdyck.

Le nouvel astre littéraire de la Hollande est Mme Bosboom-Toussaint, la femme du peintre Bosboom. Ses premiers ouvrages ont été des *contes* et des *nouvelles* dans lesquelles l'écrivain s'est essayé. Elle a publié ensuite des romans historique qui ne sont pas moins estimés que ceux de Van Lennep. Parmi ces romans, il y en a quelques-uns dont les sujets, comme le *Duc de Devonshire*, les *Anglais chez eux*, etc., sont étrangers à la Hollande. Le plus renommé de tous est la *Maison de Lauernesse*, ouvrage marqué d'une individualité vigoureuse.

Après Mme Bosboom-Toussaint, et comme étoiles de seconde grandeur, viennent M. Cremer dont les *nouvelles*, et surtout celle qui est intitulée *Bella Roël*, ont beaucoup de vogue en ce moment ; — M. Pierson, auteur d'un roman, *Adriaan de Mérival*, qui a été très-goûté ; — M. Schimmel, qui a écrit le *Ménage de maître Van Ommeren* ; — M. Dekker, qui, sous le pseudonyme de *Multa tuli*, répand des idées novatrices qui troublent les vieux Hollandais dans leur sommeil ; — et, enfin, le docteur Lindo, autre romancier dont le nom littéraire est *Smits*. Mais, outre que tous ces derniers écrivains appartiennent au genre facile et que la Hollande n'a pas en ce moment un seul poëte distingué, c'est pour eux surtout que nous disions, en commençant, que les Hollandais n'avaient pu, malgré leurs préventions nationales, leur esprit d'exclusivisme et les barrières artificielles qu'ils élèvent systématiquement entre eux et le reste du monde, réussir à préserver leur originalité. Bien des causes concourent à ce résultat. Les principales sont d'abord que les Pays-Bas sont situés entre les trois plus grands foyers de la pensée humaine : l'Angleterre, la France et l'Allemagne ; ensuite que, dans l'impossibilité où ils sont de répandre leur littérature puisque leur langue est peu connue, leurs idées, qui ne peuvent pas gagner du terrain, doivent nécessairement en perdre ; et enfin qu'étant un peuple commerçant, ils ont dû apprendre les langues étrangères, ce qu'ils ont de tout temps fait avec une grande diligence. Tous les gens qui lisent en Hollande savent le français, l'anglais et l'allemand, aussi bien et mieux souvent que le hollandais même. Les femmes du monde, qui sont en tous pays, et surtout dans les pays où les hommes sont exclusivement occupés d'affaires, comme les Pays-Bas et les États-Unis — la partie la plus importante du public littéraire, se repaissent de romans et de poésie française auxquels elles trouvent, paraît-il, une saveur plus haute qu'aux productions de leur pays. Il y a quelque chose de plaisant à voir les prudes matrones, si sévères pour leurs écrivains, prendre un vif plaisir aux plus grands écarts des nôtres. Sur toutes les tables, en Hollande, on trouve nos plus mauvais romans français à côté de nos grands auteurs. On y voit, en revanche, peu de livres écrits en langue hollandaise. Il se passe là ce qui s'est passé dans la société russe avant et après la Révolution française : la substitution, chez les oisifs et les mondains, de la littérature étrangère à

la littérature indigène, moyen infaillible, sinon de détruire cette dernière, du moins de la transformer et de lui enlever tout caractère national.

LÉO QUESNEL.

VARIÉTÉS

La bataille de Leipzig

RÉCIT D'UN OFFICIER FRANÇAIS

Les récits de bataille faits par des généraux en chef ont sur ous les autres récits l'avantage de nous présenter dans leur ensemble les opérations multiples qui ont concouru au résultat final. Les militaires et les historiens de profession recherchent avec avidité ce genre de documents, et c'est avec raison; mais l'homme du monde ou l'historien philosophe voient dans une bataille autre chose qu'une partie d'échecs savamment conduite : aussi préféreront-ils toujours aux travaux des états-majors les comptes rendus particuliers des officiers et des soldats qui se trouvaient au fort de la mêlée. Avec ceux-là du moins on voit sur le terrain autre chose que des baïonnettes et des canons; on voit des hommes qui luttent, qui souffrent et qui meurent, les uns par amour de la gloire ou par patriotisme, les autres par crainte et par obéissance; on s'intéresse, en un mot, à cette pauvre humanité que l'ambition de quelques-uns réduit à de si terribles extrémités. Les romans nationaux ont dû à cette disposition naturelle des lecteurs une grande partie de leur succès, d'ailleurs très-mérité, et l'on peut juger par là de l'intérêt que présenteront toujours des récits véridiques, écrits au lendemain d'une campagne par des témoins oculaires. Quand les mémoires militaires, comme ceux du comte de Ségur et autres du même genre, viennent à faire défaut, la postérité se rabat sur les correspondances particulières, et c'est toujours une bonne fortune pour elle de lire dans une lettre intime le récit d'un grand fait d'armes. Nous croyons donc faire plaisir aux lecteurs de la *Revue* en mettant sous leurs yeux la lettre qu'écrivait à son frère, en 1813, un officier de la grande armée. Peu importe le nom de ce brave, qui n'a pas cru devoir signer sa lettre et qui s'est bien gardé de la confier à la poste; ce qui n'est point douteux, c'est l'authenticité de cette lettre trouvée parmi des milliers d'autres qu'avait reçues l'ex-conventionnel Grégoire et la parfaite véracité de son auteur. Il ne contredit nulle part le récit de M. Thiers, mais il nous fait voir ce que notre grand historien ne pouvait nous montrer, un petit coin de cet horrible champ de carnage.

A. G.

Enfin, mon cher Clément, nous voilà donc de retour en France! Grâces soient rendues à l'Éternel; aide-moi, je t'en prie, à m'en acquitter avec lui. Combien m'est applicable, mon ami, ce passage de l'Ecriture : *Cadent a latere tuo mille et decem millia a dextris tuis, ad te autem non appropinquabit.* Je suis étonné moi-même de me voir encore de ce monde, et ne puis, quand je ne le voudrais pas, l'attribuer qu'à la Providence. Écoute et frémis; voilà ce à quoi nous sommes souvent exposés dans notre état.

Après plusieurs journées de marche forcée, nous arrivâmes le 16 octobre à Leipzig, une des plus belles villes de Saxe. Quatre cent cinquante mille hommes, Russes, Prussiens et Autrichiens, nous y attendaient, formant autour de nous le fer à cheval. Notre armée au plus était composée de deux cent mille hommes, l'empereur à notre tête. La canonnade s'engage sur la gauche de la ville, à neuf heures et demie du matin, avec l'Autrichien. Jamais roulement ne fut plus solide que le feu du canon ce jour-là. Le duc de Raguse se battait avec la même ardeur, et à notre droite le prince de la Moskowa. Le feu dura jusqu'au soir sans s'arrêter. L'empereur, sur sa gauche, culbuta, mais avec peine cependant, l'Autrichien. Le duc de Raguse et le prince de la Moskowa balancèrent longtemps, et à la nuit laissèrent les affaires à peu près incertaines jusqu'au lendemain matin, où ils recommencèrent de notre côté. L'Autrichien, le 17, parlementa; il y eut une suspension d'armes de quinze heures. Le soir, on se tiraillа un peu, on échangea quelques boulets; ce fut peu de chose.

Le 18, on recommença partout avec la plus grande vigueur. L'ennemi occupait la route de France; nous étions cependant maîtres de la ville (1); il fit de fortes tentatives pour s'emparer du faubourg de France; la brave division polonaise du général Dombrowski fut envoyée pour les chasser des premières maisons dont ils étaient maîtres et empêcher qu'ils ne pénétrassent dans le faubourg. Elle se battit d'une manière digne de la plus grande admiration, mais éprouva de telles pertes, après en avoir fait éprouver de plus grandes à l'ennemi, qu'elle fut obligée de demander du secours. Notre brigade lui fut envoyée; l'ennemi, chassé des maisons par les Polonais, s'y jetait de nouveau sur un autre point lorsque nous arrivâmes. Nous eumes mille peines à l'en chasser, cependant nous réussîmes, et nous parvînmes à le mettre hors d'un hôpital rempli de malades et de blessés dont il s'était rendu maître, et d'où il faisait un feu violent sur nous. Nous restâmes maîtres des positions, mais juge à quel prix : partie de cet hôpital avait été embrasée par les obus ennemis, et nous jouissions de nos succès, éclairés, pour ainsi dire, par les cadavres de nos malheureux frères d'armes qui étaient en proie aux flammes sans que nous pussions y apporter aucun secours, l'incendie étant trop fort et étant occupés à empêcher l'ennemi de profiter de la clarté, qui aurait pu nous devenir très-funeste! Le ciel cependant arrêta l'incendie assez à temps pour que la portion de l'hôpital où était renfermé le plus grand nombre de malades ne fût point consumée par les flammes. Juge du terrible réveil que nous eûmes le 19 au matin, en voyant nos malheureux camarades grillés, qui, pêle-mêle avec nos blessés et ceux ennemis de la journée, n'étant pas encore tout à fait morts, quoiqu'à moitié brûlés, imploraient à grands cris des secours qu'il nous était impossible de leur procurer, vu la surveillance que l'ennemi exigeait de nous! Vers les neuf heures du matin, un parlementaire nous arriva, nous sommant au nom du roi de Prusse de rendre la ville de Leipzig, son souverain, nous dit-il, désirant la conserver en sa splendeur, son étendue, son importance, avec menace cependant d'y mettre le feu si l'on s'y refusait. La réponse de notre général fut que tant qu'il aurait une baïonnette il ne se rendrait pas, ni la ville non plus, en ayant reçu l'ordre de l'empereur son maître. Le parlementaire se retira. Notre général alors se disposa à faire une vigoureuse résistance, et organisa ses troupes de manière à pouvoir soutenir les efforts de l'ennemi, qui paraissait décidé à se rendre maître du faubourg de ce côté, et qui nous présentait des masses de troupes qui au moins nous annonçaient sept à huit contre un de notre côté. Pendant ce temps, une partie des bagages filaient dehors la ville sur la route de

(1) C'était le général Margaron qui commandait alors dans Leipzig; Mortier s'y trouvait avec la jeune garde.

France, qui avait été débouchée par l'empereur, son intention étant, depuis deux ou trois jours, d'évacuer la route de Leipzig, mais sans que l'ennemi l'y contraigne. Les postes nous furent distribués, avec invitation de bien les soutenir; chacun de nous y paraissait disposé. Le mien, ainsi que celui de plusieurs de mes camarades, fut cet hôpital témoin la veille de tant de désastres. Entourés de morts, ayant sous les yeux encore les cadavres demi-brûlés de nos frères d'armes, et fatigués du cri des mourants, nous fûmes chargés d'empêcher l'ennemi de s'emparer du corps de bâtiment qui restait encore de cet hôpital. Nous disposâmes des troupes dedans pour faire un feu vigoureux par les fenêtres si l'ennemi tentait à s'en approcher, quoique les six cents malades restassent encore dedans. Le restant des nôtres, épars çà et là derrière les décombres, attendaient les ordres de notre général et le signal du combat. C'est au milieu de ces morts et mourants, l'ennemi en face de nous, et une rivière derrière, dans laquelle il cherchait à nous culbuter, que ton frère, sans avoir même la liberté de réfléchir sur tant de désastres qui l'environnaient, attendait les ordres de son général pour les communiquer à ceux qui combattaient sous lui, et était obligé d'affecter et d'inspirer à ses jeunes soldats un sang-froid qu'il ne possédait pas intérieurement. Enfin le moment arrive, le combat s'engage, et derrière nous, selon la promesse de l'ennemi, le feu est à la ville. Une nuée de tirailleurs s'avance sur nous; nous les recevons tranquillement et d'une manière résolue; ils doublent leur monde, nous les recevons de la même manière, les dimensions et positions que notre général nous avait fait prendre nous donnant un grand avantage sur l'ennemi; huit à neuf blessés partaient de leurs rangs contre nous un ou deux tout au plus. Ils ne gagnaient rien sur nous, mais ils nous opposèrent du canon. Les murs de l'hôpital volent de tous côtés; nos tirailleurs embusqués dedans sont obligés de se retirer; les malades sont tués dans leur lit sans pouvoir bouger; le feu s'y met; tout cela ne suffisait pas encore pour nous faire reculer, quand à notre droite plusieurs régiments saxons, nos alliés, qui avaient été placés pour soutenir de ce côté-là les efforts de l'ennemi, nous tournèrent casaque et braquèrent contre la division française, qui les aidait, leurs pièces de canon.

L'ennemi, instruit selon toutes les apparences, redouble de vigueur et culbute nos gens à l'aide de ces lâches. Le désordre se met dans nos rangs, leur cavalerie charge et achève de mettre la déroute : artillerie, blessés, tout se retire en désordre; l'ennemi entre en ville et nous poursuit vigoureusement. Nous sommes instruits un peu tard de ce mouvement; le feu cesse de suite chez nous; nous évacuons notre poste, abandonnant aussi huit pièces de canon, et nous passons heureusement, quoique dans le plus grand désordre, la rivière qui était derrière nous; lorsque l'ennemi pressant, sept à huit mille des nôtres y sont culbutés, veulent la passer à la nage, et meurent victimes de leur imprudence. Deux rivières nous restaient encore à passer; les tirailleurs ennemis y étaient avant nous; le même désordre y regnait. L'on nous rallie un peu, nous chassons l'ennemi et nous nous retirons moins pressés. Mais à la troisième tout voulait passer sur le pont pêle-mêle, infanterie, cavalerie, artillerie, bagages, chose impossible. Étant rallies un peu, nous nous faisons passage; les conducteurs des bagages et des pièces de canon coupent les traits de leurs chevaux et se sauvent avec, abandonnant leurs voitures et pièces; le pont se trouve encombré; rien ne peut plus passer. Partie se jette à la nage, presque tous meurent; peu se sauvent, le reste est pris ou tué par l'ennemi. Nous nous retirons sans ordre et poursuivis par l'avant-garde ennemie jusque sur les bords de la Saal, rivière sur laquelle l'empereur, prévoyant sans doute ce qui allait arriver, nous avait ordonné de nous railier. Mais ce fut impossible : les officiers, sous-officiers et très-peu de braves soldats y arrivent en ordre; le reste, toujours poussé par une terreur panique, quoique nous eussions couru de plus grands dangers, court toujours à la débandade sans qu'il soit possible de les réunir. Tout le long de la route, harcelés par l'ennemi, nous étions très-peu pour lui faire face, mais tous décidés. Il fallait regagner notre patrie (quoi de plus cher?); mais près de soixante mille hommes pris ou noyés, partie de nos pièces et bagages abandonnés dans les mauvais chemins tout le long de la route, près de quatre vingt mille traînards que la frayeur empêchait de se rallier; le manque de tout, car je te dirai que j'ai été dix-sept jours sans goûter pain ni viande, ainsi que mes confrères, ne vivant en marchant que de carottes et navets crus et de quelques pommes de terre; voilà, mon cher, notre manœuvre jusqu'à notre arrivée à Hanau, petite ville à deux journées de France, où l'ennemi en force nous disputa le passage. Là l'empereur, à la tête de sa vieille garde, les culbuta dans une rivière, en fit un massacre abominable, et nous ouvrit l'entrée de France. Cette garde qui travailla si bien l'ennemi n'avait point donné de toute la campagne; elle s'en est tirée avec l'honneur qui toujours la caractérise, quoique ayant bien souffert. Nous voici donc en France, ayant perdu une partie de notre artillerie, tous nos bagages, un tiers de notre infanterie et moitié de notre cavalerie; tous nos officiers supérieurs et autres nus par la perte de leurs chevaux, et quatre à cinq soldats par compagnie. Les fuyards, ne pouvant plus piller comme sur le pays allié, rentrent dans leurs rangs, mais y sont reçus comme des lâches pareils le méritent. Tous nos alliés, à présent contre nous, viennent aux portes de Mayence se tirailler avec nos avant-postes, fanfaronnades inutiles! Le Saxon, le Bavarois, l'Italien, tout ce qui se battait pour nous est contre maintenant; voilà le résultat de notre campagne, résultat qui provient de la non-exécution des ordres de l'empereur. Partie des officiers de tout grade se sont relâchés de l'ancienne discipline, de la sévérité qu'exige la tenue des jeunes gens, et nous en sommes là; Dieu sans doute fera le reste.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Etienne Moret (1), par M. Francisque Sarcey, est la douloureuse et trop véridique histoire d'un ancien élève de l'École normale, victime et de l'Université et aussi surtout d'une fatalité persistante. Cette histoire, je la connaissais d'ensemble, sans en savoir tous les détails navrants ; je l'ai lue avec une profonde émotion, moi qui ai aussi été le camarade d'Etienne Moret à l'École normale ; mais il n'est pas besoin cependant de faire un mélancolique retour vers de chers souvenirs pour être touché par le récit de si cruelles infortunes.

Pauvre Étienne Moret! Quelle destinée que la sienne! Quelle suite non interrompue de cruelles épreuves! Si par hasard il y a un instant de trêve, une apparence décevante de calme et de joie, c'est comme un rayon de soleil dans une pâle journée ; ce soleil même chauffe l'averse et prépare la grêle. Pauvre Étienne Moret! Orphelin de père et de mère, il est recueilli par un colporteur et, tout enfant, porte la balle sur les grands chemins. « Force coups, peu de gré », comme dit La Fontaine. Cependant il aime ce maître brutal, un pro-

(1) Francisque Sarcey, *Etienne Moret*, 1 volume. — Paris, 1876, Calmann Levy.

tecteur et un soutien après tout. Une maladie subite le lui enlève, et le voilà seul sur la route. Un vieillard riche s'intéresse à lui et le fait élever dans un petit collége. Il va donc enfin voir luire des jours meilleurs. Hélas! non. Peut-être eût-il mieux valu pour lui ne pas recevoir cette instruction qui le jettera dans un monde où sa pauvreté, sa timidité, sa candeur ineffable, sa naïveté sans défense, et enfin son *invraisemblable laideur*, lui réservent tant de mécomptes, tant de déboires, de si cruelles épreuves! La mort lui a enlevé son nouveau protecteur. Le principal du collége l'expédie dans une institution de Paris où on l'admet, car il est d'une rare intelligence, en guise d'élève-réclame, ce qu'on appelle énergiquement *bête à concours*. Le pain qu'il mange, le misérable vêtement qui le couvre, il faut qu'il le gagne. C'est une avance faite; le jour de la distribution des prix de la Sorbonne est le jour de l'échéance; ce jour-là, il doit s'acquitter. Quelle douleur pour lui quand la fortune l'a trahi et fait insolvable! Il faut subir alors les regards froids et secs, les mots amers, les haussements d'épaule qui sont autant de reproches. Un insuccès! mais c'est de sa part un abus de confiance. Ah! tu n'as pas payé, misérable!

L'École normale lui est meilleure. Là, du moins, il n'est le débiteur de personne. Et cependant il a encore à souffrir. Beaucoup qui ne le valent pas se raillent de lui. Un amour, un pauvre petit amour bien humble, bien modeste, et nullement payé de retour, est surpris par des indiscrets : les brocarts pleuvent sur lui comme grêle. Il appelle de ses vœux l'heure de la délivrance; elle sonne enfin : le voici professeur en province. Cette fois, il est chez lui, dans sa chambre, ayant un traitement, tout fier et en même temps embarrassé de ce qui lui semble une inconvenante fortune. Sa joie ne sera pas longue.

Pauvre Étienne Moret! Pauvre enfant naïf jeté nu et sans armes dans la bataille de la vie, tu étais plus en sûreté encore parmi les écoliers que parmi les hommes! Tu ne soupçonnais pas à quelles jalousies mesquines, quelles misérables rivalités, quels mauvais vouloirs tu allais te heurter! L'infortuné dit avec candeur ce qu'il pense, et voilà bientôt les administrateurs, les collègues ameutés contre lui. Écœuré de ce qu'il voit, de ce qu'il entend, il veut vivre à l'écart. Crime impardonnable en province. Ne pas se mêler aux coteries, ne pas prendre parti dans les querelles que suscitent les conflits d'amours-propres ou de convoitises, ne pas s'intéresser aux cancans du jour; mais c'est absolument manquer d'esprit de corps. Haro donc sur le dédaigneux! sus au réfractaire! A cela s'ajoutent les espiègleries de la gent écolière. Le candide et débonnaire professeur est bientôt un martyr, un souffre-douleur. Sa dignité se révolte enfin. Sa conscience lui dit d'ailleurs qu'il ne peut continuer à exercer un métier auquel il n'est pas propre, puisqu'il n'a pas ce qu'on appelle le don de la discipline, et c'est un don en effet. S'il était seul à souffrir, passe encore! Mais les études aussi souffrent et les progrès des enfants même qui lui font la vie si dure. La victime se prend d'intérêt pour ses bourreaux. Il donne sa démission et revient à Paris. Là, nouvelles souffrances. L'humble et modeste amour éclos autrefois dans son cœur ne rencontre que dédains, qu'ingratitude. Cependant il faut vivre et trouver le pain du lendemain. Son étoile le fait tomber entre les mains de l'illustre philosophe *Sincou*, dont il devient le secrétaire. Dix heures de travail par jour. Les appointements n'ont pas été stipulés; Étienne s'en est rapporté à la générosité d'un philosophe qui aime le bien autant que le beau et le vrai. Lorsque après deux mois de ses fonctions, ayant vendu ses livres jour par jour pour ne pas mourir de faim, le pauvre Étienne tout tremblant expose sa situation et demande quelque argent, le philosophe, après avoir tonné contre l'ingratitude, le congédie d'un geste magistral. Tout ce qu'il peut faire désormais pour lui, c'est de rayer son nom du livre de ses souvenirs. Étienne Moret, étourdi de ce coup, sort chancelant et court se jeter dans la Seine. Pauvre, pauvre Étienne Moret!

Hélas! oui, tout cela est de l'histoire : toute fiction serait pâle auprès de cette réalité. M. Francisque Sarcey raconte cette réalité lamentable avec une émotion vraie, d'un style rapide, net, incisif, parfois éloquent. Sur la trame sombre de ce récit se détachent certains tableaux de la petite vie de province qui sont tracés de main de maître.

Si nous ne connaissons pas les États-Unis, ce sera faute de bonne volonté. Tous les mois environ éclôt un volume consacré à la libre Amérique. Touristes, humoristes, économistes, industriels, nous communiquent leurs notes, leurs impressions, leurs observations, leurs statistiques. Voici deux volumes à la fois, l'un de feu Xavier Eyma (1) : ce sont les impressions d'un voyageur qui regarde; l'autre de M. L. Simonin (2) : ce sont les réflexions d'un observateur qui étudie et compare. Des deux côtés conclusions favorables. L'un et l'autre reconnaissent les énergiques qualités de cette race agitée, exubérante, qui manque de grâce; l'un et l'autre constatent que cette liberté, parfois voisine de la licence, est féconde en grands résultats. S'il y a quelques ombres attristantes dans le tableau, elles ne portent pas sur les parties essentielles.

La librairie Alphonse Lemerre vient de publier son gros volume annuel, le *Parnasse contemporain* (3). C'est comme l'exposition printanière des muses. Les poëtes y envoient une toile ou deux : tableaux d'histoire, tableaux de genre, paysages, portraits. La table des matières est un vrai catalogue. Là s'épanouissent une foule de noms, les uns célèbres, les autres moins connus. Il paraît que la poésie a sévi en 1875, car le catalogue est bien long.

Béni soit Dieu, les *Apollons*
Ne sont pas rares cette année!

Et cependant il y aura encore des affligés pour porter le deuil de l'art et gémir sur la mort de la poésie!

Je viens de parcourir cette vaste exposition et, de même qu'en sortant de celle des tableaux, j'ai comme un éblouissement des yeux, auquel s'ajoute un certain assourdissement des oreilles. C'est trop en une séance; les forces humaines ont leur limite. Je ne crains pas plus qu'un autre les vers, et cependant il me faudra quelque temps pour m'en remettre. Il me semble voir tournoyer, comme en une ronde vertigineuse, tous ces poëtes se tenant par la main. C'est bien une ronde en effet, où les plus grands entraînent et soutiennent

(1) *La Vie aux États-Unis*, souvenirs de voyage par Xavier Eyma. 1 vol. Paris, 1876, E. Plon et Cᵉ.

(2) *Le Monde américain*, par L. Simonin. 1 vol. Paris, 1876. Hachette et Cᵉ.

(3) Le *Parnasse contemporain*, recueil de vers nouveaux. Troisième série, 1876, 1 fort volume. Paris, Alphonse Lemerre.

les petits. Ceux-ci trébucheraient, abandonnés à eux-mêmes; mais ils sont emportés dans le mouvement général : font-ils un faux pas, on les relève et on les enlève. La danse est menée par les chefs d'emploi. C'est Mme Ackermann qui, cette fois par exception, ne lance pas des flèches d'airain contre le ciel. C'est Théodore de Banville qui exécute une foule de petits pas — trop de petits pas et de trop petits pas. C'est Leconte de l'Isle, au visage et à la voix sévère, tirant de graves accents de sa lyre sonore. C'est Eugène Manuel, le front ombragé de cyprès, des larmes vraies dans la voix. C'est Coppée, alternant avec une flûte suave et un mirliton aigré. C'est Sully Prudhomme qui, après avoir éveillé les abeilles de l'Hymette, tourne les yeux vers le Parnasse en disant : *Quo non ascendam?* Ce sont enfin plusieurs autres dignes enfants des Muses, car je ne puis les citer tous, et je ne suis pas assez courageux pour déclarer la liste close. — Pourquoi n'y trouvons-nous pas M. Vignot? A-t-il dédaigné de se mêler à cette ronde?

Il est impossible d'entrer dans le détail, on n'en finirait pas. Il y a là tant de voix navrées qui chantent leur triste martyre et leur amoureux délire; on y voit tant de pauvres âmes brûlant d'éternelles flammes; on y entend tant de baisers, baisers discrets, baisers indiscrets, furtifs baisers, longs baisers; il y a tant de larmes, d'imprécations, de désespoirs, d'existences brisées, tant d'infortunés qui vont de ce pas se suicider et que nous retrouverons l'année prochaine, qu'en conscience je ne puis m'apitoyer sur tous, bien que le cas de maint d'entre eux soit pitoyable. Cependant il est poli de s'arrêter devant quelques-uns des tableaux de cette vaste, très-vaste exposition.

Voici d'abord le *Soleil de minuit*, par M. Catulle Mendès, qui ne peut laisser le visiteur indifférent. Ce soleil, brillant à une heure insolite, attire nécessairement les regards. D'ailleurs, sombre et farouche, M. Catulle Mendès a pour pinceau un glaive aigu qu'il trempe dans du bitume. Ce bitume aux fauves reflets, il l'incruste dans la toile qu'il crève en maint endroit. Nous nous arrêtons surpris; mais enfin nous nous arrêtons. Singuliers personnages que les siens, oui, étranges, bien étranges! Ni hommes, ni femmes, ni enfants de l'Auvergne! Son Pâris est un jeune loup; son Hélène, une louve qui se laisse séduire parce qu'elle ne veut concevoir que d'un loup plein de force; son Ménélas, une sorte d'ours marin vieilli. Et quelles amours, grand Dieu! Nous ne sommes là ni à Mycènes ni au faubourg Saint-Germain. Et quand le jeune loup a tué le vieil ours, il se croit seul possesseur de la jeune louve; non!

> Hache de l'assassin! assaille l'homme, abats
> Sa tête sur ses pieds, son bras après son bras,
> Comme fait la cognée au sapin qu'elle émonde.
> Que le tronc reste en haut, festin de l'aigle immonde.
> Et que le crâne roule au fond du creux ravin.
> Le mort, calme, se dresse après le meurtre vain.
> Rattache ses deux bras sans se hâter, rajuste
> Sa tête dans le vol rauresse à son buste,
> Rentre au logis d'un pas ni trop lent ni trop prompt,
> Donne le gai bonsoir, baise sa femme au front,
> Parle, écoute un récit dont il rit ou se fâche,
> N'en fait point de l'homme effrayant qui le fâche, ...
> S'endort....

Je m'arrête en me voilant la face, car le ressuscité ne s'endort pas immédiatement. Du ce cadavre recomposé comme celui des *Pilules du diable* doit naître le vengeur de l'ours occis par le loup.

Après l'horreur le réalisme. Voici M. Grandmougin qui pleure le départ prochain de la bien-aimée : l'heure de l'adieu va sonner, le poëte désolé profite de la circonstance pour nous faire l'inventaire de son mobilier : son thé de vieux Sèvres, ses peaux de tigre et sa pendule,

> ... la pendule, au bruit sec et charmant;

item le marbre de la cheminée. Il faut partir cependant, adieu pour longtemps, adieu, adieu!

> O les derniers regards, ô les dernières fièvres!
> Les pleurs chauds et salés se mêlant sur les lèvres!

Que dites-vous de ces pleurs chauds et salés? Moi, l'eau m'en vient à la bouche. Que M. Grandmougin me permette encore une question. Il nous donne une chanson intitulée *Chanson de janvier* et qui contient vingt vers. Les vingt vers se terminent par une rime féminime. Vingt rimes féminines de suite, c'est trop pour la coutume, comme dit le notaire de Molière. Y a-t-il quelques précédents, je l'ignore; en tous cas cela est bien peu agréable à l'oreille.

Après le réalisme l'archaïsme, avec M. Frédéric Plessis, qui me semble introduire ses pieds dans les antiques cnémides de M. Leconte de l'Isle. Il chante, lui aussi, *Bakkhos*, *Kadmos*, *Kypris* et les flambeaux d'*Héré conjugale*. Cependant sa jeune fille fuyant l'*Erynnis* de sa mère en compagnie d'un jeune homme, pardon, d'un *néanias*, et comptant sur la clémence d'*Aïdès*, lui qui enlève *Perséfone* à *Demetes*, pourra inspirer quelque intérêt aux personnes à la fois sensibles et munies d'un lexique.

Assez d'ennemis récoltés en un seul jour. Il vaut mieux signaler dans les galeries de l'exposition les toiles devant lesquelles on s'arrêtera avec plaisir. Je recommande donc les horizons suisses de M. Edouard Grenier, d'une touche vaporeuse et d'agréable aspect; trois tableaux de genre de M. Paul Bourget qui mérite une mention toute particulière; les *assiettes peintes* de M. Paul Marrot, jolie fantaisie lestement exécutée; de charmants paysages de Bresse, par M. Charles Vicaire; un agréable caprice de M. Maurice Talmeyr; quelques sonnets héroïques très-riches de couleur et d'harmonie, par M. José de Heredia; enfin plusieurs pages remarquables de M. Plessis, déjà nommé, qui marche d'un pas très-assuré et sonore quand il n'est plus affublé des cnémides grecques. En somme, l'idée de cette exposition poétique est une idée heureuse; elle permet de se produire à de certaines toiles que le public n'irait pas chercher dans l'atelier; ce que je désirerais, c'est que le jury réservât un peu plus de richesses au salon des refusés.

On se rappelle le long succès de la *Maîtresse légitime* de M. Louis Poupart Davyl à l'Odéon. Un vent heureux avait poussé cette aimable comédie qui, n'ayant que la beauté du diable, ne s'était pas attendue sans doute à une telle fortune. Le théâtre du Gymnase, à qui rien ne réussit depuis longtemps, a espéré conjurer le sort en s'adressant à un auteur né sous une heureuse étoile. Des deux astres, quel est celui dont l'influence triomphera? Je crains bien que l'astre du Gymnase ne l'emporte.

Les *deux amis* que nous présente M. Davyl ne sont pas du Monomotapa. Ce sont deux amis très-semblables à ceux que

nous avons vus dans le *Prix Martin*. L'un est marié, l'autre célibataire, et vous voyez d'ici la trilogie. La différence, c'est qu'il y a eu, autant qu'on peut le présumer, surprise, violence et non séduction. De cette surprise est née une fille qui a grandi sans que le père légal ait jamais conçu le moindre soupçon. Que fera-t-il lorsque l'affreuse vérité lui sera révélée? Là est le drame. Aboutirons-nous au *Tue-la!* au *Tue-le!* ou au *Tue-les?*

Telle est la question, tel sera l'intérêt. Si l'auteur nous présente un mari débonnaire, si la femme n'a pas été moins victime que lui, puisqu'il y a eu violence, et si elle passe dans le drame triste et plaintive, comme portant le deuil de son honneur ravi; si enfin la jeune fille est la joie et le bonheur du foyer depuis près de vingt ans, le problème se rétrécira nécessairement et il ne restera plus que la question du *Tue-le*. Alors, toujours comme dans le *Prix Martin*, que fera ce bon bourgeois paisible? Se vengera-t-il de l'ami et comment se vengera-t-il? Supposez maintenant qu'au moment où la vérité terrible éclate, l'ami infidèle meure subitement de la rupture d'un anévrisme, il n'y aura plus de problème du tout et, par conséquent, plus de drame. Telle est pourtant la combinaison qu'a choisie l'auteur. Après avoir rétréci la question en s'arrangeant pour qu'il n'y ait rien à redouter pour la femme et la fille, il l'a supprimée complétement en faisant jouer l'anévrisme juste au moment où l'intérêt allait naître. Après trois actes trois quarts de préparation, le drame commençait enfin; tout aussitôt il finit. Supposez une description de tempête ainsi conçue : tableau d'une mer calme, douce brise, ciel pur, les mouettes se jouent sur l'azur des eaux; voici cependant un petit nuage à l'horizon qui nous inquiète pour l'avenir; mais notre attention en est détournée vers d'autres objets, par exemple vers une barque de pêcheur où l'on se dispute. Pendant ce temps, le nuage a grandi; il est là menaçant; nous frissonnons : un violent coup de vent l'emporte et il n'y a pas du tout de tempête. C'est l'image exacte du drame de M. Davyl.

Au théâtre, il faut savoir exactement où l'on va et marcher en droite ligne; il semble que M. Davyl n'ait pas cette science-là. Il fait l'école buissonnière comme à plaisir, quittant la route ici pour aller cueillir une fleur, là pour attraper un papillon. Il aime, en outre à jouer des surprises : c'est ainsi qu'il éveille pour certains personnages des sympathies qu'il nous faudra refouler ensuite; enfin, il développe complaisamment l'accessoire pour étrangler l'indispensable. Sa main inexpérimenté forme un tissu délicat, semé çà et là de quelques broderies brillantes, mais lâche et sans consistance. Qu'il y ait de l'observation, de l'esprit, du talent en somme dans son œuvre nouvelle, cela est incontestable; mais l'œuvre elle-même manque à la fois de suite et d'unité : tous ces agréables détails ne se fondent pas en un tout harmonieux.

L'interprétation est correcte et terne. La troupe du Gymnase est une bonne troupe de province qui fait consciencieusement son métier. Il faut faire cependant une exception pour Landrol, qui dépasse le niveau modeste de la maison.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

M. de Falloux vient d'être atteint en pleine poitrine d'un interdit lancé contre lui de la main de son évêque, Mgr Freppel.

Le cas est grave, non pas qu'il en soit précisément de l'interdit comme de l'excommunication, et qu'il ait les mêmes conséquences : je ne pense pas que tout fidèle soit tenu d'éviter le contact de M. de Falloux et de lui refuser l'eau et le feu; mais sa position n'en est pas moins assez fâcheuse, car l'approche des sacrements lui est défendue à la veille même de Pâques, et l'accès du banc seigneurial lui est fermé jusqu'à ce que l'interdit soit levé; si, malgré la surveillance du bedeau de l'église de Segré, sa paroisse, M. de Falloux parvenait à s'y introduire, il faudrait fermer l'église, la purifier et la consacrer de nouveau.

Quelle faute a donc commise M. de Falloux, que son pasteur diocésain ait cru devoir prendre une mesure si sévère contre lui? Il s'est tout simplement rendu acquéreur d'un terrain appartenant à la paroisse de Segré, dans l'intention d'agrandir un établissement pieux fondé par lui avec l'argent provenant de la vente de son livre sur Mme Swetchine. Mgr l'évêque d'Angers s'est opposé à cet agrandissement, et, comme l'acquéreur et le vendeur ont passé outre, Mgr Freppel n'a fait ni une ni deux, il a lancé l'interdit sur M. de Falloux, sur les marguillers de Segré et jusque sur le sous-préfet de l'arrondissement, qui est intervenu dans l'acte comme représentant de l'État.

Il est dur d'être ainsi privé de la consolation de faire ses Pâques et de passer pour un mécréant aux yeux des fidèles de Maine-et-Loire. Nous concevons fort bien que M. de Falloux soit accouru à Paris pour supplier le nonce d'intercéder en sa faveur auprès de l'évêque d'Angers; mais le prélat est resté inébranlable. M. de Falloux ne rentrera dans le giron de l'Église que lorsqu'il aura déchiré son contrat de vente avec les marguillers de Segré. Mgr Freppel a consenti seulement à dispenser les curés de lire au prône le monitoire où est formulé l'interdit. Concession fort mince, car les habitants de Segré ne manqueront pas de tirer de l'absence de M. de Falloux à l'église le jour de Pâques, cette conséquence qu'il est en délicatesse avec l'épiscopat.

L'Église est donc décidée à faire usage, de nouveau, de ses armes spirituelles. C'est son droit et nous ne trouvons rien à redire à cela. Il est singulier seulement que ce soit contre un catholique comme M. de Falloux que le premier interdit ait été lancé. On assure qu'il ira faire ses Pâques dans le diocèse d'Orléans et recevoir la communion des mains de Mgr Dupanloup. Pourvu que Mgr Freppel ne fulmine pas l'interdit contre son collègue !

II

Les Chambres, à peine réunies depuis un mois, ont pris un mois de congé. La session des conseils généraux le veut ainsi. On s'arrangera pour changer à l'avenir la date de cette convocation et pour la rendre moins incommode; ne nous plaignons pas trop, en attendant, de ces vacances un peu précoces. C'est à un début que nous venons d'assister, et les

débuts laissent en général après eux des émotions qui ont besoin de se calmer.

On nous parlait beaucoup du bonapartisme, surtout du « jeune bonapartisme » et de l'attitude qu'il allait prendre à la Chambre. Cette attitude a consisté à présenter un projet de loi pour demander l'abolition du port d'armes. Henri IV voulait que tout paysan pût avoir, le dimanche, la poule au pot; « le jeune bonapartisme » veut y joindre la perdrix ou le lièvre à la broche.

La chasse est un droit de l'homme, dit le « jeune bonapartisme »; nul ne peut mettre obstacle à son exercice. Soit; mais aller au théâtre, jouer aux cartes, fumer un cigare, boire un verre de bon vin, jouer au billard, monter à cheval, autant de droits de l'homme. Il faut pourtant, avant de les exercer, que j'acquitte directement ou indirectement une certaine taxe aux mains du fisc. C'est que ces droits sont aussi des plaisirs, et que les pauvres comme les riches sont astreints à payer à l'État l'impôt du plaisir.

« Le jeune bonapartisme », assez faible, comme on voit, en finances, n'est pas plus fort en matière d'observation. Permettre à tout le monde la chasse au fusil, n'est-ce pas rendre impossible l'interdiction de la chasse au collet, aux piéges, aux filets, et laisser, par conséquent, toute liberté au braconnage ? Au bout de quelque années de ce régime, on ne verra trace de plume et de poil que dans les parcs et dans les chasses réservées; il ne sera plus permis qu'aux millionnaires de tirer un coup de fusil, et, pour avoir voulu proclamer le droit au gibier, le « jeune bonapartisme » aura supprimé le gibier lui-même. Il n'est pas un chasseur, paysan ou citadin, qui ne sache que son plaisir favori a tout à perdre et n'a rien à gagner à l'abolition du port d'armes, et qui ne se moque des gluaux auxquels « le jeune bonapartisme » s'imagine le prendre.

III

M. Stewart vient de mourir à New-York. C'est une grande perte pour la peinture française. Possesseur d'une fortune colossale, puisqu'elle passe pour la plus considérable des États-Unis, il achetait beaucoup de tableaux sur le marché français et il ne regardait pas au prix. Il était devenu propriétaire, au prix de 300 000 francs, du tableau de Meissonier intitulé : 1807. M. Richard Wallace, qui l'avait vu commencé dans l'atelier du peintre, l'acquit moyennant 200 000 francs; le peintre tardant depuis plusieurs années à le finir, M. Richard Wallace témoigna quelque impatience. M. Meissonier lui proposa de résilier le marché et de le rembourser. M. Richard Wallace accepta. Les 200 000 francs furent comptés. Le jour même, le câble transatlantique transmettait la dépêche suivante à M. Stewart : « Le tableau de Meissonier, 1807, est à vendre. Prix : 300 000 francs. » Quelques heures après, M. Stewart répondait : « Achetez. » Ce sont ces 300 000 francs qui ont formé la dot de Mlle Meissonier.

Quelques nuages se sont élevés, paraît-il, dans les derniers temps de la vie de M. Stewart, entre le généreux amateur et son peintre favori. M. Meissonier avait fait photographier son tableau; M. Stewart, en recevant une épreuve de cette photographie, fut vivement contrarié : il semblait que le tableau eût perdu une partie de son charme à ses yeux depuis qu'une reproduction permettait à d'autres qu'à lui de l'admirer. Il écrivit aussitôt au peintre, non pour lui contester un droit dont il reconnaissait parfaitement la légitimité, mais pour le lui racheter au prix qu'il fixerait lui-même. « La photographie, lui répondit M. Messonnier, représente, par la publicité qu'elle donne à son tableau, la part de gloire qui revient à l'artiste, et cette part, toute votre fortune ne suffirait pas à la payer. »

IV

« Deux têtes catholiques sont tombées aujoud'hui sous le couperet de la guillotine républicaine parlementaire. » C'est en ces termes qu'un journal ultramontain annonçait l'autre jour que la Chambre des députés avait invalidé l'élection de deux députés cléricaux. Les journaux soi-disant religieux ne se possèdent vraiment plus. Leur langage et leur attitude deviennent grotesques; ils répètent à chaque instant : « Nous sommes en présence des mêmes passions qu'en 92 et 93, » et ils semblent prendre tous les matins à tâche de les exaspérer. Lorsque les passions politiques se sont rendues maîtresses de la société au point où elles l'étaient en France dans les années rappelées dans les journaux religieux, on ne cherche guère à les exciter, et la meilleure preuve que ces passions n'existent pas aujourd'hui, c'est l'aisance parfaite, le parti-pris avec lesquels les feuilles religieuses s'amusent à les provoquer. Elles se tairaient si nous étions en 93.

V

La façade de la maison du marchand de tableaux, Durand-Ruel, rue Lepelletier, est ornée d'un faisceau de drapeaux tricolores : un tourniquet est installé dans le couloir qui mène à la porte de la galerie. Je me dis : Il s'agit probablement de quelque exposition, entrons.

J'entre donc et me voilà au milieu de l'exposition des *impressionnistes*, une nouvelle école de peinture dont les membres se proposent de rendre, sans arrangement ni atténuation, avec une sincérité absolue, l'impression éveillée en eux par les aspects de la réalité. Ne leur parlez pas de ce qu'on appelait autrefois la « belle nature; » il n'y a pas, à proprement parler, de nature pour eux; ils ne sauraient s'astreindre à reproduire servilement les êtres et les choses; le détail n'existe pas à leurs yeux; ils n'imitent pas, ils traduisent; ils ne peignent pas les objets, ils cherchent à en donner l'idée, l'impression.

On confond quelquefois le peintre réaliste et le peintre impressionniste; rien de plus injuste. Supposons que la peinture impressionniste ait remplacé toutes les autres peintures, ce qui n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on se l'imagine, et qu'on ouvre des concours annuels à l'École des beaux-arts, non pas, grands dieux! pour le prix de Rome, mais pour un prix quelconque; admettons que le sujet du concours soit « un champ de choux, » vous direz en voyant le tableau du réaliste : Oh! les beaux choux! on dirait de vrais choux! — tandis que le pinceau de l'impressionniste vous montrera des objets qui vous donneront la sensation lointaine, l'idée vague, la réminiscence, l'impression du chou, mais qui se garderont bien d'être des choux. L'impressionniste a horreur de l'analyse, il ne comprend que la synthèse, si je m'en rapporte à un critique qui me paraît avoir fait de l'impressionnisme une étude approfondie; l'impressionniste n'a pas d'autres lois que les rapports nécessaires des choses;

il pense, comme Diderot, que l'idée du beau est la perception de ces rapports. Je pense, quant à moi, que c'est là un langage un peu obscur, même pour Diderot, qui, sauf le respect que je lui dois, n'est pas toujours d'une clarté extrême. Je ne suis pas bien sûr, il est vrai, qu'il ait tenu ce langage que mon critique a peut-être cité de mémoire, ce qui expose parfois à commettre des erreurs ; mais je suis convaincu que la vue de l'exposition impressionniste l'aurait fort indigné et qu'il en aurait touché quelques mots peu aimables dans sa correspondance avec l'ami Falconnet.

Il y a, du reste, pas mal de réalistes au milieu de ces impressionnistes. J'ai remarqué trois individus ratissant un parquet d'appartement qui m'ont rappelé la haute pensée qui a dirigé la main de l'auteur de l'*Enterrement d'Ornans*.

VI

Savez-vous, me disait un de mes amis à la première représentation de *Jeanne d'Arc*, ce qui manque à cette salle? Ce sont les fleurs.

Rappelez-vous l'ancienne salle de la rue Lepelletier un jour de représentation de gala : sur le devant de chaque loge se pavanait un bouquet, et quel bouquet! Pas une femme aux stalles d'amphithéâtre qui n'eût son bouquet à la main. Les fleurs égayaient la salle et faisaient ressortir le charme des visages, la couleur des robes, l'éclat même des diamants. Ici l'or brutal de la décoration écrase la fleur et rend le bouquet impossible, et cette absence de fleurs communique à la salle quelque chose de terne et presque de morne.

— Oui, sans doute, répondis-je à mon ami; mais l'éclat de l'or n'est pas ici le seul coupable, il y a aussi une autre cause à la décadence du bouquet. — Laquelle ? — La queue de la robe des femmes : porter sa queue et son bouquet est une chose impossible. Ce n'est pas seulement de l'Opéra que le bouquet a disparu, mais de toutes les salles de spectacle ; on n'en voit plus que dans les anciens romans et dans les pièces du répertoire de Scribe. Le bouquet a rendu autrefois à l'art dramatique des services inappréciables. Pourra-t-il s'en passer à l'avenir? J'en doute fort, mais heureusement le beau sexe finira bien, lui aussi, par couper sa queue. Nous verrons alors le bouquet renaître de ses cendres et briller aux premières représentations, à l'Opéra comme ailleurs, et braver tout, même l'or de M. Garnier.

VII

Deux choses ressortent de la représentation de *Jeanne-d'Arc* : l'impossibilité désormais avérée de faire accepter au public un poëme d'opéra sur un sujet emprunté à l'histoire du moyen âge, et l'impuissance éclatante des chorégraphes modernes à relever le ballet.

Oui, c'en est fait des seigneurs, des hommes d'armes, à pied et à cheval, des chevaliers, des pertuisaniers, des hallebardiers, des arbaletriers, etc., qui passent sous nos yeux depuis le défilé de *la Juive*, qui date de 1831. Quelle autre époque choisir?

Les rois de France, depuis les Capets jusqu'aux Valois inclusivement, peuvent bien figurer sur les planches comme ténors, barytons ou basses; mais à partir des Bourbons, il n'y a plus moyen de confier le moindre rôle aux membres de cette maison. Comprend-on Henri IV chantant à Sully qu'il va faire le saut périlleux en *la bémol*, et Louis XIII entonnant un duo avec Richelieu? Mettre une cavatine quelconque dans la bouche de Louis XIV, qui l'oserait? La Régence, pas plus que le règne de Louis XV, ne prête à l'opéra; bien moins encore, le règne de Louis XVI, faire exécuter par Marie-Antoinette des points d'orgue et des *gorgheggiate*, quelle horreur! Rien de moins musical d'ailleurs et de moins lyrique que la poudre.

Chassé du moyen âge et de la Renaissance par la lassitude même du public, où voulez-vous que l'infortuné poëme d'opéra trouve un asile, si ni le XVIIe siècle, ni le XVIIIe siècle, ni le XIXe siècle ne peuvent lui en offrir un? Il faudra des années et des années avant qu'on puisse mettre sur la scène Napoléon Ier, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Napoléon III. Où l'opéra puisera-t-il en attendant des sujets de poëme? Reviendra-t-il à la mythologie? Berlioz, il y a quelques années, avait donné un exemple hardi en mettant en musique le huitième livre de l'*Enéide*. Il faut le suivre. Il n'y a plus de salut pour l'opéra que dans le retour aux dieux et aux déesses.

VIII

Quant au ballet, j'en désespère; les chorégraphes sont bien plus rares que les poëtes d'opéra. L'art des Noverre, des Gardel et des Vestris est complétement abandonné. Ces sauteries que l'on décore du nom de ballets dans *Jeanne d'Arc* ont consterné les derniers fidèles du culte de Terpsichore. D'où vient cette décadence? de la société elle-même. Les nations, après tout, n'ont que les ballets qu'elles méritent. La France, autrefois le premier peuple du monde pour l'entrechat et pour le jeté-battu, a renoncé à la danse noble, qui était un produit de son sol comme la tragédie, pour se jeter dans l'imitation de la chorégraphie exotique : elle a polqué, mazurqué, rédové, cachuché, mais elle a cessé de danser. De tous ces pas étrangers est sorti une sorte de patois chorégraphique que l'on danse aujourd'hui dans tous les bals et dans tous les cotillons de Paris et de la province. La danse, la grande danse s'est perdue par le cosmopolitisme; abandonnée des salons, elle ne pouvait manquer de tomber à l'Opéra dans le marasme où nous la voyons.

IX

En parlant de Jeanne d'Arc, une idée me vient : Que serait-il arrivé si cette jeune fille n'eût pas existé?

Nous serions probablement devenus Anglais; la réforme religieuse aurait réussi sous forme d'anglicanisme; nous n'aurions eu ni Henri IV, ni Louis XIV, ni Napoléon Ier; la Révolution française ne se serait point faite; mais en devenant Anglais, nous aurions empêché l'Angleterre d'exister; Paris et Londres se seraient disputé le rôle de capitale, et l'avantage dans cette lutte serait resté à Paris. Le mélange des deux peuples eût produit une littérature toute différente de leur littérature actuelle. Rabelais et Molière auraient pu naître, mais l'Angleterre n'aurait peut-être pas eu Shakespeare, ni la France Corneille et Racine... Je m'arrête, ne voulant pas abuser de la patience du lecteur en poussant trop loin ce jeu d'esprit.

X

La levée de l'état de siége va donner lieu à la publication d'une foule de journaux. Créer des journaux, c'est quelque chose sans doute; ce qui vaudrait mieux encore, ce serait de créer un public. On espère y parvenir au moyen des journaux à un sou; mais les journaux à un sou n'engendrent pas un public politique, ils ne servent qu'à augmenter le nombre des lecteurs de romans, car ils ne sont eux-mêmes en réalité qu'une boutique de romans par livraisons, joignant à chaque livraison un certain nombre de télégrammes.

Le *Petit Moniteur*, la *Petite Presse*, le *Petit National*, la *Petite République*, le *Peuple*, le *Petit Journal*, autant de feuilles qui débiteront des romans pour vivre. Pas de département qui ne soit doté avant six mois de sa feuille à un sou, publiant un et quelquefois deux romans par jour. Le roman n'en continuera pas moins à se fabriquer en grand dans l'usine des journaux à quinze centimes. De telle sorte que chaque matin une centaine de romans au moins viendront nourrir d'émotions fausses et de sentiments factices une population ignorante et depuis longtemps surexcitée, qui aurait besoin d'être mise à un régime plus calmant. Un sou par jour, cela fait trois cent soixante-cinq sous, qui représentent la valeur de 18 francs 25 centimes par an. Quoi de plus facile que de donner pour ce prix-là au peuple un journal instructif, amusant et utile? Je ne conseille pourtant à personne de tenter l'entreprise. L'éditeur de ce journal se ruinerait.

L'Angleterre est un pays où la consommation des romans est fort considérable également, mais les fabricants les déposent dans des *magazines*, qui se vendent à des prix relativement assez chers; le roman anglais d'ailleurs peut impunément circuler dans toutes les classes de la société; il n'y porte guère que des leçons de morale. Le roman feuilleton n'existe pas en Allemagne; il commence à se répandre en Italie et en Espagne; mais le pays qui en est le plus infesté, c'est la France. Le roman feuilleton s'y développe de plus en plus chaque jour, c'est une véritable épidémie, un fléau. Je doute qu'une nation puisse résister longtemps à cet opium du feuilleton, qui l'énerve peu à peu, et qui la rend incapable d'autre chose que de savourer le poison qui la tue.

XI

Sur la liste des journaux qui vont paraître prochainement, j'ai vu le *Père Duchêne*. A qui une pareille feuille peut-elle s'adresser? Quels sont les écrivains qui ne craignent pas de se mettre sous l'ignoble patronage de ce nom, qui n'a reparu dans le journalisme que pour en sortir plus souillé et plus déshonoré? Le *Père Duchêne!* vraiment ce serait risible, si ce n'était honteux, de voir des gens qui se font journalistes à la suite d'Hébert.

XII

La chose est beaucoup plus grave que je ne le croyais en commençant la rédaction de ces notes. Ce n'est pas contre M. de Falloux seulement que Mgr Freppel lance les foudres de l'Église, mais contre toutes les autorités qui, de près ou de loin, ont concouru à l'acte administratif qui a si fort excité l'indignation de Mgr d'Angers. L'interdit remonterait donc des marguilliers au maire de Segré, du maire de Segré au sous-préfet de Saumur, du sous-préfet de Saumur au préfet de Maine-et-Loire, du préfet de Maine-et-Loire aux membres de la section du Conseil d'État qui ont porté le jugement qui a excité la colère de l'évêque. Voilà bien des gens qui vont se trouver dans l'impossibilité de faire leurs Pâques!

M. le garde des sceaux, ministre des cultes, a été mis au courant de cette grave affaire, mais on ne voit pas bien en quoi peut consister son intervention. Mgr Freppel a le droit d'interdire qui il lui plaît, cela ne regarde nullement M. Dufaure. M. de Falloux et ses co-interdits n'ont pas d'autre ressource que de s'adresser au pape. M. de Falloux est, dit-on, parti pour Rome avant-hier.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

La session préliminaire est close; bien qu'elle n'ait été en réalité qu'un lever de rideau prolongé, elle suffit pour déterminer de la façon la plus claire notre situation politique depuis les élections. Nous savons maintenant, sans en pouvoir douter, quel est le courant dominant de l'opinion, quel genre de résistance il rencontrera et quelle sera l'exacte proportion des partis qui sont en présence. Dans les deux assemblées, la cause de la république constitutionnelle est gagnée de manière à ce qu'on n'ait plus à la plaider. Le sénat lui-même lui donnera une majorité incontestable toutes les fois qu'elle sera vraiment en jeu. A la chambre des députés, elle est triomphante et invincible. En outre, elle tient le pouvoir; ce qui ne gâte rien. Voilà le résultat qui s'est dégagé avec éclat des premiers votes. Nous nous y sommes promptement habitués; il n'en est pas moins considérable, et il suffit de se reporter de trois mois en arrière pour en mesurer toute l'importance.

La dernière séance de la chambre des députés marquera dans notre histoire parlementaire, car elle a consacré le triomphe de la république libérale et modérée en arrachant le dernier masque du bonapartisme par les mains du ministre qui siége précisément à la place de M. Buffet, comme pour mieux faire ressortir par un saisissant contraste le revirement total de notre politique intérieure. C'est à l'occasion du dépôt de l'excellent rapport de M. Leblond sur les propositions d'amnistie que cette exécution salutaire a été faite, non sans faire crier le patient qui était en même temps le coupable.

M. Leblond avait exprimé dans le langage le plus noble l'opinion de la presque unanimité de la commission sur la question brûlante, dont les adversaires de la république espéraient tirer un parti si avantageux, quelle que fût la solution qui lui fût donnée. On sait que le bonapartisme, comme Louis XIV, a deux hommes en lui : l'un est radical à l'excès, l'autre conservateur à outrance. L'un a des intelligences sur les pontons et dans l'Internationale, l'autre brandit le sabre des répressions implacables. Seulement, au lieu de se combattre mutuellement, ils font très-bon ménage et ont la même raison de commerce. Parfois même, pour gagner du temps, ils sont entièrement confondus, comme dans les pièces où le même acteur joue successivement deux rôles. M. Rouher est un frappant exemple de cette réunion des contraires, et

il peut dire comme le grand roi en entendant la fameuse poésie de Racine : « Je reconnais ces deux hommes en moi. » Comment en douter quand on le voit tour à tour invoquer le péril social et soutenir en pleine commission de budget les thèses les plus radicales ? Rien n'égale son ardeur à défendre la société si ce n'est sa sympathie pour les clients de M. Hugelmann. On comprend à quel point un parti si habilement contradictoire peut profiter d'une question telle que celle de l'amnistie, quelle qu'en soit la solution.

Si c'est l'indulgence excessive qui triomphe, le bonapartiste conservateur lève les bras au ciel, crie au scandale, fait appel à toutes les terreurs de la bourgeoisie et se pose comme le champion et le sauveur de la société menacée. Si c'est la sévérité qui l'emporte, le bonapartiste radical, flatteur de la démagogie, est tout prêt à tonner contre la dureté de cœur des républicains et à se donner comme le véritable ami du peuple qui seul a pu comprendre ses colères et ses revendications, comme le prouvent les journaux communards qu'il éditait à Londres en mai 1871. Aussi n'a-t-il pu cacher sa mauvaise humeur quand il a vu lui échapper cette belle occasion de brouiller les cartes. Rien ne pourrait plus le mettre en fureur que la manière large, élevée, humaine, avec laquelle la majorité républicaine de la chambre a tranché par l'organe de sa commission le douloureux problème qu lui avait été soumis, enlevant ainsi tout prétexte aux griefs de ses adversaires ; car il n'y a pas de quoi mordre dans un tel rapport, quelque envie qu'on en ait.

L'humanité, en effet, est aussi bien sauvegardée que la justice. Écrit par un des vétérans les plus respectés du parti républicain, il maintient fermement les principes sans lesquels il n'y a plus de gouvernement régulier, tout en s'inspirant d'une large équité et en montrant une commisération sincère pour les misères individuelles et pour tous ceux qu'on peut ranger parmi les égarés. Le crime de la Commune reste flétri et châtié comme il doit l'être pour l'éternel enseignement du peuple, qui doit apprendre à respecter sa propre souveraineté ; le chapitre de la clémence n'en est pas moins largement ouvert avec l'agrément explicite du gouvernement. Voilà le premier acte politique de cette majorité que l'on disait factieuse, et devant laquelle on se disposait à faire ses malles pour passer en Belgique dans un monde qui ne manque ni d'esprit, ni de courage, mais qui a poussé un moment la mauvaise humeur de ses déceptions jusqu'à l'abétissement volontaire.

Ne pouvant espérer aucun avantage sur la discussion du fond, le parti bonapartiste a essayé de se rattraper sur les incidents, et il a voulu pousser la chambre à une discussion précipitée du rapport de M. Leblond, parce qu'il savait très-bien qu'elle n'était plus possible à cette date. Il voulait aussi se remettre un peu de la piteuse figure qu'il avait faite la veille à l'occasion de l'invalidation de l'élection de M. Rouher à Ajaccio, gêné qu'il était entre les deux paroles d'honneur du candidat, qui avait promis ou laissé promettre à la fois en Corse et en Auvergne, sans rectification en temps utile, qu'il représenterait à coup sûr chacun des deux colléges. — Rien de mieux s'il eût pu se dédoubler et mettre sur le continent le Rouher conservateur en laissant dans l'île le Rouher radical. Comme cette opération était difficile, on ne pouvait s'en tirer que par un silence prudent, ce qui n'était pas glorieux. Voilà pourquoi le parti a cherché le lendemain à se rattraper en réclamant une discussion immédiate des propositions d'amnistie au nom de la sécurité publique et des anxiétés de la population parisienne. Il ne faut pas oublier que ses alliés au sénat avaient adopté une tactique opposée sur la même question et demandé avec instance l'ajournement de débat dans la haute chambre, rendant ainsi impossible une discussion prompte dans la Chambre des députés. Toujours le double jeu ! Toute cette duplicité a été en pure perte, comme on a pu s'en apercevoir dans la séance de mardi dernier. C'est en vain que le néophyte le plus brillant du jeune bonapartisme a essayé d'élargir le débat et de faire à la république, non sans hauteur, l'aumône d'une tolérance momentanée. « Les partis déchus n'ont pas à abdiquer », lui a répondu M. Ricard. Le mot restera. C'est une épitaphe sobrement et vigoureusement rédigée.

Le bonapartisme ne peut plus compter sur la trop fameuse union conservatrice. Le radicalisme ne lui sera pas plus favorable, et il aura beau, au jour du vote, partager ses bulletins entre les adversaires et les partisans de l'amnistie, il n'en demeurera pas moins impuissant et vaincu, et par-dessus le marché honni comme il mérite de l'être. Son échec décisif est le grand résultat de cette courte session. Désormais nous le laisserons à ses regrets, nous ne dirons pas à ses remords, car ce serait lui supposer quelques restes de conscience politique. Les *cinq*, constamment battus au Corps législatif, ne cessaient pas d'occuper l'attention publique, parce qu'ils avaient derrière eux la France libérale. Les soixante ou soixante-quinze irréconciliables de la chambre actuelle ne représentent rien qui soit digne d'intérêt et d'attention, du jour où ils ne sont plus un péril ou une menace.

Les chambres, à leur retour, trouveront à leur ordre du jour les questions les plus graves. Celles qui touchent à l'instruction publique seront facilement résolues, grâce à la fermeté du ministre, à la sagesse de la commission de la chambre des députés et au désir du sénat de ne pas provoquer de conflit inutile, sans parler de l'influence qu'exercent à la chambre haute tant de membres éminents qui sont l'honneur du parti libéral. Nous avons l'espoir fondé que la question religieuse ne s'aggravera pas. La commission d'enquête pour l'élection de M. de Mun ne voudra pas étendre outre mesure son mandat. Il importe qu'il soit limité aux faits électoraux, et ce sera déjà un résultat heureux de condamner pour l'avenir les candidatures officielles du clergé. Nous ne pensons pas qu'il soit sage d'aller plus loin et de soulever prématurément la question du concordat dans toute son ampleur. Elle est très-difficile, très-délicate. Il s'agit de maintenir le droit de l'État sans empiéter sur la liberté doctrinale de l'Église, quand bien même la doctrine pourrait paraître dangereuse par ses déductions ou ses applications possibles. Il faut s'attaquer aux faits précis, jamais aux idées — même quand celles-ci sont gravement erronées. C'est pour l'avoir oublié que la Suisse et l'Allemagne se sont mis sur les bras la plus inextricable des luttes. Nous ne voudrions pas que notre jeune république se créât à plaisir des difficultés de cet ordre. Qu'on prenne au mot Mgr l'archevêque de Paris dans la lettre courtoise où il déclare ne pas vouloir se mêler de politique en sa qualité de prêtre, en exigeant que le clergé de France tout entier suive son exemple. Ce sera bien suffisant.

E. de Pressensé.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE F. S. F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 43 22 AVRIL 1876

HELLÉNISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

II (1)

J.-D. Guigniaut

La richesse matérielle d'un État embrasse deux ordres de produits : ceux qu'il retire de son fonds, qu'il doit à sa propre industrie, et ceux qu'il importe de l'étranger. Tandis qu'une fraction de la population défriche, ameublit, amende le sol pour s'assurer des récoltes plus abondantes et obtenir des denrées de meilleure qualité, une autre fraction va demander au dehors ce qui manque à la production nationale, ou s'y mettre au courant des perfectionnements à introduire dans sa patrie. Les choses se passent à peu près de même, dans l'ordre des produits intellectuels, pour la richesse scientifique d'un pays. La production y a besoin de deux catégories de travailleurs : ceux qui s'efforcent d'obtenir des résultats nouveaux, qui découvrent et qui créent, et ceux qui vont chercher au loin les informations, les matériaux pouvant aider à l'élaboration que d'autres ont entreprise. La tâche des premiers réclame surtout de la réflexion et de la sagacité; celle des seconds exige un long travail d'accumulation et un heureux discernement, car il ne suffit pas d'importer des résultats ignorés, il les faut bien choisir et savoir les adapter à l'usage de ceux à qui on les destine. Dans cette enquête de ce qui a été dit et fait sur une matière, tous les témoignages ne doivent pas être indifféremment recueillis, et la critique doit avoir sa part. Il importe d'éclaircir ce qui est obscur et d'exposer avec méthode des données ramassées de tous côtés. Sans doute, pour s'acquitter de cette mission, il n'est pas nécessaire de déployer une puissance d'intelligence égale à celle qu'implique l'esprit créateur, mais on ne saurait se passer de certains mérites dont l'exercice peut atteindre à une réelle supériorité.

C'est à la seconde des deux classes de savants ici caractérisées qu'a appartenu Joseph-Daniel Guigniaut, secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses travaux nous sont une preuve qu'on peut appliquer les plus heureuses facultés à assurer les approvisionnements de la science, et la servir ainsi avec presque autant de distinction que si l'on s'était enrôlé dans la phalange plus hardie de ceux qui explorent les régions inconnues ; car il y a une manière de se faire le pourvoyeur de la science, qui ressemble fort à une conquête, tant il faut dépenser d'investigations et de persévérance pour concentrer sur chaque point les munitions nécessaires; et cette façon d'entendre les devoirs du savant qui vulgarise les découvertes et en généralise les résultats fut celle qu'adopta Guigniaut.

Il appartenait à une famille placée dans une position modeste; rien autour de lui ne l'appelait à devenir un érudit. Il avait vu le jour à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), le 15 mai 1794, et dès son enfance il montra un ardent désir de savoir, mais il n'aurait pu le satisfaire dans sa petite localité. On l'envoya achever ses études à Paris, au Lycée impérial; il s'y prépara par un travail opiniâtre à entrer à l'École normale, où il fut admis n'étant encore âgé que de dix-sept ans. Il est vrai que c'était en 1811, à une époque où la jeune génération était plus pressée sur les champs de bataille que sur les bancs des écoles supérieures, où l'émulation pour arriver au professorat ne pouvait plus guère s'exercer, tant le nombre des compétiteurs était restreint. Cependant il se formait à l'École normale un noyau de jeunes gens sérieux, rêvant plus la gloire des lettres que celle des armes, dont on était rassasié, et qui n'allaient pas tarder à devenir les représentants d'un second mouvement intellectuel. Victor Cousin sortait dans le même temps de l'École normale, qui devait un peu après compter parmi ses élèves Th. Jouffroy et L. Vitet. Le jeune Guigniaut y eut pour condisciples Augustin Thierry, qui allait

(1) Voyez pour cette série *Brunet de Presle*, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, dans la *Revue* du 6 novembre 1875.

cultiver avec tant d'éclat l'histoire et l'enrichir de chefs-d'œuvre; Dubois, le futur fondateur du *Globe;* Patin, qui sut rajeunir par la finesse de son savoir et la délicatesse de son goût les traditions un peu vieillies que l'Université impériale avait héritées de l'ancienne Université de Paris. L'écolier de Paray-le-Monial étudia sous la discipline de maîtres habiles et expérimentés; il s'appliqua surtout au grec, une langue qui est la clef de l'antiquité, et pour laquelle il garda toute sa vie une prédilection marquée. Ses études scolaires achevées, il fut nommé professeur d'humanités au collége Charlemagne, et tout en faisant sa classe il se livra avec une incroyable ardeur à son goût pour la littérature ancienne; il associa à cette étude celle de l'histoire générale et des langues principales de l'Europe, de l'allemand en particulier, un idiome qui restait alors pour les Français presque à l'état de langue morte, tout au moins de langue savante, et que l'on n'apprenait guère plus que l'arabe ou l'hébreu. Le mérite de Guigniaut appela sur lui l'attention de ses anciens professeurs, et en 1818 il était désigné pour remplir une chaire de maître des conférences d'histoire à l'École normale. Le licenciement de cette École, en 1822, le rendit tout entier à ses travaux sur l'antiquité. Il se perfectionna dans la connaissance du grec à l'enseignement de Boissonade, qui devait le prendre, quelques années plus tard, pour son suppléant à la Faculté des lettres de Paris. Comme plusieurs des jeunes professeurs que la suppression de l'École normale laissait sans position, il prit part à la rédaction de divers recueils et journaux littéraires, notamment à celle du *Globe*, où s'était réunie autour de son fondateur une élite de littérateurs qui combattaient avec enthousiasme pour la cause libérale. Mais cette collaboration ne pouvait suffire à l'activité de Guigniaut; il consacrait la meilleure partie de son temps à méditer les écrits des anciens, à s'initier à leurs doctrines. Sa curiosité était surtout excitée par ce qui touchait à leurs croyances religieuses; il s'attachait à connaître ces fables théogoniques et ces légendes mythiques dont la poésie grecque et la poésie latine sont en quelque sorte tissées. Ceux qui essayaient en France d'approfondir la mythologie n'avaient alors pour guides que des ouvrages composés sans critique, les uns empreints d'un évhémérisme suranné et dont les assertions apparaissaient de plus en plus inacceptables, les autres remplis de ces explications superficielles et factices dues à des conceptions systématiques inspirées par une fausse érudition. C'était en Allemagne seulement que des appréciations plus sérieuses et des interprétations plus solides étaient venues éclairer les religions de l'antiquité; la mythologie y avait fait l'objet de nombreuses publications, où l'on ne trouvait pas sans doute toujours au même degré l'emploi d'une saine critique et le sentiment de la pensée antique, mais qui fournissaient les éléments d'une science véritable. Guigniaut s'adressa donc à l'Allemagne pour s'initier à une branche de l'érudition qui n'avait encore donné chez nous que des avortons. Il dévora tous les traités, toutes les dissertations imprimées au delà du Rhin qu'il se put procurer. Entre les ouvrages dans la lecture desquels il se plongeait, il en est un surtout qui le frappa par la largeur du plan, la puissance du savoir, la richesse des aperçus; c'était celui que Georges-Frédéric Creuzer avait fait paraître à Leipzig, de 1810 à 1812, sous le titre de *Symbolique et mythologie des anciens peuples et des Grecs en particulier.* Cette publication avait eu en Allemagne un grand succès. Guigniaut retrouvait là quelques-unes des vues auxquelles il avait été conduit par ses propres réflexions : aussi conçut-il pour l'œuvre du savant allemand une telle estime qu'il songea à en doter son pays par une traduction. Encore au début d'une étude qu'il devait si fort approfondir, le jeune helléniste ne s'apercevait pas de ce qu'il y avait d'un peu confus et de trop systématique dans cette vaste composition où les hypothèses n'étaient pas plus ménagées que les recherches. Il était si heureux d'apprendre, dans la *Symbolique* de Creuzer, une multitude de choses qu'il avait ignorées, qu'il ne s'imaginait pas qu'elle pût pécher par trop d'abondance, et qu'à force de dire sur un sujet elle finît quelquefois par l'embrouiller. Car, en inondant un point de lumière, on n'arrive qu'à produire l'éblouissement au lieu de la clarté. C'était là un défaut inverse de celui qu'on avait à reprocher aux dissertations sur la mythologie des érudits français du siècle dernier; l'œil pouvait s'y arrêter sans crainte d'être ébloui. Des monuments figurés, les traités de mythologie, les mémoires sur la religion des anciens avaient à peine parlé; leurs auteurs laissaient aux antiquaires de profession, dont le nombre était encore bien restreint, à s'en occuper; ils ne prenaient pas même le soin de rassembler tous les textes relatifs aux fables qu'ils prétendaient expliquer. Creuzer, lui, ne négligeait aucune source d'informations et faisait tout concourir à la restauration de ces vieux temples écroulés et du culte qu'on y célébrait. Guigniaut admirait avec raison cette précieuse réunion de témoignages si savamment, si ingénieusement opérée. Il comprenait tout le parti que tirerait d'une pareille méthode la science de l'antiquité et, au lieu de s'en tenir à la sobriété élégante qu'affectaient les humanistes en traitant des anciens, il bénissait la libéralité de l'érudition allemande, plus occupée d'instruire que de plaire, qui, loin de laisser l'intelligence un peu à jeun, la chargeait volontiers d'aliments. Guigniaut voulait seulement qu'on introduisît dans la science germanique la clarté de notre style, afin de la rendre moins indigeste et conséquemment plus accessible. Une occasion s'offrit bientôt à lui de mettre à exécution le projet qu'il caressait. Millin, qui avait fait beaucoup pour l'archéologie, était mort depuis quelques années, épuisé de travail, au moment où il s'apprêtait à donner une nouvelle édition de sa *Galerie mythologique*, publiée en 1811. C'était un premier essai d'exposition des religions de la Grèce et de Rome par les monuments; et l'ouvrage avait été vite épuisé, ce qui était du plus favorable augure pour l'avenir de ces études. Le libraire qui avait acquis la propriété de l'ouvrage, M. L.-Ch. Soyer, chercha quelqu'un qui pût faire ce que la mort avait empêché le regrettable Millin d'entreprendre; il s'adressa à Guigniaut, en lui demandant de retoucher le texte et de compléter les planches, de façon à mettre la *Galerie mythologique* au niveau de la science. Le jeune helléniste, libre alors de tout devoir professionnel, accueillit avec empressement la proposition. Mais il ne voulait pas se borner à ajouter quelques pages au livre de Millin, et il suggéra au libraire l'idée d'une publication plus étendue; il lui proposa de substituer à un texte un peu maigre la traduction de la *Symbolique* de Creuzer, dont une seconde édition venait d'être donnée, insistant sur l'opportunité qu'offrait la deuxième édition de la *Galerie mythologique* de doter la France d'un ouvrage qui lui manquait. Soyer se laissa persuader, et Guigniaut se mit résolûment à l'œuvre. La tâche était laborieuse, surtout telle qu'il la comprenait. L'ouvrage devait avoir trois tomes, mais chacun d'eux devait

se partager en deux parties : l'une présentant la traduction du texte allemand, l'autre contenant des notes et éclaircissements destinés à la compléter, et, sur bien des points, à refaire l'œuvre de Creuzer déjà dépassée.

Ce cadre, pourtant déjà si large, ne put suffire à renfermer tout ce que Guigniaut y voulait insérer, et il fallut encore ajouter des volumes. En réalité, la *Symbolique* du professeur allemand ne fut plus qu'un canevas sur lequel travailla l'érudition du traducteur. Le titre même de *Symbolique* disparut, et Guigniaut intitula son livre : *Religions de l'antiquité*. Le premier volume est celui qui devait coûter le plus d'efforts au jeune helléniste, car il traitait des religions de l'Égypte, de la Perse et de l'Inde, c'est-à-dire de matières avec lesquelles le traducteur français n'était point encore familiarisé. Il lui fallut faire une éducation nouvelle, mais grâce à la facilité dont il était doué pour s'assimiler les conceptions d'autrui, elle ne fut pas longue. Membre de la Société asiatique, il se mit en relations avec les orientalistes qui pouvaient le mieux le guider et le renseigner, Silvestre de Sacy, Chézy, Etienne Quatremère, Abel Rémusat, surtout avec un jeune indianiste qui débutait dans une branche de la philologie où il devait devenir un maître, Eugène Burnouf; il se lia avec lui d'une vive amitié que la mort seule a pu briser. C'était d'ailleurs pour l'Inde que Guigniaut avait plus particulièrement besoin des lumières de la science orientale, car la partie de la *Symbolique* qui traitait de la religion de cette contrée était de beaucoup la plus incomplète et la plus défectueuse; Creuzer avait eu la mauvaise chance d'écrire son livre à une époque où la connaissance de l'Inde sortait à peine des brouillards dont elle était environnée au XVIIIe siècle, et le malheur voulait que l'on prît pour un fanal ce qui n'était encore que des ténèbres lumineuses. Il y a soixante ans, telle était l'ignorance où l'on se trouvait de l'histoire religieuse des Hindous, qu'on ne savait pas distinguer le personnage de Bouddha, ou pour mieux dire de Çakya-Mouni, des divinités du panthéon brahmanique, en sorte que dans l'ouvrage de Creuzer la grande religion qu'a fondée le jeune ascète de Siddhartha se confond avec celle qu'il a combattue. Guigniaut s'attacha par des dissertations complémentaires à redresser les idées fausses dont le savant allemand ne s'était qu'imparfaitement dégagé dans sa seconde édition; il mit à contribution les dernières recherches de l'érudition orientale, lesquelles n'étaient encore que des résultats provisoires; il en agit un peu de même à l'égard des religions de l'Égypte et de la Perse, éclairé par les premières lueurs de la découverte de Champollion et par les conseils de son ami E. Burnouf, qui pénétrait dans la connaissance du *Zend* à la lumière du sanscrit. Mais pendant que Guigniaut poursuivait ce travail souvent ingrat de refection, la science avançait à grands pas, et quelques années seulement s'étaient écoulées depuis l'impression de la traduction du tome Ier de l'original allemand, que l'exposé, pourtant si riche, qu'offrait le texte se trouvât être en arrière des notions acquises. Il advint en cette occurrence à Guigniaut ce qui arriverait à une pauvre villageoise ayant achète à force d'économies un vêtement neuf à son fils au moment où la croissance de l'enfant allait prendre un soudain essor; elle aurait beau sans cesse allonger l'habit en y cousant quelques pièces, elle ne parviendrait pas à convenablement l'ajuster à la taille du bambin en train de devenir homme; le vêtement paraîtrait toujours étriqué, parce que la corpulence du jeune garçon n'y rencontrerait pas l'ampleur qu'elle exigerait, et la bonne mère aurait la mortification de voir l'habit hors d'usage quand le drap en est encore tout frais. La comparaison peut paraître un peu triviale, elle n'en est pas moins pleine de vérité, car, lorsqu'on jette les yeux sur le premier volume des *Religions de l'antiquité*, on éprouve un vif regret de voir tant d'érudition que le temps a si vite mise au rebut.

Guigniaut n'avait pas seulement allongé le vêtement taillé par Creuzer; il l'avait retourné et recousu, y mettant une doublure mieux ourdie encore que l'étoffe.

Les idées qu'on avait sur l'antiquité des croyances actuelles des Hindous l'avaient conduit à intervertir l'ordre adopté par le savant allemand, et, au lieu de placer avec celui-ci le livre consacré à l'Égypte en tête du volume, il donna le pas à l'Inde, et rejeta au troisième livre l'exposé de la religion des Pharaons. Ce changement paraissait alors conforme à la réalité chronologique; il n'était pourtant pas fondé. Des découvertes ultérieures devaient démontrer la haute antiquité de cette religion égyptienne dont on avait commencé par ne connaître que les monuments les plus récents. Comme l'on venait de constater l'inanité des théories de Dupuis sur l'âge des zodiaques, on était enclin à rabaisser la date d'un culte dont des fouilles mirent plus tard en évidence la prodigieuse vieillesse, tandis que dans l'Hindoustan, que l'on ne connaissait que par les récits des voyageurs et quelques lambeaux de légendes poétiques d'une composition relativement récente, ces divinités brahmaniques dont l'origine semblait se cacher dans le plus lointain des siècles n'étaient que des créations de date peu reculée. Ce n'était pas à l'adoration de Brahma, de Vichnou, de Crichna qu'il fallait faire les honneurs d'une antique origine, mais aux personnifications physiques que ces dieux avaient remplacées. Quand Guigniaut écrivait sur les religions de l'Inde, on ne connaissait que de nom les *Vedas*, et des Hindous on ne savait pas remonter jusqu'aux Aryas. Le jeune érudit prit donc une Inde moderne pour ce berceau des races indo-européennes qui peut disputer à l'Égypte son droit d'aînesse, bien qu'il n'ait point de clair acte de naissance à produire.

Le tome Ier des *Religions de l'antiquité* a paru en 1825. Tout arriéré qu'il nous semble à cette heure, on n'en doit pas moins reconnaître qu'il signala en France pour les études mythologiques un progrès considérable. Même encore aujourd'hui, on y peut recourir non sans profit, pourvu qu'on l'interroge avec prudence et discernement; mais il faut, pour s'en servir utilement, être préalablement au courant de l'état actuel de la science. La première partie du tome II fut donnée en 1829; elle traite des religions de l'Asie occidentale et de l'Asie-Mineure, ainsi que des premières époques des religions de la Grèce et de l'Italie. Dans ce volume, les éclaircissements devaient également modifier les assertions du texte. Guigniaut avait presque à chaque phrase des restrictions à faire, et il aurait volontiers mis des remarques critiques au bas de chaque page, pour ne pas laisser croire qu'il acceptait toutes les opinions de son auteur. Mais cela était impossible! Creuzer ne lui en avait pas laissé la place, tant il avait accumulé lui-même de citations à la marge! Tout ce que le traducteur français put faire, ce fut de glisser des notules dans cette forêt de renvois, afin d'avertir le lecteur qu'il discuterait et compléterait ce que le savant allemand avait avancé. Guigniaut ne se fit pas faute de recourir à ce procédé, et il arriva à dresser ainsi par avance la table de la seconde partie du volume,

qui n'était point encore composé; il agit pareillement dans les deux tomes suivants. Il prodiguait les promesses d'éclaircissements, il était si riche de son fonds! Il signa une foule de billets sans songer si, au jour de l'échéance, il serait en mesure de tenir tous ses engagements. Il répondait généreusement pour toutes les dettes que Creuzer avait laissées, grâce à son crédit scientifique. Guigniaut avait tant d'ardeur, il reculait si peu devant la peine, qu'il compromettait son propre avoir afin d'élever un monument digne de son modèle, et, plus préoccupé de faire valoir l'œuvre d'un maître que de produire pour son propre compte, il s'enchaîna presque pour la vie à l'interprétation d'un livre allemand. Pourtant, la traduction du tome II de la *Symbolique* achevée, il s'aperçut que les échéances qu'il avait indiquées étaient bien rapprochées; la besogne qu'il s'était imposée eût dépassé ses forces s'il n'eût pris de justes délais pour s'acquitter, car son existence devait désormais se partager entre le travail de cabinet et l'enseignement public. Il se borna donc d'abord à poursuivre la traduction, à faire paraître la première partie de chaque volume restant à composer. Il venait d'être appelé à l'École normale, rétablie sous le titre d'École préparatoire (1828), en qualité de directeur des études. Il joignit à ces fonctions celles de suppléant de Boissonade à la Sorbonne. Il avait fallu la haute estime qu'avait laissée dans l'Université le jeune helléniste pour qu'on lui confiât des fonctions aussi importantes et aussi délicates, car ses opinions portaient quelque ombrage à ceux qui gardaient à l'Église une étroite et docile soumission. Les hommes qui entouraient le roi s'étaient un peu émus d'un tel choix. L'École inspirait des défiances. Il était naturel de supposer, en effet, qu'il y resterait beaucoup de l'esprit de l'ancienne. Les *Religions de l'antiquité* sentaient fort l'hétérodoxie; on n'y disait rien des enseignements de la *Genèse* et de cette révélation primitive d'où les théologiens faisaient volontiers découler par voie d'altération, par un effet de la corruption des cœurs, toutes les formes du paganisme, comme ils faisaient découler toutes les langues de la confusion de Babel. Les adhérents de la Congrégation soupçonnaient le jeune professeur d'être philosophe. Et comment auraient-ils pensé autrement quand Guigniaut avait dédié le tome Ier des *Religions de l'antiquité* à son ancien collègue Victor Cousin, en inscrivant sous le nom de celui-ci les paroles suivantes : « Nul n'avait plus de droits à l'hommage de cette importation de l'érudion allemande en France que celui qui le premier développa avec tant d'éclat dans une chaire française, veuve de son talent, les doctrines philosophiques avec lesquelles l'érudition allemande a fait une immortelle alliance? »

Vatimesnil, alors ministre de l'instruction publique, avec l'esprit éclairé qui l'animait, ne s'arrêta pas aux objections qu'on lui fit; mais il promit à ceux qui blâmaient cette nomination de ne pas laisser au jeune directeur des études ses coudées franches et d'en faire surveiller l'enseignement par un maître de conférences à l'abri de tout soupçon de philosophisme, d'un catholicisme, d'un royalisme manifestes. Les *ultras*, les disciples de Frayssinous se tinrent pour satisfaits. Le surveillant donné à Guigniaut était Michelet (1), dont les opinions ont, comme on sait, bien changé depuis. Faut-il s'en étonner? Michelet a été encore plus poëte qu'historien, et les poëtes de ce temps-là, ceux qui devaient devenir d'enthousiastes républicains, chantaient l'alliance du trône et de l'autel, et adoraient ce qu'ils ont depuis brûlé. Il faut dire, pour être juste, que Michelet, alors membre de la Société des bons livres, ne mérita pas longtemps la confiance qu'il inspirait aux gens bien pensants. Quelques années plus tard, ses hardiesses dépassaient de beaucoup les velléités d'indépendance philosophique de celui dont on l'avait fait le mentor occulte. En fait, Guigniaut aimait peu la Restauration, et il eut cela de commun avec presque toute la jeune Université, qui comptait dans ses rangs les plus brillants et les plus éloquents promoteurs de la cause libérale. Il salua dans la révolution de Juillet la courageuse revendication des droits de la nation. Les impressions que lui avait fait éprouver ce grave événement politique demeurèrent dans son esprit mûri par l'âge et l'expérience, et trente ans plus tard, en prononçant l'eloge d'un de ses confrères qui s'était fort mêlé aux agitations de 1830, le comte Alexandre de Laborde, il qualifiait encore cette révolution de *légitime*. L'exactitude de l'épithète peut être contestée, mais on doit du moins reconnaître que cette révolution était devenue inévitable, tant le divorce était profond entre Charles X et la bourgeoisie, à laquelle appartenaient désormais la prépondérance dans les affaires du pays et la direction de l'opinion. Guigniaut avait été profondément atteint par cette suppression imprudente de l'École à laquelle il gardait une reconnaissance filiale. Il vit l'avénement de la nouvelle monarchie avec d'autant plus de satisfaction qu'elle appela au pouvoir plusieurs de ses maîtres et de ses amis, et il profita lui-même du changement qui s'opéra dans le personnel universitaire. Il fut nommé directeur de l'École normale, rétablie sous sa véritable dénomination, et il unit à ces fonctions la conférence d'histoire de la littérature grecque. Il apporta dans son enseignement les qualités solides de son esprit consciencieux; il dirigea avec fermeté une jeunesse dont il fortifiait l'ardeur au travail par ses exemples et par ses leçons. Celles-ci étaient riches d'érudition et de faits, car Guigniaut ne voulait point abandonner un sujet sans l'avoir épuisé; il ne l'abordait qu'après s'être pourvu pour chaque leçon d'un abondant viatique; et comme il tenait à ne pas perdre ce qu'il avait si patiemment amassé, au lieu de régler sa marche de façon à remplir tout son programme, il faisait souvent des haltes afin de consommer ses provisions. La liste des auteurs grecs dont il avait à faire l'histoire était bien longue, et cependant la fin de l'année arrivait avant qu'il en fût au siècle d'Alexandre, voire même à celui de Périclès. Il s'attardait d'autant plus volontiers dès les premiers pas, qu'il rencontrait au début de son cours ses auteurs de prédilection, Homère, Hésiode, qu'il avait beaucoup lus, Orphée, Linus, Musée, qui n'ont point laissé d'écrits et qu'il lisait encore davantage, en imagination, s'entend.

Son ami, Victor Cousin, avait sur l'École normale une haute direction qui mettait à tout instant les deux anciens collègues en présence et qui les mit aussi souvent aux prises; ils ne s'entendaient pas sur une foule de choses, et pour qui les a connus tous deux, comme l'auteur de ces pages, il n'y a pas lieu de s'étonner. Cousin était un peu de ces hommes qui n'aiment la liberté que pour eux-mêmes et qui, arrivés au pouvoir, sont aussi absolus dans l'exercice de l'au-

(1) Je tiens cette anecdote de la bouche même de Guigniaut.

torité qu'ils avaient été indisciplinés quand ils n'y étaient pas. Guigniaut ne songeait point à empiéter sur l'autorité des autres, mais il entendait qu'on respectât la sienne. Cousin avait le cœur moins ouvert que l'intelligence, et sa conscience n'était pas toujours aussi pure que son style. Guigniaut était la droiture même et il ne cherchait pas malice en fait de loyauté et de délicatesse ; mais il manquait de ce laisser-aller qui donne à certains moments tant de charme au commerce, et que Cousin poussait parfois jusqu'au sans-gêne. En voyant Guigniaut ne jamais dépouiller sa dignité professorale, on se rappellait involontairement ces officiers de l'ancienne armée russe qui ne déposaient jamais leurs insignes et couchaient avec leur uniforme. Guigniaut restait toujours le directeur des études de l'École là où on l'avait posé ; mais il ne posait pas comme Cousin, et sortir de sa gravité magistrale c'eût été pour lui l'équivalent de déserter son poste. Cousin se mettait volontiers en scène, aussi éloquent, aussi entraînant dans la conversation que dans sa chaire, mais il avait trop d'esprit pour se croire le personnage qu'il jouait. Incomparable artiste, le bien, le vrai n'étaient guère pour lui, comme le beau, qu'une œuvre d'art et un objet de montre ; il laissait à des intelligences qui lui étaient inférieures le soin vulgaire de les pratiquer. Guigniaut parlait moins éloquemment de ces choses, quoique d'un ton aussi élevé, mais il les prenait plus à la lettre. Les deux anciens amis se brouillèrent, non que Guigniaut se soit éloigné de Cousin avec un de ces ressentiments profonds qui germent dans des âmes haineuses, il était trop bon pour cela ; mais il se sentit froissé, et je crois qu'il avait raison de l'être, car ce n'était pas un homme à céder à une vaine susceptibilité.

Il y avait à la Faculté des lettres de Paris une chaire de géographie, la seule qui existât alors en France pour l'enseignement supérieur. On eût dit qu'elle avait été créée uniquement afin qu'on n'oubliât pas que la géographie faisait partie du programme de l'examen du baccalauréat ès lettres. Elle fut occupée par un membre de l'Académie des inscriptions, géographe d'un mérite secondaire, Barbié du Bocage, et elle passa à son fils, d'une érudition encore inférieure à celle du père. Ce second titulaire étant mort, Cousin, qui voulait se débarrasser de la présence à l'École normale d'un contradicteur incommode, fit donner la chaire à Guigniaut en 1835. Les études de celui-ci l'avaient peu préparé à enseigner la science des d'Anville et des Gossellin ; il ne connaissait guère de la géographie savante que la *Géographie mythique* et la *Géographie homérique*, de Völcker, qu'il avait longtemps méditée ; mais, je l'ai déjà dit, il ne reculait pas quand il s'agissait d'apprendre, et sa vive intelligence ne demandait pas longtemps pour devenir maîtresse d'un sujet. Il apprit donc la géographie en l'enseignant, et il l'apprit fort bien : il ne se borna même pas à la géographie ancienne, dont jusqu'alors il avait été seulement question à la Sorbonne ; il approfondit la géographie physique et mathématique, passa de là à la géographie comparée, et, de même qu'il avait initié les Français aux travaux de l'érudition allemande en mythologie, il initia ses auditeurs à la science germanique en matière de géographie. Il commenta, développa les savants ouvrages de Carl Ritter. Son enseignement s'éloigna peu du caractère qu'il lui donnait à l'École normale. Il n'était point conçu en vue d'attirer une foule frivole et bruyante, et la conscience d'avoir dit tout ce qu'on pouvait savoir sur le sujet traité le flattait plus que n'auraient pu le faire des applaudissements. S'il forma peu d'élèves, il encouragea du moins bien des vocations. La Société de géographie de Paris, dont Guigniaut devint membre, l'élut membre de sa commission centrale, à la tête de laquelle il fut quelque temps placé comme président.

Trouvant, par sa nomination à la Faculté des lettres, des loisirs qui lui avaient été auparavant refusés, il reprit la publication des *Religions de l'antiquité;* cette même année, en 1835, il donnait une seconde partie du tome deuxième consacrée aux grandes divinités de la Grèce et de l'Italie, mais qui n'était que la suite de la traduction de Creuzer. Ce volume, joint à ceux qui l'avaient précédé, lui constituait un titre académique très-sérieux. Guigniaut avait d'ailleurs composé quelques autres écrits où, ne se bornant pas à reproduire, en l'agrandissant, l'érudition d'autrui, il s'était livré à des recherches originales sur divers points touchant aux croyances religieuses de l'antiquité. J.-L. Burnouf, dont il s'honorait d'avoir été le disciple, inséra de lui, dans sa belle traduction de Tacite, une dissertation sur la Vénus de Paphos et une autre sur le dieu Sérapis (1826-1828). Les deux thèses que Guigniaut dut soutenir en vue de recevoir le grade de docteur ès lettres, requis pour son admission comme professeur à la Sorbonne, portaient sur des sujets mythologiques. La thèse latine traitait d'Hermès, le Mercure des Romains ; la thèse française, de la *Théogonie* d'Hésiode. Une place était devenue vacante à l'Académie des inscriptions par la mort du bibliographe Van Praët, arrivée le 5 février 1837 ; Guigniaut la brigua et l'obtint, le 14 avril suivant, en concurrence avec M. Paulin Pâris, plus jeune que lui de quelques années, et qui allait devenir son confrère deux mois plus tard.

Cette juste récompense d'une vie toute vouée à l'érudition et à l'enseignement fut pour Guigniaut un puissant stimulant ; il poursuivit avec un nouveau courage l'interprétation d'un texte dont il excellait à mettre en lumière les parties demeurées obscures, et à rendre plus saisissables les vues parfois un peu fuyantes. Mais il avait beau se livrer à un travail assidu, l'œuvre n'avançait que lentement. Avec son besoin d'exactitude scrupuleuse, il ne pouvait d'ailleurs accomplir sa tâche d'une main bien rapide. L'ouvrage avait pris de telles proportions qu'il dépassait déjà les limites de la conception primitive, et, en 1846, après vingt-cinq années de labeur, la traduction du texte seul était achevée. Soyer s'impatientait : le brave éditeur s'était flatté de mettre en vente dès 1829 ou 1830 l'ouvrage complet, et il n'apercevait plus le terme de la publication.

Il s'était retiré des affaires et ne tenait plus à la librairie que par cet ouvrage, qu'il mettait son honneur à éditer jusqu'au bout. Il pressa donc vivement Guigniaut d'achever ; et comme il était du petit nombre de ces éditeurs qui lisent et relisent ce qu'ils impriment, il avait pris le soin de relever tous les renvois où Guigniaut promettait une dissertation spéciale. Il en apporta la liste au savant académicien, qui, moins habitué naturellement que Soyer à tenir ses livres par *doit* et *avoir*, fut quelque peu ému des dettes qui lui restait à solder, car, la traduction arrivée à la fin, il se croyait aux trois quarts libéré. Certes il n'était pas homme à laisser protester sa signature et, sentant qu'il ne pouvait pas suffire dans un délai rapproché à composer tant de notes qui devaient être chacune un petit mémoire, il songea à se donner des collaborateurs. C'était là pour lui un grand sacrifice,

mais son éditeur le pressait, et il était plein d'égards pour ce digne vieillard qui avait lui-même sacrifié ses intérêts à l'amélioration du livre. Guigniaut se résolut à chercher des auxiliaires ; il s'adressa à son confrère Letronne, dont il estimait haut le savoir et l'expérience. Celui-ci lui indiqua deux jeunes érudits, auxquels il marquait de la bienveillance. L'un, M. E. Vinet, venait de composer un savant mémoire sur le mythe de Glaucus et de Scylla, qui a été inséré dans les *Annales de l'Institut de correspondance archéologique de Rome*; l'autre, qui écrit ces lignes, M. Alfred Maury, s'était fait connaître par quelques articles dans la *Revue archéologique*, récemment fondée. Guigniaut estimait les recherches du premier, marquées au coin de fortes études sur l'art des anciens ; il était déjà en rapport avec le second, qu'il avait contribué à faire élire sous-bibliothécaire de l'Institut ; il accepta donc les deux collaborateurs, et, après les avoir réunis, il répartit entre eux les notes à faire, se réservant seulement la rédaction de quelques-unes et la révision du travail dont il se déchargeait. M. E. Vinet choisit ce qui se rapportait aux monuments figurés ; à M. Alfred Maury revinrent les questions purement mythologiques et ethnographiques. Cette collaboration dura près de cinq années. J'ai pu, dans un long commerce avec Guigniaut, apprécier tout ce qu'il y avait en lui de qualités rares et de savoir consciencieux. Dans l'œuvre de critique incessante qu'il s'était imposée, ce savant ne se départissait jamais de la modération qui fut un des traits distinctifs de son caractère. Chez lui, on ne trouvait aucun parti pris, aucune de ces préventions, de ces rancunes mesquines, de ces préoccupations personnelles, que l'on rencontre trop souvent chez les hommes de science ; la sérénité de son âme se réflétait dans ses jugements. Aussi, tout attaché qu'il fût à l'Université, qui avait été comme sa mère, il ne partageait pas les idées assez exclusives et un peu étroites qui ont longtemps dominé dans ce docte corps. Il ne songeait qu'aux intérêts de la vérité, et la bienveillance naturelle qu'il avait pour les hommes, qu'il témoignait surtout aux jeunes gens studieux, il l'appliquait à leurs travaux ; il s'attachait à découvrir, jusque dans les doctrines les plus éloignées de ses sentiments, la part de bon et de vrai qu'elles pouvaient contenir. Cette impartialité, il l'appliquait à lui-même ; il ne s'exagérait pas sa valeur, sans pour cela l'amoindrir ; il avait une conscience trop nette de la droiture de ses intentions et de la probité de son travail pour permettre qu'on lui prêtât d'autres vues que celles de servir la science et d'en assurer le progrès. La présence d'un tel homme était singulièrement utile dans un conseil, dans une commission chargée de régler, de diriger quelque branche de l'enseignement, quelque mission scientifique. Le ministre Salvandy le comprit et l'appela au grand conseil de l'instruction publique, qui le prit ensuite pour son secrétaire-général. Guigniaut apporta dans ses nouvelles fonctions le même zèle qu'il mettait à l'accomplissement de tout ce qui lui était confié. Il aimait d'ailleurs l'administration, où ses habitudes d'ordre et d'exactitude étaient des qualités précieuses. Il entendait que tout se fît avec maturité et redoutait tellement la précipitation qu'il s'appesantissait volontiers sur ce que d'autres auraient traité en courant. Il ne s'effrayait pas des lenteurs qu'entraîne l'élaboration approfondie d'un projet et se sentait si heureux de bien faire qu'il ne mesurait pas le temps que le bienfait avait coûté.

La nomination de Guigniaut au grand conseil de l'instruction publique le mit en rapports incessants avec le ministre, et le crédit qu'il eut de la sorte, il le fit servir à l'avancement de jeunes professeurs dignes d'intérêt et chez lesquels il retrouvait son enthousiasme pour la science.

Lorsque Salvandy conçut l'idée de fonder l'École française d'Athènes, Guigniaut en appuya énergiquement la réalisation ; il travailla à jeter les bases de cette utile institution. Il vit avec bonheur s'ouvrir une École qui permettrait à l'élite des jeunes professeurs d'histoire et d'humanités de s'initier à la connaissance des monuments de la Grèce et de compléter par l'étude pratique de l'antiquité leur éducation classique. Il fit placer la nouvelle école sous le patronage de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et s'en constitua dans la docte compagnie le protecteur et l'avocat. Pendant plusieurs années, il rédigea le rapport sur ses travaux. L'École française d'Athènes devint ainsi l'objet de sa sollicitude constante. Il s'attacha à en recruter soigneusement les premiers membres ; il choisit pour gendre l'un de ceux qui en étaient sortis, M. Jules Girard, qu'il a eu plus tard la satisfaction de voir s'asseoir près de lui à l'Institut. Il était aussi heureux des succès qu'obtenaient dans leurs explorations ces jeunes missionnaires qu'il eût pu l'être de ses propres découvertes ; il les encourageait, il signalait les plus dignes, et parmi eux il en est un qui a été l'objet particulier de ses prévenances, Ernest Beulé. Il entretint dès le début le monde érudit de ses découvertes et présente un long exposé des fouilles poursuivies avec tant d'intelligence par le jeune archéologue. Il le fit avec un enthousiasme qu'on a pu depuis taxer d'excessif, mais qui s'explique par le juste orgueil qu'il éprouvait de voir porter de si beaux fruits à une institution qui était en partie son œuvre.

Le ton que Guigniaut donnait à ses rapports sur les travaux des pensionnaires d'Athènes, celui qu'on remarque en particulier dans le rapport de 1852, était l'expression de cette ferveur avec laquelle il pratiquait le culte de l'antiquité. L'École n'a-t-elle pas justifié les espérances qu'il avait conçues d'elle, et n'a-t-il pas eu le droit d'être fier d'une institution qui donnait à l'archéologie et à l'histoire, aux lettres savantes, des recrues telles que J. Girard, A. Mézières, A. Bertrand, Ém. Burnouf, V. Guérin, Heuzey, G. Perrot, Fustel de Coulanges, C. Wescher, Paul Foucart, Albert Dumont et bien d'autres encore qui ont pris une place si honorable dans la science, à côté de l'investigateur de l'Acropole (1) ? Il avait lui-même pris le soin de rédiger les instructions qui guidèrent beaucoup d'entre eux ; il avait surtout recommandé à leur attention la topographie du berceau de la ville de Minerve, auquel se rattachaient les plus vieilles légendes de l'Attique. Aussi analysa-t-il avec complaisance tout le mémoire de Beulé, d'où devait sortir la description si achevée qu'a donnée celui-ci des monuments de l'Acropole. Il gravit, pour ainsi dire, à la suite du hardi explorateur et invita tous ses confrères à gravir avec lui cet escalier dont on venait de retrouver les marches inférieures et la vraie direction. Si Guigniaut n'avait pas pour décrire les édifices de l'Athènes primitive l'élégance et la force de style de celui dont il se faisait l'in-

(1) Voyez sur l'*École d'Athènes* un article de M. Charles Bigot dans la *Revue* du 11 décembre 1875.

terprète, il en avait au moins la chaleur. Peut-être son admiration était-elle plus désintéressée, dégagée qu'elle était de toute préoccupation étrangère à l'archéologie. Guigniaut, en s'avançant sur la pente de la colline de Minerve, en entrant dans cette citadelle par sa véritable entrée, ne portait pas les yeux au delà des monuments étagés sur son passage; Beulé visait plus haut : son regard, loin de s'arrêter à l'Acropole, fixait une autre cime d'où sa vue pourrait se plonger dans le chaos des agitations humaines. Dévoré d'ambition, il devait, de ces marches mises par lui au jour, se faire les premiers degrés d'une fortune qui fut aussi brillante qu'éphémère ; il laissa le beau ciel de la Grèce pour les nébuleux horizons de la politique ; et tandis que pour se reposer du spectacle grandiose que lui avaient donné les fouilles de l'Acropole, Guigniaut allait s'asseoir en imagination sous les ombrages de l'Académie ou du Lycée, Beulé, qui avait gagné la fièvre aux ardeurs du soleil de l'Attique et cette autre fièvre qui mine davantage parce que les accès n'en sont point intermittents, la fièvre de la célébrité et des grandeurs, courait à d'autres triomphes ; il semblait ne s'être inspiré à Athènes que du souvenir de ces terribles passions dont est remplie l'histoire des héros grecs; et, tombé de la cime qu'il avait atteinte au prix de tant d'efforts et où le pied lui manqua, il finissait comme Jason, se frappant de sa propre main, ou comme Hercule, qui se brûlait sur l'Œta après avoir arraché de ses flancs la robe de Nessus ; contraste bien fait pour appeler les méditations du sage. Guigniaut, déjà presque octogénaire, survivait à ce jeune homme dont il avait applaudi les talents naissants et dans lequel il se flattait de laisser un glorieux héritier de ses études ; Beulé, las d'une vie dont il avait trop vite vidé la coupe, déçu de ses rêves d'ambition, ne trouvait plus en soi assez de force, même pour aller chercher près de son vieux maître une retraite.

Ce triste épisode de l'histoire d'une école avec laquelle Guigniaut s'était longtemps identifié, m'a fait anticiper sur la suite des événements ; il me faut revenir en arrière, à ces années où M. E. Vinet et moi nous complétions l'œuvre du savant académicien, instruits à ses leçons et comme animés de son souffle. La révolution de février 1848 surprit, effraya quelque peu Guigniaut ; il s'était imaginé, comme la plupart des hommes de sa génération, que la révolution de 1830 ne serait que la traduction française de la révolution de 1688 ; il n'avait point encore assez appris d'histoire contemporaine pour s'apercevoir que chez nous une révolution est toujours grosse d'une autre, que les changements brusques de l'état politique vont constamment au delà du but auquel visaient ceux qui les ont provoqués ; il regretta donc la monarchie constitutionnelle ; mais quand il vit qu'on ne touchait ni à l'Institut, ni à l'Université, il se rassura et reprit le cours de ses travaux; il s'y enfonça même davantage, s'il est possible, car il fut bientôt déchargé de ses fonctions de secrétaire général du grand conseil de l'instruction publique ; il acheva les *Religions de l'antiquité*, dont la poursuite avait un peu langui, et il en fit paraître le dernier volume en 1851. Dans cette vaste composition, la *Galerie mythologique* de Millin avait fini par être à peu près perdue de vue ; le libraire Soyer seul n'avait pas oublié le plan primitif, et il réclama ce texte dont l'œuvre volumineuse de Creuzer avait, pour ainsi parler, crevé le canevas. C'est ce qui donna lieu à la publication de la *Nouvelle galerie mythologique*, pour laquelle Guigniaut m'associa de nouveau à son travail (*Nouvelle galerie mythologique*, 1850, 2 vol. texte et planches).

En mettant la dernière main aux *Religions de l'antiquité*, le savant académicien dégageait, des obscurités d'un texte où les problèmes étaient plus souvent indiqués que résolus, certains résultats qu'on peut considérer comme acquis à la science. Il est un point surtout que Guigniaut eut à cœur d'élucider et où il porta, malgré l'apparente impénétrabilité du sujet, une réelle clarté : c'était la question de savoir quel avait été le véritable caractère des cérémonies appelées *mystères*. Il n'avait pu qu'effleurer la matière dans son grand ouvrage ; il en fit l'objet d'un Mémoire spécial qu'il lut à l'Académie des inscriptions et qui a été imprimé dans le Recueil de cette compagnie (*Mémoire sur les Mystères de Cérès et de Proserpine et sur les Mystères de la Grèce en général*, dans le tome XXI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, 1857). Ce travail est assurément le meilleur qui soit sorti de la plume de Guigniaut, celui dont les idées lui appartiennent le plus complétement. Il y ramène à son vrai sens ce terme de *mystère* que l'on était jadis enclin à comprendre comme s'appliquant à l'enseignement d'une doctrine ésotérique ; il démontre qu'il n'y avait dans ces fameux mystères d'Eleusis et dans ceux qu'on célébrait ailleurs que des représentations symboliques réservées aux initiés et dont l'explication, donnée à ceux qui avaient atteint les degrés les plus élevés de l'initiation, ne portait que sur des rites naturalistes. Guigniaut a refait ainsi, à la lumière de la critique moderne, l'ouvrage longtemps estimé de Sainte-Croix, dont l'édition de Silvestre de Sacy avait pourtant fait un livre presque classique sur la matière. Se tenant à égale distance des idées trop étroites de l'érudit dont le grand orientaliste éditait les recherches posthumes, et des rapprochements quelque peu chimériques que Lajard portait dans les mêmes études, Guigniaut, instruit par Lobeck, mais avec une largeur d'esprit qui manqua à ce grand philologue, marqua d'une manière nette et précise le caractère attaché aux mystères et en montra l'enchaînement aux vieux mythes de la Grèce pélasgique.

En 1854, de nouvelles fonctions vinrent occuper chez le docte mythologue le temps que lui laissait libre l'achèvement de son grand ouvrage. Il monta dans la chaire d'histoire et morale demeurée vacante depuis la démission de Michelet. Puisque le gouvernement impérial redoutait les effets des enseignements de celui-ci, il ne pouvait choisir un remplaçant dont la manière ressemblât moins à celle de Michelet. Il n'y avait pas à craindre chez un homme aussi soumis à la règle que Guigniaut ces fantaisies et ces digressions humoristiques que son prédécesseur se permettait volontiers et qui attiraient à son cours une jeunesse plus avide d'émotions que de science. Michelet ne connaissait de programme que son inspiration du moment; tandis qu'avec Guigniaut on était bien sûr que les leçons seraient méthodiques et que l'imprévu y aurait peu de place. C'était toute autre chose qu'une émeute dont le Collège de France avait à se préoccuper désormais; à force d'être austère sur le choix des sujets, Guigniaut pouvait faire craindre que l'auditoire ne s'éclaircît outre mesure, et certes il s'occupa moins de le grossir que de lui donner un enseignement solide ; mais il apportait autant de soin et de conscience à des leçons faites pour quelques hommes studieux que s'il s'était agi de parler devant un grand public. Le vrai public qu'il fallait à Guigniaut, c'é-

taient ses confrères de l'Académie des inscriptions : quand il était au milieu d'eux, il se retrouvait dans son véritable élément, car il était né en quelque sorte pour être académicien. Il se fit de l'Académie une seconde famille ; en effet, il existait entre elle et lui comme une parenté de nature que la docte compagnie ne fit que reconnaître en l'élisant. Rien ne répondait mieux à ses instincts et à ses mœurs que les procédés de la vie académique, et quand il n'eut plus à remplir d'autres fonctions, il ne songea plus à vivre d'une autre vie. L'Académie des inscriptions devint pour lui, comme l'avait été l'antiquité grecque, un véritable sanctuaire ; il n'y entrait jamais qu'avec respect, il eût cru en profaner la majesté s'il s'y était dépouillé de la gravité qu'il avait en toutes choses et qui se peignait si constamment dans son langage et son maintien.

Guigniaut s'était tellement habitué à chercher dans les récits les plus frivoles des poëtes et les fêtes les moins édifiantes du polythéisme une pensée profonde et un but sérieux, qu'il portait ce même esprit jusque dans les affaires de médiocre importance ; il faisait tout avec solennité, mais cette solennité n'était que l'expression sincère du prix qu'il attachait à la mission des corps savants et enseignants auxquels il appartenait. La compagnie ne pouvait donc confier ses intérêts à un mandataire plus fidèle et plus dévoué.

Quand le secrétaire perpétuel qu'elle avait élu en remplacement d'Eugène Burnouf, que sa nomination alla trouver sur son lit de mort, M. Naudet, crut devoir renoncer à des fonctions que l'âge lui rendait pénibles, Guigniaut fut appelé à lui succéder. Il abandonna tout pour se livrer entièrement à ses devoirs nouveaux et prit sa pension de retraite. Il s'occupa avec autant de conscience des travaux que des affaires de l'Académie ; il rédigea le compte rendu de ses moindres délibérations avec une rare ponctualité. On eût pu être tenté de lui reprocher de préférer un peu la littérature des procès-verbaux à celle dont la compagnie devait assurer les progrès ; mais qui aurait eu cette cruauté ? Ne justifiait-il pas suffisamment son innocente prédilection ? Érudit, il devait aimer les livres, et sa rédaction était si complète que ses procès-verbaux en étaient devenus de véritables. Tout en veillant à l'administration de l'Académie des inscriptions, il s'en faisait l'historien exact et attentif. Les éloges qu'il prononça dans les séances publiques, et entre lesquels il faut rappeler ceux de Fauriel, d'Augustin Thierry, des deux Quatremère, de Victor Le Clerc, de Hase, du duc de Luynes, de Creuzer et de Bopp, se recommandent par des mérites plus faits pour être appréciés à la lecture qu'à l'audition ; car, comme toujours, il y cherchait plus à instruire qu'à plaire. Ce n'est pas que ses notices ne soient écrites avec correction et bon goût, mais elles renfermaient trop de détails pour qu'il fût aisé de s'en assimiler par l'oreille le contenu. L'histoire de ses défunts confrères l'intéressait si vivement qu'on eût dit en l'entendant qu'au lieu de faire leur biographie, il allait en recommencer la vie. Il s'aperçut pourtant que des notices étendues pouvaient fatiguer un public qui ne tient pas à tant savoir, et dans ses dernières éloges il a gardé plus de concision et de sobriété. Dans ce genre de composition, comme dans les discours qu'il prononça aux funérailles de ses confrères, on rencontre des paroles pleines de sentiment, noblement et quelquefois finement exprimées, et qui témoignent chez l'auteur d'un talent auquel il aurait fallu plus d'air pour se développer, car son style peut être comparé à ces arbres qui eussent offert un jet puissant si les fourrés et les taillis qui les entourent n'en avaient arrêté la croissance. Guigniaut aurait eu besoin d'éclaircir cette riche végétation de faits et d'idées qui donnait une forêt là où une simple plantation devait suffire.

Les infirmités contraignirent, à son grand regret, le savant académicien à renoncer à des fonctions qui faisaient sa joie. Ceux qui lui étaient le plus chers le pressèrent de s'en démettre, afin d'assurer à ses derniers jours un repos devenu indispensable. Entouré des soins d'une compagne qui s'était étroitement associée à son existence, qui adoucissait les amertumes dont des pertes cruelles, celle d'une fille, celle d'un petit-fils, avaient mêlé une vie autrement si calme, il poussa encore quelques années sa carrière. S'il avait remis en 1873 sa démission de secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, il ne se séparait pas pour cela de la compagnie à laquelle il apportait un dévoûment sans bornes ; il en suivait les séances avec presque autant d'assiduité que par le passé, quand sa santé n'exigeait pas qu'il allât sur les bords de la mer retremper ses forces chancelantes. Il est mort le 12 mars 1876, dans ce palais même de l'Institut où il gardait sa demeure et où il avait rencontré ses plus douces satisfactions et la plus enviée de ses récompenses.

Tel a été Guigniaut, une noble et placide figure qui a droit à prendre une place honorable dans la galerie des illustrations scientifiques de notre temps. Elle respire l'intelligence et la bonté ; elle repose l'œil qui la contemple, car elle n'éveille dans la pensée que de fortifiants souvenirs. Si j'ai marqué sur cette sympathique figure des traits qui semblent en atténuer la régularité et l'harmonie, c'est que j'ai tenu à tracer ici un portrait qui fût la reproduction fidèle de l'original. Il n'y a pas de beau visage — même entre les plus irréprochables en apparence — qui ne laisse voir quelques contours un peu défectueux. Ce n'est point, au reste, un buste que j'ai voulu sculpter, car un coup d'ébauchoir aurait pu faire disparaître les petits défauts du modèle. Élève et ami de Guigniaut, j'ai écrit sa biographie en suivant les principes auxquels il s'est toujours conformé : un sincère amour du vrai, une bienveillance qui n'exclut pas la critique. La bienveillance, la vie tout entière de Guigniaut la commande, tant elle a été pure ; la critique, ses actes et ses œuvres la permettent, car elle ne saurait effacer tout ce qu'on y trouve d'excellent.

ALFRED MAURY.

RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES.

M. R. Chantelauze. — M. de Lescure. — M. Marius Topin.

I

Le 23 novembre 1586, après avoir reçu pour la première fois, par lord Buckurst, notification de son arrêt de mort, Marie Stuart écrivait à Sixte-Quint : « Vous aurez le vrai récit de la façon de ma dernière prise (l'arrestation de Marie à

Chartley et sa translation à Tixall, et toutes les procédures contre moi et par moi, afin qu'entendant la vérité, les calomnies que les ennemis de l'Église me voudront imposer puissent être par vous réfutées et la vérité connue ; et à cet effet ai-je vers vous envoyé ce porteur, requérant pour la fin votre sainte bénédiction. »

Sur cette indication, un des historiens de Marie Stuart, le prince Labanoff, avait fouillé les archives du Vatican, mais ses recherches avaient été vaines. Cette relation des derniers mois de Marie Stuart, rédigée par elle-même ou tout au moins sous ses yeux et avec son contrôle, paraissait donc perdue, quand le hasard amena M. Chantelauze à découvrir chez un habitant de Cluny un manuscrit d'une centaine de pages, intitulé *Journal de Marie, reine d'Écosse.*

Deux questions se présentaient tout d'abord : ce manuscrit était-il authentique ? quel en était l'auteur ? La première difficulté fut tranchée par un de nos plus habiles paléographes. Après un examen attentif, M. Léopold Delisle n'hésita pas à assigner comme date de ce manuscrit la fin du XVIe siècle ou le commencement du XVIIe. Quant à l'autre difficulté, elle fut résolue par le manuscrit lui-même. Malgré le soin jaloux, bien facile à comprendre, que l'auteur avait mis à garder l'anonyme, il lui était parfois arrivé de se trahir lui-même. Un des passages les plus concluants est le suivant : « Donc, M. du Préau, habillé qu'il fut, emprunta un manteau, et tous trois venus au sieur Amyas, icelui *dressa sa parole au dit Bourgoing*, qu'il avait fait venir spécialement, parce qu'il avait quelque chose à lui dire au sujet des sieurs Melvil et du Preau, de quoi il voulait *que je fisse* le rapport à Sa Majesté. » Cette phrase prouve, évidence démontrée par d'autres passages encore, que l'auteur de cette relation est Bourgoing, le médecin de Marie Stuart. La reine d'Écosse annonçait à Sixte Quint un récit de sa dernière prise : le *Journal de Bourgoing* commence à la prétendue partie de chasse de Chartley et à la translation à Tixall. Enfin, et dernière preuve de l'authenticité de ce journal, il concorde de tous points, et pour les dates et pour les faits, avec la correspondance d'Amyas Paulet, le geôlier de Marie Stuart, durant cette dernière période de sa vie.

Nous avons donc désormais entre les mains un récit authentique des événements les plus secrets de la prison de Marie Stuart, pendant les sept derniers mois de sa captivité. C'est une relation pure et simple, sans discussion ni critique. L'auteur expose les faits ; il n'apprécie pas, mais il nous donne des renseignements curieux et ignorés jusqu'à ce jour. Le procès de la reine est raconté avec bien plus de détails que par Camden, par Howell et par Hardwick, qui n'ont eu sous les yeux que des documents incomplets et fort suspects. Les documents de source anglaise que nous possédions ne donnaient des réponses de la reine aux commissaires que des analyses tronquées et mutilées. Le *Journal de Bourgoing* nous les rapporte *in extenso*, et il nous révèle aussi nombre d'épisodes inédits, d'entretiens entre la reine et son geôlier et de scènes inconnues jusqu'à ce jour, qui méritent d'être rétablies dans le récit de cette tragédie historique.

Aidé de ce précieux document, M. Chantelauze a entrepris d'achever l'œuvre de M. Jules Gauthier et de faire pour la captivité de Marie ce que son précédent historien avait fait pour son règne, c'est-à-dire remettre les événements dans leur jour véritable (1).

Quelle destinée plus misérable l'histoire nous raconta-t-elle que celle de cette princesse infortunée ! Au prestige d'une royale origine elle joignait celui d'une merveilleuse beauté et de la bonté. « Elle était du tout bonne et très-douce, dit Brantôme. Jamais en France elle ne fit cruauté, mesme n'a pris plaisir ni eu le cœur de voir défaire les pauvres criminels par justice, comme beaucoup de grandes que j'ai cognues. » Reine d'Écosse par droit de naissance, unie au roi de France, elle devait un jour, après la mort de la reine-vierge Élisabeth, placer sur son front une troisième couronne, la couronne d'Angleterre et d'Irlande. A l'instigation d'Henri II et des princes lorrains, elle avait déjà ajouté les armes de ce royaume à celles d'Écosse, et Élisabeth, qui trouvait tout naturel de prendre le titre de reine de France, voua une haine mortelle à Marie Stuart. Des rivalités féminines s'en mêlèrent, s'il faut en croire Brantôme, et aussi les querelles religieuses. Élisabeth fomenta, soudoya et appuya de toute manière et de toutes ses forces les révoltes des réformés et des seigneurs écossais. Elle s'appliqua à faire enlever à Marie Stuart ses droits éventuels à la couronne d'Angleterre ; puis, lorsqu'enfin Marie, battue par les rebelles, fut emprisonnée à Lochleven, Élisabeth l'abusa par de fausses promesses de l'aider à relever son trône. Échappée de prison, battue à Langside, Marie, malgré les conseils de ses amis, se réfugia en Angleterre et vint demander aide et secours contre ses ennemis. Les ruses d'Élisabeth avaient réussi, elle tenait sa proie : elle n'eut garde de la lâcher. Cécil émit l'avis, au sein du conseil privé, qu'il ne fallait à aucun prix la laisser retourner en France, et que, sa rentrée en Écosse offrant des dangers, elle devait être gardée en lieu sûr jusqu'à sa mort. Cet avis était trop conforme aux sentiments intimes d'Élisabeth pour qu'elle le rejetât. Fille adultère de Henri VIII (elle avait été déclarée illégitime au moment de la condamnation à mort de sa mère, Anne Boleyn, par le Parlement, qui l'avait relevée de cette déchéance en l'appelant au trône), reine des protestants, elle craignit pour sa sûreté si sa légitime héritière, la reine des catholiques, était libre. Elle eut peur que Marie, remontée sur le trône, entrât dans une ligue avec Rome et les princes catholiques pour abolir le protestantisme en Écosse ; qu'elle proclamât de nouveau ses droits à la couronne d'Henri VIII ; qu'elle entretînt en Angleterre un foyer d'intrigues et de révoltes ; peur enfin que si elle abordait en France, elle n'y préparât, de concert avec ses oncles les princes lorrains, une expédition pour rentrer en Écosse et y détruire le parti de Moray, le fidèle allié et le vassal de l'Angleterre.

Ces raisons prévalurent dans l'esprit d'Élisabeth, et Marie, qui était venue demander à l'Angleterre un asile, n'y trouva qu'une prison. Elle rentrait dès lors dans le droit de légitime défense. Détenue au mépris de toute justice, elle essaya, par tous les moyens, de briser ses fers. Après l'issue malheureuse du dernier soulèvement de ses partisans en Écosse, elle s'adressa à la France ; elle engagea l'espérance à une in-

(1) *Marie Stuart, son procès et son exécution*, d'après le journal de Bourgoing, son médecin, et la correspondance d'Amyas Paulet, son geôlier, [illegible], par M. B. Chantelauze. 1 vol. gr. in-8°. Paris, 1876. Plon.

vasion de l'Angleterre. Vains appels! Charles IX et Philippe II ne pouvaient lui porter secours, de peur qu'Élisabeth ne prît le parti des calvinistes de France, ou ne secourût les revoltés des Pays-Bas.

Alors elle se jeta dans la voie des complots; mais elle avait affaire à trop forte partie pour que ses tentatives pussent être couronnées de succès. La Saint-Barthélemy venait de resserrer ses liens. Son sort était désormais résolu : Elisabeth poursuivait dans l'ombre un projet de meurtre. Au dernier moment elle hésita cependant, et n'osa exécuter son dessein; mais les premiers germes de l'idée de la mort de Marie Stuart étaient semés; ils devaient fructifier. La formation de la Ligue contribua à les développer. Burghley et Walsingham considéraient l'existence de la reine des catholiques comme incompatible avec celle de la reine des protestants. « On délibéra, dit Melvil, de faire mourir la reine d'Écosse. Tantôt on songeait à lui donner quelque poison à l'italienne, tantôt à l'égorger à la chasse dans un parc; on se décida à recourir à une assise pour la convaincre. » Walsingham s'attacha à l'impliquer, par d'infernales manœuvres, dans une nouvelle conspiration pour susciter un prétexte plausible de la mettre à mort.

Alors commence la dernière et la plus odieuse des machinations. De secrets émissaires de Walsingham entrent en relation avec Marie Stuart. Sa correspondance, saisie au passage, modifiée par d'habiles faussaires, sert de preuve au complot dirigé cette fois contre la vie d'Élisabeth. Les conjurés sont arrêtés, jugés et exécutés; puis, quand la tombe répond de leur silence, quand la mort a détruit toute preuve des falsifications subies par les lettres de Marie, que d'une confrontation qu'il serait impossible de lui refuser il n'y a plus à craindre que la lumière jaillisse, son procès à elle-même est ouvert.

Procès inique entre tous, entaché de quatre vices monstrueux : incompétence des tribunaux anglais pour juger une princesse souveraine qui ne relevait en rien de la couronne d'Angleterre; refus d'un conseil à l'accusée en violation de la loi anglaise et spécialement des statuts de Marie Tudor et d'Elisabeth; refus de confronter l'accusée avec les conjurés et ses secrétaires, déni de justice sans nom; enfin, comparution de Marie, non pas devant des magistrats indépendants et intègres, mais devant des commissaires triés avec soin par Elisabeth, qui cumulaient à la fois les fonctions d'accusateurs, de juges et de jurés, qui ne cessèrent de troubler et d'étouffer sa défense, ne laissant la parole libre qu'à l'accusation.

Le journal de Bourgoing nous met au fait des supplices et des tortures de toutes sortes que Marie Stuart subit pendant ses sept mois de captivité à Fotheringay. Il nous raconte ses craintes, non dépourvues de fondement, de périr secrètement, et les contestations qui naquirent à ce propos entre elle et Amyas Paulet. Et de fait, ce fut à ce dernier que Marie dut d'échapper à cette dernière ignominie. Même après la condamnation qui termina le procès, Elisabeth hésitait à signer de sa main l'ordre d'exécution, et à plusieurs reprises elle donna clairement à entendre que, si quelqu'un prenait sur lui de devancer l'accomplissement légal de la sentence, il lui ferait plaisir. Sir Amyas refusa avec indignation de se charger de cette odieuse besogne, et il n'épargna aucun soin pour mettre sa prisonnière à l'abri de toute tentative homicide. Mais ce fut le seul service dont Marie lui fut redevable. Quant au reste, il se montra impitoyable et justifia la confiance de Burghley et de Walsingham. Il infligea à la reine des tracasseries, chaque jour renouvelées, la privant du service de ses gens, faisant défense à son maître d'hôtel de porter la verge devant son repas, l'empêchant, malgré l'autorisation des commissaires eux-mêmes, d'écrire à Elisabeth, lui retirant son chapelain.

Ces cruautés inutiles empruntent à l'intervention de la religion je ne sais quel caractère plus odieux encore. Ces assassins, qui ne se font aucun scrupule de condamner sur des pièces fausses un innocent, ont une étrange audace d'invoquer les révoltes de leur conscience pour refuser à leur victime les consolations de sa religion. Les luttes que Marie eut à soutenir à sa dernière heure avec le comte de Kent sont particulièrement pénibles. Comme elle demandait qu'on lui rendît son chapelain, le comte lui offrit le doyen de Peterbourg, « par lequel, dit Bourgoing, elle pourroit entendre de son salut quelle estoyt la vraye relligion. Qu'elle pensist à sa conscience et recognust la vraye relligion et qu'elle ne s'avançast et arrestast davantaige à ces follyes de papisterie et abhominations; qu'ils avoient la vraye parolle de Dieu; qu'ils en parloient en leurs consciences. » Et Marie répond « qu'il n'estoit pas temps de changer, mais que c'estoit à ceste heure quil falloit qu'elle demeurast ferme et constante ».

Le journal de Bourgoing s'arrête au 8 février 1587, mais le récit de M. Chantelauze va plus loin. Il nous montre dans son dernier chapitre la colère feinte d'Elisabeth contre ceux qui avaient surpris sa signature et avaient fait exécuter l'arrêt sans la consulter, sa fausse douleur et le soin qu'elle eut de prendre le deuil de sa victime, les funérailles royales qu'elle lui fit faire à Peterborough, où l'évêque de Lincoln prononça cette étrange oraison funèbre : « Rendons grâce à Dieu pour l'heureuse fin de la haute et puissante princesse Marie, reine d'Écosse et reine douairière de France. Je n'ai pas grand'chose à dire de sa vie et de sa mort, ne connaissant guère l'une et n'ayant pas assisté à l'autre. Je n'entrerai dans aucun jugement à son égard; mais comme il a été dit qu'elle avait compté sur le sang de Jésus-Christ pour son salut, nous pouvons espérer qu'il s'est accompli, — car, comme dit le Père Luther, plus d'un qui a vécu papiste meurt protestant. »

Le dernier acte de la tragédie était joué. La France, épuisée par les guerres civiles, ne pouvait songer à châtier les criminels. La tempête et l'ouragan avaient eu raison en une nuit de cette formidable armée et de cette flotte gigantesque pour lesquelles Philippe II avait presque épuisé ses trésors, et que, dans sa confiance, le peuple avait appelées l'*invincible Armada*.

Élisabeth était sauvée. Elle n'avait désormais plus rien à craindre de ses ennemis.

Tandis qu'en Angleterre la tête de Marie Stuart tombait sur l'échafaud, abattue par des puritains fanatiques en haine du papisme, la France était agitée par la Ligue; le peuple versait son sang pour empêcher un protestant de monter sur le trône, et Henri IV, agenouillé dans la basilique de Saint-Denis, levait, en embrassant cette religion catholique, cause des malheurs de Marie Stuart, les derniers obstacles qui le séparaient de la couronne.

Vérité en deçà, erreur au-delà.

II

M. de Lescure (1) a entrepris d'écrire pour le peuple l'histoire du roi populaire auquel est échue cette fortune de paraître grand aux yeux de la postérité par les entreprises qu'il a menées à bonne fin, et plus encore par celles que le drame du 14 mai 1610 l'a empêché d'accomplir. Le peuple, souvent injuste dans ses haines rétrospectives, s'éprend aussi parfois d'enthousiasmes irraisonnés. Un bon mot le captive et le charme à perpétuité. Il serait peut-être piquant de rechercher combien d'hommes aujourd'hui aiment Henri IV, surtout à cause de l'anecdote de *la poule au pot*, de son esprit vif et gaulois, de ses heureuses saillies, et aussi des aventures galantes dont il fut le héros infatigable. Cette figure, quelque peu rabelaisienne, ce *diable à quatre*, placé entre la cour efféminée d'Henri III et la froideur compassée du règne de Louis XIII, doit peut-être à ce contraste heurté une partie de l'éclat dont il brille.

Quoi qu'il en soit de ces causes, la vie d'Henri IV a un attrait puissant. Ce prince domine son époque. Ayant reçu en héritage, par la mort du dernier des Valois, le titre de roi de France, il dut gagner la réalité de la couronne à la pointe de l'épée. Il avait affaire à des amis douteux, à des adversaires infatigables.

Nous savons comment les obstacles s'aplanirent enfin, comment cette France déchirée par les factions religieuses et politiques, dont le poignard de Jacques Clément lui avait confié les destinées le 1er août 1589, reprit sa marche dans les voies de l'unité royale et nationale, comment, sous l'habile et économe administration de Sully, les finances se relevèrent, et comment ce budget, qui jadis présentait le triste tableau d'une nation ruinée par trente-deux ans de guerre civile et étrangère, d'un gouvernement réduit aux abois, en vint à se solder en excédant sur un chiffre de trente-neuf millions de recette; comment l'armée d'occupation espagnole dut évacuer la capitale, défilant devant le roi de France victorieux, et emportant de lui cet adieu ironique. « Allez, messieurs, et me recommandez à vostre maistre; allez-vous-en à la bonne heure, mais n'y revenez plus ; » comment enfin une abjuration solennelle lui ramena tous les cœurs. C'est là un des points sur lesquels M. de Lescure a insisté, et avec raison. Trop souvent on a voulu voir dans l'accomplissement de cet acte une preuve d'indifférence et de scepticisme. On a pris pour armes ces deux mots : « Paris vaut bien une messe ; — ce sera dimanche que je feray le sault périlleux. » M. de Lescure relève le premier de ces deux mots, et fait remarquer qu'il n'est point du roi, mais de Sully, qui encourageait ainsi ses hésitations (2). Quant à l'autre mot, il est bien de Henri, mais il se trouve dans une lettre tout intime et familière à Gabrielle d'Estrées, qui était tenue à l'écart de la politique et à laquelle le roi s'efforçait toujours de présenter les questions les plus graves sous une forme frivole et plaisante. Ce mot peut paraître d'une légèreté déplacée, mais il ne prouve rien contre les sentiments véritables du roi. En réalité, Henri n'aborda cette pensée qu'avec douleur, et avec des troubles de conscience sincères. Il s'y résigna lentement ; l'abjuration fut pour lui un sacrifice à l'unité du royaume menacée, à son indépendance compromise, et enfin à son devoir de roi qui était de rendre la paix à son peuple.

(1) *Vie de Henri IV*, par M. de Lescure, un vol. in-12.
(2) Cf. M. Edouard Fournier, *l'Esprit dans l'histoire*.

III

Une nouvelle découverte, certes bien inattendue, vient aujourd'hui changer complétement l'aspect sous lequel nous avions accoutumé de considérer une phase de notre histoire.

Depuis Mme de Motteville, et sur la foi de ce premier témoignage, les mémorialistes, les historiens, les romanciers et les dramaturges s'étaient plu à nous montrer Louis XIII comme jaloux de la gloire de son ministre et le haïssant à cause de l'extrême autorité qu'il avait dans son royaume. Richelieu se faisait obéir de son roi même, faisant de son maître son esclave et de cet illustre esclave un des plus grands monarques du monde. La faiblesse du roi, subissant à regret l'ascendant du ministre, son incapacité, sa haine pour Richelieu, la joie qu'il ressentit de sa mort, sont autant de lieux communs et de vérités banales. Parmi ceux qui ont abordé l'étude de cette période, plusieurs ont même exagéré ce premier jugement et y ont ajouté des inventions passionnées. C'est ainsi qu'Omer Talon affirme que « Louis XIII était jaloux de l'autorité de Richelieu et plein de soupçons, à ce point que, dans l'événement, le maître et le valet se sont fait mourir l'un l'autre à force de s'inquiéter et de se donner de la peine ».

Cependant, au milieu de la foule de ceux qui ont porté ce jugement uniforme et ont multiplié les affirmations, ou plutôt ont successivement répété la même affirmation, deux hommes ont entrevu un Louis XIII moins rapetissé et plus personnel. « On a peint Louis XIII, dit Capefigue, comme une tête affaiblie et sans volonté : il n'en est rien. Le roi avait sa pensée à lui, forte, énergique, et, s'il subissait l'influence du cardinal de Richelieu, c'est que celui-ci avait parfaitement deviné le caractère du maître et qu'il en exécutait les desseins avec plus de capacité. Richelieu, esprit supérieur, devait envisager avec une plus haute étendue la situation de la monarchie. L'intimité profonde qui existait entre le roi et son ministre résultait de la conviction puissante qu'ils se comprenaient. Il n'y avait là ni faveur ni amitié. C'étaient deux intelligences également froides, également réfléchies, qui se prêtaient secours dans les voies de l'unité royale, et l'une n'était soumise que parce qu'elle se sentait inférieure à l'autre. Louis XIII ne garda point son ministre par faiblesse, cet esprit-là lui convenait. Il se livra à lui corps et pensées.

Telle est aussi l'opinion de Victor Cousin : « Richelieu, dit-il, laissa une mémoire abhorrée, et vivant n'eut pour lui qu'un très petit nombre de politiques, à la tête desquels était Louis XIII. — Richelieu, dit il encore, connaissait Louis XIII et savait à quel point il était roi et Français et envoyait à leur commun système. »

Ce que la perspicacité de Capefigue et de Cousin leur avait fait pressentir, un chercheur nous le prouve aujourd'hui, pièces et documents en mains. M. Marius Topin l'a découvert dans

(1) *Louis XIII et Richelieu*. Étude historique, par M. Marius Topin. 1 vol. in-8°. Librairie académique Didier et Cie.

les archives du ministère des affaires étrangères deux cent quarante-huit lettres de Louis XIII à Richelieu. Ces lettres, écrites tout entières de la main du roi, présentent tous les caractères d'authenticité absolue. Elles embrassent une période de vingt ans et mettent en pleine lumière ces deux points : la passion avec laquelle le roi suit les affaires et son affection pour le cardinal de Richelieu. Toutes les questions politiques du règne y sont abordées. Le roi s'y consulte avec son ministre, lui demande son avis ou lui donne le sien propre, le plus souvent approuve les projets du cardinal, mais parfois aussi les combat en motivant fortement son avis, auquel il ramène le cardinal.

La pensée de ces deux hommes marche constamment d'accord. Qu'il s'agisse de Marie de Médicis ou de Cinq-Mars, de Gustave-Adolphe ou de Bernard de Saxe-Weimar, de Charles Ier, des protestants ou de l'Espagne, la pensée de Richelieu est en conformité avec celle de Louis XIII. Chez celui-ci la raison d'État fait taire tout autre sentiment. Il lui sacrifie tout, et ses affections d'homme, et son frère, et sa mère. Il a son but nettement marqué et il y marche d'un pied ferme : au-dedans l'unification définitive de la France et la destruction des petites royautés féodales au cœur de la royauté française ; au dehors, l'abaissement de la monarchie de Charles-Quint, qui est une menace perpétuelle contre la monarchie française. On peut, si on le veut, critiquer cette politique qui a préparé inconsciemment les voies à la tourmente révolutionnaire qui marque les dernières heures du XVIIIe siècle et qui, pour opposer une digue aux envahissements de la maison d'Autriche, a jeté à notre porte les fondements de la puissance qui nous a écrasés hier et nous menace chaque jour ; mais il faut renoncer à ces accusations qu'on a si souvent portées contre Richelieu d'avoir exprès embrouillé la politique pour se rendre indispensable et de n'avoir pas craint de la jeter dans des voies anti-nationales pour satisfaire son insatiable ambition. Voilà pour la politique.

Quant à l'affection de Louis XIII pour Richelieu, elle se manifeste dans toutes ces lettres. Le roi y soutient sans cesse le cardinal contre ses défaillances, contre ses craintes. Richelieu redoute toujours que ses ennemis atteignent enfin leur but et consomment sa ruine. Aussi le roi lui écrit-il maintes fois, et notamment lors de l'affaire de Cinq-Mars, en 1642, c'est-à-dire presque au moment où le cardinal allait mourir, moment qu'on nous a montré comme l'heure de la plus grande joie de Louis XIII : « Je ne changeray point mon discours ordinaire qui a toujours esté de vous assurer de mon affection ; je continuray toute ma vie dans ceste volonté.... Ayant une confiance entière en vous, mon intention est que vous y fassiez les choses qui regarderont mon service avec la même authorité que si j'y estais, je suis asseuré que je ne saurais jamais mettre mes affaires en meilleures mains, et qu'elles ne vous sont pas moins à cœur qua moy ; je vous conjure seulement de les faire sans altérer vostre santé qui m'est chère au dernier point. » Et en dehors de ces marques de confiance, Louis XIII, dans la vie intime, se montre plein de prévenances et d'attentions amicales envers celui dont on a fait son ennemi. C'est ainsi qu'il enverra journellement des gentilshommes de la cour prendre des nouvelles de la santé du cardinal ou qu'il lui annoncera des présents de chasse ou de fruits en les accompagnant de cette recommandation caractéristique de n'en rien toucher avant d'en avoir fait faire l'essai, ou qu'il s'excusera d'un mot trop vif ou d'un accès de mauvaise humeur, oubliant la grandeur royale pour se montrer uniquement ami et ami sincère de Richelieu.

Le livre de M. Marius Topin nous réserve encore bien d'autres révélations. Il prend Louis XIII à sa naissance et nous montre dès ses premières années quelques traits du caractère qu'il conservera toujours : son profond amour pour son père, qu'il préfère de beaucoup à sa mère, sa haine et son mépris pour ses frères bâtards, sa répulsion pour les mœurs licencieuses de la cour d'Henri IV et la réaction de chasteté qu'elles provoquent en lui, sa douleur au 14 mai 1610, douleur dont il ne se consola jamais et ne fut pas la moindre cause de cette mélancolie qu'il conserva toujours, et sa haute idée des devoirs que lui imposait sa couronne.

M. M. Topin n'a rien voulu laisser debout du Louis XIII que nous nous étions forgé. Aidé du curieux journal d'Héroard, le médecin qu'Henri IV avait choisi pour être placé auprès de son fils, il renverse cette fable du mariage de Louis XIII ne devant d'être consommé au bout de vingt-trois ans qu'à un orage providentiel, au milieu d'une partie de chasse, et à une hospitalité timidement demandée. Bienheureux orage qui engendrait un roi de France ! Cette situation ne dura en réalité que quatre ans. Sous l'influence de la première impression, contraire à l'Espagnole, et aussi d'une pudeur excessive, le roi était demeuré très-froid. La consommation de son mariage avait été l'objet de tant d'efforts, et de la cour d'Espagne, et de la cour de Toscane, et du nonce du pape, qu'elle était devenue en quelque sorte une question d'État, et elle inspirait à Louis XIII un embarras dont il ne triompha jamais complétement. Cependant, les premières répugnances vaincues, il se montra assez empressé, et le journal d'Héroard donne sur ce point des renseignements curieux.

Tel est ce livre, œuvre de réhabilitation et de justice, qui rend à un homme méconnu sa vraie place, à des événements indignement travestis leur vraie signification et leur valeur réelle. La critique historique reprend ses droits. Elle se substitue enfin au roman et le chasse d'un domaine qu'il s'était indûment approprié.

GEORGES DE NOUVION.

HOMMES POLITIQUES CONTEMPORAINS

Francis Deak.

L'histoire de la Hongrie depuis un demi-siècle, sa résurrection politique et la restauration de son ancien droit constitutionnel se personnifient dans le patriote qui vient de mourir, le 29 janvier dernier. Francis Deak n'est ni un révolutionnaire, ni même tout à fait un homme moderne. C'est un libéral de la vieille école, un de ces amateurs de chartes et de libertés locales qui, dans le moyen âge, ont préparé le monde nouveau. Son esprit, fier et retenu, était de ceux qui mènent dans tous les temps le parti du progrès, et ne se laissent jamais mener par leur armée. Ces caractères puisent leur force dans la conviction et l'étude ; leur indépendance, dans le désintéressement personnel ; leur ascendant, dans la vertu. Mais il faut ajouter qu'ils ne doivent le succès qu'au

concours des événements. Des hommes, en effet, si modérés et si sages ne seraient point des hommes d'action hors d'un milieu favorable. La carrière de Deak lui-même l'a bien prouvé; jusqu'au jour où l'épée de la France est tombée dans la balance de la monarchie autrichienne, tous les efforts du constitutionnalisme hongrois n'avaient servi qu'à mieux sceller son tombeau.

I

La carrière politique de Francis Deak se distingue par une parfaite unité. Tel on le vit à ses premiers débuts dans son comitat natal de Zala, au milieu des libéraux qui, en 1825, commençaient à s'agiter, tel on le retrouve après 1866, à l'heure où la Hongrie pouvait tout demander et tout obtenir. Son idéal n'avait pas changé. Ses prétentions nationales n'avaient pas plus été exaltées par le succès qu'elles ne s'étaient abaissées dans la mauvaise fortune. Son langage était le même dans la diète de Presbourg de 1832, et dans le ministère hongrois de 1869. Il est rare qu'un homme, en passant des rangs de l'opposition aux régions du pouvoir, ne voie pas les objets changer d'aspect pendant qu'il change de point de vue. L'expérience des affaires est le grand maître dont tout théoricien accepte les leçons. N'avoir rien à modifier à son programme, quand on est devenu ministre, c'est montrer à quel point on s'était, tout d'abord, établi dans la vérité.

Monarchique, libéral et constitutionnel dès sa jeunesse, Francis Deak est demeuré libéral, constitutionnel et monarchique, au temps où son âge et ses services lui valaient le surnom de *Patriarche hongrois*. Pendant près de quarante ans, tous ses actes, tous ses écrits, tous ses discours n'ont été qu'une constante revendication des anciens droits de la Hongrie, rajeunis dans une certaine mesure par l'esprit du siècle. Vieux magyare, il demandait que la couronne d'Arpad et de Saint-Étienne demeurât transférée aux descendants de Marie-Thérèse, mais en vertu d'un pacte libre et respecté. Pour lui comme pour la partie la plus saine de la population hongroise, un souverain n'était légitime qu'après avoir contracté avec son peuple, et qu'autant qu'il exécutait le contrat. Mais ce contrat était synallagmatique, et, conditions gardées, il n'obligeait pas moins le peuple que le roi.

On peut juger qu'une pareille doctrine, hautement soutenue par Deak dès avant la révolution de 1840, alors que la politique du prince de Metternich était en pleine faveur et en plein succès, ne valut pas à son défenseur une très-bonne note à la cour. Proclamée encore par lui en 1848, elle le sépara de Kossuth, qui, en vrai révolutionnaire, rêvait tantôt la république, tantôt une confédération danubienne sous le sceptre d'un Romanoff et le protectorat de la Russie. Aux yeux de Kossuth, tout était bon, comme il disait, même le diable, pour délivrer la Hongrie des Habsbourg. Aux yeux de Deak, rien n'était pire que l'inconnu et l'interruption des traditions historiques. La position qu'il avait prise devait l'exclure fréquemment du pouvoir. Quand les affaires de la maison d'Autriche devenaient trop mauvaises en Hongrie, la cour de Vienne faisait appel à Deak pour qu'il arrangeât les choses; mais à ce moment le parti populaire le mettait en suspicion. Quand l'aigle noire reprenait des forces, la patrie aux abois tendait vers lui des bras suppliants; mais alors l'Autriche lui répondait par la bouche du prince de Windischgraëtz : « Nous ne traitons pas avec des rebelles. » Dans toutes les circonstances, Deak se trouvait frappé d'ostracisme; et cependant il demeurait une puissance, parce qu'il représentait à la fois la justice, la raison pratique et les intérêts vrais des deux partis. Quand, après 1859, sa pensée commença à se réaliser comme d'elle-même, il devint tout naturellement l'homme de la situation. 1866 acheva son œuvre, et, dans sa vieillesse, l'impératrice Élisabeth, qui faisait du château de Gödöllö, près Pesth, une de ses résidences favorites, admettait dans son intimité l'homme qui avait le plus fermement résisté aux anciennes exigences de l'Autriche. Le peuple prétendait que cette princesse, très-fière et très-digne, donnait au vieil homme d'État les noms de *cousin Deak* et d'*oncle Deak*, par une familiarité bienveillante. Tout s'était transformé autour de lui: Francis Deak seul n'avait point changé.

II

La vie de ce patriote honnête homme est aussi simple que l'histoire de sa pensée. Il est né en 1803, dans sa ferme patrimoniale de Kehida, d'une famille de très-petite noblesse. Son frère aîné, qui avait vingt ans de plus que lui, et qui avait fait des études de droit, se chargea de son éducation. Il le dirigea du même côté où il s'était dirigé lui-même, et fit de lui un savant légiste. Cette circonstance décida sans doute de la vie de Deak et donna le tour à sa pensée. Le point de vue du droit écrit a toujours dominé dans son esprit. Il jugeait de toutes choses, même en politique, comme un juriste chargé d'expliquer la loi, et se rendait inaccessible à toute espèce d'entraînement. Cette impassibilité juridique, qui faisait à la fois sa force et sa faiblesse, donne la clef de son caractère. Il lui devait sa splendide sérénité et son invariable constance, sa foi invincible dans l'avenir et l'inflexible résistance qu'il opposait à tous les partis extrêmes.

Deak commença de bonne heure à essayer son talent de parole dans les comités libéraux de sa province. Ce rôle n'était pas alors sans danger. C'était l'époque où la monarchie autrichienne gouvernait par la terreur. Ce temps est déjà si loin de nous, que les vieillards seuls se rappellent ce qu'étaient alors la police et l'absolutisme de l'Autriche. En 1837, Kossuth et les autres chefs hongrois furent arrêtés; mais Deak ne le fut point, et, comme il était député depuis 1832, l'absence de Kossuth le mit à la tête du parti national. Il se conduisit alors dans la diète avec tant d'habileté, qu'il apaisa tous les orages et opéra, pour un moment, cette réconciliation du peuple et du roi qui fut toujours le rêve de sa vie.

Pendant plusieurs années, il travailla dans la diète à obtenir des réformes nécessaires. C'était une tâche difficile, car la force politique de la Hongrie résidait dans les magnats, et les magnats étaient justement ceux qui s'opposaient aux réformes. D'une part, sans le concours de la noblesse, on ne pouvait résister aux entreprises de nivellement absolutiste de l'Autriche; d'autre part, tout effort en faveur de l'émancipation des paysans aliénait à Deak le concours de la noblesse. Sa situation était fausse; le prince de Metternich l'exploitait habilement. Le mandat impératif était à cette époque en usage en Hongrie. Quand vinrent les élections nouvelles de 1840, les électeurs de Deak voulurent lui imposer l'obligation de voter pour le maintien d'un des plus importants de leurs privilèges.

l'exemption des taxes publiques. Il s'y refusa avec indignation, et rentra dans la vie privée. Telle était cependant l'importance qu'il avait acquise, tel était le respect qui l'entourait, que nul n'osa d'abord se présenter pour remplir sa place, et que pendant longtemps le comitat de Zala n'eut dans la diète qu'un seul représentant. Quelques années après, on lui proposa de venir reprendre son siége sans conditions. Il s'y refusa encore, parce que sa nouvelle élection s'était faite, selon lui, d'une façon irrégulière, qu'il y avait eu rixes sanglantes, et qu'il avait horreur de la violence et du sang répandu. Jusqu'en 1848, Deak vécut dans la retraite, se livrant à l'étude approfondie des lois, et mûrissant ses projets de réformes avec autant de persévérance que s'il avait pu lire dans l'avenir.

Après la révolution de 1848, Francis Deak devint ministre de la justice dans le cabinet Batthyani. Ces temps étaient trop troublés pour un homme de son caractère, et la popularité dont il avait joui jusque-là fut transférée à Kossuth. Demeuré au second plan de la scène politique, il se borna à défendre et à accomplir une partie des réformes qu'il avait rêvées, la liberté de la presse, l'institution du jury, etc., sans s'inquiéter beaucoup de leur donner une base durable, sans prévoir que l'Autriche, relevée, ne les laisserait subsister qu'un jour. Son optimisme politique était imperturbable. Il était de ceux qui voient loin devant eux, vont droit au but, et ne regardent pas à leurs pieds.

La Hongrie ne tarda pas à voir ce que valait, comme garantie de ses libertés nouvelles, le rescrit royal de Ferdinand Ier. Une simple révolution de palais suffit à faire justice de toutes ses promesses. L'archiduchesse Sophie mit son fils sur le trône à la place du vieux monarque, dont les sentiments personnels eussent répugné peut-être à la situation que la réaction allait lui faire; la parole fut donnée, non au canon, mais au sabre, et le nom même de Deak fut pour un temps oublié.

Aujourd'hui que l'Autriche-Hongrie est devenue l'un des pays les plus sincèrement constitutionnels et libéraux de l'Europe, on ne peut plus se figurer la sanglante confusion des deux années néfastes de 1849 et 1850. Ce n'était pas là, comme ailleurs, une simple lutte entre deux principes, une guerre civile sous deux drapeaux opposés. C'était, de plus, une effervescence de passions locales, de haines de races, d'antagonisme de tribus, telle qu'en avaient pu voir le moyen âge ou, mieux encore, les temps barbares où des peuples migrateurs se disputaient sur les bords du Danube les lambeaux de l'empire romain. La Hongrie seule renferme dans son sein, des monts Carpathes à la rivière de Drave, deux millions de Magyares, deux millions de Slovaques, Slaves, Illyriens et Raidzes, seize cent mille Croates, onze cent mille Allemands, onze cent mille Valaques et Roumains, cinq cent mille Rousniaques, trois cent mille Israélites, sans compter les subdivisions de toutes ces races. Ce sont là comme autant de fragments hétérogènes accumulés sur les bords du Danube par un immense cataclysme. Tous ont fondu, ou du moins commencent à fondre dans la fournaise d'une liberté commune; mais il entrait à cette époque dans la politique autrichienne de fomenter les passions de tribus. Les Croates lui servaient d'instruments contre les Magyares, et les Hongrois contre les Italiens. La guerre civile en était rendue plus horrible, et ce qu'il s'est commis d'atrocités pendant la réaction de 1849 paraîtra difficile à croire à la génération suivante. Nous avons vu de nos yeux ce qui s'est passé à Milan quand la ville fut forcée de capituler devant le maréchal Radetzki. Des scènes analogues eurent lieu en Hongrie. Les généraux, les hommes d'Etat magyares étaient pendus par douzaines et n'obtenaient d'être fusillés que par grâce. Les cours martiales décimaient systématiquement les populations, et jamais terreur rouge n'égala la terreur noire que répandit dans ses domaines l'aigle d'Autriche.

Pour mieux marquer l'esprit de son gouvernement, le jeune empereur ne se montrait jamais en public que revêtu de l'uniforme militaire. Le sabre et la hache étaient désormais les symboles du pouvoir. Ils avaient remplacé l'antique épée de justice et le sceptre pastoral. Quand, après son mariage, François-Joseph visita en 1854 son royaume de Hongrie avec la nouvelle impératrice, il amnistia les condamnés politiques; mais cet acte, qui conserva le caractère d'un acte de clémence, fut sans aucune portée au point de vue des libertés de la Hongrie.

III

Cependant, de tous les gouvernements humains, il n'y en a point de plus variable et de plus éphémère que le gouvernement de la force. Cinq ans à peine s'étaient écoulés qu'un événement fortuit, la guerre de Crimée, vint ôter à l'Autriche l'appui matériel de la Russie. Bientôt après, la doctrine napoléonienne sur le droit des nationalités prépara la transformation de l'Europe. Sous cette tempête imprévue, le grossier édifice du prince de Schwartzenberg, le plan plus habile du baron de Bach, les inventions archaïques du comte Goluchowski, et le parlementarisme tronqué du baron de Schmerling, s'évanouirent comme la fumée. On sait le reste, puisque ces événements sont d'hier.

Pendant ces oscillations de la monarchie autrichienne, on s'adressa plusieurs fois à Deak, dans l'espoir qu'il consentirait à raffermir le gouvernement des Habsbourg en Hongrie, moyennant quelques concessions libérales. Sa réponse fut invariablement la même. « La constitution hongroise a été confisquée, et tant qu'elle ne sera pas rétablie je resterai dans la vie privée. » Retiré dans sa petite terre de Kehida, il soutenait du fond de sa retraite l'espoir des patriotes et protestait par son abstention. Ses paroles, toujours simples et justes, traversaient le pays comme la voix d'un oracle. Il avait des mots qui faisaient fortune. Un jour qu'il était venu voir le ministre Bach pour quelque affaire d'intérêt local, celui-ci lui demanda ce qu'il pensait du projet d'établir en Hongrie deux conscriptions par an, c'est-à-dire de lever le contingent en deux fois. Deak, qui sentit qu'il y avait là un moyen d'enlever encore un plus grand nombre de bras à la terre, répondit : « Cela n'est pas fait pour nous. Chez nous, les femmes n'ont qu'un enfant par an. » Une autre fois que, causant avec le même ministre, Deak lui disait : « le gouvernement autrichien a mal boutonné son habit; il ne lui reste pas autre chose à faire qu'à le déboutonner et recommencer l'opération, » et que le baron de Bach répondait : « Ne peut-on pas aussi couper les boutons? » le patriote hongrois répliqua fièrement : « En ce cas, le vêtement de l'Autriche ne tiendra plus sur ses épaules. »

La guerre de 1859 survint. L'apparente inaction dans laquelle Deak se tenait depuis neuf ans n'avait fait qu'accroître sa force. L'esprit de la Hongrie s'incarnait en lui. Son silence

était celui de tout un peuple opprimé, mais non anéanti. Le pays lui donnait les noms de *sage*, de *juste* et de *conscience de la nation*. Il rentra tout naturellement à la Chambre, et se montra dès lors aussi respectueux, aussi dévoué pour son prince, humilié dans les plaines de Lombardie, qu'il s'était montré fier envers lui, au temps de sa force et de son triomphe. A cette époque comme en 1848, sa modération le relégua d'abord au second rang, et Teleki devint le centre de ralliement de tous les partis avancés. Mais après la mort mystérieuse de Teleki, les libéraux de toutes nuances se groupèrent autour de Deak, dont les actes, toujours fermes et énergiques, faisaient bien pâlir les harangues des démagogues. Pendant sept ans il combattit le bon combat pour le rétablissement de la constitution hongroise et pour l'introduction des mesures libérales, résistant tour à tour à la cour de Vienne, à la noblesse magyare, aux républicains, et surtout à Kossuth, plus agitateur, mais moins pratique et moins constant que lui dans ses desseins. Le panslavisme est le grand danger de la Hongrie, et Kossuth, qui le savait pourtant, inclinait au panslavisme. Il inclinait aussi vers le garibaldisme italien, tandis que Deak, fidèle à l'antique idéal de la pragmatique sanction de 1713, ne pardonnait pas même à M. de Cavour sa politique révolutionnaire.

Il songeait à fortifier l'Autriche pour préserver l'indépendance future de la Hongrie. La réconciliation entre le peuple hongrois et l'empire ne put cependant s'effectuer encore. La diète fut de nouveau dissoute par un coup d'autorité. Mais Deak ne céda pas dans ses discours, dans ses écrits et dans ses actes, un seul pouce du terrain sur lequel il s'était d'abord établi. « Les droits d'un peuple, avait-il coutume de dire, ne sont pas une propriété particulière dont ses mandataires puissent disposer. Les nations elles-mêmes n'ont pas la liberté du suicide. » Cette inflexibilité de juriste n'avait de force, nous le répétons, que par le concours des circonstances extérieures. La destinée a brillamment servi la pensée de Deak, tandis qu'elle a inutilisé l'œuvre de Kossuth et son activité personnelle. A l'heure où celui-ci voulait faire par violence la révolution dans son pays, la révolution se faisait d'elle-même, avec cette puissance suprême qui résulte des transformations générales et du progrès pacifique. Sans avoir versé une goutte de son sang, la Hongrie s'est trouvée en 1866, et Francis Deak avec elle, au comble de ses vœux. Aujourd'hui elle a recouvré ses frontières et jouit de son antique législation, modifiée par les précieuses acquisitions de 1848. L'empereur, qui prête serment à sa constitution, n'a chez elle que le titre de roi, comme au temps de Charles VI. Le nom de la Hongrie va de pair avec celui de l'Autriche dans tous les documents publics. Ceux de ses enfants qui ont jadis lutté contre la cour de Vienne sont décorés du titre de *défenseurs de la patrie*. Klapka, Perczel, Vetter, ses anciens chefs militaires, ont conservé le grade de général. Des hommes qui, comme le comte Andrassy, ont eu peine autrefois à échapper aux galères sont à la tête des affaires. Les rivalités de races s'éteignent dans une prospérité commune. Nous racontions il y a deux ans, à cette même place (1), combien la Hongrie éprouve déjà les bienfaits matériels de l'impulsion politique qu'elle a reçue. Elle est désormais le plus précieux domaine de la maison de Habsbourg, parce que l'élément magyare qu'elle renferme se refuse également à l'absorption panslaviste et à l'absorption germanique. L'événement a prouvé la justesse des vues de Francis Deak et, selon toute apparence, l'avenir justifiera de plus en plus le titre de *Père de la Patrie* que lui ont décerné ses concitoyens.

(1) *Une excursion à Vienne et à Pesth*, *Revue politique et littéraire* du 23 août 1873.

V

Depuis le jour où la Hongrie a non-seulement recouvré ses droits constitutionnels, mais obtenu une administration complétement séparée, Deak, qui avait été jusque-là le chef de l'opposition dans la diète, était devenu celui de la majorité dans la Chambre des députés. Les élections de 1860 avaient considérablement accru son armée parlementaire ; lui-même avait été élu à Pesth avec une accablante majorité. Cependant, depuis quatre ou cinq ans, son influence commençait à diminuer, et cela par une cause toute naturelle. Après avoir joui avec bonheur de ses conquêtes de 1866, la Hongrie aspire à une existence de plus en plus distincte de celle de l'Autriche cis-leithanienne. D'ailleurs, le plus sage gouvernement pèche, comme on sait, sept fois par jour, et au bout de quelques années les petits griefs s'accumulent et l'opposition vient à se reformer. Les idées du vieux patriote commençaient donc à paraître stationnaires. Son optimisme théorique, transporté dans la pratique, lassait un peu les esprits inquiets. Les fautes du gouvernement pesaient sur lui, du moment où il soutenait le gouvernement. Un parti plus jeune s'était formé, qui était monté au pouvoir dans la personne de M. Koloman Tizna. Ce parti tend à réduire à la simple *union personnelle*, c'est-à-dire à la reconnaissance d'un souverain commun, le lien qui existe entre l'Autriche et la Hongrie. Il est déjà nombreux et puissant, puisque non-seulement il a des représentants dans le ministère, mais que le président de la Chambre des députés, M. Ghyczy, paraît lui appartenir. Son premier projet est de séparer l'armée hongroise de l'armée autrichienne proprement dite ; tel n'était point l'avis de Deak. Il pensait que trois millions de Magyares, pressés entre deux puissants empires, ne pouvaient continuer à subsister politiquement qu'unis à un plus grand corps.

Francis Deak est donc mort à l'heure favorable, emportant dans la tombe toutes les satisfactions de la conscience et toutes les joies du succès. Jamais homme ne fut si respecté et ne mérita plus de l'être. *Père, Patriarche, Restaurateur de la Constitution hongroise*, tous les titres d'amour et d'honneur lui ont été donnés. Déjà de son vivant, son nom avait pris la couleur légendaire. Ses moindres actions étaient commentées. L'extrême simplicité de sa vie servait à le [illegible] opinion de ses concitoyens. Il vivait à Pesth dans deux petites chambres garnies, à l'hôtel de la Reine d'Angleterre. Sa propriété de Kehida, sa seule fortune, était sortie de ses mains. Il l'avait transférée à des parents, moyennant une modique rente viagère. Jamais, sous aucune forme, il n'avait voulu recevoir de la cour une faveur ou un présent. Sa poitrine était vierge de toute décoration. Un jour que l'empereur François-Joseph lui avait envoyé un portrait de la famille royale encadré d'or et de diamants, Deak avait pris le

portrait, mais renvoyé le cadre, en disant qu'un chef parlementaire n'avait pas le droit d'accepter une chose qui ressemblait à un don d'argent. Sa frugalité était complète; il ne buvait point de vin, ne sortait qu'à pied, et tâchait de se perdre dans la foule, enveloppé dans son grand manteau espagnol. Mais ni sa petite taille, ni la modestie de son vêtement ne pouvait le soustraire aux ovations qui suivaient ses pas; il était salué par tout le monde sur son passage, non avec cet enthousiasme populaire qui se bâtit des idoles, mais avec la déférence grave qu'inspirait un si pur caractère. Le nom de Francis Deak remplira une des plus belles pages de l'histoire de la Hongrie, page qui ne raconte point, comme les autres, des agitations stériles, mais l'inauguration d'un ordre de choses fondé sur les meilleures institutions modernes.

VARIÉTÉS

Christophe Colomb. — Son lieu de naissance.

Tant d'auteurs ont écrit sur Christophe Colomb, qu'on semble malvenu à parler après eux du grand amiral; cependant nous allons tâcher d'attirer l'attention publique sur une revendication déjà faite par plusieurs de nos compatriotes (1), et à laquelle M. l'abbé Casanova (2) a attaché son nom en Italie.

Jusqu'à ce jour on ne connaissait avec certitude ni le temps, ni le lieu de la naissance de Christophe Colomb; tous ses historiens s'accordaient pour le faire naître dans les Etats de la république de Gênes. Don Ferdinand Colomb lui-même, fils naturel du navigateur, dans ses *Historie*, avait gardé le silence le plus mystérieux.

.... « Le hasard voulut que sa patrie et son origine fussent moins certaines et moins connues. Et c'est pour cela que d'aucuns qui en une certaine façon pensent obscurcir sa gloire, prétendent qu'il naquit à Nervi, d'autres à Cugureo, d'autres encore à Buggiasco, petits endroits près de la ville de Gênes et situés dans sa même rivière; d'autres qui veulent l'élever davantage disent qu'il était de Savone, et d'autres de Gênes; quelques-uns enfin s'élevant encore plus haut, le font naître à Plaisance, ville où demeurent quelques personnes très-honorées de sa famille et où l'on voit des tombeaux avec les armes et le nom de Colomb (3). »

Don Ferdinand Colomb ignorait-il le lieu de naissance de son père? Cela n'est guère présumable. Le sachant, pourquoi ne l'a-t-il pas dit? Si Christophe Colomb était né à Gênes, ainsi que semble l'indiquer son testament, testament dont l'authenticité a été d'ailleurs souvent contestée, pourquoi Don Ferdinand n'aurait-il pas apporté son témoignage? Au contraire il s'indigne contre le Génois Augustin Guistiniani, évêque de Nebbio, qui, dans son *Psalterium*, faisait naître Colomb dans la plèbe génoise.

Siendo yo nacido en Genova, dit l'amiral dans l'acte de constitution du majorat: « Je lègue ce livre à ma patrie, la république de Gênes », écrit-il sur la page blanche d'un bréviaire que lui avait donné le pape Alexandre VI, et que l'on a retrouvé à Rome en 1785, dans la bibliothèque Corsini. Colomb écrivit ces quelques mots au moment de mourir, à Valladolid, le 4 mai 1506 (1); ils sont le commentaire du *Siendo yo nacido en Genova*. Christophe Colomb est né, non dans la ville de Gênes, mais bien dans *la république de Gênes*; des documents découverts il y a quelques années nous permettent d'avancer que l'amiral a vu le jour dans une ville génoise à la vérité, mais située en Corse, la ville de Calvi.

Ces documents ne sont rien moins que l'acte de naissance de Christophe Colomb et des actes de baptême où il figure comme parrain. Il est dit dans l'acte de naissance que « Cristoforo, fils de Domenico Colombo et de Suzanna Rosa Fortuna, épouse, est de la ville de Calvi. »

Une copie de l'acte de naissance fut envoyée au directeur de l'*Encyclopédie du XIXe siècle*; en effet, en consultant cet ouvrage, nous voyons que « Colomb est né vers l'an 1440, » d'un simple ouvrier tisserand, dans les États de la républi- » que de Gênes, selon la plupart des auteurs, et dans l'île » de Corse, si l'on en croit quelques manuscrits récemment » découverts (2). »

A cette époque, en effet, la ville de Calvi faisait partie intégrante des Etats de la république de Gênes, mais c'était en somme une ville corse; et les Corses, engagés dans une lutte séculaire avec la république de Gênes, étaient considérés comme des rebelles par tous les Etats de l'Europe; cela expliquerait l'indifférence du père et le silence mystérieux du fils; Colomb, qui connaissait son époque, hésita peut-être devant les rois de l'Europe à se proclamer le compatriote de ces fiers insulaires qui repoussaient énergiquement toute domination étrangère et qui avaient depuis quatre siècles organisé chez eux la *Terre des Communes*.

Que Gênes, dans sa reconnaissance tardive, élève des statues au grand navigateur que ses pilotes et ses capitaines instruisirent dans les sciences maritimes, nous n'y contredisons point; mais qu'elle cesse d'enlever au *toujours fidèle Calvi* l'honneur d'avoir donné le jour au grand homme.

TOUSSAINT MALASPINA.

(1) MM. Heinrich Sybel et A. Arrighi.

(2) Par de remarquables articles publiés dans une *Revue* de Naples.

(3) *Historie, o sia la vera relatione della vita e dei fatti dell'Ammiraglio C. Colombo*, da D. Ferd. Colombo. (Venetia, 1571, traduzione di Ulloa, pagina 2.)

(1) *Life of C. Colomb*, by W. Irving.

(2) *Encyclopédie du XIX siècle*, t. VIII, page 82; 1852.

(3) Voyez ces deux romans dans la *Revue* des 14 et 21 septembre 1872 et des 1er et 8 août 1874.

UN PAMPHLET HUMORISTIQUE EN ANGLETERRE

On sait l'émotion qu'a causée en Angleterre la proposition faite par M. Disraeli de conférer à la reine Victoria le titre d'impératrice des Indes.

Le pamphlet dont nous donnons ici une traduction abrégée exprime assez fidèlement, sous une forme plaisante, le sentiment général du public anglais. La vivacité et la rapidité du succès ont montré, du reste, que M. Jenkins, l'auteur de *Ginx's baby* et du *Petit Hodge* (3), avait ici encore

rencontré juste : 15000 exemplaires de *la Tache sur la tête de la Reine* ont été enlevés en un jour, plus de 60 000 en moins de deux semaines.

La Tache sur la tête de la Reine

OU

COMMENT LE PETIT BEN, PREMIER GARÇON, A CHANGÉ LE NOM D' « AUBERGE DE LA REINE » EN CELUI D' « HÔTEL DE L'IMPÉRATRICE (RESPONSABILITÉ LIMITÉE) »

ET CE QUI EN EST RÉSULTÉ

PAR

UN HABITUÉ

L'*Auberge de la Reine* était connue de tout l'univers. Il est certain que c'était une merveilleuse auberge. Elle avait commencé humblement, on ne savait plus quand, mais elle n'avait jamais cessé d'étendre ses affaires et d'augmenter ses bâtiments, tant et si bien qu'elle était devenue la plus grande auberge qu'on eût jamais vue. Les murs étaient vieux, épais et solides. Le temps n'avait rien pu contre eux. Ils avaient vu passer les guerres et les révolutions ; ils avaient été en butte aux menaces des princes et des peuples, sans perdre un grain de leur mortier.

La Reine avait toujours été administrée dans un esprit large. Les clients y jouissaient d'une liberté complète. Entrait qui voulait, pourvu qu'il eût de l'argent dans la poche (car c'était une entreprise industrielle ; on ne s'en cachait pas à l'établissement). L'auberge avait, en outre, la gloire d'être un asile. Les souverains errants, les shahs, les présidents de république, les empereurs de toutes les couleurs y trouvaient des appartements somptueux. Des chambres moins luxueuses y attendaient les pauvres patriotes qui éprouvaient le besoin d'être ignorés pendant quelques jours de leurs compatriotes ou de leurs créanciers. Il y avait même des mansardes et une gargote pour les révolutionnaires en délicatesse avec la police française, ou allemande, ou russe, ou espagnole, etc.

Au fur et mesure que sa clientèle s'augmentait, l'*Auberge de la Reine* avait dû acquérir de côté et d'autre des maisons qui lui servaient d'annexes. Ses rivales s'en moquaient, et prétextaient que les complications qui en résultaient pour son administration seraient un jour ou l'autre cause de sa chute. Plusieurs des personnes attachées à l'établissement partageaient cette manière de voir, entre autres le grand Billy (1), qui avait été dans son temps premier garçon. Ceux de son parti auraient voulu que les propriétaires abandonnassent quelques-unes des maisons détachées ; quant à la gérante, elle ne disait rien ; en effet, elle était bien payée, mais elle n'était pas libre ; les propriétaires avaient pris depuis quelque temps l'habitude de se mêler de la gestion, et il fallait leur obéir, ce qui n'est pas toujours amusant pour un gérant.

Nous avons dit que *la Reine* occupait un vaste emplacement. Il y avait la cour Saxonne, la cour Celtique, la cour Calédonienne, un énorme palais, ressemblant à un Alhambra, qu'on appelait la cour Indienne, sans compter les bâtiments isolés qui formaient la cour Américaine, la cour Africaine, etc.

Plusieurs autres auberges, situées dans le même quartier, lui faisaient concurrence, quoique au fond elles fussent incapables de lutter avec elle sous le rapport de la table et du logement. L'une d'elles, qui s'appelait *Au niais Yankee*, appartenait à une grande société qui prenait généralement ses gérants parmi les garçons. Les autres avaient presque toutes un gérant unique, qui en faisait à sa tête et tyrannisait les voyageurs ; ceux-ci se plaignaient de ne pouvoir manger ni dormir en paix, et d'être obligés d'obéir aux fantaisies du maître de l'hôtel, sous peine d'être mis à la porte.

Toutes ces auberges-ci s'intitulaient « hôtels » selon la mode nouvelle, et presque toujours « hôtel impérial ». Il y avait l'*Hôtel impérial de l'Aigle* ; l'*Hôtel impérial de l'Aigle à deux têtes* ; l'*Hôtel impérial de l'Ours* (1).

De tous ces hôtels, celui qui faisait la concurrence la plus acharnée à l'auberge de *la Reine* était l'*Ours impérial*. Le gérant, qui n'en faisait en tout qu'à sa guise, ne négligeait jamais une occasion de s'étendre, particulièrement dans la direction de la cour Indienne. Tantôt c'était un bâtiment, tantôt un lopin de terre, et au moment où nous écrivons il venait de mettre la main sur une maison appelée *Kokand*, qui n'était séparée de l'Alhambra que par une autre maison.

Les propriétaires de *la Reine* surveillaient de près les progrès de l'*Ours impérial*, car ils se disaient que s'ils le laissaient arriver porte à porte avec eux, l'*Ours* pourrait miner leurs bâtiments en dessous. Cependant ils étaient si confiants en leur prospérité qu'ils affectaient un air d'indifférence, persuadés que le moment venu ils viendraient aisément à bout de tous les autres hôtels réunis.

Un des titres de gloire de l'*Auberge de la Reine* était d'avoir été de tout temps l'*Auberge de la Reine*. A l'exception de quelques semaines, pendant lesquelles un maître d'hôtel marron (qui par parenthèse avait admirablement conduit son affaire) l'avait appelée *A la République*, elle avait toujours été l'*Auberge de la Reine*, et rien autre. Propriétaires, voyageurs, garçons, tous en étaient fiers, et chacun regardait avec orgueil la vénérable enseigne de l'auberge se balancer au soleil.

Or, à l'époque dont nous voulons parler, *la Reine* était dirigée par une excellente femme, très-estimée de tous les propriétaires. On lui reprochait de ne pas se montrer assez et de se tenir trop renfermée chez elle, mais, comme elle était bonne ménagère et qu'on connaissait les raisons de sa conduite, on le lui passait tout en le regrettant. C'était elle qui, en sa qualité de gérante, choisissait les employés de l'établissement.

Il faut que nous expliquions que les propriétaires et les employés étaient divisés d'opinion sur la meilleure manière d'administrer l'auberge. Beaucoup étaient pour les mesures libérales, pour le système coopératif, et en même temps pour l'économie. Le chef de ce parti était le grand Billy, qui avait été autrefois premier garçon. C'était un homme très-

(1) Le lecteur reconnaîtra sans peine dans le *grand Billy* l'ex-premier ministre M. Gladstone, et dans le *petit Ben* M. Disraeli, chef du cabinet actuel.

(1) On sait que les Anglais symbolisent volontiers la Russie sous les traits d'un ours.

intelligent, mais il avait voulu faire tant de réformes et s'était rendu si désagréable à certains étrangers qui portent des bas rouges et de grands chapeaux plats, qu'on l'avait mis à la porte. Il errait maintenant comme une âme en peine, une serviette sale sous le bras, occupé à tout critiquer. Un autre garçon nommé Bobby (1), qui approuvait les idées du grand Billy, avait aussi été renvoyé parce qu'il marchait toujours sur les pieds de tout le monde. Les amis de Bobby et de Billy avaient partagé leur disgrâce, et on les voyait tous flâner tristement, les coudes percés et les genoux râpés.

Le parti actuellement en faveur était ennemi de toutes les innovations. Il s'opposait énergiquement à ce qu'on remît des papiers propres, à ce qu'on remplaçât les antiques bois de lit par des lits de fer modernes, et à ce qu'on permît aux employés inférieurs d'avoir leur avis sur la gestion ; en revanche, il aimait le luxe, les choses chères et les gros gages. Son chef était le petit Ben, le premier garçon actuel, un mulin qui avait bonne tournure et qui aurait très-bien représenté, s'il n'avait eu la mauvaise habitude de se balancer gauchement d'un pied sur l'autre.

L'histoire du petit Ben était curieuse. Il était né au café de Jérusalem. Il l'avait quitté fort jeune et s'était mis à faire des chansons contre l'ordre de choses établi ; mais cela ne rapportait pas grand chose. Alors le petit Ben s'aperçut qu'il était artiste, et il se fit peintre d'enseignes et de décors, métier dans lequel on peut dire qu'il excella. Enfin, à force de talent et de confiance en lui même, il avait réussi à échanger sa vile profession contre la noble position de premier garçon à l'*Auberge de la Reine*.

Il faut rendre cette justice au petit Ben, que sous bien des rapports il avait fait preuve de capacité dans l'exercice de ses fonctions. Les gérants de plusieurs des annexes avaient été froissés du ton méprisant avec lequel le grand Billy, Bobby et leurs amis parlaient d'eux : le petit Ben les calma en leur faisant savoir qu'on ne comptait nullement les abandonner. Les propriétaires de plusieurs hôtels impériaux avaient formé une combinaison pour acquérir l'*Hôtel du Sultan*, tombe en faillite, ce qui aurait singulièrement gêné l'accès de la cour Indienne : le petit Ben para adroitement le coup en achetant à M. Cadi, gérant de l'*Hôtel des Pyramides*, une petite rue appelée la rue du *Canal*. Tout marchait donc convenablement, et le petit Ben avait toute chance de garder sa place, s'il ne lui était venu subitement l'idée la plus extraordinaire qu'ait jamais eue garçon d'auberge.

Chacun sait que le nom d'une auberge est très-important. Quand un établissement a fait sa réputation avec une certaine enseigne, cette enseigne demeure associée dans la mémoire des clients avec des idées de bien-être. Ainsi, le seul nom de l'*Auberge de la Reine* rappelait à tous les voyageurs un endroit où l'on était bien servi et où l'on se sentait à l'aise. Ce n'était pas comme dans cette grande halle neuve qui portait en grosses lettres sur son fronton : *A la Liberté*, et où les gens vous sifflaient quand vous ne faisiez pas comme eux ; ou comme dans les hôtels impériaux, où l'on fouillait vos bagages et où l'on vous surveillait comme des voleurs.

L'enseigne de la *Reine* était une tête de reine, mais *nue*, sans couronne. Les couleurs en étaient restées fraîches et brillantes, et, excepté quelques gamins qui s'étaient amusés à lui jeter des boulettes de papier, tout le monde l'avait toujours admirée et respectée. On la considérait comme l'emblême de la gloire de l'auberge.

Comment le diable persuada-t-il au petit Ben, le Juif subtil, d'altérer la simplicité de cette enseigne sans rivale ?

Le malheur vint de l'imagination orientale du petit Ben, de ce qu'il appelait sa faculté artistique. C'était sa faiblesse — tous les grands garçons ont des faiblesses, — et le diable le prit par sa faiblesse. Il pensa que lui, qui peignait si bien les enseignes et les décors, il pourrait embellir la tête de la *Reine !*

On a prétendu que l'idée était venue de la maîtresse de la maison. C'est méchanceté pure, car la dame sait parfaitement ce que valent les beaux titres qu'affectent les hôtels modernes. Elle est polie pour ses concurrents, mais elle a pleinement conscience de sa supériorité et elle aime sa bonne vieille enseigne.

Il y avait à l'*Auberge de la Reine* deux endroits où se discutaient les affaires de la maison. L'un de ces endroits était le café, où se réunissaient les hôtes distingués et les propriétaires. Les garçons du café étaient de gros personnages ; ils portaient de belles livrées et touchaient des gages énormes. L'autre endroit était la buvette, où régnait le premier garçon et où les avis étaient plus libres.

Quand le petit Ben eut dans la cervelle d'orner l'enseigne de la *Reine*, il mit la question sur le tapis à la buvette, après s'être assuré au préalable du consentement de la dame du logis. Il exposa qu'en 1858 on avait ôté la *Cour indienne* à l'aubergiste chargé de la faire valoir, afin de la réunir à l'établissement principal. Un agrandissement aussi considérable aurait mérité qu'on l'indiquât par une modification dans le nom de la maison, et puisque toutes les auberges importantes avaient adopté le titre d'*Hôtel impérial*, il proposait de l'appeler dorénavant : *A la Reine et à l'Impératrice, hôtel de la Couronne.*

— Pourquoi faire ? s'écria Bobby, à qui ses trous aux coudes n'avaient rien ôté de sa présence d'esprit. Pourquoi voulez-vous changer l'ancien nom ?...

— Je vous prie d'observer qu'il n'est pas question de le changer, interrompit le petit Ben avec dignité, mais bien d'y ajouter quelque chose.

— Laissez-moi donc tranquille ! reprit Bobby. Si vous adoptez le genre de tous ces maudits hôtels impériaux, on prendra l'habitude de nous appeler *Hôtel de l'Impératrice.* Nous ne sommes pas sûrs de garder toujours la cour Indienne et, si nous la perdons, vous serez bien avancés avec votre titre !

Le gros Billy fit aussi quelques observations, auxquelles le petit Ben se borna à répondre : A d'autres !

L'affaire s'ébruita et l'on ne parla plus d'autre chose dans la maison. Les gens prudents trouvaient le projet dangereux, car enfin, si les clients de la cour Indienne refusaient de payer leurs notes et que les gérants fissent banqueroute ? Et puis, pourquoi changer quand on était si bien ? Pourquoi vouloir absolument se mettre à la mode, lorsqu'il était notoire que le client se trouvait très-mal dans les grands hôtels à prétentions qui affichaient tant de faux luxe ? — Les adversaires du titre étaient plus remuants et plus convaincus que ses partisans, mais malheureusement ils appartenaient au parti du grand Billy et de ses amis.

(1) Robert Lowe, chancelier de l'Echiquier sous le ministère Gladstone, célèbre par son caractère peu conciliant.

— Tenez, leur dit le petit Ben, qui était grand amateur de mystère (il avait vu le Sphinx du Palais de Cristal et cette créature l'avait fasciné), personne de vous ne me comprend... Vous ne comprenez pas mon idée... Je la comprends, *moi*. Staffy (1) comprend... Salsifis (2) comprend... Beaucoup d'entre nous comprennent...

Ici Fort-et-Ferme (3) retroussa ses manches. C'était un ami du grand Billy, et on l'avait surnommé ainsi parce qu'il avait bon appetit et qu'il tenait toujours son bout.

— Petit Ben! s'écria-t-il, nous ne voulons pas de ça. Dites-nous votre idée, ou bien...

Il acheva sa phrase d'un geste.

Le grand Billy jeta sa serviette sale à terre.

— Petit Ben et ses amis ne savent pas ce qu'ils font, dit-il dans un discours chaleureux. *Impératrice* sonne mieux que *Reine*, et vous pouvez être sûrs qu'on ne nous appellera plus qu'*Hôtel de l'Impératrice*. Et notre enseigne, que comptez-vous en faire? Y ajouter une couronne? On ne saura plus quel nom mettre sur les notes : *Auberge de la Reine, Hôtel de l'Impératrice, A la Couronne...*

— Que de bruit! interrompit Staffy; vous effrayez le client. Vous savez très-bien que les habitués de la cour Indienne désiraient qu'on lui donnât un nom nouveau pour la distinguer...

— C'est justement ce que je ne veux pas! s'écria le grand Billy.

— D'ailleurs, ce que nous vous proposons n'est point une nouveauté. La maison s'est déjà appelée : *A la couronne de l'impératrice*.

— Quand donc? demanda le grand Billy.

— Il y a un nabab qui a écrit l'autre semaine pour retenir une chambre, et il avait adressé : à l'*Hôtel de la couronne de l'impératrice*. Quant à abandonner un jour la cour Indienne, Bobby devrait avoir honte de dire des choses pareilles. Il mériterait d'être mis à la porte. (Dans l'auditoire : *A la porte! à la porte!* Bobby devint tout rouge.) Ce sont de ces choses qu'on ne dit pas quand même on les pense!

L'agitation allait croissant et toute la maison était sens dessus dessous. On voulut persuader au petit Ben de faire executer une copie de la vieille enseigne et de la donner à la cour Indienne pour la contenter; mais le petit Ben resta inexorable. Le destin avait décrété que l'établissement s'appellerait : *Hôtel de l'Impératrice*, sous peine de conséquences effroyables.

Il y eut une nouvelle réunion dans la buvette. Le grand Billy prononça un long discours.

— Tout cela est absurde, depuis le premier mot jusqu'au dernier. Comment marquerez-vous les draps et les serviettes? Y aura-t-il deux marques différentes? Et s'il n'y en a qu'une et que le blanchisseur mêle le linge? Il y aura aussi la question de l'argenterie et celle des boutons d'habits. Vous vous engagez là dans un bourbier dont vous ne sortirez plus. Nous aimons notre vieille enseigne et nous ne voulons pas qu'on la change. Je proteste!

— Vos remarques sont ineptes, lui répliqua le petit Ben. On changera l'en-tête des factures et le reste ira de soi. Nos raisons sont graves, très-graves (ici sa voix devint solennelle, presque lugubre). Vous savez tous que le propriétaire de l'*Ours impérial* vient d'acheter une maison à côté de nous. Les dépendances ne sont plus séparées de l'office de la cour Indienne que par une petite cour; et si nos clients sont mécontents, si l'*Ours* soudoie nos domestiques, si nous n'avons pas un aussi beau nom que lui, si..... Messieurs, la cour Indienne dépend de cette question capitale.

On cria beaucoup; mais le petit Ben l'emporta et soumit la question aux habitués du café.

Les propriétaires des autres hôtels riaient de ce remue-ménage. « Quand nous voulons changer d'enseigne, disaient-ils, nous n'avons pas besoin de consulter nos garçons. Pauvre madame! elle n'est pas seulement maîtresse chez elle. »

Le propriétaire de l'*Ours impérial* prit la chose plus sérieusement et grogna : « C'est bon! c'est bon! Ah! vous me defiez? Nous verrons..... » L'*Ours* garda le reste de sa pensée pour lui. On sait seulement qu'il trouvait stupide la manière dont était administrée l'*Auberge de la Reine*.

Les nobles habitués du café discutèrent avec plus de calme et de dignité qu'on ne l'avait fait à la buvette. Il fut enfin decidé qu'on donnerait à la cour Indienne seulement une enseigne neuve : *Hôtel de l'Impératrice* (*responsabilité limitée*). On avait ajouté ces derniers mots pour indiquer au public que ce n'était pas tout à fait la même chose que les autres hôtels. Le petit Ben ôta sa veste, prit un gros pinceau et se mit à l'œuvre. La nouvelle enseigne ne tarda pas à se balancer au-dessus de la porte de la cour Indienne, et personne n'y pensa plus à l'*Auberge de la Reine*.

Mais le premier garçon crut que son œuvre n'était pas achevée. On devait à la maîtresse de la maison d'indiquer par un signe sa nouvelle dignité. Petit Ben osa porter un pinceau sacrilége sur la mémorable enseigne respectée de tous. (Une nuit il n'aurait pas osé le faire de jour), il prit une echelle et un pot d'or. Staffy l'éclairait avec une lanterne sourde. D'une main tremblante, le petit Ben commença à peindre. L'émotion le troublait. La lanterne vacillait. La figure de l'enseigne avait des airs mystérieux. Le petit Ben termina précipitamment en quelques coups de brosse et s'enfuit.

Le lendemain, quand la ville s'éveilla, un long cri s'éleva dans les rues. Tous les habitants de l'auberge sortirent précipitamment. Ils trouverent des visages irrités : les uns se tordaient les mains, les autres se renfermaient dans un morne silence. Sur la tête respectée de la *Reine* une main impitoyable avait tracé une laide couronne noire qui, vue d'en bas, faisait l'effet d'une grosse tache. Le petit Ben s'était trompé : il avait pris du noir de fumée pour de l'or!

Le petit Ben, le grand Billy, la maîtresse de l'hotel, tous sont morts. Ce qu'avaient predit les partisans des idées libérales est arrivé. L'*Auberge de la Reine* n'est plus connue que sous le nom d'*Hôtel de l'Impératrice*, et on a touché du doigt les inconvenients du changement de titre : confusions de notes, confusions de nappes, de serviettes, d'argenterie, sans compter beaucoup d'autres ennuis plus graves. Helas! le petit Ben avait été le vrai prophète quand il avait fait, sans le vouloir, *la tache sur la tête de la reine*.

Ed. Jenkins.

1) *Staffy*, sir Stafford Northcote, chancelier actuel.
2) *Salsifis*, marquis de Salisbury, secrétaire des affaires de l'Inde.
3) *Fort-et-Ferme*, marquis de Hartington, fils aîné du duc de Devonshire, *leader* actuel des libéraux à la chambre des Communes.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

L'empire a usé et abusé de l'orphéon. Je crains que la République n'ait une tendance à user et à abuser des conférences.

L'orphéon est une bonne chose, quand les jeunes gens qui se réunissent pour chanter ne perdent pas le goût de l'esprit en prenant le goût de la musique.

Les conférences sont des tribunes libres excellentes pour les orateurs qui s'essayent, et pour les parleurs qui n'ont pas le temps d'écrire; mais il ne faut pas que la conférence nuise au livre, ni que l'éloquence qui s'évapore prenne la place et la gloire de l'éloquence qui se recueille et qui reste.

Or, il me semble que depuis quelque temps on aime mieux entendre parler familièrement sur les œuvres nouvelles que d'avoir à lire soi-même un article de Revue ou de journal. La critique se débite au courant de la parole; elle ne coûte plus un effort à l'écrivain, et le lendemain de l'*Étrangère*, ou le lendemain de la publication de tel ou tel roman, on peut, en passant, assister à la causerie de MM. X., Y., Z., sur la pièce en vogue et l'ouvrage en renom.

Encore si c'était la causerie de salon, celle qui provoque des contradicteurs par un débat aimable, poli, utile aux mœurs autant qu'aux lettres! mais il n'y a plus de salon.

L'empire a corrompu ceux qu'il n'a pas persécutés. Un des derniers, un des meilleurs, vient de se fermer avec une solennité douloureuse! celui de Mme d'Agoult. Cherchez-en deux où l'on prenne la peine d'écouter, où les visiteurs aient pris le temps de lire et de se faire un jugement.

Autrefois, il n'était pas rare d'entendre dire : — J'irai chez Mme X... pour savoir ce qu'on pense du livre nouveau. — On arrivait à l'heure : la maîtresse de la maison s'était mise au courant des nouveautés du jour. A travers le petillement des menus propos mondains, tout à coup une voix perçait et obtenait un peu de silence. La question était vivement posée, spirituellement débattue. Il se trouvait toujours là des gens de lettres pour faire leur profit de ce que débitaient les gens du monde; et les gens du monde, charmés d'avoir tenu en échec un homme de lettres, gardaient de leur triomphe un souvenir dont profitait l'amour des idées et des livres.

Quant aux jeunes gens, aux néophytes, ils emportaient de ces soirées une petite *griserie*, une fermentation dont leur travail du lendemain se sentait toujours.

Les salles de conférences sont aux anciens salons littéraires ce que les cercles sont aux foyers de famille.

On entre au boulevard des Capucines comme on entre dans un buffet américain, pour prendre sur le pouce un peu de critique, un peu d'anecdote, et puis l'on va se coucher en faisant l'économie d'un livre ou d'une Revue.

Ce que peut être ce jugement rapide, public, porté souvent en présence de l'auteur lui-même, dans ces stations littéraires, on le sent bien. Le plus éloquent se modère, le plus fin se défie de sa finesse; le plus sévère tient en bride sa sévérité.

Comme on n'a pas le temps de chercher les nuances, on se sert des mots les plus vagues; comme on a besoin d'être applaudi, et qu'il serait périlleux, c'est-à-dire fort inconvenant, devant l'auteur, d'être applaudi pour des épigrammes et des duretés, on l'est pour ses éloges emphatiques.

Notez bien que les œuvres dont on fait le sujet de la conférence sont toujours, pour cause de popularité, des œuvres excessives; et que, par le temps de prétendu réalisme qui court, ces œuvres ont des détails tellement scabreux, qu'il devient impossible d'y toucher devant le monde. De là des reticences, des sous-entendus, des omissions qui laissent une idée fort incomplète de la pièce, du livre, de la manière de l'auteur.

Supposez-vous que Sainte-Beuve eût consenti à échanger une de ces analyses merveilleuses qui sont le fond de sa critique contre une conférence? Quand il faisait un cours, il l'avait écrit d'avance; mais la plupart des conférenciers contemporains seraient plus ou moins embarrassés d'écrire un bon article de critique; ils aiment mieux faire un bon petit discours : les formules sont toutes prêtes, les procédés sont à la portée de toutes les inspirations.

J'ajoute qu'à côté, au-dessous, et bien souvent au-dessus des œuvres excessives qui violentent et tentent le conférencier, il y a les œuvres modestes, réfléchies, faites pour l'amour de l'art, qui auraient besoin d'être analysées, recommandées. Mais à quoi bon faire une conférence sur un livre qui ne fait pas de bruit!

Il reste toujours assez de sujets de conférence. Victor Hugo, Louis Blanc, et précédemment M. Legouvé, l'ont prouvé. Que la critique du moins ne devienne pas exclusivement un exercice oratoire. L'éloquence n'y gagne rien; la critique y perd tout, et le goût de la lecture s'affaiblit d'autant plus.

Le livre! c'est le salut. Sauvons le livre pour qu'il nous sauve, et réclamons des journaux qui se fondent, de ceux qui vivent, la résurrection de la critique littéraire.

C'est surtout dans cette Revue que j'ai le droit de faire cette revendication. Elle vit de la critique et fait la part bien large aux conférenciers et aux orateurs.

II

La *Revue des deux mondes* n'a remplacé ni Planche, ni Sainte-Beuve. Assez inhospitalière en général pour les livres qu'elle n'a pas publiés, elle n'oublie jamais dans son bulletin bibliographique de louer les romans ou les travaux qui ont déjà paru chez elle.

Il serait difficile de trouver un numéro de la *Revue des deux mondes* dans lequel on ne lirait pas à la dernière page, et souvent ailleurs, cette formule stéréotypée : « Nos lecteurs n'ont pas oublié le délicieux roman de M. Theuriet, ou de M. Cherbuliez, ou de M. Octave Feuillet, l'excellent travail de M. Klaczko, etc. »

C'est quelque chose assurément pour maintenir le goût de la critique, mais franchement ce n'est pas assez.

III

Il faut toujours être plus libéral que la *Revue des deux mondes*, et c'est facile.

De même que j'ai parlé avec l'admiration méritée du très-beau travail d'Eugène Fromentin sur les *Maîtres d'autrefois*,

je mentionnerai l'heureux article de M. Onimus sur l'œuvre de Shakspeare considérée au point de vue de la *psychologie médicale*.

L'exactitude parfaite du grand tragique dans toutes les descriptions de folie, dans l'étude des divers phénomènes de l'hallucination, les ressources fournies au drame romanesque par ces réalités ont été très-judicieusement constatées par M. Onimus.

Tout dernièrement, la *Revue politique et littéraire* publiait les leçons de M. Paul Stapfer sur les drames romains de Shakspeare, et nous admirions dans ces pages intéressantes l'intuition parfaite que le grand William avait eue des caractères, des sentiments de César, de Brutus, de Cassius. Shakspeare a transfiguré Plutarque.

Ce que les médecins, les philosophes et les historiens font pour leur art, combien d'autres auraient aussi l'occasion de l'entreprendre, et de prouver que rien d'humain n'a été étranger à ce puissant génie ! Il a eu, de la nature entière, des révélations prodigieuses, et les critiques pourraient se lasser à l'étudier sans épuiser les découvertes.

Il est vrai que la vérité se montre toujours avec quelques petits tourbillons que les mœurs et les préjugés de son temps agitaient autour de Shakspeare. Cet infaillible a parfois des erreurs si éclatantes, qu'on les dirait volontaires et ironiques.

La mort de Desdémone, étouffé d'abord, puis respirant pour parler à Othello, et mourant ensuite de cet étouffement interrompu, est une de ces singulières méprises que M. Onimus constate sans rien retrancher de son admiration.

Shakspeare pouvait-il ignorer que Desdémone est sauvée dès qu'elle parle? N'a-t-il pas plutôt sacrifié de parti pris la vérité scientifique à la vérité morale, et n'a-t-il pas pensé que les spectateurs, maîtrisés par la terreur, ne songeraient pas à lui chercher chicane? Il serait bien facile, d'ailleurs, à un grand tragédien comme Rossi de mettre Shakspeare d'accord avec la science, il suffirait qu'après les paroles prononcées par Desdémone, Othello, dans l'égarement, dans les vibrations de sa fureur, courût encore une fois au lit de sa victime et complétât le meurtre.

Victor Hugo, qui me pardonnera de le comparer à Shakspeare pour relever en lui une faute, a commis une erreur du même genre dans *Angelo*. La Tisbé s'écrie en tombant sous le poignard de Rodolfo :—Ah ! au cœur ! Tu m'as frappée au cœur !... — et bien qu'elle ait le cœur transpercé, elle continue à parler pendant dix minutes.

Victor Hugo savait bien que la blessure au cœur est foudroyante. La Tisbé se trompe-t-elle? Non; mais il y a là une licence avec la physiologie que nos réalistes contemporains blâmeraient assurément.

IV

Sont-ils plus vrais que Shakspeare et que Victor Hugo, ceux qui prétendent photographier les mœurs qu'ils racontent?

M. Emile Zola est certainement un des écrivains les plus sincères, un des artistes les plus convaincus, mais en même temps un des talents les plus fourvoyés de la génération qui croit honorer Balzac.

Je ne veux pas entreprendre une étude de ce romancier aussi estimable dans sa personne que son œuvre l'est peu dans ses résultats. On se souvient des buées pestilentielles du *Ventre de Paris*, des senteurs aphrodisiaques de l'écurie de l'*abbé Mouret*.

Tout pue ou bien tout grise d'amour sensuel dans la nature, selon M. Zola; et souvent la griserie vient de la puanteur.

On s'est inquiété des théories d'Alexandre Dumas fils, et ceux qui ne savent pas au juste ce qui reste de bon sens, malgré tout, dans cette imagination enfiévrée, parlent avec une compassion ironique du petit grain de folie de l'auteur de l'*Étrangère*.

Le cas de M. Zola me paraît plus grave : il a un nom positif en médecine, et l'on semble ne pas s'en inquiéter suffisamment. Cette préoccupation constante, abusive de la nudité; ce désir universel qui trouble tous les cerveaux; cette brutalité qui ne se colore qu'à peine du sentiment et qui se dévoile à chaque pas, constituent une insolation plus douloureuse et plus malsaine.

Alexandre Dumas fils, que M. Zola vient d'exécuter sans pitié dans un récent article, est coupable d'illusions. Il veut trop de vertu en amour, trop d'amour idéal en ménage; mais on conviendra du moins que cette exagération-là peut décourager la conscience sans la souiller; or je défie bien qu'on puisse lire tout haut, sans en rien passer, un livre de M. Zola dans une conférence où se trouveraient *des femmes*.

M. Zola remarquera que je ne dis pas : *des dames*.

Il a commencé dans le *Bien public* un roman qu'on nous offre comme une peinture des mœurs parisiennes.

Jusqu'à présent, l'histoire est simple. Une pauvre fille, Gervaise, est abandonnée par son amant. Gervaise, dans un *lavoir*, rencontre la sœur de sa rivale et se bat avec elle, à coups de seaux d'abord, à coups de battoirs ensuite.

Le dialogue des deux femmes prétend à une exactitude rigoureuse. En voici un échantillon. C'est la grande Virginie qui parle :

« — Hein ! avance un peu, pour voir, que je te fasse ton » affaire ! Tu sais, il ne faut pas venir nous *embêter* ici... Est-» ce que je la connais, moi, cette *peau !* Si elle m'avait attrapée » avec son seau, je lui aurais joliment retroussé les jupons; » vous auriez vu ça. Qu'elle dise seulement ce que je lui ai » fait... Dis, *rouchie*, qu'est-ce qu'on t'a fait?... »

Gervaise, une jolie blonde, n'est pas en reste; elle se fait bien vite à ce langage parisien. Virginie l'ayant appelée *gadoue*, elle retorque en lançant un seau plein :

« — Tiens ! saleté ! tu l'as reçu, celui-là. Ça te calmera.

» — Ah ! la carne ! Voilà pour ta crasse. Débarbouille-toi » une fois dans ta vie.

» — Oui, oui, je vas te dessaler, grande morue !

» — Encore un... Rince-toi les dents; fais ta toilette pour » ton quart de ce soir, au coin de la rue Belhomme !... »

Cette littérature parlée s'échange entre des baquets. M. Zola, en accumulant ces grossièretés que j'abrége et qui finissent par une flagellation publique, croit peut-être continuer Balzac; il continue Vadé, et recommence Henry Monnier. Seulement Henry Monnier a enfoui ces scènes brutales dans un volume qu'il intitule : *Les bas-fonds de la société*, et qui n'a eu qu'une publicité d'amateurs.

Quelle photographie ! s'écrient les admirateurs de cette basse littérature. Je ferais volontiers la concession du mot. Oui, c'est de la photographie, mais depuis quand la photographie est-elle de l'art? Elle n'en est que la suie, selon le mot d'A.

Préault. Depuis quand les nudités, les trivialités, les vulgarités saisies par l'objectif ont-elles le droit d'être mises en regard des nus sublimes des grands artistes et des vulgarités superbes du génie hollandais?

M. Zola pourrait peindre : il a le talent, le secret du pinceau ; il aime mieux photographier. Pour le débit il a peut-être raison. Ces choses-là se vendent, mais elles ne restent pas sur la table, dans le salon de famille, dans la chambre à coucher d'une femme mariée.

V

F. Millet, le grand artiste, pourrait être un excellent exemple pour les réalistes de la plume, lui qui a su accorder, dans une si juste mesure, la vérité simple et le sentiment.

Un de ses amis, un de ses admirateurs familiers, M. A. Piédagnel, vient de publier chez Cadart un très-beau livre orné d'eaux-fortes, dans lequel il raconte sa visite au peintre, l'intérieur de sa chaumière de Barbizon, ses procédés de travail, ses façons de comprendre l'art et d'interpréter la nature, en complétant par le catalogue de ses œuvres, par le *fac-simile* d'un autographe de lui, ce monument élevé à la mémoire d'un artiste de grand courage, de grande intelligence et de grande probité artistique.

Ce livre est, de toutes façons, un ouvrage fait pour tenir sa place dans les meilleures bibliothèques. La prose de M. Piedagnel, les détails qu'il donne, les renseignements pratiques qu'il fournit, le portrait et les neuf eaux-fortes qui ornent le volume assurent à cette publication une valeur que le temps augmentera encore.

Il serait à souhaiter qu'après la mort de chaque artiste de renom, ses amis et ses élèves lui consacrassent un monument pareil. Nous aurions ainsi un *Campo-Santo* magnifique de nos gloires et de nos émotions.

VI

Nous sommes dans la saison des concerts.

Parmi les plus beaux, les plus dignes d'une mention qui demeure et qui soit comme une date dans les éphémérides de l'art musical, il faut citer celui que madame Szarvady (Wilhelmine Clauss) a donné le 6 avril dans les salons Wolf-Pleyel.

Jamais programme ne fut plus court ; jamais concert ne fut plus rempli. Trois noms, mais trois grandes œuvres ont défrayé la soirée. Madame Szarvady a joué avec orchestre (et avec quel orchestre! une fraction de celui du Conservatoire), un concerto de Brahms, le carnaval de Schumann et le concerto en *fa mineur* de Chopin.

Un pareil programme n'est accessible qu'aux artistes qui ont atteint le sommet de leur art, et qui sont entrés dans les régions où la sensation se transfigure pour devenir une sorte de psychologie universelle. Le concerto de Brahms n'avait jamais été exécuté à Paris. C'est un des morceaux les plus difficiles et les plus grandioses qui aient été écrits. Mme Szarvady, secondée par les artistes de premier ordre, que Lamoureux a su grouper autour de lui, a rendu accessible aux profanes, en même temps qu'elle a révélé aux initiés, cette belle et savante musique. Il est impossible de mettre plus d'âme, plus de science, plus de force et de délicatesse à la fois dans l'interprétation d'une œuvre, j'allais dire d'un mystère de cette importance.

Le carnaval de Schumann est une épopée poétique, un rêve charmant, galant, spirituel et sérieux par intervalles. Mme Szarvady en a fait saisir les nuances délicates et les effets variés; quant au concerto de Chopin, il a été joué comme personne en France ne se flatterait de le jouer. Mme Szarvady a fait de cette musique son domaine particulier, son monopole poétique.

VII

La République se prépare à la grande et pacifique victoire, qui fut pour l'empire un moyen frauduleux de tromper l'Europe.

Dans deux ans, Paris répondra au défi porté par Philadelphie, et comme l'a dit Victor Hugo, l'Amérique et la France vont se donner la main par-dessus les tempêtes. Il faudra bienre connaître que la République, si elle épouvante les rois rassure les peuples. L'exposition universelle sera comme une première assemblée des États-Unis d'Europe, moins le titre, quelque chose comme les états généraux de 1789 à la veille de l'assemblée nationale.

Paris va se hâter d'achever quelques-uns de ses grands travaux, de percer les voies qui restent à percer, pour faciliter la promenade de l'univers dans son enceinte.

On souhaite que les dernières ruines de la Commune disparaissent. Je crois qu'il y aurait une fierté mieux entendue, un point d'honneur plus délicat à laisser voir, au milieu des splendeurs nouvelles, ces cicatrices des blessures reçues dans nos heures de détresse.

On jugera mieux de la revanche quand on verra les traces de la défaite, on mesurera mieux le sommet en sondant l'abîme.

Il faut, au contraire, que l'on sache bien que Paris a plus de puissance pour le bien que les vauriens qui avaient usurpé la place des honnêtes gens en ont eu pour le mal. Il faut que la municipalité librement élue, par des magnificences bien entendues et sagement ordonnées, montre ce que peut une ville avec une administration démocratique, pour réparer les désastres d'une administration oligarchique et d'une anarchie démagogique.

Les dettes de l'empire et les ruines de la Commune ne doivent pas être oubliées.

Voilà pourquoi, en ordonnant de grands travaux, en votant un nouvel emprunt, la ville de Paris fera bien de subordonner l'élan de sa bonne volonté aux nécessités de sa dette, et de ne pas emprunter pour avoir besoin d'augmenter ensuite les impôts.

Il sera plus digne d'elle de recevoir du mieux qu'elle le pourra les étrangers, sans viser à renouveler des splendeurs coûteuses. Elle ne doit pas faire comme ces parvenus qui donnent des fêtes, à la condition d'engager au mont-de-piété, le lendemain de leur triomphe, l'argenterie et les bijoux qui leur ont servi à éblouir leurs invités.

C'est aussi un produit rare et digne de figurer dans une exposition universelle que l'économie, que l'équilibre d'un budget, que l'allégement des charges qui pèsent sur les pauvres.

Nul doute que nos conseillers municipaux ne s'inspirent de ces idées, ne les aient eues avant moi. Faire grand à la condition de mal faire, c'est faire petit. Faire bien en

proportionnant son action à ses ressources, c'est faire grand pour l'histoire et pour le lendemain.

N***

LA SEMAINE POLITIQUE

Les élections de dimanche dernier ont démontré que la France n'est pas en humeur de se déjuger. Là où elles ont donné des résultats définitifs, ces résultats ont été favorables au parti républicain. Là où un second tour de scrutin sera nécessaire, le résultat définitif n'est pas douteux davantage. Presque partout les représentants du parti monarchique n'ont pas osé affronter la lutte; et ce n'est qu'entre des fractions de l'opinion républicaine, ou même, comme à Bordeaux, entre des personnes que les électeurs ont pu avoir à choisir. Ce résultat ne nous surprend pas ; mais il augmente notre confiance pour les élections qui doivent avoir lieu au mois de mai, par suite des invalidations prononcées par la Chambre. Ces élections, nous n'en doutons pas, viendront grossir encore de plusieurs voix la majorité déjà considérable acquise le 20 février et le 8 mars par les républicains.

Ces élections cependant imposent un devoir au gouvernement. On sait que la plupart des invalidations ont été prononcées pour des faits de pression administrative. Les fonctionnaires de M. Buffet, au lieu de rester, comme tel était leur strict devoir, dans la neutralité entre les divers candidats et de laisser le suffrage universel à lui-même, avaient mis leur influence au service de l'un des candidats ; et toujours naturellement cette influence s'était exercée contre le candidat républicain au profit du candidat monarchiste ou bonapartiste. Un certain nombre de sous-préfets ainsi compromis et condamnés par un vote solennel de l'Assemblée législative sont encore à leur poste : il nous semble impossible qu'ils y demeurent au moment où de nouvelles élections vont avoir lieu. Le cabinet, qui veut la sincérité du suffrage universel, ne saurait attendre d'eux une impartialité à laquelle ils ont manqué. Comment eux-mêmes ne continueraient-ils pas à patronner les candidats qu'ils ont déjà patronnés une fois? Et comment leur arrondissement, en les voyant demeurer en place, ne continuerait-il pas à considérer comme le candidat officiel du mois de mai le candidat officiel du mois de février?

Nous n'ignorons pas les difficultés avec lesquelles est aux prises M. le ministre de l'intérieur, et il peut être persuadé qu'aucun honnête homme en France, aucun républicain sensé ne cherche à lui créer des embarras. Ce n'est pas chose facile de remplacer une administration comme celle que lui ont léguée les ministres qui se sont succédé depuis le 24 mai, lorsque l'on tient d'une part à ne faire que de bons choix, et de l'autre à bien montrer à tous ce qui est la pure vérité, que le parti républicain n'est pas un parti révolutionnaire, et qu'il ne demande à ses fonctionnaires que d'être de bons administrateurs, respectueux de la Constitution. M. Ricard doit s'apercevoir cependant que l'indulgence, même extrême, ne suffit pas dans tous les cas. Les lettres qu'il a reçues de son préfet de Langres et du préfet du Cantal ont dû lui prouver qu'il est au moins deux destitutions qu'il avait négligé de faire à temps. Nous ne voulons pas parler du style de ces deux lettres ; il est au moins étrange de la part d'hommes qui, après avoir été pendant un temps les dépositaires d'une partie de l'autorité légale, ont oublié tout à coup le respect auquel cette autorité a droit de la part du premier venu d'entre les citoyens. M. Pascal, l'homme à la circulaire, leur avait donné l'exemple du sans-façon vis-à-vis de leur chef hiérarchique. Ils ont tenu à montrer que M. Pascal faisait école. Nous leur laissons cette gloire en même temps que cette responsabilité. Mais ce que leur langage démontre aussi clairement que l'avaient déjà fait leurs actes, c'est que les administrateurs qui ont été les instruments trop dévoués de la politique de combat ne sauraient être, même après un déplacement, les fonctionnaires loyaux de la République. Le pli est pris, les hommes qui ont été des proconsuls ne peuvent plus être que des proconsuls, et un cabinet libéral n'a d'autre attitude possible que de se priver de leurs services.

M. Ricard recueillera du moins ce profit de sa modération de bien mettre de son côté l'opinion publique tout entière. Il n'aura rien négligé pour épargner les hommes et montrer quelles dispositions conciliantes l'animaient. Il est vraiment singulier, à la suite de ce mouvement administratif qui a été si adouci, si modéré — trop modéré, dirions-nous volontiers, en songeant à certains préfets auxquels leur poste a été conservé (comme M. de Jouvenel, par exemple), à certains autres (comme M. Fournier-Sarlovèze, comme M. Sazerac de Forge et bien d'autres), auxquels un simple déplacement a été infligé — il est singulier, disons-nous, d'entendre les cris poussés par certains journaux de la réaction. Ils ont représenté l'administration bouleversée, les républicains s'abattant à la curée des places. Le souvenir nous revient du langage que tenaient ces mêmes journaux à la suite du 24 mai; nous nous rappelons avec quelle ardeur ils dénonçaient les fonctionnaires de M. Thiers et demandaient la destitution, non pas de quelques-uns, mais de tous. Le *Constitutionnel* du 27 mai 1873, pour « replacer la société sur ses bases », demandait à grands cris la destitution des préfets, sous-préfets, maires, adjoints et procureurs de M. Thiers, coupables « d'entretenir dans le pays l'animosité contre la majorité de l'assemblée. » L'*Ordre* s'écriait : « Tout cet ignoble personnel qui profite de l'envahissement du sol pour se hisser aux emplois, *il faut qu'un immense coup de balai en débarrasse la France.* » La *Patrie* commentait une liste de destitutions (n° du 28 mai) qui avait paru dans l'*Officiel* : « Ce n'est là, dit-elle, qu'un commencement : *car il y a un véritable travail d'Hercule à faire pour nettoyer les écuries d'Augias au milieu desquelles M. Thiers semblait prendre plaisir à vivre.* » Pendant que l'*Ordre*, le *Constitutionnel*, la *Patrie* s'exprimaient avec cette modération et cet atticisme, le ministre Beulé fauchait sans pitié les fonctionnaires républicains. Le 26 mai, M. Beulé était entré au ministère le 25. — Le 26 mai, vingt préfets étaient révoqués, neuf déplacés ; le 28 mai, trois préfets révoqués, cinq déplacés ; le 1er juin, quatre préfets révoqués, cinq déplacés; en juillet et en octobre, nouvelles révocations, nouveaux déplacements. Puis vint M. de Broglie, qui révoqua avec fureur; puis MM. de Chabaud-Latour et Buffet qui continuèrent « à nettoyer les écuries d'Augias ». Telle était la « modération » des pouvoirs et des ministres de combat. Ces souvenirs nous rendent assez traités, nous l'avouons, aux récriminations actuelles de l'*Ordre* et du *Français*, du *Constitutionnel*, de la *Patrie* et de tous ceux contre le ministère actuel.

L'élection du XVIIe arrondissement a ramené dans la presse la question des candidatures ouvrières. Il nous semble que la question est en général mal posée, ou plutôt qu'il n'y a pas là de véritable question. Il n'y a plus dans la société française de classes; il n'y en a pas parmi les électeurs, et il n'y en pas davantage parmi les éligibles. Essayer de ressusciter les divisions que la loi a détruites et que les mœurs tendent chaque jour à effacer, ce n'est pas seulement faire œuvre inintelligente, c'est faire œuvre de mauvais citoyen. Il y a, chaque fois que surgit une élection, deux questions à résoudre, une question d'opinions et une question de personnes. Il s'agit d'abord de choisir le candidat qui représente le plus exactement les idées du parti auquel on appartient : ensuite, entre candidats du même parti, de préférer celui qui est le plus capable, par l'intelligence politique, le talent, le caractère et l'honorabilité, de faire honneur au parti et de le bien représenter. Qu'il soit ouvrier, bourgeois ou titré, qu'il travaille de la main ou de la plume ou qu'il vive de ses rentes, ce sont là, à notre humble opinion, choses dont l'électeur n'a pas plus à se préoccuper que du fait qu'il sera blond ou brun, jeune ou vieux, marié ou célibataire. Patronner un candidat par la seule raison qu'il est ouvrier ou le combattre par la même raison, c'est travailler dans la mesure du possible à ranimer des haines sociales dont nous ne connaissons que trop les effets funestes. On peut être ou avoir été un ouvrier et faire un excellent député et même un excellent sénateur, comme M. Tolain, par exemple; on peut être un ouvrier fort honnête et faire un représentant détestable, même des intérêts spéciaux de la population ouvrière. Il n'y a point ici de règle générale, il n'y a que des cas particuliers qu'il faut résoudre en connaissance de cause; et, pour en revenir au cas particulier du XVIIe arrondissement, il nous semble que ce serait de la part des électeurs républicains vouloir jouer gros jeu que de préférer, pour le seul motif qu'il est ouvrier, un candidat tout au moins inconnu à M. Pascal Duprat, qui a depuis longtemps fait ses preuves et donné l'exemple, en maintes occasions, nous ne disons pas seulement d'un remarquable talent d'orateur, mais encore de capacités nombreuses et de sens politique.

L'événement le plus digne d'attention de la semaine est peut-être le congrès des Comités catholiques. Il a ouvert mardi dernier sa cinquième session, qui doit se prolonger jusqu'à lundi. Le cardinal-archevêque de Paris, auquel a été décernée la présidence d'honneur, a présidé la première séance générale et tenu un langage d'une modération que nous aimerions à retrouver dans les actes du parti clérical.

Suivant les paroles de l'archevêque de Paris, le catholicisme donnerait, au temps où nous vivons, l'exemple de toutes les abnégations et bornerait sa gloire à être martyr chaque fois qu'il rencontre des persécuteurs. Nous le dirons avec simplicité : nous cherchons les persécuteurs en l'an de grâce 1876, et encore plus les martyrs. Il nous semble que le fait des comités catholiques, de s'associer, de se consulter, de s'organiser si activement, ne témoigne pas précisément de dispositions exagérées à se laisser égorger sans défense comme de timides agneaux. Quant à la persécution, pas plus cette année que les années précédentes, la société laïque n'a songé à s'armer de la loi sur les associations et les réunions pour entraver l'effort des congrès catholiques. Certes, ce n'est pas nous qui blâmerons l'autorité de cette attitude libérale. Nous demanderions seulement que la liberté accordée fût la même pour tous, et nous voudrions pouvoir être assurés, sans trop y compter toutefois, — qu'un congrès anticatholique, par exemple, eût rencontré pour se réunir, de la part de l'autorité, la même complaisance que l'a fait le congrès catholique.

Le congrès s'est partagé en neuf commissions. Toutes sont loin d'avoir la même importance. Il y a, par exemple, la commission de l'Art chrétien et la commission de la Terre-Sainte. J'imagine que l'on entendra, surtout dans celle-ci, des lectures faites par de jeunes barons venus de leur province et membres d'académies départementales, et je doute que l'on y prenne des résolutions destinées à bouleverser la face du monde. Trois commissions surtout, ou je me trompe, préoccupent les organisateurs du congrès : la commission des œuvres pontificales, la commission de l'enseignement, la commission de la presse.

La commission des *œuvres* s'occupe des moyens de ramasser l'argent. C'est la commission des intérêts pratiques, que l'Église, on le sait, ne dédaigne pas. Il ne s'agit pas seulement de stimuler le zèle des fidèles au point de vue du denier de Saint-Pierre, il s'agit aussi de mettre d'abondantes ressources au service des comités catholiques. L'assemblée bien pensante qui assistait à la première séance générale n'aura pas appris sans un vif plaisir que la très-respectable somme de trois cent mille francs avait déjà été réunie.

Le nom de la commission de l'enseignement indique assez de quels soins elle est chargée. Je crois que les oreilles peuvent tinter à M. le ministre de l'instruction publique, qui a osé proposer de rendre à l'État la collation des grades et touché au plus noble et plus avantageux privilége des sacro-saintes universités catholiques. On doit souvent parler de M. Waddington aux séances de la commission de l'enseignement, et je crains qu'on y fasse de temps en temps sortir en son honneur quelques-unes des moins aimables allégories de l'Apocalypse.

Journalistes, mes amis, je crois que les oreilles peuvent aussi vous tinter un peu. La commission de la presse nous consacre de consciencieuses séances. Ce que l'on y cherche à notre intention, il y a longtemps déjà que l'*Univers* a bien voulu nous le dire : c'est le moyen de nous empêcher, par quelques bons articles de loi, de bons procès en diffamation, une organisation de dénonciations savantes, d'outrager quotidiennement la religion, comme l'on dit dans la maison de M. Veuillot; c'est-à-dire, en bon français, de préférer la Déclaration des droits de l'homme aux articles du *Syllabus*.

Soyons philosophes et laissons chercher la commission de la presse, comme nous laissons chercher la commission de l'enseignement, celle des œuvres pontificales, celle de législation, qui voudrait bien anéantir le mariage civil, et toutes les autres commissions du congrès catholique. Respectons la liberté de ceux-là mêmes qui, étant les plus forts, respecteraient le moins la nôtre. Travaillons seulement à nous organiser, nous aussi; opposons à la propagande et à l'union de nos adversaires notre union et notre propagande. Confions-nous, en attendant, au bon sens de la chambre républicaine de 1876, qui ne s'empressera pas de transformer en lois les vœux du congrès catholique, même lorsque M. Keller, vice-président de ce congrès, à défaut de M. Chesnelong, empêché par ses mésaventures électorales, viendra lui en faire la proposition.

C. B.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DES F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE | NUMÉRO 44 | 29 AVRIL 1876

PHILOSOPHES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

V (1)

Frédéric Morin

Frédéric Morin a servi la cause républicaine avec un grand talent et un zèle infatigable; il a tenu un des premiers rangs dans la presse ; il laisse de nombreux écrits dont les uns attestent une érudition variée et de bon aloi, les autres une rare vigueur de pensée ; cependant ceux qui, comme moi, l'ont connu intimement peuvent dire qu'il est mort avant d'avoir fait son œuvre. Il a constamment travaillé ; mais, pour des raisons que je dirai tout à l'heure, il n'a pas pu concentrer son travail sur les questions de philosophie et de science sociale qui exerçaient un attrait presque tout-puissant sur son esprit. Sa doctrine est, en quelque sorte, éparse dans des articles de journaux ou de Revues, dans des préfaces, dans des brochures. Il n'a été connu pour ce qu'il était que par ceux qui vivaient dans son intimité. C'est ce qui rend nécessaire l'effort que je fais pour le remettre à sa véritable place. Je rends à mon ancien ami, à mon ancien élève, le service que l'on rend ordinairement à ses maîtres, le service que j'attendais de lui. Je ne puis me flatter de le faire connaître tout entier dans ces quelques pages, trop rapidement écrites; je donnerai peut-être à quelque penseur l'idée d'étudier ses principaux livres : il y trouvera un homme.

(1) Voy. pour cette série *M. de Rémusat*, par M. Ch. Lévêque (de l'Institut); *M. Ernest Bersot*, par M. Charles Bigot ; *M. Alfred Fouillée*, par M. E. Boirac ; *Albert Lemoine*, par M. Ludovic Carrau, dans la *Revue* des 10 juillet, 2 octobre, 27 novembre et 25 décembre 1875.

I

Frédéric Morin était né à Lyon, le 11 juin 1823. J'ai connu son père, qui avait été rédacteur en chef du *Précurseur*, et qui était juge de paix à Lyon au moment où je le rencontrai. C'était à la fois un chrétien et un démocrate. Il avait rendu des services importants, comme journaliste, à la cause libérale. Ni l'âge, ni ses fonctions de magistrat n'avaient refroidi son ardeur. Il était rempli d'idées originales qu'il n'avait pu ni coordonner, ni mûrir, et qui rendaient sa conversation instructive et attrayante. Il destina son fils à l'enseignement et le fit recevoir à l'École normale ; Frédéric Morin y entra en 1844. J'y étais alors professeur de philosophie. Ce jeune Lyonnais ne ressemblait guère aux lauréats de collège qui nous arrivaient tous les ans avec un assez fort bagage de connaissances classiques et une ferme résolution d'acquérir d'abord et de propager ensuite la science officielle. D'abord, il se déclarait catholique et libre penseur, ce qui dans ce temps-là paraissait plausible à Lyon, mais fort étrange à Paris. Il était, en outre, à dix-sept ans, homme politique, républicain, socialiste, grand démocrate. Il avait des théories sur la révolution française, qu'il croyait bien connaître, et sur le moyen âge, qu'il prétendait réhabiliter. Ce n'était certes pas un écolier banal, mais ce n'était pas non plus un écolier commode. Il discutait perpétuellement, tantôt avec ses camarades, tantôt avec ses maîtres ; il étudiait beaucoup, comprenait vite, abondait en idées nouvelles. Ce qui lui manquait surtout, c'était la concentration ; M. Ozanam lui dit un jour : « Vous avez de beaux oiseaux à mettre en cage, mais vous n'avez pas la cage. — On la fera », dit-il.

Il fut reçu agrégé en sortant de l'École, et nommé professeur de philosophie au collége royal de Mâcon. On l'envoya ensuite à Nancy, ce qui était un poste d'avancement. Il avait trop de talent pour n'être pas bon professeur, et trop d'originalité dans l'esprit pour être bon fonctionnaire. Ses opinions politiques, qu'il n'était pas homme à cacher, lui

attirèrent une disgrâce aussitôt après le coup d'État. Il fut transféré à Bourges. A peine avait-il eu le temps de s'y rendre, qu'on lui demanda, comme à tous les membres de l'Université, de prêter serment au nouveau pouvoir; il refusa. C'était briser sa carrière. Il n'avait aucune fortune. Il revint à Paris, et se mit à donner des leçons de latin. Il n'était pas facile d'en trouver; il mena pendant assez longtemps une vie très-dure. Le métier était absorbant et rebutant, les ressources précaires et très-restreintes; il courait le cachet dans la journée, vivait de la vie d'un étudiant pauvre, rentrait extenué dans son grenier, et prenait sur son sommeil pour écrire; tous ses premiers ouvrages ont été faits dans ces conditions. Personne ne l'entendit jamais se plaindre. Peu à peu il entra dans le journalisme.

Beaucoup de journalistes, ayant moins de talent que lui, vivent largement de leur profession; mais, après le coup d'État, les journaux de l'opposition étaient presque tous aux abois : c'était faire une imprudence que de s'abonner à un journal indépendant. Ils ne pouvaient d'ailleurs compter sur le lendemain. Il leur était à peine permis de discuter; si leur polémique déplaisait à un ministre, ou même à un subalterne, ils étaient avertis, suspendus ou supprimés. Ces mesures arbitraires ne les mettaient pas à l'abri des procès de presse; la loi de sûreté générale permettait d'atteindre la personne des rédacteurs. En un mot, tous ceux qui, tenant une plume, ne prenaient pas leurs inspirations au ministère de l'intérieur ou à la police avaient en perspective la ruine, la prison, l'exil, la transportation. Presque toujours la persécution donne la vogue; mais comment des journaux qui ne pouvaient pas même raconter ce qu'ils savaient auraient-ils eu de nombreux lecteurs? On s'abonnait à des journaux étrangers, on s'arrachait des brochures clandestides : quant aux journaux français, on se contentait d'admirer le courage de leurs rédacteurs. Frédéric Morin avait d'ailleurs une vertu qui, même dans des temps plus heureux, l'aurait empêché de bien faire ses affaires : aucune question ne lui paraissait indifférente, ni aucune besogne au-dessous de lui. Je serais surpris qu'il eût jamais fait un traité, ou même une convention verbale avec un directeur; le premier journal où il trouvait accès lui était bon, pourvu qu'il fût indépendant. S'il y avait là, par bonheur, un directeur intelligent, on lui confiait les questions principales; s'il n'avait à faire qu'à un entrepreneur de journaux, il se laissait charger des besognes fatigantes et absorbantes et se livrait, sans mot dire, à un travail ingrat, qu'il faisait d'ailleurs mieux que personne. Il a écrit successivement à l'*Avenir*, journal supprimé en 1855, au *Correspondant*, à la *Revue de l'Instruction publique*, à l'*Illustration*, au *Courrier du Dimanche*, à la *Presse*, au *Progrès de Lyon*, à l'*Avenir national*, à la *Gironde*, au *Rappel*. Cette longue nomenclature démontre à elle seule qu'on ne le mettait pas à sa place et qu'il ne savait pas ou ne daignait pas exiger la fonction qui lui était due. Sa coutume, quand il avait besoin d'augmenter ses ressources, n'était pas de réclamer une situation plus en vue ou une rémunération plus équitable, mais de s'imposer une tâche de plus. Il lui arrivait d'écrire dans la même journée un article pour un grand journal et trois ou quatre correspondances pour la province. Qui ne se serait épuisé à ce travail! Il y joignit pendant longtemps des leçons, et il trouvait encore le moyen d'écrire des livres et d'être un membre actif de tous les conciliabules politiques. Tout le monde souffrait de le voir ainsi transformé, pour ainsi dire, en homme de peine. Ceux surtout qui l'appréciaient à sa véritable valeur ne pouvaient se consoler de le voir se dépenser en menue monnaie. Pour lui, il allait son train sans regret, toujours occupé de la besogne présente : non qu'il fît bon marché de sa personne; il se sentait, au contraire, mais il n'était pas bon administrateur de lui-même. D'ailleurs, il ne se dégoûtait de rien; dès qu'on lui donnait une question à traiter, il s'y intéressait, il l'agrandissait, il la rattachait à ses systèmes. Il a fait ainsi tour à tour de la politique, de la philosophie, de la morale, de la politique étrangère, de l'histoire, de la bibliographie. S'il n'a pas fait un *Salon*, ce dont je ne suis pas très-sûr, ou un courrier des théâtres, c'est seulement parce qu'on ne le lui a pas demandé.

Plusieurs fois, dans sa carrière de journaliste, il se trouva en contact avec des esprits d'élite; ainsi, à l'*Avenir national*, il eut pour directeur Peyrat; au *Courrier du Dimanche*, il fut collaborateur de Prevost-Paradol, d'Eugène Pelletan, d'Ernest Picard; au *Rappel*, d'Auguste Vacquerie et de Paul Meurice. Dans ces occasions, on le traitait selon son mérite. Le plus souvent, il écrivait dans des feuilles de second ou de troisième ordre; il y faisait, sans se plaindre et peut-être sans le savoir, des besognes indignes de son talent. Si, par fortune, il rencontrait un sujet d'un ordre élevé, le penseur se montrait aussitôt, et l'on était tout étonné de lire à cette humble place une grande page de philosophie ou d'histoire. Il avait recueilli en 1862 quelques-uns de ses meilleurs articles : on fait de même aujourd'hui (1). Mais il s'en faut qu'on puisse retrouver tout ce qui mériterait d'être sauvé de l'oubli. Il faut se borner; et beaucoup de pages étincelantes ne seraient plus comprises, à présent que les conditions de la presse sont changées et que les temps sont loin de nous.

Sa grande ambition avait toujours été de devenir député. Il y rêvait déjà à l'École normale. Nous crûmes, à l'avénement de l'empire, qu'il fallait nous tenir en dehors de tout et nous considérer comme des exilés dans notre propre pays. Il a dit lui-même, dans un de ses articles, que nous étions les proscrits de l'intérieur. Nous étions surveillés comme des repris de justice et perpétuellement menacés dans notre liberté. Ceux qui avaient des emplois au service de l'État avaient dû y renoncer et chercher, comme Morin, leurs moyens d'existence dans l'enseignement libre ou le journalisme. Les élections d'ailleurs n'étaient rien moins que libres. Les candidats étaient choisis, à Paris, dans les couloirs du palais ou dans les bureaux de la police. On envoyait l'ordre aux électeurs de les nommer; tous les fonctionnaires étaient chargés de veiller à l'exécution de ces ordres absolus. La désobéissance n'était pas sans danger : on comprend qu'elle fut rare. On reprit courage peu à peu; il y eut çà et là des candidats indépendants. Pendant plusieurs années, le serment fut, pour beaucoup d'entre nous, un obstacle insurmontable. Nous avions refusé de prêter le serment exigé des fonctionnaires; on l'exigeait aussi des députés. Il nous semblait que le refuser d'un côté, le prêter de l'autre, c'était tomber dans une contradiction; et, d'ailleurs, comment promettre fidélité à Louis-Napoléon? N'était-ce pas devenir rétrospectivement le complice du Deux-Décembre?

(1) *Politique et religion*, par Frédéric Morin; 1 volume in-12 qui va paraître à la librairie Germer Baillière, et auquel cette étude servira d'introduction.

Frédéric Morin fut un des premiers à se décider. « Quand il ne s'agissait que de moi, disait-il, de ma place, de ma carrière, de mon avenir, j'ai refusé le serment, et j'ai bien fait : je ne voulais pas servir l'empire, avoir des chefs bonapartistes, cacher mes opinions, voter en secret pour mes amis. Je recommencerais aujourd'hui, si c'était à recommencer. Mais la députation n'est pas une affaire personnelle, c'est une affaire de parti. Quel est l'intérêt du parti? Doit-il laisser les députés choisis, désignés, nommés par le gouvernement, jouer entre eux cette comédie parlementaire et parler au nom du suffrage universel, quand ils n'ont le droit de parler qu'au nom des préfets? Ou faut-il tenter d'introduire dans la place des hommes indépendants qui, peut-être, avec le temps, seront suivis par d'autres et finiront par devenir redoutables? Cela revient à demander s'il faut contribuer par son abstention volontaire à l'éternité du régime impérial. L'opinion se prononce de tous côtés : elle demande des candidats malgrés le serment. Elle m'a approuvé quand je me suis ruiné par fierté; elle ne m'approuverait pas si je nuisais à ma cause par obstination. » Les exemples ne manquaient pas et des plus nobles, des plus rassurants. Il prêta le serment sans hésiter, et, ce qui prouve combien son honneur était intact, c'est que le lendemain personne n'aurait osé ni lui proposer une place, ni supposer qu'il l'acceptât si elle lui était offerte. On était alors en 1857. Il se rendit à Lyon, où il avait posé sa candidature et lutta avec beaucoup d'énergie. Ceux qui n'ont pas fait ce métier à cette époque ne se doutent guère des difficultés qu'il fallait affronter. Toute la police était aux trousses des candidats; on n'aurait pas traqué de la sorte un échappé du bagne. Pendant ce temps-là, le candidat officiel répandait les faveurs, trônait dans le salon de la préfecture, parcourait son arrondissement entouré des fonctionnaires de tout grade qui lui faisaient une escorte d'honneur, et était encensé tous les matins dans les journaux. Il avait pour agents de sa candidature les instituteurs, les gardes champêtres, tous les employés subalternes de l'administration. On imprimait gratuitement ses professions de foi, on les affichait, on les colportait gratuitement. Les dépenses n'en étaient que plus fortes pour le candidat de l'opposition qui avait à lutter contre une armée. Il ne trouvait pas toujours des hommes pour son argent. M. Floquet fut obligé de coller lui-même ses affiches à Beziers; les colleurs avaient peur de Cayenne. M. Thiers n'en trouva pas à Paris; C'est M. Ferdinand Duval, aujourd'hui préfet de la Seine, qui s'en alla bravement placarder ses professions de foi dans la rue de Rivoli. Frédéric Morin avait une rude besogne, n'ayant pas d'argent, obligé de tout faire lui-même, et dans une ville comme Lyon, où la police est nombreuse, aguerrie; — sans beaucoup de relations politiques, car son père, juge de paix, était obligé de s'effacer. Il fallait, pour affronter tout cela, son courage et cette disposition particulière de son esprit qui le poussait à accepter une besogne quelle qu'elle fût, et à la continuer jusqu'au bout sans éprouver ni dégoût ni impatience. Il revint de Lyon battu comme il s'y attendait, fourbu, épuisé, ruiné et parfaitement tranquille. Il reprit ses leçons et ses correspondances comme s'il n'avait fait qu'une promenade. Cette candidature de 1857 eut pourtant l'avantage de le mettre en rapport avec les chefs du parti, qui ne lui avaient donné aucun aide pendant la lutte, mais qui commencèrent à comprendre qu'il y avait là un puissant lutteur.

Il eut des démêlés avec la police, qui le servirent mieux encore que sa candidature. Triste temps, où c'est un honneur d'aller en prison! Morin s'était exposé bien des fois. Il n'était ni prudent ni circonspect. Ce n'était pas, tant s'en faut, un étourdi; il était fort réfléchi, au contraire; mais, pourvu qu'il vît un noble but à atteindre, il acceptait toutes les occasions à mesure qu'elles s'offraient, sans trop se demander s'il n'allait pas prendre une peine inutile ou même tomber dans un piége. Il n'était pas plus difficile pour les hommes. Il rendait un service uniquement parce qu'on le lui avait demandé. Le premier venu qui entrait chez lui pour lui parler des affaires du pays était sûr de le trouver prêt à discuter. On lui donnait un rendez-vous chez un inconnu; il y allait. Je crois pourtant qu'il ne fut jamais condamné, quoiqu'il ait été appelé plusieurs fois chez le juge d'instruction. Voici l'aventure qui le conduisit à Mazas.

C'était à une époque d'élections, peut-être en cette même année 1857. Il était encore à Paris et se donnait, comme toujours, beaucoup de mouvement. Il avait fait un très-bon article dans le *Courrier*, mais le *Courrier* n'avait pas beaucoup d'abonnés, il ne se vendait pas dans la rue; il fallait le répandre, et Morin le faisait, dans les occasions, en achetant des numéros qu'il envoyait par la poste. Ce jour-là, il était allé au bureau du journal, il en avait pris quinze ou vingt exemplaires, et il retournait chez lui en les tenant à la main pour les mettre sous bande. En passant sur le Pont-Neuf, il fut accosté par deux agents : « Que portez-vous là? — Vous le voyez : des journaux. — Où est votre permission? — Quelle permission? — La permission de colporter. » On devine sa réponse. Les deux agents le prennent sous le bras et le conduisent au commissaire. Le commissaire, sous ce prétexte qu'ayant des journaux à la main, il ne pouvait que les colporter, l'envoya à Mazas; et, comme l'accusation était des plus graves, on le mit au secret. Nous oublions si vite en France, et nous savons si peu l'histoire contemporaine, que cette histoire-là doit paraître invraisemblable à ceux qui n'ont pas été témoins ou victimes de persécutions analogues.

Frédéric Morin venait de perdre sa femme et son enfant (il s'est marié deux fois); il était encore dans son premier désespoir. La lutte, le mouvement servaient à étourdir sa douleur. On le mit donc au secret. Il prit cela d'abord avec sa sérénité ordinaire; mais, peu à peu, son chagrin lui revenant sans diversion dans cette solitude, il fut si profondément troublé qu'il sentit chanceler sa raison. Il trouva le moyen, malgré les rigueurs du secret, de me faire tenir une lettre : « Mon cher maître, m'écrivait-il, au nom de Dieu, tirez-moi d'ici. Mes chers morts me hantent nuit et jour. Je deviens fou. » Je cherchai quelqu'un qui ne fût pas suspect. J'eus l'idée de m'adresser à l'évêque de Sura, qui le connaissait : l'évêque courut immédiatement vers les puissants, et il obtint non pas l'élargissement de ce grand conspirateur, mais son transférement dans une maison de santé. Ce fut là, à Neuilly, que j'allai le voir. Pour cette fois, il était malade. On fit tout doucement, en prenant son temps, une instruction contre lui, et, grâce à Dieu, il ne se trouva pas de juge pour qualifier de délit ou de crime l'acte de porter douze journaux à la main en passant sur le Pont-Neuf.

La position de Frédéric Morin était bien changée en 1863 lorsqu'il se présenta de nouveau aux électeurs de Lyon. Il était alors très-connu, et compté par tout le monde comme un des hommes importants du parti républicain. Se savant sa

coutume, il n'avait pas cherché d'appuis parmi les dirigeants, et il avait accepté, sans discussion, tous les inconnus qui s'étaient offerts pour le défendre. Il avait été sur le point de poser sa candidature dans un des quartiers de Paris, où il avait noué des relations à sa manière, c'est-à-dire en accueillant tous ceux qui se présentaient et en rendant tous les services qu'on lui demandait. Il préféra le Rhône, à cause de sa première campagne. Il allait partout, chez tous, répondait à qui voulait l'interroger, se donnait autant de peine et passait autant d'heures pour répondre à une seule personne, à deux, à quatre, à dix, qu'il en aurait fallu pour haranguer une réunion nombreuse. Cette méthode, qui n'était guère que l'absence de méthode, l'obligeait à beaucoup de courses, de démarches, de conversations, de harangues. Sa fatigue se trouvait décuplée, et sans proportion avec les résultats. En revanche, il faisait des conquêtes inattendues, pénétrait dans des lieux inabordables pour tout autre que lui; et, s'il ne réussissait pas dans son but immédiat, qui était d'arriver à la députation, il faisait un apostolat patient, énergique, persévérant, dont les résultats auraient été considérables s'il avait trouvé des imitateurs. M. Perras, candidat officiel, l'emporta sur lui. Cependant il parvint, en 1867, à se faire nommer membre du conseil général du Rhône. La révolution du 4 septembre le trouva à Paris, journaliste militant et influent. Il fut nommé préfet de Saône-et-Loire par M. Gambetta. Rendu à la vie privée après l'élection de l'Assemblée de 1871, il revint à Paris, où il reprit immédiatement ses anciennes habitudes, écrivant dans les journaux, donnant des leçons, et montrant le sang-froid imperturbable qui formait en lui, avec son incessante activité, un si rare assemblage. Il n'est pas permis de douter qu'il n'eût pris place dans l'Assemblée, soit à une réélection partielle, soit aux élections générales de 1876; mais quand ses amis le croyaient occupé, comme toujours, à penser, à écrire, à former des plans pour un livre ou pour une campagne électorale, ils apprirent tout à coup sa mort. Ce fut pour tous les républicains un deuil profond. Il n'avait que cinquante et un ans.

I

Je voudrais donner la liste complète de ses publications. Vapereau cite : *Saint François d'Assise et les Franciscains; — De la Genèse et des principes métaphysiques de la science moderne; — Dictionnaire de philosophie et de théologie scolastiques*, 2 vol. gr. in-8°; — les *Idées du temps présent; — Origines de la Démocratie, la France au moyen âge; — les Hommes et les livres contemporains.* — Il faut y ajouter ses nombreux articles de journaux, et très-particulièrement une préface publiée en tête des *Œuvres choisies du docteur Louis Cruveilhier*. Ce n'est qu'une préface, mais très-longue et contenant l'abrégé de toute une philosophie. M. Cruveilhier était son ami, presque son disciple; ils travaillèrent longtemps ensemble à l'élaboration d'un système dont cette préface posait en quelque sorte les premières assises. Ils avaient été rapprochés par leur ardeur pour l'étude, par l'indépendance généreuse de leur esprit, par leur dévouement à la cause de la démocratie et de la république. Ils mêlaient à tout cela un certain mysticisme qui s'expliquait pour Frédéric Morin par ses souvenirs de famille et sa patrie lyonnaise. M. Cruveilhier apportait ses connaissances dans les sciences naturelles, et Morin son érudition historique et philosophique. Ces deux méditatifs avaient la ferme volonté d'être en même temps des hommes pratiques et de se mêler de toutes façons à la vie active, aux affaires. Cruveilhier avait été, en 1848, sous-préfet de Saint-Denis; Frédéric Morin fut, en 1870, préfet de Saône-et-Loire.

Au reste, rien ne ressemble plus à la vie de Frédéric Morin que ses livres. La première ressemblance, c'est cette variété de sujets : saint François, la scolastique, la démocratie, les idées du temps présent. Une autre, très-curieuse, c'est qu'il accepte les livres comme les hommes, à mesure qu'ils se présentent, se mettant à les étudier quand ils lui tombent sous la main, traitant les humbles et les inconnus avec le même sérieux, sinon avec le même respect, que les puissants et les illustres.

Il n'est guère possible d'analyser ses écrits, ni d'exposer un système dont il n'a pas fait lui-même l'exposition complète. Je ferai quelques citations, qui donneront le désir de lire. Son premier ouvrage fut *Saint François d'Assise et les Franciscains*, qu'il écrivit en 1853 pour la Bibliothèque des chemins de fer. C'est un petit in-12 de 120 pages, qu'on lit en une heure, mais qui est charmant. Il eut du succès à l'époque de sa publication; l'auteur le dédaigna un peu depuis, parce que ses idées sur le catholicisme se modifièrent. On ne croirait pas, en lisant *la Genèse*, ou la préface des *Œuvres de Cruveilhier*, que la même plume ait pu écrire ce récit attachant, simple, doux, très-catholique dans ses sentiments et dans ses conclusions; car, par une singularité que j'ai déjà signalée, Frédéric Morin était alors catholique, ou du moins il croyait l'être. Il était catholique par ses sentiments et s'efforçait de l'être dans ses idées. Ce philosophe débuta dans la vie littéraire par l'histoire de l'ancêtre des capucins.

François Bernardone naquit à Assise, en 1182; il était fils d'un de ces riches marchands d'Italie, qui, plus tard, devinrent les égaux des rois. Vaillant, miséricordieux, prodigue à l'excès, joyeux convive, aspirant à tous les plaisirs et à toutes les gloires, organisateur de toutes les fêtes et en même temps singulièrement actif dans les affaires commerciales, le jeune bourgeois d'Assise avait la plupart des défauts et des qualités de notre nation française, qui était du reste sa nation favorite et dont il aimait à parler la langue. Il fut fait prisonnier dans une escarmouche (Assise était en guerre avec Pérouse), passa une année en prison, tomba malade à son retour et sortit transformé de cette double épreuve. — « Il avait vaincu le monde en renonçant à sa vie molle et sensuelle, il s'était vaincu lui-même en renonçant à d'ambitieuses espérances; il pouvait être tout entier à l'humanité et à Dieu, qu'il voyait surtout dans les pauvres. Il n'avait plus qu'une préoccupation : comment sauver cette Eglise qui semblait chanceler, et ces peuples qui doutaient de la parole de vie? Qu'est-ce que Dieu attendait de lui et de ceux qui se sentaient le courage du dévoûment? Et il errait dans la campagne, secourant les pauvres avec un délire d'abnégation inouï, et cherchant dans les larmes le secret de la mission qu'il avait reçue. » — Il entreprit de bâtir une chapelle. On était dans un siècle où le besoin de construire était presque aussi impérieux que celui de saccager. Le jeune homme efféminé porta sur ses épaules les lourdes pierres

qu'il sollicitait, au milieu de mille railleries, de la piété des fidèles. Il se mit au service des lépreux. Tout son argent et celui que lui donnait sa mère s'épuisaient dans ces charités. Bernardone, qui ne comprenait rien à ces largesses et qui voulait couper court à sa vocation religieuse, l'enferma. Sa mère le fait sortir de cette nouvelle prison ; mais alors il quitte pour toujours sa famille et les liens du monde. « Il est parmi les saints ce que le *Cid* de Guilhem de Castro est parmi les chevaliers. Ses vertus ont je ne sais quel caractère lyrique qui les met dans un rang à part. Sa vie est une hymne en action. Sa sainteté va parfois jusqu'à ce terme extrême où elle effleure, sans les dépasser, les limites de la raison trop étroites pour elle. »

Folie peut-être ; poésie à coup sûr. Je n'en veux pour preuve que ce fameux *Cantique au soleil*, qui devait être célèbre par toute l'Italie.

« Très-haut, très-puissant et bon Seigneur, à vous les louanges, la gloire et les honneurs ! à vous toute bénédiction ! De vous seul tout vient, à vous tout revient. Et nul n'est digne de vous nommer !

» Soyez loué, mon Dieu, avec toutes les créatures, et surtout à cause de monseigneur notre frère le soleil ; c'est par lui que brille le jour qui nous illumine ; il est beau et rayonne dans sa splendeur. Il est votre signe, ô Seigneur !

» Soyez loué, mon Dieu, pour notre sœur la lune et pour les étoiles ; vous les avez formées dans les cieux, claires et belles !

» Soyez loué, mon Dieu, pour notre sœur l'eau ; elle est utile et humble, précieuse et chaste !

» Soyez loué, mon Dieu, pour notre frère le feu ; il illumine les ténèbres ; il est beau, agréable, vigoureux, toujours alerte !

» Soyez loué, mon Dieu, pour notre mère la terre, qui nous soutient ; elle enfante et les fruits, et les herbes, et les fleurs diaprées ! »

Saint François ne se bornait pas à louer son frère le soleil, et sa sœur l'eau, et sa mère la terre. Il avait aussi de la tendresse pour son frère le loup. Une légende raconte que, dans ses élans de miséricorde universelle, il alla faire de doux reproches à un loup féroce qui ravageait le territoire de Gubbio. Personne n'osait se risquer contre le redoutable animal ; François parvint jusqu'à son repaire, fit le signe de la croix et lui dit : « Loup, tu fais beaucoup de dommages en ce pays ; tu as commis de grands méfaits, détruisant les créatures de Dieu sans sa permission ; et non-seulement tu as tué et dévoré les bêtes, mais tu as la hardiesse de tuer les hommes faits à l'image de Dieu, cause pour laquelle tu es digne de la potence, comme voleur et homicide très-méchant. Les gens crient et se plaignent de toi, et toute cette ville est ton ennemie ; mais je veux, loup, faire la paix entre eux et toi, si bien que tu ne les offenses plus désormais, qu'ils te pardonnent tes offenses passées, et que ni les hommes ni les chiens ne te persécutent plus. » — La légende ajoute que le loup mit sa patte dans la main de François pour témoigner de son adhésion à la paix qui lui était offerte, et que, fidèle à sa promesse, il se contenta pour nourriture de ce que les habitants de la ville avaient la courtoisie de lui donner.

Saint François ne convertissait pas seulement les loups. C'était un de ces prédicateurs comme on n'en connut qu'au moyen âge, qui convertissaient des peuples entiers. Un jour qu'il prêchait à deux lieues d'Assise, dans le petit village de Cernerie, les assistants furent tellement émus, que tous, femmes, enfants, vieillards, ouvriers, laboureurs, se jetèrent à ses pieds, lui jurèrent de renoncer à leur vie égoïste pour se vouer d'une façon active au service de Dieu et de l'humanité. Il fit une œuvre plus difficile : il parvint, après de nombreux refus, à faire approuver son Ordre par Innocent III. Il suivit les croisés à Saint-Jean-d'Acre, à Chypre et jusque sous les murs de Damiette. Cet homme de la conciliation et de la paix fonda un véritable empire, car il fonda un ordre religieux qui partage avec les dominicains, pendant trois cents ans, le gouvernement moral et intellectuel de l'Eglise.

Il avait fréquemment des extases, qui se multiplièrent surtout dans les derniers temps de sa vie, et qui, plus que les travaux de l'apostolat, usaient ses forces. Il s'était retiré sur le mont Alverne pour y converser avec Dieu dans la solitude. Ce fut là que la maladie l'accabla. Il avait beau appeler les souffrances du doux nom de sœurs : ces sœurs étaient impitoyables. Il consentit enfin, sur les pressantes sollicitations de ses moines, à se reposer près de l'église de Saint-Damian dans une humble cellule ; puis, la maladie s'aggravant, il voulut revoir Assise. On le déposa d'abord au palais de l'évêque ; mais un palais ne pouvait convenir à son humilité.

« Il désira que son dernier regard pût contempler, en s'éteignant, cette humble chapelle de Sainte-Marie-des-Anges qui était la patrie de son âme et où il s'était fiancé à la sainte pauvreté. C'est là qu'il fit appeler ses frères ; c'est là qu'il consola, en les bénissant, ceux qui allaient, comme ils le disaient eux-mêmes, demeurer orphelins ; c'est là qu'il leur rompit le pain symbolique où chacun eut sa part et qui était à ses yeux le signe de l'unité et de la concorde ; c'est là qu'il sembla renouveler par ses souffrances, par ses stigmates, par sa mort, le sacrifice du Christ ; c'est là que frère Léon et frère Angelo, pour aider son âme à partir, vinrent chanter en chœur, suivant son désir, le *Cantique du soleil*. Il voulut, avant de les quitter, faire ses adieux à toutes les créatures qu'il avait si tendrement aimées pendant sa vie.

» Cependant le crépuscule d'automne (on était au 4 octobre de l'année 1226) gagnait la vallée. Les frères, partagés entre l'admiration et la douleur, recueillaient, en priant et en pleurant, les paroles du saint. Les alouettes chantaient sur le toit du monastère, comme si elles avaient voulu glorifier, dans cet instant suprême, celui qui les appelait ses sœurs. Vers la nuit tombante, il murmura lui-même, d'une voix affaiblie, quelques fragments des psaumes de David ; puis, quand il fut arrivé à ce verset : *Mon Dieu, arrache mon âme à sa prison !* ses prières cessèrent, ses mains se roidirent sur le crucifix ; son visage, altéré par la pénitence, sembla revêtir un éclat inaccoutumé ; on eût dit qu'une nouvelle vie venait de circuler dans son corps. C'était, en effet, une nouvelle vie, celle à laquelle il avait tant aspiré et qui commençait pour lui, la vie de l'immortalité. »

III

Saint François d'Assise avait paru dans la *Bibliothèque des chemins de fer* ; le *Dictionnaire de philosophie et de théologie scolastiques* parut dans *l'Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne, dont il forme les 21e et 22e volumes. Le pauvre savant avait accepté l'énorme tâche de rassembler, en deux in-4° imprimés sur deux colonnes, dans un caractère très-fin, et ne comprenant pas moins de 2,700 pages, toute l'histoire des idées au moyen âge. Il faut avoir visité une bibliothèque de

théologie et feuillete quelques-uns des traités écrits par les docteurs de cette époque pour se rendre compte de tout le temps, de toute la patience, de toute l'érudition que demandait un pareil travail. L'article *Abélard*, qui est un des plus remarquables de l'ouvrage, ferait à lui seul un gros volume. Frédéric Morin ne raconte pas l'histoire d'Abélard, qu'on pourrait aussi appeler son roman. Il commence par la description des manuscrits d'Abélard, découverts par M. Cousin, et il passe sur-le-champ à l'exposition et à la discussion de ses doctrines. L'exposition est très-pénétrante et très-claire ; la discussion, parfois un peu subtile, atteste un esprit vigoureux, parfaitement maître de son sujet et parfaitement libre dans ses jugements. Cet article, publié dans un volume à part, aurait suffi pour assurer à Frederic Morin un des premiers rangs parmi les historiens de la philosophie. Il reproduit fréquemment les appréciations de MM. Cousin et Rémusat, qui tous les deux ont écrit sur Abélard ; il les combat le plus souvent, et presque toujours la vérité est de son côté. Je n'essayerai pas de dire comment il juge la théorie principale d'Abélard : il n'y a plus guère de lecteurs en France pour s'intéresser au réalisme et au nominalisme. Le sujet ne devient attrayant, pour le lecteur profane, que quand Frédéric Morin aborde avec Abélard la grande question du dogme de la Trinité.

Suivant Abélard, la source de tout bien est dans la foi à la Trinité, puisque l'origine de tous biens est dans la connaissance de la nature de Dieu. Qui réussirait à ébranler ce fondement ne nous laisserait rien à édifier de solide. Il entreprend donc d'expliquer dans les formes ordinaires du langage philosophique tout ce qui peut être expliqué de ce dogme incompréhensible. C'était le caractère propre du XIIe siècle d'appliquer la dialectique à la théologie.

« Nous aussi, dit-il, en se comparant à David qui tua Goliath avec le glaive de Goliath ; nous aussi, tournant contre les philosophes et les hérétiques le glaive des raisons humaines avec lequel ils nous combattent, nous détruirons la force et l'armée de leurs arguments contre le Seigneur, afin qu'ils aient moins de présomption dans leurs attaques contre la simplicité des fidèles en se voyant réfutés sur les points où il leur paraît le moins possible de leur répondre, savoir cette pluralité de personnes dans une substance une et indivisible, la génération du Verbe, la procession de l'Esprit. » — Abélard entreprenait une tâche perilleuse et impossible : périlleuse, puisqu'il lui en coûta la liberté ; impossible, car la raison et même le langage humain n'ont rien à faire avec un dogme dont l'incompréhensibilité est le caractère essentiel. Il entrait en matière par un exposé qu'il s'efforçait de rendre correct, « et qui l'est en effet, dit Morin, bien qu'il renferme un certain nombre d'idées qui ne sont pas rigoureusement de foi ». On en jugera ; voici les propres paroles d'Abélard :

« Le christianisme enseigne, dit-il, qu'il existe un seul Dieu et non plusieurs, seul seigneur de tous, seul créateur, seul principe, seule lumière, seul bien parfait, seul immense, seul tout-puissant, seul éternel, substance une ou espèce absolument immutable et simple ; en elle ne peuvent exister aucunes parties ni rien qui ne soit elle-même ; elle est la seule véritable unité en tout, hors en ce qui concerne la pluralité des personnes divines. Car en cette substance si simple, ou indivisible et pure, la foi confesse trois personnes absolument coégales et coéternelles, et qui ne diffèrent point numériquement, c'est-à-dire comme des choses numériquement diverses, mais seulement par la diversité des propriétés, une étant Dieu le père, une étant Dieu le fils, une étant Dieu esprit de Dieu, procédant du père et du fils. Une de ces personnes n'est pas l'autre, quoiqu'elle soit ce qu'est l'autre. Par exemple, le Père n'est pas le fils ou le Saint-Esprit, ni le Fils le Saint-Esprit ; mais le Fils est ce qu'est le Père, et le Saint-Esprit également. Dieu est autant le Père que le Fils ou le Saint-Esprit, puisqu'il est un en nature ; un numériquement autant que substantiellement. Mais de la diversité des propriétés naît la distinction des personnes ; elle est telle, que cette personne-ci est autre, mais non autre chose que cette personne-là ; comme un homme diffère d'un homme personnellement et non substantiellement, en tant que celui-ci n'est pas celui-là, quoique étant ce qu'est celui-là, c'est-à-dire identique de substance et non de personne. »

Ou cette explication n'explique rien, ou elle explique trop ; et si elle explique trop, elle n'est pas du tout correcte, quoi qu'en dise Frédéric Morin. Je crois qu'elle explique trop, et j'en trouve la preuve dans une opinion d'Abélard sur une pure question de logique. Il distingue trois espèces de différences : la différence d'essence ou d'espèce, la différence numérique et la différence de propriété ou de définition. La différence de propriété ou de définition est celle de deux choses qui ont la même essence, mais cependant ont chacune un élément propre. Elles peuvent avoir un élément propre de deux façons ; — ou bien de telle sorte qu'un élément exclut l'autre ; c'est ainsi que la rationalité et la non-rationalité s'excluent dans l'animal ; — ou bien de telle sorte qu'ils se concilient l'un avec l'autre. Par exemple, la rationalité et la bipédalité sont de définition diverse, et cependant elles sont dans un même être, parfaitement un du reste. Or, il résulte de cette théorie générale, si on l'applique à la Trinité, que la qualité de Fils et celle de Père appartiennent à un même Dieu comme la rationalité et la bipédalité à un même homme. Il est évident qu'à cette condition le dogme devient compréhensible et cesse d'être un mystère, à moins qu'on ne voie entre la qualité de père et la qualité de fils la même incompatibilité qu'entre la rationalité et la non-rationalité. Mais Abélard ne l'entend pas et ne peut l'entendre ainsi. D'abord, la non-rationalité est le contradictoire de la rationalité, tandis que le Fils n'est ni le contradictoire, ni même le contraire du Père ; et ensuite, dans l'être qui se suffit à lui-même, il n'y a pas inconciliabilité entre la qualité de cause et celle d'effet, puisque l'identité de la cause et de l'effet dans le même être est précisément ce qui constitue l'être par soi, ou l'être se suffisant à lui-même. Abélard pèche donc dès le début, puisqu'il réduit la distinction des personnes à une simple distinction de propriétés.

L'article *Dieu*, dans le même *Dictionnaire*, ne le cède pas en importance à l'article *Abélard*, et je doute qu'on puisse trouver ailleurs une exposition plus lumineuse de la fameuse querelle des thomistes et des scotistes. Non-seulement Frédéric Morin est familier avec les ouvrages de saint Thomas, mais il connaît ses principaux commentateurs. Il en cite de longs extraits, le plus souvent en latin, parce que le temps lui manquait pour traduire. Ses amis furent très-frappés, en recevant son *Dictionnaire*, de la quantité de livres qu'il avait compulsés, de l'étendue de son érudition. « Il faut écrire une histoire en forme de toute cette philosophie, lui disait-on, vous avez tous les matériaux, et, de plus, vous avez un en-

semble de vues générales qui vous permettra de faire un livre de premier ordre. » Mais il ne pouvait pas s'arrêter ; il était condamné à faire du journalisme, des correspondances ; il consumait sa vie dans ce labeur indigne de lui. Il répondit en riant à ceux qui le harcelaient que la raison pure était de leur avis, et que la raison pratique était d'un autre. Pour tout dire, après avoir traversé toute cette scolastique et s'en être pénétré, il aspirait à la science claire et sereine, libre dans sa forme comme dans son essence. En même temps qu'il écrivait pour l'abbé Migne ce *Dictionnaire* de théologie, il publiait dans la *Revue de Paris* deux articles d'une grande portée, qu'il réunit ensuite en brochure, sous ce titre : *De la Genèse et des principes métaphysiques de la science moderne, ou la philosophie des sciences cherchée dans leur histoire*. C'est là, et dans la préface qu'il écrivit en 1862 pour les *Œuvres choisies de Louis Cruveilhier*, qu'il faut chercher Frédéric Morin.

IV

Ce petit livre de *la Genèse* a sept chapitres : le premier pose la question ; le second donne la solution officielle et sur-le-champ la réfute ; le troisième et le quatrième proposent la solution nouvelle, d'abord en la faisant sortir de l'histoire, ensuite en l'appuyant sur le raisonnement ; le cinquième chapitre contient la réponse à certaines objections ; le sixième développe les applications scientifiques, philosophiques, religieuses et historiques du système ; enfin, le dernier contient le résumé et la conclusion. C'est beaucoup de choses en bien peu de pages. Il y a dans le monde de bien gros volumes, signés de noms célèbres, qui contiennent bien moins d'idées que cette brochure. Frédéric Morin ne se dissimulait pas les inconvénients de cette concentration ; il écrivait pour prendre date plutôt que pour propager ses idées. Il serait à peu près impossible d'abréger encore ce résumé. Je voudrais seulement, pour achever l'histoire de cet esprit qui a toujours marché en avant, et qui faisait du progrès non-seulement le principe de sa philosophie, mais encore la règle de ses propres études, montrer où il en était, à cette époque de maturité, pour la religion, la philosophie et l'histoire.

L'auteur de *Saint François d'Assise* n'a jamais jeté l'anathème à la religion catholique, mais il la jugeait avec une grande liberté d'esprit. Il l'avait étudiée dans son histoire et dans ses docteurs. Il en possédait à fond la métaphysique et la politique. On peut dire qu'il la comprenait, qu'il l'admirait et qu'il la condamnait. Ce qu'il condamnait en elle, c'était la négation du progrès. En effet, l'Église catholique est par essence la tradition et, par conséquent, l'immutabilité. Tout mouvement, dans son sein, est hérésie. Dans le langage de ses définiteurs, les mots *hérésie* et *nouveauté* sont synonymes. Cependant cette religion, fixée aux dogmes qui la constituent, prétend s'imposer à la raison comme une règle inflexible et universelle.

« A quelle condition, dit Frédéric Morin, la révélation pourrait-elle devenir l'autorité universelle de la pensée humaine ? A condition qu'elle s'étendît à tous les problèmes que soulèvent les siècles ; en d'autres termes, à condition que l'Église ne fût pas seulement *assistée* pour conserver les dogmes établis, mais continuellement *inspirée* pour en créer de nouveaux. Or, l'Église elle-même est tellement constituée, qu'elle ne peut pas ne pas dire anathème à ceux qui lui conféreraient ce monstrueux pouvoir. Transformer les prêtres en prophètes, le pape en mapa, la société des fidèles en société d'initiés, qui reçoivent d'en haut, à mesure que l'humanité élargie éprouve de nouveaux besoins, des intuitions nouvelles ; attendre ainsi à chaque époque des révélations meilleures, plus parfaites et plus étendues que celles du Christ, c'est évidemment nier le catholicisme en ce qu'il a de fondamental, c'est se jeter dans l'illuminisme.

» On ne va pas sans doute, dans l'école autoritaire, jusqu'à ces affirmations excessives ; mais on s'en rapproche singulièrement : ce sont elles qui vivent cachées, mais toutes-puissantes, au fond de cet ultramontanisme mystique qui se répand partout aujourd'hui pour flétrir les âmes. La logique a déjà mené bien loin dans cette voie, elle mènera plus loin encore. L'apologétique contemporaine vient de saint Martin par de Maistre, elle tend sans cesse à retourner vers son point de départ ; et voilà pourquoi ses représentants les plus énergiques, à force de défendre l'Église, sont sortis de l'Église. »

Ainsi l'Église catholique proprement dite ne progresse pas, parce qu'elle ne peut progresser sans sortir d'elle-même ; mais l'idée religieuse progresse nécessairement ; elle se modifie avec les milieux, non par voie de développement, mais par voie de révolution.

Il en est de même de la philosophie. Dans l'antiquité, alors que l'être était considéré comme composé de matière et de forme (Frédéric Morin se sert de ce mot de matière, qui est équivoque, parce qu'il ne veut pas accepter la distinction entre la substance et l'essence, qu'il ne trouve pas assez universellement admise pour être claire) ; quand donc l'être était considéré comme composé de matière et de forme, ou de virtualité et d'acte, le mouvement était considéré dans chaque corps comme l'expression de son essence :

« De là le principe général qui explique la mécanique ancienne : *Tout corps a un mouvement naturel* (ou qui révèle sa nature spécifique) : c'est au nom de ce principe qu'on justifiait logiquement l'astronomie de Ptolemée, la physique des quatre éléments et la médecine des quatre humeurs. Quand la théorie de la matière et de la forme eut succombé devant celle de la force, on substitua au principe du mouvement naturel cet axiome tout contraire : *La nature est indifférente au mouvement*. Tous les axiomes qui président à la mécanique moderne ne sont que des formes diverses de ce principe ou du principe de contradiction. »

Frédéric Morin ne croyait pas que la force eût en elle, dans sa constitution essentielle ou spécifique, la cause et la règle de son développement. Il pensait qu'elle se développait sous l'influence d'une règle extérieure à elle. Cette règle, qui certainement dépendait des principes éternels de la raison, en était pourtant distincte ; car les principes éternels ne sont pas productifs d'effets, et leur attribut même d'immortalité et d'éternité les condamne à la stérilité ; mais les axiomes moyens, qui sont la règle de la vie dans ses diverses expansions, sont toujours en relation intime avec la notion de l'être, et progressent avec elle. « Ces axiomes, dans l'histoire de la pensée, se présentent d'abord sous une forme peu explicite et entachée de diverses erreurs. Ils se dégagent successivement des éléments étrangers qui les décrient dans l'opinion publique, et ils s'en dégagent à mesure que l'idée nouvelle de l'*être*, à laquelle ils correspondent, se détermine, passe de l'état d'instinct à l'état de notion, et prend conscience d'elle-même. Leur apparition a toujours pour effet

de renverser violemment des doctrines et des méthodes qui passaient pour l'expression exacte des faits et du sens commun; en d'autres termes, elle constitue un phénomène révolutionnaire. »

Et Frédéric Morin, généralisant sa pensée ajoute : « Les révolutions ne sont pas seulement un accident nécessaire des formes politiques et sociales ; elles se produisent aussi dans les intimités de la raison pure, et constituent la loi la plus profonde de sa vie. »

Appliquant la même théorie à l'histoire, il soutenait qu'il faut étudier la pensée humaine dans les conditions et les lois de son mouvement interne, dans ses axiomes moyens, au lieu de l'étudier dans la simple anatomie descriptive de trois ou quatre axiomes immuables. Au fond, ce qu'il reprochait à la philosophie, à l'histoire, à la science, telles que les enseignait vers 1850 le monde scientifique officiel, ce n'est pas de se tromper sur les principes, mais de se borner à étudier les principes; de ne pas les voir vivants, c'est-à-dire dans leurs rapports avec le développement de l'être ; de nier le progrès par conséquent et d'y demeurer étrangères. Il s'attache dans presque tous ses livres, et dans ses articles importants, à réfuter cette science officielle. Il le fait avec une grande abondance d'arguments, avec éloquence, avec passion ; et, ce qui est à remarquer, jamais en la niant, toujours en lui reprochant de s'arrêter dès le premier pas, de prendre pour le tout ce qui n'est que le commencement. Sa pente n'était pas de mépriser, mais plutôt de glorifier. Entouré d'hommes qui confondaient la scolastique avec la barbarie, il avait passé des années à étudier la scolastique; et par la manière dont il en parle, on voit qu'il en comprenait, qu'il en exagérait peut être les grands côtés. De même pour le christianisme : il fallait de l'indépendance d'esprit et de caractère, dans le milieu où il vivait, pour parler avec respect et admiration des dogmes et du rôle de l'Église. En philosophie, il accepte toutes écoles qu'il traverse. Le mouvement de réaction qui commence à Descartes, et qui place très-résolûment la liberté à côté de la révélation, comment le juge-t-il ? Non en chrétien ni en scolastique, mais en cartésien. Plus tard, quand le XVIIIe siècle, éliminant peu à peu l'élément religieux et traditionnel, donne au principe de Descartes une portée absolue, Frédéric Morin applaudit. Il est certainement avec *le vicaire Savoyard*, et un peu plus tard avec *la Loi naturelle*. Il rend pleine justice à Condillac, beaucoup trop oublié de nos jours ; il ne reproche à Kant que de ne pas aller jusqu'au bout de sa propre doctrine ; il trouve Reid ennuyeux, mais sagace et pénétrant. Il ne s'associe à aucune des sottes critiques dirigées par les ignorants contre l'école éclectique. On voit, en parcourant avec lui toutes ces écoles qui se succèdent, qu'il les a étudiées et comprises ; on pourrait dire qu'il fait successivement partie de chacune d'elles. Ce qui le distingue des éclectiques proprement dits, c'est qu'il ne les admet pas comme coexistantes. A la formule éclectique : *Chaque système est vrai dans ce qu'il affirme et faux dans ce qu'il nie*, il substitue une autre formule conforme à sa théorie générale du progrès : *Chaque phase successive de l'humanité a une philosophie qui lui est propre, et qu'il s'agit de dégager*. Et ces philosophies se succèdent, non par évolutions (transformations), mais par révolutions ou, comme il le dit lui-même, par secousses.

La doctrine des évolutions, qu'il n'a cessé de combattre, faisait à côté de lui d'assez grands progrès, mais dans ce qu'il appelait le monde officiel. Tocqueville avait le premier donné à entendre qu'on pouvait, tout en acceptant les principaux résultats de la révolution, condamner la Révolution en elle-même, parce qu'elle avait produit par secousses et au milieu de convulsions sanglantes ce qui se serait produit plus lentement, plus pacifiquement et plus sûrement par l'action de la philosophie, avec Louis XVI pour roi et Turgot pour ministre. Cette thèse, aujourd'hui encore soutenue par des hommes éminents, est précisément le contraire de la doctrine de Morin, pour qui le progrès ne se faisait qu'à coup de révolutions. Il aimait donc la Révolution, non-seulement pour ses conséquences, mais pour elle-même, en tant que révolution, parce qu'il ne croyait pas que ses conséquences eussent pu découler de vérités éternelles auxquelles elles se rattachent logiquement, mais dont elles ne seraient pas sorties historiquement sans la violente commotion de 1789.

Ce qui peint bien l'homme, c'est qu'on retrouve cette opinion dans tout ce qu'il a écrit. Il appliquait son esprit, comme je l'ai déjà dit, à tous les sujets que lui apportaient les circonstances de sa vie et sa carrière de journaliste ; mais lors même qu'il paraît tout entier absorbé dans une question spéciale, le lecteur attentif reconnaît qu'il la rattache à son système général. Il est certain que, grâce à cette habitude essentiellement philosophique, il embrassait les rapports de la politique avec la philosophie et de la philosophie avec toutes les sciences exactes et naturelles. Il se sentait toujours occupé de philosophie et d'une même philosophie, soit qu'il discutât un système, une loi, une théorie littéraire ou qu'il racontât un des mille événements de la vie publique.

Ceux qui ne le connaissaient pas à fond, ne lisant qu'un chapitre ou un article ou ne l'entendant qu'une heure, le prenaient pour un journaliste ou un politique à la taille des autres; mais dès qu'on suivait avec quelque application le développement de son esprit, on apercevait ce système dont il ne faisait pas parade et ses vues générales qui dépassaient la portée des esprits vulgaires. Sa conversation produisait un effet analogue ; il fallait en avoir la clef. Il était réservé, un peu gauche, parlant sans éclat, sans prétention, les yeux baissés, réellement timide dans la vie, quoique hardi dans les idées ; mais si on le poussait, s'il se laissait aller, s'il arrivait aux idées générales sous lesquelles il rangeait tous les faits, alors il était vraiment éloquent, car il vous faisait penser. Il y avait ainsi des éclairs dans sa conversation, auxquels répondent assez bien, dans la série de ses écrits, les deux très-courts ouvrages sur lesquels j'ai principalement insisté.

Ai-je fait connaître exactement sa doctrine dans ces courtes notes ? Je ne le crois pas. Ceux qui la connaissent la retrouveront ici; les autres ne feront que la soupçonner. S'ils ont le bon esprit d'aller la chercher à sa source, j'aurai rendu à la mémoire de Morin le service que je voulais lui rendre.

Pour lui, ce travailleur opiniâtre, infatigable, ce véritable penseur, ce véritable citoyen, il est mort sans avoir écrit, dans un exposé complet et lumineux, cette doctrine à la fois métaphysique, scientifique et politique, qu'il avait constamment élaborées; elle est dans ses écrits, mais c'est une tâche rude que de l'y chercher, et peu de personnes le tenteront. Il restera dans le souvenir de ceux qui l'ont connu comme un des plus méritants parmi nos contemporains, sous le double rapport du talent et du caractère. C'est la façade surtout qui lui a manqué, dans un siècle où on met tout en façade. Quoiqu'il soit mort trop tôt, on peut dire de lui que

c'était un penseur original et profond, un écrivain et, plus cela, un homme.

JULES SIMON.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE

Session de 1876

Les sociétés savantes de province viennent de tenir à la Sorbonne leur réunion annuelle. Ces réunions, instituées par M. Rouland, ont pour but de permettre aux différentes académies provinciales d'établir entre elles des relations plus intimes et, par suite, de coordonner et de réunir en un tout homogène des travaux de nature et d'ordre différents, mais dirigés vers un but commun.

Ce but a été marqué par M. Guizot quand, il y a quarante ans (1), il signalait au roi Louis-Philippe la nécessité impérieuse de sauver les monuments de notre histoire nationale, alors épars dans nos bibliothèques et nos archives, en organisant la publication des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*. C'était tout à la fois un travail considérable par son étendue et d'une urgence immédiate, qui devait être entrepris sans retard et continué sans interruption.

M. Guizot disait dans son rapport :

« Chaque jour de retard rend la tâche plus difficile; non seulement les traditions s'effacent et nous enlèvent, en s'effaçant, bien des moyens de compléter et d'interpréter les témoignages écrits ; mais les monuments s'altèrent matériellement. Il est une foule de dépôts, surtout dans les départements, où les pièces les plus anciennes s'égarent ou deviennent indéchiffrables, faute des soins nécessaires à leur entretien. Je crois donc qu'il est urgent que l'entreprise soit mise à exécution et qu'elle reçoive immédiatement une assez grande extension. »

M. Guizot proposait donc qu'une réunion de littérateurs et d'érudits fût chargée du soin de réunir, d'étudier et de publier ces documents. Cette proposition fut acceptée, et un comité des travaux historiques fut institué et chargé de cette mission; c'est à ce comité, qui n'a cessé de fonctionner sous des titres divers, que nous devons la publication de la collection des *Documents inédits* de l'histoire de France.

Dès l'origine, et pour servir d'auxiliaire au comité, M. Guizot sollicita la coopération de toutes les académies et sociétés savantes organisées dans les départements. Il leur demanda d'établir avec le ministère de l'instruction publique une correspondance régulière destinée à faire connaître leurs travaux, leurs découvertes, leurs besoins. Il leur promit de les seconder autant qu'il lui serait possible et de faire publier chaque année, sous les auspices du gouvernement, un recueil de leurs mémoires les plus importants et, en outre, un compte rendu sommaire de leurs travaux. Cette publication est devenue, à partir de 1856, la *Revue des Sociétés savantes des départements*. C'est en quelque sorte une annexe à la collection des documents inédits.

Quand M. Rouland, par l'arrêté du 22 février 1858, réorganisa le comité des travaux historiques, il pensa qu'il y aurait avantage à établir un nouveau lien, plus étroit que la *Revue*, entre les sociétés savantes des départements, et qu'en réunissant chaque année, dans un congrès général, des représentants de chacune de ces sociétés, il naîtrait de ce rapprochement une intimité plus grande et que leur émulation recevrait un stimulant plus énergique. Pour exciter encore plus leur ardeur et les encourager dans leurs efforts, il institua des récompenses destinées à être distribuées, à la fin de chaque congrès, aux sociétés qui auraient fourni les travaux les plus utiles et les plus importants.

Ce long préambule nous était nécessaire avant d'aborder l'étude des travaux de la réunion qui vient d'avoir lieu. Il nous était indispensable de montrer pour quel but spécial et pour quel motif nettement indiqué, strictement déterminé aussi bien par M. Guizot en 1833 que par M. Rouland en 1858, que par M. Duruy en 1869 ou par M. Jules Simon en 1872, le comité et les congrès ont été formés. A toutes les époques, ce but, et nous appuyons avec insistance sur ce point, a été l'édification de l'histoire définitive de la France, soit de l'histoire politique par la découverte et la mise en lumière de documents inconnus qui pouvaient trancher les questions controversées ou présenter sous une face nouvelle les événements mal connus; soit de l'histoire littéraire, en exhumant de la poussière des bibliothèques des monuments de notre littérature ancienne ou des œuvres qui pouvaient être utiles aux travaux philologiques en donnant des renseignements nouveaux, des éclaircissements intéressants sur notre ancien langage et sur les idiomes provinciaux qui, par suite d'épurations successives, de transformations latentes mais continues, ont amené la langue française au point de perfection qu'elle atteint enfin avec Bossuet, avec Racine, avec nos grands écrivains et nos grands orateurs modernes.

M. Léopold Delisle, président de la section d'histoire, appelait encore, dans son discours d'ouverture de la dernière réunion, l'attention des délégués sur ce point en leur disant :

« Les membres des sociétés savantes sont tous persuadés aujourd'hui qu'ils ont le plus grand intérêt à se communiquer leurs découvertes et à provoquer un contrôle qui assure le progrès des études en abrégeant les tâtonnements et en constatant les résultats définitivement acquis . . . Il reste encore beaucoup à faire pour que les travaux de nos sociétés savantes portent tous les fruits qu'on est en droit d'espérer. Malgré les efforts du comité, que de mémoires importants ne reçoivent pas toute la publicité dont ils sont dignes! Nos réunions annuelles ont atténué dans une notable mesure les inconvénients d'un isolement qui a parfois découragé de bons esprits et frappé de stérilité des travaux vraiment utiles. Vous continuerez, messieurs, à venir en aide au comité dans la tâche que lui a confiée l'administration. Vous ne vous lasserez pas de lui fournir les renseignements qu'il vous fait demander et que seuls vous pouvez donner exacts et complets. »

Muni de ces renseignements et de ces études préliminaires, celui qui franchirait l'enceinte de la salle de délibérations de la *section historique* s'attendrait, à coup sûr, à

(1) Rapport au Roi en date du 31 décembre 1833 par le ministre de l'instruction publique.

d'intéressantes communications sur les découvertes relatives à notre histoire nationale, faites sur tous les points du territoire pendant le cours de l'année précédente. Il lui serait naturel de penser qu'une académie du Midi, par exemple, ayant donné à la dernière réunion lecture d'un mémoire sur telle coutume ou tel usage local, une académie du Nord aura eu la curiosité de rechercher quelle était dans sa région, au même moment, la coutume correspondante, et que d'un débat entre les deux sociétés, auquel d'autres sociétés prendront part en apportant des documents nouveaux concernant leur province, sortira une étude approfondie de la question, qui se trouvera ainsi résolue pour les différentes parties du pays. Si une société a eu la bonne fortune de découvrir dans ses archives ou dans ses bibliothèques un document inédit de grande importance, il serait encore naturel de penser que les autres sociétés chercheront, de leur côté, si leurs archives et leurs bibliothèques ne contiennent rien qui soit de nature à confirmer ou à infirmer le témoignage de cette première découverte. Les travaux respectifs de chaque société se trouveraient ainsi concourir vers le but commun, et des réunions des délégués naîtrait l'homogénéité en vue de laquelle elles ont été instituées.

Quel ne serait donc pas l'étonnement de celui que nous supposons s'il parcourait le programme des lectures de la section d'histoire; s'il voyait que sur les soixante-dix lectures inscrites, la moitié au moins ne se rattache en rien à l'histoire de notre pays; s'il constatait enfin que ces superfétations chargent inutilement le programme, prennent sans motif un temps précieux et obligent chacun à écourter sa lecture et à ne lire de son travail que des fragments épars, sans ordre, sans liaison et, par suite, sans intérêt!

Et cependant c'est ainsi que les choses se passent. Chacun, oubliant le but de la réunion, en revient à ses études de prédilection. L'histoire ancienne et la philosophie, le droit romain et la géographie générale se heurtent pêle-mêle. Plus d'un esquisse des théories paradoxales, plus jaloux de recueillir des applaudissements complaisants et de prouver qu'il y a des gens d'esprit hors de Paris que de concourir à une œuvre utile, mais à laquelle ses études antérieures l'ont moins préparé. Ce travail nouveau exigerait de leur part une évolution d'esprit et les forcerait à se consacrer moins exclusivement aux œuvres qu'ils ont entreprises. Pourquoi s'astreindraient-ils à modifier leur chemin quand ils sont sûrs de voir accueillir avec bienveillance les fragments d'œuvres diverses et hétérogènes qu'ils apportent?

Tel professeur de droit lit une étude sur les *sponsores*, les *fidepromissores* et les *fidejussores;* tel autre, professeur de littérature ancienne, présente un mémoire sur l'oracle de Dodone; tel autre, une étude sur la constitution des colonies grecques, ou sur Lucrèce, ou sur l'inauthenticité des fragments d'Epicharme cités par Diogène Laërce. L'universitaire qui, depuis nombre d'années, compulse les manuscrits et prépare une édition critique de Quintilien nous fait part de ses travaux, de ses découvertes et de ses déceptions. Un autre, ancien élève de l'Ecole d'Athènes, prend pour sujet les légendes géologiques de la Grèce ancienne. Tel autre, archéologue distingué pour lequel les ruines de Carthage n'ont plus de secrets, se fait inscrire pour une lecture sur la première guerre punique. Tel autre a préparé une étude sur l'induction socratique. Le graveur de la carte d'état-major au ministère de la guerre donne lecture d'une notice sur l'enseignement de la géographie par la topographie et la forme pédagogique à adopter à cet effet. La réorganisation militaire intervient; l'auteur du système insiste sur la nécessité pour les sous-officiers de savoir lire une carte; il donne lecture de lettres dans lesquelles il conjure le ministre de faire adopter son système, fait une dernière fois vibrer la corde patriotique et se retire, emportant sa brassée d'applaudissements.

Certes, loin de nous la pensée de mettre en doute l'utilité et le mérite de ces œuvres! Leurs auteurs sont pour la plupart des hommes éminents. Ils ont mieux qu'une célébrité de clocher, et le nom de plusieurs est estimé dans la science. Mais nous leur dirons à tous qu'ils s'écartent du but de la réunion; que ce contrôle que l'administration a voulu instituer dans un intérêt général, que cette intimité qu'il a paru utile de favoriser entre les savants venus des différents points pour leur permettre de coordonner leurs travaux et de les diriger avec méthode dans un intérêt général, ils les détournent à leur profit et pour servir un intérêt personnel. Nous leur dirons que la place de ces lectures n'est pas à la section historique. Nous dirons au géographe de porter son travail à la Société de géographie, à l'archéologue qui étudie les épaves carthaginoises de porter le sien à l'Académie des inscriptions; à tel autre, d'aller à l'Académie des sciences morales et politiques, à tous enfin de porter leur œuvre là où ils sont sûrs qu'ils ne seront pas forcés, faute de temps, d'écourter leur lecture au point de la rendre inintelligible, et où ils sont sûrs aussi de trouver un auditoire capable de les approuver en connaissance de cause ou de leur présenter des objections sérieuses, dont ils puissent faire eux-mêmes leur profit.

Si, après avoir écarté toutes ces matières inutiles et disparates, nous voulons étudier spécialement les travaux relatifs à l'histoire de France, nous serons forcés de constater encore que la réunion ne répond pas à notre attente. Il nous faudra reconnaître que ces lectures écourtées où, d'un mémoire de trois cents pages, dont chaque ligne contient peut-être des renseignements et des arguments, il n'est guère possible d'en lire plus d'une trentaine, sont fastidieuses et dépourvues d'intérêt. Sans doute le comité du ministère a bien eu d'avance les mémoires en mains; il en a pris connaissance à loisir et il a, longtemps avant l'ouverture de la session, arrêté la liste des récompenses, mais ce n'est pas tout; et, puisque les sociétés de province sont invitées à venir lire leurs œuvres dans des séances générales, il faudrait au moins que cette lecture ne fût pas fictive, que ces réunions ne fussent pas des bureaux de congratulation où l'on s'applaudit réciproquement et de confiance.

La *Revue des Sociétés savantes* permettra, c'est vrai, à ceux qui en auront le désir de lire certains de ces travaux dans toute leur étendue. Mais, même en ce cas, le but de la réunion est manqué, puisqu'on est forcé de compter sur la *Revue* pour resserrer un lien qui a été établi parce que la *Revue* était jugée insuffisante.

Il est facile de comprendre que dans ces conditions nous ne saurions prendre pour sujet d'une étude plus spéciale quelques-unes des lectures faites à la réunion, et la sèche analyse insérée au compte rendu du *Journal officiel* ne permet pas de combler les lacunes de la lecture. Nous serons forcés de nous borner à citer les titres des travaux qui, d'après les quelques lambeaux que nous en avons entendus, nous ont paru présenter le plus d'intérêt.

M. Capmas avait annoncé l'année dernière la découverte d'un manuscrit ignoré des lettres de Mme de Sévigné; il est revenu cette année sur ce sujet et s'est attaché à montrer les imperfections de toutes les éditions de ces lettres. Grâce au manuscrit nouveau, il sera désormais possible de rétablir dans sa pureté et son intégrité le texte véritable. M. Capmas s'est naturellement chargé de la nouvelle édition et nous espérons qu'il ne tardera pas trop à la publier.

L'instruction primaire a été étudiée de deux côtés et à deux époques différentes. M. Choron en a esquissé l'histoire dans le Soissonnais, depuis l'époque romaine jusqu'au XVIIe siècle; M. Maggiolo, dans les hautes Cévennes, aux environs de 1789 et sous l'Empire.

M. Lhuillier a eu communication d'un document inédit, relatif au procès criminel de Pierre Barrière dit La Barre, jugé à Melun comme régicide en août 1593. Cet épisode du règne d'Henri IV est assez peu connu, et le document retrouvé par M. Lhuillier pourra sans doute l'éclaircir.

Un autre document inédit a été produit par M. Tessier, qui a trouvé chez un libraire de Caen un manuscrit relié aux armes de Mazarin et contenant le journal du chevalier de Jant, envoyé de Mazarin à la cour de Portugal. A son journal, de Jant avait annexé copie des pièces et documents officiels qui lui avaient semblé de nature à bien faire connaître l'objet et l'intérêt de sa mission, lettres, mémoires, traités, projets de traités, instructions, etc. La plus ancienne en date de ces pièces est de 1641, la dernière de 1659. C'est donc une sorte d'historique complet des relations entre la France et le Portugal au temps de Mazarin. Or, les documents sur ces relations sont en bien petit nombre; c'est donc une heureuse trouvaille qu'a faite M. Tessier, et il sera sans doute intéressant de comparer ce journal avec les *Papiers de Mazarin*, dont le ministère entreprend actuellement la publication.

M. Grandmaison a donné connaissance de documents [illegible] sur les états généraux, particulièrement au XVe siècle. Les états tenus à Clermont en 1421 n'étaient connus que par une indication [illegible] par M. Vallet de Viriville, insuffisante pour prouver que ces états eussent été réellement tenus. M. Grandmaison a découvert dans les archives municipales de Tours [illegible] le compte rendu de voyage et la note de dépenses des députés et une copie [illegible] [illegible] Selles- [illegible]

[illegible]

pour ne pas perdre leur alliance, dut les prendre par la douceur et user envers eux de très-grands ménagements.

Citons enfin, pour terminer, une notice spirituellement écrite par M. A. Sorel, magistrat à Compiègne, sur les procès criminels suivis au moyen âge contre des animaux dans la Picardie et le Valais. M. Sorel retrace la physionomie de ces procès et étudie en détail deux affaires, dont l'une relative à une « truye à museau noir qui avait mangé et dévoré en la teste, main senestre et au-dessus de la mamelle dextre », une petite fille âgée de quatre mois, à Saint-Nicolas d'Acy, près Senlis. La truie, reconnue coupable, fut condamnée à mort le 27 mars 1567 et exécutée par le bourreau. Quelle était la véritable signification de ces procédures? s'est demandé M. Sorel; et il pense qu'elles avaient surtout pour but d'imprimer l'idée d'une justice égale pour tous dans l'esprit des populations, toujours prêtes, dans ces temps troublés, à n'accepter que la loi du plus fort. Il y aurait lieu, croyons-nous, de faire quelques réserves sur ces conclusions. *Summum jus, summa injuria*, dit un vieil adage que M. Sorel doit connaître, et cette justice égale, qui condamnait de même la bête inconsciente et l'homicide doué de raison, le vérifie. Sans doute on pourra remarquer que cette procédure équivalait à une forte amende infligée au fermier négligent qui laissait ses bêtes errer à l'aventure; mais il nous paraît surtout qu'en remontant aux premières affaires de ce genre, on trouverait probablement qu'elles sont contemporaines de quelque épanouissement d'un système philosophique qui accordait aux [illegible] les rendait [illegible]

A la suite des séances de lecture, et pour clôturer la réunion, a eu lieu, comme de coutume, la distribution des prix en séance solennelle présidée par le ministre de l'instruction publique. Le discours du ministre était attendu avec une certaine impatience. C'était en quelque sorte le premier acte public de M. Waddington, et l'on pensait qu'il ne manquerait pas de saisir l'occasion de faire une sorte d'exposé de principes. L'attente du public n'a pas été déçue. Après avoir [illegible] tant en France qu'à l'étranger, le ministre a abordé les questions d'enseignement [illegible] [illegible] preuves.

[illegible]

prudence. Avant de décréter l'obligation de l'instruction, il faut la rendre accessible à tous, en fondant partout des écoles. Ce n'est que quand chacun aura, pour ainsi dire, sous la main l'instrument, qu'on pourra l'obliger à en faire usage et frapper d'une pénalité ceux qui refuseraient de se soumettre. Décréter à la légère l'obligation, ce serait non-seulement une folie, mais un leurre.

Ce sont là de sages paroles et de bonnes promesses auxquelles nous applaudissons de grand cœur. Cependant nous nous permettrons de faire remarquer à M. Waddington qu'entre décréter immédiatement l'obligation de l'instruction primaire, ce qui serait bien prématuré, et attendre pour l'imposer que la dernière école de hameau soit construite, ce qui serait bien long, il y aurait peut-être un moyen terme qui consisterait à concentrer sur un seul point à la fois les ressources disponibles pour cet objet; puis, une fois les écoles construites et pourvues d'instituteurs, un décret rendrait l'instruction obligatoire dans la région. Ce moyen a été employé dans d'autres pays et a donné de bons résultats.

Mais ce sujet ne saurait être traité incidemment; il veut une discussion approfondie. Nous y reviendrons peut-être quelque jour.

GEORGES DE NOUVION.

L'ARMÉE ANGLAISE AU XVIIIe SIÈCLE

Sir John Burgoyne

Les mémoires du lieutenant-général anglais sir John Burgoyne viennent de paraître sous le titre d'*Épisodes politiques et militaires* (1). Ils seront lus avec plaisir en Europe par les esprits impartiaux, et avec orgueil aux États-Unis par tous ceux à qui la gloire nationale est chère. Burgoyne a commandé, comme on sait, une armée anglaise au Canada en 1775, et la défaite de cette armée a été le plus grand coup porté à la domination de l'Angleterre en Amérique. Aussi était-il resté pour ses concitoyens le bouc émissaire chargé des péchés d'Israël, c'est-à-dire des fautes politiques et militaires du règne de Georges III. Un ministère peu scrupuleux, battu, incapable de se défendre devant le Parlement, l'avait choisi pour être la victime de la rancune populaire. Au signal donné par le gouvernement, toutes les colères de l'orgueil national blessé s'étaient tournées contre l'infortuné général, et pendant quarante ans on eût vainement tenté de ramener sur sa mémoire l'intérêt ou seulement la compassion du public. Au commencement de ce siècle, lord Mahon osa, dans son *Histoire d'Angleterre*, prononcer le nom de Burgoyne en l'accompagnant d'un éloge. En 1840, Macaulay, dans la *Revue d'Édimbourg*, lui rendit justice comme homme de guerre et comme homme d'honneur; mais la voix de ces deux historiens n'avait point trouvé d'écho. La publication que fait aujourd'hui M. Barrington d'une collection de documents inédits sur la vie et sur les campagnes de Burgoyne, trouvera probablement les esprits mieux disposés. Rien ne porte plus à l'indulgence que les intérêts satisfaits. Or, depuis longtemps, les Anglais recueillent plus de profits de leurs colonies émancipées qu'ils n'en recueillaient de leurs colonies soumises. C'est là une raison décisive pour faire tomber toute leur hostilité contre la mémoire du général malheureux, et pour les porter à convenir que l'homme qu'ils avaient opposé aux colons révoltés n'était pas dépourvu de talent et de valeur.

Au point de vue historique, le livre de M. Barrington est une discussion, preuves en main, à la fois vivante et sérieuse. Ces preuves, trouvées dans les archives de la famille Burgoyne, consistent en nombreux documents inédits, en lettres, ou mémoires, dont devra tenir compte désormais, non-seulement quiconque écrira sur la guerre de l'Indépendance, mais quiconque voudra étudier à fond le règne corrompu et pourtant heureux de Georges III.

L'intérêt qui ressort pour les lecteurs non anglais de ce volume d'épisodes politiques et militaires est d'un ordre plus élevé que celui de la simple curiosité sur un homme éminent ou sur un point d'histoire. L'Angleterre s'est élevée si haut parmi les nations, que les esprits superficiels sont volontiers portés à voir dans les Anglais une race d'hommes privilégiée, supérieure aux autres par le bon sens, la justice, la vertu politique, la sagesse dans les conseils et la valeur dans les combats. A ce point de vue, les révélations de Burgoyne sur la légèreté, l'imprévoyance, l'entêtement des ministres de son temps, sur les vices de l'organisation militaire, sur la défiance des soldats envers leurs chefs, sur la mauvaise foi des partis, enfin sur le degré où en était venue alors l'infatuation nationale, sont fécondes en enseignements. On voit par là que les peuples, comme les malades, peuvent souvent revenir de loin, et qu'ils n'arrivent que par degrés à se former un bon tempérament politique. Il n'y a guère d'humiliations et de défaillances que le peuple anglais n'ait connues sous les premiers rois de la maison de Hanovre comme sous les derniers Stuarts; et les mœurs de la liberté ne sont pas nées chez lui en un jour.

I

Sir John Burgoyne, soldat de fortune, quoique issu d'une bonne famille, a été jusqu'à sa désastreuse campagne d'Amérique un des hommes les plus heureux et les plus brillants de son siècle. Il était entré dans la vie par les deux grandes portes du bonheur, la gloire et l'amour. C'est lui qui, à la fin de la guerre de Sept ans, pendant qu'il défendait le Portugal contre l'Espagne, enleva l'épée à la main Valencia d'Alcantara, et décida par ce brillant fait d'armes du succès de la campagne. Les deux régiments de dragons qu'il commandait, qu'on appelait *Dragons du roi et de la reine*, avaient acquis sous lui un renom de valeur qui passait à l'état légendaire. Burgoyne réunissait dans sa personne la séduction du troubadour à la valeur du paladin. Adoré de ses soldats, il ne l'était pas moins des femmes de la cour. La fille de lord Derby, lady Charlotte Stanley, avait subi le charme : elle avait épousé, malgré l'opposition de sa famille, le pauvre cadet sans fortune.; et au lendemain même du mariage son frère, ravi

(1) *Political and military episodes, in the latter half of the eighteenth century*, par E. Barrington de Fonblanque. 1 vol. in-8°. Londres, 1876.

à son tour des qualités aimables de Burgoyne, avait fait de lui son meilleur ami. Georges III, qui, dans sa rudesse, avait le cœur droit et aimait les braves, montrait pour le héros d'Alcantara une sympathie très-marquée. Poëte, orateur, membre écouté du Parlement, homme du monde, homme de cour, homme de guerre, Burgoyne était tout, réussissait dans tout, et jouissait à la fois de la faveur des grands et de l'estime populaire. C'était un de ces aimables seigneurs du dix-huitième siècle que Largillière a peints le sourire sur les lèvres et la main à la garde de leur épée, un de ces hommes pour qui la vie semble être un madrigal et une brillante passe d'armes.

Avec cela, Burgoyne n'était nullement un caractère léger. Il est probable même que sa grande puissance de séduction était due à sa sensibilité, à sa passion profonde. C'était surtout un esprit libéral, juste, bienveillant; un homme chez qui les bons instincts de nature combattaient les habitudes acquises et perçaient fréquemment sous l'enveloppe du courtisan.

Le nuage commença à se former dans le ciel pur de Burgoyne à l'occasion des élections, en 1768. Il avait à cette époque quarante-six ans. C'était alors le beau temps des émeutes électorales en Angleterre. Dans le bourg de Preston en particulier, la lutte empruntait à une question locale un grand caractère de violence. Il s'agissait de savoir si le droit d'élection revenait aux comtes de Derby, dans les domaines desquels était situé le bourg, ou bien à la corporation des habitants. L'affaire se décidait ordinairement à coups de tuiles et de gourdins. En 1768, le débat fut accompagné d'effusion de sang, d'incendie de propriétés. Un électeur écrivait : « Nous sommes ici en danger de la vie ; tout le pays est en armes : je viens d'échapper à grand'peine avec quelques-uns de nos amis. Nous avons quitté le bourg où l'on n'entend plus que ce cri : *Sus, sus aux partisans de la corporation libre! que pas un ne reste vivant!* » Burgoyne était le candidat et le beau-frère du comte de Derby. Accusé d'avoir excité ses partisans à des actes de violence, il fut traduit devant la cour du Banc du roi en avril 1769. Burgoyne déclara loyalement qu'il était allé dans les comices en armes, mais que c'était pour sa défense. Malgré cela, il fut condamné à vingt-cinq mille francs d'amende et n'échappa que difficilement à la prison. Cet incident, assez commun dans la vie parlementaire anglaise à cette époque, fut fécond pour Burgoyne en conséquences malheureuses. Quelque temps après, le mystérieux écrivain Junius, qui voulait battre en brèche le ministère, fit allusion à l'élection de Preston et insulta le membre élu sur des questions de vie privée avec la verve intempérante d'un pamphlétaire anonyme. Quelqu'un ayant eu l'inconvenance de parler de cette attaque dans le Parlement, Burgoyne se leva et, promenant ses regards sur les bancs de la Chambre, prononça ces paroles : « Si l'infâme qui se cache sous le nom de Junius est tapi dans un coin de cette salle, je lui déclare en face qu'il est un assassin, un menteur et un lâche! » Et en disant ces mots, il cloua du regard lord Georges Sackville, que plusieurs personnes soupçonnaient, à ce moment, de se couvrir de l'impénétrable pseudonyme. Or c'est ce même Sackville qui, devenu plus tard ministre de la guerre sous le nom de lord Germaine, a poursuivi Burgoyne de la haine implacable dont il a fini par être victime.

Jusqu'à l'année 1775, Burgoyne se distingua dans le Parlement par un esprit d'indépendance relative. Serviteur zélé, ami dévoué du roi, et prisant très-haut sa faveur, il osa quelquefois voter contre le ministère, à l'immense surprise de Georges III, qui voulait et croyait pouvoir conduire le bataillon de ses amis dans les chambres comme un régiment hanovrien. Trouvant un jour le nom de Burgoyne parmi ceux des libéraux dans une liste de votants, le roi écrivait à lord North : « Voir le nom du colonel du côté de la minorité me semble une chose si extraordinaire, que je crois à une méprise. » Quelque temps après, il écrivait encore au même ministre : « Je vous remercie de m'avoir fait remarquer que Burgoyne a, cette fois, voté pour vous, car s'il ne l'eût point fait, je me serais cru obligé de lui retirer le gouvernement du fort William (1). » Ce fut Burgoyne qui, en 1772, éleva un des premiers la voix contre la rapacité, la cruauté et la violence des fondateurs de l'Empire britannique des Indes, et en particulier de lord Clive, lequel jouissait alors de toute la popularité attachée à la victoire. Après un éloquent discours, il terminait en disant : « Les droits de l'humanité, les misères d'une grande portion de notre globe plaident aujourd'hui devant vous. Grand Dieu! quelle responsabilité pèse sur vos têtes! Le naturel de l'Hindoustan, né dans l'esclavage, plié au joug par l'éducation, par le climat, par la religion, sujet volontaire et patient des despotes de l'Asie, ne peut supporter le poids de vos chaînes! Pour la première fois, la tyrannie lui arrache des plaintes, et cette tyrannie est la vôtre. » La commission ayant présenté son rapport, en mai 1773, Burgoyne dit encore : « Il y a là, sous des termes modérés, l'aveu de crimes que la nature humaine se refuse à comprendre. »

Ces véhémentes attaques n'étaient point dans la bouche de Burgoyne, comme dans celle de tant d'autres, de banales manœuvres de parti. C'était au contraire autant de sacrifices qu'il faisait de ses attaches personnelles à la justice et à sa conscience. Il le montra bien quand éclata l'insurrection de l'Amérique, événement qui devait entraîner sa fortune et changer celle de son pays.

Quand on parcourt les souvenirs du règne de Georges III, on est étonné de voir le peuple anglais, aujourd'hui si sage, se passionner, comme il le fit, contre les légitimes réclamations des colonies. De la part du roi, cela n'avait rien d'extraordinaire. Il avait été accoutumé par sa mère et par lord Bute, son gouverneur, à croire en sa propre infaillibilité sur toutes les affaires publiques. Toute opposition chez les sujets lui paraissait une félonie. La seule route de sa faveur était la soumission aveugle, et ses ministres mêmes étaient souvent forcés de le flatter comme un enfant. On comprend donc que ceux qui, sans épouser la cause alors si impopulaire de l'Amérique, prêchaient au cabinet la modération, fussent classés par ce prince comme des ennemis. Tant donné son caractère violent quoique généreux, cela n'a point lieu de surprendre. Mais ce qui nous paraît aujourd'hui étrange, c'est

(1) Donne, *Correspondance avec lord North*.

de voir un écrivain de talent et de mérite, un homme personnellement estimé comme Samuel Johnson, faire bande avec une foule de pamphlétaires à gages pour insulter dans ses écrits aux justes prétentions des colons américains. Les épithètes de *coquins*, de *voleurs*, de *déportés*, de *pirates*, reviennent couramment sous sa plume. Dans ses deux pamphlets, le *Patriote* et l'*Impôt*, il leur refuse jusqu'au droit de remontrance et se laisse entraîner aux brutalités les plus révoltantes. Si on lui objecte que les taxes contestées sont nouvelles : « Puisqu'ils ont été épargnés longtemps, répond-il, ils n'en seront que plus en état de payer. » Si on lui fait remarquer que les peuples libres ne peuvent point avoir des colonies esclaves, qu'il y a une solidarité de liberté entre toutes les portions d'un empire : « La liberté, dit Johnson, consiste, pour la classe inférieure d'une nation, à pouvoir choisir entre travailler et mourir de faim. » Ces grossièretés de sentiment et de langage nous donnent la note du ton qui régnait alors. La noblesse rurale, attardée sur l'esprit du siècle, proclamait hautement son allégeance et offrait au roi son sang pour le maintien de son autorité. Le clergé montait en chaire pour exciter le peuple « à étouffer les rebelles. » Dans la Chambre des lords, le banc des évêques était si ardent pour la guerre, que des membres laïques, comme William Pitt, en relevaient l'inconvenance. Les classes manufacturières, croyant leurs intérêts compromis et le commerce anglais perdu si les colonies s'émancipaient, levaient des troupes à leurs frais, sans même attendre l'autorisation du Parlement. Les marchands, fournisseurs des armées, qui, selon l'expression de Burke, « commençaient à flairer l'odeur cadavéreuse d'une guerre lucrative, » poussaient à la violence dans les conseils de l'administration par les moyens secrets de la corruption. Enfin, sauf dans la minorité de la Chambre des communes, conduite par Georges Fox, l'entraînement était général ; l'esprit de résistance et d'injustice se confondait avec le patriotisme, les conseils sanguinaires avec la fidélité.

Dès le premier moment, Burgoyne se trouva dans une position délicate. D'un côté, son attachement au roi, ses relations de famille, ses idées militaires le retenaient, sur la question américaine, dans les rangs de la majorité ; de l'autre, ses instincts naturels de justice et de liberté se révoltaient dans son cœur. Tantôt il se joignait à la minorité dans ses discours et dans ses votes ; tantôt il exprimait le désir de voir tout terminé par les voies de la conciliation. Le 19 avril 1774, il disait : « Ces colons sont des enfants que nous avons déjà gâtés par une trop grande indulgence. » Le 24 février de l'année suivante, il prononçait, au contraire, ces nobles et généreuses paroles : « Il y a dans tout rêve de liberté un charme fait pour désarmer des Anglais ; n'oublions point que nous combattons d'autres nous-mêmes. » Sa nomination au commandement d'une division, sous les ordres supérieurs du général Howe, vint trancher ses incertitudes et réduire son rôle dans l'affaire à l'obéissance du soldat. Mais sa correspondance prouve combien il lui en coûtait secrètement de se soumettre ; d'abord, parce que dans sa conscience il sentait la guerre injuste ; ensuite, parce que dans sa générosité il la croyait inégale.

Peu de temps s'écoula avant qu'il ne revînt de ce dernier jugement.

Ses lettres à lord North, premier ministre, et à lord Rochfort, secrétaire d'État, sont des modèles de sagesse et de prévision. Tous les défauts de l'organisation militaire anglaise à cette époque, toutes les suites probables de la campagne y sont indiqués. Comme notre but n'est pas de raconter ici les péripéties de la guerre, mais de relever quelques appréciations intéressantes de Burgoyne, nous allons résumer un passage emprunté à cette dernière correspondance.

« Juin 1775, à lord Rochfort : Mylord, je suis arrivé à Boston le 25 mai avec les généraux Howe et Clinton. Nous avons obtenu un succès le 17 de ce mois. Ce succès aura du retentissement parce que nous avons eu affaire à des forces supérieures en nombre, enflammées d'ardeur, et conduites par le plus habile des démagogues, le brave Warren, tombé en combattant. Il sera politique de faire valoir ces circonstances afin de produire une heureuse impression sur l'esprit public en Angleterre et de décourager, autant que possible, le fanatisme américain. Mais si je tire le rideau pour vous, mylord, vous verrez que nous n'avons pas là grand sujet de nous réjouir.

» Considérons d'abord quelle a été la conduite de l'ennemi. Ce n'était que des troupes nouvelles, presque des recrues. Cependant, leur plan de défense était bien conçu et a été bien exécuté. Leur retraite a été une retraite, non une fuite. Elles se sont retirées sur la colline la plus voisine, et y ont aussitôt commencé des travaux qui ne manquent pas d'une certaine force et prouvent déjà de l'habileté.

» Nous sommes vainqueurs, c'est vrai. Mais ouvrons la liste des blessés et des morts. Nous avons perdu dans cette petite affaire quatre-vingt-douze officiers, nombre hors de proportion avec celui des simples soldats, ce qui provient d'une cause déplorable. Quoique ma lettre soit envoyée par une voie sûre, ma main tremble en l'écrivant. Vous dirai-je toute la vérité, mylord ? Eh bien ! qu'elle ne sorte de vos lèvres que pour tomber dans l'oreille d'une seule personne au monde, celle à laquelle nous devons toujours la vérité tout entière (le roi). L'ardeur des officiers n'a pas été secondée par les soldats. La discipline, pour ne pas dire le courage, a fait défaut au moment critique. Quand il a fallu enlever les redoutes, les officiers de plusieurs corps se sont trouvés seuls ! et, ce qui est pis, toutes les balles qu'ils ont reçues ne leur ont pas été envoyées par l'ennemi ! Je veux croire que c'est un effet de la confusion, que les hommes sont attachés à leurs drapeaux et à leurs chefs ; mais alors où en est leur éducation militaire ? — Cette éducation fût-elle achevée, réformée, rendue parfaite, considérez, mylord, l'état du pays. Tous les environs de Boston sont fortifiés. Nous ne pouvons nous ravitailler par terre ; nous attendons tout de la mère-patrie. Quand nous sortirons de Boston et prendrons la campagne, nous n'aurons pas assez de troupes pour protéger nos communications ! Ce n'est pas dans cette situation qu'on fait la guerre ; les plus grands prodiges de valeur ne suppléent que fort rarement aux conditions raisonnables. »

Le général Burgoyne fit, en effet, des prodiges de valeur sans parvenir à suppléer aux conditions raisonnables. Le triomphe éclatant qu'il remporta l'année suivante à Ticonderonga ne put changer le cours naturel des choses. Deux ans après, il rendait son épée au général Gage dans cette bataille de Saratoga qui fut, en Amérique, le Sedan de l'Angleterre.

On peut juger de la façon dont Burgoyne fut reçu à son retour en Europe. Il y revenait comme prisonnier de guerre sur parole, et trouvait à la tête du ministère le plus haineux de ses ennemis. Lord Germaine, qui avait dans sa jeunesse été rayé de l'armée anglaise pour manque de courage sur le champ de bataille, avait contre les braves une secrète aigreur, encore accrue à l'égard de Burgoyne du souvenir de sa provocation au milieu du parlement. Il supplia le roi de lui refuser une audience ; il insista pour qu'il lui fût intimé de retourner en Amérique avec son armée prisonnière. Les amis du ministre criaient dans les journaux qu'il était honteux à un général qui s'était fait battre d'abandonner son armée, et de venir jouir seul des douceurs de la vie domestique. Ce reproche trouvait auprès du peuple un facile accès. Burgoyne, qui était venu pour demander des juges, ne put en obtenir. Peu s'en fallut qu'on ne lui refusât, sous prétexte qu'il était prisonnier de guerre, le droit de siéger dans la Chambre des communes. Il s'y présenta pourtant et fut reçu, grâce à l'Opposition, mais jamais écouté. Le parti national lui en voulait de la perte des colonies ; la cour de son trop de prévoyance. Fox et Shellburne eurent seuls le courage de le défendre quelquefois, lorsqu'ils trouvaient dans sa cause des arguments pour la leur. Mais quand Burgoyne mourut, en 1792, pauvre, délaissé, dans sa maison d'Hertfort-Street, on remarqua qu'une seule voiture suivait les funérailles de cet ancien favori du peuple et du roi. Il fut enterré à Westminster par un privilège de son rang ; mais pas une main amie ne grava seulement son nom sur sa tombe, et le registre de l'abbaye est le seul monument qui en fasse foi.

Il a fallu près d'un siècle pour que l'intérêt et la justice revinssent à Burgoyne. Le volume publié par M. Barrington met hors de cause le caractère de l'homme ; les événements se sont chargés de prouver la justesse de cet excellent esprit. Nous n'avons point parlé de ses œuvres comme poète et auteur dramatique, parce qu'elles ne nous ont pas semblé représenter le côté intéressant de sa vie. Ce qui frappe dans ses Mémoires, ce sont des observations politiques faites avant la Révolution et parfaitement vraies encore de nos jours. Il y a surtout un rapport inédit, écrit de sa main en 1776, sur l'organisation de l'armée prussienne, dans lequel la fortune militaire de la Prusse est prédite et les causes de cette fortune minutieusement indiquées. S'il fallait donner une preuve de la valeur de Burgoyne comme homme de guerre et comme homme politique, on la trouverait dans ce fait que, cent ans après sa mort, on pourrait encore le consulter avec profit.

Léo Quesnel.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'eau va à la rivière, le fer à l'aimant, le papillon à la rose, et les documents historiques à M. Édouard de Barthélemy. Les grandes familles qui veulent tirer de la poudre de leurs archives des mémoires ou des correspondances datant de deux siècles, trois siècles et même plus, s'adressent de confiance à lui. Elles savent que personne ne donne plus heureusement aux vieux papiers jaunis une apparence d'intérêt historique. Avez-vous des aïeux à lui confier ? Comme il connaît admirablement les âges passés, il les replace dans le milieu où ils ont vécu. S'il a été fait mention d'eux par quelque contemporain, soit Saint-Simon, soit le cardinal de Retz, soit tout autre, ces quelques lignes ne lui auront pas échappé, et il en tirera parti pour rehausser l'importance de votre ancêtre. Il n'excelle pas moins à faire la toilette du manuscrit. Le vieux parchemin prend entre ses mains je ne sais quel air d'élégance toute moderne ; on dirait au premier aspect un coquet volume d'Arsène Houssaye ; le texte est respecté, je n'en doute pas, tout au plus émondé et rafraîchi à propos : en tout cas, pour le rajeunir, on lui donne l'orthographe de Voltaire, sinon l'esprit.

Quel est cette fois le vieux tableau de famille remis en lumière et encadré par M. de Barthélemy ? C'est le portrait de Charlotte-Amélie de la Trémoille, femme du comte d'Altembourg, bâtard de la maison d'Oldenbourg (1). M. de Barthélemy estime que ce tableau parlant dit des choses neuves et intéressantes, notamment sur l'intérieur d'une grande famille protestante, sur l'éducation des enfants et sur mille faits intimes.

Apparemment j'étais distrait ou mal disposé, car je n'ai pas été intéressé vivement. Et cependant la vie de cette haute et puissante dame ne laisse pas d'être romanesque. Sa mère, qui aimait trop ses chiens pour avoir le loisir d'aimer beaucoup sa fille, se réveille le jour où le prince son époux abjure le protestantisme et tente d'amener Charlotte-Amélie à abjurer elle aussi. Pour la soustraire au danger, elle la place en qualité de fille d'honneur auprès de la reine de Danemark. A peine arrivée à la cour, la jeune princesse fait naître deux violentes passions. Les deux rivaux sont le frère même du roi et un favori du roi élevé aux plus hautes dignités. Elle épouserait volontiers le premier, mais le roi s'y oppose ; quant à l'autre, il n'est pas gentilhomme, et « cette seule pensée la fait évanouir. » Heureusement elle rencontre un bâtard, et, loin de s'évanouir, elle se hâte de se marier « devant les signatures de toute sa famille », nous dit Mme de Sévigné.

Quelques mois de bonheur, d'un bonheur sérieux, presque édifiant, où entrent pour une large part les méditations en commun sur l'Évangile, les prières et les actions de grâces au ciel ; puis le veuvage, la lutte soutenue contre toute une famille puissante afin de conserver au fils né de cette courte union ses droits et sa fortune ; oui, il y a là les matériaux d'un roman et qui ne serait pas sans intérêt ; mais il faudrait

(1) *Mémoires de Charlotte-Amélie de la Trémoille*, publiés par M. de Barthélemy. Paris, 1876. 1 vol. Sandoz et Fischbacher.

faire œuvre d'art. La princesse s'est bornée à jeter naïvement sur le papier ses impressions et ses souvenirs, sans arrangement, sans préoccupation du style ou de l'effet. Quant à l'histoire, il ne me semble pas qu'elle trouve là des documents ni bien importants, ni bien nouveaux.

Un jour, il y a longtemps de cela, un des fidèles de l'Abbaye-aux-Bois lut devant Mme Récamier et ses adorateurs ordinaires quelques réflexions à la Joubert sur l'amour dans l'amitié. C'était l'éloge de ce mélange douceâtre, de cette eau rougie dont s'humectaient les lèvres Chateaubriand et Ballanche. Tous deux reconnurent leur image tracée d'un pinceau délicat. On demanda le nom de l'auteur. C'était un jeune profeseur, habitant au loin la province, M. Sauvage. Le cénacle lui envoya ses félicitations. Grand sujet de joie pour l'émule de Joubert; sa vocation fut décidée du coup. Dès lors, il cultiva opiniâtrément ce genre artificiel et, toute sa vie, frappa en médailles ses réflexions, ses observations, souvent aussi celles d'autrui. Chaque année, il apportait à l'académie de province dont il faisait partie, et où chaque membre est tenu de payer son tribut, une gerbe de pensées. La docte compagnie, qui les accueillait avec joie, n'a pas voulu, non plus que la famille de M. Sauvage, que la moisson fût éparpillée ou enfouie dans l'ombre. La voici tout entière offerte au public (1) : la foule n'accourra pas; les délicats s'arrêteront quelques instants avec plaisir.

Ce qui caractérise ce recueil, c'est la netteté et la clarté limpide. M. Sauvage n'a pas eu ce charlatanisme qui consiste à donner à une sentence le tour mystérieux et l'obscurité d'un oracle. Il dit tout ce qu'il veut dire et ne nous laisse rien à deviner. Pas assez peut-être; car ce serait pour nous un plaisir de plus, et nous lui saurions bon gré de l'esprit que nous déploierions à démêler le sens à demi voilé, à trouver le mot de l'énigme. Son effort, au contraire — et parfois on le sent un peu trop,— tend à faire la lumière, non pas autour de l'idée, mais, en quelque sorte, au sein de l'idée même. Souvent il s'y reprend à plusieurs fois, donnant trois ou quatre formes à la même pensée, jusqu'à ce qu'elle se dégage transparente. Il faut rendre hommage à cette sincérité; cependant, comme dans ce volume assez gros il y a un nombre considérable de pensées, je me demande si toutes ont cette beauté et cette jeunesse qui supportent la vive et directe lumière, et si à plusieurs le demi-jour ne serait pas plus favorable. Quelques-unes aussi sont bien contestables; quelquefois elles se contredisent à peu de distance. Voilà justement le péril qu'il y a à prolonger cet exercice d'esprit. On devrait, ce semble, ne frapper en médaille que l'idée originale, personnelle, et qui vous est chère. Mais le coin et le burin sont là; il leur faut une matière. Après avoir choisi d'abord, on prend un peu au hasard ce qui se présente; on se persuade que l'important ce n'est pas le métal, mais le relief et la ciselure. On se contente de rajeunir. Cette pensée est de Sénèque ou de La Bruyère, semble nous dire M. Sauvage, et je ne prétends pas révéler des vérités inconnues; mais voyez quel tour je lui donne : comme elle prend sous ma lime un nouveau poli et des arêtes plus vives! A la bonne heure. Parfois aussi le travail de la lime est moins heureux. Malgré ces quelques réserves, que je crois justes, l'œuvre posthume de M. Sauvage est une œuvre délicate et qui mérite qu'on s'y arrête.

(1) *Pensées morales et littéraires.* Œuvre posthume de M. F. Sauvage. — Paris, 1876. 1 vol. E. Plon et Cie.

Le second volume des œuvres diverses de Jules Janin (1) a paru. Il contient des mélanges et variétés plus agréables assurément que l'*Ane mort et la Femme guillotinée*. Tout n'y est pas d'égale valeur, et même dans ce qui a le plus de prix on retrouve toujours cette exubérance de forme, ce décousu, cette fluidité molle qui fatigue bientôt. Cependant on lira certaines pages avec grand plaisir, par exemple l'article consacré à Etienne Béquet, et la fantaisie sur Mme Prevost la fleuriste. Je recommande aussi cinq ou six pages de M. de Sacy, placées en tête du volume en guise d'annonce bienveillante de la collection complète. J'avais interrogé l'âne mort et cherché à faire parler la femme guillotinée. Il m'avait semblé entendre quelques mots de réponse, et sur cela j'avais donné une interprétation telle quelle de l'œuvre. M. de Sacy, à qui apparemment l'âne n'a rien dit et la décapitée n'a pas parlé, déclare que le roman ou la satire, car on cherche de quel nom appeler cette incohérence, ne veut absolument rien dire. Il soupçonne que Janin lui-même n'en savait pas là-dessus plus que nous. J'ai donc peur d'avoir été présomptueux en voulant trouver le mot du rébus, et je prie mes lecteurs de supposer que je n'ai rien dit.

Pour M. de Sacy, Janin, du premier jour de sa vie au dernier, a été un enfant, toujours un enfant; jamais il n'est sorti de nourrice. Méchant enfant gâté, disait Sainte-Beuve. Enfant capricieux, mais charmant, dit M. de Sacy. Devenu critique dramatique, l'enfant a eu ses nerfs, ses colères, ses injustices; mais un bonbon ou une caresse l'adoucissaient aussitôt. Il faut relever ces traits caractéristiques notés par une main amie. Évidemment c'est la vérité vraie sur le prince des *lundistes*. M. de Sacy, qui est entré dans la voie des aveux, ajoute en parlant de la *correspondance privée*, qui sera publiée également, que dans ces épanchements intimes la plume de Janin devenait « la meilleure et la plus sensée personne du monde ». *Devenait* est bien dit; c'était en effet un changement à ses habitudes. Ces quelques pages sont donc un petit chef-d'œuvre de critique fine et délicate. On ne peut dire avec plus de bonne grâce souriante les vérités même à moitié obligeantes. M. de Sacy termine en souhaitant que la collection annoncée s'enrichisse d'un volume de plus, la traduction d'Horace. Il paraît que ce vœu a été entendu et sera exaucé. Hélas! hélas! monsieur de Sacy, qu'avez-vous fait là? Ne vous semble-t-il pas qu'on pourrait écrire un joli dialogue des morts, à la manière de Lucien, entre Horace et Jules Janin lui apportant sa traduction? Le poëte ferait tous ses efforts pour se reconnaître, mais vainement; le traducteur chercherait à démontrer que la ressemblance est parfaite, mais sans y réussir.

Et vous aussi, monsieur Salières (2), qu'avez-vous fait là? Vous allez ameuter contre vous les somnambules, les *médiums* et les spirites. Vous osez dire que les guéridons ne tournent

(1) Paris, 1876. Librairie des bibliophiles.

(2) Les *Soirées fantastiques de l'artilleur Baruch*, par H. Salières. — Paris, 1876. 1 vol. E. Plon et Ce.

pas et que jamais Jean-Jacques n'est revenu des enfers pour écrire ses impressions dans un chapeau ! Et pourquoi vous faire ainsi des ennemis? Uniquement pour nous raconter l'histoire de l'artillerie ancienne et moderne ! Quel rapport, dira-t-on, entre le somnambulisme et l'artillerie ? Les *médiums* ont-ils donc inventé les bouches à feu et les spirites la poudre? Nullement. Mais M. Salières a cherché, à l'exemple de M. Jules Verne, un cadre original pour vulgariser, en amusant, des notions toutes techniques. Feu grégeois, canons géants, torpilles, mitrailleuses, en un mot tous les engins destinés à diminuer l'encombrement sur notre planète, rien ne manque dans ce réjouissant tableau. La matière, en effet, avait grand besoin d'être égayée. Voilà pourquoi M. Salières a introduit les spirites comme élément comique.

Le roman a déjà exploité bien souvent les guerres de Vendée. M. A. Fiévée s'est dit que la mine n'était pas épuisée et qu'on pouvait y descendre encore. Son récit, *le Sergent d'Armagnac* (1), n'est pas sans intérêt. On pourrait lui reprocher de n'être pas impartial, car il réserve toutes ses sympathies pour ceux qui combattaient contre le drapeau national : mais le romancier n'est pas tenu absolument d'être équitable, et on lui pardonne aisément de se mettre du côté des vaincus.

En 1861, un prêtre de campagne, M. l'abbé Constantin Roussel, curé dans les Vosges, envoyait à Sainte-Beuve un cahier de vers. C'étaient des sonnets d'un contour trop souvent indécis et d'une exécution un peu gauche ; mais un sentiment sincère, une émotion qui n'avait rien de factice les imprégnaient de je ne sais quel doux parfum. Sainte-Beuve ne fut pas insensible à ces grâces modestes d'une poésie tout intime et familière. Loin de là, il exhorta l'abbé-poëte à élargir son cercle, à enrichir son trésor en lisant et en traduisant les poëtes lakistes, notamment Wordsworth. M. l'abbé Roussel a suivi ce conseil. Il publie aujourd'hui, en même temps que ses essais personnels, d'aimables imitations de Wordsworth et de Félicia Hemans (2).

On a dit des lakistes qu'il y a chez eux « de la miniature qui s'associe pourtant avec une grande élévation ». Rien de plus vrai. Lorsqu'ils ont devant les yeux de vastes passages, ils les enferment dans de petits cadres, ce qui ne me plaît guère, je l'avoue, car l'effet est le même que lorsqu'on regarde le panorama du Havre ou de Dieppe dans le trou d'un porte-plume ; mais, en retour, ils trouvent l'âme des petites choses et en expriment tout ce qu'elles contiennent de poésie. N'écoutez pas, si vous voulez, quand ils célèbrent le cèdre du Liban ; mais soyez tout oreilles quand ils chantent l'hysope. Les objets les plus humbles, les plus familiers, ils les transfigurent. Est-ce que mieux que nous ils en ont aperçu l'éclat discret et senti le parfum caché, ou bien est-ce que leur imagination a vu au delà de la modeste réalité ? L'un et l'autre peut-être. La poésie est en eux tout autant que dans les choses. Ils frappent le rocher et en font jaillir des sources vives de joies douces et de saines émotions ; mais il faut pour cela la baguette de Moïse. Il faut, outre la baguette magique, une certaine candeur d'âme, une délicate sensibilité que les chocs de la vie heurtée des villes n'aient pas émoussée. L'abbé Roussel et les lakistes anglais ont vécu en commerce direct et constant avec la nature. Ce n'est pas tout encore ; ils ont eu ce bonheur de n'avoir pas à lutter contre elle. Le laboureur qui, comme Hésiode, arrose le sillon de ses sueurs ne soupçonne pas qu'elle ait sa poésie, cette terre qu'il fouille, cette terre souvent rebelle à ses efforts, souvent aussi ingrate. S'il regarde le ciel au soleil couchant, ce n'est pas pour trouver dans la disposition capricieuse des nuages empourprés mille visions fantastiques, c'est pour savoir s'il pleuvra demain.

Le soir rembrunissait ses teintes peu à peu,
Et nous avions atteint la cime souveraine :
Mais il était trop tard, et nous pouvions à peine
Jouir du riche aspect et des gloires du lieu.
Pourtant qu'il était beau, tout ce couchant en feu !
Là se dressaient pour nous citadelle indienne,
Temple grec et Munster, tour, flèche aérienne :
Cloches et carillons y mêneraient leur jeu ;
Ou c'est une île encor sortant du flot limpide,
Un bois au sein des lacs, que l'on croirait solide...

Voilà ce que ne voyait pas Hésiode, et ce que voient le prêtre français et le vicaire anglais auxquels Dieu a fait des loisirs.

M. l'abbé Constantin Roussel ne s'est pas contenté de nous faire mieux connaître Wordsworth et Felicia Hemans par ses imitations ; il nous présente sur les deux lakistes une très-délicate étude. Tous les deux ont ennobli le trivial et donné de la nouveauté à ce qu'on voit tous les jours ; tous les deux chantent les petites choses et les petites gens ; mais cette poésie des *humbles* a cependant chez l'un et chez l'autre son cachet propre, plus impersonnelle et plus passionnée chez Wordsworth, plus intime et plus élégiaque chez Félicia Hemans.

C'est à l'école des lakistes qu'il faudrait rattacher M. Ernest Ameline. Lui aussi s'intéresse aux petits et aux humbles, lui aussi cherche la vérité de la passion et du sentiment dans les cœurs naïfs que n'ont pas faussés les conventions de la vie artificielle et factice. Il prendra, par exemple, pour héros *le père Rataplan*, un ancien tambour de la grande armée, qui, voyant passer, au commencement de la dernière guerre, le 40e, son ancien régiment, emboîte le pas à côté d'un tambour imberbe et part sans songer même à dire adieu au village qu'il ne reverra pas. Il sera encore l'Homère du vieux manchot Dick, qui se plante sa baïonnette au cœur plutôt que de devenir Prussien. De l'accent, de la sincérité dans ce petit volume de vers familiers (1), parfois même trop familiers. L'énergie de la forme me semble çà et là un peu heurtée et brutale. Je sais bien que les sujets traités ne comportent pas la grâce mièvre ni l'élégance académique ; mais c'est le secret de l'art de relever les petits objets sans qu'ils cessent cependant de toucher à terre. M. Ameline se laisse peut-être emporter par une fougue toute militaire : tambour battant, et la baïonnette en avant !

Le théâtre du *Vaudeville* tient un grand succès avec *les Do-*

(1) E. Plon et Cie.

(2) *Fleurs des Vosges*, poésies par l'abbé C. Roussel. — 1 volume. Paris, 1876, Didier et Cie.

(1) Ernest Ameline. *La bruyère*, récits poétiques. — 1 vol. Paris, 1876. E. Dentu.

minos roses, par les auteurs du *Procès Veauradieux*. La littérature étant tout à fait étrangère à l'événement, je n'analyserai pas cet imbroglio touffu. Quel croisement, quel enchevêtrement de fils mêlés, brouillés à plaisir, puis démêlés et débrouillés avec une rare dextérité de main! C'est le triomphe du quiproquo porté à sa suprême puissance. La pièce est jouée comme elle a été écrite, avec bonne humeur et entrain.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

L'assemblée générale des comités catholiques de France a clos samedi ses séances après « avoir donné à Dieu, aux anges et aux hommes un magnifique spectacle. »

Il faut bien l'avouer cependant, puisque le R. P. Du Long de Rosnay le constate, les séances des comités ont paru parfois empreintes d'une certaine mélancolie et d'un certain affaissement. « Il m'a semblé, a dit le R. P. Du Long à ses collègues, qu'un voile de tristesse pesait sur vos têtes. Pas de découragement! »

Pas de découragement! cela est aisé à dire, mais comment les comités catholiques ne se sentiraient-ils pas quelque peu découragés en entendant un ministre de l'instruction publique assimiler la robe du professeur à la soutane du prêtre et parler de l'égal respect dont elles doivent être entourées toutes les deux. Comparer aux membres du clergé les membres de « cette université athée-matérialiste et par-dessus tout ignarde (*sic*), dont les élucubrations les plus médiocres, ajoute le *Pays*, sont récompensées par un déluge de médailles d'or ou de tout autre métal », n'y a-t-il pas là de quoi jeter le découragement dans les plus fermes esprits, surtout si l'on songe que le ministre de l'instruction publique, « M. Waddington, est un protestant fanatique, fanatisé surtout contre les catholiques, et qu'à ses côtés, pour l'encourager dans son hostilité, le ministre des finances, également disciple de la religion prétendue réformée, M. Léon Say, est, lui aussi, animé d'une haine accentuée contre les catholiques »? N'oublions pas en outre que le « ministre des cultes, M. Dufaure, est le janséniste radical que l'on sait. »

La *Gazette de France* signale ce *connubio* des fils de Calvin et des fils de Jansénius; Arnaud et Claude, Port-Royal et Genève ont fait alliance contre les comités catholiques. De là le moment de faiblesse que le R. P. Du Long a cru remarquer en eux et dont il les reprend avec douceur : « Semblables à ces marins qui sont livrés aux désordres de l'orage, et qui entendent sans trembler craquer la barque sous leurs pieds, parce qu'ils savent que leur nef est solide et qu'ils aperçoivent le port, nous ne devons pas nous laisser effrayer par les menaces de la tempête, nous rappelant que les nuages sont la propriété de Dieu qui, d'un souffle, les fait évanouir. » Quel découragement ne s'évanouirait pas au souffle d'une pareille éloquence!

L'autre jour, dans une réunion tenue rue d'Arras, quelques citoyens ont décidé qu'un pétitionnement serait organisé en faveur de l'amnistie.

Le droit de pétition est un droit très-bon et très-utile; mais c'est en même temps, de tous les droits que la constitution assure au peuple français, celui qu'il exerce avec le moins d'empressement. Proposez un pétitionnement quelconque et déduisez du chiffre de la population les gens qui ne savent pas signer et ceux qui n'osent point signer, il ne vous restera pas un bien grand nombre de noms à inscrire au bas de vos feuilles. Rappelez-vous le dernier pétitionnement pour demander à l'assemblée de Versailles de se dissoudre, voyez combien peu de signatures ont été recueillies, et pourtant jamais pétition n'a été plus populaire.

L'Angleterre est la véritable patrie de la pétition. Elle s'acclimatera difficilement en France, par une raison bien simple : c'est que jamais pétition n'y a été prise au sérieux par les signataires et en considération par le gouvernement. Il en sera de même, on peut en être sûr, de la pétition rédigée à la rue d'Arras en faveur de l'amnistie; elle n'ira pas loin, vous le verrez, malgré les efforts tentés pour la faire circuler dans Paris et dans les départements. Ce n'est pas que bien des gens ne soient disposés à voir aujourd'hui les événements et les hommes de la Commune d'un œil un peu plus radouci qu'il y a cinq ans, mais leur indulgence ne va pas jusqu'à consentir à les amnistier sur une simple injonction des citoyens de la rue d'Arras. Quant à des grâces, le pays verrait sans doute avec plaisir qu'on en répandît abondamment sur les condamnés des conseils de guerre; mais les condamnés, s'il faut en croire les citoyens de la rue d'Arras, ne veulent pas entendre parler de grâces : « Des hommes sincères qui souffrent pour leur cause ne veulent pas être graciés. »

Il faudrait, pour en être sûr, commencer par le demander aux personnes directement intéressées, puis à leurs femmes et à leurs parents. Nos citoyens de la rue d'Arras auraient bien dû remplir cette formalité avant de mettre leurs listes en circulation. Ils l'ont négligée, et c'est pourquoi le pays ne me fait guère l'effet de mettre beaucoup d'enthousiasme à s'associer à leur manifestation.

III

L'Espagne fait banqueroute à ses créanciers, mais elle distribue volontiers des titres de noblesse. Je lis dans les journaux qu'un de nos généraux, commandant sur la frontière, ayant eu la chance de lui rendre quelques services pendant la dernière guerre, le gouvernement espagnol l'a fait marquis. Cela ne m'étonne pas de la part du gouvernement espagnol, mais à la place du général en question, je lui aurais poliment renvoyé son marquisat en lui donnant les raisons de mon refus : « Se faire nommer marquis quand on est général au service d'une république, cela peut paraître bizarre; passe encore si mon marquisat était destiné à rappeler le

souvenir de quelque exploit, mais je n'ai pas eu la moindre occasion de me couvrir de gloire sur la frontière dont j'étais chargé d'empêcher la violation par les carlistes et les alphonsistes. D'ailleurs, faut-il vous l'avouer, le titre de marquis a chez nous, depuis Molière, quelque chose qui frise le ridicule ; qu'on se résigne à être marquis de naissance, soit, mais qu'on se fasse marquis de gaîté de cœur, voilà ce qu'assez difficilement on comprendra en France. Souffrez donc que je vous renvoie un titre qui pourrait fort bien prêter à rire, à mes dépens, aux militaires et aux civils. »

Aucune lettre semblable ne paraît avoir été adressée jusqu'ici au gouvernement espagnol. Le général marquis tient donc à son marquisat, mais comme il a besoin, croyons-nous, pour l'accepter de l'autorisation du gouvernement français, nous aimons à croire que le ministre de la guerre lui enjoindra sagement de garder son nom de Français, sans y joindre celui de marquis espagnol.

IV

Le décret relatif à l'exposition universelle ne pouvait manquer de donner lieu à de nombreux projets. L'un voulait englober et réunir, au moyen de ponts, les Tuileries, la place de la Concorde, les Champs-Élysées jusqu'au rond-point et les Invalides ; l'autre proposait de transporter l'exposition au bois de Vincennes ; un troisième mettait en avant le Champ-de-Mars, avec un pont passant la Seine et venant aboutir par une pente douce au milieu même du Trocadéro.

Vous n'y songez pas, a-t-on répondu à l'auteur du premier plan, de vouloir priver Paris de ses plus belles promenades? Pendant que vous travaillerez à cette gigantesque annexion de cinq ou six quartiers, où la musique de la garde municipale se fera-t-elle entendre ? que deviendront les cafés-concerts, les restaurants ? où Polichinelle et Guignol trouveront-ils un asile? Et vous, monsieur l'amateur du bois de Vincennes, comment pouvez-vous croire que vous amènerez le beau monde européen à tourner le dos au boulevard des Italiens pour traverser ces boulevards bourgeois qui mènent à la place de la Bastille, de la place de la Bastille au faubourg Saint-Antoine, du faubourg Saint-Antoine à la barrière du Trône, et de la barrière du Trône à Vincennes, par cette longue route où Rousseau trouva, dit-il, l'idée du fameux discours que devait couronner l'Académie de Dijon ?

Les belles dames à chignon roux n'affrontaient pas sans émotion la traversée du faubourg Saint-Antoine à l'époque où il y avait des courses de chevaux au bois de Vincennes ; seront-elles plus braves aujourd'hui ? Vous me dites : Et le chemin de fer ? Quoi ! ce monde joyeux qui peuple les expositions passerait deux fois par jour devant le preau de Mazas et se rendrait au palais central à travers cinq ou six kilomètres de culture maraîchère ? Suivez la route de l'autre côté du boulevard : tout s'y enchaîne avec grâce, tout s'y lie de la façon la plus harmonieuse, tout y conduit au but par une pente douce et fleurie ; c'est là voie cosmopolite qui entraîne tous les jours l'Europe au bois de Boulogne ; c'est elle qui la mènera à l'exposition, vous ne lui en ferez jamais prendre d'autre.

Le troisième plan, celui qui unit le Champ-de-Mars au Trocadéro, a donc été adopté par la commission. On décrit déjà le pont qui reliera ces deux emplacements. Il reposera sur les assises du pont d'Iéna, qu'il franchira à 6 mètres de hauteur. On le voit d'avance se dresser, couvert, vitré, cintré, cloisonné et orné par les exposants de leurs produits les plus ingénieux. Ce sera gigantesque et charmant. Et le chiffre du devis ? Il s'agit bien de chiffre! Ne sait-on pas qu'il n'y a point d'exposition possible si l'on s'amuse à calculer ce qu'elle coûtera? Quarante ou cinquante millions, c'est le prix ordinaire des constructions éphémères dont elle se compose. Plus elles sont chères, plus elles marquent la grandeur de la nation qui les élève pour trois mois.

Attendra-t-on que les Chambres aient voté le crédit, ou mettra-t-on tout de suite la main aux travaux? Pendant qu'on délibère à ce sujet, les journaux ne tarissent pas de phrases ronflantes sur notre relèvement, sur l'admiration et sur la joie causées dans le monde entier par l'annonce seule de notre exposition. Ces vanteries font leur chemin, et déjà mes amis commencent à me traiter de réactionnaire parce que je ne me sens pas transporté à l'idée de revoir, en 1878, autant de restaurants et de cafés réunis dans un même lieu que j'en ai vu en 1867. Mais dussé-je y perdre ma vieille réputation de républicain, mon opinion sur l'exposition est faite, je n'en démordrai pas. Avons-nous quelque chose de nouveau à montrer au monde, au point de vue des perfectionnements industriels et scientifiques, depuis 1867? Non, m'ont répondu tous les savants et tous les industriels à qui j'ai posé la question. A quoi servira donc l'exposition? A prouver que du moins la France n'a rien perdu de sa force de production depuis cette époque? Ne l'a-t-elle pas prouvé d'une façon péremptoire en payant cinq milliards d'indemnité à la Prusse sans rien perdre de son crédit? Nous cédons cette fois encore, je le crains bien, à cette confiance envers nous-mêmes et envers les autres dont rien, à ce qu'il paraît, ne peut nous corriger. Nous nous imaginions, en 1867, que les étrangers réunis à Paris pour l'exposition suivaient avec complaisance les développements de notre agriculture, de notre commerce, de notre fabrication, de nos arts ; ils n'étudiaient que nos vices, nos défauts et nos faiblesses pour en profiter.

V

Tout ne se bornera pas à une exposition de l'industrie ; nous aurons également une exposition de peinture.

On veut donc décidément rendre cet art insupportable à force d'étaler ses produits ? Exposition annuelle des peintres acceptés par le jury, exposition des peintres refusés, expositions des cercles, expositions des sociétés, expositions de bienfaisance, exposition des *impressionnistes*, expositions individuelles par suite de ventes ou de décès, expositions de marchands de tableaux, il n'y a pas d'exagération à porter à un millier le chiffre de nos expositions annuelles, couronnées par une exposition universelle tous les dix ans. Que peut apprendre une exposition de ce genre sur la situation de la peinture en France, dans les conditions de prodigieuse publicité où cet art s'y exerce? rien, pas même l'état dans lequel il se trouve à l'égard de la peinture étrangère, car, bien que les peintres étrangers soient ordinairement conviés aux expositions dans le genre de celle qui aura lieu en 1878, ils hésitent à y envoyer leurs tableaux. Il y a, d'ailleurs, tout un côté de l'art, et non le

moins important, la peinture décorative civile et religieuse, dont les produits ne sont pas transportables, ce qui prive la critique d'un de ses principaux points decomparaison.

VI

J'ai reçu l'autre jour, soigneusement plié sous bande, le premier chapitre d'un roman intitulé : *l'Assommoir*, qui paraît en feuilleton dans le *Bien public*. M. Menier, chocolatier, député de Seine-et-Marne et propriétaire de ce journal, envoie ce chapitre aux bons bourgeois de Paris dans la pensée que cet échantillon allumera dans leur âme une telle fièvre de curiosité que, pour la calmer, ils courront prendre un abonnement à sa feuille. On citait dimanche dernier, à cette même place, des fragments de ce roman, et on faisait trop bien justice de cette littérature nauséabonde pour que j'éprouve le besoin de recommencer la correction; je veux seulement signaler la singulière rubrique de ce fabricant de journaux, qui s'imagine que c'est au moyen de semblables vilenies qu'il répandra son journal dans les familles. Quelle idée se fait-il à la fois des classes dirigeantes et des nouvelles couches sociales, pour s'imaginer que les premières finissent et que les secondes commencent par là leur apprentissage littéraire?

VII

La grande et nationale question de l'Opéra-Comique n'est pas à la veille d'être résolue. Il manque toujours six cent mille francs pour combler le déficit. Où les prendre? à qui les demander?

Pendant qu'on est à la recherche de cette somme, un spéculateur pose le formidable problème de la restauration de l'Opéra-Italien, et se charge de le résoudre à l'aide de ses propres forces. La représentation d'*Aïda* est le début de cette tentative. Que faut-il en augurer? Le nouvel opéra de Verdi a-t-il réussi? Sommes-nous à la veille de voir renaître les beaux jours des Roberto et Severini, des Viardot et des Vatel?

J'en doute fort, pour ma part; non pas que le nouvel opéra représenté il y a une quinzaine de jours à la salle Ventadour soit au-dessous des œuvres précédentes du même auteur, qui est certainement un des premiers compositeurs de notre époque; Verdi est resté, dans *Aïda*, digne de lui-même et de son talent; mais le goût du public musical a baissé; le public n'a plus cette foi au succès qui souvent le fait naître et qui toujours le fortifie. Ce n'est pas d'ailleurs au théâtre seulement que se font les succès musicaux : les salons y contribuent en servant d'écho à la scène. Les salons chantaient au temps glorieux du Théâtre-Italien : que de Pasta, de Malibran, de Sontag, de Grisi dans l'aristocratie, la finance, et même dans la haute et la moyenne bourgeoisie! Le répertoire de Rossini, Bellini et Donizetti charmait les soirées du faubourg Saint-Germain et de la Chaussée-d'Antin; les concerts intimes étaient la grande mode du jour; on vocalisait partout; la cavatine régnait d'une extrémité à l'autre de la société; pas de réception sans musique et sans vocalise. Le cotillon a remplacé tout cela.

Aïda aura peut-être un certain nombre de représentations. Le nom de l'auteur, sa présence à l'orchestre, les décors, qui, paraît-il, sont un peu plus soignés que d'habitude au Théâtre-Italien, le désir d'entendre deux cantatrices nouvelles rendent ce résultat assez probable; mais après *Aïda* que fera le nouvel impresario de Ventadour pour ramener le public à son théâtre et pour l'y fixer? A-t-il des chanteurs, des opéras nouveaux, un corps de ballet? Fera-t-il redorer sa salle, commandera-t-il un plafond à M. Baudry? Sans cela, je le défie bien de durer seulement pendant une saison. On pourra louer la salle Ventadour pour jouer une pièce de Verdi ou de tout autre compositeur célèbre; mais ressusciter le Théâtre-Italien, c'est autre chose. Ce qui est mort est bien mort, et nous ne sommes plus au temps des miracles.

VIII

La France n'est certainement pas le pays de la gymnastique pour les hommes, et encore moins pour les femmes. La Française monte peu à cheval, marche rarement et ne nage pas; mais il paraît qu'elle patine, non pas l'hiver, non pas en plein air sur un fleuve ou sur un lac durci par la gelée d'une belle journée de décembre ou de janvier, ce qui est un exercice favorable à la santé; mais en chambre, le soir, à la clarté du gaz, avec accompagnement d'orchestre et sur des patins à roulettes.

Skating-Rink, *Skating-Club*, *Skating-Palace*, tous les murs sont bariolés d'affiches de ce genre. Il y aura bientôt un skating dans chaque quartier de Paris et dans chaque ville de province. On assure que M. Clairville a fait recevoir au théâtre des Variétés un opéra intitulé : *le Skating-Rink de Pézénas*. L'auteur de l'*Œil crevé* doit en écrire la musique. On ne dit pas si c'est Mlle Judic qui patinera le principal rôle.

IX

Le pape adore les pèlerinages, surtout les pèlerinages français. Les pèlerinages allemands, belges, hollandais, espagnols, portugais, américains, anglais ont bien un certain charme pour lui; mais rien, dit-il, ne le met en verve comme un auditoire composé de gens de nos vieilles provinces : Angevins, Provençaux, Lorrains, Picards, Normands, Gascons, etc. Le Français a naturellement le pèlerinage vif, entraînant et gai par-dessus le marché; il suffit d'entendre une fois seulement une centaine de nos compatriotes priant Dieu, en traversant une gare, de sauver la France au nom du sacré-cœur, pour se convaincre que nul peuple n'a, comme le nôtre, le don du pèlerinage. Les Italiens en conviennent eux-mêmes. Jamais, disent-ils, Rome n'est plus vivante, plus animée que lorsqu'il s'y trouve des pèlerins français; leur présence suffit à donner un mouvement incroyable à cette grande cité qui semble toujours un peu solitaire, même depuis que le parlement italien s'y est installé.

Pie IX paraissant assez triste et mélancolique depuis quelque temps, ses familiers ont écrit en France aux promoteurs de l'œuvre des pèlerinages pour leur demander s'ils ne pourraient pas rassembler un certain nombre de pèlerins français et les envoyer à Rome par les voies rapides. L'organisation d'un pèlerinage « national » qui partira ces jours-ci pour se rendre au Vatican a servi de réponse à cette demande. Il a été question de ce nouveau pèlerinage au congrès des comités catholiques, où cette idée a été fort louée et encouragée. Le *Pèlerin* en parle dans son dernier numéro, et, tout en engageant les fidèles à s'y rendre, il ne leur dissimule pas les dangers auxquels ils s'exposent. « Un pèlerinage est un voyage d'expiation et de souffrance, dit cette pieuse feuille : fatigues de la route, chaleur du jour, froid de la nuit, difficulté de se loger et de se faire comprendre en pays étranger, cuisine douteuse, autant d'occasions de sacrifice à accepter en union avec Jésus-Christ crucifié, autant d'occasions de mérite. »

Que de gens expient, se sacrifient en union avec Jésus-Christ, et qui cependant ont l'air de voyager tout simplement pour leur plaisir!

X

La *Revue britannique*, un vieux recueil qui commence à divaguer, s'amuse à disserter sur la différence qu'il convient de faire entre un *gentilhomme* et un *gentleman*. Je ne la vois guère, ni vous non plus sans doute ; mais puisqu'il lui prenait fantaisie de faire des phrases à ce sujet, peut-être eût-elle pu choisir deux types un peu plus propres que M. de Montrond (elle écrit Montron) et M. de Cambis à nous faire comprendre la différence qu'elle aperçoit entre un gentilhomme et un gentleman.

« N'est-il pas étrange, s'écrie cette bonne *Revue britannique*, qu'un personnage (Montrond) aussi frivole ait exercé pendant plus d'un demi-siècle une telle influence sur le peuple du monde le plus porté à la critique ? » Quelques lignes plus loin, elle « a peine à comprendre comment, avec un tel caractère, Montrond avait su gagner la confiance des gouvernements, avec lesquels il vécut au point de posséder les secrets d'État, d'être tantôt envoyé au dehors avec les missions les plus délicates, tantôt appelé à l'intérieur pour donner son avis sur une constitution, écouté en un mot et consulté comme s'il eût blanchi dans l'étude des œuvres de Montesquieu ou de l'administration de Colbert. »

Je cherche vainement ce que l'administration de Colbert vient faire là et, si je le demandais à la *Revue britannique*, elle serait probablement fort embarrassée de me l'apprendre; mais je l'en tiens quitte si elle veut bien répondre à cette question :

M. de Montrond a vécu sous sept gouvernements, la royauté de Louis XVI, le comité de salut public, le directoire, le consulat, l'empire, la monarchie de juillet. Quel est celui de ces sept gouvernements qui a éprouvé le besoin de faire de lui son confident? Que la *Revue britannique* veuille bien me le faire connaître, ainsi que la constitution sur laquelle il a été consulté. S'agit-il de la constitution de 89, de la constitution de 93, de la constitution de l'an III, de la constitution de l'an VIII, ou des constitutions de l'empire? La *Revue britannique* aurait-elle découvert qu'appelé secrètement à Saint-Ouen par Louis XVIII, M. de Montrond avait collaboré avec lui à la charte constitutionnelle, et que seize ans plus tard le comité de la chambre des députés chargé de transformer la charte de 1814 en charte de 1830, n'avait voulu rien faire sans s'entourer de ses lumières? Quant aux missions délicates dont il aurait été chargé, j'attends aussi que la *Revue britannique* s'explique à cet égard.

Que Montrond ait été le Richelieu ou le Lauzun du Directoire, qu'il ait occupé Paris de ses aventures galantes, de ses duels, de l'ampleur de sa cravate, de l'élégance de sa coiffure, de ses mots cyniques, de ses dépenses et du mystère de sa fortune, qu'il ait donné le ton à Frascati et au pavillon de Hanovre, soit; qu'il ait fait partie de la suite de divers ambassadeurs, à la bonne heure, mais qu'on lui ait jamais confié d'autres missions délicates que celles d'arranger les tables de jeu et d'organiser les quadrilles dans les soirées d'ambassade, ou de dresser le menu dans les grands dîners, voilà ce que je nie.

Montrond ne fut jamais un homme politique, mais un parasite illustre, avec toutes les qualités et tous les défauts pour jouer convenablement ce rôle : l'esprit, la grâce, la légèreté, le manque de cœur, la corruption ; donnez un habit à paillettes et des talons rouges au neveu de Rameau, et vous avez le marquis de Montrond. Il eut si peu d'influence politique, que son frère aîné, entré fort jeune dans la carrière administrative, mourut en 1842 sans avoir pu être autre chose que sous-préfet de deuxième classe. Montrond, perclus de goutte, presque aveugle, brouetté pendant le jour dans les allées du parc de Valençay, était porté le soir à table, et de là au salon, où il essayait de tirer de son cerveau usé quelques lueurs d'esprit, d'ironie et de sarcasme. On lui a prêté des bons mots contre tout le monde, même contre celui dont il fut le commensal toute sa vie. « Je l'aime, aurait-il dit en parlant de Talleyrand; il est si vicieux ! » La phrase véritable est plus vive, plus vraie comme tout ce qui est improvisé et jaillit de la conversation : « Vous me demandez pourquoi j'aime Montrond, répondit un jour Talleyrand à la duchesse de Laval ; c'est qu'il a fort peu de préjugés. — Et moi, duchesse, j'aime Talleyrand parce qu'il n'en a pas du tout. »

Le premier mot est une insolence préméditée ; le second est une riposte. Les gens d'esprit la préféreront.

X

Le ministère de la guerre vient de mettre en adjudication la fourniture de quarante chapelles de campagne pour ambulances. C'est une invention que les armées des nations et des époques les plus catholiques n'ont jamais connue ; il ne paraît pas que les croisés eux-mêmes en aient fait usage ; le moyen âge ne l'a jamais pratiquée ; on ne la trouve mentionnée dans aucun chroniqueur. Les soldats des XVe et XVIe siècles marchaient à l'ennemi sans être suivis d'aucune chapelle de campagne. Il en était de même des soldats du temps de Louis XV et de Louis XVI. Je ne parle pas des soldats de la Révolution. Quant à ceux de Napoléon-le-Grand, leur chef recherchait trop les occasions de relever les institutions qui lui paraissaient les plus propres à rendre à la religion son

prestige, pour ne pas s'être empressé de doter la grande armée de chapelles de campagne, si la vieille monarchie lui en eût fourni le modèle.

Pas de chapelle de campagne sous le très-pieux roi Charles dixième du nom, encore moins sous Louis-Philippe, ce qui n'a rien de surprenant; mais comment se fait-il que sous Napoléon III, prince religieux s'il en fut jamais, l'armée ait manqué de chapelles de campagne, et que l'impératrice, qui était cependant une espèce de mère de l'Eglise, n'ait pas songé à donner à notre organisation militaire ce perfectionnement que tous les peuples ne manqueront pas certainement de nous envier, quoique nous n'ayons pas entendu dire jusqu'ici qu'en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Italie, en Espagne ou dans tout autre pays on ait mis en adjudication la plus petite fourniture de chapelles de campagnes.

Cette invention est sans doute un honorable témoignage de l'esprit religieux qui règne dans l'armée française, mais on ne saurait nier qu'elle ne soit en même temps un signe affligeant de la décadence du sentiment idéaliste. Entendre une messe improvisée à l'autel surmonté du crucifix de l'ambulance, recevoir l'absolution des mains d'un prêtre parcourant à la hâte le champ de bataille, cela suffisait au soldat d'autrefois; celui d'aujourd'hui a besoin d'une chapelle véritable; il faut qu'il soit à l'église, qu'il assiste à une messe célébrée avec les vrais ustensiles du culte. Il ne meurt pas content sans cela.

XII

Je lis dans un article signé d'un nom illustre dans la presse conservatrice : « Un journaliste de beaucoup de talent, Marrast, avait l'habitude de dire à *ses* rédacteurs, quand il dirigeait le *National*, de prodiguer les entrefilets. » Non, monsieur, Marrast, qui était non-seulement un homme spirituel, mais encore un homme comme il faut, ne s'est jamais servi, comme vous, du pronom possessif en parlant des écrivains associés à sa tâche. Un négociant dit : mes commis; un chef de bureau : mes employés; un maître de maison : mes domestiques; un directeur de journal bien appris dira, au lieu de mes rédacteurs, *mes collaborateurs* : Marrast savait cela, et tout le monde le savait de son temps.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

Le discours de M. le ministre de l'instruction publique à la distribution des prix des sociétés savantes a mis les journaux de la réaction dans un cruel embarras. Ce n'est pas seulement pour la déclaration qu'il a faite de son espérance que la jeune république donnerait à la France de longs jours de grandeur et de prospérité; c'est encore et surtout à cause des idées qu'il a développées en matière d'instruction publique.

On savait déjà que M. Waddington était résolu à rendre à l'État la collation exclusive des grades; il l'avait dit dès le premier jour de son ministère; il a tenu à le redire dans un langage simple, mais ferme, et qui témoigne de la détermination bien prise de ne se laisser détourner de ce qu'il considère comme un devoir par aucune sollicitation ni par aucune menace. L'occasion s'offrait cette fois de faire, non pas seulement une déclaration sur un point, mais de donner comme un programme général de son administration et d'indiquer la série des réformes qu'il se propose d'exécuter dans l'enseignement primaire, dans l'enseignement secondaire, dans l'enseignement supérieur. M. Waddington a voulu saisir cette occasion de s'expliquer loyalement : amis comme ennemis savent maintenant ce qu'ils ont à attendre de lui.

Les journaux monarchiques et dévots se plaisent à représenter certaines réformes instamment sollicitées depuis quelques années comme le programme du parti radical exclusivement, tandis que les esprits modérés et sensés seraient unanimes à les condamner. Il est bien difficile de représenter M. Waddington, un républicain du lendemain, un membre du centre gauche, un académicien, un homme calme et modéré s'il en fût, élevé en Angleterre, comme un radical à tous crins, prêt à toutes les violences. Il faut pourtant s'y résigner, si l'on ne veut convenir que les réformes sollicitées par les républicains sont vraiment utiles, nécessaires, urgentes; car M. Waddington n'a pas tenu un autre langage qu'eût tenu un républicain de la veille, un membre de la gauche, l'horrible M. Jules Simon, par exemple.

Rendons justice aux journaux de la réaction. Ils ont pris leur parti en braves; on peut aller jusqu'à dire qu'ils ont été héroïques. Au risque de jouer un rôle tant soit peu ridicule, ils n'ont pas plus ménagé M. Waddington que s'il se fût agi de M. Challemel-Lacour, voire de M. Naquet. Ils l'ont traité comme le plus extrême des intransigeants. De l'*Univers* jusqu'à la *Gazette*, jusqu'au terrible *Pays*, jusqu'au doux *Français*, ç'a été une explosion, un chœur à l'unisson d'injures et de malédictions. Il semble que le puits de l'abîme se soit ouvert, et que, selon la parole de Bossuet, la vapeur qui en sort soit toute prête d'obscurcir le soleil. Si l'honorable ministre de l'instruction publique n'était protestant, il courrait grand risque d'être excommunié et de ne pouvoir faire ses pâques, ni plus ni moins que M. de Falloux.

Après tout, il est bien malaisé à un ministre de l'instruction publique tant soit peu résolu à être honnête homme de ne point soulever les colères du parti clérical. M. Wallon lui-même n'était point parvenu à faire un ministre selon le cœur de M. Louis Veuillot. Dieu sait pourtant s'il s'y appliquait! Mais il y a un courage plus rare pour un ministre de l'instruction publique que celui de braver les foudres cléricales : c'est d'oser demander à la commission du budget les crédits nécessaires au service de l'enseignement. M. Waddington a eu ce courage, car le fond de son discours, c'est qu'il faut de l'argent, beaucoup d'argent; et nous sommes sûrs, d'autre part, que la commission du budget ne repoussera pas ses demandes. Le premier des services nationaux, c'est celui de l'instruction. Notre enseignement supérieur est dans un lamentable dénûment. Quantité de précieuses découvertes qui honoreraient le pays et l'enrichiraient attendent chaque année à la porte de nos laboratoires, tout simplement parce que l'argent manque pour les expériences. Nous avons en abondance des savants jeunes, zélés,

pleins de dévouement et d'ardeur pour la science ; mais les instruments d'étude leur font défaut, et le ministre le plus bienveillant n'a pas d'argent pour leur permettre de donner au pays leur temps, leur travail et leur intelligence. Puisse M. Waddington en trouver pour eux !

M. Waddington n'a pas moins raison lorsqu'il réclame l'organisation de fortes universités, bien pourvues de chaires, suffisamment indépendantes, qui puissent rayonner sur chacune de nos principales régions et donner des centres féconds d'activité intellectuelle. Ce n'est pas une des moindres plaies de notre enseignement supérieur que cet éparpillement dans lequel il se ruine lui-même par une sotte concurrence ; si bien que les auditeurs finissent par manquer partout, et que les maîtres, découragés, abandonnés, se lassent de prêcher dans le désert et parfois s'abandonnent eux-mêmes.

Il y a bien longtemps aussi que l'on réclamait l'introduction en France de cette institution des *privat docenten* dont l'Allemagne s'est si bien trouvée. M. Waddington nous la promet. Ce sera là un ressort autrement heureux et puissant que ce rétablissement de l'agrégation des Facultés que M. Wallon considère sans doute encore comme son titre de gloire et dont l'Université s'inquiète, non sans cause. Rétablir pour les hommes faits des concours d'écoliers, où la chance joue un si grand rôle, où l'à peu près et la facilité banale sont surtout destinés à prendre l'avantage, c'était là, il est permis de le croire, une assez malheureuse invention, dont le plus clair résultat eût été d'abaisser le niveau du doctorat ès lettres et ès sciences. Offrir aux jeunes maîtres qui ont fait leurs preuves de savoir et d'intelligence l'occasion de se produire en leur permettant d'enseigner, en même temps que le voisinage des jeunes émules suscite et ranime le zèle des anciens maîtres : c'est là, au contraire, une mesure véritablement profitable et à l'enseignement et à la jeunesse.

Parlant aux délégués des sociétés savantes, M. Waddington avait à insister surtout sur l'enseignement supérieur. Il n'a voulu oublier cependant ni les lycées et colléges, ni les écoles primaires. Ce qui frappe surtout M. le ministre dans nos internats, — et l'observation n'a rien d'étonnant de la part d'un homme dont l'éducation s'est faite en Angleterre, — c'est l'absence d'air et d'espace, c'est la mauvaise situation hygiénique. « Beaucoup de nos lycées et colléges, a-t-il dit justement, ressemblent plus à des casernes qu'à des écoles. » Ici encore, c'est de l'argent qu'il faut. Que M. Waddington ne craigne pas d'en demander : les mères de famille le béniront des sacrifices qu'il obtiendra de la commission du budget. *Mens sana in corpore sano*, telle était la devise de l'éducation antique, et il est bien difficile que la vigueur des caractères ou l'énergie des intelligences se maintiennent si le corps vient à s'étioler.

De l'argent, c'est encore ce que demandera M. Waddington pour le budget de l'instruction primaire. Il a dit sagement que l'instruction obligatoire n'est qu'un leurre si le nombre des écoles n'est suffisant. Comment contraindre le père de famille à envoyer ses enfants à l'école, si l'école manque ou si elle est trop éloignée ? Presque toutes nos communes ont aujourd'hui des écoles primaires ; mais, quand la commune est grande, une école ne suffit pas : il faut des écoles de hameau et celles-là manquent en beaucoup d'endroits.

Lorsque des écoles existeront partout, alors, mais alors seulement, M. Waddington veut que l'on proclame l'instruction obligatoire. Qu'il nous permette, sur ce point, de n'être pas de son avis. Puisque nous sommes, lui et nous, d'accord sur le principe de l'instruction obligatoire, nous ne voyons, pour notre part, que des avantages à ce que le principe soit d'abord inscrit dans la loi. Il est des communes, et en grand nombre, suffisamment pourvues d'écoles, dès le moment où nous sommes, pour que les bienfaits de l'instruction obligatoire puissent dès ce moment s'y faire sentir. Quant aux communes où les écoles font défaut, il est trop certain que l'obligation ne pourrait être appliquée, ni la contrainte employée dans les cas, rares, nous nous en sommes convaincus, où il sera nécessaire de recourir à la contrainte. Mais combien cette reconnaissance du principe de l'obligation n'activerait-elle pas la construction des écoles là où précisément elles manquent encore ! Quelle force n'aurait pas un ministre se présentant devant les Chambres et leur disant : « Vous avez promulgué une loi, je vous demande les moyens de l'exécuter. » Quels crédits pourraient être refusés dans de telles circonstances ? Avec le système actuel, si M. le ministre n'y met la plus grande énergie, la besogne avancera bien doucement : on construira chaque année quelques écoles au plus, et Dieu sait quand l'obligation pourra être proclamée !

La plupart des conseils généraux ont tenu cette semaine leur session d'avril ; session courte et consacrée aux affaires locales. La politique n'y est apparue que dans quelques allocutions de préfets nouveaux et dans quelques réponses des présidents de conseil. Un ou deux de ces présidents, appartenant aux partis ennemis de la république, ont cru l'occasion bonne pour exprimer leurs regrets aux fonctionnaires de M. Buffet que le nouveau ministère a cru devoir remercier ou déplacer, et protester ainsi contre le gouvernement actuel. L'opportunité de ce langage est douteuse, aussi bien que la convenance discutable. Quelques paroles de politesse à un préfet qui s'en va, fût-il le moins regretté de ses administrés, n'ont rien en principe de bien grave : il est moins sûr qu'il appartienne à un président de conseil général d'adresser des admonestations politiques au gouvernement ; et jadis, après le 24 mai, pour de simples adresses des conseils généraux à M. Thiers, sans récriminations contre M. de Broglie, la majorité de l'Assemblée nationale s'est mise, on s'en souvient, dans de belles colères. Après tout, ce n'est pas M. Ancel et ses quelques imitateurs qui troubleront aujourd'hui la paix publique, et M. Ricard peut laisser dire.

La session d'affaires des conseils généraux aura pourtant, nous l'espérons, des conséquences politiques. Les conseillers généraux auront causé avec les nouveaux préfets et revu leurs amis les députés actuels. Ils se seront entretenus avec eux de l'état de l'opinion publique et des vœux du pays. Ce qu'ils leur auront dit surtout, c'est que le mouvement des sous-préfets est impatiemment attendu après le mouvement préfectoral, et qu'il serait vraiment temps de rendre la liberté aux maires imposés jadis aux communes par M. de Broglie, M. de Fourtou et M. Buffet. Ces maires presque partout sont encore en fonctions et continuent à s'exercer contre la république et la constitution. Leurs concitoyens les verront sans regret déposer l'écharpe municipale, il devrait leur tarder à

eux-mêmes de n'être plus les agents d'un gouvernement qu'ils détestent.

C. B.

BULLETIN

Un cas de vandalisme monacal

Les ruines de l'antique et célèbre abbaye de Lérins ont été acquises par les religieux bernardins. La principale de ces ruines est l'église de Saint-Honorat, qui a été l'admiration des archéologues de notre siècle. Il y a quelques années, l'auteur de l'*Architecture romane dans le midi de la France*, M. Henri Revoil, terminait ainsi la notice consacrée à ce monument : « S'élevant au milieu de la mer, sous un ciel d'azur, Lérins est une terre promise... Espérons que les religieux bernardins, qui ont repris possession de cette ancienne abbaye, continueront à conserver avec soin ces ruines précieuses, visitées et admirées par les archéologues du monde entier. »

On pouvait croire que ce vieil édifice, échappé aux mains profanes des acquéreurs de biens nationaux, échappé à la pioche des bandes noires, allait être pieusement conservé par l'ordre monastique qui en devenait le propriétaire et le gardien. Il n'en a rien été, et le dernier numéro du *Bulletin monumental* nous apporte les doléances des archéologues. « Ce que n'avait pas fait la tourmente révolutionnaire, des religieux l'ont accompli, et il ne reste plus rien à cette heure du vénérable monument que nous étions assurément en droit de croire à jamais sauvé. Encore, s'il s'agissait de l'un de ces édifices insignifiants que recommande tel ou tel fait de notre histoire, nous pourrions nous contenter de plaindre les hommes assez mal doués pour ne pas comprendre la majesté des souvenirs. Mais il n'en est pas ainsi, et tous ceux qui jadis ont visité Saint-Honorat se rappellent encore de quel intérêt puissant étaient pour le voyageur ces débris d'âges divers dans lesquels on pouvait lire les terribles annales de nos rivages provençaux.

« Toutes les époques avaient imprimé leur cachet à ce sanctuaire, dont les murs, çà et là, à côté d'anciennes sculptures, présentaient des inscriptions romaines des meilleurs temps. *Même pour des bernardins*, il y avait donc des raisons majeures de respecter le travail des siècles, et l'on ne comprend guère qu'ils aient si joyeusement jeté à terre un précieux monument qui avait vu défiler sous ses voûtes de nombreuses générations des enfants de Saint-Benoît. Bientôt, si les choses continuent, il ne restera plus rien de ce que les Sarrasins eux-mêmes avaient laissé... Viennent les aumônes que l'on va quêter jusque dans la capitale, et le cloître lui-même, l'un des plus intéressants édifices de ce genre que possède la France, ne tardera pas à disparaître. » — Avis à nos lecteurs si l'on vient quêter chez eux pour les bernardins de Lérins ?

Voilà un exemple de vandalisme bien inutile ! L'historien comprend à la rigueur les actes de destruction qu'inpirent, aux époques agitées, la passion religieuse ou anti-religieuse. Dans le cas de l'église Saint-Honorat, à Lérins, il n'y a rien de semblable : les bernardins l'ont démolie parce qu'elle les gênait. Mais il y a dans bien des villes de France bien de vieilles églises que les édilités trouvent gênantes, qu'elles voudraient démolir ou bien transformer en magasins ou locaux de tout genre. Or, il y a bien des personnes qu'arrêtent le souvenir d'une tradition religieuse et surtout le respect de l'art, qui est, de nos jours, une des meilleures sauvegardes des monuments religieux. Mais quoi ! hésitera-t-on quand on verra les ordres monastiques donner l'exemple de la destruction des monuments religieux pour des considérations utilitaires ? La prudence politique tout au moins devait empêcher les vandales de Lérins de donner un exemple déplorable. On pourra leur dire un jour : « Messieurs les bernardins, vous avez commencé ! » — *Patere legem quam ipse tulisti !*

Nous lisons dans le *Dictionnaire des communes* de M. Joanne, à l'article Lérins, que l'église Saint-Honorat est classé dans les « monuments historiques. » Les bernardins de Lérins ont donc outrepassé leurs droits et commis un *délit* en portant la pioche sur un monument qui, quoique leur propriété, devait leur être inviolable. Nous appelons sur ce point l'attention des amis des arts qui siégent dans nos assemblées politiques.

Salle Saint-André

29, cité d'Antin

Jeudi prochain, 4 mai, à deux heures, M. Paul Albert fera une conférence sur *Toussenel ; le monde des oiseaux.*

Entrée libre. — Une collecte sera faite au profit de la bibliothèque Saint-André.

Statue de Spinoza

Troisième liste de souscription

Broca	20
Gavarret	20
Robin	20
Gubler	20
Trélat	20
Charcot	20
Germain Sée	20
Béclard	20
Albert Bosquette	10
Funck Brentano	5
Mme Coignet	20
Total des deux premières listes	975 fr.
Total des trois premières listes	1170

Les souscriptions sont reçues chez M. Léopold J. Kœnigswarter, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, et à la librairie Germer Baillière, 17, rue de l'Ecole-de-Médecine.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 45 6 MAI 1876

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. CH. GIRAUD

Vie et travaux de M. Dupin aîné

Messieurs,

Plus de dix ans sont écoulés depuis la mort de M. Dupin, et le temps n'a point affaibli dans l'Académie des sciences morales et politiques le sentiment qu'elle éprouva de sa perte. Le brillant hommage rendu alors à sa mémoire, dans la séance publique d'une autre Académie de l'Institut, ne suffisait pas à nos regrets ; mais il rend la tâche difficile à celui qui vient acquitter, aujourd'hui, la dette particulière de la section de législation et de jurisprudence dont M. Dupin fut pendant tant d'années l'honneur et l'ornement.

En remplissant ce devoir envers lui, c'est surtout du légiste que je veux entretenir l'auditoire qui m'écoute, laissant le rôle politique de M. Dupin à l'écart, pour m'occuper surtout de ce qui prédomine dans sa vie, en le rattachant à nos travaux.

Si nous remontons à quelques siècles du temps présent, nous trouvons, à côté de nos rois qui luttaient en ce temps-là contre la féodalité, une classe d'hommes, née de l'affranchissement des communes, nourrie de l'enseignement des universités naissantes, pénétrée des doctrines du droit romain ravivées après un long oubli, et prêtant à la couronne son assistance dévouée, pour substituer la régularité administrative au gouvernement anarchique de la monarchie féodale. Cette classe d'hommes est celle des légistes.

Les services qu'elle a rendus sont immenses. Elle a fondé le sacerdoce de la justice et inaugure un ordre judiciaire dont nous recueillons encore aujourd'hui les bienfaits. Aux légistes est due la doctrine de l'Etat, qui fait la base de l'administration française ; l'institution du barreau, qui a été la pépinière des emplois publics ; enfin la rédaction des coutumes qui a rendu le prince maître de l'ordre civil, comme il l'était déjà de l'ordre politique.

Les légistes, en réglant aussi les relations du pouvoir ecclésiastique avec le pouvoir royal, ont fixé le droit public ecclésiastique français ; et, tandis que les maisons impériales de Franconie et de Souabe avaient succombé dans leur querelle avec la papauté, grâce aux légistes les rois capétiens purent résister à ce pouvoir redoutable et assurer l'indépendance complète de leur couronne.

Tous ces traits caractéristiques du légiste se retrouvent dans l'histoire de M. Dupin. Il eût été, de cœur et d'âme, un des légistes de Philippe le Bel, et il a pratiqué, en plein XIXe siècle, les mœurs et les maximes de ses devanciers du XIIIe ou du XIVe siècle.

M. Dupin aîné naquit à Varzy le 1er février 1783 ; le pays montagneux et boisé du Morvan était alors privé de routes et de ponts ; pays perdu au milieu de contrées florissantes ; pays de loups dans lequel le voyageur craignait de s'engager. La vie y était dure pour le riche, comme pour le pauvre, la sobriété nécessaire à tous ; hommes et femmes s'y chaussaient de sabots ; tous étaient avisés, laborieux, prompts et résolus, portant sur leur personne et dans l'esprit un reflet de l'âpreté du climat.

Sa famille tenait un rang distingué dans la bourgeoisie de la province et y avait occupé des charges publiques. Vivant dans une modeste aisance, elle avait des relations honorables jusque dans la capitale.

Le père de M. Dupin, né à Clamecy en 1758, avait fait d'excellentes études à Paris, au collège Sainte-Barbe. Il prêtait serment d'avocat au Parlement en 1778, et fut successivement procureur du roi à Clamecy, conseiller au bailliage et procureur-syndic de la province à Orléans. Élu membre de l'Assemblée législative en 1791, il fit partie de cette minorité

constitutionnelle qui tenta vainement de sauver la monarchie de ses fautes et des passions du temps.

La famille Dupin s'était logée, à Paris, rue Saint-Honoré, à l'entre-sol d'une maison dont le jardin avoisinait le cloître qui conduisait à la salle du manége, où siégeait l'Assemblée. De ce logis, les enfants purent entendre la fusillade du 10 août 1792. Deux Suisses qui avaient échappé au massacre du château pénétrèrent dans le cloître, escaladèrent le mur du jardin et, se réfugiant dans la loge du jardinier, y restèrent blottis pendant quarante-huit heures. Les enfants Dupin les virent de la fenêtre de leur entre-sol, leur portèrent à manger et gardèrent fidèlement le secret de leur retraite, jusqu'à ce que ces malheureux pussent s'en échapper. L'imagination de M. Dupin était restée vivement frappée de ces premières scènes de la Révolution française, et il n'en parlait jamais qu'avec émotion.

A l'expiration du mandat de la législative, la famille Dupin reprit le chemin du Nivernais, qu'elle trouva fort troublé. Les idées modérées n'étaient plus de saison, et non-seulement M. Dupin père ne dut pas se porter candidat à la Convention, mais encore il fut obligé de se cacher, et bientôt après, arrêté, il subit quatorze mois de prison à Clamecy ou à Nevers, en attendant la délivrance du 9 thermidor.

Rendu à la liberté, M. Dupin père confia son second fils, Charles, aux soins d'un mathématicien qui le prépara pour l'École polytechnique, où Monge et Carnot le prirent en affection et lui ouvrirent la carrière brillante qu'il a parcourue.

Quant à son fils aîné, le destinant à la carrière juridique, il en retint la direction particulière.

Ce fut une heureuse fortune, pour cet enfant naturellement précoce, de se retrouver sous la main d'un père que les fortes études de l'ancienne Université rendaient propre à la culture d'une intelligence d'élite. M. Dupin père se fit professeur de latin, de rhétorique et d'histoire, et y déploya de tels soins que, malgré les infortunes du temps, son fils aîné recueillit tous les avantages de l'enseignement le mieux approprié à ses facultés.

Ce père habile voulut ensuite initier son fils aux connaissances juridiques, comme il l'avait initié aux connaissances élémentaires et classiques, et il suivit dans cette éducation nouvelle la méthode qui lui avait réussi pour l'éducation littéraire. Il prit trois petits livres pour bases de ses leçons : les *Institutes de Justinien*, un Abrégé de jurisprudence générale alors fort estimé, et la *Coutume de Nivernais*, entremêlant ces textes de quelques chapitre de l'*Esprit des lois* ; et il fit du tout l'objet de lectures variées, coupées de temps à autre de quelques pages d'auteurs latins, qu'on revoyait avec délices.

Cependant M. Dupin père, jugeant avec raison que l'air de la grande ville était nécessaire à son fils, saisit l'occasion de l'amener à Paris, quand il vint siéger en l'an VII au Conseil des anciens, où l'appela le choix de ses concitoyens.

M. Dupin n'a jamais oublié ce qu'il devait aux conseils de son père, qui conserva une grande influence sur lui jusqu'à l'âge avancé où il mourut. Nous lisons, dans le récit touchant des derniers moments de ce vieillard, qui put compter ses trois enfants au nombre des personnages les plus honorés de son temps, qu'il donna pour ainsi dire à son âme le signal du départ, en prononçant avec le prêtre qui l'assistait les paroles pénétrantes de l'Église : *Egredere, anima christiana, de hoc mundo* : sortez, âme chrétienne, de ce monde pour aller dans un monde meilleur.

Lorsque Dupin se fixa dans la capitale, en l'an VII, un grand mouvement se manifestait dans la reprise des études. C'était le moment brillant des écoles centrales. Il n'y avait plus d'école publique de droit, mais il s'en était formé une libre et privée, qui rendait alors de grands services : c'était l'*Académie de législation* : excellente institution où tout était de bonne volonté, professeurs ainsi qu'élèves, où l'enseignement était à la fois simple, grand, attachant et profitable. Chaque département y pouvait envoyer un élève. Dupin y fut admis comme élève de la Nièvre. Il y entendit Pigeau, l'oracle de la procédure ; Laujuinais, qui enseignait le droit public. De glorieux débris de l'ancien barreau, tels que Tronchet, y faisaient aimer la science de Pothier ; on y admirait la profonde et lucide érudition de Portalis ; et une brillante jeunesse se pressait à l'entour de ces grands maîtres. Joignant la théorie à la pratique, on y faisait plaider, requérir et discuter solennellement les auditeurs qui voulaient se prêter à ces exercices. Dupin y fut bientôt distingué.

Enflammé de zèle et d'émulation, il suivait tous les cours publics, en même temps qu'il travaillait comme maître clerc chez un avoué, menant de front les leçons et les audiences, et partout également appliqué. Aussi, lorsque bientôt après furent rétablies les écoles de droit, le jeune Dupin, qui de fait était en exercice devant les tribunaux depuis deux ans, et qui, d'après la loi, pouvait se dispenser de toute scolarité en achetant un diplôme de licence, ne voulut pas de ce mode facile de réception, et soutint sa thèse dans toutes les règles avec un succès complet. Il voulut être aussi docteur en droit, et il en subit les épreuves avec le même bonheur. Sa thèse de docteur fut même la première que reçut l'École de droit rétablie à Paris, et M. Treilhard, alors conseiller d'État, y vint assister en qualité de président d'honneur. Le nom de M. Dupin se trouve ainsi inscrit en tête des docteurs reçus en France depuis la Révolution.

Il commençait dès lors à se faire remarquer au palais. Son exactitude, son érudition et son talent lui attiraient la confiance des plaideurs, confirmés dans leur choix par les suffrages de la magistrature et des anciens avocats demeurés en crédit après la suppression de l'ordre.

Dès 1804, il avait publié un court traité des successions *ab intestat*, matière neuve alors et qui appelait l'attention publique sur l'application du code civil récemment promulgué. En 1807, il avait aussi publié un petit volume à l'usage des étudiants en droit, auxquels il donnait des répétitions particulières pour ajouter quelques ressources à son budget. Il excellait dans ce genre de petits livres, et il en a publié un grand nombre sur toutes sortes de matières.

M. Dupin avait même tourné son ambition vers l'École de droit. Un concours fut ouvert en 1809 pour deux chaires de droit civil. M. Dupin s'y présenta en compagnie d'un autre jeune jurisconsulte, M. Persil, qui était alors à ses débuts. Ni l'un ni l'autre ne fut nommé par des juges fort honnêtes sans doute, mais qui eurent le malheur de ne pas distinguer deux concurrents de premier mérite, pour donner leurs suffrages à deux candidats restés profondément obscurs. Ni M. Persil ni M. Dupin n'avait oublié cet échec de leur jeunesse.

Une douce compensation s'offrit à M. Dupin dans un mariage où il a trouvé pendant près de cinquante ans le bon-

heur domestique; mariage qui l'unit à une femme dont tout Paris a pu apprécier l'humeur heureuse, le caractère élevé, le charmant esprit, et qui a partagé le poids des grandeurs avec son mari, comme si elle y eût été aussi naturellement appelée que lui-même. Il a eu le malheur de lui survivre et il ne s'en consolait pas.

Cependant sa clientèle d'avocat prenait chaque jour plus de développement. Il avait eu la sagesse de choisir ses causes avec circonspection, et de se ménager de bonne heure la réputation d'être difficile à cet égard; il était le premier juge de ses procès, de sorte qu'être défendu par lui était déjà une présomption favorable pour le client. A cela, joignez une préparation sérieuse, une connaissance approfondie de l'ancien et du nouveau droit, un travail infatigable, un talent dont l'originalité gagnait tous les jours plus de faveur; et la renommée du jeune avocat l'éleva bientôt au meilleur rang. Le célèbre procureur général Merlin eût voulu se l'adjoindre comme avocat général à la cour de cassation; mais heureusement ce projet avorta : il eût prématurément enlevé M. Dupin à l'une de ses plus belles destinées.

Le premier président Séguier le prit en affection. Il se servit même de M. Dupin pour réformer les habitudes du palais, en bannir la rhétorique et la déclamation, et y faire prédominer la sobriété, la dialectique et la simplicité sur les défauts contraires, toujours si communs dans la pratique de la parole, et qu'avaient exagérés encore les émotions révolutionnaires. Cette évolution du palais parisien, M. Dupin l'indique avec une réserve de bon goût dans ses *Mémoires* : « Je supprimai, dit-il, une grande partie de ce qui tenait à l'érudition et aux apprêts d'éloquence, et je m'attachai à donner à ma discussion une marche plus serrée et plus vive, où les raisons étaient présentées dans leur substance et leur énergie, plutôt qu'en développements lourds et ennuyeux. A des plaidoyers de deux ou trois audiences, je répondais en une seule et je remplaçai par une méthode nerveuse et rapide la diffusion de l'ancien palais : méthode dont mon frère Philippe, qui m'a succédé, a donné le meilleur modèle et qui est aujourd'hui le ton général du barreau. »

L'esprit brusque, prime-sautier, prompt à la repartie et toujours prêt à l'attaque comme à la défense, qui distinguait M. Dupin, allait à merveille à M. Séguier qui avait tant de qualités analogues. Aussi M. Dupin avait-il acquis avec lui la liberté de tout dire, parce qu'il ne disait rien comme tout le monde, et que son esprit original et fécond n'était jamais en défaut.

Par nécessité, comme par tempérament, il s'était fait une habitude de l'improvisation; et cette faculté, soutenue par des études approfondies, une science solide et une logique serrée, devint pour lui un moyen puissant d'action oratoire dans toutes les situations de sa vie, à la barre des avocats comme sur le siége du magistrat, à la tribune des députés comme à la présidence des assemblées.

« Quand j'avais une grande cause à défendre, dit-il, j'allais » hors barrière, par delà le mur d'octroi, et là, j'entamais ma » plaidoirie, parlant seul, tout haut, m'efforçant d'habiller le » squelette de mes notes et de lui donner un corps. Quelque- » fois il me venait de bonnes idées que je retenais, d'autres » fois des intentions que je désavouais à l'instant, ou des » expressions que mon propre esprit, qui me tenait lieu d'au- » ditoire, jugeait maladroites; elles m'étaient arrivées sans » réflexion, et, en gardant les unes, j'étais certain d'éviter le » retour des autres. En tout j'essayais de cantonner mes » raisonnements, mes preuves, mes mouvements. Je conve- » nais avec moi-même que je pouvais aller à telle limite, » mais non au delà. Je traçais autour de moi un cercle de » Popilius que je m'interdisais de passer quand je serais sur » le terrain du combat. Et je revenais de cette étude, ou si » l'on veut de cette répétition, avec une confiance et une » sûreté d'action que je n'aurais jamais eues sans cet exer- » cice préliminaire. »

Ainsi s'écoulèrent, pour M. Dupin, les quatorze premières années de ce siècle. Il avait conquis l'une des premières positions du barreau de Paris, lorsque arrivèrent les événements de 1814. Les traditions de famille lui firent accueillir avec sympathie la royauté constitutionnelle.

L'établissement du gouvernement nouveau était à vrai dire bien difficile. Le roi avait donné la Charte et inauguré le régime constitutionnelle. Mais un parti puissant ne voulait ni de l'une ni de l'autre et rêvait le retour au passé, retour impossible dont la seule espérance effarouchait les intérêts nés de la Révolution. De sorte qu'après avoir été accueillie avec allégresse à Paris et dans le midi de la France, la Restauration perdit rapidement le prestige et l'affection qu'elle avait inspirés.

Elle l'éprouva au 20 mars lorsqu'elle succomba une première fois après le retour de l'île d'Elbe. M. Dupin, qui s'était constamment prononcé pour les principes consacrés en 1789, et pour le maintien des lois fondamentales de la société moderne, fut député par le collége de Château-Chinon à la Chambre des représentants. Le rôle qu'il y joua, sans avoir une grande importance, augmenta sa réputation, et, après Waterloo, il rentra dans la vie privée entouré de l'estime publique.

La seconde chute de l'empire fut suivie d'un véritable affolement de réaction. La magnanimité convenait à la Restauration, car elle avait commis des fautes noblement avouées. A l'exemple de l'Europe irritée qui se montrait impitoyable, la Restauration entra dans la voie impolitique des rigueurs, d'abord par la dictature et l'arbitraire, ensuite, et ce qui est pis, sous le masque de la justice. Elle fit procès à tout le monde, quand elle n'avait qu'à se le faire à elle-même, et, par la plus fatale des erreurs, lâcha la bride aux passions qu'elle ne put plus contenir après les avoir déchaînées. La multiplication des procès politiques fut le fléau de l'époque. M. Guizot écrivit à ce sujet, en 1821, un livre qui fit grande sensation.

Depuis les têtes les plus élevées jusqu'aux plus humbles agents de l'empire, personne ne fut à l'abri de poursuites. M. Dupin fut chargé des premiers rôles dans la défense de tant d'accusés; il avait publié dès les premiers jours deux écrits remarqués. Le premier était intitulé : *Observations sur les ordonnances du 24 juillet* 1815; le second était intitulé : *De la liberté de défense des accusés*. C'était le manifeste du droit contre la violence des partis.

Le courageux légiste démontrait dans le premier ouvrage le caractère inconstitutionnel des ordonnances, où le pouvoir judiciaire était confondu avec le pouvoir exécutif, et faisait toucher du doigt l'énormité des prescriptions qu'elles décrétaient.

Le second écrit de M. Dupin, *De la liberté de défense des accusés*, fut publié à la veille d'un des procès les plus déplorables de ce temps : il assura dans une certaine mesure la liberté de

la défense du maréchal Ney, en intéressant l'opinion au maintien de l'une des plus précieuses garanties des sociétés civilisées; car on disait, on écrivait alors, que *des avocats ne pouvaient pas défendre certains accusés sans se rendre, pour ainsi dire, leurs complices*. L'ouvrage de M. Dupin est la réfutation de ces doctrines.

Tout le monde connaît les détails de ce célèbre et tragique procès du maréchal Ney, et je ne veux pas les reproduire après les éloquentes paroles qui ont ému cet auditoire, lorsqu'a été prononcé, dans cette enceinte, le juste et bel éloge du duc Victor de Broglie. Mais je ne saurais trop recommander le récit qu'en a laissé M. Dupin lui-même dans ses *Mémoires*. L'un des plus estimés avocats de l'ancien barreau, Me Berryer père, partagea le fardeau de la défense avec lui.

Il a été accusé d'avoir fourvoyé le maréchal en lui faisant décliner le conseil de guerre, qui, dit-on, n'aurait jamais condamné le héros de la retraite de Russie. A ce reproche M. Dupin a répondu que le déclinatoire avait été imposé à la défense par le maréchal lui-même, et que le conseil de guerre avait déjà déclaré son incompétence, pendant que les avocats du maréchal délibéraient encore sur le parti à prendre.

Le président du conseil de guerre, le noble et respectable maréchal Moncey, qui s'excusa de remplir cet office, en fut puni par une ordonnance royale du 29 août 1815, laquelle, qualifiant son refus de résistance coupable et d'indiscipline, destitua l'héroïque vieillard et lui infligea trois mois d'emprisonnement.

M. Dupin fut chargé de défendre le maréchal Moncey. Il rédigea et signa une consultation ou mémoire au roi, dans lequel il établissait que Moncey n'avait pu, par une raison particulière de procédure criminelle, accepter la mission de juge, attendu qu'il avait fait un acte d'instruction, et que le maréchal était d'ailleurs revêtu d'une dignité indélébile, différente d'un emploi sujet à destitution; enfin que, s'il était vrai que toute justice émanât du roi, l'on avait toujours tenu en France que le roi ne pouvait juger ni condamner en personne un accusé. En conséquence, le conseil estimait que Sa Majesté, mieux informée, voudrait bien rapporter son ordonnance. L'ordonnance ne fut pas rapportée, mais elle demeura sans exécution.

Il fut question de traiter un autre juge, le maréchal Mortier, comme on avait traité le maréchal Moncey. M. Dupin raconte qu'il fut appelé à ce sujet chez le duc de Trévise. « Dans le salon, dit-il, était son portrait en grand uniforme de maréchal, et en regard le portrait de son père, en costume de cultivateur. Vous voyez, dit le maréchal à M. Dupin, voilà le portrait de mon père et le mien. On me destituera, n'importe : je sais labourer, je reprendrai l'habit et les travaux de ce bravê homme, mais je ne condamnerai jamais le maréchal Ney. »

Un autre maréchal, ou plutôt, hélas! sa mémoire, se présenta bientôt à défendre, et Dupin fut encore chargé de ce soin. On le nomma l'avocat des maréchaux.

C'était le 2 août 1815. Le maréchal Brune, investi, pendant les Cent jours, du commandement de la 8e division militaire, où il avait maintenu l'ordre avec modération, venait de résigner ses pouvoirs entre les mains du commissaire extraordinaire du roi, M. de Rivière, qui lui avait délivré passe-port pour retourner à Paris. Arrivé dans une ville du Midi, entre neuf et dix heures du matin, le maréchal fut assailli par une foule ameutée qu'essayèrent en vain de contenir quelques hommes courageux, et il fut assassiné en plein midi, dans sa chambre envahie, puis après jeté, avec une joie féroce, dans le fleuve voisin, où ses aides de camp eurent peine à retrouver son corps pour l'ensevelir. Après quoi procès-verbal de suicide fut dressé et signé par des autorités terrifiées.

Il y eut toutefois de nobles conduites à ce moment. Le préfet, qui arrivait de Paris et qui voulut faire rempart de son corps au maréchal, fut gravement frappé et blessé. Le maire refusa, sous les poignards, de signer le procès-verbal de suicide, et le ministère, informé de ce qui s'était passé, révoqua sur-le-champ les fonctionnaires qui avaient cédé à la crainte; puis la maréchale porta plainte au roi, qui ordonna une instruction; mais, à la Chambre, un député osa qualifier la plainte de scandaleuse. Sur quoi M. de Serres, garde des sceaux, volant à la tribune, fit entendre ces paroles dignes de L'Hôpital et de Mathieu Molé : « Le scandale est dans le crime et non pas dans la plainte. »

Le rédacteur de la plainte était M. Dupin. Sur sa poursuite active, le jugement de l'affaire fut attribué à la cour de Riom, et, venu le jour de l'audience, l'avocat se rendit avec la maréchale en Auvergne, où la noble veuve fut accueillie avec autant de respect que d'intérêt. Elle arriva au palais de justice en habits de deuil, et les soldats qui formaient la haie lui portèrent spontanément les armes, comme si c'eût été au maréchal lui-même; démonstration qui, dans ce moment, produisit un grand effet.

Les accusés étaient contumaces. Après le rapport du juge, M. Dupin parla au nom de la partie civile, et sa parole émut l'auditoire. Puis la cour prononça un arrêt de mort contre l'assassin, et, sans avoir égard au procès-verbal de suicide, ordonna la rectification de tous les actes où la mort du maréchal aurait été ainsi qualifiée.

Une autre affaire politique avait vivement frappé les esprits en 1816.

On connaît l'histoire du comte de Lavalette, compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, et condamné à mort comme ayant trahi le gouvernement du roi. On sait l'héroïque supercherie à l'aide de laquelle Lavalette put échapper à l'échafaud la veille même de l'exécution. Mais ce n'était pas tout d'être sorti de prison, il fallait encore sortir de Paris et gagner la frontière. Or, la surveillance de la police en mettait l'entreprise en péril. Trois Anglais appartenant à de grandes familles, et pleins d'admiration pour Mme de Lavalette, se chargèrent de compléter l'évasion de l'ancien directeur général des postes de l'empire. Le gouvernement français fit arrêter les trois Anglais, et M. Dupin fut prié de les défendre. Son talent y obtint un vrai triomphe, mais ne put épargner une condamnation à ses clients.

Après ces grandes procédures, d'autres aussi dignes d'intérêt occupèrent notre célèbre avocat, qui, par son habileté autant que par son éloquence, sauva de vaillants généraux et d'honorés serviteurs de l'empire, plus heureux que beaucoup d'autres qui tombèrent victimes de la réaction.

Les procès politiques civils ou de la presse firent autant de bruit que les procès politiques criminels, et M. Dupin y rendit aussi à la cause libérale de signalés services. Sans parler du procès du *Censeur européen*, de celui de la *Correspondance politique* de Fiévée, de celui du professeur Bavoux; de celui de M. de Senneville, à l'occasion des déplorables

affaires de Lyon; de celui de M. de Pradt, ancien archevêque de Malines; de celui de l'*Ermite en province* de M. de Jouy; de celui du *Miroir*, qui intéressait nombre de gens de lettres; sans parler enfin du grand procès de la *souscription nationale*, où tant de noms illustres étaient compromis; comment ne pas rappeler le procès fait aux chansons de Béranger, en 1821, et puis le procès fait à la relation du procès lui-même? Ici l'on ne s'irritait pas moins de voir des sentiments nationaux poursuivis dans l'asile d'une poésie incomparable, qu'on ne s'affligeait de voir la majesté de la justice compromise avec les grelots de la gaieté française. Aussi le spectacle des débats avait-il attiré une foule immense; les avenues du palais étaient obstruées au point que le président de la cour d'assises et l'un des conseillers furent obligés d'entrer par la fenêtre. Le prévenu lui-même, Béranger, eut de la peine à pénétrer dans l'enceinte. Il avait beau dire aux gendarmes : « Mais je suis l'accusé! on a besoin de moi : » on lui répondait, comme au reste de la foule : « Il n'y a pas de place. » Enfin, après une demi-heure de lutte, il put arriver devant ses juges.

M. de Marchangy lut un réquisitoire écrit avec plus d'apprêt que d'esprit, où les griefs de la justice étaient développés en style précieux, et la prévention soutenue avec habileté. M. Dupin y répondit sur-le-champ, et l'on fut étonné de voir ce jurisconsulte, ordinairement si grave, accoutumé à discuter des matières ou des textes si opposés à la poésie légère, prendre successivement tous les tons, se concilier l'auditoire par un exorde gracieux, et, parcourant les diverses branches de l'accusation, en faire ressortir tantôt la futilité, tantôt le ridicule et tantôt le non-sens; alliant par moments des pensées élevées à ce que la littérature a de délicat, l'ironie de finesse, l'expression de piquant, sans jamais blesser les convenances ni les règles du goût.

En voyant un avocat si occupé de procès criminels, de procès politiques, on croirait que ce fut là le principal objet de son talent et la particulière application de son esprit; il n'en est rien. Doué d'une activité prodigieuse et d'une merveilleuse aptitude aux affaires, M. Dupin s'appliquait simultanément aux causes civiles avec le même soin qu'il accordait aux causes politiques; il pouvait à peine suffire à la clientèle qui affluait à son cabinet.

Le propre des affaires civiles est de n'attacher que les parties qu'elles intéressent. C'est par hasard s'il s'en trouve quelqu'une qui éveille l'attention du public par la singularité des faits, et celle des juristes par la difficulté des questions. Et cependant c'est à la clientèle civile qu'est attachée la considération sérieuse de l'avocat, parce qu'elle atteste la confiance réfléchie des intérêts, tandis que la clientèle politique n'atteste quelquefois que la confiance momentanée de la passion.

M. Dupin a eu, depuis 1815 jusqu'en 1830, le plus riche cabinet d'affaires qu'on eût encore vu au palais. Il a plaidé plus de quatre mille affaires civiles, et de ses mémoires ou consultations on composerait une bibliothèque.

L'affaire du chevalier Desgraviers est la plus grande qui ait été plaidée sous la Restauration. L'adversaire était le roi lui-même, en nom privé. L'intérêt était considérable et les circonstances attachantes. La curiosité publique s'en préoccupa vivement. La défense fut même encouragée par la liberté constitutionnelle. « Un sujet oser plaider contre le roi, » dit M. Dupin, et pourquoi pas? Devait-on être plus monarchique en 1814 que sous l'ancien régime? Autrefois, on » plaidait parfaitement contre le roi, devant le parlement. » On tenait même pour maxime, au palais, qu'il *fallait que* » *le roi eût deux fois raison pour gagner son procès.* » La magistrature se montra sous la Restauration aussi indépendante que les parlements sous l'ancien régime, et ce procès, qui captiva les esprits, subit toutes les péripéties d'un procès ordinaire entre particuliers.

Des princes de l'Europe ont consulté M. Dupin pour leurs affaires privées, et les personnages les plus considérés soit en France, soit à l'étranger, l'ont investi de leur confiance, abstraction faite d'opinion politique. C'était l'habile jurisconsulte, le plus judicieux des praticiens, dont on recherchait les avis. La direction de la grande affaire du testament de Napoléon fut mise entre ses mains.

En 1817, on lui proposa la plaidoirie d'une cause importante pour le duc d'Orléans. Il répondit par un billet : « Oui, si l'affaire me paraît juste. »

« Cette réponse ayant été rapportée au duc d'Orléans, dit » M. Dupin, le prince m'assigna une audience au Palais-» Royal. Je ne le connaissais pas, je ne l'avais même jamais » vu. Sa politesse et son affabilité furent extrêmes. La confé-» rence eut lieu debout, en nous promenant dans le salon. » Je fus singulièrement frappé de la facilité de langage, de la » netteté d'idées et de la souplesse de raisonnement dont le » prince fit preuve dans la discussion de cette affaire difficile » et compliquée. Je ne lui dissimulai aucune des objections » qu'on pouvait lui opposer. »

De ce moment datent les relations de M. Dupin avec le duc d'Orléans. Une deuxième, une troisième conférence suivirent la première, et le prince, éclairé par l'avocat, finit par donner à M. Dupin plein pouvoir de terminer le procès par transaction.

Frappé de la lucidité, de la rectitude et du savoir de M. Dupin, le duc d'Orléans voulut l'avoir dans son conseil d'apanage. Il l'y fit entrer en 1820, d'abord comme conseiller, plus tard comme président, et l'y honora d'une affection qui ne s'est jamais démentie, à laquelle M. Dupin répondit par un attachement respectueux, invariable et dévoué.

Il a dit quelque part :

« J'ai défendu le pauvre chevalier Desgraviers contre » Louis XVIII, et avant d'être appelé à lutter pour l'exécution » du testament de Louis-Philippe, *mort en Angleterre*, j'avais » plaidé pour les exécuteurs testamentaires de Napoléon, » *mort à Sainte-Hélène.*

» C'est ainsi que j'avais plaidé pour l'apanage du duc » d'Orléans en 1818, et qu'il m'a été donné de conclure en » 1841 pour celui du comte de Chambord... demandant » toujours justice : *suum cuique! Forum et jus!* » Il disait vrai; la fonction, la passion de toute sa vie a été de discuter, la loi à la main, le droit de chacun, y compris le sien.

Mais, de tous les procès que défendit M. Dupin, le procès de tendance intenté au *Constitutionnel* fut le plus important peut-être par son objet, et le plus en harmonie avec le caractère de légiste qui distinguait le grand avocat.

C'est ici le lieu de dévoiler une face nouvelle de son personnage.

Une portion considérable de sa vie et de ses travaux a été consacrée à la défense des libertés de l'Église gallicane.

L'étude approfondie de ces antiques maximes de la France était jadis l'objet spécial de l'éducation de la magistrature et du barreau.

La Sorbonne autant que le palais se rencontraient et s'accordaient sur cette voie, sous la protection traditionnelle du gouvernement royal.

Au pied de la statue de Bossuet, je n'éprouve aucun embarras à m'expliquer sur ce sujet aujourd'hui si délicat.

Plusieurs causes avaient concouru à intéresser la politique et la nation à cette question de droit ecclésiastique. Causes générales et causes particulières avaient rendu cette doctrine nationale et populaire, et M. Dupin, en y portant l'ardeur de son talent et toutes les forces de son esprit, n'avait fait qu'obéir à l'inspiration du temps. Leur défense obstinée tient une grande place dans son existence.

Notre droit public ecclésiastique français a sa source dans le fond de notre histoire religieuse et politique, et là se trouvait le secret de sa popularité.

Les maximes gallicanes dataient de fort loin, et, remontant aux temps antiques, elles s'étaient surtout manifestées lors de l'établissement de la race capétienne sur le trône de France, en remplacement de la race carlovingienne. Un concile national, convoqué près de Reims, et dont le célèbre Gerbert était l'âme, fut le théâtre d'un débat qu'on croirait contemporain de l'assemblée du clergé de 1682.

Saint Louis, Philippe le Bel et Charles VII les ont consacrées par des actes mémorables. Au XVIe siècle, le cardinal de Lorraine déclarait au concile de Trente que « ce serait « erreur et folie d'imaginer qu'un seul évêque français vou- » lût embrasser l'opinion contraire ».

Au XVIIe siècle la célèbre assemblée de 1682, qui s'inspirait de Bossuet, promulguait cette déclaration, que Louis XIV a convertie en loi de l'État. « Bossuet en avait fixé avec tant d'exactitude toutes les expressions, » dit le cardinal de Bausset, « que, s'il ne put pas échapper entièrement aux » déclamations de quelques ultramontains exagérés, jamais » on n'y put trouver, à Rome, le plus faible prétexte pour » censurer une doctrine qui était appuyée sur tant d'auto- » rité et de monuments respectables ».

Au XVIIIe siècle, ces principes ne rencontraient en France aucune contradiction.

Lorsqu'une société célèbre fut l'objet de ces poursuites qui ont amené sa suppression, l'un des griefs argués était qu'elle professait secrètement des doctrines contraires ; et leur célèbre apologiste, le P. Cerutti, y répondit en ces termes :

« Il est étrange qu'on nous accuse de tenir à des opinions » opposées à la doctrine constante de la nation après tant de » déclarations non équivoques et non démenties données à » ce sujet ; après tant de thèses soutenues publiquement en » faveur des quatre articles du clergé. Par leurs déclarations, » les jésuites ont prouvé qu'ils croyaient aux maximes de » France ; par leurs thèses, ils ont prouvé qu'ils les enseigaient ; par leur conduite, ils ont prouvé qu'ils les suivaient. »

Après le concordat, une loi du Consulat prescrivit de les enseigner.

La Restauration, tant qu'elle fut bien conseillée, n'eut pas d'autres règles de gouvernement. Louis XVIII, en ouvrant la session de 1817, y proclamait l'observation de « *ces libertés* » *de l'Église gallicane*, précieux héritage de nos pères, dont » saint Louis et tous ses successeurs se sont montrés aussi » jaloux que du bonheur même de leurs sujets. »

A l'égard de l'épiscopat français, ses chefs les plus illustres, au temps où Louis XVIII faisait entendre ce langage, n'avaient qu'une seule et même pensée avec le roi ; et, chose remarquable, tandis que la Révolution française semblait pousser, par ses écarts, la génération nouvelle vers une doctrine qui la rattachait davantage à l'autorité romaine, tous les membres de l'ancien clergé demeurèrent fidèles à la doctrine nationale. M. Clausel de Montas, évêque de Chartres, réfutait vertement les premières attaques de M. de Lamennais ; M. Barral, archevêque de Tours, répondait aux objections des docteurs italiens contre nos maximes, et le vénérable cardinal de la Luzerne publiait, en 1821, une défense de la déclaration de 1682, avec cette note touchante :

« Cet ouvrage avait été composé, il y a huit ou dix ans, » *dans l'émigration*. Rentré en France, en 1814, j'avais pensé » que sa publication serait inutile, et qu'il était bon que la » question ne fût pas agitée. Mais, en présence des idées » ultramontaines qui se produisent aujourd'hui, je crois » indispensable de publier cet écrit pour leur servir de ré- » ponse et maintenir parmi nous la précieuse et salutaire » doctrine de l'Église gallicane. »

M. Dupin était donc en bonne compagnie lorsqu'il entreprit aussi de défendre nos maximes gallicanes, comme l'avaient fait jadis tous nos jurisconsultes, tous nos grands magistrats, les Pithou, les Séguier, les Lamoignon, les d'Aguesseau. Le *Manuel du droit ecclésiastique français*, livre aussi important qu'utile, et plusieurs fois réimprimé, fut le fruit de ces convictions ; bien souvent, à la tribune, il est entré en lice, à cet égard, avec les défenseurs des doctrines contraires.

La magistrature, fidèle à ses anciennes traditions, avait suivi ce mouvement gallican. On en vit la manifestation éclatante dans deux affaires de presse et dans l'affaire du comte de Montlosier.

En 1825, des poursuites furent dirigées contre le *Constitutionnel*, qui avait pris à partie les doctrines ultramontaines. Ce journal était accusé pour cela d'avoir, *par une succession d'articles, cherché à porter atteinte au respect dû à la religion de l'État*. Le tribunal devant lequel la cause était portée fut la cour royale elle-même. Depuis 1762, la magistrature n'avait pas été appelée à en juger de plus importante. L'existence d'une célèbre association religieuse, non autorisée par les lois, y fut discutée, et, pour la première fois depuis les arrêts rendus dans l'autre siècle, on vit un procureur général du roi soutenir des opinions dont nos anciens procureurs généraux avaient été les zélés adversaires.

Les rédacteurs du *Constitutionnel* professaient un profond respect pour la religion de l'État, mais ils ne dissimulaient pas leur antipathie pour des doctrines qu'ils signalaient comme menaçant à la fois l'indépendance de la monarchie et les libertés publiques. Toutefois la défense était rendue difficile par le prestige religieux dont s'était entourée l'accusation, habilement dirigée. L'avocat, M. Dupin, eut à démêler la cause du prétexte, l'apparence de la réalité ; il dut isoler l'intérêt de la religion de la passion des personnes, et montrer que l'intérêt d'État s'attachait toujours aux vieilles maximes de notre droit public.

La cour était présidée par un magistrat dont le nom seul était un engagement ; sur les bancs des juges siégeaient des débris de l'ancienne magistrature, et des jurisconsultes pour

lesquels les doctrines gallicanes étaient comme une religion héréditaire.

L'attente publique ne fut pas trompée.

La cour, après une plaidoirie vigoureuse de M. Dupin, *considérant que ce n'est pas manquer au respect dû à la religion de l'État, ou abuser de la liberté de la presse, que de discuter ou de combattre l'introduction ou l'établissement dans le royaume de toute association non autorisée par la loi, ou de signaler les dangers d'une doctrine qui menace à la fois l'indépendance de la monarchie et les libertés publiques, garanties par la charte constitutionnelle et par la déclaration du clergé de France de 1682, **déclaration toujours reconnue et proclamée loi de l'État**,* jugea qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la suspension du journal.

L'audience coïncidait avec le passage du convoi funèbre du général Foy. M. Dupin y fit une allusion éloquente, en s'écriant : *Il dit! les grands orateurs périssent, n'imposez pas silence aux écrivains politiques. La tribune est sourde, et l'on voulait encore faire taire la presse!*

A quelques jours de distance la cour rendait un arrêt analogue dans l'affaire du *Courrier français*.

Ces grandes causes gagnées en firent naître une autre qui n'eut pas moins de retentissement et d'importance.

Le comte de Montlosier, ancien député de la noblesse d'Auvergne aux états généraux de 1789, s'était fait remarquer alors par un discours émouvant pour la défense des biens du clergé. Vivement impressionné par les débats des procès du *Constitutionnel* et du *Courrier*, il avait publié, en 1826, un volume intitulé : *Dénonciation aux cours royales*, dans lequel il signalait la violation de notre droit public et en demandait justice aux magistrats. Il accompagnait sa *Dénonciation* d'un *Mémoire à consulter*, soumis à l'appréciation des jurisconsultes : *Mémoire* qui obtint dix éditions en quelques mois, et sur lequel une consultation fut longuement et solennellement délibérée dans le cabinet de M. Dupin, rédigée par lui, et souscrite par un nombre considérable d'avocats du barreau de Paris. L'un des signataires vit encore parmi nous et honore un des grands siéges de la magistrature française. La cour royale, chambres réunies, s'assembla sous la présidence de M. Séguier, pour statuer, et rendit un arrêt qui justifia l'appréhension du comte de Montlosier.

Dans la même heure, M. [illegible] entendre à la tribune les [illegible] paroles :

« La loi que je combats annonce la présence d'une faction, » aussi certainement que si cette faction se proclamait elle-» même et si elle marchait devant nous enseignes déployées. » Je ne lui demanderai pas qui elle est, d'où elle vient, où elle » va : elle mentirait. Je la juge par ses œuvres. Voilà qu'elle » nous propose la destruction de la liberté de la presse : l'année » dernière, elle avait exhumé du moyen âge le droit d'aînesse : l'année prochaine, le sacrilége. Ainsi, dans la religion, dans la société, dans le gouvernement, elle retourne en arrière. Elle tend, par le fanatisme, le privilége et l'ignorance, à la barbarie et aux dominations sacrées que la barbarie [illegible] ».

A la chambre des pairs, M. [illegible], M. Pardessus, M. Lainé, M. Mounier [illegible] et adhérent le pouvoir [illegible] ministère de la pétition Montlosier, et une chambre des députés, [illegible] la condition [illegible] confirmait ces manifestations de l'opinion publique, en [illegible] que toute la France était dans Bouvines [illegible].

Après tant de solennels avertissements, la couronne, mieux avisée, fit choix d'un ministère réparateur, le ministère à jamais regrettable de M. de Martignac.

On connaît ce qui suivit, et les deux célèbres ordonnances de 1828, sur les écoles secondaires ecclésiastiques. Elles furent une réaction contre les entreprises ultramontaines. M. Dupin défendit avec chaleur ces grands actes, dans la chambre des députés, où il était rentré en 1827, et le barreau parut s'associer à l'orateur gallican, en l'élisant bâtonnier de son ordre. Mais le ministère Martignac ne fut pas de longue durée.

A l'apparition du ministère qui le remplaça, le 8 août 1829, le *Journal des Débats* poussa le premier cri, un cri d'alarme et de douleur. Dans son numéro du 10 août parut le fameux article qui finissait par ces mots : *Malheureuse France, malheureux roi!*

Pour cet article M. Bertin aîné fut traduit devant les tribunaux, comme coupable d'outrage à la dignité royale !

« J'étais en vacances, dans la Nièvre, dit M. Dupin, lorsque M. Bertin-Devaux, mon ami, m'écrivit pour me proposer la défense de son frère. Pour toute réponse, je partis et j'arrivai à Paris. Le 26 août, je plaidai devant le tribunal de police correctionnelle, où M. Bertin aîné fut condamné à six mois de prison. »

L'accusation avait étonné le public, la condamnation le surprit bien davantage, et tout se prépara pour un nouveau débat devant la cour d'appel.

Au 24 décembre, le premier président Séguier vint présider l'audience de la cour. C'était, on le sentait, la dernière cause de la liberté de la presse, et le procès du régime constitutionnel tout entier. Il y eut solennelle plaidoirie et très-vive réplique. M. Dupin fit frissonner l'auditoire en prononçant ces paroles prophétiques : « Les coups d'État sont les » séditions du pouvoir, ils ne réussiront pas mieux contre » les lois, que les séditions populaires n'ont réussi jusqu'à » ce jour contre le pouvoir. »

Sur quoi la cour, après une délibération de trois heures, étant rentrée en séance, le premier président lut d'une voix ferme et digne l'arrêt qui acquittait M. Bertin.

Une manifestation indescriptible accueillit cet arrêt. M. Bertin et son avocat reçurent, en sortant, une véritable ovation.

Quelques mois après parurent les fatales ordonnances qui furent le signal et la cause de la révolution de juillet, et un gouvernement s'écroula qui avait eu pourtant des jours brillants pour les lettres, les arts et la liberté.

M. Dupin, député, ami de Laffite, de Périer, du général Gérard, fut constamment à côté d'eux dans ces journées agitées de juillet, tantôt conseil, tantôt acteur, toujours animé d'un vrai patriotisme. La Révolution était peu de son goût, il ne l'avait pas provoquée ; mais il la reconnut inévitable, et ne s'inspira que de l'intérêt de la France, en ces moments difficiles, dont il a retracé les incidents et les émotions dans trois publications aussi curieuses que véridiques.

Après les ordonnances, il avait rédigé et signé une consultation juridique qui était [illegible] Une [illegible] dite. Il fut le [illegible] des modifications constitutionnelles consacrées par la charte du 7 août, et il se prononça résolument, dès les premiers jours, pour l'abdication du prince dont [illegible] Il fut [illegible] de-

plusieurs années ; mais on sait les restrictions qu'il mit à son dévouement. La Révolution de 1830 était un mouvement national. Ce mouvement parut, à M. Dupin, devoir être le début d'une ère nouvelle, complétement indépendante de l'ancien régime. De là son fameux mot : *Élu non parce que, mais quoique ;* ce *quoique* ne lui ôta point les bonnes grâces du roi élu trop spirituel et trop habile pour ne pas en juger l'intention.

« En novembre 1836, dit M. Dupin dans ses *Mémoires*, » étant allé un soir aux Tuileries, je trouvai le roi seul qui » me raconta la réception brillante faite à l'un de ses fils, à » Jérusalem. Survint M. Guizot. Le roi reprit son histoire et » remarqua qu'une des causes de l'accueil fait au jeune » prince, c'est qu'on disait que depuis les croisades, c'était » le premier fils de saint Louis qui fût venu en Palestine. Je » me retournai alors du côté de M. Guizot, et je lui dis en » souriant : *Cette fois c'est bien parce que.* — Ah ! repartit » M. Guizot, en riant plus fort : *Il baisse pavillon. — Oui, à » Jérusalem*, lui répondis-je. Et le roi se mit à rire d'aussi » bon cœur que nous. »

Au demeurant, M. Dupin se montra, dans ces journées de 1830, zélé conservateur des grands principes constitutionnels. Le gouvernement provisoire l'avait nommé, le 31 juillet, garde des sceaux. Le nouveau roi le nomma, le 11 août, ministre sans portefeuille et, le 23 août, procureur général à la cour de cassation. M. Dupin s'en avoua fort satisfait, mais il put lire dans un journal, qui passait pour être l'organe d'un parti fort en crédit, les lignes suivantes, relatives à la constitution d'un ministère difinitif :

« Quelques personnes mettaient en avant le nom de » M. Dupin. Nous croyons qu'il a été écarté, et nous croyons » qu'on a bien fait. Personne plus que nous ne rend hom- » mage au talent de ce grand avocat.... Mais les qualités » mêmes qui nous le rendent respectable, ce goût sauvage » de personnalité et d'indépendance, ces mouvements » brusques et impérieux d'une impartialité quelquefois ca- » pricieuse, ces convictions de robe, ces préjugés de gallica- » nisme et de parlement, sincères, mais absolus, tout en lui » nous semble contraire au rôle et à l'esprit d'un ministre de » la justice, dans la crise où nous sommes. C'est à la tribune » surtout qu'il est utile et qu'il le deviendra de plus en plus. » Ses inspirations, son éloquence si prompte et si décisive, » serviront mieux le ministère, s'il sympathise avec lui. Il » l'appuiera franchement de son autorité, et le redressera » vertement par ses conseils. Dans le cabinet il serait sou- » vent un obstacle. »

Il y avait dans cette imprudente page quelques vérités impertinentes. Elles furent l'origine d'une antipathie qui a duré pendant toute la vie de M. Dupin. Il se trouvait à sa vraie place, à la tête du parquet de la cour de cassation, et il resta reconnaissant au roi de l'y avoir établi. Toutefois la forme avec laquelle un parti dirigeant semblait l'y consigner lui déplut vivement, et il s'en souvint toujours, même en lui prêtant son concours et son appui.

Une nouvelle carrière s'ouvrait devant M. Dupin ; il l'a parcourue avec un éclat égal à l'honneur qu'il s'était acquis dans les trente années de sa profession d'avocat : « Au » XVIe siècle, les plus renommés d'entre les avocats par leur » prud'homie et leur habileté, dit Loisel, prenaient de là » leur volée pour passer aux états de conseillers, d'avocats » du roi, de procureurs généraux et de chanceliers. » M. Dupin continuait heureusement cette tradition : ses habitudes et ses mœurs s'y accordaient à merveille.

La magistrature parlementaire avait quelque chose de ces antiques et modestes allures, qui se confondaient avec celles du barreau. M. Dupin n'eut donc pas, à vrai dire, à changer d'existence, tout en changeant de direction d'esprit. Il nous a laissé, en quatorze volumes, la collection des *Réquisitoires*, qui ont marqué son passage à la cour suprême. C'est l'histoire même de la magistrature, et du mouvement juridique, pendant les trente années qui ont suivi la Révolution de juillet.

Il donna, aux rentrées de la cour de cassation, une solennité qu'elles n'avaient pas, par des discours qui sont restés comme la continuation de ceux de Daguesseau. Il introduisit l'usage d'y traiter quelque sujet historique, comme l'éloge d'un grand magistrat ; usage devenu général depuis lors, au grand profit de la littérature juridique, et qui nous vaut de temps à autre de remarquables productions.

Mais, sans les immenses travaux qui avaient précédé l'avénement du procureur général, sans l'heureuse mémoire dont il était doué, enfin sans les éminentes facultés qui le distinguaient entre tous, quelle que fût d'ailleurs sa longue expérience des affaires, jamais, au milieu d'une vie qui était pour ainsi dire *toute d'urgence*, il n'aurait pu suffire aux nécessités de sa charge. En effet, il menait de front les occupations les plus nombreuses et les plus variées, passant quelquefois, dans la même journée, des grands conseils administratifs du gouvernement à la cour de cassation, à l'Institut et à la chambre des députés, et partout aussi actif, et participant, avec la même compétence et la même autorité, aux délibérations et aux discussions. Il se prenait au sérieux en toute chose, et, à toute chose aussi, il apportait un appoint fort sérieux.

La grande figure de Merlin était toujours présente à sa pensée et l'objet pour lui d'une émulation généreuse ; mais une différence profonde séparait sa situation de celle de Merlin, et, si je puis ainsi parler, le champ d'opérations de l'un et de l'autre.

Merlin, au lendemain de la publication de nos lois nouvelles, avait porté le flambeau d'un savoir immense sur les rapports de la loi ancienne avec la loi moderne, fixé le sens de celle-ci par la connaissance approfondie de l'autre ; il était comme la bibliothèque vivante de l'ancien droit, et il en versait les trésors sur le droit nouveau.

Au temps de M. Dupin, c'était tout autre chose : l'élaboration judiciaire était accomplie, l'histoire et la philosophie apportaient dans la jurisprudence une lumière inattendue. La hardiesse libérale de l'époque rejaillissait sur la jurisprudence tout entière. Des éléments nouveaux de sociabilité, de fortune, de constitution politique, se produisaient dans le monde transformé : aussi les moyens de succès de l'un ont-ils été différents des moyens de succès de l'autre, et, malgré l'auréole qui entourait le nom du célèbre procureur général de l'empire, il y avait à prendre une grande place après lui ; M. Dupin l'a prise avec une autorité qui n'a point été contestée. Son éducation première avait été surchargée de savoir ; il était nourri, cousu de citations et de droit ancien ; mais il réduisait le tout à une sorte d'*essence* dont il a fait un usage admirable par son originalité.

Animé de l'apostolat judiciaire, M. Dupin a plus d'une fois obtenu ce qui est le plus difficile aux hommes, des con-

versions, des retours sur une jurisprudence arrêtée. Plusieurs questions graves, ardues, résolues par une suite d'arrêts qu'on aurait pu croire immuables, ont été de son temps à nouveau discutées, examinées plus à fond, et à l'éternel honneur d'une magistrature aussi élevée qu'éclairée, elles ont été, sur les fortes conclusions de M. Dupin, décidées en sens inverse, par de nouveaux arrêts établissant une jurisprudence contraire.

Il a maintenu complétement l'indépendance du ministère public et fait revivre, à cet égard, l'ancienne maxime parlementaire que, « si la plume doit obéir pour requérir, la » parole doit être libre pour remontrer ». Plusieurs fois, après avoir adressé à la cour un réquisitoire écrit pour requérir une cassation en vertu de l'ordre exprès de la chancellerie, on l'a vu, au jour de l'audience, présenter ses doutes et ses objections, et convaincre la cour de la nécessité de rejeter le pourvoi.

Aussi n'était-il pas tenu pour un homme commode. Il provoquait *des arrêts et non des services*. Accoutumé de bonne heure à la *libre défense*, il avait fait de la chose publique son client, et ne se préoccupait que de son intérêt.

Pénétré de la haute idée de ses devoirs, il a pris quelquefois une initiative qui, si elle a peut-être dépassé le but, comme dans ses réquisitions au sujet du duel, attestait du moins que l'éminent magistrat était digne d'exercer cette *censura morum*, qui n'était point textuellement dans la loi.

Mais il ne trouvait jamais plus de verve et plus d'accent que dans ces causes, objet de sa prédilection, où la liberté religieuse et le droit public ecclésiastique français étaient en litige. Il était là sur un terrain où sa parole était invincible, comme dans cette affaire de Montargis, où, au nom de la Charte, on contestait à l'État la police des cultes, et où l'on revendiquait la liberté absolue et sans contrôle de toutes les religions.

« Si l'assertion était vraie, dit M. Dupin, si ce droit d'invasion était reconnu, pour tout ce qu'il plairait à chacun d'appeler sa religion, quel désordre ne verrait-on pas s'introduire dans la société ! Les uns pourraient ressusciter le paganisme et les turpitudes de sa mythologie, d'autres célébrer les mystères d'Isis et de la bonne déesse ! On pourrait revoir des associations comme celle des bacchanales, qui émut si fort le sénat romain ! La politique, ses calculs, ses complots, pourraient se glisser, comme au temps de la Ligue, sous le manteau religieux ! et, de même que Bossuet a pu dire de certaine époque qu'*alors tout était dieu, excepté Dieu lui-même*, on pourrait dire d'un gouvernement condamné à rester passif en présence de toutes ces nouveautés, que *chacun est maître dans l'État, excepté l'État lui-même*. » Et parodiant un mot de Tacite que nos débats politiques avaient rendu familier, il ajoutait : *Omnia [illegible] pro dominatione*.

Sa bonne fortune lui avait fait retrouver à la tête de la cour de cassation le comte Portalis, si digne successeur du Portalis du code civil et du concordat, que M. Dupin avait si heureusement qualifié du surnom d'*ancien*, par rapport au fils, aussi éminent assurément que son père. M. Portalis et M. Dupin étaient l'honneur et l'orgueil du [illegible] de la magistrature dont ils faisaient les [illegible].

Il est un autre genre de magistrature que M. Dupin a exercée avec une supériorité qui n'a plus trouvé de pareille ; je veux parler de la présidence de nos chambres législatives. Ses qualités comme ses défauts ont contribué à l'y rendre incomparable à tout autre.

On sait combien peu de grands avocats ont réussi à la tribune, où les conditions de succès sont si différentes de celles du barreau. Il n'en fut pas ainsi pour M. Dupin : il avait pris l'un des premiers rangs parmi les orateurs, dès 1828, en défendant le ministère Martignac; il conserva cet avantage en défendant la cause de l'ordre sous le gouvernement de juillet. On lui dut le maintien de la magistrature et la consécration de son inamovibilité. Il fut dans ce débat d'une constance héroïque et s'attira le déchaînement des passions anarchiques. Il y courut même des périls personnels. La Chambre le nomma trois fois son vice-président de 1830 à 1831, et il soutint M. Périer de tout son pouvoir pendant son glorieux ministère; enfin il fut nommé président en 1832 sous le célèbre ministère du 11 octobre.

Élu à la présidence, M. Dupin devint un nouveau personnage. Il ne fut plus un simple membre de la droite ou de la gauche, un homme de tel ou tel parti. Il fut un magistrat du degré le plus élevé par le caractère et par le talent, imposant à tous avec une imperturbable autorité, avec une impartiale justice, l'observation du règlement et le respect de l'ordre. L'éminence de sa magistrature civile ajouta sans doute une force à sa magistrature politique; mais sans la résolution de son esprit, sans la vigueur et les ressources de sa rare intelligence, il eût été à coup sûr écrasé par la situation au milieu de orages indescriptibles que sa présidence eut à traverser quelquefois. Il avait tout pour lui : aptitude merveilleuse aux affaires, connaissance approfondie des lois, coup d'œil vif et pénétrant, dextérité parfaite à diriger un débat et force physique pour en soutenir les fatigues. Dans les jours de trouble et de désordre, ennemis et amis étaient obligés de s'incliner devant son *quos ego*. Armé de la justice, du droit et du savoir, il était intraitable. Avec de foudroyantes apostrophes et une inébranlable fermeté, il rappelait à l'ordre tout le monde, soutenait un orateur ou le redressait, et réprimait le désordre avec sa voix stridente. Les ministres n'échappaient point à sa censure dans l'occasion. Il était l'homme de la loi, dont il assurait le maintien à l'égard de tous indistinctement. Un jour, il rappela le maréchal Bugeaud lui-même au respect de la règle, et le soir, à la réception du président de la Chambre, on vit arriver le noble guerrier qui lui dit en souriant : « La première visite d'un officier sortant des arrêts est toujours pour son colonel. » Sur quoi le colonel et le soldat s'embrassèrent avec cordialité, aux applaudissements de l'assistance.

Mais aussi que de soins il se donnait pour l'exercice de sa charge ! Il étudiait profondément ses [illegible], et nul, dans la Chambre, ne connaissait mieux que lui toutes les matières en discussion. Il y portait l'application qu'il donnait jadis à ses dossiers. Aucun incident ne le surprenait [illegible] ou au dépourvu. La rectitude de son esprit avait raison de tous les écarts. Il ramenait sans cesse à la question et, joignant la prestesse à l'autorité, il expédiait les affaires avec une célérité admirable. Si parfois quelque événement inattendu survenait, [illegible] et par une [illegible] que n'ayant pu accomplir le [illegible] ainsi qu'il dominait un débat [illegible] qu'il devenait le [illegible]

loi. Ses semonces présidentielles étaient la terreur des turbulents et des mal-appris.

Ses discours au roi dans les occasions solennelles ont été comme une nouvelle branche d'éloquence politique. Dans ses harangues, qui n'avaient presque toujours offert qu'un cadre à des hommages obséquieux, M. Dupin s'était fait une tribune indépendante du haut de laquelle il faisait entendre, avec respect, des vérités utiles.

Il a été élu huit fois président de la Chambre des députés sous la royauté de juillet, et onze fois à l'Assemblée législative.

Toutefois cet homme supérieur, doué d'un tel caractère et d'un pareil talent, était et devait être rétif pour le pouvoir, désagréable aux médiocrités, indisciplinable pour les partis politiques auprès desquels il affectait l'indépendance. Il soutenait le gouvernement, mais il voulait que le gouvernement eût toujours la raison de son côté. Si le pouvoir se fourvoyait, il n'entendait pas se compromettre à sa suite. Ce qu'il pouvait faire de plus affectueux était de se taire ; mais si l'erreur était trop grave, il n'hésitait point à reprendre sa liberté de légiste. On le vit bien dans le célèbre débat de la loi de disjonction où M. Dupin, fort du bon sens et du bon droit, se montra inexorable dans son opposition et fit tomber un ministère. Il le fit voir aussi dans la question du droit de visite, où il soutint le sentiment national que bravait avec trop peu de ménagement un éminent ministre en ce moment mal inspiré.

M. Dupin fut remplacé à la présidence, en 1839, à la suite de combinaisons politiques qui lui firent perdre la majorité. Sa candidature prit un caractère particulier en 1841. Elle fut combattue par le parti dominant d'un gouvernement qu'il aimait ; mais l'opinion publique le vengea de son échec. Quelque sinistre pressentiment se glissa même à ce sujet dans les âmes, et un journal fort autorisé n'hésita point à dire : « Nous savons quelles préventions subsistent contre » M. Dupin dans les centres de l'Assemblée ; mais s'il a des » défauts, il a au moins ses qualités ; s'il est âpre, il est ferme ; » s'il est indocile, il est impartial ; s'il a de la brusquerie, il » a de la verve ; dans les conjonctures difficiles, il excelle à » maîtriser le tumulte d'une Assemblée..... *Supposez des cir-* » *constances graves*, — et il est malheureusement permis, il » est prudent de les prévoir..... — de bonne foi, croit-on » qu'un autre que M. Dupin soit en état d'y parer ? »

Hélas ! les circonstances graves se sont présentées, et les regrets ont été à ce moment inutiles. On comprend quelle réserve m'est ici imposée. Le dévouement privé de M. Dupin ne fit point défaut à la monarchie dans sa crise suprême, et la journée du 24 février est l'honneur de sa vie ; mais, pour qui en lit les détails dans le quatrième volume de ses *Mémoires*, il reste une amère réminiscence de la page prophétique du journal que j'ai cité.

Il a refusé maintes fois d'entrer dans des ministères d'où l'éloignaient ses convictions politiques autant que des motifs privés. Son attachement pour le roi ne put jamais, à cet égard, vaincre sa résistance et le décider à l'abandon de son siège de magistrature.

« J'étais là, disait-il, véritablement sur mon terrain, simple *légiste*, messieurs, tant qu'il vous plaira, laissant bien volontiers à d'autres le titre pompeux d'homme d'État. » Il fuyait jusqu'à l'occasion d'être sollicité pour être ministre, se félicitant d'avoir échappé, comme à un péril, au genre de fonctions qu'il avait toujours le plus redouté, et pour lequel il ne s'est jamais senti de vocation, préférant un rôle inférieur où il avait plus de liberté, et dans lequel il était en effet supérieur.

Il n'était pas homme d'État ! disait-on. Faut-il lui en faire un reproche ? *Oui*, si, n'ayant pas les qualités de l'homme d'État, il avait eu la coupable ambition d'en prendre le rôle, au risque de mal servir son pays ! mais *non*, à coup sûr, si, ne se reconnaissant pas ces qualités, il a refusé prudemment d'en jouer le personnage avec insuffisance. Rester juge du camp allait bien mieux à son humeur et à son esprit.

Il tourna vers l'amour des champs les loisirs que lui laissa son éloignement de la présidence, sans abdiquer pourtant le devoir d'éclairer, à l'occasion, son pays, sur ses véritables intérêts. On était sûr alors de le retrouver sur la brèche, ainsi qu'il le montra dans la discussion de la loi de l'enseignement, en 1844, et toutes les fois qu'était mise en danger la fortune économique de la France.

Il a été l'adversaire de toutes les utopies. Doué d'un tact merveilleux pour distinguer l'amélioration de la chimère, il trouvait un mot juste, incisif et péremptoire, pour stigmatiser tout ce qui était contraire à la vérité pratique. Démêlant en toute affaire, en toute occurrence, le vrai du faux, avec assurance, avec une rigueur inflexible, il avait un trait irrésistible pour percer à jour tout ce qui n'était pas contrôlé par la raison. C'était un grand homme de bien, mais surtout un homme de bon sens.

Il en tint école publique dans ces comices agricoles de la Nièvre, où, animé tout à la fois par son attachement pour son pays natal, et par le zèle ardent de l'intérêt public, il porta les qualités d'un missionnaire administratif. Il avait établi sa résidence de prédilection dans la terre de Raffigny, en Morvan, qui était la propriété de Mme Dupin, et dont il fit un domaine magnifique. Il y voulut être maire de sa commune, et sa commune en retira grand profit, car il la dota de tout ce qui lui manquait. Pour la maison d'école, il obtint des secours ; pour le presbytère et l'église, il provoqua des constructions nouvelles ; pour le ménage des champs, il donna d'excellents conseils. Grâce à son activité puissante et à la coopération d'autres compatriotes aussi bien disposés que lui, la Nièvre, en sa partie la plus rude et la plus montagneuse, fut percée de routes qui ouvrirent les forêts, couverte de ponts qui franchirent les torrents, et le sol du pays s'améliora par la culture et l'industrie.

La Nièvre et ses forêts avaient toujours eu l'affection de M. Dupin ; elles lui ont inspiré d'intéressantes propositions et trois ouvrages de mérite : un commentaire sur le code forestier, une édition annotée de la coutume de Nivernais et un volume plein de charme, intitulé *le Morvan*.

Son éloquence rustique se donna donc un libre cours dans les réunions agricoles de la contrée. Leur première assemblée eut lieu précisément en l'année où M. Dupin perdit la présidence de la Chambre. Les paysans de la Nièvre lui décernèrent en échange la présidence des comices, et il l'a gardée pendant vingt ans. Il s'en fit une tribune économique, agricole, morale et quelquefois politique. Ses discours y obtinrent le succès qu'avait partout sa vive et féconde parole. Il parlait de tout, dans ces improvisations si curieusement écoutées ; mais l'amélioration des mœurs avait surtout grande part dans ses allocutions, semées de traits piquants et originaux. Il y disait un jour : « Savez-vous ce que c'est que l'anar-

chie? C'est le despotisme en tumulte, au milieu duquel chacun a son tyran à côté de soi. » Un autre jour : « Il n'y a que la terre qu'on féconde en la retournant sens dessus dessous; pour les institutions et les lois il en est autrement. » Nulle part, peut-être, le sol natal ne se réfléchit mieux, en M. Dupin, que dans ces colloques des comices de la Nièvre qu'il a illustrés, comme le maréchal Bugeaud illustrait ceux d'Excideuil.

Elles furent la distraction de M. Dupin, lorsque après les décrets de 1852 il se démit de sa charge de procureur général à la cour de cassation. Raffigny et les Académies de l'Institut, celle des sciences morales surtout, furent l'asile où il vint retremper son esprit.

Il avait été reçu à l'Académie française en 1832, et, vers la fin de la même année, il fut élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Il apporta dans nos séances, avec une assiduité exemplaire, le concours de ses facultés puissantes. Il y rencontrait ses amis de tous les temps, et trouvait plaisir à leur commerce. Les discussions auxquelles il prenait une part active transportaient quelquefois à l'Institut l'attrait d'une séance de la Chambre. Par des rapports multipliés il encourageait les productions de la science juridique, et ses communications fréquentes attestaient l'importance qu'il attachait à ses fonctions académiques. Les souvenirs de chacun de nous, et le volume qu'il a publié en 1862 sous le titre de *Travaux académiques*, en gardent le témoignage. Il préparait une nouvelle édition de son livre aussi attrayante qu'utile, les *Lettres sur la profession d'avocat*, auxquelles il est regrettable qu'il n'ait pas donné la dernière main.

Après sa démission de 1852, et surtout après la perte cruelle de Mme Dupin, nous pûmes reconnaître que son esprit avait cherché dans la religion une consolation à ses chagrins. La lecture de l'Écriture sainte, qui lui avait toujours été familière, fut surtout alors pour lui une heureuse diversion. Il publia même un choix des textes évangéliques dans la méditation desquels il semblait se complaire.

Mais la solitude qui s'était faite autour de lui, après tant d'activité, lui devint d'un poids insupportable. Il accepta, en 1857, l'offre qui lui fut faite de reprendre ses fonctions de procureur général, et trois volumes de ses travaux à la cour de cassation, depuis cette époque jusqu'à sa mort, attestent l'application qu'il y porta.

Toutefois il était facile de remarquer que le mouvement accéléré de sa vie, si bien remplie, en avait usé les ressorts. Atteint, dans ses dernières années, d'une hypertrophie du cœur, il en souffrait de douloureux étouffements, qu'il supporta sans murmure et avec résignation; il y succomba le 10 novembre 1865, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir reçu de la bouche du vénérable archevêque de Paris, M. Darboy, l'*Egredere, anima christiana*, qui l'avait tant touché dans la mort de son père.

Il n'a pas vu les calamités de sa patrie, une guerre désastreuse, nos armées détruites, Paris assiégé et affamé, la France mutilée, et une formidable insurrection ajoutée au malheur de son pays; mais s'il eût vécu, n'en doutons pas, il n'eût pas plus désespéré de l'ordre que de la liberté, et, fidèle aux aspirations de sa vie entière, par lui résumées en ces mots : *sub lege libertas*, il eût prêté son concours dévoué au rétablissement de l'un comme de l'autre.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

Le transformisme et l'homme primitif (1)

L'intérêt profond qu'a soulevé de toutes parts l'hypothèse transformiste, telle que l'ont constituée les travaux de Darwin, est loin d'être épuisé. Il semble même que l'on commence seulement à s'apercevoir de l'importance et de la gravité des conséquences qu'elle renferme. Tant qu'elle ne fut qu'une théorie d'histoire naturelle, c'était affaire à débattre entre les savants compétents; depuis qu'elle a manifesté impérieusement la prétention de dévoiler l'origine de l'humanité même, la formation des idées et facultés constitutives de notre nature morale, les conditions et les lois de tout progrès, elle s'est imposée à l'attention des philosophes et des théologiens. Des réfutations passionnées, insuffisantes, l'ont souvent plus servie que les apologies maladroites de certains n'ont pu lui nuire; et aujourd'hui, agrandie aux proportions d'un système universel, décorée du nom, mystérieux pour le vulgaire, de doctrine de l'*évolution*, elle préoccupe l'esprit de tous ceux qui pensent, renouvelle, en les résolvant à sa façon, tous les problèmes, et tend à modifier jusqu'aux habitudes intellectuelles des générations futures.

Notre intention n'est pas ici de discuter à fond cette doctrine; nous voudrions seulement insister sur quelques points de méthode qui nous paraissent avoir été trop souvent méconnus et qui ne sont pas sans importance pour éclairer et diriger la discussion. Nous suivrons comme guide l'opuscule du duc d'Argyll, intitulé : l'*Homme primitif*; dans sa brièveté substantielle, il contient, selon nous, les plus fortes objections contre le transformisme appliqué à la question de l'origine du genre humain.

I

On peut se demander tout d'abord si cette question est scientifique. Selon les principes de l'école positiviste, toutes les questions d'origine doivent être écartées, et celle-ci est du nombre. Ni l'observation, ni l'expérience directes ne lui sont applicables; toute solution proposée ne peut être qu'une hypothèse, dont la vérification sera toujours et nécessairement impossible. En conséquence, une vaine curiosité peut seule soulever un débat où se consumeront sans profit le temps et les efforts des savants.

Il est assez remarquable que le positivisme, qui se donne comme l'expression la plus exacte de la méthode scientifique, aboutisse aux mêmes conclusions que ceux qu'il accuse d'avoir été dans le passé les ennemis décidés de la science et de ses progrès. Interdire l'étude de certains problèmes, sous prétexte qu'ils sont inaccessibles à la raison de l'homme, n'est-ce pas une des prétentions les plus amèrement reprochées à l'esprit théologique? L'essentielle condition du développement de la science n'est-elle pas la liberté de poser toutes les questions, et d'en poursuivre la solution à ses ris-

(1) *Primitive man*, par le duc d'Argyll. Londres, 1869.

ques et périls ? Et voilà que le positivisme, par des motifs et pour un but différents, il est vrai, relève de toutes parts autour de la pensée humaine des barrières plus étroites encore, et lui dit à son tour : Tu n'iras pas plus loin ! Mais si les procédés rigoureux de l'investigation scientifique ne sont pas applicables à la question de l'origine de l'homme, il est cependant des faits qui peuvent servir de base à de légitimes inductions. La certitude sera moindre, si l'on veut, ou plutôt on devra renoncer à la certitude et se contenter d'une probabilité plus ou moins grande. Est-ce donc un résultat qui ne vaille pas la peine d'être atteint ? En général, tout ce qui sollicite la curiosité mérite d'être objet d'étude. Si la solution dernière et définitive est inaccessible, qui peut dire qu'on n'arrivera pas à des solutions partielles et provisoires qui s'en rapprocheront de plus en plus et, dans une mesure exactement proportionnelle, donneront satisfaction au besoin de connaître ? Par cela qu'un problème se pose de lui-même devant l'esprit humain, il est légitime, et jusqu'à un certain point il peut et doit être résolu ; car les termes de la question, s'ils ne sont pas contradictoires, contiennent le germe de la réponse ; autrement nous n'aurions aucune idée de la question même, et elle ne se ferait pas. Pour savoir ce qu'elle a d'insoluble, il faut de toute nécessité que nous ayons tenté de la résoudre.

Ainsi, le problème de l'origine de l'homme est scientifique ; mais encore doit-on l'aborder avec un esprit vraiment scientifique. Or, nous n'hésitons pas à dire, avec le duc d'Argyll, que le transformisme est l'objet d'injustes préventions. On affecte de croire que cette théorie est inconciliable avec le dogme d'un Dieu personnel, créateur et providence. Rien n'est moins démontré. En admettant que les espèces supérieures soient sorties des espèces inférieures, il ne s'ensuit nullement que l'action divine soit bannie de l'univers et que l'aveugle mécanisme des propriétés et des forces de la matière suffise à tout expliquer. Il restera toujours vrai que le progrès, étant un passage du moins parfait au plus parfait, ne peut avoir sa raison d'être que dans une cause qui contienne *idéalement* toutes les perfections relatives auxquelles s'élève graduellement la nature dans le cours de son évolution. Cette marche vers le mieux, que l'on peut suivre depuis la formation de la nébuleuse primitive qui donna naissance à notre système solaire, à travers les couches géologiques et les échelons successifs des espèces végétales et animales, ne peut être le résultat fortuit ou nécessaire du concours des atomes ; elle manifeste un plan tracé d'avance ; elle s'accomplit suivant une ligne dont une intelligence semble bien avoir déterminé les points essentiels. Influence des milieux, concurrence vitale, sélection naturelle ou sexuelle, peu importent les causes : leur action n'est jamais que secondaire et subordonnée à la poursuite d'un but dont la nature n'a pas conscience, mais qui est la vraie cause de son évolution, puisqu'il en est la cause finale. On peut même se demander si le transformisme n'est pas, plus que la théorie des créations successives, en harmonie avec l'idée que nous nous faisons de la puissance et de la sagesse divines. Il y a, en effet, quelque difficulté à concevoir Dieu intervenant directement chaque fois qu'apparaît sur le globe une espèce nouvelle, comme un ouvrier obligé de retoucher de temps en temps son ouvrage pour le rendre plus parfait ; nous trouverions peut-être plus habile celui qui dès le principe aurait déposé dans l'œuvre même les conditions de ses perfectionnements ultérieurs. Créateur des lois qui gouvernent l'univers, Dieu ne serait pas diminué si les mêmes lois qui assurent la propagation des individus d'une même espèce déterminaient aussi, dans certaines circonstances, l'éclosion d'espèces nouvelles et supérieures au sein des formes plus anciennes et plus élémentaires de la vie. Une loi nous paraît d'autant plus conforme à la suprême sagesse qu'elle peut rendre compte d'un plus grand nombre d'effets ; fût-il prouvé que la genèse des espèces s'explique en dernière analyse par les lois ordinaires de la génération, nous n'aurions qu'un motif de plus de glorifier l'intelligence infinie et la toute-puissance du Créateur.

Il est vrai que, pour la plupart, les adeptes du transformisme ne l'entendent pas ainsi. Ils s'en font, au contraire, une arme contre les dogmes fondamentaux du théisme philosophique. Ils ne dissimulent pas leur espérance de chasser peu à peu la cause première de toutes les positions où son action directe semblait autrefois indispensable. Expliquer par le transformisme l'origine des espèces, c'est rendre inutiles les créations successives ; faire de la vie une combinaison particulière des mouvements des atomes et molécules organiques, c'est encore déposséder, au profit de l'activité aveugle de la matière, le dieu des théologiens et des spiritualistes ; un dernier effort d'induction ou d'hypothèse, et le voilà définitivement détrôné ; la matière nécessaire et éternelle dispensera d'avoir recours à lui pour rendre compte du premier commencement des choses, et la science congédiera, sans même la remercier de ses services, cette entité transcendante dont l'ignorance a fait jusqu'ici tout le prestige.

C'est cet espoir bruyamment annoncé qui a conquis au transformisme bon nombre d'adhésions peu scrupuleuses sur la valeur des preuves. Par cela seul qu'elle tend à rendre inutile la conception d'une cause première distincte de la matière, une théorie a, pour certaines gens, un mérite qui la dispense d'être démontrée. Le transformisme a l'air de battre en brèche l'idée d'un Dieu créateur : cela suffit pour qu'il soit vrai. — Un pareil raisonnement est profondément antiscientifique. Le problème de l'origine première des choses est et restera toujours un problème transcendant : la science positive ne peut aspirer à le résoudre, sous peine d'être infidèle à l'esprit de sa propre méthode. L'observation et l'expérience seront ici éternellement incompétentes, La tentative de tout expliquer par le jeu des forces naturelles, légitime tant qu'il ne s'agit que des anneaux intermédiaires de la série des êtres et des formes, devient nécessairement illusoire et illogique quand elle prétend rendre compte du commencement même de toute la série.

Les dogmes essentiels du théisme philosophique n'ont donc rien à craindre, quelles que soient d'ailleurs les intentions hostiles que nourrissent à leur égard certains partisans de la nouvelle doctrine. De toute manière, la question de l'existence de Dieu est hors de cause. Le transformisme est-il ou non fondé en logique et en fait? Voilà tout le débat, et l'on comprendrait mal que la passion vînt s'y mêler, s'il est bien entendu que l'issue, fût-elle favorable au transformisme, ne compromettrait aucune grande vérité de l'ordre métaphysique.

II

Dans son livre : *La place de l'homme dans la nature*, M. Huxley croit avoir établi expérimentalement ces deux points : 1° les

caractères anatomiques et physiologiques de l'homme sont les mêmes que ceux des mammifères supérieurs; 2° en admettant, comme l'expérience nous y oblige, que, dans la série des animaux, le développement de l'intelligence soit proportionnel à celui du cerveau, il y a moins de distance entre certaines espèces de singes et les races inférieures de l'humanité qu'entre celles-ci et les races les plus civilisées. En effet, la capacité du crâne chez le gorille peut atteindre 539 centimètres cubes; cette capacité n'est inférieure que de 431 centimètres cubes à celle de 970, la plus petite que l'on ait constatée dans l'espèce humaine; mais comme certains crânes humains mesurent jusqu'à 1781 centimètres cubes, il peut exister entre les crânes humains une différence de 811 centimètres cubes, bien supérieure, on le voit, à celle de 431 qui sépare l'homme du gorille. M. Huxley croit pouvoir conclure, ou bien que l'homme ne forme pas une espèce à part et qu'il a eu son origine dans le règne animal, — ou bien que, si les caractères qui le séparent des autres primates semblent suffisants pour constituer une espèce, il faut admettre plusieurs espèces humaines aussi distinctes les unes des autres que des singes anthropomorphes. Mais l'unité de l'espèce humaine ne fait guère doute aujourd'hui; si donc les caractères distinctifs des races humaines n'excluent pas l'identité d'origine, on doit en dire autant des différences assez faibles qui existent entre l'homme et les primates.

Il semble donc que si les propositions d'Huxley sont démontrées, le transformisme a gain de cause; aussi les a-t-on énergiquement combattues. De nombreux travaux, du premier mérite, ont signalé de profondes différences anatomiques entre l'homme et les quadrumanes. MM. de Quatrefages, Duvernoy, Gratiolet, Alix, Bianconi, Godron, se sont attachés à montrer que, par la station droite, la structure de la colonne vertébrale, la disposition des ligatures de la tête, l'homme ne ressemble en rien au singe. La belle étude d'Owen, sur le pied comparé de l'homme et du singe, a établi que le pied de celui-ci n'est pas un pied, mais une main avec un pouce, comme il convient à un grimpeur. Enfin, Bischof et Aeby ont fait voir que le crâne de l'homme et celui du singe ne se ressemblent qu'au début : dès qu'ils commencent à se développer, ils s'écartent et même ils se développent en sens inverse.

Toutes ces différences ont leur valeur; pourtant, il faut reconnaître qu'elles ne sont pas suffisantes pour justifier la prétention de faire de notre espèce un règne à part. Au point de vue anatomique et physiologique, l'examen comparatif de l'homme et des animaux supérieurs semble autoriser à conclure qu'il y a entre eux identité de nature et peut-être d'origine; cette conclusion s'impose avec une force plus grande encore quand on considère ces organes atrophiés, inutiles, qui sont dans l'homme comme les vestiges effacés d'une organisation moins parfaite.

Restent les attributs intellectuels et moraux, qui élèvent l'homme si fort au-dessus de la bête. M. Huxley reconnaît qu'ils creusent entre notre espèce et les autres « un gouffre énorme, une différence pratiquement infinie. » Mais, en même temps, il se refuse à y voir des caractères vraiment spécifiques. Le naturaliste, selon lui, ne doit tenir compte dans ses classifications que des caractères morphologiques, anatomiques ou physiologiques.

Contre ce principe de méthode le duc d'Argyll s'élève avec force, et son argumentation nous paraît digne d'être remarquée. Quelque mystérieuses que soient encore pour la science les relations entre l'intelligence et son organe, on ne peut nier que ces relations n'existent et que, dans la série des êtres, le développement de l'intelligence ne soit en général proportionnel à celui du cerveau. Si donc, au point de vue intellectuel, l'homme est séparé des autres animaux par « un gouffre énorme, » il doit y avoir dans la constitution de son cerveau quelque chose qui réponde à cette supériorité, qui en soit, pourrait-on dire, l'exacte traduction en termes physiologiques. Que ce *quelque chose* ne nous soit pas aujourd'hui parfaitement connu, peu importe; l'essentiel, c'est qu'on ne puisse en contester l'existence. Une organisation intellectuelle plus parfaite est corrélative d'une organisation cérébrale plus parfaite et, par suite, peut être prise comme caractère spécifique au même degré et au même titre que la forme des dents ou la présence d'un sabot.

On objectera que cette perfection plus grande d'organisation cérébrale ne se révèle physiologiquement que par une différence dans le volume et le poids du cerveau; que cette différence est moindre du singe au Papou que du Papou à l'Européen civilisé; qu'elle ne peut, en conséquence, être prise pour un caractère spécifique, à moins de reconnaître aussi plusieurs espèces humaines. — Mais la conséquence ne serait pas rigoureuse. Il est certain qu'un *minimum* de matière cérébrale est nécessaire aux manifestations de la pensée humaine : soit ce minimum 970 centimètres cubes. Au-dessous de cette limite, on ne trouve plus que des cerveaux d'idiots; plus bas encore, des cerveaux de singes. Au-dessus, le volume plus au moins grand semble avoir moins d'importance : une intelligence complète fonctionne aussi bien avec un cerveau de 1200 centimètres cubes qu'avec un cerveau de 1780. On peut donc admettre, conformément à l'expérience, que la présence dans l'homme d'un cerveau ayant au moins 970 centimètres cubes établit entre lui et la brute une distinction vraiment spécifique, un « abîme infranchissable, » tandis qu'au-dessus de cette limite il n'y a plus que des différences de degré insignifiantes ou peu considérables au point de vue physiologique.

Il semble étrange qu'un caractère aussi secondaire qu'une simple différence dans la masse du cerveau puisse creuser un « gouffre énorme », selon le mot de Huxley, entre l'homme et la bête. — Mais d'abord, nous ne savons pas si ces différences de quantité ne correspondent pas à des différences plus profondes de qualité. Qui nous dit que, dans les profondeurs obscures de la matière blanche ou grise, ne s'accomplissent pas entre les cellules des actions et réactions qui nous échappent; que des mouvements infiniment petits, insaisissables à tous nos instruments d'analyse et d'observation, ne sont pas la condition mystérieuse de la pensée, en sorte que l'instrument cérébral vibre tout autrement chez l'homme que chez le singe? Le cerveau est un livre que nous pouvons ouvrir devant nos yeux, mais dont nous sommes loin encore d'avoir déchiffré la langue. — Ensuite, existe-t-il en histoire naturelle un *criterium* qui permette de distinguer infailliblement un caractère principal d'un caractère secondaire? il est permis d'en douter.

Dans l'état présent de la science, toute classification est plus ou moins hypothétique; l'importance relative des caractères n'est pas définitivement fixée, elle flotte, dans une certaine mesure, au gré des naturalistes; elle varie suivant le point de vue particulier auquel chacun se place. Qu'on se

rapproche, à chaque nouvelle tentative, de la vraie classification naturelle, nous n'y contredisons pas ; mais celle-ci n'est jusqu'ici qu'un idéal. Ce que nous regardons actuellement comme un caractère secondaire peut être reconnu plus tard comme un caractère essentiel, et réciproquement. Par conséquent, rien ne nous dit que les classifications de l'avenir n'accorderont pas aux attributs intellectuels de l'homme, manifestés par un cerveau plus vaste, l'importance décisive qu'on leur refuse aujourd'hui.

Ces observations prennent une grande force si l'on considère les difficultés toutes spéciales que rencontre le transformisme dans l'explication de l'origine de l'humanité. L'essentiel agent du progrès, pour cette doctrine, c'est la sélection naturelle. Mais on ne comprend pas comment la sélection aurait pu faire sortir l'homme de ses ancêtres animaux. Ces ancêtres, par hypothèse, furent des primates, dont l'espèce, depuis longtemps éteinte, donna naissance, d'une part aux premiers hommes, d'autre part aux différentes variétés de singes anthropomorphes. Il est bien clair qu'avant cette solennelle époque, aucune race ne possédait sur la planète une puissance intellectuelle comparable à celle du plus deshérité parmi les humains. La concurrence n'existait donc qu'entre des êtres doués de facultés purement animales : la force, l'agilité, des sens mieux affinés, l'instinct aveugle, infaillible, voilà ce qui assurait le triomphe dans la lutte pour la vie. C'est par de tels avantages que les ancêtres de l'homme avaient eu chance de survivre, et c'est en les acquérant à un degré plus haut encore, que l'homme pouvait établir sa domination sur ses rivaux. Dès lors, à quoi bon l'intelligence et d'où lui serait-elle venue? Simple animal, il ne pouvait développer en lui-même que les puissances de l'animal ; mais il se trouve qu'à ce point de vue précisément il est inférieur à beaucoup d'autres espèces. Il n'a ni la force de l'éléphant, ni l'agilité du tigre, ni l'odorat du chien, ni la vue perçante de l'aigle, ni la ruse instinctive du renard ; la ruse n'est chez lui que l'expérience acquise. Sans l'intelligence réfléchie, sans la volonté que la réflexion suppose, et la raison qui sert de guide à la volonté, il eût infailliblement péri. — On dira que ces puissances animales, il les possédait autrefois à un degré éminent, mais que, dans le cours des générations, elles se sont atrophiées à mesure que la supériorité intellectuelle les rendait inutiles. — Alors, qu'on m'explique une bonne fois comment il se procura ce merveilleux instrument de l'intelligence qui tout d'un coup le fit homme et, par une suprématie décisive, l'affranchit des chances douloureuses de la défaite dans sa lutte avec les animaux. Quel prodige qu'un être qui, n'ayant pas la raison, s'avise un jour qu'elle pourra lui servir beaucoup mieux qu'un bras robuste ou un jarret agile, et, sans plus de façon, se la donne lui-même !

A la vérité, le transformisme n'est pas absolument réduit à accepter cette hypothèse insensée d'un animal qui se métamorphose par son propre pouvoir en un homme raisonnable. Il peut soutenir et il soutient que les facultés intellectuelles supérieures de l'homme sont le résultat de la faculté du langage, qui elle-même dépend de la constitution cérébrale. Que dans le cours des générations, un heureux hasard, une *variation accidentelle*, selon l'expression de Darwin, ait amené le cerveau d'un de nos ancêtres animaux à cet état de développement qui le rende capable de la parole : il n'en faut pas davantage ; de ce cerveau d'abord obscur a jailli le mot, et, avec lui, la raison. Le langage, dans l'hypothèse transformiste, devient la vraie caractéristique de l'homme et doit son origine à une augmentation peu considérable et toute fortuite de l'organe de la pensée.

Une telle explication, la seule pourtant qui semble se dégager des embarras au milieu desquels se débat le transformisme, soutient à peine la discussion. Un organe qui s'agrandit ainsi de lui-même, sans cause assignable, c'est proprement un effet sans cause. Dira-t-on qu'il s'est accru et fortifié, comme les autres, par un exercice perpétuel ? Mais cet exercice est fortuit ou volontaire. Fortuit, il n'a pu rendre capable de la parole un cerveau qui ne l'était pas ; ce serait véritablement une création *ex nihilo* d'une fonction absolument nouvelle : volontaire, il suppose une pensée réfléchie, se repliant librement sur elle-même, c'est-à-dire une pensée qui, dans l'hypothèse transformiste, est elle-même le produit du langage. La parole était nécessaire pour acquérir l'organe de la parole.

On objectera que l'enfant manifeste peu à peu cette faculté de parler, qu'il ne semble pas posséder encore au moment de sa naissance. Pourquoi l'évolution de l'espèce n'aurait-elle pas été analogue à celle de l'individu ? — D'abord, il n'est pas prouvé que l'enfant parlerait jamais si l'on ne parlait autour de lui ; or, il est clair que cette éducation a manqué à ce merveilleux quadrumane qui le premier s'est avisé de devenir un homme en inventant le langage. Ensuite, l'enfant apporte dans les plis de son cerveau les prédispositions héréditaires de générations antérieures qui toutes ont possédé la faculté de la parole ; cette faculté existe donc chez lui en puissance ; il ne la crée pas, il la développe ; de là ces progrès rapides dont le singe le plus intelligent, avec une masse cérébrale plus volumineuse que celle du nouveau-né, est éternellement incapable. Si quelque mammifère supérieur avait pu à l'origine acquérir la puissance de parler, pourquoi ce prodige ne s'est-il pas renouvelé ?

De quelque manière qu'il s'y prenne, nous doutons que le transformisme parvienne à expliquer comment le passage de la brute à l'homme a été franchi. Il y a là, croyons-nous, une impossibilité logique. Si quelque chose ne peut sortir de rien, par une égale nécessité le moins ne peut produire le plus, ni la *non-pensée* la pensée. J'attribuerai à la sélection naturelle toute la puissance qu'on voudra, et je suis même disposé à la croire très-grande, mais je ne puis admettre que du milieu d'animaux sans parole, sans réflexion, elle soit parvenue à susciter un être capable de parler et de dire *moi*. Si les conditions de la parole et de la pensée existent déjà chez l'animal, pourquoi celui-ci ne parle-t-il et ne réfléchit-il vraiment pas ? Si elles n'existent point, comment la sélection, qui ne peut que développer, non créer, les aurait-elle fait naître ?

A ce dilemme les transformistes croient échapper aisément en répondant qu'entre les facultés mentales des animaux supérieurs et celles de l'homme, il n'y a qu'une différence, non de nature, mais de degré. Le langage humain n'est qu'un cri perfectionné ; le sens moral est le développement de l'instinct social qui fait vivre en troupes les singes de certaines espèces ; quant à la religiosité, qu'est-ce autre chose qu'un mélange des sentiments de la crainte qu'éveille en nous l'inconnu, et de la vénération que nous inspire l'idée d'un être dont la puissance dépasserait la nôtre? Le chien, qui a peur d'une ombre et témoigne à son maître une soumission pleine d'a-

mour et de tremblement, n'a-t-il pas tous les éléments essentiels de la religiosité ?

Il importe assez peu, croyons-nous, que la différence entre l'homme et la bête soit de *nature* ou seulement de *degré*. C'est là une pure querelle de mots. Si une différence de degré est extrême, elle constitue une différence de nature. Les facultés mentales de l'homme sont capables d'un tout autre développement que celles de l'animal, voilà le fait qu'on ne peut nier ; et l'écart entre ces deux développements est tel, que Huxley l'a justement appelé un *abîme infranchissable*. Des facultés susceptibles d'un progrès illimité sont réellement autres que celles dont l'expansion est invinciblement bornée à un petit nombre d'effets toujours les mêmes. Nous ne pouvons nous placer dans la conscience de l'animal pour analyser psychologiquement les pouvoirs qui s'y trouvent : si nous le pouvions, l'objet de notre analyse ne serait plus, par cela même, une conscience d'animal, mais une conscience d'homme : il nous faut donc juger par le résultat. Or, le résultat manifeste entre les puissances mentales de la bête et les nôtres une différence pratiquement infinie. Cela est vrai, non-seulement de chacune des facultés prises à part, mais de l'ensemble qu'elles forment. Les facultés, en effet, ne sont pas distinctes les unes des autres, comme de petites entités qui se seraient associées pour constituer une république : elles sont des manières d'être essentielles, inséparables du sujet qu'elles déterminent. Une faculté de plus ou de moins, et la nature de l'être devient absolument autre qu'elle n'était. Or, en admettant que toutes les facultés humaines existent, à un moindre degré de développement, chez l'animal, elles ne se retrouvent pas réunies dans une même espèce. Certains singes, par exemple, vivent en troupes ; on pourra dire de ceux-là qu'ils ont l'instinct social et que, cet instinct étant la condition première de la moralité, ces animaux sont, *en puissance*, des êtres moraux ; mais pour trouver les germes du sentiment religieux, il faudra s'adresser à une espèce toute différente, au chien, qui, lui, ne semble pas vivre en société. Si donc l'homme est fils du singe ou de quelque espèce analogue, il n'a pu recevoir en héritage de ses ancêtres que l'instinct de la sociabilité, nullement celui de religiosité, qui paraît bien leur avoir fait défaut. La religiosité lui viendrait-elle du chien ou d'une race éteinte dont le chien serait issu ? Mais quel naturaliste sérieux accepterait cette hypothèse d'une proche parenté entre l'homme, le singe et le chien ?

On répondra que, selon la doctrine transformiste, l'homme est le résumé de l'animalité entière et qu'en lui s'épanouissent, dans un magnifique développement, toutes les facultés mentales que manifestent obscurément et isolément les espèces inférieures. L'âme humaine serait comme la synthèse d'instincts ou de tendances qui se trouvent, épars et dispersés, aux différents degrés de l'échelle vivante. — Mais cette synthèse s'est-elle faite toute seule ? Ne suppose-t-elle pas un principe d'unité qui est ici cette chose active que la philosophie appelle le *sujet* pensant, et dont les facultés ne sont, répétons-le, que des attributs inséparables ? Et s'il en est ainsi, ne doit-on pas conclure que le sujet ne peut être la somme d'attributs ou de qualités qui, existant avant lui, se réuniraient pour le produire et le créeraient spontanément [illegible] propre existence, que, en dehors de lui, il leur est, logiquement [illegible], antérieur, que, par suite, nul [illegible] des facultés [illegible] ne peut expliquer l'apparition dans la nature de l'unité du *moi* humain, qui enfin, c'est une différence essentielle, primitive, irréductible entre ce principe d'unité en nous et ce qui en tient lieu dans l'animal, qui creuse un tel abîme entre le développement intellectuel et moral de l'homme et celui de la brute ?

Et il ne sert de rien d'objecter que des bornes non moins infranchissables séparent le développement des variétés diverses qui forment l'espèce humaine. C'est ici que véritablement les différences sont, non de nature mais de degré. Qu'on lise l'important ouvrage du docteur Prichard, *Histoire naturelle du genre humain*, le livre plus récent de M. Tylor, *Histoire primitive du genre humain*, et l'on se convaincra que la constitution fondamentale de l'esprit humain est partout la même. Procédés intellectuels, croyances, superstitions, se retrouvent presque identiques, au même degré de civilisation, chez des races qui semblent bien n'avoir eu jamais aucun rapport. — S'ensuit-il que l'intelligence d'un Papou puisse s'élever aux abstractions les plus hautes d'un Newton ou d'un Hégel, que le caractère obligatoire de la loi morale apparaisse à sa conscience aussi nettement qu'à celle de Kant ? Nullement, et l'on doit ici tenir grand compte de l'action des causes extérieures et de l'hérédité. Courbé sous les dures nécessités de la vie physique, assiégé de tous côtés par une nature hostile, sans armes, sans outils, sans une organisation sociale qui multiplie les forces de chacun par celles de tous, comment le malheureux sauvage pourrait-il donner plus de lumières à sa pensée obscure, plus de délicatesse au sens rudimentaire du bien et du mal qu'il porte en lui ? Et depuis de nombreuses générations, la même fatalité pèse sur sa race ; l'existence qu'il mène, ses ancêtres l'ont menée avant lui et lui ont transmis, avec un cerveau moindre, une intelligence diminuée. — Mais supprimez ces conditions contraires, affranchissez ces peuplades de leur lutte incessante contre les plus cruelles privations, éveillez en elles, avec ménagement, le noble besoin du mieux ; infiltrez lentement quelques connaissances et quelque moralité à travers les dures parois de ces crânes rétrecis : que ces bienfaisantes influences s'exercent sans interruption pendant de longs siècles, — et vous verrez, n'en doutez pas, les races déshéritées se redresser peu à peu vers la lumière et monter, pleines d'espérance, les premiers degrés de l'échelle sacrée du progrès. — Est-il téméraire d'affirmer que la même tentative, faite sur la mieux douée des espèces animales, serait éternellement infructueuse ?

III

Nous venons de présenter les races sauvages comme déchues d'un état intellectuel et moral qui fut autrefois plus élevé. En est-il donc ainsi ? Et ces infortunés que nous regardons aujourd'hui comme les derniers des hommes, Papous, Fuégiens, Boschimans, naturels des îles Andaman et des îles Viti, ne nous offrent-ils pas, au contraire, l'image la plus fidèle de ce que fut l'homme primitif ? — Les transformistes le soutiennent énergiquement. Leur doctrine exige, en effet, que l'humanité ait été à son point de départ aussi près que possible de la brute : l'hypothèse d'une décadence qui aurait insensiblement fait descendre les sauvages actuels d'un niveau supérieur infligerait, si elle était vraie, un démenti des plus graves au principe de l'évolution. Et pourtant c'est cette hypothèse qui est la plus probable. Le duc d'Argyll observe

judicieusement que les races les plus dégradées occupent les extrémités septentrionales et méridionales des grands continents, et il y voit la preuve que ces misérables peuplades sont des débris de tribus, de nations peut-être, que la guerre et la conquête ont dépossédées des contrées plus favorisées qu'elles habitaient autrefois. Vaincues, traquées, confinées dans des régions effroyables, réduites à la vie des bêtes fauves, comment n'auraient-elles pas perdu peu à peu les marques de la noblesse originelle du genre humain? Prichard a recueilli d'importants témoignages de voyageurs et de missionnaires qui confirment ces vues du duc d'Argyll. Des travaux récents tendent à établir que plusieurs des coutumes immorales ou barbares des sauvages, loin d'être primitives, sont l'effet ultérieur d'une décadence plus ou moins profonde. L'étude des anciennes civilisations de l'Inde et de l'Égypte a découvert un fond assez pur de croyances religieuses sur lesquelles se sont déposées plus tard les superstitions grossières du polythéisme et de l'idolâtrie.

La théorie qui voit dans les sauvages les descendants dégradés de races primitivement plus élevées est-elle en contradiction avec l'idée du progrès? Oui, si l'on fait du progrès une nécessité qui pousse irresistiblement l'humanité en avant dans une direction rectiligne. Mais rien n'est plus chimérique qu'une pareille conception du progrès : elle est la négation du libre arbitre. Notre espèce a l'éminent privilège d'être soustraite à cette fatalité qui détermine l'évolution dans l'univers physique; elle peut marcher vers la lumière, elle peut aussi rétrograder vers les ténèbres; certaines races s'élèvent sur l'échelle du mieux, d'autres descendent; les causes extérieures sont pour beaucoup dans ces vicissitudes, mais la cause la plus puissante, c'est encore la volonté. Par elle, les nations comme les individus tiennent leurs destinées dans leurs mains. Au sens rigoureux et scientifique du mot, on peut dire qu'il n'y a pas de *loi* du progrès dans l'humanité : le progrès humain n'est donc pas la conséquence et le prolongement nécessaire du progrès de la nature, et le transformisme, qui soutient le contraire, échoue devant ce fait, caractère exclusif de la personne humaine au sein du déterminisme universel : la conscience de la liberté.

L. Carrau.

BEAUX-ARTS

La sculpture égyptienne

Voici, grâce à Verdi et à son *Aïda*, la vieille Égypte des Pharaons redevenue, en dépit de ses six mille ans d'âge, un sujet d'actualité. Je voudrais profiter de l'occasion pour dire quelques mots d'un livre sur la sculpture égyptienne. Il est d'ailleurs tout actuel lui-même puisqu'il vient de paraître (1). On a dit, il y a longtemps déjà, que c'était un grand malheur que les artistes ne fussent pas archéologues ou que les archéologues ne fussent pas artistes. Que de sottises, en effet, n'ont-elles pas été dites en matière d'œuvres d'art, ou parce que les uns ne connaissaient pas l'histoire, ou parce que les autres ne connaissaient pas assez l'art lui-même? Convenons pourtant qu'en fait de sottises dites, c'est aux archéologues que revient de beaucoup la plus grosse part : ce sont eux, en effet, qui ont surtout barbouillé du papier et abusé des théories.

Les artistes se contentent, le plus souvent, de sourire des théories des archéologues imprudents. En voici un qui fait mieux : il entreprend de les corriger. Il s'appelle M. Émile Soldi, et sans doute on ne l'accusera pas de se tourner vers la critique faute d'avoir pu mieux faire, car c'est un grand prix de Rome, tout jeune encore, qui ne fait guère que rentrer en France après son séjour à la villa Médicis, et les dernières expositions peuvent témoigner, aussi bien que celle qui vient de s'ouvrir, qu'il compte surtout pour se faire un nom sur son talent d'artiste. Il n'a pas cru cependant s'abaisser en se livrant aux études d'archéologie. Il a fait plusieurs lectures à l'Académie des inscriptions; il est président de la section d'histoire de l'art à la Société de numismatique et d'archéologie, et le voilà qui entreprend toute une série de publications sur l'art et ses procédés depuis l'antiquité. Il a voulu commencer par le commencement, et c'est à la sculpture égyptienne qu'il consacre sa première étude.

Les procédés de l'art, c'est là une des questions le plus souvent laissées de côté en matière d'archéologie. Et non sans raison : c'est qu'en effet les questions de métier ne peuvent guère être abordées que par des personnes du métier, qui ont manié les instruments et se sont trouvées aux prises avec les difficultés matérielles. C'est là pourtant, non pas seulement une des questions les plus intéressantes — car rien n'est plus attachant que de savoir grâce à quels moyens chaque période artistique a exécuté les œuvres qui nous restent d'elle, — mais encore une des questions les plus importantes. Chaque procédé d'exécution emporte, en effet, ses conséquences artistiques, et faute de le connaître suffisamment on s'expose à formuler maint et maint système qui se trouve pécher par la base : on attribue à la volonté des artistes tel ou tel caractère des œuvres d'art qui n'est en réalité que l'effet de l'imperfection des moyens d'exécution matérielle. On en trouvera la preuve dans le sujet même dont nous parlons ici.

Dès les premiers siècles de l'histoire égyptienne, dès les dynasties de l'ancien empire, on voit se manifester la préférence des Égyptiens pour ces matières dures que leurs carrières leur fournissaient en abondance, le porphyre, le basalte, la diorite, la serpentine, le granit surtout. Ces matières, par leur résistance même, étaient mieux en accord avec le désir que leur inspiraient leurs idées religieuses de construire des œuvres éternelles, de vaincre la mort elle-même. L'ambition des rois était de laisser sur la terre la trace impérissable de leur passage éphémère.

Pour aborder ces redoutables matières, quels étaient les instruments mis aux mains des artistes et des ouvriers? On se sert de nos jours de trois instruments principaux pour attaquer le grès, le porphyre ou le granit : la pointe d'acier, sur laquelle on frappe avec le marteau, et grâce à laquelle on fait voler en éclats ce que l'on veut faire disparaître de la pierre dure; la boucharde, sorte de marteau dont la tête est formée d'un assemblage de pointes disposées symétriquement, dont on se sert, par exemple, pour la fabrication des bordures de nos trottoirs; le ciseau enfin, à l'aide duquel on

(1) *La sculpture égyptienne*, par Émile Soldi, 1 vol. — Leroux, éditeur, rue Bonaparte, 28.

peut obtenir des arêtes vives et droites, mais qui travaille lentement et demande, si l'on veut réellement couper la matière et non la faire éclater, que l'outil soit réaffilé et retrempé continuellement.

M. Soldi répugne à croire que les Égyptiens aient possédé pour la taille des pierres dures des instruments dont le secret s'est depuis perdu; n'en déplaise à certains archéologues, il semble, en effet, que jusqu'au jour où l'on retrouvera sur les monuments égyptiens l'image de quelque instrument de ce genre, le plus sage est de ne point supposer connus autrefois des secrets que l'humanité n'a pas su retrouver. Ont-ils même connu tous les instruments que nous possédons aujourd'hui? M. Soldi ne le pense pas. Ce n'est que tard qu'ils se sont servis du ciseau; il ne pense pas qu'ils aient jamais fait usage de la boucharde, dont aucune image ne se retrouve. Reste donc la pointe, et c'est à l'aide de la pointe qu'en effet, suivant M. Soldi, les Égyptiens auraient taillé la plupart des monuments qui nous restent de leur art. C'est le marteau et la pointe à la main qu'on voit tous leurs ouvriers dans les nombreuses peintures qui les représentent au travail. C'est de la pointe que tous leurs monuments portent la trace. C'est la pointe qui dégrossissait les blocs, creusait les traits des visages, traçait les contours des membres, fouillait les chevelures. C'est elle qui inscrivait dans le granit les inscriptions des hiéroglyphes. Rien n'est plus rare, en effet, que ces arêtes vives qui portent la marque du ciseau : presque partout, au contraire, on retrouve ces contours brisés, ces petits éclats de la matière qui indiquent le travail de la pointe.

La pointe ne saurait donner des surfaces lisses. Pour polir ou arrondir les surfaces, les Égyptiens se servaient des moyens dont après eux on s'est servi. On voit dans leurs peintures, en même temps que les sculpteurs occupés à donner aux colonnes les derniers coups à l'aide du marteau et de la pointe ou du ciseau, les ouvriers polisseurs qui ont commencé leur travail se servant d'un corps blanc qui doit être sans doute un grès quelconque. « D'autres, continue M. Soldi, nettoient la statue en la lavant avec des chiffons fixés au bout d'un bâton, qu'ils trempent de temps en temps dans une écuelle probablement pleine d'eau, de façon à enlever la poussière du grès. Pour les grandes surfaces unies, il est probable que les sculpteurs se servirent de planches à main et frottèrent du grès écrasé sur la pierre, en versant de l'eau par un trou percé au milieu de la planche. Afin de donner un poli plus brillant, ils ont indubitablement employé de l'émeri, que l'on trouve en abondance dans les îles de l'Archipel et qui est, du reste, nécessaire pour graver en pierre fine. » Il semble, en effet, si évident que les Égyptiens n'ont pas connu d'autres procédés, que le plus souvent les grandes surfaces rondes ou planes sont seules polies. Le fond des creux faits pour les hiéroglyphes a gardé et porte encore la trace des coups de pointe qu'il a reçus : le poli n'a pas pénétré davantage dans les recoins de l'ouvrage ni dans les replis creusés dans les chevelures.

Telles sont les conclusions de M. Soldi, fort vraisemblables tout au moins, on en conviendra, alors même qu'elles ne seraient pas confirmées par mainte peinture égyptienne. Il est toujours périlleux de chercher des hypothèses raffinées, alors que les explications simples suffisent. Pour tailler et polir avec la pointe et le grès les colosses égyptiens et les obélisques de granit, il a suffi de beaucoup de temps et de beaucoup de bras employés; on sait que la vieille Égypte n'était avare ni du temps ni surtout des bras de ses milliers de captifs. Remercions un homme du métier d'avoir pris la peine d'aller regarder de près nos monuments égyptiens du Louvre et d'y avoir retrouvé comme la signature indélébile des outils qu'il connaît pour les avoir employés lui-même.

C'est ici, on va le voir, que, derrière les questions de métier, il y a plus que les questions de métier, et que les procédés de l'art intéressent l'esthétique même. Que de savantes théories n'a-t-on pas faites sur l'art *hiératique* égyptien, les bras des statues collés au corps, les jambes étroitement unies, sur cette immobilité que signalait Platon dans une phrase célèbre dont il ne prévoyait pas assurément le parti que plus de deux mille ans après lui tireraient les archéologues! On a vu dans les images égyptiennes des symboles fixés par la religion, conservés par la tradition, dont, à peine de sacrilége, un artiste n'eût pu s'écarter. Cette roideur des mouvements, cette immobilité des types, M. Soldi l'explique par de beaucoup plus simples raisons. Graveur en pierre dure lui-même, il a qualité pour parler du redoutable travail de la pierre dure. Croit-on qu'il soit aisé de manier à son gré le porphyre ou le granit, la diorite, la serpentine ou le basalte? Ce sont là pour l'artiste de terribles adversaires quand il est condamné à se mesurer avec eux. Il ne fait pas exprimer à ces matières tout ce qu'il veut, trop heureux quand il vient à bout de leur imposer la moitié de sa volonté! Plus une matière est dure, plus aussi elle est fragile; la pointe ou le ciseau, avec l'aide du marteau, n'ont guère à espérer de dégager un bras du corps sans le briser. On n'amincit pas le cou sans risquer de séparer la tête du buste, et, avertis par plus d'une expérience à leurs dépens, les sculpteurs égyptiens ont été bien avisés de laisser à leurs statues une barbiche rattachant comme un tenon le menton des statues à la poitrine, de faire retomber à droite et à gauche la coiffure sur les épaules, de placer derrière la nuque l'image de quelque oiseau sacré qui donnât à la tête plus de solidité. Il faut se garder de transformer en préméditation religieuse ce qui n'était le plus souvent qu'une nécessité matérielle dans un travail hérissé de difficultés.

Et la preuve qu'il en est bien ainsi, c'est que, sitôt que changent les conditions matérielles de l'art, l'art change aussi de caractère. Bien loin d'avoir ce goût de la roideur et de l'immobilité, l'art égyptien aime au contraire le mouvement et la vie dès qu'il lui est possible de les rendre. Il n'est rigide qu'avec les matières ingrates et rebelles qui lui imposent la rigidité. Et M. Soldi cite à l'appui de la liberté naturelle de l'art égyptien, de son génie souple et gracieux, tant de peintures élégantes et faciles, tant d'ustensiles délicats qui ornent nos collections du Louvre, et les trois statues en bois au mouvement si dégagé dont notre musée s'est récemment enrichi, et cette statue en bois de Ra-em-Ké, qui date de la cinquième dynastie, et qui est un des ornements du musée de Boulaq, et surtout cette merveilleuse statue du scribe égyptien accroupi et écrivant, qui est à coup sûr un des plus précieux monuments du Louvre. Où trouver une pose plus naturelle, plus simple, plus vraie, un torse plus largement modelé, un visage plus parlant, une sculpture vivant d'une vie plus personnelle, plus intense? Assurément, ce n'est pas ici la conception athénienne de l'art; ce n'est pas la préoccupation de la beauté idéale, de la pureté des lignes, de la proportion des formes :

c'est le souci de la réalité la plus concrète, la plus expressive, la plus saisissante. Quel dommage que ces œuvres, trahies par la matière en laquelle l'artiste les avait exécutées, le bois, la pierre tendre, aient pour la plupart péri! Que de choses elles nous apprendraient et sur le génie des artistes et sur le caractère de la race! Que de portraits parlants ont dû être ainsi tracés! Il nous en reste assez pour voir qu'à côté de l'Égypte du granit et du porphyre, une autre Égypte a existé, la vivante et véritable Égypte, celle à laquelle surtout nous voudrions nous intéresser.

Une série de dessins faits par M. Soldi lui-même illustrent et éclairent ce précieux volume sur la sculpture égyptienne. L'auteur a eu beau ne pas les signer, on y reconnaît la main d'un artiste et non celle d'un dessinateur pressé de satisfaire avec le moins de peine et de temps possible aux exigences d'un éditeur. Nous attendons avec impatience les autres séries de cette publication : elle nous promet d'intéressantes observations, non moins originales, non moins précises, sur l'art assyrien, sur la gravure en pierres fines dans l'antiquité, sur le moulage en plâtre et la fonte du bronze, etc. De telles études doivent être bien attrayantes pour l'homme qui peut les poursuivre avec compétence, elles sont aussi des plus instructives et ont été trop rarement abordées : nous comptons bien, pour notre profit et notre plaisir, que M. Soldi les poussera jusqu'au bout.

CHARLES BIGOT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

C'est dans deux mois, le 4 juillet 1876, que les États-Unis célébreront le centième anniversaire de leur indépendance. La vieille Europe est conviée à cette fête par la jeune Amérique. Elle verra ce qu'en un siècle le travail et la liberté ont fait d'un désert. Parmi les invités, la France aura la place d'honneur ; l'Amérique lui doit bien cette politesse, car, sans la France, l'indépendance n'eût pas été proclamée à Philadelphie le 4 juillet 1776. Date heureuse pour les Américains, glorieuse pour nous, car elle rappelle qu'à 1500 lieues de la patrie des Français ont versé leur sang pour la cause de la liberté — la liberté des autres, comme toujours. La statuaire va ranimer ces souvenirs : un groupe colossal et symbolique doit se dresser à l'entrée de la baie de New-York. On verra, j'imagine, la France et l'Amérique se donnant une fraternelle étreinte. L'Amérique semblera dire à la France : Merci à vous par qui je suis ! La France, de son côté, remerciera l'Amérique. De quoi ? Je ne sais pas bien au juste. Peut-être d'avoir envoyé l'énergique gaillard qui, dans l'*Étrangère*, tue le *vibrion*, et permet à la duchesse de Septmonts, aux beaux yeux, de convoler avec l'ingénieur Girard, aux belles dents. Mais ne créons pas de difficultés diplomatiques, et venons au livre de circonstance écrit par M. Léon Chotteau (1).

Ce n'est pas dans l'intention de rappeler aux Américains ce que nous avons fait pour eux que M. Chotteau retrace l'histoire de notre intervention dans la guerre de l'Indépendance. Non, c'est pour nous le rappeler à nous-mêmes. Trop aisément nous négligeons de revenir sur les pages les plus glorieuses de notre passé ; il est utile et patriotique de nous y ramener. Plus d'un Français, allant voir l'exposition de Philadelphie, pourrait là-bas se sentir dépaysé, se croire étranger : le livre de M. Chotteau lui rappelle qu'il est là presque chez lui, car il ne saurait faire un pas sans fouler quelque souvenir français et, selon le mot d'un ancien, sans réveiller quelque histoire dont il peut être fier. Être Polonais, c'est encore être Français, disait-on il y a trente ans ; on va dire : Être Français, c'est encore être Américain.

Remercions donc M. Chotteau d'avoir réveillé ces souvenirs qui sont à notre gloire. Le récit de cette guerre où a coulé le sang français est presque une épopée : voilà sans doute pourquoi l'auteur a cru que le style grave de l'histoire n'y serait pas de mise. Il a pris un style dominateur, presque vainqueur, d'allure à la fois hautaine et saccadée, s'avançant par bonds et saillies. Singulier style, tranchant, décisif, dédaigneux, puis familier, mais cette familiarité même n'est pas sans prétention. Tout vise à l'effet et tire l'œil. C'est un mélange de la manière de Victor Hugo dans *Quatre-vingt-treize* et de la manière de Michelet. Parfois même l'épopée en prose tourne au roman-feuilleton, avec les mots à surprise et les coups de poing de la fin. Il y a des traits à sensation après lesquels on s'attend à lire : *la suite au prochain numéro*. Ouvrons le volume au hasard.

Il s'agit des impôts qui amenèrent le conflit. Lisons : « Quelles surprises promet l'avenir ? car l'action va s'engager. Le parlement n'a renoncé à aucune de ses prérogatives. Scrutez les sentiments intimes de la Chambre des communes et de la Chambre des lords. On reste inébranlable. Mais l'impôt du timbre est impopulaire. Il a déjà suscité des troubles. On l'efface par peur. N'en concluez pas qu'on le soupçonne d'être illégal. L'autorité législative sur les colonies est absolue. On s'attache à l'exercer adroitement, sournoisement. On veut plumer la poule sans la faire crier. » Arrêtons-nous là. Que vous semble de ces tronçons de phrases qui se tordent séparément comme ceux d'un ver de terre qu'on vient de couper en plusieurs morceaux ? Évidemment M. Chotteau écrit ainsi avec préméditation, et si son style nous cahote durement, c'est qu'il a voulu que nous fussions cahotés. C'est cette intention même que je regrette, car elle n'est que trop évidente, et elle produit ce résultat que nous ne songeons plus assez à Washington et à Lafayette pour songer à M. Chotteau, qui semble n'avoir pas voulu qu'on l'oubliât. Le désir de produire de l'effet se comprend dans les petits sujets qui ne valent que par le tour qu'on leur donne : quand on raconte de grands événements, il faudrait en quelque sorte les laisser parler eux-mêmes et s'effacer, soi, modestement.

II

Lorsque dans deux mois l'Amérique étreindra cordialement la main de la France, M. Chotteau sera là avec M. Simonin et M. Laboulaye ; mais je n'imagine point que M. Toutain soit convié, non plus que M. Assollant ni M. Sar-

(1) Léon Chotteau, *Les Français en Amérique* (1775-1783). — Paris, 1876, 1 vol., Charpentier et Cᵉ.

dou. Pas tendre pour le nouveau monde, M. Toutain (1). Et cependant il s'était mis en route dans d'excellentes dispositions. Ce n'était pas un de ces Parisiens prêts à s'étonner et à se scandaliser dès qu'ils ne trouvent plus les mœurs et les habitudes du boulevard des Italiens. Il revenait d'Orient, où il avait visité Athènes, Constantinople, Jérusalem, Aden et le Caire. Après avoir vu des merveilles et des misères, de grands souvenirs et des peuples décrépits, il était heureux de trouver, non plus une de ces nations usées d'où la vie se retire, mais une race jeune, active, industrieuse, énergique. Il était tout disposé à saluer avec enthousiasme de grandes œuvres accomplies par un effort continu. Est-ce sa faute, dit-il, si les vices et les monstruosités de cette société l'ont révolté, s'il a constaté la gangrène qui la ronge ; est-ce sa faute, si du pays de Washington il rapporte des études comparées sur l'ivrognerie et les pick-pockets ? Bref, il estime que les plus chauds partisans de l'Amérique sont ceux qui n'y sont jamais allés. Il convient de la voir de loin, de même que c'est de Chamounix qu'il faut voir le mont Blanc.

M. Toutain est donc sévère et de mauvaise humeur. Évidemment l'écorce rude, le sans-façon et le sans-gêne, l'attitude gauche, les mouvements heurtés, l'allure dégingandée, la gaieté un peu lourde ou la tristesse sans poésie de cette race de pionniers choquent sa nature plus délicate. Signalerai-je même une autre cause de sa mauvaise humeur ? Il en veut à ces gens d'affaires toujours attardés, bousculés et bousculants, qui mangent toute la journée en courant sans jamais manger avec recueillement, et même qui ne mangent pas, qui emmagasinent. Il en veut à leur cuisine d'une digestion difficile. A ces causes, le tableau n'est pas flatté. Quelques mots d'hommage à l'activité dévorante de cette fourmilière humaine : par exemple, quand le voyageur voit arriver à Chicago des troupeaux de porcs qui, en quelques minutes, sont pesés, enlevés par des machines à vapeur de l'abattoir, puis rendus sous forme de jambons et de galantine sans avoir eu le temps de se reconnaître ; mais ces hommages sont du bout des lèvres, le cœur n'y est pas. Les pompiers seuls obtiennent de lui des éloges, sans restriction ni arrière-pensée. L'organisation des chemins de fer ne le laisse pas insensible : mais à l'instant où il traverse à toute vapeur des abîmes sur un pont qui semble soutenu par des béquilles, l'admiration se refroidit sensiblement.

M. Toutain se défend cependant d'écrire un pamphlet. Soit, ce n'est pas un pamphlet : disons que c'est une série de boutades, et de boutades très-amusantes. Il y a là une foule de scènes fort réjouissantes, crayonnées avec beaucoup d'esprit ; quelques silhouettes se détachent et ont l'air de figures vivantes. Enfin le style est vif, léger, tout semillant d'humour, de fantaisie et d'imprévu. Vous pourrez ne pas vous associer au pessimisme de l'auteur, protester surtout contre sa conclusion, que le nouveau monde a été formé par les vices de l'humanité réunis, car, à l'en croire, ce serait l'avarice qui aurait attiré la population, l'orgueil qui aurait excité son activité, l'ivrognerie qui aurait rapproché l'Indien de l'Européen, la luxure qui préparerait la fusion des races ; oui, vous réclamerez, vous protesterez ; mais vous ne pourrez nier que ce volume ne soit d'une lecture très-agréable, et l'observateur pessimiste un homme de beaucoup d'esprit.

(1) *[illegible] Lorraine*, par Paul Toutain. 1 vol., Paris, 1876. — E. Plon et Cie.

III

Quel est ce revenant, cet homme d'un autre âge ? c'est le *suicidé* (1) dont M. Maxime Du Camp a été le père, il y a plus de vingt-trois ans. On le croyait bien et dûment enterré et voici qu'il ressuscite. Son père lui-même a quelque peine à le reconnaître. Quoi ! c'était un fils ! mais il était bien maussade, ce fils que me donna alors la Muse de la mélancolie, bien pleurard, bien fatigant avec ses gémissements. Ne rougissez pas de votre fils, M. Du Camp. Après vingt-trois ans, on peut vous l'avouer, le vrai père était Antony ou peut-être René ou peut-être Chatterton. La Muse de la mélancolie vous dira lequel au juste, si toutefois ses souvenirs n'hésitent pas entre les trois après tant d'années écoulées. Déjà, il y a vingt ans, ce Jean Marc dont vous n'êtes plus fier était né avec des rides ; aujourd'hui c'est un être antédiluvien. Ah ! vraiment ! un mélancolique, un désespéré, un larmoyant qui ressuscite dans notre monde actuel ; mais il y fait le même effet que l'*Homme à l'oreille cassée* d'About ! D'où sort cette antiquité ? L'histoire de sa vie et la dissection de son cœur, mais ce n'est plus de l'analyse psychologique, c'est de la paléontologie ! Un découragé qui se tue parce que les aspirations de son cœur ne sont pas remplies par la vie, parce qu'il trouve un contraste désespérant entre l'envergure de ses facultés et l'humble horizon où elles sont confinées, qui voit cela aujourd'hui ? Qui donc se suicide pour avoir cru à une destinée meilleure que celle qu'il a ? Pour avoir cru aux fondatures, peut-être ! Voilà pourquoi ce Jean Marc aurait bien fait de rester dans la tombe où il s'était précipité.

N'oublions pas de dire que l'intention de M. Du Camp n'était nullement, alors plus que maintenant, de glorifier le suicide. Il avait arrangé les choses au mieux pour que son Jean Marc ne fît point école. Comment le présentait-il, en effet ? Comme un maniaque, un atrabilaire, un songe-creux voyageant dans les espaces et suivant par delà les temps les migrations de son âme à travers les différentes planètes. Absorbé dans ses rêveries, Jean Marc dédaignait l'action ; il s'immobilisait dans un ennui stérile où il finissait par se complaire, car c'est le dernier degré de certaines maladies que d'aimer la maladie même. Une secousse, un effort, le travail en un mot l'eût réveillé de sa léthargie ; mais le travail l'effrayait. C'est de sa paresse qu'il est mort, en fin de compte. Tous les grands découragés, les illustres désespérés, ont été au fond des paresseux : « As-tu remarqué, dit Fantasio, qu'il n'y a pas de maître d'armes mélancolique ? »

IV

Peu séduisant aussi l'exemple des oubliés et des dédaignés du XVIIIe siècle que M. Monselet a dessinés, il y a bien temps déjà, d'un crayon lestement manié, et dont il présente aujourd'hui la galerie complète au public (2). Oubliés et dédaignés aujourd'hui, Linguet, Mercier, Restif, Cubières, Arnaud

(1) Maxime Du Camp, *[illegible]*. Nouvelle édition. Paris, 1876. 1 vol. Charpentier et Cie.

(2) *[illegible]*, par Charles Monselet. 1 volume, Paris, 1876. — Charpentier.

Baculard lui-même, auteur des *Délassements de l'Homme sensible*, ont joué un rôle et ont eu leur part d'influence à la fin du siècle dernier. A ce titre, ils appartiennent à l'histoire des idées et des mœurs. Il faut donc remercier M. Monselet de les avoir tirés des ténèbres de l'oubli. Il étudie l'homme plutôt que l'œuvre, et avec raison, car le plus souvent c'est le bruit et le scandale que faisait l'homme, cherchant la lutte, provoquant les colères, ameutant le public, courant au-devant de la persécution, qui a fait le succès éphémère de l'œuvre. Ce volume a donc son intérêt ; il est spirituellement écrit, ce qui ne gâte rien.

V

Le *Poëme de la Jeunesse* (1), par M. Félix Frank, mérite qu'on s'y arrête. M. Frank chante d'abord ses joies et ses rêves de la vingtième année, puis, quand le rêve a fait place à la réalité plus sombre, ses désenchantements et ses douleurs ; enfin, ses efforts heureux pour retrouver l'équilibre de l'âme, sinon le bonheur, et pour reprendre pied dans la vie. De là la division naturelle du poëme : *Heures fleuries*, le premier éveil et les caresses dorées de l'aurore ; *Soleils couchés*, l'heure triste et froide où les fleurs écloses le matin se fanent ; *Forces vives*, la réaction stoïque et l'effort viril. M. Frank n'est donc ni un désespéré ni un impassible, ce dont je le félicite. Les épreuves par lesquelles il a passé sont celles que tous ont plus ou moins subies, et que tous peuvent comprendre : seulement, comme elles frappaient une âme de poëte, elles en ont tiré des accords qu'elles n'auraient pas tiré de toutes les âmes.

J'aime cette sincérité d'un cœur vrai qui n'a point l'orgueil de souffrances exceptionnelles. Il n'y a là ni pose cherchée, ni attitude voulue. Le poëte ne prend point à partie les hommes et les choses, la nature et Dieu, parce que la chanson de l'espérance n'a pas eu son dernier couplet. Si la strophe commencée le rire aux lèvres se termine par un sanglot, c'est la loi générale ; ainsi finissent toutes les joies humaines. Il souffre, mais la muse est là qui le console. Avec elle, il lui semble qu'il peut sourire, car elle le comprend et connaît le fond de son cœur ; ce n'est pas elle qui l'accuse d'être insensible ; avec elle, un éclair même de gaieté n'a rien qui le choque. Ainsi bercée et consolée, sa douleur s'use peu à peu ; le jour vient où il voudrait ressaisir sa jeunesse et cueillir de nouveau les fleurs du matin. Hélas ! elles sont à jamais séchées. Va-t-il de nouveau pleurer ? Non. Soyons homme, s'écrie-t-il, et buvons nos larmes ! Il peut encore être heureux du bonheur des autres ; il trouvera aussi dans les spectacles de la nature, dans les tableaux riants ou sévères qu'elle offre comme modèles à son pinceau, la consolation la plus sûre. Et il ne lui faudra pas pour endormir sa douleur ou pour trouver l'inspiration poétique chercher au loin les horizons immenses. Il lui suffit de ce sentier qui lui rappelle des souvenirs, de cette fenêtre qui encadre deux amoureux, de cette vieille maison où s'est écoulée son enfance ; pour lui, les choses les plus humbles ont une âme, il s'entretient avec elles.

Tout cela est sincère et d'une passion saine. Ce n'est pas cependant l'unique mérite de ce volume, qui vaut encore par l'élégance et la pureté de la forme. Çà et là sans doute quelques contours un peu mous, quelques défaillances d'expression, quelques négligences, quelques images contestables : par exemple, le poëte écrira : « La colline embaumée où *tu restes* », ou encore il dira de je ne sais plus quelle personne qu'elle est

Comme un *papillon de bonheur*.

Mais les taches de ce genre sont clair-semées, et il y a de longues pages aussi fortes, aussi nettes et aussi brillantes que celle que je détache :

Un jour d'avril, j'ai dit à ma jeunesse morte :
— Oh ! si tu peux revivre un instant, lève-toi !
Quitte la tombe et viens, ô jeunesse, avec moi,
Comme à nos premiers jours, belle, vaillante et forte ! —

Et la pauvre oubliée, au cri du pauvre fou
Réveillée en sursaut dans sa tombe profonde,
Et ma belle jeunesse et ma jeunesse blonde
S'est levée en pendant ses deux bras à mon cou.

. . . . . .

Et nous sommes allés boire au creux des calices
Une liqueur étrange, âcre et subtil poison ;
Et nous avons cherché notre ancien horizon
Sans y rien retrouver des anciennes délices.

Et j'ai senti trembler et fléchir mes genoux
Le long des verts sentiers perdus sous les ramées,
En voyant fuir au loin mes chimères aimées...
Et le baiser promis fut triste, s'il fut doux.

— Qu'as-tu donc, ô jeunesse, ô ma chère compagne ?
— C'est la rosée, ami, qui glace mes pieds nus.
— Allons, allons toujours par ces chemins connus :
Le soleil rayonnant va dorer la campagne !

Qu'as-tu donc ? — Le soleil me brûle ! — Sous les bois
Enfonçons-nous encore ! En avant ! — Quand je passe,
Les ronces du chemin me blessent ; je suis lasse.
— Allons ! — Le froid du soir *pesait* moins autrefois ! —

Je m'arrête à regret, car j'aurais à citer encore beaucoup de pièces de cette valeur, notamment *le Forgeron*, *la Mort de Dickens*, *C'était un vieux logis*. Que M. Frank, qui a la veine abondante et facile, se défie un peu plus de cette abondance et de cette facilité ; qu'il condense davantage l'idée et le sentiment, qu'il n'ait pas des entrailles de père pour certains détails dans le genre de ceux que j'ai relevés, et il prendra rang parmi les premiers de nos poëtes contemporains.

MAXIME GAUCHER.

(1) Félix Frank, *le Poëme de la Jeunesse*. 1 vol., Paris, 1876. — Michel Lévy frères.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Toutes les fois qu'un fonctionnaire de la république rend hommage au gouvernement qu'il sert, on le félicite comme d'un acte de courage et de bon sens.

Je ne veux pas d'autre preuve pour juger de l'état d'abaissement moral où les régimes précédents avaient amené les fonctions et réduit les fonctionnaires.

Un des préfets renversés par le doux ministère que nous possédons, loin de reconnaître qu'il était bien chancelant pour avoir cédé à un si petit choc, se permet de dire son fait à M. Ricard et à la république, insulte la Constitution sous laquelle il se résignait cependant à continuer d'émarger, et déclare que sa conscience ne lui permettait que de servir le maréchal de Mac-Mahon — tout seul.

Comme ce n'est pas en qualité de brosseur que M. le marquis d'Auray avait été nommé par le maréchal de Mac-Mahon, comme ce n'est pas des dernières élections que date l'avénement de la république en France et la promotion du maréchal au poste de président, il sera bien difficile au marquis de prouver qu'il n'était pas un préfet de la république. Il est vrai qu'il avoue qu'il était un préfet très-enclin à mal servir son gouvernement : alors pourquoi se fâche-t-il d'avoir été destitué ?

Ces revendications de la vanité individuelle seraient un scandale, si elles n'étaient plutôt un immense ridicule.

II

M. le ministre de l'instruction publique a donné un excellent exemple à tous les fonctionnaires placés sous ses ordres, et a prononcé un discours plein de franchise et d'honnêteté.

Toutefois je regrette qu'en se montrant un partisan si convaincu de l'instruction obligatoire M. Waddington ait ajourné la réalisation de ce progrès à la construction de maisons d'écoles dans toutes les communes.

Les missionnaires, qu'il est bon d'imiter en cela, n'attendent pas la construction des églises pour catéchiser les infidèles ; les missionnaires de l'instruction obligatoire pourraient attendre longtemps, et dans quelques parties du territoire français attendraient toujours la construction de l'école.

On pourrait faire une liste nombreuse de communes qui seront longtemps, sinon toujours, dans l'impossibilité de trouver le prix de construction d'un édifice scolaire sur leur faible budget.

Faut-il que les enfants de ces pauvres communes soient, par la fatalité de leur naissance, déshérités de l'instruction? M. le ministre a parlé avec une commisération légitime des petits garçons et des petites filles obligés de faire plusieurs kilomètres, matin et soir, pour aller recevoir une leçon.

Mais pourquoi ne serait-ce pas l'instituteur qui se déplacerait et qui irait, à certaines heures et à certains jours, à pied, à cheval ou en voiture, tenir l'école dans les communes trop pauvres pour bâtir une maison? Ces instituteurs ambulants existent dans les pays du Nord où l'instruction est obligatoire. Ils ne seraient pas plus condamnés à un labeur excessif que le médecin, le percepteur, l'inspecteur en tournée, ou que le curé qui dessert plusieurs paroisses et dit deux messes à une distance de 5 à 6 kilomètres entre chaque messe, et avant son déjeuner.

Il suffit de décréter l'instruction obligatoire, pour qu'elle soit. Les instituteurs ambulants feront le service dans toutes les communes sans écoles. Il se trouvera toujours bien dans le plus pauvre village une mairie, un dépôt de la pompe, un porche d'église, une grange, une étable, pour y rassembler les enfants et leur enseigner les premiers éléments de la lecture et de l'écriture.

On a regretté que M. le ministre, si net dans sa profession de foi républicaine, ait fait cette concession *centre gauche* aux timides, aux hésitants ou à ceux qui craignent de corrompre le peuple en le mettant à même de lire des livres de morale.

III

A propos du peuple, puisque ce mot sert encore, abusivement, à désigner ceux qui n'ont pas conquis l'oisiveté, je dois dire qu'on paraît le flatter bien maladroitement et l'injurier bien naïvement dans certains journaux politiques et dans certaines œuvres littéraires.

C'est ainsi que le principe des candidatures ouvrières va contre son but, en maintenant des catégories et des divisions sociales. Que tout homme de bonnes mœurs, de bonne volonté et d'intelligence soit candidat, rien de mieux. S'il est ouvrier et s'il peut, sans priver son ménage des chances de fortune que lui assurent son travail et son salaire accumulés, courir la chance de la vie politique, rien de mieux encore.

Mais, en vérité, pourquoi faut-il qu'un cordonnier, un tailleur, un ciseleur, soit précisément député à cause de son état ?

Pour une fois qu'il sera compétent, combien de fois sera-t-il inutile, s'il ne connaît que son métier!

Chose singulière ! Dès qu'un ouvrier nommé député a fait preuve de capacité universelle, il a été immédiatement renié par ceux qui l'avaient nommé. M. Tolain a été dénoncé comme renégat dans les réunions électorales, parce qu'il est devenu orateur et véritablement homme politique.

Au surplus, cette flatterie un peu grossière ne prend plus guère. Le peuple a trop de bon sens pour accepter les avances qu'on lui fait. Il veut marcher ; il ne veut pas qu'on vienne à lui. Il est prêt pour l'instruction obligatoire ; il s'intéresse aux choses de l'esprit ; il veut les atteindre, les pénétrer de lui-même ; il ne veut pas qu'on les abaisse ou qu'on les diminue dans leur expression raffinée, pour les mettre à son niveau actuel qui ne sera pas le niveau de demain.

Ce niais mystique qui s'est appelé quelque temps Napoléon III n'avait retenu de ses rêveries socialistes que la fondation de cités ouvrières. Malgré l'avis de M. Haussmann, qui n'allait pas plus loin qu'à la création des squares en fait d'utopie, Napoléon III voulut bâtir des logements d'ouvriers ; les ouvriers ne s'y logèrent pas. Ils fuyaient les cités comme des casernes ; ils laissèrent de même tomber en faillite les théâtres populaires ; et si les concerts populaires de Pasdeloup ont réussi, c'est d'abord parce que la bourgeoisie les a adoptés, et c'est surtout que, s'ils popularisent les chefs-d'œuvre, ils se gardent bien de jouer de la musique faite exclusivement pour le peuple.

Il en est de même de la littérature.

Le prodigieux succès de Victor Hugo, en prose, en vers ; cette popularité sans comparaison qui fait vendre un recueil de poésies sévères, vide de sujets proprement dits, comme l'*Année terrible*, à plus de cent mille exemplaires, cette gloire, la seule qui ait pris de telles proportions, tient à ce que Victor Hugo, en allant au peuple, y va toujours aussi artiste, aussi raffiné d'expressions, aussi quintessencié qu'à ses débuts.

Le peuple est fier et reconnaissant de comprendre un beau

langage. Il se moquerait d'un courtisan qui, pour parler *peuple*, exagérerait les pensées et les sentiments *peuple*.

C'est ainsi qu'un écrivain, voulant achalander un petit journal républicain à un sou, a commencé très-impolitiquement par dire à ses lecteurs : Si je vous parlais ma langue, vous ne me comprendriez pas; je vais vous parler la vôtre.

Il a essayé; on a souri; et je crois qu'il faudra d'autres moyens pour rendre populaire à deux cent mille exemplaires le petit journal en question.

Le cas de M. Zola est le même.

Ce jeune écrivain démocrate publie dans un journal intransigeant un roman de mœurs populaires.

Or, ce tableau de l'atelier ne nous a offert jusqu'ici que la vision de la débauche, de la paresse, de l'ivrognerie, de l'accouplement sans amour, avec des commentaires en style d'engueulement.

A qui M. Zola veut-il plaire, si ce n'est aux ennemis du peuple? Je sais qu'il a pour règle suprême de ne plaire à personne et d'écrire uniquement ce qu'il a dans l'esprit.

Qu'a-t-il donc alors, et de quel puits d'égout sa vérité sort-elle? Ne montrer que l'ignoble, exclure systématiquement le sublime, c'est manquer autant à la vérité qu'un faiseur de bergeries et d'egiogues. Si je ne craignais de répondre à des paradoxes grossiers par d'autres trop subtils, je dirais qu'il y a plus de poésie, plus de sentiment idéal, plus d'amour du beau langage dans les amours populaires que de matérialisme. Je m'étonne que les romanciers ne remarquent jamais les correspondances révélées de temps en temps par les assises entre amants ou époux de la classe ouvrière, qui finissent parfois par le meurtre ou le suicide. Rarement une obscenite se mêle au style le plus pretentieux et le plus troubadour. Il faut fouiller les portefeuilles de lettres ou de gens du monde pour trouver le mot cru et l'image grossiere.

Je doute que le peuple lise les romans de M. Zola, qui n'a jusqu'ici qu'un nom contesté d'artiste parmi les artistes de la plume.

C'est avec les *Mousquetaires* et d'autres romans de cette allure ainsi que de cette catégorie sociale, qu'Alexandre Dumas père est devenu le plus populaire des romanciers, j'oserais presque ajouter le plus bienfaisant.

M. Zola, qui dogmatise tous les dimanches, à propos de théâtre, appelle de tous ses vœux l'auteur de genie qui créera le *théâtre naturaliste*.

Il existe, parait-il, en Chine. Là, les sentiments sont mimés jusqu'à l'excès, et le rideau ne baisserait pas quand Antony entre, la nuit, dans la chambre d'Adèle d'Hervey. Est-ce ce *naturalisme* que M. Zola voudrait voir importer en France?

Pour ma part, je me contenterais du réalisme, du naturalisme de Shakspeare.

Reléguons donc une bonne fois dans le charlatanisme des prospectus les cités ouvrières, les littératures ouvrières et les candidatures ouvrières. Souhaitons seulement que les architectes nous bâtissent des maisons saines ; que les écrivains nous écrivent des livres sains, et nommons des députés sains d'esprit, à quelque fonction sociale qu'ils appartiennent d'ailleurs, sans que nous les choisissions pour leur industrie.

IV

On a quelque peu disserté, ces jours-ci, dans les journaux sur le genre qu'il appartient d'attribuer au mot *cyclone*.

Est-il masculin? est-il féminin?

Tout naturellement on a eu recours au dictionnaire de M. Littré; mais l'embarras n'a fait qu'augmenter. M. Littré, dans les premiers tirages de son livre, déclare qu'il faut dire *la* cyclone ; dans un second tirage il a corrigé et masculinisé le mot. M. Beaujean, dans l'excellent abrégé qu'il a fait du grand dictionnaire, donne aussi la préférence au masculin.

Le débat est clos par une lettre de M. Littré qui se résigne à donner désormais le mot comme on prononce vulgairement, c'est-à-dire au masculin; mais cette fois l'usage tyrannise une fois de plus la logique.

Le terme est nouveau dans la langue; aucun voyageur ancien ne s'en est servi. Les termes employés jusque-là pour désigner le phénomène étaient *ouragan* dans les Antilles, et *typhon* dans les mers de la Chine. Le mot a été créé par la météorologie moderne ; il figure pour la première fois dans le livre de M. Marié-Davy.

Etymologiquement, le mot devrait être féminin, puisqu'il vient d'un mot grec dont la terminaison est féminine, et qu'il signifie la *tournante*, c'est-à-dire la tempête *tournante*.

Le mot *tourbillon* aurait suffi à exprimer la même idée, si l'usage n'avait enlevé à ce mot toute valeur scientifique; M. Littré s'est cru dans son droit de savant en faisant place à ce mot nouveau trouve par la science, et en lui laissant le sexe qu'il tenait de ses ancêtres.

Mais ne voilà-t-il pas qu'un beau jour, à l'Assemblée nationale, les députés de nos colonies, dans un couloir, demandent avec surprise à M. Littré pourquoi il a fait féminin un mot que dans nos colonies on accepte à la condition de le rudoyer comme un homme?

On sait que M. de Mahy, le député d'outre-mer, est l'homme des interpellations sagaces et obstinées. M. Littré s'est senti fortement ébranlé par celle-là. Ce ne fut pas tout ; les savants à leur tour, même ceux qui savent beaucoup de choses, exprimèrent leur étonnement et déclarèrent qu'ils aimaient mieux dire *un* cyclone.

Avoir pour soi la logique est souvent peu de chose. M. Littre vaincu s'incline ; mais il trouve une excuse, non pas dans le suffrage restreint des colons et des savants, mais dans l'habitude qui nous porte à faire masculins les mots nouveaux dont l'origine est discutable. Les latins avaient les mots neutres; faute de neutre, nous employons le masculin.

C'est égal, *la cyclone* me plaisait. Shaskspeare n'aurait pas cédé. Puisque le nom de la femme est *fragilité*, le nom d'une furieuse tempête doit évoquer l'idée d'une mégère balayant les nuées et se debattant, les cheveux épars, dans un tourbillon.

V

L'amour des livres vient de faire créer un nouveau journal dont trois numéros ont paru déjà, et qui me semble mériter son succès.

Le *Conseiller du Bibliophile* est dirigé par M. C. Grellet, un amateur lui-même de beaux livres et de belles reliures. Conçu en dehors de toute spéculation, fait pour mettre en rapport ceux qui sont unis à travers le temps et l'espace par le culte des choses littéraires, ce petit recueil contient, en même temps que l'annonce des ventes importantes, des curiosités bibliographiques fort piquantes.

C'est ainsi que dans la troisième livraison je trouve une correspondance entre Joséphin Soulary, le poëte lyonnais, et Alfred Delvau, qui publiait alors les *Sonneurs de sonnets*. Soulary envoie des corrections pour des sonnets déjà expédiés, et raconte le soin minutieux avec lequel il compose et fait vivre ces nains prodigieux qui doivent avoir autant d'esprit que des grands flandrins de poëmes.

« Le tout, dit le poëte, c'est de le faire tenir droit sur ses jambes ; on n'y parvient qu'en bourrant ce petit avorton de nourriture, et encore faut-il la choisir avec soin et l'accommoder à son tempérament. Un sonnet pléthorique est aussi désagréable à voir qu'un sonnet exsangue. Je laisse habituellement dormir ces petits monstres un mois avant de les peigner, le temps nécessaire pour les oublier un peu. Ce temps écoulé, je les reprends, et je leur fais leur toilette ; c'est le plus difficile. On n'est plus sous l'influence de l'inspiration première : on juge sévèrement, parce qu'on juge de sang-froid, et il est rare qu'on ne retouche pas son petit monstre de pied en cap : heureux encore si on ne le tue pas à force de le bouchonner. »

Combien compte-t-on de jeunes parnassiens qui suivent cet exemple ?

Le *Conseiller du Bibliophile* dénonce plus loin une mystification assez hardie dont Théophile Gautier est le prétexte. Sous le titre de *Iconographie*, on a édité au prix de six francs l'exemplaire du simple catalogue des ouvrages de Gautier de la *Comédie de la mort*, agrémenté d'un portrait plus ou moins authentique représentant, dit la légende, le romantique à trois ans dans la tenue qu'il avait à la première représentation d'*Hernani*. Le portrait est suspect, le livre est nul et l'éditeur se moque du public.

Le même petit journal donne des détails fort intéressants sur une splendide édition des œuvres de madame Desbordes-Valmore, classées et liées par M. V. Cousin *ad usum delphini*. Ce livre, tiré à vingt-cinq exemplaires numérotés, est dédié aux rois de la pensée, Chateaubriand, Lamartine, V. Hugo, Lamennais, Pelletier, et aux vulgaires rois de la politique sur terre ferme. La poésie n'était pas sur la table, madame Desbordes valait mieux que cette mise en scène galante. Le *Conseiller du bibliophile* nous apprend qu'un de ces précieux exemplaires, mis en vente en 1870, a été vendu 100 francs, c'est beaucoup.....; mais la demi-reliure était fort belle.

Je ne chercherai point titre de ce recueil, et, malgré mon goût pour les étymologies vraies, je ne dirai pas qu'on abuse étrangement du mot bibliophile, qui veut dire *aimé des livres* plutôt qu'*aimant les livres*. Non ; d'ailleurs, je serai bien compris de ceux qui possèdent ou qui rêvent une bibliothèque en avouant que les livres nous *aiment* ou nous *détestent*. Ils ont des inspirations heureuses, des conseils charmants, des regards de famille, des tendresses paternelles ou filiales pour ceux qui les honorent. Comme on comprend bien les livres, ses propres livres ! comme ils vous comprennent à-leur tour ! comme ils vous donnent, à jour fixe, à date fixe, le mot, la phrase, la sentence que l'on cherchait !

Mais quand ils se sentent dépaysés, quand ils figurent derrière la vitre d'un bourgeois qui a des livres par respect humain, comme ils sont rogues, silencieux ; comme ils paraissent bêtes, surtout aux bêtes qui finissent par les reléguer dans un coin, et par s'en débarrasser ! Oui, il est aimé des livres, celui qui les aime ; et décidément, c'est ainsi qu'il faut les appeler, les heureux, consolés de leurs peines par la lecture et par l'étude, — des *bibliophiles !*

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

La politique étrangère a pris un moment le pas sur toutes les préoccupations de l'intérieur. Il y avait de quoi, en effet, provoquer les plus vives inquiétudes. Au travers de cette littérature romanesque de la télégraphie orientale qui transforme les revers en succès apparaissaient des points sombres qui résistaient aux mensonges officiels ; l'insurrection prenait des proportions telles, que toutes les paperasses des chancelleries européennes, signées des noms les plus augustes, n'aboutissaient qu'à entretenir le feu qui s'attaque à cet empire en décomposition. Ce qui n'était pas le moins inquiétant, c'était l'affectation avec laquelle l'Autriche et la Russie affirmaient leur bon accord. Nous savons ce que valent en général ces protestations retentissantes. On raconte qu'à la veille de la guerre de 1859, des amis très-chauds des Italiens leur faisaient remarquer avec inquiétude le langage pacifique de Napoléon III, après sa boutade du nouvel an contre l'empereur d'Autriche. « Nous avons toute confiance, répondaient les compatriotes de Cavour, dans la mauvaise foi bien connue de Sa Majesté l'empereur des Français. » Ils ne se trompaient pas.

Cette anecdote, de source très-sûre, nous revient toujours en mémoire quand nous voyons des puissances rivales *changer*, comme dans le Vaudeville, la nature de leurs embrassements. Il paraît cependant que nous nous trompions, et que la bonne harmonie des deux grandes nations n'était point menacée. Il est vrai que les derniers incidents [illegible], qui paraissent décidément [illegible] exécution de la révolte de l'Herzégovine, [illegible] accord, en vient le prétexte immédiat [illegible] à la Turquie, du moins aux Italiens surtout. Ce n'est, du reste, qu'un répit ; la destinée suit son cours. Les canons Krupp de 700 millions ne [illegible] pas en [illegible] sous sa propre [illegible]. En attendant, la France [illegible] à mettre la main sur tout le réseau des chemins de fer de l'Empire allemand, et à réaliser à son profit la plus forte concentration politique et militaire que l'on connaisse. L'affaire a été

vivement et même gaillardement conduite par M. de Bismarck. « Vous imaginez-vous, a-t-il dit aux opposants, que toute l'indépendance des Etats confédérés partira pour ne plus revenir sur la première machine chauffée par l'administration centrale de l'empire allemand? » Le grand chancelier a raison; ce départ est effectué depuis longtemps. Le coup de sifflet a été donné à Sedan. Seulement, quand il aura rempli les quelques formalités nécessaires pour arriver à ses fins dans la question des chemins de fer, il aura dans les mains une puissance militaire très-redoutable et très-tentatrice, d'autant plus que le pied de guerre épuise l'Allemagne et que, d'après ses publicistes les plus clairvoyants, il lui est bien difficile de le maintenir longtemps... pour le roi de Prusse, c'est-à-dire à l'état de simple organisation intérieure — sans dédommagement.

Bien que les questions étrangères ne nous menacent pas, comme l'année dernière, d'un danger pressant, immédiat, elles prêtent aux réflexions sérieuses et nous conseillent une imperturbable sagesse. La reprise prochaine de la session fournira au parti républicain une excellente occasion de la montrer.

Les électeurs lui en ont donné l'exemple dans leurs choix de dimanche dernier, qui ont été des plus raisonnables, malgré les excitations malsaines de la presse démagogique. Celle-ci a plaidé sans détour la cause des insurrections contre la république, car le titre principal qu'elle faisait valoir en faveur de M. Chabert, dans le XVIIe arrondissement, c'était d'avoir pris rang parmi les insurgés de Juin, tandis que M. Pascal Duprat était du côté du général Cavaignac. Il y a là un désordre d'esprit tout à fait scandaleux : c'est la théorie de l'anarchie pure; car, nous le demandons, qu'y a-t-il au delà du suffrage universel? Du jour où ses arrêts ne sont pas obéis, qu'ils plaisent ou non, il faut retourner à l'état sauvage. Les journaux qui célèbrent de cette façon les révoltes contre la souveraineté nationale oublient qu'ils ont trouvé le plus sûr moyen d'amnistier le Deux-Décembre, juste objet de leur abomination. Le vasistas des Arts et métiers, comme les barricades de juin 1848, sont les préfaces justificatives du coup d'État. Le mouvement en faveur de l'amnistie a pris un caractère vraiment factieux dans les discours de quelques-uns de ses prôneurs à Paris et à Lyon. Prétendre que les chefs de la Commune n'ont pas de grâce à recevoir, qu'ils souffrent pour une cause juste, c'est insulter à la conscience publique, c'est rivaliser d'impudence avec les bonapartistes, qui se posent en hommes d'ordre; c'est, en définitive, nier audacieusement le principe même de la république et combler de joie ses pires ennemis. On ne saurait trop blâmer cette presse dévergondée qui, en prêchant le mépris de la loi, tient école d'anarchie dans nos carrefours et sape les bases mêmes du gouvernement républicain.

Triste métier que celui de ces tribuns échappés du *Figaro* pour flatter toutes les mauvaises passions d'un peuple généreux et imprudent, qu'il serait aisé de ramener à la raison par le patriotisme. Reconnaissons d'ailleurs qu'il s'instruit tous les jours et renverra bientôt au ruisseau toutes ces mauvaises excitations. Ses derniers votes dénotent un progrès sérieux dans l'intelligence de la liberté.

L'amnistie n'est pas seule à provoquer un mouvement de pétitionnement. L'*Univers* a publié cette semaine la pétition qu'on fait signer dans les diocèses contre la loi sur la collation des grades. Il n'a qu'à remettre en mouvement la machine que l'on a fait fonctionner en faveur de la papauté temporelle et contre l'instruction obligatoire. On sait avec quelle largeur tous les noms étaient acceptés ; femmes, enfants, salles d'asiles, tout était bon pour faire figure ; comme il s'agit d'enseignement supérieur, la compétence des ignorants paraîtra mieux établie encore. L'*Univers* prend bien ses précautions et déclare se contenter d'avance de cent mille noms. C'est que le million est trop vert et qu'il désespère de l'atteindre. La pétition ne manque pas d'invoquer à grand fracas la liberté de conscience, qui n'a rien à voir à cette affaire. Si les évêques éprouvent le besoin de la défendre en France, ils n'ont qu'à réclamer avec la presse libérale contre la messe militaire commandée l'autre jour à grand fracas à Lunéville par le général de Grammont, sans qu'aucune exception ait été stipulée pour les soldats non catholiques. Il nous souvient que dans la discussion de la loi sur l'aumônerie militaire l'évêque d'Orléans, à l'occasion d'un amendement destiné à sauvegarder les droits des minorités religieuses dans l'armée, avait pris à la tribune l'engagement qu'ils seraient respectés avec scrupule. Voilà comment on s'en soucie, même alors que M. Buffet n'est plus au pouvoir ! Le gouvernement de la république, sans engager d'aucune façon le conflit religieux, ne saurait admettre de pareilles violations de la liberté de conscience, pas plus qu'il ne peut tolérer des manifestations du genre de celles que Mgr l'archevêque de Toulouse s'est permises l'autre jour dans son allocution au pape, où, sans oublier l'insulte obligée à l'Italie, il a traité le suffrage universel de *mensonge universel*.

Revenons à la pétitition contre la loi de la collation des grades. Les signataires se plaignent d'avoir été trompés quand ils ont élevé à grands frais les bâtiments des universités catholiques. Ils doivent avouer qu'il y avait une grande imprudence de leur part à se fier à ce point au caractère immuable des résolutions contestées d'un parlement moribond. Les pétitionnaires ramènent naturellement sur la scène ces fameux pères de famille que l'on nous oppose toutes les fois que le droit de l'État est invoqué. On met sur leurs lèvres des cris de douleur et d'indignation à la pensée que leurs fils innocents seront de nouveau livrés à la pestilence universitaire. Que MM. les pétitionnaires y prennent garde, ils donneraient à l'État l'envie de comparer l'enseignement de leurs écoles au sien. Il ne serait pas nécessaire de se livrer à des recherches inquisitoriales pour les prendre en flagrant délit de révolte contre la constitution du pays, fondée, comme on le sait, sur le *mensonge universel* et sur cette liberté de conscience qui n'est bonne, à leurs yeux, que quand elle consacre leurs usurpations. Espérons que nos Chambres en finiront promptement, au début de la session d'été, avec ces deux questions irritantes de l'amnistie et de la collation des grades, en adoptant sur l'une et l'autre des résolutions équitables et libérales. Le ministre fera bien de hâter son dernier mouvement administratif. Il sait aujourd'hui que le changement d'air ne suffit pas à la régénération d'un préfet du 24 mai, et il aura moins de confiance dans l'efficacité des déménagements après les ridicules rodomontades de ces prétendues victimes de la république qui n'auraient pas hésité à la trahir sur place.

E. DE PRESSENSÉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE CH. F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 46 13 MAI 1876

LE SALON DE 1876

I

La grande peinture

Si réel que soit le plaisir de critiquer, il en est un plus vif : c'est celui de louer. Je suis donc heureux de pouvoir tout d'abord annoncer aux lecteurs une bonne nouvelle. Le Salon de cette année est vraiment remarquable et fait honneur à la France.

Assurément le médiocre n'y fait pas défaut, ni même le mauvais. Les caricaturistes y trouveront largement leur compte. Quand on regarde une bonne moitié des œuvres exposées, on se demande ce qu'elles font là plutôt qu'à ce salon des refusés dont on nous annonce la prochaine ouverture. Le jury a exclu M. Manet ; aussi bien en recevant tel et tel qu'en l'excluant, ses membres ont tenu à prouver qu'ils étaient des hommes, extrêmes tour à tour dans la sévérité et dans l'indulgence. Tant qu'il y aura des jurys, et surtout des jurys d'artistes, je crois bien que les choses continueront à aller ainsi.

L'important n'est pas, après tout, le mauvais qu'on laisse entrer dans une exposition, mais le bon qui s'y présente. Il s'en est présenté beaucoup cette année. Il s'est même présenté du très-bon. Ce qui m'y frappe surtout, c'est un effort manifeste des artistes vers la grande peinture. Voici déjà quelques années que cet effort est sensible. Au temps du second empire, la grande peinture était bien délaissée. Quelques commandes officielles pour les églises ou les musées d'État étaient à peu près seules à la représenter. Aujourd'hui, voici que la marée remonte, lentement, mais régulièrement. Sans abuser des phrases et sans avoir le goût de la déclamation, il est permis, je crois, d'espérer en France une renaissance du grand art, qui est, après tout, le véritable. Les graves épreuves que nous avons traversées ont mis un peu de sérieux dans toutes les têtes, et si les artistes ont plus de dispositions à aborder les grands sujets, le public aussi semble prendre plus d'intérêt à les regarder. Suivons ce bon exemple des artistes et du public, et parlons d'abord de la grande peinture.

Qu'est-ce que la grande peinture? Ce n'est pas nécessairement celle qui couvre beaucoup d'espace et à laquelle il faut un grand cadre. La *Vision d'Ézéchiel*, de Raphaël, est un petit tableau et une grande peinture. La grande peinture est celle qui ne se contente pas seulement de récréer l'œil par des couleurs agréables ou des tons harmonieux : c'est celle qui s'efforce de parler à l'âme, celle qui exprime et veut inspirer des émotions profondes, graves, atteignant le fond éternel de l'humanité. Il n'est pas moins vrai que certaines proportions vont comme naturellement avec certains sujets, et que l'artiste qui veut émouvoir songe, pour ainsi dire, aussi volontiers à frapper l'œil par la grandeur des personnages, que celui qui ne veut que le divertir songe à l'attirer par la petite dimension d'une peinture qu'un seul regard embrasse et qui peut trouver place sur tous les murs.

Il n'est guère, je le crois, que quatre sources où le grand art puisse chercher ses inspirations : la mythologie, la religion catholique, l'histoire, la réalité contemporaine. Il y a bien encore, je sais, le symbolisme philosophique. On en use fort de l'autre côté du Rhin, et je ne suis pas assez ami de l'Allemagne pour souhaiter qu'elle renonce de sitôt à en user. Le docte M. Mommsen pourra continuer longtemps encore à proclamer, s'il lui plaît, notre irréparable décadence au dessert des banquets qui lui seront offerts, sans que nos artistes éprouvent le besoin de régénérer la France en imitant la peinture « philosophique » de Kaulbach, de Cornélius ou d'Overbeck. Nous sommes fils des Grecs et des Latins : c'est une parente qui en vaut une autre ; elle nous suffit. N'allons pas, comme M. Chenavard, chercher ailleurs.

La mythologie n'est pas morte et ne mourra pas. Elle n'est rien, au fond, que la représentation des formes éternelles de la nature humaine. Elle a eu le bonheur de ne jamais savoir ce que c'est que le dogme, et d'âge en âge les artistes

antiques ont pu en transformer les types à mesure que se développait la civilisation et que se transformait l'humanité. Ce qui est mort et bien mort, c'est une certaine mythologie de convention, celle que, par exemple, adorait le XVIIIe siècle. Que les peintres modernes sachent reprendre les types antiques et les ranimer selon les conceptions de la pensée moderne; qu'ils fassent, non plus comme les peintres du temps de l'empire, de méchants pastiches des Grecs d'il y a deux mille ans, mais, comme le font si bien nos sculpteurs, des Vénus, des Faunes, des Mars, des Apollons, des Mercures, des Amours où le siècle se reconnaîtra, on verra bien vite que la vieille mythologie demeure toujours jeune.

La mythologie a, cette année, inspiré peu d'artistes. Un aimable et gracieux plafond, d'un charme un peu efféminé, d'une grâce un peu maniérée, l'*Amour retrouvant Psyché*, tel est le sujet traité par M. Machard. Le sujet choisi par M. Élie Delaunay est aussi sombre que celui de M. Machard est heureux. Il a peint *Ixion* sur sa roue, les pieds, les jambes, les genoux, le torse tout en sang, vaincu et torturé, mais non pas dompté, essayant d'arracher de sa poitrine les serpents qui l'enlacent et le déchirent. En dessinant ce personnage, M. Delaunay s'est souvenu des Titans de marbre sculptés par Michel-Ange sur le tombeau des Médicis. Le premier aspect de cette peinture est d'un réalisme terrible et qui effraye. Voilà un tableau fait pour donner des cauchemars. Je crois bien que Dante, dans son pèlerinage aux cercles de l'Enfer, ne dut pas voir de plus horrible spectacle. Mais quelle peinture vigoureuse, quelle main forte et sûre d'elle-même! La première horreur surmontée, on ne peut s'empêcher d'admirer ce dessin, ce modelé et ce coloris tout à la fois sobre et puissant.

Je voudrais bien pouvoir louer M. Gustave Moreau et ses deux tableaux. M. Moreau est un artiste consciencieux, sévère à lui-même, qui cherche et n'expose que quand il croit avoir trouvé. Le malheur est que la simplicité lui manque toujours. Il y a quelque chose d'aussi périlleux que la banalité, c'est la bizarrerie. A force de vouloir ne pas faire comme tout le monde, M. Moreau en vient à ne se trouver plus en accord avec personne. Il s'est mis en renommée il y a quelques années par un étrange tableau d'*Œdipe et du Sphinx*. Depuis lors, chacun de ses tableaux est une énigme qu'il propose au spectateur. Heureusement qu'on ne meurt pas de ne l'avoir point devinée. Qu'est-ce que ce tableau bizarre qu'il a intitulé *Salomé*, où l'on voit une femme portant à la main une tige de lis gigantesque et se tenant sur les orteils, debout, devant une statue de déesse hindoue au milieu d'une pagode? Après cela, est-ce une pagode, est-ce une déesse? Je ne garantis rien. Il y a dans le fond de jolis effets de lumière glissant entre les arceaux du temple, et M. Moreau a sûrement l'œil d'un coloriste; mais où l'intérêt peut-il se prendre devant cette œuvre déraisonnable? L'*Hercule s'apprêtant à terrasser l'hydre* n'est guère moins singulier, hélas! avec tous ses cadavres accumulés et son grand arbre au milieu d'où sortent, à droite et à gauche, des têtes de serpents; car à quoi comparer cette hydre, sinon à un tronc d'arbre mal venu?

Le merveilleux chrétien n'est peut-être pas aussi riche en inspirations artistiques que la mythologie antique. Il y a au fond du christianisme une lutte contre la nature dont l'art s'accommode mal, et il a fallu bien de l'adresse aux peintres de la Renaissance pour aborder, sans blesser les yeux, les sujets essentiels de la doctrine catholique, celui de la Passion, par exemple. Un cadavre en croix est toujours, quoi qu'on fasse, un vilain spectacle, et si, dans la Trinité, le Père et le Fils offrent deux types admirables, l'Esprit, même sous la forme d'une colombe, fera toujours médiocre figure dans une œuvre d'art. Si le christianisme n'est ni aussi riche en sujets heureux ni aussi varié que la mythologie, il a pourtant, lui aussi, ses admirables scènes : elles sont demeurées nouvelles après tant de siècles, après tant d'écoles de peinture, tant d'artistes. Une mère qui tient son enfant dans ses bras, une mère qui pleure sur son fils mort, arracheront toujours à l'humanité des larmes de joie ou de douleur. Par malheur le catholicisme, depuis trois siècles et demi, s'est appliqué à faire de plus en plus prédominer dans sa doctrine la théologie sur le naturalisme; il n'a que trop réussi dans son entreprise. Peu à peu le formalisme théologique s'est substitué à la religion humaine et vivante : le sens même des symboles a fini par échapper; la lettre a tué l'esprit; la pensée moderne s'est détachée de la formule religieuse; le monde comprend aussi peu le catholicisme que le catholicisme comprend peu le monde.

En se refusant à se transformer suivant les besoins et les aspirations de l'humanité, le catholicisme s'est suicidé. Les artistes n'abordent plus guère les sujets chrétiens que pour satisfaire à des commandes, et, quand ces sujets leur sont commandés, qu'arrive-t-il? Ceux qui n'ont pas de talent — et il faut malheureusement avouer que c'est le grand nombre — acceptent la convention catholique telle qu'elle leur est transmise, sans chercher à y rien mettre du leur. Ils arrangent leurs compositions à la manière des compositions de la Renaissance, dont ils font un pastiche plus ou moins fade; ils construisent des « machines » qui rappellent d'autres machines; ils répètent servilement une tradition dont le sens s'est perdu; ils s'appliquent à faire des christs bien pâles, des vierges bien maladives, des saints bien décolorés et bien poncifs; ils ont des gammes jaunes ou noires pour exprimer le mysticisme, l'adoration, la gloire céleste. Tout cela est morne, sans force ni vie, dans le goût mis à la mode par les jésuites. Quand les artistes ont du talent et une personnalité, cette personnalité trouve moyen de se manifester; mais alors adieu le tableau religieux! Plus rien n'y reste de l'esprit chrétien ni de la pensée de l'Évangile. Au fond, ni les uns ni les autres n'ont plus la foi, pas plus que ne l'a le public qui regarde le tableau de sainteté et qui n'est guère en état de s'y intéresser. L'entente, si profitable à l'art, entre la religion et le monde reviendra-t-elle jamais? Le catholicisme, par la faute duquel s'est fait ce divorce, ne fait rien pour opérer une réconciliation, et plus il voit le siècle s'écarter de lui, plus il s'enfonce dans une orthodoxie qu'il fait chaque jour plus étroite et plus chargée d'anathèmes.

Regardez la *Pieta* exposée cette année par M. Bouguereau, regardez la *Vierge* de M. Delobbe, pastiche de la vierge de M. Bouguereau de l'année dernière, pastiche elle-même de la vierge de M. Hebert; où trouvez-vous, dans l'un ou l'autre tableau, l'ombre d'une pensée chrétienne? C'est propre, c'est lisse, c'est bien verni; le tableau eût été fourbi qu'il ne reluirait pas mieux. Il y a là assurément de la faute de l'artiste, qui, à force de savoir son metier, en est venu à ne plus aimer la nature. Eh bien! tournons-nous d'un autre côté.

Voici M. Bonnat : celui-ci ne couvre pas des toiles au mètre carré : son pinceau a de la vigueur, de la franchise, de la décision. Il a emprunté à la Bible un sujet : *La lutte de Jacob avec l'ange*. Trouvez-vous ce tableau plus religieux que les deux précédents ? Ce n'est pas là un morceau vulgaire assurément ; il y a là une science de l'anatomie, un relief des muscles, une puissance de coloration auxquels on reconnaît un maître : mais où est le sentiment religieux ? Il y a deux ans, on en pouvait déjà dire autant du *Christ en croix* de M. Bonnat. Si cette fois vous ne voyiez une étoile au-dessus de la tête du gaillard à la robuste poitrine et aux bras musculeux que Jacob vient de soulever de terre, vous douteriez-vous que c'est un ange ? Dans cette énergie avec laquelle il s'efforce d'écarter les bras de Jacob, afin de lui faire lâcher prise, trouvez-vous rien qui sente l'être surnaturel descendu des cieux et envoyé par Jehovah ? Ce n'est pas la lutte de Jacob avec l'ange que ce tableau, c'est la lutte de Marseille aîné avec « le terrible Savoyard » ou « l'anguille du Sénégal », et devant ces deux « forts » qui se sont colletés, vous cherchez qui des deux va le premier faire « toucher l'autre des épaules ».

M. Falguière, qui l'an dernier exposait précisément deux lutteurs, expose cette année un *Caïn rapportant le corps d'Abel*. C'est un morceau de peinture excellent, moins vigoureux peut-être que celui de l'année dernière, mais d'une facture plus habile et plus achevée ; le corps d'Abel, tout jeune et délicat, contraste avec le corps plus robuste de son frère ; il tombe du mouvement abandonné de la mort. Je n'ai que des éloges à faire à l'artiste : mais ici encore où est le sujet religieux ? Un jeune homme rapporte un adolescent mort : je cherche en vain quelque chose de plus.

Je veux prendre un dernier exemple et plus concluant encore. M. Ferdinand Gaillard a exposé un *Saint Sébastien* d'une coloration trop rouge et peu attrayante au premier aspect, mais d'une tournure vraiment superbe. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de morceaux au Salon supérieurs à celui-ci. Rien n'est plus vigoureux, plus consciencieusement étudié que les muscles des attaches du cou ; les pieds sont dessinés avec une ampleur, modelés avec une vigueur extraordinaire. Je ne crois pas que l'on puisse copier la nature avec plus de vérité, pousser plus loin le réalisme dans le bon et vrai sens du mot. Mais cela un saint Sébastien, cela un martyr qui meurt pour la foi, qui a donné sa vie pour la vérité, qui est heureux de souffrir pour son Dieu, sachant que tout à l'heure ce Dieu va le récompenser de la récompense éternelle !.... Jamais de la vie, juste ciel ! Celui-ci lève sans doute la tête en l'air, mais c'est pour montrer un beau raccourci de la face. On ne lit sur son visage aucun des sentiments dont le martyr est animé. Il n'inspire aucun désir d'imiter son héroïsme, aucune confiance à invoquer ses prières ; il n'est pas bâti du modèle dont Dieu fait les saints. Il est de la terre et de la terre seule. Vite, monsieur Gaillard, ôtez-lui cette flèche qui lui a percé le ventre et dont fort le gêne, quoiqu'il n'en témoigne rien ; effacez cette tenture rouge derrière lui et cette architecture antique ; laissez votre *Saint Sébastien* déposer son auréole, pour redevenir tout simplement ce que véritablement il est : une superbe académie qui pose sur la table à modèles.

De tous les tableaux religieux exposés cette année, je n'en vois qu'un seul auquel ce titre ne messied pas trop, c'est le *Christ mort*, de M. Henner. Il ajoutera peu de chose à la renommée de cet excellent peintre ; il n'y ôtera rien non plus. Il a toutes les qualités solides et fortes de sa peinture habituelle : comme elle aussi, il oppose un peu trop les contrastes violents du blanc et du noir. Faut-il ranger parmi les tableaux religieux et le grand carton dessiné par M. Puvis de Chavannes à la décoration du Panthéon, et l'esquisse de M. Blanc dont la destination est la même ? Je n'y vois, si quelqu'un le souhaite, aucun mal. M. Puvis de Chavannes a montré l'évêque de Paris découvrant Geneviève et apercevant sur son front le signe qui marque ses hautes destinées. M. Blanc veut peindre la *Bataille de Tolbiac* et le *Baptême de Clovis*. Le carton de M. Puvis de Chavannes est l'un des plus fiers de tournure, l'un des plus solides qu'il ait faits. Puisse-t-il ne pas le gâter lorsqu'il lui faudra le passer en couleur ! Quant à l'esquisse de M. Blanc, elle est pleine de mouvement et d'entrain : si le tableau y répond, ce sera sûrement l'une des plus belles pages de la décoration du Panthéon.

Arrivons à la peinture empruntée aux sujets historiques. L'histoire est et restera le trésor ouvert à la grande peinture pour y puiser à pleines mains. Il fut même un temps où la grande peinture était synonyme de peinture d'histoire. Il y a beaucoup de tableaux d'histoire au Salon, dont plusieurs sont fort dignes d'être regardés. M. Albert Maignan se distingue avec son *Empereur Barberousse*, venant s'agenouiller à la porte de Saint-Marc devant le pape et lui faire amende honorable. La composition est nette, ferme, d'un aspect imposant. M. J.-Paul Laurens reste égal à lui-même dans son tableau de *François de Borgia* regardant le cadavre de sa souveraine Isabelle, dont il a fait ouvrir la bière. L'officiant, qui se tient auprès de François de Borgia, est une superbe figure. La peinture est saine et d'une couleur qui arrive à l'éclat sans chercher l'effet. Il est seulement un avis qu'il faut répéter à M. Laurens et dont plus d'un de ses confrères peut faire aussi son profit. Il cherche l'anecdote en histoire, le petit fait inconnu et d'où il peut le premier tirer une scène dramatique. Il aime les époques et les personnages peu connus. Horace, il y a deux mille ans, disait aux auteurs dramatiques de son temps : « Mieux vaut tirer une tragédie de plus du cycle de la guerre de Troie que d'être le premier à produire un sujet dont le spectateur n'a point ouï parler. » C'est surtout dans les arts du dessin que la leçon est bonne. Malheur au tableau qui, pour être compris, a besoin qu'on ouvre son catalogue ou qu'on lise une notice écrite sur le bas du cadre. Tout le temps donné à comprendre le sujet est du temps perdu pour le tableau, et le spectateur s'intéresse malaisément à des personnages qui lui sont trop inconnus. Combien peu de gens en France connaissent François de Borgia, et combien moins encore se souviennent de sa conversion ! Je dirai la même chose d'un tableau de M. Jullian de Vriendt, intitulé : *La justice de Baudouin à la Hache*. Voilà assurément une vigoureuse composition, où revivent des personnages d'un autre âge : sur son trône, Baudouin le justicier, armé de la terrible hache, à gauche, ce groupe des deux femmes et de leurs parents qui demandent justice ; à droite, l'accusé, les bras liés, toujours farouche, même au moment où sa tête est en jeu, regardant avec une colère dédaigneuse les hommes qui osent l'accuser. Le mal est qu'en France nous connaissons fort peu Baudouin à la hache. M. de Vriendt a une excuse, il est vrai : il est Belge et non Français, et parmi ses compatriotes Baudouin à la hache est bien connu. L'artiste est venu sur-

plement demander à Paris de confirmer la bonne réputation qu'il s'est acquise en son pays ; Paris ne le lui refusera pas.

Le sujet de *Jeanne d'Arc* n'a porté bonheur ni à M. Eugène Thirion, ni à M. Monchablon, qui l'ont abordé. Plus j'observe, et plus que je crains que ce sujet de Jeanne d'Arc, si attirant, si émouvant, ne soit un de ceux que la peinture, aussi bien que la sculpture, sera bien inspirée de laisser à la poésie.

M. Blanchard expose des *Chanteurs florentins* d'un très-charmant aspect. Il n'aura pas moins de succès cette année que l'autre année avec son beau portrait et sa *Cortigiana*. Que M. Blanchard y prenne garde cependant : sa couleur est plus agréable peut-être qu'elle n'est vraie. Il est tout près d'avoir une manière dans le pinceau et jusque dans le dessin. Une de ses femmes, à gauche, rappelle trop manifestement sa *Cortigiana*. Quant à ses hommes, ils se ressemblent tous par trop. Un seul et même modèle a posé pour tous, et ce modèle est lui-même un type emprunté aux fresques de la Renaissance.

M. Tony Robert-Fleury a pris un sujet presque dans l'histoire contemporaine. C'est *Pinel, en* 1795, *faisant délier les folles de la Salpêtrière*, et mettant fin au traitement barbare usité jusqu'alors avec les fous. L'acte est assez glorieux pour qu'il faille louer l'artiste qui le rappelle à nos souvenirs. La composition de M. Tony Robert-Fleury est savante, bien pondérée, le cadre est bien rempli. La figure de Pinel est bien posée. La folle debout devant lui et qu'on détache n'est pas moins intéressante. Il faut louer cette conscience et cet effort. Ce qu'il est malheureusement impossible de louer, c'est la couleur de M. Tony Robert-Fleury. Peut-être aussi y a-t-il trop de langueur dans ce tableau de folie. On se prend à souhaiter un peu moins de correction et un peu plus de ce diable au corps qui est en art le principal.

Il faut convenir que l'histoire est devenue beaucoup plus difficile à aborder qu'elle ne l'était autrefois. Nous avons des exigences que ne connaissaient pas nos pères. Une légion d'historiens et d'érudits ne s'est pas exercée depuis cinquante années à ressusciter le passé sans que bien des choses aient été changées. Il n'est plus suffisant de prendre n'importe quelle scène de l'histoire et de la retracer avec sa seule imagination, en prenant autour de soi des modèles d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants, en s'aidant des belles poses trouvées par les maîtres. Il faut assurément atteindre jusqu'au fond éternel de la nature humaine en exprimant les passions, les haines et les affections, sans quoi c'est en vain qu'on espère émouvoir le spectateur : l'archéologie à elle seule ne suffira jamais à faire un artiste pas plus qu'un véritable historien. Et cependant ce n'est plus assez de l'expression générale des passions et des sentiments. Ce que les études historiques nous ont fait acquérir, c'est la connaissance de l'homme multiple et varié. Nous savons que rien n'est plus divers que l'homme aux âges divers, selon les races diverses, les diverses civilisations. Il ressent les mêmes passions sans doute, mais avec une intensité différente, et c'est par des formes différentes qu'il les exprime. Nous voulons que l'œuvre d'art nous représente le passé dans sa vérité, suivant les temps, suivant les lieux, avec les types, les costumes, les mouvements appropriés. Nous ne voulons pas seulement la couleur locale extérieure de telle ou telle époque, nous voulons aussi la couleur morale. C'est en histoire surtout que la manière du peintre a besoin de se transformer suivant les sujets tour à tour choisis par lui, et que son intelligence a besoin d'être souple comme sa main elle-même. Quand on songe au nombre de qualités nécessaires aujourd'hui pour faire un bon peintre d'histoire, on est véritablement effrayé. L'art de peindre a fait aujourd'hui de tels progrès, qu'il semble que ce soit assez pour remplir les journées de l'artiste d'arriver à la possession de son métier ; et d'autre part, avec le métier seul, on ne sera jamais qu'un médiocre peintre d'histoire. Il faut en ce genre une instruction profonde, et le malheur est que nos artistes soient en général peu instruits. Il y faut de la philosophie, un esprit capable de pénétrer profondément dans l'étude de la nature humaine. Ce n'est pas en regardant quelques costumes, quelques meubles, quelques reliques du passé éparses dans les musées, en feuilletant quelques livres quand on a choisi son sujet, qu'on acquerra cette connaissance de l'humanité de tel ou tel siècle grâce, à laquelle seule on peut faire un bon tableau ; on n'arrivera jamais ainsi qu'à une vérité historique apparente. On fera illusion à quelques passants avec des étoffes ou des bibelots agréablement arrangés : on ne plaira ni aux bons juges ni à la postérité.

Il est impossible de ne pas faire ces réflexions en regardant à l'Exposition des Champs-Elysées deux des tableaux qui attirent le plus la foule et méritent le plus de l'attirer. Tous deux sont l'œuvre de jeunes gens, et c'est une raison de plus de s'intéresser à leur avenir, en même temps qu'on se réjouit de leur avénement dans la renommée.

L'un de ces tableaux a pour auteur M. Sylvestre : *Locuste essaye devant Néron le poison destiné à Britannicus*. Les *Locuste* abondent cette année au Salon. On dirait d'un concours. Si les autres tableaux sont mauvais ou grotesques, l'œuvre de M. Sylvestre est forte et vaillante. Le progrès est grand de son *Sénèque* de l'an dernier à sa *Locuste* de cette année. Rien n'est plus terrible que la convulsion dans laquelle se tord le malheureux esclave victime de l'épreuve féroce. La jambe droite est d'un relief extraordinaire. Peut-être la figure, vue en raccourci, crispée par la douleur, et dont on entend les cris, est-elle d'une exécution et d'une vigueur plus extraordinaires encore. Il me semble bien que le dessin du torse laisse parfois à désirer, et la coloration générale est dans une gamme bien noire. Mais ce qui manque le plus à cette œuvre remarquable, c'est la vie morale. Nous assistons aux convulsions physiques d-une agonie. Est-ce bien là la véritable interprétation d'une scène comme celle-ci? L'esclave est d'une belle anatomie ; mais Locuste, mais Néron ! C'est ici que la main a faibli, et n'était-ce pas justement l'essentiel? Le visage de Locuste est presque escamoté, on n'en entrevoit que le profil. Quoi? c'est Néron, ce jeune homme noir aux yeux ronds qui regarde sans expression, sans émotion, ce spectacle? Voit-on rien en lui de la joie atroce du monstre qui trouve le poison vraiment tel qu'il le rêvait, qui par delà l'esclave expirant voit déjà Britannicus, et se dit que tout à l'heure son frère détesté râlera comme râle en ce moment ce malheureux? L'artiste a passé à côté du vrai sujet sans même, ce semble, le soupçonner : il n'a vu dans cette atroce scène qu'une occasion de roidir des muscles et d'exprimer sur la toile la saillie d'un jambe. J'entends parler à son sujet de la médaille d'honneur. C'est aller vite en besogne. Il est vrai que les mêmes admirateurs ajoutent aussitôt : Ou tout au moins le prix du Salon. C'est un peu le mot de l'enfant : Général,

ou tout au moins caporal. Le prix du Salon, à la bonne heure, et en dépit de ce qui lui manque, M. Sylvestre a d'assez puissantes qualités pour qu'il ne soit que juste de l'encourager.

Ceux qui ont visité l'exposition savent bien de quel autre tableau je veux parler : c'est de l'*Entrée à Constantinople de Mohammed II*. Dès que l'on entre dans le salon carré, c'est ce tableau que l'on aperçoit; il est si vaste, qu'on n'eût pu le loger ailleurs que dans le salon carré. L'auteur est M. Benjamin Constant, qui tient à illustrer dans les arts un nom illustré ailleurs. On se demandait depuis quelques années qui prendrait la succession, hélas! sitôt ouverte de ce pauvre Regnault. Eh bien! voilà peut-être celui qui la prendra. Saluons cette vaillance, cette fière ambition et cette noble audace de la jeunesse. Au premier plan, un guerrier chrétien, tombé dans son armure à côté de son cheval mort comme lui; un prêtre revêtu de ses blanches insignes, mort également; des hommes, des femmes, tous cadavres; tout ce qui fait la gloire des conquérants. Au second plan, voici le vainqueur. Sur son cheval d'un gris bleuâtre, qui piaffe et foule des cadavres, Mohammed fait son entrée triomphale, il franchit l'arceau de la porte de Constantinople; autour de lui ses braves qui l'escortent; des étendards rouges, jaunes, flottent dans les airs; Mohammed lui-même élève de la main droite un étendard bleu que le croissant domine. On peut faire en un mot l'éloge de ce tableau : il fait songer aussitôt à l'*Entrée des Croisés à Constantinople*, de Delacroix, et ce souvenir ne le tue pas. L'ensemble a une fière allure. Le Mohammed est superbement campé sur son cheval. Le personnage, à gauche, drapé de vert et qui tient à la main un long cimeterre ensanglanté, n'est pas moins superbe de décision et de tournure. Un seul mot exprime bien son mouvement, c'est le mot latin *expeditus*. Il s'avance dans sa force et dans son assurance, comme un vainqueur que rien ne peut arrêter.

Le sujet prêtait à un déploiement de couleur. M. Benjamin Constant a mis en œuvre toutes les richesses de sa palette. Les costumes, les étoffes, les robes, les tentures, les drapeaux, tout ce que l'Orient a pu inspirer de luxe de couleurs, de richesses de tons, de chatoiements, de splendeur, de lumière, tout cela resplendit dans le tableau. Je crois même qu'il y en a trop. La toile papillote et finit par fatiguer l'œil. Il manque un peu d'harmonie à cette magnificence de la palette.

Il est fort probable que ce tableau sera le plus vivement discuté du Salon. Il n'est fait ni pour plaire ni pour déplaire à demi. J'imagine que l'artiste se calmera un peu de lui-même, et qu'après avoir montré toute sa fougue et tiré son feu d'artifice, il reviendra à plus de calme une autre fois. Je le lui demande à lui-même : comment veut-il qu'au milieu de tous ces petillements d'étoffes, le vrai sujet du tableau ne disparaisse pas un peu pour le spectateur? Quand les yeux sont si occupés, l'intelligence n'a plus qu'à se taire. Puisqu'il s'est tant appliqué à faire de la couleur locale, je lui ferai un reproche plus grave. Ni son Mohammed ni les guerriers qui l'entourent ne sont des Turcs : ce sont des Arabes; je les reconnais à leurs burnous blancs, à la forme de leurs turbans, à leur profil et à leurs barbes pointues de Sémites. Voilà une faute que Delacroix n'eût point commise, et qui, de notre temps, est moins excusable encore. Le tableau de M. Constant serait tout aussi bien et mieux encore l'entrée d'Omar à Jerusalem ou à Alexandrie ou de tel calife à Bagdad. Les Turcs sont une race assez particulière et qui a joué dans l'histoire du monde un assez grand rôle pour que, célébrant leur triomphe, on doive les représenter tels qu'ils ont été avec le caractère brutal et le type superbe de leur beauté.

M. Benjamin Constant semble destiné à un brillant avenir. Une chose m'inquiète pourtant; c'est le portrait qu'il expose en même temps que son *Mohammed*, le portrait de M. Emmanuel Arago. Il est bien mou d'exécution, et la couleur même est loin d'en être agréable. L'artiste a voulu « faire grand »; il a fait plus grand que nature, ce qui pour un portrait est rarement une idée heureuse. Ce qui est pis, il s'est contenté d'une peinture sommaire : l'accent de la vie manque, la vérité, l'observation, le trait individuel. On cherche en vain cette lutte avec la réalité, cette expression d'un caractère qui est le premier mérite d'un portrait. Regnault n'eût pas fait ce portrait, ou, s'il l'eût fait, ne l'eût certainement pas exposé. Quand après l'avoir regardé on revient au *Mohammed*, on retrouve là aussi, dans les figures du premier plan, le même à peu près d'exécution. Les figures colossales sont posées dans des attitudes violentes et tourmentées; le modelé manque; le peintre s'est satisfait à trop bon marché. Il s'est passé de la nature et l'on s'en aperçoit. Tout ce premier plan est boursouflé et vide. Que M. Benjamin Constant se défie de sa facilité extrême. La facilité a perdu plus d'un artiste admirablement doué. Il nous donne d'assez sérieuses espérances pour qu'il fût bien pénible de ne pas le voir se tenir parole à lui-même.

J'arrive à la réalité contemporaine. C'est la quatrième source ouverte à la grande peinture. C'est la source le plus à la portée de tous les artistes; j'ajoute que c'est la plus féconde. Il n'est besoin ici ni de recherches profondes, ni de vaste érudition. Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder autour de soi. Il faut seulement porter en soi-même une intelligence sérieuse, une âme élevée et généreuse, de façon à voir la réalité par ses nobles aspects. La vie contemporaine a été longtemps exclue de la grande peinture. Il était entendu que l'antiquité seule ou la religion ou l'histoire pouvaient fournir des sujets capables d'être traités avec un grand style. La vie moderne prêtait tout au plus à des peintures légères et coquettes, faites pour plaire un moment. En vain les Hollandais avaient montré que cette vie exprimée dans sa simplicité et dans sa force a, elle aussi, son caractère et sa poésie; les écoles, gardiennes jalouses en France des traditions, persistaient à lui interdire l'entrée du sanctuaire. Quand on écrira l'histoire artistique de ce siècle, il faudra faire une grande part à ceux qu'on a appelés les *réalistes*, et proclamer courageusement que ce sont eux qui ont surtout attaqué en face le préjugé, engagé cette lutte dans laquelle la convention a fini par succomber. Servis par leur ignorance même de l'antiquité, de l'histoire, par leur absence d'instruction, qui était grande chez plus d'un, les *réalistes* n'ont voulu regarder que l'humanité qui les entourait, ils n'ont voulu représenter qu'elle. Partis en guerre contre l'école, qui leur jetait l'anathème, non seulement ils se sont obstinés à ne rien admettre que la réalité contemporaine, mais dans cette réalité même ils n'ont accepté que ce qu'ils rencontraient de plus [illegible] brutal, de plus laid même; ils ont poussé jusqu'au hideux, ils ont été en quête de l'horreur et de l'ignominie; ils ont étalé au grand jour ce qui semblait le plus fait pour être caché.

On eût dû être plus indulgent pour eux qu'on ne l'a été; ils ont rendu de grands services aux autres et n'ont nui qu'à

eux-mêmes. Il reste aujourd'hui bien peu de chose de leurs excès, et le profit amené par leurs tentatives a été grand. On aurait tort de redouter en France la contagion des admirateurs de la laideur. Notre race porte en elle un goût inné de l'élégance et de la distinction ; le laid ni l'ignoble ne feront jamais école parmi nous. Notre danger instinctif, au contraire, c'est la fausse élégance, la fausse distinction, une certaine crainte exagérée de la trivialité, de la réalité brutale, qui nous fait vite perdre le sentiment de la vie, l'énergie de l'expression, qui nous mène tout droit dans l'art au poncif comme dans l'ordre intellectuel elle nous mène au banal. Il y a moins loin qu'on ne pense de la peinture de M. Alaux à la philosophie de Joseph Prudhomme.

Personne n'ose plus dire aujourd'hui sérieusement que la vie moderne est vulgaire, et qu'un artiste ayant de hautes visées s'en doit interdire l'expression. M. Jules Breton a démontré plus d'une fois, à nos précédentes expositions, que l'on peut prendre ses peintures dans la réalité la plus humble en apparence et en faire des figures du plus grand style. Ainsi Phidias avait fait du grand art rien qu'en déroulant le long de la frise du Parthénon la procession des Panathénées. Qu'est-ce, au Salon même de 1876, que cette *Lutte de Jacob et de l'Ange*, ce *Caïn et Abel* de M. Falguière, ce *Saint Sébastien* de M. Gaillard, sinon l'expression de réalités que les artistes ont eues sous les yeux ? Je regrette seulement qu'ils n'aient pas eu le courage d'aller jusqu'au bout dans la voie où ils se sont engagés et de mettre des noms modernes à des figures modernes.

A leurs ouvrages il en faut joindre deux qui comptent assurément parmi les meilleurs du Salon : *la Pêcheuse de moules* de M. Vollon, la *Jeune Paysanne* de M. Jacquet. M. Jacquet aura-t-il avec cette *Jeune Paysanne* le succès de mode que lui a valu l'an dernier sa femme en rouge ? Je l'ignore ; ce qui ne me paraît pas douteux, c'est que cette paysanne est bien supérieure, et pour l'exécution, quoique un peu molle, et surtout pour l'inspiration. Qui ne l'a rencontrée aux champs, cette jeune paysanne, belle, bien faite, à l'œil franc et limpide, portant déjà sur son visage l'empreinte de la dure vie des champs, brûlée par le hâle, avec des plaques rouges comme allumées çà et là sur le visage par le grand soleil ? Elle aurait moins de pièces à sa robe, et des pièces moins savamment cousues, qu'elle n'en serait ni moins vraie ni moins saisissante.

Et la *Pêcheuse de moules* de M. Vollon, n'est-ce pas là encore, s'il vous plaît, de l'art et du plus grand, cette robuste femme de marin qui s'avance sur la plage, jambes nues, libre et hardie d'allures, son grand panier vide sur le dos, et qui tout à l'heure ne lui fera pas peur à rapporter plein ? M. Vollon jusqu'ici s'était exercé surtout aux natures mortes, il s'y était fait un nom : le voilà qui aborde la grande peinture et du premier coup s'y trouve l'égal des plus grands. Et pourquoi ? C'est qu'il a demandé sa force à la nature elle-même : il est revenu à cette mère de tout art, antérieure à toutes les écoles, supérieure à toutes les écoles et qui survivra à toutes.

C'est un grand plaisir de voir les artistes, et ils commencent à être nombreux, s'engager dans cette voie de la représentation, tantôt légère ou souriante ou comique, mais franche, [illegible], de la réalité contemporaine, de la vie moderne. Que d'admirables, que de sublimes tableaux autour de nous, des plus émouvants, des plus humains, attendent que l'œil d'un artiste consente à se fixer sur eux, à les traiter avec l'ampleur et la force d'expression qu'ils méritent ! Je ne crois pas qu'il y ait dans toute cette exposition un plus heureux signe des temps. L'histoire, les tableaux antiques et religieux ne doivent être même dans le grand art que l'exception : le grand, le vrai fond, en doit être la réalité vivante. Il ne faut que porter assez de poésie en soi-même pour sentir la poésie de cette réalité. Au lieu de peindre surtout l'étranger et le passé, peignons surtout la France et le présent. Gardons-nous de rien exclure, car tout se tient dans l'humanité ; mais vivons surtout de notre temps, associons-nous à ses sentiments, cherchons sa grandeur : soyons de notre pays, aimons-le et célébrons-le. Le jour où cette vérité sera bien comprise et par les artistes et par le public, nous aurons un art véritablement français : et je ne crois pas pour ma part que sa grandeur en soit diminuée.

Mon sermon est terminé. Puisque le Salon distribue d'ordinaire une médaille d'honneur à la peinture, il faut que je présente mon candidat. C'est M. Édouard Detaille, que j'ai voulu réserver pour la fin. Son tableau est tout à la fois un tableau d'histoire et un tableau moderne. C'est un épisode, après bien d'autres, de la guerre maudite de 1870.

Nous sommes à l'entrée d'un village ; une grande route le traverse, qui monte par le milieu du tableau. La journée est grise, le ciel triste, le sol détrempé ; un reste de neige est accroché aux angles des toits des maisons. Par le fond arrive un régiment de chasseurs, en colonnes pressées, colonel en tête ; une compagnie à droite et à gauche a tourné le village et débouche par des ruelles. Au premier plan une avant-garde de quelques soldats conduits par un jeune sous-lieutenant.

Ici même tout à l'heure on se battait. Devant le régiment qui s'avance, les uhlans ont reculé : l'un d'eux, à droite, frappé à mort avec son cheval, gît inanimé dans le ruisseau de la chaussée. Son casque a roulé, et la lance à fanion noir et jaune est échappée de sa main. Un peu plus loin un second uhlan est assis blessé sur le trottoir ; de la main droite il soutient son bras gauche fracassé. De l'autre côté à gauche, près d'une porte, un gendarme français est étendu appuyé à la muraille : une balle lui a traversé la poitrine ; on s'empresse, on essaye de détacher son baudrier et d'ouvrir sa tunique ; peine inutile, le pauvre homme est blessé à mort. Plus loin les volets fermés se rouvrent : voici les Français qui reviennent, des chapeaux s'élèvent au-dessus des murailles des jardins pour saluer l'arrivée des compatriotes. Des enfants s'aventurent dans la rue en rasant la muraille.

Est-ce bien là le tableau ? Non. Ce n'est que le cadre. Le tableau, c'est cette avant-garde de six ou sept chasseurs qui s'avance, cherchant les cavaliers ennemis qui viennent de se replier. *En reconnaissance*, tel est le titre de la toile.

Au milieu, un petit soldat à l'œil vif, alerte et souple, fouille du regard l'espace qui s'étend hors du village, en avant du cadre ; il a le doigt sur la détente de son chassepot, prêt à faire feu dès qu'il aura découvert l'ennemi. Le sous-lieutenant cependant, à la gauche, fait de la main signe à ses hommes de ne pas tirer. Plus à gauche encore, un gamin en blouse d'une dizaine d'années montre à l'officier la direction par où l'ennemi s'est enfui : leurs regards à tous deux cherchent et interrogent. De l'autre côté du soldat prêt à tirer, un vieux soldat, un sergent à trois brisques, paisible et sans émotion, regarde en passant le uhlan mort ; son regard est

tout à la fois grave et dédaigneux. Derrière, quelques jeunes soldats émus, inquiets; l'un jette un regard troublé sur ce cadavre, l'autre tient son fusil d'une main crispée : c'est la première fois qu'ils voient le feu et la mort. Les mouvements qui les agitent se trahissent sur leur visage, dans toute l'attitude de leur personne.

On peut décrire ce tableau, on n'en rend pas l'effet. Je ne connais rien de mieux combiné, de plus saisissant, où les détails divers concourent mieux à une impression unique. Le jeune officier inexpérimenté, ému lui-même, mais résolu à ne rien négliger pour faire son devoir, le jeune soldat plein d'énergie et de sang-froid, le vieux sergent barbu calme et dédaigneux, ces jeunes *moblots* à la fois braves et troubles, ce uhlan mort et cet autre blessé, ce gendarme qui va mourir; tout, jusqu'à ces bambins qui rasent la muraille, ce gamin tranquille qui renseigne l'officier, ces volets encore fermés par la peur et ces portes qui se rouvrent, tout cela saisit d'une émotion d'autant plus profonde qu'on s'arrête davantage à regarder. Pas un de ces personnages ne pose pour le public qui est là : tous sont à l'action, tous ont mis leur vie en jeu pour la patrie; la terrible image de la mort plane sur toute la scène. M. Detaille nous avait déjà donné plusieurs épisodes militaires, bien observés, justes de mouvement, mais froids. La vie et la passion manquaient; l'émotion n'arrivait pas à saisir le spectateur. Cette fois M. Detaille a été un peintre complet. A peine peut-on reprocher un peu de dureté dans les plis des vêtements, un peu de froid dans le coloris. Comment s'arrêter à ces petites critiques de métier quand les qualités sont si réelles, d'un ordre si élevé! Depuis le tableau des *Dernières cartouches* de M. de Neuville, aucune œuvre aussi attachante, d'un souffle aussi viril, n'avait été exposée. Plus se prolongera l'exposition et plus, je crois, ira grandissant, et à juste titre, le succès de M. Detaille.

CHARLES BIGOT.

LA QUESTION MILITAIRE EN ALLEMAGNE

L'achat des chemins de fer par l'État

I

Selon la *Zeitung des Vereins Deutscher Eisenbahn-Verwaltungen*, journal spécial des chemins de fer allemands, le développement du réseau dans l'Empire tout entier s'élevait, à la fin de l'année passée, au total de 27 004 kilomètres.

Ces 27 004 kilomètres se subdivisent en trois catégories : 1° 11 200 kilomètres sont la propriété des divers États de la Confédération, 2° 14 764 kilomètres appartiennent à des Compagnies particulières qui atteignent le chiffre considérable de soixante-trois, 3° 1040 kilomètres constituent le réseau de l'Alsace-Lorraine et appartiennent directement à l'Empire. On voit que l'Empire est le plus mince propriétaire; c'est lui que M. de Bismarck veut enrichir. La raison en est bien simple : l'État, c'est moi, disait Louis XIV; l'Empire, c'est la Prusse, peut dire avec autant de raison M. de Bismark.

Une partie des lignes possédées par les Compagnies sont directement administrées par l'État; cette sous-catégorie comprend 2904 kilomètres; si nous joignons ce chiffre à celui des lignes qui appartiennent en propre aux divers gouvernements, nous trouvons qu'en somme 14 104 kilomètres sont placés sous leur direction immédiate.

Ces hauts et puissants propriétaires sont : la Prusse pour 4271 kilomètres; — la Bavière, pour 3260 kilomètres; — le Wurtemberg, pour 1260 kilomètres; — le grand-duché de Bade, pour 1170 kilomètres; — la Saxe, pour 993 kilomètres; — l'Oldenbourg et la Hesse-Darmstadt, pour le reste.

A comparer la part de la Prusse et celle de ses confédérés, il suit que ces derniers réunis possèdent 6929 kilomètres contre 4271 seulement à la Prusse. Ces simples chiffres permettent d'apprécier à sa juste valeur cette phrase de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* : « Si l'on parle de sacrifices, on peut dire que dans cette circonstance c'est la Prusse qui fait à l'Empire le plus grand sacrifice. »

II

Examinons maintenant quelle est la législation des chemins de fer dans leurs rapports avec l'Empire. Ces rapports sont réglés par les articles 41-47 de la constitution fédérale. L'article 41 porte que les chemins de fer jugés nécessaires à la défense ou aux intérêts généraux de l'Allemagne peuvent, en vertu d'une loi d'Empire et malgré le refus des États confédérés, être construits au compte de l'Empire ou concédés à des entreprises particulières, avec droit d'expropriation. Selon l'article 42, les États confédérés doivent administrer les chemins de fer dans l'intérêt général, comme un réseau unique. Les autres articles précisent dans les détails le principe posé : on doit établir l'uniformité dans les modes d'exploitation et dans les règlements de police; les administrations différentes sont tenues de combiner leurs trains; le contrôle des tarifs appartient à l'Empire, qui s'engage à les égaliser et à les abaisser autant que possible. L'article 47 est le plus important. Il astreint toutes les Compagnies à satisfaire immédiatement aux réquisitions des autorités de l'Empire, en ce qui concerne l'emploi des chemins de fer pour la défense de l'Allemagne. Le transport des militaires et du matériel de guerre est obligatoire, suivant des tarifs uniformes et réduits.

La Bavière seule échappe à ces dispositions; toutefois elle est soumise à l'article 41, qui confère à l'Empire le droit d'établir les lignes jugées d'intérêt national. Cette indépendance relative de la Bavière joue, on le comprend, un rôle important dans la question qui nous occupe.

En somme, les droits constitutionnels de l'autorité fédérale, à l'égard des chemins de fer, se résument en ces deux points : 1° faculté d'imposer des chemins de fer d'utilité publique; 2° privilèges de transport pour l'armée en cas de guerre. Pour assurer l'application de ces droits, il a été créé un office général des chemins de fer de l'Empire (*Reichseisenbahnamt*), qui fait partie des bureaux de la chancellerie fédérale, dirigée jusqu'à ces derniers temps par M. Delbrück.

En conséquence des principes reconnus par la constitution, la loi de juin 1873, sur les prestations de guerre, édicte une véritable organisation militaire des chemins de fer. L'article 28 de cette loi dit en effet que les administrations doivent, en cas de guerre, tenir à la disposition du gouverne-

ment leur personnel et leur matériel, dans une mesure définie d'avance par des ordonnances spéciales. Suivant leur principe immuable, nos voisins n'ont pas manqué d'appliquer ici encore la *Kriegsvorbereitung*.

Un contrôle minutieux est prescrit tout à la fois aux administrations et aux autorités militaires; il a pour objet d'établir de la manière la plus précise les ressources dont les Compagnies disposent, celles qu'elles devront fournir à l'armée en cas de mobilisation, et celles qu'elles pourront conserver pour le service indispensable des lignes. Les états de situation sont sans cesse tenus au courant, soit dans les bureaux du Beurlaubtenstandt (réserve et landwehr), soit à l'état-major général, qui a sous son autorité immédiate les troupes de chemin de fer, et notamment le régiment spécial de ce nom, créé depuis 1870 par formations successives.

Les listes comprennent les officiers et les hommes qui ont appartenu au régiment de chemin de fer pendant leur temps de service, ou qui sont employés dans les Compagnies, depuis leur sortie de l'armée.

Bien mieux, les états fournis doivent répartir les sujets en catégories distinctes : personnel d'administration et d'expédition; — personnel de traction; — personnel de la voie et des stations; — ouvriers de diverses professions. C'est aux Compagnies qu'il appartient de les désigner personnellement, selon les capacités diverses.

Seuls, par l'article 20, paragraphe 3 de l'ordonnance dite *Control-ordnung* (28 septembre 1875), sont dispensés de la mobilisation les employés et les ouvriers permanents des chemins de fer absolument indispensables à l'exploitation régulière des lignes. On les range dans la dernière classe de la landwehr.

Quant au matériel, la loi sur les prestations militaires oblige les administrations à se tenir toujours approvisionnées de tout ce qui est nécessaire pour aménager les wagons et les rendre propres au transport des hommes, des chevaux et des armes. Deux des commissions du Conseil fédéral, celle de l'armée et des forteresses, et celle des chemins de fer, des postes et des télégraphes, sont chargées de fixer la quantité des approvisionnements de matériel mobile imposée à chaque Compagnie.

Tel est l'ensemble des lois et règlements qui concernent l'organisation militaire des chemins de fer en Allemagne; personnel et matériel sont déjà soumis en quelque sorte au service obligatoire. Mais, pour mieux montrer jusqu'à quel point cette figure est exacte, nous demandons au lecteur la permission de parler brièvement du régiment de chemin de fer, qui représente le cadre de toute l'organisation.

III

La guerre de 1870 a mis en évidence l'importance des lignes ferrées, non pas seulement au point de vue de la mobilisation, mais aussi dans les opérations proprement dites. Pour ne citer que quelques cas principaux, rappelons le raccordement de la ligne Forbach-Frouard autour de Metz, le rétablissement, au tunnel de Nanteuil, de la ligne de Nancy-Paris, celui de la ligne Amiens-Rouen, qui permit à l'armée de Manteuffel de couvrir efficacement, au nord, le siége de Paris, etc. Déjà à cette époque les Prussiens n'ont pas été pris au dépourvu; leurs sections de chemin de fer se sont à peu près tirées d'affaire: mais ils ne se sont point contentés de ce premier résultat.

Dès le 19 mai 1871, un décret ordonnait la formation d'un bataillon spécial de chemin de fer, devant recevoir une instruction technique; le bataillon se divise en compagnies de construction et en compagnies d'exploitation. Les officiers se recrutent dans le corps du génie; les sous-officiers parmi les engagés volontaires de trois ans, employés dans les administrations de chemins de fer; les soldats parmi les ouvriers en fer ou en bois, les carriers, etc.; on n'admet au volontariat d'un an que les ingénieurs-mécaniciens. Les théories techniques ont lieu pendant l'hiver et les travaux pratiques pendant l'été, le tout par la méthode de l'enseignement mutuel; les anciens officiers font des cours à leurs cadets selon des ouvrages spéciaux; on étudie notamment l'emploi des chemins de fer pendant la guerre de la sécession en Amérique. De même, les anciens soldats apprennent aux jeunes la pose des rails, des fils télégraphiques, les procédés pour détruire ou réparer une voie, une locomotive, un pont; la façon de conduire et d'entretenir les machines; enfin, comme le bataillon est installé à Berlin même, on a toutes facilités pour détacher des escouades dans les gares. Les officiers remplissent auprès des Compagnies les emplois supérieurs; les sous-officiers font l'office de sous-chefs de gare, de chefs de train, de conducteurs de locomotive, de télégraphistes, etc. Dès la première année, le bataillon, travaillant pour le compte des Compagnies, a posé 41 kilomètres de voie, construit ou agrandi six gares, rétabli un pont. En 1873, un détachement fut employé pendant trois mois sur la ligne d'Alsace-Lorraine, vers Altkirch; les troupes font ainsi leur apprentissage, tantôt contribuant à l'agrandissement de la gare de l'est à Berlin, tantôt creusant un passage souterrain sous le chemin de fer de ceinture de la capitale, tantôt contribuant à réparer les accidents, tantôt enfin établissant un pont de pilotis de douze mètres sur la ligne de Dresde, etc.

L'œuvre la plus considérable du bataillon a été la construction intégrale de la ligne, longue de 47 kilomètres, qui mène de Berlin au polygone de Kummersdorf, affecté aux expériences de la commission d'artillerie; aussi, par une intelligente récompense, un décret d'août 1875 a attribué au bataillon même la direction et l'exploitation de ce chemin de fer. Il est spécialement recommandé à l'officier directeur de ne jamais perdre de vue que la destination de cette ligne est de fournir aux troupes le moyen de s'instruire, et que cet objet doit dominer toute autre considération. L'exploitation ouverte au public coûte 50 000 francs par an et rapporte 1250 francs.

Cette année même, au mois de mars, un deuxième bataillon a été formé; les deux constituent le régiment actuel. Au début, le personnel ne comprenait qu'un major-commandant, quatre capitaines et trois premiers lieutenants. Maintenant le cadre du régiment comprend quatre officiers supérieurs, huit capitaines, huit premiers lieutenants, vingt-sept seconds lieutenants. A ce contingent il faut joindre les officiers de réserve et de landwehr, au nombre de 197. Au total le régiment dispose, en cas de mobilisation, de 326 officiers, ce qui permettrait largement de créer trois bataillons complets à quatorze compagnies chacun. Quant aux effectifs, le nombre des disponibles de la réserve et de la landwher monte à près de 20 000. On se rappelle en Allemagne les leçons de la guerre

américaine ; dans l'armée du Nord, la garde et l'entretien des lignes ferrées ont occupé un corps de 50 000 hommes, sous les ordres du général Meade.

Tel est l'instrument d'action nouveau et puissant que l'état-major a créé depuis cinq années. Aussi le régiment de chemin de fer jouit de la plus grande faveur. On lui a fourni un premier fonds d'outillage estimé à près de 487 000 francs ; la construction du polygone et du chemin de fer est revenu, en chiffre rond, à 3 400 000 francs ; l'augmentation récente des cadres exige un nouveau crédit annuel de 293 000 francs. Le ministre vient encore de demander 75 000 francs pour acheter au compte du régiment un pont en fer, modèle Stern, qui permettrait, dit-on, de remplacer avec rapidité les ponts détruits. « Ils obtiennent tout ce qu'ils veulent par l'intermédiaire de l'état-major », prétendent les officiers des pionniers de la garde, en parlant de leurs camarades du régiment de chemin de fer. En effet, il y a des rapports constants et intimes entre ces derniers et les bureaux de M. de Molkte; de part et d'autre on s'occupe de connaître à fond non-seulement les lignes possédées en Allemagne par les divers États et les diverses Compagnies, mais encore le réseau général de l'Europe. Cette étude fait partie des plans de mobilisation que l'état-major tient sans cesse au courant.

IV

Il n'était pas inutile, croyons-nous, de résumer ces précédents ; car ils montrent tout à la fois le caractère et le progrès, le « processus » de la question. Depuis cinq ans, il y a tendance manifeste de la part de la Prusse à militariser les chemins de fer ; or, qui dit militarisation dit centralisation. Les deux termes s'appellent et s'enchaînent ; si le premier ne saurait déplaire à M. de Moltke, le second paraît fort du goût de M. de Bismark. Car, au point de vue politique, la réunion des chemins de fer sous la main de la Prusse couronnerait l'œuvre commencée par le Zollverein, complétée par les victoires de 1866 et de 1870. Que sera l'indépendance des États secondaires de la Confédération, déjà si réduite, si le gouvernement de Berlin, qui possède la direction effective de leurs armées, s'attribue encore leurs voies de communication ? Il est évident que posséder les chemins de fer d'un pays, c'est mieux encore que tenir garnison dans ses forteresses. D'ailleurs deux cent mille employés placés sous la même main ne constituent-ils pas, surtout avec l'organisation militaire que nous venons de décrire, de véritables garnisons, une véritable armée disséminée sur tous les points importants de l'Allemagne ?

Cette vérité est si évidente, que dès le début les États secondaires ont fait de leur mieux pour échapper au sort qui les menace. Mais la puissante volonté de M. de Bismark représente à leur égard la fatalité antique ; par leur résistance ils n'ont réussi qu'à aggraver la question à leur détriment.

En effet, à deux reprises différentes, l'office des chemins de fer de l'Empire, d'abord avec M. Scheele, puis avec M. Naybach, a essayé de présenter au conseil fédéral une loi d'ensemble sur la matière. Mais les États secondaires ont la majorité dans le conseil fédéral ; ils disposent de 41 voix contre 17 seulement à la Prusse ; il leur a donc été facile de faire avorter ces projets. Et en réalité n'étaient-ils pas fondés à dire que la constitution confère à l'Empire, autrement dit à la Prusse, des droits très-suffisants ? Ne pouvaient-ils pas ajouter avec non moins de raison que la Prusse avait su fort bien se servir de ses droits ? Comme preuve ils n'avaient qu'à invoquer les dispositions si minutieuses et si efficaces que nous avons résumées plus haut.

On dit que l'état actuel des chemins de fer fractionnés entre un grand nombre d'administrations présente des inconvénients, soit pour la commodité des transports, soit pour l'intérêt de la défense commune. L'objection invoquée par la chancellerie était plus spécieuse que réelle ; nous avons vu que la constitution donne à l'Empire la faculté d'imposer l'unification des tarifs et la jonction de toutes les lignes. D'ailleurs, plus ces lignes sont divisées, plus le gouvernement a de pouvoir sur elles ; elles ne constituent pas, comme en France par exemple, des puissances avec lesquelles l'État doit compter.

Il se peut que les Compagnies se préoccupent, dans le tracé de leurs lignes, plutôt d'avantages commerciaux que de plans stratégiques ; mais ce dernier soin incombe constitutionnellement à l'Empire, et celui-ci est fort loin de l'avoir oublié. En effet, en 1872, il a obtenu près de 270 millions pour l'achèvement d'une ligne directe entre Berlin et Metz, par Wetzlar. Jamais une administration financière ne se serait chargée de ce travail ; car la voie parcourt, à partir de Coblentz, sur une longueur de 420 kilomètres, un territoire montueux, boisé, le plus pauvre de l'Allemagne ; mais cette ligne de hauteurs se trouve entre les deux grands chemins stratégiques qui mènent de France dans l'Allemagne du Nord, par Cologne et Mayence. Ainsi, comme le général Hanneken l'a fort bien expliqué dans l'*Allgemeine Militärzeitung*, il sera possible, dans le cas d'une invasion, de rassembler rapidement sur ce terrain la principale armée de l'Allemagne, et de la porter par de brusques attaques soit sur la route du Nord, soit sur celle du Midi ; par la nouvelle ligne, elle aurait toujours sa base d'opérations sur Berlin.

C'est toujours en vertu de la constitution fédérale qu'il est question d'une autre ligne exclusivement stratégique entre Strasbourg et Ulm, c'est-à-dire au cœur même des États du Sud. Cette voie, tracée par M. de Molkte, serait le pendant, dans la vallée du Danube, troisième route des invasions françaises, de celle de Metz-Berlin dans le Nord.

Ces faits montrent que les intérêts militaires de l'Empire sont loin d'être en souffrance : telles sont les raisons assez péremptoires que les États du Sud n'ont pas manqué d'opposer depuis deux ans aux projets de la chancellerie fédérale. Étant donnée la législation militaire des chemins de fer déjà établie, pouvait-il y avoir réellement place à une prescription nouvelle qui fortifiât ces droits et en même temps qui respectât l'indépendance des États ? N'était-on pas arrivé à l'extrême limite où l'autonomie menace de disparaître dans la centralisation ?

Eh bien, soit, a répondu M. de Bismark ; puisque l'unification des chemins est le seul moyen de résoudre les difficultés, procédons à l'unification. — Les États ont beau repliquer qu'ils n'aperçoivent point ces prétendues difficultés ; M. de Bismark les voit, il veut les résoudre, cela suffit, et sans plus de retard il demande au Landstag prussien et obtient l'autorisation de traiter avec le Reichstag allemand pour la vente des chemins de fer particuliers de la Prusse à l'Empire. Le cadeau passera de la main gauche à la main droite, sans changer de

propriétaire. Mais il n'en sera pas de même pour les petits États, lesquels, s'ils doivent suivre l'exemple de la Prusse, feront une cession réelle, effective; la différence est capitale et elle explique fort bien les manifestations très-nettement hostiles qui se sont produites en Bavière, en Saxe, en Wurtemberg, contre le sacrifice dont M. de Bismark veut à toute force donner l'exemple.

La Bavière est plus particulièrement visée, parce que, comme nous l'avons vu, la constitution fédérale lui accorde des privilèges spéciaux. De là cette déclaration si nette de M. de Pfretschner, président du conseil des ministres : « Pour ce qui concerne exclusivement la Bavière, elle tient de la constitution des droits particuliers qui préservent ses chemins de fer de toute atteinte; elle saura défendre ces droits et n'est aucunement dans l'intention de les céder à l'Empire; de plus, elle s'opposera à ce que des chemins de fer appartenant à d'autres États soient centralisés entre les mains de l'Empire. » — La Bavière coiffe son casque à chenille, s'écrie avec dépit la *Nationalzeitung*.

A Stuttgard, la cession des chemins de fer apparaît comme une véritable « médiatisation »; car elle entraînerait la cession des postes et des télégraphes, en tout, près de cinq mille employés qui passeraient au service de la Prusse.

A Dresde, les Chambres viennent de voter, presque à l'unanimité, l'ordre du jour du ministre Friesen : « Le gouvernement est invité à refuser, au sein du conseil fédéral, son approbation à la loi de cession des chemins de fer allemands pour le compte de l'Empire, et à faire connaître aussi tôt que possible ces intentions au prince-chancelier. » Sur cette question la Saxe, d'ordinaire pourtant si docile, enfile aussi son casque. Jamais, depuis cinq ans, il ne s'était manifesté une opposition si résolue, si complète, de la part des États du Sud contre les prétentions de la Prusse.

V

Aussi, en présence de ces manifestations politiques, les journaux de Berlin ont redoublé de zèle pour démontrer l'avantage militaire, le caractère national du plan de M. de Bismark.

Le *Militär-Wochenblatt* a exposé, dans un article *leader*, l'opinion même de l'état-major prussien; notons les principaux arguments. Le service obligatoire fournit des masses considérables; on ne saurait, sans les chemins de fer, les mettre en mouvement. Bien plus, un système de lignes soigneusement agencées double la puissance du nombre par la rapidité des opérations.

La position géographique de l'Allemagne montre qu'il n'y a point d'État dans lequel les chemins de fer aient une pareille valeur militaire; car elle s'étend à des attaques environnantes dans les directions les plus différentes; ses frontières sont ouvertes aux forces des trois grands États dont deux, la Russie et l'Autriche, peuvent de plus pénétrer jusqu'au cœur de l'Empire. Il est donc sage de préparer la défense de trois côtés. « Une politique habile, écrit en propres termes le *Militär-Wochenblatt*, fera tout au monde pour épargner à l'Empire de pareilles éventualités; mais cette politique y réussira-t-elle toujours? L'Allemagne ne peut pas plus y compter qu'elle ne peut considérer comme éternelles les heureuses alliances qu'elle a conclues. »

Cet aperçu philosophique sur la fragilité des amitiés de ce monde conduit, militairement parlant, à la nécessité de transporter les armées avec le plus de rapidité possible, au moyen des chemins de fer, d'un théâtre de guerre sur un autre. Dès lors, il faut que les chemins de fer marchent « avec la régularité d'un mouvement d'horlogerie. » Mais comment concilier cette exactitude avec la pluralité des Compagnies? Celles-ci ne sont pas moins jalouses à la subordination; elles diffèrent par leur mode d'administration; souvent elles sont en hostilité; autant de difficultés à surmonter. Il en résulte une perte de temps, et le temps à la guerre n'a pas de prix.

Voici la conclusion du *Militär-Wochenblatt* : « L'intérêt de l'armée au développement rationnel des chemins de fer est si grand, que l'Empire ne doit pas se borner à une simple intervention, mais qu'il doit bien plutôt, avec ses grands moyens d'action, prendre lui-même en main la création et l'exploitation des lignes; les intérêts particuliers se confondent sur ce point avec les intérêts généraux du pays. »

Une autre publication spéciale, l'*Allgemeine militär Zeitung* de Darmstadt, ancien organe militaire de l'Allemagne du Sud, traite la question au même point de vue. Il est inutile de reproduire les considérations générales sur l'importance stratégique des chemins de fer. Il suffit de citer les arguments nouveaux.

Le premier nous paraît fort ingénieux. Les organisations militaires, écrit la *Gazette de Darmstadt*, des principales puissances militaires de l'Europe se ressemblent en beaucoup de points, par les règlements, les formations les effectifs; c'est dans l'art de diriger des opérations et dans l'emploi convenable, au début même de ces opérations, des transports rapides par chemins de fer, que l'un des partis trouvera l'occasion de se donner, dès le principe, une certaine supériorité sur l'adversaire. C'est à l'Allemagne à s'assurer cette supériorité en disposant, non pas sur la carte, « mais absolument et militairement », de tout le réseau des voies ferrées.

L'argument, ainsi présenté, va très-loin. Pourquoi ne pas organiser tous les chemins de fer sur le modèle de celui de Berlin au pays même? Ce serait évidemment le plus sûr. Le rédacteur de la *Gazette de Darmstadt* ne paraît pas se douter qu'il s'agit *à priori* d'un outillage industriel et commercial dont la valeur est calculée, en bas mot, à six milliards.

Le second des arguments invoqués a tout au moins le mérite d'une franchise naïve, sinon cruelle. Si l'Empire avait les chemins de fer en sa possession complète, il pourrait disposer de toutes les places, même les plus élevées; il accroîtrait ainsi son influence; ces places seraient données, plus encore que par le passé, aux militaires et même aux officiers, afin de plus exact, et c'est précisément une telle perspective qui charme les vassaux de la Prusse.

Ainsi l'unification des chemins de fer est présentée par les organes militaires comme la condition impérieuse du salut de l'Allemagne, sous laquelle tous les intérêts particuliers ou [illegible] doivent plier. Comment résister à ces démonstrations [illegible] M. de Moltke est d'accord avec M. de Bismarck; la loi et les prophètes ont parlé; il n'y a qu'à se [illegible].

Les journaux politiques ne professent pas le moindre doute sur l'issue du conflit. Le raisonnement de la *National Zeitung* est original : « Il existe des réformes qui ne sauraient braver une pareille résistance; il en est d'autres qui se manifestent

dans toute leur valeur, et qui ne pénètrent l'esprit des populations qu'en milieu de la lutte des opinions contraires. »

La *Gazette de Cologne* dit avec dédain : « L'attitude des Bavarois du Sud produit peu d'impression ; on se rappelle qu'ils se sont montrés d'aussi courte vue qu'aujourd'hui lors de la question douanière. »

Enfin, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* est encore plus affirmative : « L'idée de la cession n'avait encore reçu aucune forme pratique, qu'elle pouvait déjà se féliciter de rencontrer des adversaires dont l'opposition même témoigne en faveur de sa justesse. Toutes les fois que l'Empire allemand s'engagera dans une voie où l'ultramontanisme uni au particularisme lui créeront des obstacles, il pourra être certain que cette voie est la bonne. Il semble que, pour ces partis, les leçons de l'histoire aient perdu toute valeur ; sinon, l'histoire de l'union douanière aurait pu leur apprendre clairement que toutes les réformes introduites en Allemagne, surtout lorsqu'elles portent la marque d'origine de Berlin, ont été obligées de renverser une foule d'obstacles ; que jusqu'ici elles ont su les surmonter victorieusement, pour peu que, conformes aux idées et aux intérêts nationaux, elles fussent soutenues avec énergie et décision. »

La démission récente de M. Delbrück, le directeur de la chancellerie fédérale, soupçonné de ne pas être partisan résolu d'une opération hasardeuse, la retraite de M. Friesen, coupable d'avoir fait à Brème une opposition trop énergique, le vote du Landstag prussien, obtenu la semaine dernière par M. de Bismarck, témoignent, non moins que toutes les circonstances antérieures, que le grand-chancelier ira droit devant lui jusqu'au bout, sans se laisser arrêter par les défiances des États ; ces derniers s'y prennent un peu tard pour se permettre des velléités d'indépendance. Toutefois, on peut présumer qu'il sera plus facile et moins long à M. de Bismarck de discipliner les confédérés de la Prusse que d'achever, pour le compte de l'Empire, une opération économique et financière de plusieurs milliards : il est certain que d'ici à quelques années cette opération suffira à absorber l'activité dévorante du chancelier, et c'est peut-être un bonheur pour la paix du monde.

LOUIS JEZZEWSKI.

LES PROGRÈS DE LA LINGUISTIQUE

La Société de linguistique. — M. Abel Hovelacque. — M. Louis Havet. — M. Bréal. — François Bernier. — M. Bouchetteur. — Le Sanskrit pur. — M. Charles Robin.

La linguistique est une science toute moderne ; en France, elle n'a guère plus de 40 ans, quelle a seulement conquis droit de cité. La création en 1866 de la Société de linguistique de France correspond à la publication de la Grammaire de Bopp. [illegible] Entre, [illegible] des hautes études et de la section de philologie et sciences [illegible] que la chaire du Collège de France [illegible] d'une bonne méthode et d'un [illegible] enseignement, l'École des hautes études, section historique, inaugurant ces conférences où les élèves apprennent à travailler sous la direction des professeurs et prennent par eux-mêmes une part active à la découverte des vérités scientifiques ; la Société de linguistique réunissait dans [illegible] les plus compétents de la France et de l'étranger, et publiait dans ses *Mémoires* des travaux qui lui ont acquis une incontestable autorité en Europe. La Société étendit sans cesse la sphère d'action ; en dehors de ses *Mémoires* et de son *Bulletin*, elle publiera prochainement une série de rapports sur l'état des études linguistiques dans les différents pays. Elle s'est interdit les discussions sur l'origine du langage, mais non pas les recherches scientifiques sur la production des sons de la voix humaine. M. Marey, professeur au Collège de France, l'inventeur de ces appareils si délicats qui enregistrent avec une précision absolue les battements du cœur et les mouvements respiratoires, a mis son laboratoire à la disposition de la Société pour une série d'expériences qui ont déjà donné d'intéressants résultats. Ces expériences seront publiées avec des illustrations fort curieuses, où l'on pourra lire les principaux éléments de la parole humaine recueillis par les cylindres enregistreurs.

La linguistique a donc cessé d'être une science d'amateur où la fantaisie pouvait se donner librement carrière sans se laisser régler par aucun critérium. « L'explication des mots, disait saint Augustin, dépend de l'imagination de chacun, comme l'explication des songes. » Il n'en est rien : la science du langage, telle que l'ont formulée les maîtres modernes, est aux rêveries des anciens, depuis Platon jusqu'à Court de Gebelin, ce que la chimie est à l'alchimie, l'astronomie à l'astrologie. Cette comparaison est d'autant plus juste que la science du langage tend à prendre place parmi les sciences naturelles. Les esprits curieux pourront consulter à ce sujet le récent volume de M. Abel Hovelacque : *la Linguistique*. Ce jeune savant y a réuni sous une forme [illegible] et sensible même aux lecteurs les moins préparés un grand nombre de notions dispersées jusque-là dans des [illegible], la plupart en langue étrangère. M. Hovelacque [illegible] nettement la distinction entre la linguistique, science naturelle, et la philologie, science historique : l'une et l'autre peuvent d'ailleurs se prêter un concours utile.

M. Hovelacque a raison de mettre les gens de bonne [illegible] auxquels son livre est destiné, en garde contre les dangers de l'étymologie. « L'étymologie par elle-même n'est [illegible] n'est qu'une jouerie, une sorte de [illegible] le grand ennemi de l'étymologiste, [illegible] c'est le linguiste. L'étymologie [illegible] n'est que de la divination, [illegible] de l'expérience, [illegible] les ténèbres [illegible] spécieuses de ce qui n'est qu'à peine [illegible] ou a [illegible] vraisemblable. Peut-on douter de prime-abord que [illegible] au latin *habere*, [illegible] au [illegible] *fere* ? Et cependant il n'en est rien. » M. Hovelacque [illegible] de l'étymologie et [illegible] la philologie [illegible]

(1) [illegible]

constituent un véritable fléau pour la science; beaucoup de professeurs de l'enseignement secondaire en gâtent les élèves de nos lycées. Mais il n'indique pas assez nettement où est le vice des fausses étymologies; le plus souvent il tient à un défaut de jugement, et c'est un bon exercice que d'habituer la jeunesse à redresser de fausses étymologies. Exemple : Justinien, dans les *Institutes*, affirme que *testamentum* vient de *testatio mentis*. Voilà au premier abord une dérivation spécieuse; mais un enfant de douze ans comprendra que, dans cette hypothèse, *pavimentum* voudrait dire *pavitio mentis*, ce qui est mal d'accord avec le bon sens. Un fougueux prélat, qui d'ailleurs s'intéresse peu à la linguistique, écrivait dernièrement que le français *corrompre* vient du latin *corrumpere*, rompre le cœur. Un coup d'œil jeté sur le premier dictionnaire latin venu lui eût montré des mots tels que *corrivo* ou *corruo* dans lesquels le cœur n'a absolument rien à faire. Il ne faut pas plus rapprocher au hasard les mots que les individus : si vous rencontrez dans la rue deux blonds portant un paletot marron, vous ne conclurez pas immédiatement à leur parenté. Vous n'affirmerez cette parenté que lorsque vous serez allé aux renseignements; vous n'en aurez la certitude absolue et mathématique que lorsque vous aurez vérifié l'état civil des deux individus. De même pour les mots : ils ont aussi leur état civil; l'étymologie a pour but de l'établir; menée d'une façon scientifique, elle renverse bien des préjugés, elle fait faire bien des découvertes qui aiguisent l'esprit tout en satisfaisant son besoin de connaître. Les mots étant entrés dans les langues, les uns par la voie organique, les autres par la voie de l'emprunt historique, l'étymologie achemine l'esprit vers la double étude de la linguistique et de la philologie. On ne saurait trop s'efforcer d'en vulgariser la véritable méthode et de faire bien comprendre qu'il faut avant tout savoir ignorer certaines choses et avouer franchement qu'on les ignore.

Le livre de M. Hovelacque rendra certainement des services, même à ceux dont il choquera les préjugés ou les croyances. Cette étude sommaire des langues monosyllabiques, agglutinantes et à flexions présente sous une forme agréable les résultats de longues recherches, et vaudra certainement plus d'un adepte nouveau à la science qui nous intéresse.

L'évolution qui s'est opérée dans l'étude du langage humain et dont le livre de M. Hovelacque présente le tableau tend à transformer l'enseignement des langues même dans les établissements secondaires; il est impossible que les découvertes modernes ne pénètrent pas jusque dans les classes inférieures de nos lycées. Les vieux livres et les vieilles méthodes, les Lhomond et les Burnouf, n'ont plus que quelques années à vivre : déjà, par son *Dictionnaire étymologique* et ses *Grammaires*, M. Brachet a modifié singulièrement l'enseignement du français dans les établissements qui ont adopté ses ouvrages. Un certain nombre d'essais ont été déjà tentés pour le latin : la grammaire définitive sera, croyons-nous, celle que va publier M. Louis Havet, répétiteur à l'école des hautes études, l'un des linguistes les plus distingués de la jeune génération. Il s'est préparé à ce travail en traduisant le *Précis de la déclinaison latine* de M. Bücheler, professeur à l'université de Bonn. L'ouvrage original avait paru en 1866. La traduction de M. Havet a été pour M. Bücheler l'occasion d'y ajouter de nombreuses améliorations; ces additions, jointes aux notes de M. Havet, font de l'édition française un ouvrage entièrement nouveau. Elle fait partie d'une collection désormais célèbre, la *Bibliothèque de l'École des hautes études*. C'est dans cette même collection que M. Bréal vient de publier son édition des *Tables Eugubines*, avec introduction, traduction, commentaires et *fac-simile*. Nous n'insistons pas sur ce dernier ouvrage, qui a valu à l'habile traducteur de Bopp le rare honneur d'entrer du premier coup, et sans passer même par l'épreuve du ballottage, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Louis Havet est l'un des disciples et des auxiliaires les plus dévoués de M. Bréal; un autre élève du même maître fut le regretté philologue Francis Meunier, qu'une mort soudaine enlevait à la science il y a deux ans. Francis Meunier, qui avait revu et complété par une table détaillée l'édition française de Bopp, s'était livré depuis une dizaine d'années à des recherches originales sur les langues classiques et les langues romanes. Ces recherches, publiées dans les *Mémoires de la Société de linguistique* et de l'*Association des études grecques*, avaient appelé sur l'auteur l'attention des meilleurs juges. En 1873, la commission académique du prix Volney avait récompensé par un prix le long labeur de Francis Meunier. En 1874, le comité des impressions gratuites de l'Imprimerie nationale a décidé l'impression aux frais de l'État de l'ouvrage distingué par l'Institut. Il vient de paraître sous ce titre : *Les composés qui contiennent un verbe à un mode personnel, en latin, en italien et en espagnol*. C'est un précieux travail de lexicographie et un véritable supplément à tous les dictionnaires, sans en excepter celui de Littré. L'auteur y a réuni tous les noms propres ou communs de notre langue où il entre des verbes, et qui par conséquent forment une phrase entière, par exemple : *vaurien*, *porte-monnaie*, *hoche-queue*. De graves discussions se sont engagées entre les romanistes sur la question de savoir si le verbe, dans ces mots, est à l'impératif ou à l'indicatif présent. M. Meunier opine en faveur de l'indicatif; un autre savant, M. Darmstetter, a publié à ce sujet un volume que nous recommandons aux curieux : *Traité de la formation des mots composés dans la langue française, comparée aux autres langues romanes et au latin*. M. Darmstetter appartient, lui aussi, à la Société de linguistique et à l'École des hautes études : c'est dire qu'on trouve dans son travail une méthode sûre et une érudition précise.

Après les langues classiques, la plus étudiée des langues vivantes, c'est l'allemand : Schiller et Gœthe n'ont jamais été plus à la mode qu'aujourd'hui. Les travaux de philologie germanique sont pourtant fort rares chez nous. En revanche les éditions de livres classiques, les grammaires, les dialogues se multiplient. Il n'avait pas paru de dictionnaire important depuis celui de MM. Schuster et Regnier.

La librairie Hachette vient d'en éditer un nouveau qui paraît destiné à garder longtemps la faveur publique. Il a pour auteur M. Théobald Fix, mort récemment bibliothécaire du conseil d'État, helléniste fort distingué, l'un des premiers collaborateurs du *Thesaurus* d'Henri Étienne pour l'édition Didot. M. Théobald Fix était né en Suisse, dans le canton de Soleure ; les deux langues allemande et française lui étaient également familières. Mais les nuances des deux langues offrent un obstacle presque insurmontable au lexicographe le plus érudit. Comment traduire en allemand *sémillant* et *pimpant?* L'éditeur posthume du *Dictionnaire* affirme que M. Fix

y a mieux réussi que la plupart de ses prédécesseurs. Il eût été bon d'indiquer que la plupart des mots qui expriment la grâce, la finesse, le piquant, les délicatesses de la conversation et de la vie sociale ne se traduisent guère en allemand. Pour le mot *salon*, par exemple, M. Fix donne la traduction *salon;* pour le mot *galant homme* il omet la principale traduction, qui est tout simplement : *Ein galant homme*. Au mot *gala*, je cherche en vain *représentation de gala*. Cela se dit tout simplement en allemand : *Théâtre paré* (*sic*). Au mot *rez-de-chaussée* je ne vois pas indiqué l'allemand *parterre*, qui est pourtant fort employé.

Ce qu'il y a souvent de plus embarrassant dans les textes allemands, ce sont les mots français qui s'y trouvent avec des sens nouveaux pour nous. Dernièrement encore je lisais dans un journal allemand : « A Metz on a nommé comme membres de la Chambre de commerce des Allemands qui peu après *konkurs machten.* » Ne traduisez pas par *ont fait concours*, mais bien ont fait faillite, c'est-à-dire ont vendu leur magasin au concours, à l'enchère. Le mot *konkurs* ne se trouve pas dans le nouveau dictionnaire ; il a cependant ici un sens bien différent de celui qu'on lui connaît dans notre langue. Dans la préface fort bien faite qu'il a mise en tête du livre, M. Théobald Fix a nettement exposé la difficulté à laquelle nous faisons allusion.

A côté des langues vivantes enseignées dans nos lycées, il en est d'autres qui n'ont pas pris leur place dans l'enseignement officiel et qui cependant mériteraient de n'être pas dédaignées. Elles peuvent fournir à une élite intelligente le moyen d'aborder des études pleines de nouveauté et qui ne sont pas sans intérêt au point de vue politique, commercial ou littéraire. Telles sont, par exemple, les langues scandinaves ; tel est encore le hongrois, auquel les derniers événements ont donné une grande importance. Un savant hongrois établi depuis longtemps à Paris, M. Charles Ujfalvy, a entrepris de faire connaître parmi nous sa langue maternelle. Il vient de publier (à la librairie Maisonneuve) des *Eléments de grammaire magyare* que nous sommes heureux de signaler. Le patriotisme entraîne un peu loin l'auteur quand il déclare que le magyare est parlé par un peuple qui compte près de neuf millions d'individus. C'est là un chiffre exagéré et que les statistiques les plus vraisemblables réduisent d'un tiers au moins. Quoi qu'il en soit, la langue magyare offre un curieux sujet d'études : elle sert d'organe à une littérature de premier ordre dont les poëtes et les romanciers ont déjà produit des œuvres remarquables. Il suffit de rappeler les noms de Pœtœfi, de Vorosmarty, de Jokay, de Kisfaludy. Pour les philologues, il est intéressant de pouvoir étudier dans un idiome européen les règles et l'organisme des langues dites *agglutinantes*. En ce moment même un de nos amis, M. Édouard Sayous, termine une *Histoire de Hongrie* où pour la première fois une foule de documents jusqu'ici inconnus en France auront été mis en usage. M. de Ujfalvy rendra un véritable service en développant ses *Eléments de grammaire magyare* et en y joignant une *chrestomathie* accompagnée de traductions et de notices historiques sur les principaux écrivains.

LOUIS LEGER.

PUBLICISTES ANGLAIS CONTEMPORAINS

John Forster

M. John Forster est mort à Londres au commencement de cette année. Son nom, associé en Angleterre aux plus illustres du siècle, avait acquis une notoriété européenne. Ses dernières publications surtout étaient de véritables travaux d'érudition, intéressants pour le monde lettré tout entier. Bien qu'il se soit exclusivement renfermé dans les sujets anglais, M. Forster a droit aux hommages du public littéraire de tous les pays. Les regrets s'augmentent encore de cette circonstance que son récent ouvrage demeure inachevé. La nouvelle *Vie de Swift*, publiée par M. John Forster à la fin de 1875, ne va que jusqu'à l'année 1711. Les documents relatifs à la vieillesse du grand satirique ne seront point mis en œuvre par la main de l'habile éditeur.

La carrière de M. Forster à ses débuts ressemble à celle de la plupart des gens de lettres. En 1833, n'ayant encore que vingt et un ans, il occupait, une fois par semaine, le rez-de-chaussée du journal *The true Sun*, qui venait d'être fondé. Là ont commencé pour lui ces relations heureuses de camaraderie qui ont tant contribué au développement de son talent et aux succès de sa vie. Mais là aussi commençait le danger attaché à l'exercice précoce d'un pouvoir sans responsabilité. Le jeune écrivain était chargé de la critique des théâtres. C'est un poste délicat, qui demande à la fois de l'expérience, du goût, du jugement, de l'indépendance et une absence totale de passion. Pour le goût et le jugement, M. Forster les avait reçus de la nature ; mais pouvait-il posséder au même degré les autres qualités, à vingt ans ? Entré quelques années plus tard à l'*Examiner*, l'un des organes les plus puissants de la presse anglaise, M. Forster fit, dit-on, de ses défauts mêmes un instrument de sa fortune littéraire. Son talent grandissant tous les jours, il devint, vers 1845, directeur de cette redoutable Revue dont la bienveillance était briguée par les plus illustres. A partir de ce moment, M. John Forster fut une véritable puissance ; mais là ne sont point ses titres à une renommée durable. Ni sa lutte contre Charles Kean, le fils du grand tragédien, ni ses distributions de pain quotidien aux directeurs et aux artistes de théâtre, n'ont aujourd'hui pour nous le moindre intérêt. Les Revues anglaises, et en particulier une des mieux faites, le *Temple Bar Magazine*, ont donné des notices détaillées dans lesquelles ont trouvé place jusqu'aux moindres incidents de sa vie. Le public français n'a point affaire de ces particularités. Il ne lui importe guère que l'éminent critique soit un joyeux compagnon, ni que sa grande taille, ses larges épaules et ses manières parfois un peu rudes lui aient valu de la part de lady Bulwer l'épithète de *garçon boucher;* ni encore que l'ampleur de sa démarche et la solennité exagérée de sa parole l'aient fait surnommer par Douglas Jerrold le *bedeau de la société*. Ce qui nous intéresse, ce sont les excellents travaux de critique littéraire par lesquels M. John Forster a continué, sans l'égaler sur certains points, mais en le surpassant sur d'autres, la tradition de Macaulay.

Il est inutile de dire en quoi Forster n'a point égalé Macaulay. Aucun arbre de la forêt ne s'élève aussi haut que le chêne; mais il est juste de remarquer par quels côtés il a

perfectionné davantage encore cet art des recherches érudites que le grand historien avait déjà poussé si loin. Macaulay est un penseur, un artiste, un passionné, un grand esprit de toutes les manières. Manipuler ainsi la matière littéraire, ce n'est plus être un critique, c'est être un poëte et un créateur. Aussi se heurte-t-il sans cesse aux défauts de ses qualités. Sa grande personnalité envahit tout. L'ouvrage qu'il critique disparaît devant le sien; le personnage qu'il raconte parle par sa bouche, voit par ses yeux, se meut sous sa main comme une marionnette. Si profonde qu'ait été l'érudition de Macaulay, si parfaitement instruit qu'il soit de tout ce qu'il raconte, si bien qu'il ait su lire le livre dont il parle, il ne saurait être un vrai critique dans le sens exact du mot. Le sujet qu'il aborde est le thème sur lequel il brode des variations brillantes, le prétexte ou l'occasion d'un *essai*; sa pensée ne saurait s'astreindre à suivre pas à pas la pensée d'un autre.

A cet égard, M. Forster est, comme critique littéraire, infiniment supérieur à Macaulay. Comme éditeur, il est né avec les qualités de l'emploi. On a dit souvent qu'il n'avait rien du génie créateur; on lui a reproché de ne pas briller de son propre éclat; mais n'est-ce pas justement cet effacement, cet oubli de soi-même qui, joint à une profonde attention, à un grand amour de son sujet, constitue le *modus vivendi* du critique et de l'éditeur? Celui-ci était un ouvrier par excellence, dans le sens le plus large et le plus honorable du mot. Il entreprenait un ouvrage, *vie, biographie, édition* d'un auteur, comme on entreprend une bâtisse. D'abord il rassemblait, choisissait, comparait ses matériaux; ensuite, depuis les fondations jusqu'au faîte, il donnait des étais, des points d'appui à toutes les parties de l'édifice. Puis il se retirait, comme fait l'architecte quand il a terminé son œuvre, et laissait tout au plus son nom inscrit sur une pierre dans un angle obscur.

Aussi, quoique M. Forster ait eu un grand nombre d'annemis littéraires, comme il arrive aux hommes qui se font beaucoup craindre, nul n'a jamais contesté la solidité de ses travaux. Rien ne lui coûtait pour les mettre à cet égard hors d'atteinte. Voulait-il écrire une biographie, il se mettait en relations personnelles avec tous les descendants de son personnage, avec les descendants de ses amis et de ses voisins. Il demandait la permission de feuilleter les bibliothèques de famille, espérant trouver dans les vieux volumes des *marginalia* ignorées de leurs possesseurs. Il compulsait les registres des paroisses, traversait l'Angleterre dans tous les sens à la piste d'un renseignement qui, aux yeux de tout autre, eût été indifférent; achetait à tout prix dans les ventes publiques des autographes se rapportant à son sujet; collationnait toujours les manuscrits avec les copies qui en avaient été faites, et ne s'en rapportait à personne en matière de fidélité historique. Ces habitudes d'écrivain consciencieux se perfectionnaient chez lui tous les jours. Il les mettait au service d'un tact délicat, d'un jugement subtil; et c'est plaisir de le voir élucider un point d'histoire de la même manière qu'un juge d'instruction instruit un procès. Pour lui tout est question; le point en apparence le plus insignifiant l'intéresse et fait doute. Il sait que les indices les plus légers ont leur valeur; et sa minutie tout anglaise, si elle lasse quelquefois le lecteur superficiel, ne laisse du moins aucune prise à la critique sur le terrain des faits positifs.

Outre un nombre incalculable d'articles dans *The true Sun*, l'*Examiner*, dont il a été rédacteur pendant dix-huit ans et directeur pendant dix, le *Daily News*, où il a remplacé Charles Dickens, la *Foreign quarterly Review*, qu'il a également dirigée, la *Revue d'Edimbourg* et une foule d'autres revues et journaux. M. Forster est auteur d'une étude importante sur les *Hommes d'État de la République d'Angleterre*, publiée de 1831 à 1834; d'une *Vie de Goldsmith*, donnée en 1848; d'*Essais biographiques et historiques*; de deux fragments d'histoire intitulés : *Arrestation des cinq Membres sous Charles Ier*, *Débats sur la grande remontrance*, 1860. On estime surtout ses biographies de *Sir John Eliot* et de *Savage Landor*, publiées en 1864. A mesure qu'il avançait en âge, M. Forster, précisément parce qu'il avait plus de talent que de génie, s'élevait à un plus haut degré d'excellence. Sa virile énergie, son infatigable labeur, faisaient produire à ses facultés intellectuelles leurs meilleurs et leurs plus beaux fruits. Il avait un esprit circonspect, retenu, avisé, un esprit tout anglais. Son bon sens naturel s'allirait bien avec la dignité tranquille de son style et la correction irréprochable de son langage un peu terne. Si l'on osait s'exprimer ainsi, on dirait qu'au moral comme au physique il avait de larges épaules.

On a beaucoup rappelé les « royales alliances » de M. Forster, et parle à ce propos de « lustre emprunté ». Cela veut dire, en style simple, qu'il a vécu dans l'étroite intimité des plus brillants écrivains de son temps, et que parmi ceux-ci ses deux meilleurs amis ont été Dickens et Bulwer. Le premier surtout a été pour lui presque un frère, et nous devons à cette amitié, qui a survécu à la mort, la charmante *Vie de Charles Dickens*, publiée par Forster de 1871 à 1874. C'est une bonne fortune pour le grand humoriste moderne d'avoir eu pour premier biographe un homme aussi consciencieux, un écrivain aussi exact que son ami. Si Jonathan Swift eût eu pareil sort, M. Forster n'aurait pas eu tant à faire pour redresser, cent cinquante ans après sa mort, les injures faites à son caractère par ceux qui avaient presque été ses contemporains.

M. John Forster est mort presque subitement, encore plein de force et de vie, à l'âge de soixante-quatre ans. Il n'a survécu que de cinq ans à son ami, comme s'il n'eût voulu que prendre le temps d'élever un monument à sa mémoire. Cet homme, à l'apparence athlétique, aux formes dures et hautaines, était, comme un enfant, gouverné par ses sympathies. Le vif et nerveux Dickens avait tout pouvoir sur lui. Les femmes, belles ou laides, le trouvaient toujours docile. Il subissait de même le charme de ses études littéraires. Une fois qu'il s'était épris d'un sujet, il lui rapportait tout et pouvait passer dix ans à s'occuper du même personnage. C'est pour cela sans doute que M. Forster a pu être, sans qu'il en coûtât rien à sa nature, le plus laborieux, le plus patient et le plus soigneux des éditeurs.

L. Q.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Becq de Fouquières a entrepris de populariser les poëtes du XVIe siècle. Après avoir publié Ronsard et Baïf, il offre aujourd'hui au public une bonne édition des œuvres choisies de Joachim du Bellay (1). Voici donc au complet « l'heureux triumvirat », comme disait Claude Binet, l'historiographe de Ronsard. Puisque les nouveautés font défaut, ou présentent un médiocre intérêt, arrêtons-nous quelques instants devant l'intéressante figure de du Bellay.

Comme du Bellay a sonné le clairon retentissant pour rallier sous le drapeau de l'antiquité les soldats de cette jeune et studieuse armée qui, selon le mot d'Etienne Pasquier, entreprenait une belle guerre contre l'ignorance, comme d'un style martial il les animait à courir sus au Capitole pour le dépouiller, sans craindre « les *oies criardes et le traître Camille* » on est tenté de voir en lui un pédant, et un pédant belliqueux. Il fallait entendre, par exemple, M. Joseph Victor Le Clerc lancer contre lui, comme contre Ronsart, l'invective et l'anathème. Arrière ! s'écriait-il d'une voix irritée, ces traducteurs qui ont fait de notre littérature si originale une littérature d'imitation ! Arrière ces pédants en *us* qui ont affublé notre bonne vieille langue, si alerte et si preste, d'une longue toge solennelle faite de lambeaux d'étole grecque et d'étoffe latine ! Ce n'étaient pas des Français !

C'étaient des Français, au contraire, et qui aimaient notre langue. Loin de lui préférer le latin, ils souffraient de voir qu'elle était écartée pour faire place au latin toutes les fois qu'il s'agissait d'exprimer de nobles sentiments ou des idées sérieuses. Ils la voulaient faire plus forte afin qu'elle en pût supporter le fardeau. Et quant à notre poésie nationale, quoi qu'en puissent dire les fanatiques du moyen âge, avait-elle donné des œuvres capables de contenter l'ambition et l'orgueil quand on la comparait aux littératures antiques ? Je veux que le solennel Ronsard, le docte Baïf, le grave et mélancolique du Bellay n'aient pas rendu toute justice à la muse gauloise, cette « bonne follastre », comme elle s'appelait elle-même, qu'ils aient été trop aisément choqués de son gros rire, de ses joyeuses saillies, écho et souvenir de la taverne où l'avait hébergée Villon. Mais enfin il fallait bien en venir à faire son éducation à « la follastre ». Comment Marot l'avait entrepris ; il lui avait donné de meilleures manières ; cependant, quand il avait voulu lui faire entonner les louanges de Dieu à la chrétienne, la pauvrette, plus habituée à chanter le vin au cabaret de la *Pomme de pin*, n'avait tiré de son gosier que des sons aigrelets. L'instrument lui faisait défaut. C'est cet instrument que lui ont donné les pédants en *us*. Sans eux, il est vraisemblable que Malherbe n'aurait, « Enfin, Malherbe vint », dit Boileau, sans avoir appris à le manier grossièrement, en fait, de Ronsard. A la bonne heure ! Mais sans Ronsard, Malherbe ne fût pas venu, voilà tout.

Toute [illegible] touche au sommet des [illegible]. Que la Pléiade soit tombée dans des exagérations [illegible], c'est ce qu'on ne saurait nier. Ronsard et du Bellay surtout le reconnurent eux-mêmes. Après les inévitables entraînements, ils revinrent à resipiscence. Ce qu'il y a de meilleur et de plus durable dans leur œuvre est ce qu'ils firent sur le tard en abandonnant les premières exagérations de leur système. Mais ce système même avait porté ses fruits qu'il ne faut pas oublier. Oui, les services rendus, la langue enrichie et fortifiée, devenant capable d'exprimer les plus hautes idées, la poésie portée vers les régions élevées, l'art purifié et anoblis, voilà ce qu'il faut absolument rappeler avant d'engager le lecteur dans certaines parties de l'œuvre de du Bellay. M. de Fouquières a fait un choix, et il a eu raison, par exemple, en ne nous donnant pas les cent quinze sonnets de l'*Olive*. Oui, cent quinze bien comptés. On connaît l'origine de cette guirlande interminable de sonnets. Du Bellay se dit un jour qu'il était dans l'usage qu'un poëte eût un objet de sa flamme. C'était la règle de pétrarquiser et d'illustrer une Laure quelconque. Il se décida donc à ressentir une passion brûlante. Il y avait alors à Paris un noble gentilhomme du nom de Des Violes, et ce gentilhomme avait une fille. Ce fut cette fille dont du Bellay se constitua le soupirant. Elle était fort jolie, et surtout elle avait un mérite exceptionnel, son nom. En prenant le mot *Violes*, et en retranchant l'*s*, on obtient aisément par anagramme le mot *olive*. Pétrarque avait choisi le laurier ; quelle bonne fortune de chanter l'olivier et d'opposer à l'arbre de Phébus l'arbre de Pallas ! Du Bellay ne résista point à la tentation. Il se déclara amoureux de la jeune olive, rima un grand nombre de strophes en son honneur, reçut d'elle un voile blanc au soixante-douzième sonnet, continua à rimer par reconnaissance, et enfin, arrivé au cent quinzième sonnet, crut pouvoir s'arrêter.

Tel est l'historique de ce petit poëme qui ne brille pas par le mérite. Du Bellay, qui s'était moqué des poëtes de cour, esclaves fortunés, humbles espérants et bannis de liesse, n'est pas alors sans quelque ressemblance avec eux. Voulez-vous savoir comment il se fait qu'il pleure si longtemps sans que la source des larmes tarisse en lui, si bien qu'il semble

> Avoir au chef d'eau vive une fontaine ?

En voici la cause. Notre corps est composé de sec et d'humide. Or le sec est si enflammé par l'amour chez du Bellay, que l'humide, incommode du voisinage, prend la fuite

> Par le sentier qui meut du vif aux yeux.

Le feu qui le dévore, il voudrait l'éteindre. Mais le moyen, quand ses souffrances lui arrachent tant de soupirs ? A chaque soupir le vent pénètre par la bouche, et ainsi s'allume un courant d'air qui ravive la flamme. Tout cela est bien étrange, comme on voit. A peine sur ces cent quinze sonnets en trouve-t-il un qui ait quelque valeur : c'est celui où il déplore sa solitude en voyant tous les êtres, toutes les choses naître, croître et s'unir dans la nature, en voyant, par exemple,

> Du cèdre haut le tronc embrassé du lierre.

Plus tard, à Rome, une vraie passion, non plus idéale et fantastique, pour une certaine [illegible] qu'on voit [illegible] à [illegible] de l'hôpital de l'Ave Maria [illegible] Tout [illegible] embrasé [illegible] vers comme [illegible] m'une.

[illegible] à Rome, où son parent, le cardinal du Bellay,

(1) *Œuvres choisies de Joachim du Bellay*, publiées par L. Becq de Fouquières. — Paris, 1876. 2 vol. Charpentier et Cie.

l'avait appelé comme intendant, fut, à part l'épisode de Faustine, le temps d'épreuves du doux poëte angevin. Outre qu'il était forcé de faire prendre patience aux créanciers du cardinal, de les abuser par de fausses promesses, rôle dont il rougissait :

Je porte sur mon front la vergogne d'autrui,

que de désenchantements et de mécomptes! La Rome de Jules II n'était pas ce qu'il avait rêvé. Il avait cru partir en pèlerinage vers une sorte de Jérusalem poétique, où il espérait recueillir pieusement les traces de Lucrèce et de Virgile et entendre encore comme un écho des chansons d'Horace : il n'y entendit que le bruit d'orgies grossières et le tumulte des querelles du conclave. Son étonnement se change bientôt en indignation. Il trouve des accents irrités qu'on n'eût pas attendus de lui pourfl étrir la corruption, l'avarice, l'hypocrisie, la luxure, tous les vices, en un mot, dont le spectacle l'afflige. Puis, après cet effort, le découragement et les larmes, un appel désespéré à cette douce France qui l'oublie :

Si ne suis-je, pourtant, le pire du troupeau!

et de mélancoliques retours vers le petit bourg de Liré et les riantes collines de l'Anjou :

Quand reverrai-je, hélas! de mon petit village
Fumer la cheminée, et dans quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province et beaucoup davantage?

Il le revit enfin, son petit village, et retrouva ce qu'il appelait si heureusement « la douceur angevine ». Trois ans après son retour, il mourut subitement : il n'avait que trente-cinq ans.

Sainte-Beuve s'était pris d'affection pour du Bellay. Il a tenté à plusieurs reprises de rappeler l'attention sur ce nom quelque peu oublié. M. Marty-Laveaux a donné une très-bonne édition des œuvres complètes, avec une excellente étude biographique et littéraire. Les œuvres complètes, qui les lira complétement? M. Becq de Fouquières publie les œuvres choisies, et il me semble encore que le choix aurait pu être plus discret. Pour dire même toute ma pensée, il me semble qu'on pourrait réunir en une cinquantaine de pages tout ce qui a quelque mérite dans l'œuvre de du Bellay, surtout si l'on tient à populariser son nom. N'est-il pas à craindre que le lecteur, trouvant d'abord les sonnets de l'*Olive*, ne s'arrête découragé? Après tout, le nom de du Bellay n'a jamais été et ne sera jamais populaire. Il lui manque pour cela et le génie et même, à défaut du génie, cet avantage qu'ont eu quelques privilégiés, comme Marot, de représenter l'esprit national; enfin il n'a même pas eu, comme Ronsard, le bonheur d'être violemment attaqué en qualité de chef de parti et de recevoir de ces coups d'estoc et de taille dont le bruit, retentissant à travers les siècles, empêche qu'on ne vous oublie. Après avoir levé l'étendard d'un parti littéraire et sonné la trompette guerrière, il s'était bientôt retiré de la lutte et s'était tenu à l'écart, comme oubliant le mot d'ordre du camp. On a dit qu'il avait été respecté par les ennemis de la Pléiade; disons plutôt qu'il fut oublié. Et, de fait, ne s'était-il pas quelque peu fourvoyé au milieu de ces durs, patients, opiniâtres esprits, lui plus doux, plus facile et aussi plus ami des loisirs! Derrière le poëte de la Pléiade, on a retrouvé bientôt le mol enfant des bonnes rives angevines, de la gracieuse et nonchalante contrée. Quelques élans d'enthousiasme belliqueux quand il sonne la charge contre le Capitole; quelques lueurs de vive passion quand la belle Faustine a troublé son cœur et ses sens; quelques mouvements d'indignation véhémente contre ses ennemis et Rome où il est exilé; mais ses plus grandes ardeurs sont vite apaisées et ses plus violentes colères tournent bientôt aux larmes. On l'appelait, de son temps, l'Ovide français. Le rapprochement est juste : même abondance facile, même fécondité un peu molle, même grâce nonchalante. C'est par ces côtés doux et aimables que sa figure a mérité de vivre dans un demi-jour favorable, et qu'elle vivra en effet. Ne demandons pas pour elle plus que le demi-jour, et qu'il suffise à ceux qui aiment le plus sa gloire d'entretenir autour de ce nom sympathique un léger bruit qui suffit à charmer son ombre.

Après cette courte excursion dans le XVIe siècle, revenons à nos moutons, c'est-à-dire aux livres du jour. Voici d'abord un voyage en Abyssinie par M. Achille Raffray (1). L'auteur est un naturaliste passionné qui ne rêve qu'aventures et expéditions lointaines dans l'intérêt de la science. Aucun des insectes de l'Algérie ne lui étant plus inconnu, il a voulu porter plus loin ses explorations et pénétrer dans l'Afrique orientale, dont la place demeurait vide dans toutes les collections d'entomologie. Il en a rapporté des trésors pour la science. C'est ce voyage nouveau qu'il nous raconte aujourd'hui. On conçoit que les aventures n'y manquent pas. Par exemple, il arrive au naturaliste de courir après un papillon et de tomber sur un lion. Tout en chassant il observe les mœurs des hommes en même temps que celle des insectes, et l'avantage est décidément aux insectes. M. Raffray raconte d'un style naturel et simple ses impressions et ses aventures. On sent un rapporteur véridique qui ne cherche point à disposer les couleurs de façon à produire des effets surprenants. Peut-être même un peu plus d'art et d'arrangement ajouterait-il à l'intérêt. Le tableau est pâle et l'impression produite n'est pas bien profonde.

M. Charles Monselet a réuni en un nouveau volume des fantaisies dont le journal a eu la primeur. Sous ce titre : *Scènes de la vie cruelle* (2), il nous présente une série d'esquisses rapides tracées d'un crayon qui court lestement sans appuyer jamais beaucoup. Ne demandez pas à M. Monselet, toujours souriant et aimable, même lorsqu'il veut représenter la vie cruelle, de faire noir. Son observation n'est jamais impitoyable, et à l'instant où nous allons frissonner, il montre au-dessus du papier qu'il nous fait voir sa figure enjouée qui semble nous dire : Mais n'ayez donc pas peur! Tout cela, c'est histoire de rire ! Rions donc avec lui et ne tremblons pas. Beaucoup d'esprit, est-il nécessaire de le dire ? dans ces saynettes. M. Monselet est un prodigue qui dépense sans compter, toujours assuré de se trouver en fonds.

Voici un gros volume, un très-gros volume et de beaucoup

(1) *Abyssinie*, par Achille Raffray. Paris, 1876. 1 vol., E. Plon et Cie.

(2) Charles Monselet, *Scènes de la vie cruelle*. Paris, 1876, 1 vol. Michel Lévy frères.

de poids. C'est l'*Homme gris* (1) par M. B. Poitevin. C'est un roman, mais qui a de certaines prétentions, car je lis en sous-titre : *Vérités et roman*. Quelles sont ces vérités, quel est ce roman?

Vérités : L'expédition du Mexique a été une folie, la grande pensée du règne a été une pensée malheureuse; les bureaucrates ne sont pas en proie à une activité dévorante ; il est à souhaiter que les troisièmes soient chauffées dans les trains d'un long parcours ; la situation des instituteurs n'est pas brillante et l'épicerie offre plus d'avantages à ses élus que l'instruction publique ; le vin mis en bouteilles au printemps fermente et travaille ; la croix d'honneur n'est pas d'une façon absolue la récompense de l'honneur, et l'étoile des braves constelle trop de redingotes à la propriétaire ; la compagnie de l'Ouest devrait construire des salles d'attente le long de la rue de Rome, car il y a trop d'encombrement les dimanches et jours de fête ; l'avancement des fonctionnaires n'est pas toujours en proportion directe du mérite ; la pêche à la mouche artificielle n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Et bien d'autres vérités encore ; c'est un flot, un torrent, une avalanche de vérités. Sauve qui peut ! sauvons-nous vite !

Le roman n'est qu'un prétexte à annoncer ces choses aux contemporains étonnés. Les personnages se rencontrent n'importe comment et n'importe où, dans un wagon, dans une salle à manger d'hôtel, et dès qu'ils sont réunis, la conversation commence et va grand train, les vérités pleuvent. Quand ils ont disserté sur toutes les questions possibles et bien d'autres encore, comme il faut en finir, l'auteur les marie. L'homme gris unit ses deux bonnes filles à deux bons jeunes gens, et son bon fils à une bonne jeune fille. Seul le jeune baron de Rechignard demeure célibataire. C'est bien fait, car le jeune Rechignard est un vilain monsieur. C'est sur son dos que sont battues l'administration et la bureaucratie que l'Europe cependant nous envie ; tandis que le travail, le courage, l'art sont glorifiés en la personne du peintre Brosselèche. Rechignard, Brosselèche, voyez ces noms, et comme ils révèlent ce qu'il y a de primitif et de naïf dans les procédés du romancier ! Le style a également des grâces familières ; les personnages parlent tout uniment, et, quoique placés dans les hauts rangs de la société, ils s'expriment sans prétention. Par exemple, très-polis : on ne s'aborde jamais sans demander : Comment va *votre dame ?*... tant mieux !... et *vos demoiselles ?*

L'œuvre posthume d'Amédée Achard, *Le livre à serrure* (2), n'a point de si hautes visées. C'est une longue nouvelle sans grand intérêt, sans grande saveur. Cela est élégant et froid. Peu d'invention, rien de nouveau comme observation. En feuilletant ce récit incolore, on se dit : Mais j'ai déjà lu cela. Où ? on ne sait ; mais quelque part, et plutôt deux ou trois fois qu'une.

MAXIME GAUCHER.

(1) *L'Homme gris*. Vérités et roman, par M. B. Poitevin. 1 volume. Paris, 1876. E. Dentu.

(2) Amédée Achard, *Le livre à serrure*. 1 volume. Paris, 1876. Calmann Lévy.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le trésor ottoman étant complétement vide il y a quelques mois, et le gouvernement fort embarrassé pour le remplir, le grand vizir fit venir un financier européen de ses amis et lui demanda de vouloir bien lui donner quelques conseils dans ces circonstances critiques.

— Il vous faut de l'argent? dit le financier. — Beaucoup, répondit le grand vizir. — Et vous cherchez un moyen de vous en procurer? — Précisément. — Il y en a un bien simple. — Lequel? — Vous avez une dette considérable pour laquelle vous payez des intérêts qui épuisent le trésor? — Hélas ! — Ne les payez plus, vous serez riches. — Mais ce serait une banqueroute. — Donnez à cette opération le nom que vous voudrez, elle n'en sera pas moins excellente. — Les gouvernements étrangers se plaindront. — Vous les laisserez dire. — Et s'ils prennent fait et cause pour leurs nationaux? — Les gouvernements ne se mêlent jamais de ces affaires-là, et, pourvu que vous vous serviez uniquement du mot de conversion, vous êtes entièrement libre de faire toutes les banqueroutes que vous voudrez.

II

La chose s'est faite comme le financier européen l'a conseillé au grand vizir; la Sublime Porte a opéré une réduction de sa dette, les capitalistes français ont perdu plus de cent millions, le gouvernement français n'a pas soufflé mot, et les journaux nous ont appris que le sultan, entre autres libéralités faites aux employés du sérail, venait de donner quelque chose comme trois cent mille francs au nouveau chef des eunuques, lorsque celui-ci avait pris possession de ses augustes fonctions.

III

Le pacha d'Egypte éprouvait, lui aussi, quelques embarras dans ses finances, lorsque le bruit de la conversion que venait d'opérer le sultan parvint à Alexandrie. Ce moyen de remplir ses coffres lui parut ingénieux. Convertir est une bonne chose, se dit-il; pourquoi ne convertirais-je pas? J'ai pas mal de créanciers qui me gênent; commençons par interrompre le payement de leurs créances, je ferai ensuite venir ici des financiers anglais, italiens, français, espagnols, s'il le faut, pour fixer les conditions auxquelles on pourra le reprendre.

Le pacha s'est donc empressé de ne pas payer les intérêts du dernier semestre de sa dette. Les capitalistes français ont encore perdu la une centaine de millions. Le gouvernement s'est tu sur la conversion égyptienne, comme il s'était tu sur la conversion turque; mais il a promis d'envoyer à Alexandrie un commissaire chargé, conjointement avec des commissaires anglais et italiens, de mettre de l'ordre dans

les finances de cet excellent pacha qui ne paye pas ses dettes, mais qui entretient une troupe d'opéra et de ballet au Caire.

IV

L'autre jour, le ministre des finances de la monarchie espagnole, plein de ce qui venait de se passer à Stamboul et au Caire, est monté à la tribune des Cortès pour y lire ce que les journaux appellent un « exposé financier », et que je qualifierai tout simplement de déclaration de banqueroute.

Le ministre des finances expose tout simplement aux créanciers de l'Espagne que, se trouvant dans l'impossibilité de les payer, il leur propose d'accepter un arrangement en vertu duquel ils renonceraient aux deux tiers de leur créance. Les Cortès examinent cette proposition; la discussion dure depuis deux mois, les créanciers de l'Etat meurent de faim, et, pendant ce temps-là, le roi d'un pays qui a déposé son bilan donne des fêtes aux princes étrangers, construit des palais et émarge régulièrement tous les mois les termes d'une liste civile de dix ou douze millions.

Le banqueroutier individuel va en prison; le banqueroutier d'État se moque de la prison. Les honnêtes gens s'empressent de cesser toutes relations avec le premier; les ambassadeurs du second sont partout reçus avec honneur et avec déférence. S'il plaisait au roi d'Espagne, qui fait perdre à un très-grand nombre de Français les deux tiers de leur fortune, de venir à Paris, on tirerait le canon, on déployerait le drapeau espagnol aux fenêtres, on lui donnerait des représentations de gala.

Voilà donc trois souverains qui font successivement banqueroute : le sultan, le khédive et le roi d'Espagne; à qui le tour?

V

Ce qui m'étonne un peu dans tout ceci, c'est la conduite de MM. les administrateurs de ce qu'on appelle nos « grands établissements de crédit, » ou nos « grandes institutions financières. »

Les Grecs et les Romains ayant négligé de personnifier l'expérience sous les traits d'un dieu ou d'une déesse, je lui avais donné la figure d'un administrateur du *Crédit foncier*, du *Crédit mobilier*, du *Crédit agricole*, ou de tout autre *Crédit*. Si quelqu'un doit être à l'abri de toute passion, de toute concupiscence financière, c'est à coup sûr, me disais-je, l'administrateur de ces compagnies. Pénétré de sa responsabilité presque sacerdotale, il ne cédera jamais aux entraînements de la spéculation; jamais les appas des gros intérêts et la séduction des lots ne le feront sortir des voies de la prudence.

Adieu mes illusions! les derniers désastres financiers m'ont montré l'administrateur sous son vrai jour. Hélas! celui que j'avais pris pour un dieu n'est qu'un homme, et même moins qu'un homme, un joueur, pontant sur les plus mauvaises valeurs, courant après son argent, s'acharnant aux martingales, jouant à la roulette turque, à la roulette égyptienne, voire même à la roulette péruvienne avec une égale fureur.

Le Crédit foncier seul a, dit-on, en portefeuille, pour plus de 100 millions de papiers égyptiens. C'est une imprudence, on l'avoue dans le rapport présenté aux actionnaires, et là-dessus ces derniers s'en vont contents : ce platonique aveu leur suffit. Le Crédit foncier a, dit-on, un gouverneur nommé par le ministre des finances; non-seulement ce gouverneur n'est pas destitué, mais encore il vient de donner une grande fête. C'est du moins ce que m'apprennent les journaux.

VI

Quant à toutes ces banqueroutes d'États, à ces défaillances des administrateurs des grandes compagnies, les journaux gardent le silence. Dirait-on vraiment à les lire que la Turquie, l'Égypte, l'Espagne — je ne parle que des pays où les gouvernements déposent leur bilan — prennent un milliard environ dans la poche de nos compatriotes, et que Paris a été ou est menacé d'un krach auprès duquel le dernier krach de Vienne ferait assez l'effet d'un orage à côté d'un cyclone. J'en suis bien fâché pour elle, mais le rôle que vient de jouer et que joue encore la presse pendant la crise financière ne lui fait pas beaucoup d'honneur.

VII

Les journaux, il est vrai, ont d'autres chats à fouetter. Il s'agit de savoir quel est celui d'entre eux qui a parlé le premier du centenaire de Voltaire et de Rousseau : « C'est moi, dit l'un, qui ai eu l'idée de cette fête. — Erreur, répond l'autre, je l'ai eue bien longtemps avant vous, c'est un article que je fis il y a six mois qui vous l'a inspirée. — Vous vous parez de mes plumes. — Vous démarquez mon linge. » La querelle va tous les jours s'envenimant, et les journaux du centenaire pourraient bien finir par s'intenter mutuellement un procès pour cause de plagiat et par se demander une vingtaine de mille francs de dommages et intérêts les uns aux autres.

Il y a bien longtemps que j'entends parler de célébrer le centenaire de Voltaire et de Rousseau. On retrouverait même, j'en suis sûr, cette idée dans la collection du *Constitutionnel* de la Restauration; Joseph Chénier la laisse entrevoir dans ce passage de son admirable épître à Voltaire :

> O Voltaire! son nom n'a plus rien qui te blesse.
> Un moment divisés par l'humaine faiblesse,
> Vous recevez tous deux l'encens qui vous est dû;
> Réunis désormais, vous avez entendu
> Sur les rives du fleuve où la haine s'oublie
> La voix du genre humain qui vous réconcilie.

Il s'agit de savoir maintenant par qui sera célébrée la fête de la réconciliation. Personne n'empêchera certainement les journaux d'annoncer, la veille du centenaire, en tête de leurs colonnes : « Demain, à l'occasion du centenaire de Voltaire et de Rousseau, le journal ne paraîtra pas, » ou de se livrer à toute autre démonstration qu'il leur plaira d'inventer; seulement la fête célébrée par eux uniquement ne sera pas une fête, ou pour mieux dire elle n'aura aucune portée politique.

Le *Siècle*, il y a quelques années, ouvrit une souscription pour ériger une statue à Voltaire. L'argent afflua. Qu'est-ce que cela prouvait? Rien, sinon qu'il y avait un nombre considérable de voltairiens en France. Qui en doutait? personne; mais ce dont tout le monde doutait, y compris ceux qui avaient ouvert la souscription, c'est que le gouvernement autorisât l'érection publique de la statue. Il le fit cependant, parce qu'il n'était pas fâché en ce moment de jouer au clergé un tour de sa façon. Ce n'en parut pas moins à bien des gens une assez grosse affaire, et c'en était une en effet, comme c'en serait une plus grosse aujourd'hui, si sur le programme des fêtes de l'exposition universelle figurait le centenaire de Voltaire et de Rousseau, et si on lisait un de ces quatre matins dans le *Journal officiel* : « M. le ministre de l'instruction publique a été chargé de désigner deux membres de l'Institut, l'un appartenant à l'Académie française, l'autre à l'Académie des sciences morales et politiques, chargés de rédiger les panégyriques de Voltaire et de Rousseau, qui seront prononcés le jour de la célébration du centenaire de ces deux grands hommes. On sait que le Président de la république assistera avec toute sa maison militaire à la cérémonie. »

VIII

C'est là ce qui ferait de l'effet et ce qui prouverait qu'il y a vraiment quelque chose de changé en France.

En sommes-nous là? Hélas! non, et Dieu sait quand nous y serons. En attendant, messieurs les journalistes, au lieu de déverser des torrents de phrases sur des hommes au sujet desquels il n'y a plus depuis longtemps une seule phrase à commettre, et de vous chamailler sur la question de savoir qui de vous a eu le premier l'idée de la célébration du centenaire de Voltaire et de Rousseau, dites-nous donc en quoi consistera la fête. Chacun de vous a sans doute son programme; aurons nous des concours de poésie en l'honneur des deux grands hommes, des expositions-musées de leurs reliques personnelles et des innombrables éditions de leurs œuvres, un concert, un bal, un banquet? Rousseau n'a pas encore de statue sur la voie publique à Paris : comment ne pas profiter de l'occasion pour lui en élever une en bronze comme à Voltaire?

Concours, expositions, bal, concert, statue, à combien tout cela pourrait-il bien se monter en francs, sous et deniers? Un devis avancerait bien plus les choses que tous les premiers-Paris les plus éloquents. Moins de rhétorique, au nom du ciel, et un peu plus de pratique. A qui vous êtes vous adressés pour former le comité qui doit se charger d'organiser la fête et de recueillir l'argent nécessaire pour en payer les frais? Quelles sont les notabilités qui en font partie? Je parie que personne de vous n'y a songé. Vous voyez bien pourtant qu'à défaut du concours du gouvernement vous ne pouvez compter que sur celui du public. Assez d'articles, je vous en supplie, des actes; assez de phrases, un comité.

Inventer le centenaire de Voltaire et de Rousseau, ce n'est rien; l'organiser, c'est tout.

IX

Les peintres refusés se plaignent chaque année que le jury leur ferme la porte du Salon au nez. Pourquoi s'y présentent-ils? Le jury, c'est l'État; or, l'État n'est-il pas libre de recevoir chez lui qui bon lui semble, de donner des médailles et des croix à qui il lui plaît d'en donner? — Oui, répondent les refusés; mais qu'on nous laisse nommer le jury, et alors tout changera; les portes du Salon s'ouvriront à deux battants devant nos toiles; les médailles, les croix, les commandes pleuvront sur nous. — Fort bien, messieurs, ne voyez-vous pas que vous tenez à l'État le même langage que les catholiques qui lui disent : Tu donneras de gros appointements à nos cardinaux et à nos évêques, tu entretiendras nos anciens édifices religieux et tu en construiras de nouveaux, tu subventionneras nos écoles, tu nous admettras au partage des avantages matériels et moraux du pouvoir afin que nous nous servions de la part qui nous en revient pour renverser le pouvoir lui-même? — Mais, répondront les refusés, l'État a bien conclu un concordat avec le clergé; pourquoi n'en conclurait-il pas un avec nous? — Je n'en sais rien, mais il est évident qu'il n'entend pas de cette oreille et qu'il tient à maintenir strictement la séparation entre lui et vous. Cessez donc vos plaintes puériles contre des juges dont vous n'êtes pas obligés de solliciter la sentence, ou bien, si vous ne pouvez pas vous passer de leur approbation et de leurs encouragements, méritez-les en faisant de la peinture à leur goût.

X

Il y a des entreprises de librairie qui consistent à vendre des ouvrages à prix réduit, par payements échelonnés. Le souscripteur reçoit avec la dernière livraison une prime quelconque : pendule, montre, objet d'art, meuble, etc.

Le journal qui mieux encore que le *Français* est l'expression des idées et des sentiments du haut parti conservateur, le *Figaro*, publiait l'autre jour le *truc*, c'est ainsi qu'il s'exprime, auquel le chef d'une de ces entreprises, qui s'appelle « Librairie démocratique et sociale », a eu recours pour placer sa marchandise. « Il aurait fait *four* (grand style) en s'adressant à ses frères et amis, trop éclairés sur le dessous des cartes; il dirige donc ses batteries sur les quartiers riches et, pour parler le style du jour, réactionnaires de la capitale. Il se présente chez vous les mains pleines de prospectus et de livraisons spécimens d'ouvrages consacrés à Noumea, à ses souffrances et à ses revendications. Après un boniment où reviennent en façon de litanie les mots : ouvriers, démocratie, travail, il vous glisse dans la main un bulletin de souscription qu'il timbre de ces paroles : « J'ai la conviction que vous ne refuserez pas votre concours à une œuvre destinée à donner du pain au peuple qui souffre et qui lutte.

» Si devant cette invitation vous vous refusez à souscrire, le quidam tire un crayon de sa poche, et ouvrant son carnet :

» — Permettez-moi, dit-il, de prendre note de votre nom et de votre adresse.

» — Mais, monsieur, je vous ai déclaré que je ne souscrirais pas.

» — C'est justement pour cela : Le peuple peut avoir besoin de distinguer un jour ses amis et ses ennemis.

» Devant cette parole, le plus grand nombre n'hésite pas à signer le bulletin, et voilà comme l'on fait fortune en l'an d'amnistie 1876. »

La haute société française descendue à ce point de niaiserie et de lâcheté ! Il faut que ce soit son journal officiel qui me l'assure pour que je le croie.

X

M. le duc de Broglie a été un moment ministre des affaires étrangères ; n'allez pas croire au moins que sa première idée en prenant possession de son portefeuille ait été de demander le directeur des fonds et de lui dire : « Cherchez-moi donc un peu dans le budget du ministère la somme nécessaire au payement de cent abonnements au *Français*, autrement dit quatre mille francs », en supposant, comme c'est vraisemblable, que le *Français* soit un journal à 40 francs.

Un ministre carottant, — c'est bien l'expression qui conviendrait ici, — quatre mille francs à l'État pour les mettre dans la caisse d'un journal voué à la défense exclusive de sa politique, je n'en crois capable ni M. le duc de Broglie, ni M. le duc de Decazes, ni M. Buffet. Non, ce n'est point au gouvernement de l'ordre moral que nous devons la création d'un *fonds des reptiles*. On a vu des journaux accepter une subvention, mais non pas une aumône, et quelle aumône ! Une aumône de vingt-trois abonnements ! Car le *Français* assure que le rapporteur du budget des affaires étrangères près la commission du budget s'est trompé en parlant de cent abonnements, tandis que lui, *Français*, n'a jamais émargé que pour vingt-trois. Cent ou vingt-trois, le chiffre ne fait pas grand'chose à l'affaire ; qu'on s'en tienne au premier ou au second, il n'en est pas moins vrai que la presse de l'ordre moral n'est pas fière et qu'elle tend facilement la main.

X

Un journal annonce que les peintres songent à ormer une sorte de syndicat des modèles féminins, où aucune femme n'entrerait qu'on remplissant certaines conditions. Le prix de la séance du modèle serait fixé d'après un tarif débattu d'avance. Ces mesures auraient été prises par suite des exigences toujours croissantes, en fait de salaire, des modèles féminins, qui en seraient venus à demander cinq francs l'heure (et il faut prendre la journée entière), le déjeuner, deux heures de récréation, etc.

« Eh bien ! diront les modèles, pourquoi ne demanderions-nous pas une augmentation de salaire ? Est-ce que le prix des tableaux n'a pas augmenté ? Est-ce que nous ne sommes pas soumises à plus de dépenses ? Nous portions autrefois des robes d'indienne l'été et des robes de mérinos l'hiver, — heureuses celles qui en avaient ; — nous avions pour coiffure des bonnets de gaze à vingt-cinq sous ; aujourd'hui, il nous faut de la soie, des plumes, des fleurs. Un canapé ou un divan troué, un vieux fauteuil, quelques chaises branlantes, une table et deux ou trois chevalets, voilà presque tout le mobilier des ateliers d'autrefois ; ceux d'aujourd'hui sont des appartements princiers tout resplendissants des chefs-d'œuvre du luxe ancien et moderne, et vous voudriez nous voir traîner la savate sur vos tapis et tacher de nos guenilles les murs dorés de vos antichambres ! Vous parlez de syndicat, prenez garde que nous ne nous mettions en grève ; nous pouvons facilement nous passer de vous, tandis que vous, messieurs, que deviendriez-vous sans vos modèles ? »

Les peintres feront bien d'y prendre garde : on nous assure que de pareils propos se tiennent ouvertement tous les jours dans les bals publics et qu'on remarque un commencement d'agitation dans les crémeries. Une coalition est vite formée, et de la coalition à la grève il n'y a qu'un pas. Que les peintres y réfléchissent donc avant de soulever la formidable question du salaire des modèles. Qu'ils évitent la grève : leur commerce y recevrait peut-être un coup dont il aurait plus de peine à se relever qu'ils se l'imaginent.

XIII

J'ai vu l'autre jour dans le *Charivari* un dessin représentant le dieu Mars auquel un bon bourgeois montre une affiche portant ces mots : « Exposition universelle de 1878. » Le dieu de la guerre regarde d'un air déconfit le bourgeois, qui lui dit qu'il n'a plus qu'à donner sa démission, ou quelque chose d'approchant.

Nous continuons donc à nous poser comme les arbitres de la paix et de la guerre, et à nous imaginer que l'Europe est rassurée parce qu'il nous plaît d'ouvrir une exposition universelle des produits de l'industrie ! Ne dirait-on pas vraiment, à nous en croire, que nous avons des coffres pleins d'or, des magasins ployant sous le poids des habillements et de toutes sortes d'effets, des arsenaux bondés de canons, de fusils, de sabres, de toutes sortes d'armes et de munitions de guerre, sans compter les forts et citadelles destinés à remplacer nos anciennes frontières de l'Est. L'Europe sait fort bien à quoi s'en tenir là-dessus, elle n'a nullement besoin d'une exposition pour être tranquille sur nos projets belliqueux.

Encore si l'exposition n'avait pas d'autre inconvénient que d'attirer sur nous à ce point de vue les moqueries des étrangers, et si elle ne surexcitait que notre vanité ! mais elle communique à notre cupidité une espèce de fièvre. Nos petits marchands dont les baux ont besoin d'être renouvelés sont dans la consternation. Tous les propriétaires augmentent leurs loyers. En vain les pauvres diables essayent-ils de réclamer : — De quoi vous plaignez-vous ? leur répondent les propriétaires ; n'allez-vous pas avoir l'exposition dans deux ans ?

En attendant, que les malheureux payent d'avance des bénéfices qu'ils ne feront peut-être pas !

XIV

Une chose surtout m'étonne dans le double meurtre dont la ville de Salonique vient d'être le théâtre : c'est sa cause.

Une jeune fille chrétienne se convertir au mahométisme ! Franchement, je n'aurais jamais cru cela possible. Qui est-ce donc qui peut séduire une femme dans la religion de Mahomet? Avoir connu les joies de la liberté, les douceurs de la famille, les charmes du foyer domestique, et échanger tout cela contre la séquestration, l'esclavage, la monotonie et la promiscuité du harem, voilà ce qu'on peut appeler un goût singulier.

La jeune Bulgare malheureusement n'est pas là, et nous ne pouvons point lui demander des explications sur sa conduite ; elle en aurait peut-être de fort concluantes à nous donner. Les Bulgares ne jouissent pas d'une bonne réputation au point de vue des mœurs. Nous avons vu dans *Candide* jusqu'à quels excès ils sont capables de se porter à l'égard de la plus belle moitié du genre humain. Peut-être si nous étions bien au courant des conditions d'existence du beau sexe en Bulgarie, trouverions-nous moins extraordinaire la conversion de la jeune Bulgare.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

Vendredi, 12 mai 1876.

L'émotion a été profonde ce matin dans Paris quand la nouvelle s'est répandue que M. Ricard, ministre de l'intérieur, était mort la nuit dernière presque subitement. Cette émotion s'est ressentie dans presque toute la France. M. Ricard avait pris le ministère au milieu de circonstances difficiles, et s'il n'avait pas fait d'abord tous les changements que l'opinion publique, manifestée par les élections, réclamait dans le personnel administratif, il n'était personne qui ne fût disposé à lui tenir compte de la situation particulièrement délicate qui d'abord l'avait entouré. On n'a pas oublié la franchise et la fermeté des déclarations républicaines qu'à plusieurs reprises il avait faites à la tribune, et sa mort n'a suivi que de bien peu de jours la rédaction de circulaires excellentes auxquelles tout le pays avait applaudi. C'est au moment même où M. le ministre semblait résolu à pratiquer le plus nettement une politique conforme aux vœux de la nation, que la mort l'a frappé soudain. Il emporte avec lui dans cette tombe sitôt ouverte les regrets unanimes des bons citoyens.

Il est bien tard, en présence de ce dénouement tragique, pour revenir sur ces circulaires qui ne sont pas vieilles de huit jours. Celui qui les a écrites ne pourra en surveiller l'application. Son successeur, du moins nous n'en doutons pas, se chargera de ce soin. Ce qu'elles prescrivent, c'est le respect de la Constitution, et jamais ministre de l'intérieur n'a parlé un langage plus conforme à son rôle.

La dernière surtout de ces circulaires est caractéristique. M. Ricard y a invité les préfets à faire connaître leurs sentiments ; en d'autres termes, il leur a demandé une adhésion formelle et nette au gouvernement qu'ils représentent, et rien n'est assurément plus légitime.

Il faut vivre au temps singulier où nous vivons pour qu'un ministre de l'intérieur ait besoin d'inviter les préfets à faire une telle déclaration, et qu'eux-mêmes n'aient pas senti que leur premier devoir était de le faire, sans en être priés. Ce que la circulaire de M. Ricard prouve le plus évidemment, c'est qu'il est bon nombre de ces subordonnés en lesquels le cabinet ne possède qu'une confiance des plus limitées. Il est manifeste que plusieurs auraient dû être ajoutés à la liste de ceux qui ont été rendus à la vie privée. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et s'il est quelques préfets qui tardent à exécuter l'invitation qui leur est faite de se prononcer en faveur du gouvernement républicain qu'ils servent, s'il en est qui se réfugient dans des déclarations vagues et cherchent des échappatoires, le nouveau ministre, nous l'espérons, saura être aussi ferme que l'eût été M. Ricard lui-même et montrer qu'il entend être obéi. Qu'on se hâte aussi d'exécuter ce mouvement parmi les sous-préfets, depuis longtemps promis, attendu depuis bien plus longtemps. Les élections complémentaires ne sont pas éloignées ; un trop grand nombre de sous-préfets se sont compromis par leur zèle contre la Constitution, et sont tout prêts à recommencer encore ; il est bon que l'on sache partout en France, non pas seulement par des circulaires, mais aussi et surtout par des actes, qu'il n'est plus permis aux fonctionnaires de conspirer contre le gouvernement et de servir, comme l'a si bien dit M. Ricard, des ambitions « factieuses ».

L'horrible assassinat des deux consuls de France et d'Allemagne, massacrés par la population turque de Salonique, a soulevé dans toute l'Europe une légitime indignation. Comme il faut que chez nous tout serve d'instrument à l'esprit de parti, les journaux ennemis de la république n'ont pas manqué d'exploiter aussitôt ce meurtre contre le gouvernement que la France s'est donné. Les journaux bonapartistes surtout se sont distingués dans cette campagne, comme on pouvait s'y attendre. « Ah ! si l'Empire durait encore ! Ce n'est pas sous l'Empire qu'on se fût permis de pareilles violences contre un représentant de la France ! etc. » On voit tout ce qu'il est possible de broder sur un thème pareil. Le malheur de ces déclamations, c'est que l'autre consul massacré avec le consul français est précisément le consul d'Allemagne. Le *Pays* n'a sans doute pas réfléchi qu'après Sedan (dont lui et ses amis ont attiré le désastre sur notre patrie), il est peu vraisemblable que l'Allemagne aussi manque de prestige de par le monde.

Nous voyons d'autre part, à l'occasion de ce déplorable incident, un certain nombre de journaux — et ici encore les bonapartistes ne sont pas les moins ardents — prendre des allures menaçantes, mettre la main sur l'épée de la France, et pousser des cris de guerre. Nous concevons fort bien l'émotion, l'indignation même, en face d'un tel attentat au droit des gens ; nul ne conteste que ce sang versé demande réparation ; mais nous demandons à nos compatriotes de

faire effort à garder leur sang-froid : les droits de la justice n'y sauraient rien perdre, et nous avons fait l'expérience de ce que risque un pays à suivre aveuglément sa passion.

A la première nouvelle du massacre de Salonique, le gouvernement français a fait partir pour le Levant l'escadre cuirassée que commande l'amiral Jaurès, et nous sommes sûrs que rien ne sera négligé de ce que réclame la dignité nationale. Une enquête a été commencée à laquelle prend part le second drogman de notre ambassade à Constantinople. Le devoir de l'opinion publique est d'attendre, avant de se prononcer, le résultat de cette enquête qui sera complète et consciencieuse. Le rôle joué dans toute cette affaire par la population chrétienne de Salonique et par le consul d'Amérique, parent des deux consuls de France et d'Allemagne, n'est point encore éclairci; il s'agit de savoir si quelque faute peut être reprochée au gouvernement ottoman avant de songer à s'en prendre à lui, comme il faudrait s'être convaincu de son impuissance avant de songer à se substituer à lui dans l'accomplissement d'une justice, qu'il a dès le premier instant promise expéditive et exemplaire.

Ce que l'on ne peut se dissimuler, en tout cas, c'est que cet incident apporte, au moment le plus grave, une redoutable complication aux difficultés qui ont surgi en Orient. Il peut sortir de celle-ci de bien terribles conséquences, et c'est une raison de plus pour la France de ne rien faire à la légère. L'insurrection de l'Herzégovine, loin de s'être calmée, grâce à l'hiver, semble prendre chaque jour de nouvelles forces, et voici qu'à ce moment même on parle d'un soulèvement parmi la population bulgare. « L'homme malade » est plus que malade; il semble approcher de l'agonie. On sait trop quelles convoitises s'agitent autour de lui, et combien de fois déjà la question d'Orient a menacé de bouleverser l'Europe entière. La France a le bonheur d'être affranchie de ce côté de toute pensée d'ambition personnelle. Elle n'y peut avoir d'intérêt que celui de la paix du monde. Sa politique n'a rien à dissimuler, et par là même aura auprès de tous plus d'autorité, à la condition de rester toujours calme et sage. Voici du reste le Parlement qui, depuis mercredi, a repris sa session; le gouvernement le trouvera prêt quoi qu'il puisse survenir, à défendre fièrement l'honneur français, résolu à ne rien compromettre de la fortune du pays.

Nous persistons à espérer qu'il ne se produira pas en Europe de complications diplomatiques. La chambre, d'ailleurs, ne manque pas de travaux importants pour remplir la session qui commence. Elle a le budget à voter, et un budget qui, pour la première fois depuis bien des années, aura pu être étudié sérieusement et examiné dans le détail par la commission ; elle a la loi des maires à régler, et cette question des municipalités est une des plus utiles pour le bon ordre et les mœurs publiques ; elle a la loi sur l'enseignement supérieur à reviser, en rendant à l'État la collation exclusive des grades et, nous l'espérons bien aussi, en rétablissant la liberté des conférences.

Avant toutes ces questions, le Parlement en aura sans doute une autre à aborder, plus urgente encore et qui, nous y comptons, sera vite tranchée. Nous voulons parler de la question de l'amnistie. A la rigueur, cette question, dont la solution n'a d'ailleurs jamais été douteuse, eût pu être réglée avant les vacances de la Chambre ; et nous avons vu plus d'un esprit sage, en voyant l'espèce d'agitation que l'on a essayé ici et là de créer depuis un mois en faveur de l'amnistie, en lisant les discours violents prononcés dans telle ou telle réunion, regretter que ce débat n'eût pas été vidé d'abord, afin d'ôter tout prétexte à ceux qui voudraient troubler le pays.

Il nous est impossible aujourd'hui, en présence du résultat, de trop nous affliger que les choses aient tourné comme elles l'ont fait. Tout le mouvement essayé autour de l'amnistie n'a servi qu'à prouver l'esprit de sagesse profonde, le bon sens politique, non pas seulement de la France en général, mais même des grandes villes. Un des grands arguments des sophistes du péril social a été une fois de plus jeté par terre. On a pendant de longues semaines jeté à tous les vents le mot d'amnistie ; on a prononcé des discours enflammés, écrit des violents articles ; on a réuni des signatures : un journal s'est fait poursuivre et condamner, à la place de l'orateur dont il avait imprimé la harangue, pour une apologie de la Commune. Où s'est trouvé cependant le désordre public? Où la paix a-t-elle été troublée ? Où l'excitation de quelques esprits imprudents ou passionnés a-t-elle exercé sa contagion ? Il s'est fondé des journaux nouveaux que l'état de siége ne pouvait plus arrêter. Ils ont réclamé l'amnistie pleine et entière pour tous les crimes et délits politiques de 1871. Où s'est produite leur influence redoutable sur l'opinion ? Où a-t-on vu l'entraînement de la majorité des citoyens ? Aujourd'hui que la question a été librement et partout débattue, que demande, que veut la France républicaine ? Les députés le savent bien, et leur réponse, quand le débat viendra, se manifestera avec une éclatante majorité. Pas d'amnistie générale, car, sous la république surtout, il faut que la loi soit respectée et obéie de tous ; mais une large et généreuse application de la clémence, car, à côté des coupables, il y a eu ici beaucoup d'égarés, et l'expiation, depuis cinq années, a déjà été pour eux bien longue et souvent bien sévère.

C. B.

BIBLIOGRAPHIE

Depuis quelques années, on écrit beaucoup plus en France sur les pays étrangers. C'est avec plaisir que nous constatons cette tendance. Le reproche qu'on nous a fait souvent de trop vivre sur nous-mêmes et de ne point assez connaître ce qui nous entoure n'a pas été inutile. L'Allemagne, au sujet de laquelle notre ignorance nous laissait nourrir tant d'illusions, est et sera encore longtemps le pays sur lequel se portera notre attention. Nous avons en ce moment sous les yeux un livre que vient de publier la librairie de l'Écho de la Sorbonne, intitulé *L'Empire d'Allemagne* (1). Nous ne saurions trop le recommander à l'estime des lecteurs de la *Revue*.

---

(1) *L'Empire d'Allemagne, précis historique et géographique,*

L'auteur est une femme des plus distinguées, madame Pauline Cocheris, épouse du conseiller général de ce nom, qui est, en même temps, conservateur à la Bibliothèque Mazarine et jouit lui-même, comme érudit, d'une notoriété méritée. Madame Cocheris nous apprend, dans sa préface, comment l'idée de ce livre lui a été suggérée. « Lorsque, pendant le siége de Paris, je voulus connaître l'histoire de ce peuple, naguère si vanté, je ne trouvai que des ouvrages beaucoup trop volumineux, ou des précis beaucoup trop abrégés. J'ai pensé alors qu'il serait peut-être utile de composer un livre renfermant l'enchaînement des faits dégagés de toutes les causes extérieures qui peuvent être supprimées sans inconvénient.

« C'est ce précis que j'offre aujourd'hui au public, et que je destine surtout aux jeunes gens des deux sexes qui désirent terminer leurs études ou satisfaire leur curiosité ». Mme Cocheris a parfaitement rempli le but qu'elle se proposait. Son livre commence au règne de Charlemagne et se termine au douloureux traité qui a ravi à la France la Lorraine et l'Alsace. On y trouve non-seulement l'histoire politique et administrative de chaque règne, mais une notice spéciale sur chacun des petits États qui formaient jadis la Confédération germanique, si fortement ébranlée par Napoléon Ier et anéantie de nos jours par l'ambition des Hohenzollern.

Chaque règne est suivi d'un tableau synchronique des princes et des personnages illustres contemporains. Enfin plusieurs cartes, chose si utile en ces sortes d'ouvrages, aident à l'intelligence du récit. Mme Cocheris a un cœur patriote ; ce n'est pas sans une certaine tristesse qu'elle a commencé son livre, et surtout qu'elle l'a fini, car il lui fallait alors raconter nos malheurs. Mais les souvenirs glorieux pour nos armes qu'elle avait traversés dans les époques antérieures l'ont soutenue. « L'immortel éclat de nos anciennes victoires, dit-elle, me rendait moins sombres nos désastres récents. Le passé me consolait du présent et me donnait confiance dans l'avenir. »

Par ces derniers mots, on voit que Mme Cocheris est une de ces âmes qui, en dépit des épreuves, espèrent encore en la France.

Elle croit à l'impression salutaire du malheur, et, à ce titre, nous nous plaisons à reproduire ces lignes qui terminent sa préface : « Dans ces heures d'angoisse où le plus fol espoir faisait place au découragement le plus profond, je ne pouvais m'empêcher de songer à mes lectures de jeune fille, et je répétais souvent ce passage de *Télémaque* en pensant à mon pays : « Les peuples qui ont toujours été heu-« reux ne sont guère dignes de l'être ; la mollesse les cor-« rompt, l'orgueil les énivre. Que tu seras heureux, ô mon « pays, si tu surmontes tes malheurs et si tu ne les oublies « jamais ! »

illustré de 53 portraits et de 3 cartes, par Mme Pauline W. Cocheris, ancienne élève de l'École supérieure de la ville de Paris, etc., in-12. Librairie de l'*Écho de la Sorbonne*, Paris, 1876.

Revue historique

Dirigée par MM. Gabriel Monod et Gustave Fagniez

Sommaire du numéro de janvier 1876

G. Monod, Introduction : Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle. — V. Duruy (de l'Institut) : Le régime municipal dans l'empire romain aux deux premiers siècles de notre ère. — Ch. Thurot (de l'Institut) : Études critiques sur les historiens de la première croisade. — A. Castan : Granvelle et le petit empereur de Besançon (1518-1532). — A. Chéruel : Dubois et Saint-Simon. — A. Sorel : Custine et le duc de Brunswick.

Les onze Légions d'Auguste, par E. Desjardins (de l'Institut). — Tilly et l'incendie de Magdebourg, par R. Reuss.

Sommaire du numéro d'avril.

Duruy (de l'Institut) : Le régime municipal dans l'empire romain aux deux premiers siècles de notre ère (fin). — Thurot (de l'Institut) : Études critiques sur les historiens de la première croisade : Baudri de Bourgueil. — Giry : Grégoire VII et les évêques de Térouane. — J. Guiffrey : Les comités révolutionnaires (1789-1795) : Le comité de l'agriculture et du commerce.

Destinées de la Bibliothèque d'Alexandrie, par E. Chastel.

Documents inédits sur la journée du 14 juillet 1789, par J.-J. Guiffrey.

BULLETIN

École pratique des hautes études

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

Programme des Conférences (second semestre de l'année 1875-1876)

Philologie et antiquités grecques. — Philologie : M. H. Weil, maître de conférences à l'École normale : Histoire littéraire et métrique ; la littérature de l'époque attique, étudiée spécialement chez les tragiques et les historiens, les mercredis, à 8 heures.

M. Tournier, maître de conférences à l'École normale : Exégèse et critique des textes ; explication critique de quelques Olympiques de Pindare et des Thalysies de Théocrite, les vendredis, à 8 heures.

M. Graux, répétiteur : Grammaire et paléographie : études des particules, et commentaire grammatical sur un discours de Lysias, les mardis, à 8 heures. — Publication de textes inédits, les samedis, à 8 heures.

Antiquité : M. Olivier Rayet, répétiteur : Géographie archéologique de l'Attique, les lundis, à 11 heures. — Principes et Histoire de l'architecture grecque, les vendredis, à 11 heures.

Philologie latine. — M. Thurot, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, maître de conférences à l'École normale : Critique de textes, les mardis, à 10 heures et demie.

M. Louis Havet, répétiteur : Explication de la Méthode latine de Port-Royal, les lundis, à 1 heure et un quart.— Etude du Querulus, les vendredis, à 1 heure.

Epigraphie et antiquités romaines. — M. Léon Renier, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France, administrateur de la bibliothèque de l'Université.

M. Ernest Desjardins, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, maître de conférences à l'Ecole normale : Eléments de l'épigraphie latine, les lundis, à 10 heures. — Explication d'inscriptions, les vendredis, à 10 heures.

Histoire. — M. Alfred Maury, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France, directeur des Archives nationales.

M. Monod : Etude des sources latines de l'Histoire de France, les jeudis, à 4 heures et demie. — Etudes critiques sur le règne de Robert le Pieux, les vendredis, à 11 heures. — Histoire de la troisième Croisade, les lundis, à 4 heures et demie.

M. Roy, répétiteur : Etude des sources françaises de l'Histoire de France de 1328 à 1461, les mardis, à 4 heures et demie. — Etudes sur les Ordonnances politiques et religieuses des rois de France du XIVe siècle au XVIe, les mercredis, à 5 heures.

M. Thévenin, répétiteur : Antiquités germaniques, Commentaire de la Germania de Tacite, les mercredis, à 2 heures et demie. — Institutions carolingiennes, les mercredis, à 3 heures et demie. — Examen critique de l'édition des Capitulaires qui fait partie des Monumenta Germaniæ historica de Pertz, les jeudis, à 5 heures.

M. Giry, conférence supplémentaire : Etude des origines et du développement des institutions municipales en Normandie au moyen âge, les samedis, à 4 heures et demie.

Grammaire comparée. — M. Michel Bréal, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France : Phonétique des langues indo-européennes, examen des ouvrages récemment publiés sur cette matière, continuation du dictionnaire étymologique de la langue latine, les lundis, à 3 heures.

Langues romanes. — M. Gaston Paris, professeur au Collége de France : Première année, Exercices pratiques de philologie romane, les mardis, à 9 heures et un quart.—Seconde année, Etudes sur la versification des nations romanes, les samedis, à 9 heures,

M. Arsène Darmesteter, répétiteur : Phonétique et formation des mots dans les langues romanes, les vendredis, à 4 heures et demie.

Langue sanscrite. — M. Hauvette-Besnault, conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Université : Explication de la Chrestomathie de Benfey, les jeudis, à 8 heures et demie.

M. Bergaigne, répétiteur : Première année, Explication de l'Anthologie de Lassen, les jeudis, à 4 heures et demie. — Seconde et troisième années, Explication de la Chrestomathie védique de Delbruck, les mardis, à 8 heures et demie.

Langue persane et langues sémitiques.— M. Defremery, de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France.

Langues persane et arabe : M. Guyard, répétiteur : Persan, les samedis, à 9 heures du soir : Explication de la Chrestomathie de Spiegel. — Arabe, les mercredis, à 2 heures, Explication de la Chrestomathie de Kosegarten ; — à 3 heures et demie, Explication des Moallakât, d'après l'édition d'Arnold ; — les samedis, à 8 heures du soir, Théorie nouvelle de la métrique arabe, 3e partie : Rhythme des mots.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaque : M. Carrière, répétiteur : Hébreu, seconde année, Explication du livre des Juges, les lundis et les mercredis, à 9 heures et demie. — 3e année, Explication du livre d'Isaïe, les vendredis, à 9 heures.

Syriaque : 1re année, Exercices grammaticaux et lecture des principaux morceaux contenus dans la Chrestomathie de Rœdiger, les lundis et mercredis, à 8 heures et demie. — 3e année, Etude de la langue de Palmyre et de quelques autres dialectes araméens, les vendredis, à 8 heures.

Philologie et antiquités égyptiennes. — M. Maspero, professeur au Collége de France : Explication de stèles des XIXe et XXe dynasties, les mardis, à 1 heure (au Musée du Louvre). — Explication du papyrus Anastasi n° IV, les vendredis, à 4 heures et demie.

M. Heumann, maître de conférences à l'Ecole normale, répétiteur, Cours pratique de *Langue allemande*, les lundis, à 8 heures du soir.

Sorbonne

M. Georges Perrot (de l'Institut), professeur d'archéologie à la Faculté des lettres, ouvrira son cours le samedi 13 mai, à trois heures. Les leçons auront lieu dans le grand amphithéâtre de la rue Gerson.

Statue de Spinoza

Quatrième liste de souscription

MM.	Molinier	5 fr.
	Charles Levêque	10
	Alfred	5
	Danton	5
	Marion	5
	D'Izalguier	10
	Beurier	5
	Joseph Fabre	5
	Gaëtan Thomas	10
	Rouget	10
	E. Levoix	12 50
	A. Sloman	12 50
	Prince Alexandre Bibesco	40
	Langlacé	5 29
	Accollas	5
	Lecocq	5
	La Vie littéraire	10
	Edouard de Pompéry	5
	Georges Poignant	5
	Dr Bertillon	5
	J. Piras	10
	L. de Bentzmann	10
	Albert Castelnau	20
	Total des trois premières listes	1160
	Total des quatre premières listes	1375 fr. 29

Les souscriptions sont reçues chez M. Léopold J. Kœnigswarter, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, et à la librairie Germer Baillière, 17, rue de l'École-de-Médecine.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 47 20 MAI 1876

SORBONNE

ARCHÉOLOGIE

COURS DE M. GEORGE PERROT

De l'Institut

Leçon d'ouverture — L'archéologie classique

Messieurs,

Ma première parole, en montant dans cette chaire, ne saurait être qu'une parole de remerciement et de sincère reconnaissance. C'est pour moi un périlleux, mais précieux honneur d'avoir été appelé par le choix du ministre à inaugurer dans la Faculté des lettres de Paris un enseignement nouveau, celui de l'archéologie classique, et ce qui a doublé pour moi le prix de cette faveur, c'est l'encourageant et cordial accueil que la Faculté tout entière a fait au nouveau venu. Plusieurs de ceux que je suis fier d'appeler aujourd'hui mes collègues ont été mes maîtres sur les bancs de notre chère École normale, et je ne puis dire trop haut tout ce que j'ai dû non-seulement à leurs savantes leçons, mais encore à leur délicate et fidèle bienveillance, à leurs bons conseils et à leurs bons offices. Quant aux autres, dont je n'ai pu être que l'auditeur trop rare et le lecteur assidu, ils me permettront, je l'espère, de me ranger aussi parmi leurs élèves, pour tout le profit que j'ai retiré et que je compte encore retirer des exemples qu'ils donnent dans cet art difficile de bien écrire et de bien dire, de mettre à la portée de tous, par leurs livres et par leur parole, les fruits d'un long travail et de réflexions souvent profondes.

Je sais tout ce qui me manque, non point pour égaler, mais pour vous rappeler, même de loin, les éminents professeurs autour de qui vous aimez à vous presser en si grand nombre. Voici pourtant la pensée qui me soutient : la place que vient de prendre ici l'antiquité figurée n'est point une place usurpée, ce n'est point au hasard d'un caprice ministériel que l'archéologie doit l'honneur de se voir enfin enseignée en Sorbonne, dans ce sanctuaire des lettres classiques. Pour justifier cette innovation, il suffira, si je ne me trompe, d'une simple définition; il suffira de répondre à la question que plus d'un a dû se poser en voyant apparaître pour la première fois le nom de cette science dans le programme de nos cours. Qu'est-ce que l'archéologie? m'a-t-on souvent demandé, et, sans attendre la réplique, on laissait voir quelle idée on s'en était fait jusqu'alors; pour la plupart de mes interlocuteurs, ce n'était autre chose qu'une des variétés de la manie du collectionneur; c'était, que l'on me passe l'expression, la recherche et le goût du *bibelot* antique. Lorsqu'au lieu d'amasser des porcelaines de la Chine ou du Japon, des faïences et des meubles de la Renaissance ou du dernier siècle, on s'entourait de marbres grecs et romains ou de vases dits *étrusques*, on prenait le titre d'archéologue et, pour peu que l'on eût disserté par écrit sur quelqu'une de ces cruches et de ces pots, comme aimaient à dire les plaisants, on avait chance de passer académicien. Le plus souvent il eût été inutile de répondre par des explications et des distinctions, de marquer les différences qui séparent le simple amateur de l'antiquaire expérimenté, et celui-ci de l'historien de l'art ou de l'interprète des monuments; mieux valait être le premier à sourire de plaisanteries qui n'avaient même pas toujours le mérite de la nouveauté. Vous me pardonnerez, messieurs, si je prends ici ma revanche, peut-être à vos dépens : je ne saurais trouver une meilleure occasion pour signaler le but que poursuivent ceux qui se livrent à ces recherches, pour indiquer le caractère et la portée des résultats qu'ils prétendent en tirer.

I

L'analyse étymologique ne suffit point à rendre compte du sens que, chez tous les peuples de l'Europe moderne, la langue courante attribue au mot *archéologie*. Composé des mots ἀρχαῖος, *ancien*, et λόγος, *discours*, *traité*, ce terme n'avait pas, chez les Grecs qui l'ont inventé, la signification que lui

a donnée un usage assez récent, mais aujourd'hui général et déjà consacré. Il désignait l'étude des antiquités ou, pour être plus clair, de ce que nous appelons les *origines*. C'est ainsi que Denys d'Halicarnasse avait intitulé son histoire des cinq premiers siècles de Rome l'*archéologie romaine*, ῥωμαϊκὴ ἀρχαιολογία; ce titre était justifié par la place qu'y occupaient les mythes antérieurs à la fondation de la cité, puis toute la période primitive, l'époque royale et les commencements de la république. Les auteurs grecs employaient cette même expression pour parler des livres de Caton ou de Varron sur les antiquités nationales, ou de ces admirables chapitres du livre premier de Thucydide, dans lesquels l'historien cherche à se représenter d'une manière vraisemblable la Grèce antérieure à l'histoire et fait preuve d'une sagacité si pénétrante, d'une si ferme critique. Quant à l'étude des monuments de la plastique, considérés comme témoignages des croyances, des idées et des mœurs d'autrefois, l'antiquité n'y était point demeurée étrangère; mais elle n'en avait pas fait la théorie et ne lui avait pas donné de nom spécial. Lors de la Renaissance, les ruines, les marbres, les bronzes, les gemmes, les médailles antiques n'excitèrent pas un enthousiasme moins vif et moins sincère que les œuvres des grands écrivains de la Grèce et de Rome. Dès le XVIe siècle, et surtout au XVIIe, on vit paraître nombre d'ouvrages consacrés à décrire tous ces objets, à les faire connaître par la gravure, enfin à prétendre expliquer le sens des figures isolées ou des groupes, ainsi que celui des symboles qui les accompagnaient. Plus tard, dans le cours du dernier siècle, la découverte des villes ensevelies sous la cendre du Vésuve vint attirer plus fortement encore l'attention sur l'ensemble des conditions de la vie antique et sur ses détails pittoresques. La curiosité redoubla; les livres, les représentations plus ou moins exactes des œuvres de l'art ancien se multiplièrent, et les sociétés savantes qui s'étaient créées en Italie même et dans toutes les capitales de l'Europe commencèrent à faire, dans leurs discussions et leurs travaux, une très-large part à ces études. Ceux qui s'occupaient de ces questions, on les appelait *antiquaires*: quant aux études mêmes auxquelles ils se livraient, elles n'avaient point encore un nom qui leur appartînt en propre, qui les définît et les distinguât. C'est quand on eut la pensée de les faire entrer dans l'enseignement, vers le commencement de notre siècle, que l'on sentit le besoin de trouver un terme qui les désignât d'une manière spéciale. Il fallait que ce terme, par sa composition et son aspect, rappelât les titres que portaient les autres sciences inscrites sur les programmes universitaires. On avait déjà la *théologie*, la *psychologie*, la *philologie*; pour dénommer la science nouvelle, on prit *archéologie*. Après tout, dans son acception moderne, ce terme n'est pas plus détourné de son sens primitif que le mot *philologie*, et l'important, c'est qu'il soit bien déterminé, c'est qu'il représente des idées claires. Or, ces idées sont devenues de plus en plus nettes, de plus en plus précises à mesure que la science affermissait sa marche et qu'elle assurait sa méthode, à mesure qu'elle limitait son cadre, qu'elle en traçait les divisions et les remplissait de faits bien observés et soigneusement classés. On ne saurait vous apporter ici, en pareille matière, une de ces définitions rigoureuses et purement logiques, comme les aime le géomètre; mais il est pourtant possible de dire aujourd'hui ce que veut dire, ce qu'est déjà l'archéologie et ce qui la distingue des autres sciences historiques. Avec une ardeur passionnée, qui est l'honneur de notre temps, ces sciences travaillent toutes de concert à dégager de l'ombre et à retirer de l'oubli toutes les pensées, toutes les croyances, toutes les passions du passé, à ressaisir et à ressusciter tout ce qui a vécu dans une âme humaine, à retrouver la physionomie et l'expression des races éteintes, de ces civilisations disparues dont nous sommes les héritiers et les continuateurs. Parmi ses sœurs, l'archéologie n'est point au dernier rang; nulle ne fournit à l'histoire générale des matériaux plus variés et plus solides; nulle n'apporte des traits plus fermes et des couleurs plus vives pour ce tableau d'ensemble où l'humanité doit revivre, où elle se reverra et se reconnaîtra tout entière, depuis le premier éveil de la conscience jusqu'à nos jours, dans la suite ininterrompue de ses générations successives et de ses efforts douloureux, mais féconds, dans son unité et dans sa diversité.

L'homme, dès qu'il a connu l'écriture, s'en est servi pour noter sa pensée à l'aide des signes qui représentaient les mots de la langue qu'il parlait; il l'a transmise ainsi d'abord à ses contemporains, puis à la postérité; mais les monuments écrits, les inscriptions et les livres ne sont pas les seuls témoignages qu'il nous ait laissés de ses habitudes, de ses mœurs et de ses idées. Il a eu d'abord à travailler la matière pour l'approprier à ses besoins; il l'a façonnée en mille ustensiles de ménage ou de combat, en vêtements, en meubles, en outils, en armes de pêche, de chasse ou de guerre. A mesure qu'il s'éloignait de la sauvagerie primitive, ces instruments devenaient plus compliqués, l'homme y mettait plus de lui-même, y gravait plus nette et plus profonde l'empreinte de son intelligence et de sa volonté. En même temps que naissait l'industrie, l'esprit d'imitation s'éveillait; un instinct naturel, que l'on peut voir encore à l'œuvre chez l'enfant, le poussait à tenter de reproduire par divers procédés les objets qui frappaient sa vue et surtout les êtres vivants, les végétaux qui lui prêtaient leur ombre et leurs fruits, les animaux qu'il avait associés à ses labeurs ou ceux qu'il poursuivait de ses flèches dans les forêts, ses semblables enfin, avec les différences caractéristiques du sexe, de l'âge et du costume. L'argile humide se laissa pétrir pour rendre la forme vivante telle qu'elle s'offrait aux regards, avec toutes ses rondeurs et ses saillies; ce furent là les débuts de la sculpture. La silhouette d'un corps éclairé par le soleil se projetait sur une blanche paroi de roc ou sur le sol poudreux; quelqu'un eut la fantaisie de suivre, avec un charbon retiré du foyer fumant ou avec le bout d'une baguette, le contour de l'ombre portée, et celui-ci fut ainsi fixé sur la surface où tout à l'heure il glissait avec le rayon mobile. C'était assez; la nature s'était chargée de suggérer à l'intelligence l'idée de la convention sur laquelle repose l'art du dessin, et l'intelligence eut bientôt profité du conseil; elle était alors d'autant plus inventive et plus patiente qu'elle était moins pourvue, moins armée par le travail des générations antérieures. Cette collaboration forcée du soleil, on s'en affranchit donc promptement. Voulut-on tracer une image, on regarda l'objet, on le mesura de l'œil, on s'apprit à en réduire la grandeur sans en altérer les proportions, et tantôt, avec une pointe sèche, on grava la figure sur l'os, le bois ou la pierre, tantôt on la dessina sur une surface plane à l'aide du charbon, de la craie ou de toute autre matière analogue. On ne dut pas se borner longtemps à ce simple contour extérieur; on se mit à indiquer dans le champ de la

figure des traits accessoires qui marquaient les ombres et qui accusaient ainsi les détails et les reliefs. Plus tard enfin on ne se contenta plus de la forme, et l'on voulut aussi rendre la couleur, que la réalité donnait toujours inséparable de l'objet; les premiers essais de la peinture suivirent de près les premiers progrès du dessin. Quant à l'architecture, elle est, dans un certain sens, aussi ancienne que l'homme même : dans la première hutte de terre ou de feuillage qu'il s'est bâtie, il a cherché à mettre un certain ordre, une certaine symétrie ; mais la construction d'un édifice de quelque importance suppose des éléments de géométrie et de mécanique, l'emploi des gros matériaux exige déjà quelque habileté et quelque puissance industrielle. Cet art, tel du moins que nous l'entendons aujourd'hui, a donc été le dernier de tous à se développer; mais, dès qu'il a eu conquis quelque liberté d'allures, dès qu'il a élevé des palais, des temples et des tombeaux, il a réclamé le concours de la sculpture et de la peinture; le monde végétal et le monde animal lui ont fourni l'inépuisable trésor de leurs formes variées pour décorer les surfaces des abris qu'il créait.

Ces trois arts, sculpture, peinture, architecture, peuvent combiner de bien des manières les ressources dont ils disposent, les moyens d'expression qui sont propres à chacun d'eux; ils donnent ainsi naissance à beaucoup de variétés complexes dont chacune a son caractère et son nom particulier. Ce sont là comme les espèces que comprennent ces trois genres, espèces qu'il serait trop long d'énumérer et de définir ici. A elles toutes, elles composent ce que l'on peut appeler, d'un terme expressif dans sa haute généralité, les *arts plastiques*. Traduisez le mot, emprunté, comme presque tous nos termes techniques, à la langue grecque ; mieux que le mot *archéologie*, il vous rendra raison de lui-même; tiré du verbe πλάσσω, *former*, *façonner*, il désigne très-bien l'art, le talent d'imprimer à la matière brute une forme voulue par l'intelligence. Or, toute forme suppose une idée dont elle n'est que la traduction sensible. Dans une figure comme le Jupiter olympien de Phidias ou le Dieu créateur de Michel-Ange tel que nous l'offre la voûte de la chapelle Sixtine, ceux qui ont vu naître ces chefs-d'œuvre du génie ont lu sans effort les plus nobles pensées que la toute-puissance et la majesté divine aient suggérées à l'esprit de l'homme ; mais la grossière idole du sauvage ou le plus humble outil d'un ouvrier d'autrefois ont aussi quelque chose à nous apprendre. L'idole nous révèle les superstitions qui hantaient l'imagination de ses adorateurs ; en maniant l'outil, nous entrons dans l'esprit de l'artisan qui l'inventa il y a des milliers d'années, nous suivons ses réflexions en face du problème qu'il avait à résoudre. Un meuble, un bijou nous en disent plus que toutes les descriptions du monde sur les goûts d'une société, sur la manière dont elle a conçu la vie policée, ses commodités et ses élégances.

Toute forme imposée par l'homme aux choses est donc l'enveloppe et le signe d'une pensée. Suivant que l'auteur de l'ouvrage a été plus ou moins habile, cette pensée est plus ou moins vivement, plus ou moins nettement exprimée. L'artiste est-il encore inexpérimenté, elle garde souvent quelque chose d'incertain et de vague, comme le style gauche d'un écrivain maladroit ; au contraire, quand une main sûre d'elle-même plie, comme en se jouant, la matière à tous ses caprices et triomphe de ses résistances, la clarté devient celle d'une langue écrite par un maître dans un siècle classique. Ce sont toutes ces pensées, obscures ou claires, que l'archéologue étudie, toutes celles du moins que l'homme a traduites non par des combinaisons de mots, mais par des combinaisons de formes. Veut-on une définition de l'archéologie? voici celle qui me paraît encore la plus juste et la plus précise : c'est, dirons-nous, l'*étude de tous les monuments de l'activité humaine qui ne sont pas faits, qui ne sont pas construits avec des sons*. Elle n'exclut de ses cadres que les langues et leurs monuments écrits, que la musique et ses mélodies. Rien de ce qui arrive jusqu'à l'esprit par le sens de l'ouïe n'est de son domaine, et les alphabets ou les caractères de musique n'étant que des systèmes de signes qui représentent les sons articulés de la voix ou les notes de la gamme, elle n'a point à en connaître; mais elle applique ses méthodes à tous ceux des débris du passé qui nous affectent par les organes du toucher et de la vue. Il n'en est point, si insignifiant qu'il puisse paraître à des yeux non exercés, qu'elle n'interroge avec une curiosité respectueuse et presque tendre, car c'est la pensée de l'homme qu'elle poursuit dans toutes ces formes qu'elle rassemble et qu'elle groupe par séries. La minutie de ses enquêtes fait parfois sourire les profanes; pour la justifier et se la faire pardonner, qu'elle réponde par le vers du poëte ancien :

Homo sum, humani nihil a me alienum puto.

Je suis humaine, je cherche, je trouve partout l'homme, dans les premières ébauches de son industrie naissante et comme dans les premiers bégaiements de sa main aussi bien que dans les chefs-d'œuvre de l'art adulte et triomphant; rien ne saurait m'être indifférent de ce qu'il a marqué de son empreinte, de ce qui m'aide à rétablir les modes effacés de sa vie, de ce qui me donne l'espérance d'ajouter quelques lignes aux pages déchirées de sa longue histoire.

II

En ce sens, l'archéologie est bien, comme l'indique l'étymologie, la science des origines ; car l'homme n'a pas toujours écrit, mais dès les premiers jours de son existence il a employé, il a façonné pour les accommoder à ses besoins les matières que lui offrait le milieu où il se trouvait jeté ; il leur a confié par là le naïf et sincère témoignage de ses premiers efforts pour se dégager des fatalités de la nature et pour les dominer par la prévoyance. Dès ces temps si reculés, l'homme ne se contente pas d'inventer des instruments destinés à défendre et à prolonger ses jours; déjà, si nous en croyons de curieux indices, il cherche les jouissances d'un art rudimentaire. Ses instruments et ses outils, il les décore de figures gravées à la pointe ou sculptées en relief ; il couvre de bijoux son col et sa poitrine, il en suspend à ses oreilles et à ses narines. Les troglodytes qui ont habité les grottes de la France méridionale à l'époque où le renne en parcourait les forêts avaient, à leur manière, l'instinct plastique et le sentiment du beau. Il y a, tout étrange que puisse paraître l'expression, un *art des cavernes* ; allez un dimanche en voir les monuments dans les galeries du musée de Saint-Germain, où les a réunis le zèle intelligent du savant conservateur, M. Alexandre Bertrand. Examinez tous ces objets, si bien classés et groupés pour former des ensembles, pour

donner de chaque période et de ses mœurs une idée générale; vous comprendrez ce que l'archéologie ajoute à nos connaissances en nous faisant remonter bien plus près de notre berceau que les traditions et l'histoire. Ces âges lointains que nous rendent aujourd'hui toutes ces découvertes récentes, la mémoire de l'humanité n'en avait même pas gardé le vague souvenir : les voici qui s'ouvrent et se creusent sous ce rayon qui en perce les ténèbres. Cette nuit de notre enfance au seuil de laquelle s'arrêtait jadis la curiosité scientifique, la voici qui s'éclaire par places jusque dans ses profondeurs les plus reculées, qui s'anime, qui se remplit, qui se peuple de multitudes innommées. Il ne peut être ici question de chronologie; mais, au terme même de ces longues périodes, combien l'on est encore loin des temps les plus anciens dont la tradition ait gardé quelque trace et surtout des siècles où commence à blanchir la première aube de l'histoire!

Je ne prétends point d'ailleurs vous emmener si loin, vous conduire avec moi jusque dans les cavernes de la Dordogne et de l'Ariége, jusque dans les villages lacustres de la Suisse. Pour explorer ce monde primitif, c'est un autre guide qu'il vous faudrait. De plus, cette science de l'archéologie préhistorique est peut-être trop nouvelle, elle comporte, elle exige encore trop d'hypothèses pour être à sa place dans le voisinage de ces chaires où l'histoire s'enseigne à l'aide de documents authentiques, où l'on étudie les chefs-d'œuvre que l'esprit humain a produits dans les siècles les plus civilisés. Ici, la critique aime à se sentir sur un terrain solide, et les ouvrages dont elle vous entretient doivent avoir en eux quelque cachet de beauté qui les recommande aux délicats. Si nous ne nous trompons, l'archéologie classique réunit seule ces conditions. Sans doute l'interprétation des monuments figurés de la Grèce et de Rome laisse encore la porte ouverte à plus d'une discussion, à plus d'un doute; il est tel bas-relief, telle peinture de vase que deux érudits expliqueront d'une manière différente; à tout prendre pourtant, la méthode est fixée, on ne se divise que sur des détails, et l'on est d'accord sur les points essentiels. Les monuments, dont le nombre augmente d'année en année, forment déjà dans nos musées des séries assez riches pour se prêter un mutuel secours et s'éclairer l'un l'autre. D'autre part, toute une admirable littérature en donne le commentaire le plus étendu et le plus varié. Des poëmes que le temps a respectés ou dont il nous a tout au moins conservé l'analyse nous indiquent le sens de plus d'une figure, de plus d'une scène qui, sans l'aide de ce texte, nous aurait fort embarrassés. C'est pour nous une étude pleine d'intérêt que de comparer l'œuvre du poëte et celle de l'artiste, que de voir comment le sculpteur ou le peintre a compris et rendu l'idée d'un Homère ou d'un Hésiode. Enfin, si tous les monuments de la plastique grecque ne méritent pas la même admiration, il en est bien peu pourtant qui soient laids et vulgaires. On citerait des siècles, comme ceux de Périclès et d'Alexandre, dont tous les produits, même les plus négligés, ont quelque chose de noble et de distingué. Prenez presque au hasard un groupe de monuments de cette époque, une série de vases à figures rouges ou de terres cuites de Cyrène et de Tanagre; faites-en le sujet de vos réflexions et de vos recherches, vous y trouverez tout à la fois un renseignement et un plaisir. Vous ferez connaissance avec quelque mythe nouveau, avec quelque détail ignoré de la vie, du costume, des mœurs grecques, et, tandis que cette découverte satisfera votre curiosité, les plus pures jouissances du goût vous récompenseront de la peine que vous aurez prise. Ces vases et ces figurines, instructifs témoins des pensées d'autrefois, sont en même temps des modèles d'élégance et d'heureuses proportions, devant lesquels nos artistes sont parfois tentés de tomber à genoux; que sera-ce donc lorsque nous aborderons des œuvres comme la Vénus de Milo, comme les marbres du Parthénon? L'émotion que nous éprouverons ne ressemblera-t-elle pas à celle que ressent l'helléniste vraiment digne de ce nom quand il lit l'*Iliade* et l'*Œdipe-roi?* Cette perfection classique et les sentiments qu'elle inspire, voilà donc encore un côté par lequel l'étude des ouvrages de la plastique grecque se rapproche de l'étude des grands écrivains de la Grèce, offre les mêmes caractères et semble appelée à lui offrir son concours pour faire mieux comprendre le génie grec tout entier, pour établir entre lui et l'esprit français un commerce plus intime, plus familier, plus fécond encore.

« J'étanchais cette soif de poésie qui me brûle, » s'écrie Pindare dans la neuvième *Pythique*. Ce que dit là de lui-même Pindare, le plus grec peut-être de tous les poëtes grecs, celui qui représente le mieux les dons originaux et particuliers de cette race d'élite, on peut le dire du peuple même, de la Grèce antique. Plus qu'aucun autre peuple, le peuple grec a eu la passion du beau; mais les joies que donne cette passion, il ne les a pas moins cherchées dans l'art que dans la poésie et dans l'éloquence; il a voulu donner à ses yeux les mêmes fêtes qu'à ses oreilles; toutes les idées, toutes les images dont s'enchantait sa pensée, il les a traduites d'abord en paroles soumises au rhythme de sa riche prosodie ou à la cadence de sa prose savante, puis en formes sensibles que multipliait à profusion la verve inépuisable de ses artistes. N'étudier, ne voir dans la Grèce que les livres de ses écrivains, c'est donc se condamner à ne connaître jamais qu'à demi, à laisser dans l'ombre et dans l'oubli toute une moitié d'elle-même, celle que le temps a été impuissant à détruire; c'est se fermer toute vue d'ensemble et se refuser les moyens de remonter jusqu'à l'âme même de la Grèce, jusqu'aux sources secrètes et profondes de sa puissance créatrice. L'archéologie qui permet d'essayer cette synthèse est enseignée à Paris depuis le commencement du siècle; elle l'a été toujours avec une compétence et avec science, parfois avec éclat (1). C'est en 1799 qu'a été fondée pour Millin, près le cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale, la première chaire qui porte ce nom; après lui, les titulaires en ont été Quatremère de Quincy, Raoul-Rochette et Beulé, tous trois membres de l'Académie des inscriptions et secrétaires perpétuels de l'Académie des beaux-arts; cet héritage n'est point aujourd'hui entre des mains qui doivent le compromettre. L'École des beaux-arts possède une chaire d'*histoire et d'archéologie;* grâce à la science du professeur et à son goût délicat, cette chaire exerce sur l'éducation de nos jeunes artistes la plus

(1) Il y a eu, pour parler plus exactement, une interruption de quelques années. Millin mourut en 1818, et la chaire fut supprimée; à la suggestion de Raoul-Rochette, elle fut rétablie en 1826, et Quatremère nommé professeur; mais il n'enseigna jamais. Raoul-Rochette fut aussitôt désigné comme suppléant, et reçut le titre deux ans après, en 1828. Beulé lui succéda en 1854; il a été remplacé, en 1874, par M. François Lenormant. Le cours avait été fait, pendant l'hiver de 1874, par M. Olivier Rayet, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, que M. Beulé avait choisi pour cette suppléance.

heureuse influence ; mais elle s'adresse à un public spécial qui n'a guère le loisir d'aller chercher dans les textes grecs ou latins le commentaire des monuments (1). Quant à nos Facultés des lettres, l'enseignement de l'antiquité figurée n'y avait point été représenté jusqu'ici, tandis qu'il l'est depuis longtemps dans toutes les universités allemandes, même dans les plus petites. Le cours de la Bibliothèque suffisait-il, malgré le haut mérite et la réputation européenne des professeurs, à combler cette lacune ? Notre dernier ministre ne l'a pas pensé, et il est aisé de deviner les raisons qui l'ont décidé à l'initiative qu'il a prise.

Un premier inconvénient, c'était que, par la place même qu'il occupait dans un établissement unique en son genre, ce cours ne pouvait servir de métropole et de modèle à des colonies provinciales ; il ne pouvait, qu'on me passe l'expression, se reproduire par boutures. Pour Paris même, on avait tout lieu de désirer qu'il ne restât point seul de son espèce, chargé d'une sorte de monopole qu'il était loin d'ambitionner. La science archéologique est aujourd'hui trop vaste, elle comprend déjà trop de cantons distincts pour qu'un seul homme, fût-il un prodige d'érudition, puisse réussir à cultiver par ses propres forces tout cet immense domaine, ou même à en explorer, à en reconnaître au pas de course toute l'étendue et à se rendre capable d'y servir de guide aux curieux. La chaire de la Bibliothèque, par son isolement, par la distance qui la sépare de toutes nos grandes Écoles, ne semblait d'ailleurs pas destinée aux auditeurs ordinaires de nos cours, à ceux qui vont de la Sorbonne au Collége de France pour étudier l'histoire, les idées, la langue et la littérature des grands peuples de l'ancien et du nouveau monde (2). En s'éloignant ainsi du quartier qui renferme tous nos établissements d'instruction supérieure, elle avait semblé vouloir se soustraire aux empressements des profanes et n'appeler à elle que les érudits de profession, ceux qui étaient accoutumés à fréquenter le cabinet des Médailles et des Antiques. Ce n'était là qu'une apparence ; mais, en tout cas, cette séparation avait quelque chose d'arbitraire et de fâcheux ; elle méconnaissait, elle rompait ce lien étroit qui rattache les monuments de la plastique à ceux de la poésie grecque, elle détruisait ce que l'on a si bien appelé « l'unité des études helléniques » (3). En renouant le fil brisé, en rétablissant cette unité, M. Wallon n'a rien fait que l'on n'eût le droit d'attendre du secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, du futur doyen de cette Faculté.

III

Pour moi, messieurs, à qui est échue la lourde tâche de justifier aux yeux du public la pensée du ministre, je ne puis vous faire qu'une promesse : dans la mesure de mes forces, je n'épargnerai rien pour répondre à la confiance qui m'a été témoignée et pour vous attirer vers des études que l'on ne peut aimer à demi. Tout ce que je regrette, c'est de ne pas être mieux armé pour cette entreprise. Afin de vous apprendre à connaître, à goûter, à interpréter les monuments, je devrais vous en montrer beaucoup, vous en montrer sans cesse ; je devrais pouvoir vous les faire prendre en main, vous les faire tenir longtemps sous l'œil et sous le doigt. C'est par la vue et même par le toucher que se fait l'éducation d'un archéologue. Pour être tout à fait digne de ce titre, il faudrait, comme l'illustre Ennio Quirino Visconti et tel que je pourrais nommer parmi les vivants (1), avoir été élevé au milieu même des monuments, les avoir eus, si l'on peut ainsi parler, pour jouets de son enfance et de son adolescence. Ni le professeur, ni les auditeurs de ce cours n'ont eu ce privilége, et peut-être n'arriverons-nous pas de sitôt à réunir ici l'appareil scientifique qui nous serait indispensable pour suppléer à l'insuffisance de notre préparation première. Si la chose était possible, c'est dans le cabinet même des Antiques, c'est dans les galeries du Louvre, toutes vitrines ouvertes, que se ferait avec le plus de profit un cours d'archéologie ; il y a par malheur des difficultés d'exécution que vous pressentez. Voici pourtant un moyen de satisfaire, dans une certaine mesure, aux mêmes exigences, d'illustrer sans cesse la leçon par l'exemple, de mettre des antiques à la disposition du professeur et de l'élève sans compromettre la sûreté de dépôts précieux : il suffit qu'à la salle de cours soit adjointe une galerie de plâtres, comme une collection d'appareils et un laboratoire sont les dépendances nécessaires d'un cours de physique ou de chimie. Ce que cette galerie doit renfermer, ce sont moins les œuvres dont l'élégance plaît à la foule que des types choisis avec discernement dans tous les musées de l'Europe, parmi les figures où s'accusent de la manière la plus nette les caractères des différents siècles et des différentes écoles. Ces figures seraient, autant que possible, rangées dans l'ordre chronologique ; il suffirait alors de faire quelques pas dans la salle pour voir, d'une série à l'autre, le travail et le style se modifier, se dégager de la roideur et de la convention première, gagner en souplesse et en liberté, tendre vers la perfection, l'atteindre, puis déchoir,

(1) M. Léon Heuzey a ouvert ce cours le 12 mai 1863, et l'on peut dire que c'est lui qui a créé cet enseignement, lequel n'avait guère figuré jusque-là que pour la forme sur le programme de l'Ecole.

(2) Comme veut bien me le faire remarquer M. Havet, la chaire du Collége de France qui s'appelle aujourd'hui chaire *de philologie et d'archéologie égyptienne*, et qui s'appelait chaire *d'archéologie égyptienne* du temps de Ch. Lenormant, portait simplement, du temps où elle était occupée par Letronne, le titre de chaire *d'archéologie* ; mais l'archéologie, telle que nous la définissons et qu'on l'entend généralement aujourd'hui, n'y a jamais été enseignée. C'était les textes et les inscriptions que Letronne étudiait dans son cours du Collége de France ; il n'a jamais eu de goût pour les monuments figurés et n'y a appliqué que de loin en loin son esprit si fin, sa pénétrante sagacité.

(3) L'expression est de M. Léon Heuzey, dans le discours qu'il a prononcé l'an dernier en ouvrant la séance générale de l'Association pour l'encouragement des études grecques. Nous en reproduisons les dernières lignes, qui résument si vivement les idées que nous avons développées dans cette leçon : « Tout nous engage, messieurs, à consacrer en France, par nos exemples et nos encouragements, le principe de l'unité des études helléniques. Nous ne pouvons oublier que notre Association représente elle-même ce principe par la variété des éléments qui la forment. Nous ne comptons pas seulement dans nos rangs des érudits, des professeurs, mais aussi des artistes qui, au seul nom de la Grèce, ont répondu à notre appel, en s'excusant, non sans quelque fierté, de savoir mieux lire le grec sur les monuments que dans les livres. Ce n'est pas non plus, je pense, un simple hasard, mais un attrait naturel, qui nous a conduits dans ce palais des Beaux-Arts où nous ne pouvons nous rendre à nos séances, sans trouver rangées sur notre chemin tant de statues grecques qui semblent nous dire : « Ne passez pas si vite : nous aussi, nous sommes cette Grèce que vous cherchez. » (*Annuaire* de 1875, p. LVIII.)

(1) M. Adrien de Longperier.

tomber dans l'afféterie et la manière pour s'acheminer vers la décadence. Avec un peu d'attention, que n'apprendrait-on pas, même sans le secours d'un maître, rien qu'à passer une heure dans une collection ainsi ordonnée! Ce serait une leçon d'archéologie qui en vaudrait bien d'autres! Ce que je souhaiterais voir ici, ce que je n'ose encore vous promettre, tout en ne pouvant me défendre d'espérer vous l'offrir un jour, ce n'est point en France, par malheur, que j'en trouverais le modèle, c'est en Allemagne. Chez nous, il y a des années que M. Ravaisson réclame en vain cette galerie de moulages dont il avait jadis réuni avec tant de goût les premiers éléments. C'est en vain qu'avec toute l'autorité qui s'attache à son nom et à son talent, il montre quels profits l'art et la science pourraient tirer d'une création qui coûterait si peu. Sans ce secours, répète-t-il avec grande raison, vous ne pourrez jamais étudier l'histoire de la plastique qu'au prix de voyages toujours à recommencer, ou dans des planches plus ou moins infidèles; enfin, dans les musées, on n'a bien souvent devant soi que des statues complétées et parfois tout à fait défigurées par des restaurations modernes, additions arbitraires que les conservateurs hésitent pourtant à faire disparaître, afin de ne pas dérouter le public. Sur le plâtre au contraire, rien de plus aisé que d'enlever les parties modernes. Que de fois on retrouve ainsi, sans effort, le vrai caractère et le vrai nom d'une figure qui longtemps a été mal expliquée et mal dénommée sur la foi d'attributs nés du caprice de quelque sculpteur italien de la Renaissance ou du dix-septième siècle (1).

Ces avantages, quelqu'un peut-il les contester? Non certes, et personne ne l'a tenté; mais il n'en est pas moins vrai que nous ne possédons point encore à Paris cette collection de plâtres disposée en vue d'un enseignement historique, tandis qu'elle existe, plus ou moins complète, dans quelques-uns des musées et dans la plupart des universités de l'Allemagne. C'est surtout à Bonn que la galerie de moulages est devenue, grâce aux soins de deux savants archéologues, Welcker et Kékulé, un véritable musée (2). Combien nous serions heureux de suivre ici cet exemple! Ce qui nous manque, ce n'est point le désir et la bonne volonté, ce ne sont pas non plus les encouragements et le bienveillant concours du recteur, du doyen, du ministre. Celui-ci est lui-même un érudit trop éminent, il connaît trop bien les conditions et les besoins de l'enseignement supérieur, il s'en préoccupe avec une sollicitude trop éclairée pour n'avoir pas tenu à honneur de ne rien épargner afin de faire porter tous ses fruits à l'utile et sage pensée de son prédécesseur (1). Ici comme dans la plupart de nos grands établissements scientifiques, ce qui manque, c'est la place, c'est l'espace nécessaire pour les salles de cours, pour les laboratoires, pour les collections et les bibliothèques. La place de notre galerie académique, peut-être la trouvera-t-on dans cette Sorbonne nouvelle dont j'ai vu, étant encore écolier, poser la première pierre — que la seconde n'a jamais rejointe. En attendant, ce qui est possible sera fait. Grâce à l'intelligente libéralité de l'administration, nous avons pu tout au moins faire admettre le principe et réunir en toute hâte les premiers éléments d'une collection spéciale. C'est bien peu de chose encore, mais c'est un germe qui, je n'en doute point, se développera d'année en année. Dès l'automne, peut-être dès les prochaines leçons, je pourrai placer sous vos yeux, quand cela sera nécessaire, soit la représentation ou le moulage des monuments dont nous nous occuperons, soit même parfois quelques originaux. Nous aurons des vases et des terres cuites, nous aurons surtout des planches gravées et des photographies. Quant aux plâtres, le Louvre et l'École des beaux-arts nous en fourniront dès que nous serons en mesure de les répartir et de les fixer sur ces parois, qui semblent, avec leur coloration discrète, s'être comme préparées d'avance à recevoir ce noble décor. L'année prochaine vous verrez, je l'espère, tourner autour de cette salle l'incomparable frise du Parthénon, et les divins cavaliers de Phidias conduire au-dessus de vos têtes leur procession bondissante et rhythmée.

---

(1) Voir les curieux exemples qu'en donne M. Ravaisson dans un article de la *Revue archéologique* (nouv. série, t. XXX, p. 147 et pl. XXI) intitulé *Projet d'un musée de plâtres*. On consultera encore avec profit un article du même auteur, publié dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er mars 1874, sous ce titre : *Un musée à créer*. Sur les services qu'est appelé à rendre un musée de moulage, on trouvera des idées analogues exprimées dans un travail d'Henri Brunn, *Denkschrift über die Gründung eines Museums von Gypsabgussen Klassischer Bildwerke in München*, München, 1867, 8°.

(2) A cet égard comme en d'autres choses encore, c'est Goettingue qui a donné l'exemple. Les commencements de la collection d'archéologie et de numismatique de l'université remontent jusqu'en 1767 (Voy. Wieseler, *Die Sammlungen des archæologisch-numismatischen Institut, der Georg. August. Universität*, Goettingen, 1829). Cette collection n'a cessé de s'augmenter : en 1825, une salle spéciale de moulages et d'empreintes a été disposée pour l'enseignement d'Ottfried Müller dans les bâtiments de la bibliothèque. C'est l'université de Bonn qui a donné la première à cet appareil archéologique tout le développement nécessaire, sous l'influence et par les soins de F. G. Welcker, qui en a publié le premier catalogue (*Das Akademische Kunstmuseum zu Bonn*, von dem Vorsteher desselben prof. F.-G. Welcker, Bonn, 1827, 104 pp., 8°), ouvrage dont il a publié une seconde édition en 1841, qui fut bientôt suivie d'un supplément (1844). Sous la direction d'Otto Jahn, qui succéda à Welcker, le nombre des moulages doubla; le titulaire actuel de cette chaire, M. Reinhard Kékulé, a donc cru devoir s'empresser de rédiger un catalogue nouveau, qui a paru sous ce même titre, accompagné de trois planches lithographiées, en 1872 (chez Ed. Weber, 8°, 159 pp.). Il y décrit 686 numéros de moulages et 46 numéros de monuments originaux, présents de divers savants. Les collections de Kiel et d'Iéna sont aussi des premières qui se soient formées, et cela par les propres ressources de ces universités et grâce au zèle des professeurs. Breslau et Würzbourg ont aujourd'hui des collections des plus importantes. De toutes les universités allemandes, il n'y avait, en 1873, d'après M. Bernhard Stark (*Ueber Kunst und Kunstwissenschaft auf deutschen Universitäten*, Heidelberg, 1873, 4°) qu'Erlangen, Gissen, Marbourg et Rostock qui fussent encore dépourvues d'une collection archéologique destinée au service de l'enseignement. Ce progrès ne s'est d'ailleurs pas accompli partout sans difficulté. En 1850, Gerhard avait encore à lutter à Berlin pour obtenir le matériel nécessaire à ses leçons. A Munich, c'est depuis peu d'années seulement que H. Brunn, l'auteur de l'*Histoire des artistes grecs*, a pu installer dans les dépendances du cabinet des médailles une salle garnie de plâtres et de vases, qui sert à son cours.

(1) Nous tenons à rendre aussi témoignage de tout ce que nous devons au concours que nous a prêté, dès le premier moment, M. A. Du Mesnil, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique. La place de M. Du Mesnil serait considérable dans l'histoire des hautes études en France, si le public pouvait savoir ce que, depuis quinze ans, il a fait de bien sous les bons ministres, ce qu'il a empêché de mal — sous les autres. Bien des idées heureuses, bien des réformes utiles n'auraient pas abouti ou n'auraient produit que des fruits passagers sans l'expérience et l'activité de cet homme de mérite; au milieu de tant de changements politiques et de secousses dont s'est ressentie l'instruction publique, il n'a cessé de représenter au ministère la tradition du progrès intelligent et libéral.

L'enseignement de l'archéologie ne saurait, croyons-nous, se priver sans dommage de ces preuves sensibles, de tout cet appareil qui parle aux yeux; mais cette nécessité qui lui est imposée a bien ses inconvénients, et nous sommes les premiers à les reconnaître. Le principal de ces désavantages, c'est que le besoin de trouver pour notre collection naissante un abri, même étroit et provisoire, nous a contraints à quitter l'enceinte dont vous savez si bien le chemin, à vous convoquer dans cette salle dont la plupart de vous n'avaient jamais franchi le seuil (1). Ce n'est pas sans hésitation et sans une certaine tristesse que nous avons pris ce parti; il nous semblait qu'en restant là-bas notre faiblesse y serait mieux soutenue, que nous profiterions tout au moins des habitudes prises, de l'écho et comme du retentissement prolongé de ces voix éloquentes que vous êtes accoutumés à applaudir. En un certain sens, la condition du professeur de sciences ou d'archéologie est moins heureuse que celle du professeur de lettres ou de philosophie. Celui-ci n'a besoin que de conscience et de talent; il tire tout de son fonds et du livre qu'il commente. Au philosophe, il suffit de quelques mots pour nous décrire la structure intérieure de l'âme, ou bien pour nous conduire jusqu'au bord de ces gouffres de l'infini que notre pensée aime à sonder du regard et devant lesquels elle se sent prise d'un vertige plein d'attraits. A l'aide de quelques vers d'Homère ou de Virgile, d'une page de Démosthène ou de Cicéron, le maître qui vous entretient de la Grèce ou de Rome vous emporte, sur les ailes de l'imagination, dans ce monde du passé où les esprits cultivés se plaisent à chercher l'oubli momentané de leurs soucis et de leurs fatigues quotidiennes. Quant à l'archéologue, à l'historien de l'art, il est moins affranchi de la matière. Les pensées qu'il étudie et qu'il voudrait faire revivre ont pris une forme sensible; or, dès qu'il ne s'agit plus d'une simple figure géométrique, toute description est nécessairement insuffisante. Pour faire apprécier le caractère individuel, l'originalité, en un mot, le style d'une forme créée par l'homme, il n'est qu'un moyen, la montrer à l'œil du corps. Mes collègues sont comme le sage du stoïcisme; chacun d'eux porte tout avec lui; pour moi, j'ai, ou plutôt j'aurai tout un fardeau à traîner, d'encombrantes richesses à loger dans mes greniers. Voilà, messieurs, l'explication et l'excuse de cette émigration qui a pu surprendre quelques-uns d'entre vous. Nous ne sommes d'ailleurs point partis sans esprit de retour; nous aimons à croire que la munificence des pouvoirs publics, en donnant un jour ou l'autre à la Faculté des lettres plus d'air et d'espace, viendra bientôt abréger la durée de cette relégation et nous permettre de rentrer au foyer domestique avec les richesses lentement amassées dans l'exil.

IV

Avec le peu de temps qui nous reste, le cours de cette année ne saurait être qu'une sorte d'introduction générale et de préface. Dans nos entretiens du samedi, j'essayerai donc d'esquisser à grands traits l'histoire même de ces études dont j'ai cherché aujourd'hui à définir l'objet et à marquer le caractère. Nous remonterons ainsi jusqu'à l'époque et au pays qui les vit naître, jusqu'à cette Italie où les monuments antiques retrouvent des admirateurs dès le treizième siècle, et qui, dans le cours du quinzième et du seizième se passionne tout entière pour eux et s'en inspire avec tant de génie. C'est d'abord une curiosité un peu confuse, qui, dans son ardeur, pousse des pointes en tous sens; on cherche les monuments plutôt pour les admirer et les imiter qu'avec l'idée d'en fixer la date et d'en déterminer le sens. Pourtant il faut donner un nom à ceux que l'on possède; ce besoin conduit à des tentatives d'interprétation qui, pour nous faire sourire maintenant par leur naïveté, n'en ont pas moins rendu service en leur temps et groupé les matériaux. Dans le cours du dix-septième et du dix-huitième siècle, de laborieux érudits multiplient les grands recueils où sont représentés et commentés tous les antiques qu'ils peuvent se procurer; mais la vraie méthode ne fait guère son apparition qu'avec Winckelmann. A proprement parler, c'est de ses ouvrages que date la science archéologique; nous dirons comment depuis lors elle a marché à pas rapides, ne cessant d'élargir son horizon et de perfectionner ses procédés d'analyse; nous chercherons enfin, en terminant, à bien marquer la part et le rôle qui lui reviennent dans cette grande enquête historique que notre siècle poursuit avec tant de vaillance. Cette revue, qui nous aura donné l'occasion de signaler tous les grands noms de la science et toutes les œuvres capitales, nous aura tous préparés, le professeur comme les auditeurs, aux études de fond qui s'imposeront à nous l'an prochain; nous serons alors dans de meilleures conditions pour aborder avec plus de réflexion et de loisir l'histoire de quelques-unes des grandes périodes ou des formes principales de l'art antique.

Dans nos conférences du mercredi, nous nous proposerons surtout de donner à ceux qui les suivraient l'habitude d'observer et de décrire les monuments. Le sujet de ces exercices pratiques d'archéologie sera emprunté au programme que l'Académie des inscriptions a rédigé pour l'École française d'Athènes. Nous laisserons de côté l'architecture et sa technologie; c'est ce qu'étudie, tout près de nous, un de nos jeunes camarades d'Athènes auquel la science doit les belles découvertes du temple d'Apollon didyméen et qui laissera ainsi sa trace dans cette histoire qu'il enseigne (1). En revanche, nous dirons quelques mots de la sculpture grecque, de ses origines, de ses progrès jusqu'au siècle de Périclès; mais avant tout nous insisterons sur l'histoire de la céramique grecque, dans l'étroite mesure du temps dont nous pourrons disposer. Nous voudrions — et c'est ici que le secours et la vue des monuments eux-mêmes nous seront indispensables — indiquer avec assez de précision les caractères des différents siècles et des différentes fabriques pour qu'à l'aide de ces données on puisse tout au moins se reconnaître et s'orienter au milieu de ces milliers de vases qui remplissent les galeries de nos musées.

Combien nous serions heureux si ce cours, placé par la décision du ministre à la porte même de nos lycées et de nos Écoles, pouvait aider à répandre dans le corps enseignant quelques notions élémentaires d'archéologie, habituer quelques-uns des maîtres de notre jeunesse à chercher et à sen-

(1) La salle Gerson.

(1) M. Olivier Rayet, chargé d'une conférence d'*archéologie* à l'École des hautes études.

tir le génie de l'antiquité non plus seulement dans ses œuvres écrites, mais encore dans les merveilles de sa plastique, dans l'art comme dans la poésie ! Par une expérience toute personnelle, nous savons ce que, dans les classes mêmes de nos colléges, un monument cité ou décrit à propos peut ajouter d'intérêt et de piquant à l'explication des auteurs ; nous savons avec quelle vivacité l'esprit de nos écoliers saisit et goûte ces comparaisons , ces éclaircissements qui réveillent leur attention et mettent leur imagination de la partie. Tel terme usuel, qu'ils rencontraient à chaque instant dans leurs auteurs, ne faisait naître dans leur esprit qu'une idée vague et, comme on dit familièrement, ne leur représentait rien ; qu'on leur montre l'objet ou tout au moins qu'on leur en montre une figure exacte, et chaque fois qu'ils rencontreront le mot ils reverront la chose, avec sa couleur et sa physionomie propre ; un vers de Virgile ou d'Horace prendra pour eux la même valeur pittoresque qu'un vers d'un poète contemporain ; l'image ira se réfléchir et se peindre dans la chambre noire de leur cerveau ; elle les amusera. On a déjà fait quelques pas dans cette voie ; c'est ce dont témoigne le succès qu'obtient dans nos écoles aussi bien que parmi les gens du monde un ouvrage tel que le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de MM. Daremberg et Saglio ; mais pour que de tels livres rendent tous les services que l'on peut en attendre, il faut que la parole du maître vienne les animer de ses commentaires et qu'elle en fasse passer l'esprit dans toutes ses leçons. On cherche un secret pour rajeunir l'enseignement classique, pour l'accommoder aux besoins et aux goûts des générations nouvelles ; le moyen que nous indiquons, sans être le seul, est l'un des meilleurs et des plus efficaces. La place faite à l'archéologie dans les Facultés des lettres est un avertissement qui tombe de haut et qui devra hâter ce progrès.

Depuis le temps de Montfaucon, du comte de Caylus et de Barthélemy, la science de l'antiquité figurée n'a jamais cessé d'être représentée en France par des hommes d'un haut mérite, et, dans notre siècle même, pour ne parler que des morts, il suffira de rappeler les noms de Millin et de Quatremère de Quincy, de Raoul-Rochette, du duc de Luynes et de Charles Lenormant ; mais cette science, dont l'Université semblait ignorer jusqu'à l'existence, était traitée par l'opinion comme une étude de luxe et de pure curiosité, j'ai presque dit de dilettantisme, et peut-être ne protestait-elle point assez haut contre ce préjugé, se laissait-elle trop volontiers enfermer dans l'étroit territoire borné d'un côté par le Louvre et l'Académie des inscriptions, de l'autre par le cabinet des Médailles et des Antiques ; peut-être se résignait-elle trop aisément à ne destiner ses observations et ses recherches qu'aux rares abonnés de deux ou trois Revues savantes ; les travaux de tel ou tel érudit trouvaient parfois plus d'accueil à l'étranger qu'en France. Une sorte de muraille de la Chine séparait ceux qui étudiaient l'antiquité dans son œuvre écrite de ceux qui cherchaient son génie et sa pensée dans les ouvrages de ses artistes ; de loin en loin, quelque universitaire un peu plus curieux que les autres se haussait sur la pointe des pieds et regardait par dessus le mur ; mais d'un domaine à l'autre il n'y avait point de communications régulières et de portes toutes grandes ouvertes. Le décret qui fonda l'École française d'Athènes fut le premier coup qui fit brèche dans cette barrière. Bientôt cette École versa dans nos lycées et nos Facultés de jeunes maîtres qui revenaient après avoir vu l'Italie et la Grèce, leurs musées et leurs ruines, dans l'âge où l'esprit en reçoit la plus vive impression. Ces merveilles trop tôt quittées, ils en parlaient avec toute la sincérité de l'admiration et du regret ; ils poursuivaient, ils achevaient ici les travaux commencés dans notre chère bibliothèque d'Athènes et en face des monuments, ils en apportaient les prémices aux épreuves du doctorat et s'essayaient ainsi à l'érudition sans perdre de vue l'enseignement, sans renoncer aux devoirs du professeur.

Cette propagande de la parole et de l'exemple, favorisée par le mouvement même du siècle, n'a point été vaine ; un nouvel esprit souffle aujourd'hui et pénètre partout ; mille indices, mille signes des temps vous le révèlent. C'est l'Association pour l'encouragement des études grecques qui croit devoir ajouter à son *Annuaire* la publication de monuments grecs choisis parmi les plus beaux et reproduits avec une religieuse fidélité ; en négligeant d'éveiller ou d'entretenir dans son sein l'intelligence et le goût de l'art hellénique, elle aurait craint de ne remplir que la moitié de sa tâche, d'être au-dessous de son rôle et de son ambition légitime. C'est l'École de Rome qui vient d'être fondée, vingt-cinq ans après l'École d'Athènes, et que dirige là-bas, avec le tact et l'autorité que vous lui connaissez, un des professeurs de la Faculté des lettres, M. Geoffroy ; c'est enfin cette chaire même et l'affluence qui l'entoure. Votre présence ici témoigne que vous êtes tout conquis d'avance aux idées que j'ai défendues devant vous ; elle m'atteste que vous m'aiderez à les répandre.

Le profit à tirer des études que nous poursuivons ensemble n'est d'ailleurs point tout entier dans les satisfactions qu'elles garantissent à la curiosité du savant, dans les résultats qu'elles transmettent à l'histoire générale, dans les jouissances délicates qu'elles assurent à l'amateur et à l'artiste. Elles ont un autre mérite : elles apprennent à observer, elles imposent à l'esprit le goût de l'exactitude, l'habitude de la précision et de la rigueur ; pour tout dire, elles développent le sens critique.

Ces qualités, ce sont celles qui, dans nos récentes épreuves, avaient le plus paru nous manquer ; ce n'était pas le cœur qui nous avait fait défaut, c'était le jugement, c'était la faculté de voir les faits tels qu'ils sont, de distinguer le vraisemblable et le possible de ce qui ne doit ou ne peut pas être, de faire la différence entre le faux et le vrai. Ici, c'est à propos de vases et de statues que nous travaillerons à exercer notre jugement, à nous rendre capables de discernement et de critique ; mais l'intelligence humaine est une, et les habitudes que nous aurons prises dans l'étude de ces problèmes scientifiques, nous les porterons, nous les garderons ailleurs, dans l'examen et la discussion des questions que nous aurons à trancher comme citoyens. Ainsi nous nous accoutumerons à mesurer les obstacles, à regarder en face les difficultés, à les résoudre une à une, par la patience et par la prévoyance. Ainsi chacun de nous, dans le poste humble ou brillant que lui aura assigné sa fortune, se rendra plus capable de concourir à cette œuvre de réparation et de relèvement moral que nous ont imposée nos malheurs. Cette œuvre laborieuse et pénible, où le jour a si souvent douté du lendemain, nous n'en avons guère encore connu que les tristesses ; si pourtant nous la menons à bon terme parmi tant d'embarras et de périls, notre génération, malgré les fautes qu'elle a pu commettre, aura le droit de compter sur la re-

connaissance de celle qui la suivra et sur le respect de l'histoire.

GEORGE PERROT.

LE SALON DE 1876 (1)

II

Le portrait. — Le genre. — Le paysage.

Je demande d'abord à ajouter un *post-scriptum* à mon dernier article. J'ai omis, en parlant des ouvrages empruntés à la réalité contemporaine, trois ouvrages qu'il était au moins juste de signaler.

Le premier est la *Bergère endormie*, de M. Vayson. M. Vayson, jusqu'ici, avait surtout peint des fleurs comme M. Vollon avait peint des natures mortes ; il s'essaye, lui aussi, à la figure, et son envoi est fort digne d'encouragements. La *Bergère* est la sœur cadette des paysannes de M. Jules Breton; on pourrait souhaiter un peu plus de vigueur dans l'exécution, un peu plus d'éclat dans le coloris ; mais le mouvement a de la vérité et de la grâce. C'est la vie champêtre vue sans afféterie, sans efforts pour l'enjoliver; et de cette peinture franche et simple se dégage une réelle poésie.

M. Gervex a traité un sujet austère : *Une autopsie à l'Hôtel-Dieu*. Un bistouri à la main, un interne ouvre un cadavre étendu sur la table de dissection; un autre interne et un aide l'assistent. Je n'irai pas jusqu'à dire que c'est là un tableau fait pour égayer l'esprit et inspirer des idées joyeuses; mais personne, que je sache, n'a reproché à Rembrandt d'avoir peint la *Leçon d'anatomie*, ou à Poussin, ce martyr dont on enroule les boyaux autour d'un arbre tournant, qui se voit au musée du Vatican. Si le tableau de M. Gervex a peu de chance de trouver un amateur qui désire le posséder, il pourra légitimement avoir sa place dans un musée. On sent que l'auteur a vu la scène qu'il représente ; la lumière blafarde qui tombe dans cette sorte de cave où le cadavre est étendu est bien celle des salles où se font les autopsies.

On avait fait grand bruit avant l'ouverture de l'exposition d'un tableau de M. Hermans intitulé : *A l'aube*, et qui représente des ouvriers passant sur le boulevard et se rendant à leur journée de travail au moment où des jeunes gens et des filles, après une nuit d'orgie, descendent le perron de quelque restaurant à la mode. La scène n'est malheureusement pas une scène imaginaire ; on la voit se passer tous les jours que Dieu fait. Le tableau a fait son petit tour d'Europe ; il a, paraît-il, été exposé dans diverses capitales et a presque partout fait une grande sensation. Nous sommes apparemment moins faciles à émouvoir à Paris. Sans contester à M. Hermans un certain mérite de couleur et un certain art de composition, le public français reste assez froid devant ce tableau. Je me garderai bien de reprocher à M. Hermans le choix de son sujet, et encore moins l'accuserai-je, comme l'ont fait quelques-uns, d'avoir fait une mauvaise action en opposant les vices des classes élevées de la société à la vertu de la classe ouvrière ; mais, si je n'aime pas à voir la critique mêler les déclamations sociales aux appréciations esthétiques, je n'aime guère plus à voir les artistes l'y inviter. Le tableau de M. Hermans n'est pas seulement un tableau, c'est un tableau où l'auteur a voulu mettre une thèse ; l'attitude des personnages, l'expression des visages marquent une autre préoccupation que celle de reproduire sans parti pris la réalité ; il y a du mélodramatique et du théâtral dans cette grande composition, qui semble faite pour illustrer quelques *Mystères de Paris* contemporains. L'art, il ne faut pas se lasser de le redire, se suffit à lui-même, et c'est précisément quand il n'entreprend pas de prêcher qu'il exerce surtout une saine influence morale.

Il n'y a pas loin de la grande peinture au genre du portrait. Si la vérité contemporaine est une des plus fécondes sources d'inspiration pour la grande peinture, jamais cette source ne s'ouvre plus franchement à l'artiste que lorsqu'il est appelé à faire un portrait ; jamais il n'est plus directement invité à regarder la nature, à essayer contre elle cette lutte d'où il sort toujours vaincu, mais toujours plus vigoureux. On peut dire qu'à toutes les époques où la convention a régné en maîtresse, c'est du portrait surtout qu'est venu le salut de l'art. Alors même que, pour tout le reste, la mode s'était introduite de dédaigner la réalité, le peintre chargé de faire un portrait s'est toujours retrouvé face à face avec elle, il a été obligé d'ouvrir les yeux et de la voir ; chaque fois qu'il s'est trouvé véritablement doué et capable de sentir la beauté de cette réalité, il a aussitôt compris combien la vérité est supérieure à toutes les conventions ; il a fait effort pour sortir d'un genre factice et revenir à l'éternelle maîtresse, la nature. Ceux qui ont visité l'exposition des Alsaciens-Lorrains, au palais Bourbon, n'ont certes pas oublié les admirables portraits de femmes de David qui en étaient l'ornement. C'est en faisant ces portraits que David préludait à la révolution artistique à laquelle il devait attacher son nom ; et même lorsque plus tard il n'eut renversé l'école de Fragonard, de Boucher et de Greuze, que pour lui substituer une autre école non moins conventionnelle, il n'a jamais pu retourner au portrait, comme dans ce portrait de Pie VII qui figure au salon carré français du Louvre, sans oublier aussitôt ses Grecs et ses Romains pour revenir à la peinture robuste et farouche de la réalité. Chaque année, à nos expositions, en dépit des progrès de la photographie, le nombre des portraits augmente : réjouissons-nous-en, en dépit du nombre de portraits médiocres qui attristent les yeux. Plus le portrait fleurira, plus il faudra bon gré mal gré que les peintres regardent la nature et deviennent des artistes sérieux.

Je sais bien qu'il y a des modes jusque dans les portraits. C'est le public qui paye et par conséquent finit toujours par imposer son goût. Le véritable amphitryon est par tout pays l'amphitryon où l'on dîne. Quand le public n'aime pas la vérité, on fait ce que l'on peut pour la lui cacher, on ne lui en montre que ce qu'il en veut bien admettre. Le succès est à ce prix, alors même que l'artiste ne subirait pas, lui aussi, la contagion de l'air ambiant. Où est le temps où un pape, faisant venir Velasquez pour son portrait, lui disait franchement : « Fais-moi laid comme je suis »? Et Velasquez le fai-

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

sait en effet laid comme il était, le feu à la peau, la graisse suintant au travers des joues, avec ses traits tourmentés et la dure expression de son visage, dans cet incomparable portrait de la galerie Doria. Les femmes du XVIIIe siècle voulaient avoir la grâce, comme leurs grand'mères du XVIIe siècle avaient prétendu à la majesté ; il fallait les déguiser en déesses mythologiques portant la poudre et les mouches avec l'arc de Diane ou la guirlande d'amours de Vénus. Grandes dames et bourgeoises de notre siècle ont eu d'autres ambitions ; elles ont voulu un nez bien aquilin, des sourcils bien arqués, un ovale du visage bien régulier, avec des dents bien blanches et des lèvres bien roses. Toute ride aux tempes, tout pli au front leur a fait peur : tout détail individuel et caractérisque a dû être banni. Elles n'ont jamais dit à l'artiste : « Faites-moi ressemblante », mais toujours : « Ressemblante ou non, faites-moi jolie femme. » Et la jolie femme, pour elles, c'était l'image la plus arrondie et la plus correcte, la plus semblable à une gravure de mode, souriant d'un éternel sourire, montrant un cou blanc et des mains potelées. Femmes de la génération de 1840 et de 1850, regardez M. Cabanel, et M. Bouguereau, et M. Jalabert ; regardez M. Dubufe, et M. Pérignon, et M. de Pommayrac, voilà ce que vous avez fait de vos artistes favoris ! Certes, eux-mêmes ne demandaient qu'à marcher dans leur voie : pensez-vous pourtant qu'à eux seuls ils en seraient venus où nous les voyons ?

Il faut reconnaître que le goût public s'est amélioré depuis quelques années. Il reste bien encore de cet amour du poncif et de la fausse élégance qui sera toujours la grande tentation de la race française : on craint pourtant moins l'accent de la nature ; on pardonne plus aisément à l'artiste d'exprimer la vérité du modèle. Peut-être la funeste manie d'enjoliver finira-t-elle par disparaître tout à fait. On finira par trouver qu'un portrait vrai est plus beau qu'un portrait embelli, et que le premier mérite d'un portrait est de ressembler. Il ne s'est passé depuis longtemps aucun Salon sans quelque bon portrait, et chaque année le nombre des bons portraits augmente. On en peut compter, cette fois, au moins une douzaine qui font grand honneur à leurs auteurs. C'est un heureux symptôme pour l'art français.

On peut dire qu'il existe deux sortes de portraits. Dans l'une, le portrait est tout à lui seul. La figure se détache sur un fond d'une seule teinte, sombre le plus souvent, verte, marron ou lie-de-vin. C'est le portrait ainsi que les Vénitiens, et particulièrement le Titien, l'ont créé. C'est par excellence le portrait destiné à exprimer le « caractère » d'une figure ou d'un personnage ; rien n'y vient distraire l'attention du modèle représenté. Les plus grands portraitistes français ont eu un faible pour ce système. S'il n'en est pas qui demande plus de qualités à l'artiste, il n'en est pas non plus qui fasse mieux valoir la force de sa pensée et de sa main lorsque, sans se servir d'aucun artifice, d'aucun accrement extérieur, il arrive à intéresser l'esprit et à plaire aux yeux. M. Henner expose cette année une fort belle tête de femme ainsi exécutée ; nous l'admirerions davantage si nous ne nous souvenions d'autres ouvrages du même artiste plus importants, comme son *Portrait du général Chanzy*, sa *Jeune fille en noir* avec une rose rouge dans les cheveux, ou sa *Jeune femme prête à sortir* de l'année dernière. Le portrait que M. J.-P. Laurens a envoyé de lui-même peut compter parmi les morceaux les mieux peints et les mieux dessinés. M. de Gironde fait voir ce *Portrait du guitariste Bosch* qui avait déjà figuré à l'exposition de la place Vendôme et qui, pour tenir dans un tout petit cadre, n'en est pas moins une œuvre d'excellente peinture et que l'on a grand plaisir à revoir. M. Cot, dont les envois de 1875 étaient faits pour inspirer bien des craintes, se relève cette année, au moins dans son *Portrait de femme*. Mlle Nélie Jacquemart a retrouvé, pour peindre le *Général de Palikao*, un peu du talent qu'elle avait autrefois. Espérons qu'il y a mieux ici qu'un temps d'arrêt dans la décadence. Le *Portrait de M. Hoscedé*, par M. Baudry, d'une peinture un peu lourde et d'un ton un peu roux, a de la force et plus de puissance que le talent de M. Baudry n'est disposé à en avoir d'ordinaire. M. Desboutin, outre une tête expressive de vieille femme, a exposé un *Jeune seigneur russe* enveloppé d'une pelisse de fourrures qui est fort remarqué des artistes et qui est plein de force et de vie. N'oublions pas le *Portrait de femme* de M. Jacquet et faisons grand compliment à M. Renard de sa *Vieille femme* prenant une prise de tabac. Il faudra désormais regarder avec soin les envois de M. Renard. Les portraits les plus intéressants sont ceux qui saisissent un personnage dans quelque acte familier de la vie et donnent à l'individualité on ne sait quel relief spécial. Tel est le sien cette année : la tête est d'un admirable modelé, d'une grande largeur de facture ; il voit la nature par larges masses et sait rendre la réalité sans tomber dans l'analyse exagérée du détail.

Les deux peintures les plus extraordinaires dans ce genre du portrait dont nous parlons sont incontestablement celle de M. Paul Dubois et celle de M. Bastien-Lepage. M. Paul Dubois est ce sculpteur plusieurs fois déjà récompensé de la médaille d'honneur et qui, cette année même, envoie à la sculpture les deux plus remarquables morceaux qu'il ait peut-être encore produits. Mais la sculpture ne lui suffit pas ; presque chaque année, il envoie à la peinture un ou deux petits morceaux toujours dignes de la main qui les signe. Jamais encore il n'avait envoyé de cadre aussi important que celui où, cette année, il a réuni deux jeunes garçons. Sa peinture a la solidité, la vigueur, le modelé : elle a surtout une merveilleuse franchise. Son bambin de cinq ou six ans, encore en longue blouse, avec son bras qui pend le long du corps, me paraît surtout admirable. C'est l'attitude, c'est le regard, c'est l'expression, c'est la carnation de l'enfance. La nature elle-même n'a pas plus d'attrait et de grâce. M. Dubois expose en même temps un tout petit portrait de femme, avec une fleur bleue dans les cheveux et une petite cravate orange, qui est tout charmant. Il y a peut-être des peintres sachant mieux que M. Paul Dubois les secrets du métier et le parti que l'on peut tirer d'un coup de brosse habile. Quelle leçon ne donne-t-il pas à ces habiles et comme l'habileté est peu de chose à côté de l'art véritable ! Tandis que bien des peintres se contentaient d'apprendre les procédés de la palette, M. Dubois, dans le rude apprentissage de la sculpture, s'exerçait à voir la nature et à lutter contre elle, et aussitôt, pour ainsi dire, qu'il s'avise de manier le pinceau, le voilà devenu le maître des peintres !

M. Bastien-Lepage, qui a débuté il y a deux ans et qui est déjà un maître à l'âge où l'on n'est qu'un élève, a été choisi par M. Wallon pour représenter les traits du « père de la république ». Faut-il féliciter M. Wallon de ce choix dans son propre intérêt ? C'est une question que je n'entreprendrai pas de résoudre, et qui, du reste, ne regarde que lui. C'est une

terrible aventure que celle à laquelle on s'expose parfois en commandant son portrait à un artiste incapable de flatter et qui rend tout de vous sur la toile, non pas seulement le masque du visage et le mouvement de la personne, mais l'expression, la bouche, les yeux, le regard, les mains, le caractère, toute la vie intérieure. Il est parlant, ce portrait, avec ses mains collées sur les cuisses, ce regard vague qui sort des yeux bleu clair. Il expliquera bien des choses de l'histoire de notre temps aux hommes des générations prochaines, lorsqu'ils se diront que c'est là le personnage qui a trouvé en 1875 l'amendement sur lequel a pu se réunir une majorité, et qui en a été récompensé par le ministère de l'instruction publique, par le décanat de la Sorbonne, par un siége à vie au Sénat, en attendant peut-être d'autres récompenses encore.

A côté du portrait où le personnage seul apparaît, il est un autre genre de portrait : celui où le personnage se montre entouré d'accessoires, au milieu des étoffes ou des meubles; c'est là en quelque sorte le portrait-tableau. La figure reste l'objet principal, mais elle n'est plus le seul objet. Ainsi Vélasquez, ainsi Van-Dyck, ainsi Rubens ont bien souvent traité le portrait : on peut s'avouer le disciple de tels maîtres. Il est bien difficile qu'un coloriste ne se sente pas entraîné à suivre cet exemple. La main peut ici bien plus se donner carrière et travailler à réjouir les yeux. Un tel portrait, s'il est réussi et fait par un grand artiste, sera, non pas seulement le plus séduisant, mais même le plus vrai de tous; car il représentera non-seulement la personne, mais la personne dans le cadre même où elle a vécu, avec la richesse de costume de son temps, avec toutes les élégances de la société dont elle faisait partie, avec les habitudes qui entouraient sa vie. On en sait long sur la grande société du XVIIe siècle italien, quand on a vu à Gênes certaine marquise de Brignole-Sales entrant dans son salon vêtue de sa longue robe; on en sait long sur la majesté souveraine du roi soleil, quand on a considéré au Louvre le portrait de Louis XIV par Rigaud; on en sait long sur les successeurs de Philippe II, quand on a regardé les portraits de Vélasquez où les héritiers, fatigués de la monarchie de Charles-Quint, passent tout pâles sur leur cheval ou se promènent en équipage de chasse, allant tuer six loups quelque jour où il fera grand vent. Quel beau portrait du général Prim a fait, en se souvenant de ces maîtres, notre regretté Henri Regnault! Ce n'est plus seulement Prim, c'est la révolution espagnole de 1868 qui revit dans une telle conception.

Le danger d'un tel système, si la tête de l'artiste n'est assez forte pour dominer et maintenir sa main, c'est que l'accessoire en vient vite à dominer le principal. Le cadre du portrait ne demeure plus le cadre : il devient le tableau lui-même; la figure n'est plus là, en quelque sorte, pour l'artiste, qu'un prétexte à peindre des étoffes, des ameublements, des bibelots, des natures mortes; on éprouve, en regardant la toile, l'embarras que l'on éprouve parfois en entrant dans un trop riche salon : celui de chercher la place où est la maîtresse de maison, perdue parmi tant de luxe, qu'on est venu saluer. Il arrive que le peintre met tant de soin à peindre tout ce qui n'est pas le personnage, qu'il en vient à négliger le personnage lui-même. Il arrive [illegible] que le plus grand péril qui menace le premier mérite d'un portrait, c'est-à-dire la représentation du caractère du modèle, disparaît presque complétement. Le peintre ne cherche plus à entrer dans la vie morale du personnage et à la rendre, il ne s'enquiert plus de ses habitudes, il ne cherche plus une attitude qui lui soit familière, il ne le représente plus au milieu de ce qui réellement l'entoure : il choisit de lui-même, suivant les tons que sa palette rend le mieux, suivant les oppositions qu'il juge devoir être les plus brillantes, et le costume que le modèle devra porter, et le fauteuil sur lequel il devra s'asseoir; il lui ordonne de commander chez tel costumier telle ou telle robe, de porter tel chapeau, de prendre telle pose. Les vêtements sont neufs et brillants et l'on sent qu'ils n'ont jamais été portés. L'attitude théâtrale remplace l'attitude vraie, et le personnage, au lieu d'être chez lui dans son portrait, semble comme en visite dans un cadre tapageur. Le coloriste devient un virtuose dont le public admire plus ou moins les qualités brillantes : que devient le portraitiste?

M. Carolus Duran surtout s'est fait une place dans l'art contemporain par ses portraits composés à la façon des tableaux; il a eu les mérites et souvent aussi les défauts du genre. Il a la couleur éclatante; il l'a violente souvent. Cette année même, son *Portrait de la marquise Amforti*, en dépit de l'éclat de la robe de satin blanc, me paraît avoir plus de défauts que de qualités; en revanche, son *Portrait de M. Émile de Girardin* rallie les suffrages des juges les plus difficiles. Il a bien rajeuni un peu son modèle, forcé la coloration, effacé quelques rides, diminué le caractère de cette physionomie si connue des Parisiens; mais il y a dans la tête, dans les mains surtout, des parties d'un excellent modèle. Le mouvement du personnage, la tête portée en avant et regardant sans rien voir, tandis que la main fait courir la plume sur le papier, est d'une extrême justesse. Les noirs du fond, du vêtement, de la cravate, de la table se détachent les uns sur les autres avec une grande finesse. On avait rarement vu autant de distinction et d'élégance au pinceau de M. Carolus Duran. Si je faisais un reproche à cet artiste, je lui reprocherais d'avoir par trop lustré les vêtements de son modèle. Son veston et sa cravate sont trop neufs. Si excellent que soit le valet de chambre de M. de Girardin, il doit bien laisser quelque part un petit grain de poussière aux habits de son maître. Quand on regarde ce tableau, on admire un peu trop l'art du peintre à opposer les uns aux autres les noirs de la laine et du satin; il a voulu faire un tour de force et y a réussi : mais pendant qu'on s'émerveille de l'habileté du praticien, on oublie un peu M. de Girardin.

Si M. Carolus Duran a exposé la symphonie du noir, M. Jean Béraud a exposé la symphonie du blanc dans son *Portrait de femme*. La tenture, les fauteuils, le corsage de la robe, la jupe, le tapis, la pelisse posée sur une chaise, tout ici est blanc : je ne vois d'autre couleur que les yeux, les cheveux et le teint de la femme. M. Jean Béraud est jeune et il a tenu sans doute à prouver la dextérité de sa main; nous pouvons être indulgents pour lui et nous borner à constater son succès.

Le *Portrait de Mme Denoix*, de M. Landry, est [illegible] d'un pinceau élégant; le blanc et le bleu de la robe et des dentelles offrent une véritable délicatesse de ton [illegible] le bleu presque violet du canapé sur lequel [illegible] de la personne est d'un heureux contraste. Il y a dans tout [illegible] un morceau de peinture [illegible].

M. Machard a un portrait de femme un peu fatiguée, mais d'une pose élégante; M. Healy nous montre l'abbé Liszt

en culotte courte et en bas de soie, tel qu'on le pouvait voir à Rome il y a quelques années, avant que la vie d'abbé, elle aussi, ne l'eût lassé. Il a les mains posées sur le clavier du piano et montre sa tête hautaine et énergique, aux longs cheveux, superbement relevée.

Le portrait-tableau par excellence de cette année, c'est le *Portrait de Mlle Sarah Bsrnhardt*, de la Comédie française, par M. Georges Clairin, l'ami de Regnault. Des tapis, des cousins, des tentures, des tapisseries, un palmier nain, un divan oriental, un grand levrier rose, — le levrier des *Danicheff*, — rien ne manque à ce tableau, pas même Mlle Sarah Bernhardt. La couleur, dans sa richesse et sa vivacité, garde une incontestable harmonie, et si l'œuvre a quelque chose de singulier, elle attire pourtant et même elle retient. Après tout, il est permis d'être un peu étrange quand on peint cette personne, étrange elle-même ; et la comédie de l'*Étrangère* est venue justement ôter à ce portrait ce qui eût pu trop étonner dans le cadre de l'arrangement. Je ne sais si M. Clairin était dans les secrets de M. Dumas, mais il semble qu'il ait positivement voulu nous conserver Mlle Sarah Bernhardt tel que mistress Clarckson apparaît au moment où le rideau se lève sur le troisième acte de l'*Étrangère*.

J'arrive à la peinture de genre. Le mot est assez mal fait et nul ne peut dire au juste ce qu'il signifie. Chacun l'entend pourtant quand on le prononce. Il y a beaucoup de mots mal faits dans toutes les langues, et le plus simple est de continuer à s'en servir jusqu'à ce qu'un écrivain bien inspiré ait trouvé mieux. Sujets anecdotiques, petits sujets, tout ce qui ne prétend pas à la grande peinture, ce qui aborde des côtés familiers ou comiques de la vie, voilà jusqu'à nouvel ordre ce qu'embrasse la peinture de genre. Elle a beaucoup fleuri en France depuis vingt-cinq ans et n'a pas toujours exercé sur l'art une influence très-élevée ni très-heureuse. Elle a eu son utilité pourtant, et nous lui devons plusieurs des progrès accomplis dans l'exécution matérielle. Ce n'est ni par la puissance ni par la profondeur de l'émotion que le peintre de genre peut espérer le succès; il n'y peut atteindre que par l'agrément de la couleur et le fini du détail. Le péril, c'est de pousser à l'excès ce fini même du détail et de tomber dans le maniérisme et la préciosité. On n'a pas manqué de tomber dans cet excès et la réaction est aujourd'hui sensible.

L'une des sources où la peinture de genre a le plus abondamment puisé, c'est l'étude pittoresque de l'étranger. Nous avons eu d'abord, au temps de Léopold Robert, les scènes de la vie italienne, depuis les moissonneurs napolitains et les pêcheurs vénitiens jusqu'aux pifférari. Puis sont venus les « chauchards » et les « chauchardes » de Rome. Que d'Italiens et d'Italiennes, avec le grand manteau et le chapeau pointu, ou la jupe bariolée et la grande pièce d'étoffe blanche sur la tête, retombant sur le cou! On a tant usé de l'Italie qu'enfin l'Italie s'est usée. Quelques attardés seulement veulent aujourd'hui nous la représenter une fois de plus. L'Orient est alors arrivé. Il a été longtemps à la mode : Turcs à turbans et moustaches, ou Arabes à barbe pointue, odalisques étendues sur des coussins, servies par des négresses et aspirant les narghilés parfumés, derviches en prières, eunuques aux longues jambes et aux joues tailladées, population des bazars ou des harems, sultans et pachas, habitants du Bosphore, de la Syrie et de l'Égypte, Bédouins du désert ou Maures du Maroc. L'Orient asiatique ou africain n'est pas encore fini : pourtant sa vogue commence à décroître. Cette année, tandis que M. Mouchot, l'un des derniers fidèles de l'Italie, expose deux jolies vues de Venise, plus agréables qu'originales, M. Gérôme retourne encore à l'Orient. Il nous montre un *Santon en faction à la porte d'une mosquée*, et des *Femmes turques au bain*. Cette exposition ajoutera peu de chose à la renommée de M. Gérôme. Ce qu'il y a certainement de plus réussi dans son bain turc, son meilleur tableau, ce sont les tons verts ou laiteux des faïences qui tapissent les murailles. Ses femmes sont d'un dessin à la fois sec et mignard. De la voûte, percée de trous, tombe une vague lumière qui ne donne aucun éclat aux objets qu'elle éclaire. Toute cette peinture est correcte, soignée, propre, mais sans chaleur et sans vie. M. Pasini, qui nous montre le *Jardin d'un harem sur le Bosphore*, est moins soigneusement poli, il est plus véritablement peintre ; ses tableaux n'ont cependant pas cette année l'intérêt pittoresque qu'ils offraient l'an dernier. M. Frère nous montre une *Caravane de chameaux* aux environs du Caire, M. Guillaumet un *Laboureur égyptien* dirigeant sa charrue à laquelle deux chameaux sont attachés. M. Clairin, dans un tableau moins heureux que son portrait de Mlle Sarah Bernhardt, nous présente le *Schérif se rendant à la mosquée* entouré de ses guerriers, tandis que la population, pour le voir, est montée sur les terrasses des maisons. Il y a dans tous ces efforts peu de tentatives nouvelles. L'Orient est connu désormais; les amateurs de curiosités n'ont plus qu'à frapper à d'autres portes.

La mode de l'Espagne est venue tard. L'Espagne a été l'un des derniers pays découverts par les artistes. Elle l'a été enfin, et durant quelques années nous avons été littéralement inondés de tableaux espagnols. Ce beau feu commence à se ralentir; M. Worms avec sa *Danseuse debout sur une table*, M. Rougeron avec ses deux *Scènes de cabaret espagnol* représentent à peu près seuls la production espagnole-française. Vraiment nos artistes peuvent renoncer à exploiter l'Espagne; les peintres espagnols suffisent à la tâche. Ils forment une colonie dont le nombre augmente sans cesse, et qui aura toujours mieux que les observateurs français l'intelligence du coloris et des mœurs espagnoles. C'est à l'un des artistes de cette colonie que l'exposition de 1876 doit l'un de ces tableaux de genre à mon goût les plus excellents. Je veux parler du *Retour du baptême* de M. Juan-Antonio Gonzalès. Les costumes sont ceux du commencement du siècle, si je ne me trompe, et le cortége du baptême, la cérémonie faite, revient dans la chambre de l'accouchée, qui est dans son lit. Tandis que le mari s'avance et serre la main de sa femme, et que la nourrice s'est assise, le bébé sur les genoux, toute la bande du baptême, parrain et marraine, parents et amis, reste debout dans la chambre, suivie du *curato*, qui tient à la main son grand chapeau; deux laquais galonnés, dans la salle à manger voisine, dressent le couvert et préparent le repas. C'est par l'exécution surtout que vaut un tableau de ce genre, et celle de M. Gonzalès est parfaite. La couleur est grasse, éclatante, souple et harmonieuse. C'est l'année dernière que nous voyions au salon M. Gonzalès pour la première fois, et son petit tableau se distinguait déjà par le charme du coloris; il a fait de grands progrès depuis lors; je serais bien surpris si, aujourd'hui que Fortuny n'est plus, il ne recueillait le meilleur de sa succession. Il n'a pas la fougue de Fortuny, mais il a, plus que lui peut-

être, la douceur du pinceau et la grâce. Ses bleus, ses roses, ses verts sont une fête pour l'œil : puisse le succès ne pas lui faire prendre trop vite une manière qui l'empêche de chercher le mieux!

Les peintres de genre ne se sont pas contentés de chercher l'élément pittoresque dans les diverses contrées du monde; ils l'ont cherché dans l'histoire aussi, dans les costumes du passé, dans les ameublements d'autrefois. Nous avons eu d'abord les Grecs et les Romains, dont M. Gérôme conduisait le bataillon, et qui ont travesti l'antiquité plus qu'ils n'ont sérieusement entrepris d'en reproduire la vie intime. A ce travestissement l'antiquité n'a pas résisté longtemps. Puis ont défilé le moyen âge et la renaissance; puis le siècle de Louis XIII et celui de Louis XIV; puis le XVIIIe siècle; on en est venu aux costumes du directoire et de l'empire. Que de gardes françaises durant quelques années, que de Pompadours au petit pied poudrées et musquées, que de petits marquis, que de dragons et de hussards serrant la taille de quelque servante sur le pas de la porte d'une auberge, que de gros laquais dans une antichambre étalant leur livrée et leur insolence, que de cabinets d'antiquaires, que de boudoirs, que de pastiches faits avec un modèle moderne affublé de quelques vieux oripeaux! Qui nous délivrera de tant de faux marquis, de tant de fausses duchesses ou de nymphes de petites-maisons qui semblent sortir d'un livre de Capefigue ou de M. Arsène Houssaye! On en a tant vu qu'on a peine à en voir encore. Il y a bien du talent et bien de l'habileté dans la *Kermesse* de M. Adrien Moreau et dans son petit tableau, que je préfère peut-être au grand, le *Repos à la ferme;* il y en a beaucoup aussi dans la *Séance de portrait* en habits Louis XIII de M. Gros; mais le genre est déjà bien vieux; alors même qu'on regarde un tableau nouveau, il semble qu'on l'a déjà souvent regardé. Quelques efforts qu'on fasse, on aura bien de la peine à trouver longtemps le succès dans cette voie : ce qu'il y aura bientôt de plus neuf, ce sera encore la réalité que nous voyons tous les jours.

Ce n'est pas que la réalité contemporaine ait été systématiquement dédaignée par les artistes de notre temps. La vie parisienne en particulier a depuis longtemps des peintres qui s'appliquent à reproduire les petits détails de la vie élégante, les types et les modes du jour; plus d'un mériterait que les tailleurs pour dames et les tapissiers lui fissent de belles rentes pour les services qu'il leur rend. M. Firmin Girard s'est particulièrement dévoué à ce genre de compositions. M. Stewart, le riche marchand de nouveautés de New-York qui vient de mourir, avait acheté l'un de ses précédents tableaux, et offert, dit-on, cinquante mille francs du tableau qu'il expose cette année même, et qui représente le *Marché aux fleurs* dans l'île de la Cité. M. Firmin Girard voulait cent mille francs et le marché ne s'est pas conclu. Je ne sais si M. Firmin Girard a eu raison de refuser les cinquante mille francs; ce qu'on s'explique du moins, c'est qu'un tel tableau doit avoir du mérite et de l'attrait, pour un marchand de nouveautés surtout. Il pourra intéresser un érudit désireux plus tard de connaître quels ont été les costumes de femmes en l'été de l'an de grâce 1875; mais les érudits n'ont guère le moyen d'acheter des tableaux. Je ne crois pas que M. Firmin Girard ait oublié un seul des articles imaginés pour les jupes ou les tuniques de l'autre année; c'est une qualité assurément: un employé du Louvre ou du Bon-Marché pourrait dire au juste combien de mètres d'étoffe ont été employés pour vêtir chacune de ces jeunes femmes, et établir à un franc près la facture de chaque robe. Certain public s'émerveille devant tant de rayures si justement appliquées, tant de carreaux correctement dessinés, tant de volants mis à leur place. Mais cette photographie en couleurs est-elle bien vraiment un tableau du Marché aux fleurs? Rien n'est oublié, ni une feuille à l'un des arbres du trottoir, ni un pot de fleurs à un étalage. On compte les omnibus et les fiacres passant sur le pont au Change, on voit la fumée du bateau-mouche qui en ce moment même passe sous l'arche; avec tout cela on cherche en vain la physionomie de la scène, on ne reconnaît pas l'aspect du plein air parisien, on ne sent pas l'atmosphère qui enveloppe les personnages et les objets; tout ce panorama a quelque chose de sec et de froid; il y a là un inventaire exact peut-être, mais ce n'est pas une œuvre d'art.

M. Toulmouche s'est constitué depuis longtemps le peintre des jolies Parisiennes dans leurs boudoirs. Il expose cette année un petit tableau, un peu sec, un peu maigre, mais où il y a bien de la finesse. Une jeune femme, assise sur un canapé bleu et à demi renversée, cause, en jouant de l'éventail, avec un jeune homme dont le bras s'appuie au dossier du canapé. C'est toute une scène de la vie de Paris, très-délicatement observée, très-finement rendue. Elle est bien coquette, cette jolie personne, et elle joue un jeu bien périlleux. En vérité, si quelque malheur lui arrive, elle pourra dire qu'elle l'a voulu et n'aura à s'en prendre qu'à elle-même.

J'aime beaucoup moins l'autre tableau de M. Toulmouche, représentant une femme en train de cueillir une rose sur un rosier montant : la mignardise s'y fait vraiment trop sentir.

M. Saintin chaque année expose la même petite femme au petit front, aux sourcils et aux cheveux noirs : on a toujours vu son tableau de l'année à l'exposition précédente. Si quelque jour on fait une exposition des œuvres de M. Saintin, le spectacle aura son originalité; en attendant, il commence à devenir monotone.

Un artiste napolitain, M. de Nittis, a découvert une veine nouvelle dans la peinture de genre : il fait le tableau de la rue. Sur une place, sur un boulevard, dans quelque avenue inondée de promeneurs, il montre la foule qui circule. L'an dernier, il faisait voir la place de la Concorde, l'avenue des Champs-Élysées, celle du bois de Boulogne; il a depuis été à Londres représenter Piccadilly. Le voilà revenu à Paris et il nous montre la place des Pyramides, le pavillon de Marsan que l'on reconstruit, entouré d'échafaudages; le soleil qui se couche derrière le jardin des Tuileries, la Seine et le faubourg Saint Germain. Je ne sais s'il y a de cette idée un grand parti à tirer; elle a du moins son originalité. M. de Nittis a réussi : ses tableaux sont disputés à très-haut prix, et voilà aussitôt toutes sortes de peintres en quête de succès, qui s'élancent sur la piste et se mettent à faire comme M. de Nittis. L'un nous montre la porte Maillot, un autre le boulevard extérieur. Le plus habile des imitateurs est assurément M. Jean Béraud (déjà nommé) dans son spirituel *Retour de l'enterrement*. Je crois que l'on finira vite par user le genre.

M. Vibert, qui aime à voyager, nous transporte cette année en province, dans l'*Antichambre de Monseigneur*. Un gros capucin, à la trogne enluminée, à la bouche largement fendue, est assis sur un banc en attendant l'audience, à côté d'une jeune paysanne des plus avenantes qui tient sur ses genoux un panier dans lequel est enfermé un poulet qu'elle apporte à l'évêché. Le moine regarde d'un œil plein d'élo-

quence la belle fille, et pour lier la conversation agace du doigt le bec du poulet. Il y a bien de l'esprit gaulois dans cette peinture, et l'exécution en est plus souple que n'est à l'ordinaire celle de M. Vibert. La figure d'un moine blanc qui lit son bréviaire et se retourne à demi pour suivre le jeu du moine marron, est pleine de physionomie et de délicatesse. C'est là assurément de la petite peinture au premier chef; mais de quel droit la voudrait-on exclure? Personne ne regarde ce tableau sans sourire, et ce n'est pas en France que l'esprit perdra jamais ses droits. Mais, je vous le dis en vérité, gare aux capucins que celui-ci va nous valoir aux prochaines expositions!

La peinture comique ne réussira jamais que par exception, et la peinture de la vie parisienne élégante a bien des périls : elle tourne trop aisément à la nature morte, aux étalages d'étoffes, aux accessoires et aux bibelots. Il est une autre source bien plus féconde et où je voudrais voir nos artistes qui cultivent le genre s'adresser plus souvent : c'est tout simplement la vie française, dans sa variété et sa diversité. La moindre peinture trouvera là son compte aussi bien que la grande peinture. Si la vie a ses grandes scènes qui appellent le grand style et peuvent faire surgir les hautes inspirations comme elles causent les émotions profondes, elle a aussi des scènes familières, pittoresques, gaies, amusantes, légères; elle a ces petits incidents qui mettent aux prises les caractères et font éclater tous les sentiments. On s'est lassé des Italiens et des Italiennes, on commence à se lasser des Turcs et des Espagnols, on se lassera des petits-maîtres et des incroyables. Les Français ne se lasseront pas de la France, et ce qu'on aime encore le mieux à retrouver dans l'art, c'est ce qu'on a vu dans la vie. Pourquoi n'irait-on pas chercher de nos jours la peinture de genre où l'ont trouvée Téniers et Jean Steen, tant de Flamands, tant de Hollandais, — dans la réalité contemporaine? Il n'est pas vrai que pour trouver un coloris aimable, des étoffes pittoresques, des personnages intéressants et pittoresques, il soit besoin de sortir de chez nous pour faire le tour du monde ou de remuer la poussière des siècles passés. Regardez cette exposition même. Voulez-vous des scènes gaies et comiques? Où trouver un sujet plus vraiment spirituel que cet *Invalide* de M. Léon Olivié en train de pêcher à la ligne et dont le caniche regarde flotter le bouchon avec non moins d'attention qu'il fait lui-même? Voulez-vous des scènes plus gracieuses? Regardez ce *Groupe de femmes* de M. Feyen qui courent sur la plage se rendant à la pêche. Voulez-vous une scène de mœurs réelles? Observez ces personnages de M. Pabst en train de jouer aux quilles sous une vaste charmille, ou sa jolie et appétissante *Alsacienne* en train de fabriquer des nouilles. N'excluons de parti pris ni l'étranger ni l'histoire; mais pourquoi ne pas prendre surtout la gaieté ou la poésie de l'art là où tous nous la trouvons pour notre compte, dans cette vie française si multiple, si variée selon les usages de nos provinces? Les personnages français ont, depuis deux siècles, remplacé avec succès dans la comédie ceux de la comédie italienne; nos romanciers ont trouvé le moyen de nous intéresser en décrivant, non plus Venise ou Florence, mais nos villes françaises; pourquoi les peintres en général veulent-ils persister à se mêler de leur patrie? Qu'ils la regardent avec des yeux observateurs; eux-mêmes s'étonneront, et le public après eux, qu'on ait mis si longtemps à découvrir ces richesses qui s'offraient à tous. Mais on trouve plus facile de répéter une fois de plus ce que d'autres ont trouvé avant nous. On trouve plus sûr de reproduire des types et des scènes qui ont déjà réussi, que de chercher quelque chose soi-même; et voilà pourquoi dans la grande peinture on fait tant de pastiches de la Renaissance, et dans la petite peinture tant de Turcs des Batignolles, tant d'odalisques de Montmartre et tant de gardes-françaises de Montrouge.

Je voudrais que l'exemple de M. Munckaczy fît réfléchir bien des artistes. Il n'a pas été chercher loin un sujet de tableau. Il a pris le premier qui s'offrait à lui, son atelier. Il s'y est représenté en costume de travail, sa palette à la main, dans un de ces moments où l'artiste, se reculant de sa toile, cherche à voir ce que vaut ce qu'il vient de faire. Mme Munckaczy est près de lui et regarde la toile ébauchée, elle aussi. Sur le tapis un chien en train de dormir; dans un coin un petit modèle qui se repose; dans le fond un bahut, un portefeuille plein de dessins, une cheminée sur laquelle sont posés des bibelots. C'est là une scène bien ordinaire, bien simple, et pourtant cela a suffi pour faire l'un des tableaux les plus exquis du Salon. L'artiste a renoncé à cette manière sombre qui depuis deux ou trois ans affligeait si justement ses amis. Les poses sont naturelles, la couleur est gaie, agréable à l'œil. Voilà un petit coin de la vie contemporaine : il n'en faut pas davantage pour faire une œuvre charmante. De combien d'artistes la fable de La Fontaine n'est-elle pas l'histoire : l'homme qui cherchait la fortune, tandis que la fortune l'attendait à sa porte!

Je n'ai qu'un mot à dire des tableaux de nature morte et des paysages. M. Claude a exposé de jolies fleurs : il est coutumier du fait. M. Berne-Bellecour a voulu montrer qu'il n'y a pas loin du genre, comme beaucoup l'entendent, à la nature morte : après avoir exposé ces dernières années quantité d'étoffes, il a voulu cette année exposer un *Service de table*, argenterie et vermeil, cristaux, sucrier, théière, fines tasses de porcelaine, flacon rempli de liqueur, étalés sur une belle nappe; il y a pleinement réussi : Desgoffe n'eût pas fait mieux; tout cela reluit, chatoie : on étendrait la main pour prendre la pince à sucre ou toucher le linge damassé. C'est M. Philippe Rousseau pourtant qui demeure le maître du genre. Ses *Huîtres ouvertes* entassées sur un grand plat de faïence sont la nature même. Quelle large et souple peinture! Voilà certes un engageant tableau pour décorer une salle à manger.

Le paysage a fourni cette année bon nombre d'ouvrages intéressants. Nous avons en ce genre une phalange d'artistes laborieux et sincères qui suivent résolûment leur voie. M. Pelouze, M. Japy, M. Bernier se distinguent; la *Ferme* de M. Renouf, vue par un soir d'automne, a de la vérité autant que de la poésie. Il ne serait juste d'oublier ni le *Verger* de M. Daubigny père, ni le *Soleil couchant au bord de la mer* de M. Karl Daubigny. Les *Landes couvertes d'ajoncs* de M. Ségé n'égalent pas peut-être son précédent tableau; c'est pourtant une œuvre saine et vigoureuse. M. Lansyer a de belles marines. M. Guillemet, qui a fait les belles peintures des *Quais de la Seine*, est allé cette année s'inspirer à Villerville. Je lui reprocherai bien un peu d'avoir traité d'une façon égale et ses rochers et sa plage et le ciel; mais sa main est ferme et vaillante : il y a une grande puissance de coloris dans cette bande sombre de la mer sous l'horizon. Comme ces nuages lourds et épais sont gros de pluie! La tempête vient, elle approche : malheur à la barque qui tout

à l'heure sera surprise par la rafale! — La moyenne du paysage est bonne cette année; ce qui manque peut-être, c'est quelque ouvrage de premier ordre comme était l'an dernier le *Coup de vent dans la vallée* de M. Karl Daubigny.

Cette revue rapide de l'exposition de peinture est terminée : je demande pardon aux artistes que j'ai négligés; il en est bon nombre encore qui auraient mérité d'être signalés. J'en ai dit assez pour que tous ceux qui s'intéressent à l'art français puissent éprouver une légitime satisfaction. Nous ne sommes pas sur la pente d'une décadence : nous touchons à une renaissance au contraire, telle est ma ferme conviction. Il dépend des artistes de la hâter par un retour de jour en jour plus franc à l'observation de la nature : mais nous tous, qui sommes le public, persuadons-nous bien aussi que la chose dépend de nous en bonne partie. L'art, comme la littérature, est partout l'expression de la société, et l'artiste vaut, à de bien rares exceptions près, ce que vaut sa génération. Il faut se garder en esthétique des vaines et faciles déclamations : mais que notre génération se montre forte et vaillante; qu'au lieu de se complaire dans la mollesse et les raffinements malsains, elle ait soif de hautes pensées et d'émotions viriles; qu'un généreux patriotisme l'anime et qu'elle assure enfin, par la fondation de la république, la paix intérieure à ce pays qui veut travailler, une paix dans la liberté noble et féconde, et non cette paix dans l'asservissement qui avilit et qui tue; — on verra aussitôt l'art français s'affranchir des conventions bâtardes et prendre dans l'étude de la nature et dans la noblesse du sentiment un fier essor. C'est après les guerres médiques et la victoire de la démocratie que l'art athénien a élevé le Parthénon et fait rayonner Phidias; c'est après l'affranchissement des cités italiennes qu'ont apparu les grands artistes florentins; c'est après l'indépendance des Provinces-Unies que la Hollande a produit Rembrandt. La France attend toujours l'art véritablement français. Puissions-nous avoir la joie de le voir éclore, et soyons assurés qu'il dépend de nous d'avoir cette joie et de donner à la patrie cette gloire!

CHARLES BIGOT.

POÈTES ALLEMANDS CONTEMPORAINS

Ferdinand Freiligrath

L'Allemagne vient de perdre un poète, un vrai poète, sorte d'hommes devenus rares depuis un demi-siècle. Ferdinand Freiligrath, né à Detmold en 1810, jouissait non-seulement dans son pays, mais en Angleterre et en Hollande, d'une réputation méritée. Ses premières œuvres avaient été publiées en 1838; et depuis, chaque année avait vu paraître des productions nouvelles, toujours bien accueillies. — Bien accueillies du grand public, voulons-nous dire; car Freiligrath était un fougueux démocrate qui n'avait pas toujours la faveur des salons, et encore moins celle de la cour.

Les commencements de sa vie ont quelque analogie avec ceux d'Henri Heine, chose peu surprenante dans un pays où la carrière commerciale attire nos trois quarts de la jeunesse. Son père, qui était un maître d'école, le plaça de bonne heure, comme apprenti, chez un marchand de Soest, en Westphalie. A l'âge de dix-neuf ans, il quitta l'Allemagne, passa en Hollande et entra chez un banquier. Là, il partageait son temps entre la tenue des livres de comptes et les études littéraires. Il envoyait ses vers à Schwab, à Chamisso, qui les faisaient imprimer. Quand il revint en Allemagne, après six ans de travail et d'exil, il trouva qu'il y avait déjà une réputation faite, une demi-célébrité. Les Allemands sont volontiers enthousiastes les uns des autres et ne se marchandent pas la gloire. Quoique les premiers poëmes de Freiligrath soient faibles, timides, dénués de sens profond, qu'ils « manquent de moelle » et n'aient que de la grâce, ses compatriotes s'en contentèrent, et dès 1842 le roi de Prusse offrit au jeune poëte une petite pension. Freiligrath l'accepta, parce qu'il croyait Frédéric-Guillaume IV favorable aux idées de liberté. Quand il vit que le roi maltraitait les libéraux, il lui renvoya fièrement sa pension, en disant qu'il avait besoin plus que jamais de conserver toute son indépendance. Peu de temps après, il publia un volume de poésies sur des sujets politiques. Ce livre fit sensation, et l'auteur n'échappa aux suites de sa hardiesse que par la fuite. Réfugié à Londres en 1844, Freiligrath reprit ses occupations commerciales et entra chez un négociant de la Cité. 1848 lui rouvrit les portes de l'Allemagne; mais 1849 ferma sur lui celles de la prison. Son crime était d'avoir publié une pièce de vers intitulée : *Les morts aux vivants*, dans laquelle son horreur pour la réaction sanglante de cette époque l'entraînait, il faut le dire, hors de toutes les bornes. Après deux mois de détention, il comparut devant le jury. C'était la première fois que ce tribunal était appelé, en Prusse, à juger une cause politique; — il débuta par un verdict d'acquittement. Mais Freiligrath ne tarda pas à s'attirer de nouvelles affaires; après deux années de persécutions et de dégoûts, il prit le parti de retourner en Angleterre, où il vécut pendant de longues années. Les événements de 1866 changèrent un peu ses dispositions. En bon Prussien, il eut la tête tournée par les victoires et la nouvelle grandeur de sa patrie. Comme ce qu'il haïssait le plus en Allemagne, c'était après tout le système de Metternich et la maison d'Autriche, il oublia ses griefs personnels contre le roi de Prusse et le gouvernement de Berlin. Ce fut bien autre chose en 1870! A ce moment, toutes les passions politiques de l'Allemagne se fondirent en une, et Freiligrath, qui, en sa qualité de poëte, était un homme de passion plus que de raisonnement, entonna son fameux chant de guerre de *Hurrah, Germania!*

Les meilleurs poëmes de Ferdinand Freiligrath ont eu de très-nombreuses éditions en Allemagne, et il en a été fait à Londres plusieurs traductions anglaises.

Son dernier éditeur, qui n'est autre que sa fille, poëte elle-même comme son père, a divisé ses œuvres par époques chronologiques. Cette division, faite au point de vue de la biographie, se trouve être excellente au point de vue littéraire. On voit le poëte croître avec l'homme, et l'homme se développer comme par une végétation continue. La première période — 1826 à 1840 — nous montre une pensée de poëte qui d'abord se joue à la surface des choses, puis s'y arrête et finit par les pénétrer. La seconde — 1840 à 1869 — est celle de la réflexion, de l'interrogation surtout; c'est la période politique et prononcée. La troisième — qui commence à 1870 — est remplie par le double sentiment du succès personnel

et du triomphe de la patrie; c'est celle de l'apaisement et du repos. Mais toujours Freiligrath laisse voir cette émotion, cette sensibilité vraie, qui sont les vraies cordes du poëte. Qu'on prenne *les Émigrants*, œuvre de sa jeunesse, *les Fils du tisserand*, production de son âge mûr, ou le *Requiescat*, fruit de son expérience du monde et de la vie, partout il est l'homme qui aime et qui souffre avec l'humanité tout entière. Une large sympathie est le fond de sa nature; — c'est ce qui l'élève au-dessus du vulgaire; c'est aussi ce qui fait de Freiligrath un révolté, un ardent démocrate, révolte qu'en ce cas l'on pardonne et même on loue. Pour lui, comme pour toutes les grandes âmes, il y a trois attraits tout-puissants dans le monde moral : la faiblesse, la souffrance, la pauvreté. Son œil ne peut se détacher de ce spectacle qui lui arrache ses plus doux accents.

A cette sensibilité se joint une mélancolie constante : un poëte serait-il poëte s'il n'était mélancolique? Un maître l'a dit : « La poésie est la signification intime des choses. » Or, qu'est-ce qui n'est pas triste en ce monde pour l'homme qui réfléchit? La mort, cette réalité toujours présente qui domine toutes les illusions de la vie, hante sans cesse la pensée de Freiligrath. Je ne sais qui a remarqué que le mot *ombre* se trouve dans l'œuvre de Victor Hugo un nombre incalculable de fois; on peut en dire autant du mot *mort* dans l'œuvre de notre poëte. Les sépulcres solitaires, la submersion des cadavres dans l'Océan, les enterrements silencieux et furtifs, jouent un grand rôle dans son imagination. Ils font le sujet de plusieurs pièces touchantes : *La mort du chef*, *Le gueux de mer*, *Les apprentis menuisiers*, *Les funérailles du brigand*, *Ceux qui dorment dans les flots*, et plusieurs autres. Sa tristesse est d'autant plus profonde qu'on ne la sent point allégée par l'espérance religieuse. C'est une tristesse morne, implacable, prolongée, comme le roulement de l'Océan.

L'instrument de Freiligrath a d'autres cordes encore. Dans la poésie descriptive, son imagination est riche comme celle d'un fils de l'Orient. Son poëme, l'*Afrique*, nous paraît un modèle du genre. L'intarissable invention du poëte est une véritable fête pour l'imagination du lecteur. Pendant trente ou quarante strophes, il l'éblouit de comparaisons, de peintures, d'idées poétiques, dignes de celles que nous trouvons semées à profusion dans les Écritures hébraïques. Comme Freiligrath, riche de son propre fonds, n'emprunte guère, mais crée sans cesse, qu'il est plein d'originalité, qu'il suggère encore plus de pensées qu'il n'en exprime, on le suit avec un sentiment de curiosité qu'on accorde bien rarement à l'homme qui parle en vers. La société est trop vieille aujourd'hui pour s'amuser beaucoup aux jeux d'enfants du rhythme et de la rime. Ce qu'il lui faut, c'est une pensée vivante, neuve, et c'est là ce qu'on trouve dans Freiligrath. — Cet éloge se rapporte, bien entendu, aux œuvres de son âge mûr; car il en est de l'évolution d'un poëte comme il en est, dit-on, de celle de l'embryon humain. Celui-ci passe par les états successifs qui ont formé les différentes phases du développement de l'espèce; de même, la densée du jeune homme renouvelle pour son propre compte les expériences de l'humanité tout entière; d'abord, elle ne se plaît qu'aux jeux et se borne à l'imitation; bientôt, elle tourne à l'amour, et elle finit par la réflexion. Freiligrath a, comme les autres, c'est-à-dire comme ceux qui sont dignes du nom de poëte, parcouru le cercle tout entier; mais l'amour l'a possédé de bonne heure et l'a suivi jusqu'à la mort. Toutes les fois qu'il a voulu peindre la douleur physique ou morale, sa puissance de sympathie l'a fait toucher à la véritable grandeur.

Si quelqu'un traduit dans notre langue les poésies choisies de Freiligrath, nous lui recommandons celles qu'il a produites de 1850 à 1870. Parmi celles-là, nous remarquons surtout deux petites pièces qui sont écrites en traits de feu : *La fièvre cérébrale* et *La course du lion*. La première est toute une épopée. Cet homme, ce mourant, qui escompte sa vie, et dont le cerveau surexcité parcourt en une heure le monde entier des formes fantastiques, est peint avec une vérité saisissante. On ne sait par quel miracle un esprit sain parvient à vivre comme un esprit malade et nous emmène avec lui dans les régions inexplorées de la pensée. La seconde, qui contient seulement deux ou trois pages, nous paraît un chef-d'œuvre par l'intérêt qu'éveille ce drame du désert. Si le sculpteur Barye eût vu en rêve ce lion emporté dans une course vertigineuse sur le dos d'une girafe déchirée par ses dents et ses ongles, il eût tiré de cette vision un de ces bronzes où la chair palpite sous la colère et la douleur.

Nous faisons grâce à notre auteur pour quelques-unes de ses pièces qui datent de 1870. Son hymne *Hurrah Germania*, traduite dans toutes les langues, sauf peut-être dans la nôtre, est belle, prise pour ce qu'elle est, c'est-à-dire pour une excitation banale des passions populaires. La prosodie en est saisissante, le rhythme bien choisi; son succès était certain. Quant à celles où l'auteur, dans l'espace de quelques lignes, nous traite de *loups*, d'*Assyriens*, de *Perses* et de *Huns*, appelle Napoléon un *zouave* et nos soldats des *hyènes*, des *chacals*, nous en sommes bien amplement vengés par le ridicule. D'ailleurs, il faut faire la part des licences patriotiques aussi bien que celle des licences poétiques. Et puis, les poésies de circonstance sont rarement des œuvres sérieuses, encore moins des œuvres durables. Les vers consacrés à chanter les victoires politiques ou militaires ont le même sort que les épithalames.

Les œuvres de Freiligrath sont : une collection de pièces détachées, publiées en 1838; l'*Annuaire poétique du Rhin*, 1840; *Ode à la mémoire de Karl Immermann*, 1842; *Confession de foi* et divers autres poëmes, 1844, etc. Outre ces ouvrages originaux, on lui doit des traductions en vers allemands de Shakespeare, Tennyson, Longfellow, Barry Cornwall, Mary Howitt, Mme Hemans. Il a aussi édité, sous une forme intelligible et rajeunie, des recueils de vieilles poésies allemandes et anglaises qui ont du prix au point de vue de l'histoire littéraire des deux pays. Elles sont choisies avec ce goût qui caractérise les natures hautes et délicates.

Freiligrath avait sans doute les défauts et les qualités de sa nature propre; mais il y avait aussi beaucoup de l'Anglais en lui. Ce n'est ni le hasard ni le caprice qui lui a fait choisr l'Angleterre pour seconde patrie, comme ce n'était ni le hasard ni le caprice qui nous avait donné Henri Heine. Tous deux avaient été poussés par des affinités de nature, l'un vers ce pays où l'élément qui domine dans les ouvrages d'invention est le sentiment, l'autre, vers celui qui est la terre par excellence de la critique et de l'esprit. Et de même qu'Henri Heine appartenait, par droit de conquête, au peuple qui parle la langue de Voltaire, Freiligrath était par tempérament le compatriote de Tennyson.

Léo Quesnel.

VOYAGES

Le premier chemin de fer en Chine

J'ai quitté Shanghaï, il y a quelques semaines, au moment où allait s'inaugurer le premier chemin de fer en Chine. La veille de mon départ, j'avais parcouru, sur un train de ballast, quelques kilomètres d'une voie dont l'importance est peut-être médiocre en elle-même, mais dont l'ouverture marquera profondément de l'empreinte occidentale le sol paresseux du Céleste-Empire.

Ce chemin de fer a une histoire toute particulière; car rien ne s'opère d'une façon ordinaire dans ce Milieu, moins réfractaire qu'on ne le croit aux choses nouvelles, mais partout hérissé d'obstacles, d'entraves, de chausse-trapes, qu'on réussit en général à tourner avec du temps, du sang-froid et de la volonté, mais qu'il faut aussi quelquefois renverser par la force.

Il y a deux ans environ, les représentants de plusieurs maisons importantes de Shanghaï imaginèrent d'offrir à l'empereur de la Chine, en pur cadeau, le matériel d'un chemin de fer destiné à relier, au moins pour une partie de la distance qui les sépare, Tientsin avec Péking. C'était peu de temps avant la mort prématurée du dernier empereur, auquel devait succéder un enfant de quatre ans, — c'est-à-dire une longue régence. Il est possible que l'offre des négociants européens ait été prise au sérieux plus qu'on n'a affecté de le faire : ce qu'il y a de certain, c'est que, en dépit de son caractère gracieux, le cadeau a été, sans grand délai, péremptoirement refusé. Du reste, le jour où les Chinois se prêteront eux-mêmes à l'installation de chemins de fer dans l'empire, il faut compter que, à l'inverse de ce qui se fait ailleurs, c'est au plus loin de la capitale qu'ils les construiront ou les laisseront construire.

Cependant le matériel de ce chemin de fer avait été commandé en Angleterre. Les donateurs éconduits résolurent de l'utiliser en se passant du glorieux patronage sous lequel ils avaient voulu mettre l'introduction des voies ferrées en Chine.

La ville de Shanghaï s'étend sur la rive gauche d'une large rivière, le Wong-poo, qui reçoit les navires du plus fort tonnage et va se jeter, à douze milles au-dessous, dans le Yang-tz'Kiang, le fleuve bleu, le Mississipi de la Chine, comme on l'a souvent appelé. A l'entrée même du Wong-poo, au niveau du village de Woosung, la navigation se trouve fort entravée par une barre que les grands navires ne peuvent affronter qu'au court instant de la plus haute marée : aussi, lors de la première installation des concessions européennes, en 1842, avait-on hésité entre la pointe de Woosung, située au-dessous de la barre, et le voisinage de la ville chinoise, à 12 milles au-dessus. Quoique ce dernier emplacement ait été préféré, et malgré l'immense développement qu'a pris, à l'ombre des murailles de la cité indigène, le triple *settlement* de la France, de l'Angleterre et des États-Unis, la pointe de Woosung n'a pas perdu toute importance et toute chance d'avenir.

Des terrains furent achetés sans bruit entre la ville européenne et la pointe de Woosung; ils se trouvaient compris dans la zone où, de par les traités, les étrangers ont le droit d'acquérir des propriétés. La voie fut préparée, travail facile sur un terrain d'alluvion pure, absolument plat, que traversent seulement une multitude d'*arroyos* et de fossés navigables, successivement pleins ou vides, suivant les alternatives de la marée.

Tel était l'état des choses pendant l'hiver qui vient de s'écouler, et cette route, droite et aplanie, légèrement surélevée à travers la campagne, ne paraissait guère éveiller l'attention ni la curiosité des Chinois. Mais, dans le courant de février, un navire anglais amena dans le port de Shanghaï le matériel de la voie, les engins de traction et le personnel nécessaire de mécaniciens et de conducteurs de travaux. Des ateliers furent installés le long de la voie; en quelques jours celle-ci fut mise en état, les traverses posées, les rails installés, des ponts de bois jetés sur les arroyos : il ne restait à combler que de courts intervalles.

La population indigène de la cité chinoise (environ 200 000 âmes) et des settlements européens (130 000) n'y prêtait pas encore une grande attention; mais les autorités s'émurent. Des terrains achetés sous condition, par avance, pour installer la gare à Woosung, durent être livrés; la colère des mandarins se déchargea sur un des vendeurs sous forme de 200 coups de bambou, dont l'application avait certainement été l'objet d'une recommandation spéciale, car le malheureux en mourut deux jours après. Sous quel prétexte mensonger ce traitement barbare avait-il été ordonné, et quelle part en revient au Taotaï (intendant de circuit), sorte de préfet de Shanghaï, ou au vice-roi de Nanking, je l'ignore. L'irritation des autorités chinoises était remontée, dit-on, de Shanghaï à la capitale de la province, et de là à Péking, et devait, assurait-on encore, en redescendre sous forme de disgrâces, de destitutions, de pertes de bouton.

Cependant les travaux marchaient avec rapidité pour devancer les observations, les difficultés, les empêchements que l'ingéniosité chinoise pouvait créer à défaut d'obstacles légaux; à mon retour du Japon, après une absence de quelques semaines, je retrouvais la plus grande partie de la voie installée, les dernières traverses jetées sur les arroyos : c'était le 18 mars dernier. Quelques rares promeneurs, étrangers ou indigènes, se rencontraient sur la voie; une petite locomotive dormait encore paisiblement sous un hangar. Quelques jours après, à la veille de mon départ pour l'Europe, j'étais invité à parcourir la voie sur un train de ballast.

La tête du chemin de fer de Woosung se trouve à l'extrémité de la concession américaine, sur un terrrain vague, avoisinant la rivière de Soochow, qui vient se jeter dans le Wong-poo, entre cette concession et la concession anglaise. Là se voient quelques glacières sous d'immenses toits de planches, une petite maison de campagne assez élégante, habitée par un mandarin, entourée de jardins, puis la campagne elle-même, plate, champs de riz couverts d'eau, champs de coton, de blé, au travers desquels s'allongeait la double ligne des rails, parmi les tombeaux innombrables qui parsèment les alentours de toute ville chinoise : monticules coniques de toutes dimensions, petits caveaux de brique à fleur du sol, pierres tombales fichées en terre, cercueils de toutes couleurs jetés çà et là.

On commençait à élever la gare, dont la clôture en treillis de bambous laissait voir les premières installations en planches de sapin. Mais ce n'est ni cette première gare, ni ces rails de la première voie ferrée du Céleste-Empire, qui me frapperent alors, malgré tout ce que cet aspect pouvait dire

à l'imagination. A l'entour de ces palissades, de la petite maison du mandarin, de la tête enfin de la voie, une foire s'était établie. Une foule de cinq à six mille individus, hommes, femmes, enfants, enfants surtout, — car, dans ce pays où l'on prétend que l'infanticide et l'abandon des enfants sont à l'état d'institution, il n'est point de fête populaire sans eux, — se pressait, bruyante et gaie; parmi cette foule, des montreurs de singes ou de nains, des spectacles forains, des diseurs de bonne aventure et surtout d'innombrables marchands de *tcho-tcho* (mot qui n'appartient à aucune langue et par lequel on désigne là-bas tout ce qui se mange), et ces cuisines de fritures, poissons, gâteaux, graines d'arachide torréfiées, qui s'installent partout où l'on peut supposer qu'il passera trois Chinois.

Le long de la voie, jusqu'à la distance d'un kilomètre au moins, la foule se continuait de chaque côté, pressée, curieuse, le long des rails, sur les traverses encore à fleur du sol, puis éparse sur les champs de blé ou de coton, grimpée sur les tombeaux. Ce n'était pas une foule distinguée, mais bien essentiellement populaire, d'une teinte monotone et terne, comme toutes les foules chinoises. Çà et là cependant se détachait un groupe de jeunes femmes à physionomie éveillée, les joues vivement fardées, une rose rouge posée sur un côté de la tête, ou des deux côtés, enveloppées d'une robe large, légère, sans taille, d'un rose vif ou d'un bleu tendre : c'étaient les demoiselles du quartier Bréda de Shanghaï. Toute cette multitude venait des quartiers chinois des concessions européennes, de la cité chinoise au delà, puis de la campagne, de points éloignés du district : aussi, à l'entour, ne se pouvaient compter les brouettes et les *jinrikitshas*, poussés ou traînés par des *coulis*, qui avaient dû amener, de près ou de loin, la partie féminine et surtout la partie paresseuse de cette foule, c'est-à-dire tous ceux qui avaient en poches quelques *sapèques*. Il y avait cinq ou six jours que cette fête s'était établie.

Une petite locomotive, un wagon découvert à bancs longitudinaux, et deux wagons pleins de cailloux venaient à notre rencontre. La foule, qui couvrait la voie, s'écartait à l'approche du train et se refermait derrière lui; elle se repliait soudain aux coups stridents du sifflet ou au bruit de la vapeur, puis accourait derechef au bord des rails, rieuse, bruyante, émerveillée, examinant curieusement la machine à ses moments d'arrêt, évidemment intéressée, exprimant enfin dans son ensemble un étonnement intelligent. La voiture attelée à la locomotive reçut trois dames et quatre gentlemen, parmi lesquels mon excellent ami le docteur Jamieson; nous allâmes ainsi à trois ou quatre kilomètres de distance chercher des cailloux que l'on venait répandre entre les traverses et les rails, au commencement de la ligne, refaisant à plusieurs reprises ce court trajet, que les mouvements et les manifestations de la foule rendaient fort intéressant.

Il faut, en vérité, savoir gré aux ministres de Péking de n'avoir point accepté pour le Fils du ciel l'hommage de ce spécimen de l'industrie moderne. Un chemin de fer entre Tientsin et Péking, bien que placé aux portes de la capitale, se fût trouvé en réalité à une extrémité de l'empire, livré à la mauvaise volonté comme à la négligence chinoise, et qui sait au bout de combien de temps on l'eût laissé ensevelir sous l'épaisse poussière qui, durant une partie de l'année, prend possession de la capitale de l'empire et des régions qui l'environnent? Le but que l'on se proposait eût été manqué, sans nul doute. Ici l'expérience va se faire au grand jour, sous la main des Européens comme sous les yeux des Chinois; et ceux-ci ont l'esprit trop ouvert et trop pratique pour ne pas comprendre l'avantage qu'en tirera une contrée où, plus que partout ailleurs, la prospérité du pays et la vie même de ses habitants sont sous l'absolue dépendance des voies de communication.

Les terrains d'alluvion qui forment à peu près toute la province du Kiang-su, à l'entour et à grande distance de Shanghaï, jusqu'aux bords du Yang-tz'kiang, s'étendent, presque sans un repli du sol, jusque dans les régions qui produisent la soie et jusqu'aux limites des contrées qui produisent le thé. Ces précieux produits se rendent à Shanghaï, immense *emporium* d'où ils se distribuent au monde entier; mais ils n'y arrivent qu'en passant par un nombre infini d'*arroyos*, de *creeks*, de ruisseaux, navigables à grande distance aux heures de marée seulement, et où l'on voit chaque jour, arrêtées dans la vase, des centaines de barques et de petites jonques attendant à la file le flot qui leur permettra de se mouvoir de nouveau.

On peut être assuré que rien ne sera venu entraver l'ouverture définitive du chemin de fer de Woosung, laquelle est peut-être accomplie à l'heure où ces lignes paraissent. La mauvaise humeur des mandarins se dépensera comme elle pourra. Le vice-roi de la province est un homme assez éclairé, et l'irritation qu'il aurait témoignée, lorsqu'il apprit à Nanking la réalisation prochaine de cette entreprise, pourrait bien avoir été simulée.

On a agi fort sagement, du reste, en allant de l'avant, sans se préoccuper des observations et des protestations, mais en ayant soin de ne pas sortir du droit strict, tel qu'il résulte des lois de l'empire et surtout des termes des traités.

En Chine plus que partout ailleurs, on accepte le fait accompli. Les populations ne sont nullement hostiles aux nouveautés utiles et dont elles comprennent le sens. Peut-être, quand des voies ferrées pénétreront dans le cœur de la contrée, faut-il s'attendre à une opposition violente de la part de l'immense population batelière à laquelle appartiennent exclusivement les transports des personnes et des choses dans un pays absolument dépourvu de routes et presque de chemins. Nous avons vu pareille chose en Europe à chaque révolution de l'industrie. Quant aux mandarins et à la classe des lettrés surtout, on doit prévoir une résistance désespérée de leur part à ces sortes d'innovations, qui marqueront le commencement d'une évolution sociale et la fin de leur règne. Il faut cependant bien qu'ils cèdent aujourd'hui sur cet incident, petit en apparence, mais gros de conséquences. L'empire, en ce moment, a trop de mauvaises affaires sur les bras pour commettre l'imprudence d'attenter à la propriété des étrangers et à l'usage légitime qu'ils en font.

Du reste, n'avons-nous pas vu, chez nous-mêmes, les chemins de fer accueillis, sur bien des points, par des craintes, des répugnances, des hostilités qui n'ont peut-être pas encore entièrement disparu, et qu'on peut bien, après tout, permettre aux Chinois?

Quelques détails rétrospectifs feront comprendre ce que les Occidentaux gagnent chaque jour sur ce Milieu dont on s'exagère le pouvoir de résistance.

En 1863, les négociants de Sanghaï avaient demandé l'autorisation de construire une voix ferrée entre Shanghaï et Soochow, ville très-commerçante, située sur le grand canal, à peu près à quatre-vingts milles de distance. Une pétition adressée au gouverneur de la province n'avait obtenu qu'un refus formel. Il en avait été de même d'une première tentative d'établir un chemin de fer entre Shanghaï et Woosung. Une compagnie s'était même formée alors à Londres pour la construction de ces voies, sous le nom de *China railway company (limited)*. Aujourd'hui cette dernière ligne s'est construite sans autorisation préalable.

En 1865, un télégraphe avait été établi par l'initiative privée entre les concessions européennes et l'embouchure du Wong-poo; il fut bientôt détruit par les gens des campagnes traversées, avec la sanction notoire des autorités locales. En 1871, la Compagnie danoise qui a continué le télégraphe sous-marin entre Hongkong et Shanghaï et relié ces deux points avec Yokohama au Japon, a rétabli le télégraphe de Woosung à Shanghaï, sans opposition cette fois. Les appareils avaient été débarqués secrètement à la pointe de Woosung, sur un terrain appartenant au gouvernement français, qui y entretenait alors un commissaire. Les poteaux furent plantés sur des terrains chinois, et les fils tendus, sans prévenir personne et sans demander aucune autorisation ; et c'est le long de cette ligne télégraphique qu'a été tracée la voie ferrée.

Quels signes des temps nouveaux ! Des poteaux debout et des fils suspendus en l'air, c'est bien autre chose qu'un chemin de fer à ras du sol.

Les Chinois professent une frayeur nationale pour tout ce qui est construit en élévation : aussi, hormis leurs pagodes, toujours finement découpées, tous leurs monuments, religieux ou civils, s'élèvent le moins possible au-dessus du niveau du sol. C'est qu'il importe de ne pas gêner les esprits qui parcourent incessamment les airs. S'ils sont bons, on les éloigne; s'ils sont mauvais, on les met en colère. Et le *feng-shui*, cette ontologie mystérieuse dont aucune définition n'a pu encore être donnée, malgré le rôle qu'elle joue dans la vie publique en Chine, doctrine moitié nécromantique et moitié hygiénique, quelquefois politique, qui est tantôt une figuration superstitieuse informe, tantôt l'expression des conditions de l'air et des eaux qui constituent un climat, est toujours, entre les mains des mandarins, un instrument dont ils jouent à leur guise, vis-à-vis de leurs compatriotes comme vis-à-vis des étrangers, pour élever, détruire, transformer édifices, quartiers, villes, régions tout entières. Tout cela, après tout, n'est pas plus ridicule et même est un peu plus poétique que la croyance au vendredi et au nombre treize. Eh bien, il semble que les superstitions des Chinois commencent à se laisser légèrement entamer. Ce sont des gens à reconnaître que le télégraphe de Woosung n'a pas encore amené de calamités dans leur cité de Shanghaï, et que les chemins de fer ont du bon, car le railway de Woosung, avant même d'être ouvert, donnait déjà lieu à un mouvement d'argent considérable dans la rue, et ils comprennent parfaitement l'avantage de ces événements économiques.

En définitive, si le chemin de fer de Woosung n'a pas encore une grande importance industrielle ou commerciale, il a, à coup sûr, pour la Chine, une grande importance sociale.

Dr Durand Fardel.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Nous parlions dernièrement du livre posthume de M. Philarète Chasles sur l'antiquité. Voici aujourd'hui un volume sur le moyen âge (1); c'est encore une collection d'anciens, très-anciens articles exhumés des journaux ou des Revues. Ne demandez donc à ce pêle-mêle ni une puissante unité ni une suite et un enchaînement rigoureux. Ce même volume vous promène à travers les pays et les âges, du premier siècle après J.-C. jusqu'au seizième. Et encore le voyage n'est-il pas en ligne droite ! Vous faites des crochets, vous revenez sur vos pas; vous allez d'abord au but extrême pour revenir au point de départ. C'est l'inévitable défaut de ces recueils d'anciens articles écrits au jour le jour, selon l'occasion et le hasard. Vainement, dans une préface faite après coup, essaye-t-on de donner à la collection un air d'unité; peine perdue : si bien rassorties que soient les pièces du service en vieux Sèvres, c'est toujours un service dépareillé.

Ce volume cependant est bien supérieur au précédent; ce moyen âge offrait à M. Philarète Chasles un terrain plus favorable. Cet esprit voyageur, curieux du rare et du nouveau, l'avait exploré avec plus d'ardeur. Il avait ce double avantage en nous racontant ses impressions de nous parler de ce qu'il savait mieux et de ce que nous savions moins. Il aimait à jouir de notre surprise, il savait en outre qu'il lui était loisible d'exagérer un peu, à lui qui revenait de loin. Qui donc le contredirait? Intéresser les gens en leur parlant de ce qu'ils connaissent, leur apprendre du nouveau sur ce qu'ils ont depuis longtemps devant les yeux, entreprise malaisée; mais piquer leur curiosité en leur ouvrant un jour sur l'inconnu, les étonner par l'inattendu, rôle plus agréable et plus facile. C'est déjà beaucoup de savoir choisir le rôle auquel on est propre. M. Chasles avait senti qu'il était plus fait pour remuer les idées que pour les ordonner, pour exciter les esprits que pour les discipliner. Comme aux pionniers, sa devise était : En avant ! Il lui suffisait d'indiquer un premier sentier, laissant à d'autres le soin d'en faire une grand'route. Il se connaissait donc lui-même, ce qui est, selon Socrate, la première condition de la sagesse. Pourquoi maintenant cette critique voyageuse témoignait-elle du dédain à la critique sédentaire, qui rend, elle aussi, des services en faisant produire toutes ses fleurs et tous ses fruits à ce champ qu'elle trouve à peine défriché ? Affaire d'amour-propre, tendance assez naturelle à rabaisser ce à quoi nous sommes moins aptes. Brouillons et essouflés, disent volontiers les sédentaires des voyageurs; endormis et perclus, ripostent ceux-ci.

Rendons justice aux uns et aux autres, à ceux qui défrichent le sol et à ceux qui le cultivent ensuite. La critique qui cherche le nouveau ne rend pas moins de services que celle qui fait mieux comprendre et mieux goûter le connu; ce sont des services moins distingués, voilà tout. M. Philarète Chasles a eu ce mérite incontestable de mettre en circulation un certain nombre d'idées neuves, d'ouvrir le premier

(1) Œuvres de Philarète Chasles, *Le moyen âge*. 1 volume. Paris, 1876, Charpentier et Cie.

quelques aperçus. Ces idées ont passé depuis dans le courant général, les horizons ont été élargis, une lumière plus vive s'y est faite; mais ce n'est que justice de lui donner acte de sa prise de possession première. En quoi donc consiste au juste l'originalité de sa méthode et la nouveauté de ses aperçus? Tandis que d'autres, comme M. Saint-Marc Girardin, suivaient à travers les âges l'expression d'un même sentiment, d'une même passion, les modifications apportées par les imitations successives d'une sorte de prototype, M. Philarète Chasles a cherché moins les différences que les ressemblances. Il a constaté que telle idée qui s'épanouissait dans un siècle avait souvent germé deux ou trois siècles auparavant. Il a signalé les sources humbles et obscures d'où sont sortis ces fleuves que nous admirons, les voyant couler majestueusement grossis par mille affluents. Il a été le d'Hozier des esprits, et en a fait les arbres généalogiques. Il a dit à Voltaire, à Swift, à Le Sage : Vous êtes les fils de Michel Cervantes; à Gœthe, à Schiller, à Wieland, à Walter Scott : Vous êtes les fils de Shakspeare; enfin à Rossini lui-même— ce qui ne me paraît pas démontré :— Et toi aussi tu es shakspearien, toi aussi tu as subi l'influence de « ce génie septentrional et inexorable » qui a fini par pénétrer en Italie et en Espagne.

Telle est la pensée, tel est l'intéret de ces études. Attendez-vous parfois à être étonnés comme vous venez de l'être, sans doute, en entendant dire de Rossini qu'il comptait Shakspeare parmi ses ancêtres. Quand Rossini écrivait *le Barbier*, Shakspeare du haut de sa demeure dernière n'oubliait-il pas d'inspirer son descendant? Il y a ainsi un assez grand nombre d'affirmations décisives et tranchantes qui auraient grand besoin de démonstration. M. Philarète Chasles ne prend pas le temps de prouver; il est pour cela trop pressé; d'une course fièvreuse et haletante, il vole d'objets nouveaux en objets nouveaux. Ne l'arrêtez pas! Il vous semble voir un chimiste qui aurait plusieurs cornues sur divers fourneaux à la fois. D'une voix brève il vous jette le résultat qu'il vient de constater à la hâte. Vous lui demandez des explications, il n'est déjà plus là; il est à l'autre fourneau et à l'autre cornue, qu'il examine tout en surveillant du coin de l'œil celle qui bout et crépite là-bas au fond du laboratoire. Comme le chimiste aussi, il emploie les formules scientifiques et beaucoup trop à mon gré. Ce n'est que fermentation, transformation, action et réaction, courants, élaboration latente, communication électrique, fécondation des germes, tous termes d'aspect scientifique, sans compter ce mot malheureux qui revient souvent, *révulsion*, dans le sens de réaction, mot d'aspect pharmaceutique. Disons-le : il y avait bien quelque pédantisme chez ce savant qui affecta toute sa vie de se donner une allure dégagée. Ce n'est donc pas sans quelque fatigue que vous lirez ce volume trop plein, où les idées se heurtent pressées et secouées l'une contre l'autre, sans avoir assez de place ni de lumière, et comme des noix dans un sac; en outre, le style, saccadé et haletant, n'est pas fait pour vous reposer l'esprit, ni le déploiement des termes scientifiques pour vous charmer l'oreille; mais cette lecture ne sera pas sans profit. Là même où vous résisterez à telle ou telle théorie générale, où vous contesterez telle affirmation particulière, cette discussion même présentera son intérêt. C'est, en un mot, une occasion de penser, et ces occasions-là ne sont pas, après tout, si fréquentes.

M. Auguste Vitu, qui fait au *Gaulois* la critique de la république et au *Figaro* celle des vaudevilles nouveaux, a trouvé le temps de revoir et d'augmenter son volume : *Ombres et vieux murs* (1). Il ne s'agit pas des ombres de Sedan ni des vieux murs où l'on affichait « l'Empire, c'est la paix »; ces ombres sont celles du fermier général d'Ogny, de la Gogo, de M. de Pompadour, de François Juleau, de Paul-Louis Courier et de bien d'autres encore; les vieux murs sont ceux de la Grange-Batelière, de la Bastille, des châteaux de la vieille noblesse. Ce titre, assez peu justifié en somme, abrite un certain nombre d'articles de journaux assez étonnés de se trouver réunis. Ici, parcourant le vieux Paris, M. Auguste Vitu fait revivre les petits hôtels où retentit le choc des verres et le bruit des chansons légères à la fin des petits soupers; il crayonne certains profils de financiers ou de courtisans ridicules et, Dieu me pardonne! semble considérer avec quelque dédain les mœurs du bon vieux temps. C'est ainsi que son ironie atteint le courtisan Bouret, qui dotait les filles bâtardes des princes du sang royal, et vise, est-il bien possible! le roi lui-même. Où allons nous? où allez-vous, monsieur Vitu? Seriez-vous donc imbu des idées modernes? Que croire? Mais non, voici que M. Vitu relève les ruines des vieux châteaux dont il raconte pieusement l'histoire; voici qu'il attaque vigoureusement Paul-Louis Courier, l'ennemi de la Restauration.

Remettons-nous, monsieur, d'une alarme si chaude.

Eh bien, je préfère de beaucoup les articles où M. Vitu défend l'ancien régime à ceux où il semblait en user cavalièrement avec lui. L'ironie et le persiflage ne sont pas son fait; tandis que, lorsqu'il rentre dans le genre sérieux, lorsqu'il discute, par exemple, ce qui s'est accrédité sur l'épisode du repas des gardes du corps, et qu'il montre à l'aide de documents concluants que la légende a pris aux dépens de la vérité une large place, sa dissertation m'intéresse. Je recommande également quelques pages intéressantes sur François Suleau, le journaliste contre-révolutionnaire, tour à tour pamphlétaire, soldat, robin, agioteur, qui finit par reconnaître que ceux qu'il a servis ne méritent pas tant de dévouement, et brise la statue de ses anciens dieux pour être tout entier à la patrie que menace l'invasion étrangère. Quand M. Vitu touche aux questions littéraires, il me semble trop dominé par de certaines préoccupations. Il pose d'abord en principe que depuis la Révolution française jusqu'à nos jours l'état moral et politique de la France devait nécessairement amener l'amoindrissement et le dépérissement de la littérature. Pourquoi cela? il néglige de le dire. Ce dépérissement est-il aussi évident d'ailleurs? Je le conteste absolument pour ma part. S'il y a eu décadence en certains genres, quels progrès en d'autres! Mais cela nous mènerait trop loin.

Le *Renégat* (2), par M. Claretie, est une étude de mœurs politiques. Tristes mœurs, mais étude curieuse, délicate, et néanmoins assez profondément creusée. M. Claretie qui, selon moi, se contente parfois trop aisément de dessiner au

(1) *Ombres et vieux murs*, par Auguste Vitu. Paris 1876. 1 volume. — Charpentier et Cᵉ.

(2) *Le Renégat*, roman contemporain, par Jules Claretie. 1 vol. Paris, 1876. E. Dentu.

fusain — voir le *Beau Solignac* — nous présente cette fois une eau-forte. Quel est ce renégat, quel est ce libéral qu'ont séduit les promesses de l'empire et qui a renié son drapeau tout en voulant faire croire hypocritement qu'il allait le planter sur les sommets du pouvoir où il montait ? Je ne puis le savoir, puisque M. Claretie ne le sait pas lui-même. Il se défend d'avoir eu en vue qui que ce soit. Supposons donc que c'est un type imaginaire, un être de raison, ce Michel Bertier le renégat. Toujours est-il que l'analyse du romancier a fouillé heureusement les replis de ce triste cœur. Ne parlons pas de la fable romanesque qui, bien imaginée d'ailleurs, sert de cadre à l'étude morale. L'intérêt est ailleurs. Il est dans l'observation attentive qui démêle les causes secrètes qui ont préparé et rendu inévitable l'évolution finale. Dès les premières pages, quand on voit agir et qu'on entend parler cet ambitieux sec, égoïste, hypocrite, on pressent qu'il ira où le pousseront son intérêt et cette soif qui le dévore de jouer un grand rôle. Nommé député, ses amis le félicitent, la foule l'acclame ; il fuit ses amis et se dérobe à la foule : non par modestie, mais parce qu'il n'a pas eu le temps de composer son personnage et de se faire la figure qui convient. Il craint de céder à un entraînement, de laisser échapper un mot, de faire un geste qui le compromette ou même l'engage. Une femme d'un grand cœur, liée à lui par sa seule volonté, s'est sacrifiée pour éclairer d'un rayon de bonheur calme les heures de repos que lui laisse l'agitation de la vie publique : il ne voit plus dans cette chaîne qu'un obstacle. S'il faut qu'un grain de sable arrête la roue de son char de triomphe, il le broiera sans pitié. Le pouvoir et la fortune, voilà le double rêve qui l'attire et l'obsède; pour le réaliser, pas de respect humain, pas de scrupules.

Il hésite cependant quand approche l'instant de renier son passé; mais d'où viennent ses hésitations? Est-ce sa conscience qui proteste? Non; il calcule, il pèse les chances contraires. Il met en balance ce que l'empire lui offre et les cris indignés qui vont lui reprocher son apostasie. Ce n'est pas dans son cœur qu'est la tempête, mais dans son cerveau. Il se dit que le jeu qu'il joue n'est pas honnête; mais il se dit surtout qu'il est dangereux. Il lui sera fatal, en effet, il le sait bien; mais nous le voyons combattre ces pressentiments avec tous les sophismes que lui suggère l'ambition. Ce combat intérieur, chez un homme qui voit l'abîme où il marche et y marche cependant en se mettant devant les yeux un bandeau, est décrit par M. Claretie avec une richesse et une délicatesse d'analyse qu'on ne saurait trop louer. On remarquera de même la scène où certain duc, ambassadeur des Tuileries, propose à Michel Berthier le marché, scène que l'on appellerait, si l'œuvre venait jamais au théâtre, la grande scène de la séduction. Elle est traitée avec beaucoup d'art. L'idée première en est dans le *Rabagas* de Sardou; mais Rabagas n'est qu'un sot, qu'un bohême naïf, facile à gagner. Ici, au contraire, combien il faut de diplomatie, de tact, de ménagements! Il faut présenter à Berthier l'appât sans qu'il soupçonne le danger, il faut, lors même qu'il ne songe plus à résister, feindre de croire à sa résistance; il faut, enfin, lui rendre l'idée de la désertion moins repoussante en la présentant comme un moyen détourné, mais sûr, de faire triompher les idées libérales. L'apostasie prend ainsi des airs de stratégie savante. Le renégat se rassurera à moitié en se disant que de tribun il devient homme d'État, et qu'il va simplement quitter la politique sentimentale pour la politique expérimentale. Cette demi-assurance lui suffira, car il en est venu, à force de ruser avec lui-même et de se mentir, à endormir sa conscience.

Je signalerais volontiers encore d'autres scènes très-heureusement traitées; mais je ne veux pas déflorer d'avance le plaisir que trouvera le lecteur à suivre dans ses détails cette analyse délicate et pénétrante. Voilà une œuvre qui oblige. M. Claretie a dû tout le premier trouver à la composer plus de plaisir qu'à écrire ce que j'appellerai des romans de facture; qu'il se donne encore cette joie, et nous applaudirons encore de grand cœur.

M. Prosper Marius montre vraiment beaucoup trop de modestie en donnant au petit volume de vers qu'il offre au public le titre de *libellules* (1). Ce gracieux insecte s'éveille au printemps parmi les roseaux, brille un instant à la surface de l'étang ou du fleuve; le moindre zéphyr est aquilon pour ses ailes si frêles; au soleil couchant il meurt sur un nénuphar sans plus de bruit qu'un vibrion. Le poëte a voulu indiquer seulement, j'imagine, que ce sont là des essais de jeunesse auxquels il n'attache pas autrement d'importance. Il se console d'avance si les premiers vers ne jettent qu'un éclat éphémère, car, hier libellule, il se promet de monter demain plus haut d'un vol plus assuré et d'une aile plus puissante. Quelque grâce, et une certaine facilité aimable dans ce volume; mais rien de bien fort ni de bien nouveau. Toujours le printemps, la séve d'avril montant dans les bourgeons et dans les cœurs, les baisers sous l'ombre des hêtres, le bonheur de cueillir des fraises quand on est deux. Un certain débordement de sensualité dans tout cela, et du tempérament plus que du sentiment. Ce n'est pas la chanson de Fortunio, mais celle de Clavaroche quand il avait vingt ans.

Le théâtre du Gymnase, depuis longtemps malheureux, lutte contre la mauvaise chance avec une opiniâtreté digne d'un meilleur sort. L'*Hôtel Godelot* ne ramènera pas encore la foule, quoiqu'on l'ait accueilli avec une indulgence qu'il ne méritait pas, selon moi. C'est une farce qui a dû être écrite pour un autre théâtre, et, en tous cas, c'est une farce d'un goût médiocre.

Voici la donnée. Un riche bourgeois de Montélimar est justement fier de l'immeuble qu'il habite, et il semble que tout Montélimar s'associe à son orgueil, car on désigne partout sa grande et belle maison, qui est l'honneur de la ville, sous le nom pompeux d'hôtel. Quand on a dit l'hôtel Godelot, on a tout dit. Supposez maintenant que l'heureux propriétaire ait un vieil ami à Paris désireux de marier son fils, mais de le marier par surprise, car le jeune homme est effrayé de la perspective. Supposez encore que l'ami envoie son fils faire de la photographie à Montélimar, en espérant qu'il tombera amoureux de Mlle Godelot, et qu'il lui ait recommandé de s'arrêter à l'hôtel Godelot, où lui-même descendait il y a vingt ans. Supposez, de plus, que le photographe croie que l'hôtel Godelot, c'est l'*auberge* Godelot, et vous verrez poindre le quiproquo. Cette confusion peut amener deux ou trois scènes plaisantes; et, en effet, on rit d'abord. Mais deux actes, mais trois actes roulant là-dessus, voilà ce qui est énervant d'invraisemblance. Que le photogra-

(1) Prosper Marius, *Les libellules*. 1 vol. Paris, 1876. Librairie des bibliophiles.

phe se vautre sur le canapé du salon, qu'il demande de l'absinthe, qu'il se plaigne du service et proteste contre ce qu'il boit et ce qu'il mange, qu'il invite à dîner un ami qui passe en chaise de poste, passe encore ! Mais que dans la salle à manger du respectable Godelot il se croie à table d'hôte, qu'il prenne les bons bourgeois invités en son honneur pour des habitués et se moque d'eux avec une impertinence et une grossièreté sans nom, et qu'on ne le mette pas dehors par les épaules, ou au moins que le quiproquo ne s'explique pas, c'est ce qui dépasse la permission. Il y a bien pis encore. Il prend la fille de la maison pour une servante d'auberge, lui tient les propos les plus singuliers, pour ne rien dire de plus ; et enfin, quand tout s'explique, la jeune fille, charmée, l'épouse, et M. Godelot est heureux de l'appeler son gendre. En vérité, je demande pardon au lecteur de lui raconter, même brièvement, tout cela : mais c'est qu'il me semble curieux de constater ce qui se joue sur une scène qui a refusé *les Danicheff*.

Achard joue avec agrément le rôle du photographe ; Saint-Germain débutait dans celui de l'ami qui passe en chaise de poste ; il y est lugubre. Mlle Legault a l'air assez humiliée d'être prise pour une servante d'auberge, et cela se conçoit. Du reste, tous ces honnêtes artistes semblent étonnés de jouer une telle parade sur ces mêmes planches qui ont porté autrefois Mercadet et le père Poirier.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le *Figaro* a voulu faire une niche aux libres penseurs du conseil municipal de Paris, et avec l'à-propos d'un journal conservateur, il a précisément aggravé et consacré la mesure qu'il prétendait réparer.

On sait en effet que la majorité du conseil, obéissant à des scrupules qui ont peut-être eu le tort dans l'application d'être d'un empressement trop radical, a diminué ou supprimé les subventions précédemment accordées par le budget de la Ville à un certain nombre d'établissements de bienfaisance de fondation et de caractère ecclésiastiques.

Le *Figaro* s'est empressé d'annoncer que les pauvres et les infirmes ne perdraient rien pour cela ; et il a ouvert une souscription dans ses colonnes.

C'était son droit, mais ce n'était pas le devoir d'un journal qui se prétend chrétien, et l'on peut voir que l'*Univers*, gardien vigilant de la ligne orthodoxe, s'est bien gardé de devancer ou de propager un pareil élan de générosité.

En effet, que pouvait imaginer de mieux un journal de la libre pensée pour ôter tout remords au conseil municipal, et pour empêcher qu'à l'avenir ces subventions reprennent dans le budget de la Ville une place qui ne leur est plus indispensable ? Ou bien l'appel fait à la charité publique réussira, et la doctrine démocratique, qui veut que l'État et la cité n'interviennent jamais dans les manifestations privées qui ont un caractère religieux, triomphera absolument. Ou bien, malgré les efforts du *Figaro*, les établissements recommandés au zèle des fidèles resteront en déficit, et il sera prouvé que le conseil municipal n'a pas eu tort d'abandonner des institutions pieuses que la piété publique ne soutient pas.

Dans les deux cas, le conseil municipal est dispensé de revenir sur son vote.

Je sais bien que le *Figaro* n'entend pas recommencer l'année prochaine la souscription ouverte cette année. La précaution qu'il a mise à ne prendre aucun engagement et à n'en solliciter aucun à cet égard, trahit son scepticisme à l'endroit de la foi et de la générosité publique. Mais, qu'il veuille continuer ou qu'il s'en tienne à cette unique protestation, le *Figaro* n'en a pas moins fait faire, je le répète, une expérience qui prouve l'inutilité des subventions ou l'inutilité des établissements subventionnés ; et il a fourni un terrible argument à ceux qui prétendent supprimer le budget des cultes, en montrant comment chacun doit souscrire pour les œuvres de sa foi.

II

Le prince Napoléon est nommé en Corse.

Cette élection est peut-être une preuve plus éclatante du déclin de l'étoile bonapartiste que si un républicain avait été choisi.

Le triomphe de l'hérésie est toujours un plus grand scandale et un plus grand péril que le triomphe de l'athéisme. Si la Corse, comme Paris, méconnaissait et avait toujours méconnu la vraie religion napoléonienne, on pourrait en prendre son parti. Mais le pur sanctuaire acclamant un renégat ! Malgré l'anathème du jeune dieu en apprentissage, la terre sainte envoyant pour servir la république celui qui a été désigné aux mépris comme le pire ennemi de la famille impériale, c'est là un reniement cruel et décisif. Depuis le vote de Philippe-Égalité aidant à décapiter Louis XVI, on n'avait pas vu une pareille manifestation.

Philippe-Égalité était bien sûr d'achever son cousin. Il est vrai que son vote ne lui a pas trop servi, et que ces démolisseurs dynastiques se suicident en démolissant ce qui reste de leur parent.

On dit que le prince Napoléon sera seul à la Chambre. Qu'y va-t-il faire ? Il l'a dit lui-même autrefois : on ne sait jamais ce qui peut arriver, et, en cas de révolution, c'est dans la Chambre des députés qu'on choisit d'ordinaire le gouvernement provisoire.

C'est une des chances que le prince tient en réserve. L'on sait aussi que, depuis longtemps, il a fait un vœu : celui d'être où le duc d'Aumale n'est pas.

Je ne puis voir revenir dans une Assemblée ce César déclassé sans me souvenir du mot d'un de ses familiers au commencement de l'empire :

— Messieurs, ralliez-vous au prince Napoléon, il représente le désordre !

Oui, l'étoile bonapartiste décline et va disparaître. Les journaux étrangers ont donné des détails navrants sur la détresse du Comité de comptabilité. Ses journaux languissent et pâlissent. Le *Pays* abdique solennellement la *fougue* ; le *Gaulois* manque de verve, et la *Liberté*, avec une ironie sanglante, annonce qu'elle devient un journal pratique. Tout le monde en a conclu qu'elle abandonnait les chimères bonapartistes.

Comme le disait un des plus spirituels décavés de la bande :

— Le parti napoléonien commence à manquer de napoléons ; il n'y a plus rien à faire.

III

Il y a à peu près un an, c'est-à-dire le 19 juin 1875, j'émettais ici même et non pour la première fois, non surtout en me prétendant l'inventeur de l'idée, la proposition de célébrer, en 1878, le centenaire de Voltaire et de Rousseau.

Aujourd'hui le projet est repris, approuvé, commenté par d'autres. Je m'en réjouis ; mais comme il est difficile de parler de Voltaire, qui fut l'esprit par excellence, sans être ou sans paraître beaucoup moins spirituel que lui, j'ai peur pour le centenaire, tant je le vois imprudemment soutenu et peu spirituellement présenté.

L'un voudrait faire du patriarche de Ferney un socialiste, l'autre ne dissimule pas qu'il vient demander uniquement au défenseur de Calas un arsenal contre les cléricaux; il y en a qui poussent la fantaisie jusqu'à vouloir opposer la *Pucelle* aux projets de canonisation de Jeanne d'Arc.

Le plus original de ces voltairiens intransigeants réclame à son profit un brevet pour l'idée que nous avons eue tous à la ronde avant lui; il prétend que le monument à élever doit porter sa marque de fabrique, accuse de plagiat ceux qui se refusent à lui concéder cette extravagante fantaisie, et inscrit en lettres d'or sur son chapeau :

C'est moi qui suis *Guyot*, berger de ce troupeau !

J'en suis fâché pour le journal *les Droits de l'homme* et ses succursales, mais il lui faudra inventer un autre chocolat pour en avoir le monopole, et une autre poudre s'il veut tirer des feux d'artifice avec ses propres munitions. J'ajoute sincèrement, comme je le pense, que je serais fâché pour le centenaire si, par impossible, *les Droits de l'homme* en avaient le privilége et en gardaient la direction.

Le tort fait par ces turbulents aux idées d'apaisement et de justice présage bien le service qu'ils rendraient aux ennemis de Voltaire et de Rousseau, s'ils prétendaient enrégimenter ceux-ci dans leurs rangs.

Fort heureusement, si tout le monde a plus d'esprit que Voltaire, tout le monde aura plus d'esprit et de bon sens que le journal en question ; et le centenaire des deux grands génies qui furent les initiateurs du mouvement philosophique, littéraire et social du dix-neuvième siècle doit être célébré par un accord unanime de tous les écrivains, de tous les penseurs, de tous les hommes d'État libéraux, sans que l'on fasse de cette acclamation un cri de guerre contre le clergé, une menace contre les retardataires du progrès.

Ne donnons pas l'avantage ou seulement l'apparence du martyre à ceux qui n'ont que l'infériorité du ridicule.

IV

M. Zola continue sa campagne contre Alexandre Dumas fils et prétend démontrer que les *Danicheff* ne sont pas une photographie exacte du peuple russe.

Cette opinion peut se soutenir, et je trouve la critique à bien des égards très-sensée. Mais M. Zola, qui prêche pour le théâtre naturaliste, pour le roman naturaliste, pour le naturalisme à outrance, s'oublie dans l'emportement de son mépris pour la littérature spiritualiste, et s'écrie :

« Nos romanciers *naturalistes*, qui sont les *princes* littéraires de notre temps, *frissonneraient* s'il leur fallait mettre en scène un seul personnage russe, et ne s'y décideraient qu'après de longues études sur le milieu où ce personnage est né, et là où il a grandi. »

Je m'étonne qu'un écrivain naturaliste décerne l'épithète de *prince*, qui est une image spiritualiste, à ceux dont l'ambition est de décrire l'homme, sans souci du costume ; et je m'étonne, mais peut-être un peu moins, que M. Zola se serve d'un pareil mot, sachant qu'il est lui-même un des plus intransigeants parmi les romanciers naturalistes.

Je trouve aussi que les princes du réalisme sont bien nerveux, s'ils *frissonnent* à l'idée de peindre un seul personnage russe. Le frisson est une faiblesse des écrivains à vapeurs et à tempérament délicat.

J'ajoute pour M. Zola en particulier que son frisson serait un acte d'ingratitude, car le journal qu'il parfume de sa prose annonçait hier solennellement que la Russie était la terre d'élection pour les héros de M. Zola; on s'arrache ses livres en Russie, *Son Excellence M. Rougon* est dans tous les portefeuilles diplomatiques, et *le Ventre de Paris* repose sur tous les cœurs de jeunes femmes : il paraît que c'est du délire.

Je le crois, mais alors pourquoi *frissonner* à la pensée d'un personnage russe ? — A moins que le frisson ne soit indiqué comme une sensation purement naturaliste et n'exprime la volupté physique d'un écrivain sur le dos duquel une Russe passerait la main.

V

Le tribunal de police correctionnelle a rendu son jugement dans une douloureuse affaire. L'ancien directeur d'un établissement d'instruction primaire et secondaire, malgré les témoignages les plus considérables, malgré le passé le plus honorable, malgré le chiffre absolument minime des détournements qu'il aurait commis et encouragés, a été condamné à deux ans de prison.

Loin de moi la pensée de mettre en doute l'impartialité des juges et la justice de leur rigoureux jugement. Je veux seulement faire remarquer que l'honneur, la liberté et l'avenir des familles tiennent souvent à très-peu de chose.

Si le chiffre des détournements avait dépassé la somme de trois mille francs, le procès, au lieu d'être jugé en police correctionnelle, l'eût été en cour d'assises; et ce n'est pas trop présumer de la sensibilité du jury que de croire qu'il eût été plus accessible que les magistrats aux raisons d'indulgence invoquées par l'avocat. Il eût peut-être, je n'ose rien préciser, acquitté et renvoyé absous celui que le tribunal correctionnel a flétri d'une condamnation à deux ans de prison.

Un romancier humoristique comme Dickens tirerait de ce fait un intéressant épisode, et montrerait comment on court plus de chances d'être acquitté, sans médire de la justice et des hommes, quand on détourne une grosse somme que quand on effleure à peine un sac d'écus.

Je m'étonnerai aussi de cette assimilation bizarre qui faisait juger en même temps qu'un ancien directeur d'institution prévenu de détournements, deux cuisiniers prévenus d'outrages publics à la pudeur. N'était-ce pas assez pour l'homme de science, pour le professeur, pour le représentant d'une des plus hautes fonctions sociales, d'aller s'asseoir sur le banc de la police correctionnelle? Fallait-il encore l'y amener en compagnie de deux vauriens dont il n'était en aucune façon le complice, et qui ont mêlé le dégoût que soulevait leur affaire aux douloureuses impressions suscitées par le procès intenté à leur ancien directeur?

Il me semble qu'une pudeur toute légitime, que le respect de l'audience, sinon du prévenu, devait faire scinder le procès en deux.

VI

J'ai parlé, il y a quelque temps, de la mort d'un musicien de grand talent qui s'annonçait comme un compositeur d'avenir, Alfred Holmès. J'apprends qu'une souscription nationale s'organise à Londres pour donner deux festivals des œuvres symphoniques de M. Holmès. Le prince et la princesse de Galles ont accepté le patronage de la souscription. Sir Richard Wallace s'est inscrit le premier sur la liste pour une somme de mille livres, et les deux plus célèbres chefs d'orchestre d'Angleterre, sir Michaël Corta et M. Aug. Manns, doivent diriger les musiciens.

Cet hommage rendu par l'Angleterre à un de ses enfants de génie doit être une leçon pour nous et un exemple. Ah! si les Anglais avaient Voltaire et Rousseau dans leur Westminster! Hélas! nous ne les avons pas même dans notre Panthéon, puisque la Restauration a permis qu'on volât les tombes et que les défenseurs de l'autel commissent impunément ce sacrilége envers le génie et la mort.

VII

La Cour de cassation ne veut pas permettre au journal de M. Veuillot de diffamer les magasins qui restent ouverts le dimanche. Elle a confirmé la condamnation prononcée au profit de M. Valentin, propriétaire du magasin *A la mère de famille*, que le pieux journal avait dénoncé aux âmes dévotes.

M. Veuillot ne faisait que se conformer aux règlements d'une association catholique et militante pour le repos et la sanctification du dimanche.

Une société spécialement bénie par le pape (elle s'en vante) publie les annales mensuelles dans lesquelles on raconte les guérisons accordées aux infirmes qui sanctifient le dimanche et les menaces faites par cette pieuse comédienne qui représenta la Vierge dans l'apparition de la Salette à ceux qui travaillent le dimanche.

A la seconde page du recueil, je lis dans les statuts de l'association :

Article 5. Les membres emploieront toute leur influence à faire sanctifier le dimanche, *spécialement en donnant leur préférence pour leurs achats et leurs travaux aux magasins, ateliers, usines, aux ouvriers et ouvrières qui ne travaillent pas le dimanche.*

Certes les associés sont dans leur droit en choisissant les magasins selon leur goût et selon leurs opinions; mais quand on s'engage à employer toute son influence au profit des magasins orthodoxes, n'est-on pas fatalement poussé à dépenser un peu de cette influence contre les magasins impies et profanes? C'est ce petit excès de zèle que le journal de M. Veuillot a commis. Il est coupable d'avoir obéi à la discipline de son parti, qui ne défend pas assez explicitement à ses propagandistes de ne pas confondre la diffamation avec la réclame. Le voilà bien averti. Une autre fois, il s'y prendra plus adroitement.

N***.

LA SITUATION EN ESPAGNE

L'Espagne

La monarchie qui s'est établie en Espagne l'année dernière continue à se débattre au milieu des plus sérieuses difficultés. Elle est parvenue à terminer la guerre civile et est entrée par la réunion des Cortès dans la période d'un gouvernement régulier. M. Canovas del Castillo est aujourd'hui le chef d'un cabinet constitutionnel, et il a prouvé par des témoignages sérieux qu'il n'avait pas oublié le programme de l'Union libérale, tel qu'il l'avait lui-même rédigé après le mouvement de Vilcavaro. Sans doute les élections des Cortès ont été comme toujours, en Espagne, marquées par des actes de corruption et de violence, mais les mœurs du pays peuvent en être accusées au moins autant que les exigences du ministère. Il est d'usage en Espagne que le parti maître du pouvoir ne laisse pénétrer à la Chambre aucun de ses adversaires. C'est ainsi que sous Isabelle, l'opposition n'eut quelque temps aux Cortès qu'un seul représentant, le duc d'Orense. Dans les Cortès actuelles il est entré jusqu'à vingt membres de l'opposition, c'est un progrès. Ce qui vaut mieux encore, c'est que la reine Isabelle n'a pas été admise à rentrer en Espagne. Ainsi se trouve écartée la *camarilla* qui, par son amour pour la monarchie absolue et son aveugle dévotion au Saint-Siége, a provoqué les excès dont est sortie la révolution de 1868.

Cette semaine a été signalée par un fait encore bien plus important. Malgré l'opposition du parti catholique, les Cortès, sur la proposition même de M. Canovas del Castillo, ont voté l'article de la constitution qui établit la liberté religieuse. C'est là, malgré les restrictions dont sera encore entouré le plus sacré de tous les droits, un pas décisif et le début d'une époque complétement nouvelle. Pas un ministre, même parmi les plus libéraux, ni Mendizebal, ni Madoz, ni Rio-Rosas n'avaient essayé d'accomplir une pareille réforme. Il s'était trouvé des financiers assez résolus pour s'emparer des biens de l'Église; nul, avant la révolution de 1868, n'avait osé lui enlever son autorité spirituelle. Par le dernier vote des Cortès, l'Espagne a irrévocablement rompu avec son passé; elle pourra avoir encore, elle aura sans doute à subir bien des changements; elle pourra maintenir ou renverser la monarchie constitutionnelle: elle restera désormais affranchie d'un joug qui lui a été si fatal, elle ne se séparera plus des peuples et des idées modernes. La monarchie du roi Alphonse a pourtant en ce moment même de rudes épreuves à traverser et elle n'est pas au bout de ses peines. La question financière se trouvera sans doute très-simplifiée si l'on adopte le plan de M. Salaverria, qui consiste à ne rien payer, et, par le temps de banqueroute qui court, ce système paraît avoir quelques chances de succès. Mais l'Espagne ruinée par cinq ans de guerres civiles a besoin de nouvelles ressources, et elle doit sauver à tout prix son crédit déjà bien chancelant. Je doute que les procédés de M. Salaverria, s'ils sont adoptés par les Cortès, aient pour effet de rendre à l'Espagne la confiance des marchés européens. Les *pagarès* sont aujourd'hui à peu près au niveau de nos assignats, et dans tout le midi de la France on a déjà remarqué que si *pagarès* peut s'expliquer en espagnol par ce mot décevant : « Vous paierez », il signifie aussi en patois : Ne rien payer; le gouvernement paraît trop incliner à justifier cette dernière traduction.

Une autre difficulté qui mérite d'être signalée, parce qu'elle tient à la constitution même de l'Espagne, à ses origines et à ses habitudes nationales, c'est l'opposition manifestée en ce moment par les provinces basques contre la suppression de leurs *fueros*. Le maintien des anciens priviléges et des franchises locales a provoqué, dans le nord de l'Espagne, une agitation générale. Pour défendre cette cause, les villes les plus libérales se sont trouvées d'accord avec les populations les plus dévouées à la cause de don Carlos, et, dans un pays où saignent encore les blessures de la guerre civile, se produit pour la première fois une sérieuse unanimité. Les délégués du Guipuscoa sont partis pour Madrid avec un mandat qui ne leur permet aucune concession, et celles qu'ils seraient tentés d'accepter seraient repoussées par leurs compatriotes. C'est le malheur de l'Espagne que ses diverses provinces aient été placées sous un même sceptre avant d'être arrivées à cette communauté d'idées et de sentiments dont se forme l'unité nationale. Il faut pourtant sortir d'une situation fausse et qui peut devenir un danger permanent. Sans doute les conditions dans lesquelles s'est terminée la guerre civile permettent à M. Canovas de tout oser, mais l'emploi de la force ne suffit pas. Il a à faire comprendre à ces provinces que si ces priviléges avaient leur raison d'être quand ils les protégaient contre les exigences d'un pouvoir absolu, ils cessent d'être utiles sous un gouvernement qui assure également les droits de tous les citoyens. Que la constitution élaborée par les Cortès donne à toute l'Espagne une indépendance égale, supérieure même à celle que les provinces du nord s'obstinent à défendre, la suppression des *fueros* sera pleinement justifiée et ne rencontrera plus d'obstacles sérieux. Ainsi, dans cette question comme dans beaucoup d'autres, il n'y a qu'une voie de salut : la liberté. Si le ministère actuel veut le comprendre, ce sera un grand bonheur et pour les provinces basques et pour l'Espagne et pour lui-même.

HERMILE REYNALD.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 48 27 MAI 1876

LES FORCES MILITAIRES DE LA TURQUIE (1)

Depuis cinquante ans, la Porte essaie, avec une persévérance qui du moins prouve en faveur de sa prudence politique, d'organiser ses forces selon les modes européennes les plus en vogue ; elle prend successivement modèle sur les puissances militaires du jour, sur les nations qui lui paraissent maîtresses en l'art de la guerre. Longtemps la France a eu l'honneur — du reste, légitimement conquis par la guerre de Crimée — de donner le ton à la « jeune Turquie ». Mais quand la fortune a changé, après Sadowa et surtout depuis les événements de 1870, c'est l'armée prussienne qui sert de type au zèle réformateur du sultan.

Quels sont les résultats obtenus ? L'insurrection de l'Herzégovine, qui se maintient et se développe malgré tous les efforts de la Porte, est, malheureusement pour celle-ci, le plus concluant des témoignages. Pour comprendre comment le gouvernement de Constantinople est tenu en échec par des populations asservies depuis des siècles, exclues systématiquement du métier des armes, considérées comme inférieures, étudions avec quelques détails l'état de l'armée ottomane. Là, en effet, est le principal nœud de la question.

I

C'est en 1826, date fameuse dans les annales turques, que le terrible Mahmoud supprima, non point d'un trait de plume, mais à coups de cimeterre, l'ancienne armée, représentée par les janissaires ; cette réforme, radicale s'il en fut, lui permit d'organiser sans résistance des troupes à l'européenne. Des officiers étrangers furent appelés en grand nombre pour servir d'instructeurs ; parmi eux, on remarque un nom devenu célèbre, celui du feld-maréchal de Moltke. Les *Lettres sur l'Orient* du jeune officier ont été récemment rééditées (1) ; il n'est pas tendre pour les Turcs ; il juge avec sévérité leurs péchés originels ; il note l'ignorance et l'indolence des chefs, sans compter leurs malversations administratives. Il est clair que M. de Moltke, génie par excellence précis et mathématique, ne pouvait éprouver la moindre sympathie pour le caractère de ses hôtes accidentels.

D'une manière plus générale, le fatalisme musulman, se traduisant par un éternel : « A la volonté de Dieu ! » est tout ce qu'il y a de plus opposé à l'esprit militaire moderne, fait d'activité et de prévoyance, se résumant dans la maxime : « Aide-toi, le ciel t'aidera. »

Sans doute, à ce point de vue comme à tant d'autres, les Turcs ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois ; bien que les assassinats de Salonique démontrent douloureusement la persistance du fanatisme populaire, cependant le Coran compte beaucoup, sinon d'incrédules, du moins de croyants fort attiédis. Les anciens mots de *djihad*, guerre sainte, et de *shahid*, martyr de la foi, employés indistinctement pour désigner toutes les guerres et tous les soldats tués, ne sont plus pris au pied de la lettre. M. Charles Yriarte, qui a visité un camp turc dans l'Herzégovine (2), note que les officiers sont loin de suivre les prescriptions du jeûne pendant la période du Ramazan ; les soldats, pour la plupart, s'y soumettent encore ; mais ils ne respectent pas la loi dans toute sa sévérité.

Cependant l'influence de dogmes et de mœurs séculaires ne saurait disparaître en moins d'un demi siècle, même dans les esprits éclairés, ouverts aux idées européennes ; elle s'est affaiblie, voilà tout ; et cet affaiblissement paraît avoir

(1) Articles du *Voennyi Sbornik* (recueil militaire de l'état-major russe) traduits par la *Revue militaire de l'Étranger*. — Comptes rendus de l'état-major autrichien.

(1) Voyez sur ces *Lettres* la *Revue* du 28 septembre 1872.

(2) La Bosnie et l'Herzégovine pendant l'insurrection. — *Revue des Deux-Mondes*.

augmenté les défauts plutôt que les qualités des Ottomans. Bref, le tempérament de la race et les traditions historiques ont pesé lourdement sur la réforme militaire entreprise par les sultans.

C'est ainsi qu'ils ont établi le régime de la conscription sans réussir cependant à organiser une armée nationale, concentrant toutes les forces vives de l'empire. Car le principe du recrutement reste subordonné à la distinction religieuse et politique entre musulmans et chrétiens, entre vainqueurs et vaincus. Il contribue à maintenir la division parmi les sujets de la Porte, à les séparer de la manière la plus tranchée, d'un côté entretenant l'oppression, et de l'autre provoquant la révolte.

Cette inégalité, estimée nécessaire à l'égal d'une mesure de salut public, se retourne en somme contre les Turcs mêmes.

Le dénombrement de l'empire n'est pas fort exactement connu ; l'administration ottomane ne brille point en fait de statistique. Toutefois, on admet généralement que la population musulmane compte pour 73 pour 100 dans les provinces asiatiques, et seulement pour 23 pour 100 dans les provinces européennes. Selon M. Elisée Reclus, les sujets de la Porte, dans la presqu'île des Balkans, représentent un total probable de 11 480 000, dans lequel les musulmans entreraient pour 3 480 000 ; il faut encore distinguer les indigènes convertis à l'islamisme et les Osmanlis en quelque sorte pur sang. Ces derniers, les vrais Turcs, ne sont pas estimés à plus de 1 500 000.

Il est vrai qu'en Asie ils atteignent, selon des données encore plus approximatives, le chiffre de 12 à 13 millions ; mais dans ce nombre, pour combien faut-il compter les peuplades à peu près barbares, nomades, indisciplinables, qui nécessairement échappent à toute conscription ? Les corps irréguliers, Bédouins, Bachi-Bouzouks, Tcherkess, viennent de ces confins éloignés ; ils servent en dehors de tout ordre, de toute tactique, avec une fantaisie qui a peu de rapports avec les usages d'une armée civilisée et bien ordonnée. Leurs exploits dans l'Herzégovine n'ont pas peu contribué à imprimer à la guerre actuelle son caractère de sauvagerie. En somme, c'est en Europe que l'armée régulière trouve ses meilleurs éléments de recrutement. Comme les chrétiens ne font que payer une taxe d'exonération, l'ancien *charadj*, tout le fardeau du service militaire finit par retomber sur une minorité.

Quelle est la conséquence ? La conscription ne frappant que la population turque, et surtout en Europe, l'épuise de plus en plus, restreint ses facultés productives, la réduit à un état inférieur ; au contraire, les chrétiens, exempts de cette charge, se développent plus aisément, accaparent l'industrie et le négoce et s'accroissent sans cesse.

Par surcroît, la réforme, au début, institua parmi les musulmans des inégalités qui, en partie, subsistent encore. Certaines provinces étaient déclarées *musten*, c'est-à-dire exemptes du service militaire, par opposition à celles dites *ayri-musten*, qui avaient l'honneur fort onéreux de fournir à elles seules des soldats au sultan. Le privilége s'étendait à Constantinople et aux vilayets de Bosnie, de Candie et d'Albanie.

En 1856, sous l'influence française, le gouvernement parut vouloir remédier à cet état de choses. Un *hatt-humayoun* admit solennellement au service militaire tous les sujets de l'empire ; mais les ordres du sultan sont restés stériles comme tant d'autres ; rien ne fut changé, si ce n'est que le *charadj* a pris le nom de *bedel*. La taxe d'exonération varie de 600 à 1,100 francs ; c'est un produit fiscal d'environ 13 millions.

Pour justifier cette exclusion en quelque sorte imprescriptible, les Turcs invoquent les insurrections incessantes et périodiques des chrétiens ; comment leur donner des armes ? On tourne dans un cercle vicieux : la conscription, restreinte aux Turcs, devient pour eux une cause de ruine ; étendue aux chrétiens, elle devient un péril.

De la sorte, l'armée ne pourrait acquérir de puissants effectifs qu'à la condition de ne plus être homogène, et elle ne peut rester homogène qu'à la condition d'appauvrir son recrutement.

L'abolition des priviléges entre sujets turcs semble avoir été poursuivie avec plus de succès. Une brigade de six bataillons levés en Bosnie figure sur les états du 2e corps, en Roumélie. L'Albanie fournit un grand nombre de *zaptiés*, soldats d'élite qui représentent notre gendarmerie. De même, en Asie, on a entrepris d'accroître le domaine du recrutement. La campagne de 1871 a soumis l'Yemen au sultan ; cette contrée est devenue une circonscription de corps d'armée ; toutefois, le corps n'est encore formé que de troupes détachées des circonscriptions voisines.

Si nous passons du mode de recrutement à l'organisation proprement dite, nous voyons que les forces de la Turquie, d'une manière générale, se divisent en *nizam* (armée active) et en *redif* (réserve).

Primitivement, le *nizam* comprenait 5 ans de service et le *redif* 7 ans. C'était et c'est toujours deux troupes opérant par fractions séparées. La première devait avoir un effectif de 150 000 hommes fournis par des appels annuels de 25 à 30 000 hommes. La seconde devait se composer d'une centaine de mille hommes mobilisables au fur et à mesure des besoins. Durant la guerre de Crimée, l'armée turque comptait 209 000 soldats, dont 105 000 du *nizam* et 104 000 du *zedif*. C'est le plus fort effectif obtenu. Sur le papier, il était normalement de 250 000 hommes. Mais ce chiffre, pourtant peu élevé pour une population de plus de trente millions d'âmes, n'a jamais été atteint ; c'est à peine si les contingents annuels comprenaient une vingtaine de mille hommes. Pourquoi ? En France, particulièrement, nous sommes payés pour le savoir : le sultan n'a pas d'argent, ou celui qu'il peut avoir, il l'affecte à des dépenses tout autres que le payement de ses créanciers ou la solde de ses troupes. Or, pas d'argent, pas plus de Turcs que de Suisses ; le proverbe est d'une application universelle ; il n'a ni patrie ni religion.

II

L'insuffisance numérique de l'armée turque, contrastant avec l'accroissement général des effectifs en Europe, ne pouvait échapper aux hommes d'état de Constantinople. Ils ont facilement compris que les graves événements de 1866 devaient provoquer une agitation générale, qui ne manquerait pas de s'étendre aux populations de l'Orient ; il fallait s'attendre à de nouvelles insurrections de la part des provinces chrétiennes ; il était urgent de mettre l'Empire en état de lutter contre ces éventualités redoutables.

En 1869, le séraskier (ministre de la guerre) Hussein-Avni-Pacha élabora un plan destiné à porter à 700 000 hommes l'effectif de l'armée; tel est le chiffre reconnu nécessaire pour garantir la sécurité intérieure de l'Empire. L'auteur de la nouvelle réforme s'inspira du système prussien, autant que le permet l'impossibilité d'adopter le service obligatoire. Les Turcs qui tombent sous le coup de la conscription font désormais partie de l'armée, depuis vingt ans jusqu'à quarante. L'activité, portée à six ans, se subdivise en deux périodes : quatre ou cinq ans dans le *nizam*, un ou deux ans dans l'*ichjad* (réserve proprement dite). C'est un accroissement de 60 000 hommes pour l'armée de première ligne. Le *redif* a été augmenté de plus de moitié ; il doit recevoir 198 000 hommes répartis en 240 bataillons; il se partage en deux bancs : le *mifewel* ou *moukkadam*, qui comprend les trois premières classes, et le *miftali*, qui comprend les trois dernières. Enfin l'armée territoriale, *mustafiz*, retient encore durant huit années les hommes sortis du *nizam* et du *redif*.

Voici l'ensemble des effectifs normaux. Sur le pied de paix, l'armée active se compose (nous prenons les chiffres officiels de 1874) de 157 700 hommes et 25 800 chevaux, répartis en 252 bataillons de ligne, de chasseurs et de *zapliés*; en 146 escadrons, 88 batteries et 13 compagnies du génie.

Sur le pied de guerre, l'armée mobilisée, — en dehors du *mustafiz*, évalué approximativement à 300 000 territoriaux, — comprend 367 000 hommes et 38 000 chevaux. L'augmentation sur l'effectif de paix est donné par le rappel de l'*ichjad*, qui renforce les effectifs des corps actifs, et par l'entrée en ligne de 162 bataillons de *redif*, déjà organisés, dont 132 du premier ban et 30 du second. Les *zapliés*, en particulier, compteraient pour 38 800 hommes au lieu de 20 000.

Donc, nominalement, le total des forces mobilisées de la Turquie serait accru du chiffre de 246 000 hommes à celui de 367 000 hommes. L'effectif complet, selon les prévisions du plan de 1869, est de 400 000 hommes; mais il n'a pas été encore possible de former, même sur le papier, des cadres suffisants en officiers.

Encore « à l'instar » de Berlin, les Turcs ont adopté l'organisation par corps d'armée régionaux.

Les corps d'armée (*ordu*), commandés par des *muchirs* ou maréchaux, sont au nombre de sept : trois pour l'Europe, quatre pour l'Asie.

Les quartiers-généraux, en Europe, sont Constantinople, Schumla et Monastyr; pour l'Asie, Erzeroum, Damas, Bagdad et Sanaa dans l'Yémen. Il est à remarquer que les effectifs européens sont plus forts que ceux de l'Asie. Ainsi les trois premiers corps réunis comptent 98 bataillons, 86 escadrons, 52 batteries; les quatre derniers n'ont que 89 bataillons, 60 escadrons, 35 batteries. Cette répartition s'explique d'elle-même : on concentre les moyens d'action là où est le péril. Par des motifs analogues, les provinces européennes abondent en casernes, en forteresses, comme celle de Niksich, en blockhaus. Les Ottomans, lisons nous dans une Revue militaire italienne, si ancienne que soit l'époque de leur occupation, semblent ne se considérer toujours que comme des vainqueurs en pays conquis : aussi, dans chaque ville de garnison, les casernes sont-elles toujours placées dans les anciens châteaux-forts ou organisées définitivement et à l'abri d'un coup de main, bien peu à craindre cependant; nulle ville en Europe, si ce n'est peut-être Berlin, ne possède d'aussi belles casernes que Constantinople, où elles constituent, avec les mosquées, les édifices les plus considérables et les plus remarquables de la ville; bâties en pierre de taille, avec l'exposition la plus salubre et la plus étendue, ces casernes sont tenues avec une propreté qui fait singulièrement contraste avec l'aspect repoussant de l'extérieur et des abords.

L'*ordu* se subdivise en six arrondissements de régiment, lesquels comprennent chacun quatre districts de bataillon, lesquels à leur tour s'étendent à un certain nombre de *kazas* (communes). C'est le bataillon qui forme l'unité de recrutement et de mobilisation. Comme effectif, l'*ordu* comprend trois divisions, deux d'infanterie, une de cavalerie, chacune à deux brigades, et, en plus, un régiment d'artillerie.

Le nombre des batteries, dans chaque régiment, est variable selon les ressources en matériel dont on dispose; régulièrement, elles sont fixées au nombre de douze, dont neuf à pied. Les pièces sont de bon modèle; beaucoup viennent de l'usine Krupp, beaucoup aussi ont été fabriquées en Angleterre. Les artilleurs turcs ont une vieille réputation; ils l'ont soutenue en maintes circonstances; il suffit de rappeler le siége de Schumla, en 1829, qui mérita à cette ville le titre de « tombeau des infidèles », et la belle défense de Silistrie en 1854.

C'est de beaucoup l'arme supérieure de l'armée. Les autres corps restent loin en arrière. On rend justice au soldat turc, à sa fidélité à toute épreuve, à sa fermeté dans le combat, à l'inaltérable résignation avec laquelle il supporte tous les désastres dont Allah et l'inhabileté de ses chefs le comblent libéralement. C'est le commandement qui pèche le plus ; la forte école qui s'était formée avec Omer-Pacha, durant la guerre de Crimée, disparaît de plus en plus; encore, en 1861, elle avait rondement mené l'insurrection de l'Herzégovine. Mais on ne trouve plus, dans les opérations actuelles, la même décision, la même intelligence. Les cadres sont fort incomplets; les écoles militaires fournissent une centaine d'officiers par an; ce contingent reste inférieur aux besoins produits par la réorganisation de l'armée. Puis, l'instruction est faible et le travail individuel à peu près nul. L'armée se ressent du système social de la Turquie. On dit que l'égalité règne de la manière la plus démocratique parmi les Ottomans, que la plupart des grands personnages ont commencé par la plus humble condition. L'observation est juste, mais le mal vient de ce que la classe dirigeante se recrute trop souvent, non point par le mérite, mais par le caprice et la corruption. La domesticité est le grand moyen d'avancement dans la hiérarchie musulmane; il suit, — sauf, bien entendu, d'honorables exceptions, — que les fonctions du gouvernement sont occupées de la manière la plus triste. Le commandement et l'administration de l'armée n'échappent point à cette loi commune, qui fait la grande faiblesse de l'Empire.

L'administration militaire est dirigée, au ministère, par un grand conseil, le *dari choura*. C'est le régiment qui forme l'unité administrative la plus importante. La comptabilité est des plus simples : chaque corps adresse d'avance son budget trimestriel au ministre de la guerre; celui-ci envoie ou n'envoie pas (cas de force majeure très fréquent) les allocations demandées. Le tarif des soldes est fixé, par mois, à 750 francs pour le muchir, 575 francs pour le colonel, 80 francs pour le capitaine. De même, le capitaine reçoit deux rations de vivres, le colonel douze et le *muchir* cent vingt-huit, plus soixante-quatre rations de fourrage; la

ration de vivres est côtée à 45 centimes. Cette échelle si peu graduée ne trahit-elle pas tout le système de l'économie turque? Il est juste d'ajouter que le plus souvent la solde, grosse ou petite, n'est point payée, ce qui rétablit l'égalité.

L'habillement, la nourriture sont l'objet de règlements minutieux; mais, comme ils ne sont que très-rarement appliqués, il serait superflu d'insister. M. Charles Yriarte décrit la pittoresque variété des troupes qu'il a pu accompagner dans son expédition de Banjaluka, au nord de la Bosnie. Les irréguliers s'accoutrent et s'arment à leur fantaisie; — de véritables Decamps. Quant aux *nizam*, la défroque du gouvernement leur donne un air de ressemblance avec nos zouaves, à cela près qu'ils sont couleur bleu de roi et généralement en guenilles. Des vivres, il n'en faut pas parler davantage; toujours, sur le papier, ils sont abondants et variés : pain, riz, viande de mouton, légumes et même plats sucrés! Le sultan, dans sa paternelle sollicitude, veut qu'en campagne la ration soit doublée, pure métaphore! En réalité le soldat vit sur le pays, comme il peut; et cette réalité, dont témoignent les récits de l'insurrection actuelle, est terrible pour le pays.

Les chevaux turcs ont une réputation légendaire; encore une illusion! Les races sont abâtardies; le service de remonte est fort médiocre; il n'est pas rare, affirme M. Yriarte, de voir dans les régiments des coursiers fourbus de plus de vingt ans continuer leur service. Qui le croirait? Le Turc est mauvais cavalier; encore sans doute un effet du *kief*.

Les nombreux défauts de l'administration militaire se rattachent à la détestable gestion financière du gouvernement. L'État est sans cesse obéré; la plus grosse part des revenus est absorbée par le harem du sultan; les familiers prennent le reste. Donc on est condamné aux marchés à terme, — abîmes insondables de pots-de-vin, de malversations et de dilapidations; — c'est une règle reconnue que rien ne se fait, rien ne se traite en Turquie, sans la cérémonie préliminaire du *baghchich*. Quant au *nizam*, comme Jenny l'ouvrière, il se contente de peu et même de rien. Cela fait honneur à son bon naturel; mais cela ne suffit point pour constituer une armée capable de protéger l'empire contre la révolte de ses propres sujets enhardis par cette incurie même.

III

La vérité est que la réforme de 1869, dont nous avons reproduit les principaux traits, est restée presque complétement stérile. Tous les hommes compétents qui ont observé les choses de près, dans l'état-major russe comme dans l'état-major autrichien, s'accordent à déclarer que l'organisation de Hussein-Arni-Pacha n'existe que dans les bureaux. Les troupes de chaque corps, même en temps de paix, sont sans cesse mélangées; il est facile de le constater dans les circonstances présentes: les colonnes expéditionnaires sont formées à grand'peine d'éléments divers, hétérogènes. Les divisions et les brigades n'existent qu'en principe; aussi, dès le début de l'insurrection, les observateurs clairvoyants ont pu prédire à coup sûr que le séraskier ne serait pas en mesure d'organiser rapidement une simple division. C'était le seul moyen d'étouffer la révolte; mais les troupes sont disséminées au hasard, les moyens de communication ne sont point faciles et le Trésor est vide.

On avait compté que le *nizam*, l'*ichjad* et le *redif* du premier ban seraient au complet pour l'année 1878. Dès 1875, alors que l'Herzégovine s'est soulevée, la réorganisation, sans être terminée, pouvait cependant être assez avancée; alors on eût possédé des forces déjà respectables. Mais il eût été nécessaire de maintenir à 35 000 hommes environ l'appel annuel du contingent. Le budget de la guerre, calculé sur cette base, exigeait 115 millions. Or, en 1870, il n'a été dépensé que 85 millions, et 76 millions seulement en 1871. Depuis la, banqueroute du Trésor, on vit au jour le jour, à l'aventure en renouvelant les dettes criardes, et sans plus d'économie qu'auparavant. Aussi les contingents, de plus en plus faibles, ne représentent maintenant qu'un effectif très-inférieur aux prévisions.

Dans toutes les armées européennes, il existe une certaine différence variable entre la force réelle en cadres, en effectifs, matériel, etc., et, d'autre part, l'organisation définie par les lois, règlements, états de bureaux, etc. Si l'armée allemande est celle où l'écart que nous signalons apparaît le moins sensible, par contre c'est assurément dans l'armée turque que cette divergence éclate avec le plus d'ampleur. Pour la première, la ressemblance de la théorie et du fait est presque photographique; en Turquie, le corps d'armée tel qu'il existe, par exemple, dans le vilayet de Bosnie, n'est qu'une très-infidèle copie, un très-maigre Sosie du même corps, tel que le présentent les archives du séraskiérat à Constantinople. On compte hardiment un déficit de moitié.

Comment, dès lors, s'étonner que l'insurrection se maintienne et se propage; que, partie de l'Herzégovine, elle gagne la Bosnie et menace la Bulgarie? Nous ne nions pas les influences occultes que l'on sent, qu'il est malaisé de démêler, mais qui, en tous cas, aggravent la situation; toutefois, si le gouvernement turc n'est pas en mesure de réprimer l'effet de ces influences, n'est-ce pas en grande partie de sa faute? Sans doute il a prévu le péril, comme le prouve la réforme de 1869; mais il n'a point été capable d'appliquer sérieusement cette réforme. — Pour compléter cet aperçu sur la question militaire en Orient, il nous reste à étudier au même point de vue la Serbie, le Monténégro, la Roumanie, la Grèce, les États enfin qui, affranchis de la domination ottomane, ont un intérêt plus ou moins direct au succès de l'insurrection actuelle.

LOUIS JÉZIERSKI.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Carnot (1)

Depuis la chute des hébertistes, la direction des opérations militaires n'appartenait plus au ministère de la guerre, qu'on avait divisé en trois administrations confiées à des employés subalternes; elle était exclusivement exercée par le comité de salut public, et tout dépendait des décisions du seul membre qui eût à cet égard quelques connaissances pratiques, de Lazare Carnot (2). C'est un étrange hasard de la destinée, qui ne pouvait d'ailleurs se présenter que dans ces temps extraordinaires, qu'un homme tel que Carnot ait été deux fois, au milieu des orages révolutionnaires, en position de décider du sort de l'Europe, bien qu'il manquât de la plupart des qualités qui font l'homme d'État, aussi bien que des vices habituels des démagogues.

Carnot était né en 1753, à Nolay, petite ville de la Bourgogne. Fils d'un avocat auquel la providence avait envoyé dix-huit enfants, il grandit au sein d'une famille dont les mœurs étaient simples et pures, et y reçut une éducation soignée. Son goût pour l'art militaire se révéla de bonne heure. A l'âge de dix-huit ans, comme il assistait un soir, au théâtre de Dijon, à la représentation d'un drame guerrier, il interrompit le spectacle, au grand divertissement du public, en s'écriant qu'il fallait placer différemment les soldats et les canons, si l'on ne voulait pas que tout fût pris par l'ennemi. Cette vivacité d'intelligence, qui se manifestait dans toutes les branches d'études, donna naissance chez lui à une grande originalité de pensée et à une profonde ardeur de conviction. Il montra dès sa jeunesse ce zèle infatigable au travail qui découle toujours d'un besoin d'indépendance intellectuelle, et s'attira mainte réprimande et punition, parce que, contrairement au règlement de l'école, il travaillait sans cesse, même aux heures de récréation. Toute chose nouvelle pour son esprit provoquait de sa part une étude qu'il poursuivait avec passion jusqu'à ce qu'il fût arrivé à se former une opinion. Il emporta de la maison paternelle, par exemple, une foi naïve qu'il montra dans toute sa sincérité à l'école préparatoire de Paris, et qui l'exposa bientôt aux railleries de ses jeunes camarades. Il supporta leurs quolibets pendant quelque temps sans que sa piété en fût troublée; mais plus tard, ayant ressenti quelques doutes, il résolut de soumettre ses sentiments religieux à un examen approfondi. Pendant plusieurs années, il étudia donc la théologie, en même temps et avec non moins de zèle que les mathématiques et l'art militaire, jusqu'à ce qu'il eût arrêté ses convictions, ne conservant certainement pas beaucoup de la foi de son enfance. Cette puissance de travail et cette passion de tout approfondir développèrent en lui une ténacité d'esprit qui, en diverses occasions, jeta tour à tour une brillante lumière et une ombre profonde sur son caractère. Il n'était jamais effrayé par les difficultés d'une grande tâche, mais il était incapable d'abandonner même une chimère, une fois qu'il se l'était mise en tête. Pendant des années entières, il employa inutilement son temps et ses peines à essayer de résoudre le problème de diriger les ballons dans les airs, et il ne se sentit que médiocrement dédommagé de son insuccès sur ce point, lorsque, à l'âge de vingt-trois ans, il se vit arrivé au grade de capitaine du génie et à la position d'écrivain éminent, après avoir découvert une importante loi de la mécanique. Il n'avait, du reste, d'autre passion que celle de la science; il n'existait point pour lui d'autre séduction dans le monde; la sobriété et le désintéressement étaient naturels à cette nature uniquement avide de savoir. Un esprit ainsi consacré uniquement au culte de la vérité devait posséder une invincible fermeté pour conserver et défendre toutes ses croyances; tous les biens de la terre, en effet, le laissaient indifférent; il mettait sa jouissance, son ambition, sa dignité dans le maintien de ses convictions. Il vivait plongé dans l'étude et dans la science, sans prêter nulle attention à ce qui se passait autour de lui. Les plaisanteries de ses camarades, qui l'appelaient original et philosophe, lui étaient indifférentes; il supporta même tranquillement une fois que ses supérieurs lui fissent payer l'indépendance de sa critique par un emprisonnement prolongé à la Bastille. Mais, pour peu que ses idées et ses principes trouvassent une contradiction, cette ardente nature était profondément remuée. Complétement dépourvu de souplesse d'esprit, il ne comprenait pas que l'on jugeât les choses d'après un point de vue différent du sien, et tout adversaire était coupable pour lui de trahison envers la vérité.

Avant la révolution, Carnot ne s'était occupé de politique qu'une seule fois, et tout à fait indirectement : dans un discours sur le maréchal Vauban, il avait loué le système d'impôts imaginé par ce dernier et favorable à la classe pauvre, et il avait énergiquement condamné à cette occasion les abus qui existaient alors. Sa nature, toute portée aux méditations philosophiques, trouvait peu d'intérêt aux devoirs compliqués de la politique; celle-ci ne l'intéressait qu'autant qu'elle touchait aux questions de haute moralité. Aussi, lui qui ne respirait que l'indépendance, fut-il gagné immédiatement à la cause de la Révolution, laquelle lui semblait être celle de la liberté, de l'égalité, de la fraternité. En 1791, il avait fait, comme député de Calais, partie de l'Assemblée législative; ses opinions l'y avaient aussitôt rattaché à la gauche, et, depuis lors, il lui était resté fidèle avec toute la logique du mathématicien, ou, si l'on veut, avec tout l'entêtement du savant. En présence même des faits, c'était la puissance des théories qui le dominait exclusivement. Il soutenait le principe qu'il avait reconnu pour vrai, au point de ne pas en apercevoir les conséquences chaque jour plus terribles, sans en examiner les chances de succès, sans comprendre que la politique n'a pas seulement affaire à des doctrines théoriques, mais à des passions et à des forces matérielles. C'était précisément la fermeté morale de sa nature qui le rendait inébranlable dans son entêtement doctrinaire. Ne regardant pour lui-même à aucun sacrifice ni à aucune peine lorsqu'il s'agissait d'une conviction, il souscrivait de grand cœur au mot de Robes-

(1) Ce morceau est extrait du troisième volume de l'*Histoire de l'Europe pendant la révolution française*, par M. H. de Sybel, dont la traduction est sur le point de paraître à la librairie Germer Baillière.

Cet ouvrage du savant professeur de l'université de Bonn est, comme on sait, fort célèbre. Il a ce mérite particulier d'avoir été fait sur des documents diplomatiques dont M. de Sybel a pu avoir connaissance dans les archives des différents pays de l'Europe, et notamment dans celles du ministère des affaires étrangères à Paris. On y trouve des renseignements absolument nouveaux sur ce qui se passait dans le reste de l'Europe pendant le cours de la révolution française.

(2) *Mémoires sur Carnot*, par son fils (2 vol. Paris, 1863).

pierre : « Perisse le pays plutôt qu'un principe! » C'est ainsi qu'il vota, lui l'officier instruit, pour qu'on armât le peuple de piques, pour qu'on déliât les soldats de l'obéissance passive, pour qu'on rasât toutes les citadelles des places fortes, de peur qu'elles ne devinssent des moyens d'opprimer le peuple. C'est ainsi que lui, l'homme droit et consciencieux entre tous les hommes, vota la mort du roi, entra au comité de salut public créé par Robespierre, s'attacha d'une manière toute particulière à Collot, à Billaud et à toute la faction des hébertistes. Il ne partageait en rien leur vulgarité, mais il trouvait chez eux un zèle plus ardent pour la guerre que chez tout autre parti, et il leur pardonnait leur grossière brutalité, la regardant comme la conséquence de leur dévouement sans réserve à leurs principes. Il alla une seule fois au club des Jacobins, et il y entendit déclarer qu'il n'y avait de vrais patriotes que les membres de ce club; dès ce moment, il résolut de ne plus y remettre les pieds. Tandis qu'autour de lui s'agitaient les passions les plus égoïstes, il n'avait pas une pensée pour lui-même; bien qu'il fît et défît les généraux, il était toujours capitaine, et ne fut nommé major qu'après deux ans de grade. Au retour de chaque voyage, il remettait religieusement au Trésor ses frais de tournée non dépensés, au grand mécontentement des employés des finances, qui n'avaient pas sur leurs registres de recettes un seul chapitre où ils pussent les inscrire. Toujours occupé de l'intérêt de sa cause, sans aucune considération personnelle, il en arriva peu à peu à s'opposer au fanatisme de ses collègues par amour pour cette même cause. Il répétait sans cesse qu'on ne terminerait jamais la guerre de la Vendée, si on ne la conduisait avec plus d'humanité. Il prit sur lui de choisir les généraux d'armée, et même les officiers de son bureau, sans égard au parti ou à la naissance, mais uniquement d'après leur mérite et leur capacité. Il eut même parfois le courage de protéger des gentilshommes et de placer des émigrés rentrés dans leur patrie. C'était braver en face la haine ardente de son parti; mais ce danger attaché à une action juste n'était qu'un attrait de plus pour ce caractère inflexible.

Les adversaires ne devaient pas manquer à un homme de cette trempe. Comme, en général, il était d'accord avec Collot et Bouchotte, sa rupture avec Robespierre et les dantonistes fut décidée dès le commencement de l'hiver. Bourdon étant venu un jour demander au comité l'arrestation de Bouchotte, de Vincent et de Pache, Carnot et Collot le reçurent avec une telle colère, que, craignant d'être arrêté lui-même, il s'enfuit avec une fureur concentrée. Robespierre n'aimait pas Bourdon; mais il détestait les Hébertistes encore davantage, et il reportait tout le poids de cette haine sur Carnot. « Si je pouvais seulement, s'écria-t-il un jour, arriver à comprendre quelque chose à ces maudites affaires militaires, afin d'être en état de me passer de cet homme insupportable! » En effet, il ne pouvait y avoir aucune sympathie entre ces deux hommes. Robespierre trouvait la ferme indépendance d'idées de son collègue impardonnable, et Carnot, à chaque abus de pouvoir de Robespierre, s'emportait avec une violence toujours croissante. « Tu es un dictateur, lui cria-t-il une fois devant tout le comité rassemblé et au milieu du silence plein d'anxiété des autres membres; tu es un dictateur! tous tes actes respirent l'arbitraire. »

« Nous avons besoin de toi, lui déclara Robespierre de son côté, c'est pourquoi nous tolérons ta présence au comité; mais, songes-y bien, ta tête tombera au premier revers de nos armées! » Ces menaces n'inspiraient à Carnot d'autre sentiment que le mépris. Au milieu des haines mortelles qui l'entouraient, il poursuivait inébranlablement son chemin et se préparait à combattre l'Europe entière liguée contre la France. Dès les premiers moments, il montra ce que peut une volonté ferme et sûre d'elle-même. Bien qu'il ne possédât pas, ainsi que nous le reconnaîtrons bientôt, les talents d'un grand capitaine, et qu'il apportât dans la direction des opérations la même lourdeur doctrinaire que dans sa conduite politique, son entrée au comité fit cependant faire un pas immense à la guerre de la révolution. Sous le rapport de l'élévation des vues, de la puissance d'initiative, de l'habileté à diriger des masses imposantes, Dumouriez, Custine, Hoche avaient déjà donné d'utiles leçons en 1793; mais leurs efforts n'avaient fait qu'exciter les soupçons des démagogues et les avaient perdus sans retour. Pour la première fois, l'art véritable de la guerre avait trouvé un représentant énergique, au sein même du gouvernement; immédiatement l'esprit de suite dans les plans et la fermeté dans l'exécution vinrent donner une vie nouvelle aux mouvements, tour à tour trop lents et trop impétueux jusque-là. Pour bien comprendre l'esprit d'après lequel Carnot donna à ces masses innombrables et désordonnées leur imposante unité, il nous faut porter nos regards sur la diplomatie révolutionnaire de l'époque, dont les détails sont restés presque inconnus jusqu'ici.

La France, à ce moment, était de toutes parts entourée d'ennemis. On avait à combattre, au sein du pays même, les Vendéens; au Midi, les Espagnols et les Portugais sur les Pyrénées; les Sardes et les Autrichiens sur les Alpes. Bien qu'on eût repoussé l'invasion ennemie du côté du Rhin et de la Belgique, il fallait se tenir prêt à un choc décisif, d'une part avec la Prusse et les troupes de l'Empire, de l'autre avec les Autrichiens et les Anglais. En présence de ces nombreux adversaires, le comité de salut public était sans cesse occupé à préparer les voies à ses armées en gagnant les gouvernements neutres au parti de la France, ou en provoquant des explosions révolutionnaires dans les États ennemis. Ce que Carnot faisait pour les affaires militaires, Hérault de Séchelles d'abord, puis ensuite Barrère, le faisaient pour les affaires étrangères, avec des pouvoirs presque aussi illimités. D'une part comme de l'autre, le gouvernement ne connaissait ni scrupule, ni indécision, ni souci d'aucun sacrifice; d'une part comme de l'autre, il faisait main basse sur les richesses de la nation française; s'il arrivait parfois à quelques grands résultats, il voyait aussi des sommes immenses gaspillées inutilement par le désordre et l'improbité de ses agents. Essayons de nous rendre compte dans son ensemble de cette propagande que nous allons voir se développer plus systématiquement que jamais.

Pendant l'hiver de 1794, elle se produisit surtout sur trois grands théâtres, l'Allemagne, l'Italie et l'est de l'Europe. En Allemagne, la France entretenait des agents dans presque tous les États importants; c'étaient, soit des habitants du pays même qui professaient les idées révolutionnaires, soit de faux émigrés, soit des gens qui se faisaient les espions des deux partis. Leur mission consistait à observer les armements et les mouvements des troupes, à sonder l'opinion des petites cours, à exciter la bourgeoisie et les paysans contre l'ordre de choses établi. Mais c'était principalement sur les deux républiques qui, au Nord et au Sud, s'étaient détachées

de l'empire, et auxquelles leur situation assurait une grande influence en Allemagne si un changement révolutionnaire se produisait, c'est-à-dire sur la Hollande et la Suisse, que le comité fondait ses plus hautes espérances. En Hollande, l'issue inattendue de la dernière campagne avait rendu une vie nouvelle aux adversaires de la maison d'Orange ; le Comité de salut public reçut de la Haye, au mois de mars, l'avis qu'en dépit de toute la vigilance de la police le pays était prêt à une révolution dont la première victoire de l'armée française en Belgique donnerait le signal. En Suisse, la neutralité autorisait la présence d'un ambassadeur accrédité, lequel fomentait une agitation qui se communiquait aux cantons avec une force toujours croissante. Cet ambassadeur était encore ce ci-devant marquis Barthélemy, que nous avons trouvé, en 1792, activement mêlé à tous les troubles de Genève ; près de lui se trouvait un ami personnel de Robespierre, l'ex-abbé Soulavie, ministre de France à Genève, où la démocratie cherchait à établir en petit le système de terreur qui régnait à Paris. Tous deux envoyaient sans relâche à Paris des rapports pleins d'espérance, en même temps que des demandes continuelles d'argent ; au mois de mars 1794, ils avaient déjà dépensé 40 millions, en échange desquels un peu de blé avait été expédié en France ; mais la plus grande partie de cet argent avait été employée à provoquer une alliance dont la conclusion se faisait toujours attendre.

Les choses étaient plus avancées en Italie. L'argent français s'était fraye à Turin l'accès du cabinet même du roi. Le secrétaire royal, Dufour, recevait une pension du comité de salut public, auquel il livrait, en retour, les plans de guerre et la correspondance diplomatique avec l'Autriche; il finit même par former, avec un des premiers négociants de la ville, une conspiration dont le but était d'assurer la prise de Turin par l'armée française. D'après leur plan, le général Dumerbion devait, au printemps, attaquer soudainement le territoire neutre de Gênes, passer les Apennins et pénétrer ainsi en Piémont par un côté qui n'était nullement défendu. A l'approche des colonnes françaises, les conjurés devaient mettre le feu au théâtre, à quelques églises et à d'autres édifices publics, exciter partout le tumulte et la révolte, et, à la faveur de la confusion, ouvrir les portes de la ville aux Français. Pour faciliter l'exécution de ce plan, Tilly, chargé d'affaires de la République à Gênes, s'appliquait à former un parti démocratique dans cette ville et à gagner le Sénat à l'alliance française, déterminé, si celui-ci refusait de céder, à le renverser au moyen d'une révolte populaire. Des menées analogues avaient lieu à Florence ; le ministre de Toscane, Manfredini, passait depuis longtemps pour un partisan zélé des Jacobins, ce qui avait amené une haine mortelle entre lui et l'ambassadeur d'Angleterre, et cette puissance, par ses menaces de guerre, avait obtenu dès l'été de 1793 le renvoi du chargé d'affaires français Laflotte. Quant à Naples, le pendant du coup d'état de Turin s'y préparait. Tandis que le gouvernement napolitain s'appuyait exclusivement sur le clergé et sur les basses classes fanatisées par celui-ci, que le roi causait familièrement avec les lazzaroni de la capitale, et que le ministre étouffait tout mouvement libéral à l'aide de la torture et de la hache du bourreau, la classe moyenne et instruite de la population ressentait avec une impatience toujours plus vive le besoin de droits politiques, de réformes administratives, d'égalité civile. Dans de telles circonstances, il ne fut pas difficile aux agents français, qui disposaient ici comme ailleurs de sommes considérables, d'arriver à former une grande conspiration, laquelle comptait parmi ses membres plusieurs milliers d'habitants de la capitale ; cette conspiration avait des ramifications dans les régiments de ligne, et elle ne tendait à rien moins qu'à soulever tout le sud de l'Italie, au moment où se produiraient les événements de Turin. On pouvait donc espérer qu'à la première apparition des troupes françaises victorieuses, l'incendie, s'allumant tout à la fois à Turin, à Gênes et à Naples, mettrait d'un seul coup la Péninsule en flammes.

Le comité de salut public ne poursuivait pas avec moins d'énergie la réalisation de la plupart des projets de ses prédécesseurs, les Dantonistes, par rapport à l'Orient de l'Europe. Les catastrophes du 31 mai et du 2 juillet avaient suspendu momentanément toutes les intrigues; mais la République avait là trop d'intérêts en jeu pour que cette suspension pût durer longtemps ; aussi, dès le mois d'août, retrouvons-nous d'actives négociations à Stockholm, à Copenhague et à Constantinople. Reuterholm et Staël, toujours désireux de recevoir des subsides français, maintenaient la Suède dans des dispositions bienveillantes pour la France. Staël, qui était allé en Suisse en quittant Paris après le 31 mai, rédigea en septembre un nouveau projet d'alliance, de concert avec le diplomate Verninac qu'on avait envoyé vers lui; puis il se hâta de se rendre à Copenhague, afin de gagner la cour de Danemark à son système. Mais cette tâche était plus difficile qu'il ne l'avait supposé. Le gouvernement danois, il est vrai, redoutait la prépondérance anglaise sur les mers plus que les principes des Jacobins sur le continent; il ne manquait pas non plus de griefs au sujet des entraves suscitées au commerce neutre par les vaisseaux de guerre anglais ; néanmoins, le ministre Bernstorff ne pouvait se décider à prendre un parti, partagé qu'il était entre la crainte de l'Angleterre et les menaces de la Russie. Tout ce que put obtenir Staël fut un traité séparé avec la Suède, traité par lequel les deux États se promettaient d'armer une flotte pour protéger leur commerce contre toute attaque injuste. Cette démarche fit un aussi mauvais effet à Londres qu'à Saint-Pétersbourg; mais à Paris, on la considéra comme insuffisante, et, en dépit de toutes les instances, on refusa à la Suède le traité définitif et le payement de tout subside. Le Comité ne se fiait pas complètement à cette avide alliée, et ne voulait rien payer tant qu'elle n'aurait pas rompu irrévocablement avec les puissances. La négociation traîna donc en longueur, au grand désespoir des Suédois ; ils ne se laissèrent pourtant pas décourager, et, en attendant le grand traité d'alliance, ils mirent leurs ressources diplomatiques à la disposition des Français.

Dès le mois d'août 1793, les ministres turcs avaient été vivement sollicités par leur drogman Muradgea de prendre part aux querelles de l'Europe et de sauver la France, alors fortement menacée, en tombant vigoureusement sur les Autrichiens. Muradgea avait réussi à arracher le Divan à son indifférence et avait ainsi frayé le chemin aux efforts de Descorches, le chargé d'affaires français. Descorches trouva tout à coup tant de gens bien disposés pour la France et tant de mains ouvertes dans le Divan, que, pour la fin de mars, il y avait distribué pour plus de quatre millions d'or et de diamants ; il avait obtenu en retour l'assurance ferme qu'on commencerait au plus tôt la guerre contre l'empereur, ou au

moins qu'on s'y préparerait par de sérieux armements. Dans ce but, le sultan Sélim demanda un certain nombre d'officiers français capables d'introduire parmi ses troupes la discipline et la tactique européennes, et le comité de salut public les lui envoya très-volontiers. Ces mêmes années, pendant lesquelle l'Europe occidentale opéra sa régénération révolutionnaire, virent donc aussi, pour le vieil empire des Osmanlis, le commencement d'une transformation radicale. Pour le moment, toutefois, le changement fut peu sensible : la Porte était épuisée par la guerre de 1788, le trésor était vide, l'effectif de l'armée était considérablement diminué. Le Divan, qui savait qu'une attaque contre l'Autriche amènerait immédiatement les Russes sur le champ de bataille, flottait indécis entre son ambition et ses craintes, sans pressentir quel orage il attirait sur l'empire par ses timides hésitations. A Paris, on attendait avec d'autant plus d'impatience sa résolution définitive, que la Turquie, en se décidant pour la guerre, eût mis fin en même temps aux indécisions de la Suède, et que l'on comptait soutenir énergiquement ces deux puissances au moyen d'un mouvement populaire en Pologne.

Les patriotes qui avaient fui ce malheureux pays s'étaient dispersés à Paris, à Dresde, à Limberg, à Vienne, à Constantinople, d'où ils entretenaient des relations secrètes avec toutes les provinces de leur patrie, et recevaient de France les secours qui leur étaient nécessaires pour préparer un armement. Avec toute la force de leur sentiment national et de leur impétuosité, ils poussaient la Porte à une déclaration de guerre contre la Russie, promettant au sultan et au Comité de salut public de soulever, à un moment donné, tout le pays compris entre la Vistule, la Dvina, les Karpathes et la mer Baltique, et d'y faire éclater une vaste révolution. Si, au même instant, une armée turque paraissait sur les rives du Danube, et une armée suédoise en Russie, tandis que les troupes françaises se jetteraient sur la Belgique, le Rhin et l'Italie, comment ne pas espérer que les vieilles monarchies de l'Europe tomberaient immédiatement en ruines?

Cette perspective était assez brillante pour captiver par son attrait infernal les regards des possesseurs du pouvoir en France, et pour faire taire tous les scrupules, quels qu'ils fussent. Cependant, comme le besoin d'argent augmentait sans cesse et comme les résultats espérés se faisaient toujours attendre, un doute s'élevait parfois au sein du comité : on se demandait si toutes ces relations avec l'étranger valaient les immenses sacrifices qu'on leur faisait, et si l'on ne prodiguait pas trop légèrement millions sur millions pour n'obtenir en échange que de vaines promesses. La discorde qui régnait entre les divers partis se faisait fortement sentir sur ce point. Au commencement de mars, Saint-Just se répandit en amers reproches contre Hérault de Séchelles et Barrère; il déclara que plus de 200 millions avaient été gaspillés pour des chimères, et proposa de mettre un terme immédiat à ces dépenses secrètes et de publier toutes les correspondances auxquelles elles avaient donné lieu, à l'exception pourtant de celle qui avait été échangée avec la Turquie. Cette lutte ne contribua pas médiocrement, peu de temps après, à la chute d'Hérault de Séchelles, bien que le comité fût loin de vouloir adopter les proposition de Saint-Just. On résolut d'apporter à l'avenir plus de circonspection dans les dépenses, tout en continuant à suivre la même voie que par le passé, et de mettre le plan des opérations de guerre en harmonie avec le système de propagande qu'on avait adopté.

Si l'on pèse bien toutes ces complications, si l'on admet la possibilité d'une révolution en Italie et d'un mouvement en Turquie et en Suède, si l'on se rappelle la faiblesse militaire de l'Espagne, la froideur qui régnait entre la Prusse et l'empereur d'Autriche et enfin la pénurie d'argent des deux puissances allemandes, il est hors de doute que la République ne comptait pas, parmi les nations étrangères, d'ennemi plus dangereux, plus important, plus redoutable que l'Angleterre. C'était l'Angleterre qui, en s'opposant à l'échange bavarois, retenait l'armée autrichienne en Belgique et la poussait vers les provinces françaises, si proches de la capitale. L'Angleterre seule pouvait par ses libéralités et ses subsides mettre les puissances allemandes en état de continuer leurs armements. L'Angleterre seule, par le développement écrasant de sa marine, pouvait tenir en respect tout à la fois Stockholm et Constantinople, Gênes, Livourne et Naples, et faire tomber de leurs mains le glaive levé en faveur de la France. Aussi le comité de salut public avait-il résolu, dès l'automne de 1793, de porter un coup au cœur même de ce puissant adversaire, et de préparer la descente d'un corps d'armée imposant sur les côtes de l'Angleterre. Dans ce but, tous les chantiers maritimes et toute la marine marchande de la France avaient été mis à la disposition du ministre de la guerre; un membre du comité, Jean-Bon Saint-André, poussait à Brest, avec une activité infatigable et au moyen d'un crédit illimité, l'armement d'une flotte considérable destinée à protéger l'expédition, et en décembre, lorsque le désarmement de la Vendée eut rendu l'armée de l'Ouest disponible, cette armée fut destinée à ouvrir la campagne navale. On aurait pu se demander avec inquiétude si de si vastes armements seraient terminés au printemps; mais le gouvernement français ne connaissait plus d'obstacles et tenait pour certaine la réalisation de ses projets; il contraignit même les autres armées à se subordonner en tout aux exigences de l'expédition dirigée contre l'Angleterre. L'importance de cette expédition justifiait une telle mesure; toutefois elle amena sur les autres théâtres de la guerre une nouvelle complication de laquelle, comme nous le verrons bientôt, eussent pu résulter les plus grands dangers si l'on avait eu affaire à un adversaire énergique.

Carnot avait l'intime conviction que la France ne se trouverait pas une seconde fois en mesure de soutenir un déploiement de forces semblable à celui qui avait lieu en ce moment. Il lui semblait donc urgent de hâter le commencement de la lutte et de frapper aussi vite que possible les coups destinés à écraser les ennemis, afin de contraindre ceux-ci à faire la paix avant la fin de l'année. Pour atteindre ce but, il lui fallait réunir des forces prépondérantes sur les points les plus importants. Rassuré d'un côté par la faiblesse des Espagnols, de l'autre par les idées de paix dont il croyait les Prussiens animés, il ordonna donc aux corps d'armée qui se trouvaient sur les Pyrénées et sur le Rhin de se tenir dans une réserve absolue et de se borner à défendre le territoire; il leur permit tout au plus la prise d'un point important du voisinage des frontières. La guerre offensive dirigée au Sud contre l'Italie et au Nord contre la Belgique, devait, par contre, se développer avec d'autant plus de vigueur. Pour favoriser le complot de Turin, l'armée d'Italie, dès que la saison le permettrait, devait occuper les côtes gênoises et, de là, diriger rapidement ses efforts vers le Piémont, afin

d'assurer, après la prise de Turin, la révolution complète de la Péninsule. On espérait là de faciles et prompts succès, grâce à la force du parti démocratique et à l'hostilité qui existait entre les Autrichiens et les Piémontais. Pour ce qui concernait la Belgique, il fallait s'attendre à de rudes et sanglants combats; cependant Carnot, confiant dans la force de ses moyens d'attaque, comptait sur un résultat écrasant. Pour bien comprendre son plan, il est nécessaire de se représenter, en quelques traits généraux, le théâtre de la guerre.

En 1793 les alliés s'étaient rendus maîtres, vers le milieu de la frontière belge, des trois places fortes de Condé, Valenciennes et le Quesnoy, lesquelles formaient une sorte de coin dont le tranchant pénétrait en France, dans la direction même de Paris. A l'ouest de ces places, entre l'Escaut et la mer, s'étend la vaste plaine de la Flandre, coupée par la Lys; à l'est, on trouve les pays montagneux et boisés qui forment les deux rives de la Sambre; puis, en suivant le cours de ce fleuve jusqu'aux environs de Namur, on atteint la Meuse, qui fait en cet endroit un détour vers l'est et se fraye un passage du côté de Liége à travers la lisière de la forêt des Ardennes. Comme on le voit, ce pays se divise en trois zones : celle de l'est, arrosée par la Sambre qui coule vers la Meuse; celle de l'ouest, que traverse la Lys dans son cours vers l'Escaut; celle du centre, entre l'Escaut et la Sambre. C'est dans cette dernière que les alliés s'avançaient comme une pointe acérée; c'était là aussi qu'on devait s'attendre à les voir concentrer leurs forces principales à l'ouverture de la campagne.

Dans ces circonstances, il semblait que les Français dussent avant tout rassembler une armée considérable entre la Sambre et l'Escaut et tenter une attaque contre Valenciennes. Mais Carnot réfléchit qu'une victoire remportée de ce côté ne ferait que rejeter l'ennemi dans ses forteresses et lui donner la possibilité de s'y concentrer et d'y rétablir ses forces pour reprendre l'offensive. « Il faut que nous en finissions cette année, écrivait-il à Pichegru le 11 février 1794; tout est perdu pour nous si nous ne faisons pas de rapides progrès et si, en trois mois, nous n'anéantissons pas l'armée ennemie jusqu'au dernier homme; si nous devions recommencer l'année prochaine, nous mourrions de faim et d'épuisement; ainsi, je te le répète, il faut en finir. » C'est d'après ces idées qu'il traça son programme. Au centre de la position, en face des places fortes perdues, on devait se borner à une défense active et ferme, à l'aide de soixante mille hommes environ; mais tout devait être mis en œuvre pour envoyer sans cesse de nouveaux renforts à l'armée du Nord, afin de la mettre en état d'attaquer la Flandre avec plus de cent mille hommes; alors, après s'être emparée, entre la Lys et la mer, de la ville d'Ypres, la plus importante du pays, cette armée devait livrer un combat décisif aux alliés et envahir toute la basse Flandre jusqu'à Ostende. Tandis que par là on inquiéterait Bruxelles d'un côté, de l'autre l'armée des Ardennes, portée au chiffre de quarante-cinq mille hommes, grâce à quelques divisions de l'armée du Nord, devait passer la Sambre près de Charleroi, et, masquant Namur, pénétrer en Belgique; en même temps, vingt mille hommes de l'armée de la Moselle devaient faire par le Luxembourg une diversion sur Liége, afin de diviser complétement l'attention et les forces de l'ennemi. Ainsi serré de toutes parts et entouré d'attaques écrasantes, celui-ci ne devait pas échapper à une ruine complète.

La pensée fondamentale de ce plan était donc de déborder l'ennemi par ses deux ailes, de le cerner complétement et d'arriver ainsi à l'exterminer. D'après le chiffre des soldats, qui assurait aux Français des forces deux fois supérieures, cette entreprise n'était nullement irréalisable; mais, quand on considère en détail les moyens employés pour arriver au but, on est forcé d'avouer qu'ils étaient bien imparfaits et bien insuffisants. Si Carnot voulait cerner les Autrichiens et leur couper toute communication, il est évident que les forces principales des Français eussent dû être dirigées, non vers la Flandre où elles ne pouvaient causer un dommage sensible à l'ennemi, mais sur la Sambre et la Meuse, où elles auraient menacé directement sa ligne de retraite et ses moyens de ravitaillement. Au lieu de cela, Carnot exposait son armée à un double danger, celui de voir les alliés, peu inquiets des petits détachements qui occupaient la Sambre, se jeter avec un redoublement de force sur Pichegru et le repousser jusqu'à la mer, sans lui laisser aucune chance de salut, ou celui de les voir, indifférents à la marche de Pichegru en Flandre, attaquer avec des forces écrasantes l'armée des Ardennes, menacer Paris et, par là, forcer Pichegru lui-même à quitter immédiatement sa position. Tout cela eût été évité, les événements le prouvèrent quelques mois plus tard, si l'on n'avait envoyé qu'un corps accessoire contre la Flandre et rassemblé les forces les plus considérables sur la Sambre. Cela est tellement évident que les juges les plus compétents, Jomini et Soult entre autres, n'ont pas de paroles assez énergiques pour blâmer ce qui se fit alors; mais le motif de la faute qui mit en question le succès de toute la campagne, personne, que je sache, ne l'a révélé jusqu'à présent. La correspondance de Carnot nous prouve pourtant d'une manière irrécusable que ce n'était pas autre chose que la descente projetée en Angleterre.

On espérait voir l'armée de l'Ouest devant les portes de Londres au commencement de l'été, et l'on désirait pouvoir, au besoin, l'appuyer par un envoi considérable de troupes; en conséquence, Pichegru reçut l'ordre de prendre, à tout prix, position sur les côtes de Flandre avec la plus grande partie de ses divisions. Carnot se plaça par là dans la situation la plus difficile où puisse se trouver un général, celle de poursuivre à la fois deux buts tout opposés, et de ne prendre nécessairement que des résolutions ambiguës. Ce fut un effet de son caractère énergique mais peu pratique, car le véritable talent pratique se manifeste précisément par l'unité et la suite dans les actions.

Jetons encore un coup d'œil sur l'ensemble de ces armements et de ces préparatifs de guerre. Un vaste État de vingt-quatre millions d'habitants remué et bouleversé dans toutes ses profondeurs, saignant de mille blessures, déchiré par les haines et les discordes, saisi par un pouvoir qui l'étreint de sa main de fer, armé de toutes les forces que lui donnent ses hommes et ses richesses et devenant par là un géant sur les champs de bataille; sur toutes les frontières, auxquelles affluent sans cesse de nouveaux renforts, des armées puissantes, les unes destinées à la défense, les autres prêtes à trois grandes attaques, dirigées simultanément contre Londres, Amsterdam et Turin; plus loin enfin, s'étendant sur toute l'Europe, un réseau d'intrigues diplomatiques et démagogiques dont les courants enflammés portent l'esprit de révolte et de guerre en Suisses et en Italie, en Pologne et en Prusse, sur les bords de la Baltique comme

aux rives du Pont-Euxin : telle la Révolution s'élevait contre toutes les puissances de la vieille Europe, toujours plus terrible, toujours plus impétueuse, ne proclamant plus seulement la liberté populaire, mais la puissance démocratique. Il semble, en ne considérant que la multitude et la diversité de ses moyens d'action, que le résultat était assuré d'avance et toute résistance désormais impossible.

Mais ce qui est également certain, c'est que le terrain sur lequel s'élevait ce puissant édifice était miné et menaçait de s'effondrer. Quand on examine attentivement les plans de la France et ses préparatifs de guerre, on y découvre les effets funestes des violences révolutionnaires et des crimes de la Terreur. Les troupes, enrôlées malgré elles, n'apprenaient que sous le feu même de l'ennemi la science du combat et l'attachement au drapeau national. Les chefs avaient, en toute circonstance, l'ordre de tout oser, car le gouvernement, derrière les efforts immenses du pays, entrevoyait un épuisement complet et n'avait d'alternative qu'entre un triomphe rapide ou une chute inévitable. Dans l'anxiété mortelle de cette situation, il accueillait avec ardeur tous les plans qui lui promettaient la ruine de ses adversaires, et les faisait échouer en voulant les exécuter tous à la fois. Il gaspillait les forces matérielles de la nation : ici pour l'entretien des armées qui coûtaient moitié plus que dans un État régulièrement organisé; là pour une diplomatie qui, poursuivant toujours des chimères insaisissables, se faisait payer chacune de ses espérances par des millions. En vain cherchait-on à créer une stricte unité de pouvoir, à suivre une marche sévère et méthodique, l'esprit d'anarchie reparaissait toujours. On pouvait, dans l'ensemble, donner une forte et grande impulsion au torrent; mais, à chaque instant, la violence des passions immorales et égoïstes le faisait sortir du lit qu'on lui avait creusé.

H. DE SYBEL.

LE SALON DE 1876

III

La sculpture

C'est devenu un lieu commun de dire que la sculpture française fait aujourd'hui le plus grand honneur à la France. Souhaitons seulement que ce lieu commun reste lieu commun le plus longtemps possible. Depuis plusieurs années, à chaque Salon, une œuvre au moins a surgi, se distinguant par des qualités de premier ordre. A l'inverse du jury de peinture, le jury de sculpture n'a jamais été embarrassé pour décerner la médaille d'honneur, ou, s'il a été embarrassé, ce n'a été que par la peine de choisir entre deux artistes presque également dignes de l'obtenir. Il est à peine nécessaire de rappeler l'*Ève* de M. Paul Dubois, le *David* et le *Gloria victis* de M. Mercié, la *Jeanne Darc* et la *Jeunesse* de M. Chapu, l'*Éducation maternelle* de M. Delaplanche. Le suffrage des artistes n'était pas moins unanime que celui du public à louer ces beaux ouvrages.

La médaille d'honneur ne chômera pas cette année encore, et avant que le jury se soit prononcé, tout le monde sait par avance qu'elle appartiendra à M. Paul Dubois. L'auteur des superbes portraits dont nous avons parlé en visitant le Salon de peinture envoie à la sculpture deux grandes figures. Toutes deux sont destinées à orner un même monument, le tombeau du général Lamoricière, placé dans la cathédrale de Nantes. L'une représente le *Courage militaire*, l'autre est intitulée *la Charité*. Le courage militaire est symbolisé par un jeune et vaillant guerrier, assis et s'appuyant de la gauche sur son épée. Cette figure est pleine de force et de gravité : c'est le courage moral, beaucoup plus que la bravoure physique. L'attitude du personnage fait songer au *Penseroso* de Michel-Ange ; il le rencontre plus qu'il ne l'imite. La *Charité* est plus belle encore. C'est une femme qui tient dans ses bras et nourrit de son sein deux enfants. Il y a longtemps que ce beau symbole a été trouvé ; il n'y avait pas à le changer. Il y avait, après André del Sarto et tant d'autres artistes, à le renouveler par la beauté de mouvement et la personnalité du sentiment. Rien n'est plus large, rien n'est plus beau que les lignes du corps, du bras, du visage de cette femme à la figure bonne et sérieuse, si vraiment maternelle ; rien n'est plus touchant que le mouvement par lequel ses bras enveloppent et protégent les deux enfants qu'elle nourrit de son lait. Et quelle grâce dans ces deux enfants, celui de droite qui, déjà repu, s'endort plein de confiance et s'abandonne, celui de gauche dont les petites mains pressent le sein et qui, tetant encore, lève les yeux vers le visage de sa nourrice! Tout cela est chaste, paisible, harmonieux, à la fois fort et doux : c'est l'œuvre d'un artiste arrivé à la pleine possession de son talent, nourri tout à la fois de l'antiquité, de la Renaissance, de la nature, et qui ne sépare jamais les deux éléments de la vraie beauté, la splendeur de la forme et l'élévation du sentiment. L'œil d'abord est attiré et charmé ; plus on regarde et plus on se sent attaché par l'émotion morale. Qui donc a prétendu que de nos jours les artistes ne savaient plus représenter que les corps et que le temps était passé des nobles inspirations ? Tant qu'il y aura des hommes et des femmes, nul ne pourra regarder une telle figure sans y reconnaître l'image de cette vertu, la première de toutes, celle que, dit Bossuet dans son beau langage, Dieu a mise la première dans le cœur de l'homme : la bonté.

M. Delaplanche a sculpté dans la pierre une *Vierge* tenant à la main un lys, symbole de la pureté. Elle est digne de le tenir. Tout dans son mouvement, dans ses traits, représente la sérénité, la grâce, la décence. Aucune mauvaise pensée n'a jamais effleuré son âme pure.

M. Falguière expose une grande statue de *Lamartine* destinée à la ville de Mâcon. L'esquisse de M. Falguière a été couronnée à un concours, et tous les artistes sont d'accord pour attester que l'on ne vit jamais esquisse plus charmante. La statue exécutée paraît bien mince et un peu maigre. Ne le deviendra-t-elle pas encore davantage quand elle aura été coulée en bronze ? Les lignes en paraissent un peu tordues, un peu tourmentées. C'est plutôt, ce semble, le mouvement de la peinture que le calme de la statuaire. Lorsque pourtant on parle d'œuvres de sculpture exécutées en vue d'une place spéciale, il convient d'être réservé dans ses jugements. Il faut attendre et voir comment elles feront une fois mises en leur lieu. Il ne faut pas oublier l'histoire d'Alcamène et de Phidias à l'occasion des frontons du Parthénon. Quand les frontons furent terminés et exposés à terre, — car les Athé-

niens du temps de Périclès connaissaient déjà les expositions artistiques, — l'œuvre d'Alcamène parut plus élégante et plus achevée d'abord : mais quand les deux groupes furent placés au-dessus de l'architrave des façades du temple, on vit bien alors que Phidias était l'artiste souverain et qu'il avait calculé ses effets en vue de la destination de son œuvre.

Mme Bertaux, qui depuis longtemps déjà a su se faire une place parmi nos artistes estimés, s'est inspirée cette année d'une *Orientale* de Victor Hugo, de *Sarah la baigneuse* :

Et rouge pour une mouche
Qui la touche,
Comme une grenade en fleur.

On sent courir sur la peau de la statue le frisson de l'eau, ou plutôt de l'air vif qui la frôle au moment où elle sort de l'eau. J'en veux seulement un peu à Mme Bertaux d'avoir sculpté sur l'épaule de sa baigneuse certain petit insecte d'un aspect vraiment fort peu plastique et fort peu gracieux. C'est ici, ce me semble, qu'apparaît bien cette distinction des arts divers qui doit être partout la première règle de l'artiste. D'abord la mouche de Mme Bertaux n'est plus une mouche, c'est bel et bien une grosse libellule, à moins que ce soit une sauterelle. Mais libellule, sauterelle ou mouche, elle est également bizarre et déplaisante à voir. Rendez-nous l'émotion de la baigneuse et laissez de côté cet insecte antisculptural qui déjà doit s'être envolé. Si vous vous piquez de si petits scrupules d'exactitude, soyez scrupuleux jusqu'au bout. Sarah la baigneuse de l'*Orientale* ne peut être qu'une Juive : comment osez-vous lui donner cette figure ronde et mignonne, toute française, et parisienne au lieu du profil accentué de la race sémitique ?

M. Schœnewerk a, lui aussi, une jolie baigneuse qu'il a intitulée *Hésitation*. Celle-ci ne sort pas du bain, elle y entre, et au moment d'entrer dans l'eau froide, son pied hésite. Le mouvement est coquet, la figure est gracieuse, d'une coquetterie un peu maniérée et d'une grâce un peu cherchée, selon l'habitude de M. Schœnewerk. Il est fâcheux que les lignes ne soient pas toujours également heureuses suivant les divers profils de la statue.

M. Mercié nous avait montré en 1872 un jeune *David* remettant l'épée au fourreau, au moment où il vient de trancher la tête de Goliath. Jamais débuts ne furent plus éclatants. Après des succès plus éclatants encore, M. Mercié revient cette année, avec une statuette de marbre, au sujet de David. David est représenté cette fois sa fronde à la main : il va lancer cette pierre qui doit percer la tempe du géant. Ce n'est plus le petit David d'il y a quatre ans, maigre et mince, moitié enfant, moitié adolescent; c'est un David robuste, vigoureux, à la poitrine largement ouverte, au cou puissant, aux jambes et aux bras solides. La petite statuette est exécutée avec un fini précieux, dont l'effet sera plus grand dans le salon du délicat amateur dont elle doit embellir la collection qu'au milieu des grands ouvrages de l'exposition. Il y aurait d'intéressantes réflexions esthétiques à faire sur le contraste de ces deux types du même David, conçus à si peu de distance par un même artiste. Je ne puis ici que les indiquer bien rapidement. Dans la première composition, Goliath est à terre : le petit pâtre peut à pris son épée pour lui couper la tête, il a mis le pied sur son cadavre. La maigreur même de David comparée à la taille du colosse ne rend que plus significative la victoire. Cette fois, au contraire, l'artiste nous montre un David qui va combattre; il faut donc que sa force même nous fasse bien sentir qu'il est capable d'abattre le géant et que la pierre de sa fronde sera lancée par une main robuste. Tel est le sentiment artistique, instinctif ou réfléchi, auquel M. Mercié a certainement obéi.

Si l'on veut compléter la leçon et voir ce qui distingue d'un autre l'artiste supérieur, on en pourra faire l'expérience à ce Salon même. Le *David* de M. d'Épinay, lui aussi, se dispose à tuer Goliath. Il est en train de le viser. Il tient la pierre de sa main gauche pour assurer son coup avant de brandir la fronde, il fronce le sourcil, tend le corps en avant. C'est un beau jouvenceau, en beau marbre bien gratté, avec de longs cheveux bouclés sur les épaules; sur les reins une peau de mouton qui fait grand honneur au praticien. Il fait effort pour ajuster et voilà tout. Y sentez-vous rien de cette confiance en soi, de cette allure qui promet le triomphe du petit David de M. Mercié, si bien campé sur ses jambes, qui respire si largement et qui marche vers l'ennemi sa fronde à la main? On entend, comme dans la Bible, le géant qui lui dit : « Suis-je donc un chien, que tu viens à moi avec des pierres? » On sent David prêt à répondre : « Avec l'aide de l'Éternel, cette simple pierre me suffira. »

M. Lafrance avait déjà exposé son joli *Saint Jean-Baptiste* : il nous le fait revoir cette année en bronze, et la figure gagne à ce changement de matière : le bronze rend mieux que le plâtre ou le marbre cet enfant alerte, nerveux et vif. Voilà un début qui promet et en même temps oblige.

M. Guillaume a exposé un *Terme*, destiné à faire pendant à celui que nous avions déjà vu l'autre année. Il expose en même temps une figure de femme drapée, debout à mi-corps, intitulée le *Tombeau d'une Romaine*. L'arrangement du voile et des draperies est fort élégant; le profil est distingué. Le souvenir revient, en regardant cette figure, de plus d'une figure de Romaine d'il y a deux mille ans que l'on voit dans les musées de Rome et de ces types de femmes dont les statues ont été retrouvées à Herculanum et qui ornent, à Naples, le musée Borbonico. Ce n'est pas là cependant une œuvre comparable à ce *Portrait de Mgr Darboy* si fin, si artistement ciselé, que nous a fait voir naguère l'éminent directeur de l'École des beaux-arts.

Les bustes sont nombreux, selon l'habitude, et, dans le nombre, il en est deux excellents : le buste de *Mme Duche* par M. Delaplanche, le buste d'*Alexandre Dumas* par M. Chapu. M. Delaplanche ne s'est pas gêné pour enlever — faut-il dire quelques années ou plutôt quelques lustres? — à l'illustre créatrice de la *Dame aux Camélias*. Il n'est pas vraisemblable que le modèle s'en plaigne. Le public, en tout cas, ne se plaindra pas; même en rajeunissant l'actrice bien connue, l'artiste a conservé avec une merveilleuse exactitude l'ensemble des traits et la physionomie; c'est un portrait bien particulier, bien individuel et qui a trouvé moyen, tout en « flattant, » de garder la ressemblance et la vie. Nous recommandons M. Delaplanche aux jolies femmes, déjà sur le retour, désireuses de transmettre à une autre génération le souvenir de leur beauté.

M. Chapu a fait et fera d'autres œuvres plus considérables que son buste d'*Alexandre Dumas père* : nous doutons qu'il en fasse de plus étonnantes ni de plus véritablement artistiques. Ce buste mérite de vivre autant que l'œuvre même du pro-

digieux conteur qu'il ressuscite et qu'il explique. Voilà bien cette puissante encolure, cette chevelure crépue, cette figure épanouie; voilà surtout cette bouche tout à la fois spirituelle et réjouie, ces lèvres sensuelles, ces yeux pétillant de verve, d'invention, de bonheur de vivre, de belle humeur malicieuse sans méchanceté. Il va parler, il va lancer de toutes parts les fusées de son esprit, répandre partout à l'entour la gaieté franche et gauloise qu'il respire. Quelle santé invincible, quel entrain intarissable, quelle joie toujours saine et débordante! Il s'échappe de tout ce masque comme un rayonnement d'allégresse et de vie. Tel est bien le buste d'un grand homme fait pour la postérité; celui qui ne reproduit pas seulement les traits de son visage, mais qui exprime aussi sa physionomie morale, qui manifeste son génie. Demandez au premier venu qui, d'entre nos écrivains, peut bien être représenté par une telle image, il répondra aussitôt : le seul Alexandre Dumas. Vanité enfantine, abondance, exubérance, toute les négligences et tous les dons, tous les défauts et pas un vice, la légèreté, la joie communicative, la bonté : voilà bien Dumas tel que le vit passer le siècle dans ce roman plus prodigieux que tous ses romans écrits et qui s'appela sa vie.

M. Falguière a un bronze plein de mouvement et de couleur qui rend, en l'exagérant peut-être, la physionomie de *M. Carolus Duran*. Le buste de *Carpeaux*, par M. Bernard, eût fait plaisir sans doute au grand sculpteur que la France a perdu, par ce caractère michel-angesque qu'il a donné à sa tête. M. Gautherin a exposé un buste de *Mme Gumery*, d'un modelé élégant et délicat. Le buste de *M. Crémieux*, par M. Jacques, exprime bien, dans une ressemblance facile d'ailleurs, la verve et la finesse de l'illustre avocat; M. Bailly, encore élève de l'École des beaux-arts, a bien rendu toute la gaieté et la bienveillance sympathique de la figure de *M. Seinguerlet*. M. Deloye a fait de *M. Littré* un portrait plein de caractère, mais où il a véritablement exagéré les plis du visage. Il n'y a qu'un pas d'une telle interprétation à la caricature. M. Franceschi a deux bustes de femmes, un surtout, pleins de délicatesse et d'élégance.

M. Degeorge a fait œuvre à fois d'artiste et d'ami en exécutant le buste en bronze d'*Henry Regnault*, qui doit bientôt couronner le monument qu'élève l'École des beaux-arts et dont la *Jeunesse*, exposée l'an dernier par M. Chapu, sera l'ornement. Ce n'est pas chose aisée de faire après la mort un buste pareil, n'ayant pour se guider que quelques photographies, ses souvenirs et ceux des amis. Tous ces souvenirs, déjà anciens, hélas! souvent un peu vagues et contradictoires, sont plus, pour ainsi dire, des embarras que des secours. Chacun donne son impression : celui-ci trouve que la tête est un peu courte et ramassée; un autre, qu'elle est un peu longue; l'autre croit que la chevelure est peut-être un peu forte; un dernier voudrait la barbe un peu plus frisée. Au milieu de tous ces avis et de ces conseils l'artiste hésite, ajoute ou retranche, fait appel au passé. Le modèle n'est plus là pour le guider et résoudre ses scrupules, et ce n'est qu'après bien des tâtonnements, bien des essais, que le sculpteur, toujours inquiet, finit par satisfaire à peu près et lui-même et les autres.

Il faudrait encore énumérer bien des bustes, bien des statues, pour signaler tous les morceaux de sculpture remarquables de cette exposition. Je laisse aux visiteurs du Salon le plaisir de faire eux-mêmes cette énumération. Il me semble plus utile de terminer cette rapide étude de la sculpture contemporaine par quelques observations sur les sujets choisis par les artistes et la façon de les traiter. Ce qui manque à nos sculpteurs, ce n'est pas le courage au travail, ni même le travail intelligent. Tandis que beaucoup de nos peintres cherchent encore la voie véritable, eux la connaissent. Ils ne travaillent guère qu'avec la nature; et l'on n'en trouverait pas un seul peut-être ayant assez bonne opinion de son imagination pour se contenter d'elle seule, à la façon de M. Doré par exemple, qui couvre de peinture des kilomètres carrés, sans prendre une seule fois la peine d'appeler un modèle. La sculpture ne souffrirait pas longtemps l'oubli de cette première règle de l'art, l'étude patiente et constante de la réalité. Le côté faible de beaucoup de nos sculpteurs — me pardonneront-ils de le dire? — c'est de se contenter trop souvent de l'étude du modèle et de ne pas mettre dans leur œuvre assez de pensée, assez de réflexion personnelle. Ils traitent le sujet avec trop de dédain, trop d'indifférence; ils ne se soucient pas assez de le choisir en accord, ou bien avec les exigences de leur art, ou bien avec leur propre sentiment; et quand ils l'ont choisi, ils en prennent trop à l'aise avec lui. Chez quelques-uns, l'instruction générale n'est pas suffisante; chez d'autres, la préoccupation de la forme plastique exclut tout autre soin; et par là bon nombre d'entre eux se contentent d'être des ouvriers alors qu'ils devraient être des artistes; bon nombre aussi produisent des œuvres trop étrangères à ce qui intéresse le public pour que le public leur accorde son attention. Telle est, entre beaucoup d'autres, l'une des causes pour lesquelles trop souvent le sculpteur se voit dédaigné par la foule.

Si j'avais un conseil à donner aux sculpteurs, je les exhorterais en général à se tenir en garde contre les sujets historiques : les costumes, les accessoires sont plus souvent un embarras qu'un avantage pour la sculpture. Il est difficile de les arranger dans une harmonieuse ordonnance des lignes. Les passions que l'histoire raconte et qui ont animé ses principaux personnages ne sont pas le plus souvent de celles que la sculpture est capable de bien exprimer. Les grandes scènes de l'histoire, pour s'expliquer clairement, ont besoin d'un nombre de personnages, d'un mouvement dramatique, qui sont mal en accord avec les exigences d'un art dont les œuvres sont destinées à être vues de tous les côtés et doivent offrir de toutes parts des profils agréables.

Il suffirait de regarder les statues des grands personnages commandés pour telle ou telle ville, qui figurent chaque année à nos expositions, pour se convaincre de ces vérités. Ce n'est pas ce Laquintinye grimaud, ce M. de Caumont, ce maréchal Niel, superbe et arrogant, ou même je ne sais plus quel illustre vétérinaire qui figurent au Salon de cette année, qui feront revenir de cette opinion. Un amateur a tenu à exposer une *Jeanne d'Arc* à cheval, l'oriflamme à la main et levant les yeux au ciel d'un air béat, tandis que son cheval écrase du pied on ne sait trop quelle bête qui doit être sûrement un démon changé en monstre. Si, après les expériences de la sculpture de l'an dernier et celles de la peinture de cette année, on avait eu besoin d'une nouvelle démonstration que Jeanne d'Arc est un sujet aussi dangereux pour les artistes que pour les musiciens, la démonstration serait concluante.

M. Lequesne nous a modelé un *Gaulois attaché au poteau*

de l'aspect le plus effrayant et criant d'une façon hideuse. Les femmes « en état intéressant, » comme disent nos voisins d'Angleterre, et les enfants qui ont peur de Croquemitaine feront bien de ne pas s'arrêter devant ce masque hurlant. J'imagine, pour l'honneur de nos vaillants ancêtres, que, même au poteau, ils ne faisaient pas si vilaine figure.

Un autre artiste nous a montré *Timon le misanthrope*, en train, je suppose, de chercher le figuier où il va se pendre. Que nous veut ce Timon, et quel motif a bien pu décider un artiste à aller déranger dans sa tombe la mémoire de ce désagréable personnage, sinon la nécessité de donner un nom à une étude de vieillard qui l'avait tenté ? N'était-il pas plus simple de mettre simplement au bas de son morceau de sculpture : Statue de vieillard ? Passe pour les Athéniens dont Timon avait été le compatriote, qui avaient entendu ses boutades acariâtres, de s'intéresser à lui — et encore ne semble-t-il pas qu'aucun sculpteur athénien lui ait fait cet honneur ; — mais nous, Français du XIXe siècle, qu'a de commun avec nous ce Timon, et en quoi nous soucions-nous de lui ?

M. Lepère a été tenté par la *Conversion de saint Paul*. Voilà un sujet fait pour tenter un peintre : le Christ apparaissant dans le ciel, Saul qui tombe comme foudroyé par la vision, tout à l'entour le paysage de la route de Damas. Où peut être, en sculpture, le paysage ou l'apparition ? Il ne reste ici qu'un groupe tourmenté : le saint qui dégringole à terre tandis que le vent soulève en arrière son manteau ; le cheval, qui se retourne d'un air surpris et semble se dire : « Qu'est-ce qu'il prend donc à mon cavalier ? Je n'ai pourtant pas fait de faux pas. ». La lettre que portait saint Paul à Damas a roulé de sa poche ; on est tenté de prendre l'apôtre des Gentils pour un cavalier envoyé en estafette qui s'est laissé désarçonner.

L'histoire ne suffit pas à M. Frémiet, il lui faut les temps préhistoriques. L'an dernier, il exposait un homme de l'âge de pierre venant d'accomplir je ne sais plus quel féroce exploit. Cette année, nous avons le groupe d'un gorille et d'un homme antédiluvien. L'homme a enfoncé dans la poitrine du gorille une belle fourche à deux dents dont le manche s'est brisé. Le gorille, que la fourche ne semble pas autrement incommoder, a saisi son ennemi par les cheveux et est en train de lui arracher les cheveux et la tête avec. Si c'était là les spectacles et les modèles de la réalité au temps de l'âge de pierre, m'est avis que les contemporains de cet âge ont été bien inspirés de ne pas pratiquer la sculpture.

La mythologie a depuis longtemps et gardera longtemps un vif attrait pour les sculpteurs. Le nu est par-dessus tout ce qui convient à la sculpture et lui permet de montrer de belles formes et de développer des lignes arrondies. Va donc pour les sujets mythologiques. A une condition toutefois. Il y a dans la mythologie deux sortes de sujets : les uns que l'on peut dire éternels, parce qu'ils ne sont que l'interprétation artistique de certains types de la nature humaine ou de certaines forces de la nature. Ceux-là sont de tous les temps et de tous les pays, et c'est en ce sens que l'on peut dire que la religion grecque est une religion qui ne périra pas. Les autres au contraire sont dus à certaines légendes particulières à la Grèce, que les modernes ne connaissent plus ou connaissent seulement par une curiosité de lettrés. Ceux-ci, je voudrais bien, je l'avoue, que l'art français se décidât une bonne fois à les laisser en repos. Notre siècle n'y croit pas, et la poésie qu'ils ont exprimée, cette poésie est capable de toucher seulement un petit nombre d'érudits. Ces érudits ont les musées, et les comparaisons que provoquent ces musées seront bien rarement favorables aux artistes modernes. C'est pour le grand et vrai public que l'artiste doit travailler. Que font à ce public les satyres aux pieds de bouc et les centaures à croupe de cheval ? Les faunes abondent au Salon de cette année ; faunes, que nous voulez-vous ? Pourquoi ces cornes au front et ces oreilles pointues ? M. Aizelin nous a sculpté une *Amazone vaincue*. Eh ! que nous importent les amazones ? En fait d'amazones, nous ne connaissons que celles du cirque, qui n'ont rien de commun avec leurs farouches devancières. Les femmes des temps modernes ne s'exercent plus à manier le javelot ou à tendre l'arc. Une gaillarde à moitié garçon, avec les chevilles des jambes trop fortes et une figure hâlée du soleil, sans parler du reste, n'a plus rien qui tente nos yeux ni qui charme notre imagination. Les dames de notre âge héroïque présidaient les cours d'amour, prêtaient l'oreille aux chants des trouvères, polissaient les mœurs des rudes chevaliers bardés de fer ; elles n'engageaient point avec Thésée ou Hercule des luttes belliqueuses. Qu'on laisse en paix les amazones !

Si l'on aborde les sujets mythologiques encore capables de nous intéresser, deux choses sont nécessaires, et toutes deux difficiles, j'en conviens ; qu'on évite le pastiche de l'antiquité et qu'on respecte l'esprit dans lequel ont été conçus les mythes. Il faut d'abord que l'œuvre faite par un moderne soit une œuvre moderne. On ne va pas visiter un Salon pour y retrouver une imitation de quelque tête de musée, comme dans le *Printemps* de M. Garnier, par exemple. La race française n'est pas la race grecque : ni la construction des visages, ni celle des corps n'est la même chez nous qu'elle était dans l'Attique, et l'artiste véritable est celui qui découvre la beauté idéale de la réalité qu'il a sous les yeux. Il faut, d'autre part, si l'on emprunte des noms à l'antiquité, que ces noms conservent leur sens. Un sculpteur de notre temps fait une figure de jeune homme nu. Il exprime du mieux qu'il peut le modèle qu'il a sous les yeux ; mais il faut bien lui trouver un nom : il lui met donc un caducée à la main, il lui attache de petites ailes aux talons, et voilà un *Mercure*. Ainsi a procédé M. Delorme. Eh ! non, ce n'est pas ainsi que l'on fait un Mercure. Ce Mercure pourrait tout aussi bien s'appeler un Apollon, ou un Mars, comme telle autre statue du voisinage. Que M. Delorme et ses amis veuillent bien aller visiter le musée du Louvre, ils se convaincront vite qu'une statue d'éphèbe nu n'était point dans l'antiquité, à volonté et au hasard, ou un Mercure ou un Apollon ou un Mars. Mars est la jeunesse robuste, vaillante, prête à la lutte ; Apollon est le dieu jeune, suivant les occasions terrible ou un peu efféminé, selon qu'il représente l'Apollon Pythien ou le dieu Citharède du Parnasse. Mercure représente la souplesse, l'adresse et au besoin la ruse. Il est l'agile et l'adroit messager de Jupiter.

Que dire de M. Boisseau ? Que dire de je ne sais lequel de ses confrères qui a fait une *Léda* ? Ce n'est plus de la mythologie mal comprise, c'est de la mythologie travestie et défigurée. La *Vénus* de M. Boisseau menant l'Amour captif n'a rien d'une Vénus. Nulle n'est moins déesse que cette Parisienne chiffonnée, tourmentée, coquette d'une vilaine et malsaine coquetterie. Nous ne sommes plus au temps de Desmoutiers et des *Lettres à Emilie* : tout le monde sait aujourd'hui de quelle admiration chaste, de quelle adoration souveraine est sortie cette conception de la beauté féminine ; nous souffrions

à voir cette Vénus échappée d'un boudoir parfumé au patchouli. C'est là une véritable profanation. Je suis volontiers plus sévère encore pour l'autre figure que le même artiste a intitulée l'*Adolescence*. Ce petit oiseau qu'elle va embrasser, ce nid vide à son côté pour nous faire bien comprendre que l'oiseau est dénicha, que ce pendant en sculpture de la *Cruche cassée* de Greuze est loin de l'inspiration élevée qui dirigeait la sculpture antique ! Et cette *Léda* que j'ai nommée, de quel air, de quelle expression accueille-t-elle les caresses du cygne ? Elle ne procède pas d'Homère, elle ne procède même pas d'Ovide. La mythologie, jusqu'en ses licences, gardait je ne sais quelle simplicité qui laissait chastes ses imaginations les plus hardies. Je n'hésite pas à dire que devant une telle interprétation la Grèce eût crié au sacrilége.

Je crois que la façon d'imiter l'antiquité doit consister plus souvent encore à retrouver son esprit, à imiter sa façon d'entendre l'art, qu'à emprunter ses types et ses symboles. La Grèce, dans sa sculpture comme dans sa poésie, donnait une personnalité humaine à chacune des forces de la nature, à chacune des manières d'être de l'humanité. Laissons les noms qu'elle avait adoptés et qui ont passé avec le temps, et gardons les choses qui n'ont pas passé. L'Aurore n'est plus l'épouse du vieux Tithon, mais elle est restée l'aurore. Le courage n'est plus le dieu Mars, mais il est resté le courage. La sagesse et l'intelligence ne s'appellent plus l'Athènè de l'Acropole, ni le Zeus d'Olympie, mais elles existent toujours. C'est à l'artiste à chercher, selon son temps et le génie de sa race, les formes et les symboles qui peuvent le mieux représenter et rendre sensibles à tous les yeux la sagesse et l'intelligence, le courage, ces forces morales ou physiques qui animent la nature ou qui dirigent les actions humaines. L'anthropomorphisme ne mourra pas tant que la physionomie humaine aura une expression. Le printemps ou la jeunesse, la beauté ou l'amour, le fleuve qui coule, le jour qui rayonne ou la nuit silencieuse, se symboliseront toujours à l'intelligence de l'homme sous des formes plastiques, jusqu'au jour où le sentiment plastique aura disparu d'ici-bas emportant avec lui la meilleure part du sentiment artistique.

Tel est l'esprit qui a fait concevoir à M. Dubois ces deux belles et originales figures, si vivantes et si vraies, si intéressantes pour tous, dont nous parlions en commençant. Tel est celui qui a fait concevoir à M. Chapu sa *Jeunesse* de l'an dernier ; tel est celui qui avait inspiré à Rude sa glorieuse *Marseillaise* de l'Arc de l'Étoile. Combien d'autres belles créations n'a pas fait trouver à nos sculpteurs la même inspiration ! Qu'ils ne craignent donc pas d'appeler celle-là surtout. Qu'ils cherchent dans leur propre façon d'observer la nature ou de comprendre la vie le sujet de leurs compositions. Que seulement ils se gardent d'oublier que jamais une abstraction n'a fait à elle seule une œuvre d'art, et qu'une statue ne saurait être belle si elle n'est une personne individuelle et vivante, un type approprié de la tête aux pieds à l'idée qu'elle veut exprimer.

M. Robinet a fait une figure qu'il a intitulée la *Source*. Le sujet est gracieux, il est charmant. Nous aurons quelque jour, je l'espère, une belle *Source* en sculpture. Mais quel contre-sens de donner à la source ce corps mou, aux formes lourdes ! Quel contre-sens plus grand encore de nous montrer cette source endormie et son bras appuyant en arrière la tête ! La source endormie, la source, ce jaillissement continu d'eau vive et joyeuse ! Ah ! que M. Ingres était bien mieux inspiré quand il personnifiait la source dans cette belle figure de jeune fille encore enfant, aux grands yeux clairs et limpides, froide comme l'eau que répand son urne !

M. Basset a voulu personnifier le *Torrent* ; mais M. Basset a oublié les premières lois de la sculpture : qu'il aille regarder ces statues antiques où les artistes ont toujours montré sous une forme calme même les fleuves les plus impétueux. Le *Torrent* de M. Basset n'est pas même en équilibre. Si l'armature ne le tenait solidement, il y a beau temps qu'il aurait culbuté la tête en avant. Il a l'air d'un furieux tout prêt à jeter sur la tête du spectateur le contenu de son baquet. On ne se sent pas rassuré tant qu'on est dans son voisinage.

La vie réelle donnera quantité de sujets aux sculpteurs, aussi bien qu'aux peintres, lorsqu'ils voudront prendre la peine de l'observer. Telle était l'an dernier l'*Education maternelle*, de M. Delaplanche. M. Lemaire, cette année, a trouvé le sujet d'un groupe fort intéressant dans une jeune mère qui tient son enfant et se dispose à lui faire prendre un bain. Le bassin est seulement un peu petit. Comment l'enfant y entrera-t-il sans le faire déborder ou le renverser ? M. Perrey a trouvé à Villerville une jeune *Pécheuse* en train de cueillir des moules : c'est grand dommage que le mouvement du corps soit si peu gracieux. Mlle Sarah Bernhardt, à qui il ne suffit pas d'être une grande comédienne, a emprunté à la vie réelle un sujet des plus humains : une mère qui tient sur ses genoux son fils rapporté noyé de la mer. C'est au fond le même sujet que la *Pietà*, traité par M. Sanson ; mais la mère, qui n'est que la mère d'un homme, nous prendrait aujourd'hui davantage peut-être aux entrailles. Ce qui manque à ce groupe de Mlle Bernhardt, c'est la profonde émotion : elle a fait grimacer la figure de la mère plus qu'elle ne s'est préoccupée d'y imprimer l'irréparable douleur de l'enfant perdu, cette douleur qui ne veut pas être consolée. Elle a vu le sujet, selon son éducation d'artiste dramatique, par les convulsions du masque destinées à être vues et à faire leur effet de l'autre côté de la rampe. L'émotion que le sculpteur doit provoquer est d'une autre nature. Il y a longtemps que Lessing a démontré que ce n'est point en défigurant les traits par l'extrême violence des mouvements à leur paroxysme que les arts plastiques arrivent à toucher le spectateur.

M. Barthélemy a pris, lui aussi, un sujet dans la vie réelle. Il a exposé une *Jeune fille jouant au jeu de grâce* et prête à lancer le petit cerceau que vont pousser les deux baguettes. Ce que je m'explique difficilement, c'est le costume ou, pour être plus vrai, l'absence de costume de la jeune fille. Adam et Ève ne jouaient pas, que je sache, aux grâces dans le Paradis avant la découverte du figuier. Il est vraisemblable que cette jeune fille vient de sortir du bain ; pourtant, avant de jouer au noble jeu de grâce, même avec ses compagnes, elle ferait sagement de prendre le temps de passer sa robe. La Vénus antique, quand elle sortait du bain ou y entrait, faisait de ses mains un autre usage que de les employer à tenir des baguettes au-dessus de sa tête.

Arrêtons ici ces réflexions. Il y en aurait bien d'autres à faire sur la sculpture contemporaine, mais il convient de se borner. J'offre une honnête récompense à qui pourra bien m'expliquer cette statue intitulée le *Masque*, par M. Christophe, dont on avait bruyamment parlé avant l'ouverture du

Salon. Elle me paraît plus difficile encore à comprendre qu'une caricature de M. Gill et je donne ma langue aux chiens. — La sculpture italienne, dont on a fait si grand bruit à l'exposition de 1867, est représentée au Salon par de nombreux échantillons. Le *Sans souci*, de M. Oldofredi, la *Réprimande* de M. Borghi, les *Girovaghi* de M. Malfatti, le *Nid* de M. Pessina, les *Suleïka* de M. d'Épinay, la *Désillusion* de M. Albano, l'*Horatius Coclès* de M. Vacca, le *Rendez-vous* d'un Anglais, M. Saul, qui vit à Florence d'après ce qu'indique le catalogue et qui est bien Italien par sa manière, nous montrent que la sculpture italienne est féconde en artistes et en ouvrages. S'il en faut dire sans ambages mon opinion, je la trouve aussi remarquable par le mauvais goût qu'étonnante par le fini de l'exécution. On a de merveilleux praticiens en Italie, et c'est dommage de voir dépenser tant d'habileté de main-d'œuvre pour des ouvrages d'un sentiment si faux et si prétentieux. Les disciples de Canova ont fait bien du mal à l'Italie!

Ce qu'il y a de plus triste dans l'affaire, c'est de voir bon nombre de ces ouvrages parmi les plus regardés du Salon; on n'entend, en passant parmi les groupes, que des formules d'une admiration naïve. On se pâme devant le fouillis d'une dentelle, devant l'exécution d'un pli de chemise, devant le bord savamment recroquevillé d'un chapeau de vagabond. Il faut convenir qu'une bonne moitié de notre public a un bien déplorable goût en fait de sculpture. Comme il mériterait, ce bon public, qu'on lui dit son fait, et qu'on lui criât à lui aussi :« Ris donc, sot parterre, ris donc! » Qu'il doit y avoir parfois, pour les vrais artistes, de colère à se voir si mal compris, si mal payés de leurs peines, tandis que la faveur va aux plus médiocres productions! Heureusement ces artistes aiment leur art et lui sont sincèrement dévoués. Ce ne sont pas les sots enthousiasmes de la grande famille de Joseph Prudhomme qui leur feront quitter, pour gagner ses applaudissements, ce qu'ils sentent être la voie de la vérité. Quand ils auront encore continué pendant quelques dix ou vingt ans à apporter tous les ans des chefs-d'œuvre aux expositions, il faudra bien que le goût public se forme peu à peu et que les admirateurs béats du marbre bien ratissé et des visages minaudiers laissent tomber les écailles de leurs yeux. Les artistes recueilleront alors le prix de leur talent. Ils en sont aujourd'hui à faire l'éducation d'un public d'autant plus difficile à instruire, que son ignorance croit savoir et se mêle de juger.

CHARLES BIGOT.

VARIÉTÉS

Le théâtre de Saint-Cyr.

« On a beaucoup parlé du théâtre de Saint-Cyr : personne n'en a écrit l'histoire. » Tous les historiens de Louis XIV ont rappelé, en effet, les célèbres représentations d'*Esther* et d'*Athalie*, mais ils ont ignoré que le théâtre de Saint-Cyr eût survécu à Louis XIV. Le mérite de cette découverte revient à M. Achille Taphanel, et il a su en tirer bon parti dans le volume qu'il a publié sous ce titre : *Le Théâtre de Saint-Cyr* (1689-1792)(1). Les archives de la préfecture de Versailles, où se trouve la plus grande partie des papiers et registres de la maison royale de Saint-Louis, lui ont fourni d'abondants matériaux. Les dossiers des demoiselles, les lettres patentes de Louis XIV, les livres de dépenses de la maison, *vingt et un volumes in-folio*, M. Taphanel a tout consulté et dépouillé avec le zèle d'un amateur passionné. L'inventaire du mobilier de la maison, tel qu'il fut dressé le 21 juillet 1790, lui a permis de se représenter l'*Institut* dans ses moindres détails. Il en a fait un curieux extrait où l'on voit figurer, à côté des « trente-cinq biscuits de fer-blanc » qui servaient au festin d'Esther et des piques et sabres en bois et fer-blanc, le trône d'Assuérus, le trône de Joas et son sceptre en bois doré, le fauteuil d'Athalie en velours d'Utrecht, l'épée d'Abner, la tiare du grand-prêtre et celle de Mathan, etc., etc. Un document plus important, c'est une liste des demoiselles sorties de la maison de Saint-Cyr, depuis 1699 jusqu'à 1791. Cette liste est intéressante à consulter pour connaître les familles de cette ancienne noblesse militaire dont les descendants reparaissent parfois comme élèves de notre École de Saint-Cyr, dans ces mêmes lieux que Louis XIV avait consacrés à l'éducation de leurs aïeules ou grand'tantes.

Personne n'ignore comment Racine composa, à la demande de Mme de Maintenon, ses pièces d'*Esther* et d'*Athalie*. Ses préfaces et sa correspondance, les *Souvenirs* de Mme de Caylus, l'une de ses meilleures *actrices*, les lettres de Mme de Sévigné et beaucoup d'autres témoignages contemporains nous ont appris dès longtemps beaucoup de particularités intéressantes sur ces représentations de Saint-Cyr qui eurent tant de vogue à la cour. M. Taphanel leur a consacré plusieurs chapitres pleins de détails curieux. Il y eut un moment où tout fut interrompu. Les dames de Saint-Cyr n'assistaient que par contrainte aux représentations. La vie de religieuse, — car elles prononçaient des vœux avec un appareil fort lugubre, — ne pouvait guère s'accommoder du luxe et du mouvement que causait la présence du roi et de la cour la plus brillante. L'évêque de Chartres, Godet des Marais, conseilla à Mme de Maintenon de faire cesser peu à peu ce spectacle. Les inconvénients commençaient, en effet, à se faire sentir. La discipline de la maison était devenue assez difficile et les demoiselles ne rêvaient déjà plus que mariages, grandeurs et richesses. « Saint-Cyr, disaient-elles, est présentement à la mode. » Il y en eut qui, pour ne pas gâter leur voix, refusèrent de chanter les psaumes à l'église. Mme de Maintenon résolut alors de laisser tomber les spectacles « sans en rien dire, » et elle voulut que « tout fût conduit par la piété. » *Esther* et *Athalie* furent même retranchées des exercices. En un mot, on fit une réforme complète, et le succès en fut tel que l'une des dames écrivit un jour à Mme de Maintenon : « Consolez-vous, madame, nos filles n'ont plus le sens commun. »

Mme de Maintenon avait trop de bon sens pour s'applaudir d'un pareil résultat. Elle modéra donc le zèle de la réforme. Aussi bien Louis XIV avait pris goût aux représentations des demoiselles et il n'eût pas été opportun de les supprimer tout à fait. « Il écoutait avec ravissement, dit fort bien M. Taphanel, ces belles jeunes filles chantant et déclamant des vers remplis de ses louanges, et son orgueil blasé trouvait une jouissance nouvelle dans les caresses d'une poésie ingénieuse dédiée et consacrée à lui seul. » On se remit donc peu à peu aux représentations, bien qu'avec un peu moins d'apparat qu'auparavant. Le luxe des costumes et des décors

(1) Un volume. — Cerf, imprimeur-éditeur à Versailles ; Baudry, libraire, à Paris.

fut beaucoup réduit et les demoiselles ne s'habillèrent plus « à la persane », comme dans les premières représentations d'*Esther*. La correspondance de Mme de Maintenon nous montre ses alternatives de scrupules et d'indulgence. « Renfermez, écrit-elle à la supérieure, ces amusements dans votre maison et ne les faites jamais en public, sous quelque prétexte que ce soit... N'y souffrez aucun homme, ni pauvre ni riche, ni vieux, ni jeune, ni prêtre, ni séculier : je dis même un saint s'il y en a sur la terre. » On la voit pourtant organiser en 1701, à Saint-Cyr, une représentation d'*Athalie* en l'honneur de M. d'Aubigné, évêque de Noyon, son parent. Puis elle éprouve des remords dès le lendemain. « Je ne suis pas sans peine, écrit-elle à la supérieure, sur ce que nous fîmes hier... Mais j'espère et je vous conjure que ce soit pour la dernière fois. »

Les malheurs publics qui affligèrent les dernières années du règne de Louis XIV et les deuils qui se succédèrent si rapidement dans la famille royale mirent fin à la première période de l'histoire du théâtre de Saint-Cyr. La duchesse de Bourgogne en avait fait les derniers beaux jours du vivant du roi. Elle avait débuté à Saint-Cyr dans le rôle d'une jeune Israélite dès 1697, à l'âge de neuf ans, et depuis elle avait fait partie de la troupe. Son goût pour ces représentations fut si vif qu'il fallut lui construire dans son appartement à Versailles un théâtre comme celui de Saint-Cyr ; elle organisa des représentations d'*Athalie* pour lesquelles elle avait distribué les rôles. Dans l'une de ces représentations, elle se réserva le rôle de Josabeth, et le duc d'Orléans, le futur régent, joua celui d'Abner. La mort de cette charmante princesse mit fin à tous les plaisirs de la cour, et après la mort du roi et jusqu'à la mort de madame de Maintenon Saint-Cyr fut délaissé. Aussi ce fut une grande joie d'y voir la reine Marie Leczinska en 1725, et une plus grande, s'il se peut, de jouer *Esther* devant elle en 1731. Cette date marque le commencement d'une période de renaissance brillante pour le théâtre de Saint-Cyr. En 1745, il y eut grande fête en l'honneur du Dauphin fils de Louis XV et de la Dauphine, fille de Philippe V. Mais les plus solennelles représentations eurent lieu en 1756 pour le Dauphin et sa seconde femme et pour les filles du roi. Il n'en coûta pas moins de 5,000 livres pour jouer *Esther* seulement. Toute la cour y vint, excepté le roi. Le *Mercure galant* rendit compte de ces *spectacles de Saint-Cyr*, à la suite de ses articles sur les représentations de la Comédie-Française, de la Comédie-Italienne et de l'Opéra-Comique. Tout avait marché à souhait, et l'on s'aperçut bien que les anciennes actrices du temps de Racine avaient su transmettre ses leçons à leurs cadettes. La maison de Saint-Cyr faillit expier ce retour de faveur, car il lui fallut recevoir en 1750 Mme de Pompadour, qui n'eût point été fâchée peut-être, d'y jouer le rôle d'héritière de Mme de Maintenon *in partibus*. Cette velléité, si elle l'eut, ne dura pas, heureusement ; et cela tint sans doute à ce que Louis XV n'aimait pas Saint-Cyr. C'est peut-être aller trop loin de dire, comme M. Taphanel, qu'il avait « de la haine pour Saint-Cyr. » Mais il avait fait élever ses filles à Chelles au lieu de les confier aux dames de Saint-Louis.

Les représentations publiques devinrent ensuite fort rares. M. Taphanel n'en cite plus que deux ou trois. Le spectacle donné en 1773, en l'honneur de la comtesse d'Artois, est le dernier dont il soit fait mention sur les registres. Louis XVI et Marie-Antoinette témoignèrent beaucoup de bienveillance à l'*Institut*, mais il ne leur vint pas à l'idée de se faire jouer *Esther* ou *Athalie*. La maison de Saint-Cyr n'est pas mentionnée une seule fois dans la correspondance de Mercy Argenteau avec l'impératrice Marie-Thérèse, bien que l'ambassadeur y renseigne sa souveraine sur les moindres démarches de Marie-Antoinette. Le *Journal des chasses*, rédigé par Louis XVI lui-même avec un soin si méticuleux, ne parle pas de Saint-Cyr. Au centenaire de la fondation, qui fut célébré en 1786, il n'y eut que la sœur du roi, Mme Élisabeth, qui vint prendre part aux réjouissances de « ses bonnes amies. » Le théâtre ne fut jamais négligé comme exercice ou distraction à l'intérieur : Les registres de l'économat le prouvent, car en 1781 il est fait encore mention d'une dépense pour le « raccommodage des plumets de tragédie. » Puis vinrent les événements graves, la révolution de 1789, le retour du roi à Paris, la chute du trône. M. Taphanel nous conduit jusqu'aux derniers jours de la maison de Saint-Louis. La révolution traita Saint-Cyr comme jadis Louis XIV avait traité Port-Royal. Tout ce qui put être enlevé fut pris, dispersé, brûlé, vendu. Le cimetière même fut détruit, les sépultures violées et le marbre des tombeaux vendu aux enchères publiques, aussi bien que les jardins d'Esther, le palais d'Assuérus, le trône d'Athalie.

A la fin de son intéressant volume, M. Taphanel nous donne un répertoire du théâtre de Saint-Cyr. On y compte seize tragédies, des fragments d'opéras de Quinault, des scènes lyriques. Les demoiselles jouaient aussi des *proverbes dramatiques* et des *parodies*. *Esther* et *Athalie* ont toujours été les pièces classiques de la maison, les titres de gloire de son théâtre. Nous voudrions même croire que les demoiselles ont eu le bon goût de n'en vouloir jamais jouer d'autres devant la cour. Il paraît probable tout au moins, d'après l'inventaire de 1790, qu'on ne fit des frais que pour la représentation de ces pièces. Mme de Maintenon s'adressa pourtant à d'autres auteurs que Racine, une fois que celui-ci eût montré le parti qu'on pourrait tirer de la Bible. Ainsi l'abbé Boyer fit une *Jephté* pour Saint-Cyr et cette *Judith* (sujet un peu scabreux) que la mordante épigramme de Racine a sauvée de l'oubli. Duché, un imitateur de Racine, fit un *Jonathas*, une *Débora*, un *Absalon*. Le goût nouveau pour les sujets de l'antiquité grecque et romaine pénétra ensuite jusqu'à Saint-Cyr. Nous citerons pour mémoire un *Thémistocle* du père Follard en 1728. Mais *Mérope* fut apprise et jouée par les demoiselles. Qui l'eût cru? Voltaire à Saint-Cyr ! Rien ne l'a plus flatté, à coup sûr, s'il a connu le fait, que d'être applaudi dans la maison où se conservait le souvenir de Racine. Le répertoire sans doute incomplet de M. Taphanel se termine par le *Siége de Calais* de Debelloy, que les demoiselles empruntèrent, comme *Mérope*, à la Comédie-Française. Il eût été piquant de retrouver quelques-unes des appréciations des dames de Saint-Louis et des demoiselles sur les pièces de leur répertoire, et M. Taphanel n'eût sans doute pas manqué de les citer s'il en eût découvert quelques traces dans les documents. Le répertoire, tel qu'il est, nous montre tout au moins que les dames de Saint-Cyr ne s'effrayaient pas des nouveautés et qu'elles restaient fidèles aux conseils de la fondatrice de l'Institut. « Nous voulons, disait Mme de Maintenon, une éducation solide, éloignée de toutes les petitesses du couvent ; de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos maximes, une grande liberté dans nos conversations, un ton de raillerie agréable dans la société... et un grand mépris pour la pratique des autres maisons. »

V.

PUBLICATIONS NOUVELLES

La Revue philosophique

Le remarquable succès de la *Revue* que dirige avec une rare compétence M. Ribot est un heureux présage pour l'avenir des études philosophiques en France. Dans les numéros déjà publiés, les principales écoles contemporaines sont représentées par des articles, tous intéressants, instructifs, et quelques-uns du premier mérite.

L'école expérimentale tient de beaucoup la plus large place. La psychologie est son domaine propre : elle y voit, ou peu s'en faut, toute la philosophie. Mais cette psychologie ne se contente plus, comme celle des Écossais, de l'observation intérieure ; c'est à la physiologie qu'elle demande et sa méthode et son point de départ; elle n'est, en réalité, qu'un prolongement de la physiologie : avec les procédés et sur les données d'une science positive, elle espère enfin sortir du cercle où, selon elle, tournent stérilement depuis l'antiquité les métaphysiciens.

A ce point de vue, que nous n'avons pas à discuter ici, on remarquera l'intéressant article de M. Ribot sur *la durée des actes psychiques*. L'auteur, qui s'est déjà fait connaître du public savant par d'importants travaux sur la *Psychologie anglaise contemporaine*, sur l'*Hérédité*, résume ici avec méthode et sagacité diverses séries d'expériences de Donders, de Helmholtz, de Baxt, de Exner, de Wundt. Bien que les résultats nous paraissent encore fort incertains, et qu'aucune conclusion générale n'en puisse être tirée, nous ne pouvons que remercier M. Ribot de nous initier à un ordre d'études qui jusqu'ici était resté à peu près inconnu parmi nous.

La dissertation de M. Léon Dumont sur l'*habitude* mérite aussi une sérieuse attention. M. Léon Dumont est l'auteur de plusieurs travaux dont le plus récent a été l'objet ici-même d'une analyse étendue (1). Partisan décidé de la théorie de l'évolution, il se sépare de l'école expérimentale en ce qu'il admet la légitimité de la métaphysique. Ce n'est certes pas nous qui lui en ferons un reproche; nous craignons cependant que le goût des plus hautes généralisations, qui s'allie d'ailleurs chez lui à une observation presque toujours exacte et pénétrante, ne l'entraîne parfois à des hypothèses un peu téméraires. Il ne nous a pas convaincu, par exemple, que l'habitude existe même chez les êtres inorganiques et qu'on doive rapporter à un tel principe la facilité plus grande avec laquelle jouent, par l'usage, les diverses pièces d'une serrure.

Signalons encore dans l'ordre des questions psychologiques un très-intéressant article de M. Taine sur *l'acquisition du langage chez les enfants et les peuples primitifs*, et la traduction d'une lecture faite par M. Herbert Spencer à l'Institut anthropologique de la Grande-Bretagne : *Esquisse d'une psychologie comparée de l'homme*. M. Herbert Spencer y trace, avec une largeur et une précision qui rappellent le génie organisateur de son compatriote Bacon, le programme d'une psychologie fondée sur les données présentes et à venir de l'anthropologie.

La physiologie est trop étroitement unie à la psychologie telle que l'entend la nouvelle école pour ne pas trouver place dans la *Revue philosophique*. M. Lewes, l'un des philosophes les plus distingués de l'Angleterre contemporaine, y discute avec compétence et solidité l'hypothèse de J. Müller sur l'énergie spécifique des nerfs.

Quelques-uns ont pu craindre, au début, que la *Revue* de M. Ribot ne se fît l'organe exclusif d'une école. Ils ont été rassurés en voyant figurer sur la couverture du premier numéro le nom de l'un des plus éminents défenseurs du spiritualisme parmi nous, M. Paul Janet. Son article sur les *causes finales* est un chef-d'œuvre de pénétrante analyse; fragment d'un ouvrage considérable qui vient de paraître et dont nous rendrons compte prochainementt C'est encore à la même école qu'appartient M. Liard, dont la solide étude sur les *notions de genre et d'espèce* révèle une connaissance sérieuse des sciences physiques et naturelles. Nous trouvons dans la dernière livraison une forte étude de M. Lachelier sur le *syllogisme*.

Nous regrettons que les numéros publiés ne contiennent aucun article de fond sur les questions morales et sociales. La *Revue* gagnera certainement à leur faire la place qui leur est due. C'est un préjugé assez commun qu'elles ne comportent aucune précision scientifique ; la *Revue*, nous l'espérons, tiendra à honneur de prouver le contraire.

L'histoire de la philosophie a été déjà l'objet de remarquables travaux. — Voici d'abord une magistrale exposition, par M. Vacherot, des antécédents de la philosophie critique depuis l'antiquité jusqu'à Kant. Avec une sagacité supérieure, M. Vacherot signale l'importance, trop méconnue peut-être par V. Cousin, de l'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke, et retrouve dans Leibniz le véritable ancêtre de Kant. — Une savante étude de M. Bénard sur l'esthétique allemande contemporaine nous fait connaître des œuvres dont les auteurs mêmes étaient, pour la plupart, à peu près ignorés du public français. Les principaux points de la philosophie de Berkeley sont exposés et discutés dans un substantiel article de Stuart Mill, traduit par M. Cazelles. Enfin, dans un petit mémoire qui atteste, avec un esprit très-ingénieux, une connaissance assez rare de la langue mathématique chez les Grecs, M. Tannery essaie de résoudre une énigme regardée jusqu'ici comme insoluble : la détermination du nombre nuptial dans Platon.

Outre les articles de fond dont nous venons de mentionner les principaux, la *Revue* publie encore, sous le titre d'*Observations et documents*, de simples communications, rédigées en forme de notes, et qui ont pour objet de mettre en lumière des faits nouveaux et intéressants. L'une de ces observations, traduite de l'anglais, est relative à Laura Brigdmann, une pauvre fille du Massachussets, aveugle et sourde de naissance, presque entièrement privée de l'odorat, et que, par un prodige de patience, le docteur Howe réussit à conduire jusqu'à un degré assez avancé d'éducation. Le toucher remplaça peu à peu chez elle la vue et l'ouïe, et avec ce seul sens elle parvint à lire et à écrire couramment. — L'autre communication, de M. Taine, traite des *éléments et de la formation du mot*. Les faits cités par l'auteur sont des plus curieux ; mais c'est aller un peu loin que d'en conclure que les malades observés changent véritablement de personnalité. Avoir conscience d'être une *autre* personne, n'est-ce pas établir une comparaison entre l'état actuel et l'état antérieur,

(1) *Revue* du 24 juillet 1875, article de M. Marion.

et ce souvenir d'une personnalité qui semble évanouie n'est-il pas une preuve évidente qu'elle persiste ?

Les comptes rendus des ouvrages philosophiques les plus importants qui paraissent tant en France qu'en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en Amérique, sont une source d'informations des plus utiles ; quelques-uns sont de véritables articles, où la critique se mêle discrètement à l'exposition. Mentionnons particulièrement les analyses des livres récents de MM. Horwicz, Brentano, Despine, par M. Ribot ; — celles du livre de l'*Habitude et l'instinct*, d'Albert Lemoine, par M. Beurier ; — de *Morale et progrès*, de M. Bouillier, par M. Boutroux ; — des *Origines de la famille*, de M. Giraud-Teulon, par M. Marion ; — du livre de Zoellner sur la *Nature des comètes*, par M. Nolen, etc.

Enfin la *Revue* consacre quelques pages de chaque numéro à l'indication sommaire des articles philosophiques qui paraissent dans les principales Revues de la France et de l'étranger. Ceux-là seuls qui savent combien il est difficile de se tenir au courant des publications périodiques et quelle perte de temps entraîne la nécessité de feuilleter tant de volumineux recueils apprécieront toute l'utilité d'un pareil secours.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre les divers genres de service qu'est appelée à rendre la *Revue philosophique*. Qu'elle reste fidèle au programme de large impartialité qu'elle s'est tracé et que remplissent heureusement les premiers numéros ; qu'elle évite de devenir insensiblement et comme malgré elle l'organe d'une seule école et d'une seule doctrine ; qu'elle continue de travailler à l'alliance, si désirable, entre les sciences positives et les spéculations de la philosophie pure, — et elle contribuera pour une notable part au progrès intellectuel de la France, présage et condition de son relèvement politique.

L. C.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Les orateurs, comme les livres, ont leur destinée. Témoin Isée ; la critique le salue en passant comme le maître de Démosthène ; mais s'arrêter devant lui, l'écouter, l'applaudir, elle n'y songe pas. Isée a été comme un trait d'union entre Lysias et Démosthène ; entre les deux il disparaît, lui humble et chétif. M. Léon Moy l'a pris en pitié : il essaye de le dégager du voisinage de ces deux grandes renommées qui étouffent la sienne et de faire autour de lui un peu de lumière et de bruit (1). M. Moy ne prétend pas d'ailleurs le placer sur un gigantesque piédestal ; il reconnaît de bonne grâce que les plaidoyers d'Isée ne contiennent pas des beautés de premier ordre, que rien n'y étonne, que rien n'y est entraînant ni même émouvant ; mais enfin, ce sont les discours d'un avocat utile, d'un homme d'affaires sachant toutes les ressources de son métier.

Si impartial qu'on veuille être et si clairvoyant que l'on soit, il est difficile de vivre un an ou deux avec un auteur que l'on remet en lumière, sans être un peu gagné à sa cause. *Noster* est bientôt pour nous un client. Voilà comment, sans s'en douter, M. Léon Moy devient parfois l'avocat de cet avocat. Il ne glorifie pas ce qui ne mérite aucun éloge, mais il le présente sous un jour favorable ou plaide les circonstances atténuantes. Ce sera, par exemple, au sujet de cette habileté même de l'homme d'affaires fécond en ressources. M. Moy est trop sincère pour nous cacher le jugement des contemporains mentionné par Denys d'Halicarnasse. Les contemporains voyaient en lui un chicaneur retors, habile à pousser l'artifice du discours jusqu'à la déloyauté. Tout, dans ses discours, leur semblait « disposé en vue de la tromperie ou dirigé vers quelque but mauvais ». Un ennemi de Démosthène l'attaquant en face et lui reprochant sa duplicité, sa perversité, cessait de s'en étonner, disait-il, en se rappelant qu'il avait été nourri à l'école d'Isée. Ce dernier témoignage peut sembler suspect ; mais encore fallait-il, pour qu'on fît un grief à Démosthène d'avoir eu Isée pour maître que le discrédit du logographe fût réel. M. Moy rappelle donc tout cela ; mais bientôt voici qu'il discute, qu'il cherche à reprendre un peu du terrain qu'il semblait avoir abandonné. Lysias, nous dit-il, avait un air de naïveté et de candeur qui gagnait le juge, sa narration, merveilleuse de naturel, suffisait à produire la conviction sans qu'il lui fût même nécessaire d'argumenter ; Isée, au contraire, faisait porter tout l'effort sur l'argumentation où tout était habilement combiné et présenté sur le ton de la polémique. N'était-il pas naturel alors que Lysias passât pour un avocat plus honnête, tandis que la force nouvelle introduite et l'habileté plus apparente déployée par Isée encouraient facilement le soupçon de déloyauté ?

Ainsi discute M. Moy, et, encore une fois, d'un esprit très-sincère ; car ici même il ne tiendrait qu'à lui de faire usage de l'opinion d'un contemporain qui a vu dans Isée un juriste cherchant à dégager de la cause la pensée dont s'est inspiré le législateur. Mais non ; il ne va pas jusque-là. Isée, un interprète élevé de la loi ? Nullement. Ce n'était qu'un adroit avocat d'affaires apportant dans son métier beaucoup d'habileté, peu d'élévation. Ruse, disaient les contemporains ; habileté, dit M. Moy : voilà dans quelle mesure il atténue.

Homme d'affaires, Isée n'était homme ni d'imagination, ni de sentiment. Il discutait, contestait, chicanait ; mais, de gagner les cœurs, de les émouvoir et de les entraîner, il n'y songeait pour ainsi dire pas. M. Moy reconnaît, en effet, que les discours d'Isée n'ont presque ni exorde ni péroraison, et que la narration même cesse presque d'être une narration, tant chaque fait disparaît dans l'épais fourré des arguments qui se hérissent autour de lui. Voilà d'abord l'aveu. M. Moy cherchera ensuite à en atténuer l'effet. Il constatera d'abord tout le mérite de cette argumentation. Comme elle est bien conduite, comme elle est rigoureuse, comme l'art se cache et semble s'oublier pour faire revenir à plusieurs reprises la preuve la plus concluante sous les yeux du juge ! Enfin elle est si claire que la discussion de droit devient accessible aux plus ignorants. Rien de plus juste ; mais M. Moy ne s'en tiendra pas là. Il prendra à partie la rhétorique. Pourquoi un exorde, pourquoi une péroraison, après tout ? Les législateurs de la tribune et du barreau n'ont pas encore, au temps d'Isée, publié leur code tyrannique. Et d'ailleurs le logographe, se dissimulant derrière un client souvent illettré, ne devait-il pas éviter la disposition savante exigée par l'école ? Explication ingénieuse, mais je ne la crois

(1) *Étude sur les plaidoyers d'Isée*, par M. Léon Moy. 1 volume. Paris, 1876. — Ernest Thorin.

pas décisive. Que M. Moy relise un charmant chapitre où Rollin nous montre un écolier de septième venant demander à son principal une sortie de faveur. Le bambin n'est certes pas esclave des conventions et des règles, la rhétorique ne l'a pas encore assujetti à ses entraves. Eh bien, de lui-même, guidé par son seul instinct et son seul intérêt, il fait sans le savoir un discours armé de toutes pièces, comme M. Jourdain de la prose. Exorde, narration, confirmation, péroraison, tout s'y trouve, et à sa place. Tant il est vrai que la rhétorique n'a fait que constater la marche naturelle, spontanée et nécessaire d'un esprit bien fait. Instruire, plaire et toucher, voilà les trois buts que se propose l'orateur, nous dit très-sensément cette brave et honnête rhétorique. Isée instruit sans plaire et sans toucher presque jamais, Isée est un orateur incomplet : s'il n'a ni gagné ni entraîné les cœurs, est-ce abstention volontaire ou n'est-ce pas plutôt insuffisance de ressources, pauvreté de génie ?

M. Moy trouvera encore d'autres raisons ; la tradition d'abord, qui interdisait dans l'Aréopage les mouvements oratoires et pathétiques, considérant ces tentatives sur la sensibilité du juge comme une entreprise presque malhonnête; puis la clepsydre, l'inexorable clepsydre qui mesurait les minutes au plaideur, lui accordant le temps nécessaire pour instruire le juge, mais lui enlevant le loisir de l'émouvoir et de le troubler. C'est là encore une explication ingénieuse, — bien que les traditions de l'Aréopage ne fissent pas loi dans les tribunaux civils, et que la clepsydre fût avant tout, dans un temps où les procès se multipliaient, un moyen commode et sûr de les expédier promptement : — mais enfin, malgré la tradition, malgré la clepsydre, Lysias, qui précède Isée, Démosthène, qui le suit, négligeaient-ils donc d'entraîner les cœurs et de les toucher? Pourquoi ce qui était pour Isée un obstacle n'en était-il pas un pour eux? Avouez, monsieur Moy, que votre client a suivi le mouvement naturel et l'inclination de son esprit. Si ses discours sont arides et froids, n'en rendons pas responsable la clepsydre, mais la sécheresse de ce génie auquel manquait la sensibilité non moins que l'imagination. Mais, répondez-vous, après tout, on trouve çà et là dans ces plaidoyers un mouvement qui n'est pas sans quelque véhémence, ou un éclair d'attendrissement. Sans doute, et, en effet, vous citez quelques exemples. Cependant ces rares mouvements et ces éclairs plus rares encore n'animent et n'illuminent guère l'œuvre.

Je sais combien l'art grec était sobre et discret, qu'il n'admettait volontiers ni grands cris, ni fortes émotions, ni mouvements brusques ou violents. Oui, le pathétique vulgaire et gros, qui avait très-bien cours à Rome, n'eût obtenu aucun succès auprès des Athéniens, bien autrement délicats. Peut-être néanmoins a-t-on quelque peu exagéré — Lessing tout le premier — cette discrétion et cette réserve, cet effroi de tout ce qui aurait pu troubler l'harmonie des lignes ou altérer la beauté humaine. Je me demande, par exemple, comment Eschyle a osé mettre sur la scène ses Erynnies, si effrayantes, si hideuses, que M. Leconte de Lisle, qui vient de les engager sur une scène lyrique, entremêle leurs effrayantes apparitions de ballets qui nous reposent les yeux ; je me demande encore comment Sophocle

D'Œdipe tout sanglant fit parler les douleurs.

La thèse est cependant vraie dans l'ensemble. Mais quelque discret que fût l'art grec et cet atticisme dont Lysias est le représentant, il suffit de comparer Isée à Lysias, l'attique par excellence, pour reconnaître qu'Isée n'était nullement condamné de par l'art grec à cette sécheresse de formes et à cette pauvreté de coloris. Non, il n'a pas fait violence à sa nature pour arriver à une maigreur distinguée ; il était de son tempérament pâle, osseux et *exsangue*, comme disaient les romantiques des classiques.

M. Moy me trouvera sans doute sévère pour son client, et peut-être non cependant, car en somme il reconnaît ce qui a manqué à cette éloquence d'homme d'affaires. Seulement il explique ces lacunes par le temps, les circonstances autant que par le génie de l'orateur ; je les imputerais à ce génie seul : voilà uniquement ce qui nous sépare. Et lui-même n'en fait-il pas l'aveu quand, dans des pages excellentes, il nous montre l'influence d'Isée sur Démosthène? L'élève doit au maître la netteté et la rigueur de l'argumentation ; mais l'élève ne manœuvre pas, comme le maître, sur un terrain de petite étendue, le limitant et le resserrant encore comme s'il eût senti qu'au delà le souffle dût lui manquer. Il lui faut de l'espace, et dans les petites causes même, les questions d'argent, les médiocres intérêts, il agrandit le terrain. Cet humble débat entre simples particuliers prend tout aussitôt de plus vastes proportions ; l'avocat y jette hardiment des idées plus larges tirées soit de la politique, soit de la religion. Les dieux et les lois interviennent, les morts sortent du tombeau pour protéger le bon droit opprimé. Ce que le maître eût à peine indiqué et timidement, Démosthène le marque en traits profonds et puissants. Voilà enfin le souffle, le génie, et de combien est dépassée la mesure d'Isée ! Est-ce que les traditions, les lois, les limites de l'art grec, la clepsydre le compriment, lui? Pourquoi donc alors le maître eût-il été victime de cette compression à laquelle échappera après lui son élève, de même qu'avant lui y avait échappé Lysias ?

Si l'on peut reprocher à M. Moy d'avoir été parfois trop avocat, son étude sur Isée n'en est pas moins très-instructive et d'une grande valeur. Ce n'est que justice aussi de signaler le prix qu'y ajoute un style toujours élégant sans cesser d'être naturel, soutenu sans jamais être tendu.

M. Thomas Anquetil, fort chasseur devant le Seigneur, continue la série de ses récits sur l'extrême Orient (1). Il a observé les bêtes et les hommes, et ses impressions sincères sont données en toute franchise avec un entrain militaire qui plaît. Il y a bien aussi l'entrain du chasseur content de lui ; mais je suis persuadé que M. Anquetil n'est pas né sur les rives de la Garonne. Il serait bien permis, d'ailleurs, de se féliciter quand on est sorti [illegible] son honneur d'un [illegible] avec un tigre. Mais, non ; le contentement du chasseur vient de ce qu'il aime passionnément cette vie d'aventures et de dangers, il semble qu'elle soit devenue pour lui un besoin. Il ne comprendrait pas bien l'existence sans cela. La chasse au tigre, noble exercice, dit-il avec conviction, comme d'autres disaient : le noble jeu de la balle ! Quand Mme Anquetil s'inquiète parce que son mari [illegible] ce jeu [illegible] rencontrer soit un tigre qui a fait [illegible] de victimes, soit cer-

(1) Thomas Anquetil, [illegible], 3e partie, 1 volume. — Paris, 1875, Charpentier.

taine Orientale dont la beauté est célèbre, M. Anquetil sourit, la rassure du mieux qu'il peut, et nous raconte la scène avec une aimable bonhomie. En chasse! en chasse! Et les balles sifflent, et les couteaux sont rouges de sang, et toute une famille de tigres a cessé d'être redoutable. Tuée la mère, tué le père qui voulait la venger, captifs les enfants qui se tordent avec de petits rugissements! Après la chasse au tigre, la chasse au cheval sauvage, puis la chasse au chevrotin à musc, et toujours dispositions bien prises, plan habilement tracé, gloire et victoire! Tout cela est dramatique, saisissant et d'une lecture fort agréable.

M. Anquetil, en accomplissant ces exploits cynégétiques, a observé. Il a constaté les souffrances de la Birmanie ruinée par les exigences de l'Angleterre, qui lui coupe toute communication avec les nations européennes. A ces souffrances quel remède? M. Anquetil expose ses vues, qui me semblent justes. Je n'ai pas qualité pour discuter la question; mais je recommande les pages où elle est traitée.

Les Reliques vivantes (1), de J. Tourguéneff, sont une suite d'épisodes presque tous empruntés à la vie russe. Assez sombres et tristes, ces scènes; on sent la froide contrée. La douleur, là-bas, est comme engourdie. Les pauvres gens qui souffrent le plus, comme la malheureuse Loukézia, l'héroïne des *Reliques vivantes*, semblent résignés à souffrir. On lira avec intérêt ces récits qui valent surtout par le tour et le style; cependant j'avoue que je préférais *Les Eaux printanières*.

Dans *Les Vies brisées* (2), de M. G. Boutelleau, on verra démontrée cette triste vérité que la vertu honnête et bourgeoise ne triomphe pas toujours quand elle entre en lutte avec l'esprit du mal paré des mille séductions qui sont ses armes. Voici une jeune fille bien bonne, bien bonne, qui s'alarme quand son cousin rentre passé dix heures et s'écrie douloureusement : « S'il a perdu sa pureté, je ne pourrai la lui rendre! » Mais elle est un peu gauche, la chère enfant. Alors, quand son fiancé rencontre une belle dame de Paris qui écrit des articles dans les Revues et lui demande : « Que pensez-vous de la guerre de Trente ans? » voilà le fiancé immédiatement séduit. Et la chère enfant est trahie, sa vie est brisée. Elle restera vieille fille et fera l'école, le dimanche, aux protestants du village. Plein de bonnes intentions, ce récit, qui veut être très-moral : l'est-il autant qu'il veut l'être? La jeunesse n'y puisera-t-elle pas cet enseignement que la vertu a besoin d'artifices et de coquetterie pour se défendre dans ce triste monde? Voilà qui me préoccupe plus que je ne saurais le dire.

MAXIME GAUCHER.

(1) J. Tourguéneff, *Les Reliques vivantes*, 1 volume.—Paris, 1876, Hetzel et Cie.

(2) *Les Vies brisées*, par A.-G. Boutelleau, 1 vol. — Paris, 1876, J. Bouhour et Cie.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Et le centenaire de Voltaire et de Rousseau, que devient-il? On n'en parle presque plus; les combats cessent pour se disputer l'honneur d'avoir eu le premier l'idée de célébrer ce glorieux anniversaire, depuis qu'il s'agit de le mettre à exécution. Voulez-vous des phrases sur Voltaire et sur Rousseau, en voici par boisseaux : est-il question de former un comité, de rédiger un programme, d'ouvrir une souscription, vous ne trouvez plus personne à qui parler.

Voyons pourtant : allons-nous la laisser tomber dans l'eau, cette grande, cette sublime, cette glorieuse idée dont nous étions si fiers il y a quelques jours? Allons-nous faire demander tous les matins par les journaux cléricaux des nouvelles du centenaire de Voltaire et de Rousseau?

Quand les journaux ont entrepris cette campagne du centenaire, comme on dit aujourd'hui, ils ne s'imaginaient pas sans doute que le gouvernement allait les suivre, leur donner de l'argent, leur offrir ses places publiques, ses lanternes vénitiennes, son gaz, ses gardes municipaux; ils avaient dans la tête un plan quelconque pour remplacer tout cela. Non, disent-ils, nous n'y avions pas songé. Eh bien, songez-y maintenant. Deux ans, ce n'est pas de trop, croyez-moi, pour les préparatifs d'une fête nationale comme celle que vous avez proposée. A l'œuvre donc, si vous voulez empêcher que les ennemis de Voltaire et de Rousseau ne se moquent du *four* de leur centenaire.

II

J'apprends par les journaux qu'il est fortement question d'un *congrès* d'étudiants; un congrès! ce mot est bien gros, mais le mot ne fait rien à l'affaire. Il se peut que ces jeunes gens aient des idées à échanger sur la cherté des loyers au quartier latin, sur la tenue des maisons garnies, sur le prix des tables d'hôte, avec ou sans vin, sur l'heure des cours, etc. Qu'ils donnent à ces conférences le nom pompeux de congrès, conférence ou congrès, peu importe, pourvu qu'il en sorte quelque chose de pratique et d'utile. Les étudiants iraient-ils même jusqu'à s'occuper de changements à apporter dans les matières et dans les méthodes de l'enseignement, qui pourrait le trouver mauvais?

Mais il s'agit bien d'économie domestique et de pédagogie! Ce que les étudiants ont en vue dans leur congrès, c'est de traiter « les questions sociales ». Entendez-vous d'ici ce monotone et lent écho des clubs de 1848 et des réunions publiques de 1869. Les questions sociales, grands dieux! ils veulent traiter les questions sociales. Se rouler jusqu'aux oreilles dans les flaques de la déclamation! O Voltaire, empêche tes fils de s'asphyxier dans l'opaque pathos du congrès de Liége.

Nous nous moquions de la *parlotte*, sous le règne de Louis-Philippe; nous la trouvions pédante, filandreuse, prétentieuse. Ah! comme je lui fais amende honorable, comme je la trouve aimable, simple, modeste, la douce parlotte constitutionnelle, à côté du congrès social! Des ministres en herbe, c'était ridicule; mais des réformateurs de vingt ans, c'est odieux.

III

La moitié des journaux, pour ne pas dire les trois quarts, feraient bien de transporter le compte rendu des débats parlementaires au feuilleton, car ils parlent des séances des

Chambres et des discours des orateurs comme s'il s'agissait des pièces et des acteurs de nos théâtres.

Chaque séance un peu importante est signalée d'avance comme une première représentation « fertile en grandes attractions » ; le journaliste donne la composition de la salle, il décrit les toilettes et la posture des députés. « La princesse Urluberloff, avec une délicieuse robe de faille blanche, occupe le premier rang de la loge du corps diplomatique, Tiens, n'est-ce pas lady Rovel qui entre avec sa fille, accompagnées de M. Cherbuliez ? Bon, voilà les bancs des députés qui se garnissent : Groscassand (du Jura) a l'air bien mélancolique aujourd'hui; n'est-ce pas Tagliarini-Colonna, le nouvel élu de la Corse, qui hume une prise de tabac? On assure qu'il arrive ce matin de Chiselhurst. » C'est sur ce ton que le prennent les journaux avec les grands corps de l'État. Voyez plutôt la façon dont ils ont rendu compte de la séance du Sénat dans laquelle M. Victor Hugo a prononcé son discours en faveur de l'amnistie ! Lisez : « Dans les tribunes, beaucoup de monde ; Mmes de Rainneville, Lacave-Laplagne, d'Harcourt et quelques autres sénatrices embellissent les avant-scènes. Dans les loges voisines, Mme Charles Hugo, Armand Gouzien et sa femme, qui est une parente du maître. Plus loin, M. Hébrard, du *Temps*, et Mme Hébrard. Décidément, le Sénat fait de l'argent. » Écoutez une autre feuille : « Les tribunes regorgent de spectateurs; jamais plus affriolante corbeille de frais minois n'enguirlanda les crânes dénudés de nos pères conscrits : les jolies femmes rafollent de ces émouvantes séances.

« On a dû refuser du monde — au Sénat !!! »

Les sénateurs sont fiers de l'empressement qu'ils excitent : « M. Lacave-Laplagne lui-même ne tient plus dans son huile, » dit un journal que je reproduis. Mais passons à l'orateur : « Le poëte est en habit noir et en cravate blanche. Dans la rue il avait un chapeau haut de forme. » Comment la presse nous laisse-t-elle ignorer si le chapeau de Victor Hugo était en soie ou en feutre? Elle nous apprend en revanche que le poëte lit « avec lenteur des feuillets écrits d'avance (*sic*) et sur un seul côté. Ces feuillets sont sur papier blanc (*sic*). Le texte en est écrit très-large et en lettres très-grosses et très-noires... » D'un discours, fût-il le plus important du monde, le journaliste dira quelques mots distraits, mais sur le costume de l'orateur, sur sa moustache, sur ses favoris, sur son monocle et sur ses lunettes, il ne tarira pas. Et quelles plaisanteries si l'orateur y prête, quelle platitude et quelle vulgarité!

Que cette manière de rendre compte de débats où il s'agit des plus graves intérêts du pays choque les Anglais et les Allemands, cela n'a rien d'étonnant, mais je connais des Italiens et même des Espagnols qui n'en reviennent pas. Il n'y a que Paris où la Chambre des députés et le Sénat soient considérés comme des succursales du Vaudeville et du Gymnase. Que de fois n'a-t-on pas répété, après Royer-Collard : La France perd le respect ! La France perdrait-elle aussi le tact et la distinction qui la caractérisaient? Ce serait fâcheux, car ces qualités-là ne se remplacent pas. Prenons-y garde, l'histrionisme nous gagne.

IV

Ce n'est pas le convoi de M. Alphonse Esquiros à Marseille qui fera cesser mes craintes à cet égard.

Jamais on ne vit tant de drapeaux à un enterrement : drapeau des loges maçonniques, drapeau de tel ou tel cercle, drapeau du conseil municipal suspendu, drapeau du comité central, drapeau des proscrits du 2 décembre, et je crois aussi, Dieu me pardonne, drapeau de la presse; que de drapeaux, juste ciel! Ce goût des emblèmes sent son moyen âge d'une lieue ; rien de moins républicain à coup sûr que ce déploiement de bannières par des associations qui n'ont aucun droit à les arborer. Dans quel pays a-t-on vu le conseil municipal se rendre en corps quelque part précédé d'un drapeau ? à quel titre un comité dont la mission concerne spécialement les élections figure-t-il dans une cérémonie et s'y fait-il précéder d'un drapeau ?

Les dames libres penseuses ont assisté en corps aux obsèques de M. Alphonse Esquiros. Avaient-elles un drapeau ? Les journaux gardent le silence à ce sujet ; ils ne nous disent rien non plus du drapeau des petites filles vêtues de blanc qui figuraient en tête du cortége sans qu'on puisse savoir au juste pourquoi, car le défunt, qui était, personne ne le nie, un homme d'un cœur excellent, n'a rien fait ni rien écrit qui lui mérite la reconnaissance particulière des mères de famille ; il est vrai que les petites filles vêtues de blanc font très-bien et sont même indispensables dans une procession.

A la procession funèbre organisée par les libres penseurs en l'honneur de M. Esquiros, les cléricaux ne tarderont pas à répondre par une autre procession religieuse où l'on verra encore plus de drapeaux et de petites filles vêtues de blanc qu'à celle dont nous parlons. Ces populations du Midi se ressentent toutes de leur origine : ni républicains, ni légitimistes, ni rouges ni blancs, tous païens.

V

On peut être partisan de l'amnistie, mais ce qu'on ne saurait approuver, c'est d'entendre déclarer à la tribune par des gens heureux, gros et gras, soignés et dorlottés dans leur famille, que tous les pauvres diables de fédérés éloignés depuis la chute de la Commune de leur pays et de leurs parents, en proie à toutes les douleurs morales et matérielles de l'exil, se considéreraient comme déshonorés si on leur faisait grâce, et qu'à coup sûr ils ne l'accepteraient pas. Il faut prouver ces choses-là quand on les avance, et, même quand on est sûr de les prouver, il faut hésiter à le faire, de peur que de braves gens ne s'imposent par point d'honneur un sacrifice auquel ils n'auraient pas songé.

C'était certes des gens honnêtes, scrupuleux, rigides, attentifs à la voix du devoir, que ces proscrits de la révocation de l'édit de Nantes auxquels on a comparé les hommes de la Commune; lisez leurs mémoires, leurs lettres. Ah ! comme ils aurait accepté leur grâce, c'est-à-dire l'autorisation de revoir la France ; comme ils auraient beni la main qui la leur auraient donnée ; mais, placés entre l'apostasie et l'exil, ils ont préféré l'exil, ils ont changé de patrie pour ne pas changer de religion. Quelle condition met-on à la rentrée dans ses foyers de l'individu compromis dans la Commune? Aucune. Doit-il abjurer ses croyances, ses opinions politiques ? Nullement. L'honneur ne lui défend donc point d'accepter une grâce qui ne coûte rien à sa conscience.

Je parle ici de la masse de ceux qui, craignant les poursuites à la suite des événements de la Commune, se sont réfugiés à l'étranger. Quant aux chefs, je comprends fort bien qu'ils n'acceptent pas de grâce. Si on poussait le rigorisme en ce qui les concerne aussi loin qu'on l'a poussé à la tribune à l'égard de la majorité des réfugiés, on pourrait leur contester la faculté d'accepter l'amnistie. Victor Hugo, Louis Blanc et quelques autres ne se sont cru le droit de rentrer en France qu'au retour de la République. Il eût été curieux, cette fois, de voir, si l'amnistie avait été votée, combien de membres de la Commune auraient attendu son retour avant de revoir leur patrie.

VI

Il arrivait assez souvent autrefois aux voyageurs de rencontrer sur les routes de nos départements du Midi une demi-douzaine de taureaux poussifs conduits par des picadors en loques, pendant qu'un toréador déguenillé marchait en avant fièrement campé sur une rosse. C'était le personnel de la *corrida* foraine. Au prochain village, picadors et toréador, mariant leurs efforts, traceront à la place habituelle une enceinte de toiles dans laquelle ils se livreront le lendemain à leurs exercices de menteuse tauromachie.

Ces rencontres deviennent rares aujourd'hui; les villages ne se contentent plus de ce personnel de spadas de campagne; les chemins de fer ont amené la création de troupes un peu mieux nippées, capables de figurer devant le public de villes comme Nîmes, Arles, Avignon et même Marseille. Les acteurs de la troupe, toréadors et taureaux, vivent en bonne intelligence et mettent une extrême adresse et une certaine coquetterie à ne pas se faire plus de mal que n'en comportent les nécessités de leur lutte devant le public. Si dans ces courses amicales il y a mort d'homme ou blessure sérieuse, la victime est toujours un amateur de la localité, quelque *affizionado* de village qui aura pris les taureaux au sérieux, et qui y sera allé avec eux bon jeu bon argent. Ces accidents ne se passent pas sans exciter des plaintes très-vives. On crie contre les courses de taureaux, on déclame contre ces derniers vestiges de la barbarie, et cependant ces vestiges subsistent toujours; j'ai même lu qu'une course de taureaux figurait sur le programme des fêtes qui viennent d'avoir lieu à Nîmes à l'occasion de l'érection de la statue du poëte boulanger Reboul. Pauvre Reboul, si doux et si pacifique, qu'avait-il de commun avec les taureaux?

VII

Il en fait de belles, votre conseil municipal de Paris, me disait l'autre jour une lectrice assidue des journaux conservateurs. — Que fait-il donc de si terrible? — Ne vient-il pas de supprimer les subventions à toutes les institutions religieuses de bienfaisance? — A celles seulement qui exigent des certificats de confession et de communion des pauvres qui sollicitent leur secours. — N'est-ce pas leur droit? — Sans doute; mais c'est aussi le droit du conseil municipal de vouloir que l'argent de tous les citoyens serve à secourir tous les malheureux sans distinction de croyance et de religion, qu'ils soient catholiques, protestants, juifs, mahométans, boudhistes. Les établissements religieux qui comprennent ainsi leur mission et qui respectent la liberté de conscience continueront à recevoir la subvention municipale; quant aux autres, vous avez pris le meilleur parti, celui de les subventionner vous-mêmes. Vive l'initiative individuelle! Passez-vous de l'Etat, et inscrivez à votre budget une somme annuelle pour soutenir les établissements religieux de charité auxquels le conseil municipal vient d'enlever leur subvention, je parle d'une somme annuelle, car je pense bien que vous n'avez pas voulu, en envoyant votre offrande au *Figaro*, faire tout simplement une niche au conseil municipal.

VIII

Je crains fort cependant que la majorité des souscripteurs n'ait pas eu d'autre idée que celle-là, et que le journal qui a ouvert la souscription ne se soit pas lui-même bien rendu compte de ce qu'il faisait. J'y lis, en effet, ce matin, un grand éloge de M. le marquis d'Aligre qui, en fondant des hôpitaux par son testament, s'est bien gardé d'ajouter dans les clauses testamentaires : « Surtout qu'il n'y ait pas un libre penseur dans les lits de mes hôpitaux. »

Que disent les établissements charitables qu'on présente comme les victimes de l'intolérance du conseil municipal? Ils disent précisément : « Surtout qu'il n'y ait pas un républicain ou un libre penseur dans mes lits. » C'est pourquoi le conseil municipal a suivi l'exemple de M. d'Aligre; il s'est prononcé pour la libre charité, il a refusé de subventionner des établissements qui ne secourent que les malheureux qui peuvent leur présenter un certificat de catholicité et d'orthodoxie.

IX

Il ne faut pas que la France se fasse illusion; « le jour où les radicaux triompheraient, l'homme le plus dangereux serait le docteur Bouquet, le nouvel élu de Marseille. C'est le jacobin froid, une espèce de Saint-Just à la mode du jour. » Le jacobin a toujours été froid; c'est le cordelier qui était chaud; quant au Saint-Just moderne, nous tâcherons de faire une étude approfondie du docteur Bouquet pour savoir au juste en quoi il consiste.

« M. Bouquet, continue le journal auquel nous empruntons ces détails, ne s'est manifesté que depuis le 4 septembre, et s'il n'a pas sombré dans les événements qui depuis se sont produits à Marseille, il le doit au grand empire qu'il a sur lui-même, chose redoutable à ses ennemis. » Le docteur, disons le citoyen Bouquet, pour ne pas nous mettre mal avec lui, a, en effet, la bouillabaisse terrible, et il lui est arrivé plus d'une fois de faire guillotiner des gens qui venaient de déjeuner tranquillement avec lui à la Réserve.

Le parti des intransigeants a repris visiblement des forces depuis l'arrivée de ce Saint-Just de la Canebière; les gambettistes, les dantonistes, les modérantistes de toutes les couleurs ont le teint pâle et l'oreille basse.

X

Il arrivera dans fort peu de temps à l'Académie française ce qui est arrivé à Fontenelle : elle mourra non de telle ou telle maladie, mais simplement de la difficulté de vivre, c'est-à-dire de se renouveler, de se recruter.

Ce n'est pas que les candidats lui manquent. Je lis tous les jours des noms de gens se présentant à ses suffrages. Il y en a parmi eux, poëtes et prosateurs, qui ne manquent pas de talent; mais le talent ne suffit point pour faire un bon académicien, il faut posséder encore certains avantages de naissance, de fortune, de situation, de caractère qui ne se trouvent plus facilement dans le milieu littéraire actuel. Remarquez que si l'Académie ne peut pas se passer de grands seigneurs, les hommes jouissant d'une grande illustration ne lui sont pas moins nécessaires, et ils deviennent de plus en plus rares. Dressez la liste des illustres septuagénaires : Hugo, Dufaure, Thiers, Mignet; croyez-vous donc qu'il sera bien facile de leur trouver des successeurs? Passez aux romanciers : M. Jules Sandeau n'est certainement pas une renommée bien resplendissante, et pourtant il laissera un fauteuil difficile à remplir, quoique les romanciers ne soient introuvables, ni même les romans à succès trois fois plus grand que celui du roman le plus répandu de M. Jules Sandeau; mais que voulez-vous? les romans de ce temps-ci se vendent beaucoup, et les romanciers restent sans prestige, sans auréole, tandis que M. Jules Sandeau a un nimbe dont la clarté se répand sur l'Académie française tout entière.

La race des hommes à nimbe date de 1830, elle tend à disparaître tous les jours. Les deux hommes auxquels on a

fait le plus de réclames depuis vingt-cinq ans, Alexandre Dumas et Offenbach, n'ont pas de nimbe et n'en auront jamais.

XI

Avez-vous lu par hasard le compte rendu d'un procès plaidé ces jours-ci au sujet de la propriété des œuvres de Pigault-Lebrun? Rien d'amusant comme ce voyage en arrière dans la littérature du Directoire et de l'Empire.

On accompagne d'un sourire de dédain les noms des romanciers de ce temps-là, et surtout celui de Pigault-Lebrun; il faut pourtant bien avouer que l'auteur des *Hussards de Felsheim* et de *Monsieur Botte* a été le romancier à la mode, que toute la société de son temps, qui valait bien celle du nôtre, lisait ses romans, qu'elle en raffolait, et qu'après les avoir lus avec délices, elle les applaudissait avec transport sur la scène, où ils ont été presque tous transportés avec le plus grand succès. Barba, le grand éditeur du jour, les payait à l'auteur 60 francs la feuille! Il est vrai que Barba, ne voulant point qu'il fût dit que l'homme qui avait peut-être le plus contribué à sa fortune n'en eût pas sa part, fit à Pigault-Lebrun une pension viagère de 1800 francs par an, soit 150 francs par mois. Tout le monde, y compris Pigault-Lebrun, trouva Barba fort généreux.

Les romans de Pigault-Lebrun se vendent donc encore, puisqu'on s'en dispute la propriété devant les tribunaux. C'est que ce genre de roman bon enfant, gai, leste sans être licencieux, tel que le cultivaient Pigault-Lebrun et les innombrables écrivains de son école, est un genre éminemment national. Le romantisme lui a déclaré la guerre, et le romantisme l'a vaincu, malgré la belle résistance de Paul de Kock, son dernier représentant. C'est à partir de 1830 que la France a commencé à n'être plus une nation gaie; on peut dire que le romantisme a tué la gaieté française. Nous sommes tous lugubres : on publie chaque jour en France, dans les journaux ou chez les libraires, au moins trois cents romans où il n'y a pas le plus petit mot pour rire. Quelle nation allons-nous devenir?

XII

J'avertis MM. les sénateurs qui s'intitulent « inamovibles » que c'est là une expression impropre et inconstitutionnelle.

Un juge est inamovible, un sénateur est à vie, comme un consul ou comme un président de république auquel on aurait déféré le pouvoir suprême jusqu'à sa mort.

Personne ne s'est avisé de parler de Bonaparte consul inamovible; il n'est pas de sénateur de l'empire qui n'eût demandé si on le prenait pour un juge de première instance, pour qu'on fît ainsi étalage de son inamovibilité.

Nous connaissons, pour le moment, quatre catégories de sénateurs : le sénateur triennal, le sénateur sexennal, le sénateur novennal, et le sénateur à vie. La constitution et la grammaire n'en admettent pas d'autres. Les sénateurs qui s'intitulent « inamovibles » se prendraient-ils par hasard pour des fonctionnaires? Non, messieurs les sénateurs, soyez moins modestes : vous valez mieux que ça; il n'est personne un peu soigneux des convenances qui ne se fasse un devoir de vous décerner la qualité de dignitaires.

XIII

J'ouvre les *Entretiens* de M. Renan et je tombe sur un chapitre où il est question des « *agissements* des banquises ». Le désespoir me laisse à peine la force de m'écrier : *Ta quoque!*

LA SEMAINE POLITIQUE

La république n'a cette semaine à se plaindre ni de ses amis ni de ses ennemis. Les moins prudents parmi ses amis sont assez sages pour ne point lui causer d'embarras; ses ennemis ont bien voulu continuer à faire ses affaires comme ils ont fait depuis cinq années. Tout va au mieux pour la fortune de la France.

Elle est venue enfin, cette discussion de l'amnistie qui depuis trois mois servait de thème aux déclamations des journaux réactionnaires et remplaçait pour eux « l'hydre de l'anarchie » et le « péril social » fortement démodés. On a vu ce que valait ce nouvel épouvantail, et c'a été une fois de plus l'histoire des bâtons flottants. Le débat s'est produit d'abord devant la chambre des députés. Il a duré cinq jours, et que l'orateur « radical » s'appelât M. Clémenceau ou M. Lockroy ou M. Floquet, on n'a pu surprendre de violences que dans les paroles des interrupteurs. Pas une apologie des faits de la Commune ne s'est fait entendre, et les partisans de l'amnistie complète ont été les premiers à flétrir l'assassinat des otages, le pillage et les incendies. Aucun débat n'a été plus calme, plus digne d'un parlement, et c'est une écrasante majorité de 394 voix contre 52 qui a repoussé l'amnistie complète. Le ministère, l'immense majorité du parti républicain, tout le monde s'est trouvé d'accord : parlons plus justement, tout le monde était d'avance d'accord. Tous les bons citoyens, en effet, veulent, sous la république plus encore que sous n'importe quel gouvernement, que la loi soit respectée : tous aussi sollicitent pour les égarés la clémence, et dans les guerres civiles le nombre est toujours grand des égarés.

Après ce débat solennel, la question de l'amnistie était bien définitivement jugée : le débat à la chambre haute s'est composé du seul discours de M. Victor Hugo. M. Victor Hugo s'était placé sur le terrain de l'humanité. Il a fait une peinture vraie et touchante des souffrances de bien des familles ouvrières de Paris, privées du père, du mari ou du fils qui gagnait le pain de la maison. La clémence peut alléger ces maux par la grâce, quand cette grâce est conciliable avec la justice, aussi efficacement que le ferait cette amnistie à laquelle a cru devoir conclure le poète. Une chose restera de ce discours : le parallèle par lequel M. Victor Hugo a terminé entre le 2 décembre et le 18 mars. La plume qui avait écrit les *Châtiments* a retrouvé toute sa vigueur pour tracer cette page éloquente et frémissante. Mêmes crimes des deux côtés : crimes contre la légalité et la souveraineté nationale, crimes contre les personnes, crimes contre la fortune des citoyens. La différence, c'est que les insurgés du 18 mars ont éprouvé les rigueurs de la justice, tandis que la justice a prêté serment à l'insurgé du 2 décembre. Les historiens qui raconteront les douleurs de notre âge auront à ne pas oublier cette page. Quel spectacle, en effet, a plus contribué à troubler les consciences, à affaiblir dans les âmes le respect du droit, à la loi, que celui du crime de Décembre honoré et triomphant durant près de vingt années!

L'ennemi dévoué de la république qu'il faut ménager, c'est M. Paris. Le service qu'il a rendu au général s'est trouvé plus grand que lui-même ne l'avait imaginé. Il avait l'autre mercredi formulé une interpellation à propos de ces fameuses « espérances lucrieuses » dont parlait la circulaire de M. Ricard et qui avaient chaque l'enthousiasme de l'honorable M. Paris pour l'article 8 de la constitution du 25 février. L'interpellation avait été remise à lundi. Mais le jeune et longuement marquis de Castellane, membre de la chambre des députés, ne voulait pas laisser à un réactionnaire du

sénat l'honneur de porter ces premiers coups au nouveau ministre de l'intérieur. Sitôt le débat sur l'amnistie terminé, il est arrivé, lui aussi, avec son interpellation, et la chambre lui a fait le plaisir de la discuter tout aussitôt. Le plus éloquent et le plus intrépide des marquis a refait devant la nouvelle assemblée ce discours sur le péril social qu'il sait par cœur pour l'avoir fait trois ou quatre fois devant la dernière assemblée : il a pu seulement s'apercevoir que le public avait sensiblement changé. Il a suffi à M. de Marcère de quelques simples phrases pour faire justice d'une harangue plus vide encore que retentissante.

L'interpellation de M. Pâris au sénat, qui n'en pouvait mais de l'aventure de M. de Castellane, s'en est trouvée par avance quelque peu atteinte ; l'auteur lui-même, quand est venu son jour mercredi dernier, a cru devoir se défendre de toute pensée d'ébranler le cabinet et d'engager un conflit entre le sénat et la chambre des députés. Que pouvait dès lors signifier l'interpellation de M. Pâris? Veut-il simplement, aussi bien que M. de Franclieu et tel ou tel autre de ses amis, garder le droit de protester au fond de son cœur contre la république, et de conserver des sympathies pour la monarchie d'Orléans, la monarchie légitime, l'empire même si mieux lui convient? En vérité, la république n'a nul désir d'empêcher ces sympathies et ces regrets platoniques. Nul n'ira prendre, qu'ils en soient bien convaincus, ni M. Pâris, ni M. de Franclieu, ni aucun de leurs amis par la force pour les contraindre d'acheter un buste de la république, devant lequel ils seraient tenus d'aller matin et soir faire leurs dévotions. Nul ne veut les étendre sur un chevalet d'inquisition pour leur arracher, à l'aide du brodequin d'acier, un acte de foi à la république. Tout ce qu'a dit la circulaire de M. Ricard, tout ce que prétend le cabinet, c'est que la France a désormais un gouvernement définitif auquel tout le monde doit le respect et l'obéissance jusqu'au jour d'une révision de la constitution, non pas nécessaire, mais seulement possible. Que les citoyens gardent, s'ils le désirent, leurs opinions individuelles auxquelles nul ne songe à porter atteinte. Il ne doit rien sortir de la bouche des fonctionnaires, il ne doit rien émaner d'eux qui ne soit en accord avec la constitution : « Nous admettons toutes les fidélités, tous les regrets, a dit fort justement M. Dufaure ; nous ne souffrirons pas de conspirations. » Sur ce mot tout le monde, à commencer par M. Pâris, s'est déclaré satisfait ; et vraiment il n'y a lieu de s'étonner que d'une chose, c'est que ce mot eût besoin d'être dit.

Si la république est satisfaite et de ses amis et de ses adversaires, elle n'a pas lieu non plus d'être mécontente du pays. Des treize élections qui se sont faites dimanche dernier par suite des invalidations prononcées par la chambre des députés, sept ont amené le triomphe des candidats républicains. Ces nouvelles élections auraient montré comment le ministère de M. Buffet avait pratiqué la neutralité administrative si la démonstration eût encore été à faire. Il a suffit que l'autorité supérieure n'exerçât plus sa pression sur les électeurs pour qu'aussitôt, dans sept circonscriptions sur treize, le candidat républicain fût élu au lieu de l'ennemi de la république. Ce résultat doit toucher ceux qui reprochaient à la chambre des députés d'éplucher de trop près les scrutins du 20 février et du 8 mars, et de se montrer trop scrupuleuse en matière de vérification de pouvoirs. Il importe quelque peu sans doute au régime parlementaire que l'élu de chaque circonscription représente réellement la volonté des électeurs.

Un autre résultat de ces élections nous paraît plus important encore : c'est la défaite de plus en plus décisive des partis cléricaux et monarchiques devant le suffrage universel. M. Chesnelong, malgré la protection du *Syllabus*, est resté sur le carreau, et les seuls candidats qui çà et là aient conservé l'avantage contre leurs adversaires républicains sont les candidats bonapartistes. Quand les monarchistes qui à chaque instant protestent de leur haine contre l'Empire, voudront-ils bien reconnaître que la république seule peut sauver la France d'une nouvelle et plus redoutable restauration bonapartiste? Empire ou république, il n'y a plus aujourd'hui d'autre alternative pour notre pays, et ceux qui ne veulent ni du crime d'un nouveau 2 décembre, ni de la honte d'un nouveau Sedan, feraient œuvre de bons citoyens en acceptant la république, sinon par enthousiasme, du moins par raison et par patriotisme.

Finissons par une grande nouvelle. Cette nouvelle n'est pas le mouvement des préfets, secrétaires généraux et sous-préfets qui a paru à l'*Officiel* avant-hier jeudi. Il n'y a rien là qui ressemble à un événement. Le mouvement eût pu être pire, et il eût été à souhaiter qu'il fût meilleur. M. de Marcère a tenu à être magnanime : il s'est borné à déplacer beaucoup de sous-préfets qui eussent mérité quelque chose de plus. Puisse le changement d'air, la méditation des circulaires ministérielles, les récentes interpellations des deux chambres, le discours de M. Dufaure, inspirer de salutaires réflexions à ces agents trop zélés de la politique de M. Buffet! L'événement que nous tenons à signaler est d'un autre genre. La grande lutte a fini entre l'évêque d'Angers et son paroissien M. de Falloux. L'ami de Mme de Swetchine est relevé de la terrible excommunication fulminée contre lui. Il a pu faire ses pâques, bien qu'un peu tard. Le monde entier, qui suivait ce grave débat, en apprendra sans doute avec joie l'heureuse issue. Depuis la querelle du chantre et du prélat célébrée par Boileau, on n'avait pas vu entre dévots aussi tragique démêlé. Il manquera à celui-ci, et nous en gémissons, un poëte épique pour le chanter dignement. Est-il besoin de dire que l'avantage est resté dans ce combat à l'évêque contre le laïque, comme jadis au prélat contre le chantre?

Abîme tout plutôt ; c'est l'esprit de l'Église.

M. de Falloux, à la fin, a humilié son orgueil : le Sicambre a courbé la tête. L'*Univers* nous apprend que l'église Saint-Joseph conservera son « chemin de ronde » protégé contre les empiétements ; nous félicitons l'*Univers*, l'église Saint-Joseph et Mgr Freppel.

A la place de l'évêque d'Angers, nous voudrions que le souvenir de cette victoire illustre ne s'effaçât point de la mémoire des hommes. A défaut de la poésie, nous ferions appel aux arts pour l'immortaliser. On peut justement voir en ce moment au Salon de peinture un tableau où est représenté l'empereur Barberousse venant devant l'église Saint-Marc faire amende honorable au pape. M. Freppel obtiendrait sans doute aisément du peintre qu'il modifiât, grâce à quelques retouches, la couleur locale de son tableau. L'empereur Barberousse, avec quelques coups de pinceau, prendrait la ressemblance de M. le comte de Falloux, et le portail de Saint-Marc deviendrait le porche de l'évêché d'Angers. Un tel tableau, mis à la place d'honneur dans la grande salle de l'Université catholique d'Angers, servirait efficacement à enseigner à la jeunesse l'importance du droit canon et surtout la puissance des canons de l'Église.

C. B.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 49 3 JUIN 1876

LA CRITIQUE AU XIXe SIÈCLE

Villemain

Toute génération littéraire est ingrate pour celle qui l'a précédée. Depuis 1820, une grande et glorieuse école avait rempli de ses œuvres, souvent très-discutables, mais neuves et vivantes, notre littérature régénérée; elle avait ouvert chez nous les sources les plus diverses de la poésie par excellence, la poésie lyrique; elle avait renouvelé l'histoire dans ses applications multiples; enfin elle avait rendu aux lettres françaises, hors de nos frontières, un peu de cette popularité qu'elles avaient si complétement possédée au XVIIIe siècle. Dans sa fecondite reelle, elle n'a guère compté plus de trente années; et pourtant, aux yeux de la postérité, elle fera sans doute un grand siècle de ce XIXe siècle si pauvre au début, si appauvri de nouveau dès sa cinquantaine; le bénéfice de cette glorification s'étendra jusqu'à son déclin, même s'il ne se releve pas de cette décadence, caracterisee en partie par ses dedains pour ce qui l'honore presque malgré lui. En effet, cette école, qui devrait rester pour tous un orgueil et une consolation, est respectee peut-être encore dans son ensemble, mais elle n'en est pas moins aujourd'hui oubliée ou depreciée en detail chez presque tous ceux qui la composaient. La réaction s'est faite contre les hommes d'abord, puis contre leurs œuvres. La politique s'en est melee, non pour diviser cette fois, mais, chose bizarre, pour réunir, et il s'est forme le plus touchant accord entre gens venus des quatre points de l'horizon pour vilipender, par exemple, Béranger ou Chateaubriand. Chacun un moment s'y evertua de son mieux. Aujourd'hui il ne reste plus guere, de survivants de la grande epoque, que Mme Sand, assez negligee, puis Thiers et Victor Hugo, qui semblent jouir encore d'une renommee intacte; elle ne l'est en réalité que pour des raisons très-légitimes mais peu littéraires : ce sont les derniers des Romains, mais leur heure viendra. Alors ce sera beau; la place sera entièrement nette : il n'y aura plus qu'à trouver pour l'occuper des penseurs aussi sincères que Lamennais et Jouffroy, des historiens de la valeur d'Augustin Thierry, de Guizot, de Michelet, de Thiers, des critiques comme Villemain et Sainte-Beuve, des romanciers comme Georges Sand et Balzac, des poëtes tels que Lamartine, Béranger, Musset, Victor Hugo, — et rien ne sera plus aisé.

En attendant, les gens d'esprit ou de talent peuvent être moins rares que jamais; mais, à n'en juger que d'après l'opinion générale, il en est peu, que je sache, qui soient considérés comme l'équivalent de ce que nous avons perdu. On en peut juger par la difficulté que l'Académie française éprouve déjà à se recruter, bien qu'elle n'ait pas l'habitude d'exiger de ses candidats de trop rares qualités d'écrivain, même quand ils ne sont pas ducs. Et le public, qui sourit de cet embarras de l'Academie, serait tout aussi embarrasse qu'elle pour lui désigner d'autres choix, en dehors de deux ou trois noms qui, pour des raisons d'orthodoxie insuffisante, ne sont pas encore possibles.

Ce fut dès les premieres annees du second empire, au moment où ce déficit litteraire, qui alla toujours se creusant comme celui de nos finances, commençait à s'accuser, ce fut quand le nouveau régime se vit forcé de reconnaître qu'il y avait des gens de lettres auxquels il ferait vainement des avances (et, sauf deux ou trois exceptions, c'étaient à peu pres tous les gens de lettres dignes de ce nom), ce fut alors qu'il se mit en devoir de proceder à un denombrement regulier des réfractaires et à faire contester par ses gazettes, non leurs opinions politiques (on aimait autant n'avoir pas à toucher ces choses délicates), mais leur valeur littéraire, leur renommée acquise. Villemain eut l'honneur d'être compris dans cette chasse perseverante. Sa haine pour l'empire était si peu dissimulee, qu'à son egard on ne se crut pas obligé au moindre ménagement. Malheureusement l'animosité qu'il exertait d'un cote ne lui ferait pas, de l'autre, l'equivalent de popularite que son opposition eut du lui mériter. Sa fidelite très-honorable à la forme de gouvernement qu'il

avait prônée toute sa vie; l'impossibilité, évidente chez lui, d'en comprendre une autre et même de se plier, comme à une nécessité tout au moins inévitable, à telle institution acceptée de tous, le suffrage universel par exemple; enfin une brochure en faveur du pouvoir temporel du pape, tout cela refroidissait singulièrement les sympathies qu'il eût pu trouver parmi les adversaires de l'empire. Je crains bien, hélas! que ce ne soit à lui qu'est due la creuse formule, *le despotisme du nombre*, phrase très à sa place dans la bouche de M. de Broglie, mais que par un anachronisme étrange Villemain plaçait, je crois, dans la bouche du général Foy; comme si, pour tout partisan sincère et convaincu du régime parlementaire, soit M. Villemain, soit le général Foy, tout régime fondé sur le système des majorités ne subissait pas forcément *le despotisme du nombre*, attendu que quand il s'agit de prendre un parti, il faut en finir, et que jusqu'à présent on n'a pas trouvé pour cela de meilleur moyen ni de plus juste que de se ranger à l'avis de la majorité. C'est sur le *despotisme du nombre* que sont fondées les élections académiques, comme toutes les autres élections possibles, et rien de plus légitime, dût le choix de la majorité être absurde et celui de la minorité excellent. Je ne sais si c'est excuser Villemain que de dire que sa formule lui avait peut-être fait illusion à lui-même. Ce serait alors le magicien de Rembrandt « victime de ses enchantements » ou l'académicien dupe d'une de ses propres phrases. C'est un malheur arrivé à bien d'autres qui n'étaient pas académiciens. Quant au pouvoir temporel du pape, sans doute il n'en voulait le maintien que pour des raisons purement politiques et par respect pour les traités; mais il oubliait que, toujours ardent philhellène, il ne s'était jamais beaucoup préoccupé des considérations de ce genre, quand il poussait à l'insurrection contre le sultan: la souveraineté de Mahmoud sur la Grèce n'était-elle pas également garantie par les traditions du droit public européen?

Nous ne voulons pas insister sur toutes ces questions qui sont aujourd'hui si loin de nous. Mais de toute cette obstination à contrecarrer l'opinion sur des points où la sensibilité publique était vive, il résulta qu'attaqué violemment d'un côté par les blouses blanches de la presse, il fut peu défendu de l'autre, et, pour comble, eut le malheur d'être exposé aux sympathies meurtrières du parti le plus impopulaire de France. Et c'est ainsi que peu à peu l'éminent écrivain était devenu pour les générations nouvelles peu sympathique d'abord, puis oublié et plus inconnu encore que méconnu, lorsqu'il mourut le jour même du plébiscite, le 8 mai 1870.

I

L'oubli qui s'était fait peu à peu autour de ses dernières années a pesé sans aucun doute d'une façon fâcheuse sur son œuvre posthume, ce *Grégoire VII* tant promis et qui ne parut qu'en 1873, au milieu des circonstances les moins favorables. Les inquiétudes qui agitaient alors tous les esprits se sont peu à peu dissipées : peut-être serait-il temps de juger ou plutôt de lire ce livre grave, nullement académique, le fruit de tant de travaux, la préoccupation de toute une vie. Il est peut-être bien naturel de n'en pas aborder la lecture sans prévention et de s'attendre à y trouver des défauts qui étaient allés en s'aggravant et en se multipliant dans les derniers ouvrages de Villemain, sans parler d'un défaut plus grave qu'on pouvait redouter en pareille matière, le manque de netteté et de regrettables concessions à un parti que Villemain a toujours singulièrement redouté. Mais à cet égard on peut se rassurer d'avance en voyant sur ce livre l'opinion de Michelet, qui, tout mourant qu'il était, a eu le temps de le lire et de dire au public ce qu'il en pensait : ici plus encore qu'ailleurs son témoignage compte, car les défauts qu'on supposerait dans ce *Grégoire VII* sont évidemment ceux qui auraient le plus choqué Michelet. Il constate que c'est une « œuvre fort libérale pour le temps » et il se plaint qu'on ait rendu à M. Villemain « une justice bien avare et vraiment parcimonieuse (1). » Ceci du reste, dans la pensée de Michelet, ne s'applique pas seulement à l'*Histoire de Grégoire VII*. Quant à ce beau livre, on a fait pis que de lui rendre une justice insuffisante, on ne lui en a rendu aucune, on ne l'a pas même lu ; pour beaucoup d'esprits lettrés qui ont l'habitude de lire toute œuvre signée d'un nom connu, c'est encore un livre inédit (2).

On aura remarqué peut-être que Michelet dit : C'est une œuvre fort libérale *pour le temps*. Évidemment il se reporte aux environs de l'année 1834, date où l'éditeur nous apprend que la rédaction première était terminée. En effet, à cette époque il était de mode de s'acharner à détruire l'œuvre critique du XVIIIe siècle et de réhabiliter en tout le moyen âge. Cette épidémie d'imprévoyance était générale ; elle s'étendit à tout ce qui tenait une plume, hommes de génie, d'esprit ou sans esprit ; et je ne sais vraiment quelle exception on pourrait citer, en dehors de quelques attardés de la Restauration, propres à compromettre ce qu'ils eussent glorifié. En fait d'exception, je n'en connais du moins qu'une seule : c'est Guizot, qui, dans son discours de réception, fit un magnifique éloge de Voltaire, de Montesquieu et de Rousseau, et il était alors ministre! Je pense bien que M. Thiers en eût dit autant : il est naturel que les hommes pratiques conservent mieux que les hommes d'imagination l'équilibre de leurs opinions. Cette réhabilitation du moyen âge n'en était pas moins générale, et elle assurait à Grégoire VII, ou, comme on disait, à *Hildebrand*, une place marquée dans la faveur des écoles diverses qui pullulaient alors. C'est notamment une des invocations ordinaires des saints-simoniens : ce prêtre qui tient du César balançait dans leurs admirations Napoléon lui-même. Si de telles admirations étaient peu sérieuses, du moins prouvaient-elles que Hildebrand était devenu une des résurrections à la mode en 1834, et qu'on eût alors semblé bien arriéré si on eût prétendu le juger sans faiblesse et sans partialité. Il est à croire que Villemain aura entrepris et poursuivi la première rédaction de son ouvrage avec une entière sympathie pour le grand pape, auquel on ne peut refuser l'habileté, la persévérance, une indomptable énergie. A lire rapidement la rédaction définitive, on croirait que sa sympathie pour son héros n'a guère diminué. Elle se retrouve, en effet, dans les réflexions, assez clair-semées d'ailleurs, dont il accompagne son récit, dans ses jugements, tous plus

(1) *Histoire du XIXe siècle*, tome III, page 85. Michelet en parle encore page 72, et il fallait que le livre l'eût bien frappé, car on ne s'attend guère à voir intervenir ce souvenir de Grégoire VII au beau milieu de l'histoire de l'empire.

(2) Toutefois la *Revue* en a rendu compte, lors de l'apparition, dans le numéro du 22 mars 1873.

ou moins favorables au pape et hostiles à son adversaire, le roi ou empereur Henri. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que c'est précisément l'effet inverse que produit la lecture de ces deux volumes ; je doute fort que l'auteur ne l'ait pas senti et voulu. Il y a là une sorte de contradiction apparente dont il importe de se rendre compte. L'impression défavorable pour Grégoire VII est dans les faits loyalement rapportés ; on la subit sans s'en défendre, et ce ne sont pas les réflexions venant après coup avec une intention apparente d'atténuation qui pourraient la modifier. Le procédé est curieux à observer ici, quoique souvent employé déjà. Villemain appartenait par goût et par habitude de circonstance à l'école de Daunou : il aimait mieux faire entendre les choses ou les suggérer au lecteur que les exprimer lui-même, tantôt sans doute parce qu'elles lui paraissaient trop hardies, tantôt parce qu'il voyait dans ces réticences même une sorte d'attrait littéraire. C'est un procédé que Voltaire ne s'est pas fait faute d'employer, surtout dans son *Dictionnaire philosophique*, mais avec une ironie si sensible et si peu dissimulée, que pour lui il n'y a pas moyen de se méprendre sur son intention. Elle est assurément moins évidente chez M. Villemain : mais je crains bien qu'elle ne soit à peu près la même.

L'auteur louera, par exemple, la tentative de Grégoire VII, fort légitime (si l'on s'en tient aux apparences), d'assurer la liberté de l'Église devant les empereurs d'Allemagne ; et en même temps il multipliera les faits, trop évidents d'ailleurs, qui montrent que cet amour de la *liberté* de l'Église était en réalité la prétention non dissimulée à la domination universelle.

Il signalera dans les démêlés du pape avec l'empereur Henri la lutte toujours intéressante de la faiblesse contre la force, de l'autorité morale contre la puissance matérielle ; il la rapprochera même, sans aucune vraisemblance, de la lutte de Pie VII contre Napoléon ; et il résultera de tout son récit que, si Grégoire VII ne dispose pas directement de la force, il ne néglige pas de s'en assurer le concours, soit en soulevant les princes d'Allemagne contre leur souverain, soit en lançant sur son adversaire Robert Guiscard avec ses Normands et même ses Sarrasins ; de sorte qu'en fait c'est Henri qui représente presque toujours la faiblesse matérielle et qui, à ce titre du moins, se trouverait devenir le personnage intéressant.

Il ne heurtera pas de front non plus l'opinion qui fait de Grégoire VII une volonté et une conviction toujours inflexible devant les puissances de la terre ; mais il nous racontera qu'au moment où le pape vient de déposer le faible empereur après l'avoir accablé de toutes les avanies possibles, il se montre très-coulant et très-résigné devant la résistance d'un roi qui peut le braver sans péril. Grégoire VII a envoyé demander à Guillaume le Conquérant deux choses, *le tribut et l'hommage*. « J'admets un point, je n'admets pas l'autre », répond Guillaume ; refusant l'hommage, il envoie l'argent, et le pape semble autoriser le refus de l'hommage en acceptant l'argent. Il y a là un contraste simultané dans la conduite de Grégoire VII à l'égard du fort et à l'égard du faible, qui, en effet, n'a nullement besoin de commentaires. On est surpris de trouver en lui la souplesse résignée du politique plus que l'inflexibilité du prêtre bien convaincu de son droit. Il y a même quelque chose de pis que de la souplesse dans sa conduite avec Henri après son abdication, et c'est là un des principes où cette contradiction illusoire entre la conclusion que l'auteur tire de son récit et celle qu'en tire inévitablement le lecteur, éclate d'une façon frappante.

M. Villemain vient de raconter l'isolement que le pape a su faire autour du malheureux Henri en délivrant ses sujets du serment de fidélité et en les excitant à la révolte ; abandonné de tous, Henri cède et s'humilie. L'historien nous montre le pénitent implorant son pardon à la porte du pape dans le château de Canossa, restant trois jours entiers les pieds nus dans la neige au mois de janvier, jeûnant, pleurant ; pendant trois jours le pape reste inflexible : enfin il paraît se laisser toucher. Henri est admis auprès du pape, qui lui accorde enfin l'absolution. Il semblerait que tout est fini : nullement. Le pape veut se réserver les moyens de revenir sur cette réconciliation et y introduire une clause de nullité. Il appelle Henri à l'autel où il vient de prononcer son absolution et de lui donner le baiser de paix ; il rompt l'hostie en deux, en prend la moitié, acceptant d'être frappé de mort soudaine s'il est coupable des crimes que lui imputent ses ennemis ; puis il offre à Henri l'autre moitié, et l'invite à prononcer sur lui-même une déclaration semblable qui le justifiera, dit-il, aux yeux de ses sujets. Henri, surpris et ne s'attendant pas à une épreuve si redoutable selon l'esprit du temps, répond avec assez de raison que cette épreuve subie loin de ses accusateurs, qui pourront toujours la nier, n'aura pour eux aucune valeur ; mais il se déclare prêt à leur répondre devant une grande assemblée. Sans doute aussi y avait-il dans son hésitation un scrupule de conscience : les imputations lancées contre lui, M. Villemain le remarque, étaient tellement vagues, que, sans être bien coupable, l'empereur pouvait bien en mériter quelques-unes et, par une délicatesse louable, hésiter devant une affirmation absolue de son innocence, assez peu compatible d'ailleurs avec l'humilité chrétienne ; c'était se refuser à un sacrilège devant lequel une conscience moins timorée n'eût pas reculé. L'historien ajoute : « *Le pontife avait sans doute pressenti quel serait l'effet inattendu d'une telle menace sur l'âme d'un prince en qui les passions et les vices n'étaient rien aux terreurs de la foi* », c'est-à-dire qu'il s'attendait à un refus et qu'il y comptait. « *Il n'insista point, satisfait d'avoir porté ce dernier coup et, pour ainsi dire, en commune à prononcer au milieu de son absolution même.* » Puis, comme preuve dernière du peu de sincérité du pape dans cette réconciliation, Villemain nous apprend qu'à des ennemis de Henri, qui regrettaient l'absolution précédemment accordée et qui menaçaient le crédit que le prince ne revînt en Allemagne plus puissant que jamais, le pape répondit : « *Ne soyez pas craintifs ; je vous le rendrai plus accusable qu'il ne l'est.* » Et M. Villemain ajoute : « Mot profond et terrible, qu'on voudrait effacer de la vie d'un homme qui devait être un saint. »

On saisit bien ici le système : un récit hardi, véridique, qui ne peut porter dans l'esprit du lecteur qu'une seule impression ; puis une atténuation plus que superficielle. Ainsi ce piège tendu à la bonne foi de celui qui, après tant d'humiliations, devait se croire enfin pardonné, cette perfidie qui, pour annuler ce qui devait paraître un engagement sacré, emploie le mystère le plus revêché du casuistisme, tout cela aboutit à une seule réflexion, à une expression de regret sur un mot qu'on [illegible] Mais [illegible] le récit de M. Villemain [illegible] pas qu'un mot. N'importe. Le fait du récit est présent, et je ne sais si, lu dans son ensemble, il ne se trouve pas dans

ce blâme si anodin quelque chose qui fait mieux encore ressortir l'odieux de cette perfidie. Michelet eût dit les choses tout autrement, et très-certainement n'y eût pas mis de correctif : je doute pourtant qu'il eût produit une autre impression.

Les réflexions de ce genre d'ailleurs sont très-rares, aussi bien que toutes les observations personnelles. L'ouvrage, dans son ensemble, est un récit sobre, animé, impartial : nulle déclamation, ni dans un sens, ni dans un autre. C'est une œuvre grave, nourrie de faits puisés dans les documents originaux, sans aucun étalage ni d'érudition ni d'éloquence. Point de morceaux qu'on puisse détacher, point de portraits. Il n'a cessé, dit-on, de retoucher cette histoire : s'il s'agit de vérifications, c'est probable ; mais s'il s'agit du style, j'en doute, au moins pour les dernières années. Il y a un tel contraste entre le style de cette histoire et celui de ses derniers écrits publiés, on y trouve si peu un travers sensible dans ceux-ci, c'est-à-dire cette prétention laborieuse de faire entrer dans une seule phrase une foule d'intentions et d'effets, et cette tension perpétuelle qui fatigue le lecteur, malgré tant de qualités qui survivent, mais qu'il rend vraiment trop faciles à méconnaître ; enfin les deux manières se ressemblent si peu, que des retouches trop récentes sont tout à fait invraisemblables.

Quant à l'introduction, fort longue (250 pages) et qui contient l'histoire des papes avant Grégoire VII, elle a été écrite, à ce qu'on nous apprend, après l'ouvrage même ; elle est très-intéressante, mais elle offre plus de généralités, moins de faits précis, un style moins net et moins ferme.

L'esprit qui anime cette introduction est d'ailleurs en tout semblable à celui que nous avons signalé dans l'*Histoire de Grégoire VII*. Même précision, même franchise dans l'énoncé des faits, mêmes adoucissements, pour ne rien dire de plus, dans les réflexions de l'historien. Ainsi Villemain rappelle le livre adressé au pape Léon IX (*Gomorræus*) par Pierre Damien, lui dénonçant le vice infâme dont les Églises du Midi étaient infectées. « Ce vice et tous ses raffinements étaient tellement communs, que le pape, en approuvant le zèle de Pierre Damien, croit cependant nécessaire d'en tempérer les rigueurs, et qu'il fait de bizarres et obscènes distinctions entre diverses sortes de débauche contre nature dont se souillaient habituellement les prêtres d'Italie. Ces dégoûtants détails remplissent une lettre de Léon IX, et l'indulgence à laquelle le pontife se croit obligé est le plus grand témoignage de l'horrible dépravation de mœurs qui régnait alors dans le clergé d'Italie (1). Cette lettre aurait pu fournir un *spécieux* argument aux ecclésiastiques d'Allemagne qui réclamaient l'union légitime avec une femme. » Très-*spécieux*, en effet, le mot est faible ; « mais l'Église de Rome était inflexible à cet égard ». Elle se montrait, en revanche, fort sévère pour les relations d'un prêtre avec une femme ; et ce n'était pas le prêtre seul qui était puni : la femme était vendue comme esclave au profit de l'évêque. « C'était rétablir l'esclavage que l'Église avait si souvent condamné », dit M. Villemain. Où a-t-il trouvé cette condamnation? Ignorait-il d'ailleurs que l'esclavage domestique, même dans les temps modernes, a subsisté en Italie ?

(1) Voy. cette lettre du pape, *Conciliorum studio Ph. Labbei et Gr. Cossarti societatis Jesu presbyterorum*, etc., 1671, t. IX, p. 1000.

II

L'histoire, a dit Pline le Jeune, plaît toujours, de quelque façon qu'elle soit écrite. Peut-être faut-il excepter au moins celle qui est *trop écrite*, où l'on sent à chaque pas l'effort de l'écrivain, et où l'expression semble dérober aux faits l'attention qui leur est due. On a reproché ces défauts à M. Villemain dans d'autres ouvrages. Je crois que la *Vie de Grégoire VII* échappe à cette critique que méritent très-certainement quelques œuvres de ses dernières années. Ces défauts de son déclin étaient un retour de jeunesse. Il faut avouer qu'il avait débuté à une dangereuse école. Élève chéri de Luce de Lancival, fort admiré à ses débuts précisément par ce qui se mêlait de faux à son talent naturel, il avait passé, comme Victorin Fabre, par les triomphes académiques. Quand Napoléon, irrité contre le clergé, voulut séculariser l'oraison funèbre et même la cérémonie qui l'accompagnait, ce furent Villemain et Fabre, bien jeunes alors, qu'il désigna pour prononcer l'éloge funèbre de Duroc et de Bessières (1) ; ils se trouvaient voués à l'éloquence théâtrale des pompes officielles et à l'oraison funèbre, genre plus faux encore que les discours académiques, surtout sous Napoléon et aussi dès qu'on en retranchait cette sorte de liberté que la chaire chrétienne aurait pu lui assurer, et dont Bossuet d'ailleurs avait peu abusé. La chute de l'Empire les préserva d'un rôle aussi dangereux pour le caractère que pour le talent; encore, malgré son très-réel talent et une originalité vraie dans un genre faux, Victorin Fabre a-t-il beaucoup moins réussi à se dégager des défauts de sa première manière ; on ne voit pas même qu'il ait essayé. Chose singulière, ce noble et généreux esprit, indépendant à tant d'égards, reste en littérature fermé à toute nouveauté, et je ne suis pas bien sûr que, malgré son aversion pour l'empire, la littérature impériale ne soit pas restée dans son souvenir comme une époque d'une certaine valeur littéraire. Rien de plus perfectible, au contraire, que l'esprit de Villemain ; les innovations littéraires ne lui répugnent pas. Son style ne tarde pas à devenir en son bon temps beaucoup plus court, plus vif, moins solennel. Malheureusement pour sa mémoire, c'est dans sa vieillesse qu'il est retombé dans les défauts de sa première manière, et c'est cette impression qui est restée. Ces défauts nous choquent, d'autant plus que les défauts à la mode sont d'un autre genre. On vante beaucoup la simplicité ; il n'est pas bien sûr pourtant qu'aucun écrivain célèbre de notre siècle se soit piqué d'écrire avec une simplicité rigoureuse et soutenue, pas même M. Thiers, qui, d'ordinaire simple et même négligé, de temps en temps se croit tenu, lui aussi, de quitter le ton ordinaire et naturel pour sacrifier à la haute éloquence. Le dernier des écrivains simples a été Voltaire, et il l'a été plus que tout ce qui l'avait précédé, Pascal excepté. Lui seul a eu le droit de répondre à

(1) *Au prince Cambacérès.*

Dresde, 22 juin 1813.

Mon cousin, conformément à la désignation de M. le comte de Fontanes, chargez les sieurs Villemain et Victorin Fabre de faire l'oraison funèbre, l'un du duc de Frioul et l'autre du duc d'Istrie. Il n'y a pas besoin de prêtres.

NAPOLÉON.

(*Correspondance.*)

quelqu'un qui lui faisait compliment sur une de ses *phrases* : « Des phrases, des phrases ! Apprenez que je n'ai pas fait une phrase de ma vie ! » Mais depuis, grands ou petits, tout le monde a fait la phrase ; tous ont voulu être élégants, chacun sans doute avec des procédés divers. On y réussit plus ou moins, mais il est certain que personne presque n'ose s'en passer. « Le règne de la phrase va finir », disait un jour Ballanche. « Le règne d'une phrase cessant, répondait Sainte-Beuve, c'est le règne d'une autre phrase qui commence. »

Un jour, devant Théophile Gautier, quelqu'un s'étendait sur les mérites de la prose d'Alfred de Musset, et ce qu'il y vantait surtout avec plus ou moins de raison, c'était la simplicité. Gautier l'écoutait la tête baissée ; mais sur ce mot de *simplicité* : « Oh ! la simplicité du style ! dit-il avec un accent de conviction profonde ; la simplicité du style, c'est bien dangereux ! » L'aveu pouvait faire sourire, surtout dans la bouche d'un écrivain de tant d'expérience et de talent ; au fond rien de plus vrai. La simplicité est en effet une qualité fort dangereuse, même pour qui ne songe pas uniquement à se faire valoir et se préoccupe, quand il écrit, d'autre chose que des intérêts de son amour-propre. Quand le sujet traité n'est pas de ceux auxquels le langage de la conversation semble suffire, quand il comporte une certaine élévation, à qui permettra-t-on cette nudité de style qui devrait être l'idéal ? Il en est de la beauté intellectuelle pour l'écrivain comme de la beauté plastique pour le statuaire : qu'il s'agisse d'une idée ou d'une statue, la nudité absolue ne convient qu'à la perfection. Quand la pensée est d'une incomparable grandeur, comme dans Pascal, d'une irréprochable justesse, comme dans la prose de Voltaire, oh ! alors elle peut se montrer telle qu'elle est ; mais comptez donc combien d'écrivains ont pu se permettre légitimement cette simplicité ! Il y a plus ; c'est que tout en vantant le style simple et en disant du mal de la phrase, le préjugé public exige le contraire même de cette simplicité. « Ce n'est pas écrit ! il n'y a pas là l'ombre de style ! » Voilà ce qu'on entendra répéter pour peu qu'en traitant quelques-uns de ces sujets où un certain ton de style semble exigé, l'auteur s'avise de traduire uniquement sa pensée avec toute la fidélité possible, sans y ajouter rien de plus. Cela n'a rien de bien encourageant. Et c'est ainsi qu'un système d'élégance, très-variable dans ses formes, mais identique quant au but qu'il se propose, arrive à dominer, même dans l'ordre d'idées le plus modeste, là où il est plus qu'inutile. Quand l'écrivain ne devrait se proposer que le succès du bon sens, n'ambitionner que le mérite d'exprimer avec plus ou moins de vivacité des choses raisonnables, il n'y aurait pas grand inconvénient pour lui à se conformer scrupuleusement à la définition idéale, à la seule vraiment spiritualiste qu'on ait donnée du style, celle de Buffon : « Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans *ses pensées*. » C'est là, en effet, ce qui devrait être ; mais ce qui prouve combien en général dans la pratique on se croit obligé d'en rabattre, c'est que l'auteur de cette définition ne s'y est pas plus conformé qu'un autre et qu'il n'a pas négligé du tout ce qu'on peut appeler la partie matérielle du style (1). Concluons donc que les plus méritants à cet égard sont ceux qui ont eu quelquefois le courage de ne pas trop sacrifier à l'élégance extérieure ; et Villemain a eu ce mérite, tout au moins dans son *Grégoire VII*.

Mais le premier titre de Villemain, celui qui lui marquera une place à part dans la littérature française renouvelée, c'est d'avoir fondé la critique historique. Avant lui, soit dans les livres, soit dans l'enseignement, soit dans la presse périodique, à l'égard du passé le rôle de la critique se bornait à examiner les œuvres en elles-mêmes, à les juger d'après une sorte de type convenu, sans tenir compte de ce qui pouvait avoir contribué à leur donner tel ou tel caractère, sans se préoccuper ni de la vie de l'écrivain, ni du temps, ni du pays où il avait vécu, ni de l'influence des institutions, des mœurs, comme des climats. De là des inadvertances grotesques quand on s'aventurait quelque peu à toucher les généralités de l'histoire littéraire. Dans la querelle des anciens et des modernes, les partisans des modernes répétaient avec une étrange naïveté qu'il n'y avait pas de raison pour que la nature ne produisît pas un Démosthènes à Paris aussi bien qu'à Athènes : « La nature n'est point bizarre », disait gravement La Motte après Perrault. « Non sans doute, répondait Voltaire avec ce bon sens qui voit ou entrevoit toutes choses ; non, la nature n'est point bizarre ; mais il se pourrait qu'elle eût donné aux Athéniens un terrain et un ciel plus propre que la Westphalie et le Limousin à former de certains génies. Il se pourrait bien encore que le gouvernement d'Athènes, en secondant le climat, eût mis dans la tête de Démosthènes quelque chose que l'air de Clamart et de la Grenouillère et le gouvernement du cardinal de Richelieu ne mirent point dans la tête d'Omer Talon et de Jérôme Bignon. » Ce que Voltaire signale ici sous cette forme familière, c'est l'influence des climats et celle des institutions. Dans ces lignes si simples et si sensées se trouvait l'indication d'une critique nouvelle ; personne ne s'avisa de l'en tirer. On continua à examiner scrupuleusement jusqu'à quel point telle ou telle œuvre était conforme à l'idéal que s'était fixé le critique et à prononcer sur la valeur absolue de l'œuvre un arrêt qui devait lui fixer son rang dans l'admiration de la postérité. C'est la critique de La Harpe, c'est aussi en somme celle de Schlegel, dans son *Cours de littérature dramatique*. Toutefois on aurait pu déjà entrevoir quelques velléités d'éclairer la poésie par l'histoire chez les écrivains de la *Décade philosophique*, Ginguené (1), Fauriel, etc. Il faut y ajouter aussi Sismondi. Au moins Mme de Stael avait-elle indiqué la route à suivre dans son ouvrage sur *la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, publié en 1800. Le titre était tout un programme nouveau ; mais outre l'insuffisance des études de l'auteur, l'étendue même du cadre la condamnait aux généralités. Mme de Stael est plus à son aise au milieu des idées qu'au milieu des faits, et les meilleures pages de son livre sont des pages de morale ou de politique. La critique historique était donc encore à créer, ce qui ne veut pas dire que, comme toute innovation légitime, l'idée première n'en

(1) Parmi ces qualités matérielles, je n'ai garde de comprendre cette harmonie expressive qui tient à la pensée et en accuse le mouvement, celle qu'a possédée Michelet au suprême degré.

(1) Par exemple, dès les premières leçons de La Harpe à l'École normale, Ginguené dit : « Il semble qu'un cours de littérature à l'École normale devrait être conçu sur un plan vaste et nouveau, » et au plan de La Harpe il en substitue un autre : « c'est une histoire des littératures, où l'on doit à chaque époque se demander « quels furent les rapports entre les productions de l'esprit, la politique et les mœurs publiques ». (*Décade*, 30 ventose, an III.)

eût souvent été entrevue, et même dans l'antiquité. Comme beaucoup d'idées modernes, elle est chez Sénèque, qui, dans deux de ses lettres, a très-bien marqué l'influence des mœurs contemporaines et même de celles de l'individu sur la littérature et sur le style. Mais le véritable inventeur, en pareil cas, c'est celui qui le premier donne l'exemple par un ouvrage considérable, et je ne vois pas qu'on puisse disputer ce titre à Villemain. Pour la première fois, l'examen des œuvres célèbres se trouva encadré dans la biographie des écrivains, dans l'histoire des peuples dont elle était une partie, éclairé enfin par toutes les influences personnelles et générales que le génie subit aussi bien que la médiocrité. Toute la critique moderne sort de là. Sans vouloir diminuer la valeur d'un genre où Sainte-Beuve a été un maître, on remarquera qu'il n'a fait que restreindre ce programme, s'en traçant un qui ne pouvait manquer de piquer la curiosité littéraire, et aussi d'éveiller un sentiment plus général et plus équivoque, en recherchant moins les causes générales qui avaient pu agir sur l'écrivain, que les conditions particulières d'éducation, de tempérament, d'habitudes, et en pénétrant dans la vie privée, que d'ordinaire on connaît mal et dont les révélations, fussent-elles sûres, offrent des inconvénients plus graves que celui de conduire aux interprétations arbitraires. Il en résulte aussi que l'on arrive moins à se préoccuper de l'œuvre, qui est cependant la chose essentielle et durable, que de l'écrivain, dont la vie reste souvent fort insignifiante, malgré les commérages dont on l'assaisonne. C'est là un des mauvais côtés de cette préoccupation des personnes débordant, quand elle ne l'étouffe point, l'examen des œuvres. Mais nous n'avons pas à faire ici la comparaison des deux méthodes; nous ne voulons que signaler tout à la fois le rapport et la différence qui existe entre la critique de Sainte-Beuve et celle de Villemain : celle-ci est historique, l'autre est biographique.

III

Il est singulier que cette innovation dans la critique ait été inaugurée en Sorbonne, dans cette Faculté des lettres, de date si récente, et qui n'en avait pas moins déjà sa routine, comme si elle eût possédé des traditions. Des traditions! L'enseignement théologique seul en pouvait avoir; aussi la Faculté de théologie se conformait-elle fidèlement aux usages du passé, en poussant le respect jusqu'à rédiger en latin ses affiches pour annoncer que tel ou tel cours aurait lieu *die Veneris* ou *die Mercurii*, ce qui semblait sans doute plus orthodoxe que *vendredi* ou *mercredi*. Mais il n'y avait pas de précédents pour l'enseignement supérieur des lettres ou des sciences; cette partie de l'instruction publique avait été le moindre souci de l'ancien régime. A part les écoles spéciales, toutes bien insuffisantes, à part le Collége de France, qui était censé réservé aux savants proprement dits, l'enseignement supérieur, s'adressant à des adultes, à des auditeurs volontaires, au moins comme enseignement *officiel*, ne datait que de la Convention : les cours de l'École normale, instituée par elle, plus particulièrement destinés à l'instruction des élèves de cette École, mais ouverts à tous et même aux femmes, fut en ce genre le premier essai dû à l'initiative gouvernementale. Mais la réaction triomphante s'était hâtée de fermer ces cours en alléguant le mauvais esprit des élèves; c'est ce que raconte Biot dans son *Histoire des sciences pendant la Révolution*. Le glorieux enseignement inauguré devant douze cents élèves par Monge, Berthollet, Haüy, Lagrange, Laplace, Daubenton, n'avait eu qu'une bien courte carrière; mais, en ce qui concerne les sciences, dont Biot s'occupe exclusivement, « la méthode philosophique popularisée par les leçons de la première École normale changea pour toujours la face de l'enseignement » (1).

Il n'en avait pas été de même malheureusement pour l'enseignement des lettres. A l'École normale, La Harpe n'avait fait que continuer ce qu'on avait fait avant lui; seulement il y avait mis plus de talent et une passion littéraire qui arrivait à échauffer sa parole malgré ses doctrines : il lisait d'ailleurs ses leçons, en dépit du règlement de l'École qui l'interdisait. Son cours enfin ne faisait que continuer celui qu'il avait professé avant la Révolution avec plus d'éclat et avec un tout autre esprit dans un établissement fondé par des particuliers, le *Lycée*. Car si le gouvernement, avant 89, s'occupait peu de cet enseignement supérieur, si le clergé, qui en réclame aujourd'hui si impérieusement sa part, n'y avait pas même songé alors qu'il était maître de l'enseignement à tous les degrés, des savants, au XVIIIe siècle, avaient isolément ouvert des cours publics, et de plus le *Lycée*, créé par souscription, offrait dès le début un ensemble de cours dont l'initiative privée n'avait pas trop mal choisi les professeurs; c'étaient, pour les sciences : Condorcet, Lacroix, Fourcroy, Sue et Monge; pour les lettres : La Harpe, Garat et Marmontel. On adjoignit à ces cours quatre cours de langues vivantes (anglais, espagnol, italien, allemand). On voit qu'ici tout était innovation. Le *Lycée*, avec d'autres professeurs, continua même pendant la Révolution; en 1803, l'*Athénée* le remplaça. Il faut croire qu'on y était au moins animé d'un esprit libéral et indépendant, car le *Journal de l'Empire* ne cesse de le dénoncer à cet égard, et la querelle alla si loin que la direction de l'*Athénée* interdit l'entrée de ses cours au rédacteur de ce journal (l'abbé de Féletz). Chénier, Lemercier, Ginguené, y professaient la littérature; quelques leçons de Chénier, et deux ou trois ouvrages complets, résultats de cet enseignement, prouvent au moins qu'il était sérieux : le *Cours d'anatomie comparée*, de Cuvier, et l'*Histoire littéraire d'Italie*, par Ginguené, ont été primitivement des leçons de l'*Athénée*. On peut y joindre le cours de littérature de Lemercier, qui ne saurait d'aucune façon être taxé de légèreté. Plus tard, l'*Athénée* dégénéré, devenu l'asile de la Société des bonnes lettres et aussi le foyer de toutes les rages pseudo-classiques, a platement fini peu après 1830 : il fut remplacé dans son local, sans trop de disparate, par le *Constitutionnel*, qui y installa ses bureaux.

On voit en somme que la Faculté des lettres, à son origine (1811), aurait pu aisément faire mieux et surtout autrement que les professeurs libres qui lui avaient donné l'exemple, soit au Lycée, soit à l'Athénée; au contraire, il semble qu'en ce qui concerne l'enseignement littéraire, Le Batteux fût ressuscité pour dicter à Fontanes cette prescription des statuts fondamentaux (1810) : « Le professeur de belles-lettres fera un cours approfondi de littérature *par ordre*

(1) Page 68. Il faudrait y ajouter le cours de Volney, si propre à faire réfléchir, malgré les exagérations de son scepticisme historique; c'était là au moins encore une nouveauté.

de genres. » C'est-à-dire qu'il recommencera éternellement le cours de littérature de La Harpe, en supposant même qu'il s'élève jusque-là [1]. Les premiers professeurs ont laissé si peu de traces de leur enseignement, qu'on ne sait trop s'ils se conformaient en toute rigueur à ce programme. Mais ce qui est certain, c'est que, même dans les cours de Villemain les plus anciens, qui n'ont pas été publiés et qu'on ne connaît que par les journaux, on voit qu'il étudiait déjà la littérature par époques et non par genres. Ce qu'il y a de bizarre, du reste, c'est qu'en prescrivant l'étude de la littérature « par ordre de genres, » il y avait tel genre qu'on se hâtait d'éliminer et de mettre hors de la loi littéraire. Je suis tombé un jour sur un article de journal d'où il résultait que Villemain, ayant osé parler en Sorbonne des romans de Le Sage, avait été obligé de s'en excuser à la leçon suivante. Il avait été averti, et l'on peut trouver cette fois qu'il a beaucoup trop tenu compte de l'avertissement; car plus tard, dans un de ses cours imprimés, à une date où il se permettait bien d'autres nouveautés, il dit : « Vous savez que nous ne parlons jamais de romans. » Et pourquoi? Singulière déférence pour un préjugé absurde! Est-ce qu'un roman n'est pas une œuvre littéraire comme une autre? Est-ce qu'il ne peut pas être un chef-d'œuvre tout aussi bien qu'un poëme épique? Cette faiblesse de sa part étonne d'autant plus qu'elle était en contradiction directe avec la nouveauté introduite par lui-même dans la critique, et qui, la faisant historique, l'obligeait à tenir compte de toute œuvre accueillie des contemporains et ayant peint les mœurs d'une époque, peut-être agi sur cette époque même. Or, quelles œuvres portent ce caractère plus qu'un roman qui réussit? La Calprenède et Mlle de Scudery doivent figurer à ce titre dans une histoire littéraire du XVIIe siècle tout aussi bien que Corneille et Molière; car leur influence a été très-sensible et beaucoup plus prolongée qu'on ne suppose. On comprend encore moins cette condescendance de M. Villemain à propos de Le Sage, lu de la postérité comme des contemporains, ce qui, au point de vue particulier de la critique historique, devrait mettre une certaine différence entre lui et tel illustre qu'on vante toujours, mais qu'on ne lit jamais. Comment a-t-il cédé sur ce point? Mais, à côté de chaque hardiesse, trop souvent il mettait une timidité pour en gâter le mérite.

Il y eut un moment, d'ailleurs, où il aurait pu risquer cette témérité médiocre de dire son opinion sur *Gil Blas* ou sur tout autre roman : ce fut lorsque, dans les dernières années de la Restauration, il fut tellement soutenu par son public qu'il pût se permettre et se permit, en effet, bien davantage. C'était déjà quelque chose de fort étrange alors, — au temps de la Congrégation et de la Société des bonnes lettres, — de traiter le XVIIIe siècle comme un grand siècle, et, somme toute, de rendre justice à la plupart de ses penseurs, même au prix de bien des restrictions; c'était tout aussi singulier, pour le moins en Sorbonne, de citer Mirabeau comme Démosthènes et surtout, sous prétexte de rapprochements dont la nécessité, il faut l'avouer, n'était pas évidente, d'introduire dans un cours de littérature française l'étude des grandes œuvres de la tribune anglaise. Ah! si le gouvernement d'alors, sollicité par des délations répétées, avait voulu employer les moyens obliques dont le ministère Guizot devait se servir plus tard pour se débarrasser de Michelet et de Quinet, comme il aurait eu plus beau jeu contre Villemain, et comme il eût pu lui dire : « Nous ne jugeons pas ce que vous dites, mais vous sortez du sujet de votre cours! » — ce qui n'avait même pas, pour Michelet et Quinet, une apparence de raison; car Michelet, dans une chaire d'histoire et de morale, était en droit de raconter l'histoire des jésuites et d'apprécier leur morale. Quinet les rencontrait sur son chemin dans son cours des littératures du Midi, et ils ont eu assez d'influence, même sur la littérature et l'art, pour que ce sujet, quoique lui appartenant moins évidemment qu'à Michelet, fût encore de son domaine. Mais, malgré les efforts de Villemain pour rattacher à l'histoire de la littérature française cette excursion en Angleterre, il était évident que sa vraie, sa seule raison, c'était qu'il avait trouvé là un sujet neuf, plein d'intérêt, déjà étudié par lui, et qui, en ces temps de luttes parlementaires et de libertés contestées, avait un à-propos particulier. C'était là le motif de cette digression dont personne d'ailleurs ne se plaignait, sauf ceux qui se seraient plaints de tout et qu'on fit bien de ne pas écouter.

De même, les amis des « saines doctrines littéraires » trouvaient qu'il faisait souvent aux « barbares » de bien fâcheuses concessions. Le fait est qu'on ne lui voit pas la moindre illusion à l'égard des lacunes et des défauts qu'on peut reprocher à notre littérature, ce qui ne l'empêche pas de l'apprécier mieux et de l'admirer avec une passion plus communicative que la plupart de ses prétendus défenseurs qui, sous prétexte de venger Racine et Corneille, ne défendaient en somme que leurs propres tragédies. Il ne s'effraye pas des tentatives contemporaines, accepte très-bien les renommées nouvelles, les nomme au besoin avec éloge; on peut trouver même qu'il y met un peu de complaisance et que chez Victor Hugo il y avait mieux à louer que *Le pas d'armes du roi Jean* [1]. Ce n'est pas seulement la littérature étrangère, la littérature anglaise surtout, qui l'attire : ce sont aussi les diverses poésies primitives des

1. Pour d'autres cours, au moins, on se contentait à moins de frais encore. J'ai entendu raconter à un ancien professeur de l'Université, très-digne de foi, une leçon qu'il avait entendue dans sa jeunesse à la Sorbonne et qui se réduisait à ceci : le professeur ouvrait un Virgile, et, sans y chercher un passage moins connu que d'autres, il prenait tout bonnement l'épisode de Laocoon, lisait d'abord en psalmodiant les premiers vers :

Laocoon ductus Phœbi sacerdos...

puis, posant sur la table, il promenait ses regards avec une douloureuse inquiétude sur l'horizon, c'est-à-dire sur le dernier gradin, et enfin s'écriait avec un geste et un accent d'effroi : « *Laocoon ductus...* je les vois paraître! *gemens...* ils sont deux!! *a Laocoon...* ils viennent de l'île de!!! » Et ce mot à mot larmoyant et chantant continuait ainsi sans autre dépense d'idées.

(1) A l'égard de Victor Hugo, son admiration n'a pas varié; et quand dans les Revues et journaux apparaissait à la traîtresse cette qui tâchait d'insinuer les dernières années de Villemain, on n'avait pour le grand poète que les injures ou des sarcasmes. Villemain écrivait : « Le don de Dieu déposé dans cette âme est magnifique et rare. Puisse au ciel seulement qu'il ne brille sur une de ces époques de droit durable et de liberté garantie, où la dignité du caractère, la puissance du talent, n'ont que persistéré, à travers les obstacles publics, dans une voie laborieuse, mais régulière et sûre prospérité! » (*Tableau de la littérature*, p. 57.) Le regret exprimé dans ces dernières paroles n'est pas de ceux auxquels on puisse répondre : aux épreuves que déposera M. Villemain, V. Hugo a dû de montrer dans le poète un homme, et même un plus grand poète, celui des *Châtiments*.

nations de race latine. Il les aborde sans doute avec une grande inexpérience du sujet (et il est le premier à en convenir), mais aussi avec le zèle et la curiosité d'un chercheur qui va à la découverte. L'érudition moderne a eu beau jeu pour trouver souvent ici la sienne en défaut; mais ces études alors n'étaient pas communes, c'était une nouveauté; et enfin, ce qui est l'essentiel, il en inspirait le goût. Il semble que, quand on traite le premier en public un sujet de manière à le populariser au moins parmi ses auditeurs, la connaissance imparfaite qu'on en donne est déjà un service rendu à la science, et c'est ce que ne devraient pas oublier ceux-là surtout qui l'ont poussée plus loin.

Mais l'intérêt qu'excitaient ces leçons et l'affluence qu'elles attiraient étaient encore de nouveaux griefs. Quelques-uns trouvaient un peu scandaleux de voir s'introduire ainsi un genre d'enseignement, non-seulement plus instructif, mais plus attrayant. C'était là une offense personnelle que ne pardonnaient pas les partisans intéressés du genre ennuyeux, genre impérissable, quelles qu'en soient la forme et les prétentions. Il semble pourtant qu'un professeur, et surtout celui qui s'adresse à des esprits déjà cultivés, vaut beaucoup moins par ce qu'il communique de connaissances positives à ses auditeurs, que par la passion qu'il leur inspire pour les mêmes études. S'il ne s'agit que de donner des notions précises sur ce qu'on enseigne, un livre en fera autant, et même le fera beaucoup mieux : à ce point de vue, l'enseignement oral, dès qu'il n'est qu'un monologue et non un entretien réciproque avec un petit nombre d'élèves, comme dans une conférence, serait une inutilité. Il n'est pas mauvais d'ailleurs, quand il est question de littérature, de joindre autant que possible l'exemple au précepte. Que cet enseignement soit parlé ou écrit, que ce soit une leçon de Villemain ou un article de Sainte-Beuve, parler comme l'un, écrire comme l'autre, ne sera pas seulement une condition excellente pour se faire écouter ou pour se faire lire : ce ne sera pas non plus la partie la moins utile de la leçon. Or, tous les contemporains en conviennent, le don de parler avec une verve entraînante, avec une vivacité pleine de grâce et d'imprévu, était chez Villemain quelque chose de surprenant. « Il donnait, dit Michelet, le spectacle rare d'une improvisation réelle; les autres (1) étaient si préparés! Lui, on le voyait faire, lancer de véritables étincelles qui surprenaient tous et lui-même (2). » Sainte-Beuve en a dit bien plus dans un de ses portraits littéraires; c'était, il est vrai, dans sa jeunesse, à une époque où, bienveillant pour tout le monde, il semble avoir eu des raisons particulières pour l'être à l'égard de M. Villemain. Mais même dans ces *Cahiers* récemment publiés, où il dit tout et un peu plus que tout, et où certainement il ne brille pas par l'indulgence, il nous a laissé le témoignage de son inépuisable étonnement devant cette soudaineté et cette perfection de parole éclatant tout à coup, même devant quelques personnes, de ce don d'improvisation, faculté rare, mais dont l'exercice, chez ceux qui la possèdent, devient un besoin impérieux, comme celui de son art chez tout véritable artiste. Après quelques petites insinuations peu bienveillantes (3), Sainte-Beuve ajoute : « *Mais* il a une flûte admirable, il en joue à ravir; c'est toujours surprise de l'entendre par moments, même lorsqu'on y est accoutumé. A l'Académie, l'autre jour (29 octobre 1846), il a parlé durant une heure et un quart à propos du *Dictionnaire*, et devant treize personnes que nous étions, avec un talent, une fertilité, une effusion et par moments une émotion dont rien ne saurait donner idée à qui ne l'a pas entendu. C'était un rideau brillant, flottant, éblouissant, qui faisait disparaître le fond du sujet. Était-ce là faire preuve d'un esprit bien solide? Non pas; mais il avait besoin de jouer de son instrument, et il en a joué. C'était admirable, ou plutôt c'était merveilleux. » La restriction même ici fait ressortir l'éloge. On se figure que chez Villemain plus jeune et devant un auditoire plus excitant, ce devait être plus merveilleux encore. Et les illustrations du temps, Foy, Chateaubriand, etc., ne manquaient pas dans cet auditoire. La ferveur politique, philosophique, littéraire qui enflammait alors la jeunesse, son ardeur, attestée non-seulement par des récits de vieillards toujours suspects, mais par les témoignages contemporains, par les plaintes mêmes de la *bonne* presse, devait trouver un aliment, une excitation, sans danger d'ailleurs, dans cette parole étincelante, dans ces improvisations rapides, qui ne sont plus pour nous qu'une réunion de leçons recueillies par la sténographie et, comme dit l'auteur, *figées* sur le papier.

Il faut ne pas les avoir lues pour les accuser d'emphase et de monotonie oratoire. C'est presque toujours le ton de la conversation, et il est à croire que, si elles ont perdu quelque chose de leur vivacité, ce sont précisément les familiarités, les saillies un peu risquées que l'auteur aura fait disparaître. Lui-même, en publiant plus tard une partie de ces cours, demandait grâce « pour ses fautes, ou peut-être pour les corrections de style. » Une intelligence aussi vive, une parole aussi prompte aura dû hasarder bien des choses qu'il aura ensuite sacrifiées. Là sans doute, comme ailleurs, il était timide par réflexion.

Je n'ai pas parlé de tant d'autres travaux sur les sujets les plus divers, sur les pères de l'Église, sur la littérature anglaise, et enfin sur des sujets historiques plus récents, où Villemain a souvent mérité des critiques fondées. Je n'ai pas prétendu être complet; mais il m'a semblé qu'on oubliait bien vite ce *Grégoire VII* qui est d'hier, et aussi et surtout qu'on affectait de méconnaître un service plus ancien, dont on recueille encore les fruits, celui d'avoir renouvelé la critique française et de l'avoir tirée des éternelles redites de la vieille école. Au temps où M. Villemain était une puissance, on l'a beaucoup vanté, et avant d'adopter successivement d'autres oracles, selon les divers régimes, on lui avait conféré une sorte d'infaillibilité officielle qui n'a jamais appartenu à personne. A cette admiration aveugle ont succédé l'oubli et les dénigrements. C'est Fontenelle, je crois, qui a dit : « L'admiration est un sentiment forcé qui ne demande qu'à

(1) MM. Guizot et Cousin.

(2) Passage déjà cité.

(3) L'une de ces imputations consiste à lui reprocher d'avoir « rédigé le procès-verbal où se trouve la censure du procédé d'Alfred de Vigny, de façon à atténuer la décision votée par l'Académie, à l'adoucir sensiblement ». Il est évident qu'il est ici question du discours de réception d'Alfred de Vigny, et des torts que lui attribue ailleurs Sainte-Beuve en cette occasion. Il me semble que l'*adoucissement* apporté par Villemain était d'un bon confrère. Mais il paraît que Sainte-Beuve eût souhaité que le blâme subsistât dans toute sa crudité. Voir les *Cahiers de Sainte-Beuve*, 1876, p. 31.

finir. » Encore moins, quand il est fini, demande-t-il à recommencer. Aussi ne prétendons-nous imposer à personne un effort aussi pénible. Nous ne réclamons qu'un peu de justice ou de mémoire. Est-ce donc trop, même en critique littéraire? On le croirait quand on voit combien cette probité simple, qui rend à chacun ce qui lui est dû, est considérée comme une sorte de luxe dont on se pique moins que de tout autre. Il semble que ce soit ici le domaine du caprice, du bon plaisir, quand ce n'est pas celui de la vanité, qui recherche les opinions voyantes, ou même de l'intérêt, qui, selon les temps, s'attache aux opinions lucratives. Un juste éloge est une dette comme une autre, et à l'égard de Villemain elle est difficile à nier. Il y a des gloires plus éclatantes que celle d'un critique, dont il serait bien impossible de démontrer la légitimité à ceux qui, sincèrement ou non, les méconnaissent. Chacun peut être impunément injuste à l'égard de Lamartine ou de V. Hugo. A qui déclare ne pas sentir les beautés des *Méditations* ou des *Feuilles d'automne*, que voulez-vous répondre? Mais quand on prouve qu'avant Villemain la critique historique n'existait pas, que c'est lui qui l'a fondée, il y a là un fait, un fait brutal, que tout le monde peut vérifier. Eh bien! ce fait constitue un grand titre littéraire; il suffirait pour placer Villemain parmi les écrivains du XIXe siècle dont les services ont été les moins contestables. Je ne vois pas trop ce qu'on gagnerait à l'oublier.

EUGÈNE DESPOIS.

ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

GREC MODERNE

COURS DE M. E. MILLER

de l'Institut

Discours d'ouverture. — M. Brunet de Presle. — Le grec moderne et ses progrès

Messieurs,

Je tromperais votre attente si, tout d'abord, je ne consacrais quelques paroles de regret au savant distingué dont j'occupe la place en ce moment, mais que je n'ai pas la prétention de remplacer. J'aurais aimé à vous raconter la vie littéraire de M. Brunet de Presle, à vous rappeler ses travaux publiés, à vous faire connaître ceux qui sont ou inachevés ou encore inédits, à vous peindre ses qualités aimables et attachantes, sa bonté, sa douceur, sa modestie, ses diverses aptitudes, sa mémoire prodigieuse, son dévouement à la science et aux hommes de science. J'aurais cherché à mettre en relief la noblesse et la distinction de son esprit, la générosité de son caractère, et à montrer comment il était parvenu à se concilier l'estime et l'affection générale. C'était pour moi un devoir, c'était même un droit. Malheureusement, ou plutôt heureusement pour sa mémoire, ce portrait, ce tableau a été fait, bien fait par un de ses amis, qui s'est empressé de lui rendre un dernier hommage en se faisant l'interprète des regrets universels. L'intéressante notice que M. le marquis de Saint-Hilaire lui a consacrée dans la *Revue politique et littéraire*, et qui a eu un grand retentissement, même en Grèce (1), me dispense d'une tâche que j'aurais été heureux de remplir devant vous.

Cet hommage d'ailleurs ne sera pas le seul rendu à une mémoire qui nous est chère. Vous pourrez lire bientôt un remarquable discours qui vient d'être prononcé dans une autre enceinte. Il y a quelques jours à peine, nous applaudissions chaleureusement les éloquentes paroles de M. George Perrot, qui, comme président de l'Association des études grecques en France, faisait si bien ressortir les éminentes qualités de M. Brunet de Presle, et rappelait les nombreux services qu'il avait rendus à la littérature hellénique. Prochainement aussi, un de nos savants les plus distingués lui consacrera quelques pages en tête d'une édition des *Lettres de Coray à Chardon de la Rochette*, édition qui se prépare en ce moment. M. Egger était l'ami d'enfance de M. Brunet de Presle; il ne l'a, pour ainsi dire, jamais quitté. Il était le confident, souvent même le promoteur de ses travaux, qu'il partageait quelquefois, l'aidant de ses conseils, de ses encouragements, à tel point que le nom de l'un rappelait celui de l'autre et qu'ils offraient l'édifiant spectacle d'une amitié honorable pour tous les deux.

A ces notices si détaillées, si complètes, je ne pourrais ajouter que des souvenirs, des impressions personnelles. J'ai été aussi l'ami d'enfance de M. Brunet de Presle. J'ai entretenu avec lui des rapports assez fréquents, assez intimes, pour que je fusse toujours au courant de ses occupations, que je le suivisse dans toutes les phases de sa carrière littéraire, et que je pusse connaître et apprécier cette nature délicate et sympathique.

Très-heureusement doué sous le rapport de l'intelligence, il avait la curiosité littéraire. Il aimait l'énigme et en cherchait avidement la solution, qu'elle se présentât sous forme de rébus dans un journal, ou sous l'attrait de l'étude scientifique. Ce goût passionné pour le nouveau, pour l'inconnu, l'empêchait de se tenir longtemps aux mêmes recherches. Il commençait un travail, le continuait même avec ardeur; mais, passait un papillon, il courait après jusqu'à la prairie voisine, où, trouvant des fleurs, il abandonnait le papillon pour butiner de son côté.

Il n'avait ni la patience ni le courage de l'achèvement. De là tant de projets, tant de travaux entrepris et non terminés. L'entrain du début lui donnait à lui-même des espérances qui ne devaient pas se réaliser. Non pas que les obstacles qu'il pouvait rencontrer le décourageassent, mais la variété le charmait, et son esprit curieux ne s'accommodait pas trop longtemps du même objectif.

Il me parlait quelquefois avec une grâce charmante de ce qu'il appelait sa paresse, cette paresse si occupée, si intelligente, dont il faisait ses délices et dont profitaient ceux qui étaient à même de mettre à contribution sa science variée et complaisante.

Il avait le goût et le culte du beau. Aussi a-t-il aimé avec passion la Grèce et ses riches souvenirs, sa poésie, sa langue d'une harmonieuse douceur. On s'explique dès lors difficilement comment il n'a pas cherché à visiter un pays qu'il connaissait si bien et qu'il avait parcouru si souvent en imagination, Pausanias et les historiens à la main. Mais il redoutait

(1) *Revue* du 6 novembre 1875. Cette notice a été traduite plusieurs fois en grec.

les voyages, et ses habitudes sédentaires lui faisaient entrevoir avec peu d'enthousiasme les perspectives d'une existence accidentée. La seule fois où il aurait pu, où il comptait voir Athènes, à la suite des fêtes données en Égypte lors de l'inauguration du canal de Suez, il s'est trouvé arrêté par la maladie, et il a dû revenir en France.

Avec une grande douceur il avait une certaine fermeté de caractère. Très-dur à lui-même, bien qu'il fût d'une santé délicate, il écoutait ou du moins paraissait écouter les conseils dictés par une sage prudence. Il les approuvait même, mais il y opposait une résistance passive qui paralysait les efforts des dévouements les plus tendres et les plus intelligents. Aussi le mal qui le minait depuis quelque temps a fini par l'enlever à la science et à ses nombreux amis.

Une confidence de M. le marquis de Saint-Hilaire m'a appris que dans ses derniers moments M. Brunet de Presle avait témoigné le désir, exprimé le vœu que je lui succédasse dans cette chaire de grec moderne. Profondément touché de ce souvenir si honorable pour moi, j'ai cru devoir respecter les illusions de sa bienveillante amitié en cherchant les moyens de satisfaire à ce que je regarde comme un pieux devoir, et, puisqu'on a bien voulu me confier cette tâche délicate, je ferai tous mes efforts pour continuer le mieux possible son savant enseignement.

Il cherchait à graduer cet enseignement de manière à lui donner un sérieux intérêt. Il l'avait élevé à une grande hauteur en montrant non-seulement à parler et à écrire la langue grecque moderne, mais aussi à déchiffrer toute espèce d'écritures, depuis les plus récentes jusqu'aux plus anciennes. Tel qui était venu à son cours avec l'intention d'apprendre cette langue simplement au point de vue pratique, en sortait avec un goût très-prononcé pour les recherches de l'érudition paléographique. Sachant par expérience combien cette science est féconde, il s'appliquait à former des paléographes exercés, capables d'utiliser à ce point de vue leurs voyages en Orient et de faire des découvertes importantes dans le champ de la littérature hellénique.

Je n'aurai point de peine à me conformer à ces principes, qui ont été ceux de toute ma vie littéraire. Car moi aussi j'ai eu pour maître M. Hase, auprès duquel j'ai passé une grande partie de ma jeunesse comme attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il a été pour moi un précieux conseiller, un ami dévoué ; c'est à lui que je dois ma passion pour les manuscrits, passion qui m'a permis de rendre quelques services à la science. Il m'avait pris pour le confident de ses pensées, et il me serait facile, plus peut-être qu'à tout autre, d'en parler avec quelque détail. Mais M. Brunet de Presle a si bien retracé la vie active et modeste de notre illustre maître, que je ne crois pas devoir revenir sur le même sujet. Je me permettrai seulement de rappeler un souvenir personnel qui vient se placer ici avec beaucoup d'à propos. Il s'agit d'une lettre qu'il m'écrivit le 28 juillet 1837 de l'intendance sanitaire de Marseille, lorsqu'il revenait de son voyage littéraire en Grèce. Voici un extrait de cette lettre :

« Ne vous étonnez pas, mon cher et excellent ami, si je suis déjà de retour en France. Les paquebots franchissent les distances avec la rapidité de l'oiseau des mers ; on s'embarque à Marseille, on s'endort en vue des côtes de la Provence, et on s'éveille pour ainsi dire au pied du cap Malée. Ce n'est que là que commencent véritablement les incidents nautiques et autres : vents contraires, mer très-grosse et très-dure, brises *carabinées*, échouages de caïques, positions critiques ou du moins tout à fait particulières. J'y ai passé comme un autre, et, après avoir visité les Cyclades, je suis arrivé à Athènes, ville de contrastes, amas confus de ruines, où l'on trouve des fiacres et des chameaux, des palmiers et des chardons, des Albanaises déguenillées et des dames fort élégantes de toutes les nations de l'Occident.

» Le pain y est assez rare et fort cher; mais, à cela près, la cité de Cécrops tend à devenir une ville tout à fait européenne. Il y a déjà à Athènes et aux environs une cour de cassation, deux laboureurs, trois rues (celles d'Éole, de Minerve et de Mercure, τοῦ Ἑρμοῦ), quatre musées, cinq arbres, six boulangers, sept maisons très-confortables, huit sociétés savantes, dix-neuf journaux (1) et une quantité innombrable d'insectes et de reptiles de toute espèce. J'ai été aussi à Éleusis, à Mégare, à Corinthe ; puis je suis rentré dans l'Archipel, et dans l'espace de huit jours un autre bateau à vapeur m'a ramené de Syra à Marseille, où on nous a mis en quarantaine pour un mois. »

Depuis le jour où M. Hase m'écrivait cette lettre, bien des années se sont écoulées, pendant lesquelles des progrès importants se sont accomplis dans la ville de Cécrops. La comparaison présenterait aujourd'hui de curieuses différences, et il serait facile de montrer que la nation grecque, malgré tous les obstacles, a tellement prospéré au point de vue matériel, qu'elle est destinée dans un temps plus ou moins rapproché à reconquérir son ancienne prépondérance.

M. Hase, le disciple de Villoison, pour lequel cette chaire avait été créée, a pendant près de cinquante ans professé le grec moderne avec un savoir et une distinction dont ses élèves ont conservé un précieux souvenir. Mort en 1864, il a été dignement remplacé par M. Brunet de Presle, qui nous a été enlevé au mois de septembre dernier. Me voici donc aujourd'hui, comme successeur de trois savants célèbres à des titres et à des degrés différents, chargé de continuer leur enseignement du grec moderne.

Le grec moderne! Que signifie cette expression? Quelle portée a-t-elle? Comment devons-nous la comprendre au point de vue où nous sommes placés? S'agit-il d'une langue fixe, arrêtée, dont les principes sont tellement définis qu'on puisse l'étudier et l'enseigner en toute confiance? N'est-elle, comme les autres, susceptible que des améliorations lentes et insensibles qu'amènent forcément les mœurs, les usages et les découvertes? Y a-t-il accord entre les meilleurs écrivains, et ne diffèrent-ils entre eux que par le style? Se servent-ils d'un vocabulaire commun et consacré par l'usage? Malheureusement, nous avons affaire à une langue essentiellement mobile, changeante, insaisissable, et qui même, pour ainsi dire, se divise en plusieurs, — et il est encore loin le

(1) Je ne parle que de ceux que j'ai vus : 1° le *Journal officiel;* 2° le *Messager;* 3° le *Courrier;* 4° le *Sauveur;* 5° la *Minerve;* 6° la *Grèce regénérée;* 7° l'*Espérance;* 8° le *Morning Herald;* 9° le *Messager du commerce;* 10° le *Voleur;* 11° l'*Esculape;* 12° l'*Iris;* 13° l'*Aurore;* 14° le *Spectateur;* 15° le *Progrès;* 16° le *Magasin;* 17° le *Journal des connaissances utiles;* 18° la *Trompette évangélique*, qui fait une espèce d'opposition théologique dans le genre de la *Quotidienne*, etc.

Voyez M. le marquis de Saint-Hilaire, *Annuaire de l'Association*, 1871, p. 117 et suiv., dans son article intitulé : *La presse dans la Grèce moderne depuis l'indépendance jusqu'en* 1871.

moment où elles pourront, comme la nôtre, se réunir en une seule. En attendant, on doit constater les généreux efforts qui chaque jour sont faits pour lui conquérir le rang qu'elle mérite.

Il faut se mettre en face du passé pour comprendre et apprécier l'importance des progrès accomplis et des résultats obtenus. L'occupation étrangère pendant un grand nombre de siècles, les impressions diverses laissées par chaque nouvelle génération, la corruption des mœurs pendant l'époque byzantine, la profonde incurie des Turcs, rien n'a pu briser les ressorts intellectuels et moraux de la nation grecque, dont l'existence politique est aujourd'hui d'un intérêt européen.

La regeneration d'un peuple qui a tant et si longtemps souffert ne se fait pas du jour au lendemain. Il faut le temps, les occasions, les hommes. Et pour que les arts, les lettres et les sciences puissent prospérer, il faut la stabilité, la paix, un gouvernement sage et régulier, la tranquillité, la prospérité commerciale et financière. Le peuple grec est encore bien loin d'avoir tous ces avantages; mais on ne peut qu'admirer l'énergie, la persistance avec laquelle il lutte pour les obtenir, n'ayant qu'une idée, un but, une espérance, celle de voir refaire à son profit la carte de l'Europe et de pouvoir réunir en un seul corps les tronçons épars de son ancienne nationalité. C'est merveille de le voir progresser, malgré tous les obstacles qui s'opposent au développement de ses institutions politiques : l'instabilité du gouvernement, la succession rapide des ministres, dont les uns ne font que passer au pouvoir sans avoir le temps de rien fonder d'utile, et dont les autres sont accusés de concussion. Dans le triste procès qui vient d'être jugé à Athènes, il ne s'agit, nous n'en doutons pas, que de faits isolés, comme il s'en produit quelquefois chez les nations les plus civilisées, et qui n'entachent en rien le caractère national. Dans tous les cas, l'énergie déployée en cette circonstance par le gouvernement et par la Chambre fait le plus grand honneur à la nation grecque et la relève dans l'estime de l'Europe.

Cependant et malgré tout, les écoles, pépinières d'hommes remarquables, se multiplient et prospèrent, l'instruction publique se répand, la politique et l'histoire deviennent l'objet d'une étude approfondie, les sociétés littéraires se fondent, les conférences s'établissent, le goût de l'archéologie se propage, le culte du beau renaît, et des écrivains de talent s'efforcent de donner à la nouvelle langue toutes les conditions désirables de pureté, d'élégance et de clarté. MM. Valettas, Tricoupis, Basiadis, Saripolos et Paparrigopoulos (1) sont des noms dont peuvent être fiers les Grecs du XIXe siècle.

Nous devons toutefois faire ici quelques réserves. Le romaïque, que l'on cherche à faire disparaître en le remplaçant par une langue de convention, se ressent nécessairement des diverses phases par lesquelles la nation a passé. L'occupation étrangère lui a fait subir un grand nombre de transformations. Les localités épargnées par la conquête ont seules conservé pour ainsi dire le dialecte et les termes antiques. Dans les autres, le grec devait nécessairement dégénérer.

On s'explique dès lors comment cette langue expressive et remarquable par l'abondance des images offre les contrastes les plus singuliers : molles consonnances, sons gutturaux, expressions mélodieuses, mélange bizarre qui étonne l'oreille et frappe l'imagination. Ajoutez à cela des mots pris à toutes les nations et qui rappellent au peuple grec les temps maudits de son long esclavage. L'idée d'une réforme devait nécessairement se présenter à l'esprit de savants éclairés. Coray, l'illustre Coray, est le premier qui l'ait tentée : il a montré comment l'ancienne langue pouvait servir à épurer la nouvelle. En effet, depuis un certain nombre d'années, la réforme va trop vite, et il est bien à craindre qu'elle ne dépasse le but, s'il n'est déjà dépassé. Les Coray (1), les Soutzos sont considérés aujourd'hui comme des écrivains arriérés. Aussi les grammaires se multiplient et se succèdent les unes aux autres, obligées qu'elles sont de se tenir au courant des changements, d'autres disent des progrès de la langue, et il devient très-difficile de les étudier et de les comparer entre elles. Il en est de même des dictionnaires, qui ne peuvent suivre toutes les fantaisies d'un néologisme quelquefois peu conforme aux règles de la formation des mots. Il y a là souvent, au point de vue de la langue, appauvrissement plutôt qu'enrichissement. L'esprit s'habitue ainsi à une certaine paresse; il lui semble plus commode de réunir plusieurs idées dans un seul mot composé, que de les introduire séparément dans la phrase en les soumettant aux exigences de la syntaxe. Les bons écrivains évitent ce défaut et se contentent d'un vocabulaire sobre et bien choisi.

La langue grecque moderne se transforme chaque jour et tend à se débarrasser de l'élément étranger pour reconquérir ses anciennes richesses. Il est intéressant de suivre ce travail continu, qui donne lieu à des tentatives dont la hardiesse déconcerte ceux qui n'ont de confiance que dans les progrès lents. Il faut prendre garde, en effet; la pente est dangereuse : renoncer à la méthode de l'esprit moderne, c'est vouloir tomber dans la confusion et l'obscurité. Le beau ne consiste pas dans l'accumulation et la richesse des ornements d'emprunt, mais dans une noble et digne simplicité. C'est ce qu'ont très-bien compris plusieurs écrivains remarquables, qui cherchent à se maintenir dans de sages limites. En effet, la langue écrite est déjà loin de la langue parlée : la rapidité de la conversation n'admet pas toutes les recherches d'une savante composition. En dehors de cette langue parlée, qui elle-même présente de nombreuses variétés, il n'y a plus de règles. Tout est livré au caprice et à l'arbitraire. Chacun se fait, non pas un style, mais une langue à part, en mettant à contribution les ouvrages de l'antiquité. Aussi le peuple se désintéresse de tous ces mouvements qui n'obéissent à aucune direction. Tant que la Grèce ne sera pas sillonnée de chemins de fer, tant que des communications incessantes ne s'établiront pas entre la province et Athènes, le peuple ne renoncera pas à la langue vulgaire pour s'approprier celle des lettrés, qu'il ne comprend pas.

Le grec tel qu'il est parlé par la société élégante a obtenu l'assentiment de quelques philhellènes distingués. L'un d'eux, M. G. d'Eichthal (2), regarde comme terminé le débat entre les diverses écoles de réformateurs. Il approuve le retour aux usages de l'ancienne langue, sauf les concessions à faire aux nécessités de la civilisation, aux habitudes de la pensée mo-

(1) L. M. A. Dumont, *Annuaire de l'Association*, 1871, p. 5.

(1) Voyez M. le marquis de Saint-Hilaire, *Annuaire de l'Association*, 1870, p. 67 et suivants.

(2) *Annuaire de l'Association*, 1870, p. 195 et suiv.

derne. Et l'ancienne langue commune, κοινὴ γλῶσσα, adoptée aujourd'hui par les lettrés, lui semble la limite extrême qui ne doit pas être dépassée. Dans de pareilles conditions, le projet de réforme fait preuve d'une certaine sagesse. Plus exigeant se montre M. Athanase Bernardakis, économiste distingué, frère du poëte Dimitrios, qui a mis la grammaire élémentaire de la langue grecque moderne au courant des découvertes nouvelles de la philologie. « Parler, dit-il (1), des progrès que la langue a faits depuis un tiers de siècle, c'est presque raconter des miracles. La nouvelle génération ne comprend plus la langue de la dernière; les jeunes gens d'aujourd'hui ne comprennent pas l'ingénieuse comédie la *Babylonia* (2), la tour de Babel; la langue d'aujourd'hui est celle de Xénophon, de Plutarque, de Lucien et de l'Évangile, et elle ne tardera pas à être celle de Démosthène, d'Isocrate et de Thucydide, c'est-à-dire de Périclès et de son temps, qui fut l'âge d'or de la Grèce! »

C'est aller un peu loin. Si de hardis réformateurs essayent de mettre en pratique les idées de M. A. Bernardakis, ils en seront certainement pour leurs frais, car j'ai peine à croire que l'esprit moderne, qui a le besoin, le sentiment de la clarté avant tout, puisse jamais s'accommoder de la langue de Démosthène et de Thucydide. Ne confondons pas les temps et laissons à chacun ce qui lui appartient. Le nôtre a des avantages auxquels il ne serait pas sage de renoncer. La langue d'apparat que chacun fabrique à sa fantaisie convient peu aux habitudes de la vie journalière. Aussi on ne s'en sert que dans les livres et dans les journaux. La conversation en emploie une autre qui lui ressemble fort peu. Sans doute celle-ci demande à être expurgée d'une foule de termes qui se présentent toujours avec leur costume étranger, sans même se conformer aux exigences du génie hellénique; mais ce travail ne doit se faire que dans une certaine mesure et en tenant compte des découvertes modernes. Là n'est pas le danger.

Ce qu'on appelle le grec vulgaire n'est pas une langue nouvelle; c'est une langue nationale qui a éprouvé beaucoup moins de changements qu'on ne le croit généralement et qui conserve toute sa valeur sous la plume habile de certains écrivains. Témoin la charmante traduction des contes d'Andersen, par M. Bikelas. Aussi est-ce avec un véritable sentiment de tristesse que des hommes d'une grande compétence voient disparaître son originalité. Il y a plus de quarante ans, Fr. Thiersch (3) signalait déjà le danger, tout en indiquant les moyens d'obtenir les améliorations désirables.

« L'étude du grec moderne, dit-il, marchera de pair avec celle de l'ancien. Une séparation serait préjudiciable à l'un et à l'autre, puisque le premier, loin d'être une langue nouvelle, n'est que la langue nationale, avec des changements moins considérables que ceux que l'allemand a éprouvés depuis le XIIIe siècle. Il y a cependant un esprit original qui, loin de dépendre de la forme ancienne, dérive plutôt du génie du peuple, dont la vie simple et aventureuse se rapproche de la nature plus que la nôtre et va jusqu'à lui inspirer des chansons et des mélodies qui ont excité l'admiration du plus grand poëte de l'Allemagne. Tout en fondant l'étude du grec moderne sur celle de l'ancien, il faut tâcher de lui conserver la fraîcheur et l'originalité qui distinguent ces nouveaux épanchements de l'esprit hellénique..... Il faudra sans doute imiter les grands auteurs de l'antiquité, qui sous ce rapport ont écrit pour tous les temps et pour tous les peuples. Mais on peut les imiter sans modeler les phrases et les expressions sur le type antique et sans mettre une reproduction stérile des archaïsmes à la place des efforts du génie de nos jours. Il faut savoir mettre à profit ce qu'il y a de bon et de classique dans les anciens, sans étouffer l'esprit grec, qui s'est déjà développé avec succès dans notre siècle en plusieurs genres de prose et de poésie. »

La même thèse est soutenue de nos jours par des savants dont on ne peut contester ni la compétence, ni le mérite. M. Egger (1) entre autres, tout en admirant les efforts tentés pour améliorer la langue grecque moderne, tout en faisant certaines concessions qui lui semblent justes, combat avec de forts arguments cette tendance dangereuse des réformateurs. Il constate l'existence d'une langue populaire vivant simultanément avec l'idiome littéraire bien avant la prise de Constantinople par les Latins en 1204. Les preuves de cette existence remontent même jusqu'aux premiers siècles de l'empire romain.

Le romaïque offre des ressemblances avec les langues néolatines. Comme elles, il a simplifié la déclinaison et la conjugaison, et la syntaxe est devenue plus naturelle et plus claire. Ces langues sont-elles moins belles parce qu'elles ont perdu les cas obliques qui embarrassaient les deux langues classiques? « Il faut, dit l'auteur du *Traité de l'élocution* (2), il faut éviter dans le style simple les constructions à cas obliques, à cause de l'obscurité qu'elles y répandent. »

Moins hardi, le grec moderne n'a mis de côté que le datif, qui a eu le même sort que l'infinitif. Mais l'un et l'autre ont reparu à l'horizon et ils gagnent chaque jour du terrain. Comme deux proscrits, ils se sont d'abord glissés furtivement dans leur patrie, ne se montrant qu'à un petit nombre d'amis. Les voilà aujourd'hui qui bravent impunément les regards de la foule et font tous leurs efforts pour reconquérir leurs anciennes prérogatives. Sans vouloir contester leurs droits, je crains un peu cependant leurs subtilités, leurs finesses, j'allais dire leurs malices philologiques.

Ils gardent encore toutefois une certaine mesure dans les écrits qui ne sont pas d'un style très-relevé. Je lisais il y a peu de temps une comédie nouvellement publiée. Dans les lignes placées en tête et qui, suivant l'habitude, expliquent la disposition matérielle de la scène, figure un datif. Mais dans le cours de la pièce elle-même, c'est-à-dire la langue parlée et familière, on n'en trouve pas un seul exemple.

L'infinitif a moins d'assurance que son compagnon d'exil. Il se montre encore timidement, mais bientôt viendra le moment où il envahira, comme l'autre, toutes les parties de la construction grecque. Pourvu qu'ils n'amènent pas avec eux le nombreux cortége de toutes ces particules qui constituent pour l'intelligence de l'ancienne langue une véritable science, et même une science très-difficile!

Du reste, la langue grecque est à une époque de transition

(1) *Le présent, le passé et l'avenir de la Grèce*. Paris, 1870, in-8, p. 25.

(2) Voyez sur cette comédie une dissertation de M. le marquis de Saint-Hilaire.

(3) *Etat actuel de la Grèce*, tome II, p. 136.

(1) *De l'Hellénisme en France*, t. I, p. 418 et 419.

(2) Pseudo-Demetr., ch. IV, n° 198, p. 86 de la traduction française.

qui présente un singulier mélange de tentatives, de luttes, d'espérances et de difficultés de toutes sortes. Depuis une quarantaine d'années, cette langue s'est modifiée peu à peu. Elle est pleine aujourd'hui de gallicismes et même de mots français, comme on peut s'en convaincre en lisant les journaux grecs et les ouvrages écrits en style familier. L'intrusion (1) des mots étrangers dans une langue n'en détruit pas le caractère et la physionomie, c'est là un des résultats amenés forcément par les choses, les idées et les inventions. Mais la moindre modification dans la syntaxe est bien autrement grave, parce qu'elle occasionne des changements considérables et quelquefois même de grandes perturbations.

Notre langue — et cela est peut-être heureux pour elle — n'a pas la dangereuse flexibilité de la langue grecque, qui est livrée à tous les abus du néologisme. Si on voulait tenir compte dans un dictionnaire de tous ces mots composés qui fourmillent dans les livres modernes et surtout dans les journaux, un pareil ouvrage deviendrait impossible et serait sans cesse arriéré. Qu'un travail de ce genre soit fait pour une période déterminée, par exemple pour tous les siècles qui ont précédé la prise de Constantinople par les Turcs, rien de mieux. Mais il est bon de s'enfermer dans certaines limites. Il serait à désirer qu'il y eût en Grèce un corps savant qui, comme notre Académie française, aurait toute l'autorité nécessaire pour fixer la langue au moyen d'un dictionnaire, en tenant compte des innovations et des améliorations consacrées par l'usage. Nous savons bien qu'un palais construit à Athènes doit avoir cette destination; mais le temple attend toujours les ministres du culte : c'est la préface d'un livre qui n'est point encore commencé. Chaque dictionnaire aujourd'hui est fait d'après un système préconçu et suivant la langue telle qu'on la voudrait et non telle qu'elle est. Certains mots dont on se sert journellement n'y figurent point. Il s'ensuit qu'on ne peut pas comprendre plusieurs de ces mots, lorsqu'ils appartiennent à des langues étrangères. Le langage commercial des journaux grecs de Constantinople est incompréhensible pour ceux qui ne savent pas le turc.

Le contact fréquent des nations entre elles établit nécessairement l'influence de l'une sur l'autre et donne lieu à des emprunts mutuels. Sans parler des latinismes et des hellénismes que les deux langues classiques échangeaient entre elles, que de mots par exemple la langue allemande a pris à la nôtre et qu'elle cherche à répudier aujourd'hui! Mais on ne détruit pas l'histoire comme on veut. Ce sont là des faits littéraires dont on tiendra toujours compte, quoi que fassent les réformateurs. Une remarquable activité littéraire se manifeste sur divers points de la Grèce et donne lieu à une foule de productions dont plusieurs ne sont pas à dédaigner. Traduction des meilleurs ouvrages publiés dans les langues de l'Occident, écrits originaux sur l'histoire nationale, sur les sciences, sur les antiquités, tout témoigne en faveur de cette généreuse activité. Athènes, Constantinople, cette sœur d'Athènes maintenant exilée chez les infidèles, ainsi que Smyrne et Salonique, rivalisent pour hâter la régénération des Grecs par l'instruction et par la culture de l'esprit, sans parler même de l'Occident, qui, de son côté, travaille à sauver de l'oubli les précieux restes d'une langue admirable, ne négligeant même pas de recueillir les sanglots poétiques d'un peuple courbé sous le joug de la servitude. Ces chansons où respirent les regrets, le désespoir, le désir de la lutte, les combats, le sang, l'ivresse de la victoire, constituent aujourd'hui un ensemble des plus intéressants, grâce aux savantes recherches des Passow, des Wagner, des Sathas, des Legrand, etc.

Mais cet élan, si honorable qu'il soit, n'est pas toujours de nature à satisfaire complétement le goût et à rassurer pour l'avenir. Les Grecs travaillent peu sur leur propre fonds et ils trouvent commode de s'approprier, en les transportant dans leur langue, les œuvres des nations de l'Occident, de la nôtre surtout. Il existe à Athènes comme une grande fabrique de traductions qui sont livrées à l'entreprise. Tous les genres sont acceptés. Naturellement la *Cuisinière bourgeoise* ne pouvait être oubliée. Le roman est choisi de préférence, et il défraye la curiosité publique. Nos écrivains les plus célèbres dans ce genre excitent la convoitise et la spéculation, et leurs ouvrages sont aussi familiers aux Parisiens d'Athènes qu'aux Athéniens de Paris.

La renaissance intellectuelle et littéraire qui s'est opérée en Grèce devait nécessairement modifier la poésie et lui donner un autre essor. Pendant les guerres de l'indépendance, un feu sacré animait les poëtes qui, au bruit du canon, chantèrent l'amour de la patrie, de la gloire et de la liberté. De là ces productions originales, étincelantes de verve et de génie créateur, qui ont passionné et passionnent encore les philhellènes de l'Occident. Cette poésie mâle et guerrière, mais en même temps âpre et sauvage, s'était réfugiée sur les montagnes et entretenait l'ardeur du Klephte. Sous le beau ciel de la Grèce, au milieu des magnificences de la nature, chanter et improviser était le délassement et la consolation d'un peuple qui gémissait depuis si longtemps dans une dure servitude et dont l'énergie était soutenue par de généreuses inspirations et par les vivaces espérances d'une régénération nationale.

Mais cette poésie devait se ressentir et se ressentait en effet du milieu et des circonstances dans lesquelles elle naissait. La composition en est inculte; les formes en sont bizarres et capricieuses; les incorrections et les solécismes grossiers y abondent, et les licences qu'elle prend sont pour ainsi dire sans limites. Le caprice des poëtes ne reconnaît aucune règle en fait d'orthographe; l'emploi de l'élision y est poussé jusqu'à l'abus; elle est pratiquée autant et plus peut-être que dans nos complaintes et dans certains couplets de nos vaudevilles. Ces poésies, ces chants ont tellement vieilli qu'il est souvent difficile de les comprendre. Une étude attentive permet de constater certaines règles, certaines habitudes qui président à la formation ou plutôt à la déformation des mots, mais la fantaisie y joue un trop grand rôle pour que l'intelligence du lecteur, même le mieux préparé, ne se trouve pas quelquefois en défaut.

Aujourd'hui la muse grecque ne s'éveille plus au bruit de l'insurrection et des combats. Pour remplacer cet aliment qui manque à son activité, elle cherche des inspirations d'un autre genre. Mais elle ne passionne plus la nation, qui est absorbée dans les détails de sa constitution politique et de ses intérêts matériels. Les désirs, les espérances d'agrandissement sont toujours au fond des cœurs, mais la lutte n'est plus là pour réveiller et entretenir l'enthousiasme. Aussi la poésie a-t-elle tourné à la méditation philosophique en revêtant une forme

(1) M. [illegible], t. I, p. 521.

plus étudiée, mais en même temps moins naïve et moins virile.

En souvenir des beaux temps de Sophocle et d'Euripide, un concours poétique est ouvert chaque année à Athènes pour ramener la langue à sa pureté première. Il crée, il est vrai, des poëtes élégants et corrects; mais ceux-ci ne font pas oublier les Villaras et les Christopulos. La douce mélancolie, la vague tristesse, les rêveries des imaginations occidentales ont remplacé l'ardeur guerrière, l'appel au combat, l'amour champêtre, la folle gaieté de Bacchus. Les anciennes chansons populaires sont remplies de finesse, de tours ingénieux, d'images gracieuses, de fleurs et de soleil. On sent qu'elles sont nées sous ce beau climat où la vie en plein air prend la nature à témoin de toutes ses sensations. Mais cette poésie a fait son temps; les élans d'une imagination prime-santière ont fait place au culte de la forme et aux grandes descriptions savantes. On rencontre aujourd'hui beaucoup de jeunes poëtes à l'âme mélancolique et qui, la lyre à la main, chantent douloureusement les amertumes prématurées d'une existence à peine essayée. Cette note sentimentale et un peu monotone est un hommage rendu à la muse de Lamartine, dont le souvenir est encore très-vivace en Orient et dont les poésies y sont toujours un objet d'admiration. Nous devons toutefois citer à part quelques grands poëtes tels que les Soutzos, Néroulos, Rangabé (Rizos), D. Paparrigopoulos, chez lesquels le choix de l'expression vient faire valoir la beauté de la pensée.

Dans tout pays civilisé, il faut faire une distinction entre le théâtre et la littérature dramatique (1). L'une ne dépend pas toujours nécessairement de l'autre. Sans doute en Grèce on fait des tragédies et des comédies, mais celles qui s'inspirent du génie antique sont très-rares et ne sont guère que des œuvres de cabinet; elles ne suffiraient pas d'ailleurs pour alimenter l'art, qui se trouve réduit à vivre d'emprunts et d'imitations. Nos grands poëtes ont rencontré de dignes interprètes : Corneille et Racine dans M. Rizos Rangabé, père de l'ancien et illustre ambassadeur de Grèce à Paris, Molière dans M. Skylizzis, qui a traduit le *Misanthrope* et *Tartufe* en vers, et l'*Avare* en prose après C. Oiconomos. Quant à la comédie des *Femmes savantes*, j'ignore si elle a eu aussi les honneurs d'une traduction. J'aime à croire toutefois que la malicieuse réponse d'Henriette n'aurait pas été un motif d'exclusion. Mais ce sont surtout nos dramaturges et nos vaudevillistes qui alimentent la scène athénienne. Malheureusement le goût ne préside pas toujours au choix des pièces qui y sont représentées. La vogue suffit pour les désigner à la spéculation des traducteurs grecs qui ne craignent pas de transporter dans leur langue les parodies grossières de la scène française. Un pareil choix n'est pas fait pour relever l'art dramatique en Grèce.

Les études historiques sont aussi en grand honneur. Pour les époques qui ont précédé les guerres de l'indépendance hellénique, on ne possédait pour ainsi dire ni chronique, ni archives, ni documents écrits. Le souvenir traditionnel conservé par les chants populaires et par les fragments lyriques est la seule ressource de l'historien, qui, au milieu des élans enthousiastes d'une muse avide de vengeance et de sang, a bien de la peine à dégager le héros de la légende. C'était là le côté délicat. Aussi ne doit-on pas s'étonner si certaines productions historiques ont conservé une empreinte rappelant leur origine. Depuis l'indépendance, l'acteur se confond avec le témoin, comme chez Thucydide et Xénophon : de là une certaine originalité qui s'attache aux histoires de la Grèce moderne. M. Tricoupis, législateur et diplomate, est le type le plus remarquable en ce genre.

La poésie comporte toujours un certain soin qui la recommande à l'attention du lecteur; il n'en est pas de même de la prose, quand elle sort de la plume d'écrivains qui n'ont aucun souci de la clarté et des règles grammaticales. Celle qui remplit les colonnes de la plupart des journaux grecs laisse beaucoup à désirer à cet égard. Souvent même elle est incompréhensible. Et cependant il faut lire tout, même les feuilles publiques, si on veut se familiariser avec une langue qui subit de si fréquentes variations. Il ne suffit pas d'apprendre à parler et à écrire le grec moderne : il mérite mieux que cela, parce qu'il se rattache par une parenté étroite à la langue ancienne. Les nombreux monuments écrits que celle-ci nous a laissés sont dignes de la plus sérieuse attention, de la plus profonde étude. Il faut les connaître, non pas seulement d'après les savantes éditions qu'en a données la critique moderne, mais aussi et surtout d'après les copies elles-mêmes, qui nous montrent dans quel état nous sont arrivés les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Cette comparaison est d'une utilité incontestable : on reconnaît, on établit ainsi les familles des manuscrits, et on est étonné quelquefois de rencontrer une copie moderne ayant plus de valeur qu'une copie ancienne. C'est le survivant, le représentant d'une famille éteinte, mais dont l'origine remonte à une source plus pure et plus authentique. Nous voici ramenés à la question des études paléographiques. Je ne crains pas d'y insister parce que cette science, en Orient, indépendamment des avantages réels qu'elle procure, donne un grand prestige à celui qui la possède.

En esquissant rapidement le tableau des progrès de la civilisation grecque, j'ai voulu en même temps signaler les dangers qui menacent un appauvrissement trop hâtif du génie national. J'ai montré, ou du moins j'ai cherché à montrer quelles difficultés de plus d'un genre comportent l'étude et l'enseignement du grec moderne. Il faut être toujours prêt à observer les hardiesses plus ou moins heureuses de l'initiative particulière, constater les améliorations, profiter des découvertes, étudier les grands écrivains, soit qu'ils se fassent les échos du génie antique, soit qu'ils se constituent les gardiens et les défenseurs de la langue et de la poésie populaire. Qu'ils suivent l'un ou l'autre de ces deux systèmes, les hommes de talent se trouvent dans une grande perplexité en pensant à l'avenir.

« Avouez, écrivait il y a quelques années un littérateur hellène à M. d'Eichthal (1), avouez qu'il est malheureux pour un auteur d'avoir a faire usage d'une langue encore à l'état de formation. S'il écrit comme on parle, demain son style paraîtra arriéré et son livre sera délaissé; si au contraire il écrit en vue d'une autre génération et en cherchant à deviner

(1) Voy. *Essai de théâtre national dans la Grèce moderne*, par M. le marquis de Saint-Hilaire, *Annuaire de l'Association*, 1872, p. 204 et suiv.

(1) *Ann. de l'Association*, 1870, p. 119.

ce que sera la langue dans vingt-cinq ans, il ne sera pas lu avec plaisir par la génération présente. Bienheureux sont les oiseaux qui naissent et chantent avec le chant que leur a donné la nature! Pour nous, il nous faut d'abord faire notre langue, et puis chanter après. C'est une tâche difficile et qui arrête encore au plus haut degré l'élan de la pensée grecque. »

Ainsi s'explique la lutte littéraire engagée depuis tant d'années. Nous n'avons pas qualité pour intervenir dans cette lutte. Nous en sommes seulement spectateur, mais spectateur intéressé à en suivre les péripéties, à en connaître les résultats. C'est donc à ce point de vue que nous devons nous placer, hâtant de nos vœux le moment où la langue grecque moderne sera constituée définitivement et de manière à satisfaire toutes les exigences. Ayant à sa disposition des éléments d'une richesse incomparable, elle saura, nous n'en doutons pas, les employer avec sagesse et discrétion, et, par une fusion intelligente, elle parviendra à se former elle-même comme autrefois, par la fusion des statues des dieux et des vases précieux, s'est formé l'airain de Corinthe.

E. Miller.

ÉTUDES POLITIQUES

La nomination des maires sous l'ancien régime et jusqu'à nos jours

I

Lorsque, dans le cours des XIIe et XIIIe siècles, les villes de France se constituèrent en communes, elles jouissaient d'une liberté très-grande. Sans doute elles étaient encore liées envers leurs anciens maîtres, mais leurs obligations étaient fixées dans les chartes et ne consistaient guère plus qu'en redevances annuelles, sauf certains cas bien déterminés; pour le surplus, elles étaient aussi libres qu'on peut l'être et formaient autant de petites républiques, chacune avec son armée, ses finances, sa juridiction, ses impôts.

Peu à peu cependant, soit à la suite d'abus qu'on préféra prévenir plutôt que réprimer, soit par l'envahissement incessant du pouvoir royal, les villes virent leurs prérogatives se restreindre de plus en plus. La royauté centralisa tous les services généraux et les rendit indépendants des pouvoirs de chaque localité.

En 1563, l'établissement des juridictions consulaires enleva aux officiers municipaux la connaissance des affaires entre marchands; en 1566, ils furent dépouillés par l'ordonnance de Moulins de toute compétence en matière civile; les ordonnances de Blois (1579) et de Saint-Maur (1580) achevèrent d'enlever aux municipalités leur juridiction criminelle, déjà fortement entamée par les appels aux juges royaux, et elles n'eurent plus dès lors qu'une compétence de police très-restreinte, puisqu'elle était bornée aux affaires dont le principal ne dépassait pas *quarante sous* (1577). Les mêmes empiétements limitèrent le rôle des troupes de la commune, qui n'eurent plus à faire que la police des rues; les finances et les impôts de la cité furent soumis au système des *octrois*, c'est-à-dire à l'autorisation royale et au contrôle obligatoire de la cour des comptes. Aussi peut-on dire que sous Richelieu et Louis XIV les seules attributions des municipalités consistaient dans la gestion exclusive des affaires locales; elles n'avaient réellement d'initiative, pour les affaires d'un caractère un peu général, que sur le mode de perception des impôts qui leur étaient réclamés.

Ces attributions municipales restèrent à peu près les mêmes jusqu'à la Révolution. Vint ensuite l'organisation de Napoléon Ier. Napoléon envahit despotiquement les intérêts particuliers de la commune, jusque-là respectés par l'ancien régime. La commune fut considérée comme incapable, il lui fut légalement interdit de rien entreprendre ni de rien décider par elle-même; pour tout, il lui fallut l'autorisation de l'État; ni son maire, ni son conseil municipal, ni son curé, ni son instituteur, ni son garde champêtre, ni sa police locale ne lui appartinrent; Napoléon fit rentrer tout cela dans de prétendus services généraux. — Aujourd'hui, en 1876, nous retrouvons presque entière l'organisation municipale de Napoléon Ier; il n'y a de changé que l'élection des conseils municipaux, qui ne sont plus à la nomination du préfet ou du ministre. Mais les pouvoirs des municipalités ne leur ont pas été restitués; on s'est contenté, en 1865, d'attribuer aux préfets les autorisations et les *liceat* que Napoléon avait réservés à l'État, et, en 1871, de répartir ces autorisations et ces *liceat* entre les préfets et les conseils généraux. C'est pourquoi les paroles que M. de Barante prononçait en 1824 sont encore vraies aujourd'hui. « La Révolution, disait-il, n'a proclamé que les droits individuels et a méconnu ceux des communes. Elle a anéanti les associations communales et les a englouties dans la nation. » Mais lorsqu'il mettait au compte de la Révolution ce qui appartenait à Napoléon Ier, M. de Barante faisait une confusion qui ne mérite pas de nous surprendre de la part d'un légitimiste de 1824.

Si, à travers cette longue guerre entreprise par le pouvoir central contre les municipalités, nous cherchons quel a été le sort des officiers municipaux, nous voyons qu'avant Louis XIV le droit des villes de s'administrer elles-mêmes et par leurs élus était inscrit dans leurs chartes ou lettres patentes. Mais le mode d'élection des officiers municipaux n'avait rien d'uniforme et variait de province à province, quand ce n'était pas de ville à ville; ce mode avait probablement dépendu, pour chaque localité, des idées qui avaient cours au moment où le privilége avait été sollicité et obtenu.

Au Mans, par exemple, le maire était élu pour trois ans par l'assemblée de la commune, tandis que les pairs et les conseillers, ceux que nous appellerions aujourd'hui les adjoints et le conseil municipal, étaient nommés à vie (Lettres patentes, 1481); à Tours, au contraire, le maire est à vie comme les échevins et les conseillers, et en cas de décès leurs successeurs sont nommés par tous les bourgeois, manants et habitants de la cité (Lettres patentes, 1461); dans d'autres villes, comme Béthune, Orléans et Chartres, il n'y avait pas de maires; les pouvoirs municipaux étaient exercés par dix échevins ou prud'hommes. Le gouvernement de quatre prud'hommes, nous dit M. Augustin Thierry, qui fut celui de Bourges, jouit d'une grande faveur sur une bande de territoire prolongée de l'est à l'ouest, dans la Touraine,

le Berry, le Nivernais, la Bourgogne et la Franche-Comté (1); dans ces contrées, les prud'hommes comme les maires étaient nommés par toute la population de la commune. Toutefois, dans la province de Languedoc, le maire était choisi par les états de la province sur trois candidats présentés par la commune; il en fut à peu près de même dans la Normandie et l'Ile-de-France, excepté que le roi y remplaçait les états, qui n'existaient pas, et que les candidats-maires étaient désignés par les maires en exercice, réunis aux conseillers municipaux de la commune (Ordonnance, 1256). Dans ces deux provinces, les pouvoirs du maire duraient un an; ailleurs ils étaient très-souvent annuels ou de deux ans; quelques communes seulement avaient des maires à vie.

Il est impossible d'extraire de la masse des lettres patentes, chartes, priviléges et ordonnances particuliers à chaque province ou à chaque ville, et qui, pour une raison ou une autre, ont pu être modifiés d'un siècle à l'autre, une formule générale sur la façon dont les maires ont été nommés pendant le moyen âge, ainsi que sur la durée de leurs pouvoirs. Mais il appert de l'édit de 1692 (27 août) qu'au XVIIe siècle, sauf peut-être de tres-rares exceptions, les fonctions de maire étaient temporaires et relevaient, indirectement au moins, de l'élection.

« Le soin que nous avons pris, dit cet édit, de choisir les sujets les plus capables entre ceux qui nous ont été présentés pour remplir la charge de maire dans les principales villes de notre royaume, n'a pas empêché que la cabale et les brigues n'aient eu le plus souvent beaucoup de part à l'élection de ces magistrats; d'où il est presque toujours arrivé que les officiers ainsi élus, pour ménager les particuliers auxquels ils étaient redevables de leur emploi et ceux qu'ils prévoyaient leur pouvoir succéder, ont surchargé les autres habitants des villes et surtout ceux qui leur avaient refusé leurs suffrages; c'est pourquoi nous avons jugé à propos de créer des maires en titre dans toutes les villes et lieux de notre royaume, qui, n'étant point redevables de leurs charges aux suffrages des particuliers et n'ayant pas lieu d'appréhender leurs successeurs, en exerceront les fonctions sans passion et avec toute la liberté qui leur est nécessaire pour conserver l'égalité dans la distribution des charges publiques; d'ailleurs, étant perpétuels, ils seront en état d'acquérir une connaissance parfaite des affaires de la communauté. »

Louis XIV, l'auteur de cet édit, est le premier roi de France qui porte atteinte à la libre élection des maires. Aucun de ses prédécesseurs n'avait songé à réclamer la nomination des maires comme une condition essentielle d'un bon gouvernement; Louis XIV, du reste, ne la demande pas davantage pour cette raison; s'il abolit cette prérogative communale, c'est — du moins son édit l'affirme — dans l'intérêt même des communes, et, loin de se l'arroger, il l'attribue au plus haut et dernier enchérisseur, lequel — moyennant finances — gouvernera de père en fils et perpétuellement ses concitoyens. Mais à vingt-deux ans de là, Louis XIV ne dédaigna pas de divulguer publiquement le motif réel et véritable de l'édit que nous venons de mentionner.

« Les conjonctures et la longue durée des guerres que nous avons soutenues, dit-il, nous ayant mis dans la nécessité de recourir aux moyens qui pouvaient nous procurer des secours extraordinaires pour les dépenses auxquelles nous nous sommes trouvé engagé, nous avons, pour ménager le zèle et les forces de nos sujets, préféré à tout autre expédient celui de créer différents offices municipaux dont la vente devait nous donner ce secours (Préambule de l'édit de septembre 1714). »

Voici l'opinion de M. de Tocqueville sur l'édit de 1692 et ceux qui vinrent le compléter :

« Ce qui est bien digne du mépris de l'histoire, dit-il, c'est que cette grande révolution fut accomplie sans aucune vue politique. Louis XIV détruisit les libertés municipales sans les craindre, et ce qui le prouve, c'est qu'il les rendit à toutes les villes qui purent les racheter. En réalité, il voulait moins les abolir qu'en trafiquer, et s'il les abolit en effet, ce fut pour ainsi dire sans y penser et par pur expédient des finances (1). »

Louis XIV, en effet, ne s'arrêta pas à la vente des charges de maires. De 1690 à 1712, nous trouvons dans le *Recueil des anciennes lois françaises* de M. Isambert quatorze édits ayant tous pour objet de transformer en offices perpétuels et héréditaires des fonctions municipales qui auparavant relevaient de l'élection. Ces fonctions étaient celles de « maires, lieutenants de maires, échevins, consuls, capitouls, jurats, avocats et procureurs des villes, assesseurs, commissaires aux revues et logements des gens de guerre et contrôleurs d'iceux, secrétaires, hoquetons, greffiers des hotels de ville et secrétaires d'iceux, archers, hérauts, massarts, valets de ville, trompettes, tambours, fifres, portiers, concierges, gardes-meubles et gardes dans toutes les villes et communautés du royaume, syndics perpétuels en chacune des paroisses des généralités des pays d'élection et greffiers des rôles des tailles, ustensiles », etc. (2). On le voit, Louis XIV supprima de cette façon toutes les libertés issues du grand mouvement communal.

La vénalité des charges municipales, de l'aveu du successeur de Louis XIV lui-même, causa beaucoup de désordres dans l'administration publique. C'est pour ce motif spécialement visé qu'elle fut abolie en 1716. Mais la pénurie du Trésor la fit rétablir en 1722. Deux ans après, on l'abolissait encore, pour l'abolir de nouveau en 1737, lorsqu'elle eut été restaurée par l'édit de 1733.

Durant ces divers intervalles de libre élection des officiers municipaux, on procédait d'après le mode ancien, c'est-à-dire comme on faisait avant 1690. Mais en 1764, le gouvernement sentit le besoin de faire une loi municipale qui pût être uniformément appliquée à toutes les municipalités de France. Il s'ensuivit un édit relatif à toutes les communes de 4500 habitants et plus, dont voici l'article 5 :

Art. 5. — Il sera, dans deux mois du jour de la publication de notre présent édit dans les bailliages et sénéchaussées de notre royaume, procédé en chacune des villes, bourgs et communautés à l'élection des maires et échevins, consuls, jurats ou autres officiers municipaux.

Ces élections avaient lieu au second degré, c'est-à-dire par les notables; le maire était nommé par les notables au lieu de l'être par les membres du corps municipal, et le gouvernement ou ses agents ne s'y mêlaient en rien.

(1) *Essai sur l'histoire du tiers état*, p. 32.

(1) *L'ancien régime et la Révolution*, p. 66.
(2) Préambule de l'édit de juin 1716.

L'année suivante, un édit de mai s'occupa des communes moindres de 4500 habitants. Mais dans ces communes les électeurs n'eurent que le droit de présentation à la dignité de maire. « Nous avons jugé, dit cet édit, qu'il serait aussi honorable pour nos dites villes et bourgs, qu'intéressant pour notre service, que leur premier officier fût connu et approuvé de nous ; nous nous sommes en conséquence réservé la nomination du maire, que nous choisirons sur trois sujets qui seront élus et qui nous seront présentés par les notables de chaque ville ou bourg (1). »

Chose curieuse, en 1765, c'était dans les bourgs et les communes de moins de 4500 habitants que le pouvoir central voulait exercer une certaine action sur le choix des maires ; il s'en désintéressait complétement dans les communes qui avaient 4500 et plus d'habitants. La loi de 1871, au contraire, à laquelle on songe à revenir, abandonne aux petites communes le choix des maires, et le réserve au pouvoir central pour les villes importantes. Autrefois donc, sur ce point, les idées gouvernementales étaient à l'inverse de ce qu'elles sont aujourd'hui.

La durée des pouvoirs des maires nommés en vertu des édits de 1764 et de 1765 était de trois années.

Ces édits furent observés jusqu'en 1771, où la vénalité des charges municipales fut rétablie comme du temps de Louis XIV. Mais lorsqu'on réunit l'assemblée des notables (1787), entre autres réformes elle réclama une loi municipale. Le gouvernement, n'osant pas abolir les municipalités existantes, dont il aurait fallu rembourser les charges, décréta la création, sous le nom d'assemblée municipale, d'une sorte d'organisation locale. Cette assemblée municipale devait fonctionner à côté de l'administration municipale ; ses membres étaient élus par tous les électeurs payant 10 livres d'impôt, et présidés par un syndic choisi par les mêmes électeurs. Ses attributions se bornaient provisoirement à la répartition et à l'assiette de toutes les impositions foncières et personnelles destinées à couvrir les dépenses de la paroisse et de la communauté (2). Cette organisation devait, avec le temps, absorber l'ancienne administration municipale, et le mode d'élection du syndic nous montre que peu à peu le maire aurait été élu par tous les électeurs. Mais c'était là une œuvre que devait accomplir la Révolution.

II

En résumé, sous l'ancien régime, les lois qui dépouillèrent les communes du droit de choisir leurs maires ne furent ni des lois politiques, ni des lois administratives, mais purement et simplement des lois fiscales. Nulle part nous ne voyons trace que le pouvoir ait éprouvé le besoin de nommer les maires, si ce n'est toutefois dans l'édit de 1765. Mais il ne faut pas oublier que cet édit n'était applicable qu'aux bourgs et communes de moins de 4500 habitants, et qu'en cette circonstance le droit laissé à l'État de choisir le maire sur une liste de trois noms présentés par les électeurs n'avait rien de foncièrement attentatoire aux libertés communales ; il s'expliquait par l'esprit féodal de l'époque : il n'était qu'une marque de suzeraineté royale, et en tous cas n'exposait pas les communes à subir des maires qu'elles n'auraient pas voulus.

Avec la Révolution nous entrons dans un nouvel ordre de choses ; nous voyons alors apparaître, à propos de la nomination des maires, des systèmes auxquels l'ancien régime, dans sa fureur de centralisation, n'avait jamais songé ; et il se produit une question des maires inconnue jusque-là aussi bien en Russie que dans les pays libres.

Une des premières préoccupations de l'Assemblée constituante fut d'organiser les municipalités ; elle prit à cet égard une série de mesures provisoires qu'il est inutile de rapporter ; ce fut seulement le 14 décembre 1789, que la loi définitive fut votée. Naturellement cette loi devait porter l'empreinte de la liberté et faire disparaître les formalités féodales et la vénalité des charges. Elle édicte que les officiers municipaux seront nommés à l'élection ; en ce qui regarde les maires, elle revient à l'ancien droit municipal, selon lequel le maire était élu par tous les électeurs au lieu d'être choisi par ses collègues du corps municipal ; d'après l'article 16 de cette loi, il est nommé par toute la commune, et le pouvoir central n'a rien à voir dans son élection. Les fonctions de maire étaient de deux années.

Cette loi resta en vigueur jusqu'à la constitution de fructidor an III. Notre système d'administration municipale fut alors profondément remanié. Il n'y eut que les communes de 5000 habitants au moins qui purent avoir une administration municipale ; pour les autres, elles n'eurent droit qu'à un agent municipal et à un adjoint ; tous les agents municipaux des communes du canton formaient la municipalité de canton ; à la tête de chaque municipalité de canton était un président. Ainsi la municipalité devint cantonale, excepté pour les communes de 5000 habitants et au-dessus. Mais, empressons-nous de le dire, aucune atteinte ne fut portée au principe de l'éligibilité des officiers municipaux ; les communes élisaient elles-mêmes leurs agents municipaux et adjoints, et le canton entier nommait le président. C'était, on le voit, pour le président qui remplaçait le maire, le même principe que celui que renfermait la loi de 1789. Cependant la loi du 7 thermidor an IV (25 juillet 1776) décida que si, par annulation d'élection, démission, décès ou autre cause, la place de président de municipalité devenait vacante, son successeur était désigné, jusqu'aux élections suivantes, par les agents municipaux du canton ; on sent poindre ici la disposition de la loi de 1848, qui laisse le soin d'élire le maire au conseil municipal de la commune.

La loi du 9 mai 1800 (9 floréal an VIII) vint détruire cette organisation municipale de l'an III. Elle rendit à chaque commune son administration municipale sans s'occuper du chiffre de sa population ; mais, signe caractéristique de la présence du Premier-Consul, il n'y eut plus d'élections. En vertu de l'article 1er de ladite loi, ce sont les préfets qui nomment les maires et adjoints en même temps (art. 12) que tous les membres du conseil municipal des communes au-dessous de 5000 habitants. Dans les communes ayant plus de 5000 habitants, maires, adjoints et conseillers municipaux sont nommés par le Premier-Consul, et, comme cela pouvait ne pas lui suffire, Bonaparte s'arrogea encore le droit de suspension.

Malgré des réclamations générales et éloquemment exprimées dans les chambres et dans la presse, cette loi du Consulat survécut au renversement de l'empire ; toutes les tentatives

(1) Préambule de l'édit de mai 1765.
(2) Édit du 22 juin 1787.

du ministère Martignac pour rendre éligibles les conseillers municipaux seulement restèrent vaines, et la Restauration s'accommoda on ne peut mieux de cette loi révolutionnaire.

Parmi les réformes qui devaient lui concilier l'adhésion de tous les esprits libéraux, Louis-Philippe ne manqua pas d'inscrire dans la charte la promesse d'institutions municipales fondées sur un système électif, et il fit présenter et voter la loi de 1831 (21-23 mars). D'après cette loi, tous les conseillers municipaux étaient élus par les électeurs censitaires. Pour les maires et adjoints, le roi les nommait dans les communes de 3000 habitants et au-dessus, ainsi que dans les chefs-lieux d'arrondissement, quelle qu'en fût la population ; dans les autres communes, ils étaient à la nomination du préfet. Mais, dit l'article 3, les maires et adjoints doivent être choisis parmi les membres du conseil municipal.

Cette loi de 1831 était un progrès considérable sur la loi du Premier-Consul; mais elle présentait de grandes différences avec les lois de la Révolution, puisque d'après ces lois maires, adjoints et conseillers municipaux étaient élus dans les assemblées primaires, c'est-à-dire par tous les électeurs de la commune indistinctement; c'est pourquoi l'on put dire qu'elle n'était qu'un compromis entre la loi de décembre 1789 et celle du 9 mai 1800.

La république de 1848 fit disparaître la plupart de ces différences en établissant d'une part le suffrage universel et, de l'autre, en décidant (loi du 3 juillet 1848) que les maires et adjoints seraient choisis par le conseil municipal et pris dans son sein; il n'y avait de dérogation à cette règle que pour les chefs-lieux d'arrondissement ou de département, ou pour les communes de plus de 6000 habitants; dans ces communes, maires et adjoints devaient être choisis par le pouvoir exécutif parmi les membres élus du conseil municipal.

La loi de 1848 rectifiait une erreur des législateurs de 1789 : au lieu de faire élire le maire par la commune entière, elle posait en principe qu'il devait être nommé par le conseil municipal, et il était raisonnable et logique qu'il en fût ainsi, puisque, tout en représentant la commune, le maire est le pouvoir exécutif du conseil municipal.

Survint le coup d'État de Décembre. La constitution de 1852 bouleversa tous les progrès réalisés depuis 1830 : elle édictait que les maires seraient nommés par le pouvoir exécutif et qu'ils pourraient être pris en dehors du conseil municipal.

La loi du 5 mai 1855 nous ramena violemment à presque toutes les dispositions de la loi de 1800. Après la chute de l'empire, celle du 14 avril 1871 confia au conseil municipal le soin d'élire le maire et les adjoints parmi ses membres. La nomination des maires et des adjoints, disait-elle, aura lieu « provisoirement » par décret du gouvernement dans les villes de plus de 20 000 âmes et dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, quelle qu'en soit la population; mais ils seront pris dans le sein du conseil municipal (art. 9).

Votée dans un moment de troubles publics et mise en application sous la présidence de M. Thiers, lorsque tous les partis monarchiques s'agitaient en vue d'un 24 mai, cette loi ne produisit aucun inconvénient sérieux; il n'y eut aucun de ces actes de sécession, de félonie ou de rébellion dont la seule idée met les centralisateurs en émoi. Cependant la loi du 20 janvier 1874 remit en vigueur les prescriptions de la loi impériale de 1855; elle décida : 1° que les maires et les adjoints seraient nommés par le Président de la république dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, et par les préfets dans les autres communes, et 2° qu'ils peuvent être pris en dehors du conseil municipal.

C'est cette dernière loi qui nous régit en ce moment, et que le gouvernement et les chambres se proposent d'abroger.

LOUIS PAULIAT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

La réception de M. Dumas à l'Académie française n'avait pas attiré un public aussi brillant que celle de M. Alexandre Dumas. Par contre, jamais l'Institut n'avait été peut-être si complétement représenté. En effet, l'Académie des sciences qui demeure, en général, assez indifférente à ces solennités, s'était empressée en cette circonstance, comme on le comprend facilement. Les yeux du public profane se promenaient donc avec curiosité sur un océan de têtes chauves ou blanches qui donnaient à la docte assemblée je ne sais quel aspect vénérable et préhistorique. Après avoir goûté ce plaisir du genre tempéré, on a eu celui d'entendre l'éloge d'un homme d'Etat et d'un historien prononcé par un illustre chimiste, et celui du savant prononcé par un professeur de littérature. Les plaisirs les plus vifs perdent de leur saveur en se prolongeant; on a fini par regretter que celui-ci durât si longtemps : trois heures, trois longues heures de discours et de discours lus, c'est beaucoup pour nos forces ; il y a eu des déserteurs.

Le discours de M. Dumas, qui débutait assez heureusement, a eu le double tort de nous entretenir trop longuement des ouvrages de M. Guizot sans présenter en relief l'homme lui-même, puis de tourner assez vite au prône. Evidemment l'éminent chimiste a employé ses procédés habituels d'analyse; il n'a rien voulu laisser au fond de son creuset et il nous a présenté une à une toutes les parcelles. Ce n'est pas tout : comme M. Guizot avait été un homme politique, un chrétien, un doctrinaire, un partisan de la liberté de l'enseignement supérieur, M. Dumas s'est cru forcé de faire sur chacun de ces points sa propre profession de foi. C'était s'engager dans d'interminables développements et ne pas tenir assez compte du précepte de l'art antique : « peu de matière et beaucoup d'art. » C'est ainsi, en effet, qu'il y a eu plus de matière que d'art dans ce discours plein de bons et orthodoxes sentiments. La majeure partie du public a été édifiée, mais non sans éprouver une certaine lassitude. Pour ceux qui se souciaient moins des lieux communs édifiants, il n'y a pas eu de compensation. Le débit de l'orateur était d'ailleurs peu propre à réveiller l'attention qui s'assoupissait.

M. Saint-René Taillandier a compris que l'auditoire avait déjà fait une certaine dépense de forces : voilà pourquoi sans doute, après avoir jeté un œil mélancolique sur l'épaisseur de son manuscrit, il l'a lu avec une excessive rapidité. Je le regrette, car enfin ce discours est supérieur à celui qu'il a prononcé le jour de sa propre réception. M. Taillandier a dessiné d'une main assez ferme le profil de M. Guizot, qu'on venait de nous présenter en morceaux; il a donné un jugement sur l'homme politique dont on avait analysé les doctrines politiques, défini et apprécié le rôle. Ce jugement

ne sera pas accepté de tous; on contestera le dédoublement du philosophe politique et de l'homme d'État qu'a voulu faire l'orateur; mais enfin ce qu'il y a eu d'étroit et d'opiniâtre dans cette rigidité, honorable d'ailleurs, a été heureusement marqué. M. Saint-René Taillandier a également bien fait comprendre la grande influence de M. Dumas sur la marche de la science moderne, son zèle, son dévoûment désintéressé pour tous ceux qui ont fait quelque progrès ou rêvé quelque conquête nouvelle. Enfin il a su faire ressortir tout ce qu'il y a de mérite littéraire dans les œuvres de l'éminent chimiste lorsqu'il est dans son domaine et loue, non les hommes d'État, mais les savants. Il a ainsi justifié le choix de l'Académie, qui, ayant à remplacer un homme qui avait été le premier en son genre, n'a pas cru pouvoir mieux faire que d'élire un homme également le premier dans le sien.

Voici un roman sans nom d'auteur, *Un coin du monde* (1) qui mérite de fixer l'attention des délicats. Je ne le recommande pas aux lecteurs qui aiment les grandes complications, les surprises et les coups de théâtre, mais à ceux qui s'intéressent aux analyses pénétrantes, voire même subtiles, des sentiments et des passions qui agitent les cœurs féminins. Et même ici les cœurs sont-ils vraiment agités? non; un simple trouble, et qui est à peine perceptible à la surface. Les héroïnes, en effet, appartiennent à cette société aristocratique où les convenances interdisent les impétueux mouvements et les violents éclats. La passion n'y gronde point, elle murmure à peine : il faut une oreille fine pour entendre sa voix prudemment étouffée. C'est cela même qui fait le prix de cette étude morale; car la situation n'est pas nouvelle. Deux rivales se disputent la conquête d'un jeune cœur tout neuf, d'une sorte d'Hippolyte un peu fier et farouche. Nouvellement arrivé dans le monde parisien, Hippolyte conserve encore je ne sais quel parfum sauvage d'une jeunesse passée dans un domaine lointain sous le soleil du midi. Au milieu des jeunes sceptiques, des étioles, des affadis, des languissants qu'a déjà fanés la vie parisienne, cette exubérance de sève et de vie, tempérée cependant par le savoir-vivre et une grâce naturelle, est de nature à attirer l'attention. Il est remarqué, en effet, par deux femmes, qui deviennent bientôt deux rivales. Comment vous les faire connaître? Rappelez-vous la patricienne vertueuse, Catarina, et la comédienne Tisbe se disputant le cœur de Rodolfo. Seulement ici Tisbe n'est pas une comédienne, c'est une grande dame, elle aussi, mais dont la réputation a été plus qu'effleurée. Le duel qui dans le drame faisait raisonner son cliquetis bruyant, est ici comme amorti et étouffé; de même la passion.

Elle n'éclate pas au dehors; ce n'est qu'un sourd grondement au fond des cœurs. Tisbe ne dit plus impétueusement : « Viens, mon Rodolfo, regarde moi bien en face; tu es beau, je t'aime! » Elle fait avec Rodolfo des promenades à cheval à travers les bois, et lui ménage les occasions d'oser. Et comme il n'ose pas : « Allons, murmure-t-elle, il faut se laisser aimer lentement! » Catarina ne maudit pas son mari, le mariage et le devoir qui l'enchaîne; seulement elle regarde avec une sorte de jalousie triste les allures plus libres de sa rivale. Le spectacle de cette jeunesse, de cette sève qui se dépense, lui fait faire de mélancoliques retours sur sa vie austère; les devoirs qui lui avaient semblé faciles se présentent maintenant à sa pensée plus malaisés et plus sombres. Son mari, malade et infirme, meurt à propos; elle épouse son Rodolfo, ce qui prouve que la vertu est toujours récompensée dans les romans.

L'histoire est donc bien simple et le sujet peu chargé d'incidents. Il n'y aurait pas matière à un volume, si chaque événement n'était pas raconté quatre fois dans quatre lettres différentes, celles des deux rivales, celle de l'homme qu'elles se disputent et qui hésite un peu entre l'une et l'autre, enfin celle d'un rival à lui dont je n'ai pas parlé. Quatre fois le même récit; c'est beaucoup, semble-t-il. Eh bien non, car il n'est pas sans intérêt de retrouver le même fait raconté par quatre personnages qui l'ont vu chacun différemment, selon l'intérêt de la passion ou la préoccupation du moment. Avouons cependant que souvent le quadruple récit ne va pas sans quelque lenteur.

Quelle est la plume délicate qui a écrit cette pénétrante analyse, je l'ignore. Ce que l'on peut dire, sans avoir la prétention d'être un sphinx, c'est que cette plume était entre les doigts d'une femme du monde, probablement même de l'une des héroïnes de ce duel; et j'ajouterai de celle qui regardait avec quelque tristesse l'éclat plus triomphant et la jeunesse plus étincelante de sa rivale.

Cependant Mme Claire de Chandeneux continue à marier l'armée française. Après avoir béni à l'autel le sous-lieutenant et le capitaine, voici qu'elle bénit le trésorier (1). A qui le tour maintenant? Du reste Mme de Chandeneux s'y prend de plus en plus avec grâce. Le dernier récit est supérieur aux précédents, qui n'étaient pas eux-mêmes sans agrément.

Le Théâtre-Français n'avait donné aucune nouveauté depuis six mois bientôt. L'*Étrangère* s'est, en effet, éternisée sur l'affiche qu'elle accapare, ce qui prouve que nous ne sommes pas un peuple si frivole cherchant avant tout son amusement. Il fallait bien cependant tirer quelque chose des vénérables cartons. On a tiré deux petits actes, l'un vaudeville sans couplets, l'autre élégie larmoyante : on les a baptisés du nom de comédie, et tous les deux ont obtenu un succès fort honnête.

Commençons par le vaudeville, *la Cigale chez les Fourmis*, de MM. Legouvé et Labiche. Il est bien évident pour moi que les fourmis sont filles de M. Labiche, tandis que la cigale a M. Legouvé pour père. Voyez-les, ces bons bourgeois qui ont amassé trois millions; habitués dès l'enfance à vivre mesquinement, ils demeurent mesquins dans leur opulence. Ces fourmis actives, économes, remplissant encore et toujours leur grenier déjà trop plein, et ne touchant que d'une dent timide aux provisions accumulées, c'est M. Labiche qui a braqué sur elles son objectif, lui le photographe ordinaire de la petite bourgeoisie remuante, bretante et tatillonnante. A ce moment passait M. Legouvé, en compagnie de son *Jeune homme qui ne fait rien*. A force de n'avoir rien à faire, l'aimable garçon s'était ruiné; car un des grands avantages qu'il y a à gagner de l'argent, c'est que, pendant qu'on en gagne, on n'en dépense pas. La bise était donc venue. « Si j'intro-

(1) *** *Un coin du monde*. Paris, 1876. 1 vol., Calmann Lévy.

(1) Mme Claire de Chandeneux. *Les ménages militaires* (troisième série). *Le Mariage du trésorier*. Paris, 1876. 1 volume. E. Plon et Cie.

duisais ma cigale chez vos fourmis? demanda M. Legouvé. — Qu'est-ce que votre cigale? un noble, un élégant? objecta M. Labiche; avec lui nous serions mal à l'aise, mes bourgeois et moi. — Mais il est ruiné! — Trop fashionable pour nous, trop *gentleman*. — Mais, je vous assure... — Si vous lui donniez au moins un parapluie! — Un parapluie, y pensez-vous! La cigale munie d'un parapluie, mais ce n'est plus la cigale! — J'en suis fâché; mais pas de mariage final et, par conséquent, pas de vaudeville possible sans ce parapluie. Maintenant, que le parapluie soit aussi élégant que vous voudrez, voilà ce que je puis accorder. — Je réfléchirai, » répondit M. Legouvé.

La réflexion fut féconde. Ce parapluie apparut bientôt à l'aimable moraliste comme un symbolique trait d'union entre l'aristocratie et la bourgeosie. « Ce Labiche est plus profond qu'il ne semble, » l'entendait-on répéter. En effet, quel est le grand problème? La réconciliation des classes, la fusion sociale. Jusqu'ici, depuis Georges Dandin jusqu'au gendre de M. Poirier et au duc de Septmonts, les alliances disproportionnées n'ont été que des mésalliances; car les contrastes, les disparates étaient trop cruellement sentis de part et d'autre. Et pourquoi? Parce que, des deux parts, on ne s'était résigné à faire aucune concession. « Que ma cigale consente à prendre un parapluie, que les fourmis de Labiche consentent à jeter par la fenêtre une partie du grain qui encombre leur grenier pour faire une petite place à la jardinière de fleurs distinguées, cette double concession rapprochera les distances. Ainsi la fusion est faite. Ah! monsieur Augier, ah! monsieur Dumas, vous la déclarez impossible: pour l'un, il faut que la fourmi rentre seule dans son trou; pour l'autre, que la cigale meure! Nous allons, Labiche et moi, réconcilier la cigale et la fourmi. Ce Labiche est décidément plus profond qu'on ne pense. » Et il alla trouver M. Labiche. « Acceptez-vous le parapluie? demanda le vaudeviliste. — Si je l'accepte? Avec enthousiasme : c'est la réconciliation sociale. Vous le dirais-je? je ne vous crois pas une telle profondeur de vues. Mais vous comprenez, ma cigale faisant des concessions, vos fourmis vont en faire de leur côté. — Ah! ah! » murmura M. Labiche quelque peu étonné.

Et M. Legouvé leur en demanda, je vous assure, des concessions, à ces pauvres fourmis. Quand M. Labiche essayait de protester: « Mais ce ne sont pas des fourmis alors! » son collaborateur l'arrêtait : « Je ne fais que suivre vos vues, vos vues profondes! » Et M. Labiche s'inclinait. Voilà comment il se fait que quand la cigale annonce aux fourmis qu'elle a dévoré deux millions en quatre ans, les fourmis la prient de les guider de ses bons conseils dans l'emploi de leur fortune. Voilà comment la cigale disant fort impérieusement aux fourmis qu'elles sont ternes, tristes, terre à terre, maussades, les fourmis s'arrêtent pour écouter et applaudir. Voilà comment le père fourmi et la mère fourmi, afin de se donner des airs dégagés et de grandes manières, s'en vont bien vite jeter leur graine par les fenêtres. Voilà comment, en leur absence, la jeune fourmi leur fille demande à la cigale de lui apprendre à chanter, car enfin elle a peur d'être insuffisante dans le beau monde des cigales. Et le précepteur lui donne une leçon de chant. Ce n'est pas assez; elle a encore une inquiétude, la pauvrette. Si elle n'est pas trop déplacée dans cette société nouvelle où elle pourrait entrer, sa famille, elle, ne chante pas. De là des froissements d'amour-propre, et tout au moins l'union ne sera pas franche entre les deux tribus. C'est votre affaire, à vous jeune fourmi, digne d'être cigale, répond le maître; soyez le trait d'union, le lien et le charme! Que votre cœur vous inspire les honnêtes artifices qui peuvent atténuer les dissonances; votre sexe enchanteur sait opérer de ces prodiges. « Vous avez compris? — Oui, » répondit-elle. Je la félicite d'avoir compris si vite, et je la soupçonne d'avoir lu en cachette de sa famille le *Mérite des femmes*.

La leçon est finie; le maître fait ses adieux. Son départ laisse un vide dans la fourmilière. Le reverra-t-on? Oui, le voilà, car il avait oublié son parapluie. — Décidément j'ai de la peine à m'habituer à ce parapluie entre les mains de la cigale. — Et cependant il le fallait, puisque la vue de cet honnête petit meuble gagne tout à fait le cœur des fourmis. C'est à leurs yeux le commencement de la sagesse. Donc il y a promesse de mariage entre la cigale et la fourmi. L'union sera-t-elle heureuse? Je gagerais que M. Labiche n'en est pas convaincu au fond de l'âme; mais M. Legouvé le lui affirme, et M. Legouvé est de l'Académie. Puisque, d'après M. Legouvé, les enfants achèvent l'éducation des pères, pourquoi les gendres ne feraient-ils pas celle des beaux-pères et des belles-mères? Et voilà comment la fiction sera complète.

Ah! le bon billet qu'ont les fourmis! Ah! le bon billet qu'ont les cigales! Mais ce ne sont là ni des cigales ni des fourmis. De vraies fourmis eussent congédié bien vite cette cigale impertinente qui leur dit de si cruelles vérités; une vraie cigale n'eût même pas essayé de les convertir. Voilà par où pèche cette aimable fantaisie qui voltige loin de la réalité. Il est impossible de ne pas sentir d'abord tout ce que cette donnée a d'artificiel; mais que voulez-vous? On ne se révolte pas contre tant d'invraisemblance parce que l'œuvre, très-courte, est lestement conduite, semée de jolis détails, et que les excellents artistes qui la jouent l'enlèvent avec beaucoup d'entrain. Delaunay est charmant de distinction, de grâce, de bonne humeur légère. Barré et Mlle Jouassain sont fort amusants; Mlle Tholer suffisamment agréable.

L'élégie de M. Coppée, *le Luthier de Crémone*, a obtenu un égal succès. Voici l'histoire : la ville de Crémone a institué un concours et promis, en même temps qu'une chaîne d'or, le diplôme de maître à l'ouvrier qui ferait le meilleur violon. Le vieux maître luthier Ferrari a fait serment d'ajouter à la récompense promise la main de sa fille et sa boutique. Étrange engagement, plus d'un bon luthier que d'un bon père; mais n'insistons pas. Deux élèves du vieux Ferrari concourent, l'un, Sandro, joyeux compagnon, droit comme un *i*, l'autre, Philippo, mélancolique et déplorablement bossu. Vous avez déjà deviné que la jeune fille aime le peuplier élancé plutôt que le saule tordu et pleureur, et aussi que le rabougri et noueux Philippo brûle pour elle d'une flamme ardente. Cela est forcé. Le pauvre garçon que chacun raille, que les enfants poursuivent dans la rue en lui jetant des pierres, va être heureux enfin, car il est sûr de vaincre. Il a retrouvé le vernis perdu des anciens maîtres, son violon est un chef-d'œuvre. Naïvement il conte sa joie à celle qu'il aime; elle y répond par des torrents de larmes : il a tout compris. Par un dévouement sublime il met son violon dans l'étui du rival préféré, et dans son propre étui le violon du rival. Gloire, amour, il sacrifie tout. Cependant Sandro, qui est allé porter les deux instruments au jury, a eu la même idée, seulement dans l'intention directement opposée, et en croyant changer les violons il les a remis chacun à sa place. Grâce à ce chassé croisé, le jury proclame et la foule acclame le vrai vainqueur,

Philippo le bossu. A toi ma fille! dit le vieux luthier.—Non, pas à moi, à celui qui l'aime, à Sandro! Moi je veux voyager et être tout à mon art, ma seule passion. Tableau.

Puisqu'il était si facile à Philippo de sacrifier ainsi son amour sans sacrifier sa gloire, pourquoi cette double immolation de soi-même? Ah! c'est que Philippo le bossu est l'ange de la résignation, l'ange du dévouement, l'ange du sacrifice. C'est un de ces êtres faits pour souffrir et pleurer en silence. Trop résigné même, car en le voyant ainsi prendre son parti du malheur comme d'une inévitable nécessité, j'en prends mon parti également. On ne peut pas me demander, en somme, d'être plus royaliste que le roi. S'il avait quelques velléités de révolte, je m'intéresserai à lui davantage. Mais non! toujours de petits gémissements plaintifs avec l'attitude d'un chien battu. Voilà sans doute pourquoi je n'ai pas pleuré. C'est aussi parce que les personnages de ce drame-élégie ne vivent pas, non guère plus que les personnages de Guignol, qui ont une tête en carton et qui pourtant semblent parler; mais c'est l'impressario seul que l'on entend. De même ici. Il n'y a que M. Coppée qui parle. Sans doute il n'a pas la pratique de Polichinelle, mais il a,—chose déplorable au théâtre, — un style, et, ce qui est plus grave encore, c'est le style lyrico-élégiaque. Que Philippo parle avec enthousiasme de Juanina et de son art, ses deux seules passions; mais qu'il ne me décrive pas la campagne au lever du soleil, les diamants de l'aurore en fleurs, les gazouillements du bocage, que sais-je encore? Que Sandro, le traître, ne s'attendrisse pas sur les accords du violon de son rival et ne les compare pas au chant de Philomèle! Et c'est qu'elles sont charmantes toutes ces mélodies, d'un éclat, d'une douceur, d'un fini, d'une harmonie rares! M. Coppée les a caressées toutes avec amour, et nous les avons écoutées avec une vive satisfaction. C'est ce qui faisait que nous n'étions plus au théâtre, que nous oubliions les personnages placés sur la scène pour savourer les accords suaves du poëte. Que me voulez-vous, Philippo, Sandro, Janina? mais je ne crois pas à votre existence, moi! Je ne crois qu'à M. Coppée, dont la voix est, en vérité, charmante ce soir.

L'interprétation de cette œuvre moins faite pour le théâtre que pour une salle de concert est fort bonne. Coquelin, heureux de gémir, de pleurer, de pousser de petits cris plaintifs venant à moitié de la tête, à moitié de la gorge qui s'étrangle, ne se ménage pas. Mlle Baretta fait tous ses efforts pour prouver que le titre de sociétaire ne lui a pas été donné prématurément. Laroche est convenable. Thiron, dans un bout de rôle, le seul rôle qui vive vraiment, est excellent à son ordinaire.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

J'ai dit, sans offenser la justice, ce que je pensais de l'étrange coïncidence qui fit juger un directeur d'établissement scolaire, prévenu de malversations, en même temps que ses cuisiniers prévenus d'attentats aux mœurs.

Je veux renouveler l'expression de mon étonnement, à propos de l'affaire Rouvier.

C'est la première fois qu'une demande en autorisation de poursuites est faite avec ce luxe de détails, dans cette forme de réquisitoire, et qu'une cause non jugée, non instruite, est présentée de façon à laisser une empreinte fâcheuse dans la pensée du public, même si les débats démontrent, comme j'en ai l'assurance, la parfaite moralité du député mis en cause.

Que des journaux souvent à court de répliques quand on raconte les peccadilles des frères ignorantins, ou quand on feuillette les dossiers bonapartistes, aient profité de l'occasion pour salir un républicain, un secrétaire de la Chambre des députés, c'est là un procédé de polémique, de guerre brutale, dont il n'y a pas lieu d'être très-étonné.

Mais que le parquet ne se souvienne plus des traditions de respect de la magistrature envers le pouvoir parlementaire; que le garde des sceaux, défenseur obligé de la majesté de la justice, ait toléré cette innovation fâcheuse, c'est là ce qui ne me semble en aucune façon digne de nos mœurs, ni digne surtout d'une politique conservatrice.

Que ferait de pis un adversaire de la justice, des parlements, et j'ajoute de la pudeur publique?

Je sais que d'anciens députés se sont émus de cette singulière vivacité de procédés. Ils ont consulté toutes les demandes en autorisation de poursuites déposées depuis quatre-vingts ans; et ils n'en ont pas trouvé une seule aussi ardente. On dirait que l'on sent le pouce du gendarme qui empoigna Manuel.

Que serait-il arrivé si la Chambre, cédant aux mêmes instincts, avait répondu à cette mise en demeure par un refus net, péremptoire, ou par une interpellation adressée au garde des sceaux?

Un conflit engagé dans de telles conditions ne profiterait ni à la loi, ni à l'apaisement des esprits, ni à l'ordre moral.

Il faut donc savoir gré à la Chambre d'avoir mis le sentiment de sa force au-dessus des susceptibilités les plus légitimes et d'avoir délibéré sur cette affaire comme si elle lui avait été présentée avec la discrétion, la mesure, la convenance que tout pouvoir politique légitime est en droit d'attendre du pouvoir judiciaire.

II

L'évêque de Rennes me paraît manquer également à cette loi du respect qu'il prêche en chaire, quand il écrit pour se plaindre des attaques dont il est l'objet et quand il qualifie ses adversaires de *lâches*. Ces gros mots, sous des plumes pastorales, ne sont ni d'un bon style, ni d'un bon sentiment.

Il y a longtemps que nous savons que les prélats ne pratiquent plus le pardon des injures; mais c'est faire étrangement dévier la doctrine chrétienne que de pousser l'interprétation jusqu'à l'abus de l'injure.

III

Le prince de Galles a fini son voyage triomphal dans l'Inde. S'il n'a pas été traîné par des tigres, cela tient un peu à la rivalité des chemins de fer, comme moyen de locomotion; mais à part ce détail, il a triomphé comme Bacchus, avec des coupes pleines et les thyrses fournis par les *Potel et Chabot* de l'enthousiasme britannique.

A peine ce héros rentre-t-il dans sa patrie, las de ses victoires, qu'on nous annonce les ovations et qu'on nous décrit les cortéges d'un autre dompteur des âmes.

Le maestro Offenbach se fait voir aux populations de l'Amérique, qui vont au-devant de lui en chantant les chœurs d'*Orphée*.

Pauvre Orphée! Je ne dirai pas que c'est la revanche de son ancien auditoire mythologique; mais il ne manquait plus aux parodies qui torturent sa mémoire que cette grotesque apothéose de son grimacier!

Vous verrez qu'Offenbach va composer l'hymne, le chœur, la marche, tout ce qui sera nécessaire en fait de musique au centenaire de l'Indépendance américaine! Ce compositeur d'opérettes, se prenant au sérieux en Amérique, rappelle ce passage du voyage de Chateaubriand, qui, pénétrant dans les forêts

puissantes du nouveau monde, fut tout surpris de trouver un maître de danse français enseignant la gavotte aux rosières iroquoises. Les jésuites avaient trouvé ce moyen efficace de propagande religieuse.

On ne dit pas jusqu'à présent qu'Offenbach ait une mission. Il n'obéit qu'à son génie voyageur, et c'est pour son propre compte qu'il a entrepris de *civiliser* les Américains.

IV

On annonce la mort de Cellarius, qui dota les Français de la polka.

Celui-là a fait une révolution en France et en Europe. Il a dérangé la sévère contredanse, forcé la valse à quitter ce rhythme savant qu'une duchesse ignorait, au temps d'Alfred de Musset, mais que possédait tout *bouvier* allemand, et ouvert la brèche par laquelle sont entrés les *lanciers* et le cotillon !

Ce novateur imprudent, croyant assouplir l'avant-deux, l'a détruit. On ne danse plus qu'en *avant-quatre*. Le cavalier seul rougit de se produire ; on n'a plus besoin de connaître les secrets de l'art pour frotter le parquet d'un salon ; et de chute en chute la Terpsychore que nous admirions autrefois dans la peinture des beaux cafés, ou en statue devant les jardins des bals champêtres, a fini par mettre des socques à roulettes et par patiner, dans ces établissements confus où le meilleur monde trouve un prétexte de fréquenter le monde de seconde catégorie.

Cellarius fut un réformateur imprudent. Que les sylphes qui vont danser la nuit dans l'herbe des cimetières soient légers à sa tombe, et ne scandent pas selon sa méthode leurs ébats funéraires !

V

La ville de Paris vient d'ouvrir un concours pour décerner un prix de 1500 francs à la famille la plus nombreuse et la mieux élevée. Il sera curieux d'assister à l'examen des titres des lauréats. Mais je doute que pour le premier concours les concurrents soient nombreux.

Quel père de famille pouvait supposer qu'on attacherait un prix à la bonne éducation, à la santé physique et morale des enfants ?

On sait bien que l'on condamne tous les jours des parents coupables de meurtre, de tortures infâmes ; mais il n'était encore venu à l'idée de personne d'encourager la moralisation, le travail en ménage, et de trouver qu'il y avait quelque chose à faire pour donner l'amour du foyer domestique.

Un philosophe qui comprend les mœurs de son temps a voulu appliquer le système des primes à l'accroissement de l'amour paternel. Désespérant de trouver dans l'exhortation religieuse, dans l'émulation contemporaine, le stimulant nécessaire, il a fait du premier devoir des parents leur première spéculation. L'idée est ingénieuse. Le prix sera distribué tous les deux ans.

Quelle sera, selon les juges du concours, la meilleure éducation, l'instruction la plus pratique ? Il ne serait peut-être pas inutile de rédiger à l'avance le programme de l'examen. La conscience des pères de famille a été si rarement stimulée, qu'ils seront bien embarrassés au début. Mais quand on saura quelles qualités sont exigées, les bons parents se mettront à l'œuvre ; et je ne doute pas qu'on n'obtienne tous les deux ans des produits fort remarquables. On trouve bien des rosières à volonté dans la banlieue de Paris !

VI

Quelques étudiants de Paris ont eu l'idée d'un congrès international. De là grande rumeur parmi ceux qui ne se souviennent plus des ardeurs ni des utopies de la jeunesse, et grande indignation parmi ceux qui, n'ayant jamais étudié, ne savent pas ce qu'on rêve en étudiant.

J'espère que le bruit et la colère tomberont assez vite pour ne pas exciter davantage la jeunesse des écoles ; mais je ne trouve pas que celle-ci ait mérité l'anathème pour avoir eu l'idée malencontreuse et fatale qui tourmente chaque génération.

Demandez aux vieillards qui trouvaient dans leurs années d'apprentissage social et politique, sous la Restauration, que Casimir Delavigne était un grand poëte parce qu'il avait écrit les *Messéniennes*, s'ils n'auraient pas levé volontiers une armée pour délivrer la Grèce ? Demandez aux hommes mûrs qui donnaient, il y a bientôt quarante ans, leurs prix de collége pour secourir la Pologne, s'ils ne se souviennent pas avec bonheur de ces élans héroïques ? Demandez à ceux qui chantaient, en 1848 : *Les peuples sont pour nous des frères*, s'ils se repentent sérieusement d'avoir cru à la fin de la guerre ?

Sourions à ces débordements de fraternité. C'est un trop plein de bonne volonté et d'amour. Nous savons quelle race vaillante a produite la génération de 1822, celle de 1830, celle de 1848. Nous savons aussi quelle foule inerte, pâle, vaniteuse et incapable est sortie du silence et de la sagesse de l'empire.

Sans aucun doute, l'heure des fédérations européennes n'a pas sonné. Il y a deux mots qu'il ne faut pas accoupler, parce qu'ils portent malheur : le mot de *congrès*, qui ne rappelle que des duperies, et le mot *international*, qui retentit comme un tocsin.

VII

Les étudiants turcs en ont fait bien d'autres !

Ils viennent de provoquer la destitution, la fuite du sultan. Le commandeur des croyants a reçu le commandement de déguerpir, de la part de ceux qui ne croient plus en lui.

Je laisse de côté la question politique, très-grave, très-compliquée ; je m'en tiens au fait pittoresque, philosophique. N'est-ce pas le symptôme d'un renouvellement prodigieux en Orient que cette révolution faite par les hommes du savoir contre l'infaillibilité absolue, contre le despotisme légendaire ?

A l'heure où j'écris, on ne sait pas encore bien au juste ce qu'est devenu le sultan détrôné ; mais il ne semble pas qu'il ait été étranglé, ni qu'il se soit étranglé lui-même. C'est là encore une infraction considérable aux coutumes, aux traditions de l'Orient. Je suis certain qu'il se trouvera parmi les Turcs de la vieille école des conservateurs pour regretter qu'au moins sur ce point les jeunes révolutionnaires n'aient pas respecté les vieux usages. Les télégrammes qui nous annoncent ce prodigieux événement le complètent par un détail qui surpasse tous les autres : à la nouvelle de la chute du sultan, les fonds turcs ont monté !

Voilà la sentence sans appel, connue déjà en Europe et notamment en France : chaque révolution est suivie d'un accroissement de la fortune publique. Si les Orientaux font à leur tour cette découverte et prennent l'habitude, pour faire leurs affaires privées, de se mêler eux-mêmes de leurs affaires publiques, Mahomet est vaincu, le croissant est remplacé par la pleine lune de la pièce de cinq francs, et la question d'Orient, au lieu d'être dénouée par l'intervention étrangère, se dénoue, selon la logique de l'évolution naturelle, par l'expansion intérieure de la liberté. Un sultan constitutionnel est impossible. Or, c'est à cette impossibilité que les *softas* vont vouloir s'arrêter d'abord. Ils iront plus loin ensuite.

VIII

L'Académie française va prochainement nommer le successeur de M. Patin. Parmi les candidats, je ne vois que M. Gaston Boissier qui ait des titres de latiniste à faire valoir pour succéder au dernier champion des vers latins.

Dans ses causeries charmantes, toutes pleines d'anecdotes, Victor Hugo raconte qu'un jour, à une séance de l'Académie, comme on dissertait sur je ne sais plus quelle étymologie,

on s'en rapporta à l'autorité de M. Patin, qui trancha le débat.

M. Royer-Collard, qui estampillait de ses mots ironiques chaque petit événement, murmura dans sa cravate :

Monsieur Cousin, monsieur Patin,
Sont deux qui savent le latin !

Je crois bien que ce sont les deux seuls vers qu'ait jamais commis M. Royer-Collard ; mais ce n'est pas la seule plaisanterie de cet humoriste qui passa pour un homme profondément sérieux parce qu'il était profondément comique.

Je signale ces deux vers à l'orateur qui détaillera les mérites de M. Patin et qui aura besoin d'égayer son discours.

Un concurrent assez singulier, mais qui, pour être inattendu, n'en a pas moins des droits très-respectables, c'est M. Eugène Fromentin. Je m'étonne qu'il veuille être académicien ; je lui croyais plus d'originalité ; mais s'il tient à cette gloriole, je crois qu'il peut présenter fièrement les trois œuvres qui lui assignent une première place parmi les écrivains de ce temps-ci.

Peintre par vocation littéraire, pour faire avec le crayon ou le pinceau le croquis, le plan de ses idées ; littérateur par amour du coloris, pour écrire d'admirables tableaux, M. Eugène Fromentin vend sans doute mieux ses toiles que ses manuscrits ; mais ses manuscrits font de lui un maître.

Personne, parmi les peintres, n'a plus de véritable science, d'esprit critique ; mais c'est la plume à la main que M. Fromentin révèle cette supériorité. Comme beaucoup d'artistes qui par la conception ont dépassé leur art, il ressent une sorte d'indifférence à peindre, tant il a en lui d'éblouissements, de visions superbes et d'ambitions hardies. Dans ses livres ses facultés de peintre s'épanchent avec profusion, avec éclat.

J'ai déjà dit ce que je pensais du très-remarquable travail de M. Fromentin sur les *Maîtres d'autrefois*. Ce travail vient de paraître en volume. C'est là sans doute ce qui a donné à l'auteur l'ambition de l'Académie française. C'est bien du dédain pour l'Académie des beaux-arts.

M. Charles Blanc se présente aussi ; ses chances paraissent un peu amoindries par le voisinage de M. Fromentin.

M. Arsène Houssaye veut faire sécher ses roses sous la coupole de l'Institut. Il arrive les mains pleines de rubans, et demande, avec le sourire confiant de sa jeunesse immortelle, s'il n'a pas assez lutiné, butiné, pour aspirer au repos dans ce monument en forme de ruche.

Je ne sais s'il a des chances ; mais quel terrible et inextricable embarras pour le directeur qui le recevrait ! Comment parler de tout ce qu'il a publié et de tout ce qu'il est censé avoir écrit ?

Sa meilleure œuvre aura été une hospitalité bienveillante ouverte à tous les débutants dans l'*Artiste* ; par malheur, ce n'est pas au prix Monthyon, c'est à l'Académie qui le décerne que M. A. Houssaye aspire.

M. Eugène Manuel et M. Édouard Grenier se présentent, pour commencer leur stage de candidats. Poëtes intimes, écrivains discrets, travaillant en dehors de toute coterie, ils ne servent à aucun parti, cela diminue leurs chances.

M. de Bornier revient à l'assaut, avec la foi d'un paladin ; mais on voulait l'opposer autrefois à M. Jules Simon. Maintenant qu'il n'a plus, aux yeux des cléricaux de l'Académie, une utilité spéciale, lui trouvera-t-on autant de talent qu'il y a six mois ?

M. Édouard Fournier se mêle au combat. M. Jules Lacroix, dont on avait annoncé la candidature, se retire pour laisser la place aux plus impatients. Il a raison d'être fier : quand on est dans l'intimité de Shakespeare, on a de quoi se consoler, et l'on peut attendre.

La lutte sera intéressante, et l'on voit que les immortels peuvent mourir : l'Académie ne meurt pas.

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Le coup de théâtre qui s'est accompli l'autre jour à Constantinople suffira-t-il pour apporter une solution provisoire à cette éternelle question d'Orient qui s'aggrave à chaque crise nouvelle ? Nous en doutons très-fort. Sans doute il donne à l'Europe un répit de quelques semaines, — et encore n'y faut-il pas trop compter. Il a obtenu les applaudissements de tout le monde civilisé, en détrônant ce despote imbécile qui dormait accroupi sur des trésors acquis par une spoliation effrénée, alors qu'il ne pouvait payer ni ses fonctionnaires ni ses soldats. Cet amateur de tigres et de perroquets qui, entre autres bagatelles, dépensait quatre cent mille francs pour les sucreries de ses femmes, n'avait d'autre moyen, comme on l'a dit spirituellement, de payer la dette de la Turquie que de donner à ses créanciers le papier dont ces sucreries étaient enveloppées.

Rien n'était plus juste que de se débarrasser de cet inepte Sardanapale, une fois qu'on renonçait au vieux procédé du cordon et qu'on se bornait à l'enfermer dans un kiosque. C'est une révolution à la moderne, et on s'aperçoit que ceux qui l'ont préparée portent des redingotes et savent le français. Aussi commence-t-on à parler à Constantinople de constitution et à invoquer les principes de 1789. Malheureusement ces grands principes sont défendus par les séminaristes de l'endroit, qui, après les avoir cherchés longtemps dans le Coran sans les trouver, en donneront une traduction orientale. Je sais qu'on fonde un certain espoir sur ce qu'on appelle la jeune Turquie ; jeune ou vieille, elle n'en est pas moins la Turquie, c'est-à-dire la décrépitude incurable. Il suffit d'avoir parcouru l'Orient musulman pour savoir que tout est possible, excepté sa régénération ; il dort d'un pesant et fiévreux sommeil, traversé des affreux cauchemars du fanatisme ; il trouve dans sa religion un narcotique plus empoisonné que l'opium ou l'haschisch. Lui aussi, semblable au sultan détrôné, dort sur des richesses immenses qu'il stérilise ; il frappe de mort les plus splendides contrées de l'univers. Il ne peut pas plus reconnaître une liberté sérieuse et consacrer un droit que fertiliser son sol par un labeur patient et régulier. Sa religion n'est qu'intolérance ; la haine du chrétien est sa raison d'être ; elle est dans le sang du vieux colosse corrompu, et dès qu'un accès de fièvre en précipite le cours pesant, cette haine éclate par le massacre. Rien n'y fera. C'est devant les ruines encore fumantes de leurs maisons que les chrétiens de Syrie lisaient les superbes protocoles qui garantissaient leurs libertés, et le sabre qui devait les protéger était rouge de leur sang. Leur garde était confiée à leurs assassins de la veille.

Le contact avec la civilisation européenne ne fait que rendre la situation plus grave et plus désespérée. Il rend les populations chrétiennes de plus en plus intraitables, car elles ne peuvent supporter d'être à ce point foulées et maltraitées, quand elles savent ce qu'est au delà de leurs frontières le droit public des nations occidentales. En outre, rien n'est plus fatal aux institutions vieillies et moribondes que d'être forcées de sortir de leur torpeur et de leur immobilité. L'air vif fait tomber en poussière toutes les momies. C'est à quoi la jeune Turquie n'a pas songé ; qu'elle prenne garde de justifier ce mot profond de l'Évangile, que le pire sur moyen de déchirer un vêtement usé, c'est de coudre du drap neuf au vieux drap.

Il ne faut donc pas se faire d'illusion, la révolution faite par les ulémas n'est qu'une halte ou un intermède. Puisse-t-elle donner le temps aux nations occidentales d'arriver à une entente cordiale ! On nous rassure en nous disant que la paix est la nécessité de l'Europe. Nous le croyons aussi ; mais ce n'est pas moins une situation [illegible] de périlleuse, [illegible] des puissances si [illegible] et [illegible] le fil de mort [illegible]

collatéral tel que la Turquie, sans s'être entendues sur la succession.

Il y a des juges, dira-t-on. Hélas! oui, mais ils sont à Berlin, et ce qui rassurait le meunier Sans-Souci est de nature à accroître nos inquiétudes. N'exagérons rien néanmoins; la nouvelle des événements de Constantinople a évidemment amené une détente; à en juger par le *Times*, ils ont mis l'Angleterre en gaieté. Le journal de la Cité ne tarit pas en sarcasmes sur le sultan déchu; il l'invite au fameux banquet de *Candide* avec les autres princes en disponibilité, ses frères. L'invitation a d'autant plus de prix que l'on sait qu'aujourd'hui ce n'est plus à Venise, mais à Londres que les rois déchus se rencontrent pour boire à leur santé réciproque. Le *Times* compare le prince Abd-ul-Aziz à Job, avec cette aggravation qu'au lieu d'une femme pour le tourmenter dans son infortune, il en a mille. Si la Russie se montre aussi joviale que l'Angleterre, l'Europe pourra se rassurer complétement. Nous verrons promptement ce qui va sortir de cette phase nouvelle de la crise. En tout cas, la France y retrouve, par la force même des choses, une grande position diplomatique; elle n'est un sujet d'inquiétude pour personne, et tout le monde a besoin d'elle. N'ayant plus d'aventuriers à sa tête, elle ne court plus le risque des hasards du jeu; il lui suffit d'obéir aux règles de la prudence et de la sagesse la plus élémentaire pour refaire peut-être sa fortune politique, comme elle a refait sa fortune financière.

La discussion sur la loi relative à la collation des grades vient de commencer à la Chambre des députés. L'ouverture du débat n'a pas été à l'honneur de l'éloquence française. Le premier tenant du jury mixte a tout de suite engagé la lutte avec une telle violence de langage et un tel désordre d'idées, que peu s'en est fallu qu'on lui laissât le monopole de la tribune. C'est qu'à vrai dire ce n'était plus la tribune depuis qu'il y avait paru. M. Paul de Cassagnac a un front d'airain et le don de la provocation outrageante. Cela ne lui donne ni logique ni même fermeté de langage. Habitué à l'injure constante, il ne lui a pas été possible de déposer au vestiaire du parlement le gourdin plus lourd que dangereux dont il se sert dans son journal.

Chacune de ses pointes était ou une maladresse ou un outrage, sans un éclair d'esprit ou d'éloquence. Son attitude était celle d'un lutteur. Vraiment la cause qu'il essayait de défendre valait mieux que cela. Il n'a trouvé que les redites les plus usées contre l'Université. Ses déclamations sur le congrès de Liége avaient traîné si longtemps dans l'*Univers* qu'on n'en pouvait supporter l'ennui. Le seul trait nouveau qu'il ait trouvé a été une basse insulte à l'École normale, qu'il a accusée de servir de refuge à la lâcheté de ceux qui veulent éviter le service militaire. On ne réfute pas une si sotte calomnie vengée d'avance par tant de nobles et héroïques dévouements (1). Décidément l'apostolat sied mal au bonapartisme. Quand il invoque les intérêts sacrés de la religion en se tordant la moustache entre deux personnalités injurieuses, il fait un effet aussi ridicule que rebutant, et l'on est tenté de plaindre ceux qu'il défend. La harangue décousue de M. de Castellane n'a guère relevé le débat. On semble avoir pris plaisir à éviter le point précis de la question pour s'échapper dans les déclamations retentissantes et faire appel aux passions cléricales ou anticléricales. Ni la commission ni le ministre de l'instruction publique ne permettront longtemps à la discussion de dévier de cette façon. Il ne s'agit ni de défendre l'Église ni de lui faire la guerre, mais simplement de maintenir le droit de l'État, qui est aussi son devoir, sans porter atteinte à la liberté de l'enseignement supérieur. Au reste, nous saisirons l'occasion de revenir sur cette importante délibération, qui aboutira sans doute au vote du projet du ministre dans la chambre des députés. C'est du sénat qu'il faut surtout se préoccuper, car il est le plus cher espoir du parti clérical. Il importe de ne pas rendre la victoire du gouvernement, qui est celle de la raison publique, plus difficile en soulevant imprudemment les passions religieuses.

E. DE PRESSENSÉ.

(1) Lors du vote de la loi sur le recrutement, les élèves de l'École normale ont demandé à n'être pas exempts du volontariat d'un an.

Parmi les projets d'amélioration de l'enseignement supérieur que M. le ministre de l'instruction publique veut faire prévaloir, nous signalerons les deux suivants :

1° M. Waddington voudrait favoriser l'établissement en France d'un enseignement fait par des *maîtres de conférences* près les Facultés de l'État, Facultés des lettres, des sciences, de droit, de médecine. Ces maîtres de conférences seraient comparables aux *privat-docenten* des universités allemandes; seulement, tandis que les *privat-docenten* allemands sont directement payés par leurs élèves, en France, en raison de notre système de rétribution scolaire par les inscriptions, c'est l'État qui rétribuerait les maîtres de conférences en leur donnant 2200 francs d'appointements annuels. On commencerait à créer dès l'année prochaine auprès des Facultés, surtout dans les villes de province qui sont appelées à devenir des centres scientifiques, comme Lyon, Bordeaux, Lille, Nantes, soixante-dix places de maîtres de conférences. Le ministre choisirait, pour remplir ces fonctions, des professeurs agrégés ou des docteurs, sur l'avis donné par la Faculté. Pour subvenir au traitement de ces maîtres de conférences, le ministre de l'instruction publique demande l'inscription au budget de 1877 d'une somme de 175 000 francs.

L'institution de maîtres de conférences près les Facultés des lettres et de droit serait facile, car il suffit d'une salle de cours; mais pour les Facultés des sciences et de médecine, il est nécessaire, en outre, de pouvoir donner aux maîtres de conférences des locaux spéciaux, des laboratoires, par exemple. Il y aurait par conséquent, de ce fait, de nombreuses dépenses de location, d'appropriation et aussi de construction nouvelle d'établissements de ce genre. Et de ce chef, M. le ministre demanderait au budget de 1877 une somme beaucoup plus considérable, 750 000 francs par exemple.

Cette institution des maîtres de conférences, qui est à l'étude, aurait pour avantage d'augmenter le personnel enseignant et de produire dans certaines Facultés une émulation qui, excitant les jeunes talents, mettrait en relief et désignerait d'avance les professeurs à nommer, soit dans les Facultés qui existent, soit dans celles qu'on doit prochainement créer.

2° Reste une question parallèle et non moins importante. Nos Facultés de province manquent d'élèves et surtout de travailleurs qui veulent sérieusement pousser leurs études du côté de la licence ès lettres ou ès sciences. M. Waddington, pour doter les cinq ou six villes de province qui deviendront un jour les centres scientifiques d'auditeurs sérieux, voudrait qu'il fût créé des boursiers en assez grand nombre près les Facultés. Les bourses, qui seraient, par exemple, au nombre de 250 à 300, et qui seraient données au concours, exigeraient une dépense sur le budget de l'État de 300 000 francs. Chaque élève boursier recevrait de 1000 à 1200 francs par an. La plupart d'entre eux seraient placés près les Facultés de province. En outre de ces boursiers de l'État, il y aurait des boursiers de Faculté entretenus par les villes et par les départements.

Nous indiquons dès aujourd'hui ces projets de réforme, que nous nous proposons d'examiner ultérieurement.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE F. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 50 10 JUIN 1876

LA QUESTION MILITAIRE EN TURQUIE (1)

Dans un précédent article (2) nous avons résumé les réformes successives de l'armée turque depuis cinquante ans. L'histoire nous montre que cette série d'efforts, au point de vue politique, se traduit par un double résultat, en sens opposé. Du côté de l'Asie, non-seulement l'intégrité de l'empire ottoman n'a subi aucune atteinte, mais encore le sultan a pu étendre sa domination; ainsi, en 1871, les troupes turques ont achevé la conquête de l'Hedjaz et du Yemen, sur la rive orientale de la mer Rouge. Du côté de l'Europe, nous remarquons un mouvement tout contraire; l'empire ottoman ne cesse point de perdre du terrain dans la presqu'île des Balkhans; celle-ci est entamée à la fois au nord et au sud. Trois ans après le massacre des janissaires, qui marque l'ère moderne de l'armée ottomane, en 1829, Mahomet perd la Grèce; en 1830, le même sultan est obligé de reconnaître l'autonomie de la Serbie; en 1841, l'Égypte cesse d'être une province turque et devient la propriété de Mehemed-Ali et de ses descendants.

La guerre de Crimée n'arrête point cette désagrégation; le traité de 1856 consacre l'affranchissement de la Moldavie et de la Valachie, réunies en principauté autonome; la suzeraineté de Constantinople se réduit à un tribut de 8000 bourses ou 900 000 francs. En 1862, la conférence de Constantinople statue, en faveur de la Serbie, que la Porte n'aura le droit de tenir garnison que dans les seules villes de Belgrade, Chabatz et Semendria; en 1867, les Turcs évacuent ces trois dernières forteresses; ici encore, ils ne conservent qu'un tribut de 4600 bourses ou 500 000 francs. — En 1862, une insurrection éclate en Herzégovine; elle est soutenue par le Montenegro; Omer-Pacha pénètre dans la principauté; il impose un traité qui permet aux Turcs de construire une route militaire à travers le Montenegro et d'y établir des blockhaus. Mais l'Europe intervient et la Porte renonce à exercer son droit : le Montenegro conserve ses frontières fermées.

En résumé, aux deux extrémités de la presqu'île des Balkhans, il s'est formé peu à peu, aux dépens de l'ancien domaine des Osmanlis, sur la lisière de leurs frontières, des groupes indépendants qui dès lors, par leur propre exemple, par l'affinité des races et des religions, par une propagande directe et indirecte, sont autant de centres d'attraction pour les populations chrétiennes encore soumises au Sultan.

Dans quelle mesure ces divers États plus ou moins puissants, la Grèce, la Serbie, la Roumanie, le Montenegro, sont-ils capables, spécialement par leur organisation militaire, de poursuivre ce que tous appellent « l'idée historique, » voilà ce qui nous reste à examiner.

I

Jetons un coup d'œil sur une carte de la Turquie d'Europe. Ce quadrilatère, qui mesure 365 000 kilomètres carrés, présente un premier caractère frappant : c'est la complication et la diversité du relief orographique; les chaînes des montagnes courent et s'entre-croisent en tous sens. Au nord, c'est la série de l'Hemus, des Balkhans, du Schkar, qui, séparant le bassin du Danube et celui de la mer Egée, va tomber en équerre sur une seconde chaîne, celle-ci transversale, longeant l'Adriatique et se composant des alpes Bosniaques et des massifs du Pinde. Ces grandes lignes sont coupées elles-mêmes par de nombreuses ramifications, qui s'accumulent surtout dans la partie occidentale de la presqu'île.

A l'orient, les monts Balkhans, d'une altitude moyenne, s'étagent en ondulations successives, en longues terrasses, surtout sur le penchant du Danube. Le massif du Rhodope

(1) *Géographie stratégique* du colonel Sironi, traduit de l'italien par le capitaine Selmer. — *Nouvelle géographie universelle*, par Elisée Reclus. — *Bulletin et Revue militaire de l'étranger*, *passim*. — Ubicini : *Les Serbes de Turquie*. — M. Emile Isambert : *Orient, Grèce et Turquie*, 1863. — *Le Montenegro contemporain*, par Frilley et Wlahovitj, 1876.

(2) Voy. *Les forces militaires de la Turquie* dans la *Revue* du 27 mai.

(Despoto-Dagh), qui domine la mer Egée, est plus élevé. Toutefois, c'est dans cette région que se trouvent les plus grandes plaines, celle de la Bulgarie et de la Dobroudja, sur le Danube; celle d'Andrinople et de Constantinople, dans le bassin de la Maritza. Aussi les moyens de communication sont faciles et relativement nombreux. Presque tous les chemins de fer ottomans (en tout 1500 kilomètres pour la Turquie d'Europe) sont concentrés dans ces deux plaines : au nord, le Danube est uni à la mer Noire, à travers les marais de la Dobroudja, par la ligne de Tscherna-Woda à Kustendje (65 kilomètres), et par celle de Routschouk à Varna (226 kilomètres). Le principal chemin de fer de la Turquie sillonne obliquement la plaine du sud dans toute sa longueur (422 kilomètres), le long de la Maritza, par Constantinople, Philippopoli et Bazardjyk. C'est la tête de ligne de la voie future, tracée selon la *directrice*, comme on dit en style militaire, de Constantinople à Vienne; elle doit traverser le massif central de la presqu'île à Sophia, suivre les vallées transversales de Nisch, Novi-Bazar, Banialuka, pour aboutir à Agram. Ce travail, qui relierait non-seulement la Turquie, par la Hongrie et l'Italie, à l'Europe, mais toutes les provinces intérieures à Constantinople, menace, grâce au système financier de la Porte, de rester longtemps au simple état de projet. Les deux tronçons extrêmes sont seuls achevés : celui de Constantinople-Bazardjyk et, au nord, sur la frontière bosniaque, celui de Banialuka à Costainicza, sur la Save (102 kilomètres). Le premier présente encore deux embranchements, sur la mer Egée, d'Andrinople au port d'Enos (149 kilomètres), d'Uskub au pied du Schkar à Salonique (244 kilomètres).

Telle est la partie de la presqu'île des Balkhans la mieux ouverte et la plus accessible; nous verrons tout à l'heure comment cet aperçu géographique se rapporte étroitement à la question politique et militaire.

Bien autrement difficile, tourmentée, apparaît la section occidentale de la presqu'île. Le terrain se présente hérissé de montagnes, creusé en vallées; plus de grands cours d'eau, sauf aux frontières la Save et la Morave; les rivières torrentueuses se glissent par des replis infinis un passage à travers les roches; tel est le caractère de la Narenta, du Drin, etc. Quelques plaines, anciens fonds lacustres, se distinguent rares et resserrées, vers Scutari sur le rivage de l'Adriatique, vers Belgrade sur le bord du Danube.

Tel massif — celui du Montenegro — justifie pleinement la comparaison du voyageur Boulongne : ce pays fait l'effet d'une mer en furie dont les vagues colossales se seraient subitement pétrifiées. Une légende locale, citée par M. Ubicini, est plus significative encore : le bon Dieu, créant le monde, parcourait l'espace portant un grand sac où étaient renfermés les rochers et les montagnes; il les semait çà et là sur la terre comme un laboureur sème le grain dans un champ. Comme il passait sur le Montenegro, le sac creva et les montagnes tombèrent pêle-mêle sur le sol où elles prirent racine et couvrirent tous les environs.

Les colosses serbes du nord, le Dormitor (2700 mètres), le Kom (2850 mètres) et le Kopanoik (1890 mètres) répondent aux géants hellènes du sud : l'Olympe (2970 mètres), Ossa et Pélion (1600 mètres). Ce sont autant de centres de ramification qui se rejoignent, se heurtent et s'enchevêtrent; aussi beaucoup de ces contrées sont presque inaccessibles; les voyageurs peuvent y faire des découvertes comme dans l'Afrique centrale; chaque année, on constate de grosses erreurs dans la description des lieux. Longtemps la topographie de Widin, sur le Danube, a été fantastique; des ingénieurs russes ont rectifié la position de Sophia, au cœur même de l'empire; il y avait une erreur de plus d'une journée de marche.

Les routes sont rares; on pourrait les compter; l'administration turque ne brille ni par ses ingénieurs ni par ses finances; c'est à peine si les grandes villes sont unies par des chemins carrossables; ainsi, de Novibazar à Prischtina, — deux chefs-lieux de *sandjaks* de dix et onze mille habitants, — la route, d'ailleurs toute défoncée, est à peine assez large pour que deux bœufs puissent y passer de front. De Scutari d'Albanie à Prisrend (38000 et 35000 habitants), le chemin n'a pas été réparé depuis des siècles; aussi est-il par excellence ce que les Anglais appellent *uncomfortable*. Il arrive presque tous les ans que des caravanes se trouvent arrêtées durant des semaines entières par les neiges ou par les crues des torrents. A peine rencontre-t-on un ou deux hameaux sur un parcours de 136 kilomètres; il n'est pas très-sûr de s'aventurer sans escorte et sans provisions; on risque de rencontrer des bandits; on est du moins certain de ne pas trouver, dans les *khâns* échelonnés de distance en distance, le moindre viatique. Près de Métrovitza, sur la route de Bosnie en Albanie, il existe un rocher sur lequel les indigènes qui passent d'une province à l'autre ne manquent jamais d'immoler un mouton pour conjurer les accidents du voyage.

Quant aux chemins de fer, ils n'existent ici qu'à l'état de légende, sauf le court tronçon de Costainitza à Banjaluka, dont nous avons déjà parlé. La mer, ce grand véhicule naturel, ne supplée, dans cette partie de l'empire, que très-imparfaitement au défaut de communications par terre.

On sait que le développement des côtes, dans la presqu'île des Balkhans, est d'environ 2800 kilomètres. Aussi la Turquie, au temps de sa prospérité, était la plus puissante des nations maritimes de la Méditerranée. Dans notre siècle, la flotte ottomane a éprouvé deux désastres, le premier en 1827, à Navarin, — le second, lors de la guerre de Crimée, à Sinope. Toutefois la route de la mer est si bien, pour la Turquie, une condition indispensable de défense et de durée, que le gouvernement de Constantinople a fait des efforts exceptionnels pour organiser une nouvelle flotte dans le style scientifique moderne. En 1873, celle-ci se composait de 21 navires cuirassés, avec 103 canons de gros calibre, sans compter quelques bâtiments en construction soit dans les chantiers anglais, soit à l'arsenal de Top-Hané, à Constantinople, Il faut ajouter environ 160 navires de tout tonnage, destinés plus spécialement à la surveillance des côtes et au transport des troupes. Les marins recrutés dans les sandjaks des côtes, sont évalués à 50 000.

Dans la situation actuelle de la Turquie, cette seconde partie de la flotte apparaît comme de beaucoup la plus utile car, dans une certaine mesure, elle peut suppléer à l'insuffisance des voies de communication. Déjà elle a rendu de grands services; ainsi, lors de l'insurrection de Crète, le *Medari-Sarfk* et l'*Ertogrul* ont transporté chacun, en un seul voyage, de Constantinople à Candie, 2400 hommes.

Toutefois l'accès par mer ne laisse pas, dans la presqu'île même des Balkhans, d'offrir des difficultés. Les côtes de la mer Egée sont infestées de lacs et de bas-fonds marécageux; Salonique est le seul port vivant de ces parages. Enos est admirablement placé à l'embouchure de la Maritza, avec un

chemin de fer sur Andrinople; mais la population, au lieu d'augmenter, diminue sous l'influence du fléau miasmatique.

Autre désavantage : la Turquie, sur une bonne moitié de son domaine, tout le long de l'Herzégovine, ne possède pas la côte de l'Adriatique; celle-ci appartient à l'Autriche. L'Herzégovine ne communique à la mer que par le très-petit port de Klek. Pour entrer dans les provinces serbes, la Bosnie et l'Herzégovine, les Turcs ne disposent donc que de la voie de terre, par Novibazar, elle-même étroitement serrée entre le Montenegro et la Serbie proprement dite.

Si nous ne nous trompons, cette rapide esquisse a fait déjà comprendre l'ensemble du mouvement politique dont l'insurrection actuelle n'est qu'un des incidents. L'ethnographie se calque elle-même sur le dessin géographique. La presqu'île des Balkhans, placée sur le passage de toutes les grandes invasions, a retenu de chacune, grâce à la forme divisée de son sol, une race différente, pour réunir en fin de compte les nationalités les plus diverses. Au nord-est, sur la rive gauche du Danube, ce sont les Roumains ; au nord-ouest, ce sont les Serbes; au sud, ce sont les Hellènes, qui couvrent toute la côte de la mer Egée, depuis la Morée jusqu'à Constantinople, en passant par les îles de l'Archipel et par les rivages de la Macédoine et de la Thrace. Au centre, sur les deux versants des Balkhans, ce sont les Bulgares. Quant aux derniers conquérants, les Turcs, ils sont dispersés dans toute la presqu'île, par groupes très-inégaux, mais partout en infériorité. A Constantinople même, ils ne comptent que pour 200 000, alors que l'agglomération des rayas s'élève à 400 000. Ils se trouvent plus nombreux dans la vallée de la Maritza, d'accès facile. C'est seulement entre les Balkhans et le Danube, dans l'angle décrit par Silistrie, Varna et Schoumla, qu'ils forment un groupe compacte supérieur au reste de la population.

L'histoire politique de la décadence de l'empire ottoman suit ces données géographiques et ethnographiques. C'est la Grèce, c'est-à-dire la partie la plus isolée de l'empire, qui se détache tout d'abord. Suivent d'un mouvement à peu près parallèle la Roumanie et la Serbie, qui elles aussi ne tiennent à la Turquie que par une seule frontière.

La première est séparée par le Danube, dont la largeur dépasse 4000 mètres au confluent de l'Aluta; la profondeur des eaux varie de 6 à 20 mètres; ajoutons les terrains marécageux qui s'étendent sur les deux rives et le manque absolu de passages permanents; le dernier pont de bateaux se trouve à Peterwardin. Quant à la Serbie, située à l'extrémité du rectangle montagneux que nous avons désigné plus haut, enclavée entre le Danube, la Save, le Drin et le Timok, séparée du côté de la Turquie par la haute chaîne du Kopaonik qui barre la vallée intérieure de la Morava, elle doit aux mêmes causes son émancipation. Ces causes ont agi dans le Montenegro d'une manière encore bien plus puissante; car jamais les Turcs n'ont pu, d'une manière permanente, occuper le massif de la Czernagore.

La carte montre encore que la Bosnie obéit en ce moment aux lois multiples du développement historique que nous analysons. En effet, elle apparaît complétement isolée du reste de l'empire; elle s'appuie en arrière sur l'Autriche; le versant herzégovinien incline sur la Dalmatie et le versant bosniaque proprement dit sur la Save hongroise; l'étroite porte de Novibazar est fermée par la Serbie au nord et par le Montenegro au sud. Comme le remarque M. Reclus, le pays tout entier peut être comparé à une immense citadelle dont le mur le plus élevé se dresse précisément au midi comme pour défendre l'entrée aux Osmanlis. Une fois ce rempart escaladé, il faut forcer successivement chaque défilé de rivière, gravir chacune des crêtes parallèles des monts; en mille endroits quelques hommes peuvent suffire pour forcer à la retraite des bataillons entiers. Le climat lui-même sert à protéger la Bosnie contre les Turcs, car par sa froide température il diffère beaucoup de celui du reste de la péninsule.

La population de la Bosnie est estimée à 1 150 000 habitants, sur lesquels 400 000 musulmans disséminés surtout dans les villes; à Serajevo, chef-lieu de vilayet, les 50 000 habitants sont, pour les cinq sixièmes, musulmans; à Banjalouka on compte 15 000 musulmans sur 18 800 habitants; à Trawnik, ville de 12 000 habitants, il y a cinq cents familles à peine chrétiennes ou juives. Dans les campagnes, les propriétaires de *spahiliks* ou fiefs militaires appartiennent encore à la religion des conquérants, bien que le plus grand nombre soient d'origine serbe. Mais la majorité des indigènes, plus des deux tiers de la population, est chrétienne; comment ne subirait-elle pas l'influence des Serbes de Belgrade, ses frères aînés de la race slave du sud?

II

La Serbie proprement dite a tout fait pour maintenir et fortifier cette influence; elle ne compte que 1 400 000 habitants; toutefois, depuis qu'elle est indépendante, elle a doublé sa population, phénomène remarquable si l'on considère que les musulmans en Europe suivent une progression inverse. Du reste, la Serbie a de la marge, car le huitième à peine de son sol est cultivé. L'instruction nationale et surtout l'armée, tels sont les deux grands soucis du gouvernement de Belgrade, ses deux puissants moyens de propagande contre la Turquie.

Ce serait une erreur de diviser d'une manière générale la population de la presqu'île des Balkhans en deux catégories distinctes, d'une part les Turcs ignorants et barbares, d'autre part les chrétiens instruits et civilisés. Dans ces contrées reculées, l'état intellectuel et moral est à peu près le même pour tous; on peut même dire que parfois les Turcs valent mieux que leurs sujets dégradés par une oppression séculaire. Toutefois, la responsabilité de cette dégradation appartient aux Osmanlis, et il est malheureusement permis de croire, par une longue expérience, qu'ils sont aussi incapables de relever leurs sujets que de se relever eux-mêmes. Cette tâche civilisatrice, c'est la Serbie qui l'a prise à l'égard des Slaves. En 1839, le souverain lui-même ne savait ni lire ni écrire; actuellement (du moins à la date de 1871) la principauté possède plus de cinq cents établissements scolaires, sur lesquels dix-huit gymnases et une université, — fréquentés par 28 000 élèves; Belgrade est devenu le centre intellectuel où un grand nombre de jeunes Bosniaques viennent se familiariser avec la littérature nationale et apprendre l'histoire du grand empire des Douchans.

C'est surtout en Serbie que l'on peut dire que l'armée est la grande école de la nation. L'organisation des forces militaires, telle que nous allons la décrire, a été imposée d'abord au pays par la nécessité de défendre son indépendance nais-

sante contre les retours offensifs des Turcs. Ceux-ci occupent au sud les deux hauts plateaux de Sophie et de Kossova ; là, comme dans deux grandes places d'armes, ils peuvent amasser des troupes et descendre par la vallée de la Morava jusqu'au cœur de la Serbie, à Belgrade. Pour boucher cette trouée à travers le rempart naturel des montagnes, l'armée a tout de suite été créée sur le principe du service obligatoire. Ce n'était point une innovation, car durant les longues luttes de l'indépendance chaque Serbe était soldat; un proverbe dit que dans la *Sumadia*, région des forêts, chaque arbre se change en guerrier.

L'organisation militaire est combinée de manière à ce que l'armée active, entretenue en permanence durant la paix, soit le cadre d'instruction et de combat de la milice, mobilisée en cas de péril.

Voici le mécanisme du recrutement : tout Serbe doit le service militaire depuis vingt ans jusqu'à cinquante. C'est la période la plus longue qui soit imposée en Europe, — sauf dans le Montenegro. La conscription désigne chaque année les jeunes gens qui doivent être incorporés dans l'armée active. Le service est fixé à deux années; avant février 1875, il était de trois ans comme en Prusse. Mais à cette date, sans doute en prévision des événements actuels, on s'est proposé de former un plus grand nombre de soldats aguerris. La milice comprend : 1° tous les hommes qui ont passé par l'armée active; 2° tous les Serbes exemptés par le sort, lesquels sont, dès l'âge de vingt ans, inscrits dans la réserve.

La force active se compose en moyenne de 5 000 hommes, répartis dans toutes les armes. La répartition est curieuse à étudier. C'est la cavalerie qui présente le cadre le plus restreint; elle se réduit à un seul escadron de ligne de 122 hommes, à un peleton de gardes du prince de 32 hommes, à une escouade de gendarmerie de 16 hommes. C'est que les montagnes ne se prêtent guère à l'usage de la cavalerie. D'ailleurs, deux belles et bonnes choses vont en décadence dans les régions orientales de l'Europe : les forêts et les chevaux. Sur ces pentes jadis si riches en essences de toutes sortes, le déboisement sévit à outrance ; à l'insouciance prodigue du paysan se joint l'avidité des spéculateurs étrangers. Cependant ces antiques forêts ont été la sauvegarde de la patrie serbe contre les Turcs. De même, l'élève des chevaux a bien perdu ; la race serbe, si renommée pour la selle, a presque disparu, il ne reste plus que le cheval de travail. Nous savons déjà qu'en Turquie la cavalerie est recrutée d'une manière très-défectueuse.

Dans l'armée serbe, la proportion de l'infanterie paraît également inférieure ; celle-ci ne compte que 2000 hommes, divisés en quatre bataillons de quatre compagnies. Ce sont les armes spéciales, le génie et surtout l'artillerie, qui offrent l'effectif permanent le plus considérable. Le génie prend à lui seul 1000 hommes : un bataillon de pionniers et un bataillon de pontonniers. Etant donné la difficulté des routes et la fréquence des cours d'eau, on comprend la grosse part faite à ce double service. L'artillerie comprend trente batteries mobiles de campagne, dont 22 légères, avec un personnel d'environ 1600 hommes. La supériorité numérique de ces deux armes se comprend d'elle-même. Elles constituent la partie de l'armée qui a le plus besoin d'une instruction spéciale; il importe de tenir autant que possible les cadres au complet de guerre.

Telle est l'assise permanente de l'armée ; sur cette base se superposent les deux bans de la réserve. Celle-ci est organisée par circonscriptions territoriales; aux dix-sept départements (okroudjiés) correspondent dix-huit brigades.

Le premier ban représente un total de 90 000 hommes, en chiffres ronds ; les cadres sont formés pour 80 bataillons d'infanterie (72 000 hommes) et 53 escadrons de cavalerie (6000 hommes). Chaque brigade possède une batterie d'artillerie de campagne, une compagnie de pionniers, en plus une section de ces quatre services : ouvriers, train, subsistances, infirmiers. Enfin quatre batteries de forteresse sont recrutées pour la garnison des quatre places de la Serbie : Belgrade, Semendria, Chabatz et Kladova.

Le deuxième ban doit avoir la même organisation; mais en 1875 il n'était encore qu'imparfaitement formé. Les cadres déjà prêts consistaient en 64 bataillons, chacun ayant quatre compagnies à 225 hommes ; ce serait un nouvel effectif d'un peu plus de 57 000 hommes.

Total général pour toute l'armée nationale : 156 000 hommes. Ce chiffre est énorme, si l'on tient compte de la population de la Serbie. La Turquie, qui possède à peu près vingt fois plus d'habitants, ne dispose, sur le papier, que d'un effectif de 367 000 hommes, sur lesquels la moitié seulement paraît avoir une existence réelle. Selon un compte rendu de l'état-major autrichien, la Serbie, en 1870, était déjà capable de mettre en ligne 75 000 hommes. Depuis cette date, le gouvernement n'a pas cessé de travailler à force pour compléter et perfectionner l'organisation militaire; des officiers russes ont renforcé l'état-major ; l'un d'eux, le général Tchernaïeff, a officiellement le commandement supérieur des troupes serbes. Quant aux moyens financiers, le gouvernement de Saint-Pétersbourg a de longue date l'habitude de venir en aide aux Etats slaves de la presqu'île des Balkhans.

L'instinct militaire dont les Serbes sont doués au plus haut degré facilite l'éducation de la milice. Celle-ci, préliminairement exercée par communes et par cantons, prend part chaque année, au printemps et à l'automne, à deux manœuvres générales dont la durée est de vingt-cinq jours. Les sous-officiers sont instruits dans des écoles spéciales, placées sous la direction des officiers de l'armée active. Quant aux officiers de réserve, ils se recrutent principalement à l'École militaire centrale de Belgrade ; celle-ci comprend 300 élèves; après un cours d'études fait pendant l'hiver, ils accomplissent un stage pratique dans les troupes régulières. C'est ainsi que l'armée permanente dirige l'instruction des cadres de la milice. Ce sont des majors au titre de l'activité qui commandent les brigades territoriales ; les bataillons sont sous les ordres de capitaines au même titre. Notons que le cadre régulier ne compte pas de généraux de division en temps de paix; les révolutions intérieures de la Serbie, au temps de Miloch et d'Alexandre Karageorgévitch, expliquent comment il peut paraître imprudent d'instituer des chefs militaires disposant de forces trop élevées.

Dans l'état-major, la place dominante est accordée aux officiers de l'artillerie. Ils sortent d'une école spéciale; les premiers élèves sont envoyés à l'étranger, surtout à Berlin, pendant une année. Aussi l'armement est relativement très-perfectionné. Krakujevac est le grand arsenal de la Serbie, il fonctionne sans relâche. Déjà en 1871, il renfermait un approvisionnement de 200 canons rayés du calibre de 12,8 et 4 de campagne, sans compter un certain nombre de pièces

de montagne et de mitrailleuses. Détail qui, vu les circonstances présentes, peut avoir une certaine signification : dans la même année 1871, l'empereur d'Allemagne a fait libéralement présent au prince Milan de 75 canons rayés. — Les fusils s'élèvent ou s'élevaient (car le nombre a dû s'augmenter depuis, peut-être grâce à des libéralités analogues) à 230 000, dont 120 000 rayés à capsules, 30 000 modèle Grüner et 80 000 modèle Peabody ; ces deux derniers modèles se chargent par la culasse. Ainsi toute l'infanterie de l'activité et de la milice possède des armes à tir rapide.

Il est évident qu'un état militaire si considérable impose de lourdes charges à la Serbie. Le budget s'élève à 15 500 000 fr., les dépenses de l'armée représentent normalement près du tiers de ce chiffre, 4 345 000 francs. A Constantinople, sur un budget total de 560 millions, c'est à peine si la septième partie, 70 à 80 millions environ, est affectée à l'armée. A cette simple différence on peut mesurer le degré d'énergie respective qui anime les deux États. Il apparaît tout de suite que la Serbie se dévoue corps et biens à son œuvre nationale, et que, pour réussir, elle ne compte pas précisément sur des moyens pacifiques.

III

A proprement parler, le Montenegro, au point de vue militaire, n'est qu'une dépendance de la Serbie. Depuis la guerre malheureuse que les Czernagoresques ont soutenue en 1862 contre le redoutable Omer-Pacha, la petite armée s'est réorganisée, en effectifs et en armes, avec l'aide et sous la direction d'officiers serbes. Elle renonce au long fusil albanais, le *douga Pouchka ;* elle veut désormais lutter à armes égales contre les Turcs. On se rappelle qu'en France, le même gouvernement impérial qui avait fait la guerre de Crimée autorisa une loterie au profit du Montenegro. Avec le produit, le souverain de Cettigne, le prince Nicolas, fit acheter à Vienne 12 000 carabines Minié. En 1869, nouvel achat de 2000 fusils à aiguille.

Comment entretenir ces armes et confectionner des munitions ? Le gouvernement de Belgrade envoya au prince un habile armurier, Wladimir Illich, qui créa à Rieka un petit arsenal et forma des ouvriers. La Serbie ne s'arrêta point là ; elle expédia dans le Montenegro une mission militaire, composée du commandant Miloutine Yovanovitj, de deux sous-officiers et d'un clairon. Celle-ci apporta avec elle à Cettigne les engins nécessaires à un arsenal plus complet que celui de Rieka ; elle installa le *Laboratorium*, qui renferme les fusils de réserve, quelques canons, enfin le principal matériel de guerre. Le bâtiment de l'arsenal s'appelait auparavant le *Bigliardo*, du premier billard transporté à dos d'hommes dans le palais du prince. Le nom est devenu plus savant, et l'article d'importation moins inoffensif.

De cette époque date la première route carrossable du Montenegro, de Cettigne à Cattaro, avec embranchement sur les deux villes turques de Podgoritza et de Nichsich. Sans doute ces deux places, dont la dernière est maintenant célèbre, ne ferment pas tous les sentiers de la montagne Noire ; toutefois des troupes, avec armes et bagages, ne pourraient déboucher du Montenegro dans l'Herzégovine qu'en enlevant d'abord Nichsich ; c'est ce qui explique l'insistance avec laquelle les Turcs et les insurgés se battent autour de la vieille forteresse.

Les résultats acquis par la mission serbe sont remarquables. Le *Laboratorium* contient un approvisionnement de près de dix millions de cartouches ; plus de huit poudrières sont installées aux points les plus sûrs du pays. L'artillerie compte vingt-quatre pièces, partagées en sept batteries de montagne.

On se demandera comment le souverain du Montenegro, qui gouverne une population de 196 000 habitants, réunis sur 4400 kilomètres carrés, peut subvenir aux frais coûteux de ces établissements militaires. Les Czernagoresques sont pauvres, trop nombreux pour leur territoire ; récemment encore ils vivaient en partie de *tchetas* ou razzias sur les frontières. De là l'ancienne haine contre les Albanais du Nord, les Klementi, les Myrdites, les Dunkagines, qui, du reste, ne valaient guère mieux et rendaient volontiers brigandage contre pillage. Aujourd'hui le mode d'acquérir la propriété est plus conforme aux règles juridiques ; l'exportation du bétail est le principal commerce de la montagne Noire. Les revenus de l'État sont d'environ 320 000 francs, sur lesquels 74 000 représentent la liste civile du prince. Le président du Sénat reçoit 3500 francs ; les sénateurs qui cumulent leurs fonctions avec des commandements militaires ont des traitements de 1500 francs à 750 francs. Malgré ces allocations modestes, les économies du trésor n'auraient jamais suffi à l'achat et à l'entretien de tout le nouveau matériel de guerre.

La Serbie est venue de son mieux à l'aide des finances monténégrines ; le prince Michel Obrenovitj a fait cadeau à son bon frère de Cettigne d'une batterie d'obusiers ; un patriote serbe lui en a offert à ses frais une seconde. Mais à Belgrade on n'est point non plus très-riche : l'armée coûte cher. C'est la Russie qui fait l'office de banquier généreux à l'égard des Monténégrins. Elle paye au prince une pension annuelle de 100 000 francs ; de plus, chaque fois que celui-ci va à Saint-Pétersbourg, il ne revient pas les mains vides. C'est à la suite d'un voyage de ce genre, en 1869, que Nicolas a pu acheter un beau lot de fusils à aiguilles. Enfin, la Russie entretient à Cettigne un séminaire grec, une École normale d'instituteurs, un pensionnat de filles, placé sous le patronage spécial de la tsarine.

Dès lors on comprend que le Montenegro ait pu, depuis une dizaine d'années, se transformer à l'exemple de la Serbie.

C'est encore un officier serbe, le capitaine Vlahovitj, qui a dirigé en 1871 la réorganisation des cadres et des effectifs. Déjà il y a vingt ans l'oncle du prince regnant, Danilo, prépara en cas de guerre la levée en masse de tous les hommes de dix-huit à cinquante ans ; mais l'organisation régulière ne date que de ces dernières années. On a établi des cadres permanents : 6 brigades et 29 bataillons ; c'est un total de 16 000 hommes dont la mobilisation serait rapide ; car ce ne sont pas les équipages qui embarrassent les troupes monténégrines.

Il n'est pas besoin de rappeler les mœurs belliqueuses des Czernagoresques : en combattant sans ordre, sans discipline, avec des engins inférieurs, ils ont pu, dans leurs apres montagnes, tenir tête aux Turcs. Que sera-ce donc maintenant avec l'organisation que nous venons de résumer ? Sans doute cette minime tribu de la race slave ne saurait à elle seule représenter un adversaire bien redoutable ; mais elle peut servir d'appoint, et tel est le sens de la réforme militaire au Montenegro. Par ses montagnes et ses canons, la

principauté est une véritable forteresse qui protége le flanc ouest de la Serbie; les 16 000 Czernagoresques mobilisables sont pour l'armée serbe un renfort précieux. Ajoutez ce chiffre aux 156 000 hommes qui composent les forces du prince Milan : déjà nous atteignons un effectif qui équivaut aux deux tiers de l'armée ottomane. De plus, la Serbie, le Montenegro et la Bosnie insurgée forment, par la géographie comme par la race, un tout compacte.

IV

La Serbie s'appuie, à l'est, sur la Roumanie. Cet État, de 4 500 000 habitants, n'a point d'intérêt direct du côté de la Turquie; c'est vers la Transylvanie que l'appellent ses affinités d'origine. Toutefois, par son état de civilisation, par l'exemple de son autonomie, la Roumanie contribue au mouvement de séparation plus ou moins prochaine, plus ou moins opportune, entre les chrétiens et les Turcs de la presqu'île des Balkhans; elle est un des éléments actifs de l'émancipation.

Comme moyen pratique, l'armée roumaine possède un effectif de plus de 62 000 hommes. Elle aussi a été réorganisée récemment, par deux lois de juin 1868 et de mars 1872. Elle se divise en deux parties : 1° l'armée permanente (19 300 hommes), encadrée en 8 régiments de ligne, 4 bataillons de chasseurs, 12 batteries d'artillerie; 2° la milice nationale, avec 8 régiments de gardes frontières (33 500 hommes) et 8 autres régiments de gardes territoriales (11 300 hommes). Le budget de 1876 est évalué à 94 millions pour les recettes, et à 101 millions pour les dépenses. Malgré ce déficit, la Roumanie consacre 18 500 000 francs au ministère de la guerre. A Bukarest comme à Belgrade, l'armée est donc considérée comme appelée à jouer un rôle important.

C'est par la Roumanie que l'Allemagne exerce une influence plus spéciale en Orient; depuis le 20 avril 1866, le pouvoir appartient à un Hohenzollern, le prince Charles. Sans approfondir les desseins particuliers de Berlin, constatons que les 62 000 hommes de l'armée roumaine, joints aux 156 000 Serbes et aux 16 000 Monténégrins, donnent un total de 234 000 hommes.

Terminons le tour de la Serbie : il ne reste plus que le sud-est, la région des Bulgares, sur les deux versants des Balkhans. Les Bulgares appartiennent aussi à la race slave; leur situation géographique explique qu'ils reprennent plus tardivement la conscience de leur nationalité; mais l'insurrection bosniaque paraît les avoir gagnés, sous la double influence de leurs voisins les Serbes et les Roumains.

De la sorte, la Serbie apparaît comme le centre, comme la place d'armes des populations slaves : celles-ci l'entourent dans toutes les directions qui regardent la Turquie.

La race des Hellènes, rivale des Slaves dans les aspirations à l'hégémonie, leur alliée dans les efforts de délivrance, s'étend dans tout le sud de la presqu'île des Balkhans. Elle occupe l'Albanie, l'Épire, la Macédoine, les côtes de la Roumélie, les îles de l'Archipel et la province de Constantinople. Le nom de Phanariotes, ces négociants tout-puissants de Stamboul, est resté célèbre. Cette race a pour point de ralliement le royaume de Grèce, qui a eu et qui a toujours bien des vicissitudes. Ses 1 500 000 habitants ne représentent que les deux cinquièmes des Hellènes; mais quelle influence morale prépondérante! Ses cinq mille navires de commerce font partout, sur les rivages de l'Adriatique et de l'Archipel, une vaste propagante. En cas de guerre, c'est une flotte toute prête de transports et de corsaires. Et avec quel zèle patriotique la glorieuse tradition grecque s'est maintenue, développée! Athènes, avec son Académie, son École polytechnique, son université, son *Arsakéion*, attire et forme l'élite de la jeunesse hellène, une pléiade de missionnaires. C'est une coutume pieuse pour tous les riches négociants grecs, dans les pays les plus reculés, de léguer en mourant une partie de leur fortune aux grands établissements d'instruction publique de la mère patrie. Dans toutes les villes de la Roumélie, il y a une « communauté » grecque prospère, active, instruite; le mot de communauté dit tout. Pour ne citer qu'un fait, à Philippopolis, en plein pays bulgare, les Grecs ont un musée national, une bibliothèque. Ils représentent l'émancipation plutôt par la culture intellectuelle et le génie des affaires que par la force des armes; si, sur ce dernier point, ils restent inférieurs aux Slaves, en revanche ils se montrent supérieurs par la prépondérance morale. On ne saurait nier que ce ne soit là un moyen très-efficace de collaborer à l'œuvre commune.

L'initiative privée semble jusqu'ici l'avoir de beaucoup emporté, comme influence de race, sur les efforts du gouvernement hellénique. Celui-ci s'épuise en luttes de partis, en crises politiques; il se débat contre les difficultés financières; il oscille sous la direction variable des divers souverains que la diplomatie européenne a appelés au trône de Grèce. L'armée ne saurait guère être évaluée à plus de 13 000 hommes, sans réserve sérieusement organisée. Mais la puissance de la Grèce est surtout maritime, elle est une véritable pépinière de marins; à cet égard, elle pourrait compléter d'une manière très-efficace les armées des petits États du nord de la presqu'île.

En tous cas, ces 13 000 hommes, ajoutés aux 234 000 que nous avons dénombrés, fournissent un ensemble de près de 250 000 hommes. L'effectif nominal des forces turques, sur le papier, est de 367 000 hommes pour tout l'empire.

Nous ne prétendons pas que cette alliance entre toutes les forces des anciens vassaux de la Turquie, pour soutenir l'insurrection actuelle, se réalise. Et, dans le cas où elle s'accomplirait, dans le cas même où elle l'emporterait contre l'ennemi commun, il est difficile de prévoir comment les vainqueurs, divisés eux-mêmes par des ambitions rivales, se partageraient la presqu'île des Balkhans. Mais nous ne nous sommes point proposé d'indiquer une solution. Tout ce que nous avons voulu, c'est, par l'étude de faits circonscrits, dégager un élément simple de cette question d'Orient si complexe. Il est certain que, indépendamment des autres causes extérieures, les diverses nationalités de la presqu'île des Balkhans sont et seront de plus en plus en état de modifier la situation de l'empire ottoman.

LOUIS JÉZIERSKI.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

Les Dialogues philosophiques de M. Renan (1).

Au temps où l'Allemagne était parcourue en tous sens par les armées de Napoléon, tandis qu'Arndt et Rückert préludaient à leurs hymnes patriotiques et guerriers, Gœthe, planant de haut sur les misères de la réalité, se réfugia dans un monde imaginaire et fit le *Divan oriental-occidental*.

Au mois de mai 1871, après les défaites, après l'invasion, après le siège, pendant la Commune, M. Renan chercha un asile à Versailles et se mit à s'interroger sur la destinée des planètes. C'est le résultat de ces méditations qu'il nous livre aujourd'hui, après cinq ans d'hésitation, sous la forme de *Dialogues philosophiques*. La philosophie lui versa-t-elle l'oubli et l'indifférence avec autant d'abondance que la poésie l'avait fait pour Gœthe? réussit-il à s'abstraire aussi complétement des souffrances du présent, à fermer son oreille et son cœur aux échos lugubres de la canonnade pour s'isoler dans une impassibilité aussi sereine que celle du grand égoïste allemand?

Il est permis d'en douter. Dans les *Dialogues*, à la vérité, on trouve à peine une allusion détournée aux événements qui se déroulaient à quelques lieues de Versailles; mais on en sent le contre-coup dans la tristesse profonde qui s'exhale de ces pages. « Ne les imprimez pas, disait à M. Renan une femme distinguée à qui il avait prêté le manuscrit, elles font *froid au cœur*. » Je ne connais pas, en effet, de livre plus décourage et plus décourageant, plus propre à *dévelouter* l'âme, pour me servir d'une expression de M. Renan. L'*Ecclésiaste* lui-même, malgré sa philosophie « de célibataire désabusé » (2), ne pousse pas si loin le désenchantement. Il se contente de montrer la vanité de toutes choses; M. Renan prétend nous en montrer l'illusion, l'illusion de la joie aussi bien que l'illusion de la vertu.

C'est comme la confession d'un brillant esprit, l'un des plus raffinés à coup sûr et peut être l'un des plus profonds de notre temps. Il a voulu savoir ce qu'il y avait au fond des choses, et il a trouvé qu'il n'y avait rien. Il nous fait part de sa découverte d'un ton désabusé, mais nullement désespéré, d'un air tranquille, presque souriant, dans ce style merveilleux qui n'appartient qu'à lui. « Le style de M. Renan, a dit quelque part M. J.-J. Weiss, est défectueux si on le considère comme langue philosophique, puisque en tout point capital il manque à dessein de précision et de corps; mais considéré en lui-même, uniquement comme style, hors de tout rapport avec la matière traitée, il se présente avec un charme particulier de discrétion, de finesse, de fraîcheur, de sentiment artistique des proportions, de poésie délicate. » Il y a là une nuance de trop dans la sévérité; le style de M. Renan n'est peut-être pas propre aux matières philosophiques; mais il est à lui seul toute une philosophie, celle de l'indifférence et du désenchantement suprêmes.

I

Un pareil livre est difficile, pour ne pas dire impossible à analyser, car l'intérêt en réside surtout dans les détails, dans les perspectives inattendues qui s'ouvrent à l'improviste sur l'homme et sur le monde, sur l'art et la littérature, aussi bien que sur la morale et la politique. Quant aux grandes lignes du système, elles sont moins originales et peuvent se résumer en quelques mots. La théodicée de M. Renan se réduit à deux affirmations, si tant est qu'on puisse lui imputer d'affirmer quelque chose. C'est là ce qu'il appelle ses *certitudes*, certitudes relatives, bien entendu.

En premier lieu, on n'aperçoit ni dans la nature ni dans l'histoire aucune trace de l'intervention volontaire d'une puissance supérieure à l'homme: en d'autres termes, Dieu n'agit point par des volontés particulières. Cette théorie n'est point nouvelle, et M. Renan a la bonne foi ou la malice de citer deux pages de Malebranche où elle se trouve assez nettement exposée. Comment le grand philosophe chrétien s'y prenait pour concilier cette doctrine avec la foi aux miracles et avec l'efficacité de la prière, ce n'est point ici le lieu de l'examiner. M. Renan, qui ne rencontre point les mêmes difficultés sur sa route, triomphe à meilleur marché.

La seconde affirmation consiste en ceci, que le monde n'est point le jouet du hasard et qu'il marche vers un but. Cela non plus n'est pas bien nouveau. Sauf l'école crûment matérialiste, qui ne voit dans l'univers qu'un ensemble de phénomènes mécaniques, tout le monde est d'accord sur ce point. Les positivistes eux-mêmes ne le contestent pas absolument, j'entends ceux qui restent conséquents avec eux-mêmes et fidèles à leur principe. Ils se contentent de soutenir que nous n'en pouvons rien savoir et que la recherche des causes finales, comme celle des causes premières, est vaine et inutile. Mais si la thèse est rebattue, le procédé de démonstration est curieux. Kant, voulant rétablir dans la *Critique de la raison pratique* la notion de Dieu, fort compromise par la *Critique de la raison pure*, avait pris pour point de départ le sentiment moral. Il y avait vu une révélation intérieure par laquelle Dieu se manifeste à la conscience avec une certitude que ne sauraient égaler les plus ingénieuses démonstrations métaphysiques. M. Renan, lui aussi, prend pour point de départ le sentiment moral; mais le raisonnement par lequel il en déduit la finalité du monde n'a rien de commun avec celui de Kant. Il commence par établir que dans la plupart des cas l'homme a un intérêt actuel à n'être pas vertueux, et que néanmoins il l'est quelquefois. « Loin de faire réussir, le vrai talent, la vraie vertu, la vraie science nuisent dans la vie et constituent celui qui en est doué dans un état d'infériorité relative. Parfois ils causent son malheur. » Par contre, « la nature a évidemment intérêt à ce que l'individu soit vertueux », et elle emploie toutes sortes de « fourberies bienfaisantes » pour arriver à ses fins. Elle nous enlace dans ses filets, elle nous séduit par ses philtres, elle nous prend à des glus savantes. En somme, la vertu de l'homme est une *duperie* le mot revient à chaque page, et c'est par cela même qu'elle est la plus grande preuve de Dieu; car toute duperie suppose non-seulement une dupe, mais un dupeur.

(1) *Dialogues et fragments philosophiques*, par Ernest Renan. Paris, Calmann Lévy, 1876.

(2) M. Renan est-il sûr que l'auteur de l'*Ecclésiaste* fut célibataire? La tradition se serait donc bien trompée en attribuant ce livre à Salomon, le moins célibataire de tous les hommes.

Ces expressions un peu irrévérencieuses nous ont rappelé une scène amusante racontée tout au long dans les *Mémoires* de l'abbé Morellet.

Un jour que chez le baron d'Holbach on avait dit des choses « à faire tomber cent fois le tonnerre sur la maison, s'il tombait pour cela », l'abbé Galiani crut devoir, pour une fois, prendre la défense du bon Dieu.

« Messieurs les philosophes, leur dit-il, vous allez bien vite. Je commence par vous déclarer que si j'étais pape, je vous ferais mettre à l'Inquisition, et, si j'étais roi de France, à la Bastille; mais comme j'ai le bonheur de n'être ni l'un ni l'autre, je reviendrai dîner jeudi prochain, et vous m'entendrez comme j'ai eu la patience de vous entendre, et je vous réfuterai. »

Jeudi arrive. Après le dîner et le café pris, l'abbé s'assied dans un fauteuil, les jambes croisées en tailleur (c'était sa manière), et, comme il faisait chaud, il prend sa perruque d'une main, et, gesticulant de l'autre, il commence à peu près ainsi :

« Je suppose, messieurs, celui d'entre vous qui est le plus convaincu que le monde est l'ouvrage du hasard, jouant aux trois dés, je ne dis pas dans un tripot, mais dans la meilleure maison de Paris, et son antagoniste amenant une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, enfin constamment râfle de six.

» Pour peu que le jeu dure, mon ami Diderot, qui perdrait ainsi son argent, dira sans hésiter, sans en douter un seul moment : *Les dés sont pipés*, je suis dans un coupe-gorge.

» Ah! philosophe! Comment? parce que dix ou douze coups de dés sont sortis du cornet de manière à vous faire perdre six francs, vous croyez fermement que c'est en conséquence d'une manœuvre adroite, d'une combinaison artificieuse, d'une friponnerie bien tissue; et en voyant dans cet univers un nombre si prodigieux de combinaisons mille et mille fois plus difficiles et plus compliquées, et plus soutenues, et plus utiles, vous ne soupçonnez pas que les dés de la nature sont aussi *pipés*, et qu'il y a là-haut un grand fripon qui se fait un jeu de vous attraper? »

« La nature triomphe toujours, dit de son côté M. Renan; elle a trop bien arrangé les choses, elle a trop bien *pipé les dés;* elle atteindra, quoi que nous fassions, son but, qui est de nous tromper à son profit. »

L'analogie est peut-être trop frappante, non-seulement dans la pensée, mais aussi dans l'expression, pour qu'on puisse l'attribuer à une simple coïncidence. Peu importe d'ailleurs; M. Renan a le droit de prendre son bien où il le trouve, même dans le XVIIIe siècle, dont il aime un peu trop à parler avec dédain. Le XVIIIe siècle avait dit légèrement, et d'un ton dégagé, bien des choses que le nôtre croit avoir inventées parce qu'il les répète sur un ton plus solennel. La boutade de Galiani, uniquement destinée à étonner et à amuser un instant les amis du baron d'Holbach, est devenue chez M. Renan un thème à effusions lyriques : « O joie suprême pour l'homme vertueux! Le monde tient par lui. C'est pour lui, c'est par lui et ses pareils que la Terre existe et se maintient. » — Mais non! si la vertu n'est que le fruit de l'illusion cachée au fond de toutes choses par le séducteur suprême, si elle est chez l'homme « l'équivalent de la nidification chez l'oiseau », la vertu, n'étant plus volontaire, perd toute sa saveur. Nous servons, sans les connaître, les plans d'un « être qui nous dupe et poursuit des fins mystérieuses »; et rien ne nous prouve que ces fins soient bonnes. Le but inconnu vers lequel les mondes sont emportés peut être un enfer aussi bien qu'un paradis. Ne serait-ce pas cette incertitude qui arrache à M. Renan cet aveu : « Peut-être la vérité est-elle triste! »

Pourquoi donc M. Renan exige-t-il qu'étant des victimes non volontaires, nous soyons encore des victimes résignées? Pourquoi s'indigne-t-il de voir Schopenhauer concevoir contre le tyran inconnu des sentiments de haine et de révolte? « Je vois clairement avec lui, dit-il, qu'il y a un grand égoïste qui nous trompe; mais, à la différence de Schopenhauer, je me résigne; j'accepte, je me soumets aux fins de l'Être suprême. La morale se réduit ainsi à la soumission. L'immoralité, c'est la révolte contre un état de choses dont on voit la duperie. Il faut à la fois le voir et s'y soumettre. »

Tel n'est pas notre sentiment. Dupes, soit; mais dupes volontaires, nous ne comprenons pas bien ce que la dignité humaine peut y gagner. Quand on admet, comme Schopenhauer, que le monde est une immense déception et que la nature a ourdi des ruses cruelles pour empêcher l'homme de se dérober aux misères de la vie, le mieux est de conclure franchement au pessimisme et de ne répondre que par un froid dédain à l'injustice et à l'égoïsme de la divinité.

Au fond, cette théorie de l'illusion universelle est celle qui sert de base au bouddhisme. « Le désir, dit M. Renan, est le grand ressort providentiel de l'activité. Tout désir est une illusion, mais les choses sont ainsi disposées qu'on ne voit l'inanité du désir qu'après qu'il est assouvi. »

Ne reconnaissez-vous pas là la doctrine bouddhiste : « Toute existence est une souffrance; la souffrance vient du désir »? Mais Çâkya-Mouni tire de là une conclusion plus humaine et, en somme, plus logique que celle de M. Renan. Il est saisi d'une immense pitié à la vue de la douleur universelle; il éprouve un désir invincible d'en affranchir tous ses frères.

« Pour détruire la souffrance, il faut détruire le désir. Pour détruire le désir, il faut renoncer à soi-même, se délivrer de la soif de l'être. L'être n'existant pas, la naissance n'existe pas; par l'anéantissement de la naissance, la vieillesse, la mort, la misère, les lamentations, les douleurs, l'inquiétude, le trouble sont anéantis. C'est ainsi que tout le grand amas de douleurs sera anéanti. »

Si l'on se place dans l'hypothèse d'une négation absolue, d'un monde qui se résout dans une illusion, d'une humanité se débattant dans les piéges de la divinité comme un oiseau dans les filets de l'oiseleur, le pessimisme de Schopenhauer ou l'inépuisable charité de Çâkya-Mouni me paraissent plus conséquents avec de telles prémisses que la résignation souriante et satisfaite de M. Renan. Je comprends l'amertume du philosophe, je comprends le sublime effort de l'apôtre pour affranchir ses frères, je comprends moins l'indifférence du *dilettante* qui se réjouit de voir l'humanité prise à la glu d'une immense illusion, et qui fait semblant de s'y laisser prendre lui-même.

Il a beau faire d'ailleurs; il a beau déclarer que le grand homme doit collaborer à la fraude qui est la base de l'univers, que le plus bel emploi du génie est d'être complice de Dieu, de conniver à la politique de l'Éternel, il ne peut rester fidèle à ses propres maximes. Il ne fait pas autre chose que ce qu'il reproche à Schopenhauer. Comme celui-ci, en démasquant le machiavélisme de la nature, il s'oppose, autant qu'il est en lui, aux fins de l'Être suprême, et il s'en accuse.

« Les planètes mortes, dit-il, sont peut-être celles où la critique a tué les ruses de la nature, et quelquefois je m'imagine que si tout le monde arrivait à notre philosophie, le monde s'arrêterait. »

Il a besoin, pour se rassurer, de se dire qu'on ne le croira pas, qu'en dépit de la critique il y aura toujours des âmes pures pour chanter l'hymne des noces mystiques, et, pour nous consoler, il nous dit, comme le bon curé qui fit trop pleurer ses paroissiens en leur prêchant la Passion : « Mes enfants, ne pleurez pas tant que cela : il y a bien longtemps que c'est arrivé, et puis ce n'est peut-être pas vrai. »

II

En signalant l'insuffisance et les lacunes de la conception du monde qui ressort des *Dialogues philosophiques*, nous ne songeons pas à nous en étonner, encore moins à les reprocher à M. Renan. L'heure actuelle n'est pas favorable à ces grandes constructions métaphysiques qui résument et ramènent à l'unité toutes les données scientifiques acquises à un certain moment de la vie de l'humanité. Notre science est à la fois trop étendue et trop incomplète. Elle a grandi assez rapidement pour briser le cadre où s'enfermaient les vieilles philosophies ; elle n'est pas encore assez solidement établie sur le terrain récemment conquis pour qu'on puisse y élever des constructions durables. Et pourtant personne ne peut se passer de métaphysique, pas même ceux qui la nient. On ne peut raisonner sans s'être fait, au moins sous forme d'hypothèse ou de *postulatum*, une idée générale de l'ensemble du monde. Force est donc, en attendant que l'on construise l'édifice de la philosophie de l'avenir, de se contenter d'un abri provisoire, de dresser à la hâte une tente d'un jour, destinée à disparaître demain.

Malheureusement, les incertitudes de la métaphysique ont pour conséquence fatale et nécessaire l'incertitude sur des questions qui nous touchent de plus près, sur les questions morales. De tout temps, la morale a tiré de la métaphysique toutes ses formules, et des religions positives la substance de ses doctrines. Nous ne voulons pas examiner ici si l'on ne peut la faire dériver d'une autre source. La prétention, émise de nos jours, d'édifier le code des devoirs humains sur une base absolument indépendante de la religion peut être fort légitime en soi ; mais en fait, les nations ont jusqu'à présent puisé exclusivement dans la religion les conceptions morales qui leur étaient nécessaires. Croyants ou libres penseurs vivent tous sur un fonds de traditions et de principes qui constituent le patrimoine commun et forment, pour ainsi dire, la conscience commune des sociétés chrétiennes. M. Renan a très-bien vu cela.

« Les vieilles croyances au moyen desquelles on aidait l'homme à pratiquer la vertu sont ébranlées et elles n'ont pas été remplacées. Pour nous autres, esprits cultivés, les équivalents de ces croyances que fournit l'idéalisme suffisent tout à fait ; car nous agissons sous l'empire d'anciennes habitudes ; nous sommes comme ces animaux à qui les physiologistes enlèvent le cerveau et qui n'en continuent pas moins certaines fonctions de la vie par l'effet du pli contracté. Mais ces mouvements instinctifs s'affaibliront avec le temps. Faire le bien pour que Dieu, s'il existe, soit content de nous, paraîtra à plusieurs une formule un peu vide. *Nous vivons de l'ombre d'une ombre. De quoi vivra-t-on après nous?...* »

Le développement des sciences naturelles a contribué à ébranler les anciennes conceptions morales plus que n'avait fait la Révolution française. Celle-ci, en effet, continuait à marcher dans la voie ouverte par le christianisme dans bien des cas où, pour l'observateur superficiel, elle semblait s'en écarter. Il y a dix-huit siècles, on avait proclamé l'égalité des hommes devant Dieu ; la Révolution proclama l'égalité absolue de tous les hommes devant la raison. C'était autre chose, mais il n'y avait pas là contradiction absolue. Aujourd'hui, au nom de la sélection naturelle, on est forcé d'applaudir à l'écrasement du faible par le fort, et la science constate l'inégalité fondamentale des races humaines. « Le sauvage d'Australie, se demande M. Renan, a-t-il les droits de l'homme ou ceux de l'animal? » Et ailleurs : « Les hommes ne sont pas égaux, les races ne sont pas égales. Le nègre est fait pour servir aux grandes choses voulues et conçues par le blanc. »

Est-il possible de tirer une morale nouvelle et scientifique de la conception nouvelle du monde telle qu'elle résulte du progrès des sciences ? Plusieurs l'admettent : M. Renan n'est sans doute pas de leur avis, car il prononce d'avance l'oraison funèbre de la vertu, destinée à disparaître, en même temps que l'art, à la suite de la religion :

« Le progrès de l'humanité n'est en aucune façon un progrès esthétique. La nature atteint son but par la vertu, par l'art, par la science, surtout par la science. Il viendra peut-être un jour (nous voyons poindre ce jour) où un grand artiste, un homme vertueux seront choses vieillies, presque inutiles ; le savant, au contraire, vaudra de plus en plus. »

M. Renan considère-t-il réellement l'art et la vertu comme choses transitoires et passagères ? ou bien a-t-il voulu user ici d'une méthode indiquée dans sa préface et qui consiste, « pour relever l'importance d'une idée, à la supprimer et à montrer ce que le monde devient sans elle ? » Nous n'oserions nous prononcer, car dans ces *Dialogues* si remplis de vues ingénieuses et souvent contradictoires, il faut craindre à chaque instant de faire fausse route. Bornons-nous donc à examiner quelles sont les conséquences, un peu bizarres, mais rigoureusement logiques, auxquelles l'a conduit cette conception de la science envisagée comme but unique et fin suprême du monde.

III

Toutes les conquêtes que la science a faites depuis cent ans ne sont rien en comparaison de celles qui nous sont promises pour le vingtième siècle. Les savants les plus autorisés, M. Claude Bernard, par exemple, annoncent que bientôt l'on maîtrisera la matière vivante comme on maîtrise déjà la matière organique (1). Une pareille perspective est bien faite pour exalter les imaginations, et M. Renan est en droit de saluer, presque avec enthousiasme, cet agrandissement de la science et du pouvoir de l'homme.

« Que ne fera pas la physiologie quand elle aura remplacé

(1) *Revue scientifique* du 22 avril 1876, p. 586.

cette vieille routine empirique qu'on appelle la médecine? La génération et l'éducation de l'homme se sont faites jusqu'ici presque au hasard ; nulle science n'y a pénétré... Qu'arrivera-t-il quand l'homme sera en possession de la loi qui détermine le sexe de l'embryon et pourra l'appliquer à volonté? Or, cette découverte est de celles qu'on peut considérer comme susceptibles d'être faites dans un prochain avenir. »

Des progrès si rapides, si immenses, sont bien propres à faire concevoir l'espérance d'un progrès indéfini. Mais ici l'on se heurte à une objection terrible. Dans quelques centaines de milliers d'années on sera sorti de la période où la terre est habitable. « La terre, dit M. Renan dans son magnifique langage, sera probablement alors, comme la lune, une planète épuisée, ayant accompli sa destinée et usé son capital planétaire, son charbon de terre, ses métaux, ses forces vives, ses races.... Comme tous les corps qui roulent dans l'espace, elle tirera de son sein ce qui est susceptible d'en être tiré ; mais elle mourra, et, croyez-le, elle mourra, comme dit dans le livre de *Job* le sage de Théman, sans avoir atteint la sagesse. »

N'est-ce pas le cas de répéter la parole de l'*Ecclésiaste* : « Quel est le fruit de tout le travail auquel l'homme se livre sous le soleil? » A quoi aura servi d'élever pierre à pierre l'édifice de la science au prix de tant de souffrances et de sacrifices, si tout doit aboutir à une planète morte roulant au sein des espaces silencieux, jusqu'au jour où elle ira se confondre avec le soleil dans le sépulcre commun des mondes et des humanités? Pour échapper à cette condamnation inévitable, il n'y a qu'une seule ressource. Il faut que notre humanité, ou une des humanités qui s'agitent dans l'espace sans bornes, atteigne un jour l'omniscience ou la toute-puissance, qu'elle arrive à surprendre les secrets de l'atome, ce qui lui donnera le pouvoir créateur, et qu'elle se mette en communication avec les êtres pensants des autres mondes sidéraux. Alors le flambeau de la science se transmettra de voie lactée en voie lactée, toujours plus brillant, pendant que les soleils s'éteindront l'un après l'autre et que des astres nouveaux émergeront des profondeurs obscures de l'espace.

Chimère, dira-t-on. Oui, sans doute. M. Renan lui-même reconnaît qu'il s'est posé là en dehors non-seulement de l'expérimentable, mais du concevable. Mais cette conclusion était en germe dans ses prémisses : il n'avait à choisir qu'entre ce rêve éblouissant et l'anéantissement final de l'univers, c'est-à-dire le nihilisme absolu.

IV

Nous ne voulons pas insister. Il suffit d'avoir indiqué en quelques mots ce qu'il y a d'utopique dans les espérances de M. Renan et ce qu'il y a de légitime et de séduisant dans ses chimères les plus audacieuses. Mais il n'est pas bon de s'attarder sur ces hauteurs où l'on prend trop facilement le vertige; il est temps de redescendre sur terre et de rechercher l'idéal social de M. Renan après avoir étudié son idéal métaphysique.

Sa conception de la société est en harmonie parfaite avec sa conception de l'univers. De même que celui-ci a pour fin suprême la domination de la science, de même la société n'existe que pour permettre aux savants de poursuivre en paix leurs recherches. C'est d'après ce critérium qu'il juge tous les systèmes politiques. S'il n'est pas favorable à un retour de l'ancien régime, c'est que, *en ce moment*, les partisans de l'ancien régime se sont mis en hostilité avec la science. Mais il prévoit que dans l'avenir la démocratie ne sera pas pour celle-ci une ennemie moins redoutable. En somme, ses idées sont absolument aristocratiques. Il ne conçoit guère la grande culture régnant sur une portion de l'humanité sans qu'une autre portion y serve et y participe en sous ordre. Il redoute la diffusion de l'instruction primaire, de peur que les populations à demi instruites ne veuillent plus contribuer à entretenir une culture supérieure, « c'est-à-dire à se donner des maîtres ». — « L'essentiel, dit-il, est moins de produire des masses éclairées que de produire de grands génies et un public capable de les comprendre. Si l'ignorance des masses est une condition nécessaire pour cela, tant pis. » Quant au bonheur des individus, il ne s'en préoccupe guère. Il remarque que tout dans la nature trahit le mépris de l'individu, et il fait comme la nature.

« Le grand nombre doit penser et jouir par procuration. L'idée du moyen âge, de gens priant pour ceux qui n'ont pas le temps de prier, est très-vraie. La masse travaille; quelques-uns remplissent pour elle les hautes fonctions de la vie : voilà l'humanité. Le résultat du travail obscur de mille paysans, serfs d'une abbaye, était une abside gothique dans une belle vallée ombragée de hauts peupliers, où de pieuses personnes venaient six ou huit fois par jour chanter des psaumes à l'Éternel. Cette vallée, ces arbres, ces rochers voulaient crier vers Dieu, mais n'avaient pas de voix ; l'abbaye leur en donnait une. Chez les Grecs, race plus noble, cela se faisait mieux par la flûte et les jeux des bergers. Un jour cela se fera mieux encore, si un laboratoire de chimie ou de physique remplace l'abbaye. Mais de nos jours, les mille paysans, autrefois serfs, maintenant émancipés, se livrent peut-être à une grossière bombance, sans résultat idéal d'aucune sorte, avec les terres de ladite abbaye. L'impôt mis sur ces terres les purifie seul un peu en les faisant servir à un but supérieur. »

Jamais le mépris du poète pour le vulgaire, du noble pour le manant, n'a atteint une pareille hauteur. Nous avons tenu à citer cette page toute pleine d'une poésie si dédaigneuse et si raffinée, parce qu'on y retrouve l'une des idées les plus chères à M. Renan. Déjà, dans un autre ouvrage, il avait déclaré que l'existence plate et monotone du paysan français lui semblait bien au-dessous de celle du Kirghiz demi-sauvage, errant dans les steppes de l'Asie centrale avec ses chariots et ses troupeaux.

Son aversion pour le paysan français n'a d'égale que celle qu'en toute occasion il témoigne à l'Amérique. Le principe que la société n'existe que pour le bien-être et la liberté des individus qui la composent lui est profondément antipathique. Aussi l'idéal de la société américaine lui paraît-il plus éloigné qu'aucun autre de l'idéal d'une société régie par la science.

Il ne se dissimule pas que de pareilles idées devront choquer beaucoup de gens ; c'est pourquoi il annonce, pour atténuer un peu ses duretés éloquentes, qu'il « publiera plus tard un essai composé en 1848 et 1849, intitulé : *l'Avenir de la science*, bien plus consolant que celui-ci et qui plaira davantage aux personnes attachées à la religion démocratique (1) ».

(1) Nous croyons qu'il ne s'agit pas d'un travail inédit. Si nos

Ce qui fait le charme et l'originalité de son dédain aristocratique, c'est qu'il ne s'adresse pas seulement au paysan, et qu'il s'étend à tous ceux qui ne font pas de l'idéal leur principale affaire. Il a là-dessus une page doucement ironique que nous ne pouvons résister au plaisir de citer :

« Les existences en apparence inutiles des riches, des gens à la mode, ont plus de valeur qu'on ne croit. Il faut qu'il y ait de telles gens pour faire courir les chevaux, donner les bals, pour accomplir en un mot les vaines besognes qui fatigueraient les sages, et absorber les jouissances dangereuses qui les distrairaient... Tout ce train bruyant du monde est nécessaire pour qu'un Cuvier, un Bopp soient tranquilles en leur chambre, aient de bonnes bibliothèques, et ne soient ni obligés ni tentés d'user leur temps à ces vanités. Voilà pourquoi le savant s'incline volontiers (non sans quelque ironie) devant les gens de guerre et les gens du monde. Le contemplateur tranquille vit doucement derrière eux, tandis que le prêtre le gêne avec son dogmatisme, et le peuple avec son superficiel jugement d'école primaire et ses idées de magister de village. »

Cela lui suffit pour le présent, mais non pour l'avenir. M. Renan aspire à la constitution d'une aristocratie intellectuelle et morale, tenant entre ses mains une force organisée qui lui asssurerait la domination sur la foule désarmée et indisciplinée. Il veut plus encore, il veut que cette aristocratie soit en même temps une noblesse. Dans le passé, la noblesse provenait de la conquête et par suite correspondait à une supériorité de race : aujourd'hui elle n'a plus de raison d'être, puisque les trois quarts des titres sont usurpés et que les autres, à une dizaine d'exceptions près, proviennent d'ennoblissements. Il espère que les progrès de la physiologie et la sélection naturelle permettront de créer des êtres doués d'une supériorité intellectuelle non contestable, comme ce docteur védique οὗ τὸ σπέρμα εἰς τὴν κεφάλην ἀνέδη, des êtres qui se serviraient de l'homme comme l'homme se sert des animaux, en un mot de faire des dieux.

Nous n'insisterons pas sur ces idées, que M. Renan développe avec complaisance, mais qui nous paraissent empreintes d'une fantaisie trop audacieuse. Ce qui malheureusement nous semble moins chimérique, c'est la perspective d'une réaction qui, à un moment donné, pourra éclater contre la science au sein des sociétés égalitaires :

« Il y aura alors contre la science, surtout contre la physiologie et la chimie, des persécutions auprès desquelles celles de l'Inquisition auront été modérées. La foule des simples gens devinera son ennemi avec un instinct profond. La science se réfugiera de nouveau dans les cachettes. Il pourra venir des temps où un livre de chimie compromettra autant son propriétaire que le faisait un livre d'alchimie au moyen âge. »

Tout cela est possible ; car la haine de la vulgarité contre ce qui dépasse son niveau est une haine éternelle dont il faut toujours redouter les explosions, même lorsque rien ne les justifie. Dans l'hypothèse où s'est placé M. Renan, l'explosion serait parfaitement justifiée ; car il s'agirait, pour les *simples*, de se soustraire au despotisme le plus épouvantable que l'esprit humain ait jamais conçu. La théocratie des brahmanes serait de bien loin dépassée par la théocratie scientifique dont il trace le tableau avec une certaine complaisance, et qu'il nous montre appuyant son pouvoir, non, comme les prêtres, sur des terreurs imaginaires, mais sur des terreurs réelles. Il serait cruel d'avoir à choisir entre ce cauchemar d'une théocratie scientifique et cet autre cauchemar où l'avenir de la terre apparaît à M. Renan sous la forme d'une planète d'idiots se chauffant au soleil dans une sordide oisiveté, en d'autres termes, d'avoir à choisir entre ce qu'il appelle la solution oligarchique du problème de l'univers et ce qu'il appelle la solution démocratique. Quant à la solution monarchique, c'est-à-dire à la *création* d'un Dieu unique, d'un Être actuellement parfait, elle est trop en dehors du concevable pour effrayer ou pour consoler.

Le livre ne conclut donc à rien et nous n'avons pas non plus à conclure. Ce serait imiter le géomètre qui, après avoir écouté la plus belle des tragédies, demandait ce que cela prouve. Si Proudhon était encore du monde des vivants, il eût été intéressant de voir sa rude main plébéienne s'abattre sur les théories hautaines de M. Renan. C'eût été un spectacle curieux et instructif que son bon sens un peu brutal aux prises avec le plus aristocratique des esprits de notre temps. Mais la prose ne prouve rien contre la poésie, et toute l'indignation démocratique de Proudhon n'eût pas empêché le livre de M. Renan d'être, avec toutes ses hypothèses audacieuses, un chef-d'œuvre de grâce, d'esprit, d'éloquence et quelquefois de profondeur.

CH. VINCENS.

RÉCENTES PUBLICATIONS HISTORIQUES

La Revue historique (1)

Deux volumes de la *Revue historique* de MM. Monod et Faigniez ont déjà paru. On peut apprécier dès maintenant l'esprit de cette nouvelle publication, les services qu'elle est appelée à rendre à la science et le succès avec lequel elle a réalisé les promesses de son programme.

I

« Les études historiques — est-il dit dans l'avant-propos de la première livraison — prennent à notre époque une importance toujours croissante et il devient de plus en plus difficile, même pour les savants de profession, de se tenir au courant des découvertes qui se produisent chaque jour dans ce vaste domaine. »

Même en se cantonnant dans une province spéciale de ce vaste domaine, il n'est pas un travailleur qui n'ait senti combien il est malaisé de recueillir des informations exactes sur les publications qui l'intéressent plus particulièrement. Ce ne sont pas seulement les livres qui se multiplient, ce sont aussi les Revues spéciales ou générales dans lesquelles

---

couvreurs ne nous trompent, *L'Avenir de la science* a été publié dans la *Liberté de penser*, Revue qui disparut après le coup d'État de 1851.

(1) *Revue historique*, dirigée par MM. G. Monod et G. Faigniez. Première année, t. I (650 pages grand in-8°), janvier-mars et avril-juin 1876. Paris, librairie Germer Baillière.

sont disséminées d'importantes études. Même dans les journaux quotidiens on trouve parfois de précieux essais qui, relégués dans quelque *Variété*, restent ignorés du plus grand nombre des lettrés. D'ailleurs est-ce seulement les publications françaises que le travailleur a intérêt à dépouiller? Il n'est pas une branche de la science historique sur laquelle il ne se publie en Allemagne, en Angleterre, en Italie, dans tous les pays civilisés, d'innombrables livres et articles de Revue.

Comment se reconnaître dans cet immense mouvement littéraire? Que d'utiles travaux se trouvent ainsi perdus pour ceux-là mêmes qu'ils intéresseraient le plus?

Sans doute il a déjà été tenté d'heureux essais pour concentrer les informations littéraires. La *Revue critique*, surtout depuis sa récente transformation, s'est imposé la tâche de signaler dans les principaux recueils de la France et des pays étrangers les articles les plus importants. La *Revue des questions historiques*, dans son *bulletin bibliographique*, dans ses *courriers* allemand, anglais, italien, scandinave, polonais, russe, dans sa *revue des recueils périodiques étrangers* s'est efforcée aussi de répondre à la curiosité des chercheurs.

La *Revue historique* est allée plus loin encore. Dans chaque numéro elle présente un dépouillement consciencieux de nos principaux recueils français : elle donne un sommaire raisonné, pour tout ce qui concerne l'histoire, de la *Revue des questions historiques*, de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, de la *Revue des documents historiques*, du *Cabinet historique*, de la *Romania*, de la *Revue archéologique*, du *Journal des savants*, de la *Revue critique*, de la *Revue politique et littéraire*, de la *Revue des deux mondes*, de la *Revue de France*, de la *Revue d'Alsace*, de la *Revue de législation française et étrangère*, de la *Revue chrétienne*, du *Journal officiel*, de la *Revue de l'instruction publique*, des *Bulletins* de plusieurs Sociétés, notamment du *Bulletin de la Réunion des officiers*, enfin des comptes rendus de l'Académie des inscriptions et de l'Académie des sciences morales.

On voit quelle énorme masse de renseignements elle met à la disposition de ses lecteurs. Combien de savants auraient ignoré l'existence de tel article cité dans ces analyses et, qui sait? l'existence même de tel ou tel recueil!

On a soumis au même travail les principales Revues de l'étranger : pour l'Allemagne, l'*Historische Zeitschrift*, les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, etc.; pour l'Angleterre, l'*Academy*, l'*Athenaeum*, la *Westminster Review* et je ne sais combien d'autres *Magazines*. Dans le dernier numéro, on trouve le dépouillement de treize Revues italiennes et de onze Revues suisses.

On ne saurait trop engager les directeurs du nouveau recueil à persister dans cette voie, à combler les lacunes qui peuvent exister encore dans leur système d'informations. C'est un travail ingrat, mais d'une utilité directe et incontestable. Sous ce rapport la *Revue historique* offre déjà un avantage considérable sur toutes les Revues françaises et sur la plupart des Revues étrangères. Elle peut rendre déjà plus de services que l'*Historische Zeitschrift* de M. de Sybel, malgré l'utile annexe que s'est donnée cette dernière : la *Bibliotheca historica* de Müldener (sorte de catalogue systématique et très-complet des livres qui paraissent en Allemagne et à l'étranger sur chacune des branches de l'histoire).

Chaque numéro de la *Revue historique* renferme une sorte de chronique de tous les faits qui intéressent le mouvement scientifique de France : nécrologie d'écrivains distingués, projets de réformes dans l'enseignement, développement des universités libres, travaux des sociétés savantes de province, etc.

Son *bulletin historique* rend compte des principales publications qui, pendant le dernier trimestre, ont marqué chez nous et à l'étranger : ces revues sont dues, pour les livres français, à M. Monod ; pour les ouvrages spécialement consacrés à l'antiquité à M. de la Berge, pour l'Allemagne à M. R. Reuss ou M. Hartwig, pour l'Angleterre à M Gardiner, pour l'Italie à M. Paoli, pour la Hongrie à M. Sayous, qui dans les premiers fascicules de son *Histoire de Hongrie* a fait preuve de profondes connaissances en langue et littérature magyare. Chacune des divisions du *bulletin* est donc confiée, comme on le voit, à de véritables spécialistes.

Ici encore on doit souhaiter que la Revue se complète par l'adjonction de nouveaux collaborateurs. Elle n'a pas encore de bulletin russe, grec, espagnol, américain. Pour plusieurs de ces *desiderata*, on nous promet très-prochainement satisfaction.

J'ai insisté jusqu'à présent sur la partie technique de ce nouvel organe, sur la chronique, les comptes rendus, le bulletin français et étranger, le dépouillement des périodiques. C'est précisément là ce qui nous a le plus manqué jusqu'à présent; c'est précisément par un bon système d'informations qu'on peut rendre service à nos travailleurs, si longtemps abandonnés à leurs propres forces; c'est en donnant ce tableau le plus vaste et le plus complet possible qu'un recueil mérite réellement le nom de *Revue*, au lieu d'être seulement une collection d'articles.

II

J'arrive à la partie vraiment littéraire de la *Revue historique*. Les seize ou dix-sept articles que renferment les deux livraisons publiées forment un ensemble fort honorable; tous apportent quelques données nouvelles, et plusieurs sont excellents. La Revue supporte dès maintenant la comparaison avec les meilleures de ses devancières.

A titre d'introduction, M. Gabriel Monod publie un essai sur le progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle. On ne sait pas assez par quelles longues séries d'efforts, par quelle suite d'essais souvent infructueux, l'histoire a pu sortir des indigestes compilations du moyen âge, des aventureuses théories des hommes de la Renaissance, puis de la patiente érudition de nos grands travailleurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, pour devenir enfin une science exacte, ayant ses règles et sa méthode et tenant dignement sa place dans le grand mouvement scientifique qui donnera à notre siècle son principal caractère. Il n'est personne qui n'ait entendu prononcer les noms de Bongars, de Scaliger, de Fauchet, de la Popelinière, d'Adrien Valois, de dom Luc d'Achéry, etc. Mais en quoi consistent précisément leurs services envers la science, quelle est leur place parmi tant d'autres, quel est le progrès qu'ils ont réalisé, les matériaux qu'ils ont fournis, la pierre qu'ils ont apportée à l'édifice, voilà ce que beaucoup d'hommes, même instruits, ignorent complétement. L'histoire de l'histoire était encore à faire.

M. Victor Duruy, l'ancien ministre de l'instruction publique, a consacré une longue étude au *régime municipal dans l'empire*

romain aux deux premiers siècles de notre ère. Il a voulu définir les conditions d'existence de ces cités que Rome avait conservées ou créées chez les peuples les plus opposés par le caractère. Elles ont survécu à la ruine du colosse romain; elles ont résisté aux invasions ; elles furent un des legs les plus précieux de l'ancien monde au monde nouveau; elles maintinrent les traditions de liberté au milieu de la conquête et de civilisation au milieu de la barbarie ; elles furent sous le régime féodal le berceau de nos bourgeoisies modernes. Quelle était donc leur constitution dans l'empire romain? M. Duruy montre comment, en perdant leur souveraineté, les villes grecques ou gauloises conservèrent cependant des libertés fort étendues et une vie municipale fort active. « Pompéi, au moment de la catastrophe qui l'engloutit, était » occupée à des élections populaires. On a retrouvé affichés » sur les murs les professions de foi des candidats, les pla- » cards des amis, ceux des adversaires, même les recomman- » dations du gouvernement, c'est-à-dire de la curie en faveur » d'un candidat officiel. » L'auteur cherche à marquer la limite entre la juridiction municipale et celle des gouverneurs. Il constate une infinie variété de constitutions et de droits au sein de la majestueuse *paix romaine*. Il y avait unité, non uniformité. M. Duruy explique comment le génie latin avait su concilier « un gouvernement central très-fort et des cités habituellement très-libres ».

Puis, passant des considérations générales aux détails d'organisation, s'aidant des plus récentes découvertes de l'épigraphie et de l'archéologie, il nous fait pénétrer dans un municipe romain au siècle des Antonins. Il nous montre ce qu'étaient le *populus*, le peuple jadis souverain ; la *curie* ou le *splendidissimus ordo*, sorte de réduction du sénat romain, ramené à des fonctions analogues à celles de nos conseils municipaux, mais beaucoup plus étendues ; les *duumvirs*, pouvoir exécutif de la cité ; les *édiles*, chargés de la police urbaine ; le *questeur*, administrateur du patrimoine communal. La république municipale n'était rien moins qu'égalitaire ; au contraire, il y avait là une hiérarchie sociale très-rigoureuse, bien qu'on pût s'élever par le travail et la fortune des derniers rangs jusqu'aux premiers. La distinction entre *honestiores* et *humiliores*, les *honnêtes gens* et les *gens de rien*, était reconnue par la loi : elle ne les punissait pas des mêmes peines, se contentant de frapper les premiers d'une amende, tandis qu'elle réservait pour les seconds les verges, la croix, l'exposition aux bêtes. La société romaine avait déjà ses nobles et ses vilains.

Dans ce petit État, on distinguait d'autres États minuscules qui avaient leurs chefs et leurs lois particulières : d'une part, les clientèles de serviteurs, de dévoués, de parasites même, qui se groupaient autour de quelque patricien, comme plus tard la *truste* germanique autour de quelque chef illustre ; d'autre part, les colléges d'artisans, les associations de secours mutuels, les confréries ayant un caractère religieux. Le *collége*, comme la cité, s'appelait avec quelque fierté la *république*, et ses membres en formaient le *peuple*.

Cette utile monographie montre clairement comment la société romaine de l'empire se rattachait aux traditions antiques et comment elle préparait le monde nouveau. D'une part, on retrouve dans ces municipes le sénat, le peuple (*senatus populusque*), les consuls, les censeurs, les questeurs, les clientèles, le patriciat et la plèbe de l'ancienne Rome ; d'autre part, on y entrevoit les échevins et les bourgmestres, les milices communales et les corporations ouvrières, le *peuple gras* et le *peuple maigre* des cités flamandes ou lombardes. L'histoire est comme la nature : *non facit saltus*.

Dans le même ordre d'études, citons un mémoire de M. Desjardins, également de l'Académie des inscriptions, sur cette question : *Quelles sont les divisions de l'Italie inscrites sur la table de Peutinger?*

M. Charles Thurot, de la même Académie, se livre à des études critiques sur les *Historiens de la première croisade*. On peut y apprendre comment doit se conduire la discussion des documents originaux et comment se détermine rigoureusement la valeur relative de chacun d'eux. Le lecteur qui n'a pu suivre un cours d'histoire à l'École des hautes études, ou qui veut se rendre compte de la méthode en vigueur dans les fameux *séminaires* des universités allemandes, peut s'adresser à M. Thurot : à propos des *Gesta Francorum* ou de Baudry de Bourgueil, il recevra une excellente leçon de critique des textes.

Le même esprit scientifique se retrouve dans l'article de M. Reuss à propos de Tilly et de la destruction de Magdebourg. Le savant conservateur de la bibliothèque municipale de Strasbourg discute un à un tous les témoignages catholiques ou protestants qui nous sont parvenus sur ce tragique événement. C'est en suivant une méthode presque mathématiquement rigoureuse qu'il arrive à une conclusion. Cette conclusion renverse toutes les idées reçues, celles qui, grâce au récit de Schiller, ont cours dans l'enseignement et qui probablement — malgré la démonstration de M. Reuss — y auront cours longtemps encore. Ce n'est pas Tilly qui a brûlé Magdebourg, pas plus que Napoléon n'a brûlé Moscou. Le généralissime impérial avait, au contraire, le plus grand intérêt à conserver une ville qui lui assurait d'abondants approvisionnements et une bonne base d'opérations sur l'Elbe. Ce sont les défenseurs mêmes de la ville qui l'ont brûlée pour ne laisser que des ruines aux mains de l'ennemi. Les documents originaux signalent l'énergique Falckenberg, gouverneur de la ville pour Gustave Adolphe, ensuite le petit peuple de Magdebourg, surtout les pêcheurs et les bateliers de l'Elbe, ruinés et exaspérés par le blocus. Une chanson protestante exprime fièrement la pensée qui présida à la destruction :

> Avant que de reconnaître la ligue papaline
> Et de la nommer mon maître,
> Bien plutôt je me précipite dans les flammes.

Tilly était consterné de l'audace de ces désespérés : « Comment, écrivait-il, ne pas s'étonner de la malice de ces gens qui préfèrent se jeter dans les flammes avec les leurs, plutôt que de tomber entre nos mains ? »

Mais si Tilly est innocent de l'incendie, il ne l'est pas des ordres abominables qui poussèrent les habitants au désespoir : il avait condamné la ville au pillage. Or le pillage, c'était aussi le meurtre, le viol et tous les excès d'une soldatesque effrénée. Même dans la bourgeoisie, beaucoup sans doute préférèrent périr, et, si la bourgeoisie avait hésité, il faut louer le petit peuple de l'avoir forcée à un sacrifice qui assura le triomphe de la foi protestante dans le Nord. M. Reuss est quelquefois bien dur pour « la canaille », ceux qu'il appelle des « gens de sac et de corde », comme ce Hercke qui avait juré que, plutôt que d'entendre parler de soumission à l'empereur, il ne resterait pas pierre sur pierre

dans la ville. Si l'on célèbre Numance, Sagonte, si l'on a loué l'énergie fanatique d'un Rostopchine, peut-on refuser sa sympathie aux incendiaires de Magdebourg? Il y a des résolutions qu'on ne peut guère imiter : ce serait déchoir encore que de ne plus oser les admirer.

Le pontificat de Grégoire VII redevient presque d'actualité depuis que la lutte a recommencé entre le sacerdoce et l'empire. Dernièrement on publiait une *Histoire de Grégoire VII*, œuvre posthume de Villemain, et l'on annonce le troisième volume de l'*Histoire d'Allemagne* de M. Jules Zeller. Ce que l'on connaît bien moins que les grandes scènes dramatiques, comme l'entrevue de Canossa ou la mort du pape, c'est l'effet produit dans les bourgades les plus reculées de la chrétienté par ces terribles décrets qui instituaient le célibat obligatoire des prêtres. C'est ce que M. Giry a voulu montrer dans son *Étude sur Grégoire VII et les évêques de Téroumne*. Il nous fait assister aux résistances du clergé. Résistances bien légitimes, car cette loi nouvelle — qui préparait pour l'avenir l'irrémédiable divorce de l'Église romaine et de la société moderne — les frappait dans leurs plus chères et, on peut le dire, leurs plus saintes affections. Ces prêtres, que l'on traitait de concubinaires et de fornicateurs, auxquels on venait interdire la messe et les sacrements, sur lesquels on lâchait la populace fanatique des moines, « étaient pour » la plupart des pères de famille qui tenaient à leurs » femmes et les considéraient comme légitimes ». N'avaient-ils pas pour eux l'usage, la tradition et de respectables exemples? L'Église d'Orient, si attachée à l'antiquité, n'avait-elle pas conservé le mariage? M. Giry cite encore d'autres arguments invoqués par les réfractaires. C'est grâce à de telles monographies que l'histoire générale se renouvelle.

III

M. J. Loiseleur (*La mort du second prince de Condé*) instruit à nouveau le procès de Sophie-Charlotte de la Trémouille, femme de Henri de Condé. « Ce prince, dit l'Estoile, était » entier en sa religion, homme de bien en icelle, qui crai- » gnait Dieu et haïssait le vice; jaloux extrêmement de la » gloire et de l'honneur et un peu trop de celui de sa femme, » ce qui *enfin lui coûta la vie.* » Mais quel est l'auteur de sa mort? Est-ce sa femme, comme l'ont assuré de graves autorités? Si c'est elle, une autre question très-grave se présente. On connaît le mot d'un magistrat : « Cherchez la femme ! » Cela est vrai quand il s'agit des crimes des hommes; quand il s'agit de crimes féminins, il faut retourner le mot et dire : « Cherchez l'homme, » et surtout le jeune homme. Le jeune homme serait Léon de Belcastel, un page que le prince, partant pour La Rochelle, avait laissé auprès de sa femme. La belle-mère de Sophie-Charlotte écrivait assez crûment à celle-ci : « Il se dit que vous aimiez avec telle passion votre page, qu'il tenait le lieu de votre mari. » Jusqu'à quel point a-t-il tenu le lieu du mari? Y a-t-il eu de son fait une *branche cassée?* Les descendants de Henri de Bourbon ne seraient-ils plus des Condés? Le vainqueur de Rocroy ne serait-il, en réalité, qu'un Belcastel? Peu importe, peut-être, puisqu'après tout, Condé ou Belcastel, il n'en a pas moins battu les Espagnols et les Allemands, puisqu'aujourd'hui il n'y a plus de Condés. Mais au XVIe et au XVIIe siècles la question avait sa raison d'être.

Il paraît évident que si Henri de Bourbon fut réellement empoisonné, le crime d'empoisonnement et le crime d'adultère sont connexes. M. Loiseleur est persuadé, avec la plupart des historiens de ce temps, que « la catastrophe n'eut pas une cause naturelle ». Il n'ose se prononcer aussi nettement sur la culpabilité de l'épouse accusée : peut-être fut-elle en butte aux calomnies des partis, aux jalousies dynastiques. Pourtant les faits qu'il a rassemblés sont tellement graves que, si l'on n'a pas contre elle des preuves, il y a au moins de fortes présomptions. Bref, le cas de Henri de Bourbon et de la princesse Sophie-Charlotte reste une *ténébreuse affaire* digne de tenter la curiosité des lectrices sensibles et l'imagination des romanciers qui suivent les traces d'Alexandre Dumas.

M. Duruy nous a initiés à la vie municipale des cités romaines; M. Castan nous fait pénétrer dans une des villes libres du XVIe siècle, Besançon, l'antique *Vesuntio* de Jules César. Il nous présente l'hôtel de ville aux prises avec l'archevêché et le chapitre, tantôt contestant le droit de juridiction du prince-prélat, tantôt dénonçant à l'autorité supérieure la vie peu édifiante de MM. les chanoines, envoyant les sergents municipaux dans le quartier d'église pour y faire une râfle de leurs *ribaudes*. Charles-Quint, au milieu de ses guerres contre la France, de ses expéditions contre Alger ou Tunis, des soucis que lui donnaient les invasions ottomanes, la prédication de Luther et la situation de ses nouveaux royaumes dans le nouveau monde, est forcé d'abaisser ses regards sur cette querelle de bourgeois et de religieux digne d'être chantée par l'auteur du *Lutrin*. Son ministre, le tout-puissant Grandvelle, se voit tenu en échec dans sa ville de prédilection, dans cette cité qu'il embellissait de magnifiques palais, par un simple avocat nommé Gauthiot, qui, en se mettant à la tête des meneurs de la bourgoisie, était arrivé à une quasi-souveraineté. Ce Périclès ou ce Médicis franc-comtois, sans autres armes que l'intrigue et l'éloquence, disposait à son gré de l'opinion; un jour, il faisait couper la langue aux blasphémateurs, puis il pactisait avec les fauteurs de l'hérésie. Il faut lire dans l'article de M. Castan les émouvantes péripéties de cette *batrachomyomachie* municipale.

M. Chéruel, l'éditeur de Saint-Simon, a mis en œuvre des documents inédits sur les rapports du noble duc avec le cardinal Dubois. On le voit aussi obséquieux envers le ministre, dans sa correspondance particulière, qu'il fut âpre et amer dans ses mémoires d'outre-tombe.

Je ne puis que mentionner le savant travail de M. Chastel sur les destinées de la bibliothèque d'Alexandrie, une question que de récentes discussions ont remise à l'ordre du jour, — et la publication par M. Gardiner d'un *Mémoire inédit de Richelieu*.

IV

La période révolutionnaire est l'objet de deux études considérables.

M. Albert Sorel, professeur à l'École libre des sciences politiques, a exposé, d'après des documents inédits, *la Mission de Custine le jeune à Brunswick*, en 1792. Qui croirait que ce fameux duc, dont le nom est resté inséparable de l'invasion prussienne en Champagne, dont le manifeste souleva de si terribles colères et précipita la chute de la monarchie; qui, de Valmy à Iéna, apparaît comme l'opiniâtre ennemi du nom

français, eut à discuter sérieusement, en 1792, la proposition de commander en chef, contre les rois coalisés, l'armée de la Révolution? Pourtant les documents sont là et nous sommes en présence des papiers relatifs à cette négociation.

La seule critique qu'on puisse adresser à M. Sorel, c'est peut-être d'avoir pris trop au sérieux l'utopie de M. de Narbonne. Il semble penser avec ce ministre que Brunswick était le seul homme « capable de diriger une résistance sin- » cère et forte contre l'émigration et l'étranger, qui seule » pouvait sauver le roi et certainement sauverait la France ». Il croit que là où Lafayette devait échouer, un prince allemand aurait pu réussir, que l'exemple du maréchal de Saxe justifiait suffisamment l'idée d'employer un duc de Brunswick, et que « l'idée d'appeler au commandement des troupes » françaises un général étranger ne révoltait alors aucune » conscience, n'éveillait aucun scrupule ». Je n'insiste pas sur ce qu'il y a de téméraire dans cette dernière affirmation.

La meilleure réfutation de cette assertion de M. Sorel se trouve dans le corps même de son travail. Le duc de Brunswick reçut poliment Custine le jeune, fils du futur conquérant de Mayence ; il consentit à discuter avec lui tous les points de sa mission; il prit même tout son temps pour réfléchir; mais plus il réfléchissait, plus il sentait l'incompatibilité flagrante entre sa qualité d'Allemand et le commandement d'une armée française alors animée de toutes les passions nationales, entre son titre de prince et les sentiments démocratiques de la nation qui avait fait 1789, entre les liens qui rattachaient sa maison à celle de Prusse et la direction d'une guerre contre cette dernière. Si pour les Parisiens, la reine de France n'était plus que l'*Autrichienne*, que serait donc un duc allemand, qui avait déjà contre lui d'avoir comprimé le mouvement révolutionnaire de Hollande?

De la Révolution on connaît surtout les grandes scènes tragiques, les luttes oratoires de la tribune, les journées populaires, les proscriptions, les guerres civiles. On sait moins comment se sont élaborées les milliers de lois qui ont changé de fond en comble notre état social, affranchi la terre, développé la petite propriété, anéanti les distinctions de castes, créé l'armée, les tribunaux, les administrations, les écoles, tous les organes essentiels de notre vie nouvelle. Le même jour où un Mirabeau fulminait contre le despotisme, où un Danton lançait à la tribune le défi aux rois coalisés, où un Tallien portait à Robespierre le coup mortel, ce jour même, dans quelque petite salle ignorée du palais législatif, se rédigeait le texte définitif d'une loi qui réglait les destinées de la propriété rurale ou de l'industrie française. Elle était le fruit d'un labeur long, patient, obscur, et qui incombait surtout à ces députés dont le public ne connaissait point les noms. M. Guiffrey énumère 82 comités auxquels la Constituante, la Législative et la Convention imposèrent une tâche délimitée : comités des archives, des assignats, des colonies, des contributions publiques, de la division du territoire, comités diplomatique, ecclésiastique militaire, etc. De ces 82 comités le grand public ne sait guère que les noms des deux plus terribles : celui de salut public et celui de sûreté générale. Et pourtant tous ont agi et peiné. Les papiers d'un grand nombre d'entre eux sont encore conservés dans nos archives nationales. Étudier ces papiers, c'est pénétrer dans les coulisses de la Révolution; c'est là qu'on peut apprendre les origines et les variations de ces lois qui continuent à nous régir, assister aux essais et aux tâtonnements des législateurs, à l'enfantement de la France nouvelle. M. Guiffrey a choisi presque au hasard l'un de ces comités, celui qui porte le titre pacifique et presque idyllique de comité de l'agriculture et du commerce, et nous en présente l'histoire. Histoire austère, comme il le dit lui-même, peu attrayante peut-être, mais infiniment utile à connaître. Parmi les députés qui, à différentes époques, ont fait partie de ce comité, il n'y a pas un nom célèbre et il y a peu de noms connus. Mais ce sont eux qui réalisèrent la suppression des droits féodaux, jetèrent les bases d'un code rural et d'un code forestier, complétèrent notre système de canalisation, préparèrent l'unité des poids et mesures, proposèrent des récompenses pour les inventeurs et, par la loi sur les brevets d'invention, leur assurèrent la jouissance paisible de leurs découvertes, enfin créèrent des écoles d'agriculture et d'industrie et établirent le Conservatoire des arts et métiers.

Nous devons, en outre, à M. Guiffrey la publication de curieux documents sur le 14 juillet et la prise de la Bastille, — à M. Villari une *Conversation inédite entre Napoléon et Sismondi* à l'époque de l'Acte additionnel.

Ainsi, dans ces deux numéros de la *Revue historique*, nous voyons qu'elle tient rigoureusement sa promesse : « On n'admettra que des travaux originaux et de première main qui enrichissent la science, soit par les recherches qui en seront la base, soit par les résultats qui en seront la conclusion... Nous lui conserverons cependant ce caractère littéraire auquel les savants français attachent avec raison tant de prix. »

Et plus loin : « Notre cadre n'exclura aucune province des études historiques; toutefois notre Revue sera principalement consacrée à l'histoire européenne depuis la mort de Théodose jusqu'à la chute de Napoléon Ier. » On ne peut se plaindre du manque de variété, car ces premiers numéros nous font étudier, — avec MM. Duruy, Desjardins, Chastel, la décadence romaine; — avec MM. Thurot et Giry, le moyen âge; — avec MM. Loiseleur, Reuss, Castan, l'époque de la Réforme; — avec MM. Sorel, Guiffrey, Villari, la période révolutionnaire.

Quant à l'unité qui fait de tous ces articles une véritable *Revue*, elle se trouve, comme l'a demandé M. Gabriel Monod, dans le « point de vue strictement scientifique » auquel se sont placés tous les collaborateurs. C'est par là que la *Revue historique* se distingue de celles de ses rivales qui semblent la serrer de plus près.

LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE AU XVIe SIÈCLE

La bibliothèque de don Quichotte

Don Quichotte, vaincu la veille, roué de coups par un muletier, dormait profondément dans son lit : il contemplait en songe l'archevêque Turpin et les douze pairs de Charlemagne. Le curé, le barbier, la nièce et la gouvernante entrèrent tout doucement dans la bibliothèque. Il y avait là plus de cent gros volumes et autant de petits, bien reliés, toute la littérature chevaleresque et bucolique de l'Espagne. Ces quatre personnages n'aimaient point l'idéal et n'entendaient rien aux rêves grandioses du cher oncle; ils avaient décidé que, les livres ayant troublé la cervelle de don Quichotte, il fallait

brûler les livres. La gouvernante courut chercher un pot d'eau bénite et un goupillon; le curé sourit de la simplicité de cette bonne âme; il ne voulut point qu'on jetât au hasard et sans jugement les coupables dans la basse-cour : maître Nicolas les lui présentait et, comme il était lettré et bon théologien, il épargna les plus distingués et sauva même du bûcher ceux dont les fautes n'étaient point mortelles.

I

Ce chapitre est fort précieux pour l'intelligence de l'histoire littéraire de l'Espagne au XVIe siècle. Si l'on y joint la conversation dans l'hôtellerie, interrompue par le chevalier frappant d'estoc et de taille sur les outres de vin de l'hôte, et la conversation du chanoine et du curé escortant la cage du héros enchanté, on dégage ainsi de la suite du roman l'une de ses parties essentielles : la critique de Cervantes sur la littérature populaire de son pays. Car le *Don Quichotte* n'est pas seulement le tableau assez mélancolique des déconvenues et des chutes d'un homme excellent possédé par un enthousiasme désordonné, d'un sage que l'amour des choses sublimes a rendu fou; il marque aussi le moment où l'Espagne, mêlée par la politique à la vie intellectuelle de l'Europe et de l'Italie, apporta dans les ouvrages de l'esprit un goût nouveau et reçut l'initiation de la Renaissance.

Il n'y avait pas eu, durant le moyen âge, dans la chrétienté, de nation plus naturellement chevaleresque ; la chevalerie avait été pour elle une cause de vie : alors que les autres peuples de l'Occident portaient la croisade en Terre-Sainte, sur le Bosphore ou en Égypte, l'Espagne poursuivait sur son propre sol contre l'islamisme une croisade de sept cents ans. Tandis que l'Europe s'efforçait d'édifier un royaume éphémère de Jérusalem, un empire latin de Constantinople, tandis que le saint empire et le saint-siége s'épuisaient dans une lutte furieuse, les races chrétiennes de la péninsule ibérique, délaissées du reste du monde, luttaient obscurément contre un peuple fanatique et savant, maître des plus belles provinces, fier de sa noblesse religieuse et de sa civilisation raffinée. Les docteurs arabes de Tolède et de Cordoue, les continuateurs d'Averroës et d'Avicenne, dont les doctrines agitaient les universités scolastiques et troublaient l'Église, devaient dédaigner souverainement ces bandes de montagnards qui se ruaient sur la *huerta* parfumée de Valence, brûlaient les bois de citronniers et dérangeaient avec brutalité les commentateurs d'Aristote. Ces barbares que ramenait à la lutte une foi indomptable croyaient fermement que le ciel combattait pour leur cause : saint Jacques *Matamoros*, qui avait apporté l'Évangile à l'Espagne, apparaissait souvent à la tête de leur cavalerie, et la mort chevauchait à la droite de l'apôtre. Le Cid Campéador, mort depuis plusieurs jours, soutenu par ses compagnons sur son coursier, gagnait encore une bataille. Saint Jacques et le Cid furent les premiers héros populaires de l'Espagne. Mais leurs héroïques légendes ne rassasiaient pas l'imagination de ce peuple qui se débattait dans une guerre éternelle. Ils se souvinrent de Charlemagne, le roi des Francs, l'empereur miraculeux *à la barbe fleurie*, vieux de deux cents ans, dont les chevaliers avaient accompli, dans les gorges des Pyrénées, des merveilles de bravoure. Par la brèche de Roncevaux les épopées de France entrèrent en Espagne. Au XIIIe siècle, dans la *Cronica general* d'Alphonse X et la *Chronica Hispaniæ* de Rodrigue de Tolède, notre Roland reparaissait avec sa grande histoire retouchée, altérée par l'invention castillane. L'*Historia de l'emperador Carlomagno* enchantait les esprits au même titre que le roman du Cid. Les *Chansons de geste* françaises, puis le cycle d'Artus, le magicien Merlin, les douze pairs, l'archevêque Turpin, Lancelot, le Saint-Graal, enrichirent à l'envi la littérature chevaleresque de l'Espagne : les pèlerins français de Saint-Jacques de Compostelle apportaient sous leur manteau les récits épiques de la Table Ronde, que les croisés faisaient connaître en même temps à l'Orient et à la Grèce, que reproduisaient l'Angleterre de Richard Cœur de Lion, et l'Italie des *Reali di Francia*. L'Allemagne, fatiguée peut-être de son poëme brutal des *Niebelungen*, pillait tous nos caractères poétiques, Parzival, Titurel, Lancelot, Huon de Bordeaux, Tristan et Iseult, Flore et Blanchefleur, Roland, Hugues Capet ; Wolfram d'Eschenbach et Gottfried de Strasbourg conservaient même des vers entiers de nos originaux. Victor Le Clerc a établi avec autorité ce fait longtemps dénié par les vanités nationales : la France du moyen âge fut, pour l'Europe entière, l'inépuisable source de l'épopée chevaleresque, et ce n'est point là le moins intéressant des *gesta Dei per Francos*.

Dans ce rayonnement de l'invention française à travers l'Occident et l'Orient, ce qui domine, c'est le mythe de la Table Ronde, c'est-à-dire le roman d'aventures, le roman fantastique, le roman d'amour. On sait que nos premières chansons de geste, où la légende carolingienne eut la primauté, étaient surtout des récits héroïques, d'une trame assez simple, où n'intervenaient guère les passions tendres, où l'appareil merveilleux était peu compliqué. Le type accompli de ces œuvres fut la *Chanson de Roland*. Les poëmes de la Table Ronde commencèrent la tradition nouvelle dont l'*Orlando furioso* fut le plus brillant exemplaire. La littérature romanesque de la seconde époque du moyen âge avait été l'œuvre de l'imagination celtique. Cette race délicate des Celtes Bretons qu'un ciel triste portait aux rêves mélancoliques, à qui la vue d'une mer éternellement inquiète inspirait l'amour vague des régions lointaines, indéfinies, des terres idéales accessibles seulement aux saints, aux enchanteurs et aux preux, donna ainsi à l'Europe des légendes qui charmèrent celle-ci, mais qu'elle ne comprit qu'à moitié, où elle chercha peu à peu un divertissement plutôt qu'un motif d'édification et d'enthousiasme, et qu'elle modifia enfin profondément. Les Français de langue d'oïl, d'esprit si alerte, les méridionaux, Espagnols et Italiens, afin de contenter leur curiosité, demandèrent beaucoup à ces vieilles légendes : des miracles, des coups d'épée, des géants, des sorciers et des fées, surtout des scènes d'amour. L'amour, pour le moyen âge, était presque une vertu cardinale : quelques-uns, comme Amadas, en pâtissaient longuement, en silence, puis en mouraient (*Amadas et Ydoine*). Tristan et la blonde Iseult, brûlés par un philtre d'amour, languissaient et mouraient. Mais vivre était aussi une bonne chose : la jouissance et la joie avaient leurs bons moments après la mysticité. La veine sensuelle qui traverse, par les fabliaux et les contes, notre moyen âge gaulois, passa largement au milieu des romans d'aventures. En Italie, à partir de Boccace, elle va grandissant jusqu'à l'*Orlando*. On s'amusait fort à la cour du roi Artus. « Le châtel eut grand déduit de dames et de chevaliers, et fut moult riche le banquet. Ils mangèrent et burent beaucoup; et,

quand ils eurent mangé à plenté, que les serviettes furent ôtées, les jongleurs, qui furent en grand nombre, montrent chacun en son particulier ce qu'il sait faire... Les chevaliers jouent aux tables, aux échecs, aux dés, au hasard. Ainsi ils mènent la vie tout le jour jusqu'à la vesprée, puis ils soupent à grand déduit. Il y eut en abondance oiseaux et fruits, et de bon vin à grand plenté (*Le chevalier à l'épée*)... » — Cette peinture rappelle les tableaux du *Décaméron* et fait déjà pressentir Rabelais. L'Église protestait en vain contre le roman d'aventures et défendait la vénérable *Chanson de geste* : les héros de cette dernière, Roland par exemple, entraient gaiement dans le cycle de la féerie et de la galanterie. Et la galanterie l'emportait bientôt sur la chevalerie. Roland, peu soucieux du péril de Charlemagne et de la détresse de Paris qu'assiégent les païens, court le monde cherchant sa maîtresse; mais Angélique s'était abandonnée au beau Médore. La poésie des vieux âges s'éteignait dans le rêve de volupté qui berça la Renaissance.

II

Revenons à l'Espagne. Ce fut seulement à la fin du xve et dans le cours du xvie siècle que s'épanouit la plus riche floraison de ses romans chevaleresques. Jusque-là elle avait eu trop peu de loisir pour goûter les plaisirs de l'imagination : elle avait imité et traduit plutôt qu'inventé. Mais à peine eut-elle décidément écrasé et chassé les Arabes, qu'elle renouvela pour sa propre joie la fête poétique dont les autres nations de l'Europe commençaient à se lasser, et qui allait finir en Italie par la grâce ironique de l'Arioste et les bouffonneries triviales de l'*Orlandino* de Limerno Pitocco (Teofilo Folengo). Attendez quarante années encore, et la veine héroïque est si complètement épuisée chez les Italiens, qu'un poëte sérieux jusqu'au mysticisme, le Tasse, reviendra sans hésiter aux vraies traditions historiques de la croisade, à l'enthousiasme brûlant de Godefroid de Bouillon. — Mais le dénombrement serait long des romans chevaleresques et féeriques de l'Espagne entre Ferdinand le Catholique et Philippe II, jusqu'à la veille même du *Don Quichotte*. Il suffit de citer les plus notables, dont quelques-uns sont au catalogue du héros de la Manche.

En 1489, l'*Histoire de la fée Mélusine*, à Tolosa, réimprimée en 1512 à Valence, en 1526 à Séville. Les *Prophéties de l'enchanteur Merlin*, à Burgos, en 1498, et à Séville en 1500, conjointement avec la *Recherche du Saint-Graal*. A la fin du xve siècle, la *Chronique du triomphe des neuf héros de la Renommée*, dédiée à Charles VIII, roi de France. Ce singulier roman mêlait ensemble Josué, David, Judas Macchabée, Alexandre, Hector, Jules César, le roi Artus, Charlemagne, Godefroid de Bouillon. On y ajoutait la *Vie de Bertrand du Guesclin*. En 1498, à Séville, l'*Histoire du roi Vespasien* ; en 1509, à Burgos, l'*Histoire de Robert le Diable*, dont les éditions se multiplient dès lors. La *Recherche du Saint-Graal* encadre de nouveau l'histoire de Lancelot du Lac et de son fils Galaz ; *Flore et Blanchefleur* sont réimprimés jusqu'en 1691. Sous Isabelle et Ferdinand nous trouvons le *Chevalier Marsindo, fils de Serpio Lucelio, prince de Constantinople* ; quelques années plus tard, *Henri, fils d'Oliva, roi de Jérusalem, empereur de Constantinople*. Deux lignées éminentes apparaissent sous les rois catholiques et se prolongent fort avant dans le xvie siècle, celle d'*Amadis de Gaule* et de *Don Florestan*, son frère, et celle de *Don Palmérin d'Oliva*. Amadis, si populaire en Espagne, antérieurement même aux écrivains à qui on l'attribue, le Portugais Vasco de Lobeira et l'Espagnol Garcia Ordoñez de Montalvo, est encore un personnage d'origine française. Nous possédons un exemplaire de l'*Amadas* français, qui faisait partie en 1265 des livres d'un chanoine de Langres : cet *Amadas*, qui était également passé en Angleterre, n'est peut-être lui-même qu'un développement d'un vieux roman de notre pays : le traducteur de l'*Amadis* espagnol, Herberay des Essarts, prétend qu'il en avait trouvé « quelques restes escrits à la main en langage picard ».

On aperçoit, dans le titre même de plusieurs de ces romans, le grain d'extravagance mêlé à toute la littérature chevaleresque. Les antiquités juive, grecque et romaine, l'Orient et l'Occident, Constantinople, Jérusalem et Rome rapprochés et confondus; l'histoire, la géographie, la vraisemblance outragées; aucun sens critique en un mot, et cela dans un temps de critique et de politique, en pleine Renaissance, entre Christophe Colomb et Charles-Quint. Dans l'histoire du chevalier Marsindo, on voit le chevalier de l'Épine défier à la tête d'un pont, près de Constantinople, tous les paladins grecs, en l'honneur de la princesse Lecidora, démonter et vaincre Garfir, roi de Thessalie, et Pirio, roi d'Argos. Ces excès d'invention convenaient au moyen âge, qui vécut de merveilleux et, sans cesse déçu par la réalité, se consola par le miracle. Mais la Renaissance, qui rendit à l'Europe le sens de la critique, fut une époque périlleuse pour les légendes. On n'accepta plus dès lors, dans la poésie et les beaux-arts, que les fables du paganisme, que consacrait la littérature classique. On ne retint plus les traditions chevaleresques que pour s'en égayer. C'est pourquoi on les poussa volontiers jusqu'à l'absurde. Ainsi fit l'Arioste. La théorie de Boileau sur l'épopée n'est pas la fantaisie d'un critique d'esprit étroit : elle est l'expression même de la poétique moderne à partir du xvie siècle. Il se forma de la sorte une littérature nouvelle, recherchée et dirigée par les lettrés, les délicats, fort différente de la vieille littérature populaire. Un historien distingué des lettres espagnoles, don José Amador de los Rios, voit dans ce phénomène comme le signe d'une crise sociale, la séparation, dans le domaine des choses de l'esprit, de l'aristocratie et du peuple (*Histor. critica de la literat. españ.*, t. VII, p. 378). Entendons par « aristocratie » à la fois les nobles qui avaient reçu en Lombardie et dans la vice-royauté de Naples la culture italienne, et les lettrés de la Renaissance espagnole, non moins dédaigneux que ceux de la Renaissance française des idées et des œuvres du passé chevaleresque. Ce moyen âge, ajoute don José, que les doctes qualifiaient de temps barbare, devenait d'autant plus cher aux classes populaires. Chez nous, vers 1540, la Pléiade, par la voix de Joachim du Bellay, avait renvoyé superbement aux *Jeux floraux de Toulouse*, c'est-à-dire aux lecteurs de province, les légendes de la Table Ronde. Seul, au sein de ce profond renouvellement de l'esprit français, par son livre et par sa langue, Rabelais osa rattacher notre passé gaulois aux temps nouveaux. Il jeta hardiment un pont sur l'abîme qui s'était ouvert tout d'un coup entre les deux grandes époques de notre histoire intellectuelle. Malheureusement, il fut presque le seul à y passer. Il nous semble que cette tentative de conciliation fut reprise en Espagne par Cervantes, à l'occasion du dénombrement critique des livres de don Quichotte.

III

Multi vocati, pauci electi. Beaucoup sont arrachés de leurs rayons ; bien peu échappent au feu. Le premier de tous, le père d'une longue postérité, Amadis de Gaule, *docteur d'une secte maudite dogmatizador de una seta tan mala*), est cependant épargné, comme type original du pur roman chevaleresque et source d'une abondante littérature. Ses fils et petit-fils, *Esplandian*, *Amadis de Grece*, descendent lestement à la basse-cour. A leur tour, *don Olivantes de Laura* et ses inventions mensongères, *Florismarte d'Hircanie*, dont le style est d'une si merveilleuse platitude, le *Chevalier Platir*, le *Chevalier de la Croix*, volent par la fenêtre. Mais voici le *Miroir de chevalerie*, c'est-à-dire la bonne tradition française, les douze pairs de France, Renaud de Montauban, la vénérable chronique à laquelle ont puisé Bojardo et l'Arioste : le curé le met soigneusement à l'abri ; ainsi ferons-nous, dit-il, *de tous ceux qui traitent des choses de France* (*todos los que se hallan que tratan destas cosas de Francia*), à l'exception toutefois de *Bernard del Carpio* et de *Roncevaux*. Il s'agit de deux romans tirés de la *Chronica Hispaniæ* et de la *Chronique* d'Alphonse X, où Bernard del Carpio, allié des païens, taillait insolemment Roland en pièces. Le curé, qui goûte les légendes françaises, condamne cette fausse *Chanson de Roland*. Mais il sauve le *Palmérin d'Angleterre*, œuvre excellente, selon lui, d'un roi de Portugal, — imitation du vieil *Amadis de Gaule*, modifiée en éditions successives, sous différents noms d'auteur, selon don José de los Rios, remarquable en tous cas par l'art de la composition, la vérité des caractères, le bon goût de l'invention. Il pardonne à *Tiran le Blanc*, dont les aventures sont aussi absurdes qu'amusantes. En un même jour, Tiran défait en combat singulier les ducs de Bourgogne et de Bavière, les rois de Pologne et de Frise : il délivre Rhodes du sultan du Caire, et Constantinople du Grand Turc : l'empereur grec reconnaissant lui accorde la main de sa fille Carmesina, près de laquelle le chevalier, grâce à dame Placerdemivida, avait déjà passé quelques instants agréables. Entre temps, il a donné la couronne d'un royaume d'Afrique à la complaisante duègne. Ici du moins, dit le curé, les gens vivent, mangent et parlent naturellement ; les chevaliers dorment et meurent dans leurs chambres et font leur testament comme tout le monde. On le voit, la critique de Cervantes se fonde sur une réelle tolérance. Selon lui, un roman est bon, en dépit de la singularité des aventures, si l'auteur a su respecter la vraisemblance des caractères et des mœurs. Mais s'il n'a voulu qu'amuser l'imagination de son lecteur par d'éblouissantes et spirituelles fantaisies, comme l'Arioste, il est obligé de se montrer poëte incomparable : traduit en prose étrangère, il a perdu la meilleure part de son génie. « Si je rencontre Lodovico Ariosto, dit le curé, écrit en une autre langue que la sienne, je ne lui ferai point grâce : mais en italien, je l'estime infiniment. »

Les pauvres livres tombaient ainsi par monceaux dans la basse-cour ; ils brûlèrent à merveille, et bientôt une odeur inquiétante d'*auto-da-fé* se répandit dans le logis. Mais don Quichotte demeura fou. On ne guérit point les esprits en brûlant les livres. Le mal était que le chevalier savait par cœur toute sa bibliothèque. Que lui importait que ces vieux romans, dont les bonnes gens illettrés d'Espagne faisaient leurs délices, ne fussent plus qu'un peu de cendre légère? L'idéal qu'ils portaient en eux était entré dans l'âme du héros de la Manche. Ces insensés qui vivent dans le ravissement d'une vision sublime sont peut-être les vrais sages. Du moins ils sont heureux, et le bonheur vaut bien la sagesse. Le jour où don Quichotte comprit la vanité de ses chimères, il mourut le cœur brisé.

ÉMILE GEBHART.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Dans un article du *Journal des Débats* (18 mai 1855), Hippolyte Rigault, à propos de l'épicurien Chapelle, esquissait le portrait de ces hommes fins, délicats, difficiles, ayant tout lu et sachant tout, mais écrivant peu ou point, parce que la volupté du repos est bien grande, parce qu'un sentiment très-vif de la perfection les décourage, parce que leur goût est comme ces balances d'une sensibilité infinie qui ne pèsent que de l'or. Ils sont paresseux, mais surtout par délicatesse. Oui, en effet, il y a des esprits de cette sorte ; mais assurément Chapelle n'était pas du nombre. Sainte-Beuve réclamait immédiatement : « Le spirituel critique parle là de Chapelle comme il ferait d'un M. de Tréville, d'un M. Joubert, ou d'un *Doudan*, d'un de ces esprits délicats nés sublimes, nés du moins pour tout concevoir, et à qui la force seule et la patience ont manqué. »

C'est ce *Doudan*, esprit délicat, sinon sublime, curieux de toutes les choses de l'esprit, critique et juge d'un sens exquis, causeur éblouissant, dissertant sans pédantisme, raillant sans fiel, dont une main pieuse veut disputer la mémoire à l'oubli (1). Voici donc recueilli en deux volumes tout ce qu'a tracé cette plume paresseuse, qui pourtant, une fois en main, s'animait si vite, courait si prestement sur le papier et semblait comme en tirer des étincelles. On a comparé ce délicat à Rigault, un autre délicat, et à Joubert; mais les différences sont sensibles. Combien l'élégance arrangée de Rigault était plus laborieuse, et comme elle avait conservé un parfum de collége ! Quant à Joubert, n'était-ce pas plutôt un rêveur fait pour un monde meilleur, et aussi embarrassé de la réalité que son âme l'était de son corps? N'y avait-il pas en lui une douceur, une candeur, une innocence que je ne trouve pas aussi complètes chez M. Doudan, plus vif, plus alerte, plus décidé, plus incisif et enfin d'une verve plus brillante et plus bruyante? La gaîté de Joubert ne va pas au delà du sourire; celle de M. Doudan, plus agressive et ironique d'ailleurs, arrive à ce rire qui laisse voir des dents aiguës.

M. Cousin disait de lui : « Voilà, s'il voulait seulement écrire quelque chose, celui qu'il faudrait nommer à l'Académie française, et personne, depuis Voltaire, n'a certainement eu autant d'esprit. » Pourquoi donc n'écrivait-il pas? Était-ce simplement amour du repos, délicatesse trop grande, goût trop difficile? Il me semble démêler bien d'autres rai-

(1) X. Doudan, *Mélanges et lettres*, avec une introduction, par M. le comte d'Haussonville, et des notices, par MM. de Sacy et Cuvillier-Fleury. 2 volumes. Paris, 1876. Calmann-Lévy.

sons encore. C'est d'abord la crainte du public, et une sorte de timidité qui est bien moins de la modestie que la préoccupation d'un amour-propre inquiet. Ainsi, dans ses lettres, même les plus familières, les plus libres, M. Doudan se demande s'il a bon air. Assez souvent il s'arrête pour se plaindre de l'imagination qui lui manque ce jour-là : « Mon Dieu! je suis tout bête aujourd'hui! » C'est ensuite que ce public même, celui du moins dont le suffrage lui était précieux, se fût limité pour lui à un petit nombre de délicats ; or, ces délicats, il les éblouissait presque chaque fois, dans les salons doctrinaires, par le feu d'artifice de sa conversation. Là il était écouté et applaudi tout comme Célimène, et ces triomphes charmaient sa coquetterie. Fallait-il en chercher d'autres qui eussent été moins assurés peut-être? C'est encore que ces triomphes même ne s'obtenaient pas sans quelque préparation. Il fallait être au courant des productions littéraires, des nouvelles politiques, être bien informé ; c'était chose de première nécessité à ses yeux. Il dit plaisamment qu'il ne comprend pas la vie de Jocelyn et de Laurence dans la grotte des Aigles s'ils n'étaient abonnés tout au moins au *Moniteur*. J'imagine que dans ces salons où se réunissaient le soir des hommes à qui les affaires ou la politique ne laissaient pas toujours le loisir d'être au courant de toutes choses, il était comme la gazette vivante, le feuilleton parlé; et quelle gazette! quel feuilleton! S'il avait lui-même entrepris d'écrire un livre, ce travail absorbant lui eût enlevé les loisirs qu'il employait si bien. Enfin M. Doudan ménageait sa santé et s'en préoccupait même plus que de raison ; peut-être a-t-il voulu éviter tout effort continu qui eût peut-être été pour elle un danger.

De tous ces motifs, le principal assurément c'est la coquetterie du causeur applaudi dans les salons de l'hôtel de Broglie. Avant d'y conquérir cette place brillante, quelle avait été son histoire, quelle était sa famille, quel était son passé? C'est ce que ses meilleurs amis eux-mêmes ne peuvent nous apprendre avec grands détails, car eux-mêmes n'étaient pas très-exactement renseignés. M. Doudan, si ingénieux à se mêler d'une façon tout aimable à la vie des autres, ne laissait pas pénétrer dans la sienne. Il usait même de ruses pour décourager les recherches et déconcerter les conjectures. On n'a jamais su son âge au juste, encore moins ses premières années et le milieu où il avait été élevé. Ne surprenez-vous pas là un nouvel indice de cette préoccupation d'amour-propre, de cette coquetterie inquiète que nous signalions? Tout au moins M. Doudan, en s'enveloppant ainsi de nuages, désirait il demeurer dans une sorte de lointain favorable. Il agissait sur les imaginations qui étaient libres de supposer mieux que la réalité.

Ce que l'on savait, c'est qu'il était demeuré orphelin dès sa première enfance; que sa famille avait occupé à Douai, dans le commerce et la magistrature, des situations honorables qui avaient à peine suffi à lui assurer une bien modeste aisance. Ses commencements avaient été pénibles. Il avait débuté dans la vie active par un modeste emploi de répétiteur au collége Henri IV, où l'administration et le *De viris* semblent lui avoir rendu l'existence assez pénible. Quand il s'échappait de la geôle, il courait à une vieille maison de la rue des Sept-Voies, gravissait un escalier obscur et ouvrait avec délices la porte d'une misérable chambre pauvrement meublée. Là il vivait, là il était roi. Quelques livres, le plaisir d'apprendre, de méditer, que lui fallait-il de plus? Si, cependant; il lui fallait, à certaines heures, — et c'était pour lui les heures de soleil, — la causerie sérieuse et en même temps vive, brillante, avec deux ou trois jeunes amis comme M. de Sacy et M. Saint Marc-Girardin. La misérable chambre se transformait en un salon. Le pauvre répétiteur, avec sa redingote de drap bleu à collet de velours usé sous laquelle son image revient toujours à l'esprit de M. de Sacy, qui nous donne ces détails, se transfigurait; ses yeux s'animaient, son geste prenait de l'ampleur. Pour ces deux ou trois amis il déployait toutes les séductions de son esprit, s'échauffant à la controverse, lançant de ces mots lumineux qui tout d'un coup éclairaient la question discutée d'une lueur inattendue. Les amis parfois se rendaient à une conférence politique dont ils faisaient partie, la conférence Montesquieu. Là, pour se faire entendre, il fallait monter à une tribune. M. Doudan ne s'y hasarda jamais, et cependant il n'en exerçait pas moins toute l'influence d'un esprit aimable et distingué. C'est toujours le même rôle, le rôle un peu à côté, dès que l'on sort du demi-jour pour venir en pleine lumière. M. Doudan est alors l'inspirateur, l'Égérie; mais se produire au premier plan, affronter les périls de la tribune ou du livre, voilà ce qui effarouche sa modestie ou effraye son amour-propre. Même tout jeune, il n'a pas eu les confiantes audaces de la vingtième année. Il n'a jamais ouvert ses voiles pleines ni affronté la haute mer. Ce qui lui manquait alors, et ce qui lui a toujours manqué, c'est le tempérament.

Cependant la vie étroite et le casernement du collége Henri IV l'attristaient. Une circonstance heureuse vint briser sa chaîne. La famille du duc de Broglie cherchait un précepteur pour l'enfant né du mariage de Mme de Staël et de M. de Rocca. Désigné par M. Saint-Marc Girardin, il fut accepté. Ce choix, heureux pour la famille, fixa à tout jamais la destinée du maître. Des liens se formèrent qui ne devaient jamais se détendre. Ils furent même resserrés bientôt, car, après les événements de 1830, le duc de Broglie, entrant au ministère de l'instruction publique, fit du jeune précepteur le chef de son cabinet. Quand plus tard il devint ministre des affaires étrangères, il le garda auprès de lui dans la même situation. C'est ainsi que pendant près de cinq ans M. Doudan fut en relations suivies avec tout ce que la France et l'Europe comptaient de personnages considérables. Son tact, sa clairvoyance furent, paraît-il, également appréciés et du ministre et de tous ceux qui venaient au ministère pour traiter les questions délicates et les complications qui demandent à être doucement dénouées. En 1838, après la mort de la duchesse de Broglie, M. Doudan, qui faisait partie de la famille, renonça à toute fonction active qui l'eût arraché à ses affections. Il vécut dans ce milieu qu'il aimait et où on l'aimait, sans autre diversion que ses livres, ses études, qu'il faisait tourner encore au plaisir de ces réunions du soir dont il était l'ornement et la joie. Pendant trente ans il a été tout entier à ses amitiés, aux lettres, à la philosophie.

Quel plaisir on devait trouver à l'entendre, on le conçoit en lisant ces pages délicates, ingénieuses, élevées, brillantes, où l'imagination et la fantaisie ne font que donner au bon sens de la grâce et des ailes. En les réunissant, on n'a pas seulement fait acte de piété en les arrachant à l'oubli, on a convié comme à une fête de l'esprit le public intelligent. C'est une bonne fortune pour tous les amis des lettres.

On pourrait craindre que M. Doudan, ayant toujours vécu dans un même milieu, ne se fût renfermé dans un cercle

étroit d'idées, de sentiments, de passions religieuses ou politiques, et n'eût borné son horizon. Il n'en est rien, heureusement. C'était un esprit large et ouvert. Il avait des préférences, celles qui convenaient à sa modération, à sa distinction naturelle; il avait aussi des répugnances et notamment pour tout ce qui avait un caractère de violence ou même d'énergie fortement accusée; mais son esprit était trop délié, trop clairvoyant, pour s'emprisonner dans un système et repousser de parti pris tout ce qui n'y rentrait point. Il respirait volontiers l'air de sa petite église; mais il ne craignait pas d'en ouvrir les fenêtres, quand le temps n'était pas à l'orage et qu'il ne faisait pas un vent violent. C'était l'avantage de son rôle à côté, son rôle de diacre, si vous voulez, de pouvoir ne pas être intolérant, de faire même certaines concessions que ne pouvaient faire les pontifes du doctrinarisme. Pour la philosophie, la religion, la littérature, comme pour la politique, il ne renonçait pas à une honnête indépendance. Toute théorie absolue ou excessive l'effrayait; son bon sens protestait aussitôt, et avec une certaine vivacité.

Ainsi, entendait-il dire que la science et la philosophie positives suffisent à conduire l'humanité, il réclamait pour la nature humaine, que l'on voulait mutiler en laissant sans emploi quelques-unes de ses plus nobles facultés. Il ne voulait pas que l'imagination et la sensibilité fussent mises ainsi en non-activité. Il lui semblait que la voix de la philosophie est bien sèche et sa main bien froide pour gagner ou guérir certains cœurs qui frissonnent à ce contact. Voulait-on, au contraire, introduire le surnaturel dans les choses ordinaires de la vie, faire descendre Dieu du ciel pour le faire intervenir dans toutes les affaires humaines, il se récriait, et même, certain jour, il allait jusqu'à écrire : « La Providence semble parfois comme Mme Benoîton, qu'on ne trouve jamais chez elle. » Sans doute il ne faudrait pas prendre à la rigueur cette boutade; cependant, plus de sentiment religieux, en somme, que de religion; une piété qui se contente de la messe de 1 heure. La politique, l'abus de l'autorité, le gouvernement fort et à poigne, vous pressentez ce qu'il en pense : il a contre l'empire une amertume et une hauteur de dédain à la Paradol, et en même temps ce qu'il y a d'artificiel dans les rouages compliqués de la royauté constitutionnelle ne lui échappe pas. « Reste à savoir, dira-t-il, si la soupe constitutionnelle est une bonne soupe. Nous avons cru pendant vingt ans que le bouillon était nourrissant et trop nourrissant, et, en regardant de près les chiens qu'on engraissait avec cette gélatine, on a pu voir qu'ils maigrissaient à vue d'œil. » S'agit-il des lois, des devoirs de la société à l'égard de l'individu, je pourrais également signaler une certaine tendance à monter vers les nuages, réprimée bientôt par la vue très-nette de la réalité. Ainsi, il voudra d'abord que la justice humaine, en punissant les coupables, se considère comme la déléguée de la Providence. Mais alors il faudrait donc qu'elle frappât les fautes qui, nuisant à l'individu, ne nuisent pas à la société; qu'elle intervînt même dans la vie privée. Devant ces conséquences, il s'arrête et semble abandonner son principe; il revient à la vraie règle, qui est uniquement la nécessité de préserver la société. En philosophie, mêmes hésitations, ou, si vous préférez, même équilibre. Tantôt il lance les flèches de son ironie contre les nuages de la métaphysique allemande; tantôt il préfère ces espaces vagues, mais larges, aux petits sentiers de M. Damiron ou même de M. Cousin, sentiers bien sablés et garnis de buis, qui ressemblent aux allées d'un jardin de curé. Il lui semble que les Allemands n'y voient pas assez clair dans leurs marais profonds et troubles, et que nous, nous sommes trop fiers d'y voir clair dans un verre d'eau.

Même esprit de conciliation en littérature. Il était romantique dans la chambre de la rue des Sept-Voies, nous raconte M. de Sacy, qui n'admettait, lui, rien en dehors de Racine et de Boileau. M. de Sacy en gémissait, et cependant ce romantisme-là n'avait rien de bien effrayant. Ainsi M. Doudan proteste quand la nouvelle école affiche cette double prétention de dénationaliser notre génie en le transportant en Allemagne et en Angleterre, et de le ramener au bégayement des premières années en le faisant revenir à la langue du XVIe siècle. Emigrer à l'étranger, et en même temps retourner vers le passé, violence doublement coupable, tentative heureusement chimérique. De même, quand les romantiques prétendent que les héros de Racine ne vivent pas de la vie réelle, écoutez-le : « Il n'y a rien de moins vivant que la tragédie ancienne, et la tragédie ancienne est fort belle. Croyez-vous que si vous invitiez Antigone à dîner, elle fût capable d'aller sur ses pieds du salon à la salle à manger, quand même M. Boissonade et M. Schlegel lui donneraient le bras pour la soutenir? Point du tout. On s'imagine que tout est dit contre un être créé par l'art... C'est cette fausse théorie des êtres vivants qui nous a valu les abominations de nos jours. J'aime incomparablement mieux que vous soyez de ce marbre blanc, immobile, éthéré, qu'on appelle l'Apollon, que si vous étiez capable de manger six livres de pain et un dindon rôti et de sauter un fossé de quinze pieds. Il y a du dindon rôti au fond des principes nouveaux de l'esthétique de nos jours. » Avouons que ce romantisme qui effrayait M. de Sacy n'avait rien de bien redoutable.

On voit que la curiosité de M. Doudan était toujours en éveil; que toutes les grandes questions l'intéressaient, que sur toutes il cherchait un juste milieu équitable, que sur toutes enfin il parlait librement, simplement, sans emphase, ne dédaignant pas les images familières, sans dépasser jamais la mesure de la causerie enjouée et de la raillerie de bonne compagnie. L'ironie est son arme familière; non pas l'ironie amère et sèche qui décolore et dégrade ce qu'elle touche, mais une ironie aimable, souriante, qui n'est que l'arme courtoise du bon sens, et dont la pointe est aiguisée, mais jamais empoisonnée. Je ne saurais donc trop engager à lire ces deux volumes qui m'ont, à moi, causé un si vif plaisir. Il y a bien çà et là quelques longueurs; on aurait pu supprimer sans grand inconvénient quelques lettres tout intimes et qui intéressent surtout ses anciens amis; mais encore n'en faudrait-il pas retrancher beaucoup, car ces détails intimes où palpite le cœur si bon, si chaud, de l'ami dévoué font encore aimer l'homme. On trouvera dans cette correspondance de quarante années nombre de jugements exquis sur les hommes et les choses, et tous exprimés en un style original et pittoresque qui présente toujours l'idée sous une forme sensible. Si parfois telle ou telle appréciation vous semble trop sévère, dites-vous qu'elle n'était pas destinée à la publicité et que ces lettres ne sont que des causeries intimes où l'on se laisse entraîner, et où il est permis d'aller au delà de sa pensée parce que ceux qui vous écoutent savent bien qu'il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qui jaillit dans l'improvisation. Il est comme convenu d'avance que les vivacités de langage sont permises au causeur, comme à l'o-

rateur certaines exagérations : la note est forcée pour le plus grand plaisir de l'auditoire.

Si M. Doudan avait écrit cela pour le public, il eût atténué et adouci certains traits. Avec ses amis la précaution était inutile. Quand ils le voyaient s'échauffer contre la *Chute d'un ange* de Lamartine ou les *Burgraves* de Victor Hugo, ils savaient bien que cette mauvaise humeur d'un moment ne durerait pas, et que ce n'était qu'une boutade. En le lisant faisons ce même travail de réduction. Remarquons d'ailleurs que si l'expression est parfois un peu vive et dépasse la pensée vraie, le jugement ramené à sa proportion exacte est parfaitement équitable.

Que de pages charmantes j'aurais plaisir à citer sur Cousin, Lamennais, Châteaubriand, Villemain, Sainte-Beuve, M. Thiers et bien d'autres ! L'espace me manque ; je veux détacher cependant quelques lignes sur le style de Cousin. Parlant d'un philosophe qui a plus d'idées que de dialectique : « S'il avait appris de M. Cousin, dit-il, à tracer les grandes lignes d'un camp romain pour y établir fortement les idées, il serait le premier des métaphysiciens de notre temps, et cela en valait la peine. Il a des troupes nombreuses, mais il leur donne, par négligence, l'air d'une foule désarmée et peu redoutable. M. Cousin vous met quatre hommes et un caporal dans une vaste enceinte où règnent l'ordre et le silence. On voit de loin le prétoire, l'autel couronné de fleurs, les drapeaux, les armes en faisceaux, *trium legionum manus ostentabant*. On passe les yeux baissés devant les fossés de cette redoutable enceinte. La sentinelle crie : « Au large ! » du haut des remparts. Qui croirait qu'il n'y a là que quatre hommes et un caporal ? » Cela n'est-il pas vrai et piquant ?

Dans ces deux volumes M. de Sacy retrouve Doudan tout entier, le Doudan de la rue des Sept-Voies, le Doudan de l'hôtel de Broglie, le causeur séduisant, le charmeur irrésistible. Si le succès, ajoute-t-il, manquait à cette publication, il faudrait désespérer du bon goût et de l'esprit en France. Il est vrai ; mais heureusement le succès ne se fera pas attendre, il sera éclatant, je le prédis avec confiance et sans me piquer d'être prophète.

Rien de bien intéressant au théâtre. L'Odéon a donné une petite arlequinade, *la Corde au cou* ; cela est insignifiant. Le théâtre des Arts qui représentait l'an dernier des drames en vers, a essayé de l'opérette et essaye maintenant du vaudeville avec l'œuvre d'un débutant, M. Raoul Vast ; de ces trois tentatives la dernière est encore la moins malheureuse.

Rue Richelieu, on a fêté l'anniversaire de Corneille avec des strophes de M. Lucien Paté. Un beau vers a été fort applaudi ;

Mais l'espoir est debout, si l'orgueil est tombé !

Le reste me semble indecis, flottant et gris. M. Paté avait été plus heureusement inspiré en chantant Molière.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

L'Académie française a reçu l'autre jour M. Dumas dans « son sein », puisque c'est là l'expression consacrée.

Le chimiste célèbre avait à prononcer l'éloge de M. Guizot, besogne aisée, pour laquelle il suffisait de rééditer les lieux communs mis depuis si longtemps en circulation sur « l'austère jeunesse » de l'académicien défunt, sur sa « précoce gravité », sur ses amours et sur son mariage avec Mlle Pauline de Meulan. On a fait une sorte de biographie-cliché qui sert depuis vingt ans à tous ceux qui ont à parler de M. Guizot. Quant à sa biographie véritable, ce n'est pas à l'Académie qu'on la fera. M. Guizot y est l'objet d'un culte. C'est sur le terrain académique qu'il avait transporté ses haines et ses rancunes ; c'est de là qu'il soufflait aux classes lettrées qui faisaient l'ornement des séances de réception le dédain de la Révolution et de ses principes. Si l'accord entre la Révolution et la liberté n'est point encore complet, la faute en est en grande partie à M. Guizot, qui n'a cessé de faire ses efforts pour maintenir entre elles la division et la discorde.

A l'origine de la monarchie de Juillet, des hommes politiques dont le dévouement à cette monarchie ne pouvait pas être suspecté, lui conseillaient de se faire sanctionner par le suffrage universel. Aussitôt M. Guizot d'accourir, de crier à la Révolution et d'inaugurer l'ère du quasi-droit divin. Haine à la révolution ! Ce fut le mot d'ordre qu'il imposa en quelque sorte à Louis-Philippe pendant toute la durée de son règne. Le 24 février démontra la valeur de ce système. — Jamais homme d'État ne fut plus encensé que M. Guizot tant qu'il garda le pouvoir ; jamais homme d'État ne fut plus oublié après qu'il l'eût perdu. Quand les diverses fractions du parti monarchique se réunirent en 1849 pour fonder « le grand parti de l'ordre » et qu'ils rappelèrent leurs anciens chefs sous les drapeaux, M. Guizot seul fut mis à la retraite la veille de la bataille.

Représentant des opinions conservatrices sans avoir été le représentant du parti conservateur, ce n'était pas sa chute en 1848 qui le rendait inutile et dangereux à son parti, mais son passé tout entier.

M. Guizot n'admettant ni l'élection, ni le droit divin, faisant résulter le droit d'un contrat conclu en dehors de la souveraineté du peuple et de l'hérédité, entre une monarchie sans sujets et une révolution sans révolutionnaires, n'était un appui pour personne ; las d'offrir à la France son dogme impossible, il avait fini, en désespoir de cause, par se jeter dans la fusion. L'Académie était le seul lieu où il pût faire de la politique ; ailleurs on ne l'écoutait guère, et à l'Académie même son influence baissait tous les jours. S'il eût vécu plus longtemps, il se serait fait battre dans la plupart des élections récentes.

II

Maintenant au tour de M. de Rémusat d'être soumis au jugement à l'égyptienne que l'Académie fait subir à ceux d'entre MM. les académiciens dont le ciseau de la Parque a abrégé les jours.

M. de Rémusat aura la chance de n'être pas raconté par un chimiste ; mais son biographe risque de lui faire du tort en attirant un peu trop la curiosité de l'auditoire sur lui-même. N'oublions pas que c'est un ministre de M. Thiers qui fera l'éloge d'un ministre de M. Thiers, et un républicain de la veille qui parlera d'un républicain du lendemain : spectacle jusqu'ici assez rare à l'Académie.

III

L'agence Havas, organe officieux du gouvernement, contenait l'autre jour une note sur les affaires d'Orient, à laquelle j'emprunte ce passage : « Il est inexact de dire, comme l'a fait un journal anglais, que la France ait ouvertement et officiellement pris l'initiative d'une conférence européenne, initiative qui ne conviendrait ni à sa situation qui « doit être

» effacée », ni à cette cause de conciliation qu'elle a entreprise. »

Effacée tant que vous voudrez, mais ce ne sont pas là de ces choses qu'on se dit aussi crûment à soi-même. La Russie se trouva, elle aussi, après la guerre de Crimée dans la position où se trouve la France et dans la nécessité de s'effacer ; mais elle inventa, pour en convenir, l'expression la plus heureuse : « La Russie se recueille. » Nous n'avons pas su trouver un mot semblable, nous nous servons du mot vulgaire pour exprimer une vérité blessante, et cela dans une note évidemment sortie du cabinet du ministre des affaires étrangères ! A quoi servent donc les diplomates s'ils ne savent même plus faire des mots?

IV

« Si, *au regard de M. Rouvier* (c'est le rapporteur de la commission chargée d'examiner les demandes en autorisation de poursuite qui a la parole), l'invraisemblance des actes incriminés, qui paraissent *accuser le fait d'un monomane* (encore le rapporteur qui parle), si d'autre part la régularité de sa conduite, ses habitudes notoires d'exactitude et de travail, son âge, ses nombreuses et honorables amitiés, accréditent ses protestations, n'a-t-il pas un intérêt majeur (c'est encore le rapporteur qui s'exprime ainsi) *à ne pas laisser stationnaire la regrettable situation qui lui est faite?* N'est-il pas, à vrai dire, nécessaire que la confrontation de M. Maurice Rouvier, confrontation qui doit être *essentiellement réelle*, ne reste pas pendant un temps plus ou moins long *suspendue au préjugé d'une confrontation par procédé photographique?*

Ce style, à la barre d'un tribunal ou d'une cour, n'empêche pas un avocat de gagner sa cause ; mais sans être suspendu à aucun préjugé, on peut trouver qu'il fait un singulier effet dans une Chambre où cependant on ne se pique pas en général d'un purisme de langage bien exagéré. Si les députés ne veulent pas qu'on se moque de lui et d'eux par la même occasion, voilà un collègue qu'ils feront bien de ne plus nommer rapporteur.

V

Voulez-vous, me disait dernièrement un humoriste (vieux style) de mes amis, une preuve entre mille de l'infériorité du sexe féminin? Jetez un simple coup d'œil sur la queue de la robe des femmes, c'est le plus grand argument que l'on puisse invoquer contre leur émancipation.

Vous allez me dire : la robe à queue ne date pas d'aujourd'hui, l'antiquité l'a connue, le moyen âge l'a cultivée, le XVIIe siècle ne l'a pas dédaignée, et jamais à aucune époque on ne s'est avisé d'y voir un motif pour subalterniser éternellement la femme à l'homme.

Ecoutez maintenant ma réponse :

Tant que la robe à queue a été l'apanage des dames de la cour, on n'a rien pu en inférer, j'en conviens, au sujet du niveau intellectuel du sexe féminin. La queue portée par un page coupe court à toutes les conséquences qu'on en pourrait tirer contre le développement de la substance grise dans le cerveau féminin ; mais veuillez considérer que la robe à queue est adoptée aujourd'hui par les femmes de toutes les classes de la société, par celles qui, n'ayant plus de pages, ont du moins encore des voitures, et par celles qui n'ont ni pages, ni voitures et n'en auront jamais.

Quel humiliant spectacle que celui de tant d'êtres humains traversant la vie, tenant la queue de leur robe à la main ! Jeune fille, jeune femme, femme mûre, vieille femme, on ne rencontre pas une seule créature du sexe féminin qui ne marche chargée du fardeau de sa queue. A quelle idée obéit donc l'être qui accepte cette fatigue, cette corvée, ce supplice ? Au désir de porter un costume auquel il assigne une élégance particulière. C'est à cela que la femme sacrifie la liberté de ses mouvements et jusqu'à l'avenir des générations futures, car il est impossible que le fardeau quotidien que la mode impose à la femme n'affaiblisse pas sa constitution, ne la rende pas moins propre aux labeurs de la maternité et ne devienne par là une des causes les plus sensibles de notre décadence.

La conclusion est qu'il faut se hâter d'organiser un vaste pétitionnement contre les robes à queue, et une agitation pour forcer la femme à reprendre la liberté de ses bras, de telle façon que la mère puisse donner la main à sa fille, et l'épouse le bras à son époux. On demande un Michelet pour se mettre à la tête du mouvement contre les robes à queue.

VI

La Vierge Marie est apparue, le 22 du mois de mai dernier, à un jeune pâtre de Saint-Palais, dans les Pyrénées.

Un reporter du *Figaro*, en villégiature dans la contrée, a vu le pâtre et l'a soumis à cet interrogatoire : — Sais-tu lire ? — Oui, monsieur, un peu. — C'est toi qui as vu la Vierge ? — Oui, je l'ai vue. — Comment était-elle habillée ? — Elle avait une robe noire, une casaque blanche et un bonnet blanc. — Que t'a-t-elle dit ? — Elle m'a dit : « Je suis l'Immaculée Conception ». — Et ensuite ? — Elle m'a dit d'aller me laver dans la source, d'y prendre quatre petits cailloux, de les avaler, puis de boire de l'eau, et que tous ceux qui en boiraient après moi, ayant la foi, seraient guéris.

L'apparition de la Vierge à un pâtre de Saint-Palais, juste au moment où un rédacteur du *Figaro* est en villégiature, l'insertion de la lettre de ce rédacteur, contenant le récit du miracle, qui remplissait les deux premières colonnes du journal, et l'annonce d'une eau merveilleuse, ces détails rapprochés les uns des autres ne laissent pas d'inspirer certaines réflexions au lecteur, et de lui rappeler le miracle que M. Gustave Droz raconte dans son roman intitulé *la Source*.

Si le *Figaro* voulait avoir son miracle, le ciel certainement ne le lui refuserait pas, et rien ne lui serait plus facile que de faire accepter par la *high life* parisienne l'eau de la source, à un prix supérieur à celui de l'eau de Lourdes et de la Salette.

La Vierge s'est bornée, dans une première apparition, à inviter l'enfant à boire de la source miraculeuse ; mais elle l'a averti qu'elle le reverrait et qu'elle « lui dirait quelque chose. » Nous saurons bientôt ce qui en est, car le rédacteur du *Figaro* ne quitte pas Saint-Palais. Le petit pâtre a promis de ne donner qu'à lui le texte exact de sa prochaine conversation avec l'Immaculée Conception, bien que le *Gaulois* et d'autres journaux lui aient offert des sommes considérables pour avoir la préférence.

Nous connaîtrons bientôt la suite de ce miracle ; en attendant, ce qui nous surprend, c'est le costume que l'Immaculée Conception croit devoir prendre pour se montrer au petit berger. Elle s'était toujours fait voir jusqu'ici en robe blanche, avec une couronne d'or et une auréole autour de la tête. C'est la première fois que nous voyons l'Immaculée Conception en casaque et en bonnet blanc. N'êtes-vous pas, comme moi, un peu surpris de ce réalisme ?

VII

On disait autrefois d'un financier réduit à opérer des réformes dans son train de maison : « Il vend ses chevaux et ses équipages ; » aujourd'hui on dit : « Il vend ses journaux. »

C'est ce qu'on répète à propos d'un de nos financiers obligé d'en passer par les réformes : il vend les journaux entretenus à si grands frais par lui : journaux républicains, journaux orléanistes, journaux bonapartistes; toutes les nuances politiques étaient représentées dans son budget. A quoi lui servaient tant de journaux? l'enrichissaient-ils? en faisaient-ils un personnage politique important? Hélas non! et pourtant les journaux à vendre trouveront encore des acheteurs. On cite même déjà les noms des financiers qui se les disputent.

VIII

« Je m'étonne, m'écrit-on de Constantinople, que M. John Lemoinne, qui est un de vos principaux softas, puisqu'il fait partie de l'Académie française, se souvienne si peu de la porabole de la paille et de la poutre que nos livres saints ont empruntée à ce Coran que vous appelez l'Évangile.

« La supériorité de leur race sur toutes les autres, dit M. John Lemoinne en parlant de nous autres Turcs, est pour eux un dogme. Leur intolérance n'est point du même genre que celle des autres religions; ils permettent l'exercice de tous les cultes, parce qu'ils les méprisent et les ignorent mais ils n'admettent pas l'égalité sociale. »

» Il sied bien à un softa de cette nation française qui s'est toujours intitulée « la grande nation » de trouver mauvais que nous croyions à la supériorité de notre race! En quoi, je vous prie de me le dire, notre intolérance diffère-t-elle de la vôtre? Demandez aux juifs si ce n'est pas aussi par dédain et par mépris que vous tolérez les autres cultes? Quant à votre égalité sociale, où est-elle? Je voudrais bien que vous me la montriez.

« Il est très-commode, ajoute le même softa Lemoinne, de ne voir que les Turcs de l'école moderne, les Turcs qui apprennent les langues, qui voyagent chez les infidèles, qui se servent de fourchettes et qui jouent le baccarat; ces Turcs libéraux sont, aux yeux des vrais croyants, ce que sont aux yeux du pape les catholiques libéraux : des hérétiques plus odieux que les païens. »

« Puisque le softa Lemoinne convient lui-même que les Francs de l'école moderne, les Francs qui proclament les droits de la conscience, en un mot les catholiques libéraux sont aussi odieux que les hérétiques aux yeux du pape et aux yeux des vrais catholiques, que deviennent ses remarques à notre endroit?

» Une chose qui me donne encore sur les nerfs, c'est l'assurance avec laquelle le softa Lemoinne et les autres softas ses collègues vont partout répétant : « On parle de réformer la Turquie : quelle plaisanterie! La Turquie a horreur des réformes, de toutes espèces de réformes. » Et la France, donc! Quel pays au monde s'effraye plus qu'elle à l'idée du moindre changement, soit dans les choses, soit dans les hommes? Vous êtes une république, et vous n'osez même pas changer un préfet royaliste de place; il faut la croix et la bannière pour vous décider à faire passer un préfet d'une préfecture dans l'autre, et le salut de l'Etat vous semble compromis si un ministre ose porter une main téméraire sur la liste des sous-préfets. Quant à vos lois et à vos institutions, vous avez trouvé un assez bon *truc* pour dissimuler votre répugnance à remplacer celles qui vous paraissent les plus défectueuses : c'est de déclarer que l'Europe vous les envie. Réformer notre magistrature, réformer notre armée, réformer notre finance, réformer notre administration : que dirait l'Europe?

» C'est avec ces mots-là que les softas parisiens croient fermer la bouche aux softas turcs, mais voici le *truc* découvert : j'engage M. John Lemoinne à en chercher un autre. »

IX

« Vraiment, disait la Vertu au dernier banquet trimestriel des dieux et déesses dans le grand salon de l'Olympe, on me fait sur la terre, en France surtout, une position qui n'est plus tenable.

» L'Académie française seule s'avisait autrefois de porter atteinte à l'incognito dont j'aime à me protéger; maintenant on me dévoile, on me publie, on m'affiche de tous les côtés. Le nombre des sociétés fondées dans l'unique intention de publier mes faits et gestes et de m'accorder des récompenses ne fait tous les jours que s'accroître, N'est-ce pas cette semaine que j'ai lu dans les journaux le compte rendu de la séance solennelle de la Société pour l'encouragement au bien, dans laquelle près d'une centaine d'individus ont reçu des médailles, des rappels de médailles et des mentions honorables?

» Sur la liste des lauréats figure un restaurateur signalé à l'admiration de ses contemporains pour un notable nombre de soupes distribuées tous les matins par lui aux pauvres de son quartier. Je n'examine pas ici la question de savoir si le restaurateur en question ne me fait pas plus de tort, la nuit, par les bouteilles de vin de Champagne qu'il débouche dans ses cabinets particuliers, qu'il ne m'honore par les potages que l'on distribue le matin à sa porte; tout ce que je veux dire, c'est que mon séjour sur la terre devient chaque jour plus impossible et que, pour peu que cela dure, je serai forcée d'y renoncer. »

Il n'est guère probable qu'on écoute les plaintes de la Vertu et qu'on y fasse droit, surtout dans ce mois de juin où il ne se passe pas un seul dimanche sans qu'on couronne une rosière quelque part, — quand on n'en couronne pas deux.

V***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Il est possible aujourd'hui de porter un jugement d'ensemble sur la discussion de la collation des grades, qui vient de se terminer par un succès éclatant en faveur du projet ministériel. Ce débat n'était pas seulement important en lui-même, mais encore par la lumière qu'il jetait sur la situation et les intentions des divers partis à l'égard de la question religieuse, ou plutôt ecclésiastique. Nulle occasion n'était plus favorable pour connaître leur vraie pensée sur ce point si grave. Tout d'abord, il est apparu clairement, dès la présentation du rapport de la commission, que la majorité de la Chambre était bien décidée à ne pas dépasser le projet de loi du ministre et à se contenter de restituer à l'Etat son droit de contrôle pour l'admission aux fonctions publiques, sans engager la lutte contre la société religieuse ni prendre une revanche sur ses récentes exagérations. Elle s'est montrée, il faut en convenir, bien plus sage que la majorité de l'Assemblée nationale, qui avait profité sans mesure de sa prépondérance momentanée pour tyraniser l'ultramontanisme. C'est que l'Eglise ultramontaine ignore la modération. Avec sa prétention de descendre directement du ciel, comme la personnification de la divinité, et de considérer la société comme son domaine propre — ce qui, par parenthèses, est une traduction hardie du fameux texte : *Mon royaume n'est pas de ce monde*, — l'ultramontanisme profite de toute occasion pour revendiquer la domination, comme s'il s'agissait de la simple réintégration de son bien. Il ne songe jamais au lendemain, il représente l'idéal et ne s'embarrasse pas des faits contingents. De là son impuissance et ses dangereux triomphes.

On sait tous les dégâts qu'il avait faites à l'opinion publique

pendant les cinq années où il était le maître au parlement. Il oubliait la fameuse vision de Joseph, qui faisait succéder les vaches maigres aux vaches grasses, ce qui n'est qu'une formule égyptienne de la théorie des réactions en histoire. On pouvait craindre que la nouvelle Assemblée, élue au lendemain de tant de provocations dangereuses, n'apportât dans ses votes une passion aussi imprudente que celle qui avait si profondément ému le pays, et n'engageât de suite ce trop fameux *kultur kampf* dont on ne parvient jamais à se tirer.

Il n'en a rien été; la vache maigre de 1876 n'a point eu la dent trop longue, et, au lieu de dévorer ses devancières, comme dans le rêve du ministre de Pharaon, elle s'est contentée de les ramener à leur enclos. La nouvelle Chambre n'a point porté atteinte aux droits de l'Église; elle n'a menacé d'aucune façon ses libertés; elle a ressaisi le droit de l'État; voilà tout, et n'a pas dépassé d'une ligne le projet si sage du gouvernement.

Cette sagesse, il faut le reconnaître, lui a été singulièrement facilitée par la fermeté du ministre. De la part du gouvernement, la hardiesse, quand elle est à sa place, est la meilleure des tactiques; la décision du pouvoir fait la prudence des assemblées. Rien n'est plus propice à la modération dans le parlement que l'accord du gouvernement avec l'opinion publique dans ses réclamations légitimes.

La politique de résistance provoque les colères et les témérités. En se mettant au travers du cours naturel de l'opinion, elle fait du fleuve un torrent. C'est là l'éternelle folie et l'éternel châtiment du faux conservatisme avec son ton rogue de pédagogue aigri, sa lourde et impuissante férule. C'est avec bonheur que la France a entendu le langage si hautement libéral du ministre de l'instruction publique. Il avait su voir dès le premier jour ce qu'elle demandait; il n'a pas laissé le temps à l'opinion de s'irriter. Il lui a de suite donné satisfaction; il l'a du coup apaisée et modérée. Misérable faiblesse! s'écrient les survivants de la politique de provocation, qui ne comprennent la navigation que tant qu'elle remonte le courant, et n'ont d'autre manière pour arrêter les inondations que de bâtir au travers des eaux soulevées de misérables petites digues, derrière lesquelles les flots s'amassent jusqu'à ce qu'ils aient tout emporté. Comme s'ils n'avaient pas leurs faiblesses, ces hautains pourfendeurs du régime de combat! S'ils résistent à l'opinion libérale, ils le font sous l'empire de préjugés de salon ou de sacristie; ils suivent les consignes de ce qu'ils appellent la grande politique conservatrice, et se mettent piteusement à la suite de son avant-garde bonapartiste, malgré les propos de corps-de-garde que celle-ci mêle à ses effusions dévotes par manque d'habitude!

Le discours du ministre a produit, par sa sincérité libérale, dégagée de toute déclamation, une très-vive impression dans le pays. On l'a raillé sur cette absence d'apprêt qui donne à sa parole un caractère de franchise et de netteté qui vaut mieux que toute la rhétorique du monde : on ne l'a trouvé, à droite, que trop clair et trop précis.

Nous lui savons gré de n'avoir pas cherché à représenter l'Université comme vouée à une orthodoxie immaculée; ses prédécesseurs ont trop souvent essayé de le faire, et personne ne les croyait. On a raison d'affirmer qu'elle ne s'écarte jamais du respect qu'elle doit à la religion; mais on n'est plus sincère quand on prétend que dans l'enseignement supérieur elle ne dévie pas de ce qu'on appelle la bonne doctrine. Accusée de s'ouvrir à la libre pensée, M. Waddington n'a pas plaidé *non coupable*. Il a reconnu que la libre philosophie y avait accès aussi bien que les plus fermes croyances religieuses, par la raison très-simple qu'elle est l'image de la société française. L'Université n'a point une orthodoxie d'État, et c'est parce qu'elle admet la liberté, que quand elle prend en main par ses organes les plus autorisés la cause du spiritualisme, et souvent du spiritualisme chrétien, elle est écoutée. Elle le sera plus encore quand seront réalisées les réformes promises par le ministre, et qui tendent à fortifier l'enseignement supérieur par une concentration favorable à la haute culture, sans rien enlever à la liberté de la pensée.

Le parti bonapartiste n'a pas cessé, jusqu'à la fin de la discussion, de se faire le bravache de la dévotion. Comme on sait qu'il n'a d'autre politique que de troubler l'eau et de tout entraver dans la marche des affaires, on ne peut prendre au sérieux aucun de ses arguments. Il est certain que si, en demandant le rétablissement du monopole universitaire, le parti bonapartiste croyait mieux démantibuler l'organisme républicain qu'en se mettant à la suite des ultramontains, il n'hésiterait pas.

Aujourd'hui il joue du serpent dans la procession du Sacré-Cœur; demain il chanterait le *Ça ira*, comme il l'a déjà fait à Belleville, toujours fidèle à son programme, qui est que rien ne marche convenablement tant qu'il ne sera pas au pouvoir. Il recueille à ce joli métier toute l'estime qu'il mérite, et sa participation à la dernière discussion a encore ajouté à la reconnaissance et au respect qui lui sont dus.

Nous faisons exception pour M. Raoul Duval. En soutenant un amendement que nous croyons dangereux, parce que, en donnant au ministre le soin de former le jury d'État, il introduit la politique et sa mobilité dans la plus haute des magistratures intellectuelles, il s'est heureusement séparé des nouveaux Pères de l'Église qui siégent au banc de M. Paul de Cassagnac, hommes habiles, qui ôtent à leur parti sa seule bonne chance dans nos campagnes, celle d'être avec les bleus contre les blancs!

Certes nous ne confondons pas MM. Keller et de Mun avec ces croisés d'hier. M. Keller a eu des accents d'une véritable éloquence. Il a eu cependant le désagrément d'être réfuté le lendemain par M. de Mun dans sa prétention de revendiquer pour l'Église ultramontaine la défense de la liberté religieuse. L'ascétique orateur, qui nous présente un singulier mélange du moine et du soldat, comme Ignace, a renversé d'un mot cette équivoque en invoquant le droit de Dieu, assimilé par lui au droit de l'Église infaillible, seule appelée à enseigner le monde. Sa sincérité évidente, son excellente tenue de tribune, la correction de son langage, toutes les qualités qui font de lui un orateur distingué ne l'empêchent pas d'être un défenseur très-dangereux pour sa cause, parce qu'il en dit le dernier mot dès sa première parole, et que ce dernier mot, c'est la suppression de la liberté comme droit, c'est l'affirmation catégorique que le temporel appartient sans réserve au spirituel. M. Ferry, dans le discours nerveux et énergique qu'il a prononcé après M. de Mun, n'a fait qu'en donner le commentaire en citant les termes formels de l'encyclique de 1864. Le journal *le Français* lui reproche de n'avoir invoqué que le témoignage de journalistes sans mandat : il se trouve qu'à la tête de ces journalistes sans mandat est le Saint-Père! Voilà une bien grande impertinence, presque sacrilége de la part de ce néophyte de l'ultramontanisme qui, oubliant qu'il a été fondé sous l'influence de Montalembert, brûle ce qu'il a adoré, et accepte sans réserve la théorie du droit de Dieu telle que l'expose M. de Mun. Après de semblables palinodies il lui sied mal de le prendre de si haut avec ses adversaires qu'il accuse sans cesse d'être les ennemis de la religion. Nous voudrions savoir quel plus grand mal on peut lui faire en France que de reconnaître avec M. Keller qu'il n'y a plus de catholicisme libéral, et que d'accepter comme la seule expression authentique du christianisme cette religion de servitude, ennemie de toutes les libertés, qui s'appelle l'ultramontanisme.

E. de Pressensé.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 51 17 JUIN 1876

ROMANCIERS FRANÇAIS CONTEMPORAINS (1)

IV

George Sand

A mesure que ce siècle penche vers son déclin, sa physionomie rétrospective se dégage : siècle de généreuses tentatives, d'aspirations souvent désordonnées, mais invincibles, vers l'idéal sous toutes ses formes. On retrouve l'âme même de notre siècle dans le grand écrivain qui vient de disparaître. La femme sent plus vivement, et, quand elle a reçu le don du génie, elle exprime avec plus d'éclat ce qui s'agite confusément dans tous les esprits. Tous ceux qui ont lutté, souffert, espéré, tous ceux que les redoutables problèmes du monde moderne préoccupent, tous ceux même qui, fuyant le bruit et la mêlée, cherchent l'ombre et la paix, tous ont compris qu'une des voix du siècle s'était tue. George Sand emporte avec elle l'ardente jeunesse, la sonore et splendide inexpérience du XIXe siècle; elle nous laisse une raison froide et sèche, je ne sais quoi de raide et de brutal. Au soleil couchant, les ombres grandissent, et l'on sent le froid vous gagner.

I

Bien peu de nos grands écrivains auront embarrassé la critique autant que George Sand. Sous combien d'aspects divers s'est manifesté cet inépuisable génie! Faut-il donc s'étonner si les critiques sérieux ont toujours reculé devant une étude complète du grand romancier? Comment espérer le connaître jamais à fond, comment se flatter de saisir l'ensemble de l'œuvre et de dégager, comme ils disent, la formule de l'auteur? Parlez-nous de Balzac : chez lui du moins tout se tient et s'enchaîne; une même idée inspire tous ses romans, un même lien les unit. Que béni soit le jour où, brandissant sa canne et marquant le pas comme un tambour major, il vint annoncer à sa sœur qu'il avait découvert le titre général qui devait rattacher les uns aux autres les divers épisodes de sa vaste épopée! Voilà ce qu'on aurait demandé en vain à George Sand. Après ses premiers romans on crut la connaître, et les critiques se montrèrent à son égard d'autant plus durs et plus hautains qu'ils s'imaginaient avoir deviné d'où elle venait, où elle allait, ce qu'elle voulait. C'est, croyaient-ils, un poëte d'une extrême sensibilité, un peintre de la passion quand même, de la passion qui étouffe l'austère voix du devoir. — Ce jugement porté, le rideau tombe et presque aussitôt se relève, découvrant aux regards étonnés un écrivain préoccupé de toutes les grandes questions philosophiques et religieuses. Bientôt après, ce poëte de la passion, ce philosophe se montre un artiste incomparable connaissant à fond toutes les choses d'art, de musique et de peinture. — Est-ce tout? Gardez-vous de le croire : les questions politiques et sociales inquiètent aussi cet esprit toujours en mouvement, et de nouvelles œuvres reflètent avec une transparence parfaite cette nouvelle inquiétude. — L'évolution n'est pas complète encore; la plus curieuse est à venir. George Sand avait disparu depuis quelque temps; on se demandait quelle terrible chose elle méditait dans la solitude de son Berry; on la soupçonnait d'être allée là-bas « boire du sang dans des crânes d'aristocrates. » Tout d'un coup de charmantes idylles, de gracieuses pastorales viennent surprendre la critique toute désorientée et plonger le lecteur ravi dans une oasis parfumée de fraîcheur et de verdure. Une nouvelle métamorphose ne se fait pas attendre : un beau soir, l'affiche de l'Odéon annonce un drame, *François le Champi*, et le succès de ce drame signé du nom de George Sand est un démenti donné à ceux qui, après deux premières tentatives peu heureuses du même auteur (1), avaient dé-

(1) Voyez pour cette série *M. Alphonse Daudet*, par M. C. B.; *M. Octave Feuillet*, par M. Charles Bigot; *M. Victor Cherbuliez*, par le même, dans la *Revue* des 11 septembre et 20 novembre 1875, et 15 avril 1876.

(1) *Cosima* et *le Roi attend*.

claré qu'en abordant le théâtre le romancier était sorti de sa véritable voie. — On n'est pas encore revenu de sa surprise, on se demande quelle forme pourrait bien revêtir cet insaisissable Protée, lorsque *la Presse* commence à publier l'*Histoire de ma vie*. La critique se plaint: « Qu'avons-nous à faire de mémoires, et de mémoires en dix volumes ? Cette littérature fastidieuse n'a que trop encombré notre temps ; qui n'écrit pas ses mémoires aujourd'hui ? » — Et George Sand poursuit sa route, et les romans succèdent aux romans, et avec eux reparaissent tour à tour les divers éléments de l'œuvre rajeunie, comme pour rappeler une fécondité qui jamais ne s'épuise et toujours se renouvelle. Enfin, un beau jour, les abonnés de la *Revue des Deux-Mondes*, graves lecteurs d'articles plus graves encore sur la politique et l'histoire, sur les chemins de fer ou les machines à vapeur, tombent sur un conte de fées, *la reine Coax* ou le *Nuage rose*, histoires charmantes qu'une grand'-mère raconte à ses petites-filles et qu'elle a signées du nom de l'auteur de *Lélia*. Quelque vieux, quelque digne et sérieux que l'on soit, on lit avec plaisir, on lit jusqu'au bout et on reste sous le charme. N'en rougissez pas : La Fontaine, qui lisait l'*Astrée* étant petit garçon, la lisait bien encore ayant la barbe grise.

George Sand a donc eu le privilége de toujours étonner. Dès le premier jour elle surprit et déconcerta même un peu la critique par son irruption soudaine et triomphante dans le monde des lettres. On s'annonce d'ordinaire quand on entre quelque part, et la modestie exige qu'on ne cache pas au public ses tâtonnements, ses efforts et ses progrès. Balzac se fourvoya longtemps avant de trouver sa vocation. Il se crut d'abord appelé à mettre au jour le poëme épique qui manquait à la France, et quand, après un séjour malheureux dans le domaine des sciences et de la procédure, il aborda le roman, il fit encore fausse route et demanda à l'histoire les éléments de ses premiers et très-faibles ouvrages. George Sand, au contraire, inconnue la veille, se révèle en un jour écrivain supérieur. Son coup d'essai est un coup de maître. Comment résoudre ce problème ? On soupçonna *Indiana* de n'être que l'histoire même de l'auteur et de ne devoir son mérite qu'à des émotions personnelles qui, une fois exprimées et refroidies, ne pourraient plus trouver leurs équivalents dans d'autres histoires et d'autres émotions purement artificielles et imaginaires. Mais deux nouveaux romans, *Valentine* et *Lélia*, publiés coup sur coup, viennent démentir cette supposition peu bienveillante et sans fondement. Il fallait désormais compter avec George Sand. Quel était ce personnage mystérieux absolument ignoré la veille ? Était-ce un homme ? L'accent vibrant d'une femme ne se trahissait-il pas plutôt dans ces peintures émues et hardies de la passion humaine ? George Sand était-il un pseudonyme, ou l'écrivain n'avait-il pas quelque parenté avec le meurtrier de Kotzebue ? Les suppositions commencées ne s'arrêtèrent plus ; les prétendues révélations vinrent s'ajouter les unes aux autres ; des biographies pleines d'erreurs se succédèrent jusqu'au jour où l'auteur se décida à choisir parmi les souvenirs de sa vie ceux qui lui parurent valoir la peine d'être conservés. Cette biographie, surtout intellectuelle et morale, trompa l'attente des amateurs de scandale, mais ceux-là furent satisfaits qui désiraient apprendre comment s'était formé et développé ce génie si étonnant à tous égards.

II

Les natures que la sensibilité domine et dirige reçoivent et conservent aisément l'empreinte des influences extérieures. Tout ce qui se fait, se pense et se dit autour d'elles les frappe vivement, et si le don de l'expansion leur a été accordé, elles rendent ce qui les a émues avec force et sincérité. George Sand était une de ces natures ; toutes les impressions du dehors se gravèrent en elle de bonne heure, et son imagination sut leur donner plus tard une forme, une âme, un esprit, un visage. C'est de la diversité même des impressions qu'est sortie l'infinie variété de son œuvre et de son génie.

La première de toutes ces influences fut celle de la famille et de l'éducation. George Sand perdit son père fort jeune et demeura disputée entre sa mère et sa grand'mère, qui n'avaient aucune idée commune et qui, de plus, étaient jalouses l'une de l'autre. La mère était plébéienne et s'en glorifiait, sans doute parce qu'elle était entrée dans une famille qui ne l'était pas. Ouvrière peu instruite, ardente, tout entière de premier mouvement, elle avait sur l'éducation les idées et les principes les plus déplorables du monde. Il lui arrivait souvent de frapper sa fille ; mais, à ses premières larmes, elle l'embrassait en pleurant à son tour, ce qui est de la dernière faiblesse et du plus fâcheux exemple. Au contraire, Mme Dupin, la grand'mère, petite-fille de Maurice de Saxe, avait au plus haut degré le culte des convenances et de la dignité maternelle ; l'esprit du XVIIIe siècle semblait s'être incarné en sa personne. Soumettez une enfant, si forte et si bien douée qu'elle soit, à ces deux influences absolument opposées : que de tiraillements, que de résistances inévitables ! Et que sera-ce si l'enfant ainsi disputée est d'une nature sensible, d'une imagination ardente ? Avec sa mère, Mlle Aurore jouissait d'une indépendance absolue : elle s'abandonnait librement à l'invincible laisser-aller de son caractère expansif et bruyant ; elle pouvait rire tout haut, se rouler par terre et parler berrichon ; elle était certaine d'être bien accueillie si elle sautait sur les genoux, sur le sein de sa mère, si elle la couvrait de baisers et la tutoyait tendrement. Mais avec la grand'mère, il fallait s'observer, se tenir droite, porter des gants, ne parler qu'à la troisième personne. Un baiser n'était plus cet élan volontaire et irréfléchi d'une âme aimante : c'était la récompense d'une bonne conduite. La mère étant partie pour Paris, l'enfant demeura confiée à sa grand'-mère et soumise à une éducation que Mme Dupin avait peut-être reçue de ses parents, mais qui se conciliait assez mal avec l'esprit nouveau (1). Le résultat ne fut pas celui qu'elle attendait. Dans ses libres jeux avec les petits paysans du voisinage, George Sand oubliait les leçons de sa grand'mère et apprenait à mépriser les convenances extérieures et les usages d'une société despotique à laquelle elle ne se soumettra jamais, qu'elle attaquera même souvent. Si elle reconnaissait qu'elle était femme par sa sensibilité et son imagination, elle avouait aussi qu'elle se séparait de son sexe par son horreur pour les parures, pour les plaisirs du monde, les caquets insipides et les conversations vides. A la société des femmes

(1) Dans son dernier ouvrage, à propos des caractères et des mœurs de la société au XVIIIe siècle, M. Taine cite à plusieurs reprises l'*Histoire de ma vie*, et rappelle les passages auxquels je fais allusion ici.

elle préférait celle des hommes, qui savaient du moins faire vibrer dans son esprit des cordes plus franches et plus pleines.

A l'influence de la grand'mère succéda l'influence religieuse. Mise à Paris au couvent des Anglaises, l'enfant compta longtemps parmi les élèves les plus indisciplinées et les moins pieuses. Mais un soir qu'elle était restée seule dans l'église, sa sensibilité fut mise en mouvement, la poésie du saint lieu enflamma son imagination, elle crut entendre une voix mystérieuse murmurer à son oreille : *Tolle, lege*, et la foi s'empara d'elle par le cœur; elle devint ardente catholique. De retour à Nohant, elle profita de l'indépendance que lui laissa sa grand'mère; les rêveries profondes auxquelles elle s'abandonnait en courant la campagne comme un poulain échappé, ses études libres et volontaires entretinrent et développèrent encore cette sensibilité si vive. Elle pouvait déjà dire, comme le Werther de Gœthe, « qu'en rentrant en elle-même elle y trouvait un monde. » Ce monde, elle le peuplait de héros fantastiques; les personnages qu'elle avait vus et aimés dans ses lectures flottaient sans cesse devant ses yeux; à côté de sa famille réelle, elle s'était ainsi créé une famille imaginaire de gracieux et aériens fantômes dont l'influence fut considérable sur son imagination. Elle-même a confessé qu'elle était de ceux pour qui la connaissance d'un livre peut devenir un véritable événement moral.

« Un livre a toujours été pour moi un ami, un conseil, un consolateur éloquent et calme dont je ne voulais pas épuiser vite les ressources et que je gardais pour les grandes occasions. Oh! quel est celui de nous qui ne se rappelle avec amour les premiers ouvrages qu'il a dévorés ou savourés! La couverture d'un bouquin poudreux que vous retrouvez sur les rayons d'une armoire oubliée ne vous a-t-elle jamais retracé les gracieux tableaux de vos jeunes années? N'avez-vous pas cru voir surgir devant vous la grande prairie baignée des rouges clartés du soir lorsque vous le lûtes pour la première fois, le vieil ormeau et la haie qui vous abritèrent, et le fossé dont le revers vous servit de lit de repos et de table de travail, tandis que la grive chantait la retraite à ses compagnes et que le pipeau du vacher se perdait dans l'éloignement? Oh! que la nuit tombait vite sur ces pages divines! que le crépuscule faisait cruellement flotter les caractères sur la feuille palissante!... »

A onze ans elle lisait avec passion l'*Iliade* et la *Jérusalem délivrée*; l'Évangile et le drame divin de la vie et de la mort de Jésus lui arrachaient en secret des torrents de larmes. Mais ce qui fit sur elle une impression profonde, ce fut la lecture simultanée du *Génie du christianisme* et de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Jamais elle ne s'était sentie si vivement disputée entre sa grand'mère et sa mère qu'elle le fut entre Chateaubriand et Gerson. Il y eut quelque temps dans son esprit une lutte ouverte, une lutte acharnée : dans les champs elle était tout Chateaubriand, à la clarté de sa lampe elle était tout Gerson et se reprochait le soir ses pensées du matin. Ce fut un philosophe qui la rassura et la fortifia : la *Théodicée* de Leibniz l'arracha à ses doutes, à ses angoisses, et l'affermit dans la foi religieuse en général, dans le christianisme en particulier. Quant au catholicisme, elle n'y avait pas songé un seul instant. Tel était l'état de son esprit quand elle lut l'*Émile*, la *Profession de foi du vicaire savoyard*, les *Lettres de la montagne*, le *Contrat social* et les *Discours*. On devine combien la clarté, l'éloquence, l'imagination de ce *maître bien-aimé* la saisirent et la transportèrent : ce fut un délire, un enthousiasme, un orage de sensibilité qui la laissa écrasée, impuissante.

C'est le moment qu'on choisit pour la marier; elle se laissa faire sans montrer pour celui qu'on lui destinait ni goût ni répugnance. Mais une nature comme la sienne pouvait-elle trouver dans le mariage l'idéal de félicité qu'elle avait vaguement entrevu dans ses rêves de jeune fille? Elle eut deux enfants, mais la vie ne tarda pas à lui sembler étroite, prosaïque; son intérieur était pénible. Affamée d'indépendance, tourmentée par les vagues élans d'une personnalité qui voulait se faire jour, elle demanda et obtint enfin d'aller à Paris avec ses enfants. Elle n'y venait pas pour goûter les plaisirs promis à une provinciale ennuyée : c'était la vie intellectuelle qu'elle cherchait; elle brûlait de réveiller son esprit engourdi et de satisfaire son imagination comprimée.

Le moment était bien choisi : c'était en 1831, au lendemain même de cette révolution dont le souffle ardent semblait avoir exalté toutes les intelligences. En politique, en philosophie, en religion, dans les lettres et dans les arts éclataient d'universelles aspirations vers le progrès et la liberté. George Sand courut tout droit aux enthousiastes qui dirigeaient le mouvement; elle vit Lamennais, Jean Reynaud, qui écrivait alors *Ciel et terre;* elle se lia avec Pierre Leroux, et fit son ami de Michel de Bourges (l'Éverard des *Lettres d'un voyageur*). Elle connut aussi Meyerbeer, qu'elle appelle *il carissimo maestro*, Listz, Chopin, Delacroix. Elle se rencontra et causa plusieurs fois avec Balzac. Bien qu'elle ne dût lui ressembler en rien, elle fut frappée dès le premier jour de sa manière neuve et originale, et le considéra comme un maître à étudier. Elle connut aussi Sainte-Beuve et en fit toujours le plus grand cas; bien différente en cela de Balzac, qui ne pouvait pardonner au critique certains doutes sur sa noblesse, et qualifiait ses productions de *têtards littéraires*. Mais George Sand croyait que l'amitié de Sainte-Beuve lui était fidèle, précieuse et salutaire. Elle ignorait sans doute qu'à ce moment-là même cet ami *généreux et affectueux*, moins *tourmenté des choses divines* que du désir d'entrer à l'Académie, au mépris de la galanterie et même de la plus simple délicatesse, voyait dans cette généreuse sympathie un instrument au service de son ambition. Dans les châteaux où il était reçu, cet ami, plus habile que discret, prêtait des billets intimes de George Sand à des femmes d'immortels dont l'amabilité devait être à son tour exploitée; il faisait même courir ces lettres transformées en circulaires, prenant tout juste la peine d'effacer sur l'enveloppe le nom de sa dernière confidente. Il espérait que pour le récompenser de son indiscrétion ces charmantes lectrices éclaireraient en sa faveur le vote et l'esprit de plus d'un académicien hésitant.

De tout ce monde de littérateurs et de grands esprits, les romantiques furent les seuls à n'avoir aucune prise sérieuse sur l'imagination de George Sand. On ne voit pas qu'elle ait jamais été tentée de subir leur mode et de se précipiter avec eux dans la mêlée. Au contraire, elle ne cessa jamais de combattre *la théorie de l'art pour l'art* et de blâmer la forme adoptée par l'école de Hugo. Elle déclara « tourner le dos au mouvement de rotation délirante imprimé à la littérature. Elle s'assit au bord du chemin et regarda passer les brigands, les traîtres, les hypocrites, les étrangleurs, les écorcheurs, les empoisonneurs, les cavaliers armés jusqu'aux dents, les femmes éventrées, toute la troupe sanglante et furieuse

du drame moderne ». Au contraire, devant tous les autres penseurs, tous les autres grands écrivains, elle s'incline, écoute et profite. L'influence de chacun d'eux sur son esprit se manifestera à son heure; on retrouvera aisément l'idée première et l'origine immédiate du plus grand nombre de ses romans si l'on recherche l'époque, les circonstances où les écrivait l'auteur, les maîtres qu'elle voyait alors et qu'elle écoutait le plus volontiers. Ses grands inspirateurs seront tour à tour les artistes, les poëtes, les musiciens, les philosophes préoccupés des grandes questions sociales, politiques et religieuses, en un mot tout ce monde que domine l'imagination et qui vit presque en dehors de la réalité.

Est-ce à dire pourtant que George Sand n'ait dû son talent et son inspiration qu'à des influences étrangères, qu'elle n'ait été, comme le disait M. Delatouche, « qu'un écho qui double la voix? » Non, il ne faut pas oublier que l'expérience est venue, elle aussi, apporter son enseignement souvent amer, toujours efficace. George Sand n'avait que vingt-six ans quand elle commença à écrire; mais des riants espoirs et des beaux rêves de la jeunesse combien s'étaient déjà évanouis! Que d'illusions s'étaient envolées dont elle pleurait le départ, comme elle regrettait, quand elle était jeune fille, les douces palombes ensanglantées qu'elle soignait, guérissait et rendait à la liberté.

« Je me souviens que, lorsque j'étais enfant, les chasseurs apportaient à la maison, vers l'automne, de belles et douces palombes ensanglantées. On me donnait celles qui étaient encore vivantes, et j'en prenais soin. J'y mettais la même ardeur et les mêmes tendresses qu'une mère pour ses enfants, et je réussissais à en guérir quelques-unes. A mesure qu'elles reprenaient de la force, elles devenaient tristes et refusaient les fèves vertes que, pendant leur maladie, elles mangeaient avidement dans ma main. Dès qu'elles pouvaient étendre les ailes, elles s'agitaient dans la cage et se déchiraient aux barreaux. Elles seraient mortes de fatigue et de chagrin si je ne leur eusse donné la liberté. Aussi je m'étais habituée, quoique égoïste enfant s'il en fût, à sacrifier le plaisir de la possession au plaisir de la générosité. C'était un jour de vives émotions, de joie triomphante et de regret invincible, que celui où je portais une de mes palombes sur la fenêtre. Je lui donnais mille baisers. Je la priais de se souvenir de moi et de revenir manger les fèves tendres de mon jardin. Puis j'ouvrais une main que je refermais aussitôt pour ressaisir mon amie. Je l'embrassais encore le cœur gros et les yeux pleins de larmes. Enfin, après bien des hésitations et des efforts, je la posais sur la fenêtre. Elle restait quelque temps immobile, étonnée, effrayée même de son bonheur. Puis elle partait avec un petit cri de joie qui m'allait au cœur. Je la suivais longtemps des yeux et, quand elle avait disparu derrière les sorbiers du jardin, je me mettais à pleurer amèrement, et j'en avais pour tout un jour à inquiéter ma mère par mon air abattu et souffrant. »

Aux illusions envolées sous la forme de ces belles palombes succède un désenchantement qui s'épanchera tantôt dans des murmures de révolte et des imprécations, tantôt dans des plaintes tristes et des adieux mélancoliques à l'amour qui a trahi ses promesses.

« Idole de ma jeunesse, amour dont je déserte le temple à jamais, adieu! Malgré moi mes genoux plient et ma bouche tremble en te disant ce mot sans retour. Encore un regard, encore l'offrande d'une couronne de roses nouvelles, les premières du printemps, et adieu! C'est assez d'offrandes, c'est assez de prosternations! Dieu insatiable, prends des lévites plus jeunes et plus heureux que moi, ne me compte plus au nombre de ceux qui viennent t'invoquer. Mais il m'est impossible, hélas! en te quittant, de te maudire, ô tourment, ô délices! Je déposerai à tes pieds une urne funéraire, emblème de mon éternel veuvage. Tes jeunes lévites la jetteront par terre en dansant autour de ta statue; ils la briseront et continueront d'aimer. Règne, amour, règne en attendant que la vertu et la république te coupent les ailes! »

On voit par ces deux citations quelle forme merveilleuse George Sand avait à sa disposition pour répandre les trésors amassés par son imagination et sa sensibilité. Le don de l'expansion, ce don ardemment désiré par tous ceux qui ont leur roman intime, — et qui n'en a pas? — elle l'a eu au plus haut degré, et dès sa première jeunesse. Aux résumés d'histoire que lui faisait faire sa grand'mère elle mêlait des ornements et des appréciations personnelles, elle donnait des caractères aux personnages insignifiants ou inexpliqués, et se hasardait même à faire des descriptions, à peindre dans son style enfantin les beautés d'un paysage, de la vallée Noire par exemple, et les effets de la lune « labourant les nuages assise dans sa nacelle d'argent. » Heureux ceux qui ont reçu du ciel le pouvoir d'exprimer dans des pages brûlantes ou des mélodies inspirées leurs idées, leurs sentiments et leurs souffrances! Heureux ceux qui peuvent, comme George Sand, reproduire dans un style qui n'est qu'à eux les inquiètes ardeurs, les découragements et les nobles ambitions qui nous travaillent!

III

On peut distinguer dans la vie littéraire de George Sand un certain nombre de périodes correspondant chacune à des sources d'inspiration bien déterminées. Les premiers romans, œuvres d'imagination pure, révèleraient le poëte éloquent de la passion; dans une seconde période se manifesteraient les préoccupations religieuses et artistiques de l'écrivain; une troisième période consacrée à l'étude des questions politiques et sociales trahirait les aspirations généreuses d'un esprit qui vit de la vie de son siècle et souffre avec ceux qui souffrent. Puis les romans champêtres ajouteraient une nouvelle période et montreraient sous un jour nouveau ce génie déjà si fécond. Enfin reviendraient avec moins d'éclat et de vivacité, mais toujours avec le même style enchanteur, les éléments divers de cette œuvre infinie. — C'est la décadence, dira-t-on. — Que d'écrivains voudraient avoir à leur actif la décadence de George Sand!

Les grands écrivains se sont plu souvent à rappeler leurs premières espérances et leurs premières déceptions quand, inconnus encore, ils couraient après des éditeurs et des encouragements. Lamartine s'est revu jeune et timide, tirant de sa poche un petit cahier de vers et le présentant avec embarras à un éditeur défiant. George Sand a raconté aussi comment elle fut encouragée dans son projet d'écrire. Un beau matin elle va trouver M. de Kératry, à qui on l'avait adressée, et l'auteur du *Dernier des Beaumanoir*, sans faire attendre son verdict et sans le motiver, lui déclare en deux mots qu'une femme ne doit pas écrire. — « Croyez-moi, ajouta-t-il gravement; ne faites pas de livres, faites des enfants. — Ma foi, monsieur, répond la jeune visiteuse, faites-en vous-même, si bon vous semble. — Et si vous pouvez », aurait-

elle pu dire aussi, car M. de Kératry n'était plus jeune alors.

Elle fut plus heureuse avec Balzac : en causant avec lui et en étudiant sa manière, elle sentit instinctivement ce qu'elle voulait faire. Elle n'avait pas plus de théorie quand elle commença à écrire, que chaque fois qu'une envie de roman lui mit dans la suite la plume à la main ; mais après son premier roman, Balzac et elle se rendirent compte de la différence qui les séparait. « Vous cherchez l'homme tel qu'il devrait être, lui disait l'auteur de *la Comédie humaine ;* moi je le prends tel qu'il est : je grandis, j'idéalise dans leur laideur et leur bêtise des êtres exceptionnels ; vous, vous idéalisez dans le joli et dans le beau. » C'est bien là, en effet, le vrai mot : Balzac reproduit le réel, mais le réel idéalisé ; il a observé autour de lui cinq ou six types d'avares, par exemple ; il a analysé les éléments divers qui les constituent, et ces éléments réunis, combinés, il les incarne dans Grandet. Ainsi procédaient Shakspeare et Molière. George Sand, au contraire, ne cherche pas à reproduire les caractères dans leur réalité prosaïque : comme ces contemplateurs qui commencent un rêve et le laissent inachevé, elle entrevoit des personnages, les ébauche, mais ne leur donne pas une physionomie qui se détache et s'impose. Presque tous ces êtres vaporeux sont incomplets, souvent même ils ne sont ni bien réels, ni bien vivants. Qu'est-ce que Lélia, par exemple, cette sublime mais bien confuse et bien incomplète personnification du héros fantastique de ses premiers rêves, de *Corambé?* N'est-on pas tenté de lui dire comme Sténio : *Qui es-tu ?* — « Je suis, répondra-t-elle, la personnification de la passion humaine, comme mes frères et mes sœurs personnifient, eux aussi, des sentiments ou des idées. » Tel est bien, en effet, le procédé de George Sand. Ce qui se présente d'abord à son esprit, ce n'est pas un personnage, c'est une idée, un sentiment qu'auront fait naître une promenade, une lecture ou une heure de loisir. C'est ainsi que des *Contes fantastiques* d'Hoffmann est sorti *le Secrétaire intime*, que la *Vierge* d'Holbein est le modèle de *Jeanne*, et que nous devons *la Mare au diable* à cette sombre gravure du même auteur qui montre un paysan en haillons poussant une charrue que traînent dans un champ maigre deux chevaux plus maigres encore, tandis que la mort, squelette hideux, dirige l'attelage en brandissant un fouet. Pour analyser des idées et des sentiments nés de tant de façons diverses, pour les rendre sensibles à l'intelligence, le poëte les emprisonne dans le moule transparent de l'humanité : il crée des personnages ; le rêveur devient romancier. Si c'est bien là le procédé de George Sand, combien étaient injustes les gens qui accusaient l'auteur d'*Horace* de les avoir mis en scène et cruellement dévoiles ! Jamais elle n'a songé à créer des sentiments pour des personnages inventés d'avance, encore moins pour des personnages vivants et connus : elle a créé des personnages pour les sentiments qu'elle voulait décrire.

Dans la première période de sa vie littéraire, ce sont surtout des sentiments qu'elle veut peindre ; les influences extérieures ne se sont pas encore manifestées. C'est alors qu'elle se montre l'avocat éloquent et convaincu de la passion ; c'est alors aussi qu'elle vit pleuvoir sur elle les attaques les plus violentes et, disons-le, les moins légitimes. Elle les avait bien vite oubliées et pardonnées, car elle était admirablement bonne et dépourvue de rancune. Est-il besoin de rappeler qu'on l'accusa d'avoir voué au mariage la haine la plus féroce et la moins désintéressée ; que certains moralistes de feuilleton la mirent au défi de dévoiler sur ce point ses criminelles intentions ? Elle a pris la peine de répondre elle-même à l'un d'entre eux ; mais il suffit de lire les romans le plus vivement attaqués pour se rendre compte de la mauvaise foi ou du manque d'intelligence des critiques avides de scandale. Est-ce dans *Indiana* que l'on trouvera l'apologie de l'adultère ? Il n'y en a pas de commis, et je n'hésiterais pas dans mon choix s'il me fallait opter entre le rôle de l'amant et celui du mari. Dans *Valentine*, l'épouse est adultère, il est vrai ; mais elle est privée, à la fin, du bonheur qu'elle n'a pas su attendre et mériter. *Le Secrétaire intime* a pour sujet les douceurs de la fidélité conjugale, et l'on a vu tant de choses contradictoires dans le roman de *Jacques*, qu'il serait bien difficile d'en dégager une doctrine franchement dangereuse et révolutionnaire. Ceux qui ont prétendu que la haine du mariage était la grande inspiratrice de tous les romans de George Sand auraient bien dû lire *Mauprat ;* ils y auraient vu la peinture d'un amour exclusif et d'une fidélité de quatre-vingts années. Si George Sand flatte peu les maris dans la plupart de ses romans, c'est qu'elle les rend responsables des unions malheureuses. Il est permis à un jeune homme qui se marie de ne pas se voir encore dans le rôle de père de famille ; mais il doit assez respecter le titre d'époux qu'il va prendre pour connaître à l'avance les devoirs qu'il s'impose. C'est à lui d'étudier sa fiancée et ensuite de former sa femme, de l'instruire, de l'amener peu à peu à partager ses goûts, ses idées et ses habitudes. Si, malheureux l'un et l'autre, ils cherchent au dehors des consolations illégitimes, la loi punit la femme et laisse le mari impuni. C'est donc à lui qu'il faut s'en prendre si le mariage, tel qu'il existe, est mauvais, et, s'il doit être réformé, ce n'est pas pour légitimer l'adultère, mais pour édifier sur ses ruines l'amour noble et volontaire, le mariage selon Jésus et selon saint Paul. L'amour ne peut-il pas cependant être saint et grand en dehors même des lois du monde ? Écoutez cette histoire :

« Il y avait un bon artiste qu'on appelait Watelet, qui gravait à l'eau forte mieux qu'aucun homme de son temps. Il aima Marguerite Le Conte et lui apprit à graver à l'eau-forte aussi bien que lui. Elle quitta son mari, ses biens et son pays pour aller vivre avec Watelet. Le monde les maudit ; puis, comme ils étaient pauvres et modestes, on les oublia. Quarante ans après on découvrit aux environs de Paris, dans une maisonnette appelée Moulin-Joli, un vieux homme qui gravait à l'eau forte et une vieille femme qu'il appelait sa meunière et qui gravait à l'eau forte, assise à la même table. Le premier oisif qui découvrit cette merveille l'annonça aux autres, et le beau monde courut en foule à Moulin Joli pour voir le phénomène. Un amour de quarante ans, un travail toujours assidu et toujours aimé ; deux beaux talents jumeaux ; Philémon et Baucis du vivant de Mme Pompadour et Du Barry, cela fit époque et le couple miraculeux eut ses flatteurs, ses amis, ses poëtes, ses admirateurs. Heureusement le couple mourut de vieillesse peu de jours après ; car le monde eût tout gâté. Le dernier dessin qu'ils gravèrent représentait le Moulin-Joli avec cette devise : *Cur valle permutem sat ina divitias operosiores ?*

Cette sensibilité se retrouve dans les romans de la seconde période. Les questions religieuses, les arts, la musique devaient aisément toucher les fibres de cette imagination ardente. Celle que remuait si profondément le *Dies iræ* de Mozart joué par Listz dans la cathédrale de Fribourg ; celle qui, dans une triste et froide église protestante de Genève, évo-

quait les fantômes des huguenots et croyait entendre résonner sous les voûtes les chœurs de Meyerbeer, devait rendre vivement ce qu'elle sentait si vivement. Religion et arts la préoccupent en même temps, et cette double préoccupation se reflète dans les œuvres de cette époque. C'est dans la chartreuse de Valdemosa, en écoutant les préludes de Chopin, qu'elle écrit *Spiridion* dédié à Pierre Leroux. C'est à la même époque que, amie de Lamennais, elle publie dans le *Monde* les *Lettres à Marie*, qu'elle écrit *les Sept cordes de la lyre*, *Consuelo* et *la Comtesse de Rudolstadt*. Elle disait à cette époque « que l'art seul était simple et grand, qu'il fallait rester artiste et ne pas faire de politique. » Mais elle avait compté sans les influences étrangères et les entraînements du dehors. La grande agitation qui régnait alors en France, les événements de Lyon et l'approche du procès qu'ils suscitèrent, les conversations avec Michel de Bourges amenèrent l'auteur de *Lélia* à « poser la question sociale. » Elle a rappelé ses longues et nocturnes promenades avec Éverard dans les rues de Bourges et sur le pont des Saint-Pères. Elle s'est montrée discutant avec lui sur le partage des biens et la régénération du peuple, tandis qu'à travers les fenêtres des Tuileries en fête les lumières se reflétaient sur la Seine et le son des instruments s'envolait dans l'air par bouffées harmonieuses. Ce qu'ils se disaient dans ces longues discussions, vous en retrouverez l'essence dans toute une série de romans qui la brouillèrent avec la *Revue des Deux Mondes*, et qu'elle publia sous le poids des anathèmes de la noblesse et de la bourgeoisie. N'oublions pas le clergé, qui accusait George Sand d'aller étudier les mœurs des ouvriers tous les dimanches à la barrière et « d'en revenir ivre avec Pierre Leroux. »

Lorsqu'elle commença à écrire des romans socialistes, ce n'était pas, on le pense bien, pour se poser en rivale de Pierre Leroux, et bien moins encore pour donner une preuve de la variété de son génie; j'ai déjà dit qu'elle avait en haine la théorie de l'art pour l'art. Ce qu'elle voulait, c'était combattre les erreurs et les abus; c'était divulguer, répandre et faire aimer les idées nouvelles. Elle ne comprenait ni n'admettait qu'on pût rester en dehors des besoins et des souffrances de son siècle. En vivant de la vie des autres, en fréquentant des hommes illustres, ses souffrances personnelles, traduites dans ses premiers romans, s'étaient peu à peu effacées, ses idées s'étaient éclaircies et son horizon élargi. Sa nature si sensible et si généreuse s'était laissé du premier coup entraîner vers ceux qui étaient victimes, vers le peuple : « Le peuple, c'est le droit méconnu, c'est la souffrance délaissée, c'est la justice outragée, c'est l'idée grande et vraie de notre temps. » La lecture d'un livre sur le compagnonnage fit en même temps sentir à l'artiste qu'il y avait une littérature nouvelle à créer avec les véritables mœurs populaires. Le type de l'ouvrier lui apparut grandi, embelli, idéalisé. Elle lui donna tout : la beauté, la sensibilité, l'instruction, des idées arrêtées sur la société présente et des aspirations vers la société future. C'est Pierre Huguenin, l'enfant du peuple, beau, grand; c'est Paul Arsène, qui s'est battu en Juillet pour venger un frère et qui va pleurer sur les tombes des victimes; c'est Audebert, l'ouvrier poëte qui fait des chansons, bâtit une république idéale et traduit aux autres ouvriers Épictète et Platon. Que nous voilà loin de la dure et froide réalité! On a reproché à George Sand d'avoir flatté et embelli le peuple; mais elle n'a fait ici que ce qu'elle a fait partout ailleurs : elle a peint la société, non telle qu'elle est, mais telle qu'elle voudrait la voir. Elle sait bien que le capital se dresse devant elle, inexorable; mais elle voit dans les régions de l'idéal où son imagination l'entraîne les riches partager avec les pauvres, et l'amour accomplir ce miracle. De ce rêve est sorti le *Compagnon du tour de France*, cette soi-disant profession de foi d'un révolutionnaire avide du sang des nobles.

Toutes les utopies, toutes les idées dangereuses qu'on supposait fermenter dans cette imagination en délire, George Sand allait sans doute les exposer après les journées de Juin, dans quelque roman terrible, comme le Dante avait peint son Enfer symbolique en s'inspirant du spectacle désolant qu'il avait sous les yeux. Qu'on juge de la surprise des critiques malveillants quand ils virent que le poëte n'avait cherché qu'à distraire sa pensée en se reportant vers un idéal de calme, d'innocence et de rêverie. « Les allusions directes aux malheurs présents, l'appel aux passions qui fermentent, ce n'est point là le chemin du salut; mieux vaut une douce chanson, un son de pipeau rustique, un conte pour endormir les petits enfants sans frayeur et sans souffrance, que le spectacle des maux réels renforcés et rembrunis par les couleurs de la fiction. » C'est pourquoi le poëte, s'imposant la tâche d'être *aimable*, se fit peintre de la nature. Ceux qui s'attendaient à quelque roman politique, déçus dans leurs espérances, accusèrent alors George Sand d'avoir voulu faire une révolution... en littérature, tandis qu'elle n'avait songé qu'à retrouver dans la solitude le calme et la foi, qu'à faire connaître à ses lecteurs les charmes de la campagne berrichonne, les usages et le parler des paysans ses voisins. Déjà, dans ses premiers romans, elle avait décrit plusieurs de ses sites préférés, la vallée Noire, par exemple, qu'elle a toujours tant aimée et qui est si belle en effet. C'est le soir surtout qu'il faut l'admirer, à l'heure où le soleil couchant projette sa clarté rouge à travers l'épais feuillage des arbres sombres. La nuit, qui descend peu à peu plus obscure et plus mystérieuse, ne permet bientôt plus d'apercevoir qu'une grande ombre noire sur laquelle se détache encore la longue traînée blanche que la route laisse derrière elle en montant vers Nohant. On ne songe guère à s'effrayer dans cette solitude, car on se sent en pays de connaissance; tous les lieux d'alentour sont peuplés de gracieux fantômes : ici on retrouve les *traînes* où Valentine s'égara un soir en revenant de la fête du village voisin; là on reconnaît l'endroit où pour la première fois elle se sentit émue en regardant Bénédict. Voyage délicieux que l'on fait à la fois dans le pays des rêves et dans celui de la réalité! C'est le Berry qui a vu naître et qui a inspiré toute cette série de romans champêtres qui commencent avec *la Petite Fadette* et que *Jeanne* faisait déjà pressentir. C'est de Nohant que nous sont venus depuis, à intervalles si réguliers et si courts, tant d'œuvres nouvelles. Il y a moins de cinq mois que nous lisions *la Tour de Percemont* et *la Coupe* : elle écrivait il y a trois semaines qu'elle se disposait « à barbouiller du papier »; et aujourd'hui nous n'avons plus rien à attendre, si ce n'est peut-être quelques œuvres posthumes de ce génie si longtemps actif.

IV

Cette activité, si étonnante d'ailleurs, puisqu'elle s'est révélée par plus de cent volumes, s'expliquait cependant par la

rapidité avec laquelle George Sand composait et écrivait. Après une période plus ou moins longue de silencieuse incubation, l'émotion débordait impétueuse dès qu'un cadre s'ouvrait pour la contenir; l'inspiration s'abattait sur elle, comme la grâce sur les chrétiens, et emportait son génie vers des rives enchantées. On nous dit que les grands poëtes, Byron, par exemple, et après lui Musset, ont vu souvent la muse résister à leur appel, et qu'ils ne l'attiraient qu'à force de café, de liqueurs et d'opium. George Sand a toujours trouvé le travail de l'imagination assez excitant par lui-même et n'a jamais pu l'arroser que de lait ou de limonade. Elle avait l'entière possession d'elle-même quand elle écrivait, et elle écrivait « vite, facilement, longtemps et sans fatigue. » On le devinerait rien qu'à voir son écriture grosse et ferme et ses manuscrits sans rature. Ceux de Balzac n'étaient pas si lisibles : il raturait et corrigeait sans cesse pour rendre ses personnages plus vrais et se rapprocher davantage de la réalité.

Une conséquence naturelle de cette fécondité facile, c'est l'oubli des œuvres créées. Le laboureur confie à la terre tant de graines différentes que le champ à la fin ne sait plus ce qu'il produit. Ainsi George Sand oubliait ses romans à mesure qu'elle les écrivait. On raconte que Lamartine lisait *Jocelyn* à la Chambre des députés, et qu'il l'admirait devant ses collègues comme un poëme tout nouveau pour lui. On prétend aussi que Scribe, après avoir applaudi et critiqué une de ses pièces, demandait le nom de l'auteur. Il y avait sans doute dans l'ignorance de Lamartine plus de vanité que de candeur, et Scribe admirait peut-être une des nombreuses filles adoptives dont il n'était le père que de nom. Mais George Sand était naïvement sincère quand elle avouait qu'elle aurait oublié les titres mêmes de ses ouvrages si elle ne les avait eus à côté d'elle sur les rayons de sa bibliothèque. Je l'ai vue un jour relire un de ses romans qui avait évidemment pour elle tout l'attrait d'un livre nouveau. Elle a rappelé elle-même un fait bien plus curieux encore. Elle commence un roman; le volume est déjà à moitié écrit quand le manuscrit s'égare. Elle croit l'avoir jeté au feu et, trois jours après, non-seulement elle n'y pense plus, mais elle ne se souvient même pas de ce qu'elle a voulu faire. Ce n'est que dix ans après qu'elle reconnaît à peine son écriture et son roman de *Pauline* dans un gros in-quarto tout poudreux.

N'est-il pas merveilleux que, dans cette œuvre si vaste et oubliée à mesure, jamais les situations ne reparaissent les mêmes? L'écrivain se renouvelait toujours, alors même que de romancier il devenait auteur dramatique et qu'il transportait sur la scène un sujet déjà traité. Comparez un roman et la pièce qui en est tirée : les différences vous sauteront aux yeux. Du dialogue il ne reste rien, et quant aux types, ils sont modifiés, transformés, non-seulement parce que la scène l'exigeait, mais aussi parce que l'écrivain était dans l'impossibilité de ressaisir l'inspiration qui avait dicté le roman et de revoir les personnages sous leur forme première. A peine ont ils reçu le jour qu'ils ont disparu, eux, leurs aventures et leurs conversations, derrière les arbres du jardin, et, tandis que, confiants dans l'accueil qui les attend partout, ils vont de par le monde rejoindre leurs aînés, la mère oublieuse songe déjà à leur donner de plus jeunes frères.

Bien nombreuse est la famille aujourd'hui. Elle ne croîtra plus! Lélia, Sténio, Bénédict, Valentine, ombres charmantes et gracieuses qui avez si souvent bercé nos rêveries, vous n'avez jamais existé dans la réalité. Mais vous n'en étiez que plus chères aux âmes délicates et tendres qu'écrasait le fardeau pesant des vulgarités de la vie. Vous les consoliez, vous les entraîniez avec vous loin du monde réel dans le pays enchanté du rêve et de l'idéal.

Les vulgarités nous pressent de toutes parts; il nous faut compter chaque jour avec les réalités de la vie. Mais que du moins nous retrouvions le cher et saint idéal ailleurs que dans les rêves souvent obscurs de notre pensée! Qu'il rayonne dans les nobles régions où l'art s'épanouit! Est-il un plus divin emploi du génie? Ceux-là mêmes qui ont apporté aux hommes des découvertes utiles ne viennent qu'après ces privilégiés dont la mission ici-bas a été de charmer et de consoler.

M. A.

FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

LITTÉRATURE GRECQUE

COURS DE M. MAURICE CROISET

L'esprit scientifique et le sentiment littéraire dans les études grecques

Messieurs,

Il m'a semblé qu'avant d'aborder un sujet particulier, je vous devais quelques explications sur l'esprit qui règne aujourd'hui dans les études grecques et auquel je veux m'efforcer, pour ma part, de rester fidèle. Vous comprendrez mieux la pensée qui a fait créer ici une chaire nouvelle (1), lorsque nous nous serons rendu compte des quelques idées essentielles qui ont prévalu de nos jours dans l'étude de l'antiquité.

I

C'est un fait assez frappant pour quiconque sait regarder que la prédominance croissante prise de notre temps par les méthodes scientifiques dans tous les ordres d'études. Partout la recherche et la classification des faits, partout l'analyse patiente et les conclusions lentement préparées. Les lettres, et en particulier les lettres grecques, ne sont pas restées en dehors de ce mouvement. Je n'ai pas à rappeler ici comment la littérature s'est d'abord rapprochée de l'histoire pour lui emprunter cette multitude de renseignements nécessaires sur les hommes et sur les choses, sans lesquels il n'y a qu'impressions capricieuses. Bientôt l'histoire même ne lui a plus suffi. Elle a cherché et trouvé d'autres auxiliaires : elle s'est adressée à ces sciences qui étudient les monuments, qui interrogent les inscriptions, qui s'enquièrent des mœurs, des lois, des institutions, formes vivantes au travers desquelles les sociétés humaines ont manifesté leurs caractères distinctifs. Aujourd'hui les choses en sont à ce point qu'on n'est plus guère admis à se donner pour un simple lettré. Un certain degré d'érudition est devenu indispensable, et par suite la division des études en spécialités distinctes a été néces-

(1) Cette chaire a été créée par M. Wall.

saire ; car si le même esprit peut goûter à la fois la poésie d'Homère et celle de Virgile, il est difficile que la même activité suffise aux recherches sans lesquelles on ne peut pénétrer familièrement dans l'antiqui é grecque et dans l'antiquité latine. Ce sont deux mondes différents, bien que voisins, et l'on a tant à faire avant de connaître l'un des deux passablement, qu'on est bien excusable de circonscrire ses explorations et de laisser à d'autres le soin d'observer à loisir ce qu'on ne peut visiter qu'en passant. Mais si cette prédominance de l'esprit scientifique sur le pur sentiment littéraire est un fait évident, j'avoue qu'on me paraît en exagérer quelquefois les conséquences. S'il y a excès à considérer la littérature comme dévolue exclusivement aux impressions personnelles de ceux qui la cultivent, il y a excès aussi à traiter légèrement le sentiment littéraire, comme une fantaisie passée de mode qui ne doit plus compter pour rien. Permettez-moi de toucher aujourd'hui à cette question : elle est capitale dans le genre d'études que nous entreprenons ensemble, et, en essayant de la résoudre, je vous ferai nécessairement une sorte de profession de foi littéraire. Il s'agit de savoir en effet ce que nous cherchons dans l'antiquité grecque : je pense qu'avant de se mettre en route, il est bon d'avoir un but.

Quel est donc, messieurs, le principe qui doit nous diriger? Quel objet nous proposons-nous ? De la réponse que nous ferons à cette question dépendra évidemment le choix de la méthode que nous devons suivre.

Et d'abord on peut porter dans l'étude des lettres grecques une tendance purement esthétique. Il y a eu d'excellents esprits qui ont cru qu'en face des monuments littéraires de la Grèce, leur rôle devait être surtout d'admirer ou de critiquer. Porter sur chaque auteur un jugement définitif, éveiller par là le sentiment du beau, l'encourager, lui offrir à la fois des exemples et de délicates satisfactions, tel était le but qu'ils se proposaient. Ce qu'ils ont mis souvent de savoir, de goût, de bon sens et de fines observations dans leur admiration ou dans leurs réserves a popularisé cette manière de concevoir les lettres, sans en supprimer les inconvénients. La critique ainsi comprise est condamnée à s'épuiser elle-même en peu de temps. Les jugements qu'on peut porter sur les œuvres de l'esprit sont en petit nombre, et les motifs de ces jugements ne sauraient varier à l'infini. Au delà d'une appréciation saine et juste, il n'y a plus que des subtilités stériles qui fatiguent plus qu'elles n'instruisent. D'ailleurs cette méthode, qui n'est appropriée qu'aux chefs-d'œuvre et qui est embarrassée de tout le reste, mutile l'histoire des lettres : elle en détache certains chapitres comme autant de sujets privilégiés; elle s'applique, par une sorte de dilettantisme, à tout ce qui est voisin de la perfection, et dans le tableau brillant qu'elle se compose il n'y a plus, à côté de ces quelques parties lumineuses, qu'une ombre indistincte destinée à en faire ressortir l'éclat. On arrive par là à condamner à l'oubli des périodes entières du développement de l'humanité, et c'est ainsi que Voltaire, au début de son *Siècle de Louis XIV*, écrivait cette sentence célèbre : — « Quiconque pense et, ce qui » est plus rare encore, quiconque a du goût, ne compte que » quatre siècles dans l'histoire du monde. Ces quatre âges » heureux sont ceux où les arts ont été perfectionnés, et qui, » servant d'époques à la grandeur de l'esprit humain, sont » l'exemple de la postérité. » — Quatre siècles dans l'histoire! Quatre âges seulement dans cette longue série de générations qui ont pensé, qui ont senti, qui ont été ce que nous sommes nous-mêmes, et qui ont traversé sans doute dans la vie bien des espérances et bien des épreuves ! Tant d'hommes et tant de peuples n'auraient-ils donc rien à nous dire? et refuserions-nous d'écouter toutes ces voix du passé, parce qu'il leur a manqué ce charme de la perfection littéraire qui n'est donné qu'au plus petit nombre? Ce système d'exclusion ne peut plus être défendu aujourd'hui. Notre curiosité est plus large, notre sympathie plus éveillée et plus libérale. Tout le passé du monde nous intéresse, et nous pensons que la mission de la science est de n'en laisser perdre, s'il est possible, ni un témoignage encore subsistant ni une manifestation encore sensible.

D'autres ont considéré principalement dans l'étude des lettres grecques ce qu'elle pouvait avoir de profitable pour la culture des mœurs et la conduite de la vie. Inspirés par un sentiment d'utilité pratique, ils ont été frappés surtout des leçons excellentes qu'une si riche littérature devait donner. Les poëtes de la Grèce, ses philosophes, ses hommes d'Etat, ont recueilli pendant des siècles une ample expérience qui est condensée dans leurs écrits. Les étudier, c'est étudier les conditions mêmes de la vie humaine en profitant des remarques solides que tant de grands esprits ont pu faire sur un tel sujet. Cette pensée était celle des hommes du XVIe siècle, lorsqu'ils lisaient Plutarque popularisé par Amyot; ils y cherchaient, comme disait Montaigne (1), des exemples « utiles à » la postérité et présentés d'un lustre qui nous éclaire à la » vertu ». Je suis bien loin assurément de méconnaître ce qu'il y a de juste dans cette vue, bien loin surtout de vouloir détourner d'une telle étude les rares esprits qui la pratiquent encore de notre temps ; mais s'il faut parler franchement, elle ne me satisfait pas plus que la précédente. Si nous ne demandions à l'antiquité grecque que des leçons de conduite, nous n'éprouverions pas cette curiosité passionnée qui est l'aiguillon de la science. Il nous suffirait que d'autres eussent pris la peine de recueillir pour nous le meilleur de cette expérience; nous vivrions sur quelques résultats acquis, nous laisserions de côté tout ce qui est douteux, obscur, tout ce qui tente éternellement la critique sans la satisfaire jamais complétement. Nous deviendrions peu à peu des moralistes exclusifs, contents de quelques vérités pratiques, mais indifférents à cette vérité complexe et vivante qui ne se dégage que lentement et au prix de mille efforts quotidiens. Et pourtant, messieurs, tant qu'on n'a pas le désir de cette vérité-là, on peut être un lettré, un homme de goût, mais on ne soupçonne rien de la science, on n'a pas même entrevu ce qui en est le principe.

Il faut donc nous placer à un point de vue plus élevé. Ce point de vue, qui est aujourd'hui celui de tous les hommes adonnés à l'étude de l'antiquité, voici comment un philologue illustre du siècle dernier, un savant dont l'Allemagne s'honore avec raison, Frédéric Auguste Wolf, le définissait dans un de ses écrits : « Reconnaître dans la nationalité » grecque l'homme et ce qui est humain, voilà le point cen- » tral vers lequel doivent converger toutes les études d'an- » tiquité, le but auquel doivent tendre toutes les recherches » d'ensemble ou de détail qui s'y rapportent. » — Ainsi comprise, l'histoire de la littérature grecque devient une partie essentielle de l'histoire générale de l'humanité. Elle a pour

(1) *Essais*, l. I, fin du ch. 20.

but de nous faire connaître une des phases les plus curieuses, les plus brillantes, les plus variées et les plus instructives que la nature humaine ait traversées dans son développement. Elle se propose de rechercher et d'analyser les conditions particulières dans lesquelles a vécu une des races les mieux douées qu'il y ait eu au monde; elle l'observe aussi près qu'elle peut de sa naissance, essaye de deviner son caractère original par ses premières œuvres; elle la suit dans ses progrès, elle assiste à tous les changements successifs de sa pensée et aux variations de ses sentiments; elle note les influences qu'elle a subies et celles qu'elle a exercées lorsqu'une diffusion inattendue a répandu son esprit dans une partie de l'ancien monde; elle est attentive à tout dans ce long trajet, et elle se garde bien de dédaigner ces périodes moins brillantes où les grandes œuvres n'apparaissent pas, mais où l'esprit public travaille, où se préparent les sourdes et lentes transformations, où les idées marchent sans que les contemporains aient conscience de leur direction, jusqu'au jour où une vérité nouvelle se trouve définie, produit inespéré d'un travail obscur qui s'est accompli dans les temps d'incertitude et de confusion.

L'histoire des lettres grecques confine ainsi à celle du peuple grec lui-même; non pas cependant au point de se confondre avec elle; car, tandis que l'histoire proprement dite considère surtout le mouvement des sociétés et leurs révolutions politiques, l'étude des lettres s'attache aux sentiments intimes et à ce qui se passe dans l'homme lui-même. Elle se demande de quelles émotions particulières il a pu être capable par le fait de telle ou telle éducation, quelles idées et quels goûts lui ont été familiers en tel ou tel siècle, de quoi se composait alors ce fonds de principes, d'opinions accréditées, de traditions qui déterminaient d'ordinaire ses jugements. Les écrits qu'elle passe en revue sont pour elle des témoins qu'elle interroge avec patience et de mille façons. Aucun ne lui est indifférent, car elle a besoin de mille renseignements divers dans l'étude difficile qu'elle poursuit, et parfois un fragment, dérobé par hasard à la destruction, lui apporte cette information précise et nécessaire que des œuvres complètes ne lui avaient pas donnée.

Nous venons de déterminer ce que nous nous proposions de rechercher. Il nous est facile à présent de faire dans nos études la part de la science et celle du sentiment.

II

Il y a derrière la littérature de chaque peuple trois choses que l'on retrouve partout : le sentiment religieux, les mœurs et les institutions, enfin la conception de l'art qui lui est propre.

L'idée religieuse est présente dans la littérature grecque tout entière. Elle remplit ses épopées primitives, soit qu'elle se mêle, dans les légendes héroïques que les Homérides ont chantées, au récit des aventures guerrières, soit qu'elle inspire à Hésiode cette *Genèse* hellénique qui nous montre les générations des dieux se succédant et l'ordre établi peu à peu dans le monde, soit qu'elle dicte au même poëte ces préceptes de sagesse pratique, écho des maximes que la prudence dorienne avait recueillies dans ses corporations sacerdotales. C'est l'idée religieuse encore qui éveille et soutient la poésie lyrique, tantôt pure et enthousiaste dans les chants sacrés, tantôt mélancolique quand elle se montre à Mimnerme au milieu même du plaisir, non comme une menace, mais comme un avertissement amical qui tempère doucement les illusions. Après la poésie lyrique, la religion grecque suscite le drame et le marque de son caractère; elle prête à Hérodote l'idée fondamentale de son histoire, elle tient sa place encore devant la raison sévère de Thucydide, elle est partout chez les philosophes, soit qu'ils conforment leurs systèmes à ses traditions, soit qu'ils les élèvent hardiment contre elles. Et enfin, pour franchir un long espace de temps, alors même qu'elle semblait devoir disparaître dans une sorte de confusion, elle est vivante plus que jamais, vivante, bien que troublée, dans les écrivains païens des premiers siècles de notre ère. Quand elle s'épure et s'élève chez Plutarque, quand elle s'obscurcit dans les crédulités étranges d'un Élius Aristide ou d'un Philostrate, lorsqu'elle anime par sa persistance même la verve moqueuse d'un Lucien, acceptée ou combattue, elle est là jusqu'au dernier jour, et elle essaye encore de revivre dans les écrits de Julien, au moment même où elle va tomber.

Eh bien! s'il en est ainsi, messieurs, comment comprendre toutes ces œuvres pleines d'une religion éteinte, si cette religion même ne nous est connue et familière? Voici donc une recherche nécessaire et pourtant bien délicate. C'est de nos jours qu'on en a le mieux senti la difficulté et qu'on l'a néanmoins poussée le plus activement. Notez en effet qu'il s'agit là non de formes extérieures à retrouver, non d'un culte à reconstruire, mais de sentiments profonds et intimes, qui ont remué des milliers d'âmes, qui leur ont inspiré de réelles terreurs et des espérances non moins sincères, qu'en un mot, cette religion grecque a eu ses croyants, qu'elle a été l'aliment spirituel qui a nourri des masses nombreuses, et qu'il faut par conséquent, pour la ressaisir, pénétrer dans la conscience de ceux qui l'acceptaient comme une vérité et qu'elle remplissait de sa puissance. Souvenez-vous de ce beau chœur des *Bacchantes* d'Euripide, où l'enthousiasme religieux éclate avec tant de force (1). « Heureux, » ô bienheureux, celui qui a été initié aux mystères divins, » celui qui sanctifie sa vie et qui livre son âme aux trans- » ports d'une joie pieuse, célébrant notre Dieu dans les mon- » tagnes par les saintes purifications! » Lorsque le chœur chantait ainsi, croyez bien qu'il y avait dans la foule attentive plus d'une voix muette pour lui répondre. Le poëte était l'interprète passionné qui disait tout haut, au nom de tous, ce que les auditeurs sentaient confusément. Nous lui faisons injure, nous modernes, lorsque nous n'admirons que la beauté de son langage : si nous voulons le comprendre comme il désirait être compris, il faut que nous devinions ce que ses auditeurs attendaient de lui et l'effet bienfaisant que ses paroles avaient sur eux.

C'est ici que la science a son rôle propre. Il lui appartient de rassembler tous les indices, de rapprocher les textes qui s'éclairent les uns les autres, de consulter les monuments de toute sorte qui peuvent nous instruire. Choisir et classer les documents, les interpréter, discuter les témoignages, mettre en lumière les faits dont la certitude est établie, indiquer les points douteux qui appellent d'autres recherches, telle est sa

(1) *Bacchantes*, [illegible]

tâche, aussi considérable par le travail qu'elle exige que par les résultats qu'elle obtient. Les faits à noter sont innombrables. Mille différences se révèlent par l'observation dans ce qui semble d'abord uniforme : le même nom répété à plusieurs siècles de distance n'a plus la même valeur. La déesse Minerve, que l'auteur de l'*Odyssée* représentait renversant d'un coup de sa lance des rangs entiers, ne ressemble guère à cette pensive et sereine divinité que concevait l'imagination d'un Phidias et qu'un Sophocle pouvait adorer dans le sanctuaire du Parthénon; et le prêtre de Chryse, qui croyait entendre vibrer dans les airs l'arc de son dieu Apollon, ne s'en faisait pas assurément la même idée que le Grec civilisé, contemporain des philosophes et des moralistes, qui venait encore, plusieurs siècles après, le consulter à Délos dans sa caverne prophétique. La science nous doit compte de ces différences : elle observe chaque temps, elle écoute le langage de chaque siècle, attentive à saisir le mot décisif qui marque et caractérise le changement des idées. Mais enfin, lorsqu'elle a tout noté et tout classé, croyez-vous que le dernier mot soit dit, et qu'une méthode juste ait suffi pour bien conduire la recherche délicate dont nous parlons? Croyez-vous qu'un catalogue ou un dictionnaire, si bien fait qu'il soit, puisse jamais nous faire connaître ce qui a été vivant? Il faut ici quelque chose de plus que du soin et de l'exactitude.

Ce quelque chose, c'est précisément ce que j'appelle le sentiment, c'est-à-dire cette complaisance d'imagination qui nous transporte dans le passé, cette sympathie vive et toujours prête pour tout ce qui parle de l'homme et de ses émotions. Tant que cela fait défaut, les documents rassemblés demeurent stériles; c'est une matière que rien n'anime, une lettre morte que l'esprit n'a pas vivifiée. Vous ne connaissez vraiment la religion grecque, vous n'en sentez l'influence dans les œuvres qu'elle a inspirées, que si vous savez vous remettre devant les yeux ce qui n'est plus et partager en imagination les sentiments dont les siècles ont emporté avec eux la réalité. A cette condition seulement, tous ces textes, tous ces monuments, tous ces débris du passé s'animent. Vous sentez sous les mots des croyances, et sous les croyances des émotions. Vous vous intéressez aux œuvres des grands écrivains, non-seulement parce qu'elles ont le charme de la perfection, mais plus encore parce qu'elles sont la plus haute, la plus sincère, la plus forte expression qui ait traduit à un moment donné la vérité de la nature humaine.

Ce qui est vrai de l'idée religieuse ne l'est pas moins des mœurs et des institutions. La science les étudie, mais c'est l'imagination qui les comprend. On n'a plus besoin aujourd'hui de montrer combien cette étude est nécessaire à l'histoire littéraire. Il est admis et c'est une sorte de lieu commun de répéter que la littérature d'un peuple est l'image de sa vie. De notre temps on ne songe même plus à séparer l'étude des lettres de celle des mœurs. Lorsqu'on veut comprendre Homère, on se reconnaît obligé d'étudier en même temps la société pour laquelle ses poëmes ont été composés. Les scènes retracées par le poëte supposent certains usages reçus, une organisation domestique et sociale, des idées, des opinions qui en font toute la vraisemblance. Et même dans des temps plus rapprochés, quand les mœurs de la Grèce différaient moins des nôtres, que d'usages et de sentiments auxquels nous sommes étrangers apparaissent dans les œuvres littéraires! Ouvrez les livres des philosophes, des historiens, des moralistes; lisez Platon, Xénophon, Théophraste : n'est-il pas vrai qu'à chaque page, peut-être même à chaque ligne, certaines allusions, certaines manières de penser nous rappellent que si les vérités dont ils ont été les interprètes sont de tous les temps, le genre de vie dont ils ont été les témoins était exclusivement celui d'une cité et d'une époque déterminée?

Tout le monde connaît le personnage de Socrate; nous nous sommes habitués de bonne heure à ses manières et même à ses bizarreries, et pourtant nous avons quelque peine à le prendre tel qu'il est dans les écrits de ses deux disciples. Ce sage inoccupé, dont toute la vie se passe à causer sur les places publiques et dans les rues, qui s'entretient avec le premier venu, sophiste ou artisan, qui trouve toujours un interlocuteur prêt à disputer et qui dispute lui-même sans se fatiguer jamais, ne répond guère à l'idée que nous nous faisons d'un philosophe; et pour apprécier le charme de son caractère comme pouvaient l'apprécier ses contemporains et ses amis, nous avons besoin d'une préparation qui nous détache insensiblement des images de notre vie quotidienne.

Il en est de même de tous ceux qui ont été les hommes de leur temps : plus ils ont été accessibles aux influences contemporaines, plus ils deviennent difficiles à comprendre pour la postérité. Il y a tant de choses dans ce qu'on appelle esprit, bonne grâce, amabilité, qui ne valent que par l'à-propos et par la justesse délicate de l'intention! Tout cela n'a de prix que si on le remet en sa place. Voyez les comédies d'Aristophane. Que d'intentions dans ces chefs-d'œuvre de gaieté et de raillerie sont aujourd'hui perdues pour nous! Nous écoutons, et il nous semble entendre encore le rire de ce bruyant public athénien qui saisit les bons mots au passage; mais la plaisanterie nous laisse froids, nous nous sentons en pays étranger, nous comprenons les choses en gros, mais non avec cette spontanéité naturelle, avec cette vivacité joyeuse de ceux qui sont chez eux et qui s'amusent de bon cœur.

C'est pour nous mettre un peu plus à l'aise avec les anciens que la science vient à notre aide. A force de vivre dans ces sociétés d'autrefois, elle en sait à peu près tout ce qu'on peut en savoir, et, lorsqu'elle nous invite à l'y suivre, elle fait comme un hôte intelligent qui met l'étranger au courant de tout ce qu'il ignore. Elle va au-devant de nos questions, et elle a mille choses intéressantes à nous dire qui se trouvent répondre précisément à chacun de nos étonnements. La science est admirable dans cette œuvre d'initiation. Chaque jour elle pousse ses recherches plus avant; elle arrache l'antiquité grecque, pièce à pièce, du sein de cet oubli qui s'était étendu sur elle pendant des siècles, comme on arrache du sein de la terre les fragments d'une statue mutilée. Grâce à ses fouilles persévérantes, la statue est à peu près reconstituée. Elle se dresse sous nos yeux, et, malgré ce qu'elle a perdu, elle a encore pour nous toute son expression. Non-seulement la science voit son œuvre avancer chaque jour, mais chaque jour aussi elle accroît ses légitimes exigences. Plus elle sait, plus elle veut savoir. Il n'est pas de détail en fait de mœurs ou d'institutions qu'elle ne soit curieuse de retrouver; et elle a raison d'être curieuse, car sans ces détails il n'est pas de vérité définitive. Les services qu'elle rend aux lettres sont donc immenses; — mais, si nécessaire qu'elle soit, elle ne dispense pas de cette part d'imagination et de ce tact que la méthode ne suffit pas à donner. La nature humaine est chose infiniment variée : si les mœurs sont uniformes chez un peuple, les caractères des individus sont dif-

férents. Lorsqu'on a déterminé les usages et les idées d'un siècle, on a beaucoup fait sans doute pour l'intelligence de ses œuvres littéraires; mais il reste à sentir avec justesse et précision comment chaque auteur a modifié ces influences générales en les subissant, et pourquoi, par exemple, le spectacle de la démocratie athénienne, qui inspirait à Platon d'amères paroles, éveillait, au contraire, chez Démosthène un sentiment d'éloquente fierté. Or voilà, messieurs, ce que la science ne peut pas nous dire. Elle nous montre le dehors des choses; mais quant aux secrets du dedans, il n'y a qu'une sorte d'intuition directe qui puisse les deviner. Elle compte une à une toutes les manifestations de la vie morale d'un peuple; mais cette vie elle-même lui échappe, et, pour l'atteindre, il faut ce regard de l'intelligence qui aperçoit le sentiment à travers la physionomie, et la volonté à travers l'action.

III

Il en sera de même si nous demandons à la littérature grecque de nous apprendre comment les Grecs ont compris et aimé le beau. Vous savez quel instinct de perfection se révèle dans tout ce qu'ils ont écrit. C'est à la science qu'il appartient de nous faire connaître et d'analyser les formes variées que cet instinct a créées. Elle nous montrera, par exemple, l'épopée naissant d'un premier effort du génie hellénique, l'épopée d'Homère, qui est une et multiple, qui déjà sait circonscrire son sujet sans rien perdre de sa liberté créatrice. Elle étudiera la langue nouvelle que cette jeune poésie s'est créée, analysant curieusement ce vers souple et superbe dont la continuité mélodieuse enveloppe si largement l'idée, ce vers qui naît sans travail et qui se poursuit sans contrainte, admirablement fait pour entraîner l'imagination des auditeurs dans « ces longs détours de chansons vagabondes » dont parle André Chénier. Puis elle nous dira aussi l'instinct délicat et puissant de ces poëtes, qui, rompant l'uniformité de cette première versification, firent répéter à la strophe lyrique l'écho de leurs voix joyeuses ou attristées et prêtèrent au langage de la muse les accents brisés de la douleur ou les éclats de la passion. Elle nous montrera dans le détail l'ordonnance savante de la poésie chorique, ces évolutions de la danse qui suivent le jeu naturel des émotions, cette symétrie qui enchantait à la fois l'œil et l'oreille, et qui, sans rien ôter aux passions de leur grandeur, tempérait leur violence par la grâce de son mouvement. L'étude de ces formes extérieures que l'art emploie est bien loin d'être à dédaigner, et il ne faut pas croire qu'on connaisse la poésie grecque lorsqu'on s'en tient aux sentiments qu'elle exprime. Il y a du sentiment aussi, et du plus délicat, dans le choix de ces formes, qui traduisent à leur manière ce que le poëte éprouve et ce qu'il veut rendre. La pensée n'est complétement saisie par le lecteur que quand elle vient à lui avec tout ce cortége d'impressions variées et à peine sensibles dont elle s'entourait dans l'imagination où elle naquit. Quel rôle, par conséquent, que celui de l'analyse méthodique dans l'étude des lettres grecques! Nous parlons de la poésie; mais que de choses ne doit-elle pas nous apprendre sur les premières formes de la prose, lorsque celle-ci vient disputer à la poésie le privilége de plaire en instruisant! Elle décomposera devant nous la phrase facile et gracieuse d'Hérodote, elle nous montrera ensuite l'agencement serré et vigoureux du style de Thucydide, puis les puériles affectations des sophistes, les élégances séduisantes d'Isocrate, et enfin la construction puissante de ce grand langage d'orateur qui a pu contenir la dialectique passionnée d'un Démosthène. C'est seulement par le détail presque infini des observations que l'on peut arriver à reconnaître et à noter ces procédés du langage qui tiennent de si près au travail même de la pensée, ou plutôt qu'il est impossible d'en séparer.

D'ailleurs la science ne se borne pas à l'étude de ces procédés. Chaque fois que nous rencontrons une forme littéraire nouvelle, elle nous doit compte de tout ce qui l'explique. C'est à elle de nous en indiquer les origines, de nous montrer dans ce qu'on appelle création la part toujours considérable du souvenir. Cela même ne suffit pas, et, comme il y a dans toute œuvre d'art l'idéal et l'imitation directe de la réalité, elle nous fera mesurer la distance entre ce qui était et ce que le génie a conçu. Lorsque nous étudions les œuvres des tragiques grecs, il faut qu'elle puisse nous dire quels sentiments répondaient dans la vie réelle à ceux que le poëte a exprimés. Le dévouement d'Antigone, dans la pièce de Sophocle qui porte ce nom, n'est que la représentation idéale de ce que les Athéniens pensaient au sujet des honneurs dus aux morts et des devoirs imposés par la parenté; nous comprendrons d'autant mieux le poëte que nous entrerons plus profondément dans la connaissance du sentiment populaire qu'il a su agrandir par sa poésie. Le dialogue platonicien n'est pas une forme artificielle; si la philosophie n'avait fait à Athènes le sujet d'entretiens réels très-fréquents, ces entretiens fictifs auxquels le génie d'un grand écrivain a donné tant de naturel et tant de charme n'auraient jamais été conçus; la science, en nous montrant la réalité familière, éclaire l'image que Platon en a tracée. Dans cette comparaison si intéressante et si nécessaire de l'œuvre d'art avec son modèle, des conceptions poétiques avec la vie commune, c'est à la connaissance exacte des petites choses qu'il faut recourir pour bien comprendre les grandes; sans cette connaissance, nous courons grand risque de ne pas entrer dans l'esprit du passé en méconnaissant ce qu'on peut appeler la sincérité de ses œuvres d'art.

Vous voyez donc, messieurs, que même dans cette étude délicate du beau, qui semble toute réservée au sentiment, la part de la science est considérable; là comme ailleurs, c'est elle qui doit préparer le terrain, car, sans son concours, il est impossible de rien faire d'utile. Mais ai-je besoin de dire que là encore, ce qu'elle fait n'est pas tout, et que l'imagination, le goût, toutes les qualités d'esprit qui s'associent à l'idée des lettres, y sont plus que partout ailleurs indispensables? Songez qu'il s'agit de comprendre ce qu'il y a eu de plus délicat peut-être chez le peuple grec, c'est-à-dire cette exquise sensibilité qui l'a rendu comme amoureux de toute beauté. Quel document ou quelle analyse, sans le secours de l'imagination, pourrait nous faire deviner ces fines et profondes jouissances de cœur et d'esprit qu'un Athénien devait éprouver à entendre la langue de Sophocle ou celle de Lysias? Quelle découverte de l'érudition nous fera sentir ce qu'était l'atticisme? Si vous voulez goûter cette grâce native, cette simplicité charmante, ce mélange de discrétion et de force, de sincérité passionnée et de mesure, cette finesse précise du langage qui donne l'éveil à la pensée, qui ménage au sentiment la lumière et l'ombre, qui en dit toujours assez et jamais trop, ce n'est pas l'étude seule des phrases et des

mots, si exacte et si patiente qu'elle soit, qui vous procurera ce plaisir; elle y contribuera sans aucun doute, mais à la condition que votre imagination ait vécu familièrement dans ces œuvres antiques, qu'elle en ait laissé peu à peu le charme s'insinuer en elle, et qu'elle ait acquis lentement ce sens particulier qui lui en donnera la vive et fidèle impression.

Et si nous laissons de côté le langage pour parler de la conception même des grandes œuvres, combien cela est plus vrai encore ! La science peut analyser tous les éléments qui entrent dans la composition des chefs-d'œuvre, mais que peut-elle pour nous faire assister à cette méditation féconde du génie qui les fond dans une merveilleuse unité ? Cette vision idéale du poëte, qui nous en découvrira le mystère, si nous ne savons être nous-mêmes poëtes à certaines heures, trop peu sans doute pour créer, mais assez du moins pour comprendre ? Est-ce l'analyse qui nous apprendra comment Sophocle a conçu et ressenti les douleurs d'Œdipe, comment Euripide a rêvé les rêves troublés de Phèdre, comment le génie de Platon, avant celui de Dante, a visité ces régions d'éternelles tristesses qu'il nous fait parcourir avec lui au dixième livre de sa *République?* Ce qui est l'œuvre de l'imagination ne peut être senti que par l'imagination, et s'il est nécessaire que la recherche méthodique marche en avant, il faut que le goût l'accompagne toujours et l'éclaire bien souvent.

IV

Ainsi, messieurs, sous quelque aspect que nous considérions les lettres grecques, partout nous sentons le besoin d'unir étroitement ces deux choses, qui ne sont opposées l'une à l'autre qu'en apparence : d'une part, la connaissance minutieuse des faits; de l'autre, le sentiment de la beauté littéraire et de la vérité morale. Tout est intéressant et vivant, lorsqu'on cherche l'homme; tout est stérile, tout est mort, lorsqu'on ne voit rien au delà du fait matériel. Bien loin que cette sympathie naturelle de l'imagination pour tout ce qui est humain soit contraire à l'érudition, il est vrai de dire que ces instincts littéraires en sont la raison dernière, qu'ils doivent la conseiller et la diriger.

Mais pour s'associer utilement à l'esprit de recherche scientifique, le sentiment littéraire a besoin de certaines qualités indispensables dont vous me permettrez de vous dire quelques mots en terminant.

Il faut d'abord qu'il se défie du dogmatisme, qu'il soit indépendant des systèmes préconçus et qu'il ne veuille pas imposer au passé ses théories. Cet esprit doctrinaire qui crée des formules et prétend y assujettir les faits, est particulièrement à craindre dans les études grecques. Les œuvres littéraires de la Grèce ont été prises souvent comme modèles, honneur qui est bien près d'être un danger. Car, au lieu de réformer nos jugements d'après nos modèles, nous aimons mieux, en général, ne voir dans nos modèles que ce qui favorise nos jugements. On aurait cru autrefois commettre une impiété à l'égard des grands architectes de l'ancienne Grèce en admettant qu'ils avaient consenti à laisser profaner l'extérieur de leurs édifices par une coloration qui en aurait altéré la sévère beauté. Quelques-uns pourtant regardèrent de plus près : la trace des couleurs était manifeste sur bien des points ; il fallut se rendre à l'évidence et admettre que certaines parties de ces temples avaient été revêtues de couleurs, si étonnant que cela pût paraître. Eh bien! c'est le mérite de notre temps de se dégager de plus en plus des opinions préconçues en étudiant l'antiquité grecque. Quelques leçons de ce genre nous ont profité. A présent, nous craignons qu'on ne découvre des couleurs partout, et nous sommes prudents. — Nous croyons même que pour bien comprendre Sophocle il ne faut pas trop songer à Racine. Sans doute l'esprit humain étant toujours le même au fond, ses grandes œuvres s'éclairent les unes les autres ; mais il faut se servir de ces rapprochements avec une grande circonspection : souvent une ressemblance apparente cache des différences réelles très-profondes que nous risquons de méconnaître si nous sommes trop préoccupés de certaines analogies séduisantes. Il convient de s'approcher des choses anciennes avec une docilité respectueuse qui ne demande qu'à se laisser instruire. Plus nous pourrons secouer le joug des idées, des sentiments, des goûts, des modes mêmes qui déterminent nos jugements quotidiens, plus nous serons aptes à étudier l'ancienne Grèce comme elle veut être étudiée.

Ce respect et cette docilité seront d'ailleurs bien éloignés de la superstition. Les préjugés d'admiration ne font pas moins de tort à une saine intelligence que les préjugés de scepticisme et de dénigrement. Le culte de l'antiquité a ses enthousiastes et ses fanatiques; la critique se défie de ces excès. Plus elle est prudente dans ses procédés, plus elle peut être hardie dans ses conclusions. La témérité consiste à juger ce qu'on connaît mal; mais lorsqu'on se trouve en face d'une œuvre suffisamment connue, lorsqu'on l'a observée sans parti pris sous tous ses aspects, lorsqu'on a reconstitué, par un travail patient, la masse des idées et des sentiments d'où elle est sortie, lorsqu'on s'est rendu compte exactement des intentions de l'auteur, lorsqu'on a examiné l'effet immédiat qu'il produisit sur l'opinion contemporaine et les résultats plus lointains qu'il a obtenus, alors on est en droit de le juger avec liberté.

Faut-il croire d'ailleurs que ce développement de l'esprit critique enlèvera peu à peu à l'histoire littéraire quelque chose de son charme? Est-il à craindre qu'en se rapprochant de la science par l'exactitude méthodique de ses recherches, elle ne devienne plus froide et plus sévère? Non, assurément, car c'est la vie elle-même que nous étudions. Plus nous nous laissons instruire par l'antiquité grecque, plus nous la voyons renaître dans sa réalité familière. A mesure que les détails précis abondent, la distance qui nous sépare de ses écrivains semble diminuer. Nous démêlons plus sûrement en eux ce qui provient du caractère et ce qui résulte des circonstances de la vie quotidienne, nous devinons plus aisément la variété de leurs humeurs, le changement de leurs idées, en un mot, tout ce qui fait le mouvement de la vie morale; ils deviennent pour nous des contemporains, et bien loin que le charme de leurs écrits en soit diminué, il n'en est que plus vif et plus sensible, parce que nous les comprenons d'une manière plus intime.

Je comparerais volontiers ce plaisir à celui qu'on éprouve à entendre dire par un lecteur intelligent et exercé un morceau que l'on a lu ou récité souvent sans s'attacher au détail. A chaque ligne, à chaque mot, une foule d'intentions nouvelles se révèlent à vous. L'ensemble est bien le même, mais mille choses qui vous avaient échappé prennent soudain une valeur inattendue, et ce qui ne vous avait plu d'abord que par une impression générale un peu confuse vous enchante

maintenant par tout ce détail si plein de vie qui apparaît de tout côté. L'antiquité grecque est pour nous comme ce morceau que nous croyions connu et qui ne l'était pas. L'érudition fait chaque jour l'œuvre du lecteur habile qui transforme ce qu'il lit. C'est par elle que les parties inaperçues s'éclairent, que telle phrase d'un orateur ou d'un poëte, restée froide jusqu'ici, prend tout à coup cet accent sincère de l'émotion qui nous pénètre; c'est par elle que mille allusions, mille réminiscences cachées ou involontaires, mille traces d'influences subies et oubliées sont remises en lumière. Comment cette œuvre de restitution créatrice risquerait-elle d'ôter jamais aux amis de l'antiquité ces jouissances dont ils sont jaloux à bon droit?

Voilà pourquoi il n'y a pas lieu de s'inquiéter en voyant les études grecques, comme toutes les autres parties de l'histoire littéraire, dominées de plus en plus par cet esprit qui semble à quelques égards plus favorable au progrès des sciences qu'à celui des lettres. La Grèce ancienne ne peut que gagner à être ainsi étudiée ; car plus elle s'ouvre à l'analyse et à la recherche, plus elle laisse voir ce qu'elle contenait de richesses variées en tout genre.

MAURICE CROISET.

LA MOSQUÉE D'EIOUB ET LE COURONNEMENT DES SULTANS

Souvenirs de voyage

I

C'est le 15 juin qu'a dû avoir lieu la cérémonie qui est pour les sultans ottomans à peu près ce qu'était le sacre à Reims pour nos anciens rois ; c'est cette semaine que le nouveau souverain, le sultan Mourad, a dû aller en grande pompe ceindre le glaive d'Othman dans la mosquée que Mahomet II a construite sur le lieu même où un songe lui aurait fait retrouver les restes mortels d'Eïoub, un des saints de l'islamisme, le porte-étendard du prophète, tombé en 672 sous les murs de Constantinople, dans cet assaut malheureux où vint échouer l'élan jusqu'alors irrésistible de la conquête arabe. Ce sont les cheiks de Konieh, réputés descendants des anciens sultans Seljoukides d'Iconium, qui ont le privilége de remettre au sultan cette relique vénérée du fondateur de la famille ottomane ; grâce à leur intervention, celle-ci se rattache par cette investiture aux brillantes dynasties turques qui, dès le XIe siècle, l'avaient précédée en Asie-Mineure, aux Alp-Arslan et aux Mélik-chah.

Dans l'été de 1861, entre deux voyages en Asie-Mineure, je me trouvais à Péra quand, le 4 juillet, quelques jours après la mort du bon et doux Abd-ul-Medjid, une foule enthousiaste accompagnait de ses acclamations, depuis le palais jusqu'à la mosquée d'Eïoub, le sultan Abd-ul-Aziz, celui-là même qui vient de finir si tristement, sans qu'il s'élevât en Turquie ou en Europe une voix pour le regretter. Ce contraste m'a donné l'idée de relire d'anciennes notes, écrites au moment même où j'assistais à ce spectacle ; j'y retrouve, avec des détails sur la cérémonie qui se prépare et sur le monument et le site merveilleux qui lui servent de cadre, la vive impression des espérances qui éclataient alors de toutes parts. Tous les commencements de règne se ressemblent; pour ne pas s'abuser et ne point se payer de mots en face du grave problème qui s'impose aujourd'hui aux réflexions de l'Europe, il y a une leçon à tirer des illusions auxquelles s'abandonnait alors, presque sans distinction de race, toute la population de la capitale. Ces pages d'autrefois, je les transcris sans y rien changer ; c'est le seul moyen de leur laisser l'unique intérêt qu'elles puissent avoir aujourd'hui, celui de la sincérité. On y verra que dès lors, parmi les Turcs mêmes, il en était plus d'un que les espérances et les promesses du nouveau règne laissaient incrédule, et qui se renfermait, au milieu de toutes ces effusions de joie, dans un pessimisme douloureux et résigné.

II

Eïoub est un faubourg de Constantinople, situé tout au fond et sur la rive droite de la Corne-d'Or, tout près de l'endroit où ce bras de mer se rétrécit et prend l'aspect d'une embouchure de rivière, d'une large lagune dominée par des côtes nues et jaunes qui donnent à la campagne de la nouvelle Rome, avec moins de grandeur et de beauté, quelque chose de cette tristesse et de cette sévérité que l'on admire dans la campagne romaine. Un peu plus haut encore, au-dessus du confluent du Barbysès et du Kydaris, commence la charmante vallée des Eaux-Douces d'Europe.

Le quartier d'Eïoub, tout musulman, est un des foyers les plus ardents du vieux fanatisme turc ; en conséquence, c'est une des parties de la ville qui ont gardé l'aspect le plus original et le plus pittoresque. Tout ce faubourg est pour les Osmanlis une terre sainte où se font volontiers enterrer les riches et les dévots ; aussi la mosquée qui en fait la gloire est-elle de tous côtés entourée de cimetières et de *turbehs* ou monuments funéraires perdus dans les arbres. C'est une merveilleuse forêt de cyprès, d'ormes, de frênes, de trembles, et même de grenadiers et d'orangers, de vigne qui monte aux branches, de lierre qui enveloppe les tombes abandonnées. On s'arrête plus d'une fois en chemin, pour jouir de cette verdure et des élégantes constructions qu'elle ombrage, avant d'arriver à la mosquée. Celle-ci est un élégant édifice, tout en marbre blanc veiné de gris, du marbre de Proconèse, si je ne me trompe. D'ordinaire les Européens se contentent de la regarder à distance ; à peine peuvent-ils jeter un coup d'œil sur ses cours spacieuses, aux murs garnis de carreaux d'une faïence blanche et bleue qui caresse doucement le regard ; de magnifiques platanes s'élèvent au milieu de ces cours et se penchent sur les coupoles du temple. Des imams, des softas vêtus de longues pelisses vont et viennent dans le parvis ; on voit ici moins que partout ailleurs à Stamboul le morne costume de la réforme. On voudrait entrer pour fixer dans sa mémoire le tableau de cet ensemble harmonieux, pour y graver cette pure et complète image d'un monde dont chaque jour emporte quelque lambeau, mais si c'est au culte du passé que ce quartier doit l'avantage d'avoir conservé sa physionomie d'il y a deux siècles, cet attachement à la tradition a bien quelques inconvénients pour le voyageur ; nulle part l'infidèle, le *ghiaour*, n'est vu d'aussi mauvais œil qu'à Eïoub. Dans toutes les mosquées de Stamboul, on entre maintenant, qu'on me passe l'expression, comme

dans un moulin ; mais ici, il n'est firman ou promesse qui n'échoue contre l'obstination des gardiens de la mosquée et le parti-pris de la foule toute prête à les soutenir contre quiconque tenterait de forcer la consigne. Il n'y a même point à parler de *bakchich* ou de cadeau, de bonne-main ; ce mot magique, qui partout ailleurs est le « Sésame, ouvre-toi » du conte arabe, risquerait ici de perdre sa puissance. Plus d'un, sans doute, l'entendrait et serait, à part lui, fort tenté d'y répondre par une complaisance intéressée ; mais celui-là même serait retenu par la crainte de se compromettre aux yeux de son voisin, de braver l'opinion de tout le quartier.

Bien peu d'Européens ont donc vu la mosquée d'Eïoub, depuis même que l'on visite sans difficulté ni danger la grande mosquée de Damas et à Jérusalem le Haram-ech-chérif ; je suis, pour ma part, du petit nombre de ceux qui ont eu ce privilége, et je ne l'ai dû qu'à mon entêtement. En 1856, je visitais, avec un médecin de la marine française, le faubourg d'Eïoub. Nous entrons dans la cour, nous approchons du seuil de l'édifice ; là plusieurs personnes se précipitent à notre rencontre et nous arrêtent ; nous faisons mine d'ôter nos souliers selon l'usage, nous offrons de l'argent, je montre l'uniforme de mon compagnon (c'était au temps de la guerre de Crimée ; rien n'y fait. On nous barre le passage, avec douceur, mais avec résolution ; le groupe qui s'est formé devant nous grossit à vue d'œil. Il faut céder ; nous battons en retraite. Pendant que nous faisions, par le dehors, le tour de la mosquée et de ses dépendances, plusieurs de ceux qui tout à l'heure nous fermaient la voie sortent par une porte de derrière. Sans paraître les remarquer, nous nous éloignons, comme des gens qui ont renoncé à leur entreprise, et nous montons sur la colline dont la pente sert de champ des morts et dont le sommet offre une des plus belles vues qu'il y ait à Constantinople. Une demi-heure s'écoule ; nous revenons sur nos pas ; par une ruelle, nous gagnons la petite porte, nous ne rencontrons personne ; nous sommes en pleine mosquée avant qu'aucun regard nous ait découverts.

L'intérieur, avec sa coupole principale, avec ses coupoles plus basses et ses demi-coupoles qui s'arrondissent sur les côtés, est d'une disposition heureuse, mais qui n'a rien d'exceptionnel ; l'aspect est un peu gâté par des peintures jaunes de mauvais goût et d'un ton désagréable. A tout prendre, nous n'avions pas gagné grand'chose à notre indiscrétion : la mosquée est plus élégante du dehors ; elle promet plus qu'elle ne tient.

Par bonheur, notre équipée n'eut point de conséquences fâcheuses. Au bout d'un instant, un imam, retournant la tête au bruit de nos pas, nous aperçut. C'était un vieillard, un de ceux qui tout à l'heure avaient été le plus obstinés à nous repousser, un de ceux qui avaient crié le plus haut ; en nous voyant dans la place, il se met à rire avec cette bonhomie qui est un des traits les plus aimables du caractère turc ; puis il vient à nous et nous engage à nous retirer, maintenant que notre curiosité est satisfaite. Très-heureux d'en être quittes à si bon marché, nous ne nous le faisons pas dire deux fois ; d'autres musulmans se hâtaient d'accourir ; ils auraient peut-être été de moins bonne composition ; pour les éviter, nous décampons en toute hâte par le passage dérobé qui nous avait permis cette subite incursion. Quelques semaines après, j'amenais à Eïoub un de mes amis auquel j'avais promis de lui montrer la mosquée ; nous avions choisi l'heure où le lieu devait être le plus désert ; je reconnus la ruelle et la petite porte ; mais celle-ci était fermée. On avait mis le sanctuaire à l'abri des surprises, non sans doute sans pester contre ces maudits *Frenghis* qui ne savent jamais ni rester tranquilles, ni laisser en paix ceux qui ne leur demandent rien.

III

Cinq années plus tard, le jour de la solennelle investiture d'Abd-ul-Aziz, il ne pouvait être question d'admettre les infidèles dans cette mosquée qui rappelle à l'imagination et à l'orgueil des Turcs les plus chers souvenirs de la guerre sainte et de la conquête triomphante ; mais on avait dressé pour le corps diplomatique une tente sur le passage du cortége, hors les murs, entre la mosquée d'Eïoub et la porte d'Andrinople, par où le sultan rentre en ville. L'ambassadeur de France voulut bien nous inviter, MM. Guillaume et Delbet, mes deux compagnons de voyage, et moi, à nous joindre à son personnel.

Nous nous rendîmes donc en caïque, avec le second drogman de l'ambassade, jusqu'à Defterdar-Iskelessi, au fond de la Corne-d'Or. Là des voitures et des chevaux de selle attendaient les invités pour les conduire jusqu'à la tente qui leur était destinée. M. Delbet et moi montons à cheval pour mieux jouir du coup d'œil que présentent les rues ; c'est un jeu de de couleurs, une brillante et joyeuse variété qu'il est impossible de décrire et que le pinceau seul pourrait rendre, le pinceau de Decamps ou de Fromentin. Le plus bel endroit est le talus des cimetières qui bordent la route d'Eïoub. Ces grands arbres inclinés en tous sens, ces jeunes visages au pied des vieux cyprès, ces étoffes chatoyantes parmi ces tombes peintes d'or et de bleu, partout de gais rayons de soleil qui font étinceler la soie, tout cela est d'un charme étrange et puissant. Dressés le long du chemin que suivra la procession, les échafaudages de planches sont si couverts de monde que çà et là plus d'un cède sous le poids. On distingue aisément, formant des groupes séparés, les femmes des différentes races qui habitent Constantinople ; toutes sont ici représentées, les Juives rousses, les brunes Arméniennes avec leur tranquille et un peu lourde beauté, les vives Grecques, les blanches Turques, enveloppées de leurs plus éclatants *féredjés*.

Nous passâmes sans nous ennuyer deux ou trois heures à attendre, sous la tente du corps diplomatique, le retour du sultan qui s'est rendu par eau du vieux sérail à la mosquée d'Eïoube. En attendant le tableau, nous admirions le cadre : en face de nous, un régiment formait la haie ; par derrière s'agitait et scintillait la foule bariolée, et au-dessus de tout ce mouvement se dressaient les épaisses murailles et les hautes tours byzantines condamnées une fois de plus à contempler la marche triomphale des fils de leurs vainqueurs. Comme à Paris, des gamins se sont perchés sur les arbres et d'autres couronnent le sommet des tours.

Le cortége arrive enfin sur les deux heures. Les uniformes des officiers généraux, très-ornés et très-brodés, sont assez laids ; avec leurs grands collets dorés, qui leur montent jusqu'aux oreilles, ils ont un peu l'air de marchands d'orviétan. Presque tous ont d'ailleurs des figures communes. C'est tout le contraire pour les *ulémas* ; ils ont un admirable cos-

tume : de longues robes flottantes, un turban blanc ou vert que relève une bande d'or, des têtes distinguées. En Turquie, tout ce qui a subi le badigeon de la réforme a pris un triste caractère de vulgarité. Ainsi habillés, tous ces pachas ne sont plus des Orientaux et ne sont pas devenus des Européens.

Après tout cet état-major militaire et civil, arrive le sultan au milieu des *baltadjis* et de leurs hauts plumets rouges. Sa tête est fière et ferme plutôt qu'intelligente; il est droit à cheval, et ses beaux yeux noirs promènent sur la foule un regard calme et satisfait. On remarque beaucoup qu'il détourne la tête quand il passe devant les ambassadeurs. Ceux-ci, d'ailleurs, étaient venus en habit de ville, et l'un même d'entre eux en chapeau de paille. Ils n'étaient là qu'en spectateurs, non en acteurs; ils ne prenaient aucune part officielle à une cérémonie restée toute religieuse, toute musulmane.

Sur le passage du sultan, les femmes et les soldats poussent un long cri de : *Maschallah! Maschallah!* interjection admirative qui n'a pas d'exact équivalent en français. Les femmes paraissent très-frappées de son port, de sa figure et de sa tenue. Il est d'ailleurs très-populaire à ce qu'il semble, d'après tout ce qui nous revient aux oreilles. On ne dit encore de lui que du bien et l'engouement universel lui prête toutes les qualités qui manquaient à Abd-ul-Medjid. Jamais prince, en montant sur le trône, n'a été accueilli parmi ses sujets par une plus universelle bienveillance, n'a excité plus d'espérances. Tous ceux qui ont souffert des dilapidations du dernier règne, tous ces employés, tous ces soldats qui n'étaient pas payés et qui commençaient à désespérer de l'être jamais, comptent sur lui pour rentrer dans ce qui leur est dû. Toutes les victimes d'iniquités, comme il s'en commet tous les jours dans un empire où les petits n'ont aucun moyen de réclamer contre les grands, se flattent qu'il leur fera rendre justice. Ceux qui ont encore quelque patriotisme se disent qu'il relèvera l'empire, qu'il fera la Turquie moderne grande et prospère comme l'ancienne. Enfin sa fière mine, sa haute et droite stature aident à son succès et lui ont gagné tout d'abord le cœur de la plus belle moitié de son peuple.

Que restera-t-il de tous ces heureux pronostics et de cette faveur populaire? Il sera bien difficile au jeune souverain de réaliser toutes les espérances qu'il a fait naître. Est-il beaucoup de mariages qui tiennent toutes les promesses de la lune de miel? De l'intention au fait, il y a toujours loin, aussi loin que de la coupe aux lèvres, comme dit tristement le vieux proverbe. Ne s'épargnât-il pas, mourût-il à la peine, Abd-ul-Aziz, avec l'activité la plus soutenue et la plus ferme volonté du monde, ne pourra jamais satisfaire toutes les attentes qu'il excite. Les choses ne se prêtent jamais complétement aux volontés de l'homme et ne se laissent pas modeler à sa fantaisie. Mais d'ailleurs Abd-ul-Aziz, une fois sur le trône, ne changera-t-il pas bien vite d'habitudes et de caractère. Il sera gouverneur entouré de flatteurs intéressés à lui donner des vices, car ce ne sont pas les vertus des princes qui profitent aux courtisans. Dans cette situation nouvelle, soumis à ces influences corruptrices, gardera-t-il longtemps la même manière de vivre, la même modération et la même tempérance que dans la retraite?

Pour le moment, c'est un concert d'éloges antiques, d'anecdotes toutes en l'honneur du prince. Jusqu'à la mort de son frère, il avait vécu tout à fait à l'écart, heureux encore de vivre et de se faire oublier. C'est qu'Abd-ul-Medjid, en l'épargnant lors de la mort de Mahmoud et de son propre avénement, avait fait une première dérogation à la tradition de toute sa dynastie; en effet, suivant un vieil usage oriental, consacré par la loi fondamentale de la monarchie ottomane, chaque sultan en montant sur le trône ordonnait le plus souvent la mort de ses frères. Là où comme en Turquie, par un souvenir de la tribu primitive, de la vie nomade et guerrière et de ses nécessités, l'autorité ne passe point du souverain régnant à son fils aîné, mais au membre le plus âgé de la famille, le seul moyen pour un père d'obéir à la voix du sang et de faire régner son fils, c'était de le débarrasser de tous ses oncles et cousins. On n'y manquait guère : si par hasard un sultan n'ayant pas d'héritier mâle au moment de son avénement, et plus tard ne pouvant se décider à donner l'ordre fatal, laissait vivre ses frères ou ses neveux, il les tenait du moins enfermés dans une étroite prison. Or, non-seulement Abd-ul-Medjid n'avait jamais songé à ôter la vie à son frère, mais il lui avait laissé toute liberté d'aller et de venir, de monter à cheval, de se livrer à ses goûts favoris, l'agriculture et la chasse. Enfin Abd-ul-Medjid avait poussé plus loin encore la bonté et la tendresse fraternelle : chose inouïe à Stamboul, le sultan avait permis à son frère d'avoir un enfant mâle! D'après la règle cruelle toujours observée jusque-là, les femmes, ou plutôt la femme d'Aziz-Effendi (car il n'en n'avait qu'une, dit-on), ne pouvait lui donner que des filles; si c'était un fils qui venait au monde, les bras qui le recevaient devaient se refermer aussitôt sur lui pour l'étouffer, ou la sage-femme l'empêcher de vivre en omettant de nouer le cordon ombilical. Aziz-Effendi avait au contraire pu élever, avec la permission de son frère, un enfant mâle.

Sentant tout ce qu'il devait à son frère, Aziz-Effendi avait toujours eu soin de ne point abuser de la liberté qui lui était laissée, et de ne pas même paraître penser à se mêler de politique; il eût pu devenir dangereux d'inspirer de l'ombrage au bon, mais faible, Abd-ul-Medjid, et de lui faire regretter des actes de clémence et de vertu que tout le monde n'avait pas approuvés autour de lui. Aziz-Effendi était donc de ne s'occuper que de ses plaisirs, mais ses plaisirs étaient tout différents de ceux qui ruinaient sa propre santé et englouissaient la fortune de l'empire. Il était aussi sobre, aussi actif, aussi économe que son frère l'était peu, et, par un autre qu'Abd-ul-Medjid, si nonchalant et si doux, ce contraste si marqué aurait pu être considéré comme une critique indirecte, comme un blâme tacite. Aziz-Effendi n'avait, assure-t-on, qu'une femme et ne dépensait aussi presque rien pour son [illegible], [illegible] temps où l'usage d'un vice si commun pourtant parmi les Turcs que l'on remarque ceux qui en sont exempts et non pas ceux qui s'y livrent. Il ne buvait ni vin, ni [illegible] et [illegible] il ne fumait pas. Lui [illegible] vigoureux, il se complaisait à [illegible] les exercices du corps, sa passion dominante, c'était la chasse, et, [illegible], il y passait souvent des journées entières. Il possédait en Asie de grands [illegible] dans lesquels il allait souvent chasser, et qu'il allait [illegible] Alors, sur son yacht à vapeur, on avait [illegible] le sultan et qu'il [illegible] [illegible] Tout [illegible] en bonne [illegible] le sultan avait [illegible] [illegible] Aziz-Effendi n'avait [illegible] mais de colère.

Il aurait fait plus, assure toujours, dans les bazars et les cafés, la chronique populaire. On raconte que s'échappant, sous divers déguisements, du palais de Dolma-Bagtché, il allait souvent, à la manière d'Aroun-al-Rachid, s'asseoir dans la boutique de quelque marchand de pipes ou de tabac, à Tophané, et restait là quelque temps à causer avec les gens du peuple que le hasard lui envoyait, avec le maître de la boutique et ses amis. Il les faisait parler politique, il apprenait ainsi les reproches qu'on faisait au sultan, et tout ce que le peuple souffrait de l'injustice et de l'avidité des grands. Mehemed-Aga, notre fidèle cawass, ancien soldat de police, nous assure l'y avoir, pour sa part, vu plusieurs fois, costumé en marchand algérien. Les zaptiès le reconnaissaient bien, pour l'avoir accompagné souvent, comme gardes d'honneur, dans ses promenades aux eaux douces d'Europe et d'Asie ; mais aucun d'eux ne l'aurait dénoncé ; ils ne tenaient pas à se brouiller avec celui qui devait être demain tout-puissant, et leurs chefs ne leur auraient sans doute pas su gré de trop de clairvoyance.

Depuis qu'il est au pouvoir, le sultan Aziz semble impatient de regagner le temps perdu, de réparer quelques-uns de ces abus qu'il a entendu si vivement accuser, d'appliquer aux affaires cette activité qu'il avait été condamné jusqu'ici à dépenser en passe-temps stériles ; c'est chaque jour quelque course nouvelle. Arsenal maritime, fonderie de canons, casernes, il veut tout voir par lui-même ; il vient tomber partout à l'improviste. L'autre jour, raconte-t-on à Péra, il monte dans son caïque et fait aborder à l'arsenal ; le ministre de la marine, qu'on prévient en toute hâte, arrive sans même avoir eu le temps de boucler son sabre. Il fait amener une voiture au sultan. « Qu'est-ce que cela ? — Mais, sire, l'arsenal est grand. — J'irai à pied ; ne suis-je pas chasseur ? » Il part, courant comme un Albanais, et par derrière lui vient haletant et soufflant le malheureux Mehemet-Ali-pacha, qui n'était pas habitué à un pareil régime. Le sultan voit je ne sais quelle machine ingénieuse qu'a construite un sous-officier du génie ; il se la fait expliquer et l'admire. « Qui a fait cela, demande-t-il ? — C'est Ibrahim-Aga que voici. — Avons-nous beaucoup d'hommes ici capables de faire de pareilles choses ? — Non, certainement, sire. — Pourquoi donc n'a-t-il pas eu d'avancement ? Je le nomme major. » Le lendemain, le sultan s'est promené, suivi d'un seul domestique, dans Péra, pour en voir les embellissements ; presque personne ne l'a reconnu ; puis il est allé tomber sur la grande caserne d'artillerie qui est au delà du *Taxim*, et il a marché droit aux cuisines. On ne voulait pas le laisser entrer ; il a été forcé de se nommer ; alors ç'a été un émoi et un trouble indescriptible.

Sultan Aziz voudrait, tout l'indique, ranimer l'émulation en récompensant ceux qui le servent bien, en punissant les négligents et les prévaricateurs. Il chercherait aussi à réduire à des proportions raisonnables les folles dépenses du palais impérial et du harem, à renvoyer ceux qui vivaient de cet immense gaspillage et qui s'étaient accoutumés à pêcher en eau trouble ; il voudrait supprimer le plus grand nombre possible de tous ces inutiles parasites qui rongent et épuisent l'empire. Attaquant le mal dans sa source, il aurait annoncé, m'assure un musulman, qu'il ne veut pas avoir de harem, dans le sens que ce mot présentait pour les sultans ; il aurait refusé une Circassienne merveilleusement belle que lui avaient offerte ses ministres, et déclaré qu'il aimait sa femme qui lui a déjà donné plusieurs enfants, et qu'il entendait s'en contenter. C'est fort bien, mais je crains que ces belles résolutions, très-sincères assurément et très-louables, n'aient pas toute la durée nécessaire ; bien peu d'hommes restent longtemps tempérants, du moment où ils n'ont qu'un mot à dire pour satisfaire leurs fantaisies. En attendant, le nouveau souverain ne néglige aucune occasion de rompre ouvertement avec les traditions du règne précédent. Mon interlocuteur musulman me dit encore avec admiration quel accueil méprisant sultan Aziz a fait à un des plus hauts fonctionnaires du palais, le *Kizlar Agasi*, ou chef des eunuques, qui venait l'assurer de son dévouement et lui offrir ses services. Non-seulement il a refusé dédaigneusement de lui continuer ses fonctions, mais il l'a envoyé, avec deux mille piastres de retraite par mois, au palais de Beglierbey, asile des vieilles sultanes et des vieux eunuques, sorte d'hôtel des invalides du harem impérial. Il a fait vendre les vins et l'eau-de-vie, une partie des voitures. Il a pris pour ses fournisseurs des gens qu'il avait employés autrefois et avec lesquels il avait compté, qui savent qu'il n'entend point être volé.

Malgré cette réaction si hautement annoncée contre les abus et les fautes de son frère, il ne paraît pas vouloir oublier tout ce qu'il lui doit de reconnaissance, et on le dit très-décidé à tenir les engagements qu'il aurait pris au lit de mort d'Abd-ul-Medjid. Il aurait déclaré aux deux fils de son frère qu'il les regardait et les regarderait toujours comme ses propres enfants ; il leur a constitué une liste civile, leur a recommandé de se préparer à être utiles à l'empire, et les a surtout adjurés de ne pas faire de dettes. Il paraît qu'ils ont besoin de cette recommandation, l'aîné surtout, Mourad-Effendi, qui devrait déjà de tous les côtés.

Parmi tous ces récits et toutes ces anecdotes, dont je n'ai rapporté qu'une très-faible partie, il est bien difficile de faire la part exacte du vrai et de savoir au juste ce que l'imagination populaire ajoute de son propre fonds aux qualités réelles du nouveau sultan. Il est pourtant bien des gens, je dis parmi les musulmans eux-mêmes, qui ne se laissent pas gagner à l'engouement général, et qui gardent, parmi toutes ces espérances, leurs inquiétudes et leur doute persistant. De ce nombre est notre excellent serviteur, Mehemmed-Aga. Nous causons plusieurs fois du changement de règne ; je lui rapporte ce que l'on m'a raconté, et il me redit de même ce qu'il a entendu en ville. A cette occasion, je lui demande s'il n'espère pas pour son pays des jours meilleurs ; sa réponse me frappe par son amertume et sa tristesse. Il n'espère ni se réjouit. Ce n'est pourtant pas qu'il aimât Abd-ul-Medjid. « Le dernier sultan ne savait, dit-il, que boire du raki et faire des enfants. » Ce n'est pas qu'il pense du mal d'Abd-ul-Aziz ; comme zaptié, il a eu souvent l'occasion d'accompagner Aziz-Effendi, comme on l'appelait alors, et il a été frappé de sa dignité et de sa tenue ; « mais, dit-il, depuis Amurat, le vainqueur de Bagdad, il n'est pas de sultan qui n'ait été pire que son prédécesseur ; Mahmoud ne valait pas Sélim, Abd-ul-Medjid ne valait pas Mahmoud, celui-ci ne vaudra pas Abd-ul-Medjid. On annonce, — ceux qui connaissent l'avenir, — que pendant sept ans le nouveau sultan règnera glorieusement, et que l'empire semblera se relever ; mais ensuite viendront de grands malheurs et les dernières catastrophes. Le temps des Ottomans est passé, disent nos livres. »

C'est une singulière et triste chose que ce manque de confiance dans l'avenir, que ce profond découragement. La plus grande force en ce monde, c'est de croire en soi-même

et de compter sur soi, c'est de s'emparer résolûment de l'avenir par la pensée. Un peuple qui se croit et qui se dit perdu est bien près de l'être. Les autres le prendront au mot et agiront en conséquence.

Pour d'autres raisons que Mehemed-Aga et que les prophètes dont il s'autorise, je partage un peu ses impressions. Sans doute, si Abd-ul-Aziz se trouve être un homme d'une intelligence supérieure et d'une volonté puissante, un grand homme, en un mot, il peut, si sa vie se prolonge et que quelque complication européenne ne vienne pas se jeter à la traverse, beaucoup faire pour la Turquie. Personne ne croit plus profondément que moi à l'action des grands hommes, des *héros*, comme dit Carlyle : retranchez Cromwell de l'histoire d'Angleterre, Richelieu ou Napoléon de l'histoire de France, le comte de Cavour de l'histoire d'Italie, et vous sentirez ce que pèse dans la balance une de ces créatures d'exception. Mais si, comme tout semble l'indiquer, à prendre même les rapports les plus favorables, le sultan Aziz n'est qu'un homme ordinaire, doué de certaines qualités honnêtes et viriles et rempli de bonnes intentions, que de motifs de douter et de craindre! Il manque complétement d'instruction. A défaut de celle que procurent les livres, il n'a pu nulle part acquérir celle que donnent les voyages, les commandements militaires et civils, la pratique des grandes affaires. Étranger aux langues de l'Occident, sans relations, jusqu'à ces derniers jours, avec les hommes les plus remarquables de l'empire, qu'il n'aurait pu fréquenter sans se compromettre et sans les compromettre, il a donc tout à apprendre, à près de trente ans; en toute matière un peu complexe d'organisation, d'administration et de finances, il devra voir par les yeux des autres, et il sera facile à tromper. Enfin, il desire s'entourer d'honnêtes gens; mais à moins qu'il ne choisisse ses ministres parmi les jardiniers et les portefaix, où les prendra-t-il ? Sans doute il est bien, parmi les hauts fonctionnaires turcs, quelques hommes véritablement intègres, comme Méhémet-Kybrizli-pacha (1) et quelques autres qu'il vaut mieux ne pas nommer pour ne point faire de jaloux; mais pour que ceux-là fissent souche et que leur exemple fût suivi, il faudrait être impitoyable pour tous les pillards, quels qu'ils soient, les renvoyer et les punir tous, sans égards pour les personnes. Or, le sultan qui, aussitôt après son avénement, a frappé sous ce prétexte le ministre de la guerre, Riza-pacha, malgré les services éminents qu'il avait rendus à la Turquie, a gardé auprès de lui et comblé de faveurs le grand amiral, Mehemet-Ali pacha. Ce personnage, — interrogez n'importe qui à Constantinople, — a plus mauvaise réputation encore que Riza et, de l'aveu de tous, hors de ses créatures, il ne rachète par aucune grande qualité le scandale de dilapidations qui, sous Abd-ul Medjid lui même, l'ont fait frapper une fois, par le grand conseil de l'empire, d'une condamnation infamante; mais il est le mari d'une fille de Mahmoud, d'une sœur du sultan Aziz, que celui-ci chérit tendrement.

Les choses continueront donc, selon toute apparence, à aller à peu près comme par le passé. Le pillage ne cessera point, mais il deviendra peut-être un peu plus secret et plus dissimulé. Si vraiment le sultan est, comme on l'affirme, plein de velléités honnêtes et de bonnes pensées, je m'en rapporte à ceux qui l'entourent pour faire échouer tous ceux de ses projets qui pourraient les gêner.

(1) Méhémet-Kybrizli est mort depuis longtemps.

IV

Voilà ce qui se disait en 1861 à Constantinople, dans la foule alors répandue sur les pas de ce sultan dont elle accompagnait le cercueil, le 4 juin 1876, jusqu'au tombeau de son père Mahmoud; voilà quelles espérances cet avénement faisait naître chez ceux qui ont applaudi, il y a quelques jours, à la chute de ce même prince, et qui attendent aujourd'hui d'un souverain nouveau les réformes et les progrès qu'Abd-ul-Aziz n'a pu garantir à la Turquie; voilà quels sinistres pronostics, quelles paroles de découragement et de tristesse laissaient tomber à demi-voix ceux mêmes desquels on les aurait le moins attendues, pendant que retentissaient à grand bruit ces acclamations confiantes et joyeuses; enfin voilà sous quelles réserves l'observateur désintéressé, mais non point indifférent, s'associait aux sentiments qui se partageaient l'âme de ce peuple ému d'un côté par le désir et l'attente, de l'autre par le souvenir des anciennes déceptions; voilà comment il se refusait à croire avec les uns qu'il suffisait de changer pour gagner au change, avec les autres que la race d'Othman et son empire étaient condamnés sans appel.

C'est aux prophètes de malheur, on ne saurait le nier, que l'événement a donné raison. Ce prince qui devait, pensait-on, relever la puissance ottomane, a vu les principautés vassales relâcher encore les liens déjà si faibles qui les rattachaient à l'État suzerain; par les abus qu'il n'avait point su corriger, il a provoqué la révolte de l'Herzégovine et de la Bosnie; par son peu d'intelligence et de décision, il lui a permis de durer et de grandir; il laisse son successeur en présence de l'insurrection la plus formidable qui ait éclaté en Orient depuis celle d'où est née l'indépendance hellénique. Cet agile chasseur qui devait offrir sur le trône le modèle d'une vie saine et active s'est bientôt endormi dans les mêmes langueurs, les mêmes fantaisies puériles et les mêmes plaisirs grossiers que son prédécesseur. Celui qui témoignait aux eunuques un mépris si hautain leur a de nouveau livré une grosse part d'influence et d'autorité. Ce mari fidèle qui, le lendemain de son avénement, détournait la tête quand on lui parlait des belles Circassiennes, semblait désigné pour inaugurer en Turquie la plus désirable, la plus efficace des réformes : il aurait pu tenter de relever la femme musulmane par la monogamie et de replacer ainsi la famille dans des conditions normales, de faire tomber la principale barrière qui sépare les Mahométans des Européens. C'était le premier exemple à donner, c'était la première économie à réaliser. Tout au contraire, il restaura le *harem*, avec tout ce qu'il comporte de folles prodigalités, de rivalités jalouses, d'intrigues sans cesse renaissantes. On a donc vu comme autrefois l'élévation ou la chute des ministres et des gouverneurs de province décidées par les caprices intéressés ou déraisonnables de domestiques ou de femmes entretenues ; je demande pardon du mot, mais je n'en trouve pas qui convienne mieux à la situation et aux habitudes des maîtresses impériales. Toute la différence, c'est qu'au lieu de dévorer des fortunes privées, ces femmes

gaspillaient la meilleure partie du revenu d'un grand empire, du produit de ces taxes que la mauvaise assiette et la mauvaise perception de l'impôt font peser si lourdement sur les contribuables. C'est ainsi que celui qui avait si bien administré son douaire a ruiné, en quinze ans, le crédit de son pays ; c'est ainsi qu'il a creusé, toujours plus profond d'année en année, le gouffre du déficit, et que, d'emprunt en emprunt, il en est arrivé à la banqueroute ; or celle-ci, dans l'opinion de l'Europe, a fait plus de mal à la Turquie que plusieurs batailles perdues.

Tel est le bilan de ce règne dont nous avions vu, à Constantinople, les débuts pleins de promesses. Quel contraste entre ce commencement et cette fin, que d'esprits il a dû frapper parmi ceux qui ont assez vécu pour assister à tout le règne! A moins d'être bien étourdis et bien légers, ceux-là ne font-ils pas leurs réflexions quand ils voient le sultan Mourad prendre, au milieu des battements de mains et des cris de joie, ce chemin d'Eïoub qui a conduit Abd-ul-Aziz au pouvoir sans contrôle, à la chute irréparable, au désespoir et au suicide (1)? Le nombre des découragés, des pessimistes doit être aujourd'hui bien plus grand, parmi les Turcs mêmes, qu'il ne l'était avant cette dernière expérience. — On va tenter de nouveaux remèdes et un nouveau régime, répondent ceux qui ne veulent pas renoncer à l'espérance ; mais l'homme malade, comme disait l'empereur Nicolas, a-t-il encore assez de forces pour supporter le traitement qui l'aurait sauvé s'il eût été appliqué quelques années plus tôt ? Quoi qu'il arrive, quelques réformes que l'on décrète, et même que l'on exécute en partie, l'Herzégovine rentrera-t-elle maintenant dans sa condition première et la Porte ne devra-t-elle pas consentir à un nouveau démembrement, plus ou moins déguisé par les formules diplomatiques? Le contrôle d'un conseil électif, la discussion et le vote d'un budget, la sévère réduction de la liste civile auraient pu peut-être, sous le dernier sultan, remettre l'ordre dans les finances turques et garantir au sultan le concours empressé et patient des capitaux européens pour transformer l'empire par de grands travaux publics ; tout cela ne vient-il pas bien tard au lendemain de la banqueroute ?

Pourtant l'Europe a si peur de voir s'ouvrir la succession de la Turquie, elle a si peur du trou que ferait la puissance ottomane en disparaissant tout à coup de l'Europe orientale ; les races assujetties, comme les Hellènes et les Slaves, auraient tant de peine à s'entendre pour le partage des biens laissés en desherence, que la Turquie peut durer encore si le sultan et ses ministres sont vraiment, comme on l'assure, des hommes de bonne volonté, qui aiment leur pays et sachent lui faire des sacrifices. Que serait-ce donc s'il se trouvait là, sur le trône ou auprès du trône, un homme d'un esprit net et d'un caractère résolu, assez supérieur à tout ce qui l'entourerait pour s'imposer du droit de son génie, si Midhat, dont on parle tant, était seulement un Achmet Kupruli-pacha ? Nous n'avons que trop appris à nos dépens, depuis un quart de siècle, ce que peut un homme de génie pour changer le cours des choses, pour mettre une nation florissante là où la diplomatie ne voyait, la veille encore, qu'une *expression géographique*, pour créer en quelques années, au centre de l'Europe, une puissance de premier ordre. La Turquie se contenterait de moins. L'avenir ou plutôt le présent, — elle n'a pas le loisir d'attendre longtemps,— lui réserve-t-il, pour retarder sa décadence et présider à une inévitable transformation, cette suprême fortune d'un grand homme, ou tout au moins d'un premier ministre honnête et capable? Dieu le sait, comme disent les Orientaux.

GEORGE PERROT.

(1) Il paraît difficile maintenant de contester le suicide, d'après les récits très-circonstanciés et très-concordants qui nous arrivent de Constantinople, surtout d'après la très-intéressante lettre du correspondant du *Temps*, dans le numéro du 12 juin 1874.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Il y avait autrefois une petite princesse, mariée à un petit prince, entourée d'une petite cour, attirant dans son petit château de petits poëtes qui débitaient de petits vers ; elle ourdit un jour une petite conspiration, et le complot fut ébruité par l'indiscrétion d'une petite dame de ce temps-là : *j'ai nommé* la duchesse du Maine, comme disent les présidents des concours agricoles. Elle était si petite que Mlle de Nantes l'appelait la *poupée du sang*. Elle-même avait, de bonne grâce, pris pour emblème une abeille ; il est vrai qu'elle avait pris en même temps pour devise ces mots tirés de l'*Aminte* du Tasse : « *Piccola si, ma fa pur gravi le ferite.* » Elle est petite, mais elle fait de cruelles blessures. La petite princesse était affligée d'une infirmité : elle ne dormait pas. Pour que ses nuits blanches fussent moins longues, elle les égayait par des jeux, des fêtes, des illuminations, des loteries, des feux d'artifice et des représentations dramatiques. Elle jouait elle-même *Athalie* avec des comédiens et des comédiennes, et aussi des pièces allégoriques, des pièces à spectacle, des comédies qu'écrivaient à son intention ses petits poëtes ordinaires, entre autres et surtout l'ancien précepteur de son mari, l'académicien Malézieu. Ces nuits brillantes qui ruinaient le duc du Maine, à moitié content, mais muet et résigné; ces nuits qui faisaient quelque scandale, et dont Saint-Simon ne parlait qu'avec une certaine indignation, ces nuits qu'on appelait dans le public *les grandes nuits de Sceaux*, M. Adolphe Jullien vient d'en écrire la complète et piquante histoire (1).

J'ai eu occasion déjà d'entretenir mes lecteurs d'études analogues de M. Jullien. Il est l'historiographe attitré des théâtres de société. Après celui de Trianon, celui de Mme de Pompadour ; après celui de Mme de Pompadour, celui des demoiselles Verrières ; maintenant celui de la duchesse du Maine. Il remonte ainsi l'ordre des temps, et il arrivera quelque jour aux représentations de société chez Marguerite de Bourgogne, Brunehaut et Frédégonde. En attendant, entrons à Sceaux avec lui. Il nous fera faire une connaissance plus intime avec Malézieu, l'oracle de la petite cour et l'âme de ces grandes fêtes dont l'organisation et la direction lui coûtaient bien des peines, car il les appelait lui-même *les galères du bel esprit*. Il nous représentera l'abbé Genest, l'acteur et l'improvisateur le plus enjoué, qui parvint même un

(1) Adolphe Jullien. *Le Théâtre de la duchesse du Maine*. — 1 vol. Paris, 1876. J. Baur.

jour à faire rire le triste duc de Bourgogne. Puis voici Destouches, dont l'indépendance s'accommode mal de la servitude qu'il faut subir chez les grands; puis Mme de Staal, qui trouve la duchesse bien égoïste et bien sèche; puis Voltaire et Mme Du Châtelet, qui plaisent là-bas médiocrement; puis Lamotte, qui improvise des énigmes applaudies; puis Fontenelle, qui fait des bouts-rimés; bien d'autres gens de lettres encore, qu'il est intéressant de surprendre ainsi dans leurs relations avec ce petit grand monde. Laissez-vous conduire par M. Jullien, il vous révélera plus d'un détail curieux et vous racontera chemin faisant mainte anecdote piquante.

Quand vous sortirez de l'étincelant château de la petite duchesse, tout ébloui encore de ces splendeurs, tout étourdi de ce tourbillonnement, demandez-vous cependant si ces *grandes nuits* ont eu une salutaire ou une fâcheuse influence sur le goût public, si l'art y a trouvé quelque profit. Sans doute il vous semblera comme à moi que ces divertissements magnifiques était au fond assez misérables. Tout y était puéril, fade, étriqué, petit comme la déesse abeille qui présidait à ces fêtes. Le théâtre de Saint-Cyr nous a valu *Esther* et *Athalie*; que devons-nous au théâtre de Sceaux? A-t-il éveillé ou réveillé aucun génie? Il a, tout au contraire, amoindri un esprit d'une certaine valeur, ce Malézieu, qui aurait pu mieux faire que de se dépenser ainsi en menue monnaie et s'épuiser à ramer dans ces galères. De fades allégories, des énigmes, des bouts-rimés graveleux, voilà en vérité de quoi élever le niveau du goût! Je préférerais encore la préciosité de l'hôtel de Rambouillet, où, du moins, on raffinait, on quintessenciait en montant vers un certain idéal de pureté et de délicatesse. Ici, on était à la fois subtil et grossier; on enfermait en de petits flacons transparents, finement ciselés, des liqueurs vulgaires; on donnait un air élégant à l'obscénité, une apparence coquette à l'ordure. Ne croyez pas que j'exagère; la preuve serait bientôt faite si j'osais citer ici une partie de ce qu'a cité M. Jullien, qui n'ose pas tout citer lui-même. Ce que l'on n'eût pas entendu sans rougir prononcé par des comédiens, était accepté aisément — trop aisément — de la bouche des marionnettes de Malézieu. Les dames excusaient tout de Polichinelle.

Cependant deux de ces grandes nuits, puisqu'on les appelait grandes, sont signalées par un événement littéraire. Dans l'une on joue le *Comte de Bours* [illegible] ou *Mlle de la Cochonnière*, de Voltaire, avec Mme du Châtelet, longue et maigre, dans le rôle de Mlle de la Cochonnière, qui devait être grosse et courte. Mme du Châtelet n'en a pas moins un grand succès, ce qui lui fait pardonner son inexactitude aux répétitions, qui avait mécontenté. Elle n'y venait pas sous prétexte qu'à ce moment là elle faisait, comme elle en avait l'habitude chaque année, la revue de ses principes. Sage précaution, disait malignement Mme de Staal; sans quoi ils pourraient s'échapper. Voltaire avait demandé que sa comédie ne fût livrée au dehors par aucune indiscrétion; elle le fut cependant, à sa grande colère, colère réelle ou feinte. On la joua en 1761 à la Comédie-Italienne, où elle tomba à plat. Le *Mercure* constatait que l'esprit de l'auteur avait dû éprouver une grande répugnance à descendre dans la farce et qu'il y avait été mal à l'aise. Nous avons pu voir cette farce en 1862 à l'Odéon sous le titre : *Quand est-ce qu'on se marie?* Elle n'y fut pas trop mal accueillie, mais le *Mercure* n'avait pas tort, en somme.

L'autre événement important, qui fait date dans l'histoire de la danse dramatique, se produisit à la quatorzième nuit. On inaugura sur le théâtre de Sceaux le ballet d'action, qui devait être bientôt importé à l'Académie de musique. A la duchesse du Maine l'honneur de cette innovation. Elle fit représenter par une danse caractérisée et mimée le quatrième acte de l'*Horace* de Corneille. On imagine à la rigueur le dénoûment de la grande scène rendu par la danse : la sœur fuit son frère en faisant des pointes, le frère atteint sa sœur par de grands écarts et la tue en cadence à la fin d'une courante; ce que je ne vois pas très-bien d'ici, c'est la joie triomphante d'Horace vainqueur traduite par un cavalier seul, les imprécations de Camille exprimées par des jetés battus; cependant je ne suis pas grand clerc en chorégraphie et peut-être parlé-je de cela comme un profane, puisque l'émotion fut profonde parmi les spectateurs et que des larmes coulèrent de tous les yeux. Voilà donc le grand service rendu à l'art et au goût par les soirées de Sceaux! On serait tenté de faire maudire la duchesse par l'ombre de Corneille irritée, ou de crier tout au moins à la profanation. Mais ce serait le prendre bien tragiquement et de trop haut avec la petite princesse, son petit prince et son petit théâtre.

Voici un volume de variations philosophiques, par M. Louis Verbrugghe, que je dénonce à l'indignation de M. Dennery et des dramaturges en général; il a pour titre *les deux Singes* (1). Et pourquoi M. Dennery doit-il s'indigner? c'est que M. Verbrugghe, avec un rire satanique, d'une voix âpre et stridente, émet des théories qui anéantiraient tous ses cinquièmes actes. Avec ce manichéen qui déclare impossible la victoire du bien sur le mal, que deviendraient les sauveteurs providentiels, les croix de ma mère et le triomphe final de la vertu? Les féeries même verraient leur poétique renversée; le mauvais génie ne serait plus terrassé par le bon génie avec apothéose et feux de bengale. Je suis persuadé que M. Verbrugghe ne passe point devant la fontaine Saint-Michel sans lever les épaules, ou du moins sans sourire. Quelle expérience amère et cruelle a donc à ce point désabusé M. Verbrugghe? Comment se sont effeuillées une à une les naïves illusions — puisque ce sont des illusions, selon lui — qui ont dû germer dans son âme comme dans toutes les âmes? Quoi! voici la leçon qu'il tire de la vie : le vice triomphe de la vertu nécessairement, fatalement; honneur, loyauté, vous êtes de jolis enfants bien sages, mais prenez garde de rencontrer sur votre route la force et la ruse, car c'en serait fait de vous, mes tendres amis! Mais vous vous rassurez en me signalant tel cas particulier où le vice a succombé dans la lutte. Eh, je le sais bien, pauvres naïfs! Moi-même ne vous montré-je pas dans mon récit certain docteur méchant, terrassé par certain gentilhomme très-bon? Oui, mais pourquoi? C'est qu'il n'était pas suffisamment méchant, mon docteur! Si l'on se met à faire le mal mollement, avec quelques restes de scrupules, oh! alors je ne répends de rien. Ce que j'enseigne, c'est le triomphe inévitable du méchant complet, déterminé, que rien n'arrête. Voilà le vainqueur — prenez-le pour toi d'avance — dans le combat de la vie. Prédictions désolantes, dites-vous; assurément, et ne voyez-vous pas que tout le premier je suis désolé? Mais qu'y faire? Telle est l'implacable vérité.

---

1. Louis Verbrugghe, *les deux Singes*, variations philosophiques, 1 volume. Paris, 1876. — A. Lemerre.

Ces théories amères, M. Verbrugghe en a voulu dissimuler l'amertume en les déguisant sous la forme attrayante d'un roman. Par bonheur il n'a pas réussi à dorer la pilule. Desséchantes, les théories ; peu attrayant, le roman. Je ne sais quel mélange de fantastique inadmissible et de réalisme ou de prétendu réalisme qui est assez déplaisant. Oui, prétendu réalisme, car je ne crois pas, par exemple, qu'il arrive souvent aux hommes d'État et aux grands capitaines, « aux princes de l'action et de la pensée », de rouler sous la table à la fin d'un dîner, ni aux grandes dames respectées et admirées de tomber au dessert « abattues par le vin ». On ne voit pas communément l'amphitryon se lever alors pour aller de l'un à l'autre, les pousser du pied, les appeler « charognes », et leur cracher à la figure. Et pour le fantastique, qu'en dire? Bizarre et surtout inutile ici. Quand on veut écrire un roman philosophique d'où ressorte un enseignement moral — que cette morale soit faite ou non pour les pensionnats des deux sexes, peu importe, — pourquoi ruiner l'autorité et la portée de l'exemple particulier que l'on présente, en le prenant hors de la vie réelle? Pourquoi choisir pour héros deux êtres indécis, singes du côté des femmes, hommes par leur père, lequel est un vieillard de cent trois ans? Enfin tout est étrange en cet étrange roman : l'idée première, la mise en œuvre, les personnages, les accessoires, le style même, qui a de l'énergie et du mouvement, mais une énergie âpre et brutale, un mouvement violent et saccadé. M. Louis Verbrugghe n'aurait-il pas eu le dessein, comme en 1830 les romantiques, d'étonner le bourgeois, d'épouvanter le philistin? N'a-t-il pas mis un masque effrayant pour faire sensation dans la rue et attirer l'attention des passants? Il serait sage en ce cas de ne pas le garder longtemps.

Le réalisme et la fantaisie se trouvent au contraire heureusement associés dans un agréable volume de Théodore de Banville, *Esquisses parisiennes* (1). Il y a là une suite de croquis pris sur nature en pleine vie et en plein mouvement, un pinceau délicat a su animer l'esquisse d'un coloris léger et brillant. Le poëte n'avait d'autre prétention que de donner des croquis, et cependant il a improvisé, en se jouant, d'aimables petits tableaux auxquels on ne regrettera pas de s'être arrêté.

Le Crime du substitut (2), par M. George Vautier, est également une œuvre légère. L'auteur n'a eu ni hautes visées, ni grandes prétentions, du moins j'aime à le croire. Comme dans *Ferréol*, comme dans l'*Assassin du bel Antoine*, nous voyons la Justice faire fausse route et prendre une mauvaise piste. Seulement, ici elle s'égare avec une candeur qui dépasse toute vraisemblance. M. Vautier nous ramène au temps de Dandin et de Bridoison. Procureur, substitut, attaché au parquet, rivalisent de naïveté. Quand le jeune attaché a fait commettre à son chef une multitude d'énormes sottises, celui-ci, pour le récompenser, le fait nommer substitut. Il y a peut-être là un aperçu profondément philosophique sur l'avancement des fonctionnaires; mais qui veut trop prouver ne prouve rien.

Les Histoires à dormir debout (3) de M. Auguste Vitu ne datent point d'hier. Ce sont des feuilletons qu'il a cru devoir réunir en un volume. Le besoin ne s'en faisait pas sentir. Cependant la modestie du titre désarme la critique. Disons donc que l'on peut lire sans dormir ces petits récits; il sera néanmoins prudent de ne pas s'asseoir.

La poésie et la versification sont choses bien différentes. Fénelon remarquait avec chagrin combien de règles, d'entraves, de géhennes mettent le poëte français à la torture ; il aurait voulu que le génie brisât ces chaînes qui compriment son essor. Les pédants, les grammairiens crieraient un instant contre cette audace ; mais les hommes de goût n'en salueraient pas moins l'inspiration, le feu, le mouvement, l'élévation des sentiments, le libre essor d'une nature ailée et chantante, en un mot ce qui fait le poëte.

Le nouveau volume de M. Maurice Bouchor, *les Poëmes de l'amour et de la mer* (1), me donnerait à penser qu'il a entendu le conseil de Fénelon et qu'il a voulu le suivre, du moins en partie. Il a pris quelques libertés avec la rime et la césure, il n'a pas reculé lâchement devant l'hiatus. Je suis bien forcé de le constater, car enfin dans tout critique n'y a-t-il pas deux hommes, comme dans maître Jacques il y avait un cocher et un cuisinier : l'homme de goût ou qui se dit tel, et le pédant? Est-ce au premier que vous voulez parler, monsieur Bouchor? Alors je vous dirai que vos poëmes m'ont fait grande impression. J'ai tressailli avec vous en écoutant les sanglots de la vague expirante ; j'ai palpité avec vous quand la petite porte de la maison solitaire au bord de l'Océan tardait à s'ouvrir; et lorsque vous aviez chanté vos jeunes amours, l'air et le refrain me revenaient encore longtemps après à la mémoire. Quand vous avez enterré cet amour mort prématurément et en la fleur de son âge, j'ai pleuré au bruit de chaque pelletée de terre qui tombait avec un bruit sinistre dans la fosse béante. Tout au plus ai-je été étonné d'entendre sortir de votre bouche quelques expressions un peu vulgaires ; oui, j'ai fait un geste de surprise quand vous disiez, par exemple :

Je meurs d'amour, je suis amoureux comme un chien.

Mais je me disais que, vivant loin des villes, près de la nature, vous dédaigniez les conventions et les périphrases; que pour vous les mots nobles recommandés par Buffon étaient moins vrais que les mots simples et crus ; et cette verdeur de langage m'a semblé un trait de caractère. Vous me faisiez alors l'effet d'un grand seigneur qui aurait mis par aventure des sabots. Or, comme votre distinction naturelle était incontestable, et comme vos sabots ne vous empêchaient pas d'avoir grand air : Va pour les sabots, disais-je. Enfin, je rendais pleine justice à l'ampleur, à l'éclat, aux riches couleurs du vêtement de votre muse, une grande dame vivant aux champs.

Voilà qui est bien. Maintenant c'est au pédant que vous voulez parler? Alors c'est autre chose : me voici armé d'une prosodie, d'une loupe, et ma férule à la main. Ce vêtement brillant de votre muse, je le regarde de près, et, grondant entre mes dents : Bonne étoffe, brillante, oui! mais voici un faux pli, voici une éraillure, et là, qu'est-ce? un accroc! et ici? un trou! Allez vous faire repriser, mademoiselle! Que dites-vous? Fénelon vous a conseillé de vous permettre ces

(1) Paris, 1876. 1 vol. — Charpentier.
(2) Paris, 1876. 1 vol. — Librairie Ghio.
(3) Paris, 1876. 1 vol. — Charpentier.

(1) Paris, 1876. 1 vol. — Charpentier.

négligences de toilette ? Supposons qu'il fût dans le vrai, il est toujours prudent à vous de ne pas aller dans le monde avec ce costume incorrect. Vous aurez beau alléguer le cygne de Cambrai, il se trouvera toujours dans la société quelque personnage méticuleux, étroit, si vous voulez, pédant, je vous l'accorde, qui vous cherchera chicane. Quand vous chanterez de votre voix la plus douce :

Jusqu'ici, l'œil perdu au ciel et triomphant...

Un hiatus ! réclamera-t-il. Vous poursuivrez :

Et tes yeux, à travers tes cheveux emmêlés,
Apparaissaient comme des bluets dans les blés !

Eh bien ! interrompra l'implacable : et la césure ! où est la césure ? Il me faut ma césure ! — Et quand il vous entendra crier dans le délice de la passion :

Ah ! mon cœur, tes lèvres, tes lèvres !
Pour éteindre l'ardente fièvre...

Il protestera encore, n'admettant pas que le délire de la passion autorise le singulier à rimer avec le pluriel. Voilà comme ils sont, ces pédants ! Qu'y faire ? Vous soumettre, croyez-moi, car la vie pour vous ne serait pas tenable à être ainsi toujours interrompu quand vous chantez.

Je ne puis dire que quelques mots d'un étrange volume de vers, *la Chanson des gueux* (1), par M. Richepin. Non qu'il n'y ait là du talent ; il y en a et beaucoup : mais l'auteur, comme Villon et Régnier, a une liberté d'allures et de ton, une crudité de langage qui nous effarouche un peu. Non, il n'est pas assez prude, en vérité ; la chanson qu'il nous fait entendre a déjà fait la joie du cabaret de la *Pomme de pin*, on l'a répétée en chœur à la Cour des miracles, parmi les éclopés, les marmiteux, les faux aveugles ; on l'a fredonnée dans la mansarde et même sur le trottoir. Que voulez-vous ! c'est le chantre des gueux, ses bons amis, gueux de la campagne et gueux de la ville. Il aime les pauvres diables, les misérables, les déshérités, tout ce qui souffre, glagit, piaule, coasse et croasse. S'il va aux champs, par exemple, il se penche sur la taupinière pour envoyer un bonjour amical à la taupe ; il s'entretient avec le mulot, cause avec le crapaud de ses petites affaires intimes. Et encore, voici le crapaud réhabilité par une circulaire ministérielle, on a fait son éloge à la première page de l'*Officiel* ; sans doute, c'est aujourd'hui un ami de moins pour le poëte des gueux.

Cependant, que ceux qui aiment Villon et Régnier ne craignent pas d'écouter M. Richepin ; qu'ils ne se laissent pas rebuter par certains excès de langage et l'abus d'une trivialité voulue et cherchée, car il faut bien constater qu'il y a là du parti pris. Mais que de fleurs au bord de ces marécages où se complaît le poëte ! Quand il oublie un instant son rôle, que de grâce et même quelle fraîcheur ! N'est-ce pas un joli tableau, par exemple, que celui du *Bouc aux enfants* ? Pauvre vieux bouc, pauvre gueux, autrefois utile, soigné, maintenant hors d'âge et abandonné. Les enfants du village s'en font une monture :

Avec les sarments verts d'une vigne sauvage
Ils ajustent au mors des rênes de feuillage :
Puis, non contents, malgré les pointes de ses os,
Ils montent tous les deux à cheval sur son dos,
Et se tiennent au poil, et de leurs jambes nues
Font sonner les talons sur ses côtes velues.
On entend dans les bois, de plus en plus lointains,
Les voix, les cris peureux, les rires argentins ;
Et l'on voit, quand ils vont passer sous une branche,
Vers la tête du bouc leur tête qui se penche,
Tandis que sous leurs coups, et sans presser son pas,
Lui va tout doucement pour qu'ils ne tombent pas.

Cela est tout simplement charmant. Je pourrais encore citer d'autres scènes ; mais c'est assez pour donner une idée de ce que l'on peut attendre de ce poëte s'il cesse de puiser trop bas ses inspirations.

MAXIME GAUCHER.

(1) Jean Richepin, *la Chanson des gueux*. 1 volume. — Paris, 1876, Librairie illustrée.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les Turcs partagent, sur la question de liquider les anciens règnes et d'en finir avec les vieux partis, l'opinion de Barère.

Un jour Chenavard, qui pensait déjà à préparer ces magnifiques cartons destinés aux murailles du Panthéon, eut l'idée pour la scène de la Convention, le *Jugement de Louis XVI*, d'aller, vers 1840, visiter dans sa retraite celui qu'on avait appelé l'*Anacréon de la guillotine*.

Après avoir interrogé le vieux conventionnel sur la physionomie des événements et sur les détails des séances tragiques dont il avait été le témoin, quand il ne les avait pas présidées, Chenavard lui dit :

— C'est égal, je ne puis pas digérer la guillotine !

Barère reçut le reproche sans aigreur ; il hocha la tête :

— C'est vrai, répondit-il, le procédé était brutal. A cette époque-là nous n'avions pas encore songé à l'*ostracisme*. Mais en attendant, la guillotine, voyez-vous, était encore le meilleur moyen *d'écouler* ses ennemis.

Chenavard, tout philosophe qu'il est et qu'il était déjà en 1840, eut un petit frisson. Barère ne parut pas se douter qu'il avait scandalisé un libéral de la nouvelle génération.

II

Puisque le nom de Chenavard est venu sous ma plume et puisque j'ai rappelé les belles choses dont cet artiste d'un grand esprit et d'un grand savoir voulait décorer les murs du Panthéon, je ne puis m'empêcher de trouver qu'il sera singulièrement remplacé par M. Puvis de Chavannes, ne fût-ce qu'au point de vue de l'histoire.

On sait que ce dernier a été chargé de raconter la légende de sainte Geneviève. Il n'avait évidemment pas à s'occuper de l'histoire, qui n'a rien à démêler avec la légende de la patronne de Paris ; mais c'est peut-être pousser un peu loin la fiction que de montrer des bateliers débarquant à Nanterre.

Le peintre mystique aura voulu ajouter un miracle à tous ceux dont sainte Geneviève est responsable, et il aura pensé qu'il n'était pas plus absurde de mettre une rivière à Nanterre que de faire arrêter Attila aux portes de Paris, bien qu'Attila n'ait jamais songé à y venir.

Au surplus, il ne faut pas demander trop d'exactitude aux peintres modernes.

Le *Siècle*, ces jours-ci, dans un spirituel article, cherchait

chicane à M. Sylvestre pour son tableau de *Néron et Locuste essayant les poisons sur un esclave*, tableau qui vient d'obtenir la médaille du Salon. Il prouvait par les citations de Tacite et de Suetone que Neron, au lieu d'avoir les cheveux noirs et courts, les avait blonds et flottants, et que si Locuste essaya l'effet de ses poisons en présence du maître qui voulait se débarrasser de Britannicus, ce fut sur un chevreau d'abord et sur un porc ensuite que l'essai eut lieu. Jamais il n'a été question d'esclaves que dans un vers de Racine. Ce qui n'empêche pas ce sujet d'avoir été traité deux fois de la même manière, cette année-ci.

Mais si les peintres d'histoire étaient obligés d'être forts en histoire, ils ne peindraient peut-être plus.

III

Les journalistes sont moins excusables quand ils commettent de ces bévues, surtout les journalistes enclins par habitude à railler les gens sérieux. Dernièrement, un *reporter* du *Figaro* envoyé à Philadelphie pour raconter les splendeurs du centenaire américain, parlant de la réception faite au marquis de Rochambeau et ne sachant à quelle cause légitime attribuer l'accueil enthousiaste des Américains, mais ayant entendu vaguement faire allusion à la guerre de l'Indépendance, assurait que le marquis de Rochambeau *représentait Lafayette*, comme si le général Lafayette n'avait pas eu de fils, comme si les Rochambeau actuels étaient ses descendants. Le *reporter* en question ignore sans doute que le marquis de Rochambeau représente le general Rochambeau, le vainqueur de York-Town, ce qui est assez pour donner de la fierté à son petit-fils et pour inspirer de la reconnaissance aux Américains.

IV

Pendant que les journaux apprenaient à l'Europe le triomphe de la jeune Turquie dans la personne du nouveau sultan, un pauvre petit escroc, qui s'enivra de l'espoir d'être un jour ministre dans la Turquie régénérée, mourait à Poissy sur le chausson de lisière inachevé que le règlement lui ordonnait de confectionner.

Ostkanitz der Merkariantz se croyait appelé à de hautes destinées ; lauréat de Grignon, protégé par les hommes d'État les plus éminents de son pays, il eut un peu trop tôt l'amour des diamants, et pour s'en procurer il n'attendit pas la faveur du sultan. Il fit à Paris des dupes qui se fâchèrent, et il vient de mourir de la nostalgie du pouvoir.

Ce singulier escroc ne se procurait de l'argent que pour acheter des livres et pour travailler. Son seul vice fut de vouloir se rendre illustre. Les succès de l'école l'avaient enivré. Il fit des folies pour l'étude, comme d'autres en font pour mesdemoiselles X. et Z. Le tribunal correctionnel n'apprécia pas cette excuse. Un jury eût peut-être été indulgent, et un congrès de médecins l'eût absous en cataloguant son cas parmi les faits de monomanie ambitieuse. Il est mort naturellement, ce qui prouve bien qu'il appartenait décidément à l'école turque de l'avenir.

V

Une cérémonie touchante vient de réunir les princes d'Orléans devant le caveau funéraire de leur famille. Tous les journaux ont parlé comme il convenait de ce retour de l'exil, et personne n'a raillé les espérances déçues, devant ce témoignage suprême de douleur et de renoncement.

Jusqu'à présent les princes d'Orléans avaient gardé en Angleterre des liens, des biens et des souvenirs. La république donne aujourd'hui toutes les garanties de sécurité et d'indépendance que leur fortune matérielle et leur piété familiale peuvent souhaiter. Ils meublent leurs châteaux et rouvrent leurs tombes. Ils s'installent dans leur retraite et déposent leurs morts sur l'oreiller des ancêtres. C'est la fin des révolutions et des migrations attestée par ceux que l'histoire de leur famille rendait plus défiants et plus compétents que d'autres.

Les fils de Louis-Philippe étaient excusables de croire à la fragilité des gouvernements et à la possibilité des proscriptions ; quand ils s'installent, c'est qu'ils sentent la terre affermie sous leurs pieds. Leurs amis insulteraient à leur piété en boudant la république, à laquelle les princes confient désormais tout ce qu'ils ont de plus cher.

Ce retour de Louis-Philippe, de la reine, de la duchesse d'Orléans, des enfants du duc d'Aumale, de tous les membres de la famille morts en exil, me remet en mémoire un détail qu'il m'a été permis de constater sur le testament olographe du feu roi.

Louis-Philippe eut la préoccupation constante des périls qu'il courait chaque fois qu'il devait paraître dans une cérémonie publique, et l'on pourrait énumérer les sessions parlementaires de son règne par le nombre des codicilles qu'il ajouta à son testament.

On lit fréquemment dans ce volumineux mémoire : *Demain j'ouvre les chambres. Sachant par expérience que les assassins choisissent volontiers ce jour-là pour attenter à ma vie, je crois bien faire en ajoutant ce codicille*, etc.

Je ne garantis pas le texte, mais je garantis le sens.

Ces précautions tracées de cette large écriture, ces craintes périodiques du vieux roi et du vieux père de famille ont un caractère de grandeur mélancolique dont il est permis, même à un républicain qui a applaudi à la révolution de 1848, de se sentir ému.

VI

La France vient d'avoir pour son propre compte des funérailles touchantes, celles de George Sand. Je ne veux empiéter sur le devoir de personne ni tenter dans ces notes au courant de la plume une étude de ce très-grand écrivain. Il faut, pour cet hommage légitime, plus de place que je ne puis en prendre, plus de réflexion que je ne puis en donner à ces confidences rapides, plus de sang-froid aussi que je n'en garde après la mort d'une femme excellente qui se faisait aimer aussi sûrement de ses amis qu'elle se faisait admirer de ses lecteurs.

Quelle belle étude on écrira sur ce prodigieux génie toujours abondant, toujours nouveau, toujours plein de grâce et de vérité supérieure dans ces romans qui dédaignaient ou méconnaissaient la vérité plate et inférieure !

J'espère qu'on aura la pensée de réunir les nombreuses lettres que George Sand a écrites avec cette effusion de cœur qui lui était habituelle, et qu'avec un choix de ces pages familières on rectifiera l'histoire souvent falsifiée de sa vie privée.

Elle appartient désormais à la vérité, mais aussi à la justice ; et ces prétendues férocités de caractère qu'on lui attribuait à propos de ceux qu'elle jugea capables de l'aimer, seront réduites à néant quand on pourra tout savoir.

Sainte-Beuve, qui savait beaucoup de choses et qui racontait comment il avait mis George Sand en rapport avec Alfred de Musset dans un dîner littéraire, redressait plus d'une erreur à propos de *lui*. Il n'est pas vrai que la mémoire de George Sand doive rester chargée de l'accusation tant de fois portée contre elle d'avoir poussé le poëte de *Rolla* au désespoir et aux consolations perfides de l'ivresse. C'est

étrangement méconnaître l'*enfant gâté du siècle* que d'attribuer à une simple déchirure de sa vanité le vice qui se mêle si essentiellement à sa vie, à sa poésie, à son humeur.

Il y a dans les *Mémoires de Céleste Mogador*, dans cette confession effroyable qu'il est bon de consulter, deux ou trois pages terribles contre Alfred de Musset; elles réfutent toutes les plaidoiries sentimentales de ses héritiers et des bénéficiaires de sa gloire.

Quant aux événements domestiques qui ont lancé dès ses débuts la jeune madame Dudevant dans la révolte contre le mariage et les lois sociales, il sera permis maintenant de les juger, de les approfondir, et de se demander si la responsabilité n'en doit pas peser sur le mari.

La fin du triste personnage auquel nous devons la révélation du génie de George Sand explique les orages et l'éclatante rupture d'une union faite en dépit du bon sens et de la nature.

Quand M. Dudevant mourut, il se trouva des âmes charitables pour le pleurer en empoisonnant George Sand de leurs larmes; on assura qu'elle avait fait mourir de honte et de chagrin ce mari qui avait mis une lenteur bien singulière à succomber.

Un de mes amis crut devoir répondre avec vivacité à cette pieuse calomnie, et il trouva le moyen d'insérer sa réponse dans le journal même qui s'était fait l'écho du propos envenimé. Il reçut à cette occasion la lettre que voici :

« Merci, cher et brave ami. Vous me défendez au verso de » la feuille qui m'accuse d'avoir brisé les liens de la famille » en se faisant l'écho d'un accusateur public stupidement » clérical. Il est inouï que les dévots osent défendre le père » qui, après avoir souillé sa maison par mille orgies, finit en » déshéritant ses enfants au profit de sa cuisinière !

» Mais non, c'est logique, et il faut que les choses aillent » ainsi. On s'en console aisément quand on est défendu dans » ses instincts, dans le meilleur de son âme, par un ami tel » que vous.

» GEORGE SAND. »

George Sand a été enterrée à Nohant, sous les arbres qu'elle aimait, dans la verdure qu'elle avait tant de fois admirée et qu'elle recommandait à ses enfants à l'heure suprême.

J'aime mieux pour elle, pour sa gloire, pour la majesté de sa fin, ces funérailles simples, éloquentes comme une page de *la Mare au diable*, que l'apothéose solennelle de Paris et la marche triomphale le long des boulevards.

Quelques amis s'étaient empressés d'accourir. J'en connais qui, prévenus trop tard ou absents, ont le regret de n'avoir pu se joindre au cortége. La Société des auteurs dramatiques s'est excusée de n'avoir pu apporter sa couronne ; la Société des gens de lettres songera peut-être à son excuse. Le directeur de l'Odéon y représentait seul le théâtre : aucun comédien, sans doute, n'avait pu obtenir de congé pour la cérémonie. Je ne crois pas non plus que la *Revue des Deux-Mondes* eût envoyé un de ses rédacteurs. Le théâtre, à commencer par le Théâtre-Français, qui venait de reprendre le *Mariage de Victorine*, les lettres françaises en général, et la *Revue des Deux-Mondes* en particulier, font pourtant une grande perte. Mais ces absences ne donnent que plus de caractère à la cérémonie champêtre de Nohant. Les bonnes gens du pays, les pauvres, les vieillards qui l'avaient connue jeune fille, les enfants qui l'avaient bénie grand-mère portaient leurs branches de feuillage et pleuraient de tout leur cœur pour le cœur entier de la France. L'église s'est ouverte pour celle qui avait fait si souvent l'aumône, et cette bénédiction du prêtre de village s'ajoute, sans que la libre pensée s'en offense, à l'harmonie de ce tableau. Il y avait tant de candeur et si peu de cléricalisme dans cet hommage ! A Paris l'intolérance eût provoqué une manifestation coupable, et M. Veuillot eût insulté le cercueil.

Les enfants, les amis de George Sand ont bien fait de vouloir conduire au cimetière, dans le silence, dans la sympathie de la nature, celle qui a bien gagné le repos par son immense labeur, et qui a bien mérité de la nature par ses chefs-d'œuvre.

Voilà une année terrible pour le talent et le génie, et en particulier pour le génie et le talent féminins. Daniel Stern, Mme Louise Collet et George Sand, trois lumières éteintes presque sous le même souffle ! trois lumières, d'un rayonnement inégal, mais allumées, pour ainsi dire, au même rayon !

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Au moment où paraîtra cette *Revue*, la question qui depuis une semaine préoccupe tous les esprits en France aura été résolue : M. Buffet aura été élu sénateur inamovible en remplacement de M. Ricard, ou bien il aura été repoussé par la Chambre haute. Quoi qu'il en soit du résultat, il nous semblerait aussi peu raisonnable de méconnaître l'importance de cette élection que de l'exagérer.

Une hirondelle ne fait pas le printemps, et ce n'est pas un ennemi de plus de la république, même au Sénat, qui compromettra sérieusement son existence. Que l'on suppose à la tête des factions hostiles à la constitution l'homme politique le plus consommé à conduire des intrigues, le plus adroit à profiter des fautes de ses adversaires, le plus profond dans ses combinaisons, etc., — M. Buffet nous semble avoir prouvé, du reste, qu'il n'est pas cet homme-là; — nous ne croyons guère au succès de quiconque entreprend de lutter contre le sentiment manifeste d'une nation. Les intrigues, comme les coups d'État, n'ont jamais réussi que par la complicité tacite de l'opinion. Il n'est pas douteux que cette opinion se prononce aujourd'hui en France avec une énorme majorité en faveur du régime républicain : la signification des élections générales a été aussi claire que la manifestation a été solennelle. Le pays est las de révolutions et entend se tenir à la constitution présente. M. Buffet, à supposer qu'il réussisse à entrer au Sénat, à supposer qu'il parvînt à y grouper autour de lui tous les ennemis de la constitution, à supposer que ces ennemis fussent la majorité et vinssent à bout de le porter, en renversant M. le duc d'Audiffret-Pasquier, à la présidence de la Chambre haute, M. Buffet serait fort loin encore d'avoir ressaisi le pouvoir dont nous l'avons vu en possession. Le possédât-il enfin, qu'il serait loin encore de le posséder dans des conditions aussi avantageuses pour l'exercer contre le parti républicain qu'il a pu le faire l'an dernier. Il trouverait en face de lui non plus les complaisances réactionnaires de l'Assemblée nationale, mais une Chambre des députés jeune, nettement républicaine et se sentant forte de l'accord qui existe entre elle et la nation. M. Buffet, lors même que les vicissitudes politiques — et l'hypothèse n'est guère vraisemblable — le feraient une seconde fois chef du cabinet, se retrouverait pour le gouvernement de combat plus impuissant que la première, et cependant cette première fois, en dépit de MM. de Broglie et Fourton qui l'avaient précédé, en dépit des préfets à poigne et des maîtres imposés, en dépit des rigueurs contre la presse [illegible], en dépit de l'état de siége, à quoi lui a servi l'autorité absolue dont il a joui pendant toute une année ? [illegible] même à se faire nommer [illegible] par l'Assemblée [illegible], pas même à se faire

élire sénateur par son département, pas même à obtenir du suffrage universel un siége à la Chambre des députés, malgré quatre candidatures...

Ce que le parti républicain a combattu dans la candidature de M. Buffet, ce qu'il était de son devoir de combattre, ce n'est donc pas sa personne, c'est le sens que prendrait son élection dans les circonstances présentes, c'est la signification que le pays ne pourrait s'empêcher de lui attribuer. M. Buffet est le dernier et le plus complet représentant d'une politique qui a gouverné la France pendant près de trois années et qui a été définitivement condamnée par le verdict du pays. Non-seulement les candidats présentés par lui ont été le plus souvent battus; mais de tous les candidats de sa politique, il a été personnellement le plus battu. Condamné à toutes les juridictions, que vient-il faire en se présentant aux suffrages du Sénat? Il vient lui demander de casser les arrêts rendus contre lui, non pas seulement de l'acquitter, mais de lui accorder un bill d'approbation, de dire au pays : « Cette politique de combat contre la république, que vous avez réprouvée, en dépit de vous le Sénat la reprend pour son compte, il la fait sienne, et, pour que vous n'en doutiez pas, il fait entrer dans ses rangs celui qui la personnifie. »

Nous sommes convaincus que parmi ceux qui voteront pour M. Buffet, il en est plus d'un qui n'entendra pas donner ce sens à son vote. Nous savons ce que sont dans toute assemblée les questions de personnes. Plus d'un sénateur aura voté pour M. Buffet par l'effet d'une amitié personnelle, par égard pour cette théorie, dont on vient de s'aviser tout à coup, qu'il faut faire entrer dans un parlement toutes les notabilités, à quelque parti qu'elles appartiennent. Plus d'un lui eût refusé son suffrage s'il eût cru, en le donnant, compromettre la paix intérieure, compromettre la constitution. Mais, quoi qu'on fasse, la politique est la politique, et ceux-là ne devraient pas disposer d'un bulletin de vote dans un parlement qui ne sont pas capables de voir les conséquences du suffrage qu'ils vont émettre.

Nous comprenons fort bien que les factieux, les amis du désordre, ceux qui haïssent assez la république pour vouloir à tout prix troubler l'exercice de la constitution veuillent aider M. Buffet à entrer au Sénat; de la part de tous les autres, se prêter à un tel jeu serait le fait d'une bien coupable et bien impardonnable légèreté. Il serait impossible que l'opinion vît dans la nomination de M. Buffet autre chose qu'une protestation, la plus formelle, la plus blessante, contre le jugement porté par le pays aux récentes élections : il serait impossible qu'il y vît autre chose que la résolution de la part du Sénat de reprendre l'attitude de l'ancienne majorité de l'Assemblée nationale, que le premier acte d'une politique déterminée à tout prix à empêcher le fonctionnement pacifique et régulier de la constitution républicaine.

Il n'est pas douteux qu'une telle attitude prise par le Sénat, gardien lui aussi de la constitution républicaine, causerait dans le pays une profonde émotion, une vive irritation; et le pays aurait d'autant plus le droit de s'émouvoir et de s'irriter qu'il serait en présence d'une provocation que rien de sa part ne justifie ni n'explique. Il ne serait pas seul à s'émouvoir, et la Chambre des députés, nommée par lui, se sentirait atteinte sur la joue par le défi du Sénat. Cette Chambre, depuis qu'elle est sortie du suffrage universel, n'a pas fait un acte, n'a pas fait entendre une parole capable de susciter un conflit entre elle et la Chambre haute; elle s'est occupée sans esprit de parti des affaires de la France; elle a donné l'exemple de la sagesse et de la modération; elle s'est montrée respectueuse de la constitution; elle a repoussé toutes les propositions téméraires ou inopportunes. Assurer la paix intérieure au pays, telle a été sa constante préoccupation. Et c'est le moment que le Sénat choisirait pour lui lancer une véritable déclaration de guerre par le choix le plus antirépublicain qui fût à sa disposition! En vérité, nous ne pouvons le croire. La nomination de M. Buffet serait grosse d'orages pour l'avenir. Ce ne serait pas trop pour les conjurer de toute la prudence et de toute la patience de la Chambre, de tout le sang-froid du pays. Plus nous réfléchissons, plus nous sommes convaincus à l'avance que le Sénat ne voudra point les mettre à une si redoutable épreuve. Il ne voudra pas assumer la lourde responsabilité d'agiter le pays, de provoquer la Chambre des députés, d'ébranler le ministère républicain que soutient la sympathie de tous les bons citoyens, de rejeter enfin la patrie dans ces anxiétés politiques dont le poids a été si lourd et a duré si longtemps.

Quant à M. Buffet, fût-il élu — ce qui n'arrivera point, — il ne sortira pas de cette lutte nouvelle sans en être amoindri. Il y a quelque chose de médiocre et de peu glorieux dans cette insistance à vouloir jouer un rôle politique en dépit de la volonté manifeste de ces concitoyens, à prétendre rentrer dans la vie publique par le suffrage de cent quarante ou cent cinquante sénateurs des partis coalisés, quand on en a été cinq fois exclu par le verdict de la nation. Il y aurait plus de dignité à s'enfermer, fier et résigné, dans une retraite respectée des adversaires eux-mêmes, qu'à venir sans cesse jeter sa personnalité inquiète et impatiente au travers des mesquins incidents dont l'ambition intéressée voit jour à profiter. Ce que nous souhaitons à M. Buffet, dans l'intérêt de sa propre renommée, ce serait cette fois un dernier échec, assez signalé pour le décourager, si tant est qu'il soit décourageable; il ne pourrait rentrer au Sénat qu'avec une situation humiliée, accablé de ces échecs réitérés, ayant perdu jusqu'à la clairvoyance de la haine, réduit enfin à se mettre tout entier au service des plus misérables passions de ceux dont il lui aurait fallu — lui qui l'an dernier les protégeait — implorer aujourd'hui la hautaine protection.

Les affaires turques continuent à s'agiter sans que l'on puisse voir où Allah les mène. On ne découvre encore clairement ni le caractère de la révolution qui a porté Mourad V au trône de Mahomet II, ni les conséquences heureuses ou funestes pour la Turquie que cette révolution peut avoir. L'assassinat des ministres, dont la nouvelle nous arrive, est loin d'éclaircir la question.

La Chambre des députés a refusé de prendre en considération un important projet de loi de M. Laisant sur la réduction du service militaire à trois années, et la suppression du volontariat d'un an. M. Gambetta, en approuvant au fond le projet, en a combattu l'opportunité. Il a insisté sur la nécessité très-réelle de faire d'abord une loi sur les sous-officiers avant de toucher au service de cinq années. Il était une autre raison que l'orateur n'a fait qu'indiquer, mais que tout le monde entendait sans qu'il fût besoin d'y insister : ce n'est pas au milieu des graves événements qui s'accomplissent aujourd'hui du côté de l'Orient qu'aucun pays peut songer à des réformes militaires et s'exposer à ébranler l'organisation de ses armées.

C. B.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 5e ANNÉE NUMÉRO 52 24 JUIN 1876

QUESTION D'ORIENT

L'alliance des trois empereurs et la politique française

L'Europe assiste en ce moment à un instructif spectacle. Les trois grands États du Nord, les trois empires, comme ils aiment à se faire appeler, ont voulu former en dehors de l'ancien concert européen un concert particulier, une entente plus intime et comme une sainte alliance nouvelle. L'Allemagne, la Russie et l'Autriche se sont constituées en une sorte de triumvirat international ou de directoire exécutif des affaires du continent, ayant pour mission officielle de maintenir la paix et le *statu quo* territorial, en résolvant seul et comme en famille toutes les questions litigieuses. De la part des trois grandes puissances alliées, dans l'état d'isolement où se trouvait la France, dans l'état d'indifférence ou d'inertie où l'on supposait l'Angleterre, une telle ambition pouvait sembler exempte de présomption. Pour montrer qu'elle n'était pas libre de toute illusion, il a suffi d'une insurrection de quelques milliers d'hommes dans une province ignorée de la Turquie. Les empereurs ont eu des entrevues, les chanceliers ont conféré, des décisions prises en commun ont été solennellement annoncées, et depuis près d'un an qu'elle a éclaté, l'insurrection n'a ni déposé les armes ni obtenu satisfaction. La note Andrassy, rédigée par l'Autriche au nom des trois empires, a été impunément éconduite par les pachas turcs et les voïvodes insurgés; la note Gortschakoff, de rédaction russe, paraît indéfiniment ajournée, sans même avoir été présentée au nouveau sultan, et au moment où le premier insuccès de leur diplomatie semblait devoir rapprocher les trois puissances pour une action commune, des symptômes de dissidence, de sourdes rumeurs de désaccord sont venus encourager les résistances aux volontés signifiées des trois empires et donner des inquiétudes pour la paix européenne, dont les trois cabinets s'étaient faits les gardiens.

Rien en Turquie, rien sur le continent même n'était en ce moment capable d'arrêter les trois empires unis dans des vues communes. Pour réussir, temporairement au moins, il ne fallait aux augustes alliés qu'une chose sans laquelle la force ne sert de rien : il ne fallait que des idées nettes, une ligne de conduite, un plan ou un programme, en un mot une politique. Or, si les trois cabinets en avaient une, ils ne le laissaient pas assez voir; ils se montraient d'accord plutôt sur les mots que sur les choses; au lieu de vues précises, ils paraissaient n'avoir que des vues générales; et entre eux, au lieu d'une entente faite et arrêtée, on croyait n'apercevoir que le désir de s'entendre ou de faire comme si l'on s'entendait. Les trois puissances n'apportaient manifestement dans les notes présentées en commun ni la même foi ni le même zèle. On avait l'air de demander ce qu'on savait ne devoir pas être accordé ou ce qu'une fois accordé on savait ne pouvoir être exécuté; et l'on n'avait rien prévu, rien décidé en cas de refus, en cas d'inexécution, en cas d'obstacle extérieur. On n'avait pas de politique, ou, ce qui valait moins encore, on gardait chacun la sienne, l'un s'attachant sincèrement aux mesures réclamées de la Sublime Porte, l'autre se laissant soupçonner de ne les appuyer qu'à regret, sans confiance dans leur efficacité, sans en vouloir aux obstacles qui pouvaient se présenter en chemin. Devant de telles dispositions prêtées, à tort ou à raison, aux augustes alliés, les obstacles ne pouvaient manquer. Il en est venu du dehors, de l'Angleterre; il en est venu en Turquie même des deux côtés opposés, des Turcs et des Slaves, des mahométans et des chrétiens. Les obstacles seront-ils écartés? Les trois empires trouveront-ils dans une nouvelle entente, dans une nouvelle note de Berlin, de Vienne ou de Pétersbourg, le moyen de mettre fin aux insurrections de Turquie et de raffermir la paix européenne? La France, mettant de côté tout amour-propre, doit le désirer; elle doit même y contribuer de ses efforts dans l'intérêt de l'Orient comme dans l'intérêt de la paix et de la civilisation. Que l'alliance des trois empires se relâche ou se resserre de nouveau, qu'elle reprenne ou abandonne, par un muet aveu d'impuissance, ses projets de pacifi-

cation orientale, il restera de ce fait une leçon importante, une double leçon pour les empereurs et les chanceliers aussi bien que pour les peuples. C'est d'abord que, de nos jours, il est malaisé de former en Europe un concert restreint tenant à l'écart certaines des grandes puissances au profit de l'orgueil des autres; c'est ensuite que les alliances effectives et au-dessus du soupçon, les alliances capables d'action se peuvent moins fonder sur des principes théoriques, sur des sympathies personnelles ou dynastiques, voire même sur l'analogie des formes gouvernementales, que sur des intérêts identiques, sur des besoins réciproques.

Quelle était au juste cette question turque, un moment aggravée par l'ostentation belliqueuse et les parades navales du cabinet anglais, puis soudainement agrandie par la révolution de Constantinople et la mort violente du sultan? C'était en elle-même une affaire secondaire, restreinte à une ou deux provinces frontières de la Turquie. Il n'y avait qu'une question locale, une question de l'Herzégovine; il n'y avait point encore de question générale, de question d'Orient. Avec une décision prompte et une attitude ferme, les cours impériales eussent peut-être étouffé le feu dans son foyer primitif; mais pour cela il leur eût fallu une netteté et une communauté de vues qu'elles n'avaient point et qu'elles pouvaient d'autant moins avoir, qu'à tort, sans doute, une ou deux d'entre elles ont été soupçonnées de voir sans regret les progrès de l'incendie qu'elles se chargeaient d'éteindre. Quoi qu'il en soit, on a attendu pour y porter remède que le mal fût déjà difficile à guérir, et quand les cabinets se sont décidés à intervenir, ils l'ont fait avec des paroles plutôt qu'avec des actes, avec des formules théoriques plutôt qu'avec des clauses pratiques.

Ces incertitudes, ces tâtonnements mal dissimulés sous l'apparat des notes ou des mémorandums ne sont pas, il faut le dire, entièrement le fait des trois cours impériales, des trois chancelleries. La faute en est avant tout aux circonstances, à des habitudes invétérées de doute et d'hésitation, à l'Europe elle-même, qui, en Orient, n'a jamais su avoir de ligne de conduite, avoir de système suivi, ou qui, lorsqu'elle en adoptait un, n'a jamais su s'y tenir. Vis-à-vis de la Turquie, l'Europe du XIXe siècle a tour à tour, et souvent même à de courts intervalles, pratiqué deux politiques opposées, ayant chacune leurs avantages et leurs dangers, et chacune leur représentant attitré : l'une est la politique de non-intervention, habituellement patronnée par l'Angleterre; l'autre la politique de protection des chrétiens, soutenue spécialement par la Russie. La première, toute d'observation et de patience, toute négative, ne demandant ni initiative ni invention, attendant tout du temps et de la nature, semble diplomatiquement la plus correcte et politiquement la plus aisée; elle a l'avantage de ne rien compromettre, de ne rien empirer, et le tort de ne rien prévenir, de ne rien guérir de peur d'aggraver le mal en y voulant remédier. La seconde, plus hardie et plus compliquée, exigeant entre les puissances une entente difficile à établir, a été souvent imposée à l'Europe par les besoins de la civilisation et les souffrances des peuples chrétiens; elle a le mérite d'avoir définitivement fermé plus d'une plaie; elle a l'inconvénient de faire naître autour du malade tous les soupçons, toutes les inquiétudes, et parfois d'avoir mis à nu et envenimé des blessures qu'elle n'a pu guérir. De ces deux méthodes, de ces deux politiques aujourd'hui encore en lutte, laquelle a donné le plus de résultats, laquelle surtout est la plus conforme à l'esprit et aux intérêts de la France? La question est importante alors qu'en dépit de l'isolement ou nous nous tenions modestement, on nous est venu de divers côtés demander notre concours. Notre pays est-il traditionnellement, par situation ou par sentiment, enchaîné, comme la Russie ou l'Angleterre, à l'une ou l'autre de ces deux politiques?

La France passe d'ordinaire pour être plus ou moins liée au système de non-intervention. C'est là un préjugé ou tout au moins une singulière exagération. Dans sa conduite à l'égard de l'empire ottoman, la France, comme l'Europe elle-même, s'est montrée fort incertaine, fort versatile, pour ne pas dire inconséquente. Elle a tour à tour, selon l'heure et les circonstances, appuyé les politiques les plus diverses; à un ou deux moments même, en Égypte et en Algérie, nous avons, en dépit de la distance, participé à la politique de démembrement. La régence d'Alger, il ne faut pas l'oublier, était, comme Tunis et l'Égypte aujourd'hui, une dépendance de l'empire turc, et, à ce propos, il semble que nous ayons peu d'avantage à encourager dans son principal foyer le fanatisme musulman, qui, cette année même, provoquait encore une insurrection dans notre colonie d'Afrique. Ce n'est pas seulement à notre profit que nous nous sommes montrés infidèles au dogme moderne de l'intégrité de l'empire ottoman; en plus d'une rencontre, nous avons abandonné la politique de non-intervention pour la politique de l'émancipation progressive des divers peuples, des divers pays que l'autorité du sultan tenait réunis sous un même sceptre. Personne plus que la France n'a contribué à l'indépendance hellénique, et il ne tint pas à nous que par l'annexion de la Thessalie et de la Crète la Grèce ne fût mise en des conditions d'existence plus normales. Personne plus que la France n'a secondé l'autonomie de l'Égypte, et l'on sait que, pour agrandir le nouvel Etat de Méhémet-Ali, le gouvernement du roi Louis-Philipp et M. Thiers bravaient, en 1840, le péril d'une coalition. Personne, enfin, n'a fait plus que nous pour la création de la Roumanie, pour la libre réunion des deux principautés valaque et moldave et la restauration de cette vivace nationalité latine, jetée aux bouches du Danube, si loin de ses sœurs occidentales, et, malgré son isolement d'elles, si ouverte à leur esprit et à leur influence. A y bien regarder, l'unité et l'autonomie de cet État roumain constituent même le principal ou mieux l'unique résultat de la campagne de Crimée et du traité de Paris. La guerre, entreprise pour protéger la Porte, a tourné à la formation d'une nouvelle et considérable individualité chrétienne, d'un peuple occupant un territoire déjà aussi peuplé que la Belgique et quatre fois plus vaste. Ainsi, sous trois gouvernements différents, sous la Restauration, sous la monarchie de Juillet, sous le second empire, la France, si changeante en toutes choses, a fait acte de politique semblable, acte de politique émancipatrice en Turquie (1).

(1) Il est bon de rappeler en ce moment que l'influence de la France n'est pas entièrement étrangère au mouvement slavo-serbe qui trouble aujourd'hui les provinces du nord-ouest de la Turquie. C'est en grande partie, en effet, grâce à la domination française en Illyrie et en Dalmatie, grâce à nos idées et à notre contact, que s'est réveillé le sentiment national des Slaves-Illyriens. On peut trouver à ce sujet quelques renseignements dans le *Monde slave* de M. L. Leger.

Telle a été depuis 1815 la politique française, ou mieux telle a été la politique européenne en Orient, car la France en a seulement été le représentant le plus désintéressé, et, en dépit de certaines dissidences, l'Europe entière s'y est plusieurs fois ralliée. A ce point de vue, le système jusqu'ici suivi au XIXe siècle vis-à-vis de la Turquie a été en complète opposition avec le système adopté au XVIIIe siècle vis-à-vis des mêmes régions. Jusqu'en 1815 prévalut dans le droit public européen la politique du démembrement. A chaque guerre heureuse avec la Porte, les puissances limitrophes, Venise, l'Autriche, la Russie s'appropriaient un lambeau du territoire ottoman. Pour nous servir d'une expression employée par un prince de Savoie à propos de la haute Italie, la Turquie était comme un artichaut que ses voisins mangeaient feuille à feuille. Depuis 1809, depuis l'annexion de la Bessarabie à la Russie, il en a été autrement; si l'empire turc est demeuré un artichaut dont les feuilles se détachent une à une, il est entendu que les voisins ne doivent pas les manger. Cette nouvelle politique, admise depuis plus d'un demi-siècle dans le droit public, se pourrait aujourd'hui formuler ainsi : autonomie progressive des diverses individualités nationales renfermées dans l'empire turc avec le maintien des limites actuelles de l'Empire. C'est en ce sens que se doit entendre le principe, le dogme contemporain de l'intégrité de l'empire ottoman : intégrité du cadre des frontières turques, mais en dedans de ce cadre érection au profit des populations indigènes, des populations chrétiennes surtout, de gouvernements locaux ou d'États autonomes, se régissant librement et d'ordinaire retenus seulement par un lien de vasselage, qui, avec le temps, pourrait se changer en lien fédératif et qui, en attendant, est pour ces petits États moins une chaîne qu'une garantie contre les appétits ambitieux de puissants voisins.

Ainsi entendu, le principe de l'intégrité de l'empire ottoman a l'immense avantage de donner à la fois satisfaction aux deux politiques, aux deux systèmes de relations extérieures, ailleurs en rivalité ou même en conflit, au système de l'équilibre et au système des nationalités, à la politique des cabinets et à la politique des peuples. Ainsi entendue, l'intégrité de l'empire ottoman répond à la fois à l'esprit et à l'intérêt de la France, à l'esprit français qui partout depuis un siècle, aux États-Unis comme en Belgique ou en Italie, a généreusement appuyé l'indépendance des peuples; à l'intérêt français qui, en Orient comme ailleurs, est tout entier dans le maintien d'un réel et stable équilibre. Il ne faut point perdre de vue, en effet, qu'une Turquie affaiblie, sans éléments indigènes préparés à succéder un jour au pouvoir ottoman en dissolution, reste une proie offerte à toutes les ambitions, à toutes les compétitions, et une menace perpétuelle pour la paix européenne. L'érection des nationalités chrétiennes placées sous le joug musulman en États désireux de conserver leur indépendance, est le meilleur obstacle au partage de la Turquie; et un partage de l'empire turc où la Russie, l'Autriche, l'Angleterre, l'Italie même pourraient trouver leur lot directement, où l'Allemagne pourrait trouver le sien indirectement par compensation, un tel partage où tout le monde, sauf nous peut-être, aurait sa part, serait pour la France une nouvelle cause d'affaiblissement, une cause d'abaissement relatif plus grande que ne le fut jadis le partage de la Pologne entre nos trois émules du continent.

A quoi l'empire turc doit-il d'avoir survécu à tant de crises en apparence mortelles? A quoi doit-il les chances d'existence qui lui restent encore? Il en est pour beaucoup redevable à ces éliminations, à ces retranchements successifs des parties de ses vastes États les plus naturellement rebelles à sa domination. Que serait aujourd'hui la situation du Divan et que seraient les appréhensions d'une conflagration générale si les Turcs tenaient encore garnison à Belgrade et à Bucharest, si, comme jadis, l'acropole d'Athènes leur servait encore de citadelle et le Parthénon de magasin de poudre? Des États vassaux supportant impatiemment son joug et aspirant à sortir de leurs limites, valent encore mieux pour la Porte que des provinces toujours disposées à s'insurger et des bandes de rebelles que la diplomatie ne saurait contenir aussi bien que des gouvernements réguliers. A cette restriction des limites de sa domination directe, la Porte trouve un autre avantage. Pour tout État capable de vivre, la perte de provinces toujours turbulentes, de provinces hétérogènes et encombrantes, serait un allégement et plutôt un principe de force et de rajeunissement qu'une cause d'affaiblissement. Ainsi en a-t-il été pour l'Autriche de la perte de l'Italie; ainsi en sera-t-il pour la Turquie même si la Turquie possède réellement en elle des éléments de vie et de reconstitution. Comme un arbre vieilli dont la sève ne monte plus au sommet des branches, ou comme un malade dont les extrémités refroidies sont atteintes de la gangrène, l'empire ottoman n'a d'autre chance de guérison, d'autre chance de prolonger ses jours que le retranchement des parties les plus atteintes. Le mal pour lui-même et pour l'Europe est que cette opération n'a pas toujours été accomplie à temps, et l'amputation faite assez largement. Si, lorsqu'on a constitué la Grèce, on avait donné au nouveau royaume la Thessalie et la Crète, on aurait épargné à l'Europe bien des inquiétudes, à la Turquie de longues et ruineuses insurrections, à ses créanciers d'amers déboires. Si l'Herzégovine avait été érigée en principauté autonome, ou jointe à son voisin le Monténégro, la Turquie aurait pu échapper à une révolution peut-être stérile, et les porteurs de dette turque ne verraient pas les dernières ressources de l'empire et le trésor privé du sultan épuisés par une insurrection qui semble aussi difficile à réprimer qu'impuissante à vaincre.

Devant de pareils faits, le remède à la situation actuelle paraît simple : il semble qu'il n'y ait qu'à ériger les provinces insurgées de Bosnie et d'Herzégovine en principauté vassale et tributaire. C'est la partie la plus excentrique, la plus isolée de l'empire ottoman, avec lequel elle ne communique que par un étroit défilé entre la Serbie d'un côté et le Monténégro de l'autre, à tel point que pour combattre l'insurrection, les Turcs sont obligés de prendre la mer et de débarquer la plus grande partie de leurs troupes par leur enclave dalmate de Kleck. C'est un pays où la population est de race et de langue homogène, toute slave, toute serbe : chose précieuse dans un empire où tant de peuples vivent côte à côte, enchevêtrés les uns dans les autres, et où ce mélange de nationalités hostiles est une des grandes difficultés de la politique. Eh bien, malgré toutes ces conditions géographiques et ethnologiques en apparence si favorables, ces provinces, par la position et la nationalité les plus étrangères à la Turquie, sont peut-être les plus difficiles à constituer en dehors d'elle. En pareil cas, il est d'ordinaire aisé au médecin d'indiquer un remède, bien que le remède puisse souvent être violent et désagréable au malade, tenté

la difficulté est dans l'exécution. Ici, au contraire, le cas est tellement compliqué, que théoriquement même une solution est embarrassante. La Bosnie et l'Herzégovine possèdent l'unité de nationalité, mais chez elles cette unité est paralysée, est dissimulée pour les habitants mêmes par la dualité ou mieux la pluralité religieuse; et en Turquie, dans cette région surtout, les haines religieuses l'emportent encore sur les affinités nationales. C'est une des contrées où les musulmans sont les plus nombreux et c'est celle où ils sont les plus riches, les plus intolérants, les plus fanatiques, les plus habitués à commander. Descendants des anciens seigneurs et des anciens propriétaires passés à l'islamisme lors de la conquête turque pour conserver leurs terres et leur domination, ces musulmans bosniaques, ces *begs*, comme s'appellent les principaux d'entre eux, forment une aristocratie exclusive et hautaine, encore animée de l'esprit féodal, et se piquant d'être plus turque que les Turcs (1). Par une autre anomalie encore rare en Turquie, comme si ces provinces devaient réunir tous les cas exceptionnels, les chrétiens, qui ailleurs dans l'empire appartiennent, en grande majorité, à une seule Église, sont en Bosnie et en Herzégovine divisés en deux confessions dont la rivalité va jusqu'à l'hostilité (1).

Un tel pays est-il capable de se gouverner lui-même, capable de constituer un Etat autonome et maître de ses destinées? Il est permis d'en douter. Pour proposer, comme le font certaines feuilles françaises ou étrangères, d'ériger les provinces insurgées en principauté tributaire, il faut singulièrement ignorer les conditions d'existence de ces provinces, ou avoir dans leur aptitude politique une confiance prématurée. Les auteurs de tels plans sont séduits par d'apparentes et trompeuses analogies. En réalité, il n'y a point là, comme en Grèce, en Roumanie, en Serbie, d'élément politique et religieux homogène, manifestement dominant, capable de servir de ciment à un Etat autonome et de maintenir les éléments divergents dans l'ordre et la subordination. La Bosnie et l'Herzégovine pourront former une principauté offrant quelque chance de paix et de stabilité, le jour où chez leurs habitants le lien national l'emportera sur les dissidences religieuses. Jusque-là, une existence séparée, une indépendance locale, risquerait d'être pour les Bosniaques le signal d'une guerre civile perpétuelle, d'une guerre d'extermination. Abandonnée à elle-même, cette malheureuse contrée serait comme un champ clos, comme un amphithéâtre où musulmans et chrétiens, orthodoxes grecs et catholiques latins, enfermés dans une étroite enceinte, seraient condamnés à en venir aux mains jusqu'à ce qu'un des trois partis eût détruit ou asservi les deux autres. A ces populations divisées entre elles et sans nationalité propre, un centre gouvernemental déjà organisé est indispensable. Si, comme ils le désirent, les Bosniaques étaient soustraits à la domination directe de la Porte, ils se verraient bientôt obligés, pour échapper à leurs propres discordes, de se jeter dans les bras de l'un de leurs voisins, dans les bras de la Serbie ou du Montenegro, si même la faiblesse relative de ces petits États ne laissait retomber ces contrées aux mains de l'Autriche.

Dans les provinces actuellement insurgées, on ne peut ainsi conseiller l'emploi de la méthode qui a si bien réussi ailleurs, on ne peut espérer former comme en Roumanie ou en Serbie une principauté, un petit État capable d'une vie propre et isolée. D'une manière générale, on pourrait, croyons-nous, poser en principe que dans la Turquie d'Europe il n'y a plus de place aujourd'hui pour de nouvelles individualités nationales, pour de nouvelles autonomies séparées ou indépendantes les unes des autres. Il ne saurait y avoir d'exception que pour les Bulgares, le plus nombreux, le plus dispersé, et aussi jusqu'ici le plus patient des peuples de la péninsule. Les Albanais mêmes, en dépit de leur unité de race et de leur originalité de mœurs, semblent comme les Bosniaques trop divisés par la religion et les haines séculaires pour vivre jamais réunis dans un Etat politique indépendant et isolé. A cet égard le système employé vis-à-vis de la Serbie et de la Roumanie est aujourd'hui de peu de secours, ou mieux, si l'Europe s'en veut servir encore, elle le doit compléter. C'est moins en érigeant de nouvelles principautés tributaires que l'on peut soustraire les chrétiens de l'Orient à l'administration directe de la Porte, qu'en les rattachant aux principautés déjà existantes et en agrandissant ces dernières. Or là est précisément une autre et grave difficulté. Les puissances voisines de la Turquie, l'Autriche spécialement, qui ont supporté avec patience le contact de faibles principautés sans moyens d'action, se soucient peu de voir ces petits États grandir à leurs portes et peut-être un jour à leurs dépens. Ce qui aux yeux de l'Occident, à nos yeux de Français, serait un immense avantage, l'existence sur le bas Danube et dans la péninsule des Balkans d'États chrétiens compactes et forts, cela même semble un obstacle à l'ambition des Etats limitrophes, semble un péril aux yeux de l'Autriche-Hongrie, dont les populations hétérogènes pourraient un jour être attirées vers ces nouveaux États agrandis.

Il y a là des considérations, des préoccupations dont la diplomatie et la science politique ne sauraient ne pas tenir compte et qui rendent singulièrement malaisé de trouver aux difficultés pendantes un règlement pratique, acceptable pour tous. Certes, s'il était loisible de tailler dans la Turquie et dans les provinces insurgées comme en plein drap, il serait possible d'indiquer une solution conforme aux besoins de la civilisation, ménageant tous les intérêts en présence et ne préjugeant rien de l'avenir de ces contrées; une solution qui, sans déranger l'équilibre général de l'Europe, maintiendrait en même temps l'équilibre actuel du monde slave en Orient. Ce serait le partage des provinces insurgées, de la Bosnie et de l'Herzégovine, entre leurs trois voisins, tous slaves, tous serbes comme elles; entre la Croatie autrichienne, la Serbie et le Montenegro, auxquels l'histoire et l'ethnologie promettent un jour ou l'autre cet embarrassant héritage. Un tel partage entre peuples parents et, pour ainsi dire, entre héritiers naturels n'aurait rien de commun avec les partages arbitraires de peuples des traités de Vienne. Ce ne serait pas un morcellement national, puisqu'on ne ferait qu'agrandir des États slaves et serbes déjà existants avec des provinces de même sang, de même culte et presque de même histoire. Ainsi divisée, cette succession serait moins lourde, moins onéreuse pour chacun des héritiers, et la Turquie débarrassée des turbulents Bosniaques recevrait aisément en argent ou

(1) Voyez à ce sujet les récentes publications de M. Yriarte dans les derniers numéros de *la Revue des deux mondes*.

(2) Les deux provinces, sans y comprendre la Racie, comptent environ 350 000 habitants musulmans, 500 000 orthodoxes grecs et 170 000 catholiques romains.

en tributs plus que ne lui auraient jamais rapporté ces vallées et ces montagnes désolées par d'incessantes guerres civiles. Il serait aisé d'indiquer en gros ce qui reviendrait à chacun des copartageants. La Serbie trouverait son lot dans la Bosnie, le Cernagore le sien dans l'Herzégovine, dont il convoite manifestement la possession. L'Autriche recevrait la Croatie turque et les parties voisines de la Bosnie, pays qui s'avancent comme un coin dans les Etats autrichiens, entre les anciens Confins militaires et la Dalmatie, qui ont du reste jadis dépendu de la Hongrie et où les catholiques latins sont encore nombreux. Quel que soit le jour où l'on disposera de la Bosnie et de l'Herzegovine en dehors de la domination directe de la Turquie, la forme rentrante des frontières autrichiennes sur ce point et la nationalité des populations limitrophes obligeront, aussi longtemps qu'il existera une Autriche, à se départir légèrement à son égard du principe de l'intégrité des limites de l'empire ottoman. Une telle rectification de frontières n'aurait du reste rien de menaçant pour personne, et une acquisition de quelques centaines de mille âmes, n'altérant pas sensiblement les proportions relatives des nationalités dans l'empire des Hapsbourg, ne suffirait pas à compromettre le savant et frêle équilibre du dualisme (1). Et cependant, si un règlement semblable a peu de chances d'être adopté, cela tient avant tout aux appréhensions aux légitimes, susceptibilités de l'Autriche et surtout de la Hongrie.

Pour bien comprendre la difficulté de toute mesure enlevant à l'administration turque les provinces insurgées, c'est sur l'Autriche qu'il faut avant tout fixer les yeux. L'obstacle à une solution rationnelle des affaires de l'Herzégovine et des affaires turques en général est bien moins à Saint-Pétersbourg ou à Londres qu'à Vienne et surtout à Pesth. L'empire des Hapsbourg n'est pas seulement intéressé à la question orientale par le voisinage et le contact immédiat; il l'est davantage encore par la composition analogue de ses populations limitrophes. C'est en tout temps une singulière et embarrassante situation que celle de cette monarchie austro-hongroise, où les Slaves l'emportent par le nombre et où l'hégémonie politique est aux mains des Allemands d'un côté, des Hongrois de l'autre. Pour l'Autriche, pour les deux minorités dominantes au moins, le principal intérêt est de ne pas rompre les relations existantes entre les diverses nationalités de l'empire, de ne pas ébranler le double et parallèle édifice si péniblement élevé des deux côtés de la Leitha. De là le spectacle d'un Etat ayant à sa portée un pays voisin dont certaines parties ne demanderaient qu'à lui être annexées, et qui, loin de chercher à s'étendre de ce côté, ne redoute rien tant que d'être obligé de s'agrandir. Les Slaves de Prague, d'Agram, de Raguse, demandent en vain à leur gouvernement d'intervenir en faveur de leurs frères de l'Herzégovine et de la Bosnie. Vienne et Pesth surtout se refusent à une occupation militaire qui risquerait d'entraîner une annexion, et ne voudraient intervenir que pour faciliter la besogne des Turcs. L'Autriche-Hongrie ne veut pas s'annexer les provinces insurgées, et elle ne veut pas davantage les voir annexer à l'une des principautés serbes voisines. Elle compte trop de Slaves chez elle pour en vouloir acquérir d'autres, et en même temps elle n'est pas elle-même assez slave pour voir avec indifférence se former sur ses frontières une Serbie ou un Montenegro agrandi qui, un jour ou l'autre, pourrait servir de centre d'attraction aux Croates, aux Dalmates, aux Serbes de la Hongrie, et jouer vis-à-vis d'eux le rôle d'un Piémont des Slaves du Sud. L'Autriche a été assez éprouvée par l'unité italienne et l'unité allemande pour qu'on lui pardonne de se défier de l'unité serbe.

Il y a bien à la cour de Vienne, en dehors même des Slaves, quelques hommes qui aimeraient à voir l'Autriche chercher sur ses frontières du sud une compensation pour la Venetie perdue, et au besoin se faire davantage slave et orientale. Une telle politique semble n'avoir aujourd'hui aucune chance de succès; elle a contre elle non-seulement les appréhensions intéressées des Hongrois et des Allemands de l'Autriche, elle a contre elle la jalousie et l'ambition des grandes puissances voisines. Si, comme un jour donné cela n'est pas impossible, une semblable politique était jamais encouragée à Vienne par les deux empires limitrophes, de tels encouragements n'en éveilleraient que plus de défiance dans le cabinet autrichien, qui soupçonnerait les cours de Berlin ou de Saint-Pétersbourg de vouloir se faire payer leur complaisance aux dépens d'un tiers, si ce n'est aux dépens de l'Autriche elle-même.

On voit quelles inextricables difficultés, quelles graves questions de politique générale soulève le règlement de ces affaires de Bosnie et d'Herzégovine, dont le point de départ est si modeste. La solution la plus séduisante, celle qui se présente le plus naturellement à l'esprit, la constitution des deux provinces insurgées en principauté autonome, est rendue impossible ou téméraire par les haines religieuses des habitants mêmes de ces provinces. La solution la plus logique, la réunion de la Bosnie et de l'Herzégovine aux principautés existantes voisines, est rendue difficile et irréalisable par la faiblesse mêmes des principautés et plus encore par les appréhensions de l'Autriche-Hongrie. La solution la plus pratique, le partage de la contrée insurgée entre les pays slaves voisins, entre la Croatie autrichienne d'un côté, entre la Serbie et le Cernagore de l'autre, risque, comme tous les projets modérés, de ne plaire assez à personne pour être sérieusement étudiée; la nécessité, l'impuissance prouvée de faire autre chose en pourront seules un jour amener la réalisation. En attendant, tout règlement enlevant la Bosnie et l'Herzégovine à la domination directe de la Turquie se trouve implicitement écarté; il ne reste à la diplomatie qu'à chercher un compromis, un *modus vivendi* plus ou moins acceptable entre la Porte et ses sujets chrétiens révoltés. C'est ce qu'ont fait les trois cours du Nord, ce qu'a vainement tenté la Turquie, ce qu'a de nouveau essayé la [illegible] avec un succès plus douteux encore. Ayant, [illegible] à une solution [illegible] des provinces insurgées, et ne voulant [illegible] des armes [illegible] des chancelleries des trois empires ne pouvaient [illegible] qu'elles n'ont fait

1. Un [illegible] modifications [illegible] depuis longtemps [illegible] Slaves, par Cyprien Robert, dans un avec les Slaves de Turquie. Il y a [illegible] pour [illegible] pour tout l'empire [illegible] solutions plus [illegible] pour longtemps [illegible], une grande [illegible], une [illegible], ou encore le [illegible] plus [illegible] de Tous.

Elles étaient condamnées d'avance à chercher des demi-mesures, des palliatifs plus propres à calmer ou à endormir momentanément le mal qu'à le guérir. Elles étaient obligées de réclamer de la Sublime-Porte ce que la Porte, tant qu'elle restera une puissance musulmane, ne peut sincèrement vouloir ou ne peut pratiquement exécuter. De là, pour les cours impériales, si elles désirent n'être pas intervenues en vain, si elles ne se contentent pas de belles paroles et de menteuses promesses, l'obligation de demander pour elles-mêmes, pour leurs consuls ou pour l'Europe chrétienne, une sorte de droit de contrôle ou de surveillance des réformes à exécuter. Là était, au point de vue international comme au point de vue de la Turquie, le principal défaut de la ligne de conduite adoptée par les trois puissances du Nord. En suivant cette voie, dans laquelle une fois entré il est difficile de reculer, les cabinets impériaux pouvaient être amenés malgré eux à un système de protection et d'immixtion continuelle dont le dernier mot eût été la mise en tutelle de l'empire ottoman. Pour la Porte comme pour l'Europe, une telle intervention a beau se présenter sous des dehors conciliants et respectueux des traités ou des droits acquis, elle est au fond plus dangereuse, plus inquiétante que des projets en apparence plus radicaux et plus violents, comme le serait la proposition d'enlever à la Porte les provinces insurgées. C'est là certainement un grave inconvénient, et bien que l'Europe puisse être un jour contrainte de placer la Turquie sous une sorte de tutelle, l'embarras d'une telle mesure serait d'autant plus grand que dans les circonstances présentes ce droit de patronage ou de contrôle serait effectivement exercé moins par le concert des six puissances que par le concert restreint des trois empires, qui tous trois ont en Orient des vues ou des intérêts différents.

Il est difficile de voir là, pour la Turquie et pour l'Europe, un gage solide, un gage durable d'ordre et de calme; et pourtant, en dehors d'un remaniement des circonscriptions territoriales, avec le maintien du *statu quo*, il est difficile de rien imaginer de plus efficace. Aux yeux de certains esprits, le plus simple et le plus sûr serait de s'abstenir; mais quand l'intérêt de la civilisation ne lui défendrait pas de rester simple spectatrice des luttes orientales, l'Europe, en se croisant les bras, peut redouter de voir l'insurrection grandissante et secondée par les principautés slaves envelopper toute la Turquie. Pour avoir voulu différer, l'Europe pourrait se trouver bientôt en présence de difficultés plus graves encore. Une seule chose, une victoire complète et durable des Turcs sur les rebelles, pourrait tirer tous les cabinets d'embarras; mais une victoire aussi entière des Turcs n'est ni probable ni désirable. Nous savons par de trop nombreuses expériences ce que peuvent durer en des pays de montagnes, chez des peuples pauvres, de mœurs encore rudes, ces guerres nationales ou religieuses dans lesquelles la stratégie joue un si petit rôle et où les combats sont si peu décisifs. Ce qui mettrait le plus facilement fin à la lutte, ce serait, de la part de l'Autriche, un sévère blocus de ses frontières turques, par lesquelles l'insurrection s'alimente d'armes et de munitions, si ce n'est d'hommes et d'argent. Un tel blocus pourrait porter un coup sensible aux insurgés; mais pour pouvoir l'exécuter en dépit des sympathies slaves de ses sujets limitrophes, l'Autriche aurait besoin que la Turquie pût lui donner des garanties pour les chrétiens aujourd'hui insurgés, et ces garanties, la Turquie serait encore plus embarrassée de les donner que les puissances chrétiennes de les indiquer.

Je sais qu'à Constantinople vient de se faire une révolution pacifique qui permet d'attendre des réformes de la Turquie et, par suite, un rapprochement des chrétiens et des musulmans, un apaisement des haines existantes. Par malheur, d'aussi hautes espérances ne peuvent être accueillies que des hommes n'ayant jamais mis le pied dans l'empire ottoman ou n'y ayant jamais regardé autour d'eux. La Turquie, personne n'en doit douter, tentera des réformes; c'est pour tous un devoir de l'y encourager; mais ces réformes auront un champ et des effets limités. C'est une illusion que d'attendre dans un avenir prochain la réconciliation ou la fusion des races et des religions, au moins dans les provinces où les chrétiens slaves ou grecs sont en majorité. Cette pacification des nationalités et des cultes sous le sceptre d'une Turquie réformée, d'une Turquie constitutionnelle, n'est qu'une chimère plus irréalisable encore que le rêve de la fusion des colons et des indigènes dans notre Algérie. De tels résultats demandent des siècles et non des années; on y arrive non par des réformes administratives ou financières, mais par une rénovation sociale et religieuse autant que politique. Or la récente révolution de Constantinople ne promet rien de semblable. Je ne veux pas examiner ici ce mouvement turc, je ne ferai à ce propos qu'une remarque. On s'explique difficilement cette révolution exécutée par les *softas*, par les étudiants des *médrassés*, au profit de la *jeune Turquie*. Il y a dans le concours de ces élèves des écoles musulmanes, de ces interprètes diplomés du Coran, et des disciples ou imitateurs de l'Occident, une singulière anomalie. Cette révolution paraît provenir de l'union de deux éléments opposés, des vieux musulmans et des jeunes Turcs, ou, si l'on pouvait appliquer de pareilles dénominations à la Turquie, des conservateurs et des libéraux, des cléricaux et des révolutionnaires. D'un point de départ qui semble aussi contradictoire, d'une révolution qui veut appuyer un gouvernement constitutionnel sur le Coran et qui déjà est souillée du sang d'un sultan et de plusieurs ministres, il est malaisé d'attendre un sérieux et efficace rajeunissement de l'empire ottoman.

En résumé, au point de vue d'un règlement durable des affaires orientales, il y a peu de chose à espérer des Turcs, de leurs efforts, de leur sincérité même, et il n'y a pas beaucoup à attendre de l'intervention diplomatique dont les puissances du Nord ont pris l'initiative. Ce que cherchent les cours impériales, c'est moins un règlement pratique et rationnel des difficultés pendantes qu'un simple compromis; ce qu'elles poursuivent, c'est moins une pacification définitive qu'une trêve temporaire qui éloigne provisoirement au moins de l'Europe les craintes d'une crise orientale. Ce rôle n'est peut-être pas tout ce que la civilisation pouvait attendre des hautes puissances qui ont assumé sur elles la direction des affaires du continent. Telle qu'elle est cependant, quelque modestes que, sous un fastueux apparat diplomatique, en soient au fond les visées, quelque incomplets et incertains qu'en paraissent les résultats, l'œuvre poursuivie en Turquie par les trois cours impériales est digne de la coopération de tous les États civilisés. Je sais qu'en Occident et jusque dans les empires alliés cette intervention diplomatique des trois empires a réveillé des méfiances invétérées. Les uns, en Angleterre surtout, se défient de la Russie et l'accusent de se-

crets desseins sur la Turquie; les autres, en France au moins, soupçonnent l'Allemagne et lui prêtent de machiavéliques combinaisons.

Certes, après toutes les machinations qui dans ces dernières années ont surpris l'Europe, il est malaisé de se porter garant de la bonne foi des cabinets, du cabinet de Berlin en particulier. Rien cependant n'autorise aujourd'hui à supposer chez nos vainqueurs d'hier l'intention préméditée de soulever de nouvelles complications et de troubler de nouveau la paix qu'ostensiblement l'Allemagne travaille à raffermir et dont le peuple, si ce n'est le gouvernement allemand, désire sincèrement le maintien. Quant à la Russie, pour qui la connaît un peu, il semble que l'Occident vive à son égard sur des idées vieillies, tranchons le mot, sur d'anciens préjugés. On prête aux Russes sur la Turquie et Constantinople des vues arrêtées, des convoitises calculées, là où il y a tout au plus une vague attraction et d'incertaines velléités. On en est toujours, en France et ailleurs, au prétendu testament de Pierre le Grand, pièce apocryphe qui semble n'avoir été écrite qu'un siècle après la mort du grand réformateur, dans l'intérêt des desseins de Napoléon Ier, et pour servir à des plans aussi démesurés que ceux prêtés par le faussaire au fondateur de la Russie moderne. Ce qui doit rassurer l'Europe à cet égard, ce sont les intérêts manifestes et les embarras intérieurs de la Russie. L'empire des tsars est trop vaste, il est déjà trop embarrassé de populations diverses, pour prétendre raisonnablement à l'absorption de la Turquie d'Europe et se créer de gaieté de cœur, sur le Danube et le Bosphore, une nouvelle et plus grande Pologne. Quand elle voudrait tenir garnison à Constantinople et occuper les détroits, la Russie serait aujourd'hui, financièrement et militairement, peu en état de le faire, et personne chez elle ne songe à soutenir pour un tel résultat une lutte contre l'Europe. Ce que désire le gouvernement de Saint-Pétersbourg, ce que souhaite passionnément le peuple russe, c'est l'émancipation des chrétiens d'Orient, l'émancipation des Slaves surtout. Si grande et forte qu'elle soit, la Russie est aujourd'hui religieusement, politiquement, moralement isolée en Europe vis-à-vis des puissances latines ou germaniques, catholiques ou protestantes; elle est pour ainsi dire seule de sa famille. Cet isolement, la Russie voudrait y mettre fin par l'érection dans le sud-est de l'Europe d'États chrétiens rapprochés d'elle par la race, par le culte et les éléments mêmes de la civilisation. Loin d'être un danger pour l'équilibre général, de telles visées, si elles se réalisaient, ne pourraient que l'affermir. Des États comme la Grèce, la Roumanie, la Serbie même, sauraient au besoin servir de barrière contre leur ancienne protectrice dès qu'ils n'en auraient plus rien à attendre. Si de telles éventualités, encore du reste bien lointaines, sont à craindre pour quelqu'un, ce n'est certes pas pour la France. De la Russie et des Slaves, la France n'a rien personnellement à redouter; je ne dirai point qu'elle ait à en rien espérer. C'est là le secret de l'avenir, mais lorsqu'en prenant la défense des chrétiens d'Orient la Russie représente manifestement la cause de la civilisation, nous serions bien mal inspirés de ne pas la seconder dans la mesure de nos forces et, pour tout dire, de lui laisser trouver plus d'appui à Berlin qu'à Paris. D'anciennes liaisons, une ancienne alliance dont au jour du malheur il ne nous est survenu aucun avantage ne doivent pas nous faire perdre de vue en Orient les vrais besoins de la France. L'Angleterre a, par sa position insulaire, des intérêts tout différents des nôtres : elle peut, à son aise et sans danger, s'isoler des puissances continentales; nous ne pouvons faire de même; nous ne pouvons sans péril nous éloigner des États militaires pour nous rapprocher plus intimement d'un État presque exclusivement maritime. Aujourd'hui, la politique de la France est simple : elle doit, comme le disait à la Chambre M. le ministre des affaires étrangères, travailler dans la mesure de ses forces au maintien de l'entente de toutes les puissances, pour mieux assurer le maintien de la paix. Par bonheur, nous n'en sommes pas encore à ces époques critiques où il faut choisir entre les alliances. Jusque-là nous avons le droit et le devoir de garder notre indépendance diplomatique et, dans l'attitude modeste qui convient à nos malheurs, de ne nous faire le satellite de personne. Il est un exemple cependant, un exemple emprunté à un passé encore bien récent, qu'il n'est pas inutile de rappeler. Le second empire avait, lui aussi, dans ses dernières années, préconisé pompeusement le système de la liberté des alliances, et au moment du péril il s'est trouvé sans alliés. Il y a là une leçon qui ne doit pas être perdue pour la France.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

HOMMES POLITIQUES CONTEMPORAINS (1)

III

M. Buffet

Il n'eût pas été facile vendredi dernier, au moment où l'on apprit que M. Buffet venait d'être nommé sénateur, de faire de cet homme politique un portrait équitable. Il y avait eu quelque chose d'irritant, dans un pays où le suffrage universel est le principe même du gouvernement, à voir ce personnage, tout humide encore des affronts que le suffrage universel venait d'infliger à sa politique et à sa personne, se présenter la tête haute au choix du Sénat, étalant en quelque sorte ses échecs comme autant de titres, venant demander à l'amitié personnelle ou à l'animosité contre la république de cent cinquante bonapartistes, légitimistes, orléanistes et cléricaux, de le faire rentrer dans la vie publique dont ses concitoyens l'avaient exclu. Il y avait quelque chose de plus irritant à voir que cette audace avait réussi, et que cent quarante-quatre suffrages avaient cassé le verdict du pays. La France voyant reparaître, chargé de faire ses lois, d'administrer ses affaires, de gérer ses intérêts, de diriger ses destinées, le serviteur qu'elle avait [illegible] moins heureuse que le charbonnier, elle ne pouvait pas [illegible] être maîtresse chez elle. Cette irritation [illegible] est calmée, et l'on peut aujourd'hui parler de M. Buffet sans passion ni colère. Son

(1) Voyez pour [illegible] M. [illegible], par M. G. L., dans la *Revue* du 12 septembre 1874, et M. [illegible], par Eugène Despois, dans la *Revue* du 26 septembre et 3 octobre 1874.

élection n'est pas, à y réfléchir, un de ces événements gros de conséquences qui menacent de changer la face du monde, et le Sénat, en le choisissant, a fait, somme toute, plus de tort à lui-même qu'à la république.

Ce n'est assurément pas le premier venu en politique que M. Buffet. On l'a vu sous l'Empire dans l'opposition; s'il n'était pas parmi les plus illustres, il tenait un rang honorable. Il n'avait point le grand souffle des puissants orateurs, l'inspiration, l'éclat, le prestige. L'attrait lui a toujours fait absolument défaut. Point d'élégance, point de culture littéraire, point de ces hautes considérations morales qui agrandissent les questions, ni de cette chaleur communicative qui entraîne les cœurs. Nul n'était moins un charmeur que lui. Mais d'autres qualités le mettaient en évidence : la netteté de l'esprit, la précision des détails, la vigueur de l'argumentation. M. Buffet avait peu de goût pour les discussions générales; il excellait à s'attacher à un point particulier, un point de détail secondaire en apparence; mais sur ce point il appuyait de tous ses efforts, il insistait, il creusait, il faisait son œuvre. Il est de ceux qui savent voir le point faible des murailles, le défaut des cuirasses; il découvrait une brèche pour entrer dans la place, une fissure pour atteindre l'ennemi à la poitrine. Il est fait pour la guerre offensive.

Avec cela certaines qualités de passion particulières et qui l'ont servi. Il n'a nulle chaleur, et pourtant il est passionné. Rien de ce qui bouillonne en lui ne s'épanche à l'extérieur, ne se manifeste au dehors. Il est concentré, ramené sur lui-même. C'est que la force qui l'anime, ce n'est point l'entraînement du sentiment, c'est la haine : une haine froide et implacable qui ne veut point compromettre la vengeance, qui toujours se surveille, se contient, garde son sang-froid pour mieux assurer ses coups et frapper juste à l'endroit mortel. La vengeance, dit le proverbe espagnol, est un plat qui se mange froid. Tels ont été dans l'opposition les discours de M. Buffet. Sans fracas, sans éclats de voix, sans mouvements oratoires, il excellait à lancer des paroles offensantes. Il y avait en lui un fiel qu'il distillait lentement, sournoisement, sûrement. Toutes ses blessures étaient envenimées. Tel était M. Buffet sous l'empire; tel il était encore à l'Assemblée nationale au temps où, simple député, adversaire de M. Thiers, il montait parfois à la tribune pour combattre son administration. Un journaliste donneur de sobriquets l'avait alors surnommé « la vipère noire ». Ennemi âpre, insidieux, on se demandait toujours quelle redoutable batterie il allait démasquer à un moment donné : ce n'est pas son éloquence que l'on eût comparée à une jatte de lait empoisonnée; le lait n'y était pas, il ne s'y trouvait que le poison. La nature l'a fait agressif, bilieux, nullement soucieux d'être aimable ni de plaire; sa joie, on le sent, c'est de prendre en faute, de déchirer d'une dent savante: il est né pour siffler et mordre, il est né homme politique de combat.

Nous l'avons vu encore présidant l'Assemblée nationale, et non sans succès : président de combat. Il ne se piquait ni d'aménité ni d'amabilité, encore moins d'impartialité. Il ne s'est jamais considéré comme le président de la Chambre tout entière, mais comme le représentant d'un côté de la Chambre, mis au fauteuil pour y faire les affaires d'une moitié de l'Assemblée contre l'autre. Nul président n'a aussi bien que lui su se refuser à entendre tous les cris qui partaient d'un côté de la Chambre et ouvrir l'oreille au moindre cri proféré de l'autre. Il avait un talent merveilleux pour couper la parole à l'orateur qui le gênait, pour la refuser au moment important à celui qui allait être embarrassant pour ses amis, pour hâter un vote, entendre réclamer la clôture et mettre la clôture aux voix, ou au contraire faire remettre au lendemain la suite des débats. Il tirait du règlement des effets merveilleux. Il y découvrait mille sens cachés auxquels n'avaient pas pensé les auteurs du règlement, et toujours au profit du parti qu'il représentait. Il abondait en explications habiles, raffinées, en chicanes de procédure où l'on reconnaissait un homme qui avait grandi au milieu de la chicane, l'habitude processive des subtilités juridiques, le tempérament du procureur qui sait plaider les pires contestations, transformer en arguments toutes les ambiguïtés des mots. Il aimait à réprimander, il aimait à voir se soulever, se cabrer sous sa dure parole la phalange de ses adversaires, il faisait tinter sa sonnette à coups redoublés. Il tenait tête aux orages, régentant en maître une classe dont il trouvait comme une secrète volupté à mâter à la fin l'indiscipline, à briser les résistances. Une seule fois une parole gracieuse est sortie de ses lèvres, et le fait a paru si étrange, que tout le monde l'a retenu et que de tous les bancs de la Chambre les applaudissements ce jour-là éclatèrent. Un brave général qui débutait à la tribune s'était troublé au milieu de son discours; ce général était un républicain; M. Buffet rappela avec une courtoisie qui l'honore qu'on avait vu ce même général moins ému sur d'autres champs de bataille.

Un président comme M. Buffet est de ceux qui exercent une influence sur les décisions d'une assemblée; il est vrai qu'ils ne la peuvent exercer longtemps qu'à la condition d'être appuyés par la majorité qui les a portés au pouvoir. Il est deux événements surtout auxquels M. Buffet a pris une part considérable : le 24 mai et le vote de la Constitution du 25 février. La nomination de M. Buffet à la présidence, en remplacement de M. Grévy, fut le prélude du 24 mai. Il avait été mis au poste central du combat; il ne fut pas au-dessous de l'attente des coalisés. Si M. le duc de Broglie conduisit la colonne d'attaque, ce fut M. Buffet qui sans cesse anima tous les combattants du geste et du regard. C'est grâce à lui que ces trois séances de la journée du 24 mai se succédèrent dans un ordre rapide; c'est lui qui se chargea, aussitôt après la démission de M. Thiers, d'aller offrir la présidence au maréchal de Mac-Mahon, c'est lui qui revint bientôt après rapportant son acceptation.

Quant au vote de la Constitution de février 1875, tandis que les alliés de M. Buffet, M. de Broglie en tête, luttaient encore une dernière fois pour empêcher la république d'être proclamée, on vit tout à coup (et la surprise fut grande, tous ceux qui suivaient alors les séances de l'Assemblée n'en purent découvrir la raison), on vit M. Buffet, se séparant soudain de ses amis, joindre ses efforts à ceux de la gauche, retourner ses rigueurs de président contre ceux auxquels il réservait d'ordinaire toutes ses indulgences, mettre le règlement et ses armes redoutables au service de la république comme il les avait si longtemps employés contre elle. On avait peine à en croire ses yeux et ses oreilles. Sur quel chemin de Damas le principal complice du 24 mai avait-il trouvé sa conversion? Était-ce bien M. Buffet, que depuis trois années on avait vu tout dévoué à la réaction, la servant de toutes ses forces, et qui maintenant passait tout entier au service de la

cause républicaine? On eut bientôt l'explication de ce problème.

Dans cet étrange roman qu'Eugène Sue a intitulé le *Juif Errant*, on voit tout d'un coup un jésuite demeuré jusque-là modeste, humble, obéissant devant son supérieur, qui se relève soudain lui tendant une lettre du général de l'Ordre, et lui apprend que désormais le supérieur c'est lui-même, et le jésuite qui doit obéir celui qui commandait hier. Il a noté jour par jour les fautes de celui qu'il était chargé de surveiller ; il les lui rappelle d'un ton hautain ; il lui énumère tout ce qu'il eût dû faire et qu'il avait négligé, tout ce qu'il avait négligé et qu'il eût fallu faire. La scène est dramatique et saisissante. Ainsi M. Buffet, du haut de son siége présidentiel, observait depuis près de deux années les fautes qu'avaient faites tour à tour M. de Broglie et M. Beulé, M. Batbie, M. de Fourtou, M. de Chabaud-Latour, M. Baragnon. Il les avait vus s'essayant tour à tour à manier le gouvernement de combat et n'arrivant qu'à se blesser les mains ; tous impuissants et vaincus l'un après l'autre dans cette lutte contre le pays et la république fortifiée de leurs attaques mêmes ; il s'était dit que lui seul était capable de dominer la situation, de faire au gré de la réaction les élections que tout le monde sentait proches. Le moment décisif était venu ; il fallait pour jouer la partie suprême une main plus ferme et plus sûre ; cette main serait la sienne. Il était impossible de reculer longtemps le triomphe de la constitution républicaine, il n'était pas même de bonne politique de chercher à le reculer ; on avait ainsi procédé depuis quatre années ; à quoi cet effort avait-il abouti ? Il était bien plus habile de se résigner à cette constitution, de l'accepter sans maugréer, en s'en réservant le lendemain l'application. Il avait assez pratiqué la lettre du règlement vis-à-vis de l'Assemblée pour savoir ce que vis-à-vis d'un pays on pouvait faire de la lettre de la Constitution.

M. Buffet employa tous ses efforts à faire voter la Constitution, et ses calculs se trouvèrent justes : le lendemain il était le ministre nécessaire, le chef du cabinet imposé; il l'était si bien, qu'il se donna le plaisir de se faire un peu prier avant d'accepter. A l'orateur de l'opposition, au président de l'Assemblée, un autre homme succédait en lui : l'homme d'État, ministre de l'intérieur, chef du cabinet, et, avec l'aide assurée de la majorité de la Chambre, avec l'état de siége, la loi sur les maires et la loi sur la presse, on peut dire le maître à peu près absolu de la France.

Il fut ce maître absolu pendant près d'une année, jour pour jour. Il est inutile de redire cette histoire qui est d'hier et qui a laissé dans le pays des souvenirs qui, si oublieux que l'on soit en France, ne s'effaceront pas de longtemps. Le résultat seul importe. Après une année de pouvoir souverain, chef du cabinet, ministre de l'intérieur, M. Buffet, repoussé de la liste des sénateurs inamovibles par l'Assemblée, repoussé du Sénat par ses compatriotes des Vosges, ne trouvait pas, malgré quatre candidatures qui avaient paru assurées, une circonscription qui consentît à en faire son représentant à la Chambre des députés ; non seulement sa politique était battue presque partout, mais sa personne devenait en quelque sorte l'objet d'une manifestation de réprobation nationale. Une année lui a suffi pour s'assurer une impopularité dépassant celle de M. de Chabaud-Latour, de M. de Fourtou, de M. Batbie, de M. le général Changarnier, une impopularité à laquelle celle de M. le duc de Broglie peut seule être comparée.

Il était pourtant une belle et facile situation à prendre, pour un homme d'État, au lendemain du 25 février : c'était de se faire le loyal ministre de la constitution qui venait d'être votée, de l'appliquer dans son esprit, d'écouter la voix du pays, qui se faisait entendre d'une façon non équivoque, de se mettre à la tête du mouvement libéral et républicain, de délivrer les départements des fonctionnaires qui depuis deux années y entretenaient l'inquiétude et s'efforçaient d'y répandre le désordre ; de mettre un terme aux espérances des partis factieux, de rendre la paix morale à la France, au lieu de ce prétendu ordre moral dont on ne cessait de parler ; de présider, enfin, avec une véritable impartialité, une neutralité sincère, aux élections qui allaient se faire. Il est permis de dire qu'un ministre qui eût adopté ce programme se fût fait un nom respecté de tous ; il eût été béni de la nation ; il eût eu une grande place dans l'histoire.

M. Buffet ne songea même pas un moment que ce rôle pût être le sien ; pas un moment il ne consentit à voir dans la constitution qui venait d'être votée le point de départ d'une ère nouvelle. S'il avait accepté d'être son ministre, c'était seulement pour la trahir plus sûrement. Il maintint plus énergiquement que pas un ministre du gouvernement de combat tous les administrateurs hostiles à la république, et sa première déclaration à la tribune fut pour leur assurer qu'ils n'avaient rien à redouter de lui. Il renouvela, il rendit plus étroite l'alliance de ses prédécesseurs avec tous les partis hostiles à la république ; il glorifia jusqu'aux bonapartistes, que les autres avaient ménagés sans oser les défendre ouvertement ; il les appela « l'avant-garde du parti conservateur ». Il rechercha les rares fonctionnaires républicains qui avaient pu échapper aux enquêtes si rigoureusement faites avant lui ; il les découvrit et les frappa. Il eut sans cesse deux poids et deux mesures dans sa façon de gouverner la France ; la presse républicaine n'éprouva de lui que des persécutions ; la presse qui combattait la république eut le champ libre pour la propagande et les violences.

L'erreur capitale de M. Buffet, ce fut de croire que si les ministres qui l'avaient précédé avaient échoué dans leur entreprise contre la France, la faute en était aux hommes et non à l'entreprise elle-même. Il reprit leurs errements, il refit leurs discours, il renouvela leurs efforts sans être capable d'y rien ajouter. Il répéta, lui aussi, les grands noms de conservation sociale, d'ordre moral, de péril social, tous les épouvantails usés que le pays n'avait jamais pu prendre au sérieux, auxquels maintenant on croyait moins que jamais. Il essaya de montrer, lui aussi, l'armée du désordre menaçant la patrie par le succès des républicains qualifiés de radicaux ; il essaya, lui aussi, de masquer du beau nom de conservateurs les partis révolutionnaires qui travaillaient à détruire le gouvernement existant. Lui aussi, il montra pour le sentiment public le dédain le plus impudemment chez un chef de gouvernement, le moins dissimulé. Lui aussi ne cacha pas qu'il entendait faire marcher la France.

D'idées politiques, il n'en eut pas plus que ses devanciers. Où menait-il la France ? Il ne le disait pas et surtout il ne le savait pas lui-même. Travaillait-il à restaurer l'empire, ou la monarchie légitime, ou la monarchie d'Orléans ? Certes, s'il y avait eu en lui une arrière-pensée pour tel ou tel régime, quoiqu'il eût fait en 1848 d'ardentes professions de foi répu-

blicaines, quoiqu'il eut été le ministre du prince Louis Bonaparte, puis un moment en 1870 de l'empereur Napoléon III, ces arrières pensées étaient pour la monarchie orléaniste; mais il savait bien qu'aujourd'hui aucun gouvernement monarchique ne pouvait s'établir, aucun n'était capable de disputer le terrain à la république. Ce qu'il savait à coup sûr, c'est qu'il détestait de toute son âme la république : c'est elle qui menaçait de s'établir, c'est elle qu'il fallait à tout prix empêcher de se fonder. La république détruite, on verrait après ce que l'on pourrait lui substituer, dût une fois encore l'empire profiter seul de l'anarchie et saisir la proie. L'empire même lui semblait moins affreux que la république. Politique exclusivement de réaction, telle fut la politique de M. Buffet, comme elle avait été celle de M. de Broglie. Mais du moins au temps de M. de Broglie la république était-elle nominalement « provisoire » : au temps de M. Buffet elle était définitive.

Comme M. de Broglie, ce que dans la république il poursuivait de sa haine, c'était la démocratie. Plus essentiellement encore réactionnaire que monarchiste, la société qu'il rêve est une société où un petit nombre seulement, distingués par l'éducation, la fortune, les priviléges, sont en possession de l'autorité et de l'influence. Eux seuls décident du sort de la nation; eux seuls font les lois; eux seuls ont place dans les assemblées politiques ou occupent les fonctions honorées. C'est le régime parlementaire « dans toute sa beauté », suivant la mémorable expression de feu M. Beulé. Mais aujourd'hui ce régime est inconciliable avec la république. Le suffrage universel a donné la force au nombre, à la multitude ignorante et vile. Il faut bien subir le suffrage universel, puisque l'on n'oserait le détruire ou qu'on le tenterait en vain; mais il faut le paralyser ou l'escamoter par d'habiles lois électorales, par la pression administrative; il faut trouver, comme avait fait l'empire, le moyen de lui faire produire le contraire de ce qu'il produirait abandonné à lui-même, en attendant le jour bienheureux où il serait possible de l'attaquer en face. Il faut, selon le précepte de Lysandre, aller avec la peau du renard où la peau du lion ne peut vous mener.

M. Buffet est assurément un homme honorable dans la vie privée; ses amis célèbrent ses vertus de famille, et nul ne l'a accusé d'avoir profité des hautes fonctions qu'il a occupées pour arrondir sa fortune; éloge qui n'est point banal au siècle qui court. Cet homme honorable cependant ne s'est point fait scrupule d'accepter le gouvernement de la république contre la république, il ne s'est point fait scrupule de consentir aux alliances les plus étranges, aux solidarités les plus compromettantes, il ne s'est point fait scrupule d'exercer contre le suffrage universel un mandat qu'il tenait du suffrage universel, d'entreprendre au nom de la souveraineté nationale une lutte contre la souveraineté nationale. Il a, durant son ministère, infligé lui-même un démenti à tous ces principes de liberté qu'il avait soutenus toute sa vie; il a gouverné par l'état de siége; il a fait litière de la liberté de la presse; il a considéré comme un titre pour ses fonctionnaires de les voir détestés et déconsidérés. Lui qui avait tonné jadis, avec quelle vigueur on s'en souvient, contre les candidatures officielles, il en a revendiqué le principe à la tribune; il les a audacieusement pratiquées dans les élections; les actes de pression administrative qu'il reprochait à l'empire, il les a prescrits à son tour. M. Buffet appartient à cette école des doctrinaires orléanistes pour lesquels la moralité s'arrête à la vie privée : il est convenu que s'il n'est pas permis de tromper les particuliers, il est permis de tromper les citoyens, de proclamer tour à tour les doctrines opposées à mesure qu'elles peuvent servir utilement. Ainsi l'austère Guizot ne s'était point fait scrupule de gouverner par la corruption. Et M. Buffet n'est pas seulement un doctrinaire, il est aussi un dévot. Or la doctrine des jésuites n'est-elle pas la doctrine de la souveraineté du but? Tout n'est-il pas pur pour les purs, tout n'est-il pas permis pour la gloire de Dieu dans la sainte guerre contre le mal? Et si le mal c'est la démocratie et la république, s'il importe de purger la France de cette peste et si l'on n'y peut parvenir qu'à l'aide des compromis de conscience, des artifices pieux, de la violence même, est-ce que les compromis de conscience, la violence et les artifices pieux ne deviennent pas par cela même légitimes? M. Buffet en recevra l'absolution de son confesseur, s'il n'a pas commencé par se la donner lui-même.

C'est ainsi qu'avec tranquillité d'âme M. Buffet a mis de nouveau en œuvre tous les moyens déjà connus du gouvernement de combat, c'est-à-dire les moyens de régner du second empire perfectionnés par l'expérience. Il en a usé seulement avec son caractère particulier, et si le système avait cessé d'être bon, le caractère de l'homme devait contribuer à le rendre détestable. L'empire avait gouverné par la force, M. de Broglie avait présidé au gouvernement de combat avec une impertinence de grand seigneur qui en prend à son aise avec les lois et les institutions. M. Buffet, fils de procureur, organisa le gouvernement de combat avec cette légalité qu'on appela, il y a quarante ans, « la légalité qui tue, » et qui trouve toujours une apparence légale pour exercer tous les abus de pouvoir. Comme il trouvait naguère, étant président, dans le règlement de l'Assemblée toujours un texte pour étrangler un débat, il trouva toujours, étant ministre, un article de la constitution pour persécuter le parti qui lui déplaisait et tout permettre aux autres. Lorsque la Chambre fit un article exprès de la loi sur la presse pour empêcher les préfets d'interdire la voie publique aux journaux mal pensants, dès le lendemain M. Buffet eut découvert quelque part un article d'une vieille loi non abrogée pour rendre subrepticement à ses administrateurs le pouvoir discrétionnaire qui venait de leur être enlevé. Peut-être la franche tyrannie est-elle mieux acceptée par les hommes que cette oppression qui se réfugie derrière les ombres de la légalité. C'est d'elle que Montesquieu disait qu'elle assassine l'innocence précisément avec les armes forgées pour la protéger.

M. Buffet ne se montra pas seulement un ministre plein de mauvaises chicanes, de querelles subtiles, d'interprétations tortueuses de la loi, il se montra au pouvoir ce qu'il avait été dans l'opposition, agressif, violent, bilieux; le gouvernement de combat devint avec lui particulièrement désagréable. Il ne manqua jamais une occasion de se montrer blessant, cassant, irritant. S'il avait sans cesse la main de fer, il ne prit jamais la peine de la couvrir du gantelet de velours. M. de Broglie s'était montré dédaigneux de l'opposition, du ton d'un marquis de la Régence importuné par de petites gens : M. Buffet fut volontairement aigre et revêche à quiconque osait le critiquer ou seulement l'interroger. Il ne répondait jamais au fond d'une argumentation; sa réponse portait sur un détail, et le plus souvent cette réponse était une personnalité ou une provocation. Entre tous ses arguments, il choisissait celui qui devait le plus offenser. On put se de-

mander plus d'une fois — rôle étrange de la part de celui qui, ayant en main la garantie de la paix publique, avait plus que personne le devoir de songer à cette paix — on put se demander si, par ces provocations souvent gratuites, il ne cherchait pas à faire perdre patience à ses adversaires, à les pousser à quelque extrémité regrettable, s'il ne désirait pas voir se manifester quelque désordre pour avoir le droit de le réprimer et le plaisir de montrer qu'en effet l'ordre était en péril. Si tel eût été le calcul de M. Buffet, il eût été bien déçu. La gauche et la nation subirent les provocations et les supportèrent : elles savaient le jour de leur revanche trop proche pour ne pas l'attendre avec patience.

On ne trouverait peut-être pas dans l'histoire beaucoup de ministres ayant pris autant de soin de s'aliéner les sympathies publiques. Il est certain que M. Buffet mit sa joie à se faire détester, comme d'autres l'ont mise à se faire aimer. S'il n'est pas bon pour un homme d'État de trop courir après la popularité, la soif de l'impopularité est peut-être pire encore. Il suffisait de voir M. Buffet à la tribune ou en face de ses collègues, hautain, dédaigneux, méprisant, le visage dur et la lèvre superbe, pour sentir qu'il ne voulait rien faire pour éloigner de lui une antipathie, pour éclaircir un malentendu. Il se drapait dans les colères qu'il soulevait, et il ne se faudrait point étonner que chaque jour ses secrétaires, pour lui être agréables, eussent soin de recueillir et de faire passer sous ses yeux les attaques véhémentes qu'ils recueillaient dans les journaux. Sa politique n'eut jamais rien de gracieux ni d'agréable ; on ne le vit pas sourire une seule fois durant son consulat. Il aimait sans doute à se répéter, comme M. Guizot, que l'impopularité est un signe de force et que l'on est un ministre d'autant plus grand que l'on a plus d'ennemis.

Plus son ministère avançait, plus son caractère devenait acerbe et son langage amer. Il sentait que le pays ne marchait pas aussi docilement qu'il l'eût voulu, et chaque jour il s'exaspérait davantage de son insuccès et de son impuissance. Il avait perdu jusqu'au sang-froid qui avait été sa plus grande force. Chaque jour il exagérait davantage et son système et son âpreté. Il n'était pas de ceux que l'insuccès avertit et fait réfléchir, capables de se critiquer eux-mêmes, de se corriger et de changer de système. On peut affirmer qu'il ne connut jamais le doute ni sur la bonté ni sur l'opportunité de son œuvre. Incapable de revenir jamais sur ce qu'il avait une fois résolu, il alla, s'entêtant davantage et s'irritant, jusqu'au bord de cet abîme dans lequel un matin il roula. Cette chute même, la plus terrible qui se soit vue de mémoire de ministre, ne suffit pas à le faire rentrer en lui-même. Il ne comprit ni combien elle avait été profonde, ni combien elle avait été méritée. Il ne se sentit pris d'aucune inquiétude de conscience ni d'intelligence sur la valeur de la politique qu'il avait suivie et voulu imposer. Il accusa les hommes, les partis, les amis et les ennemis, tout, excepté le seul coupable, lui-même. Il ne se sentit pas davantage découragé ni vaincu. Il ne vit qu'une chose, c'est qu'il était hors de cette vie politique, objet de toutes ses ambitions, de tous ses labeurs : c'est qu'il n'était plus rien après avoir été tout. C'est là la plus grave marque qu'il ait donnée de la médiocrité de son esprit. Il ne put se résigner à rester sous le coup de cet ostracisme qui lui était infligé par ses concitoyens, il persista à continuer malgré eux de prétendre faire leurs affaires. Chassé par la porte de la vie publique, il n'a pas eu de cesse qu'il n'y fût rentré par la fenêtre.

Ses vœux sont accomplis. Le voilà sénateur à vie. Ce qu'il fera au Sénat, il n'est pas difficile de le prévoir. Quoi qu'il en puisse penser lui-même, sa carrière d'homme d'État est finie. Esprit étroit et obstiné, se conduisant d'après une chimère intérieure, incapable de voir la réalité des choses et d'assouplir sa politique aux événements ; caractère aigre et dur, ne se plaisant qu'à irriter, il est un des plus parfaits maladroits auxquels on puisse confier la barre à gouverner. Il a ajouté des orties au gouvernement de combat. Ses amis eux-mêmes l'ont jugé et ne songent plus à faire de lui un chef de cabinet ; ils seraient les premiers à chercher, à l'occasion, quelque représentant moins compromis. Son orgueil et son esprit amer, qui n'oublie rien, n'oublieront pas de longtemps les humiliations qu'il a subies : il rentre au Sénat, on en peut être sûr, plus obstiné dans ses opinions, plus rempli de sourdes colères qu'il ne l'a jamais été. Il ne pourrait être désormais le ministre que d'un régime qui méditerait contre la France un coup d'État, et ce régime même ne le choisirait point. Il est trop formaliste pour être un bon faiseur de coups d'État. Il pourrait être, dans l'opposition du Sénat, un adversaire assez dangereux des cabinets républicains, si l'animosité croissante de sa rancune ne devait troubler sa clairvoyance, s'il ne sentait lui-même, quoi qu'il puisse faire, peser sur lui le poids des échecs que lui a infligés le pays. Le seul poste où il pourrait encore faire du mal à la France serait celui de président du Sénat. Là il n'aurait d'autre objet d'étude que de provoquer des conflits entre la chambre des députés et le Sénat : on peut être assuré qu'il n'y épargnerait rien. Nous verrons sa candidature se poser au mois de mars prochain, en opposition à celle de M. le duc d'Audiffret-Pasquier, et, tout chevronné d'échecs qu'il est déjà, il en comptera ce jour-là un de plus.

CHARLES BIGOT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Belle séance et très-animée à l'Académie française : le château de la Belle au bois dormant s'est réveillé pendant deux heures. On s'attendait sans doute à ce que la réception de M. Jules Simon serait une première à sensation, aussi l'assemblée était-elle nombreuse et brillante. Des personnages politiques marquants, entre autres M. Buffet, qui a dû regretter ensuite d'être venu ; des artistes du Théâtre-Français, attirés par le désir de prendre une leçon de déclamation, — et leur espoir n'a pas été trompé, jamais pièce de théâtre ne fut mieux dite et mieux jouée que ce discours.

la section des sciences morales et politiques au grand complet, car il devait sûrement être question de morale et de politique, quelques nobles vieillards, sans doute derniers survivants de l'École d'Alexandrie ; des prélats reconnaissants de ce qu'il a fait pour eux M. Simon pendant son ministère, beaucoup d'élégantes en outre (pas avec une lorgnette, fouille tous les coins pour y trouver le bonnet de feu Mme Ancelot, mais vainement.

A deux heures, M. Jules Simon a paru escorté de ses deux parrains, M. Legouvé et M. Thiers; les applaudissements ont éclaté de toutes parts et d'une façon significative. Toute la séance allait être la revanche du 24 mai à l'Académie. Cependant écoutons l'orateur. Voici qu'il s'accoude sur son pupitre, et d'une voix quelque peu sourde et indolente remercie l'Académie de l'honneur qu'elle lui a fait. De la même voix il raconte les faits moins importants de la vie de M. de Rémusat, et analyse ses œuvres. Mais attendez, voici qu'il est question du réveil de l'esprit philosophique sous l'Empire, de l'hypocrisie des survivants de 93 qui faisaient pénitence, du scepticisme des apôtres de la Restauration, du *Globe* et de ses rédacteurs, de la révolution de Juillet, de la royauté constitutionnelle, de sa chute, du prince Louis-Napoléon, du 2 décembre, de l'Empire et de sa prospérité matérielle, de la guerre fatale, du dévouement admirable de M. Thiers, de la libération du territoire, de l'ingratitude de l'Assemblée : c'est alors, à chacun de ces épisodes s'échelonnant naturellement sur la route suivie par l'orateur, que sa voix s'anime, se passionne, tour à tour railleuse, pleine de larmes, hautaine, vibrante, éolienne, caressante, cassante. Et quelle variété de gestes, quelle action incomparable! De même le style. Comme il prend successivement tous les tons, toutes les allures! Familier ici, là noble et grave, il passe de la causerie enjouée à l'éloquence sévère ou émue.

C'était merveille de le voir,
Merveille de l'ouïr.

comme dit le bon La Fontaine. Aussi quels applaudissements, soit qu'il flétrisse les hypocrisies de l'Empire et de la Restauration, soit que parlant du refus de M. de Rémusat de faire partie du ministère du prince Louis-Napoléon, il cingle de son ironie ceux qui croient légitime d'entrer dans un gouvernement avec l'intention de le combattre, soit qu'il pleure sur la France saignante et mutilée, soit qu'il admire les efforts héroïques de M. Thiers pour assurer la paix et libérer le territoire! Quel étonnement et quelle joie quand on voit un académicien jouer à lui seul un acte du drame inédit d'*Abelard*, l'œuvre de prédilection de M. de Rémusat, — et cet acte est un acte de pure comédie, — avec des intonations variées et des inflexions de voix d'un effet irrésistible! Jamais sous la docte coupole on n'avait été à pareille fête.

Cet éloge comporte cependant quelque critique. Et en effet, est-il bien équitable de faire ressortir avec tant d'art tout ce qui est, je ne dis pas le hors-d'œuvre, mais l'épisode, l'incident, pour débiter négligemment et rapidement,— pour déblayer, comme on dit au théâtre, — ce qui est l'important, le fond du discours? Disons plus encore, c'est le défaut du discours lui-même que ce fond disparaisse trop sous les accessoires. Il semble que l'orateur, comme les librettistes d'opéra, ait cherché avant tout les situations ou les motifs qui devaient amener les grands airs. Pour n'en donner qu'un exemple, de toutes les œuvres de M. de Rémusat quelle est celle sur laquelle M. Jules Simon a surtout insisté? L'œuvre inédite, un drame qui n'a pas été assurément pour M. de Rémusat un titre au choix de l'Académie. Mais ce drame était un motif si original à mettre en musique, que M. Simon n'a pas résisté à la tentation. Après tout, le succès a justifié l'orateur.

Je parlerais volontiers du discours de M. de Viel-Castel si je l'avais mieux entendu; mais c'est à peine si sa voix arrivait aux premiers gradins de l'amphithéâtre. Le public, bientôt découragé, ne lui a prêté qu'une oreille distraite.

II

M. Amédée Pigeon, poëte aimable, chante d'une voix de ténorino les deux amours (1). Quels sont donc ces deux amours? L'amour idéal, entrevu dans l'extase du rêve, celui dont les ailes planent dans l'azur des sphères infinies, et l'amour réel, au vol plus lourd, rasant de près la terre et parfois atteint par la poussière qu'il soulève. Du rêve à la réalité la distance est grande. Toutes les âmes n'ont pas le courage de prendre leur parti de cette chute; du désenchantement naît souvent le désespoir. M. Pigeon a été un de ces désespérés. Que demandait-il cependant? Un baiser eût pu le préserver de tant de douleurs, une seule étreinte même répondant à sa première étreinte. Mais non, lui qui aimait d'amour tendre, il ne trouva qu'indifférence. Alors son cœur se brisa, il sentit son équilibre moral chanceler comme les jambes dans l'ivresse, et, faut-il le dire, — qui le croirait de la part de M. Pigeon qui semble de nature douce, si M. Pigeon ne l'affirmait lui-même? — oui, alors, M. Pigeon faillit commettre un crime. Quel crime? on entrevoit quelque attentat à la vertu, mais M. Pigeon s'arrêta à temps.

..... En face de l'abîme
J'ai vu se reculer mon corps épouvanté.

Ce n'est donc pas l'âme qui s'est refusée à commettre le crime, c'est le corps. M. Pigeon, effrayé de lui-même, chercha le repos et l'oubli dans le travail, dans la méditation, dans la prière; il revint à Dieu. Puis d'étranges retours de jeunesse : hier, il cherchait le secret des choses; voici qu'aujourd'hui il s'éprend d'une fillette qui va furtivement au bal masqué : c'est l'amour réel. Demain, il est vrai, un regard céleste fera naître en lui des aspirations plus hautes. *Sursum corda!*

Toutes ces épreuves par où a passé le poëte l'intéressent plus que moi. J'ai déjà écouté cela tant de fois, grands dieux! L'histoire ancienne demande à être rajeunie, ou par des documents nouveaux, ou par l'originalité du style : M. Pigeon ne m'ouvre pas des jours inattendus sur le cœur humain, et sa voix douce, pure, agréable à tout prendre, n'a pas de ces notes qui étonnent ou ravissent.

III

M. Raoul Lafagette (2) n'est pas un ténorino, c'est un baryton. Si je lui disais que sa voix a des notes qui étonnent

(1) Amédée Pigeon, *Les deux amours*. Paris, 1876, 1 vol. Alph. Lemeire.

(2) Raoul Lafagette, *Les accalmies*. — Paris, 1876, 1 vol., librairie de l'*Eau-forte*.

plus qu'elle ne ravissent, il me répondrait que j'ai une tête de veau comme tous les critiques qui ne sont pas enthousiasmés :

> A la vérité leur cerveau
> Est bourré de sentences,
> Il n'est, en ces têtes de veau,
> Pas un coin pour les stances.

Vigoureux, M. Lafargette, mais un peu brutal. Trop de sang, trop de tempérament. Ainsi ce n'est pas lui qui eût débuté, comme M. Pigeon, en rêvant l'amour idéal dans les régions éthérées. Lisez plutôt l'épisode de sa jeunesse qui a eu pour théâtre l'Orangerie de Versailles. Les oranges ont vu en rougissant, et non sans quelque jalousie peut-être, quelles rivales tentaient ses mains audacieuses. Pour lui la volupté, « la sainte volupté », comme il l'appelle, est un digne objet de l'enthousiasme du poëte et il ajoute, pour qu'on n'en ignore, qu'il a un sexe. Naturellement, à la beauté vaporeuse il préfère la plantureuse.

En politique, par contre, il serait volontiers niveleur. Il annonce, pour son prochain recueil, « le déchaînement de sa colère » ; mais déjà, dans le présent volume qui a pour titre *les Accalmies*, on entend certains grondements menaçants. On pressent

> ..... une révolte énorme :
> Le repos est la trêve et l'angoisse est la norme.

La « glauque *Thalassa* » se recueille ; mais le monde va se réveiller, et,

> .... plein d'indomptables torrents,
> [illegible]

Ainsi qu'on peut voir, ce style est agité et écumante comme *Thalassa* elle-même ; il fait également du fracas et lance de l'écume. Ce n'est pas le style de tout le monde ni la langue usitée partout. On voit, par exemple, un cœur *ménu* et l'*émoi* du cœur, pour l'*émotion*. Bien d'autres choses contre la *norme* ; mais je n'entre pas dans ces détails, de peur que le poëte ne me classe parmi les têtes de veau.

IV

Qu'en dis-tu, Spartacus ? Les généraux romains que tu as vaincus, Rome que tu as un instant effrayée, sont vengés aujourd'hui. M. Georges Thalray — à qui ses revenus le permettent — a loué tout exprès la salle de l'Ambigu et recruté une troupe pour t'exécuter. Nous avons assisté à ton supplice et nous en avons partagé. De cette torture il nous est resté un long temps. Nous avons un peu plus le droit de nous plaindre que Spartacus ; car enfin, nous [illegible] [illegible] par une [illegible].

[illegible]

y retrouver la liberté : nullement : ce qu'il veut, c'est anéantir au profit de l'humanité outragée la vieille société romaine. Ce pseudo-Spartacus est le fils d'un certain prêtre d'Isis, ayant nom Séphare, qui l'a fanatisé, car lui aussi, Séphare, rêve l'anéantissement de Rome. A la fois prêtre d'Isis et intendant du consul Crassus, il a fait de la fille du consul la maîtresse du gladiateur. Après avoir réuni et béni leurs mains gauches, il les exhorte à détruire la ville Éternelle, représentée par la courtisane Myrrha. Que vient faire là cette Myrrha ? Ne me le demandez pas, de grâce, car c'est un mystère que je n'ai pas percé. Sa présence motive, il est vrai, une comparaison ambitieuse et réjouissante entre la ménagerie de ses amants et la ménagerie des bêtes de Spartacus. Sachez cependant que Spartacus, qui dirige la seconde, fait partie de la première. Il en est digne, bien évidemment. Les dissertations des trois premiers actes ont préparé l'action, qui commence et finit au quatrième et dernier acte. L'étendard de la révolte est levé. Il ne flotte pas longtemps : nous apprenons sans tarder que Spartacus est mort en héros, et que la fille du consul est devenue folle.

Il est donc avéré que le vrai Spartacus n'a rien à voir dans ce petit roman, et il n'y a que M. Prudhomme qui puisse avoir la candeur de réclamer d'un accent convaincu, au nom de l'histoire.

J'ai vu hier des choses étranges au théâtre ; mais jamais, non jamais, rien d'aussi étrange. Le style est à la hauteur. Et quels vers ! *Rome* rime avec [illegible] ; [illegible] avec [illegible]. Et que de mots étonnants qui eussent été soulignés par des rires bien nourris si la salle n'avait été composée d'un public aussi bien élevé que résigné ! L'interprétation a été ce qu'on pouvait attendre d'une troupe de rencontre : un débutant cependant s'est fait remarquer dans le rôle du faux Spartacus. Quelques artistes ne semblaient pas très-bien comprendre ce qu'ils disaient ; mais vraiment ils ne sont pas sans excuse.

[illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

I

[illegible] il est d'usage à [illegible] le chef de l'État [illegible]

[illegible]

nom à côté des généraux de division et de brigade qui les commandent et une notice biographique. Les noms des colonels ne figurent pas encore au programme; mais c'est un oubli à réparer l'année prochaine.

Cette nomenclature ne saurait offrir au bien grand intérêt au public; l'état-major d'une armée ne peut pas être entièrement composé de héros; les états de service ressemblent aux états de service : la date de l'entrée au service, la durée du service, le nombre des blessures, celui des campagnes, le grade dans la Légion d'honneur, voilà tout ce que nous pouvons lire d'intéressant dans la biographie de nos généraux; qu'importe ensuite que celui-ci se nomme Casmajou et celui-là Bourgachard?

Le reportage a dans les députés, les sénateurs, les cabotins, les jockeys, les filles, une mine inépuisable à exploiter; qu'il laisse les généraux tranquilles. Ce n'est pas le *reportage* qui relèvera le prestige de notre armée; mais les *reporters* sont assez à le croire, ou du moins à faire semblant.

II

L'Opéra a donné l'autre jour la première représentation d'un ballet. L'or, les perles, les diamants brillaient de tous côtés, jamais on ne vit un tel déploiement de richesse et de luxe. Il n'y a encore que Paris, s'écrivait ce matin un journal de la *high-life*, pour offrir un pareil spectacle!

Le même journal contenait le récit des inondations qui ravagent une partie de la Suisse et des terribles souffrances dont elles sont la cause pour des milliers de familles; mais cela ne lui a pas rappelé la touchante hospitalité que nos soldats ont reçue, au moment de nos désastres, des habitants de ces contrées si malheureuses.

Pas un journal ne s'en souviendra, pas un ne dira : Si ouvrions une souscription au profit des inondés de la Suisse?

III

Nous avons eu, dans ces mêmes circonstances, de bien belles occasions de soulager les malheureux; la charité de Paris ne peut s'étendre à toutes les contrées de la terre; il faut sou[illegible] aux [illegible] de soulager aux étrangers; soit, mais alors ne parlez pas tant de l'or, des diamants et des perles de l'Opéra. Souvenez-vous que les héritiers de ces trésors, [illegible] de Bercy, [illegible] cachent dans leur [illegible] de quoi nourrir [illegible] pour faire un [illegible] de Paris.

[illegible] de la Suisse [illegible] de Londres, de Berlin, d'Amsterdam, de Philadelphie, de New-York, de Madrid, de Saint-Pétersbourg, de Vienne [illegible] : [illegible] ?

IV

[illegible] : le poète, le musicien, le chorégraphe. [illegible] véritable auteur.

« C'est moi, dit le poète au chorégraphe : c'est dans mon livret que vous avez puisé tous les éléments de votre pantomime et de votre danse; c'est en lui que votre chorégraphie s'est incarnée, qu'elle s'est concrétée, qu'elle est devenue une œuvre d'art. — Eh! répond le chorégraphe au poète, que deviendrait votre livret si je ne lui donnais des jambes pour monter sur la scène? — Vous me la brûlez belle, s'écrie à son tour le musicien, avec votre livret et votre chorégraphie! Supprimez mes airs, vous voilà bien avancés avec vos phrases et vos pirouettes. »

L'histoire du ballet nous montre le poète régnant presque sans partage depuis la Renaissance jusqu'à la fin du règne du grand roi. Lully n'a jamais disputé à Molière la paternité de ses ballets; c'est tout au plus s'il s'est permis de demander indirectement à la partager. Le chorégraphe semble prendre le dessus sur le poète au XVIIIe siècle : les noms de Noverre, de Gardel, de Vestris brillent sur l'affiche à côté de celui du musicien; vainement y chercherait-on le nom du poète. Mais est-ce bien uniquement en qualité de chorégraphes que Noverre, Gardel et Vestris sont admis aux honneurs de l'affiche? ne sont-ils pas à la fois les auteurs du livret et des pas du ballet représenté? N'est-ce pas à titre de poètes qu'ils ont acquis le droit d'entendre le régisseur associer leur nom au nom du musicien en s'avançant devant la rampe pour annoncer les noms des auteurs au public?

M. Meranie, aujourd'hui maître de ballet à l'Académie nationale de musique, va plus loin que ses devanciers en élevant la prétention d'inscrire sur l'affiche de *Sylvia* son nom après celui du poète, M. Jules Barbier, et avant celui du musicien, M. Léo Delibes. M. Barbier repousse cette prétention. La question va être portée devant les tribunaux. Elle me fait plutôt l'effet d'être du ressort de l'Académie.

V

« L'Angleterre, dit l'auteur d'une lettre datée de Philadelphie sur l'exposition, tient dans le *main building* la place principale après les États-Unis. Faut-il parler de tout ce qu'elle y expose : de sa coutellerie, de sa cristallerie, de sa céramique? Tout cela est connu, non moins que les produits d'Elkington. De même pour les colonies anglaises, l'Australie à leur tête : il ne reste plus rien de nouveau à dire, et ceux qui ont vu les expositions de Londres, de Paris et de Vienne connaissent par cœur tous les produits qu'elles exhibent. »

[illegible] ne borne pas seulement cette remarque à l'Angleterre : « Je ne m'arrête ici pas davantage, dit-il, sur l'Autriche, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, la Suisse, le Brésil, le Mexique, car tous les produits sont connus. » Les [illegible], orfèvrerie, parfumerie, librairie, céramique, articles de Paris, soieries de Lyon, produits chimiques, sources [illegible] de Marienbad, [illegible] pendant n'oublie rien. — [illegible] ont pas non plus d'être parfaitement connus, de telle sorte qu'un Français aurait tort de passer l'océan pour voir quelque chose de nouveau à l'exposition de Philadelphie.

L'exposition de Paris [illegible] dans des [illegible]. Il est probable que les produits de l'Angleterre et de ses colonies [illegible] d'Australie, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande, de la Hollande, ceux de la France, y compris les

savons de Marseille, prennent-ils un cachet particulier de nouveauté? Non. A quoi servira donc la prochaine exposition? Ne vaudrait-il pas mieux consacrer les millions qu'elle va nous coûter à la création d'écoles et de laboratoires qui contribueraient aux progrès de la science, source véritable des progrès de l'industrie et de ses produits?

VI

Le corps médical est représenté, à la Chambre législative, par trente-deux membres qui viennent de se constituer en groupe parlementaire. Ni la Constituante, ni la Législative, ni la Convention, ni les Conseils, ni le Corps législatif, ni la Chambre des députés, ni la seconde Constituante, ni la seconde Législative, ni le second Corps législatif, ni la troisième Constituante n'avaient connu cette institution.

Le groupe des médecins n'a pas fait encore connaître son programme. Tout ce que nous savons, c'est que l'autre jour M. Ménier, député, étant tombé dans une espèce de syncope, on a vainement cherché des secours dans la salle : aucun des trente-deux membres du groupe des médecins n'était présent.

Le Sénat compte neuf médecins. On assure qu'ils vont se former en groupe.

VII

Le sénateur qui a traduit Leibniz proposait dernièrement au Sénat d'augmenter d'un millier d'hectares l'étendue de la partie de la forêt de Fontainebleau soustraite par l'État à l'exploitation en vertu d'un décret de 1861. C'est au nom de l'avenir du paysage en France que le sénateur en question formulait sa proposition. Bien que la réserve assignée par le décret de 1861 renferme les plus beaux sites et les plus beaux arbres de la forêt, le paysage réclamait un plus grand espace; on lui disait vainement : « Votre réserve est plus que suffisante, et, au lieu de l'augmenter, il faudrait bien plutôt songer à la diminuer, car elle empêche les jeunes plantes de grandir sous le couvert, et qu'arrivera-t-il quand les grands arbres mourront? » [illegible]

Le Sénat a [illegible] fait la sourde oreille aux plaintes du paysage. Il lui fallait la forêt de Fontainebleau tout entière; bientôt il eût exigé une réserve dans la forêt de [illegible] Pourquoi, sur [illegible] grille, n'auraient-ils [illegible]

VIII

[illegible]

grandes écoles d'athéisme, de matérialisme, de positivisme, de panthéisme ouvertes en France; plus tard il a publié l'*Athéisme et le Péril social* pour dénoncer le progrès de ces doctrines, et plus tard encore les *Alarmes de l'épiscopat justifiées par les faits* afin d'annoncer les catastrophes qui ne devaient pas tarder à éclater. Trois brochures en quelques mois sur les questions philosophiques, c'est beaucoup pour un prélat qui pendant le même temps avait l'œil ouvert sur les questions politiques et religieuses, et qui pouvait passer pour un des défenseurs les plus zélés du pouvoir temporel de la papauté.

Mgr Dupanloup éprouve aujourd'hui le besoin de publier une quatrième brochure bien plus importante que les trois autres : il s'agit de signaler la vaste conspiration ourdie dans l'intention de déchristianiser les races latines, car il paraît que c'est là où nous en sommes, s'il faut en croire Mgr l'évêque d'Orléans, et nous l'en croyons d'autant plus facilement que la tentative de déchristianiser les races latines n'est pas précisément nouvelle, et qu'en ce qui concerne la France elle en a vu bien d'autres en matière de déchristianisation.

Sous le Directoire ne lisait-on pas des fragments de la *Guerre des dieux* en pleine Académie, et l'auteur de ce « délicieux poëme », comme disaient les journaux les plus sérieux de l'époque, ne fit-il pas lui-même partie de l'Institut? Les bourgeois de la Restauration ne chantaient-ils pas avec délice les couplets sur le bâton du pape sans oublier les autres produits de la verve irréligieuse de Béranger? Aujourd'hui on ne fait plus de poëmes ni de chansons contre la divinité, mais on prononce des discours contre elle dans les clubs et dans les réunions, bien que ces discours soient rares, car [illegible] Bon Dieu : ils se contentent de lui dire : Restez chez vous, je reste chez moi, je ne me mêle pas de vos affaires, ne vous mêlez pas des miennes.

Le christianisme a fait la guerre [illegible]

IX

L'Angleterre [illegible] Le dernier des *reporters* est plus peintre [illegible]

tacle : trois rangées de dames assises sous les arbres des contre-allées étalaient leurs toilettes, tandis que, au ras des branches, le soleil oblique accrochait ses derniers rayons, étendards de pourpre et d'or flottant dans l'air du soir. » Tant de style chez un simple *reporter !*

Il paraît que ce jour-là « il y a eu le plus beau retour de courses qu'on ait vu depuis l'empire. L'année de l'Exposition, en 1867, la descente des Champs-Élysées n'a certainement pas été plus imposante. Les voitures étaient en si grand nombre, elles se trouvaient si pressées, qu'elles avaient fini par marcher au pas. » Le *reporter* ne peut contenir son lyrisme : « C'était Paris triomphant rentrant chez lui, comme Rome victorieuse rentrait dans Rome, aux acclamations d'un peuple. »

Je parlais tout à l'heure des inondés suisses, nous avons maintenant des inondés alsaciens : ce Paris renouvelé de l'empire, ce Paris triomphant s'en doutera-t-il jamais ?

X

A la première colonne les mariages des princes, des ducs, des marquis, des comtes, des riches financiers, des sommités de la *high-life*, à la dernière les mariages des forçats : c'est trop juste. Dans une société comme la nôtre, sujette à perdre le respect, il faut maintenir sévèrement les degrés de la hiérarchie. Donc deux bandits, Maillard et Vrignault, et deux coquines, Eugénie Piat et Hortense Couturier, qui viennent d'être condamnés aux travaux forcés à perpétuité, ont voulu se marier avant de partir pour la Nouvelle-Calédonie ; pourquoi ? Que peut faire à ces gens là le mariage ? ont-ils des enfants à légitimer, leur conscience leur reproche-t-elle d'avoir vécu à l'état de concubinage, éprouvent-ils le besoin d'échanger de nouveaux serments devant l'autel ?

Ce qui fait ces mariages, c'est le désir de retarder le départ pour le bagne, de changer de lieu, de quitter un moment peut être les vêtements de la prison, d'être les acteurs d'une cérémonie qu'on racontera au public, car là où il se passe quelque chose d'un peu extraordinaire il y a toujours un *reporter* pour en rendre compte ; les forçats le savent comme tout le monde. Il y avait donc un *reporter* au mariage de ces misérables ; c'est par lui que nous savons que lorsque le maire a demandé à Maillard s'il consentait à prendre pour légitime épouse Eugénie Piat (jolie blonde, dit le *reporter*), Maillard a répondu d'une voix ferme : « Oui, monsieur, » et que l'attitude de Vrignault et de la fille Couturier a « été très-digne ». Le *reporter* ajoute : « Après la cérémonie, les nouveaux mariés ont été conduits dans une salle où on leur a servi un très-bon déjeuner (le *reporter* néglige d'en donner le menu, de même qu'il oublie de nous dire si la mariée portait le bouquet de rangée), et au bout d'une heure les époux ont été reconduits à Mazas et les femmes dans leur prison. On n'a pas eu l'idée de les mener au bois de Boulogne achever leur jouissance. C'est clément, mais peut-être la partie est-elle remise après le mariage définitif, qui aura lieu prochainement. »

Il est bon de remarquer que le mariée Maillard, l'époux de la jolie blonde, annonce depuis un temps infini à la police des révélations, qui n'arrivent jamais et qu'il promet toujours, à une notable quantité d'assassinats. Cela explique sans doute pourquoi la police a accordé cette autorisation de mariage qui doit être si souvent demandée et refusée. J'admettrais très-bien ici cette tolérance, si les *reporters* n'étaient pas là. « Tu démoralises le supplice » disait je ne me rappelle plus quel conventionnel à Robespierre. Le reportage finira par rendre la police impossible et par démoraliser le châtiment.

XI

Les délégués du travail libre sont partis l'autre jour pour Philadelphie, où ils vont étudier l'exposition des produits de l'industrie américaine ; il a bien fallu leur adresser le *speech* de Fétrier. Un orateur a pris la parole : Dites ceci à nos frères de la république américaine....., dites cela à nos frères d'outre-Rhin et d'outre-Manche..... Ceci et cela, c'est que les ouvriers de Paris détestent les rois, mais qu'ils n'ont pas de haine pour les peuples ; qu'ils protestent contre la guerre et qu'ils ne doutent pas de l'avénement prochain de la République universelle. De l'industrie et du travail, les ouvriers n'en ouvrent pas la bouche : le moment cependant n'eût pas été trop mal choisi, il me semble, pour en dire quelques mots. Je me trompe, il est vrai, peut-être, et c'est pour envoyer des orateurs et non des ouvriers à Philadelphie que MM. Victor Hugo et Louis Blanc ont fait naguère une si brillante conférence. Adieu donc, citoyens ; que la brise et l'Océan vous soient favorables, comme l'a dit l'ami qui vous a salués au départ, et rapportez-nous bientôt des nouvelles de la République universelle.

XII

Loin de moi la pensée de nier l'influence fâcheuse que l'heure de plus en plus tardive du dîner exerce sur l'art dramatique ! Qu'il me soit pourtant permis de dire qu'une autre cause contribue à sa décadence : c'est l'extinction de l'abonné. L'acteur trouvait en lui un juge bienveillant et sévère qui l'excitait au progrès ; le directeur, obligé de compter avec lui, veillait soigneusement à la bonne tenue de sa troupe et de son répertoire ; l'auteur redoutait d'attirer sa critique et s'efforçait de mériter son éloge. C'est l'abonné qui a fait tous les grands acteurs lyriques, tragiques, comiques du premier tiers de ce siècle.

J'ai vu les derniers abonnés du Gymnase, du Vaudeville, de l'Opéra-Comique, de l'Opéra : quelle mélancolie ! Ils se sentaient mourir sans laisser de successeurs et portaient d'avance le deuil de l'art dramatique. On m'affirme qu'il y a encore des abonnés à l'Opéra ; erreur. Qu'il y ait un certain nombre d'individus inscrits sur une liste qui leur assure le droit d'avoir une stalle ou une place dans une loge à tel ou tel jour de la semaine, soit ; mais ce n'est que faute de trouver une meilleure expression que l'on donne le nom d'abonné à cet être distrait, blasé, ennuyé, indifférent à ce qui se passe sur la scène, et qui sait à peine qui y chante et ce qu'on y chante. Un abonné ! cet homme qui tolère que l'Opéra remplisse sa soirée avec un mince ballet qui ne durerait pas une heure si on ne le coupait par des entr'actes d'une longueur démesurée.

Au temps où il y avait des abonnés à l'Opéra, le directeur de ce théâtre ne se serait certainement pas permis de donner

Sylvia autrement que comme queue de spectacle, à la suite d'un opéra en deux ou trois actes. Une stalle à l'Opéra coûte une vingtaine de francs. Le public se serait plaint autrefois de n'en avoir pas pour son argent; mais quel mot viens-je d'écrire? Il n'y a plus de public, de même qu'il n'y a plus d'abonnés.

X***.

LA SEMAINE POLITIQUE

Si les sénateurs qui ont nommé l'autre jour M. Buffet lisent les journaux, non pas seulement de Paris, mais encore plus ceux de la province, ils ont pu voir l'effet produit dans toute la France par l'élection qu'ils ont faite. L'irritation, on peut même dire la colère, ont été grandes d'abord. Il sera permis aux plus sincères amis du Sénat, à ceux qui considèrent l'existence d'une chambre haute comme une garantie de plus pour le bon ordre d'un pays et la bonne gestion des affaires, de regretter que le Sénat ait saisi la première occasion qui s'est présentée à lui pour se rendre impopulaire. Il lui faudra de longs efforts pour retrouver auprès de l'opinion publique un crédit qu'il lui importait tant et qu'il lui eût été si facile de ne pas perdre.

Le cabinet a fait ce qui dépendait de lui pour calmer l'irritation produite. Il faut lui rendre cette justice qu'il y a réussi. Dès le lendemain de la nomination de M. Buffet, il a tenu à prouver au pays, autrement que par des paroles, que sa politique demeurait nettement et fermement républicaine. Il a demandé au maréchal et obtenu la destitution de quatre préfets hostiles à la république et les a remplacés par de véritables républicains. Quelques autres ont été déplacés. C'est là assurément un heureux symptôme; nous ne pouvons que conseiller au ministère de poursuivre son œuvre. Bien d'autres préfets encore que ceux qui ont été frappés dimanche dernier auraient besoin d'être avertis ou destitués. M. de Marcère ne doit pas oublier non plus, à côté des préfets, MM. les sous-préfets, parmi lesquels l'ordre moral avait mis tant de ses bons amis, beaucoup plus préoccupés de travailler contre la république qu'ils servent que d'administrer leur département.

Les partis qui avaient repris courage à la première nouvelle du succès de M. Buffet ont pu comprendre par cet acte de vigueur que le cabinet actuel était franchement résolu à ne pas se faire leur complice. Aussi le cabinet peut-il compter sur leur haine acharnée. M. Dufaure est devenu, dans les journaux de la réaction, un aussi terrible radical, un adversaire aussi dangereux de la conservation sociale que M. Léon Say, M. de Marcère ou M. Waddington. L'occasion pour le ministère de compter ses amis et ses ennemis se présentera bientôt, et la bataille va dans quelques jours se livrer au Sénat entre les partisans de la république et ses adversaires, à propos de la loi sur la collation des grades de M. Waddington. Pour notre part, nous ne connaissons pas de plus digne occasion qui puisse s'offrir à un ministère de poser la question de cabinet.

La commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi a été nommée mercredi dernier. Les adversaires de la loi y forment la majorité. Voici la composition de la commission, on devait s'y attendre, et ce résultat n'a rien qui puisse servir à préjuger du vote de l'assemblée. Il est certain que la lutte sera vive : M. Dupanloup fourbit ses armes, il vient de publier une de ces brochures acides qu'il a l'habitude de lancer à la veille de grands événements, et l'on peut compter qu'il apportera encore à la tribune tout un arsenal de phrases immorales, de doctrines monstrueuses émanant de l'Université et destinées à faire dresser les cheveux sur la tête aux pères de famille bien pensants. C'est grand dommage qu'il faille toujours après M. Dupanloup aller vérifier les citations dont il fait usage, et que si rarement la vérification leur fasse honneur. En attendant, justes ou non, ces citations font auprès des familles une jolie réclame aux universités catholiques, et n'est-ce pas double plaisir, selon le vers du poëte, de faire son bien premièrement, et puis le mal de ses adversaires ?

On se livre de part et d'autre à un pointage de voix qu'il est fort difficile d'établir avec précision et qui garde plus d'une déception à ceux qui l'entreprennent. Les légitimistes purs qui se groupent autour de l'*Union* et qui, il y a quelques mois, étaient animés contre M. Buffet d'une si vertueuse indignation, ont bien voulu nous faire savoir par une lettre publique qu'en ce moment l'intérêt religieux primait toutes les questions à leurs yeux, et qu'en conséquence, quels que pussent être d'ailleurs leurs sentiments envers M. Buffet, ils voteraient en sa faveur. Le certificat, à vrai dire, n'a rien de bien flatteur pour celui auquel on le délivre ; mais la lettre de MM. les sénateurs légitimistes, aussi bien que la nouvelle pétition de nos seigneurs les évêques de l'Ouest, nous prouve quelle importance le parti clérical attache à la loi sur la collation des grades et l'énergie avec laquelle il entend lutter pour elle dans le suprême effort devant la chambre haute.

Nos évêques de l'Ouest ont trouvé contre le projet de M. Waddington un argument qu'ils ont exposé dans leur pétition et qui sera sans doute développé à la tribune. Il faut convenir que l'argument est bien joli : depuis que l'on joue sur les mots, on n'avait pas souvent rencontré mieux. On prétend, disent les évêques, que les jurys mixtes enlèvent à l'État la collation des grades. Erreur ! mensonge ! Les droits de l'État, nous les respectons, nous les laissons intacts. Nous consentons que ce soit toujours le ministre qui délivre le diplôme et qui confère le grade au nom de l'État : tout ce que nous demandons, c'est que nos maîtres soient admis à certifier l'aptitude de leurs élèves. — Admirable ingéniosité, et comme on regrette d'ignorer auquel des saints prélats signataires de la pétition nous sommes redevables de cette distinction pleine d'à propos ! Le clergé veut bien que le ministre continue à signer le chiffon de papier qui s'appelle le diplôme et y faire apposer son sceau ; mais l'examen en vertu duquel ce chiffon de papier est signé et ce sceau apposé, le clergé le revendique pour ses maîtres. Il laisse à l'État la formalité, il garde pour lui-même l'acte [illegible] et décisif : voilà comment nos évêques entendent le respect des droits de l'État. Pourquoi après [illegible] ils abandonnent volontiers la coquille ?

Nos seigneurs les évêques savent fort bien au fond qu'ils équivoquent [illegible] sur les mots. Celui qui confère le grade n'est pas celui qui [illegible] l'État qui délivre le certificat d'aptitude à la suite d'un examen. Tant que l'État par ses professeurs, dans [illegible] par lui, [illegible] les examens, c'est [illegible]

tion des grades : le jour où l'examen sera passé devant les professeurs des universités libres ou devant un jury mixte, alors même que le ministre signera ensuite le diplôme en vertu de cet examen, la collation des grades par l'État ne sera plus qu'une fiction hypocrite.

Quelle sera l'issue du débat engagé au Sénat ? Il est difficile de le prédire, et le peu de succès de mes prévisions de vendredi dernier m'ôte toute envie d'essayer aujourd'hui d'être prophète ; il est permis cependant de penser que tous les hommes sensés du Sénat voudront bien songer que non-seulement la loi de M. Waddington est réclamée par l'opinion publique, mais qu'elle a été votée à une immense majorité par la Chambre des députés, et que ce ne serait ni un acte sage, ni un acte patriotique de provoquer un conflit entre les deux Assemblées et d'ébranler le ministère.

La Belgique, un petit pays assez heureux d'ordinaire pour n'avoir pas d'histoire, fait beaucoup parler d'elle depuis quelques dimanches. Les élections n'ont point donné au parti libéral le succès sur lequel il comptait, et la majorité des catholiques dans le parlement, quoique diminuée de deux voix, reste assurée. Il y a eu de l'exaspération et même de la violence à la première nouvelle de ce résultat. Des carreaux ont été cassés, des pierres jetées, et l'on a crié à bas plusieurs personnes et beaucoup de choses. Quelques-uns d'entre les journaux libéraux ont perdu leur sang-froid, et ont paru un moment prêts à désespérer de la liberté qui tardait trop à leur donner la victoire. Ils se sont calmés depuis. Il n'est pas douteux qu'il est irritant pour la population des villes libérales de voir ses votes noyés et annihilés par l'effet des votes des campagnes. C'est une situation que nous avons connue, nous autres libéraux français, aux beaux temps de l'empire, et nous y pouvons compatir. Ce n'est pas une raison cependant pour désespérer de la liberté, ni pour casser des carreaux et lancer des pierres. Jusqu'au jour où d'un pétitionnement des citoyens sera sortie une loi électorale plus équitable, les libéraux belges n'ont qu'à se résigner à la loi existante et à subir les arrêts du scrutin. C'est ce qu'eux-mêmes ne tarderont pas à comprendre ou plutôt ce qu'ils ont déjà compris.

Il y a dans les incidents regrettables dont la Belgique vient d'être le théâtre une leçon dont nos conservateurs français feraient bien de tirer profit. On a certainement, en deux soirs, à Gand et à Anvers, poussé plus de cris et cassé plus de carreaux qu'on ne l'a fait pendant cinq années sur toute la surface de la France. Que diraient nos conservateurs si les faits qui viennent de se passer en Belgique s'étaient produits chez nous ? C'est alors qu'ils pousseraient les lamentations de Jérémie, c'est alors qu'ils annonceraient que tout est perdu, c'est alors qu'ils prononceraient en se signant le mot de « péril social ». Ils demanderaient, ils ordonneraient aussitôt le grand et suprême remède : l'état de siége. En Belgique on ne s'est point ému pour si peu de chose ; le ministère essentiellement « conservateur », le ministère catholique qui est aux affaires, n'a sollicité la suspension d'aucune liberté. On n'a pas même employé la troupe pour rétablir la paix de la rue. Dans chaque ville le bourgmestre a répondu de la tranquillité avec l'aide de la garde civique. On n'est point intervenu pour le gêner en l'assistant ; on s'en est bien trouvé. Voilà comment les « conservateurs » belges entendent le rétablissement de l'ordre moral. Il est vrai que ce sont des conservateurs d'une espèce toute particulière : ils ne se proposent de rien détruire.

C. B.

BULLETIN

Il se forme une société des « Voyages d'études autour du monde », qui a pour but d'offrir aux personnes appartenant aux classes riches et aisées l'occasion de faire le tour du monde, non pas certes en quatre-vingts jours, mais, ce qui vaut infiniment mieux pour leur instruction et le profit de leur intelligence, en dix mois.

Un grand navire à vapeur, rapide, va être construit et aménagé d'une manière toute spéciale. Son itinéraire reliera tous les points importants du globe. Il emportera un matériel d'instruction très-complet : bibliothèque, cartes, plans, vues, instruments, collections diverses. Des professeurs spéciaux feront, pendant la traversée, des conférences sur les pays vers lesquels se dirigera le bâtiment.

Le nombre des passagers doit être de cinquante. Ils trouveront à bord tout le confortable qu'ils peuvent souhaiter ; chacun aura sa chambre à lui seul, claire et spacieuse.

Le navire fera un voyage par an.

Sur les dix mois que durera le voyage, il y aura une trentaine de relâches, de durée inégale. Sur chaque point de débarquement, la société aura ménagé des facilités exceptionnelles pour visiter les établissements remarquables et accomplir les excursions les plus intéressantes.

Les patrons de cette entreprise sont MM. Ferdinand de Lesseps, Émile Levasseur, Édouard André, R. Bischoffsheim, l'amiral de la Roncière, Alex. Lavalley, Meurand, etc. Les plans du bâtiment s'exécutent sous la direction de M. Dupuy de Lôme.

Nous espérons que beaucoup de jeunes Français, parmi ceux qui ont de l'argent et du loisir pour se donner le complément d'éducation qu'apporte un pareil voyage, s'accomplissant dans de pareilles conditions, répondront à cet appel et ne voudront pas que les étrangers s'inscrivent avant eux et en plus grand nombre ; il faut souhaiter que le jour où le navire lèvera l'ancre, les Français s'y trouveront en majorité.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 1er juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PUBLIÉES PAR LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Du 1er juillet 1875 au 31 décembre 1876

TABLE DES AUTEURS

Les [illegible] de la [illegible] de 1er juillet 1875 au 1er janvier 1876. [illegible] 1875, p. 619.

A

Aymard. Notes et impressions, 24, 69, 117, 165, 212, 257, 261, 283, 372, 375, 380, 404, 426, 459, 473, 503, 521, 549, 573, 597, 613. — La Russie actuelle, 412. — Le procès d'Arnim, 443. — Semaine politique, 449, 475, 493, 519, 547, 597, 599, 617. — Jean Eart, 160. — Le cercle Franklin, 254. — Le mouvement intellectuel en Italie, 271. — Les récentes publications historiques, 274. — Publications nouvelles sur la Révolution, MM. Michelet, Taine, [illegible] — Nouvelles pièces sur Molière, [illegible]. — [illegible], [illegible]. — La crise du socialisme municipal, 452. — Le Théâtre de Saint-Cyr, 549. — La *Revue [illegible]*, 521. — La *Revue [illegible]*, [illegible]. — George Sand, 577.

Aynès (Henry). La [illegible] politique, 23, 95, 187, 189, 214, 511.

B

Bamberger (Frédéric-Ulr). La [illegible] dans la théorie et dans la pratique, 19[illegible].

Barthélemy. La critique de Kant d'après M. Nolen, 281.

Bastide (Charles). [illegible] et le procès [illegible], 15. — [illegible] politiques, 44, 95, 570. — M. [illegible], 141. — [illegible], [illegible]. — M. Dufaure, [illegible]. — M. Julien Lemonnier, 541. — M. Alexandre Dumas, [illegible]. — M. [illegible], [illegible]. — La sculpture [illegible]. — La Chasse de 1619, [illegible], 487, 541. — M. Rabbi, 617.

Bastide (Jules). Des [illegible] de la [illegible] [illegible].

Bauchart (Louis). La [illegible], 97.

Beaussier. [illegible] d'après M. Alfred Rambaud, [illegible].

Buisson (F.). Le rapport de M. Gréard sur l'instruction primaire à Paris, 217.

C

Caro. Les problèmes de morale sociale, 241.

Carrau (Ludovic). Le transformisme et l'homme primitif, 443.

Chassang (Maurice). L'esprit scientifique et le sentiment littéraire dans les études grecques, 553.

D

Decharme (Paul). Des principaux systèmes d'interprétation de la [illegible] grecque, 126.

Desnoyers (Louis). Histoire du Théâtre Français, 265, 543. — M. Villemain et la critique au XVIe siècle, 529.

Drapeyron (Ludovic). L'Europe politique, application de la géographie physique à l'étude de l'histoire et de la politique, 257, [illegible].

Dumesnil (Francis). Le premier [illegible] de la [illegible], 527.

E

Ernest. Le [illegible] de Lichtwiller, 19[illegible].

F

Fournier (Gustave). La Franche-[illegible] [illegible], 1

G

Gaidoz (H.). La nouvelle expédition anglaise au pôle Nord, 38.

Gaucher (Maxime). Causeries littéraires, 40, 66, 93, 114, 141, 163, 186, 236, 254, 279, 306, 329, 352, 377, 423, 450, 471, 499, 522, 546, 570, 594, 611.

Gebhart (Émile). La bibliothèque de don Quichotte, 567.

Gidel (Charles). Les exploits de Digénis-Akritas, 35.

Giraud (Charles). Vie et travaux de M. Dupin aîné, 433.

Gréard. L'instruction primaire à Paris, 217.

H

Halleberg. La mythologie du Nord, 30.

Havet (Ernest). M. Patin, 216. — M. Guigniaut, 287.

Hubbard (Gustave). Histoire de la littérature contemporaine en Espagne, 138.

Hugues (Edmond). La réception de M. John Lemoinne à l'Académie française, 239.

J

Jenkins (Ed.). La tache sur la tête de la reine, 401.

Jezierski (L.). La réorganisation de l'armée anglaise, 56. — Le rachat des chemins de fer par l'État en Allemagne, 463. — Les forces militaires de la Turquie, 507, 553.

Joly (Henry). Les problèmes de morale sociale d'après M. Caro, 241.

K

Keary (C. F.). Les mythes des vents, 89.

L

Léger (Louis). Un récent voyage au Montenegro, 91.

Lenient (Charles). Quinault, 49, 77.

Lunthéric (Ch.). Les villes mortes du golfe de Lyon, 106.

Leroy-Beaulieu (Anatole). L'établissement de la république et la situation extérieure de la France, 73. — Du scepticisme politique et de la décadence de l'esprit monarchique en France, 145. — Du caractère et de la mise en pratique de la Constitution de 1875, 193. — Question d'Orient : l'alliance des trois empires et la politique française, 601.

Levasseur (Émile). La population de la France dans ses rapports avec la topographie, 148.

Lévêque (Charles). Le vrai Corneille, 304.

M

Malaspina (Toussaint). Le cours de M. Fustel de Coulanges, 68. — La version assyrienne du déluge d'après M. Oppert, 189. — Christophe Colomb, son lieu de naissance, 400.

Malecot et Blin. Précis de droit féodal et coutumier, 191.

Masqueray. La Kabylie et le pays Berbère, 177, 203.

Maury (Alfred). J.-D. Guignaut, 385.

Miller (E.). Le grec moderne et ses progrès, M. Brunet de Presles, 537.

Muller (Max). L'éducation nationale considérée comme un devoir national, 169.

N

Nolen (Désiré). La critique de Kant et la métaphysique de Leibniz, 281.

Nouvion (Georges de). Récentes publications historiques, 392. — Le congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, 417.

P

Paté (Lucien). L'enseignement des langues vivantes, 140.

Pautiat (Louis). La nomination des maires sous l'ancien régime et jusqu'à nos jours, 543.

Perrot (George). L'archéologie classique, 481. — La mosquée d'Eioub et le couronnement des sultans (souvenirs de voyage), 589.

Pressensé (E. de). Semaines politiques, 46, 71, 239, 263, 335, 358, 383, 455, 551, 575.

Q

Quesnel (Léo). L'empire birman, 14. — John Gibson, 82. — Les vivisections, 109. — L'Angleterre et la Russie en Orient, 132. — Hans Christian Andersen, 154. — Richard Wagner et la musique de l'avenir, 353. — La littérature hollandaise au XIXe siècle, 370. — L'armée anglaise au XVIIIe siècle, sir John Burgoyne, 420. — John Forster, 469. — Ferdinand Freiligrath, 495.

R

Rambaud (Alf.). Les chansons épiques de la Russie, 290.

Renan. Dialogues philosophiques, 559.

Reynaud (Hermile). La littérature contemporaine en Espagne

d'après M. Gustave Hubbard, 138. — La substitution en Espagne, 504.

RICARD (Louis-Xavier de). Mistral et le Félibrige, 183.

S

SCHUCH (Édouard). Le drame musical, 24. — Mme la comtesse d'Agoult (Daniel Stern), 325.

SIMON (Jules). Frédéric Morin, 409.

SOLERE (Paul). Les tragédies romaines de Shakespeare, 172, 197, 227.

SYBEL (H. de). Carnôt, 509.

V

VERNES (Maurice). De quelques travaux récents sur l'Ancien Testament, 10.

VINCENT (Ch.). Les dialogues philosophiques de M. Renan, 550.

VISET (Ernest). M. Firmin-Didot, 216.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TOMES IX ET X DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Du 1er juillet 1875 au 30 juin 1876

Le H renvoie aux numéros parus du 1er janvier au 30 juin 1876.

A

ABEL VIZ. Son couronnement à la mosquée d'Eïoub, 589, H.

ACADÉMICIENS : M. Alexandre Dumas fils, 289, H. — M. John Lemoinne, 251 à 254, H.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Réception de M. John Lemoinne, 239, H. — De M. Jules Simon, 6, 1, H.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. Discours de M. Maury sur les prix, 460.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. Séance publique annuelle. — Vie et travaux de M. Dupin aîné, par M. Ch. Giraud, 433, H.

ACHAT des chemins de fer allemands par l'Etat, 463, H.

AGOULT (La comtesse d'). Daniel Stern, sa vie et ses œuvres, 325, H.

AGRÉGATION (L') des Facultés et le doctorat ès lettres. L'agrégation des Facultés de M. Cousin, différence entre l'agrégation de médecine et de droit et l'agrégation des Facultés des lettres et des sciences, 529.

ALEXANDRE DUMAS FILS. Considéré comme romancier, comme auteur dramatique; son style, l'action, les caractères, dextérité du praticien. Ses drames, ses proverbes; la personnalité de l'auteur, étudiée d'après ses écrits; son esprit n'est pas scientifique; 289 à 292, H.

ALLEMAGNE. Un Silvio Pellico, Fritz Reuter, 193. — Appel à la paix avec la France, 361. — La question catholique à Berlin : les lois de 1873, lois de mai; les lois de 1874, lois de mesure; les lois de 1875, lois de guerre; M. de Bismarck et le *Syllabus*, 265 à 269. — La philosophie en Allemagne, 97, H. — La question militaire : l'armée allemande et l'armée française, [illegible] H. — Portraits contemporains, Ferdinand Freiligrath, [illegible], H.

ALLIANCES DE PARTIS, 49.

AMERICANISTES. Congrès de Nancy, 121.

ANACHRONISMES DE SHAKESPEARE. Les, ses lois contre la cérémonie et la tapisserie, les anachronismes des littératures européennes au moyen âge; l'excuse de ces anachronismes en poésie; les inconvénients d'une exactitude historique trop parfaite : l'erreur contraire se rencontrant dans le théâtre de la Grèce, 30 à 35.

ANCIEN (L') régime, l'esprit et la doctrine, 569.

ANCIENS (Histoire des peuples de l'Orient), 217.

ANDRIEUX (Christian Hans), son caractère de chanteur, son goût pour la carrière théâtrale, son séjour à Copenhague, son premier poème, *le Voyage à pied de Canut de Holberg à la pointe d'Amalie*; *l'Aspettatrice de pères*, son drame *le Médecin*, ses *Histoires merveilleuses* pour les enfants, 154 à 160, H.

ANGLETERRE. Le mouvement des femmes et le suffrage politique, la proposition de M. Forsyth à la Chambre des Communes, la discussion à la Chambre; les meetings en faveur des droits politiques des femmes; miss Caroline Biggs, 251 à 254. — Le meeting de la salle Sainte-Cécile, miss Becker, mistress Fawcett, mistress Mac Laren, miss Isella Grant, miss Todd, miss Wilkinson, miss Taylor, 274 à 280. — M. Gladstone, comparaison avec lord Palmerston; son rôle dans l'affaire du *Dark University Bill*; ses opinions sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat; son éducation administrative et politique; sa science et erudition de ses écrits, 105 à 114. — La réorganisation de l'armée, 56, H. — L'Angleterre et la Russie en Orient, 132, H. — L'armée anglaise au XVIIIe siècle, sir John Burgoyne, 490, H.

ANNIVERSAIRE. L'histoire en Moralité, 293.

ANTIQUITÉS. Les anachronismes de Shakespeare, 30. — La vie sociale en Grèce, d'Homère à Alexandre, par M. Malaffy, 53. — Les tragédies romaines de Shakespeare. Comment pourquoi Shakespeare a amoindri le caractère de César, 122, H, 197, H, Brutus, 198, H. — Le caractère de Cassius, 227 à 233, H. — Portraits contemporains : Jean Lecoq, [illegible], H. — Un pamphlet [illegible] : *[illegible] veine*, 400, H. — Romanciers, Tourgueneff, [illegible].

ARCHIVES DIPLOMATIQUES, appel fait aux Chambres à la paix entre l'Allemagne et la France, 361.

ARTICLES de la géographie physique à l'étude de l'histoire et de la politique, 307, H. Pays méditerranéens, 338, H. La Russie, 339, H. L'Allemagne, Autriche et France, 341, H. Les petits Etats du Nord, 366, H. L'Angleterre, l'Espagne, 367, H. La France, 369, H.

ARCHÉOLOGIE. L'archéologie. But de l'archéologie, science des origines, 481 à 489, H.

ARMÉE FRANÇAISE. Sa réorganisation, 188. — Les réservistes, 313. — Les grandes manœuvres d'automne, 505 à 511.

ART. Histoire de l', Thorwaldsen, 321.

ARTISTIQUE (Causerie). L'exposition des Mirlitons, l'exposition des « intransigeants », 559, H.

ARYENNE (Race). Les institutions primitives, 200.

ASIE. Les empires anglais et russe, 582. — L'Angleterre et la Russie en Asie, 132, H.

B

BARBARIE (La) des Germains, les deux leçons *Lorenzaccio* et *la Coupe*; le cri de l'éléphant, les métaphores pour la dénomination des cris d'animaux, 299 à 303.

BATAILLE DE LONGUE, récit d'un officier français, 776, H.

BEAUX-ARTS. Corot, sa vie et ses œuvres, 12. — Un portrait de Molière en Bretagne, 63. — Carpeaux, 408. — Le centenaire de Michel-Ange, 289 à 292, 326 à 330. — Le Salon Pils, 545, H. — L'exposition des Mirlitons, l'exposition des « intransigeants », 559, H. — Le Salon de 1876, 557, H, 489, H, 544, H.

BELGIQUE. La et la France, l'incident belge, les annexionistes, 330.

BERGOT (M. Ernest). Les moralistes de nos pères. — Son amour pour l'observation morale intime. — Son esprit. Sa bienveillance, 316 à 320.

BIBLIOGRAPHIE de la date des [illegible] livres de la Bible, 128, 129.

BIBLIOGRAPHIE. *Histoire* : Le costume de guerre et d'apparat, d'après les sceaux du moyen âge, par M. Demay, 43. De la réunion de Lyon à la France, par M. Bonnassieux, 43. — La vie sociale en Grèce, d'Homère à Alexandre, par M. Mahaffy, 53. — Rivalité de François Ier et de Charles-Quint, par M. Mignet, 134. — Julien l'Apostat, par M. N. Tarin, 172. — De la substitution d'un épiscopat germain à l'épiscopat romain en Gaule sous les Mérovingiens et les Carolingiens, par M. Ludovic Drapeyron,

192. — Histoire des persécutions de l'Église jusqu'à la fin des Antonins, par M. Aubé, 203. — Grandes figures historiques, par M. Aug. Laugel, 206. — Histoire ancienne des peuples de l'Orient, par M. Maspero, 217. — Napoléon Ier et le roi Louis, par M. F. Rocquain, 231. — Études slaves, voyages et littératures, par M. Louis Léger, 233. — Chansons populaires bulgares inédites, textes et traductions, par M. Auguste Dozon, 234. — La Marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne, par M. Ernest Lavisse, 234. — Les Anglais en Guyenne, par M. Brissaud, 235. — Petite histoire du peuple [illegible], par M. Paul [illegible], 353. Mémoires d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire, par M. Georges Perrot, 470. — La divination et la science des présages chez les Chaldéens, par M. F. Lenormant, 491. — De l'anthropologie, étude d'ethnologie comparée, par M. Girard de Rialle. Mémoires sur l'Asie centrale, son histoire, ses populations, par le même, 492. — Histoire de Gustave-Adolphe, par M. E. de Parieu, 494. — Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste avec Mme Geoffrin, 495. — Les états de Bretagne et l'administration de cette province jusqu'en 1789, par le comte de Carné, 513. — La Révolution française et la féodalité, par M. Doniol, 520. — François de La Noue, par C. Vanssay, 613. — Les exploits de Digénis Akritas, épopée byzantine du Xe siècle, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Trébizonde, par MM. Constantin Sathas et Émile Legrand, 35, II. — Histoire de la Fronde [illegible], par M. Paul Gaffarel, 274, II. — Histoire de l'Angleterre depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours, par M. Reynald, 276, II. — Histoire des Français, par Théophile Lavallée, [illegible] de 1814 à 1848 [illegible] jusqu'en 1874. — Le ministère Martignac, [illegible] politique et les dernières années de [illegible], par M. Ernest Daudet, 279, II. — Histoire du XIXe siècle, par M. [illegible], [illegible], II. — Les origines de la France contemporaine. L'ancien régime, par M. Taine, [illegible] II. — Marie Stuart, son procès et son exécution, par M. de Chantelauze, 293, II. — Vie de Henri IV, par M. de Lescure, 395, II. — Louis XIII et Richelieu, par M. [illegible], II. — Épisodes politiques et militaires, par sir John Bragowne, 420, II. — Le théâtre de Saint-Cyr, par M. Achille Taphanel, 419, II. — La [illegible] historique de MM. G. [illegible] et G. [illegible], [illegible] II.

Géographie : La [illegible] universelle, par M. Élisée Reclus, 39. — [illegible]

[illegible]

[illegible] — Le Mexique [illegible], par M. Gust. [illegible], 494,

II. — Les villes mortes du golfe du Lyon, par M. Lenthéric, 105, II. — Études sur la condition géographique et politique de l'Asie centrale, par sir Henry Rawlinson, 152, II. — L'empire d'Allemagne, précis historique et géographique, par Mme Pauline W. Cocheris, 478, II.

Beaux-arts : Vie de Beethoven, par M. Arthur Pougin, 181. — Études sur les arts au moyen âge, par Prosper Mérimée, 205. — Le drame musical, par M. Schuré, 24, II. — La Gazette des beaux-arts, 6[illegible], II. — L'art et la critique en France depuis 1822, par M. Pierre Petroz, 65, II. — Histoire de l'art par Wilhelm Lübke [illegible], 65, II. — Isabey Père, par M. Bercq de Fouquières, 208, II. — La sculpture égyptienne, par M. Émile Soldi, 448, II.

Littérature : Le journal du shah de Perse, traduit en anglais par M. S. W. Redhouse, 97. — Les hostelleries et tavernes de Nancy, par M. Jules Renault, 205. — Chansons populaires bulgares, par M. Dozon, 208. — De la nature des choses, de Lucrèce, Ier livre, traduit en vers et précédé d'une préface, par M. Sully Prudhomme, 227. — Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres, par le vicomte d'Haussonville, 340. — La chanson de Roland, 592. — La fille de Carilès, Les deux mères, par Mme Colomb. — Fausse route, La route perdue, par M. Girardin. — Tom Brown, par M. Voisin, 604. — Mon jardin, par M. Sennoe, 609. Les insectes, par M. Blanchard, 611. — L'homme préhistorique. Les origines de la civilisation, par sir John Lubbock, 612. — Bibliothèque et magasin illustrés d'éducation et de récréation, 617. — Histoire de la littérature contemporaine en Espagne, par M. Gust. Hubbard, 158, II. — Le registre de La Grange, 205, II. — Mythes et chants polynésiens, par le révérend W. Wyatt Gill, 328, II. — La Russie épique, par M. Alfred Rambaud, 299, II. — Corneille inconnu, par Jules Levallois, 304, II, 315, II. — Les contemporains de Molière, par M. Victor Fournel, 313, II. — Bibliographie moliéresque, par M. Paul Lacroix, 314, II. — Bibliographie cornélienne, par M. Émile Picot, 315, II.

Politique : Les Jésuites, par M. J. Huber, 89. — La Russie actuelle, 112, II. — La brochure [illegible], les antécédents du procès d'Arnim, 113, II. — Le théâtre de Versailles. L'Assemblée au jour le jour, du 24 mai 1873 au 25 février 1875, par M. Camille Pelletan, 67.

Philosophie : La Revue philosophique de M. Th. Ribot, 321, II. — La critique de Kant et la métaphysique de Leibniz, par M. [illegible], 231, II. — Problèmes de [illegible], par M. [illegible], 241, II. [illegible] par M. [illegible] — La science sociale, par M. H. Spencer, 246. [illegible] par M. Draper, 120. [illegible] II.

[illegible]

gymnase de Bischwiller, par M. Engel, 19, II. — Les humanités modernes : Rhythmes et rimes de la langue anglaise, par MM. Kuhff et Eisen, 149, II. — Précis de droit féodal et coutumier, par MM. Mallet et Blin, 191, II. — Le divorce considéré dans la théorie et dans la pratique, par M. [illegible], 192, II. L'homme primitif, par le duc d'Argyll, 443, II. — Le langage, par M. Abel Hovelacque, 467, II.

Birmanie [illegible], ses rapports de la Birmanie avec la Compagnie des Indes. [illegible] le Chalermenne de la Birmanie 1757. Déclaration de guerre de l'Angleterre en 1824, le [illegible], le traité de paix et le démembrement de l'empire birman; le roi [illegible] richesses matérielles du sol; le caractère birman d'après le major Allen, 14, II.

B[illegible], roman, 344.

B[illegible], ses débuts, son arrivée à Paris, son séjour en Russie, son début à Rouen avec [illegible], la première représentation de [illegible], la note dominante de sa mélodie, sa correspondance, 181 à 183.

B[illegible], les allusions faciles, *la Religion romaine d'Au-* [illegible] 121, II.

Bosnie (La). Population, villes principales, religions diverses, 210.

B[illegible] 201.

Bu[illegible], ses travaux, son influence sur [illegible] l'Égypte, l'École spéciale des langues orientales vivantes, la chaire de Villoison, ses élèves. M. Burnouf [illegible] au Collège de France. L'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 145 à 146.

B[illegible] 298.

B[illegible], son [illegible], sa [illegible], 420, II.

Byzantine (Littérature). Les exploits de Digénis Akritas, 35, II.

C

[illegible] 1875, 370.

[illegible]

M. Imbert de Saint-Amand, 236. — [illegible]

dee, drame, histoires en cinq actes et en vers, par M. Louis Olona, 258. — Les grands écrivains du XVIIe siècle, par M. Gustave Merlet, 255. — Voyage au pays des milliards, par M. Victor Tissot, 256. — Flamarande, les Deux Frères, par George Sand, 257. — Le mannequin, par M. Ecottier, 257. — Madame Lili, par M. Marc Monnier, 258. — La veuve de l'amiral Coligny, rapport présenté à la Société de l'histoire du protestantisme, 280. — Les sorcières dans le Béarn, par M. Espy; grandes figures historiques, par M. Lougel, 281. — La fin du XIXe siècle, par M. Paul Ferret; les cinabots, par M. Gaston Lavalley; les Écolières, par M. Marc Amanieux, 282. — L'Afrique équatoriale, par M. le marquis de Compiègne, 306. — Lettres à une autre inconnue, de Mérimée, avec un avant-propos par M. Blaze de Bury, 307. — Une méprise de cœur, par M. Edm. Arnous Rivière, 308. — Diderot, sa vie et ses œuvres, par M. Albert Collignon, 358. — Le brigandage en Italie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Arm. Dubarry, 354. — Madame Lebailly, scènes de la vie de province, par Fervacques, 355. — Les belles Laides, par M. Claretie, Nouveaux chants du soldat, par M. Déroulède, 356. — L'opposition sous les Césars par M. G. Boissier, 378. — La psychologie sociale des nouveaux peuples, par Philarète Chasles, 379. — La comédie à la cour de Louis XVI; les spectateurs sur le théâtre, 380. — Le *Faust* de Goethe, traduction de M. Marc Monnier, 401. — La république de Martin, par M. Louis Rambaud, voyage de lord Humour, le pays des croisades, par M. Edm. Thiaudière, 402. — La vie imprévue, par M. P. Bourget, 403. — Madame Lebailly par Fervacques, 403. — Abrégé du dictionnaire de Littré, par M. Beaujean, 425. — Plus ça change, par M. Alphonse Karr, 425. — Mesdames les Parisiennes, par M. Ern. d'Hervilly; la seconde vie de Marius Robert, par M. Paul Parfait, 426. — Les ménages militaires, par Mme de Chandeneux, 427. — Le général Philippe de Ségur, sa vie et son temps, par M. Saint-René Taillandier, 450. — Mémoires d'un imbécile, par M. Eug. Noel, 451. — Les classes dirigeantes, par M. Bigot, 472. — Sacha, par Fervacques, 473. — Les métamorphoses de Ferne l'Étrange, par Mlle Bourotte, 474. — La Sémiramis aimée, par M. Léon de Lebessade, 474. — Actes et paroles, pendant l'exil, par M. Victor Hugo, 489. — Aujourd'hui et demain, par M. Vacquerie, 490. — Les Diennes et les Vénus, par M. Arsène Houssaye, 500. — Le livre de l'exil, par Edgar Quinet; une nièce de Mazarin; la princesse de Conti, d'après sa correspondance inédite, par M. Ed. de Barthélemy, 544. — Madame des Groux, par Léonie Dupont, 545. — Londres, par M. Louis Énault, 546. — Fragments d'études sur l'homme et la société, par M. Jacquinet, 570. — Bibliographie cornélienne, par M. Émile Picot; l'insecte, par Michelet, 571. — Les animaux de France, par M. Victor Rendu; le secret de l'île, par M. Jules Verne, 572. — Confidences d'un journaliste, par M. Max Rendu; un rêve, par M. Soulier de Beauregard, 572. — Tribuns et courtisans, par M. V. de Laprade, 594. — La Chine familière et galante, par M. Arène, 595. — Les fleurs blanches, par M. Edouard Sacher, 596. — Le major Frans, par M. Albert Réville, 596. — A coups de fusil, par Quatrelles, 615. — Philosophie moderne, par M. X. Aubryet, 616. — Livres d'étrennes, 616. — L'antiquité, par Philarète Chasles, 40, II. — Œuvres de Pouschkine, traduction du russe, par Mme Sophie Engelhardt, 41, II. — Les femmes du monde, par Bachaumont, 42, II. — Le théâtre des demoiselles de Verrières; la comédie de société dans le monde galant du siècle dernier, par M. Ad. Julien, 43, II. — Le bleuet, par M. Gust. Haller, 93, II. — Le cent et un sonnets, par M. Arsène Houssaye, 94, II. — Nouvelles poésies, par M. Ach. Millien, 95, II. — A Molière, par M. Lucien Pate, 95, II. — L'Université de Paris, par M. Ch. Desmaze, 114, II. — Les cours de M. Fustel de Coulanges à la Sorbonne, 115, II. — Mémoires secrets et témoignages authentiques, par M. A.-J. de Marnay, 141, II. — Pensées de liberté, par M. le comte Agénor de Gasparin, 162, II. — Un continent perdu; l'esclavage et la traite en Afrique, par M. Joseph Cooper, 163, II. — Les domestiques, par M. Edm. Robert; Olivier, par M. Coppée, 163, II. — Tome troisième de Molière, publié par M. Despois, 236, II. — Le comte Gaston de Raousset Boulbon, par M. Henry de la Madeleine, 238, II. — Les œuvres de MM. Edmond et Jules de Goncourt, 238, II. — Les filles du colonel, par Mme Claire de Chandeneux, 238, II. — L'empereur Claude, par M. Lucien Double, 254, II. — Œuvres diverses de Jules Janin, publiées par M. de la Fizelière, 255, II. — Études de M. Schérer, 256, II. — Souvenirs de l'année 1848, par M. Maxime du Camp, 256, II. — Une bonne fortune, par J. Yel, 257, II. — Amour et patrie, par M. Léon Séche, 257, II. — Les annales du théâtre, par MM. Édouard Noel et Édmond Stoullig, 257, II. — Poésies complètes de Théophile Gautier, 279, II. — Jack, par M. Alphonse Daudet, 280, II. — Œuvres complètes de La Bruyère, nouvelle édition, par M. Chassang, 306, II. — Œuvres de Mathurin Regnier, publiées par M. L. Lacour, 307, II. — Grandeur et décadence des Romains, publié par M. Franceschi, 307, II. — Un officier royaliste au service de la république 1789 à 1799, par M. Alfred de Besancenet, 307, II. — Son excellence Eugène Rougeon, par M. Em. Zola, 308, II. — Les cahiers de Sainte-Beuve, suivis de quelques pages de littérature antique, 329, II. — Lettres de Mlle de Lespinasse, nouvelle édition, par M. Eug. Asse, 331, II. — Lettres portugaises, par M. Piedagnel; la fortune d'Anzele, par M. André Theuriet, 332, II. — Le reliquaire des Hautecloche, par M. Ern. Billaudel, 332, II. — Chroniques parisiennes de Sainte-Beuve, 352, II. — Études littéraires sur les chefs-d'œuvre des classiques français, par M. Gustave Merlet, 354, II. — Poésies de M. Ch. Bardin, 354, II. — Étienne Moret, par M. Francisque Sarcey, 377, II. — La vie aux États-Unis, par M. Xavier Eyma, 378, II. — Le monde américain, par M. Simonin, 378, II. — Le Parnasse contemporain, 3e série, 378, II. — Mémoires de Charlotte-Amélie de la Trémoïlle, publiés par M. de Barthélemy, 423, II. — Pensées morales et littéraires de M. F. Sauvage, 424, II. — Les œuvres de Jules Janin, 424, II. — Les soirées fantastiques de l'artilleur Baruch, par M. Sahères, 424, II. — Le sergent d'Armagnac, par M. Fiévée, 425, II. — Fleurs des Vosges, poésies par l'abbé C. Raussel, 425, II. — Au bivouac, récits poétiques, par M. Ameline, 425, II. — Les Français en Amérique, par M. Chotteau, 450, II. — Un Français en Amérique, par M. Toutain, 451, II. — Mémoires d'un suicidé, par M. Maxime du Camp; les oubliés et les dédaignés, par M. Charles Monselet, 451, II. — Le poème de la jeunesse, par M. Félix Frank, 452, II. — Œuvres choisies de Joachim du Bellay, par M. Becq de Fouquières, 471, II. — Abyssine, par M. Achille Raffray, 472, II. — Scènes de la vie cruelle, par M. Ch. Monselet, 472, II. — L'homme gris, par M. B. Porteyin, 473, II. — Le livre à serrures, par Amédée Achard, 473, II. — Le moyen âge, par Philarète Chasles, 499, II. — Ombres et vieux murs, par M. Auguste Vitu, 500, II. — Le renégat, par M. Jules Claretie, 500, II. — Les libellules, par M. Prosper Marius, 501, II. — Étude sur les plaidoyers d'Isée, par M. Léon Moy, 523, II. — Aventures et chasses dans l'extrême Orient, par Thomas Anquetil, 523, II. — Les reliques vivantes, par M. Tourguéneff, 524, II. — Les vies brisées, par M. Boutelleau, 524, II. — La réception de M. Dumas à l'Académie, 546, II. — Un coin du monde, le mariage du trésorier, par Mme Claire de Chandeneux, 547, II. — Mélanges et lettres, par M. Doudan, 570, II. — Le théâtre de la duchesse du Maine, par M. Jullien, 594, II. — Les deux singes, par M. Louis Verbrugghe, 595, II. — Esquisses parisiennes, par M. Théodore de Banville, 595, II. — Le crime du substitut, par M. George Vauthier, 596, II. — Histoires à dormir debout, par M. Vitu, 596, II. — Les poèmes de l'amour et de la mer, 593, II. — La chanson des gueux, par M. Jean Richépin, 597, II.

Théâtre : Reprise de la Dame aux camélias, les Muscadins de M. Jules Claretie, 309. — Ferréol, par M. Sardou, 522. — Les Danicheff, 66, II. — Madame Caverlet, 142, II. — Le prix Martin, 165, II. — L'Étrangère, 186, II. — L'Oncle aux espérances, 281, II. — L'hôtel Godelot, 501, II. — La cigale chez les fourmis, 547, II. — Le luthier de Crémone, 548, II.

CENTENAIRE DE MICHEL-ANGE. Les fêtes de Florence, le Palazzo-Vecchio, la procession au monument de Michel-Ange, les fêtes au palais Riccardi, 289 à 292. — Inauguration de l'exposition des œuvres de Michel Ange, le *David*, le *Moïse*, le tombeau des Médicis, variété prodigieuse du génie de Michel-Ange, ses œuvres inachevées; le pays de Signa, 326 à 330.

CERCLE (Le) Franklin au Havre, 264, II.

CHANSONS (Les) populaires bulgares, 208. — épiques de la Russie, 299, II.

CHEMIN DE FER (Le premier) en Chine, 497, II.

CHERBULIEZ (Victor). L'imprévu dans les situations et dans les caractères des personnages, le monde cosmopolite de Genève, avantages que l'auteur a tirés de ses observations sur ce monde, son style gardi différent du style parisien, 361 à 365, II.

CHINE. Le premier chemin de fer, 497, II.

CHRISTOPHE COLOMB, son lieu de naissance, 400, II.

CLUB ALPIN français, 446.

Collège de France. La fronde et les mazarinades du temps, par M. Anatole France, I, II. — Économie politique, cours de M. Levasseur : La population de la France dans ses rapports avec la topographie, 148, II.

Comédie française. Histoire de la. Le registre de La Grange, 265, II. — Son histoire, MM. Victor Fournel, Paul Lacroix, Emile Picot et Jules Levallois, 313, II.

Conflits de la science et de la religion, d'après M. Draper, 110.

Congrès américaniste de Nancy, 121. — Essai de déchiffrement du *Dresden Writing-Book*, 122. — Relations entre les bouddhistes et les Américains, 123. — Le roman de l'Atlantide, 124. — Ethnographie américaine, 125. — Linguistique en Amérique, 126. Archéologie américaine, 127.

Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, session de 1876, section historique; l'utilité de ces réunions avait été pressentie par M. Guizot : le discours de M. Delisle, président de la section; absence de programme pour les travaux, le journal du chevalier Jent, envoyé de la cour de Portugal à Mazarin; documents sur les ex-jésuites français; la correspondance entre Louis XIV et la république Helvétique après la réunion de l'Alsace et de la Franche-Comté; les procès au moyen âge contre les animaux; le discours de M. Waddington, 417, II.

Coquerel Ed. Athanase. La crise protestante, comment Coquerel prit la tête du mouvement libéral protestant, 25 à 39, II.

Corot. Sa vie et ses œuvres, sa jeunesse, le règne des paysages historiques, ses peintures dans la nature, ses peintures en pleine nature, sa manière de voir : Corot n'était pas un réaliste; le caractère commun de ses impressions, 12 à 19.

Cortejo. Le, au XIVe siècle, Villemain, 529.

Courtois-Suffit. Un ministre de la guerre oublié, Michel Le Tellier (1643-1677), 371. — L'homme au masque de fer, d'après de nouveaux documents, 265.

D

Dessoir (Mme la comtesse d'Agoult). Son éducation, sa vie à la cour, son séjour en Italie de 1833 à 1839, ses débuts comme écrivain en 1840 dans la *Revue de la Revue des Deux Mondes*, son *Lucrezia Floriani*, l'*Histoire de la révolution de 1848*, les *Dialogues avec Dante et Goethe*, les *Esquisses morales*, ses *Mémoires*, 325 à 334, II.

Devoirs. L'éducation, Hans Christian Andersen, 154, II.

Dieu. De la des différents livres de la Bible, 125. — Le Livre, 126. — Les Prophètes, 131. — Les historiens des Israélites, Job, Les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, les Lamentations, Ruth, Esther, Daniel, Les Chroniques, Esdras, Néhémie, 133. — Les apocryphes, Judith, Tobie, Esdras, Baruch, Le Sagesse, les Maccabées, le Testament et l'apocryphe Esdras, Le Livre d'Hénoch, 134 à 136.

Dieu. M. Michelet. L'œuvre littéraire de Michelet, par M. Michelet, Dieu, [illegible] les *[illegible]* pendant le siège de Paris, [illegible] *Peuple*, *Bible de l'humanité*, *Jeanne d'Arc* et *Rabelais*, le réalisme, 241 à 245.

Droit de l'Université, par Rodin, fragments d'un mémoire inédit; la bulle *Unigenitus* et l'Université de Paris, 161.

Dupuis. Version assyrienne du, L'inscription cunéiforme publiée par M. Smith, du British Museum; Istubar, le génie du feu. Dans le récit biblique, Dieu n'épargne que la maison du juste, le Noé; dans le récit assyrien, il préserve tout le peuple de Xisuthros, 189, II.

Distributions. Les de prix. Les humanités universitaires, la politique dans ces discours, la défense de l'Université par M. Colmet d'Aage, 165.

Dupin aîné, sa vie et ses travaux. Dupin avocat : les défenses de Ney et de Mouton, le procès des assassins du maréchal Brune, les procès civils, les procès de presse; la révolution de 1830; Dupin à la Cour de cassation, à la Chambre des députés, aux comices agricoles de la Nièvre, 433 à 443, II.

E

Ecoles. L'... des sciences politiques, 432. — L'École française d'Athènes et l'École française de Rome. La création de l'École d'Athènes, ses adversaires, intérêt spécial et propre des études helléniques. L'École de Rome, son budget; nécessité de la création d'un *Bulletin* pour les travaux spéciaux de l'École; nécessité d'assurer l'avenir des élèves de ces écoles, 553. — École des langues orientales vivantes, cours de M. Miller : M. Brunet de Presles le grec moderne et ses progrès, 537, II.

Enfants. L'... nation ne considère comme un devoir national, 160, II.

Esprit et l'Esprit. Les, I. Esprit et Dieu, l'histoire et la religion, le genre de l'unité catholique, la réforme de Luther, l'influence des pseudes, l'orthodoxie protestante, ce que l'Esprit fit aux Eglises, 1 à 6.

Etats. Les du tiers état sous l'ancienne monarchie, le collège électoral par bailliage ou sénéchaussée, sa convocation, assemblées des paroisses, cahiers, délégués paroissiaux, l'assemblée entre le système électoral des États généraux et celui du Sénat, 147 à 149.

Empereur. Un et un pape au moyen âge. Henri IV et Grégoire VII, compétences et leurs conflicts, antagonisme des deux pouvoirs, soumission de Henri IV, son supplice de la diète de Grégoire VII contre Henri IV, 549.

Enfant. Les lettres sous le second, 58. — Les empereurs oubliés et inconnus, 59. — L'empereur Firmin, Dialogues sur les lettres contemporaines, le Dictateur, 14 à 18, II.

Enseignement des peuples, 19. — De la [illegible] vendredi [illegible] les affaires, 20. — La liberté de l'enseignement supérieur, [illegible] M. Dupanloup [illegible] la liberté [illegible] la liberté [illegible] 107, II.

Eudaire, historien de la [illegible] Aulaire, historien de la [illegible]

Espagne. La république de l'... Mort du président Garcia Moreno, 305.

Essais. Une visite à Puvis de Chavannes, 465. — Histoire de la littérature contemporaine, la lutte entre l'esprit ancien et l'esprit nouveau, 138, II. — La littérature en Espagne, 504, II. — La littérature au XVIe siècle, la bibliothèque de don Quichotte, 567, II.

Essai (L') et les Essais, I. — L'esprit scientifique et le sentiment littéraire dans les études grecques, 583, II.

Etablissement (L') de la république et la situation extérieure de la France, 73, II.

Evêques (Les) au Conseil de l'instruction publique, 363.

Exploits (Les) de Digénis-Akritas, épopée byzantine du xe siècle, 35, II.

Exposition de géographie. Une visite à l'..., 156.

F

Faculté de théologie. *Littérature française* : Les anachronismes de Shakespeare, par M. P. Stapfer, 30. — Les tragédies romaines de Shakespeare, par M. P. Stapfer, 172, 197 et 227, II. — La mythologie du Nord, par M. Halberg, 30, II.

Littérature française : Des principaux systèmes d'interprétation de la mythologie grecque, par M. Decharme, 126, II. — Origines de la comédie antique, par M. Bouché-Leclercq, 245, II. — L'esprit scientifique et le sentiment littéraire dans les études grecques, par M. Maurice Croiset, 583, II.

Philosophie : La philosophie allemande, par M. Boutroux, 97, II.

Histoire : La république Parthénopéenne, la reine Marie-Caroline, par M. P. Gaffarel, 6.

Géographie : Les empires anglais et russe en Asie, par M. Vidal-Lablache, 582.

Poésie [illegible] M. Frédéric Mistral, les [illegible], 183, II.

Fenian. Le mouvement politique en Angleterre, 251.

Figaro. Octave comme auteur dramatique et comme romancier. Les qualités de son style, son analyse fine et pénétrante du cœur et de l'homme, ses défauts, absence de vérité, manque de vérité morale et de force; pourquoi il plaît aux femmes, 481 à 489.

Finances [illegible] de la Turquie, 505, II; [illegible], II.

[illegible] Jobert, ses travaux comme publiciste, sa critique littéraire, [illegible], II.

[illegible] (Abbé) et ses travaux. L'école [illegible] M. Cousin, M. Lerminier, le spiritualisme contemporain, le [illegible] de M. [illegible], *Spirit* [illegible] 443 à 449.

[illegible] 107, II.

[illegible] Aulaire, historien de la [illegible]

[illegible] de la Grande, surintendance en [illegible] de Louis XIV, [illegible], II.
[illegible], 175.

G

[illegible], président de la République [illegible] l'Espagne; [illegible], 386.
Géographie (Enseignement de la). Projet de réforme, 95. — L'Exposition de géographie. Représentation des différents États au Congrès, disposition de l'exposition, la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'exposition française, 156 à 159. — Réformes demandées dans l'enseignement, 160. — La Bosnie et l'Herzégovine (extrait de la *Géographie universelle*, de M. Élisée Reclus), 210. — Les empires anglais et russe en Asie, 562. — La géographie et les étrangers, 607. — Europe politique. Application de la géographie physique à l'étude de l'histoire et de la politique, 337, 366, II.
Géographique (Bulletin), 145.
Gérard (S.), les transformations diverses de son talent, les influences de son éducation sur le développement de son sensibilité et son imagination; les diverses périodes de sa vie littéraire; les œuvres d'imagination pure, ses préoccupations religieuses et artistiques, l'étude des questions politiques et sociales, les romans champêtres, 577 à 583, II.
Gambetta (M.) considéré comme homme politique, 105.
Gambetta (Les manœuvres de l'autonomie), 505.
Géologie (La vie sociale en), d'après M. Fouillée, 53. — Le terrain tertiaire et ses progrès, M. Hébert et M. Bruno de Fresles, retour de la langue grecque usuelle au langage ancien, M. Athanas Bernardakis; M. Egger; la poésie contemporaine, la littérature contemporaine, 537 à 543, II.
Géologie (Littérature). La science et l'art chez les historiens grecs, 557. — L'esprit scientifique et le sentiment littéraire dans les chefs-d'œuvres, [illegible] à 543, II.
Germanie VII et Hermès, 540.
Gérusez (E.-D.). Sa vie et ses travaux, *les Pélasges dans l'antiquité*, professeur à l'École normale avec M. Geffroy, à la chaire de géographie de la Sorbonne; ses luttes en faveur de l'École [illegible]; *le Nouveau [illegible]*; [illegible] au Collège de France; [illegible] de l'Académie des inscriptions et belles lettres, [illegible], II.

H

Hébert (Les terrains tertiaires); M. Bruno de Fresles, [illegible], 537, II. — J.-B. Coquiniant, 385, II.
Henri IV et Grégoire VII, 540.
Hérédité, 240.
Hérodote (L'art d'Hérodote), [illegible] II. — L'histoire au Congrès des sociétés savantes, 417, II.
Histoire contemporaine : [illegible] Michel, 154. — [illegible] Debord, [illegible]. — Histoire [illegible] : la France et l'Autriche [illegible] travaux, 337.
Histoire (Géographie). L'histoire et les [illegible] d'après de nouveaux documents, 268.
Hollandaise (L'littérature au XIXe siècle. Rhynors Fabh, les poètes Wilhem Bilderdyck, Isaac da Costa, Vand der Palm, Nicolas Bats, Jan Pieter Heye, le poète des enfants; les romanciers van Lennep, Mme Bosboom-Toussaint, 371 à 376, II.
Hongrois (Francis Deak, le patriote hongrois, 396, II.

I

Instruction (L'), primaire à Paris; le rapport de M. Gréard. Statistique scolaire de Paris; statistique des principales villes de l'étranger; statistique de la Seine; la ruine de l'enseignement libre; organisation pédagogique des écoles primaires de Paris; les trois cours élémentaire, moyen et supérieur; les écoles normales; l'instruction obligatoire, 217 à 227, II.
Indications nouvelles sur l'[illegible], 190.
Indo-Européenne (Langues). Les sept grandes branches de la famille indo-européenne; importance de l'étude de ces langues; la première langue indo-européenne; méthode pour connaître les périodes du langage; formation des diverses parties du discours, 81.
Italie. Le mouvement intellectuel; la *Rivista europea*; M. Maurice Schiff; l'enseignement supérieur; M. Tullo Massarani, 271, II.

J

Jean-Bart (La légende et l'histoire de), 160, II.
Jésuites (L'enseignement des), l'esclavage, la constitution, 19. — Leur morale, 89.
Jours (Les) Lemoinne et le journalisme à l'Académie, 251 à 254, II.
Journal du shah de Perse (Le). Caractère personnel et enfantin de ses impressions, 97.
Journalistes français contemporains : M. John Lemoinne, 251, II.
Juifs (Les) Karaïm de Crimée. La forteresse juive de Tchoufout-Kale; la tolérance religieuse des khans; origine des Karaïm; leur historien Firkovitch; leurs rites, leurs ancêtres; les légendes crimées, 245 à 251.
Jurisprudence, 172.

K

Kabylie (La) et les pays Berbères, 177, 263, II.
Karaïm (Les juifs) de Crimée, 245.

L

Lacroix (Raoul). Les acralmies, 612, II.
Langues indo-européennes, 81. — Langues vivantes, leur enseignement, 140, II.
Le Tellier (Michel), ministre de la guerre (1643-1677), 574.
Lettres sous le second empire. Les [illegible] de la Société des gens de lettres; M. Saint-Réal : la satire; M. Saint-Marc Girardin : le roman, le théâtre, l'histoire, les conférences publiques, 36 à 39.
Leverrier (Le) : ses projets, 407, II.
Lois (Les) des sciences, 129, II.

M

Macaulay : développement précoce de ses facultés; son entrée à la *Revue d'Édimbourg*; ses [illegible] : sa mémoire remarquable; sa carrière administrative et politique, 293 à 295; son séjour aux Indes; le style et l'esprit de ses écrits; son sentiment religieux, 295 à 299.
Mahaffy (M. et son histoire de la Grèce, 53.
Maires. Leur nomination sous l'ancien régime et jusqu'à nos jours, 543, II.
Marius (Le prince Louis), d'après de nouveaux documents, 268; les onze personnages qui ont successivement prêté leur nom au prisonnier; les hypothèses de M. Marius Topin, les recherches et les discussions de M. Jung, 268 à 273.
Massillon (Le conférencier de Dubois; une réhabilitation; motifs qui le tinrent éloigné deux ans de son diocèse et le firent consacrer à sacrer Dubois, 537.
Michel-Ange (Le centenaire de) 289 et 326; une lettre de Michel-Ange, 292.
Militaires (Questions). La réorganisation de l'armée française, à propos de l'article du *Blackwood's Magazine*; la réponse du *Times*, 188. — Les réservistes en 1875; ils ont accompli leur tâche comme un devoir patriotique, 313. — Nos préparatifs en 1870; la seconde du *Blackwood's Magazine* aux Français; les imperfections de notre organisation en Crimée et en Italie; l'état de notre armée en 1866; défaut d'organisation; insuffisance des effectifs, du matériel, des vivres; mauvaise organisation des réserves, 487. — Les grandes manœuvres d'automne; l'ordre disperse; la nouvelle théorie d'infanterie, les manœuvres de cavalerie; les services administratifs; comparaison avec les grandes manœuvres en Prusse; avantages de ces manœuvres, 505 à 511. — La réorganisation de l'armée en Angleterre; suppression de l'achat des grades, par M. Cardwell; l'armée royale en 1868; les *effectifs*; la milice; réserve de l'armée régulière; les districts de brigades; l'état-major; le plan de mobilisation; les équipages de la flotte; le service obligatoire et l'Angleterre, 56 à 63, II. — L'achat des chemins de fer par l'État en Allemagne; législation des chemins de fer dans leurs rapports avec l'empire; importance des chemins de fer au point de vue de la guerre; tendance de la Prusse à militariser les chemins de fer; unification des règlements, 463, II. — Les forces militaires de la Turquie; la suppression des janissaires en 1826; la réforme de 1856; le plan de 1869 copié sur le système prussien, 505 à 508, II. — Les communications de terre et de mer; les armées de Serbie, du Monténégro, de la Roumanie, 553 à 558.
Mistral (Frédéric) et les Félibriges, 183, II.
Mommsen et les extrêmes [illegible], 49.
Mœurs politiques contemporaines : la *Presse*, 447.
Montalembert : ses portraits, 69.
Montenegro (Un voyage au). — Les progrès de ce pays, 91, II.
Morales (Questions). Les vivisections, 109, II.
Morin (Frédéric). Sa vie, ses travaux et sa carrière politique, 409 à 416, II.
Mosquée (La) d'Eyoub et le couronnement des sultans, 589, II.
Mouvement (Le) intellectuel en Italie. La *Rivista Europea*; M. Maurice Schiff; l'enseignement supérieur; M. Tullo Massarani, 271, II.

[illegible] Les [illegible], 151.
M[illegible] de l'avenir. Richard Wagner, 353, II.
Mythes (Les) des vents. 89, II.
M[illegible] du Nord, [illegible], II. — [illegible] les principaux systèmes d'interprétation, 126, II.

N

N[illegible] Cohen[illegible] — Alfred [illegible] querel, 120. — M. Gramont, 2[illegible], II.
Notes et impressions : 21, 45, 70, 92, 117, 139, 163, 212, 260, 283, 310, 342, [illegible], 380, 404, 427, 453, 475, 501, 52[illegible], [illegible], 573, [illegible], 20, II, [illegible], II, [illegible], II, [illegible], II, 212, II, 2[illegible], II, 28[illegible], II, [illegible], II, [illegible], II, [illegible], II, 38[illegible], II, [illegible], II, [illegible], II, [illegible], II, 478, II, 50[illegible], II, 521, II, [illegible], II, [illegible], II, 597, II.

O

O[illegible] (L[illegible]) sous les empereurs romains, l'opposition [illegible] gens du monde, [illegible] du [illegible]; l'opposition du Sénat, les [illegible] [illegible] dans les [illegible] et dans les [illegible], les pamphlets, les [illegible] politiques, les [illegible] du théâtre, [illegible] à 396.
[illegible]

P

[illegible]

Pen[illegible] Les [illegible], 2[illegible].
P[illegible] français contemporains : [illegible] — M. [illegible] — M. Michel [illegible] — Albert [illegible] — [illegible], II.
P[illegible] allemands : [illegible]; différences entre la philosophie allemande et la philosophie française, 97, II.
[illegible] Les deux [illegible], II.
P[illegible] [illegible], [illegible] 175 à 18[illegible] — [illegible] 577.
Politiques (Questions). Les alliances [illegible] [illegible] Pourquoi le [illegible] Sénat [illegible] républicain, les [illegible] sous la monarchie, 145 : [illegible] Sénat [illegible] républicain, 3[illegible]. — [illegible] belge, [illegible] M. [illegible] et M. [illegible], 33[illegible]. — La presse, 117. — [illegible] prits de tradition et d'innovation doivent [illegible] de presse [illegible], l'une matérielle [illegible] peut [illegible] monarchique en [illegible] [illegible], II.

Pr[illegible] Nos [illegible] en 187[illegible], [illegible] du [illegible] Français, [illegible]7.
Pr[illegible] Les [illegible]; les reproches qu'on [illegible] lité du journalisme français, le règne du [illegible]; la presse [illegible] la crédulité, 417 à 422.
P[illegible] [illegible] morale sociale d'après M. Caro, 2[illegible]4, II.
P[illegible] d'Arnim, 143, II.
P[illegible] Alfred [illegible] [illegible], 25, II.

Q

Qu[illegible] [illegible] emp[illegible] et la politique [illegible], [illegible].
Quinet[illegible] [illegible], 39, II. — [illegible] ses destinées [illegible], 77, II.

R

R[illegible] Les [illegible] dans l'enseignement [illegible], [illegible]. — Réforme de l'enseignement supérieur, les cahiers de l'Université en 1[illegible].
[illegible]
sa Ph[illegible]
[illegible], 12.
[illegible]

241; M. Octave Feuillet, 481; M. Victor Cherbuliez, 362, II; George Sand, 577, II.
Russie (Un roman administratif en), 341, 358. — La Russie actuelle, 112, II. — Les chansons épiques, 299, II.

S

Sainte-Beuve. Sa vie et ses œuvres, ses changements en politique, son indépendance comme journaliste, son rôle dans la lutte du romantisme, 340.
Salon de 1876. La grande peinture, 457, II. — Le portrait, le genre, le paysage, 489 à 495, II. — La sculpture, 514, II.
Sanitéul et le cardinal de Retz, 68, II.
Scepticisme politique et décadence de l'esprit monarchique en France, 146, II.
Science et langage, 81, 114. — Science et religion, le livre de M. Draper, 110. — La science des origines, 199. — La science des religions : mythes et chants polynésiens, 328, II.
Scrutin de liste et scrutin d'arrondissement. La question du scrutin en 1840 et 1848, les trois influences électorales : question électorale à résoudre, titres et influences personnelles des candidats, action des comités et de l'administration ; les élections aux conseils généraux, les objections contre le scrutin de liste, 433 à 458.
Sculpteurs anglais contemporains. John Gibson, 82, II.
Sculpture (La) égyptienne, 448, II. — La sculpture au Salon de 1876, 514, II.
Semaines politiques : 23, 47, 95, 120, 142, 167, 214, 239, 263, 286, 335, 359, 383, 407, 430, 455, 478, 527, 549, 575, 599, 23, II, 46, II, 71, II, 96, II, 119, II, 143, II, 167, II, 190, II, 214, II, 239, II, 263, II, 286, II, 311, II, 335, II, 358, II 383, II, 407, II, 430, II, 455, II, 477, II 527, II, 551, II, 575, II, 599, II.
Sénat. Pourquoi il sera républicain, 145. — Comment il sera républicain, 385.
Sensibilité. Sa théorie scientifique, 73.
Serbie. La Skouptchina, 540.
Shah de Perse (Le) et son journal, 97.
Shakespeare. Ses anachronismes, 30. — Shakespeare et l'antiquité : le théâtre de Shakespeare et le théâtre grec, la tragédie néo-classique, 532.
Simon (Jules). Sa réception à l'Académie, 611.
Silvio Pellico (Un) allemand, Fritz Reuter, 1810-1873, 193.
Skouptchina (La) serbe. Histoire et tendances de cette assemblée ; physionomie d'une séance, 540.
Slave (Littérature). Les chansons populaires bulgares, 208.
Sorbonne. *Éloquence grecque*, cours de M. Egger : La science et l'art chez les historiens grecs, 337. — *Poésie française*, cours de M. Lenient, leçon d'ouverture : L'enseignement supérieur et l'Université ; la poésie au XVIIIe siècle, 577. — Quinault, l'homme et l'écrivain ; l'*Astrate*, *la Mère coquette*, 49, II. — Quinault, l'opéra, son origine, son histoire, ses destinées nouvelles, 77, II. — *Archéologie*, leçon d'ouverture par M. Georges Perrot : l'archéologie classique, 481, II. — Thèses de M. Gazier : Santeuil et le cardinal de Retz, 68, II. — Le cours de M. Fustel de Coulanges, 69, II. — Thèses de M. Désiré Nolen : La critique de Kant et la métaphysique de Leibniz, 281, II.
Spartacus, drame en vers, 613.
Stern (Daniel). Mme la comtesse d'Agoult, 325, II.
Sully Prudhomme (M.) et sa philosophie. Origine de la curiosité philosophique, les idées cartésiennes de M. Sully Prudhomme ; ses tendances matérialistes et idéalistes, 227 à 231.

T

Tagal (La) sur la tête de la reine. Pamphlet humouristique anglais, 400, II.
Taxile Delord (M.) et l'Histoire du second empire ; la chute du second empire et les débuts de la guerre, 422.
Tchoufout-Kale et les Karaïms de Crimée, 245.
Théorie scientifique de la sensibilité d'après M. L. Dumont ; les opinions diverses sur le plaisir et la douleur ; les théories métaphysiques de M. Dumont ; sa théorie des émotions, 73.
Thorwaldsen, le Phidias scandinave : son esprit lourd et grossier en dehors de son art ; son départ pour Rome ; l'histoire de son *Jason* ; sa réputation universelle ; le musée Thorwaldsen, 321 à 326.
Tiers-état : ses électeurs sous l'ancienne monarchie, 145.
Tourangeins, 218.
Transformisme (Le) et l'homme primitif, 443, II.
Travaux récents sur l'Ancien Testament, 10, II.
Turquie : ses forces militaires, 505, II, 553, II. — La mosquée d'Eioub et le couronnement des sultans, 589, II.

U

Universitaires (Questions). Les réformes dans l'enseignement de la géographie, 190. — L'agrégation des Facultés et le doctorat ès lettres, 529. — L'École française d'Athènes et l'École française de Rome, 553. — L'enseignement supérieur et l'Université, 577.
Université (L') défendue par Rollin, fragments d'un mémoire inédit, 169.

V

Vénus (La) d'Ille de Mérimée et une légende pieuse d'Abyssinie, 399.
Version (La) assyrienne du déluge, d'après M. Oppert, 189, II.
Villemain et la critique au XIXe siècle, l'*Histoire de Grégoire VII* ; il a fondé la critique historique à la Sorbonne, 529.
Viollet (Alexandre), sa vie et ses œuvres, 61.
Visite (Une) à Puycerda ; le siége de Puycerda ; les sommations de Sabals et de Tristany ; la défaite des carlistes ; les difficultés du gouvernement d'Alphonse XII, 465.
Vivisections (Les), 109, II.
Voyages. La nouvelle expédition anglaise au pôle Nord, 38, II. — La Kabylie et le pays Berbère, 177, 203, II. — La mosquée d'Eioub et le couronnement d'Abd-ul-Aziz, souvenirs de voyage, 589, II.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET, RUE MIGNON.